colorchecker CLASSIC
calibrite
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
2.0
2.2
ISO RESOLUTION TEST CHART NO. 2
APPLIED IMAGE
QPCARD 101

ALMANACH NATIONAL

POUR 1874

(176e ANNÉE)

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHEQUE

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS :

Ordre national de la Légion d'honneur.	(G ✵) *Grand'Croix.*
	(GO ✵) *Grand-Officier.*
	(C ✵) *Commandeur.*
	(O ✵) *Officier.*
	✵ *Chevalier.*
Médaille militaire :	Ⓜ

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

ALMANACH NATIONAL

ANNUAIRE OFFICIEL

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour 1874

PRÉSENTÉ

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHEQUE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
S. 120
Coll-8°85

PARIS
BERGER-LEVRAULT ET Cie
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH NATIONAL
5, RUE DES BEAUX-ARTS
MÊME MAISON A NANCY
1874

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER POUR L'AN 1874.

Ères principales et leur correspondance avec l'ère chrétienne.

L'ère chrétienne date de la naissance de Jésus-Christ. L'année 1874 du calendrier grégorien, établi en 1582 et qui commence au 1er janvier, correspond aux années :

6587 de la période julienne, qui commence 12 jours plus tard, le 13 janvier;
2650 des Olympiades (ou la 2e année de la 663e Olympiade), qui commence en juillet 1874, en fixant l'ère des Olympiades 775 ans et demi avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne;
2627 de la fondation de Rome, selon Varron;
2621 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes;
1290 de l'Hégire, calendrier turc, qui commence le 1er mars 1873, et à l'année 1291, qui commence le 18 février 1874, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or en 1874...	13
Épacte.....	XII
Cycle solaire.....	7
Indiction romaine.....	2
Lettre dominicale.....	D

Quatre-Temps.

Février 25, 27 et 28.
Mai 27, 29 et 30.
Septembre 16, 18 et 19.
Décembre 16, 18 et 19.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 1er février.
Les Cendres, 18 février.
Pâques, 5 avril.
Rogations, 11, 12 et 13 mai.
Ascension, 14 mai.
Pentecôte, 24 mai.
Trinité, 31 mai.
Fête-Dieu, 4 juin.
1er dim. de l'Avent, 29 nov.

Éclipses de 1874, données en temps moyen de Paris.

Le 16 avril, éclipse totale de Soleil invisible à Paris.

	h. m.
Commencement de l'éclipse générale le 16 avril à.....	11 57 mat.
Commencement de l'éclipse centrale le 16 avril à.....	1 13 soir.
Éclipse centrale à midi à.....	1 26
Fin de l'éclipse centrale à.....	3 6
Fin de l'éclipse générale à.....	4 32

Cette éclipse pourra être observée dans l'hémisphère sud, et principalement dans l'océan Atlantique austral.

Le 1er mai, éclipse partielle de Lune invisible à Paris.

	h. m.
Entrée de la Lune dans la pénombre à	1 17 soir.
Entrée dans l'ombre, à.....	2 31
Milieu de l'éclipse à.....	4 12
Sortie de l'ombre, à.....	5 50
Sortie de la pénombre à.....	7 6

Grandeur de l'éclipse = 0,826, le diamètre de la Lune étant *un*.

Le 10 octobre, éclipse annulaire de Soleil visible à Paris comme éclipse partielle.

	h. m.
Commencement de l'éclipse à....	9 16 mat.
Plus grande phase à.....	10 20
Fin de l'éclipse à.....	11 29

Le 25 octobre, éclipse totale de Lune en partie visible à Paris.

	h. m.
Entrée de la Lune dans la pénombre à	4 52 mat.
Entrée dans l'ombre à.....	5 50
Commencement de l'éclipse totale à	6 59
Milieu de l'éclipse à.....	7 25
Fin de l'éclipse totale à.....	7 41
Sortie de l'ombre à.....	9 0
Sortie de la pénombre à.....	9 58

Grandeur de l'éclipse = 1,049, le diamètre de la Lune étant *un*.

Le 25 octobre, à Paris, la lune se couche à 6 h. 47 m. matin.

Le 9 décembre, passage de Vénus sur le disque du Soleil invisible à Paris.

On a pour le centre de la Terre :

		h. m.
Entrée	du 1er bord à.....	1 56 mat.
	du centre à.....	2 10
	du 2e bord à.....	2 25
Plus courte distance à.....		4 15
Sortie	du 1er bord à.....	6 5
	du centre à.....	6 21
	du 2e bord à.....	6 35

Commencement des quatre saisons, temps moyen.

Printemps, le 20 mars, à 6 h. 47 m. du soir.
Été, le 21 juin, à 3 h. 16 m. du soir.
Automne, le 23 sept., à 5 h. 32 m. du matin.
Hiver, le 21 déc., à 11 h. 31 m. du soir.

Obliquité apparente de l'écliptique.

1er janvier, 23° 27′ 26″,73. | 1er juillet, 23° 27′ 27″,49. | 31 décembre, 23° 27′ 27″,86

TABLE DES PLUS GRANDES MARÉES DE 1874.

On sait que la cause et les lois des phénomènes de la marée résident dans le Soleil et dans la Lune. Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, l'élèvent et l'abaissent deux fois dans un jour; en sorte que le flux et le reflux solaires se renouvellent à chaque

intervalle d'un demi-jour solaire. Pareillement, le flux et le reflux produits par l'attraction de la Lune se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire, comme on voit, sur la surface d'un bassin légèrement agité, les ondes se disposer les unes au-dessus des autres, sans altérer mutuellement leurs mouvements et leurs figures. C'est de la combinaison de ces marées que résultent les marées observées dans nos ports. La différence de leurs périodes produit les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer. Lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son maximum; elle est alors la somme de deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les pleines et nouvelles Lunes ou vers les syzygies. Lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec le plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son minimum; elle est alors la différence de deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les quadratures. On voit ainsi que la marée totale varie avec les phases de la Lune; mais ce n'est point aux instants mêmes de la nouvelle ou pleine Lune et de la quadrature que répondent les plus grandes et les plus petites marées; l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instants de ces phases. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune et les distances de ces astres à la terre: elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la Terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes les grandes marées pour 1874. On a pris pour unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la Terre.

Jours et heures de la syzygie.	*Hauteur de la marée.*	*Jours et heures de la syzygie.*	*Hauteur de la marée.*	*Jours et heures de la syzygie.*	*Hauteur de la marée.*
2 janv. P. L. à 7 h. 12′	s. 0,79	15 mai N. L. à 10 h. 26′	s. 0,97	25 sept. P. L. à 10 h. 16	s. 1,15
18 — N. L. à 8 9	m. 0,91	31 mai P. L. à 6 56	m. 0,76	10 oct. N. L. à 11 11	m. 0,86
1er févr. P. L. à 11 45	m. 0,81	14 juin N. L. à 7 2	m. 0,84	25 — P. L. à 7 30	m. 1,12
16 — N. L. à 7 24	s. 1,06	29 — P. L. à 6 57	s. 0,77	9 nov. N. L. à 5 48	m. 0,80
3 mars P. L. à 5 31	m. 0,86	13 juill. N. L. à 4 37	s. 0,80	23 — P. L. à 5 43	s. 0,98
18 — N. L. à 5 11	m. 1,16	29 — P. L. à 4 52	m. 0,88	9 déc. P. L. à 0 15	m. 0,74
1er avril P. L. à 11 28	s. 0,87	12 août N. L. à 4 9	m. 0,83	23 — N. L. à 5 6	m. 0,88
16 — N. L. à 2 2	s. 1,12	27 — P. L. à 1 38	s. 1,04		
1er mai P. L. à 4 19	s. 0,82	10 sept. N. L. à 6 20	s. 0,87		

Dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. — On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1874 les plus fortes marées seront celles des 18 février, 20 mars, 18 avril, 29 août, 27 septembre et 27 octobre. Ces marées, surtout celles des 20 mars et 27 septembre, pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par les vents.

CALCULS CONTENUS AU CALENDRIER.

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune sont des levers et des couchers apparents; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés: aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car, de la comparaison de la déclinaison du Soleil avec sa hauteur méridienne résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne des calculs, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette 4e colonne, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée et est à l'heure si, à midi d'un cadran solaire, elle marque: le 1er janvier 0 h. 3 m. 52 s.; le 2, 0 h. 4 m. 20 s., etc.; c'est-à-dire, si la pendule avance le 1er janvier de 3 m. 52 s.; et le 2 de 4 m. 20 s., comme elle le doit pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car, si le 1er janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 s., certainement elle serait bien réglée: il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année. (*Voir le Calendrier.*)

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

P. L. le 2, à 0 h. 54 m. du soir. | N. L. le 18, à 7 h. 51 m. du matin.
D. Q. le 10, à 7 h. 46 m. du soir. | P. Q. le 25, à 0 h. 33 m. du matin.

Soleil dans le Verseau le 20, à 4 h. 21 m. du matin, temps moyen.

			Soleil.			Temps moyen à midi vrai.	Lune.		Âge de la lune.
			Lever.	Couch.	Déclin.		Lever.	Couch.	
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	jeudi.	La Circoncision.	7 56	4 12	23 S 0	0 9 52	2 Ba 33	6 Ba 57	13
2	vend.	s. Basile, évêque.	7 56	4 13	22 S 51	0 4 29	3 37	8 2	14
3	sam.	ste. Geneviève.	7 56	4 14	22 S 40	0 4 48	4 41	8 53	15
4	*Dim.*	s. Rigobert.	7 56	4 15	22 S 28	0 5 15	5 51	9 31	16
5	lundi.	s. Siméon Stylite.	7 55	4 16	22 S 16	0 5 42	7 3	10 0	17
6	mardi.	L'Épiphanie.	7 55	4 17	22 S 4	0 6 9	8 14	10 22	18
7	merc.	ste. Mélanie.	7 55	4 19	22 S 21	0 6 35	9 22	10 39	19
8	jeudi.	s. Lucien, évêque.	7 55	4 20	22 S 15	0 7 0	10 28	10 54	20
9	vend.	s. Pierre, évêque.	7 54	4 21	22 S 3	0 7 25	11 35	11 8	21
10	sam.	s. Paul, ermite.	7 54	4 22	21 S 50	0 7 50	—	11 22	22
11	*Dim.*	s. Théodose.	7 53	4 24	21 S 37	0 8 14	0 Ba 42	11 36	23
12	lundi.	s. Arcade, martyr.	7 53	4 25	21 S 25	0 8 37	1 50	11 52	24
13	mardi.	Baptême de Jésus-Ch.	7 52	4 26	21 S 27	0 9 0	2 2	0 Ba 12	25
14	merc.	s. Hilaire, évêque.	7 51	4 28	21 S 17	0 9 22	4 16	0 Ba 38	26
15	jeudi.	s. Maur, abbé.	7 51	4 29	21 S 6	0 9 43	5 31	1 14	27
16	vend.	s. Guillaume.	7 50	4 31	20 S 55	0 10 4	6 41	2 5	28
17	sam.	s. Antoine, abbé.	7 49	4 32	20 S 43	0 10 24	7 42	3 8	29
18	*Dim.*	Chaire de s. Pierre.	7 48	4 33	20 S 31	0 10 43	8 30	4 27	1
19	lundi.	s. Sulpice, évêque.	7 48	4 35	20 S 18	0 11 2	9 5	5 53	2
20	mardi.	s. Sébastien.	7 47	4 36	20 S 5	0 11 20	9 31	7 20	3
21	merc.	ste. Agnès, vierge.	7 46	4 38	19 S 52	0 11 37	9 55	8 46	4
22	jeudi.	s. Vincent.	7 45	4 40	19 S 38	0 11 53	10 12	10 9	5
23	vend.	s. Ildefonse.	7 44	4 41	19 S 24	0 12 9	10 29	11 31	6
24	sam.	s. Timothée, évêque.	7 43	4 43	19 S 10	0 12 24	10 47	—	7
25	*Dim.*	Conversion de s. Paul.	7 41	4 44	18 S 55	0 12 38	11 7	0 Ba 52	8
26	lundi.	ste. Paule, veuve.	7 40	4 46	18 S 40	0 12 51	11 30	2 Ba 13	9
27	mardi.	s. Julien, évêque.	7 39	4 48	18 S 25	0 13 3	11 59	3 Ba 33	10
28	merc.	s. Charlemagne.	7 38	4 49	18 S 9	0 13 14	0 Ba 38	4 48	11
29	jeudi.	s. François de Sales.	7 37	4 51	17 S 53	0 13 25	1 Ba 26	5 54	12
30	vend.	ste. Batilde.	7 35	4 52	17 S 37	0 13 35	2 28	6 48	13
31	sam.	ste. Marcelle.	7 34	4 54	17 S 20	0 13 44	3 36	7 30	14

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 32 minutes.

P. L. le 1er, à 11 h. 26 m. du matin. | N. L. le 16, à 7 h. 6 m. du soir.
D. Q. le 9, à 4 h. 19 m. du soir. | P. Q. le 25, à 10 h. 26 m. du matin.

Soleil dans les Poissons le 18, à 6 h. 59 m. du soir, temps moyen.

			Soleil.			Temps moyen à midi vrai.	Lune.		Âge de la lune.
			Lever.	Couch.	Décliu.		Lever.	Couch.	
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	*Dim.*	*Septuagésime.*	7 33	4 56	17 S 3	0 13 52	4 Ba 48	8 Ba 1	15
2	lundi.	Purification.	7 31	4 57	16 S 46	0 13 59	5 59	8 25	16
3	mardi.	s. Blaise.	7 30	4 59	16 S 28	0 14 6	7 8	8 44	17
4	merc.	s. Gilbert.	7 28	5 1	16 S 11	0 14 11	8 15	9 0	18
5	jeudi.	ste. Agathe.	7 27	5 2	15 S 52	0 14 16	9 22	9 14	19
6	vend.	s. Vaast, évêque.	7 25	5 4	15 S 34	0 14 20	10 28	9 27	20
7	sam.	s. Romuald.	7 24	5 6	15 S 15	0 14 23	11 35	9 43	21
8	*Dim.*	*Sexagésime.*	7 22	5 7	14 S 56	0 14 26	—	9 56	22
9	lundi.	ste. Apolline.	7 21	5 9	14 S 37	0 14 28	0 Ma 44	10 14	23
10	mardi.	ste. Scholastique.	7 19	5 11	14 S 18	0 14 29	1 Ma 56	10 36	24
11	merc.	s. Séverin.	7 17	5 14	13 S 58	0 14 29	3 10	11 0	25
12	jeudi.	ste. Eulalie.	7 16	5 16	13 S 38	0 14 28	4 22	11 47	26
13	vend.	s. Jonas.	7 14	5 16	13 S 18	0 14 27	5 27	0 Ma 44	27
14	sam.	s. Valentin.	7 12	5 17	12 S 58	0 14 25	6 20	1 56	28
15	*Dim.*	*Quinquagésime.*	7 11	5 19	12 S 37	0 14 22	7 3	3 20	29
16	lundi.	s. Flavien.	7 9	5 21	12 S 17	0 14 18	7 32	4 49	30
17	mardi.	*Mardi gras.*	7 7	5 22	11 S 56	0 14 14	7 55	6 18	1
18	merc.	Les Cendres.	7 5	5 24	11 S 35	0 14 9	8 15	7 45	2
19	jeudi.	s. Gabin.	7 3	5 25	11 S 13	0 14 4	8 30	9 11	3
20	vend.	s. Eleuthère.	7 2	5 27	10 S 52	0 13 57	8 50	10 35	4
21	sam.	s. Pepin.	7 0	5 29	10 S 30	0 13 50	9 9	11 59	5
22	*Dim.*	*Quadragésime.*	6 58	5 30	10 S 8	0 13 42	9 32	—	6
23	lundi.	s. Mérant.	6 56	5 32	9 46	0 13 35	10 0	1 Ma 22	7
24	mardi.	s. Mathias.	6 54	5 34	9 24	0 13 26	10 36	2 40	8
25	merc.	s. Néophare.	*Q. T.* 6 52	5 35	9 2	0 13 16	11 22	3 49	9
26	jeudi.	s. Nestor.	6 50	5 37	8 40	0 13 6	0 Ma 19	4 47	10
27	vend.	s. Léandre.	6 48	5 38	8 17	0 12 55	1 25	5 32	11
28	sam.	s. Romain.	6 46	5 40	7 54	0 12 44	2 35	6 9	12

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 52 minutes.

P. L. le 3, à 5 h. 12 m. du matin. | N. L. le 18, à 4 h. 55 m. du matin.
D. Q. le 11, à 2 h. 24 m. du matin. | P. Q. le 24, à 10 h. 22 m. du soir.

Soleil dans le Bélier le 20, à 6 h. 47 m. du soir, temps moyen.			Soleil. Lever.	Soleil. Couch.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Âge de la lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	*Dim.*	s. Aubin.	6 44	5 41	7 Sud 52	0 12 52	5 Soir. 47	6 Matin. 31	13
2	lundi.	s. Simplice.	6 42	5 43	7 9	0 13 20	4 57	6 50	14
3	mardi.	ste. Cunégonde.	6 40	5 45	6 38	0 13 7	6 5	7 0	15
4	merc.	s. Casimir.	6 38	5 46	6 26	0 11 54	7 12	7 30	16
5	jeudi.	s. Théophile.	6 36	5 48	6 0	0 11 40	8 18	7 33	17
6	vend.	ste. Colette.	6 34	5 49	5 36	0 11 26	9 23	7 40	18
7	sam.	s. Thomas d'Aquin.	6 32	5 51	5 10	0 11 12	10 32	8 0	19
8	*Dim.*	s. Jean de Dieu.	6 30	5 53	4 50	0 10 57	11 43	8 17	20
9	lundi.	ste. Françoise.	6 28	5 54	4 22	0 10 42		8 38	21
10	mardi.	s. Doctrovée.	6 26	5 56	4 0	0 10 26	0 Matin. 58	9 4	22
11	merc.	s. Eulogo.	6 24	5 57	3 30	0 10 10	2 0	9 38	23
12	jeudi.	s. Grégoire.	6 22	5 59	3 10	0 9 54	3 12	10 20	24
13	vend.	ste. Euphrasie.	6 20	6 0	2 52	0 9 37	4 10	11 31	25
14	sam.	s. Lubin, évêque.	6 18	6 2	2 28	0 9 21	4 55	0 Soir. 48	26
15	*Dim.*	s. Zacharie.	6 16	6 3	2 5	0 9 4	5 20	2 13	27
16	lundi.	s. Cyriaque.	6 14	6 5	1 41	0 8 46	5 55	3 41	28
17	mardi.	ste. Gertrude.	6 12	6 6	1 17	0 8 30	6 16	5 10	29
18	merc.	s. Alexandre.	6 9	6 8	0 54	0 8 13	6 34	6 39	1
19	jeudi.	s. Joseph.	6 7	6 9	0 30	0 7 54	6 51	8 6	2
20	vend.	s. Joachim.	6 5	6 11	0 6	0 7 36	7 12	9 34	3
21	sam.	s. Benoît, patrice.	6 3	6 12	0 Boréale. 17	0 7 18	7 33	11 1	4
22	*Dim.*	s. Émile.	6 1	6 14	0 40	0 7 0	7 59		5
23	lundi.	s. Victorien.	5 59	6 15	1 4	0 6 41	8 33	0 Matin. 34	6
24	mardi.	s. Simon, martyr.	5 57	6 17	1 27	0 6 23	9 16	1 40	7
25	merc.	ANNONCIATION.	5 55	6 18	1 51	0 6 4	10 11	2 44	8
26	jeudi.	s. Ludger, évêque.	5 53	6 20	2 15	0 5 46	11 15	3 33	9
27	vend.	s. Jean, ermite.	5 51	6 21	2 38	0 5 27	0 Soir. 25	4 9	10
28	sam.	s. Gontran, roi.	5 48	6 23	3 2	0 5 9	1 37	4 37	11
29	*Dim.*	Les Rameaux.	5 46	6 24	3 25	0 4 50	2 47	4 58	12
30	lundi.	s. Rieul.	5 44	6 26	3 48	0 4 32	3 55	5 15	13
31	mardi.	ste Balbine.	5 42	6 27	4 11	0 4 14	5 2	5 29	14

AVRIL.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 43 minutes.

P. L. le 1er, à 11 h. 11 m. du soir. | N. L. le 16, à 1 h. 45 m. du soir.
D. Q. le 9, à 10 h. 11 m. du soir. | P. Q. le 23, à 11 h. 54 m. du matin.

Soleil dans le Taureau le 20, à 8 h. 49 m. du matin, temps moyen.			Soleil. Lever.	Soleil. Couch.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Âge de la lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	merc.	s. Hugues, évêque.	5 40	6 29	4 Boréale. 35	0 3 55	6 Soir. 8	5 Matin. 42	15
2	jeudi.	s. François de Paule.	5 38	6 30	4 58	0 3 37	7 15	5 55	16
3	vend.	s. Richard.	5 36	6 32	5 21	0 3 19	8 20	6 9	17
4	sam.	s. Azalaïse.	5 34	6 33	5 44	0 3 1	9 33	6 24	18
5	*Dim.*	PAQUES.	5 32	6 35	6 6	0 2 43	10 44	6 42	19
6	lundi.	s. Prudence.	5 30	6 36	6 29	0 2 26	11 56	7 5	20
7	mardi.	s. Romuald.	5 28	6 38	6 52	0 2 8		7 37	21
8	merc.	s. Edèse.	5 26	6 39	7 14	0 1 51	1 Matin. 4	8 20	22
9	jeudi.	ste. Marie, égyptienne.	5 24	6 41	7 37	0 1 35	2 5	9 16	23
10	vend.	s. Macaire.	5 21	6 42	7 59	0 1 18	3 Soir. 1	10 25	24
11	sam.	s. Léon, pape.	5 19	6 44	8 21	0 1 2	3 48	11 43	25
12	*Dim.*	s. Jules.	5 17	6 46	8 43	0 0 46	5 0	1 Soir. 9	26
13	lundi.	s. Marcellin.	5 15	6 47	9 5	0 0 30	4 18	2 26	27
14	mardi.	s. Tiburce.	5 13	6 48	9 26	0 0 15	4 37	4 4	28
15	merc.	s. Maxime.	5 11	6 50	9 48	0 0 0	4 55	5 31	29
16	jeudi.	s. Paterne.	5 10	6 51	10 0	11 59 45	5 10	6 59	30
17	vend.	s. Anicet.	5 8	6 52	10 20	11 59 31	5 32	8 27	1
18	sam.	s. Parfait, prêtre.	5 6	6 54	10 41	11 59 17	5 56	9 56	2
19	*Dim.*	s. Timon.	5 4	6 55	11 12	11 59 4	6 27	11 29	3
20	lundi.	s. Théodore.	5 2	6 57	11 33	11 58 51	7 8		4
21	mardi.	s. Anselme.	5 0	6 58	11 52	11 58 38	8 0	0 Soir. 31	5
22	merc.	ste. Opportune.	4 58	7 0	12 14	11 58 26	9 2	1 27	6
23	jeudi.	s. Georges, martyr.	4 56	7 1	12 34	11 58 14	10 12	2 9	7
24	vend.	s. Léger.	4 54	7 3	12 53	11 58 3	11 25	2 48	8
25	sam.	s. Marc, évangéliste.	4 52	7 4	13 13	11 57 52	0 Matin. 36	3 5	9
26	*Dim.*	s. Clet, pape.	4 51	7 6	13 32	11 57 41	1 45	3 22	10
27	lundi.	s. Polycarpe.	4 49	7 7	13 52	11 57 31	2 59	3 37	11
28	mardi.	s. Vital, martyr.	4 47	7 9	14 11	11 57 22	3 59	3 50	12
29	merc.	s. Robert, abbé.	4 45	7 10	14 29	11 57 13	5 5	4 9	13
30	jeudi.	s. Eutrope.	4 44	7 12	14 48	11 57 5	6 19	4 16	14

MAI.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 20 minutes.

P. L. le 1er, à 4 h. 0 m. du soir. | P. Q. le 24, à 3 h. 9 m. du matin.
D. Q. le 9, à 7 h. 3 m. du matin. | P. L. le 31, à 6 h. 37 m. du matin.
N. L. le 16, à 10 h. 7 m. du soir.

Soleil dans les Gémeaux le 21, à 6 h. 49 m. du matin, temps moyen.			Soleil.			Temps moyen à midi vrai.	Lune.		Age de la Lune.
			Lever.	Couch.	Déclin.		Lever.	Couch.	
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	vend.	s. Jacques, s. Philippe.	4 45	7 15	15 6 Boréale	11 56 57	7 22	4 51 Matin	15
2	sam.	s. Athanase.	4 40	7 14	15 24	11 56 49	8 34	4 38	16
3	*Dim.*	Invention sainte Croix.	4 38	7 16	15 42	11 56 43	9 47	5 0	17
4	lundi.	ste. Monique.	4 37	7 17	15 53	11 56 38	10 57	5 37	18
5	mardi.	Conv. de S. Augustin.	4 35	7 19	16 16	11 56 34	12 59	6 16	19
6	merc.	s. Jean Porte-Latine.	4 34	7 20	16 32	11 56 29		7 0	20
7	jeudi.	s. Stanislas.	4 32	7 22	16 50	11 56 21	0 Soir. 49	8 14	21
8	vend.	s. Désiré, évêque.	4 31	7 23	17 7	11 56 17	1 Boréale 28	9 30	22
9	sam.	s. Grégoire de N.	4 29	7 24	17 23	11 56 14	2 0	10 52	23
10	*Dim.*	s. Gordien.	4 28	7 26	17 38	11 56 11	2 23	0 Soir. 15	24
11	lundi.	ROGATIONS.	4 26	7 27	17 54	11 56 9	2 42	1 38	25
12	mardi.	s. Epiphane.	4 25	7 29	18 9	11 56 7	2 59	3 2	26
13	merc.	s. Servais	4 23	7 30	18 24	11 56 6	3 16	4 28	27
14	jeudi.	ASCENSION.	4 22	7 31	18 39	11 56 6	3 34	5 55	28
15	vend.	s. Isidore.	4 21	7 33	18 53	11 56 6	3 55	7 23	29
16	sam.	s. Honoré.	4 19	7 34	19 7	11 56 7	4 21	8 50	1
17	*Dim.*	s. Pascal.	4 18	7 35	19 21	11 56 8	4 57	10 10	2
18	lundi.	Ste, roi.	4 17	7 36	19 34	11 56 10	5 45	11 16	3
19	mardi.	s. Yves.	4 16	7 38	19 47	11 56 12	6 45		4
20	merc.	s. Bernardin.	4 14	7 39	20 0	11 56 15	7 54	0 Matin 5	5
21	jeudi.	s. Sospis.	4 13	7 40	20 12	11 56 19	9 7	0 41	6
22	vend.	ste. Hélène.	4 12	7 41	20 24	11 56 23	10 21	1 9	7
23	sam.	s. Didier, évêque.	4 11	7 43	20 36	11 56 27	11 33	1 28	8
24	*Dim.*	PENTECOTE.	4 10	7 44	20 47	11 56 32	0 Soir. 41	1 44	9
25	lundi.	s. Urbin.	4 9	7 45	20 58	11 56 38	1 47	1 58	10
26	mardi.	s. Philippe de Néri.	4 8	7 46	21 8	11 56 44	2 53	2 11	11
27	merc.	s. Hildevert. *Q. T.*	4 7	7 47	21 19	11 56 50	4 0	2 21	12
28	jeudi.	s. Germain, évêque.	4 6	7 48	21 28	11 56 57	5 10	2 38	13
29	vend.	s. Maxime.	4 5	7 49	21 36	11 57 5	6 22	2 54	14
30	sam.	s. Félix.	4 5	7 50	21 47	11 57 12	7 34	3 14	15
31	*Dim.*	Trinité.	4 4	7 51	21 56	11 57 21	8 45	3 40	16

JUIN

Les jours croissent de 20 min. du 1er au 21, et décroissent de 3 min. du 21 au 30.

D. Q. le 7, à 1 h. 0 m. du soir. | P. Q. le 21, à 7 h. 52 m. du soir.
N. L. le 14, à 6 h. 43 m. du matin. | P. L. le 29, à 6 h. 39 m. du soir.

Soleil dans le Cancer le 21, à 3 h. 16 m. du soir, temps moyen.			Soleil.			Temps moyen à midi vrai.	Lune.		Age de la Lune.
			Lever.	Couch.	Déclin.		Lever.	Couch.	
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	lundi.	s. Pamphile.	4 3	7 52	22 4 Boréale	11 57 29	9 Soir. 51	4 Matin 10	17
2	mardi.	s. Potin.	4 2	7 53	22 19	11 57 38	10 47	5 4	18
3	merc.	ste. Clotilde.	4 2	7 54	22 30	11 57 48	11 30	6 6	19
4	jeudi.	*Fête-Dieu.*	4 1	7 55	22 42	11 57 58		7 20	20
5	vend.	s. Boniface.	4 1	7 56	22 53	11 58 8	0 Matin 3	8 40	21
6	sam.	s. Claude, évêque.	4 0	7 57	22 40	11 58 19	0 28	10 1	22
7	*Dim.*	s. Lié.	4 0	7 57	22 46	11 58 29	0 48	11 23	23
8	lundi.	s. Médard.	3 59	7 58	22 51	11 58 41	1 5	0 Soir. 44	24
9	mardi.	ste. Marianne.	3 59	7 59	22 57	11 58 52	1 22	2 6	25
10	merc.	s. Landri	3 59	8 0	23 1	11 59 1	1 39	3 30	26
11	jeudi.	s. Barnabé.	3 58	8 0	23 6	11 59 16	1 58	4 56	27
12	vend.	ste. Olympe.	3 58	8 1	23 10	11 59 28	2 24	6 22	28
13	sam.	s. Antoine de Padoue.	3 58	8 2	23 13	11 59 43	2 52	7 45	29
14	*Dim.*	s. Rufin.	3 58	8 2	23 16	11 59 53	3 33	8 57	1
15	lundi.	s. Modeste.	3 58	8 3	23 19	0 0 8	4 27	9 55	2
16	mardi.	s. Fargeau.	3 58	8 3	23 22	0 0 19	5 32	10 37	3
17	merc.	s. Avit.	3 58	8 3	23 23	0 0 32	6 46	11 8	4
18	jeudi.	ste. Marine, vierge.	3 58	8 4	23 25	0 0 46	8 2	11 31	5
19	vend.	s. Gervais, s. Protais.	3 58	8 4	23 26	0 0 58	9 16	11 49	6
20	sam.	s. Silvère.	3 58	8 4	23 27	0 1 17	10 26		7
21	*Dim.*	s. Leufroi.	3 58	8 5	23 27	0 1 24	11 33	0 Matin 4	8
22	lundi.	s. Alban.	3 58	8 5	23 27	0 1 37	0 Soir. 40	0 17	9
23	mardi	s. Jacques.	3 59	8 5	23 26	0 1 50	1 47	0 30	10
24	merc.	*Nativ. de S. Jean-Bapt.*	3 59	8 5	23 25	0 2 5	2 55	0 44	11
25	jeudi	s. Prosper.	3 59	8 5	23 24	0 2 15	4 5	0 59	12
26	vend.	s. Paloléin.	4 0	8 5	23 22	0 2 28	5 17	1 17	13
27	sam.	s. Crescent.	4 0	8 5	23 20	0 2 40	6 30	1 41	14
28	*Dim.*	s. Irénée.	4 1	8 5	23 17	0 2 53	7 30	2 13	15
29	lundi.	s. *Pierre, s. Paul.*	4 1	8 5	23 14	0 3 5	8 40	2 57	16
30	mardi.	Commémor. de S. Paul.	4 2	8 5	23 11	0 3 17	9 28	3 55	17

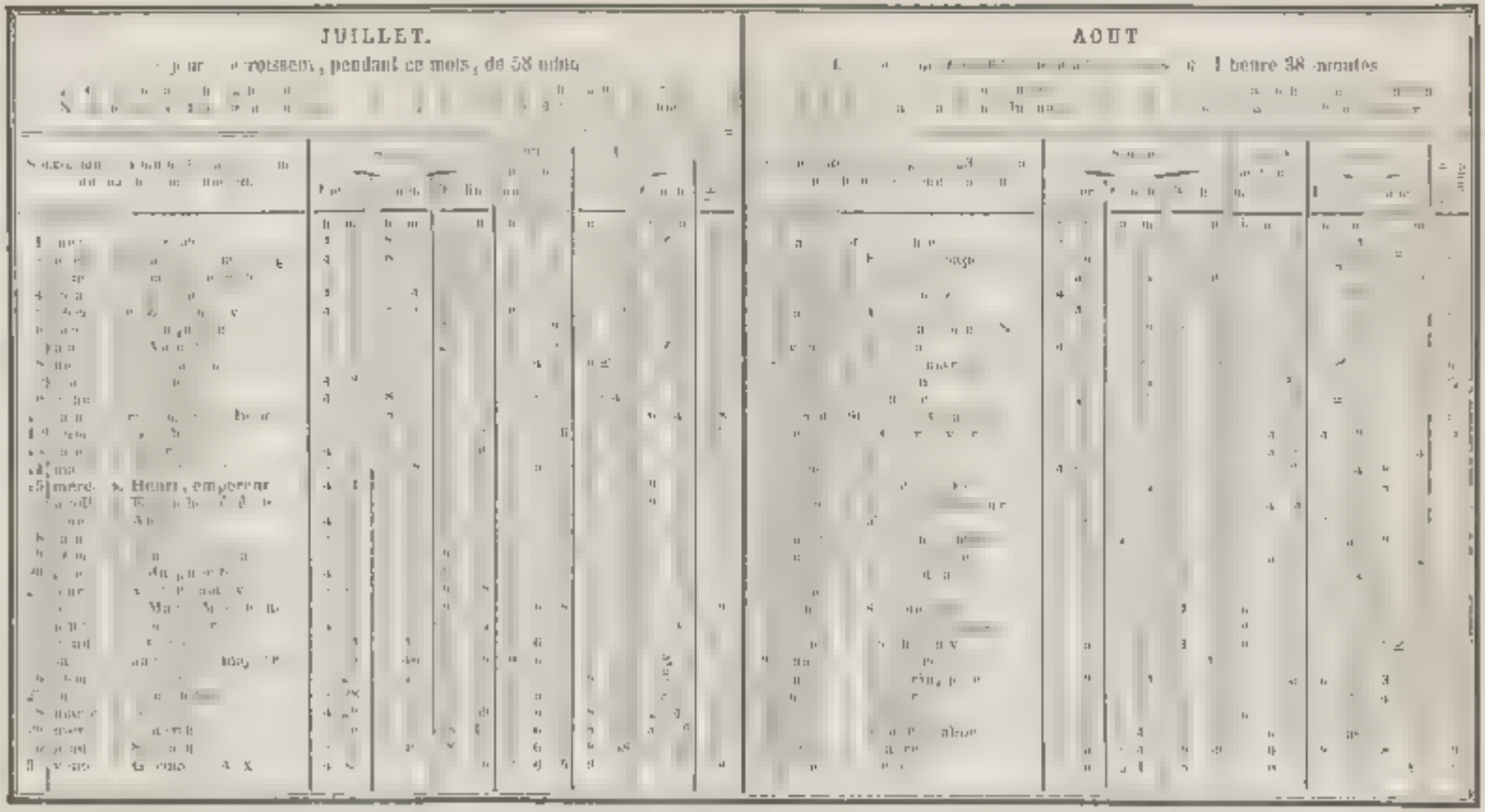

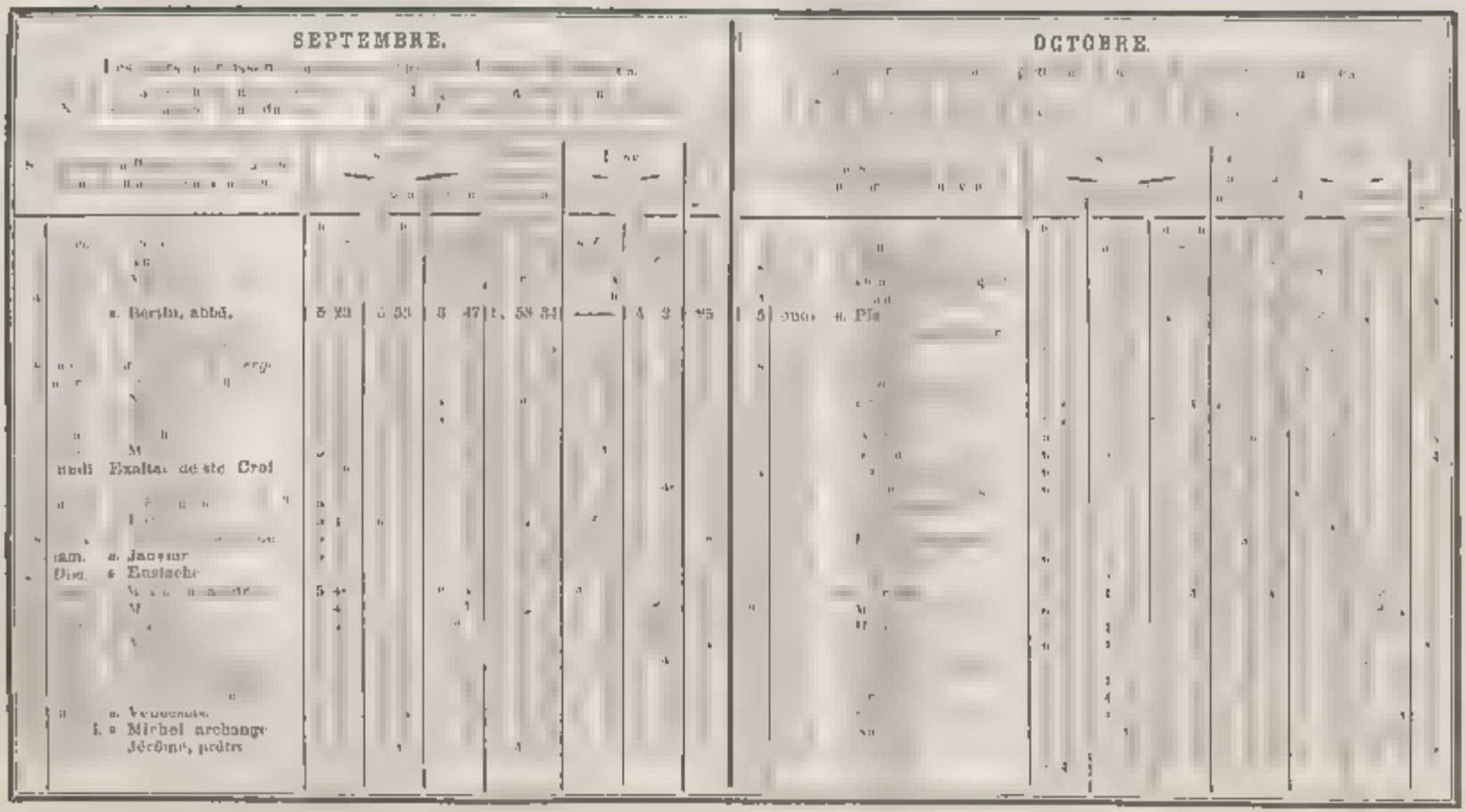
SEPTEMBRE.
OCTOBRE.
s. Berth. abbé.
Exalta. de la Croi
s. Jacque
Eustache
s. Michel archange
Jérôme, prêtre

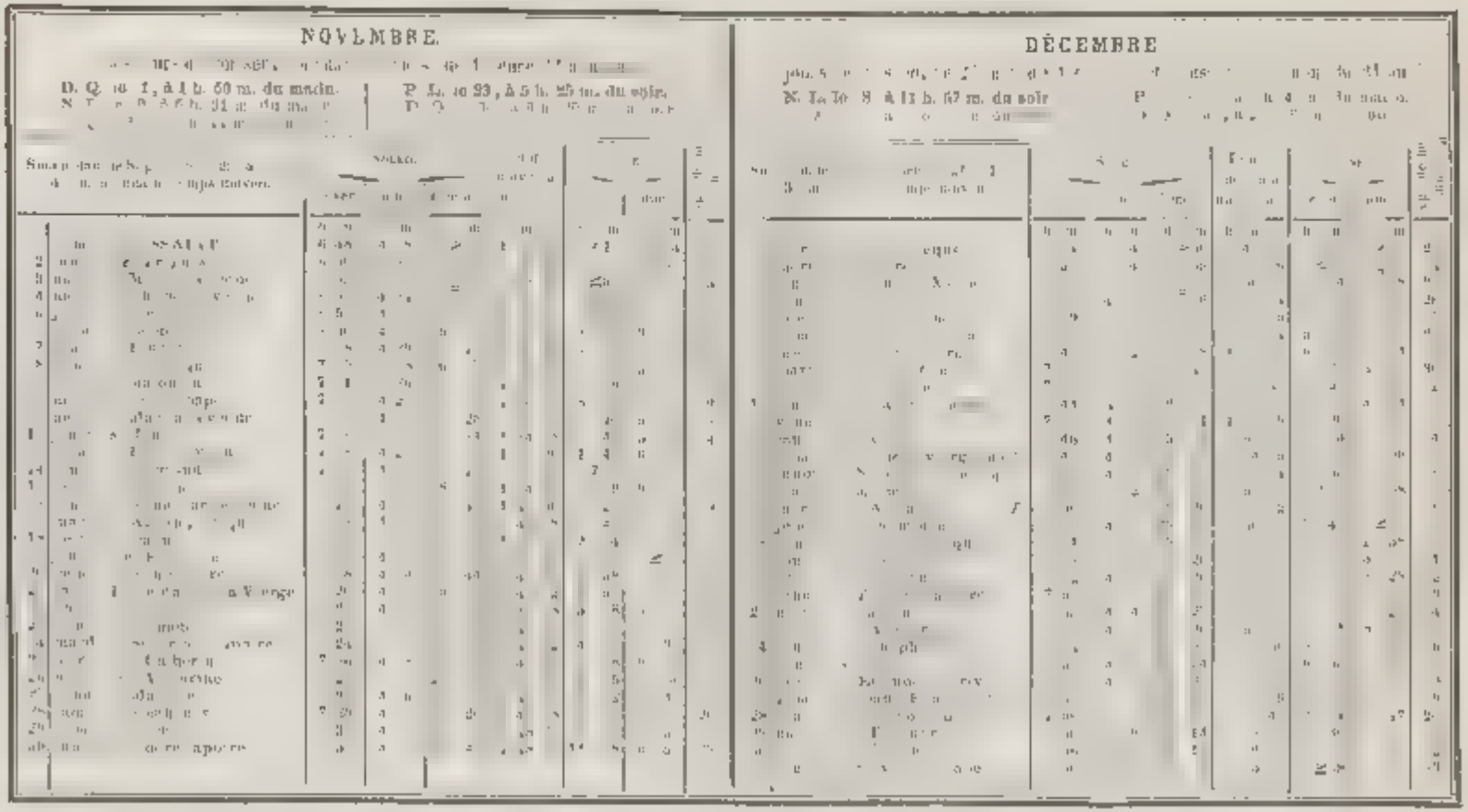
NOVEMBRE.
D. Q. le 1, à 1 h. 50 m. du matin.
P. L. le 23, à 5 h. 25 m. du soir.
DÉCEMBRE
N. L. le 8, à 11 h. 47 m. du soir

ANNÉE 1874.

PREMIÈRE PARTIE.

France. – Puissances Étrangères. – Naissances et alliances des Rois, Reines, Princes et Princesses des Maisons Souveraines. Republiques. — Sacré-Collége. — Corps diplomatique Français et Etranger. — Cabinets Etrangers.

SECTION PREMIÈRE.

FRANCE.

M. le Maréchal DE MAC-MAHON, duc de Magenta, *Président de la République française*, nommé pour 7 ans dans la séance de l'Assemblée nationale du 20 novembre 1873.

NAISSANCES ET ALLIANCES DES PRINCES ET PRINCESSES DES MAISONS SOUVERAINES.

ALLEMAGNE.

GUILLAUME Ier FRÉDÉRIC-LOUIS), né 22 mars 1797, empereur d'Allemagne, roi de Prusse; succède à son frère, le feu roi Frédéric-Guillaume IV, 2 janvier 1861; empereur d'Allemagne depuis le 18 janvier 1871, marié 11 juin 1829 à

MARIE-LOUISE-*Auguste*-CATHERINE, née 30 septembre 1811, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar.

De ce mariage :

1. *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, prince impérial de l'empire d'Allemagne, prince royal de Prusse, né 18 oct. 1831; marié 25 janvier 1858 à *Victoire*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, princesse royale de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et duchesse de Saxe. *De ce mariage :*
   1. *Frédéric-Guillaume*-Victor-Albert, né 27 janvier 1859.
   2. Victoire-Elisabeth-Auguste-*Charlotte*, née 24 juillet 1860.
   3. Albert-Guillaume-*Henri*, né 14 août 1862.
   4. Frédérique-Marie-Guillemette-*Victoire*, née 12 avril 1866.
   5. Joachim-Frédéric-Ernest-*Waldemar*, né 10 février 1868.
   6. *Sophie-Dorothéa*-Ulrique-Alice, née 14 juin 1870.
   7. *Marguerite*-Beatrice-Feodora, née 22 avril 1872.
2. *Louise*-Marie-Elisabeth, née 3 décembre 1838; mariée 20 septembre 1856 à *Frédéric*-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade. *Voyez* BADE.

Frères et sœur du roi.

1. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801; marié 26 mai 1827 à *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*
   1. *Frédéric-Charles*-Nicolas, né 20 mars 1828; marié 29 novembre 1854 à *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837, fille de feu *Léopold*, duc d'Anhalt. *De ce mariage :*
      a) *Marie*-Elisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855.
      b) *Elisabeth*-Anne, née 8 février 1857.
      c) *Louise-Marguerite*-Alexandra-Victoire-Agnès, née 25 juillet 1860.
      d) Joachim-Charles-Guillaume-*Frédéric-Léopold*, né 14 nov. 1865.
   2. Marie *Louise*-Anne, née 1er mars 1829; mariée 27 juin 1854 à *Alexis*-Guillaume-Ernest, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, divorcé 6 mars 1861. *Voyez* HESSE.
   3. Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836; mariée 26 mai 1853 à *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, landgrave de Hesse électorale. *Voyez* HESSE ÉLECTORALE.
2. Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803; veuve de *Paul-Frédéric*, grand-duc de Mecklembourg-Schwérin. *Voyez* MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.
3. † Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809; marié 14 septembre 1830 à Wilhelmine-Frederique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de feu *Guillaume Ier*, roi des Pays-Bas; divorcé 28 mars 1849, décédé le 14 octobre 1872. *De ce mariage*
   1. Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, né 8 mai 1837, marié 19 avril 1873 à *Marie*-Frederique-Léopoldine-Georgine-Augusta-Alexandre-Elisabeth-Thérèse-Josephine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854, fille de Ernest, duc de Saxe-Altenbourg.
   2. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Elisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842; mariée 9 décembre 1865 à Frédéric-*Guillaume* Nicolas, duc de Mecklembourg-Schwérin. *Voyez* MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Cousins et cousines du roi

1° (Issus du mariage du feu prince *Frédéric*-Guillaume-Louis, cousin germain du roi, avec Wilhelmine-*Louise*, princesse d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799, mariée 21 novembre 1817, veuve 27 juillet 1863.)

1. Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820.
2. Frédéric-Guillaume-*George*-Ernest, né 12 février 1826.

2° (Issus du mariage du feu prince Frédéric-*Guillaume* Charles, frère du père, avec *Marie*, princesse de Hesse-Hombourg.)

1. Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815; mariée 22 octobre 1836 à *Charles*-Guillaume-Louis, 2e fils de feu Louis II, grand-duc de Hesse. *Voyez* HESSE GRAND DUCALE.
2. Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 octobre 1825, veuve, 10 mars 1864, de Maximilien II, roi de Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.

MAISON PRINCIÈRE DE HOHENZOLLERN

(*Branche cadette.*)

CHARLES-ANTOINE-FRÉDÉRIC-MAINRAD, né 7 septembre 1811, prince de Hohenzollern; succède le 27 août 1848; abdique 7 décembre 1849 le gouvernement de la principauté en faveur du roi de Prusse; marié 21 octobre 1834 à *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, fille de feu Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade.

De leur mariage :

1. *Léopold*-Etienne-Charles-Antoine, né 22 septembre 1835, prince héréditaire, marié 12 sept. 1861 à Dona *Antonia*-Maria-Fernanda-Micaëla-Gabriela, née 17 février 1845, fille de *Ferdinand*, roi de Portugal, et de la feue reine Dona *Maria II da Gloria*. *De ce mariage :*

1. *Guillaume*-Auguste-Charles-Joseph-Ferdinand-Pedro-Benoît, né 7 mars 1864.
2. *Ferdinand*-Victor-Albert-Maurad, né 24 août 1865.
3. *Charles-Antoine*-Frédéric-Guillaume-Louis, né 1er septembre 1868.

2. *Charles*-Ettel-Frédéric-Zephyrin-Louis, né 20 avril 1839, élu prince de Roumanie, 20 avril 1866; marié 15 novembre 1869 à *Elisabeth*, princesse de Wied, fille de feu Germain, prince de Wied.
3. *Frédéric*-Eugène-Jean, né 25 juin 1853.
4. *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 novembre 1845, mariée 25 avril 1867 à *Philippe*, comte de Flandre, frère du roi des Belges. *Voyez* BELGIQUE

Belle-Mère :

Catherine-Guillemette-Marie-Josèphe princesse de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfürst, née 1er janvier 1817, mariée au feu prince *Charles*-Antoine-Frédéric, frère de Charles-Antoine, veuve 11 juin 1853.

Sœurs.

1. *Caroline*-Joachime-Amélie-Antonia, née 6 juin 1810, veuve 13 décembre 1847 de *Frédéric*-François-Antoine, prince de Hohenzollern-Hechingen (branche aînée, éteinte en souche mâle), remariée.
2. *Frédérique*-Guillelmine, née 24 mars 1820, mariée 1er décembre 1841 à Joachim-Napoléon, marquis de Pepoli (Bologne).

ANHALT.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-NICOLAS, duc d'Anhalt, né 29 avril 1831, succède à son père le 22 mai 1871; marié 22 avril 1854 à

Antoinette-CHARLOTTE-MARIE-JOSÉPHINE-CAROLINE-FRIDA, née 17 avril 1838, princesse de Saxe-Altenbourg

De ce mariage :

1. *Léopold*-Frédéric-François-Ernest, né 18 juillet 1855, prince héréditaire.
2. Léopold-*Frédéric*-Edouard-Charles-Alexandre, né 19 août 1856.
3. *Elisabeth*-Marie-Frédérique-Amélie-Agnès, née 7 septembre 1857.
4. *Edouard*-George-Guillaume-Maximilien, né 18 avril 1861.
5. *Aribert*-Joseph-Alexandre, né 18 juin 1864.
6. *Alexandra*-Thérèse-Marie, née 4 avril 1868.

Sœurs du duc.

1. Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, mariée 28 avril 1853 au duc *Ernest* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* SAXE-ALTENBOURG.
2. *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837; mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric-Charles*-Nicolas, neveu du roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.

Cousins et cousines du duc.

(Issue du 1er mariage de feu *George*-Bernard, oncle du duc, avec *Caroline*-Auguste-Louise-Amélie, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt.)

1. *Louise*, née 22 juin 1826.

(Issus du 2e mariage morganatique de feu *George*-Bernard avec *Thérèse*-Emma d'Ermannsdorff, comtesse de Reina.)

2. *François*, né 2 septembre 1832, comte de Reina.
3. *Mathilde*, née 7 octobre 1833, comtesse de Reina; veuve, 27 novembre 1866 d'Othon de Kœnneritz.
4. *Emma*, née 5 avril 1837, comtesse de Reina.
5. *Marie*, née 8 mai 1839, comtesse de Reina.
6. *Rodolphe*, né 23 octobre 1842, comte de Reina.
7. *Charles*, né 15 mai 1844, comte de Reina.

(Issues du mariage de feu *Frédéric*-Auguste, oncle du duc, avec la princesse *Marie*-Louise-Charlotte de la Hesse électorale.)

1. *Adélaïde*-Marie, née 25 déc. 1833, épouse du duc de Nassau. *Voyez* PAYS-BAS.
2. *Mathilde*-Amalgonde, née 29 décembre 1837; mariée 30 mai 1862 à *Guillaume*-Charles-Auguste, prince de Schaumbourg-Lippe. *Voyez* LIPPE.
3. *Hilda*-Charlotte, née 13 décembre 1839.

Duchesse douairière d'Anhalt-Bernbourg.

Frédérique-Caroline-Julienne, née 9 octobre 1811, fille de feu *Guillaume*, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, veuve, 19 août 1863, d'*Alexandre*-Charles, dernier duc d'Anhalt-Bernbourg (branche éteinte).

AUTRICHE-HONGRIE.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier CHARLES), empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie etc., né 18 août 1830; monte sur le trône le 2 décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand Ier, et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc *François-Charles*-Joseph; marié 24 avril 1854 à

L'impératrice *Elisabeth*-AMÉLIE-EUGÉNIE, née 24 décembre 1837, fille de *Maximilien*-Joseph, duc en Bavière.

De ce mariage :

1. *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856, archiduchesse d'Autriche; mariée 19 avril 1873 au prince Léopold de Bavière.
2. *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858, prince héréditaire, archiduc d'Autriche.
3. *Marie-Valérie*-Mathilde-Amélie, née 22 avril 1868, archiduchesse d'Autriche.

Frères de l'empereur.

1. † *Maximilien Ier*, empereur du Mexique, né le 6 juillet 1832, décédé le 19 juin 1867. Veuve :

   Archiduchesse *Charlotte*-Marie-Amélie, fille de feu Léopold Ier, roi des Belges, née le 7 juin 1840, mariée à Bruxelles le 27 juillet 1857.
2. *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833; veuf, 15 septembre 1858, de *Marguerite*, fille de feu Jean, roi de Saxe; remarié 21 octobre 1862 à Marie-*Annonciade*-Isabelle, née 24 mars 1843, fille du feu roi Ferdinand II des Deux-Siciles; veuf, 1 mai 1871; remarié une 3e fois, 23 juillet 1873, à *Marie-Thérèse* de Bragance, née 24 août 1855, fille de feu l'infant Don Miguel de Portugal.

   Enfants du 2e mariage.

   1. *François-Ferdinand*-Charles, né 18 décembre 1863
   2. *Othon*-François-Joseph-Charles-Louis-Marie, né 21 avril 1865
3. *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père de l'empereur

François-Charles-Joseph, né 7 décembre 1802, archiduc d'Autriche, fils du 2e mariage de feu l'empereur François Ier, marié 4 novembre 1824 à l'archiduchesse *Sophie*-Frédérique-Dorothée-Wilhelmine de Bavière, veuf 28 mai 1872.

Oncle et tante de l'empereur, frère et sœur du père.

1. FERDINAND Ier (Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin), empereur d'Autriche; né 19 avril 1793, renonce au trône en faveur de son neveu, *François-Joseph* 2 décembre 1848; marié par procuration 12 février 1831, et en personne 27 du même mois à

   Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu *Victor-Emmanuel Ier*, roi de Sardaigne.
2. *Marie*-Clémentine-Françoise-Joséphine, née 1er mars 1798, archiduchesse d'Autriche; veuve, 10 mars 1851, de *Léopold* des Deux-Siciles, prince de Salerne.

Cousins et cousines de l'empereur, descendants des frères décédés de feu l'empereur François Ier, grand-père de l'empereur

1° Enfants de l'archiduc *Ferdinand*-Joseph-Baptiste (Ferdinand III, comme grand-duc de Toscane). Voyez *Branche de Toscane* ci-après.

2° Enfants de l'archiduc *Charles*-Louis-Jean Joseph-Laurent, mort 30 avril 1847; de son mariage avec *Henriette*-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, fille de feu le prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilbourg

1. *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, veuf, 2 avril 1864, de *Hildegarde*-Louise, fille de feu Louis Ier, roi de Bavière. *De ce mariage :*

   Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845; mariée 18 janvier 1865 au duc *Philippe* de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.

2. *Charles-Ferdinand*, né 2 juillet 1818, marié 18 avril 1851 à Françoise-*Elisabeth*-Marie, fille de l'archiduc *Joseph*, palatin. *De ce mariage:*
   1. *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856.
   2. *Marie-Christine*-Henriette-Désirée-Félicite-Reinière, née 21 juillet 1858
   3. *Charles-Etienne*, né 5 septembre 1860.
   4. *Eugène-Ferdinand*-Pie-Bernard-Felix-Marie, né 21 mai 1863.
3. Marie-*Caroline*-Louise-Christine, née 10 septembre 1825; mariée 21 février 1852 à l'archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean, né 11 janvier 1827. *Voyez* ci-après.
4. *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827.

3e Enfants de l'archiduc *Joseph* Antoine Jean, palatin de Hongrie, de son 3e mariage avec Marie Dorothée, fille de Louis Frédéric, duc de Wurtemberg.

1. Françoise-*Élisabeth*-Marie, née 17 janvier 1831; veuve, 15 déc. 1849, de *Ferdinand* d'Este, duc de Modène; remariée 18 avril 1854 à l'archiduc *Charles-Ferdinand*. *Voyez* ci-dessus.
2. *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833; marié 12 mai 1864 à Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, née 8 juillet 1846, fille du duc *Auguste* de Saxe-Cobourg-Gotha. *De ce mariage:*
   1° *Marie*-Dorothée-Amélie, née 14 juin 1867.
   2° *Joseph*-Auguste-Victor, né 9 août 1872.
3. *Marie*-Henriette-Anne, née 23 août 1836, mariée par procuration 10 août 1853, et en personne 22 du même mois, à *Léopold*-Louis-Philippe, duc de Brabant, prince royal, à présent *Léopold II*, roi des Belges. *Voyez* BELGIQUE.

4e Enfants de l'archiduc *Reinier*, mort 16 janvier 1853, et de feu *Marie-Élisabeth*-Charlotte-Josephine, princesse de Sardaigne.

1. *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustache-Gérard, né 6 juin 1823.
2. *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroy-Cyriaque, né 8 août 1824.
3. *Sigismond*-Leopold-Marie-Reinier-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.
4. *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-François-Ignace, né 11 janvier 1827; marié 21 février 1852 à Marie-*Caroline*-Louise-Christine, fille de feu l'archiduc Charles.
5. *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828.

BRANCHE GRAND-DUCALE DE TOSCANE.

FERDINAND IV (Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphael-Reinier-Janvier), né 10 juin 1835, archiduc d'Autriche; succède à son père le grand-duc Léopold II par suite de l'acte d'abdication du 21 juillet 1859; veuf, 17 février 1903, de *Anne*-Marie-Maximilienne, etc., fille de feu Jean, roi de Saxe; remarié 12 janvier 1868 à

Alice-Marie-Caroline-Ferdinande-Rachel-Jeanne-Philomène, née 27 décembre 1849, fille de feu le duc Charles III de Parme.

Fille du premier mariage:

Marie-*Antoinette*-Leopoldine-Annonciade-Anne-Amélie, etc., née 10 janvier 1858.

Frères et sœurs.

(Issus du 2e mariage du grand-duc Léopold II avec Marie-*Antoinette* des Deux-Siciles.)

1. Marie-*Isabelle*-Annonciade-Jeanne-Josephine-Emilia-Apolonia-Filomena-Virginie-Gabrielle, née 21 mai 1834, archiduchesse d'Autriche; mariée 10 avril 1850 à *François-de-Paule*-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, frère de feu le roi Ferdinand II des Deux-Siciles.
2. *Charles*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Philippe-Jacques-Janvier-Louis-Gonzague-Reinier, archiduc d'Autriche, né 30 avril 1839; marié 19 sept. 1861 à *Marie-Immaculée*, née 14 avril 1844, fille du feu roi Ferdinand II des Deux-Siciles. *De ce mariage:*
   1. Marie-*Thérèse*-Antonie-Immaculée-Leopoldine, etc., née 18 sept. 1862.
   2. *Léopold*-Salvator-Marie-François-Joseph, etc., né 15 octobre 1863.
   3. *François*-Sauveur-Marie-Joseph, etc., né 21 août 1866.
   4. *Caroline*-Marie-Immaculée, née 5 septembre 1869.
   5. *Albert-Salvator*-Marie-Joseph, né 22 novembre 1871.
   6. *Antoinette*-Immaculée-Joséphine, née 18 avril 1874.

3. Marie-*Louise*-Annonciade-Anne-Jeanne-Josèphe-Antoinette-Filomena-Apollonia-Tommasa, née 31 oct. 1845, archiduchesse d'Autriche, mariée 31 mai 1865 au prince *Charles* d'Isembourg-Birstein.
4. *Louis*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847, archiduc d'Autriche.
5. Jean-*Népomucène*-Marie-Annonciade-Joseph-Jean-Baptiste-Ferdinand-Balthazar-Louis-Gonzague-Pierre-Alexandre-Zanobi-Antonin, archiduc d'Autriche, né 25 novembre 1852.

Mère du grand-duc.

Marie-*Antoinette*, née 19 décembre 1814, fille de feu *François Ier*, roi des Deux-Siciles; mariée le 7 juin 1833 à *Léopold II*, grand-duc de Toscane, veuve le 29 janvier 1870.

BRANCHE DUCALE DE MODÈNE.

François V (Ferdinand-Gémmien), né 1er juin 1819, archiduc d'Autriche-Este; succède à son père le duc *François IV*, 21 janvier 1846, marié 30 mars 1842 à *Aldegonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, fille de feu *Louis Ier*, roi de Bavière.

Sœurs

1. Marie *Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, archiduchesse d'Autriche; mariée 7 novembre 1846 à *Henri*-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné *d'Artois*, duc de Bordeaux, aujourd'hui comte de Chambord.
2. *Marie*-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 février 1824, mariée 6 février 1847 à *Jean-Charles*-Marie-Isidore de Bourbon, infant d'Espagne.

Nièce du duc.

Marie-Thérèse-Dorothée-Henriette, née 2 juillet 1849, archiduchesse d'Autriche, fille de feu *Ferdinand*-Charles-Victor, frère du duc François, et de Françoise-*Elisabeth*-Marie, archiduchesse d'Autriche, mariée 20 février 1868 à *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred de Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.

BADE.

FRÉDÉRIC (Guillaume-Louis), né 9 septembre 1826, grand-duc de Bade, duc de Zæhringen, fils de feu le grand-duc *Léopold;* succède à son père, à la place de son frère *Louis*, 24 avril 1852, avec le titre de régent, prend le titre de grand-duc, 5 septembre 1856; marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie-Elisabeth, née 3 déc. 1838, fille de *Guillaume Ier*, empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

De ce mariage:

1. *Frédéric-Guillaume*-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857, *grand-duc héréditaire*
2. Sophie-Marie-*Victoria*, née 7 août 1862
3. *Louis-Guillaume*-Charles-Frédéric-Berthold, né 12 juin 1865.

Frères et sœurs du grand duc.

1. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, margrave de Bade, mariée 3 mai 1842 au duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha. *Voyez* SAXE.
2. Louis-*Guillaume*-Auguste, né 18 décembre 1829; margrave de Bade; marié 11 février 1863 à *Marie*-Maximilianowna-Romanowska de Leuchtenberg, née 16 oct. 1841, petite-fille de feu l'empereur de Russie Nicolas Ier. *De ce mariage:*
   1. Sophie-*Marie*-Louise-Joséphine-Amélie, née 20 juillet 1865.
   2. *Maximilien*-Alexandre-Frédéric-Guillaume, né 10 juillet 1867.

3. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, margrave de Bade, marié morganatiquement le 17 mai 1871 à *Rosalie*-Louise, comtesse de Rhena, née baronne de Beust 10 juin 1841.
4. *Marie*-Amélie-[illegible] 20 novembre 1834, margrave de Bade, mariée 11 septembre 1858 au prince *Ernest*-Leopold-Victor-Charles de Linange.
5. *Cécile*-Auguste-(*Olga*-Feodorowna), née 21 septembre 1839, margrave de Bade; mariée 28 août 1857 au grand-duc Michel-Nicolaievitch, frère de l'empereur de Russie.

Oncle du grand-duc, frère du père.

Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 décembre 1796, margrave de Bade.

Cousines du grand-duc.

(Issues du mariage de feu *Guillaume*-Louis-Auguste, frère aîné du père, avec *Elisabeth*-Alexandrine-Constance de Wurtemberg.)

1. *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834, margrave de Bade, mariée 9 novembre 1858 à Gonthier-Frédéric-*Woldemar*, prince de Lippe. *Voyez* LIPPE-DETMOLD.
2. *Pauline*-Sophie-Elisabeth-Marie, née 18 décembre 1835, margrave de Bade.
3. *Léopoldine*-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 21 février 1837, margrave de Bade; mariée 24 septembre 1862 à *Hermann*-Ernest-François-Bernard, prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants issus du mariage du feu grand-duc *Charles*-Louis-Frédéric avec la feue grande-duchesse *Stephanie*, fille adoptive de l'empereur Napoléon Ier.

1. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, margrave de Bade; mariée 21 octobre 1834 à *Charles*-Antoine, prince de Hohenzollern. *Voyez* ALLEMAGNE.
2. *Marie*-Amélie-Elisabeth-Caroline, née 11 octobre 1817, margrave de Bade; veuve, 15 juillet 1863, de *Guillaume*-Alexandre-Antoine-Archibald, duc de Hamilton et Brandon, duc de Chatelleroult.

BAVIÈRE.

LOUIS II (OTHON-FRÉDÉRIC-GUILLAUME) né 25 août 1845, roi de Bavière; succède à son père, le feu roi Maximilien II, 10 mars 1864.

Frère du roi.

Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Reine douairière, mère du roi.

FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE-AUGUSTE-*Marie*-HEDWIGE, née 15 octobre 1825, fille du feu prince Frédéric-Guillaume-Charles, once du roi de Prusse; veuve 1er mars 1864.

Oncles et tantes du roi.

1. † *Othon Ier*, roi de Grèce, né 1er juin 1815, décédé 26 juillet 1867. Veuve: Marie-Frédérique-*Amélie*, fille de feu Paul-Frédéric-*Auguste*, grand-duc d'Oldenbourg, née 21 décembre 1818, mariée 22 novembre 1836.
2. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821; veuf, en mai 1864, de *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Josephine, fille de feu Leopold II, grand-duc de Toscane. *De leur mariage*:
   1. *Louis*-Leopold-Joseph-Marie-Aloys-Alfred, né 7 janvier 1845; marié 20 février 1868 à *Marie*-Thérèse, archiduchesse d'Autriche-Este. *De ce mariage*:
      a) *Ruprecht*-Marie-Luitpold-Ferdinand, né 18 mai 1869.
      b) *Adelgonde*, née 17 octobre 1870.
      c) *Marie*-Ludwige-Thérèse, née 6 juillet 1872.
      d) *Charles*-Marie-Luitpold, né en 1874.
   2. *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 février 1846, marié 19 avril 1873 à Gisèle, archiduchesse d'Autriche. *De ce mariage*: *Elisabeth*-Marie-Auguste, née 8 janvier 1874.
   3. *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.
   4. François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert-Marie, né 6 juillet 1852.

3. *Adlegonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Marie-Sophie-Louise, née 19 mars 1823; mariée 30 mars 1842 à *François V*, archiduc d'Autriche-Este, duc de Modène. *Voyez* AUTRICHE.
4. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.
5. *Adalbert*-Guillaume-George-Louis, né 19 juillet 1828; marié 2 août 1856 à *Amélie*-Philippine, fille de l'infant d'Espagne *François-de-Paule*-Antoine-Marie. *De ce mariage*
   1. *Louis-Ferdinand*-Marie-Charles-Adalbert-Constantin, né 2 octobre 1859.
   2. *Alphonse*-François-d'Assise, né 24 janvier 1862.
   3. Marie-*Isabelle*-Louise-Amélie-Elvire-Blanche-Léonore, née 31 août 1863.
   4. Elvire-Alexandra-Marie-Cécile-Claire-Eugénie, née 22 décembre 1868.

Grand-oncle et grand'tantes du roi, frère et sœurs du roi Louis Ier, grand-père du roi.

(Enfants du 1er mariage du feu roi Maximilien-Joseph avec la princesse Wilhelmine-Auguste, fille de George, prince de Hesse-Darmstadt.)

1. *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795.

(Filles du 2e mariage du feu roi Maximilien-Joseph avec la princesse Frédérique-Wilhelmine-Caroline, fille de feu Charles-Louis, prince héréditaire de Bade.)

2. *Amélie*-Auguste, reine douairière de Saxe, née 13 novembre 1801.
3. *Marie*-Léopoldine-Anne-Wilhelmine, reine douairière de Saxe, née 27 janv. 1805.
4. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, épouse du duc *Maximilien*. *Voyez* ci-après *Branche ducale*.

BRANCHE DUCALE.

Ci-devant Palatine de Deux Ponts-Birkenfeld.

JOSEPH-*Maximilien*, duc en Bavière, né 4 décembre 1808; marié 9 septembre 1828 à *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, grand'tante du roi de Bavière. *De ce mariage*.

1. *Louis*-Guillaume, né 21 juin 1831.
2. *Hélène*-Caroline-Thérèse, née 4 avril 1834, mariée 24 août 1858 à *Maximilien*, prince héréditaire de Tour-et-Taxis; veuve 20 juin 1867.
3. *Elisabeth*-Amélie-Eugénie, née 24 décembre 1837; mariée à François-Joseph Ier, empereur d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE.
4. *Charles-Théodore*, né 9 août 1839; veuf, 10 mars 1867, de *Sophie*-Marie-Frédérique, fille de feu *Jean*, roi de Saxe. *De leur mariage :*
   Amélie-Marie, née 24 décembre 1865.
5. *Marie*-Sophie-Amélie, née 4 octobre 1841; mariée 3 février 1859 au roi *François II* (Deux-Siciles).
6. *Mathilde*-Ludovique, née 30 septembre 1843; mariée 5 juin 1861 à *Louis*-Marie, comte de Trani, fils du 2e mariage de feu Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.
7. *Sophie*-Charlotte-Auguste, née 22 février 1847, mariée 28 septembre 1868 à *Ferdinand* d'Orléans, duc d'Alençon.
8. *Maximilien*-Emmanuel, né 7 décembre 1849.

BELGIQUE.

LÉOPOLD II (LOUIS-PHILIPPE-MARIE-VICTOR), né 9 avril 1835; succède à son père, feu le roi *Léopold Ier*, 10 décembre 1865; marié par procuration 10, et en personne 22 août 1853, à

Marie-HENRIETTE-ANNE, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie.

De ce mariage :

1. *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858.
2. *Stéphanie*-Clotilde-Louise-Hermance-Marie-Charlotte, née 21 mai 1864.
3. *Clémentine*-Albertine-Marie-Léopoldine, née 29 juillet 1872.

Frère et sœur du roi.

Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, comte de Flandre, né 24 mars 1837; marié 25 mars 1867 à *Marie*-Louise-Alexandrine, fille de *Charles-Antoine*, prince de Hohenzollern-Sigmaringen. *De ce mariage :*

1. *Baudouin*-Léopold-Philippe-Marie-Charles-Antoine-Joseph-Louis, né 3 juin 1869.
2. *Henriette*-Marie-Charlotte-Antoinette, née 30 novembre 1870.
3. *Joséphine*-Caroline-Marie-Albertine, née 18 octobre 1872.

Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840; veuve, 19 juin 1867, de Ferdinand-*Maximilien*, archiduc d'Autriche, empereur du Mexique.

BRÉSIL.

DOM PEDRO II D'ALCANTARA (JEAN-CHARLES-LÉOPOLD-SALVADOR-BIBIANO-XAVIER-DA-PAULA-LÉOCADIO-MICHEL-GABRIEL-RAPHAEL-GONZAGA), né 2 décembre 1825; empereur du Brésil (sous tutelle) 7 avril 1831, par l'abdication de feu Dom Pedro Ier, son père; prend lui-même les rênes du gouvernement, 23 juillet 1840; marié par procuration 30 mai 1843, et en personne 4 septembre suivant, à

THÉRÈSE-*Christine-Marie*, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles

De ce mariage :

1. *Isabelle*-Christine-Léopoldine, etc., née 29 juillet 1846, *princesse impériale*, mariée 15 octobre 1864 à *Gaston* d'Orléans, comte d'Eu.

Sœurs de l'empereur.

(Du 1er mariage de feu l'empereur Dom Pedro Ier avec Léopoldine-Caroline-Joséphine, archiduchesse d'Autriche.)

1. *Januaria*, née 11 mars 1822; mariée à *Louis*, comte d'Aquila, frère de feu le roi Ferdinand II, des Deux-Siciles.
2. *Françoise*-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine, etc., née 2 août 1824; mariée 1er mai 1843 à *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville.

BRUNSWICK.

GUILLAUME (AUGUSTE-LOUIS-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC), né 25 avril 1806, duc de Brunswick, 25 avril 1831, à la place de son frère le feu duc Charles, par suite d'arrangements de famille, et sur la demande de la diète germanique.

DANEMARK.

Maison royale de Danemark.

CHRISTIAN IX, roi de Danemark, né 8 avril 1818; succède au roi Frédéric VII 15 novembre 1863, en vertu du traité de Londres du 8 mai 1852 et de la loi sur la succession au trône du 31 juillet 1853; marié 26 mai 1842 à

Louise-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-AUGUSTE-JULIE, née 7 septembre 1817 fille de Guillaume, landgrave de la Hesse électorale.

De ce mariage :

1. Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles, prince royal, né 3 juin 1843, marié 28 juillet 1869 à *Louise*-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de feu le roi de Suède *Charles XV*. *De ce mariage :*
   1. *Chrétien*-Frédéric-[illegible]-Albert-Alexandre-Guillaume, né 26 septembre 1870.
   2. Christian-Frédéric-*Charles*-Georges-Waldemar-Axel, né 3 août 1872.
2. *Alexandra*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844; mariée 10 mars 1863 à Albert-Edouard, prince de Galles. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.
3. *George Ier* (Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe), né 24 décembre 1845, roi des Hellènes. *Voyez* GRÈCE.
4. Maria-Feodorowna (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), née 26 novembre 1847; mariée 9 novembre 1866 à *Alexandre*-Alexandrowitch, grand-duc héritier de Russie. *Voyez* RUSSIE.
5. *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853.
6. *Waldemar*, né 27 octobre 1858.

Veuve du roi Christian VIII, petit-fils du bisaïeul du roi.

Caroline-Amélie, née 28 juin 1796; fille de feu Frédéric-Christian, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; veuve 20 janvier 1848.

Filles du roi Frédéric VI, petit fils du bisaïeul du roi

1. *Caroline*, née 28 octobre 1793; veuve, 29 juin 1863, de Frédéric-Ferdinand, prince héréditaire de Danemark.
2. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janvier 1808; mariée 19 mai 1838 à Charles, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

Famille du roi.

Frères et sœurs du roi

1. *Frédérique*-Caroline-Julienne, née 9 octobre 1811, duchesse douairière d'Anhalt-Bernbourg.
2. *Charles*, né 30 septembre 1813, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg; succède à son père, le duc Frédéric-*Guillaume*-Paul-Léopold, 17 février 1831; marié 19 mai 1838 à Wilhelmine-Marie, fille du roi Frédéric VI. *Voyez* plus haut.
3. *Frédéric*, né 23 octobre 1814, marié 16 octobre 1841 à *Adélaïde*-Christine-Julienne-*Charlotte*, née 9 mars 1821, princesse de Lippe-Schaumbourg. *De ce mariage :*
   1. Marie-Caroline-*Auguste*-Ida-Louise, née 27 février 1844.
   2. *Frédéric*-Ferdinand-George-Christian-Charles-Guillaume, né 12 octobre 18[illegible].
   3. *Louise*-Caroline-Julienne, née 6 janvier 1858.
   4. *Marie*-Wilhelmine-Louise-Ida-Frédérique-Mathilde-Hermine, née 31 août 18[illegible].
   5. *Albert*-Christian-Adolphe-Charles Eugène, né 15 mars 1863.
4. *Guillaume*, né 10 avril 1816.
5. *Louise*, née 18 novembre 1820.
6. *Jules*, né 14 octobre 1824.
7. *Jean*, né 5 décembre 1825.

Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

FRÉDÉRIC (CHRÉTIEN-AUGUSTE), né 6 juillet 1829; succède à son père par suite de la renonciation de ce prince en sa faveur; marié 11 septembre 1856 à *Adélaïde*-Victoire, princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

De ce mariage :

1. *Auguste* Victoire-Frédérique-Louise-Marie, née 22 octobre 1858.
2. Victoire-Frédérique-Auguste-Marie-*Caroline-Mathilde*, née 20 janvier 1860.
3. Ernest-Gontran, né 11 août 1862, prince héréditaire.
4. Feodora *Louise-Sophie*-Adelaïde-Henriette-Amélie, née 8 avril 1866.

Frère et sœurs du duc

1. Caroline-*Amélie*, née 10 janvier 1826.
2. Frédéric-*Chrétien*-Charles-Auguste, né 22 janvier 1831; marié 5 juillet 1866 à *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846, fille de la reine Victoria. *De leur mariage :*
   1. *Chrétien-Victor*-Albert, né 14 avril 1867.
   2. *Albert*-Jean-Charles, né 2 février 1869.
   3. *Victoria-Louise*-Sophie, née 3 mai 1870.
   4. Françoise-Joséphine-*Louise-Augustine*, né 12 août 1872.
3. Caroline-Christienne-Auguste-Emilie-*Henriette*-Elisabeth, née 22 août 1833, mariée 28 février 1871 au Dr Esmarch.

Père du duc.

Chrétien (Charles-Frédéric-August), né 19 juin et 17 juillet, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, veuf, 11 mars 1867, de *Louise*-Sophie, née 22 septembre 1796, fille du comte de Danneskiold-Samsoë.

Oncle et tante du duc.

1. *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, veuve du roi de Danemark Chrétien VIII.
2. †*Frédéric*-Emile-Auguste, né 23 août 1800, décédé 2 juillet 1865; veuf, 10 septembre 1828, de *Henriette*, comtesse de Danneskiold-Samsoë. *De leur mariage :*
   Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 16 novembre 1830, marié 17 mai 1870, à Carmélite Eisenbat.

Cousines du duc.

(Filles du feu prince Frédéric-Charles-*Emile*, grand-oncle du duc.)

1. *Charlotte*-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 janvier 1803.
2. *Pauline*-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 février 1804.

ESPAGNE.

. . . . . .

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

VICTORIA Ire (ALEXANDRINE), née 24 mai 1819; reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande; fille de feu *Edouard*-Auguste, duc de Kent et Strathern, frère des rois George IV et Guillaume IV; succède à ce dernier 20 juin 1837; veuve, 14 décembre 1861, du prince François-*Albert*-Auguste-Charles-Emmanuel, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

De ce mariage :

1. *Victoria*-Adelaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, princesse royale; mariée 2 janvier 1858 à *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, fils de *Guillaume Ier*, roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.

2 *Albert-Édouard*, prince de Galles, né 9 novembre 1841; marié 10 mars 1863 à *Alexandra*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844; fille de *Chrétien IX*, roi de Danemark. *De ce mariage*.

1. *Albert-Victor* Chrétien-Édouard, né 8 janvier 1864.
2. *George*-Frédéric-Ernest-Albert, né 3 juin 1865.
3. *Louise*-Victoria-Alexandra-Dagmar, née 20 février 1867.
4. *Victoria*-Alexandra-Olga-Marie, née 6 juillet 1868.
5. *Maud*-Charlotte-Mary-Victoria, née 26 novembre 1869.

3. *Alice*-Mathilde-Mary, née 25 avril 1843, mariée à Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, neveu du grand-duc de Hesse. *Voyez* HESSE GRAND-DUCALE
4. *Alfred*-Ernest-Albert, né 6 août 1844; marié 23 janvier 1874 à Marie-Alexandrowna, née 17 octobre 1853, fille d'Alexandre II, empereur de Russie.
5. *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846; mariée 5 juillet 1866 à Frédéric-*Chrétien*-Charles-Auguste de Schleswig-Holstein. *Voyez* DANEMARK.
6. *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848; mariée 21 mars 1871 à John Douglas Sutherland Campbell, marquis de Lorne, fils du duc d'Argyll.
7. *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.
8. *Léopold*-George-Duncan-Albert, né 7 avril 1853.
9. *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Tante de la reine.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, fille de feu Frédéric, landgrave de la Hesse électorale; veuve, 8 juillet 1850, de *Adolphe-Frédéric*, duc de Cambridge. *De leur mariage*.

1. *George*-Guillaume-Frédéric-Charles, né 26 mars 1819, duc de Cambridge.
2. *Auguste*-Caroline-Charlotte-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822; mariée 28 juin 1843 à *Frédéric-Guillaume*, grand-duc de Mecklembourg-Strelitz. *Voyez* MECKLEMBOURG.
3. *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, née 27 novembre 1833, mariée 12 juin 1866 à François de Teck, prince de Wurtemberg

BRANCHE ROYALE DE HANOVRE.

Cousin de la reine.

GEORGE V (FRÉDÉRIC-ALEXANDRE-CHARLES-ERNEST-AUGUSTE), né 27 mai 1819, prince de la Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland, duc de Brunswick et Lunebourg; succède 18 novembre 1851 à son père le feu roi *Ernest-Auguste*, marié 18 février 1843 à

Marie-ALEXANDRINE, née 14 avril 1818, fille de feu *Joseph*, duc de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage:

1. *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-George-Frédéric, né 21 septembre 1845.
2. *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.
3. *Marie*-Ernestine-Josephine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Elisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

GRÈCE.

GEORGE Ier (CHRÉTIEN-GUILLAUME-FERDINAND-ADOLPHE), fils de Christian IX, roi de Danemark, né 24 décembre 1845; roi des Hellènes, élu 30 mars 1863; marié, 27 octobre 1867, à

Olga-Constantinowna, née 3 septembre 1851, fille du grand-duc Constantin-Nicolaïevitch, frère de l'empereur de Russie Alexandre II.

De ce mariage:

1. *Constantin*, duc de Sparte, né 2 août 1868.
2. *George*, né 24 juin 1869.
3. *Alexandra*, née 31 août 1870.
4. *Nicolas*, né le 21 janvier 1872.

HAWAI (ROYAUME D').

KALAKAMA (DAVID), né 16 novembre 1836, élu roi 12 février 1874, succède au roi William Lunalilo, décédé 4 février 1874.

Reine.

Kaprolani, mariée en 1862 au roi actuel.

Frère du roi.

William Pitt Leleiohoku, n 10 janvier 1855, héritier présomptif et successeur désigné par le ro..

Reine douairière.

Emma, née 2 janvier 1836; veuve, 30 novembre 1863, du roi Kamehameha IV.

HESSE.

I. LIGNE CADETTE RÉGNANTE.

Branche grand-ducale.

LOUIS III, né 9 juin 1806, grand-duc, co-régent depuis le 5 mars 1848; succède à son père, feu le grand-duc Louis II, 16 juin 1848; veuf, 25 mai 1862, de *Mathilde*-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, fille de feu *Louis*, roi de Bavière.

Frères et sœur du grand duc

1. *Charles* Guillaume-Louis, né 23 avril 1809; marié 22 octobre 1836 à Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du feu prince *Guillaume*, oncle de l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse. *De ce mariage :*
   1. Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, né 12 septembre 1837, marié 1er juillet 1862 à *Alice*-Mathilde-Mary, née 25 avril 1843, 2e fille de Victoria Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. *De ce mariage :*
      a) *Victoria*-Elisabeth-Mathilde Alberta-Marie, née 5 avril 1863.
      b) *Elisabeth*-Alexandra-Louise-Alice, née 1er novembre 1864.
      c) *Irène*-Marie-Louise-Anne, née 11 juillet 1866.
      d) *Ernest-Louis*-Charles-Albert-Guillaume, né 25 novembre 1868.
      e) *Victoria*-Alice-Hélène-Louise-Béatrice, née 6 juin 1872.
   2. *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 nov. 1838.
   3. *Guillaume*-Louis-Frédéric-George-Emile-Philippe-Gustave-Ferdinand, né 16 novembre 1845.
2. *Alexandre*-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Emile, né 15 juillet 1823, marié 28 octobre 1851 à *Julie*, née 12 novembre 1825, princesse de Battenberg, fille de feu le général Cte Maurice d'Haucke. *De ce mariage* (princes et princesse de Battenberg) :
   1. *Marie*-Caroline, née 15 juillet 1852, mariée 29 avril 1871 à Gustave, comte d'Erbach-Schönberg.
   2. *Louis*-Alexandre, né 24 mai 1854.
   3. *Alexandre*-Joseph, né 5 avril 1857.
   4. *Henri*-Maurice, né 5 octobre 1858.
   5. *François-Joseph*, né 24 septembre 1861.
3. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie* (*Maria-Alexandrowna*), née 8 août 1824; mariée 28 avril 1841 à *Alexandre II*, empereur de Russie. *Voyez* RUSSIE.

II. LIGNE AÎNÉE, NON RÉGNANTE.

1. *Branche électorale.*

FREDERIC-GUILLAUME Ier, né 20 août 1802; succède à son père, l'électeur Guillaume II, 20 novembre 1847; marié morganatiquement à

GERTRUDE, princesse de Hanau, comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806. *De ce mariage* (princes et princesses de Hanau et comtes et comtesses de Schaumbourg):

1. *Auguste*-Marie-Gertrude, née 21 septembre 1829; mariée 17 juillet 1849 à *Ferdinand*-Maximilien, prince d'Isenbourg-Budingen-Wæchtersbach.
2. *Frédéric*-Guillaume, né 18 novembre 1832.
3. *Maurice*-Philippe-Henri, né 4 mai 1834.
4. *Guillaume*, né 19 décembre 1836; marié 30 janvier 1866 à *Elisabeth*-Guillemette-Auguste-Marie, née 5 mars 1841, fille de feu le prince George de Schaumbourg-Lippe, divorcé en juin 1868.
5. *Marie*-Auguste, née 22 août 1839; mariée 27 décembre 1857 à *Guillaume*, prince de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, divorcée 18 mars 1872.
6. *Charles*, né 29 novembre 1840.
7. *Henri*-Frédéric-Guillaume-Louis-Armand, né 8 décembre 1842.
8. *Philippe*-Frédéric-Guillaume, né 29 décembre 1844.

Sœur de l'électeur.

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 septembre 1804, mariée 23 mars 1825 à *Bernard*, duc de Saxe-Meiningen-Hildburghausen. *Voyez* SAXE-MEININGEN.

Cousins et cousines de l'électeur.

(Issus du feu landgrave *Frédéric*, grand-oncle de l'électeur.)

1. †*Guillaume*, né 24 décembre 1787, décédé 5 septembre 1867; marié 10 novembre 1810 à *Charlotte*-Louise, fille de Frédéric (mort prince héréditaire de Danemark), née 30 octobre 1789, décédée 28 mars 1864. *De leur mariage*:
   1. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, veuve, 4 décembre 1864, du prince *Frédéric* Auguste d'Anhalt.
   2. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817; mariée 26 mai 1842 à *Chrétien IX*, roi de Danemark. *Voyez* DANEMARK.
   3. *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, né 26 novembre 1820; veuf, 10 août 1844, de *Alexandra*-Nicolaïewna, 3e fille de feu l'empereur de Russie Nicolas Ier; remarié 26 mai 1853 à *Anne*-Marie-Frédérique, née 17 mai 1836, fille du prince *Charles* de Prusse. *Du 2e mariage*:
      a) *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854.
      b) *Elisabeth*-Charlotte-Alexandra-Marie-Louise, née 13 juin 1861.
      c) *Alexandre*-Frédéric-Guillaume-Albert-George, né 25 janvier 1863.
      d) *Frédéric-Charles*-Louis-Constantin, né 1er mai 1868.
      e) *Marie*-Polyxène-Olga-Victoire-Dagmar-Anne, née 29 avril 1872.
   4. *Auguste*-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 octobre 1823, veuve, 6 janvier 1873, de Charles-Frédéric, baron de Blixen-Finneke.
2. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790.
3. *George*-Charles, né 14 janvier 1793.
4. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794; veuve, 19 août 1850, de George, comte Von der Decken, seigneur de Œrschstheil.
5. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796; veuve, 6 septembre 1860, du grand-duc *George* de Mecklembourg-Strelitz. *Voyez* MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.
6. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, veuve, 8 juillet 1850, de *Adolphe*-Frédéric, duc de Cambridge. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

2. *Branches cadettes.*

a. HESSE-PHILIPPSTHAL.

ERNEST (EUGÈNE-CHARLES), né 20 décembre 1846, succède à son père, le landgrave Charles, à la mort de celui-ci, 12 février 1868.

Frère du landgrave.

Charles-Alexandre, né 3 février 1853.

Mère du landgrave.

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, fille de feu le duc *Eugène* de Wurtemberg, veuve, 12 février 1868, du landgrave Charles.

Cousine du landgrave.

Marie-Thérèse, née 14 janvier 1793, fille de feu le landgrave *Louis*, frère du grand-père du landgrave actuel.

b. HESSE-PHILIPPSTHAL-BARCHFELD.

ALEXIS (GUILLAUME-ERNEST), né 13 septembre 1829, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, succède à son père, le landgrave *Charles*, 17 juillet 1854; marié 27 juin 1854 à

MARIE-*Louise*-ANNE, née 1er mars 1829, fille du prince *Charles* de Prusse, divorcée 6 mars 1861.

Sœur consanguine du landgrave.

(Issue du 1er mariage du feu landgrave *Charles* avec Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie, princesse de Hohenlohe-Ingelfingen.)

Berthe-Marie-Wilhelmine-Caroline-Louise, née 26 octobre 1818; mariée 27 juin 1839 à *Louis*-Guillaume, prince de Bentheim-Bentheim et de Bentheim-Steinfurt.

Frère du landgrave.

(Issu du 2e mariage du feu landgrave *Charles* avec Sophie-*Caroline*-Pauline, princesse de Bentheim-Steinfurt.)

Guillaume-Frédéric-Ernest, né 3 octobre 1831; marié 27 décembre 1857 à *Marie*-Auguste, princesse de Hanau, née 22 août 1839, divorcé 18 mars 1872; remarié 16 août 1873 à *Julienne*-Augusta-Henriette-Emilie-Charlotte, née 5 janvier 1842, fille du prince Louis de Bentheim-Bentheim et de Bentheim-Steinfurt.

Enfants du 1er mariage :

1. *Frédéric-Guillaume*, né 2 novembre 1858.
2. *Charles-Guillaume*, né 18 mai 1861.
3. *Sophie*-Gertrude-Auguste-Berthe-Elisabeth, née 8 juin 1864.
4. Caroline-*Louise*, née 12 décembre 1868.

Mère du landgrave

Sophie-Caroline-Pauline, née 1er janvier 17[illegible], veuve, 17 juillet 1854, du landgrave *Charles*.

ITALIE.

VICTOR-EMMANUEL II (MARIE-ALBERT-EUGÈNE-FERDINAND-THOMAS), né 14 mars 1820, roi d'Italie, succède 23 mars 1849 à son père, feu *Charles-Albert*, roi de Sardaigne, en vertu de l'abdication de celui-ci; veuf, 20 janvier 18[illegible], de Marie-*Adélaïde*-Françoise-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 juin 1822, archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'archiduc Reinier.

De ce mariage

1. *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843; mariée 30 janvier 1859 au prince Joseph-Paul-*Napoléon*.
2. *Humbert*-Berthier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844, prince royal, marié 22 avril 1868 à sa cousine Marguerite, princesse de Savoie, fille du feu duc de Gênes. *De ce mariage :*
   Victor-Emmanuel-Ferdinand, prince de Naples, né 11 novembre 1869.
3. *Amédée*-Ferdinand-Marie, né 30 mai 1845, duc d'Aoste; marié 31 mai 1867 à *Marie*, princesse della Cisterna. *De leur mariage :*
   1. *Emmanuel* Philibert-Victor-Eugène-Genova-Joseph-Marie, né 13 janvier 1869.
   2. *Victor-Emmanuel* Turin-Jean-Marie, né 24 novembre 1870.
   3. *Louis-Amédée*-Joseph-Marie-Ferdinand-François, né 4 janvier 1873.

4. Marie-*Pie*, née 16 octobre 1847; mariée 27 novembre 1862 à Dom *Luiz Ier*, roi de Portugal. *Voyez* PORTUGAL.

Belle-sœur du roi

Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille de feu *Jean*, roi de Saxe; veuve, 10 février 1855, de *Ferdinand*-Marie-Albert-Philibert, duc de Gênes. *De leur mariage:*

1. *Marguerite-Marie-Thérèse*-Jeanne, née 20 novembre 1851, mariée 22 avril 1868 au prince de Piemont. *Voyez* ci-dessus.
2. *Thomas*-Albert-Victor, né 6 février 1854, duc de Gênes

Cousines du roi

(Filles consanguines du feu roi de Sardaigne *Victor-Emmanuel Ier*, et de feu *Marie-Thérèse-Jeanne-Joséphe*, fille de feu Ferdinand, archiduc d'Autriche, duc de Modène.)

1 Marie-*Thérèse*-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie, mariée 15 août 1820 à *Charles II*, duc de Parme.

2 Marie-Anne-Richarde-Caroline-Marguerite-Pie, mariée 27 février 1831 à *Ferdinand Ier*, empereur d'Autriche, qui a abdiqué. *Voyez* AUTRICHE.

} Nées 19 sept. 1803.

BRANCHE DE SAVOIE-CARIGNAN

Cousin du roi.

(Fils de feu *Joseph*, chevalier de Savoie, fils du prince *Eugène*-Marie Louis, frère du grand père du roi.)

Eugène-EMMANUEL-JOSEPH-MARIE-PAUL-FRANÇOIS-ANTOINE de Savoie, né 14 avril 1816; déclaré prince de Savoie-Carignan, par décret royal du 28 avril 1834.

JAPON

MOUTH SITO, empereur régnant (Mikado), 124e souverain de la dynastie, né en 1852, succède en 1868 à son père, feu l'empereur (Mikado) *Issakito*, marié à la princesse *Narouko*, fille du prince Ichi-Jô

Impératrice douairière.

Assako, mère de l'empereur (Mikado) actuel.

Princes et princesses impériaux.

Kouniko, princesse impériale.

Arisgawa Takahito. } Princes impériaux.
Fousimi Kouni-le. } Princes impériaux.
Arisgawa Tarouhito } Princes impériaux.
Fousimi Sadanarou } Princes impériaux.

Yassouko, princesse impériale.

Higas[illegible]oushima-Yoshiaki.

Yamashina-Akitsuna. } Princes impériaux.
Nashimoto Morihika } Princes impériaux.
Kitashirakawa-Yoshihisa. } Princes impériaux.
Kathio Hirotsune. } Princes impériaux.
Fo[illegible]shimi Assakiko. } Princes impériaux.

Sézun. } Princesses impériales.
Thikako. } Princesses impériales.
Bounshiou } Princesses impériales.

LIECHTENSTEIN.

JEAN II (MARIE-FRANÇOIS-PLACIDE), né 5 octobre 1840, prince souverain de Liechtenstein, duc de Troppau et Jægerndorf, comte de Rietberg, etc., succède à son père, le prince *Aloys-Joseph*, 12 novembre 1858.

Frère et sœurs du prince.

1. *Marie*-Thérèse-Joséphine, née 20 septembre 1834; mariée 29 octobre 1860 au comte Ferdinand de Trauttmannsdorff-Weinsberg.

2. *Caroline*-Josephine, née 27 février 1836, mariée 3 juin 1855 au prince Alexandre de Schœnbourg-Hartenstein.
3. *Sophie*-Marie-Gabrielle-Pie, née 11 juillet 1837; mariée 4 mai 1863 au prince Charles de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg.
4. *Aloise*, née 13 août 1838, mariée 22 mai 1864 à Henri, comte de Fünfkirchen, aide-de-camp de l'empereur d'Autriche.
5. *Ida*-Huberta-Marie, née 17 septembre 1839; mariée 4 juin 1857 à Adolphe-Joseph, prince héréditaire de Schwarzenberg.
6. Marie-*Henriette*, née 6 juin 1843; mariée à son cousin le prince Alfred de Liechtenstein.
7. *Anne*, née 27 février 1846; mariée 22 mai 1864 à George-Chrétien-François, prince de Lobkowitz, duc de Randuitz.
8. *Thérèse*-Marie-Joséphine-Marthe, née 28 juillet 1850.
9. *François-de-Paule-Marie*-Charles-Augustin, né 25 août 1853.

Mère du prince.

Françoise-de-Paule, née 8 août 1813, fille du comte François-Joseph de Kinsky; veuve, 12 novembre 1858, du prince souverain *Aloys-Joseph* de Liechtenstein.

Oncles et tantes du prince.

1. *Marie*-Joséphine, née 11 janvier 1800.
2. *François-de-Paule* Joachim, né 2 février 1802; marié 3 juin 1841 à *Julie*, comtesse Potocka, née 5 décembre 1818. ***De ce mariage :***
   1. *Alfred*, né 11 juin 1842; marié à sa cousine Marie-*Henriette*. Voy. ci-dessus. ***De ce mariage :***
      a) *Françoise*-Marie-Jeanne, née 21 août 1866.
      b) *François*, né 25 janvier 1868.
      c) *Aloys*-Maria-Adolphe, né 17 juin 1869.
      d) Thérèse, née 9 octobre 1871.
      e) Jeanne, née 6 janvier 1872.
   2. *Aloys*, né 18 novembre 1846; marié 27 juin 1872 à Mlle [illegible] Fox, née 21 décembre 1850, fille de lord et de lady Holland. ***Leur fille :***
      Sophie, née 29 mars 1873.
   3. *Henri*-Charles-Auguste, né 16 novembre 1853.
3. *Charles-Jean-Népomucène-Antoine*, né 14 juin 1801, veuf, 20 avril 1841, de *Rosalie*, comtesse de Grunne. ***De leur mariage :***
   1. *Rodolphe*, né 28 décembre 1833; marié 18 mai 1859 à Claire, fille de feu le comte Charles-Pierre de Sermage.
   2. *Philippe*-Charles, né 17 juillet 1837, marié à Marianne, née comtesse Marcolini, veuf 4 juin 1864. ***Leur fils :***
      Charles, né 27 septembre 1862.
4. *Henriette*, née 1er avril 1806, veuve 3 mars 1869 du comte Joseph Hunyady.
5. *Frédéric*, né 21 septembre 1807; veuf, 28 novembre 1866, de *Sophie* Lœwe.
6. †*Edouard*-François-Louis, né 22 février 1809, décédé 27 juin 1864, marié à *Honorine*-Chodkiewicz, née 1er août 1813, comtesse douairière de Kowalska, décédée 1er septembre 1869. ***De ce mariage :***
   Marie-Jean-*Aloys*, né 15 juin 1840, marié 26 novembre 1870 à *Anne*-Françoise-Auguste, comtesse de Degenfeld-Schönburg. ***Leurs fils.***
   a) Frédéric-Aloïse-Jean-Marie, né 12 septembre 1871.
   b) Edouard-Victor-Marie, né 2 septembre 1872.
7. *Auguste*-Ignace, né 22 avril 1810.
8. *Ida*-Léopoldine-Sophie, etc., née 12 septembre 1811; mariée 30 juillet 1832 au prince *Charles* de Paar.

Petits-cousins et petites-cousines du prince.

1° Issus de *Charles*-François-Antoine, petit-fils de feu le grand-oncle Charles Borromée-Joseph.)

1. Marie-*Anne*, née 25 août 1820; veuve, 31 mars 1855, de *Ferdinand*, prince de Trauttmannsdorff-Weinsberg.
2. *Charles*-Rodolphe, né 19 avril 1827.

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

1873. — Imprimé le 17 juillet 1874.

3. *Elisabeth*, née 15 novembre 1832 mariée 12 juin 1858 à Hugues, altgrave de Salm-Reifferscheidt-Krautheim
4. *Françoise*, née 30 octobre 1834, mariée 14 août 1865 à Joseph-Léon-Balthazar, prince d'Arenberg.
5. *Marie*, née 19 sept. 1835; mariée 5 avril 1856 à *Ferdinand*, prince de Kinsky,
6. *Rodolphe*, né 18 avril 1838.

2e (Issue de *Maurice-Joseph*, 3e fils de feu le grand oncle Charles-Borromée-Joseph.)

Léopoldine, née 4 nov. 1815; mariée 6 mai 1837 au prince Louis de Lobkowitz.

LIPPE.

I. — LIPPE (DETMOLD).

LÉOPOLD (PAUL-FRÉDÉRIC-ÉMILE), né 1er sept. 1821, prince de Lippe; succède à son père le prince Paul-Alexandre-*Léopold* 1er janvier 1851, marié 17 avril 1852 à ELISABETH, née 1er octobre 1833, fille d'*Albert*, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Frères et sœurs du prince.

1. Christine-*Louise*-Auguste-Charlotte, née 9 novembre 1822, abbesse de Cappel et Lemgo.
2. Gonthier-Frédéric-*Woldemar*, né 18 avril 1824; marié 9 novembre 1858 à *Sophie*-Pauline-Henriette, etc., fille du feu margrave *Guillaume* de Bade. *Voyez* BADE
3. Marie-Caroline-*Frédérique*, née 1er décembre 1825.
4. Emile-*Hermann*, né 4 juillet 1829.
5. Charles-*Alexandre*, né 16 janvier 1831.
6. Caroline-*Pauline*, née 2 octobre 1834.

II. — SCHAUMBOURG-LIPPE.

ADOLPHE-GEORGE, né 1er août 1817, prince souverain de Schaumbourg-Lippe; succède à son père, le prince *George*-Guillaume, 21 novembre 1860; marié 25 octobre 1844 à

HERMINE, née 20 septembre 1827, fille de feu *George*-Frédéric-Henri, prince souverain de Waldeck-Pyrmont.

De ce mariage

1. *Hermine*, née 5 octobre 1845.
2. Etienne-Albert-*George*, prince héréditaire, né 10 octobre 1846.
3. Pierre *Hermann*, né 19 mai 1848.
4. *Ida*-Mathilde-Adélaïde, née 28 juillet 1852, mariée 8 octobre 1872 au prince régnant Henri XXII de Reuss (branche aînée).
5. *Othon*-Henri, né 13 septembre 1859.
6. *Adolphe*-Guillaume-Victor, né 20 juillet 1859.

Frère et sœurs du prince.

1. *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 septembre 1818; mariée 1er juillet 1843 à *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, duc de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.
2. *Adelaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821, mariée 16 octobre 1841 à *Frédéric*, prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg
3. *Ida*-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 mai 1824.
4. *Guillaume*-Charles-Auguste, né 12 décembre 1834; marié 30 mai 1862 à *Bathilde*-Amélie-Gondine, née 29 décembre 1837, princesse d'Anhalt. *De ce mariage :*
   1. *Charlotte*-Marie-Ida-Louise-Hermine-Mathilde, née 10 octobre 1864.
   2. François-Joseph-Léopold-Adolphe-Guillaume, né 8 octobre 1865.
   3. Frédéric-George-Guillaume-Bruno, né 30 janvier 1868.
   4. Chrétien-*Albert*-Gaëtan-Charles-Guillaume, né 24 octobre 1869.
   5. *Maximilien*-Auguste-Jaroslav-Adalbert-Hermann, né 13 mars 1871.
   6. Mathilde-Marie-Léopoldine-Anne-Augustine, née 21 mai 1873.
5. *Elisabeth*-Wilhelmine-Auguste-Marie, née 5 mars 1841, mariée 30 janvier 1866 au prince Guillaume de Hanau, fils de l'électeur de Hesse, divorcée en juin 1868.

LUXEMBOURG (grand-duché de) et LIMBOURG (duché du).

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau; grand-duc de Luxembourg, duc du Limbourg, 21 mars 1849. *Voyez* PAYS-BAS.

MADAGASCAR.

RANAVOLO II, reine, monte sur le trône 1er avril 1868, succède à Rosaherina, veuve de Radama II.

MAROC.

Sultan MOULAÏ-HASSEN, depuis 1873.

MECKLEMBOURG.

I. — MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-ALEXANDRE, né 28 février 1823, grand-duc, succède à son père le grand-duc Paul-Frédéric, 7 mars 1842; veuf, 3 mars 1862, de *Auguste*-Wilhelmine-Mathilde de Reuss-Schleiz-Kœstritz, veuf en 2e mariage, 10 avril 18..., de Marie-*Anne*-Wilhelmine-Elisabeth-Mathilde, fille du prince *Charles* de Hesse grand-ducale; remarié 4 juillet 1868 à *Marie*-Caroline-Augustine, née 29 janvier 1850, fille du prince François-Frédéric-*Adolphe* de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Du 1er mariage :

1. *Frédéric François* Paul-Nicolas-Ernest-Henri, né 19 mars 1851, grand-duc héréd.
2. *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852.
3. *Marie*-Alexandrine-Elisabeth-Eléonore, née 14 mai 1854.
4. *Jean-Albert*-Ernest-Constantin-Frédéric-Henri, né 8 décembre 1857.

Du 2e mariage

5. *Anne*-Mathilde-Elisabeth-Alexandrine, née 7 avril 18...

Du 3e mariage :

6. Elisabeth-Alexandrine-Mathilde-Auguste, née 10 août 1869.
7. *Frédéric-Guillaume*-Adolphe-Gonthier, né 5 avril 1871.
8. *Adolphe-Frédéric*-Albert-Henri, né 10 octobre 1873.

Frère du grand-duc

Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 2 mars 1827, marié 9 décembre 1865 à Frédérique-Wilhelmine-Louise-Elisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842, fille du feu prince *Albert*, frère de l'empereur d'Allemagne et de la reine de Prusse. *De ce mariage :*

Frédérique-Wilhelmine-Elisabeth-Alexandrine-Auguste-Marianne-*Charlotte*, née 7 novembre 1868.

Mère du grand-duc

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803, fille de feu *Frédéric-Guillaume III*, roi de Prusse; veuve, 7 mars 1842, du grand-duc Paul-Frédéric.

II. — MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME (CHARLES-GEORGE-ERNEST-ADOLPHE-GUSTAVE), né 17 octobre 1819, grand-duc; succède à son père, le grand-duc *George*, 6 septembre 1860; marié 28 juin 1843 à

Auguste-CAROLINE-CHARLOTTE-ELISABETH-MARIE-SOPHIE-LOUISE, née 19 juillet 1822, fille de feu Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge.

De ce mariage

George-*Adolphe-Frédéric*-Auguste-Victor-Ernest-Adalbert-Gustave-Guillaume-Welington, né 22 juillet 1848, grand-duc héréditaire.

Frère et sœur du grand-duc

1. *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janvier 1821; mariée 10 juin 1841 à feu *Frédéric*, alors prince royal, depuis roi de Danemark; séparée 30 septembre 1846.
2. *George*-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janvier 1824, marié 12 février 1851 à *Catherine*-Michaelowna, née 28 août 1827, fille de feu Michel, grand-duc de Russie. *De ce mariage*.

1. *Hélène*-Marie-Alexandra-Elisabeth-Auguste-Catherine, née 10 janvier 1857.

2. *George-Alexandre*-Michel, etc., né 6 juin 1859.
3. *Charles-Michel*-Guillaume-Auguste-Alexandre, né 17 juin 1863.

Mère du grand-duc.

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796, fille de feu Frédéric, landgrave de Hesse; veuve, 6 septembre 1860, du grand-duc *George*.

MONACO (Principauté de).

CHARLES III (Honoré), né 8 décembre 1818, prince souverain de Monaco, succède à son père, le prince *Florestan Ier*, 20 juin 1856; veuf, 10 février 1864, de la princesse *Antoinette*-Ghislaine, comtesse de Mérode.

De leur mariage.

Albert-Honoré-Charles, né 13 novembre 1848, prince héréditaire, marié 21 septembre 1869 à la princesse *Marie*-Victoire, née 11 décembre 1850, fille du feu duc de Hamilton et de la princesse Marie de Bade. *De ce mariage* :

Louis-Honoré-Charles-Antoine, né 12 juillet 1870.

Sœur du prince.

Florestine-Gabrielle-Antoinette, née 22 octobre 1833; mariée 16 février 1863 à Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, duc de Wurtemberg, veuve 16 juillet 1869.

Mère du prince.

Marie-Louise-*Caroline*-Gabrielle, née 18 juillet 1793, veuve, 20 juin 1856, du prince *Florestan Ier*.

OLDENBOURG.

Ligne collatérale de Holstein.

PIERRE (Nicolas-Frédéric), né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg, duc de Schleswig-Holstein, prince de Lubeck et de Birkenfeld, etc.; succède à son père, le feu grand-duc *Auguste* (Paul-Frédéric), 27 février 1853; marié 10 février 1852 à *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, fils de feu Joseph-George-Frédéric-Ernest-Charles, duc de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

1. Frédéric-*Auguste*, né 16 novembre 1852, grand-duc héréditaire.
2. *George*-Louis, né 27 juin 1855.

Frère et sœurs consanguins du grand-duc.

1° (Sœurs du 1er mariage du feu grand-duc *Auguste* avec *Adelaïde*, princesse d'Anhalt Bernbourg-Schaumbourg.)

1. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 décembre 1818; veuve, 26 juillet 1867, de *Othon*-Frédéric-Louis, ci-devant roi de Grèce. *Voyez* Bavière.
2. Elisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, duchesse d'Oldenbourg; mariée 15 août 1838 au baron Maximilien de Washington.

2° Frère issu du 3e mariage du feu grand-duc *Auguste* avec la grande-duchesse *Odelia*, fille de feu Gustave IV, ex-roi de Suède.)

3. Antoine-Gonthier-Frédéric-*Elimar*, né 23 janvier 1844, duc d'Oldenbourg.

Cousin du grand duc.

(Issu du mariage du feu prince *Pierre-Frederic-George*, frère du grand-duc Auguste, avec *Catherine-Pawlowna*, depuis reine de Wurtemberg.)

Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812; marié 23 avril 1837 à *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 avril 1815, fille de feu *Guillaume*, duc de Nassau, veuf 8 décembre 1871. *De ce mariage :*

1. *Alexandra*-Petrowna, ci-devant *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1856 à *Nicolas*-Nicolaïewitch, grand-duc de Russie. *Voyez* Russie.
2. *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840; marié 29 mai 1863 à *Marie*, comtesse d'Osternbourg, née 8 juillet 1845. *De ce mariage :*
   a) *Alexandra*, comtesse d'Osternbourg, née 7 juin 1864.
   b) *Olga*, comtesse d'Osternbourg, née en mai 1868.

3. *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1841, marié 19 janvier 1868 à la princesse *Eugénie*-Maximilianowna, née le 1er avril 1845, fille de feu le duc Maximilien de Leuchtenberg. *De ce mariage :*
   Pierre-Frédéric-Georges, né 21 novembre 1868.
4. *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1858.
5. *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 30 mars 1852.

PAYS-BAS.

GUILLAUME III ALEXANDRE-PAUL-FRÉDÉRIC LOUIS), né 19 février 1817, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, succède à son père, le roi Guillaume II, 12 mai 1849 ; marié 18 juin 1839 à

Sophie FRÉDÉRIQUE MATHILDE, née 17 juin 1818, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg.

De ce mariage :

1. *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Charles-Henri-Frédéric, né 4 septembre 1840, prince d'Orange.
2. Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

1. Guillaume-Frédéric-*Henri*, né 13 juin 1820 ; marié 19 mai 1853 à *Amélie*-Maria-la-Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, fille de feu *Bernard*, prince de Saxe-Weimar-Eisenach, veuf 1er mai 1872.
2. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, mariée 8 octobre 1842 à *Charles*-Alexandre, né 24 juin 1818, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach. *Voyez* SAXE-WEIMAR.

Oncle et tante du roi.

1. Guillaume-*Frédéric*-Charles, né 28 février 1797 ; marié 21 mai 1825 à *Louise*-Auguste-Wilhelmine-Amelie, née 1er février 1808, fille de feu *Frédéric-Guillaume III*, roi de Prusse. *De ce mariage*
   Wilhelmine-Frédérique-Anne-Elisabeth-*Marie*, née 5 juillet 1841, mariée 18 juillet 1871, à Guillaume, prince de Wied.
2. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée au prince *Albert*, frère du roi de Prusse, divorcée 28 mars 1849. *Voyez* PRUSSE.

BRANCHE DUCALE DE NASSAU.

ADOLPHE (GUILLAUME-CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC), né 24 juillet 1817, duc de Nassau, succède à son père, le duc *Guillaume-Georges*-Auguste-Henri-Belgique, 20 août 1839, veuf, 28 janvier 1845, de *Elisabeth*-Wiehelmowna, grande-duchesse de Russie, 2e fille de feu le grand-duc Michel Paulovitch ; remarié 23 avril 1851 à

Adélaïde-MARIE, née 24 déc. 1833, fille de *Frédéric*-Auguste, prince d'Anhalt-Dessau.

De ce 2e mariage :

1. *Guillaume*-Alexandre, né 22 avril 1852.
2. *François-Joseph*-Guillaume, né 30 janvier 1859.
3. Hilda-Charlotte-Wilhelmine, née 5 novembre 1864.

Frère et sœurs du duc.

(Du 1er mariage du père avec Charlotte-*Louise*-Frédérique-Amélie, fille du feu duc Frédéric de Saxe-Altenbourg.)

1. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 janvier 1825 ; mariée 20 juin 1842 à Guillaume-*Hermann*-Charles, prince de Wied.

(Du 2e mariage du père avec *Pauline* Frédérique-Marie, fille du prince *Paul* de Wurtemberg.)

2. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831, mariée 26 septembre 1853 à *George-Victor*, prince régnant de Waldeck et Pyrmont. *Voyez* WALDECK.
3. *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1832.
4. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836 ; mariée 6 juin 1857 à *Oscar* II, roi de Suède. *Voyez* SUÈDE.

PERSE.

NASSER-ED-DIN-SCHAH, né le 6 du mois de Sefer 1247 de l'Hégire, monte sur le trône le 21 du mois de Zil-ka'ade 1264 de l'Hegire.

S. A. I. Muzafer-Eddin-Mirza, heritier.

PORTUGAL.

DOM LUIS Ier (PHILIPPE-MARIA-FERNANDO-PEDRO DE-ALCANTARA-ANTONIO-MIGUEL-RAPHAEL-GABRIEL-GONZAGA-XAVIER-FRANCISCO-DE-ASSIS-JOÃO-AUGUSTO JULIO-VOLFANDO), né 31 octobre 1838, roi de Portugal et des Algarves, succède à son frère, le roi Dom Pedro V, 11 novembre 1861; marié 27 novembre 1862 à

MARIE-*Pie*, née 16 octobre 1847, fille de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie.

De ce mariage:

1. *Charles*-Ferdinand-Louis-Marie-Victor-Michel-Raphael-Gabriel-Gonzague-Xavier-François-d'Assise-Joseph-Simon de Bragance, né 28 sept. 1863, prince royal.
2. *Alphonse*-Henri-Napoléon-Marie-Louis-Pierre-d'Alcantara-Charles-Humbert-André-Fernand-Antoine-Michel-Raphaël-Gabriel-Gonzague-Xavier-François-d'Assise-Jean-Auguste-Jules-Vilfrando-Ignace de Bragance, né 31 juillet 1865, duc d'Oporto.

Frère et sœurs du roi Dom Luis Ier.

1. Dona *Maria*-Anna-Fernanda-Leopoldina-Micaela-Gabriela-Carlota, etc., née 21 juillet 1843, mariée 11 mai 1859 à Frédéric-Auguste-*George*, fils de Jean, roi de Saxe. *Voyez* SAXE ROYALE.
2. Dona *Antonia*-Maria-Fernanda-Micaela-Gabriela, etc., née 17 février 1845; mariée 12 septembre 1861 à *Léopold*, prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. *Voyez* ALLEMAGNE.
3. Dom *Augusto*-Maria-Fernando-Carlos-Miguel-Gabriel-Rafaël-Pedro-d'Alcantara, duc de Coïmbre, né 4 novembre 1847.

Père du roi.

Roi de Portugal DOM FERNANDO-AUGUSTO-FRANCISCO-ANTONIO, né 29 octobre 1816, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf de la reine Dona Maria II, 15 novembre 1853.

Grand'tante du roi, fille du feu roi Jean VI.

Isabelle-*Marie*, née 4 juillet 1801, ex-régente du Portugal

PRUSSE. (*Voy.* ALLEMAGNE.)

REUSS.

I. — REUSS-GREIZ. (*Branche aînée.*)

HENRI XXII, né 28 mars 1846, prince de Reuss-Greiz; succède à son père, feu le prince Henri XX, 8 novembre 1859, prend les rênes du gouvernement 28 mars 1867, marié le 8 octobre 1872 à *Ida*-Mathilde-Adélaïde, née le 28 juillet 1852, fille du prince régnant Adolphe de Schaumbourg-Lippe.

Sœurs du prince.

1. Chrétienne-*Hermine*-Amélie-Louise-Henriette, née 25 décembre 1840; mariée 29 avril 1862 à *Hugues*, prince de Schœnbourg-Waldenbourg.
2. *Marie*-Henriette-Auguste, née 19 mars 1855.

Cousine du prince.

(Issue du mariage du feu prince Henri XIX, père du feu prince Henri XX, avec *Gasparine*, princesse de Rohan-Rochefort et Montauban, décédée le 27 juillet 1871.)

Louise-Caroline, née 3 décembre 1822; veuve, 16 mai 1852, d'*Edouard*, prince de Saxe-Altenbourg; remariée 27 décembre 1854 au prince Henri IV de Reuss-Schleiz-Kœstritz.

II. — REUSS-SCHLEIZ. (*Branche cadette.*)

HENRI XIV, né 28 mai 1832, prince de Reuss-Schleiz, succède à son père, le prince Henri LXVII, 11 juillet 1867; marié 6 février 1858 à
PAULINE-Louise-*Agnès*, fille de feu *Eugène*, duc de Wurtemberg.

De ce mariage :

Henri XXVII, né 10 novembre 1858.
Elisabeth-Adélaïde-Hélène-Philippine, née 27 octobre 1859.

Sœur du prince.

Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 décembre 1832; mariée 7 mars 1849 à *Adolphe*, prince de Bentheim-Teeklenbourg-Rheda.

Mère du prince.

Sophie-*Adélaïde*-HENRIETTE, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI, prince de Reuss-Ebersdorf, veuve 11 juillet 1867 du feu prince Henri LXVII.

RUSSIE.

ALEXANDRE II NICOLAIEVITCH, né 29 (17) avril 1818; empereur de toutes les Russies, succède à son père l'empereur Nicolas 2 mars (18 février) 1855; marié 28 (16) avril 1841 à
MARIE-ALEXANDROWNA (Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*), née 8 août 1824, fille de feu Louis II, grand-duc de Hesse

De ce mariage

1. *Alexandre*-Alexandrovitch, né 10 mars (26 février) 1845, (césarevitch) grand-duc héritier; marié 9 nov. (28 oct.) 1866 à Marie-Feodorowna (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), fille de Christian IX, roi de Danemark. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Alexandrovitch, né 18 (6) mai 1868, grand-duc
   2. *Alexandre*-Alexandrovitch, né le 7 juin (26 mai) 1869, grand-duc.
2. *Wladimir*-Alexandrovitch, né 22 (10) avril 1847, grand-duc
3. *Alexis*-Alexandrovitch, né 14 (2) janvier 1850, grand-duc.
4. *Marie*-Alexandrowna, née 17 (5) octobre 1853, grande-duchesse; mariée 10 (22) janvier 1874 à *Ulric*, duc d'Edimbourg
5. *Serge*-Alexandrovitch, né 11 mai (29 avril) 1857, grand-duc.
6. *Paul*-Alexandrovitch, né 3 octobre (21 septembre) 1860, grand-duc.

Frères et sœurs de l'empereur.

1. *Marie*-Nicolaïewna, née 18 (6) août 1819, grande-duchesse; veuve, 1er nov. (20 oct.) 1852, de *Maximilien*-Joseph-Eugène-Auguste, duc de Leuchtenberg
2. *Olga*-Nicolaïewna, née 11 septembre (30 août) 1822, grande-duchesse; mariée 13 (1er) juillet 1846 à *Charles Ier*, roi de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.
3. *Constantin*-Nicolaïevitch, né 21 (9) septembre 1827, grand-duc; marié 11 sept. (30 août) 1848 à *Alexandra*-Josefowna (*Alexandrine*-Frédérique-Henriette-Pauline), née 8 juillet (26 juin) 1830, fille du feu duc *Joseph* de Saxe-Altenbourg
   De ce mariage :
   1. *Nicolas*-Constantinovitch, né 14 (2) février 1850, grand-duc
   2. *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre (22 août) 1851, grande-duchesse; mariée le (15) oct. 1867 à *George Ier*, roi des Hellènes. *Voyez* GRÈCE
   3. *Vera*-Constantinowna, née 16 (4) février 1854, grande-duchesse, mariée en 1874 au duc *Eugène* de Wurtemberg
   4. *Constantin*-Constantinovitch, né 22 (10) août 1858, grand-duc.
   5. *Dimitry*-Constantinovitch, né 13 (1er) juin 1860, grand-duc
   6. *Wiatcheslaw*-Constantinovitch, né 13 (1er) juillet 1862, grand-duc
4. *Nicolas*-Nicolaïevitch, né 8 août (27 juillet) 1831, grand-duc; marié 6 février (25 janvier) 1856 à *Alexandra*-Petrowna (*Alexandra*-Guilhelmine-Frédérique), fille du prince Pierre d'Oldenbourg. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Nicolaïevitch, né 18 (6) novembre 1856, grand-duc.
   2. *Pierre*-Nicolaïevitch, né 22 (10) janvier 1864, grand-duc

5. *Michel*-Nicolaïevitch, né 25 (13) oct. 1832, grand-duc; marié 28 (16) août 18[illegible] à *Olga-Feodorowna* (*Cécile*-Auguste), sœur du grand-duc de Bade. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Michaïlovitch, né 26 (14) avril 1859, grand-duc.
   2. *Anastasie*-Michaïlowna, née 28 (16) juillet 1860, grande-duchesse.
   3. *Michel*-Michaïlovitch, né 16 (4) octobre 1861, grand-duc.
   4. George-Michaïlovitch, né 23 (11) août 1863, grand-duc.
   5. Alexandre-Michaïlovitch, né 13 (1er) avril 1866, grand-duc.
   6. *Serge*-Michaïlovitch, né 7 octobre (25 septembre) 1869, grand-duc.

Cousine de l'empereur.

Catherine-Michaïlowna, née 28 (16) août 1827, grande-duchesse, fille de feu le grand-duc Michel Pawlowitch; mariée 16 (4) février 1851 à *George*-Auguste-Charles-Louis, 2e fils de *George*, duc de Mecklembourg-Strelitz. *Voyez* MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

SAINT-SIÉGE.

[IE IX (Mastai Ferretti), né à Sinigaglia 13 mai 179[illegible], évêque d'Imola 17 déc. 1832, cardinal 23 décembre 1839; élu Pape à Rome 16 juin 1846, couronné le 21.

SAXE (Royaume).

ALBERT (Frédéric-Auguste), né 23 avril 1828, roi de Saxe, succède à son père, le feu roi *Jean*, 29 octobre 1873, marié 18 juin 18[illegible] à

Caroline-*Frederique*, née 9 août 18[illegible] fille de *Gustave*, prince de Wasa.

Frère et sœur du roi.

1. Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830; veuve, 10 février 1855, de *Ferdinand*, duc de Gênes. *Voyez* ITALIE.
2. Frédéric-Auguste-*George*, né 8 août 1832, marié 11 mai 1859 à *Maria-Anna*-Léopoldina, etc., duchesse de Saxe, née 21 juillet 1843, sœur du roi de Portugal *Dom Luiz Ier*. *De ce mariage*
   1. *Mathilde*-Léopoldine-Marie-Victoire-Caroline, née 14 mars 1863.
   2. *Frédéric*-Auguste-Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe, né 25 mai 1865.
   3. *Marie*-Josèphe-Louise-Philippine-Elisabeth-Pie-Angélique-Marguerite, née 31 mai 1867.
   4. *Jean-George*-Pie-Charles-Léopold-Marie-Janvier-Amat, né 11 juillet 1869.
   5. *Maximilien*-Guillaume-Auguste-Albert-Charles-Grégoire-Odo, né 17 novembre 1870.

Mère du roi.

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille du feu roi de Bavière *Maximilien*-Joseph, veuve 29 octobre 1873 du roi *Jean*.

Tante du roi.

(Veuve de feu *Frédéric-Auguste II*, roi de Saxe, né 18 mai 1797, décédé 9 août 1854, oncle du roi actuel.)

Marie-Léopoldine-Anne-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu *Maximilien*-Joseph, roi de Bavière; mariée 24 avril 1833.

SAXE (Grand-Duché et Duchés).

Branche Ernestine (branche aînée), comprenant les maisons de Weimar, Meiningen, Altenbourg et de Cobourg-Gotha.

I. — SAXE-WEIMAR-EISENACH.

CHARLES-ALEXANDRE (Auguste-Jean), né 24 juin 1818, grand-duc de Saxe-Weimar, succède à son père, le grand-duc Charles-Frédéric, 8 juillet 1853, marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 182[illegible], fille de feu *Guillaume II*, roi des Pays-Bas.

De ce mariage :

1. *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Bernard-Henri-Frédéric-Etienne, grand-duc héréditaire, né 31 juillet 1844, marié 26 août 1873 à la princesse *Pauline*-Ida-Marie-Olga-Henriette-Catherine, née 25 juillet 1852, fille du prince Hermann de Saxe-Weimar-Eisenach.
2. *Marie*-Alexandrine-Anne-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 janvier 1849.
3. *Elisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée-Louise-Anne-Amélie, née 28 février 1854.

Sœurs du grand-duc.

1. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808; mariée 26 mai 1827 à Frédéric-*Charles*-Alexandre, prince de Prusse, frère de l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.
2. Marie-Louise-*Augusta*-Catherine, née 30 septembre 1811; mariée 11 juin 1829 à *Guillaume Ier*, empereur d'Allemagne, roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.

Cousins du grand-duc.

(Issus du mariage du feu duc Charles *Bernard*, oncle du grand-duc, avec *Ida*, princesse de Saxe-Meiningen.)

1. Guillaume-Auguste-*Edouard*, né 11 octobre 1823, marié morganatiquement à *Augusta*-Catherine-Gordon-Lennox, comtesse de Dornbourg, née 14 janvier 1827, fille de feu Charles-Gordon Lennox, duc de Richmond.
2. *Hermann*-Bernard-George, né 4 août 1825, marié 17 juin 1851 à *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg. *De ce mariage* :
   1. *Pauline*-Ida-Marie-Olga-Henriette-Catherine, née 25 juillet 1852, marié 26 août 1873 à *Charles-Auguste*-Guillaume, etc., grand-duc héréditaire de Saxe-Weimar-Eisenach.
   2. *Guillaume*-Charles-Bernard-Hermann, né 31 décembre 1853.
   3. *Bernard*-Guillaume-George-Hermann, né 10 octobre 1855.
   4. *Alexandre*-Guillaume-Bernard-Charles-Hermann, né 22 juin 1857.
   5. Ernest-Charles-Guillaume, né 9 août 1859.
   6. Olga-Marie-Ida-Sophie-Pauline-Augusta, née 8 septembre 1869.
3. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, marié morganatiquement 14 février 1870 à la baronne Perina de Neupourg.

II. — SAXE-MEININGEN ET HILDBURGHAUSEN.

GEORGE II, né 2 avril 1826, duc de Saxe-Meiningen-Hildburghausen; succède à son père le duc Erich-Freund-*Bernard*, qui abdique 20 septembre 1866; veuf, 30 mars 1855, de Frédérique-Louise-Wilhelmine-*Charlotte*, fille du prince *Albert* de Prusse; veuf en 2e mariage 10 février 1872 de Marie-*Féodora*-Victoire-Adelaïde-Pauline-Amélie, fille du feu prince de Hohenlohe-Langenbourg, remarié morganatiquement 18 mars 1873 à *Ellen*, baronne de Heldbourg.

Enfants du 1er mariage :

1. *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-George, né 1er avril 1851, prince héréditaire.
2. *Marie*-Elisabeth, née 23 septembre 1853.

Enfants du 2e mariage :

3. *Ernest*-Bernard-Victor-George, né 27 septembre 1859.
4. *Frédéric*-Jean-Bernard-Armand-Henri-Maurice, né 12 octobre 1861.

Père et mère du duc.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 décembre 1800, duc de Saxe-Meiningen, ayant succédé, par convention du 12 novembre 1826, aux principautés de Hildburghausen, Saalfeld, etc.; marié 23 mars 1825 à *Marie*-Frédérique-Wilhelmine-Chrétienne, née 6 septembre 1804, fille de feu Guillaume II, électeur de Hesse; abdique en faveur de son fils 20 septembre 1866.

Sœur du duc

Auguste-Louise-Adelaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843; mariée 15 octobre 1862 à *Maurice* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* plus bas

III. — SAXE-ALTENBOURG (*ci-devant Hildburghausen*).

ERNEST (Frédéric Paul-George-Nicolas), né 16 septembre 1826; succède 3 août 1853 à son père, le duc *George*-Charles-Frédéric; marié 28 avril 1853 à
Frédérique Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, fille du duc *Léopold*-Frederic d'Anhalt-Dessau

De ce mariage:

Marie-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste, etc., née 2 août 1854; mariée 19 avril 1873 à *Albert*, prince de Prusse.

Frère du duc.

Maurice-François-Frédéric-Constantin, etc., né 24 octobre 1829; marié 15 octobre 1862 à la princesse *Auguste* de Saxe-Meiningen, née 6 août 1843.

De ce mariage:

1. *Marie-Anne*, née 14 mars 1864.
2. *Élisabeth*-Auguste-Marie-Agnès, née 25 janvier 1865.
3. *Marguerite*-Marie-Agnès-Adélaïde-Caroline-Frédérique, née 22 mai 1867.
4. *Ernest*-Bernard-George-Jean-Charles, etc, né 31 août 1871.
5. *Louise*-Charlotte-Marie-Agnès, née 11 août 1873.

Tante du duc.

Louise-Caroline, née 3 décembre 1822, fille de feu Henri XIX, prince de Reuss-Greiz, veuve, 16 mai 1852, de *Edouard*-Charles-Guillaume-Chrétien, oncle du duc; remariée 27 décembre 1854 au prince Henri IV de Reuss-Schleiz-Kœstritz.

Cousin et cousines du duc

1° Enfants issus du mariage du feu duc *Joseph* Frédéric-Ernest-George-Charles, oncle du duc, avec la feue duchesse Louise-*Amélie*-Philippine-Wilhelmine de Wurtemberg.

1. Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine-Catherine-Charlotte, etc., née 14 avril 1818; mariée 18 février 1843 à George V, roi de Hanovre. *Voyez* Grande-Bretagne, *Branche royale de Hanovre.*
2. Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Elisabeth, née 9 octobre 1823.
3. *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826; mariée 10 février 1852 à *Pierre*, grand-duc d'Oldenbourg. *Voyez* Oldenbourg.
4. *Alexandra*-Frédérique-Henriette-Paulne etc. *Alexandra*-Josefowna), née 8 juillet 1830, mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaïevitch, grand-duc de Russie. *Voyez* Russie.

2° Enfants issus du 1er mariage du feu prince *Édouard* de Saxe-Altenbourg, oncle du duc, avec la feue princesse Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne de Hohenzollern Sigmaringen.

1. *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836; mariée 16 avril 1864 à Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, frère du roi de Suède et de Norwége, veuve 4 mars 1873.
2. *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838; mariée 22 avril 1854 à Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, duc d'Anhalt. *Voyez* Anhalt.

3° Enfants du 2e mariage dudit feu prince Édouard avec la princesse *Louise*-Caroline de Reuss-Schleiz.

3. *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-George-Frédéric, né 14 avril 1843.
4. *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte, etc., née 28 juin 1845, mariée 12 juin 1869 à *Charles*-Gonthier, prince héréditaire de Schwarzbourg-Sondershausen.

IV. — SAXE-COBOURG-GOTHA.

ERNEST II (Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard), né 21 juin 1818; succède à son père, le duc *Ernest* Ier, 29 janvier 1844; marié 3 mai 1842 à
Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 décembre 182 , fille de feu *Léopold*, grand-duc de Bade.

Frère du duc.

† Prince *Albert*-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, décédé 14 décembre 1861, prince de Saxe-Cobourg-Gotha *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

Cousins du duc.

1° Fils du duc *Ferdinand*, oncle du duc régnant.

1. *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, veuf, 15 novembre 185[illegible], de Dona Maria II da Gloria, reine de Portugal. *Voyez* PORTUGAL.
2. *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818; marié 20 avril 1843 à Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde *d'Orléans*, née 3 juin 1817, fille de feu Louis-Philippe Ier, roi des Français. *De ce mariage :*
   1. Ferdinand *Philippe*-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.
   2. *Auguste*-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845; veuf, 7 février 1871, de *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline, 2e fille de Dom Pedro II, empereur du Brésil. *De ce mariage*
      a) *Pedro*-Augusto, né 19 mars 1866.
      b) *Augusto*-Leopoldo-Felippe-Maria, né 6 décembre 1867.
      c) José-Fernando-Francisco-Maria-Miguel-Gabriel-Raphael-Gonzaga, né 21 mai 1869.
      d) *Louis*-Gaston-Clément-Maria, etc., né 15 septembre 1870.
   3. Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, née 8 juillet 1846, mariée 12 mai 1864 à *Joseph*-Charles-Louis, archiduc d'Autriche *Voyez* AUTRICHE.
   4. Marie-Louise-François-*Amélie*, née 23 octobre 1848.
   5. *Ferdinand*-Maximilien-Charles-Léopold-Marie, né 26 février 1861.
3. *Leopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824; marié morganatiquement 23 avril 1861 à *Constance*-Adélaïde-Thérèse, baronne de Huttenstein.

2e Enfants de feu Léopold Ier, roi des Belges, oncle du duc régnant. — *Voyez* BELGIQUE.

SCHWARZBOURG.

I. — SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

GEORGE-ALBERT, né 23 novembre 1838, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père *Albert* 28 novembre 1869.

Sœur du prince

Elisabeth, née 1er octobre 1833; mariée 17 avril 1852 à *Léopold*, prince régnant de Lippe.

Cousin et cousine du prince

Enfants du 2e mariage du prince Frédéric-*Gonthier* (né 6 novembre 1793, décédé 28 juin 1867) avec *Hélène*, princesse d'Anhalt, comtesse de Reina, fille adoptive de Guillaume, prince d'Anhalt-Dessau.

1. *Hélène*, née 2 juin 1860, princesse de Leutenberg, } jumeaux
2. *Gonthier-Ernest*, né 2 juin 1860, prince de Leutenberg, }

Cousin du prince Albert.

François-Frédéric-Charles-*Adolphe*, né 27 septembre 1801; fils de feu *Charles*-Gonthier, oncle du prince; marié 27 septembre 1847 à *Mathilde*, née 18 novembre 1826, princesse de Schœnbourg-Waldenbourg. *De ce mariage :*

1. *Marie*-Caroline-Auguste, née 29 janvier 1850, mariée 4 juillet 1868 au grand-duc Frédéric-François II de Mecklembourg-Schwerin.
2. *Gonthier*-Victor, né 21 août 1852.
3. *Thécla*, née 12 août 1859.

II. — SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GONTHIER-FRÉDÉRIC-CHARLES, né 24 septembre 1801; succède à son père, qui abdique le 3 septembre 1835; veuf, 29 mars 1833, de *Marie*-Caroline-Irène, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt, remarié 29 mai 1835 à

FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-MARIE-*Mathilde*-CATHERINE-CHARLOTTE-EUGÉNIE-LOUISE, née 3 juillet 1814, fille du prince Auguste de Hohenlohe-Œhringen, divorcée 5 mai 1852.

Enfants du 1er mariage.

1. *Elisabeth*-Caroline-Louise, née 22 mars 1829.
2. *Charles*-Gonthier, né 7 août 1830, prince héréditaire, marié 12 juin 1869 à *Marie*-Gasparine, etc., duchesse de Saxe-Altenbourg, née 28 juin 1845.
3. Gonthier-*Léopold*, né 2 juillet 1832.

Enfant du 2e mariage.

4. *Marie*-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine Auguste, née 14 juin 1857.

Tante du prince.

Gonthiérine-Frederique-Charlotte-Albertine, née 24 juillet 1791; veuve, 16 novembre 1842, de Jean-*Charles*-Gonthier, oncle du prince. *De leur mariage:*

Charlotte-Frederique-Amelie-Albertine, née 7 septembre 1816; veuve, 13 janvier 1854, du baron de Jud.

SIAM (ROYAUME DE).

Souverain : PHRABAT SOMDETCH PHRA PAREMENAR MAHA CHULALONGKORN.

SUÈDE ET NORWÉGE.

OSCAR II (FRÉDÉRIC), né 21 janvier 1829, roi de Suède et de Norwège, succède à son frère, feu le roi Charles XV, 13 septembre 1872; marié 6 juin 1857 à *Sophie*-WILHELMINE MARIANNE-HENRIETTE, née 9 juillet 1836, fille de feu Guillaume, duc de Nassau. *De ce mariage:*

1. Oscar-*Gustave*-Adolphe, prince royal, né 16 juin 1858, duc de Wermelande.
2. Oscar-*Charles*-Auguste, né 15 novembre 1859, duc de Gothland.
3. *Oscar*-Charles-Guillaume, né 27 février 1861, duc de Westrogothie.
4. *Eugène*-Napoleon-Nicolas, né 1er août 1865, duc de Nerike.

Sœur du roi.

Charlotte-*Eugénie*-Auguste-Amelie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère du roi.

Josephine-MAXIMILIENNE-EUGÉNIE, née 14 mars 1807; fille du feu prince *Eugène de Beauharnais*, duc de Leuchtenberg; veuve, 8 juillet 1859, du roi Oscar Ier.

Nièce du roi.

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de feu le roi Charles XV et de la reine Louise, mariée 28 juillet 1869 à Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles, prince royal de Danemark. Voyez DANEMARK.

Belle sœur du roi.

Thérèse-Amelie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836, princesse de Saxe-Altenbourg; veuve, 4 mars 1873, du prince Auguste, duc de Dalécarlie.

TURQUIE.

Sultan ABDUL-AZIZ-KHAN, empereur des Ottomans, né 15 Chaban 1245 de l'Hégire (9 février 1830); monte sur le trône 17 Zilhidjé 1277 (25 juin 1861).

Enfants du sultan.

1. *Youssouf-Izzeddin*-Effendi, né 21 Sefer 1274 de l'Hégire (9 octobre 1857).
2. Sultane *Salihé*, née 13 Sefer 1279 (10 août 1862).
3. *Mahmoud-Djélaleddin*-Effendi, né 24 Mouharem 1279 (20 novembre 1862).
4. Sultane *Nazimé*, née 9 Cheval 1283 (5 octobre 1866).
5. Abdul-Medjid, né 6 Rebi-el-Awwel (27 juin 1868).

Sœur du sultan.

Sultane *Adilé*, née 15 Cheval 1241 (28 mai 1826), mariée à Mehemet-Ali-Pacha.

Neveux et nièces du sultan, enfants du feu sultan Abdul-Medjid

1. *Murad*-Effendi, né 25 Redjeb 1256 (21 septembre 1840).
2. Sultane *Fatimé*, née 7 Chaban 1256.

3. Sultane *Réfia*, née 25 Zilkhadé 1257.
4. *Abdul-Hamid*-Effendi, né 16 Chaban 1258 (22 septembre 1842).
5. Sultane *Djémilé*, née 21 Redjeb 1259 (18 août 1843).
6. *Mehemed-Rechad*-Effendi, né 21 Chéval 1260 (3 novembre 1844).
7. *Ahmed-Kemaleddin*-Effendi, né 14 Chaban 1264 (3 décembre 1847).
8. Sultane *Behidjé*, née [illegible] Ramazan 1264 (16 juillet 1848).
9. *Mehemed-Burhaneddin*-Effendi, né 1er Redjeb 1265 (23 mai 1849).
10. Sultane *Sénihé*, née 10 Seffer 1268 (21 novembre 1851).
11. *Mehemed-Noureddin*-Effendi, né 10 Djémazi-el-Ewel 1268 (21 novembre 1851).
12. Sultane *Zékié*, née 7 Djémazi-el-Ewel 1271 (26 janvier 1855).
13. Sultane *Naïlé*, née 29 Mouharem 1272 (1er mars 1855).
14. *Suleyman* Effendi, né 23 Mouharem 1277 (12 janvier 1861).

WALDECK.

GEORGE-VICTOR, né 14 janvier 1831, prince souverain de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le prince *George*-Frédéric-Henri, 15 mai 1845, sous la tutelle de sa mère; prend les rênes du gouvernement 17 août 1852; marié 26 septembre 1853 à

Hélène-Wilhelmine Henriette-Pauline Marie-Anne, née 12 août 1831, sœur du duc Adolphe de Nassau.

De ce mariage :

1. *Pauline*-Emma-Auguste-Hermine, née 19 octobre 1855.
2. Georgine-Henriette-*Marie*, née 23 mai 1857.
3. Adélaïde-*Emma*-Wilhelmine-Thérèse, née 2 août 1858.
4. *Hélène*-Frédérique Augusta, née 17 février 1861.
5. Frédéric-Adolphe-Hermann, né 20 janvier 1865, prince héréditaire.
6. Louise-*Elisabeth*-Hermine-Emma Pauline, née 6 septembre 1873.

Sœurs du prince.

1. *Auguste*-Amélie-Ida, née 21 juillet 1824; mariée 15 juin 1848 à Alfred, comte souverain de Stolberg-Stolberg.
2. *Hermine*, née 2 septembre 1827, mariée 25 octobre 1844 à *Adolphe-George*, prince régnant de Schaumbourg-Lippe. *Voyez* SCHAUMBOURG.

Oncle et tante, frère et belle-sœur du père.

1. *Hermann*-Othon-Chrétien, né 12 octobre 1809; marié 2 septembre 1833 à *Agnès* comtesse de Teleki-Szek.
2. *Amélie*-Henriette-Julie, née 4 avril 1814, fille de Charles, comte de Lippe-Biesterfeld, veuve, 19 juillet 1846, de *Charles-Chrétien*, oncle du prince. *De leur mariage*.
   1. *Albrecht*-George-Bernard-Charles, né 11 décembre 1841, marié morganatiquement, 2 juin 1864, à la comtesse Dora de Rhoden, née 30 janvier 1840.
   2. *Erich*-George-Hermann-Constantin, né 20 décembre 1842.
   3. *Henri*-Charles-Auguste-Hermann, né 20 mai 1844.

Branche cadette des comtes de Waldeck.

ADALBERT (Guillaume-Charles), né 19 février 1833; succède à son père Charles, comte de Waldeck-Pyrmont et Limbourg-Gaudorf, 21 janvier 1849, sous la tutelle de sa mère; marié 3 août 1858 à *Agnès*-Caroline-Thérèse, née 18 avril 1834, fille du prince Alexandre de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.

De ce mariage :

1. *Hélène*-Agnès-Alexandrine-Auguste-Caroline, née 12 mai 1859.
2. *Adalbert*-Victor-Wolrad-Mortimer-Franz-Louis, né 6 janvier 1863.
3. *Hermann*-François-Charles-Louis, né 16 mai 1864.
4. *Alexandre*-Vincent-Louis-François-Chrétien, né 15 octobre 1867.
5. Frédéric-Charles-*Leopold*, né 19 juin 1870.

Frère et sœur du comte.

1 *Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826; veuve, 28 oct. 1864, de *Charles*-Antoine-Ferdinand, comte d'Aldenbourg-Bentinck.
2. *Richard*-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri-Jules, né 26 décembre 1832.

WURTEMBERG.

CHARLES Ier (FRÉDÉRIC-ALEXANDRE), né 6 mars 1823, succède à son père, le roi *Guillaume Ier*, 25 juin 1864, marié 13 juillet 1846 à
OLGA-NICOLAÏEWNA, née 11 septembre (30 août) 1822, fille de feu Nicolas Ier, empereur de Russie.

Sœurs du roi.

(Du 2e mariage du roi *Guillaume Ier* avec *Catherine-Pawlowna*, fille de Paul Ier, empereur de Russie.)

1. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 oct. 1816; veuve, 16 novembre 1865, de *Alfred*-Charles-François, comte de Neipperg
2. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, reine des Pays-Bas. *Voyez* PAYS-BAS.

(Du 3e mariage du roi *Guillaume Ier* avec Pauline, duchesse de Wurtemberg.)

3. *Catherine*-Frederique-Charlotte, née 24 août 1821; veuve, le 9 mai 1870, de son cousin *Frédéric*-Charles-Auguste, prince de Wurtemberg. *Voyez* plus bas.
4. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, mariée 17 juin 1851 à *Hermann*-Bernard-George, prince de Saxe-Weimar. *Voyez* SAXE-WEIMAR.

Cousins du roi.

(Enfants de feu *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, prince de Wurtemberg, frère du roi *Guillaume Ier*.)

1. † *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808 décédé le 9 mai 1870. Veuve *Catherine*-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, sœur du roi.
   Fils: *Guillaume*-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.
2. Frédéric-*Auguste*-Eberhard, né 24 janvier 1813.

Descendants des grands-oncles du roi.

1° Enfants du feu duc *Louis*, grand oncle du roi.

(De son mariage avec Henriette, née duchesse de Nassau.)

1. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, né 9 septembre 1804, duc de Wurtemberg, veuf, 1er octobre 1841, de *Claudine*, comtesse de Hohenstein, née comtesse Rheday de Kiss-Rhéde. *De ce mariage*:
   1. *Claudine*-Henriette-Marie-Agnès, née 11 février 1836, princesse de Teck.
   2. *François*-Paul-Charles-Louis-Alexandre, duc de Teck, né 27 août 1837, marié 12 juin 1866 à
      Mary-Adélaïde-Wilhelmine-Elisabeth, duchesse de Teck, princesse royale de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 27 novembre 1833. *De ce mariage*.
      a) Victoire-*Mary*-Auguste-Louise, etc., née 26 mai 1867.
      b) *Adolphe*-Charles-Alexandre-Edouard-Albert, etc., né 13 août 1868.
      c) *François*-Joseph-Léopold-Frédéric, né 9 janvier 1870.
   3. *Amélie*-Joséphine-Henriette, etc., princesse de Teck, née 12 novembre 1838, mariée 24 octobre 1863 à Paul, baron de Hügel (à Vienne).

2° Descendance du feu duc *Eugène*-Frédéric-Henri, grand-oncle du roi.

A. (Du 1er mariage du feu duc *Eugène* Paul-Louis, fils du duc *Eugène*-Frédéric-Henri, avec *Mathilde*, princesse de Waldeck-Pyrmont.)

1. *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, duchesse de Wurtemberg; veuve, 12 février 1868, de *Charles*, landgrave de Hesse-Philippsthal. *Voyez* HESSE

2. *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 déc. 1820, duc de Wurtemberg, marié 15 juillet 1843 à *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 septembre 1818; fille de feu *George*, prince de Schaumbourg-Lippe. *De ce mariage*.
   1. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg, mariée 8 mai 1868 au duc Nicolas. *Voyez* ci-dessous.
   2. Guillaume-*Eugène*-Auguste-George, né 20 août 1848, duc de Wurtemberg, marié en 1874 à la grande-duchesse *Vera*-Constantinowna, fille du grand-duc Constantin-Nicolaïewitch
   3. *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854, duchesse de Wurtemberg.

(De son 2e mariage avec la princesse *Hélène* de Hohenlohe-Langenbourg.)

3. *Guillaume*-Nicolas, né 20 juillet 1828, duc de Wurtemberg.
4. *Alexandrine*-Mathilde, née 16 décembre 1829, duchesse de Wurtemberg.
5. *Nicolas*, né 1er mars 1833, duc de Wurtemberg, marié 8 mai 1868 à la duchesse Wilhelmine-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, fille du duc Eugène de Wurtemberg.
6. Pauline-*Louise*-Agnes, née [illegible] octobre 1835, duchesse de Wurtemberg, mariée 6 février 1858 à Henri XIV prince régnant de Reuss-Schleiz.

B. (Du mariage du feu duc Frédéric-*Paul* Guillaume, 2e fils du duc *Eugène*-Frédéric-Henri, avec feu Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, princesse de Tour-et-Taxis.)

Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, né 3 sept. 1828, duc de Wurtemberg.

3e Descendance du feu duc *Guillaume*-Frédéric-Philippe, grand-oncle du roi, avec la comtesse de Tunderfeld.

(Enfants issus du fils aîné, feu le comte Frédéric-Chrétien-*Alexandre*.)

1. Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Eberhard*, né 25 mai 1833, comte de Wurtemberg
2. *Wilhelmine*-Pauline-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 juillet 1834, comtesse de Wurtemberg.
3. *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Josephine-Marie, née 8 août 1836, comtesse de Wurtemberg, mariée 25 avril 1857 à Maximilien-Henri-Adam de Wuthenau

(Enfants du feu Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, duc d'Urach comte de Wurtemberg, de son 1er mariage avec *Théodolinde*-Louise-Eugénie-Napoléone fille du feu prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, décédée le 1er avril 1857.)

1. *Anastasie*-*Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842, comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach, mariée à Rodolphe, comte d'Enzenberg.
2. *Mathilde*-Auguste-Pauline-Wilhelmine-Théodolinde, née 14 janvier 1854, comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach.

(De son 2e mariage avec *Florestine*-Gabrielle, etc., princesse de Monaco. *Voyez* MONACO.)

3. *Guillaume*-Charles-Florestan-Géro-Crescentius, né 3 mars 1864, comte de Wurtemberg, duc d'Urach.
4. *Charles*-Joseph-Guillaume-Florestan-Géro-Crescentius, né 15 février 1865, comte de Wurtemberg, prince d'Urach.

4e Fils du feu duc *Alexandre*-Frédéric-Charles, grand-oncle du roi, et de feu *Antoinette*-Ernestine-Amélie, fille du feu duc *François* de Saxe-Cobourg-Gotha.

Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, né 20 décembre 1804, duc de Wurtemberg, veuf, 2 janvier 1839, de *Marie*-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine *d'Orléans*, fille de feu Louis-Philippe Ier, roi des Français. *De leur mariage*.

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838, duc de Wurtemberg, marié 18 janvier 1865 à *Marie-Thérèse*, née 15 juillet 1845, archiduchesse d'Autriche, fille de l'archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe. *De ce mariage*.

1. *Albert*-Maria-Alexandre-Philippe-Joseph, né 23 déc. 1865,
2. *Marie*-Amélie-Hildegarde-Philippine-Thérèse-Joséphine, née 24 décembre 1865, } jumeaux.
3. Marie-Isabelle-Philippine-Thérèse-Joséphine, née 31 août 1871.
4. *Robert*-Marie-Clément-Philippe-Joseph, né 14 janvier 1873.

RÉPUBLIQUES.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

S. Exc. M. DOMINGO F. SARMIENTO, président de la Confédération, élu le 12 octobre 1868.
M. Adolfo ALSINA, vice président, élu le même jour.

BOLIVIA.

S. Exc. Don TOMAS FRIAS, président de la République, élu en 1873

CHILI.

S. Exc. M. FEDERICO ERRAZURIZ, président de la République, élu en 1871

COSTA RICA.

S. Exc. le général Don TOMAS GUARDIA, président de la République.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

S. Exc. le général Don IGNATIO GONZALÈS, président de la République.
M. le général Don Manuel ABREU, vice-président

ÉQUATEUR.

S. Exc. M. le général GABRIEL GARCIA MORENO, président.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

S. Exc. M. U. S. GRANT, président, élu le 4 mars 1873.
M. Henry WILSON, vice-président, élu le même jour.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

S. Exc. Don SANTIAGO PEREZ, président.

GUATEMALA.

S. Exc. le général JOSÉ RUFINO BARRIOS, président, élu le 4 juin 1873.

HAITI.

M. le général NISSAGE SAGET, président de la République.

HONDURAS.

S. Exc. M. PONCIANO LEIVA, président provisoire, élu le 13 janvier 1874.

LIBÉRIA.

S. Exc. M. E.-J. ROYE, président de la République.
M. J.-S. SMITH, vice-président.

NICARAGUA.

S. Exc. Don VICENTE QUADRA, président, élu le 1er mars 1871 pour 4 ans.

ORANGE (État libre d').

M. BRAND, président, élu en 1869.

PARAGUAY.

S. Exc. Don SALVADOR JOVELLANOS, vice-président, chargé du Pouvoir exécutif.

PÉROU.

S. Exc. M. MANUEL SARDO, président de la République, élu le 2 août 1872.

SAINT-MARIN.

S. Exc. PALAMEDE MALPELI, } capitaines-régents de la République.
S. Exc. LUIGI PASQUALI, } (Élection du 1er oct. 1871.)

SALVADOR.

S. Exc. M. le maréchal SANTIAGO GONZALÈZ, président de la République.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Conseil fédéral.

M. SCHENK, président de la Confédération
M. WELTI, vice-président du Conseil fédéral.

TRANSWAAL (République de l'Afrique méridionale).

M. BURGERS (THOMAS), président, élu en 1871.

URUGUAY.

S. Exc. Don J. ELLAURI, président de la République.

VENEZUELA.

S. Exc. Don A. GUZMAN BLANCO, président de la Fédération vénézuélienne.
M. le général José-Ignacio PULIDO, vice-président.

VILLES LIBRES.

LUBECK (ville libre et anséatique).

M. le docteur CURTIUS, *bourgmestre-président.*
M. le docteur Th. BEHN, *vice-président du Sénat.*
M. le docteur PLESSING, sénateur.

BRÊME (ville libre et anséatique).

M. O. GILDEMEISTER, docteur en philosophie, *bourgmestre.*
M. T. F. G. MOHR, docteur en droit, *bourgmestre*
M. A. DUCKWITZ, docteur en philosophie, sénateur

HAMBOURG (ville libre et anséatique).

M. N. F. HALLER, docteur en droit, *bourgmestre.*
M. H. GOSSLER, docteur en droit, *bourgmestre.*
M. C. N. MERCK, docteur en droit, *chargé du département des affaires étrangères.*

1874. — Imprimé le 18 juillet.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ COLLÉGE.

La nombre des cardinaux composant le Sacre Collège est fixé par la constitution pontificale à soixante-dix, savoir: six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Grégoire XVI.

1834. Constantin Patrizi, né à Sienne, le 4 septembre 1798. *Doyen.*
1837. Louis Amat de Saint-Philippe e Sorso, né à Cagliari (Sardaigne), le 21 juin 1796, évêque de Palestrina. *Sous-Doyen.*

Creation de Pie IX.

1861 Charles Sacconi, né à Montalto, le 8 mai 1808.
1867. Philippe Marie Guidi, de l'ordre de Saint-Dominique, né à Bologne le 8 juillet 1815.
1866. Louis Bilio, de l'ordre des Barnabites, ne à Alexandrie (Piémont), le 25 mars 1826.
1870. Camille di Pietro, évêque d'Albano, né à Rome, le 10 janvier 1806.

CARDINAUX-PRÊTRES.

Création de Grégoire XVI.

1838. Philippe de Angelis, né à Ascoli, le 16 avril 1792.
1839. Aloys Vannicelli Casoni, né à Amelia, le 16 avril 1801.
1842. Frédéric-Joseph-L.-C., prince de Schwarzenberg, né à Vienne (Autriche), le 6 avril 1809.
1844. Fabius-Marie Asquini, né à Pagogna, diocèse d'Udine, le 14 août 1802.
Dominique Carafa de Traetto, né à Naples, le 12 juillet 1805.
1845. Sixte Riario-Sforza, ne à Naples le 10 decembre 1810.

Création de Pie IX.

1850. Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, né à Paris (France), le 20 janvier 1796.
1852. François-Auguste-Ferdinand Donnet, né à Bourg-Argental (France), le 16 novembre 1795.
Charles-Louis Morichini, né à Rome, le 21 novembre 1805.
1853. Joachim Pecci, né à Carpineto, le 2 mars 1810.
1853. Joseph-Otmar Rauscher, ne à Vienne (Autriche), le 6 octobre 1797.
1858. Antoine-Benoit Antonucci, né à Subiaco, le 17 septembre 1798.
Pierre de Silvestri, né à Rovigo, le 13 février 1803.

1861. Antoine-Marie Panebianco des frères Cordeliers, né à Terranova (Sicile), le 14 août 1808.

1863. Joseph-Louis Trevisanato, patriarche de Venise, né à Venise, le 15 février 1801.

Antonin de Luca, né à Bronte (Sicile), le 28 octobre 1805.

Joseph-André Bizzarri, né à Pahano (Etats pontificaux), le 11 mars 1802.

Louis de Lastra y Cuesta, archevêque de Séville, né à Cubas, le 1er décembre 1803.

Jean-Baptiste Pitra, de l'ordre de Saint-Benoît, né à Champforgueil dans le diocèse d'Autun, le 31 août 1812

Henri-Marie-Gaston de Bonnechose, archevêque de Rouen, né à Paris, le 11 mai 1800.

1866. Paul Cullen, archevêque de Dublin, né à Dublin, le 27 avril 1803.

Gustave-Adolphe de Hohenlohe, né à Rothenbourg, le 26 février 1823.

1868. Prince Lucien Bonaparte, né à Rome, le 15 novembre 1828.

Innocent Ferrieri, archevêque de Sida, nonce apostolique près de S. M. Très-Fidèle, né à Fano, le 14 septembre 1810.

Laurent Barili, archevêque de Tiana, né à Ancône, le 1er décembre 1801.

Joseph Berardi, archevêque de Nicée, né à Ceccano, dans le diocèse de Fiorentino, le 28 septembre 1810.

Jean-Ignace Moreno, archevêque de Valladolid, né à Guatimala, le 24 novembre 1817.

Raphaël Monaco La Valletta, né à Aquila, le 23 février 1827.

1871. Ignace do Nascimento Moraes Cardoso, né à Murca, le 20 décembre 1811.

René-François Régnier, né à Saint-Quentin, le 17 juillet 1794.

Maximilien de Tarnoczy, né à Schwatz, le 24 octobre 1806.

Flavi Chigi, né à Rome, le 31 mars 1810.

Alexandre Franchi, né à Rome, le 29 juin 1819.

Joseph-Hyppolite Guibert, né à Aix, le 13 décembre 1802

Marian Falcinelli Antoniani, né à Assises, le 10 novembre 1806.

Marian Barrio y Fernandez, né à Lucca, le 22 novembre 18[illegible].

Louis Oreglia de S. Stefano, né à Bene, le 9 juillet 1828.

Jean Simor, né à Alla Reale, le 23 août 1813.

N.... N.... N.... N.... N.... N....
N.... N.... N.... N.... N.... N....
N.... N.... N.... N.... N.... N....

CARDINAUX-DIACRES.

Creation de Pie IX.

1847. Jacques Antonelli, né à Sonnino, près de Terracina, le 2 avril 1806.

1850. Prosper Caterini, né à Onano (Etats de l'Église), le 15 octobre 1795.

1856. Gaspard Grassellini, né à Palerme, le 19 janvier 1796.

1858. Théodolfe Mertel, né à Altumière, le 9 février 1804.

1866. Dominique Consolini, né à Sinigaglia, le 7 juin 1806.

1868. Edouard Borromeo, né à Milan, le 3 août 1822.

Annibale Capalti, né à Rome, le 11 juin 1811.

1873. Camille Tarquini, né à Marta, le 27 septembre 1810.

Thomas Martinelli, né à Lucca, le 3 février 1827

N.... N.... N.... N.... N....

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

Résidant en France.

ALLEMAGNE (Empire d'). — Rue de Lille, 78.

S. A. M. le prince DE HOHENLOHE-SCHILLINGSFURST, *ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.*

M. le Cte DE WESDEHLEN, *conseiller d'ambassade, 1er secrétaire d'ambassade.*
M. le Bon DE HOLSTEIN, *2e secrétaire d'ambassade.*
M. DE DEHN, *3e secrétaire d'ambassade.*
M. DE BRANDIS, *attaché d'ambassade*
M. le major DE BULOW, } *attachés militaires.*
M. le capitaine THEREMIN, }
M. LINDAU, *attaché pour les affaires commerciales*
M. de SCHEVEN, *chef de la chancellerie*

ANGLETERRE. — Rue du Faubourg-Saint Honoré, 39.

S. Exc. Lord LYONS, *ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.*

LORD LYTTON, *1er secrétaire d'ambassade.*
M. H. WYNDHAM, }
M. P. W. William FREEMAN, }
M. G. SHEFFIELD, } *2es secrétaires.*
Hon. W. A. C. BARRINGTON, }
M. F. LANGLEY, }
M. F. ATLEE, }
M. W. M. COMPTON, *attaché.*
M. le colonel CONOLLY, } *attachés militaires*
M. le capitaine-amiral P. RYDER, }

AUTRICHE-HONGRIE. — Rue Las Cases, 7 et 9.

S. Exc. M. le Cte APPONYI, *ambassadeur extraordinaire*

M. le Cte DE HOYOS, *ministre plénipotentiaire*
M. le Cte DE KLEFSTEIN, *conseiller d'ambassade*
M. le Cte DE KHEVENHULLER, }
M. le Cte A. APPONYI, } *secrétaires.*
M. le Cte DE SEILERN, }
M. le Bon VESQUE DE LATTLINGEN, *secrétaire de la chancellerie.*
M. le lieutenant-colonel DE KODOLITSCH, *attaché militaire*

BAVIÈRE. — Rue de Berri, 5.

M. Gédéon RUDHART, *conseiller de légation, chargé d'affaires.*

BELGIQUE. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153.

M. le Bon BEYENS, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. DE BOUNDER DE MELSBROECK, *conseiller de légation.*

M. Georges NEYT,
M. Alfred BARBANSON,
M. le Cte ADHÉMAR D'OULTREMONT,
M. le Bon G. KERVYN DE LETTENHOVE,
M. le Cte GASTON D'ARSCHOT,
} *secrétaires.*
M. David DE GHEEST, *secrétaire honoraire.*
M. le Bon Leopold LEFEBVRE, *attaché.*
M. Eugène BASTIN, consul général honoraire, *chancelier.*

BOLIVIE. — Avenue Joséphine, 59.

M. le général Narciso CAMPERO, *envoyé extraord. et ministre plénipot.*
M. Julio RODRIGUEZ,
M. Nicanor della ROCCA,
} *secrétaires.*
M. David DAVIES, *attaché.*

BRÉSIL — Rue de Téhéran, 13. Bureaux: même rue, 17.

M. le Vte D ITAUBA, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. le chevalier E. MONIZ D'ARAGAO, *secrétaire.*
M. le chevalier ANTONIO DE ARAUJO,
M. VIEIRA MONTEIRO,
} *attachés.*
M. J. M. DA ROCHA, *attaché et consul général.*

CHILI. - Avenue de Messine, 19.

M. Alberto BLEST GANA, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. Carlos MORLA VICUÑA, 1er *secrétaire.*
M. Carlos ZAÑARTU, 2e *secrétaire.*
M. J. M. VALDEZ-CARRERA,
M. Eugenio SANCHEZ,
M. Pedro LIRA,
} *attachés.*

COLOMBIE. — Boulevard Malesherbes, 55.

M. AROSEMENA, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. Alesandro PEREZ, *secrétaire.*
M. Manuel H. PEÑA, *attaché.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — Rue de Berlin, 5.

M. BALCARCE, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. José P. DE GUERRICO, *secrétaire de légation.*
M. Eduardo YBARDALZ, 2e *secrétaire.*

COSTA-RICA (République de). — Rue du Faubourg-Poissonnière, 117 (à la légation dominicaine).

M. Carlos GUTIERREZ, *envoyé extraordinaire et ministre plénipot.* absent).
M. Manuel M. PERALTA, 2e *secrétaire* (absent).

DANEMARK. — Rue de l'Université, 37.

M. le Ce DE MOLTKE-HVITFELDT, *envoyé extraord. et ministre plénipot.*
M. le Cte DE KNUTH, *secrétaire.*

ÉQUATEUR. — Rue Laffitte, 7 (provisoirement).

M. le général SALAZAR, *ministre resident.*
M. W. LAVINO, *secrétaire.*
M. RENDON, *attaché.*

ESPAGNE. — Quai d'Orsay, 25.

S. Exc. M. N. . . , *ambassadeur.*

M. DE HERNANDEZ, 1er *secrétaire, chargé d'affaires par intérim.*
M. D. PRADA, 2e *secrétaire.*
M. J. M. DE VALARINO, M. DE TAVIRA, 3mes *secrétaires.*
M. le colonel ECHARRI, *attaché militaire.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Rue de Chaillot, 95.
Bureaux : Rue de Richelieu, 79.

M. WASHBURNE (E. B.), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*

M. le colonel HOFFMAN, *secrétaire de légation.*
M. Gratiot WASHBURNE 2e *secrétaire.*

GUATEMALA (République de). — Rue Labruyère, 54.

M. Ramon PALACIOS, *chargé d'affaires.*

M. FRANCISCO JAVON, *secrétaire*
M. Dionisio SANCHEZ,
M. J. L. DE FRANCISCO MARTIN,
M. Manuel DE FRANCISCO MARTIN,
M. MANNEQUIN, *attachés.*

HAITI (République de). — Rue Portalis, 9

M. Ch. LAFORESTRIE, *chargé d'affaires.*
M. ETHEART, *secrétaire.*

HAWAÏ (îles Sandwich). — Avenue de la Reine-Hortense, 13.

M. William MARTIN, *chargé d'affaires.*

HONDURAS (République de). — Rue Decamps, 27 (avenue de l'Empereur, 88).

M. Victor HERRAN, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. LOPEZ DE AROSEMENA, *secrétaire.*
M. Adolphe HERRAN, *attaché*

ITALIE. — Rond-point des Champs-Élysées, 9.

M. le Chev NIGRA, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. RESSMAN, 1er *secrétaire.*
M. le Chev AVARNA, des Ducs de Gualtieri, *attaché.*
M. le Cte DE GUASCO DI BISIO, *idem.*
M. le Cte LANZA, *lieutenant-colonel d'état-major, attaché militaire.*
M. le Cte VIMERCATI, *conseiller honoraire.*

JAPON. — Avenue Joséphine, 75.

M. SHIOGOI-NAONOBOU SAMESHIMA, *envoyé extraordinaire et ministre plén.*

M. NAKANO, 1er *secrétaire.*
M. KOTO, 2e *secrétaire.*
M. K SOUZOUKI, 3e *secrétaire*
M. KANÉMATSU, *attaché.*

MONACO. — Rue Billault, 22.

M. le marquis de MAUSSABRÉ-BEUFVIER, *ministre plénipotentiaire.*

M. DELMAS, *chancelier.*

NICARAGUA (République de). — Avenue Gabriel, 44.

M Thomas DE FRANCO, *ministre plénipotentiaire.*

M. GUSTAVE GUZMAN
M. JOAQUIN ARGUELLO, } *secrétaires.*

PARAGUAY. — Rue de Rivoli, 172.

M. GREGORIO BENITÈS, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire* (absent).

M. Thomas SOSA, *secrétaire* (absent).

PAYS-BAS. — Rue Montaigne, 9.

M. le Bᵉ DE ZUYLEN DE NYEVELT, *envoyé extraord. et ministre plénipotent*

M. le chevalier VON PESTEL, *conseiller de légation.*
M. le colonel C. DE CAPELLEN, *attaché militaire.*
M. VAN LIER, *chancelier.*

PÉROU. — Rue de Monceau, 56

M. Pedro GALVEZ, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. Emilio BONIFAZ, *secrétaire.*
M. FRANCINGUES
M. Venceslas MELLENDEZ
M. Hᵈᵒ. BOLOGNA, } *attachés.*
M. Daniel ZAPATEL,
M. Segundo LEYRA, }

PERSE. — Avenue Joséphine, 65.

M. le Gᵃˡ NAZARE AGA, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

MIRZA-AHMED KHAN, 1ᵉʳ *secrétaire.*
KAHRAMAN-KHAN, *attaché.*

PORTUGAL. — Rue de Morny, 5.

M. MENDES LÉAL, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*

M. le Lᵗᵈ DE SANTOS, 1ᵉʳ *secrétaire.*
M. L. D AZEVEDO,
M. Edouard LEAL, } *attachés.*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. — Rue du Faubourg-Poissonnière, 177.

M. Jules THIRION-MONTAUBAN, *envoyé extraord. et ministre plénipot.*

RUSSIE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 79.

S. Exc. M. l'aide-de-camp général prince Nicolas ORLOFF, *ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.*

M. OKOUNEFF, *conseiller d'ambassade.*
M. DE FONTON, 1ᵉʳ *secrétaire.*
M. le prince DE CANTACUZÈNE,
M. BOUTENEFF, } 2ᵉˢ *secrétaires.*
M. le prince TROUBETZKOY, *attaché*
M. le général prince DE SAYN-WITTGENSTEIN,
M. le capitaine-aide-de-camp LIKATCHEFF, } *attachés militaires.*

SAINT-SIÈGE. — Rue Saint-Dominique, 102.

S. Exc. Mᵍⁿᵒʳ MEGLIA, archevêque de Damas, *nonce apostolique.*

Mᵍⁿᵒʳ CAPRI, *auditeur de la nonciature.*
M. N...., *secrétaire.*

SALVADOR. — Boulevard Haussmann, 27.

M. Torres CAICEDO, *ministre plénipotentiaire.*
M. JORGE AGUILAR, *secrétaire.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — Rue de Rovigo, 22.

M. le Bⁿ D'ADELSWÄRD, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. AKERMAN, *secrétaire de légation.*
M. le Cᵗᵉ WACHTMEISTER, M. le Bᵒⁿ DE BONDE, M. SAGER, *attachés.*
M. le lieutenant-colonel STAAFF, *attaché militaire.*

SUISSE. — Rue Blanche, 3.

M. KERN, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. LARDY, *conseiller de légation.*
M. Ernest ROGUIN, *secrétaire.*

TURQUIE. — Rue Laffite, 17.

S. Exc. ALI-PACHA, *ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire*
NASRI-bey, 1ᵉʳ *secrétaire.*
NAMIK-Effendi, RIZA-Bey, 2ᵉˢ *secrétaires.*
STEPAN-MELIK-Effendi, EMIN-KHREI-Bey, ALEXANDRE-Effendi, M. DONON, *attachés.*
Le major AGUIAH-Effendi, Le major CHAKIR-Effendi, *attachés militaires.*
NOGUÈS-Effendi, *chancelier.*

URUGUAY. — Avenue Friedland, 19.

M. Mateo MAGARINOS-CERVANTES, *ministre résident*
M. Roberto ROWLEY, *secrétaire.*

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS

Résidant près les puissances étrangères.

ALLEMAGNE. — *Résidence,* Berlin.

S. Exc. M. le Vte DE GONTAUT-BIRON (G✻), *ambassadeur.*

M. le Mis DE SAYVE ✻, *secrétaire de 1re classe.*
M. le Cte LE PELETIER D'AUNAY ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Cte D'AUBIGNY, *secrétaire de 3e classe.*
M. le Bn DU CHARMEL ✻, *idem.*
M. DE LA MOTTE
M. Bernard DE GONTAUT BIRON, } *attachés.*
M. le Cte DE GINESTOUS,
M. le Cte DE POLIGNAC (O✻),
M. le Cte Henri DE LA FERRONNAYS ✻, } *attachés militaires.*
M. CHAMPY, *chancelier.*

ANGLETERRE (Grande-Bretagne et Irlande). — *Residence,* Londres.

S. Exc. M. N ..., *ambassadeur.*

M. Ch. GAVARD (O✻), *ministre plenipot. chargé des fonctions de 1er secrétaire.*
M. le Cte DE LA LONDE (O✻), *secrétaire de 2e classe.*
M. DE VAUGELAS ✻, *secrétaire de 3e classe.*
M. le Vte DE VAUVINEUX,
M. le Cte DE LA BAUME-PLUVINEL,
M. le Mis DE BRACHET DE CLORESSAC, } *attachés.*
M. le Cte Xavier DE FLORIAN
M. le capitaine DE MANDAT DE GRANCEY ✻,
M. le contre-amiral VERON (C✻), } *attachés militaires.*
M. DÉGARDIN, *secrétaire-archiviste.*

AUTRICHE-HONGRIE. — *Residence,* Vienne.

S. Exc. M. le Mis D'HARCOURT ✻, *ambassadeur.*

M. DE RING (O✻), *secrétaire de 1re classe.*
M. le Bon DE BOURGOING ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Bon LESPÉROT, *secrétaire de 3e classe.*
M. DE SAINT-PIERRE,
M. ROGER DE RICHEMONT,
M. DE LA FAULOTTE, } *attachés.*
M. le Vte DE CONTAMINE (O✻), lieutenant-colonel d'artillerie, *attaché militaire.*
M. BRUNET ✻, capitaine d'artillerie, *attaché militaire adjoint.*
M. HORY ✻, *consul honoraire, chancelier.*

BAVIÈRE. — *Résidence,* Munich.

M. le Cte LEFEBVRE DE BÉHAINE (O✻), *chargé d'affaires.*

M. le Cte DE BANNEVILLE (Charles), *secrétaire de 3e classe.*
M. le Vte MARTIN DU NORD, *attaché.*
M. le Vte DE VILLE DE QUINCY, *chancelier.*

BELGIQUE. — *Résidence,* Bruxelles.

M. le Bon BAUDE (O✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. DE BERSOLLE ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Cte DE BÉTHUNE, *secrétaire de 3e classe.*

M. le Cte Amelot de la Roussille,
M. le Vte de Chaponay,
M. Joly de Bammeville,
} *attachés.*
M. Demasur ✻, capitaine d'état-major, *attaché militaire.*
M. le Bon de Trenqualye, *chancelier, consul honoraire.*

BRÉSIL. — *Résidence,* Rio-de-Janeiro

M. Noël (C✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. de Vorges ✻, *secrétaire de 1re classe.*
M. Amelot Cte de Chaillou (O✻), *secrétaire de 2e classe.*
M. Hocmelle ✻, *idem* (absent).
M. le Cte de Laugier-Villars, *secrétaire de 3e classe*
M. le Marchand, *attaché.*

CHILI. — *Résidence,* Santiago du Chili.

M. le Vte Brenier de Montmorand O✻, *ministre plénipotentiaire.*
M. Fourier de Bacourt, *attaché chargé des fonctions de secrétaire de 3e cl.*
M. Egret, *chancelier.*

CHINE. — *Résidence,* Pékin.

M. de Geofroy (C✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. le Cte de Rochechouart ✻, *secrétaire de 1e classe.*
M. Guillaume de Roquette ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Cte de La Rochefoucauld-Bayers, *secrétaire de 3e classe.*
M. le Cte Renaud de Moustier ✻, *attaché.*
M. de Contenson ✻, capitaine d'état-major, *attaché militaire.*
M. Devéria Gabriel, 1er *interprète.*
M. N.., *chancelier.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — *Résidence,* Buenos-Ayres.

M. Ducros-Aubert O✻, *ministre plénipotentiaire.*
M. le Cte Tristan de Montholon, *secrétaire de 2e classe.*
M. H. Marchand, *secrétaire de 3e classe.*
M. de Lavaur de Saint-Fortunade, *attaché.*

DANEMARK. — *Résidence,* Copenhague.

M. le Vte de Saint-Ferriol (O✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipot*
M. Millon de la Verteville ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. Richemont de Richardson ✻, *secrétaire de 3e classe.*
M. le Mulier ✻, capitaine d'état-major, *attaché militaire.*
M. Auguiot ✻, consul honoraire, *chancelier.*

ESPAGNE. — *Résidence,* Madrid.

S. Exc. M. le Mis de Bouillé (GO✻), *ambassadeur.*
M. de Vernouillet ✻, *secrétaire de 1re classe.*
M. le Cte de la Rochefoucauld ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Cte de Galard Béarn, *secrétaire de 3e classe.*
M. Thomas de Bojano,
M. Paul de Broutelles,
M. de Semallé,
} *attachés.*
M. Marin ✻, *chancelier.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD. — *Résidence,* Washington.

M. Bartholdi (O✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. le Cte Gustave de Montebello (O✻), *secrétaire de 1re classe.*
M. le Mis de Clermont-Tonnerre, *secrétaire de 2e classe.*
M. Max Fourchon, *secrétaire de 3e classe.*
M. de Yermoloff,
M. de la Boulinière,
} *attachés.*
M. Anfrye ✻, capitaine d'artillerie, *attaché militaire*
M. Dejardin ✻, consul honoraire, *chancelier.*

GRÈCE. — *Résidence*, Athènes.

M. le M[is] DE GADRIAC (O✻), *envoyé extraordinaire et ministre plenipotent.*
M. le V[te] DE BORELLI ✻, *secrétaire de 2[e] classe (absent).*
M. Henri BELLE ✻, *idem.*
M. N...., *secrétaire de 3[e] classe.*
M. MEUNIER DE HOUSSOY, M. PAULZE D'IVOY ✻, *attachés.*
M. GASPARY, *chancelier.*

ITALIE. — *Résidence*, Rome.

M. le M[is] DE NOAILLES ✻, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.*
M. Victor TIBY ✻, *secrétaire de 1[re] classe.*
M. le V[te] Em. DE GROUCHY ✻, *secrétaire de 2[e] classe.*
M. le B[on] BRIN, *secrétaire de 3[e] classe.*
M. DE MAREUIL, M. DE VOIZE, *attachés.*
M. LEMOYNE (O✻), capitaine d'état-major, *attaché militaire.*
M. DUFOUR ✻, *chancelier.*

JAPON. — *Résidence*, Yedo.

M. BERTHEMY (C✻), *envoyé extraordinaire et ministre plenipotentiaire*
M. DE SAINT-QUENTIN ✻, *secrétaire de 1[re] classe.*
M. BAYLIN DE MONBEL, *secrétaire de 3[e] classe.*
M. DE SINETY, *attaché.*

MAROC. — *Résidence*, Tanger.

M. TISSOT (O✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. DE LIGNIVILLE, *secrétaire de 2[e] classe*
M. DE LA MARLIÈRE, *attaché.*
M. MONGE (Jules), 1[er] *drogman.*
M. ROBIN, *drogman chancelier.*

PARAGUAY

M. DUCROS-AUBERT (O✻), *ministre plénipotentiaire*, en résidence à Buenos-Ayres. (*Voir* CONFÉDÉRATION ARGENTINE.)

PAYS-BAS. — *Résidence*, La Haye.

M. TARGET, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. le V[te] DE BRESSON ✻, *secrétaire de 2[e] classe.*
M. N. ..., *secrétaire de 3[e] classe.*
M. le C[te] CHRISTIAN DE KERGORLAY, *attaché.*
M. le capitaine d'état-major DEMASUR ✻, *attaché militaire.*
M. DESVERNOIS ✻, consul honoraire, *chancelier.*

PÉROU. — *Résidence*, Lima.

M. DE BELLONNET (O✻), *ministre plénipotentiaire*
M. BALNY, *secrétaire de 3[e] classe.*
M. N...., *chancelier.*

PERSE. — *Residence*, Téhéran.

M. MELLINET (C✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. DE BALLOY, *secrétaire de 2[e] classe.*
M. BELLE (Gaston), *secrétaire de 3[e] classe.*
M. Jules PATENÔTRE, *attaché*
M. NICOLAS ✻, *secrétaire-interprète*, 1[er] *drogman*
M. BERNAY, *drogman chancelier.*

PORTUGAL. — *Résidence*, Lisbonne.

M. le C^te^ ARMAND (O✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. le B^on^ DE MAYNARD ✻, *secrétaire de 2^e^ classe.*
M. le V^te^ DE SAINT-GUILHEM, *secrétaire de 3^e^ classe.*

RUSSIE. — *Résidence* Saint-Pétersbourg.

S. Exc. M. le général de division LE FLÔ (C✻), *ambassadeur.*
M. le C^te^ DE FAVERNEY (O✻), *secrétaire de 1^re^ classe.*
M. N..... *secrétaire de 2^e^ classe.*
M. Emile ABEILLE, *secrétaire de 3^e^ classe.*
M. le C^te^ DE DIESBACH, } *attachés.*
M. le C^te^ DE VERDONNET, }
M. le colonel d'état-major GAILLARD (O✻), *attaché militaire.*

SAINT-SIÈGE. — *Résidence*, Rome.

S. Exc. M. DE CORCELLE, *ambassadeur.*
M. le C^te^ DE CROY ✻, *secrétaire de 1^re^ classe.*
M. le C^te^ DE TURENNE D'AYNAC ✻, *secrétaire de 2^e^ classe.*
M. le B^on^ DE WISMES, *secrétaire de 3^e^ classe.*
M. François DE CORCELLE Ⓜ, *attaché.*
M. DESHORTIES ✻, consul honoraire, *chancelier.*
M. BOVET ✻, *secrétaire-archiviste.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — *Résidence*, Stockholm.

M. le C^te^ DE GOBINEAU (C✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.*
M. BOUTIN, *secrétaire de 3^e^ classe.*
M. BENEDETTI (Fernand), *idem.*
M. EVAIN DE VANDEUVRE, *attaché.*
M. le capitaine d'état-major LE MULIER ✻, *attaché militaire.*
M. THIÉBAUT, *chancelier.*

SUISSE. — *Résidence*, Berne.

M. le C^te^ DE CHAUDORDY (O✻), *ambassadeur.*
M. DE LA BOULAYE (O✻), *secrétaire de 1^re^ classe*
M. DE SAINT-FOIX (O✻), *secrétaire de 2^e^ classe.*
M. le C^te^ DE WALDNER DE FREUNDSTEIN ✻, *secrétaire de 3^e^ classe.*
M. le M^is^ DE BRIGODE, *attaché.*
M. KUHLMANN ✻, consul honoraire, *chancelier.*

TURQUIE. — *Résidence*, Constantinople.

S. Exc. M. le C^te^ Melchior DE VOGÜÉ ✻, *ambassadeur.*
M. le B^on^ DE MONTGASCON ✻, *secrétaire de 1^re^ classe*
M. le C^te^ DE LA TOUR-MAUBOURG ✻, *secrétaire de 2^e^ classe.*
M. DE PETITEVILLE, *secrétaire de 3^e^ classe.*
M. DE MAGNY, } *attachés.*
M. le V^te^ MELCHIOR DU VOGÜÉ Ⓜ, }
M. PERRUCHOT DE LONGEVILLE (O✻), consul général, *premier drogman.*
M. BELIN (O✻), consul général, *secrétaire interprète.*
M. Jules ROBERT ✻, *second drogman.*
M. ROUGON, *idem.*
M. ROUET, *troisième drogman.*
M. CLERMONT-GANNEAU, *idem.*
M. BARRÉ DE LANCY ✻, *secrétaire-archiviste.*

SECTION V.

MINISTRES DES CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') [Voy. aussi PRUSSE].

M. le Pce DE BISMARCK, chancelier de l'empire d'Allemagne
M DELBRUCK, ministre d'État, président de la chancellerie de l'empire d'Allemagne.
M. DE STOSCH, ministre d'État, chef de l'amirauté.

ANGLETERRE

(Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.)

Le Très-Honorable B. DISRAELI, premier lord de la trésorerie.
Le Très-Honorable Sir STAFFORD NORTHCOTE, chancelier de l'échiquier
Le Cte DE DERBY, ministre des affaires étrangères.
Le Très-Honorable R A. CROSS, ministre de l'intérieur.
Le Cte DE CARNAVON, ministre des colonies.
Le Très-Honorable G. HARDY, ministre de la guerre.
Le Mis DE SALISBURY, ministre des Indes.
Le Très-Honorable G. WARD HUNT, premier lord de l'amirauté.
Lord CAIRNS, lord chancelier.
Le Duc DE RICHMOND, président du conseil.
Le Cte DE MALMESBURY, lord du sceau privé.
Lord John MANNERS, directeur général des postes.
M. W. H. SMITH, ministre du commerce
Le Très-Honorable G. SELATER BOOTH, président de l'assistance publique
Lord HENRY LENNOX, ministre des travaux publics.
Le Très-Honorable J. L. TAYLOR, chancelier du duché de Lancastre
M. W. HART DYKE, secrétaire de la trésorerie.
L'Honorable A. J. EGERTON, secrétaire de l'amirauté.
L'Honorable R. BOWCKE, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.
M. JAMES LOWTHER, sous-secrétaire d'État aux colonies.
Lord G. HAMILTON, sous-secrétaire d'État aux Indes.
Le Duc d'ABERCORN, lord lieutenant d'Irlande
Sir M HICKS BEACH, secrétaire en chef pour l'Irlande.

ANHALT.

M. le Dr DE LARISCH, conseiller intime actuel, ministre d'État.

AUTRICHE — HONGRIE.

Ministère des affaires communes

M. le Cte D'ANDRASSY, président du conseil, ministre de la maison impériale et des affaires étrangères
M. le Bon DE HOLZGETHAN, ministre des finances.
M le Ga. COLLER, lieutenant-général, ministre de la guerre et de la marine

Ministère cisleithan.

M. le Pce d'Auersperg, président du conseil.
M. le Bon de Lasser, ministre de l'intérieur.
M. le Dr Banhans, ministre du commerce.
M. le Dr Glaser, ministre de la justice
M. le Dr Stremayr, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Bon Pretis, ministre des finances.
M. le Cher de Chlumetzky, ministre de l'agriculture.
M. le colonel Horst, ministre de la défense.
M. le Dr Unger, ministre sans portefeuille.
M. le Dr Ziemialkowski, ministre sans portefeuille.

Ministère hongrois.

M. de Bitto, ministre, président du conseil.
M. le Bon de Wenkheim, ministre à la cour de Sa Majesté impériale et royale apostolique
M. le Cte J. Szapary, ministre de l'intérieur.
M. Koloman Ghyczy, ministre des finances.
M Pauler, ministre de la justice
M. Trefort, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. George Bartal, ministre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.
M. le Cte de Zichy, ministre des travaux publics et des communications
M. de Szende, ministre des honveds.
M. le Cte de Pejacsewich, ministre de Croatie, Slavonie et Dalmatie.

BADE.

M. Jolly, président du conseil des ministres, ministre d'État et de l'intérieur.
M. de Freydorf, ministre de la maison grand-ducale, de la justice et des affaires étrangères.
M. Turban, ministre du commerce.
M. Ellstætter, ministre des finances.
M Nusslin, conseiller intime, président du consistoire supérieur evangelique, membre du conseil des ministres.

BAVIÈRE.

M. de Pfretzschner, ministre de la maison royale et des affaires étrang.
M. de Pfeufer, ministre de l'intérieur
M. le Bon de Pranckh, ministre de la guerre.
M. de Lutz, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. de Berr, ministre des finances.
M. le Dr Fœustle, ministre de la justice.

BELGIQUE.

M. le Cte de Theux de Meylandt, membre du conseil des ministres.
M. Malou, ministre des finances.
M. de Lantsheere, ministre de la justice.
M. Delcour, ministre de l'intérieur.
M. le Cte d'Aspremont-Lynden, ministre des affaires étrangères.
M. Beernaert, ministre des travaux publics.
M. le lieutenant-général Thiebauld, ministre de la guerre.

BOLIVIE.

M. le Dr M. Baptista, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. le Dr D. Calvo, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. le Gal M. Ballierian, ministre de la guerre.
M. Dalence, ministre des finances et de l'industrie.

BRÉSIL.

M. le Vte do Rio Branco, sénateur, président du conseil, ministre des finances.
M. A. Correa de Oliveira, député, ministre de l'intérieur.
M. Duarte de Azevedo, député, ministre de la justice.
M. J. J. de Oliveira Junqueira, sénateur, ministre de la guerre.
M. Ribeiro Luz, sénateur, ministre de la marine.
M. J. F. da Costa Pereira, député, ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.
M. le Vte de Caravellas, sénateur, ministre des affaires étrangères.

BRUNSWICK.

M. A. B. C. F. de Campe, ministre d'État, }
M. J. C. W. Schultz, conseiller intime, } membres composant le minist. d'État, agissant collectivem.
M. Chr. T. Zimmermann, conseiller intime, }

CHILI (RÉPUBLIQUE DU).

M. Ibanez, ministre des affaires étrangères.
M. L. Altamirano, ministre de l'intérieur.
M. J. M. Barcedo, ministre de la justice, du culte et de l'instruction publ
M. Barros Luco, ministre des finances.
M. A. Pinto, ministre de la guerre et de la marine.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. Carlos Tejedor, ministre des affaires étrangères.
M. I. C. Albarracin, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. Vladislao Frias, ministre de l'intérieur.
M. le Gal Martin Gainza, ministre de la guerre et de la marine.
M. Luiz L. Dominguez, ministre des finances.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Luis D. Saenz, ministre des affaires étrangères et des finances.

DANEMARK.

M. le Cte de Holstein-Holsteinborg, président du conseil, ministre des finances par intérim.
M. le Bon de Rosenörn-Lehn, ministre des affaires étrangères
M. le Col Thomsen, ministre de la guerre et par intérim de la marine.
M. Klein, ministre de la justice.
M. Fonnesbech, ministre de l'intérieur.
M. Hall, ministre des cultes et de l'instruction publique.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

M. Francisco Javier Leon, ministre de l'instruction publique, des relations extérieures et de l'intérieur.
M. le Dr José Javier Eguiguren, ministre des finances.
M. le Gal Secundino Darquea, ministre de la guerre et de la marine.

ESPAGNE.

M. Sagasta, ministre de l'intérieur et président du conseil.
M. le Gal F. Cottones, Mis de la Cerria, ministre de la guerre.
M. Ulloa, ministre d'État et des affaires étrangères.
M. Alonzo Martinez, ministre de la justice.
M. Camacho, ministre des finances.
M. Rodriguez Arias, ministre de la marine.
M. Alonzo Colmenares, ministre des travaux publics.
M. Romero Ortiz, ministre des colonies.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Hon. Hamilton Fish, secrétaire d'État.
Hon. Bristal, secrétaire de la trésorerie.
Hon. W. W. Belknap, secrétaire de la guerre.
Hon. George M Robeson, secrétaire de la marine.
Hon. Colombus Delano, secrétaire de l'intérieur.
Hon. George H. Williams, procureur général.
Hon. John A. J. Creswell, directeur général des postes.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE

(ANCIENNE CONFÉDÉRATION GRENADINE.)

M Jil Collnge, ministre de l'intérieur et des relations étrangères
M. Felipe Perez, ministre du trésor et du crédit national.
M Aquileo Parra, ministre des finances.
M. Mallardo Rivas, ministre de la guerre et de la marine.

GRÈCE

M Deliyorghis, président du conseil, ministre des affaires étrangères.
M. Drossos, ministre de l'intérieur.
M. Callifronas, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. Christidis, ministre des finances
M. Grivas, ministre de la guerre.
M. N...., ministre de la marine.
M. Kalikiopoulos, ministre de la justice.

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Mario A Soto, ministre des affaires étrangères.
M. Francisco Alburez, ministre de l'intérieur.
M José Maria Samayoa, ministre des travaux publics et, par interim, ministre des finances et de la guerre

HAÏTI (RÉPUBLIQUE D').

M. le Gal S. Liautaud, secrétaire d'État de la guerre et de la marine.
M. Charles Haentjens, secrétaire d'État, des finances et du commerce.

M. Rameau, secrétaire d'État de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. le Gal Lamotte, secrétaire d'État, des relations extérieures, de l'intérieur, de l'agriculture et de la police générale.

HAWAÏ (ROYAUME D') [ILES SANDWICH].

M. W. L. Green, ministre des affaires étrangères et de la guerre.
M. Hermann Widemann, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.
M. P. Nahaolelua, ministre des finances.
M. Hartwell, ministre de la justice.

HESSE GRAND-DUCALE.

M. C. Hoffmann, président du conseil des ministres, ministre de la maison grand-ducale et des affaires étrangères.
M. le Bon de Starck, directeur du ministère de l'intérieur.
M. Kempff, directeur du ministère de la justice.
M de Biegeleben, conseiller intime actuel, président du ministère des finances
M le Dr Bon de Lindelof, conseiller intime actuel, président du Conseil d'État.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

M Adolphe Zuniga, ministère des affaires étrangères.
. le Gal Jean Lopez, ministre de la guerre.
M. Estevan Ferrari, ministre des finances.
M. Mariano Aguluz ministre de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes.

ITALIE.

M. Minghetti, président du conseil, ministre des finances.
M le Cher Visconti Venosta député, ministre des affaires étrangères.
M. Vigliani, sénateur, ministre de grâce et justice.
M. Cantelli, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.
M. le Lieutenant-Général Ricotti, ministre de la guerre.
M. le Contre-Amiral Saint-Bon, sénateur, ministre de la marine.
M. Finali, ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.
M. Spaventa, sénateur, ministre des travaux publics.

JAPON.

M. Sanjô Saneyoshi, 1er ministre.
M. Iwakoura Tomomi, 2e ministre.
M. Okoubo, ministre de l'intérieur.
M. Ierashima, ministre des affaires étrangères.
M Okuma, ministre des finances.
M. Yamagata, ministre de la guerre.
M Ianaka, vice-ministre, ministre de l'instruction publique et des cultes.
M. Ito, ministre des travaux publics.
M Ooki, ministre de la justice.
M. Kats, ministre de la marine.

LIBERIA.

M. Lewis, ministre des affaires étrangères.

LIECHTENSTEIN.

M. Ant. Seibt, conseiller aulique, chef de chancellerie à la cour.
M. Ch. Haus de Hausen, chef de l'administration.

LIPPE.

M. de Flotwell, ministre d'État, chef du cabinet, président du gouvernement.

LUXEMBOURG (grand-duché de).

S. A. R. le Pce Henri des Pays-Bas, lieutenant du roi, représentant du roi grand-duc.
M. E. Servais, ministre d'État, président du gouvernement, chargé de la direction générale des affaires étrangères.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

M. le Cte de Bassewitz-Schwissel, président du ministère d'État, ministre des affaires étrangères.
M. le Dr Buchka, cons. d'État, chargé du min. de la justice et des cultes.
M. de Muller, conseiller d'État chargé du ministère des finances.
M. le Dr Wetzell, conseiller d'État, chargé du ministère de l'intérieur.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

M. A. Piper, conseiller intime actuel.
M. le Cte de Bernstorff, conseiller de régence.
M. J. Schmidt, conseiller de régence.

NICARAGUA.

M. le Dr Francisco Barbarena, ministre de l'intérieur et de la justice.
M. Téodoro Delgadillo, ministre des finances.
M. Antonio Falla, ministre de la guerre.
M. Anselmo H Rivas, ministre des affaires étrang. et de l'instr. publique.

OLDENBOURG.

M. le Bon de Rössing, ministre de la maison du grand-duc et des affaires étrangères, de la justice, du culte et de l'instruction publique.
M. Ruhstrat, conseiller intime d'État, chargé du départ. des finances.
M. le Bon C. de Berg, ministre d'État et ministre de l'intérieur.

PARAGUAY

M. José del R. Miranda, ministre des affaires étrangères.

PAYS-BAS.

M. van Delden, ministre des finances.
M. Geertsema, ministre de l'intérieur
M. le Bon Gericke, ministre des affaires étrangères.
M. de Vries, ministre de la justice.
M. le Gal Weitzel, ministre de la guerre.
M. Fransen van de Putte, ministre des colonies.
M. Vanerp Taalmankip, ministre de la marine.

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

M. J. DE LA RIVA AGUERO, secrétaire d'État au département des affaires étrangères.
M. F. CARRILLO, secrétaire d'État au département des finances.
M. E. SANCHEZ, secrétaire d'État au département de l'instruction publique, de la justice et des cultes.
M. J. Freyre GUTIERREZ, secrétaire d'État au département de la guerre et de la marine.
M. le Dr ROSAS, secrétaire d'État au département de l'intérieur et des travaux publics.

PERSE.

S. Exc. MIRZA-YOUSSEF, ministre de l'intérieur.
S. A. le prince SULTAN-MOURAD-MIRZA, ministre de la guerre.
S. A. IMAM-KOULI-MIRZA, ministre de la justice.
S. Exc. MIRZA-HUSSEIN-KHAN, ministre des affaires étrangères.
S. Exc. ALI-KOULI-MIRZA, ministre de l'instruction publique.
S. Exc. YAHYA-KHAN, ministre de la cour.
S. Exc. HASSAN-ALI-KHAN, ministre des travaux publics.
S. Exc. HADJI-MIRZA-MAHOMMED-KHAN, ministre des pensions de retraite et des legs pieux.
S. Exc. MIRZA-HIDAYET, ministre des comptes.
S. Exc. MIRZA-ABDUL-VEHAL-KHAN, ministre du commerce.

PORTUGAL.

M. A. M. FONTES PEREIRA DE MELLO, président du conseil, ministre des finances et, par intérim, de la guerre.
M. DE ANDRADE CORVO, ministre des affaires étrangères.
M. BARJONA DE FREITAS, ministre de la justice.
M. Rodrigues SAMPAYO, ministre de l'intérieur.
M. DE FREITAS MONIZ, ministre de la marine et des colonies.
M. CARDOZO AVELLINO, ministre des travaux publics.

PRUSSE (ROYAUME DE). [Voyez aussi ALLEMAGNE].

A. *Ministres d'État.*

M. le Pce DE BISMARCK, ministre des affaires étrangères et ministre du duché de Lauenbourg, président du conseil des ministres.
M. le Cte D'EULENBOURG, ministre de l'intérieur.
M. le Dr LÉONHARDT, ministre de la justice.
M. DE CAMPHAUSEN, ministre des finances, vice-président du conseil des ministres.
M. le Dr FALK, min. des cultes, de l'instr. publiq. et des affair. médicales.
M. le lieutenant-général DE KAMEKE, ministre de la guerre.
M. N..., ministre de l'agriculture.
M. le Dr ACHENBACH, min. du comm., de l'indust. et des travaux publics.

B. *Ministère de la Maison du Roi.*

M. le Bon DE SCHLEINITZ, ministre d'État.

REUSS-GREIZ (*Branche aînée*).

Collége suprême de l'administration.

M. O. MEUSEL, président du gouvernement et du consistoire.
M. Richard DE GELDERN-CRISPENDORF, chef de la chambre, chargé des affaires de la Maison du prince.

REUSS-SCHLEIZ (*Branche cadette*).

Collége suprême administratif pour Schleiz-Gera, Lobenstein et Ebersdorf.

M. le Dr DE HARBOU, ministre d'État, de la maison du prince, des finances, les cultes et de l'instruction publique et, par intérim, chef du département de la justice.
M. le Dr DE BEULWITZ, chef du département de l'intérieur.

RUSSIE.

M le Pce GORTCHAKOW, chancelier de l'empire, ministre des aff. étrang.
M le Cte D'ADLERBERG, aide-de camp général, ministre de la maison de l'empereur.
M. TIMACHEFF, conseiller privé, ministre de l'intérieur.
M. MILUTINE, aide-de-camp général, ministre de la guerre.
M le Cte PAHLEN, conseiller privé, ministre de la justice.
M. le Cte DMITRI TOLSTOY, conseiller privé, ministre de l'instruction pub l
M. DE REITERN, conseiller privé, ministre des finances.
M le Gal Cte BOBRINSKOY, ministre des voies de communication et des édifices publics.
M. ABAZA, conseiller privé, contrôleur de l'empire.
M. WALOUIEW, conseiller privé actuel, directeur en chef du département des apanages, ministre des domaines.
M. l'aide-de-camp général, amiral KRABBE, chargé de la direction du ministère de la marine.

SAINT-SIÈGE.

S Em. M le cardinal ANTONELLI, secrétaire d'État, ministre des affaires étrangères

SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

M FAVIO CASTILLO, ministre les affaires etrangeres, de l'instruction publique et des cultes.
M. José LARREYNAGA, ministre de l'intérieur.
M. le Ga. J. J. SAMAYOA, ministre des finances, de la guerre et de la marine.

SAN-MARINO (RÉPUBLIQUE DE).

M. Innocenzo BONELLI, secrétaire d'État de l'intérieur.
M. Dominique FATTOIR, secr. l'État des affaires étrangères et des finances
M. le Commandeur F. VENTURINI, commissaire de la loi.
M. Gaëtan BELUZZI, commandant supérieur de la milice.
M. Pierre BORGHESI, trésorier général.

SANTO-DOMINGO (RÉPUBLIQUE DOMINICAINE).

M. Carlos NOUEL, ministre de la justice et de l'instruction publique
M. Ildefonso MELLA, ministre des finances et du commerce.
M. Cocco, ministre de la guerre, de la marine, de l'intérieur, de la police et des affaires étrangères.

SAXE (ROYAUME DE).

M. le Bon DE FRIESEN, président du conseil, ministre d'État et ministre des finances et des affaires étrangères.
M le lieutenant DE FABRICE, ministre d'État et ministre de la guerre.
M DE NOSTITZ-WALLWITZ, ministre d'État et ministre de l'intérieur.
M. le Dr DE GERBER, ministre d'État et ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. ABEKEN, ministre d'État et ministre de la justice.
M. le Dr Bon DE FALKENSTEIN, ministre de la Maison royale.

SAXE-ALTENBOURG.

M. le Bon DE GERSTENBERG-ZECH, conseiller intime actuel et ministre d'État, président du conseil, ministre des affaires de la maison ducale, des affaires extérieures, des affaires militaires, des affaires ecclesiastiques, de l'instruction et de l'intérieur.
M. H. M. F. LORENTZ, conseiller intime d'État, chargé du dep de la justice.
M. Charles-Fr. SONNENKALB, conseiller intime d'État, charge du département des finances.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. le Bon Dr DE SEEBACH, ministre d'État et conseiller intime actuel, président de la section du ministère pour Gotha.
M. H. ROSE, conseiller du ministère, president de la section du ministère pour Cobourg.
M. le Bon DE PAWEL-RAMMINGEN, chambellan et conseiller intime, ayant le département de la maison et de la cour du duc.
M. BRAUN, M. BRUCKNER, M. SAMWER, } conseillers d'État.

SAXE-MEININGEN.

M. le Bon Ant. Ferd. DE KROSIGK, conseiller privé actuel, ministre d'État (affaires de la maison ducale, affaires extérieures et militaires).
M. le Dr D'UTTENHOVEN, conseiller privé actuel et chambellan, ministre de la justice, du culte et de l'instruction publique.
M. A. O. GISEKE, conseiller intime d'État, chargé du département de l'intérieur et des finances.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

M. le Dr G. THON, ministre d'État en chef, conseiller intime, chef du département des finances.
M. le Dr G. F. STICHLING, conseiller intime d'État, chef du département de la maison grand-ducale, des cultes, de l'instruction publique et de la justice, président du conseil ecclésiastique.
M. le Bon R. G. DE GROSS, docteur en droit, chambellan et conseiller intime d'État, chef du département des affaires étrangères et de l'intérieur.

SCHAUMBOURG-LIPPE.

M. HÖCKER, president du gouvernement, de la chambre des fiefs et du sénat de justice.

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

M. le Dr DE BERTRAB, conseiller intime actuel et ministre d'État, des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice.
M. SCHWARTZ, conseiller d'État, chef de la section des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

M. G. A. DE KEYSER, conseiller privé actuel et ministre d'État, des affaires étrangères et de l'intérieur.
M. BLEY, conseiller intime d'État, chef du département des affaires ecclésiastiques, de l'instruction publique et de la justice.
M. DE WOLFFERSDOFF, conseiller d'État, chef du departem. des finances.

SIAM (ROYAUME DE).

CHOW PHYA SURAWONGSE PHRA KALAHOME, ministre de la guerre.
CHOW PHYA BRANUWONGSE PHRA KLANG, ministre des affaires etrangères.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Suède.

Le Conseil d'État de la Suède se compose de deux ministres d'État et de huit conseillers d'État, dont cinq à portefeuille

M. N..., ministre d'État et de la justice.
M. le Gal DE BJOENSTJERNA, ministre d'État des affaires étrangères.
M. BERGSTROM, chef du département de l'intérieur.
M. le général-major DE WEIDENHJELM, chef du département de la guerre.
M. le Bon LEIJONHUFVUD, chef du département de la marine.
M. VENNENBERG, chef du départ. de l'instr. publ. et des aff. ecclésiastiques.
M. WAERN, chef du département des finances.
M BERG,
M. le Bon ALSTRÖMER, } ministres d'État, sans portefeuille.
M. BREDBERG,

Gouvernement Norwégien, séant à Christiania.

Le gouvernement du royaume de Norwége se compose du ministère d'État et de neuf conseillers d'état. Une partie de ce ministère, savoir, le ministre d'État et deux conseillers d'État qui changent tous les ans, réside auprès du roi à Stockholm; les autres sept sont chacun chef d'un département et composent la régence à Christiania

M. le conseiller d'État STANG, ministre d'État.
M. le conseiller d'État ESSENDROP, chef du département des cultes et de l'instruction publique.
M. le conseiller d'État VOGT, chef du département de l'intérieur.
M. le conseiller d'État JOHANSEN, chef du département de la marine et des postes.
M. le conseiller d'État MANTHEY, chef du département des finances.
M. le Cel SEGELCKE, chef du département de la guerre.
M. FALSEN, chef du département de la justice.
M. AAL, secrétaire d'État, chef du département de la révision par intérim.

SUISSE.

Conseil fédéral.

M. SCHENK, président de la Confédération, chef du département politique.
M. WELTI, vice-président, chef du département militaire.
M. KNÜSEL, chef du département de l'intérieur.
M. CERISOLE, chef du département de la justice et de la police.
M. le Dr G. NÆFF, chef du département des finances et des péages.
M. BOREL, chef du département des postes.
M. SCHERER, chef du département du commerce et des chemins de fer.

TURQUIE.

HUSSEIN-ARNI pacha, grand-vizir et ministre de la guerre.
AHMED-MOUKHTAR effendi, cheïk-ul-islam.
YOUSSOUF-KIAMIL pacha, président du conseil d'État.
HASSAN-RIZA pacha, ministre sans portefeuille.
FÉRID pacha, ministre de la liste civile et du palais.
ABD-UL-KERIM pacha, lieutenant du ministre de la guerre.
ARIFY-BEY, ministre des affaires étrangères.
SAFVET pacha, vice-président du conseil d'État.
HOUCHID pacha, ministre de la justice
YOUSOUF-BEY, ministre des finances.
AHMED pacha, ministre de la marine.
DJEVDET pacha, ministre de l'instruction publique.
EDHEM pacha, ministre des travaux publics.

Mahmoud pacha, ministre du commerce et de l'agriculture.
Sadiq pacha, ministre des contributions indirectes.
Kémal pacha, ministre des Evkafs.
Halim pacha, Chérif-Ali pacha, Sami pacha, } ministres sans portefeuille.
Ahmed-Bey, conseiller du grand-vizirat.
Ghalib-Bey, directeur général du cadastre.

URUGUAY (RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'

Don Saturnino Alvarez, ministre de l'intérieur et, par intérim, des affaires étrangères.
Don Juan Peñalva, ministre des finances.
Don José Fonda, ministre de la guerre et de la marine.

VENEZUELA.

M. D B. Barrios, ministre des affaires étrangères.
M. Santiago Goiticoa, ministre des finances.
M. Munoz Tebar, ministre des travaux publics.
M. Felipe Esteves, ministre de la guerre et de la marine.
M. A. A. Level, ministre de l'intérieur, de la justice et des cultes.
M. F. Pimontel y Roth, ministre du crédit public.

WALDECK (PRINCIPAUTÉ DE).

Gouvernement et administration (Traité conclu avec la Prusse le 18 juillet 1867).

M. de Sommerfeld, directeur du pays.
M. Varnhagen, conseiller intime de régence, directeur de la chambre des domaines.
M. Gleisner, directeur du consistoire.

WURTEMBERG

M. de Mittnacht, ministre de la justice, chargé de la présidence et provisoirement du minist. de la maison du roi et des affaires étrangères.
M. de Sick, ministre de l'intérieur.
M. le Dr de Gessler, ministre des affaires ecclésiast. et de l'instr publ.
M. le Lieutenant-Général de Suckow, ministre de la guerre.
M. de Renner, ministre des finances.
M. de Mohl, M. de Faber, M. de Dilenius, } conseillers intimes.
M. de Pfleiderer, M. de Sarwey, M. de Bitzer, } conseillers d'État.

VILLES LIBRES.

Brême.

MM les Drs O. Gildemeister et H. C. Fr. G. Mohr, bourgmestres.
M. le Dr A. Duckwitz, sénateur.

Hambourg.

MM. N. F. Maller et H. Gossler, bourgmestres.
M. le Dr C. H. Merck, chargé du département des affaires étrangères.

Lubeck

M. le Dr Curtius, bourgmestre-président.
M. Th. Behn, sénateur, vice-président du Sénat.
M. le Dr de Plessing, sénateur.

DEUXIÈME PARTIE.

Présidence de la République. — Ministres secrétaires d'État. — Assemblée nationale. — Conseil d'État.

SECTION PREMIÈRE.

Présidence de la République.

M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA,
Président de la République française.

M. ROBERT (O ✻), lieutenant-colonel d'état-major, *chef du cabinet.*

M. le Vicomte D'HARCOURT ✻, *secrétaire de la présidence.*

MAISON MILITAIRE.

M. le Mis D'ABZAC (O ✻), colonel d'état-major,
M. BROYE (O ✻), *idem*,
M. DE VAULGRENANT (O ✻), chef d'escadron d'artillerie, } *aides-de-camp.*

M. le prince de BERGHES-SAINT-WINOCK, lieutenant au 7e chasseurs,
M. DE LANGSDORFF ✻, lieutenant de vaisseau, } *officiers d'ordonnance*

SECTION II.

Ministres secrétaires d'État[1].

M. le général de division COURTOT DE CISSEY (G✻) ✠, député, *ministre de la guerre, vice-président du Conseil des ministres.*

M. A. TAILHAND ✻, député, *garde des sceaux, président du Conseil d'État, ministre de la justice.*

M. le duc DECAZES (C✻), député, *ministre des affaires étrangères.*

M. le général de division Bon DE CHABAUD LA TOUR (G✻), député, *ministre de l'intérieur.*

M. MATHIEU BODET ✻, député, *ministre des finances.*

M le contre-amiral Mis DE MONTAIGNAC DE CHAUVANCE (G)✻, député, *ministre de la marine et des colonies.*

M. le Vte A. DE CUMONT, député, *ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.*

M. CAILLAUX ✻, député, *ministre des travaux publics.*

M. GRIVART, député, *ministre de l'agriculture et du commerce.*

NOTA. — Par décrets du 26 novembre 1873, la composition du Conseil des ministres constitué par décrets du 26 mai 1873 (Voir *Alm. nat.* 1873), a été modifiée ainsi qu'il suit:

Intérieur	Duc DE BROGLIE, *vice-prés. du Conseil.*
Justice	DEPEYRE.
Affaires étrangères	Duc DECAZES.
Finances	MAGNE.
Guerre	Général DU BARAIL.
Marine	Vice-amiral DOMPIERRE D'HORNOY.
Instruction publique	DE FOURTOU.
Travaux publics	DE LARCY.
Agriculture et Commerce	DESTILLERAY.

Des décrets du 22 mai 1874 ont donné au Conseil des ministres sa composition actuelle, sauf la modification suivante qui s'est produite à la suite des décrets du 20 juillet 1874

Intérieur : DE FOURTOU, remplacé par Gal Bon DE CHABAUD LA TOUR.
Finances : MAGNE, remplacé par MATHIEU BODET.

---

(1) Les ministres ont leur résidence à Versailles

SECTION III.

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale qui, d'après les decrets du 15 septembre 1870 et du 29 janvier 1871, devait être composée de 764 membres, y compris les représentants des colonies, est aujourd'hui réduite à 738.

Les élections générales du 8 février 1871 et les élections partielles qui ont suivi ont eu lieu conformément aux principales dispositions de la loi du 15 mars 1849 et des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852.

L'Assemblée n'a pas voté de règlement spécial: elle a décidé dans une de ses premières séances qu'elle appliquerait provisoirement le règlement de 1849, dont elle a depuis modifié certaines dispositions

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Président.

M. BUFFET.

Vice-présidents. MM.

MARTEL.	Gal Bon DE CHABAUD LA TOUR.
Cte BENOIST D'AZY.	N. . . .

Secrétaires. MM.

RIVE (Francisque).	Cte L. DE SÉGUR.
Vte BLIN DE BOURDON.	VOISIN (Félix).
DE CAZENOVE DE PRADINE.	VANDIER

QUESTEURS. MM.

BAZE	TOUPET DES VIGNES.
Gal MARTIN DES PALLIÈRES.	

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE DÉPARTEMENTS

de MM. les Représentants à l'Assemblée nationale.

AIN. — *7 Députés.*

Germain.
Rive (Francisque).
Cottin.
Bernard (Ch.).
Brun (Lucien).
Mercier.
Tierset

AISNE. — *11 Députés.*

Malézieux.
Waddington
Leroux (Aimé).
Martin (Henri).
De Tillancourt.
Turquet.
Villain.
Soye
Godin.
Fouquet.
Ganault.

ALLIER. — *7 Députés*

Martenot.
Méplain.
Amal de Montaignac.
Gal d'Aureille de Paladines.
Riant (Léon).

Patissier
Mis de Montlaur.

ALPES (BASSES-). — 3 *Députés.*

Michel.
Cte du Chaffaut
Allemand.

ALPES (HAUTES-). — 2 *Députés.*

De Ventavon.
Cezanne.

ALPES-MARITIMES. — 4 *Députés*

Maure.
Lefèvre (Henri).
N . .
N . . .

ARDÈCHE. — 8 *Députés*

Cte Rampon
Broët.
Combier.
Rouveure.
Taillhand
Bon Chaurand
Destremx.
Seignobos.

ARDENNES. — 6 *Députés.*

Toupet des Vignes.
Gal Chanzy.
Gailly (Gustave).
Philippoteaux
Cte de Bethune.
Robert (Léon).

ARIÉGE. — 5 *Députés.*

Vte de Saintenac.
De Nouaillan
Cel de Roquemaurel de St.-Cernin.
Vidal
Aclocque.

AUBE. — 5 *Députés.*

Gayot
Casimir-Perier.
Parigot.
Blavoyer
Gal Saussier.

AUDE. — 6 *Députés.*

Buisson
Cte de Tréville.
Lambert de Sainte-Croix.
Cte Mathieu de la Redorte.
Bonnel.
Marcou.

AVEYRON. — 8 *Députés.*

Barascud.
Boisse
Vte de Bonald.
De Valady.
Desoi
Desseligny.
Lortal
Pradie

BOUCHES-DU-RHÔNE. — 11 *Députés*

Pelletan
Esq . . .
Laufrey.
Amat.
Tardieu
Fraissinet.
Clapier.
Rouvier.
Challemel-Lacour.
Bouchet
Lockroy.

CALVADOS. — 9 *Députés.*

Bocher.
Duc d'Harcourt.
Delacour.
De Saint-Pierre
De Witt (Cornélis
Bertauld
Delorme (Achille)
Target.
N . . .

CANTAL. — 5 *Députés.*

Bastid (Reymond).
Mis de Castellane.
S . . . v
Murat-Sistrieres
Durieu.

CHARENTE. — 7 *Députés.*

Martell.
Boreau-Lajanadie
Mathieu-Bodet.
De Champvallier.
Ganivet (Alban).
Marchand.
André.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — 10 *Députés.*

Dufaure.
Bethmont.
Cte Decazes
Bon Eschasseriaux
Bon Vast-Vimeux.
B . . le Lo . lay
R . . . le
Mestreau.
Cel Denfert-Rochereau.
Boffinton.

CHER. — 7 *Députés.*

Mis de Vogué.
Cte Jaubert.
Fournier (Henri).
Gallicher.
Amy.
De Chabaud-la-Tour (Arthur).
Duvergier de Hauranne.

CORRÈZE. — 6 *Députés.*

Lestourgie.
L'Ebraly.
Gal Billot.
Bon de Jouvenel.
Arfeuillères
Latrade.

CORSE. — 5 *Députés.*

Gavini.
Galloni d'Istria.
Limpérani.
Rouher
Abbatucci.

CÔTE-D'OR. — 8 *Députés.*

Dubois.
Magnin
Carnot fils.
Joigneaux.
Moreau.
Carion.
Levecque.
Mazeau.

CÔTES-DU-NORD. — 13 *Députés.*

Cte de Tréveneuc.
Depasse
De Saisy (Herve).
Vte Henri de Champagny.
Carré-Kérisouët.
Flaud.
Allenou.
Vte de Lorgeril.
De Largentaye
Cte le Boisboissel
Hervon de Penanster.
Bon de Janze.
Le Gal La Salle.

CREUSE. — 5 *Députés*

Denille
De Sainctorent.
Mis de la Roche-Aymon.
De Lavergne (Léonce).
Palotte

DORDOGNE. — 10 *Députés.*

Col de Chadois.
Mazerat.
Daussel.
De Fourtou
De Carbonnier de Marzac.
Monteil.
Mis de Maleville.
Delpit.
Amal Fourichon.
Magne.

DOUBS. — 6 *Députés.*

Grévy (Albert)
Monnot-Arbilleur.
De Vaulchier.
Mettetal.
Fernier.
Gaudy.

DRÔME. — 6 *Députés*

Bérenger.
Gal Chareton.
Malens
Chevandier.
Clerc
N ...

EURE. — 8 *Députés.*

Amal de La Roncière le Noury.
Passy.
Cte d'Osmoy
Duc de Broglie.
Prétavoine.
De Salvandy.
Besnard.
Lepeuze.

EURE-ET-LOIR. — 6 *Députés.*

Delacroix.
Vingtain.
Lefèvre-Pontalis (Amédée).
Mis de Gouvion Saint-Cyr
Mis de Ponton-Pontcarré.
Noel-Parfait.

FINISTÈRE. — 13 *Députés.*

Gal Le Flô
Bienvenue.
De Chamaillard.
Dumarnay.
Vte de Kermenguy.
Monjaret de Kerjegu
De Forsanz.
Cte de Legge.
Morvan.
Rousseau.
Lebreton
De Pompéry
Swiney.

GARD. — 9 *Députés.*

Gal Bon de Chabaud-la-Tour.
Mis de Valfons
Duc de Crussol d'Uzes.
De Tarteron.
Boyer.
Bon de Larcy.
Baragnon.
Cazot.
Laget.

GARONNE (HAUTE-). — 10 *Députés.*

Gatien-Arnoult.
De Rémusat (Paul).
Humbert.
Piou.
Bon de Lassus.
Sacase.
Cte de Brettes-Thurin.

Depeyre.
De Belcastel
De Rémusat (Charles).

GERS. — 6 *Députés.*

Batbie.
Dumon.
Lacave Laplagne.
Cte d'Abbadie de Barrau.
Luro.
Cte de Rességuier.

GIRONDE. — 14 *Députés.*

De Carayon-Latour.
Duc Decazes.
Mis de Lur-Saluces.
Gal Martin des Palières.
Princeteau
Adrien Léon
Bonnet (Adrien)
Johnston.
Lourdau
Saint-Marc
Salsas.
Caduc
Dupouy.
Roudier.

HÉRAULT. — 8 *Députés.*

Boussoulade.
Vitalis.
Dupin Félix.
De Grasset.
Viennet.
Vte de Rodez-Bénavent
Arrazat
Castelnau.

ILLE-ET-VILAINE. — 12 *Députés.*

Brice
Ge Loysel
Bidard
Carron (Émile).
Du Temple.
Grivart
De la Borderie.
Cte de Cintré.
Cte de Kergariou.
Gal de Cissey.
Joüin.
Roger-Marvaise.

INDRE. — 5 *Députés.*

Balsan.
Cte de Bondy
Dufour.
Clément (Léon).
Boltard.

INDRE-ET-LOIRE. — 6 *Députés.*

Houssard
Gouin (Eugène)
Hubert.
Wilson.
Guinot
Nioche

ISÈRE. — 12 *Députés.*

Riondel.
Mchal-Ladichère.
Eymard-Duvernay.
Breton (Paul).
Reymond (Ferdinand).
Mis de Quinsonas.
De Combarieu.
Jocteur-Monrozier.
Jourdan.
Gueidan.
Chaper
Brillier

JURA. — 6 *Députés.*

Grevy (Jules).
Besson (Paul).
Tamisier.
Thurel.
Lamy.
Gagneur.

LANDES. — 6 *Députés.*

Lefranc (Victor)
Mis de Dampierre.
De Cavarnie.
Boucau (Ablert).
Duprat (Pascal)
Loustalot.

LOIR-ET-CHER. — 5 *Députés.*

Bozérian.
Mis de Sers.
Tassin
Dufay
Lesguillon

LOIRE. — 11 *Députés.*

Montgolfier
Jullien (Alexandre).
Boullier.
De Sugny.
Vte de Meaux.
Cunit.
Arbel.
Callet.
Chavassieu.
Cherpin
Reymond (Francisque).

LOIRE (HAUTE-). — 6 *Députés.*

Vinay (Henri).
Bon de Flaghac
Malartre
Calemard de Lafayette
Bon de Vinols.
Gal de Chabron.

LOIRE-INFÉRIEURE. — 12 *Députés.*

Babin-Chevaye.
Cl. Guillaume
Dorre-Grasset.
De la Pervanchère.
Cte de Juigné
De la Rochette
Cte de Cornulier-Lucinière.

Lallié.
Dezanneau.
De Fleuriot.
Cte Ginoux de Fermon.
Simon (Fidele).

LOIRET. — 7 *Députés.*

Cocherv.
Robert de Massy.
Petau.
Crespin
D'Alexandre
Mgr Dupanloup (évêque d'Orléans).
Ce d'Harcourt.

LOT. — 6 *Députés.*

Limayrac.
Pagès-Duport.
De Lamberterie.
De Valon.
Rolland.
Cte Joachim Murat.

LOT-ET-GARONNE. — 6 *Députés.*

Cte de Chaudordy.
Baze.
Sarrette.
De Cazenove de Pradine.
Cte Octave de Bastard.
Faye.

LOZÈRE. — 3 *Députés.*

De Colombet.
Cte de Chambrun
Roussel

MAINE-ET-LOIRE. — 11 *Députés.*

Joubert (Ambroise)
Delavau.
Montrieux.
Chatelin
Max-Richard.
Cte de Maillé.
Cte de Durfort de Civrac.
De la Bouillerie.
Mavaud.
Vte Arthur de Cumont.
N....

MANCHE. — 11 *Députés.*

Cte Daru.
De Saint-Pierre (Louis)
Legrand (Arthur).
D'Havrincourt
De Saint-Germain.
De la Germonière.
Gaslonde.
Savary.
Lenoël
Foubert.
Cte de Tocqueville.

MARNE. — 8 *Députés.*

Margaine.
Leblond.
Warnier.
Simon (Jules).
Dr Thomas.
Perrier (Eugène).
Dauphinot.
Picart (Alphonse).

MARNE (HAUTE-). — 5 *Députés*

Amal Pce de Joinville.
Cte de Beurges.
Pelletreau Villeneuve
Du Breuil de Saint-Germain
Danelle-Bernardin.

MAYENNE. — 7 *Députés.*

Villeu.
Le Chatelain
Le Lasseux.
Bigot.
Gaulthier de Vaucenay.
Boullier de Branche.
Gal Dulobys-Fresnay.

MEURTHE-ET-MOSELLE. 9 *Députés.*

Varroy.
Brice
Lallize
Claude.
Ancelon.
Berlet
Deschange.
Bamberger.
N....

MEUSE. — 6 *Députés.*

Bompard.
Benoit.
Bady
Grandperrre.
Picard (Ernest).
Gillon Paulin.

MORBIHAN. — 10 *Députés.*

Audren de Kerdrel.
Cte de la Monneraye.
Dahirel.
De Keridec
De Pioger.
Jaffre (l'abbé).
Fresneau.
Mis de Gouvello.
Martin d'Auray.
Du Bodan

NIÈVRE. — 7 *Députés.*

Lebas
Girerd.
Martin.
Cte de Bouillé
Cte Benoist d'Azy
Turigny.
Bon de Bourgoing.

NORD. — 28 *Députés.*

Corne.
Braine [illegible].
Boduin.

C^te Roger (du Nord).
Descat.
Brabant.
Bottieau
Leurent.
Maurice.
Kolb-Bernard
B^on de Lagrange
De Corcelle.
C^te d'Hespel.
De Staplande.
C^te de Melun.
De Marcère.
Bancarne-Leroux.
C^te de Mérode.
Pichon.
Paj
Tierry.
Vent
Wallon.
Des Rotours.
Testelin.
Dupont (Alfred)
Derégnaucourt.
N....

OISE. — 8 *Députés.*

C^te Duc d'Aumale.
Desjardins.
M^is le Mornay.
C^te de l'Aigle
C^te de Kergorlay.
Labitte.
Gerard.
N

ORNE. — 8 *Députés.*

Duc d'Audiffret-Pasquier.
De la Sicotière.
Gavelot.
Grollier.
Christophle.
Beau (Vendée).
Du Portail.
Lherminier.

PAS-DE-CALAIS. — 15 *Députés.*

Martel.
Adam
Wartelle de Retz.
C^te de Bryas.
Douay
C^te Desbach.
De Cocq
Pa
Hamille (Victor).
Dussaussoy.
M^is de Partz.
De Saint-Malo.
Levert
Sens.
N...

PUY-DE-DOME. — 11 *Députés.*

Bardoux
Roux.
B^on de Barante.
De Lacombe.
Tallon.
De Fetigonde.
De Chabrol
C^te de Douhet.
Vimal-Dessaignes.
Salneuve.
Girot-Pouzol.

PYRÉNÉES (BASSES-). — 9 *Députés.*

La Caze.
Barthe (Marcel).
De Lestapis.
Renaud.
Duclerc.
V^te de Gontaut-Biron.
Dufaur.
Daguenet
Chesnelong.

PYRÉNÉES (HAUTES-). — 5 *Députés.*

De Goulard
Adnet (Eugene).
Desbons.
M^is de Franclieu.
Ducuing

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — 4 *Députés.*

Arago (Emmanuel).
Guiter.
Lefranc (Pierre).
Escarguel.

RHIN (HAUT-), BELFORT. — 1 *Député.*

Keller.

RHONE. — 13 *Députés.*

Ducarre.
Le Royer.
Favre (Jules).
Glas
Riotard.
Mangini.
Perret.
M^is de Mortemart.
De Saint-Victor.
Millaud (Edouard).
Ordinaire.
Guyot.
N....

SAONE (HAUTE-). — 6 *Députés.*

Dufournel.
M^is d'Andelarre.
M^is de Grammont.
Ricot.
Courcelle.
Hérisson

SAONE-ET-LOIRE. — 12 *Députés.*

Rolland
Renaud.
Dureault.

Gal Pellissier (Victor).
Alexandre.
Mathieu.
Jordan.
Mis de la Guiche.
Daron.
De Lacretelle.
Gal Guillemaut.
Boysset.

SARTHE. — 9 *Députés.*

Vendart
Gasselin de Fresnay.
Mis de Talhouët.
Bernard-Dutreil.
Busson-Duviviers
Cadaux
Haentjens
Mis de Juigné.
Duc de la Rochefoucauld-Bisaccia.

SAVOIE. — 5 *Députés.*

Carquet.
Parent.
Guinard.
Mis Costa de Beauregard.
Grange

SAVOIE (HAUTE-). — 5 *Députés.*

Chardon.
Duparc.
Silva.
Taillefert.
Folliet.

SEINE. — 43 *Députés.*

Blanc (Louis)
Quinet (Edgar).
Amal Saisset.
Amal Pothuau.
Brisson.
Thiers.
Bernard (Martin).
Marc-Dufraisse
Greppo
Langlois.
Gal Frébault.
Vacherot
Brunet (Jean).
Tolain.
Littré
Arnaud (de l'Ariége).
Suin Lavau
Tirard
Adam (Edmond).
Peyrat
Farcy.
Wolowski.
André (Alfred)
Pernolet.
Louvet.
Duc d'Audiffret-Pasquier.
De Pressensé.
Gambetta.
Corbon.
Morin (Paul).
Denormandie.
Krantz
Mis de Plœuc.
Scheurer-Kestner.
Laboulaye.
Lefebvre
Laurent-Pichat.
Selert.
Bidlay.
Drouin.
Moreau (Ferdinand).
Vautrain.
Barodet.

SEINE-INFÉRIEURE. — 16 *Députés.*

Buisson.
Pouyer-Quertier.
Cordier
Lanel.
Buee.
Savoye.
Anisson-Duperon.
Cte de Bagneux.
Mis des Roys.
Peulvé
Ancel.
Nétien.
Lebourgeois.
Gal Robert.
Duval Raoul.
Gal Valazé.

SEINE-ET-MARNE. — 7 *Députés.*

De Choiseul (Horace).
De Lafayette Oscar).
De Lasteyrie.
Vossin.
Vte d'Haussonville.
Jozon
Cte de Ségur (Louis)

SEINE-ET-OISE. — 11 *Députés.*

Barthélemy Saint-Hilaire.
Rameau.
Lefèvre-Pontalis (Antonin).
Feray.
Carnot père.
Journault
Cte de Pourtalès.
Hevre.
Scherer.
Calmon.
N....

SÈVRES (DEUX-). — 7 *Députés.*

Monnet.
Ayme de la Chevrelière
Taillefert.
Tribert.
Mis de la Rochejaquelein.
Gal Mazure.
Ricard.

SOMME. — 11 *Députés.*

Amᵈ de Dompierre d'Hornoy.
Gᵃˢ Changarnier.
Vᵗᵉ Blin de Bourdon.
Magnier.
De Raincvi le.
Couchet-Poulard
De Beauville.
Gaultier de Rumilly.
De Ba.ilures.
Gobiet.
Bar

TARN. — 7 *Députés.*

Daguilhon-Lasselve.
Lecamus (Alexandre).
Jamme.
Gu bal.
Bᵒⁿ Decazes.
De Bernond.
Aᵈ Jaures.

TARN-ET-GARONNE. — 4 *Députés.*

De Mulevi le (Leon).
[illegible]
De Limairac
Lespinasse.

VAR. — 6 *Députés.*

Brun
Drei
Laurier.
Ferrouillat.
Dacmas.
Cotte

VAUCLUSE. — 5 *Députés.*

Pin (Elzéar).
Desord (Taxile).
Ge.i
Naquet.
Ledru-Rollin

VENDÉE. — 8 *Députés.*

Godet de la Riboullerie.
Vaillier.
De Puiserneau.
Bourgeois.
De la Bassetiere.
Girard
De Fontaine.
Beaussire.

VIENNE — 6 *Députés.*

Mˢ de la Rochethulon.
Serph
Merveilleux du Vignaux.
Ernoul.
Bᵒⁿ de Soubeyr[illegible].
Lepetit

VIENNE (HAUTE-). — 7 *Députés.*

Mallevergne.
De Peyramont.
Le Serrone de Bort.
Bo[illegible]ist du Bu[illegible]s.
Se[illegible]-Lav[illegible]e
C[illegible]
Per[illegible]

VOSGES. — 8 *Députés.*

Buffet.
De Ravinel.
Claude.
Ad[illegible]y
Ferry (Jules).
Contant.
George (Emile).
Meline.

YONNE — 7 *Députés.*

Cl[illegible]
Rampont.
Rathier.
Lepere.
Guichard.
Ra[illegible]dot.
Bert.

ALGÉRIE.

ALGER — 2 *Députés.*

Warnier.
Cremieux

CONSTANTINE. — 2 *Députés.*

Lucet.
Colas

ORAN. — 2 *Députés.*

Jacques.
Lambert (Alexis).

COLONIES

MARTINIQUE. — 2 *Députés.*

Schœlcher.
N. . . .

GUADELOUPE. — 2 *Députés.*

Casse (Germain).
N. . . .

GUYANE. — 1 *Député.*

Marck.

SÉNÉGAL. — 1 *Député.*

Lafon de Fongaufier.

RÉUNION. — 2 *Députés.*

La Serve.
De Mahy.

INDE FRANÇAISE. — 1 *Député.*

Cᵗᵉ Desbassayns de Richemont.

1874. — Imprimé le 16 juillet 1874.

LISTE DE MM. LES REPRÉSENTANTS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

(Législature de 1873-1874.)

ABBADIE DE BARRAU (Cte D') (*Gers*), rue Saint-Médéric, 22 *bis*.
ABBATUCCI (*Corse*), rue d'Amsterdam, 59 (Paris).
ABOVILLE (Vte D') (*Loiret*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 25 (Paris).
ACHEQUE (*Ariége*), rue Neuve, 3.
ADAM (*Pas-de-Calais*), rue des Réservoirs, 11 *bis*.
ADAM (Edmond) (*Seine*), boulevard Poissonnière, 23 (Paris).
ADNET (*Hautes-Pyrénées*), rue Neuve, 25.
ADRIEN [illegible] (*Gironde*), boulevard du Roi, 9.
AIGLE (Cte DE L') (*Oise*), rue de Berry, 22 (Paris).
ALEXANDRE (Charles) (*Saône-et-Loire*), [illegible] Reine, 85.
ALLEMAND (*Basses-Alpes*), rue du Vieux-Versailles, 26.
ALLENOU (*Côtes-du-Nord*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 23 (Paris).
AMAT (*Bouches-du-Rhône*), boulevard [illegible], 7.
AMY (*Charles*), avenue de Saint-Cloud, 3.
ANGEL (*Seine-Inférieure*), rue Bellechasse, 17 (Paris).
ANGLADE (*Hautes-Pyrénées*), rue [illegible], 3.
ANLAY (Mis D') (*Haute-Saône*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 19 (Paris).
ANSON (*Charente*), rue de Rivoli, 184 (Paris).
ANDRÉ (Alfred) (*Seine*), rue de Londres, 27 (Paris).
ANISSON-DUPERON (*Seine-Inférieure*), rue Abbatucci, 55 (Paris).
ARAGO (Emmanuel) (*Pyrénées Orientales*), rue Pasquier, 7 (Paris).
ARBEL (*Loire*), rue Scribe, 1, hôtel Scribe (Paris).
ARFEUILLÈRES (*Corrèze*), rue de la Quintinie, 2.
ARNAUD (de l'Ariége) (*Seine*), rue Saint-Guillaume, 29 (Paris).
ARNAZAT (*Hérault*), rue de Moscou, 52 (Paris).
AUBRY (*Vosges*), avenue d'Autin, 1 (Paris).
AUDIFFRET-PASQUIER (Duc D') (*Orne*), rue Bassano, 47 (Paris).
AUDREN DE KERDREL (*Morbihan*), rue des Réservoirs, 22.
AUMALE (Gal Duc D') (*Oise*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 129 (Paris).
AURELLE DE PALADINES (Gal D') (*Allier*), rue Maurepas, 32.
AUXAIS (D') (*Manche*), rue Cambacérès, 2 (Paris).
AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE (*Deux-Sèvres*), rue Colbert, 15.
BABIN-CHEVAYE (*Loire-Inférieure*), [illegible] 101 Paris).
BAGNEUX (Cte DE) (*Seine-Inférieure*), rue de Lille, 73 (Paris).
BALSAN (*Indre*), rue de la Baume, 8 (Paris).
BAMBERGER (*Meurthe-et-Moselle*), rue de la Tour, 78 (Passy-Paris).
BARAGNON (*Gard*), au ministère de la justice (Versailles).
BARANTE (Bon DE) (*Puy-de-Dôme*), boulevard Haussmann, 182 (Paris).
BARASCUD (*Aveyron*), boulevard Haussmann, 53 (Paris).
BARDOUX (*Puy-de-Dôme*), rue d'Angiviller, 8 *ter*.
BARNI (*Somme*), rue d'Enfer, 60 (Paris).
BARODET (*Seine*), boulevard Port-Royal, 92 (Paris).
BARTHE (*Basses Pyrénées*), rue de la Chancellerie, 8.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (*Seine-et-Oise*), rue d'Astorg, 29 *bis* (Paris).
BASTARD (Cte Octave DE) (*Lot-et-Garonne*), rue Saint-Dominique, 95 (Paris).
BASTID (Raymond) (*Cantal*), rue de Varenne, 41 (Paris).
BATBIE (*Gers*), rue de Verneuil, 20 (Paris).
BAUCARNE-LEROUX (*Nord*), rue Du Plessis, 12.
BAZE (*Lot-et-Garonne*), au Palais de l'Assemblée nationale.
BEAU [illegible] (*Orne*), rue de Villeneuve-l'Étang, à la Quadrata.
BEAUSSIRE (*Vendée*), boulevard Saint-Germain, 96 (Paris).

Beaucaire (*Somme*), rue Cambacérès, 4 (Paris).
Belcastel (*Haute-Garonne*), avenue de Saint-Cloud, 51
Benoist d'Azy (*Nièvre*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 86 (Paris).
Benoist du Buis (*Haute-Vienne*), rue des Chantiers, 6.
Benoit (*Meuse*), rue des Tournelles, 5
Berger (*Drôme*), rue de la Paroisse, 1
Berlet (*Meurthe-et-Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 13 *bis*.
Bermond de (*Tarn*), rue Du Plessis, 66
Bernard (Charles) (*Ain*), rue Du Plessis, 41
Bernard (Martin) (*Seine*), rue Pigalle, 24 (Paris)
Bernard-Dutreil (*Sarthe*), rue de Surmont-au-Mans, 25
Bert (*Yonne*), rue Guy de Labrosse, 5 (Paris)
Bertauld (*Calvados*), rue Maurepas, 19
Besnard (*Eure*), avenue de Paris, 32
Besson (Paul) (*Jura*), rue de Vaugirard, 77 (Paris).
Bethmont (*Charente-Inférieure*), rue des Écuries d'Artois, 9 (Paris
Béthune (C^te^ de) (*Ardennes*), rue Berthier, 23
Belrges (C^te^ de) (*Haute-Marne*), boulev. de la Tour-Maubourg, 39 (Paris).
Billard (*Ille-et-Vilaine*), rue du Polygone, 1.
Blavignac (*Finistère*), rue Du Plessis, 53
Bigot (*Mayenne*), rue Pétigny, 3
Billot (G^al^) (*Corrèze*), place Boieldieu, 1 (Paris).
Billy (*Meuse*), rue Neuve, 4
Blanc (Louis) (*Seine*), rue de Rivoli, 96 (Paris)
Blavoyer (*Aube*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 99 (Paris
Blin de Bourdon (V^te^) (*Somme*), rue Chauveau-Lagarde, 6 (Paris
Bocher (*Calvados*), rue de Varennes, 55 (Paris)
Boilay (*Nord*), rue Neuve-des-Mathurins, 118 (Paris
Boinvilliers (*Charente-Inférieure*), rue Rovigo, 11 (Paris).
Boisbressel (C^te^ de) (*Côtes-du-Nord*), rue des Tournelles, 8
Boisse (*Aveyron*), rue de Pétigny, hôtel Vatel
Bompard (*Meuse*), rue Clapeyron, 15 (Paris
Bonald V^te^ de (*Aveyron*), rue des Réservoirs, 8
Bondy (C^te^ de) (*Indre*), rue de Montalivet, 7 (Paris).
Bonnel (*Aude*), rue Laffitte, 58 (Paris).
Bonnet (*Gironde*), rue de Tivoli, 17 (Paris).
Boreau-Lajanadie (*Charente*), rue Neuve, 22
Bottard (*Indre*), rue Maurepas, 34.
Bottieau (*Nord*), rue Neuve, 17.
Boucau (*Landes*), avenue de Paris, 54
Bouchet (*Bouches-du-Rhône*), route des Gardes, 23, à Bellevue (Seine-et-Oise).
Pestel (C^te^ de) (*Nièvre*), rue des Réservoirs, 8.
Boisson (*Hérault*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 44 (Paris).
Boullier (Auguste) (*Loire*), rue de la Pompe, 8.
Boullier de Branche (*Mayenne*), rue des Chantiers, 46.
Bourgeois (*Vendée*), rue de Montreuil, 11 et 13.
Bourgoing (B^on^ de) (*Nièvre*), avenue de Marigny, 1 (Paris).
Boyer (*Gard*), hôtel des Réservoirs.
Boysset (*Saône-et-Loire*), rue de Saint-Pétersbourg, 14 (Paris).
Bozérian (*Loir-et-Cher*), rue de Tournon, 6 (Paris).
Brabant (*Nord*), boulevard Haussmann, 182 (Paris).
Brame (Jules) (*Nord*), rue Tronchet, 25 (Paris, et rue de la Paroisse, 4 Versailles).
Brelay (*Seine*), rue Saint-Joseph, 5 (Paris).

BRETON (*Isère*), rue des Grands-Augustins, 19 (Paris).
BRETTES-THURIN (Cte DE) (*Hte-Garonne*), r. de Grenelle-St-Germain, 107 (Paris).
BREUIL DE SAINT-GERMAIN (DU) (*Haute-Marne*), r. de Miroménil, 31 (Paris).
BRIC René) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Rennes, 100 (Paris).
BRICE (*Meurthe-et-Moselle*), rue Du Plessis, 9.
BRILLIER (*Isère*), rue de la Pompe, 8.
BRISSON (*Seine*), rue Mazagran, 9 (Paris).
BROËT (*Ardèche*), rue Roquépine, 11 (Paris).
BROGLIE (Duc DE) (*Eure*), rue de Solférino, 10 (Paris).
BRUN (Lucien) (*Ain*), rue Maurepas, 17.
BRUN (Charles) (*Var*), rue de la Paroisse, 9.
BRUNET (*Seine*), rue Ménard, 4.
BRYAS (Cte DE) (*Pas-de-Calais*), rue Fabert, 2 (Paris)
BUÉE (*Seine-Inférieure*), rue Mademoiselle, 7
BU ET (*Vosges*), [illegible] Assemblée nationale.
BUISSON (Jules) (*Aude*), rue de Madame, 34 (Paris)
BUISSON (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Lazare, 121 (Paris).
BUSSON-DUVIVIERS (*Sarthe*), place de la Madeleine, 3 (Paris).
CADUC (*Gironde*), rue Saint-Pierre, 1
CAILLAUX (*Sarthe*), boulevard Haussmann, 118 (Paris).
CALEMARD DE LAFAYETTE (*Haute Loire*), r. de la Chaussée-d'Antin, 38 (Paris).
CALLET (*Loire*), rue Notre-Dame-des-Champs, 36 (Paris).
CALMON (*Seine-et-Oise*), rue Abbatucci, 59 (Paris)
CARAYON LATOUR (DE) (*Gironde*), rue Royale-Saint-Honoré, 11 (Paris).
CARBONNIER DE MARZAC (*Dordogne*), rue de la Chaussée, 20.
CARION (*Côte-d'Or*), rue Sainte-Adélaïde, 7
CARNOT père (*Seine-et-Oise*), rue de Mexico, 89 (Paris)
CARNOT fils (*Côte-d'Or*), rue Montaigne, 21 (Paris)
CARQUET (*Savoie*), rue Royale, 17.
CARRE DE BUSSEROLLE (*Côtes-du-Nord*), rue du Helder, 6 (Paris).
CARRON (Emile) (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Bibliothèque, 7.
CASIMIR PERIER (*Aube*), rue Galilée, 76 (Paris)
CASSE (Germain) (*Guadeloupe*), rue de la Voûte-du-Cours, 40 (Saint-Mandé-Paris).
CASTELLANE (Mis DE) (*Cantal*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 102 (Paris).
CASTELNAU (*Hérault*), rue de Rome, 69 (Paris).
CAZENOVE DE PRADINE (DE) (*Lot-et-Garonne*), rue Colbert, 13.
CAZOT (*Gard*), rue de Rennes, 46 (Paris).
CÉZANNE (*Hautes-Alpes*), rue de Berlin, 40 (Paris).
CHABAUD-LA-TOUR (Gal Bon DE) (*Gard*), rue Abbatucci, 41 (Paris)
CHABAUD-LA-TOUR (Arthur DE) (*Cher*), rue Abbatucci, 41 (Paris).
CHABROL (DE) (*Puy-de-Dôme*), boulevard de la Reine, 69.
CHABRON (Gal DE) (*Haute-Loire*), rue Neuve des Mathurins, 74 Paris
CHADOIS (Col DE) (*Dordogne*), boulevard de la Reine, 17.
CHALLEMEL-LACOUR (*Bouches-du-Rhône*), r. Fontaine-St-Georges, 38 (Paris).
CHAMAILLARD (DE) (*Finistère*), rue Mademoiselle, 7
CHAMBRUN (Cte DE) (*Lozère*), Louveciennes, 35 Paris)
CHAMPAGNY Vte Henri DE) (*Côtes-du-Nord*), rue d'Anjou, 74.
CHAMPVALLIER (DE) (*Charente*), rue de la Paroisse, 46
CHANGARNIER (Gal) (*Somme*), rue de la Baume, 9 (Paris).
CHANZY (Ge *Ardennes*), à Alger.
CHAPER (*Isère*), place Hoche, 6.
CHARDON (*Haute-Savoie*), rue Tronchet, 1 (Paris).
CHARETON (Gal) (*Drôme*), rue de Rennes, 112 (Paris).
CHAUFFREYRON (*Haute-Vienne*), place Hoche, 10.

CHARTON (*Yonne*), rue Saint-Martin, 31.
CHATELIN (*Maine-et-Loire*), place Hoche, 1.
CHAUDORDY (C^te DE) (*Lot-et-Garonne*), rue de Luxembourg, 10 (Paris).
CHAURAND (B^on) (*Ardèche*), rue des Réservoirs, 2
CHAVASSIEU (*Loire*), rue de l'Université, 22 (Paris
CHEVALLIER (*Loire-Inférieure*), hôtel des Réservoirs.
CHERPIN (*Loire*), rue d'Angoulême, 6
CHESNELONG (*Basses-Pyrénées*), rue Neuve, 10.
CHEVANDIER (*Drôme*), rue de Maubeuge, 65 (Paris)
CLERMONT (Horace DE) (*Seine-et-Marne*), rue d'Aguesseau, 9 (Paris).
CLINCHAMPS (*Orne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 9 (Paris).
CLINCHANT (Le Gal) (*Ille-et-Vilaine*), avenue de Saint-Cloud, 16
CISSEY (Gal DE) (*Ille-et-Vilaine*), avenue de Paris, 3 *bis*.
CLAPIER (*Bouches-du-Rhône*), rue du Faubourg-Saint Honoré, 120 (Paris).
CLAUDE (*Meurthe-et-Moselle*), rue Bonaparte, 134 Paris
CLAUDE (*Vosges*), boulevard des Capucines, 37 (Paris)
CLÉMENT Léon (*Autre*), rue du Cherche-Midi, 9 Paris
CLERC (*Drôme*), rue de Satory, 18.
CLERCQ (DE) (*Pas-de-Calais*), rue Masseran, 5 (Paris).
COCHERY (*Loiret*), rue de Malesherbes, 19 (Paris)
COLAS (*Constantine*), carrefour Saint-Antoine, 1.
COLOMBET (DE) (*Lozère*), rue des Bourdonnais, 35
COMBARIEU (DE) (*Isère*), boulevard Saint-Germain, 244 (Paris).
COMBIER (*Ardèche*), rue des Bourdonnais, 16.
CONTAUT (*Vosges*), rue de la Paroisse, 23
CORBON (*Seine*), rue de Vaugirard, 173 (Paris).
CORCELLE (DE) (*Nord*), rue de la Pompe, 10.
CORDIER (*Seine-Inférieure*), rue de Glück, 4, hôtel Clarendon (Paris).
CORNE (*Nord*), rue Maurepas, 19.
CORNEILLER-LUCINIÈRE (C^te DE) (*Loire-Inférieure*), avenue de Saint-Cloud, 16.
COSTA DE BEAUREGARD (M^is) (*Savoie*), rue Marignan, 7 (Paris).
COTTE (*Var*), rue de Rome, 109 (Paris).
COTTIN (Paul) (*Ain*), boulevard du Roi, 15.
COURBET-POULARD (*Somme*), rue Berlioz, 35
COURCEL (DE) (*Haute-Saône*), boulevard Malesherbes, 68 (Paris).
CRÉMIEUX (*Alger*), rue de la Pompe, 81 (Passy-Paris).
CRESPIN (*Loiret*), rue de la Chancellerie, 12.
CROUSEILLES (DE) (*Gard*), rue de La Chaise, 5 (Paris).
CUMONT (V^te Arthur DE) (*Maine-et-Loire*), rue Berthier, 7.
CUNIT (*Loire*), place Hoche, 9.
DAGUENET (*Basses-Pyrénées*), rue Rovigo, 7 (Paris).
DAGUILHON-LASSELVE (*Tarn*), rue Greffulhe, 5 (Paris)
DAHIREL (*Morbihan*), rue des Réservoirs, 8.
DAMAS (M^is DE) (*Landes*), rue de Villeneuve-l'Étang, 13.
DANDRÉ BARDIN (*Haute-Marne*), rue Maurepas, 34.
DARCY (*Saône-et-Loire*), place de la Sorbonne, 2.
DARU (C^te) (*Manche*), rue Saint-Honoré, 41.
DAUMAS (*Var*), rue Godot-de-Mauroi, 32 (Paris).
DAUPHINOT (*Marne*), hôtel des Réservoirs [Annexe].
DAUSSEL (*Dordogne*), rue de la Bibliothèque, 2.
DECAZES (B^on) (*Tarn*), rue du Vieux-Versailles, 31
DECAZES (Duc) (*Gironde*), rue d'Albe, 12 (Paris).
DELACOUR (*Calvados*), rue Mouchy, 8.
DELACROIX (*Eure-et-Loir*), rue de la Paroisse, 29.
DELAVAU (H.) (*Maine-et-Loire*), rue des Réservoirs, 22.

Delille (*Creuse*), rue Montaigne, 11 (Paris).
Delord (Taxile) (*Vaucluse*), rue Abbatucci, 11 (Paris).
Delorme (*Calvados*), rue de Douai, 22 (Paris).
Delpit (Martial) (*Dordogne*), rue de la Pompe, 10.
Delsol (*Aveyron*), quai Voltaire, 33 (Paris).
Denfert Rochereau (Col) (*Charente-Inférre*), r. du Cherche-Midi, 33 (Paris).
Denormandie (*Seine*), boulevard Haussmann, 89 (Paris).
Depasse (*Côtes-du-Nord*), rue de la Pompe, 37.
Depeyre (*Haute-Garonne*), rue de la Pompe, 14.
Derégnaucourt (*Nord*), rue de la Grange-Batelière, 14 (Paris).
Desbassayns de Richemont (Cte) (*Inde française*), rue du Sud, 30.
Desbons (*Hautes-Pyrénées*), rue de la Michodière, 9 (Paris).
Descat (*Nord*), rue Colbert, 7.
Deschange (*Meurthe-et-Moselle*), rue de Châteaudun, 24 (Paris).
Delseilligny (*Aveyron*), rue de l'Ermitage, 1.
Desjardins (*Oise*), avenue de Saint-Cloud, 50.
Destremx (*Ardèche*), rue Neuve, 9.
Dezanneau (*Loire-Inférieure*), rue Saint-Pierre, 11.
Diesbach (Cte de) (*Pas-de-Calais*), rue Barbet-de-Jouy, 34 (Paris).
Dietz-Monnin (*Seine*), rue du Château-d'Eau, 7 (Paris).
Dompierre-d'Hornoy (Amal de) (*Somme*), pl. du Palais-Bourbon, 4 (Paris).
Doré-Graslin (*Loire-Inférieure*), rue Madame, 68 (Paris).
Douay (*Pas-de-Calais*), rue Montholon, 7 (Paris).
Douhet (Cte de) (*Puy de Dôme*), rue St-Dominique-St-Germain, 40 (Paris).
Dréo (*Var*), rue Saint-Roch, 45 (Paris).
Drouin (*Seine*), rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 21 (Paris).
Du Bodan (*Morbihan*), boulevard du Roi, 17.
Dubois (*Côte-d'Or*), rue de Rennes, 114 (Paris).
Dubois Fresnay (Col) (*Mayenne*), boulevard Malesherbes, 27 (Paris).
Ducarre (*Rhône*), rue Du Plessis, 32.
Du Chaffaut (Cte) (*Basses-Alpes*), hôtel Vatel, rue Pétigny, 1.
Duchatel (Cte) (*Charente-Inférieure*), rue de Varenne, 69 (Paris).
Duclerc (*Basses-Pyrénées*), boulevard Malesherbes, 26 (Paris).
Ducuing (*Hautes-Pyrénées*), rue de Londres, 7 (Paris).
Dufaur (Xavier) (*Basses-Pyrénées*), rue Neuve, 10.
Dufaure Jules, (*Charente-Inférieure*), impasse Montmartre, 2.
Dufay (*Loir-et-Cher*), rue de Marignan, 6.
Dufour (*Indre*), boulevard Poissonnière, 15 (Paris).
Dufournel (*Haute-Saône*), rue des Réservoirs, 15.
Dumarnay (*Finistère*), rue Mademoiselle, 2.
Dumon (*Gers*), rue de la Bibliothèque, 8.
Dupanloup (Mgr), évêque d'Orléans, (*Loiret*), à Bon Repos, à Viroflay (Seine-et-Oise.)
Duparc (*Haute-Savoie*), boulevard de la Reine, 47.
Dupin (Félix) (*Hérault*), hôtel des Réservoirs.
Dupont (*Nord*), hôtel des Réservoirs.
Du Portail (*Orne*), rue de Pétigny, 3.
Dupouy (*Gironde*), rue de la Chaussée-d'Antin, 48 (Paris).
Duprat (Pascal) (*Landes*), rue Broca, 3 (Batignolles-Paris).
Duréault (*Saône-et-Loire*), boulevard de la Reine, 2.
Durfort de Civrac (Cte de) (*Maine-et-Loire*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 81 (Paris).
Durieu (*Cantal*), rue Notre-Dame-de-Lorette, 34 (Paris).
Dussaussoy (*Pas-de-Calais*), rue et hôtel de Rome (Paris).
Duval Raoul (*Seine-Inférieure*), avenue des Champs-Elysées, 117 (Paris).

DUVERGIER DE HAURANNE (*Cher*), rue de Naples, 4 (Paris).
ERNOUL (*Vienne*), place Hoche, 9.
ESCARGUEL (*Pyrénées-Orientales*), rue Neuve, 39.
ESCHASSERIAUX (Bon) (*Charente-Inférieure*), r. d'Anjou-St-Honoré, 4 (Paris).
ESQUIROS (*Bouches-du-Rhône*), rue Maurepas, 23.
EYMARD-DUVERNAY (*Isère*), rue Richelieu, 17 (Paris).
FARCY (*Seine*), rue Saint-Didier, 9 (Passy-Paris).
FAVRE (Jules) (*Rhône*), rue d'Amsterdam, 91 (Paris).
FAYE (*Lot-et-Garonne*), rue de la Pompe, 37.
FELIGONDE (DE) (*Puy-de-Dôme*), avenue de Sceaux, 8.
FERAY (*Seine-et-Oise*), hôtel des Réservoirs.
FERNIER (*Doubs*), rue Maurepas, 23.
FERROUILLAT (*Var*), rue de Gravelle, 10.
FERRY (Jules) (*Vosges*), boulevard Malesherbes, 19 (Paris).
FLAGHAC (Bon DE) (*Haute-Loire*), avenue de Sceaux, 8.
FLAUD (*Côtes-du-Nord*), avenue de Suffren, 40 (Paris).
FLEURIOT (DE) (*Loire-Inférieure*), boulevard de la Reine, 2.
FLOTARD (*Rhône*), rue de Luxembourg, 49 (Paris).
FOLLIET (*Haute-Savoie*), rue Bonaparte, 47 (Paris).
FONTAINE (DE) (*Vendée*), rue de la Pompe, 37.
FORSANZ (DE) (*Finistère*), rue d'Anjou, 12.
FOUBERT (*Manche*), rue de Montreuil, 11 et 13.
FOUQUET (*Aisne*), placé Saint-Sulpice, 10 (Paris).
FOURCAND (*Gironde*), avenue de Saint-Cloud, 3.
FOURICHON (Amal) (*Dordogne*), rue de Bellechasse, 60 (Paris).
FOURNIER (Henri) (*Cher*), rue de Lafayette, 4.
FOURTOU (DE) (*Dordogne*), au ministère de l'intérieur.
FRAISSINET (*Bouches-du-Rhône*), rue Saint-Lazare, 123 (Paris).
FRANCLIEU (Mis DE) (*Hautes-Pyrénées*), rue Saint-Honoré, 21.
FRÉBAULT (Gal) (*Seine*), rue de l'Isly, 12 (Paris).
FRESNEAU (*Morbihan*), boulevard du Roi, 3.
GAGNEUR (*Jura*), rue Gailton, 11 (Paris).
GAILLY (*Ardennes*), boulevard de la Reine, 65.
GALLICHER (*Cher*), rue d'Angiviller, 7.
GALLONI D'ISTRIA (*Corse*), rue de l'Isly, 7 (Paris).
GAMBETTA (*Seine*), rue Montaigne, 12 (Paris).
GANAULT (*Aisne*), rue de l'Orangerie, 28.
GANIVET (Alban) (*Charente*), rue de Pétigny, 1
GASLONDE (*Manche*), rue de Rennes, 64 (Paris).
CASSELIN DE FRESNAY (*Sarthe*), rue de la Paroisse, 9.
GATIEN-ARNOULT (*Haute-Garonne*), rue Du Plessis, 10.
GAUDY (*Doubs*), rue de Turin, 22 (Paris).
GAULTHIER DE RUMILLY (*Somme*), rue d'Angiviller, 3.
GAULTHIER DE VAUCENAY (*Mayenne*), hôtel de France, rue Colbert.
GAVARDIE (DE) (*Landes*), impasse des Gendarmes, 8.
GAVINI (*Corse*), rue d'Astorg, 27 (Paris).
GAYOT (Amédée) (*Aube*), rue Maurepas, 18.
GENT (*Vaucluse*), rue de Vienne, 21 (Paris).
GEORGE (*Vosges*), avenue de Saint-Cloud, 21.
GÉRARD (*Oise*), rue Labruyère, 51 (Paris).
GERMAIN (*Ain*), rue Murillo, 8 (Paris).
GERMONIÈRE (DE LA) (*Manche*), rue de Bassano, 47 (Paris).
GÉVELOT (*Orne*), rue de Clichy, 10 (Paris).
GILLON (Paulin) (*Meuse*), rue du Peintre-Lebrun, 10.
GINOUX DE CLERMON (Cte) (*Loire-Inférieure*), rue de Bourgogne, 48 (Paris).

GIRAUD (Alfred) (*Vendée*), rue du Vieux-Versailles, 7
GIRERD (Cyprien) (*Nièvre*), rue de Penthièvre, 24 (Paris).
GIROT-POUZOL (*Puy-de-Dôme*), rue de Constantinople, 13 (Paris).
GLAS (*Rhône*), rue Neuve, 22
GOBLET (*Somme*), rue de la Cathédrale, 2.
GODET DE LA RIBOULLERIE (Louis) (*Vendée*), rue Neuve, 30.
GODIN (*Aisne*), rue des Réservoirs, 28.
GONTAUT-BIRON (Vte DE) (*Basses-Pyrénées*), rue Saint-Dominique, 63 (Paris).
GOUIN (*Indre-et-Loire*), rue de Vienne, 3 (Paris).
GOUVELLO (Mis DE) (*Morbihan*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 25 (Paris).
GOUVION SAINT-CYR (Mis DE) (*Eure-et-Loir*), rue de Penthièvre, 8 (Paris).
GRAMMONT (Mis DE) (*Haute-Saône*), rue de Verneuil, 21 (Paris).
GRANDPIERRE (*Meuse*), rue Neuve, 24
GRANGE (*Savoie*), rue de Rennes, 112 (Paris).
GRASSET DE, (*Hérault*), rue Cumartin, 33 (Paris).
GREPPO (*Seine*), place Royale, 5 (impasse de Béarn (Paris).
GRÉVY (Jules) (*Jura*), rue Saint-Arnaud, 8 (Paris).
GRÉVY (Albert) (*Doubs*), boulevard Saint-Michel, 52 (Paris).
GRIVART (*Ille-et-Vilaine*), rue Saint-Lazare, 4.
GROLLIER (*Orne*), rue Mademoiselle, 13.
GUEIDAN (*Isère*), rue de l'Orangerie, 8
GUIBAL (*Tarn*), rue Mademoiselle, 2
GUICHARD (*Yonne*), rue du Faubourg Poissonnière, 175 (Paris).
GUILLEMAUT (Cte (*Saône-et-Loire*), rue Bidaud, 39 (Paris).
GUINARD (*Savoie*), avenue de Sceaux, 8.
GUINOT (*Indre-et-Loire*), rue Berthier, 21 *ter*.
GUITER (*Pyrénées-Orientales*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 23 (Paris).
GUYOT (*Rhône*), boulevard de la Reine, 18.
HAENTJENS (*Sarthe*), avenue des Champs-Élysées, 90 (Paris).
HAMILLE, Victor (*Pas-de-Calais*), boulevard de Rio, 3
HARCOURT (Duc D') (*Calvados*), rue Vanneau, 11 (Paris).
HARCOURT (Cte) (*Loiret*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 142 (Paris).
HAUSSONVILLE (Vte OTHENIN D') (*Seine-et-Marne*), rue Saint-Dominique, 109 (Paris).
HÉRISSON (*Haute-Saône*), rue Madame, 34 (Paris).
HESPEL (Cte D') (*Nord*), rue de Ponthieu, 63 (Paris).
HEURE (*Seine-et-Oise*), place Pereire, 10 (Paris).
HOUSSAYE (*Indre-et-Loire*), rue de l'Orangerie, 8.
HULIN (*Indre-et-Loire*), rue de Rome, 48 (Paris).
HUMBERT (*Haute-Garonne*), rue Neuve, 13.
HUON DE PENANSTER (*Côtes-du-Nord*), rue Neuve, 30.
JACQUES (*Oran*), rue de Turin, 31 (Paris).
JAFFRÉ (abbé) (*Morbihan*), rue du Vieux-Versailles, 26.
JAMME (*Tarn*), rue Duplessis, 66.
JANZÉ (Bon DE) (*Côtes-du-Nord*), rue de l'Arcade, 32 (Paris).
JAUBERT (Cte) (*Cher*), boulevard de la Reine, 17.
JAURÈS (Amal) (*Tarn*), boulevard des Batignolles, 11 *bis* (Paris).
JOCTEUR MONROZIER (*Isère*), rue de Maurepas, 5.
JOHNSTON (*Gironde*), avenue de l'Alma, 7 (Paris).
JOIGNEAUX (*Côte-d'Or*), à Bois-Colombes, par Asnières (Seine).
JOINVILLE (Prince de) (*Haute-Marne*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 129 (Paris).
JORDAN (*Saône-et-Loire*) rue Neuve, 1.
JOUBERT (Ambroise) (*Maine-et-Loire*), rue des Réservoirs, 11 *bis*.
JOUIN (*Ille-et-Vilaine*), rue du Vieux-Versailles, 29.

JOURDAN (*Isère*), boulevard de la Reine, 89
JOURNAULT (*Seine-et-Oise*), à Sèvres.
JOUVENEL (Bon DE) (*Corrèze*), rue Neuve-des-Capucines, 5 (Paris).
JOZON (*Seine-et-Marne*), rue Jacob, 28 (Paris).
JUIGNÉ (Cte DE) (*Loire-Inférieure*), r. de Grenelle-Saint-Germain, 83 (Paris).
JUIGNÉ (Mis DE) (*Sarthe*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 83 (Paris).
JULIEN (*Loire*), rue Chauveau-Lagarde, 16 (Paris).
KELLER (*Belfort*), rue d'Assas, 14 (Paris).
KERGARIOU (Cte DE) (*Ille-et-Vilaine*), rue des Réservoirs, 28.
KERGORLAY (Cte DE) (*Oise*), avenue de Sceaux, 4.
KÉRIDEC (DE) (*Morbihan*), rue de la Bibliothèque, 10.
KERVÉGUEN (DE) (*Finistère*), rue du Vieux Versailles, 32
KLOTZ-BERNARD (*Nord*), rue Barbet-de-Jouy, 28 (Paris)
KRANTZ (*Meurthe*), avenue de Breteuil, 29 (Paris).
LA BASSETIÈRE (DE) (*Vendée*), rue de Sèvres, 37.
LABITTE (*Oise*), boulevard Denain, 7 (Paris).
LA BOUDERIE (DE) (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Paroisse, 2.
LA BOULLERIE (DE) (*Maine-et-Loire*), rue de Lille, 105 (Paris).
LABOULAYE (*Seine*), Glatigny-Versailles.
LACAZE-LAPLAGNE (*Gers*), rue de Provence, 30 (Paris).
LA CAZE (*Basses Pyrénées*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 107 (Paris).
LACOMBE (Charles DE) (*Puy-de-Dôme*), rue de la Paroisse, 71.
LA CORBELLE (DE) (*Saône-et-Loire*), rue Montaigne, 17 (Paris).
LAFAYETTE (Oscar DE) (*Seine-et-Marne*), rue du Bac, 30 (Paris)
LAFFITE (*Meurthe-et-Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 13 *bis*.
LAFONTAINE FONCAUFIEL (*Seine*), rue de Noailles, 24
LAGET (*Gard*), rue Bellechasse, 8
LA GRANGE (Bon A. DE) (*Nord*), avenue Montaigne, 32, (Paris)
LA GUICHE (Mis DE) (*Saône-et-Loire*), rue Matignon, 16 (Paris).
LAIGLE (*Loire-Inférieure*), hôtel des Réservoirs.
LAMBERT (Alexis) (*Oran*), rue Du Plessis, 47
LAMBERT DE SAINTE-CROIX (*Aude*), rue de Luxembourg, 47 (Paris).
LAMBERTERIE (DE) (*Lot*), rue Mademoiselle, 3.
LAMY (*Jura*), place du Palais-Bourbon, 8 (Paris).
LANEL (*Seine-Inférieure*), rue de l'Orangerie, 28.
LANFREY (*Bouches-du-Rhône*), rue Abbatucci, 41 (Paris).
LANGLOIS (*Seine*), rue Mansard, 8 (Paris).
LARCY (Bon DE) (*Gard*), rue Cambacérès, 29 (Paris).
LARGENTAYE (DE) (*Côtes-du-Nord*), place Hoche, 2
LA ROCHE-AYMON (Mis DE) (*Creuse*), rue Murillo, 73 (Paris).
LA ROCHEFOUCAULD-BISACCIA (Duc DE) (*Sarthe*), rue de Varennes, 47 (Paris)
LA ROCHEJAQUELEIN (Mis DE) (*Deux-Sèvres*), rue Satory, 47
LA ROCHETHULON (Mis DE) (*Vendée*), rue de Varennes, 19 (Paris)
LA ROCHETTE (DE) (*Loire-Inférieure*), rue Colbert, 13
LA ROCHETERIE LE NOURY (Amal DE) (*Eure*), rue de Rivoli, 232 (Paris).
LA SERVE (*de la Réunion*), rue de Constantinople, 10 (Paris).
LA SICOTIÈRE (DE) (*Orne*), Avenue de Paris, 22
LASSUS (Bon DE) (*Haute Garonne*), boulevard Malesherbes, 57 (Paris).
LASTEYRIE (DE) (*Seine-et-Marne*), rue Beaujon, 1 (Paris).
LATRADE (*Corrèze*), rue Pétigny, 3.
LAURENT-PICHAT (*Seine*), rue de l'Université, 39 (Paris).
LAURIER (Clément) (*Var*), rue d'Aumale, 7 (Paris).
LAVERGNE (DE) (*Creuse*), boulevard de la Reine, 71.
LEBAS (*Nièvre*), avenue de Sceaux, 2 *ter*.
LEBLOND (*Marne*), rue d'Hauteville, 85 (Paris).

LEBOURGEOIS (*Seine-Inférieure*), rue Mademoiselle, 8.
L'EBRALY (*Corrèze*), rue de l'Orangerie, 18
LEBRETON (*Finistère*), rue du Vieux Versailles, 4 *bis*.
LECAMUS (*Tarn*), rue Duplessis, 66.
LE CHATELAIN (*Mayenne*), rue de Bourgogne, 6 Paris.
LEDRU ROLLIN (*Vaucluse*), à Fontenay-aux-Roses (Seine)
LEFEBURE (*Seine*), avenue Montaigne, 73 (Paris).
LEFAVRE (*Alpes-Maritimes*), rue Joubert, 10 (Paris).
LEFEVRE PONTALIS (Amédée) (*Eure-et-Loir*), rue Neuve-des-Mathurins, 37 (Paris).
LEFEVRE PONTALIS (Antonin) (*Seine-et-Oise*), rue Neuve-des-Mathurins, 37 (Paris)
LE FLO (Gal) (*Finistère*), rue Richepanse, 11 (Paris).
LEFRANC (Pierre) (*Pyrénées-Orientales*), rue Sainte-Sophie, 12.
LEFRANC (Victor) (*Landes*), rue de la Chaussée d'Antin, 17 (Paris)
LE GALLIA SALLE (Gal) (*Côtes-du-Nord*), rue de Vaugirard, 31 (Paris).
LEGGE (Lte DE) (*Finistère*), rue Labruyere, 32 Paris).
LEGRAND (Arthur) (*Manche*), à Viroflay (Seine-et-Oise).
LE LASSEUX (*Mayenne*), rue des Réservoirs, 16.
LENOEL (Eloi) (*Manche*), rue Saint-Honoré, 370 (Paris).
LEPLAE (*Yonne*), boulevard de Courcelles, 13 (Paris).
LEPETIT (*Vienne*), rue d'Angivillier, 5.
LEPOUZÉ (*Eure*), boulevard des Capucines, 5 (Paris).
LEROUX (Aimé) (*Aisne*), rue Neuve, 10.
LE ROYER (*Rhône*), boulevard de la Reine, 33.
LESGUILLON (*Loir-et-Cher*), rue Neuve, 1.
LESPINASSE (*Tarn-et-Garonne*), rue Montebello, 15 *bis*.
LESTAPIS (DE) (*Basses-Pyrénées*), rue du Faub.-Saint-Honoré, 134 (Paris).
LESTOURGIE (*Corrèze*), rue de Gravelle, 4.
LEURENT (*Nord*), boulevard de la Reine, 9.
LEVÊQUE (*Côte-d'Or*), rue du Vieux-Colombier, 13 (Paris).
LEVERT (*Pas-de-Calais*), rue de Penthievre, 42 (Paris).
LHERMINIER (*Orne*), boulevard de la Reine, 42.
LIMAIRAC (DE) (*Tarn-et-Garonne*), rue du Vieux-Versailles, 32.
LIMAYRAC (Léopold) (*Lot*), rue Neuve, 16.
LIMPÉRANI (*Corse*), rue de la Paroisse, 27.
LITTRE (*Seine*), rue d'Assas, 78 (Paris).
LOCKROY (*Bouches-du-Rhône*), rue Truffault, 19, Batignolles-Paris.
LORGERIL (Vte DE) (*Côtes-du-Nord*), avenue de Saint-Cloud, 16.
LORTAL (*Aveyron*), rue de Gravelle, 4.
LOUSTALOT (*Landes*), rue Neuve, 47.
LOUVET (*Seine*), rue Bergère, 26 (Paris).
LOYSEL (Gal) (*Ille-et-Vilaine*), rue Blanche, 10 (Paris).
LUCET (*Constantine*), rue de Maurepas, 2.
LUBO (*Gers*), rue des Réservoirs, 11.
LUR-SALUCES (Ms DE) (*Gironde*), rue de l'Université, 93 *bis* (Paris).
MAGNE (*Dordogne*), avenue Montaigne, 47 Paris).
MAGNIEZ (*Somme*), rue du Cherche-Midi, 15 (Paris).
MAGNIN (*Côte-d'Or*), rue Mansard, 15 (Paris).
MAHY (DE) (*île de la Réunion*), rue de Copenhague, 6 (Paris).
MAILLÉ (Cte DE) (*Maine-et-Loire*), boulevard Malesherbes, 3 (Paris).
MALARTRE (*Haute-Loire*), avenue de Sceaux, 8.
MALENS (*Drôme*), rue de la Pompe, 44.
MALEVILLE (Ms DE) (*Dordogne*), rue de Marignan, 19 (Paris).
MALEVILLE (Léon DE) (*Tarn-et-Garonne*), rue de la Paroisse, 64.

MALZIEUX (*Aisne*), rue Radzivill, 31 (Paris).
MALLEVERGNE (*Haute-Vienne*), avenue de Saint-Cloud, 5.
MANGINI (*Rhône*), boulevard Saint-Germain, 258 (Paris).
MARCELLANGE (*Seine*), boulevard Saint-Michel, 20 (Paris).
MARCERE (DE) (*Nord*), rue de la Pompe, 30.
MARCHAND (*Charente*), rue de la Paroisse, 38.
MARCK (*Guyane française*), rue Mosnier, 12 (Paris).
MARCOU (*Aude*), rue de l'Isly, 7 (Paris).
MARGAINE (*Marne*), rue Bonaparte, 134 (Paris).
MARTEL (*Pas-de-Calais*), rue de Provence, 7.
MARTELL (*Charente*), rue Boissy d'Anglas, 11 *bis* (Paris).
MARTENOT (*Allier*), boulevard Haussmann, 109 (Paris).
MARTIN (Charles) (*Nièvre*), place Hoche, 13.
MARTIN (Henri) (*Aisne*), rue du Ranelagh, 74 (Paris-Passy).
MARTIN D'AURAY (*Morbihan*), rue de la Paroisse, 64.
MARTIN DES PALLIÈRES (G^{al}) (*Gironde*), au Palais de l'Assemblée nationale.
MATHIEU (Ferdinand) (*Saône-et-Loire*), rue de Provence, 56 (Paris).
MATHIEU BODET (*Charente*), avenue de Paris, 57.
MATHIEU DE LA REDORTE (C^{te}) (*Aude*), rue du Faub.-St-Honoré, 31 (Paris).
MAURE (*Alpes-Maritimes*), rue de Richelieu, 3 (Paris).
MAURICE (*Nord*), rue d'Angivuller, 4 *bis*.
MAX-RICHARD (*Maine-et-Loire*), boulevard de la Madeleine, 19 (Paris).
MAYAUD (Paul) (*Maine-et-Loire*), hôtel des Réservoirs annexe.
MAZEAU (*Côte-d'Or*), boulevard Saint-Germain, 90 (Paris).
MAZERAT (*Dordogne*), hôtel Vatel, rue Pétigny.
MAZURE (G^{al}) (*Deux-Sèvres*), rue de la Chaussée-d'Antin, 35 (Paris).
MEAUX (V^{te} DE) (*Loire*), rue Colbert, 13.
MÉLINE (*Vosges*), avenue Victoria, 18 (Paris).
MELUN (C^{te} DE) (*Nord*), rue Satory, 11.
MEPLAIN (*Allier*), rue Saint-François, 4.
MERCIER (*Ain*), boulevard de la Reine, 87.
MÉRODE (DE) (*Nord*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 87 (Paris).
MERVEILLEUX DU VIGNAUX (*Vienne*), place Hoche, 8.
MESTREAU (*Charente-Inférieure*), rue Boissy d'Anglas, 41 (Paris).
METTETAL (*Doubs*), rue Neuve-des-Mathurins, 87 (Paris).
MICHAL-LADICHÈRE (*Isère*), rue Saint-Dominique-St-Germain, 38 (Paris).
MICHEL (*Basses-Alpes*), rue Pétigny, 2, hôtel Vatel.
MILLAUD (Edouard) (*Rhône*), rue d'Anjou, 29.
MONJARET DE KERJÉGU (*Finistère*), rue des Réservoirs, 8.
MONNERAYE (C^{te} DE LA) (*Morbihan*), rue de l'Orangerie, 11.
MONNET (*Deux-Sèvres*), rue de la Paroisse, 27.
MONNOT-ARBILLEUR (*Doubs*), rue des Réservoirs, 15.
MONTAIGNAC (Amédée DE) (*Allier*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 52 (Paris).
MONTEIL (*Dordogne*), rue de Gravelle, 4.
MONTGOLFIER (*Loire*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 27 (Paris).
MONTLAUR (M^{is} DE) (*Allier*), rue du Bac, 44 (Paris).
MONTRIEUX (*Maine-et-Loire*), boulevard Haussmann, 53 (Paris).
MOREAU (*Côte-d'Or*), rue Sainte-Adélaïde, 7.
MOREAU (Ferdinand) (*Seine*), rue de Londres, 29 (Paris).
MORIN (Paul) (*Seine*), à Nanterre (Seine).
MORNAY (M^{is} DE) (*Oise*), avenue Montaigne, 53 (Paris).
MORTEMART (M^{is} DE) (*Rhône*), rue de Matignon, 16 (Paris).
MORVAN (*Finistère*), rue Richelieu, 23 *bis* (Paris).
MURAT (C^{te} Joachim) (*Lot*), rue Montaigne, 15 (Paris).
MURAT-SISTRIÈRES (*Cantal*), hôtel des Réservoirs (annexe).

NAQUET (*Vaucluse*), rue de Turin, 6 (Paris).
NÉTIEN (*Seine-Inférieure*), rue de Glück, 4 (Paris).
NIOCHE (*Indre-et-Loire*), rue de la Pompe, 13.
NOEL-PARFAIT (*Eure-et-Loir*), rue de Trévise, 40 (Paris).
NOUAILLAN (Cte DE) (*Ariége*), rue des Réservoirs, 16.
ORDINAIRE (*Rhône*), rue de Bruxelles, 15 (Paris).
OSMOY (D') (*Eure*), rue de la Bibliothèque, 7.
PAGÈS-DUPORT (*Lot*), boulevard du Roi, 18.
PAJOT (*Nord*), rue de Satory, 11.
PAJOTTE (Jacques) (*Creuse*), rue Saint-Georges, 4 (Paris).
PARENT (*Savoie*), rue de Clichy, 67 (Paris).
PARIGOT (*Aube*), rue du Vieux-Versailles, 29.
PARIS (*Pas-de-Calais*), rue de l'Orangerie, 36.
PARTZ (Mis DE) (*Pas-de-Calais*), rue de Varenne, 45 (Paris).
PASSY (Louis) (*Eure*), rue de Clichy, 45 (Paris).
PATISSIER (Sosthène) (*Allier*), avenue de Saint-Cloud, 56.
PELLETAN (*Bouches-du-Rhône*), rue du Cherche-Midi, 33 (Paris).
PELLISSIER (Gal Victor) (*Saône-et-Loire*), rue des Recollets, 23.
PELTEREAU-VILLENEUVE (*Haute-Marne*), boulevard de la Reine, 31
PERON (*Haute-Vienne*), rue de Douai, 65 (Paris).
PERNOLET (*Seine*), rue de Compiègne, 2 (Paris).
PERRET (*Rhône*), hôtel du Louvre (Paris).
PERRIER (Eugène) (*Marne*), rue Neuve, 24.
PERVANCHER (DE LA) (*Loire-Inférieure*), hôtel des Réservoirs.
PETIAU (*Loiret*), place Hoche, 4.
PETEL (*Seine-Inférieure*), rue Lafitte, 43 (Paris).
PEYRAMONT (DE) (*Haute-Vienne*), rue des Chantiers, 6.
PEYRAT (*Seine*), rue Say, 4 (Paris).
PHILIPPOTEAUX (*Ardennes*), boulevard de la Reine, 45.
PICARD (Ernest) (*Meuse*), rue de la Grande-Armée, 80 (Paris).
PICART (Alphonse) (*Marne*), boulevard de la Reine, 9.
PIN (*Vaucluse*), rue de la Ville-l'Évêque, 38 (Paris).
PIOGER (DE) (*Morbihan*), rue Royale, 1
PIOU (*Haute-Garonne*), rue Miromesnil, 94 (Paris).
PLICHON (*Nord*), rue Saint-Arnaud, 26
PLOEUC (Mis D') (*Seine*), à la Banque de France (Paris).
POMPERY (DE) (*Finistère*), rue du Vieux-Versailles, 4 *bis*.
PONTOI-PONTCARRÉ (Mis DE) (*Eure-et-Loir*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42 (Paris).
POTHUAU (Amédée) (*Seine*), place de la Madeleine, 30 (Paris).
POURTALÈS (Cte DE) (*Seine-et-Oise*), rue de Londres, 25 (Paris).
POUYER-QUERTIER (*Seine-Inférieure*), rue de l'Arcade, 16 (Paris).
PRALET (*Ardèche*), cité Malesherbes, 4, rue de Grenelle-St-Germain (Paris).
PRAX-PARIS (*Tarn-et-Garonne*), rue Corvetto, 2 (Paris).
PRESSENSÉ (DE) (*Seine*), rue d'Assas, 70 (Paris).
PRÉTAVOINE (*Eure*), rue d'Amsterdam, 52 (Paris).
PRINCETEAU (*Gironde*)
PUIBERNEAU (DE) (*Vendée*), rue Lafayette, 2 *quater*.
QUINET (Edgar) (*Seine*), boulevard de la Reine, 67.
QUINSONAS (Mis DE) (*Isère*), rue Marignan, 7 (Paris).
RAINNEVILLE (DE) (*Somme*), rue de la Ville-l'Évêque, 42 (Paris).
RAMBURES (DE) (*Somme*), rue Montaigne, 13 (Paris).
RAMEAU (*Seine-et-Oise*), rue Hoche, 17.
RAMPON (Cte) (*Ardèche*), rue de Varenne, 58 (Paris).
RAMPONT (*Yonne*), avenue de Breteuil, 6 (Paris).

RATHIER (*Yonne*), quai Voltaire, 19 (Paris).
RAUDOT (*Yonne*), rue et hôtel des Réservoirs.
RAYNEVAL (DE) (*Vosges*), rue des Bourdonnais, 41.
REMUSAT (CHARLES DE) (*Haute-Garonne*), avenue Gabriel, 24 (Paris).
REMUSAT (Paul DE) (*Haute-Garonne*), r. du Faub.-Saint-Honoré, 118 (Paris).
RENAUD (Jean) (*Saône-et-Loire*), rue d'Angiviller, 12.
RENAUD (Michel) (*Basses-Pyrénées*), boulevard de la Reine, 19.
RESSEGUIER (Cte DE) (*Gers*), rue des Réservoirs, 8
REYMOND (Ferdinand) (*Isère*), avenue des Ternes, 61 (Paris).
REYMOND (Francisque) (*Loire*), rue Maurepas, 34.
RIANT (Léon) (*Allier*), rue de Berlin, 38 (Paris).
RICARD (*Deux-Sèvres*), rue d'Angiviller, 5
RICOT (*Haute-Saône*), rue Neuve, 9.
RIONDEL (*Isère*), rue du Cherche-Midi, 14 (Paris).
RIVAUD (Arthur) (*Charente-Inférieure*), r. Blanche, cité Gaillard, 9 (Paris).
RIVET (Francisque) (*Ain*), boulevard de la Reine, 23.
ROBERT (Gal) (*Seine-Inférieure*), rue de Sèvres, 85 (Paris).
ROBERT (Jules) (*Ardennes*), rue de Berlin, 3
ROUERT DE MASSY (*Loiret*), rue Vaugirard, 31 (Paris).
ROUX-FÉNAVENT (Vte DE) (*Hérault*), rue de l'Orangerie, 27.
ROUX-MARAVAISE (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Victoire, 96 (Paris).
ROUYER DU NORD (Cte) (*Nord*), au Château de Versailles.
ROLLAND (*Lot*), rue Maurepas, 26
ROLLAND-CHARLES (*Saône-et-Loire*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 23 (Paris).
ROQUEMAUREL DE SAINT-CERNIN (Cel DE) (*Ariége*), rue Colbert, 7 (Paris)
ROTOURS (DES) (*Nord*), avenue de Saint-Cloud, 52.
ROUDIER (*Gironde*), rue Pétigny, 3
ROUHER (*Corse*), rue de l'Élysée, 4 (Paris).
ROUSSEAU (*Finistère*), rue de Gravelle, 1 *bis*.
ROUSSEL (*Lozère*), rue de la Chancellerie, hôtel de la Chasse.
ROUVEURE (*Ardèche*), rue Neuve, 35.
ROUVIER (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Tour, 152 (Paris-Passy).
ROUX (Honoré) (*Puy-de-Dôme*), rue de Constantinople, 13 (Paris).
ROY DE LOULAY (*Charente-Inférieure*), avenue d'Antin, 25 (Paris).
ROYS (Mathieu) (*Seine-Inférieure*), boulevard de la Tour-Maubourg, 11 (Paris).
SACASE (*Haute-Garonne*), rue de Maurepas, 7.
SAINT-CHORENT (DE) (*Creuse*), rue de Grammont, 1 (Paris).
SAINTENAC (Vte DE) (*Ariége*), rue Royale, 73.
SAINT-GERMAIN (DE) (*Manche*), rue Monceau, 29 (Paris).
SAINT-MALO (DE) (*Pas-de-Calais*), rue Jacob, 45 (Paris).
SAINT PIERRE (DE) (*Calvados*), rue Taitbout, 28 (Paris).
SAINT-PIERRE (LOUIS DE) (*Vendée*), rue des Missionnaires, 33
SAINT-VICTOR (DE) (*Rhône*), rue Colbert, 9.
SAISSET (Vte-Amal) (*Seine*), rue de Ponthieu, 45 (Paris).
SALLY HERVÉ DE (*Côtes-du-Nord*), rue Poussin, 19 (Auteuil-Paris).
SALNEUVE (*Puy-de-Dôme*), rue de la Pépinière, 17 (Paris).
SALVANDY (DE) (*Eure*), rue Cassette, 30 (Paris).
SALVY (*Cantal*), boulevard de la Reine, 25.
SANSAS (*Gironde*), rue de Rennes, 156 (Paris).
SARGETTE (*Lot-et-Garonne*), rue du Peintre-Lebrun, 24.
SAUSSIER (Ge) (*Aube*), rue Saint-Lazare, 34 (Paris).
SAVARY (*Manche*), rue de la Victoire, 60 et 62 (Paris).
SAVOYE (*Seine-Inférieure*), impasse des Gendarmes, 8.
SAY (Léon) (*Seine*), rue Labruyère, 45 (Paris).
SCHÉRER (*Seine-et-Oise*), rue des Bourdonnais, 8.

SCHEURER-KESTNER (*Seine*), rue Neuve-des-Mathurins, 84 (Paris)
SCHOELCHER (*Martinique*), rue de Montreuil, 36 (Versailles), et rue Mayrial, 7 (Paris).
SEBERT (*Seine*), rue Saint-André-des-Arts, 45 (Paris).
SÉGUR (Cte Louis DE) (*Seine-et-Marne*), rue d'Albe, 14 (Paris
SEIGNOBOS (*Ardèche*), place Gozlin, 1 (Paris)
SENS (*Pas-de-Calais*), boulevard des Capucines, 12 (Paris).
SERPH (Gusman) (*Vienne*), rue de la Paroisse, 27
SERS (Mis DE) (*Loir-et-Cher*), boulevard des Capucines, 35 (Paris).
SILVAIN (Clément) (*Haute-Savoie*), rue du Faubourg-Saint Martin, 64 (Paris
SIMIOT (*Gironde*), rue de Lisy, 7 Paris
SIMON (Jules) (*Loire-Inférieure*), rue Vaneau, 42 (Paris-Passy).
SIMON (Jules) (*Vaucluse*), rue de Marengo, 10 (Paris).
SOUBEYRAN (Bon DE) (*Vienne*), place Vendôme, 19 (Paris)
SOURY (Jean-Baptiste) (*Haute-Vienne*), boulevard de la Reine, 49.
SOYE (*Aisne*), rue de la Pompe, 36.
STAPLANDE (DE) (*Nord*), hôtel des Réservoirs.
SUGNY (DE) (*Loire*), rue Saint-Médéric, 4.
SWINAY (*Indre-et-Loire*), rue du Vieux-Versailles, 4 *bis*.
TABERLET (*Haute-Savoie*), rue de Constantinople, 3 (Paris).
TAILHAND (*Ardèche*), rue des Réservoirs, 11.
TAILLEFERT (*Deux-Sèvres*), rue Neuve, 7.
TALHOUËT (Mis DE) (*Sarthe*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 137 (Paris).
TALLON (*Puy-de-Dôme*), rue Colbert, 15.
TAMISIER (*Jura*), rue de Beaune, 5 (Paris)
TALANDIER (*Bouches-du-Rhône*), rue de Beauvau, 6 *bis*.
TARBÉ (*Calvados*), rue de Londres, 56 Paris
TARTIER (Noël) (*Gard*), rue de la Paroisse, 9.
TASSIN (*Loir-et-Cher*), rue de Luxembourg, 51 (Paris)
TEISSEDRE DE BORT (*Haute-Vienne*), rue Neuve, 30.
TEMPLE (DU) (*Ille-et-Vilaine*), rue Colbert 9.
TESTELIN (*Nord*), rue Mademoiselle, 2.
THIERRY (*Nord*), rue Satory, 11.
THIERS (*Seine*), rue du faubourg Saint-Honoré, 45 (Paris).
THOMAS (Dr) (*Marne*), boulevard Saint-Michel, 37 (Paris).
THUREL (*Jura*), boulevard Haussmann, 56 (Paris).
TIRARD (*Ain*), rue de Vaugirard, 39 (Paris).
TILLANCOURT (DE) (*Aisne*), hôtel de la Chasse, rue de la Chancellerie
TIRARD (*Seine*), boulevard Magenta, 74 (Paris)
TOCQUEVILLE (Cte DE) (*Manche*), rue d'Astorg, 25 (Paris).
TOLAIN (*Seine*), boulevard Port-Royal, 60 (Paris).
TOUPET DES VIGNES (*Ardennes*), au palais de l'Assemblée nationale.
TRÉVENEUC (Cte DE) (*Côtes-du-Nord*), rue Montaigne, 16 (Paris).
TRÉVILLE (Cte DE) (*Aude*), rue Saint-Honoré, 21
TRIBERT (*Deux-Sèvres*), rue de Chaillot, 96 (Paris).
TURIGNY (*Nièvre*), rue Vavin, 54 (Paris).
TURQUET (*Aisne*), route de la Révolte, 11, à Neuilly (Seine).
VACHEROT (*Seine*), rue des Fossés-Saint-Jacques, 26 (Paris).
VALADY (DE) (*Aveyron*), rue Maurepas, 26.
VALAZÉ (Gal) (*Seine-Inférieure*), rue des Bourdonnais, 26 (Paris).
VALFONS (Mis DE) (*Gard*), rue de la Pompe, 10.
VALON (DE) (*Lot*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 44 (Paris).
VANDIER (*Vendée*), rue de Châteaudun, 45 (Paris).
VARROY (*Meurthe-et-Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 21
VAST-VIMEUX (Bon) (*Charente-Inférieure*), rue de la Bienfaisance, 2 (Paris

VAULCHIER (DE) (*Doubs*), rue des Réservoirs, 8.
VAUTRAIN (*Seine*), quai Bourbon, 21 (Paris
VENTAVON (DE) (*Hautes-Alpes*), rue de Pétrelay, hôtel Vatel.
VENTE (*Nord*), rue Colbert, 15.
VERLAQUET (*Sarthe*), rue des Tournelles, 1
VIDAL (Saturnin) (*Ariége*), avenue de Saint-Cloud, 89.
VIENNET (*Hérault*), hôtel des Réservoirs
VILLEBOIS (*Mayenne*), rue des Réservoirs, 28.
VILLAIN (*Aisne*), quai de la Mégisserie, 14 (Paris).
VIMAL-DESSAIGNES (*Puy-de-Dôme*), avenue de Sceaux, 8
VINAY (Henri) (*Haute-Loire*), rue de Berlin, 38 (Paris).
VINCENT (Léon) (*Eure-et-Loir*), rue de la Paroisse, 4.
VOGÜÉ (Bon DE) (*Haute-Loire*), rue Madame-prolongée, 10 (Paris).
VITALIS (*Hérault*), rue de Luxembourg, 8 (Paris).
VOGÜÉ (Mis DE) (*Cher*), rue Fabert, 2 (Paris)
VOISIN (*Seine-et-Marne*), rue Séguier, 16 (Paris
WADDINGTON (*Aisne*), rue Boissy-d'Anglas, 8 (Paris).
WALLON (*Nord*), boulevard Saint-Michel, 95 (Paris).
WARNIER (*Marne*), boulevard Malesherbes, 78 (Paris).
WARNIER (*Alger*), rue de Jouvencel, 21.
WARTELLE DE RETZ (*Pas-de-Calais*), rue de l'Orangerie, 36.
WILSON (*Indre-et-Loire*), rue de l'Université, 17 (Paris).
WITT (Cornélis DE) (*Calvados*), rue Billault, 10 (Paris).
WOLOWSKI (*Seine*), rue de Clichy, 45 (Paris).

ADMINISTRATION

Secrétariat général de la Présidence.

MM. VALETTE (C✻), *secrétaire général.*
Poudra ✻, *chef de bureau.*
Garreaud ✻, *sous-chef.*
Serrière-Dupré, *commis principal*

Cabinet du Président.

M. Dufeuille, *chef du cabinet.*

Compte rendu analytique.

MM. Maurel-Dupeyré (O✻), *chef du service.*
Caveau ✻, *sous-chef.*
Behaghel, *sous-chef.*

Secrétaires-rédacteurs. MM

Boysse.	Bergeret.	Paulian, *adjoint*
Bouhoure.	Aude.	
Lara-Minot ✻.	Pourchel, *auxiliaire.*	

Compte rendu in extenso.

MM. Lagache (Célestin) (O✻), *directeur du service sténographique.*
Lagache (Bon-Eure) ✻, *directeur-adjoint du service*
Gastineau (Octave), *secrétaire du service sténographique.*

Sténographes-réviseurs. MM.

Lequien.	Grosselin (Émile).	De Linage.
Compigné.	Lagache (Pierre).	Gallet.

Sténographes, MM

Colion.	Vignon.	Detot (Paul).	Jolyet.
Moncourt.	De Vaudiville.	Vergu.n.	
Martin.	Moricourt.	Muller.	

Bureau de l'expédition des Lois et des Procès-verbaux.

MM. Mavidal ✻, *chef.*
Roux, *sous chef*
Leroy,
Cornil.e ✻, } *commis principaux.*

Secrétariat général de la Questure.

M. Clavel ✻, *secrétaire général.*

1re *Section.* — Personnel, comptabilité, service central.	2e *Section.* — Matériel.
MM. Fromant, *sous-chef.*	MM. Ramond de la Croisette (Em.) ✻, *sous chef, agent comptable.*
Aumont, *commis principal.*	Berher, *commis principal.*

Service des bâtiments.

M. Ed. de Joly (O✻), *architecte.*

Cabinet des questeurs.

M. Clavel (Emile), *secrétaire particulier.*

Caisse.

MM. Le Proust du Perray, *trésorier.* Tonnier (Hipp.), *sous-chef.*

Bibliothèque.

MM. Miller (O✻), membre de l'Institut, *bibliothécaire.*

Laurent, *sous-bibliothécaire.*	Bauchet, *sous-bibliothécaire.*
Pecqueur, *idem.*	Clavel (Lm.), *commis principal.*

Archives.

MM. Doulcet ✻, *archiviste.*
Houdiard, *sous-chef.* | Welschinger, *commis principal.*

Service médical.

MM. le docteur Sarret ✻.
le docteur Godefroy.

Huissiers.

M. Dervin, *chef des huissiers.*

SECTION IV.

CONSEIL D'ÉTAT.

(Séant à Paris, rue de Grenelle Saint-Germain, nº 101.)

Fonctions du Conseil d'État.

[illegible] 1º sur les projets d'initiative parlementaire que l'Assemblée nationale juge à propos de lui renvoyer, 2º sur les projets de loi préparés par le Gouvernement, et qu'un décret spécial ordonne de soumettre au Conseil d'État, [illegible] sur les projets de décret et, en général, sur toutes les [illegible] soumis par le Président de la République ou par [illegible] — Il statue souverainement sur les affaires contentieuses [illegible] ministratives, et sur les demandes d'annulation pour excès de pouvoirs formées contre les actes des diverses autorités administratives.

Composition du Conseil d'État.

Le Conseil d'État est composé : du garde des sceaux, ministre de la justice, président, de vingt-deux conseillers d'État en service ordinaire, de [illegible] d'État en service extraordinaire; de vingt-quatre maîtres des requêtes; [illegible] ayant titre et rang de maître des requêtes; de trente auditeurs, [illegible] du contentieux. — Les ministres ont rang et séance à l'assemblée générale du Conseil d'État. Chacun d'eux a voix délibérative, en matière non contentieuse, pour les affaires qui dépendent de son ministère. Le garde des sceaux a voix délibérative toutes [illegible] sections. — Le Conseil d'État est [illegible] présidents. En l'absence du garde des sceaux et du vice-président, la présidence appartient au plus ancien président de section, en suivant l'ordre du tableau.

Le *vice-président* du Conseil d'État et les *présidents de section* sont nommés par décrets [illegible] de la République et choisis parmi les conseillers en service ordinaire.

Les *conseillers d'État en service ordinaire* sont élus par l'Assemblée nationale, en séance publique, au scrutin de liste et à la majorité absolue. Ils doivent être âgés d'au moins trente ans. — Ils ne peuvent être pris parmi les membres de l'Assemblée. Les députés démissionnaires ne sont éligibles que six mois après leur démission. — Les fonctions de conseillers d'État sont incompatibles avec toute fonction publique salariée. Néanmoins, les officiers généraux ou supérieurs de l'armée de terre et de mer, les inspecteurs et ingénieurs des ponts et chaussées, des mines et de la marine, les professeurs de l'enseignement supérieur, peuvent être détachés au Conseil d'État. Ils conservent, pendant la durée de leurs fonctions, les droits attribués à leurs positions, sans pouvoir toutefois cumuler leur traitement avec celui du Conseil d'État. Les fonctions de conseiller d'État sont, en outre, incompatibles avec celles d'administrateur de toute compagnie privilégiée ou subventionnée. — Les conseillers d'État en service ordinaire peuvent être suspendus, pour un temps qui ne peut excéder deux mois, par arrêté du Président de la République. L'Assemblée nationale, saisie de plein droit de l'affaire par le décret de suspension, maintient, à l'expiration de ce délai, ou révoque le conseiller d'État. — En cas de vacance par suite de révocation, décès ou démission, l'Assemblée nationale procède, dans le mois, à l'élection d'un nouveau membre. — [illegible] tiers sont renouvelés par tiers tous les trois ans; les membres sortants [illegible] par le sort et sont indéfiniment rééligibles. — Ils peuvent être nommés *conseillers honoraires*.

Les *conseillers d'État en service extraordinaire* sont nommés par le Président de la [illegible] sur la présentation [illegible] Assemblée nationale [illegible]

Les *maîtres des requêtes*, le *secrétaire général* et le *secrétaire spécial du contentieux* sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du vice-président [illegible] présidents de section. — Ils ne peuvent être révoqués que par décret individuel [illegible] des présidents. — Nul ne peut être nommé maître des requêtes s'il a [illegible] ingt-sept ans. Les fonctions qui sont incompatibles avec celles de conseiller [illegible] sont également incompatibles avec les fonctions de maître des requêtes. — Les

maîtres des requêtes peuvent, lorsqu'ils quittent leurs fonctions, être nommés *maîtres des requêtes honoraires*.

Les *auditeurs* sont divisés en deux classes : la première de dix, la seconde de vingt. — Les *auditeurs de première classe* sont nommés au concours. — Ne sont admis à concourir que les auditeurs de 2e classe. — La durée de leurs fonctions n'est pas limitée. — Un tiers, au moins, des places de maître des requêtes leur est réservé. Ils reçoivent un traitement égal à la moitié de celui des maîtres des requêtes. — Nul ne peut être nommé auditeur de 1re classe s'il a moins de vingt-cinq ans et plus de trente (1). — Les *auditeurs de seconde classe* sont nommés au concours — Ils ne restent en fonctions que pendant quatre ans et ne reçoivent aucune indemnité. Nul ne peut être nommé auditeur de 2e classe s'il a moins de vingt-un ans et plus de vingt-cinq. — Les auditeurs, tant de 1re que de 2e classe, ne peuvent être révoqués que par des décrets individuels et après avis du vice-président et des présidents de section.

Mode de procéder du Conseil d'État.

Le Conseil d'État est divisé en quatre sections, dont trois sont chargées des affaires d'administration pure, et une de juger les recours contentieux. Ces sections sont ainsi dénommées : section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts; section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies, section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères, section du contentieux.

Les trois sections administratives se composent chacune de quatre conseillers et d'un président. — Le ministre de la justice a le droit de présider les sections, hormis la section du contentieux. — Les conseillers en service ordinaire sont répartis entre les sections par décrets du Président de la République. Les conseillers en service extraordinaire, les maîtres des requêtes et les auditeurs sont distribués entre les sections par arrêtés du ministre de la justice, suivant les besoins du service. Les conseillers en service extraordinaire ne peuvent pas être attachés à la section du contentieux (2). — Les conseillers en service extraordinaire ont voix délibérative, soit à l'assemblée générale, soit à la section, dans les affaires qui dépendent du département ministériel auquel ils appartiennent. Ils n'ont que voix consultative dans les autres affaires. — Les maîtres des requêtes ont voix délibérative, soit à l'assemblée générale, soit à la section, dans les affaires dont le rapport leur a été confié, et voix consultative dans les autres.

Les auditeurs ont voix délibérative à leur section et voix consultative à l'assemblée générale, seulement dans les affaires dont ils sont les rapporteurs — Le Conseil d'État, en assemblée générale, ne peut délibérer si treize au moins de ses membres, ayant voix délibérative, ne sont présents — En cas de partage, la voix du président est prépondérante. — Les sections administratives ne peuvent délibérer valablement que si trois conseillers en service ordinaire sont présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. — Les décrets rendus après délibération de l'assemblée générale, mentionnent que le Conseil d'État a été entendu. — Les décrets rendus après délibération d'une ou de plusieurs sections mentionnent que ces sections ont été entendues. — Le Gouvernement peut appeler à prendre part aux séances de l'assemblée ou des sections, avec voix consultative, les personnes que leurs connaissances spéciales mettraient en mesure d'éclairer la discussion.

Matières contentieuses.

La section du contentieux est composée de six conseillers d'État en service ordinaire et du vice-président du Conseil d'État — La section du contentieux est chargée de diriger l'instruction écrite et de préparer le rapport des affaires contentieuses qui doivent être jugées par le Conseil d'État. Elle ne peut délibérer que si trois au moins de ses membres, ayant voix délibérative, sont présents. En cas de partage, on appellera le plus ancien des maîtres des requêtes présents à la séance. — Tous les rapports au contentieux sont faits par écrit. — Trois maîtres des requêtes sont désignés par le Président de la République pour remplir au contentieux les fonctions de commissaire du Gouvernement. — Ils assisteront aux délibérations de la section du contentieux. — Le commissaire du gouvernement, au nom de la section du contentieux, à l'assemblée publique du Conseil d'État statuant au contentieux. Cette assemblée se compose : 1° des membres de la section; 2° de six conseillers en service ordinaire pris dans les autres sections et désignés par le vice-président du Conseil délibérant avec les présidents de section. — Les conseillers adjoints à la section du contentieux ne peuvent y être remplacés qu

(1) Néanmoins, une disposition transitoire de la loi du 24 mai 1872 autorise les auditeurs de 2e classe, nommés au premier concours, à concourir pour la 1re classe jusqu'à l'âge de trente-deux ans

(2) Un règlement d'administration publique, en date du 21 août 1872, modifié le 8 février 1873, a statué sur l'ordre intérieur des travaux du Conseil d'État; sur le jugement des affaires contentieuses; sur la répartition entre les sections administratives des affaires ressortissant aux divers ministères; sur la nature des affaires qui doivent être portées à l'assemblée générale; sur le mode de roulement des membres entre les sections et sur les mesures d'exécution non prévues par la loi du 24 mai 1872. (Les projets de loi et les affaires administratives concernant l'Algérie sont examinés par les différentes sections suivant le département ministériel auquel ils se rattachent.

par une décision prise dans la forme qui est suivie pour leur désignation. — Après le rapport, les avocats des parties présentent leurs observations orales. — Les questions posées par les rapports sont communiquées, sans déplacement, aux avocats, quatre jours au moins avant la séance. — Le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions dans chaque affaire. — Les affaires pour lesquelles il n'y a pas de constitution d'avocat ne sont portées à l'audience publique que si le renvoi a été demandé par l'un des conseillers d'État de la section ou par le commissaire du Gouvernement à qui elles sont préalablement communiquées. Si le renvoi n'a pas été demandé, ces affaires sont jugées par la section du contentieux, sur le rapport de celui de ses membres que le président en a chargé et après les conclusions du commissaire du Gouvernement. — Les membres du Conseil d'État ne peuvent participer au jugement des recours dirigés contre les décisions qui ont été préparées par les sections auxquelles ils appartiennent, s'ils ont pris part à la délibération. — L'assemblée du Conseil d'État statuant au contentieux ne peut délibérer qu'en nombre impair; elle ne décide valablement que si neuf membres au moins ayant voix délibérative sont présents. Pour compléter l'assemblée, les conseillers d'État absents ou empêchés peuvent être remplacés par d'autres conseillers en service ordinaire, suivant l'ordre du tableau. — Toutes les décisions prises par l'assemblée du Conseil d'État délibérant au contentieux et par la section du contentieux [illegible] en séance publique, transcrites sur le procès-verbal des délibérations et signées par le vice-président, le rapporteur et le secrétaire du contentieux, y font mention des membres ayant délibéré. Les expéditions qui sont délivrées par le secrétaire portent la formule exécutoire.

CONSEIL D'ÉTAT.

Président du Conseil d'État

M. TAILHAND ✻, Garde des sceaux, ministre de la justice, au ministère, à Versailles.

Vice-président du Conseil d'État.

M. N. *présidant la section du contentieux.*

Présidents de section. MM.

GUILLE O✻, *président de la section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,* rue du Mont-Thabor, 8.

AU[illegible] O✻, *président de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères,* rue Sainte-Anne, 51.

LAUSSAD O✻, *président de la section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies,* rue Basse-du-Rempart, 66.

Conseillers d'État en service ordinaire. MM.

Vte DU MARTROY (C✻) [contentieux], rue de Solférino, 6.
COLLIGNON (C✻) [travaux publics, etc.], rue de Grenelle, 42.
Lieut.-colonel TOURRET (O✻) [finances, etc.], rue des Saints Pères, 75.
SAGLIO ✻ [travaux publics, etc.], rue de Grenelle, 77.
TRANCHANT ✻ [contentieux], rue de Bellechasse, 51.
ANDRAL ✻, [intérieur, etc.], Cours la Reine, 38.
Mis DE CHATEAURENARD (C✻) [travaux publics, etc.], rue de Varenne, 65.
MARBEAU ✻ [intérieur, etc.], rue Joubert, 47.
Mis DE SÉGUR (O✻) [intérieur, etc.], rue de Bellechasse, 72.
Le TRÉSOR DE LA ROQUE ✻, [finances, etc.], rue des Saints Pères, 67.
Vte DE MONTESQUIOU ✻ [contentieux], boulevard de la Tour-Maubourg, 1.
PASCALIS (O✻) [contentieux], rue Solférino, 11.
SILVY (O✻), [intérieur, etc.], rue de Vaugirard, 47.
DE BELLOMAYRE [contentieux], rue de Marignan, 18.

C^te DE CIRCOURT [finances, etc.], rue de Milan, 17.
Contre-amiral BOURGOIS (C ✻) [finances, etc.], rue St-Dominique, 97.
DE GAILLARD [travaux publics, etc.], rue des Saints-Pères, 3.
WEISS [intérieur, etc], rue Mazarine, 68.
PERRET ✻ [contentieux], rue François I^er, 6.

Conseillers d'État en service extraordinaire. MM.

AM. O ✻, *directeur général des douanes* [finances, etc.], passage Sainte-Marie, 11 *bis*.
DE BOURCIER (GO ✻), *secrétaire général du ministère des travaux publics* [travaux publics, etc.], rue de Rennes, 53.
DELARBRE (C ✻), *directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine et des colonies* [finances, etc.], au ministère de la marine et des colonies, à Versailles.
DESPREZ (GO ✻), *directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères* [travaux publics, etc.], au ministère des affaires étrangères
DUFRAYER (C ✻), *directeur général des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations* [finances, etc.], rue de Lille, 56.
DURANGEL (O ✻), *directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur* [intérieur, etc.], boulevard de la Tour-Maubourg, 14
DE FRANQUEVILLE (GO ✻), *directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer* [travaux publics, etc.], rue des Réservoirs, 14 (Versailles).
GRIMPREL (O ✻), *directeur général des contributions directes* [finances, etc.], boulevard Haussmann, 121
GUILLOT (GO ✻), *directeur général du contrôle et de la comptabilité au ministère de la guerre* [finances, etc.], rue du Bac, 53
OZENNE (GO ✻), *secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce* [travaux publics, etc.], au ministère de l'agricult. et du com.
PROVENSAL (O ✻), *directeur général des contributions indir.* [finances, etc.], rue de Vienne, 8.
ROY (C ✻), *directeur général de l'enregist. et des domaines* [finances, etc.], rue des Saints-Pères, 15.
TARDIF (O ✻), *chef de la première division des cultes* [intérieur, etc.], rue du Cherche-Midi, 28.
Léon RENAULT ✻, *préfet de police* [intérieur, etc.], boulevard du Palais, 7.
Charles WELCHE (O ✻), *secrétaire général du ministère de l'intérieur* [intérieur], au ministère de l'intérieur.

Maîtres des Requêtes. MM.

DE BALZ[illegible] ✻ [contentieux], rue Boissy-d'Anglas, 30.
BE[illegible] [travaux publics, etc.], place du Palais-Bourbon, 2
BRAV[illegible] ✻ [commissaire du Gouvernement], rue de Miromesnil, 71.
CHAUCHAT ✻ [travaux publics, etc.], boulevard Haussmann, 121.
COMPAIGNON DE MARCHÉVILLE [intérieur, etc.], rue Tronchet, 31.
CORNUDET ✻ [contentieux], rue de la Chaise, 24
B^on DE LA COSTE DU VIVIER ✻ [intérieur, etc.], boulevard Haussmann, 135.
DAVID ✻ [commissaire du Gouvernement], rue de Montalivet, 11.
DEMONGEOT [travaux publics, etc.], boulevard Haussmann, 73.
FABAS [finances, etc.], rue David, 10 (Passy-Paris).
FLOURENS [contentieux], place du Théâtre-Français, 3.
FOULD ✻ [contentieux], faubourg Saint-Honoré, 43.
DE FRANQUEVILLE O ✻ [intérieur, etc.], château de la Muette (Passy-Paris).

GRIOLET ✻ [travaux publics, etc.], rue de Ponthieu, 70
HÉLY D'OISSEL ✻ [finances, etc.], rue de la Ferme, 18.
JACQUEMINOT, Cte DE HAM [intérieur, etc.], rue de Vienne, 3.
LAFERRIÈRE [commissaire du Gouvernement], rue Castiglione, 8.
LEBLANC ✻ [finances, etc.], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 240.
DE LACHEMONT [finances, etc.], rue de Bellechasse, 44.
TESSEREAU [contentieux], boulevard Saint-Germain, 239.
VAUDEROT [finances, etc.], rue de Varenne, 28.
DE SALVERTE [travaux publics, etc.], rue d'Anjou, 12.
GOMEL [contentieux], rue Basse-du-Rempart, 66
BILLARD DE SAINT-LAUMER ✻ [contentieux], rue Royale, 10.

FOUCART ✻, *secrétaire général du Conseil d'État*, ayant rang et titre de maître des requêtes, rue de Rivoli, 236

Auditeurs de 1re classe. MM

Le Vavasseur de Précourt ✻ [contentieux], boulevard Haussmann, 113
Chabrol ✻ [travaux publics, etc.], rue Grelfulhe, 7
Mayniel [contentieux], rue du Cirque, 5 *bis*
Matheus [contentieux], rue Beaujon, 18.
Marguerie [intérieur, etc.], cité Martignac, 6 (rue de Grenelle, 111).
Marques di Braga [finances, etc.], boulevard St-Germain, 227.
Vergniaud [finances, etc.], place Bréda, 8.
N
N
N

Auditeurs de 2e classe. MM

Chauffard [contentieux], rue de Bellechasse, 14
Hébrard de Villeneuve [contentieux], rue Saint-Dominique, 31.
Caillard d'Aillières [contentieux], rue d'Anjou, 8.
Bailleux de Marisy [travaux publics, etc.], rue de Londres, 48.
De la Porte [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 42.
Tirel de la Martinière ✻, [contentieux], rue de Rennes, 64.
Verge [travaux publics, etc.], rue du Cirque, 5
Fleurand de la Lafaciotte [contentieux], rue Caumartin, 60.
Hennet [contentieux], rue de Verneuil, 18
Vallon [intérieur, etc.], rue de Lille, 91.
Gaiffe [finances, etc.], rue de Solferino, 8
Peyrot [travaux publics, etc.], rue Abbatucci, 66.
De Beaumont [intérieur, etc.], rue Barbet-de-Jouy, 42.
Marbeau [contentieux], rue Thérèse, 11.
Gervais de Rouville [finances, etc.], rue Thérèse, 10.
Milcent [finances, etc.], rue de Londres, 22
Morel [travaux publics, etc.], rue Cambacérès, 29.
Arnous [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 121 *bis*
Sassenay [finances, etc.], rue du Rocher, 35
N

Conseiller d'État honoraire

M. le Bon LE GUAY, *préfet du Nord.*

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

SECTION DU CONTENTIEUX

M. N..., *vice-président du Conseil d'État, présidant la section*

Conseillers d'État. MM. Vte du Martroy, Tranchant, Vte de Montesquiou, Pascals, de Bellomayre, Perret.

CONSEILLERS D'ÉTAT DÉSIGNÉS POUR FAIRE PARTIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ÉTAT STATUANT AU CONTENTIEUX.

MM. Andral et Marbeau, *de la section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.*

MM. lieut. colonel Tourret et contre-amiral Bourgois, *de la section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies.*

MM. Collignon et Saglio, *de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères.*

Maîtres des requêtes. — MM. de Baulny, Cornudet, Flourens, Fould, Tétreau, Gomel, Billard de Saint-Laumer
Commissaires du Gouvernement : MM. David, Laferrière, Braun.

Auditeurs
de 1re classe. MM. Le Vavasseur de Précourt, Mayniel, Matheus,
de 2e classe. MM. Chauffard, Hébrard de Villeneuve, Caillard d'Ailhères, Tirel de la Martinière, Etignard de Lafaulotte, Henry, Marbeau, N.

M. Caille, *secrétaire du contentieux.*

SECTION DE L'INTÉRIEUR, DE LA JUSTICE, DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

M. Groualle, *président.*

Conseillers d'État
en service ordinaire. MM. Andral, Marbeau, Mis de Ségur, Silvy, Weiss.
en service extraord. MM. Durangel, Tardif, Léon Renault.

Maîtres des requêtes. — MM. Compaignon de Marchéville, Bon de la Coste du Vivier de Franqueville, Jacqueminot Cte de Ham.

Auditeurs
de 1re classe. MM. Marguerie, N....
de 2e classe. MM. de la Porte, Vallon, de Beaumont, Arnous.

M. de Gislain, *secrétaire.*

SECTION DES FINANCES, DE LA GUERRE, DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. Goussard, *président.*

Conseillers d'État
en service ordinaire. MM. lieut.-c. Tourret, Le Trésor de la Roque, Cte de Crecy, contre-amiral Bourgois.
en service extraord. MM. Arnoux, Delarue, Duffaure, Grimpret, Guiot, Provensal, Roy.

Maîtres des requêtes. — MM. Fabas, Hély d'Oissel, Leblanc, de Richemont, Vacherot.

Auditeurs
de 1re classe. MM. Marquies de Braga, Vergniaud.
de 2e classe. MM. Canwaert, Gervais de Rouville, Malenfant, Sassère.

M. Jamet, *secrétaire.*

SECTION DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Aucoc, *président.*

Conseillers d'État
en service ordinaire. MM. Collignon, Saglio, Mis de Chateaurenard, de Gaillard
en service extraord. MM. de Boureuille, Desprez, de Franqueville, Ozenne.

Maîtres des requêtes. — MM. Bérenger, Chauchat, Demongeot, Griolet, de Salverte.

Auditeurs
de 1re classe. MM. Chabrol, N....
de 2e classe. MM. Bailleux de Marisy, Verge, Peyrot, Morel.

M. Delabarre, *secrétaire.*

ADMINISTRATION ET BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

M. FOUQUIER ✻, *maître des requêtes, secrétaire général du Conseil d'Etat*, rue de Rivoli, 236.

M. CAILLE ✻, *secrétaire du contentieux*, rue du Cherche-Midi, 89.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. DELAHAYE, *chef du 1er bureau et du secrétariat général*, rue de Verneuil, 38.

1er BUREAU

1er Service. — *Affaires du Conseil d'Etat, procès-verbaux du Conseil, correspondance générale, personnel, comptabilité, impressions et distributions.*

M. Gerard, *sous-chef*, rue Montebello, 14 (Versailles)

2e Service. — *Enregistrement général et départ.*

M. Hébert, *sous-chef*, rue de l'Université, 83.

2e BUREAU. — [illegible]

M. Salin, *chef*, avenue de Neuilly, 47, à Neuilly (Seine).
M. Armand, *sous-chef*, rue Saint-Placide, 60.

SERVICE DES [illegible] AUX ANNEXES

M. [illegible], *rédacteur-sténographe*, rue Monge, 2
M. [illegible], *rédacteur-sténographe*, rue des Écoles, 16

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

M. Vattier ✻, *bibliothécaire-archiviste*, rue d'Assas, 80.
M. Crismanovich, *sous-archiviste*, rue d'Assas, 10.

MATÉRIEL

M. Noël, *agent du matériel*, rue de Grenelle, 101.

SECTIONS.

Section du contentieux.

M. CAILLE ✻, *secrétaire de la section*, rue du Cherche-Midi, 89.
M. Darnault, *sous-chef de bureau*, rue de Rennes, 93.

Section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

M. DE GISLAIN ✻, *secrétaire de la section*, rue des Feuillantines, 97.

Section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies.

M. JAMET ✻, *secrétaire de la section*, rue de Grenelle-St-Germain, 3.

Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères.

M. DELABARRE, *secrétaire de la section*, rue Condorcet, 74.

SERVICE DE SANTÉ.

M. Dechambre ✻, *médecin du Conseil d'État*, rue de Lille, 91.
M. Demarquay ✻, *chirurgien des hôpitaux, membre de la Société de chirurgie, chirurgien du Conseil d'État*, rue Taitbout, 52.
M. Gallois ✻, *médecin adjoint*, rue du Colysée, 16.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

M. SAINT-AIGNAN (Cte de) ✻, *président*, rue de Varennes, 98.
M. HÉRISSON, rue Madame, 34.
M. GARNIER ✻, rue de Tournon, 14.
M. MIMEREL, rue de Vaugirard, 20.
M. LEVAVASSEUR (O✻), administrateur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, rue d'Anjou-St-Honoré, 61, ou au Louvre, porte Colbert.
M. MORILLOT ✻, directeur de l'enregistrement et du timbre, rue de la Banque, 13.
M. RIGAUD ✻, rue de Seine, 34.
M. CAILLE ✻, secrétaire de la section du contentieux, *secrétaire délégué*, rue du Cherche-Midi, 89.

ORDRE DES AVOCATS

AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION

Les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation sont au nombre de soixante.

Indépendamment des attributions exclusives qui leur ont été conférées par les lois et règlements de leur institution, pour les affaires portées soit au tribunal des Conflits, soit au Conseil d'État, délibérant en séance publique ou administrative et à ses divers comités, soit à la Cour de cassation, ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministres et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls et tous les jours l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature (*Lois des 21 avril 1810, 17 juin 1840, et ordonnance du 7 mars 1841*, sur les [illegible] *Intérieur, des 20 septembre 1823, 13 mai et 22 juillet 1824 ; instruction du directeur général de l'enregistrement et des domaines du 7 septembre 1824 ; circulaire de M. le ministre des [illegible] du 10 janvier 1831, qui règle le mode d'exécution de cette du 22 juillet 1824.*)

Suivant décision du ministre de la marine et des colonies du 4 août 1829, les fonctions d'avocat d'office, dans les cas prévus par les articles 144 et 145 de l'ordonnance du 31 août 1828, sont remplies par le président du conseil de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Sous la surveillance du [illegible] d'instruction, les défenderesses ont toujours la faculté de choisir tel autre avocat qu'elles jugent convenable, et, dans ce cas, les pièces lui sont remises sans frais.

Liste d'ancienneté. MM.

1844 Moulard-Martin ✻.
1845 Bosviel ✻.
1846 St-Malo (Renard de)
1848 Dubois.
1851 Dareste ✻, *président*.
Mimerel.
1852 Costa.
1855 Leroux.
1856 Mazeau.
Christophle.
1857 Hamot.
Michaux-Bellaire
1858 Bellaigue.
Hérisson.
1861 Bozérian (Jeannotte).
Brugeron.
Clément.
Colet.
Lefebvre.
1862 De Valroger.
1862 Fosse.
Chambareaud.
Lalourdère.
Bidoire.
1863 Roger.
Monod ✻.
1864 Henri [illegible] ✻.
Perrippiel.
1865 Pinel.
1866 Jozon.
Gonse.
Guyot (Paul).
Barrême.
Potel.
1867 Le[illegible]
Bosse[illegible]
Larnac.
1868 Bavelier.
Lesur.
1869 Arbelet.
1870 Horiolop.
Gouin
Renault-Morlière
1871 Guyho (Corentin).
Perier (Arsène).
Nivard
Lesa[illegible]
Sa[illegible]
A[illegible]
P[illegible]
1872 P[illegible]
F[illegible]
Q[illegible]
Go[illegible]
1873 Roulhier.
Valabrègue.
Barry.
Massenat-Deroches
Dieuonguce
Lanevre.

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Aguillon, rue du Dauphin, 8.
Arbelet, rue de Rennes, 48.
Barrême, rue de Londres, 56.
Barry, rue Saint-Domin que, 2[illegible].
Bavelier, rue de la Pe[illegible]-des-Mathurins, 16.
[illegible], [illegible]-Guillaume, 14.
Besson, rue de Vaugirard, [illegible]
[illegible], rue Boissy d'Anglas, 11 *bis*
[illegible] ✻, rue Richelieu, 60
Bozérian (Jeannotte), rue de Tournon, 6.
Brugnon, rue Saint-Florentin, 14.
Chambareaud, rue de Chaillot, 46.
[illegible]ophile, rue Grenelle-St-Germain, 9.
Clément, rue Guénégaud, 9
[illegible] Serrée, 19
[illegible], rue [illegible] Noël, 6.
Dancongnée, rue d'Aguesseau, 13.
Dareste ✻, quai Malaquais, 9
[illegible], rue Thérèse, 11.
[illegible]aux, rue des Écoles, 1.
Fosse, quai Voltaire, 33.
[illegible], [illegible]
Gou[illegible]n, rue de Rennes, 10.
[illegible], rue du Vieux-Colombier, 8.
[illegible] (Corentin), rue de Lille, 34.
[illegible] Paul), rue d'Assas, 7.
Jan[illegible]ot, rue Bayard, 8.
Herisson, rue Madame, 34.
Horteloup, rue d'Antin, 23
Horsset ✻, rue Jacob, 48
Jozon, rue Jacob, 28.
Lalordère, place de l'École-de-Médecine, 17.
Lanoyrie, rue des Saints-Pères, 8.
Larnac, rue du Cirque [illegible]
Lefebvre, rue de Poitiers, 12.
Lehmann, rue des Petites-E[illegible]s, 5
Leroux, rue de Seine, 68.
Lesage-Duhazay, rue Godot-de-Mauroy, 17
[illegible]sur, place de la Madeleine [illegible].
Massénat-Deroches, avenue Victoria, 5.
Mazeau, boulevard Saint-Germain, 90.
Michaux-Bellaire, rue du Helder, 14.
Mimerel, rue de Vaugirard, 20.
Monod ✻, rue d'Aumale, 19.
M[illegible]rand Marc[illegible] ✻, *député*, rue Hautefeuille, 9
Nivard, rue Auber, 2.
Panhard, rue Taibout, 25
Perier (Arsène), rue Garancière, 7.
Perier (Charles), quai du Louvre, 30.
Perriquet, rue Bonaparte, 29.
Pinel, rue Laffitte, 3
Polel, S.-e-Placide, 12
Quecq, avenue Joséphine, 48
Renaud-Morbière, rue de l'Université, 69 *bis*.
Roger, rue de la Victoire, 5[illegible]
Rouiller, rue Neuve-des-Petits-Champs, 62.
Saint-Malo (Renard de), rue Jacob, 46.
Sabatier, rue du Mont-Thabor, 7.
Va[illegible]ger [illegible] rue d[illegible] Bac [illegible]0
Valroger (de), rue du Bac [illegible]2.

Conseil de l'Ordre (année 1873-1874). MM.

Dareste ✻, *président*.	Brugnon.	Christophle
Mazeau, 1er *syndic*	Collet.	De Valroger
Clement, 2e *syndic*.	Bozérian.	Fosse.
Lefebvre *secrétaire-trésorier*		

M. Bourgogne, *imprimeur de l'Ordre*, impasse des Filles-Dieu, 5, boulevard Bonne-Nouvelle

---

M. Darvaud, *receveur de l'enregistrement des actes du Conseil d'État* au Palais-Royal.

SECTION V.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Attributions

Le Tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat, qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire

Lorsqu'un préfet estime que la connaissance d'une question portée devant un tribunal de l'ordre judiciaire est attribuée par une disposition législative à l'autorité administrative, il peut revendiquer le jugement de l'affaire pour l'autorité compétente, et le tribunal ou la cour doivent surseoir à statuer jusqu'à ce que le tribunal des conflits ait prononcé sur la question de compétence

Les ministres ont également le droit de revendiquer devant le tribunal des conflits les affaires portées à la section du contentieux du Conseil d'Etat et qui n'appartiendraient pas au contentieux administratif

Enfin, lorsque sur une même question, l'autorité administrative et l'autorité judiciaire se déclarent toutes deux incompétentes, le tribunal des conflits, sur la requête des parties ou du ministre intéressé, décide à quelle juridiction l'affaire doit être portée

Les fonctions des membres du Tribunal des conflits sont gratuites

Composition.

Le Tribunal des conflits se compose : 1° du garde des sceaux, président ; 2° de trois conseillers d'Etat en service ordinaire et de trois conseillers à la Cour de cassation, élus par leurs collègues, pour trois ans, et indéfiniment rééligibles ; 3° de deux membres et de deux suppléants, élus par la majorité des autres juges. Le Tribunal choisit un vice-président au scrutin secret et à la majorité absolue des voix. Il ne peut délibérer valablement qu'au nombre de cinq membres présents au moins.

Les fonctions du ministère public sont remplies par deux commissaires du gouvernement choisis, tous les ans, par le Président de la République, l'un parmi les maîtres des requêtes, l'autre dans le parquet de la Cour de cassation. Il est adjoint à chacun d'eux un suppléant choisi de la même manière.

Un secrétaire, nommé par le ministre de la justice, est attaché au Tribunal

Les séances sont publiques

Les parties peuvent se faire représenter devant le Tribunal des conflits par les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

Membres du Tribunal des conflits

pour les années 1873, 1874, 1875.

MM. Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, *président.*
Quénault (C ✻), conseiller honoraire à la Cour de cassation, *vice-président*, rue Neuve-des-Capucines, 7.
Vte du Martroy (C ✻), rue Solférino, 6.
Aucoc (O ✻), rue Sainte-Anne, 51. } *Conseillers d'État.*
Groualle (O ✻), rue du Mont-Thabor, 8.
Nachet (O ✻), rue de Seine, 43
Mercier (C ✻), rue des Saints-Pères, 78. } *Conseillers à la Cour de cassation.*
Lascoux (C ✻), rue de l'Université, 88
L'Hopital (O ✻), ancien conseiller d'Etat, rue Louis-le-Grand, 18.

Suppléants MM.

COLIN DE VERDIÈRE ✻, ancien juge au Tribunal de la Seine, rue Bonaparte, 88.
COLMET-DAAGE (O✻), doyen de la Faculté de droit, place du Panthéon.

Commissaires du Gouvernement. MM.

DAVID ✻, maître des requêtes, commissaire du Gouvernement au Conseil d'État, rue de Montalivet, 11.
BLANCHE [Ant.] (O✻), premier avocat général à la Cour de cassation, cité Malesherbes, 12

Commissaires suppléants.

LAFERRIÈRE, maître des requêtes, commissaire du Gouvernement au Conseil d'État, rue Castiglione, 8
REVERCHON (O✻), avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, 9.

Secrétaire.

M. SECHEHAYE, docteur en droit, boulevard Saint-Michel, 83.

Le Tribunal des conflits siége au Ministère de la Justice, place Vendôme, à Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départements ministériels et administrations en dépendant.

SECTION PREMIERE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

Paris, place Vendôme, 13, et rue de Luxembourg, 36. — Versailles, cour du Château.

M. A. TAILHAND ✻, député, *garde des sceaux, ministre de la justice, président du conseil d'État* (1)

Organisation et surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire. — Rapports au chef de l'État sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur la statistique de la justice civile, commerciale et criminelle; sur les recours en grâce, en commutation de peine et en réhabilitation; sur les dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage et pour l'exercice des fonctions judiciaires; sur les collations de titres, sur les demandes en naturalisation et en autorisation de service à l'étranger, etc. — Ordres et instructions à transmettre aux cours et tribunaux pour tout ce qui a rapport à l'exécution des lois et règlements, à l'administration de la justice civile et criminelle. — Correspondance avec les procureurs généraux sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public. — Propositions relatives à la nomination des membres des cours et tribunaux civils, des juges de paix, des greffiers, des notaires, des officiers ministériels, des référendaires au sceau, à l'institution des magistrats consulaires. — Propositions relatives à la nomination et la promotion des fonctionnaires de l'ordre judiciaire dans la Légion d'honneur. — Discipline judiciaire. — Nomination des présidents d'assises. — Organisation et régime du notariat. — Création et suppression des offices ministériels. — Commissions rogatoires internationales et extradition des malfaiteurs. — Ordonnancement des dépenses de l'ordre judiciaire et de l'administration centrale. — Mesures relatives à la promulgation des lois, envoi du *Bulletin officiel*. Imprimerie nationale. Grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Les décisions des cours d'appel qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un juge, ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le garde des sceaux, qui peut aussi mander auprès de sa personne les membres des cours et des tribunaux, ainsi que les officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui leur sont imputés. Les mesures de discipline arrêtées par les cours et tribunaux contre les officiers ministériels sont également soumises à l'approbation du garde des sceaux.

M. NUMA BARAGNON, député, *sous-secrétaire d'État* (à Versailles et à Paris) (2)

Le sous-secrétaire d'État est délégué par le garde des sceaux pour traiter toutes les questions relatives au ministère de la justice, préside le Conseil d'administration et remplit les fonctions de commissaire au sceau de France.

Surveillance du travail du ministère de la justice; direction spéciale du personnel des cours et tribunaux; discipline de la magistrature; personnel de l'administration centrale; Légion d'honneur; honneurs et préséances; changements et additions de noms; titres nobiliaires; majorats; dotations; règlement, réduction et remise des droits de sceau; personnel et discipline des référendaires au sceau de France; archives.

(1) Le ministre donne des audiences particulières, sur la demande qu'on lui en fait par écrit en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir. Il reçoit MM. les députés et les conseillers d'État, à Versailles, les mardis, jeudis et samedis de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2, à Paris, le vendred. de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

2) Le sous-secrétaire d'État reçoit MM. les députés, les membres du Conseil d'État et de la Cour de cassation, les chefs de cours et les personnes munies de lettres d'audience, à Versailles, les mercredis et samedis, toute la journée; à Paris, les lundis et vendredis, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

CABINET DU MINISTRE.

M. Berlier de Vauplane, *chef* (à Versailles

M. Jouaust, *sous-chef*.

Ouverture, analyse et enregistrement des dépêches; distribution de la correspondance, classements; demandes d'audience (1); affaires qui ne sont spécialement attribuées à aucun bureau, correspondance particulière du ministre; centralisation du travail avec le chef de l'État; insertions au *Journal officiel*; légalisation des actes civils et judiciaires pour les colonies et l'étranger (2).

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

M. Moisant (Adrien), *chef*.

Affaires réservées, demandes d'audience

DIVISION DU PERSONNEL.

M. Valot, *chef de division* (à Versailles).

1er BUREAU.

M. Godeville ✻, *chef*.

Personnel des cours et des tribunaux de 1re instance de la France, de l'Algérie et des colonies; personnel des justices de paix de l'Algérie, mesures disciplinaires; honneurs et préséances, ordres de pointes, congés

2e BUREAU

M. Cureyras, *chef*.

Personnel des justices de paix de France, des officiers publics et ministériels de l'Algérie et des colonies, personnel et discipline des greffiers de toutes les juridictions du continent; organisation judiciaire de l'Algérie et des colonies.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES ARCHIVES.

M. Graziani (A. G.) ✻, *chef de division* (à Paris).

1er BUREAU — *Comptabilité.*

M. Fouët de Conflans ✻, *chef*.

Préparation des budgets et des comptes définitifs, répartition des crédits législatifs, demandes de fonds, vérification et ordonnancement de toutes les dépenses du personnel et du matériel sur le continent et en Algérie, vérification et ordonnancement des dépenses du personnel et du matériel du Conseil d'État; délivrance des mandats, annulations, reversements; tenue des écritures; examen des bordereaux mensuels des préfets et des trésoriers généraux; menues dépenses des cours et tribunaux

2e BUREAU — *Pensions et secours*

M. Durier (Charles), *chef*.

Examen des droits à la retraite, liquidation et mise en payement des pensions de la magistrature; de l'administration centrale; du Conseil d'État; de la grande chancellerie de la Légion d'honneur; allocations de secours aux anciens magistrats, à leurs veuves et enfants, etc., états mensuels de traitement de l'administration centrale; états de service de la magistrature.

3e BUREAU. — *Archives et service intérieur.*

M. de Laigue, *chef*.

Conservation des originaux des lois; dépôt des décrets, des arrêtés du ministre, des avis du Conseil d'État, des principaux avis du conseil d'administration et des circulaires du ministère; formation du Bulletin des lois; tenue du registre de promulgation; garde, conservation et classement de tous dossiers et papiers constituant les archives de la chancellerie, tenue du catalogue des livres du ministère.

Ordre intérieur de l'hôtel, personnel des gens de service; matériel et dépenses intérieures; inventaires et récolements, adjudications, marchés, contrôle et règlement des mémoires, payement des traitements et des menues dépenses urgentes.

---

(1) Voir la note 1 de la page précédente.
(2) Le bureau des légalisations est ouvert tous les jours non fériés, de midi à 2 heures.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES.

Place Vendôme, 13

M. Duvergier ✻, *directeur* (à Versailles).

BUREAU D'ADMINISTRATION ET DE LÉGISLATION

M. Lécrivain, *chef*.

1re *Section*. — Correspondance relative à tout ce qui concerne l'administration de la justice civile, commissions rogatoires; conflits, publication des jugements en matière d'absence et autres; signification d'actes à l'étranger ou venant de l'étranger; roulements des cours et des tribunaux, tableaux des avocats; exercice de la plaidoirie, stage, etc.

2e *Section*. — Questions d'organisation judiciaire; création et translation des tribunaux civils et de commerce, des justices de paix; institution des chambres temporaires; projets de lois et décrets concernant les matières civiles et de commerce, et les circonscriptions de juridiction; examen du bulletin des arrêts civils de la Cour de cassation; pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi en matière civile.

BUREAU DU NOTARIAT ET DES OFFICIERS MINISTÉRIELS.

M. Robert, *chef*.

Régime, organisation et discipline du notariat; création et suppression de résidences notariales, personnel des avocats à la Cour de cassation, des avoués près les cours d'appel et les tribunaux de première instance, des commissaires-priseurs, des huissiers et des gardes du commerce; police et discipline, création et suppression d'offices ministériels.

DIVISION DU SCEAU.

M. Gaultier de Biauzat ✻, *chef de division* (à Paris).

1re *Section*. — Naturalisations, admission des étrangers au domicile en France, réintégration dans la qualité de Français; autorisation de servir à l'étranger; dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage.

2e *Section*. — Changements et additions de noms, titres nobiliaires; majorats, dotations, règlement, réduction et remise des droits de sceau; personnel et discipline des référendaires au sceau des titres.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

Rue de Luxembourg, 36.

M. Gast ✻, *directeur* (à Versailles).

1er BUREAU. — *Affaires criminelles*

M. Seruzier ✻, *chef*

Poursuite des crimes, délits et contraventions; surveillance de l'instruction des procédures et de l'exécution des condamnations; pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi; demandes en règlement de juges et en renvoi pour cause de suspicion légitime; nomination des présidents d'assises, examen des comptes rendus des sessions; questions relatives aux tribunaux militaires et maritimes; examen et exécution des conventions concernant l'extradition des malfaiteurs; commissions rogatoires; questions de compétence criminelle, questions relatives aux frais de justice, examen des listes du jury; partie criminelle du bulletin et des arrêts de la Cour de cassation; envoi à la Cour de cassation des pourvois formés contre les arrêts et jugements rendus en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, renvoi des arrêts intervenus sur ces pourvois; examen des pourvois en révision des procès criminels et correctionnels; tenue de registres des demandes en révision.

2e BUREAU — *Grâces*

M. de Malden de la Bastille ✻, *chef*

Recours en grâce et en commutation de peine; grâces collectives accordées annuellement dans les bagnes, prisons et établissements pénitentiaires; réhabilitation en matière criminelle, correctionnelle et disciplinaire; service général des expéditions de la direction des affaires criminelles et des grâces.

3e BUREAU — *Statistique.*

M. Yvernès ✻, *chef*.

Préparation des mercuriales des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de celle de la justice civile et commerciale; réunion des statistiques judiciaires publiées à l'étranger; casiers judiciaires. (Le directeur des affaires civiles surveille les travaux de la statistique civile et commerciale et les mercuriales relatives aux tribunaux civils et de commerce.)

4e BUREAU. — *Frais de justice.*

M. Bouteille ✻, *chef*

Vérification, régularisation et ordonnancement de tous les frais de justice faits en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rue de Luxembourg, 36

M. le Sous-Secrétaire d'État, *président du conseil.*
M. le Directeur des affaires civiles.
M. le Directeur des affaires criminelles et des grâces.
M. le Chef de la division de la comptabilité et des archives, pour les affaires de son service.
M. le Chef de la division du sceau, pour les affaires du sceau.

[illegible] Condamnations à mort, commination, avancement, revocation des employés de la chancellerie [illegible] judiciaires; augmentation du personnel des tribunaux; [illegible] tive, contre les officiers ministériels, [illegible] demandes de secours formées par les anciens magistrats, les anciens employés de la chancellerie, leurs veuves, leurs enfants; règlement des menues dépenses et frais de parquet des cours et tribunaux; marchés passés par la chancellerie; — de plus toutes autres affaires 1° lorsqu'elles ressortissent à plusieurs directions, 2° lorsqu'elles sont renvoyées au Conseil, soit par le garde des sceaux, soit par le secrétaire général, ou lorsqu'elles y sont portées spontanément par le chef de service compétent. — Le conseil tient séance au moins une fois par semaine. Les délibérations, prises à la majorité des voix, sont soumises par le président à l'approbation du garde des sceaux.

RÉFÉRENDAIRES AU SCEAU DES TITRES.

Les référendaires au sceau de France sont exclusivement chargés de poursuivre la délivrance des lettres patentes et décrets concernant les collations, transmissions et confirmations de titres, de former les demandes en investiture, échange, réduction et annulation de majorats ou dotations; de pourvoir et de verser au Trésor les droits de sceau y relatifs. Ils sont également chargés de la perception et du versement des droits de sceau dans les demandes de changement ou addition de noms, naturalisation, [illegible] autorisation de service à l'étranger, réintégration dans la qualité de Français, dispense pour mariages, etc. (1), affaires dans lesquelles ils peuvent, comme mandataires, représenter les parties

MM.	MM.
Froyez ✻, boulevard Haussmann, 60.	Verstraete, boulevard Saint-Germain, 151.
Desmarest, r du Faub.-Saint-Honoré, 47.	Mansais, rue Lafayette, 14.
De Berly, rue Godot-de-Mauroy, 26.	Petit, rue Neuve-Saint-Augustin, 62.
Chevalier, rue de Madame, 8.	Renaux, rue Saint-Lazare, 74.
Vian, rue Basse, 16.	Herve, rue Godot-de-Mauroy, 41.
André, rue de Morny, 83.	Destors, rue Laffitte, 13.

BUREAU : MM. de Berly, *président*; Desmarets, *trésorier*; André, *secrétaire*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Rue Vieille-du-Temple, 87.

(Entrée avec une permission, le jeudi à 2 heures.)

NOTA. *Les personnes qui désirent visiter les ateliers de l'imprimerie sont admises les jeudis, sur billets délivrés par le directeur. Les lettres de demandes doivent être affranchies.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, règlements et actes du Gouvernement. — Service du Conseil d'État. — Impression des effets et valeurs émises par le Trésor [illegible] Moulage des cartes, des congés des troupes, des brevets, des timbres, [illegible] Service en général des ministères et administrations centrales et spéciales dont les impressions sont soldées sur les deniers de l'État (*lois et ordonnances sur le service de l'établissement*). Impression des ouvrages de sciences et arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une décision rendue sur la proposition du garde des sceaux ministre de la justice, et à la suite d'une délibération du *comité des impressions gratuites*. Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le garde des sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers ou présentant des difficultés [illegible]

(MM. les imprimeurs de Paris peuvent [illegible] M. le garde des sceaux à faire composer et imprimer à l'imprimerie [illegible] ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouve [illegible] caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement.)

(1) Ordonnances royales des 15 juillet 1814, 11 décembre 1815, 31 octobre 1839, etc., décret impérial du 8 janvier 1852.

M. Hauréau ✻, de l'Institut, *directeur*.
M. de Picamilh ✻, *sous-directeur*.

Centralisation, direction générale et surveillance de tous les services, registre des commandes, correspondance générale; personnel; tarifs; impressions gratuites, archives et bibliothèque; distribution des ouvrages formant le fonds de l'Imprimerie nationale.

Service des Travaux.

M. Derenémesnil (O✻), *chef*.

M. Duffau ✻, *correcteur en chef*. — MM. Gournay ✻, Ribaut, Lancereau et Cherton, *correcteurs de 1re classe*

Exécution des commandes en ce qui concerne les travaux de fonderie, de typographie, de lithographie et de tous les travaux accessoires à l'impression, tels que séchage, satinage, assemblage, réglure, pliure, brochure et reliure, y compris les livraisons aux administrations publiques; surveillance du cabinet des poinçons; comptabilité des labeurs et ouvrages en dépôt

Service du Bulletin des lois

M. Codron ✻, *chef*.

Expédition du *Bulletin des lois*, du *Bulletin des communes*, du *Bulletin de la Cour de cassation*, etc. (1); préparation des commandes des ouvrages à souche et expédition de ces ouvrages dans les départements; impression des tirages administratifs annuels des ouvrages composant le fonds de l'Imprimerie nationale

Service de la Comptabilité administrative

M. de Cayeux, *chef*.

Tenue des livres; sommiers du personnel et pensions; confection des bulletins d'impressions; établissement des mémoires et bordereaux et leur envoi aux administrations, préparation des comptes et budgets, préparation des ordonnances de fonds et de payement.

Service de la Comptabilité en matières et deniers.

M. Rinn (Émile) ✻, *chef*.

Garde des magasins et du matériel de l'établissement; payement de toutes les dépenses; recette du montant des mémoires d'impressions et produits divers; comptes annuels en matières et deniers.

Service du Contrôle

M. Hublier, *chef*

Vérification et contrôle de toutes les opérations quelconques se rattachant à la comptabilité financière et à la comptabilité en matières; règlement des mémoires du commerce; contre-vérification des banques des ateliers; vérification des deniers et valeurs en caisse au [illegible] arrêté du livre journal de la caisse, ainsi que des livres de détail des différents services, et vérification des magasins en fin d'année; enregistrement des autorisations de dépense et vérification des opérations qui s'y rattachent.

Service intérieur.

M. Sorel ✻, *chef*

Surveillance du service intérieur de l'établissement; travaux ou réparations aux bâtiments; mobilier de l'hôtel et des bureaux, préparation et exécution des adjudications, marchés et approvisionnements.

Typographie orientale.

M. Mohl (Jules) ✻, de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, *inspecteur*.
M. Derembourg ✻, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *correcteur*

Service de Santé M. Charrier ✻, *chirurgien*, rue Saint-André-des-Arts, 45.
Service des Bâtiments M. Destailleur, *architecte*, M. Perrin, *inspecteur*,

---

Comité pour l'examen des ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. MM.

Le Garde des sceaux, ministre de la justice, *président*.
Le direct. de l'impr. nation., *vice-président*.
Désiré Nisard (C✻), membre de l'Institut.
Mis de la Grange (GO✻), memb. de l'Institut.
Mohl ✻, *idem*
Naudet (C✻), *idem*.
De Saulcy (C✻), *idem*.
Dumas (G✻), membre de l'Institut.
Giraud (Ch.) (GO✻), *idem*.
De Rémusat (Ch.) ✻, *idem*.
Blanc (Ch.), *idem*.
Hermite (O✻), *idem*.
Egger (O✻), *idem*.
De Picamilh (Ch.) ✻, sous-directeur de l'Imprimerie nationale, *secrétaire*

(1) On s'abonne à l'Imprimerie nationale aux ouvrages ci-après, aux prix suivants pour l'année, savoir Bulletin des lois, 9 fr., Bulletin des arrêts de la Cour de cassation, partie civile ou criminelle séparément, 8 fr les deux parties réunies 14 fr.; Bulletin des comités historiques, 9 fr.; Bulletin des communes, 4 fr. — On s'abonne dans les départements chez les directeurs des postes

SECTION II.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Quai d'Orsay.

M. le DUC DECAZES C✻, député à l'Assemblée nationale, *ministre des affaires étrangères.*

La négociation et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce. Les rapports avec les ambassadeurs, ministres et agents diplomatiques et consulaires, soit des puissances étrangères près le gouvernement français, soit du gouvernement français près les cabinets étrangers.

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT.

M. Dutreil ✻, secrétaire d'ambassade de 1re classe, *chef.*
M. le Vte de Salignac-Fénelon (O✻), secrétaire d'ambassade de 2e classe, *sous-chef.*
M. le prince Victor de Broglie ✻, *sous-chef.*

L'ouverture des dépêches, la correspondance personnelle du ministre, les audiences, les [illegible] réservés; le chiffre, le départ et l'arrivée des dépêches et des courriers; la centralisation des états relatifs au personnel; la statistique, les traductions, et la correspondance [illegible]

Bureau du départ et de l'arrivée des correspondances.

M. Bergeron ✻, *chef.*

PROTOCOLE.

M. Mollard ✻, *chef.*

Le cérémonial et le protocole; réception des ambassadeurs, les audiences diplomatiques, les décorations étrangères, la Légion d'honneur, l'expédition des traités et des conventions, les pleins pouvoirs, commissions, provisions, *exequatur*, les ratifications; les lettres de notification, de créance, de rappel et de rémanence; les priviléges, immunités et franchises [illegible]

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX.

M. DESPREZ (GO✻), conseiller d'État, ministre plénipotentiaire de 1re cl., *directeur*

Les affaires politiques et contentieuses; les questions de limites et d'extradition; les [illegible]ions de poste; le personnel des agents diplomatiques, etc., etc.

SOUS-DIRECTION DU NORD.

M. le Bon de Courcel ✻, *sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Russie, la Suède et la Norwége, les Colonies anglaises, néerlandaises et danoises

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'ORIENT

M. le Mis de Tamisier (O✻), *sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, le Saint-Siége, la Suisse, la Turquie, la Régence de Tunis, le Maroc et la Perse.

SOUS-DIRECTION DE L'AMÉRIQUE ET DE L'INDO-CHINE.

M. Flury (O ✻), *sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant les divers États du nord et du sud de l'Amérique, la Chine, l'Indo-Chine, le Japon et les côtes orientales et occidentales d'Afrique

SOUS-DIRECTION DU CONTENTIEUX

M. Villefort (O ✻), *sous-directeur.*

Les questions de droit public international, et particulièrement de droit maritime. Les affaires contentieuses qui doivent être appréciées d'après les dispositions des actes diplomatiques et celles qui résultent des réclamations des Français contre les gouvernements étrangers, et les réclamations d'étrangers contre le gouvernement français. Les traités de poste, d'extradition et les affaires qui en dépendent.

DIRECTION DES CONSULATS ET AFFAIRES COMMERCIALES.

M. Meurand (C ✻), *directeur.*

Les affaires commerciales, les traités de commerce et de navigation; la protection du commerce français dans les pays étrangers; les réclamations du commerce étranger envers le gouvernement français, le règlement de la comptabilité des chancelleries consulaires, le personnel des agents consulaires et des drogmans de consulats

SOUS-DIRECTION DU NORD

M. Jagerschmidt (O ✻), *sous-directeur*

Correspondance et travaux concernant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, la Grande Bretagne, les Pays-Bas, la Russie, la Suède et la Norvège, la Suisse, les Colonies anglaises et néerlandaises autres que celles de la mer des Indes.

SOUS-DIRECTION DE L'ORIENT ET DE L'INDO-CHINE

M. le Vte d'Arlot (O ✻), *sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant la Grèce, la Turquie, la Régence de Tunis, le Maroc et les autres États indépendants d'Afrique, la Chine, le Japon, la Perse, l'Indo-Chine, les Indes anglaises et néerlandaises

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'AMÉRIQUE

M. Eyl in ✻, *sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant l'Espagne, l'Italie, le Portugal, les Colonies espagnoles et portugaises et les divers États de l'Amérique du Nord et du Sud.

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA CHANCELLERIE.

M. Faugère (C ✻), ministre plénipotentiaire de 1re classe, *directeur.*
M. Viennot (O ✻), *sous-directeur.*

Les archives diplomatiques et documents d'un caractère politique, des traités et conventions, des décisions et arrêtés concernant l'organisation et le personnel du ministère; le classement de la correspondance; la rédaction des notices historiques et des tables analytiques pour le service du département; la recherche des renseignements pour tout autre service public et privé; le dépôt des plans et documents relatifs aux limites du territoire, la collection des cartes géographiques pour l'usage du ministère.

Bureau de la Chancellerie.

M. Bosseront d'Anglade (O ✻), *sous-directeur, chef.*

Les passe-ports autres que les passe-ports de cabinet; les légalisations, les *visa* et la perception des droits qui en résultent; la transmission des actes judiciaires et des commissions rogatoires; la discussion des questions touchant à l'état civil, et l'instruction des réclamations relatives à des matières d'intérêt privé, telles que les successions ouvertes en pays étrangers, les recouvrements sur particuliers, etc.

Ce bureau est le seul du département des affaires étrangères qui soit ouvert au public. On peut s'y présenter tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 11 à 4 heures

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.

M DE BILLING (Frédéric (C※), ministre plénipotentiaire de 1re classe, *dir.*
M Guérault (O※, *sous-directeur.*

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux dépenses du ministère; la correspondance avec les agents politiques et commerciaux sur toutes les matières de comptabilité, et sur tout ce qui s'y rapporte; les écritures en partie double, et les livres et registres prescrits par les ordonnances et les règlements spéciaux; la liquidation des frais de service de tous les agents, celle des indemnités de voyage et des frais de courriers; les présents diplomatiques et les pensions de retraite, etc.

SECRÉTAIRES-INTERPRÈTES.

Pour les langues orientales.

M. Schefer (C※), 1er *secrétaire-interprète.*
M. Lapierre (O※),
M de Biberstein Kasimirski (O※), } *secrétaires-interprètes.*

Pour les langues de la Chine

M. le Cte Kleczkowski ※, consul général, 1er *secrétaire-interprète.*

M. Lehman, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue des Petites-Écuries, 55.
M Gatine, notaire, rue Sainte-Anne, 51
M. Rougeot, avoué près le tribunal de 1re instance, rue Bonaparte, 8.
M. Hervé de Lavaur ※, médecin assermenté, attaché au ministère, rue Taitbout, 48.
M. Lecorché ※, médecin adjoint, rue Duphot, 19.

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Instituée au Ministère des affaires étrangères par décret du 21 février 1874

M le baron de Viel-Castel (C※), ancien directeur des affaires politiques, membre de l'Académie française, *président.*

Membres.

MM. le comte d'Haussonville (O※), de l'Académie française.
Camille Rousset (O※), de l'Académie française.
Le marquis de Saint-Aulaire (O※), ancien député.
Maury (C※), directeur des archives nationales, membre de l'Institut.
Faugère (C※), ministre plénipotentiaire de 1re classe, directeur des archives et de la chancellerie au ministère des affaires étrangères.
Desprez (GO※), conseiller d'État, directeur des travaux politiques au ministère des affaires étrangères.
Weiss, conseiller d'État.
Geffroy ※, memb. de l Institut, prof. à la Faculté des lettres de Paris.
Hervé ※, publiciste.
Vaffrey ※, publiciste

Viennot (O※), sous-directeur des archives, *secrétaire.*
Étienne Galois, ancien bibliothécaire du Sénat, *secrétaire adjoint.*
Melchior Tiran (O※), consul en disponibilité, *secrétaire adjoint.*
Albert Sorel ※, secrétaire d'ambassade de 3e cl., *secrétaire adjoint.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS

DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES DANS LA RÉPUBLIQUE. MM.

ALLEMAGNE (*Empire d'*)

Dunkerque....	Wagner (Ad.),	*cons.*
Calais.....	Stavenhagen,	*v.-cons.*
Boulogne.....	Van der Zee,	*id.*
Le Hâvre.....	De Gramatzki,	*cons*
Honfleur.....	Wagner (J.),	*v.-cons*
Caen.....	Schibsby,	*id*
Nantes.....	N.....,	*cons*
St-Nazaire....	Quirouard,	*ag. cons.*
Bordeaux.....	Michaelsen (J.),	*cons.*
	Winter (H.),	*v.-cons.*
Bayonne.....	Roth,	*cons.*
Cette.....	Kæster (Ad.),	*id.*
Marseille.....	Lindau (Richard),	*id.*
Port-de-Bouc. Martigues et La Tour-St Louis	[illegible],	*cons*
Nice.....	Schencking,	*cons*
Menton.....	Palmaro,	*ag. cons*
Alger.....	De Soden (Bon Jules),	*cons.*
Saïgon.....	Niederberger,	*id*
Taïti.....	Wilkens,	*id*

ANGLETERRE

Paris..	[illegible] Bonner-Allee, faubourg Saint-Honoré, 39,	*cons*
	[illegible],	*v. cons.*
Lille.....	N.....,	*id.*
Dunkerque....	Hon. col. Wodehouse (Berkeley),	*cons*
Calais.....	Hotham,	*id.*
	[illegible]	*v.-cons*
Boulogne.....	Stigand (William),	*id.*
St-Valery-s.-S..	Rives d'Arcy,	*id.*
Dieppe.....	Fortin (Henry-W. Lee),	*id.*
Rouen.....	Herring,	*id.*
Le Hâvre.....	Bernal (Frédᵈ.),	*cons.*
	Soulsby Rowell,	*v.-cons*
Honfleur.....	Wagner,	*id.*
Caen.....	Hayes Sadler,	*id*
Cherbourg....	Hamond,	*cons.*
	Stafford MacGregor,	*v.-cons.*
St-Brieuc.....	N.....,	*id.*
Quimper.....	Cochois,	*id.*
Morlaix.....	Marin Boscher,	*id.*
Brest.....	Hannas (Harry),	*cons*
	Le Pomellec,	*v.-c*
Lorient.....	Minier,	*id*
St-Malo.....	Mac Gregor (Malcolm),	*id.*
Les Sables..	Lelièvre (Th.),	*ag. cons*
Nantes.....	Clipperton (Rob. Ch.),	*cons*
	Boulde,	*v.-cons.*
St-Nazaire...	Sutton (Henri),	*id.*
Lucon.....	Olivier (Pierre-Alcide),	*ag c.*
Le Croisic.....	Maillard,	*v. cons*
Ports et places du dép. de la Charente....	Verkeer (Henry),	*cons*
Tonnay-Char..	Hamilton,	*id.*
Ile d'Oleron...	Patrouilleau,	*v.-cons*
Ile de Ré.....	Valleau,	*id.*
Noirmoutier...	Richer,	*id.*
La Rochelle....	Morgan,	*id*
Marennes.....	Dabbadie,	*id.*
Royan.....	Dussor,	*v.-cons.*
La Nouvelle...	Muras,	*ag. cons.*
Bordeaux.....	F. Carew Hunt,	*cons.*
	Millar,	*v.-cons.*
Arcachon.....	De Lobel,	*ag. cons.*
Bayonne.....	Graham (F. J.),	*v.-cons.*
Pau.....	Church,	*id.*
Cette.....	Rettmeyer,	*id*
St-Tropez.....	Roquis,	*ag. cons.*
Marseille.....	Mark,	*cons.*
Toulon.....	Jouve,	*v.-cons.*
Cannes.....	Barbe,	*id.*
Nice.....	Elmore,	*cons.*
	Worrock,	*v.-cons*
Menton.....	Palmaro,	*id.*
Ajaccio.....	Short,	*cons*
	Valentini,	*v.-cons.*
Calvi.....	Piccioni,	*cons.*
Bonifacio.....	De Casabianca (D.),	*v.-cons.*
Alger.....	Playfair (Lamb.),	*cons gen.*
Oran.....	Boozo (Antony),	*v.-cons*
Bône.....	Errington de la Croix,	*id.*
Philippeville..	Teissier (Henri),	*id.*
Mostaganem....	Boozo (Dom.),	*ag. cons.*
La Martinique.	Lawless,	*cons.*
Guadeloupe..	Ferlande (A.),	*id.*
Guyane franç.	Woodridge,	*v.-cons*
Basse-Terre...	Hurel,	*cons*
Taïti.....	Miller,	*id.*
Ile de la Réunion	Segrave,	*id.*
Saïgon.....	Caswell,	*id*
Nouvelle Calédonie	[illegible],	*v.-cons*
Dakar (*Sénégal*)	Pillot,	*id.*

AUTRICHE-HONGRIE

Paris..	Bon de Rothschild (G.) (GO ✠) rue Laffitte, 19,	*cons*
	[illegible]	
Dunkerque....	Plaideau Nanta,	*cons*
Calais.....	Vendroux,	*v.-cons*
Boulogne.....	Adam (Ach.) ✠,	
St-Valery-s.-S..	Vapeur,	*ag. cons*
Dieppe.....	Bunel,	*id*
Fécamp.....	Leborgne (Auguste),	*id.*
Rouen.....	Pimont,	*id*
Le Hâvre.....	Troteux [illegible]	*cons*
Honfleur.....	[illegible]	*ag. cons.*
Caen.....	De Bras Lurbert	*id.*
St-Valery-en-C.	[illegible]	
Cherbourg....	Mauger-Léon,	*id.*
St-Malo.....	Boismenu (Franç. G.),	*id.*
Brest.....	Le Pomellec (Ed.),	*v. cons.*
Lorient.....	Guizille,	*ag. cons*
Nantes.....	Braudeau,	*cons*
La Rochelle...	Admiraud,	*ag. cons*
Lyon.....	Cote (Marius),	*cons*
Bordeaux.....	Lalande,	*id*
Bayonne.....	Sᵗᵉ Rodrigues,	*v.-cons*
Cette.....	Scheydt (G.),	*id.*
Marseille.....	De Sarnfeld (O ✠),	*cons. gen*
Port-de-Bouc..	[illegible]	*ag. cons*
Toulon.....	[illegible]	*ag. v.-cons*
Nice.....	Augdor (Sept.-Neph.),	*cons*
Bastia.....	Valery fils,	*ag. v.-cons*

Alger	[illegible],	*cons. g.*
Oran	Sgitcowich,	*v. cons*
Bône	[illegible],	*id.*
Mostaganem.	Pizzoli (Ant.),	*ag. cons*
Bougie	Pedro de Alcantara Cespedes beg,	*ag. cons*
Philippeville.	Alby Tranquille,	*id.*
Saïgon	Sörnsen (Ferd.),	*cons*

BELGIQUE

Dunkerque et Gravelines	De Wulf-Cailleret,	*cons.*
	De Cock (P.) fils,	*id.*
Lille	[illegible]	*v. cons*
Valenciennes	Nauts,	*cons*
Calais	Dessin,	*id.*
	Lemoine,	*v.-cons*
Boulogne	Adam (Ach.) ✻,	*cons.*
St-Valery s/-S	Crocq,	*cons.*
Rouen	Thillaye du Boulay,	*cons*
Turcoing	Sioen (Louis),	*id*
Roubaix	Adart (Léon),	*id*
Dieppe	Lee Jordan,	*v.-cons*
Le Hâvre	Kreglinger,	*cons*
Cherbourg	Liais (E.),	*id.*
Brest	Le Pomellec,	*id.*
Lorient	Besné,	*id*
Nantes	Goullin (P. B.),	*id*
	Goullin (G. C.),	*v. cons.*
St-Nazaire	Coste,	*cons*
Normoutier	Pinca	*v.-cons*
S.-Martin de Ré	Souquet,	*id.*
Ile d'Oleron	Compère,	*id*
La Rochelle	Romieux (Paul),	*cons*
Marennes	Robert (Eug.),	*cons*
Bordeaux	Damas (junior),	*cons.*
	[illegible],	*cons*
Bayonne	Labrouche,	*cons.*
Montpellier et Cette	Bazille (Louis),	*id.*
Marseille	De Vries,	*id.*
	Court (J.-B.),	*v. cons*
Toulon	Aube (Ed.),	*cons*
Avignon	Bernier,	*v.-cons.*
Lyon	[illegible],	*cons*
Bouches St Ana.	Gerard de Lacroix,	*v. cons.*
Nancy	Sépulchre (Victor),	*cons.*
Reims	Rivart,	*id.*
Givet	Seny,	*id*
St Quentin	George,	*v.-cons*
Basse	Manfredi,	*v. c.*
Alger	Max (Gustave),	*cons*
Bône	Laugier,	*id*
Philippeville	Alby (T.),	*ag. cons.*
Oran	Vogley,	*cons.*
La Réunion	Morin (Ed.),	*id.*
Saïgon	N.....,	*id.*

BOLIVIE

Paris	Artola, rue de l'Echiquier, 27,	*cons.*
Brest	Du Breuil, Mis de Rays,	*id.*
Bordeaux	Quintas Sesane (L.),	*id.*
Nantes	Colliuet,	*v.-cons.*
Le Hâvre	Germain,	*cons.*
Marseille	Roussier (Camille),	*id.*
	Pascal (Noë),	*v.-cons*
Lyon	Hubsch,	*cons.*
Alger	De Hoben (L.-Ch.),	*id.*

BRÉSIL

Paris	Maciel da Rocha ✻, rue du Colysée, 48, *chargé du consulat général*	
	Barboza (Maximi[illegible] Joseph),	*v. cons*
Dunkerque	Féron,	*id*
Calais	[illegible],	*id*
Boulogne	Adam (Ach.) ✻,	*c.*
Abbeville	Assegonc,	*c.*
Le Hâvre	Ferreira Alvès,	*id*
Rouen	[illegible]	*id*
Brest	[illegible]	*id*
Lorient	[illegible]	*id*
Nantes	Crouan,	*id*
St Nazaire	[illegible]	*id.*
Bordeaux	[illegible]	*id.*
Bayonne	[illegible]	*id.*
Cette	[illegible]	*id*
Montpellier	[illegible]	*id*
Port-Vendres	[illegible],	*id*
Marseille	Da Costa Saraïva (A.)	*id*
Toulon	Jouve,	*id.*
Lyon	[illegible],	*id.*
Alger	Ravan,	*cons*
Oran	Mazurel,	*v.-cons*
Cayenne	De Abranches (F. Magno),	*c.*

CHILI

Paris	Fernandez Rodella, rue de Lavis, 26,	*cons. gén.*
	Domingo Vega,	*v.-cons.*
Rouen	Dubosq-Lettré,	*id.*
Le Hâvre	Colombet,	*cons.*
Brest	Feillet,	*id.*
Nantes	Le Blanc (Ann[illegible],	*id*
St Nazaire	Bourcart (Jean-Bapt.),	*id.*
Bordeaux	Landau,	*id.*
Cette	Caron (Charles),	*id.*
Marseille	Armand (Albert),	*id.*
Bayonne	De la Puente (Eus.),	*id.*
Nice	Lagarrigue,	*id.*
Lyon	Guinet (François),	*v.-cons.*
Alger	Saint-Lager,	*cons.*
Taïti	Schlunbach,	*id.*

COLOMBIE (*États-Unis de*).

Paris	[illegible]briana, avenue de l'Observatoire, 19,	*cons gen.*
Le Hâvre	Paez,	*cons.*
St Nazaire	Guzman (César-C.),	*id.*
Bordeaux	Pena (Manuel-H.),	*id.*
Marseille	Chaix (Benjamin),	*id.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE

Paris	Otto Bemberg, rue Grange-Batelière, 12,	*cons*
	Vega (Domingo),	*v.-cons*
Le Hâvre	Napp (Ch.),	*cons.*
Rouen	Vanier,	*v.-cons.*
Nantes	Gourdon,	*cons.*
Bordeaux	De Santa-Colonna (F.),	*c.g.*
	De Santa-Colonna (A.),	*v.-c.*
Bayonne	Roby (Eugène),	*cons.*
Pau	[illegible],	*cons*
Oloron	Latapie (Alfred),	*id*
Cette	Gauthier (F. Guillaume),	*id.*
Lyon	Cote (Alfred),	*cons.*
Marseille	Andrès Cadiz,	*id.*
	Pianello (Spirion),	*v.-cons.*

Nice	Lagarrigue (Fern.),	*cons*
Alger	Bon de Hoben,	*id.*
Oran	[illegible],	*v.-cons*
Bône	[illegible],	*id.*
Philippeville	[illegible]	*id.*

ÉTATS-UNIS.

Paris	Grosett Mann, rue Auber, 21,	*cons gen*
	Zunino Francis),	*v.-cons.*
Dunkerque	De Bæcque (L.),	*cons*
Le Hâvre	De Coninck (F.), ✻,	*id.*
Rouen	Du Bouay (A.),	*id.*
St-Malo	Duguen (Eug.),	*id*
Nantes	Roché fils (E.),	*id.*
Bordeaux	Tournon (Hippolyte),	*id.*
Bayonne	Povdenot (Raymond),	*id.*
Marseille	Roussier (C.),	*id.*
Nice	Gassier,	*v.-cons*

DANEMARK.

Paris	Calon (P.) ✻, rue Hauteville, 58,	*cons g*
Dunkerque	Bonvuret (Alexand.),	*cons.*
Calais	Vendroux,	*v.-cons*
Boulogne	Carmier,	*id*
Etaples	Sot [illegible]	*id*
St-Valery-s.-S.	Se[illegible]	*id*
Dieppe	Le[illegible]	*id*
Rouen	[illegible]	*id*
Le Hâvre	[illegible]	*id*
Honfleur	Duntz [illegible]	*cons*
Caen	[illegible]	*v.-cons.*
Granville	Le M[illegible]	*id*
Cherbourg	[illegible]	*id.*
St-Malo	[illegible]	*id*
Nantes	Duffilhol,	*id.*
Marans	Miorcec (Gabriel),	*id.*
Brest	Kerros,	*id.*
Le Croisic	[illegible]	*id.*
Nantes	Bourcard (Ulrich),	*cons.* *v.-cons*
St-Nazaire	Boudet,	*id.*
Marennes	Lenoit,	*id.*
Bordeaux	Kirstein,	*cons*
Bayonne	Bailac (Julien),	*id.*
Cette	Jansen (J. M.) ✻,	*id.*
Marseille	Folsch von Fels (H.),	*id.*
Port-Vendres	Pams-Bohé,	*id*
Toulon	Renard (Louis-Pr.),	*v.-cons*
Nice	Raynaud (P.),	*id*
Alger	Warot (Joseph),	*cons*
Oran	Manegat,	*v.-cons*
Bône	Amphoux (Aug. Fos),	*id*
Pondichery	[illegible]	*cons*
Saigon	[illegible] Alfred.,	*id*
Papeete (Iles de la Société)	Smidt (Fr.),	*id.*

ÉQUATEUR.

Paris	Fourquet (Bert.), rue des Petites Écuries, 54,	*c.g.*
	Testamente (Fr.),	*cons*
Le Hâvre	[illegible],	*cons*
Bordeaux	Johns (Gustave),	*id.*
	Dalay (Édouard),	*v.-cons*
Marseille	[illegible]-Bryan (Ed.),	*cons*
Avignon	Chapouch,	*id*

ESPAGNE.

Paris	Avendano, rue de Ponthieu, 20,	*v.-cons.*
Dunkerque	Foort,	*id*
Cambrai	Roth Le Gentil,	*id.*
Calais	De Rheims,	*id.*
Boulogne	Carmier,	*id.*
Lille	Vanderstraeten,	*id.*
Dieppe	Chapman (Fréd.),	*id.*
Fécamp	Houlbrèque,	*ag cons.*
St-Valery-s.-S.	[illegible]	*v.-cons*
Rouen	Vauquelin (Félix),	*id.*
Le Hâvre	Couder (Juan-Const.),	*cons.*
	[illegible]	*v.-cons*
Trouville	Raimondi (Jos.),	*id*
Honfleur	Wagner,	*ag. cons*
Caen	Corchon (José),	*v.-cons*
Granville	Leclère (Charles),	*id.*
Morlaix	Alexandre (Victor),	*id.*
Lesneven	Lias,	*id*
Brest	Kerros (Jos.-Marie),	*id.*
Landerneau	Fenoux,	*id.*
St-Malo	Lemoine (Anatole),	*id.*
Lorient	Duffilhol,	*id.*
St-Nazaire	Moreno y Albareda,	*id.*
Nantes	[illegible] (Hipp.),	*id.*
Ile d'Oléron	[illegible]reux (Emile),	*id.*
La Rochelle et Rochefort	Michel (Ch.),	*id*
Bordeaux	Garrido y Gil,	*cons.*
	[illegible]	*v.-cons*
La Teste et Arcachon	Gurior y Arcona,	*id.*
Agen	Bourget (R. Michel),	*id.*
Toulouse	Lagardarde (Juan),	*id.*
Nimorre	[illegible]	*id*
St Jean-de Luz et Socoa	Yanez Antonio)	*id*
Bayonne	[illegible] Manuel,	*cons*
	[illegible]	*v.-cons*
Cette	[illegible]	*id*
Le Grau	Llue[illegible]	*id*
Bouzigues	[illegible]	*id*
Agde	[illegible]	*id.*
Cette	Mediano (Enrique),	*cons*
	[illegible]	*v.-cons.*
Montpellier	Castelnau,	*id.*
Cassis	Bouys,	*ag cons.*
Perpignan	Garcia (José),	*cons.*
	[illegible]	*v.-cons*
Banyuls	Rolmeux [illegible]	*id*
Arles	Bobol y,	*id.*
La Ciotat	[illegible] ortunado),	*id.*
Paulhac	Le Serra y Larrea,	*id.*
La Nouvelle	Rival,	*id.*
Port-Vendres	Jarlier,	*id.*
Marseille	Susura (Francisco),	*cons.*
Toulon	Bourgarel	*v.-cons*
Nice	Le Fèbvre (François),	*id.*
Menton	Galiani,	*id.*
Port de Bouc	Rivière (Claude),	*ag. cons.*
Iles d'Hyères	Daval (Léon),	*v.-cons.*
Bandol	Laurent (Blaise),	*id*
Lézignan	Fabra (Enrico),	*id*
St Etienne	Faure,	*id.*
Bastia	Valery,	*id*
Alger	Cortès (Balbino),	*cons gen*
	[illegible],	*v.-cons*

Philippeville	Alby.	*v.-cons.*
Oran	Ortuno,	*cons.*
	Sarsche,	*v.-cons*
Bône	Lambias,	*id.*
Constantine	Péruls (José),	*id.*
Tenez	Polo Sanchez,	*id.*
Mostaganem	Vicedo (Thomas),	*id.*
Nemours	Nahon,	*ag. cons*
Cherchell	Beale (Félix),	*v.-cons.*
Bougie	D'Alcantara Casadebeig,	*id.*
Arzew-le-Port	Vicedo (Thomas),	*id.*
Ile Bourbon	Sauger,	*id.*
Saïgon	Ruiz (Juan),	*cons.*

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Paris	Torbert (Alfr. P. A.),	*cons. g*
	Hooper (Robert),	*v.-cons.*
Lille	Dubois (Grégoire),	*ag. cons*
Dunkerque	Lemaître,	*id*
Calais	Vendroux (J.-P.),	*id*
Boulogne	Trager (Louis),	*cons*
St Valery-s.-S.	Duflos-Nicolle,	*ag. cons.*
Dieppe	Le Vert (Jules-W.),	*id.*
Rouen	Guebert (Louis),	*id.*
Le Hâvre	Brugman (John-A.),	*cons.*
	Hunt (John-S.),	*v.-cons*
Honfleur	Wagner,	*ag. cons.*
Morlaix	Alexandre,	*v.-cons.*
Cherbourg	Postel,	*id.*
Brest	Kerros (J. M.),	*ag. cons.*
St-Malo	Michel (J.),	*v.-cons.*
Lorient	Collier,	*ag. cons.*
Nantes	Olcott (Franklin),	*cons*
	Bennett (Hiram D.),	*v.-cons*
St Nazaire	Sutton (Henry),	*ag. cons. p.*
La Rochelle	Brooke,	*cons.*
	Serres (G.),	*v.-cons.*
Rochefort	Giraud (A.),	*ag. cons.*
Bayonne	Gr[illegible] (G.),	*cons*
	Grifen,	*cons délég.*
S.-Martin de Ré	Roullet (Émile-Louis),	*ag. c*
Ile d'Oleron	Compier,	*id.*
Bordeaux	Gerrish (Benjamin),	*cons*
	Agnew (Thomas),	*v.-cons*
La Tremblade	Robineau,	*ag. cons*
Cognac	Smith (Thomas-P.),	*id.*
Bayonne	Gersam (Léon),	*id.*
Pau	De Musgrave,	*id.*
Cette	Nahmens (L. S.),	*id.*
Marseille	Potter (Frank-W.),	*cons.*
	Gounelle, (Alfred),	*v.-cons.*
Toulon	Reynaud (Alfred),	*ag cons.*
Nice	Wesey William H.),	*cons*
	Meyhoffer (John),	*v.-cons.*
Menton	Viale,	*ag. cons*
Limoges	Berthet (Firmin),	*id.*
St-Étienne	Hartwig,	*id.*
Lyon	Osterhaus (Peter-J.),	*cons.*
	[illegible],	*v.-cons*
Alger	Burger (W. L.),	*id.*
Oran	Casta. (Isidore),	*ag. cons*
Bône	Savona,	*cons.*
Bougie	Maffre,	*ag. cons.*
St Pierre (Martinique)	Gonzalès,	*cons*
	David,	*v.-cons*
Port-de-France (Martinique)	De la Roche,	*ag. cons.*
Basse-Terre	Lacour (A.),	*id.*
Guadeloupe	Thionville,	*cons.*
St-Pierre et Miquelon	Frecker (John O.),	*cons.*
Cayenne	Fabens (Sam. F.),	*id.*
Taïti (îles de la Société)	Dorence Atwater,	*id.*
	Helly (William N.),	*v.-cons.*
Gabon	Bushnell (Albert),	*ag. comm.*
	Brown (Will.),	*v.-a. comm.*

GRÈCE

Paris	Bon de Prangey (E.), rue [illegible]	*cons g*
Versailles	Cte de Croizier,	*v.-cons.*
Boulogne	Van der Zee,	*id.*
Dunkerque	Féron,	*id.*
Dieppe	Lee Jortin (Henri W.),	*id.*
Le Hâvre	Faure (Félix),	*cons.*
Bordeaux	Provenzal,	*id.*
Bayonne	Labrouche (F.),	*v.-cons.*
Cette	Bruno (M. A.),	*id.*
Montpellier	Pappas (Alex.),	*ag cons.*
Marseille	Anarghyros (André),	*cons.*
Toulon	Flameng,	*v.-cons.*
Lyon	Yéménitz (E.),	*id.*
Bastia	Valery fils (J.),	*id.*
Nice	Floros (Athanase),	*cons.*
Oran	Manégat (Michel),	*v.-cons.*
Bône	Battandier (François),	*id.*
Mostaganem	Berr,	*ag. cons.*
Bougie	Adde,	*id.*
Philippeville	Foucon Cafarelli,	*id.*

GUATEMALA (*République de*).

Paris	Aycon (B.), rue du Sentier.	*cons gén.*
	[illegible] (Emile),	*v.-cons.*
Le Hâvre	Géry,	*cons.*
St Nazaire	[illegible]	*v.-cons*
Bordeaux	Johns (Gustave),	*cons*
Bayonne	De la Puente,	*id*
Marseille	Chaix Bryan,	*id.*

HAÏTI

Paris	Noe (Ch.), r. du Faubourg-Poissonnière, 9,	*cons.*
Le Hâvre	Hartmann (Louis),	*id.*
Rouen	Houdard jeune,	*id.*
St Nazaire	Eudel (Paul),	*id*
Nantes	Regis,	*id.*
Bordeaux	Lasat Théodore),	*id*
	De Rancourt (Ch.),	*v.-cons.*
Marseille	Fabry (Melchior),	*cons. gén.*
	Fabry (Barthe),	*v.-cons.*
Nice	Muscat (Ed.),	*cons.*
Alger	Le Bon de Hoben,	*id.*

HAVAÏ (*Iles*).

Le Hâvre	De Mandrot (Léon),	*cons.*
Bordeaux	De Boissac (Ernest),	*id.*
Marseille	Couve (Albert),	*id*

HONDURAS

Paris	Pelletier (Eug.), boul. Sébastopol, 18,	*cons. gén*
	Pelletier (Aug.),	*v.-cons*
Le Hâvre	Deschamps (Julien),	*id.*
Rouen	Mancuit (Guillaume),	*cons.*
St Nazaire	Atys Goy,	*id.*
Louviers	Jouan (Ch. Cyp.),	*v.-cons.*
Bordeaux	Charpentier (Eugène),	*id.*

Bayonne	Soulez Lacaze,	*cons.*
Marseille	Meilhac de Fougeolles,	*v.-c.*
Toulon	Honnoraty (André),	*id.*
Nice	Gassier (Honoré),	*cons.*

ITALIE.

Paris	Cher Cerutti, rue Miromesnil, 19,	*cons. gén.*
	Pappalepore (D.),	*v.-cons.*
Dunkerque	Foort (Th.),	*délég. cons.*
Calais	Derot (Pierre Jules),	*id.*
Boulogne	Lonquety (Jules),	*v.-cons.*
Lille	[illegible]	*cons*
St-Valery-s.-S.	Pierru,	*ag. cons*
Rouen	Lafond,	*cons.*
	Goule (L. E.),	*v.-cons.*
Elbeuf	Lizé (Ch. H.),	*délég. cons.*
Le Hâvre	Braceschi (Paul),	*cons.*
Dieppe	Pourpoint (Et.-Is.),	*délcons.*
Cherbourg	Poste. (Émile),	*cons.*
Lorient	Lançon P. R.),	*délcons.*
Brest	Villefâron (Jules),	*id.*
Nantes	Viarengo,	*cons*
Tours	Bruzon (J.-[illegible]),	*id.*
	Bruzon (Albert),	*v.-cons*
St-Nazaire	A[illegible]r[illegible]an-L.),	*délcons*
La Rochelle	D'Horbigny,	*ag cons.*
Bordeaux	Provenzal (Joseph),	*cons.*
	Provenzal (R.),	*v.-cons*
La Nouvelle	Rival (Victor),	*id.*
Bayonne	[illegible]-Ely,	*ag. cons.*
Cette	Grassi ✻,	*cons*
	Boggio,	*v.-cons*
Montpellier	De [illegible],	*ag cons*
Port-Vendres	Pa[illegible],	*cons*
Marseille	Lecomm. Strambio (C[illegible]),	*g*
	Menzini,	*cons*
	Caseli	*id*
	Vermuzo,	*attaché cons*
Port-de-Bouc	[illegible],	*délég. cons*
La Ciotat	[illegible],	*ag. cons*
Arles	Roubion,	*v.-cons*
Toulon	Cher Carcano,	*id.*
St-Tropez	Abeille,	*délég. cons*
Hyères	Meissonnier (L.),	*id.*
Agde	Acquarone (Jean),	*id.*
Bandol	Arnaud.	*v.-cons*
Antibes	Gairaud,	*délég. cons.*
Fréjus	Cms,	*[illegible]*
Cannes	Rey,	*id*
Martigues	Sicardo,	*id*
Aigues-Mortes	Colomb,	*ag. cons.*
Nice	Cte Quaranta-Pa[illegible]gn	*cons g.*
	Legnoti,	*v.-cons*
Chambery	Basso,	*cons. gen.*
	Blanc,	*v.-cons*
Villefranche	Biancheri,	*délég. cons.*
Menton	Bon Gallcani (J. B.),	*id.*
Aix	Mouret,	*v.-cons.*
Grenoble	Pilot,	*cons*
Besançon	Bailie (Édouard),	*id.*
Lyon	Pucci Bertinaria (Jules),	*id.*
	N[illegible],	*v.-cons*
Saint-Etienne	Faure-Bellon,	*délég. cons.*
Ajaccio	Bozzo,	*v.-cons*
Bastia	Ballero,	*cons*
Calvi	[illegible]	*délég cons*
Saint-Florent	T[illegible]ssaint,	*ag cons*
Macinaggio	[illegible]	*v.-cons.*
Roghano	[illegible],	*id*
Ile Rousse	Novella,	*v.-cons.*
Porto-Vecchio	Olivieri,	*id.*
Bonifacio	Tertian,	*id*
Centuri	Simonpietri,	*id.*
Propiano	Serra (Ant.),	*déleg. cons*
Solenzara	Poli,	*id.*
Cervione	Astima (Raphaël),	*id.*
Alger	Cher Viccari de Sant'-Agubio,	*cons. gén*
	Positano,	*v.-cons.*
Bône	Bensamon,	*id.*
Philippeville	Chirac (Arthur),	*id.*
St Raphaël	[illegible]on,	*id*
Mostaganem	Bozzo,	*ag. cons.*
Oran	Garavini (Louis),	*id*
Constantine	Mauri (Philippe),	*id.*
La Calle	Freddi,	*v.-cons.*
Tenez	Marengo (Augustin),	*d. c.*
Bougie	P. de Alcantara Casadebeig,	*ag. cons.*
La Reunion	Leroy (T. [illegible]),	*[illegible]*
St-Denis (La Réunion)	Franco,	*v.-cons*
Saïgon	Lafon (Hilaire),	*cons*
St-Pierre (Martinique)	Pizzarello,	*[illegible]*
Fort de France (Martinique)	Nollet,	*ag. cons*

LIBÉRIA (*République de*).

Paris	Lowe (F. W.),	*cons.*
Bordeaux	Carrance,	*cons. gén.*

MEXIQUE.

Rouen	Bouland (Achille),	*cons.*
Le Hâvre	Chégaray (Gustave),	*id*
Bordeaux	Weill (Léon),	*id.*
Cette	Bruno (Albert),	*id.*
Marseille	Mure de Pelame,	*cons. gén*
Toulon	Raymond de Clavel,	*cons.*
Antibes	Faure,	*id*
Nice	Bon Maulandi,	*[illegible]*
Alger	Pourr[illegible],	*id*
Bône	Allegro,	*id*

NICARAGUA.

Paris	Tourreil,	*v.-cons.*
Boulogne	Adam (Achille) (O✻),	*cons*
Le Hâvre	Letellier,	*id*
Bordeaux	Dandicolle (Paul),	*id*
Bayonne	Garcia de Isla,	*id*
Marseille	Darier (Em.),	*id*
Nice	Risso,	*id.*
	Raybaud,	*v. cons*

PARAGUAY (*République du*).

Paris	Machain (Eusebio), boul. Haussmann, 82,	*cons. g.*
	Blacque	*v.-cons.*
Le Hâvre	N[illegible],	*cons*
Bordeaux	[illegible],	*id*
Marseille	Pa[illegible]lo	*[illegible]*
Nice	Cauvini (Joseph),	*v.-cons.*

PAYS-BAS.

Paris	C[illegible] Martin,	*av. cons*
	Josephan,	*cons gén*
	Van Lier ✻,	*v.-cons*
Roubaix	Lepoutre Aîné,	*cons*
Dunkerque	Inge[illegible],	*id.*
	Cous[illegible],	*v.-cons*

Calais	Vendroux,	*cons.*
	Vendroux (fils),	*v.-cons*
Boulogne	Carmier-Adam,	*cons.*
Étaples	Souquot (Achille),	*v.-cons*
Abbeville	Courbet-Poulard ✻,	*id.*
St-Valery s. S.	Scelles,	*id.*
Dieppe	Le Bourgeois,	*id.*
Fécamp	Le Borgne,	*id.*
Rouen	Ferry,	*id*
Le Hâvre	Bung (Henri),	*cons*
	Bung (Frédᵈ.),	*id.*
Honfleur	Liais (Émile),	*id.*
Cherbourg	Liais (Edouard),	*id.*
St-Malo	Hovius,	*id.*
Brest	Kerros,	*id.*
Audierne et île de Sein	Delécluze,	*ag. cons*
Lorient	Dufilhol,	*cons*
Nantes	Boubée,	*cons*
Le Croisic	Brin (Marc),	*v.-cons.*
St-Nazaire	Zelling (L. E.),	*id.*
Île d'Oléron	Compère,	*id.*
Sables d'Olonne	Chaigneau,	*id.*
Noirmoutier	Pradel (Philippe),	*id.*
La Rochelle	Michel (Louis),	*cons.*
Rochefort	Giraud-Brillouin,	*v.-cons.*
Marennes et la Tremblade	Besson.	*id*
Marans	Bonneau (Ernest),	*id.*
Libourne	Princeteau,	*id.*
Royan	Mead (Harold),	*id.*
Bordeaux	Beyermann (J. J. Osc.),	*cons.*
Bayonne	Landré (F. Henry),	*id.*
Pau	Sarrégar	*cons*
Cette	Leroy-Vol	*cons*
Marseille	Vidal	*id.*
Toulon	Lange	*id*
Nice	Farres	*id*
Alger	Cuneo d'Ornano	*id.*
Philippeville	De Marqué,	*v.-cons.*
Oran	Garavini,	*id.*
Bône	Lambias,	*id.*
Mostaganem	Négrel,	*id.*
Pointe-à-Pitre (Guad.)	Van Homondt,	*cons.*
Saïgon	Speidel	*id*

PÉROU

Paris	Marco del Pont, rue Saint Georges, 35,	*cons.*
Le Hâvre	Rivera,	*cons. gén.*
St-Nazaire	Rojas,	*cons.*
Bordeaux	Pareja,	*id.*
Bayonne	Porterie,	*id.*
Marseille	De Guérin du Cayla,	*id.*
Alger	Bon de Hoben,	*id.*

PERSE

Paris	Oppenheim (Herm.), rue de Londres, 17,	*c. gén.*
	Hermann,	*v. cons*
Rouen	Delamarre de Boutteville,	*cons.*
Le Hâvre	Odinet (René),	*v.-cons*
Bordeaux	Carvalho,	*cons*
Marseille	Deville,	*id.*
Montpellier	Viala,	*v.-cons*

PORTUGAL.

Paris	De Provença Vieira, rue de Malesherbes, 21,	*cons gen*
Dunkerque	Jodocius,	*v.-cons.*
Calais	Vendroux,	*id.*
Boulogne	Adam (H.),	*cons*
Lille	Rouvière.	*cons*
	Méry de Montigny,	*cons*
St-Valery s. S.	Pierru,	*id*
Abbeville	Assegond,	*id*
Dieppe	[illegible]	*id.*
Fécamp	Leborgne,	*id*
Rouen	Roustel	*cons*
Le Hâvre	Ferreira Alves ✻,	*cons. gén.*
	Ferreira Alves (Ed.),	*v.-cons*
Honfleur	Wagner,	*id*
Caen	Allaud,	*id.*
St-Valery-en-C.	Le Seigneur fils,	*id.*
Granville	Boisnard-Grandmaison	*id.*
Morlaix	Homon,	*id*
Cherbourg	Dumont,	*id.*
St-Malo	Hovius (Ludovic),	*cons.*
Brest	Kerros (Alfred),	*v.-cons*
Lorient	Selker,	*id.*
Nantes	N...,	*cons.*
St-Nazaire	Roiz Luzuriaga,	*v.-cons.*
Libourne	De Rancourt (Ch.),	*id.*
Bordeaux	Roussado,	*cons*
Arcachon	Delté,	*v.-cons.*
Bayonne	Dihins,	*id.*
Toulouse	Fourcade (Gaudens),	*id.*
Perpignan	Bonjix (Léon),	*id.*
Port-Vendres	Pams,	*id.*
Cette	Boggiano,	*id.*
Marseille	De Mendoza,	*cons*
	Barrot,	*v. cons*
Toulon	Aube,	*id.*
Nice	Lagarrigue (Fern.),	*id.*
Villefranche	Bounin (Alf.),	*id.*
Lyon	Siefert,	*id.*
Bastia	Valéry (Jos.),	*id.*
Alger	Ravan,	*id*
Oran	Servini,	*id.*
Mostaganem	Gardone (Pierre),	*id.*
Bône	Bourgoing,	*id.*
Philippeville	Prouden,	*id.*
Mostaganem	Marincovitch,	*id.*
St-Denis (île de la Réunion)	Morin,	*cons*
Saïgon	Ribeiro (Maicio),	*id*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Paris	Bloch (L.),	*cons*
	Gabriel Le [illegible]	*v. cons.*
Le Hâvre	Ancel,	*cons. g*
	Postel,	*cons.*
	Duchemin,	*v.-cons.*
St-Nazaire	Chérot,	*cons.*
Bordeaux	Salzedo (Jules),	*id.*
Marseille	De Guérin de Cayla,	*id.*
Oran	Bentata,	*v.-cons*

RUSSIE

Paris	Danaourow, rue de Grenelle St Germain, 79	*c g*
	[illegible],	*v cons*
Dunkerque	Debaecque,	*id.*
Calais	Houette,	*id.*
Hâvre et Rouen	Popow,	*cons.*
	[illegible]	*v-cons.*
Dieppe	Pourpoint (Ed. Is.),	*id.*
Cherbourg	Postel,	*cons*

Brest	Kerros (Jos),	*v.-cons*
Nantes	Fruchard,	*id.*
St-Nazaire	Huette (Lucas),	*ag. cons*
Bordeaux	Lenz,	*cons*
	De Georges [illegible]	*v.-cons*
Bayonne	Virgile	*cons*
Cette	Winb[illegible]	*v. cons*
Marseille	Prince Troubetzkoy	*cons*
	[illegible]	*v. cons*
Toulon	[illegible]	*id*
Hyères	Chassinat,	*id*
Nice	Patton (Oscar),	*cons*
Alger	Poorten,	*v.-cons*
Oran	Levy,	*cons*
Philippeville	[illegible]	*v. cons*

SALVADOR (*République du*)

Rouen	Caron,	*v. cons*
Elbeuf	Talamon,	*id*
Le Hâvre	Toussaint,	*cons*
Cherbourg	Postel,	*v.-cons.*
Nantes	Delaunay de St-Denis,	*id.*
St-Nazaire	N.....	*id.*
Bordeaux	Tandonnet,	*cons.*
	Bolus,	*v.-cons*
Nice	Gassier,	*id.*

SAN-MARINO (*Republique de*).

Bordeaux	Trubesset (Ant.),	*cons.*
Lyon	de Bruc,	*id.*
Marseille	Chave,	*id*
Nice	Avigdor (Albert),	*id.*

SIAM

Paris	Gréhan (Amédée) ✲, rue d'Amsterdam, 18,	*cons.*
Marseille	Demeezmaker ✲,	*v.-cons.*

SUÈDE ET NORWÈGE.

Paris	Leroux, rue de Chaillot, 96,	*cons. gén.*
Dunkerque	Thidry,	*cons*
Calais	Clausen,	*cons. par int*
Boulogne	Lebeau (Jules),	*v.-cons*
Gravelines	Demarle.	*id.*
Abbeville	Fréville,	*id.*
St-Valery-s-S.	[illegible]	*id*
Fécamp	[illegible]	*id.*
Dieppe	[illegible]	*id.*
Le Tréport-Eu	[illegible]	*id*
Rouen	Herlofsen,	*id.*
Caudebec	Michaud Deschamps,	*id.*
Le Hâvre	Jrostrœm (Ch. G.),	*cons g*
	Brostrœm (Aug.),	*v. cons*
St-Valery-en-C.	Follin.	*id*
Honfleur	Tanis,	*id*
Caen	Homère (Clement),	*id*
Courseulles	Legagneur,	*id.*
Isigny	Demagny (Fr. J.),	*id.*
Concarneau	Frochen (Henry),	*id.*
Granville	Riotteau,	*id.*
Morlaix	Miorcec,	*id.*
Carentan	Enos (Fréd. Édouard),	*id.*
Cherbourg	Kirkham,	*id.*
St-Vaast-la-H.	Lamaelle,	*id.*
Tréguier	Mineur,	*id.*
St-Malo	Bourdet,	*id.*
Lannion	Gauldsen,	*id.*
Pontrieux	Augustini (Constant),	*id.*
Douarnenez	Frochen,	*id.*
St-Brieuc	Sebert,	*id.*
Fécamp	Duflinol,	*v.-cons.*
Dieppe	Kerros,	*id.*
Etaples	Radiguet,	*id*
St-Nazaire	Van Duym (Joost),	*id.*
Le Croisic	Maillard,	*id.*
Nantes	Jacquard	*cons.*
Lorient	Van der Slays (Vict.),	*cons*
Les Sables	Lehèvre,	*id*
Iles d'Oléron	[illegible]	*id.*
St-Martin de Ré	Paiteau,	*id*
Marans	Bonneau,	*id*
La Rochelle	Morel.	*id*
Tonnay-Char	[illegible]	*id*
Rochefort	Giraud,	*id.*
Libourne	Lacaze (Ernest),	*cons*
Bordeaux	Sandland,	*cons*
Bayonne	Landré,	*v. cons*
La Ciotat	Abeille,	*id.*
Cette	Naman[illegible]	*id*
Port-Vendres	[illegible]	*id.*
Agde	Hagounen,	*id.*
Marseille	[illegible] von Fels,	*cons.*
Toulon	[illegible]	*v. cons*
Hyères	[illegible]	*id*
Bouc	[illegible]	*id.*
Nice	Cte d'Auzac,	*id.*
Bastia	Calon.,	*id.*
Alger	Kuhlmann (Jos.)	*cons. gen.*
	Warot,	*v. cons*
Oran	[illegible]	*id.*
Bône	[illegible]	*id*
Philippeville	[illegible]	*id.*

SUISSE (*Confédération*).

Le Hâvre	Wanner,	*cons*
Bordeaux	Mestrezat,	*id.*
	[illegible]	*v.-cons*
Marseille	Rosenburger	*cons*
Nice	De Zurcher (Charles),	*id.*
	[illegible]	*v. cons*
Lyon	Ruffer,	*cons.*
	Mayor,	*v. cons.*
Bastia	Ferretti,	*cons.*
Alger	Joly (Eugène),	*id*
Oran	Höhn,	*v.-cons.*
Philippeville	Sider (Fréd.),	*id.*

TURQUIE

Paris	Douon (Arm.) ✲,	*cons. g.*
Dunkerque	De Clebsattel,	*cons*
Calais	Mulard,	*v. cons*
Boulogne	Adam (Achille) ✲,	*cons*
Dieppe	Baillet (Jacques) ✲,	*id*
Rouen	Tavernier,	*cons*
	[illegible]	*v. cons*
Le Hâvre	[illegible]	*cons*
	[illegible]	*v.-cons*
Lorient	[illegible]	*cons.*
Nantes	[illegible]	*id*
Bordeaux	[illegible]	*cons. gen.*
Bayonne	Dreyfus,	*cons*
Marseille	Emeric (C.) ✲,	*cons gen.*
	Audibert,	*v. cons*
Cette	Rajon (Alexis),	*id*
Toulon	Flameng,	*id*
Lyon	Robin (Auguste),	*id*

URUGUAY (*République de l'*).

Paris	Gelet de Kultur	*v. cons*
Dieppe	Tarbe des Sablons (E.)	*cons.*

Le Havre	Teulé,	*id.*
St-Malo	Dickland (Aug. G.),	*cons*
Nantes	Gourdon.	*id.*
S. Nazaire	Gallès,	*v.-cons.*
Bordeaux	Lorelhe,	*cons*
	Sicard,	*v.-cons*
Bayonne	Apesteguy,	*cons*
	Goyetche (L.),	*v. cons*
Oloron	Latapie,	*id.*
Cette	[illegible]	*cons*
Marseille	Diaz, lieut.-col.,	*id*
	[illegible],	*v.-cons*
Toulon	Dal Fuoco,	*cons.*
Nice	Antonini (José Mateo),	*id.*
St-Etienne	Chapon,	*id.*
Lyon	Londe,	*id.*

VENEZUELA (*République de*).

Paris	Thurion (E.) ✻, r. du Faub. Poissonnière, 52,	*cons*
Dunkerque	Collet,	*cons*
Boulogne	Rouxel,	*id.*
Le Hâvre	Parra Bolivar,	*id.*
	Bunos (Henri),	*ag.*
Cherbourg	Hauvet,	*cons.*
Nantes	N.....	*id.*
St-Nazaire	Bourbeau ✻,	*id.*
	Foulon,	*id.*
Bordeaux	Viale Rigo,	*cons.*
	Lannaluc,	*ag. cons.*
Bayonne	Sazedo,	*cons.*
Marseille	Perdomo.	*id.*
Toulon	Arden (Ernest),	*v.-cons.*
Lyon	Londe (P[illegible]),	*cons*
Bastia	Flach (A[illegible]),	*id*
La Martinique	Borda,	*id.*

CONSULS GÉNÉRAUX ET CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Francfort	De Hel. (O✻),	*cons. gen.*
Hambourg	Dervieu (O✻),	*id.*
Leipzig	Tolhausen ✻,	*consul.*
Brême	Vessellier ✻,	*id.*
Breslau	Bœufvé ✻,	*id*
Dantzig	Verneuil ✻,	*id.*
Dusseldorf	Vte de Fontenay ✻,	*id.*

AUTRICHE-HONGRIE.

Prague	Vte de Beaumont ✻	*c. g*
Trieste	Favre-Clavairoz (O✻),	*id.*

BELGIQUE.

Anvers	Boullat ✻,	*cons g.*

BRÉSIL.

Rio-de-Janeiro	De Valois ✻,	*cons*
Bahia	Desprdaux de Saint-Sauveur,	*cons.*
Fernambouc	Devarieux,	*id.*

CHILI.

Valparaiso	De Sains-Charles (C.)✻,	*c*

CHINE.

Hong Kong	Slonkewicz ✻,	*cons.*
Shanghai	Godeaux ✻,	*cons. g.*
Tien-Tsin	Dillon (Th.),	*cons*
Canton	Dalry ✻,	*id.*
Hong Kong	N.....	*id.*
Fou-Tcheou	Lemaire ✻,	*id.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Buenos-Ayres	Forest ✻,	*cons.*

DANEMARK.

Elseneur	Huet (Georges) ✻,	*cons*

ÉQUATEUR.

Quito	Boulard (Hugues) ✻,	*consul général, chargé d'affaires*

ESPAGNE.

Barcelone	Mis de Forbin Janson (O✻),	*consul général*
Bilbao	Champoiseau ✻,	*cons.*
Cadix	Benedetti ✻,	*id.*
Carthagène	De Cuverville,	*cons.*
Malaga	De Cabarrus (Ad.) ✻,	*id.*
Palma	Blanenet,	*id.*
Saint-Sébastien	Bon de Chambaud ✻,	*id.*
Santander	Prus ✻,	*id.*
La Havane	Cte Méjan (O✻),	*cons g.*
Santiago (Cuba)	Le Vte d'Ahzac,	*cons.*
Manille	Du Courthial O✻,	*id.*

ANCIENS ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala	De Cabarrus (J.) (O✻),	*c. g., chargé d'affaires.*

ANCIENS ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New-York	Lacathon de la Forest (O✻),	*cons général.*
Chicago	Truy ✻,	*cons.*
Nouv.-Orleans	Pierret ✻,	*id.*
San Francisco	Breun. (O✻),	*consul gén.*

ÉTATS UNIS DE COLOMBIE.

Bogota	Desnoyers ✻,	*cons. gén., chargé d'affaires.*
Panama	Fauconnet (Ch.P.) ✻,	*cons.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Londres	Lenglet (O✻),	*cons. gén.*
Dublin	Blanchard de Farges ✻,	*c.*
Glasgow	Laurent Cochelet ✻,	*id.*
Liverpool	Bosselier (O✻),	*id.*
New Castle	Bellaigue de Bughas,	*id.*
Gibraltar	De la Porte ✻,	*id.*
Malte	Delaya ✻,	*id.*
Cap de B.-Esp.	Lanen ✻,	*id.*
Port-Louis	Laplace ✻.	*id*

Ste-Marie de Bathurst	N.....	*cons. g.*
Calcutta	Sent s (O✻),	*cons. gen.*
Bombay	Cte de Chappedelaine ✻,	*cons.*
Singapour	Troplong ✻,	*id.*
Sidney	Simon,	*id.*
Melbourne	Cte de Castelnau (O✻),	*c. g*
Québec	Chevalier (O✻),	*id.*

GRÈCE

Syra	Challet,	*cons*
Corfou	Wiet ✻,	*id.*

HAÏTI

Port-au-Prince	Cte de Lémont (O✻),	*c. g., chargé d'affaires.*

ITALIE (ROYAUME D').

Turin	De Senevier ✻,	*cons g.*
Milan	Partiot ✻,	*cons.*
Gênes	Dieudé-Defly (C✻),	*c. g.*
Cagliari	Pique ✻,	*cons*
Livourne	Bon de Vaux ✻,	*id.*
Civita-Vecchia	Ordega ✻,	*id.*
Naples	Limperani (M.) (C✻),	*c. g.*
Palerme	Cte du Tour ✻,	*cons*
Messine	Héritte ✻,	*id.*

JAPON.

Yokohama	Colleau ✻,	*consul.*

MADAGASCAR

Tananarive	Laborde,	*consul.*

MAROC.

Mogador	Beaumier ✻,	*consul.*

PARAGUAY.

Assomption	Dudemaine,	*consul.*

PAYS BAS.

Amsterdam	Livio (O✻),	*cons. gén.*
Rotterdam	De Pina ✻,	*consul.*
Batavia	Duchesne de Bellecourt (C✻),	*cons gén.*

PERSE

Tauris	Derche ✻,	*consul.*

PORTUGAL

Lisbonne	De Gérando (O✻),	*cons.*

RUSSIE

St-Pétersbourg	Boyard (Henri) ✻,	*consul.*
Moscou	Mariani ✻,	*id.*
Odessa	Cochet ✻,	*id*
Riga	Lefaivre (Albert ✻,	*cons.*
Tiflis	Mis de Ripert de Monclar ✻,	*cons*
Varsovie	Bon Finot ✻,	*consul gén.*

SANDWICH (ILES).

Honolulu	Balliet ✻,	*consul et comm. du gouvernement*

SIAM (ROYAUME DE).

Bangkok	Garnier (O✻),	*consul et commiss. du gouvernem.*

SUÈDE ET NORWÈGE

Christiania	Hepp ✻,	*consul*

SUISSE

Bâle	De Zeltner ✻,	*consul.*
Genève	Hennequin (O✻),	*id*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Constantinople	Tricou ✻,	*consul.*
Routschouk	Aubaret (O✻),	*id.*
Bosna-Séraï	De Vienne (Ch.) ✻,	*id*
Salonique	Moulin ✻,	*id.*
Scutari (Alban.)	Colonna Ceccaldi (O✻),	*id.*
Belgrade	Debains (O✻),	*ag et c. g.*
La Canée	Patrimonio,	*co s*
Bucharest	Lesourd (O✻),	*ag. et c. g.*
Galatz	Duboul (Alex.),	*cons*
Yassy	Schefer (Jules) ✻,	*id.*
Alep	Bertrand (O✻),	*c*
Bagdad	Destrées ✻,	*id*
Beyrouth	Roustan ✻,	*consul, ch. du consulat général.*
Damas	Guys ✻,	*consul*
Jerusalem	Crampon ✻,	*id.*
Smyrne	DeBurggraff (✻),	*cons. gén.*
Trébizonde	[illegible] ✻,	*consul.*
Tripoli (Barb.)	Le [illegible] ✻,	*cons gen*
Alexandrie	Mis de Cazaux (O✻),	*agent et consul général*
Port Saïd	Bourcier St-Chaffray,	*cons*
Le Caire	Pellissier de Reynaud ✻,	*id.*
Tunis	Vte de Vallat (C✻),	*c. gén., chargé d'affaires*

URUGUAY

Montevideo	Doazan (O✻),	*cons. gén., chargé d'affaires.*

VENEZUELA.

Caracas	Gœpp (O✻),	*cons. gen. et chargé d'affaires.*

WURTEMBERG

Stuttgart	De Tallenay ✻,	*cons.*

ZANZIBAR.

Zanzibar	Le Rée (Albert),	*consul.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

A Versailles le cabinet et la direction d'administration départementale (moins la division communale).

A Paris, la direction du secrétariat et de la comptabilité, la direction des prisons, la division communale, le service de la presse, rue Cambacérès et rue de Varennes; le service de l'Algérie, rue de Grenelle-Saint-Germain; la direction de la sûreté, 7, boulevard du Palais.

M. le général de division Bon DE CHABAUD LA TOUR (G. ✻), député à l'Assemblée nationale, *ministre de l'intérieur.*

CABINET DU MINISTRE.

M. Ayles (Charles) ✻, ancien auditeur au conseil d'État, *chef du cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Audiences du ministre. — Service du télégraphe du cabinet. — Transmission des ordres du ministre. — Rapports avec la direction du *Journal officiel* et du *Bulletin des communes*. — Communications à la presse périodique. — Questions mises à l'étude par le ministre et affaires réservées.

M. CORNÉLIS DE WITT, député à l'Assemblée nationale, *sous-secrétaire d'État.*

M. le Vte de Bastard ✻, *chef du cabinet du sous-secrétaire d'État.*

SERVICES PLACÉS SOUS LA DIRECTION IMMÉDIATE DU MINISTRE ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

1er BUREAU. — *Correspondance générale.*

M. Fleury ✻, *chef de bureau.*

Correspondance générale. — Élections législatives, départementales, d'arrondissement et communales. — Personnel des maires et adjoints. — Suspension, dissolution des conseils municipaux. — Rapports périodiques des préfets et sous-préfets.

2e BUREAU. — *Personnel.*

M. Farcinet ✻, *chef de bureau.*

Personnel des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture. — Nominations, changements. — Avancement sur place. — Non-activité. — Vice-présidence des conseils de préfecture. — Congés. — Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers. — Médailles pour belles actions.

3e BUREAU. — *Secours généraux.*

A Paris, rue de Varennes.

M. Fouquet ✻, *chef de bureau.*

Secours aux personnes dans l'indigence et ayant des titres à la bienveillance du Gouvernement.

SERVICE DE LA PUBLICITÉ.

A Paris, rue Cambacérès.

M. Léo, *chef du service.*

M. Sirouy ✻, *chef de bureau.*

Déclarations. — Cautionnements. — Renseignements sur la législation. — Contentieux de la presse. — Colportage. — Statistique, archives et collections de la presse. — Service de la publicité. — Recours en grâce.

Lecture et résumé analytique des journaux de Paris, des départements et de l'étranger

---

DIRECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ.

A Paris, rue Cambacérès, 7.

M. F. NORMAND (O✻), *directeur.*

SECRÉTARIAT.

1er BUREAU. — *Secrétariat.*

M. de Lapeyrie ✻, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Arrivée, enregistrement, départ des dépêches. — Personnel de l'administration centrale et de l'inspection générale des services administratifs. — Feuilles de travail pour la signature du Président de la République. — Transmission des projets de loi, décrets et documents à l'Assemblée nationale et au Conseil d'État. — Archives du ministère. — Conservation et expédition des décrets, arrêtés et circulaires. — Insertions au Bulletin des lois et au Journal officiel. — Bulletin officiel du ministère. — Examen des recueils des actes administratifs des préfectures. — Légalisations. — Certificats de services. — Affaires de franchise et de contreseing. — Dépenses intérieures de l'administration centrale. — Entretien des bâtiments. — Fournitures des bureaux. — Visa et exécution des commandes. — Adjudications et marchés. — Liquidation des dépenses. — Impressions et autographies. — Affaires non classées dans les attributions des autres bureaux

Archives anciennes et modernes des préfectures, des mairies et des hospices. — Bibliothèques administratives. — Examen des archivistes. — Publication des inventaires et autres documents. — Contrôle des suppressions et des ventes de papiers inutiles provenant des administrations départementales. — Inspection générale des archives.

Bibliothèque.

M. Ed. Fournier ✻, *chargé de la bibliothèque.*

Service intérieur de l'hôtel.

M. Prévost ✻, *chef de bureau, chargé du service intérieur.*

Ordre intérieur de l'hôtel. — Conservation du mobilier. — Surveillance des gens de service. — Chauffage et éclairage. — Payement des menues dépenses urgentes.

2e BUREAU. — *Établissements généraux de bienfaisance.*

M. de Caritan ✻, *chef de bureau.*

Établissements généraux de bienfaisance administrés sous l'autorité immédiate du ministre : Hospice des Quinze-Vingts; Maison nationale de Charenton, Institutions des Sourds-Muets de Paris, de Bordeaux et de Chambéry; Institution des Jeunes-Aveugles de Paris; Hospice du Mont-Genèvre; Asiles de Vincennes et du Vésinet. — Personnel, administration, comptabilité et contentieux de ces établissements. — Bourses, pensions, admissions gratuites. — Sociétés de charité maternelle et Crèches : approbation, statuts, réglements, subventions, etc. — Service de la médecine gratuite en faveur des indigents des campagnes. — Nomination aux places réservées au ministre dans les hospices de Paris.

3e BUREAU. — *Sociétés de secours mutuels*

M. le Bon Henri Chadenet (O✻), *chef de bureau.*

Sociétés de prévoyance et de secours mutuels. — Subventions aux sociétés approuvées. — Reconnaissance comme établissements d'utilité publique. — Suspensions et dissolutions de sociétés. — Récompenses honorifiques. — Constitution des caisses de retraite de ces sociétés, versements aux caisses de retraite. — Liquidation des pensions viagères des sociétaires. — Rapport annuel sur la situation des Sociétés.

Inspecteurs généraux des services administratifs.

SECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

M. Francis Wey (O ✻).

M. E. de Rozière (O ✻), membre de l'Institut.

SECTION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.

MM. Fournier ✻.
De Harambure (O ✻).
Lalou ✻.
Melgé (O ✻).
De Watteville (Olivier) ✻

MM. Badiou de la Tronchère ✻
Jousselin ✻.
Grolier
De Joinville ✻.

Mme Barrault, *inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues.*

SECTION DU SERVICE DES ALIÉNÉS

MM. le docteur Constans (O ✻).
le docteur Lunier (O ✻).

M. le docteur Dumesnil ✻.

SECTION DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

MM. Paul Bucquet (O ✻).
Claveau (O ✻).
Le Roux de Bretagne ✻.

MM Piras ✻.
Temblaire

COMPTABILITÉ.

Rue de Varennes, 78 *bis*.

M. Hébert (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Opérations et écritures centrales.*

M. Fayet ✻, *chef de bureau*

Instructions générales sur la comptabilité — Préparation des budgets. — Ouvertures de crédits. — Annulations, reversements et de[illegible] — [illegible] des ordonnances au Trésor. — États d'appointements de l'administration centrale. — Injonctions et observations de la Cour des comptes. — Journal et grand-livre. — Résultats accusés mensuellement par les ordonnateurs secondaires et les comptables. — Comptes annuels et situations provisoires. — Comptabilité matières : centralisation des comptes-matières des services ressortissant au ministère de l'intérieur — Vérification. — Production à la Cour des comptes. — Résumés et comptes généraux en matières.

Délivrance des avis de payement (mandats sur le Trésor) tous les jours de 11 heures à 1 heure.

2e BUREAU. — *Ordonnancement.*

M. Borde ✻, *chef de bureau.*

Examen, vérification et ordonnancement des dépenses. — Évaluations mensuelles des besoins des services. — [illegible] des traitements et indemnités des fonctionnaires administratifs des départements. — Développements du compte annuel d'exercice concernant les crédits ordinaire et extraordinaire. — Constatation des créances appartenant à des exercices clos ou périmés ; états nominatifs de créanciers. — Comptabilité spéciale de ces dépenses.

3e BUREAU. — *Comptabilité départementale.*

M. Vidal (Jules) ✻, *chef de bureau.*

Ordonnances de délégation de fonds départementaux. — Vérification des situations trimestrielles des produits éventuels départementaux — Modifications aux budgets départementaux par virements et par application de [illegible] — Règlements des [illegible] — Correspondance sur les questions de comptabilité des fonds départementaux. — Développement du compte annuel concernant le service départemental.

CAISSE CENTRALE DU MINISTÈRE

M Badin ✻, *caissier.*

M. Desaugiers, *payeur.*

Payements faits par la caisse à Paris et dans les départements; comptabilité de payements sur les fonds spéciaux.

LIQUIDATION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE LA GARDE MOBILE

M Pélicier ✻, *chef de bureau.*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.

M. Durangel (O✻), conseiller d'État en service extraordinaire, *directeur.*

ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE

1er BUREAU. — *Administration générale, élections, gardes nationales, pensions* (à Versailles).

M. Morgand ✻, *chef de bureau.*

Division politique et administrative. — Dénombrement quinquennal de la population. — Organisation municipale et départementale. — Conseils généraux et conseils d'arrondissement, convocations, sessions. — Analyse des vœux des conseils généraux. — Exécution des lois et règlements relatifs aux élections législatives, départementales et municipales. Contentieux électoral. — Exécution de la loi du 21 juin 1865 sur les conseils de préfecture. Sapeurs-pompiers. — Secours aux familles de militaires et aux veuves et orphelins de militaires morts aux gardes nationales mobilisées. — Affaires militaires. — Pouvoirs disciplinaires des fonctionnaires administratifs. — Traitements des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture; indemnités; retenues. Frais d'administration des préfectures et sous-préfectures; comptes d'emploi. — Témoignages de reconnaissance publique. — Questions d'attributions, honneurs et préséances. — Pensions aux fonctionnaires administratifs. Caisses de retraite et pensions des employés de l'administration centrale, des lignes télégraphiques, des postes, des manufactures de l'État, des établissements départementaux, communaux et ruraux. — Traitements des secrétaires généraux et municipaux. — Établissement, liquidation des dépenses de la garde nationale mobilisée et de l'artillerie de la garde nationale. — Dépenses de guerre non classées. — Remboursement des contingents fournis par les communes à l'approvisionnement de la garde nationale mobilisée. — Indemnités et secours pour dommages de guerre.

2e BUREAU. — *Administration départementale* (Paris, rue Cambacérès).

M. P. Mantz ✻, *chef de bureau.*

Règlement des budgets départementaux. — Répartition du fonds de subvention affecté par la loi du 10 août 1871 aux dépenses départementales. — Examen des délibérations des conseils généraux. — Impositions extraordinaires. Emprunts. — Routes départementales. — Chemins de fer d'intérêt local. Bâtiments départementaux. — Contentieux de départements. — Constructions, réparation et entretien des bâtiments des cours d'appel. — Menues dépenses et frais de parquet de ces cours.

3e BUREAU. — *Aliénés, enfants assistés, mendicité* (Versailles).

M. Follet ✻, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Aliénés. — Asiles publics; personnel et administration de ces établissements. — Asiles privés; autorisation. Demandes de secours et pensions. Avances et remboursements de dépenses. — Distribution du crédit réservé aux indigents; admission de secours. Enfants assistés; personnel des inspecteurs départementaux, nominations, changements, révocations, examen des comptes, payement des dépenses, fondations spéciales; rapatriement et domicile de secours. — Maisons départementales de accouchement. — Extinction de la mendicité. — Dépôts de mendicité. — Maisons de refuge. — Institutions départementales et écoles de jeunes aveugles et de sourds-muets. — Associations et établissements particuliers de bienfaisance. — Legs et donations. — Œuvres d'utilité publique, demandes en reconnaissance et approbation des règlements, contentieux de ces divers services. — Secours aux établissements et institutions de bienfaisance.

ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE.

Rue Cambacerès, 7.

1er BUREAU. — *Administration financière des communes*

M. Braff ✻, *chef de bureau.*

Octrois établissement des taxes; modifications aux règlements ou aux périmètres existants. — Avis au sujet des coupes de bois communaux. — Fixation de l'abonnement pour frais de casernement accordé aux communes qui ont des octrois. — Instructions relatives à la comptabilité communale. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux tombant sous l'application de l'article 7 de la loi du 24 juillet 1867. — Compte annuel des emprunts et des impositions. — Situation financière des communes. — Taxe municipale sur les chiens. — Cotisations municipales. — Règlement des budgets et des comptes de la ville de Paris et des villes ayant trois millions au moins de revenus.

2e BUREAU. — *Contentieux des communes.*

M. Saint-Yves (Paul) ✻, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Conflits de pouvoirs; pourvois au Conseil d'État formés par la voie contentieuse, et recours en matière d'autorisation de plaider — Recours devant le ministre contre les arrêtés préfectoraux pour excès de pouvoir ou mal jugé. — Expropriations pour cause d'utilité publique (excepté en ce qui concerne la voirie). — Réclamations relatives aux droits de place, de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits dans les abattoirs. — Dettes [illegible] des communes. — Legs et donations lorsqu'il y a réclamation de la part des familles. — Distraction des parties superflues des presbytères lorsqu'il y a opposition de l'autorité diocésaine. — Questions relatives aux frais du culte. — Application du décret du 23 prairial an XII sur les cimetières et les inhumations. — [illegible] Difficultés au sujet de la jouissance en nature des biens communaux, du parcours et de la vaine pâture. — Marchés de gré à gré; tarifs et traités relatifs aux [illegible] en ce qui concerne les villes ayant au moins trois millions de revenus.

3e BUREAU. — *Voirie urbaine et vicinale.*

M. Guillaume ✻, *chef de bureau.*

Chemins vicinaux et ruraux. — Voirie urbaine. Ponts communaux à péage, conflits de pouvoirs, pourvois devant le Conseil d'État au contentieux et en autorisation de plaider en ce qui concerne ces matières. — Expropriations pour cause d'utilité publique relatives à la voirie urbaine et à la voirie vicinale (lois des 3 mai 1841 et 8 juin 1864). — Classement, comme chemins vicinaux, des portions de routes nationales abandonnées. — Travaux mixtes. Traités à passer pour l'exécution, par entreprises, des travaux de voirie déclarés d'utilité publique dans les villes ayant trois millions au moins de revenus — Difficultés relatives aux alignements, acquisitions, aliénations, échanges, transactions, exécution des travaux concernant la voirie de toutes les autres villes ou communes. — Recours contre les arrêtés préfectoraux statuant en matière de chemins vicinaux ou ruraux, d'alignement dans les communes, de droits de voirie, de pavage, de trottoirs, de police municipale — Application du règlement général sur les chemins vicinaux. — Contrôle des actes préfectoraux concernant le service de la voirie relativement aux objets décentralisés. — Droits de place et de stationnement sur les dépendances de la grande voirie.

4e BUREAU. — *Construction et comptabilité des chemins vicinaux.*

M. Bouteron ✻, *chef de bureau.*

Travaux de construction et d'entretien des chemins vicinaux. — Répartition des subventions de l'État. — Répartition des avances faites par l'État en vue de l'achèvement des chemins vicinaux. — Contrôle de l'emploi de ces subventions et de ces avances. Rapports avec la caisse des chemins vicinaux. — Subventions en faveur des ponts communaux situés sur les chemins vicinaux. — Affaires diverses rentrant dans l'exécution de la loi du 11 juillet 1868. — Comptabilité des chemins vicinaux. — Application du règlement général en ce qui concerne la comptabilité. — Renseignements statistiques sur la vicinalité. — État du personnel des agents voyers.

5e BUREAU. — *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.*

M. A. Chevalier ✻, *chef de bureau.*

Hospices; monts-de-piété; bureau de bienfaisance, création, réunion et séparation. — Modification des statuts des monts-de-piété. — Questions relatives à l'administration de ces établissements. — Règlement des budgets et des comptes des établissements de bienfaisance ayant trois millions au moins de revenus ordinaires. — Legs et donations, lorsqu'il y a ré-

clamation des familles. — Expropriations pour cause d'utilité publique. — Domicile de secours. — Avis sur les demandes en reconnaissance légale des congrégations hospitalières.

Tournées des inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance, suite à donner à leurs rapports. — Acquisitions, aliénations, transactions, règlements du service intérieur et traités avec les communautés religieuses desservant les hospices. — Emprunts des établissements de bienfaisance tombant sous l'application de l'article 12 de la loi du 24 juillet 1867. — Aliénations, partages et transactions, relativement aux bois soumis au régime forestier. — Contrôle des arrêtés préfectoraux qui statuent sur les objets décentralisés par le décret du 25 mars 1852 en matière d'assistance publique. — Comité consultatif d'hygiène et du service médical des hospices.

DIRECTION DES PRISONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Paris, rue de Varennes, 78 *bis*.

M. JAILLANT (O ✱), inspecteur général honoraire, *directeur*.

1er BUREAU. — *Jeunes détenus, patronage des libérés, personnel.*

M. J. de Lamarque ✱, *chef de bureau*

Régime disciplinaire, moral et religieux, service médical des établissements publics et privés de jeunes détenus. — Services économiques; acquisitions d'immeubles, travaux aux bâtiments, travaux industriels et agricoles; budgets et comptes des dépenses dans les établissements publics. — Traités avec les directeurs d'établissements privés. — Transfèrement des jeunes filles détenues. — Grâces et commutations en faveur des condamnés de toutes catégories. — Libération provisoire des jeunes détenus. — Patronage des libérés. — Personnel de tous les services. — Indemnités, traitements, pensions.

2e BUREAU. — *Maisons centrales et pénitenciers agricoles.*

M. Le Forestier ✱, *chef de bureau.*

Régime disciplinaire, moral et religieux; service médical; durée des peines, exécution de la peine. — Emploi du pécule. — Services économiques, acquisitions d'immeubles, travaux aux bâtiments, travaux industriels et agricoles. — Budgets et comptes spéciaux. — Comptes matières. — Personnel des prisons. — Traitements, pensions, indemnités. — Indemnités.

3e BUREAU. — *Maisons d'arrêt, de justice et de correction, budgets et comptes généraux, statistique.*

M. Michon ✱, *chef de bureau*

Régime disciplinaire, moral et religieux; service médical; services économiques; approbation des devis et règlement des dépenses, en ce qui concerne les travaux à la charge de l'État; examen et approbation des projets de constructions ou de travaux à la charge des départements. — Établissements ou quartiers spéciaux affectés aux détenus correctionnels. — Bannissement. — Formation des convois de déportés pour la Nouvelle-Calédonie. — Emploi du pécule, budgets et comptes spéciaux. — Frais de tournée des directeurs. — Statistique. — Budgets, comptes, documents généraux, concernant l'ensemble de l'administration pénitentiaire.

4e BUREAU. — *Transfèrement.*

M. Gomet-Desfontaines ✱, *chef de bureau.*

Transfèrements des condamnés, des libérés et de jeunes détenus. — Régie et comptabilité des voitures cellulaires. — Instruction des demandes de maintien dans les prisons départementales. — Contrôle préalable des frais de déplacement des fonctionnaires, employés et agents de tous les établissements. — Itinéraire des inspecteurs généraux des prisons. — Formation de convois de forçats et de femmes à diriger sur la Nouvelle-Calédonie.

5e BUREAU. — *Contrôle des dépenses et de la comptabilité, affaires diverses.*

M. Brunet, *chef de bureau.*

Pièces mensuelles. — Dépenses communes aux divers services. — Compte annuel. — Contrôle des comptables. — Comptabilité matière. — États de journées des établissements privés de jeunes détenus. — Envoi dans les établissements hospitaliers et frais de séjour de détenus aliénés; séjour dans les prisons militaires. — Règlement et recouvrement des frais de séjour de militaires et de marins dans les prisons civiles. — Études relatives aux questions d'ensemble intéressant les divers établissements agricoles.

DIRECTION DE LA SURETÉ PUBLIQUE.

(Le Préfet de police est, sous l'autorité du Ministre de l'intérieur, chargé de la direction générale des affaires qui intéressent la sûreté publique, les bureaux formant au ministère de l'intérieur la direction de la sûreté sont sous sa direction.)

M. Léon RENAULT ✱, conseiller d'État en service extraord., *préfet de police.*

M. Burin des Rosiers ✱, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Correspondance politique.*

A Paris, 7, boulevard du Palais

M. le Boislisle, *chef de bureau.*

Exécution des lois relatives à la police générale. — Affaires concernant la sûreté générale de l'État et la découverte des manœuvres qui tendraient à y porter atteinte. — Surveillance des condamnés politiques. — Surveillance des étrangers dangereux. — Grèves. — Cautions. — Rébellion contre les agents de l'autorité. — Police des cultes. — Subsistances. — Rapports de la gendarmerie avec le ministère de l'intérieur. — Emploi des fonds de sûreté générale. — Personnel des commissaires de police et des commissaires spéciaux. — Traitements et indemnités. — Police des chemins de fer. — Service des gardes champêtres. — Objets généraux et urgents qui n'ont point de désignation fixe. — Archives de la sûreté générale.

2e BUREAU. — *Police spéciale.*

A Paris, 7, boulevard du Palais

M. Tallon ✱, *chef de bureau.*

Réunions et associations. — Conférences et cours publics. — Police des cafés, cabarets et lieux publics. — Police des étrangers et des réfugiés. — Exécution des lois relatives à la surveillance des condamnés libérés. — Ruptures de ban. — Interdiction de séjour dans le département de la Seine et dans la circonscription de l'agglomération lyonnaise. — Extraditions. — Examen des demandes tendant à obtenir naturalisation ou admission à domicile. — Transports de corps; exhumations. — Mesures à prendre pour seconder la police judiciaire dans la recherche des malfaiteurs et la répression des crimes et délits. — Commerce des armes et des poudres. — Matières dangereuses.

3e BUREAU. — *Police administrative.*

A Paris, 7, rue Cambacérès.

M. Delaroa ✱, *chef de bureau.*

Émigration. — Loteries. — Passe-ports. — Passe-ports d'indigents et secours de route. — Livrets. — Police de la chasse. — Permis de chasse. — Autorisation de résidence à l'étranger des pensionnaires civils et militaires. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Frais de rapatriement des Français indigents. — Mendicité. — Vagabondage. — Secours à divers titres.

4e BUREAU. — *Imprimerie et librairie*

A Paris, 7, boulevard du Palais.

M. Grimont ✱, *chef de bureau.*

Service de l'imprimerie et de la librairie. — Dépôt légal des ouvrages publiés à Paris et dans les départements. — Exécution des conventions littéraires internationales. — Librairie étrangère. — Instructions et renseignements sur la nationalité des ouvrages importés, sur l'exécution des lois et règlements. — Certificats d'origine. — Surveillance de la propriété littéraire à l'intérieur. — Contrefaçons. — Renseignements aux auteurs dans l'intérêt de la conservation de leurs droits. — Ordres de service aux commissaires de police de l'imprimerie et de la librairie. — Recours en grâce.

Service des estampes, cartes, plans et musique (placé sous les ordres directs du directeur).

Examen et autorisation préalable des gravures, estampes, lithographies, photographies, cartes et plans, médailles, emblèmes de toute nature. — Dépôt légal de la musique et vérification de dépôt.

COMMISSAIRES DE POLICE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

M. Lemaire. | M. Labadie

SERVICE DE L'ALGÉRIE.

(Rue de Grenelle-Saint-Germain, 99.)

M. Delabarre ✻, *chef de bureau.*

Préparation du travail avec le Président de la République concernant les actes de haute administration et de gouvernement relatifs à l'Algérie. — Rapports avec le Conseil d'État et avec la Cour des comptes pour les affaires civiles de la colonie. — Budget et comptes du gouvernement général de l'Algérie. — Constitution de la propriété arabe. — Affaires politiques. — Revue générale des travaux sur l'Algérie. — Statistique. — Délivrance de passages gratuits aux fonctionnaires civils et aux émigrants. — Liquidation des pensions civiles aux fonctionnaires et employés de l'Algérie. — Administration de l'exposition permanente des produits de l'Algérie, à Paris.

DIRECTION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Rue de Grenelle Saint-Germain, 103.

M. Pierret (O✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Service général.*

M. N..., *chef.*

Enregistrement et répartition de la correspondance. — Législation télégraphique. — Traités internationaux. — Concessions et conventions diverses. — Tarifs et franchises. — Statistiques et comptes rendus. — Contentieux. — Pénalités et infractions. — Examen des contrats administratifs. — Exécution des cahiers des charges des concessionnaires des lignes télégraphiques. — Avis et publications. — Amendements. — Imprimés et autographies. — Recueil administratif.

2e BUREAU. — *Personnel.*

M. Bonnivard ✻, *chef.*

M. de Lander ✻, inspecteur, *adjoint.*

Admissions et radiations. — Mouvements et discipline du personnel. — Promotions. — Récompenses. — Congés. — Missions. — Indemnités et secours. — Pensions. — Préparation du budget et liquidation des dépenses du personnel. — Agence de payements.

3e BUREAU. — *Matériel et travaux.*

M. Raymond ✻, inspecteur, *chef.*

Organisation du réseau. — Travaux d'établissement et d'entretien des bureaux et des lignes. — Fonds de concours. — Surveillance. — Commandes et acquisitions. — Expéditions. — Études et perfectionnements. — Contrôle et réception du matériel. — Télégraphie militaire. — Télégraphie sous-marine. — Comptes-matières. — Magasin central. — Service du feu. — Services spéciaux. — Préparation du budget et liquidation des dépenses du matériel.

4e BUREAU. — *Transmissions et produits.*

M. Brisson ✻, inspecteur, *chef de la 1re section.*
M. de Thury ✻, inspecteur, *chef de la 2e section.*

Instructions sur la transmission et la marche des dépêches. — Réglementation et contrôle du travail des bureaux. — Contrôle des dépêches de toute nature. — Instruction des réclamations. — Contrôle de la perception des taxes et des versements au Trésor. — Détaxes et remboursements. — Comptes internationaux. — Comptes de taxes avec les compagnies et les ministères. — Comptes divers. — Recouvrements de frais de contrôle et produits divers. — Cautionnements et remises des comptables. — Dépenses spéciales de télégraphie privée.

Inspecteurs généraux des lignes télégraphiques. MM.

Pierret (O✻).
Bourgoing ✻.
Ailhaud (O✻), chargé de la télégraphie sous-marine.

Inspections divisionnaires et départementales.

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE PARIS.

M. Baron ✻, *inspecteur divisionnaire.*

	MM.		MM
Insp. de Paris.	Ducoté ✻, *inspecteur.*	*Insp. de Paris S.*	Lélégard ✻, *inspecteur.*
Insp. de la Seine.	Demeaux ✻, *id.*	*Insp. de Paris-O.*	Tamisier ✻, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DU NORD

M. Bergon ✻, *inspecteur divisionnaire.*

	MM		MM
Pas-de-Calais	Chevassignes ✻, *insp.*	*Nord.*	Caël ✻, *inspecteur.*
Aisne.	Lachaussée ✻, *id.*	*Pas-de-Calais.*	Robert ✻, *id.*
Calvados.	Berger, *id.*	*Seine-Inférieure*	Duval ✻, *id*
Eure.	Vasseur, *id.*		Guyot ✻, *id*
Manche.	Cherbounel ✻, *id.*	*Somme.*	Magne ✻, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE L'EST.

M. Blavier ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Ardennes	Douceur, *inspecteur.*	*Meurthe-et-Mos.*	Aubry (O✻), *inspecteur.*
Aube.	Blarzy, *id.*	*Meuse*	Le Joyant, *id.*
Marne.	Hulot ✻, *id.*	*Saône (Haute-)*	Lami de Nozan, *id.*
Marne (Haute-).	Perrot, *id.*	*Vosges.*	Le Moyne ✻, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LYON.

M. Guyot ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Ain.	Demorande, *inspecteur.*	*Saône-et-Loire.*	Antoine ✻, *inspecteur*
Côte-d'Or.	N...., *id.*	*Savoie.*	Beer ✻, *id.*
Doubs	Joly ✻, *id.*	*Savoie (Haute-)*	Cuilsse, *sous-inspecteur.*
Isère	Belz ✻, *id.*	*Yonne.*	Berthot, *inspecteur.*
Jura.	Margerie, *sous-inspecteur.*		

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE MOULINS.

M. de Breitenbach ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Cantal.	N...., *inspecteur.*	*Loire (Haute-).*	Pinatel, *inspecteur*
Cher.	De la Celle ✻, *id.*	*Nièvre.*	Trotin ✻, *id.*
Loire.	Loir ✻, *id.*	*Puy-de-Dôme.*	Jacomet, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE MARSEILLE.

M. Pouget ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Alpes (Basses-) / *Alpes (Hautes-)*	Faure, *sous-inspecteur.*	*Drôme*	Meissonnier, *inspect.*
Alpes-Maritimes	Degors ✻, *inspecteur.*	*Gard*	Rouvier ✻, *id.*
Ardèche.	Athénosy, *sous-inspect.*	*Hérault.*	Ribadieu ✻, *id.*
Corse.	Clinchard, *id.*	*Var.*	Raybaud ✻, *id.*
		Vaucluse.	De Montillet, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE TOULOUSE.

M. Ollivault du Plessis ✻, *inspecteur divisionnaire.*

	MM.		MM.
Ariège	Séré ✻, *inspecteur.*	*Pyrénées (Hes-)*	Collache ✻, *inspecteur.*
Aude.	Figaret, *id.*	*Pyrénées-Orient.*	Delaya, *id*
Gers.	Bourseul, *sous-inspecteur*	*Tarn.*	Bocquentin, *sous-inspect.*
Lot-et-Garonne.	De Gastebois ✻, *inspect.*	*Tarn-et-Garon.*	De Cazeneuve ✻, *inspect.*
Pyrénées (Bses-)	Pety, *id.*		

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LIMOGES.

M. De Siorac ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Aveyron . . . . Tacussel, *sous-inspecteur.*
Corrèze . . . . Fabre ✻, *inspecteur.*
Lot . . . . . Fabre ✻, *inspecteur.*
Indre . . . . . De Vacquier, *sous-insp.*
Loiret . . . . . De la Taille, *inspecteur.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE BORDEAUX.

M. Gaillard ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Charente . . . Parenté, *inspecteur*
Charente-Infér. Guérin, *id.*
Indre-et-Loire. . De Lafolye ✻, *id.*
Landes . . . . Cochet, *sous-inspecteur*
Vendée . . . . . Wattebled ✻, *inspecteur.*
Vienne . . . . . Morin, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DU MANS.

M. Prioul ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Côtes-du-Nord. Du Sel ✻, *sous-inspect.*
Eure-et-Loir. . . Miége, *id.*
Finistère. . . . . Amiot ✻, *inspecteur.*
Ille-et-Vilaine. . De la Rivière ✻, *id.*
Loire-Inférieure Blutel, *id.*
Maine-et-Loire. Pannetier, *inspecteur.*
Mayenne. . . . . D'Etroyat, *id.*
Morbihan . . . . De Lignac ✻, *id.*
Orne. . . . . . Triger, *id.*

SERVICES COLONIAUX

Algérie.

M. Richard ✻, inspecteur, *chef du service*, à Alger.

Province d'Alger. — M. Hiet ✻, *inspecteur.*
Province d'Oran. - M. Gougé, *sous-inspecteur*
Province de Constantine. — M. Cheylus ✻, *inspecteur.*
M. Rubichon, *sous-inspecteur en Tunisie*

Cochinchine.

M. Demars ✻, *chef du service.*

Nouvelle Calédonie.

M. Anfonso, *chef du service.*

Sénégal.

M. de Chauvillerain, *chef du service.*

SERVICE DU JOURNAL OFFICIEL.

MM. Ernest Daudet, *rédacteur en chef.*
J. de Sacy, *rédacteur.*
Dupuis, *id.*
M. Buttat ✻, *chef du service des comptes rendus législatifs.*

CONSEILS DU MINISTÈRE. MM.

Thureau, *avocat à la cour d'appel.*
Mimerel, *av. au Cons. d'Ét. et à la C. de cass.*
Cœuré, *avoué à la cour d'appel.*
Berryer, *avoué de 1re instance.*
Maraut, *agréé au tribunal de commerce.*
Demonts, *notaire.*

Médecins du ministère. — MM. Reber, Danet (O ✻.
Architectes du ministère. — MM. Godebœuf ✻, Pigny ✻.

SERVICES EXTÉRIEURS.

ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE

(*Voir aussi pages 1202 et suiv.*)

Hospice national des Quinze-Vingts
M. Derrien ✻, *directeur*.

Maison nationale de Charenton.
M. Delagneau ✻, *directeur*.

Institution nat. des Sourds-Muets à Paris.
M. Martin Etcheverry ✻, *directeur*.

Institution nationale des Sourdes-Muettes à Bordeaux
M. le Cte de Malartic ✻, *directeur*.

Institut. nat. des Sourds-Muets à Chambéry
M. l'abbé Rieffel, *directeur*.

Institution nationale des Jeunes-Aveugles.
M. Romand (O✻), insp. général honoraire, *directeur*.

Asile national de Vincennes pour les ouvriers convalescents.
M. Lemoine *directeur*.

Asile national du Vésinet pour les ouvrières convalescentes.
M. Millard ✻, *directeur*.

Hospice national du Mont-Genèvre.
M. l'abbé Faure, *directeur*.

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Départements.	Lieux où les asiles sont situés.	Noms des dir. ou dir.-méd. MM.
Aisne	Prémontré.	Le Dr Viret.
Allier	Ste Catherine, commune d'Izeure.	Le Dr Lagardelle.
Ariège	Saint-Lizier.	Le Dr Campan.
Aveyron	Rodez.	Le Dr Faucher.
Bouches-du-Rhône.	St-Pierre, commune de Marseille.	Guignard
	Aix.	Le Dr Pontier.
Charente	Breuty, près Angoulême.	Le Dr Brunet.
Charente-Inférieure.	Lafond, commune de Cognehors.	Le Dr Arnozan.
Cher	[illegible]	Le Dr Lhomme.
Côte-d'Or.	La Chartreuse, commune de Dijon.	Le Dr Pétrucci.
Eure	Evreux.	Le Dr Roc
Eure-et-Loir.	Bonneval.	Le Dr Bigot ✻
Finistère.	Sainte-Athanase près Quimper	Le Dr Baume.
Garonne (Haute-)	Toulouse.	Le Dr Marcnand ✻.
Gers.	Auch.	Le Dr Maret
Gironde.	Bordeaux.	Lesègue.
	Cadillac.	Le Dr Picard
Ille-et-Vilaine	St-Méen (Rennes)	Le Dr Laffitte.
Isère	Ste Robert, commune de St-Egrève.	Pinot.
Jura	Dôle.	Le Dr Suzaret.
Loir-et-Cher	Blois.	Le Dr Guermeau.
Loire	St-Jean-Laye.	Le Dr Danby.
Maine-et-Loire	St-Georges près Angers	Le Dr Combes.
Marne.	Châlons.	Le Dr Renault du Motey.
Marne (Haute-).	Saint-Dizier.	Le Dr Lapointe.
Mayenne.	La Roche Gandon, cne de Mayenne.	Le Dr Henri Bonnet.
Meurthe-et-Moselle.	Maréville, près Nancy.	Le Dr Giraud ✻.
Meuse	Fains, près Bar-le-Duc	De Brouilly
Nièvre	La Charité, près Nevers	Le Dr Binet.
Nord	Bailleul.	Lecoq.
	Armentières.	Le Dr Bouteille.
Oise	Clermont.	Le Dr Vedie.
Pas-de-Calais	Saint-Venant.	Grant.
Pyrénées (Basses-)	Pau.	Le Dr Auzouy ✻.
Sarthe	Le Mans.	Barthelemy
Savoie	Chambéry.	Le Dr Fusier.
Seine	Ste-Anne, Paris (asile clinique).	N...
Seine-et-Oise	Ville-Evrard, commune de Neuilly-sur-Marne.	Le Dr Dagron ✻.
	Vaucluse, cne d'Epinay-sur-Orge.	Le Dr Billod ✻.
Seine-Inférieure.	Saint-Yon, commune de Rouen.	Bon de Lagondie.
	Quatre Mares, commune de Sotteville-lès-Rouen.	Le Dr Foville.
Vaucluse.	Mont-de-Vergues, cne d'Avignon.	Coutard.
Vendée	La Roche-sur-Yon.	Le Dr Dubuan
Vienne (Haute-).	Limoges.	Malevergne
Yonne.	Auxerre.	Le Dr Rousseau.

INSPECTION ET SURVEILLANCE DU SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS MM.

Départements.	Inspecteurs. MM.
Ain	Billiotet.
Aisne	[illegible].
Allier	Lavergne.
Alpes (Basses-)	Clément.
Alpes (Hautes-)	Meyer.
Alpes-Maritimes	Sactone.
Ardèche	Dalmas.
Ardennes	Gustin.
Ariège	Dr Faure.
Aube	Pesme.
Aude	Bourgès
Aveyron	Roudier.
Bouches-du-Rhône	Ranouard.
Calvados	Dr Lépée.
Cantal	Barillot.
Charente	Doscazeaux.
Charente-Inférieure	Dr Mer[illegible]
Cher	Vinc[illegible]t.
Corrèze	Chastang.
Corse	Battesti.
Côte-d'Or	Dr Fortoul.
Côtes-du Nord	Dr Gallier.
Creuse	Vollant.
Dordogne	Dupuy.
Doubs	Soudre
Drôme	Burlet
Eure	Belhache.
Eure-et Loir	Corbière.
Finistère	Even.
Gard	Dr Moriau.
Garonne (Haute-)	Dr Bégué.
Gers	Pailu
Gironde	Abert.
Hérault	Galot.
Ille-et-Vilaine	Bellamy
Indre	Boucheron.
Indre-et-Loire	Dr Guérault-Crozat.
Isère	Héraud.
Jura	[illegible]ffier
Landes	Grandjeur.
Loir-et-Cher	Dr Brocheton
Loire	Michelotti.
Loire (Haute-)	De la Brousse
Loire-Inférieure	Corby
Loiret	Voirin
Lot	Dr Clary-Bousquet.
Lot-et-Garonne	Gallier
Lozère	Hermantier
Maine-et-Loire	Dr Dumavouër
Manche	Gosset-Deslongchamps
Marne	Dr Mohen.
Marne (Haute)	Quillard
Mayenne	Lurgat
Meurthe-et-Moselle	Parzot
Meuse	Duchemin.
Morbihan	Dr Fouquet.
Nièvre	Perrot
Nord	Bernard.
Oise	Hoff.
Orne	Lebouc
Pas-de-Calais	Chatelain.
Puy-de-Dôme	Lemoine.
Pyrénées (Basses-)	Bedou
Pyrénées (Hautes-)	Dr Dastas
Pyrénées-Orientales	Dr Bocamy.
Rhin (Haut-) (Admon de la part de la française)	Mr[illegible]
Rhône	Br[illegible]as
Saône (Haute-)	C[illegible]er
Saône-et Loire	Dr Duffour.
Sarthe	Dunas
Savoie	Brémond
Savoie (Haute)	Dumolal.
Seine	Démarais Moreau.
Seine Inférieure	Sem[illegible]o
Seine-et-Marne	Dr Lamouroux des Chesnais
Seine-et-Oise	Dr Sem[illegible]r
Sèvres (Deux)	Berton.
Somme	Dupont
Tarn	De Boissoudy.
Tarn-et-Garonne	Dr Rossignol.
Var	Dr Abeille.
Vaucluse	Geniez.
Vendée	Mathis de Mabreuil
Vienne	Girardot.
Vienne (Haute-)	Peuyat.
Vosges	Noll.
Yonne	Salvaire.

ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.

MAISONS DE DÉTENTION

Directeurs. MM.	Directeurs. MM.
Belle-Ile (Morbihan). . . . . Ferrand.	Thouars (Deux-Sèvres) . . . . Olivier.
Saint-Marguerite . . . . . Marchi.	

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION.

Maisons centrales.	Directeurs. MM.
Aiguebelle (*Savoie*)	[illegible]rneille
Auberive (*Haute-Marne*) . . .	Noblot ✻.
Aniane (*Hérault*).	Vergne.
Beaulieu (*Calvados*) . . .	Raulin.
Cadillac (*Gironde*)	Cavel.
Clairvaux (*Aube*).	Dusserre ✻.
Clermont (*Oise*)	Baille ✻.
Doullens (*Somme*)	Boisard.
Embrun (*Hautes-Alpes*)	Faure.
Eysses (*Lot-et-Garonne*). . . .	Foucart.
Fontevrault (*Maine-et-Loire*)	Girard.
Gaillon (*Eure*).	Danel-Duplan
Landerneau (*Finistère*). . .	Bégon.
Loos (*Nord*).	Guilmot.
Melun (*Seine-et-Marne*) . .	[illegible]
Montpellier (*Hérault*). . . .	Mérigeau.
Nimes (*Gard*).	Bompard
Poissy (*Seine-et-Oise*) . . .	Martez ✻.
Rennes (*Ille-et-Vilaine*). . .	Marquet
Riom (*Puy-de-Dôme*). . . .	Orban

PÉNITENCIERS AGRICOLES DE LA CORSE

Chiavari . . . . . M. Lambert, *directeur* | Casabianda . . . . M. de Cayla, *directeur*.
Castelluccio . . . . . M. Coüard, *directeur*.

COLONIES PÉNITENTIAIRES DE JEUNES DÉTENUS.

Les Douaires (*Eure*). — M. Lembezat, *direct* | Saint-Maurice, à Lamotte-Beuvron (*Loir-et-Cher*). — M. l'abbé Aumont, *directeur*.
Saint-Bernard (*Nord*). — M. Demunay, *direct* | Le Val d'Yèvre (*Cher*). — Poulle
Saint-Hilaire (*Vienne*) — M. Thebaut, *direct*

DÉPÔT DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS.

Saint-Martin-de Ré. . . . . M. Ferré, *directeur*.

PRISONS DÉPARTEMENTALES.

Nos des circonscriptions départem.	Départements.	Résidences.	Directeurs.
		—	MM. —
1	*Seine.*	Dépôt des condamnés. . .	Grelon
		Maison de la Santé. . . .	Lefébure
		Maison de Justice	Aubert.
		Dépôt près la préfecture. .	Benjaquesne.
		Maison de St-Lazare . . .	Terrault.
		Maison de Ste-Pélagie . . .	Coré.
		Maison d'éduc. correction.	Brancrath
		Mon de répress. (St-Denis)	Mélapor.
		Maison d'arrêt cellulaire .	De Lasalle.
		M. Place ✲, *contrôleur*.	
2	*Seine-et-Oise*	Versailles.	Coussol ✲.
	Eure-et-Loir.		
3	*Eure*	Gaillon.	Le dr de la maison centr.
4	*Seine-Inférieure*. . .	Rouen	Vallet.
5	*Oise*.	Clermont	Le dr de la maison centr
6	*Somme*	Doullens	Le dr de la maison centr.
	Pas-de-Calais. . . .		
7	*Nord*	Loos.	Le dr de la maison centr.
8	*Aisne*.	Laon	Germain ✲
	Ardennes.		
9	*Seine-et-Marne*. . . .	Melun.	Le dr de la maison centr
10	*Marne*	Châlons.	Mercherz.
	Meuse.		
11	*Meurthe-et-Moselle*.	Nancy	Bavelaër
	Vosges		
12	*Marne (Haute-)*. . . .	Auberive.	Le dr de la maison centr.
13	*Aube*.	Clairvaux.	Le dr de la maison centr.
14	*Yonne*.	Dijon.	Montané
	Côte-d'Or		
15	*Doubs*.	Besançon.	Patin.
	Jura.		
	Saône (Haute-). . . .		
16	*Saône-et-Loire*. . . .	Mâcon	Fouquet
	Ain		
17	*Nièvre*.	Nevers.	Vivier
	Allier	Moulins	Arnaud ✲.
18	*Orne*	Le Mans	De Maynard.
	Mayenne.		
	Sarthe.		
19	*Calvados*.	Beaulieu	Le dr de la maison centr.
	Manche.		
20	*Ille-et-Vilaine*. . . .	Rennes.	Le dr de la maison centr.
	Côtes-du-Nord. . . .	Saint-Brieuc.	Rialan.
21	*Finistère*	Quimper	Virmontois.
	Morbihan.	Vannes.	Périer de La Hitolle ✲.
22	*Loire-Inférieure*. . .	Nantes	Nivelle
	Vendée		
23	*Maine-et-Loire*. . . .	Fontevrault	Le dr de la maison centr.
24	*Sèvres (Deux)*. . . .	Poitiers.	Lely
	Vienne		

N° des circonscriptions départementales	Départements.	Résidences.	Directeurs.
			MM.
25	Indre-et-Loire Loir-et-Cher Loiret	Blois	Matthieu.
26	Cher Indre Creuse	Bourges Châteauroux	Tourtay. Méraut.
27	Puy-de-Dôme.	Riom	Le dr de la maison centr.
28	Loire Rhône.	Saint-Étienne. Lyon	De Grassin. Olivier
29	Savoie Haute Savoie.	Albertville	Le dr de la maison centr.
30	Isère. Alpes (Hautes-).	Grenoble. Gap.	Deneux. Olivier
31	Drôme Vaucluse Ardèche.	Avignon.	Gay
32	Lozère (Haute-) Cantal	Aurillac.	Picot.
33	Corrèze Dordogne. Vienne (Haute-).	Périgueux.	Laborde.
34	Charente Charente-Inférieure.	Angoulême	Bardinet.
35	Gironde. Landes	Bordeaux.	Le Gouest.
36	Pyrenées (Basses-). Pyrénées (Hautes-).	Pau.	Pasquet.
37	Garonne (Haute-) Gers Ariége.	Toulouse	Darrouy.
38	Aude Pyrénées-Orient	Carcassonne	De Bonaffos
39	Tarn Tarn-et-Garonne	Montauban	Dumas.
40	Lot Lot-et-Garonne.	Eysses	Le dr de la maison centr.
41	Hérault. Aveyron	Montpellier Rodez.	Le dr de la maison centr. Mathieu.
42	Lozère Gard.	Nîmes.	Le dr de la maison centr.
43	Bouches-du-Rhône.	Marseille	Peyre.
44	Alpes (Basses-). Var Alpes-Maritimes	Draguignan	Brun.
45	Corse.	Chiavari	Le directeur du pénitenc.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

MM. de Wailly (N.) (O✲), membre de l'Institut, *président.*
Paulin-Paris ✲, membre de l'Institut.
Alfred Maury (C✲), membre de l'Institut, directeur général des archives nationales.
Léopold Delisle ✲, membre de l'Institut, conservateur sous-directeur du département des manuscrits, à la bibliothèque nationale.
Jules Quicherat ✲, directeur de l'école des chartes.
F. Normand (O✲), directeur du secrétariat et de la comptabilité au Ministère de l'Intérieur.
Francis Wey (O✲), inspecteur général des archives départementales, communales et hospitalières.
De Rozière (O✲), membre de l'Institut, inspecteur général des archives départementales, communales et hospitalières.
Marion ✲, archiviste paléographe.
Le Vicomte de Luçay ✲.
De Lapeyrie ✲, sous directeur, *secrétaire de la commission.*

ARCHIVISTES DES DÉPARTEMENTS.

Aux termes du décret du 4 février 1850, des instructions administratives des 15 avril 1852, 30 avril 1867 et de la loi du 10 août 1871, les archivistes des départements sont choisis parmi les anciens élèves de l'École des Chartes, munis du diplôme d'archiviste paléographe, qui se sont fait inscrire, au ministère de l'intérieur, sur le *registre des candidats* à cet emploi, et, *à défaut*, parmi les personnes qui auront obtenu un certificat d'aptitude délivré, après examen, par une commission nommée par M. le ministre de l'intérieur.

Les demandes de renseignements, de communications et d'expéditions de pièces doivent être adressées, par écrit, au préfet. Les pièces d'un intérêt privé sont communiquées seulement aux personnes qui justifient qu'elles ont qualité pour en prendre connaissance. Les communications de pièces ont lieu, sans frais et sans déplacement, en présence de l'archiviste ou d'un employé; il n'est perçu aucun droit pour la recherche des pièces. Les copies sont certifiées conformes aux originaux par l'archiviste et marquées du timbre de la préfecture; les frais et droits de délivrance, fixés conformément à la loi du 12 septembre 1790 et aux instructions du 4 mai 1808, sont relatés en marge.

N. B. Les noms précédés de l'astérisque désignent les anciens élèves de l'École des Chartes, archivistes paléographes.

Ain	*Guigue.
Aisne	Matton.
Allier	*Chazaud.
Alpes (Basses-)	Isnard.
Alpes (Hautes-)	*Laudy.
Alpes-Maritimes	Gallois-Montbrun ✲.
Ardèche	Mamaret.
Ardennes	Sénemaud.
Ariége	*Pasquier.
Aube	*D'Arbois de Jubainville ✲.
Aude	Mouynès.
Aveyron	Affre.
Bouches-du-Rhône	*Blancard.
Calvados	*Chatel.
Cantal	*Rivain.
Charente	De Rancogne.
Charente-Inférieure	De Richemond.
Cher	*Barbaraud.
Corrèze	Lacombe.
Corse	*Duhamel.
Côte-d'Or	Garnier ✲.
Côtes-du-Nord	*Tempier.
Creuse	*Duval.
Dordogne	Villepelet.
Doubs	*Gauthier.
Drôme	Lacroix.
Eure	*Lebeurrier et Dolbet
Eure-et-Loir	*Merlet ✲.
Finistère	Le Men.
Gard	*Bessot de Lamothe.
Garonne (Haute-)	*Desazars
Gers	*Parfouru.
Gironde	*Gougot.
Hérault	*De la Cour de la Pijardière.
Ille-et-Vilaine	Quesnet.
Indre	*Hubert.
Indre-et-Loire	*Grand-Maison ✲.
Isère	Pilot-Dethorey.
Jura	*Prost.
Landes	Tartière.
Loir-et-Cher	*De Fleury.
Loire	Chaverondier
Loire (Haute-)	Aymard.
Loire-Inférieure	*Maître.
Loiret	*Maupré
Lot	*Combarieu.
Lot-et-Garonne	*Tholin.
Lozère	André (Ferdinand).
Maine-et-Loire	*Port ✲.
Manche	Dubosc.
Marne	*Vétault.
Marne (Haute-)	N ....
Mayenne	*Duchemin.
Meurthe-et-Moselle	Lepage ✲.
Meuse	Marchal.
Morbihan	*Rosenzweig ✲.
Nièvre	*De Villefosse.
Nord	Dehaisne.
Oise	*Rendu.
Orne	Gravelle-Desuhs.
Pas-de-Calais	*Richard.
Puy-de-Dôme	Cohendy.
Pyrénées (Basses-)	*Raymond.
Pyrénées (Hautes-)	Magenties.
Pyrénées-Orientales	Alart.
Rhône	Gauthier.
Saône (Haute-)	*Finot.
Saône-et-Loire	Michon.
Sarthe	Bellée
Savoie	De Jussieu.
Savoie (Haute-)	Ducis
Seine	Saint-Joanny.
Seine-Inférieure	*De Robillard de Beaurepaire ✲.
Seine-et-Marne	Lemaire ✲.
Seine-et-Oise	*Mortreuil
Sèvres (Deux-)	Dacier.
Somme	*Boca
Tarn	Jolibois.
Tarn-et-Garonne	Devals aîné.
Var	Mireur
Vaucluse	*Achard.
Vendée	*Barbaud.
Vienne	*Richard.
Vienne (Haute-)	Aubépin.
Vosges	*De Chanteau.
Yonne	Quantin ✲.
Algérie. *Alger*	*Maupas.
Algérie. *Constantine*	*Monange.

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Au Louvre.

M. MATHIEU BODET ✻, député, *ministre des finances.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'État. Établissement et règlement du budget général de chaque exercice; présentation de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects. Exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Établissements, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor public. Mouvement des fonds, négociations et opérations de trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la chambre syndicale des agents de change de Paris. Surveillance des caisses publiques et des préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et cautionnements. Contentieux et agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et aux offices d'agents de change des villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille et Toulouse. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables ou autres dont la nomination est réservée au Président de la République.

M. LEFÉBURE ✻, *sous-secrétaire d'État.*

Le sous-secrétaire d'État dirige, sous la surveillance du ministre, toutes les parties de l'administration centrale comprise dans le service du secrétariat général.

En outre, il est délégué par le ministre pour traiter toutes les questions relatives aux affaires des finances, soit à l'Assemblée nationale, soit au Conseil d'État.

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

CABINET DU MINISTRE.

M. Thirion-Montauban ✻, *chef du cabinet.*

Ouverture des dépêches; correspondance particulière : réception et transmission des dépêches télégraphiques; relations avec le *Journal officiel*, demandes d'audiences; affaires réservées, etc., etc.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

M. Peyrot, *chef.*

Affaires réservées; demandes d'audiences.

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. A. Le Clercq (C✻), *directeur.*
M. Lemoine ✻, *chef de bureau.*
M. Broutta ✻, *chef de bureau.*

Préparation des portefeuilles du personnel; personnel de l'inspection générale des finances, des bureaux du ministère et de ceux des administrations financières; personnel des comptables directs du Trésor, trésoriers-payeurs généraux, receveurs particuliers des finances, percepteurs et receveurs municipaux; personnel des agents des régies financières dans les départe-

ments dont la nomination est réservée au Président de la République ou au ministre; nomination des membres de la Cour des comptes, débits de tabac à la nomination du ministre; admissions et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur; congés; secours aux percepteurs réformés et aux veuves et orphelins de percepteurs

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Ce service est placé dans les attributions du sous-secrétaire d'État,

M. Audibert (O ✻), *sous-directeur.*
M. Favrot (O ✻), *sous-directeur.*

Rapports du département des finances avec l'Assemblée nationale et le Conseil d'État; centralisation des documents destinés aux commissions de l'Assemblée nationale; travaux relatifs aux pétitions adressées à l'Assemblée, examen de questions spéciales, correspondance et [illegible] sur les affaires rentrant dans les attributions de l'administration des finances; examen des projets de budget et des admissions et autorisations de dépenses; projets de lois, décrets, arrêtés concernant le service des régies financières, poursuites, transactions, traités divers, etc.; [illegible] et contre-seing. — Direction du service et des mouvements de l'inspection générale des finances. Ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère et de l'administration centrale, service intérieur et des bâtiments. Archives et bibliothèques. Secrétariat de la [illegible]

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.

Les inspecteurs des finances vérifient tous les services financiers; la gestion et les caisses des agents et comptables qui ressortissent directement ou indirectement au ministère des finances; celles des trésoriers des invalides de la marine, des receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissements publics. Ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des règlements qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Inspecteurs généraux des finances. MM.

Bailly (O ✻).	Coppens d'Hondschoote (O ✻).	De Maintenant (C ✻)
De Maisonneuve (O ✻).		Hulot (O ✻).
De Cerval (O ✻).	De la Bouillerie (O ✻).	Michelin Tronson du Coudray (O ✻).
De Matharel (O ✻).	Harmand (Alph.) (O ✻).	De Colmont ✻.

De Codrosy (C ✻), *inspecteur général honoraire.*

Inspecteurs des finances de 1re classe. MM.

Cavalhon ✻.	Duparge ✻.	Brodin ✻.
Mis de Margnerie ✻.	Musnier de Pleignes ✻.	De Chappotin ✻.
De Vergès ✻	De Boisdeffre ✻.	Le Blant ✻, *en disponibilité.*
Druilhet ✻.	Jacquême ✻.	Bellaigue de Bughas ✻
Rouget ✻.		

Inspecteurs des finances de 2e classe. MM.

De Billy ✻.	De Butler ✻.	Rathery.	Léger.
Dupré.	Peltier.	Certes.	Prevost.
Hamot.	Bertrand, *en disponib.*	Tarry.	De Monplanet.
Renaudin ✻.			

Inspecteurs des finances de 3e classe. MM.

Thouvenin.	Chevrey-Rameau.	Dugès-Delzescauts.	Fabignon.
Queuld.	Roux.	Jobert.	Staël de Holstein.
Machart.	De Liron d'Airoles.	Crozes.	Lepeuple.
Trolard.	Legeay.	Chevrier.	

Inspecteurs des finances de 4e classe MM

Hocde.	Blondel.	Pieyre.	Houette
Homberg ✻.	Villemain	Tournus.	Cerise
Boudet.	Brunet.	Vuarnier.	Chaperon.
Bossion	Carlier.	Bordet.	

DIVISION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DU CONTRÔLE DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES DES DÉPÊCHES ET DU CONTRE-SEING

M. Audibert (O✻), *sous-directeur.*

M. Musnier de Pleignes ✻, *inspecteur des finances, adjoint au sous-directeur pour le service de l'inspection.*

Direction du service et des mouvements de l'inspection générale, organisation des tournées annuelles et préparation des instructions y relatives, missions spéciales tant en France que dans les colonies ou à l'étranger; suite à donner aux rapports des inspecteurs.

Centralisation et examen de toutes les affaires déférées au ministre par les administrations de l'enregistrement, des domaines et du timbre, des forêts, des contributions directes, des douanes et des contributions indirectes, des manufactures de l'État, des postes et des monnaies; préparation des décisions du ministre, des projets de lois, décrets et arrêtés concernant les différents services, correspondance avec les ministres, les préfets et autres fonctionnaires, contre-partie et décisions du ministre sur les déclarations des communes et des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec les administrations de finances; introduction et défense des pourvois au Conseil d'État, affaires relatives à la liquidation des successions de l'arriéré, de commerce et de navigation, conventions postales avec les offices étrangers; statistique, travaux législatifs; dépôt des lois, décrets, arrêtés et décisions; ampliations.

PREMIER BUREAU.

M. Choppin ✻, *chef.*

La suite des affaires concernant l'inspection générale des finances.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Lamblin, *chef*

La suite des affaires concernant les administrations de l'enregistrement et du timbre, des domaines et des forêts

TROISIÈME BUREAU

M. Stourm ✻, *chef.*

La suite des affaires concernant les administrations des douanes, des contributions indirectes et des manufactures de l'État

Travaux législatifs; service de la législation comparée; service des pétitions et des réclamations renvoyées au ministre par l'Assemblée nationale; examen des propositions financières qui ne rentrent pas dans les attributions assignées aux autres bureaux du secrétariat général

QUATRIÈME BUREAU.

M. Godefroy ✻, *chef.*

La suite des affaires concernant les administrations des postes, des contributions directes et monnaies.

CINQUIÈME BUREAU.

M. Renaudin ✻, *inspecteur des finances, chargé des fonctions de chef de bureau.*

Rapports du département des finances avec l'Assemblée nationale et le Conseil d'État; centralisation des documents destinés aux commissions de l'Assemblée. — Réception et enregistrement des dépêches, répartition entre les différentes directions qu'elles concernent; départ des dépêches. — Dépôt des décrets du Président de la République, des arrêtés et décisions du ministre; expédition et transmission des ampliations aux fonctionnaires chargés d'y pourvoir à leur exécution; insertions à faire au Bulletin des lois, légalisation de pièces et de signatures. Renseignements généraux sur la situation des affaires soumises au ministre (1).

(1) Le bureau des renseignements est ouvert au public tous les jours, de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes

DIVISION DE L'ORDONNANCEMENT, ET DE LA COMPTABILITÉ SPÉCIALE DES DÉPENSES DU MINISTÈRE, DES ARCHIVES ET DU MATÉRIEL.

M. Favrot (O ✻), *sous-directeur.*

Bureau de l'ordonnancement et de la comptabilité.

M Clergier, *chef.*

Centralisation et examen des documents relatifs au budget des dépenses du ministère des finances, formation [illegible] budget et de ceux de l'développement par [illegible] répartition annuelle des crédits du budget et des éléments des distributions mensuelles de fonds; préparation des décrets et des projets de loi concernant les demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires; contrôle de l'emploi des crédits; établissement des bordereaux de dépenses liquidées à ordonnancer par le ministre, et examen des pièces à produire en justification des droits des créanciers du département des finances; préparation et délivrance des ordonnances ministérielles de payement et de délégation; tenue de la comptabilité des dépenses du ministère des finances; correspondance avec les ordonnateurs secondaires; établissement et publication des comptes définitifs d'exercice, des situations provisoires et autres [illegible] budgétaires.

Archives et bibliothèques.

M. Peyronnet ✻, *bibliothécaire archiviste.*

Garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; correspondance y relative; conservation des bibliothèques du ministère; achat et distribution de livres, cartes et plans destinés au service des bureaux et de la bibliothèque centrale; inventaires et récolements des bibliothèques; rédaction des catalogues y relatifs. Distribution du *Bulletin des lois*, des circulaires, instructions, etc.

Matériel et service intérieur

M. Raverot, *sous-chef.*

Chauffage et éclairage; habillement des gens de service, marchés et adjudications; liquidation des dépenses et règlement des mémoires; propositions aux emplois du service intérieur, surveillance des agents de ce service; police et service militaire de l'hôtel; payement des menues dépenses urgentes; propositions et distributions de secours aux veuves et enfants [illegible] de l'administration centrale et aux divers agents du service intérieur; service de garde.

Service des impressions.

M de Brimont, *sous-chef.*

Fournitures de bureau, impressions à l'usage de l'administration centrale et des administrations financières; surveillance du magasin central des impressions pour les départements et des ateliers de lithographie et de reliure

Service des bâtiments et conservation du mobilier

M. Eudes ✻, *architecte et conservateur du mobilier.*

Conservation, réparation et entretien de l'hôtel et de ses dépendances; rédaction des plans et devis; surveillance et direction des travaux; vérification des mémoires des entrepreneurs; conservation du mobilier de l'hôtel; inventaires et récolements du mobilier; surveillance et responsabilité des magasins, tenue des registres et écritures concernant ce service.

Service militaire de l'hôtel

M. Gastinne ✻, capitaine en retraite, *commandant le service*

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES

(*Décret du 11 mai 1878.*)

M Leclerc ✻, *chef de division chargé de la direction du contentieux, agent judiciaire du Trésor.*

Direction de tous les travaux relatifs aux questions contentieuses soumises par les ministères et les comptables en général, ou qui peuvent donner lieu à une action administrative ou judiciaire pour ou contre le Trésor; affaires contentieuses déférées au ministre par les

administrations de finances, et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire, etc.; examen et solution des difficultés pouvant s'élever sur l'interprétation et l'application des lois, ordonnances ou décrets en matière contentieuse.

Surveillance de toutes les parties de l'agence judiciaire, examen et visa des significations et demandes judiciaires faites au Trésor, autres que celles relatives aux oppositions, transports et mainlevées amiables ou judiciaires; défense des actions intentées contre le Trésor, conflits d'attributions; personnel des avocats, avoués, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor; règlement de leurs frais et honoraires; cautionnement en rentes et en immeubles; recouvrement des débets des comptables et de toutes autres créances du Trésor; examen des demandes relatives à l'exécution de la loi du 30 avril 1826 sur l'indemnité de Saint-Domingue.

PREMIER BUREAU.

M. Rétif (Henri) ✻, *chef.*

Travail et correspondance relatifs aux questions contentieuses soumises par les ministères, les administrations de finances, les fonctionnaires publics et les comptables, et toutes celles concernant le ministère des finances, pouvant donner lieu à une action administrative ou judiciaire pour ou contre le Trésor; examen et solution des difficultés sur l'interprétation et l'application des lois en matières contentieuses; poursuite des débets des trésoriers-payeurs, receveurs, comptables divers, fournisseurs et entrepreneurs de travaux publics, tant en France qu'en Algérie et dans les colonies et aux armées; soumissionnaires de marchés administratifs; entrepreneurs de la Guerre en Algérie, entrepreneurs des transports des dépêches, entrepreneurs et débiteurs des maisons centrales de force et de correction; adjudicataires des coupes de bois, restitution des primes indûment touchées pour la pêche de la morue, entrepreneurs de transports d'émigrants en pays étrangers; prêts au commerce et à l'industrie; avances aux compagnies de chemins de fer, aux compagnies maritimes, aux associations ouvrières; personnel des avocats, avoués, agréés, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et règlement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Durantel, *chef.*

Défense aux actions intentées contre le Trésor; réception et annulation des cautionnements en rentes et en immeubles, exécution de la loi du 5 septembre 1807, relative aux privilèges et hypothèques du Trésor sur les biens des comptables; poursuite des débets et créances sur les divers entrepreneurs ou adjudicataires de travaux autres que ceux qui sont attribués ci-dessus au premier bureau, recouvrement et suite des débets des préposés de l'enregistrement des domaines, des postes, des contributions indirectes, des douanes; des débets des préposés des subsistances militaires, des fourrages et des hôpitaux; des officiers et sous-officiers; effets divers, traites, douanes; arriérés des pensions des élèves des écoles publiques, correspondance relative aux renseignements à donner sur l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue. (Loi du 30 avril 1826.)

Tenue des écritures de l'agence judiciaire. Archives. Situation des comptes individuels. Comptes annuels des débets et créances. Garde des titres actifs au profit du Trésor.

TROISIÈME BUREAU.

M. Larcher ✻, *chef, conservateur des oppositions.*

Examen, réception et annulation des oppositions et significations de transports et jugements faites au Trésor; délivrance des extraits des oppositions et certificats de non-opposition; visa de toutes les ordonnances ou mandats délivrés sur la caisse du payeur central par tous les ministres ou leurs délégués; oppositions sur la dette inscrite et les pensions dans les cas autorisés par les lois; oppositions sur les cautionnements payables, tant à Paris que dans les départements; connaissance et exécution des déclarations du privilège de second ordre au profit des bailleurs de fonds des cautionnements en numéraire; inscription de ces déclarations notifiées au Trésor public, délivrance du certificat mentionné en l'article 2 du décret impérial du 28 août 1808.

Conseils de l'agence judiciaire à Paris

M. Hamot-Batardy, *avoc. à la Cour de cass.*
M. Lefranc (Victor), *avoc. à la cour d'appel.*
M. Chaix d'Est Ange (G.) ✻, } *avocats adj.*
M. Poignet fils, }
M. Renard, *avoué à la cour d'appel.*
M. [illegible], *avocat au tribunal de 1re instance.*
M. Martel, *agréé au tribunal de commerce.*
M. [illegible], *notaire.*
M. Dubourg, *commissaire-priseur.*

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. COLLART-DUTILLEUL (GO ✱), *directeur.*
M. Courcier ✱, *sous-directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor public, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du territoire. — L'exécution des ordres du ministre des finances pour les créations et émissions de valeurs, leurs négociations, les emprunts, les bons du Trésor et autres effets publics, la direction des virements et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des payements à Paris et dans chaque département. — Le règlement et le compte des frais de négociation et de service. Les instructions aux trésoriers-payeurs généraux, la tenue des comptes courants de ces comptables et le règlement des émoluments et commissions alloués sur les recettes et payements. — La tenue des comptes courants de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse des invalides de la marine et des correspondants du Trésor. La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministères, arrêtées par décrets du Président de la République, pour l'emploi des crédits législatifs. — La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en payement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de payement, assignation des fonds nécessaires pour [illegible] sur les [illegible] ministériels. Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor public. — Les ventes et les achats de rentes à opérer pour le compte d'habitants des départements, en exécution de la loi du 14 avril 1819. — Les relations avec les chambres syndicales des agents de change et la nomination des agents de change près les Bourses pourvues d'un parquet. Les relations avec les comptoirs d'escompte, la société du Crédit foncier, et les autres établissements de crédit, le cas échéant. — L'exécution des dispositions relatives à l'amortissement de la dette publique. — Les créations de succursales de la Banque de France et la suite des rapports de cet établissement avec le Trésor. — L'exécution des engagements réciproques de l'État et des compagnies de chemins de fer et autres, au point de vue financier. — La direction du service de trésorerie aux armées et en Algérie, les envois de fonds aux colonies. — La circulation monétaire. — Opérations de change, payements à l'étranger.

Bureau central.

M. Coste ✱, *chef.*

Dépêches à l'arrivée et archives; correspondance générale, service à Paris; personnel et matériel du service de trésorerie aux armées et en Algérie, autorisations à la caisse, ventes et achats de rentes pour le compte d'habitants des départements; suite des rapports de l'inspection des finances.

Service des banques et des caisses d'épargne; négociations, emprunts, émissions de valeurs, amortissement de la dette publique, engagements réciproques de l'État et des compagnies de chemins de fer et autres, droits sur les valeurs étrangères; circulation monétaire, dotation de l'armée, affaires réservées, relations avec les chambres syndicales d'agents de change; nomination des agents de change près les Bourses des villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Toulouse.

[illegible] sur les faits qui, en France et à l'étranger, intéressent l'administration des finances, centralisation des documents étrangers, qui se rapportent aux questions d'impôts, de dette publique, de banque, de change, de monnaies, de chemins de fer, d'entreprises industrielles, etc., et des faits commerciaux dans leur rapport avec le revenu public.

Section des ordonnances.

M. Même, *sous-chef.*

Distribution mensuelle de fonds aux départements ministériels; enregistrement des ordonnances délivrées par les ministres; mise en payement de ces ordonnances dans la limite des crédits disponibles; envois aux comptables d'extraits d'ordonnances; bordereaux périodiques, avis divers.

Bureau du service extérieur.

M. Plisson, *chef.*

Correspondance administrative sur les affaires du service extérieur; ordres à donner aux trésoriers-payeurs généraux pour les mouvements de fonds; instructions à ces comptables et aux trésoriers payeurs [illegible] Algérie. Centralisation des caisses de réserve, autorisations aux trésoriers-payeurs généraux pour dispositions sur la caisse centrale et pour encaissement de sommes versées au crédit de leurs comptes; envois de fonds aux colonies.

Correspondance spéciale aux comptes courants.

Bureau des écritures.

M. de Baudreuil ✻, *chef.*

Comptabilité et comptes courants; situation de la dette flottante; dépouillement de la correspondance y relative; tenue du journal et du grand livre avec ses développements, suite du compte des frais de négociation; résumés périodiques des écritures, situations mensuelles et décadaires des comptes des trésoriers payeurs généraux et contrôle par nature des opérations et des [illegible] du Trésor; états généraux; liquidation des intérêts de la dette flottante et des frais de trésorerie.

Tenue des journaux détaillés par somme et par échéance de valeurs; suite du service d'envoi d'espèces des départements à Paris, de Paris aux départements et des départements entre eux, frais de transport; journaux d'émission et de payement des mandats sur la caisse centrale, les trésoriers payeurs généraux et autres correspondants du Trésor; carnets d'échéances et de soldes; vérification des comptes.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. Villet (C✻), *directeur.*
M. N. . . ., *sous-directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée, des cautionnements et des pensions tant sur fonds généraux que sur fonds de retenue; la liquidation des intérêts, des primes et de l'amortissement des emprunts faits pour les travaux publics. Elle est composée de six bureaux.

Bureau central.

M. G Grimprel ✻, *chef.*

1re *Section* (contentieux et correspondance).

M. de Milhau, *sous-chef.*

Application des lois spéciales concernant les rentes inscrites, ainsi que de la jurisprudence des règlements et décisions y relatifs; préparation de la correspondance à signer par le ministre pour ces divers objets et pour ceux mentionnés ci-après: questions générales et affaires réservées; oppositions et empêchements administratifs; contrôle des emprunts; consolidations. Renouvellement et remplacement des extraits d'inscription; rétablissement des rentes non viagères portées aux [illegible] et frappées de la prescription quinquennale et des rentes viagères présumées éteintes; recherches et vérifications des origines de rentes [illegible]. Correspondance relative à ces divers objets.

2e *Section* (contrôle administratif et comptabilité centrale).

M. Lozé, *sous-chef.*

Contrôle des opérations sur les inscriptions départementales et vérification des comptes à présenter à la Cour des comptes pour ces mêmes inscriptions; emprunts spéciaux et comptes annuels de la dette inscrite, situations périodiques et demandes d'ordonnancement. Conversion, renouvellement, réunion, division des extraits d'inscription de rentes mixtes et au porteur transmis par les trésoriers-payeurs généraux.

Bureau du grand-livre.

M. Gombault ✻, *chef, agent comptable.*

Inscription des rentes viagères et non viagères créées en vertu des lois; mouvement journalier du grand-livre et expédition des extraits d'inscription pour les rentes [illegible] mixtes et au porteur; tenue des comptes ouverts aux trésoriers-payeurs généraux, aux établissements publics et autres; certificats de procuration et quittances visées pour payement d'arrérages; travaux préparatoires à l'ordonnancement des arrérages et comptabilité; états sommaires par nature de rentes; bulletins nominatifs pour servir au contrôle des payements; compte des accroissements et des réductions à rendre à la Cour des comptes.

Bureau du double du grand-livre.

M. Gorges, *chef.*

[illegible] assemblement et garde des extraits d'inscriptions composant le double du grand livre, transmission aux comptables des extraits de rentes inscrites au portefeuille et dans l'intérêt [illegible] ou du Trésor.

Bureau des transferts et mutations (à la Bourse).

M. Leroux, *chef, agent comptable.*

Examen des demandes de transfert; rédaction des certificats à transmettre au bureau du grand-livre pour servir de titre aux nouvelles immatricules; remise aux ayants droit des extraits de nouvelles inscriptions nominatives, mixtes et au porteur; formation du compte des transferts et mutations à présenter à la Cour des comptes; examen des certificats de propriété et autres pièces ayant pour objet les mutations, réunions, divisions, changements de qualité, [illegible] établissement des certificats à remettre au bureau du grand-livre pour servir de base aux nouvelles immatriculations.

Bureau des pensions

M. Durry, *chef, agent comptable.*

Application des lois relatives aux pensions à inscrire sur les livres du Trésor; liquidation et renvoi à l'examen de la section [illegible] Cour des comptes des pensions civiles du ministère des finances et des administrations qui s'y rattachent; révision des pensions civiles liquidées par les divers départements ministériels; révision des pensions militaires et des pensions payables par la caisse des invalides de la marine, liquidation et réversion des pensions des donataires dépossédés, de la caisse de vétérance de la liste civile du roi Charles X, des indemnités viagères de la liste civile et du domaine privé du roi Louis-Philippe et des employés de l'ancienne chambre des pairs.

Inscription sur les livres du Trésor public et ordonnancement des pensions de toute nature et des indemnités temporaires à la charge de l'État; délivrance et renouvellement des titres d'inscription; comptes à rendre à l'Assemblée nationale et à la Cour des comptes.

Bureau des cautionnements.

M. de Colmont ✻, *chef.*

Application de la législation spéciale et des ordonnances ou décisions concernant les cautionnements en numéraire; immatriculation des cautionnements nouveaux; délivrance des certificats d'inscription aux noms des titulaires; préparation des états annuels de payement des intérêts et des états de remboursement de capitaux; correspondance et comptabilité.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE.

M. de Roussy (C✻), *directeur général.*
M. Thiboust (O✻), *sous-directeur*
M. Couder ✻, *sous-directeur adjoint.*

La direction générale de la comptabilité publique exerce son action et son contrôle sur toutes les comptabilités qui intéressent l'administration des deniers publics. Elle est chargée de maintenir l'application des principes, l'exécution des règles et l'uniformité du mode d'écritures dans ces comptabilités; d'en centraliser les résultats et d'en former des comptes généraux, de suivre les mouvements et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendant du ministère des finances, de suivre la marche du recouvrement de l'impôt et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les éléments des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses et aux opérations du trésorerie et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, les recettes et les dépenses de chaque exercice, la situation générale et le compte annuel de l'administration des finances. — Elle est chargée de tous les travaux de centralisation relatifs à la présentation à l'Assemblée nationale du budget général de l'État des lois de crédits supplémentaires et de règlement définitif des exercices. — Elle vérifie les comptes individuels de tous les comptables des finances, ainsi que les pièces justificatives à l'appui, et les transmet à la

Cour des comptes en état d'examen; elle y joint le compte spécial des opérations constatées par virements de comptes et les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes rendus par les ministres. — Elle met, tous les ans, sous les yeux de la commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documents nécessaires pour arrêter les écritures de la comptabilité publique et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables. — La direction générale de la comptabilité publique est chargée aussi de surveiller la comptabilité et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité et autres établissements publics.

Bureau central

M. Thiboust (O ✻), *sous-directeur.*

1° *Écritures centrales du Trésor et affaires générales.*

M. Gérard, *chef.*

Journal et grand-livre de la direction générale de la comptabilité publique; comptes généraux de l'administration des finances; relations avec les comptabilités centrales des différents ministères ordonnateurs; préparation de la loi de règlement des exercices.

Réunion des éléments des travaux concernant les contrôles prescrits par les ordonnances des 10 décembre 1823 et 9 juillet 1826; suite à donner à ces travaux; reddition à la Cour des comptes du compte spécial des opérations constatées par virement d'écritures.

Examen des questions relatives à la responsabilité encourue par les comptables, par suite de débets, de non-recouvrement des traites de coupes de bois et autres engagements des redevables de l'État ou de vols de fonds; remboursement des sommes indûment versées au Trésor; affaires générales et travaux réservés par le directeur; examen des suppléments de crédits en conformité du décret du 10 novembre 1856 et de la loi du 16 septembre 1871.

2° *Budget général de l'État.*

M. Lanjalley, *sous-chef.*

Préparation du budget général de l'État et des lois de suppléments de crédits, situations périodiques de l'administration des finances et des budgets, préparation des documents qui s'y rattachent. — Publication du Rapport de la Cour des comptes et des éclaircissements et réponse. — Formation du Recueil des lois de finances.

Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics.

M. Legrand, *chef.*

Direction du service de la perception et des poursuites en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, établissement des situations périodiques de recouvrements; surveillance de la gestion et de la comptabilité des receveurs des communes, hospices, bureaux de bienfaisance, asiles d'aliénés, dépôts de mendicité, des caissiers des monts-de-piété, des caissiers des caisses d'épargne et des percepteurs-receveurs des associations syndicales; liquidation des débets sur ces divers services et examen des questions spéciales qui s'y rattachent; liquidation des remises des percepteurs, et règlement des tarifixation des indemnités à allouer aux gérants intérimaires et aux agents spéciaux.

Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs généraux

M. Couder ✻, *chef, sous-directeur adjoint*

Contrôle de la gestion des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances; vérification de leurs écritures, de leurs comptes annuels et des pièces justificatives à l'appui; correspondance et instructions sur les divers services qui leur sont confiés.

Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armées.

M. Collin ✻, *chef.*

Mêmes attributions que le bureau précédent en ce qui concerne les trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armées.

Bureaux de la comptabilité des régies et administrations financières.

M. Goupil, *chef.* (Enregistrement et postes.)

M. Horchotte, *chef.* (Douanes et contributions indirectes. — Monnaies.)

Mêmes attributions que les bureaux précédents en ce qui concerne les agents comptables des régies et administrations financières.

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC.

Service du caissier-payeur central du Trésor public.

M. Fourtier (O ✻), *caissier-payeur central.*

M. de Marcillac ✻, *sous-caissier-payeur central.*

Le caissier-payeur central effectue les recettes et les dépenses dont le détail suit:

Recettes. — Produits divers du budget (*reversements de fonds sur les dépenses des exercices; débets de comptables, débets poursuivis par l'agence judiciaire, pensions arriérées des élèves des écoles militaires, restitutions au Trésor; soldes à recouvrer sur les emprunts, et sur les obligations trentenaires*). — Cautionnements en numéraire. — Émissions de bons du Trésor à ordre ou au porteur. — Emission des traites du caissier-payeur central sur lui même: *Services des colonies, des armées, des fonds déposés par les corps de troupes, et de l'Algérie (payables à Paris et à Marseille).* — Correspondants du Trésor (*versements en compte courant de divers établissements publics*). — Versements et envois de valeurs des receveurs des revenus indirects. Envois de numéraire et de valeurs par les trésoriers-payeurs généraux Recettes au crédit des trésoriers-payeurs généraux et du receveur central de la Seine (*versement, par la chambre syndicale des agents de change, du produit de ventes de rentes; versement des percepteurs et des receveurs municipaux*) — Recettes au crédit des trésoriers-payeurs d'Algérie et des colonies (*transmission de fonds*). Inscriptions de rentes, titres et effets divers affectés à des cautionnements ou déposés pour différents motif

Dépenses. — Payement de toutes les dépenses du budget payables à Paris soit sur ordonnances directes des ministres, soit sur mandats des divers ordonnateurs secondaires auxquels les ministres délèguent des crédits (*intendants et sous-intendants militaires, directeurs de l'artillerie, du génie et des fortifications, préfet de la Seine, préfet de police, directeurs des administrations financières*). — Payement des rentes perpétuelles et viagères de toute nature et des pensions. Payement des coupons d'obligations du Trésor et de l'emprunt départemental de 50 millions et remboursement des obligations sorties aux tirages. — Acquittement des frais de service et de négociations du Trésor. — Remboursements de capitaux de cautionnements. — Payement des bons du Trésor. — Payement des traites du caissier-payeur central émises pour les services *des colonies, des armées, des fonds déposés par divers corps de troupes, et de l'Algérie sur Paris* (exigibles à l'échéance déterminée par la formalité du visa) Payement des mandats des trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor. — Payement des quittances de rentes départementales et des valeurs à recouvrer dans les départements ou les colonies, déposées par divers à la caisse centrale afin d'en toucher le montant à Paris. — Retraits de fonds des correspondants du Trésor et payements faits pour leur compte. — Fonds remis à titre de subvention aux comptables des administrations de finances (*payement des traites des tabacs*). — Envois aux trésoriers-payeurs généraux en numéraire et en valeurs payables dans les départements; payements pour leur compte (*sur récépissés et acquits divers; à la chambre syndicale des agents de change pour achats de rentes*). — Envois en numéraire aux payeurs du Trésor et payements pour leur compte (*sur récépissés-traites de la marine*). — Envois aux trésoriers-payeurs d'Algérie et des colonies et payements pour leur compte (*service local des colonies*). — Restitution des inscriptions de rentes, titres et effets divers affectés à des cautionnements ou déposés pour différents motifs

Les attributions du caissier payeur central sont réparties entre les services ci-après:

Bureau central

M. de Marcillac ✻, *sous-caissier-payeur central.*

Surveillance générale du service. — Arrivée et départ du courrier — Distribution du travail. — Renseignements. — Personnel. — Matériel. — Imprimés. — Archives.

Contrôle des dépenses.

M. Merlet, *chef*

Vérification, avant payement, des justifications de la dépense à l'appui des ordonnances et pièces justificatives des droits des tiers. — Contrôle des acquits après payement. — Apurement des injonctions de la Cour des comptes.

Bureau de comptabilité.

M. Schulmeister, *chef.*

1re *Section.* .	Comptabilité des ordonnances des ministres et des mandats des ordonnateurs secondaires (*dépenses des ministères*); comptabilité des valeurs du Trésor.
2e *Section.* .	Comptabilité des arrérages de la dette publique
3e *Section.* .	Écritures générales, comptes de gestion et d'exercice à rendre à la Cour des comptes; compte d'exercice à présenter à la commission des frais de service et de négociations du Trésor, instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1817
4e *Section.* .	Reconnaissance, classement et conservation des pièces de dépense.
5e *Section.* .	Emprunts.

Recettes en numéraire.

M. Defauconpret, *chef*

Conservation de l'encaisse du Trésor. — Suite des opérations de cette caisse avec les différents bureaux et avec la Banque de France. — Surveillance des comptoirs et de leur personnel. — Récépissés comptables visés par le contrôle, à délivrer aux parties versantes. — Bons du Trésor à ordre ou au porteur.

Dépenses en numéraire.

M. Duboys de la Vigerie ✻, *chef.*

1° DÉPENSES DES MINISTÈRES.

Deux bureaux

Affaires étrangères. — Marine et colonies. — Instruction publique, cultes et beaux-arts. — Agriculture et commerce. — Travaux publics.

Justice. — Intérieur (service général, préfectures de la Seine et de police). — Finances. — Guerre. — Gouvernement général de l'Algérie. — Cautionnements en numéraire.

2° DÉPENSES DE TRÉSORERIE.

Un bureau.

Frais de service et de négociations du Trésor. — Bons du Trésor. — Traites du caissier-payeur central sur lui même. — Obligations du Trésor et obligations d'emprunt départemental sorties aux tirages. — Mandats des trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor. — Dépenses pour le compte des correspondants du Trésor. — Comptes courants. — Payement des quittances de rentes visées, des quittances d'arrérages de rentes dépassées, des quittances de rentes départementales à payer à l'avance et des valeurs à rembourser dans les départements. — Mouvements de fonds avec les comptables. — Service local des colonies.

3° DETTE PUBLIQUE.

Quatre bureaux.

Rentes 5, 4 1/2, 4 et 3 % nominatives.		1re série (lettres A et C)
—	—	2e série (lettre B).
—	—	3e série (lettre D).
—	—	4e série (lettres E F G).
—	—	5e série (lettres H I J K M).
—	—	6e série (lettres L N O).
—	—	7e série (lettres P Q R).
—	—	8e série (lettres S à Z).

Nota. Ces quatre bureaux n'acquittent que les arrérages afférents aux deux exercices courants

Deux bureaux.

Viager (ancien). — Ancienne pairie. — Grands fonctionnaires. — Pensions civiles (1790) — Pensions ecclésiastiques. — Indemnités viagères de retraite aux agents des dernières Listes civiles. — Pensions militaires (1re classe et veuves). — Donataires dépossédés. — Agents réformés des douanes.

Viager (vieillesse). — Récompenses nationales. — Dotations du Mont-de-Milan. — Pensions militaires (2e classe).

Nota. Ces deux bureaux ne fonctionnent que pendant le premier mois de chaque trimestre et remettent leur service au bureau permanent

Pensions et rentes viagères.

Trois bureaux.

Rentes nominatives 5, 4 1/2, 4 et 3 % (10e et 11e séries). — Rétablissements par exercice. — Rachat du Palais de l'Industrie. — Précomptes sur les emprunts. — Arrérages de toutes les séries afférents à des exercices clos et périmés.

Coupons de rentes au porteur et de rentes mixtes. — Coupons d'obligations du Trésor et d'obligations de l'emprunt départemental de 50 millions. — Coupons de bons émis pour la construction du canal des houillères de la Sarre. — Coupons de bons de dix ans. — Coupons de bons de liquidation des indemnités allouées à la ville de Paris et aux départements envahis (1870-1871)

Nota. Pendant quarante jours, à l'ouverture de chaque semestre, des bureaux spéciaux sont chargés du payement des coupons d'obligations.

Portefeuille du Trésor.

M. de Bracquemont, *chef*.

Entrée et sortie des remises de valeurs sur Paris et des traites et obligations souscrites par les débiteurs de l'État; effets à protester; dépôt et restitution des inscriptions et effets divers affectés à des cautionnements, dépôt des quittances de rentes à payer à Paris et des valeurs à recouvrer dans les départements.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL.

(Exécution des articles 1, 2, 4 et 5 de la loi du 24 avril 1893.)

M. Tournus (O ✱), *contrôleur central du Trésor public, chef de la division*.

Le contrôle, créé en exécution de la loi du 24 avril 1893, s'exerce par des agents que délègue le chef de service près des sous-caissiers des recettes et des dépenses, près des bureaux de payement ouverts au public et près des agents comptables de la dette [illegible].

Les attributions du contrôle consistent: 1° à constater contradictoirement, après en avoir reconnu la régularité, toutes les opérations de la caisse centrale qui engagent le Trésor public, soit en recette, soit en dépense; 2° à s'assurer que les payements faits pour le service des dépenses publiques reposent sur un titre régulier, ordonnance ou mandat de l'ordonnateur, certificat d'inscription ou pièces en tenant lieu, constituant un droit acquis contre l'État; 3° à reconnaître et à constater que tout certificat d'inscription sur les livres de la dette publique, rentes, pensions, cautionnements, etc., résulte soit de la concession d'un droit à cette inscription, soit de l'échange d'un autre titre préalablement frappé par lui d'annulation; 4° à constater, chaque soir, contradictoirement, le solde matériel à renfermer dans la caisse du Trésor, dont une clef reste entre les mains du contrôleur central.

PREMIER BUREAU.

M. Marie ✱, *chef*.

Contrôle des recettes et des dépenses journalières de la caisse du Trésor; visa des récépissés souscrits et des valeurs émises pour le service du Trésor; intervention aux procès-verbaux d'expédition de fonds aux comptables extérieurs; résumé des opérations de la Caisse centrale dans une situation remise, chaque soir, au ministre, déclaration de conformité du compte annuel rendu à la Cour des comptes par le caissier-payeur central du Trésor avec le résumé des actes constatés, chaque jour, au contrôle. Contrôle des emprunts contractés par l'État et par le département de la Seine, ainsi que des bons de liquidation des indemnités allouées à la ville de Paris et aux départements envahis (1870-1871)

Centralisation des écritures; journal, sommier; surveillance des détails du service.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Delavaud, *sous-chef*.

Contrôle et visa des certificats d'inscription de rente sur le grand-livre, des certificats d'inscription des pensions et secours de toute nature payables sur les fonds généraux de l'État, contrôle et visa des certificats d'inscription de cautionnements et des certificats de privilège de second ordre délivrés aux bailleurs de fonds; visa pour le remboursement de ces titres d'après l'existence de la dette de l'État contradictoirement constatée.

M. Prétet, *sous-chef.*

Examen et visa, au palais de la Bourse, des nouvelles inscriptions de rente provenant de transferts, mutations et conversions; contrôle et conservation des titres au porteur à délivrer aux parties; résumé de ces diverses opérations remis, chaque soir, au ministre communication, en fin d'année, des résultats généraux du mouvement de la dette inscrite à la commission de vérification des comptes des finances

---

COMPTABLES EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC. (Voy. p. 234 et 235.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des contributions directes.* (Voy. p. 242)
DIRECTION GÉNÉRALE *de l'enregistrement et des domaines.* (Voy. p. 244.
DIRECTION GÉNÉRALE *des douanes.* (Voy. p. 253.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des contributions indirectes.* (Voy. p. 254.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des manufactures de l'État.* (Voy. p. 267.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des postes.* (Voy. p. 272)
DIRECTION GÉNÉRALE *des forêts.* (Voy. p. 277 .
ADMINISTRATION *des monnaies et médailles* Voy p. 287

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE Voyez page 972)

AGENTS *attachés à l'administration centrale du ministère des finances*

Agent de change. — M. Moreau (O ✻) (syndic)

Médecins ..... MM Hardy ✻, 1er, boulevard Malesherbes, 5; Moutard-Martin ✻, 2e, rue de l'Échelle, 3; Carpentier-Mericourt ✻, 3e, rue [illegible] Mauriac, 4e, rue de Grétry, 2; Bouygues ✻, 5e, avenue [illegible] Grande-Armée, 80.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Le ministre et son cabinet à Versailles, 3 *bis*, avenue de Paris. — Les Bureaux de l'administration centrale, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 86 (1).

M. [illegible] COURTOT de CISSEY (Ernest-Louis-Oct. G✻), membre de l'Assemblée nationale, *vice-président du Conseil, ministre de la guerre.*

CABINET DE LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL.

M. Tirel de la Martinière (Édouard-Marie) ✻, auditeur au Conseil d'Etat, *chef du cabinet.*

Organisation et mobilisation générale de l'armée. — Statistique militaire et étude des armées étrangères. — Opérations militaires et instruction générale de l'armée. Service des étapes et des chemins de fer, mouvements et transports de troupes. Inspection, police, discipline de l'armée; récompenses militaires. Dépôt de la guerre (géodésie, topographie, archives historiques, bibliothèque, carte de France). — Personnel des états-majors, de l'intendance, des services administratifs, de l'infanterie et de la cavalerie; écoles militaires; services du recrutement, des réserves et de l'armée territoriale, de la remonte, de la gendarmerie; justice militaire. — Personnel, matériel et établissements de l'artillerie et du génie; places de guerre. Services des subsistances militaires, du chauffage et des fourrages, des hôpitaux, invalides et lits militaires, des transports généraux, de l'habillement et du campement. — Contrôle et comptabilité générale, contentieux; budgets généraux, liquidation de la dotation de l'armée; fonds et ordonnances, comptes-matières, pensions, secours; solde et indemnités de toute nature; archives administratives de la guerre; état civil de l'armée; constatation des services, dépôt et conservation de tous les documents qui s'y rapportent.

CABINET DU MINISTRE DE LA GUERRE.

M. Garçin (Marie-Nicolas-Edmond) (O✻), chef d'escadron d'état-major, aide-de-camp du ministre, *chef du cabinet.*

Officiers d'ordonnance. MM.

De la Bonninière de Beaumont (Louis-Albert) ✻, chef d'escadr. au 13e rég. de dragons.
Langlois (Charles-Albert) ✻, chef de bataillon du génie.
Gibon (Jean-Théophile) ✻, capitaine au 22e régiment d'artillerie.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] capitaine au 5e régiment de ligne.
[illegible] Napoléon Charles) ✻, capitaine adjudant-major au 12e cuirassiers.
Leblon (Marie Nicolas Charles), lieutenant au 77e de ligne.
De Montaignac de Chauvance (Renaud-Amable), sous-lieutenant au 8e hussards.

1re *Section*

Ouverture des dépêches; centralisation du travail avec le Président de la République; audiences; communications avec les journaux; affaires réservées et secrètes; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

2e *Section.* — Enregistrement général.

Enregistrement et départ des dépêches; audiences publiques (1).

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

M. Clerjon (Henry-François-Xavier) (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*

M. Blot (Omer-Arsène-André) (C✻), général de brigade, *sous-chef d'état-major général.*

(1) Le public est admis les mardis et samedis, de midi à 2 heures, à la section de l'enregistrement et des renseignements, rue Saint-Dominique, 86.

1er BUREAU — *Organisation et mobilisation générales de l'armée*

M. Fay (Charles-Alexandre) (O ,, lieutenant-colonel d'état-major, *chef*.

Préparation et direction générales de la mobilisation de l'armée; réglementation générale de ses opérations au point de vue du résultat d'ensemble à obtenir, et de concert à établir entre les différents services appelés à concourir simultanément à cette mobilisation — Direction générale des expériences de mobilisation et contrôle général de leurs résultats — Organisation générale de l'armée active et de l'armée territoriale — Effectifs et effectifs des corps d'armée, divisions indépendantes ou réserves spéciales — Situation générale du matériel et des approvisionnements de guerre, ainsi que des ressources de la remonte — Préparation annuel du plan général de mobilisation — Recherche et élaboration des dispositions générales qui sont encore nécessaires pour compléter l'organisation nouvelle et pour assurer la réalité des résultats qu'elle a pour but de produire en cas de guerre

2e BUREAU. — *Statistique militaire et études des armées étrangères*

M. Vanson (Joseph-Émile) (O✻), lieutenant-colonel d'état-major, *chef*.

Étude de la force militaire des différents États et de l'organisation de leurs armées — Étude des progrès accomplis à l'étranger dans les différentes branches du service militaire. Communication aux services compétents ou vulgarisation dans l'armée, au moyen de la *Revue militaire de l'Étranger* et de publications spéciales, des travaux et renseignements les plus utiles sur les armées étrangères. — Examen des travaux envoyés par les attachés militaires, les officiers en mission, les officiers voyageant à l'étranger. — Instruction des demandes en autorisation de publier des écrits de la compétence du bureau de statistique, formées par des militaires en activité de toutes armes. — Documents et renseignements intéressant le Ministère de la guerre, fournis par la presse étrangère.

3e BUREAU. — *Opérations militaires et instruction générales de l'armée.*

M. Haillot (Charles-Henri) (O✻), lieutenant-colonel d'état-major, *chef*

Préparation des opérations militaires — Préparation de l'organisation offensive et défensive de la France au point de vue des opérations militaires — Direction générale des voyages ou exercices d'état major et examen de leurs résultats — Centralisation de l'instruction militaire des troupes. — Réglementation générale des grandes manœuvres annuelles et examen de leurs résultats. — Travaux relatifs à la tactique des différentes armes, ainsi qu'aux règlements généraux d'instruction et de service en campagne

Historique. Études des opérations des armées françaises et étrangères au point de vue stratégique et au point de vue de la tactique de chaque arme — Conséquences de ces études. Projets d'amélioration à apporter dans les règlements du service intérieur, du service en campagne et du service des places

Topographie de campagne — Recueil, classement et tenue à jour des documents topographiques nécessaires aux armées de guerre — Recueil et élaboration des documents statistiques relatifs aux ressources présentes sur le théâtre d'opérations. Examen des ouvrages et des travaux dus à des officiers sur les matières qui précèdent. Autorisation de les publier

4e BUREAU. — *Service des étapes et des chemins de fer, exécution des mouvements de troupes, transports de troupes par voie de fer et par eau.*

M. de Cools (Amédée-Alfred) (O✻), colonel d'état-major, *chef*.

Service des chemins de fer — Travaux exécutés par la Commission supérieure des chemins de fer et instructions relatives à l'exécution de ces travaux — Tenue à jour des études des chemins de fer français et étrangers. Correspondances et documents qui s'y rapportent. — Préparation de tableaux de marches de trains et des tableaux de transport applicables aux concentrations de troupes. Tenue à jour de ces tableaux. Relations avec les compagnies de chemins de fer

Exécution des mouvements de troupes — Expédition des ordres de mouvements donnés par le Ministre et correspondance relative à tous les mouvements de troupes exécutés à l'intérieur et en Algérie. — Préparation et tenue à jour des ordres de mouvement résultant du tableau de transport.

5e BUREAU. — *Dépôt de la guerre.*

M. Saget (Henri) (O✻), colonel d'état-major, *chef*.

Géodésie. Révision de la géodésie de la France et continuation de celle de l'Algérie

Topographie. — Levés topographiques pour l'exécution des cartes de France et d'Algérie. Révision de la carte de France. Gravure des cartes; retouche des cuivres.— Galvanoplastie appliquée à la reproduction et à la correction des planches. — Photographie. Reproduction, amplification et réduction des cartes gravées et des travaux manuscrits. — Héliogravure et photolithographie — Rédaction de la partie scientifique du *Mémorial du Dépôt de la guerre*

Archives historiques; bibliothèques. Classement et conservation des archives manuscrites relatives à l'histoire militaire de la France. — Bibliothèque du dépôt de la guerre. — Achat de livres, cartes, documents historiques, etc. — Organisation des bibliothèques militaires. — Relations avec les commissions de ces bibliothèques.

Section générale des cartes et plans, comptabilité. — Impression du *Mémorial*. — Impression et tirage des cartes. — Autographies et reports sur pierre. — Exécution des aquarelles militaires. — Conservation des cartes manuscrites et gravées, tableaux et objets d'art. Administration et comptabilité des dépenses de l'état-major général.

DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL.

M. Renson (François-Engelbert) (GO✻), général de division, *directeur général du personnel et du matériel.*

1er Service.

M. de Boucheman (Louis Henri) (C✻), colonel d'infanterie, *chef du 1er service.*

BUREAU DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

M. Jeanson (Gustave-Auguste), ✻, *chef.*

Correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté intérieure de l'État, etc. — État de siége. — Affaires générales. — Application à l'armée des lois générales de l'État. — Interprétation des règlements communs à toutes les armes. — Discipline des troupes. Police militaire. — Instructions des demandes de publications qui ne concernent pas des bureaux d'armes spéciales. Missions militaires. Personnel. — Honneurs et préséances. — Cérémonies publiques. Revues et autres solennités militaires. Conflits. — Franchises télégraphiques et postales. Chiffre télégraphique pour la correspondance entre les services militaires et entre les services militaires et les services civils. Instruction et transmission aux ministres compétents des demandes d'emplois civils formées par les militaires de tous grades en activité ou retirés du service. — Légion d'honneur. Médaille militaire. Médailles commémoratives. Décorations étrangères. — Médailles de sauvetage et d'honneur en tout ce qui regarde l'armée. — Expositions générales et autres dans lesquelles l'armée doit figurer. Rédaction des rapports collectifs pour admission à la retraite, mise en activité, démissions, etc.

1er BUREAU. *États-majors. — Personnels administratifs. — Écoles militaires.*

M. Lamy (Édouard-Eugène) (O✻), *chef.*

États-majors. — Officiers généraux. — Corps d'état-major. — État-major des places. — Interprètes militaires. — École d'application d'état-major (personnel et instruction).

Personnels administratifs. — Fonctionnaires de l'intendance militaire. — Médecins et pharmaciens militaires. — Écoles de santé militaires. Officiers d'administration des bureaux de l'intendance militaire, du service des subsistances militaires, du service des hôpitaux militaires, du service de l'habillement et du campement. — Section de commis aux écritures des bureaux de l'intendance militaire. — Sections d'ouvriers militaires d'administration.

Écoles militaires. — École d'application d'état-major (administration). — École polytechnique (personnel, instruction et administration). — École spéciale militaire de Saint-Cyr (*idem*). — Prytanée militaire de La Flèche (*idem*). — École normale de tir (*idem*). — École normale de gymnastique (*idem*). — Écoles régimentaires (*idem*). Gymnases militaires (*idem*). Cours d'escrime dans les corps (*idem*). — Musiques militaires.

2e BUREAU. — *Infanterie.*

M. Templier (Pierre-Étienne) (O✻), *chef.*

Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments d'infanterie de ligne, des bataillons de chasseurs à pied, des régiments de zouaves, du régiment de sapeurs pompiers de Paris, des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, des compagnies de discipline, du régiment étranger et des tirailleurs algériens. — Personnel des officiers d'infanterie en non-activité.

3e BUREAU. — *Recrutement.*

M. Sœhnée (Marie-Victor-Charles) ✻, *chef.*

Législation générale du recrutement. Opérations préliminaires de l'appel des classes. — Recensement et tirage au sort. — Opérations des conseils de révision. — Exemptions, ajournements; service auxiliaire. — Dispensés. Élèves de l'école polytechnique et de l'école forestière au point de vue du recrutement. — Sursis d'appel. Substitutions de numéros. —

Registre matricule. — Division de la classe en deux portions. Répartition des contingents annuels entre les corps de l'armée de terre et de l'armée de mer. — Permutations entre les hommes de l'armée de terre et ceux de l'armée de mer. — Mise en route et incorporation des hommes appelés. — Engagements volontaires pour les corps français, indigènes et étrangers.

Rengagements des hommes de l'armée active. — Engagements conditionnels d'un an. — Disponibilité, engagements des hommes de la disponibilité. — Congés de réforme. — Commissions de réforme. — Envois des militaires et des jeunes soldats dans la réserve. — Certificats de bonne conduite. — Personnel des bureaux de recrutement. États de situations de l'armée active et de la disponibilité. — Comptes rendus annuels sur le recrutement. — Comptabilité des dépenses du service du recrutement.

4e BUREAU. — *Réserves et armée territoriale.*

M. Boverat (Charles-Antoine) ✻, *chef.*

Mesures générales relatives aux engagés conditionnels d'un an et aux jeunes soldats dans leur arme pendant la période définitive, jusqu'à leur envoi dans la disponibilité. — Instruction et discipline; maintien sous les drapeaux au delà de la durée de l'engagement. — Organisation de la réserve de l'armée active. — Répartition des hommes de la réserve entre les divers corps de l'armée. — Contrôle et surveillance; officiers au titre auxiliaire. — Changements de domicile et de résidence des hommes de la réserve. — Exercices; revues, mobilisation des réserves. — Mise en route et incorporation. — États de situation de la réserve; envoi des militaires dans l'armée territoriale. — Recensement des hommes de l'armée territoriale. — Organisation, administration, répartition, mobilisation. — Personnel, nominations et promotions; contrôle des officiers. — Envoi dans la réserve de l'armée territoriale. — Libération définitive du service militaire.

2e Service.

M. de Gressot (Xavier-Marie-Thérèse-Eugène) (C✻, colonel de cavalerie, *chef du 2e service.*

5e BUREAU. — *Cavalerie. — Remontes.*

M. Poyer (Eugène-Louis) ✻, *chef.*

Cavalerie. Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments de cavalerie, des corps indigènes de cavalerie en Algérie et des compagnies de cavaliers de remonte. École de cavalerie (personnel, administration et comptabilité). — Personnel des officiers de cavalerie en non-activité.

Remontes. — Organisation, administration et comptabilité des établissements de remonte de l'intérieur. — Organisation, administration et comptabilité des établissements de remonte, des haras, des dépôts et stations d'étalons en Algérie. — Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des vétérinaires. — Remonte de la cavalerie. — Achat de chevaux de manége et de carrière pour les écoles de cavalerie, d'application, de l'artillerie et du génie et d'état-major. — Remonte de l'artillerie, du train des équipages militaires et du génie. — Achat des mules, mulets et autres animaux de trait et de bât pour le service de ces armes. — Remonte, à titre onéreux, des officiers généraux, des fonctionnaires de l'intendance militaire, des officiers supérieurs de toutes armes, et de la gendarmerie. — Dispositions relatives au régime hygiénique des chevaux dans les corps de troupes à cheval. — Chevaux en dépôt chez les cultivateurs. — Harnachement des chevaux de troupe des corps de cavalerie. — Masse d'entretien de harnachement et ferrage.

6e BUREAU. — *Justice militaire. — Gendarmerie.*

M. Jauffret (Louis-Marie-Édouard) (O✻), *chef.*

Justice militaire. — Correspondance sur les matières civiles et criminelles. Examen des demandes en dommages-intérêts et réparations civiles. — Frais de justice, comptabilité du service. — Notification et classement des jugements des conseils de guerre. — Recherche et poursuite des déserteurs et insoumis. — Application des amnisties. — Grâces et commutations de peines. Personnel des parquets militaires. — Administration des compagnies de discipline. — Personnel et administration des pénitenciers militaires, des ateliers de condamnés aux travaux publics et des prisons militaires. — Extraditions. — Police et administration des prisonniers de guerre. — Naturalisation des militaires en activité.

Gendarmerie. — Personnel, organisation, mouvement, service et inspection de la gendarmerie des départements et d'Afrique, de la légion mobile et de la garde républicaine. Personnel, organisation, service et inspection de la gendarmerie coloniale et des forces publiques de l'intérieur et des armées. — Personnel des officiers de gendarmerie en non-activité. Création, emplacement et casernement des brigades. Interprétation du décret du 1er mars 1854 sur le service de Paris. Administration de la masse de secours et du fonds spécial de gratifications. — Frais d'escorte, gratifications sur les fonds d'autres ministères. Service de santé et fourniture des médicaments. Harnachement et questions administratives concernant la remonte des militaires de l'arme.

SERVICE DE L'ARTILLERIE.

M. Berge (Henri) (O✻), colonel d'artillerie, *chef du service de l'artillerie.*

7e BUREAU. — *Personnel de l'artillerie et des équipages militaires*

M. Pourrat (Colin-Eustache) (O✻), colonel d'artillerie, *chef.*

[illegible] ; **de l'artillerie et des équipages militaires. — Écoles régimentaires de l'artillerie et des équi-** [illegible]

8e BUREAU. — *Matériel de l'artillerie et des équipages militaires.*

M. Malhieu (Charles-Philippe-Antoine) (O✻), chef d'esc. d'artillerie, *chef.*

[illegible] **siége et de campagne. — Armement des troupes. — Délivrance des munitions. — Abonnement d'entretien des armes dans les corps. — Confection des drapeaux et étendards, et des** [illegible] **munitions de guerre. — Construction et entretien des bâtiments et établissements affectés** [illegible] **d'immeubles. — Comptabilité des dépenses afférentes aux services de l'artillerie et des** [illegible] **des chevaux de troupe de l'artillerie et des équipages militaires. — Masse d'entretien de har-** [illegible]

SERVICE DU GÉNIE.

M. Seré de Rivières (Raymond-Adolphe) (C✻), général de brigade, *chef du service du génie.*

9e BUREAU. — *Personnel du génie.*

M. Béziat (Éloi-Théophile-Urbain-Félix) (O✻), colonel du génie, *chef.*

[illegible] **et troupes du génie. — Personnel des écoles régimentaires du génie. — Personnel de l'école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau. — Personnel du dépôt des fortifica-** [illegible] **forts et citadelles.**

Section du matériel du génie placée sous les ordres du général chef du service.

Travaux des fortifications et des établissements militaires de l'intérieur et de l'Algérie. Travaux mixtes intéressant les divers départements ministériels et celui de la guerre. — Location de terrains et de bâtiments pour le service militaire. — Assiette générale du casernement des troupes et des bâtiments de l'administration militaire. — Abonnement des villes pour les frais de casernement. — Domaine militaire. — Servitudes militaires dans le rayon des places de guerre. — Écoles régimentaires du génie. — École d'application de l'artillerie et du génie. — Dépôt des fortifications et galerie des plans en relief des places de guerre. Brigade topographique. — Service central du matériel de guerre du génie. — Comptabilité des dépenses afférentes au service du génie. — Comptabilité matières afférente au même [illegible]

SERVICES ADMINISTRATIFS.

M. Mony (Alexandre-Ferdinand) (O✻), sous-intendant militaire de 1re cl., *chef des services administratifs*

10e BUREAU. — *Subsistances militaires. — Chauffage. — Fourrages.*

M. Legrand (Joseph-François-Édouard) (O✻), *chef.*

Administration et exécution par gestion directe ou par entreprise de toutes les branches du service [illegible] **chauffage, fourrages** [illegible] **et en matières de ces divers** [illegible]

11e BUREAU. — *Hôpitaux. — Invalides. — Lits militaires.*

M. Legrand (Louis-Gorgon) (O✻), *chef.*

Hôpitaux. — **Administration du service des hôpitaux militaires et des établissements qui en dépendent, tant dans l'intérieur qu'aux armées. — Abonnements avec les hôpitaux civils pour**

le traitement des militaires malades. — Envoi des militaires aux eaux thermales. — Infirmeries régimentaires. — Dépôts de convalescents. — Comptabilité de ces services.

Invalides, lits militaires. - Administration et matériel de l'Hôtel national des Invalides. — Administration et matériel du service des lits militaires. — Logements militaires. — Comptabilité de ces services.

12e BUREAU. — *Transports généraux. — Habillement et campement.*

M. Bouvier (Jean-Stanislas-Justin) ✻, *chef.*

Transports généraux. — Transports généraux dans l'intérieur et en Algérie — Transports de militaires par les chemins de fer — Renvois militaires. Communications et transports maritimes Comptabilité de ces services

Habillement et campement. — Administration et matériel des services de l'habillement et du campement pour les corps de toutes armes Fixation et administration des masses d'entretien d'habillement de tous les corps de l'armée. — Règlements relatifs aux uniformes. — Établissement des modèles-types d'effets d'habillement, de coiffure, de grand et de petit équipement et de campement. — Comptabilité de ces services.

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Guillot (Léon) (GO✻), conseiller d'État, intendant général inspecteur, *directeur général du contrôle et de la comptabilité.*

M. Ferlat (Jacques-Philippe) (C✻), *chef de service.*

1er BUREAU. — *Contrôle des dépenses. — Contentieux. Budgets généraux — Liquidation de la dotation de l'armée. — Agence comptable*

M. Neunez (Jules-Joseph) (O✻), *chef.*

Examen et discussion des affaires contentieuses, ainsi que des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité. — Rapports avec l'Assemblée nationale, le Conseil d'État, la Cour des comptes et le ministère des finances. Établissement des budgets. Révision et contrôle des dépenses de tous les services. — Régularisation et mainlevée des cautionnements. Débets envers l'État. — Acceptation des dons et legs faits à l'armée et aux établissements dépendant du ministère de la guerre ; correspondance avec la Caisse des dépôts et consignations pour le payement aux intéressés des prix qui leur sont attribués. Recouvrements des débets et exonérations à titre gracieux. — Rapports avec la direction générale de la Caisse des dépôts et consignations pour la liquidation de la dotation de l'armée — Vérification des payements faits à titre de primes et de hautes-paye. — Règlement des droits au point de vue de la dotation de l'armée des militaires réformés et des familles des militaires décédés. — Comptabilité des recettes et des dépenses afférentes à la dotation de l'armée.

Agence comptable.

M. Fournier (Charles-Antoine) ✻, *agent comptable.*

Payement des appointements des chefs et commis de l'administration centrale, de diverses des gens de service, des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère, ainsi que des secours accordés à d'anciens militaires, à des veuves ou orphelins militaires résidant à Paris, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

2e BUREAU. - *Fonds et ordonnances. — Comptes-matières, états des approvisionnements généraux*

M. Guy (Hippolyte-Nicolas) ✻, *chef.*

Fonds et ordonnances Répartition des fonds généraux. — Surveillance de l'emploi des crédits. Délivrance des ordonnances de payement et de délégation. — Tenue des écritures en partie double. - Établissement des comptes généraux d'exercice

Comptes-matières états des approvisionnements généraux. - Centralisation et vérification des comptes matières de tous les services. - Travaux d'ensemble à produire à la Cour des comptes, etc., etc, en ce qui concerne cette branche de la comptabilité publique. — Établissement du compte général du matériel de la guerre

3e BUREAU. - *Pensions et secours*

M. Desroziers (Charles-Marie-Léon) (O✻), *chef.*

Liquidation des pensions militaires de retraite, des soldes, pensions et gratifications de réforme, des pensions civiles aux fonctionnaires et employés du département de la guerre, des pensions et secours annuels aux veuves et orphelins. — Secours généraux et spéciaux. — Affaires ressortissant au Comité supérieur de la Caisse des offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer.

4e BUREAU. — *Service intérieur. — Archives*

M. Arbory de Mamony (Pierre-Auguste-Xavier) (O ✻), *chef*

[illegible] — Instruction et transmission des demandes d'emploi de toute nature formées par les familles des anciens militaires

Archives — Enregistrement et notification des décrets, arrêtés et rapports approuvés par le Président de la République. Garde et classement des lois, décrets et arrêtés, règlements, instructions et circulaires, des dossiers et des pièces qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux ; des archives de l'Ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire, des dossiers des officiers décédés, démissionnaires, destitués, réformés ou mis en retraite, des matricules et contrôles des corps licenciés et des anciennes matricules renouvelées dans les corps de toutes armes, des registres de l'état civil tenus par l'autorité militaire, des extraits de ces registres et des actes mortuaires concernant les militaires et les employés militaires. — Légalisation de pièces et signatures. — Délivrance des ampliations, certificats, relevés de services, etc., et extraits de tous autres documents déposés aux archives. — Archives des corps de troupe, des divisions et intendances militaires, des armées actives, etc. — Traduction de pièces et documents écrits en langues étrangères. — Rédaction et publication du *Journal militaire officiel*. — Insertions à faire au *Bulletin des lois*, et envoi de ce recueil aux autorités militaires. — Centralisation en ce qui concerne le ministère de la guerre, du travail relatif à la reconstitution des actes de l'état civil de Paris.

5e BUREAU. — *Solde. — Revues de comptabilité. — Indemnités de route.*

M. Demouy (Marie-Jean-Paul) (O ✻), *chef*.

Solde, indemnités de toute nature des officiers et des corps de toutes armes, y compris la gendarmerie. — Gratifications d'entrée en campagne. — Indemnités pour pertes d'effets et de chevaux. — Comptabilité intérieure des corps de troupes. — Vérification des revues et décomptes. — Liquidation des masses individuelles, en ce qui concerne les hommes libérés. — Indemnités de route. — Frais de [illegible] extraordinaires. — Fournitures d'effets de petit équipement aux militaires voyageant isolément. — Liquidations des soldes et gratifications de réforme. — Délégations, successions.

6e BUREAU. — *Liquidation des dépenses des armées.*

M. de Panafieu (Marguerite-Antoine-Guillaume-Edmond) ✻, *chef*.

Centralisation de toutes les dépenses concernant les services administratifs des divers corps d'armée, camps d'instruction, corps isolés, etc., etc. — Révision et contrôle de ces dépenses. — Contentieux des armées. — Compte spécial des dépenses afférentes aux armées.

HISTORIOGRAPHE DE LA GUERRE

M. Rousset (Camille-Félix-Michel) (O ✻), membre de l'Académie française.

JURISCONSULTE ATTACHÉ A TITRE CONSULTATIF A L'ADMINISTRATION CENTRALE.

M. Bonneville de Marsangy père (O ✻), conseiller honoraire à la cour d'appel de Paris, membre du Conseil général de l'Yonne.

SERVICE MÉDICAL.

M. le Docteur Cesti (Augustin-Werther) (O ✻), médecin-major de 1re cl. en retraite, *chargé du service médical de l'administration centrale de la guerre.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE.

(Décisions présidentielles du 27 juillet et du 5 octobre 1872.)

Le ministre de la guerre, *président*

M. le maréchal Canrobert (G✻) Ⓜ,

MM les généraux de division :

De Ladmirault (G✻) Ⓜ, gouverneur militaire de Paris, commandant supérieur de la 1re division militaire,
Duc d'Aumale (G✻), commandant le 7e Corps d'armée et la 7e division militaire, membre de l'Assemblée nationale,
Deligny (G✻), commandant le 4e Corps d'armée,
Frossard (GO✻) Ⓜ, président du comité des fortifications,
Canu (GO✻), président du comité de l'artillerie,
Lallemand (GO✻), comm. le 11e Corps d'armée et la 15e div. milit.,

MM

Le médecin inspecteur Cazalas (C✻), président du Conseil de santé des armées,
L'intendant général inspecteur Wolf (GO✻),
Le vice-amiral de la Roncière le Noury (G✻), membre de l'Assemblée nationale,
Bouchard ✻, conseiller référ. de 1re classe à la Cour des comptes,
Aubert (O✻), inspecteur des finances,
De Franqueville (GO✻), directeur général des ponts et chaussées et chemins de fer au ministère des travaux publics,
Ozenne (GO✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agric. et du com., membre du conseil supérieur du commerce,
Le général de division Borel (C✻),
Le général de division Renson (C✻), directeur général du personnel et du matériel au ministère de la guerre,
L'intendant général inspecteur Guillot (GO✻), conseiller d'État, directeur gén. du contrôle et de la comptab. au min. de la guerre,
Le général de brigade Forgemol (O✻), chef d'état-major général du 7e Corps d'armée, *secrétaire*.

membres.

COMITÉ DE DÉFENSE.

(Décisions présidentielles des 21 juillet 1872 et 11 juin 1873.)

Le ministre de la guerre, *président*.

M. le maréchal Canrobert (G✻ Ⓜ,

MM les généraux de division :

Duc d'Aumale (G✻), membre de l'Assemblée nationale,
Bon de Chabaud La Tour (G✻), vice-présid. de l'Assemblée nation.
Frossard (GO✻) Ⓜ,
Forgeot (GO✻),
Lebrun (G✻),
Ducrot (GO✻),
Batailler (GO✻),
Lebrun (GO✻),
Frébault (G✻), de l'artillerie de marine,
Susane (GO✻),
Clinchant (C✻),
De Berckheim (GO✻),

membres.

M. le général de brigade Seré de Rivières (C ✻), *secrétaire.*
M. le chef de bataillon du génie Langlois ✻, *secrétaire adjoint.*

COMITÉS ET COMMISSIONS.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE.

Au dépôt central de l'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin.

MM. (Réorganisé par décret du 8 juillet 1872.)

Canu (GO ✻), général de division, *président.*
Susane (GO ✻), *idem,*
Pé de Arros (C ✻), *idem,*
Bon Boissonnet (C ✻), *idem,*
Bon de Berckheim (GO ✻), *idem,*
Laffaille (C ✻), *idem,*
Frébault (C ✻), *idem* (artillerie de la marine), } *membres.*
N..., (O ✻), colonel d'artillerie, *secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DES FORTIFICATIONS.

Rue St-Dominique-St Germain, 84 (hôtel du Dépôt des fortifications).

MM. (Réorganisé par décret du 11 mars 1850.)

Frossard (GO ✻) Ⓜ, général de division, *président*
Dontrelaine (C ✻), *idem,*
Dubost (C ✻), *idem,*
Riffault (C ✻), général de brigade,
Cadart (C ✻), *idem,*
Veye *dit* Chareton (C ✻), *idem*, membre de l'Assemblée nationale, } *membres titulaires*
Boissonnet (C ✻), *idem,*
Dupouët (C ✻), *idem,*
Javain (C ✻), *idem*
Blondeau (O ✻), *idem,*
Durand de Villers (C ✻), *idem*, comm. l'École polytechn., *membre adjoint*
Segretain (O ✻), colonel du génie, *secrétaire.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES.

Au Ministère de la guerre, rue St-Dominique, 86.

MM. (Réorganisé par décret du 28 mars 1852.)

Cazalas (C ✻), médecin inspecteur, *président.*
Perier (C ✻), *idem,*
Cavellier (C ✻), *idem,*
Marit (O ✻), *idem,* } *membres.*
Jeannel (O ✻), pharmacien inspecteur,
Didiot (O ✻), médecin principal de 1re classe, *secrétaire.*

Section de la statistique médicale.

M. Elye (O ✻), médecin-major de 1re classe.

COMMISSION D'HYGIÈNE HIPPIQUE.

Au Ministère de la guerre, rue St Dominique, 86.

Cette commission, reorganisée par le gouvernement ministériel du 12 juin 1852, est chargée de l'examen de toutes les propositions qui intéressent l'hygiène et la conservation des chevaux de l'armée.

MM.

Le Fort (GO ✻), général de division, inspecteur général permanent des remontes, *président.*

1874. — Imprimé le 16 juillet 1874.

Guiot de la Rochère (C❋), colonel du 8e rég. de cuirassiers,
Lardeur (O❋), colonel du 7e régiment de dragons,
Godelier (O❋), médecin principal, profess. au Val-de-Grâce,
Goldscheider (O❋), pharmacien-major de 1re classe,
Bouley (O❋), inspecteur des écoles vétérinaires, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut,
Reynal (O❋), directeur de l'Ec. d'Alfort, memb. de l'Acad. de méd.,
Baillet ❋, professeur à l'école d'Alfort,
Signol ❋, vétérinaire en 2, } *membres.*
Merche (O❋), vétérinaire principal,
Hugot (O❋), *idem*,
Milaut ❋, *idem*,
Liguistin ❋, vétérinaire en 1er, *secrétaire.*

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS.

Rue St Dominique, 84 (hôtel du Dépôt des fortifications).

Cette commission, créée par ordonnance du 18 septembre 1816, a été réorganisée par le décret du 16 août 1854, rendu pour l'exécution de la loi du 7 avril 1851.

Les secrétaires des comités de l'artillerie et des fortifications, du conseil d'amirauté, du conseil des travaux de la marine et du conseil général des ponts et chaussées assistent aux séances, mais n'ont point voix délibérative.

MM.

Aucoc (O❋), président de section au conseil d'État, *président.*
Cte du Martroy (O❋), conseiller d'État,
Collignon (C❋), *idem*,
Saglio ❋, *idem*,
Coffinières de Nordeck (C❋), général de division,
Jarras (C❋), *idem*,
Canu (GO❋), *idem*, président du comité de l'artillerie,
L'Hermitte (GO❋), *idem*,
Dubosc (C❋), *idem*, membre du comité des fortifications, } *membres*
Exelmans (GO❋), vice-amiral, membre du conseil des travaux de la mar.,
Jégou d'Herbelin (C❋), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur de l'École des ponts et chaussées,
Rumeau (O❋), inspecteur général des ponts et chaussées et membre du conseil général des ponts et chaussées,
Kolb (C❋), inspecteur général des ponts et chaussées, membre du conseil des travaux de la marine,
Gérardin (O❋), chef de bataillon du génie, *secrétaire.*

COMMISSION DE DÉFENSE DES CÔTES.

Au dépôt central de l'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin.

Instituée par décision ministérielle du 11 février 1841, pour préparer un projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Reconstituée par décisions des ministres de la guerre et de la marine en date des 20 août et 18 septembre 1858 comme commission de révision à l'égard de toutes les questions relatives à la défense des côtes qui peuvent être soumises à l'examen des comités et conseils ressortissant à ces deux départements.

MM.

Frossard (GO❋), lieut.-gén. de div., président du comité des fortific., *président.*
Frébault (G❋), *idem*, inspect. gén. de l'artill. de la marine,
Roze (GO❋), vice-amiral,
Canu (GO❋), gén. de div., président du comité de l'artill., } *membres*
Pe de Arros (C❋), *idem*, membre du comité de l'artillerie,
Bon Didelot (GO❋), vice-amiral,
Doutrelaine (C❋), gén. de div., memb. du comité des fortific.,
Abraham (O❋), chef d'escadron d'artillerie, *secrétaire.*

COMMISSION MILITAIRE SUPÉRIEURE DES CHEMINS DE FER.

MM. (Décret du 14 novembre 1872.)

Saget (GO ✻), général de division, *président.*
Dubost (C ✻), *idem*, *vice-président.*
Cte de Vassart d'Hozier ✻, ingénieur en chef des mines,
Gilly ✻, chef de division de l'exploitation des chemins de fer au ministère des travaux publics,
Solacroup (O ✻), directeur de la compagnie du chemin de fer [illegible],
Jacqmin (O ✻), directeur de la compagnie des chemins de fer de l'Est, *membres.*
De Cools (O ✻), colonel d'état-major,
Satanson (O ✻), colonel du génie,
Gaffiot (O ✻), sous-intendant militaire,
Le Helloco (O ✻), capitaine de frégate,
Abraham (O ✻), chef d'escadron d'artillerie,
De France (O ✻), chef d'escadron d'état-major, *secrétaire.*

COMITÉ SUPÉRIEUR DE LA CAISSE DES OFFRANDES NATIONALES EN FAVEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

MM. (Décrets des 9, 18 janvier et 7 juillet 1873.)

Le Ministre de la guerre, *président*
Victor Lefranc, député à l'Assemblée nationale,
Goussard (O ✻), président de la section des finances, de la guerre, de la marine, des colonies et de l'Algérie au conseil d'État, *vice-présidents.*
Louis Passy, député à l'Assemblée nationale,
Cochery, *idem*,
Ance., *idem*,
Mis de la Rochethulon ✻, *idem*,
Guillot (GO ✻), conseiller d'État, directeur général du contrôle et de la comptabilité au ministère de la guerre,
Delarbre (C ✻), conseiller d'État, directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine, *membres.*
De Roussy (C ✻), directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances,
Dufrayer (O ✻), conseiller d'État, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,
Dubois de l'Estang ✻, conseiller maître à la Cour des comptes,
[illegible] (O ✻), chef du bureau des pensions et secours au ministère de la guerre, *secrétaire.*
[illegible] ✻, sous-chef de bureau au ministère de la marine, *secrétaire adjoint.*
Tournier, commis au ministère de la guerre, *idem.*

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES.

Cet établissement a été fondé par un édit du roi Louis XIV, du mois d'avril 1674.

Le décret du 29 juin 1863 assigne dans l'armée le premier rang aux invalides comme se composant de militaires de toutes armes, et à raison de l'âge, des blessures et de longs et honorables services.

Gouvernement.

M. de Martimprey (Edmond-Charles) (G✻) Ⓜ, gén. de div., *gouverneur.*

Commandement.

M. Sumpt (Louis-Joseph) (O✻), général de brigade, *commandant de l'Hôtel*
M. Bordes *dit* Bordes Parfondry (Joseph-Léon-Félix) (O✻), colonel, *major*

M. Cottin ✻, capitaine,
M. Volland ✻, *idem*,
M. Dolorel ✻, *idem*,
M. Louis ✻, *idem*, } *adjudants-majors.*

CONSEIL SUPÉRIEUR. MM.

De Martimprey (G✻) Ⓜ, général de division, gouverneur, *président.*
Sumpt (O✻), général de brigade, commandant de l'Hotel, *vice-président.*
Denecey de Cévilly (C✻), intendant militaire de la 1re div.,
Bordes *dit* Bordes Parfondry (O✻), colonel, major de l'Hôtel,
Bernard de Courville (O✻), général de brigade, direct. du génie à Paris, } *membre*
Pericaud de Gravillon (C✻), colonel en retraite, *archiviste-bibliothécaire, secrétaire.*

Culte. MM.

Cassan de Floyrac, *curé.*
Orsini ✻, 1er *chapelain.* | Maizières ✻, 2e *chapelain.*

Service de santé. MM.

Quesnoy (O✻), *médecin principal.* | Quatrefages ✻, *pharmacien principal*

Services administratifs.

M. Antonini (O✻), officier d'administration principal, *directeur.*

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES

Rue Royale-Saint-Honoré, 2.

M. le contre-amiral Mis DE MONTAIGNAC DE CHAUVANCE (GO ✱), membre de l'Assemblée nationale, *ministre de la marine et des colonies.*

Le personnel et le matériel de la marine; l'entretien et le mouvement des forces navales; l'entretien des ports militaires; le corps des équipages de la flotte; l'inscription maritime, la levée des marins pour le service des bâtiments de l'État, les troupes de gendarmerie, d'artillerie et d'infanterie de la marine; l'approvisionnement des arsenaux; les forges et fonderies de la marine; les hôpitaux de la marine; les tribunaux maritimes; la police de la navigation et des pêches maritimes; l'administration de l'établissement des Invalides de la marine; la liquidation et le contrôle des pensions de toute nature de la marine, correspondance avec les consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvements des bâtiments de l'État et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes. — Régime et administration des colonies.

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE.

MM

Bon Duperré (C✱), contre-amiral, *chef d'état major et chef du cabinet du ministre.*
Buret (C✱), capitaine de vaisseau, *premier aide de camp.*
Bage (O✱), capitaine de frégate, *aide de camp.*
De Bizemont ✱, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance.*
De La Bonninière de Beaumont ✱, *idem*, *idem.*
Thomas-Froideau ✱, capitaine d'artillerie de la marine, *idem.*

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

Le ministre de la marine et des colonies, *président.*

Membres titulaires du conseil.

MM.

Bon Clément de la Roncière Le Noury (G✱), vice-amiral, *vice-président.*
Roze (GO✱), *idem*, membre.
Pe[illegible]sier (GO ✱), général de division d'artillerie de la marine et des colonies
Penhoat (GO✱), vice-amiral
Fabre La Maurelle (GO✱), *idem.*
Fisquet (C✱), contre-amiral.
Marielle (C✱), directeur des constructions navales.
Hébert (C✱), commissaire général de la marine.

Secrétaire.

M. Du Bos (O✱), commissaire de la marine.

Membres adjoints.

MM.

Brossollet (O ✱), capitaine de vaisseau.
Landolfe (O✱), *idem.*

Les officiers des divers corps de la marine, en activité de service, peuvent seuls faire partie du Conseil. — Le Conseil donne son avis sur les mesures générales qui ont rapport 1° à l'administration de la marine; 2° à l'organisation de l'armée navale; 3° au mode d'approvisionne-

rent, 4° aux constructions navales et travaux maritimes; 5° à l'emploi des forces navales en temps de paix et de guerre. — Hors les cas d'urgence, aucun projet de loi, sauf le budget et les comptes, n'est proposé à l'Assemblée nationale; aucune mesure d'organisation, soit du personnel, soit du matériel de la marine, n'est convertie en décret, arrêté ou règlement, sans l'avis préalable du Conseil. — Les avis du Conseil peuvent être émis en vertu de sa propre initiative, toutefois, il ne donne sur la direction et l'emploi des forces navales que quand il est consulté par le Ministre. Le Ministre, seul responsable, ne tranche jamais que par les avis du Conseil d'amirauté. Le Conseil, assisté des directeurs compétents, dresse, chaque année, sur les rapports et les propositions qui lui sont adressés, le tableau général, par grade, des officiers du vaisseau et de tous les corps de la marine, tant militaires que civils susceptibles d'être avancés au choix. Les officiers généraux et les capitaines de vaisseau ne sont pas compris dans le travail d'avancement, non plus que les officiers des autres corps de la marine qui leur sont assimilés. — Le Conseil reçoit la communication officielle des rapports annuels d'inspection, tant du personnel que du matériel. — Chaque année, le Conseil réunit, dans un rapport d'ensemble, les propositions et les vues d'améliorations dont paraissent susceptibles les diverses parties du service.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Cabinet du Ministre. — Mouvements de la flotte et opérations militaires

M. le Bon Duperré (C✻), contre-amiral, *chef d'état-major et chef du cabinet.*

1er BUREAU. — *Cabinet.*

M. Faure ✻, *chef.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Centralisation du travail avec le Président de la République. — Expédition des affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau. — Centralisation de celles qui concernent plusieurs directions. — Rapports du département de la marine et des colonies avec l'Assemblée nationale et le Conseil d'État. Instructions aux inspecteurs généraux des différents services. — Passages par réquisition.

Secrétariat particulier du ministre. — Correspondance particulière. — Audiences. — Affaires secrètes et réservées.

2e BUREAU. — *Mouvements de la flotte et opérations militaires.*

M. Salliot des Noyers (O✻), capitaine de vaisseau, *chef.*

Composition et mouvements des forces navales et opérations militaires. — Armements, désarmements et service de la réserve. — Transport de personnel et de matériel. — Instructions aux commandants des forces navales et aux officiers envoyés en mission par le ministre. — Opérations militaires aux colonies. — Correspondance avec les ministères. — Dépôts des cartes et plans. — Reconnaissances hydrographiques. Publication des travaux scientifiques, voyages, etc. — Objets d'art et d'histoire naturelle relatifs à la navigation. — Matériel scientifique des écoles de navigation. — Service météorologique international. — Service électro-sémaphorique. — Code international de signaux.

1re DIRECTION. — *Personnel.*

M. Martineau des Chesnez (C✻), contre-amiral, *directeur.*

1er BUREAU. — *État-major de la flotte.*

M. Millon d'Adly de Vernouil (O✻), capitaine de vaisseau, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Conseil d'amirauté. Conseil des travaux. — Préfectures maritimes. — Officiers, aspirants et aspirants auxiliaires. — Mécaniciens en chef et mécaniciens principaux. — Travaux des officiers. — Cours et conférences dans les ports. — École navale. — Examinateurs d'admission et de sortie de l'école. — Dépenses des élèves. — Trousseaux et premières mises d'équipement. École d'application des aspirants. — Concessions de bourses dans les lycées des ports militaires.

2e BUREAU. — *Corps entretenus et agents divers.*

M. Duplessy (Charles) (O✻), *chef.*

Génie maritime et école d'application dudit corps. — Ingénieurs hydrographes et personnel du dépôt des cartes et plans. — Commissariat de la marine. — Commis des bureaux du commissariat. — Comptables des matières. — Personnel administratif des directions de travaux. — Personnel du service des manutentions. — Ingénieurs des ponts et chaussées affectés au service des ports. — Corps de santé de la marine. — Aumôniers. — Examinateurs et professeurs d'hydrographie. — Conducteurs des travaux et agents divers des établissements

de la marine hors des ports. — Conducteurs et dessinateurs des travaux hydrauliques. — Des dessinateurs en service dans des constructions navales. Maîtres principaux et maîtres entretenus de toutes professions. — Écoles de mathématiques et écoles élémentaires des apprentis. — Commis aux vivres et magasiniers entretenus de la flotte. — Divers agents. — Gardiens de magasins et de bureaux, portiers, rondiers et canotiers. — Agents du service électro-sémaphorique du littoral.

3e BUREAU. — *Équipages de la flotte et justice maritime.*

M. Mancel (O✻ ⚿), commissaire adjoint de la marine, *chef.*

1re *Section* (équipages de la flotte). — Équipages de la flotte. — Divisions à terre. — Équipages des bâtiments armés ou en réserve. — Maistrance de la flotte. — Écoles de canonnage et de timonerie. Élèves marins de l'école normale de gymnastique et d'escrime, de l'école normale de tir et de l'école centrale de pyrotechnie maritime. — École des défenses sous-marines. — Écoles des mécaniciens et chauffeurs. — Bataillon des apprentis fusiliers. — Dépôt d'instruction des novices et apprentis-marins. — École des mousses. — Établissement des pupilles. — École normale des instituteurs de la flotte. — Écoles élémentaires des équipages. Bibliothèques des divisions des équipages de la flotte. — Pilotes de la flotte. — Escouades de gabiers de port et de canotiers des directions des mouvements de port. — Escouades de gardiennage des vaisseaux. — Dotation de l'armée. — Recrutement de l'armée de mer et contingents annuels.

2e *Section* (justice maritime). — Justice militaire pour l'armée de mer et dans les colonies. — Justice des arsenaux. — Conseils de discipline. Envois aux corps disciplinaires. — Tribunaux et conseils de révision; conseils de guerre et conseils de justice; tribunaux maritimes. Contrôle des jugements. Pourvois en cassation; jurisprudence. — Personnel des parquets et des greffes permanents. — Amnisties, grâces et commutations de peines. — Retrait ou suspension de décorations et médailles commémoratives. — Recherche et poursuite des déserteurs. — Prisons maritimes. — Personnel de surveillance. Bibliothèques pénitentiaires. Trousseaux des condamnés. Frais de capture et de justice militaire. — Frais de procédure civile. — Statistique criminelle. — Budget de la justice maritime.

4e BUREAU. — *Troupes de la marine.*

M. Brière de l'Isle (C✻), colonel d'infanterie de la marine, *chef.*

1re *Section* (gendarmerie et artillerie). Gendarmerie. — Personnel de l'artillerie en France. — État-major. — Régiment. — Compagnies d'ouvriers. — Préparation des instructions à donner aux inspecteurs généraux en ce qui concerne le personnel de l'artillerie (sous le timbre : *Cabinet et Personnel*).

2e Section (infanterie). — Infanterie de la marine. — Cadre du bataillon des apprentis-marins fusiliers. — Compagnie de discipline de la marine. — Compagnie des pompiers des ports.

2e DIRECTION. — *Matériel.*

M. Sabattier (C✻), directeur des constructions navales, *directeur.*

1er BUREAU. — *Constructions navales et travaux hydrauliques.*

M. Audenet (O✻), ingénieur de 1re classe de la marine, *sous-directeur, chargé du bureau.*

1re Section. — Constructions navales.

Présentation à l'approbation du ministre des plans et devis de navires, machines et objets divers composant le matériel naval, à l'exception du matériel d'artillerie et des armes portatives. — Construction et entretien de ce matériel naval. — Devis d'armement des navires de la flotte. Proposition et exécution des décisions prises pour la détermination de l'espèce et du nombre des bouches à feu de chaque navire. — Relations avec les conseils chargés de donner leur avis à ce sujet. (Les dépêches fixant l'artillerie des navires porteront le double timbre des bureaux des constructions navales et de l'artillerie.) — Fixation des approvisionnements et des autres objets de matériel constitutifs du devis d'armement. — Outillage des chantiers et ateliers de la marine. — Marchés relatifs aux entreprises de main d'œuvre, ainsi qu'aux objets fournis à titre d'essai, ou qui ne sont pas adoptés réglementairement pour l'approvisionnement de la flotte. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général du génie maritime pour ses missions (sous le double timbre. *Cabinet* et *Matériel*). — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations des conseils relatifs aux plans et travaux précités, ainsi qu'aux qualités des navires et de leur matériel naval. — Préparation de la liste de la flotte. Direction de l'atelier de photographie du ministère de la marine. — Solde des contre-maîtres, aides-contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des constructions navales, des mouvements des ports, et des établissements hors des ports, autres que les établissements dépendant de l'artillerie. — Secours à la classe ouvrière. — Préparation des éléments du budget pour les salaires d'ouvriers des directions précitées.

2e Section. — Travaux hydrauliques et bâtiments civils

Présentation à l'approbation du ministre des plans et devis des ouvrages fondés à la mer, ainsi que des édifices, voies de communication et travaux divers concernant les immeubles de la marine en France. — Mêmes attributions pour les immeubles hors de France spécialement affectés au service *marine*. — Construction et entretien de ces ouvrages. — Achat, location et administration des immeubles de la marine. — Curage des ports militaires en France et de leurs rades. — Matériel des écoles de navigation. — Éclairage des voies de communication des établissements de la marine, mobilier, chauffage et éclairage des hôtels, bureaux, postes et corps de garde. (L'hôtel du ministère de la marine à Paris est en dehors de ce service.)

Solde des contre-maîtres, aides-contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des travaux hydrauliques. — Marchés pour les travaux à l'entreprise et pour les achats de matériaux et d'appareaux destinés aux travaux définis ci-dessus. — Instruction des affaires mixtes concernant les ouvrages projetés sur le littoral maritime. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général des travaux hydrauliques pour ses missions (sous le double timbre : *Cabinet* et *Matériel*).

Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations des conseils relatifs aux plans et travaux précités. — Préparation des éléments constitutifs du budget pour toutes les dépenses afférentes au service de cette deuxième section.

2e BUREAU. — *Artillerie.*

M. Roche (O✳), colonel d'artillerie, *chef*.

Présentation à l'approbation du ministre des projets, tracés et instructions relatifs à l'établissement, la construction, l'amélioration et l'entretien du matériel d'artillerie, à la détermination et à l'exécution des expériences aux travaux des écoles.

Construction du matériel d'artillerie employé par la marine en France, aux colonies, sur la flotte, dans les arsenaux, sur les forts et batteries ainsi que dans les places dont la défense est confiée à la marine. — Matériel des écoles d'artillerie. — Fabrication des bouches à feu et objets nécessaires dans les fonderies de la marine. — Fabrication des projectiles et autres objets de matériel tant dans les fonderies de la marine que dans les usines de l'industrie. — Inspection de ces fabrications. Armes portatives, achats, entretien et réparations, approvisionnements de poudres de guerre en France et aux colonies. — Marchés relatifs aux matières et objets spéciaux aux services énumérés ci-dessus. — Administration de ces services et des dépenses qui leur incombent. — Personnel civil des directions d'artillerie et des fonderies de canons. — Rapports avec le conseil des travaux, l'inspection générale permanente de l'artillerie. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général de l'artillerie de la marine, en ce qui concerne le matériel sous le timbre. *Cabinet* et *Matériel*.

3e BUREAU. — *Approvisionnements généraux.*

M. Luneau (O✳), commissaire-adjoint de la marine, *chef*.

Approvisionnement des ports, de l'établissement d'Indret, des forges de la Chaussade et des stations navales. — Passation de tous les marchés concernant le matériel naval, à l'exception des machines, du grand outillage, des bâtiments construits par l'industrie, et des objets *spéciaux* tant au service de l'artillerie qu'à celui des travaux hydrauliques. — Répartition entre les divers services des crédits alloués au département pour les approvisionnements généraux de la flotte. — Centralisation des dépenses afférentes à ces services. — Affrétements et transports. — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations concernant les approvisionnements généraux, et notamment de ceux émanant des officiers attachés au service des bois et des charbons. — Préparation des instructions à donner à ces officiers. — Préparation des éléments constitutifs des budgets en ce qui concerne les approvisionnements généraux.

3e DIRECTION. — *Services administratifs.*

M. De Bon (C✳), commissaire général de la marine, *directeur*.

1er BUREAU. — *Inscription maritime, pêche et domanialité.*

M. Derche (O✳), *chef*.

1re *Section*. — Immatriculation et appel des gens de mer au service de la flotte. — Syndics des gens de mer et gardes maritimes. — Capitaines de la marine marchande et pilotes lamaneurs. — Police de la navigation commerciale. — Pilotage. — Tribunaux maritimes com

marciaux. — Naturalisation et simulation de pavillon. — Navigation des neutres. — Naturalisation des marins étrangers domiciliés en France. Subvention aux écoles du mousses. — Récompenses pour faits de sauvetage. Régates.

3e *Section.* — Police des pêches qui se font en mer, sur les côtes, et dans les étangs, fleuves, rivières et canaux où les eaux sont salées. — Pêcheries sédentaires et temporaires, parcs à huîtres, à moules, et dépôts de coquillages. — Inspecteurs des pêcheurs, prud'hommes pêcheurs et gardes jurés. — Délimitations des diverses circonscriptions maritimes. — Encouragements à la pêche côtière. — Fixation des limites de l'inscription maritime et des points de cessation de la salure des eaux sur les fleuves, rivières et canaux. — Délimitation du rivage. — Lois de mer. Établissements de quelque nature que ce soit sur le domaine public maritime.

2e BUREAU. — *Solde, habillement et revues.*

M. Weynen ✻, *chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors, des corps entretenus, des corps de troupes de la marine, des équipages de la flotte et des divers agents de la marine. Administration des dépenses de l'habillement, du campement et du casernement des équipages de la flotte et des corps entretenus de la marine. Comptabilité intérieure des mêmes corps.

Centralisation et vérification des revues de liquidation des équipages de la flotte et des corps de troupe de la marine. — Délégations des officiers des différents corps de la marine et du personnel des équipages de la flotte. — Frais de voyage, conduites et vacations (service marine). Frais de passage et de rapatriement (service marine). — Frais de pilotage. Indemnités et gratifications diverses (service marine). — Préparation des éléments relatifs à la formation du budget, en ce qui concerne les dépenses du personnel ressortissant au service marine.

3e BUREAU. — *Subsistances, hôpitaux et chiourmes.*

M. Delarue (O✻), *sous-directeur, chargé du bureau.*

Approvisionnements et marchés relatifs au service des vivres, des hôpitaux et des chiourmes. — Manutention des denrées. Agents non entretenus du service des subsistances. — Solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers de ce service. — Administration du service des hôpitaux. — Personnel des sœurs hospitalières, des infirmiers et agents divers. — Règlement des dépenses concernant les marins, les militaires, agents et ouvriers de la marine admis dans les hôpitaux civils et militaires, en France et en pays étranger. — Administration et police des chiourmes.

4e DIRECTION. — *Colonies.*

M. le Bon Benoist d'Azy (O✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Administration générale et municipale.*

M. Roy ✻, *chef.*

Administration générale. — Gouvernements coloniaux. — Affaires politiques. Conseils généraux. — Conseils privés. — Directions de l'intérieur. — Régime du travail. — Immigration. — Régime monétaire. — Banques. — Établissements de crédit. — Régime commercial. — Douanes. — Régime financier. — Contributions directes et indirectes. — Enregistrement et timbre. — Postes. — Télégraphes. — Impôts et produits divers. — Régime municipal. — Administration des populations indigènes. — Assistance publique. — Administration hospitalière. — Police. — Régime sanitaire. — Poids et mesures. — Régime de la presse. — Imprimeries du Gouvernement. — Statistique coloniale (excepté la statistique judiciaire).

2e BUREAU. — *Instruction publique, cultes et colonisation, affaires militaires et maritimes.*

M. Faucon ✻, *chef.*

1re *Section.* — Cultes. — Instruction publique. — Travaux publics et communaux. — Agriculture, industrie et colonisation. — Mines et salines. Eaux et forêts. — Régime domanial. — Concessions de terres.

2e *Section* (affaires militaires et maritimes). — État-major général et état-major des places. — Milices coloniales. — Gendarmerie coloniale. — Troupes indigènes. — Cavalerie. — Compagnies disciplinaires des colonies. Dépôt d'Oléron. Surveillants militaires. — Personnel et matériel de l'artillerie et du génie aux colonies. — Fortifications. — Bâtiments militaires aux colonies. — Rapports avec le dépôt des fortifications des colonies.

Ports et rades. — Marines locales. Inscription maritime aux colonies.

3e BUREAU. — *Justice et régime pénitentiaire.*

M. Michaux (O ✻), *sous-directeur, chargé du bureau.*

1re *section* (service de la justice). — Législation civile et criminelle. Demandes en naturalisation. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Successions vacantes. — Administration de la justice. — Grâces, commutations de peines et réhabilitations. Personnel de la magistrature. — Offices ministériels. — Statistique judiciaire

2e *section* (établissements pénitentiaires). — Transportation. Déportation. — Commandement et administration des pénitenciers de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie. — Geôles et prisons coloniales

4e BUREAU. — *Fonds, hôpitaux et vivres.*

M. Freslon ✻, *chef.*

Budgets et comptes. — Administration des trésoreries coloniales. — Ouverture de crédits du service colonial — Envois de fonds. — Ordonnancement des dépenses locales pour le compte des colonies — Règlement des tarifs de vacations et frais de route. Payement de pensions sur le budget colonial et sur les budgets locaux.

Commissariat de la marine et personnel de l'inspection des services administratifs et financiers aux colonies.

Hôpitaux et vivres du service colonial. — Personnel et matériel

Centralisation des achats en ce qui concerne les approvisionnements des colonies après examen par les bureaux intéressés.

EXPOSITION PERMANENTE DES COLONIES.

M. Aubry-Lecomte (O ✻), commissaire de la marine, *conservateur.*

5e DIRECTION. — *Comptabilité générale.*

M. Delarbre (C ✻), conseiller d'État, *directeur.*

1er BUREAU. — *Fonds et ordonnances.*

M. Béraldi (O ✻), *sous-directeur, chargé du bureau.*

Ordonnances de délégation aux ordonnateurs secondaires du département.

Ordonnancement direct de toutes les dépenses payables à Paris et dans les départements de l'intérieur. — Comptes ouverts avec les fournisseurs et comptes analogues pour les dépenses du personnel. — Contrôle de l'agent comptable, caissier du ministère. Archives et suites contentieuses de l'arriéré.

2e BUREAU. — *Dépenses d'outre-mer.*

M. Boyenval ✻, *chef.*

Apurement et ordonnancement de toutes les dépenses du service marine acquittées par traites de bord et traites coloniales et consulaires. — Ordonnances de remboursement pour les avances faites par les consuls. — Comptes ouverts avec les consuls et les colonies pour les avances à la marine. — Contrôle de l'agent comptable des traites de la marine.

3e BUREAU. — *Comptabilité centrale des fonds*

M. Cousin (O ✻), commissaire de la marine, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Centralisation du budget et des demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires. Communications à ce sujet avec le Conseil d'État et les commissions de finances. — Répartition des crédits législatifs. — Instructions relatives au compte financier. — Formation des comptes du département. — Vérification et enregistrement de toutes les ordonnances de payement et de délégation aux ordonnateurs secondaires. — Tenue des livres en partie double. — Recouvrement des avances faites aux autres ministères et aux gouvernements étrangers. — Opérations d'ordre, virements de comptes et situations financières. — Correspondance avec le ministère des finances pour toutes les opérations de comptabilité. — Communications avec la Cour des comptes. — Questions générales de comptabilité. — Règlements et instructions sur la matière.

4e BUREAU. — *Comptabilité des matières.*

M. Marquand ✻, *chef.*

Vérification et centralisation des comptes de mouvements et des comptes d'emploi des matières dans tous les services de la marine. — Tenue du grand-livre des mouvements de matières et des comptes ouverts aux divers bâtiments et services pour l'application des dépenses en matières et en main-d'œuvre. — Formation des comptes généraux en matières du département. — Rapports avec les administrations des ports, la Cour des comptes et les directions administratives du ministère. — Surveillance de l'agent comptable des matières, garde-magasin du ministère, en ce qui concerne la comptabilité des matières.

5e BUREAU. — *Service intérieur, archives et bibliothèques.*

M. Cordier (O ✱), *chef.*

1re *Section* (service intérieur et bibliothèques). — Contre-seing et affranchissement des dépêches au départ. — Franchises. — Traductions. — Abonnements aux journaux pour tous les services. — Publications des avis administratifs. — Impressions pour tous les services du département de la marine, à l'exception des services coloniaux. — Dépenses du matériel de l'administration centrale. — Inventaire du mobilier et récolements. — Entretien de l'hôtel du ministère. — Dépôt des lois et des actes émanant du Président de la République; transmission des ampliations des lois et décrets aux services compétents; insertions au *Bulletin des Lois*. — Publication du *Bulletin officiel* de l'*Annuaire de la marine* et de la *Revue maritime et coloniale*. — Personnel et matériel des bibliothèques de la marine. — Achats de livres pour tous les services, à l'exception des services coloniaux; dépôt et distribution des livres achetés. Administration des crédits alloués pour le personnel de l'administration centrale. Visa des propositions relatives à ce personnel, soumises au ministre par les directeurs. — Matricule du ministère. — Personnel des gens de service. Légalisations.

2e *Section* (conservation des archives). — Garde et classement de tous les documents constituant les archives de la marine et des colonies. — Délivrance des certificats de services des anciens officiers de marine et marins; anciens officiers, sous-officiers et soldats des troupes de la marine; anciens officiers civils et agents de tout ordre ayant servi dans le département de la marine et des colonies. — Conservation du dépôt des papiers publics des colonies, créé par l'édit du roi du mois de juin 1776. — Délivrance d'expéditions conformes.

Classement et conservation des livres et cartes de l'administration centrale.

Conservation et entretien du mobilier de l'hôtel et des bureaux; tenue des registres des mouvements du mobilier. — Tenue de la matricule des agents divers. — Payement des journaliers, surveillance du personnel des gens de service.

Bibliothèque du Ministère.

M. Renard, *bibliothécaire.*

Classement et conservation de livres et cartes de l'Administration centrale.

Agence comptable du ministère.

M. Champy ✱, *agent comptable.*

Payement des dépenses imputables sur les fonds mis à la disposition du ministère de la marine par le ministre des finances pour les services régis par économie. — Payement des appointements des chefs, commis et divers agents de l'administration centrale, ainsi que des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère de la marine et des colonies. — Payement des frais de route et autres dépenses ayant un caractère d'urgence.

Agence comptable des traites de la marine.

M. le Bon Camus du Martroy ✱, *agent comptable.*

Visa et prise en charge, après acceptation du ministre, des traites tirées en acquit des dépenses effectuées à l'extérieur pour le service de la marine. — Centralisation, après régularisation par voie d'ordonnances imputées sur les crédits législatifs, des justifications relatives auxdites dépenses. — Compte annuel de gestion à rendre à la Cour des comptes. (Ordonnance du 7 novembre 1845 et décret du 31 mai 1862.)

Magasin central.

M. Foucault ✱, *sous-commissaire de 1re classe de la marine, délégué des directions près le magasin central*

M. Ruizand ✱, *agent comptable des matières, garde-magasin.*

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

Les dépenses de cet établissement sont imputées sur les fonds de la caisse des invalides.

M. Calvé (C ✱), commissaire général de la marine, *directeur.*

Bureau central des invalides

M. Convents ✱, *chef.*

Formation du budget et du compte de la caisse des invalides. — Administration et comptabilité des trois services composant l'établissement. — Personnel des trésoriers des invalides.

Bureau des pensions et secours

M. Mathieu de Fossey ✱, *chef.*

Liquidation des pensions de toute nature de la marine et des colonies. — Matricule des pensionnaires. — Secours sur les fonds des invalides.

Bureau des prises, bris et naufrages et du service Gens de mer.

M. Bourdin (Ernest) (O※), *sous-directeur, chargé du bureau.*

Application des lois, décrets et autres actes relatifs au service des prises. — Centralisation de tout ce qui se rapporte aux prisonniers de guerre. — Application des lois, décrets et autres actes relatifs au service des bris et naufrages. — Service administratif de la caisse dite des *Gens de mer.*

TRÉSORIER GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE

M. Hennequin (C※), rue Duphot, 12.

Recouvrement, sur mandats du directeur, des fonds et des valeurs appartenant à l'établissement des Invalides. — Exécution des mandats expédiés soit sur la caisse des gens de mer, soit sur la caisse des invalides, payables tant à Paris que dans les départements de l'intérieur. — Centralisation mensuelle des recettes et dépenses faites par les trésoriers des quartiers, et application dans ses écritures, sur mandats du directeur, des opérations exécutées dans les colonies et les consulats. — Formation annuelle du compte général de l'établissement

(*Voir, pour les* trésoriers particuliers des invalides, *à la page* 869.)

CONTRÔLE CENTRAL.

(Le personnel de ce service fait partie intégrante du cadre constitutif du corps de l'inspection des services administratifs de la marine.)

M. Vermot (O※), *inspecteur en chef de la marine.*
M. Le Prédour (O※), *inspecteur.*
M. Portier (O※), *idem*

Examen et visa de toutes propositions à soumettre à l'approbation du ministre par les directeurs, au sujet de concessions de traitements et d'allocations pécuniaires ou autres, et de marchés, contrats ou engagements de toutes sortes. — Vérification et visa des décomptes et rapports de liquidation, des répartitions de fonds et ordonnances de payement. — Examen, avant décision du ministre, des questions relatives à l'interprétation des règlements, et de toutes affaires litigieuses ou contentieuses instruites par les directions, et à suivre par elles. — Assistance aux travaux des commissions chargées, à Paris, de procéder à des marchés et à des recettes. — Contrôle des pensions et des opérations de la caisse des invalides de la marine. — Vérification de la comptabilité centrale du matériel. Correspondance du ministre avec les inspecteurs des ports et établissements maritimes. — Examen et suite des rapports des inspecteurs. — Discussion contradictoire des questions que peut soulever l'exercice de l'inspection extérieure. — Travail de nominations et de mouvements dans le corps de l'inspection des services administratifs de la marine

---

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Artillerie de la Marine et des Colonies.

M. Frébault (G※), général de division, *inspecteur général.*
M. Regnaud (C※), général de brigade, *inspecteur adjoint.*

Infanterie de la marine.

M. de Vassoigne (GO※), général de division, *inspecteur général*
M. Reboul (C※), général de division, *inspecteur général adjoint.*

Genie maritime.

M. Gervaize (C※), *inspecteur général.*
M. De Fréminville (O※), ingénieur de 1re classe, *adj. à l'insp. générale.*

Service de santé.

M. Roux (Jules) (C※), *inspecteur général.*
M. Walther (C※), *adjoint à l'inspection générale.*

Travaux maritimes

M. Kolb (O※), insp. gén. de 1re cl. des ponts et chaus., *chargé de l'insp. générale.*
M. Pasquier-Vauvilliers (O※), ing. en chef de 2e cl. des ponts et ch., *adjoint à l'inspection générale.*

Aumônerie de la marine

M Trégaro (O※), *aumônier en chef de la marine.*
M Bo ch · ※, *aumônier adjoint*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE.

M le baron Didelot (GO※), *vice-amiral*, président
M [illegible] G※), *général de division de l'artillerie de la marine.*
M [illegible] C※), *général de division de l'artillerie de terre.*
M Exelmans (GO※), *vice-amiral.*
M. Lefebvre (GO※), *contre-amiral.*
M. Kolb (O※), *insp. gén. de 1re classe des ponts et ch., ch. de l'insp. gén. des travaux maritimes.*
M. Gervaize (C※), *inspecteur général du genie maritime.*
M Regnaud (C※), *général de brigade d'artillerie de la marine.*
M. Delapoix de Frémainville (O※), *ingénieur de 1re classe de la marine, adjoint à l'inspection générale du génie maritime*
M. Daburquois (C※), *capitaine de vaisseau.*
M. Desaulses de Freycinet (C※), *idem*
M Dumas-Vence (O※), *idem.*
M. Virgile (C※), *colonel d'artillerie de la marine*
M Lacour (C※), *idem.*
M Villain (O※), *ingénieur de 1re classe de la marine.*
M. Zédé (O※), *idem.*
M Pasquier-Vauvilliers (O※), *ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, adjoint à l'inspection générale des travaux maritimes*
M. Dislere ※, *sous-ingenieur de 1re classe de la marine*, secrétaire

---

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE ET DE RÉVISION DU RÈGLEMENT D'ARMEMENT.

M Lefebvre (L. J.) (GO※), *contre-amiral*, président.
M Rougevin (O※), *capitaine de vaisseau.*
M Laurent (A) (O※), *commissaire de la marine.*
M Leroy de Mé [illegible] ret (A) (O※), *médecin en chef.*
M Muret de Pagnac O※ *capitaine de frégate.*
M West P J ※, *idem*, secrétaire

COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES PÊCHES.

M. Fabre La Maurelle (GO※), *vice-amiral*, président.
M. Derche (O※), *chef du bureau de l'inscription maritime.*
M. Layrle (O※), *capitaine de vaisseau.*
M Laurent (O※), *commissaire de la marine.*
M Courteville ※, *chef du bureau des pêches et de la domanialité.*
M. Roslan (O※), *capitaine de frégate.*

COMMISSION PERMANENTE DES BIBLIOTHÈQUES DES DIVISIONS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE ET DES PRISONS MARITIMES.

M Jurien de la Gravière (GO※ [illegible]. *vice-amiral, membre de l'Institut, directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine*, président.
M le baron de Watteville ※, *chef de la division des lettres et sciences au ministère de l'instruction publique.*
M. Gisquet (O※), *capitaine de vaisseau.*
M Manuel (O※ [illegible] *commissaire adjoint de la marine chef du bureau des équipages de la flotte et de la justice maritime.*
M de Lalaye ※, *aide-commissaire de la marine, commis principal de l'administration centrale*, secrétaire

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE (rue de l'Université, 13).

M. JURIEN DE LA GRAVIÈRE (GO※) ⚓, vice-amiral, *directeur général.*

Hydrographie

M. de la Roche Poncié (O※), *ingénieur hydrographe en chef*

L'exécution et la surveillance des travaux de toute nature qui s'effectuent dans l'intérieur du dépôt et qui se rattachent au service hydrographique. — La garde, la conservation et le classement des cartes, plans, dessins et documents de toute nature qui forment les archives scientifiques. — Remplace le directeur général en cas d'absence.

Administration

M. Gallet de Kulture ※, *chef du bureau administratif.*

La préparation des marchés avec les fournisseurs; la vérification et l'enregistrement des factures et autres pièces de la comptabilité; la tenue des matricules, et, en général toutes les opérations administratives auxquelles peut donner lieu le service du dépôt. — Surveillance du matériel placé dans les magasins de l'établissement. — Police des magasins.

M. Kerjean ※, *garde-magasin comptable.*

Prise en charge de tous les objets placés dans les magasins — Responsabilité de ces objets.

M. Charmois (O※), *bibliothécaire*

Garde, conservation et classement des livres, sous l'autorité de l'ingénieur hydrographe en chef.

Comité hydrographique.

M. Jurien de la Gravière (GO※) ⚓, *vice-amiral, memb. de l'Inst., dir. gen. du dépôt,* président.
M. de la Roche Poncié (O※), *ingénieur hydrographe en chef.*
M. Lejeune (C※), *capitaine de vaisseau*
M. Ploix (O※), *ingénieur hydrographe de 2e classe.*
M. Sallot des Noyers (O※), *capitaine de vaisseau*
M. Bouquet de la Grye (O※), *ingénieur hydrographe de 2e classe*
M. Larousse ※, *sous-ingénieur hydrographe de 1re classe,* secrétaire.

Conseil supérieur de santé.

M. Roux (Jules) (C※), *inspecteur général du service de santé,* président
M. Vincent (C※), *inspecteur adjoint*
M. Walther (C※), *idem*
M. Rey ※, *médecin de 1re classe,* secrétaire.

DÉPÔT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES (rue de l'Université, 13).

M. de Fou[illegible]ult (O※), *lieutenant-colonel du génie,* directeur
M. Laurent ※, *capitaine de 2e classe du génie,* adjoint au directeur.

CONSEIL DES PRISES

(Institué par décret du 9 mai 1859.)

M. De Clerq (GO※), *ministre plénipotentiaire,* président.
M. N. .., *consul général.*
M. Laferriere, *maître des requêtes au Conseil d'État.*
M. Laurent (O※), *commissaire de la marine.*
M. Bazile (O※), *capitaine de vaisseau.*
M. de Baulny, *maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du gouvernement près le Conseil des prises.*
M. Delabarre, *secrétaire dudit conseil.*

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES BANQUES COLONIALES.

M. Legras de Villers (O※), *régent de la Banque de France,* président
M. Bon Benoist d'Azy (O※), *directeur des colonies au ministère de la mar*
M. Hentsch (C※), *trésorier général des invalides de la marine*

M. Ogier d'Ivry (O※), *conseiller-maître à la Cour des comptes.*
M. Duchaud (GO※), *directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances*
M. Hottinguer ※, *régent de la Banque de France.*
M. Herve Édouard), *sous-chef de bureau à la dir. des colonies,* secrétaire.

M. Le Pelletier de St Remy (O※), *ag. cent. des banques colon.*, r. d'Amsterdam, 39.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION COLONIALE.

M. Cloué (G※), *vice-amiral,* président.
M. Benois-d'Azy (O※), *directeur des colonies.*
M. Lefebvre de Sainte-Marie (O※), *directeur de l'agriculture.*
M. Ramond-Contaut (O※), *administrateur des douanes.*
M. le Vte Reille (C※), *ancien député*
M. Rolz de Lavizon (O※), *ancien délégué de la Martinique.*
M. Faucon ※, *chef de bureau à la direction des colonies*
M. Chabrier ※, *ingénieur civil.*
M. Duchaney ※, *ingénieur des mines.*
M. Bouquet de la Grye (O※), *ingénieur hydrographe.*
M. Arnould, *négociant*
M. Aubry [illegible] (O※), *commissaire de la marine, conservateur de l'exposition* (avec voix consultative).
M. D'Avrainville ※, secrétaire.

M. Houzeau ※, *chimiste expert de l'exposition coloniale.*

COMMISSION SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. le Cte Benois-d'Azy (O※), *vice-président de l'Assemblée nationale* président	18 novembre 1872.
M. Marbeau (C※), *trésorier général honoraire des invalides de la marine*	25 février 1873.
M. Fourichon (GO※), *vice-amiral, membre de l'Assemblée nationale*	18 novembre 1872.
M. le Vte de Chabannes Curton La Palisse (G※), *vice-amiral*	7 mars 1868.
M. Aucoc (O※), *président de section au Conseil d'État.*	18 novembre 1872.

COMMISSION DES PHARES. (*Voy.* page 188.)

AVOCATS, OFFICIERS PUBLICS ET AUTRES PERSONNES ATTACHÉS AU MINISTÈRE MM

Dareongnee, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
Isambert (Alfred) *avocat à la cour d'appel.*
Benoit-Champy (Gabriel)(O※), *idem, suppl.*
Lefèvre-Pontalis, *idem.*
Dufour, *idem.*
Penaud, *idem.*
Duneyer, *avoué près la cour d'appel.*
Caumont, *avocat de la marine, au Hâvre.*
Castaignet, *avoué de 1re instance.*
Demonts, *notaire*
Desouches, *agréé près le trib. de commerce.*
Pigny ※, *architecte du ministère.*
Henrion, *interprète et traducteur juré près les tribunaux de la Seine.*
Firmin Didot (O※), *libraire de la marine*
Paul Dupont (O※), *éditeur de l'Annuaire de la marine, du Bulletin officiel et de la Revue maritime et coloniale.*
Challamel, *libraire, chargé de la vente des cartes et ouvrages publiés par le Dépôt général de la marine*
Barre (A.) ※, *graveur de médailles.*
Gudin (C※), Bon de Crisenoy, *peintres du département de la marine.*

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

M. le Vte Arthur DE CUMONT, membre de l'Assemblée nationale, *ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, à Versailles* (1)

M. DESJARDINS (Albert), membre de l'Assemblée nationale, *sous-secrétaire d'État*

CABINET ET SECRÉTARIAT DU MINISTRE.

M. Chauffard, auditeur au Conseil d'État, *chef.*

M. Ridreau, *chef adjoint.*

Ouverture de la correspondance. — Affaires confidentielles. — Correspondance particulière du ministre. — Audiences du ministre. — Centralisation de la signature du Président de la République et du ministre. — Convocations pour les cérémonies publiques et pour les réunions du Comité de l'inspection générale. — Insertions au *Journal officiel*. — Contrôle sur les propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques. — Communications avec les services généraux des Cultes et des Beaux-Arts. — Service intérieur. — Matériel de l'administration centrale.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

M. Montoussé, *chef.*

M. Dumez, *chef adjoint.*

ADMINISTRATION CENTRALE.

1° — INSTRUCTION PUBLIQUE.

BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

M. de Caussade, *bibliothécaire.*

Classement de documents français et étrangers, imprimés et manuscrits, relatifs à l'enseignement. — Traduction de ces documents et communication par extraits aux intéressés.

SERVICE INTÉRIEUR.

M. Magnabal ✻, *chef.*

BUREAU DE L'ENREGISTREMENT ET DES ARCHIVES.

M. Desbordes-Valmore, *chef.*

Enregistrement et distribution de la correspondance. — Franchises postales. — Dépôt et ampliation des décrets et arrêtés. — Classement et conservation des archives. — Légalisation de la signature des fonctionnaires de l'Université. — Certificats de services. — Insertions au *Bulletin des lois*. — Publication du *Bulletin administratif*. — Conseil supérieur de l'instruction publique. — Élections et nominations des membres. — Convocations. — Centralisation des projets de loi et des règlements qui doivent être discutés en conseil. — Procès-verbaux, expédition des avis du conseil. — Conseil supérieur de l'enseignement spécial. — Convocations.

DIVISION DES SCIENCES ET LETTRES.

M. O. DE WATTEVILLE ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — TRAVAUX HISTORIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

M. Servaux ✻, *chef de division adjoint, chargé du bureau.*

Institut national de France. — Académie de médecine. — Journal des savants. — Sociétés savantes : Subventions et envoi des travaux. — Encouragements aux savants et aux

---

(1) M. le Ministre reçoit les députés de l'Assemblée nationale et du Conseil d'État à Versailles, 4, rue de la Bibliothèque, les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de 2 heures à 5 heures.

(2) M. le chef du cabinet et M. le sous-secrétaire d'État à Paris, les mercredis et vendredis, de 1 h. à 3 heures du soir.

gens de lettres. — Voyages et missions scientifiques et littéraires. — Comité des travaux historiques et des sociétés savantes. — Publication de documents inédits relatifs à l'Histoire de France. — Carte topographique des Gaules. — Propositions pour la Légion d'honneur et [illegible] scientifique.

2e BUREAU. — BIBLIOTHÈQUES ET SOUSCRIPTIONS

M. de Watteville ✻, *chef de division, chargé du bureau.*

Bibliothèques Nationale, Mazarine, de l'Arsenal, Sainte Geneviève, du Luxembourg, des châteaux de Fontainebleau, Compiègne, Pau. Bibliothèque et musée d'Alger. — Archives nationales. — Comité consultatif des souscriptions littéraires et scientifiques. — Répartition entre les bibliothèques des ouvrages provenant des souscriptions. — Bibliothèques populaires. Publication du catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements. — Inspection générale des bibliothèques.

3e BUREAU. — DÉPOT DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

M. Ed. Gœpp, *chef.*

Réception et distribution des ouvrages provenant des souscriptions universitaires et des publications de l'École des hautes études. Commission des livres destinés aux bibliothèques scolaires. — Commission d'examen des ouvrages destinés à être donnés en prix dans les lycées et collèges. — Commission consultative des bibliothèques populaires. Commission d'examen des livres classiques. — Réception des ouvrages soumis à la commission d'examen des bibliothèques scolaires et à la commission des bibliothèques de quartiers des lycées et des livres pour distribution de prix. Achat, dépôt et répartition des ouvrages pour les bibliothèques scolaires.

1re DIRECTION. — *Administration académique et instruction supérieure.*

M. Du Mesnil (O ✻), *directeur* (1).

1er BUREAU. — *Inspection générale, Administration académique, Facultés et Écoles.*

M. Lambert des Cilleuls, *chef.*

Personnel des inspecteurs généraux, des recteurs, des inspecteurs, secrétaires et commis d'académie, des commis d'inspection académique. Conseils académiques et conseils départementaux. — Personnel des facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres, des écoles supérieures de pharmacie, des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, des écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres. — Concours pour l'agrégation des facultés. — Approbations des programmes. — Collation des grades. — Expédition des diplômes. — Équivalence des titres étrangers aux diplômes français. — Autorisation d'exercer la médecine en France avec un diplôme étranger. — Affaires contentieuses et disciplinaires. — Indemnités pour frais de déplacement. — Traitement de réforme et de disponibilité. — Secours.

2e BUREAU. — *Établissements scientifiques et littéraires, Enseignement libre.*

M. Cadet (E.) ✻, *chef.*

Personnel de l'École pratique des hautes études, du Collége de France, du Muséum, de l'École des langues orientales vivantes, de l'École des Chartes, de l'École française d'Athènes, du Bureau des longitudes, de l'Observatoire de Paris, des Observatoires de Marseille et de Toulouse, des observatoires météorologiques. — École normale supérieure. — Bibliothèque de l'Université. Cours d'arabe en Algérie. — Cours publics libres. — Conférences d'enseignement supérieur.

3e BUREAU. — *Matériel et Comptabilité.*

M. Sandras ✻, *chef.*

Règlement et liquidation des dépenses de l'inspection générale et des académies. — Administration économique et comptabilité des facultés et écoles de pharmacie. — Règlement des budgets et comptes définitifs des écoles préparatoires. — Contrôle des recettes opérées au profit de l'État dans les facultés et les écoles supérieures ou préparatoires. Approbation des plans pour travaux de construction et de réparation. Collections, matériel usuel et scientifique. — Inventaires. — Legs et donations. — Liquidation des frais de concours dans les facultés et les écoles supérieures. — Prix et médailles. — Exemptions et remises de frais d'études. — Administration économique et comptabilité de l'École pratique des hautes études, du Collége de France, de l'École spéciale des langues orientales vivantes, du Muséum, du Bureau des

(1) MM. les directeurs reçoivent, à Paris, les membres de l'Assemblée nationale et du Conseil d'État, les mardis et vendredis, de 1 heure à 3 heures. Ils reçoivent le public le jeudi, de 2 heures à 4 heures.

longitudes, des Observatoires, de l'École d'Athènes, de l'École normale supérieure, de la bibliothèque de l'Université. — Souscriptions aux ouvrages utiles à l'enseignement et encouragements aux membres du corps enseignant.

2e DIRECTION. — *Instruction secondaire.*

M. Mourier (Alh.) (O ✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Enseignement secondaire classique et Enseignement spécial.*

M. Chaigneau ✻, *chef.*

Règlements et affaires concernant l'enseignement et la discipline des lycées et des collèges communaux. — Instruction des affaires réservées à l'examen du Conseil supérieur. — Concours pour l'agrégation des lycées. — Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, des lycées et collèges des départements pour l'enseignement classique et l'enseignement spécial.

École normale de Cluny. — Administration. — Nomination des boursiers de l'État. — Instruction des affaires réservées à l'examen du Conseil supérieur de perfectionnement pour l'enseignement spécial. — Examens pour le diplôme de capacité et pour le diplôme d'études. — Nomination des jurys chargés de conférer ces diplômes. — Organisation des conseils de perfectionnement.

Bourses nationales des lycées et des collèges communaux — Bourses départementales et communales. — Fondations de bourses. — Exemptions et remises de frais d'études pour les externes. — Association des anciens élèves de lycées et de collèges : examen de leurs statuts; reconnaissance légale. — Affaires relatives aux établissements libres d'instruction secondaire.

2e BUREAU. — *Personnel.*

M. N. Graziani ✻, *chef.*

Personnel de l'enseignement secondaire classique et de l'enseignement secondaire spécial dans les lycées et les collèges communaux. — Personnel de l'école normale de Cluny. — Traitement de l'agrégation. — Indemnités pour interruption de traitement et pour frais de déplacement des fonctionnaires de l'enseignement secondaire. — Traitements de réforme et d'inactivité. — Secours aux anciens fonctionnaires ou à leurs veuves. — Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques

3e BUREAU — *Matériel et Comptabilité.*

M. Couly ✻, *chef.*

Administration économique et comptabilité des lycées. — Personnel de l'économat — Cautionnement des économes, règlement des budgets et des comptes d'administration des lycées, examen des comptes de gestion des économes. — Approbation des plans pour travaux de constructions et de réparations dans les lycées. — Établissement des nouveaux lycées — Bureaux d'administration des lycées et collèges. — Commissions d'hygiène des lycées — Liquidation des dépenses relatives aux bourses nationales, des frais de cours de l'agrégation et des dépenses des concours généraux, organisation des collèges communaux. — Reglement des budgets et des comptes annuels de ces établissements. — Répartitions des subventions allouées pour les lycées et collèges. — Legs et donations à des établissements d'instruction secondaire. — Enseignement de la gymnastique dans les lycées et collèges — Personnel et matériel-statistique de l'enseignement secondaire. Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques.

3e DIRECTION. — *Instruction primaire.*

M. Boltan ✻, *directeur.*

1er BUREAU. — *Personnel de l'enseignement primaire.*

M. Boniface, *chef*

Personnel de l'inspection primaire et des écoles normales primaires. — Délégations cantonales. — Indemnités pour interruptions de traitement et pour frais de déplacement. — Traitements d'inactivité. — Admission à la retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire. — Secours aux anciens instituteurs et anciennes institutrices retraités ou non retraités; aux veuves de directeurs d'écoles normales, d'inspecteurs ou d'instituteurs, etc. — Récompenses aux instituteurs et institutrices. — Organisation des cours d'adultes. — Comité central et comités locaux de patronage des salles d'asile. — Déléguées générales et déléguées spéciales chargées de l'inspection des écoles de filles et des salles d'asile. — Cours pratique des salles d'asile. — Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques.

2e BUREAU. — *Contentieux et discipline de l'enseignement primaire.*

M. E. de Fontaine de Resbecq, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Contrôle et direction de l'enseignement dans les écoles publiques et dans les écoles normales primaires. — Discipline des écoles. — Pourvois en matière disciplinaire. — Poursuites judiciaires. — Instruction des affaires à soumettre au Conseil supérieur de l'instruction publique. — Préparation des projets de règlements, programmes et autres actes sur lesquels ce même Conseil est appelé à donner son avis. — Travaux des commissions d'examen. — Affaires relatives aux associations religieuses enseignantes. — Dons et legs à ces associations, aux communes et aux sociétés vouées à l'encouragement de l'instruction primaire. — Établissements reconnus d'utilité publique. — Sociétés de secours mutuels. — Caisses des écoles. — Application des lois sur le service militaire, en ce qui concerne l'instruction primaire. — Questions relatives à l'exécution des lois et règlements d'instruction primaire. — Statistique. — Commission de gymnastique. — Musée pédagogique.

3e BUREAU. — *Administration et matériel de l'enseignement primaire.*

M. Mayer, *chef.*

Règlement des budgets et liquidation des dépenses des écoles normales primaires et du cours pratique des salles d'asile. — Liquidation des dépenses des cours normaux. — Indemnités aux anciens maîtres. — Secours aux communes pour la construction, l'acquisition et l'appropriation de maisons d'école et de salles d'asile. — Secours aux communes pour acquisition du mobilier de classe et du mobilier personnel des instituteurs et institutrices publics. — Ordonnancement et liquidation des traitements et frais de tournées des inspecteurs de l'instruction primaire et des déléguées générales ou spéciales pour l'inspection des salles d'asile. — Collections de cartes géographiques. — Concessions d'agrès et d'appareils pour l'enseignement de la gymnastique.

4e BUREAU. — *Comptabilité de l'enseignement primaire.*

M. Lebourgeois, *chef.*

Règlement des budgets départementaux d'instruction publique, ordinaires, rectificatifs et extraordinaires. — Contrôle et ordonnancement des dépenses départementales. — Ordonnancement des fonds de l'Etat pour l'entretien des écoles publiques de garçons et de filles. — Liquidation générale des dépenses de l'instruction primaire sur les fonds départementaux et de l'État. — Compte général de l'emploi des fonds. — Questions relatives à l'exécution des lois et règlements au point de vue financier. — Statistique financière. — Créations d'écoles et d'emplois scolaires. — Achats de livres et de médailles sur les fonds de l'État.

DIVISION DE COMPTABILITÉ.

M. Bouin ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Comptabilité générale.*

M. Magnabal ✻, *chef de division adjoint.*

Ordonnancement des dépenses. — Contrôle et vérification de pièces de dépenses produites à l'appui des ordonnances de payement. — Situation d'emploi des crédits. — État des crédits adressés aux préfets. — Enregistrement, vérification et envoi des ordonnances de payement au Trésor. — Expédition et remise aux parties prenantes des lettres d'avis ou mandats de payement. — Vérification des bordereaux mensuels transmis par les préfets et les payeurs. — Distribution mensuelle des fonds. — Tenue des livres et comptabilité. — Créances des exercices clos. — Centralisation des fonds départementaux affectés à l'instruction primaire. — Préparation des budgets et des comptes rendus. — Règlement des frais de passage en Algérie.

2e BUREAU. — *Pensions de retraite.*

M. de Serravalle, *chef.*

Vérification des retenues sur les traitements des fonctionnaires pour les pensions de retraite. — Préparation et envoi au ministre des finances des états récapitulatifs des retenues. — Tenue du registre des demandes en liquidation. — Liquidation des pensions de retraite. — Communications avec le ministre des finances et avec le Conseil d'État pour tout ce qui concerne le service des pensions. — Préparation des décrets de concession de pensions. — Registre général des pensions. — Administration des fondations britanniques. — Etats de traitement et liquidation des dépenses du personnel de l'administration centrale.

2e — CULTES.

Rue de Bellechasse, 66 (1).

1re DIVISION. — *Personnel du clergé. — Pensions et secours ecclésiastiques. — Fabriques. — Congrégations. — Dons et legs. — Contrôle administratif. — Contentieux.*

M. Ad. TARDIF (O ✻), conseiller d'État, *chef de la division.*

1er BUREAU. — *Personnel du clergé. — Pensions et secours. — Organisation et régime des chapitres, séminaires et fabriques. — Contentieux.*

M. de Milleville ✻, *chef.*

Personnel du clergé en France et en Algérie; titres ecclésiastiques; nominations, agrément par le Président de la République; nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur; chapitre de Saint-Denis; chapitres métropolitains et cathédraux, séminaires diocésains et écoles secondaires ecclésiastiques; chapelains de Sainte-Geneviève; école des hautes études ecclésiastiques; états du personnel du clergé et des séminaires, traitement des titulaires ecclésiastiques; frais d'établissement des cardinaux, archevêques et évêques; indemnités pour visites diocésaines; nominations aux bourses fondées dans les grands séminaires et les établissements religieux; pensions de retraite, secours personnels; subventions annuelles aux congrégations religieuses.

Publication des bulles, brefs et rescrits; recours comme d'abus; organisation des conseils de fabrique, tarifs des droits d'offrande et d'inhumation; pompes funèbres; concessions de chapelles et tribunes dans les églises; contentieux, différends entre les fabriques et les communes, honneurs et préséances; convocations pour les cérémonies publiques.

2e BUREAU. — *Biens des fabriques, cures et succursales. — Congrégations. — Dons et legs. — Contrôle administratif.*

M. Roche ✻, *chef.*

Fabriques: emploi ou destination de leurs biens meubles et immeubles; acquisitions, aliénations, échanges, emprunts, transactions concernant ces établissements; approbation et autorisation des congrégations religieuses et des établissements qui en dépendent, modification des statuts; actes d'acquisition, de vente, d'échange, d'emprunt, de transaction concernant les congrégations religieuses; autorisation pour l'acceptation des dons et legs aux établissements ecclésiastiques et religieux.

2e DIVISION. — *Administration temporelle des intérêts diocésains. — Travaux diocésains. — Secours aux communes pour édifices paroissiaux — Circonscription paroissiale.*

M. DE LA MOTTE (O ✻), *chef de la division*

1er BUREAU. — *Administration temporelle des intérêts diocésains.*

M. Hippolyte Blanc ✻, *chef.*

Administration temporelle des établissements diocésains, acquisitions, échanges, aliénations, emplois de fonds, transactions et autres affaires contentieuses relatives à ces établissements, maisons et caisses de retraite pour les prêtres âgés et infirmes; tarif des droits de secrétariat d'évêchés; comptes annuels des grands séminaires; budget des fabriques des cathédrales; circonscriptions des diocèses et des paroisses; secours aux communes pour églises et presbytères.

2e BUREAU. — *Travaux diocésains.*

M. Léon Crismanovich ✻, *chef.*

Travaux pour la construction ou la conservation des cathédrales, archevêchés, évêchés et séminaires, acquisitions concernant ces édifices; examen et approbation des pro-

---

(1) Le chef de la 1re division reçoit : à *Versailles*, les lundis et mercredis;
A *Paris*, les jeudis et samedis, de 9 ½ à 11 heures; les vendredis, de 2 à 4 heures.
Le chef de la 2e division à *Versailles*, les mardis et vendredis;
A *Paris*, les mercredis et samedis, de 9 ½ à 11 heures; les mercredis et samedis de 2 à 4 heures.
Le chef de la division des cultes non catholiques à *Versailles*, les lundis et jeudis,
A *Paris*, les mardis et samedis, de 2 à 4 heures.
Le chef de la division de comptabilité : à *Versailles*, les jeudis et samedis;
A *Paris*, les mardis et vendredis, de 9 ½ à 11 heures; les lundis et jeudis, de 2 à 4 heures.

adjudication des travaux; nomination et personnel des architectes; répartition et emploi des fonds affectés par le budget des cultes aux dépenses diocésaines; ameublement des archevêchés et évêchés, maîtrises et bas-chœurs des cathédrales; subventions pour acquisitions d'ornements sacerdotaux, payement de loyers pour évêchés et séminaires; école de musique religieuse, nomination des élèves boursiers.

CONTRÔLE DES TRAVAUX

M. Gautier (Anatole) ✻, *contrôleur en chef.*

Révision des devis et marchés; examen des cahiers des charges, ainsi que des devis et mémoires ou des mémoires; examen des réclamations.

3e DIVISION. — *Cultes non catholiques.*

M. Guizot (Guillaume), *chef de la division*
M. Rozan ✻, *chef de bureau.*

Nominations, attributions et renouvellement des consistoires; suppléments de traitements et indemnités, organisation et circonscription des églises consistoriales et oratoriales et des synagogues et temples, secours pour constructions et réparations; biens et revenus des églises, dons et legs; acquisitions et échanges; police ecclésiastique; conférences pastorales, administration des séminaires protestants et du séminaire israélite; bourses.

4e DIVISION. — *Comptabilité centrale.*

M. L. de Boissieu ✻, *chef de la division.*

1er BUREAU. — *Opérations centrales. Liquidation. — Ordonnancement.*

M. Damour-Desvergers ✻, *chef de bureau.*

Préparation du budget des cultes; crédits supplémentaires, préparation et publication des comptes généraux et des divers documents de comptabilité, distribution mensuelle des fonds, états de crédits aux préfets pour l'exécution des décisions ministérielles; ordonnances de payement ou de délégation, vérification et liquidation des comptes fournis par les préfets; [illegible] comptes avec le ministère des finances, le Conseil d'État et la Cour des comptes, centralisation des fonds de concours pour les édifices diocésains, frais de passage en Algérie, circulaires et instructions générales.

2e BUREAU. — *Écritures centrales. — Tenue des livres. — Pensions. — Service du matériel des bureaux.*

M. Brucelle ✻, *chef de bureau.*

Vérification des bordereaux de situation mensuelle des préfets et des trésoriers-payeurs généraux; état de situation des dépenses mandatées et payées; écritures centrales et en partie double des dépenses générales de l'administration des cultes, tenue des livres généraux, expédition des extraits d'ordonnances; expédition des lettres d'avis et des mandats de payement, liquidation des pensions civiles de retraite; service des pensions ecclésiastiques, communications avec la caisse des dépôts et consignations, états de traitements et dépenses du personnel de l'administration des cultes; service du matériel des bureaux.

SERVICE DES ARCHIVES

M. Brucelle ✻, *chef du 2e bureau de la comptabilité, chargé du service.*

Distribution des dépêches à l'arrivée; légalisation des signatures ecclésiastiques, dépôt des décrets et autres décisions; ampliations, archives et bibliothèque

---

3° — BEAUX-ARTS.

Rue de Valois (Palais Royal).

DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

M. le Mis DE CHENNEVIÈRES (O ✻), *directeur*.

BUREAU DES BEAUX-ARTS.

M. Alexandre ✻, *chef de bureau*.

École des Beaux-Arts à Paris. Académie de France à Rome. Écoles des Beaux-Arts de Lyon et de Dijon. Écoles de dessin à Paris et dans les départements Acquisition et conservation de marbres. Direction de monuments, statues, etc. Commandes et acquisitions d'œuvres d'art, peintures, sculptures, médailles, estampes, etc ; conservation et distribution de ces ouvrages. Encouragements aux Beaux-Arts et indemnités aux artistes. Autorisation de médailles. Voyages et missions artistiques. Inspection des Beaux-Arts. Expositions des œuvres des artistes vivants. Distribution des récompenses décernées à la suite des Salons. Souscription aux ouvrages d'art. Répartition entre les bibliothèques publiques des ouvrages provenant des souscriptions. Conservation des collections du dépôt légal et distribution de ces collections.

BUREAU DES MONUMENTS HISTORIQUES.

M. Viollet-le-Duc , *chef de bureau*.

Recherches des antiquités et conservation des monuments historiques Distribution du crédit annuel pour ce service. Rapports avec la commission chargée d'examiner l'importance et l'intérêt historiques ou artistiques des anciens monuments de la France, et d'émettre son avis sur les subventions demandées pour assurer la conservation de ces monuments. Rapports avec les départements et les communes relatifs aux monuments historiques. Contentieux. Acquisitions. Expropriations. Servitudes. Personnel des inspecteurs généraux et correspondants. Statistique des monuments historiques et publication des archives de la Commission. Musées des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

BUREAU DES THÉATRES.

M. de Beauplan ✻, *chef de bureau*.

Théâtres de Paris et des départements. Conservatoire national de musique et de déclamation. Écoles de musique de Lille, Toulouse, Dijon, Nantes et Lyon Règlements et surveillance. Indemnités aux auteurs et artistes dramatiques Encouragements à l'art dramatique et à l'art musical. Inspection des théâtres et spectacles.

BUREAU DES MANUFACTURES NATIONALES.

M. Gerspach ✻, *chef de bureau*.

Examen des propositions des administrateurs des manufactures nationales. Préparation des décisions et arrêtés du ministre sur ces services. Contrôle des dépenses de ces établissements.

BUREAU DU PERSONNEL ET DE LA COMPTABILITÉ

M. de Saint-Auban ✻, *chef de bureau*.

Personnel de l'administration des Beaux-Arts. – Préparation des budgets. — Situations provisoires. — Comptes définitifs. – Préparation des projets de loi portant ouverture des crédits extraordinaires et supplémentaires. — Demandes de fonds mensuelles. — Écritures centrales. — Tenue des livres et comptabilité. — Créances des exercices clos et périmés. — Ordonnancement des dépenses imputables sur les fonds généraux du budget. — Examen et vérification des justifications à produire. — Service intérieur. — Matériel des bureaux.

SERVICES EXTÉRIEURS.

1° — INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Loi du 19 mars 1873.)

M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, *président*;

M. Dumas, membre de l'Institut de France, *vice-prés.*;
M. Patin, doyen de la Faculté des lettres de Paris, *vice-prés.*,
M. Ravaisson, inspecteur général de l'instruction publique, *secrétaire.*

Membres MM

De Montesquiou, conseiller d'État.
Andral, conseiller d'État.
De Gaillard, conseiller d'État.
Le général Daudelaine
L'amiral de Cornulier-Lucinière
le cardinal archevêque de Paris.
MM. le cardinal archevêque de Rouen.
l'évêque d'Orléans.
l'évêque d'Angers.
Sardinoux, doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban.
Fallot, pasteur de l'Église de la confession d'Augsbourg
Isidor, grand rabbin de France, membre du consistoire israélite
Devienne, premier président de la Cour de cassation
Renouard, procureur général près la même Cour.
D. Nisard, membre de l'Institut (Académie française).
Giraud, membre de l'Institut (Académie des sciences mor. et politiques).
Egger, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
Delaborde, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
Laboulaye, administrateur du Collége de France.
Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris.
Milne-Edwards, doyen de la Faculté des sciences de Paris.
Barth, membre de l'Académie de medecine.
Feray d'Essonnes, membre du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie (Industrie.)
Martel, membre du même conseil (Agriculture).
Faye, inspecteur général de l'instruction publique
Bazard, inspecteur général de l'instruction publique.
Demolombe, doyen de la Faculté de droit de Caen.
Valette, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Bouisson, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.
Wallon, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Chevreul, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
Le frère Joseph, directeur d'une école commerciale à Paris.
Dubief, directeur de l'école préparatoire de Sainte-Barbe
L'abbé Bourgeois, directeur de l'ecole secondaire libre de Pontlevoy.
Aubert, président de l'Association des chefs d'institutions de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Membres chargés d'assister le Ministre au conseil supérieur MM.

Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris.
Bertot, directeur de l'École normale superieure.
Du Mesnil, directeur a l'enseignement supérieur.
Girard, proviseur au lycée Louis-le-Grand
Mourier, directeur a l'enseignement secondaire
Boulan, directeur à l'enseignement primaire.
O. de Watteville, chef de la division des sciences et lettres.
Marbeau, Vallon, } auditeurs au conseil d'État, *secrétaires adjoints*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur. MM.

Lettres. F. Ravaisson (C✻), de l'Acad. des insc. et belles-lettres, quai Voltaire, 9.
D. Nisard (C✻), de l'Académie française, rue Casimir-Delavigne, 2.
Jourdain (O✻), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue de Luxembourg, 21.

Sciences. Le Verrier (GO✻), de l'Académie des sciences.
Balard (C✻), membre de l'Académie des sciences, rue d'Assas, 100.

Droit. Giraud (Ch.) (GO✻), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, à l'École de droit, à Paris.

Médecine. N...

Enseignement secondaire. MM.

Lettres. Bouillier (Francisque) (O✻), rue de Vaugirard, 35.
Glachant ✻, rue David, 1 (Paris-Passy)
Gréard (O✻), boulevard Saint-Michel, 77
Garsonnet ✻, boulevard Saint-Michel, 73.

Sciences. Faye (O✻), de l'Académie des sciences, rue de la Tour, 63 (Paris-Passy).
Hollier (O✻), rue Saint-André-des-Arts, 33.
Quet (O✻), rue Madame, 31.
Fauhie (O✻), quai Voltaire, [illegible]

Enseignement primaire. MM.

Rendu (E.) ✻, rue de Cichy, 55.
Baudouin ✻, rue des Écoles, 16
Buisson d'Altenheim ✻, rue Blanc, 30.
[illegible] ✻, rue de Vaugirard, [illegible]
De Cours ✻, chargé des fonctions d'inspecteur général, rue de Lille, 28

Langues vivantes. MM.

Charles (Émile) ✻, passage Sainte-Marie, 2 *ter*.
Levy ✻, rue Madame, 37.

Commission centrale d'hygiène des lycées MM.

Dumas (G✻), membre des Acad. des sciences et de médecine, *président.*
Brongniart (C✻), inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les sciences.
Faye (O✻), inspecteur général de l'enseignement secondaire pour les sciences
Mourier (H. T.) (C✻), inspecteur général hon., vice-recteur de l'Académie de Paris
Maillot (C✻), médecin inspecteur, président du conseil de santé de l'armée.
Bon Larrey (C✻), de l'Inst., médecin inspect., membre du conseil de santé de l'armée.
Ricord (C✻), membre de l'Académie de médecine, ancien chirurgien en chef des hôpitaux de Paris
Vernois (O✻), membre de l'Académie de médecine.
Caffe ✻, docteur en médecine.
Mourier (Ath.) (O✻), directeur de l'instruction secondaire.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SALLES D'ASILE ET DES ÉCOLES DE FILLES.

Mme Caillard, *déléguée générale pour l'inspection des écoles de filles et des salles d'asile*, rue du Bois, 6, Levallois-Perret.
Mme Loizillon, *idem*, rue Madame, 45.
Mme Dantier, *idem*, rue de la Plaine, 22 (Ternes).
Mme Pape-Carpantier, *directrice du Cours pratique des salles d'asile, déléguée générale pour l'instruction du personnel* rue des Ursulines, 12.
Mme Bocher-Ripert, *déléguée gén. pour l'inspection des écoles de filles et des salles d'asile.*
Mme Bonnet de Malherbe, *chargée des fonctions de déléguée générale pour l'inspection des écoles de filles et des salles d'asile*, boulevard de Neuilly, 100.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

(AU SECRÉTARIAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS.)

Conseil supérieur de l'École. MM.

Elie de Beaumont (GO✻), secrétaire perpétuel de l'Acad. des sciences mathématiques.
Dumas (G✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences physiques.
Guigniaut (C✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Chevreul (GO✻), directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Le Verrier (GO✻), inspecteur général de l'enseignement supérieur.
Bersot ✻, directeur de l'École normale supérieure.
Becherat ✻, directeur de l'École des chartes.
Taschereau (O✻), administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale.
Colmet d'Aage (C✻), doyen de la Faculté de droit.
Würtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine.
Milne-Edwards (C✻), doyen de la Faculté des sciences.
Patin (GO✻), doyen de la Faculté des lettres.
De Longpérier✻, conservateur du musée des antiques.
Les membres des commissions de patronage.

Commissions de patronage.

1re SECTION. — *Mathématiques.* MM.

J. Bertrand (O✻).
Chasles (C✻).
Puiseux ✻, *secrétaire.*
Serret (O✻).
Hermite.

2e SECTION. — *Physique et chimie.* MM.

Balard (C✻).
Fremy (O✻).
Würtz (C✻).
Desains ✻
Jamin (O✻), *secrétaire.*

3e SECTION. — *Histoire naturelle et physiologie.* MM.

Brongniart (C✻).
Decaisne (O✻).
Milne-Edwards (C✻).
Claude Bernard (C✻).
Hébert ✻.
Philippon (C✻), *secrétaire.*

4e SECTION. — *Sciences historiques et philologiques.* MM.

Bréal.
Alf. Maury (O✻).
Léon Renier (O✻).
Defrémery (C✻).
W. H. Waddington.
Gabriel Monod, *secrétaire.*

5e SECTION. — *Sciences économiques.* MM.

[illegible]

Directeurs.

1re SECTION. — *Mathématiques.*

Directeurs des études. MM.

J. Bertrand (O✻).
Briot ✻.
Puiseux ✻.
Serret (O✻).

2e SECTION. — *Physique et chimie.*

Directeurs des laboratoires

Physique : MM. Desains ✻, Jamin (O✻).
Chimie : MM. Balard (C✻), Fremy (O✻), H. Sainte Claire Deville (C✻), Berthelot (O✻) Würtz (C✻).

3e SECTION. — *Histoire naturelle et physiologie.*

Directeurs des laboratoires.

Minéralogie M. Delafosse (O✻).
Geologie. M Hébert ✻.
Histoire naturelle des corps inorganiques. MM. Élie de Beaumont (GO✻), Ch. Sainte-Claire Deville (C✻).
Botanique MM. Brongniart (C✻), Decaisne (O✻), Duchartre ✻, Baillon ✻.
Zoologie M. Milne-Edwards (C✻).
Anatomie, M. O. Gervais ✻.
Histologie M. Ch. Robin ✻.
Médecine expérimentale M. Claude Bernard (C✻).
Physiologie MM. Bert, Marey ✻.

4e SECTION. — *Sciences historiques et philologie.*

Directeurs des études.

Histoire. M. Alfred Maury (O✻).
Philologie grecque et archéologie égyptienne : M. de Rougé ✻.
Philologie grecque et archéologie grecque et orientale M. W. H. Waddington.
Épigraphie et antiquités romaines : M. Léon Renier (O✻).
Philologie latine : M. Thurot.
Philologie comparée M. Bréal ✻.
Persan et langues sémitiques : M. Defrémery ✻

5e SECTION. — *Sciences économiques.*

Directeurs des études. MM.

N.... N.... N ...

L'École pratique des hautes études compte en outre plusieurs annexes dans les départements.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Une ordonnance du 11 septembre 1846 a institué à Athènes une école française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques. Cette école est placée sous la direction d'un professeur de faculté ou d'un membre de l'Institut nommé par le Président de la République. L'école est placée sous la surveillance et l'autorité du ministre de France près le roi de Grèce.

Le règlement de l'école, arrêté par l'ordonnance de création du 11 septembre 1846, a été modifié par décrets en date des 7 août 1850, 15 décembre 1852 et 9 février 185 Aux termes de ce dernier décret, l'école se compose de trois sections, savoir, une section des lettres, une section des sciences; une section des beaux-arts.

Peuvent être admis à faire partie de la section des lettres: 1° après un examen spécial, les professeurs et agrégés des classes supérieures âgés de moins de 30 ans, 2° avec dispense d'examen, dans la même condition d'âge que ci-dessus, les professeurs et les agrégés pourvus du diplôme de docteur ès lettres, et tout candidat reçu le premier au concours de l'agrégation des classes supérieures L'examen d'admission porte sur la langue grecque ancienne et la langue latine, sur les éléments de la paléographie et de l'archéologie, sur la géographie et l'histoire de la Grèce et de l'Italie anciennes.

La section des sciences est formée d'agrégés des sciences physiques et naturelles âgés de moins de 30 ans, nommés directement par le ministre sur la proposition des inspecteurs généraux et des recteurs d'académie

Les membres de l'ordre des lettres sont tenus d'envoyer, avant le 1er juillet de la deuxième ou de la troisième année de leur séjour en Grèce, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire choisi dans un programme de questions rédigé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et agréé par le ministre. Ces mémoires sont l'objet d'un rapport de l'Académie au ministre.

La section des beaux-arts est composée des élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome, envoyés en Grèce par le ministre pour y continuer leurs études.

Les membres de l'école sont nommés pour deux ans. Ils peuvent être autorisés, par une décision spéciale, à passer une troisième année à Athènes.

Directeur.

M. BURNOUF ✻, docteur ès lettres.

Sous-directeur.

M. DUMONT (Albert), chargé d'un cours d'archéologie, à Rome.

Membres de l'École

MM. Bayet, Bloch et Collignon, *agrégés.*

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Un arrêté du 22 février 1858 a réorganisé les comités historiques institués près le ministère depuis 1834, et réunis en Comité unique par l'arrêté du 14 septembre 18[illegible].

Le Comité des travaux historiques et des sociétés savantes est divisé en trois sections, qui sont appelées à délibérer et à donner leur avis sur les divers projets de publication pour la *Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, sur la formation des listes de correspondants du ministère; sur les encouragements qui peuvent être accordés aux sociétés savantes; sur les demandes de reconnaissance légale formées par ces sociétés. Les sections présentent au ministre la liste des correspondants et des membres des compagnies savantes qui leur paraissent mériter des encouragements ou des récompenses honorifiques. Elles examinent les communications des correspondants, ainsi que les publications des sociétés savantes.

Les sections du Comité prennent connaissance des travaux historiques, archéologiques et scientifiques envoyés au ministre, préparent les concours annuels établis entre les sociétés savantes. Le comité a des membres honoraires et des membres non résidants qui peuvent assister à toutes les séances. Il est présidé par le ministre ou par un des présidents de section, vice-présidents du Comité

Les sections d'histoire et d'archéologie se réunissent une fois par mois, le lundi. — La section des sciences se réunit deux fois, le 1er et le 3e vendredi de chaque mois.

M. le Ministre, *président.*

MEMBRES TITULAIRES.

Section d'histoire et de philologie. MM.

Delisle (Léopold) ✻, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur à la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité, *président de la section.*

Lascoux (C✻), cons. à la Cour de cassation, *vice-président de la section.*

Hippeau ✻, *secrétaire de la section.*

Barthélemy (Anatole de) ✻, membre de la commiss. de la carte topographique des Gaules.
Bellaguet (O✻), ancien chef de division au ministère de l'instruction publique.
Boutaric ✻, professeur à l'École des chartes
Cocheris ✻, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine
Courson (Aurélien de) ✻, conservateur à la Bibliothèque nationale
Dauban ✻, conservateur, s.-dir. adj. au départ. des estampes de la Bibliothèque nat.
Desnoyers (J.) ✻, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle
Guessard ✻, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à l'École des chartes
Jourdain (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles lettres, inspecteur général de l'instruction publique.
Lalanne (L.), membre du conseil de la Société de l'histoire de France.
Levasseur ✻, de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collége de France
Marty Laveaux ✻, ancien secrétaire de l'École des chartes.
Mas-Latrie (de) (O✻), chef de section aux archives nationales.
Meyer (Paul), secrétaire à l'École des chartes.
Michelant ✻, conservateur à la Bibliothèque nationale.
Patin (C✻), de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Rathery ✻, conservateur à la Bibliothèque nationale.
Ravenel (O✻), conservateur à la Bibliothèque nationale.
Rendu (E.) ✻, inspecteur général de l'instruction primaire
Rozière (E. de) (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, inspecteur général des archives départementales
Servois ✻, membre du conseil de la Société de l'histoire de France
Thery (✻), inspecteur général honoraire de l'instruction publique.
[illegible] Smith (O✻), conseiller honoraire à la cour de Paris.
Wey (Francis) (O✻), inspecteur général des archives départementales.

Section d'archéologie. MM.

Mis de la Grange (GO✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vice-président du Comité, *président de la section.*

Renan (Ernest) O✻, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, *vice-président de la section.*

Chabouillet (O✻), conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale, *secrétaire de la section.*

Barthélemy (Ed. de) ✻.
Bertrand (G.), ancien élève de l'École des chartes.
Bertrand (Alexandre) ✻, directeur du Musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye
Beswaldwad (O✻), inspecteur général des monuments historiques.
Clément de Ris (C[te]) ✻, attaché au Musée du Louvre
Darcel ✻, directeur des Gobelins.
Delisle d'Arcq ✻, sous-chef aux archives nationales
Dumont (Albert), chargé d'un cours d'archéologie à l'École française de Rome.
Guilhermy (Baron de) ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes.
Hamille (Victor) (C✻), ancien directeur de l'administration des cultes.
Hesseln (le Vte marquis) ✻, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres
Lacroix (Paul) (O✻), conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Lance (Adolphe) ✻, architecte diocésain
Lenormant (Ch.) ✻, secrétaire de l'École des beaux-arts
Longpérier (Adrien de) (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Marion ✻, membre de la commission des archives au ministère de l'intérieur
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'École des chartes.
Quicherat (J.) ✻, directeur de l'École des chartes.
Du Sommerard (Edm.) (GO✻), dir.-adm. du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

Section des sciences. MM.

Le Verrier (GO✻), de l'Académie des sciences, vice-président du Comité, *président de la section.*

M.ne-Edwards (C✻), de l'Académie des sciences, doyen de la Faculté des sciences, *vice-président de la section.*

Blanchard ✻, de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle, *secrétaire de la section.*

Bayle ✻, professeur à l'École des mines.
Bertrand (Joseph) (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Collége de France.
Cahours (O✻), examinateur de l'École polytechniq., membre de l'Académie des sciences.
Chatin ✻, directeur de l'École de pharmacie
Chevreul (GO✻), de l'Académie des sciences, direct. du Muséum d'histoire naturelle, directeur de l'École des mines.
Cément (Jules) ✻, ingénieur.
Crosse, membre de la Société géologique de France.
Daubrée (C✻), de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle directeur de l'école des mines.
Decaisne (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle
Dechambre (O✻), rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire de médecine*
Delesse (✻), de l'Acad. des sc., prof. à la Fac. des sciences et au Muséum d'hist. nat.
Des[illegible] ✻, ingénieur des mines.
Lesse[illegible] Paul (✻), de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sc[illegible] de Paris
Duchartre (P.) (O✻), de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences.
Faye (O✻), de l'Académie des sciences, inspecteur général de l'ins[illegible]
Figuier ✻, docteur ès sciences, agrégé à l'École de pharmacie.
Flaton (O✻), ingénieur des mines.
Hébert ✻, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Paris
Hervé-Mangon (O✻), ingénieur des ponts et chaussées.
Jamin (O✻), de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Jurien de la Gravière (le vice-amiral) (GO✻), de l'Académie des sciences.
Lissajous (O✻), professeur de physique au Lycée Saint-Louis.
Pasteur (C✻), de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences.
Petit ✻, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique.
Puiseux ✻, de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Renou ✻, ingénieur des mines, secrétaire de la Société météorologique de France
Robin (Ch.) ✻, des Académies des sciences et de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris
Sainte-Claire Deville (Ch.) (O✻), de l'Ac. des sciences, prof. suppl. au Collége de France.
Serret (J. A.) (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Collége de France.
Turgan ✻, ancien directeur du *Moniteur*.
Ville (G.) ✻, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
Würtz (C✻), des Acad. des scienc. et de méd., doyen de la Fac. de médecine de Paris.

M. de la Villegille (A.) ✻, *secrétaire du Comité.*

Le chef de la division des sciences et lettres et le chef du bureau des travaux historiques font, de droit, partie du Comité.

MEMBRES HONORAIRES. MM.

Bastard (Cte Auguste de) ✻
Caëruel (O✻), recteur de l'Académie de Poitiers.
Dumas (G✻), membre des Académies des sciences et de médecine, etc.
Guéronnière (Vte de la) (GO✻).
Guigniaut (C✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres
La Tour-du-Moulin (O✻).
Du Mesnil (O✻), directeur de l'enseignement supérieur.
Naudet (C✻), des Acad. des inscrip. et belles-lett. et des sciences morales et politiques
Nieuwerkerke (Cte de) (GO✻), de l'Académie des beaux-arts
Nisard (D.) (C✻), de l'Acad. française, inspecteur général de l'enseignement supérieur.
Paulin Paris ✻, de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, conservateur à la Biblioth. nat.
Ravaisson (Fr.) (C✻), *idem*, inspecteur général de l'enseignement supérieur.
Saulcy (de) (C✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Saussaye (de la) (C✻), de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, recteur honoraire.
Struve, directeur de l'Observatoire de Poulkova.
Tardif (A.) (O✻), chef de division à l'administration des cultes.
Taschereau (O✻), administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale
Viollet-le-Duc (O✻), inspecteur général des édifices diocésains
Wailly (N. de) (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

2e — CULTES.

COMITÉ DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES TRAVAUX DIOCÉSAINS. MM.

Le chef de la 2e division, *président.*
Lebrouste (Henri) (O✻), architecte.
Abadie (O✻), architecte
Ballec (O✻), *idem.*

Rapporteurs près le comité des inspecteurs généraux. MM.

Gautier ✻.
Durand (Alphonse) ✻.
De Mérindol ✻.
Ohnet ✻.
Maurice Ouradou ✻.
Ruprich-Robert ✻.
Devrez ✻.
De Baudot.
Hardy.
Paul Bœswillwald.

M. Ch. Berthcault ✻, *secrétaire du comité des inspecteurs généraux des travaux diocésains.*

SERVICE DES ÉDIFICES DIOCÉSAINS

Le service des édifices diocésains a été réorganisé par un décret du 7 mars et un arrêté du 20 mai 1858.

TABLEAU DES ARCHITECTES DIOCÉSAINS.

Diocèses.	*Départements.*	*Architectes* MM.
[illegible]	Lot-et-Gar.	Olivier.
[illegible]	Landes	Sibien
Aix	Bouch-du-R. (Excepté l'arrond de Marseille.)	Révoil ✻.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible] ✻
Alger	Algérie	Chevalier.
Amiens	Somme	Viollet-Le-Duc ✻
Angers	Maine-et-L.	Joly ✻
Angoulême	[illegible]	[illegible] ✻.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arras	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Lassus (Cl.) ✻
Autun	Saône-et-Lre	Durand (Alp.) ✻
[illegible]	Vaucluse	Joffroy.
Bayeux	Calvados	Crétin ✻.
Bayonne	Bass. Pyrén.	Bœswillwald (O✻).
Beauvais	Oise	Vaudremer ✻.
Belley	Ain	Journoud.
Besançon	[illegible]	[illegible]
Blois	Loir-et-Cher	De la Morandière ✻.
Bordeaux	Gironde	Abadie (O✻). Lalle
[illegible]	[illegible]	Bailly (O✻).
[illegible]	[illegible]	Tourrette.
Cambrai	Nord	De Baraine fils.
Carcassonne	Aude	[illegible]
Châlons	Marne (Excepté l'arrond de Reims.)	Ouradou ✻.
Chambéry	Savoie	Revel.
Chartres	Eure-et-Loir	Bœswillwald (O✻).
Clermont	Puy-de-D.	Mallay.
Coutances	Manche	Durand (Alp.) ✻.
Digne	Basses-Alpes	Bailly O✻).
Dijon	Côte-d'Or	[illegible] ✻
[illegible]	[illegible]	Darcy
[illegible]	Var	Révoil ✻.
[illegible]	Hte-Alpes	Goulain.
[illegible]	Isère	Berruyer
Langres	Hte-Marne	Durand (Alp.) ✻
Laval	Mayenne	Lambert.

Diocèses.	*Départements.*	*Architectes* MM.
Limoges	Hte-Vienne. Creuse.	Chabrol (O✻).
Luçon	Vendée	Lisch ✻
Lyon	Rhône [illegible]	[illegible] ✻
Le Mans	Sarthe	Boswillwald (O✻).
Marseille	Bouch-du-R. (Arrond de Marseille seul)	Mouren.
Meaux	[illegible] et-M.	[illegible] ✻
Metz	[illegible]	[illegible] ✻
Moulins	[illegible]	[illegible]
Montpellier	Hérault	Révoil ✻.
Moulins	Allier	Esmonnot. Millet (O✻) Pour la Cathédrale
Nancy	Meurthe-et-Moselle.	Lanoy.
Nantes	Loire-Inférr.	Boisnen
Nevers	Nièvre	Ruprich Robert ✻.
Nice	Alpes-Maritimes.	[illegible]
Nimes	Gard	Révoil ✻
Oran	[illegible]	Viala de Sorbier
Orléans	Loiret	Devrez ✻.
Paris	[illegible]	[illegible]
Paris	Seine	Viollet-Le-Duc (O✻).
Périgueux	Dordogne	Abadie (O✻).
Perpignan	Pyrénées-O.	Drogart.
Poitiers	[illegible] Deux-Sèvres	De Mérindol ✻.
Le Puy	Haute-Loire.	Mimey
Quimper	Finistère	Bigot ✻.
Reims	Marn (Arrondts de Reims seul) Ardennes	Viollet-Le-Duc (O✻).
Rennes	Ille-et-Vil.	Labrouste (U.).
La Rochelle	Char. Infér.	Massiou ✻
Rodez	Aveyron	Vaugnot.
Rouen	Seine Infér.	Barthélemy ✻. Desmarest ✻
St-Brieuc	Côtes-du-N.	Guépin.
St-Claude	Jura	Comoy.

Diocèses.	*Départements.*	*Architectes.* MM.
St-Die	Vosges.....	Bruyant.
St-Flour.	Cantal.....	Aiguesparsse.
St-Jean de-Maurienne	Savoie	Revel.
Seez	Orne	Ruprich Robert ✻
Sens	Yonne	Laisné (A.) ✻
Soissons ...	Aisne	Lance (A.) ✻
Tarbes ..	Htes Pyrén	Durand ✻.
Tarentaise	Savoie	Revel.
Toulouse ..	Haute-Gar. ..	Chambert.
Tours	Indre-et-Lre..	Guérin.
Troyes.....	Aube.....	Millet (O✻).
Tulle ..	Corrèze. .	Chabrol (O✻).
Valence.	Drôme.....	Bailly (O✻).
Vannes ...	Morbihan	Charrier.
Verdun ...	Meuse. ...	Maxe.
Versailles .	Seine-et-Oise	Blondel.
Viviers.	Ardèche . ..	De Baudot.

3° — BEAUX-ARTS

École nationale des Beaux-Arts et de dessin. (V. pages 1174 et 1175.)

Inspection des Beaux-Arts. MM.

Buon ✻, *inspecteur des Beaux-Arts, chef du service des expositions*
De Saint-Victor (Paul) ✻, *inspecteur des Beaux-Arts.*
D'Escamps ✻, *idem.*
De Ronchaud, *idem.*
Gruyer (Anatole), *idem.*

Inspection des théâtres. MM.

M. Hallays ✻, *inspecteur.*
M. de Forges ✻, *idem.*

Agents du service extérieur des théâtres MM.

M. Vaucorbeil, *commissaire du Gouvernement près les théâtres subventionnés.*
M. Bourdon ✻, *conservateur du matériel de l'État, à l'Opéra.*

Conservatoire national de musique et de déclamation. (V. page 951).

Écoles de musique dans les départements. (V. page 955.)

Théâtres nationaux. (V. pages 955 et suiv.)

Inspection des monuments historiques. MM

Bœswillwald (O✻), *inspecteur général.*
Des Vallières ✻, *idem.*

COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

M. de Chennevières (O✻), directeur des Beaux-Arts, *président.*
M. Gentil, *secrétaire.*

Membres. MM.

Aclocque,
Buisson,
Clapier,
Lambert de Sainte-Croix (C✻),
De Vinols,
} membres de l'Assemblée nationale.

De Cardaillac (C✻), directeur des bâtiments civils au ministère des travaux publics.
De Laborde (O✻), membre de l'Institut.
Guillaume (O✻), directeur de l'École des Beaux-Arts.

Michaux ✻, chef de la section des Beaux-Arts à la préfecture de la Seine.
De Lamotte (O✻, I ♆) chef de division à l'administration des cultes.
Reiset (O✻, ♆), conservateur au Musée du Louvre.
D'Armaillé.
Maurice Cottier.

COMMISSION DES THÉATRES.

M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, *président*.
M. Bocquan ✻, A✻, chef du bureau des Théâtres à la direction des Beaux-Arts, *secrétaire*.

Membres. MM.

Charton,
Denormandie,
Duclerc,
De Malleville,
D'Osmoy,
Pau de Rémusat,
Lambert de Sainte-Croix (C✻),
Calmon ✻.
} membres de l'Assemblée nationale.

De Chennevières (O✻), directeur des Beaux-Arts.

Alexandre Dumas (O✻),
E. Legouvé (O✻),
Herold
} membres de l'Académie française.

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, *président honoraire*.
M. de Chennevières (O✻), directeur des Beaux-Arts, *vice-président*.

Membres. MM.

Abadie (O✻), architecte, rue de Berlin, 32.
Bailly (O✻), architecte
Boswillwald (O✻), architecte, inspecteur général, rue Hautefeuille, 19.
Duc-Quercy (C✻), directeur des bâtiments civils, rue de Rivoli, 192.
Guillaumot (O✻), directeur honoraire des Beaux-Arts, rue de Berlin, 28.
Denuelle ✻, artiste peintre.
Des Vallières ✻, inspecteur général, rue de Châteaudun, 45.
Bon de Guilhermy ✻, membre de la Cour des comptes, rue d'Alger, 6
Gaucher ✻ architecte-contrôleur à l'administration des cultes, rue Gay-Lussac, 7.
Lecomte (O✻), architecte, membre de l'Institut, boulevard St-Michel, 81.
Laisné ✻, architecte, rue Laval, 16.
De la Motte (O✻), chef de division de l'administration des cultes.
De Lesteyrie (O✻), membre de l'Institut, quai Voltaire, 11
Duc-Gaspérier (O✻), membre de l'Institut, rue de Londres, 50.
Millet (O✻), architecte, rue Treilhard, 13.
Questel (O✻), architecte, palais de Versailles.
Quicherat ✻, directeur de l'École des Chartes, rue Casimir-Delavigne, 9.
Ruprich-Robert ✻, architecte.

Du Sommerard E.) (GO ✻), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.
De Soubeyran (O ✻), sous-gouv. du Crédit foncier, au Crédit foncier.
Viollet-le-Duc (C ✻), architecte, rue Condorcet, 68.

Secrétaire..... M. Viollet-le-Duc, *chef du bureau des monuments historiques*, 15 rue de Laval.
Secrétaire adjoint. M. Brumyart *sous-chef*, rue du Cardinal-Lemoine, 14.

MUSÉE DES THERMES ET DE L'HÔTEL DE CLUNY

Antiquités nationales. — Monuments historiques.

Boulevard Saint-Michel

Le musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, créé par la loi du 24 juillet 1843 est consacré aux monuments, meubles et objets d'art des temps antiques, du moyen âge et de la renaissance. — Ces collections d'antiquités nationales, qui ont eu pour base la collection *du Sommerard*, acquise par l'État, sont conservées dans les deux plus anciens édifices de Paris: le Palais des Thermes, construit au IVe siècle par les empereurs romains, et l'Hôtel de Cluny, élevé en 1490 sur les ruines d'une partie de ce palais. — Cet établissement est placé sous la direction du ministre des beaux-arts. Il est ouvert au public les dimanches de 11 à 4 heures. Les *mercredis, jeudis et vendredis*, le public est admis avec des billets d'entrée

M. du Sommerard (E.) (GO ✻), *directeur*.

DIRECTION DES MUSÉES NATIONAUX.

Le service des musées nationaux fait partie du ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. Il a dans ses attributions la conservation de tous les objets d'art placés dans les palais du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, de Saint-Germain et dans les anciennes résidences.

M. Reiset (F.) (O ✻), *directeur*.

MUSÉE DU LOUVRE.

Ce Musée est divisé en cinq départements: 1° antiquités égyptiennes; — 2° antiquités grecques, romaines, assyriennes, américaines et mexicaines; — 3° peintures, dessins, archéographie; — 4° sculpture moderne, objets d'art du moyen âge et de la Renaissance; — 5° marine et ethnographie.

M. Villot (Frédéric) (O ✻), *secrétaire général*.
M. Morand (Léon) ✻, *chef du bureau administratif, agent comptable*.

Conservateurs.

M. Pierret, *conservateur adjoint*. | M. Mariette (O ✻), *conserv. adj. honoraire*

M. N...., *conservateur des antiquités égyptiennes*.

M. Ravaisson-Mollien (C ✻), *conserv. des antiquités grecques romaines, etc.*

M. Heuzey ✻, *conservateur adjoint*.

M. le Vte de Tauzia, *conservateur des peintures, des dessins et de la chalcographie*.

M. d'Eschavannes, M. Clément de Ris ✻, *conservateurs adj.* | M. Dauzet ✻, *conservateur adj honoraire*

M. Barbet de Jouy ✻, *conservateur de la sculpture moderne et des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance*.

M. Saglio, *conservateur adjoint*.

M. l'amiral Paris (GO ✻), *conservateur des musées de marine et ethnographique*.

MUSÉE DU LUXEMBOURG.

Des ouvrages d'artistes vivants acquis par l'État sont placés dans ce musée.

M. le Mis de Chennevières (O ✻), directeur des Beaux-Arts, *conservateur.*
M. Paul Dubois ✻, *conservateur suppléant.*

MUSÉE DE VERSAILLES.

Ce musée qui, par décision du 1er septembre 1833, a reçu une destination toute spéciale, renferme une nombreuse collection de tableaux, portraits, statues, bas-reliefs, bustes, médailles, etc., qui consacrent les souvenirs les plus intéressants de l'histoire de France.

M. Soulié (Eudore) ✻, *conservateur.*

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN.

Ce musée, créé par décret du 8 mars 1862 et ouvert le 8 mai 1867, renferme des antiquités celtiques et gallo-romaines, des collections d'armes de pierre et de bronze, des modèles de machines de guerre et des monuments les plus importants des époques gallo-romaines.

M. Bertrand (Alexandre) ✻, *conservateur.*

PALAIS DU LUXEMBOURG.

M. Descombes ✻, *administrateur, agent comptable.*
M. Chmeçki (Charles-Edmond) (O ✻), *bibliothécaire administrateur.*
M. Baisbonne, *bibliothécaire.*
M. Lacaussade ✻, *idem.*
M. Burat, *sous-bibliothécaire.*
M. Leconte de Lisle ✻, *idem.*

MANUFACTURES NATIONALES.

Manufacture de porcelaines à Sèvres.

M. Robert ✻, *administrateur.*

Manufacture de tapisseries des Gobelins.

M. Darcel ✻, *administrateur.*

Manufacture de tapisseries de Beauvais.

M. Badin (O ✻), *administrateur.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES NATIONALES.

Rue de Paradis-du-Temple, 20

Le dépôt central des Archives nationales renferme les documents d'intérêt public appartenant à l'État, c'est-à-dire tout ce qui s'est conservé de plus précieux des nombreuses archives que formèrent successivement, depuis l'origine de la monarchie, [illegible] services de la France, les établissements religieux, les diverses juridictions et [illegible] administrations. Constituées par Napoléon Ier, en 1808, en Archives centrales de l'Empire français, elles furent établies alors dans le palais que le prince de Soubise [illegible] avait construire, en 1706, sur l'emplacement et avec quelques parties des hôtels de Clisson, de Laval et de Guise.

Les Archives nationales s'augmentent chaque année [illegible] documents dont les administrations qui en dépendent n'ont plus besoin pour leurs affaires [illegible] premières. Elles contiennent plus de 90 millions d'actes ou de titres, [illegible] dans environ 300.000 cartons, liasses, registres, etc., etc.

Ces documents sont divisés en quatre sections, placées, ainsi que les [illegible] du service, sous les ordres d'un directeur général nommé par le Président de la République, sur la proposition du ministre de l'instruction publique, des cultes et des Beaux-Arts.

Le plus ancien des titres que possèdent les Archives nationales est un diplôme original de l'an 695. L'antiquité de ces documents, la suite et l'ensemble de ces grandes séries, telles que les diplômes mérovingiens et carlovingiens, le Trésor des Chartes [illegible], les Archives des anciennes Chambres des comptes et de [illegible], les registres du Parlement et de toutes les juridictions de son ressort [illegible], la collection des sceaux, les archives de la Couronne, [illegible] cabinet de l'empereur Napoléon Ier, font des Archives une [illegible].

Les demandes de renseignements, de communications et d'expéditions doivent être faites ou par lettres adressées au directeur général, ou en personne au secrétariat des Archives, de 10 heures du matin à 4 heures de relevée.

Les expéditions, les recherches qu'elles ont occasionnées et les épreuves [illegible] soufre et plâtre) sont soumises à des droits fixés par un décret du 22 mars 1856.

La salle, dite *salle du public*, est ouverte, au Palais des Archives, chaque jour [illegible] les dimanches et fêtes, de 10 à 3 heures, pour les communications sans [illegible]. Un [illegible] est spécialement préposé à la surveillance de cette salle et fournit aux [illegible] tous les éclaircissements à la disposition de l'administration.

Le [illegible] graphique dans lequel sont exposés chronologiquement, de [illegible] documents originaux les plus remarquables [illegible] depuis le [illegible] 1867. Le public y est admis le [illegible] jeudi, jour réservé à l'étude, il peut être également [illegible] vrés au cabinet du Ministre.

Les Archives nationales sont régies par les décrets organiques des [illegible] 1855, 22 mars et 1er août 1856, et par un arrêté ministériel du 12 novembre 1856.

M. Alfred MAURY (C ✻), membre de l'Institut, *directeur général*.

Section du secrétariat.

M. Dupont ✻, *chef*. — M. Garnier, *sous-chef*.

M. Martin, *agent comptable*.

Conservation des papiers provenant de l'ancienne secrétairerie d'État et du cabinet de l'empereur Napoléon Ier, des pièces contenues dans l'armoire de fer, et des ministères de la Maison de l'Empereur, des Lettres, Sciences et Beaux-Arts, et de l'ancien ministère d'État. — Classement et conservation des documents concernant l'organisation et le service des Archives, de la minute des ouvrages publiés par l'administration des Archives, des inventaires des documents contenus dans les divers dépôts d'archives appartenant à l'État, aux départements et aux communes. — Enregistrement, classement et conservation des dépêches; expédition et transmission des réponses, réception et enregistrement des demandes de renseignements; scellement et délivrance des expéditions; services de la salle du public, de la Bibliothèque, de la comptabilité, du matériel; travail journalier avec le directeur général.

Section historique.

M. Douët d'Arcq ✻, *chef*.

Trésor des chartes et son supplément. — Monuments écrits, remontant au septième [illegible]. — Monuments plus spécialement ecclésiastiques (cartulaires, bulles, églises de Paris [illegible]

autres; fabriques, paroisses, établissements monastiques) - Mélanges (ordres militaires, anciens établissements d'instruction publique, titres généalogiques, etc.). Collection de moules et d'empreintes de sceaux, du cinquième siècle à nos jours.

Section administrative

M Boutaric ✻, *chef.*

Documents relatifs à l'administration domaniale, financière et contentieuse de l'ancienne France, tels que les ordonnances, les lettres patentes, les bons et brevets du roi, les actes émanés du Conseil d'État, du conseil de Lorraine, des états provinciaux, de la Chambre des comptes de France, du bureau de la ville de Paris; les archives de la Couronne; les papiers relatifs aux domaines des princes et aux apanages, aux séquestres et confiscations; les versements des ministères de l'intérieur, de la guerre, de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, des travaux publics.

Section législative et judiciaire.

M de Mas-Latrie (O✻), *chef.*

Expéditions et copies authentiques des lois et décrets rendus depuis l'Assemblée constituante de 1789 jusqu'en l'an IX; minutes et copies authentiques des procès-verbaux des assemblées des notables de 1787 et de 1788, des états généraux de 1789, des assemblées nationales; moniteurs des députés; comités.

Grande chancellerie; secrétaires du roi; prévôté et requêtes de l'hôtel, Grand Conseil, Conseil privé, commissions extraordinaires; Parlement et conseils supérieurs; Chambre de Paris, Cour des Aides, Cour des Monnaies; eaux et forêts, amirauté; connétablie; bureaux des finances; bureau de la ville de Paris; grenier à sel, chambres des bâtiments, des decimes, officialités, justices seigneuriales, etc., tribunaux extraordinaires, versements du ministère de la justice.

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n°s 62, 64 *et* 66.

M. CAILLAUX ✻, membre de l'Assemblée nationale, *ministre des Travaux publics.*

Travaux et administration des routes nationales et des routes départementales sauf, pour ces dernières, les questions de finances et de comptabilité réservées au ministère de l'intérieur. — Navigation fluviale, défense contre les rivières et torrents, canaux de navigation, contrôle des canaux concédés, police et surveillance de la pêche fluviale. — Ports maritimes de commerce, éclairage des côtes, phares. Travaux d'amélioration agricole, travaux des marais et irrigation. — Police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Règlement des usines sur les cours d'eau. Police des usines métallurgiques. — Recherches et concessions de mines : police des mines, carrières. — Recherche et conservation des sources minérales. — Mesures de sûreté pour les appareils à vapeur. — Chemins de fer : études et travaux de construction; contrôle des travaux de compagnies; contrôle de l'exploitation. — Bâtiments civils et palais nationaux.

Cabinet particulier du ministre.

M. Vétillart ✻, *chef du cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière. — Demandes d'audiences. — Affaires réservées. — Réunion des documents pour les discussions dans l'Assemblée nationale.

ADMINISTRATION CENTRALE.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

M. DE BOUREUILLE (GO✻), conseiller d'État, inspecteur général des mines, *secrétaire général.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. Départ des dépêches. — Mission du travail pour le Conseil d'État et pour la signature du Président de la République. — Conservation et expédition des décrets ou arrêtés; leur insertion au *Bulletin des lois*. — Dépôt des circulaires et instructions ministérielles. — Dépenses intérieures du ministère, personnel des gens de service. — Souscriptions et abonnements. — Impressions du service de l'administration centrale, contrôle des impressions du service des ponts et chaussées. — Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucune division. Secours aux ouvriers des travaux publics. — Versements des cantonniers à la caisse des retraites pour la vieillesse. — Franchise et contre-seing. — Centralisation des budgets, propositions de crédits supplémentaires et extraordinaires.

1er BUREAU. — *Secrétariat général et matériel.*

M. Bescherelle, *chef de bureau.*

Nota. Le ministre donne des audiences aux personnes qui en font la demande par écrit, en indiquant [illegible] elles désirent s'entretenir.

Le secrétariat général reçoit à Paris les mardis, de 4 heures à 5 heures, et à Versailles tous les autres jours, le jeudi excepté, de 9 heures et demie à 10 heures et demie.

Les bureaux ne sont [illegible] que les mardis et vendredis de 2 heures à 4 heures et demie.

2e BUREAU. - *Service central d'expédition et d'autographie*

M. Giannetti ✻, *chef de bureau.*

DIVISION DU PERSONNEL.

M. Porée (O✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Nominations, promotions et mouvements.*

M. M chel, *chef de bureau.*

Employés de l'administration centrale. — Ingénieurs et agents du service des ponts et chaussées et du service des mines. — Officiers et maîtres de port (service maritime). — Inspecteurs des ports, gardes-ports (navigation intérieure). — Personnel du service de surveillance de la pêche fluviale — Personnel du service de surveillance administrative des chemins de fer. — Personnel des palais nationaux. Conseils, comités et commissions permanentes.

Ecoles nationales des ponts et chaussées et des mines. — Ecole des mineurs de Saint-Etienne. — Ecole pratique des maîtres ouvriers mineurs d'Alais; nominations des professeurs; classement des élèves-ingénieurs, nominations des élèves externes français et étrangers et des élèves libres.

2e BUREAU — *Frais et indemnités, secours, pensions, contentieux.*

M. Ligneau, *chef de bureau.*

Règlement des frais de bureau et de tournées, frais de voyage et de missions; indemnités, gratifications, etc. — Questions relatives au règlement des frais et honoraires des ingénieurs et agents pour travaux d'intérêt communal ou privé. — Répartition et recouvrement des sommes à payer par les compagnies pour frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer et autres travaux concédés. — Règlement du budget des écoles des ponts et chaussées et des mines

Secours aux employés et agents, à leurs veuves et à leurs orphelins. — Règlement des pensions de retraite. — Dispositions relatives aux retenues sur les traitements

Mesures générales et examen de toutes les questions contentieuses qui se rattachent au personnel

---

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ

M. Bigarne ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Opérations centrales et ordonnancement.*

M. Bouteiller, *chef de bureau.*

Mesures générales de comptabilité. — Comptes d'exercices. — Situations provisoires. — Comptabilité des exercices clos et périmés. — Correspondance avec le ministère des finances et avec la Cour des comptes. — Tenue des livres en partie double. — Livres auxiliaires. — Balances mensuelles. - Expédition des ordonnances de payement et des ordonnances de délégation aux [illegible] part es prenantes, aux préfets et aux ingénieurs [illegible] ier du sommier général des ordonnances et des livres auxiliaires Caisse du ministère pour les dépenses courantes.

2e BUREAU. — *Comptabilité des ponts et chaussées et des mines.*

M. Génuë, *chef de bureau.*

Examen des états spéciaux de comptabilité concernant les services des ingénieurs des ponts et chaussées et les ingénieurs des mines. — Distributions de fonds. - Comptabilité du personnel des ponts et chaussées et du personnel des mines Préparation des projets de décrets pour fonds de concours. — Correspondance relative aux débets des entrepreneurs.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — ARCHIVES. — NIVELLEMENT GÉNÉRAL DE LA FRANCE.

M. Fontaine (Léon) ✻, ingénieur en chef de 1re classe, *directeur du dépôt*
M. Breton (Paul-Émile) ✻, ingénieur en chef de 1re classe, *adjoint au directeur.*
M. Charle, *chef de bureau.*

Publication, révision et distribution de diverses cartes de France. — Exécution de cartes, plans et dessins. — Révision, en ce qui concerne les voies de communication, de la carte de l'état-major, et distribution aux ingénieurs. — Publication du portefeuille des canaux de navigation de la République.

Dépouillement et classement des archives et des collections de livres et dessins de tous services du ministère. — Rédaction des rapports et catalogues. — Communication de pièces et distribution d'ouvrages.

Centralisation des opérations du nivellement général de la France et publication des résultats. Carte du réseau des lignes de base.

PONTS ET CHAUSSÉES ET CHEMINS DE FER.

M. de Franqueville GO ✻, conseiller d'État, inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur général* (1).

PONTS ET CHAUSSÉES.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS.

M. Challot (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Routes nationales.*

M. Grancoin ✻, *chef de bureau.*

Construction, reconstruction et entretien des routes nationales. — Construction et entretien des ponts qui en font partie. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie, en ce qui concerne les routes nationales. Contentieux relatif au service de ces routes.

2e BUREAU. — *Routes départementales et police du roulage.*

M. Lainé *chef de bureau*

Classement, construction et rectification des routes départementales. — Construction de ponts qui en font partie. Examen des projets de ponts communaux communiqués par le département de l'intérieur. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie, en ce qui concerne les routes départementales. — Routes agricoles de la Sologne, de la Dombe, de la Double, de la Brenne, de Lot-et-Garonne et des Landes. — Routes salicoles. — Contentieux relatif au service de ces routes. — Police du roulage sur les routes nationales et départementales. — Règlement des alignements des routes nationales et départementales dans les traverses des villes, bourgs et villages.

Établissement de voies ferrées à traction de chevaux sur les routes nationales et départementales.

DIVISION DE LA NAVIGATION.

M. Caulet de Longchamp ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Ports maritimes. — Canaux de navigation.*

M. Charpentier, *chef de bureau.*

Travaux d'amélioration et d'entretien des ports maritimes de commerce. — Construction des digues de défense et des travaux à la mer, organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces travaux. — Instruction des questions relatives aux projets de concession des lais et relais de mer. — Service de l'éclairage et du balisage des côtes; établissement et entretien des phares, feux de port, balises et amers.

Canaux de navigation maritime et intérieure. — Construction et entretien des ouvrages. — Questions relatives au tarif des canaux appartenant à l'État. — Contrôle des canaux concédés. — Service de l'inspection des ports dans le bassin de l'approvisionnement de Paris. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les ports maritimes de commerce et les canaux de navigation.

Contentieux relatif à ces divers services.

(1) Le directeur général reçoit les lundis à Versailles, les mardis, mercredis et vendredis, de 1 heure à

2e BUREAU — *Rivières navigables et flottables.*

M. Beaurin, *chef de bureau.*

truction et amélioration de la navigation des fleuves et rivières navigables. — Construction et entretien des chemins de halage, des barrages, écluses, quais, bas-ports. — Amélioration et règlement du flottage sur les rivières flottables en trains. — Travaux de défense contre les rivières et torrents, organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces travaux. — Matériel et administration du service des bacs. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les rivières navigables ou flottables en trains.

Contentieux relatif à ces divers services.

Pêche fluviale : Surveillance, police et exploitation de la pêche dans les fleuves, rivières et canaux navigables et flottables, non compris dans les limites de la pêche maritime, et service de la pisciculture.

3e BUREAU — *Service hydraulique.*

M. Chenou, *chef de bureau.*

Navigation des cours d'eau non navigables ni flottables. — Curage, redressement et amélioration de ces cours d'eau. — Dessèchement des marais. — Assainissement des étangs et terrains insalubres. — Canaux d'irrigation. — Organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces travaux.

Règlements d'eau des usines ou des prises d'eau d'irrigations industrielles ou domestiques. — Études de distribution d'eau dans les communes. — Améliorations agricoles diverses. Sologne, Dombes, Brenne, Corse, landes de Gascogne. — Amélioration des marais salants de l'Ouest. — Exécution de la loi du 28 juillet 1860 sur la mise en valeur des communaux. — Contentieux relatifs à ces divers services.

CHEMINS DE FER.

DIVISION DES ÉTUDES ET TRAVAUX

M. Langlois de Neuville (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU — *Études et concessions.*

M. Boyer ✻, *chef de bureau.*

Études de chemins de fer, soit sous le rapport technique, soit sous le rapport commercial. — Instruction sur les avant-projets. — Préparation des actes concernant les concessions. — Construction des chemins de fer exécutés par l'État. — Contentieux relatif à ces chemins.

2e BUREAU — *Travaux.*

M. de Muizon ✻, *chef de bureau.*

Construction des chemins de fer concédés. — Contentieux relatif à ces chemins. — Exécution des cahiers des charges. — Garanties d'intérêts pendant l'exécution des travaux. — Surveillance.

DIVISION DE L'EXPLOITATION.

M. Gilly (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Exploitation commerciale.*

M. Rougeot de Briel, *chef de bureau.*

Surveillance de l'exploitation commerciale. — Tarifs. — Traités. — Avis à donner sur les statuts. — Garanties d'intérêts. — Conventions internationales.

2e BUREAU. — *Exploitation technique.*

M. Allary-Bernet, *chef de bureau.*

Police et surveillance de l'exploitation technique. — Ordres de service. — Règlement d'exploitation. — Fournitures de matériel. — Inventions.

STATISTIQUE CENTRALE DES CHEMINS DE FER.

M Systermans, *chef de bureau.*

Centralisation des documents statistiques émanés des ingénieurs, des inspecteurs ou des compagnies. — Centralisation et mise en ordre des résultats statistiques de l'exploitation des compagnies. — Documents étrangers, correspondance à ce sujet. — Publication des documents statistiques.

MINES.

Ce service est placé sous la direction du secrétaire général

DIVISION DES MINES ET USINES.

M. FOUBERT (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Mines. — Appareils à vapeur.*

M. Dequet, *chef de bureau.*

Recherches et concessions des mines. — Études de terrains, topographies souterraines. — Surveillance des mines, minières, tourbières, carrières. — Avis à donner sur les statuts des sociétés anonymes formées pour les exploitations de mines, d'usines minéralurgiques, etc. — Secours aux ouvriers mineurs, etc. — Machines et bateaux à vapeur.

2e BUREAU. — *Usines et manufactures. — Eaux minérales. — Cartes géologiques et cartes agronomiques.*

M. Demanche, *chef de bureau.*

Police des usines métallurgiques et minéralurgiques, des usines pour l'élaboration du sel gemme et le traitement des eaux salées. — Inspection du travail des enfants dans les manufactures. — Recherche, captage, aménagement et conservation des sources minérales. — Cartes géologiques et agronomiques. — Collections géologiques et minéralogiques. — Laboratoires de chimie pour l'analyse des substances minérales et des engrais et des terres. — Examen des inventions se rapportant à l'industrie métallurgique. — Redevances des mines. — Annales des mines.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.

M. le Cte DE VASSART D'HOZIER ✻, ingénieur en chef des mines, *chargé de la direction du service.*

M. Bizé, *chef de bureau.*

Réunion et coordination des documents statistiques sur les mines, minières, carrières et tourbières, sur les usines à fer et les usines métallurgiques de toute nature ; sur les machines à vapeur fixes et locomobiles ; sur les machines locomotives et les bateaux à vapeur naviguant sur mer et sur les fleuves, rivières, lacs et canaux. — Questions de douanes et d'octroi. — Questions techniques. — Publication des résumés statistiques.

BATIMENTS CIVILS ET PALAIS NATIONAUX.

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX.

M. DE CARDAILLAC (C ✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Bâtiments civils.*

M. Poulin ✻, *chef de bureau*

Étude et rédaction des projets de construction des bâtiments civils. — Commande des ouvrages d'art relatifs à la décoration des monuments publics. — Préparation des budgets, projets de loi et décrets. — Expropriation pour cause d'utilité publique, acquisitions et aliéna-

tions relatives aux bâtiments civils. — Pourvois devant le Conseil d'État. — Autorisations des dépenses d'entretien et des constructions neuves. — Exécution et surveillance des travaux. — Personnel du conseil général des bâtiments civils, des architectes et agents du service.

2e BUREAU. — *Palais nationaux.*

M. de Boisseu ✻, *chef de bureau.*

Étude et rédaction des projets concernant les bâtiments, parcs et jardins des palais nationaux. — Service des eaux de Versailles et de Marly. — Préparation des budgets, projets de loi et décrets. — Autorisation des dépenses d'entretien et des constructions neuves. — Exécution et surveillance des travaux. — Expropriation pour cause d'utilité publique. — Aliénations et acquisitions relatives aux palais. — Personnel des architectes, inspecteurs et agents du service.

3e BUREAU. — *Comptes.*

M. Joannis ✻, *chef de bureau.*

Examen des devis, séries de prix, cahiers des charges. — Adjudications et rédaction des marchés. — Régularisation des pièces comptables et liquidation des dépenses. — États d'appointements des agents. — Indemnités et secours. — Tenue des écritures sur la situation des crédits.

4e BUREAU. — *Contrôle.*

M. Lejars ✻, *chef de bureau.*

Contrôle et révision des mémoires et pièces de dépenses relatives aux travaux d'entretien et aux travaux neufs. — Examen des réclamations des entrepreneurs.

CONSEILS JUDICIAIRES DU MINISTÈRE.

M. Fessart, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, *avocat plaidant du ministère*, quai Voltaire, 33.

M. Hallays ✻, avocat à la Cour d'appel, *avocat plaidant et consultant du ministère*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 26.

M. Dumesnil (C✻), avocat à la Cour d'appel, *adjoint à l'avocat plaidant et conseil du ministère*, rue Scribe, 7.

M. Josseau (C✻), avocat à la Cour d'appel, rue de Suresnes, 7.

M. Colin de Verdière, avocat à la Cour d'appel, *adjoint à l'avocat plaidant*, rue Monsigny, 5.

M. Cruppi, avocat près la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, 43.

M. Crépet, avocat près le trib. de 1re inst., rue du Faub.-Poissonnière, 8.

M. Berceon, notaire, rue Saint-Honoré, 346.

SERVICE DE SANTÉ DU MINISTÈRE.

M. Peyrot, *médecin des bur. du minist.*, rue de Grenelle-St-Germain, 39.

M. Dujardin-Beaumetz ✻, *médecin adjoint*, rue de Rennes, 66.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

LE MINISTRE, *président.*

Le secrétaire général et le directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer sont membres permanents du conseil général.

Pour l'expédition [illegible] raison de [illegible] ou leur [illegible] une [illegible] réunion [illegible] conseil général est [illegible] se [illegible] remplacent dans [illegible] ingénieur des arrondissements, [illegible] d'inspection compris dans chaque section.

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Perrier (O※), *vice-président.*
Reynaud (C※).
Jegou d'Herbelme (O※
Dieulefils (O※).
Dreyfus (O※).
Kleitz (O※).
Kolb (O※).
Lalanne (C※).
Lefort (O※)

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Graeff (O※).
Gendarme de Bévotte (O※).
Tarbé de St-Hardouin (O※).
Beaulieu (O※)
De Fourcy (O※
Maitrot de Varennes (O※
Pairier O※.
Chatoney ※.
Veron-Duverger (O※).
Cambuzat ※.
Schérer ※.
Deslandes (O※)
Walter ※.
Bénard (O※.
Laborie O※
Baudart ※.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DES SECTIONS

M. Aubaut (O※, ingénieur en chef de 1re cl., *secrétaire du conseil général.*

Secrétaires des sections. MM.

[illegible] ※, ingénieur en chef . . . . . *Routes nationales, ponts suspendus sur les chemins vicinaux*
Sevenier ※, ingénieur en chef de 2e classe . *Navigation, ports de mer et phares*
Mirani ※, ingénieur en chef . . . . . *Service hydraulique.*
Cirodde (Alfred) ※, ingénieur en chef . . . *Chemins de fer, routes départem.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES MINES.

LE MINISTRE, *président.*

Le secrétaire général est membre permanent du conseil général des mines.
Le directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer siège au conseil général des mines avec voix délibérative pour les affaires concernant le service des chemins de fer.

MEMBRES DU CONSEIL.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Grüner (O※), *vice-président.*
François (O※).
Du Souich (O※).
Daubrée (C※).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM

Harlé ※.
Lefébure de Fourcy (O※).
Guillebot de Nerville (O※).
Jacquot (O※).

M. Lamé-Fleury ※, ingénieur en chef de 2e classe, *secrétaire du conseil.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES BATIMENTS CIVILS.

Le Conseil des bâtiments civils est présidé par le ministre et, en son absence, par le secrétaire général.
En cas d'absence du ministre et du secrétaire général, le Conseil est présidé par celui des inspecteurs généraux qui est désigné à cet effet par le ministre.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX, MEMBRES PERMANENTS. MM.

Lefuel (C※), membre de l'Institut, *vice-président.*
Duc (C※), membre de l'Institut.
Questel (O※, membre de l'Institut
Clerget (O※), *idem.*

ARCHITECTES, MEMBRES TEMPORAIRES. MM.

Daumet (O ✻).
Ancelet ✻.
Coquart.
Vaudremer ✻.

AUDITEURS. MM.

Leclerc.
Dutert

SECRÉTARIAT MM.

Phily, *contrôleur.*
Maygrier, *secrétaire*

COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER.

La Commission est présidée par le ministre. En cas d'absence du ministre, la Commission est présidée par le secrétaire général ou par le directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer.

Les chefs de division de la construction et de l'exploitation des chemins de fer assistent aux séances avec voix consultative, chacun pour les affaires de son service.

Membres de la commission. MM.

Dumas, O ✻, conseiller d'État, directeur de l'administration départementale au ministère de l'intérieur.
Faidherbe (C ✻), général de division,
Cadart (C ✻), général de brigade,
Uhrich (C ✻), intendant général,
} délégués du ministère de la guerre.
Lefèbure ✻, sous-secrétaire d'État du ministère des finances.
Durand, O ✻, conseiller d'État, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.
Le Libon (O ✻), directeur général des postes.
Dutilleul (O ✻), directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances.
Ozenne (G O ✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
Goulin (C ✻), président de la chambre de commerce de Paris.
Denière (C ✻), ancien président de la chambre de commerce de Paris.
Dœling (O ✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Kleitz (O ✻), *idem.*
Lefébure de Fourcy (O ✻), inspecteur général des mines.
Touret (O ✻),
Cte de Ruolz-Montchal (O ✻),
Moussette (O ✻),
Bon de Condé (O ✻),
Vuigner, O ✻,
} Inspecteurs généraux des Chemins de fer.
Armand, O ✻, ingénieur en chef, secrétaire du conseil général des ponts et chaussées.
Lamé-Fleury ✻, ingénieur en chef, secrétaire du conseil général des mines.
De Jouvencel (Charles) (O ✻), maître des requêtes au conseil d'État, *secrétaire de la commission.*
Bailleux de Marisy, auditeur au Conseil d'État.
Peyrot, *idem.*

COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE DE L'EXAMEN DES INVENTIONS ET DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES CHEMINS DE FER.

Membres de la commission. MM.

Dræling (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *président.*
Diday (O✻), inspecteur général des mines.
Couche (O✻), *idem*, professeur à l'école des mines.
Lefébure de Fourcy (Eugène) (O✻), inspecteur général des mines.
Callon (O✻), *idem.*
Hachette ✻, inspecteur général des ponts et chaussées.
Planchat (O✻), *idem.*
Martin (A.) (O✻), *idem.*
Compaing ✻, *idem.*
Solacroup (O✻), ingén. des ponts et chaussées, } Membres désignés par le syndicat des
Jacqmin (O✻), ingénieur en chef, *idem*, } chemins de fer
Collignon ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, *secrétaire*

COMMISSION DES INVENTIONS.

Membres de la commission. MM.

Le directeur de l'école des ponts et chaussées, *président.*
L'inspecteur et les professeurs de l'école.
Collignon ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, *secrétaire-rapporteur.*

COMMISSION DES PHARES.

La commission des phares est présidée par le ministre.

Membres de la commission. MM

Jurien de la Gravière (GO✻), vice-amiral, membre de l'Académie des sciences, *vice-président.*
Mathieu (C✻), membre de l'Académie des sciences et du Bureau des longitudes
Reynaud (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, directeur du service des phares et balises, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 96.
Dræling (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées
Kolb (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux hydrauliques de la marine.
Lefebvre (L. J.) (C✻), contre-amiral
Jacob (C✻), *idem*
Gervaize (C✻), inspecteur général du génie maritime
Delaroche-Poncié (O✻), ingénieur en chef hydrographe de la marine.
Allard ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, attaché au service central des phares, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION CENTRALE DES MACHINES A VAPEUR.

Membres de la Commission. MM.

Grüner (O✻), inspecteur général, vice-président du Conseil général des mines, *président*
Kleitz (O✻), } inspecteurs généraux des ponts et chaussées
Lefort (O✻), }
Couche (O✻), inspecteur général, professeur à l'École des mines.
Callon (O✻), *idem.* *idem.*
Jacquot (O✻), *idem.*
Farcot ✻, constructeur de machines à vapeur.
Margin ✻, directeur des constructions navales au ministère de la marine.
Forquenot ✻, ingénieur en chef de la traction au chemin de fer d'Orléans.
Tresca (O✻), sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers
Jacqmin (O✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Hanet-Cléry ✻, ingénieur en chef des mines, *rapporteur.*
Cleraut ✻, ingénieur ordinaire des mines, *secrétaire de la commission.*

PONTS ET CHAUSSÉES.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

De Franqueville (GO✻), conseiller d'État, *directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer*, place du Palais-Bourbon, 3.
Reynaud (C✻), *directeur du service des phares*, rue Bayard, 16.
Perrier (O✻), rue de Bellechasse, 44.
Jégou d'Herbeline (O✻), *directeur de l'école nationale des ponts et chaussées*, rue des Saints-Pères, 28.
Ducos (O✻), rue François Ier, 1.
Dœling (O✻), rue Roy, 9
Kleitz (O✻), rue Neuve-des-Mathurins, 103.
Kolb (O✻), *attaché au département de la marine*, rue de Varennes, 82.
Belgrand (C✻), *service municipal de la ville de Paris*, rue Bonaparte, 21.
Lalanne (C✻), rue des Ecoles, 38.
Lefort (O✻), rue du Bac, 38.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Dujardin (O✻), *en disponibilité*
Graeff (O✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, 33.
Bonnet (Gustave) (O✻), *en disponibilité.*
Alphand (C✻), *service municipal de la ville de Paris*, à Passy, boulevard Beauséjour, 1.
Gendarme de Bévotte (O✻), rue d'Antin, 9.
Tarbe de St-Hardouin (O✻), rue de Clichy, 43.
Beaulieu (O✻), rue Madame, 50.
Lefébure de Fourcy (O✻), rue de Tournon, 21
Mattrot de Varennes (O✻), rue Madame, 50.
Parrier (O✻), rue Montaigne, 11.
Chatoney ✻, boulevard Haussmann, 115.
Véron-Duverger (O✻), à Versailles, rue Berthier, 25.
Mille ✻, *service municipal de la ville de Paris*, rue de Lyon, 35.
Cambuzat ✻, rue Saint Dominique, 72
Maillard de la Gournerie (O✻), *Cours à l'École polytechnique et au Conservatoire des Arts et Métiers*, boulevard Saint-Michel, 77.
Hallet ✻, *contrôle de l'exploitation des chemins de fer*, boulevard Malesherbes, 87.
Schérer ✻, rue de Berlin, 78
Desandes (O✻), boulevard Malesherbes, 72.
Walter ✻, rue de Rennes, 66.
Laborie (O✻)
Bérard (O✻), rue Mosnier, 2.
Le Gros ✻, *attaché au gouvernement général de l'Algérie*, à Alger.
Boudart (O✻).
Planchat (O✻), *contrôle de l'exploitation des chemins de fer.*
Martin (A.), (O✻), *idem*
Compaing ✻, *idem.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

PREMIÈRE INSPECTION.

M. Chatoney ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Seine, Seine-et-Oise, Eure, Calvados, Seine-Inférieure.
Services spéciaux: Navigation de la Seine, 2e section et ponts de Paris, 3e et 4e sec-

tions. — Ports de commerce du département de la Seine-Inférieure. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) de ceinture autour de Paris. — Raccordement du chemin de fer de ceinture (rive droite) avec la ligne d'Auteuil. — Chemins de fer de Pontoise à Dieppe; — Caen à Flers — d'Etaimpuis à Motteville

DEUXIÈME INSPECTION

M. Véron-Duverger (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements. Nord, Somme, Pas-de-Calais, Oise, Aisne

Services spéciaux. Navigation de la Belgique sur Paris. (Navigation de l'Oise, canal de Saint-Quentin, navigation de l'Escaut, etc.) — Ports de Dunkerque et Gravelines, de Calais et de Boulogne. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): de Lille à Béthune; — de Lille à Valenciennes, — d'Aulnoye à Anor; — de Beauvais à Gournay; — de Senlis à Crépy — d'Aire à Berguette; — de Soissons, Dunkerque, Hazebrouck, Armentières et Anzin à la frontière belge — du Nord-Est; — de Cambrai à Douai; — de Monsoult à Amiens

TROISIÈME INSPECTION

M. Tarbé de Saint-Hardouin (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Ardennes, Meuse, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges.

Services spéciaux. Navigation de l'Aisne et canal des Ardennes. — Canal de l'Est. — Navigation de la Marne, et canal de l'Aisne à la Marne. — Chemin de fer (*contrôle des travaux*) de Lérouville à Sedan; — embranchement de La Ferté-sous-Jouarre à Sedan à la frontière belge par Bouillon; — de Longwy à Arrancy, — de Novillers à Laon, — de Petite-Croix à la frontière suisse; — ceinture autour de Nancy.

QUATRIÈME INSPECTION.

M. Deslandes (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Cher, Indre, Creuse, Nièvre, Allier.

Services spéciaux: Navigation de la Loire, 2e section et canal latéral, canal de Roanne à Digoin, canal de Berry, navigation de l'Allier. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) de Chamecy à Nevers et à Cercy-la-Tour, avec embranchement sur Avallon; — de Commentry à Gannat, avec embranchement sur les mines de la Vernade.

CINQUIÈME INSPECTION

M. Gendarme de Bévotte (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Ain, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Doubs, Jura.

Services spéciaux: Service hydraulique du département du Doubs. — Navigation de la Saône moins la traversée de Lyon. — Canaux du Centre; du Rhône au Rhin, dans les départements de la Côte-d'Or, du Jura et du Doubs. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): de Vesoul à Besançon; — de Gray à Besançon; — d'Épinac à Velars.

SIXIÈME INSPECTION.

M. Schérer ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Isère, Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Vaucluse.

Services spéciaux: Navigation du Rhône de Lyon à Arles. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): — du Rhône au Mont-Cenis, section comprise entre Culoz et Modane; — de Lyon à Collonges; — de Thonon à Saint-Gingolph; — embranchement d'Albertville.

SEPTIÈME INSPECTION.

M. Bénard (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse.

Services spéciaux: Navigation du Rhône depuis Arles. — Canal d'irrigation du Verdon. — Ports de commerce du département des Bouches-du-Rhône. — Service des grands travaux de la Durance. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): embranchements de la ligne de Lyon à Nice sur Grasse et Hyères; — ligne d'Avignon à Gap avec embranchements d'Apt, Marmas, Digne et Apt; — de Marseille à Aix; — de la place Castellane, à Marseille, à la Madrague de Montredon, — d'Arles à la Tour-Saint-Louis.

HUITIÈME INSPECTION

M. Baudart ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Lozère, Ardèche, Gard, Hérault, Aveyron.

Services spéciaux. Service hydraulique des départements du Gard et de l'Hérault. — Canal de Beaucaire. — Ports de Cette et d'Agde; — les canaux et étangs du Lez et de Lunel. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): — du Pouzin à Alais; — de Lunel au Vigan; — de Nîmes à Aigues-Mortes; — de la gare maritime d'Arles; — embranchements d'Agde à Pézénas et à Lodève; — de Rodez à Montpellier; — Embranchement sur St-Affrique

[illegible]

M. Laborie (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : [illegible]te-Garonne, Tarn, Ariége, Aude, Pyrénées-Orientales, Tar[illegible]

Services spéciaux : Service hydraulique des départements de l'Aude, de la Haute Ga[illegible] de l'Ariége. — Canaux du Midi. — Port de Port-Vendres. — Navigation du Tarn. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de Perpignan à Prades; — de Castres à Albi et à Mazamet, — de Carmaux à Albi; — Agrandissement de la gare d'Albi; — de Foix à Tarascon-sur-Ariége; — de Toulouse à Lexos, avec embranchement sur Albi.

DIXIÈME INSPECTION

M. Mallet de Varennes (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : G[illegible]e, Landes, Gers, Basses-Pyrénées, Ha[illegible]

Services spéciaux : Service hydraulique du département de la Gironde. — Navigation de la Garonne et canal latéral. — Canal de dérivation de la Neste. — Travaux du littoral maritime des départements de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées. — Travaux maritimes à l'embouchure de la Gironde. — Bassin à flot de Bordeaux, etc. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de Toulouse à Bayonne; — embranchement de Lourdes à Pierrefitte, — de Toulouse à Auch, — de Montréjeau à Bagnères-de-Luchon, — du Médoc; — embranchement de Langon à [illegible]

[illegible]

M. Parrier (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements. Vendée, Charente-Inférieure, Charente, V[illegible]nne, Indre-[illegible]

Services spéciaux. Ports maritimes du département de la Charente-Inférieure et canal de Marans à La Rochelle. — Ports maritimes du département de la Vendée. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de la Roche-sur-Yon aux Sables-d'Olonne et à Bressuire, — [illegible]ssuire à Tours, — des Deux-Charentes, — de la Roche-sur-Yon à la Rochelle, — de Rochefort à Saintes; — de Saintes à Coutras, — de Saintes à Angoulême, — d'A[illegible]lême à Limoges, et embranchement de Nontron sur cette ligne; — de la Rochelle à Roche[illegible] — de Limoges à Poitiers, — de Marcennais à Libourne; — de St[illegible]-Mariens à Blaye.

DOUZIÈME INSPECTION

M. Watier ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, [illegible]

Services spéciaux. Navigation de la Loire, 4e section. — Navigation de la Vilaine et port de Redon. — Canaux de Nantes à Brest et du Blavet. — Travaux maritimes du département d'Ille-et-Vilaine et canal d'Ille-et-Rance. — Ports maritimes de commerce du département du Morbihan, du département du Finistère; de Saint-Nazaire, de Saint-Malo et de Saint-Servan. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de Rennes à Brest, — de Pontivy à Saint-Brieuc, — de Nantes à Châteaubriant; — de St-Nazaire au Croisic, — embranchement de Fougères à Vitré, et prolongement de cette ligne jusqu'à la baie Saint-Michel.

TREIZIÈME INSPECTION.

M. Lefébure de Fourcy (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Manche, Eure-et-Loir, Orne, Mayenne, Sarthe, Maine-[illegible]

Services spéciaux : Navigation de la Loire, 3e section. — Navigation de la Mayenne et de la Sarthe. — Ports de commerce du département de la Manche, etc. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de l'Ouest; — de Paris à Granville; — de Flers à Mayenne; — de Mayenne à Laval, — de Laval à Angers; — d'Aubigné à la Flèche; — de Saint-Lô à Lamballe; — de Sablé à Châteaubriant.

[illegible]

M. Cambuzat ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Loir-et-Cher, Loiret, Seine et Marne, Yonne, Aube, Côte-d'Or.

Services spéciaux : Navigation de la Seine, 1re section; — de l'Yonne; — canaux du Nivernais, de Bourgogne, du Briare et du Loing. — Assainissement de la Sologne. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : d'Orléans à Gien; — d'Orléans à Châlons-sur-Marne; — d'Avallon à la ligne de Paris à Lyon; — de Dijon à Langres.

QUINZIÈME INSPECTION

M. Beaulieu (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Lot-et-Garonne, Lot, Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne.

Services spéciaux Chemins de fer (*contrôle des travaux*) embranchements de Libos à Cahors et de Penne à Villeneuve-d'Agen; — de Limoges à Brives; — de Clermont à Tulle; — de Tulle à Brives; — d'Aurillac à St-Denis-lès-Martel; — de Bergerac au Buisson.

SEIZIÈME INSPECTION.

M. Graeff (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Puy-de-Dôme, Cantal, Loire, Rhône, Haute-Loire.

Services spéciaux: Navigation de la Loire, 1re section. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): d'Arvant à Saint-Etienne; — de Clermont à Montbrison; — de Massiac à la rivière du Lot; — de Gilly à Roanne; — de Givors à la Voulte.

SERVICE ORDINAIRE DANS LES DÉPARTEMENTS.

DÉPARTEMENTS.	INGÉNIEURS EN CHEF: MM.	RÉSIDENCES
Ain	Redoult de la Fosse ✻, ingénieur ordin. de 1re cl., *f. f. d'ingénieur en chef*	Bourg.
Aisne	Moquet ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef*	Laon.
Allier	Ravier ✻	Moulins.
Alpes (Basses-)	De Quartery ✻	Digne
Alpes (Hautes-)	De Tournadre ✻	Gap
Alpes-Maritimes	Delestrac ✻	Nice
Ardèche	Régnier-Vigouroux ✻	Privas
Ardennes	C[illegible] ✻	Charleville
Ariège	Montaut ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef*	Foix
Aube	Quillard ✻	Troyes
Aude	Bordas ✻	Carcassonne.
Aveyron	N[illegible]	Rodez
Belfort (arrondt de)	Jundt ✻, ingénieur ord. de 1re classe.	Belfort
Bouches-du-Rhône	Leblanc (Ch.) ✻	Marseille
Calvados	Leblanc (Edouard) ✻	Caen
Cantal	Meray ✻	Aurillac
Charente	Levert ✻	Angoulême.
Charente-Inférieure	Martin de Beaucé ✻	La Rochelle
Cher	Regnard ✻	Bourges.
Corrèze	N[illegible]	Tulle.
Corse	Celler (Victor) ✻, ingénieur ordinaire de 1re cl., *f. f. d'ingénieur en chef*	Ajaccio
Côte-d'Or	Collin ✻, ingénieur ordinaire de 1re cl., *f. f. d'ingénieur en chef*	Dijon.
Côtes-du-Nord	Pelaud ✻	Saint-Brieuc.
Creuse	Menche de Loisne ✻, ingénieur ordinaire de 1re cl., *f. f. d'ingénieur en chef*	Guéret
Dordogne	Fargaudie ✻	Périgueux
Doubs	Vernis ✻	Besançon.
Drôme	Peloux ✻	Valence.
Eure	Degrand ✻	Evreux.
Eure-et-Loir	Francfort (O✻)	Chartres
Finistère	Fessard (O✻)	Quimper.
Gard	Ballon ✻	Nîmes.
Garonne (Haute-)	Salles ✻	Toulouse.
Gers	Ester ✻	Auch.
Gironde	Alard (Abel) ✻	Bordeaux.
Hérault	Labbé ✻	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Charpy ✻	Rennes.
Indre	Ravisy ✻	Châteauroux.
Indre-et-Loire	Violet-Dubreil ✻	Tours.
Isère	Gentil ✻	Grenoble.
Jura	Antoine ✻	Lons-le-Saulnier.
Landes	Crozet ✻	Mont-de-Marsan.

DÉPARTEMENTS.	INGÉNIEURS EN CHEF : MM.	RÉSIDENCES
Loir-et-Cher.	Bonnet (Edmond) ✻	Blois.
Loire	Lagrange ✻	Saint-Étienne.
Loire (Haute-)	Jollois ✻	Le Puy.
Loire-Inférieure . . .	Cacguillaume ✻.	Nantes.
Loiret	Gojard (O✻)	Orléans.
Lot.	Laterrade ✻.	Cahors.
Lot-et-Garonne. . . .	Guyot ✻	Agen.
[illegible]	Grégoire ✻	Mende.
Maine-et-Loire . .	Asselin ✻	Angers.
Manche	Rougeul ✻.	Saint-Lô.
Marne.	De la Barre-Duparcq ✻.	Châlons-sur-Marne.
Marne (Haute-)	Richoy.	Chaumont.
[illegible]	[illegible] ✻	[illegible]
[illegible] Moselle	[illegible]	Nancy
Meuse.	Perronne ✻	Bar-le-Duc.
[illegible]	De Boisanger ✻.	Vannes.
[illegible]	Quesain ✻	Nevers.
Nord.	Baillard ✻	Lille.
[illegible]	Gosselin ✻.	Beauvais.
[illegible]	De la Tournerie ✻	Alençon.
[illegible]	Boulangé ✻	Arras
Puy-de-Dôme	Vicart ✻.	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Basses-) .	Lancelin (Louis) ✻.	Pau.
Pyrénées (Hautes-). .	Muller ✻	Tarbes.
Pyrénées-Orientales.	Tastu Collet ✻	Perpignan
Rhône.	Jacquet ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef* . . .	Lyon.
Saône (Haute-). . . .	Bancelin ✻	Vesoul
Saône-et-Loire	N.	Mâcon.
Sarthe.	Thoré ✻	Le Mans.
Savoie.	Cte Damoulin ✻.	Chambéry
Savoie (Haute-). . . .	Collet-Meygret ✻.	Annecy
Seine	Rozat de Mandres (O✻).	Paris.
Seine-et-Marne	Marx (Léopold) ✻.	Melun
[illegible]	Grille ✻	Versailles.
[illegible]	Léchalas ✻	Rouen.
Sèvres (Deux-)	Ritter (Frédéric) ✻.	Niort.
Somme	Harduin ✻.	Amiens.
Tarn	Abrial ✻	Albi
[illegible]	Schœsing ✻.	Montauban.
[illegible]	N.	Draguignan
[illegible]	Hardy (O✻)	Avignon
[illegible]	Endrès ✻.	La Roche-sur-Yon.
[illegible]	Férand ✻	Poitiers
[illegible]	Lesguillier ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef* . .	Limoges.
[illegible]	Pugnière ✻	Epinal
[illegible]	Doré ✻	Auxerre.

SERVICE HYDRAULIQUE (*desséchements, irrigations, dunes et usines*).

HAUTE-GARONNE, TARN, ARIÉGE.

M. Domenget ✻, ingénieur en chef, à Toulouse

HÉRAULT, GARD, AUDE.

M. Dupouchel ✻, ingénieur en chef, à Montpellier.

LOIRET, CHER, LOIR-ET-CHER

Travaux de la Sologne. - Études et travaux d'assainissement et d'irrigation.

M. Sonjon ✻, ingénieur ordinaire, remplissant les fonctions d'ingénieur en chef à Orléans.

[illegible] (Il a fait, dans ces trois départements, la partie du service ordinaire ou du service de navigation.)

RIVIÈRES.

AISNE. . . . . Navigation de l'Aisne canalisée et canal latéral à cette rivière — Canal des Ardennes. (Départ. : Aisne, Oise, Ardennes.)
M. Sugot ✻, ingénieur en chef, à Soissons.

ALLIER. . . Navigation de l'Allier (départ. Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre, Cher
M. Lemaroc ✻, ingénieur en chef, à Clermont.

GARONNE . Navigation de la Garonne depuis Toulouse jusqu'à Castets et travaux du canal latéral. — Contrôle de l'exploitation du canal. (Départ. : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde.)
M. Faraguet ✻, ingénieur en chef, à Agen.

LOIRE . . . Service spécial de la Loire :
1re *Section*. De la limite inférieure du département de la Loire à Roanne. Cette section est réunie au service ordinaire du département
2e *Section*. — Depuis Roanne jusqu'à l'embouchure du canal de Briare. — Canal latéral à la Loire. Canal de Roanne à Digoin. (Départ. : Loire, Saône-et-Loire, Allier, Cher, Nièvre, Loiret.)
M. Guillemain ✻, ingénieur en chef à Nevers
3e *Section*. — Depuis l'embouchure du canal de Briare jusqu'aux ponts de Nantes. — Canal latéral à la Loire, depuis Briare. — Amélioration de la Loire jusqu'aux ponts de Nantes
M. Deglas ✻, ingénieur en chef, à Orléans
4e *Section*. — De la limite des départ. de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure jusqu'à Painbœuf. — Ports de Nantes et de Painbœuf. (Départ. : Loire-Inférieure.)
M. Eon-Duval ✻, ingénieur en chef, à Nantes.

LOT . . . . . Navigation du Lot. (Départ. : Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne.)
M. Gros ✻, ingénieur en chef, à Cahors

MARNE . . . . Navigation de la Marne
1re *Section*. — Cours naturel de la Marne depuis Saint-Dizier jusqu'à Dizy; canal latéral de Vitry à Dizy; canal de l'Aisne à la Marne; canal de Vitry à Saint-Dizier. (Départ. : Haute-Marne, Marne.)
M. Dareteste ✻, ingénieur en chef, à Châlons
2e *Section*. — Cours naturel de la Marne depuis Dizy jusqu'à Charenton; canaux de Chelles, de Meaux à Chalifert, de Saint Maur, de Saint-Maurice. (Départ. : Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.)
M. Savarin ✻, ingénieur en chef, à Paris

MAYENNE, SARTHE ET MAINE. — Perfectionnement de la navigation de la Mayenne, de la Sarthe, de la Maine, etc. (Départ. Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.)
M. Descombes ✻, ingénieur en chef à Angers

MEUSE. . . . . Service spécial de la navigation de la Meuse entre Sedan et la frontière belge, etc
M. Corne ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Charleville.

NORD ET PAS-DE-CALAIS. — Voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.
M. Bertin (Auguste) ✻, ingénieur en chef, à Douai

OISE. . . . . Navigation de l'Oise (V. CANAUX — Saint-Quentin; navigation de la Belgique sur Paris.)

RHÔNE . . . . Navigation du Rhône et navigation de la Saône dans Lyon. (Départ. : Ain, Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône.)
M. Tavernier ✻, ingénieur en chef, à Lyon.

SAÔNE . . Navigation de la Saône jusqu'à Lyon. (Départ. : Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Rhône.)
M. Comte-Grandchamps (O✻), ingénieur en chef, à Lyon.

SEINE . Navigation de la Seine depuis l'embouchure du canal de la haute Seine à Marcilly, jusqu'à la mer.
1re *Section*. — Depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'à Paris. (Départ. : Aube, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.)
M. Leferme ✻, ingénieur en chef, à Paris
2e *Section*. — Traversée de Paris. (Départ. Seine.)
M. Vaudrey ✻, ingénieur en chef, à Paris
3e *Section*. — Depuis Paris en aval jusqu'au pont de Brouilly, près Rouen. Barrage sur la Seine en aval de Bonnières. (Départ. Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure.)
M. Krantz (C✻), ingénieur en chef, à Paris.
4e *Section*. — Du pont de Brouilly, près Rouen, jusqu'à la mer et port de Rouen. (Départ. : Seine-Inférieure, Eure.)
M. Bellot (O✻), ingén. ordin. de 1re cl., f. f. d'ingén. en chef, à Rouen

SÈVRE. . Service spécial de la Sèvre, du Mignon et des Deux-Autises. — Port et canal maritime de Marans. (Départ. : Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure)
M Detzem ✻, ingénieur en chef, à Niort.

TARN . . Navigation du Tarn (Départ. . Tarn, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Aveyron)
M. Bert ✻, ingénieur en chef, à Toulouse.

VILAINE. . . . Navigation de la Vilaine et port de Redon. (Départ. : Ille-et-Vilaine.)
M. Eon-Duval ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nantes.

YONNE. . . . . Navigation de la rivière d'Yonne entre Auxerre et Montereau. (Départ.. Yonne, Seine-et-Marne)
M. Lefeuve ✻, ingénieur en chef (d n.), à Paris

CANAUX.

BERRI. . . . . Canal de Berri (Départ. : Allier, Loir-et-Cher, Cher.).
M. Mutrécy-Marchal ✻, ingénieur en chef, à Bourges.

BOURGOGNE. . Canal de Bourgogne. (Départ. : Yonne, Côte-d'Or.)
M Chenot ✻, ingénieur en chef, à Dijon

CENTRE. . . . Canal du Centre. (Départ. : Saône-et-Loire)
M Chabas ✻, ingénieur en chef à Chalon

MARNE AU RHIN — Canal de la Marne au Rhin. — Rivières flottables du département de Meurthe-et-Moselle. (Départ. : Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle.)
M. Voimerange ✻, ingénieur en chef, à Nancy.

DE L'EST. . . (Départ. : Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et Haute-Saône.)
M. Frécot (O✻), ingénieur en chef directeur, à Nancy.
1re *Section* (Ardennes). M. Collas ✻, ingén en ch. (d. n.) à Charleville.
2e *Section* (Meuse). — M. Poincarré ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, f. f. d'ingenieur en chef, à Bar-le-Duc.
3e *Section* (Meurthe-et Moselle). Service réservé de l'Ingénieur en chef directeur (prov ,
4e *Section* (Vosges), et 5e *Section* (Haut Saône, — M Paguère ✻, ingénieur en chef (d. n.) à Épinal.

NANTES A BREST — Canal de Nantes à Brest et canal du Blavet. (Départ. : Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.)

Partie comprise dans le département de la Loire-Inférieure.

M. Eon-Duval ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nantes

Partie comprise dans les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère jusqu'a Chateaulin.

M. Paqueron ✻, ingenieur en chef, à Pontivy.

NESTE . Canal de dérivation de la Neste et réservoir dans les Hautes-Pyrénées (études et travaux). (Départ. : Hautes-Pyrénées.)
M. Micnedier ✻, ingénieur en chef, à Tarbes.

NIVERNAIS . . Canal du Nivernais et la rivière d'Yonne depuis Armes jusqu'à Auxerre. (Départ. : Nièvre)
M. Coulant ✻, ingénieur en chef, à Nevers.

ORLEANS . . . Canaux d'Orléans, du Loing et de Briare.
M. Doussot ✻, ingénieur en chef, à Montargis

RHÔNE AU RHIN. Canal du Rhône au Rhin. (Départ. : Côte-d'Or, Jura, Doubs.)
M. Maire ✻, ingénieur en chef, à Besançon.

SAINT-QUENTIN. — OISE. Navigation de la Belgique sur Paris. (Canal de Saint-Quentin, navigation de l'Escaut. Navigation de l'Oise, etc.) (Départ. : Nord, Aisne, Oise, Seine-et-Oise)
M. Holleaux ✻, ingénieur en chef, à Compiègne.

SIAGNE ET LOUP. Canal d'irrigation de la Siagne et du Loup (Var, Alpes-Maritimes).
M. Delestrac ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nice.

TRAVAUX MARITIMES.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Ports de commerce. — Canal Saint-Louis
M Pascal (O✻), ingénieur en chef, à Marseille

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Ports maritimes de commerce. — Canal de Marans à La Rochelle
M. Marchegay ✻, ingénieur en chef, à La Rochelle

FINISTÈRE . . Ports de commerce
M. Fessard (O✻), ingenieur en chef (d. n.), à Quimper.

GIRONDE . . 1° Travaux maritimes : travaux de défense de la pointe de Grave; navigation de la Garonne depuis Castets; navigation de la Gironde, etc.
M. de Laroche-Tolay ✲, ingénieur en chef, à Bordeaux.
2e Construction d'un bassin à flot au port de Bordeaux.
M. Joly (Henri) ✲, ingénieur en chef, à Bordeaux

HÉRAULT. . . Ports de Cette et d'Agde, canaux des Etangs; contrôle du canal de Beaucaire.
M. Simonneau ✲, ingénieur en chef, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE. — Travaux du littoral maritime du département d'Ille-et-Vilaine; navigation de la Vilaine supérieure. — Ports de Saint-Malo et de St-Servan.
M. Botton ✲, ingénieur en chef, à Saint-Malo.

LANDES ET BASSES-PYRÉNÉES. — Travaux maritimes des départements des Landes et des Basses-Pyrénées.
M. Daguenet ✲, ingénieur en chef, à Bayonne

LOIRE-INFÉRIEURE. — Ports de commerce du département depuis et non compris Paimbœuf (rive gauche) et Donges (rive droite). — Port de Saint-Nazaire
M. De Carcaradec ✲, ingénieur en chef, à Nantes

MANCHE. . . . Ports maritimes de commerce; canalisation de la Vire supérieure; travaux concédés du département de la Manche; baies du mont Saint Michel et des Veys.
M. Dinet ✲, ingénieur ordinaire de 1re classe, f. f. d'ingénieur en chef à Cherbourg.

NORD . . . . . Ports de Dunkerque et de Gravelines.
M. Plocq ✲, ingénieur en chef, à Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS. Ports de Calais et de Boulogne
M. N. . ., ingénieur en chef, à Boulogne.

PYRÉNÉES-ORIENTALES Port de Port-Vendres
M. Tisserand (Ernest) ✲, ingénieur ordinaire en chef (d. n.), à Perpignan

SEINE-INFÉRIEURE Ports de commerce du département, le port de Rouen excepté
M. Hérard ✲, ingénieur en chef, au Hâvre.

VENDÉE . . . Ports, phares et travaux maritimes
M. Enches ✲, ingénieur en chef (d. n.), à La Roche-sur-Yon.

PHARES. . . . *Service central des phares et balises; établissement central des appareils d'éclairage*

(Seine et départements maritimes.)

M. Reynaud (C✲), inspecteur général de 1re classe, à Paris.
M. Allard (Emile) ✲, ingénieur en chef, à Paris.

CHEMINS DE FER.

CONTRÔLE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR DES COMPAGNIES

Chemins de fer du Nord et embranchements du Nord-Est.

M. Mahyer ✲, *ingénieur en chef*, à Paris.

Chemins de fer concédés à la Compagnie de l'Est.

M. Marx (Alexandre) ✲, *ingénieur en chef*, à Nancy.

Chemins de fer : de Dôle à Salins et à la frontière suisse; — de Gray à Besançon; — de Vesoul à Besançon; — de Nevers et de Moulins à Chagny; — de Dijon à Langres, etc., etc.

M. Lacroix ✲, *ingénieur en chef*, à Dijon.

Chemins de fer : de Grenoble à Montmélian; — de Grenoble à la ligne d'Avignon à Gap.

M. Gentil ✲, *ingénieur en chef*, à Grenoble

Chemins de fer : de Givors à La Voulte; — de Pouzin à Alais.

M. Lonjon ✲, *ingénieur en chef*, à Lyon.

Chemin de fer du Rhône au Mont-Cenis.

M. le Cte Dumoulin ✲, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Chambéry.

Chemin de fer de Thonon à Collonges, etc.

M. Colle-Meygret ✲, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Annecy.

Embranchements de la ligne de Toulon à Nice sur Grasse et Hyères; — ligne d'Avignon à Gap, avec embranchements; — de Marseille à Aix; — de Lestaque, etc.

M. Hoslin, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Marseille.

Chemin de fer de la place Castellane, à Marseille, a la Madrague de Podestat.

M. Le Blanc (Charles) ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Marseille.

Chemins de fer : de Lunel au Vigan ; — de Nimes à Aigues-Mortes.

M. Thouvenot ✻, *ingénieur ordinaire de 1re cl., f. f. d'ingénieur en chef*, à Montpellier.

Chemin de fer de Rodez à Montpellier (1re et 2e sections).

M. Doutres ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Rodez.

M. Simonneau ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), a Montpellier.

Chemin de fer de Perpignan à Prades.

M. Tastu-Collet ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Perpignan.

Chemin de fer du Medoc

M. Clambreleot (O✻), *ingénieur en chef*, a Bordeaux.

Chemins de fer : d'Agen à Andrest ; de Toulouse a Bayonne ; — de Toulouse à Lexos, avec embranchement sur Albi.

M. Micheler ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Tarbes.

Chemins de fer : de La Roche-sur-Yon à Bressuire ; — de Bressuire a Tours ; de Tours a Montluçon.

M. Desnoyers (O✻), *ingénieur en chef*, a Paris.

Chemins de fer des Deux-Charentes, etc.

M. de Lafont ✻, *ingénieur ordinaire de 1re cl., f. f. d'ingénieur en chef*, à Poitiers.

Chemins de fer : de Limoges à Brives ; — de Clermont à Tulle, — de Tulle a Brives.

M. N ..., *ingénieur en chef*, à Tulle.

Chemin de fer d Angers à Niort.

M. de Carcaradec ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Nantes.

Chemin de fer de Pontivy a Saint-Brieuc.

M. de Boisanger ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Saint-Brieuc.

Chemin de fer de Fougères à Vitré, etc.

M. Charpy ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Rennes.

Chemins de fer de l'Ouest : de Laigle a Conches ; de Paris à Granville, etc.

M. Brame ✻, *ingénieur en chef*, a Paris.

Chemin de fer d'Aubigné à La Fleche.

M. Mille ✻, *inspecteur général*, à Paris.

Chemins de fer : d'Orleans à Gien ; — d'Orléans à Châlons.

M. Grassot de Passy ✻, *ingénieur en chef*, à Paris.

Chemins de fer : d Auxerre à Nevers et à Cercy-la-Tour, avec embranchement sur « Avallon ; — d'Avallon à la ligne de Paris a Lyon.

M. Evrard ✻, *ingénieur en chef*, à Paris.

Chemins de fer d Arvant à Saint-Étienne.

M. de Gabriac ✻, *ingénieur en chef*, à Clermont-Ferrand.

Chemin de fer de Commentry à Cannat, avec embranchement sur les mines de la Vernade.

M. Ravier ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Moulins.

Chemin de fer de Clermont-Ferrand à Montbrison.

M. Lemaire ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Clermont-Ferrand.

Chemin de fer de Lyon à Montbrison.

M. Lagrange ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Saint-Étienne.

Chemin de fer de Massiac à la rivière du Lot

M. Méray ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), a Aurillac.

Chemin de fer de Castres à Albi et à Mazamet, etc.

M. Abrial ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Albi.

Embranchement de Libos à Cahors, etc.

M. Gros ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Cahors.

Chemin de fer de Bergerac au Buisson.

M. Fargaudie ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Périgueux.

SERVICE DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DES CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION. (*Voir* page 206.)

SERVICES DÉTACHÉS.

SERVICE DES PORTS MILITAIRES ET DES COLONIES.

(Ministère de la marine et des colonies.)

M. Kolb (O✻), inspecteur général de 1re classe, *chargé de l'inspection des travaux hydrauliques.*

M. Pasquier-Vauvilliers (O✻), ingénieur en chef, *adjoint à l'inspecteur des travaux hydrauliques.*

Ports militaires.	Brest. . . .	M. Debargne (O✻), ingénieur en chef.
		M. Vernier (O✻), ingénieur en chef.
	Cherbourg.	M. Léonard ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe.
	Lorient. . .	M. Angiboust (O✻), ingénieur en chef.
	Rochefort.	M. Corbelhaus (O✻), ingénieur en chef.
	Toulon	M. Raoulx (O✻), ingénieur en chef.
Colonies.	Cochinchine	M. Eyriaud-Desvergnes ✻, ingénieur ordinaire.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

M. Le Gros ✻, inspecteur général de 2e classe, *chargé de l'inspection générale de l'Algérie.*

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Alger.	M. Billard ✻, ingénieur en chef.
Tenez.	M. Lamairesse ✻, ingénieur en chef.
Constantine .	M. Lebiez ✻, ingénieur ordinaire, *f. f. d'ingénieur en chef.*
Bône.	M. N..., ingénieur en chef.
Philippeville.	M. N..., ingénieur en chef.
Oran	M. Rodier ✻, ingénieur en chef.

SERVICE MUNICIPAL DE PARIS.

Construction et entretien des voies publiques. — Eaux et égouts de Paris. — Promenades et plantations. — Inspection spéciale.

§ 1. DIRECTION DES TRAVAUX DE PARIS.

Voie publique. — Promenades et plantations. — Beaux-Arts. — Travaux d'architecture. — Voirie. — Plan de Paris.

M. Alphand (C✻), inspecteur général de 2e classe, *directeur des travaux de Paris, chargé également de la direction des travaux du département de la Seine.*

Service de la voie publique.

Première division.	Deuxième division.
M. Vaissière ✻, ingénieur en chef.	M. de Fontanges ✻, ingénieur en chef.

Promenades et plantations de Paris.

M. Darcel ✻, ingénieur en chef.

§ 2. DIRECTION DES EAUX ET DES ÉGOUTS DE PARIS.

M. Belgrand (C✻), inspecteur général de 1re classe, *directeur*.
M. Rousselle ✻, ingénieur en chef.
M. Bouffet ✻, ingénieur en chef.

Service d'essai des eaux provenant des égouts de Paris.

M. Mille ✻, inspecteur général de 2e classe.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Rue des Saints Pères, 28.

L'École des ponts et chaussées, créée en 1741, constituée à nouveau par le décret de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1791, et organisée sur des bases plus étendues par la loi du 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795), le décret du 7 fructidor an XII (24 août 1804), a reçu depuis cette époque de nouveaux développements consacrés par le décret du 13 octobre 1851. Elle est placée sous l'autorité du ministre des travaux publics, et dirigée par un inspecteur général, directeur, et par un ingénieur en chef, inspecteur des études, assistés du conseil de l'École.

Son but spécial est de former les ingénieurs nécessaires au recrutement du corps des ponts et chaussées. Elle admet exclusivement en qualité d'élèves ingénieurs les jeunes gens annuellement choisis parmi les élèves de l'École polytechnique ayant terminé leur cours d'étude et ayant satisfait aux conditions imposées par les règlements. Elle admet, en outre, à participer aux travaux intérieurs de l'École des élèves externes français ou étrangers. Elle en admet également à suivre les cours oraux. Les conditions d'admission ont été réglées par un arrêté ministériel en date du 18 février 1852.

Les leçons orales ont pour objet : 1° la mécanique appliquée au mouvement et à l'équilibre des machines et de la résistance des matériaux de construction ; — 2° l'hydraulique ; — 3° la minéralogie ; — 4° la géologie ; — 5° la construction et l'entretien des routes ; — 6° la construction des ponts ; — 7° la construction et l'exploitation des chemins de fer ; — 8° l'amélioration des rivières et la construction des canaux ; — 9° l'amélioration des ports, la construction des travaux à la mer ; — 10° l'architecture ; — 11° le droit administratif et les principes d'administration ; — 12° l'économie politique et la statistique ; — 13° la construction et l'emploi des machines locomotives et du matériel roulant des chemins de fer ; — 14° les desséchements, les irrigations et la distribution d'eau dans les villes ; — 15° la langue anglaise, — 16° la langue allemande.

La bibliothèque et les galeries de modèles sont ouvertes aux élèves ingénieurs, aux élèves externes et aux ingénieurs des ponts et chaussées.

Direction et administration.

M. Jégou d'Herbeline (O✻), inspecteur général de 1re classe, *directeur*.
M. Emmery (O✻), ingénieur en chef de 1re classe, *inspecteur*.

Enseignement. MM

Baron ✻, ingénieur en chef	professeur	*Routes.*
Croizette-Desnoyers (O✻), ingénieur en chef	*idem.*	*Ponts.*
Sévène ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Chemins de fer.*
Malézieux ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Navigation.*
Voisin (O✻), ingénieur en chef	*idem.*	*Travaux maritimes.*
De Dartein ✻, ingénieur ordinaire	*idem.*	*Architecture civile.*
Bresse ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Mécanique appliquée.*
Collignon ✻, ingénieur ordinaire	prof. adj.	
Bayle ✻, ingénieur en chef des mines	professeur.	*Minéralogie et géologie.*
Gérardin ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Machines à vap. et locomot.*
Mangon (O✻), ingénieur en chef	*idem.*	*Hydraulique agricole.*
Mangon (O✻), ingénieur en chef	*idem.*	*Chimie appliquée.*
Durand-Claye (L.) ✻, ingénieur ordinaire	prof. adj.	
Garnier ✻, membre de l'Institut	professeur.	*Économie politique.*
Aucoc (O✻), président de section au conseil d'État, *chargé de conférences sur le*		*Droit administratif.*
Grivel, maître des requêtes au conseil d'État, *suppléant.*		
Usquin (O✻), lieutenant-colonel, *chargé du cours de*		*Fortification.*
Pillet		*Travaux graphiques.*
Delong		*Dessin.*
Leser		*Langue allemande.*
Witcomb		*Langue anglaise.*

Service de santé — M. Lasnet ✻, *médecin-chirurgien*
— M. Bardet-Beaumetz ✻, *médecin adjoint.*
Secrétariat — M. Panel, *secrétaire-régisseur de l'École.*

TABLEAU PAR ANCIENNETÉ,

DANS CHAQUE GRADE ET CHAQUE CLASSE, DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

De Franqueville (GO✻)
Reynaud (O✻).
Perrier (O✻).
Jegou d'Herbeline (O✻).
Ducos (O✻).
Dœlang (O✻).
Kleitz (O✻).
Kolb (O✻).
Belgrand (C✻).
Chrétien (C✻).
Lefort (O✻)

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Dujardin (O✻)
Graeff (O✻).
Bonnet (Gust.) (O✻).
Alphand (C✻).
Beaulieu (O✻).
Gendarme de Bévotte (O✻).
Tarbé de St-Hardouin (O✻).
Lefébure de Fourcy (O✻).
Maitrot de Varennes (O✻).
Parrier (O✻).
Chatoney ✻.
Véron - Duverger (O✻).
Mille ✻.
Cambuzat ✻.
Maillard de la Gournerie (O✻
Haclette ✻
Schérer ✻.
Deslandes (O✻).
Wattier ✻
Laborie (O✻).
Bénard (O✻)
Le Gros
Baudart
Planchat (O✻
Martin (Armand) (O✻
Compaing ✻

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Couche (O✻).
Chenot ✻.
Debargne (O✻).
Marelle ✻.
Longon ✻
Pozzo ✻
Pascal (O✻).
Bertin ✻
Bellart ✻
Lamairesse (O✻
Frécot (O✻).
Hardum ✻.
Gojard (O✻).
Deglande ✻.
Marx (Leopold) ✻
Tavernier ✻.
De Gabriac ✻.
Volmerange ✻.
Michelot ✻.
Fontaine (Léon) ✻.
Crozette-Desnoyers (O✻).
Férand ✻.
Balon ✻.
Courbebaisse (O✻
Quinette ✻
Lamoureux ✻
Mary ✻
Arnal de Marolles ✻
Bassompierre-Sewrin (O✻).
Doré ✻.
Bancelin ✻.
Vicart ✻.
Conte-Grandchamps (O✻).
Evrard ✻.
Delatre (O✻).
Allard ✻.
Gosselin ✻.
Aribaut (O✻).
Raoulx (O✻).
Schlœsing ✻.
Lacroix ✻.
Boulangé ✻.
Francfort (O✻).
Lemaire ✻
Mirabel (C✻)
(Commandant du G✻)
Hervé ✻
Isoard-Emy ✻
Regnard ✻.
Gros ✻
Dumont ✻.
Breart de Boisanger ✻.
Hardy (O✻).
Ravier ✻.
Cronzet ✻.
Faraguet ✻.
Delestrac ✻.
Eon-Duval ✻.
Mahyer ✻.
Tastu-Collet ✻.
Lefort ✻
Levert ✻.
De la Barre-Duparcq ✻.
Collet Meygret ✻.
Decomble ✻
Petitgrand ✻.
Guillain ✻
Tarbé ✻
Rousselle ✻.
Lebastard ✻
Daguenet ✻.
Mangon (O✻).
Lamoresse ✻
Cte Dumoulin ✻
Lablée ✻
Vaissière ✻
Vaudrey ✻
Voisin (O✻.
Chanoine ✻
De Carcaradec ✻
Dubuisson ✻

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Surell (O✻).
Ducros (C✻).
Bollaert ✻.
Dombre ✻.
Fessard (O✻).
Boucher (O✻)
Marchant (O✻).
Van-Blarenberghe ✻
Du Jardin ✻.
Ardail ✻
Lemaire ✻.
Selles ✻.
Juaisaan ✻
Simonneau ✻.
Grulé ✻
Baudin ✻
Rougeul ✻.
Mazoyer Lagrange ✻
Michelier ✻.
Pelaud ✻.
Pasquier - Vauvilliers (O✻
Joly (Henri) ✻.
Masquelez (O✻
Letourneur ✻
Detzem ✻.
Doutres ✻.
Billard ✻
Sugot ✻.
Brame ✻.
Kuss ✻
Ritter (Frédéric ✻.
Ravisy ✻.
Robin ✻.
Lyaudey ✻.
Crosnier de Pressy ✻
Enfrun ✻.
Mercoustel (O✻)
Fargaudie ✻.
Mutrécy Maréchal ✻.
Lancelin (Louis) ✻.
Verrier (O✻).
De Laroche-Tolay ✻.
Le Blanc (Charles) ✻
De Fontanges de Cazan ✻.
Degrand ✻.
Mallet ✻
Bitard ✻.
Hoslin
Marmier ✻.
De Tournadre ✻.
Paqueron ✻.
Perronnet ✻
Vallès ✻
Assier ✻
Savornin ✻
Vidal ✻
Vernes ✻.
Frecaut ✻
Regnier-Vigouroux ✻
Coutant ✻.
Lormoyez ✻.
Duponchel ✻.
Martin de Beaucé ✻.
Maléz.eux ✻.
Bresse ✻.
Guillemain ✻
Bertin (A.) ✻.
Darcel ✻
Bernard (P.) ✻
Lefèvre ✻
Flocon ✻.
Jacqmin (O✻
Godin de Lépinay
Marmi ✻
Pharron de Mondesir ✻
Durbach (O✻).
Lionnet ✻
Ledru (O✻).
Mondelot ✻.
Mery ✻
Jollois ✻.
Chégnilaume ✻.
Robaglia ✻
Holleaux ✻
Marx (A.) ✻.

Müller ✲.
Thoré ✲.
Leblanc (Ed.) ✲.
Domenget ✲.
Schlemmer ✲.
Bonnet (Edmond) ✲.
Gérardin ✲.
Fournier (Charles) ✲.
Colle ✲.
Bert ✲.
Vossier ✲.
Sévène ✲
Doussot ✲
Richey.
Pugnière ✲.
Saintyves ✲.
Moffre ✲.
Bellom (Joseph) ✲.
Violet-Dubreil ✲.
Daniel ✲
Cabarrus ✲.
Guyot (Ferd.) ✲.
Descombes ✲.
Antoine ✲.
Crodde (Alfred) ✲.
Grégoire ✲
Laterrade ✲.
De la Tourrerie ✲.
Peloux ✲
De Quartary ✲.

Ingénieurs ordinaires de 1re classe MM.

Sage ✲.
[illegible] ✲
Lerecat-Petzold.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Jalois ✲.
Bagard.
Labourd ✲.
Chauvise ✲.
Eldermann (O✲).
De la Frémoire ✲.
Barle ✲.
Midy ✲.
Combier (O✲).
Lemercier (O✲).
Bertin (Louis) ✲.
Lestoroy de Boulogne ✲
Sciama ✲.
Colin ✲.
Camus ✲.
Carro ✲.
Perrot ✲.
Cailleux ✲.
Duréault ✲.
Mehaye ✲.
Gardier ✲.
Rousset de Pomaret ✲
Ritter (Charles) ✲.
[illegible] ✲
Pagès ✲.
Gallaup ✲.
Nouton ✲.
D'Asbonne ✲.
Conen ✲
Lemoyne (Jules) ✲.
Crodde (Ernest) ✲.
Mention ✲.
[illegible] ✲
De Froissy ✲.
Varrax ✲
[illegible] ✲
Sauzon ✲.
Jacquet ✲.
De Lagrené ✲.
Lagout ✲
[illegible] ✲
Moquet ✲.
Thouvenot ✲.
Montaut ✲.
Philbert ✲.
Menche de Loisne ✲.
Dinet ✲
Duval (O✲).
Saleta ✲.
Lesguillier ✲.
Stoecklin ✲.
Bernard (Henri) ✲.
Partiot ✲.
Gordeau ✲.
De Lafont ✲.
Pomearé ✲.
Dupuy ✲.
De Sansac (O✲).
Huet ✲
De Villiers du Terrage ✲.
Schellinx ✲.
Bellot (O✲).
Bazin ✲
Caller (Victor) ✲.
Viennot.
Renaudot d'Arc ✲.
De Vesian.
Renoust-Des-Orgeries ✲.
Bizalion.
[illegible]
Pecul ✲.
[illegible] ✲
Picard (Victor) ✲.
Prompt ✲.
Phiquepal d'Arusmont ✲.
Ruault de la Tribonnière ✲.
Gaudaler (O✲).
Leonard ✲.
[illegible] ✲
Sanie (Paul) ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Vidalot ✲.
Guibert (Émile) ✲.
Chanson.
Neveu Derotrie ✲.
[illegible]
Ronuel ✲.
Moreau ✲.
Perreau ✲.
Delocre (O✲).
Eyriaud-Desvergnes ✲.
Delon ✲.
Jandt ✲
Reboul ✲.
Cadot ✲.
Bellom (A.) ✲.
Dussauzey ✲.
Drouets ✲.
Regnault ✲.
Fargue Disqué (O✲).
Potel ✲
[illegible] Lamy ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Savin ✲
Ricour ✲
Lemoyne (F.).
Couche (E.) ✲
Callignon ✲.
Humblot ✲.
Donlot ✲.
Carrier ✲.
Rousseau (E.) ✲.
Boulé ✲
Durand Claye (L.) ✲.
[illegible] ✲
Montgolfier (O✲).
[illegible] ✲
Vivenot.
De Genouillac.
Galland.
Allard Saint-Ange ✲.
Petsche ✲.
Lefranc ✲
Piequenot ✲.
Bœswillwald ✲.
[illegible] ✲
Gobin ✲
Trosselin ✲.
Lamougue ✲.
Lèbe-Gigun ✲.
Arnoux (Eugène) ✲.
Roman ✲.
Cellier (Alphonse) ✲
[illegible] ✲
Henry (Edmond) ✲.
Dormoy ✲.
Gay ✲
Flocaad de Fourcroy
Lavoisne ✲
Batailler
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Jenner ✲.
Lorieux ✲
Morhère ✲
De Liebhaber.
De la Chause.
Biard
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Renaudot ✲.
Mengin ✲
Remise
Cuvinot.
Fournier de Saint-Amant.
Dingler ✲.
Brière
Baumgartner.
[illegible] ✲
Demouy ✲
[illegible] ✲
Lucas ✲
Reynè
Fontaine (Arthur).
Godot ✲.
Delocre ✲.
Chigot
Henry (Ernest).
Mallez ✲.
Holtz ✲.
Lévy (Théodore) ✲.
Quinette de Rochemont ✲.
Forestier.
Bidault.
Arnaud (Léon)

MINES.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

De Boureuille (GO✲), *conseiller d'État, secrétaire général du ministère des travaux publics*, rue de Rennes, 53.

Pierard (C✲), *direct. de la Comp. des chem. de fer de l'Ouest* av. d'Antin 1.

Grüner (O✻), rue d'Assas, 118.
François (O✻), rue de Verneuil, 30.
Du Souich (O✻), rue Férou, 4.
Daubree (C✻), de l'Académie des sciences, *directeur de l'École nationale des mines*, boulevard Saint-Michel, 60.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Diday (O✻), *contrôle de l'exploit. des chemins de fer*, rue Say, 4.
Couche (O✻), rue Bonaparte, 1.
Harlé (O✻), rue de Milan, 15.
Lefébure de Fourcy (O✻), rue Madame, 48.
Callon (O✻), rue de l'Odéon, 9.
Guillebot de Nerville (O✻), boulevard Malesherbes, 85.
Jacquot (O✻), rue Montceau, 83.
Cacarrié ✻, *contrôle de l'expl. des chemins de fer*, rue Laborde, 42.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

INSPECTION DU NORD-OUEST.

M. du Souich (O✻), *inspecteur général de 1re classe.*

Service dans les départements: Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Somme, Aisne, Pas-de-Calais, Nord, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Manche, Calvados, Orne, Eure, Seine-Inférieure.

INSPECTION DU NORD EST.

M. Harlé (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements: Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne, Saône et Loire, Ain, Jura, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Saône, Haute-Marne, Vosges, arrondiss. de Belfort, Meurthe-et-Moselle.

INSPECTION DU CENTRE

M. Lefébure de Fourcy (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements: Loir-et-Cher, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Vienne, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Nièvre, Cher, Allier, Loire, Rhône.

INSPECTION DU SUD-EST.

M. Jacquot (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Hérault, Lozère, Ardèche.

INSPECTION DU SUD-OUEST.

Guillebot de Nerville (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements: Gironde, Lot-et-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariége, Pyrénées-Orientales, Aude, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lot.

SERVICE DES MINES

Par divisions et arrondissements minéralogiques.

DIVISION DU NORD-OUEST.

M. du Souich (O✻), *inspecteur général de 1re classe.*

Arrondissem.	*Départ. formant l'arrond.*	*Ingénieurs en chef*, MM.
Paris	Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Somme, Aisne, Oise	Descottes ✻, ingénieur en chef, à Paris.
Lille	Nord, Pas-de-Calais	Declerck ✻, ingénieur en chef à Valenciennes
Rouen	Seine-Inférieure, Eure, Manche, Calvados, Orne	Roger ✻, ingénieur en chef, Rouen.
Rennes	Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-N., Morbihan, Finistère	Bossey ✻, ingénieur en chef à Rennes.

DIVISION DU NORD-EST.

M. Harlé (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Arrondissem.	*Départ. formant l'arrond.*	*Ingénieurs en chef.* MM.
Troyes	Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne, Vosges, Meurthe-et-Mos.	Peschart d'Ambly ✻, ingénieur en chef, à Troyes
Dijon	Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or, arrondis. de Belfort	Trautmann ✻, ingénieur en chef, à Dijon.
Châlon-s.-Saône.	Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura	Jutier ✻, ingénieur en chef, à Châlon sur Saône

DIVISION DU CENTRE.

M. Lefébure de Fourcy (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Périgueux	Dordogne, Charente, Charente-Inf., Creuse, Hte-Vienne, Corrèze, Indre.	Bère ✻, ingénieur en chef, à Périgueux.
Nantes	Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Vienne.	Gentil ✻, ingénieur en chef à Nantes.
Saint-Étienne	Loire, Rhône	Tournaire ✻, ingénieur en chef, à St-Etienne.
Clermont-Ferrand	Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Allier, Cher, Nièvre	Pigeon ✻, ingénieur en chef, à Clermont-Ferrand.

DIVISION DU SUD-EST.

Jacquot (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Marseille	Bouches-du-Rhône, Corse, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Basses-Alpes, Drôme	Meissonnier ✻, ingénieur en chef, à Marseille
Chambéry	Savoie, Haute-Savoie, Isère, Hautes-Alpes	Bochet ✻, ingénieur en chef, à Chambéry
Nîmes	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault	Linder (O✻), ingén. ordin. de 1re cl., chef de service en résidence à Nîmes

DIVISION DU SUD-OUEST.

Guillebot de Nerville (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Bordeaux	Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Gers, Basses-Pyrénées	Lebrosse-Luuyt ✻, ingénieur en chef
Rodez	Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron	Castel (O✻), ingénieur en chef.
Toulouse	Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Ariége	Furet ✻, ingénieur en chef à Toulouse.

SERVICES SPÉCIAUX ET SERVICES DIVERS.

Surveillance des machines à vapeur dans le département de la Seine.

M. Meugy ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Carrières de Paris et du département de la Seine.

M. Descottes ✻, ingénieur en chef, à Paris.

Travaux de consolidation des carrières sous la ville de Fécamp (Seine-Infér.)

M. Roger ✻, ingénieur en chef, à Rouen.

Topographie du terrain d'anthracite de Sarthe et de Mayenne.

M. Bossey ✻, ingénieur en chef, à Rennes.

Topographie du bassin houiller de Valenciennes (Nord) *et du dép. du Pas-de-Calais.*

M. Daulerck ✻, ingénieur en chef, à Valenciennes.

Topographie du bassin houiller d'Aubin (Aveyron)

M. Castel (O✲), ingénieur en chef, à Rodez.

Carte géologique générale de la France.

M. Elie de Beaumont (GO✲), de l'Académie des sciences, inspecteur général de 1re classe (en retraite), *directeur*.
M. de Chancourtois (C✲), ingénieur en chef *sous-directeur*.

GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE (service des mines).

M. Vilhe (O✲), ingénieur en chef, à Alger.

ÉCOLE NATIONALE DES MINES, *boulevard Saint-Michel, 60 et 62.*

L'École nationale des mines, placée sous la surveillance du ministre des travaux publics, assisté du conseil de l'École, a pour but: 1° de former des ingénieurs destinés au recrutement du corps national des mines; 2° de répandre dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale, et, en particulier, de former des praticiens propres à diriger des entreprises privées d'exploitation de mines et d'usines minéralurgiques; 3° de réunir et de classer tous les matériaux nécessaires pour compléter la statistique minéralogique des départements de la France et des colonies françaises; 4° de conserver un musée et une bibliothèque consacrés spécialement à l'industrie minérale, et de tenir les collections au niveau des progrès de l'industrie des mines et usines et des sciences qui s'y rapportent; 5° enfin d'exécuter, soit pour les administrations publiques, soit pour les particuliers, les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

L'École reçoit trois catégories d'élèves: 1° les *élèves ingénieurs*, destinés au recrutement du corps des mines, pris parmi les élèves de l'École polytechnique; 2° les *élèves externes* admis par voie de concours et qui, après avoir justifié, à leur sortie, de connaissances suffisantes, sont déclarés aptes à diriger des exploitations de mines et reçoivent, à cet effet, un brevet qui leur confère le titre de *Inspecteur des mines*; 3° enfin, des *élèves étrangers* admis, sur la demande des ambassadeurs et chargés d'affaires, par décisions spéciales du ministre.

Les cours oraux de minéralogie, de géologie et de paléontologie sont ouverts au public, du 15 novembre au 15 avril.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 10 à 3 heures, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Toute personne qui désire faire exécuter l'essai d'une substance minérale est admise à en faire le dépôt au secrétariat de l'École; l'inscription de la demande du dépôt mentionne la localité d'où provient la substance à essayer. Il est aussitôt procédé à ceux de ces essais qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

Tous les services de l'École, enseignement, musée, bibliothèque et bureau d'essais sont gratuits.

Direction et administration.

M. Daubrée (C✲), de l'Académie des sciences, inspecteur général de 1re cl., *directeur*.
M. Dupont ✲, ingénieur en chef de 1re classe, *inspecteur*.

Enseignement.

COURS ORAUX. — *Professeurs.* MM.

Mallard ✲ ingénieur ordinaire de 1re classe.	*Minéralogie.*
Élie de Beaumont (GO✲), de l'Académie des sciences, inspecteur général de 1re classe (en retraite)	*Géologie.*
De Chancourtois (C✲), ingénieur en chef, adjoint	*Géologie.*
Callon (O✲), inspecteur général de 2e classe	*Exploit. des mines et machines.*
Lan (O✲), ingénieur en chef	*Métallurgie.*
Moissenet ✲, ingénieur ordinaire	*Docimasie.*
Couche (O✲), inspecteur général de 2e classe	*Chemins de fer. Const. mécan.*
Dupont ✲, ingénieur en chef	*Législation des mines.*
Delesse ✲, ingénieur en chef	*Agricult. — Drainage et irrigat.*
Bayle ✲, ingénieur en chef	*Paléontologie.*
[illegible] (O✲), lieutenant-colonel, chargé du	*Cours de fortifications.*
Schlesinger, maître de langue allemande	
Elwall, maître de langue anglaise.	

EXERCICES PRATIQUES MM

Moissenet ✲, ingénieur ordinaire, *directeur*..... *Travaux du laboratoire.*
Fuchs (O✲), ingénieur ordinaire..... *Levés de plans*
Lenoir..... *Travaux graphiques.*

COLLECTIONS RELATIVES A L'INDUSTRIE MINÉRALE. MM.

Dupont ✲, ingénieur en chef, *conservateur.* Bayle ✲, ingénieur en chef, *conserv. adj.*

COURS PRÉPARATOIRES POUR LES ÉLÈVES EXTERNES. — *Professeurs.* MM.

Haton de la Goupillière ✲, ingénieur ordinaire *Analyse et mécanique.*
Fuchs (O✲), ingénieur ordinaire .. *Géométr. descript. et ses applic*
Potier ✲, ingénieur ordinaire..... *Physique*
Carnot, ingénieur ordinaire . *Chimie générale.*

BUREAU D'ESSAIS POUR LES SUBSTANCES MINÉRALES MM.

Moissenet ✲, ingénieur ordinaire, *directeur.*
Carnot, ingénieur ordinaire, *adjoint.*

Service de santé. — M. Lacroix (O✲), *médecin-chirurgien.*
Secrétariat. — M. Audebez, *secrétaire-régisseur*

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. De Cizancourt ✲, ingénieur en chef, *directeur*

Professeurs MM

Gonthier, ingénieur ordinaire, *Minéralogie et géologie*
Vicaire, *idem*, *Chimie et métallurgie*
Meurgey, *idem*, *Préparat. mécaniq. et mach.; exploit. et construc.*

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS D'ALAIS (Gard).

(Cette École est placée sous l'inspection de l'ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique d'Alais.)

M. Linder (O✲), ingén. ordin. de 1re classe, f. f. d'ingén. en chef, *directeur de l'École.*

TABLEAU PAR ANCIENNETÉ,

DANS CHAQUE GRADE ET DANS CHAQUE CLASSE, DES INGÉNIEURS DES MINES.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM

De Romeuille (GO✲).
Pérard (C✲).
Grüner (O✲).
François (O✲).
Du Souich (O✲).
Daubrée (C✲).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Dijay (O✲).
Couche (O✲).
Harlé (O✲).
Lefébure de Fourcy (Eugène) (O✲).
Callon (O✲).
Guillebot de Nerville (O✲).
Jacquot (O✲).
Cacarrié ✲.

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Descottes ✲.
Dupont ✲.
Pigeon ✲.
De Chancourtois (C✲).
Mougy ✲.
Meissonnier ✲.
Ville (O✲).
Gentil ✲.
Bertera ✲.
Bossoy ✲.
Delesse ✲.
Bayle ✲.
Furiet ✲.
Bochet ✲.
Peschart-d'Ambly ✲.

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Trautmann ✲.
Tournaire ✲.
Phillips ✲.
Roger ✲.
Lamé-Fleury ✲.
Decaerck ✲.
Bère ✲.
[illegible] ✲.
Hanet-Cléry ✲.
De Cizancourt ✲.
Labrosse-Luuyt ✲.
Cte de Vassart d'Hozier ✲.
Lan (O✲).
Castel (O✲).

Ingénieurs ordinaires de 1re classe. MM.

Debette ✲.
Juge.
Dubois.
Parran ✲.
Le Bleu ✲.
De Gouvenain ✲.
De Freycinet (O✲).
Rocard ✲.
Sens ✲
Orsel (O✲)
Duchanoy ✲.
Resal ✲.
Linder (O✲).
Laur ✲.
Dormoy ✲.
Martelet ✲.
Haton de la Goupillière ✲.
Lesoare ✲.
Mo[illegible]et ✲.
Lorieux ✲.
Noblemaire ✲.
Massieu ✲.
Mallard ✲.
Villot ✲.
Julien ✲.
Pouyanne.
Beno t
L[illegible]nat
Pesli[illegible]
Mussy.
Brossard de Corbigny ✲
Coince.
Tissot.
Jordan
Vieillard
Léonard.

SERVICE DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE

DES CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION.

Chemin de fer du Nord et lignes diverses qui s'y rattachent.

M. Diday (O✲), inspecteur général de 2e classe des mines, *chargé de la direction du service*, à Paris.

1° CHEMIN DE FER DU NORD ET EMBRANCHEMENTS.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. Daniel ✲, ing en chef (P. et Ch.), Paris.
M de Froissy ✲ (P. et Ch.), Amiens.
M Mancel (P. et Ch.), Arras.
M Flamant (P. et Ch.), Lille.
M Donnol ✲ (P. et Ch.), Beauvais
M. Clérault ✲ (Mines), Paris
M. Liénard (Mines), Amiens.
M. Duporcq (Mines), Arras.
M. Matrot ✲ (Mines), Lille.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M de Meynard, *inspecteur principal*, à Paris.
M. Petit, *inspecteur particulier*, à Paris
M. Harel, *idem*, à Lille.

2° LIGNE D'ANZIN A SOMAIN.

Contrôle technique.

M. Declerck ✲, ingénieur en chef des mines, Valenciennes.

Ingénieurs ordinaires.

M. Staincq (P. et Ch.), Valenciennes.
M. Olry (Mines), Valenciennes.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Declerck ✲ remplit les fonctions d'inspecteur de l'exploitation commerciale

Réseau de l'Ouest et chemin de fer de ceinture.

M. Planchat (O✲) [illegible]specteur général de 2e classe des mines, *chargé de la direction du service*, à Paris

1° CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires

M. de Lagréné ✲ (P. et Ch.), Paris.
M. Boreux (P. et Ch.), Caen.
M. Jourjon (P. et Ch.), Rennes.
M. Cohen ✲ (P. et Ch.), Rouen.
M. d'Amécourt ✲ (P. et Ch.), le Mans.
M. Mengin ✲ (P. et Ch.), Brest
M. Duchanoy ✲ (Mines), Paris
M. Massieu ✲ (Mines) Rennes
M. Vieillard (Mines), Caen.
M. Julien ✲, le Mans.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Marie, *inspecteur principal*, à Paris.
Chodzkiewicz, *idem*, à Paris.
M. de Roux, *inspecteur particulier*, à Paris.
M. Parxhans, *idem*, à Paris.

2e CHEMIN DE CEINTURE AUTOUR DE PARIS ET EMBRANCHEMENT DU MARCHE DE LA VILLETTE

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. de Lagrené ✲ (P. et Ch.), Paris.
M. Duchanoy ✲ (Mines), Paris.

Inspection de l'exploitation commerciale

M. Valette (C✲), *inspecteur particulier*, à Paris.

3e CHEMIN DE FER DE VITRÉ A FOUGÈRES ET AU MONT SAINT-MICHEL

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. Jourjon (P. et Ch.), à Rennes.
M. Masseau ✲ (Mines), à Rennes.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Chodzkiewicz, *inspect. principal*, à Paris | M. de Roux, *inspect. particulier*, à Paris

---

Réseau de l'Est

M. Jachette ✲, inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. de Villers du Terrage ✲ (P. et Ch.), Paris.
M. Varroy ✲ (P. et Ch.), Nancy.
M. Nicou (P. et Ch.), Charleville.
M. Gibin (P. et Ch.), Chaumont.
M. Le Bleu ✲ (Mines), Paris.
M. Keller (Mines), Paris.
M. Jundt ✲ (P. et Ch.), Belfort.
M. Nivoit (Mines), Mézières.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Keller ✲, *inspect. principal*, Paris.
M. Cornier, *inspect. part.*, Paris.
M. D'Egvilly (O✲), *inspect. part.*, Nancy.

Réseau d'Orléans et prolongements et lignes qui s'y rattachent.

M. Martin (A) (O✲), inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris

1e CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET PROLONGEMENTS.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires

M. de Lépinay ✲, ingénieur en chef de 2e classe (P. et Ch.), Paris.
M. Bateau ✲ (P. et Ch.), Angers.
M. Pocard-Kerviler (P. et Ch.), Nantes.
M. Hausse (P. et Ch.), Lorient.
M. Potel ✲ (P. et Ch.), La Rochelle.
M. Faure (P. et Ch.), Angoulême.
M. Bataille (P. et Ch.), Bourges.
M. Fabre (P. et Ch.), Limoges.
M. Liébeaux (P. et Ch.), Périgueux.
M. Caillié (P. et Ch.), Figeac.
M. Blagé (P. et Ch.), Albi.
M. Orsel (O✲) (Mines), Paris.
M. de Gouvenain ✲ (Mines), Moulins.
M. Loreux ✲ (Mines), Nantes.
M. Zeiller (Mines), Tours.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. de Montbrun ✲, *insp. principal*, à Paris.
M. Guillemeteau ✲, *idem.*, à Paris.
M. Leroy de Saint-Arnaud, *inspecteur particulier*, à Paris.
M. Dupont, *insp. particulier*, à Paris.
M. de Baulny ✲, *idem.* à Tours.
M. Duplan, *idem*, à Bourges.
M. Nivet (O✲), *idem*, à Bordeaux.

2e LIGNE DE LA ROCHE-SUR-YON AUX SABLES-D'OLONNE — DE LA ROCHE SUR-YON A BRESSUIRE ET A THOUARS.

Contrôle technique.

M. Endrès ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à La Roche-sur-Yon.

Ingénieurs ordinaires

M. Plessier (P. et Ch.), à La Roche-sur-Yon.
M. Maucher ✲, f. d'ingénieur (P. et Ch.), aux Sables
M. de Corbigny ✲ (Mines), à Angers.

3e LIGNE DES DEUX CHARENTES.

Contrôle technique.

M. de Lafont ✲, ingénieur ordinaire de 1re classe, f. f. d'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Poitiers.

Ingénieurs ordinaires.

M. Polony (P. et Ch.), à Rochefort.
M. Alexandre (P. et Ch.), à Angoulême.
M. de Grossouvre (Mines), à Limoges.

Réseau de PARIS à la MÉDITERRANÉE et lignes diverses qui s'y rattachent.

M. Carcarrié ✲, inspecteur général de 2e classe des mines, *chargé de la direction du service*, à Paris.

CONTRÔLE TECHNIQUE.

1re *Section.*

Ingénieurs ordinaires

M. Olry de Labry ✲, P. et Ch.), à Paris.
M. Bascol (P. et Ch.), à Besançon.
M. Ledoux (Mines), à Paris.
M. Villé (Mines), à Dijon.

2e *Section.*

M. Tournaire ✲, ingénieur en chef des mines, à Saint-Étienne.

Ingénieurs ordinaires

M. Bonneau du Martray (P. et Ch.), à Nevers.
M. Delocre (O✲) (P. et Ch.), à Lyon.
M. Pasqueau (P. et Ch.), à Lyon.
M. Résal ✲ (Mines), à Paris
M. N... (Mines), à Lyon.
M. Leverrier (Mines), à St-Étienne.
M. Heury (Mines), Rive-de Gier.

3e *Section.*

M. Le Blanc (Ch.) ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Marseille.

Ingénieurs ordinaires.

M. Cendre (P. et Ch.), à Grenoble.
M. Lentheric ✲ (P. et Ch.), à Nîmes.
Gérard (P. et Ch.), à Avignon.
M. Roucayrol (P. et Ch.), à Marseille.
M. Dubois (Mines), à Grenoble.
M. Aguilon ✲ (Mines), à Alais.
M. Villot ✲ (Mines), à Marseille.
M. Lachat (Mines), à Avignon.

4e *Section.*

M. le Cte Dumoulin ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chambéry.

Ingénieurs ordinaires

M. Grenard (P. et Ch.), à Chambéry.
M. Pelletan (Mines), à Chambéry.

5e *Section.*

M. Lonjon ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lyon.

Ingénieurs ordinaires

M. Pasqueau (P. et Ch.), à Lyon.
M. N.... (Mines), à Lyon

INSPECTION DE L'EXPLOITATION COMMERCIALE DU RÉSEAU.

M. de Savigny ✲, *inspect. principal*, à Paris.
M. Lafon (O✲), *idem*, à Lyon.
M. Divernois, *inspecteur particulier*, à Paris.
M. Jardon, *inspecteur particulier*, à Paris.
M. de Gaston ✲, *idem*, à Lyon.
M. de Boutaud, *idem*, à Nîmes.

Réseau du Midi.

M. Compaing ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Bordeaux

1° CHEMINS DE FER DU MIDI

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires

M. Stœcklin ✻ (P. et Ch.), à B[illegible]
M. Bouffet ✻ (P. et Ch.), à [illegible]
M. Parlier (P. et Ch.), à Toulouse.
M. de Roy-Paulhade (P. et Ch.), à Agen.
M. Forgue-Disque (O✻) (P. et Ch.), à Bordeaux.
M. Boutan (P. et Ch.), à Tarbes.
M. Pacul ✻ (P. et Ch.), à Alb
M. Reynès (P. et Ch.), à Perpignan.
M. Jullien ✻ (P. et Ch.), à Béziers.
M. Boutan (Mines), à Bordeaux.
M. Genreau ✻ (Mines), à Pau.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. T[illegible] ✻ [illegible]
M. [illegible] *inspecteur particulier*, à Toulouse.
M. [illegible] Chaptal, *idem*, à Bayonne.
M. de Trazégnies, *idem*, à Bordeaux.

2° CHEMIN DE FER DE PERPIGNAN A PRADES.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires

M. Reynès (P. et Ch.), à Perpignan
M. Boutan (Mines), à Bordeaux.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Teulon ✻, *inspecteur principal*, à Bordeaux.
M. Bechameil (O✻), *inspecteur particulier*, à Toulouse.

3° CHEMIN DE FER DE BORDEAUX AU VERDON.

M. Chambrelent (O✻), *ingénieur en chef*, à Bordeaux

Ingénieurs ordinaires.

M. Baumgartner (P. et Ch.), à Bordeaux.
M. Boutan (Mines), à Bordeaux.

SURVEILLANCE ET POLICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

Le service est placé sous la direction des ingénieurs des ponts et chaussées chargés des travaux maritimes.

Officiers de ports MM.

[illegible]

Nice . . . . . Scoffiero ✻, *capitaine*.
Rovero, *lieutenant*.
Villefranche . . Foresta, *idem*

AUDE

La Nouvelle . . Azibert, *lieutenant*.

[illegible]

[illegible] Durbout, *lieutenant*.
Bouc . . . . . Reynier, *idem*.
Roux, *idem*
Marseille . . . . Gouin, *capitaine*
Burle ✻, *lieutenant*.
[illegible]
Cagnoniaro, *idem*.
Méric, *idem*.
Abiret, *idem*.

[illegible]

Caen . . . . . Labbey, *lieutenant*.
Honfleur . . . . . Dubourg, *capitaine*.
Oustreham . . . Patin de Kergarion, *lieut.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle . . . Bedard ✻, *capitaine*.
Rochefort . . . . Olivier *lieutenant*.

CORSE.

Ajaccio . . . . . Cortechiato, *lieutenant*.
Bastia . . . . . Belgodère, *idem*.

CÔTES-DU-NORD

Saint-Brieuc . . Polit (Antoine) (O✻), *lieut.*

EURE

Quillebeuf . . . . Hébert, *lieutenant*.

FINISTÈRE.

Brest . . . . . Coz, *lieutenant*.
Morlaix . . . . . Morvan ✻, *idem*.

GIRONDE

Bordeaux . . . . Carpentier (O✻), *capit.*
Laserre ✻, *lieutenant*.
[illegible] *idem*
Pauillac . . . . Barbet, *idem*.

HÉRAULT.

Cette. . . . . Frizac ✲, *capitaine.*
Granier, *lieutenant.*

ILLE-ET-VILAINE.

Saint-Malo. . . . Hercouet ✲, *capitaine.*
Saint-Servan. . . Heurtault, *lieutenant.*

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes . . . . . De Broca (O✲), *capitaine.*
Chauvelon ✲, *lieutenant.*
Allaire, *idem.*
Saint-Nazaire. . Pontet, *idem.*

MANCHE.

Cherbourg. . . . . Maze, *lieutenant.*
Granville . . . . . Requier, *idem.*

MORBIHAN.

Lorient . . . . . Isnard, *lieutenant.*

NORD.

Dunkerque . . . Guillaume, *capitaine*
Christiens, *lieutenant.*
Devriès, *idem.*

PAS-DE CALAIS.

Boulogne . . . . . Lefort, *lieutenant.*
Calais . . . . . Lamy, *capitaine*

PYRÉNÉES (BASSES-).

Bayonne . . . . . De Folin, *capitaine*

SEINE-INFÉRIEURE

Dieppe. . . . . Laurens de Choisy ✲, *cap.*

Le Hâvre . . . . Hamelin, *capitaine.*
Bourbon, *lieutenant*
Vaultier, *idem.*
Ficquet, *idem.*
Ledoux, *idem*
Huguet, *idem*

Rouen. . . . . Leclerc, *capitaine*
D'Eudeville, *lieutenant.*

VAR.

Toulon. . . . . Zurcher, *lieutenant.*

INSPECTION DES PORTS (navigation intérieure).

Ce service est placé, pour ce qui concerne la police des ports, sous la direction des ingénieurs de la navigation, et pour ce qui concerne les opérations commerciales sous la direction d'un inspecteur principal.

M. David ✲, *inspecteur principal des ports*, à Paris

Inspecteurs

M. Tenaille-Lessy, à Compiègne.
M. Godard, à la Ferté-Milon.
M. Maupaté, à Meaux.
M. Lebelle, à Joigny.
M. Chambron, à Troyes.
M. Coré, à Clamecy
M. Goudard, à Montargis

BATIMENTS CIVILS ET PALAIS NATIONAUX.

CONSERVATION ET ENTRETIEN DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX.

BATIMENTS CIVILS

Établissements	*Architectes.* MM.
Observatoire	Bouchot ✲.
Monument du maréchal Ney	
Ecole normale supérieure	
Institution des sourds-muets	Monge ✲.
Ecole nationale des mines	Vallez ✲
Collége de France	Lepreux ✲
Eglise Ste-Geneviève	Louvet.
Ecole de dessin	
Bibliothèque Ste-Geneviève	Labrouste (H.) (O✲).
Théâtre de l'Odéon	Bouchot ✲.
Cour de cassation	Duc (C✲
Palais de l'Institut	De Ligny ✲.
Monument de Henri IV	
Ecole des beaux-arts	Coquart.

Établissements.	*Architectes.* MM.
École des ponts et chaussées	Godebœuf ✲.
École du génie maritime	
Ministère des travaux publics	
Ministère du commerce	
Ministère de l'intérieur	Pigny ✲
Ministère de la marine	
Ministère de la justice	Destailleurs ✲.
Ministère de l'instruction publique	Bouchot ✲.
Ministère des affaires étrangères	[illegible]
Institution des jeunes aveugles	Abadie (O✲).
Église des Invalides	Crépinet ✲
Dépôt des marbres	[illegible] ✲
Magasins du mobilier	
Arc de triomphe de l'Étoile	[illegible] ✲
Colonne Vendôme	
Palais de l'Industrie	Pet[illegible]
Chapelle Louis XVI	[illegible] O✲)
Théâtre de l'Opéra	Garnier ✲
Magasins de décors	
Conservatoire de musique	Lance ✲.
[illegible] des arts et métiers	
[illegible] Vert	N. .
[illegible]	
Bibliothèque nationale	Labrouste (H.) (O✲).
Monument de Louis XIV	
Archives nationales	Guillaume ✲.
[illegible]	André ✲.
[illegible]	
Monument de Louis XIII	Labrouste (Th.) (O✲)
Colonne de Juillet	Duc (C✲)
Maison de Charenton	Diet ✲.
École vétérinaire d'Alfort	
Palais des Tuileries	Lefuel (C✲).
Palais du Louvre	
Palais National	Chabrol (O✲).
Palais du Luxembourg	Goudouin.
Palais de l'Élysée	Debressenne ✲.
Palais de Versailles	Questel (O✲).
Palais de Trianon	
Château de Rambouillet	Joly
Palais de Fontainebleau	Desbuisson ✲.
Palais de Compiègne	[illegible] ✲
Château de St-Germain	Millet (O✲).
Parterre et terrasses de St-Germain	
Château [illegible]	Levy
[illegible] de St-Cloud	
Château de Malmaison	Clerget (O✲).
Château de Meudon	
Manufacture de Sèvres	Laudin ✲.
Manufacture des Gobelins	Chabrol (O✲).
Manufacture de Beauvais	N
Écuries de [illegible]	Debressenne ✲.
[illegible] vétérinaire de Lyon	Sainte-Marie-Perrin.
École vétérinaire de Toulouse	Laffon.
École d'arts et métiers de Châlons.	
École d'arts et métiers d'Angers	Isabelle (O✲).
École d'arts et métiers d'Aix	
École des mineurs de St-Étienne	N
Institution des sourdes-muettes de Bordeaux	[illegible] ✲
Institution des sourds-muets de Chambéry	[illegible]
Hospice du Mont-Genèvre	Goudouin
Colonne de Boulogne	Bouloch.
Dépôt d'étalons du Pin	Arnoul.
Idem de St-Lô	Quelbé
Idem de Meslay	Lamorandière ✲.
Idem de Lunbalie	Guépin.
Idem de Pompadour	N. . .
Idem de Pau	Levy.

Établissements.		*Architectes.* MM.
Dépôt d'étalons	de Perpignan	Vignol.
Idem	de Cluny	Girond.
Idem	d'Aurillac	N.....
Idem	d'Annecy	Replay.
Idem	de Rodez	Vauginot.
Idem	de Montier-en-Der	Descaves.
Idem	de Braine	Brodin.
Idem	d'Angers	Chesneau.
Idem	de Besançon	Ducat.
Idem	de Rosières	Morey ✲

SERVICES DES RÉGIES ET DU MOBILIER DES PALAIS NATIONAUX.

Bidos ✲, *inspecteur principal.*

Service d'administration et de surveillance.

Palais des Tuileries et du Louvre. MM.

De Gourlet, *régisseur.*
Wiltemin ✲, Cazelles ✲, *adjudants*
Desmazures ✲, *sous-adjudants.*

Palais de l'Élysée MM.

De Gourlet, *régisseur*
Guillemain ✲, *sous-adjudant.*

Palais-Royal. MM.

Casis, *régisseur.*
Marchant ✲, *sous-adjudant*

Palais de Saint-Cloud. MM.

Schneider, *régisseur.*
Grangia ✲ *sous-adjudant*

Palais de Versailles MM.

Granderye ✲, *régisseur*

De Gressot ✲, *adjudant.*
Damron ✲, Geffine ✲, *sous-adjudants.*

Palais de Trianon. MM.

Monavon, *régisseur.*

Palais de Fontainebleau. MM

Boyer, *régisseur.*
De Bernardi ✲, *sous adjudant.*

Palais de Compiègne. MM.

Brissot de Warville, *régisseur.*
Dubreil ✲, *sous-adjudant.*

Palais de Pau.

M. Chastang, *régisseur.*

SECTION IX.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

Rue Saint-Dominique-Saint Germain, 60.

M. GRIVART, député, *ministre de l'agriculture et du commerce* (1).

Statistique générale. — Agriculture, enseignement agricole et vétérinaire, crédit foncier, encouragements et secours à l'industrie rurale; desséchements, subsistances. — Haras. — Préparation des lois et règlements relatifs au commerce intérieur, aux arts et manufactures, sociétés anonymes; assurances; écoles industrielles, expositions de l'industrie. — Caisse des retraites pour la vieillesse; caisses d'épargne; exécution des règlements sur le travail des enfants dans les manufactures. — Police sanitaire, eaux minérales. — Poids et mesures. — Préparation des tarifs et lois de douanes et des traités de commerce. — Entrepôts et docks. — Pêches maritimes. Commerce extérieur; publication des documents relatifs au commerce de la France et de l'étranger.

Cabinet particulier du ministre

M. N...., *chef du cabinet*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches. — Correspondance particulière. — Demandes d'audiences. — Affaires réservées. — Rapports avec le *Journal officiel*. — Dépêches télégraphiques.

ADMINISTRATION CENTRALE (2).

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

M. OZENNE (GO✻), Conseiller d'État, *secrétaire général* (3).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

(Services placés sous la direction du Secrétaire général.)

Bureau du secrétariat général.

M. Simon ✻, *chef de bureau.*

Personnel de l'administration centrale, chefs et employés. — Gens de service.
Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Décorations étrangères.
Règlement des pensions de retraite
Feuilles de travail pour la signature du Président de la République. — Transmission des projets de lois, décrets et documents à l'Assemblée nationale et au Conseil d'État.
Conservation et expédition des décrets et arrêtés. — Insertions au *Bulletin des lois* et au *Journal officiel*. — Légalisations. — Affaires de franchise.
Rédaction de l'Annuaire du ministère. — Impression et distribution des *Annales du commerce extérieur*.
Liquidation des dépenses intérieures du ministère. — Adjudications et marchés.

---

(1) Le ministre donne des audiences aux personnes qui en font la demande par écrit, en indiquant l'objet dont elles désirent l'entretenir.
(2) Les bureaux ne sont ouverts au public que les mardis et vendredis de 2 heures à 4 heures.
(3) Le secrétaire général donne des audiences particulières sur demandes spéciales et reçoit les mardis et vendredis de 2 heures à 4 heures.

Impressions et autographies pour le service de l'administration centrale. — Souscriptions et abonnements

Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucun autre service.

SERVICE DU MATÉRIEL ET DES ARCHIVES.

M. Haguet, *chef du service intérieur.*

Travaux d'entretien et de réparation des bâtiments. — Conservation du mobilier. — Chauffage et éclairage. — Surveillance des gens de service.

Dépenses intérieures du ministère. Fournitures de bureau. Visa et exécution des commandes. — Paiement des menues dépenses urgentes. — Contre-seing et départ des dépêches.

Bibliothèque. — Archives. — Dépôt des circulaires. Rédaction des catalogues. — Communication de pièces.

Surveillance de l'atelier des poinçons du service des poids et mesures, et du matériel qui y est déposé.

Bureau de la statistique générale de France.

M. Challot, *chef de bureau.*

Statistique générale : Mouvement annuel de la population de la France. — Établissements hospitaliers et de bienfaisance — Statistique des aliénés — Monts-de-piété. — Libéralités aux établissements publics. — Recensement quinquennal des personnes, dénombrement des animaux de ferme. — Préparation et publication des documents qui se rapportent à la statistique générale.

Statistique de la production agricole et manufacturière : Statistique agricole annuelle. Octrois. — Sinistres agricoles. — Commissions cantonales de statistique. — Statistique industrielle. — Préparation et publication des documents qui se rapportent à la statistique de la production agricole et manufacturière.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ CENTRALE.

M. Deloche (O ✻), *chef de division.*

Bureau des ordonnancements, comptes et budgets, et des écritures centrales

M. Grison, *chef de bureau.*

Mesures générales de comptabilité. — Préparation des budgets et comptes, et des projets de loi d'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires.

Contrôle de l'emploi des crédits. — Contrôle des dépenses. — Préparation et expédition des ordonnances de payement et des ordonnances de délégation. — Annulations, remboursements des débets. — Fonds de concours.

Vérification des états de situation fournis par les préfets. — Livres auxiliaires, journal, grand livre, situations mensuelles et balances, situations provisoires, comptes généraux. — Correspondance avec les ordonnateurs secondaires, le ministère des finances et la Cour des comptes.

Bureau des comptes-matières et des secours.

M. Joltrois, *chef de bureau.*

Centralisation et vérification des états de situation de la comptabilité en matières, tenue des écritures. — Comptes et résumés généraux à produire à la Cour des comptes. — Publication annuelle du compte général du matériel. — Tenue des inventaires des valeurs mobilières; vérification des états de situation et des récolements annuels. — Vérification des comptes en deniers des écoles et autres établissements. — Contrôle des recettes et dépenses de l'École centrale des arts et manufactures. — Compte à produire à la Cour des comptes. — Correspondance avec la Cour des comptes.

Secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon et du Canada. — Secours pour pertes résultant d'incendies, grêle, gelées, inondations, d'épizooties ou d'événements malheureux, tels que blessures, chutes, etc. — Comptabilité des secours restant à payer en fin d'exercice.

SERVICE DE LA CAISSE.

M. d'Esfours ✻, *caissier*

Payement des appointements, des secours aux colons, des dépenses courantes du matériel, etc. — États d'appointements de l'administration centrale et autres. — Délivrance des mandats aux parties prenantes. — Registres d'émargement.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE.

M. Porlier (O✻), *directeur.*

M. Tisserand (O✻), *inspecteur général de 1re classe de l'agriculture, chargé des fonctions de sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Enseignement agricole et vétérinaire.*

M. Signard, *chef de bureau.*

Personnel et administration des écoles d'agriculture, des fermes-écoles, des vacheries et des bergeries. — Concours pour le diplôme d'ingénieur agricole. — Potager de Versailles. — Écoles d'horticulture. Colonies et orphelinats agricoles. — Personnel et administration des écoles vétérinaires. Examen des travaux et règlement des dépenses de ces établissements. - Exercice de la médecine vétérinaire. — Epizooties. — Règlement des frais de traitement des épizooties.

2e BUREAU. — *Encouragements à l'agriculture.*

M. Radouant, *chef de bureau.*

Inspection de l'agriculture. — Conseil général d'agriculture. — Chambres consultatives d'agriculture. — Préparation des lois et règlements relatifs à l'agriculture. — Associations agricoles. — Missions agronomiques. — Concours d'animaux de boucherie, d'animaux reproducteurs, de produits agricoles, etc. — Encouragements à l'agriculture. — Perfectionnement de l'industrie rurale. — Desséchements et assainissements. — Études relatives au drainage, surveillance et exécution des travaux; exécution de la loi sur les prêts. — Irrigations. — Police rurale. — Usages locaux. — Mise en culture des landes. — Reboisement. — Centralisation et publication des renseignements concernant l'agriculture. — Souscription aux recueils agricoles et ouvrages agronomiques. - Industrie séricicole. — Stations agronomiques, séricicoles et viticoles. — Commission du Herd Book.

Chambres consultatives d'agriculture (Voy. page 981.)

3e BUREAU. — *Subsistances.*

M. Miret ✻, *chef de bureau.*

Législation relative aux subsistances, et particulièrement à l'importation et à l'exportation des céréales. Renseignements périodiques sur la situation et sur les résultats des récoltes de céréales dans chacun des départements de la France. Production et commerce, consommation et transformation des grains et autres produits du sol destinés à l'alimentation. Récoltes et commerce des grains à l'étranger. Questions administratives concernant l'établissement des foires et des marchés. Recours en matière de règlements sur la boulangerie, la boucherie, les abattoirs, et sur la vente des produits alimentaires dans les halles, foires et marchés. — Mercuriales générales des prix des grains et denrées en France et à l'étranger. — Mercuriales spéciales des anciens marchés régulateurs de l'importation et de l'exportation. Mercuriales des marchés aux bestiaux. Statistique quinquennale de la consommation de la viande en France. — Approvisionnement de Paris en produits alimentaires et en combustibles.

SERVICE DES HARAS.

M. Baron-Dutaya ✻, inspecteur général des haras, *chargé du service.*

1er BUREAU.

M. Cocheris ✻, *chef de bureau.*

Personnel des haras et administration des dépôts d'étalons. — Nominations, promotions, retraites des officiers et des gagistes. — Cautionnements. Budgets et situations de recettes et de dépenses des établissements. — Règlements généraux de service. — Mouvement de chevaux. - Réformes d'étalons. — Devis, baux et marchés. — Contrôles d'inspections générales.

2e BUREAU.

M. de Beauvert, *chef de bureau.*

Remonte des haras et encouragements à l'industrie particulière. — Achat et répartition des étalons. - Organisation du service de la monte. — Répartition des fonds d'encouragements. - Courses de chevaux au galop et au trot. Steeple-chases. — Nomination des commissions de courses. — Examen des programmes et des procès-verbaux de courses. — Écoles d'équitation et de dressage. — Primes de dressage. Approbation d'étalons particuliers. — Répartition et liquidation des primes aux étalons approuvés et aux juments de race pure. — Concours régionaux et départementaux d'étalons et juments poulinières et pouliches. — No-

mination des jurys. — Examen des programmes et comptes rendus des concours. — Correspondance avec les sociétés hippiques. — Missions à l'intérieur et à l'étranger. — Conseil supérieur des haras. — Commission du Stud Book. — Examen des titres généalogiques de chevaux de race pure et rédaction du registre matricule. — Statistique chevaline.

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR.

M. DUMOUSTIER DE FRÉDILLY (O ✻), *directeur.*
M. Girard ✻, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Commerce.*

M. Rougeot, *chef de bureau.*

Préparation des lois et règlements relatifs au commerce intérieur. — Chambres de commerce. — Concours relatifs à l'établissement des tribunaux de commerce. — Création et police des bourses de commerce. — Magasins généraux. — Ventes publiques de marchandises en gros. — Nomination des agents de change des villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Rouen, des greffiers et d'une partie de la Franc, des courtiers maritimes et des courtiers d'assurances. — Droits de courtage. — Sociétés anonymes. — Assurances. — Tontines et commission de surveillance des établissements. — Caisse d'épargne. — Caisses de retraite pour la vieillesse et caisses d'assurances contre les accidents. — Syndicats professionnels. — Classement pour le commerce. — Recours en matière de règlements sur la police commerciale dans les foires, marchés publics et autres lieux publics, et d'exercices des professions qui s'exploitent sur la voie publique.

Chambres de commerce. (Voy. pages 988 et 1197.)

Agents de change et courtiers. (Voy. pages 995 et 1199.)

2e BUREAU. — *Industrie.*

M. Dumoustier de Frédilly (Aubin), *chef de bureau.*

Préparation des lois et règlements relatifs aux arts et manufactures. — Comité consultatif et chambres consultatives des arts et manufactures. — Personnel et administration du Conservatoire des arts et métiers et de l'École centrale des arts et manufactures. — Enseignement technique. — Sociétés d'encouragement pour l'industrie. — Conseils de prud'hommes. — Brevets d'invention. — Dessins et marques de fabriques. — Livrets d'ouvriers. — Expositions publiques des produits de l'industrie. — Conditions publiques des soies. — Encouragements à l'industrie.

Chambres consultatives des arts et manufactures. (Voy. page 993.)

3e BUREAU. — *Police sanitaire et industrielle.*

(Le bureau est dirigé par le sous-directeur.)

Police sanitaire. — Comité consultatif d'hygiène publique. — Commissions et agences sanitaires. — Lazarets. — Quarantaines, etc. — Correspondance relative à l'état de la santé publique, tant en France qu'à l'étranger. — Épidémies. — Rapports avec l'Académie de médecine. — Encouragement et propagation de la vaccine. — Règlements sur la police des professions médicales. — Remèdes secrets. — Mesures générales relatives à la salubrité. — Police et régime des établissements d'eaux minérales, examen et approbation des règlements relatifs à ces établissements. — Subventions. — Établissements dangereux, insalubres et incommodes. — Système métrique. — Vérification des poids et mesures.

4e BUREAU. — *Enseignement professionnel et travail des enfants dans les manufactures.*

M. Roux, *chef de bureau.*

Personnel et administration des Écoles d'arts et métiers d'Aix, Angers et Châlons, et de l'École d'horlogerie de Cluses. — Enseignement technique. — Travail des enfants dans les manufactures.

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

(Ce service est placé dans les attributions du Secrétaire général.)

M. Marie ✻, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Législation et tarifs de douanes en France.*

M. Fréauff-Ozenne ✻, *chef de bureau.*

Conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. — Recherche et discussion des moyens d'étendre et de fortifier le commerce de la France et ses relations avec

colonies et l'étranger — Traités de commerce et de navigation — Préparation des tarifs et lois de douane, instruction des réclamations contre l'application qui en est faite. — Institution et régime des entrepôts et des docks — Pêches maritimes : baleine, morue, hareng, etc. — Liquidation des primes. — Salaisons. — Commissaires experts pour l'examen des questions relatives à l'application du tarif des douanes. Rapports avec le comité consultatif des arts et manufactures. — Publications aux *Annales du commerce extérieur* et au *Journal officiel*. — Autorisations et fixation du cautionnement pour les opérations de l'émigration.

2e BUREAU. — *Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger*

M. Hédouin, *chef de bureau.*

Centralisation des documents sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers au point de vue du commerce. — Traduction, étude et appréciation des lois et tarifs de douanes et de la navigation de ces pays. Questions concernant l'application au commerce de la France et les réclamations y relatives. Publications aux *Annales du commerce extérieur* et au *Journal officiel*.

3e BUREAU. — *Mouvement général du commerce et de la navigation.*

M. Thibault, *chef de bureau.*

Centralisation des documents officiels et autres concernant la navigation, le commerce et l'industrie de tous les pays. — Étude et appréciation de ces documents et des faits signalés par les agents consulaires. — Correspondance relative à la situation des divers marchés du dehors — Traductions. — Publications aux *Annales du commerce extérieur* et au *Journal officiel*. — Travaux relatifs aux missions commerciales à l'étranger. — Échantillons de produits divers et leur examen. — Commission permanente pour la fixation des valeurs de douanes. Expositions de l'industrie des divers pays et mesures à prendre dans l'intérêt des fabricants qui y participent.

CONSEILS GÉNÉRAUX ET COMMISSIONS PERMANENTES

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

Ce Conseil, établi par décret du 2 février 1853 et réorganisé par décrets des 5 et 13 juin 1878, donne son avis sur toutes les questions que le Gouvernement juge à propos de lui renvoyer, notamment sur les projets de lois et décrets concernant le tarif des douanes; sur les projets de traités de commerce et de navigation; sur la législation commerciale des colonies et de l'Algérie; sur le système des encouragements pour les grandes pêches maritimes, sur les questions de colonisation et d'émigration. S'il y a lieu de constater certains faits, le Conseil peut entendre les personnes qu'il sait devoir l'éclairer; il peut même, s'il en est besoin, procéder à des enquêtes, avec l'autorisation du ministre. Il est divisé en trois sections composées chacune de 16 membres.

M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
M. Pouyer-Quertier (GO✻), député, *premier vice-président.*
M. Martel, vice-président de l'Assemblée nationale, *second vice-président*

Membres de droit. MM.

Les membres du conseil des ministres.
Rouland (G✻), gouverneur de la Banque de France.
Aucoc (O✻), président de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères au Conseil d'État.
Goussard (O✻), président de section au Conseil d'État.
Ozenne (GO✻), conseiller d'État, secrétaire général au ministère de l'agriculture et du commerce.
de Franqueville (GO✻), conseiller d'État, directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer.
Amé (O✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Proust (O✻), conseiller d'État, directeur général des contributions indirectes.
Meurand (C✻), directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des affaires étrangères.

Le baron Benoist-d'Azy (O❋), directeur des colonies.
Porlier (O❋), directeur de l'agriculture.
Dumoustier de Frédilly (O❋), directeur du commerce intérieur.

Membres nommés. — 1°. *Section du commerce.* MM.

Ancel ❋, député à l'Assemblée nationale.
André (Alfred) ❋, *idem.*
Chesnelong (O❋), *idem.*
Johnston, *idem.*
Lefébure ❋, *idem.*
Louvet (O❋), *idem.*
Wolowski (O❋), *idem.*
Denière (C❋), ancien président de la chambre de commerce de Paris.
D'Eichthal (O❋), ancien banquier
Le président de la chambre de commerce du Havre.
Le président de la chambre de commerce de Marseille.
Le président de la chambre de commerce de Bordeaux.
Le président de la chambre de commerce de Nantes.
Le président de la chambre de commerce de Paris.
Le président de la chambre de commerce de Lyon.
N. .

2°. *Section de l'agriculture.* MM.

Le C^te^ de Beurges, député à l'Assemblée nationale.
Le C^te^ de Bouillé, *idem*
Le M^is^ de Dampierre, *idem.*
Delacour, *idem.*
De Lavergne, *idem.*
Monjaret de Kerjégu, *idem.*
Le C^te^ de Pourtalès, *idem.*
De Saint-Germain (C❋), *idem.*
Teisserenc de Bort ❋, *idem*
Le M^is^ de Vogué (O❋), *idem.*
Duval (Ferdinand-Raoul), agriculteur.
Gaston Bazille, *idem.*
Gréa, *idem.*
Guillemin, *idem.*
Reverchon, ancien député à l'Assemblée nationale.
N. . . .

3°. *Section de l'industrie.* MM.

Babin-Chevaye, député à l'Assemblée nationale.
Balsan, *idem.*
Le C^te^ Benoist-d'Azy (O❋), *idem.*
Cordier, *idem.*
Drouin (O❋), *idem.*
Feray, *idem.*
Germonière, *idem.*
Joubert (Ambroise), *idem.*
Kolb-Bernard (O❋), *idem.*
Laurent, *idem.*
Dauphinot ❋, *idem*, président de la chambre de commerce de Reims.
Siéber (O❋), manufacturier.
Sévenne, manufacturier à Lyon.
Tézenas de Montcel, manufacturier à Saint-Étienne.

Le président de la chambre de commerce de Roubaix.
Le président de la Chambre de commerce d'Elbeuf.

Secrétaire.

M. Fréauff-Ozenne ✻, chef du bur de la législ. des douanes de France.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*

Membres MM

Ozenne (GO✻), conseiller d'état, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
Gal Morin (GO✻), directeur du conservatoire des arts et métiers.
Dumas (G✻), président du conseil de perfectionnement de l'école centrale des arts et manufactures.
Tresca (O✻), sous-directeur du conservatoire des arts et métiers.
De Bremontier (O✻), ingénieur de la marine, professeur à l'école centrale des arts et manufactures.
Delesse ✻, ingénieur en chef des mines.
Gouin (C✻), président de la chambre de commerce de Paris.
Daguin (O✻), président du tribunal de commerce de la Seine.
Mayer ✻, ingénieur en chef du matériel et de la traction du chemin de fer de l'Ouest.
Martin, ingénieur-constructeur, président de l'association des anciens élèves des écoles d'arts et métiers.
Bréguet ✻, ingénieur, fabricant d'instruments de précision.
Schœblé, directeur de l'école supérieure du commerce.
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur.

COMMISSION SUPÉRIEURE DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Membres de la Commission, MM.

Desseilligny ✻, député à l'Assemblée nationale.
Joubert (Ambroise), *idem.*
Cte de Melun, *idem.*
Tallon (Eugène), *idem.*
Ozenne (GO✻), conseiller d'état, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
Abbé de Broglie, aumônier de l'école normale primaire d'Auteuil.
Dumas (G✻), secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, président de la société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures.
Gouin (C✻), président de la chambre de commerce de Paris.
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur.

COMMISSION SUPÉRIEURE DES EXPOSITIONS INTERNATIONALES. MM

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, *idem.*

Membres MM

Cte de Chambrun ✻, député à l'Assemblée nationale.
Cordier, *idem.*
Duclerc (Eugène), *idem.*
Feray (d'Essonnes), *idem*, directeur des filatures d'Essonnes.

De Talhouet (O✻), député, administrateur des mines d'Anzin.
Wolowski (O✻), *idem*, membre de l'Institut.
Bon de Soubeyran (O✻), *id.*, membre de la com. des monuments historiques.
Lefèvre-Pontalis (Antonin), *idem*
Le Secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, *commissaire général.*
Le Directeur des beaux-arts.
Le Directeur général des douanes.
Le Directeur des consulats et des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères.
Du Sommerard (GO✻), directeur du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, *commissaire général*
Le Sous-Directeur du commerce extérieur.
Le Président de la chambre de commerce de Paris.
Le Président du tribunal de commerce de la Seine.
Le Président de la Société des agriculteurs de France.
Bon de Rothschild Alphonse (O✻), président de la Compagnie du chemin de fer du Nord.
Rondelet ✻, membre du Conseil municipal de la ville de Paris.
Roy ✻, membre du comité consultatif des arts et manufactures.
Sieber (O✻), *idem.*
Sainte-Claire-Deville (Henri) (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.
Levasseur ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France.
Gérôme (O✻), membre de l'Institut.
Guillaume (O✻), *idem.*
De Laborde (Henry) ✻, *idem.*
Meissonnier (C✻), *idem.*
Lefuel (C✻), *idem*, inspecteur général des bâtiments civils.
Viollet-Leduc (C✻), architecte
De Lasteyrie (Ferdinand), membre de l'Institut.
Montagnac (O✻), ancien député, fabricant de tissus de laine.
Mame (Alfred) (C✻), imprimeur-éditeur.
Rouvenat (O✻), fabricant de joaillerie et de bijouterie.
Boutarel (O✻), manufacturier à Clichy.
N. . . .

Secrétaires MM.

Le Chef du cabinet du ministre de l'agriculture et du commerce.
Le Chef du cabinet du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

COMMISSION DU REGISTRE MATRICULE POUR L'INSCRIPTION DES ANIMAUX DE RACE PURE DE L'ESPÈCE BOVINE (HERD-BOOK).

Membres de la commission. MM.

Porlier (O✻), directeur de l'agriculture, *président.*
De Béhague (O✻), propriétaire-agriculteur (Loiret).
Gareau ✻, *idem* (Seine-et-Marne)
Salvat ✻, *idem* (Loir-et-Cher)
Gabriel d'Aidy, *idem* (Loiret)
Boitel (O✻), inspecteur général de l'agriculture.
Tisserand (O✻), *idem*
Radouant, chef de bureau à la direction de l'agriculture, *secrétaire.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DES HARAS. MM.

(Décret du 4 juillet 1874.)

Le Ministre de l'agriculture et du commerce *président*.
Baron Dutaya ✲, inspecteur général, chargé [illegible].
Hocher, député à l'Assemblée nationale
De Carayon-Latour ✲, *idem*.
Carré-Kerisouët, *idem*.
Mis de Dampierre, *idem*.
Delacour, *idem*.
Desbons, *idem*
De Fontaine, député à l'Assemblée nationale
De Forsanz, *idem*.
Fougeron, éleveur du départ. de la Somme
Bon de Fourment, *idem*
Gayot ✲, ancien inspecteur général des haras.
De Saint Germain (C✲), député à l'Assemblée nationale
[illegible]
Cte de Juigné, député à l'Assemblée nat.
Montjaret de Kerjégu ✲, *idem*.
Gal de Lavaucoupet (G✲).
Ernest Magniez, éleveur
Mis de Mornay ✲, député à l'Ass. nation.
Bon de Nexon, président de la Société des courses de Limoges.
Ozenne (GO✲), cons. d'État, secrét. gén. du ministère de l'agricult et du commerce.
Perlier (O✲), directeur de l'agriculture.
Bon de la Rochette ✲, membre du comité des courses de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.
Cte de Laroque-Ordan (O✲), éleveur
Mis de Vaugiraud, président de la société lorraine d'encouragement pour l'espèce chevaline.
De Beauvert, chef du 3e bureau du service des haras, *secrétaire*.

COMMISSION DU STUD-BOOK. MM.

Le Ministre de l'agriculture et du com[illegible] *président*.
Vte Daru (Paul) ✲, président du comité des courses de la Société d'anc. pour l'amél. des races de chevaux en France, *vice-prés*
De Saint Germain (C✲), député à l'Ass. nat.
Mis de Dampierre, *idem*.
Cte de Juigné, *idem*.
Desbons, *idem*.
Bon de la Rochette ✲, commissaire des courses de la Société d'encour. pour l'amélior. des races de chevaux en France.
Cte de Lagrange (Frédéric) (O✲), éleveur.
Lupin (Auguste), *idem*.
Bon de Nexon, président de la Société des courses de Limoges.
Hennessy (Auguste), *idem*, d'Angoulême.
Baron Dutaya ✲, inspecteur général, chargé du service des haras
De la Motte ✲, inspect général des haras
De Beauvert, chef d[illegible] bureau du service des haras, *secrétaire*

Du Hays, directeur de dépôt d'étalons de 3e classe, chargé de la rédaction du Stud-Book.

COMMISSION DE LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

Membres de la commission. MM.

Benoist d'Azy (O✲), vice-président de l'Assemblée nationale, *président*.
Goulin (Alexandre) (C✲), député à l'Ass. nat.
Cte de Kergorlay, *idem*.
Cte A. de Melun, *idem*.
Aucoc (O✲), prés. de sect. au Cons. d'État.
Saglio, conseiller d'État.
Mathieu (C✲), de l'Académie des sciences.
Devinck (GO✲), industriel à Paris, ancien membre du conseil municipal de Paris.
Andouillé (C✲), sous gouverneur honoraire de la Banque de France.
Marbeau (O✲), fondateur des Crèches.
Ozenne (GO✲), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce
Dufrayer (C✲), directeur général des Caisses d'amortissement et des dé[illegible] et consignations.
Collard Dutilleul (GO✲), dir. du mouvement gén. des fonds au ministère des finances.
Dumoustier de Frédilly (O✲), directeur du commerce intérieur
Rougeot, chef de bureau à la direction du c[illegible]merce intérieur, *secrétaire*.
Pallet, [illegible]eur en droit, *secrétaire adjoint*.

COMMISSION DES CAISSES D'ASSURANCES.

Membres de la commission. MM.

Benoist d'Azy (O✲), vice président à l'Assemblée nationale, *président*.
Ducuing, député à l'Assemblée nationale
Goulin (C✲), *idem*
Cte [illegible], *idem*
Aucoc (O✲), prés. de sect. au Cons. d'État.
Saglio ✲, conseiller d'État.
Bienaymé (O✲), membre de l'Institut.
Caristofle, membre du cons. mun. de Paris
Roy ✲, négociant, membre du Comité consultatif des arts et manufactures.
Ozenne (GO✲), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.

Dufrayer (C✻), cons. d'État, dir. gén. de la Caisse des dépôts et consignations.
De Roussy (C✻), dir. gén. de la comptabilité publique au ministère des finances.
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur.
N. . . .
N. . .
Bonnefond, chef de bureau à la Caisse des dépôts et consignations, *secrétaire*.
Patinot docteur en droit, *secrétaire adjoint*.

COMITÉ CONSULTATIF D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE LA FRANCE.

Membres du comité consultatif.

Tardieu (Ambroise) (O✻), de l'Académie de médecine, *président*.

Membres nommés par le ministre. MM

Bussy (O✻), recteur hon. de l'École supér. de pharmacie, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.
Würtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.
Lherminier (O✻), docteur en médecine, ancien médecin inspecteur de 1re classe maritime des Pharmacies.
De Boureuille (O✻), conseill. d'État, secrét. gén. du minist. des trav. publics.
Vaudremer ✻, ancien chef de bureau à la direction du commerce intérieur
François (O✻), insp. général des mines
Isabelle (O✻), architecte des [illegible] arts et métiers et des établ[illegible] thermaux et sanitaires de l'État
[illegible] ✻, profess. au Muséum d'hist. n[illegible]
[illegible]el (O✻), insp. gén. des serv. sa[illegible] membre de l'Académie de médecine
Bo[illegible]rd (O✻), memb. de l'Acad. de mé
G[illegible]rd [illegible], professeur à la Faculté médecine de Paris.

Membres de droit MM

M[illegible]al (O✻), directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des affaires étrangères.
Legouest (O✻), insp. du service de santé milit., memb. de l'Académie de médec.
Roux (James) (O✻), inspecteur général du service de santé de la marine.
Amé (O✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
De Nervaux ✻, directeur de l'admin. génér. de l'assistance publique, à Paris.
Ozenne (GO✻), cons. d'État, secrét. gén. du ministère de l'agriculture et du comm.
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur
Bouley (O✻), insp. général des écoles vétérinaires, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine

Latour (Amédée) (O✻), docteur en médecine, memb. de l'Acad. de médec., *secrétaire*.

M. Girard ✻, sous-directeur du commerce intérieur (a voix délibérative en l'absence du directeur du commerce intérieur)

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Membres du comité consultatif. MM.

Chevreul (GO✻), de l'Ac. des scienc., *prés*
Aucoc (O✻), président de section au Conseil d'État.
Goussard (O✻), président de section au Conseil d'État.
De Lavenay (C✻), ancien président de section au Conseil d'État.
Piérard (C✻), inspect. général des mines.
Jubinal (O✻), anc. chef de div. au minist. de l'agr., du comm. et des trav. publics.
Le Châtelier (O✻), ingénieur en chef des mines.
De Freycinet (O✻), ingénieur ordinaire des mines.
Legentil ✻.
Sieber (O✻), manufacturier.
Roy ✻, négociant.
Sainte-Claire-Deville (Henri) (O✻), membre de l'Académie des sciences.
Amé (O✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Ramond-Gontaud (O✻), administrateur des douanes.
Daguin (O✻), négociant, président du tribunal de commerce de la Seine.
Marie ✻, sous-directeur du commerce intérieur
Alcan ✻, professeur au Conservatoire des arts et métiers
Bérard, *secrétaire*

Membres de droit. MM.

Ozenne (GO✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture du commerce
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur.

Membre honoraire.

Le Delamorinière (O✻), ancien ingénieur en chef de la marine.

COMMISSAIRES EXPERTS

Pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux douanes par le commerce.

L'institution des commissaires experts, qui remonte au décret du [illegible] août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1838. Sur le renvoi du ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes et des privilèges coloniaux. Le ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négociants ou fabricants, qui ont voix consultative. Le comité des experts est placé dans les attributions du bureau de la législation des douanes de France.

M. Desroches ✲. | M. Nanta ✲ | M. Riche ✲ | M. Lemaire ✲

COMMISSION PERMANENTE POUR LA FIXATION ANNUELLE DES VALEURS DE DOUANES.

Membres de la commission.

M. Ozenne (GO✲), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, *président.*

1re SECTION. — *Direction et centralisation du travail.* MM.

Amé (O✲), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Meurand (C✲), direct. des consulats et affaires comm. au ministère des affaires étrang.
Ramond-Gontaud (O✲), administrateur des douanes.
Marie ✲, sous-directeur du commerce extérieur.
Caignon, chef de bureau à la direction générale des douanes.
Tabouillot, chef de bureau à la direction du commerce extérieur.
Auriol, [illegible]

2e SECTION. — *Produits des fermes, denrées et produits exotiques.* MM.

N[illegible], *président.*

Grains et farines
Béranger (Alphonse) ✲.

Graines et semences.
Arnaud-Jeanti (Louis) ✲.

Produits des fermes.
Omer-Décugis, négociant en fruits.
Girard (Aimé, ✲, professeur au Conservatoire des arts et métiers.

Chevaux et bestiaux.
Moll (O✲). | Leblanc fils ✲.

Boissons et produits alcooliques
Claudon (Georges). | Boutet.

Corps gras et denrées coloniales.
Clerc fils. | Hussenot ✲.
Bachout, membre du Conseil d'[illegible] de la Banque de France.

Arnaud-Jeanti (Louis) ✲, *secrétaire de la 2e section.*

3e SECTION. — *Minéralurgie, métallurgie et bois.* MM.

N[illegible], *président.*

Métaux bruts.
Lavenssière.

Métaux ouvrés
Jahet

Houilles et bitumes.
Evette.

Bois de construction.
Trélon

Bois exotiques.
Ravaut.

Bois à brûler
Ouvré fils.

Articles du bâtiment et minéraux
Sauvage ✲. | Rouvenat ✲.

Evette, *secrétaire de la 3e section.*

4e SECTION. — *Matières textiles, fils et tissus* MM.

Rondot (Natalis) (O ✱), *président.*

Soies et soieries.

Rondot (Natalis) (O ✱) | Hamelin.
Denion du Pin (O ✱). | Dupont.
[illegible] | Vatin (Em).
[illegible] | Armandy.

Laines, poils et tissus de laine et de poil.

Larsonnier ✱ | Baudoux-Chesnon.
[illegible] | arabin.
Brézier | Tallourier.
Hennequin fils. | De Lescaille.
Salandrouze-Lamornaix (Octave). | Legrand (Léon).
| Talamon fils

Cotons, fils et tissus de coton.

Roy ✱. | Tr[illegible]
Beau (Jules). | [illegible]
Gresland (Constantin) | Pouvier.
Weiss.

Lins et chanvres, fils et tissus de lin et de chanvre, dentelles, bonneterie et passementerie

Aubry (Félix) (O ✱). | Dehesdin.
Flaxland. | Guyon.
Tailbouis (O ✱). | Leleux.
Magnier ✱. | Truchy
Grelou ✱. | Widmer.

Denion du Pin (O ✱), *secrétaire de la 4e section.*

5e SECTION. — *Matières de fabrication et objets fabriqués divers.* MM.

Drouin (O ✱), *président.*

Papier, caractères d'imprimerie et tout ce qui se rattache à la typographie.

Didot (P. Firmin) ✱. | Dumont.
Delicourt (O ✱). | Gillon ✱.

Droguerie, produits pharmaceutiques, teintures, couleurs, parfumerie, savonnerie, produits chimiques

Garnier. | Drouin (O ✱).
Marquet de Vasselot. | De Luynes.

Cuirs et peaux, sellerie et carrosserie, poils pour la chapellerie, brosserie.

De Clermont. | Bayvet ✱.
Deséglise.

Chapeaux de paille, mercerie, tabletterie modes et fleurs artificielles, sparterie.

Leduc. | Agnellet aîné
Hénon ✱. | Weil ✱.

Poterie, porcelaine, verres et cristaux, bijouterie, articles de l'industrie parisienne

Peulher. | Maës.
Potonié.

Bronzes et objets d'art en métaux, quincaillerie, coutellerie, armes, appareaux navires.

Gautier. | Bouilhet (Henri) ✱

Weil ✱, *secrétaire de la 5e section*

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Boitel (O ✱), rue Madame, 34, à Paris
Tisserand (O ✱), rue du Cirque, 17, à Paris.
Malo ✱, à Caen.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Lembezat ✱, rue Saint-Arnaud, 10, à Paris.
Halna du Frétay ✱, à Montrelais (Loire-Inférieure).
Lefebvre de Sainte-Marie (Henri), rue Rossini, 4, à Paris.

Adjoint à l'inspection générale.

M. Heuzé ✱, rue Berthier, 27, à Versailles.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE L'AGRICULTURE.

Les établissements d'enseignement professionnel de l'agriculture sont destinés à former des agriculteurs éclairés, des cultivateurs praticiens instruits et habiles, des aides ruraux adroits et intelligents.

ÉCOLES D'AGRICULTURE.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE GRIGNON (Seine-et-Oise). MM.

Dutertre ✱, *directeur.*

De Roosmalen, *sous-directeur.* | Sylvestre, *économe.*
Jubert, *comptable.* | L'abbé Legonidec, *aumônier.*

Professeurs. MM

Pourriau ✻. .	Physique, météorologie et géologie appliquées	Mussat.	Sylviculture et botanique.
Demérain . . .	Chimie et technologie agr.	Dubost .	Économie et législation rurales.
Grandvoinnet ✻.	Génie rural.		
Sanson	Zootechnie ou économie du bétail et zoologie	[illegible]	Agriculture.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE GRAND-JOUAN (Loire-Inférieure). MM.

Reffel (O✻), *directeur.*

[illegible]ard, conservateur du musée et de la bibliothèque, *sous-directeur.*

Sensarric, agent comptable, *économe.*

L'abbé Gautier, *aumônier.*

Professeurs MM

[illegible] . .	Chimie, physique, météorolog. et géolog appl.	Chazely. . . .	Zootechnie ou économie [illegible] zoologie.
[illegible] . .	Génie rural.	Londet	Économ. et légis. rurales.
Bouscasse. . .	Agriculture.	Saint-Gal .	Sylviculture et botanique.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE MONTPELLIER (Hérault). MM

Lecuilliet ✻, *directeur.*

Mignot, *comptable.*

Durand (Adolphe), *économe.*

Professeurs. MM.

Lecuilliet ✻ (d.u)	Économ. et législ. rural.	Foëx (S.) . . .	Agriculture.
Audoynaud . .	Chimie, physique, météorologie et géologie appliquées.	Gobin	Zootechnie ou économie du bétail et zoologie.
		Durand (E.). .	Sylviculture et botanique.
Jeannenot. . .	Génie rural.	Saint Pierre. .	Technologie agricole.

ÉCOLE PRATIQUE D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE DU [illegible]ARDEAU (Finistère).

M. Philippar, *professeur-directeur.*

FERMES-ÉCOLES.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	FERMES-ÉCOLES.	DIRECTEURS MM.
Ain	Bourg.	Pont-de-Veyle.	Brossin de St-Didier.
Alpes (Basses-)	Digne.	Paulerols.	Barbaud Lange (O✻).
Alpes (Hautes-)	Gap.	Berthaud.	Allier
Alpes-Maritimes . . .	Grasse.	La Paoute.	Mero ✻
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Lefèvre ✻.
Aude	Castelnaudary.	[illegible]	Denille
Bouches-du-Rhône . .	Aix.	[illegible]	De Ber
Cantal	Saint-Flour	[illegible]	Gibert
[illegible]	Rochel	[illegible]	Bouscasse ✻
[illegible]	Saint-Amand.	[illegible]	[illegible] ✻.
[illegible]	Ussel	[illegible]	[illegible] ✻
[illegible]	Aubusson.	Les Paines.	
[illegible]	Périgueux.	La Villeneuve.	[illegible] (O✻)
[illegible]	Montbéliard.	Lavallade.	De Lentilhac.
[illegible]	Châteaulin.	La Roche.	Faucompré (O✻).
[illegible] . . .	Marande.	Trévarez.	Cte de Kergegu (O✻).
[illegible]	La Réole.	Bazin.	Dufloure.
[illegible]	Rennes.	Mocherre	Couraud
[illegible]	[illegible]	Les Trois Croix	Bodin
[illegible]	[illegible]	Les Hubaudières	Nanquette.
[illegible]	Grenoble.	La Bâtie	Corne
Landes	Saint-Sever.	Beyrie.	[illegible] ✻.
Loire	Montbrison.	Merleux.	Charnard
Loire (Haute-)	Le Puy	Nolhac.	[illegible] ✻
Loire-Inférieure . . .	Châteaubriant.	Rieffeland.	
	Savenay.	Saint-Gildas.	Deloze
Loiret	Pithiviers.	Montberneaume.	Anselin or
Lot	Cahors.	Montat.	Célarié ✻
Lozère	[illegible]	[illegible]	Grousset ✻.
Marne	Épernay.	Étoges.	Kargener de la Planat.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	FERMES-ÉCOLES.	DIRECTEURS MM
Marne (Haute-) . . .	Vassy	Saint-Éloi.	Garola
Meurthe-et-Moselle. .	Nancy	La Magrauderie.	Brice.
Meuse . . .	Bar-le-Duc	Les Merchines.	Millon (O✻.
Morbihan . . .	Pontivy	Le Grand-Resto.	Ducrot.
Nièvre	Château-Chinon	Poussery	Salomon
Orne	Domfront	Saint-Gauthier	Bon Houssaye de Sum. Lagaron
Pyrénées-Orientales .	Perpignan	Germainville	Colin ✻
Saône (Haute-). . . .	Vesoul	Saint-Remy.	Cuvier
Saône-et-Loire	Charolles.	Le Monteau	Jacquemier
Sarthe	Saint-Calais.	La Pilletière.	De Vilmorin.
Vienne	Civray.	Monts.	De Lareclause
Vienne (Haute-) . . .	Limoges.	Chavaignac.	De Bruchard ✻
Vosges	Neufchâteau.	Lahayevaux.	Prince d'Hénin.
Yonne	Auxerre.	L'Orme-du-Pont.	Jaluzot.

CHAIRES D'AGRICULTURE.

	Professeurs. MM.		*Professeurs.* MM
Rodez (Aveyron) . . .	Lefèvre.	Beauvais (Oise)	Gossin ✻
Besançon (Doubs) . .	Faucompré.	Rouen (Seine-Inférieure) .	Houzeau Beaucamp.n N...
Quimper (Finistère) .	Olive.		
Toulouse(H.-Garonne)	Noulet.		
Bordeaux (Gironde). .	Petit-Lafitte.	Amiens (Somme) . . .	Raquet
Nantes (Loire-Inférieure) .	Vidal		

COURS NOMADES D'ARBORICULTURE ET D'HORTICULTURE.

M. Du Breuil ✻ *professeur.*

BERGERIES ET VACHERIE.

Bergerie du Haut-Tertre (Pas-de-Calais)	M. Guédon, *directeur.*
Vacherie de Corbon (Calvados) . .	M. Le Sénéchal ✻, *idem*
Bergerie de Rambouillet (Seine-et-Oise) .	M. Bernardin, *idem*. M. Lefèvre (Jean), *sous-directeur.*

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.

Ces établissements, destinés à former des vétérinaires, sont au nombre de trois situées à Alfort près Paris, à Lyon et à Toulouse. — L'admission ne peut avoir lieu que par voie de concours et conformément aux règles ci-après exprimées. — Nul ne peut être admis au concours s'il n'a préalablement justifié qu'il avait plus de 17 ans et moins de 25 ans au 1er janvier de l'année dans laquelle le concours a lieu. — Aucun dispense d'âge ne peut être accordée. — Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de l'agriculture et du commerce soit directement, soit par l'intermédiaire du préfet du département où réside le candidat. — Elles doivent être parvenues au ministère le 20 septembre au plus tard : toute demande produite après ce terme est considérée comme nulle et non avenue.

Les demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat;

2° Un certificat d'un docteur en médecine constatant qu'il a été vaccine ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'est atteint d'aucune maladie scrofuleuse ou autre maladie analogue;

3° Un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par l'autorité locale;

4° Une obligation souscrite sur papier timbré par les parents du candidat pour garantir le payement de sa pension pendant tout le temps de son séjour à l'école. Cette pension est de 450 fr. par an. Elle est payable par trimestre et d'avance;

5° Si le candidat a plus de 20 ans, un certificat délivré dans les formes légales constatant qu'il a satisfait à la loi du recrutement de l'armée.

Pour les candidats étrangers, l'obligation relative au payement de la pension doit être fournie, à défaut de parents, par un correspondant résidant en France et sous son propre nom, laquelle le constitue personnellement responsable de ce payement. — Les certificats et autres pièces à produire doivent être *dûment legalisés*. — Les candidats sont examinés sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie, la géographie et l'histoire. — Tous les jeunes gens autorisés à concourir doivent être rendus le 1er octobre, dès le matin, à l'effet de justifier de l'autorisation qu'ils ont obtenue. — Les candidats admis entrent à l'école et reçoivent le garde-magasin à leur coucher. — La durée des études est de quatre ans. — Tous les élèves sont sou

même régime, portent le même uniforme et reçoivent la même instruction. — Le Gouvernement fait les frais de 210 demi-bourses, dont [illegible] et 3 au moins. Ces demi-bourses ne peuvent être acquises qu'au concours après six mois d'études au moins. Le titulaire d'une demi-bourse peut en obtenir [illegible] après un nouveau semestre et au concours. — Le ministre de la guerre entretient à l'école d'Alfort quarante élèves militaires pour le service des corps de troupes à cheval. — Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reconnus en état d'exercer l'art vétérinaire, reçoivent un diplôme de vétérinaire, dont la rétribution est fixée à 100 fr. — Les écoles vétérinaires ont des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades moyennant le prix de la pension alimentaire dont le prix est fixé chaque année.

M Bouley (O ✱, [illegible] Académie des sciences, *inspecteur général des écoles vétérinaires.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

M Reynal (O ✱), *directeur-professeur.*

Administration MM. — Pollé, *régisseur*; Bouzard, *économe*; Galle (O ✱), *chef surveillant*.

[illegible] Vatebled ✱, *desserv.*

Service médical. M. du Mesnil ✱, *médecin*. M. Desportes, *médecin adjoint*.

Enseignement. Professeurs. MM. — Trasbot, *clin. med., anat.*; Reynal (O ✱) (d. n.), *Police sanitaire*; Goubaux ✱, *anat. physiol.*; Sa[illegible], *hyg., chir., clin.*; Colin ✱, *pathol. et therap.*; [illegible] *ferrure, direct. des opérations de chirurgie et de maréchalerie.*

Chefs de service. Baillet ✱, *bot., zoolog., hyg.*; MM. Nocard, Yvon, N., N.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Rodet (O ✱), *directeur-professeur.*

Administration MM. — Roulph, *régisseur*; Courbet, *économe*; Roux ✱, *chef surveillant*.

Culte . . . . . M. l'abbé Duclot, *desserv.*

Service médical. M. Rougier, *médecin.*

Enseignement. Professeurs MM. — Rey ✱, *botanique, zoologie générale, botanique*; Chauveau ✱, *anatomie, physiologie, extérieur*; Tisserant ✱, *phys., chimie pharmacie, toxicologie*; Tisserant ✱, *econ. rurale, hyg., police san., zoolog.*; Saint-Cyr, *pathol. interne, thérapeut., manuel oper.*; Rey ✱, *patholog. chirur., clinique, médec. légale*.

Chefs de service. MM. Peuch, Toussaint, N.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

M. Lavocat ✱, *directeur-professeur.*

Administration MM. — Bennist, *régisseur*; Pr[illegible], *économe*; Barreswil, *chef surveillant*.

Culte . . . . . M. l'abbé Pagny, *desservant*

Service médical. M. Battut, *médecin.*

Enseignement. Professeurs. MM. — Lecoat ✱ (d. n.), *anat. des régions chirurg., physiol.*; Arloing, *anat., extér., zool.*; [illegible], *pharmacie, toxicologie, médecine légale*; Gourdon, *hyg., zootechnie, botanique, agriculture*; Serres, *pathol., thérapeut., manuel opératoire*; Lafosse ✱, *pathol. médic., clinique méd., police san.*

Chefs de service. MM. Mauri, N. . . ., N.

HARAS

Inspecteurs généraux de 1re classe MM.

Baron Dufaya ✱, chargé du service des haras, rue de Rennes, 142, à Paris.
Le Cormette ✱, à Abbeville.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

De la Houssaye ✻, à Médine, par Routot (Eure).
De la Motte ✻, à Amiens.
Du Plessis ✻, à Paris (rue de Saint-Pétersbourg, 11).
Allaire ✻, au Mans.

Inspecteur faisant fonction d'inspecteur général.

M. de Laire ✻, à la Clavière, par Éguzon (Indre).

Directeurs de dépôts d'étalons. MM

Garrou de la Bévière . . . *Angers.*
Davy de Chavigné ✻ . . . *Annecy.*
De Lisle . . . . . *Aurillac.*
De Raousset-Boulbon . . . *Besançon.*
Pauzen. . . . . *Blois.*
Caussin de Perceval. . . . *Braisne.*
Donnet de Fontrobert, jeune. . . . . *Cluny.*
Quinchez. . . . . *Hennebont.*
Beugteau . . . . . *Lamballe.*
De Séguin. . . . . *Libourne.*
Liégeard . . . . . *Montier-en-Der*
De Ganay. . . . . *Pau.*
Las-Vignes . . . . . *Perpignan.*
De Pardieu . . . . . *Le Puy.*
Donnet de Fontrobert, aîné. *Pompadour.*
De Parcevaux . . . . . *La Roche-sur Yon.*
De Bricogne . . . . . *Rodez.*
Des Chizeaulx . . . . . *Rosieres-aux Salines*
De la Motte-Rouge . . . . . *Saintes.*
Froidevaux ✻ . . . . . *Saint-Lô.*
De Lagrange Labaudie . . *Tarbes.*
Leulier du Ché. . . . . *Villeneuve-sur Lot.*

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin, 292.

Cet établissement est destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou la description des machines, instruments, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts industriels. Treize cours publics et gratuits sont attachés au Conservatoire. Il y existe, en outre, une école gratuite de dessin et de géométrie descriptive

Les salles et galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis [illegible] — Les étrangers [illegible] sont admis sur présentation de leurs passe-ports, les mardis, [illegible] La bibliothèque du Conservatoire est ouverte au public tous les jours, excepté le lundi, de 4 heures.

Par décision ministérielle en date du 28 avril 1848, le dépôt des étalons [illegible] des poids et mesures qui existait au ministère de l'agriculture et du commerce, a été transféré au Conservatoire des arts et métiers, où se font maintenant les vérifications et toutes les opérations qui s'y rattachent

Direction et administration.

M. Morin (GO✻), gén. de div. d'artill., membre de l'Institut, *directeur.*
M. Tresca (O✻), ingénieur, *sous-directeur.*

Cours publics, haut enseignement.

Professeurs MM

Laussédat (O✻), lieutenant-colonel du génie. *Géométrie appliquée aux arts.*
De la Gournerie (O✻), ing. en chef des p. et ch. *Géométrie descriptive*
Tresca (O✻) [d. n.], ingén., s.-dir. du Conservat. *Mécanique appliquée aux arts. Constructions civiles.*
Trélat (Émile) ✻ . . . . . *Physique appliquée aux arts.*
Becquerel (Edmond) (O✻), de l'Ac. des sciences. *Chimie générale dans ses rapports à l'industrie.*
Péligot (E.) (O✻), *idem* . . . . . *Chimie industrielle*
[illegible] ✻ . . . . . *Chimie agricole et analyse chimique*
Boussingault (C✻), de l'Académie des sciences *Agriculture.*
Moll (O✻) . . . . . *Travaux agricoles et génie rural*
Mangon (O✻), ing. en chef des ponts et chaussées *Filature et tissage*
Alcan ✻. . . . . *Chimie appliquée aux matières tinctoriales, de la céramique et de la verrerie.*
De Luynes (Victor). . . . . .

Wolowski (O✻), dép. à l'Assemb. nat., membre de l'Acad. des sciences morales et politiques.	*Économie politique et législation industrielle.*
Levasseur ✻, memb. de l'Académie des sciences morales et politiques, *suppléant*	
Burat (Jules) ✻.	*Économie industrielle et statistique*

Enseignement de l'école annexée. MM.

Le Roux, professeur	*Géométrie élémentaire et descriptive*
[illegible] ✻, professeur	*Dessin des machines et d'architecture.*
Vernet-Lecomte ✻, professeur. . . .	*Dessin et modelage d'orn. et de figure*
Lafon, *surveillant des cours et de l'école*	

Secrétariat.

M. Huguet ✻, *agent comptable*

Conseil de perfectionnement.

Le conseil de perfectionnement se compose des professeurs du haut enseignement, et comprend, en outre, MM

Morin (GO✻), général de division d'artillerie, membre de l'Académie des sciences, directeur du Conservatoire, *président.*
Schneider (G✻), *vice-président*
Couche (O✻), inspecteur général, professeur à l'école des mines.
Dailly (O✻), membre de la Société centrale d'agriculture
Péray (O✻), manufacturier
Houel (O✻), ingénieur des usines Cail et Cie.
Diéterle (O✻), ancien chef des travaux d'art à la manufacture de Sèvres
Tresca (O✻), ingénieur civil, sous-directeur du Conservatoire, *secrétaire.*

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES,

Rue de Thorigny, 7, et rue des Coutures-Saint-Gervais, 1.

Cette école, fondée en 1829, devenue *établissement de l'État*, en vertu de la loi du 15 juin 1857, forme des ingénieurs pour toutes les branches de l'industrie et pour les travaux et services publics dont la direction n'appartient pas nécessairement aux ingénieurs de l'État.

L'école centrale admet les étrangers aux mêmes conditions que les nationaux. Elle ne reçoit que des élèves externes. On n'y est admis que par voie de concours et après avoir justifié qu'on a eu 17 ans révolus au 1er janvier de l'année dans laquelle on se présente. Le concours s'ouvre le 1er août et est clos le 20 octobre. Il a lieu à Paris pour tous les candidats sans exception. L'inscription pour le concours se fait au secrétariat de l'école, rue des Coutures-Saint-Gervais, 1, au Marais. Le programme des connaissances exigées pour l'admission est envoyé gratuitement à ceux qui en font la demande au directeur de l'école, à partir du 1er avril jusqu'au 1er octobre.

Un certain nombre d'élèves sont entretenus à l'école aux frais de l'État ou de leur département. Les [illegible] part aux [illegible] de l'État [illegible] déclaration par écrit, avant le 1er août, à la préfecture [illegible] de département, cette déclaration est accompagnée d'une demande motivée adressée au ministre de l'agriculture et du commerce.

Direction.

M. N. . . . . *directeur.*
M. Solignac (O✻), *sous-directeur de l'école.*

Fonctionnement.

M. Cauvet ✻, *directeur des études.*
M. Sarazin, *sous-directeur des études.*

Professeurs de sciences industrielles (1). MM.

*[illegible] ✻, [illegible]	
*Tresca (O✻), sous-directeur [illegible] arts et métiers	*Mécanique appliquée.*
*[illegible] ✻, [illegible] civil	*Constructions civiles.*
*[illegible] ✻, [illegible] ponts et chaussées.	*Travaux publics*
*[illegible] ✻, [illegible] civil	*Construction des machines.*

(1) L'astérisque (*) indique les professeurs membres du conseil de l'école.

* Burat (Amédée) (O✻), ingénieur civil	*Exploitation des mines.*
* Leblanc ✻	*Chimie analytique.*
* De Fréminville (O✻), ingénieur de la marine	*Machines à vapeur et constructions navales*
* Mantion ✻, ingénieur des ponts et chaussées	*Chemins de fer*
Salvetat ✻, chimiste à la manufacture de Sèvres	*Technolog., teinture et céram*
Delacroix, avocat à la cour d'appel	*Législation industrielle.*
Lamy ✻, anc. prof. à la Faculté des sciences de Lille	*Métallurgie. — Métaux div., chimie, minér. industrielle.*
Jordan ✻, ingénieur civil	*Métallurgie.*
Lecœuvre ✻, ingénieur civil	*Construction de machines. — Machines-outils.*
Ser ✻, ingénieur civil	*Physique industrielle.*

Chargés de cours sur les sciences industrielles. MM.

Baillon	*Hygiène appliquée.*
Contamin	*Résistance des matériaux.*
Domimuid	*Architecture.*

Professeurs de sciences générales. MM.

Sonnet (O✻), insp. de l'Académie de Paris	*Analyse et mécanique générale.*
Rouché	*Géométrie descriptive*
Gernez	*Chimie générale.*
Daniel ✻	*Physique générale.*
De Solle	*Minéralogie et geologie.*
Van Tieghem	*Histoire naturelle.*
Ermel	*Éléments organiques des machines.*
De Comberousse	*Cinématique.*

Chefs de travaux. MM.

Silva	*Analyse chimique.*	Fernique ✻	*Dessin des machines.*
Lelong	*Chimie générale.*	Gaucher	*Topographie, jaugeage des cours d'eau.*
Songaylo	*Epures de géom. descript.*	Denfer	*Insp. des travaux gra.*
Duchatelet	*Dessin architectural.*		

Administration. MM.

Vanet, *agent comptable.*	Tordeux, *secrétaire-archiviste.*
Vallète, *conservateur du matériel.*	Proal ✻, *bibliothécaire.*

Inspecteurs des élèves. MM.

Bourguignon ✻. Vignola ✻. Ciolina. Parard ✻.

Conseil de perfectionnement.

Le conseil de perfectionnement se compose des membres du conseil de l'école, [illegible] comprend, en outre, MM.

Dumas (G✻), fondateur de l'école, *président.*
Sol[illegible]e (O✻), lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, sous-directeur de l'école
Cauvet ✻, ingénieur civil, directeur des études de l'école.
Chevandier de Valdrôme (O✻), directeur de la manufacture des glaces de Cir[illegible]
Dailly ✻, membre de la Société d'agr., dir. de grandes exploitations industrielles
Biver ✻, ingénieur civil, directeur général des manufactures de glaces de St-Gobain.
Burnat, ingénieur civil, associé de la maison Dollfus, Mieg et Cie, à Mulhouse.
Bel[illegible]gr[illegible] (✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite, ancien professeur, membre du conseil de l'École centrale des arts et manufactures.
Vu[illegible]n ✻, ingénieur en chef, le matériel et de la traction aux chemins de fer de l'Est.
Mathieu, ingénieur en chef des ateliers de construction du Creusot.
Mayer ✻, ingénieur, chef du service du matériel et de la traction aux chemins de fer de l'Ouest
Dagum (O✻), président du tribunal de commerce de la Seine.

Conseil de l'école.

Le conseil de l'école se compose des professeurs titulaires des sciences industrielles et des fondateurs de l'école

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS.

Ces écoles sont destinées à former des chefs d'atelier et des ouvriers instruits et habiles pour les industries où l'on travaille le fer et le bois.

Les élèves, au nombre de 300 par école, sont nommés par le ministre, après un concours. Aux termes d'un décret du 30 décembre 1865, qui régit aujourd'hui ces écoles, il est accordé des bourses ou fractions de bourse à tous les élèves dont les parents sont jugés ne pouvoir acquitter les uns aucune partie de la pension, les autres qu'une partie seulement. De plus, les parents peuvent être dispensés exceptionnellement par le ministre de payer la pension ou fraction de pension laissée à leur charge quand, par suite d'événements survenus depuis l'admission des élèves, ils ne le peuvent plus.

M. Lavet ✻, *inspecteur général des écoles d'arts et métiers.*

ÉCOLE D'AIX.

M. Jacquet ✻, *directeur.*

Administration MM. — Sault, *agent comptable.* ; Brémont, *économe.* ; [illegible], *secrét. de la dir.* ; Morisson, *adjudant-chef.*

Service d. cultes MM. — L'abbé Cherrier, *aum. chef* ; Abolous, *ministre protest.*

Service de santé — M. Silbert, *médecin et chir.* ; Ciron, *ingénieur chargé des travaux*

Enseignement. MM. — Bujard, *professeur de mécanique.* ; Humeau, Olive, Dombre, Posetti, St-Gorgon, *professeurs de mathématiques.* ; Lotard, *maître de grammaire.* ; Autriche, *maître d'écriture et de tenue de livres.* ; Bourck, *maître de musique vocale et instrumentale.* ; Veger, Déries, Lacour, *professeurs de dessin.* ; Ménard, *maître de gramm.* ; Lecoq, *id. d'écriture.* ; Br[illegible], *maître de musique vocale et instrumentale.*

ÉCOLE D'ANGERS.

M. Lavet ✻, *directeur.*

Administration MM. — N. . . ., *agent comptable.* ; Juet, *économe.* ; Villard, *secrét. de la direct.* ; Petit ✻, *adjudant-chef.*

Service d. cultes — L'abbé Mesnard, *aumônier*

Service de santé MM. — Lieutaud, *médecin* ; Meleux, *médecin adjoint.*

Enseignement. MM. — Aubre, *ingénieur chargé des travaux.* ; Dulos, *prof. de mécanique.* ; Chauvin ✻, Muraire, *professeurs de mathématiq.* ; Langonet, *ingénieur chargé des travaux* ; Salmon, *prof. de mécan.* ; Texier, Zappa, *professeurs de mathématiques* ; Lacoste, Cabrol, Roinard, *professeurs de dessin.* ; Delacroix, *maître de grammaire.* ; N. . . ., *maître d'écriture et de comptabilité.* ; Queillier, *maître de musiq. vocale.*

ÉCOLE DE CHALONS-SUR-MARNE.

M. Guy ✻, *directeur.*

Administration MM. — Thoret, *agent comptable.* ; Bigot, *économe.* ; Thiénard, *secrét. de la dir.* ; Osiecki, *adjudant-chef.*

Service d. cultes MM. — L'abbé Enard, *aumônier.* ; Ballande, *min. protest.*

Service de santé MM. — Dorin, *médecin.* ; Salle ✻, *chirurgien.*

ÉCOLE D'HORLOGERIE DE CLUSES (HAUTE-SAVOIE).

M. Benoit (O ✻), *directeur.*

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT PRÈS LES SOCIÉTÉS ANONYMES INDUSTRIELLES.

Société des Omnibus	M. Malvezzi.
Compagnie parisienne du Gaz	M. Ratomski.
Thermes de Vichy	M. Leroy ✻.
Thermes de Plombières.	N. . . . .

Commissaires spéciaux du commerce.

Société du dock-entrepôt du Hâvre . . M. Glatigny.
Société du dock-entrepôt de Marseille . M. Pageot des Noutières C✻

SURVEILLANCE DES SOCIÉTÉS ET AGENCES TONTINIÈRES.

Commission de surveillance.

MM. de Bournonville ✻, *président;* de Ferussac; Mallet, *secrétaire.*

SERVICE SANITAIRE.

Inspection générale.

M. Fauvel (O✻), *inspecteur général des services sanitaires.*

MÉDECINS SANITAIRES EN ORIENT. MM.

Marroin (O✻), *à Constantinople.*
Gaillardot ✻, *à Alexandrie.*
Blanc ✻, *à Suez*
Suquet (O✻, *à Beyrouth.*
Japhet (O✻), *à Smyrne.*
N. . . ., *à Damas.*
Dubreuil ✻, *à Djeddah.*

DIRECTEURS DE LA SANTÉ DU SERVICE SANITAIRE DU LITTORAL. MM.

Michel, *à Nice.*
Santi, *à Ajaccio*
Chapuis (O✻), *à Toulon.*
Blache (C✻), *à Marseille.*
N . . ., *à Cette.*
Berchon ✻, *à Pauillac.*
Miriel, *à Brest.*
Guiffard, *à Cherbourg.*
Petit (O✻), *à Saint-Nazaire*
Launay, *au Hâvre*
Dieu (O✻), *à Dunkerque*

Nota. Dans les autres localités maritimes, les fonctions d'agent sanitaire sont confiées à des préposés du service des douanes.

MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES.

Dans chaque département, il y a par arrondissement un médecin des épidémies commissionné par le Gouvernement.

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins inspecteurs s. MM.

Allier. . . . Périer, *à Bourbon-l'Archamb.*
Perrey, adj.
Bonnet de Malh. ✻, *à Néris.*
Faure ✻, adjoint,
Dubois (A.) ✻, *à Vichy.*
Willemin (O✻), adjoint,
Nicolas, adjoint (*source Lardy*),
Cornil, *à Cusset.*
Durand-Fardel ✻, *à Hauterive*

Alpes (B.-) . Sauze ✻, *à Digne.*
Reverdit, adjoint,
Jaubert, *à Gréoux* (établissement Gravier).

Alpes (H.-) . N . . ., *au Monestier.*

Ardèche . . Bignon, *à Saint Laurent.*
N. . . ., *à Neyrac*
Chabannes, *à Vals.*

Ariége . . . Bonnans, *à Ussat.*
Auphan ✻, *à Ax.*
Dehoey, *à Audinac.*
De Campoussy, *à Carcanière et à Escouloubre.*
Bordès-Pagès, *à Aulus*

Aude . . . . Vaysse, *à Rennes.*
Gorgios, *à Alet.*
Dufour, *à Campagne.*

Aveyron . . Miquel, *à Cransac.*
Calvet, *à Sylvanes et Camarès*

Bouches-du-Rhône. Bourguet
Silbert, adjoint, *à Aix.*
Lahuppe, *à la Cambrette et aux Camoins*
Brémont, *à Chaudesaigues et à Fontaines*

Cantal . . . Seguinlol, *à Aurillac.*

Charente. . Lagarde, *à Absac aux Eaux.*

Corse. . . . Cavaroc, *à Vic.*
Mejansac, *à Ste-Marie*
Perelli, *à Orezza et à Pietrapola*
Massoni, *à Guagno*

C.-du-Nord N . . . . , *à Dinan*

Creuse . . . Bona,
Darchis, adjoint, *à Evaux*
Pize, *à Condillac.*

Drôme . . . N . . . . , *à Propiac.*
Crozat, *à Pont-de-Barret*
Grasset, *à Bondonneau*
Roulet, *à Boudouyre*
Larguier, *aux Fumades*

Gard. . . . Verdier,
Anthouard, adj., *à Cauvalat*
Blouquier, *à Fonsanches.*
Varet, *à Euzet.*

Garonne (Haute-).	Lambron ✻, Barrès fils, 1er adj., Dulac, 2e adjoint, Tapie, à *Encausse*.	à *Bagnères-de-Luchon*.
Gers	...alle, à *Barbotan*. Mate... Bazin, adjoint, N. . . . . , au *Masca* et à *Lavardens*.	à *Castéra Verduzan*.
Gironde . .	Roumet, à *Cours*.	
Hérault . .	Crouzet ✻, Ch...t, 1er adj., Privat, à *la Malou-le Bas* et à ... Boissier, à *la Malou-le-Haut* et à *la Malou-le-Centre*. N. . . . . , au *Capus*. Lapeyre, à *Avene*. Bertin, à *Foucaude*.	à *Balaruc*
Isère	Doyon ✻, à *Uriage*. Gubian, à *la Motte*. Niepce ✻, ...	à *Allevard*
Jura	Dumoulins, *aux bains de Salins*.	
Landes. . .	Arrat, *dit* Balous, à *Saint-Loubouer* et à *Espérons*. Balbédat-Massié à *Préchaque* et *Gamarde*. Massie, à *Dax*, *Tercies* et *Saubusse*.	
Loir-et-Cher	Arnoult, à *St-Denis-sur-Loire*. ...y, à *Saint-Alban*.	
Loire. . . .	N. . . . . , à *Sail-sur-Couzan*. N. . . . . , à *Sail-les-Bains*. Commarmond, à *St-Galmier*. N. . . . . , à *Roanne*. N. . . . . , à *Origny*	
Lot . .	...ras, à *Lagarde* et à *Gramat*. Lagasquie, à *Miers*.	
Lot-et-Gar.	Lauzac, à *Castelfaloun*.	
Lozère. .	Raynal, à *Bagnols*.	
Maine-et-Loire.	N. . . . . , à *Jouannette*.	
Marne. .	Damourette, à *Sermaize*.	
Marne (Haute-).	Renard (A.) ✻, Magnien, adjoint,	à *Bourbonne-les-Bains*.
Nièvre . .	Logerais, à *Pougues* Collin ✻, à *Saint-Honoré*.	
Nord . .	Marbotin, à *Saint-Amand*.	
Oise . .	Sales-Girons ✻, à *Pierrefonds*.	
Orne . .	Joubert (O✻), à *Bagnoles*	
Puy-de-Dôme.	Richelot, Boudaut, 1er adj., Selsis, 2e id., N. ... à *Saint-Myon* ... à *Châtel-Guyon* et à *Royat*. Huguet, à *Châtel-Guyon*. N. . . . . , à *Sainte-Marguerite* et au *Tambourg*. Dumas-Aubergier, à *Saint-Nectaire* Basset ✻, à *St-Marc* et à *Royat*, Peyronne. ✻, à *la Bourboule*. N. . . . . , à *Chevalon* N. . . . . , à *Médague*.	au *Mont-Dore*.
Pyrénées (Basses-).	Pidoux (O✻), Mar...s ✻, 1er a..., Lemonnier ✻, Tillot, Bro...t ✻, Toi...t Dotézac, à *Cambo*. Nogaret à *Salies*.	aux *Eaux-Bonnes*. aux *Eaux-Chaudes*. à *Saint-Chris...*
Pyrénées (Hautes-).	Cardinal, Michel (Év.) ✻, ad., Chamassonde Puy-Laval, Coulet, adjoint, ... De Lagarde ✻, ad., Grimaud, Balencie, adjoint, Tiger, Ricaud, adjoint, N. . . . . , à *Siradan* et à *Ste-Marie*. N. . . . . , à *Garos*. N. . . . . , à *Cadéac*.	à *Cauterets* à *Saint-Sauveur*. à *Bagnères-s.-l'Adour*. à *Barèges*. à *Capvern*.
Pyrénées-Orientales	Picon, à *Molig*. Piglowski, au *Vernet* (établissement Goudare). Massé, au *Vernet* (établissement Mercader). Pacull, à *Nossa*. Co...a à *Vinça* et les *Escalles*. Puig, à *Olette*. Genieys ✻, à *Amélie-les-Bains*	
Rhône . . .	Finaz,	à *Charbonnières*.
Saône (H.-).	Delacroix, à *Luxeuil*	
Saône-et-Loire.	Merle,	à *Bourbon-Lancy*.
Savoie . . .	Vidal ✻, D'Ava..., 1er adjoint, Bertier ✻, 2e adj., N. . . . . , à *Challes*.	à *Aix*
Savoie (H.-).	Humbert ✻, à *Evian*. Blanc, à *Saint-Gervais*.	
Seine. . . .	Brion, De Laurès (O✻), N. . . . . Pa...ne ✻, ad...nt, Comte ✻, adjoint, Calvo, adjoint,	à *Paris*
Seine-Inférieure.	Bonnejoy, à *Forges*.	
Seine-et-O..	De Puisaye ✻, à *Enghien*.	
Sèvres (D.-).	Foucart, à *Bilazay*	
Tarn . . .	N. . . . . , à *Trebas*	
Vaucluse .	Millet, à *Montmirail*	
Vienne. .	Guignard, à *Laroche-Posay*	
Vosges . . .	Verjon ✻, inspecteur, ...Clair, adjoint, Bailly, à *Bains*. Debout, à *Contrexéville*. Besson, à *Bussang* Patezon, à *Vittel*	à *Plombières*

SECTION X.

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

DÉPENDANT DU MINISTÈRE DES FINANCES.

(Voyez l'*Administration centrale*, page 124.)

COMPTABLES EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX.

Les trésoriers-payeurs généraux réunissent les fonctions de receveur général et de payeur dans chaque département. Ils sont nommés par le Président de la République et divisés en trois classes. - Nul ne peut être nommé trésorier-payeur général de 3e classe s'il ne compte dix années de services publics, dont cinq au moins dans l'administration des finances, et de 1re et 2e classe s'il n'a passé quatre ans dans la classe précédente. (Décret du 21 novembre 1865.)

Ain	Mis DU PUY DE PARNAY DE QUIQUERAN BEAUJEU.
Aisne	A. MAGNE ✻.
Allier	GRANDIN DE L'ÉPREVIER ✻.
Alpes (Bses-)	SAUGNIER.
Alpes (Hes-)	BENEDETTI ✻.
Alpes-Marit.	BONNEVILLE.
Ardèche	PAUL-ROSTAN D'ANCÉZUNE.
Ardennes...	CRÉPY ✻.
Ariége.....	FEUILLADE DE CHAUVIN.
Aube.....	TRUELLE ✻.
Aude..	D'AULNOY ✻.
Aveyron. .	LACHAUD DE LOQUEYSSIE ✻
Bouch.-du-R.	PERCHERON ✻
Calvados ..	BAROCHE ✻.
Cantal	REYNALD.
Charente .	Cte DE TALHOUET-GRATION-NAYE ✻.
Char.-Infér.	DES MELOIZES-FRESNOY (GO✻).
Cher	DELÉPINE.
Corrèze	DE PEYRE.
Corse	CONTI ✻.
Côte-d'Or...	DE GAUVILLE ✻.
Côtes-du-N.	DE MAUPEOU ✻.
Creuse	THONNELIER DE SAINT-MAUR.
Dordogne. .	DUSSOL ✻.
Doubs.....	BOYSSON D'ÉCOLE ✻.
Drôme... ..	DE BERNON ✻.
Eure	ROLLAND ✻.
Eure-et-Loir	COLLIN LA PERRIÈRE (O✻).
Finistère ..	GASSON ✻.
Gard. .	D'ORIENT.
Garonne(H.-)	BÉGOUEN ✻.
Gers	LACAÏ.
Gironde	LEGRAND DE VILLERS ✻
Hérault ...	Bon GRUYE . ✻.
Ille-et-Vil .	DE GRÉTRY ✻
Indre	ADAM.
Indre-et-L..	CORDIER (O✻.
Isère	COLLART-DUTILLEUL
Jura	WORMS DE ROMILLY.
Landes	Mis MULTEDO ,O✻
Loir-et-Cher	HAMELIN ✻
Loire	HUMANN ✻
Loire(Hte-) .	PIGEARD (C✻).
Loire-Infér.	COUDERC DE ST-CHAMANT (O✻).
Loiret	Mis DE LA ROCHELAMBERT ✻
Lot.....	DE LACOSTE.
Lot-et-Gar..	THOMAS ✻
Lozère.....	DE SAINT-PAUL ✻.
Maine-et-Le.	RIGAUD ✻.
Manche	POISSON ✻.
Marne	POLLET ✻.
Marne (Hte-)	PALLAIN ✻.
Mayenne ...	Mis RENOUARD DE SAINTE-CROIX ✻.
Meurthe-et-Moselle ...	IMHAUS ,O✻).
Meuse.....	LÉVYLIER ✻
Morbihan .	CONTE DE LA MAISONFORT (O✻).
Nièvre.....	Vte BOUCHER DE LA ROPELLE ✻.
Nord	AKERMANN (O✻
Oise.....	GAILLARD ✻
Orne.....	TOURANGIN ✻.
Pas-de-Cal.	CURNIER ✻.
Puy-de-D...	DE MATHAREL ✻
Pyrénées(B-)	O'QUIN ,O✻).
Pyrénées(H-)	LE CAMUS.

Pyrenées-Or.	Bon DE POTIER.
Rhône .	C^te Bo...QUET D'ESPAGNY (O ✻
Saône (Hte-)	DODUN
Saône-et-Lre	R...BER ✻
Sarthe.	DE F... DE ST-GUILHEM ✻
Savoie	MILLERET DE BROU.
Savoie (Hte).	SCITIVAUX
Seine-Infer	C^te A. LE BÉGUE DE GERMINY ✻
Seine et-M..	HADOT ✻.
Seine-et-Oise	Ism PONTALIS ✻.
Sèvres(D.-) . .	PETETIN.
Somme . . .	LEMERCIER DE NERVILLE
Tarn	LOUET (C ✻).
Tarn-et-Gne.	CHOLRI.
Var . .	L^te D'AUBERT ✻
Vaucluse . . .	CAZELLES ✻.
Vendée	LEROY DE LA BRIÈRE ✻
Vienne	Bon LEPIC (O ✻)
Vienne (Hte-)	D'ARNOUX)O ✻).
Vosges	DE GLERLE ✻
Yonne	DE BONARDI ✻.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES ET PERCEPTEURS DE VILLE

Dans le chef-lieu de l'arrondissement où réside le trésorier-payeur général, il n'y a pas de receveur particulier; le trésorier-payeur général en remplit les fonctions (1).

AIN.

Rec. p.	Bon Rousseaux . .	Belley.
	Le Moine des Mares	Gex.
	Renault	Nantua
	Lesne de Molaing	Trévoux.
Percep.	Conreng.	Bourg.
	Vial .	Trévoux.
	Durand de Lançon	Belley
	Millot	Nantua.
	Michel de Vanebois	Gex.

AISNE.

Rec. p	Pousard	Château-Thierry.
	Fergeon	Saint-Quentin.
	De Pourcet de Sahune.	Soissons
	Verdier de Latour ✻	Vervins.
Percep	Revenu	Laon.
	Fischer	Château-Thierry
	Ferris .	Saint-Quentin
	Dor v .	Soissons.
	Grad .	Vervins

ALLIER.

Rec p	De Matharel	Gannat.
	Dulos .	La Palisse
	de Fargette de Fag . . .	Montluçon.
Percep	Dulac ✻ .	Moulins.
	Lasteyras .	Gannat.
	Duret de la Rollaye	La Palisse.
	Pistri	Montluçon.

ALPES (BASSES-)

Rec. p	Ferrand de Missol	Barcelonnette.
	Gautier	Castellane.
	Cambe	Forcalquier.
Rec. p.	Bocquet Brocard d'Anthenay	Sisteron
Percep.	Bongargon . . .	Castellane.
	Doigiun	Sisteron.

ALPES (HAUTES-

Rec. p	Demongeot de Confevron . . .	Briançon.
	Le . .	Embrun
Percep.	Gautier	Gap
	Costaz ✻	Briançon.
	Guignes	Embrun

ALPES MARITIMES

Rec. p.	Joseph Lanyer . . .	Grasse.
	Doazan	Puget-Théniers.
Percep.	Sabatié	Grasse.
	Salvi	Nice.
	Conso	Puget-Théniers.

ARDÈCHE.

Rec. p	Pontal	Largentière.
	Beynet	Tournon.
Percep.	Ambrosini	Privas.
	Vincent	Largentière.
	Tartier	Tournon.

ARDENNES.

Rec. p.	Béchet	Rethel.
	Tassin	Rocroy.
	Becquet	Sedan
	Massart	Vouziers.
Percep.	Du Guet	Mézières.
	Loreau	Rethel
	Chauvignon	Sedan
	Degommert .	Vouziers.

(1) Par décret du 1er février 1872, les perceptions dans les villes chefs lieux de département et d'arrondissement sont supprimées au fur et à mesure des vacances qui se produiront. Les Trésoriers-Payeurs généraux et Receveurs particuliers sont chargés de ces fonctions.

ARIÉGE

Rec. p.	Caignart de Saulcy	Pamiers
	Rivet	Saint-Girons
Percep.	De Campoussy	Foix
	Brown ✻	Pamiers
	Signoral	Saint-Girons.

AUBE

Rec p	Visseq La Prade	Arcis-sur-Aube.
	Masson	Bar-sur-Aube.
	Paulmier	Bar-sur-Seine.
	Houel	Nogent-sur-Seine
Percep.	Bédarrides	Troyes
	Simard	Bar-sur-Aube
	Jacquard Dupavillon	Bar-sur Seine.
	Lombard d'Esperel (O✻)	Nogent-s.-Seine

AUDE.

Rec. p.	Robinee de Plas.	Castelnaudary.
	Debosque	Limoux
	Barrié	Narbonne.
Percep.	ammes	Castelnaudary
	Bordelongue	Limoux

AVEYRON

Rec p	Asselineau.	Espalion.
	Vincent	Millau
	Rougelot	Saint-Affrique
	Veyrier de Maepane	Villefranche.
Percep	Baloin	Rodez.
	Castan	Espalion
	Ribeyron	Millau
	Lasbordes	Saint-Affrique.
	Boyer	Villefranche

BOUCHES-DU-RHÔNE

Rec. p.	Lacrampe	Aix
	Gérard (O✻)	Arles
Percep	Pluyette ✻	Marseille, 1er *arr.*
	Thierry	— 2e *arr.*
	Noël	— 3e *arr*
	Maupoint de Vandeul	— 4e *arr*
	Giraud	— 5e *arr*
	Bousquet	— 6e *arr*
	Descourvières	— 7e *arr*
	Bonnet	— 8e *arr*
	Garbout	— 9e *arr*
	Ferand	Arles, 1re *divis*
	Rouget	— 2e *divis.*

CALVADOS

Rec. p	Saillard	Bayeux.
	Reynaud ✻	Falaise
	Anfrie de	Lisieux
	Silvestre de Sacy	Pont-l'Évêque.
	De Grandclos-Meslé	Vire
Percep.	Camproger	Caen, 1er *arrond.*
	Saguez de Breuvery	Caen, 2e *arrond.*
Percep.	Roy (O✻)	Bayeux
	Joubert	Pont-l'Évêque.
	Daval	Lisieux
	De Servins	Falaise
	Letourneur du Breuil	Vire

CANTAL.

Rec. p	Bon de Lavaissière	Maurac
	Debrives	Murat
	de Drôme Dulion	St-Flour
Percep.	De Vaissière ✻	Aurillac
	Mazet	St Flour
	Laudière	Murat.

CHARENTE

Rec p.	Goulard	Barbezieux.
	Pigeot	Cognac
	Tezenas	Confolens
	Le Bègue de Germiny	Ruffec
Percep	De la Pisse	Angoulême
	Roumet	Barbezieux
	Henon	Confolens

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Rec. p.	Dereix	Jonzac.
	Guépratte	Marennes
	De Moÿ	Rochefort.
	Bourrand ✻	Saintes
	Duflos de Saint-Amand	St-Jean-d'Angely
Percep.	Boëll	La Rochelle
	Rousset	Jonzac.
	Bernelot	Marennes.
	Youx	Rochefort.
	Gerain	Saintes
	Labrousse	St-Jean-d'Angely

CHER.

Rec. p	Pissis Laboissière	St-Amand
	De Parseval	Sancerre
Percep	Cartault de la Verrière	Bourges
	De Bussac ✻	St Amand

CORRÈZE

Rec. p.	Lavialle de Masmorel	Brives.
	De Selve de Sarran ✻	Ussel.
Percep.	Tavé	Tulle, *nord.*
	Fitte	— *sud*
	Brecqueville	Brives

CORSE

Rec. p.	Raffaelli. ✻	Bastia.
	Stephanopoli	Calvi
	Morati	Corte
	Peretti	Sartène.
Percep.	Chiappe	Ajaccio.
	Morati	Bastia
	Belgodère	Calvi.
	Acquaviva	Corte
	Torresi	Sartène

CÔTE-D'OR.

Rec p.	Bon de Menainville	Beaune.
	Cte du Trésor	Châtillon
	De Percy ✻	Semur.

Percep. Duhard..... Dijon.
Dejean..... Beaune.
Laurent..... Châtillon.
Clarbonnier.. Semur

CÔTES-DU-NORD

Rec. p. De Foucaud.... Dinan
Jac ✻.. ..... Guingamp
Jaubert ✻..... Lannion.
Guyard ..... Loudéac.
Percep. Leborgne de La Tour..... St-Brieuc.
[illegible] Lannion
[illegible] Loudéac.
Descogneta..... Guingamp

CREUSE.

Rec. p. Timmerman ... Aubusson.
[illegible]-Lavillatte..... Bourganeuf.
[illegible] Boussac
Percep. Jamot..... Guéret.
Frossard .... Aubusson.
[illegible] Bourganeuf
Lieger..... ... Boussac.

DORDOGNE

Rec. p. [illegible] Bergerac.
[illegible] Nontron
[illegible] Sarlat
Lecomte ✻..... Sarlat.
Percep. Daurac..... Périgueux.
Marcoux ..... Sarlat.
Montet... ..... Nontron.
Perronne ..... Ribérac

DOUBS

Rec. p. Imbert ..... Baume-les-Dames
[illegible] Montbéliard
Longchampt.. Pontarlier.
Percep. Beneyton ..... Besançon.
Bonelard ..... Baume
Duraquet de Montjay .. .. Pontarlier
Remy .. .. Montbéliard.

DRÔME

Rec. p. Lamorte ✻..... Die.
Giroud ..... Montélimar
Olivero de Rabiana ..... Nyons
Percep. Pontgayot ..... Valence.
[illegible] Montélimar.
[illegible] Nyons

EURE

Rec. p. Bondon-Fontaine de Fontenay . Les Andelys.
Piéron ✻..... Bernay.
Magot-Maréville Louviers
De Forceville.. Pont-Audemer.
Percep. [illegible] Évreux
Lemercier..... Pont-Audemer.
Lacombe-Cazal.. Louviers
Cappon ..... Bernay

EURE-ET-LOIR.

Rec. p. Vicaire..... Châteaudun
Le Clercq..... Dreux.
Mariani ✻..... Nogent-le-Rotrou
Percep Darde ✻..... Chartres
Drouineau..... Nogent-le-Rotrou
[illegible] Châteaudun
Lebel..... Dreux.

FINISTÈRE.

Rec. p. Protet..... Châteaulin
Despence de Pomblain ..... Morlaix
Debécourt ✻... Quimper
Hubert de la Hayrie ..... Quimperlé.
Percep. [illegible] Morlaix
Le Prast Châteaulin
Larmuk Quimper

GARD.

Rec. p. Vincens [illegible]
Des Vallières... [illegible]
Roussillat..... Le Vigan.
Percep Allard... ..... Nîmes, *sud.*
De Caussade . . — *nord.*
D'Aldebert..... Uzès
Bertezène ..... Le Vigan

GARONNE (HAUT

Rec. p De Carbone ✻ Muret.
Gaillard de Saint-Germain ✻ .. St-Gaudens.
Dubrueil..... Villefranche
Percep. Chartier..... Toulouse, 1er *arr.*
Moriette .. ... — 2e *arr.*
Rossignol..... — 3e *arr.*
Michel de Kerkadel .. ... 4e *arr.*
Ruelle ..... Villefranche
Pousse ..... Muret.
Lombardy aîné. St-Gaudens

GERS

Rec. p Campagnole.... Condom.
[illegible] Lectoure.
Simon... ..... Lombez.
[illegible] Mirande
Percep. Lacaze..... .. Auch
Troy ..... Condom
Faget..... Lectoure.
Copie.. ..... Mirande

GIRONDE

Rec. p. [illegible] Bazas
[illegible]
[illegible] Blaye
De Parseval.... Lesparre.
Dieos ..... Libourne.
Delagarde ..... La Réole.

Percep.	Laffaige	Bordeaux, 1er *arr.*
	Fougeroux	— 2e *arr*
	Laydeker	— 3e *arr*
	Tulèvre	— 4e *arr*
	Curé	— 5e *arr*
	Deneux	— 6e *arr.*
	Jourdan et fils	Bazas
	Martin	Blaye
	Aussignac	Libourne.

HÉRAULT.

Rec. p.	Vte Du Cos de la Hitte	Béziers
	Lestorey ✻	Lodève.
	Verguin ✻	St-Pons.
Percep.	Mariotti	Montpellier, 1er a.
	Amet	— 2e a.
	Grignet	Béziers
	Lepeuple	Lodève

ILLE-ET VILAINE.

Rec. p.	Froidefond	Fougères.
	Silbert	Montfort.
	Sanson	Redon
	Filleul	St-Malo
	Bruny	Vitré
Percep.	De la Verrerie	Rennes
	Bouchot	St-Malo
	DeBurghO'Farrel	Vitré.
	Guillet	Redon.
	Méteyé	Montfort.

INDRE.

Rec. p.	Susane ✻	Le Blanc.
	Calmon	La Châtre.
	Vte de St Simon	Issoudun
Percep	Duchemin	Châteauroux
	Rebierre	La Châtre
	Verdalle	Le Blanc.

INDRE-ET LOIRE

Rec. p.	Masnier	Chinon
	Lacroix de Carnès de Seuilhes	Loches
Percep.	De Thubert	Tours.
	Birot	Chinon
	Rouffy	Loches.

ISÈRE.

Rec. p.	Verdat	St-Marcellin
	Faulcon	La Tour-du-Pin
	Moreau de Bonrepos	Vienne.
Percep	Malbay de Lavigerie	Grenoble
	Deville	La Tour-du-Pin.
	Lacarrière	St Marcellin
	Meunier	Vienne

JURA.

Rec. p.	Guillaume	Dôle
	Bernard	Poligny
	D'Amarzit	St-Claude.
Percep.	Mesnage	Lons-le-Saulnier.
	Sommervogel	Dôle.
	Maillet	Poligny

LANDES.

Rec. p	Etcheverry	Dax
	Castelnau ✻	St-Sever
Percep.	Capdepon	Mont-de-Marsan
	Escalier	St Sever
	Le Bazhac	Dax

LOIR-ET-CHER

Rec. p	Lesueur	Romorantin
	Guillot	Vendôme
Percep.	Scholer	Blois
	De Boucherville	Vendôme.
	Duponchel	Romorantin

LOIRE

Rec. p.	Guillaumet ✻	Montbrison
	Michon du Marais ✻	Roanne
Percep.	Lemaitre	St-Etienne *est*
	Textor de Ravisi	— *sud-ca.*
	Magnolle	— *n.-ouest*
	Saint-Laurens	— *s.-ouest.*
	Jacob	— *ext.mur*
	Bony	Montbrison.
	Vte de Damas	Roanne

LOIRE (HAUTE-)

Rec p	Lachenal ✻	Brioude
	Vallet	Yssengeaux
Percep	Robert	Le Puy
	Baudouin	Brioude

LOIRE INFÉRIEURE

Rec. p.	Harel	Ancenis
	Levacher de la Feutrie	Châteaubriant
	Guillaud	Paimbœuf
	Delabarre	St-Nazaire.
Percep	Labeyrie	Nantes, 1er *arr*
	Tartenson	— 2e *arr*
	Villers	— 3e *arr*
	De Grailhe	— 4e *arr*
	Dacosta-Lié	Châteaubriant
	Lemercier	Paimbœuf.
	Arnold	Saint-Nazaire

LOIRET

Rec. p.	De Viviane	Gien
	Morizot	Montargis
	Prédor	Pithiviers.
Percep	Chevrel	Orléans, *est.*
	Bambaud	Pithiviers
	De Chasseloup-Laubat	Gien.

LOT

Rec. p.	Forestier	Figeac.
	De Boyssou	Gourdon.
Percep.	De Cugnon d'Allincourt	Cahors.
	Laporte	Figeac.

TARN-ET-GARONN

Rec. p. Oberkampf..... Marmande.
Panckoucke .. Nérac
Bonaparte-Murat. Villeneuve-d'Agen.
Percep Guillory.. ..... Marmande.
Lasselve ..... Villeneuve-s.-Lot

LOZÈRE

Rec. p Deshayes ✻. .. Florac
Martin Mélanie ✻ Marvejols.
Percep. Chaptal... . . Mende.
Demangeon..... Florac.
Rodier..... .. Marvejols.

MAINE-ET-LOIRE

Rec. p. De la Goublaye de Ménorval ✻ Baugé
Dathy ✻..... Cholet
Bacot... .... . Saumur
Thibault de la Carte de la Ferté
Sénectère .... Segré.
Percep. Vialatte... .... Angers.
Emard..... Segré
Bernard ..... Angers
Vétault ✻..... Saumur.
Tandron..... Cholet.

MANCHE

Rec. p. Bon Ritter..... Avranches.
Denanteuil..... Cherbourg.
Chaseret. ... . Coutances.
Labbey de la Pommeraie Mortain
Comte de Bigny Valognes.
Percep. Faucon de La Londe..... St-Lô
Baize..... ... Valognes.
Montembault . Mortain
Stœber..... Cherbourg

MARNE

Rec p. Quinchez..... Épernay.
Cte Ledochowski ✻..... Reims.
Blondin (G.) .. Ste-Menehould
De Courson de la Villeneuve Vitry-le-Français
Percep. Bidet. Châlons.
Drot Épernay
Baune..... Reims, 1re *divis.*
Vast-Vimeux... — 2e *divis.*
Labirée. ..... Ste-Menehould
Maot..... Vitry-le Français

MARNE (HAUTE).

Rec p. Varin . . Langres
De Marc. . . Vassy
Percep. Christophe .. Chaumont.
Foyer Vassy.

MAYENNE.

Rec. p. De Quatrebarbes Château-Gontier.
Degouves Denuncques.... Mayenne.

Percep. Outray . ..... Laval.
Perron..... Château Gontier
Morin. . Mayenne.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Rec. p. Schaffhauser Briey
De Vésian.... Lunéville
[illegible] Toul
Percep. Pochon Nancy.
De Lallemant de Liocourt ... Lunéville
De Baudot.... . Toul
Genouilhac..... Briey.

MEUSE.

Rec. p. Weyer (O✻)... Commercy
De Cortade .. Montmédy.
Auger ✻. ..... Verdun
Percep Basset ..... Bar-le-Duc.
Grosjean..... Commercy
Cousin ✻ . . Montmédy
Grosrichard.... Verdun

MORBIHAN

Rec p. [illegible] Lorient.
Troc Ploërmel
Cte de Chousy.. Pontivy.
Percep. Kempff ..... Vannes
Gazain,..... Pontivy,
Daré..... Ploërmel
Coz... ..... Lorient

NIÈVRE

Rec. p D'Autemarre d'Marcilly Château-Chinon
Cte de Corbigny Clamecy
De Chassy ✻ Cosne
Percep Poissonnier..... Nevers.
Amiot..... Château-Chinon
Pannetier .... Clamecy
Schwartz .. ... Cosne.

NORD

Rec. p. De Taillevis de Jupeaux..... Avesnes.
Gobinard ✻..... Cambrai.
[illegible] Dunkerque
Chabert..... Dunkerque
De Guillebon . Hazebrouck
Denier de Villeneuve troy..... Valenciennes.
Percep. De St-Marcean.. Lille, 1er *arr.*
Beaumé. .. ... — 2e *arr*
Mangnier..... — 3e *ar*
Badin... [illegible]e *arr*
Dubois ✻ [illegible]
Dupuis Avesnes
Delalrousse.. Cambrai
Giraud, ... Douai
Vieillescazes.... Hazebrouck.
Sarrazin..... Valenciennes.

OISE

Rec. p. Pinard ..... Clermont.
Saulnier ✻ ..... Compiègne.
La Perche ..... Senlis.
Percep. Brisson..... Beauvais.
Le Clercq ..... Clermont.
Barthel ..... Compiègne.

ORNE

Rec. p.	Aude.....	Argentan.
	De Montaignac ✻	Domfront.
	Du Breuil Hebon	
	Le La Gueronnière ✻	Mortagne.
Percep.	Surel.....	Argentan
	Désarnaud....	Domfront
	Deplanche.....	Argentan.
	Adam.....	Mortagne.

PAS-DE-CALAIS

Rec. p.	Fleury ✻.....	Béthune.
	Deville.....	Boulogne.
	Mennesson Nodier	Montreuil
	Desseaux.....	Saint-Omer.
	Caron.....	Saint-Pol
Percep.	Pourpe	Arras
	Chevalier	Boulogne.
	De Bertholdi....	Saint-Omer
	Beugin.....	Béthune.
	Briquet	Saint-Paul.
	Caron.....	Montreuil.

PUY-DE-DÔME.

Rec. p.	Troupinon de la Roche-Dumas.	Ambert
	Renier	Issoire
	Gausson.....	Riom
	De St-Germain	Thiers
Percep.	Bresson.....	Clermont, 1er *arr*
	Tissandier.....	— 2e *arr.*
	Avit.....	Ambert
	Laurent	Issoire
	Frichet.....	Riom.
	Brugerolles de Fraissinette.	Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES)

Rec p.	Darralde.....	Bayonne.
	De Ste-Marie.	Mauléon
	Rérolle.	Oloron
	Larrousse (O✻)	Orthez
Percep.	Lestapis.....	Pau.
	Beloc	Bayonne.
	Larrieu.....	Mauleon.
	Choribit.....	Oloron-Ste-Marie
	Gascouin.....	Orthez.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Rec. p.	Saint-Gès..	Argelès
	Aubert.....	Bagnères
Percep.	Schobert ✻.....	Tarbes.
	Ricaud.	Argelès.
	Condat	Bagnères

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Rec. p.	D'Haraucourt...	Céret
	Duverdier	Prades.
Percep.	Balaluc de St-Jean	Prades.
	Rubes.....	Céret

RHIN (HAUT-) (1)

Rec. p.	Aguillon ✻....	Belfort.
Percep.	Baccara.....	Belfort.

RHÔNE

Rec. p.	Garde.....	Villefranche.
Percep.	Rafelis de Broves.	Lyon, 1er *arr.*, 1re *d.*
	Decourteix	— 1er *arr.*, 2e *d*
	Guillemon.....	— 1er *arr.*, 3e *d.*
	Payan d'Augery	— 2e *arr.*, 1re *d.*
	Giraud	— 2e *arr.*, 2e *dte.*
	De Soultrait..	2e *arr.* 3e *d*
	Bon	— 3e *arr.*, *d.* un
	Lacombe.....	— 4e *arr.*, *d.* un
	Desvalrè-Puzin..	— 5e *arr.*, *d.* un
	Raymond.....	— 6e *arr.*, *d.* un.
	De St-Jammes ✻.	Villefranche
	Kemmel, recev.-perc. des amendes et condamnations pécuniaires pour la ville de Lyon	

SAÔNE (HAUTE-).

Rec. p.	Pajot.....	Gray.
	Vermot.....	Lure.
Percep.	Mascret	Vesoul.
	More....	Gray
	Gousset.. .	Lure.

SAÔNE-ET-LOIRE

Rec. p.	De Ferry.....	Autun
	Guénot, ...	Châlons-sur-Saône
	Douradou (O✻)..	Charolles
	Mareux	Louhans
Percep.	Dupuy	Mâcon.
	Lavoye	Châlons-sur-Saône
	Lelorrain	Charolles
	Guillemont.. ..	Louhans.
	Boniface.....	Autun.

SARTHE

Rec. p.	Auvity	La Flèche
	Bon Durant de Saint-Andrieux	Mamers
	Bostmembrun ✻.	Saint-Calais.
Percep.	Audrain.....	Le Mans
	Sodier	*Id., extra-muros.*
	Leroy.....	Mamers
	Blanchet.....	Saint-Calais
	Ardant de Masjambost	La Flèche

SAVOIE

Rec. pr.	Boisson	Albertville
	De Mollard	Moutiers
	Vendeuvre de Saint-Thomas	St-Jean-de-Maurienne
Percep.	Vallin ✻.....	Chambery.
	Dunand	Albertville
	Abolini.. .	St-Jean-de-Maurienne
	Leblanc.....	Moutiers

SAVOIE (HAUTE-).

Rec. p.	Spire.....	Bonneville.
	Desmousseaux de Givré	Saint-Julien
	Cugniet	Thonon
Percep.	Dupasquier	Annecy.
	Du Barret de Lanty	Thonon
	Denis-Laroque.	Bonneville
	Mathéron.	Saint-Julien

SEINE

Voy. la *Recette centrale*, page 11.

(1) En ce qui concerne les finances, l'arrondissement de Belfort ressortit au département du Doubs.

SEINE-INFÉRIEURE

Rec. p.	De Merssemann	Dieppe.
	[illegible]	
	Roquéria de Rochegude ✻	Le Hâvre
	De Maurage ✻	[illegible]tel
	Hambiot	Yvetot.
Percep.	Lipman (O✻)	Rouen, 1er *arr*
	Marti[illegible]	— 2e *arr*
	[illegible]	3e *arr*
	[illegible]	4e *arr*
	[illegible]ard	— 5e [illegible]
	[illegible]e	Le Hâvre, 1re *div*
	[illegible]ce	— 2e *div.*
	Hodebourg-Desbrosses.....	— 3e *div*
	[illegible]t	[illegible] *li*
	De Ravi[illegible]	Dieppe
	Rivière	Neufchatel
	Gally	Yvetot.

SEINE-ET-MARNE

Rec. p.	Gouges-Boutail	Coulommiers.
	Chanzy	Fontainebleau
	Des Fourniels...	Meaux.
	Delalleau	Provins.
Percep.	Ducatel	Melun.
	Wa[illegible]min ..	Coulommiers.
	Léger.	Meaux
	Nogués ✻.....	Fontainebleau.
	Mayerhoffen .	Provins

SEINE-ET-OISE

Rec. p.	Fouques Dupare	Corbeil.
	[illegible] Morand ✻ .	Étampes
	Grôteria.....	Mantes
	Petit (C.)	[illegible]se
	Dolfus..	[illegible]et
Percep.	Tar[illegible]	
	[illegible] ✻ .	Versailles.
	[illegible]	Corbeil
	[illegible]	[illegible]es
	[illegible]ner (O✻)	Mantes
	Frotier.	Pontoise.
	Bolot.	Rambouillet.

SÈVRES (DEUX-)

Rec. p.	Delavau (O✻)...	Bressuire.
	[illegible]resson de St-Aubin.....	Melle.
	Chopard.....	Parthenay.
Percep.	Mercer[illegible]	Niort.
	De Batestrier .	Bressuire
	Paillet	Melle.

SOMME

Rec. p.	Vte De Guérard de Montarnal ...	Abbeville.
	Ouvré de Saint-Quentin.....	Doullens.
	De James ✻....	Montdidier.
	Faugeyron.....	Péronne.
Percep.	Poupart.....	Amiens, 1er *arr.*
	Thu[illegible]er.....	— 2e *arr*
	Collory	Abbeville
	Tel[illegible]er	Doullens.
	[illegible]	Péronne
	[illegible]	Montdidier

TARN

Rec. p.	De[illegible]mon .	Castres
	Frotier.. .	Gaillac

1874. — Imprimé le 16 juin 1874.

Rec. p.	Menoust .	[illegible]ur
Percep.	[illegible]	
	[illegible]bert	Castres
	Delom	[illegible]

TARN-ET-GARONNE

Rec. p.	Véchembre	Castelsarrasin.
	Gardarcin	Moissac
Percep.	Calmettes	Castelsarrasin
	Rosinet	Moissac

VAR.

Rec. p.	Demargne ✻	Brignoles.
	Quinlot (O✻)	[illegible]on
Percep.	Tagny.. ..	Toulon, 1re *circ.*
	[illegible]	[illegible]
	Latrobe	[illegible]
	Lefèvre	Draguignan
	Darjean .	Brignoles

VAUCLUSE

Rec. p.	Grison	Apt
	[illegible]er	Carpentras.
	Vernet	Orange.
Percep.	Rey	Avignon
	Ambert.	Apt.
	[illegible]e	Orange
	Serres .	Carpentras

VENDÉE

Rec. p.	[illegible] .. .	Fontenay
	[illegible] Travot (O✻).	Sables-d'Olonne.
Percep.	Marzloff ..	La Roche-sur-Yon
	Nepveu .	Sables d'Olonne.
	Menu (O✻).....	Fontenay.

VIENNE

Rec. p.	Dubreton	Châtellerault
	Saur[illegible]n.	Civray
	[illegible]	
	[illegible]	Loudun
	[illegible]	Montmorillon
Percep.	[illegible]ivre ..	Poitiers
	Tonnard du Temple .	Loudun
	Ménage .	[illegible]on
	Se[illegible]z	Civray

VIENNE (HAUTE-)

Rec. p.	Feydeau de Brou	Be[illegible]
	[illegible]es	[illegible]rt
	Broudet. .	[illegible]
Percep.	Fossé	Limoges, *div. n.*
	[illegible]	— [illegible]
	[illegible]ay	[illegible]
	Glouneau	Rochechouart.

VOSGES.

Rec p.	Aubert	Mirecourt.
	Du Crocquet de Bécourel	[illegible]
	Bresson .	Remiremont
	Prieur de La Combe . ..	[illegible]
Percep.	Bourgeois .	[illegible]
	[illegible]	Mirecourt
	[illegible]e	[illegible]
	Ka[illegible]r	Remiremont.
	Mi[illegible]gon	Saint-Dié.

YONNE.

Rec. p. Flye Ste-Marie (O✻)..... Avallon.
Duval [illegible]..... Joigny.
De Traynel ✻... Sens.
De Gaentz ✻... Tonnerre

Percep. Duranton..... Auxerre.
Schneider..... Avallon.
Gerst..... Sens
Brunin..... Joigny
Garrel..... Tonnerre.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Rue Rivoli, 48.

M. GRIMPREL (O✻), *conseiller d'état, directeur général*, boulevard Haussmann, 121.

Administrateurs, membres du conseil d'administration.

M. BEAURIN (O✻), rue François Ier, 1.
M. GARNIER (O✻), boulevard de Neuilly, 16.

Bureau central et du personnel.

(Ce bureau est sous les ordres immédiats du directeur général.)

N...., *chef.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches; travaux d'expédition, formatures de [illegible], travail d'ordre; travail préparatoire relatif aux nominations faites par le Président de la République, le ministre et le directeur général; correspondance relative. Travail concernant l'admission des postulants, le concours pour le surnumérariat et les examens des surnuméraires. Dépouillement et conservation des notes relatives aux agents des départements.

PREMIÈRE DIVISION.

M. BEAURIN (O✻), *administrateur.*

Bureau du répartement et du cadastre.

M. Daveluy ✻, *chef*, rue Demours, 12, aux Ternes.

Constatation des mouvements de la matière imposable; réunion des éléments nécessaires à la formation du budget des recettes en ce qui concerne les contributions directes; répartement des contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres; classement des [illegible] des conseils de répartition; instruction des demandes des conseils généraux et municipaux en autorisation d'impôts extraordinaires; assiette de la contribution des patentes; contentieux de la contribution foncière; travaux de statistique et autres entrepris ou à entreprendre pour l'amélioration des bases des impôts directs, etc.

Surveillance des travaux d'arpentage et d'expertise; comptabilité industrielle; examen des rapports des vérificateurs spéciaux du cadastre. Vérification des plans levés par les contrôleurs, surnuméraires et candidats au surnumérariat.

Bureau de l'assiette et du contentieux.

M. Perroux ✻, *chef*, rue d'Assas, 76.

Réunion des éléments nécessaires à la formation du budget des dépenses concernant les contributions directes; travail relatif à la confection des matrices et rôles des contributions directes, de la taxe des biens de mainmorte; de la rétribution pour vérification des poids et mesures, de la prestation en nature pour les chemins vicinaux, des redevances des mines, des frais de chambres et de bourses de commerce. Rôles spéciaux d'impositions locales. États du montant des rôles. — Réimpositions; distribution des fonds de non-valeurs, comptabilité des dégrèvements, etc.

Instruction des réclamations et autres affaires contentieuses en matière de contributions directes; appréciation des arrêtés rendus en première instance par les conseils de préfecture; pourvois au Conseil d'État; correspondance relative au contentieux, etc.

SECONDE DIVISION.

M. GARNIER (O✻), *administrateur.*

Bureau du service général.

M. Chevalier Desessarts ✻, *chef*, faubourg St-Honoré, 61.

Surveillance générale du service et centralisation des travaux relatifs à son exécution. Suppression, création et organisation d'emplois. Suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances, aux rapports et comptes rendus des inspecteurs des contributions

d rec n, exc pté ce qui concerne les patentes et le cadastre. — Service des mutations cadastrale. — Examen des actes de situation de l'état de la propriété et réclamant de l'Examen des demandes en décharge ou réduction des cotes irrecouvrables et sur les cotes indûment imposées. — Installation des préposés, les directeurs, vérificateurs des archives des directeurs, inspecteurs et contrôleurs. — Vente de papiers mis au rebut. — Liquidation des traitements, des allocations pour frais de bureau des receveurs, pour frais de tournées des inspecteurs, pour missions extraordinaires aux surnuméraires. — Congés. — Pensions de retraite. — Secours aux veuves et orphelins des employés, etc.

SERVICE EXTÉRIEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes; recensements, confection des matrices et des rôles, instruction des réclamations, cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS. MM.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allier	Berlié.	Lebihan-Cousin.
[illegible]	Girodet	[illegible]
Alpes (H.-)	Gobillard.	Brun.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ardennes	Choquet.	Fornoy.
Ariège.	D'Izarn le Pontant.	Plazen.
Aube.	Jacquemin.	Pératé.
Aude	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
B.-du-Rhône.	Paliette.	Brugère.
Calvados.	Burdin de Péronne ✲.	Lemarchand.
Cantal.	Pontet.	Meignié.
Charente	Pestre ✲.	Camy.
Charente-Inf.	Pyvoteau-Fleury ✲.	Ducourtioux.
Cher	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Corse.	Plantié.	Nogues.
Côte-d'Or.	Guyot	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dordogne.	Coudère-Montplaisir	Desjobert.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Drôme.	Bereux.	Prades de Lavaux
[illegible]	Bansard des Bois.	Boutet.
[illegible]	Garreau.	Bara.
[illegible]	De Goy.	Niveau.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Dupré
[illegible]	Redeuilh.	Dumas.
Garonne.	Bourdeau ✲.	Caron.
Hérault.	Pibou.	Bacot.
Ille-et-Vilaine.	Fenohéru.	Sarrette.
Indre.	Fontès.	Le Mains.
Indre-et-Loire.	Amodieu	Soumain.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Muset.
Landes.	Crouzé.	De Bazillac.
Loir-et-Cher.	Leroy	Verthillon
Loire.	Dezons.	Save.
Loire (H.-).	Crépin	Montandrand
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot.	Bouchet ✲.	Stot.
Lot-et-Gar.	Brodif.	Carré.
Lozère	Lieutaud	Cosa
[illegible]	Mo[illegible]	Bere[illegible]

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Maine-et-Loire.	Dilhay	[illegible]
Manche	Prestavoine.	Rabbet
Marne.	Ballet.	Charbonnières.
Marne (H.-).	Lagarde.	Fournier.
Mayenne	De Maucenx de Hamel	[illegible]
Meurthe	De Nanteuil	[illegible]
Meuse	[illegible]	[illegible]
Morbihan.	Vialatte.	Pacheu.
Nièvre.	Bizot	Palis.
Nord	Giraud ✲	Haly & Haly [illegible] Pe-
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oise.	Pougeard-Dulimbert.	De Gay.
Orne.	Boulard.	Lambert.
Pas-de-Calais	Boucher ✲.	Guyot
Puy-de-Dôme.	Gérodias.	Cahn
Pyrénées	[illegible]	Girard de Vaucon
Pyrénées-Or.	Barau.	[illegible]
Rhin	Cordes.	Lamur
[illegible]	[illegible]	Douchet
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saône (H.-).	[illegible]	[illegible]
Saône-et-Loire.	Duchesne ✲.	Robin
Sarthe	[illegible] Bonnelliere.	[illegible]
Savoie.	Sarrail.	Kersanté.
Savoie (H.-).	Martin.	Rabouille.
[illegible]	[illegible]	Hergueliu.
Seine	[illegible]	Chevalier-Ruel
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seine-Inférr.	Loche.	De Bo[illegible]
Seine-et-M.	Casron ✲.	Ocrot.
Seine-et-Oise.	Des Méloizes ✲.	De Sère
Sèvres Deux	[illegible]	Aymon
Somme	[illegible]	Charet de la Touche
Tarn.	Arnal.	[illegible]
Tarn-et-Gar.	Cazaux.	Saize
Var	[illegible]	Sorbé.
Vaucluse.	Mallat.	[illegible]
Vendée	[illegible]	Coste
Vienne	[illegible]	[illegible]
Vienne (H.-).	Demonferrand.	Russel
Vosges.	Leudiere de Longchamps.	Joubaire. Douin.
Yonne	[illegible]	[illegible]

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

Pavillon Colbert, au palais du Louvre.

M. Roy (C✻), *directeur général.*

Administrateurs.

M. Levavasseur (O✻).
M. Henissart (O✻).
M. Denis de Senneville (O✻).
M. de Lavergne de Cerval (O✻).

Le conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Le bureau des oppositions est ouvert, aux officiers ministériels seulement, tous les jours de 2 à 4 heures.

BUREAUX PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bureau du personnel.

M. Babinet ✻, *chef.*

Organisation de l'administration, préparation du travail pour la nomination aux emplois et l'exécution des arrêtés pris à cet égard par le ministre ou le directeur général; correspondance relative aux employés de tous grades; travail concernant l'admission des postulants, le concours pour le surnumérariat et les examens des surnuméraires; dépouillement et vérification des notes périodiques sur le travail et la conduite des agents dans les divers emplois; formation des listes d'avancement; fixation des cautionnements et de la valeur moyenne des immeubles, prélèvements affectés au service des pensions civiles; renseignements demandés par le ministre sur les dépenses générales de l'administration; examen et suite des délibérations du conseil d'administration relatives au personnel, aux dépenses, aux pensions de retraite, aux débets, aux économats et suppressions d'emplois, aux organisations des bureaux, aux secours aux veuves et orphelins d'employés, etc., ouverture des dépêches concernant le personnel et la surveillance générale du service.

Bureau central.

M. Delom, *chef.*

Examen des délibérations du conseil d'administration en matière contentieuse; suite des instances devant la Cour de cassation; circulaires et instructions générales; recueil des arrêts et décisions judiciaires et administratives intéressant l'administration; budget des recettes et comparaison des produits; projets de lois ou de décrets; renseignements demandés sur les pétitions adressées au Gouvernement; bibliothèque, archives et matières spécialement réservées par le directeur général; ouverture des dépêches autres que celles concernant le personnel et la surveillance générale du service, registres et impressions timbrés ou non timbrés, sauf les attributions réservées au service du matériel du ministère des finances, direction du service d'ordre et d'expédition.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Levavasseur (O✻), *administrateur.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départements; surveillance de l'atelier général du timbre; dispositions à suivre pour la vérification des comptables; examen des procès-verbaux de vérification de gestion; fixation des débets et recouvrement des régies; examen des rapports des employés supérieurs sur la gestion de chaque comptable; suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances; application de la responsabilité encourue par les receveurs et les employés supérieurs; cautionnements en immeubles et en rentes sur l'État des conservateurs des hypothèques; examen des questions relatives à la manutention hypothécaire et à la perception des salaires; examen des demandes de création de distributions auxiliaires de papier timbré; organisation des commissions et surveillance du travail des contrôleurs, répartition des vérificateurs sans résidence fixe; rapports annuels au conseil sur les agents en non-activité; frais de transport de papiers timbrés, registres et impressions; frais de bureau des directeurs; rapports avec les pays étrangers et les colonies pour la transmission des renvois; renseignements et documents administratifs; congés; pensions de retraite; secours aux veuves et orphelins d'employés; suite des ordres pour les installations et les mouvements des employés; examen et transmission à la dette inscrite des pièces relatives aux cautionnements en numéraire; budget et ordonnancement des dépenses; révocations et mesures disciplinaires; créations et suppressions d'emplois; réorganisation des bureaux.

Ces attributions sont réparties entre deux bureaux.

Premier bureau.

M. Maisonobe ✻, *chef.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départements.

Deuxième bureau.

M. Garau, *chef.*

Affaires générales de la division; suite du travail concernant le service de l'Algérie; surveillance de l'atelier général du timbre; budget et ordonnancement des dépenses; cautionnements, pensions de retraite; secours; manutention hypothécaire, création et organisation des bureaux d'enregistrement et des conservations d'hypothèques.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Henissart (O✻), *administrateur.*

Droits d'enregistrement sur les actes civils publics et sous signature privée, contraventions aux lois sur cette partie des droits, ainsi que sur le timbre, à l'article 67 du Code de commerce, etc.; perception des droits d'hypothèques, sociétés étrangères.

Ces attributions sont réparties entre deux bureaux.

Premier bureau.

M. Rouyer, *chef.*

Sociétés étrangères pour tous les départements; suite des affaires concernant 20 départements savoir : Ain, Ardèche, Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Ariége, Aube, Aveyron, Côte-d'Or, Drôme, Isère, Loire, Lot-et-Garonne, Marne (Haute-), Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Savoie (Haute-), Seine.

Deuxième bureau.

M. Lemercier ✻, *chef.*

Objets généraux; perception des droits d'hypothèques pour tous les départements; suite des affaires concernant 66 départements, savoir : Allier, Alpes (Basses-), Ardèche, Ardennes, Aube, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Corse, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Garonne (Haute-), Gers, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire (Haute-), Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Nièvre, Oise, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses-), Pyrénées (Hautes-), Pyrénées-Orientales, Saône (Haute-), Sarthe, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Sèvres (Deux-), Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vienne (Haute-), Vosges, Yonne.

TROISIÈME DIVISION

M. Denis de Senneville (O✻), *administrateur.*

Timbre; contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e division, dommages et intérêts adjugés à l'État, frais de justice, de poursuites et d'instance; droits d'enregistrement sur les actes judiciaires, extrajudiciaires et administratifs; droits sur les mutations par décès; droits de sceau attribués au Trésor; greffes.

Ces attributions sont réparties entre trois bureaux.

Premier bureau.

M. Cambray, *chef.*

Droits sur les mutations par décès; contraventions y relatives.

Deuxième bureau.

M. Gerbault, *chef.*

Timbre; contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e division et des 1er et 3e bureaux de la 3e division, dommages et intérêts adjugés à l'État; frais de justice, de poursuites et d'instances, droits d'enregistrement sur les actes administratifs, droits de sceau attribués au Trésor.

Troisième bureau.

M. Moreau ✻, *chef.*

Droits d'enregistrement sur les actes judiciaires et extrajudiciaires, greffes, contraventions y relatives.

QUATRIÈME DIVISION.

M. DE LAVERGNE DE CERVAL (O ✻).

Domaines de l'État, leur régie, leur conservation, leur aliénation, quand ils ne sont pas affectés à un service public; discussion de toutes les questions de propriété concernant l'État; acquisitions et échanges d'immeubles pour le compte de l'État; décomptes d'acquéreurs, et relais de la mer, lais et îlots; biens séquestrés; successions vacantes; biens sans maître; successions en déshérence; épaves; rentes et créances dues à l'État; ventes du mobilier de l'État et de tous les objets inutiles aux différents ministères; ventes des objets déposés dans les greffes; récolements annuels et accidentels des inventaires du mobilier appartenant à l'État, aux départements et aux établissements publics; questions de propriété relatives aux bois et forêts de l'État; droits d'usage; cantonnements; recouvrements des produits forestiers et de la pêche; ancien domaine extraordinaire; transmission des dotations; surveillance des droits de retour au profit de l'État; domaines engagés et échangés.

Premier bureau.

M. Leclère, *chef.*

Domaine public; biens immeubles de l'État autres que les forêts, biens des anciennes listes civiles et biens restitués à l'État par le décret du 22 janvier 1852; répertoire général des décisions de principe concernant toutes les matières de la 4e division; objets non prescrits anciennes listes civiles; biens restitués à l'État par le décret du 22 janvier 1852; biens vacants et sans maître; baux emphytéotiques; domaines congéables; religionnaires fugitifs; révocations (instruction des offres et projets de décrets d'acceptation); sommiers des propriétés de l'État; vérification des décomptes d'acquéreurs de propriétés domaniales; états du contentieux; affaires concernant les fabriques pour tous les départements.

Deuxième bureau.

M. Collin ✻, *chef.*

Successions en déshérence; successions vacantes; contumax; épaves; mobilier, rentes et créances; récolements d'inventaires; pensions d'aliénés; table des successions, biens de fabriques; forêts de l'État; forêts de l'ancienne liste civile; domaines extraordinaires dunes; immeubles et actions des canaux; domaines engagés; biens confisqués pour cause d'émigration (lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825), objets généraux.

CONSEIL POUR LE CONTENTIEUX.

M. Gaudry ✻, *avocat à la cour d'appel de Paris.*

OFFICIERS PUBLICS ET AGENTS DE L'ADMINISTRATION.

M. Moutard-Martin ✻, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
M. Busson-Billault (C ✻), *avocat à la cour d'appel de Paris.*
M. Chaix-d'Est-Ange, M. N. .., } *avocats suppléants.*
M. Robin, *notaire.*
M. Denormandie, *avoué au tribunal de première instance.*
M. Lenormand, M. Étienne, M. N ..., } *architectes.*
M. Darlu, *agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Nota. Les vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

MM.

AIN.

Direct. Cantrel. . . . . Bourg.
Insp. Chappuy. . . . . Bourg.
Vérif. Ochier, Creusot, Chabaud, Moyse.

AISNE.

Direct. Lemarchand. . . . Laon.
Insp. Delasalle. . . . . Laon.
Vérif. Levesque, Robert, Denommey de lattre, Pichon, Pouyade, Lacomme

ALLIER.

Direct. Brunet. . . . . Moulins
Insp. Letanneur. . . . . Moulins.
Vérif. Durand, Gransault, Bonnard, De chassaigne de Sereyx.

ALPES (BASSES-)

Direct. Mennadier . . . . . Digne.

Insp. Gorde . . . . . Digne
Vérif. Danzas, Audemard, Zaremba.

ALPES (HAUTES-).

Direct. Bayle . . . . . Gap
Insp. N. . . . . Gap
Vérif. Grosset, Espié

ALPES-MARITIMES.

Direct. Pastoret . . . . . Nice.
Insp. Sonntag . . . . . Nice.
Vérif. Baumes, de Pindray, Poulon.

ARDÈCHE

Direct. Fréchou . . . . . Privas.
Insp. Sapet . . . . . Privas.
Vérif. Bodin, Fauque, Cavet.

ARDENNES

Direct. Thevenin. . . . . Mézières.
Insp. Du Bareseut . . . Mezières.
Vérif. Wernert, Driant, Stoffels, Spire

ARIÈGE

Direct. Bourier. . . . . Foix.
Insp. Sergent. . . . . Foix
Vérif. Astrié, Tournier

AUBE.

Direct. Hervé de Penhoat. Troyes.
Insp. Sollier . . . . . Troyes.
Vérif. Maret, Lochet de Vaudidon, Doré, Brisson.

AUDE

Direct. Auvé d'Auvigny. . Carcassonne
Insp. Bonany . . . . Carcassonne
Vérif. Jacquet, Pujar, Gras

AVEYRON.

Direct. Delmas . . . . . Rodez.
Insp. Giraud de Nolhac . Rodez.
Vérif. Cressels, Dalat, Aengrin, Tollemer.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Direct. Brunel . . . . . Marseille
Insp. Miane . . . . . Marseille.
Vérif. Eymard, Castillon, Béguin, Sauret, Varnier, Lachaud

CALVADOS

Direct. Asse . . . . Caen
Insp. Beglun. . . . . Caen.
Vérif. Lambert, Friteau, Soyer, Plouvier, Boulan, Maupas, Chauvel.

CANTAL.

Direct. Vimal . . . . . Aurillac.
Insp. Calmès. . . . . Aurillac.
Vérif. Crouzet, Lapeyre, Lalauze.

CHARENTE

Direct. Gourg ✻. . . . . Angoulême.
Insp. Guibot. . . . . Angoulême
Vérif. Manès, Farne, Gravier, Prévost.

CHARENTE INFÉRIEURE

Direct. Boffinet. . . . . La Rochelle.
Insp. Foucher . . . . . La Rochelle
Vérif. Fenlou, Foucault, Maréchal, Magnan, Harasse de la Vicard ie, Jo Boucat du Portal.

CHER.

Direct. Bourgeois . . . . . Bourges
Insp. Aumanier . . . . . Bourges.
Vérif. Tabourne., Bertrand, Gatian de Clérambault.

CORRÈZE

Direct. Beauregard . . Tulle
Insp. Deplanche Labissière Tulle
Vérif. Beyraud, Hubert, Dutueillet de Lamotte

CORSE

Direct. Grgneux. . . . . Ajaccio.
Insp. Morand. . . . . Ajaccio
Vérif. Levie, Designonio, Behr

CÔTE-D'OR.

Direct. Trombert ✻ . . . Dijon.
Insp. Beuvet. . . . . Dijon.
Vérif. Bahn, Grenot, Rodier, Chaudron, Pfeffer d'Assenet

CÔTES-DU-NORD

Direct. Chiron de Brossay . . St-Brieuc.
Insp. De Langsdorff . . . . St-Brieuc.
Vérif. Cayot-Delandre, Guillier, Trévody, Lamlert.

CREUSE.

Direct. Joly. . . . . Guéret.
Insp. Besson. . . . . Guéret.
Vérif. Regnault, Rouda, Hugon.

DORDOGNE

Direct. Michel . . . . . Périgueux.
Insp. Pillon. . . . . Périgueux.
Vérif. Marchant, Boutlier, Dabejac, Maleprade, Fourgous, Comte

DOUBS

Direct. Grand. . . . . Besançon
Insp. Herpin . . . . Besançon.
Vérif. André, Drouhard, Beurnier, Brocard

DRÔME.

Direct. De Lanage . . . . Valence.
Insp. Veyrat . . . . Valence
Vérif. Magnan, Bonnefoy, Berlhe, de Bovis.

EURE.

Direct. Schüler ✻. . . . . Evreux.
Insp. De Marbais. . . Evreux.
Vérif. Gignel, Faugas Philippe-Delalonde, Maisan, Dubois

EURE-ET-LOIR.

Direct. Jac ✻. . . . . Chartres.
Insp. Claret . . . . Chartres.
Vérif. Lallemand, Renaudot, Ménager, Lavergne

FINISTÈRE

Direct. Bezard . . . . . Quimper.
Insp. Turneaud. . . . . Quimper.
Vérif. De Écluse, Duval, Lepelletier, Denis de Trobriand, Ménage.

GARD.

Direct. Estaye . . . . . Nimes.
Insp. Jourdan . . . . . Nimes.
Vérif. Joffroy, Léotard, Gilles, Baumes, Gassaud

GARONNE (HAUTE-).

Direct. Hermand ✻. . . . Toulouse
Insp. Adema . . . . . Toulouse.
Vérif. Jouan, Sudré, de Carrière, Lafont, Dumas

GERS.

Direct. D'Arlan de Lamothe. . Auch.
Insp. Cartier . . . . . Auch.
Vérif. Reulet, Boulhet, Constantin.

GIRONDE

Direct. Champetier de Ribes. Bordeaux.
Insp. Passemard. . . . . Bordeaux.
Vérif. Roux, Combret, Buffet-Delmas, Calmon (Alfred), Crouseilles, Calmon (Jules), Allenet.

HÉRAULT.

Direct. Branche . . . . . Montpellier
Insp. Rouch . . . . . Montpellier
Vérif. Gadilhe, Roussel, Altayrac, Barbet.

ILLE-ET-VILAINE

Direct. Hubert . . . . . Rennes.
Insp. Choumeils de St-Germain . . . . Rennes
Vérif. Jaques, Cotard, Radiguer, Franco

INDRE.

Direct. Martin ✻ . . . . . Châteauroux
Insp. Nicard . . . . . Châteauroux.
Vérif. Pérancy, Jausions, Rémy

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Hocbocq . . . . . Tours.
Insp. Martel . . . . . Tours
Vérif. Janin, Bonnefoy, Fretel, Richard.

ISÈRE

Direct. Ferlat. . . . . Grenoble
Insp. Clauvet . . . . . Grenoble
Vérif. Petichet, Simian, Jahan de la Ronde, Moutier, Perrin, Didier.

JURA

Direct. Georges-Delacroix . Lons-le-Saunier.
Insp. Caroulon . . . . . Lons-le-Saulnier.
Vérif. Fontanez Guibert, Griot, Kuss.

LANDES.

Direct. Montaudon-Bousseresse . . . . . Mont de-Marsan.
Insp. Mestre. . . . . Mont de Marsan.
Vérif. Molinier, Amouroux.

LOIR-ET-CHER

Direct. Canat. . . . . Blois.
Insp. Arnaud. . . . . Blois.
Vérif. Gaudy, Dubois.

LOIRE

Direct. Mazillé-d'Orville. . St-Étienne.
Insp. Odier. . . . . St-Étienne.
Vérif. Chevrier, Gachet, Maziol, Chabanier

LOIRE (HAUTE-)

Direct. Rey . . . . Le Puy.
Insp. De Pelicot . . . . Le Puy.
Vérif. De Lavalette, Chantelauze, Bonnel.

LOIRE-INFÉRIEURE

Direct. Montaudon. . . . . Nantes
Insp. Crospel. . . . . Nantes.
Vérif. Berge, Lecoat, Houette, Plessis, Coué

LOIRET

Direct. Compagnon de Thézac ✻ . . . Orléans.
Insp. Giquet de Pressac . Orléans
Vérif. Courtaut, Piédor, Bizot, Dureau.

LOT

Direct. Rex ✻ . . . . Cahors.
Insp. Nausement. . Cahors
Vérif. Perier, de Sevin. Fronton.

LOT-ET GARONNE

Direct. Josse. . . . . Agen
Insp. Grimaud. . . . . Agen
Vérif. Molette de Morangiès, Burot, de Monseignat, Cahuzac.

LOZÈRE.

Direct. Deigun. . . Mende
Insp. Bordas. . . . Mende
Vérif. Chapta., Monestier.

MAINE-ET-LOIRE

Direct. Maisonneu . Angers.
Insp. Goudemetz . Angers
Vérif. Ducamp, de Puntet de Parry Chiron du Brossay, Le Jariel, La Perrière

MANCHE.

Direct. De Labrosse. . . . . Saint-L
Insp. Noël-Dumarais . Saint-Lô
Vérif. Bodard, Leroy, Perrier, Fauchet, Lambert, Mathey, Fagart.

MARNE

Direct. Machelard. . . . Châlons
Insp. Guillemin. . . . . Châlons
Vérif. Collet, Fauvel, Ancel, Collot, Ravaut

MARNE (HAUTE-).

Direct. Marchand . . . . Chaumont
Insp. Baudot. . . . . Chaumont
Vérif. Guillaume, Passerat, Lasserre, Lemun.

MAYENNE

Direct. Le Bourguignon-Duperré.. Laval
Insp. Petit . . Laval.
Vérif. Bigrel, Merlac

MEURTHE-ET-MOSELLE

Direct. Thomas . . Nancy
Insp. Kuss. . . . . Nancy
Vérif. Lecspleng, Muel, Arnould, Michon, Legay

MEUSE

Direct. Poupardin ✻ . Bar-le-Duc
Insp. Lajoux. . Bar-le-Duc
Vérif. Drumlet, Hamelin, Ayet Lapomme.

MORBIHAN

Direct. Fontes . . . . Vannes
Insp. Sifre . . Vannes.
Vérif. Leclerc, Marmugnant, Debrousse Roger.

NIÈVRE

Direct. Petit . . Nevers.
Insp. Devina . . Nevers
Vérif. Collet, Maclez, Henry

NORD

Direct. Dorlan ✻ ..... Lille.
Insp. Barret ..... Lille.
Vérif. Rehaghel, Desmarets jeune, Huvelin, Jeannot, Taillet, Favière, Ducroquet, Decercq, Parlange, Guyot.

OISE

Direct. Dalvi ..... Beauvais.
Insp. Tacné ..... Beauvais.
Vérif. Cornuquet, Gilbert, Brac, Juhellé, Charmoille.

ORNE

Direct. Parent ..... Alençon.
Insp. Deserly ..... Alençon.
Vérif. Poisson, Lemarchand, Geouffre de Lapradelle, Amiard Fortinière, Marguerite.

PAS-DE-CALAIS.

Direct. Lenoir-Cazin ..... Arras.
Insp. Gaupaceau ..... Arras.
Vérif. Petit, Pelletier de Chambure, Didier, de Lagorce, Perrigot, Lesguillon, Lecamus, Berlet.

PUY-DE-DÔME

Direct. Pagot ..... Clermont.
Insp. De Jestable ..... Clermont.
Vérif. Besse-Charment, Miramond, Laviaille, Luscols, Chanroud, Pescher.

PYRÉNÉES (BASSES-)

Direct. Viviez ✻ ..... Pau.
Insp. Laffon ..... Pau.
Vérif. Lamarque d'Arrouzat, Lacaze, Lussan-Cazenave.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Direct. Caze ..... Tarbes.
Insp. Dintrans ..... Tarbes.
Vérif. Merle, Bouyguos.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct. Suisset ..... Perpignan.
Insp. Dieudé ..... Perpignan.
Vérif. Noguès, Boher.

RHÔNE

Direct. Amadieu ✻ ..... Lyon.
Insp. Masson ..... Lyon.
Vérif. Chabert, Moutton, Effantin, de Noyer de Sauvage du Roure, Michel de la Baume, Tabarean, Croze Janin.

SAÔNE (HAUTE-).

Direct. Olivo ..... Vesoul.
Insp. Fournier ..... Vesoul.
Vérif. Dormoy Debauchey, Picco, Audiat, Perrin.

SAÔNE-ET-LOIRE

Direct. Ducoin ..... Mâcon.
Insp. Largetz ..... Mâcon.
Vérif. Lorain, Allier, Royer, Augier, de Puniet de Parry, Thomas.

SARTHE

Direct. Deshans ..... Le Mans.
Insp. Noël ..... Le Mans.
Vérif. Dartige, Benoist, Dupuy, Fournier.

SAVOIE.

Direct. Coyteux-Duportal. Chambéry.
Insp. Chapoulay ..... Chambéry.
Vérif. Périès, Dois, Morel-Fredel.

SAVOIE (HAUTE-)

Direct. Bourdichon-Lafarge. Annecy.
Insp. Rémond ..... Annecy.
Vérif. Bauquis, Bauquis, Weig.

SEINE. *Voyez* 4e partie, chap. VI.

SEINE-ET-MARNE

Direct. Nivoche ..... Melun.
Insp. Paillasier ..... Melun.
Vérif. Jeannet, Geyrot, Beauthier, Mitenne, de Colonjon.

SEINE-ET-OISE

Direct. Gagneur ✻ ..... Versailles.
Insp. Dumas ..... Versailles.
Vérif. Leroux, Hazard, Parisot, François, Manceron, Fleurichaud, Gombaut.

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct. Brichet ✻ ..... Rouen.
Insp. Roland ..... Rouen.
Vérif. Mouézy, Gervais-Fabre, Conus, Berard, Pollion, Éparvier, Lebon, Moinet.

SÈVRES (DEUX-)

Direct. Dimasson ..... Niort.
Insp. Crouat ..... Niort.
Vérif. Demardre, Esquot.

SOMME.

Direct. Ostermeyer ..... Amiens.
Insp. Lequeux ..... Amiens.
Vérif. Caron, Capronnier, Ouzaneau, Guillaumin, Colson, Dufour.

TARN

Direct. Thomas de ..... Alb
Insp. Dupuy ..... Alb
Vérif. Gra d'Cassagnol Paramond.

TARN-ET-GARONNE

Direct. Dolpoy ..... Montauban.
Insp. Cordier ..... Montauban.
Vérif. De Subra Saint-Martin, Ba., Teissier-Soler.

VAR

Direct. Levavasseur ..... Draguignan.
Insp. Pluquepain d'Arusmont. Draguignan.
Vérif. Cartier, Cauzy, Gardey de Soos, Colombier.

VAUCLUSE

Direct. Barbeirussy ..... Avignon.
Insp. Chantron ..... Avignon.
Vérif. Peix, de Vérot.

VENDÉE

Direct. Marc ..... La Roche-sur-Yon.
Insp. Legrand ..... La Roche-sur-Yon.
Vérif. Pervinquière, Piet.

VIENNE

Direct. De Gaye ..... Poitiers.
Insp. Dupray ..... Poitiers.
Vérif. Dupuis, Bondet de la Bernardie, Sabourneuer.

VIENNE (HAUTE-)

Direct. Magnaud ..... Limoges.
Insp. Barret ..... Limoges.
Vérif. Lemastre, Demartial, Boisvieux, Boisbertrand.

VOSGES.

Direct Brunement. . . . . Épinal
Insp. Ritter. . . . . Épinal
Vérif. Curo, Pertusier, Contamt, Chauvez.

YONNE.

Direct. Capmas. . . . Auxerre.
Insp. Retif. . . . Auxerre
Verif Pietresson, Tixier, Chrestien de Lihus, Soucher, Gautrelet.

Vérificateurs sans residence fixe. MM.

Duveau, Deroye, Malavialle, Vuillermoz, Cappatti, Pierre, Bitout, Rouillé, Falque Deschamp, des Tournelles, Jombart, de Lapannouse, Ballu, Defoug, Vigier, Le Rastoul, Michoudet, Delage de Luget, Laglenne, Guignet, Didiot, Brissaud

Voyez aux sections *Algérie* et *Colonies* pour les *employés de l'enregistrement et des domaines détachés pour leurs services*

—

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. MM.

AIN.

Bernard.... Belley
Renaud.... Bourg.
Gagneur.... Gex.
Collet..... Nantua.
Vigière..... Trévoux.

AISNE

Pouyade.... Ch.-Th.-Thierry.
Dy . Laon
Guillaume.. St-Quentin.
Delbaume *..... Soissons.
Bernet-Rollande.... Vervins.

ALLIER.

Vigier . Cusset.
Collangettes Gannat.
Galup..... Montluçon.
Nicolas..... Moulins.

ALPES (BASSES-).

Donadieu... Barcelonnette.
De Roboul.. Castellane.
Boullangier. Digne.
Moine..... Forcalquier.
Chaix..... Sisteron.

ALPES (HAUTES-).

Poli..... Briançon.
Giverg.. Embrun.
Œuf. . . Gap.

ALPES MARITIMES.

Hochon.... Nice.
Lavaud.. Grasse.

ARDÈCHE.

Gregoire . Largentière
Méaille..... Privas.
Thevenon.. Tournon.

ARDENNES.

Garsonnet . Charleville.
Prieyre. .. Rethel.
Lagouse. . Rocroi.
Hablot .. Sedan.
Dequen.... Vouziers.

ARIÉGE

Gouazé Foix.
Mathieu. Pamiers.
Signorel. St-Girons

AUBE.

Mercié..... Arcis-s.-Aube
Couttolenc.. Bar-sur-Aube
Bergier de Beauregard Bar-sur-Seine.
Trin . Nog.-sur-Seine
Frèze..... Troyes.

AUDE.

Sizaire .... Carcassonne
Roujan..... Castelnaudary
Debertrand.. Limoux
Barret..... Narbonne.

AVEYRON.

Faisant..... Espalion.
Arnal..... Millau
Canceris.... Rodez
Weill..... St-Affrique.
Rambaud .. Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Chambaud.. Aix
Meschini.... Marseille.
Sabatier du Vert Tarascon

CALVADOS

Mabire..... Bayeux
Daviaud Caen
Prigent. . Pont-l'Evêque
De Nam . Lisieux
Broyelle ... Pont-l'Evêque
Guillaumont Vire.

CANTAL.

Seguin ol . Aurillac.
Celeste-Lachaze.... Maurinc.
Melon de Pradou.. Murat
Barféty ... St-Flour

CHARENTE

Laden . Angoulême.
Corpin .. Barbezieux.
Darnal . Cognac

Aufaur..... Confolens
De Verdal de St-Prey Ruffec

CHARENTE-INFÉRIEURE

Lapothe . Jonzac.
De Martin. La Rochelle
Guichaud . Marennes.
Dulau..... Rochefort.
Clais..... St-J.-d'Angely
Vigier..... Saintes.

CHER.

Escalier de Ladevèze Bourges
Fauvelle St-Amand
Destenave . Sancerre

CORRÈZE.

Dubarry.... Brive
Borie. . Tulle
Chaplet... Ussel

CORSE.

Campiglia . Ajaccio
Zigliara. . . Bastia.
Sorba..... Calvi.
Cane . . . Corte
Ornano... Sartène.

CÔTE-D'OR

Misserey... Beaune.
Jourdheuille Châtillon-s.-Seine
Aigoin..... Dijon.
Clerget..... Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Lefer de la Motte.... Dinan
Girard..... Guingamp
Jaffre .. Lannion
Ving ... . Loudéac
Dugenet. . St-Brieuc.

CREUSE

Bouygues... Aubusson
Rochatte... Bourganeuf
Bondet de la Bernardie. Chambon
Adam..... Guéret.

DORDOGNE.

Boutarel. . Bergerac
Pons. .. Nontron.

Bonhommede Montaigut, Périgueux.
Boyssellance Ribérac.
Paradan . . Sarlat.

DOUBS

Grenier..... Baume.
Parronne .. Besançon.
Tuefferd ... Montbéliard.
Dommartin. Pontarlier.

DRÔME

Walch ..... Die
Allard ..... Montélimart.
Mahé. . ... Nyons.
Besson .. Valence

EURE.

Combette .. Les Andelys.
Mignon ... Bernay
Forget . .. Evreux
Guyot du Tremble.. Louviers.
Quesne. Pont-Audemer

EURE ET LOIR.

Yves ..... Chartres
Meynadier . Châteaudun
Touran..... Dreux.
Blouzet-Dufournel Nogent-le-Rotrou

FINISTÈRE.

Levexier . Brest.
Benoist Châteaulin
Onfroy de Verez .. Morlaix
De Romond de Cheias. Quimper
Jousions.... Quimperlé.

GARD

Ducaux ... Alais.
Marquès du Luc... .. Nimes
Renaud des [illegible]
Delacoste. . Le Vigan

GARONNE (HAUTE-).

[illegible] Muret.
[illegible] St-Gaudens.
[illegible] Toulouse.
Saigues-Genies .. . Villefranche.

GERS.

Lafon... ... Auch.
Méricamp... Condom.
Rouffiac.... Lectoure.
Favre..... Lombez.
Amadieu .. Mirande

GIRONDE

[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Eyrinac.. Lesparre.
Morillot . Libourne

HÉRAULT.

[illegible] . Beziers
[illegible] . Lodève.

Lacan. . Montpellier
Lades St-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Durgault.... Fougères
Honoré .... Montfort.
De Lavison . Redon
Hyart. . ... Rennes.
[illegible] de la Blanchardière. . .. St-Malo.
Chevallot... Vitré.

INDRE.

Gilbert..... Châteauroux.
Bourin..... Issoudun.
Williaume ✻ Le Blanc.
Teissonnière Le Châtre.

INDRE-ET-LOIRE

Adam..... .. Chinon.
De Gyvès... Loches.
Champanhet Tours

ISÈRE.

Gagnon Bourgoin.
Testellet Grenoble
Clerc. ..... St-Marcellin.
Bonnardon . Vienne.

JURA

Mayston Arbois
Perrey..... Dôle.
Barrière ... Lons-le-Saulnier
Raymond... St-Claude.

LANDES.

De Bélingle . Dax
Correch.... Mont-de Marsan
Rougié..... St-Sever.

LOIR ET CHER

Perrin ✻... Blois.
Rousseau .. Romorantin
Barbier de Préville.. Vendôme

LOIRE

Ribot..... Montbrison.
Grimal..... Roanne.
Musonobs. . St-Étienne.

LOIRE (HAUTE-)

Berthier.... Brioude.
Garnier ✻.. Le Puy
Bachelberger Yssengeaux

LOIRE-INFÉRIEURE

[illegible] . Ancenis
[illegible] Châteaubriand
Rabot ..... Nantes
[illegible] .. Paimbœuf.
[illegible] .. St-Nazaire.

LOIRET

Duranthon . Gien
Lol Montargis.
Darez. Orléans.
Albert Pithiviers

LOT

Brassaud . Cahors.
Lapergue . Figeac
Bruny ..... Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Boulzaguet [illegible]

LOZÈRE

Mazars [illegible]
Bonnet [illegible]
Fayet..... Mende

MAINE-ET-LOIRE

De Punnet-Parry. ... Angers.
Rivière.. .. Baugé
Arnaud .. Cholet
Bourgois... Saumur
Chapelain Villeguérin Segré

MANCHE

Béchade ... Avranches.
Bergeron .. Cherbourg
[illegible] Coutances.
[illegible] Premer... Mortain.
Couëtoux... St-Lô
Le Diez .... Valognes

MARNE

Chartier... Châlons.
Cournot.... Epernay.
Bonnet..... Reims
Delaunay .. Ste-Menehould.
Defoug..... Vitry-le-Franç.

MARNE (HAUTE-)

Darne..... Chaumont.
Boyer..... Langres.
Perrin..... Vassy

MAYENNE

[illegible] [illegible]
Duperron... Laval
Lecomte ... Mayenne

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Wasseldre. Lunéville
[illegible] ..... Nancy
Collot..... Toul.
Joux ..... Briey.

MEUSE

Convert.... Bar-le Duc.
Mangeon ... Montmédy.
Weiss .... St-Mihiel.
Michel . . Verdun

MORBIHAN.

Chalamet Lorient.
Prudhomme Pontivy.
Pouron de Boisfleury. Ploërmel
Torterue ... Vannes

NIÈVRE

Lassignardie Châl.-Chinon
De Bony.... Clamecy
Sauret..... Cosne.
De Lajoue.. Nevers

NORD

Flamand	Avesnes
Chaudat	Cambrai.
Barrière	Lille
Mathon	Dunkerque
Lambert	Hazebrouck.
Dubar	Lille
Cahusse	Valenciennes

OISE.

Herbet.....	Beauvais.
Lefaure.....	Clermont.
Laisné.....	Compiègne.
De Peronne.	Senlis

ORNE

Henry	Alençon
Meinadier	Argentan
Guignet	Domfront.
Lenoir.....	Mortagne.

PAS-DE CALAIS

Martin....	Arras.
Lefebvre	Béthune
St-Blanzat	Boulogne
Foyt.....	Montreuil.
Marion.....	St-Omer
Meynier....	St-Pol

PUY DE-DÔME.

Malandas	Ambert.
Cay	Clermont.
Lavaysse...	Issoire.
Jausions...	Riom
Thiers.....	Thiers

PYRENEES (BASSES)

Leconte	Bayonne
Binet	Oloron-Ste-Marie
Dumontheil	Orthez
Maussier...	Pau
Affre.....	St-Palais

PYRÉNÉES (HAUTES-)

Bernard	Bagnères
Barbaroux	Tarbes
Dupuy	Tarbes

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Lantieri	Céret
Pascot	Perpignan.
Goguyer	Prades.

RHIN (HAUT-).

Fischer....	Belfort.

RHÔNE

Serieyx ✲..	Lyon
De Villèle..	Villefranche

SAÔNE (HAUTE-)

Bralez.....	Gray
Albert.....	Lure.
Bellot.....	Vesoul

SAÔNE-ET-LOIRE.

Carré	Autun
Lacroix.....	Chalon-sur-S
Gaittet.....	Charolles
Vuillemin...	Louhans
Vicaire.....	Mâcon.

SARTHE

Masson.....	La Flèche.
Bonnet.....	Le Mans
Batterosse	Mamers
Le Rouvillois	St-Calais.

SAVOIE

Lecruit.....	Albertville.
Couvreur...	Chambéry.
Lazarotti	Moutiers
Vernaz	Saint-Jean de-Maurienne.

SAVOIE (HAUTE-)

Gaillard.....	Annecy.
Turnebois..	Bonneville.
Moret.....	St-Julien.
Rieux.....	Thonon.

SEINE

Voy. 4e Partie chap VI.

SEINE ET MARNE.

De Valon...	Coulommiers
[illegible]	[illegible]
Cornelière	Fontainebleau
Soyez	Meaux.
Lachau.....	Melun
Colin.....	Provins.

SEINE ET-OISE

De Gouve De-Nuncques	Corbeil
Lefebvre	Etampes
Dupont.....	Mantes
Laurans....	Pontoise
Le Tersec	Ramboui llet
Morillot ✲..	Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE.

Duponchel..	Dieppe
Carle.....	Le Hâvre.
Le Roq Bosquez de Beaulieu.....	Neufchâtel
Souplet....	Rouen
Colin.....	Yvetot.

SÈVRES (DEUX)

Sionneau	Bressuire
Granjon J.	Melle.
Douay	Niort.
Corbin.	Parthenay

SOMME.

De Morelli.	Abbeville.
Cléret	Amiens
Devienne	Doullens.
Pinczon du Sol.....	Montdidier
Lalle.....	Péronne

TARN

Dezon.....	Albi
Bonnefons	Castres
Marmande...	Gaillac
Couturier...	Lavaur

TARN ET GARONNE.

Garreau.....	Castelsarrasin.
Falcimaigne	Moissac.
Dumas.....	Montauban.

VAR

Curtelin.	Brignoles
Peyron	Draguignan.
Vielhescazes	Toulon.

VAUCLUSE

Nillard.....	Apt
Alzias.....	Avignon
Delpech....	Carpentras
Sautel.....	Orange.

VENDÉE

Le Pelletier.	Fontenay
Pertuzé....	La Roche-sur-Yon
Letenneur.	Les Sables.

VIENNE

Flour de St-Genis	Châtellerault
Verdier	Civray
Diard	Loudun
Velluet	Montmorillon
Aymé	Poitiers.

VIENNE (HAUTE-)

Mourin	Bellac
Sazerat	Limoges
Coussieu...	Rochechouart
Allègre.	St-Yrieix

VOSGES

Oudille.....	Épinal
Clément...	Mirecourt
Mouraux	Neufchâteau
Varroy..	Remiremont
Holtzaffel	St-Dié.

YONNE

Périer.....	Auxerre.
Cunier.....	Avallon.
Meugniot...	Joigny.
Fes	Sens
Maubon d'Arbaumont.	Tonnerre.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES.

Palais du Louvre

M. Amé (O✻), conseiller d'État, *directeur général*, passage Ste-Marie, 11 *bis*

Administrateurs, membres du conseil d'administration.

M. Ramond-Gontaud (O✻), rue des Écoles, 38.
M. Ambaud ✻, rue Vanneau, 37.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

(Placé sous les ordres immédiats du directeur général)

M. de Bourran ✻, *chef.*

Présentation pour les emplois à la nomination du Président de la République et à celle du ministre. Nomination à tous les autres emplois du service sédentaire et à ceux d'officiers de brigades, signalements moraux, tableaux d'avancement. — Surnumérariat: autorisation d'admission aux examens; révision des concours généraux; formation du tableau général de candidature. Légion d'honneur; décorations étrangères, fixation des traitements, demandes d'audience, affaires réservées; réception et expédition des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION.

TARIF, NAVIGATION ET ADMISSIONS TEMPORAIRES; ARCHIVES COMMERCIALES, PRIMES, SELS ET PÊCHES.

M. Ramond-Gontaud (O✻), *administrateur.*

Premier bureau (tarif)

M. Beldame, *chef*

Tarif des douanes, ses applications et ses résultats; exceptions au régime général, traités de commerce et de navigation; conventions relatives à la propriété littéraire; remboursement de droits indûment perçus et réduction de droits pour cause d'avaries de mer, retour des marchandises françaises invendues à l'étranger; régime particulier aux importations d'armes, de librairie, de machines et mécaniques, aux propriétés limitrophes, au pays de Gex, à la zone neutralisée de la Savoie, à la Corse et aux autres îles voisines du littoral; perception des droits et des diverses questions qui s'y rattachent.

Deuxième bureau (navigation et admissions temporaires).

M. N....., *chef.*

Régime des colonies et établissements français d'outre-mer; navigation maritime, naufrages et sauvetages, police des manifestes; courtage; prises maritimes, avitaillement des navires, entrepôts de douanes; transit; cabotage; plombage; emprunt du territoire étranger; suite des acquits-à-caution relatifs aux divers régimes de douanes; régime des importations temporaires; drilles; police des pacages; régime des sucres coloniaux et étrangers.

Troisième bureau (archives commerciales)

M. N. .., *chef*

Statistique commerciale et de la marine marchande; formation du tableau général du commerce de la France; bulletins de commerce.

Quatrième bureau (primes, sels et pêches

M. Bacquès, *chef.*

Application du droit de consommation sur les sels; importations, exportations; extraction des marais salants; cabotage. Grande pêche et primes ou immunités qui s'y rattachent, petite pêche et salaisons, immunités et règles relatives à la préparation du poisson, soit en mer, soit à terre; troque; avaries. Primes sur les viandes et beurres salés

DEUXIÈME DIVISION

SERVICE GÉNÉRAL; CONTENTIEUX; RETRAITES; ORDONNANCEMENT ET MATÉRIEL.

M. Ambaud ✻, *administrateur.*

Premier bureau. — Service général (deux sections)

Création, suppression et organisation des bureaux et brigades, frais de régie. — Exécution du service. — Conduite des employés; traits de dévouement; médailles, gratifications, récompenses et indemnités; plombage et autres émoluments autorisés. Congés, révocation et dégradation des employés à la nomination de l'administration. — Répression de la contrebande; examen des rapports généraux de service, des rapports de tournée des directeurs; suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances. — Concours aux autres services publics. — Conflits administratifs. — Affaires politiques; police générale. — Organisation militaire des douanes.

1re SECTION. — *Ports et côtes.*

M. Vandal, *chef.*

Attributions indiquées ci-dessus sous le titre de service général pour les directions maritimes, l'Algérie et les colonies. — Formation du budget général de l'administration. — Questions relatives à la police sanitaire.

2e SECTION. — *Frontières de terre.*

M. Charligny, *chef.*

Attributions ci-dessus indiquées sous le titre de service général pour les directions de terre, la direction de Paris et celle de Lyon. — Régime de circulation dans le rayon. Régime du transit international.

Deuxième bureau (contentieux).

M. Le Sérurier, *chef.*

Suite des saisies et contraventions ressortissant à la législation des douanes; répartition de leur produit. Affaires concernant les crédits de droits de douanes ou sels en souffrance; autorisation de mise en jugement des employés des douanes; toutes questions relatives à l'application des lois de douanes en matière judiciaire; application des règlements sur les prescriptions.

Troisième bureau (retraites).

M. Jacquemart ✻, *chef.*

Service des retraites et cautionnements pour tous les agents des douanes, correspondance y relative.

Quatrième bureau (ordonnancement et matériel)

M. Veillon de Boismartin, *chef.*

Liquidation et ordonnancement des dépenses de la direction générale dans les crédits, demandes d'allocation de crédits et de fonds de subvention; virements de comptes, escompte des droits de douanes, de la taxe de consommation des sels; révision des états de frais de régie. Comptabilité, questions relatives aux lois sur le timbre. Casernement, logement; service de la masse et service de santé. Matériel: construction et réparation d'immeubles et d'embarcations des douanes; achat et entretien d'ustensiles, transport de fonds, paquets, etc.; dépenses imprévues; inventaires d'immeubles et de mobiliers, laboratoire de perception. Topographie des lieux soumis à la surveillance du service; documents géographiques à son usage.

Conseil judiciaire.

M. Housset ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
M. Allou, avocat à la cour d'appel.
M. Devès, notaire.

Chimiste de l'administration.

M. de Luynes (O✻), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

Médecin.

M. Pietri (O✻).

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Palais du Louvre, place du Carrousel.

M. PROVENSAL (O✻), conseiller d'État, *directeur général, président du conseil d'administration*, rue de Vienne, 8.

Administrateurs, membres du Conseil d'administration.

M. PLAFFAIN ✻, rue Andrieux, 1.
M. LEMAIRE ✻.

CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

M. Provensal (Henry), *secrétaire particulier.*

Ouverture des dépêches adressées au directeur général et transmission de ces dépêches aux bureaux qu'elles concernent. — Affaires dont le directeur général s'est réservé l'examen.

BUREAUX DU PERSONNEL.

(Placés sous les ordres immédiats du directeur général.)

Premier bureau.

M. Panier ✻, *chef.*

Présentation pour les emplois à la nomination du Président de la République et à celle du Ministre. Nomination à tous les emplois du cadre supérieur jusqu'au grade de contrôleur inclusivement (exception faite des emplois de commis de bureau); aux emplois de receveur particulier sédentaire et de navigation, et aux emplois du service de la garantie. — [illegible] et maladies des employés du cadre supérieur. — Correspondance se rattachant aux demandes de débits de tabacs et de recettes buralistes. — Nomination aux débits de tabacs d'un produit supérieur à 1,000 francs et aux recettes buralistes de la compétence de l'Administration. — Personnel du service des contributions diverses en Algérie et dans les colonies. — Signalements et tableaux d'avancement. — Décorations.

Deuxième bureau.

M. Bourbon, *chef.*

Nomination à tous les emplois du cadre inférieur du service actif. — Nomination à tous [illegible] Classement des commis principaux du cadre inférieur et [illegible] Concours [illegible] d'admission au [illegible].

PREMIÈRE DIVISION.

M. Plaffain ✻, *administrateur.*

Premier bureau.

M. Roucou ✻, *chef.*

Préparation des lois et règlements relatifs à l'impôt des boissons, à l'impôt des voitures publiques et aux impôts sur le papier, les allumettes chimiques, la chicorée et les huiles de [illegible]. Questions [illegible] du budget de la direction générale [illegible]. Frais [illegible] et accessoires [illegible] de la [illegible] Frais [illegible] et des [illegible] de la [illegible] — Frais de bureau et d'entretien d'un cheval. — Secours, indemnités et allocations à divers titres. [illegible] — Révision des modèles et correspondance relative à la comptabilité des timbres. Rapports des agents de la régie avec le service des chemins de fer.

Deuxième bureau.

M. Chevalier ✻, *chef.*

Suite du service de la garantie des matières d'or et d'argent. Créations et suppressions d'emplois relatifs à ce service. — Régime et service de la navigation sur les fleuves, rivières [illegible]. Tarifs des droits de navigation intérieure et leur application. Formation des relevés statistiques. Créations et suppressions d'emplois relatives à ce service. — Régimes spéciaux des bacs et bateaux, des droits de pêche sur tous les cours d'eau, des droits de péage sur les ponts, des redevances des francs-bords des canaux et de toutes les recettes accessoires de la navigation. — Droit sur les cartes à jouer et questions qui s'y rattachent. Retraites et cantonnements.

Troisième bureau.

M. Langangne, *f. f. de chef.*

Suite du service des octrois. — Examen des tarifs et règlements. Projets de décrets. Fixation des frais de casernement des troupes dans les villes à octroi. Frais de perception. Baux à ferme. Répartition des fonds d'abonnement alloués par les traités de gestion. Correspondance et relevés généraux relatifs à ce service.

Quatrième bureau.

M. Dechaud, *f. f. de chef.*

Régime des sucres indigènes. Perception des droits et solution des diverses questions qui s'y rattachent. Formation des relevés statistiques relatifs à ce service. Correspondance avec

l'Administration des douanes. — Régime des sels et des fabriques de soude en dehors du rayon des douanes. Perception des droits et solution des diverses questions qui s'y rattachent. — Créations, suppressions et déplacements d'emplois des services spéciaux des sucres et des salines. — Révocations, dégradations et mesures disciplinaires concernant les employés de ces deux services.

Cinquième bureau.

M. Andrieu, *chef.*

Ordonnancement général des dépenses. — Règlement du budget, crédits supplémentaires. — Examen et approbation des baux à loyer, logements concédés à titre gratuit, menus frais. — Frais de transport des tabacs, des poudres à feu et des objets du [illegible], application du traité passé avec les compagnies de chemins de fer. — Vérification des comptes en matières des entrepôts spéciaux de tabacs et de poudres à feu, formation du résumé général transmis à la Cour des comptes. — Construction et réparations des magasins à poudre. — Matériel. Impression des circulaires et des modèles de service intérieur. — Achat des instruments pour la perception de l'impôt, à l'exception des poinçons et bigornes de la garantie. — Vérification et réception desdits instruments et questions qui s'y rattachent. — Comptabilité de ces mêmes instruments, tenue du magasin spécial, expédition dans les départements.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Lemaire ✻, *administrateur.*

Premier bureau

M. Picard, *chef.*

Direction et suite du service général. — Créations, suppressions et déplacements d'emplois du service général. — Révocations, dégradations et mesures disciplinaires concernant les employés du service général, les receveurs buralistes et les débitants de tabacs. — Questions et réclamations se rattachant à la gestion des recettes buralistes et des [illegible]. — Correspondance périodique. — Correspondance générale en matière de poids, leviers, presses publiques d'imprimerie, balances à bascule, machines et balances de saisie. — Suite aux rapports de l'inspection générale des finances. — Contrôle de l'apurement des [illegible]. — Examen et approbation des abonnements en matière de poids, de voitures publiques et de fabriques de papier. — Décharges et restitutions de droits. — Apurement des doubles états. — Fixation des primes d'encouragement et des indemnités compétant au trésor pour les buralistes que pour les préposés de trésor. — Vérification des gestions et fixation des débets.

Ces attributions appartiennent au 1er bureau, en ce qui concerne les vingt-deux départements suivants : Ain, Ardennes, Aube, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Marne, Meuse, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme et Vosges.

Deuxième bureau.

M. Deberdt, *f. f. de chef.*

Même service pour les trente départements suivants : Ain, Allier, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Doubs, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne et Yonne.

Troisième bureau.

M. Laroche, *f. f. de chef.*

Même service pour les trente-quatre départements indiqués ci-après : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Isère, Landes, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var et Vaucluse.

Quatrième bureau.

M. Germain, *chef.*

Examen des procès-verbaux de saisie et de contravention, des transactions et des états de répartition d'amendes. Liquidation des frais judiciaires tombés en non-valeurs. — Suite à toutes les affaires devant les tribunaux, soit en matière criminelle, correctionnelle ou de simple police, soit en matière civile. — Poursuites à l'occasion des prévarications et soustractions de deniers. — Correspondance avec les conseils de l'Administration. — Fixation des traitements et émoluments alloués aux avocats et avoués de la régie. — Correspondance au sujet des recours en grâce.

Conseil judiciaire.

MM. Boinvilliers et Arright, avocats à la cour d'appel
M. Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
M. Roger, avocat à la cour d'appel.
M. Dufay, avoué au tribunal de 1re instance
M. Ducloux ✻, notaire.

Medecins.

MM. Bassereau ✻, Magnin.

DIRECTIONS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Directeurs, inspecteurs, sous-directeurs, receveurs principaux, receveurs-entreposeurs, et entreposeurs.

AIN.

Direct.	BIGNON.....	Bourg.
Inspect.	N.....	Bourg.
S.-dir	Durlet.....	Nantua.
Rec. pr.	Mousseau.....	Bourg.
	Ingaud.....	Belley
R. ent.	Fouet	Trévoux.
	Soulhat de Fontaillard.....	Nantua

AISNE.

Direct.	N.....	Laon.
Inspect.	Charles.....	Laon.
	Mangin	Laon
	Thiébaut.....	Laon.
	Hébert	Laon (sucres,
	Jéronnez.....	Saint-Quentin sucres).
S.-dir	Courtois.....	Saint-Quentin.
	Guillon	Soissons.
	Catalan de la Serre.....	Vervins.
Rec. pr	De Surrey.....	Laon
	Dubuisson.....	Saint-Quentin
	Curillon.....	Soissons.
	Foing	Vervins.
R. ent.	Vuillemin.....	Chât.-Thierry.

ALLIER.

Direct.	N.....	Moulins.
Inspect.	Contat.....	Moulins.
S.-dir	Matarien	Montluçon.
Rec. pr.	Buffe.	Moulins
	De Renty.....	Montluçon.
R. ent.	Bouchez	Cusset.

ALPES (BASSES).

Direct.	KERST....	Digne
Inspect.	Monnier....	Digne
Rec. pr.	Guion.....	Digne.
R. ent.	Boccon	Barcelonnette.
	Peuvre.....	Castellane.
	Daumas,.....	Forcalquier.
	Eyssautier.....	Sisteron.

ALPES (HAUTES-).

Direct.	HANGOUËS.....	Gap.
Inspect.	Donneaud.....	Gap
Rec. pr.	Tourres.....	Gap.
R. ent.	Aubert,.....	Briançon.
	Repolin.....	Embrun.

ALPES-MARITIMES.

Direct.	ARNAUD	Nice
Inspect.	Tailhan.....	Nice
S.-dir	Portier.....	Grasse.
Rec. pr	[illegible]	Nice.
	Legrand	Grasse.
R. ent	Tourniaire ..	Puget-Théniers
Entrep	[illegible]	Nice.

ARDÈCHE.

Direct	[illegible]	Tournon
Inspect	Cazal	Tournon
S.-dir	[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	Allard	Tournon
	Teste d'Armand.	Tournon.
R. ent.	Hébert.....	Largentière.

ARDENNES.

Direct.	SALOMON.....	Charleville.
Inspect.	Robert.....	Charleville.
	Lefebvre.....	Charleville.
S.-dir	Malinet	Rethel.
	Genin.....	Sedan.
Rec. pr.	Paulus.....	Charleville.
	Gouyard.....	Rethel.
	Tanton.....	Sedan
R. ent.	Vitry.....	Rocroi.
	Petit-Jean.....	Vouziers

ARIÉGE.

Direct.	[illegible]	Foix
Inspect.	[illegible]	Foix.
Rec. pr.	Germain.	[illegible]
R. ent.	Anglade	[illegible]
	[illegible]	[illegible]

AUBE.

Direct.	[illegible]	Troyes
Inspect.	[illegible]	[illegible]
	Guichet	Troyes
S.-dir	Lauchard ..	[illegible]
Rec. pr.	Doutre Roussel	Troyes
	Clément....	[illegible]
R. ent.	Chevion	[illegible]
	Genin	[illegible]
	Guépratte.	[illegible]

AUDE.

Direct	ARNAUD	Carcassonne
Inspect	Chambon	Carcassonne
S.-dir	Baugy ..	Narbonne

Rec. pr.	Castera.....	Carcassonne.
	Schaeffer.....	Narbonne.
R. ent.	Daiche de la Rive de Desplancls.	Castelnaudary.
	Roudery.....	Limoux.

AVEYRON.

Direct.	POUZET.....	Rodez.
Inspect.	[illegible]	[illegible]
	Semonin.....	Rodez
S. dir.	Giry [illegible]	[illegible]
	Dentraygues....	Villefranche.
Rec. pr.	Tournier.....	Rodez.
	Maître.....	Millau.
	Lemas.....	Villefranche.
R. ent.	Troupenat.....	Espalion.
	Bettoux [illegible]	[illegible]

[illegible]

Direct.	GALLEPIE [illegible]	Marseille
Inspect.	Gonnet [illegible]	Marseille
	Perrin [illegible]	Marseille.
Insp. séd.	Bastian [illegible]	Marseille.
S. dir.	Mireur. [illegible]	Aix
	Marmilor.....	Arles.
Rec. pr.	Cadot.....	Marseille.
	Bon.....	Aix.
	De Flotte.....	Arles
Entrep.	Doucet.....	Marseille.

CALVADOS.

Direct.	GUINAT.....	Caen
Inspect.	Billette de Villeroi [illegible]	Caen
	Burnel.....	Caen
	Goupy.....	Caen.
S.-dir.	Vlamuck.....	Lisieux.
	Simonin [illegible]	Vire
Rec. pr.	Chasles [illegible]	Caen.
	[illegible]	Lisieux.
	Fleury.....	Vire
R. ent.	Lacan.....	Bayeux
	Marguerite.....	Honfleur.
	Besnard [illegible]	Falaise.

CANTAL.

Direct.	C[illegible]	Aurillac
Inspect.	Bonac.....	Aurillac.
S.-dir.	Plantade..	Saint-Flour.
Rec. pr.	Fouris [illegible]	Aurillac
	Bruat.....	Saint-Flour et Murat.
R. ent.	Combes.....	Mauriac

CHARENTE.

Direct.	RIVI[illegible] DE VAUCLAIN. [illegible]	Angoulême.
Inspect.	Marion.....	Angoulême.
	Fournier.....	Angoulême.
	Dusan.....	Angoulême.
S.-dir.	Dorge[illegible]	Cognac.
	Cuvier[illegible]	Ruffec.
Rec. pr.	[illegible]	Angoulême.
	Ricard.....	Cognac.
	Pasqueron de Fontmervaux.	Ruffec.
R. ent.	Nivoche.....	Barbezieux.
	De Verdal.....	Confolens

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct.	MARTINET.....	La Rochelle.
Insp	Sine.....	La Rochelle.
Insp	Joly d'Aussy...	La Rochelle
S.-dir.	Dupuis Destouches.....	Rochefort.
	Thalamot.....	Saintes.
	Saint-Pé.....	St-J. d'Angély
Rec. pr.	Patoiseau.....	La Rochelle
	Lure.....	Rochefort.
	Passe.....	Saintes.
	Dubail [illegible]	St-J. d'Angely
R. ent.	Fournier.....	Marennes.
	Bertrand-Desbruslais [illegible]	Jonzac.

CHER.

Direct.	MARQUET.....	Bourges.
Inspect.	Le[illegible]tre [illegible]	Bourges
S.-dir.	S[illegible]	Saint-Amand.
Rec. pr.	Paysser	Bourges
	Grivelet [illegible]	Saint-Amand
R. ent.	Bourgeot [illegible]	Sancerre.

CORRÈZE.

Direct.	PARRICAL DE CHAMMARD..	Tulle.
Inspect.	Carret [illegible]	Tulle.
Rec. pr.	Teyssier [illegible]	Tulle
R. ent.	F[illegible]	Brives.
	Belfont [illegible]	Ussel

CÔTE D'OR.

Direct	BAUME.....	Dijon.
Inspect	Lebe-Gigun....	Dijon.
	Henry.....	Dijon
S.-dir	Gavand.....	Beaune
	Dussert.....	Semur
Rec. pr.	Wehrlin.....	Dijon
	Mer[illegible]	Beaune
	Bapaut Desfossés [illegible]	Semur
R. ent.	Gouvenot [illegible]	Châtillon-s.-Seine.

CÔTES-DU-NORD.

Direct.	BLANCART [illegible]	St-Brieuc
Inspect.	Cabaret.....	St-Brieuc.
	Guidon [illegible]	St-Brieuc
S.-dir	Kvern [illegible]	Dinan
	Cros.....	Guingamp.
Rec. pr.	De Rochefort [illegible]	St-Brieuc
	Gillouard.....	Dinan
	De Coatgoureden	Guingamp.
R. ent.	Taupier.....	Loudéac
	Cle[illegible]	Lamballe
Entrep.	Darcet.....	St-Brieuc.

CREUSE.

Direct.	REGELSPERGER.	Guéret
Inspect.	Brancel.....	Guéret.
S.-dir.	Des Arcis.....	Aubusson.
Rec. pr.	N[illegible]	Guéret
	De Latour.....	Aubusson et Bourganeuf
R. ent.	N.....	Boussac

DORDOGNE.

Direct.	DONNEAUD.....	Périgueux.
Inspect.	Marcheteau.....	Périgueux.
	Huguenin.....	Périgueux.
S.-dir.	De Monmoton...	Bergerac
Rec. pr.	Pistre.....	Périgueux.
	N.coulau.....	Bergerac
R. ent.	Chapuzet.....	Nontron.

R. ent.	Pons.....	Ribérac.
	Cuvelier	[illegible]

DOUBS.

Direct.	CRUVELLIER...	Besançon.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	Bresson.....	Besançon.
	Martinot.....	Baume.
R. ent.	Boudin.....	Pontarlier.
	[illegible]	Montbéliard.

DRÔME.

[illegible]	[illegible]	[illegible]
dir.	Guillaumont....	Montélimar.
Rec. pr.	Regnier.....	Valence.
	[illegible]	Montélimar.
R. ent.	Mansart	Die.
	[illegible]	Nyons.

EURE.

Direct.	MOLROGUIER ✻.	Evreux.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	quer.	Evreux.
	Sessier.....	Evreux.
S.-dir.	Vicq.....	Bernay.
	Le Cuelinel de Lauroncs...	Louviers.
Rec. pr.	Desjardin.....	Evreux.
	Delley	Bernay.
	Fousse	Louviers.
R. ent.	Morin.....	Pont-Audemer.
	[illegible]	Les Andelys.

EURE-ET-LOIR.

Direct.	D'AUBENTON....	Chartres.
Inspect.	Chambine.....	Chartres.
	Fine.	Chartres.
[illegible]	Dubreuil.....	Châteaudun.
[illegible]	[illegible]	Dreux.
S.-dir.	[illegible]	Chartres.
	[illegible]	Châteaudun.
	[illegible]	Dreux.
R. ent.	Maurin.....	Nog.-le-Rotrou.

FINISTÈRE.

Direct.	GASSOUIN.....	Quimper.
Inspect.	Jarnouen de Villeneuve	Quimper.
	Letocart.....	Quimper.
S.-dir.	Dalgault.....	Brest.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	Tocard ..	[illegible]
	Chollet....	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
R. ent.	Le Fresne	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

GARD.

Direct	PERROTIN	Nimes.
[illegible]	Pomaret..	[illegible]
[illegible]	Ronchon.	[illegible]
	Descuret	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	Julien de Roquetaillade.....	Nimes.
	Eissautier.....	[illegible]
	Henry...	Uzès.
R. ent.	Rondot.	Le Vigan.
[illegible]	[illegible]	Nimes.

HAUTE-GARONNE.

Direct.	LEMOINE...	Toulouse.
Inspect.	Négrié.....	Toulouse.
	Zeiger	Toulouse.
S.-dir.	Suborbie.....	Saint-Gaudens.
Rec. pr.	Rouan.....	Toulouse.
	Vergez...	Saint-Gaudens.
R. ent.	Saurou.....	Muret.
	Nolé.....	Villefranche.
Entrep.	Bachon.....	Toulouse.

GERS.

Direct.	FABRE.....	Auch.
Inspect.	Colonieu.....	Auch.
	[illegible]	Auch.
[illegible]	[illegible]	Condom.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Lartigue	Condom.
R. ent.	Lezens[illegible]	Mirande.
	Lemo[illegible]	Lectoure.

GIRONDE.

Direct.	LEROY ✻.	[illegible]
Inspect.	Martineau	Bordeaux.
	Cholet	[illegible]
Insp. sed.	Robidou	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Bertrand.....	Libourne.
Rec. pr.	Bonnin.....	Bordeaux.
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
R. ent.	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	Carte Des Fo[illegible]	
	[illegible]	[illegible]
Entrep.	Delong.....	Bordeaux.

HÉRAULT.

Direct.	MAÎTRE.....	Montpellier.
Inspect	De Fraigneau. .	Montpellier.
	[illegible]	[illegible]
Insp. séd.	Laurens..	Cette.
S.-dir.	Garrand.....	Béziers.
Rec. pr.	Cambard.....	Montpellier.
	Trouette	Béziers et St-Pons.
R. ent.	Pinquier	Lodève.
Entrep.	Paul.....	Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE.

Direct.	RIOU DU COSQUER ✻	Rennes.
Inspect.	Thierry-Korgus .	Rennes.
	Larue.....	Rennes.
	Rouillon	Rennes.
S.-dir.	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	Mondolot.....	Redon.
Rec. pr.	Hamon.....	Rennes.
	Huere.....	Saint-Malo.
	Le Bret	Vitré.
R. ent.	Turin.....	Montfort.
	Du Hay-Durand.	Redon.
	[illegible]	Fougères.
Entrep.	Gautier de la [illegible] ...	Redon.

INDRE.

Direct.	LEMESLE	[illegible]
Inspect	Brissaud.	[illegible]

Rec. pr.	Desjobert.....	Châteauroux.
R. ent.	Lucas de Montrol [illegible]	Issoudun
	L. M[illegible]ne [illegible]	La Châtre
	Le Roy, [illegible]	Le Blanc.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct.	R[illegible]	Tours.
Inspect.	Laffilley.....	Tours
S.-dir.	Ruyssen.....	Chinon.
Rec. pr.	Bouvyer.....	Tours.
	Galet [illegible]	Chinon.
R. ent.	Lalouette [illegible]	Loches

ISÈRE

Direct.	GARCERIE ✻ [illegible]	Grenoble.
Inspect.	Bayle.. [illegible]	Grenoble.
	Roquet [illegible]	Grenoble.
S. dir.	De Taxis.....	Bourgoin.
	Blesse.....	Vienne.
Rec. pr.	Daude.....	Grenoble.
	Lebreton.....	Bourgoin.
	Bojat.....	Vienne
R. ent.	Canet.....	St-Marcellin.

JURA

Direct.	BORDAZ.....	Lons-le-Saulnier.
Inspect.	Téreygeol.....	Lons-le Saulnier.
	Bonbille [illegible]	Lons-le-Saulnier.
S.-dir.	Journet.....	Dôle
	L[illegible]	Poligny.
Rec. pr.	Quintaux.....	Lons le Saulnier.
	Julien.....	Dôle.
	Martin.....	Poligny.
R. ent.	Laisne.....	Saint-Claude.

LANDES.

Direct.	DE PRÉMONVILLE DE MAISONTHOU ✻	Mont-de-Marsan.
Inspect.	Sevène [illegible]	Mont-de-Marsan
S.-dir.	Le Gal.....	Dax.
Rec. pr.	Brisson [illegible]	Mont-de-Marsan.
	Hedembaratchy	Dax
R. ent.	Meilheurat [illegible]	Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Direct.	BRUNAT.....	Blois.
Inspect.	Beauvarlet ...	Blois.
Rec. pr.	Trédolat - Meymac	Blois
R. ent.	Bonjour.....	Romorantin.
	Legendre	Vendôme.

LOIRE.

Direct.	GIRARD.....	Saint-Étienne
Inspect.	Mo[illegible]	Saint-Étienne
	Charbonnet.....	Saint-Étienne.
S.-dir.	Cestan [illegible]	Montbrison.
	Perot.....	Roanne.
Rec. pr.	Jousse[illegible] ..	Saint-Étienne
	Ar[illegible] ..	Montbrison.
	[illegible] ...	Roanne.
R. ent.	Thoris [illegible]	Saint-Étienne.

LOIRE (HAUTE-).

Direct.	MALET [illegible]	Le Puy.
Inspect.	Merlin [illegible] ...	Le Puy.
Rec. pr.	Plantrou.....	Le Puy.
R. ent.	Tournier.....	Brioude
	Crozat.....	Yssengeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct.	DUSCHESNE DE MARIVAUX....	Nantes
Inspect.	Besnard.. [illegible]	Nantes
	Collin	Nantes.
Insp. sédent.	Rumeau [illegible] ...	Nantes.
S.-dir.	Corbet	Châteaubriant.
	Bragard	Saint-Nazaire
Rec. pr.	Legrand [illegible] ..	Nantes
	Vergne [illegible]	Châteaubriant
	Sabbin..... ..	Saint-Nazaire
R. ent.	Bouvier.....	Ancenis.
	Ma[illegible] [illegible]	Pont-Rousseau
Entrep.	Larbatre Monferant.....	Nantes

LOIRET.

Direct.	FERRON [illegible]	Orléans
Inspect.	Thamin..... [illegible]	Orléans
	Vaglez ..	Orléans
S.-dir.	Waltmann.....	Montargis
Rec. pr.	Guiot.....	Gien
	Trenel	Montargis
R. ent.	Bontel.....	Gien
	Belpaume. [illegible]	Pithiviers
Entrep.	De Martres.. [illegible]	Orléans.

LOT.

Direct.	[illegible]	Cahors
Inspect.	Couëtoux - Dutertre [illegible]	Cahors
S.-dir.	De Lavech Desfarges....	Souillac
Rec. pr.	Lo[illegible]rol [illegible]	Figeac
	Dereux.....	Souillac
R. ent.	Hi[illegible] [illegible]	Figeac

LOT-ET-GARONNE.

Direct.	N[illegible]	Agen
Inspect.	Hor[illegible] ... [illegible]	Agen
S.-dir.	Co[illegible]te. [illegible]	Tonneins
Rec. pr.	Hop[illegible]	Agen
	L[illegible] ..	Tonneins
R. ent.	[illegible]	Nérac
	D[illegible] ...	Villeneuve

LOZÈRE.

Direct.	LECERCLE ..	Mende
Inspect.	Lonnet.....	Mende
Rec. pr.	Lemas.....	Mende [illegible] Vergèze.
R. ent.	Second	Florac

MAINE-ET-LOIRE.

Direct.	CLAVEREAU DE LA D'HOUE ...	Angers
Inspect.	Courant	Angers
	Maréchal....	Angers
S.-dir.	De la Broisse ..	Cholet
	Andreau [illegible] ...	Saumur
Rec. pr.	Perrot	Angers
	Barré *dit* Gallois	Saumur
	Charron.....	Cholet
R. ent.	Desmares.....	Segré
	Cholot..	Baugé

MANCHE.

Direct.	BRION..... .. .	St Lô
Inspect.	[illegible] [illegible]	St-Lô
	Venard ..	St Lô
	Le Borgne....	St Lô
S.-dir.	Leborgne... [illegible]	Avranches
	Conseil.... [illegible]	Cherbourg
	Juhel... [illegible]	Coutances
Rec. pr.	Marie [illegible] ...	St-Lô
	Boisumeau.....	Avranches

Rec. pr.	Lebedel.....	Cherbourg
Insp.	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Mortain
	[illegible]	Valognes.

MARNE.

Direct.	Fosse.....	Châlons.
Inspect.	Lavault.....	Châlons.
	Merlant [illegible]	Châlons
S.-dir.	Differdange.....	Épernay
	Deforge.....	Reims.
Rec. pr.	Mauvais.....	Châlons
	Angammarre ...	Épernay
	Remilet.....	Reims.
R. ent.	Gomard.....	Ste-Menehould.
	Pinocho.....	Vitry-le-Franç

MARNE (HAUTE-).

Direct.	Monard.....	Chaumont.
Inspect.	Laplane	Chaumont.
S.-dir.	Hennuy.....	Vassy.
Rec. pr.	Berthier	Chaumont.
	Carret	Vassy.
R. ent.	Servais, ...	Langres

MAYENNE.

Direct.	Lemesl du Pon-[illegible]	Laval.
Inspect.	Bahr.....	Laval.
S.-dir.	Francart.....	Mayenne
Rec. pr.	D'Argent... ...	Laval.
	[illegible]	Mayenne
R. ent.	Goffestre Laussel	Chât.-Gontier

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Direct.	[illegible]	Nancy
[illegible]	[illegible]	Nancy
	Gallois	Nancy
	Petitmengin.	Nancy
S.-dir.	De Kesel.....	Briey
	Thomas.....	Lunéville.
Rec. pr.	Didiot.....	Nancy
	[illegible]	Lunéville.
R. ent	Bérard	Toul.
	De Rambert....	Briey.
Entrep.	Dufey.	Nancy

MEUSE.

Direct.	[illegible]	Bar-le-Duc.
Inspect.	Vernotte.	Bar-le-Duc
S.-dir.	Mangeot	Verdun.
Insp.	Jacquin... ...	Bar-le-Duc
	Ogé	Verdun.
R. ent.	Tressange [illegible]	Commercy
	Collignon	Montmédy.

MORBIHAN.

Direct.	Ruelle.....	Vannes.
Inspect.	Angers de Knisan	Vannes
	[illegible]	Vannes.
S.-dir.	[illegible]	Lorient.
Rec. pr.	De la Haye de Silz	Vannes
	Pennanéach....	Lorient.
R. ent.	[illegible]	Ploërmel
	[illegible]	Pontivy

NIÈVRE.

Direct.	Camet.....	Nevers.
Inspect.	Huguier	Nevers.
	[illegible]	Nevers.
S.-dir.	Mercier.....	Clamecy.
Rec. pr.	Préponnier. ...	Nevers.
	Ferment.. ...	Clamecy
R. ent.	Bay.	Cosne.
	Bretzner... .	Chât.-Chinon.

NORD.

Direct.	Dealbonneaux	Lille
Inspect.	Riard	Lille.
	Degrave	Lille
	Maton.....	Lille.
	Troupeau.....	Lille.
	Lidelot.....	Lille.
Insp.-séd.	Hæghens.	Lille
	Verlynde.	Lille (sucres)
	Deny	Cambrai (sucres
	Guillon de Loslang	Valenciennes (sucres
S.-dir.	[illegible]	Avesnes
	[illegible]	Cambrai
	[illegible]	Douai.
	[illegible].....	Dunkerque.
	Flamant	Hazebrouck
	[illegible]	Valenciennes
Rec. pr.	Cambronne. ...	Lille.
	Seigne.....	Avesnes.
	Demasur... .	Cambrai.
	Plonquet	Douai.
	Durant.....	Dunkerque.
	[illegible]	Hazebrouck
	[illegible]	Valenciennes.
Entrep.	[illegible]	Lille

OISE.

Direct.	Sablière ✻...	Beauvais
Inspect.	Tortay.....	Beauvais.
	François	Beauvais.
	Bousson.....	Compiègne (sucres
S.-dir.	[illegible]	Compiègne
	Quignon .	Senlis
Rec. pr.	Leduc.....	Beauvais
	Morlot ..	Compiègne.
	Gavan .	Senlis.
R. ent.	Barbary.....	Clermont.

ORNE.

Direct.	Vial.....	Alençon.
Inspect	Martin.....	Alençon.
	Philippe.....	Alençon
S.-dir.	Dallard.....	Argentan.
Rec. pr.	[illegible]	
	Châtillon.. ..	Alençon
	Galland.....	Argentan
R. ent.	De Sarcilly.....	Mortagne.
	Coz.....	Domfront.

PAS-DE-CALAIS.

Direct.	Dubois	Arras
Inspect.	Henry	Arras.
	Lenglet	Arras.
	Ricourt...	Arras
	Bor	Arras
	Mahieu.....	Arras (sucres).
	Gaffet.....	Béthune (sucres).
S.-dir.	Thomas.....	Béthune.
	Périneau.....	Boulogne.
	Raison.....	Montreuil.

S. dir	Buysse I.....	Saint-Omer.
	Robin.....	Saint-Pol.
Rec pr	Bloquel.....	Arras.
	Lucas.....	Betthune
	N . ..	Boulogne
	M	Montreuil.
	C	Saint-Omer.
	Sp.Leux ,	Saint-Pol.
Entrep.	Courtiès	Arras.

PUY-DE-DÔME

Direct.	BOUCHER , .	Clermont.
Inspect	Lemoine.....	Clermont.
	Rolland.....	Clermont
S.-dir	Greliche	Riom
Rec. pr.	De Bonfils	Clermont.
	Ventre .. ,	Riom.
R. ent.	Delperier de La-	
	bruserie ...	Ambert
	L	Issoire.
	Bernadet dit	
	.....	Thiers

PYRÉNÉES (BASSES-).

Direct.	R	Pau.
Inspect	Cr	Pau.
	L	Pau
S.-dir.	S	Bayonne.
Rec pr	C	Pau.
	R ,	Bayonne.
R. ent.	T	Oloron.
	L	Orthez.
	D	Mauléon.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Direct	ROGUET ✻.	Tarbes.
Inspect	Grolleron	Tarbes
Rec pr.	Bessagnet.....	Tarbes
R ent.	Lautte	Bagnères.
	Lavigne ,	Lourdes.

PYRÉNÉES ORIENTALES

Direct	P	Perpignan.
Inspect.	Moudin	Perpignan.
Rec pr.	Flamby	Perpignan et Céret.
R ent.	Izos	Prades.

RHIN (HAUT-).

S.-dir.	NASLIN.....	Belfort
Rec pr.	Baur	Belfort.

RHÔNE.

Direct	GAUTHIER ✻....	Lyon.
Inspect.	Ohlo	Lyon.
Insp. séd.	Chabot ...	Lyon.
S-dir.	Corsius ..	Villefranche.
Rec. pr	Dussert.. .. .	Lyon.
	Huchet..... ..	Villefranche
Entrep.	Le Conte.. ..	Lyon.

SAÔNE (HAUTE-).

Direct.	PÉRISSIER .. .	Vesoul.
Inspect.	Bouveret..	Vesoul.
S. dir	Bonnet .. .	Lure
Rec. pr.	Parmentier...	Vesoul
	Bonnet.....	Lure.
R ent.	Henry ,	Gray.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct.	LEGENDRE	Mâcon.
Inspect.	Julien	Mâcon.
	Nourelere	Macon

S.-dir.	Letellier [illegible]	
	[illegible]	Autun.
	D	Chalon.
	Le	[illegible]
Rec. pr.	Pevron .	[illegible]
	M	Autun.
	Pl	Châlon
	Foyer	Charolles
R. ent.	Lairo ...	Louhans

SARTHE

Direct.	HAVEL DE VAL	
	GUERIN .	Le Mans
Inspect.	Cabaret des Prés	Le Mans
S.-dir.	Joyant de [illegible]	
	ROUGIE	La [illegible]
	SIO .	Mamers
Rec pr	Dep [illegible]	Le Mans
	De [illegible] Sa Ger	
	main ...	La Flèche
	[illegible]	Mamers
R. ent.	Ragot	Sa [illegible]

SAVOIE

Direct.	BOZARD ..	[illegible]
Inspect	Mar ...	[illegible]
Rec. pr.	Per	Chambéry
R. ent.	Mare	Saint-Jean-de-Maurienne.
	Le	Moutiers
	[illegible]	Albertville.
Entrep.	Forestier, ...	Chambéry.

SAVOIE (HAUTE-).

Direct	LETOCART .	Annecy
Inspect	Bournens	Annecy
S.-dir.	Tournier	Thonon
Rec pr	Coulon.. ...	Annecy
	Delau..	Annecy
R ent	Vernaz.....	Saint-Julien
	Hérisé.....	Bonneville

SEINE. (*Voy.* 4e Partie, chap. VI.)

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct.	ARNAUD ✻.....	Rouen.
Inspect.	Lethn..... ..	Rouen
	Dardenne	Rouen.
	Lemoine	Rouen.
Insp. séd	Delmonferran ,	Louen.
	Delaon.....	Le Hâvre.
S.-dir.	Boulanger.....	Dieppe
	Brion	Le Havre.
	Couremi.....	Neufchatel
	Vue.....	Yvetot.
Rec. pr.	Hervieu.....	Rouen.
	Bunel.	Dieppe
	De La Cour.....	Le Hâvre.
	Lepec	Neufchatel.
	Cisiot Bordemer.	Yvetot.
Entrep.	Marchand .	Rouen
	De Merssemai.	Le Hâvre.

SEINE-ET-MARNE

Direct.	LE ROY.....	Melun
	Varaigne.....	Melun
	D'Abaret. .	Melun.
S. dir.	Lefèvre .	Fontainebleau.
	M gnon	Meaux
	Lamm	Provins.
Rec. pr.	Got	Melun.

Rec. pr	Turquin	Fontainebleau.
	Gousset	Meaux
	[illegible]	Provins
R. ent	Boucher	Coulommiers

SEINE-ET-OISE

Direct	[illegible]	Versailles.
Inspect	Lorel	Versailles.
	Chasles	Versailles
	Lemon	Versailles.
S-dir.	Amyot	Corbeil
	Legrand	Mantes.
	Ranjard	Pontoise
	Hautecœur	Rambouillet.
Rec pr	Clergot	Versailles.
	Audouin	Corbeil
	De la Tour	Mantes.
	Frénaux	Pontoise.
	Morin	Rambouillet.
R. ent.	Augas	Etampes
Entrep	Arago	Versailles.

SÈVRES (DEUX-)

Direct	GUILLON	Niort.
Inspect	Alenot	Niort.
S.-dir.	Le Bedel	Parthenay.
Rec pr	Le Lubois de Marsilly	Niort.
	Rivière	Parthenay.
R ent	N.	Melle
	Guionnet	Thouars.

SOMME

Direct.	DU BOIS DE JANCIGNY	Amiens.
Inspect	Baissac	Amiens
	Duchez	Amiens
	Piermé	Amiens.
	Wattin	Amiens (succes)
S.-dir.	Auvray	Amiens
	Lagar[illegible]	Abbeville
	Jacquin	Péronne.
Rec. pr.	Le Trabot	Amiens
	Debuys	Abbeville.
	Boulanger	Montdidier
	Brunet	Péronne.
	Poyelle	Doullens.
Entrep.	Binger	Amiens.

TARN

Direct.	PERAGALLO	Albi.
Inspect	Auriol	Albi.
S.-dir	Lamothe	Castres
Rec. pr	Les Sables	Castres et La Valsur.
R. ent.	Caubepé	Gaillac.

TARN-ET-GARONNE

Direct.	GIRARD	Montauban.
Inspect	Lafont	Montauban.
Rec. pr.	Foch	Montauban
R. ent	Serres	Moissac et Castelsarrasin

VAR.

Direct	GAMBARD	Draguignan.
Inspect.	Pessot	Draguignan.
S.-dir.	Pelissier	Toulon
Rec. pr.	Sylvestre	Draguignan.
	Jaubert	Toulon.
R. ent.	Barrès	Brignoles.
Entrep	De Pradel	Toulon

VAUCLUSE

Direct	ALLARD	Avignon.
Inspect	Dagonès	Avignon.
Rec. pr.	Pourquery	Avignon
R. ent.	Faure	Apt.
	Crampon	Carpentras.
	Authouvre	Orange.

VENDÉE

Direct.	[illegible]	La Roche-sur-Yon.
Inspect	Chevrotel	La Roche sur-Yon
S.-dir	Jacquet	Fontenay
Rec pr	Bretinous	La Roche-sur-Yon.
	Cau	Fontenay
R. ent.	Dargueplats	Les Sables.

VIENNE.

Direct	PERET	Poitiers.
Inspect	Larue	Poitiers.
S.-dir	Prévost	Châtellerault.
Rec. pr.	Fleurot	Poitiers.
	Pissard de Boisvaux	Châtellerault.
R ent.	Guiod	Civray
	Babert de Jaillé	Montmorillon.
	Du Bochinon	Loudun.

VIENNE (HAUTE-).

Direct.	BOULANGER	Limoges.
Inspect.	Fargeaud-Lussac	Limoges.
S.-dir	Dubut	Bellac.
Rec. pr.	Gagin	Limoges et St-Yrieix
	Delafont	Bellac.
R ent.	Thoury	Rochechouart.

VOSGES

Direct.	GEORGE	Epinal
Inspect.	Barbier	Epinal
	Bresson	Epinal.
S dir	Lucas	Mirecourt.
	Leybach	Saint-Dié.
Rec. pr	Arnaud	Epinal
	Muret	Mirecourt.
	Giraud	Saint-Dié
R. ent.	Abadie	Remiremont.
	Carret	Neufchâteau.

YONNE

Direct	[illegible]	Auxerre.
Inspect	Vernet	Auxerre.
	De Gasmain	Joigny.
S.-dir	Brunet	Auxerre.
Rec pr	Bouchon	Joigny.
	Giry	Auxerre.
	Bogaert	Tonnerre.
R ent	Messager	Avallon.
	Baudoux	Sens.

SERVICE DES DOUANES DANS LES DÉPARTEMENTS ET LES COLONIES.

DIRECTIONS DES DOUANES.

DIRECTION DE DUNKERQUE

Direct	BARRALLIER...	Dunkerque.
Inspect.	Descaq ✻.....	Dunkerque.
	Bulot.....	Dunkerque.
	Grétérin.....	Hazebrouck.
Rec. pr.	Giovanelli.....	Dunkerque.
	Galland.....	Hazebrouck.
S. insp.	Bouly de Lesdain	Dunkerque
	Déborde ...	Dunkerque.

DIRECTION DE LILLE.

Direct.	CABANES ✻ .	Lille.
Inspect.	Faucheur.....	Armentières.
	Astier ✻.....	Lille.
	Dumolin.....	Lille.
	Chalot.....	Orchies
Rec. pr.	Sapin.....	Armentières.
	Daustel.....	Lille.
	Dalverny.....	Orchies
S. insp.	Hervieu.....	Tourcoing.
	Homberg.....	Baisieux (stᵒⁿ).

DIRECTION DE VALENCIENNES

Direct.	VAN CASSEL ✻	Valenciennes.
Inspect	Caillouette....	Valenciennes
	Giovanelli ✻...	Avesnes.
	Collet.....	St Amand.
	Sacrespée.....	Maubeuge.
Rec. pr.	Fourmentin...	Condé
	Perret.....	Jeumont.
	Rosot.....	Valenciennes.
	Laracine.....	Avesnes
	Mundtveiller...	Bergues.
S.-insp.	Rogier.....	Condé.
	Margaud.....	Valenciennes.
	De Merens ...	Feignies.
	Guillet.....	Jeumont.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

Direct.	WILLEMIN ✻...	Charleville.
Inspect	Dapremont.....	Hirson.
	Ducos.....	Rocroi.
	Robert de Beauchamp.....	Sedan.
Rec. pr.	Bazard.....	Charleville.
	Lachaise.....	Anor.
	Frilet.....	Givet.
S.-insp.	Julien.....	Givet.

DIRECTION DE NANCY.

Direct.	COURTET....	Nancy.
Inspect.	Thierry.....	Pont-à-Mousson.
	N.....	Longuyon.
	Margaine.....	Lunéville
Rec. pr.	Bavelier.....	Longwy.
	Piraube.....	Nancy
	Bultingaire.....	Lunéville.
S.-insp.	Depreux ✻.....	Longwy.
	N.....	Audun-le-Roman.
	Chenot.....	Pagny.
	De l'Eglise.....	Nancy.
	Ducornu.....	Emberménil.

DIRECTION D'ÉPINAL.

Direct.	LHOMME ✻.....	Épinal.
Inspect.	Belo.....	Belfort
Rec. pr.	Wipper.....	Saint-Dié
	Hurlaux.....	Gérardmer
	Maine.....	Belfort.
	Gambet.....	Delle
S. insp.	Huentz.....	Saint-Dié.
	Bergent de Lavanne.....	Belfort.
	David de Penanrun.....	Remiremont.

DIRECTION DE BESANÇON

Direct.	DELAROSSE ✻ .	Besançon.
Inspect.	Dalay.....	Montbéliard
	Bellotte.....	Morteau
	Cornuble.....	Pontarlier.
Rec. pr.	Bersot.....	Pontarlier
	Verny.....	Montbéliard.
	Marion.....	Le Villers
S.-insp.	Rogier.....	Le Villers.
	Parnot.....	Pontarlier.

DIRECTION DE BOURG

Direct.	VANDENZANDE ✻	Bourg
Inspect.	Cottel.....	St-Claude
	De Barrault.....	Chatillon sur Chalaronne.
Rec. pr.	Roche.....	Les Rousses.
	Lougras.....	Bellegarde
S.-insp.	N.....	Bellegarde.

INSPECTION DE LYON.

Inspect.	Vassé.....	Lyon.
Rec. pr.	Sauvage de St-Marc.....	Lyon.
S.-insp.	De Forcrand....	Lyon.

DIRECTION DE CHAMBÉRY.

Direct.	BARBIER ✻....	Chambéry.
Inspect.	Lacroix.....	Annecy.
	Billaudy.....	Albertville.
	Lavry.....	Saint-Jean de-Maurienne.
	Guédot.....	Embrun
	Gau.....	Annemasse.
Rec. pr.	Pradal.....	Annecy.
	Chosallet.....	Modane.
	Grasset.....	Chambéry.
	Poix.....	Embrun.
S.-insp.	Dubosc-sayme..	Frangy.
	Chapelier	Modane.

DIRECTION DE NICE

Direct.	BIGOT ✻...	Nice.
Inspect.	Magué ✻..	Nice
	Peeh.....	Fréjus.
Rec. pr.	Blanchard.....	Nice.
	Sacarrère.....	Fontan.
	Deneris.....	Saint Raphael
S.-insp.	Côte..	Nice.
	Gingueneé.....	Saint-Martin-Lantosque.
	Palmier.....	Vintimille.

DIRECTION DE MARSEILLE.

Direct.	[illegible]	Marseille.
Inspect.	Rostan	Marseille.
	Rocho	Marseille.
	Journel	Toulon.
	Rayolle	Martigues.
Rec. pr.	De Laugiay ✻	Marseille.
	L'Hôte	Toulon.
	Augier	Pt-de-Bouc.
S.-insp.	Gès	Marseille.
	Lhomme	Marseille.
	W Lems ✻	Marseille.
	Grohin	Marseille.
	Denets ✻	Marseille.
	Amé	Toulon.

DIRECTION DE MONTPELLIER.

Direct.	GARAT ✻	Montpellier.
Inspect.	Trescaze	Cette.
	Dugardin	Arles.
Rec. pr.	Valat	Aiguesmortes.
	Audibert	Cette.
	Cortès	Arles
S.-insp.	Lena	Aiguesmortes.
	Toubert	Cette.

DIRECTION DE PERPIGNAN.

Direct.	DELAAGE ✻	Perpignan.
Inspect.	[illegible]	[illegible]
	Duregne	Toulouse.
	Mouan	Perpignan.
	Clerget	La Nouvelle.
Rec. pr.	[illegible]	Toulouse.
	Serrailla	[illegible]
	[illegible]	Perpignan.
	[illegible]	La Nouvelle.
S.-insp.	[illegible]	Le Perthus.

DIRECTION DE BAYONNE.

Direct.	DURANT ✻	Bayonne.
Inspect.	Fossat	Ainhoa.
	De Salve Villedieu	Bayonne.
Rec. pr.	[illegible]	St-Jean-Pied-de-Port.
	Serval	Bayonne.
S.-insp.	Hériart	Bayonne
	Saure	Hendaye.
	Grandidier	Mauléon.

DIRECTION DE BORDEAUX.

Direct.	DENELLE ✻	Bordeaux.
Inspect.	De Rancourt ✻	Bordeaux.
	Frion	Bordeaux.
	De Raymond	Blaye.
Rec. pr.	Loustaunau	Blaye.
	Dumail ✻	Bordeaux.
	Ramond-Gontaud	Libourne.
S.-insp.	Levavasseur	Bordeaux.
	D'Aleman	Bordeaux.
	Preire	Bordeaux
	Petit	Bordeaux.
	Ducatel	La Teste.

DIRECTION DE LA ROCHELLE.

Direct.	FROMENT COSTE ✻	La Rochelle.
Inspect.	Aiguesparsses	Marennes.
	Mérinis	Les Sables.
Inspect.	Bianchi	La Rochelle.
Rec. pr.	[illegible]	Marennes
	Mathorez	La Rochelle.
	Surcouf	Rochefort.
	Duret	Les Sables.
S.-insp.	Jérôme	La Rochelle.
	Rodier	Rochefort.

DIRECTION DE NANTES.

Direct.	MASSERON ✻	Nantes.
Inspect.	Jammes	Nantes.
	Lespinette ✻	Nantes
	Bourdin	Paimbœuf.
	Tosset	Beauvoir.
	Pietra Santa	Guérande
Rec. pr.	Pommier	Paimbœuf
	Le Breton des Chapelos ✻	Nantes
	Suppey	St-Nazaire.
	Bigault de Bonreuille	Noirmoutier
S.-insp.	Duserech	St-Nazaire
	Gouyon de Beaucorps	Nantes.
	Delagrené	Nantes
	De Tastes	Nantes.

DIRECTION DE VANNES

Direct.	DELANDRE ✻	Vannes.
Inspect.	[illegible]	Vannes
	Lhotellerie	Lorient.
Rec. pr.	Deus	Vannes.
	Buret	Lorient.
S.-insp.	Schuler	Lorient.

DIRECTION DE BREST.

Direct.	DE BRACQUEMONT	Brest.
Inspect.	De Cuers ✻	Brest.
	Gaultier	Morlaix
	Blutel	Quimper.
Rec. pr.	Parrot	Brest.
	Boy	Quimper.
	Mayet	Morlaix.
S.-insp.	Kervern	Douarnenez.
	Doussin	Brest.

DIRECTION DE SAINT-BRIEUC

Direct.	PÉRARD ✻	St-Brieuc.
Inspect.	Thierry ✻	St-Malo.
	Isambert	St-Brieuc.
	De Régnier	Tréguier
Rec. pr.	Dubois	Le Légué.
	Schuler	St-Malo
S.-insp.	Picard	St-Malo.

DIRECTION DE CAEN.

Direct.	DRAGON DE GOMÉCOURT ✻	Caen.
Inspect.	De Batsalle ✻	Cherbourg.
	De Tarragon ✻	Caen.
	[illegible]	Valognes.
	Le Normant	Granville.
Rec. pr.	Josset	Caen.
	Narrat ✻	Cherbourg.
	Leroy de Bré	Granville.
S.-insp.	[illegible]	Caen
	Guy	Granville
	[illegible]	Cherbourg

DIRECTION DE ROUEN.

Direct.	DUVERGER ✲...	Rouen.
Inspect.	Laforgue de Bellegarde.....	Rouen.
	Roland ✲...	Rouen.
	Kerst.....	Honfleur.
Rec. pr.	Sauvage de Saint-Marc.....	Rouen.
	Cor	Honfleur.
S.-insp	Hauville	Rouen.
	Le Breton	Honfleur.

DIRECTION DU HAVRE.

Direct.	JULLIEN ✲.....	Le Hâvre.
Inspect.	Fine ✲.....	Le Hâvre.
	Duncan Philidor	Le Hâvre.
	Moreau de Champlieux	Dieppe.
S.-insp	Desmier.	Le Hâvre.
	Langevin.....	Le Hâvre.
	Martin	Le Hâvre.
	G[illegible]	Le Hâvre.
	Brojeux.....	Le Hâvre.
	Delestre.	Dieppe.
Rec. pr.	Laffon de Ladébat ✲.....	Le Hâvre.
	Micalomier.....	Fécamp.
	De Verdal.....	Dieppe.

DIRECTION DE BOULOGNE

Direct.	ROUGELOT DE LIONCOURT ✲.	Boulogne.
Inspect.	Vautier	Calais
	Laveuve	Boulogne.
	Chabanel.	Boulogne.
	Macqueron	Abbeville.
Rec. pr.	Deseille.....	Calais.
	Pontalié	Boulogne.
	Allamet	Abbeville.
S.-insp.	Letourneur.....	Boulogne.
	Planet	Boulogne.

DIRECTION DE BASTIA.

Direct.	VERNET ✲ .	Bastia.
Inspect.	Rigo . ..	Bastia
	Raffaeli...	Ajaccio.
Rec. pr.	Mariotti	Ajaccio.
	De l'Église.....	Bastia.
S.-insp.	Farinole.....	Bastia.

Service des Colonies.

GUADELOUPE.

Inspect., chef du service. Gardin ✲.
Sous-insp. De Bougerel, Schramm.

MARTINIQUE.

Insp., chef du serv. Sigougne-Latouche ✲.
Sous-insp. Dublanq-Laborde.
Durand de la Villegégu.

LA RÉUNION.

Inspect., chef du service. De Gaillande ✲
Sous-insp. Alizart.

CAYENNE.

S.-insp., chef du service. Cognacq.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

M. ROLLAND (C✻), membre de l'Institut (sciences), *directeur général.*
M. COPPINGER (O✻), M. RICHAUD ✻, *administrateurs.*

Services placés sous les ordres immédiats du directeur général.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

M. Pelletier, f. fons de *chef*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches; travaux d'expédition, matériel, services d'ordre. — Préparation du travail pour la nomination à tous les emplois de l'administration (personnel de l'administration centrale et des services extérieurs : manufactures, culture et magasins des tabacs; recrutement du personnel; établissement des feuilles individuelles des employés et tenue des registres du personnel; suite à donner aux propositions et décisions touchant les mesures disciplinaires, les réformes, les admissions à la retraite, cautionnements; congés. — Légion d'honneur; École d'application des manufactures de l'État; affaires réservées.

SERVICE DE L'INSPECTION.

M. Kretz ✻, M. Caron ✻, *ingénieurs en chef, inspecteurs des manufactures de l'État.*

Inspection du service extérieur (culture, magasins et manufactures de tabacs); rapports sur la marche des diverses parties de ce service et sur les améliorations à réaliser; vérification des entrepôts et débits de tabacs au point de vue de la qualité des produits et de leur conservation. — Suite des examens des élèves de l'École d'application des manufactures de l'État et des aspirants au surnumérariat. — Rédaction ou révision de règlements et d'instructions générales pour le service extérieur. — Travaux comparatifs et résumés généraux relatifs à la gestion des établissements, aux procédés de culture, de manutention des feuilles et de fabrication. — Études des questions spéciales indiquées par le directeur général.

PREMIÈRE DIVISION.

M. COPPINGER (O✻), *administrateur.*

PREMIER BUREAU. — (*Culture. — Achats.*)

N . . ., *chef.*

Direction et suite du service de la culture des tabacs en France et en Algérie. — Répartition du contingent annuel et fixation des prix des achats. — Règlements de culture : surveillance, [illegible] formation des types de classement, expertise, paiement des récoltes. — Examen des conférences et des rapports périodiques. — Suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances et de l'inspection supérieure du service. — Expériences et essais pour l'amélioration des produits. — Création et suppression d'emplois dans les services de la culture; mesures disciplinaires concernant le personnel du même service; indemnités, secours, retraites.

Achats directs à l'étranger de tabacs en feuilles et de cigares, correspondance avec les consuls, traduction des documents en langues étrangères; suite du service des achats faits par des agents français; assurances, et règlement des avaries qui s'y rattachent; échantillonnage, expertise, réception, payement et liquidation des fournitures. — Adjudications et marchés à passer avec le commerce pour la fourniture des tabacs en feuilles ou des cigares; cahiers des charges; formation des types. — Suite de ces adjudications et marchés, échantillonnage, expertise, réception, payement et liquidation des fournitures. — Examen des tabacs de toutes sortes présentés à l'administration comme spécimen. — Missions à l'étranger; frais se rattachant à ces missions et autres frais accessoires aux achats. — Bases générales d'emploi des matières dans la composition des tabacs à fabriquer. — Droits à l'importation. — Tarifs de vente. — Établissement et approvisionnement des débits spéciaux.

DEUXIÈME BUREAU. — (*Comptabilité. — Matières et deniers.*

M. Benincori ✻, *chef.*

Formation du budget de l'administration; crédits supplémentaires ou extraordinaires; constructions; ventes; situations; renseignements statistiques sur l'impôt; vérification des comptes matières des manufactures et magasins, comptes annuels de l'exploitation des monopoles des tabacs. — Suite du service de l'ordonnancement; états d'appointements, frais de mission.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Richaud ✻, *administrateur.*

PREMIER BUREAU. — (*Manufactures des tabacs.*)

M. Letixerant ✻, *chef.*

Études et travaux techniques. — Manutention des matières. — Application de machines. — Procédés de fabrication; perfectionnements, essais et expériences. — Examen des rapports des agents supérieurs des manufactures. — Suite aux observations sur les tabacs mis en vente et sur la conservation des produits dans les entrepôts et les dépôts. — Étude et préparation des projets de construction ou de grosses réparations de bâtiments et de machines dans les manufactures et les magasins de tabacs en France et en Algérie. — Discipline intérieure. — Admissions et sorties d'ouvriers. — Nomination des agents secondaires. — Hygiène des ateliers; service médical. — Secours aux blessés et infirmes. — Suite des dépenses et de la comptabilité intérieure des manufactures. — Principe et règlement des dépenses. Location d'immeubles. — Entretien et réparations courantes de bâtiments et de machines. Adjudications ou marchés de travaux et fournitures. — Examen et approbation des budgets, des comptes et des états périodiques. — Création et suppression d'emplois commissionnés dans les manufactures; mesures disciplinaires; indemnités, secours, retraites. — Caisse des retraites pour la vieillesse et sociétés de secours mutuels pour l'ensemble des établissements de l'administration.

DEUXIÈME BUREAU. — (*Magasins. — Répartition de matières premières. — Transports, ventes à l'étranger.*)

M. Laurent, *chef.*

Manutention des tabacs dans les manufactures de France et d'Algérie. — Essais et expériences. — Mouvement intérieur dans les magasins de transit. — Discipline intérieure dans les ateliers. — Admissions et sorties d'ouvriers. — Nomination des agents secondaires. — Service médical; secours. — Expédition en France des tabacs d'Algérie. — Attributions définies en dessaisissement des manufactures pour la comptabilité des magasiniers et le personnel des employés commissionnés des mêmes établissements. — Répartition des tabacs fabriqués entre les manufactures. — Cahiers des charges relatifs aux transports. — Suite au service général des transports par les voies intérieures et par mer. — Assurances, règlement d'avaries, pertes et soustractions. — Exportation des tabacs. — Traités pour la vente des tabacs à l'étranger.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Ce conseil, dont les membres sont désignés par le ministre des finances et choisis parmi les directeurs des différents services du ministère, est appelé à examiner et à juger les affaires contentieuses et litigieuses relatives à l'exploitation du monopole des tabacs.

Membres du conseil MM.

Rolland (C✻), directeur général des manufactures de l'État, *président.*
Trouessart (O✻), directeur général des contributions indirectes.
Amé (O✻), directeur général des douanes.
Grimprel (O✻), directeur général des contributions directes.
De Roussy (C✻), directeur général de la comptabilité publique.
Collart-Dutilleul (GO✻), directeur du mouvement général des fonds.
Coppinger (O✻), administrateur des manufactures de l'État, *secrétaire.*
N. . . .
N. . . .

SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS.

M. Picœrron-Demondésir ✻, *ingénieur en chef.*
M. Debize, *ingénieur.*
N. . . ., *sous-ingénieur.*

SERVICE DE L'EXPERTISE DES TABACS.

M. Audibert ✻, *directeur.*
MM. Lucet, Lolié et Reynaud, *ingénieurs attachés à l'expertise.*

ÉCOLE D'APPLICATION DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT

Quai d'Orsay, 57, à la Manufacture nationale des tabacs.

Le personnel des élèves-ingénieurs se recrute à l'École polytechnique.

M. Schlœsing ✻, *directeur.*
M. Sorel ✻, *sous-ingénieur.*

Professeurs. MM.

Schlœsing ✻, directeur de l'école (*chimie appliquée au tabac et chimie agricole*)
Pierron-Demondésir ✻, ingén. en chef du serv. central des const. (*appl. de la chaleur*).
Naud, ingénieur de la manufacture de Paris (*fabrication des tabacs*).
Debize, ingénieur du serv. central des construct. (*résistance des matériaux et machines*).
Leuxerant ✻, chef de bureau à la direction générale (*administration et comptabilité*).

Les élèves suivent, en outre, plusieurs cours à l'École des ponts et chaussées

---

SERVICE DES TABACS DANS LES DÉPARTEMENTS ET L'ALGÉRIE.

1° DIRECTIONS DES TABACS (au nombre de huit).

1re *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nancy, culture et magasin de Meurthe-et-Moselle.

M. Gutton ✻, *directeur*, à Nancy.

Manufacture. MM.

Wunschendorff ✻, *ingénieur.*
[illegible]
Camel, *contrôleur.*

Culture et magasin de feuilles
M. Ostermeyer, *inspecteur*, à Nancy.
Magasin. MM
Lambert, *entreposeur* } Nancy
Zamboni, *contrôleur* }

2e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Lille, magasin de transit de Dunkerque, culture et magasins du Nord.

M. Gerbet, *directeur*, à Lille.

Manufacture. MM.

Weil, *ingénieur.*
Rocaz, *contrôleur.*
Morel, *sous-ingénieur.*

Magasins. MM.

Robillard, *entreposeur.*
Legrand, *contrôleur.* } Lille.

Magasin de transit de Dunkerque. MM.

[illegible], *entreposeur.*
Masse, *contrôleur.*

N. . . . , *entreposeur.*
Lefebvre, *contrôleur.* } Mer[illegible]

Culture et magasins de feuilles.

M. Rousselot, *inspecteur*, à Lille.

3e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit du Hâvre

M. Frontin de Bellecombe ✻, *directeur*, au Hâvre.

Manufacture. MM.

Thévenin, *ingénieur.*
Derrien, *contrôleur.*
Barnot et de Geoffroy, *sous-ingénieurs.*

Magasin de transit. MM.

Louette, *entreposeur.*
Fauconnet, *contrôleur.*

4e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Morlaix ; culture et magasin d'Ille-et-Vilaine.

M. Delestre ✻, *directeur*, à Morlaix

Manufacture. MM

Büttner, *ingénieur.*
Le Sévère, *contrôleur.*
[illegible], *sous-ingénieur.*

Culture et magasin de feuilles
M. Septlivres, *inspecteur*, à Saint-Malo.
Magasin. MM.
De Lam[illegible], *entreposeur* } Saint-Malo.
Romet, *contrôleur.* }

5e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit de Bordeaux ; culture et magasins de la Gironde.

M. Petit Dufrénoy ✻, *directeur*, à Bordeaux.

Manufacture. MM.
Marc, *ingénieur.*
Hémart, *contrôleur.*
Carmignac-Descombes, *sous-ingénieur.*

Magasin de transit. MM.
Moyroud, *entreposeur.*
Croisez, *contrôleur*

Culture et magasin de feuilles.
M. Darras, *entrep., f. f. d'insp.*, à Bordeaux.

Magasin. MM.
Dussol, *entreposeur.*
Ducos-Lalalle, *contrôleur.* } Langon.

6e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Tonneins ; culture et magasins de Lot-et-Garonne

M. Vieillard-Baron ✻, *directeur*, à Tonneins.

Manufacture. MM.
Boyenval, *ingénieur.*
Dupuis, *contrôleur.*
N . . , *sous-ingénieur.*

Culture et magasins de feuilles.
M. Petitmengin, *inspecteur*, à Tonneins.

Magasins. MM.
Perney, *entreposeur.*
Pouchot de Champlassin, *contr* } Tonneins.
Goupil, *entreposeur.* } Aiguillon.
De Selves, *contrôleur.*
Gagniet, *entreposeur.* } Damazan.
Cointe, *contrôleur.*

7e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit de Marseille ; culture et magasin des Bouches-du-Rhône.

M. Pradines ✻, *directeur*, à Marseille.

Manufacture. MM.
Dargnies, *ingénieur.*
Servant, *contrôleur.*
Louin, *sous-ingénieur.*

Magasin de transit. MM.
Jevin, *entreposeur.*
Laure, *contrôleur.*

Magasin de feuilles d'Aix. MM
Le Roy, *entreposeur.*
Dengreville, *contrôleur*

8e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nice ; culture et magasin des Alpes-Maritimes et du Var.

M. Beauchef ✻, *directeur*, à Nice.

Manufacture. MM.
Challiot, *ingénieur.*
H . . enin, *contrôleur.*
N . . , *sous-ingénieur.*

Magasin de feuilles d'Antibes. MM.
Gorguet, *entreposeur.*
Henry-Lablanchetais, *contrôleur.*

2e DIRECTIONS DES MANUFACTURES (au nombre de sept).

9e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Paris (Gros-Caillou).

M. Cousté ✻, *directeur.*

MM. Rault, *ingénieur ;* — Peylal, *contrôleur ;* — George et Ste-Claire-Deville, *sous-ingénieurs.*

10e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Paris (Reuilly).

M. Chenou ✻, *directeur.*

MM. Touvel, *ingénieur*, — Dessorbès, *contrôleur ;* — Trouille et Girod, *sous-ingénieurs*

11e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Dieppe.

M. Mathieu, *directeur.*

MM. Grouvelle, *ingénieur ;* — Delort, *contrôleur ;* — N ...., *sous-ingénieur.*

12e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nantes.

M. Buisson ✻, *directeur.*

MM. Lesage, *ingénieur ;* — Yvan, *contrôleur ;* — Krantz et Sévène, *sous-ingénieurs.*

13e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Châteauroux.

M. Daréault ✻, *directeur.*

MM. Vuillet, *ingénieur*; — Davin, *contrôleur*; — Villemer, *sous-ingénieur.*

14e *Circonscription.* Manufacture des tabacs de Lyon.

M. Girard ✻, *directeur.*

MM. Arnaudeau, *ingénieur*, — Cassanet, *contrôleur*, — Rietsch, *sous-ingénieur.*

15e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Toulouse.

M. Darquier, *directeur.*

MM. Tannery, *ingénieur*, — Coste, *contrôleur*; — Belhomme et Léaulé, *sous-ingénieurs.*

16e *Circonscription.* Manufacture provisoire des tabacs de Rom

M. Ay, *ingénieur chargé de la direction.*

M. Dunet, *ingénieur.*

N...., *contrôleur.*

N..., *sous-ingénieur.*

3e DIRECTIONS DE LA CULTURE ET DES MAGASINS (au nombre de quatre).

17e *Circonscription.* — Département du Pas-de-Calais.

M. Briez ✻, *directeur*, à Béthune.

Magasins de feuilles. MM.

[illegible] Jacobs, *commis d'Aire*	Béthune.	Desperles, *f. f. d'entrepos.*; Mercier, *commis d'Arras*	St-Pol.
[illegible], *entrepos.*; Oudart, *contrôleur.*	Aire.	Apperl, *entreposeur*; Tournois, *contrôleur.*	Montreuil.

18e *Circonscription.* — Départements : Haute-Saône et Haut-Rhin.

M. N. ..., *directeur*, à Vesoul.

Magasin de feuilles. MM.

Haute-Saône	Lamarche, *entreposeur*, Maubert, *contrôleur.*	Vesoul.

19e *Circonscription.* — Départements : Lot et Dordogne.

M. Pouget, *directeur*, à Cahors.

M. Garès, *inspecteur*, à Périgueux.

Magasins de feuilles. MM.

Lot..	Poignant, *entreposeur.* Julhien, *contrôleur.*	Cahors.	Dordogne	Daudy, *entreposeur.* D'Arbaud, *contrôleur.*	Périgueux.
	D. Berrogel [illegible], *commis* Mendeville, *contrôleur.*	Souillac.		Capot de Gaissac, *entrep.* De Brugière, *contrôleur.*	Bergerac.
				Gardarein, *entreposeur* Ernassart, *contrôleur.*	St-Cyprien.

20e *Circonscription.* — Les trois départements de l'Algérie : Alger, Oran, Constantine.

M. [illegible] *dit* Bellecourt ✻, *inspecteur faisant fonct. de directeur*, à Alger

Magasins de feuilles. MM.

Alger.	Boequillon, *entreposeur.* Clermont, *f. f. de contrôl*	Alger.	Constantine.	Lasserre, *f. f. d'entrep* Papier, *contrôleur.*	Bône
	Blum, *entreposeur.* Lachaud, *f. f. de contrôl.*	Blidah		N....., *entreposeur.* Gauchet, *contrôl.*	Philippeville.

4e — 21e *Circonscription.* — Haute-Savoie et Savoie.

M. N....., *inspecteur, chef du service.*

Magasin de feuilles de Rumilly. MM.

Petit, *entreposeur.* , Olivier, *contrôleur.*

22e *Circonscription.* — Hautes-Pyrénées et Landes.

M. Mourgues, *inspecteur, chef du service.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Rue Jean-Jacques Rousseau

M. LE LIBON (O ✻ , *directeur général, président du conseil d'administr*

M. Béchet (O✻),
M. Besnier ✻,
M. Chassinat, O ✻ ,
} *administrateurs, membres du conseil d'administration*

M. Théologu ✻, chef du bur. central et du personnel, *secrét. du conseil*

CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

M. Guillemet, *secrétaire particulier.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au directeur général et transmis avec dépêches aux bureaux qu'elles concernent. — Affaires dont le directeur général s'a réservé l'examen. — Correspondance particulière. - Demandes d'audience.

Bureau placé sous les ordres immédiats du directeur général

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

M Théologue ✻, *chef.*

Rapports, notes et correspondances relatifs aux agents des postes. Présentation pour les emplois vacants. — Constatation des services des agents des postes. Travaux préparatoires pour la liquidation des pensions de retraite. Travail relatif aux cautionnements. Secours. — Discipline et pénalités à l'occasion de faits exclusivement de personnel. Congés, installations, serment. — Intervention auprès des compagnies à la suite d'accidents éprouvés par les agents des postes sur les chemins de fer. — Centralisation des travaux concernant la suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances; communication de ces rapports aux divisions compétentes; renvoi au ministre. Examen, avant signature, des propositions des divers bureaux en vue de maintenir l'unité de doctrine. — Enregistrement des délibérations du conseil. Délivrance des ampliations. — Garde des archives.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Chassinat (O✻), *administrateur.*

1er BUREAU. - *Correspondance intérieure.*

M. Personne, *chef.*

Organisation du transport des dépêches et de l'acheminement des correspondances à Paris, dans les départements et entre la France et l'Algérie. — Rapports avec les compagnies de chemins de fer pour la fixation et la marche des trains propres au service des dépêches. — Organisation et fixation du personnel et de la marche des bureaux ambulants, des courriers convoyeurs, manipulateurs ou auxiliaires. Fixation des traitements et des indemnités de ces agents. — Création et suppression des emplois de préposés aux gares et des entrepôts de dépêches sur la voie de terre et les chemins de fer; fixation du salaire des entreposeurs et des émoluments accordés aux préposés. — Réglementation du service des

chargements en ce qui concerne la confection et la transmission des dépêches. — Service des boîtes mobiles établies dans les gares de chemin de fer, ou adaptées aux voitures des courriers par entreprise. Réglementation du dépôt et du transport des journaux à Paris et dans les départements. Dispositions relatives à la transmission des journaux et publications originaires de l'étranger. — Création et suppression des relais, fixation des distances, application des tarifs y relatifs. Régularisation et payement des services d'estafettes et d'exprès. Solution des questions relatives à l'indemnité des 25 centimes. Règlement des gages et indemnités aux maîtres de poste. — Adjudication des services par entreprise et marchés particuliers; règlement des dépenses y relatives, cessions, résiliations et continuations de marchés. Dépôt et retrait des cautionnements des entrepreneurs. — Fixation des indemnités dues aux facteurs pour transport de dépêches closes. — Manque de dépêches, de feuilles d'avis ou de feuilles de chargements, suite à donner aux réclamations pour retard de correspondance ou pour détérioration d'objets confiés au service. — Statistique de la manipulation des correspondances et des erreurs de tri, de taxe et de compte, en ce qui concerne les bureaux ambulants. — Surveillance de l'exécution des règlements concernant les parties de service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation. — Dépôt et confection des cartes et plans.

2e BUREAU. — *Organisation du service local*

M. Ginisty (Léon) ✻, *chef*

Organisation du service sédentaire. Créations, transformations et suppressions des établissements de poste. — Établissement des boîtes urbaines et rurales; concession des boîtes supplémentaires. — Distribution des correspondances, soit au guichet des bureaux, soit à domicile. — Service rural : questions diverses relatives à la levée des boîtes et à la distribution des correspondances. Fixation des traitements et indemnités diverses dans les départements. — Choix des locaux affectés aux établissements de poste; examen des baux. — Règlements intérieurs des bureaux de poste. — Mesures à prendre pour assurer le service dans les lieux de bains, de foires et de campements, et dans toutes les localités où, par suite de circonstances accidentelles, un renfort de personnel devient nécessaire temporairement. Concession d'auxiliaires à un titre quelconque et liquidation des indemnités dues à des auxiliaires. — Questions relatives à l'émission ou au débit des timbres-poste et à la remise faite aux débitants. — Publicité des notions postales. Questions qui s'y rattachent. — Télégraphie. Participation des agents des postes au service télégraphique. Réexpédition par la poste des dépêches reçues de la mer par les postes électro-sémaphoriques. Réglementation du service des chargements en ce qui concerne les conditions de dépôt, de séjour et de distribution des plis chargés dans les bureaux sédentaires. — Statistique de la manipulation des correspondances et des erreurs de tri, de taxe et de compte, en ce qui concerne les bureaux sédentaires. — Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service qui viennent d'être énumérées. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

3e BUREAU. — *Franchises, contentieux et tarifs.*

M. Cautereau, *chef.*

Poursuite des contraventions concernant les transports illicites de correspondances, les abus de franchises, l'emploi de timbres-poste ayant déjà servi, l'insertion de notes manuscrites dans les objets affranchis à prix réduits et l'envoi de valeurs payables au porteur dans les lettres non chargées. Correspondance relative à l'interprétation et à l'exécution des arrêtés, lois, décrets et règlements sur la matière. Préparation des projets de loi concernant de franchises et de contre-seings. — Suite à donner aux actions civiles en responsabilité intentées contre l'administration ou ses agents. Poursuites à exercer dans l'intérêt de l'administration ou de ses agents. — Fixation des tarifs pour l'intérieur de la France et de l'Algérie et examen des réclamations touchant leur application. Détaxe, modération et remboursement de taxes. — Autorisation d'encartage et d'affranchissement des épreuves corrigées au tarif des imprimés. — Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

DEUXIÈME DIVISION

M. BESNIER ✻, *administrateur.*

1er BUREAU. *Correspondance étrangère*

M. F. Desanne ✻, *chef.*

Préparation des conventions diplomatiques, des décrets nationaux et des règlements d'office et d'office concernant les rapports de poste avec les colonies françaises et les pays étrangers. Correspondances et instructions relatives aux actes susmentionnés. Création et suppres-

sion de dépêches entre les bureaux ou agents du service français et les bureaux ou agents à l'étranger ou aux colonies. — Direction des correspondances de ou pour l'extérieur. — Tarification des taxes à percevoir tant par les bureaux de poste de la France et de l'Algérie, que par les bureaux ou agents français à l'étranger sur les correspondances et les mandats d'articles d'argent à destination ou provenant des colonies françaises et des pays étrangers. — Statistique du mouvement et du produit de la correspondance international Travaux préparatoires à la liquidation des frais de transport par terre des dépêches entre les bureaux d'échange français et les bureaux d'échange étrangers. — Examen des demandes de détaxe ou de réduction de taxes de correspondances provenant ou à destination des colonies et de l'étranger. — Délivrance des ordres de remboursement. — Suite à donner aux réclamations en matière d'application des conventions, décrets et règlements concernant les correspondances internationales et mesures à prendre pour prévenir le retour des irrégularités constatées. Pénalités y relatives

2e BUREAU. — *Services maritimes.*

M. de Rangouse ✻, *chef*

Études et projets concernant l'organisation des services maritimes. — Cahiers des charges et itinéraires. — Surveillance de l'exploitation des compagnies concessionnaires Suite à donner aux rapports de voyage. — Application et interprétation des traités. — Contrôle du matériel naval. — Règlement des subventions. — Liquidation mensuelle de dépenses. — Délivrance des autorisations de passages gratuits et à prix réduit. — Formation des commissions permanentes et des commissions spéciales d'examen des paquebots Organisation des établissements de poste français dans le Levant et dans les stations des lignes du Brésil, des Antilles et de l'Indo Chine. — Surveillance du personnel de ces établissements et du personnel des agents embarqués. — Discipline et pénalités. — Préparation des documents officiels relatifs au service des paquebots. — Renseignements. — Statistique

3e BUREAU. — *Matériel.*

M Dursens, *chef.*

Préparation des traités avec les entrepreneurs de travaux et les fournisseurs — Construction, conservation, réparation et entretien de bâtiments de tous les postes dépendant du domaine de l'État loués pour le compte de l'État 2e du matériel roulant des postes sur routes ferrées et dans l'intérieur de Paris Réception des travaux de construction. Réception et distribution des fournitures de bureau, impressions, timbres-poste, cartes postales, etc., etc. Comptabilité en matières. Règlement des dépenses. Payement des sous-agents employés à titre d'auxiliaires à l'administration centrale. Surveillance du service des bâtiments — Subventions accordées aux compagnies de chemins de fer, tant pour le transport des dépêches que pour la taxe de l'indemnité kilométrique pour le transport des agents du service, frais de gardiennage, frais de conduite des voitures employées au service des dépêches dans Paris, indemnités aux chargeurs auxiliaires, arrangements et abonnements extraordinairement sur les chemins de fer pour le service des malles-poste. Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation

TROISIÈME DIVISION.

M. Béchet (O✻), *administrateur*

1er BUREAU. — *Ordonnancement des dépenses.*

M. Prot, *chef.*

Préparation du budget des dépenses. — Liquidation et ordonnancement des dépenses. — Vérification, avant ordonnancement, des états de frais de déplacement des agents des bureaux ambulants. Fonds de subvention relatifs à l'acquittement des mandats de dépenses publiques — Surveillance des caisses. — Exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. — Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation

2e BUREAU. — *Rebuts et réclamations de lettres.*

M. Verdun, *chef.*

Réception et examen des objets de correspondance de toute nature tombés en rebut, et vérification des états qui les accompagnent. — Rejet ou admission en non-valeurs des taxes dont ces objets se trouvent frappés. — Renvoi de ceux qui peuvent être remis aux expéditeurs ou aux destinataires. — Conservation, pendant les délais réglementaires, des papiers intéressants, des valeurs ou objets précieux recueillis isolément dans le service, ou trouvés dans les lettres ou paquets d'échantillons, et dont la remise n'a pu être faite aux parties intéressées. — Livraison aux Domaines, à l'expiration des délais prescrits, des valeurs de toute nature non réclamées, et dont les propriétaires ont été inutilement recherchés. — Répétition contre les expéditeurs du port des imprimés, des échantillons ou papiers d'affaires insuffisamment affranchis ou non affranchis et non distribués pour une cause quelconque — Re-

cherches, enquêtes et correspondances concernant les réclamations de lettres ordinaires ou chargées, journaux, échantillons et autres objets signalés comme non parvenus à leur destination. — Remboursement de valeurs déclarées et payements d'indemnités résultant de la perte ou de la spoliation des lettres chargées. — Mesures de surveillance et de discipline relatives aux affaires qui rentrent dans les attributions de ce bureau.

3e BUREAU. — *Articles d'argent*

M. Blanchon, *chef*

Surveillance des opérations de recette et de dépense à Paris et dans les départements. — Arrêtés de vérification. — Statistique. — Suite à donner aux réclamations de toute nature concernant le service des articles d'argent. — Avis de payement et autorisation de remboursement. — Contrôle des émargements et classement des mandats. — Surveillance des opérations relatives aux caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents. — Exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. — Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

4e BUREAU. — *Vérification des produits*

M. Jeau, *chef*

Constatation des produits de toute nature. — Statistique et comptabilité des timbres-poste, des chiffres-taxes et des chargements. — Révision des comptes du produit de la taxe des lettres, des valeurs déclarées, des valeurs cotées. — Répétition contre les agents non comptables du port dû sur des correspondances à destination de l'étranger insuffisamment affranchies. — Épreuves à diriger contre les comptables à raison des produits et des non-valeurs non soumis à un contrôle extérieur. — Établissement et liquidation des comptes généraux des correspondances échangées avec les offices étrangers et coloniaux, et des comptes généraux des mandats internationaux. — Recouvrement des taxes avancées pour le compte des ministères et des administrations publiques. — Préparation du budget des recettes. — Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

Contentieux. . . . . . { MM. Nivard, *avoc. à la Cour de cass.* ; Tixier, *avoué de 1re instance* ; Acloque, *notaire*

Service de santé . . . { MM. les docteurs Roger (O✻), *médecin* ; d'Heurle ✻, E. Besnier ✻, Descroizilles ✻, Lebreton et Rousseau, *médecins adjoints.*

Service des bâtiments. { MM. Boussard, *inspecteur des travaux et des bâtiments de l'administration*, Lazard, *vérificateur.*

SERVICES DIVERS.

DIRECTION DE POSTES DE PARIS. *Voy.* 4e Partie, chap. VI.

SERVICES MARITIMES

DE LA MANCHE

M. de Foucault, receveur des postes à Calais, *f. f. de comm*re *du Gouvernem.*

DE LA MÉDITERRANÉE ET DE L'INDO-CHINE.

M. Pessat, receveur des postes du département des Bouches-du-Rhône, *f. f. de comm*re *de la Gouv*te *pour les comptables ou ressortissants du service postal dans la Méditerranée et dans l'Indo-Chine, à Marseille.*

M. Maignan-Champromain, recev. de poste, *comm*re *du Gouv. à Shang-Haï*

M. Tardel ✻, receveur des postes, *comm*re *du Gouv. à Alexandrie*

M. Asti[illegible] ✻, receveur des postes *comm*re *du Gouvernem. à Constantinople*

DE LA LIGNE TRANSATLANTIQUE DU BRÉSIL.

M. Plédy ✻, directeur du départ. de la Gironde, *f. f. de comm*re *du Gouv.*

DE LA LIGNE TRANSATLANTIQUE DES ANTILLES.

M. Rezé, receveur des postes à St-Nazaire, *f. f. de comm*re *du Gouv.*

DE LA LIGNE TRANSATLANTIQUE DU HAVRE A NEW-YORK.

M. D[illegible]re, receveur des postes au Havre, *f. f. de comm*re *de la Gouvern.*

SERVICE DES BUREAUX AMBULANTS.

Lignes.	Directeurs de lignes. MM.	Contrôleurs. MM.	Résidences.
NORD	Messein	Rougier	Paris.
EST	Durandau jeune	Lambert	Paris.
SUD-OUEST	Durandau aîné	Poudroux	Paris
OUEST	Chevalier	Reverdy	Paris
NORD-OUEST	Rousseau	Pouzet	Paris.
LYON	Quesnel	Guillebert	Paris
PYRÉNÉES	De Brémond-d'Ars	Vidal	Bordeaux.
MÉDITERRANÉE	Benvenu	Guérin	Marseille.

DIRECTEURS, RECEVEURS PRINCIPAUX ET CONTRÔLEURS DANS LES DÉPARTEMENTS.

Département	Directeurs de département. MM.	Contrôleurs. MM.	Receveurs particuliers. MM.	Résidences.
Ain	Berthelin	Noroy	Outrey	Bourg-en-Bresse
Aisne	Dantan	Gerlier	Aubert	Laon
Allier	Gaudinet	Piron	Robert	Moulins s/Allier
Alpes (Basses-)	Gréterin	Vacherat	Sagous	Digne
Alpes (Hautes-)	Riberolles	Zerlaut	Rouin	Gap
Alpes-Maritimes	Roubert	Mourre	Gaultier de Laguionie	Nice
Ardèche	De Moncault	Maréchal	DeMeyneTerrail	Privas
Ardennes	Vaucois	Cher Lemore	Vavasseur	Mezières.
Ariége	Azéma	Picot	Gaudens	Foix-sur-Ariége
Aube	Poinsot	Coutard	Schneider	Troyes
Aude	Vidal	De Faramond	Arrivet	Carcassonne
Aveyron	Hizoumet	Croizier de Lacuver	Massonnier	Rodez
Bouches-du-Rh.	Borssat	De Beaudéan et Gobin	Gouin (O✻)	Marseille.
Calvados	Desgranges ✻	Le Covec	Trébutien	Caen
Cantal	Fesneau	Astorg	Mercenat	Aurillac
Charente	Roux	Legras	Hubert	Angoulême
Charente-Inférr.	Salèges	Sevin	BoutryLafrenay	La Rochelle
Cher	Lemaire	Bricka	Bizouard	Bourges
Corrèze	Thiroux	Rudolff	Magnier	Tulle
Corse	Filippi	Bruni	Maurice	Ajaccio
Côte d'Or	Martin	Souyris	Galimard	Dijon
Côtes-du-Nord	Hervé	Villeneuve ✻	Fischer	St Brieuc
Creuse	Gorgues	Valerj	Gérard	Guéret
Dordogne	Jamin-Changeart	Dillhac	De Bournat	Périgueux
Doubs	Sarrette ✻	Gouichaux	Bourgeat	Besançon
Drôme	Hugonnet	Hautane	Cotte	Valence-sur-Rh.
Eure	De Finance	Lempereur de Guerny	Aumont-du-Mouthiers	Évreux
Eure-et-Loir	Lafon de Laduye	Cazaux	Le Bars	Chartres
Finistère	Lerceault	Argaud	Sarrot	Quimper
Gard	De Castelli ✻	Chantreau	Fauconnet	Nimes
Garonne (Hte-)	Salles ✻	Blanc	Palan	Toulouse.
Gers	Peytraud	Doazan	Oubré	Auch
Gironde	Plédy ✻	Tessier de Marguerittes	Wieland	Bordeaux
Hérault	Usquin ✻	Voulet	Cadet de Fontenai	Montpellier
Ille-et-Vilaine	Perrault	Leschevin de Préfossa	Dain	Rennes
Indre	Remlinger	Morin	Cavalié	Châteauroux.
Indre-et-Loire	Joxé	Herbage	Pernot	Tours
Isère	Monmon	Drojat	Armand	Grenoble
Jura	Guelhaert	Goux	Rolland	Lons le Saulnier
Landes	Dambrésville	Bernière	Baillon	Mont-de-Marsan
Loir-et-Cher	Lechevallier	Etienne	Jitton	Blois
Loire	Brun	Forestier	Tamisier	St-Étienne
Loire (Haute-)	De Launay	Fiston	Monjot	Puy-en-Velay
Loire-Inférieure	Augeard Delamanne	Bourdé de la Rogerie	Coumaux	Nantes
Loiret	Tiberi	Porcher	Beaufils	Orléans
Lot	Cony	Rennesson	Corhumel	Cahors

Départements.	Directeurs de départements MM	Contrôleurs MM	Receveurs particuliers MM	Résidences.
Lot-et-Garonne.	Pontié.	Grellicha	Lecousturier..	Agen.
Lozère.	Bounio.	De Ferry de Fontnouvelle.....	Sauvage.....	Mende
Maine-et-Loire..	Laulnigne	Coyteux.	Letremble ...	Angers.
Manche.....	Serville.....	Destais.....	Labro.	St L
Marne.....	Dopfeld	Deny	Vignes.....	[illegible] Marne
Marne (Haute-)	Grandperrier	Boutouzat.....	Durand	[illegible]
Mayenne .	Salgues ✲	Broutin	Forestier.	Laval.
Meurthe-et-Mos	Boyer ..	Martin.....	Patte	Nancy
Meuse	Duportal ✲ ..	Adam....	Dussourt .	Bar-le-Duc.
Morbihan ..	Montbois	De Lesguern....	Rigot. . .	Vannes
Nièvre	Renduel	Perrin ✲.....	Bonnelat.....	Nevers.
Nord .	Cairel.....	Contard (Félix) et Minot.....	Tiquet.....	Lille.
Oise .	Domol ✲.....	Legueult	Barthellemy.....	Beauvais
Orne	Vigna	Bouchet	Boudon.....	Alençon.
Pas-de-Calais..	Ruchier	Ridoux..	Weyll..	Arras.
Puy-de-Dôme.	De Besson.....	De Lassigny. . .	Rousseau.....	Clermt-Ferrand.
Pyrénées (Bses)	(De Roll-Montpellier	[illegible]y	[illegible]rd	Pau
Pyrénées (Htes.).	Sajous.....	Dabezies.....	Mangin.....	Tarbes.
Pyrénées-Or .	De Belot de Terralbe.....	Balmitgère.....	Beuscher..... .	Perpignan.
Rhône.	Briere.	Joly et Jay.....	Maniette ✲.....	Lyon.
Saône (Haute-)..	Delargille.....	Toupot.....	Reiss.....	Vesoul.
Saône-et-Loire	Pallot	Cl[illegible]	Coustenier	Mâcon
Sarthe.....	Cavalier ✲	Lambert.....	Coignet..	Le Mans.
Savoie.	Patras.....	Guerry.....	Denis.....	Chambéry.
Savoie (Haute-).	Salasc.....	Dusaulchoy....	Lault-des Brules.	Annecy
Seine-et-Oise...	D'Amphernet....	Thiery et Gautier	Delorme.....	Versailles.
Seine-et-Marne.	Chartier de la Touche.....	Brunet.....	Simon	Melun
Seine-Inférieure	Viard ✲.....	Matagrin et Combelles.....	Macé.....	Rouen.
Sèvres (Deux-)..	Quérangal des Essarts.....	Bouet .	Fruchard .	Niort.
Somme	Mercier ✲	Leroy	Vincent	Amiens
Tarn	Cide	Silet .. .	Denjoan ✲	Alby
Tarn-et-Garonne	Martin .	Varsière ...	Guary	Montauban
Var	Gau	Chapsal	Achard	Draguignan
Vaucluse	Dayma ✲	Vautier	De Vérot.....	Avignon.
Vendée	Ramy...	Bergues-Lagarde	Seureau	La Roche-s-Yon.
Vienne	Vallette...	Bustarret.....	Volf...	Poitiers.
Haute-Vienne	Bonassies	James	Nlex Château	Limoges
Vosges	Corquand.....	Dreyfus..... .	Gangloff.....	Épinal.
Yonne	Berault.....	Villemin	Rigal.	Auxerre.
Algérie	Mollard ✲.	Chauve et Bot-sellère	Duchaine ✲.. .	Alger.
		Roumens.. ...	Baumes	Oran
		Dur[illegible]sse	Vincent	Constantine

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS.

M. Farré (O✲), *directeur général.*

Membres du conseil d'administration. MM.

Meynier ✲, *administrateur.*
Lorentz ✲, *idem.*

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

(Ce bureau est sous les ordres immédiats de M. le directeur général.)

M. de Venel ✲, *chef.*

Ouverture, distribution et départ des dépêches. — Préparation du travail pour la nomination à tous les emplois de l'administration. (Service extérieur et service de l'administration centrale.) - Mutations, congés, missions spéciales, formation des tableaux d'avancement. —

Propositions pour la décoration de la Légion d'honneur. — Mesures disciplinaires, révocations, descentes de classe, de grade, etc. Avis des décès des légionnaires et pensionnaires. — Créations et suppressions d'emplois, changements dans la circonscription des arrondissements forestiers. Travail concernant l'admission aux emplois de préposés, des candidats civils et militaires. — Préparation des budgets. — Répartition du fonds de secours. — Règlement des tournées annuelles des conservateurs; répartition des indemnités affectées à ces tournées. — Examen des procès-verbaux de tournée et des comptes de gestion des conservateurs, des inspecteurs et autres chefs de service, des rapports de l'inspection générale des finances. — École forestière, concours pour l'admission; direction des études, personnel, matériel. — Concours pour l'admission des préposés au grade de garde général adjoint et de garde général. — Enseignement préparatoire au grade de garde général adjoint. — Contrôle du travail des divisions. — Circulaires; instructions générales. — Surveillance du travail des expéditionnaires. — Vœux des conseils généraux. — Renseignements à fournir à l'Assemblée nationale, etc. — Affaires diverses réservées par le directeur général

PREMIÈRE DIVISION.

M. Lorentz ✻, *administrateur*
M. Tassy ✻, *vérificateur général des aménagements.*

PREMIER BUREAU.

M. Colin ✻, *chef.*

Aménagements. Examen des projets (partie forestière et partie géodésique); suite à leur donner. — Application sur le terrain; délimitations générales; bornages.

Exploitations. États d'assiette; coupes ordinaires et extraordinaires; coupes d'amélioration de toute nature; allocation des crédits pour les coupes à exploiter au compte de l'État; coupes à vendre par unités de marchandises. — Produits accidentels en bois; autorisations d'abatage et d'exploitation.

Régime forestier. 1° Domanial: Affectations de parcelles du sol forestier domanial à un service public. — 2° Communal. Soumission et distraction; défrichements; aliénations et partages des bois des communes et des établissements publics. Délivrance de bois à la marine et autres services publics. — Délivrance de bois de chauffage: 1° aux gardes, lorsqu'il n'est pas possible de l'imposer sur les coupes; indemnités destinées à en tenir lieu; 2° aux employés de divers services publics.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Petiton ✻, *chef.*

Clôture et assainissement des forêts; délimitations et bornages partiels; fossés de périmètre, murs de clôture, etc. — Barrières, poteaux indicateurs, ouverture et entretien de fossés et rigoles d'assainissement; curage des ruisseaux. — Maisons forestières et bâtiments de l'École; construction; entretien; acquisitions de nouveaux bâtiments; assurances contre l'incendie. Location de bâtiments pour usage temporaire; remise à l'administration des Domaines des bâtiments sans emploi. — Scieries; construction et réparation; questions relatives au régime des eaux destinées à les alimenter. — Routes, chemins et ponts; construction, réparation, entretien; acquisitions de terrains nécessaires à ces constructions. — Subventions aux communes pour routes et chemins utiles à l'exploitation des forêts. (Application des lois du 28 juillet 1860 et du 13 mai 1863.) — Service des gardes cantonniers et emploi des prestations obtenues au moyen de concessions de menus produits et à affecter à l'entretien des routes et chemins forestiers et aux travaux d'assainissement. — Répartition du fonds affecté aux travaux d'amélioration ci-dessus, surveillance de l'emploi de ces fonds. — Règlement pour solde définitif des comptes des entrepreneurs.

TROISIÈME BUREAU.

M. Carraud ✻, *chef.*

Ventes des coupes des forêts domaniales, communales et d'établissements publics. Rédaction du cahier des charges générales; examen des clauses spéciales; demande en annulation ou en réduction de prix, surmesures et déficits de mesures. Questions relatives aux folles enchères, à la remise et au payement des traites et aux frais d'adjudication, de timbre et d'enregistrement. — Ventes en détail et sur les lieux. — Ventes des chablis, bois de délits, etc. — Mises en charges sur les coupes communales. — Indemnités pour retards dans la délivrance des permis d'exploiter et pour bris de réserves. — Extraction de résine; écorçage. — Location des terrains essartés. — Carrières; minières; recherches de minerai. — Concession de menus produits à prix d'argent ou moyennant prestations en nature (herbes, bruyères, feuilles mortes, bois morts, etc.). — Constatation de tous les produits principaux et accessoires, vendus ou cédés à prix d'argent. Tenue des livres et comptes nécessaires à cet effet. — Avis 1° sur l'établissement des hauts-fourneaux et autres usines employant du bois pour combustible; 2° sur les questions d'importation et d'exportation les produits forestiers, régime douanier. — Repeuplements dans les forêts. — Amodiation du droit de chasse dans

les bois de l'État; cahier des charges; cession de baux. — Location de la pêche dans l'intérieur des forêts. — Règlements des frais d'administration des bois des communes et des établissements publics. — Exercice de la dépaissance dans les bois des communes et des établissements publics et autres tolérances. — Matériel : — *Service intérieur* : Fournitures de bureau; ouvrages appartenant à la bibliothèque, entretien, réparation des bureaux. — *Service extérieur* Commandes à l'Imprimerie nationale; expédition et vérification d'emploi des impr[illegible] registres, impressions de formules spéciales, envoi des circulaires; abon[illegible] Vente de papiers inutiles — Inventaires des bureaux. — Habillement, équipement, armement des préposés; marteaux, plaques, étuis. — Exécution des traités passés avec les chemins de fer pour les transports d'objets de matériel

DEUXIÈME DIVISION.

M. Meynier ✻, *administrateur*.

PREMIER BUREAU.

M Gabé, *chef*.

Contentieux civil. — Questions de propriété, de servitudes, d'usage et d'affectation [illegible] ar engagements et rachats, échanges, partages de bois domaniaux [illegible] des instances administratives et judiciaires relatives à ces matières. — Examen des demandes d'honoraires hectare [illegible] en cas d'usage forestier. — Jouissance des [illegible] agents forestiers en cas d'usage forestier. — [illegible] temporaires, [illegible] de bêtes à laine dans les forêts domaniales. Centralisation des jugements et arrêtés rendus en matière forestière domaniale. — Questions relatives aux bois possédés à titre d'apanage ou de majorat. Contentieux correctionnel. — Instances correctionnelles, appels; pourvois en cassation; mesures à prendre contre les insolvables; examen des divers états relatifs à la répression des délits, remises et modérations de condamnations en matière forestière, cessation des poursuites, abandon de procès-verbaux; transactions. Suite des affaires de chasse devant les tribunaux; exécution des règlements sur la chasse, la louveterie et la destruction des animaux dangereux ou nuisibles. — Garantie administrative des agents et préposés forestiers

DEUXIÈME BUREAU

M. de Gayffier ✻, *chef*.

Reboisement et regazonnement des montagnes et toutes questions se rattachant à ce service; distribution des fonds, surveillance de leur emploi. — Subventions en nature, en argent, etc. — Ensemencement des dunes. — Logement et maisons des cantonniers employés au service des dunes. — Défrichement des bois des particuliers. — Sécheries de graines; pépinières; acquisitions de plants et graines. — Domaine des Barres. — Aliénation des bois de l'État. (Loi du 28 juillet 1860 et du 19 mai 1865.)

TROISIÈME BUREAU

M Caron ✻, *chef*.

Application des budgets. Emploi des crédits, demandes de crédits supplémentaires, paiement concernant les frais d'instances en matière civile, de poursuites tombées en non-valeur, de séquestre, de transport de prisonniers forestiers, de démolitions de constructions à d[illegible] tance prohibée; remboursement d'amendes — Formation du relevé individuel des créances restant à payer à la fin de chaque exercice, et de la demande de fonds jugés nécessaires pour le service de chaque mois. Tenue de la comptabilité des dépenses payées sur mandats du directeur général; états mensuels de situation à adresser au ministère; relevé d'ordonnancement des dépenses appartenant à des exercices clos; confection des relevés de toute nature à faire ordonnancer sur exercice courant; vérification des états mensuels relatifs aux traitements des agents du service extérieur et au salaire des gardes forestiers, cantonniers, vérification et liquidation des frais d'impression, des frais extraordinaires de correspondance et des contributions payées pour l'entretien des chemins vicinaux, des canaux de dessèchement. — Tenue du journal des dépenses à ordonnancer par département et par exercice, du grand livre, des [illegible] relatifs aux [illegible] exercice clos, aux restitutions, aux frais d'impression, formation des états mensuels de traitement pour l'administration centrale; expédition des états de notes et de demandes en annulation de crédits. — Versements à la caisse de la vieillesse par les préposés communaux et d'établissements publics. — Indemnités et gratifications en matière d'incendie dans les forêts. — Règlement des indemnités dues pour intérims, déplacements, missions, travaux extraordinaires, etc. — Admissions à la retraite et liquidation des pensions de retraite.

M. Gonse, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avocat consultant et plaidant de l'administration des forêts, rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.
M. Meyer, graveur pour les marteaux, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 67.

ÉCOLE NATIONALE FORESTIÈRE, *établie à Nancy.*

Directeur. — M. Nanquette ✻, *conservateur des forêts.*

Sous-Directeur. M. Mathieu ✻, conservateur des forêts. *Histoire naturelle.*

Professeurs. MM.
- Bagnéris, inspecteur ... *Économie forestière.*
- Paton, *idem* ... *Législation et jurisprudence.*
- Barre ✻, *idem.* ... *Dessin et construct. forest.*
- Rousset, sous-inspecteur ... *Mathématiques appliquées.*
- Broilliard, inspecteur, *répétiteur du cours d'économie forestière.*
- Faclle, sous-insp., *répétiteur du cours d'histoire naturelle.*
- Grandeau ✻, *professeur d'agriculture.*
- Gerschel, *professeur d'allemand.*

Conditions d'admission. Le nombre des élèves à admettre à l'École est fixé chaque année par le ministre des finances, en raison des besoins de l'administration des forêts et d'après un concours public. Les examens de l'École forestière ont lieu à Paris et dans les départements, à la même époque, aux mêmes lieux que ceux de l'École polytechnique, et sont faits par les examinateurs nommés par le ministre des finances. Les aspirants sont tenus d'adresser au directeur général de l'administration des forêts, avant le 31 mai au plus tard, leur demande d'admission au concours, accompagnée des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois et constatant que l'aspirant aura au 1er novembre 18 ans accomplis et n'aura pas plus de 22 ans ;

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine et dûment légalisé, attestant que l'aspirant est d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole, et qu'il n'a aucun vice de conformation ou infirmité qui puisse le rendre impropre au service forestier ;

3° Le diplôme de bachelier ès sciences. Néanmoins, le candidat qui ne serait pas encore pourvu de cette pièce peut y suppléer par un certificat constatant qu'il a fait des études classiques, jusqu'à la rhétorique inclusivement, à charge par lui de produire le diplôme à l'administration des forêts, le 15 octobre au plus tard ;

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,500 fr. au moins, ou, à défaut, une obligation par laquelle ses parents s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'École forestière, et une pension de 600 fr., depuis sa sortie de l'École jusqu'à ce qu'il soit employé comme garde général en activité.

L'examen porte sur les objets ci-après, savoir : 1° l'arithmétique complète ; 2° l'algèbre ; 3° la géométrie ; 4° l'application de la géométrie, 5° la trigonométrie ; 6° la physique ; 7° la chimie ; 8° la cosmographie ; 9° la mécanique ; 10° Botanique ; 11° la langue allemande ; 12° la langue française ; 13° l'histoire et la géographie ; 14° le dessin d'imitation ; 15° le dessin linéaire, le lavis.

Instruction des élèves et leur destination. — La durée des cours établis à l'École forestière est de deux ans ; à la fin de chaque année, les élèves sont soumis à des examens d'après lesquels ils sont de nouveau classés.

Si leur examen est satisfaisant, les élèves de la 2e division passent dans la 1re et ceux de la 1re sont soumis à un stage destiné à les initier aux connaissances pratiques, et dès qu'ils ont fait preuve de l'instruction nécessaire, ils sont nommés, au fur et à mesure des vacances, à des cantonnements de gardes généraux. Ils jouissent, pendant leur temps de stage, d'un traitement de 1,200 fr.

ARRONDISSEMENTS FORESTIERS (au nombre de 32).

PREMIER ARRONDISSEMENT (Départ. : Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise)

M. Serval ✻, *conservateur*, à Paris, rue Bonaparte, 28.

M. Arloing, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	Inspecteurs. MM.	Résidences.	Sous-inspecteurs. MM.
Oise	Beauvais	Chevereau-Lescuyer.	Senlis	Fautrat.
	Compiègne	Delageneste.	Compiègne (*O.*).	Barte de Ste Fare
	—	—	Compiègne, (*Est*)	Fessart.
Seine	—	—	Paris	Rich.
S.-et-Marne	Fontainebleau	Brossard de Corbigny ✻.	Fontainebleau *N.*	Domet.
	—	—	Fontainebleau *O.*	De Maisonneuve.
	—	—	Coulommiers	Jolivet.
S.-et-Oise	Versailles	D'Hansen.	Versailles	Paiengat.
	—	—	Paris	Rich.
	Rambouillet	Bresson.	Rambouillet (*N.*).	Fillon.
	—	—	Rambouillet (*S.*)	De Leboissière

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. Eure, Seine-Inférieure).

M. Chalot ✻, *conservateur*, à Rouen.

M. Dambrun, *sous-inspecteur sédentaire*

	Résidences.	Inspecteurs. MM.	Résidences.	Sous-inspecteurs. MM.
Eure	—	—	Louviers	Leguay
	Lyons-la-Forêt	Lioult de Chenedollé	Lyons-la-Forêt	Barbier de la Serre
Seine-Inf.	Rouen	Mangin (A.)	Rouen	Le Père [M. G. G.]
	Dieppe	De Framond	Dieppe	Le Face
	Caudebec	Gaucher	Caudebec	Morée

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Côte-d'Or).

M. Viney ✻, *conservateur*, à Dijon.

M. Masson (J. G.), *sous-inspecteur sédentaire*.

Côte-d'Or	Semur	Chanu (P. L.).	Montbard.	Liébaut.
	Dijon (*Nord*)	Cotheret.	Dijon (*Nord*)	Mongin.
	Dijon (*Sud*)	Boyé ✻.	Dijon (*Sud*)	Blandin
	Châtillon s/Seine (*Sud*)	Dupuy de Clinchamps	Châtillon s/-Seine (*Sud*)	Duchêne ✻
		Millet.		Hénart
	Beaune	Hue de la Blanche	Beaune	Panariou.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meurthe-et-Moselle).

M. Brussaux ✻, *conservateur*, à Nancy

M. Nieger (C. V.), *sous-inspecteur sédentaire*

Meurthe	—	—	Nancy (*Est*)	Rousset (Ed.).
	Nancy	Moreau	Nancy (*Ouest*)	Boppe (L.).
		—	Pont-à-Mousson	Du Coëtlosquet.
	Lunéville	Boiselle.	Lunéville	De Lamarque.
	—	—	Badonviller.	Davesne.
	Toul	Vivier.	Toul	Muel. [court.]
	Briey	Prouvé	Briey	Desprez de Gésincourt.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme).

M. Beaussire ✻, *conservateur*, à Amiens.

M. Chouffe, *garde général sédentaire*.

Aisne	Villers-Cotterets	Allain.	Villers-Cotterets	Cousin
	Laon	Honoré.	Laon	Baudelot.
Nord	Lille	Cayet.	Valenciennes	D'Arbois de Jubainville
	Le Quesnoy	Bouvart.	Le Quesnoy	Récourt.
Pas-de-Cal.	Boulogne	Nouguier	Boulogne	Thélu.
Somme	Abbeville	Lamarque (M. L. F. A.)	Nouvion	De Fromont de Bouillé

HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aube, Yonne).

M. Brière de Mondétour ✻, *conservateur*, à Troyes.

M. Frochot, *sous-inspecteur sédentaire*.

Aube	Troyes	Cornebois ✻	Troyes	De Tailhasson
	Bar-sur-Seine	Etchégoyen.	Bar-sur-Seine	Voirin.
	Bar-sur-Aube	Vinchon	Bar-sur-Aube	Antoine
Yonne	Sens	Barthélemy (L. M.)	Sens	Moreau (M.
	Auxerre	Gallot	Auxerre	De Kirwan
	Avallon	Gorse	Avallon	Maréchal.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Vosges).

M. Clément de Grandprey, *conservateur*, à Épinal.

M. Gaudel, *sous-inspecteur sédentaire*.

	Inspections.	Inspecteurs. MM.	Résidences	Sous-inspecteurs MM.
Vosges.	Épinal.	Poivre.	Épinal.	Delsaux
	Bambervillers	Mignin	Bambervillers	Evrard
	Neufchâteau	Tronchon.	Neufchâteau	Lecellier
	Mirecourt	Châtelet des Étangs	Mirecourt	Arnaud.
	Remiremont	Jacquot.	Remiremont	Malye
	St-Dié (*Nord*)	Picot.	St-Dié	Chatelain.
	St-Dié (*Sud*)	Herpin.	Fraize	Poinsignon
	Senones	Niéger	Senones	Barthelemy.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardennes, Marne).

M. de Bry d'Arcy, *conservateur*, à Châlons.

M. Burel, *sous-inspecteur sédentaire*.

Ardennes	Mézières	Delasse	Mezières	Laurent (A. E.
	Sedan	Petit (A.) ✻.	Vouziers	Mélard.
Marne	Rocroi	Vidault-Duchesnois	Fumay	Guy
	Epernay	Camus.	Sezanne	Lemattre
	Châlons-s-Marne.	Marcilly.	Vitry le François	Delaunay.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Doubs, Haut-Rhin).

M. Beurnier, *conservateur*, à Besançon.

M. Gruyer, *sous-inspecteur sédentaire*.

Doubs	Besançon	Chiboys.	Besançon	Mourgeon
	Baume-les-Dam.	Grognot.	Baume-les-Dam.	Philippe (C.).
	Pontarlier	Cardot.	Pontarlier	Jourdain
	Montbéliard	Jolyet.	Montbéliard	Grattepain.
Haut-Rhin	Belfort.	Fraissignes.	Belfort.	Foncin.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Jura).

M. Grandjean, *conservateur*, à Lons-le-Saulnier.

M. Phal, *sous-inspecteur sédentaire*.

Jura	Lons-le Saulnier.	Le Duc.	Lons-le-Saulnier	Duchet-Suchaux
	Dôle (*Sud*)	Demonferrand.	Dôle (*Sud*)	Gouget.
	Dôle (*Nord*)	Rance de Guiseuil.	Dôle (*Nord*)	Durand de Pramorel
	Poligny	Grandidier.	Poligny	Perrignon.
	Arbois	Delau.	Arbois	Mongenot.
	St-Claude	De Martel.	St-Claude	Bayard

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Isère, Loire, Rhône).

M. Sausse-Mignot, *conservateur*, à Grenoble.

M. Charlemagne, *sous-inspecteur sédentaire*.

Isère	Grenoble (*Nord*)	Sunian.	St-Laurent-du-Pont	Guinet
	Grenoble (*Sud*)	Charvet.	Vizille	Delamothe.
	Bourgoin	Gallois.	Bourgoin	Dumont.
Rhône	— —	— —	— —	—
Loire	— —	— —	St-Étienne	Dejean

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Calvados, Eure-et-Loir, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe).

M. Dubois du Tallard ✻, *conservateur*, à Alençon.

M. Noël (M. A.), *garde général sédentaire*.

Calvados	— —		Balleroy	Le Rouyer-Delafosse.
Eure-et-L.		— —	Senonches	Detaille
Manche		—	— —	—
Mayenne				
Orne	Alençon	Patras	Alençon	Perlon.
	Mortagne	Lalouette.	Mortagne	Lefay
Sarthe	Le Mans	Le Brun.	Fresnay	Leroy

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meuse).

M. Génin ✻, *conservateur*, à Bar-le-Duc.

M. Lambé, *sous inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM
Meuse	Bar-le-Duc.....	Chavanne ✻.	Bar-le-Duc.....	Mathieu
	Montmédy.....	Rouillard	Montmédy.....	Bouin
	Commercy.....	Bousquier	[illegible]	[illegible]
	St-Mihiel	Colin (J.)	[illegible]	[illegible]
	Verdun.	Madin.	Verdun.	[illegible]

DIX SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ain, Rhône, Saône-et-Loire).

M. de Beer, *conservateur*, à Mâcon.

M. Jouffroy (E. T. A.), *garde général sédentaire.*

Ain	Gex.....	Baron.	Bourg.....	Vessier.
	Nantua.....	Gérard.	Nantua.....	Armand.
	Belley..	Nepce.	Belley..	Houbaut.
Saône-et-Loire	Châlon-s.-Saône.	Bouvenot.	Châlon-s.-Saône	Auvray
	Autun.....	Fabre	Autun....	Bertucat.
	Mâcon.....	Drône.	Mâcon.	[illegible]

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Ariége, Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne).

M. Canferra ✻, *conservateur*, à Toulouse.

M. de Tussy (V. F. N.), *garde général sédentaire.*

Ariége.. ..	Foix.....	Bethery de la Brosse	Foix.....	Loze.
	St-Girons.....	Roux.	— —	—
	Toulouse	Guery.	Toulouse	Dubarry de Lesqueron
H-Garonne	— —	—	Bagnères de Luchon.....	De Gorsse.
	St-Gaudens, ...	François.	St-Gaudens.. ..	Rocheux.
Lot, ...	— —	— —	— —	—
Tarn-et-G..	— —	— —	— —	—

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Indre-et-Loire, Loir et-Cher, Loiret).

M. le Bon de Schwarz, *conservateur*, à Tours.

M. Le Gris, *sous-inspecteur sédentaire*

Indre-et-L...	Tours.....	Guiot.	Chinon.....	Thomas (G.)
Loir-et-Ch	Blois.....	Pruvost de Saulty	Blois.....	Combrau
Loiret	Orléans..	De Vigueria	Orléans.	Duchanois
	Lorris.....	Tonnellier.	Montargis.....	Cavaroz.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Cher, Nièvre, Indre).

M. Leddet, *conservateur*, à Bourges.

M. Loclet, *garde général sédentaire.*

Cher.....	Bourges.....	Archambault de Montfort.	Bourges.....	Desjobert.
	Cosne..	Larousse-Lavidette	La Charité.. ...	Lebœuf.
Nièvre	Clamecy.....	Martin (O.).	Varzy.....	Leblanc
	Nevers.....	Decencière-Ferrières	Nevers.....	Buessière
Indre	Châteauroux	Lamont	[illegible]	[illegible]

VINGT-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Allier, Creuse, Loire, Puy-de-Dôme).

M. de Pons, *conservateur*, à Moulins.

M. Cathelot, *sous-inspecteur sédentaire.*

Allier	Moulins.	Bujon.	Moulins.....	Vernin
Creuse	Montluçon.. ...	Du Guiny.	Gerilly.....	Renoul.
	—	— —	Guéret	Bourotte.
Puy-de-D...	Clermont-Ferr...	Renaux.	Clermont-Ferr...	Domet (C. A.).

VINGT-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées).

M. Marcotte de Quivières ✻, *conservateur*, à Pau.

M. Bénévent, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM.
Gers	—	— —	Auch	Boutigny
B.-Pyrén.	Pau	Bauby.	Pau	D'Uzer.
	Bayonne	Viard.	St-Pelais	Larrouy
	Tarbes	Clausade.	Tarbes	Chaland.
H.-Pyrén.	Bagnères de Bigorre	Delor	Bagnères	Tiétard.

VINGT-TROISIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Maine-et-Loire)

M. Bosquillon de Frescheville ✻, *conservateur*, à Rennes.

M. Charil des Mazures, *sous-inspecteur sédentaire.*

Côt.-du-N.	— —	— —	— —	— —
Morbihan.	Lorient	Quinchez.	Lorient	Querbez
Finistère	— —	— —	— —	— —
Ille-et-Vil.	Rennes	Jouaux	Rennes	George (A.)
Loire-Inf.	Nantes	Le Chauff.	Blain	Hild
Maine-et-L.	— —	— —	—	— —

VINGT-QUATRIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne)

M. Séguinard ✻, *conservateur*, à Niort.

M. Nugues, *sous-inspecteur sédentaire.*

Charente	— —	— —	Angoulême	Moyse.
Char.-Inf.	— —	— —	Marennes	Champenois.
	— —	— —	La Tremblade	Vasselot de Régné
D.-Sèvres.	Niort	Normand (M.).	Beauvoir	Hossard.
Vendée			Sables d'Olonne	Baraban
Vienne	Poitiers	Boucard.	— —	— —

VINGT-CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aude, Tarn, Pyrénées-Orientales).

M. de Baudel, *conservateur*, à Carcassonne.

M. Teuber-Labrousse, *sous-inspecteur sédentaire.*

Aude	Limoux	Cantegril.	Carcassonne	Guiraud.
Tarn	Castres	Guyon.	Castres	De Pébissier du Grès.
Pyrén.-Or.	Prades	Damel de Lagasnerie.	Prades	Hériard.

VINGT-SIXIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse)

M. Bedel, *conservateur*, à Aix.

M. Jayet, *sous-inspecteur sédentaire.*

B.-Alpes	Digne	Grenier.	Digne	De Villeneuve (C.V.)
	Sisteron	Félix.	Sisteron	Vanhoucke
Bouch.-du-Rhône	Aix	De Cabrens.	Aix	Morin.
Vaucluse	Avignon	George-Grimblot.	Carpentras	Fortier E.

VINGT-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardèche, Gard, Hérault, Lozère).

M. Thiriat, *conservateur*, à Nîmes.

M. Mathieu, *sous-inspecteur sédentaire.*

Ardèche	Privas	Carichon.	Montpezat	Poussin de Châtelet (A. E.)
	Uzès	De Crozé.	Uzès	Aubert de Tregomain.
Gard	Nîmes	Regimbeau.	Nîmes	Kiéfer.
Hérault	Montpellier	Granier.	Montpellier	Antelme.
	— —	— —	St-Pons	Bonnaud
Lozère	Mende	Grosjean.	Mende	Campardon.

VINGT-HUITIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Haute-Vienne, Aveyron).

M. Bouquet de la Grye, *conservateur*, à Aurillac.

M. Le Tellier *sous-inspecteur sédentaire*.

	Résidences	Inspecteurs. MM.	Résidences	Sous-inspecteurs. MM.
Cantal.	Aurillac	Guerrier.	Murat	Lespine.
			Mauriac	Noirot.
	— —		Saint Flour	Bonnet.
Corrèze.	— —	— —	Tulle.	Desmons.
Hte-Loire.	Le Puy.....	Prud'homoz.	Le Puy	Poulet
Hte-Vienne	— —	— —	—	
Aveyron...	Rodez.....	Mazières.	Rodez..	Lefebvre-Naney.

VINGT-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

M. Henry, *conservateur*, à Bordeaux

M. Jacmart, *sous-inspecteur sédentaire*.

Dordogne.			—	—
Gironde.	Bordeaux	[illegible]	La Teste de Buch	De Monteil.
Landes		—	Dax	Estingoy
	Mont-de-Marsan	Marron	Mont-de-Marsan	De Villeneuve.
Lot-et-Gar	—	—	—	

TRENTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Corse).

M. Schuler, *conservateur*, à Ajaccio.

M. Mathieu (E. P.), *garde général sédentaire*.

Corse	Ajaccio	Goursaud	Ajaccio.	Vacat
	Corte	Delavaivre	Corte..	Monlot.
	Sartène	Schwabe.	Sartène	Berjeaud.

TRENTE-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute Marne).

M. Sthème ✻, *conservateur*, à Chaumont.

M. Galland, *sous-inspecteur sédentaire*

Hte-Marne	Chaumont (*Ouest*)	Mathieu	Chaumont	Simon (A.).
	Langres	Pambet	Langres	Herbelot.
	Wassy	Mangin (E.).	Wassy	Lasalle.
	Chaumont (*Est*)	Cuny	[illegible]	Sorlin.

TRENTE-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute Saône).

M. Mangin (P. A.) ✻, *conservateur*, à Vesoul

M. Viac, *sous-inspecteur sédentaire*

Hte-Saône.	Gray	Bozonnier de Lespinasse	Gray	Mabaret ✻
	Lure.....	Bouquenton.	Lure	Ory.
	[illegible]	Marchal (P. C.).	Luxeuil	Cézard (Ch.)
	Vesoul.	[illegible]	Vesoul	Jouffroy (A. L. F.)

TRENTE-TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Savoie, Haute Savoie).

M. Durand de Villers ✻, *conservateur*, à Chambéry.

M. de Brinon, *sous-inspecteur sédentaire*.

Savoie	Chambéry	Combe	Chambéry	Crey.
	Moutiers	Bachard	Moutiers	Martin (G. R.).
	Albertville	De Chabanes.	Albertville	Mignerot.
	St Jean de Maur.	Buchard.	St-Jean-de-Maur.	Delune (J.).
Hte-Savoie	Annecy	Japiot.	Annecy.....	Gonin.
	Bonneville	Ethis.	St Gervais.....	Hoël.
	Thonon	Onthier.	Thonon.	Suremain de Saiserey

TRENTE-QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. Alpes-Maritimes, Var).

M. Hennequin ✻, *conservateur*, à Nice

M. Loyer, *sous-inspecteur sédentaire*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs* MM
Alpes Mar.	Nice (*Est*).	D'Haranguier de Quincerot.	Nice	Lacasset
	Nice (*Ouest*)	De Guillebon	Grasse	Faure
			Puget-Théniers	François (P. E.).
			Draguignan.	[illegible]
Var	Brignoles	Rouden.	Brignoles	Dubois (E. M. F.)
	Toulon	Vincen.	Toulon	[illegible]

TRENTE-CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Hautes-Alpes, Drôme).

M. Costa de Bastelica *conservateur*, à Gap.

M. Majorelle, *sous inspecteur sedentaire.*

Htes-Alpes	Briançon	Grillot.	Briançon	Julien.
	Embrun	Bernard (L. F. E.).	Embrun	Billecard
	Gap	Nicot.	Gap	Dominé.
Drôme	Die	Delaperche.	Die	Cholet.
	Valence	Garnier.	Valence	Chervau.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART. MM.

Cabarrus, *sous-inspecteur*, à Paris.
Barbier de la Serre, *idem* à Rouen
Mollerat, *idem*, à Dijon
Morey (L.), *idem*, à Nancy
Durey (E.), *idem*, à Troyes
Fétet, *idem*, à Epinal.
Courcier ✻, *idem*, à Épina
Gaillemette, *idem*, à Lons-le-Saulnier.
Racapé, *garde général*, à Grenoble
Jacques, *sous-inspecteur*, à Bar-le Duc.
Arbeltier, *idem*, à Mâcon
André de la Roignière, *idem*, à Bourges
Roux, *idem*, à Moulins
Guieysse, *garde général*, à Niort
Sers, *sous-inspecteur*, à Aubenas.
Chapelain, *idem*, à Vesoul
De Rochas-Aiglun, *idem*, à Chambery
Bernard, *idem*, a Nice.

SERVICE DU REBOISEMENT DES MONTAGNES.

Arr.	Chefs-lieux.	Agents et grades MM	Arr.	Chefs-lieux.	Agents et grades MM.
14e	Grenoble	Bernard, *inspecteur* Charlemagne, *sous-insp.* Salle, *garde général.*	28e	Aurillac	Veret, *sous-inspecteur.*
21e	Moulins	Bertrand, *sous-insp*	35e	Gap	Pessard, *inspecteur* Darcy, *sous-inspecteur* Duvic, *idem* Lamy, *idem.* Comte, *garde général* Pellajan (E. V.), *garde gén.ral* Malepeyre, *garde gén* Eustache, *garde [illegible]*
22e	Pau	Calvet, *garde général.*			
25e	Carcassonne	Rousseau, *idem*			
26e	Aix	Demontzey, *inspecteur* Couturier, *sous-insp.* Carrière (P. N. L.), *idem* Goret, *garde général.* Denizot, *garde gén. adj.*			

SERVICE FORESTIER EN ALGÉRIE. (Voyez 3e Partie, chap. IX, sect. II.)

COMMISSIONS DE CANTONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT.

Chefs-lieux.	Agents et grades MM	Chefs-lieux.	Agents et grades MM.
N° 1.			
Paris	Martin (L.), *s.-inspect* Dreyfus, *idem.*		
N° 2.		N° 3.	
Châlons	Mérandon, *inspecteur* Derué, *sous-inspecteur* César (M.), *idem.* Rivet, *garde général.*	Nancy	Marchal, *inspecteur* Regnenult, *sous-inspect.* Mercier, *idem.* Weber, *idem.* Thiery, *idem*

Chefs-lieux.	Agents et grades. MM.
	Dupuy de Clinchamps, *inspecteur*
	Sédillot, *sous-inspect.*
N° 4. Grenoble.....	Dupin, *garde général.*
	Laurent (E), *idem.*
	Quimfe, *sous-insp.*
	Bourgaut, *idem.*
	Leblan, *inspecteur*
	Ronssin du Châtelle, *sous-inspecteur*
N° 5. Lyon.....	Crouvizier, *idem.*
	Masson, *garde gén.*
	Perrin, *idem.*
	Bracach, *sous-inspect.*
N° 6. Troyes.....	Vaulot, *garde gén.*
	Molleveaux, *idem.*
	Baltut, *idem.*

Chefs-lieux.	Agents et grades. MM.
	Soumain, *inspecteur.*
N° 7.	Buffault, *sous-inspect.*
Montpellier..	Garnichie, *idem.*
	Thomas-Froideau, *g. g.*
	Guiet, *idem.*
	Masson, *inspecteur.*
N° 8.	Mongenot, *sous-insp.*
Amiens.....	Rousselet, *idem.*
	Loppinet, *garde général.*
	Reuss, *idem.*
N° 9	C. stel, *inspecteur*
Toulouse..	Walmé, *sous-inspecteur.*
N° 10	Dhombres, *inspecteur.*
Marseille	Bert *sous-inspecteur.*
	Dupreuil, *garde général.*
N° 11.	Joubaire, *sous-inspect.*
Poitiers.....	Joly, *idem.*
	Gerardin, *idem.*
N° 12.	Girard, *sous-insp.*
Bordeaux.....	Delassasseigne, *g. gén.*

ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MÉDAILLES.

Quai Conti, Hôtel des Monnaies.

L'administration des monnaies et médailles est chargée :

1° De diriger la fabrication des monnaies, d'en juger, conformément au titre II de la loi du 7 germinal an XI, le poids et le titre, d'en ordonner la délivrance et l'émission ou d'en prescrire la refonte;

2° De vérifier le titre des espèces étrangères, et de proposer la rectification des tarifs qui règlent leur admission au change,

3° De statuer sur les difficultés qui pourraient s'élever entre les porteurs de matières et les directeurs de fabrication;

4° De surveiller la fabrication des poinçons, matrices et coins des monnaies et celle des poinçons et bigornes pour le service de la garantie;

5° De délivrer conformément aux lois des 22 vendémiaire an VI, et 19 brumaire an VI, aux essayeurs du commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions;

6° De statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et des ouvrages d'or et d'argent,

7° De la vérification des monnaies altérées ou arguées de faux;

8° De surveiller la fabrication des médailles, d'en faire vérifier le titre, d'en autoriser la délivrance et de proposer au ministre des finances les tarifs de vente,

9° De la conservation des collections qui composent le musée monétaire et des médailles, et de l'exécution de toutes les mesures qu'elle jugerait utile de prendre et de proposer au ministre des finances dans le but d'augmenter les collections,

10° De la direction, de la surveillance et du contrôle de la fabrication des timbres-poste

Et enfin d'assurer l'exécution des lois et règlements sur les monnaies et sur la partie du service de la garantie réservée à l'administration des Monnaies par l'ordonnance du 5 mai 1820.

La correspondance relative aux attributions de l'administration des monnaies et médailles doit être adressée à M. le directeur de cette administration

ADMINISTRATION.

M. MARCOTTE (O ✻), *directeur de l'administration*, Hôtel des Monnaies
M. Ruau (O ✻), *sous-directeur*, Hôtel des Monnaies.

Bureaux de l'administration.

M. Sudre ✻, *chef des bureaux*, Hôtel des Monnaies

LABORATOIRE DES ESSAIS.

Essais des échantillons des espèces d'or et d'argent provenant des fabrications journalières des monnaies; essais des médailles et jetons frappés à la Monnaie des médailles, etc. (Voy. ci-dessus les attributions de l'administration des monnaies et médailles.)

M. Péligot (O ✻), de l'Acad. des sciences, *vér. en chef des essais*
M. Cahours (O ✻), de l'Académie des sciences, *vérificateur.*
M. Riche ✻, *essayeurs.*
M. Bouis ✻, *essayeurs.*
M. Desmarais, *aide-essayeur.*
} Hôtel des Monnaies.

GRAVEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES.

Confection et gravure des poinçons originaux, matrices et coins des espèces, confection et gravure des poinçons de la garantie pour les ouvrages d'or et d'argent; vérification des caractères de fausseté des pièces de monnaie et des marques de la garantie pour les ouvrages d'orfévrerie

M. Barre (Albert) ✻, *graveur général des monnaies*, Hôtel des Monnaies.

Contrôle de la fabrication des coins et poinçons.

M. Jardry, *contrôleur*, Hôtel des Monnaies

FABRICATION DES TIMBRES-POSTE

M. Halot ✻, *directeur de la fabrication des timbres-poste*, Hôtel des Monnaies

Contrôle.

. Hucher, *contrôleur*, Hôtel des Monnaies.

MUSÉE MONÉTAIRE.

Cet établissement, formé depuis la réunion de la monnaie des médailles à ce [illegible] espèces, possède les collections de tous les coins et poinçons des médailles [illegible] de plaisir et jetons qui ont été frappés, en France, depuis Charles VIII [illegible] jours. Il existe aussi, [illegible] pédagogique, une grande quantité de coins et poinçons appartenant à divers graveurs et éditeurs, corps et sociétés. Aucune nouvelle médaille, pièce de plaisir ou jeton, ne peut être frappée sans l'autorisation du ministre de l'intérieur et ailleurs que dans les ateliers de la Monnaie de Paris. Les salles d'exposition sont ouvertes au public les mardis et vendredis, de midi à 3 heures. Pour l'achat des médailles comprises au catalogue, on doit s'adresser au bureau de vente établi près la caisse du change de la Monnaie de Paris. Les demandes de fabrication de médailles doivent être envoyées au directeur de l'administration des monnaies et médailles

M. Cadet [illegible] *conservateur*

COMITÉ CONSULTATIF DES GRAVEURS

Établi près l'administration des monnaies et médailles (arrêté du 4 juillet 1832)

Le comité se compose du directeur de l'administration des monnaies, président, et [illegible] cinq membres choisis par le ministre des finances sur une liste de candidats élus par [illegible] graveurs en médailles, savoir: un sculpteur et un peintre, membres de l'Académie des Beaux Arts, et trois graveurs en médailles, ayant fait des modèles, exécuté [illegible] dailles, exposé au musée du Louvre, [illegible] ayant remporté un prix pour la gravure des coins monétaires. Le comité est chargé [illegible] donner son avis sur la reproduction des coins hors de service appartenant à l'État, et servant à la fabrication des médailles, [illegible] la désignation des artistes à qui cette reproduction peut être confiée, sur [illegible] allouer, sur la réception des travaux commandés, sur les perfectionnements [illegible] raient être apportés dans la fabrication tant des médailles que des espèces [illegible]. Le comité est renouvelé partiellement tous les deux ans par la sortie de deux ou trois membres alternativement. Les membres sortants ne peuvent être immédiatement rééligibles.

Membres du comité

Le Directeur de l'administration, *président.*
M. Jouffroy (O ✻), *sculpteur*, membre de l'Académie des Beaux-Arts
M. Baudry (O ✻), *peintre d'histoire*, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
M. Oudiné ✻, *graveur en médailles*
M. Dubois, *idem*
M. Chaplain, *idem.*

HÔTELS DES MONNAIES.

Il existe en France deux hôtels monétaires pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de bronze. Chacun a une *lettre monétaire* [illegible] qui sert à distinguer sa fabrication. Chaque directeur a, en outre, sa marque particulière ou *différent*. Les fonctionnaires, dans chacun de ces hôtels, sont: un commissaire des monnaies, un directeur de la fabrication, un contrôleur au change et un contrôleur au monnayage

Monnaie de Paris. A. (Qua. Conti.)

M. Frosté ✻, *commissaire des monnaies.*
M. Marcotte de Quivières, *commis adj.*
M. le Bon Renouard de Bussierre (O ✻), *directeur de la fabrication.*
M. Aublin, *contrôleur au change.*
M. Labbe, *contrôleur adjoint.*
M. Jubon, *idem.*
M. Martel, *contrôleur au monnayage.*
M. D'Aubigny, *contrôleur adjoint.*

Service des médailles.

M. Lestrade, *contrôleur à la fabrication.*

Monnaie de Bordeaux K

M. Durand Morange ✻, *commissaire des monnaies.*
M. Debecque ✻, *directeur de la fabrication.*
M. Chardon, *contrôleur au change.*
M. Combescot, *contrôleur au monnayage.*

SERVICE DE LA GARANTIE

M. Barrac, *inspecteur des bureaux de garantie*, à l'Hôtel des Monnaies.

Bureau de garantie de Paris.

M. E. Dumas ✻, } *essayeurs*
M. Debray ✻, }

Les bureaux de garantie des départements sont au nombre de 67. Le personnel de chaque bureau se compose d'un contrôleur et d'un receveur dépendant des contributions indirectes, et d'un essayeur placé sous les ordres immédiats de l'administration des monnaies et médailles. — Il existe, en outre, sept bureaux de garantie en Algérie.

1874. — Imprimé le 16 juin 1874.

CHAPITRE II.

Ordre national de la Légion d'honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

La Légion d'honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an X (19 avril 1802), pour récompenser les services et les vertus militaires et civils. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Président de la République. L'Ordre de la Légion d'honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand'Croix. Les membres de l'Ordre sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité; celui des Officiers est fixé à 4,000, celui des Commandeurs à 1,000, celui des Grands-Officiers à 200, et celui des Grand'Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades: la réduction se fera par les extinctions. Les étrangers auxquels est conférée la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont *admis* et non reçus. La décoration de l'Ordre de la Légion d'honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles surmontée d'une couronne de chêne et de laurier; le centre de l'étoile, entouré de branches aussi de chêne et de laurier présente d'un côté l'effigie de la République, avec cet exergue: *République française, 1870*; et de l'autre côté *deux Drapeaux tricolores*, avec la devise: *Honneur et Patrie*. Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration sur le côté gauche de la poitrine, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette. Les Officiers la portent à la même place avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée par un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers et Chevaliers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de la poitrine une plaque ou étoile à cinq rayons doubles diamantée tout argent, du diamètre de 90 millimètres; le centre représente la tête de la République avec l'exergue: *Honneur et Patrie;* ils portent, en outre, la croix d'Officier. Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge en écharpe passant sur l'épaule droite, et au bas duquel est attachée une croix semblable à celle des Commandeurs, mais ayant 70 millimètres de diamètre; de plus, ils portent sur le côté gauche de la poitrine une plaque semblable à celle des Grands-Officiers. Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la décoration en or à la boutonnière lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leur grade. Les membres de l'Ordre de la Légion d'honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion d'honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées, en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tous temps, pour les services extraordinaires rendus à l'État dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir:

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier;
2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier;
3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur;
4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées, mais ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par un décret spécial.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Président de la République détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, sur 40/40es, entre les divers ministères.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y ont un rang et peuvent des places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au règlement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'honneur sont traités comme les généraux de division employés, lorsqu'ils

n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs comme les colonels, les Officiers comme les capitaines, les Chevaliers comme les lieutenants.

Des Grands-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Président de la République et convoqués par le Grand-Chancelier pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix, aux Grands-Officiers et aux Commandeurs.

La qualité de membre de la Légion d'honneur se perd, et l'exercice des droits et prérogatives inhérents à cette qualité est suspendu par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

M. le Maréchal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA, Président de la République, chef souverain et grand-maître de l'Ordre, Grand'-Croix de l'Ordre le 22 septembre 1855.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION. MM.

ANNÉE 1830.

Juillet

3 Duc de Nemours, général de division.

ANNÉE 183..

Janvier

8 Duc de Mortemart, général de div.

ANNÉE 1839

Janvier

1er Prince de Joinville, vice-amiral, dép.

ANNÉE 1840.

Avril.

27 Guizot, de l'Institut, anc. ministre

Août

17 Cte Schramm, gén. de divis., anc. min.

ANNÉE 1842.

Avril.

28 Duc d'Aumale, gén. de divis., député

ANNÉE 1843

Avril.

3 C[te] Montalivet, de l'Institut, anc. ministre.

ANNÉE 1844

Octobre.

30 Duc de Montebello

ANNÉE 1845.

Novembre

9 Duc de Montpensier.

ANNÉE 1851

Décembre

11 Le Mal Cte Baraguey-d'Hilliers.

ANNÉE 1853

Juillet.

9 M. Drouyn de Lhuys, anc. ministre.

10 Vte de La Hitte, général de division.

ANNÉE 1855

Mai

20 Le Mal Certain Canrobert.

Juin.

1 Magne, ministre des finances, député.

ANNÉE 1857

Juin.

[illegible]

ANNÉE 1859

Décembre

31 Bon Ulrich [illegible]

ANNÉE 1860

Juin

17 Mellinet, général de division.

Août

7 Mis de Laplace, général de division

Novembre

3 Arrighi de Casanova, duc de Padoue, ancien ministre

ANNÉE 1860.

Janvier

25 Rouher, ancien ministre, député

Décembre.

26 Cousin de Montauban, Cte de Palikao, général de division, anc. min.

ANNÉE 1861

Juillet

8 Mis de Lavalette, ancien ambassad

ANNÉE 1862.

Août

14 Rouland, gouverneur de la Banque de France, ancien ministre.

Décembre.

7 Bon Haussmann, anc. préfet de la Seine.

ANNÉE 1863.

Mars

15 Prince Louis-Lucien BONAPARTE.

Août

14 DUMAS, membre de l'Institut.

Décembre

30 DE MARTIMPREY (Ed.), gén. de div.

ANNÉE 1864.

Septembre.

2 LANNES, Cte DE MONTEBELLO, général de division

Novembre.

6 BOUDET, ancien ministre

ANNÉE 1865.

Juin.

7 DELIGNY, général de division.

Août.

11 LEBARBIER DE TINAN, vice-amiral.

ANNÉE 1866.

Août.

12 WALDNER DE FREUNDSTEIN, général de division.
14 Duc DE GRAMONT, ancien ministre.
27 Cte BENEDETTI, anc. ambassadeur.

Décembre.

21 D'AUTEMARRE D'ERVILLÉ, gén. de div.
LE Mal LE BŒUF, anc. ministre.
28 DE MAUPAS, ancien ministre.

ANNÉE 1867

Janvier

20 BÉHIC, ancien ministre.

Août.

4 VUITRY, ancien ministre
11 DE LADMIRAULT, général de division, gouverneur de Paris.

ANNÉE 1868.

Août.

14 DE FORCADE LA ROQUETTE, anc. min.
SCHNEIDER, ancien président du Corps législatif

Décembre.

28 D'AUBEILLE DE PALADINES, général de division.

ANNÉE 1869

Mars.

13 Cte DE MONET, général de division.
DE ROYER, premier président de la Cour des comptes.

Août.

14 ESQUIROU DE PARIEU, anc. ministre.

1869. *Novembre.*

19 DE LESSEPS (Ferdinand), ancien ministre plén.potentiaire.

Décembre.

28 Mis D'AUDIFFRET, présid. de chambre hon. à la Cour des comptes.

ANNÉE 1870.

Septembre.

27 UHRICH, général de division.

Octobre.

8 CLÉMENT DE LA RONCIÈRE LE NOURY, vice-amiral.

Décembre.

8 VINOY, général de division, grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur
D'ÉXEA, général de division.
FRÉBAULT, général de division d'artillerie de la marine.

ANNÉE 1871.

Janvier.

7 D'HUGUES, général de division
Bon DE CHANAUD LA TOUR, *idem.*
GUIOD, *idem.*
28 Cte DE GUEYDON, vice-amiral
REYNAUD, *idem.*

Février.

21 THIERS, de l'Institut, ancien président de la République.

Avril.

20 BOURBAKI, général de division
COURTOT DE CISSEY, *idem*, ministre de la guerre.
BISSON, général de division.

Mai.

5 CHOPART, vice-amiral.

Juin.

19 VERGE DE TARLIS-BERGERY, général
MERLE DE LA BRUGIÈRE DE LAVERGNE-COUPET, *idem.*

Juillet.

18 DOUAY, général de division.

ANNÉE 1873.

Mars.

16 Vte DE GONTAUT-BIRON, ambassadeur de France à Berlin.

Mai.

28 ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET, général de division.

Octobre.

11 DE LA MOTTEROUGE, général de div.
TRIPIER, *idem.*

GRANDS-OFFICIERS, PAR ORDRE DE PROMOTION. MM

ANNÉE 1821.

Mai

1er TALLEYRAND, duc DE DINO, g. de div.

ANNÉE 1827

Mai.

28 Bon DE BEURNONVILLE, gén. de div.

ANNÉE 1831

Avril

20 Cte DE MONTESQUIOU (An.), gén. de br.

ANNÉE 1835.

Avril

24 PERSIL, ancien ministre

ANNÉE 1841

Octobre.

20 Bon DE BUSSIÈRE, anc. min. plénip.

Décembre.

27 Cte PONTOIS, ancien ambassadeur.

ANNÉE 1845.

Avril.

26 Cte DE LURDE, anc ministre plénipot.

ANNÉE 1846

Avril.

19 Cte DE MORNAY (Ch.), anc. min plénip.
Cte DE SERCEY (Ed.), *idem.*
27 PÉRIER (Cas.), député.
Mis D'EYRAGUES, anc. min. plénip.

Août

23 Cte DE BÉARN, anc. min. plénipot.

ANNÉE 1847.

Avril

28 SAUZET, ancien ministre.

ANNÉE 1849

Avril

6 CHANGARNIER, gén. de division, dép.

Juin.

25 T[illegible]ANG[illegible]N

Décembre

20 LAINE, vice-amiral.

ANNÉE 1850.

Juin.

13 LE BRETON, général de division.

ANNÉE 1851.

Mai.

3 LA PLACE, vice-amiral.

Juillet

18 Bon HIS DE BUTENVAL, anc. min. plén.

ANNÉE 1853

Janvier.

14 BOUQUET *dit* B[illegible]SON

ANNÉE 1854.

Août

12 JACQUINOT, v[illegible]e-amiral.

ANNÉE 1855.

Août

11 BERTRAND, général de division
DUFFOURC D'ANTIST, *idem.*
14 Bon BRENIER, ancien ambassadeur

Septembre.

22 THIRY (F. A.), général de division.
DALESME, *idem*
PATÉ, *idem.*
DULAC, *idem.*

Décembre.

30 Le duc DE BASSANO
Le duc DE CAMBACÉRÈS

ANNÉE 1856.

Juin.

16 Cte DE SARTIGES.
21 Mis DE LA GRANGE.

Décembre.

24 NOIZET, général de division.

ANNÉE 1857.

Janvier.

28 MARCEL, général de division

Août

5 Cte DE SALIGNAC FÉNELON.
13 MORIN, général de division.

Décembre.

31 FOY, général de division.

ANNÉE 1858

Février

25 GUÉRIN, contre-amiral.

Mars

13 Cte ROGUET, général de division.

Juillet

30 Cte DE CASABIANCA

Août

6 LAVAUD, contre-amiral.
8 Bon DUCHAUSSOY, général de division

Septembre.

28 RIPERT, général de division

Octobre.

10 MAISSIAT, général de division

1858 *Décembre.*

21 FIEFFE DE LIEVREVILLE, gén. de div.
30 Cte D'ANTHOUARD DE VRAINCOURT, général de brigade.
CHANFROID, *idem.*

ANNÉE 1859.

Juin.

17 LEBRUN, général de division.
25 DE NÉGRIER, général de brigade
DE FAILLY, général de division
FROSSARD, général de division

Juillet

15 FORGEOT, général de division.

Août

5 THOMAS, anc. directeur aux finances.
Bon DE GROBON, général de division.
12 BARROT (Ferdinand).
13 FLEURY, général de division, ancien ambassadeur.
Cte BOULAY (de la Meurthe)

Décembre.

7 Bon DE MENEVAL, anc. min. plénipot.
28 REYAU, général de division.
LARCHEY, *idem.*

ANNÉE 1860.

Mars.

14 MORIN (Arthur), général de division, membre de l'Institut.
MENGIN-LECREULX, génér. de division.

Juin.

28 Bon DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, ancien ambassadeur

Août

6 AILLAUD, général de division.
LAITY, ancien préfet.
11 ÉLIE DE BEAUMONT, membre, de l'Académie des sciences.
12 Cte DE MONTESSUY, ministre plénipot.
15 MARULAZ, général de division.
GAGNON, *idem.*
COURTOIS ROUSSEL D'HURBAL, *idem.*
DE CASTAGNY, *idem.*
16 Cte Ch. DE GERMINY.

Septembre.

19 DESVAUX, général de division.
BAUDIN, contre-amiral.

Décembre.

20 LECHESNE, général de brigade.
26 DE FULQUE, Mis D'ORAISON, gén. de div.
31 DEVIENNE, 1er président de la Cour de cassation.

ANNÉE 1861.

Janvier.

1er CHEVALIER (Michel), de l'Institut.

1861. *Août.*

9 LARABIT.
12 TROCHU, général de division.
GUÉRIN DE TOURVILLE, *idem.*
DUPUCH DE FELETZ, *idem.*
DE WIMPFFEN, *idem.*
13 BOURÉE, ambassadeur.
CHAIX D'EST-ANGE.
CHEVREAU (Henri), ancien ministre.
DE MENTQUE, ancien préfet.

ANNÉE 1862

Juillet.

9 DE MARTIMPREY (A. A.), gén. de div.

Août.

11 Mis DE LISLE DE SIRY
12 FOURICHON, vice-amiral.
PARISET, intendant général.
14 BOITTELLE, ancien préfet de police
LEFEBVRE-DURUFLÉ, ancien ministre.

Novembre.

8 DUBOIS DE SALIGNY, ministre plénip.

Décembre.

20 FAUCHEUX, général de division.

ANNÉE 1863.

Juillet

2 Bon NEIGRE, général de brigade.
5 FRÉMY, gouv. du Crédit foncier

Août.

11 BERTHIER DE GRANDRY, gén. de brig.
12 Cte MIMEREL.
13 DE GERANDON, général de division.
W[illegible], intendant gén. inspecteur.
14 Bon D'ANDRÉ, ministre plénipotent.
LOTTEZAC *idem*
LE VERRIER, membre de l'Institut.
MORIN, Mis DE BANNEVILLE, amb
Cte DE NIEUWERKERKE

Décembre

31 DUPUY DE LOME, membre de l'Institut.

ANNÉE 1864.

Juillet.

25 LIÉBERT, général de division..
ROSE *idem.*

Août.

12 Le cardinal DONNET, archevêque de Bordeaux.
GILARDIN, 1er président de la cour de Paris.
Bon FRIRION, général de division.

Octobre.

29 Vte DE CHABANNES-CURTON, vice-amiral
DE POUCQUES D'HERBINGHEM, vice-amiral.
30 CORRÉARD (F. D. A.), général de div.

1864. *Novembre.*

5 MIGNERET, ancien conseiller [illegible]

Decembre.

1er BOUET, contre-amiral
21 FOLTZ, général de division.
DE BERTIER, général de brigade.

ANNÉE 1865

Mars.

14 CHAUCHARD, général de division.

Avril

25 Vte DE VOUGY.

Mai.

26 LACAPELLE, contre-amiral.

Juin

7 SI BEN-ABDALLAH-OULD-SI-EL-ARIBI, khalifa des Beni-Ouragh de la Mina et du Cheliff (prov. d'Oran).
PÉRIGOT, général de division
CHAUVIN, général de brigade.

Juillet

11 BAUDIN, ministre plénipotentiaire.
MERCIER DE LOSTENDE, anc. ambass.

Aout

12 VAISSE, prés. de chambre hon. à la Cour de cassation
CHEVREUL, de l'Inst., dirct. du Muséum d'histoire naturelle
13 BOUAÏSSIER DE BERNOUIS, int. gén.
14 BOUTEILLOUX, *idem.*
Mis DE LINIERS, *idem.*
DE BEAUFORT-D'HAUTPOUL, *idem.*
MARGADEL, général de brigade.
30 VUILLEFRO
BARBET (Henri).

Octobre.

3 Bon DURRIEU, général de division.
13 BRINCOURT, *idem.*

Décembre.

23 BOSSE, vice-amiral
JURIEN DE LA GRAVIÈRE, vice amiral,
27 YVELIN DE BEVILLE, général de divis

ANNÉE 1866.

Mars

12 LATRILLE, Cte DE LORENCEZ, gén. de division.

Mai.

3 PICARD, général de division.

Juin.

30 CALLIER, général de division.

Juillet

12 CAUVIN DU BOURGUET, général de div.
CORNULIER
Mis DE FORTON, général de division.
MAZURE, *idem.*
19 GAUTIER (Alph.).
GIRAUD, inspecteur général de l'enseignement supérieur.

1866. *Août.*

14 BAROLET DE PULIGNI, général de [illegible]
Vte DUBREUIL HÉLION DE LA GUÉRONNIÈRE, ancien ministre plén. pot.
[illegible]

Octobre.

23 CINTRAT, ministre plénipotentiaire.

Novembre

7 Bon GOURY DU ROSLAN, min. plénipot.
30 CHAUTAN DE VERCLY, général de br[illegible]

Décembre

21 DUBERN, général de division
29 PENAUD, vice-amiral.

ANNÉE 1867.

Janvier.

10 MARTIN D'AIGUEVIVES, Bon DE MAIRET, ministre plénipotentiaire.
Mis DE MONTAGLON-SEMONVILLE, *idem.*

Mars

6 POURCET, général de division.
[illegible]
DUPLOT, [illegible]

Mai.

22 Vte DES MÉLOIZES DE FRESNOY, trésorier-payeur général.

Juin.

30 LE PLAY
DEVINCK.

Aout

3 LARRIEU, vice-amiral.
4 DAUTHEVILLE (le général).
DURUY, ancien ministre.
[illegible]
7 CONNEAU (le docteur).
10 Cte DE RECULOT, ministre plénipot.
11 Cte JAILLET DE SAINT-CERGUES, général de division.
NEY, prince DE LA MOSKOWA, *idem.*
Cte DE NOUE, *idem.*
SI-AHMED-OULD-CADI-BACH, agha de Frendah (Oran)
14 PIÉTRI (M. J.), ancien préfet de police.

Septembre.

1er MOUZARD SÉNIER, ancien préfet.

Octobre.

1 Cte DE C[illegible]EL DE CHAMPERON, général de division

Novembre.

12 VERDIGIER DE SAINT-PAUL.
13 DE LA GRANDIÈRE, vice-amiral.

Décembre.

28 DUMONT, général de division.
ROSE, vice-amiral.

ANNÉE 1868

Mars

11 DALMAS DE LAPÉROUSE, gén. de brig.
Vte FLEURIOT DE LANGLE, vice-amiral.
30 SOL, général de division.

1868 *Juin.*

30 De Vaudrimey Davout, gén. de brig., secrét. gén. de la Légion d'honneur.

Août.

10 Cte de Clérembault, gén. de div.
12 De Franqueville, directeur général au ministère des travaux publics
14 Dariste.
Le Roux (Alfred).
15 Centrat (Pierre-Édouard), ministre plénipotentiaire

ANNÉE 1869

Février

19 Bon de Forth Rouen, ministre plénipotentiaire de 1re classe

Mars.

13 Grandchamp, général de division.
14 Paris, vice-amiral.

Mai.

3 Boinvilliers.
28 Penhoat, vice-amiral

Juin

19 Bon David, ancien ministre.

Juillet

10 De Dompierre d'Hornoy, vice-amiral.

Août.

11 De Rigault de Bourgeuille, secrét. gén. du ministère des trav. publics
Haudry de Janvry, ancien secrétaire général du ministère des finances.
Obier, contre-amiral
De Prémonville de Maisonthou, général de division.
De Salignac-Fénelon, *idem.*
Touchard, vice-amiral
14 Reguis, colonel, ancien député
Suin.

Novembre.

26 Cte de Damrémont, ministr. plénipot.

Décembre

25 Chaigneau, contre-amiral.

ANNÉE 1870.

Janvier.

25 Delamorte-Charens-Franconière, général de brigade.

Février

28 Rihouet, président de chambre honoraire de la Cour des comptes

Mars.

12 Fiéreck, général de division.

Mai

14 Barral, général de division.
Malherbe, *idem*
18 Suchet, duc d'Albufera.

1870. *Août.*

6 Desprez, conseiller d'État, min. plénip
8 Cornudet (Lyon), ancien président de section au conseil d'État
20 Duchot, général de division.
De Lartigue, *idem.*
De Postis du Houlbec, gen. de brig.
Michel, général de division

Octobre.

6 Exelmans, vice amiral.
25 Blanchard, général de division

Novembre.

17 Jaurégueberry, vice amiral

Décembre.

2 Chanzy, général de division, député.
8 Pothuau, v.-amir., anc. min. de la mar.
Danlion, intendant militaire
Princeteau, gén. de division
8 Rihouet, général de brigade
Daudel, *idem*
Appert, *idem*
24 Fabre la Maurelle, vice-amiral.

ANNÉE 1871.

Janvier.

3 De Blois de la Calande, gén. de brig
7 Javain, *idem.*
23 Bon Mequet, vice-amiral
De Montaignac de Chauvance, contre-amiral ministre de la marine.
25 Dubos Fresnay, général de brigade
Malcor, *idem*
Horix de Valdan, *idem.*

Avril

1 Pellé, général de division.
Montaudon, *idem*
16 Moreno, général de brigade.
20 De Rochebouet, général de division
Canu, *idem.*
Du Barail, *idem*, ancien ministre de la guerre
Grenier, général de division
Osmont, *idem*
Prudhon, général de brigade
De Berckheim, général de division.
Le Valabrègue, *idem.*

Mai.

5 De Brémond d'Ars, général de div
14 De Cornulier Lucinière, cont.-amir.

Juin

6 Moulac, contre-amiral
Hugueteau de Challié, *idem*
8 Vte Bonnemains, général de division.
10 De Vassoigne, général de division d'infanterie de la marine.
15 Faidherbe, général de division.
19 Le Vassor-Sorval, *idem*
Ressayre, *idem*
L'Hériller, général de division
Pradier, général de brigade
Uhrich, intendant général inspecteur
23 Faron, gén. de div. d'infant. de mar
Le docteur Ricord.

1871. *Juillet*

18 PATUREL, général de brigade
29 MIGNET, membre de l'Institut.

Septembre.

17 DE MÉZANGE DE SAINT-ANDRÉ, général de brigade.

Octobre.

3 BATAILLE, général de division.
15 Bon LARREY, médecin insp. en retraite
19 POUYER-QUERTIER, anc. min. des fin.
23 REYNAUD, anc. inspect. général du service de santé de la marine.
DEVOULX, contre-amiral.

ANNÉE 1872

Mars

2. DE VAUBOIS, général de division.

Avril

5 [illegible] de division.
16 [illegible]

Juin

13 CLOUÉ, contre-amiral.
SAISSET, vice-amiral.
15 Mis DE BOUILLÉ, ambassadeur

Août

29 DUPLEIX, général de brigade

Septembre.

4 LABASTIE, général de division.

Novembre.

20 CAMBRIELS, général de division
DUCASSE, *idem.*
DE L'ABADIE D'AYDREN, *idem.*

Décembre

27 GICQUEL DES TOUCHES, contre-amiral.
PÉLISSIER, gén. de div. d'art. de mar.
31 DE BRUCHARD, général de brigade

ANNÉE 1873

Janvier.

5 OZ[illegible], sec. gén. du min. de l'Agric

1873. *Mars*

18 COLLIART-DUTILLEUL, directeur du Mouvement général des Fonds.

Mai.

2[illegible] SAUSSIER, général de division
JULIEN DE VALAZÉ, *idem*, député.
SUSANE, *idem*
GUILLOT, intendant général inspecteur.

Juillet.

15 LEFÈVRE[illegible] ordre amiro.

Septembre.

23 DU SOMMERARD, commis. gén. du gouv. franç. près l'Expos. interna. de Vienne

Octobre

4 Bon SUSBIELLE, général de divi[illegible]
11 DAURIAC contre-amiral.
FOURNIER général de brigade.
BENSON, général de division
TIXIER *idem.*
14 LABORIE, prés. de chamb. à la C. de cass.

Novembre.

8 DE CLERCQ, ministre plénipotentiaire

Décembre

4 BERTRAND, général de brigade.
6 TREUILLE Bon DE BEAULIEU, g. de div.
LE FRANÇOIS, intendant gén. inspect.

ANNÉE 1874.

Janvier.

10 DE MAUD'HUY, général de divis[illegible]

Février

21 FAVÉ, général de brigade.

Mars.

4 PATIN, sécrét perp de l'Acad. franç.
5 DE LAPELIN, contre-amiral.
6 DUCROS, préfet du départ. du Rhône.

Avril

21 D'OUVRIER DE VILLEGLY, gén. de div
LALLEMENT, *idem.*
LACRETELLE, *idem.*

COMMANDEURS PAR ORDRE DE PROMOTION. MM

ANNÉE 1815

Décembre.

18 Cte Labarthe Thermes, colonel.

ANNÉE 1820.

Mai.

18 Duc de Périgord, g. de br.

ANNÉE 1821.

Mai

1er Bon Faverot, gén. de brig.

ANNÉE 1823.

Août.

18 Mis Chabannes de Lapalice, gén. de brig.

Septembre.

19 Cte d'Agoult, colonel.

ANNÉE 1825.

Mai.

19 André, anc. secrét. gén de la Ch. des députés
Goujon, Mis de Gasville, anc. préfet.
Bon de Vanssay, anc. préf

28 Vte de Saint-Priest, gén. de division

Juin.

8 Vte de Naylies, colonel.

ANNÉE 1827.

Décembre.

12 Bon de Balsac, ancien préfet.

AN[illegible] 18[illegible]

Octobre.

28 Cte Lamézan, lieut.-col.

1829. *Octobre*
28 Bon de Villeneuve Bargemon

ANNÉE 183[illegible].

Mars
1er Villaret de Joyeuse, cap. de vaisseau.

Avril
20 Vte Rohan de Chabot gén. de brigade
Paudin, *id.*

Juin.
4 Vte de Rigny, gén. de mar

ANNÉE 1833.

Novembre
19 Tupinot de Lanoye, g n. de division.

ANNÉE 1835.

Février.
19 Prax, gén. de brigade

ANNÉE 1836.

Avril
30 Menne, général de brig.

ANNÉE 1837.

Mai
1er Bon Taylor, de l'Institut.
30 David, anc. cons. d'Etat.
Hoffmann, colonel.
Bon Romach.
Morin, colonel.

Septembre
29 François, g n. de brig

ANNÉE 1839.

Septembre.
15 Laneau, colonel.

Octobre.
18 Vte Duchâtel, anc. préfet.

ANNÉE 1841.

Octobre
20 Bon Burignot de Varenne, anc. ministre plénip

Decembre
18 Pelleuc, ancien préfet.

ANNÉE 1842.

Octobre
24 De Gouvenain, gén. de brig

ANNÉE 1843.

Avril.
19 Evrard de Saint-Jean, intendant militaire.
Vesco, gén. de brig.

Mai.
1er Hébert, anc. ministre.

Septembre.
28 Guibout, colonel.

Décembre
29 Cte de La Rochefoucauld (Hip.), anc. min plénip.

ANNÉE 1844.

Avril.
14 Blondel, anc. cons. d'état

Juin.
18 Legrand (Viet[illegible], anc. dir de l'adm des forêts

Octobre
19 Cte de Jarnac, anc. chargé d'affaires
30 De Ladoucette, *id.*

ANNÉE 1845.

Janvier.
10 Jayr, ancien ministre.
19 Ali Ben-Ba-Ahmed, khalifa de Constantine.

Avril.
15 Paris, colonel.
24 Passy (Hipp.), de l'Inst., anc. en mission
26 De Lavau, anc. cons. gen.
27 Gen[illegible], anc. avocat des req.

Août
20 De Gasparin, intend. mil.

Octobre.
8 Dehaies de Montigny, col.

Novembre.
7 Mahérault, a. cons. d'Et
9 Cte d'Amilly, anc. préfet
21 De Clasteau (E.), ancien chargé d'aff. à Tanger.

ANNÉE 1846.

Février.
15 Lafaurie, cons.-mait. hon. à la Cour des comptes.

Avril.
20 Gobert de Neufmoulin, col. d'art. de marine.
27 Nouton, anc. cons. d'Et.

Août.
21 Levaillant, gén. de brig
31 Piscatory, anc. min. plén.

Septembre.
27 Duc de Glücksberg, anc. chargé d'affaires

ANNÉE 1847.

Janvier
4 Pascal, anc. préfet.
Barthélemy, *id.*
Mancel, *id.*

Février.
20 De la Coste du Vivier, anc préfet.

Avril.
22 De Brémont d'Ars, général de brigade.
Toirac, col. d'état-major
Lardenois, colonel.
Bergounhe, *id.*
Paulin, *id.*
25 Naudet, membre de l'Inst.
28 Layrle, cap de vaisseau
29 Bon Lacuée, anc. préfet
Brun, *id.*

Septembre
22 Caillier, col. d'état-maj.

ANNÉE 1848.

Janvier.
23 Le Flô, général de division, ancien ministre

Octobre.
24 Mayr de Baldegg, gén. de brigade.
Blachier, *id.*

ANNÉE 1849.

Juin.
25 D'Alphonse, *id.*

Septembre.
16 Cte Sain de Bois-le-Comte, anc ambassadeur
De La Cour, anc. ch. d'[illegible]

Novembre.
14 De Viel-Castel, ancien dir aux affaires

Decembre.
10 Tatareau, gén. de brig
Dehaies de Montigny, intendant militaire
14 Polangie de Ra[illegible], col.

ANNÉE 1850.

Mars.
18 De La Forest, anc. cons. général.

Avril.
6 Besançon, gén. de brig

Juin.
3 Tessier, colonel.
25 Carlberr Max, colonel.

Juillet
26 De Xaintrailles, c. en ret.

Août.
11 Vte de Suleau
16 Racine, colonel.
18 De Vincent.
19 Chambry, colonel.
22 Thouvenin, gén. de brig
André, *id.*
26 Blanquart de Bailleul, intendant militaire.
Odiot, gén. de brigade.

1850. *Octobre.*

18 Corabœuf, colonel.

Novembre.

28 Brès, colonel.

Décembre.

9 Orville, intend. milit.
De Mirbeck, général de brigade.
Blanc, colonel
9 Levasseur, ancien préfet.
10 [illegible]
Duffour-Dubergier, anc. prés. de la chambre de comm. de Bordeaux.

ANNÉE 1851.

Avril.

8 Emond d'Esclevin, gén. de brig d'art. de mar.

Mai.

1er [illegible]

Septembre.

21 Couston, gén. de brig.

Novembre.

29 [illegible]

Décembre.

10 Mangon-Delamande, général de brigade.
Le Glouet, colonel
De Rousingen, gén. de br.
Boyer (C.), gén. de brig.
[illegible], colonel.
12 De Serre, gén de brig.
15 Le Moyne, consul gén.
22 Vieyra-Molina.

ANNÉE 1852.

Janvier.

15 David, min. plénipot.

Février.

13 Corbin, 1er prés. hon. de la cour d'app de Bourges

Mai.

8 Pascal, colonel
10 Griffon, *id.*
Lyautey, gén. de brig
26 Raybaud, consul gén.

Juillet.

19 Dupuis, gén. de brig.

Septembre.

28 Noël, dir. des trav. hydr.

Octobre.

15 Goyot-Duclos, colonel.
30 Cornuel, ancien médecin en chef de la marine

Décembre.

26 Randouin, préfet honor.
Barbeyrac de St-Maurice, général de brigade.
26 Legay d'Arcy, gén. de br.
Robert, colonel.
Dumay, col. en retraite.
Bousquet, gén. de brig.
31 Delvèze, capit. de vaiss.
Mabon, Cte de Beaulieu, anc. maît. des requêtes.

ANNÉE 1853.

Janvier.

1er Brian, préfet honoraire
29 De Fro[illegible]Forges, gén[illegible]

Juillet.

24 Rudler, colonel.

Août.

10 Durand, colonel.
14 Baudais, cap. de vaiss.

Septembre.

26 Cany, général de brig.
29 De Folard, anc. maire de Saint Omer

Décembre.

24 De Pontbriant, int. milit.
Pellagot, col. de gend.
Tirard, *id.* d'infanterie.
[illegible]
De Ferrabouc, *id.*
Guilland, col. d'artill.
Burnier, colonel.
31 Gressier, ing. hydrogr.

ANNÉE 1854.

Janvier

21 Devoize, consul général, chargé d'affaires

Mars.

9 D'Alayrac, col. d'artill.

Juin.

21 Luisné anc. direct. au ministère de l'intérieur.

Août.

9 Bougouard de Lamarre, gén. de brigade.
Beauquet, col. d'état-m.
Tisserand, gén. de brig.
Alais, col d'infanterie
De Crèvecœur, anc. préf.
10 Baradère, consul gén.
12 Bon Darricau, c.-amiral.

Septembre.

25 Baret de Rouvray, génér. de brigade.

Octobre.

14 Sabatier, Raymond, consul gén, chargé d'aff.
15 Piou, 1er prés. hon. de la cour d'ap. de Toulouse.

Décembre.

21 Charpentier, col. retr.
Lartigue, cap. de vaiss.
29 Blondel, gén. de brigade.
29 Vte Louis de Villiers, gén. de division.
Lefebvre, gén. de brig
Moreau, *id.*
De Gripière de Monroc, lieut.-colonel retraité.
30 Turbest, admin. hon. des invalides de la marine.

ANNÉE 1855

Mars.

2 Méd[illegible]

Avril

9 Privat de Garilhe, colonel.

Août.

10 Noël (Casim.), not. hon.
Angot, intendant mint.
11 De Riberolles, conseiller maît. des comptes hon.
Chatry de Lafosse, général de brigade.
Vte de Ros[illegible]
Perr[illegible]
d'infanterie de marine.
Brunot, *id.*

Septembre.

22 Jarras, g[illegible] division
Orianne, gén. de brigade.

Octobre.

1er Voysin de Gartempe, col.
2 Taffart de Saint-Germain, capitaine de vaisseau.

Novembre

14 Gudin, artiste peintre.

Décembre.

12 Loritz, col. de gendarm.
26 Auban, anc. dir. du serv. de santé de la marine.
28 Dufour, colonel.
Camus, *id.*
29 Andouillé, 1er sous-gouv. honor. de la Banque.
Pageot des Noutières, comre gén. de la mar.

ANNÉE 1856.

Janvier.

23 Favas, col. de gendarm.
26 Fornier de Saint-Lary, général de brigade

Mars.

16 Bon P. Dubois, doy. hon. de la fac. de méd. de Paris.
21 Le [illegible] contrô. centr. du trésor public.

Avril.

2 Feuillet de Conches, anc directeur au min. des affaires étrangères.

Mai.

28 Parson, colonel.

1856. *Juin.*

12 La Selve, intend. milit.
Arbelot, général de brig
Beaudet de Morlet, col.
Rocquemaurel, c. de vaiss.
13 Arnat, col. en retraite
Marion de Gaza, g. de br.
14 Collet Meygret, a. rec. g
15 Boucly, conseiller à la Cour de cassation
16 Moysen de Codrosy, insp. gén. hon. des finances.
Labadie, général de brig
Nisard, de l'Institut.
Le Cal Mathieu.

Août

9 Odilon, colonel.

Octobre.

8 Blache, directeur de la santé à Marseille.

Décembre.

13 De La Serre, gén. de brig.
29 De Montrond, *id.*

ANNÉE 1857.

Janvier.

1er Robiou de Lavrignais, ancien insp. gén. du génie maritime.

Mars

12 Gazan, col. d'art. en retr.
14 Potier, général de brig.
Michel (L. F.), colonel.
Jaspard, général de brig
Crespin, *id.*
Boussingault, de l'Inst.
Joffre, dir. des constr nav

Juillet

8 Richard, général de brig.

Août.

2 Serveux, cons.-maître à la Cour des comptes.
5 Avril, insp. gén. hon des ponts et chaussées
12 Rieff, cons. à la C. de cass
Poullaude de Carnières *idem.*
Reech, directeur des constructions navales.
Legat, ingénieur hydrog
Lemerle, Vte de Beaufond, commis. gén. de la mar.
Fourteau Nauton, capitaine de vaisseau.
13 Mazel-Dugoulot, *id.*
Cristiani de Ravaran, intendant militaire
De Chabron, gen. de div.

Septembre

6 Adam, cons.-maître hon à la Cour des comptes.
24 Lefébure, intendant milit.
30 Desaint, gén de brigade.
Pecqueux, *id*
Pierson, colonel.
Vernier de Byans, général de brigade.

Octobre

8 Waubert de Genlis, général de brigade.
De Bonnet Maurelhan de Polhès, général de div
25 Comignan, gén. de brig.

Novembre

8 Creuly, général de brig.

Décembre.

30 Martin, colonel
31 Dubreton, *id*
De Fayet de Chabannes, général de brigade.
Germanes, colonel.

ANNÉE 1858.

Février.

26 Chrétien, intend. milit.

Mars.

24 Touboulic, cap. de vaiss.

Mai

17 Gaudin de Villaine, général de brigade.
22 Dubard, intendant milit.

Août

2 Castelnau, gén. de div.
Robinet de Plas, colonel.
Lebaron, *id.*
8 De Bras de Fer, *id*
Regnault, col. du génie.
Delarue Beaumarchais, général de brigade.
Anfrye, *id.*
De Pointe de Gévigny, *id*
Duval, *id.*
10 Couhot colonel d'artill.
Bert, col. d'inf. de mar
13 Andral, membre de l'Inst.
14 Roches, consul général.
Guillain, contre-amiral
Guieysse commissaire général de la marine.
Tournal, colonel d'artillerie de marine.
15 Simonnet de Maisonneuve, capitaine de vaisseau.
20 Roujoux, gén. de brig.
21 Mourier, v. recteur de l'Académie de Paris

Octobre.

10 De Malherbe, gén. de brig
De Sorbiers, colonel.
Dambry, gén. de brigade.

Décembre

5 Lichtlin, général de div.
30 Fournier de Trolo, col.
Rothé, intendant milit.
De Cauvigny, colonel.
De Chabaud-Latour, gén. de div.
Hardy de la Largère, général de brigade.
Le Preudhomme de Fontenoy, *id.*
Martin, colonel.

ANNÉE 1859

Mai.

21 Conseil-Dumesnil, gén de brigade.

Juin.

17 Manuelle, colonel.
Thévenin de Tanlay, *id.*
Mongin, gén. de brigade
Metman, *id.*
Guignard, général de division.
Lenormand de Bretteville, général de brig
Duportal Dagoasmeur, *id.*
Caprol de Péchassaut, *id.*
De Tryon, colonel.
Goze, général de division
20 Bordas, colonel.
O'Farrel, gén. de brig
25 Courson de la Villeneuve, *id.*
Lévy, colonel
Mathieu, *id.*
De Montfort, *id.*
Pajol (C. P. V.), *id.*
De Fontanges de Couzan, *id.*
Lhuillier, *id.*
Auzouy, *id.*

Juillet

15 Coffinières de Nordeck général de division
Bernier-Mahigny, général de brigade
De Lestelet, *id.*
27 Cte Mallet, préfet hon

Août.

6 Cte Lepic (Nap.), gén de brigade.
7 Hugo, *id.*
Daumesnil-Beauchamp *id*
Goury, *id.*
De Vivès, *id*
Guérin de Waldersbach général de brigade.
Valiot, colonel
Olivier, colonel.
11 Duval, 1er prés. de c. d'ap.
Lascoux, conseiller à la Cour de cassation.
12 Revel, ancien député
Cte de Preissac, anc. pref.
13 Legras, contre-amiral.
Rouffio, cre gén de mar
Mavet, général de brig
Pinard, *id*
Desmays, *id.*
Sanglé-Ferrière, *id.*
Chardon de Chaumont, *id.*
Pichon, min. plénipot.
Marbeau, trés. gén. hon.
Lovicnire, ancien directeur à la marine
16 Gayant, inspect. gén. des ponts et chaussées.

1859. *Septembre.*

8 Véron *dit* Bellecourt, général de division
De Mallet, colonel.
18 Dupressis, *id.*

Decembre.

3 Spitzer, colonel.
28 Mahis, *id*
Combord, *id*
Mennessier, *id.*
Boulabert, *id.*

ANNÉE 1860.

Janvier.

3 Favereau, colonel.
18 Charlemagne, anc. cons. d'État

Mars

14 De Marguenat, général de brigade
Sencier, *id*
Bon Ambert, *id.*
Renault, colonel.
Adet, *id.*

Avril

19 Saurin, général de brig
27 Pain, colonel.

Mai.

2 Saladin, insp gén des fin.
27 Labonis, dir. de la succ. de la Banque à Nice.
31 Du Pasquier, 1er prés. de la cour de Chambéry
Lamarra, ancien gouverneur d'Annecy
De Greyfié de Bellecombe, prés. de chambre à la C. d'ap. de Chambéry

Août.

2 Ribot, colonel en retraite.
11 Bon Cloquet, de l'Académie des sciences.
Alexandre, de l'Institut.
12 Vte de Gabriac, min. plén
Chaneville, directeur des constructions navales.
Maher, dir du service de santé à Rochefort.
Dalmas de la Pérouse, contre-amiral
14 Bon Pougeat Du Limbert, ancien préfet.
15 Raguet de Brancion, général de brigade.
Levret, colonel
Courson de la Villeneuve, général de division
Magenc, intendant milit.
Taponier, colonel.
De Kersalaun, gén. de br
Vaillant, méd. inspect.
Caste., colonel.
Martineau des Chesnez, général de division.
Reinaud Boulogne de Lascours, colonel.
16 Guillemot, direct. gén. de la caisse des dépôts et consign en retraite.
26 Pelletier de Montmarie, colonel.
Dargent, gén. de brig
Champanhet, *id.*

Septembre.

11 Autran, commissaire général de la marine
Duval, direct. du serv. de santé de la marine
Cappe, col. d'inf de mar
13 Simon de la Mortière, général de brigade
18 De Vaulx d'Achy, conseiller à la Cour de cassation
Si Tahar-ben Mahmoudin, bach agha des Shimann
Ben-Yahia-ben-Aïssa, agha du Tittery
Bou Alem ben-Cherifa, *id.* des Djendels
19 Bessières, colonel
Dumargneaux de la Salle, *id*
26 Gaudin.

Novembre.

6 Pouget, général de brig.

Decembre.

3 De Bourgoing, préf. hon.
25 Bon Thomas, int. milit.
Dutheil la de Rochère, *id*
Buirette, colonel.
Frémicourt, *id.*
Danet, gén de brig.
Cambert, colonel
31 Tesnière, insp. gén. des ponts et chaussées.
Martin, contre-amiral.

ANNÉE 1861.

Février.

10 Bourgois, contre-amiral.
20 Remilly, ancien maire de Versailles.

Mars.

12 Tonnet, préfet honoraire.
13 D'Auvergne, gén. de brig.
De la Condamine, col. ret.
D'Espinassy de Venel, col.
16 Lescure, capit. de vaiss
18 Drappier, insp général des ponts et chaussées
27 Gahnier, col. d'ét.-major

Avril

6 Mittenhoff, colonel.
22 D'Arlès, contre amiral.

Juin

27 Savaresse, gén. de brig.

Juillet.

29 Bacquet de Sonnay, col.

Août.

10 De Gerus, col. en retr.
Deshorties, intend. milit.
De Gasquet, cap. de vaiss.
10 Kerdrain, cap. de vaiss.
Coupvent-Desbois, vice-amiral
Villemain, cap. de vaiss.
Le Courtault du Quilio, contre-amiral.
Guichon de Grandpont, comm. gén. de la mar.
12 Gelly de Moncla, *id.*
Desusleau de Malroy, gén. de division.
D'Arrican, gén. de brig.
Bon Nicolas-Nicolas, *id.*
Pé de Arros, gén. de div.
13 Faugère, sous-directeur aux affaires étrangères.
Cte de Tromelin.
Cournot, ancien recteur d'académie.
Pellat, doyen hon. de la Fac. de droit de Paris
Milne-Edwards, doy de la Fac des sc. de Paris
Rose [illegible]
Varin, ancien membre du cons. municip. de Paris.
23 Guérin, général de brig.
Henry, colonel.
Cte Reille, gén. de brig
Naycal, colonel.
D'Azémar, gén. de brig.

Septembre.

22 Onfroy de Bréville, insp. gén des ponts et ch.
29 Cte Garat, maire d'Ustaritz

Novembre

12 Mimaut, anc. cons. gén.

Decembre.

27 De Goussencourt, général de brigade.
Rideau, *id.*
Guillien de Lagondie, colonel en retraite.
Schmitz, *id.*
De la Morissaye, colonel.
Begougne de Juniac, général de brigade.
Michaux, *id.*
Plombin, *id.*
[illegible]
Guynet, colonel.
Moncheton de Gerbrois, *id.*
Lelong, colonel.
Servier, gén. de brigade.
Maillot, médecin inspect.
31 Le Gallic de Kerisouet, capitaine de vaisseau.
Maréchal, colonel d'artillerie de marine.

ANNÉE 1862

Janvier.

4 Dieu, anc. prés du cons. de préfect. de la Seine.
15 Le Rat de Magnitot, ancien préfet.

1862 *Février.*

1er Guigniaut, prof. hon. à la fac. des lettres de Paris
4 Bon Pron, ancien préfet.

Mars

12 Micheler, gén de brig.
De Gravilon, colonel.
Baout, colonel.
Agard de Roumejoux, *id.*
Marmier, gén. de brig
De Greban, colonel
16 Masset, *id.*

Mai.

2 Ferlay, préfet honoraire

Juillet

2 Hennique, gén de brig d'inf. de marine
10 Martin-Fischer, ancien député, ancien ministre des finances et membre de l'Institut
11 Leon, gén de brigade.
De Goberville, *id.*
Joly-Fragola, *id.*

Août.

8 Pelletier, pres hon à la Cour des comptes
11 Lefebvre de Becourt, anc ministre plénipot
Dubourg, directeur aux affaires étrangères.
12 Bérard, commissaire général de la marine
Jam, contre-amiral
Levasseur, cap. de vaiss
Fasquel, contre-amiral.
De Laroche Kerandraon, cap. de vaisseau.
Favin-Levêque, *id.*
Dufour de Montlouis, *id.*
Suau, gén. de brigade.
Lapasset, gén. de div.
Gagneur, gen. de brig
Porion, *id.*
Théologue, *id.*
Danget, *id.*
De Maussion, gén. de div.
Jouve, col. de cavalerie.
Hutin, méd inspecteur.
13 De Saulcy, de l'Institut.
Ravaisson, de l'Institut
14 Cuvier, anc. cons. d'État, 1er sous-gouvern. de la Banque.
Billaud.
Bon de Bry, préfet hon
Cte Rivaud de la Raffinière, préfet hon.
Vte de Barral.
16 Le Breton, insp. gén. des ponts et chaussées.
Brosset, présid. de la ch. de comm de Lyon.
18 Mercier-Lacombe, cons.-maître à la Cour des comptes.
26 Bottard des Portes, colon.
Études de Boistertre, *id.*

Octobre.

14 Schoefer.

Décembre.

21 Kaddour - ben - Mokhfi, agha.
30 Bodson de Noirfontaine, intendant gén insp.
Cornu, col., com. de pl.
Decroix, col. de caval
Ely, col. d'artillerie
Faidherbe, col de Le Gueprattel
Benedetto, gén de brig
Mignot Bon de Lamartinière, gén. de brig.
De Vellens, *id.*
31 Vincent, cap. de vaiss
Faucon, *id*

ANNÉE 1863.

Janvier

14 Lacroix, l.-col d'état ma
24 Balard, de l'Institut

Février.

7 Regnault, de l'Institut.

Mars.

14 De Place, gén. de brig
Mermet, colonel, comm. de place
Letellier-Blanchard, col. de gendarmerie.
Guiomar, gén. de brig
Mathieu, de l'Institut.
D'Hautevile, col. d'art
16 Damas, col d'art. de mar

Avril.

28 De Schauenburg col. d'artill.

Juin

1er Garnier, gén. de brig
18 Vandal, ancien directeur gén. des postes.

Juillet

5 Durand St-Amand, cap de vaisseau
29 Richard, intendant mil
Guichard, colonel

Août.

11 Didion, gén. de brig.
Boulatignier, *id.*
13 Jouffron de Rouvre, anc préfet.
Beaussey de Grandville, *id.*
De Minvac, cap. de vaiss
Pichon, *id.*
Huguet de Majouraux, *id.*
Mallet, contre-amiral.
Reybaud, c. d'inf. de m.
De Montfort, gén. de br.
Mattat, *id.*
De Rolland, *id.*
Bonamy, *id.*
Requier, intend. milit.
D'Andrée, colonel.
13 Prolongeau de Hetzel, gén. de division.
Peyssard, colonel
Ollivier *id.*
Jeanningros gén. de br.
De Montluga, col. de cav.
Dijon, *id.*
Breton, col. du génie.
14 De Bourboulon, ministre plénipotentiaire.
Valat consul gén.
Poujade, *id.*
Lastours, pr. d'honneur à la Cour de Caen
Massot, pr. de la cour de Rouen
Bonnay pr. g. à Poitiers.
16 Lefebvre, insp. gén.
26 Lebreton, colonel
Cambriel, gén de brig
Ducasse, *id.*

Septembre

27 Lebrun, intendant mil.

Octobre

Cerfbeer, [illegible]

Novembre

Gizolme, contre-amiral.

Décembre

6 D'Elissade - Castremont cap. de vaisseau
28 Gorrant, ancien colonel d'état-major
30 Budin anc tr.-payeur
Hecquard, col. d'état-ma
De Soye, intendant
De Rosan
Guiot, c
Sedillot, méd
31 Robin, cap. de
Favre, col. d'inf. de

ANNÉE 1864

Janvier.

3 Cattanéo, anc. off. sup

Février.

3 Fournel, insp. g. des mi

Mars

11 Ponsard, ancien préfet.
12 Schneider, col., comm. de place.
Barry, colonel
Tillard, *id.*
14 Robinet de Plas, cap. de v
30 Legros de Méritens, insp. gén. des finances

Avril.

12 De Larocque-Latour, colonel de cavalerie.
De Brauer, gén. de brig

Mai.

17 Pajol (L. E. L.), g. de br
19 Moulard, col. d'artill.

18[illegible]

11 De Potier [illegible]
25 Martineau des Chesnez, [illegible]
De Coulthœuf, int. mil.
Archimard, col. d'inf.
Montfort, *id.*
Augeraud, gén. de brig

Août.

8 Julhien, recteur hon
11 Eyrvoix.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bon Marulaz, int. milit.
Genteur, anc. c. d'État.
[illegible] gén. de l'enseignement s.
Bouillaud, prof. à la Fac de méd. de Paris.
Desrayaud, int. milit.
Billet co. de gendarm
Maurice *id.*
Fenis de la Comble, col.
[illegible]
[illegible]n de Charvoy, *id.*
[illegible]ssonnet, gén. de
Tonier, col. d'art.
Renoux, col. du génie.
Lefort, col. hors cadre
13 Mis de Sesbeuf
[illegible]
Pereire (Em.).
Bon Mercier
Talabot Paulin).
Vte Clary.
Flandin, anc. cons. d'État.
Vanette
Didion, insp. gén. des ponts et ch retraité
Belin, insp. gén. des ponts et chaussées retraité
Séré des Rivières, cap. de vaisseau
Huchet de C[illegible]tre, *id.*
[illegible]
20 [illegible]

Septembre.

2 Noël, col. d'infanterie.
Wolf, *id.*
Vte de Pierre de Bernis, gén. de brig

Octobre.

[illegible] Halna du Frétay, général de division.
28 Gavini.
29 Béral de Sédaiges, cap. de vaisseau.
Mortier, *id.*
Roux, médecin en chef de la marine.
Dangeville, cap. de vais.
[illegible] Como, col. d'état-major.
3[illegible] Bertrand, col. d'inf.
Cadic, col. de cava.
Devolnet, col. d'artil.

Novembre.

5 Corta.
Chanchant, gén. de div.
[illegible] T[illegible]erry, cap. de vaiss
[illegible] Veron, *id.*
Aubatuce[illegible], gén. de div.

Décembre.

[illegible] [illegible]ud, anc. direct. de [illegible] des ponts et chaus
Tastu, ag. et cons. gén.
23 Corréard, int. milit.
De Brauer, gén. de div.
De France, *id.*
Cousin, gén. de brig.
Pierre, col. d'artillerie
[illegible] Dupont, col. d'artil. de marine en retraite
[illegible]0 Zæpffel, cons. à la Cour des comptes.
Vaignaud, cap. de vaiss.
Longueville, *id.*
Reboul, col. d'inf. de mar
Brunetière, insp. en chef des serv. adm. de la marine.

ANNÉE 1865.

Janvier

14 De la Cropte, Cte de Chantérac
Le Normand de Kergrist, contre-amira.

Mars

[illegible]4 D'Estampes, gén. de brig.
Foye, *id.*
Faure, co. d'état-major.
Robert, intendant gén
Leborne, col. com. de pl
Martinez, col. d'infant.
Mitrecé, col. d'artil.
25 Chabrié, commiss. gén. de la marine.
Ducrest de [illegible] [illegible]

Avril.

8 Bonnefoy, min. plénipot.
16 Dano, *id.*
[illegible] De la Bastide, colonel.

Mai

9 Danot, co. comm. de pl
[illegible]6 De Surville, contre-amiral.
Le Rouxeau de Rosencoat, cap. de vaiss

Juin

[illegible] De Bellot, trés.-pay. de la province d'Alger
Bore[illegible], gén. de division
Ferret [illegible] [illegible]
Arnaudeau, gén. de brig.
Fermier de la Provotais, *id.*
Abdelal, col. de caval.
Mazel, col. d'artillerie.
Si Mohamed-ben-Daoud, agha des Douairs.
Si Mohamed-bel-Hadri, caïd des Flitas
[illegible] Si Mohamed-Serir-bel-Guidoum-ben-Ganah, caïd de Biskra.
Aucour, ing. en chef des ponts et chaussées.
Lebasteur, insp. gén. des ponts et chaussées
[illegible]8 Dunoyer, rect. d'ac bon
21 Andre Fouet, c. de vaiss.
23 Bon Aymé d'Aquin, min. plénipotentiaire.
Werle
Duchesne de Bellecourt, conseiller général.

J[illegible]

5 Lucas, anc. insp. gén. des établiss. pénitentiaires.

Août.

[illegible] Olivier, colonel d'artillerie de marine.
Cochon de Lapparent, dir. des const. navales
De Selva, cap. de vaiss
Levêque, *id.*
Desvaux, *id.*
[illegible] Becquerel (A.), de l'Inst.
Métivier, 1er prés. à la cour d'appe. d'Angers.
D'Aymar, Mis de Chateaurenard, min. plén.p.
De Gondrecourt, général de division
[illegible] Michal, inspecteur gén. des ponts et chaussées
[illegible]4 [illegible] [illegible]
[illegible], co[illegible] d'artillerie,
Colin, gén. de brig.
Jouf Ducoulombier, *id.*
De Siéguc, col. de cav
Petiet, général de brig.
Renault d'Ubexi, *id.*
Dubost, *id.*
Poggiale, pharmac. insp. des armées.
Buraud, colonel
Castaing, anc. préfet.
[illegible]0 Cte Delamarre.
Duc de Caumont-La Force
Hubert-Delisle, anc. sén.
Rennocque, anc. député
Granier de Cassagnac, ancien député.
Louvet, anc. ministre
Roques-Salvaza, anc. dép
Gouin, ancien ministre.

Décembre

23 De Bon, commissaire général de la marine.
[illegible]7 D'Amezy, Mis de Montpezat, co[illegible] de pl., retr.
Law de Lauriston, gén. de brigade
Hartung, gén. de brig
De Faultrier, intend. m.
Dargentolle, gen. de div
Le Boschu de la Bastays, colonel d'infanterie.

1865. *Décembre*

27 Poulze d'Ivoy, gén. de di
Bruyère, col. d'artillerie
Durand de Villers, gén. de brigade.
Riffault, *id.*
31 Guillaume - d'Aubeau, ancien préfet.

ANNEE 1866.

Janvier

21 Villamus, consul gén.
22 Meurand, directeur aux affaires étrangères
31 De Perthuis, trésorier payeur cent. du Trésor

Mars.

12 De Colomb, gén. de div.
Aymard, général de brigade.
Bocquet, intend. milit.
Bernady, colonel de gendarmerie
Guérin, colonel d'artill.
Devilleleger, col. du gén
14 Guieysse, dir. des constructions navales.

Avril.

17 Gibon.

Juillet

7 De Lormel, anc. gouv. de la Guadeloupe.
14 Bon Buquet, anc. député
Lezaud, 1er prés. de la cour d'ap. de Limoges
17 Berthaut, général de div
Le Bigault de Avocourt, g de brigade

Août

11 Du Beux, anc. proc. gén. à la cour de Bordeaux
Legagneur, pres. hon. à la Cour de cassation
Millevoye, 1er président de la cour de Lyon.
Payen, insp.gén. des ponts et chaussées en retr.
De Raynal, prés. de ch à la Cour de cassation
12 Bauchetet, colonel du génie en retraite
Blanche (Alfred), ancien conseiller d'État.
Cte de Bouville, anc. préf.
Boyer, gén. de brig.
Butet, col. comm. de pl.
De Deban Laborde, colonel de cavalerie.
Ferr.-Pisani-Jourdan de St-Anastase, général de brigade.
Lesire, col. de gend. ret.
Londas, intend. milit.
Paul, cap. de vaiss. ret.
Bon Richard, préf. hon.
13 Chasles, memb. de l'Inst
13 Thiéry, rect. d'acad. hon.
14 Bauchart (Quentin).
Bernard des Essarts, consul général
Bretonny, envoy extr.
Cte de Grossolles Flamarens (Jules), anc. sen.
Darblay jeune, anc. dép.
Garnault, contre-amiral.
Godelle.
Le Comte.
Noël, s. dir. aux aff. étr.
Nogent St-Laurens.
Pasquier de Francheu, capitaine de vaisseau
Pigeard, directeur au ministère de la marine.
De Ravinel, insp. en chef des serv. adm. de la mar
Bon Roussin, cap. de vais
Rudel du Miral.
Sagot Duvauroux, capitaine de vaisseau.
18 Yvelin de Béville, colonel de cavalerie.
22 Becquey Beaupré, colonel de cav. en retraite.

Septembre.

26 Périgot, général de div

Octobre.

25 Outrey, cons. gén. hon.

Novembre.

7 Cte de Lallemand, min plénipotentiaire
20 Berger, gén. de brigade.

Décembre.

3 Gastambide, cons. à la Cour de cassation.
21 Arnaud de St-Sauveur, général de brigade.
De Beaucourt d'Aubeterre, colonel d'infanterie
Choury de Lavigerie, colonel de cavalerie.
Golbaud du Fort, int. mil.
Regnault, col. d'ét.-maj.
Zylof, col. d'artillerie.
28 Masclet, col. d'art. de m.
29 Clos, cap. de vaisseau.
31 Mourin, adm.h des postes

ANNEE 1867.

Janvier.

18 Delorbre, dir au min. de la marine.
19 Rolland, dir. gén. des manufact. de l'Etat
De Roussy, *id.* de la comptabilité publique.
28 Moreau (Aug.), cons. hon. a la Cour de cassation

Mars.

6 Bosq, intend. militaire.
Aubac, gen. de brig.
Aurel, col. d'infanterie.
Bartel, *id.*
6 Boissonnet, gén. de brig.
Gautenaume, colonel de place
De Treil de Pardailhan, colonel de gendarm.
Tripard, gén. de brig.
Veye *dit* Chareton, *id.*
9 Colomb, colonel d'infanterie de marine
Davin, cap. de vaisseau
De Rostaing, *id.*

Juin.

16 Outrey (A. G.), consul gén.
23 Moissonnier, peintre, à l'Inst tut
30 Aphand, inspecteur gén. des ponts et chaussées
De Chancourtois, ingen en chef des mines
Dollfus, manufacturier
Kuhlmann, fab. de pr. ch.
Lefuel, de l'Institut
Mariette-bey, direct. du musée de Boulaq

Juillet

27 Moll, directeur des construct ons navale.

Août.

3 Béral de Sédaiges, capitaine de vaisseau.
Escande, insp. en chef des serv. adm. de la mar
Lacombe, capitaine de vaisseau
Ortolan, *id*
1 Delebecque, anc. député.
Bon de Geiger.
Pagézy, ancien maire de Montpellier.
Bon Quinette, anc. cons. d'État.
Vte Reille.
Riché.
De Sacy, de l'Institut.
Segris, ancien ministre
Sénéca, ancien député.
Seydoux, *id*
5 Doisy de Villargennes, colonel en retraite
Gautier de Lizolet, cons. maître à la Cour des comptes
Gès, capitaine de vaisseau en retraite
Roy, directeur gén. de l'enregistrement
Bon Zangiacomi, cons. à la Cour de cassation
7 Doucet (Camille), de l'Institut.
Vte de Laferrière.
Robert-Fleury, de l'Inst
10 Cte de Bondy, ministre plénipotentiaire
Limperani, consul. gén.
Cte de Massignac, ministre plénipotentiaire
Cte de Reiset, *id.*

1867. *Août.*

[illegible], général.
Soumagne Bourru, id.
11 Boutart, colonel d'artillerie.
Champion Dubois de Nansouty, gén. de brig.
Foy, *id.*
Ganeh., *id.*
De Lapisse, colonel du génie.
Le [illegible],
[illegible], général de brig.
[illegible], colonel de cavalerie.
Vaisse Roquebrune, général de brigade.
13 Duprè, anc. procur. gén. à la cour de Toulouse.
Humilde, député
Loiseau, 1er président à la cour de Besançon.
Maignon, cons. à la Cour de cassation.
14 Bernard (Claude), de l'Institut, profess. au Collége de France.
Husson, de l'Institut.
Levert, député.
Paulze d'Ivoy, anc. préfet.
Podevin, *id.*
24 Bouneton, col. d'inf.
26 Caretto, col du génie
27 Mercier du Patty de Clam, gén. de brig.
De Metz, col. du génie.
28 Noël, *id.*

Septembre.

1er Gérard, anc. prés. du conseil gén. du Bas-Rhin.

Décembre.

27 Saurat, colonel en retraite
Lecointe, cap. de vaisseau en retraite.
28 De Bobingle, col. d'inf
[illegible] général des travaux maritimes.
Clapier, général de brigade.
[illegible] *id.*
[illegible] col. d'artillerie.
[illegible] vaisseau
[illegible] col. d'art. de marine.
Nérat, col. de cavalerie.
Ragon, gén. de brig.
Lozier, cap. de vaisseau.

ANNÉE 1868.

Mars.

11 Carteret Trécourt, gén. de brigade.
De Chanal, *id.*
11 Bon Duperré, contre-am.
Gaulard, gén. de brig.
Guyault [illegible]
id.
[illegible]
Guillemaut, *id.*
De Mecquenem, *id.*
Monjaret de Kerjégu, cap. de vaisseau.
Sauvan, *id.*
Taconnet, col. d'infant.
[illegible]
28 Demolombe, doyen de la Fac. de droit de Caen

Avril.

15 Thomassot, contre-amir.

Juin.

27 Haguesney, colonel des équipages militaires.
Labarthe, colonel d'inf.
Nitot, gén. de brig.
De Saint-Hilier, colonel d'infanterie.

Août.

1er Grandperret, anc. minist.
Greffier, anc. cons. d'état
Pierrey cons. à la Cour de cassation.
Quénault, *id.*
3 Thomas (Ambr.), de l'Inst.
4 De la Rousselière Cloüard
8 Mis de Fleury.
10 Bocher, gén. de brig.
Digard, *id.*
Dupré, *id.*
Du Preuil, gén. de div
Duroch, capit. de vaiss.
Ferri-Pisani, gén. de brig.
Brémont, colonel d'inf.
Heloury de Ménibus, général de brigade.
Hudelist, col. d'art. démar.
Humbert, col. du génie.
[illegible] de vaiss
[illegible] de Lacrevellie, colonel d'infanterie.
Ribourt, cap. de vaiss.
Roy, *id.*
12 Cubanel de Sermet, insp. gén. des [illegible]
[illegible] retr
[illegible], cap. de vaiss. retr
Augier, Emile, de l'Ac. fr.
14 Cazelles.
Chadenet, anc. préfet.
Duban, architecte, de l'Institut.
Hébert, de l'Institut.
Bon de Heeckeren, ancien sénateur.
De Lavenay, anc. cons. d'État.
Lestiboudois, *id.*
Le Poletier, Cte d'Aunay.
14 Magin Marens, ancien recteur à Poitiers.
Mangeart.
Pasteur, prof. à la Fac. des sciences, de l'Inst.
Pinard, ancien ministre
Vte de Ho[illegible]
De St-Germain.
Ste-Claire-Deville, prof. à la Fac. des sciences de Paris, de l'Institut.
[illegible], ancien préfet.
Vte de Belmont, cons. général
Brolemann, anc. prés. du cons. munic. de Lyon.
Cte de Gobineau, envoyé extr., ministre plén. pot.
Le Provost de Launay
Medinet, consul général.
Montois.
Nompère de Champagny, Mis de Cadore, envoyé extr., ministre plénipot.
16 Labeyrie, anc. direct. du contentieux des fin.
Le Clereq, anc. direct. au ministère des finances.
22 Laydeker.
31 Weissemburger, colonel d'infanterie.

Septembre.

10 Cottret, gén. de brig
Huc de la Colombe, *id.*
Laffite, colonel d'art.
Leforestier de Vendeuvre, [illegible]

Octobre.

4 Lavoignet, gén. de brig.
Meun, [illegible]

Novembre.

27 Chevreau.
Le Joindre insp. gén. des ponts [illegible]

Décembre.

26 Delamormière, ancien ingénieur du génie marit.
[illegible]
[illegible]
28 [illegible]
[illegible]
Briand, gén. de brig.
Champion, *id.*
De Feurans, col. d'artill.
[illegible], gén. de brig
Lamothe, *id.*
Lefebvre, *id.*
Marquisan, *id.*
Le prince Murat, *id.*
De Salignac-Fénelon, *id.*
30 Bonie, capit. de vaiss.
Boutet, commissaire général de la marine.

1868. *Décembre.*

30 Dupuis, colonel d'artillerie de marine
Marye de Margny, capitaine de vaisseau.
Materse, *id.*

ANNÉE 1869.

Février.

24 Le Serurier, conseiller à la Cour de cassation.

Mars

13 Lenoir, gén. de brig.
Bruds, colonel de cav.
Cadart, gen. de brig.
Doutrelaine, *id*
Bon Lagé, intend mil.
René, gén. de brig.
Robert, col. d'état-major.
De la Rochefoucauld, colonel de cavalerie.
Vte Toussaint, col. d'art
14 Bachme, cap de vaiss.
Du Pin de St-Andre, *id.*
Martin des Pallières, gal de div. d'inf de mar.
Palasne de Champeaux, capitaine de vaisseau.
29 Cte de Charnailles.

Mai.

8 Verand, commissaire général de la marine.

Juin

25 Boyer, gén. de brig.
Louvent, *id.*
Martin, colonel de cav
Oudinot de Beggio, gén. de brigade.

Août.

7 De Bosredon, ancien cons. d'État.
Curé, conseiller général de la Gironde.
Dureau, ancien préfet.
Garnier, *id.*
Lévy, ancien maire du 11e arrond. de Paris.
Lorette, ancien préfet.
De Lurieu, anc. insp. gén. des etab. de bienfais.
Malaussena, anc. député.
Odent, ancien préfet.
Paillard, *id.*
Solier, *id.*
11 Bablnet, avocat gén. à la Cour de cassation.
Bénic, capit. de vaisseau.
Bernadou, colonel d'art
Bonafous, 1er président à la cour de Grenoble
Mgr de Bonnechose, card.-arch. de Rouen.
De Bonnières de Wierre, ministre plénipotent.
Calvé, commissaire général de la marine.
11 Cazalas, médecin-inspecteur des armées.
Chaussée, colonel de cav
Comoy, inspecteur gén. des ponts et chaussées
Copmartin, gén. de brig
Daguerre, *id.*
Daubrée, de l'Institut., prof au muséum d'hist nat.
Delagoutte du Vivier, colonel de cavalerie.
Denecey de Cevilly, intendant militaire.
Denière, anc. prés de la ch. de comm. de Paris
Franck, de l'Institut, prof
Gos[illegible] d'État.
Gonet, gén de brig
Gervaz[illegible] inspect. gén. du gén[illegible]
Glandaz, conseiller à la Cour de cassation
De Goutt[illegible] directeur de la dette inscrite.
Hanoteau, gén de brig
Laffaille, *id*
Lage, contre-amiral
Lejeune, cap. de vaiss
Nettements, anc. recteur
De Pechpeyroux de Commarques, [illegible] Guitaud, ministre plénipotent.
Perreaux, colonel d'inf.
Peuptied, colonel d'art.
Regnaud, gen. de brig. d'artillerie de marine
Bon Renouard de Bussierre (Léon), anc. cons d'Ét.
Rigaud, 1er président à la cour d'Aix.
Rivet, col. comm. de pl.
Du Rousseau de Fayolle, contre-amiral
Valentin, gén. de brig
De Vassoigne, *id.*
Wurtz, doyen de la Fac de médecine de Paris
Vte Trenchard, min. plén
13 Petit, col. de cav. en retr
14 Aucoc, député.
De Carn[illegible], recteur des établissements civils
Chevandier de Valdrôme, ancien ministre
Dalloz, ancien député.
Descours, *id.*
Bon Desmaroux de Gaulmin, *id.*
Josseau, *id.*
Latour du Moulin, *id.*
Cte Le Hon, *id.*
Robert de Beauchamp, *id.*
Mis de Talhouët-Roy, *id.*
Duc de Vicence, anc. sen
Violet-Le Duc, architecte des monuments histor.
25 Lavoye, colonel de cav.
De la Saussaye, ancien recteur à Lyon.
27 Bert[illegible], capitaine de vaiss.
28 Mer[illegible], gén de brig

Septembre

1er Allemand, cap. de vaiss
2 De Gramont, col. d'inf.
15 Géry, ancien préfet.
De Lassus St.-Geniès, id

Octobre

15 Duhamel, professeur d'analyse à l'École polyt

Novembre.

15 Mircher, col. d'état-maj.

Décembre

21 Si Ali-Bey ould Ferhat-ben-Said, caïd de Touggourt.
Crouzat, gén. de brigade
Demolon, *id.*
Dusaert, colonel d'art
Laboubée, gén. de brig
Larroche, colonel, [illegible]
De Lathenade, gen[illegible] de brigade.
Le Creurer, intend. m
Leroy, colonel d'ét.-maj.
Letourneur, gen. de brig
Martin, colonel [illegible] ge
Peychaud colonel [illegible]
Pozzols [illegible] dart de pl
Tyrode, lieut.-colonel [illegible] genera[illegible] brig
Very, ancien [illegible]
De Villeneuve, [illegible] de brigade.
25 Dufour, dir. du serv de sûreté de la mar à Brest
Gennet, capit. de vaiss
Mer, *id.*
Sardou, col. d'[illegible]
27 Bourbeau, ancien m[illegible]
Gresser, *id.*
Martin, consul genera
28 Dalené de la Rive-Desmesnels, colonel de gendarmerie en retraite
Le Conte, capit[illegible] vaisseau en retra

ANNÉE 1870

Février.

14 Blanc, anc. pr[illegible] gén[illegible]
21 Desmazes, [illegible] général de la marine

Mars.

12 Beaugendre, intend[illegible]
Boutet de M[illegible]
Brault, *id*
Dollin du Fresnel, *id*
Fervel, *id.*
Foullioy, capit[illegible] vaisseau
Giraud, gén. de brig
Lengler, colonel.
Le Secq de Crépy, *id.*

1870. *Mars*

12 Mariolle, directeur des constructions navales
Olivier, cap. de vaisseau.
Perrot colonel
Roux..., *id.*

Août

6 Le Cte d'Astorg, ministre [illegible]
Le Cte de Mosbourg, *id.*
Doudé Defly, consul gén
7 Faye, de l'Institut.
Remer, *id*
8 Bon de Corberon, ancien député.
Camus, Vte du Martroy, anc. conseiller d'État.
Chassaigne-Goyon, *id.*
Vernier, *id.*
9 Fabre, anc. procur. gén.
Barne, docteur.
DuBoys(d'Angers), 1er pr. à la cour d'Orléans
Maury (Alfred), de l'Institut, directeur général desarch. ves nationales.
Dumont, sculpt., de l'Inst.
Duc, architecte, membre de l'Institut.
20 Girard, général de brig
Marey, col. d'état-major
Bon de Séganville, intendant militaire.
Bréger, colonel d'inf.
[illegible]
Ardouin, *id.*
Mornay, gén. de brig
Suzzoni, colonel.
Guiot de la Rochère, colonel de cavalerie.
Parmentier, col. du gén.
Piédallu, col. d'artill.

Septembre.

2. Delebecq, co., com. de pl.

Octobre.

6 Bergasse du Petit-Thouars, capitaine de vaisseau.
Cornier de Lavalette, intendant militaire
[illegible]
Sabatier, col. du génie.
Gras, *id.*

Novembre.

4 [illegible], col. comm de pl
Commines de Marsilly, colonel du génie.
Cobert, col. d'artillerie
Bouché, intendant gé
26 Frant, *id.*

Decembre.

7 De Villeneuve Bargemon, directeur général des ambulances de l'Internationale.
8 Krantz, contre-amiral.
[illegible], col. d'état ma.
8 Lebrasseur, colonel d'art.
[illegible], *id*
[illegible] de Courville, général de brigade.
Toissier, col. du génie.
Krantz, depute
Courty, général de br.
Avri. de l'Enclos, *id*
Crépy, col. d'état-major.
Viguier, intend. milit.
Villiers, col. d'artillerie
Iennet, *id.*
Stoffel, *id*
Maulard, *id.*
13 [illegible]
Bonet, général de div. au titre maxillaire.
De la Berge, col. du gén
30 Serre, cap de vaisseau.
Poidloue, *id.*
Lombard, *id.*

ANNÉE 187

Janvier

3 Rolland de Ravel, c[illegible]ne. d'artillerie.
Hugon, *id.*
Charles, *id.*
6 D'Badeville, col. du gén.
Pierre, col. d'art lerie
Lustreman, méd. insp
8 Vanette, colonel d'inf.
9 Sauterau, *id.*
10 Vuillemot, gén. de brig.
Guillon, *id.*
11 Amet, capit[illegible]
16 De la Grevere, col. du gén
18 Bourdillon, gén. de brig.
20 Rebell, cap de vaisseau.
22 Lalanne, inspect. général des ponts et chaussées
Belgrand, *id.*
23 Cte d'Harcourt, cap de v.
Protet, *id.*
25 Sapia, Cte de Lencia, colonel d'art. de la marine
Lacour, *id.*
[illegible], colonel d'art.
28 Virgile, colonel d'artillerie de la marine.
29 Payen, [illegible]
29 De Nanney, ane lieut.-col. de garde nationale
31 Nourrisson, col. d'art en retraite

Février

4 Artus, col. du train d'art.
7 Fournès, général de brig
Dupouët, *id.*
Colonieu, col. d'infant.
Reals, ancien colonel de gendarmerie
Parmentier, s.-intend m.
Hauber, lieut.-col. d'art.
Corbin, col du génie
Gerrier, méd. principal.
Champouillon, *id.*
Gley, offic d'adm. princ en retraite.
7 Piétri, anc. col. de g mob
8 Périer, méd. inspecteur.
Mounier, méd. principal
12 De Castéja, anc. colonel d'état-maj de la garde nationale de la Seine.
17 Maudet, contre-amiral.
Chappe, col. d'artillerie.

Mars.

2 Gougeard, cap. de vaiss.
5 Goury, colonel du génie.

Avril.

7 Zentz, gén. de brigade.
9 De la Mariouse, *id.*
Charreyron, col. de cav.
De Trentinian, col d'infanterie de la marine.
14 Filho de Camas, colonel
15 Maurin, cap. de vaisseau.
Mierzejewski, comm. général de la marine
18 Denfert-Rochereau, colonel du genie.
20 Bachelier, gén. de brig.
Mangin, *id.*
Bonneau du Martray, *id.*
Bernon, col d'[illegible]r.
Lavaud, général de brig
Polhoppe, *id.*
D'Ornant, col. d'état-[illegible]
D'Aubigné, *id*
Bages, intend. militair
Potie, colonel de gendarmerie en retraite.
Boyer, co. d'infanterie.
Lebrun, *id.*
Lion *id.*
Hanrion, *id.*
[illegible]
Delebecque, *id.*
Wachter de Freundstein, *id.*
Mena, *id.*
Duez, *id.*
Dauphin, *id.*
Davoust d'Auerstaedt, gén. de brigade
Léger, colonel d'infant.
Colavier d'Albert, *id.*
De Gesin, gén de brig.
De Launay, col d'inf.
Lanoker, col de caval.
Dupressoir, *id.*
Huyn de Verneville, *id.*
Torel, général de brig
Carrelet, col. de caval.
De Percin de Northumberland, *id*
Garels, col. d'artillerie
Solelle, *id.*
Duval, colonel du génie
Petit, *id.*
Meran, *id.*
Bressonnet, *id.*
Le Masson, *id.*
21 Frope, méd. principal
28 Laporterie, cap. de vaiss

1871. *Mai.*

3 Colson, anc. directeur au minist. de la guerre.
5 De Sonis, gén. de div.
Javain, général de brig.
Robinet-Marcy, *id.*
Brou, intend. militaire.
De la Chevardière de la Grandville, *id.*
Gayraud, col. de cava.
Pinelli, ancien colonel de garde mobile.
7 Millaroux, col. du génie.
Falcon, ancien lieut.-col de garde mobile.
19 Munier, col. d'infanterie.
23 Comte, *id.*
31 Picot de Lapeyrouse, gen de brigade
Schneegans, *id.*
Desprels, col. d'artill
Mondain, col du génie.

Juin.

3 Vigo Roussillon, int. mil
Lévy, *id.*
Waterneau, col de caval
Bilhau, *id.*
5 Walter, insp. adj. du serv. de santé de la marine
Cléret Langavant, général au titre auxiliaire
6 De Guilhermy, c. de vaiss.
Mottez, *id.*
Zédé, *id.*
Sermot, *id.*
Du Temple, cap de frég.
8 Clémeur, col. d'état-m.
9 Périer, col. de cavalerie.
10 Dutemps du Gric, colonel d'art. de la marine.
17 Porchet anc. s.-direct. au ministère de la guerre
23 Prélat, ancien colonel de garde mobile
Demarquay, doct.-méd.
Roger (du Nord), ancien col chef d'état-m. de la garde nat. de Paris.
Berthe, gén. de brigade
Blot, *id.*
Seré de Rivière, *id.*
De la Jaille, *id.*
De Bouillé, *id.*
Ducrot, col. d'état-maj.
Vilette, *id.*
Sautereau, *id.*
Le [illegible], lieut.-colonel d'état major.
Croiset, intend. milit
Buot de Neuvier, *id.*
Boutier, gen. de brig
Allavène, col. de la garde républicaine
Gremeln, col. de gend.
Le Mordant de Langourian, colone. d'infanterie
Boulanger, *id.*
Patrie, *id.*
Brice, *id.*
24 Hubert de la Hayrie, col. d'infanterie.
Vilmette *id*
Bréart, *id.*
Bonvoust, col. de caval.
Grévy, col. d'artillerie
Lucet, *id.*
Brault, médecin princip.
Marmy, *id.*

Juillet

2 Sabattier, direct. des constructions navales
Le Camus, col. d'infanterie de la marine
Lafont, capit. de vaiss
7 Roliand, *id.*
15 Patarel, col d'artillerie.
Laveran, méd. inspec.
Chenu, doct.-médecin.
21 Mis de Piennes, s. gouverneur de la Banque de France
27 Ponsard, gén de brig
Gabriel [illegible], col
[illegible], médecin principal
30 [illegible], capitaine de vaisseau.

Août

1er Cerez, général de brig
8 Krien, colonel d'infant.
Pichon, *id.*
Kampf, *id.*
Japy, *id.*
Séguineau de Préval, intendant militaire.
Louët, intend milit au titre auxiliaire.
De Bourgoing, anc. l.-col. de garde mobile
22 Durand de Villers, colonel d'état-major

Septembre.

2 Vincendon, col d'infant
7 Daniel de Vauguyon, général de brig. au titre auxiliaire.
11 Burel, cap. de vaisseau.
17 Bourgeois de la Moissonnière, intend milit.
20 Alexandre, col. d'art. de la marine.

Octobre.

3 Haca, gén. de brig.
Roland, *id.*
Vittot, colonel d'infant.
Ameller, *id.*
Février, gén. de brig
Du Feron, col. de caval.
15 Brousmiche, doct.-méd.
Castano, méd. princip.
Delpech, docteur-méd.
Gosselin, *id.*
Lacronique, méd. princ.
Bourguillon, méd. princ en retraite
28 De Fauque de Jonquière, capit. de vaisseau.
Peyron, *id.*
25 Picot de Moras, dir. des constructions navales
Rochard, direct. du serv de santé à Brest.
27 Roubet, cap. de vaiss.

Novembre.

16 Mangeot, col. comm de place.
Champion, col. d'infant.
Courbier, col. d'état-maj. au titre auxiliaire.
Bonvalet, gén. de brig.
Demortain, pharmacien principal

Décembre

9 Molard, méd. principal
30 Leblanc, capit. de vaiss
Ropert, *id.*

ANNEE 1872.

Janvier.

4 Jacquemet, col. de l'état major des places
11 Flogny, colonel des [illegible] sœurs d'Afrique
Hanrion, général, commandant l'Ec. spéc. mil
18 Voillemier, doct.-chirurgien de l'Hôtel Dieu.
24 Duveyrier, cap. de vaiss.

Février.

2 Valentin, ancien préfet.

Mars.

16 Pidrard, directeur de la compagnie de l'Ouest
Isnard, ex-méd en chef de l'hôpital de Metz.
Reboul, dir. hon. de l'école nat. de Vincennes.
22 Clugnet de Saint-Hilaire, général de brigade
Beaudouin, colon. d'état major
Lossel, intendant militaire
Guichon, colonel commandant de place.
Berlier (Henrion), colonel d'infanterie.
Ganzin, *id.*
Petit, gén. de brig
Salvador, col. d'artill
Ansous, col. du génie
Cadour-Ould-Adda, aghan de Saïda.
Ferlat, chef de service au minist de la guerre.

Avril

9 Richet, docteur, professeur de clinique chir à la Faculté de Paris.

Mai.

5 Taillant, lieut.-colon., ex-command. de place à Phalsbourg.

1872.

Juin.

30 Lissençon, sous-intend. milit. de 1re classe
26 Cte de St-Vallier, ex-commiss. du gouv. près le comm. en chef de l'armée d'occupation
Ory, colonel d'artillerie.

Juillet.

18 Baligon cap. de vaiss.
Desaulces de Freycinet, *id.*
Brière de l'Isle, colonel d'infanterie de marine.

Août.

3 Lownay de Lomville, ancien préfet.
16 Cornat, gén. de brigade.
Verchère de Reffye, col. d'artillerie.
19 Delacoux de Marivault Emeriau, capitaine de vaiss., ex-gén. de div. au titre auxiliaire.
Robillard, pharm. princ.
2[illegible] [illegible] de la mar[illegible]

Septembre.

8 Lambert, col. d'état-major.
14 Théron, lieut.-col. comm. la place du Hâvre.
21 S. Smaïl ben Si Mussérly, caïd du Hodna.

Octobre.

9 D[illegible]ar, gén. de brig.
17 Creu, col. d'inf. de mar.

Novembre.

8 D'Arbaud, gen. de brig.
20 Saussier, *id.*
[illegible] col d'état maj.
Goyard, intendant milit.
Cassagne, col. command. de place.
De Kermainguy, colonel de gendarmerie.
Barrué, colone. d'inf.
De Ricaumont, colon. de cavalerie.
De Grossot, *id.*
Marion, col. d'artillerie.
Hémond, col. du génie.
Colmant, médecin insp.

Décembre.

6 Jr Bclier, profes. à la fac. de méd. de Paris.
Cte de Kératry, anc. préf.
27 Bossant, colon. d'inf. de marine.
Deburquois, cap. de vaiss.
Picard *id.*
27 Buret, cap. de vaisseau
Masson, direct. des constructions navales.
Hennequin, trés. gén. des Invalides de la marine.
Vincent, inspect.-adjoint du service de santé de la marine.
Valière, col. d'inf. de mar.
31 De Loverdo, gén. belge
Farre, *id.*
Fleschet, méd. princ. de 1re classe.
Borély, anc. proc. gén.

ANNÉE 1873.

Janvier.

4 Davillier, rég. de la Banque de France.
23 Gavard, chargé des fonct. de secrét. de l'ambass. de France, à Londres.
Vilet, anc. inspect. gén. des finances.

Avril.

15 Dr Barth, anc. prés. de [illegible] de médecine
30 De Chanaleilles, gén. de brig.

Mai.

1er De Bruchard, col. de cav.
De Colonjon, *id.* de gend.
22 Charlemagne, g. de brig.
Cl[illegible] gén.
Féline, col. de cavalerie
Godelier, méd. principal de 1re classe en retr.
Lan[illegible] col d'état-major
Morel, col. d'artillerie.
Nugues, col. d'état-major.
Pronneau, intend. milit.
Planchut, colon. d'inf.
Voynant, *id.*

Juillet.

15 Loubère colonel d'infant. de marine.
Vicary, cap. de vaisseau.

Octobre.

11 D'Abzac, col. d'état-maj.
Berthaut-Duchesne, col. commandant de place.
Dufrayer, direct. gén. de la Caisse des dépôts et consignations.
Godey de Mondésert, col. de gendarmerie
Gr[illegible], col. d'infanterie
Hou[illegible], col. d'artillerie.
Janin, général de brig.
De la Roche Poncié, ing. hydrographe en chef de la marine.
Laurent Charlonchon, s.-intend. milit. de 1re cl.
Lechesne, col. d'infant.
L'Hotte, gén. de brig.
Luxor, col. d'artillerie
Rousseau, col. du gen.
Lian, gén. de brigade
Barbary de Langlade, *id.*
14 Renouard, proc. general près la Cour de cassat.
Imgarde de Leffemberg, procureur près la Cour d'appel de Paris.
Malagutti, recteur honor.
16 Dumesgnil, colonel d'inf. en retraite.
17 Rumeau, insp. général de 1re cl. d. ponts et chaus.

Décembre.

6 Cabrol, médecin prin. de 1re classe en retraite
Gouzil, col. d'infanterie.
Michel, col. d'artillerie.

ANNÉE 1874.

Janvier.

6 Zévort, recteur d'Académie à Aix.
7 Gau[illegible] de la Lebrere, [illegible] de vaisseau
Bon Ségnier, anc. préfet.

Mars

5 Alleyron, colon. d'infant. de marine.
Hébert, commiss. gén. de la marine.
Jacques *dit* Lapierre, cap. de vaisseau.
6 Blondel, direct. hon. de l'admin. de l'assist. pub.
9 Parandier, insp. gén. de 1re cl. d. ponts et chaus.

Avril.

21 Lecointe, gén. de div.
De[illegible] gén. de brig.
Airolles, sous-intend. mil.
Grébus, colonel d'infant.
Vuillet, *id.*
Lacour, col. de cuirass.
Gerbaut, col. d'artillerie
Puggari, colon. du génie.
Donius, colonel du train.
Cuvelier, médecin insp.
27 Gonin, prés. de la chamb. de commerce de Paris

Mai.

9 De Geoffroy, minist. plén. [illegible]
D[illegible] M[illegible] [illegible], inspect. général des finances.

Juin.

3 De Boucheman, colonel chef de serv. au minist. de la guerre.
11 Hélie (Faustin).

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION. MM.

ANNÉE 1812.

Août

Guillot
10 Griffot de La Baume.

ANNÉE 1813.

Mai.

14 Vuaille

Septembre.

14 Mounier.

Novembre.

19 Morand.
25 Gillet de Kerveguen.

ANNÉE 1814.

Mars

16 Denuelle.

Juillet.

29 Cte de Mailly

Août

15 De Saint Ayrans
24 Levavasseur
Berger
30 D'Ecquevilly

Septembre.

17 De Vaugiraud

Octobre.

15 Minal
Roux du Rognon de Rochelle.

Novembre

2 Lemoro de la Faye.
Thiriet
Guillaume.
3 Delespinay
De Migue
9 De Fontenay

Décembre.

24 Mis de Malcteste.

ANNÉE 1815.

Janvier.

11 Lemercheux d'Audier.
17 Parfait.
27 Cte Philippon de Monbel
Villain.
Delarche
28 Mis de Lasteyrie du Saillant.

Février.

1er Pasquier.
14 Daurac.

Mars

14 De Verdillac
17 Erhard
Hussole.
Roux.

Avril.

5 Mayerette

Juin.

21 De Rathery.

Juillet.

15 Lyonnard de la Girennerie
Guyomart de Kervaloc
Ducrocq de
Chev Morin de la Vallée.
Tassy de Montluc.
Vte de Lescure

Novembre

1er De Condrecourt (R.).
Pasquet de Lagarde.
Mirondot-Dubourg de Geney.
Malnazet de St-Andeol

Décembre.

29 Chev Nypels.

ANNÉE 1816.

Janvier.

16 De Rodillac.
Mis de Pons.

Février.

10 De Schaller.
Fer (Sigism.).

Mars.

20 Le Couldre, Cte de la Bretonnière.

ANNÉE 1818.

Juin.

1er De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Chev Brun.

Mai

20 Bon de Saint-Mars.

Juin.

9 Bon d'Aubier
14 D'Agon de Lacontrie.

Juillet

5 Perinelle Dumay.
Cte Chavannat.

Août.

24 Mis de la Tour-du-Pin.

ANNÉE 1821.

Avril.

25 Mis de Fayet.
Sansac de Touchimbert
Salvaing de la Pergue.
Jobal de Pagny.
28 Philibert
Garrigues

Mai.

1er Cte d'Allonville.
Dessolle
Gauthier.
De Barante.
Prince de Croy-Solre.
Cte de Bouvet de Lozier.
1er De Brevannes.
Bon de Kentzinger
Mis de Lur Saluces.
De Buman
Vte de Fraguier
Vte de Loubert-Martinville.

ANNÉE 1822.

Août.

17 De Brossard.
Mis Kindelan.

ANNÉE 1823

Février

21 Prévost.

Juillet.

26 Mis de Conflans

Août.

13 Chev Caillebot de Lasalle.
Vogt.
Levasse de Montigny
21 Debray

Septembre.

1er Campredon
Bouyonnet de Lavillatte.
18 Chev de Monistrol.
19 Renault.
24 Barthomivat Cte de Labesse.
26 Vte de Valon.

Octobre.

4 Dupleix.
5 Larché
Pesme
16 Lutzler
17 Gonthier
20 De Lacropte de Bourzac
De Cadudal.

Novembre.

6 Le Forestier de Boisfrouger
11 De Larcher.
13 Gallet.
19 De Valory
22 Vte de Chérissey.

ANNÉE 1824.

Août

19 Mis de Tholozan.
20 Vte de Quesnay
De Rayne
22 De Nolhac.

ANNÉE 1825.

Mai.

17 De Cahieux.
Bonneau
19 De Turmel.
Delavau.
Labretonnière

1825. *Mai.*

19 Lehon.
21 Cte de Belleisle.
Cte de Brossard.
22 Brèche.
Bonnet de Lescure.
23 Thierry, Bon de Ville-d'Avray.
Sohier de Gand.
De Courson.
Colavier d'Albizzi.
De Cormier.
De Posson.
Bon de Chevalier.
Cte des Moutiers de Mérainville
Cte de Châteaubriand.
Cte de Busseul.
Damotte.
De Faye.
Le prince de Broglie-Rével.
Mis de Toustain.
Bon de Rougé.
Duc de la Rochefoucauld.
Philippoteaux.
Mis Dalon.

Juin.

8 Gibon.

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 Bon de Latour du-Pin.
Chevrier.
23 Rubin de la Grimaudière.
Cte de Fayet.
Vaidy.
Cher de Villèle.
Vte Ratyé de Lapeyrade
30 Bon de la Chapelle.

Novembre.

3 Bon Bourlet de St-Aubin.

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St-Léon.
Pichault.
Breton.

Octobre.

30 Le Pourceau de Mondoret.
De Gourgues.
Godey de Thuiley.
31 Cte d'Agoult.

Novembre.

3 Vte Dambray.
Droguet.

Décembre.

2 Nault.
Dutrou..b-Blanc.
12 Cte de Juigné.
12 Bon de Bastard (d'Estang).
Bon Romain.

ANNÉE 1828.

Septembre.

24 Marquoir
Maistre.

Octobre.

28 Le Tasser.
Raudot.
30 De Meient.

Novembre.

23 Musnier de la Converserie.
28 Cte de Grasse-Briançon.
Nolin.

ANNÉE 1829.

Mai.

8 Firino.
20 Duplaâ.

Août.

28 De Lyde Taulane.
Calvière.
Bouteiller de Châteaufort.
29 Lainé.
30 Chenu de Thuet de Mangon.
De Lachau
De Roquefeuil.
Cte du Parc de Locmaria.
Cte de Vaudreuil.
31 Duc de Damas Crux.
Vte de Dessey du Leyris.

Novembre.

2 Maréchal.

ANNÉE 1830.

Décembre.

27 Petitjean.
Servat de Laisle.

ANNÉE 1831.

Janvier.

11 Potier.

Mars.

1er Guyot.
19 Monchamp.
21 Moreau.
Bourlon d'Oriancourt de Lizierres.
Chopard.
Martin.
Petiet.

Avril.

20 Juving.
26 Galabert.
29 Vignon.

Mai.

1er Tapin.
4 Mesnager.
13 Ferlus.

Juin.

4 Arnault.
11 Fabert.
18 Haner.
22 Berthe de Gisancourt.

Septembre.

17 Le François Delalande.

Octobre.

11 Drouel.
19 D'Hébray de Castella.

Novembre.

28 Mace

ANNÉE 1832.

Mai

17 Derancourt.
De Gibon de Kerberon.

Juin

7 De Villeroy.
16 Lecomte-Moncharville
17 De Bancenel

Juillet.

25 Dupré.
27 Garnier.
31 Rey.

Août.

19 Demassieux.
De Grométy.

Novembre

13 De Braquemont.
Ramond de Labastiole.
George.

ANNÉE 1833.

Janvier.

9 Loz de Beaucours.
De Joret de Pontecoulant
Clemanson.
Vinet.
Desacres de Laigle.
14 Maussion.
Pugès.
16 Méry de Montigny.
Fard.
Minangoy.
17 Poinsot.
Chivaud.
Ibert.

Avril.

30 Martel
Monier.
Magnier.

Mai.

5 Baluet.
Filhon.
Lelonterel.
Mazard.
Gibert.
De Lametz.
De Mollembec
Regneaut.
Toubie.
Lamblet.
Bergeron.

Juillet.

14 De Ste-Suzanne.

Août.

9 Desolbers.
Ardaillon.

1833. *Novembre.*
14 Deluchapt.

Décembre.
24 Cardon.

ANNÉE 1834.

Janvier.
De Riequebem.
Jacob.
15 Mallet.

Avril.
18 Delord.
Moisson.
Honoré.
Nègre.
Salomon de Mussis.
Beaud-Bellevue.
Du Pont de Gault.
22 Leclerc de la Motte.
27 De Tessières.
Perron
30 Lefebvre.
Faure
Hiot.

Mai
1er D'Aubuisson de Voisins.

ANNÉE 1835.

Janvier.
10 Carisey.

Avril.
27 Renouard
29 Cte d'Hautervue.
30 Guibert.
Brenon.
Lorquet.
Cadot.
Arnaud.
De Tarlé.
Martin
Paris.
Flury

Mai.
8 Duchâtel
10 Russel
Billecocq.

Août.
11 Ricci.

ANNÉE 1836.

Janvier.
4 De Caumont.

Février
2 D'Entraigues.
Cheminade
20 Sido.

Avril.
29 Vincens.
Pernot de Fontenay
30 Saint-Genis.
Cte Pelet de la Lozère.
Billecocq.
Lemarchand de la Vieuville

Mai.
De Germay de Cirfontaine.
Quantin.
Folau.
Folly
Depingon
Schérer
Deguizable de la Cotte.

ANNÉE 1837.

Janvier.
13 De Blois.

Février.
5 De Champagny.

Avril.
2 Renauldon
Gattier
De Chastellier

Mai.
30 Debucourt.
Labarthe.
De Sigaldi.
Chardin.
Vachier
Bécard
Cte Cholet.

Juin.
10 Rampon
Cte Doguin
Darasse.
Pernot.

Juillet.
2 Vte Hugo (Victor).

Août.
9 Ricois.

Septembre.
29 Lavelaine de Maubeuge.
Jolivet.

Novembre.
8 De Quartery.
Guérin de Tourville.
11 Vanier.
Aubert.

ANNÉE 1838.

Avril.
17 Séguier.
27 Steenbrenier
Foussé
Demange.
29 Christy de la Pallière
Berthot.

Mai.
1er Rondeaux.
8 Bon de Sahune.
28 Philippon.
Petit
30 Cte de Lapparent.
Darcel.

Juin.
5 Cte de Bondy.
14 Law de Clapernoux.

Août
31 Vte de Montesquiou-Fezensac.

Septembre.
15 Collet-Dubignon.

ANNÉE 1839.

Janvier.
15 Simon.

Février
6 Peyronny
10 Le Frotter.
Heulard de Montigny.

Mars.
6 De Billheust de Saint-Georges.

Avril.
20 De Germay.
Compagny.
Béhaghel.
Servier.
Granger.
Véran
Katoin
Dupre-La Salle
Pagès.
Monard
28 Vilain Saint-Hilaire

Mai
3 Riban.
16 Reynès

Juin
10 Honvaux

Septembre.
14 Viel.

Octobre.
8 Cologne.

ANNÉE 1840

Janvier.
4 Mortier.
19 David

Mars
5 Palas
29 Pessonneaux

Avril
25 Charlon
Zœpffel.
Yvois

1840. *Avril.*

27 Cte Darn
Bon de Vendeuvre.
Cte d'Haussonville.
30 Gauga.
Le Roche de Cheveigné.
Daniel.
Frémy.

Mai.

6 De Colmont de St-Julle.

Juin

21 Poërio.

Août

9 Ahmed-ben-Mohammed-ben-Hamelnoui.
16 Adam.
25 De Malleville (Léon).

ANNÉE 1841.

Février.

14 Boissier
20 Lamotte
De Mirbau
26 Jantet.

Mars.

24 Segretier.
De Champeaux La Boulaye

Avril.

25 Cardin
28 Cabrol.
Pageot.
De Montferrand.
Krauss
Monnier
Dussumier.
Luggi
Moschini.
Brault
Cauchy.
30 Lambert.
Wasset.
Lucquet.
Le Marchant de la Faverie
Randy de Nalèche.
30 Robin

Mai.

21 Mossère.

Août.

1er Bean
Pond.

Septembre.

29 Fouly

Novembre.

21 Poisson

ANNÉE 1842.

Février.

18 De Verteillac.
18 Pinel.

Avril.

12 Gerard
15 Vaissière de St-Martin
16 Blanc de Guizard
Fournel de La Martinie
24 De Wendenheim
Munier
De Sabatéry Constance.
Geant
Boulouard
Robert-Lefèvre

Mai.

9 Lemaire.

Juin.

25 Roche.

Juillet.

3 Chauffard

Août

14 Trineau
Drapier de Mongiraud.
30 Bart
Vaissière de Saint-Martin
Mohammed-El-Mazar Ouled-Kaddour-ben-Ismaël.

Septembre.

6 Janvier.
De La Tournelle
24 Rostan

Novembre.

20 Perier (Eugène).

Décembre.

22 Henry.

ANNÉE 1843.

Janvier

29 Col Puygelier

Février

9 Soufflot.

Mars.

18 Couturat.

Avril.

7 Chassy.
15 Dortel de Tessan
19 Estignard
Colin
Perrin
Sengg
Pa
Arricosta de Lazarque.
Gageot.
De Montagut
Peysson
26 Cotquen-Desormeaux
29 De Latena
Dubut St-Paul Laroche.
30 Bon Petit de la Fosse.
Aumassip
Dutens
Cte Cornudet des Chaumettes.

Mai

1er Lavielle.
Bonnetat.
2 Thurot de la Rosière.
Poirson.
21 Drummond de Melfort.
30 De Chavannes.

Juin

15 De Saint Pern

Aout

6 Taunay
Joigneault.
Bertin
Blondeau.
14 Boulay (du Var).
25 Chais.

Septembre

2 Gomeret.
7 Chrestien de Poly.
17 Reyre
28 Blachier.

Octobre.

19 Perier.
22 Gigaud.
24 Beudin.

Novembre.

7 De Mallier

Decembre.

20 Pujol.

ANNÉE 1844.

Février.

2 Fleuret.
25 Gaujal de Saint-Maur

Avril.

14 Barthouth de Couloumé.
Lefié de Branho
Petit-Pierre.
Grast
Oudr
Guinard
Vidis
Gaillard
Maffre Deverdts.
Berdoné.
Hecquet.
Pourquery.
Boiteux
De Channe.
Julien
Audoury.
De Mondesir
Lacroix
Jolclerc
De Combarel.
Langlois.
Vincent.
Clément.
François-Lacrouts.
26 Vigoureux.
Hurel.
28 L'abbé Levasseur
Bienaymé
Michon-Dumarais
Bert.
30 Thomas.
De Monicault.
Villemain.

1844. *Avril.*

30 Foy.
Pelletier de Cléry.
Dauc.y.
De M.ri.el

Mai.

4 Poulle
12 Gaultier.

Juin.

30 Guermaad
Gambert

Juillet.

11 Pu.étu

Septembre.

5 G.lbem
16 Ca.t.l.on.
Gérard
18 Vaulier
Ducret
28 D'Hol.a.l
Cochet

Octobre

17 Desandes.
Wa.d.er
De C.ave
19 Huard.
D Babaudy.

Novembre.

10 Bourrisson de Valmont.
27 Morand

Decembre

5 Brocard
Longuet.
10 Jouie

ANNÉE 1845.

Janvier.

8 De Bret
17 Mohammed - Ben - Kad dour

Fevrier

23 Poussie
26 Angrand

Mars

12 De Lavergne
Durant de Mareuil.

Avril.

3 Cte de Lantivy.
13 Dutil.
17 De Bastard d'Estang.
Lorédan
Gaer n
We s
Imbert de Saint-Brice.
Rozé
Le Rouxeau de St-Dridan
De Comtis de Vinoux
Beaure.x
Lescastreyres.
Denarie
Danloup *dit* Verdun.
Gal.eaud.
Imbert.
Fiz
Besser
17 Gérard
Piron.
Colliot de la Hattais.
Sarret.
Baudouin de Granddouit.
Legros de Marcy.
Guil.e-Dubodan.
19 Regnauld.
24 Pouilet
25 Deninger.
Langlois.
Lavollee
26 De Faget
Lange.
27 Caventou.
Harmand.
Lucy.
Perrier.
Pochet
Viollet.
De Montluisant
Rohault de Fleury.
De Vidaillon
Parran
Ma.pas
Michau (David).
29 Cuvillier-Fleury.
De Latour

Mai

4 Cte O'Donnell
Ba.mes.
8 Giraud.
25 De Montigny

Juillet.

6 De Guntz.
29 Londe

Août.

14 Desroisseaux.
20 Vincens-Gourgas.
Lambert
Monet.
Camon

Septembre.

23 Lacroix.

Octobre.

8 De la Garde de Chambonas.
Bertin.
27 De Fougères de Villandry.

Novembre.

24 Lauyer
26 Rey-Tojeas
31 Lay avoix

ANNÉE 1846.

Janvier.

25 De Brachet.

Février.

9 Geoffroy.

Mars

15 Lucmau de Classun
Loyer.
Rappe.et
Arcadger
20 De Courcelles
22 Rouvrois.

Avril

13 Dubouzet.
15 Dyonnet.
Talhand
Bilhon-Duplan.
Brady
Maygrier.
Huot
Guillemin.
Dubois
Lebourg.
Rely.
Goureau
Paul
Moureau
Offroy Montfiran
Hoegi.
26 Jaquinet
Boucher de la Rupelle.
De Courtois
Cunco d'Ornano.
Magués
Pr.vost
27 D'Houdelot.
Roguin
Galot.
Teray.
Martin (Émile)
28 Tournouer
29 Preux
Salveton
De l'Espée.
Bocher
Imbert de Mazères.
Morisot
Aufrère de Lapreugne.
Durangel.
Jonnart

Mai.

6 Avignon.
Mazères.
Nicot
Coze.

Juillet.

5 Cogniet
6 Médoni

Août.

11 De Rogier.
19 Arnoux
21 Roussillon.
Richard.

Septembre.

3 Bigarne.
18 Conte.
22 Bernadotte

Novembre.

3 Boyer.
Perrault.
21 Cte Foy.
29 Ither.

1846. *Décembre*
1er Josselin
13 Girard

ANNÉE 1847.

Janvier
5 De Casteinau
12 De Behague.
20 Mallac

Avril.
11 Renard.
Després aux de St-Sauveur
19 Gays (Henri).
22 Marais Verdollin
Fonréaux de Jalais.
De Morcrette
Ro[illegible]
Guy
Guèze
Simon.
Garnot.
Schlosser
Paër
L[illegible]os.
Thierry
D'Hesmivy d'Auribeau
Cartier
Hardan
25 Bedel
Desaleau
28 Lacaze.
Leconte
Dupré
[illegible]
Lesne.
Morin.
Sanson.
29 Vaquette [illegible]
Berthaut Dufresneux
Darcy
Narjot.
Lacoste.
Pascot
Cottenet.
Cotelle
Curmer
Prat
30 Poulain
Martin Saint-Ange.

Mai
5 Schauenburg

Juillet
23 Eju-Duval.
24 De Lesseps (Jules).

Août
8 Si-Mohammed - Ben - Mahieddin.
Marcescheau.

Septembre.
11 Larroque.
26 Giraudet.
Favier

Novembre.
3 O'Brien
24 Chamont.

Decembre.
19 Dubut.
Lévêque.
Pitt.
Morin de la Rivière

ANNÉE 1848.

Janvier.
2 Rouchet.
18 Tur
23 Desmarets de Modène.
Manseion

Avril.
30 Colin.

Août.
10 Versal
29 Duffle
Gaillard.
Leclerc.
Colin.
Fleury.
Cormilat
Deville
Joignot
Tabouret.
Rousset
Castelan.
Cosnard
Tuthoin
Durand Sainte-Rose.
De Gu[illegible]
Arnaud.
Mongenot.
27 Baillemont

Septembre.
1er Doyat.
4 Gambier
26 Amy.
Capelle.
Dejean.

Octobre.
24 Brousseau.
Patatot.
Escuyé.
De Gombault.
Bascans
Julien
Ven[illegible]
Lejuste.
Cantiget.
Lucor y

Novembre.
11 Gressien

ANNÉE 1849.

Avril
30 Junck.
Decayeu.
Lejeune
Fuchsamberg.

Mai.
9 Plant er
Baude
Darcy
D[illegible]serres
13 Du Lac de Fugères.
Doussy
Filleux.
Auriol
Berard.
26 Monnet.
Delamarre
30 Decrusy.
Loyson.

Juin.
23 Maire.
25 Rousset.
Malmazet de St-Andéo.

Juillet.
12 Niceville
18 Baliste
Sagneret.
28 Bailloud.

Août.
11 Charronnet.
Gesbert.
15 Balet
Gaultier de Claubry.
Dupuis
18 Leconte.
21 Bligny.

Octobre.
10 Saint-Léger.
20 Lefroter de la Garenne.
31 Chassériau.
Doms
Worms.
Jahan.

Novembre.
4 Angenoust.
6 Ledieu
12 Lemaistre.

Décembre.
8 Delamare.
Reynier
Esnon de la Bellangeraie.
Duboucher.
Lebay
Puniet de Montfort
Léonard.
Froment.
10 Caternault.
Gubian.
Gallis.
Perrot
Jacquin
Liron d'Airoles
Evain
14 D'Hastrel.
Salicetti.
17 Rivet.
26 Récappé

ANNÉE 1850.

Janvier
9 Carrieu
11 Leblanc de Prébois.
Gérardin.

1850. *Mars.*

1er Bayard
Gerard.n.

Avril.

4 Vte de Selve
6 Gracié d'Auvilliers.
24 Vanghelte
Pottier

Mai.

2 Brunet.
16 Challaye.
21 De Péralo.
22 Delecluse
Guidevin.
Serva
Dutailis
Bata..ot
25 Tessar.
28 Chatea.n

Juin.

10 Bax.
25 Baldram.

Juillet

14 Rozy.

Août.

5 Thierry.
6 De Fréval.
9 Jouanny.
Lacger.
11 Gautier.
Vte de Grouchy
Neveux
16 Julien.
Bourrolly.
Pironneau.
Baumard.
Lappe
Schott.
19 Masson de Morfontaine.
Pinteville de Cernon.
Jardillier.
22 Arignon
Parmentier.
Troude.
Chantelot.
Fee
24 Groulard.
Ferrier de Montal.
26 Deshayes
Lecomte.
Boileau
Bellet.
29 D.v e.
Noirot (l'abbé).

Septembre.

7 Aurèle-Varese
Courtin de Torsay.

Octobre.

18 Laruc.

Novembre.

15 Vigouroux.
28 Robillard

Décembre.

2 Duhousset.
Martin de la Rouvière.
Soulier.
Heitz.
2 Hérissant.
Blanchard.
Brieu.
9 Clergier
Pallu-Duparc.
Passot.
Jol.
10 Leroy de Boisaumarié.
17 Lassave.
31 Dubois.
Godeaux.
Clément.

ANNÉE 1851.

Janvier.

2 Magnien de Magnienville.
4 Barault.
22 Harmand.

Mars.

14 Hardy.
O'Héron.
23 Corbet.
Latour.
Chebrou de Lespinatz.
25 Fournier

Mai.

1er Poudra
Mi baud,
Clavel
Poiret
Dourin
Boucher de Saint-Ange.
Verghaud
D.poy.
Vita.
Saiget
De Roquefeuil.

Juin

24 Jossée.
26 Durand.
28 Goux.

Juillet.

2 Dehon.
D Espinay
Boissenard.
6 Lebon.
16 Philippe.

Août.

7 Robuste
12 Larderel.
15 Lenoir.
Bouly

Septembre.

24 Chalumeau de Verneuil

Octobre

17 Bon Arm Séguier
Wolowski.
27 Laurent.

Novembre.

4 Michel.
Nodier.
10 Secourgeon.
Jardot.
18 Martin.
20 Astier.
21 Cormier.
Chenavière.
22 Randouyet
28 Portalais
29 Huguet.

Decembre.

10 Derombies.
Nicolas
Le Banneur.
Thiellemant.
Lulé Dejardin.
Hoffmann
Latouche.
Breymann.
Boyer.
De Recicourt.
Quarante
Vanheddeghem.
12 Baudin
Véron
Mariani.
Moussette
Cateau.
15 Hatier
Huet
20 Beaumier.
24 Dosque-Moras.

ANNÉE 1852.

Janvier.

4 Duboys.
Péraldi.
Revon.
9 De Marescalchi
15 Halphen.
22 Labrouste (Henri)
Isabey
24 Batry

Février.

13 Sorbier
16 Moreau de Jonnès.

Avril.

4 Boulenger.
18 Frontgoux.
21 Garet
29 Cuer.

Mai.

1 Alléon.
3 Arnoux.
Boury.
10 Zens
Farinole.
Simeon de Buochberg
Castoul.
Chicoineau-Lavalette
Troy
Dalmas.
Carpentin.
14 Portanier de la Rochette.

Juin.

18 Vattier de Bourville.

Juillet.

17 Jacquiné
18 Bonnet.
Delzant
Chevalier.
19 Delaperche.
23 Soubam.

1853. *Août.*

7 Bouquet d'Espagny.
Martin-Desandes.
Bon de Lavenant.
11 Pajo de La Fitole.
14 Garrisson
Colinet de Lasalle.
[illegible]
Perra
[illegible]
16 [illegible]

Septembre.

[illegible]etto
11 Latour-Dupin.
20 Fo.hot-d'Urville.
[illegible]
Cros
[illegible]
De Léautaud.
28 Bruley.
Servière.
[illegible]
[illegible]
De Francey de St-Georges
Cauvin.
Pordra
Bourdereau
[illegible]

Octobre.

4 Denis
Baragnon
7 Bon de Frossard.
8 Par[illegible]
Guien
Ferrer[illegible]
12 Garnier
Quidet
16 Crétien.
Gilart
18 Maremme.
[illegible]
Cte Morand

Décembre.

12 Schuster.
26 Nee.
Dutheil.
De Vogelsang
Cortes.
Buart
Cailloux *dit* Pouget.
Duffourc
[illegible]
Marceaux.
Busan
Bon de Slade.
Debin
Dehon
31 Troude.
[illegible]
[illegible]
Gouin.

ANNÉE 1853.

Janvier

1er Bourdon.
Monnin
Dupérier.
De Lanneau.
1er Decan
Guillaume-Rahier.
7 Leroy de Saint-Arnaud.
10 Lesieur
[illegible] Mercier
12 Coumes.
14 Blondel
Bon de Soubeyran-Raynaud.
Baudouin
18 Souef
Royer
29 Martin d'Auch (Jules)
Lataste

Mars.

20 Rochefort.
Bon Clement d'Aérzen.

Avril.

12 Cadot de Villemonble

Juin.

8 Cavagnari.
30 Engerser.

Juillet.

16 E. Hadj Admet Bouakkaz Ben Achour.
26 Lehmann.
[illegible] Lechêne

Août.

10 De Castellan
Sanguinetti
Orsod.
[illegible]
Lebond.
Bugnot.
12 Bonnet.
Bagnonval de Courcelles.
[illegible]
[illegible]rg
Roger
Arnaud Jeant.
Savalete
Payn.
[illegible]
Bonneville.
Fournier
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Villedieu, Mis de Torcy.
13 Vte de Dax.
14 Bayle.
Drumet.
Laure
18 Lezin de Milly

Septembre

5 Arnaudet.
10 Dandasne.
[illegible] De Faultrier.
[illegible] Chevassut.
Durand (P. F.)
24 Dumontez
[illegible]
27 Perl aut.
Le Camus.
Quenson
29 Du Hamel.

Octobre.

26 Baudot.

Novembre.

7 Petiot.
9 Rampand
16 Cte de Durckheim-Montmartin.
27 De Coynart.

Decembre.

24 Pinard
Calmon
Danner.
Du Fresne de Korlau.
Noël (A. S. J.).
Mayer.
Fenoux.
Delamourde.
Caillard
28 Le Roux

ANNÉE 1854.

Janvier

16 De la Gallisserie.
26 Lelievre

Février.

2 Damour
6 De Fry
28 Laperlier.

Mars

[illegible] Amed bel Hadji.
9 Roth.

Ma[illegible]

[illegible] Marcellac
25 Rouyer.

Juillet

5 Ducos.
Arnoux.
29 Ferrier.
Deinergue.
Bertherand.

Août

9 Anglas.
Mercier
D'Angerville.
Labure
Ducos
De Laporte
[illegible]
[illegible]
Brun.
Delpeuque.
Clarinval
Cachès
[illegible]
Auberge
Schoelsboe.
Chappuis.
Tempeux.
De Glos
[illegible]
Jacquot.
12 Montmartin.
Mermoud
Vannier

1854. *Août*

15 Rougon.
Gavard.
16 Bouchitté.
Allibert.
22 Berger

Septembre.

21 Sallaron
Blanc de Molines
25 De Massoni
Topin.

Octobre.

14 Marroin.
Beau
Cresp
21 Compérat.
Richer.
30 Thibault.

Décembre.

2 Amet.
De Lacombe.
20 De Clercq
21 Bontat.
Brame.
Brot
Delalun
28 Abel
Du Prey des Isles.
Guerin
29 Du Sommerard
De Vieucastel.
Fauch.
Du Vignaud.
Lafontaine
Leture Domon.
Duchemin
Scott de Martinville.
30 De Froidefond.
De Boulazac
Thibaut
Ginoux de la Coche.
Delaporte.

ANNÉE 1855.

Janvier.

20 Vindrios
29 Guérard

Février.

25 Boualle de Rouville.
27 Blanchet.
Hardouin Duparc.

Mars

2 Mirguet.
11 Bousquet.

Avril

9 Gineste de Lissertel
26 Desaux.

Mai.

13 Quesnoy.
Piet Berton de Chambelle.
23 Rosedy de Lorgues.
Thomas.

Juin.

1er Le Clerc de la Herverie.
16 Wartelle
Vallerey.
25 Eterlin.

Juillet.

13 Dupleit.
14 Noel.
15 Boudier
31 Tholer.

Août

11 Dorsa-David.
Bonnel
Moreno Henriquez.
Rigaud.
Vee
Brizard
De Montolieu.
Lamothe Vedel de Termes
Simonnet
Clerissy
Bach.
Langlois.
Caillet.
Bermond.
Caboureau.
Morel
Henri
Baudoud.
Giovanetti.
DuBois
Gagon.
Herrewyn.
Legras de Grandcourt.
Esquiron de Parieu.
13 Luce.
Janvier de la Motte.
22 Guichard.
Cottet
27 Gautier.
30 Farnel
Picot
Rumeau.
Thirion.

Septembre.

14 Jouvente
D'Orléans
De Mercier.
Faulte du Puyparlier.
Poupart.
Lamy (Antoine)
De Nivet (Maurice)
De Roig Boardeville.
Roche
Roullier.
Bailly.
Malapert.
Thomas.
Mery
Leuret
Pastoureau.
Caumont.
De Terson.
Rahier.
Bonamy de Villemereuil.

Octobre.

2 Moret.
6 Landrieve.
Bodot

Novembre.

11 Blanchon.
14 Persoz.
Rondot.
Mouche.

14 Mis de Bryas.
Winnerl.
Goumet.
Kœchlin.
Gerrizet
Bellat
Henriquel *dit* Dupont.
Maréchal.
Chambrelent.
Calat.
Barye
Rambeaux.
16 Faure
19 Clement.

Décembre

1er Mis de Beausset-Roquefort
Blanc.
5 Nivet
10 Hanon
12 Baron.
15 Vaudoyer
18 Cte Monier de la Sizeranne
23 De Cagarga
Durand.
Tondu.
Bartel.
Crémon
Ritter
Gauldrée-Boilleau
29 Loche.
Barlatier de Mas
Tharon.
Fontaine.
Vilette.
Delisle (Augustin).
31 Didot.
Horner.

ANNÉE 1856.

Janvier.

1er Bon de Condé.
2 Nehlich.
23 Giacobbi.

Février.

1er Gérard (Jean)
20 Jalichon
21 Darthez Lasalle
Quinet.

Mars

20 Camuzet.

Avril

16 Heinn
Brassel.
Granchette.
Mocquery
Augier.
Jeaufrau-Lacroze
Roux.
Dauvis de Richurand.
Pacaud.
Maurin.
Toullet
Thévenon
Coutelait.
De Jouenne-d'Esgrigny

1856 *Avril*

16 De Berruyer.
Jullienne
De Gouyon de Beaucorps.
Vergnes.
De Pasfourru.
Sévérin.
Versini.
[illegible]
[illegible]
Mouton
Ballard
Artigues
Maupin
Desaulx
26 Grégoire.

Juin.

12 Couturier-Devienne.
Lamé-Fleury.
Pelous.
Sarville de la Presle.
Mallet.
Godard.
Poupinel.
Bayart.
Boiland de Chubert.
De Saint-Quentin.
[illegible]
[illegible]
Rossignol.
13 Busset.
De Chaunac
De St-Ouen-d'Enchemont
De Soye.
14 Deloche
[illegible]
[illegible]
Perret.
West.
Cte de Kergorlay.
De Saint-Georges.
Mis de Crenay.
Laffon de Ladébat.
15 Robert de Chenevières.
16 Denériaz.
Lavie.
Ablit.
Duc de Tarente.
Doucet
François.
Bussy
Forneron.
Corvisart.
Mgr de Marguerye.
[illegible]
20 Honorat.
28 Grimoult.
[illegible]
Chevalier.
[illegible]
[illegible]
Foucaud de Fourcroy.
Lecomte
Thibaud.
Chrétien.
De Choiseul.
30 Lange.

Juillet.

27 Bonet de Saielles.
Girod de Resnes.
31 Lardier

Août.

16 Talmet.
19 Kleitz
Quirot de Coulaine
Bonnet (Joseph).
Gojard.

Septembre.

1er Renac.
29 Pascal, médecin princip

Octobre.

1er Dupérier de Larsan.
18 De Brettes.

Novembre.

10 Raffini
Laurens (Joseph).
28 Rougonne.

Décembre.

3 Rufz de Lavison.
13 Maruéjaz.
Prévost.
Vincent.
16 Poussin
Lemaire (François).
31 Loflem.
Meysonnier.

ANNÉE 1857

Janvier.

4 Desgranges (Antoine).
11 Besançon (Louis).
21 Golias.

Mars.

12 Cte de Launoy.
14 Chepy
Rousseau (Joseph).
[illegible]
[illegible]
Lautier
Chavane
O'Shee
Luscher.
Bournigal.
Gosse.
Péligot, de l'Institut.
Hulert.
Lefrant.
Servier
17 Hiriart.

Avril.

13 Dufresne.

Mai.

23 Deschamps de Bréche.
27 Garop.

Juin.

10 Louvel
14 De Saint-Marc.
Place.

Juillet.

7 Remy de Campeau.
16 Cte de Cambacerès.

Août.

5 Clarié
Jégou
Cte de Rualz.
Picard
11 Girardin.
Perrin
Rivery
12 Guillemard.
Musnier de Pleignes.
Pelhaut de la Martinière.
Charnon
Dumas
Rastadt-Gleber
Quesnel
Hallegon.
13 Agard.
Pingrenon.
Magnes
Boucherie.
Gérard.
Bourcart.
Clerget de Saint-Léger
Calmeil.
Combes.
Goyon.
Baudens.
Trapier
Nassy
Lair
Panchat.
Monarval
Tizon de la Hautière.
Roudolosse.
Warwein
Fourchault.
Seamblt.
Regnier.
17 Caresme.
23 Belval.
30 Gillet.

Septembre.

2 Lemet.
24 Danèse.
Gambert.
Cobus
Vallet Desrives.
Didié
30 Maréchal.
Pilheux.
Malin
Saucerotte.
Billotte
De Lamothe.
Faloy

Octobre.

8 Perrin
Blot
Cadot.
Gerbet
Habaïby.
Maublanc
Melchior.
15 Pastouray.
Héraud

1857. *Octobre.*

15 De Pelerin
17 Granier de Lalbac
Baldini.

Novembre

8 Quitteroy.
19 Boisserlet
22 Cléroin.

Décembre

30 Leblanc de Prébois.
D'Amoreux.
Desmaretz.
Texier Pommeraye.
Massaroli.
Trompeau.
Rat *dit* Lerat
Fadate de Saint-George
Courtet de Vregille.
D'Eyssautier.
Delamarche

ANNÉE 1858

Janvier

2 Arnal.
5 Mis de Gricourt.
Cornuyssoy.
9 Lachèz
Castellan

Février.

13 Suquet.

Mars.

20 Le Graves
24 Reynier
Aubagnier
28 Lenormand.

Avril

5 Homberg
17 Desmarets
24 Dionis
Gascuel.
28 Vanin
Le Petit.
Brossard de Corbigny.

Mai.

8 Vinet.
Caffo *dit* Caffe.
27 Viel

Juin.

1er Deaddé.
21 George
Silvy
24 Rousseau.

Juillet.

21 De Coëtlogon.
30 De Montuile
Houssaye (Arsène).
De Lespinasse

Août.

2 Bon Renouard de Bussierre
Fevre
Gondallier de Tugny.
Ardoin-Dedeil.
Méniss.er.
2 Figon.
Souvillet.
Giron
Charpentier
Callamard
Brault.
Cavel.
Durand
Lambinet
Lecerf
Campmas.
Peyre.
Tricou.
Flachat.
4 Bertrand
Richard
6 Drouot.
7 Quesnel
Chaperon.
Leroux.
Favard
Bessac
8 Bats
Dumas.
Mare
Lacé
De Chénier.
Reyne
9 Malmanche.
10 Dubois Guehenneuc.
Besson
Demargne
Saint-Luc-Courborieu
11 Troplong.
De la Cuisine.
12 Mgr Sergent.
13 Delcasso
Juste (l'abbé).
Sachet (l'abbé).
Poiseuille
Sandeau (Jules).
Mgr Lyonnet.
Cathala
14 Bourcier Saint-Chaffray.
Lacordaire
15 Delhoux de Savignac.
18 Taschereau-Desplechères.
19 Lenouvel.
20 Gaillot de la Poterie.
Beaugendre.
21 Hebert.
Dalché de la Rive d'Espinassous
Chaussende.
22 Mgr Wicart.
Romand.
Noyon
Delpla
Alexandre.
Barlon
23 Blondel de la Rougery.
28 Gabrielli de Carpegna
Delacroix
Lafond.
Verdot.
Floix
23 Duchemin.

Septembre.

15 Vernier.
28 Rozais
28 Montigny.
Gaulert.

Octobre.

1er Desmarets
Le Maigret.
10 Beau
Gondrexon.
O'Malley.
Quarrot
Pichard
Raspail d'Aiguebelle

Novembre.

14 Dubois
27 Robert.

Decembre.

5 Delard
Rivière.
15 Hélert.
21 Saisset
30 Bruno de Rouvre.
Tesson
De Cleric.
De Bruchard.
Larivière.
Chautan de Vercly.
Bauer
Godard.
Bouquier.
Bellile
Fossard.
Jacquier
Brossard
Lami-Sarrasin
Lugan.
Rollet.
Warmé
Desmaretz de Beaurains

ANNÉE 1859

Janvier.

18 Lefèbvre
Le Maître.
Petit.

Mars.

15 De Dalmas.
19 Busson.
Leroux.
23 Bon Varin

Avril

16 Lavocate
20 Hulot Cte d'Osery
Sauze
23 Panier.
Mahamed ben Yacoub.
30 Carré.

Mai.

11 Roca.
12 Lefèvre (Pierre Ch.).
21 Fabre.
Brun.
De Combarieu.

1859. *Juin.*

4 Simon.
De Briche.
Coste
17 J. d'Arsonville.
Conion.
Vendenheim.
Pougny.
Philip.
Poggi.
Van-Hoorebeke.
Ducos de la Hitte.
20 Lesèble.
Forest.
Lumel.
[illegible]
Martenot de Cordoux.
23 Caffarel.
Déaddé.
26 Saget.
Despias.
Renaut de Fouvert.
Duval.
Tonne.
Souville.
Andrieu.
Hæmmerlin.
Meuriche.
Keffler.
Chareyre.
Chabal.
Rondil.
Castelnovo (D.).
Gozzi-Gordi.
D'Abzac.
Morand
Cailly-Duvergier.
Chavannes de Chastel.
Huet.
Armand.
Schwartz.
Vergognan.
Alexandre.
Renoux
Belgarric.
Darruthy
Castelnovo (A.).
De Joinville.
Tascassel.
Ferry.
Kohler.
De Jouenne d'Esgrigny d'Erville.
Mongin.
Aveline.
Thomas.
Lazys.
Guével.
Chopin.
De Rolepot.
Minot.
Petit.
Moréal de Brévans.
Schmitz.
Coblence.
Drun.

Juillet.

5 Baudry.
13 Muller.
15 Ducasse.
Forquin.
Darrigade.
Hue de Mathan.
Legouest.
Palhier.
Broys.
Doulcet de Pontécoulant.
Deforceville.
Collard.
Liénard.
Chevreul.
Fontry.
23 Delavau.
Mallet.
Gudlot
Lejeune.
30 Davillier.

Août.

5 Bruno de Molaret.
Certes.
Martin.
Barré.
7 Blanc de Molines.
Vincent.
Malis.
Jouve.
Brouttin de Ferque.
Charles.
Baudon d'Issoncourt.
Hébrard.
Dupré.
Toustain.
Carlier.
De Forbin.
Huerne.
Robbe.
Maurey.
Estève.
11 Falconnet.
Delahaye.
Blanquet du Chayla.
Guillemin.
Marot.
Mgr Guibert.
13 Tronchon.
Desmarres.
Combes.
Aymé.
Mis de Tanlay.
Bure.
Dumas-Hinard.
Vernois.
De Soubeyran.
D'Ennery.
Philipe.
15 Verdier.
Paris.
Denis (B. A.).
Guiot.
Guilhemard.
Lacombe.
Jahan.
Sumpt.
Féréol de Leyritz.
Galloux.
Rouchas.
Bretel.
18 Blachier
Delafond.
Perraud.
Chatry de Lafosse.
Malglaive.
Michaut.
Vautré.
Beillo.
Cte de Lort Sérignan.
Lombard d'Esperel
16 Gautier d'Agoty
De Boisvillette.
Kermaingant
Toussaint
Drouling.
Devergie
Festugières.
19 Surell.

Septembre

8 Cognès
Cu[illegible]
D'Hostel.
Maresquelle.
Worms de Romilly.
Blondeau.
Rousseau.
De la Berge
10 Frangois.
17 Boileau.
18 De Coynard.
Dantin.
Roze.
Jourda de Vaux Foletier.
Daix.
Cambefort.
Giacomoni.
Willemin.
De Basterot des Granges.
T de Palleville.
Meinadier.
Canebier.
Foulquier.
Protche
Boursen.
Lefebvre.

Octobre.

10 De Cholet.
11 Saint-Marc.
Hubac.
De Gantès
13 Mongis.
14 Menouvrier de Fresne.
15 Colomès de Juillan.
Samazeuilh.
26 Thibaut (L. L.).

Novembre.

14 Recourdon.
19 Braschin.
27 Mohammed Mokhtar.

Décembre.

4 Starck.
5 Diday.
8 Mathys.
Masson
Lecocq
Florion.
Prud'homme

1859. *Décembre.*

28 Davout.
De Sérionne.
De Marenches.
De Battista.
Borel.
Cretin.
Collot.
Brachet.
Mazon.
Floyd.
Delouche.
Mahieu de St Frémond.
Lafond.
Levasseur.
De la Bonninière de Beaumont.
Mangin.
Heitz.
Bixio.
Gitareu
Baillard.
Dacroquet.
Larrazet.
Zeller
Liotet.
Raynaud.
Martin.
De Monroty
31 Sanial du Fay.
De Balzac.
Bolin.
Desjobert.
Hosse.

ANNÉE 1860.

Janvier.

3 Cristiani de Ravaran.
Bazgies de Missiessy.
Germonec.
8 Lacroix (P.).
18 De Matharel.

Février.

4 Lambert.

Mars

14 Bonneau.
Cornède.
Ficatier.
Castro
De Noüe.
15 Arbe
22 Laporte
31 Landry.
Fournier
Berard de Montours.

Avril.

14 Du Porzou.
19 Pujade.
Denis.
Dusire.
27 Place (Victor).

Mai.

8 Guerrin.
12 Fondet.
18 Desmaze.
25 Vérillon
31 Mis Roussel de Courcy.

Juillet

4 Laqueille de Boussac.
8 Rapett.
24 De Larminat.
Martin.
27 Devanlay.
De Ferrière.
Le Breton
Forteau.
DoLbe
Clausener.
Euchène.
30 Espivent de la Villeboisnet.

Août.

1er De Langle de Cary.
De Cappot.
Faulte de Vanteaux.
Hellouin de Menibus.
2 Bernard.
De Lastic.
Paluy.
4 Hermel.
6 Deltheil.
Bachon.
De Lajus.
Gilbert.
Cucheval.
11 Roustan
Desroziers.
Guérin.
Wey
Lecain
12 Julien-Laferrière.
Lebeau de Montour.
Boyer
Jaulin-Duseutre.
Harford.
Huet.
Chariot.
Le Dentu.
Jure
Roux.
Fleurians.
Mallet
Blanche.
Wormaye.
Martin.
De Lapierre.
14 Leblanc.
Carrère.
Panon Desbassayns.
Koenigswarter
Mettetal.
Bayvet.
15 De Schélé.
Leroy.
Duval.
Deltéil.
Delorme.
Hochon.
Bidegain.
Daram.
Demeare.
Taphanel.
D'Hilaire-Moissac.
Chabaud.
De Balsac

15 Monestier.
D'Hamont.
Boué.
Humbert
Duhard.
Marchand.
De Monet.
Nessler
Soubzmaigne
Costi.
De Méneval
Morel de Boncourt.
Beauchamps.
Passerieu.
Brieu.
Sentupery.
Le Boucher
Gandouard de Magny.
16 De Besaé.
Finiels.
Parade.
Hallig.
Maillères.
Blavier.
Andral.
Félines-Romany.
Moreau.
Tardieu.
Rendu.
18 Dollfus (Mathieu)
Cte Defrance
22 Le Heloco.
Choquet.
24 Baudouin.
Munier.
Guéneau-d'Aumont.
Clement.
Tessa.
25 Desprez.
26 Duche
Deflandre.
Guyot.
Munier
Engelberg.
Fecker
De La Lande-Calan
Du Peyroux de Sainsac
Orsier.
Mgr Rivet.
Dardel.
27 Klein.
28 Dubois
29 Mgr Vibert.
Mgr Turinaz.
30 Chable.

Septembre.

6 Dougados.
Quot.
7 Bizanet.
8 Magnier de Maisonneuve
Deleuze.
Dusautoy.
Mandat.
9 Véru.
Danierio.
10 Delmas.
Cottard.
11 Cayrol.
Barel.

1860. *Septembre.*

21 Houlez.
Endrès.
Lepaire.
Gras.
Majastre
Fontanges de Couzan.
Leclerc de Fresne.
Denuc.
Verdet
Dorian.
Arlaud.
Simian.
12 Mgr Sola.
14 Argetti.
Tessier d'Arcste.
Poggi
Boussar
15 Gaffory.
18 Flour de Saint-Genis.
St Mohamed-Said-ben-Ali-Chérif
St Siman-ben-Sian.
Texier de Ravisi
Brehier
Veyer
19 Tourres
Magnien.
Rostaing.
Clement.
De Combis de Vinoux.
Le Beaupin.
Forot.
Daviere.
Roberdey de Full.
Amat.
Molla
Serres
Escudie.
Legrom.
Segris
Austan de Vérac.
Dounet.
24 Gendarme de Bévotte.
Campie
29 Berthier.
Perrier.
Pascal
Pastre

Octobre.

3 Rauer

Novembre.

6 Chanoine.
Despesses de Lapeyre
Arnaud
Pé
7 Laure.
Mongrand.
L'abbé Trégaro.
17 Le Breton de Ranzegat.
20 Couston.

Decembre.

12 Dufay de Launaguet.
26 Le Caruyer de Beauvais.
Sée
Chapuis
26 Fauconnet.
Lauthier-Xaintrailles
Hocquart.
Allemand.
Wolff
Guinemant.
De Carbonel.
Barbier-Labaume.
Villard.
Laugny
Crassous.
De Rouvière.
Tocoschi
Carette.
Deymié.
Motet
Jacquelot des Moncets.
Schœlcher.
Jamont.
Vacquerel
27 De Beauquaire.
Trailes
29 De la Mare.
Martel
31 Lallard
Le Bègue de Germiny.
Olivier
Le Tersec.
Dugat.
Petit

ANNÉE 1861.

Janvier.

29 Robault de Fleury.

Février

10 Massalon
Jouvenel
11 Russel
Masselin.

Mars

Mangin.
13 Dupré.
Toussaints.
Perrot.
Marie.
Castera.
Dalmas de Lacosta.
Gardet
Leclerc (J. B. N.).
Trocart.
Chaffray
15 Lefer de la Motte
Bonnet.
Baux.
16 Rayne.
23 Vialot.
25 Lafay.
Moreau
Chopelet.
Jacquot.

Avril.

2 Cte Marchand
3 Audenet.
4 Brions.
11 De Boutaud.
Guiot de Saint-Remy.
18 De Lablanchardie de Laubeypie.
Rousseau.
Campmas
20 Collas
22 Jaurès (C. L. J. B.)
De Maudatt-Duplessix (C. B.).
De Foucault
25 Hatry.
30 Remacle

Mai.

14 Deparseval-Deschênes.
Huet.
Degean.
22 Bonnamy.
Étienne.
Amaudric du Chaffaut.
Champenois.
29 Roy.
Bouniceau.
Emmery
L'abbé de Lutho

Juin.

14 Mayer
Chassaniol.
Vallon
20 Gavany
Duchesnel
Amé.
25 Gruner
27 De Manet.
Forcby.
Robert de Saint-Vincent.

Juillet.

2 Cavelier.
3 Imhaus.
11 De Cappe.
7 D'Aurelle.
Doilin du Fresnel
Desrayaud
Grasset.
Vaschalde
21 Martinet
Cerf-Beer
Eparvier
29 Devès
31 Spitzmuller-Lefebvre
Wohlfart
De Bruchard.

Août

2 Collard
Desbeaux
5 Bazard Vasseur
de Chantereine
9 Ménier
10 Louvet-Lamarre.
Chasseloup de Chatillon
Noirel.
Levesque.
Lavenne de Choulot.
Le Mélorel de la Haichois
Castenet.
Proulhet.

1861. *Août*

10 Roux.
Brosset.
Gouy.
Teissier.
Delioux de Savignac.
Manen.
L'abbé Ricardi.
12 Bertrand.
[illegible] de Sibilia.
Le Clerc.
Lemée.
Delmas de Lacoste.
Brumauld de Montgazon.
Julhien.
Elminger.
Nicot.
Gabillot.
Stachler.
Chambry
De Cazenove
Jacquinot.
Perrot
Prevost.
Regnard de Gironcourt.
Pécar.
Fournier
Dominé.
Laveuve.
Amiot.
Dorn.
Ploton.
Dreysse.
Larivière.
Lambert.
Rebilliard.
Desandré.
Ly
Gironnet de Massas
Violette.
Mustapha-ould-Ali-bou-Medin.
Ismaël-ould el-Hadj-Mazari.
13 Mis de Latour-Maubourg.
Cte d'Arjuzon.
Sapia.
Canesecasse.
Dupont.
Cte de Rayneval.
Lagorsellinot.
De Valbezen.
De Barrère.
Haudry de Soucy.
Amye.
Joppinger.
Akermann.
Coin.
Liouville.
Gatteaux.
Jouffroy.
Maquet.
Dupont.
L'abbé Vincent.
Adou.
Aubry.
Laugier.
Delafosse.
Mgr Lacroix.
[illegible]lemer.
18 Jeanin.
Michel.
Berger.
Allain.
Edmond-Blanc.
Abbatucci (Ch.).
Lescuyer d'Attainville.
Legendre.
14 Julien-Lafeuvre.
Belliotte.
Lepère.
Fouques-Duparc.
Conturier.
Kolb
Graeff.
Boudousquié.
Sieber.
Bartholony.
Ruelle
18 Cte de Rayneval.
21 Girette.
25 Cury
Clappier.
Minot.
Archambault de Beaune.
Bernard
Chavoudret.

Septembre.

8 Dupuis.
19 Boudet.

Octobre.

1er Migot.
5 Cte de Raty Menton.
Jaubert.
Casteignau-Prato.
9 Laffag
15 Hennin.

Novembre.

21 Jaubert.
Crépeaux.
Leguay.
28 Cotard

Décembre.

11 Gestin.
Ch[illegible] Ali-ben-Ahmed ben-Salem.
26 Janvier de la Motte.
27 Vermot
Thevenard.
D'Andlau.
Gibon.
Dulau
Castex.
Garcin
Boyoud.
Chaumat.
Olivier
Roussel.
Levrat.
Boutin.
Courtès-Lapeyrat.
Huder.
Dubreton.
Dianoux.
André
D'Anvin d'Hardenthun.
Cousin de Montauban.
28 Petit.
31 Polony
Viardtes d'Aignan
De Brémond.
Aubaret.
Royer
Moras.
Favard.
D'Avezac.
De Saisset.

ANNÉE 1862.

Janvier.

4 Oppermann.
Degrange Touzin.
14 Cte Murat.
15 De Saunhac
16 Belmontet.
18 Bailleux de Marisy

Février.

12 Fort.
15 De Beauval.

Mars

1er Durand.
12 Cerville
Moujon.
De Brossard.
Labersart.
Goudon.
Billard.
Marquer.
Vallambras.
Terrel.
Marsot.
Ladreu.
Sarrazin.
Demay.
De Blanchaud.
Mirepoix.
Pouzol
Ragon.
Gillet
Auzoux
Mendès.
15 Triozon.
16 Peletreau
Hertin
D'André.
Penaud de la Garière
Pastoureau-Labesse
24 Frennelet.
Decaux.
26 Legros
31 Bernard.
Grangez du Rouet
Mercier
Pichot-Duclos
Rumart de Brimont
Wou Moreau.

Avril.

3 Delmas de Lacoste.
Fortunier.
Renevey.
5 Blondin.
12 Vico.
Nau de Beauregard.
23 Jolivet
30 Fremy

1862. *Mai.*

16 Béchameil.
18 Castan.

Juin.

21 Doazan.
Ganteime.
Cte Méjean.

Juillet.

2 Campion.
Christy de la Pallière.
Lehelloco.
Perrier.
Thoreau-Lasalle.
4 Faty.
Wiriot.
7 Cousin
Delagrange.
Guilhamon.
Juving.
Morhain.
Reau.
Roussel.
Souville.
8 Croiset.
Monty.
Rabusson.
Salneuve.
De Champs.
9 Mgr Féron.
Leco.
Martha-Beker, Cte de Mons
De Montarby.
Serrand.
10 Daniel.
Murnour.
Jourdier.
Le Duc.
11 D'Arnault.
Cochon de Lapparent.
Forgeot.
Pastangeas.
13 Guyot.
Hocket.
Du Souich.
19 Montel.
28 Dard.
Fleury.
Roux.

Août.

3 Reynard.
6 De Stadler.
7 Bignon.
Lamonta.
Malhaetard.
8 Bailly.
Bouquet d'Espagny.
De Pritally.
11 Bosserant.
Letrain.
Levraud.
Renaud d'Avesne des Méloizes.
Ley
Surlande
Testu.
Vossy.
12 Allègre.
Allix.
Armand.
Arnould.
Bantquin.
De Bermon.
Béchon.
Belot de la Digne.
Bigot
Bobillier.
Bossion.
Bourgade (l'abbé).
Bressolles.
Buirette des Verrières.
Cadiou.
Charlot.
Chassériau.
Chedeville.
Chirouze.
Cru.
Dauriac.
Derrieu.
Dubois.
Dupin des Lèzes.
Fousart.
Favre.
Forgemol.
Friocourt.
Gabrié.
Girard.
Grassi.
Guyho.
De Chégoin.
Houssart.
Joubert.
Leblen.
Lebrun.
Lespès.
Lesselins.
Levy.
Lion.
Louvel.
Maingaud.
Malot.
Maritz.
Mattei.
Monnet.
Pité.
Pittaud de Forges.
Cte Pouget.
Rigau
Roques.
De Roujoux.
Simon.
Soyer.
Tardy.
Tellier
Thomas.
Turin.
Turpin.
Ybernard.
18 Bon de Bourgoing.
Cetto.
Decaisne.
Ehrmann.
Gavarret.
Martin
Bon de Montbrun.
Sonnet.
Bon de Varaigne du Bourg.
18 Williamson.
14 D'Andigné.
Armand.
Buret de Sainte Anne.
Cte de Campaigno.
Cornu.
Costa.
Cte du Couëdic.
Lafayette.
David (Félicien).
Delessert (Edouard).
Emmery.
Fleury.
Gérard.
Bon de Girardot.
Huet.
Isoard
Cte de Jaucourt.
Lopic.
Magn
Pétinlaud.
Dr Roche
Thierry.
16 Delorme.
Frécot.
Mis d'Havrincourt.
De Hennezel.
Isabelle.
Vte de Lavaissière de Lavergne.
Nadault de Buffon.
Régis
Régy.
Tourot.
18 Vassart.
28 Allouveau de Montréal.
Amiel.
D'Ariès.
Bascle de Lagrèze.
Boquet.
Bordes.
Caruel.
Compagnon.
Courrech.
Faivre.
Jouanjan.
Lesieur.
Surville

Septembre.

29 De Bonne.
Rousset-Pomaret.

Octobre

5 Bazile
14 Gueroult.
23 Royer.
25 Bernard.
Blachette.
29 Vilai.
30 Rouffia.

Novembre.

14 Angely.
Cordier.
29 Cassan.

1862. *Décembre.*

30 Rabou.
Enlart de Grandval.
Filipi.
De la Sonjeole.
Boucher de Morlaincourt.
Picot de Moras.
Guignard.
D'Anglars.
Magon de la Giclais.
Amyot.
Delplanque.
Giacobbi.
Richebourg.
De Cappot.
Bodin
Lauret.
Delachère.
De Brémond.
Roger.
De Boisé Courcenay.
Merckleim.
Coulom
Pelecier.
De Lacroix.
Haspel.
Tesson
Roy.
Merlin
Hutter.
Tassin.
31 Armand.
Blancq.
Fonssagrives
Garraud.
Girardin de Montgérald.
Lantieaume.
De Lisleferme.
Passama.
Iuene
Ringot.

ANNÉE 1863.

Janvier.

7 Lami.
12 Lejeune.
24 Barral.
Bella.
Cail.
Chanoine.
Dickson.
Fourdinois.
Herz.
Maes
Mathieu.
Seydoux

Février.

7 Fournet.
14 Trève.
25 Laisné de Sainte-Marie.

Mars.

10 D'Aumont.
14 Chatelain.
Allier.
Gourd.
Saget.
14 Desmonts.
Dreue.
Esplard de Mézières.
Robbe.
Pomier.
Jean-Baptᵉ, *dit* Bernard.
Carre
Nepce
Rulland.
Nougarol.
De Sire.can.
Forey.
Bailly.
Escoffier.
Gautier.
Michon
Lucas.
Garreau.
Lange de Beaujour.
Bazile
16 Jouvin.
Chépy
Forget.
Souzy
De Gouyon de Pontourande
Bitteau
Camescasse.
Hardy.
17 Nachon.
Roulfia.

Avril.

3 Roussel de Courcy.
De Miribel.
4 De Belleunet.
Lebescond de Coatpont.
6 Devarois.
7 Lafond.
Veniger.
8 Dollfus.
9 Vte de Bastard d'Estang.
11 Valentin Smith.
12 De Noue.
21 Herrmann.
Rambaud.
Sauron
Forceville.
Brady.
23 Delétang.
Japy.
Reynal
28 De Brossard.
Dessat.
Lambert.
Mourret.
Nicolle
Pasquier
Pecha
Poussignon
Vichery
29 Mgr Le Courtier.

Mai.

2 Anger.
Melot.
3 Barrallon.
Pachon.
11 Blot.
Lalouette
18 Berge.
Detournière.
Lantelme.
Willette.
23 Bel
25 Bonnet.
Claudel
Fuzier.
Horeat
Levezou de Vesins
Vasse Saint-Ouen.
Warnet.

Juin.

11 Coquet.
La Porte.
Richaud
22 Laurent-Préfontaine.
Porée.
Cte Treilhard.

Juillet.

5 Boniffier.
Devarenne.
Grasset
Hocquart.
Salomon.
29 Abry.
Baisson.
Chapu s.
Durand.
Lokbron
Lucchoni.
De Meynard.
Saint-Germier.
Aupècle.

Août.

10 Dartigues.
Dubouays de la Bégassière
Kerchner
Lichtlin.
Maritz.
De Romeuf.
11 Choux
Paris de Treffonds.
Remond
Rousseau de Larac
Thory.
Viton de Jassaud.
12 Jubinal.
O'Quin.
Bazile
13 Andrieu.
Arquembourg.
Astruc.
Bailloud.
Baussin.
Becq.
Beliar de Villantroy
Blondel d'Aubers.
Boffinton.
Bonn-Christave.
Bonard.
Borgé.
Brière
Bruyère.
Burtin.
Cahours.

1863. *Août.*

13 Canelle de la Lobbe.
Charles
Chaspoux.
Congiano.
D'Alleyrac.
David-Portau.
Delorme
Demarçay
Dodin
Douradou.
Drouet.
Durrieu.
Ferré des Péroux.
Fleury
Fr...in
De Fontanes
Frou
...ert
...ier
Guérard
Guillaumont.
...sse
Hamet
Jh Berat-Chasseur.
Lallaut de Vacquant.
Laran
Lanoire.
Layrle.
Le Beurriec.
Lemercier de Maisoncelle.
Mancel
Morembert.
Petit-Jean
Peureux de Boureuille.
Poriquet.
Poydebat.
Quihot.
Ratard
Regnauld de Lannoy.
Reverdit
Robert
Rousseau d'Ennemont.
Ruffier
Say.
Sève
Soignac
Tabuteau-Destouches.
Tardieu-Chazarrus.
De Tancoarn
Tessié de la Motte.
Tourneur.
Vezary
Vidmour

14 Arlot de Saint-Saud.
Barbut.
Bedarrides
Braun
Burlureaux.
Casenave.
Cazeau.
Clarin.
Courmont.
Dagnicher.
Darets de Blanry.
Darras
Feuillet.
Hou...

14 Jarry.
Le Fée
Le Gallon
De Mallaret
De Mongeot.
Natgeon.
Neveu Lemaire.
Paul.
Prévost de Longpérier
De Quatrefages de Bréau
Questel.
Mgr Rousselet.
Savary.
Thélin.
Thomas.
De Valabrègue de Lawoestine
Davenet.

16 Bricheteau-Morandière.
De Capella.
Chambellant.
Cte de Chevigné.
Dumoustier.
Ferry.
Barbier de La Serre.
Lherbier.
Mame.
Manuel.
Parrot.
Rieffel.
Rempnoulx-Duvignaud.
Vallès.
Verdet.

26 Darribéros.
Denuy
Doléac
De Jouffroy d'Abbans.
Lostie de Khor.
Marchessaux.
De Rambaud.
Riboud.
Weynand.

29 Cuny.

Septembre.

7 Mazeline.

13 Benoist.
Caffiot.

27 Cazard
Hucher.
Pommier.
Senez.
Vilar

Manescau.
Aubert.

30 Brancourt.
Dubosq.
Engenger
Ramond.
Royer.
Segonne.

Octobre.

5 Haguet d'Étaules.

7 Morns.

23 Seigland.

Novembre.

4 Lemosy
Métairie.

Garnet.
Casse

15 Houry.
Haynèrt.
De La Roche Tourteau de Septeuil
Musnier de Mauroy.

18 Charrière.
Ribourt.
Soleau.
Tran.

20 Denu

30 Pallu de la Barrière.

Décembre.

6 Borios.
Miet
Fleury

20 Dr Patenôtre.

28 Martinenq

30 Adhémar de Lantagnac
Agar
Bénézech.
Berrier.
Cambay.
Devernay Duplessis.
Devilliers.
Faucompré.
Hallouin.
Joubert.
Julia.
Loupot.
Malgouyré.
Mallet de Chauny.
Molet.
Molière du Bourg.
Moynault.
Oudot.
Pandetier.
Régad.
Ricard.
Rotland.
Tillet.
Tuscas
Usquin
Vuta.
Vatar des Aubiez.
De Vaufleury.
Vade.
Viret.

31 Legras.
Cte de Burgues de Missiessy
Labaudière.
Baret
Jaffrezic.
Lataud
Halna du Fretay.
Moschez.
Du Temple.
Delassaux.
Merlin
Prévost de Saint-Cyr.
Brun.
Roubin
Gourrier
Pagel.
Serval.
Rieunier.
Salis
Lepelletier de St-Remy.

ANNÉE 1864.

Janvier.

16 Dufour.
30 Lagnel.

Février.

4 Moisson
6 Forestier
Berger.
11 Gautret.
Sanson
Logerot.
Rodes
Méric.
De Franchessin.
Blanchot.
Détroyat.
20 Berrier-Fontaine.

Mars.

1er Cte de Guitaud.
2 Denis de Senneville.
13 Champion.
Guénard de la Tour
Beynaguet.
Blondel.
Lefèvre
Koch.
Corbon.
Abraham.
Jacques.
Lucas
Carpentier.
Dussel.
Martin
Daunoy.
Goze.
14 Joubert.
De La Barrière.
Leroy de Méricourt.
Potestas
Revertegat
Blonde.
Testard.
Vincent.
15 Arocnère.
Roy (Ch.)
Lamothe-Tenet.
17 Chanteclair
De Cézac.
Mengin.
18 Moutier
Mousseron.
Willermé
19 Leforestier.
Thierion
30 Du Bois de Jancigny.
Cellier de Starnor.
Ditz
Goux
Haltigon.

Avril.

12 Dangeville.
Beyer
Junqua.
14 Baron.
16 Oller.
30 Chiros

Mai

17 D'Herail de Brisis
Tongas.
Michel.
Moulin
29 Avril de Burey.

Juin.

1er De Raynal.
Laigneau
25 L'abbé Couillard-Leroy.

Juillet

4 Gentil de la Breuille.
Compeyrot
6 Guibourg.
23 Guérin.
25 Gaude.
Thuault de Beauchesne.
Piquemal.
De Crény.
Maury-Pleville.
Blaem.
Capifali.
Saal.
Isnard
Laconster.
Minart.
Delettre.
Colonna de Giovellina.
Ferraton
Navarre.
Mohamed-ould-el-hadj-Ahmed.
Si Marsan Ali.
27 Lombard.
31 Juge.

Août.

6 Leroy
7 Clément.
Frossard.
Levitte.
Renoult.
8 Ramboarg.
9 Villefort
Gautier
Oury
Chevalier de St-Robert.
Cabanel.
Clesinger.
11 Possoz.
Sebire.
Lebel.
Buffet.
Bouvier.
Roussel.
Pierret.
Vte de Melun
Johanois.
Vte de Gauville
Salles.
De Grimaldi.
Brochon.
Cazaux.
Rousselin Corbeau de St-Albin.
Petitjean.
11 Lefebvre.
Renard.
Tassin
De Monseignat.
Villiers.
12 Bleton.
De Chanaleilles
Fouque.
Poirson
Valleton de Garraube
Tascher de la Pagerie.
Besset
Segoy
Sarlet.
Tisserand
Mgr Jolly archevêque
Legouvé
De Baylen
Bayle-Mouillard.
Dumon
De Bigorie de Laschamps
Jobard
Vanier.
Vierle.
Fiou
Godron
Boissou
Jarie
Mercier.
De Clermont-Tonnerre.
Renversé
Mansuy.
Delforges.
Reche.
De Fenin
Lecocq.
Barbey
Thouvenin.
Boris
Gargam.
Godinot de Villaine.
Briard.
Aubry.
Veret.
Dusan.
De Gramont
De Ribains.
Mavet.
Plagnol.
Poirot
Guyon-Vernier.
Pascal
Poitevin de Veyrière.
Léo
Martenet
Renaud Ducreux.
Dieu.
Grégelot
Fournier
De la Barre-Duparcq.
Judet
Darantière.
13 Cte Clary.
Le Clerc d'Osmonville.
Rodin
Bon Travot.
Cte de Las Cases
Perreire Isaac
Bavoux
Ferré (Eugène).

1864. *Août.*

19 Girard de Cailleux.
De Pistoye
[illegible]
Grandval
[illegible]
Guibal
Mac[illegible]art.
Collin.
Dufresne.
Fournier
Michel Beaulieu.
Baudin
Cotelle
Morin
Guichon de Grandpont.
Cellier de Starnor
Lesaulnier de la Cour.
Grivel
Desaulses de Freycinet.
Jun
Viedieu de Torcy
Milon d'Ailly de Verneuil.
[illegible]
De Broca
Henriet.
[illegible]
Belot de Varenne.
De Roussel.
Gaussin
Lecont de Saint-Haouen.
Foucard.
Maugin
Gaigneron la Guillotière.
Quemar.
Laugier.
Hautefeuille.
[illegible]
Garreau
Gisquet.
Herbinon.
25 [illegible]
Aubry.
16 Bon de Pierres
17 Lachaud de Loqueyssie
28 Micard.

Septembre.

2 Gaillard.
Bardier.
Irlande.
Roussel.
Roussille.
[illegible]
[illegible]
De Salignac Fénelon
Le Compasseur de Courtivron
Savoie de Puineuf.
Caron
Fèvre.
Guilemin.
Pauly.
Leguey.
Brunenu.
Bernot.
16 Follet.
29 Guilbert.

Octobre.

6 De Gérus de Laborie.
20 Demarcy
Brame.
26 [illegible]
Meyer
29 Ollivier.
Perroy.
Teissier
Berranger.
Pusseais.
Vergnaud.
Thory
Crosnier.
Grandin.
De Combarieu
Sallot des Noyers
Lemoine.
30 Deshortoes.
Dupré (James
Maire.
Bertrand
Anquetil.
Duboy.
Colle.
Pau Saint Martin.
31 Cézan
Faye
[illegible]
Scellier de Lample.
Geoffroy.
Jourdeuil.
Pinet.
Dyonnet.
Dénéchau.
Laguerre.
Schlincker
Ocher de Beaupré.
Valois.

Novembre.

1er Loysel.
Fourès.
Binlot.
3 Pierre - Napoléon Bonaparte
Fanjoux
5 Conte-Grandchamps.
9 Daconig
10 De Rulhière.
Caillet.
15 Lanusse.
Mony
Lambert.
[illegible]
Xavart
16 Raynaud de Barbarin.
26 De Gaillard
2 [illegible]
30 Nègre

Décembre

1er Clerc.
4 Charon
Fourquemin.
20 Jehenne
26 Hulin
Heuillet.
Schroer.
Dupetit
26 Deslandes.
Flamilard-Delanos
Girard de Charbonnière.
Dupeyre.
Chambon.
Bassery
[illegible]
Verrier
Virlet.
Fournier.
Page
Fourcheut Montrond.
[illegible]
Antoine.
[illegible]
Tézenas.
Songy.
Rouze
Villepigue.
Le Bas.
[illegible]
Bourdon
Kouider-ben-Mahiouna.
Dion
Jeanningros.
Plus.
Rouph.
Poulet.
27 Volaire.
D'Eyssautier.
Aubertin.
Savary
Dr Wahu
30 Monmelat.
Cuisinier-Deisle
Casagné.
Daurlac
De Pritzbuer.
Barbotin
Favos.
Lamour.
De Foucault.
Etienne.
Faun.
Jossic.
Berthon.
Mitaine
Stephan.
31 Derenémesnil.

ANNÉE 1865.

Janvier.

4 Dr de Larroque.
14 Ebneter
24 Stembass.
28 Bon Husson de Prailly.

Février.

8 Noyer.
11 [illegible]

Mars

14 Grizard
De Maigret.
Culot.
Martinet.
Loubière.
Cheuret.
Rouge.

1865. *Mars.*

14 Lalanne.
Cornillot.
Renault.
Boucher d'Argis de Gullerville.
De Bastide.
Marchal.
Pollard
Viaris
Bertrand
Legardeur.
Salanson
Darodes
Colin.
Dufresne.
Galizot.
Eichor.
Le Boul.
Martin.
15 Orsan
Morier.
Ducurou-Lagougine.
Gicquel des Touches.
Picard.
Francon.
Courtin
De Lessègues-Rozaven.
Barat.
16 Bidot.
Chavannes de Chastel.
Voinot.
De Merles.
Gratreaud.
Guyot de Leuchey.
Voisin
Heydt.
Mouillac.
30 Gengoult.
Rode.
Maritz.
Couty.

Avril.

5 Pan-Lacroix.
Si-Bou Lakras-ben-si-Mohammed-bel-Hadj-ben Ganah.
Ben-Aouda-ben Ismael.
7 Foucher.
Menu.
Vanheulle.
18 Maguin.
Deville
Corsaux
De Chamisso
21 Fossard
Planchat.
25 Guronis.
28 Bibesco (Nicolas).
Bibesco (Georges).

Mai.

8 De Tournadre.
9 Braccini.
10 Bécot.
26 Desaux.
Damas-Vence
Julien.
Nicolas
26 Monin
Pandrigue de Maisonseul.
Solier.

Juin.

3 Lambert.
6 Fleurat.
7 Abd-el-Kader-Ould-Ezzin.
Ahmet-ben-Zidan.
Amadieu.
Anglada.
Arnaud.
Bernier.
Berthomier des Prots.
Bex.
Si-Boudhiaf ben Mohamed.
Bourrel.
Si Bouzid-ben-Ahmed.
Bruyant.
Carite.
Si Chaban Ould-el-hadj-Ould-si-el-Aribi.
Chappuy.
Chevarrier.
Cousin.
Decoux.
Demange.
S. Douadi bel-Keskès.
Duhousset.
Duplessy.
Farrenc.
Ferey
Girgois.
Gros.
Guys.
El Hadj-Abd-Esselan-Ould Brahim-Belloumi.
Si el Hadj-Mohamed-ben-Aoual.
Si-hamed-Khodja-ben-Achour.
Si-ben-Henni-ben-Boudhiaf
SiHenni-ben-Seiah-Henry
Lemaitre
L'herbon de Lussats.
Longlay.
Louis.
Macquaire
Martin
De Mauvise.
Mercier de Sainte-Croix.
Miroglio.
Milon.
Pavy.
Pobeguin.
Poussielgue.
Regnier.
Robinet de Cléry.
Rufin.
Sauvo.
Simon
De Taillevis de Jupeaux
Tessier.
Thierry de Maugras.
Urbain
Vérillon.
Ville.
Wirbel
Wolbert
9 Cahias.
Desgras.
Janson.
Jourdan.
Lanéry.
Vansteenkiste.
12 Dubois.
14 Marchand.
Meynard.
21 D'Agelis
Bigrel.
Charmois.
Julhiet.

Juillet.

8 Vilneau.
10 Arnault.
Dorigny.
Dréme.
Grimprel.
De Lavergne de Cervat.
16 Durand-Brager.

Août.

2 Guilles-Desbuttes.
9 Julhien.
10 Lafite-Dupont.
11 Bo[illegible]
Charlemagne.
Collas.
Delapoix de Fréminville.
Duchêne.
Gahber
Hard.
Jouneau.
Kerhero de Rosbo.
De Lanneau.
Levèvre-Dubua.
Le Merle de Beaufond.
De Marolles.
Martin (Auguste).
Martin (François).
Mazé
Milet.
Olivier.
Pierre.
Raoulx.
Revelière.
De Saint-Genis.
Veron.
Vignancour.
12 Améras-Latour
Amaury Laval.
Ayhes
Mgr Bernadou.
Bertereau.
Brechillet-Jourdain.
Charrins.
Codrika.
Mgr Delamare.
Desprez.
Diard
Favre-Gilly
De Frézals-Bourfaud.
Gelibert.
Goepp.
Jamin
Merville.
Mourier.

1865. *Août.*

12 Perétié
Bon de Reinach.
Robert.
Rol. er
Saudbrenil..
Stoltz.
Tard f.
Taschereau.
Tr vaz
13 Barré de Saint-Venant.
Calon.
Chaperon.
Cunin-Gridaine.
Gaudet
Gibert
De Matty de la Tour.
Proux.
Pourel.
Puy de Foresta.
Ribet
Poberty.
Signol
Solacroup.
Thoyot.
Torrent.
Tresca
Vignon.
Lafontaine.
14 D'Arnoux de Maison-Rouge.
Bernot de Charant.
Bœsw ald
Bouquet
Bouruet.
Brun
Cabasse.
Cauvet
Chatillon.
De la Chevardière de la Granville.
C. rget
Contrejean.
Degors
Delépault.
Demogeot.
Démonts
Devouge.
Dubray
Ducommun du Locle.
Etienne
Ferdasne de Lépine.
Fayelle.
Gilet.
Gimet.
Grandvalet.
Granthil.
Jean
De La Barre.
Lacroix
Lagarrigue.
Cte de Lagrange.
Lantrain
Cte de La Poëze.
Largilier.
Larmée.
Leclerc.
Cte de Lezay-Marnésia.
Maillard de la Gournerie.
Marrast.
14 Marty.
Maurice.
Maynad.
Morel
Musnier de Mauroy.
Cte de Champagny de Cadore.
Perrin (Antoine).
Perrin.
Picard
Pilet
Plantard
De Panzanet.
Prieur.
De Rambert.
Regnis
Renaud
Robinot.
Rondon
De Roquemaurel
Schmalzgaud
Segrétain
De Symony.
Tourangin
Truc Larreguy.
Vallory
Veillemier
Vte Walsh.
15 Brossollet.
De Francheossin.
Frelaut
Giraud
Loyer
Mot
Spilleux
Mozimen-Conté.
30 Cte Caffarelli.
Chauchard.
Dambry
David
Delavau
Vte Drouot.
Godard-Daucour.
Gonsel.
Larrabure.
Lerat-d'Aubigny.
Loyer.
Millet
Montagnac.
Pagès.
De Viel Lunas, Mis d'Espeuilles.

Septembre.

5 Dussolier
18 Dupeyre

Octobre.

2 Cte Bentivoglio
3 Labat
Lacoste de Laval.
Mégret de Sérilly.
Verdrel
Vidal de Verneix.
16 Pétin.
Bon de Vougy.
19 Duguilhon-Pujol.

Novembre.

2 Gueit.
Le Breton.
8 Le Borgne de la Tour.
Maugère.
10 Vergé
11 Coupier.
Varcollier.
17 Bonduelle.
Cattelcupe.
Jubiot.
Lespiau
Loyer.
25 De Gerando.
Japhet.

Decembre.

1er Gemeau
9 Bouley.
Groux.
11 Amsel.
Marsaux.
Bonzom
12 Morio de Lisle.
14 Le Sérurier.
18 Eckendorff
23 Boullier.
Lévy
Quinel
Boele.
Allain
Maisonneuve.
Leclerc
Noyon.
Minière.
Anger.
P
Bi et
Jouan
Scrverer.
Quernol.
Le Loarer.
Marbot
Normand
27 De Bletterie.
Parmentier
Metzinger.
Polet
Teyssier.
Basquet
Tortat
D'Auvergne.
Esporteile
De la Noue
Berlier.
Jugar
Bourboulon.
Lehoquais.
Franchet Desperey.
Lagrange Puymori
Royer
Pinel
De Brives.
Gaillard.
Lagroy de Croutte de St-Martin.
Chatillon.
Gaudin
Quiquandon.
Mante

1865. *Décembre.*

27 Dagon de Lacontrie.
Saulnier.
Duparge.
Arrigas.
Gohin.
Bourbeau.
Bon de La Grange.
30 Berthier.
31 Calvy
Bert.
Massiou.

ANNÉE 1866.

Janvier.

10 De Sansac.
13 Maury.
Costet.
Delatouche.
20 Chenel.
21 Delaporte.
Cte de Castelane.
22 Ploix

Février

20 Étienne.
22 Routier de Bullemont.
28 Devienne.

Mars

12 Dauvin.
De Formy de la Blanchetée.
Jacquemin.
Baisot.
Belland.
Cuny.
Roybet.
Gillet
Jaumes.
Albert.
Bernard.
Hacquard.
Garret
De Lacour
Robinier
Carrière
Boileau.
Maury
Maldan.
Colcomb.
Nochè
Hamel.
Sautiers.
Colau.
Raoult.
14 Amelin.
Ferrand
Bouchet Rivière
Cadot
Le Cardinal
Conrad.
Gachina
Godineau.
Gourjon
Garnet
Larmat
14 Pellegrin.
De Poucques d'Herbinglem
21 Bourgeois

Avril.

4 Grétérin.
10 Meunier
11 Belloy
Bernier
Boutet d'Egvilly.
Harmignies.
Willemin
17 Tiersonnier
Deplanque.
Theulier.
23 Palmer

Mai.

6 Clalle.
Pitaux
8 Abadie.
De Bonnet de Maurenhan de Polhes.
Burghly.
Dupuy de Podio.
Gautier.
Gontier Duclavel.
12 Bergeron.

Juin

2 Haussmann.
9 Saint-Remond
10 Beaudouin.
Chollcton.
Si El Hadj-Kaddour ben Schroda.
18 Mgr Forcade.
14 Zentz.
23 Derome.

Juillet.

7 Pellarin.
13 Raoult de Maintenay.
14 Bazoche
Bon de Benoist.
Desloges
Mgr Lavigerie
Leclerc
Mgr Rose
17 Bossard.
Bonchez
Dumas de Salvert.
D'Encausse de Labatut.
Durand de Villers
Méquillet.
Nouvian
Savoye.
Serra
21 Namuroy
25 D'Houdouart.

Août.

11 Adamoli.
Mgr Allou.
Arrès
Bassompierre-Sewrin
Boutron.
Burton.
Mgr Caverot.
11 Clément.
Couturier.
David
Delerue.
Mgr Dubreuil
Fère
Fortoul.
Gamot
Bon de Gerando
Mgr Ginoulhac
Legoyt
Lelièvre.
Massin.
Monden Gennevraye
Müntz.
Cte Pillet-Will
Porcher.
Provensal.
Subervie.
Thibaut.
Thuboust.
De Vallée.
Vène.
12 Allou.
Alquié
Arnoux
Avril.
Barbery.
Baudot.
Bezaut.
Bohat
De Bonnefoux.
Bouvot.
Caillé
Caillemer.
Chastenet.
Combal
Comte
Dervillez
Deslaines.
Dessaignes de Clarval.
Donon
Doudart de la Gree.
Dovillée.
Drôolle.
Du Bois de Jancigny
Filhol.
Fleury
Fonrouge.
Fourgous
Gallart de Blairville.
Mis de Ginestous
Guérin.
Guirraud.
Hay de Sancé.
Hulot.
Imbert.
Karth.
Lacoste.
Larroque.
De Latour d'Auvergne Lauraguais.
Laurent.
Le Courtois de Sainte-Colombe
Lenoir.
Le Porquier Devaux.
Lescot
Loysel.
Martin.

1866. *Août.*

12 Massienne
De Montalivet.
Bon de Montour.
Munster
Bon Poisson.
Pâteux
Planchenault.
Poinçon de la Blanchardière
Rodet.
Roger.
Schlosser.
De Toustain du Manoir.
Cte de Vedel.
Vte de Vesins
Vieillard.
De Virgile.
Vivier
13 Achard (Amédée).
[illegible]
Dieu-la-Foy.
[illegible]
Giraud
Gounod
Lacabane
[illegible]
Mourier
Seguin
Van Cleemputte.
14 Aguilé.
[illegible]
Balron
Bastard
Bon Baude
[illegible]
Breart.
Brune Millet.
Buter
Chagot.
Mis de Colbert Chabannais
Courlebaisse
Coutellenq
Crenzet
Delapanche.
Bon de Saint-Mû
Empis
Filon
Fleuriot de Langle.
F
Gastonde
Giron de Buzaroingues.
Guillaumin.
Lafont
Lardy
Laurens de Warn.
Cte de La Tour
Le Brettevillois
Lefebvre de Béhaine.
Cte de Lémont.
Langlet.
Margain
Mathieu
Morin
Prince de Beauvau.
Mis de Quinemont.
Proust
[illegible]
Renaud

14 Rougevin.
Ruillier
Soltier
Thonnet de la Turmelière
13 Boré-Verrier
De la Monneraye.
Deaunoy
Desmaison.
Dulac
Duverger de St-Thomas.
Foullet Plattrie.
Frémont.
Lazies
Le Bas.
Mercier.
Patissier.
Peloux.
Robert.
Roux de Montebert.
Rozier de Linage.
Tessier
22 Notkowicz.
24 Antheaume, Bon de Surval.
30 Cte de Chaudordy

Septembre.

17 Bouchardat.
20 Bénigue
[illegible]
Cordelot des Essarts.
[illegible]
Le [illegible] de Coatport
Nicolas
Vignes.

Octobre.

1er Pacotte
10 Deplanque.
Foussat.
11 Bouquet de la Grée
Desnoay
13 Dagnilhon.
Maltelo.
18 Roig.
23 François
Louyer Villermay.
31 Conte
De Cugnac.
[illegible]
Mozuman.

Novembre.

5 Garnier
8 Breton.
Du Val de Dampierre.
15 Bourgeois.
16 Dr Coste.
Durrieu
20 Bassinet.
Brice de Ville
[illegible]
Fauchon
21 Pellassy de Louste.
28 De la Loyère.
Puech
30 Delvigne.

Décembre

5 Gay
Cte du Moncel
Noe
8 Connead
13 Vte Digeon
[illegible]
19 Dufios de St-Amand.
21 Acolet Saneuve.
Amat.
Bessières de la Jonquières
Blin
Campmas.
Champion.
Coste-Coty.
Damel.
Darmandieu.
Decoene
Desportes de Linières.
Dobremer
Durousseau de Fayole.
Duvernoy.
Frirlon.
Froste
Huart.
De Lagrange
[illegible]
Lion.
Muyart de Vouglans
De Narp.
Ordinaire
Paulon.
Pavillon
Pernot.
Petit
Plesse
Ridzeck.
Rossetti
Sanson de Pongerville.
[illegible]
[illegible]
22 Montfalcon
27 Goussard.
28 Bonnefons
Genez
Taillefert.
Veyssiere.
29 Arnal de Serres.
Aubert.
Bertaner.
[illegible]
Canard.
Cotholendy.
Des Robert.
Fontaine
Ganteaume.
Gauzelin.
Huart
Laluyaux d'Ormay
De Larminat.
Larrieu.
Le Coat de Kerveguen.
Lesdos
Morvan
Noyer.
Prugnaud.
31 Brossard.
Si ben Ali ben Chergui

ANNÉE 1867.

Janvier.

23 Cuny

Février.

1er De Bauffremont.
Billot.
Blondel.
Bonnet.
Chevassu.
Clemmer
D'Aigrevaux
Dormont.
Dufaure du Besset.
Garnier
Haffner.
Lannebit.
Lardeur
Morlau.
Paffney
Rousseau.
De Viel d'Espeuilles.
9 Hatton de la Goupillière.
13 Vuillard de Liscourt.
15 Du[illegible]
16 L[illegible]entier
24 Cazeneuve
27 Bourdel

Mars.

6 Audemard.
Barrachin.
Beaupoil de St-Aulaire
De Bigault du Granrut.
De la Bretesche.
Brunon.
Chabrier.
Chapuis.
Clairfond.
Cornille
Cournuejouls.
Crémieux
Delevai
Desaleux.
Dubois
Fay.
Fémélaux.
Frasseto
Goulier.
Herpin.
De Humbert.
Lebel
Le Bescond de Coatpont.
Lecœuvre
Messager.
Moris
Pavet de Courteille.
Regley de Kœnigsegg
Renard
Scomazzi.
Thirion
Verdier de Lacoste.
9 Brun
Bravais.
Crhoguie
Carpentier.
D[illegible]witre
Est[illegible]are
Gallerand
9 Gilbert Pierre.
Godefroy.
Keravai
Laurent.
Morisson.
Septans.
Silvestre du Peron.
Veyrier de Maleplane
15 Baüyn Mis de Perreuse.
30 Baron Lejeune.

Avril.

3 Mérault.
6 Langelhier-Bellevue.
Richier
13 Domange
Guerin.
Herie.
Zimber.
16 Arlon
Dervillier
26 Fournier.
Valette.

Mai.

1er Desfandais
Ganzin.
Gillet.
Lonclas.
Nogues.
Rolland
S[illegible]
4 Pennorun.
11 Lerat
15 Brascon.
Naguet de St-Vulfran.
18 Fleury
Devoisins
22 Mis de Forbin-Janson.

Juin.

13 De Taillevis de Jupeaux.
23 Lamarre.
Thomas
Veillard.
29 Br[illegible]a
Corot.
Fr[illegible]ons
Fran[illegible]ois.
G[illegible]
Guillaume.
Hilbert.
Marandel.
Perraud.
Pils.
Yvon
30 Aldrophe.
Barbedienne.
Baur.
Bernard.
Bontemps.
Cornelie
Daully
Deterle.
Donnat
Dr[illegible]ertre.
Duval.
Focillon.
Fourcade.
Garnier.
30 Gaussen.
Hervé-Mangon
Jacqmin.
Lecointre.
Louvet.
Paillard.
Payen
Perret.
De St-Léger.
Tagnard.
Duc de Valençay.
Vauquelin.
Vitu.

Juillet.

6 Jacquier-Bey.
27 Briot.
Chevalotte.
Legac
Normand.
Verrier.
29 Amiet.
Bernard de Serpeuraps.
Tascher de la Pagerie
Trocoche.

Août.

1er Vte de Bardonnet.
8 Allys.
Aubenas.
Lecomte Aubry.
Bouyer
Conquérant.
Cousin.
Dubrot.
Ferrer
Guépratte.
Guinard
De Journel
Landolfe.
Legrand
Laizet
Maisonneuve.
Perissier-T[illegible]
Poudra
Thiébaud
4 Bournat.
Chesnelong.
Conseil.
Douesnel.
Girod de l'Ain
Lacroix Saint-Pierre
De la Noue-Billault
Marey Monge
Mège
Pascalis
Paulmier.
Phichon
Cte de Rochemure.
5 Bérard
C[illegible]r
De Coppens d'Hoogschoote.
Depigny.
Gre[illegible]
Lev[illegible]asseur
Le[illegible]z
Cte Ozier d'Ivry
Ouvre de St-Quentin
Roullet de la Boutiere.

1867 *Août.*

5 Cte des Roys.
Tournus
7 Chabrol.
Dumas (fils).
Hébert.
Cte de Lastic de St-Jal.
Millet.
Bon Morio de l'Isle.
Royer.
8 Alexandre.
Barreswill
Cte Charles de Boullé.
Couche.
Dujardin.
Grellet.
Guyot.
Dr Lambron
Lefort.
Maitrot de Varennes.
Malaure.
Mole.
Tourneux.
10 Brenier de Montmorand.
Cte de Bretouil.
Breuil
Du Courthial.
Bon Michaud.
11 Abbo
Bardin
Bergerot.
Blondel
Bou
Bourgeois.
Boutroy.
Brice
Carlier
Chapotot.
Chevresson.
Clauce.
De Coos.
Delange.
Desseaux.
Fernet
Feydeau de Brou.
Garmer.
Gouvenant *dit* Dijon.
Hadez.
[illegible]
Hubert Castex.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mercier
De Morgan.
O'Brien.
[illegible]
Poussin
Renard.
[illegible]
Ringuet.
Rossignol
De Saint-[illegible]
[illegible]
Sanglier.
11 Souchon.
Sûter
Thoumas.
13 Aucher.
Barbon
Boscheron.
Mgr David
Mgr Delars
Fillon
Levesque de la Marsonnière.
Mgr Magnin
Nachet.
Paul
Mgr Ravinet.
Seguin
14 About.
Adam
Alquier Bouffard.
Argence
Aubergier.
Baube
Béclard
Belaguet.
Berthelot.
Berthoud.
Bertrand
Bon de Boigne.
Bouvin.
Boullier
Buée
Dr Caffe
Cte de Callac.
De Caumont.
Cohen
Drouin
Hermite
Cte de Larderel.
Lefébure.
Lefebvre
Legrand
Le Peintre
Levainville.
Marbère.
Maure
Ruffault.
De St-Pulgent.
Vignat.
20 Cte de Moreau Faverney.
24 Bury.
Carré.
Mauger.
Tissier
25 Reynart.
Bon Zorn de Bulach.
26 Berrogue
Grand-Guillaume
27 Bachelet
Cochon Desjardins.
Dermigny
Duploix.
Liénard.
Millon
28 Mistenard.
Thiébaud.

Septembre.

1er Albert
Bigo.
De Clebsattel.
Molet.
1er Pluchon.
4 Morrette.
7 Carlier.
Durnach.
Féron.
Verley.

Octobre.

6 Belenfant.
15 Bandoin.
Duchateau.
Le Gentil de Rosmordue.
Magen.
Panier des Touches.
Pradiez.
Tonnevin
16 Godinet
Laurent.
Vial
19 Harou
30 Dupuis.

Novembre

12 Turpin des Sablons
17 Valabrègue de Rioux.
Mirambat.
23 Cédont.
Tredos.
27 Rozan.

Decembre.

7 Mayer
18 Ausone de Chancel.
Si Mokatar ben Deikha.
Saoud. ben Ina.
20 Herbillon.
21 Frison
Péret.
Raoult
29 Poignant.
27 Conseil.
De Stabenrath.
28 Alix
D'Amédor de Molans.
Ansart.
Antonin.
D'Artiguelongue
D'Aubigny
Audoin Desessarts
Basso.
Battarel.
Bonnaventure.
Bossu
Bovet.
Carion
Carré
Chabert.
Chaudesaulme.
Chennevière.
Chomet.
Combier
Corot-Laquiant.
Coudere
Courtois
Dubois
Duperrey
Durdilly
Dutillet de Villars.
Duval
Frizac

1867. *Decembre.*

28 Givanovich.
De Guilhermy.
Jore
Knoepfler
Le Coat de Saint-Haouen.
Leroux
Leonard
Martel
Marquez de Com.
Marion d'Arc
Montaru.
Nerin.
Payen.
Perrard d'Hauterive.
Pichot
De Pitache.
De Pina.
Pongerard
Ravel
Richard-Foy.
Roux Kerangal.
Ritter
Serres.
Thil
Vermot.
Vivien
Warnier.
29 Boitel
Dupont
Hardy

ANNÉE 1868.

Janvier.

8 Rohr
15 Tillet
18 Bon Tharreau.

Février.

26 Ducorps

Mars.

11 Bédoin
Bergère.
Bergeron.
Bernard.
Bertin
Boigeot.
Bonnet.
Casabianca.
Dabron
Dengaldecourt.
Daniel
Dastugue.
Darnesta
Delamarre.
Faure
De Fremec.
Gagne
Gatumeau.
Goujon
Jeanne.
Kermarec
Laurent.
Laussédat.
Lefort.
Lesecq.
Lesur.
11 Logerot.
Marchand.
Masson
Michaux.
Perottin
Prevost
Regnault de Prémesnil.
De Reinach de Fousse-magne
Roques.
Soutereau Dupart.
Surgy
Trosse
Tramolet.
16 Achte
Caillard d'Aulières.
Thomassin
17 Bozeront.
Robillard.
18 Guéneau de Mussy.
19 Legrand
Warme Janvilie.
20 Drouin.
Munier.
21 Merson.

Avril.

8 Vuilherod.
24 Colignon.
Lavollée.
Mathieu.

Mai.

4 Lamandé.
Martin.
De Reinach
9 Chonmara.
Mis de Montlaur.
Perrot
19 Grad
Dumesnil
20 Amrault.
27 Delafosse.
Goy.
30 De Kerjégu.
Rotset
Tarbé de Saint-Hardouin.
31 Letendre de Tourville.
Roulleau

Juin.

6 Petit
25 Philippe.
27 Delalle.
Denat.
Denecey de Cevilly.
Dorsène.
Garnier.
D'Harangnier de Quincerot
Huck.
Lafaille.
Pichot Duclos.
Pierre.
Regnier
Thoma.

Juillet.

4 Don de Cépian.
10 Polonus
De Thoury.
18 Bonnard
Delassus.
Dumoulin
Savary
29 Degoul.

Août.

1er Chevalier
Chevalier.
Dartigaux
Mgr Desprez.
Gonaze
Hardouin
Izoard
Lacroix.
Mgr Mabile
Nicolet.
Mgr Negrier.
Port.
Rousset
De Vergès.
4 Ferrus.
5 Blanc Montbrun
6 Lebeuf de Mongermont
8 Bonamy de Villemereu
10 De Baillencourt *dit* Courcol
Behic.
Berger de Nomazy.
Bory.
Dagnan.
Delaye.
Dubois
Duclos.
Ducourthial de Laseuchette
Du Guiny.
Feraud
Heintz.
Henning
Hetet
Hugot.
Janisson.
Laborde.
Lacombe
Lamarche.
Le Clerc
Le Grand
Léonec.
Liard
De Magalon.
Mallet.
Marc
De Marguessac
Martin le Lagarde
Maucourant.
Mercier.
Mosbach.
Nachbaur.
Parrot-Lagarenne
Péragallo.
Raison.
Rebillot.
Richard.
Rondet.
De Sachy de Fourdrinoy
De Saint-Jean.
Sanchez
De Stalil.
Tafin

1858. *Août.*

10 De Thouars
Toubouli.
Velay
De Verdière.
Watt n
12 Cte de Bastard d'Estang
Becquerel.
[illegible]
Depaul.
Dil[illegible]
Faulet.
Gautreau.
Houssaye.
Lavaney
Lefébure de Fourcy (Charles).
Lefébure de Fourcy (Eugène).
Mousselte.
Rey
Voisin
13 Pamparey de Chambry.
14 Aurous.
Bouchota. Larochc
De Cadier, Bon de Venuce.
[illegible]
Cierget
Duchesne de Gillevoisin, Mis de Consignano.
I[illegible]fray[illegible]r
[illegible]
[illegible]
Goupil.
Bon de Ladoucette.
Latour
Lemaire
Le Roux
L'Hop[illegible]
Marbianc de Chiseuil
Meiffren-Laugier, Bon de Chartreuse.
Milon.
[illegible]
Perras.
Peyrusse.
Poncinet.
Bon de Reinach.
Roux
Roux
Serret.
De Wailly.
Walon
Cte Welles de Lavalette.
15 [illegible]
[illegible]orgogn[illegible]
Bon de Bonnemains.
De Boyer de Ste-Suzanne.
De Cadoine, Mis de Gabriac.
De Laire.
Duvergier.
Falcon de Camier.
[illegible]
[illegible]
Bennequin.
Lepierre.
Lempereur de St-Pierre.
15 Lesourd.
Liv[illegible]o.
Lommeyer.
Marbeau.
Marguerie.
Dr Nonat.
Ravaud
Roman.
Soumain
Mis de Tamisier
Tron
16 Beaurain
Bec[illegible]et.
De Bonald.
[illegible]
[illegible]
[illegible]r Delafosse.
[illegible]
Bon de Nervo.
Vilet.
18 Laloa
20 Via..
22 Thovenot.
28 Busquet.
31 Chandezon

Septembre.

2 Gay-Lussac.
3 Hulot
Martin
7 Robinet-Cléry.
8 Aubert.
9 Baudouin.
De Bussy
[illegible]
De Contamine.
Grennier.
D'Hugues.
Homps
Juvenal
Leclerc-Landremont.
Mariotte.
Pellicot.
16 Lochner.

Octobre.

4 Gallo.
12 Bourgarel.
24 Chaudière.
28 Beguin.
31 [illegible]
Du[illegible]
Klein.

Novembre.

5 Lochesne
18 Oudot.
27 Cierel, Vte de Tocqueville

Décembre.

12 Lucas de Missy.
Vigneau
17 Ducros-Aubert.
18 Forquenot.
26 Pommiez
28 D'Abloy Pottin de Vauvineux
Berger.
Bonfil[illegible]ion.
Bougault
Boussenard.
28 Calendini
Cot neau
Chassinat.
Got.
Guillaume de Priel.
Hol
Jacquin.
Kerhuel.
[illegible]
[illegible]
De Meautis
Milant.
Morgon.
Oudard
Perot.
Renaud d'Avène des Méloizes.
[illegible]
Rotter.
Roux
Sanson de Sansal.
[illegible]
Sisco.
Sore[illegible]
Tessier
Turnier.
Vigu[illegible]er.
30 Bouchant.
De Bussy
Chevalier.
Courbet.
Didot.
Godebert.
Gourdin
[illegible]
Jonon
Le Poittevin.
Poutmer.
Prost.
Serrus.
[illegible]
Tr[illegible]ard.
Vrem[illegible]ère
Vernet.
Zan. de Ferranty.

ANNÉE 1869.

Février.

6 Duchesne.
19 Brière de Mondétour-Vaugny.

Mars.

6 Féval (Paul).
23 Archambault de Montfort.
Barbier
Bezard
Bonnin
Bouton d'Agnières.
Brayer.
Brisac.
De Caussade
Colangettes.
Cosseron de Villenoisy.
Costes
Dar[illegible]sse
Fournez.
Hennequin de Villermont.
Lamey

1869. *Mars.*

13 Laurent.
Marmier.
Martin.
Masson de la Sauzaye.
Maubacq
Perrotin.
Salmon.
Servais
Thomas de Dancourt.
Tourret
Touya Gondes.
Vial
14 Bernard
Crespon
Gaizes de Fourcroy.
Hamat Nr Diaye an.
Huston
Le Prévost
Le Timbre.
Louvel.
Nouet.
Pasquier-Vauvilliers.
Petiton.
Rocne
Ruhaud.
Sosias
Trave
Vesco
20 Bar[illegible]res-Bey
22 B[illegible]rgeois
Hault.
Koch.

Avril.

7 Bigault de Maisonneuve
Matuti[illegible]
Perié
Visquis
10 Paris.
12 Barbe.
Denoc.
15 Andron.
Germain.
17 De Beaus.re.
Champion.
Jacquot.
22 Favre de Saint-Romain.
24 Passy
28 Deroisle.

Mai.

8 Mis de Pontoi.
12 De Bo[illegible]ngeois.
Pimont de Cécire de Honnaville
Poizat.
15 Bourdon de Vatry.
Chazotte
Francfort.

Juin.

19 Magnien.
25 Arnaud.
Brouttat
Commerçon.
Haillot.
Hantson.
Maganza.
Martue.
25 Sempé.
Sonrier.
Vilot.
26 Danjou.
D'Haudicourt de Tartigny.
27 Gignoux.
30 Dauriac.

Juillet.

14 Cte de Canclaux.
Desgarcins
17 De Biberstein Kasmarski
Souchard.
31 Dufour.

Août.

7 Mis d'Albon.
Andrieux
Audemar
Bard
De Bethmann
Brun
Buquet.
Caveau
Dr Constant
Crespe. Tilhoy.
Duchesne
Dupérié-Perron.
Durangel.
Grenchet
Dr Hérard.
Labrousse
Lagrange
Lançon.
Marsenne
Mayran
Mila de Cabarieu.
Monnier.
Pelletier.
Pihoret.
Vte de St-Geniès.
Servatius
Teissonnière
Toutain.
De Vallavieille.
11 D'Arcy.
Arnoux
D'Aure.
Barreau
Barthold..
Beau.
Mgr Belaval
Benoist.
Béraldi.
Bergès
Bezard.
Blondin.
Bonteux.
Boutangé.
Boutarel.
De Bouyn.
Boyer.
Bridet
Brueyre-Dellorier.
Carré
Cartier.
Chanel.
Chenon.
Chevalier
Chrétien.
11 Clairin.
Cochet de la Motte.
Colignon
Colmet Daage.
Colondre
Comte de la Maisonfort.
Costet.
Coulfon.
Delaru
Delattre père
Delbousquet.
Delcourt.
Denglot.
Dervieu
Desarnauts.
Du Berthier
Dierkens de Villeneuve
Dubois de Amiot
Dupré Lasale.
Faré.
Faurie
Faux
Fichet.
Fourest.
Fr[illegible]got-Desjeroux
Fulcrand
Gacon
De Gail.
Gales
Gallois.
Gendre.
Gény
Germain.
Geynet.
Gaquel
Godefroy.
Golfier.
Gremilet.
Grenet
Guesnet.
Guillebot de Nerville.
Guyho
De Hell
Bon Hély d'Oissel.
Henissart
Isidore Pierre.
Jacquinet.
Jaquemet.
Javy.
Jévin
Dr Jolly
Joly.
Jourdain
Jus.
De La Forest.
Laforgue
Lagache.
Lando
Mgr de La Tour d'Auvergne
Laur.
De Laurès.
Lauvergne.
Le Brun Gardeur.
Lestourgie.
Ligier.
Lissac.
Longeaud-Chabroulaud-Lagrange.
Maréchal.
Marsaud.

1869. *Août.*

11 Martin.
Merveceux.
Maupoint de Vandeul.
M... pon
Mazé
Mazel
Mignotte.
M... Pignac
...r
Paqué
Paravey
Pinson de Ménerville.
Plassard
Portalis
Poutra
Quelain
Ramond Gontaud.
...
Raybaud L'Ange.
...
I...
...
...
...
...
Samson.
Soulier
Testard du Cosques.
Thévenet.
Thiéry
De Tinseau
Tr... -Dumol...
...
...
12 Baudry
Compagnon.
Dumas
Fromentin.
13 Fr...
De Metivier de Vals.
Noret.
14 Abadie
...
Jo...
Boutenet
Mis de Chennevières.
...
Coussaud de Massignac.
Bon Dard.
D...
Flor mont.
De Gu Boutot.
...
Mis d'Andelarre.
Kœs-Bernard,
...brouste
De Mas Latrie.
Miller
Passard.
Quesne
Saroak (Victorien).
Terme.
20 Bon d'Alexan...
21 De Plasman
23 Bon de Metz
Onofrio.
Vidal Gallino.

25 Busschaërt
Choppin-Méroy.
Coupvent des Bois.
F...
F...rster
28 Po...ère
De Bernardi
Bilot.
Cartier.
Coulon.
Dutaro.
Nathan.
28 Roulet
Santun.

Septembre.

1er Robel
2 Boulangé.
4 Denghen.
8 Devert.
Rougon.
...
15 Coulomb.

Octobre

9 Pichot Duclos.
15 Lucas
17 Charmet.
26 Denion Dupin.
Gervais.

Novembre.

3 Si el Hadj-Bon el Moghdad.
4 Bertrand.
Devaux
Cte de ...nce.
14 De la ...ore
...ngo
...Mesnils
...
18 Perruchot de Longeville
21 Béguin.
27 Si be. Kacem bel Haren.

Decembre.

4 Sibour
8 Rivière de la Muse.
19 Dieloux.
24 Merrian
Graffigni.
Tu...ière.
A...ez
D'Argenton.
...
Bertrand.
Besançon.
Besnard
De Boërio.
Bosquillon de Freschéville.
Bremens
...
...
Cha...
Co...
Couturier
Devèze
Duverney.
Fabre
Freschard.

24 Galle.
Gay.
Gerard.
Granier.
Gueneau de Montbeillard.
Lefort.
De Lignville.
De Moucheron.
De Ortoli.
Périer.
Petit.
Pinochet.
...
...
Sang...er
Tessère
Tel...er.
T...
Thornton.
...lle
25 Barthelemy.
...
B...
Blanchard
Bouju
Bourdin.
Breton
Comdard
Duhamelle.
...
Griffon du Bellay
Guyon.
Jouhé.
Lefèvre.
Lucas.
Navelet.
Rabot.
De Sandfort.
27 Tasle
28 ...
L...
29 Drieu.

ANNÉE 1870

Janvier.

1er Arago (Alfred).
Aubry de la Noë.
11 Bon Chadenet.
Meunier.
18 Hayes
22 Heuriot.
31 Bouvatt...
Mey...
Vte O'Neil de Tyrone

Février.

9 Gar...l (J. Fr.).
25 Per...r

Mars

11 Mis de Barbentane.
De Pommerol.
12 Audibert.
Bo...x.
Bernard.
De Bigot.
Boitel.
Bonnefin
De Brécourt.

1870 *Mars.*

12 Capdepont.
Chassepot.
Compagnie
Deguilly.
De[illegible]s
Duge de Bernonville.
Eyraud.
Fleurimas.
Gilbert de Gourville.
Gourrier
Henry.
Hurstel
Jobert.
De Lalande.
Lambert.
Lancelin.
Larivière.
Larreur
Lassorre.
Legrand.
Maignien.
Massenot
Méry de la Canorgue.
Monod.
Moura.
Paris.
Parmentier
Pasquet de la Broue
Rey
Rich.
Riou-Kérangal
De Roquemorel Saint-Cernin.
Rostan.
Rousseau.
Sers
Teyssier.
Tonoon.
13 De Cussot.
Martelaere
14 De La Boulaye.
16 Fourn[illegible]r
D'Orcieres.
19 Basco[illegible]
30 Bon de Cardon de Sandrans.

Avril.

5 Leroy de Lanauze.
De Négrier.
6 D'Aubigny.
De Musset.
Boustans.
8 Crémieux.
Nuzillat.
De Soulages.
12 De Monicault
13 Boucher de Morlaincourt.
Bourgeois.
Dom[illegible]g
D[illegible]n.
Falconetti.
Fleuri.
Gillet
Poitou.
Thoumini de la Haulle.
21 Schamper.
24 Arthuis

27 Guilhier de Souancé.
De Mesmay.
Sochaut.

Mai.

11 Decharme.
14 Foubert.
20 Rattel

Juin

2 De Berny.
Si Hamed ben Hamed
Henry
Larquet.
De Quélen.
Robert.
Letondot
4 De Chastenet de Puységur
Delaporte.
Dorn[illegible]lot des Essarts
Guillon.
8 Sudillot.
Lambert.
B[illegible]da.
Mallet.
Rousseau

Juillet.

1er Dulac
Baumal.
5 Dreyon.
Lucas de Missy.
6 Massabiau-Paris.

Août.

4 Reber.
6 Beau
Boisselier
M[illegible] de Cazenox
Desvignes.
Du Bos
Engel[illegible]rdt.
Garnier
Gay[illegible]e Tuns
Jeu[illegible]Imbert de St-Amand
Ve[illegible]St-Pierre...
Sentis
Viennot.
7 Bertrand.
Blocaulz
Dussans
Gervais (Paul)
Gréard.
Herdy.
Jognet.
Marains.
Nisard (A[illegible].
Ortolan
St-René Taillandier
T[illegible]sserel
Ver[illegible]
8 Assezat de Bouteyre
Aubry.
Aucoc
Boinet.
Faure.
Fiévet.
De Freycinet.
De Grimaldi
De Laroque Ordan.

8 De Montigny.
Reynal
Taubouis
Hallard Brahollies.
Goldey
Liebrech (Richard).
9 Assezat de Boutevre.
Barbier.
Berthelin.
Brunet
Blanche.
C[illegible]zo
Colin[illegible]Lapprieu
Coudere de St-Chamond.
Denis de Senneville.
Hoque.
Florent.
Dupr[illegible]
Perrignon
Lal[illegible]hoE
Lesueur
Gosse
De Leuven.
Vte de Laborde
Chaboulet.
Boucher
Deslandes.
Gounaud.
L[illegible]e
Ler[illegible]
Laborie.
Langlois de Neuv[illegible]
Masquelez.
Mo ard
Véron Duverger
Fourtier
11 André
16 Thomassin
18 De la Chevardière de la Grandville.
De Peloux
Trachy
Lauvadie de Lachèse
Gayraud.
Colonna d'Istria
D'Argouges.
Fourie
L[illegible]z[illegible]
Herm[illegible]t.
V[illegible]s[illegible]
Gerard
Kienlin.
Guentin.
De Brauneck.
Mizern
acques
Pesm[illegible]
Gombaut de Sérévile.
besancon.
G[illegible]s
D'Escaubes d'Hast.
De Maintenant.
Poulain.
B[illegible]
Ouradon.
Doublot
ko.
20 Corbin
Beaugeois
De Bastard d'Estang

1870. *Août*

20 [illegible]
[illegible]
[illegible]
D'Ortoli.
Lema[illegible]
Chevillard
Germain.
[illegible]
[illegible]
Galiod.
[illegible]
Valois.
Beaufort.
Lamy
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Proust.
Polecot.
[illegible]
Arc[illegible]
Bages.
De Lammerz.
De Pontécoulant.
Senar[illegible]
[illegible]
Brant.
[illegible]
Lacour
De Negroni
Jouve.
Gulot de la Rochère.
[illegible]
Foac.
Perier de Lantolle.
[illegible]
Astier
Thevenin.
Perrin.
Bonnet.
Moi.

Septembre.

4 De Maudhuit Duplessis.
[illegible]
Bellet.
Toupet.
Chapot.
[illegible]
Damas Champvallier
5 De l'Espée
Kienlin.
De Lantivy de Trédion.
Aderno de Tscharner.
[illegible]
De France
De Salles.
Gisbert.
Lamalle.
Marignes de Champrepus.
D'Escayrac Lauture.
Joppé.
Frosté
Ogier de Baulny.
[illegible]
Richard.
Chauffeur.
[illegible]
Schlegel

5 Leps.
Brocard
[illegible]
Faure
Lapresse.
De Vasile.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Frémiot.
Lemontagner.
Grillet.
Broussonet.
Rozier de Linage.
Jambon.
Robin
Huyn de Verneville.
Dorlhant.
Lescot.
Dravon.
[illegible] Lestet de Planhol.
Brossard.
Lafon de Ladebat.
[illegible]
[illegible]
Loyer.
Gallimard
Pontcellier.
Latour.
[illegible]
[illegible]

9 Mojon.
Goumenault des Plantes
Garein.
Salle
[illegible]
De Brunier
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Lebrun
Cabaret.
De Poilloue de St-Mars.
[illegible]
De [illegible]
[illegible] le Valcourt
[illegible]
Douchez.
Barthet.
Muiot.
Hanès.
Potor.
Thiébaut.
[illegible]
[illegible]
[illegible]

14 Le Pippre.
Versigny.
Wyts.
Tordeux.
Darras
Roussange.
[illegible]
Bernard
[illegible]
[illegible]
Nerot.
De Corn.
Cottin

24 Quonam.
Froidevaux.
Quégain.
[illegible]
[illegible]
Grillet.
Lebrun
Guérin
Dauvergne.
Pierron de Mondésir.
Charpeaux.
Henry
Pieuvier.
[illegible]
27 Saint-Supéry.
Dumontier.
Mathia
28 Bellissimé.
Chabert.
30 Gailes
Brouste
[illegible]
Hitschler
Lecomte
[illegible]
Houdet.
Allaire.
Doxpers
David de Lestrade.
Cintrat
Courbet.
Beaufils.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Octobre.

3 De Tarade
[illegible]
Chave
Séjourné
Rouicheron.
Sonnet
[illegible]
Julon.
5 Pallarès
De Crousnilhon.
6 Guichard.
8 Serre Fichoumard
Gandon
[illegible]
Maunoir.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
9 Pesan
Hulin.
Gaspard.
Frolon.
Castaigne
Robard.
Sallès.
Langhein.
10 Grosjean.
Verrier
Mourguet.
12 Maréchal.
Fischer.

1870. *Octobre.*

12 Guiraudon.
Toussaint.
Mo[illegible]n.
Bobert
Duchêne.
Blanvillain
Gouget.
Baudouin
Vézien.
Michel.
Leprieur.
Brainque.
Combier
14 Sonnois.
Jacob.
Hartmann.
Gillon
15 L'abbé Maurin.
Boulard
Faure.
Debau
Barry.
Demont.
Miquel de Riu.
Angammare.
De Villeneuve Bargemont.
Cavalier.
Villate
Wa[illegible]sson.
Charpentier de Cossigny.
Perrin.
De Foucauld.
Titard
17 Godefroy.
Berg[illegible]re.
Lagarde.
19 Sa[illegible]er
Joyneau de St.-George.
Der[illegible]cgaix.
Jung
Foucher.
Cœuret de St.-George.
Miot.
Dumas.
Du Parc de Locmaria.
Haillot.
Amphoux.
Lemoyne.
Leplus.
Guioth.
Ligmer.
De Brie.
Soret de Boisbrunet.
De Geoffre de Chabrignac.
Steiger.
Costa
Volmerange.
Guemiut.
Rovedat.
Gadilhe
Grazi[illegible]ti.
Manheimer.
Malcor
Ramolino
Vigneaud.
Perrot.
Laubiou.
Francot.
Coudre
19 De l'Espinasse.
Grimal
Bartoli.
[illegible]carne
Bérenger.
B[illegible]ges.
B[illegible]parte.
Herte
Stroltz
Dupuy de Podio
Su[illegible]sc.
Charquilion.
Fauchon
De Battazzi.
Te[illegible]ay
Champcommunal.
Droisy.
Chantié.
Chamlry
Hardeman
David de Beaufort.
Petibon.
Luccioni.
He[illegible]er.
Nicey.
M[illegible]s[illegible].
A[illegible]g[illegible]e Laglet.
Champion.
Loustalnau.
Simonin de Vermondant
Germain
Renaud.
Rigaud.
Mallarmé.
Nadal
Thomas.
Goybert.
Alexandre.
Roy
[illegible]
Gu[illegible]zac.
Morlière
Farcy.
De Lry [illegible]
De St-G[illegible]rmain
Bobet.
Benoît.
Friant
Vignotti.
Putz
C[illegible]marard du Genestou.
Masson.
Lhotte.
Geant.
Demoulin.
Defer
28 De la Forge.
31 Gariel.
Ne[illegible]aury.

Novembre.

1er Simon
D'Haranguier de Quincerot
K[illegible]ssler.
De[illegible]nos.
Desruol
6 Moyse.
Berthaut.
Viry.
6 De Mandat de Grancey.
Hervault.
7 Benoit
Massé.
Richard-Molard.
De Türckheim
Commaux.
9 Sagnio
Liès-Bolard.
Hering
14 Jaubert.
16 Malet.
Daga.
Goureau
Haicault.
17 D'Arbo.
Adam.
Méry
Cornu.
Cos[illegible]
De Notes.
De Paillot.
De Molen.
Ma[illegible]y.
Gérard
Renault.
Dursus
Anfri.
Odier.
Cuvillier.
[illegible]
De Serres.
Morazzini
Galle.
Portes.
18 De Vouges de Chantecair.
Rigaux.
20 Cr[illegible]d
25 Sen[illegible]part
26 Ma[illegible]
Br[illegible]
Vuillaume.
Hennequin.
Magdelaine.
De Bussy.
Mengin.
Be[illegible]d.
M[illegible]
Loyr[illegible]n.
Fra[illegible]s
Pa[illegible]
Chavier.
De[illegible]mier.
Milon
De Pi[illegible]ene.
29 D'Orsanne.

Décembre.

5 Ross[illegible]n.
Faure-Beaulieu
Hébert
Langlois.
Penotet.
Santelli.
6 M[illegible]
Brown (Edouard).
8 Vaissie
Clement.
Brown (Louis)

1870 *Décembre.*

8 Manscaud.
Pougin de Maisonneuve
Chauvin.
Glon *dit* Villeneuve.
Gaudeau
Roux.
De Mourgues de Carrère.
Gervais.
Le Gorrec
Benoist d'Azy
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Doe de Malmareville.
[illegible]
Sancery.
[illegible]
Manceron.
Pagès.
Thévenon.
Trulert.
Cerf.
Combes
De Poulpiquet de Brescanvel.
[illegible]
[illegible]
Rabot Desportes.
Pass
[illegible]
9 Oddo.
Decoffre
Bidot.
Lamé
Laffon.
Aubard.
Dyonnet.
Berthier
Dorat.
Hartung.
[illegible]
Lefrançois.
Lefebure.
Malfroy
Lesage
Paret.
Plye
[illegible]
Gabé.
Gallet.
Crucery.
De Vigneral.
Le Roy.
De Vernon de Bonneuil.
Franceschetti
Roussel de Gourcy.
Faure
15 Herve.
Botreau-Roussel-Bonneterre.
Bavard.
16 Mimerel.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Dambrun
Castel.
Waidmann.
16 Charon.
[illegible]
[illegible]
Latour Louis.
[illegible]
De Dion.
17 Faure.
De Saunhac.
20 Maréchal.
Faure
28 De Place.
Canat.
Simon.
[illegible]
Gardette
Valet.
De la Raelle.
Lalement.
Fin
Mangin
[illegible]
[illegible]
Perrain.
26 Coulston.
Valroe
Lantheaume.
Cléry
29 Reichert
De la Taille
Peyris
Quirit de Coulaine.
[illegible]
30 Delhaye.
Bourgoin.
Maleor.
[illegible]
Maréchal
Aubert.
Lalène-Laprade.
De Bignult de Casanove.

ANNÉE 1871.

Janvier.

3 [illegible]rc.
Wytz.
[illegible]
Giovannelli.
[illegible]illard
5 Bonne.
Toulouhc.
Berbineau.
Lefevre.
Gillot.
Smet.
Petitjean.
Baratte
Rabatel.
De Vauguyon.
6 Michaud.
Besnard
[illegible]set.
Lot.
Tranchant.
Benier
Guilemot.
7 Bruneau.
Thibaut.
Colombani.
Lagroua
Leloutre.
L'vasseur Sazeray
Tarbier
Dumottier-Lafayette.
Paultre de Lamotte.
Degournay.
Maurouard.
De Girardin
Roussel
Perrin.
Mass
[illegible]
Damoulin.
Lormeau.
8 Lalouette
Barbusse
Benoît Enjalric.
Girardin.
Revin
9 Bourcart.
De Ricouard d'Hérouville.
Montcla
Lombard
Masson.
Seguier.
Le Galais
[illegible]
Vast-Vimeux.
De Chadois.
Vial
Guiot.
Des Montis
Berlle
De Pi[illegible]
Picory
De Maudu.t.
10 Ligneau.
11 Sames de Bannières.
De Courtine.
Grunet
Bonnet.
[illegible]
15 Dojean.
Thomas.
Lagrifoul.
[illegible]
Maréchal
Bompard.
Perrier
De la Taille.
De Peyronny.
Laloy
Dorta.
Morand.
Fournier.
Brunet.
Escande.
18 Dogny.
19 Lomet.
Dubois.
20 Colin
Le Bouedec
21 Vidal
Kléser
Hamann
Fournier.
Chopart.
22 Rozat de Mandres.
Marchant.
Mancel.
Apté.

1871. *Janvier.*

22 Gervais
23 Cugnin.
Sacc
Desmerliers de Longue-
ville
Olivier.
Lefebvre d'Anancourt.
De Bray.
Farcy
Kœnig.
Boyot
Sc.as.
Barrera.
Cabanel.as.
De Coriolis d'Espinouse.
Sapréha.
Mabe
Manin
25 B
L
Chenot.
Campi.
26 Laplace.
Clodron de Courcet.
Petit
Moye
Bel
Mi
Duran
Monstral
Mauger.
Korn
Le Myre de Vilers.
28 Ménard
Bouchet
29 Baudouin de Mortemart
Mereau.
Martin (du Nord).
Boutaire.
Thorel
Bondonneau.
Mosneron Dupin.
Richard Béranger.
Patisson
Poignet
De Brancion.
Le
Le
Qu
Ladrange.
Bo
Le Fraper.
Nuhoua
Delasalle.
Barbey
Mourette.
Hardiville
Ragiot.
Estapy
Pellegrin
Lisbonne.
Luneau.
Ca
Autrie.
De Prépetit de la Garenne.
V
Bo

31 Clabaud.
Lannes de Montebello
Gontier
Brunot.
Chaper.
Rothé.

Février

2 Perrier.
Hinet Cléry
Cheronnet.
Mathieu.
Gras.
Sicco
Gravier.
Lidelot
Deganne.
5 Antoine
Courbebaisse.
Ochin
Outr
Tessier.
Tochon
7 Jul
L
Be
P
D
Tr
Delpierre
Rayron.
Darnesin.
Laurent
Pothier.
L
S
B
Gourlue.-Durunlou.
Bernard
T
L
S
Besson
H
Morin
Llopis
Drappeau.
Deffuas
Bouquet de Jolinière.
Taulier
Vitalis
Darnaud
Lebelin de Dionne.
Fouche.
De Berthois.
Delcros
Jorry
Vincent.
Thibaut
Foncin.
Fourcault.
Marulat.
Guïz
Laprade.
Ratheau
Houlbigant.
Simon
Brosse
Lanclos

7
B
L
Du
Col
C
Az
Be
D
De Montoze.
Capuran
Barto
Darroux
De Chastenet de Puys
gur.
Favreau
Morhain.
Foucault.
Le Mintier de St
Abl
H
Balète
Henry.
He
Chevrillon.
Chrétien
Brecard
Rincheval
Boucher
Danzel d'Aumont
Mouronva.
Duman
Lucas de Pesloan
Ma
Mathieu
Cubé de La Cressonnière.
Benoit-Champy
Dorré.
Orset.
Lan
Foubert.
Guillot
Boscals de Reus.
Demay.
Chevalier
8 Robagl
Dussourt
Huart.
Canteloube.
Moreau.
Gueury.
Bertrand.
Bazin
Delauney.
Bons.
Ovide Lallemant-Bouché
Constantin.
Boulongne.
Molard.
Dulerre-Boyer.
10 S
Bog
De Saremejane.
12 La Hay
Jametel
Col
13 Arago
Chevals
14 Pavillon.
16 Noe

1871. *Février.*

16 Le Roy.
17 Cabaret.
Saguet.
Isaac.
[illegible]
Boucheporn.
Vivier des Vallons.
22 Bon Mundy.
Cte Serurier.
Monnier.
Désormeaux.
Guerin (A.).
Giraldès.
Monod.
Fresnay.
Laboulbène.
[illegible]
Barberet.
Pomonti.
Besançon.
Trabout.
Lefèvre.
Leroux.
Normand Dudé.
[illegible]
26 [illegible]
[illegible]
28 Pereira.
Beltante.
Grosjean.
Cournier.
De la Vaissière.
Carit
Marchand
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Baudier

Mars.

2 Magnan.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Berar.
Besnard.
3 Guillemin.
7 Farguc.
Castel.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
9 [illegible]
Pollard Desportes.
Cord.
Varaigne.
11 Chevillot.
Crochat.
Jouneau.
Cartillier.
Buguet.
Mariani
Gennardi.
Durocnat.
Journé

11 Bramas.
Rouget.
D'Apat.
Villame.
Bruneau.
Ollivier
Dujre.
Sautelet.
Cramezel de Kerhué.
D'Audiffret
Le Motheux Duplessis.
Langlois.
Beaunès.
12 Bléhaut.
Lander.
Thory.
Jusselin.
Bellot
Helleboid.
29 Leclaire.
Lesèbre.
Guillemin.
Escande.

Avril.

9 Derroja.
De Sesmaisons.
Pellard.
Dagues de la Hellerie.
Rivière de la Mure.
Guerrier du Dumast.
Bellile.
Consonova.
Feyfand.
Hamel.
Suchet.
Pothier.
Thonassin de Monthel.
Vallée.
[illegible]
[illegible]
Pinel de Grandchamp.
Caffarel
Farcy (Victor).
Picot.
10 Nogaret de Calvière.
12 Andrieux d'Albas
14 Antonini.
15 Bayssellance.
Candière.
16 Gaud.
Estrade
[illegible]
[illegible]
Vallé.
Livergne.
Lods.
Jourdanet.
Quinivet.
Muller
Emery Desbrousses.
Poulnot.
Tissérand.
Gautalier
Fourchent-Montrond.
19 Guyon de Montlivault.
Legrot
De Guilhn.
Mirasson
Aillery.

19 Laflèche.
Dornat.
Leroux
Lenc
Dubois.
Bekel
Pon
Bessier
[illegible]
[illegible]
Wacquez.
Devaux
De Fancamberge.
26 De la Chaussée.
Boyer
Poinsar
De Hay-Durand.
Pignat
De Boilenemetz.
Bossand.
Chamerois
Jobey
Delpech
Tarillon.
Girardin
Ferron
Lefebvre.
27 Housquet.
Guéry
Calvet.
Hun
28 Picot.
Mesny.
Desmorets.
Guyot d'Anfreville
Sabatani
Dauplat.
Ol
Millot.
Papelard
Bourrée.

Mai.

1er Poyer.
François.
Sempé.
Pinot.
4 Normand.
Danos.
5 De Behr
Tessié de Lamotte.
Fermet.
Boisnoure.
De Marce.
De Bois Montbrun.
Marquerie.
Ruffault.
Bourgeois.
De Parseval.
Guillaume.
[illegible] Livorain
Lannes de Montebello.
Vergnes.
Lins.
Lefebvre Desnouettes.
Azais
[illegible]
Chamberteau.
Langlois.
Lombard-Marlot.

1871. *Mai.*

Robert.
Barafort.
Roche.
Baill[illegible]
Carlhian.
Brignon.
Govincourt.
Caudlen
Vo[illegible]esse
boulay,
Bertr[illegible]nd
Ga[illegible]le Cesard
Potiron de Boisfleury.
Coustea[illegible]
Regnard de Lagny.
De Bo[illegible]denemetz (M.).
De Lacombe.
Bugnottet.
Hamblot
Laurens.
Dubuquoy.
Rouher
Delandes.
Gibert
B[illegible]ne.
Herm[illegible]
Debons
Cavaroz.
Schwaab
Herbecq
De Guibert.
Bertrand.
De Montgolfier.
Thiéry.
M[illegible]ne.
Tharaud.
Durieu.
Condoumy.
De Bongars.
Cam[illegible]gete de Canecaude.
C[illegible]et
Ma[illegible]zy.
Fe[illegible]gt[illegible]as.
M[illegible]rty
De la Roque.
Eymard
Ze[illegible]le
Lo[illegible]ux.
L[illegible]mfloms
V[illegible]ton
Wasmer.
De Négrier.
M[illegible]y.
7 Pouchet.
Loyer.
Thouzellier.
Pollet.
Borie de Vintimille.
10 Ravenne.
Desoubry
Blasset
Joleaud.
11 St[illegible]ffel
Breugnot.
De Courchant de Sabion
Bass[illegible]n
De L[illegible]sp[illegible]nasse de Bour[illegible]laze.
Barb[illegible]t de la Motte
11 Caminal.
Dohzié.
Torchon.
S[illegible]y.
[illegible]ives
T[illegible]nel
F[illegible]o[illegible]e
C[illegible]s[illegible]s
[illegible]
18 Pierriot de Langle.
Paris
Villatte.
Lagrange
Carmier.
D[illegible]
19 [illegible]
17 [illegible]
Guiganti.
Giraud.
21 Delplan.
Cartaut.
Simonin.
Schonert.
Loizillon.
Faugeron.
Michon.
23 Vincent
Agan
Marcout.
De Brême.
25 Daval
26 Santolini.
Lecer
Pettgand.
Pierre.
30 Mercier
Donop.
31 Monin.
[illegible]
De L[illegible]marcodie.
Crouzet
G[illegible]harl
Caret de la Touche.
Bal.
Fabre-Naumas.
Norm[illegible]l
L[illegible]
L[illegible]Noyon
Morin, [illegible] Callac
Merlin.
Harel

Juin.

3 Seigmann-Lui.
Méry
Martin.
Pother-Duplessy.
Cavaroz
Baëlen
Didelot.
Cochen.
De Bulet.
De Finance de Clerbois.
Leconney.
Huck.
Poncin
De Sonis.
Blanc[illegible]
[illegible]chard de Tussac.
[illegible]mangeon.
Happ
5 Sagnier.
Lanton.
Girard la Barcerie.
Bourg[illegible]
Cosquer
Jean
Boume.
De Kérouartz.
Fer[illegible]t
De Lareinty.
Maréchal
De la Tour du Pin Cham[illegible]bly de la Charce.
Le[illegible]ros
P[illegible]el[illegible]t
De Meumer.
6 Lamarche
Rocomaure.
Masson
[illegible]
De la Barrière.
Butte.
Giganit de la Bédollière.
Devot.
Dupont
Chasserau.
Saleta.
Gaillard.
Bourbonne.
Roland.
De Payan du Moulin.
Delort
Roustan
De Turenne.
7 Vte Amelot de Cha[illegible]
8 D[illegible] Eglise de Forrier de Fo[illegible]
Titre
L[illegible]ray.
Gonnet.
9 Picard
De Bo[illegible]yn
C[illegible]
Lelerisse
[illegible]
Cr[illegible]
10 Vabois.
[illegible]
Disnematin Doral
Grandelément.
Lambert.
Dalbas
Jeanne-Ducl[illegible]
Dorval-Alvarès.
Veyne
L[illegible]gros
Miramond.
Briens
Poète
Mounier.
Groussard.
Laberge.
Simon
Rachet de Cintré.
Bigay
Masse.
De Peyrimhoff.
17 [illegible]
M[illegible]
Delesgulde

1871. *Juin.*

17 Tournois.
Thierry.
De la Ferronnays.
21 De Carbonel.
28 Jamin.
Maignon.
D'Anlin.
Lunier Ludger.
24 [illegible]
[illegible]
Le Roy.
Charpentier.
Montels.
Hepp.
Bresson.
Lafougue.
De Fayet
[illegible]
[illegible]
Barat er
Iratsoquy.
Répérand.
Cartry.
Dorant.
Roussel.
Goussot.
Piquot.
Chenet.
Gennardi.
Cambeur.
Hanse.
Berson.
De Renneville.
Lucot.
Redreau.
Isnault.
Collio.
Charière.
Manson.
Eynaud.
De Negroni.
Lapeyre.
De Garnier des Garets.
Breton.
Valet.
Dutyon de Rochefort.
Verlulle.
De Barolet.
Fradin de Linière.
Latreille
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Dufour.
Lartet.
Guillain.
Cottin.
Haussar.
Charmes.
Bastarac.
[illegible]
De Ranville.
Yver.
Robinet.
Maurand.
Hugot.
Michel.
Pean.
Noirot.

24 Doussot.
Bouis.
Bourée.
Most.
Eblinger.
De Monard.
Grandmange.
Moynier.
Piquemal.
Gillain.
Bresson.
Boyer de Fonscolombe.
Renno
Castel.
De Borelli.
De la Moussaye.
Tuefferd.
Allan.
[illegible]
Peting de Volgrenand.
Cary.
Vidal
Eon du Val.
Condren.
Namur.
De Monery de Caylus de Marchesan.
Carré.
Sireau
Hérigart de Thury.
Grenot.
Matheu.
Ladrange.
Voisin
De Lanet.
Grisot.
Sainte-Beuve.
Loyre.
Fauvel.
Laurent.
Lasvigne.
Bacharach.
Teyssandier.
Baudelaire.
Belfort.
Maurs.
Corne
[illegible]
Galand.
Gendreau.
Margantin.
De [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Delaitre.

Juillet.

2 Saillard.
Moisson.
Billet
Morin.
Pighetti.
Raval.
De Lapierre de la Rouvière.
De Guède.
Tartara.
Jacolot.

2 Bonnet.
Olivier.
3 Horr
Choblet.
Jocantz.
Beauchamp.
15 Gall
Bouvard.
La Vieille.
Carré de Busserolle.
Drevon
Guionic
Défortin.
Mallet.
Surel.
Dauvé.
Balansa.
Danet.
Bertuelin.
21 Durand.
27 Laperrine
Aimon
Salgues.
Goublet.
Loyer.
Martin.
Cahard.
Bernard.
Peyre.
Robinet.
Perrot.
Raoult Deslonchamps.
Bousson.
Jonas Lavater.
Gramont.
Thore.
Morand.
Delgal.
Ludwig.
Flament.
Tréat.
Simonet.
Fuchs.
De Labordette.
28 Menche de Loisne.
29 De Casarette.
31 Cte de Pontécoulant.

Août.

1er Moutz.
Valle
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bourgoing.
De Cazejux.
Réeb
4 Lipman.
8 Parès.
Friant.
Desfrançois de Ponchalon.
[illegible]
Reboul.
Renard.
Voullemier.
[illegible]
Vaquette de Hennault.
Bignon.
Du Port de Poncharra de Bannes-Puygiron

1871. *Août.*

8 Pallière
Nicod
Bouche.
Moncorgé
Montagné
Genet
Coquille.
Pey
Freyermouth.
Gœcke
De Prudhomme.
St-Germain Partarrieu.
Jannet.
Barrey.
Hallev.
Boucherv
Martin
Giraudet de Ste-Agathe.
De la Tour du Pin Chambly de la Charce.
Gayraud
Monnot.
Rouland.
Lemoine.
Curtès.
Caron.
Margory
Lecanu
Gasser
Montarre de.
Martin
Mary
Brolmer
Soviche.
Bihel.
Marentini.
David.
Le Breton.
Thouvenel.
Cornier
Larcier
Deleuze.
Depas-Larat.
Gaspard
Foncegrive.
Viénot.
Henry.
Bricout.
Brande
Detrie
Jeannin.
Wattringue.
Hervé
Lafon
Sermenson.
Lepine
Canale.
Denièport.
Guirand
Mathieu.
De la Rochelambert.
Besson.
Astima.
Devaldebichot.
Koëlsch.
Delacre.
Anstett
Marcellot.
Frot.

8 Valet.
19 Perry
22 Baudoin
Barthélemy.
Germa
Topin.
Denis.
Brasseur.
23 Normand.
Petit.
Grillet.
Péret.
Raulet.
Loarer.
De Lacroix.
Jacob.
De Bloux.
Mgr Hacquard.
Liot
30 Dausse.

Septembre.

2 Ardouin.
Poney.
Courtelet.
Dudon.
Bauzil.
Mauné.
Thuriet.
Baumal.
Navarre.
Rigodit.
Gailhouste.
Brunet.
Badère.
Rizet.
Lagarde.
De Batz.
Goldscheider.
7 De Grisenoy.
Serrière.
Gerder.
Cordreaux.
De Rouot.
Lanty.
Mensier.
Fradet.
Delambre.
D'Halleil.
Lafont
Sarlat.
Cte Foucher de Careil.
17 Gilbert.
L'abbé Roudil.
Limayrac.
De la Martinie.
Chevalier de la Teillais.
Pelissier.
Fornel.
26 Faussemagne.
Marié.
Hersant.
Letellier.
Barberet.
Rappe.
Ulrich.
Fleury.

Octobre.

3 Segay
Nolan

9 Lecœur
Petitmengin.
Clerel de Tocqueville.
Santy
7 Loriot de Rouvray.
10 Javey.
Rizaux
Duchardin
Garde
Etasse
Bastier
Rieffel.
14 Boutoux.
15 Benoit de la Grandière.
Bouchat.
Briquet
Daubrisse
Delamarre.
Desbrandges.
Perrot
Gerez.
Joulert
Labbé
Lepère
Lequeux.
Maire.
Olhier.
Oulmont.
Philippoteaux.
Raymand
Ricord (Alex.)
Tournie
Willemin
Laput.
Aronssohn
Chauvin.
Astié.
17 Aublin
Jousse
Testanière.
Gounin
Herpin.
Duclos.
Lecorbeiller.
23 Bérard.
De la Motte de La Motte Rouge.
Olry.
O'Neill
Hanès
Dubreuil
Lucas
Cougit
Huillet
28 Charrier.
Augier de Lajallet.
Isnard
De Trémaudan.
Garnier de la Videshret.
Fabre de Montvaillant
Vincens
Dautrement
Lacoste.
Lezeret de la Maurinie.
31 Mourin d'Arfeuille.

Novembre.

1er Malcor
5 Sazerac de Limagne.
13 Dibos

1871. *Novembre.*

13 Aspol.
16 Decosmi.
Riff.
De Mecquenem.
[illegible]se.
[illegible]
Griffon
Lalement.
Ducheyron.
Ab[illegible] Kader-Ould-ben Kassem.
[illegible]
Mourou
Bury
[illegible]
[illegible]ster.
Chassoux.
Brunet de la Charie.
Compagnon.
Barré
[illegible]
Le Cte de Lousse.
[illegible]evrey.
[illegible]
[illegible]
[illegible] Nestre
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Lesc[illegible]t
24 Baron.
[illegible]
2 Besonguet.
5 Vallet.
Lasègue.
De Beauvais.
30 Worms.
Planaz.
[illegible]
De Beaumont.

Décembre.

2 De Reve. du Perron.
De Serres.
3 Verraux.
8 Guéneau de Mussy.
9 Eliet.
[illegible]
Marlart de Landreville.
De Ste-Foix.
14 Bourgoing-Lagrange.
Pinceker.
Ranobelle.
25 Couturier.
29 Mosnier.

ANNÉE 1872.

Janvier.

4 Majat.
[illegible]
10 Franquet.
Lartigue.
Aubry
Cavelier de Cuverville.
De Chabannes-Curton La Fausse.
10 Amadon.
Leclert.
De Beaucorps.
Fallier.
Bourel-Roncière.
Le Farec.
14 Serval.
Jaudon.
Pierron.
Darras.
Marty.
[illegible]
Duval.
Ar[illegible]eau.
Le Gris.
Arbory de Mamony.
Tenpher.
Maujean.
Regnd.
Reynaud.
Anouilh.
18 Lavigne.
Meynier
Beau.
26 Delaporte.
31 Chal[illegible]on.
Michel(Pierre-Ant.-Léop.)
Bilois.
Lesselins.
K[illegible]

Février.

1er Mevet.
Saint Y[illegible]s
Reyiot.
Duthiel de la Rochère.
Basseville.
D'Artigolles.
Breune.
Poyetou.
Pussez
Bunaguric.
Ferme des Chéneaux.
Bonnet (Pierre-Ossian).
4 Lepecq de la Closture.
Mesquita.
Duvivier.
Dr Hubert.
Perrochaud.
13 Dressel.
Bl[illegible]n[illegible]res
Cuinier
Joubert.
Lefèvre.
Michaux (Ant.).
15 Le Prédour.
Chevallier.
D[illegible]p.essy.
19 Cavalier.
24 Kraus.
Charvais.
Reinach de Werth.

Mars.

2 Portart.
4 Libermann.
Papillon.
Boucher.
Coulier.
Rousset.
4 Chasseloup de Laubat.
5 Ruau
6 Ailhaud.
Buris
14 Dr Foissac.
Nirel
Renaux
16 De la Guéronnière.
De Montgolfier.
Bécourt.
Dagneau de Jumigny.
[illegible]
Fleury.
Gros.
Hénault.
Lombard.
Rodet
Tessereau.
18 De Lambilly.
22 Seatelli.
Le Guern.
Goursaud.
Perrier
Clayeux
De Lorme.
Gautier.
Ramakers.
Chable
Lartigue
Le Pape.
C[illegible]n[illegible]len
H[illegible]
Artigalas
[illegible]
Pernot.
Rose
Morand.
Bijon
Petteiof.
Labrune.
C[illegible]l
Semade
De Chevsey
Colmo.
Gaume
Noury.
Fou eux.
Payen
Grouvel
Gérard a
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Coro or
Rincheval
Chavognac.
[illegible]
Deschamps.
Jourdier.
Viéville.
Ghanem-Ould-el-Bach r
De Coo.s.
Vivenot.
Dumas.
Jauffret.

Avril.

9 Normand
27 Strauss.
28 Poidebs.

1872. *Mai.*

14 Devuns.
Genty
Marais
Remy.

Juin.

15 Joessel.
18 Rigaleau.
20 Bianchi.
Chrétien.
Lepertot.
Rapp.
Vallon.
25 Barisien.
Léaux.

Juillet.

1er Barbet de Jouy.
Chapu.
4 Campionnet.
18 Aloncle.
Anare.
Angiboust.
Benaimé.
Bige.
Cister.
Demaud.
Fournier.
Gargam.
Launay.
Le Comte.
Lover
Maréchal.
De Ruffi Pontevès - Gévaudan.
Weber.
Yvos
25 Begin.
Turc
29 Derr
Hargebourt.
Lemercier.

Août

3 Criot.
Combelle.
Défant.
Jeanjean
Mauchary.
Romain.
Verjux
5 Banaré
Infernet.
Lenoir
Pesse
14 Bon A. de Rothschild.
16 Sérard
22 Copri
Sauvé.
21 Gallin
29 De Féraudy.
Pradelle
Verdier.

Septembre.

13 Horard.
14 Beaune.
Lecoq
16 Devert.
17 Jannest.
Hennebert.
Levendre
18 Ballad
Esnou de St-Céran.
Gallard.
De Harambure.
Malet
De Norvaux.
21 Bel Kassem ben Abilès.
Borely la Sapie.
Pons

Octobre.

10 De St-Jean de Pointis.
12 Laurent.
15 Fauquignon.
Ledru.
16 Bechet
Dupuy.
17 Chassinat.
20 Duplouy.
Marchesseau.
Pauber
29 Marotte

Novembre.

2 De Garros.
8 Chanson.
Gibert des Molières.
Gimmig
Rousseau.
9 Duseigneur Kléber.
20 Amiral.
Alps.
Aubert.
Bardonnaut.
Berenger
Ley
Bonnet de Mably
Bourdouche
Bourgeoy.
Brisse.
Bugnot
Capdeville
Cécille
Clambeau.
Courtois.
De Cherisey.
De Curten.
Davonay
Desloeufs
Dhombres
Digo.
Duhamel Grandprey.
Fasseur.
Fasset
Gerbet.
Gerel
Gauchereel.
Germain.
Goetschy
Gouget.
Gueytat.
Guillet.
Gusse
Hittier
Honoret
Lamorde
Ladureau.
20 Lajeunesse-Devarennes.
Lambergot.
Largaillon
De Latouche.
Lecoq.
Lefèvre
Lemaître.
Logerot.
Lucand
Maignien.
Marlen.
Marture
Mallot
Monegaux.
Morel.
Moyret.
Naulot
Outnier.
Payreau.
Perard
Pergord de Villechenon.
Pérot
Perrin
Pouleux.
De Polignac.
Poncart
Prieur
Quatrefages
Saint-Marc.
Saint-Martin.
Senelar
Serva.
Tertian.
Tillon
26 Rigodit.

Décembre.

3 Desroziers.
Didenot
Neuve
5 Saint-Marc
6 Dufaur.
10 Dessaignes.
14 Baron des Michels.
27 Antoine
Arjoy Dalfess
Barthélemy-Benoit.
Bernard
Brisset
Curie
Cornier.
Dercle
Des Portes.
Fournier.
Fournier
Guichard.
Hue.
Lambert
Laroque
Lefèvre
Lejeune.
Mathieu
Mourat.
Ortolan.
Ouvrard.
De Penfuntenyo de Kervereguen.
Roux
Trolier.
Ventre de la Touloubre.

1872. *Décembre.*

31 D'Adelsward.
Balland.
Chassignat
L[illegible]
Decat.
Fouques.
Froment.
Gautier.
Harel.
Jeandot.
De Joly.
Lasserre.
Laviarde.
Le Cuspelicr.
Louis.
Méconi
Moulines.
Perrier.
Prax.
Riff.
Trefcon.
T[illegible]r
Vabre.

ANNÉE 1873.

Janvier.

1er Goschler.
4 Cordier.
Garafer.
Transon.
18 Antoine
Chapt de Rastignac.
De Condamy.
22 Denis.
23 Fournier.
De Moulon.

Février.

2 Bou Lares ban Djebari.
Mohamed ben Ramdan.

Avril.

5 Silvy
9 Demange.
Georges de Lemud.
21 Cavery
30 Delahogue.

Mai.

9 Ma[illegible]n
[illegible]noys.
Le[illegible]r
10 Crouzette Desnoyers.
Genty.
17 Gilly de Franqueville.
22 Alaix.
Aleaume.
Babinet.
Béchet.
Bertrand.
Boniface Méda.
Brunel.
Cazier.
Cloux.
Cote.
22 Coulombeix.
De Cugnon d'Alincourt.
Delpuget.
Debourgues.
Demont.
Eon.
Favereau.
Fayet.
Fleury.
Gasselin.
Gautier.
Grandjean.
Humann.
Jamot.
Lavigne.
Laville.
Le Grand.
Masson.
Meusnier.
Mieulet.
Perrot.
Piban.
Pin.
[illegible]
Rembert.
Ricci.
De Salignac-Fénelon.
Tassard.
Trinité.
Vien.
Vuillermet.
Williame.
Zimmer.
23 Debains.
De Ring.
24 Xavier Marmier.
25 De Salignac-Fénelon.

Juillet.

15 Albigot.
Baucheron de Boissoudy.
Cornillot.
Denis.
Hardy.
De La Chapelle.
Lacroix.
Léonard.
Peschart d'Ambly.
Robert de Rougemont.
Vasque.
26 Frilley.

Octobre.

11 Audibert.
Baret.
Bauvieux.
De Biré.
Bonneval Abriat de Laforest.
Cassaigne.
Castex.
Chardin.
Chaulin.
Collin.
11 David.
Deboissy.
Delasalle.
Desormeaux.
Dewulf.
11 Dubreton.
Dufresne.
Enduran.
Faure
De Franchessin.
Gérard
Govon.
Guiberteau.
Guignet.
D'Harcourt.
Hattute.
Heilmann.
Huberdeau
Hulot.
Lafontaine.
De Lavergne de Cerval.
Le Bissonnais
Leclerc.
Le Guay
Louvel.
Mamort.
Martin.
Meyère
[illegible]on,
Philiparie.
Potier
Rondel.
Rolin.
De Rozière.
Spire
Thomas.
Welene.
13 Deloche.
Houel
14 Aubépin.
Calmel
Caro.
Cuniac.
Grou[illegible]e.
Le Breton.
Maurel Dupeyré.
Pâris.
Reverchon.
Sullantin.
Tardif.
Zeller
16 Ansbach.
Aymon de Montépin.
De Malmazet de Saint-Andéol
Merveilleux-Duvigneaux.
17 Arbaut.

Décembre.

6 Bustin.
Garrousta.
Geille
De Jouffroy d'Abbans.
Lignières.
Marchand.
Poulot.
Robert de Saint-Vincent.

ANNÉE 1874.

Janvier.

7 Chambeyron.
De Guien.
10 Bain.
Fabre.

1874. *Mars.*

4 Barrier.
Mer Colet.
Dagnan.
Denis (Ferd.)
Girard.
5 Asoli.
Daney de Marcillac.
Duplessis
Grimoult Du[illegible]
Girard.
Lemelin de Dionne
Lucas
No
Orsi
Piou de Kerprigent
6 [illegible]
[illegible]
Mis de Chambon.
Cornuis
Du[illegible]
Hubert
Halphen-Delbrousse
[illegible]
[illegible]
[illegible]
7 [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Larochebrière
Lelaucher
7 Le Sénéchal de Kerdrel.
Masse.
Michelin Tronson
[illegible]
9 Parrier.

Avril

18 Celes[illegible]
21 [illegible]
[illegible]
Bergeret
Bernard
Boncourt
Bourseul
Chanvot de Beauchêne
Cimetier
Dagnan-Bouveret
De Gaulmarais
De Larey
De [illegible]
Demoux
Desharbreux
Deschamps
Dis
Dumont
Dupuy
Eychenne
[illegible]
Galles
Gerin
Hay[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
24 Lafont
Le Nonle
Meunier
Munier
Ney d'Elchingen
Oliveau.
Porte
Rampont
Retou.
[illegible]
Rigault Lacote.
Roblastre
Roman
Tartrat.
25 Brimster (Emile).
Savoire

Mai

9 Larreguy de Civrieux
Baray de Fortou
9 Cte de Bourgoing.
De Bargraff
[illegible]

Juin

3 Brie
De brem
Hornstetter
Mohammed ben-el-Had[illegible]
ben-Driss
Monsel
Morel-fel
Vogüé
4 Vte Louis de Villiers

ÉTRANGERS,

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

L'empereur FERDINAND.
L'empereur régnant FRANÇOIS-JOSEPH Ier.
LEOPOLD II, de Toscane.
[illegible]
S. A. I. l'archiduc ALBERT
S. Exc. le prince de METTERNICH-WINNEBOURG, ancien ambassadeur
Le prince CONSTANTIN DE HOHENLOHE [illegible]
[illegible]
[illegible]

Bade.

Le grand-duc FRÉDÉRIC de Bade.
S. A. G. D. le prince GUILLAUME (Louis Auguste).

Baviere.

Le prince LUITPOLD de Baviere
S. M. le roi LOUIS II
Bon VON DER PFORDTEN.

Belgique.

LÉOPOLD II, roi des Belges.
Cte DE BRIEY, anc. minist. des affaires étr.
NOTHOMB, anc. ministre de l'intérieur.
DECHAMPS, anc. min. des aff. étrangères.
Prince DE LIGNE, anc. ambassadeur
D'HOFFSCHMIDT DE RESTEIGNE, anc. min. des affaires étrangères.
[illegible] Cte DE CARAMAN, prince DE [illegible] envoyé extraordinaire
DE BROUKÈRE (Henri), ancien ministre des affaires étrangères
ROGIER (Charles), anc. ministre de l'intér.
Bon DE VRIÈRE, anc. ministre des aff. étrang.
Bon CHAZAL, ancien ministre de la guerre
VAN PRAET, anc. min. de la Maison du roi.
FRÈRE ORBAN, anc. ministre des finances.
Mgr DE MERCY ARGENTEAU, arch. de Tyr.
Cte D'ASPREMONT LYNDEN, ministre des affaires étrangères de Belgique.
MALOU, ministre des finances

Bresil.

DOM PEDRO II D'ALCANTARA, empereur du Brésil.
ARAUJO LIMA, Vte DE OLINDA.
Mis D'ITANAHUM.
JOAO LINS VIEIRA CANSANSAO DE SINIMBU, ancien ministre des affaires étrangères.

Confédération Helvétique.

Gal DUFOUR, de Genève.

Danemark.

C[illegible]ST[illegible]N IX. de Danemark
C[illegible]E RE[illegible]TZLOW-CRIMNIL, anc. min.
Cte DE DONESKIOLD SAMSOE, grand-échanson
S. A. R. le prince FRÉDÉRIC.
Cte DE MOLTKE HVITFELDT, ministre plénipotentiaire à Paris

Egypte.

S[illegible] ISMAIL, vice-ro. d'Égypte

Espagne.

FRANÇOIS D'ASSISE, époux de l'ex-reine.
[illegible]NSE, prince des Asturies.
[illegible]ERO, duc de la Victoire.
Mis DE MIRAFLORES, ancien ambassadeur.
GONZALEZ BRAVO, ancien ministre.
MON, ancien ambassadeur à Paris.
DUC DE RIANZARÈS.
[illegible]RUIZ, anc. président du cons. des min.
CONCHA, Mis del Duero, capitaine-général.
DUC DE BERWICK ET D'ALBE, grand d'Espagne de 1re classe.
Duc DE RIVAS, anc. ambassadeur à Paris.
DE LA ALAMEDA Y BRÉA, arch. de Tolède.
S. Exc. le Mis DE LEMA, duc de Ripalda, anc. ambassadeur extraordinaire.
DUC DE MONTEZUMA, grand d'Espagne.
Mis DE SANTA-CRUZ, grand d'Espagne.
Don LEMERY, Lieutenant-général.
Don JOSÉ MALCAMPO Y MONJE, Mis de San-Rafael, anc. ministre de la marine.
Mal SERRANO, duc de la Torre.

Branche royale des Deux-Siciles.

Le roi FRANÇOIS II.
LOUIS, Cte d'Aquila.

États romains.

Cal ANTONELLI, secrétaire d'État
Cal PATRIZI, cardinal-vicaire de S. S.
Cal SACCONI, anc. nonce de S. S. à Paris.
Mgnor FERRARI, trésorier de S. S.

Grande-Bretagne.

Le prince DE GALLES.
Duc de CAMBRIDGE
S. A. R. le prince ALFRED, duc d'Édimbourg.
Sir James SIMPSON, général.

Grèce.

ZAIMIS, ancien ministre de l'intérieur

Hesse grand-ducale.

Prince FRÉDÉRIC, oncle du grand-duc.

1874. — Imprimé le 18 juin 1874.

Italie.

VICTOR-EMMANUEL II, roi d'Italie.
Le prince EUGÈNE DE CARIGNAN.
Le prince HUMBERT, prince royal.
S. A. R. le duc D'AOSTE.
Chev DE LA MARMORA, général.
Cte ARESE, ambassadeur extraordinaire
Cte DELLA ROCCA, lieutenant-général.
Gal DASCHMIDA
BALDASSERONI, ancien ministre des finances de l'ex-grand-duché de Toscane.
Duc de CASIGLIANO.
Le prince DE BISIGNANO
FILANGIERI, prince de Satriano.
Le prince D'ISCHITELLA
GRAVINA-ET-REGUISENZ, prince de Comiano.
MINGHETTI, président du conseil des ministres.

Monaco

S. A. S. CHARLES, prince de Monaco.

Pays-Bas.

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas.

Perse.

NASR-EL-DIN-SCHAH
MIRZA-AGA-KHAN, premier min. du Schah.
S. A. R. MUZAFFER-ED-DIN.
MIRZA, prince héritier
S. A. HADJ-MIRZA-HUSSEIN-KHAN, grand vizir

Portugal

Le roi régnant LOUIS Ier.
FERDINAND, prince de Portugal.
DOM D'AVILA, anc. ministre des aff. étrang.
DUC DE LOULÉ, anc. président du conseil des ministres
Mis DE FICALHO, pair de Portugal.
S. Exc. M. de CASAL RIBEIRO, ambassadeur
S. A. R. le duc DE COIMBRE
DE FONTES PEREIRA DE MELLO, président du conseil des ministres de Portugal.

Prusse.

GUILLAUME Ier, roi de Prusse et empereur d'Allemagne
FRÉDÉRIC-GUILLAUME, prince royal.
Lon DE MANTEUFFEL, ancien ministre des affaires étrangères.
Le prince DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.
Bon DE SCHLEINITZ, ministre d'État.
Cte DE BERNSTROFF-STINTENBURG, ambassadeur à Londres
Bon VON DER HEYDT, ancien ministre des finances
Gal Cte DE ROON, anc. minist. de la guerre
Pce DE BISMARCK-SCHŒNHAUSEN, président du conseil
S. A. R. le prince CHARLES.
Cte DE PUCKLER-MUSKAW, grand-maréchal de la cour de S. M.
Cte DE MOLTKE, chef d'état-major de l'armée.

Ancien royaume de Hanovre.

Le roi GEORGE V.
Cte DE PLATEN DE HALLERMUND, ancien ministre des affaires étrangères

Ancien électorat de Hesse.

L'électeur FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier

Russie.

ALEXANDRE II, empereur de toutes les Russies
Grand duc CONSTANTIN, frère de l'empereur
S. A. I. le grand-duc WLADIMIR ALEXANDROVITCH
Bon DE BRUNNOW, plénipot. de l'empereur.
Le prince GORTCHAKOW, conseiller privé de l'empereur.
Cte DE KISSELEFF, ancien ambassadeur de l'empereur.
Duc DE LEUCHTENBERG (sujet russe)
Bon DE BUDBERG, ancien ambassadeur.
Le prince DOLGOROUKY, aide-de-camp de l'empereur
Cte SCHOLWALOFF, gr maréchal de la cour
Le prince BARIATINSKY, grand maréchal de la maison de S. M. l'empereur.
Cte D'ADLERBERG, aide-de-camp général de S. M.
Aide-de-camp général TIMACHEW, ministre de l'intérieur
Général TRÉPOFF, grand-maître de police, préfet de St-Pétersbourg

Saxe

ALBERT, roi de Saxe

Saxe-Weimar.

CHARLES, grand-duc de Saxe-Weimar.

Suede et Norwége.

OSCAR II, roi de Suède.
Bon STIERNELD, ancien ministre des affaires étrangères.
Cte DE LEWENHAUPT, anc. gr. chan[illegible]
Cte DE MANDERSTROEM, ancien ministre des affaires étrangères
Bon GRIPENSTEDT, anc. min. des fi[illegible]

Tunis

Le prince SI TAÏEB.

Turquie.

ABDUL-AZIZ-KHAN, emper. des Ottomans.
AALI-PACHA, ancien ministre de la Porte-Ottomane
OMER-PACHA, maréchal
RIZA-PACHA, anc. ministre du sultan.
VELY-PACHA, anc. ambassadeur.
HUSSEIN-AONI-PACHA, ministre de la guerre du sultan

Wurtemberg.

Duc ALEXANDRE DE WURTEMBERG.

L'émir ABD-EL-KADER.
S. M. ONG-PHRA-NARODOM-MAHA-UPARAT roi du Cambodge.
S. M. SOMDETH-PHRA-PARAMINTHARA-MAHA-CHULALONGKORN, 1er roi de Siam
S. M. SIDI-MOHAMED, empereur du Maroc
S. A. le prince MILAN OBRENOVICH, prince de Servie.

GRANDS-OFFICIERS.

De Triva, lieutenant-général.
Cte Delatour en-Voivre, ancien vice-
Lisanevitz, général major russe
Cte Alexandre Gourieff, id.
Juan Lopez Vinuesa, ancien régent de l'audience de Catalogne
Duc Lante, prince romain
Cte de Mejlenaere, ancien ministre des affaires étrangères en Belgique
Le prince C. Massimo, ancien surintendant général des postes pontificales
Vte de Sa da Bandeira, ancien président du conseil de S. M. la reine de Portugal
Rivero, Lieutenant-général espagnol
[illegible], plén. pot. du roi des Pays-Bas
[illegible]s, ancien ministre en Belgique.
[illegible], ministre plenipotentiaire du roi des Pays-Bas, à Vienne.
Nepveu, général major (Pays-Bas).
[illegible] Goivan de Grass, ministre plénipotentiaire du roi des Belges près l'empereur d'Autriche
De Contto, inspecteur de l'arsenal de San Francisco
Gal Fleischmann, envoyé extraordinaire du roi de Wurtemberg
Gal Paez, ex-président de la république de [illegible]
Gal Mis de Brancaccio, grand-maître de la maison du prince de Salerne.
Cte de Mercy Argenteau.
Mis de Vistahermosa, Lieutenant-général
Cte de Sevilla la Nueva, ancien introducteur des ambassadeurs en Espagne.
Duc de San-Carlos, grand d'Espagne, etc.
D. Pavia, Mis de Novaliches, id.
D. J. de la Concha, id.
Spinelli, des princes Scalea, conseiller d'Etat.
Sami-Pacha, conseiller du pacha d'Égypte.
Fedor Petrowitch Lutcke
Si Mohamed-ben-Ayad, ancien envoyé de Tunis.
De Dusch, anc. min. du grand-duc de Bade.
Firmin-Rogier, anc. ministre des affaires étrangères de Belgique.
De Bavay, ancien ministre des travaux publics de Belgique.
Gal de Lassolaye, 1er aide-de-camp du grand duc de Bade
Mis de Pezuela, lieut.-général espagnol.
Duc d'Ahumada, grand d'Espagne.
Duc de Ahumada, lieut.-général espagnol.
Gal Paisse, ancien ministre de la guerre de Belgique.
Duc de Veragua, anc. corrég. de Madrid.
Sidi Mustapha Kasnadar, ministre du bey de Tunis.
Sidi Mustapha Sahebtabe, id.
Bon de Sacken, conseiller privé de l'empereur de Russie
Chev de Maurer, min. du roi de Bavière.
Santorius, Cte de San Luis, ancien président du conseil des ministres d'Espagne.
Chev Peruzzi, ex-min. de Toscane à Paris.
Cte de Randwick, anc. min. des Pays-Bas
Lightenvelt, ministre plenipotentiaire des Pays-Bas
Rolin, ancien ministre des travaux publics de Belgique
Cte de Ludolf, ministre près le S. S
Le prince Callimaki, ancien ambassadeur de Turquie.
Mgr Valerga, patriarche de Jerusalem.
Frigopi, ancien envoyé extraordinaire du roi de Grèce
Mis d'Antonini, id. des Deux S[illegible]
Chev Cibrario, ministre de l'instruction publique (Italie).
Don Caballero, [illegible] des affaires étrangères en Espagne
Mis Boccella, ex-ministre en Toscane.
Ismael-Pacha, ministre du commerce de Turquie
J. F. Pestana, ministre d'Etat de Portugal
[illegible] La Torre Avellon (Lopez), ministre plénipotentiaire d'Espagne à Vienne.
[illegible] grand-croix [illegible]
[illegible], ex-ministre des finances
Chev de Souza, anc. min. plénip. de la reine d'Espagne près la Porte-Ottomane
Philosophof [illegible]
Paleocapa, ancien ministre (Italie).
Don Antonio Riquelme, anc. sous-secrétaire d'Etat au ministère d'Etat de S. M. C
Marin Mis de la Frontera, anc. ministre plenipotentiaire de S. M. C
Bon de Neuffen, ministre des affaires étrangères de Wurtemberg.
Mis Fabien de Pallavicini, ancien envoyé extraordinaire de Sardaigne en Bavière.
Landucci ex-ministre de l'int. de Toscane
Don Francisco de Mata y Alos, général espagnol
De Miller, lieutenant-général bavarois.
Liedtz, ministre d'Etat du roi des Belges.
De Liem, lieutenant-général belge.
Bon de Lœwenfels, maréchal de la cour du duc de Saxe-Cobourg-Gotha.
[illegible] grand-maréchal du palais
[illegible] les affaires étrangères en Autriche.
Mis Pes de Villamarina, envoyé extraordinaire et ministre plenipot. du roi d'Italie à Paris.
Cte Folliot de Crenneville, général au service de l'empereur d'Autriche
Dumon, ancien ministre des travaux publics de Belgique.
De Virgin, contre-amiral suédois
Cte Lechi, général en [illegible]
Bon de Seebach, anc. ministre plénipot. du roi de Saxe.
Bon de Taubenheim, grand-écuyer du roi de Wurtemberg
Bon de Malcler, chef du cabinet du roi de Wurtemberg.
Cte de Mensdorff-Pouilly, gén., grand-maître de la maison de l'emp. d'Autriche.
Cher Berardo (Jean), général italien.

Cher FROTTI, général italien.
Sir DE LACY EVANS, général anglais
Sir Richard ENGLAND, major général anglais
Sir J. SYNAC PENNEFATHER, lieut.-général au service de S. M. Britannique.
Sir FENWICK WILLIAMS, major général, *id.*
Cte DE BRAY-STEINBURG-OTHON, ancien ministre plénipot. du roi de Bavière.
NOTHOMB, anc. min. de la just. du roi des Belges
BARANTZOFF, général, aide-de-camp de l'empereur de Russie
TOLSTOY (Jean), écuyer de l'emp. de Russie.
Cte DE BORCH, conseiller privé, *id.*
Sir HOUSTON-STEWART, contre-amiral au service de S. M. Britannique
DE BRANDT, lieut.-gén. au serv. de Prusse
PAHUD, gouv. gén. des Indes néerlandaises
Bon DE WENDLAND, ministre plén. poten-tiaire de Bavière
Bon DE PERBECK, commandant général de l'infanterie badoise
Cte PASKEWITCH D'ERIVAN, prince de Varsovie, aide de camp général de l'empereur de Russie
Le prince de LIECHTENSTEIN, lieutenant-général au service de S. M. Apostolique.
S. Exc. le Gal Bon FORSTNER DE DAMBENOY, ministre d'Etat, adjudant général du roi des Pays-Bas
FERROUK-KHAN, ambassadeur extraordinaire de l'empereur de Perse
DE KRIDENER (Paul), lieut.-général aide-de-camp de l'empereur de Russie.
LANZA, anc. président du cons. des minist. du roi d'Italie
CIALDINI, général, aide-de-camp du roi d'Italie
DE SALAZAR, général, préfet du palais, *id.*
Cher D'ANGROGNA, lieutenant-général, aide-de-camp du roi d'Italie
Cher CARDERINA, *id.*, *id.*
Bon SOLAROLI, major général, aide-de-camp du roi d'Italie
Cher MOROZZO, *id.*, *id.*
Cte CIGALA, *id.*, *id.*
Cte SAINT-FRONT, *id.*, *id.*
Mis GATTINARA DE BRÈME, sénat. italien.
Bon DE BONDE, envoyé extraordinaire de Suède à Paris.
Bon DE MEYSENBUG, ministre plénipotentiaire d'Autriche
Cte DE BYLAND, grand maître de la maison du roi des Pays-Bas.
Cher CUCCHIARI, lieutenant-gén. (Italie)
Jon DIRCKINCK DE HOLMFELD, ancien ministre de Danemark à Paris
Cte SERRA, vice-amiral italien
Bon DE REISCHACH (Charles), grand-maître des cérémonies du grand-duc de Bade
COMYN (Th.), sous-secrétaire des affaires étrangères d'Espagne
Gal IGNATIEFF, ambass. de Russie en Chine.
MIRZA SAID KHAN, ministre des affaires étrangères de Perse
Sir James HOPE GRANT, lieut.-gén. anglais.
LAMBERMONT, secrétaire général du min. tère des affaires étrangères de Belgique.
Bon D'ADELSWARD, min. plén. de Suède.
Gal Bon DE BILDT, 1er aide-de-camp du roi de Suède.
Sir James HOPE, contre-amiral anglais
Gal D'ALVENSLEBEN, lieutenant-gén. russe
ILLAIRE, conseiller intime du roi de Prusse
DE KOCK, chambellan du roi des Pays-Bas
Cher Marquès LISBOA, ministre plénipotentiaire du Brésil
DE HEECKEREN VASSENDER, grand-écuyer du roi des Pays-Bas.
KIAMI PACHA, dir. des douanes de Turquie
DE POMMER ESCHE, *id.* de Prusse.
PHILIPSBORN, cons. de légation de Prusse
DELBRUCK, ministre d'Etat, président de la chancellerie de l'empire d'Allemagne.
VAN DER STICHELEN, anc. ministre des travaux publics de Belgique.
SID MUSTAPHA-LAGHA, ministre de la guerre du bey de Tunis
Bon DE WAGNER, ministre plénipotentiaire de Prusse à Turin
Le prince de HALIM, Egyptien
E. LAGUNA BERMINGHAM, capitaine-général espagnol
DU VAL DE BEAULIEU, lieut.-gén. belge.
PALANCA Y GUTTIEREZ, général espagnol.
DON USTARITZ, *id.*
DE OROSCO, *id.*
Cte DE LINHARES, chambellan du roi de Portugal
DE SALAMANCA, ancien ministre des finances d'Espagne.
Cher NIGRA, ministre plén. du roi d'Italie
SALAJA, secrétaire intime
PITOR DON JOAQUIN, général espagnol.
DE REVEL, général italien
HASSAN ALI-KHAN, ministre plén. poten-tiaire du schah de Perse
A. L. KOPER, vice-amiral anglais
BRETTEVILLE, anc. ministre de Norwége
DE BENNICH, directeur général des douanes suédoises
Mis DE BEDMAR, grand d'Espagne
MOHAMMED-BEN-MOHAMMED-EL-HERGUI, 1er ambassadeur de Maroc
DE VALLE DE REIS, chevalier d'honneur de S. M. la reine de Portugal.
Mer BERARDI, anc. secr. d'Et. de Sa Sainteté
Gal MŒRING, ancien commandant au Tchien en Vénétie
S. Exc. le Bon DE WÜLLERSDORF-URBAIR min. du comm. de S. M. l'emp. d'Autriche.
Cte VAN DER STRATEN PONTHOZ, grand-maréchal de la cour du roi des Belges.
Cte DE LAMOY, grand-maître de la maison de la reine des Belges
Bon BEYENS, ministre plénipotentiaire du roi des Belges
Cte SCHOUWALOFF, aide-de-camp général de S. M. l'empereur de Russie
Cte PEROWSKY, aide-de-camp de S. A. I. le grand-duc Wladimir.
SKANIATINE, maréchal de la cour de S. A. I. le Césarewitch
Bon DE JOMINI, conseiller privé russe.
HAMBURGER, *id.*, *id.*
Gal MŒRDER, aide-de-camp de S. M. l'empereur de Russie.
Gal RENDINDER, aide-de-camp général de S. M. l'empereur de Russie.
Gal DE TRESKOW, aide-de-camp général de S. M. le roi de Prusse.

Gal DE KAMEKE, chef d'état-major prussien.
Gal Cte DE GOLTZ, général prussien.
Duc DE RATIBOR, prince DE CORVEY.
LUIZ PINTO DE SOVERAL, Vte DE SOVERAL, ministre plénipotentiaire de Portugal.
SERGIO DE SOUZA, contre amiral portugais.
RAGHIB-PACHA, ministre président de l'assemblée égyptienne.
NUBAR PACHA, ministre des affaires étrangères d'Egypte.
FORTAMPS, sénateur directeur de la Banque de Belgique.
RENARD, anc. min. de la guerre de Belgique.
Cte DE WICKENBURG, conseiller intime de S. M. l'empereur d'Autriche.
Cte EDMOND ZICHY.
Cte DE BELLEGARDE, aide-de-camp général de S. M. l'empereur d'Autriche.
Cte DE KŒNIGSEGG, grand-maître de la maison de S. M. l'Impératrice d'Autriche.
Gal prince de la TOUR ET TAXIS.
Cte RODOLPHE WRBNA, conseiller privé d'Autriche.
Gal Bon DE WREDE.
Gal Cte LAGERBERG, premier aide-de-camp de S. M. le roi de Suède.
DJEMIL-BEY, prem. chamb. de S. M. le Sultan.
EMIN-BEY, prem. secrét. de S. M. le Sultan.
KAMIL BEY, grand-maître des cérémonies de S. M. le Sultan.
[illegible] du Liban.
Bon DE MOY, grand-maître des cérémonies de S. M. le roi de Bavière.
Cher ELISIO CUGIA, lieut. général italien.
Cher JOAQUIN THOMAZ DO AMARAL, ministre plén. potentiaire du Brésil.
Bon DE WÆCHTER, ministre plénipotentiaire de Wurtemberg.
Gal KANZLER, anc. pro-min. des armes de Sa Sainteté.
Bon PERGER DE PERGLAS, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Bavière.
VAN DEN SERAEDOOM, ministre d'État de Belgique.
S. Exc. REOUF-PACHA, grand écuyer, premier aide-de-camp du Sultan.
S. Exc. CHÉRIF-PACHA, ministre de l'Intérieur d'Égypte.
S. Exc. [illegible] ministre de la guerre d'Egypte.
FASSIAUX, directeur général des chemins de fer belges.
Sir CODRINGTON, général anglais.
SERVER EFFENDI, préfet du Bosphore.
IBRAHIM-PACHA, vice-amiral commandant l'escadre cuirassée ottomane.
[illegible]-PACHA, président du conseil de la guerre à Constantinople.
ISMAÏL-SADYCK-PACHA, min. des finances du vice-roi d'Égypte.
DE BLAS (Dom[illegible]), sous-secrétaire d'État du ministère d'État en Espagne.
DE COUTTO-FERRAZ, Bon de Bom Retiro, sénateur de l'empire du Brésil.
S. M. KROM-PHRA PAXAVANG-BOVORA-SA [illegible] ministre des affaires étrangères de Siam.
Bon GREINDL, ministre plénipotentiaire de Belgique à Madrid.
Bon VELHO, direct. des postes de Russie.
S. E. M. A BANHAUS, ministre du commerce d'Autriche.
Bon DE SCHWARZ-SENBORNE, commissaire général de l'Exposition universelle de Vienne en 1873.
Conseiller intime Bon L. F. DE HOFMAN, chef de section à la chancellerie de la Cour d'Autriche-Hongrie.
[illegible] ET, président de la république d'Haïti.
Bon [illegible]RI, professeur à l'Académie de France à Rome.
S. A. ABDUL SAMED MIRZA.
S. A. ALI-KOULI-MIRZA, ministre de l'instruction publique de Perse.
S. A. FIROUZ MIRZA.
S. A. IMAM-KOULI-MIRZA, gouverneur d'Hamadan.
S. E. YAHIA-KHAN, aide-de-camp général, ministre de la Cour.
S. E. MALCOM KHAN.
S. A. [illegible] gouverneur de Chiraz.
S. E. ALA-ED-DOULET, grand-maître des cérémonies.
S. E. ALI REZA-KHAN, garde des sceaux.
Baron POTTENBURG, envoyé extraord. et ministre plénipot. d'Autriche à Athènes.
Gal Bon D'EBELSHEIM GIULAY, commandant un corps d'armée autrichien.

COMMANDEURS.

Cte Della Torre.
Cussoti de Chiusan (Ch.), colonel.
Cte de Lannoy.
Cte Krasinski.
Benogrodzky, général-major russe.
Tegnoni, [illegible] russe.
[illegible]
Cte Negrazzi, seigneur d'Arcugnano, Monteviale, Belgrade.
Cher de Barral, conseiller de la légation de Sardaigne.
D'Oudam, gén.-major russe.
Ivanoff, *idem*.
De Poncet, gén. major russe.
Bagdamosky, *idem*.
Panzerbitter, *idem*.
Liebstein, colonel d'artillerie russe.
Bon Lœderer, lieutenant-général autrichien.
Cte de Halten, lieutenant-général [illegible].
Cte Desfours, gén. maj. autr.
Mis Mansi, 1er ministre de l'ex-duché de Lucques.
Sir James Kempt, gouverneur de la Nouvelle-Écosse.
Schreider.
De Scherbinine, conseiller privé et gouverneur civil de Saint-Pétersbourg.
De Stichaner.
Calderon (Joseph).
M. Riau (Fr.).
Cayetano Saguetti.
De Cordova.
Bon Davivier, général belge.
Cte Goblet, ancien min. stre des affaires étrangères en Belgique.
Del Valle, colonel espagnol.
Cte Lichnowsky, colonel au service d'Autriche.

Van de Weyer, min. pl. nip. du roi des Belges
Bon du Penedo, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur du Brésil
De Œrtzbing, ministre résidant du Mecklembourg Schwerin
Gal Wimar, ancien ministre de la guerre en Belgique
Pce Pückler Muskau, lieutenant-général prussien
Raikem, ancien président de la chambre des représentants en Belgique
Duval de Blaregnies, général belge, en retraite.
Cte de Moeus, gouverneur de la Soc. gén. de Belgique.
Mis de Requena.
Bon de Campanham, aide-de-camp du roi de Portugal.
Garbiel, dép. au coll. roy des douanes et du commerce
Bon de Sell, lieutenant-colonel mecklembourgeois
Paulo Barbosa, majordome de l'empereur du Brésil
Don Ant. de Benavides, ancien ministre de l'intérieur en Espagne
Bon de Gruben, maréchal du palais du duc de Saxe-Cobourg et Gotha
Corsi, anc. conseiller d'Etat (Deux Siciles)
Marsillo, ancien directeur au ministère des affaires étrangères de Naples.
Gal Dupont, anc. ministre de la guerre du roi des Belges
De Martino, ancien chargé d'affaires (Deux-Siciles)
D. Raphael de Léon y Navarrete, maréchal de camp espagnol.
Barrenechea, lieutenant général espagnol
Fuad Effendi, 1er interprète du divan de S. H.
Mis de Casasola, Cte de Punonrostro, gén. espagnol.
Gal Vasso, aide-de-camp du roi de Grèce
Duc de Bagnoli, syndic de Naples.
Mis de Salceto, ancien commandant des gardes du corps du roi de Naples
Mis de Lajatico
Bon de T'serclaes, ancien secrétaire gén. des affaires étrangères de Belgique.
Materne, secrétaire général au ministère des affaires étrangères de Belgique.
Partoes, directeur des consulats au minist. des affaires étrangères de Belgique.
Variet, direct. du commerce intérieur au min. des affaires étrangères de Belgique
Moffeth, capitaine de vaisseau russe.
Glasenapp, *idem*.
Camp, lieut.-général belge
Lolivier, *idem*
Sidi Mustapha Aya, ministre de la guerre du bey de Tunis
Sidi Mahmoud Caid, ministre de la marine du bey de Tunis
Chapelié, lieutenant-général commandant l'école militaire de Bruxelles
Anoul, lieut.-général belge
Cte de Cruquembourg, *idem*.
Masui, directeur général des chemins de fer de Belgique
De Tabor, lieutenant-général belge
Don Ramon Sanchez de Tovar, brig. gén. espagnol
Cte de Vilain, ancien vice-président du sénat belge
De la Haye, ancien vice-prés. de la chambre des représentants de Belgique
Carolus, ministre plénipotentiaire du roi des Belges
D'Agostino, ancien colonel d'état-maj. (Deux-Siciles)
Bon Roth de Schreckenstein, maréchal de la cour de la grande-duchesse douairière de Bade
Bon de Schweitzer, anc. min. plénipot. du grand-duc de Bade
Provelegio, ministre de l'intérieur.
Delyanni, ministre plénipotentiaire de Grèce.
Pce Orsini, anc. Lieut.-général romain
Cte de Maugny, général de division italien
De Casto, ministre plénipotentiaire d'Espagne
Mangino, min. à Lisbonne
Commandr Pistoj, surintendant des postes à Florence
Monteverde, secrétaire général au minist. des affaires étrangères de Portugal.
De Reynst, 1er conseiller aux Indes néerlandaises
D'Helmschwerd, général-major hessois
De Klenze, chambellan du roi de Bavière, architecte
De Gericke, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas à Bruxelles
De Barral, anc. charge d'aff. de Sardaigne, à Francfort.
De Hohe, président de régence, à Spire.
De Rohlant, général italien
Lecchi, *id.*
Cte de Saint-Marsan, archevêque d'Ephèse.
Roberti, anc. ministre italien
Mercier, intendant général italien
Mgr Berardi, anc. substitut de la secrétairerie d'État romain
Mis de Serra Castano, anc. officier au ministère de la marine sard
Cte Guarelli, intend. gén. des gabelles de Sardaigne
Le Sr Bon, ministre plénipotentiaire de [illegible] du Cath.
Cte O Donnel, aide-de-camp de l'empereur d'Autriche.
Bon Solrero, lieutenant général d'artillerie sarde, en retraite
Duyker, gén.-major, camp du roi des Français.
Steurs, *idem*
De Brialmont, aide-de-camp du roi [illegible]
Giroc, avocat général [illegible]
Goethals, lieutenant-colonel belge
D'Hane de Steenhuyse [illegible]
Lahure, capitaine de vaisseau belge
Monteverde (Manuel), maréchal de camp
Raghib-Pacha, prés. du conseil d'amb. de la Porte-Ottom.
Dom Francisco Solano Lopez, président du Paraguay
Van der Linden d'Hoevenest, général belge.
Vigliani, avocat général [illegible]
Albistur, ministre plénipotentiaire d'Espagne.
Bon de Meysenbug, conseiller de cour à Vienne
Bon d'Ottenfels, secrétaire de légation d'Autriche à Paris.
Mahmoud-Bey, musicien du secrétaire gén. du min. des affaires étrangères.
Zimmer, directeur général des postes du grand-duché de Bade
Noël, direct. gén. des ponts et chaussées de Belgique
De Villiers, capitaine de mineurs belge.
Bernstorff, chambellan du roi de Danemark
Mgr or Pila (André), ancien commissaire pontifical.
Lord Hertford, *idem*.
Lord Echo, *idem*.
Cte Cardigan, pair d'Angleterre, général.
Mirza-Cassem Khan, min. des finances du Schah de Perse

Folgue, colonel portugais.
D'Angrogne, général italien
Calcerina, *idem*.
Bon de Wangenheim, aide-de-camp du grand-duc de S[illegible]
Bon Bonde, surintendant à la cour de Suède
Cte Ehrenswerd, secrétaire général du ministre des affaires étrangères de Suède
Sir Richard Airey, major général anglais.
Sir Harry Jones, *idem*.
Sefer-Pacha (Cte de Kozzelski), général de cavalerie turc
Bon de Fœlkhersam, conseiller d'État russe
Chev Decavero, major général italien.
Chev Pettinengo, colonel italien.
Mis di Negro, capitaine de vaisseau italien
Cte Petitti di Roreto, *idem*.
Ahmed-Pacha, vice-amiral.
Osman-Pacha, général de division.
A[illegible]cha, général de cavalerie turc
De Kezl (Ed.), conseiller au [illegible]
De [illegible]egg, général, 1er aide-de-camp du roi de Wurtemberg
Bon de Radik, capitaine de frégate, chambellan de l'empereur d'Autriche
Coussement, général belge.
De Loven, major général suédois.
Cte Lucan, major général anglais.
Sir Bentinck (H. W.), *idem*.
Lord Rokeby, *idem*.
Sir Yorke Scarlett, *idem*.
Sir Rose (H.), *idem*.
Sir Dacres (R.), lieutenant-général anglais.
Sir Buller (G.), major général anglais
Ash. Windham (Ch.), *idem*
Wendring conseiller intime du roi de Saxe.
Bon de Seuter, aide-de-camp du prince regent de Bade.
Bon de Vrintz, directeur général des postes de [illegible]
Cte Serra, cont.-amiral italien.
Grüner, directeur des affaires politiques et commerciales du roi de Saxe.
De Sanctis, inspect. général de la cavalerie suédoise
Fensmark, général danois.
Zulfikar-Pacha, ministre du trés. du vice-roi d'Égypte
Simons, président du conseil des ministres du grand-duché de Luxembourg.
Schostak, général-major au service de l'empereur de Russie
Baltasar Vallarino, ch. d'escadre de la marine espagnole
De Westmann, cons. d'État, chambellan de l'empereur de Russie.
J. E. Dupuis, général de brigade d'artillerie anglais.
Sir Stephen Lushington, *id.*
Keppel (Henri), capitaine de vaisseau, anglais
Bon de Stengel, président des ministères de l'intérieur et de la justice (Bade)
Van Hemert, président de Batavia
Bon de Frotha, aide-de-camp du grand-duc de Hesse
Cte Ekskull de Gyllenband, maréchal de la cour du roi de Wurtemberg
De Baur, général-major commandant en chef l'artillerie wurtembergeoise
Col de Hamel, écuyer du roi de Wurtemberg
Marchesi, lieutenant-général espagnol.
De Rosen, chambellan de S. A. R. et I. la grande duchesse Hélène
Cte de Maldeghem, Wurtemberg
Se[illegible]
[illegible]
Li[illegible]
Ulloa, général italien
Cte Granotti, *idem*.
Chev Pastore, *idem*.
Chev Gozan. di Treville, major général italien.
Chev Dunezy, *idem*.
Chev Menabrea, *idem*.
Chev Broglia di Mombello, *id.*
Cte Bracorens de Savoiroux, *idem*
Cte Pès de Villamarina del Campo, *idem*.
Chev Cerale, *idem*.
Chev Camerana, *idem*.
Chev Perrier, *idem*.
Chev Plocchiù, *idem*
Haggy-Bey, 1er secrétaire de l'empire ottoman.
Cabouli Pacha, secrétaire général du minist. des affaires étrangères de la Sublime-Porte.
Chev Tholosano, contre-amiral italien
Cte Pellione di Persano, *idem*
Cte Albini, capitaine de vaisseau italien
Mis di Civa, *idem*.
De Holzing (Adolphe), lieutenant-colonel badois.
Gemmingen, chambellan de l'ex grand-duc de Parme
Duc Massimo, sujet italien
Roberts, ancien directeur général des postes espagnoles
Cadorna, major gén. italien
Ortiz de Zugasti, consul général d'Espagne.
Ignacio (Joaquin José), chef d'escadre brésilien.
Lord Donegal, pair d'Angleterre
[illegible] Georges, colonel dans l'armée anglaise.
Prince de Piombino.
Asensi, directeur au ministère des affaires étrangères d'Espagne.
Baer, directeur des ponts et chaussées du grand-duché de Bade.
Tchikatchef, général russe.
D'Azambuja, directeur général au ministère des affaires étrangères du Brésil.
Listz, compositeur de musique
Adan, directeur général des douanes de Belgique
Cte Vimercati, lieutenant-[illegible] d'honneur du roi d'Italie
[illegible], [illegible] d'État.
De Boyen, colonel, aide-de-camp du roi de Prusse
De Schimmelmann, *idem*.
Pce de Reuss, ministre plénipotentiaire, à Munich.
D[illegible], général prussien
De Rœder, maître des cérémonies du roi de Prusse.
Pce Kraft de Hohenlohe, [illegible] de-camp du roi de Prusse.
Van Lansberge, gouverneur de la Guyane néerlandaise.
De Causas, génér portugais.
Chelius, professeur à l'Université de Heidelberg.
Husn-Pacha, gouverneur de Salonique
Lopez (Seb.), gouv. d'Angola.
Atta-Bey, gouverneur de l'Archipel.
Lagués, Mis d'Alhama, min. plénipotent. d'Espagne.
De Pedroreua, directeur de la chancellerie d'Espagne.
Chev Colonna, mre de Naples.
Mis Satuzzo, surintendant de la maison du roi d'Italie
Esseid Mehomed Kiam-Bey, introduct. des ambassad.
Pce Demidoff de San Donato.
De Dardel, colonel de la garde du roi de Suède.

Dr Pinder, conseiller au minist. des cultes de Prusse
Dr Heydemann, *id.* de justice.
Hussein-Pacha, commandant l'école milit. de Constantinople
D'Ombrit, conseiller de l'ambassade de Russie, à Paris.
De La Mare, ministre de la marine du Brésil.
Ricci, lieut.-général italien.
Maghano, major général *id.*
De la Vera d'Isla, direct. des archives de la 1re secrétairerie d'État de S. M. C.
Bon de Tornaco, président du gouvernement grand-ducal de Luxembourg.
Melegari, sénateur italien
Mancardi, directeur de la dette publique italienne.
Daoud-Pacha, gouverneur du Liban.
Don José Brega, colonel espagnol
Don Planett, *idem.*
Mateucci, anc. min. d'Italie
Ulibarri y Rosa, gén. espagn.
Enriquez y Sequera, colonel espagnol
Gonzalez, sous-secrétaire du ministre des domaines de la couronne, Espagne
Cel de Stein, attaché de l'ambassade russe
Cortes, ministre de Espagne à Stockholm.
Pasini, député au Parlement italien.
Cte Régis, sénateur du royaume d'Italie
Cerutti, directeur général du ministère des affaires étrangères d'Italie
Cte Guido Iorromeo, secrétaire général du ministère des affaires d'Italie
Meglia, audit. de la nonciat. apostolique de Sa Sainteté
De Stein Kaminski, lieutenant-colonel prussien.
Rebaudengo, secrétaire général du ministère de la maison du roi d'Italie.
Louis Troye, gouverneur de la province du Hainaut (Belgique).
Adrian Woll (Belgique)
Lenk, général de brigade autrichien
Bo, directeur de la santé maritime (Italie).
Don Onate, anc. inspect. général du palais (Espagne)
Don Magenis, colonel d'artillerie (*idem*).
Cassani, anc. chambellan du roi d'Espagne
Muro, 1er secrétaire d'ambassade espagnol.
De Sonnaz, colonel italien
De Thile, lieutenant-colonel prussien
Djemangur-Khan, aide-de-camp du schah de Perse
Borromée, directeur de l'Académie de Milan.
Zimmecken, aide-de-camp du duc de Nassau
L'Edelsheim, chamb. de la grande-duchesse de Bade
De Welter, général-major [illegible]
De Sternberg, chambellan du grand duc de Bade.
Losowsky, cont.-amiral russe
Echuchterine, conseill. d'État russe
Prince de Sayn, colonel *id.*
Layoef *idem*
Karel, médecin de l'impératrice de Russie
Karaine, conseiller d'état russe
Konstantinoff, lieutenant-général russe
[illegible] ministre plénipotentiaire [illegible]
Kisselesky, [illegible]
[illegible] Bey, premier secrétaire [illegible]
Emin-Bey, 1er secrétaire *id.*
J. M. Hayes, capitaine de vaisseau [illegible]
J. E. De Man, capitaine de vaisseau néerlandais
Willerding, chef de division au ministère des affaires étrangères de Suede et de Norwége
Bernhoft, chef de bureau au ministère de l'intérieur, *id.*
Sami-Effendi, sous-secrétaire d'État du ministère des affaires étrangères de Turquie
Fisco, inspecteur général au ministère des finances
Uytten'Looven, secrét. général du ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.
Vigil de Quinonès, général d'artillerie espagnol.
Cte de Castelnard, consul génér. d'Italie à Marseille.
Mohammed Bargach, ministre des affaires étrangères du Maroc
De Sandström, secrétaire général du ministre des affaires étrang. de Suède
Von Koch, procureur général du roi de Suède.
Visconti, direct. des Beaux-Arts à Rome
Geffoken, min. résidant des villes hanséat. à Berlin.
Rob[illegible] Wautier, général belge
Selim, général tunisien.
De la Saussaye, gouverneur de la province de Murcie.
Metzner, conseiller intime des postes en Prusse
De Velasco Fernandez de la Cuesta, colonel espagnol
Ambard, directeur général des douanes espagnoles.
Mehmed-Rachid-Pacha, gouverneur de Smyrne.
De Stuers, colonel au service [illegible]
Cte de Cossé [illegible] ministre de [illegible]
D'Arnaz [illegible]
De Magalhaens [illegible] secrét. du [illegible]
El-Hadj-Mohamed [illegible] Said, 2e ambassadeur [illegible]
De Sandstr[illegible] du roi [illegible]
Chérif-Pacha, ministre de l'int. du vice-roi d'Egypte
Nubar-Pacha, ministre des affaires étrangères
Sever-Effendi, sous-secrétaire d'État [illegible] du commerce et des travaux publics en Turquie
Vacca, contre-amiral italien
M. le commandeur Bernardin, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi d'Italie.
Grund, conseiller supérieur des travaux publics en Prusse
Artom, ministre [illegible] S. M. le roi d'Italie
Sami-Effendi, président de la conférence sanitaire
Bon de Gagern, consul belge au ministère des affaires étrangères d'Autriche
Mgr Vesque de Puttlingen, *idem.*
Bon d'Arneth, [illegible] Prusse, secrétaire [illegible] du commerce d'Autriche
Prince George Stirbey, [illegible] des affaires étrangères [illegible] principautés unies [illegible] lachie et de Moldavie
Negri, inspecteur général des consul. du royaume d'Italie
Cte Paul de Borchgrave, [illegible] nistre-résident du roi des Belges.
Léopold Orban, directeur au ministère des affaires étrangères de Belgique
Sterbini, anc. directeur [illegible] des douanes pontificales
Bacha, vice-président du conseil d'État [illegible] finances
Prince Michel Gortschakow, secrétaire d'ambassade russe
Cte Woronzow Dashkow général-major russe
De Boch, contre-amiral russe

Oom, secrét. des commandements du Césarewitch.
Wonkoff, colonel, aide-de-camp de l'empereur de Russie.
Soltykoff, sous-directeur de la chancellerie russe.
Boutowski, conseiller privé russe.
Gadoline, gén.-major russe.
Mussard, conseiller d'État russe
Cte de Solms-Sonnenwalde, conseiller d'ambassade de Prusse.
Bon de Kendell, conseiller de légation prussien
Colonel de Krosigck, maréchal [illegible], prince royal de Prusse.
De Normann, chambellan du roi de Prusse.
Louis de Masceranhas, col., aide-de-camp du roi de Portugal.
De Souza Coutinho, lieut.-col. du roi de Portugal.
Tahat-Pacha, chef du cabinet du vice-roi d'Égypte
Hassan-Pacha, général aide-de camp du roi d'Égype.
Fauler, 1er avocat général à la cour de cassation de [illegible]
[illegible] maréchal du duc de Saxe-Cob.-Gotha.
Wolfaghen, chambellan du [illegible]
De Elorza, général espagnol
Mis de Arcicollar, ancien secrétaire d'amb. espagnol.
Cte Cauvarina de Rubiana, député italien.
Mis Jean Incisca della Rocchetta, aide-de-camp du prince Humbert.
De Steinbeis, président du [illegible] Wurtemberg.
Bon de Eg offstein, chef du cabinet du roi de Wurtemberg.
Bon de Spitzemberg, aide-de-camp *idem*.
[illegible] de Berolfingen [illegible] Wurtemberg.
Marco-Pacha, médecin en chef turc.
[illegible] contre-amiral turc.
Un Bey de la maison du Sultan.
Aarif-Bey, 1er interprète du Levan.
Hassoun, patriarche arménien [illegible] de Cilicie
Mgr [illegible] patriarche [illegible]
[illegible] patriarche grec-melouite d'Antioche.
Cte Wratislaw, grand-maître des cuisines de la cour d'Autriche.
Cte Pejacsevich.
Cte Caromin, gouverneur autrichien.
Hoffmann, conseiller d'État autrichien.
Bon de Doxberg, command. autrichien.
Cte François de Salm.
Chev de Beck, chef de la chancellerie militaire de l'empereur d'Autriche.
Cte Szapary, colonel autrich.
Bon de Genotte, conseiller aulique d'Autriche.
Cte de Münnen, ministre plénipotentiaire [illegible]
Mgr Badia, anc. vice-présid. de la consulte d'État à Rome.
De Lœwenthal, attaché militaire à l'ambassade d'Autriche.
Guidi, chef de la comptabilité générale de la chambre apostolique.
Martinez, anc. présid. de la république de Nicaragua.
Cte de Courten, ancien général au service de S. S. le Pape.
Cte Zichy (Henri), conseiller intime autrichien.
Desart, lieut.-général belge
Servais, min. d'État, grand-[illegible]
Lamego Costa, directeur de l'arsenal à Rio de Janeiro.
Chow Phya Sri Suri Wongse, premier ministre du roi de Siam.
Heeren, ancien ministre des villes hanséatiques à Paris.
Cte de Doenhoff, maréchal de la cour de S. A. le prince Charles [illegible]
Cte de Brühl, chambellan de S. M. le roi de Prusse.
De Weckerlin, cons. d'État, secrétaire de la reine des Pays-Bas.
Ratib-Pacha, général en chef [illegible]
[illegible] général des casernes d'Égypte.
Colonel Claremont attaché militaire à l'ambassade britannique à Paris.
[illegible] commissaire supérieur du port de Constantinople
Col de Novitzky, agent milit. de Russie à Londres
S. Exc. [illegible] Mubarck, ministre des travaux publics [illegible] de Égypte.
Ismaïl Bey, gouverneur de l'isthme de Suez.
Franco-Pacha, gouverneur du Liban
Bon de Burg, conseiller aulique de l'empereur d'Autriche
Prince Giovanelli, syndic de Venise.
Don Francisco Milan y Caro, ministre plénipotentiaire d'Espagne.
Don Pio Gullon, député aux Cortès
De Hernandez Gouita, 1er secrétaire d'ambas. esp.
Anspach, bourgmestre de Bruxelles.
De Bassompierre, intendant militaire en chef belge.
Col [illegible] archevêque de Dublin.
Dr Thomas W. Evans
Gratton, ingénieur en chef italien
Col Lindsay, membre du Parlement.
Monville, colonel belge
Agostino Moreira Guimaraens, membre du conseil de S. M. l'empereur du Brésil.
Huber-Saladin, colonel fédéral suisse
Thomas Dakins, lord-maire de Londres
Torrès-Caicedo, ancien ministre des États-Unis de Colombie.
[illegible] archevêque protestant de Dublin.
Sir Richard Wallace.
Cte Carlo Torre, préfet de Milan.
Struve, directeur de l'observatoire de Pulkowa
Général Boom, chef d'état-major général de l'armée néerlandaise
Général Major [illegible] inspect. général de l'infanterie néerlandaise.
Kindt, inspecteur général de l'industrie en Belgique.
De Poggenvohl, conseil. de cour, chef de section aux [illegible]
[illegible] général russe
Nariman-Khan, ministre de Perse à Vienne
Chev de Wertrafa, conseiller aulique au ministère des affaires étrangères d'Autriche.
Bon von Scholl, général major du génie, en retraite
Bon d'Engerth, ingénieur en chef [illegible]
Bon de Schwegel, conseiller [illegible] des affaires étrangères d'Autriche.

Charles de Beisky, conseiller d'État russe
Philip-Cunliff Owen, commissaire d'Angleterre à l'Exposition de Vienne
Bon d'Angra, [illegible]

Frithioff Boy, lieut.-col. de la garde à cheval suédoise.
Préa[illegible]ang si Saval Sondach pera Mohamed Albarachi gerero de Cerdagne
Sultan Ovais-Mirza grand-pers

Nasr-Oullah-Khan, général persan
Gal Nazare-Aga, chargé d'affaires de Perse à Paris
Emin. Sultan, 1er chambellan du Schah.

OFFICIERS.

Aali-Bey.
Aal-Fuad-Bey.
Abelé (d').
Abramowitz.
Abren (d').
Abro-Effendi.
Acapulco (Mis)
Acevedo (d').
Acùna Navarro.
Adami.
Aerssen (d') Beyeren de Voshel.
Ahsen
Albediuski.
Alberti di Pessinetto.
Albini.
Alexandre.
Ali-Bey.
Alif-Bey.
Allard (Major).
Allen.
Alet
Amiard
Amos Mgr
Ame da (d') (Januario-Correa
Alvarès.
Alvarez y Rivadora.
Aly-Bey Moubarek.
Amboski (d').
Ambrosio (Bon d').
Ancker.
Andrimont (d').
Anethan (Bon d').
Angelini.
Angussola (d').
Ansaldi (Cher).
Anspach.
Anthas (Cher d').
Antonelli.
Aparici.
Appelius.
Appolloni.
Aragnistani.
Arborio Mella.
Aremberg (Cte d').
Arjona (Don J. Manuel de).
Armorin (d').
Arnedt.
Arnim Holtzendorff (Cte d').
Arnt.
Artom.
Artus.
Asher.
Aste (Mis d').
Augustin.
Avena (Mis d')
Avenati (Cher).
Averkieff.
Avitabile (Gal).
Avogadro di Casanova (Cte
Avramtowski.
Axtheim.
Baër.
Baillet-Latour (Cte de)
Balabine (de).
Baldandony.
Baldelli (Cte).
Balegno di Carpeneto.
Balinski.
Balsani.
Baouer.
Barbosa de Figueiredo.
Bargagli.
Barlatinski (Prince).
Bariel.
Barluzzi.
Barman
Barner (de).
Barreda (de).
Barry.
Bartoletti.
Basso.
Batowski.
Bauer.
Baumnauer.
Baur.
Bazley.
Beaufort (Cte de).
Beaufort (Cte de).
Beauvais.
Beccaria (Cher M. Montu).
Beckers (Cte de).
Beckwith.
Behr (de).
Belgrajoso (Cte).
Bellefroid.
Belpaire.
Belusek.
Benett Sorborg Jorgensen.
Benoit La Roche-Stehelin.
Berdon.
Bereldingen (de).
Berg de Middelburg.
Berge (de).
Bernard.
Berneclou (de).
Bernd (Charles de).
Bertalda
Berthier de la Garde.
Bertini.
Bertoletti.
Bertone de Sambuy.
Bertouch (Bon de).
Besi Mar
Beskow.
Bessim-Bey.
Beyts.
Bianchis di Pomazetto
Bibra (de).
Bicker.
Bilfinger.
Bilinski.
Bille (de).
Biller (de).
Binder de Kriegelstein
Bismarck.
Bismarck-Bohlen (Cte de).
Bjornstjerma (de).
Blom.
Blome (Cte de)
Blacher (de)
Blahme (de).
Bó.
Bocca.
Boccardi.
Bodeck d'Eglau (Bon).
Boghos-bey Myssirly.
Boghos-bey-Duz-Oglou.
Bogo.
Bogueburg (de).
Bogustawski.
Boldrino.
Bolesta.
Bonaïni.
Bopp.
Borcagrave (de).
Borck.
Bordallo
Borgia des ducs de Monte-Léone.
Bornmann
Borremans.
Borromeo (Cte)
Bosse (de).
Bottin
Boucher.
Bouligny.
Bounder de Meis-broek (de).
Bourbon del Monte.
Bourscheidt (Bon de)
Boutkoff
[illegible]
Boyl (Mis de).
Boyl (Cte de)
Bozoli (Cher).
Brackenburg.
Bracoreux [illegible] Sarrous (Cte).
Braga
Braker.
Brandstrom.
Brandt (de).
Brantzen (de).
Braun (Paul)
Brazzani.
Bregua (Jose Sanchez).
Brewster (Sir David)
Breza
Brigonne.
Brix.
Brochetti.
Broguer de Paz.
Bronic
Bronzetti.
Browurigg
Bruck (Bon de)
Brunetta d'Usseaux (Cher)
Brunoni (Mgr)
Bryas (de).
Brymkowski
Buenaga (de).
Buhl (de).
Bukowiski.
Bunsen.
Burg (de).
Burg (major de).
Burg (Bon de).
Burlamaqui
Burriel.
Buschmann.
Bystroznowki.
Cabrera
Caceres.
Caldorna
Calafia (Bon).
Calandra.
Caldeira.
Calder.
Calosso.
Calvo.
Calvo y Teruel.
Campana Andrea
Campana.
Campo José.

Campomela (Duc de et de Castropignano).
Campos (Don).
Camussi.
Cantero y Ortega.
Capalti.
Capelastegni.
[illegible]
Capelli.
Cappa.
Capri (Mgr).
[illegible]
[illegible]
Carcoso.
Carl Zimmermann Gorheim.
[illegible]
Carrano.
Carvalho.
Casembroot (de).
Casembroot (Jonkheer de).
Casini.
Castelborgo (de).
Castellanos (de).
[illegible]
Castelli (Command.).
Castellnard.
Casdaglione (Cte).
[illegible]
Castro (Gén.).
Cattaneo.
Cavalli (Chev).
Cayo Don Hunones de Léon.
Cenami
Centurini.
Centurioni.
Cerruti.
Ceva di Museto (Mis)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Chlopicki.
S. E. Chow-Phaya-Phasanvong-Mahakosa[illegible]Thi Phra-Klang.
S. E. Chow-Phaya Sarvong-Vai-Vat-Thi Samuha-Phra-Kalahom.
Choppin.
Christich.
Cibo Ottone.
Cifrcia.
Ciaret.
Cary (don Th. de).
[illegible]
Ceborn.
Coelho y Quesada.
[illegible]
Cole
Colantès (de).
Colnet d'Huart.
Comeen Bey
Comisetti (Chev).
Concordia (de la Peyrera
Conolly.
Conrad.
Contarini.
Conway (Ed.).
Cooper Hodge.
Corb. (D Ferdinand).
Cornelli Grodzichi.
Correa[illegible]
Correa de Mello.
Correnti.
Cortellini.
[illegible]
court
Crespo.
Crezzulesco.
Cripsiens.
[illegible]
Cugia.
Cuncha E. Menezes (da).
Cunyngham.
Cusani-Confalonieri.
Czartorisli (Prince).
Czeremissinoff.
Czerny (de).
[illegible]
Daëlman (Bon).
Daendels.
Dambowski.
[illegible]
Danckwardt.
Danzas (Chev de)
Dardel (de).
Darowski.
Daste.
David.
Davis de Gheast.
Deas
Debrauz de Saldapena
Deca[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Delafaulod'Assenedo.
Deleplanque.
Della Chiesa della Torre (Chev).
[illegible]
Della-Porta.
Della-Torre.
Dellosse.
Dern.
Derschau.
Destombes.
Deux-Ponts (de).
Devaux (Jules).
Deym (Cte de).
Deys.
Dho (Chev).
[illegible]
Dickson
Diego Guicciardi.
[illegible]
Dietz.
Dillenius (de).
Dikson.
[illegible]
Dmitri-Arsenieff.
Dobieckt
Dobrogeiski
Don Miguel de Antunnano.
Doria.
Dova.
Dowell
Droutzkoï Sokolinski
Drnez.
[illegible]
Duarte Nazareth.
Duarte de Noguaira Soarez.
[illegible]
[illegible]
Due.
Dugaive.
Dupont d'Ahérée.
[illegible]
Dupré.
Dupré
During.
Dürr.
Dusch (de).
Dusmet.
Duvivier.
Duvivier (Aug.).
[illegible]
Eau d'Andrimont (de
Ebeling.
Ebener (Bon d').
[illegible]
Echarri y Cermin (de).
Eckmann.
Effisio de Quigini Puliga (Cte).
Ehlers.
Ehrenberg (d').
Eichehorn.
Einkemmer (d').
Elhoungne (d').
Elfeï
[illegible]
Emerick Nemeth de Nyeck.
Emin Effendi.
Emin Pacha.
Engelbach.
Engerth.
[illegible]
Enver-Achmet-Effendi.
Eram Bey.
Ereelei.
Eskildsen.
Essad-Bey.
Estefani.
Esterhazy (Cte).
Estko (d').
Eulemburg (Cte).
Evans.
[illegible]
Everwyn.
Ewald (d')
[illegible]
Fabre.
Facqz (de).
Fahri-Bey.
Fauder
Fallette Barolio.
Fallot
Fanhehjelm (de).
Farès (Mgr).
Farina.
Favauge
Federici (Chev Alex).
Federici
Fehringer.
Fejervary (Bon).
[illegible]
Fellows.
Fenaroli.
Fereira.
Fernandez y Fernandez
[illegible]
Festa (Chev).
Fêtis
Fichnoski.
Fleury (de).
Fabert.
Filippi (Cte).
Fiorelli.
Fischer (de).
Flach (de).
Flad (de).
Flavio
Fleischer.
[illegible]
Fœlkersam (de).
Fœrch.
Foley (George).
[illegible]
Fontaine (Bon de la)
Fontane
Foras.
Forest (de la
Fornetti (Cte).
Forsberg
Fox (Gustave).
[illegible]
[illegible]
Franzini Tibaldeo
Fredro
Frorey Castrillon.
Fresdale.
Freystedt (Bon de).
Friedland (Chev de).
Fuad-Bey.
[illegible]
Furleys.
[illegible]
[illegible]
Gall (de).
Gallitzin (Prince de).
Gallus de Glaubitz (Bon de).
Galve (Cte de
Gamboni.
Garbarini
Garcia de Quevado
[illegible]
Garcias.
Garneri.
[illegible]
Garvalo.
Gasperini
Gasser (Bon de).
Gattinara
Gay
Gazzera.
Gedoun (de).

Ge ther.
Gelme.
Genevois.
George
Georges Huning.
Gerlache (de)
Germagnano (Cte de
Gevaerts de Simons-Laven
Gheerbrant.
Ghilini (Cte).
Gianchia
Gibbone.
Gichrach.
Giordano (Félix).
Giraud (Cte).
Gisborga
Gille (le
Giuliane (Mis de).
Giusti (Gaetan).
Giustiniani (Mis
Giviello Piacenza.
Goblet
Godlewsk
Goëthals
Gomes (Dr).
Gonnet (Cb.).
Gonzalez
Gonzenbach
Gorcke.
Gordon.
Gorgoly
Gori Pannilini (Cte de).
Gorresio.
Gottereau (de
Gottrau (Col. de).
Govone (Cher).
Gozani di Trévill
Grafenreuth
Graham
Graham (Charles
Grant.
Grant J T
Grattan Farrer.
Graff
Gregorini
Grégory (de).
Grelle (de)
Grenier (Lefebvre).
Grève (de).
Grifeo (Cte).
Griffini.
Groen
Grognet d'Orléans.
Gropello (Cte de).
Grote (de).
Gränler
Guatta (de).
Gualdi
Guel. y Rente.
Guerette.
Guesling
Guillaume.
Guillemard de Aragon
Guinga
Gustave (Cher), Bon de Mengden
Gutierrez
Gyldenstern Schestet.
Gyula Szechényi (Cte)

Hassam James.
Hadj Mouhsin Khan.
Haiz-bey
Hagelstam (de).
Hahn (Ellen
Hall
Halvorsen (de)
Haidar-Effendi.
Hanau
Hanid-Bey.
Hanneman
Hall (Dr John,
Haly O'Grady.
Hamburger.
Hamon
Hamilton F. W.
Hamilton F. G
Hammerstein (de)
Hammerstein (Cte
Harbou (de)
Hardenbrœck (Bon de)
Harry d'Arnim.
Hartman
Harwath
Harzelius
Hassanali-Khan
Hassenpflug (Mar
Hautmesnil (d')
Hatzfeld (Cte de).
Haxthausen
Haxthausen (de)
Hejdenstam
Heldenstarnowski (de
Hempel
Herbert.
Hermann (de).
Hermans.
Herran.
Hermann
Hertzing.
Herzog
Hesse
Hindenang aîné.
Hirsch
Hochstetter
Hoegg
Hoevel (de).
Hoff.
Hoffern (Hubert de
Hoffmann.
Hoffmann.
Hohenhausen (Bon de)
Hogard (Cte).
Holterman
Holtzendroff (Cte de).
Horn (Bon de).
Hornbostel.
Hoser
Hoyos (Cte
Hugel (Bon de).
Hummel (Christian).
Hurdle
Husny-Bey.
Hysern (Dr).
Ibrahim Pacha.
Imaz
Imberty (Bon).
Incontry (Mis).
Inouckaert.
Isasca

Isla (de).
Isquierdo
Jaltrowsk
Jacobi
Jacobson
Jankowski
Janowskyi
Jaraczewski
Jasmund (de).
Jaun de Lohora.
Jay Bey
Jelski (Cte)
Joaquim Sisternes.
Jobard.
Jones
John Burke.
Joly.
Jonas
Jones Tobias.
Jorge
Jonrowsky.
Jordan.
Jovelar y Soler. [Mis]
Jucisa di Camerana
Judice Biker.
Kaas (de).
Kampf de Karnebeck.
Kartonoff.
Karnebeck.
Kaufmann
Kaulback.
Kayser (de).
Kefik-Bey.
Kessler.
Keller.
Keppel (Henry).
Kessler (de).
Kéredin
Khary-Bey.
Kiamil-Bey.
Kiamil-Pacha.
Kikkert.
Kindt (James).
King (G. St-Vinc.).
Kissel
Klemming
Kleudgen.
Knaus
Kobiansky (Cte de).
Koch (Major de).
Koch.
Kodolatch.
Kœnigsfels (Bon de).
Kœnneritz (Bon de).
Koëpi.
Kolowski (Prince).
Kopfinger (de).
Koptieff.
Kosletulski.
Kossakowski (Cte).
Kossechi
Kossloff
Konrakin (Prince).
Krag (de).
Krasnokoutski (de).
Krieg
Krupp.
Kruzen.
Kuefstein (Cte de).
Kuhnenthal.

Kuntz Conrad).
Kurnatowski
Lacoursk
Lafitte-Pierre
La Croix de
Laczynski
Lafontaine
Lafontaine (Bon de).
La Fuente.
La Haye.
Lahure.
Lake
Lambermont.
Lambertinghi.
Lamego-Costa.
Lana.
Landoni.
Lanoue
Lapeaux
Larue
Lasagni (Mar).
Lasserre
Lassewsk
Latour (Cte
Lauer (Dr).
Laugier
Lauzerte
Lavagna
Lazaref.
Lazzari
Lebert
Lebeau.
Lecoq
Leckie.
Leber (de)
Lehmann (Dr)
Lehndorff Cte de
Lelièvre.
Lentz
Léoprechting (Bonde
Léotardi (Bon).
Lessner
Levenstern
Lewacheff (Cte)
Leyenhielm (de).
Leys
Leysser (Bon de). [de]
Lichtenstein (Prince
Liebe (de).
Liebig
Liedts.
Liem
Lijchook.
Listrin
Lipowsky
Lobkowitz
Lobo y Arjona
Loë (Bon).
Logan (William).
London
Longa.
Longoni
Lorquet.
Los Rios (Cher).
Luard.
Lubienski (Fr.
Lucense
Lucchesini.

Lucclardi (Mgr).
Luosi
[illegible]
Lynar (Cte de)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Madrozo (de)
Maga-Mengyaw[illegible]
Maga Menda-Kyodon
Mahmoud-Hamdi-Pacha
[illegible]
Manoni
Maltonado
[illegible]
[illegible]
Manowski Jos.
[illegible]
Malet
Manfredi.
[illegible] Bon.
Maresealeri (Cte de).
Mariocea Paz Graelis
Marnix (Cte de).
Maroto.
Marter[illegible]
Martin Monta Bocca-
Martin (Cher).
[illegible] di San Bigio,
[illegible]
Matenc.
Mathieu.
[illegible]
Maun (Achille).
Maurig.
Maybach.
Mayer
Mayer (de).
[illegible] Cher),
[illegible] Pacha.
[illegible]
Mazzena (Gal).
Meeus
Meglia (Mgr)
Mehemed Bey.
[illegible].
[illegible]
Mehun
[illegible]
Mendoza (de).
Mends (Robert).
Morenes.
[illegible]
Merry-y Colon.
Meschersky (Prince).
Métaxa
Metz (Alexandre de).
Michaelis.
Michalowski.
Michael (Thomas)
[illegible]
Mieclowski.
Mileta (Mgr)
Milet re.
Millet de Faverges.
[illegible]
Mirza-Abbas-Kuan.
Mirza Ahme Kha.
Mirza Riz Kan
Mitrowsky [illegible]
Mockel.
Mœrder.
Moers.
[illegible]
Mohammed Bakr Khan.
Mohammed-Bey
Mohammed-Pacha
Mokhber-ed-Doulet.
Monère (de).
Monna.
Molitor (de).
[illegible]
Monaco Lavaletta.
Monaldi.
[illegible]
Monceau (de).
Montagu Stocle.
Montagu Scott Mac
Montiglio. [Murdo.
Montijari (Prince de).
Montréal.
Moraes (Joao Pedro Carvalho de).
Morand
Morand (Cher).
Morel.
[illegible]
[illegible] Cecile
Morawski
Morghen.
Morhange.
Morkerke (Je).
Morpurgo de Nilma.
Morra de Lavriano.
Morris
[illegible]
Moscoso.
Mosea.
[illegible]
Mourad-Pacha.
Moynier.
Muchowski.
Müller.
Munir-Lloyd
Munos.
Muruaga (de).
Musali.
[illegible] Mary.
Mustapha-Bey.
Muth.
[illegible],
Mattinho (Comm. de)
[illegible]
Muzaffer Bey.
[illegible]
Naton
Narimat Khan
Narros (Mis de).
Nasi
Nava del Tajo
Navarro
[illegible]
[illegible]
Nedjo Pacha.
Negib Bey.
Neimans (de).
Neubronn (Bon de).
[illegible]
Niegoi[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Nitta Giovanni.
Nour-ed Din
[illegible]
[illegible]
Nuslin
Ouvash
Oboreskoff (d').
[illegible]
Ochoa
Odolfredi (Cte).
Oerstedt.
[illegible]
[illegible]
Olabe (don Séraphin).
Olaiz y Dierz.
Oldioni (Mis).
Oliffe (Sir Joseph).
Olizendroff (Cte de).
Olvera.
Omer Fersi Pacha
Orlaub.
Orti de Zugasti.
Orvo.
Osborn Shorard
Oscaris (Mariano).
Osman Bey.
Osorio (Don José).
Otreppe.
Ottenhoren (de).
Otto de Bulow.
Overbeck (de)
Owen (Major).
Paar (Cte Edmond).
Pachner (de).
Paden-Woondouck.
Paskowicz.
Pajardo
Palacio (Don M[illegible]
Paiva de Faria Lacer
Pam. [da.
Palmstedt.
Palombini
Panizzi.
Paradela (de).
Paradisi
[illegible]
Patero
Paula-Mello (de)
Paulet (Lord G.).
Pawlecki
Pazkowski.
Pedro Iruegas.
Peers (Bon)
Pego.
Pelagi
Pelz (Joseph).
Pereira y Abarcal.
Pereira Bon
Perier [illegible] Cher,
Perrotta.
[illegible]
Pescatore.
Petrikowski.
Pfeil (Bon de).
Pfeiffer (de).
[illegible]
[illegible]
Piguatelli (Bon)
Pilat (de).
Pilo Bayo di Putifigari.
Pino.
Pinto de Cerqueira
Pinto de Soverai.
Piola
Piotrowski.
Piper (Cte de).
Pirinoli
Pirson.
Pittacos.
Pizarro
Plandolit (Bon de Senaler et de Gromeneb.
[illegible] Ce,
Plotnickx
[illegible]
Pompeo
Popiel
[illegible]
Porrino.
Porro. [Cher]
Portier de Bellair
[illegible]
Potestal
Potocki (Cte Arthur).
Potocki (Cte).
Potock
Potoc[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Prada y Maqua (David
[illegible] [de,
Praslin.
Provana (Cher).
Prozor (Cte).
[illegible]
Puerto
Puckler Lumpowry (Cte [illegible]
Puttrich
Quaade (de).
Quadro di Ceresole.
Quadt-Wykrad-Isny (Cte de).
Quinones de Leon, Mis de San Carlos
Quiroga.
[illegible]
Radowitz (de).
Radziwil (Prince de).
Radziwil (Prince).
Raffo (Cte).
Raguettly.
Ramirez
[illegible]
Rasse (Bon de).
Rauch (de).
Rautenstrauch.
Raymond.

Razumowski (Bon de)
Razumowski (Cte de)
Reccagni.
Reckenberg (Bon de)
Rechenberg (Bon de)
Rechid (Gal).
Redet.
Regnauer.
Regnsberg (Cte de).
Regis (Joachim).
Reiset.
Reischach (Bon de).
Reizenstein (Bon de).
Renz
Reouf-Bey
Reumont (de)
Reuter (de)
Reventlow-Criminil (Cte de
Rey (Chev
Riaz pacha.
Ribeiro (de).
Ribeiro da Silva
Riboty (Chev)
Richter
Richen (Dr).
Ricotti Magnani
Ridolfi (Mis
Righini d. S. Giorgio
Ringel (de).
Rignon.
Rio Eligio.
Riza-Bey.
Rohland.
Rodriguez de Rivas
Rodriguez (Fab Elias
Rœdiger (Chev de).
Rœssler (de).
Roman (de).
Roig de Lus.
Roland.
Rolland (Chev de).
Romain (Je)
Roncavecchi.
Ronnberg
Roque.
Rosen (de).
Rosenberg.
Rosnecki.
Rossi.
Rothschild (de) (de Naples).
Roulleaux.
Rouget deSt-Hermine
Rougier.
Rourberg. [de la].
Rousselière-Clouard
Royle (Dr).
Rozas (de).
Russel.
Ruttié.
Ruysch
Rysseuaer.
Sabaschi.
Sachtouris.
St-Pierre (Chev de).
Salah Eddin-Bey.[de.]
Salcedo y Gonzalès
Salih-Bey, lt-colonel.
Salih-Bey, chefdeville

Salm (Prince de).
Salmon (Chev de
Salmour (Cte de).
Saltiel (Bon).
Salvces (Bon de).
Salyh-Pacha.
Sandford
Sandoval (Mis de la Rivera de)
Sanic-ed-Doulet.
Sarca.
Sarmento
Sartirana di Breme.
Saurma (Bon de)
Savaye Major de)
Scarnati ne
Scarpellini de
Schaaz
Schauroth (Bon de).
Scheffer.
Schetens
Scherbening.
Schey de Coromla(Cte)
Schiavetti.
Schildt (de).
Schmidt.
Schmitt de Kerkau
Schœnfeld
Schonnberg.
Schonburg
Schouwaloff (Cte).
Schreibershofen.
Schrötter
Schulz
Schweizer (de).
Scrivenor
Secchi (père).
Segovia.
Serkis-Effendi.
Serra.
Serra (Chev Jean).
Serrone de St Martin.
Sesta
Severol.
Seydwitz (Cte de,
Seyssel (Cte de).
Sibbern.
Sicilia.
Sick.
Sid Heussein [Bey]
Sidi-Mohamet-Mara-
Sidi-Salah
Sidi-Smaïn-el-Saum.
Sid Boustan.
Siemigt Rowsk.
Sierakowki (Cte).
Sierawski.
Silfverschiod (de)
Silveri.
Simmons.
Simons (Ernest).
Siqueira (de).
Sirel-Effendi
Skrzinecki
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff
Smith.
Smith (H.).
Smith (F)

Smits
Smolensk
Smulkowski (de).
Smyth
Snermondt.
Sneuckaert (Bon de
Snouckaert
Soarès-Franco
Sokolnicki
Soltan (Cte,
Soltykoff [de]
Somis de Chabrier(Cte
Sonnino-Bey
Souza Folque (de).
Spacapietra (Mgr).
Spaey.
Spanocchi.
Sparks
Spies (Bon de).
Spina
Spratt Bremage.
Staff
Stagneno (Chev,
Stadingk (Bon de).
Steffens (de).
Stein de Komienski.
Steinwerd.
Sterling.
Sterry Hunt
Stevens.
Stevens.
Stieglitz
Stockalper (Bon de)
Stokowski
Stœfs
Strambio (Chev).
Stopford Claremont
Straton Ponthoz.
Striensky.
Strom
Suchorzewski.
Suleyman Bey.
Sulkowski (Prince)
Sutzbeck
Sutter.
Sutter (Mgr).
Szawlowski
Szertycki
Szeskiewicz (Cte).
Szumanski.
Tackzanowski
Tanay de Nerli.
Tansk.
Tasca (le Cte).
Tavares
Tefik-Pacha
Teichmann
Testa. [Chev de]
Theux de Meyland
Thirion Montauban.
Thompsen.
Tibaldeo (Fr.).
Tiecken (de)
Thal (Robert de).
Theil (de).
Thile (de)
Tietgen
Tilheiras (Bon de).

Tindal (Bon de).
Toca (Dr).
Toëdwen.
Tomatscheff.
Torlonia. [cano,
Torlonia(duc de Bracc-
Torrone (de)
Toschi
Tour (de la).
Trembicki (de).
Treskow.
Trevigno
Trotti
Tarletti.
Turno
Tysenhaus (Cte).
Tyszkiewiez.
Tzywinski
Ubac (Auto
Ubrin
Uminski
Urin (Bon d
Valera el Alcala Ga
Valfrè di Bonzo (Che
Van Baes
Van den Bosch.
Van den Brœ
Vandergoes.
Vanderstraeten
Van der Sweep.
Van Emden
Van Lansberg
Van Meulaert
Van Oldenbarnevelt
Van Oordt
Van Over Loop
Van Vermep
Vanraders (Bon).
Van Remoortere
Van Tengnagel (Bon).
Varela Limia
Vecchiotti.
Vela
Veneri.
Verdi.
Verger (de).
Verheye van Sansbeck
Verheyen
Verkerk Pistorius.
Vernes d'Arlandes.
Verny
Vialardi (Chev) di Verrone
Vicomte de St-Agathe
Viege
Vieyra
Vifquain. [Cte.]
Villafranca de Gastou
Villala (Bon de).
Villamajor (Vte de).
Villamajor (de).
Villette
Villeroy
Villers (de)
Vincente Delgado y Seceno
Vincentini.

Vischers.
Vittering (de).
Vohser
Vrambout.
Vragnot.
W[illegible]
Wappers (Bon).
Warocqué.
Weber (de).
Weemaer
Weckerlin (de)
W[illegible] Sarsiberg
Weeswener.
Wens.
Wolsersheim (Cte de)
Weudland
Wenge (Bon de).
Werhegen
Werner (Bon de).
Werthheim (de
Wesdehlen (Cte de).
Westenberg.
Weyhe.
Weyssenhoff
Wibick.
Wiebel.
W[illegible]rcham
Wiczek (Cte).
Wiliems.
Wimmer (Dr).
Wimpffen (de)
Wimpffen (Cte)
Winspeare.
Winter (de).
Wintorlalter
Wittenlael. (de).
Wittgenstein (Prince de)
Wittgenstein (Prince Aug de)
Wohlauer (Bon de).
Wonderndorff (de)
Wolf de Ziegesar
Wonsowitez
Woronzow (Cte
Wrbna (Cte de).
Wrench[illegible]er
Wright (Cher).
Wsevolojski.
Wuyts.
Wyn
Xavier
Yahya-Khan.
[illegible]
Zambrano
Zawadski
Zea-Bermudez (de).
[illegible]
Zeschwitz (de).
[illegible]
[illegible]
Ziver Bey
[illegible] de).
Zoe
[illegible]
Zugasto (de).
Zulloski.
Zurwesten.

GRANDE-CHANCELLERIE
DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Grand-Chancelier.

M le Gal de division VINOY (G✻) M.

Le Grand-Chancelier est choisi parmi les Grands-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Il soumet à l'approbation du Président de la République les règlements et décisions concernant la Légion d'honneur et les Ordres étrangers; présente les candidats pour les nominations ou promotions dans la Légion d'honneur. Il a dans ses attributions la Médaille militaire, instituée par les décrets des 22 janvier et 29 février 1852. Il signe et fait expédier les titres de nominations, remet les décorations, donne les délégations nécessaires aux membres de l'Ordre qui doivent les remettre en son nom. Il transmet les titres nécessaires pour être autorisé à accepter et à porter les décorations étrangères conférées à des Français.

Le Grand-Chancelier présente le travail relatif aux nominations des élèves, pensionnaires et gratuites, dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges. Il prend les mesures nécessaires pour assurer l'exécution des règlements sur la discipline des membres de la Légion d'honneur, des décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers; des titulaires de médailles commémoratives françaises ou étrangères; prend les ordres du Gouvernement relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grands-Croix et Grands-Officiers sont appelés; il présente les rapports et le budget annuel; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissements qui en dépendent, la perception des revenus, les payements des dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing.

Secrétaire général.

M. le Gal de brigade DE VAUDRIMEY DAVOUT (GO✻).

Le secrétaire général dirige, sous le contrôle du Grand-Chancelier, tous les services relevant de la Légion d'honneur; il en a la surveillance générale et préside aux adjudications de fournitures; il a, en outre, la signature et représente le Grand-Chancelier en cas d'absence, de maladie, ou par délégation.

CONSEIL DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Conseil a été institué par les décrets des 24 mars 1851 et 16 mars 1852.

Le Grand-Chancelier et le Conseil veillent à l'observation des statuts et règlements de l'Ordre et des établissements qui en dépendent. Le Conseil fixe la répartition des nominations à faire dans la Légion d'honneur et la Médaille militaire; il vérifie si les nominations sont faites en conformité des lois et règlements en vigueur, il donne, en outre, son avis sur l'établissement du budget de l'Ordre et sa répartition entre les diverses branches du service de la Grande-Chancellerie; sur le règlement des comptes de recettes et de dépenses, sur les mesures de discipline à prendre envers les membres de l'Ordre, les décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers et les titulaires de médailles commémoratives françaises ou étrangères, sur les demandes d'autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers; enfin sur toutes les questions pour lesquelles le Grand-Chancelier juge utile de provoquer son avis. Il est composé du Grand-Chancelier, président; du secrétaire général de la Légion d'honneur, vice-président; et de douze membres choisis dans les différents grades de l'Ordre.

Membres du conseil. MM.

Le Gal de division Vinoy (G✻) Ⓜ, grand-chancelier, *président.*
De Vaudrimey Davout (GO✻), général de brigade, secrétaire général de la Légion d'honneur, *vice-président.*

D'Autemarre d'Ervillé (G✻), général de division.
Chopart (G✻), vice-amiral.
Larabit (GO✻).
Allard (GO✻), général de division.
Vte de Chabannes (GO✻), vice-amiral.
Barolet de Puligni (GO✻), général de division.
Rihouet (GO✻), président honoraire à la Cour des comptes.
Bonvilliers (GO✻), ancien président de section au Conseil d'État.
Bon Zangiacomi (C✻), conseiller à la Cour de cassation.
Vte Reille (C✻).
Aucoc (O✻), président de section au Conseil d'État.
\ . . . . .

BUREAU DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Becque, *chef.*

[illegible] registre [illegible] dépêches, [illegible] *officiel* [illegible] des examens [illegible], les [illegible] et [illegible] dans la Légion d'honneur, [illegible]; [illegible] dans [illegible], contrats [illegible] au Chapitre, procès-verbaux des séances du Conseil [illegible], [illegible] du [illegible], [illegible] du Grand Chancelier, travaux d'entretien et [illegible] souscriptions et abonnements, affaires [illegible], [illegible].

DIVISION ADMINISTRATIVE.

M. Renaux (O✻), *chef de la division.*

PREMIER BUREAU

M. Hugand ✻, chef.

Registres matricules de l'Ordre de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire; expédition et délivrance des lettres d'avis et de délégation, brevets, décorations et médailles, travail relatif aux décès, mutations, etc.; examen et instruction des demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers; préparation des décrets d'autorisation; registres matricules; délivrance des brevets; personnel des titulaires de la médaille de Sainte-Hélène, et des médailles commémoratives des campagnes de Crimée, de la Baltique et d'Italie et des expéditions de Chine et du Mexique.

Répartition des crédits alloués pour subventions supplémentaires aux militaires retraités antérieurement à la loi du 11 avril 1831 et à ceux dont les pensions ont été liquidées en vertu de cette même loi. Examen des demandes, admissions, etc.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Duteil d'Ozanne ✻, *chef.*

Personnel des Maisons d'éducation de la Légion d'honneur; examen des demandes de places d'élèves dans ces établissements; correspondance avec les familles, présentation des candidats et préparation des décrets de nominations, administration de ces Maisons, examen, vérification et liquidation des dépenses; réception et comptabilité des matières; gratifications et secours aux membres de la Légion d'honneur, à leurs veuves et à leurs orphelines.

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Noret (O✻), *chef de la division.*

PREMIER BUREAU.

M. Pérou ✻, *chef.*

Application des lois et décrets qui confèrent le traitement aux membres de l'Ordre et aux décorés de la Médaille militaire; rapports au Grand-Chancelier pour l'admission à la jouissance du traitement; expédition des certificats d'inscription, ordonnancement des traitements des membres de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire; liquidation des arrérages après décès; correspondance avec les comptables pour les payements, changements de résidence, etc.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Boieldieu, *chef.*

Comptabilité générale; recettes et dépenses de l'Ordre; mouvement des fonds; comptes courants avec les trésoriers-payeurs généraux, les trésoriers-payeurs coloniaux et la Caisse des dépôts et consignations; budget, comptes de gestion et d'exercice, vérification de toutes les pièces de dépense et production à la Cour des comptes; ordonnancement de toutes les pensions autres que les traitements de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, subventions, secours, pensions [illegible] par la loi du 5 août 1850 [illegible]

TROISIÈME BUREAU.

M. Pellerin ✻, *chef*

Liquidation et concession de pension aux anciens militaires de la République et du premier Empire, en exécution de la loi du 5 mai 1869.

AVOCATS, OFFICIERS PUBLICS, ARCHITECTE ET MÉDECIN ATTACHÉS A LA GRANDE CHANCELLERIE.

M. Larnac (Julien), *av. à la Cour de cass.*
M. Blanc (Alfred) (O✻), *avocat à la cour d'appel de Paris.*
M. Yver (Albert-Henri), *notaire*
M. Prévot, *avoué.*
M. Mortier, *architecte*
M. Fabre (O✻), *médecin.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Les maisons destinées à l'éducation des filles des membres de la Légion d'honneur sont : la *Maison de Saint-Denis* et les deux succursales : la *Maison d'Écouen* et la *Maison des Loges*. Elles sont placées sous la surveillance et l'autorité du Grand-Chancelier, qui prescrit toutes les lois à la nomination du Président de la République.

MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS.

Les places gratuites, dont le nombre est fixé à 400, sont réservées exclusivement aux filles légitimes des membres de la Légion d'honneur sans fortune, ayant au moins le grade de capitaine ou une position civile correspondant à ce grade. 50 places d'élèves, aux frais des familles, sont réservées aux filles, petites-filles, sœurs, nièces [illegible] des membres de l'Ordre. Les élèves sont admises de 9 à 11 ans, en commençant par celles qui sont le plus près d'atteindre la limite d'âge. Il ne peut être accordé [illegible] de gratuite par famille. Toute jeune fille, au moment de son admission doit être en état de subir un examen constatant qu'elle sait lire et écrire, et qu'elle possède les éléments du catéchisme et les premières notions d'histoire sainte et de grammaire. Avant l'entrée d'une élève gratuite ou pensionnaire, les parents payent la somme de 500 fr., représentant la valeur du trousseau qui lui est fourni. Le prix de la pension d'une élève aux frais des familles est de 900 fr., payables par trimestre et d'avance. La sortie des élèves est fixée à 18 ans. La Maison de Saint-Denis est régie par une surintendante qui a sous ses ordres 6 dignitaires, 15 dames de 1re classe, 30 dames de 2e classe, 20 dames novices et 20 postulantes. Les dames portent, mais dans l'intérieur de l'établissement seulement, une distinction honorifique qui consiste en une croix à quatre branches émaillées de blanc, avec des rayons en or poli dans les entre-deux; au centre est un médaillon de forme ovale représentant la Vierge, émaillée sur fond d'or rayonnant, avec la légende : MAISON DE SAINT-DENIS; sur l'autre côté, émaillé bleu, est inscrite la devise de la Légion d'honneur : HONNEUR ET PATRIE. La surintendante porte cette décoration attachée au grand ruban de la Légion d'honneur, les dignitaires la portent en sautoir; les dames de 1re classe portent la décoration à l'épaule gauche, avec le ruban d'officier de la Légion d'honneur, et les dames de 2e classe, avec le ruban de chevalier. La décoration est en argent pour les dames novices. Les postulantes portent seulement, à l'épaule gauche, le ruban de chevalier de la Légion d'honneur.

Surintendante.

Mme LE RAY.

Dignitaires Mmes

Eberlé, *inspectrice.*
Jouannin, *directrice des études.*
Bréchot, *économe et trésorière.*
Morin, *directrice des novices.*
Gory, *dépositaire de la roberie et de la lingerie.*
Vibert, *directrice des infirmeries et de la pharmacie*

Dame et professeurs externes.

M. Signol (O✻), membre de l'Institut, *directeur du dessin et de la peinture.*
M. Masset ✻, professeur au Conservatoire, *directeur de la musique*
M. Millault *professeur de musique instrumentale.*
Mme Guillemin, *maîtresse de maintien*

Chapelle de la Maison. MM.

L'abbé de Renémesnil ✻, 1er *aumôn.* | L'abbé Petit, 2e *aumôn.* | L'abbé Collesolle, 3e *aum.*
M. Robin, *pasteur protestant.*

Service de santé. MM.

Foissac O✻, *médecin.*
Lenelloco (O✻), *médecin adjoint.*
Le Roy des Barres (fils), *chirurgien résidant.*
Feltz, *médecin auxiliaire.*
Sichel, *médecin oculiste.*
M[illegible] *chirurgien dentiste*

Médecins consultants MM.

Andral (C✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine
Bouchardat (O✻), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté.
Barth (C✻), médecin honor. des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine.
Barthez (O✻), médecin de l'hôpital Ste-Eugénie, membre de l'Académie de médec.
Bonnafont (O✻), médecin principal en retraite.
Roger (Henry) (O✻), médecin de l'hôpital des Enfants, membre de l'Acad. de médec.

Chirurgiens consultants. MM.

Bon Larrey (GO✻), membre de l'Institut et du conseil de santé des armées, chirurgien en chef de l'armée
Cloquet (Jules) (GO✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
Bonet (O✻), chirurgien.
Gosselin (C✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté
Forget (Amédée) (O✻), membre de la Société de chirurgie.

SUCCURSALES DE LA LÉGION D'HONNEUR.

MAISONS D'ÉDUCATION D'ÉCOUEN ET DES LOGES.

Le nombre des places gratuites est de 400 pour les deux établissements; elles sont réservées aux filles légitimes des légionnaires sans fortune, depuis le grade de capitaine jusqu'à celui de soldat. 40 places d'élèves aux frais des familles sont réservées aux filles, petites-filles, nièces ou cousines des légionnaires. Le prix de la pension est de 600 fr., payables par trimestre et d'avance; une somme de 250 fr. doit être versée au moment de l'entrée de l'élève pensionnaire, pour prix du trousseau qui lui est fourni. La Grande-Chancellerie prend à sa charge les trousseaux des élèves gratuites. Les conditions d'âge, de santé, d'aptitude pour l'admission et la sortie sont les mêmes que pour la Maison de Saint-Denis. Les succursales sont desservies par la congrégation religieuse existant sous le nom de Société de la Mère de Dieu.

Supérieure générale des succursales.

Mme HALLEY.

PREMIÈRE SUCCURSALE, AU CHATEAU D'ÉCOUEN.

Mme de Ponton d'Amécourt, *supérieure particulière.*

Chapelle de la Maison. MM.

L'abbé de Verdalle ✻, 1er *aumônier.* | L'abbé Alix d'Yénis, 2e *aumônier.*

Service de santé. MM.

Le Roy, *médecin.* | Lejault, *chirurgien-dentiste.*

Professeurs externes. Mmes

Batto, *maîtresse de chant.*
Heussde, *maîtresse de dessin.*
Guillemin, *maîtresse de maintien.*

DEUXIÈME SUCCURSALE, AUX LOGES, FORÊT DE SAINT-GERMAIN

Mme Cheval, *supérieure particulière.*

Chapelle de la Maison. MM.

L'abbé Pouy, 1er *aumônier.*
L'abbé Noguès, 2e *aumônier.*

Service de santé. MM.

Lanneau (Ed.), *médecin.*
Lanneau (Edouard), *médecin adjoint.*
Lefèvre, *chirurgien-dentiste.*

Professeur externe.

Mme Mège, *maîtresse de maintien.*

SECTION II.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

Aprés le décret du 10 juin 1858, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, par l'intermédiaire du ministre dont relève le demandeur à raison de ses fonctions ou de son emploi, et par le préfet de son département, si le demandeur n'exerce aucune fonction publique. — Toute demande en autorisation doit être accompagnée 1° du titre ou brevet original de l'ordre conféré; — 2° de la traduction authentique de ce brevet ou titre; — 3° d'un acte de naissance dûment légalisé, — 4° d'un récépissé de la somme due pour droits de chancellerie, laquelle est versée à la Caisse des dépôts et consignations pour les personnes qui résident à Paris, et dans les caisses des receveurs particuliers des finances pour celles qui habitent dans les départements. — Les droits de chancellerie sont fixés ainsi qu'il suit pour les décorations portées à la boutonnière 60 fr.; — pour les décorations portées en sautoir, 100 fr., — pour les décorations portées avec plaque, 150 fr.; pour les décorations portées avec grand cordon en écharpe, 200 fr.

AUTRICHE.

ORDRE DE SAINT-ÉTIENNE.

Grand's-Croix.

M Drouyn de Lhuys.
Duc de Gramont.
Cte de Bourqueney

ORDRE DE L[illegible]OPOLD

Grand's-Croix.

[illegible]acour
Cte de Bourqueney, anc. ambassadeur
Lebrun, général de division.

Commandeurs.

Cte de Nicolaï
Bon Mallet
Vte de Villeneuve.
Vte de Serre, anc. secrétaire d'ambassade.
Mgr Foulon, évêque de Nancy.
Garnier, général de brigade.
Bon Aymard, *idem.*
Grenier, *idem.*
Vte de Bonnemains, *idem.*
Merlin, colonel du génie.
De Bentzman, général de division.
L'Hériller, *idem.*

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Première classe.

De Banneville, ancien ambassadeur.
Gravaud, vice amiral.
Jurien de la Gravière, *idem.*
Cte de Gueydon, *idem.*
Frémy, gouverneur du Crédit foncier.
Desvaux, général de division.
Douay, *idem.*
Picard, général de division.
D'Aurelle de Paladines, *idem.*

Deuxième classe.

Dubois, colonel.
Peraldi, *idem*
Cte de la Rivallière-Frauendorf.
Pereire (Isaac).
Bon Clément de la Roncière le Noury, vice-amiral.
Ambert, général de brigade.
Merlin, colonel du génie.
De Fontanges de Couzan, général de brig.
L'abbé Laine.
Robert, colonel d'état-major
Davenet, colonel d'état-major.
Arnaud de Saint Sauveur, gén. de brigade.
Abbatucci, général de division
Roux, colonel.
Maillart de Landreville, *idem.*
Dauphin, *idem.*
Ollivier, *idem.*
Sautereau-Dupart, général de brigade.
Cambriel, *idem.*
Théologue, *idem.*
Clappier, *idem.*
Ganzin, *idem.*
Feydeau de Brou, chef d'esc. d'état-major.
Griffon, colonel.
Cousin, général de brigade.
Delebecque, *idem.*
Letourneur, colonel de cavalerie
Giraud, général de brigade.
Féline, colonel de cavalerie.
De Lathemade, général de brigade.
Desprels, colonel de cavalerie
Lepage, président de la Société d'archéologie de Nancy.
Colin, général de brigade.
Gérard, colonel de cavalerie.
De Larochc Tourteau de Septeuil, général de brigade.

Marquisan, général de brigade
Régnault, colonel d'état-major.
Willerme, anc. colonel du reg. de sapeurs pompiers de Paris.
Galinier, général de brigade
Pelletier, colonel de cavalerie.
Appert, général de brigade
Morin, général de division, directeur du Conservatoire des arts et métiers.
Michel, général de division.
Hartung, général de brigade.

ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH.

Grand's-Croix.

Bon DE HEECKEREN, ancien sénateur.
GAUTIER (Alphonse).
Bon BUQUET, ancien député.
Bon PRON, ancien préfet.
PODEVIN, *idem.*
D'AUBELLE DE PALADINES, général de div.
MONTAUDON, général de division.
DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, duc DE VALENÇAY et DE SAGAN

Commandeur avec l'Étoile.

Michelin, commissaire général de la marine.

Commandeurs.

Le Borgne de la Tour.
Élie de Beaumont, de l'Institut.
Roux, dir. du service de santé de la mar.
Bon Larrey, ancien président du conseil de santé de l'armée.
Isnard, médecin principal.
Berthorand, *idem.*
Méry, *idem.*
Perrier, *idem.*
Petetin (Anselme).
De Lavalette, intendant militaire.
Dauriac, commissaire de la marine.
De Saint-Paul.
Cayol, sous-intendant militaire.
Lamothe, colonel d'infanterie.
Denière, ancien président de la chambre de commerce de Paris
Wolowski, membre de l'Institut.
Alphand, insp. gén. des ponts et chaussées.
Lebey, directeur du journal *la Patrie.*
Rolin, chef d'escadron.
Du Bahuno du Liscoët, chef d'escadron.
De Lauriston, capitaine de cavalerie.
Bresson, ingénieur des ponts et chaussées.
Tallien de Cabarrus, consul général
Seguin de Lasalle, capitaine d'infanterie.
L'abbé Guillaume, chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale de Nancy.
Géry, vice-président du Comité du musée historique lorrain.
Nusse, ancien chef de la police municipale à Paris
De Crény, capitaine d'état-major.
Crépon.
Gibiat, directeur des journaux *le Constitutionnel* et *le Pays*
Herpin, direct. de la Soc. gén. pour favor. le dévelopt. du comm. et de l'industrie.
Voisin, ingénieur en chef.
Parsons, président de chambre honoraire
Guérin de Tencin, ancien président de la Société centrale des sauveteurs de la Seine.
Lassajous, professeur au lycée Saint-Louis.

ORDRE DE LA CROIX ETOILÉE.

Dames.

Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganés
Mme la comtesse de Nettancourt-Vaubecourt, née de Bauffremont-Courtenay

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

FOURIER DE BACOURT.
Duc DE CAMBACÉRÈS
Duc DE BASSANO.

ORDRE DU LION DE ZÆHRINGEN.

Grand's-Croix.

Mis D'EYRAGUES, anc. secrét. d'ambassade.
Duc DE BASSANO.
Bon DE MÉNEVAL, ancien ministre plénipo.
Cte DE MARESCALCHI.
Bon DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.
D'AUTEMARRE D'ERVILLÉ, général de div.
Bon HAUSSMANN.

Commandeurs de 1re classe.

Mis de Laplace, général de division.
Bon de Vielcastel, anc. dir. aux aff. étrang.
Vte de Lous-le-Coulteux de Canteleu, général de division.
Mégret d'Etigny, ancien conseiller d'Etat.
L. Vassard, colonel d'artillerie
Franquet de Franqueville.
Ponsard, ancien préfet.

Commandeurs de 2e classe.

Bon d'Augustin.
Dubost
Faugère, directeur aux affaires étrangères
Tremblay, colonel
Magnier (Pierre), commandant de place.
Engelhardt, consul à Mayence.
Feuillet de Conches, ancien directeur aux affaires étrangères.
Thouvenin, général de brigade
De Drée (Alph.), colonel.
Vte de Vougy.
Le Play.
Arnaud de Saint-Sauveur, général de brigade
Becquey-Beaupré, colonel.
Gaudin.
Delorme, chef de div. au min. des trav. publ.
Tourneux, inspect. gén. des chemins de fer.
Baude, insp. gén. des ponts et chaussées.
Bon de Bassierre
De Bigorie de Laschamps
Belgrand, inspect. gén. des ponts et chaussées
Brouttin de Ferrières, commandant de place
Chevandier de Valdrôme
Michal, insp. gén. des ponts et chaussées.
Coumes, insp. gén. des ponts et chaussées.

BAVIÈRE

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE

Grands-Croix.

Vte DE LA HITTE, général de division.
Prince DE MONTLART.

Grand-Commandeur.

Bon HAUSSMANN.

Commandeurs.

Bon de Saint D
[illegible]

[illegible] ET MILITAIRE DE SAINT

[illegible]

[illegible]

Cte WALDNER DE FREUNDSTEIN, [illegible]

Grand-Commandeur.

[illegible]

[illegible]

Fon Let de Coulches, anc. dir. [illegible]
Mignet, ancien conseiller d'É [illegible]
Chevalier Michel, de l'Institut
[illegible] n, des ponts et chauss
[illegible]
[illegible] chef de bur [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] DE SAINTE-ANNE, A MUNICH

Dame d'honneur

[illegible] Courte

[illegible]

[illegible]

Grands [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
DROUYN DE [illegible]
[illegible]
DE MARTIN [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
PAIEN, membre de l'Institut.

Grands Officiers.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
DE CHALENDAR, général de division
[illegible], *idem*
Vte DE JOINVELLE, *idem*.
DE FULQUE, Mis D'ORAISON, *idem*.
MAISSIAT, *idem*.
DESVAUX, *idem*.
D'AURELLE DE PALADINES, *idem*.
[illegible] *idem*.
GENESTET DE PLANHOL, *idem*.
MOUZARD-SENCIER, ancien préfet.

Commandeurs.

[illegible]
[illegible]
[illegible] ministre.
[illegible]
Cte de Montesquiou, [illegible]
Cte Ch. de Mornay, ancien [illegible], plénipot.
Bon de Bussière
Lavollée
[illegible]
Charon, [illegible]
Appert, [illegible]
[illegible]
Cte de Nieuwerkerke
Orville, intendant militaire
Cte du Hamel, ancien préfet.
Cte Maurice
Selmer
Le Play
Dubern, général de division.
Dumas, membre de l'Institut.
Parion, colonel
Cte Maher, préfet honoraire.
David, ancien ministre plénipotentiaire.
Lefebvre Isaac
[illegible]
Durieu
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Rochas, inspecteur général des mines
Rochard, [illegible]
De Trangey, général de brigade
Mis d'Havrincourt
Wolowski, membre de l'Institut.
Mis Daron, ancien préfet.
[illegible]
Alphand, insp. gén. des ponts et chaussées
Rousset de Courcy, général de brigade
Babinet, avocat général à la Cour de cass.
aurès, contre-amiral
Voisin, ingénieur en chef.
De Quatrefages de Bréau, vice-président de l'Académie des scienc

BRESIL.

ORDRE IMPÉRIAL DU CRUZEIRO.

Grand Cr[illegible]

GUIZOT, membre de l'Institut, anc. ministre.

ORDRE DU CHRIST.

Commandeurs.

Rochet, statuaire

[illegible] LA ROSE

[illegible]

Bon DE HIS BUTENVAL
Cte JAUBERT, membre de l'Institut.
ÉLIE DE BEAUMONT, *idem*
MORIN, général [illegible] directeur au
Conser[illegible]

Dignitaire

Jauregu[illegible], vice-[illegible]

Commandeurs

Berlin du Château, co[illegible] d'inf. de marine.
[illegible]bre, contre-amiral

Vte de Chabannes-Curton, vice-amiral.
Greffier.
Lestiboudois.
Laubrée, membre de l'Institut.
Say, député.
Leseau, membre de l'Institut.
Liais, maire de Cherbourg.
Le Cte de Rochefort, préfet.
Piérard, inspecteur général des mines.
Plops, membre de l'Institut.
Fisquet, contre-amiral.
Germain, ancien président de la Société de botanique de France.
Jean Renault, conseiller d'État, préfet de police.

Officiers

Minié, chef de bataillon.
Gros, sous préfet.
Imhaus, trésorier payeur général.
Dumas, général de division.
Mouchez, capitaine de vaisseau.
Bonfils, consul à Cherbourg.
Liais, astronome.
Avril, insp. général des ponts et chaussées.
Chanu, Cte de Limur.
Joseph Albert, ancien banquier.
De Quatrefages, membre de l'Institut.
Bureau, vice-président de la Société de botanique de France.
Chapon, agent de change.
Ludé, maire de Cherbourg.
Vincent, capitaine de vaisseau.
De la Roche Poncié, ingénieur hydrographe en chef.
Clemenceau de Saint-Julien, directeur de l'octroi de Paris.

BRUNSWICK.

ORDRE DE HENRI LE-LION.

Grand'-Croix

Cte DE DAMREMONT, ministre plénipot.

Commandeurs de 2e classe.

Aymé d'Aquin, ministre plenipotentiaire.
De Bonnière de Wierre, *idem*.

CAMBODGE

ORDRE ROYAL DU CAMBODGE.

Grand Officier.

ROZE, vice amiral.

Commandeurs

Reboul, général de brigade d'infanterie de marine.
Jore, commissaire de la marine.
Treplong, consul à Singapoor.
Devaux, commissaire de la marine.
Senez, capitaine de vaisseau.

CHINE

ORDRE DU MÉRITE.

Première classe.

Neveue d'Aiguebelle, lieuten. de vaisseau.

Deuxième classe.

Cicquel, lieutenant de vaisseau.

DANEMARK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

Grand's Croix

GUIZOT, membre de l'Institut.
Le Mis CANROBERT.
DROUYN DE LHUYS.

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix

GUIZOT, membre de l'Institut, anc. min.
TUGNOT DE LANOYE, général de division.
DOTÉZAC, ministre plénipotentiaire.
Cte DE BOUILLÉ, ancien ministre plénipot.
Vte DE LA HITTE, général de division.
DROUYN DE LHUYS.
Cte DE MONTTESSUY, ministre plénipot.
Bon HAUSSMANN.

Commandeurs de 1re classe.

Dautrelaine, général de brigade.
Princeteau, général de division.
Sabine, *idem*.
Alain Lavejac, capitaine de vaisseau.

Commandeurs de 2e classe.

Chef de Mouzey, lieutenant-colonel.
De Lamberti (Max).
Duc de Lauzun, fils de Clocksberg, ministre des affaires étrangères.
Mayor, de l'Institut.
Bon de Viel-Castel, anc. dir. aux affaires étr.
Bon de Monmier.
De la Tour du Pin, lieut.-col. d'état-major en retraite, direct. au min. des aff. étrang.
Feuillet de Conches, ancien direct. *idem*.
Lefebvre de Bécour, anc. envoyé extraord.
Oury, consul général.
Dumas, membre de l'Académie des sciences.
Baudin, ministre plénipotentiaire.
Reynaud, insp. gén. des ponts et chauss.
Le Normand de Bretteville, gén. de brig.
Bon Cornely, colonel d'état-major.
Bon Clement de la Roncière le Noury, vice-amiral.
Blanche (Alf.).
Paris, vice-amiral, de l'Institut.
De Reffye, colonel d'artillerie.
Brincourt, général de brigade.
Hartung, *idem*.
Fevrier, *idem*.
Tisserand.
Bon Daurier, directeur de la bergerie de Rambouillet.
Thierry (Édouard).
Lacour, colonel d'artillerie de marine.
Laurent.
Patenon.
Morin.
De Sonis, général de division.
Liédot, général de brigade.
Weynand, lieutenant-colonel du génie.
Carnot, colonel.
Basele de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau.
De Quatrefages de Breau, de l'Institut.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR

Le Bon de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay, ambassadeur.
Guizot, membre de l'Institut.
A. Thiers, *idem*.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand-Croix.

Mis de Clermont-Tonnerre.
Thiers, membre de l'Institut.
De Rémusat, *idem*.
Bon de Bussierre, anc. ministre plénip.
Cte de Montalivet, de l'Instit., anc. min.
Mgr le Cal Donnet, archevêque de Bor-
deaux.
Changarnier, général de division.
Vte de La Bitte, *idem*.
Bon de Lhuys.
[illegible]T
Duffour d'Antist, général de division.
Barrot (Ad.).
Bon Haussmann
Prince de Bauffremont Courtenay et de Robecq
Cte de Schramm, général de division
Jomel, ancien gouvern. du roi d'Espagne.
Bon de Plessps (Ferdinand).
Mis de Boulée, ambassadeur
Joubert, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Commandeurs du nombre extraordinaire.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bon de Beauvais
Renaud de [illegible]
[illegible]
Vte Ducamel ancien préfet.
Pasca., *idem*.
Lacaze.
Perier Eugène).
Renaut, ancien préfet.
Mis d'Eyragues, anc. secrét. d'ambassade.
Bon de Vielcastel, anc. dir. aux aff. étrang.
Leroy
Duc Decazes, duc de Glücksberg, ministre des affaires étrangères.
Pageot.
Le Girardin (Émile)
De Lavergne (Léonce), de l'Institut.
Meyer
Bon Decazes.
Demmarre, ancien préfet.
Doussy (Prosper).
Vte Hugo (Victor), de l'Académie française.
Cte d'Hauterive.
Feuillet de Conches, anc. dir aux aff. étr
De Carabène, Cte d'Eschauz.
Bon Forth Rouen, anc. min. plénipotent.
Darnac (Gustave).
Cte de Montessuy, ministre plénipot.
Cte Lambert.
Bon Brenier, ancien ministre plénipotent.
De la Rosière.
Nouton
Bourdon de Vatry.
Cuvilher-Fleury.
De Latour.
Brasson
Passy (Ant.).
Bon Leroy de Boisaumarié.
De Gaise
Roulleaux du Gage, ancien préfet.
Foy, anc. admin des lignes télégraphiques
Cazeaux, agrégé à la Fac de méd. de Paris.
Delmas
Dotézac, ministre plénipotentiaire.
Cte d'Harcourt
Granier de Cassagnac.
De Maupas
De Tamisier, anc. secrétaire d'ambassade.
Poujgeart-Dumbert.
De Serre, secrétaire d'ambassade.
Chopart, vice-amiral.
Bon de Monnier.
Besson
De Commiges-Guitaut, ministre plénipot.
Cte de Clarauge-Lucotte, ancien colonel.
Mis de la Grange, de l'Institut.
Cte de Chambrun, député
Latour-du-Moulin.
Cte de Nieuwerkerke
Vte de Suleau.
Daumas, général de division.
De Beaufort d'Hautpoul, *idem*.
Manuel-Ivan.
Isoard, préfet.
Giraud.
Gudin, peintre.
Dubois de l'Estang
De la Fitte, intendant militaire.
Angrand, consul général.
Pereire (Eugène)
Baradère, consul général.
Biling, secrétaire d'ambassade.
Biré (Louis).
Blanc, ancien secrétaire général.
De Bois-le Comte, anc. ministre plénipot.
Chanzy, gén de div., gouv. gén. de l'Algérie.
Du Vignaud, chef d'escadron.
Lesguiller, ing. en chef des ponts et chauss.
Lionnet, *idem*.
Mégret de Sérilly, secrét. gén. de préfect.
Mignet, de l'Institut.
Sureli, direct. des chemins de fer du Midi.
Noailles, chanoine honoraire de Bordeaux.
De Mentque
Deneriez, chef de div au min des finances
Vandal.
Delmas, adm. des douanes et des cont. ind.
Marmier, conserv à la bib. Ste-Geneviève.
Descamps (Henry)
Grimaldi, ancien consul.
Bon Pron, ancien préfet.
Guilhou, dir de la Cie gén du Crédit espagn
Courpon, adm. des chem. de fer espagnols
Bon Ambert, général de brigade.
De Ezpeleta, consul de Nicaragua.
Busson-Billault.
Faye, général de division.
Crespin, *idem*.
Poujade, ministre plénipotentiaire.
Prompt, dir gén. des ch. de fer en Espagne
Le Moyne, ministre plénipotentiaire

Molinet, ministre plénipotentiaire
Labat, maire de Bayonne.
Lavaurs, conseiller général.
Godelle.
Cte de Campaigno.
De Mer[illegible] anorgne, gén. de brigade
Pe[illegible] général de division de l'artillerie de marin
Gaut[illegible]
Bonneville de Marsangy, conseiller à la cour d'appel de Paris
Marmier, ancien colonel d'état-major.
Sa[illegible]tier, [illegible]quier.
De Zeltner, consul
Naud[illegible] Beauregard.
Langlois [illegible]tenville, propri[illegible]re
Base[illegible]t de Lagrèze, cons. de cour d'appel.
Liebreich, médec[illegible]
Tassin, directeur honoraire et pr[illegible]sident du conseil d'administrat[illegible] de l'[illegible]
Cunisse, ancien sous-préfet.
Letourneur, ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées.
Guérinet, agent de change honoraire.
Jousselin, cons. à la cour d'appel de Paris.
Jousselin (François-Eugène), inspecteur général des prisons
Mis du Pouget de Nadaillac préfet.
Cte de Kératry, ancien préfet.
Bon Kœnigswarter, ancien député.
Oppert de Blowitz, publiciste.
Say, député
Chasles (Miche.), membre de l'Institut.
See (Léopold), banquier.

Commandeurs.

Chasteau, ancien chargé d'affaires.
Hannac.
Colin de Sussy.
Neveux.
Valois
De La Roquette, ancien consul.
De Montmérot.
Pourcet
Cte de Grouchy, ancien préfet.
Temblaire.
Prevet (Jules).
Sagot Duvauroux, capitaine de frégate
Reynaud, insp. gén. des ponts et chaussées
Estancelin (Louis
Duflot de Mofras.
David, ancien ministre plénipotentiaire.
D'Arcangues, Mis d'Iranda.
L'abbé Ausoare.
De la Tour, vicaire général
Legrand, colonel de cavalerie.
Gérard, ancien sous préfet.
Damas-Hinard
Poulletier de Verneuil, membre de l'Institut.
Petit, ancien inspecteur gén. de la librairie
L'abbé Humphry, anc. recteur de l'établissement français de Saint-Louis à Mexico
Gautier, consul à Singapour
Maissin, capitaine de vaisseau.
Pietri (Joseph).
Cte Taillepied de Bondy, secr. d'ambassade.
Bon Girardot
Fauveau, directeur des construct. navales.
Tallien de Cabarrus, consul general.
Cte de Ruoltz, insp. gén. des chemins[illegible]
De Puibusque (Adolphe).
Daress[illegible], consul.
Toulomeu Beauchamp, général de br[illegible]
[illegible]orier, trésorier payeur g[illegible]
Vigent, consul
D[illegible]s[illegible]l Cotentin
[illegible]ier[illegible] Musego[illegible]ten[illegible]
L[illegible]y, ancien préfet.
Philippe d'Ennery, entrepreneur français
Huber.
[illegible]s[illegible]y de Lo[illegible]
[illegible]ivier, cons[illegible]
M[illegible]s Ford[illegible]
[illegible]
Bouchardat, pr[illegible] la Fac. de m[illegible]
Prevost de Longpérier, de l'Institut
W[illegible]
Byron, capitaine de fr[illegible]
[illegible]lieux de Marisy, anc[illegible] préfet.
Loubère, Lieut[illegible]-col. d'infanterie de marine.
Mis de Boudet, ambassadeur.
Reboul, gén. de br[illegible] d'infant. de marine.
La Perche, directeur de l'*Urbaine*.
Guidemot, ancien directeur général de la Caisse des dépôts et cons[illegible]
De Marolles, capitaine de va[illegible]
Comte[illegible] colone[illegible]
Debrousse, propriétaire.
Pont (Paul), cons. à la Cour de cass[illegible]
Pietri, lieutenant-colonel d'infanterie
Rinoart, général de brig[illegible]
Delannoy, ing en ch. dir[illegible]
Petit de Meurville, consul.
Bon Marian[illegible]
Guillon (M[illegible] d'[illegible] d[illegible]
Galzain, ancien préfet.
Falcon de Cimier, préfet.
Delorme (Léon), chef de div. au m[illegible] de l'agr[illegible], du comm. et des trav. p[illegible]
[illegible]ier, ministre du ch. de fer d'Orléans
Le[illegible]t[illegible], Jatrafic du ch. de fer de Sa[illegible]
Bon de La Villestreux (C.
Thomas (Ambr.), de l'Acad. des Beaux-Arts
Guionis, médecin
Cazotte, consul de France
Bidon, sous-préfet.
L'abbé Moigno.
Imbert, professeur.
Vte de Médine, propriétaire
De Bihng, ministre plénipotentiaire
Bourboulon, *idem*.
Treuille de B[illegible], général de division
Rondel, banquier à Varsovie.
Benoist des Orgeries, ing. ord. des p. et [illegible]
Mercier (Achille)
Ducros, préfet
Bouland, cons. réf. à la Cour des comptes
Aubaret, consul de France
Clement de La Ronc[illegible]
Bon de N[illegible], anc[illegible]
Forge-Co[illegible], propriétaire
Carlin, n[illegible]
Genet, ancien adjoint au maire de Leval[illegible] Perret (Seine).
Lacroix, ancien vice-consul.
Lagel, [illegible]re de l'île Saint-Denis
Daugny, banquier
Hoblot, agent de change
Prévôt, photograph[illegible]

Vaudeux, ancien banquier.
Sens, député.
Herpin, dir. de la Société gén. pour favoriser [illegible] de l'indust. en France.
[illegible] chef.
[illegible]
[illegible]
Chevalier de la Tessais, propriétaire.
Martinet, vice-cons. de France à Mazalquivir.
De Bonnafin, médecin de l'amb. d'Espagne.
De la Bouminiere de Beaumont, chef de [illegible]
Bon de Farincourt, préfet en retraite.
Bonnefons, directeur de la Cie l'*Urbaine*.
Carvallo, notable commerçant.
Faron, commissaire général de la marine.
Schiller, imprimeur.
Cte de Constantin.
Sandré, administ. du *Courrier de France*.
Parfait, consul de 1re classe.
De [illegible] ancien capitaine au long cours.
[illegible]reau, associé d'agent de change.

ORDRE LOYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND

Grand'-Croix

Mgr [illegible] CLERMONT-TONNERRE.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE-LA-CATHOLIQUE

Grands-Croix.

Duc DE MONTEBELLO
Cte DE SCHRAMM, général de division.
Vte DUCHATEL (Napoléon), ancien préfet.
De MALEVILLE (Léon), ancien ministre.
Cte DE SERGEY (Édouard).
Mgr le Cn MATHIEU, arch. de Besançon.
Duc DECAZES, duc DE GLÜCKSBERG, ministre
Bon DE LESSEPS (Ferdinand)
Bon DE VIELCASTEL, anc. dir. aux aff. étr.
RECQUET, général de division.
PEREIRE (Émile)
PONSIGNON, général de division.
[illegible]
GRIMALDI, ancien consul.
Mis DE BÉTHISY, ancien pair de France.
Cte DE MONET, général de division.
RIPERT, *idem*.
DE VASSOIGNE, général de brigade.
PEREIRE (Isaac).
Bon CLÉMENT DE LA RONCIÈRE LE NOURY, [illegible]
BÉMIC, ancien ministre.
BOURBOULON, ministre plénipotentiaire.
CHAUMONT, général d'infanterie de marine.
GUILHOU (Louis), banquier.
Cte DE BOUVILLE
[illegible]
[illegible]
DE SOLBEYRAN RAYNAUD, préfet honor.
DE GÉRAUDON, général de division.
Bon DE VOUGY
Bon DURRIEU, général de division.
BERNELLE, général de brigade.
[illegible] préfet.
DE BEAUFORT D'HAUTPOUL, gén. de div.
Prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY (Pierre-Léopold-Eugène).
JAURÈS, vice-amiral.
LE ROUX, anc. Vice président du Corps [illegible]
[illegible]
[illegible]
DUPRÉ, général de division.
JOLIBERT, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas

Commandeurs du nombre extraordinaire.

De Bourgoing, colonel.
Cte de Commarges-Guitaut, min. plénipot.
Bon Petit de la Fosse, trésorier payeur gén.
Gachot, général de brigade en retraite.
Cte de Challaye, consul général.
De Maupas.
Valette.
Bon de Havelt des Barres
Berthier, général de brigade.
Mignoret, ancien conseiller d'État.
L'abbé Humphry, anc. recteur de l'établissement français de Saint-Louis à Madrid.
Cte Janvier de La Motte.
Cte Taillepied de Bondy, secrét. d'ambass.
Giraud, anc. chef de div. au minist. de l'int.
Ducrot, général de division.
Marmier, ancien colonel.
Ricord (Philippe), chir. hon. de l'hôp. du Midi.
Desmarres, médecin oculiste.
Tiran, chancelier d'ambassade.
Prompt, ing. en chef des chem. de fer espag.
Fournier, directeur du chemin de fer du Nord, en Espagne
Vte Digeon.
Bon Sibuet.
Perry, médecin.
Labanis de Courtois, secrét. d'ambassade.
Snau, général de brigade.
De Rolland, *idem*.
Coupvent-Desbois, contre-amiral.
Brochon, ancien maire de Bordeaux.
Canisse, ancien sous-préfet.
Cahen, banquier.
De Zeltner, consul.
Dalloz, ancien député.
De Tourtoulon, propriétaire.
L'Épine, cons. référend. à la C. des comptes.
Denis du Porzou, préfet honoraire.
Goguel, banquier.
Bon Thénard, membre de l'Institut.
De la Rousselière Clouard, préfet honor.
Le Bon, directeur de la Compagnie centrale d'éclairage pour le gaz, à Paris.
Gelinard, banquier.
[illegible]ouard, ancien notaire
[illegible] commissaire central à Bordeaux.
[illegible]
[illegible]
Hoursolle, chirurgien
Chancerel, docteur-médecin.
Bourgarel, vice-consul à Toulon
Bon de Rothschild (Arthur).
Charron, financier
Billiet, membre du cons. d'esc. de la Banque.
Merlin, ancien capitaine d'artillerie.
Parfait, consul de 1re classe
Cte de Crozier Sainte Segraux, vice-consul de Grèce à Versailles.
Bon de Septenville, publiciste
Leviez, sous-gouvern. du Crédit foncier de France.

Commandeurs.

Dauriac, contre-amiral.
Billecoq.
Cte de Carpégna, colonel d'artillerie.
De Chasteau, ancien chargé d'aff. à Tanger.
Henaut
[illegible]r.
De Senilhes, général de brigade.
Lacroix, ancien capitaine de gendarmerie.
Laurens, colonel.
Cte de Noue, général de division.
Mayr de Baldegg, général de brigade.
Balasque.
Lasco
Forest.
Leroy Pierre Verdonne, ancien sous-préfet.
Belvèze, capitaine de vaisseau
Cte de Oglou (C
David, ancien directeur des douanes.
Magré, capitaine de vaisseau.
Coudé, capitaine de corvette.
Cte d'Hauterive (Aug.).
Balac, ancien préfet
Prax, général de brigade
Dutertre (Bedel), ancien lieut. de vaisseau.
Malant, ancien capitaine.
Cintrat, ministre plenipotentiaire.
De Bonchamps, colonel.
Goy, capitaine de vaisseau.
Jardot, chef d'escadron d'état-major
Cte Greart, général de brigade.
Drouyn de Lhuys.
Hello, chirurgien de la marine de 1re cl.
Angrand.
David.
Pardeilhan-Mezin.
Bart.
Rousset, capitaine d'artillerie.
Berthelot.
Brian, préfet honoraire.
Tourangin.
Baudry, commissaire de la marine.
Bon Leroy de Boisaumarl[illegible].
Noirot, anc. bibliothécaire du dépôt de la guerre.
Henry, ancien magistrat.
Feuillet de Conches, anc. dir. aux aff. étr.
Liger, anc. chancelier d'ambass. à Madrid
Gorgon de Verville, directeur des douanes.
Boullay
Vte de Tharon.
Journel, directeur des douanes.
Gouyon, colonel.
Doussy, dir. du content. au min. des fin.
Deshays, colonel, direct. d'artill. de marine.
De Clercq, anc. sous-directeur aux aff. étr.
De Barthélemy, ancien préfet.
Eyquem (Hippolyte).
Pourcet (Isidore).
Le[illegible] Salomon Lemle)
Breistroff, ancien sous-préfet.
Gauthier, consul de France à Singapour.
Dubourg (Antoine), banquier.
Kœnigswarter (Max. Jules).
Sarrans aîné.
De Greiling, attaché d'ambassade.
Julien, directeur du commerce intérieur.
Baradère, consul général.
Rivot, ingénieur des mines.
De Montcloux, sous-payeur central.
Soulange-Bodin, consul.
Pittaud de Forges, anc. sous-dir. au ministère de la guerre.
Alexandre, anc. directeur des [illegible]
Durousier, capitaine de frégate.
Hutin, médecin prince à l'[illegible]
Reech, dir. de l'Éc. d'applic[illegible]
Jagla, chef de bur. au ministère de l'intér.
Gimet, ancien préfet.
Germond de Lavigne, homme de lettres.
Leroux, consul général de Suède.
Bonard, directeur des douanes
[illegible]
Bon de Balzing, ministre plenipotentiaire
De Frémainville, ingénieur de la marine.
Duflot de Mofras, sous-directeur au département des affaires étrangères
[illegible], secrétaire [illegible]
Domergue.
Rignon.
Blondel, général de brigade
Ginoux de la Coche, capitaine de frégate.
Picot de Moras, ingénieur de la marine
Senard, chirurgien en chef de la marine
Quéquet, commiss. de la marine [illegible]
Cte de Cossé-Brissac, attaché au ministère des affaires étrangères.
Salles
Villamus, consul général
Déclat (G.), médecin.
Teste-Lebeau, sous-[illegible]
Girard, peintre
Baude, secrétaire d'ambassade.
Laffitte, banquier.
Giovannetti.
Letourneur, ingén. des ponts et chaussées.
Vte du Bouzet, consul en retraite.
Kœnig-Bey, secrét. du vice-roi d'Égypte
Imhaus, trésorier-payeur général
Emy, colonel d'artillerie
De Courtois, secrétaire de légation.
De Lapelin, contre-amiral
Desvaux, capitaine de vaisseau
Cte Kleczkowski, 1er secrétaire interprète pour la langue chinoise
Lesguillier, ingénieur ordinaire.
Cunisse, ancien sous-préfet.
Carvalo, consul de Perse
Destrem, ancien banquier.
Singher (Jérémie)
De Carbonnières.
Lebrun, intendant militaire
Cte de Guernon-Ranville.
Aveline, lieutenant-colonel d'infanterie
Simon, ing. ordin. des ponts et chaussées.
Weil, commissionnaire en marchandises.
Noblemaire, ingénieur des mines
Rondel, directeur de la succursale de la Banque à Bayonne.
Darricau, médecin.
Giraut
Vte de la Poëze, administrateur des chemins de fer du Midi.
Laffitte (Ch.), banquier
Delorme, chef de div. au min. des trav. pub.
Melin, colonel d'état-major.
Brierre de Boismont, médecin.
Guilloux, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées
Benoust des Orgeries, *idem.*
Mis de Marguerie, inspecteur des finances

Muret (Émile), chef de bataillon de sapeurs-pompiers à Doua.
Vigo-Roussillon, intendant militaire
Abram de Zuncourt, propriétaire.
Féron, trésorier-payeur général à Amiens.
Morreau
Laurent, agent de change
Vallon, capitaine de frégate.
Desmaisons Dupallans, médecin-aliéniste.
Haphen, membre de la ch. de comm. de Paris.
Roum consul de Turquie à Lyon.
Guérin ingénieur.
Moret, capitaine de fregate.
Pare., ingénieur des ponts et chaussées.
Ricour, ingénieur des ponts et chaussées
De Vidaillan, ancien préfet.
Baux, administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Séville à Cadix.
[illegible] méd des pris. du dép de la Seine.
Herpin, direct. de la Société générale pour favoriser le commerce et l'industrie.
Lebon (E. A.), ingénieur civil.
[illegible] directeur de la santé, à Marseille.
[illegible]
[illegible]ur constructeur.
Villamur, ingénieur civil
Mis de la Rochelambert, trés.-payeur gén.
Dements notaire à Paris
Mayer, entrepreneur de travaux publics
Lefebvre, vice-consul d'Espagne à Nice
Prom, maire.
Chev Gougenot de Mousseaux.
Hartung, général de br[illegible]
Durant *dit* Carolus Duran, peintre.
Singher, directeur de la Société d'assurances mutuelles mobilières du Mans
Lacorde, négociant-commissionnaire
L'abbé Barelle, chanoine honoraire

ORDRE DE MARIE LOUISE.

Dame

Mme la princesse de Beauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganès

ANCIENS ÉTATS ROMAINS.

ORDRE DE PIE.

Première classe.

Vte DE LA HITTE, général de division.
Cte DE SCHRAMM, *idem*.
MAGNE, ministre des finances.
Duc DE CAMBACERÈS.
Duc DE BASSANO
LA ROCHEFOUCAULD, duc DE BISACCIA.
COUSIN-MONTAUBAN, Cte DE PALIKAO, général de division.
Duc de [illegible]
Cte LANNES DE MONTEBELLO, général de division.
DE CÉRAUDON, *idem*.
D'HUGUES, *idem*.
DE BONNET-MAURELHAN, Bon DE POLHES, *idem*
Bon DU HAVELT DES BARRES.
Cte DE GUEYDON, vice amiral.
DROLYN DE LHUYS.
DE MAUPAS.
Cte D'HARCOURT, ancien ambassadeur de France à Londres.
Cte DE BOURGOING, ancien ambassadeur près le Saint-Siége.

Deuxième classe.

Sabatier (Raymond), min. plénipotentiaire.
Quitteray, colonel.
Sumpt, général de brigade.
Schlingor.
Latimier-Duclézieux, trésor[illegible]
Roussel, Cte de Courcy, secrét. de [illegible]
Testu, intendant militaire
De Kleczkowski, secrétaire de légation
Brunet de Rouvre, général de brigade.
Castelnau, général de division
Muterse, capitaine de vaisseau.
[illegible]
Pissis, général de brigade.
Eulart de Grandval, chef d'esc. d'état-maj.
Kolb
Kemer.
Dieu.
Champollion-Figeac, colonel d'artillerie.
De Courson, général de brigade.
De Kerdadec, colonel d'infanterie.
Simon de La Mortière, général. de brigade.
Véron *dit* Bellecourt, *idem*.
De Bouillé, *idem*.
Bocher, *idem*.
Guérin, docteur-chirurgien
Cousin-Montauban, colonel de cavalerie.
Turcas, ancien chef de bureau au ministère de la guerre.
Rabourt, général de brigade.
Bertrand-Duchesne, colonel.
Boutet de Mazug, *idem*
De Combarieu, capitaine de frégate.
De Liscourt, *idem*.
Rostan, *idem*
Combier, chef d'escadron d'artillerie.
Salanton, lieutenant-colonel du g[illegible]
Nugues de St-Cyr, colonel d'état-major.
Mis d'Aubusson.
Tiersonnier, chef d'escadron d'état-major.
De Lavigerie, colonel de cavalerie.
Godine, colonel d'infanterie.
Cte de Ségur d'Agdessos
Poujade (Eug.), consul général.
Cathelineau, propriétaire.
D'Audebard de Férrussac, colonel d'infant.
Le Tournour, général de brigade.
Boysson d'École, trésorier-payeur général.
Lorando, dép. du comm. à Constantinople.
Outrey, ex-payeur d'armée.
Baffer, procureur général à la Guadeloupe.
Cte de Sabran-Pontevès, propriétaire
Haina du Fretay, général de brigade.
Malherbe, *idem*.
Fremont, *idem*.
Berger, *idem*.
Andrieu, lieutenant-colonel d'état-major.
Faye, colonel d'artillerie.
Sanson de Sansal, colonel de cavalerie.
De Cornulier Lucinière, contre-amiral.
Bérard, commissaire gén. de la marine.
Foulloy, capitaine de vaisseau.
Avril de l'Enclos, général de brigade.
Balland, *idem*.
Thornton, *idem*.
Grangez du Rouët, lieut.-col. d'état-major.
Nepveu.
Vte Treilhard, ministre plénipotentiaire.
Loiseau, 1er président de cour d'appel.

Nevet-Lenaire, 1er président de la cour d'appel.
Airolles, intendant militaire
Le Vicomte de la Marsonnière, anc. proc. gén.
[illegible]
De la Morandière, général de brigade.
Bon de Ramonzens, propriétaire
Vte de Montesquiou, cons[illegible]
Thébaud, ancien vice-consul.
Jaubréguiberry, vice amiral.
Gramouard de Saint-Laurent, propriétaire.

ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND.

Grand's-Croix.

LEVAILLANT (J.), général de brigade.
CHARON VIARA, général de division.
Bon BRENIER, ancien ministre plénipot.
BARROT (Adolphe).
APPERT, intendant militaire.
DE PARIEU, ancien ministre
Bon D'ANDRÉ, ministre plénipotentiaire.
DE FULQUE, Mis D'ORAISON, gen. de div.
Cte DE MONTTESSUY, ministre plén. pot.
BOUAÏSSIER DE BERNOUIS, intend. gén. insp.
DALESME, général de division.
BUISSON D'ARMANDY, *idem.*
PARISET, général de brigade
Bon GOURY DU ROSLAN, ministre plénipot.
Cte DE SARTIGES, ancien ambassadeur.
Bon TRION, général de division.
Mis DE LA PLACE, *idem.*
Bon DU HAVELT DES BARRES.
Vte DE BOIS-LE-COMTE, gén. de division.
ORVILLE, intendant militaire.
FOLTZ, général de division.
Mis COSTA DE BEAUREGARD.
Cte DE NOUE (L. V. C.), général de division
POURCET, *idem.*
DE SALIGNAC FÉNELON, ministre plénipot.
RIDOUEL, général de brigade.
DE GÉRAUDON, général de division.
MICHELER, général de brigade.
D'HUGUES, général de division.
ESTIVENT DE LA VILLESBOISNET, *idem.*
BODSON DE NOIRFONTAINE, intendant général inspecteur.
DUMONT, général de division.
DE BENTZMAN, *idem.*
FABRE LA MAURELLE, contre-amiral.
Mis DE MONTAIGNAC DE CHAUVANCE, contre-amiral, ministre de la marine.
Bon DE POLHES, général de division.
D'AURELLE DE PALADINES, *idem.*
DE CHARGÈRE, général de brigade.
D'EXÉA, général de division.
Bon DIDELOT, contre-amiral.
DE FRANCE, général de brigade.
PRADON, *idem.*
DE POTIER, *idem.*
Cte ARMAND, min. de France à Florence.
LOUVET, ancien ministre.
BARRY, général de division.
FISQUET, contre-amiral.
Mis DE BOUILLÉ, ambassadeur.

Commandeurs.

Bon Henrion.
Hibon.
Tourangin.
Silvestre
Cte Ange de Saint-Priest.
Baliste, lieutenant de vaisseau.
De Chaniac, docteur-médecin
Du Chamlge de Liessart.
De Veyssière
De Divonne.
Thiry (J. A.), général de division.
Dutheil, intendant militaire.
Larcher, colonel d'artillerie
Chenaux, colonel d'artillerie en retraite.
Leblanc, lieutenant-colonel du génie.
Cte de Tilly, colonel d'état-major.
Bellanger (Michel), capitaine de vaisseau.
Mallet, *idem*
Quernel, capitaine de frégate.
Chaigneau, contre-amiral
Micard.
Reynaud, capitaine de vaisseau.
Montuc de la Rivière, capitaine de frégate
De Leyritz, *idem.*
Pochet, *idem.*
De la Croze, *idem.*
Fiereck, *idem.*
De Montesquiou, lieut.-col. chef-major
De Vaudrimey-Davout, général de brigade, secrétaire gén. de la Légion d'honneur.
Bouchez, colonel.
De la Chaize, *idem.*
Devaux, lieutenant-colonel d'artillerie.
Dubut, capitaine de vaisseau.
Olivieri, capitaine de frégate.
Ripert, général de division.
Bougourd de la Mare, général de brigade
Marchesan, colonel.
Sol, général de division.
[illegible]
De Lamers, *idem.*
Carondelet, *idem.*
Bon de Vielcastel, de l'Institut.
Jacquinot, vice-amiral.
[illegible]
Dignan, intendant militaire.
Fournier (Amand), contre-amiral
De Frémiot.
De Sainte-Marie, chef de bataillon.
Castelnau, général de division.
Sonnet, général de brigade
De Soye, sous-contrôleur de la marine.
Mercier-Lacombe, ancien préfet.
Le Rouxeau-Rosencoat, général de brigade
De Cussy, officier supérieur en retraite.
Marulaz, général de division.
Chevandard de La Tour, lieut.-colonel.
Lacauchie, chirurgien principal
Le docteur Conneau.
De Margadel, général de brigade.
De Leyritz.
Le Rat de Magnitot (A.), ancien préfet.
De Dompierre d'Hornoy (A.), contre-amiral.
Cte de Lapeyrouse
Barbet de Jouy, colonel
Baudin, ministre plénipotentiaire.
Cauvin du Bourguet, général de division.
Perrin de Jonquières, colonel.
Perussis, lieutenant-colonel.
Regnault, chef de bataillon.
Bérard, commissaire général de la marine
Belvèze, capitaine de vaisseau.

Bournazien de Valmont, capit. de frégate.
Cte du Hamel, ancien préfet.
Durand, capitaine de frégate.
Dégat, ingénieur hydrographe en chef.
Robinet, général de brigade.
Cahier, général de division
Delurgey de Grandville.
Francomière, général de brigade.
Pinaud de Forges, ancien [illegible] directeur au ministère de la guerre.
Herrevyn, chef de bataillon.
De la Roche-Kerandraon, cap. de frégate.
Le Moyne, ministre plénipotentiaire.
Gaulard de Sandray, chef d'escadron.
Corréard, général de division.
[illegible]
Bon Frossard, ancien préfet.
Massabeau, lieutenant-colonel.
O'Shée, général de brigade.
Pujol, lieutenant-colonel.
Bouché, intendant militaire
Besson, chef d'escadron.
Guinet, chef de bataillon.
Lavergne, colonel.
Mignoret, ancien conseiller d'État.
Vte de Suleau.
[illegible]
Bonfort (Charles
Delbalat, ingénieur hydrographe.
Bon Dugas de la Catonière.
Gandrée Boureau, ancien chef de bureau à la guerre.
Griffon, colonel.
Guynet (Louis), *idem*.
Meilhet, général de division.
Michel, ingénieur.
Vincent, chef d'escadron
Flory, consul général.
Caprio de Pechassant, général de brigade.
Lemaire, ancien sous-directeur à la guerre.
Levrat, lieutenant-colonel d'état-major.
De Saint-Pol.
De Madierbe.
Grenier, lieutenant-colonel.
Saget, colonel d'état-major.
Bonfort, officier au service de l'Égypte.
Le Provost de Launay, ancien préfet.
Cte de Chambrun, député.
Vte de Barral.
Faucheux, général [illegible]
Baylin de Montbel, intendant militaire.
Former de Saint-Lary, col. d'état-major.
[illegible]
Rose, lieutenant-colonel d'infanterie.
Duclos, lieutenant-colonel de cavalerie.
Vte du Bax.
Costa, ancien préfet.
Cte de Castlogon, *idem*.
Ducos, *idem*.
Blonde, général de brigade
Bon Clarinval, colonel d'artillerie.
D'Aleyrac, *idem*.
Berthier, général de brigade.
Noirot, chef d'escadrons.
Massot, intendant militaire.
Dieu.
De Ploëuc, député.
Vigouroux, lieut.-col., comm. de place.
Floyd, lieutenant-colonel.
Barbery, chef de bur. au min. de la guerre.
Chappier, général de brigade
Chevremont, ancien préfet.
Collinières, général de division
Vaizuyer, consul.
[illegible]nt, médecin inspecteur.
[illegible]noles, membre du cons. gén. du Lot.
De Nollent, gérant du consulat à Panama.
Mis de Boisgelin
De Froidefond, ancien préfet.
Faure [illegible]
Controusse, prov. du lycée de Chaumont.
De Crevecœur, ancien préfet
Quiteray, colonel.
Holland de Chabert, capitaine de vaisseau.
Péricaud de Gravillon, col. d'état-maj. retr.
Bertrand, chef d'escadron d'état-major.
Cte Descantons.
Guyon, médecin inspecteur.
Dozonville, ancien sous-préfet.
Petronelli, médecin princ. de 1re classe.
Bon Ponsard.
Lesne, anc receveur général des finances.
De Soye, intendant militaire.
Nassoy, sous-intend. militaire de 1re classe.
Mayer, médecin
De Matharel, trésorier-payeur général.
Potier de Pommeroy.
Gilardin, 1er prés. de la cour d'appel de Paris.
Devienne, 1er président de la Cour de cassation.
Monzard-Sencier
D'Augustin de Bourgoisson, colonel.
Testa, intendant militaire
[illegible], capitaine de vaisseau
De la Bastide, colonel.
Bon Duffourc d'Autast, général de division.
Henrys, Mis d'Aubigny.
De Robineau de Beaulieu.
Bon Leroy de Boisaumarié.
Fleury.
Ménard, ancien préfet.
Grimaudet de Rochebouet, général de div.
Le Boul, chef de bureau.
Colson, ancien dir. au minist. de la guerre.
Duclésieux.
Duprat.
Drouets, colonel.
Lorette, ancien préfet.
Lebrun, général de division
Mis de Fleury.
Le Peintre.
Vatier de Bourville
Doutrelaine, général de brigade.
Burdet, conseiller de cour d'appel.
Astruc
De Nicolai
De Soubeyran, préfet honoraire.
Duchemin, chef de bataillon.
De Salinis, percepteur des contributions.
Paillard.
Lefer de la Motte, capitaine de frégate.
Pailly, ancien chef de division à la Légion d'honneur.
Cte d'Andigné, ancien préfet.
Raguet de Brancion, général de brigade.
Bon Pron, ancien préfet.
Ferlay, préfet honoraire.
Taconet.
Le Clerc d'Osmonville.
Autran, commissaire général de la marine.

Allouveau de Montréal, chef d'escadron.
Aubertot
Baudin, contre-amiral.
Caillard, anc. sous-dir. au min. de la guerre.
D'Eyssautier, *idem*
Veyssière, chef d'escadron d'artillerie
Chazaud, ancien receveur général
Genestal, chef de bat. de la garde nationale
Mis Du Bouzet, contre-amiral
Le prince de Crouy-Chanel.
Boutemps, commiss. général de la marine.
Devilliers, ancien chef de bureau au ministère de la guerre.
Giraud, général de brigade.
Maurice, colonel d'infanterie.
Peyssard, *idem*.
[illegible]
Cana, général de division.
Halléz Claparède, inspecteur des finances
Cloux, lieutenant-colonel d'infanterie.
Farre, *idem* du génie
Pelozzi, peintre.
Cte de Bermond de Vachères
Vautré, chef d'escadron d'artillerie
Valette, colonel.
Bon Verlinger de St-Paul
De Noue, chef d'escadron
Boulx, capitaine de frégate.
Robert, intendant général inspecteur.
De Maussion, général de division.
De Brauer, général de brigade
Aymard, général de division
Dupont, idem
Gennet, capitaine de vaisseau.
Chalandon, propriétaire.
Bonnard, capitaine de frégate.
Bobillier, lieutenant-colonel.
Berger, général de brigade.
Germanes, 1er prés. hon. de la cour de Bastia.
Hamille, ancien direct. des cultes, député.
Sécullot, médecin inspecteur.
Cordier, trésorier-payeur général.
Dupré, prof. de médecine à Montpellier.
Cte Greyfié de Bellecombe.
Bellot de Tavernos de Saint-Trivier, propr.
Rouliet de la Boullerie, *idem*.
Demange
Le Polttevin de Lacroix, gén. de brigade.
Luce, présid. du trib. civil de Marseille.
Paulze d'Ivoy.
Pastoureau.
Toussaint, colonel d'artillerie.
Lecomte, colonel d'infanterie.
Fidhol de Camas, *idem*.
Chanzy, général de division.
Lecamus de Selouges, chef d'esc. de cavalerie.
Breuil, consul à Lisbonne
Oudinot de Reggio, général de brigade.
Olivier (Marius), capitaine de vaisseau.
Lefebvre.
Ferru, général de brigade.
Bon de Bonnemains.
De Saint-Paul.
Pelous, lieutenant-colonel d'infanterie.
Le Comtre, propriétaire.
Ducios (Edouard).
Mangin, colonel d'infanterie.
De Quelen, colonel de cavalerie.
Vte d'Espiès, propriétaire.
Delcominète, sous-intendant militaire.
Lacombe, président du tribunal civil de Carcassonne
Colonna Leca, sous-préfet honoraire
De Saint Pulgent [illegible]
Giuliano *dit* Castano, [illegible]
Amelan.
Massaroli, lieutenant-colonel d'infanterie.
Jourice, chef d'escadron de gend[illegible]
Fabre, consul général.
De Matha, propriétaire.
Mamel, ing. en chef des ponts et chaussé
Cte de Rohan Chabot.
De Tourville, président de chambre à la cour d'appel de Rouen
Mis de Blosseville
Reiset, conseiller général.
De C[illegible]
[illegible]yer, capitaine de vaisseau
[illegible]Berriges, propriétaire
Mis de Villeneuve Bargemon, pr
Cte Degrin de Saint-Hilaire, général de brig
Bressy Saint-Marc, propriétaire.
Lefèvre, général de division.
Tillos, consul général.
Vieille, chef de bataillon du génie
De Polhès, chef de bataillon d'infanterie
Place, ingénieur civil.
Giraud, propriétaire
Choury de Lavigerie, colonel de cavalerie
Simouet de Coulmiers, lieut.-col de ca
Demonts, ancien préfet.
Vte de Vesins, *idem*.
De Reyniac, lieutenant-colonel.
Le Sergeant d'Hendecour
Segretain, chef de bataillon du génie.
Pontigayot, ancien payeur à Ron.
De Latouche [illegible]dir. des contrib. directes.
[illegible]Parisse Descars, propriétaire.
Ernoul, député, ancien ministre.
De Lémont, consul.
Hennique, général de brig. d'inf de marine
Couserc de Saint Chamant, trésorier payeur général.
Baudouin, lieutenant-colonel d'infanterie
Thévard, sous-intendant militaire.
Le Breton, *idem*
Desgranges, ingénieur civil.
Jamin du Fresnay, lieut.-col. de cavalerie
Desfaudais, chef d'escadron d'artillerie
De Boncheman, colonel.
Malet, sous-intendant militaire.
Flury Hérard (Paul), banquier.
Guillot, directeur des contrib. en retraite.
Hamoir, propriétaire.
Leclerc, 1er président de cour d'appel.
De Santi, médecin principal.
Faton de Favernay, juge d'instruction.
De Barolet, colonel d'infanterie
Souhaut, médecin-major.
Comarlin, ancien maire.
Bon de Benoist.
Nau de Beauregard, ancien préfet.
Podevin, *idem*.
Bohat, *idem*
Reneufve, *idem*.
Du Bois de Jancigny, *idem*.
D'Arnoux, *idem*.
Blanquart de Bailleul, ancien sous-préfet
Robaglia, pharmacien-major de 1re classe.
Guérin (Louis-Cesar), banquier.

De Bizemont, dir. du Crédit foncier internat.
Cte de Brassoret Steenbeque, propriétaire.
D'Arlebard, Bon de Ferussac, géologue
Loranlo, commerçant
[illegible] en préfet.
D'Anxois, propriétaire
Armantier, médecin
[illegible]
Cassaubl, présid. du trib. civ. de Sartène.
De Griffon, ex consul des États romains à Bordeaux
Conrad, ancien préfet
Dufour, conseiller général.
Gaches, sous-intendant militaire
Desperrierre, adj. de 1re cl. à l'intend. mil.
Lecronique, médecin principal.
Saussier, général de brigade.
Formentier, chef d'escadron d'état-major.
Fauchon, chef de bataillon d'infanterie.
Comte, colonel.
Roggero, officier d'administration principal.
[illegible]
Lian, général de brigade.
Tamp colonel.
Trapard, général de brigade
Desaleux *idem*.
[illegible]
Roquet, chef d'escadron d'état-major
Pongerard, chef d'escadron d'artillerie
Berger de Nomazy, chef de bat. d'infanterie
[illegible]
De Beaufort, *idem*.
D'hautefort, chef d'escadron de cavalerie.
[illegible]
Lacaer banquier.
Jamet, capitaine de frégate.
[illegible]
Manot, général de brigade
Bougault, colonel d'artillerie.
Suter, *idem*.
Viarool, chef de bataillon d'infanterie.
De Bigorie de Laschamps.
Mesnard, Vte de Chousy.
Bergasse, négociant.
Lewal, général de brigade.
Thil, chef d'escadron d'état-major.
Mahon d'Ailly de Verneuil, cap. de frégate.
Sée, colonel d'infanterie.
[illegible]
Couder, sous-directeur adjoint au ministère des finances
Blanc, ancien procureur général.
Renault d'Ubexi, général de brigade.
De Bigot, chef d'escadron d'état-major.
De Prandière, ex-maire à Lyon
Bon Deflet de Tavernost [illegible]
[illegible]
De Lacombe, lieutenant-colonel de caval.
Perny, médecin-major de 1re classe.
Bigault de Granrut, chef de bataillon d'inf.
Bigeard, *idem*.
[illegible]
Charpentier, *idem*.

Marcin, ingénieur de 1re cl. de la marine,
Longue, médecin major de 1re [illegible]
Idé, maire
De Selle, prof. à l'Ecole des arts et man.
Legros, adj de 1re cl. à l'intend. mil.
Le Normand de Bretteville, gén de brigade
Calemard de La Fayette, député.
Duc de Cosse Brissac, propriétaire
Genin, sous-préfet honoraire.
Vte de Peyreport, ancien sous préfet.
Payre, propriétaire
Mis de Lonlay, officier d'académie.
[illegible], consul général à Marseille
Olivier, chef d'escadron
Thomas de Labarthe, propriétaire
Barbier Villentroy, président de la cour d'appel à la Réunion
Des Moulins, [illegible]
Couturier, gouverneur de la Guadeloupe
Geslin de Bourgogne, conseiller de préfecture
Barbier Labbe de Felcourt, maire.
Cte de Beaumont-Vassemanzy, littérateur.
Doncieux, préfet.
Dacros *idem*
Cte de Montrevost, maire
Cte de Fodenay, propriétaire.
Tassin, directeur général des affaires civiles et financières de l'Algérie
Burot, capitaine de vaisseau
De Cozenove de Pradines, député.
[illegible]
De Bourgoing, ancien préfet
Blanché de Pauliat, maire du 16e arrondissement de Paris
Campagnac, chef d'escadrons
Arlaud, directeur du service de santé de la marine, à Toulon.
Le Ct de Rochefort, préfet.
Picquet-Damesme, *idem*.
Imgarde de Leffemberg, procureur général près la cour d'appel de Paris.
Cte de Rocquigny, sous préfet
Carel, prof. à la faculté de droit de Caen
D'Aubigny, Bon d'Ubernern.
Guigne de Champvans, préfet.
De Rossel, Bon de Fontarèches, cons. gén.
Chesnelong, député.
Bernadou, propriétaire
Moreno de Mora *idem*
Pyrent de la Prade, conseiller général.

ORDRE DE SAINT-SYLVESTRE.

Commandeurs

[illegible]
[illegible]
Ragon, colonel du génie.
Lowasy de Lolnville, ancien préfet.
Bon de Chabert (Noble).
Guillemard, cons. à la cour de cassation
Tourangin, ancien préfet.
Hubert Delisle
Ernoul, ancien sous-préfet
Baré (Joseph)
Levesques des Varannes, ancien préfet.
Charos, ancien payeur.
Le Borgne de la Tour.
Grognier, ancien maire.

Gr[illegible]
Hu[illegible]
M[illegible]
P[illegible] de Lorgues, homme de lettres
Thiers, recteur honoraire d'académie.
D[illegible]
L[illegible], insp. gén. des écoles primaires.
N[illegible], colonel d'état-major
L Peyronnenq, ancien magistrat.
Dagos, l[illegible]
Poilloue[illegible]s de Saint-Mars, cons. genera
Poissac, médecin
Franquet de Franqueville
Spitzer, docteur en médecine.
Farge-Courjon, propriétaire.
Galouzeau de Villepin, avocat.
Le Base Girangi Decaye, propriétaire.
Cir.ot, chef de bataillon
Roulliet, sous-intendant auxiliaire
Dr Frestier, médecin à Lyon
Roullet, chef d'escadrons
Bon Dunot de St-Maclou, propriétaire.
Ro[illegible]

ORDRE DU CHRIST

Chevaliers

Vte Renouard de Bussierre
Goury du Roslan, ministre plénipotent.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

ORDRE DU BAIN.

(1re classe)

Chevaliers Grand's-Croix.

Le Mal Canrobert (Certain).
Le Mal de Mac-Mahon, duc de Magenta, président de la république.

(2e classe)

Chevaliers commandeurs.

De Martimprey (B[illegible] général de division
Thiry (J. A.), *idem.*
Paté, *idem*
D'Autemarre d'Ervil[illegible], *idem.*
D[illegible] *idem.*
Faisme, *idem.*
D'Aurelle de Paladines, *idem.*
Mellinet, [illegible]
Jurien de La Gravière, vice-amiral
Vte de Chabannes-Curton, *idem*
Cousin-Montauban, Cte de Palik[illegible] général de division

GRÈCE.

ORDRE ROYAL DU SAUVEUR.

Grands Croix

Bon Rubignot de Varenne
Bon [illegible]'Orth Rouen, anc. ministre plénipot.
G[illegible] membre de l'Institut
Vte [illegible]e la Hitte, général de division.
Bon Brenier, ancien ministre plénipot.
Drouyn de Lhuys
Jacquinot [illegible]
Bon Baude, ministre plénipotentiaire.

Grands commandeurs

Cte de S[illegible]ann[illegible] général de division.
Bon de Villoastel, membre de l'Institut.
Cte Rocuet, général de division.
Clavaud, [illegible]
Bon Clément de la Roncière le Noury, *idem.*

Commandeurs

Lalande.
Ballon, général de brigade
Galinier, *idem*
Hecquet, général de division.
Marnier, ancien colonel d'état-major.
Brisson, ancien colonel d'infanterie.
Mangin, général du génie
Roux (Michel Ange)
Hamort
Féburier, ancien sous-préfet
Mis d'Aragues, anc. min. plénipotentiaire
Voulier [illegible]
Cte [illegible]stourmel
Alexi[illegible]
[illegible]
Morin, [illegible] de division
Mis du Bouzet, contre-amiral.
Guyon, médecin inspecteur
Foltz, général de division
Guignaut, de l'Institut
Rebourt, général de brigade
Barbet de Jouy, conserv. au mus. du L[illegible]
[illegible]
Bonie, contre amiral
Lambert, cons. gén. de Gr[illegible]

HESSE GRAND-DUCALE

ORDRE DE LOUIS

G[illegible] Croix

Cte de La Rochefoucauld (Hippolyt
Drouyn de Lhuys

Commandeurs de 2e classe

Engelhardt, consul général
Bon de Bussierre (J. E.), ministre plénipot

ORDRE DE PHILIPPE LE MAGNANIME

Grand's-Croix

Cte de Marescalchi, ministre plen.pot
Cte de Damrémont, *idem.*
Cte de Reiset, *idem*

Commandeurs de 1re classe

Cte Roguet, général de division.
Bon Pron, ancien préfet.

Commandeurs de 2e classe.

Durand de Marcuil, secrétaire d'ambass.
Foullet de Conches, anc. dir. aux all. ét
Chena, docteur en médecine
De Covnard, lieut.-colonel d'état [illegible]
Bon Renouard de Bussierre
Reboul, dir. hon. de l'Asile de Vincennes
Gœpp, consul
Genty, ancien préfet.
Schenck, chef du 10e bataill. de chasseurs
Plazen, direct. du dép. d'ét. de Perp[illegible]

ILES HAWAI.

ORDRE DE KAMEHAMEHA Ier.

Chevalier-Commandeur

Delmas, lieutenant d'infanterie

HONDURAS.

ORDRE DE SANTA-ROSA.

Grands Officiers.

Montagne, [illegible] député.
Magne (Alfre[illegible], inspecteur général.

Commandeurs.

Pelletier, consul général de Honduras.
De Lacaze, membre de l'Académie de méd.
Dumont, ancien banquier
Gassier, consul du Honduras à N.e
[illegible] cons. du Honduras à Bordeaux

ITALIE

[illegible]

Mac-Mahon, duc de Magenta
dent de la République

ORDRE DE LA COURONNE D'ITALIE

Grand'-Croix

Dumas, membre de l'Institut.

Commandeurs.

[illegible]
Vte de Gauville.
Duget, membre de l'Institut.
Bon de Nervo, anc. trés. payeur général.
Bon Gruyer, *idem.*
Engelhardt, agent et consul général
[illegible]nce en Sar
Vasseu, ingénieur en chef.
De Quatrefages de Breau, de l'Institut.
Aubert, mem. de la soc. des Antiq de Franc

ORDRE DES SAINTS-MAURICE ET LAZARE.

Grands-Croix

Cte Menthon.
Bon de Crousaz [illegible]
Prince Murat (Lucien)
Vte de la Hitte, général de division.
Bon His de Butenval
[illegible]
[illegible], ministre plénipotentiaire
Le duc de Cambacerès
Duc de Bassano
[illegible] (Augustin), général de division.
[illegible] de Mac-Mahon, duc de Magenta,
[illegible]ent de la République.
[illegible] général de division.
Martimprey (A. A.), *idem.*
De Ladmirault, *idem.*
Vuitry ancien ministre.
Prince Bonaparte (Pierre-Napoléon)
Bon Haussmann.
Prince de Bauffremont-Courtenay
[illegible]
De Parieu, membre de l'Institut.
Cte de Monet, général de division
Frémy, gouverneur du Crédit foncier.

Grands Officiers

Mis de Bétuisy.
Layrle, cap. de vaiss., anc. dir. à la marine.
Larchey, général de division.
Rondot de Lavrignais, inspecteur général du génie maritime.
Jurien de La Gravière, vice-amiral.
Bon Larrey, chirurgien inspecteur
Mis de Banneville, ambassadeur.
De La Motterouge, général de division.
Desvaux, *idem.*
Le Saint-Paul.
[illegible], gén de division.
De Mac-Mahon
Hamille, député.
[illegible]
Cte Jaillet de Saint-Cenges, général de division
[illegible]
Faltier
Dumont, général de division
Wolowski, membre de [illegible]
Kœnigswarter
[illegible]ri-Pisani, général de brigade
[illegible] Trelhard, ministre plénipotentiaire
Dupasquier, 1er président de la cour de Chambéry.

Commandeurs.

Duc d'Esclignac, colonel de cavalerie
Cte de Lavike, général de brigade.
Pellenc, ancien préfet
De Gasquet, capitaine de frégate
Favre-Claveiroz (Léon) consul général.
De Beiset, ancien chargé d'affaires
Thouvenin, général de brigade.
De la Coste.
Bon Brenier, anc. ministre plénipotentiaire.
Bon de Vieicastel, anc. dir. aux affaires
David, ancien ministre plénipotentiaire
Magne, ministre des finances
[illegible]
[illegible] consul.
[illegible]
[illegible]
Cte de Commarges Guitaut, sec. de l[illegible]
Vte des Meloizes Fresnoy, trés payeur
Cte de Nouwerkerke
Cte de Montebello, général de division
Bon Aymé-d'Aquin, min. plénipotentiaire.
[illegible] de Beaumont, de l'Institut.
Mis de Gricourt.
Vte de Suleau.
Cte de Coëtlogon, ancien préfet.
Bernard procureur général.
Vaucal
Bouteilloux, général de division.
Grandchamp, *idem.*
Malagutti, recteur d'académie
De Robert d'Escragnolle, chef d'esc. retr.
Cte de Briey.
Dr Ricord.
Bon de Plancy.
Vte d'Albon.
Avril, insp. gén. des ponts et chaussées
De Counes
De Valabrègue, général de brigade.
Mis de Gonegliano.
Le Play.
Du Beux, procureur général
D'Hugues, général de division.
Gaudin (Émile).
Vte de Vougy.
[illegible]ndant général inspecteur.
Vinoy, général de division, grand-chancelier de la Légion d'honneur
Le Mal Le Bœuf.
Vte Louis de Villiers, général de division.
Mis de Châteaurenard, ministre plénipotentiaire
Lebrun, colonel d'état-major.
Bon Gruyer, trésorier-payeur général.

L'abbé Laine.
Guillemot, anc. dir. gén. de la Caisse des dep.
Saladin, anc. inspecteur gén. des finances.
Cte de Lasteyrie.
Gaudin de Villaine, général de brigade.
Neigre, *idem*.
Autran, commissaire gén. de la marine.
Bon de Bonnet-Maurelhan Pothes, général de division.
Chauchard, *idem*.
Guyot de Lespart, général de brigade.
Bataille, général de division.
Lemoble, général de brigade.
Verdé, capitaine de frégate.
Corbineau, général de division.
Julius, trésorier-payeur général.
Cte de Reyneval, secrétaire de légation.
Gavini, député.
Poujade, consul général.
Kœnig-Bey, anc. secr. du vice-roi d'Égypte.
Germanes, 1er prés. hon. de la cour de Bastia.
Géry, ancien préfet.
Vignet, directeur des douanes.
Rivot, ingénieur des mines.
Johbos.
Cazalis, agronome.
De Berckheim, général de brigade.
Lichtlin, vice-prés. du Crédit ind. et comm.
Montois, ancien préfet.
Laffitte (Ca.), banquier.
Cte de Castelbajac, consul.
Bon de Brès de Ste Foy-la-Grande, me offic. sup.
Combes, inspecteur général des mines.
Treuille de Beaulieu, général de division.
Bon Ramel, ancien trésorier-payeur général.
Jerry, anc. secrét. gén. de la préf. de police.
Nass, ancien chef de la police municipale de Paris.
Le Peletier d'Aunay, préfet.
Oury, consul général.
Reynold de Chauvency, vice-consul.
Piérard, inspecteur général des mines.
Malaussena, ancien maire de Nice.
Polonceau, dir. gén. des manufact. de l'État.
Leroy, ancien directeur de l'École d'application du génie maritime.
Hanrion, vice-amiral, commandant l'École de Saint-Cyr.
Sage, ancien intendant général sarde.
Dullin, président de chambre à la cour de Chambéry.
Bon Gabet, anc. major général sarde en retraite.
Fabre la Maurelie, contre-amiral.
Susane, général de division.
Bon Renouard de Bussierre, directeur de la Monnaie de Paris.
Picard, ingénieur civil.
Rigaud, 1er président de la cour d'Aix.

ORDRE MILITAIRE DE SAVOIE.

Grand's-Croix.

Le Mal Canrobert.
Ge Mellinet.

Commandeur de 1re classe

De Martimprey (Edm.), général de division.

Commandeurs de 2e classe.

De Berther, général de brigade.
Doëns, *idem*.
Courtois Roussel d'Harlal, général de div.
Béquier, intendant militair.
De Martimprey (A. A.), général de division.
Chauchard *idem*.
Foltz, *idem*.
De Chabron, *idem*.
Chaigneau, contre-amiral.
De Salignac Fénelon, général de division.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE (Deux-Siciles)

Grand's-Croix

Thiers, membre de l'Institut.
Duc de Montebello.
Guizot, membre de l'Institut.

Chevaliers Commandeurs.

Bon de Belleval.
Cher d'Herbert.
De Lambert.
De Lutteroth.
Baudin (Charles), ministre plénipotentiaire.
Cte de Lesseps (Th.).

ORDRE ROYAL DE SAINT-JANVIER (Deux-Siciles)

Grand's-Croix.

Guizot, de l'Institut.
Duc de Montebello.
Vte de la Hitte, général de division.
Barrot (Adolphe).
Drouyn de Lhuys.
Cte Roguet, général de division.
De Maupas, ancien ministre.
Vte de la Rochefoucauld.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT GEORGE DE LA RÉUNION (Deux-Siciles)

Chevaliers Grand's-Croix.

Cte de Chasteluux.
Vte de Bois-Lomie, général de division.

Grand-Officier.

Cte Roguet, général de division.

Commandeurs.

Delachaize (Adalbert-Charles).
Barbeyrac de Saint-Maurice, gén. de brig.

ORDRE CONSTANTINIEN (Deux-Siciles)

Grand's-Croix

De Maupas, ancien ministre.
Du Barry de Merval.

Chevaliers de Grâce.

Duval, ancien ministre plénipotentiaire.
Bon de Béville, général de division.
Mis de Banneville, ambassadeur.
Bon du Havelt des Barres.
Mgr Forcade, archevêque d'Aix.
Thomas Louis).
Jouannes Fayerres, ancien secrétaire d'ambassade.

ORDRE ROYAL DE FRANÇOIS Ier (Deux-Siciles)

Grand's-Croix.

Cte de Montesquiou (Anat.).
Lavollée.
Bon de Vielcastel, membre de l'Institut.
D'Aurelle de Paladines, général de div.

Riboudel, général de brigade.
Henrys, Cte d'Audigny
De Géraudon, général de division.

Commandeurs avec plaque.

[illegible]os, inspect. général du génie maritime.
Bayard de la Vingtrie, ingénieur.

Commandeurs.

Bon Ficot.
Charpentier, colonel d'artillerie
Feuillet de Couches, ancien directeur aux affaires étrangères.
Bon d'Andre, ministre plénipotentiaire.
Cte de Montessuy, *idem.*
[illegible]s d'Agout.
[illegible]i, capitaine de frégate
De Clercq, anc. sous-dir. aux aff. étrang.
Godde, architect
Vte des Meloi[illegible]resnoy, trés.-pay gén.
Masson-d'Andée.
De Crevecœur, ancien préfet
Marcotte de Quivières, com. gen des monn
Bon Haussmann.
Besson
Carondelet, général de division.
Osmont, *idem.*
Devrin, lieutenant-colonel.
[illegible]
Peyssard, colonel d'infanterie.
Bélot de la Digne, lieut.-col. de gendarm.
Testu, intendant militaire.
Pissis, général de brigade
Renault-d'Ubexi, *idem.*
Chagrin de Saint-Hilaire, *idem.*
Roux, 1er chirurgien en chef de la marine.
Delot Mis de Ferroux.
[illegible]
Leuras contre-amiral.
Bloque des Touches, *idem*
Boyer capitaine de vaisseau.
De la Roque, avocat.
De Fleuriac chimiste.
Frottier de Bagneux.
Lefebvre, capitaine de vaisseau.
Thomas Alvarès.
De Barthélemy.
Bochart de Champigny [illegible]au).
Valette, colonel.

ORDRE ROYAL CONSTANTINIEN (Parme).

Grand'-Croix

Cte de Montessuy, ministre plénipotent.

Chevalier de 1re classe

Cte de Reiset, ancien chargé d'affaires.

Commandeur.

De Valabrègue (Jean)

ORDRE DE SAINT-[illegible] (Parme).

Commandeurs

Bon Haussmann.
Caudin (Emile).

ORDRE DE SAINT-JOSEPH (Toscane).

Grands-Croix

Guizot, de l'Institut.
Cte de Larochefoucauld (Hipp.).
Bon Brenier, ancien ministre plénip.
Cte de Montessuy, ministre plén potent.
Drouyn de Lhuys.
Duc de Bassano.

Commandeurs.

Cintrat, ministre plénipotentiaire.
De Gasquet, capitaine de frégate
Bon de Malcastel, adc. dir. aux aff. étrang.
David, ancien ministre plénipotentiaire
Cte Murat (Joachim)
[illegible]r, ancien préfet.
Morin, général de division.
Dames de l'Institut.

ORDRE DE SAINT-ÉTIENNE (Toscane).

Chevaliers de Justice.

Prevost de Saint-Marc.
Mis Du Prat

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE (Toscane).

Chevalier de 1re classe.

Didion, général de brigade.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN.

ORDRE DES W[illegible]

Commandeur.

Garnier, ancien préfet.

MEXIQUE.

ORDRE DE GUADALUPE

Grands Croix

Bon Haussmann.
Cte Lannes de Montebello, gén. de div.
Élie de Beaumont, membre de l'Institut.

Grands-Officiers.

Brincourt, général de brigade.
Vialla, général de division.
D'Auvergne, général de brigade.
Budin, ancien trésorier payeur général.
Bon Neigre, général de brigade.
De Lascours, *idem.*
L'Heriller, général de division
De Mirandol, *idem.*
Jeanningros, général de brigade.
Viennot, s-dir au min des aff. étrangères.
De Potier, général de brigade
Reynaud, vice-amiral.
Bon Aymard, général de d[illegible]
[illegible]
Bon Didelot, contre-amiral
Mazères, vice-amiral.

Commandeurs

Descours.
De Reyniac, lieutenant-colonel d'infanterie.
Merlin, colonel du génie
Chagrin de Saint-Hilaire, général de brig.
Lambert (Samuel), banquier à Bruxelles.
Coison, ancien directeur au ministère de la guerre.
Petit, colonel de cavalerie
Talion de Cabarrus, consul général.
Louet, trésorier-payeur général.

Le Bon Édouard,.
[illegible]nique, gén. de brig. d'inf. de marine
Lefebvre, ancien préfet.
Duvergier
[illegible]
Le Normand de Kergrist, capit. de vaisseau
Bonnafont, médecin principal
[illegible]
Du Courthial, consul
Boyer, général de brigade.
Morand, colonel d'infanterie
De Harambure, inspect. gén. des prisons
Bonneau du Martray, colonel d'état-major
Vasse Saint-Ouen, colonel d'artillerie
Chinebant, général de division
Du Preuil, [illegible]
Lefebvre [illegible] brigade
André-Fouet, capitaine de vaisseau en retraite
Forest, consul de France à Mazatlan
De Taillevis de Jupeaux, ex-payeur en chef.
Dr Gavo, médecin du Bureau de bienfaisance du 6e arrondissement de Paris

MONACO.

ORDRE DE SAINT-CHARLES

Commandeurs.

Aveline, colonel d'infanterie
Gavini, député.

PAYS-BAS

ORDRE DU LION NEERLANDAIS.

Grand's-Croix

Thénard, membre de l'Institut
Drouyn de Lhuys.
[illegible], ministre plénipotentiaire.
Cte de Sartiges.
Cte de Bourgoing, [illegible] ambassadeur près le Saint-Siége.

Commandeurs

Le Gentil, consul général
De Lurde
Paris, vice-amiral, de l'Institut.
Cte Monet, général de division.
Bottedle

ORDRE DE LA COURONNE DE CHÊNE

Grand's-Croix

Cte de Schramm, général de division.
Bon [illegible]ure, ancien ministre plénip.
Mis de la Grange.
[illegible]
Bon [illegible]ne, ministre plénipotentiaire.
Cte Sartiges

Chevaliers de l'Ordre

Cte Malher, préfet honoraire
Pissis, général de brigade.

Grands-Officiers.

Duval, dir. du serv. de santé à Toulon.
Gros, inspecteur gén. du génie maritime.
Bon de Montbrun.
Mis d'Havrincourt.
Mis d'Alton
Vte Duchatel.

Commandeurs

Jubinal
Blondel, général de brigade
De Briey, chef de bataillon du génie.
Révial, profess. au Conservat. de musique.
Mimaut, consul général
Cte de Nieuwerkerke.
Bon de Béville, général de division.
Favas, général de brigade
Jacquinot, anc. secr. général de préfecture.
Favé, général de brigade.
Panot, ancien sous-préfet.
Gudin, artiste peintre
Lejoindre, insp. gén. des ponts et chaussées
Rondot.
De Boureuille, inspecteur général [illegible]
De Franqueville, inspecteur g[illegible] ponts et chaussées [illegible] État
[illegible] inspecteur des ponts et [illegible]
Vte d'Alton
Dumereq, de l'Institut, insp. gén. des mines.
Verly, colonel.
[illegible] général en retraite
Vaignier, ingénieur en chef
Larrey, médecin inspecteur
Imhaus, trésorier-payeur général.
Rolin, chef d'escadron d'état-major.
Vte Sérurier, ancien préfet.
Lessier, lieutenant-colonel d'infanterie
De Saint-Quentin, chef de bataill. du génie
Blanche (Alfred).
Marcotte de Quivières, [illegible] général des Monnaies
Bouyer, capitaine de frégate
Bon de Gérando, ancien [illegible] près la cour de Metz.

PERSE.

ORDRE DU LION ET DU SOLEIL

Première classe

[illegible]
Cte de Bourqueney, [illegible]
Guizot, membre de l'Institut, anc. ministre
Bon Cloquet (Jules), membre de l'Institut.
Bon [illegible]
Bon Le Roy de Boisaumarié.
Cte de Carné, anc. direct. aux aff. étr.
De l'Abadie d'Aydrein, général de div.
Drouyn de Lhuys
Bataille, général de division
Vuitry, ancien ministre, membre de l'Institut

Deuxième classe

Jaubert.
Vte Daru.
Adam, ancien maire de Boulogne.
Rouland (G.), trésorier-payeur général.
Bon Larrey, médecin inspecteur.
Benèzech, chef de bataillon d'artillerie.
Aubergier, doyen de la Faculté des sciences de Clermont
Bravay, ancien député
Béhier, membre de l'Académie de médecine
Boucherat.
Coste, architecte
Cte Desgranges
Devoize, consul

[illegible]
Nicolas, drogman
Cte de Sartiges.
Soulange-Bodin, consul général.

Callebaut, fabricant.
[illegible] membre de l'Académie de
Lacretelle général de d[illegible]

Troisième classe

Perigot, capitaine de v[illegible]
Walter de Bourville, att. au dép. des aff. étr.
Buraudon, s.-chef de bureau au Cons. d'État.
Duhousset, lieutenant-colonel en retraite
Molas, consul de Perse à Elbeuf.
Bon de Bonnemains, ancien maire du 16e arrondissement de Paris
Klem, ex-adj. au maire du 16e arr. de Paris.
Pichon, ancien auditeur au Conseil d'État.
Duchesne de la Motte.
Deshes compositeur de musique.
Leclerc, ancien maire de Dieppe.
Yvon, inspecteur du mobilier.
Legrand, proviseur du lycée Bonaparte.
[illegible]
Reinhard, général de brigade.
Théry, recteur honoraire d'académie
Dillon, attaché au ministère des aff. étrang.
Le Fay banquier.
Enot, peintre céramiste.
Lemarechal, receveur-percepteur à Paris
Farge-Courjon, propriétaire
Marie, lieutenant d'infanterie.
Diva Le Camus, peintre d'histoire.
[illegible] lecteur
[illegible]oranto, ex-chef de bat. de la [illegible]onnie [illegible]
[illegible] chef d. Shah.
De Rosny professeur à l'école des langues orientales.
Jourdan, préfet des études au collége Chaptal.
Clémeur, colonel d'état-major.
Vte de Bernis de Pierre, général de brig.
Allavène, colonel.
D'Arguesse, *idem*.
Léger *idem*.
Brice *idem*.
Bennet, *idem*
Planchut, *idem*

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST

Grand's-Croix.

Barrot (Adolphe).
Bon Forth-Rouen, ancien min. plénipot
Dotezac, ministre plénipotentiaire.
[illegible] Cte Armand *idem*.
Le Mis de Bouill[illegible]

Commandeurs

Cte de Pontois, ancien ambassadeur
Bon Burignot de Varenne.
B[illegible]rdais, capitaine de v[illegible]sseau.
[illegible] de Novion, *idem*.
Poutier, *idem*.
Buloz, dir. de la *Revue des Deux Mondes*
Cte de Clarange Lacotte, ancien colon[illegible]
[illegible]hasseres
[illegible]
à la Cour des comptes.
Bosse, vice-amiral
De Sauley, membre de l'Institut.
Élie de Beaumont, *idem*.
Lobstein, ministre plenipotentiaire.
Baudin, contre amiral.
Walderstein (Bernard).
Mis de Jousselin
Jurien de la Gravière, vice-amiral
Bon Franoul, général de division
Fouché Lepelletier, ancien député.
Randon
Hagueteau de Chamé, contre-amiral.
Bon du Havel des Barres.
Bon Aymé d'Aquin, ministre plénipotent.
Guyon, médecin inspecteur
Bon Zorn de Bulach.
Avril, inspect. gén. des ponts et chaussées.
Chevreul, membre de l'Institut.
Bon Paul de Chemont.
Vte de Brayer.
Wronowski, de l'Institut
Daloz (Éd
Thiery, recteur honoraire d'académie.
[illegible]
Bon Didelot, contre-amiral.
De Bonville, ancien préfet.
Salles, *idem*.
Vte de Vougy
Le Cocq (Jean).
D'Avezac, de l'Institut.
Ferrère, banquier
[illegible]reuil, consul.
De Gerando, *idem*.
[illegible]
Bénier, membre de l'Acad. de médecine
Lebeuf de Montgermont, maire de [illegible]tereau
Brochon, ancien maire de Bordeaux
Didion, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite.
Raymond (Xavier), homme de lettres
Suret, [illegible]ng en chef des ponts et [illegible]ss[illegible]
Denière, ancien membre du conseil municipal de Paris
[illegible]
De Rochefort, secrétaire général de préfecture
Calmels, avocat
De Coulibœuf, intendant militaire
Bon le Hid[illegible], ministre plénipotentiaire.
Dorligny, professeur au Muséum
Lanas, correspondant du ministère de l'instruction publique.
[illegible], directeur du journal *la Patrie*.
[illegible]
Bethmann, ancie[illegible]
Bourdillon, colonel de gendarmerie
Boudel, avocat.

Leroy, notable commerçant.
Carcenac, négociant.
Doney, consul de Portugal à Bordeaux.
Du Val de Dampierre, colonel de cavalerie.
Michelin, commissaire gén. de la marine
Imhaus [illegible]
Dumoret, [illegible]
Dufresne, inspecteur général des ponts et chaussées
Mazerat, [illegible] de la Banque du *Crédit lyonnais*.
Thurion-Montauban (Jules), min. plenipot.
De Marcel
Chadenet.
Amouroux (Leopold), commissionnaire pour l'exportation
Juge, ancien général command. la brigade européenne aux États-Unis
Lefort, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris
Tesson, directeur adjoint de l'octroi de Paris.
Chevalier de la Teillais, prop. agricult.
Boudet, consul de Portugal à Nice
Decourdemanche (Adolphe).
Lefebvre, vice-consul d'Espagne à Nice.
Lhode, négociant.
De la Rocque, ancien armateur.
Cte Le Marrois, conseiller général.
Agnès [illegible], ingénieur civil.
Duc de Tourtoulon.
Baux, ancien maire
Izarié, consul de France
Le Dr Berthorand, médecin à Alger.
Cte de Kergolay, secrétaire d'ambassade
Legrand, proviseur du lycée Condorcet
Urbain, vice-consul de France à Bissao
Cte de Crozier Sainte-Segraux, vice consul de Grèce à Bordeaux.
Grellet de Fleurelle, banquier
Cte de Rochefort, préfet
Bon de Septenville, publiciste.
Thurion Montauban (Albert), chef du cabinet du ministre des finances
Robert, administrateur de la manufacture de Sèvres

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENOIT D'AVIS.

Grand's-Croix.

DAUMAS, général de division.
CHAUCHARD, *idem*.

Commandeurs.

Simonet de Maisonneuve, capit. de vaiss.
Morin, général [illegible]
Duveyrier, [illegible]
Exea[illegible]
Pennaud (A. E.), *idem*.
De Franqueville, général de brigade.
[illegible] général de division

ORDRE DE SAINT-JACQUES DE L'ÉPÉE

Commandeurs.

De Clercq, anc. sous-directeur au min. des affaires étrang.
Fauldet de Conches, ancien dir. au min. des affaires étr.
Bonnevie de Marsangy, [illegible]

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

Cte DE LESSEPS.
[illegible]

Commandeurs.

Cte de Lurde, anc. secrétaire d'ambassade.
Vte Duchatel, ancien préfet.
Pereire (Émile).
Pereire (Isaac)
Cte de Kleczkowski, 1er secrétaire interprète pour les langues chinoises.

ORDRE DE NOTRE-DAME DE LA CONCEPTION DE VILLA-VIÇOZA.

Grand's-Croix.

BARROT (Adolphe)
DROUYN DE LHUYS.
MAGNE, ministre des finances.
Duc DE BASSANO
Duc DE CAMBACERÈS.
Bon DE RECKEREN
Cte DE COMMINGES GUITAUD, min. p[illegible]
Bon HAUSSMANN
DE PARIEU, ancien ministre
Duc DECAZES, député, min. des affaires étrang.

Commandeurs.

[illegible]
Mignet, de l'Institut.
[illegible]
De Serres, ancien préfet.
David, ancien ministre plénipotentiaire
Vte des Meloizes-Fresnoy, trés.-payeur
De Montque, ancien préfet.
De Crèvecœur, *idem*
Cte Mimerel
Schneider
Rondot, négociant
Dumas, membre de l'Institut.
Chevalier (Michel), *idem*
Bon Leroy de [illegible]
Boittelle
Bourdiol, ingénieur civil
Kœnigswarter.
Dorient de Bellegarde, anc. receveur-général
Cte de Bouville.
De Gerando, consul.
De Bosredon.
Parma, professeur de chimie.
[illegible]
Blondel, avocat
Bouillard, négociant
Favrot, sous directeur aux finances.
De Franqueville
Kratz
Simon, ingénieur des ponts et chaussées
Calvet-Rognat.
Pidtrequin de Prangey, [illegible] de brigade
Breuil, consul général
Gautreau (Louis), banquier
Gautreau (Émile), *idem*.
Pagnard
Darangel, directeur au minist. de l'int.
Papillaud, docteur-médecin.
Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur de la voie publique et des promenades de Paris
Bon Jorant, procureur général.

ORDRE DE SAINTE-ISABELLE

Dame

Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganes

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIRE

DROUYN DE LHUYS.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE

Première classe.

Duc DE BASSANO.
Cte DE SALIGNAC FENELON, min. plénipot.
DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, duc DE VALENÇAY
[illegible] TALLEYRAND PÉRIGORD, duc DE

Deuxième classe.

Vte de la Chadenède.
Cte Maussion, ancien préfet.
Cte de la Sale.
Cte de Tocqueville, ancien préfet
Bon d'Aubier, colonel.
Bon Haussmann
Guy de la Villette, général de brigade.
Cte Maner, préfet honoraire.
Le Play
Schneider
Callier, général de division.
Chevalier (Mich.), membre de l'Institut.
Bon Jerdon
De Montagu, général de division.
Bon Larrey, médecin inspecteur
Mis d'Havrincourt.
Parandier, insp. gén. des ponts et chaussées.
Le Chesne, général de brigade
Ferri-Pisani, *idem.*
Nasse ancien chef de la police municipale de Paris.

ORDRE DU MÉRITE

Grand'Croix.

DUMAS, membre de l'Institut.
[illegible]
FORSTER, *idem.*
COGNET, *idem*
[illegible]

ORDRE DE LA COURONNE ROYALE.

Première classe.

DE TALLEYRAND PÉRIGORD, duc DE VALENÇAY et DE SAGAN, conseiller général [illegible]

Deuxième classe.

Imhaus, trésorier-payeur général.
Morin (Arth.), général de division.
Cte de Gueydon, vice-amiral.
Cte de Reyneval, secrétaire de légation.
Saget, général de division
Varin, ancien membre du conseil municipal de Paris.

ANCIEN ROYAUME DE HANOVRE

ORDRE ROYAL DES GUELPHES

Grand Croix

Cte DE BÉARN.

Commandeur.

Vte de Chabot, général de brigade.

ORDRE D'ERNEST-AUGUSTE

Grand' Croix.

Vte DE LA GUERONNIÈRE

ANCIEN DUCHÉ DE NASSAU

ORDRE D'ADOLPHE.

Grand'-Croix.

Cte DE REISET, ministre plénipotentiaire.

RUSSIE

ORDRE DE SAINTE-ANNE

Première classe, ou Grand's-Croix

[illegible] général de brigade.
Chev DE VERNEUIL
LA PLACE, vice-amiral.
BOITTELLE.
CORBEARD, général de division.
GAVINI, député.
D'AGRELLE DE PALADINES, gén. de div.
PICARD, *idem.*
Prince [illegible] DE LA MOSKOWA.
Mis [illegible], général de division.

Deuxième classe avec la couronne.

G[illegible]LOT, intendant général inspecteur.
[illegible]E, 1er médecin en chef de la marine
C[illegible] RUOLZ, inspecteur général des chemins de fer
Cte WARREN, littérateur.
Bon DE NERVO, anc. trésorier-payeur gén.

Deuxième classe

[illegible]
Chev de la Primaudière, chef de bataillon
Chev de Coucy
Bon Coster, ancien préfet
Bon Blanquart de Bailleul.
De Roguier.
Cte de Latour Saint-Igest.
Cardon de Garsignies.
Martin.
Mis de Brossard, général de brigade.
Hubert
Lesne
Montcloux, chef de bataillon
Cte Arnaud de Saint-Sauveur, gén. de brig.
Vte de Pu busque
Kuhn, colonel.
De Libersart, *idem.*
Mis de Castel[illegible]u
Bon de Chambrey, lieutenant-colonel.
Cacqueray, colonel.
Cte de la Vieuville.
Chev Poncet
Dubut, architecte.
Defontaine, insp. gén. des ponts et chaus.
Poullotier de Verneuil, de l'Institut.
Duchatel, ancien sous-préfet.
Le Play
Galinier, général de brigade.
Conte (Eug.)
Cte Reille, général de brigade.
Béhic (Armand), ancien ministre.

Bourgarel.
Dalmas, commissaire général de la marine.
Selva, capitaine de vaisseau.
Cte Murat (Joachim).
Didion, général de brigade.
[illegible]
Prévost de Saint-Marc.
Le docteur Ricord.
Ducrot Grenet, lieut.-colonel.
Corbet, chef d'escadron d'état-major.
Imhaus, trésorier-payeur général.
Bon de Bussierre.
F[illegible]ux, sous-préfet.
Nusse, ancien chef de la police municipale de Paris.
Lefebvre (Jules), capitaine de vaisseau.
Mottetal, député
Nicolai, général de brigade.
Bon de Bourgoing.
Valade, consul.
[illegible]
Malaussena, ancien maire de Nice.
Rolland, chef d'escadron d'artillerie.
De Gonet, conseiller à la cour de Paris.
Michelin, commissaire gén. de la marine.
Vte de Bernis de Pierre, général de brigade.
Bon Regnault, colonel d'état-major.
[illegible]rt, *idem*.
Col[illegible], colonel.
De Laroche Tourteau de Septoud, *idem*.
M[illegible]rjuison, général de brigade.
Roux, colonel d'infanterie.
Louvent, *idem*.
M[illegible]rd de Landreville, *idem*.
Noël, *idem*.
L[illegible]voiguet, *idem*.
G[illegible], général de brigade.
Saltereau-Dupart, *idem*.
Cambriel, *idem*.
Perrot, colonel de cavalerie.
Griffon, colonel.
[illegible]re.
Bouttier, colonel de gendarmerie.
Lescouvé, prés. du trib de 1re inst. à Nice.
Becquet de Sonnay, général de brigade.
Gibon, colonel d'infanterie.
Willerme, anc. col. du rég. de sap.-pomp
Pelletier, colonel du 8e rég. de chasseurs.
Bernier de Maigny, général de brigade.
Michel, général de division.
Dupré-Lasale, avocat général à la Cour de cassation.
Olivier, colonel en retraite

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Première classe.

Le Mal Le Bœuf.
Frossard, général de division.
Dumont, *idem*.
Bon Fririon, *idem*.
Bon Haussmann.
Clavaud, vice-amiral.
De la Motterouge, général de division.
Fournier, contre-amiral.
De Maupas, ancien ministre.
Gautier.
Vte de Vougy.
Corréard, général de division
Vte de Bonnemains, général de [illegible]
De Courson de la Villeneuve, [illegible]
Garnier, *idem*.
Grenier, *idem*.
Cte Pajol, *idem*.
[illegible]
Levaillant, *idem*.
Reynaud, insp. gén. des ponts et ch[illegible]
Guillot, intendant général inspecteur
De Bentzman, général de divis
L'Hériller, *idem*.
Montaudon, *idem*
Renault (Léon), conseiller d'état, préfet de pol[illegible]

Deuxième classe avec [illegible].

Guichon de Grandpont, commissaire général de la mar[illegible]
Boffinton, ancien préfet
De Mentque, *idem*
M[illegible]
Thomas, général de Li[illegible]
Dingler, directeur des constructions nav[illegible]
Dufour, chirurgien de la marine.
De Holland, général de brigade.
De Chénier, avocat consultant à la guerre.
Bon Larrey, médecin inspecteur
Collignon, insp. gén. des ponts et chauss[illegible]
Malaussena, ancien député
Brosset, président de la chambre de commerce de Lyon
Élie de Beaumont, de l'Institut.
Moignon, conseiller à la Cour de [illegible]

Deuxième classe.

Collas
Cambay, médecin principal de 1re classe
Miller, de l'Institut, biblioth. de l'Ass[illegible]nat
Ludé, ancien maire de Cherbo[illegible]
Cadart, lieutenant-colonel d[illegible]
Bégat, ingénieur hydrographe en chef, rer
[illegible]
De Courville-Bernard, lieutenant-colone
Gressier, ingénieur hydrographe.
Georgette du Busson, capt. de v[illegible]
Lelouis, méder[illegible]
Scrive, médecin [illegible]
Scoutetten, méder[illegible]
Gautier, ancien maire de Bordeaux.
Mounier, méd. principal au Val-de-Grâc
Hennin, ancien trésorier-payeur général.
Favrot, sous-dir[illegible]
Piquemal, l'ent[illegible]
Prince de Bauffremont, colonel.
Février, général de brigade.
Montolivo, médecin.
Nugues, colonel d'état-major.
Saint-Cl[illegible]Deville, M[illegible] de l'Institut
Prévost de Longpérier, *idem*
Delebecque, dir. de la monn. de Bo[illegible]
De Courtois secrétaire de légation
Barre, graveur général des monnaies
Hecquet, [illegible]
Descloizeaux, mait. de conf à l'Ec normale
Laisné, anc. direct. au min. de l'intérieur
L'Épine, cons réf[illegible]
Lambert, consul de Grèce, à Br[illegible]
Daly, architecte.
Marseille, contr. gén. à la [illegible]
Lian, général de brigade

Bluem, chef de bataillon d'infanterie
Gavini, député.
De Coulpont, chef de bataillon du génie.
Roux, major d'infanterie
Bourdeau, lieutenant-colonel.
Eck, architecte
Hortesoup, médecin.
Letourneur, directeur des douanes à Nice
Lordereau, commissaire central à N.
[illegible] général de brigade.
Pietri, médecin-major de 1re classe.
Cte Torrini de Fogassieres Letourneur ancien directeur des douanes à Ni[illegible]
Lefort, prof. agrégé à la Fac. de médecine.
Carraud, capitaine de frégate.
Segretain, chef de bataillon du génie.
Lecroix, conservateur à la bibliothèque de [illegible]
[illegible], de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.
Roux, chef d'escadron.
[illegible]
Genty
De Chérisey, chef d'escadron de cavalerie.
De Beaucheman, colonel d'infanterie.
Vincendon, *idem*
Caillard d'Adhéré, chef de bataillon.
Lermanier, chef d'escadron de gendarmerie.
Willemin, chef de bataillon
De la Barre Duparc, lieut.-col. du génie.
Gabriel, chef de bataillon
Sébastien, chef d'escadron de gendarmerie
De Bouyn, chef d'escadron de cavalerie
Chef de Constantin, ancien maire.
Barret Ducondert, conseiller à la cour de Paris
[illegible]
[illegible] gerie
[illegible], général de brigade.
Mahieu de Vienne, juge d'instruction au tribunal de la Seine.
Delhorme, général de brigade.
Blanchard, sous-préfet.
[illegible]teur de la Société autrichienne des chemins de fer de [illegible]
Worms, prof. à la Fac. de droit de Rennes.
Favre, ancien professeur à l'école impériale de droit de Saint-Pétersbourg
Jeannin Clair, ingénieur-mécanicien
Ansart, chef de la police municip. à Paris.
Lecour, chef de div. à la préfect. de police.

SAINT-MARIN (République de).

ORDRE DE SAINT MARIN

Grands-Officiers.

Pouyade, consul général.
Cte de Lémont, consul.

Chevaliers officiers supérieurs.

De Quelen, colonel de cavalerie.
Flury, consul à Livourne
Heuret, garde-mines.
Demay, avocat au Conseil d'État.
Cremière, photographe.
Flury-Hérard, cons. gén. du Japon.
Picard, ingénieur civil.
Chave, consul de Saint Marin à Marseille

SAXE (royaume).

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'Croix

Cte de Caraman (G.)

Commandeur.

De Rémusat, membre de l'Institut

ORDRE D'ALBERT-LE VALEUREUX.

Grand'Croix

Mercier de Lostende, [illegible] ambassadeur.

Commandeur de 2e classe

Brasson, directeur général de la Société autrichienne des chemins de fer à Vienne

ORDRE DE LA COURONNE DE [illegible]

Chevalier Grand'-Croix.

Le Vte de Gontaut-Biron, ambassadeur

SAXE-COBOURG-GOTHA.

ORDRE D'[illegible]

Grand'Croix

Bon de Buss[illegible]
Vte des Méloizes-Fresnoy, trésorier-payeur général.
Cte de Rayneval, ministre plénipotent

Commandeurs de 1re classe.

Cte Roguet, général de division.
Gauthier (Alphonse).

Commandeurs de 2e classe.

[illegible]
Bavoux (Evariste).
Moran, colonel d'infanterie.

SAXE-WEIMAR

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE

Grand'-Croix.

Bon de Talleyrand-[illegible]
Vte des Méloizes-Fresnoy, trésorier-payeur général.

SIAM.

ORDRE DES SERAPHINS

Chevalier.

[illegible]

ORDRE DE L'[illegible]

Commandeurs Grand's Croix

[illegible] Martimprey (Edm.), général de div
Cousin de Montauban, Cte de Palikao, *idem*
Deligny, *idem.*
Bataille, *idem.*

Commandeurs

Bon Villatte, général de brigade.
Layrle, anc. directeur au min. de la marine
Marnier, colonel d'état-major en retraite.
Cte de Rochefort
Jurien de la Gravière, vice-amiral.
Bon Clément de la Roncière le Noury, *idem.*

Br ncourt, général de brigade.
D Vivès, *idem*.
Corréard, général de division.
Ribourt, général de brigade
Dumont, général de division.
De Sonis, *idem*.

ORDRE ROYAL DE L'ETOILE POLAIRE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Bon BERNADOTTE.
LOBSTEIN, ministre plénipotentiaire.
BÉHIC (Armand), ancien ministre.
MORIN, gén. de div., memb. de l'Institut.

Grand-Officier

GAUTIER (Alphonse).

Commandeurs.

Jasele de Lagrèze, cons. à la cour de Pau.
De Valée
Mgr Forcade, archevêque d'Aix
Cte Clary.

ORDRE ROYAL DE WASA.

Grands-Croix

Bon LEROY DE BOISAUMARIE
LEQUIEU DE PARIEU, ancien ministre.

Commandeurs.

Bon Lassmann
Delaroche-Poucié, ingénieur hydrographe.
Leconte (Casimir
Bon d'Adelsward, anc. capit. d'état-major
Belgrand, insp. gén. des ponts et chauss
Bon Servatius.
Lane, négociant
Tisserand, directeur des établissements agricoles
Lasale de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau

ORDRE DE SAINT-OLAF DE NORWÈGE.

Grand'-Croix.

LOBSTEIN, ministre plénipotentiaire.

Commandeurs.

Brincourt, général de brigade.
De Lascoutx, *idem*.
De Lapelle, *idem*
Jenson, général de division
Fouché, Cte d'Otrante.
De Colomb, général de division.
Bon Michaud, consul général.
Vte de Montfort, général de brigade.
De Geslin, *idem*
Arvay, ancien député
Sauthère, membre de la chambre de commerce d'Alger.

SIAM

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT BLANC.

Commandeurs.

LEVILLY, commissaire de la marine.
SENEZ, capitaine de vaisseau.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT

Cte DE LA VILLE-SUR-ILLON, général de brigade.
DRÉVOT.
Mis DE DRENEU.
Cher DE GUALY
REGNAUD DE VILLATTE, chef de bataillon
BOIDIN.

ORDRE DU NICHANI IFTIKHAR.

Grande décoration en brillants.

CHANGARNIER, général de division.
BARROT (Adolphe

Décoration de 1re classe.

D'Eyraguss, ministre plénipotentiaire
De Chabannes-Curton, vice-amiral.
Foullet de Conches, directeur du personnel au ministère de la guerre.
Foltz, général de division
De Franqueville, drogman
De Gasquet, capitaine de vaisseau.
Jaubert, de l'Institut
Cte de Lurde, ministre plénipotentiaire.
Vanderpr colonel d'état-major
De Massignac, ministre plénipotentiaire
Cte de Reculot, *idem*.
Lefrançois, chef de section au ministère de la guerre.
Bon Bourgeois de Vaulx
Ricard, chef de bureau au ministère des affaires étrangères
Pastré (Joseph)
Empereur, colonel d'état-major
Gudin père
Schneider.

ORDRE DU MÉDJIDIÉ

Première classe.

DROUYN DE LHUYS
DE LACOUR, ancien consul à Constantinople
THIRY (J. A.), général de division
Le Mal DE MAC-MAHON duc DE MAGENTA, président de la République
Le Mal CANROBERT
LEFLÔ, général, ministre.
Cte DE MARTIMPREY (A. A.), général de division.
Bon BAUDE, ministre plénipotentiaire.
DUCROS-AUBERT, *idem*.

Deuxième classe.

LEVAILLANT (J.), général de division
LARCHEY, *idem*.
Le docteur CONNEAU
DALESME, général de division.
VINOY, *idem*, grand-chancelier de la Légion d'honneur
DE MARTIMPREY (Edmond), général de division.
MENGIN-LECREULX, *idem*
CAMBENET, *idem*
BÉHIC (Armand), ancien ministre
PARISET, intendant général inspecteur
DE LA MOTTEROUGE, général de division.
DE FAILLY, *idem*.
D'AURELLE DE PALADINES, *idem*
MERCIER DE LOSTENDE.
Bon PICHON, anc. ministre plénipotentiaire

Germanes, 1er président honoraire de la cour de Bastia
Cte de Germiny
Mis d'Audiffret.
La Tour du Moulin.
[illegible] d'Erville, gén. de div
Bon de Lesseps (Ferd.), anc. min. plénip.
Emeric, consul gén. de Turquie à Marseille.
Donon, consul gén. de Turquie.
[illegible]
De Quarge[illegible], général de brigade.
De Bozredon
[illegible]
Vte de Bernis de Pierre, gen. de brigade
L'Hériller, général de division.

Troisième classe

Rapatel, capitaine de vaisseau
Poujade, consul général.
De Monet, général de division
De Cappe, gén. de brig. d'inf. de marine.
Labadie, général de brigade.
Bon Clément de la Roncière le Noury, vice-amiral.
Moyson de Codrosy, inspect. gén. des fin.
Dudin, ancien trésorier-payeur général.
Bertin du Chatenet, colon. d'inf. de marine.
De Wimpffen, général [illegible]
Bouyoux, général de b[illegible]
De Ferrabouc, *idem*.
Blanc de Molines, sous-intend. militaire.
Laterrade, colonel d'infanterie.
Vergé, général de division
[illegible]
Mounier, professeur à l'École de médecine
[illegible]
Scontetten, médecin principal.
[illegible] Mel Le Bœuf
[illegible]geot, général de division
[illegible]er, général de brigade
Audouard, 1er sous gouverneur honoraire de la Banque de France.
De Belat, anc[illegible] [illegible]r de la pr[illegible] Alger
S[illegible]
[illegible]
Vte de Chabannes-Curton, vice-amiral.
Angenoust, général de brigade.
Cte de Sparre, *idem*.
Saisset, vice-amiral.
[illegible]esnon de Champmorin, colonel.
Le Cler, sous-intendant militaire.
Vi[illegible]mur, médecin princ[illegible]
Favre, ancien consul général.
De Tanski
[illegible]
[illegible] capitaine de vaisseau
Massot, intendant militaire
Froment, médecin principal.
Fourteau Nauton, capitaine de vaisseau.
Larrieu, contre-amiral.
Martin, *idem*
Paul (Nicolas), capitaine de vaisseau.
Peynaud, inspecteur général du service de santé de la marine.
Morgue, médecin principal.
Dupuy, [illegible]gén. de 1re classe de la marine.
Adéon, négociant.
Vte Louis de Villiers, général de division
Grec, *idem*
Guignard, général de division
Comte Damesme, *idem*.
[illegible], ancien trésorier-payeur général
Cambay, médecin principal de 1re classe
Mazure, général de division
De Pinhusque, général de brigade.
Bon de Lamartinière, *idem*
De Mezange de Saint-André, *idem*.
Granchette, colonel.
Grenier, général de division.
Princeteau, *idem*.
O'Shée, colonel.
Warnier de Wailly, capitaine de vaisseau.
Bérard, commissaire général de la marine
Secourgeon, médecin princip. de 1re classe.
Varcollier, conseiller honoraire de préfecture de la Seine.
Chiron de Brossay, capitaine de vaisseau.
Chabord, général de brigade
Mazel-Dugoulot, colonel d'état-major
O'Farrel, général de brigade.
De Bertier, *idem*.
Robert, intendant général inspecteur.
Boile, contre-amiral.
Jaurès, vice-amiral.
Grimaudet de Rochebouet, général de div.
De Prémonville, *idem*.
Le Normand de Bretteville, gén. de brig.
Dumay, général de division.
Bon de Bonnet-Maurelhan-Pollies, *idem*.
Piétrequin de Prangey, général de brigade.
Arrolles, intendant militaire.
Ganderax, *idem*.
Bouthier, colonel de gendarmerie.
Jurien de la Gravière, vice-amiral.
Vte d'Ouvrier de Villegly, général de div.
Pierson, colonel
Pelegrin, inspecteur des lignes télégraph
Mis de Châteaurenard, ministre plénipot.
Fasquet, contre-amiral.
Lasserre, capitaine de vaisseau.
[illegible] contre-amiral
Bousquet, général de brigade.
Cte Monier de la Sizeranne.
De Vaudrimey-Davout, gén. de brig., sec général de la Légion d'honneur.
Guyot de Lespart, général de brigade
Cte Anglès
Danner, général de brigade
De Chabron, général de division
De Brémond d'Ars, *idem*.
Metman, *idem*.
Carette, inspecteur des lignes télégraph
Lebrun, général de division.
De Séganville, intendant militaire
Ressayre, général de division
Lion, *idem*
Saurin, *idem*
de Lapeyrère, contre-amiral.
Gouin
[illegible]er, consul général.
Autran, commissaire général de la marine
Baudin, contre-amiral
Sales
Chabrié, commissaire général de la marine.
Bon Didelot, contre-amiral.
Mure de Pelanne, consul général à Smyrne.
Nugues, colonel d'état-major
Lichtlin, vice-président du Crédit industriel et commercial.

[illegible] Larrey, médecin inspecteur.
[illegible] gr. écuyer du vice-roi d'Égypte.
[illegible] tre amiral
[illegible] général de brigade
Bon [illegible], payeur général
Merlin, colonel du [illegible]
De Mercier [illegible] de la marine.
[illegible] Marais, [illegible]
[illegible] gouverneur [illegible]
De Coudray, inspecteur des finances
D'Andlau, colonel d'état-major.
Bravay
Miller, membre de l'Institut
Duruy (Anat.)
Tillos, ancien consul général
Godillot (Alexis), industriel
Masson, artiste peintre
Devaux, banquier.
Heurion Bertier, colonel d'infanterie
Bertrand Victor), consul,
De Botmilau consul général
Lamy, colonel d'état-major.
Tripier, général de division.
Raymond (Xavier), homme de lettres.
[illegible]
Champi[illegible]
Herpin
Rochaïd-Dahdah
Paret associé d'agent de change.
De Go[illegible] de la Légion.
Fonc[illegible], docteur en droit.
Griffon, colonel
Hanrion, gén., comm. l'école de St-Cyr.
Livois, anc. maire de Bou[illegible]
Bon [illegible]
Pa[illegible]
Bon Servatius
De Marbotin de Sa[illegible]
Bousquet, maire de Vichy.
Delmas, sous-préfet.
Jourdan, consul général du Portugal
Sol, général de division
Bon de Nervo, anc. trésorier-payeur gén.
Ferré
Lancelin, commissaire de la marine
Berenger-Feraud, méd. princ. de la marine
Rolin, chef d'escadron.
Perotti, cap[illegible]
Daley *dit* Daly, [illegible]
C[illegible], colonel d'artillerie.
Rigaud, anc. 1er prés. de la cour d'ap. d[illegible]
De Launay, colonel d'infanterie
Peschart d'Ambly, ing. de 2e cl. de la [illegible]
Engelhardt, agent et consul [illegible]
Hepp, chef d'escadron d'[illegible]
Voisin, ingénieur en chef
Ritter, ingénieur ordinaire de 1re classe
Oppert (Jules), professeur au collège de France.
Ganzin, général de brigade
[illegible]ondel, ingén. en chef du canal [illegible]
Olivier, colonel en retraite

ORDRE DE L'OSMANIÉ.

Troisième classe

Ritter, ingénieur ordinaire de 1re [illegible] inspecteur général [illegible] chaussées en retraite

VENEZUELA

ORDRE DU MÉRITE

Grands-Officiers.

David, ministre plénipotentiaire [illegible] JBINAL.

WURTEMBERG

ORDRE DU MÉRITE [illegible]

Commandeur

Cte de Carnap[illegible]G

ORDRE ROYAL DE LA COURONNE.

Commandeur.

Daubrée, de l'Institut

ORDRE DE FRÉDÉRIC

Chevaliers Grand's-Croix.

Duc de Gramont.
Cte de Béarn.
De Failly, général de division
Morin, *idem*, membre de l'Institut

Commandeurs de 2e classe.

Bon de Planey.
Dr Ricord
Bertrand, colonel
Man[illegible], ing. en chef des ponts et chaussées
Grér[illegible], docteur-[illegible]rgeon

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non catholiques.

SECTION PREMIÈRE.

CLERGÉ DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

[illegible] de la République [illegible] vérifiées et enregistrées [illegible]

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

S. Em. Mgr GUIBERT (*Joseph-Hippolyte*) (O ✻), *né* à Aix (Bouches-du-Rhône) le 13 décembre 1802, *sacré* évêque de Viviers le 11 mars 1842, *transféré* à l'archevêché de Tours par décret du 4 février 1857, puis au siège de Paris par arrêté du Chef du pouvoir exécutif du 19 juillet 1871, *préconisé* le 27 octobre suivant; *créé* cardinal le 22 décembre 1873

Vicaires-généraux. MM.

Jourdan ✻. Lagarde ✻. Caron.

(Pour le personnel de l'administration du diocèse de Paris, *voy.* 4e Partie, chap. II.)

Diocèses et départements formant la circonscription	*Les évêques suffragants.*
Chartres . . . . Eure-et-Loir.	Mgr REGNAULT (*Louis-Eugène*) ✻, *né* à Charleville le 21 février 1800, *nommé* coadjuteur, avec future succession, de Mgr l'évêque de Chartres, par décret du 14 août 1851, avec le titre d'évêque d'Euménie *in partibus*, ci-devant curé de Charleville; évêque de Chartres le 17 janvier 1853
	[illegible] } *Vicaires généraux.* [illegible]
Meaux. . . . . . Seine-et-Marne.	Mgr ALLOU (*Auguste*) (O ✻), *né* à Provins (Seine-et-Marne) le 21 janvier 1797, *nommé* par ordonnance du 19 janvier 1839, *sacré* à Meaux le 28 avril 1839, ci-devant vicaire-général de Meaux.
	Fleurnoy ✻ . . . . . } *Vicaires généraux.* [illegible] . . . . . }
Orléans . . . . Loiret.	Mgr DUPANLOUP (*Félix-Antoine-Philibert*) ✻, *né* à St-Félix (Savoie) le 3 janvier 1802, *nommé* par décret du 10 avril 1849, *sacré* le 9 décembre 1849, ci-devant vicaire-général de Paris.
	Desgresses ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.* [illegible] ✻ . . . . . }
Blois. . . . . . Loir-et-Cher.	Mgr PALLU DU PARC (*Louis-Théophile*) ✻, *né* à Poitiers (Vienne) le 3 septembre 1804, *nommé* par décret du 15 décembre 1850, *sacré* le 1er mai 1851, ci-devant supérieur du séminaire de La Rochelle.
	Dor[illegible] . . . . . } *Vicaires-généraux.* Tu[illegible] . . . . . }

Versailles. . . . .
Seine-et-Oise.

Mgr MABILE (*Jean-Pierre*) (O ✻), *né* à Rurey (Doubs) le 20 sept. 1800, *sacré* évêque de St-Claude le 11 novembre 1851, *nommé* évêque de Versailles par décret du 23 janvier 1858.

Morel . . . . . } *Vicaires-généraux*
Berger . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

S. Em. Mgr REGNIER (*René-Franç.*) (O ✻), *né* à Saint-Quen in Mo[illegible] Loire) le 17 juillet 1794, *sacré* évêque d'Angoulême le 25 septembre 1842, *nommé* archevêque de Cambrai par décret du 16 mai 185[illegible], cardinal le 22 décembre 1873.

Vicaires-généraux.

Mgr Monnier, *Evêque* in partibus *de Lydda.* Bernard. Vallée.

Le département du Nord forme la circonscription de ce diocèse.

Evêché suffragant.

Arras. . . . . .
Pas-de-Calais.

Mgr LEQUETTE (*Jean-Baptiste-Joseph*) ✻, *né* le 23 juin 1811, *nommé* par décret du 3 avril 1866, *sacré* le 6 août 1866, ci-devant vicaire-général d'Arras.

Vallon-Capelle . . . . . } *Vicaires-généraux*
Parenty ✻. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

Mgr GINOULHIAC (*Jacques-Marie-Achille*) (O ✻), *né* à Montpellier (Hérault) le 3 décembre 1806, *sacré* évêque de Grenoble le 1er mai 1853 *nommé* archevêque par décret du 2 mars 1870, *préconisé* le 27 juin s[illegible].

Vicaires-généraux. MM.

Gouthesoulard. Pagnon ✻. Thibaud[illegible]

Les départements du Rhône et de la Loire forment la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Autun. . . . . .
Saône-et-Loire.

Mgr PERRAUD (*Charles*), *né* à. . . . . ., le. . . ., *nommé* par décret du 16 janvier 1874, précédemment professeur à la Faculté de théologie de Paris.

Lelong . . . . . } *Vicaires-généraux*
Gouly . . . . . }

Langres. . . . .
Haute-Marne.

Mgr GUERRIN (*Jean-Jacques-Antoine*) ✻, *né* à Vesoul (Haute-Saône) le 31 décembre 1793, *nommé* par décret du 15 octobre 1851, *sacré* à Besançon le 23 mai 1852, ci-devant vicaire-général de Besançon.

Rathiel . . . . . } *Vicaires capitulaires*
Noirot . . . . . }

Dijon. . . . . .
Côte-d'Or.

Mgr RIVET (*François-Victor*) (O ✻), *né* à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) le 1er juin 1796, *nommé* par ordonnance du 10 mai 1838, *sacré* le 21 octobre 1838, ci-devant curé de Notre-Dame de Versailles.

Le[illegible] . . . . . } *Vicaires-généraux*
Joly . . . . . }

Saint-Claude. . Jura.

Mgr NOGRET *Louis Anne* O ✻, *né* à Josselin Morbihan) le 6 octobre 1798, *nommé* évêque de Saint-Claude par décret du 14 janvier 1862, *préconisé* le 7 avril, *sacré* le 30 juin suivant, ci-devant curé de Loches.

Grea . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Caretto . . . . . }

Grenoble. . . . Isère

Mgr PAULINIER (*Pierre-Antoine-Justin*), *né* à Pezenas (Hérault) le 29 janvier 1815, *nommé* par décret du 5 mars 1870, *sacré* le 28 août suivant, précédemment curé de St-Roch, à Montpellier.

Orce ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chambon ✻ . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. Em. Mgr le cardinal DE BONNECHOSE (*Henri-Marie-Gaston*) (C ✻), *né* à Paris le 30 mai 1800, *sacré* évêque de Carcassonne le 30 janvier 1848, *nommé* évêque d'Évreux le 1er novembre 1854, et archevêque de Rouen par décret du 21 février 1858; *créé* cardinal le 21 décembre 1863.

Vicaires-généraux. MM.

Legros ✻ Delahaye. Isaac.

Le département de la Seine-Inférieure forme la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Bayeux. . . . . Calvados.

Mgr HUGONIN (*Flavien-Abel-Antoine*) ✻, né à . . . le . . ., *nommé* par décret du 13 juillet 1866, *sacré* à Paris le 1er mai 1867, précédemment supérieur de l'École des hautes études ecclésiastiques et doyen des chapelains de Sainte-Geneviève.

Ducellier . . . . . } *Vicaires-généraux*
Dubosq . . . . . }

Evreux. . . . . Eure.

Mgr GROLLEAU (*François*), *né* à Chavagnes-les-Eaux (Maine-et-Loire) le 1er novembre 1828, *nommé* par décret du 17 mai 1870, *préconisé* le 27 juin suivant, *sacré* le 8 sept. de la même année, précédemment curé de Saumur

Heudebert . . . . . } *Vicaires-généraux.*
D[illegible] . . . . . }

Séez . . . . . Orne.

Mgr ROUSSELET (*Ch.-Frédéric*) (O ✻), *né* à St-Amand (Cher) le 15 septembre 1795, *nommé* par ordonnance du 26 novembre 1843, *sacré* à Paris le 25 février 1844, ci-devant vicaire-général d'Autun

[illegible] . . . . . } *Vicaires-généraux.*
[illegible] . . . . . }

Coutances. . . . Manche.

Mgr BRAVARD (*Jean-Pierre*) ✻, *né* à Usson (Loire) le 20 février 1811, *nommé* par décret du 12 août 1862, *préconisé* le 25 septembre suivant, *sacré* le 28 octobre de la même année, précédemment vicaire-général de Sens

Croulebois . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Caillemer . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

Mgr BERNADOU (Victor-Félix O ✻), *né* à Castres (Tarn) le 25 juin 1816, *sacré* évêque de Gap le 29 juin 1862, *nommé* archevêque de Sens par décret du 16 mai 1867.

Vicaires-généraux. MM.

Duranton. Millon. Larfeuil.

Le département de l'Yonne forme la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Troyes. . . . . . Aube.

Mgr RAVINET (*Emmanuel-Jules*) (O ✻), *né* à Paris le 4 avril 1801, *nommé* par décret du 11 décembre 1860, *sacré* le 1er mai 1861, ci-devant vicaire-général de Paris.

Noël . . . . . } *Vicaires-généraux*
Mgr [illegible] prélat apostolique }

Nevers. . . . . . Nièvre.

Mgr DE LADOUE (*Casimir*), *né* à Saint-Sever (Landes) le 23 juillet 1817, *nommé* par décret du 18 juin 1873, *sacré* le 21 septembre 1873, ancien vicaire-général du diocèse d'Auch.

Crosnier ✻ . . . . . } *Vicaires généraux*
Dubarbier. . . . . }

Moulins. . . . . Allier.

Mgr DE DREUX-BRÉZÉ (*Pierre-Simon-Louis-Marie*), *né* à Breze (Maine et Loire), le 2 juin 1811, *nommé* par décret du 28 octobre 1849, *sacré* le 14 avril 1850, ci-devant chanoine hon. et vicaire-gén. hon. de Paris.

Gibert . . . . . } *Vicaires généraux*
Barrachin . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

Mgr N. . .

Vicaires capitulaires. MM.

Butot. Tourneur. Juillet.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Soissons. . . . . Aisne.

Mgr DOURS (*Jean-Pierre*) (O ✻), *né* à Alzonne (Aude) le 4 février 1809, *nommé* par décret du 16 octobre 1863, *sacré* le 13 mars 1864, ci-devant inspecteur de l'Académie de Paris, chanoine honor. de Versailles

Guyart ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Legrand . . . . . }

Châlons. . . . . Marne (arrondt de Reims excepté).

Mgr MEIGNAN (*Guillaume-René*) ✻, *né* à Denuzé (Mayenne) le 11 avril 1817, *nommé* par décret du 17 septembre 1864, *sacré* le 1er mai 1865, ci-devant vicaire général de Paris.

[illegible] ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
[illegible] ✻ . . . . . }

Beauvais . . . . Oise.

Mgr GIGNOUX (*Joseph-Armand*) (O ✻), *né* à Bordeaux (Gironde) le 22 juillet 1799, *nommé* par ordonnance du 15 décembre 1841, *sacré* le 29 mars 1842, ci-devant vicaire-général et supérieur du séminaire diocésain de Beauvais.

Odre ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mimeré. . . . . }

Amiens. . . . . Somme.

Mgr BATAILLE (*Louis-Désiré-César-Joseph*), *né* le 23 août 1820, *nommé* par décret du 18 juin 1873, *sacré* le 21 septembre 1873, ci-devant curé-archiprêtre de Saint-Jacques, à Douai.

Morel ✻ . . . . } *Vicaires-généraux*
Flamres . . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

Mgr FRUCHAUD (*Félix-Pierre*) ✻, *né* à Trémentines (Maine-et-Loire) le 30 juillet 1811, *sacré* évêque de Limoges le 30 novembre 1859, *transféré* à l'archevêché de Tours par decret du 30 septembre 1871, *préconisé* le 27 octobre suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Besnard. Malmouche Vincent.

Le département d'Indre-et-Loire forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Le Mans. . . . . Sarthe.

Mgr FILLION (*Charles Jean*) ✻, *né* à St-Denis-d'Anjou (Mayenne) le 1er mai 1817, *sacré* évêque de St-Claude le 16 mai 1858, *transféré* au siége du Mans par decret du 14 janvier 1862.

Chevereau . . . . . } *Vicaires-généraux*
. . . . . .

Angers . . . . . Maine-et-Loire.

Mgr FREPPEL (*Charles-Émile*) ✻, né à . . . le. . ., *nommé* évêque d'Angers par décret du 27 décembre 1869, *préconisé* dans le consist. du 21 mars 1870, sacré à Rome le 18 avril suiv., ci-devant doyen de Ste-Geneviève.

Bompois . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chesneau. . . . . .

Nantes . . . . . Loire-Inférieure

Mgr FOURNIER (*Félix*) ✻, *né* à Nantes le 2 mai 1803, *nommé* par décret du 17 mai 1870, *sacré* le 10 août même année, ci-devant curé de St-Nicolas de Nantes.

Morel . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Rousseau. . . . . .

Laval. . . . . . Mayenne.

Mgr WICART (*Casimir-Alexis-Joseph*) (O ✻), *né* à Méteren (Nord) le 4 mars 1799, *nommé* évêque de Fréjus par ordonn. du 12 mars 1845, *sacré* à Cambrai le 11 juin 1845, ci-devant vicaire de Cambrai, *nommé* à l'évêché de Laval par décret du 30 août 1857.

Baudry . . . . . } *Vicaires-généraux*
. . . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

Mgr DE LA TOUR D'AUVERGNE LAURAGUAIS (*Charles Amable*) (O ✻), *né* à Moulins (Allier) le 6 décembre 1826, *nommé* par décret du 6 avril 1861, *préconisé* le 22 juillet suivant, *sacré* le 1er août, archevêque de Colosse *in partibus*, coadjuteur de Bourges avec future succession, archevêque de Bourges le 10 décembre 1861; ci-devant auditeur de Rote, pour la France, à Rome.

Vicaires-généraux. MM.

Appé. Sautereau. Caby.

Les départements du Cher et de l'Indre forment la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suff. agnats.

Clermont . . . . Puy-de-Dôme.

Mgr FÉROS *Louis-Charles* (O ✻), *né* à St-Grégoire-du-Vièvre (Eure) le 30 novembre 1793, *nommé* par ordonnance du 13 novembre 1833, *sacré* le 16 mars 1834, ci-devant chanoine-archiprêtre d'Évreux

Chardon. . . . . } *Vicaires-généraux*
Beauregard. . . . . }

Limoges. . . . . Haute-Vienne et Creuse.

Mgr DUQUESNAY (Alfred) ✻, né à . . . le . . ., évêque *nommé* par decret du 16 octobre 1871, *sacré* le 27 janvier 1872, précéd. curé de Saint-Laurent à Paris.

Dissandes de Bogenet. . . . . } *Vicaires-généraux*
Valeix . . . . . }

Le Puy . . . . . Haute-Loire.

Mgr LEBRETON (*Pierre-Marie* O ✻), *né* à Plevenon (Côtes-du-Nord) le 25 avril 1805, *nommé* par décret du 16 mai 1863, *sacré* le 15 novembre suivant, ci-devant vicaire-général de Saint-Brieuc.

Ménard . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Urbe. . . . . }

Tulle. . . . . . Corrèze.

Mgr BERTEAUD *Jean-Bapt.-Pierre-Leonard* ✻, *né* à Limoges (Haute-Vienne) le 30 novembre 1798, *nommé* par ordonnance du 15 juin 1842, *sacré* le 21 septembre suivant, ci-devant chanoine de Limoges.

Lalite . . . . . } *Vicaires-généraux*
Lavergne . . . . . }

Saint-Flour. . . Cantal.

Mgr DE POMPIGNAC (*Antoine*) ✻, *né* à Saint-Flour le 2 juillet 1802, *nommé* par décret du 14 juin 1857, *sacré* le 28 octobre suivant, ci-devant chanoine de Saint-Flour.

Jaillant . . . . . } *Vicaires-généraux*
Bec . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBI.

Mgr LYONNET *Jean-Paul-François-Marie* (O ✻), *né* à Saint-Etienne (Loire) le 12 juin 1801, *sacré* évêque de Saint-Flour le 25 avril 1852, ci-devant évêque de Valence, *nommé* archevêque d'Albi par décret du 4 décembre 1864.

Vicaires généraux. MM.

Puel. Cayzac ✻. Dougados.

Le département du Tarn forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Rodez. . . . . . Aveyron.

Mgr BOURRET (*Joseph-Christian-Ernest*), *né* à Labro près St-Étienne-de-Lugdarès (Aveyron) le 9 déc. 1827, *nommé* par décret du 19 juill. 1871, *sacré* le 30 nov suivant, précedemm prof. à la Fac. de theol de Paris

Costes . . . . . } *Vicaires-généraux*
Nogiery . . . . . }

Cahors. . . . . . Lot.

Mgr GRIMARDIAS ✻, *né* à Maringues Puy-de-Dôme le 19 septembre 1813, *nommé* par decret du 30 decembre 1865, *sacré* le 6 août 1866, précedemment curé-archiprêtre de Clermont.

Derruppé ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Blaviel . . . . . }

Mende. . . . . Lozère

Mgr SAIVET (*Joseph-Frédéric*), *né* à Lectoure (Gers) le 12 août 1823, *nommé* par décret du 16 décembre 1872, précédemment chanoine d'Angoulême.

Coste . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Polge . . . . . }

Perpignan. . . . Pyrénées-Orientales.

Mgr RAMADIE ✻, *né* à Montpellier (Hérault) le 6 septembre 1812, *nommé* par décret du 17 septembre 1864, *sacré* le 6 mai 1865, ci-devant curé de Saint-Jacques de Béziers.

Redonnel . . . . } *Vicaires-généraux.*
Garréta . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

S Em. Mgr le cardinal DONNET (*Ferdinand-François-Auguste*) (G O ✻), *né* à Bourg-Argental (Loire) le 16 novembre 1795, *sacré* le 30 mai 1835, évêque de Rosa *in partibus*, coadjuteur de Nancy, *nommé* archevêque de Bordeaux par ordonnance du 30 novembre 1836, *créé* cardinal le 15 mars 1852.

Mgr ROULLET DE LA BOUILLERIE (*François-Alexandre*) ✻, né à Paris le 1er mars 1810, *nommé* par décret du 6 février 1855, *sacré* le 20 mai suivant, évêque de Carcassonne, a été nommé coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux, avec future succession, par décret du 6 décembre 1872.

Vicaires-généraux. MM.

Dulac. Fonteneau ✻. Martial.

Le département de la Gironde forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Agen. . . . . . Lot-et-Garonne.

Mgr CHAUDET D'OUTREMONT (*Albert-Hector*), *né* à Tours le 27 février 1825, *nommé* par décret du 24 janvier 1871, *préconisé* le 24 février suivant, *sacré* à Tours le 19 mars de la même année, précéd. chanoine de Tours

Bordes. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Manec . . . . . }

Angoulême. . . . Charente.

Mgr SEBAUX (*Alexandre-Léopold*), *né* à Laval le 7 juillet 1820, *nommé* par décret du 16 décembre 1872, *sacré* le 4 mai 1873, ci-devant supérieur du séminaire diocésain de Laval.

Nanglard . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Planchard . . . . . }

Poitiers . . . . . Deux-Sèvres et Vienne.

Mgr PIE (*Louis-François-Désiré-Édouard*), *né* à Pont-Gouin (Eure-et-Loir) le 26 septembre 1815, *nommé* par décret du 23 mai 1849, *sacré* le 25 novembre suivant, ci-devant vicaire-général de Chartres.

Surroyault. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Bechillon . . . . . }

Périgueux. . . . Dordogne.

Mgr DABERT (*Nicolas-Joseph*) ✻, *né* à Henrichemont (Cher) le 17 septembre 1811, *nommé* par décret du 16 mai 1863, *sacré* à Viviers le 22 novembre suivant, précédemment vicaire-général de Viviers.

Bonnet . . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Saint-Exupéry. . . . . }

La Rochelle. . . Charente-Inférieure.

Mgr THOMAS (*Léon*) ✻, *né* à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) le 29 mai 1826, *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 15 mai 1867, précédemment vicaire général d'Autun.

Cortet ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Petit (Fulbert) . . . . . }

Luçon. . . . . . Vendée.

Mgr COLET (*Charles-Théod.*) ✻, *né* à Gérardmer (Vosges) le 30 avril 1806, *nommé* à l'évêché de Luçon par décret du 5 juin 1861, *sacré* le 25 août suivant

Jeannet . . . . . Sab . . . . . } *Vicaires généraux*

ÉVÊCHÉS DES COLONIES.

Ces évêchés sont suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Afrique. *Saint-Denis (La Réunion).*

Mgr DELANNOY (Victor), *né* à Templeuve le 30 juin 1824, *nommé* par décret du 10 février 1872, *préconisé* le 6 mai suivant, *sacré* le 12 octobre de la même année, précédemment curé de St-André, à Lille.

Carnet ✻ . . . Mouton. . . . . } *Vicaires généraux*

Amérique. *La Basse-Terre (Guadeloupe).*

Mgr BLANGER (*Benjamin-Joseph*), *né* à Abbeville (Somme), le 29 mars 1821, *nommé* par décret du 21 mars 1873, *sacré* le 29 septembre 1873, ci-devant vicaire-général de Saint-Pierre et Fort-de-France.

Lacombe . . . . . Gravier. . . . . } *Vicaires-généraux*

Saint-Pierre et Fort-de-France (Martinique).

Mgr FAVA (*Amand-Joseph*), *né* à Evin-Malmaison, Pas-de-Calais) le 10 février 1826, *nommé* par décret du 25 janvier 1871, *préconisé* le 6 mars suivant, *sacré* le 25 juillet de la même année, précédemment vicaire-général de Saint-Denis (île de la Réunion).

Collière. . . . . Gosse. . . . . } *Vicaires-généraux*

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

Mgr GÉRAUD DE LANGALERIE (*Pierre-Henri*) ✻, *né* à Sainte-Foy (Gironde) le 20 août 1810, *sacré* évêque de Belley le 1er mai 1857, *transféré* à l'archevêché d'Auch par décret du 30 septembre 1871 *préconisé* le 27 octobre suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Darré ✻. Caneto ✻. Villette ✻.

Le département du Gers forme la circonscription de ce diocèse

Évêchés suffragants.

Aire. . . . . . Landes.

Mgr ÉPIVENT (*Louis-Marie-Olivier*) ✻, *né* à Pardic (Côtes-du-Nord) le 30 juin 1805, *nommé* par décret du 30 juillet 1859, *sacré* le 20 novembre suivant, ci-devant curé de la cathédrale de Saint-Brieuc

Duviella . . . . . Diers ✻ . . . } *Vicaires généraux*

Tarbes. . . . . . Htes-Pyrénées.

Mgr LANGÉNIEUX (*Benoit-Marie*) ✻, *né* à Villefranche (Rhône) le 15 octobre 1824, *nommé* par décret du 18 juin 1873, *sacré* le 28 octobre 1873, ci-devant vicaire-général du diocèse de Paris.

Lamole . . . . . Fouran . . . . . } *Vicaires-généraux*

Bayonne. . . . . Basses-Pyrénées.

Mgr LACROIX (*François*) (O ✻), *né* à Entraygues (Aveyron) le 16 novembre 1793, *nommé* par ordonnance du 10 août 1837, *sacré* le 12 avril 1838, ancien supérieur du séminaire de Rodez.

Menjoulet. . . . . Franchistéguy . . . } *Vicaires généraux*

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

Mgr DESPREZ *Jules-Florian-Félix* (O✻), prélat de la maison de Sa Sainteté, assistant au trône pontifical, comte romain, *né* à Ostricourt (Nord) le 14 avril 1807, *sacré* évêque de St-Denis le 5 janvier 1851, *transféré* à l'évêché de Limoges le 19 mars 1857, *nommé* à l'archevêché de Toulouse le 30 juillet 1859.

Vicaires-généraux. MM.

Roger ✻. De Pous. Caussette.

Le département de la Haute Garonne forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Montauban. . . . Tarn-et-Garonne. — Mgr LEGAIN (*Théodore*), *né* le 8 novembre 1809 à Épeugney (Doubs), *nommé* par décret du 14 avril 1871, *sacré* le 25 juillet suivant, précédemment vicaire-général du diocèse.

Guyard . . . } *Vicaires généraux.*
[illegible] . . .

Pamiers. . . . . . Ariége. — Mgr BELAVAL (*Jean-Antoine-Auguste*) (O✻), *né* à Toulouse le 9 avril 1802, *nommé* par décret du 28 juillet 1858, *sacré* le 30 novembre suivant, ci-devant vicaire-général de Toulouse.

[illegible] } *Vicaires-généraux.*
Vidal . .

Carcassonne. . . Aude. — Mgr LECOINTE (*François-Albert*), *né* à Saint-Omer (Pas-de-Calais) le 17 décembre 1823, *nommé* par décret du 16 décembre 1872, *sacré* le 11 juin 1873, ci-devant directeur de St-François de Sales, à Boulogne-sur-Mer.

Cros. . . } *Vicaires-généraux.*
Fournier . . .

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

S. Em. Mgr le cardinal MATHIEU (*Jacques-Marie-Adrien-Césaire*) (O✻), *né* à Paris le 20 janvier 1796, *sacré* évêque de Langres le 10 février 1833, *nommé* archevêque de Besançon par ordonnance du 22 juin 1834, *créé* cardinal le 30 septembre 1850.

Vicaires-généraux. MM.

Perrin. Dartois. Ruecksthul.

Les départements du Doubs et de la Haute-Saône forment la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants

Verdun. . . . . . Meuse. — Mgr HACQUARD (*Augustin*) (O✻), *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 1er mai 1867, précédemment curé de Saint-Symphorien, à Versailles.

Petit. . . . . } *Vicaires généraux.*
Thomas . . . . .

Belley. . . . . . Ain. — Mgr RICHARD (*François-Marie-Benjamin*), *né* le 1er décembre 1819 à Nantes, *nommé* par décret du 16 octobre 1871; *préconisé* le 22 décembre suivant; *sacré* le 11 février 1872; ancien vicaire-général de Nantes.

Buyat. . . } *Vicaires-généraux.*
Bertrand . . . . .

Saint-Dié. . . . Vosges.

Mgr CAVEROT (*Louis-Marie-Joseph-Eusèbe*) O✻, *né* à Joinville (Haute-Marne) le 26 mai 1806, *nommé* par décret du 16 mars 1849, *sacré* le 22 juillet 1849, ci-devant vicaire-général de Besançon.

Marchal . . . . . } *Vicaires-généraux*
Sublon . . . . . }

Nancy. . . . . Meurthe-et-Moselle.

Mgr FOULON (*Joseph-Alfred*) ✻, *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 1er mai 1867, ci-devant supérieur du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs.

Jambois ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Voinot . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

Mgr FORCADE (O✻), *né* à Versailles (Seine-et-Oise) le 2 mars 1816, *sacré* évêque de Samos *in partibus* le 21 février 1847, *nommé* évêque de la Basse-Terre le 12 septembre 1853, *transféré* à Nevers le 11 décembre 1860, *nommé* à l'archevêché d'Aix le 21 mars 1873.

Vicaires-généraux. MM.

Reynaud ✻. Fontaine. Marbot.

Le département des Bouches-du-Rhône, à l'exception de l'arrondissement de Marseille, forme la circonscription de ce diocèse

Évêchés suffragants.

Marseille . . . . Bouches-du-Rhône. Arrond. de Marseille

Mgr PLACE (*Charles-Philippe* ✻, *né* à Paris le 14 février 1814, *nommé* par décret du 6 janvier 1866, *sacré* à Rome le 26 août 1866, ci-devant auditeur de Rote pour la France.

Pouquier . . . . . } *Vicaires-généraux*
Ricard . . . . . }

Fréjus et Toulon. Var.

Mgr JORDANY (*Antoine-Joseph-Henri*) ✻, *né* à Puimoisson (Hautes-Alpes) le 13 septembre 1798, *nommé* par décret du 6 novembre 1855, *sacré* le 25 février 1856, ci-devant chanoine de Digne.

Barnieu. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Maunier. . . . . }

Digne. . . . . Basses-Alpes.

Mgr MEIRIEU (*Marie-Julien*) ✻, *né* à St-Gilles (Gard) le 23 nov. 1800, *nommé* par arrêté du Chef du pouvoir exécutif du 28 septembre 1848, *sacré* le 24 février 1849, ci-devant vicaire-général du diocèse.

Fortoul. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Barbaroux . . . . . }

Gap. . . . . Hautes-Alpes.

Mgr GUILBERT (*Aimé-Victor-François*) ✻, né à . . . le . . ., *nommé* par décret du 16 mai 1867, *sacré* le 10 novembre 1867, ci-devant curé de Valognes (Manche).

Borel ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Joubert . . . . . }

Ajaccio. . . . Corse.

Mgr DE GAFFORI, *né* à Corte (Corse) le 17 juin 1813, *nommé* par décret du 27 février 1872, *sacré* à Paris le 6 octobre 1872, ci-devant supérieur de l'École secondaire ecclésiastique d'Ajaccio.

Guasco . . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Peretti . . . . . }

Nice. . . . . . Alpes-Maritimes | Mgr SOLA (*Jean-Pierre*) (O ✻), commandeur de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, et de celui de Saint-Charles de Monaco, *né* à Carmagnole (Piémont) le 16 juillet 1791, *sacré* évêque de Nice le 3 janvier 1858, ci-devant curé de Vigone, à Turin.

Orongo ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Roux . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

Mgr DUBREUIL (*Louis Anne*) O ✻, *né* à Toulouse le 18 janvier 1808, *sacré* évêque de Vannes le 8 septembre 1861, *nommé* à l'archevêché d'Avignon par décret du 20 octobre 1863, *préconisé* le 21 déc. suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Sermand. Clément. Peytié.

Le département de Vaucluse forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Nîmes. . . . . . Gard. | Mgr PLANTIER (*Claude-Henri-Auguste*) ✻, *né* à Ceyzerieux (Ain) le 2 mars 1813, *nommé* par décret du 30 août 1855, *sacré* le 18 nov. suivant, ci-devant vicaire-général de Lyon.

Boucarut . . . . . } *Vicaires-généraux.*
D'Alzon . . . . . }

Valence. . . . . Drôme. | Mgr GUEULLETTE ✻, *né* à Moulins (Allier) le 8 janv. 1808, *nommé* par décret du 9 décembre 1861, *sacré* le 7 mai 1865, ci-devant curé de Notre-Dame de Moulins.

Begou. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vigne. . . . . }

Viviers. . . . . . Ardèche. | Mgr DELCUSY (*Louis*) ✻, *né* le 26 juillet 1794 à Sainte-Anastasie (Cantal), *nommé* par décret du 14 février 1857, évêque de Viviers, *sacré* le 31 mai suivant, ci-devant curé de Saint-Géraud, à Aurillac.

Bourg . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Soubrier . . . . . }

Montpellier. . . Hérault. | Mgr ROVÉRIÉ DE CABRIÈRES (*Anatole*), *né* à Beaucaire (Gard) le 15 juillet 1830, *nommé* évêque de Montpellier par décret du 18 décembre 1873, *sacré* le 19 mars 1874, ci-devant chanoine et vicaire-général de Nîmes.

Segondy . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Cauvanas . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE RENNES.

Mgr BROSSAYS-SAINT-MARC (*Godefroy*) (O ✻), *né* à Rennes le 5 février 1803, *nommé*, par ordonnance du 25 février 1841, évêque de Rennes, *sacré* le 10 août suivant, précédemment vicaire-général du diocèse, *créé* archevêque de Rennes le 15 mai 1859, *intronisé* le 5 juin suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Combes. Bessaiche. Levillain.

Le département d'Ille-et-Vilaine forme la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Quimper. . . . . Finistère.

Mgr NOUVEL, *né* le 26 décembre 1814 à Quimper, *nommé* par décret du 16 octobre 1871, *sacré* le 4 février 1872, ancien vicaire-général de Rennes.

Jégou . . . . . } *Vicaires-généraux*
Dumarc'hallac'h . . . . . }

Vannes. . . . . Morbihan.

Mgr BÉCEL (*Jean-Marie*) ✻, *né* le 1er août 1825, *nommé* par décret du 30 décembre 1865, *sacré* à Paris le 25 juillet 1866, ci-devant curé-archiprêtre de Vannes.

Flohy ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fouchard ✻ . . . . . }

Saint-Brieuc et Tréguier . . . Côtes-du-Nord.

Mgr DAVID (O✻), *né* à Lyon (Rhône) le 28 mars 1812, *nommé* par décret du 14 janvier 1862, *sacré* le 2 juillet suivant, ci-devant vicaire-général de Valence.

Olivier ✻. . . . . } *Vicaires-généraux*
Frélaut-Ducours . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY.

Mgr PICHENOT (*Pierre-Anastase*) ✻, *né* à Nuits-sous-Ravières (Yonne) le 27 octobre 1816, *sacré* évêque de Tarbes le 21 août 1870, *nommé* à l'archevêché de Chambéry par décret du 18 juin 1873.

Vicaires-généraux. MM

Mercier ✻. Rosset.

Évêchés suffragants.

Annecy. . . . . Haute-Savoie.

Mgr MAGNIN (*Claude-Marie*) O✻, *né* à La Muraz (Haute-Savoie) le 14 novembre 1802, *nommé* par décret du 11 décembre 1860, *sacré* le 11 juin 1861, ci-devant supérieur du séminaire diocésain d'Annecy.

Buttet ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux*
Poncet ✻. . . . . }

Tarentaise. . . . Savoie.

Mgr TURINAZ (*Charles-François*), *né* à Chambéry le 2 février 1838, *nommé* par décret du 10 janvier 1873, *sacré* le 11 juin 1873, précédemment professeur au séminaire diocésain de Chambéry.

Mugnier . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Médian-Gros. . . . . }

St-Jean-de-Maurienne. . . . . Savoie.

Mgr VIBERT (*François-Marie*) (O✻), grand-croix de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, *né* à Yenne le 15 août 1800, *nommé* évêque de Maurienne en décembre 1840, *sacré* à Rome le 25 mars 1841, précédemment vicaire-général de Chambéry.

Perret . . . . . } *Vicaires-généraux*
N..... . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER

Mgr ALLEMAND-LAVIGERIE (*Charles-Martial*) (O ✻), *né* à Bayonne le 31 octobre 1825, *sacré* évêque de Nancy le 22 mars 1863, *nommé* à l'archevêché d'Alger le 12 janvier 1867.

Vicaires généraux. MM

Soubiranne. | Dusserre ✻. | Girard ✻.

Evêchés suffragants.

Constantine. | Mgr ROBERT, *né* à Annonay (Ardèche) le 22 mars 1819, *nommé* par décret du 27 février 1872, *sacré* le 13 octobre 1872, à Alger, précédemment vicaire général de Viviers.

Millot, Pavy, *Vicaires généraux*

Oran . . . . . | Mgr CALLOT (*Jean-Baptiste-Irénée*) ✻, né à . . ., le . . ., *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* à Lyon le 22 septembre 1867, précédemment desservant du Bon-Pasteur à Lyon.

M[illegible], N[illegible], *Vicaires généraux*

CHAPITRE DE SAINT-DENIS.

Primicier.

Mgr MARET (O ✻), évêque de Sura *in partibus.*

Chanoines du premier ordre.

Mgr LACARRIÈRE, ancien évêque de la Basse Terre (Guadeloupe).
Mgr DE SÉGUR, ancien auditeur de Rote
Mgr JEANCARD ✻, évêque de Cérame *in partibus*
Mgr SARREBAYROUSE, évêque d'Helalonie *in partibus.*
Mgr LASCASES, ancien évêque de Constantine.
Mgr DE MARGUERYE (O ✻), ancien évêque d'Autun
Mgr FOULQUIER ✻, ancien évêque de Mende.
Mgr COUSSEAU ✻, ancien évêque d'Angoulême.

Chanoines du second ordre. MM.

Montéra ✻.
Cresp (O ✻), *trésorier.*
Adibert ✻
Villette ✻, *gard. des tomb.*
Fauveau ✻.
Wéber ✻.
Cœur ✻.
Guesnier ✻.
Jacquemet.
Hugon ✻.
Castaing ✻.
Dauphin ✻.
Roze ✻.
Cadoret ✻.
Testory ✻.
Moigno ✻.

Chanoines honoraires du second ordre. MM.

LECOMTE, curé doyen de Braisne.
CHAMBON DE TROUSSEAUVILLE ✻.

Prêtres attachés au chapitre.

MM. Boulay, Giraud.

SECTION II.

CULTES NON CATHOLIQUES.

CULTES CHRÉTIENS PROTESTANTS.

ÉGLISE RÉFORMÉE.

Les Églises réformées sont régies par la loi du 18 germinal an X et par le décret du 26 mars 1852. Elles ont des pasteurs, des conseils presbytéraux, des consistoires, des synodes et un conseil central. — Les conseils presbytéraux administrent les paroisses sous l'autorité des consistoires. — Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'Église et à celle des deniers provenant des aumônes. Tous les trois ans les anciens ou membres laïques sont renouvelés par moitié. Les pasteurs sont élus par les consistoires, sur une liste présentée par les conseils presbytéraux, et confirmés par le Gouvernement. — Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine et la conduite des affaires ecclésiastiques. Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Gouvernement. Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs et d'un ancien de chaque église; il ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours. — Il est établi, à Paris, un conseil central des Églises réformées de France. Ce conseil, composé pour la première fois de notables protestants et des deux plus anciens pasteurs de Paris, représente les Églises auprès du Gouvernement. Il est appelé à s'occuper des questions d'intérêt général dont il est chargé par l'Administration ou par les Églises, et notamment à concourir à l'exécution du décret du 26 mars 1852, qui l'a institué. — Les Églises réformées ont une faculté de théologie à Montauban. Lorsqu'une chaire de professeur de la communion réformée vient à vaquer dans cette faculté, le conseil central recueille les votes des consistoires et les transmet avec son avis, au ministre.

CONSEIL CENTRAL DES ÉGLISES RÉFORMÉES. MM.

Gal Dautheville (GO ✻), *président.*
Dollfus (Mathieu) ✻.
Monnin-Japy (O✻).
Morin (O✻).
Seydoux (Charles) (C✻).
Larnac ✻, ancien conseiller à la cour de Nîmes.
Godefroy ✻, conseiller à la cour de Rouen.
Bon de Chabaud Latour (GO ✻), général de division.
Barafort ✻, conseiller à la Cour de cassation.
Guizot (Guillaume), chef de division au ministère de l'instruction publique et des cultes, *secrétaire.*

ÉGLISE CONSISTORIALE DE PARIS.

Pasteurs. MM.

L. Vernes ✻, *président du consistoire.*
Grand'Pierre ✻, *président honoraire.*

Montandon.
Monod (Guillaume).
Dhombres.
Paumier.
Rouville, *pasteur auxiliaire*
Gout.
Decoppet.
Recolin.
Bastide.
Abric.
Couve.

ÉGLISES CONSISTORIALES OU PAROISSIALES DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ALGÉRIE

AIN.

Ferney

Past Pasquet.

AISNE.

Saint-Quentin.

Past. Monnier, *pres.*
Rousselez.
Petit
Larcher
Martin
Radoux
Marchand
Mallet-Jaux
Tuffeau.

ALLIER.

Moulins.

Past. Camus

ALPES (HAUTES-).

Orpierre.

Past. Caron, *prés*
Courjaret.
Marchand
Durroux
Vernier
Brunet.

ARDÈCHE.

La Mastre

Past Brasset, *pres.*
Arlaud.
Chave
Trouplin fils
Valry

La Voulte.

Past. De Magnin, *prés.*
Pinet
Favre
Pignol

Les Ollières

Past Tombard, *prés.*
Robert
Salomon
Verdet

Privas.

Past. Vincens, *prés.*
Bert
Gounon.
Sambuc.
Liquier
Jolly
Delon
Casimir.

Saint-Agrève.

Past. Boyer, *prés.*
Faisse
Aubanel
Tendil
Berlioz
N...

Saint-Péray.

Past Vassette, *pres.*
Roustain.
Dussaut.

Past Picard.
Perrot.

Saint-Pierreville.

Past. Dautheville, *pres.*
Chalfal
Chastagnaret.
Manevy
Roux
Lamis.
N...

Vallon

Past Cros, *pres.*
Rossel
Roux.
Autran
Martin.

Vernoux.

Past Magnin (de), *prés.*
Jullien
Cortès
Fauriel.

ARDENNES.

Sedan.

Past Goulden, *prés.*
Deutschendorf.

ARIÈGE

Le Mas-d'Azil.

Past. Coudere, *prés*
Lacroix (Pierre).
Mallet
Monméja
De Grenier-Fajal
Cornet
De Grenier-Fajal

Saverdun

Past. Lacroix (L...), *pres*
Larroque
Terrail-lon.

AUBE.

Troyes.

Past. Berthe

AVEYRON.

Saint Affrique.

Past Bonnet, *prés.*
Mazauric
Lombe.
Cère
Mazauric
Bonhoure.
François
Pau.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Past. Monod ✲, *pres*
Lézius
Blanc
Abeilous.
Martin du-Pont.
Devèz
Monnine
Soulas

CALVADOS

Caen.

Past. Melon *prés.*
Vincen
Mercklé

CHARENTE.

Jarnac

Past. Lièvre, *pres.*
Mouton-Garnier
Crozes
Lombard
Fribol
Calandal

CHARENTE-INFÉRIEURE

La Rochelle

Past. Delmas, *prés*
Debert
Cazalis
Good.

La Tremblade

Past Lafon, *pres*
Jaquier
Vincens
N...
N...

Marennes

Past. Pelet, *prés.*
Boursaus.
Masson

Pons.

Past. Barthe, *prés.*
Perdrizet
Roufineau.
Cattelain.
Crio
Lefèvre

Royan.

Past. Maffre, *prés*
Larroque.
Torcint.
Tournon.
Benezech
Rolier
Guilhot.
Grawitz
Bordage

CHER

Bourges.

Past. Cavel, *prés*
Dicuy
Lequeux.

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Past. Vesson, *pres.*

DORDOGNE.

Bergerac.

Past. Bastie, *prés.*
Cams
Roussange.
Corbière.
Ebersolt.

Moncarret.
Past. Faure, *prés.*
Cochet.
Arrand.
De Frontin.
Lauga

DOUBS.

Besançon
Past. Abt, *prés.*
Cadix.
Meady.
Racine
Pa ra

DRÔME

Crest.
Past. Gaufrès, *pres*
Muston
Maillet.
Cassignard
Simond.
De Magnin.
Arnaud.
Gi lemin
Tezier
Chauvet

Die
Past. Rivière, *prés.*
Pilot.
Pellenc.
Brezzi.
Cosmet.
Maynaud.
Vernier
Rostan
N

Dieulefit
Past. Cuche, *prés.*
Ducros
Mazaurie.
Compang.
Bernard.
Lacombe.
Armand.
Aeschimann.
Capultey.
Serras
Lasserre.

La Motte-Chalançon.
Past. Renous, *prés.*
Lagrie
Bo. J. P.
Verge
Lagat
Dumergue.
Lagat

Valence.
Past. Roman (P. P.), *prés.*
Arnaud
Ducros.
Julien.
Lasserre.
Bo
Arnaud
Silveyras
Sambuc.
Benoit.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.
Past. Bost.

Marsauceux.
Past. Wheateroft.

FINISTÈRE.

Brest
Past. Chaba.

GARD

Aigues-vives.
Past Martin, *prés*
Lauret
Lerry
Tichard.
Martin
Pichere
André.

Alais
Past. Breyton, *prés.*
Bonnefon.
Jaulmes
Richard
Serret
Bacmasse
Martin
Laplace
Bard.

Anduze.
Past. Hugues, *prés.*
Bastide
Auzière fils
Ducros
Dubois
Vier

Calvisson.
Past. Agulhon, *prés.*
Abauzit
Pórier.
Fare.
Farjon
N

La Salle
Past. Cahous, *prés.*
Durantis
Dussaut.
Durand
Fesquet
Viala.
Campredon.

Nîmes.
Past. Vincent, *pres.*
Frossard
Lafond
Dardier.
Tarron.
Grotz.
Babut.
Gazagnet.

Saint-Ambroix.
Past. Jalabert, *prés.*
Moutier
Atger
Martin.
Chagnard.

Past Bonnard.
Babert.

Saint-Chaptes.
Past. Desmons, *prés*
Ronquette.
Fabre
Lafont
Dumeny.
Fourès

Saint-Hippolyte.
Past Boissière, *prés.*
Kleinmann
Sautes
Vieilus.
Carret
Rayroux.

Saint-Jean-du-Gard.
Past Meinadier, *prés.*
Vie.
Chastand.

Saint-Mamert.
Past. Vidal, *prés*
Mazon
Mejean
Evêque.

Sauve
Past. Abric (C.), *pres*
Paten
Rune.
Trouillon
Tessier-Lafare
Julien.
Bonnet.
Gerard

Sommières.
Past. Mourgues, *prés.*
Saint-Paul.
Hours-Marchand.

Uzès
Past. Saussine, *prés.*
Roux (C. C.).
Doumergue.
Coulet
Meynier.
Bruguier
Fabre.
Lafont

Vallerauque
Past. Sarrut, *pres*
Cheyron
Frane
Delon
Lafet
Lauzier

Vauvert
Past Margontier, *prés.*
Roger
Maistre.
Meynier.
Dubreuil
Turc
Nogaret
Bonnier.

Vezenobres.
Past. Dizier, *pres.*
Colomb.

Past. Fontanès.
Condazorgues - La -
[illegible]
Garrès
Ca[illegible]
Rouquette
[illegible]
N

Le Vigan.

Past. [illegible], *pres*
[illegible]
Arnaud
Mo[illegible]
Fabre.
Arnaud
Pe[illegible]
M[illegible]
Br[illegible]

[illegible]DONNE (HAUTE-

Toulouse.

Past. [illegible], *pres.*
[illegible]
[illegible]

[illegible]ERS

Mauvesin.

Past. N

GIRONDE.

Bordeaux

Past. Mollard ✻, *pres.*
[illegible]
Renous.

Gensac

Past. Martin, *prés.*
[illegible]
[illegible]
Secrétan.
Tonnan

Sainte-Foy

Past. Mercat, *pres*
Gnard
[illegible]
Laverti
Monbrun.
[illegible]

[illegible]AULT

Bédarieux.

Past. Fabre, *prés.*
[illegible]
[illegible]
Gaussen.

Ganges.

Past. Martin, *pres*
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Marsillargues.

Past. [illegible], *pres.*
[illegible]
[illegible]

Montpellier.

Past. Corbière ✻, *prés.*
Massé (E.)
Dizier
Carmichel
Chaudier
Gachon.
Benoît
Travers.
Fontès

ILLE-ET-VILAINE

Rennes.

Past. Arnoux

INDRE-ET-LOIRE

Tours.

Past. Stapfer

ISÈRE.

Mens.

Past. Cambefort, *pres*
Jacot
[illegible]
Francon
Gaujoux.
Loutz
Vallotton

JURA

Lons-le-Saunier.

Past. Arnal

LOIRE

Saint-Étienne.

Past. Dupont, *pres.*
Engalbert.

LOIRE (HAUTE

Saint Voy

Past. Bourbon, *prés*
[illegible]
Poulain.
Gelby
Jouvard
Teyssaire

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes.

Past. Vaurigaud, *pres*
Sommer.

LOIRET.

Orléans.

Past. Sirven, *pres*
Sauzède
Branston
Massot

LOT-ET-GARONNE

Eloas.

Past. Hamelle

Aulnay (comm. de Mer).

Past. Boissard

Josnes.

Past. Stapfer

LOT-ET-GARONNE

Castel-Moron.

Past. Calas, *prés.*
Sauvaitre
Lys

Clairac.

Past. Sarrus, *prés.*
Gaussen
Cabantous

Lafitte.

Past. Corbière, *pres*
Goulton
Malfre
Meyer

Nérac.

Past. Molines (P. J. L.), *pres.*
Bourgeon
Paris.

Tonneins

Past. Coustou, *pres.*
Monerun.
Fargues
Presson
Soulé

LOZÈRE

Barre.

Past. Ribard, *prés.*
Broussoux
Ribard
M[illegible]s
Lamarche.

Florac.

Past. Albaric ✻, *prés.*
Générat
Berthezenn
Maignas
Genover.

Meyrueys

Past. Cabanel, *prés*
Vincent (Adolphe).
Vincent (Casimir).
Pelet

St-Germain de Calberte.

Past. Farelle, *pres*
[illegible]
Thérond
[illegible]
[illegible]
M[illegible]rants

Vialas

Past. Marion (V. E.), *prés.*
Bonnal
L[illegible]
[illegible]
N

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Past. Voreaux

Saumur.

Past. Davaine.

MANCHE.

Cherbourg.

Past. Meyer.

Chefresne

Past. Lourde-Laplace.

MARNE.

Reims.

Past. Paumier.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Nancy.

Past. Schmidt (Jacques) ✻, *pres.*
Schmidt (fils).
Cuvier.
Lang

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Past. Prevot.

NORD.

Lille.

Past. De Visme ✻, *prés.*
Lelièvre.
Degremont.
Vesson.
Olivier.
Quièvreux.
Messervy.
Bourner.

OISE

Les Ajeux.

Past. Castel.

ORNE

Athis.

Past Addi.

Montilly.

Past. Gourjon.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Past. Horth.

Wanquetin.

Past. Walbaum.

PUY-DE-DÔME.

Clermond-Ferrand.

Past. Bleynie.

PYRÉNÉES (BASSES-).

Orthez.

Past. Cadier, *prés.*
Nogaret
Sery.
Chambon.
Cadier
De Felice.
Bohin
Dupin de St-André

PYRÉNÉES (HAUTES-

Tarbes.

Past. Frossard.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Perpignan.

Past. Trial.

RHÔNE.

Lyon.

Past. Buisson ✻, *prés.*
Aeschumann.
Illaire.
Puyroche.
Monchon.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Le Creusot.

Past. Vernier.

SAVOIE (HAUTE-).

Annecy.

Past. Draussin.

SEINE

Paris. (*Voy* page 412.)

SEINE-ET-MARNE

Meaux.

Past. Bouvier, *prés.*
Laforgue
Bisseux
Chottin
Falie.

SEINE-ET-OISE.

Saint-Germain.

Past. Peyrat.

Versailles.

Past Passa

SEINE-INFÉRIEURE.

Bolbec.

Past. Sobier, *pres.*
Bonnard.
René.
Heraut

Dieppe.

Past. Hardy, *prés.*
Réville.
Sattet.

Le Havre.

Past. Fontanès, *prés.*
Amphoux.
Maure.
Bargeard.

Rouen.

Past. Roberty ✻, *prés.*
Monchâtre.
Banquis.

SÈVRES (DEUX-).

Lamothe-St-Héraye.

Past. Roland, *prés.*
Bergeret.
Marty
Portron.
Paris.
Cru.
Langlois.

Lezay.

Past. Bourchenin, *prés.*
Bigare.
Belavier (Ch. T.)
Bellivier (L. D.).
Falie.
Schmidt.
Gras
Valantin.
Astier.

Melle.

Past. Belluc, *pres*
Baudi (P. E
Bastoul.
Robin
Sabatier.
Vernes
Montet.

Niort.

Past. Montet, *prés.*
Mathe.
Desenzans.
Webe.
Bouchet.
Vallee
Gaillard.
Mordant.

Saint-Maixent.

Past. Charruaud, *prés.*
Weibel
N....
Portron.
Braud
Durand.

SOMME.

Amiens.

Past. Larcher.

Templeux-le-Guérard

Past. Vivien.

Contay.

Past. Denys.

TARN.

Castres.

Past. Rabaud ✻, *prés*
Dombre.
Durand.
Marc.
Belluc.
Rabaud.
Alger
Laforgue

Mazamet.

Past. Rives, *pres*
Sauzet.
Turquet
Lanzerotti
Chalieres.
Monod
Sarrut.
Hérail.

Vabre.

Past. Vincens, *pres.*
Lavelle.
Bonc
Soubeiran
Lourde.
Caladon.

Viane.

Past. Bogues, *prés.*
Cales.
Moziman
Monmoutou.

Past. [illegible]
[illegible]
Durand.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Past. Cruvellié, *prés.*
Tachard (P. M.).
Baulme.
Bouchet.
Carayon.
Durand.
Mouliguier.
Vezès.
Rabaud.

Negrepelisse

Past. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bosc.
Lamarche.

VAR.

Toulon.

Past. Pagès.
Toureille.

VAUCLUSE.

Lourmarin.

Past. Gaitte ✻, *prés.*
Gausset.
Past. Saltet
Rey.
Meissimilly.
Gibert.
Baudouin.
Berger.
Avesque.

VENDÉE.

Pouzauges.

Past. Germain, *prés.*
Legouis.
Monod.
Penet.
Meyer.

VIENNE.

Lusignan

Past. Mourgues, *prés.*
Bordes
Verrue
Sohier
Berger
Caravon

VOSGES.

Saint-Dié

Past. Schmidt
Romane

ALGÉRIE.

Past. Rocheblave, *prés.*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Duproix
[illegible]
Aussot.
Martin-Du[illegible]

ÉGLISE DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG.

[illegible] la confession d'Augsbourg est régie par le décret du 26 mars [illegible] dispositions non contraires de la loi du 18 germinal an X. — [illegible] presbytéraux, des consistoires, des inspections, [illegible] synodes [illegible] Les conseils presbytéraux [illegible] les consistoires. — Aucun acte d'administration [illegible] n'est valable sans la ratification du directoire. — Les consistoires [illegible] veiller à la discipline [illegible] administration des biens de l'Église [illegible] principalement des aumônes. — Tous les [illegible] les conseils presbytéraux [illegible] consistoires, le consistoire supérieur et les [illegible] de ce corps au directoire [illegible] synodes. — L'inspection se compose d'un inspecteur [illegible] par le Gouvernement, sur la proposition du directoire, et de deux [illegible] l'assemblée d'inspection qui, elle-même, se compose de tous les [illegible] de circonscription électorale, et de laïques, membres de consistoires, pris dans [illegible] proportion en nombre égal à celui des pasteurs. L'élection des inspecteurs [illegible] est soumise à la confirmation du Gouvernement. — Le consistoire supérieur [illegible] sur la demande du Gouvernement, soit sur la demande du directoire, soit [illegible] se réunit au moins une fois par an. A l'ouverture de la session, le directoire présente le rapport de sa gestion. Le consistoire supérieur veille au maintien de la constitution [illegible] discipline de l'Église. — Le directoire est composé du président, d'un membre [illegible] pasteur ou ecclésiastique, nommés par le Gouvernement; et de deux [illegible] nommés par le consistoire supérieur. Il exerce le pouvoir administratif, nomme [illegible] pasteurs et soumet leur nomination au Gouvernement. Il exerce [illegible] surveillance sur l'enseignement et la discipline du séminaire et [illegible] grandes [illegible]

CONSISTOIRE SUPÉRIEUR. MM.

[illegible], *président.*
[illegible]
[illegible]

DIRECTOIRE. MM.

[illegible], *président*
[illegible]

INSPECTEURS. MM.

			CIRCONSCRIPTION
INSPECTION de Paris.	Meyrueis, *inspecteur ecclésiastique*		[illegible]
	Coulmann ✻,	*inspecteurs laïques.*	[illegible]
	[illegible],		[illegible]
INSPECTION [illegible]	[illegible], *inspecteur ecclésiastique*		[illegible]
	Nicolet,	*inspecteurs laïques*	[illegible]
	Durand,		[illegible]

ÉGLISE CONSISTORIALE DE PARIS.

Pasteurs. MM.

Goguel, *président du consistoire.*

Hosemann ✻.
Mettetal.
Hagen.
Kuhn.
Lods.
Vollet.
Appia.
Weber.
Pfender.

ÉGLISES CONSISTORIALES ET PAROISSIALES DES DÉPARTEMENTS.

ALPES-MARITIMES.

Nice.

Consistoire de Paris.

Past. Mader.

DOUBS.

Audincourt.

Past. Fallot (G. F.), *prés.*
Juillard ✻.
Meyer (L. F.).
Pamoyer.
Cuvier (G.).
Bourquin.
Bauzet.
Megnin (P. Fr.).
Megnin (Ch. L.).
Picard.
Macler.

Blamont.

Past. Flamand, *prés.*
Perdrizet (J. F.), *pr. h.*
Paur.
Fallot (G. F.).
Dubois.
Fillion.
Picard.
Jonte.

Montbéliard.

Past. Surleau (J. G.), *prés.*
Jeanmaire (H. C. A. F.)
Jeanmaire (E. Al.)
Megnin (Com. F. E.).
Perdrizet (Ch. F.).
Abry.
Ringel.
Mettetal.
Paira.

Saint-Julien.

Past. Berger (J. L. E.), *pr. h.*
Surleau (J. G.).
Grammont.
Wuillemier.
Marmet.
Mettey.
Corbrade de Ranchey.

RHÔNE.

Lyon.

Consistoire de Paris.

Past. Mayer.

SAÔNE (HAUTE-).

Héricourt.

Past. Macler, *prés.*
Lods, *prés. hon.*
Beurlin.
Jeanmaire (L. C. Ch. F.)
Brétégnier.
Roy (Ch. E.).
Marconnot.
Duvernoy.
Richardot.
Girardez.
N....
Beck (Th.), *past. sup.*
Barthelamé, *past. sup.*

Trémoins

Consre de St-Julien (Doubs).

Past. Rébillard, *prés.*

Champey

Consre de St-Julien (Doubs).

Past. Parrot.

TERRITOIRE DE BELFORT.

Belfort.

Consistoire d'Héricourt.

Past. Abt.

ALGÉRIE

Past. Durr ✻.
Krieger (M.).
Müller.
Liebrich.
Scherb.
Meyer.
Guion.
Liébich.

CULTE ISRAÉLITE.

Le culte israélite a un consistoire central, des consistoires départementaux, des grands rabbins, des rabbins communaux, et des ministres officiants.

L'autorité du consistoire central et de son grand rabbin s'étend sur toutes les communautés israélites de France et d'Algérie.

Chaque consistoire départemental a, dans l'administration et la police des temples, sa circonscription. Les grands rabbins des consistoires départementaux ont droit de surveillance sur les rabbins communaux et sur les ministres officiants de leurs ressorts respectifs.

Les rabbins communaux sont chargés de la prédication, de l'enseignement religieux et de la bénédiction des mariages dans les synagogues confiées à leurs soins.

En général, les ministres officiants sont des chantres chargés de la célébration des offices.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

M. Isidor (Lazare) ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques. MM.

De Rothschild (Alphonse) ✻, *prés.*
Bédarrides (Gustave), *vice-président.*
Sée (Abraham).
Masse (David).
Lehmann (Léonce).
Alcan (Michel).
Cohn (Albert).
Crémieux (Adolphe).
Attias (Elisée).
Anspach (Philippe).

Synagogue consistoriale de Paris

M. Kahn (Zadoc), *grand rabbin.*

Membres laïques. MM.

Erlanger (Michel).
De Rothschild (Gustave).
Leven (Narcisse).
Derembourg (Joseph).
Créhange (Abraham)
Bing (Lazare-Lévy).
Delvaille (Salomon-Edouard).

Synagogues consistoriales dans les départements. MM.

NANCY.

Lhermann (Isaac), *grand rabbin.*

Membres laïques.

[illegible] bert.
[illegible] Jacob).
Dupont
May (Sylvain).
Marx (Emmanuel).
Soire Alfred)

BORDEAUX.

[illegible]y (Simon) ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques.

[illegible]
[illegible]
Gomez-Vaez (Edouard).
Delvaille Prosper)
[illegible] Alfred).
[illegible] Adrien).

MARSEILLE.

Weyl, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Vidal Naquet.
[illegible]
Léopold Lévy.
Menahem Montes
[illegible] (Eugène
[illegible] (Amé[illegible]

BAYONNE

Marx (Samuel) ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques.

[illegible] Jacob-Félix).
[illegible] Salomon Émile).
Furtado (Abraham-Auguste).
Gommès Jacob Isidore).
Sa[illegible]o (Moïse).
[illegible] (Benjamin Chevalier).

LYON.

W[illegible]rg, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Picard (Gustav
Marx (Adolph
[illegible]
[illegible] Joseph,
[illegible]
[illegible] (Moïse,

LILLE

Lipmann, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Cahen (Oury)
Kauffmann (Isaac).
Sée (Salomon).
Wahl Sée (Isaac)
Momenheim (Léon).
Weill (Isidore).

VESOUL

Levy (Isaac), *grand rabbin.*

Membres laïques

[illegible] (Simon).
[illegible]
[illegible] Joseph
[illegible]
Metzger (Auguste).
Dreyfus (Nathan).

ALGÉRIE

Consistoire d'Alger.

Cahen (Lazare), *grand rabbin.*

Membres laïques.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Consistoire d'Oran.

Charleville (Mahir), *grand rabbin.*

Membres laïques.

Midioni (Joseph)
Kanou. (Simon)
Bentata (Isaac).
Valynes (David)
Karoubi (Fredj).
[illegible]

Consistoire de Constantine.

Cohen Abraham), *grand rabbin*

Membres laïques.

Stora (Israël
Narboni (David).
Adda (Asael).
Attias (Emon).
Allouche (Gabr[illegible].
Ben Simon (Elie)

CHAPITRE IV.

Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Il y a pour la République française une seule Cour de cassation.

Cette Cour, toutes les chambres assemblées, a droit de censure et de [illegible] sur les cours d'appel; elle peut, pour causes graves, suspendre des juges de leurs fonctions, ou les mander près du ministre de la justice, pour y rendre compte de leur conduite. Aux termes du décret du 1er mars 1852, elle peut, sur la dénonciation du garde des sceaux, ministre de la justice, et selon la gravité des faits, déclarer les magistrats inamovibles déchus de leurs droits. Elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugements *en dernier ressort* rendus par les cours et les tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une cour ou d'un tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique; sur les demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une cour d'appel à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des cours d'appel, et contre les tribunaux de première instance; sur les règlements de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs cours, ou entre plusieurs tribunaux de première instance non ressortissant à la même cour.

Cette cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugements et arrêts rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la cour ou au tribunal qui doit en connaître. Si les jugements cassés sont ceux des tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les cours d'appel, le renvoi est fait devant la cour la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugements en dernier ressort des juges de paix, si ce n'est pour cause d'excès de pouvoir, ni contre les jugements des tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pour cause d'incompétence, prise par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions. (Loi du 25 mai 1838, art. 15; Code de justice militaire, art. 81.)

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une cour ou d'un tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du procureur général.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le ministre de la justice, le procureur général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugements contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugements peuvent être annulés. Les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de cour d'appel est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le ministre de la justice transmet les pièces à la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une cour d'appel autre que celle dont le prévenu est membre, pour y être jugé en appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être procédé à la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant peine afflictive, infamante ou autre plus grave, sera imputé soit à un tribunal entier de première instance, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de cour d'appel, la dénonciation doit en être adressée au ministre de la justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au procureur général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui prétendent en avoir souffert, mais elles ne sont admises à se porter parties civiles que lorsqu'elles demandent à prendre le tribunal ou le juge à partie. La dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour. La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi lorsqu'il y a lieu de statuer directement sur la dénonciation portée, si les faits [illegible]

[illegible] contre [illegible] pour [illegible] à la poursuite [illegible] jugement [illegible] ou un tribunal correctionnel ou de [illegible] instance ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des cours et tribunaux dont les arrêts ou jugements ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

Le ministère public près la Cour de cassation surveille les procureurs généraux près [illegible].

Si le procureur général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses [illegible] pouvoirs, [illegible] dans le délai fixé, après [illegible] expiré, [illegible] à la Cour de cassation, et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles (*art. 88 de la loi du 27 ventôse an VIII*).

Le ministère public est entendu dans toutes les affaires: il est chargé de défendre celles qui intéressent l'État, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agents d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *deux mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction. — A l'égard des jugements et arrêts par défaut qui peuvent être déférés à la Cour de cassation, ce délai ne court qu'à compter du jour où l'opposition n'est plus recevable (*art. 1er de la loi du 2 juin 1862*). — Le délai est de *deux mois* pour la signification à personne ou à domicile de l'arrêt d'admission rendu par la chambre des requêtes, à partir de la date de cet arrêt (*même loi, art. 2*), et d'*un mois* pour les règlements de juges (*art. 8*). Voir les articles 4, 5, 6 de la même loi pour les délais des pourvois et significations des domiciliés hors du territoire français. — Le recours en cassation contre les jugements *préparatoires* et *d'instruction* n'est ouvert qu'après le jugement définitif. — Il n'est point admis de relief du laps de temps pour se pourvoir en cassation. — En *matière criminelle, correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois jours*, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour prononce, toutes les chambres réunies. Si le deuxième arrêt ou jugement est cassé par les mêmes motifs que le premier, la cour d'appel ou le tribunal auquel l'affaire est renvoyée est tenu de se conformer à la décision de la Cour de cassation sur le point de droit jugé par cette Cour (*loi du 1er avril 1837*).

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier président, de trois présidents, de quarante-cinq conseillers, qui sont nommés par le chef de l'État.

Elle se divise en trois chambres, composées chacune d'un président et de quinze conseillers. Le premier président siége habituellement à la chambre civile; il peut présider toutes les chambres. La chambre qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en règlement de juges, soit en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, soit en *annulation* des actes sur lesquels les cours et tribunaux ont excédé leurs pouvoirs (*art. 80 de la loi du 27 ventôse an VIII*), soit enfin sur les pourvois en matière électorale (*art. 23 du décret organique des 2-21 février 1852*).

La *Chambre de cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises, et, sans admission préalable, sur les matières d'expropriation pour cause d'utilité publique (*loi du 7 juillet 1838*).

La *Chambre de cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle, de police et de gardes nationales*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

[illegible] [illegible] [illegible] [

du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du procureur général ou des avocats généraux, les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant en matière civile qu'en matière criminelle, où l'État est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont chargés exclusivement de l'instruction et de la défense. (*Voy.* page 88.)

En exécution de la loi du 22 janvier 1851, il existe un bureau d'assistance judiciaire près la Cour de cassation (1).

Vacations

Aux termes des ordonnances des 24 août 1825 et 15 janvier 1826, les deux chambres civiles vaquent, comme les autres cours et tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même chambre fait, de plus, les fonctions de chambre de vacations *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, [illegible] en règlement de juges et en renvoi d'un tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier président.

1869. M. DEVIENNE (GO ✻), place Vendôme, 12.

Présidents. MM.

1868. LABORIE (GO ✻), rue du Pré-aux-Clercs, 9. (1849.
†1871. DE RAYNAL (C ✻), rue Abbatucci, 67. (1856.
1874. POULLIAUDE DE CARNIÈRES (C ✻), boulevard Haussmann, 73 (1862.)

Présidents honoraires. MM

VAÏSSE (GO ✻), à Marseille.
LEGAGNEUR (C ✻), rue Chauveau-Lagarde, 8.
HÉLIE (Faustin) (C ✻), rue Singer, 13.

Conseillers. MM.

1849. GLANDAZ (C ✻), *doyen,* rue Mont-Thabor, 27
1849. NACHET (O ✻), rue de Seine, 43.
1852 Mis D'OMS (O ✻), boulevard Malesherbes, 66.
1858. Bon ZANGIACOMI (C ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.
1860. MERCIER (C ✻), rue des Saints-Pères, 78
1862. DE PEYRAMONT ✻, rue de Savoie, 11.
1863. GUYHO (O ✻), rue des Écoles, 44
1863. GASTAMBIDE (C ✻), rue de Châteaudun, 34.
1863. LASCOUX (C ✻), rue de l'Université, 88.
1864. PONT (O ✻), rue du Bac, 108.
1864. Bon HÉLY-D'OISSEL (O ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.

(1) Deux circulaires du procureur général près la Cour de cassation, en date des 1er juillet 1852 et 30 décembre 1853, rappellent à MM les procureurs généraux des cours d'appel la nécessité d'accélérer l'envoi au parquet de la Cour de cassation des demandes et des pièces destinées au bureau d'assistance. Certaines demandes sont parvenues à une époque tellement rapprochée de l'expiration du délai du pourvoi que le bureau, malgré le zèle qui l'anime, n'a pu statuer en temps utile.

1864 Salneuve (O✱), place du Pont-Saint-Michel, 5.
1865. Rieff (C✱), rue Castellane, 6
1866 Dumon (O✱), rue de l'Université, 26.
1866. Barbier (O✱), rue Labruyère, 53.
1867 Dagallier (O✱), cité Malesherbes, 6 *bis* (rue des Martyrs).
1867 Tardif (O✱), rue Caumartin, 60.
1867 Alméras-Latour (O✱), quai Saint-Michel, 29.
1867 [illegible] (O✱) rue Mansart, 8.
1868. Saint-Luc-Courborieu (O✱), boulevard Saint-Michel, 16.
1868 Robert de Chenevière (O✱), rue Jacob, 3
1868 Massé (O✱), boulevard Malesherbes, 19
1868 Camescasse (O✱), boulevard Malesherbes, 59.
1868. Moignon (C✱), rue des Pyramides, 3
1869. Larombière (O✱), boulevard Saint-Germain, 84.
1869 Roussel (O✱), avenue Friedland, 22
1870 Casenave (O✱), rue Bellechasse, 11
1870 Mérault (O✱), rue Courty, 1 (boulevard Saint-Germain)
1870 [illegible] (C✱), rue de Milan, 24.
1870 Puissan ✱, rue Taitbout, 48.
1870 Bedanchat ✱, rue d'Assas, 90
1870 Bail ✱, rue du 29 Juillet, 3
1870 Aucoc (O✱), boulevard Saint-Germain, 131.
1871 Goujet ✱, rue de Berri, 40
1872 Aubry ✱, rue Malesherbes, 1
1872 Connelly ✱, rue de Grenelle, 102.
1872. Debrey (O✱), rue de Rennes, 43.
1872 Arqué ✱, rue de Vienne, 6
1873 Balsport ✱, rue de Rome, 46.
1873 Beaudouin ✱, rue du Vieux-Colombier, 8.
1873 Salé ✱, rue de Douai, 13
1873 Petit ✱ rue de Rome, 51.
1874 Dubreuil-Lasale (O✱), rue de la Ferme-des-Mathurins, 2.
1874. Berthelin (O✱), rue Tronchet, 29.
N. .

Conseillers honoraires MM.

Le Clos (O✱), à Nivillers, près Beauvais (Oise)
Lavielle (O✱), à Portet par Garlin (Basses-Pyrénées).
Sénéca (C✱), rue de Suresnes, 11.
Moreau (Auguste) (C✱), quai Voltaire, 1.
Perrot de Chezelles ✱, rue Cassette, 36.
Le Serrurier (✱), rue de la Paix, 1.
Aylies (O✱), avenue de l'Alma, 62.
Meynard de Franc (O✱), rue de Courcelles, 11.
Truchard-Dumolin (O✱), à Monistrol (Haute-Loire).
De Vergès (O✱), rue de Lille, 86
Quenault (C✱), rue Neuve-des-Capucines, 7.
Moreau (Emile), rue des Bordes-Valmore, 40 (Passy).
Boucly (C✱), rue de Clichy, 9.
Anspach ✱, rue Saint-Georges, 38.
Voirhaye (O✱), rue Bonaparte, 18

Procureur général.

M. Renouard (C✱), boulevard Haussmann, 21.

Avocats généraux MM.

BLANCHE (O ✻), *premier*, rue de Laval, cité Malesherbes, 12.
BÉDARRIDES (O ✻), boulevard Malesherbes, 80.
CHARRINS (O ✻), boulevard Saint-Michel, 5.
BABINET (C ✻), passage Laferrière, 3 rue Notre-Dame-de-Lorette.
REVERCHON (O ✻), rue de Poitiers, 9.
THIRIOT ✻, rue de Rennes, 47.

Greffier en chef.

M. COULON ✻, boulevard Haussmann, 101.

Greffiers. MM.

Duchesne ✻, boulevard Pereire, 206 (quartier des Ternes
Farjon ✻ (dép. civ.), rue Gay-Lussac, 21.
Courtépée, rue de Seine, 35
Jarre, rue des Pyramides, 2

Greffier honoraire.

M. SOULIER (O ✻), rue des Feuillantines, 63.

Secrétaires du Parquet. MM.

MÉNARD, *secrétaire en chef*, quai Saint-Michel, 29.
Renoult, rue Chezy, 18 (Neuilly).
Bonnisseau, rue du Regard, 4

Huissiers. MM.

Boulet, *doyen*, rue Thévenot, 17.
Collard, rue du Petit-Carreau, 18.
Fraloupet, rue Saint-Martin, 192.
Mercier, boulevard Sébastopol, 39.
Plessix, rue Notre-Dame-des-Victoires, 4.
Pierre, place Saint-Michel, 4.
Dupont, rue Poissonnière, 21
Blavier, boulevard Sébastopol, 37

Ils remplissent les fonctions d'huissiers exploitant près le Conseil d'Etat.

Interprète-traducteur de langues étrangères.

M. DUCA, avenue Montaigne, 16.

BIBLIOTHÈQUE.

M. GALLIEN, *conservateur*, au Palais-Royal, rue de Valois, 3.

M. Durville, *receveur de l'enregistrement*, au Palais-Royal, rue de Valois, 9.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES.

(Du 1er nov. 1871 au 31 oct. 1872.)

M. DEVIENNE, *premier président.*

MM. CHAMBRE DES REQUÊTES.

DE RAYNAL, *président*

Nachet.	Tardif.	Puissant.	Barafort.
Mis D'Oms.	Alméras-Latour.	Rau	Sallé.
Dumon.	Guillemard.	Goujet.	Petit.
Dagallier.	Demangeat.	Connelly.	

Balaran et Reverchon, *avocats généraux.*
Farjon, *greffier.*

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

MM. CHAMBRE DU CASSATION CIVILE

LABORIE, *président.*

Glandaz.	Bon Hély d'Oissel.	Casenave.	De Peyramont.
Mercier.	Reiff.	Merville.	Aubry
Gastambide.	Massé.	Greffier.	Requier
Pont	Larombière.	Aucher	

Bavoux et Charrins, *avocats généraux*
Courtepée, *greffier*

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

MM. CHAMBRE DE CASSATION CRIMINELLE.

Jh. ILLAUDE DE CARNIÈRES, *président.*

Bernard de Rennes.	Saint-Luc-Courborieu.	Morin.
Isambert	Robert de Chenevière.	Pierrey
Lascoux	Camescasse.	Beaudouin.
Salle	Mongnon.	Dupré-Lasale.
Barbier	Roussel.	N.

Bonnières et Tauriot, *avocats généraux*
Dupreseile, *greffier.*

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LA COUR DE CASSATION. MM.

Colin de Verdière.
Moutard (Martin).
Colset
Michau-Bellaire.
Demay.
Hénissart ✻, rue de Seine, 95.
Delom, au ministère des finances.

Secretaires. MM.

Courtépée, rue de Seine, 35.
Jarre, rue des Pyramides, 2.

Concierge de la Cour de cassation.

Mabgeard, au Palais-Royal, rue de Valois, 1

AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION. (V. p. 88.)

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Palais-Royal, aile Montpensier, péristyle de Chartres

Attributions et organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et des dépenses publiques que lui soumettent les trésoriers-payeurs généraux, les préposés comptables de l'enregistrement, du timbre et des domaines, les receveurs particuliers des douanes, les préposés comptables des contributions indirectes, les receveurs particuliers des finances, les directeurs des monnaies, le caissier-payeur central du Trésor et l'agent chargé spécialement des virements de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des trésoriers des colonies, de l'agent comptable des recettes et dépenses des chancelleries consulaires, du trésorier général des invalides de la marine, de l'agent comptable des traites de la marine, des économes des lycées, de l'agent comptable des transferts des rentes inscrites au grand-livre de la dette publique; de l'agent comptable du grand-livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la rente inscrite; de l'ordre de la Légion d'honneur, de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'amortissement; des monts-de-piété, des commissions, hospices et établissements de bienfaisance ayant un revenu déterminé par les lois et règlements, aux termes de la loi du 6 juin 1843 et de l'ordonnance du 26 août 1844, ou statuant sur les comptes annuels des agents comptables des finances de l'État.

Elle juge les pourvois qui lui sont présentés contre les arrêtés prononcés par les conseils de préfecture sur les comptes annuels des receveurs des communes, hospices, établissements de bienfaisance, dont le revenu est inférieur à la somme de 30,000 fr.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques. — Elle prononce, contre les comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et règlements.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate, chaque année, par deux déclarations générales, le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les ministres pour l'année précédente et pour l'exercice expiré et les arrêts rendus sur les comptes individuels des comptables, tant sous le rapport de l'exactitude des résultats que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Ces déclarations sont imprimées et distribuées aux membres de l'Assemblée nationale.

Des déclarations publiques sont rendues dans les mêmes formes sur les comptes matières.

Enfin, aux termes de l'article 32 de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réformation et d'amélioration inspirées à la Cour par l'examen, sur pièces justificatives, des recettes et des dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Président de la République. — Ce rapport, délibéré et arrêté par les trois chambres, est remis au Président de la République par le premier président de la Cour, et aux termes de l'article 15 de la loi du 21 avril 1832, il est imprimé et distribué aux membres de l'Assemblée nationale.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier président au garde des sceaux, pour être porté à la connaissance du Président de la République.

Les ministres et les comptables peuvent se pourvoir devant le Conseil d'État, dans le délai de trois mois, contre les arrêts de la Cour, pour violation des formes ou de la loi. Les pourvois des ministres doivent avoir été préalablement autorisés par le Président de la République. En cas de cassation d'un arrêt, l'affaire est renvoyée devant l'une des chambres qui n'en ont pas connu.

La Cour prend rang immédiatement après la Cour de cassation et jouit des mêmes honneurs et prérogatives. — Elle est composée d'un premier président, de trois présidents, de dix-huit conseillers maîtres, de vingt-quatre conseillers référendaires de 1re classe, de soixante conseillers référendaires de 2e classe, de quinze auditeurs de 1re classe et de dix auditeurs de 2e classe. Il y a, près la Cour des comptes, un procureur général, un greffier en chef et trois commis-greffiers.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois chambres, dont le roulement s'opère au 1er février de chaque année.

Le PREMIER PRÉSIDENT préside les chambres assemblées et chaque chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux conseillers référendaires et indique les chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de ceux qui sont adressés, et suivant les cas, il statue sur celles qui sont déférées aux chambres. Il a la police et la surveillance générale de la Cour ainsi que la correspondance avec les autorités. Le plus ancien des présidents supplée, en cas de nécessité, le premier président pour la signature de la correspondance.

Les PRÉSIDENTS ont la direction du travail, et chacun d'eux distribue aux conseillers maîtres qui composent la chambre les affaires dont ils doivent faire le rapport. La rédaction des arrêts préparée par les conseillers référendaires et les auditeurs rapporteurs, est soumise à leur examen et à leur visa.

Les CONSEILLERS MAÎTRES sont répartis dans les trois chambres. Sur la distribution des rapports qui leur est faite par le président de la chambre, ils sont tenus de vérifier le travail des conseillers référendaires et des auditeurs rapporteurs et d'exprimer leur opinion sur les propositions faites dans les rapports, ou qui résultent de leur examen et de leurs discussions.

Les CONSEILLERS RÉFÉRENDAIRES sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre, à cet effet, les comptables et leurs fondés de pouvoirs, se faire rapport aux chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs conseillers référendaires, un conseiller référendaire de 1re classe a la direction du travail, et fait le rapport à la chambre en présence des conseillers référendaires qui ont concouru au rapport. Les conseillers référendaires assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des conseillers maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Les AUDITEURS sont adjoints par le premier président aux conseillers référendaires pour concourir, sous leur direction, aux travaux de vérification et d'instruction. Le décret du 6 décembre 1860 avait établi que dix d'entre eux pourraient, par décret spécial, après quatre années de service, être appelés à présenter aux chambres le rapport sur les comptabilités qui leur auraient été distribuées, à signer les arrêts, et à jouir des mêmes prérogatives que les conseillers référendaires. Le décret du 25 décembre 1869 a porté à quinze le nombre des auditeurs qui peuvent être autorisés à faire des rapports aux chambres.

Le ministère public près la Cour est exercé par un procureur général.

Le PROCUREUR GÉNÉRAL veille à ce que les comptables présentent leurs comptes aux époques fixées par la loi, et requiert, contre ceux qui sont en retard, l'application des peines. Il s'assure si les chambres font régulièrement leurs audiences, et si les conseillers référendaires remplissent exactement leur service. Les demandes en révision et en translation de chambres lui sont toujours communiquées. Il surveille la Cour en révision des arrêts, par elle rendus, erreurs au détriment du Trésor public, des départements ou des communes. C'est à lui que les préfets doivent adresser les comptabilités dont le règlement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes en communication de pièces qui peuvent nécessiter communication de tous les comptes dans lesquels il croit son intervention nécessaire. Il est entendu avant qu'il soit statué sur les prévarications de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec eux pour l'exécution des arrêts et pour tous les renseignements qu'ils lui demandent.

Le GREFFIER EN CHEF tient la plume aux assemblées générales, des commis greffiers le suppléent dans les chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et enregistre les comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts, les certificats et extraits de tous les actes et renseignements émanant du greffe et des archives et dépôts. Le greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 9 à 4 heures. Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

1863. M. DE ROYER (G✻), rue de Vaugirard, 56.

Présidents. MM

1870. MARTIN (O✻), rue Taitbout, 11[1]. (1836.)
1873. BERGER (O✻), rue Caumartin, 2. (1852)
N...

(1) Le millésime placé entre parenthèses, à la suite des noms, indique la date de l'entrée des membres dans la Cour, lorsque cette date est antérieure à leur situation actuelle.

Présidents honoraires. MM.

1859. Mis d'Audiffret (G ✱), rue Royale-Saint-Honoré, 5. (1829).
1870. Rihouet GO✱), à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue d'Alsace, 14. (1827).
1873. Pelletier (C✱), rue Louis-le-Grand, 9. (1864).

Conseillers Maîtres. MM.

1863. Arnault (O✱), *doyen*, rue Blanche, 67. (1831).
1863. Du Sommerard O✱, rue Neuve Saint-Augustin, 29.
1864. David (O✱), rue Alfataccl, 67. 1838
1865. Cte Ogier d'Ivry (O✱), rue de la Chaise, 10. 18.8
1867 Portalis (O✱), rue de Miromesnil, 16.
1868. Barre O✱), rue du Mont-Thabor, 26. 1857,
1868. Dumez ✱, rue Barbet-de-Jouy, 28. 1852
1869. Garnier ✱, rue de Lisbonne, 2
1870. Briatte ✱, rue de l'Université, 88. 1847,
1870. Dubois de l'Estang ✱, rue Saint-Honoré, 366. 1852.
1870. Bon Bartholdi ✱, rue Raynouard, 21 (Passy) (1852.
1871. Trubert ✱, rue de Miromesnil, 31. 184[illegible].
1872. Huard de la Marre ✱, rue Saint-Lazare, 94. 1847.
1872. Zæpffel (C✱), rue de l'Arcade, 20.
1873. Cte de Mony-Colchen ✱, rue de Lille, 70. (1840).
1874. Cte O'Donnell ✱, rue de Luxembourg, 5. (1852
1874. Béchet (O✱), rue d'Aumale, 23.
1874 Bon Jard-Panvillier ✱, rue de l'Université, 104. (1852

Conseillers Maîtres honoraires. MM.

1856. De Latena (O✱), rue de la Ferme, 21. (1819.
1860. Lafaurie (C✱), rue de l'Arcade, 25. 1840
1870. Adam (C✱), rue de Seine, 6. (1852.
1870. Lavollée (O ✱), rue des Écuries-d'Artois, 21. (1852
1872 Musnier de Pleignes (O✱), rue de Suresnes, 5. (1827.
1872 Gauthier de Lizolen C✱), rue du Cherche-Midi, 17. (1822
1874. Serveln C✱), rue du Mont-Thabor, 32. 1841
1874. Mercier-Lacombe (C✱), à Hautefort (Dordogne) 1872

Conseillers Référendaires de 1re classe. MM.

1863. Bartouilh de Taillac ✱, rue de Rivoli, 200. (184.
1864. Bon de Guilhermy ✱, rue d'Alger, 6. (1847
1864. Dosseur ✱, rue du Four-Saint-Germain, 43. 1841
1864. Damainville ✱, rue des Moulins, 10. 1842
1865 Salel de Chastanet ✱, rue de Provence, 62. 1842
1865. Denis de Hansy ✱, rue Beautreillis, 6. 1852.
1865. Le Brun de Sessevalle ✱, rue de l'Université, 26. 1842.
1865. Halloy ✱, boulevard Saint-Germain, 244 (1854
1865. Dauchez ✱, rue du Bac, passage Sainte-Marie, 2 *ter*. (1842
1868. Bouchard ✱, rue Mogador, 11. 1856.
1869. De Saint-Paul Laroche ✱, rue Pasquier, 2 1852.
1869. Derville-Maléchard, rue de Bourgogne, 63. 1848
1870. Colmet-Dâage ✱, rue de Londres, 44. 1856
1870. De Coral, rue Boissy-d'Anglas, 8. (1852
1870. Picher de Grandchamp ✱, rue Demours, 20 (Ternes). 1858.

1872 L'Escalopier ✻, rue Feron, 6. (1854)
1872 Le Prieur de Blainvilliers ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 111. (1860).
1872 Doyen ✻, rue de Londres, 27. (1854).
1872 Ducrey, rue Pasquier, 17 (1860).
1873 Bon Gauthier d'Hauteserve, rue de Monceaux, 9 1855).
1873 Adenis de la Rozerie ✻, rue Perrault, 6 (1861,
1873 De Latena ✻, rue d'Aumale, 23. (1856
1874 Chevalier ✻, rue de Rivoli, 216 1857.
1874 Pecourt, rue d'Hauteville, 53. (1856.

Conseillers Référendaires de 2e classe. MM.

1857 Hennet de Bernoville, rue des Missions, 25.
1858 Lamberl ✻, rue Godot-de-Mauroy, 1 (1857.
1859 Du Seuil, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 136. (1857).
1860 Lefebvre ✻, rue de Londres, 27 1857)
1860 Leon de Courmont, rue de l'Arcade, 32.
1860 Bresse, rue de Rennes, 121.
1860 Perrans, rue Cambacerès, 12. (1857
1860 Lessoré de Sainte-Foy ✻, rue de l'Université, 47.
1861 Silvestre de Sacy, rue Cuvier, 14.
1861 De la Chaussée, rue Godot-de-Mauroy, 8. (1857.
1861 Colleau, rue de la Tour, 74 (Passy.
1861 Biollay, boulevard Malesherbes, 74. 1857
1861 Delattre ✻, rue Saint-Lazare, 57
1861 Trianon, rue des Martyrs, 38 (1857).
1862 De Guerny, rue du Cherche-Midi, 36
1863 Costa ✻, rue de Berlin, 21.
1863 De Bonnechose, rue Saint-Dominique, 133
1863 Haincque de Saint-Senoch, rue Demours, 19 Ternes. (1857.
1863 Vallerand de la Fosse, rue de Lille, 93.
1864 Durrieu (O✻), rue de Berlin, 14.
1864 Razy ✻, avenue de Neuilly, 88 *bis*. (1857.
1864. Bon Harmand d'Abancourt, rue Vézelay, 11
1864. De Matharel ✻, rue d'Amsterdam, 67.
1864 Bon Ducasse (O✻), rue de Lille, 30
1865 De Raynal, rue Montaigne, 7.
1865. L'Épine ✻, rue Basse-du-Rempart, 52
1865. Boulard, rue des Saints-Pères, 22. (1857,
1865 Bon de Perthuis de Laillevault, rue de l'Université, 23.
1865 Rogel, rue Saint-Lazare, 62 (1857)
1865 De Sinard ✻, rue des Bassins, 20.
1865 Gossel, quai Voltaire, 7. (1857)
1866 Boissaux, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 116.
1867 Duchaussoy, rue Cassette, 30
1867 Rinouet, rue de la Ferme, 42 (1857)
1867 Kratz ✻, rue de Lille, 3.
1867. Pery d'Esclans ✻, rue de Marignan, 16
1868 Nolleval, rue du Mont-Thabor, 8 (1857).
1868 Vte de la Londe, rue Malesherbes, 38.
1869. Pellissier de Féligonde, rue de Lille, 3
1869 Pichault de la Martinière, rue d'Amsterdam, 35 (1858).
1869 Coppeaux, rue Malesherbes, 6.
1869. Defly-Dieudé, rue de Verneuil, 44.

1870. De Berthois, rue Saint-Lazare, 87. (1858).
1870. Vte Clauzel, place Vintimille, 10.
1870. Fagniez, rue d'Alger, 14. (1861).
1870. Dutilleul, rue de la Baume, 8 *bis*.
1872. Peghoux, rue Saint-Florentin, 9, (1861).
1872. Rozet-Lerouge, rue Le Peletier, 49.
1872. Douault, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 65. (1861).
1872. Corneille ✻, rue de Navarin, 13.
1872 Reboul, rue Pigalle, 7. (1859)
1872. De Vallerot ✻, rue Varneau, 18
1872. Féron, rue Neuve-des-Mathurins, 118. (1861).
1872 Arago (O✻), rue Billault, 39
1873 De Roquefeuil, rue du Regard, 1. (1859).
1873. Petit, rue de Miroménil, 14.
1873. Vincent, rue Bonaparte, 30. (1861).
1873 Malouet, rue de Bellechasse, 6.
1874. De Senarmont, rue Saint Guillaume, 32. (1862).
1874. Vavin, rue Castiglione, 14.

Conseillers Référendaires honoraires. MM.

1852. Dubois de l'Estang (Alexandre) ✻, rue Saint-Honoré, 366. 1820
1854. Du Lac de Fugères (O✻), rue de Lille, 86. 1800.
1855. Davy de Cussé ✻, quai Conti, 15. 1821
1860. Bon Le Prieur de Blainvilliers ✻, rue Saint-Anastase, 3. 1826.
1860 Bon Frédéric de Pery ✻, rue de Vernenil, 47 1842.
1862. De Guerny ✻, rue du Cherche-Midi, 76. 1820
1866. Bougram ✻, rue du Lieu-de-Santé, 8, à Rouen (Seine-Inf 1818
1866 Rousset (O✻), à Arc, près Gray (Haute-Saône) 1802.
1867 Receveau ✻, boulevard de la Municipalité, 1 (Auteuil) 1818
1869 Paris (O✻), rue de l'Université, 23. 1841
1869. Le Rat de Magnitot ✻, quai Malaquais, 1. 1838
1872. Jaillet de St Cergues ✻, à Livron par Annemasse Hte-Savoie 1801
1872. Persil ✻, rue de Condé, 30. (1844).
1873 De Loynes ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 91. (1846).
1873. Bon Malouet ✻, rue de Bellechasse, 6. 1842.
1873. Bon Lafon de Laduye, rue Castellane, 4. (1859

Auditeurs de 1re classe. MM.

1869. De Billy ✻, rue Francklin, 14, *rapporteur*. (1864).
1870. De Chamberet, rue de Choiseul, 15, *id*. (1864).
1870. Dargent, rue Saint-Dominique, 143, *id*. 1834
1870. Chauchat, rue d'Astorg, 4, *id*. 1867.
1870. De Sainneville, rue de Grenelle, 52, *id*. 1867
1870 Esquirol, avenue Percier, 1, *id*. 1860.
1870 Bédier de la Serre, rue Saint-Dominique, 30, *id*. (1866.
1870 Collin, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 7, *id*. (1867.
1872. Saint-Raymond, rue de Greffulhe, 6, *id*. 1869
1872. Du Hamel de Canchy, boulevard Malesherbes, 33, *id*. (1868
1872 Cauchy, rue Duphot, 15, *id*. (1866.
1872. Le Reffait, rue de Morny, 99, *id*. (1870.
1873 Cavalier, rue Taranne, 8. 1871
1873. Martin Le Roy, rue Mogador, 6, *rapporteur*. (1870.
1874. Gautier de Charnacé, boulevard Haussmann, 162. (1870).

Auditeurs de 2e classe. MM.

1870. Perrin, rue de Lisbonne, 2.
1870. Dufour de Neuville, rue Bonaparte, 5
1872. De Crousaz-Crétet, rue des Saints-Pères, 74.
1872 Le Conte, rue Saint-Dominique, 53.
1872 Rousselle, rue Saint-Dominique, 12
1872 Tassin de Villiers, rue de Vaugirard, 45
1873 Couvreux, quai Malaquais, 15
1873 Boulanger, rue d'Hauteville, 35.
1874 De Rousselot de Morville, rue Saint-Dominique, 28
1874 Callon, rue de l'Odéon, 9.

Procureur général.

1872. M. PETITJEAN (O ✻), rue du Cirque, 9. (1839)

Greffier en chef.

1865. M. Dufresne (O ✻), rue de Rivoli, 236. (1858).

Greffier en chef honoraire.

1864. M. le Vte Harmand d'Abancourt ✻, rue du Colysée, 17. (1844).

Commis-greffiers. MM.

Lamotte, *attaché à la troisième chambre*, rue Saint-Dominique, 168.
Becart, *attaché à la première chambre*, rue de la Barouillère, .
Des Marcetz de Beaurains, *attaché à la deuxième chambre*, rue Godot-de-Mauroy, 18

BUREAU DU GREFFE. — ARCHIVES. — MATÉRIEL.

M. Poggi (O ✻), lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, *chef du matériel et caissier de la cour*, rue du Bac, 85
M. Merché ✻, *garde des archives*, rue de Grenelle Saint-Germain, 139
M. Bryois, *chef des bureaux du greffe*, rue Demours, 15 (Ternes)

Secrétariats.

M. de la Lande de Calan, *chef du secrétariat de la première présidence*, rue de Varenne, 92.
M. Lecomte, *chef du secrétariat du parquet*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Huissiers. MM.

Boutin. De Bonduwe. Sebrier. Besnard. Roubaud.

COMPOSITION DES CHAMBRES DE LA COUR

DU 1er FÉVRIER 1874 AU 1er FÉVRIER 1875.

Première chambre. — (Jours des séances : jeudi, vendredi, samedi).

Comptes des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département de l'Ain jusqu'à celui d'Eure-et-Loir inclusivement *(ordre alphabétique)*, des préposés comptables de l'enregistrement, du timbre et des domaines; des receveurs [illegible] des postes et du garde magasin [illegible] agents comptables de la Trésorerie, de l'Algérie; de l'agent comptable du Grand-Livre de la dette publique, de l'agent comptable des pensions, de l'agent comptable des transferts et mutations à Paris et des trésoriers-payeurs généraux agents comptables du même service dans les départements [illegible] désignés; des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance des mêmes départements et de l'Algérie; des agents comptables des matières appartenant au département de la guerre. — Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture des départements ci-dessus indiqués sur les comptes des communes, hospices, établissements de bienfaisance et associations syndicales soumis à leur juridiction.

M. BERGER, *président.*

Cons. maîtres. MM.	Du Sommerard.	Portalis.	Huard de la Marre
	Ogier d'Ivry.	Barré.	De Mony-Colcuen

Deuxième chambre. — (Jours des séances : lundi, mardi, mercredi.)

Comptes du caissier-payeur central du Trésor; des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département du Finistère jusqu'à celui de la Nièvre inclusivement *(ordre alphabétique)*, des receveurs principaux des douanes; des trésoriers des colonies; des directeurs des monnaies, de l'agent comptable des transferts et mutations; de ce dernier agent relativement aux virements de comptes, des trésoriers-payeurs généraux agents comptables des transferts et mutations dans les départements ci-dessus indiqués; du trésorier général des invalides de la marine; des économes des lycées, des écoles normales supérieures; des directeurs comptables des écoles normales primaires; de l'agent comptable de l'École centrale des arts et manufactures, de l'agent comptable de l'École forestière de Nancy; du caissier de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'amortissement; de l'agent comptable des chancelleries consulaires; des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance des départements ci-dessus indiqués, et des agents comptables des matières appartenant au département de la marine. — Résumé général des opérations relatives à la Légion d'honneur, dressé par la grande chancellerie. — Résumé des observations générales résultant des comptes des lycées. — Contrôle de la solde des armées de terre et de mer. — Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture des départements ci-dessus indiqués sur les comptes des communes, hospices, établissements de bienfaisance et associations syndicales soumis à leur juridiction, ou contre les règlements prononcés par les conseils privés des colonies sur les comptes dont le jugement leur est attribué.

M. MARTIN, *président.*

Cons. maîtres. MM.	Arnault.	Dubois de l'Estang.	Béchet.
	Garnier.	Bartholdi.	Jard-Panvillier

Troisième chambre. — (Jours des séances : mardi, mercredi, jeudi.)

Comptes des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département du Nord jusqu'à celui de l'Yonne inclusivement *(ordre alphabétique)*; du receveur central de la Seine; des préposés comptables des contributions indirectes des tabacs et des poudres; des trésoriers-payeurs généraux agents comptables des transferts et mutations dans les départements ci-dessus indiqués; de l'agent comptable de la Monnaie nationale; des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance des mêmes départements; des préposés comptables des établissements dépendant de la Direction générale des manufactures de l'État (tabacs et poudres); des agents comptables des matières appartenant aux ministères de l'intérieur et de l'agriculture et du commerce. — Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture des départements ci-dessus indiqués, sur les comptes des communes, hospices, établissements de bienfaisance et associations syndicales soumis à leur juridiction.

M. N. . . ., *président.*

Cons. maîtres. MM.	David.	Brutte.	Zæpffel
	Dumez.	Trubert.	O'Donnell.

Les chambres ouvrent leurs séances à 9 heures précises.

SECTION III.

COURS D'APPEL DE FRANCE.

Il y a vingt-six cours d'appel en France. Les magistrats qui composent les cours d'appel sont nommés par le Président de la République et prennent le titre de conseillers. Leur nombre varie dans les différentes cours : il y a dans chacune au moins vingt-cinq conseillers, y compris les présidents, excepté à Bastia qui n'en a que neuf. Chaque cour a un premier président, et autant [illegible]. Chaque cour a une ou plusieurs chambres civiles, une chambre d'appel de police correctionnelle, et une chambre d'accusation. Les [illegible] civiles, et dans certains cas, les chambres correctionnelles connaissent des jugements des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les chambres correctionnelles connaissent des jugements des tribunaux correctionnels. Les chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes. Il y a, en outre, une [illegible] chargée de juger, pendant les vacances, les affaires [illegible]. Les membres des cours d'appel sont délégués pour composer la cour d'assises [illegible] la cour d'appel et pour la présider dans les départements [illegible]. Le premier président est nommé par le garde des sceaux. Le premier président connaît les affaires tant à la cour que dans les tribunaux de première instance. Deux juges et [illegible] composent la cour d'assises. Cette juridiction n'est pas permanente; une session ordinaire a lieu tous les trois mois, une session extraordinaire est ordonnée [illegible] intervalle par le premier président, en cas de nécessité. Plusieurs autres tribunaux sont confiées aux cours d'appel par des dispositions spéciales. Les [illegible] peuvent [illegible] de sept conseillers, et les chambres correctionnelles [illegible] de cinq. Le ministère public près les cours [illegible] d'avocats généraux et de substituts du [illegible]. Dans chaque cour d'appel il y a un greffier en chef et les commis [illegible] en nombre [illegible] service. Nul ne peut [illegible]. Nul ne peut être [illegible] s'il n'a 30 ans accomplis. Les substituts [illegible]. Tous ces magistrats ne peuvent être [illegible] s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans après avoir [illegible].

COUR D'APPEL DE PARIS.

Cette cour est composée de 8 présidents et de 64 conseillers.

Il y a près la cour un procureur général, 7 avocats généraux, 11 substituts faisant [illegible] des audiences et du parquet, et un greffier en chef, qui présente et fait [illegible]. La chambre d'appels de police correctionnelle (non compris la cour d'assises, ayant à [illegible] sections, qui siégent alternativement de quinzaine en quinzaine et auxquelles [illegible] conseillers, pris tour à tour dans chacune des chambres.

Le garde des sceaux nomme le président des deux sections de la cour [illegible] et ceux des six cours d'assises du ressort. — Le premier président désigne les [illegible] de Paris et les deux juges qui, dans les tribunaux de première [illegible] doivent assister le président. — Le premier président préside [illegible] chambre avec l'un [illegible]; il a le droit de présider les autres [illegible].

Les départements du ressort de la cour d'appel de Paris sont : l'Aube, Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

Présidents MM.

Cilardix (*premier*) (GO✻), rue du Cirque, 6
Falconnet (O✻), rue Caumartin, 46.
Brière-Valigny (O✻), rue de l'Université, 8.

[illegible] Par décret du 30 mars 1872 qui supprime la cour de Metz, il est créé à la cour d'appel de Nancy une chambre temporaire composée d'un président de chambre, de sept conseillers et d'un avocat général.

Alexandre ✻, boulevard Haussmann, 174.
Puget ✻, rue du Hâvre, 7.
Rohault de Fleury ✻, rue de Miromesnil, 20.
Etignard de Lafaulotte ✻, boulevard Malesherbes, 34
Descoustures ✻, rue Billault, 5

Présidents honoraires MM.

Vᵉ De Bastard D'Estang (O✻), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 91
Sebot ✻, rue de Seine, 6
Clappier ✻, rue Casimir-Périer, 6.

Conseillers. MM.

Saint-Albin (O✻), rue de Bondy, 36.
Lévesque ✻, rue Blanche, 69.
Camusat-Busseroles ✻, rue de Lisbonne, 10.
Rolland de Villargues ✻, rue Galilée, 57.
Labour ✻, rue de Rivoli, 236
Bonnefoy des Aulnais ✻, rue de Clichy, 45.
Hello ✻, rue de Rivoli, 116
Dufour (O✻), rue d'Anjou, 61.
Salmon ✻, rue d'Assas, 5.
Delaborde ✻, rue de Rome, 23.
Bertrand (Ernest) ✻, rue de Rennes, 80.
Nacquart ✻, rue des Saussaies, 15.
Armet de Lisle ✻, rue de Rivoli, 186
Desmaze (O✻), rue d'Aumale, 13.
Destrem ✻, rue Bourdaloue, 5
Bondurand ✻, rue Blanche, 12
Daniel ✻, rue de l'Arcade, 16
Bertrand (Jean-Barthélemy) ✻, rue d'Alger, 8.
Benoit ✻, rue Joubert, 45.
Burin des Roziers ✻, boulevard Saint-Germain, 266.
Saunac ✻, rue Neuve-des-Mathurins, 39.
Domas ✻, rue Monceau, 7.
Senart ✻, rue Saint-Dominique, 12.
Vignon ✻, rue de Seine, 6
Gassemichie ✻, rue Saint-Sulpice, 18.
Barbet-Decoldert ✻, rue de la Rochefoucault, 33
Cᵗᵉ Portalis ✻, rue du Mont-Thabor, 38.
Jousselin ✻, rue Caumartin, 32.
Nicolas ✻, rue Saint-Dominique, 51.
Thévenin ✻, rue de Rennes, 82
Dubois ✻, boulevard Malesherbes, 53
Trx ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 21.
Laplagne-Barris, rue Caumartin, 8
Rolsselle, rue Greffulhe, 7.
Petit, avenue des Champs-Élysées, 18.
De Gonet ✻, boulevard Malesherbes, 9.
Legendre ✻, rue Mosnier, 2
Dolet-d'Arcq ✻, boulevard Haussmann, 176.
Vivien ✻, rue Godot-de-Mauroy, 30.
Perrin, rue Bonaparte, 5
Mahler ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52.
David, rue de Grenelle-Saint-Germain, 105.
Gilbert-Boucher ✻, rue de Lisbonne, 10.
Sevestre, boulevard Malesherbes, 61.
Perrot, rue Ghénégaud, 23
Loriot de Rolvray ✻, rue de Tivoli, 27.
Henriquet ✻, rue de l'Odeon, 11.
Bazire ✻, boulevard Saint-Germain, 78

De Paroy de Lurcy ✻, rue Murillo, 14.
Hu[illegible] ✻, rue Castellane, 13
[illegible] de Vaux ✻, rue de Rennes, 63.
[illegible] ✻ boulevard Saint-Germain, 223.
Kuhnemann ✻, rue Saint Florentin, 13.
Jean ✻, rue Dubert, 28
[illegible] ✻, rue de Verneuil, 54.
Villedieu ✻, boulevard Malesherbes, 97.
Feugère des Forts, rue Corneille, 3
Thomas, boulevard Saint-Michel, 4.
Chevillotte ✻, rue de la Victoire, 41.
Brunet O✻, rue de Vaugirard 41
Mausat-Laroche ✻, rue du Mont-Thabor, 12
Lambert des Cilleuls, rue des Feuillantines, 86.
Volas ✻, rue des Martyrs, cité Malesherbes, 6 *bis*
Hardoin, rue du Pré-aux-Clercs, 10.

Conseillers honoraires. MM.

Baisout de Barneville ✻, à Saint-Germain-en-Laye.
Thomassy ✻, à Dammarie-les-Lys (Melun).
Bethous de Lasserre ✻.
Espivent de la Ville-Boisnet ✻, rue des Saints-Pères, 12
Courbonieu, à Belle-Assise (Gironde).
Molin ✻, r. de l'Ouest, 10.
[illegible] ✻, r. de l'Oratoire-du-Roule, 32.
Carré ✻, r. de Bruxelles, 5
Fraissynaud ✻.
Martel ✻, r. Saint Dominique, 85.
Mabe Malleville ✻ r. de Marignan, 19.
Bonniot de Salignac ✻, r. Tronchet, 3.
Valentin-Smith O✻.
Perrot de Chezelles ✻, r. Auber, 5.
Gallois (O✻, r. de Verneuil, 11.
Le Gorrec ✻
Page de Maisonfort ✻, rue de la Visitation, 6
Bon de Bontin ✻, r. d'Assas 5
De Ponton d'Amécourt ✻, r du Cherche-Midi, 76
Brault ✻, r. de la Michodière, 23.
Legonidec ✻, av. de Wagram, 82.
Perrot ✻, r. Albouy, 61
Mongis O✻, av. d'Eylau, 13
[illegible] ✻ r. Neuve-des-Mathurins, 73
Bonneville de Marsangy (O✻, r. de Penthièvre, 7
Cramail ✻, rue Jacob, 30.
De Faget Baure ✻, rue de Lille, 75.
Mahou ✻, rue de la Ferme des Mathurins, 26

PARQUET.

Procureur général.

M. Ingarde de Leffemberg (C✻, rue de Solférino, 4.

Avocats généraux. MM

Desjeux ✻, rue Férou, 8
Benoist ✻, rue de Verneuil, 54
Bénar ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, 52
[illegible] de Geoffroy Lasnier, 26.
Chevrier, rue de Téhéran, 43.
Choppin d'Arnouville ✻, rue Casimir-Périer, 4.
Destresse de Lanzac de Laborie, rue Cassette, 27

Substituts du procureur général. MM.

Gérard ✻, place de la Madeleine, 17
Sambert, rue de Naples, 4
De Thévenard, rue Moncey, 9
Vaney, rue Duphot, 14.
Rossard de Mianville, rue de Grenelle-Saint-Germain, 22.
Manuel, rue Pasquier, 7.
Duernelot, rue de Tournon, 4.
Onfroy de Bréville, rue Las-Cases, 10
Fouchy, boulevard Saint Germain, 266.
Pérard de Glajeux, rue de Varennes, 46.
Le Berthéville, rue de Solférino, 8

GREFFE.

Greffier en chef.

M. Lor, rue Malesherbes, 4.

Commis-Greffiers. MM.

Fournier, rue Séguier, 1.	Pioger, rue Fontaine-St-Georges, 17.
Gorgeu, rue de Seine, 12.	Reyjal, rue de Laharpe, 1
Commerson, rue de Vaugirard, 25.	Marmagne, rue Vavin, 35
Bodeau, rue Morisot, 4, à Levallois-Perret.	Frérot, rue de Rennes, 51.
Chevé, rue du Cherche-Midi, 72.	Wilmès, rue du Colisée, 60.
Blondeau, avenue de Conflans, à Charenton.	Horoch, rue Victor-Cousin, 11
Fauche, rue de Rennes, 141.	Pijon, rue Gaillon, 11.

Secrétaire en chef du parquet.

M. Bidault de l'Isle, rue du 4 septembre, 2.

Huissiers audienciers près les assises. MM.

Gerbu, rue de la Verrerie, 62.	Doré, rue du Boulol, 17.
Bercier, rue Montmartre, 70.	Vaillant, rue de Rivoli, 68.
Coquillon, rue de Turbigo, 8 *bis*.	Hardy, rue de Lyon, 39.

Huissiers audienciers près les chambres civiles. MM.

Broullon, boulevard de Strasbourg, 9	Lefebvre, rue de Rome, 91
Buisson, rue de la Chaussée-d'Antin, 26.	Levasseur, rue de la Monnaie, 2
Geoffroy, rue du Cardinal-Lemoine, 2.	Wilt, rue Turbigo 2.
Dupuis fils, rue de Rambuteau, 20.	Launay, rue du Pont-Neuf 22
Masson, rue de Rivoli, 166.	Duriez, rue de la Paix, 19.
Barquand, passage des Petits-Pères, 1.	Derien, rue Berger, 21
Maingre, rue du Faubourg-Saint-Martin, 223.	Ledoux, rue Croix des Petits-Champs 2
	Moret, boulevard Saint-Denis, 1.

Concierge. M. Borgniet, au Palais de Justice.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepte les dimanches et fêtes légales. Les chambres civiles ordinaires ont lieu, savoir : à la première chambre, les lundis, mardis, mercredis et samedis, à 11 heures et demie. Grande audience le lundi avec la deuxième et le samedi avec la troisième; à la deuxième, les lundis, mardis, mercredis, et jeudis, à 11 heures et demie; à la troisième, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à midi; à la quatrième, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, à 11 heures un quart; à la cinquième, les lundis, mardis, vendredis et samedis, à 11 heures. Sont portées aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'État, et toutes les autres causes que la Cour, deux chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes requête civile, la chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaitre. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour de chambre ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. La chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis à midi, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 11 heures. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à 10 heures précises.

Composition des chambres pour l'année judiciaire 1873—1874.

Ire Chambre civile.

M. Gilardin, 1er *président.*
M. Brière Valigny, *président.*

Conseillers MM.

Sarrion	Le Verdi
De Saporta	Try
Renard	Hugnier
Vignon	Jeannau
Bertaux	Vidal

M. Ingarde de Leffemberg, *proc. général.*
M. [illegible], *avocat général.*
M. [illegible], *substitut.*
M. Le [illegible] *greffier en chef.*
M. Proger *greffier.*

Audiences les lundis, mardis, vendredis et samedis à 11 heures ½. Grande audience les lundis avec la 2e chambre, et les samedis avec la 3e.

IIe Chambre civile.

M. [illegible], *président.*

Conseillers MM.

Camusat-Busserolles.	Petit.
Bertrand Ernest.	Vivien
Nacquart	David
Lamarre	Aubriet de Rouvray
Bondurand.	Barbou.

M. Descoutures *avocat général.*
M. Malvoe, *substitut.*
M. Perrot, *greffier.*

Audiences les lundis, mardis, mercredis et jeudis à onze heures ¾.

IIIe Chambre civile.

M. Alexandre, *président.*

Conseillers MM.

[illegible]	Benoit.
[illegible]	Saunac
Bonnefoy des Aunais	Jousselin.
[illegible]	Lapagne-Barris.
Dubois.	Perrot

M. Chevrier, *avocat général.*
M. Isambert, *substitut.*
M. [illegible] *greffier.*

Audiences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à midi.

IVe Chambre civile.

M. Falconnet, *président*

Conseillers MM.

Rolland de Villargues	Nicolas
Arnaut de Lisle	Lagorce
Bertrand Barthelot	Perrin.
Baron-Desgorces	Legal
Dumas	Guérin de Vaux.

M. Ducreux, *avocat général.*
M. Destresse de Lanzac, *idem.*
M. Laborie, *substitut.*
M. Bodeau, *greffier.*

Audiences les lundis mardis, mercredis et jeudis à 11 heures ½.

Ve Chambre civile

M. Bonnault de Fleury, *président*

Conseillers. MM.

Labour.	Douët d'Arcq
Destrem	Gilbert Boucher
Cassemiche.	Savestre
Dubois.	Guillemain
Rousselle.	Lambert des Chenets.

M. Buffard, *avocat général.*
M. Dubard, *substitut.*
M. Fournier, *greffier.*

Audiences les lundis, mardis, vendredis et samedis à 11 heures

Chambre d'accusation

M. Puget, *président*

Conseillers MM

Dufour.	Kuenemann
Baret-Ducoudert.	Thomas.
De Gonet.	Chevillotte

MM les substituts du procureur général.

M. Gorgeu, } *greffiers*
M. Valnes, }

Audiences à huis clos les mardis et vendredis à midi.

Chambre des appels de police correctionnelle

M. Etignard de la Faulotte, *président.*

Conseillers MM.

Mahler.	Villedieu
Henriquet.	Fougère des Forts
Le Peroy de Larcy.	Brunet
Bonnet	Marsaut-Lacoste

M. Choppin d'Arnouville *avocat général.*
M. Fourchy, *substitut*
M. Chevé, } *greffiers.*
M. Fauche }

Audiences les mercredis jeudis, vendredis et samedis à 11 heures

Experts près la Cour d'appel.

ARCHITECTES. MM.

Ed. Renaud ✻, rue de la Victoire, 66
Bartaumieux (Ch. V.), rue Abbatucci, 60

CHIMISTE

M. Mitouart ✻, rue Coquillière.

DOCTEUR EN MÉDECINE.

M. Cayol ✻, rue du Dragon, 10.

EXPERT EN ÉCRITURES

M. Delarue, r. Notre-Dame-des-Victoires, 16

INGÉNIEURS. MM.

Cethez (Pierre), rue Gaillon, 5.
Margfoy, rue de Clichy, 44.

INTERPRÈTES MM

Baissac, rue de Grammont, 7. (Langues asiatiques.)
Barbetti, rue du Colisée, 12. (Italien.)
Bastida (de la), rue de Berri, 45. (Espagnol, anglais.)
Battier, rue de Rivoli, 224. (Anglais, allemand, grec moderne.)
Beljame père, rue de l'Éperon, 7. (Italien.)
Beljame fils, rue Madame (prolongée), 10. (Anglais.)
Berson, passage Saulnier, 9. (Langues du Nord.)
Bund, rue Saint-Denis, 303. (Allemand.)
Bonkowski, rue St-Honoré, 247. (Polonais, allemand, russe.)
Cahn, boulevard Saint-Martin, 55. (Langue hébraïque.)
Cardi, rue du Grand Prieuré, 26. (Italien.)
Castellar, rue Lepeletier 47 Passage.
Duca, avenue Montaigne, 16. (Anglais, allemand, hollandais, italien, [illegible] portugais, latin.)
Haffen, quai des Orfèvres, 72. (Allemand.)
Hasenfeld, place de la Bourse, 12. (Allemand, hollandais, flamand.)
Henrion, rue Neuve des Bons Enfants, 5. (Anglais et espagnol.)
Kelsch, rue de Vaugirard, 170. (Allemand.)
Maddalena, rue Saint-Dominique [illegible] (Italien, latin.)
Marmonia, r. Drouot, 16. (Anglais, espagnol.)
Mesnier de la Talma, 8 (rue de Vaugirard. Langues d'Europe.)
Olszewski et Verne, rue de Vaugirard, [illegible] (Polonais.)
Peltzer, rue Montmartre, 15. (Allemand, anglais, espagnol, italien.)
Panteau, place de la Bourse, 11. (Anglais, italien, espagnol, portugais.)
Sollin, rue du Dragon 23 (Langues du Nord.)
Sanderson, rue Scribe, 5. (Anglais allemand, danois et italien.)
Schwab, rue Amelot, 108. (Langues orientales.)
Severin, rue Neuve du Palais-Royal 2 (anglais.)
Tolmatscheff, rue Caumartin, 30.
Valens, rue Faber[illegible] Espagnol.
Van-den-Brock, rue Saint-Jacques [illegible] (Flamand, hollandais.)

Sourds-muets.

M. Vaisse ✻, professeur à l'école des sourds-muets, rue Gay Lussac, 49.

COURS D'ASSISES A PARIS.

Les cours d'assises sont formées de magistrats des cinq chambres civiles, désignés pour chaque trimestre, de façon à ce que tous y siégent successivement.

Greffiers. MM.

Commerson | Blondeau

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS.

(Les séances ont lieu le samedi de chaque semaine, à 1 heure.)

M. GALLOIS (O ✻), *président*, rue de Verneuil, 11

Membres. MM

Cramail ✻, rue Jacob, 30.	Du Teil, rue des Saints-Pères, 12,	Taillandier, rue du Cherche-Midi, 17
Jourdan, rue Béranger, 19	Bourdel, r. du Havre, 3.	Lesage, r. Ste-Anne, 18.

M. Frérot, *secrétaire*, rue de Rennes, 51.

COURS D'APPEL DES DÉPARTEMENTS.

COUR D'APPEL D'AGEN.

M. Drême ✻, *premier président.*

M. Imberdis ✻,
M. Tropamer ✻,
M. Roques (O✻),
} *présidents de chambre.*

M. Joly ✻,
M. Bacot ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM

Carros ✻.	De Lespinasse de	De Tholouze.	*Honoraires.*
Lascoux de Perès ✻.	Monlaud.	Despeyrous.	
Cassagneau ✻.	Labat.	De Cauran.	Lafont.
Moulié.	Audidier ✻.	Gauja.	Martinet.
Phiquepal d'Arusmont	Daubas.	Grenier de Cardenal	
De Parades ✻.	Beaugrand.	Brun.	
Ber ✻.	De Calmels-Puntis.	Desbordes de Bornis	

PARQUET

M. Diffre ✻, *procureur général.*

Avocats généraux MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Fr[illegible]	Thiriot.	De Grousson.	N[illegible].

M. Belloc, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette cour

COUR D'APPEL D'AIX.

M. Rigaud (C✻), *premier président.*
M. Poule (O✻), *premier président honoraire.*

M. Poilroux ✻,
M. Feraud-Giraud ✻,
M. Poulet ✻,
M. Lescouvé ✻,
} *présidents de chambre.*

M. de Fortis ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Sauvaire.	Gres ✻.	Deleveau.	De Durant Lacalade
Mourgues de Bargue-	Bernard ✻.	Perrotin ✻.	Grandet.
mon ✻.	Fresly.	Tavernier.	*Honoraires.*
Pascal.	De Bonnecorse.	Delorme.	Mélan ✻.
Sauvaire ✻.	Lepeytre.	Dumont.	Jourdan.
Gilly.	Dumas.	Rebouis.	Jouyne.
Jean-Dumoulin.	Clappier ✻.	Clerc.	Fabry ✻.
Chauffard.	Germondy.	Auzias-Turenne.	Rouan.

PARQUET

M. Bazille ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général* MM.	
Clappier.	Reynaud.	Sergent.	Soulier.	Guilibert.

M. Lalubie, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette cour, ainsi que les appels des tribunaux consulaires établis dans les Échelles du Levant et de Barbarie.

COUR D'APPEL D'AMIENS.

M. Saudbreuil (O ✻), *premier président.*

M Siraudin ✻,
M. Hecquet de Roquemont ✻, } *présidents de chambre.*

M. Poirel ✻,
M. Decaïeu ✻,
M. Hardouin (O ✻),
M. Bénard ✻,
M. Vatteau ✻, } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Dunoyer - Dubouillon ✻.
Davost ✻.
Demailly.
Jacquin de Cassières ✻.
Tattegrain ✻.
Sourdat.
Bagneris.
Jourdain.
Mennechet ✻.
Plichon.
Breuil ✻.
L'Eleu de la Simone.
De la Haye ✻.
Lemaire.
Gossard.
Desains ✻.
Bourguignat.
De Lattre.
Faton de Favernay ✻.
Dequin

Honoraires.

Huvey ✻.
Brenet.
Fouache d'Halloy ✻.
Cornisset ✻
François de Domesmont ✻.
Lerich ✻
Bazenery ✻
Dauphin ✻.
De Poucques d'Hinghen ✻
Le Royer ✻

PARQUET

M. Souëf ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Gesbert de la Noë Sicile ✻, 1er
Babin

Substituts du procureur général. MM

Vigier.
Récarrides.

M. Morel, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette cour

COUR D'APPEL D'ANGERS.

M. Métivier (C ✻), *premier président.*

M Bourcier (Camille) ✻,
M. Coutret ✻, } *présidents de chambre.*

M. Giraud ✻,
M Planchenault (O ✻),
M Monden-Gennevraye O ✻), } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Bellier
Lacaïse ✻.
Poitou (O ✻).
Chamaillard.
Monden - Gennevraye ✻
De Soland ✻.
Testard Maisonneuve.
Morin ✻
Fournier.
Daguillon.
Luzu.
Mérot.
D'Espinay.
Jousset.
Rojou.
Coulon.
Planchenault.
Aubry.
Bazin.

Honoraires.

Crépon ✻.
Courtiller ✻.
Garreau de la Barre ✻.
Courtaigné ✻.
Guin ✻.
Bourcier ✻.
Turquet ✻.

PARQUET.

M. Duchastenier, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Leury, 1er.
Bathédat.

Substituts du procureur général. MM.

Lair.
Belin (Georges

M Béhier, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE BASTIA.

M. Morcrette (O ✻), *premier président.*
M. Germanes (O ✻), *premier président honoraire.*
M. de Casabianca ✻, M. Levie ✻, *présidents de chambre.*
M. Stefanini ✻, M. Andrau-Moral ✻, *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Gregori ✻	Lota.	De Caraffa.	De Gaffori ✻.
Febvre ✻	Arrighi ✻.	Lorg	Fo ✻
Pegg ✻	D C ra	De Figare ✻.	Chiesa ✻.
Roux ✻	Pozzo-di-Borgo		Sozzani ✻
Rivoalen-Kervéguen	A ✻	*Honoraires.*	Arrighi ✻
de Casabianca (F M)	G		Peraldi ✻.
Stephanopoli.	De Morati.	De Montera ✻.	

PARQUET.

M. le Bon Jorant ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. Pompei ✻. Baisier.

Substitut du procureur général. M. Catta.

M. Bettolacce, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce du département de la Corse se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE BESANÇON.

M. Loiseau (C ✻), *premier président.*
M. Robinet de Cléry (O ✻), *premier président honoraire.*
M. Alviset ✻, M. Wilemot ✻, *présidents de chambre.*
M. Clerc ✻, M. Bourdenet ✻, M. Jobard (O ✻), M. Courlet de Vre ✻, *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Parra ✻	Rerr de Turique ✻	Perruche de Velna ✻.	*Honoraires.*
C ✻	Courvoisier.	Tripard ✻.	
P ✻	Lamoux ✻	Estignard.	Mordal ✻
Bergey ✻	Bert	Maistre ✻	Renouard de Bussierre ✻
Perr	B	Jeanpert	
Adam Lacroutty	G	Lombart.	Proudhon ✻
Valuez ✻	Mo r		Jacquot Donnat ✻

PARQUET

M. Cantel ✻, *procureur général*

Avocats généraux. MM. Bailleul. Tournyer.

Substituts du procureur général. MM. Huart. Clerc.

M. Barbier, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Doubs, du Jura, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône se portent devant cette cour

COUR D'APPEL DE BORDEAUX

M. Izoard (O ✻), *premier président.*
M. Duval (Raoul) (C ✻), *premier président honoraire.*
M. du Périer de Larsan ✻, M. Vauzellaud ✻, M. Vaucher ✻, M. Bourgade, *présidents de chambre.*

M. Boscheron (O✻),
M. Troplong (O✻),
M. Degrange-Touzin (O✻),
M. Gellibert (O✻),
présidents honoraires.

Conseillers. MM.

Troy.	De Forcade.	Poupardin.	Bardi de Fourtou ✻
Lacaze ✻.	Manières.	De la Seigière.	Bussières ✻.
De Tholouze ✻.	Farine.	Ferrand	Thiaud
Habasque ✻.	La Crompe de Laboissière.	Dossat.	Filhol ✻.
Barennes.	Jacquemain.	De Pichard de Latour.	Limoges ✻.
David	Kiecker ✻.	Bonie ✻.	Bonnesœur.
Bordier ✻.	Raveaud.	*Honoraires.*	Dubertrand
Boreau-Lajanadie.	Gaillard		Chesnay ✻.
Miramont.	Jahnholtz.	Yzard.	Destor ✻
Broclon (O✻).			

PARQUET

M. le Cte de Gabrielli ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. — *Substituts du procureur général.* MM.

Fortier-Muire. — Bourgeois. — Peyrecave. — G...

Faure de la Benodière

M. Michel, *greffier en chef.* — M. Rodier, *secrétaire du parquet.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE BOURGES.

M. Guérin ✻, *premier président.*
M. Corbin (C✻), *premier président honoraire.*
M. Boin ✻,
M. Chonez ✻,
M. Servat,
présidents de chambre.
M. Delarue ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM

Bernard	Bon Salé.	Lebon.	Berry
Mater ✻.	Mesnager.	Dubois (Eug.).	Goutelle
Brunet ✻.	Geoffrenet de Champ-	Bourdaloue.	Maurice ✻.
Sarrien Derrière ✻.	david ✻.	Cochon de Lapparent.	Duhôge ✻
Martin ✻.	Bonnesset.	De Berranger ✻.	Callande de Champ-
Duhail ✻.	Harcouin.	*Honoraires.*	mecy ✻.
Baucheton ✻.	Fretet.	Rapin ✻.	Chenon ✻.
Ponroy ✻.	Dubois (Désiré).	Bonnesset ✻.	Sauty ✻.

PARQUET

M. Caresme ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. — *Substituts du procureur général.* MM.

Chenon (Arthur). — Moitessier ✻ — Ribault de Laugardière. — Dubôge

M. Veilhault, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Champin ✻, *premier président.*
M. Piquet ✻,
M. Pellerin ✻,
M. Rouchier ✻,
présidents de chambre.
M. Lemenuet de la Jugannière ✻,
M. Coqueret ✻,
présidents honoraires

Conseillers. MM.

Pallard Ferne ✻.	Croquevielle.	Houyvet.	*Honoraires.*
H[illegible]	Lemenuet de la Ju-	Noël	
C[illegible] ✻	gannière.	Trolley de Rocques.	Formeville
L[illegible] ✻	Blanche ✻.	Pochonnet.	Faudin ✻
Renault-Duplessis.	Lentaigne.	Gabiot.	Renault ✻
Godon.	Dubus ✻.	Du Saussey.	Geraldy ✻.
Du Bisson.	Dupont.	Trébutien.	Reboul ✻.
Dupray de la Mahérie.	De Robillard de Beau-	Caron.	Welhoff.
G[illegible]er	repaire	Bigarl	

PARQUET

M. Boivin-Champeaux ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM	*Substituts du procureur général.* MM.
Tarteif de Moidrey.	Lebourg.
Lanfranc de Panthou.	Détourbet.
Serut de Rosbrunet.	

M. Joselle, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE CHAMBÉRY

M. Dupasquier (C ✻, *premier président.*

M. le Cte Greyfié de Bellecombe (C ✻), M. Dullin ✻, M. Bazot, } *présidents de chambre.*

M. Mareschal ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Du[illegible]ger de Hay	Portier.	Portier du Belair.	Arminjon.
J[illegible]oz ✻	Dénarié ✻.	Gotteland.	Goybet
[illegible]ard ✻.	Gros.	Deschamps ✻.	
D[illegible]	Rey.	Saulnier.	*Honoraires.*
[illegible] Tours ✻.	Coppier.	De Kesaing.	Bouvier.
D[illegible]y ✻	Malsant.	Chastel.	Laurent ✻

PARQUET.

M. de Prandière ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Maurel ✻, 1er.	Gimelle.	Grand.	Chabaud

M. Guillermet, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE DIJON.

M. Neveu-Lemaire (O ✻), *premier président.*

M. Lafon ✻, M. Saverot ✻, M. Klé ✻, } *présidents de chambre.*

M. Vullierod (O ✻), M. Grasset ✻, } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Cte Lecourbe ✻.	Dorey.	Personne.	Bon Coulouny ✻.
Muteau.	Blondel.	Trombert.	Guyot-Guillemot ✻.
Drevon ✻.	Condaminas.	Maillard.	Simonnet (P.) ✻.
Desserteaux ✻.	Pinon.	Gouget.	Guillemot (G. B.).
Chauvin ✻.	Jacotot.	*Honoraires.*	Lorenchet de Montjamont ✻.
Lagier ✻.	Garnier.		
Simonnet (J.).	Bonvalot.	Lorin ✻	Le Maistre ✻
Chopin.	Bernard.	Benoist ✻.	Emery

PARQUET.

M. Robinet de Cléry ⓜ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM		*Substituts du procureur général.* MM	
Cardot.	Poux-Franklin.	Lebon.	Bon Legoux.

M. Marion, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

M. Salmon ✻, *premier président.*
M. Preux (O✻), *premier président honoraire.*
M. Maloteau Cte de Guerne ✻, } *présidents de chambre.*
M. Bottin ✻, }
M. Duhem, } *présidents honoraires.*
M. Petit ✻, }
M. Taillar ✻, }
M. Binet ✻, }
M. de Caudaveine ✻, }

Conseillers. MM.

Drouart de Lezey.	Hardouin.	Martinet	Legarde ✻
Hazard.	Sauvage.	Behaghel	Courtin ✻
Gautier ✻	Lefebvre du Prey.	Poulmaire.	Daman ✻.
Pagart.	Hibon.	Lemaire.	Vanderwalen ✻.
Parmentier	David.	Leroy.	Tourmer
Bottemer,	Deschodt ✻.	Verdavoine	Devinck ✻
Delaveyes de Marcilly	Dubrulle	Maurice	Rossignol ✻
Jore.	Desticker	*Honoraires.*	Dannaux ✻
Honoré	Dannoy ✻	Minart ✻	

PARQUET.

M. Desjardins ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM			*Substituts du procureur général.* MM	
Carpentier ✻, 1er.	Dreux ✻	Bacquias.	Masseaux	Merrod

M. Briquet, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Nord et du Pas-de-Calais se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE GRENOBLE.

M. Bonafous (C✻), *premier président.*
M. Royer (O✻), *premier président honoraire.*
M. Petit ✻, }
M. Gautier ✻, } *présidents de chambre.*
M. Piollet ✻, }
M. Bigillion ✻, }
M. Duport-Lavillette ✻, } *présidents honoraires.*
M. Charmeil ✻, }

Conseillers. MM.

Burdet ✻.	Collin ✻.	Favre-Gilly.	Bonnard ✻
Mougin de Montrol ✻.	Villars.	Mathieu.	Piat-Desvial.
[illegible] ✻	Piaget	Gollety	Blanc ✻.
[illegible]	G[illegible]	Dono[illegible] Cas[illegible]	Villars ✻.
[illegible]	No[illegible]	N	Chara[illegible] ✻.
[illegible]mb.	M[illegible]ynot	[illegible]	Imbert-Desgranges.
[illegible]	Eymard-Duvernay	*Honoraires.*	Rouland ✻.
[illegible] ✻	Pr[illegible]at		Michel ✻
[illegible]	[illegible]escary	Charranso.	Simon
Mar[illegible] ✻.	De Lagarde	Bontoux ✻.	Laurans ✻.

PARQUET

M. Talandier ✻, *procureur général.*

Avocats généraux MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Mong[illegible] de Bionval ✻	Debanne Berger ✻.	Royer.	Barra.

M. Bith, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE LIMOGES.

M. Lezaud C✻, *premier président.*

M. Arnaut ✻, M. Peyro[illegible] ✻ — *présidents de chambre.*

M. Ma[illegible]evergne ✻, M. Mosnier ✻. — *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Pr[illegible] Chantegrel ✻	Charreyron.	Rigaat.	Rogues de Fursac ✻.
Martin Chastagnu ✻	Le[illegible]ge	Boutaud-Lacombe.	Supiey ✻
[illegible] Sulpicet ✻	[illegible] Peyrard.	[illegible]son	Peconnet ✻.
[illegible] Tabut ✻	[illegible]ran	[illegible]	David ✻.
[illegible] de Saint-Avid ✻.	Decous ✻	[illegible]	Mengontel
	Jouhanneaud ✻.	*Honoraires*	Grasse.
Mautrat-Balange.	Sa[illegible]r		
Grosset.	Barthelon.	[illegible]ret Lescheises ✻	

PARQUET

M. Vaulogé ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
[illegible]rd d'Amfreville.	Belin.	Mazeaud.	Béra.

M. Penicaud, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de premi[illegible]re instance et de commerce des départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE LYON.

M. Millevoye (C✻), *premier président.*

M. Onofrio ✻, M. Baudrier ✻, M. R[illegible]asse ✻ — *présidents de chambre.*

M. Valois (O✻), M. Loyson (O✻), — *présidents honoraires.*

Conseillers MM

François ✻.	De Saint-Olive ✻.	Brunaud ✻.	Quinson ✻
Valantin ✻.	Guiland ✻.	Lelorrain ✻	Chetard ✻
Brun de Villeret ✻.	Humblot ✻.	George Lemaire.	Guaz ✻
Martin ✻	Bry ✻	Guerrier	De Berny O✻
Fayard ✻.	Salveton.	Rayé-Bellard ✻.	Lachèze (O✻).
D'Hector de Roche-fontaine ✻	Devienne (A. V.).	Giraud.	D'Averton ✻
	Marcellange ✻	*Honoraires.*	Duval de Lescure ✻
Suzzet de Fabras ✻.	Ducurtyl ✻.		Dubois (O✻).
Vernet Bachelard ✻.	Olivier.	Chaley.	D'Arguy ✻
Nepce ✻.	Martha.	Brun de Villeret ✻.	Piégay ✻

PARQUET

M. Crépon ✻, *procureur général*

Avocats généraux. MM.	*Substituts du procureur général.* MM.
Brignet.	Sauzet
Flouest ✻.	D'Alverny.
Genestet.	

M. Bonjour, *greffier en chef.* M. Michalet, *secrétaire du parquet.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER.

M. Segaudy (O✻), *premier président*

M. Arnoton ✻,
M. Grasset ✻,
M. Goirand de Labaume ✻, } *présidents de chambre.*
M. Jac du Puget ✻, *président honoraire*

Conseillers. MM.

Peytavin ✻.	Fabre de Cœuret.	Vieules.	*Honoraires.*
Salles ✻.	Pietri.	Roussel Pelet de la Olier ✻.	
Esperandieu ✻	Racanié-Laurens.	Lozère.	Gilles
Delage ✻.	Sauvajol.	Guibert.	Cosal ✻.
Depeyre	Laurans ✻.	Hérail.	Pouget ✻
Longueyroc.	Bourrely.	Bouvié.	Tessier de Marcellange ✻
De Gouet.	Bon de Campredon.	Casale.	De Verdt.

PARQUET.

M. de Larouverade ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Fourcade.	Villetard de Laguérie	Malcot.	Dumas

M. Vezian, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales ressortissent à cette cour.

COUR D'APPEL DE NANCY.

M. Leclerc (O✻), *premier président.*
M. Le Bon de Gérando, *premier président honoraire.*
M. Briard ✻,
M. Gerard d'Hannoncelles ✻,
M. Liffort de Buffevent ✻, } *présidents de chambre.*
M. Fabvier ✻,
M. Limbourg ✻,
M. Pierson ✻, } *présidents honoraires*

Conseillers. MM

[illegible] Vincent ✲.	Cotelle.	Hannequin.	Gougeon ✲
[illegible] ✲	Noël.	De Gail ✲.	C[illegible]s Essarts ✲.
Gos[illegible] ✲	May ✲.	Stanville.	Charlot ✲.
[illegible]s de Sou-	Audiat.		Baron Demengeot ✲.
[illegible] ✲	[illegible]on.	*Honoraires.*	Leclerc (aîné) ✲
Sar[illegible]	Tessard		Leclerc ✲
[illegible] ✲	D[illegible]mont.	Colinet de la Salle	Berger ✲
[illegible]	Pecheur.	(O✲).	De Turmel ✲
[illegible]	Maure	Hulot ✲	Vilard
[illegible]	[illegible]non	De Pouyer	
[illegible]	Sc[illegible]egans	Baron Dufour ✲	

PARQUET.

M. Godelle (O✲), *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM	
[illegible]ret	Pierrot.	Angenoux.	Adam ✲.	Honnore

[illegible], *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Vosges et des Ardennes se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE NÎMES.

M. Gouazé (O✲), *premier président.*
M. Teulon, *premier président honoraire.*
M. Teissonnière (O✲),
M. Pelon ✲, } *présidents de chambre*
M. Talhand ✲, }

Conseillers. MM.

Fa[illegible]on ✲	Pera[illegible] ✲.	*Honoraires.*	Corrensson ✲
[illegible] ✲	[illegible]ger.		Maurin ✲
[illegible]ousse.	De Gary.	Louvrier ✲.	Casabianca
Bayet ✲.	De Neyremand.	Ponsinet.	De Gleises de Leblan
De Boyville.	De Brossy.	Marquès du Luc ✲.	que ✲.
Douhevihe.	Cord.	Devèze-Baron.	Bon de Trinquelague
Guirand ✲.	Second.	Maigron.	Dions ✲.
Pouron ✲.	Berthezène.	Rousselier ✲	
Fanton.	De Villeméjane.	Escalier de Ladevèze	
Boissier.	Fornier de Clausonne ✲.		

PARQUET.

M. de Vaulx, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM	
[illegible]re		Clappier	Rousselier.	Pansier

[illegible]illard, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère et de Vaucluse, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL D'ORLÉANS.

M. Duboys (d'Angers) (C✲), *premier président.*
M. Mantellier ✲, } *présidents de chambre.*
M. Boulé ✲ }
M. Laisné de Ste-Marie (O✲), } *présidents honoraires.*
M. Vilneau (O✲), }
M. P[illegible] (O✲), }
M. Ver[illegible] de Launay ✲, }
M. Lor[illegible]ux ✲, }

Conseillers. MM.

			Honoraires.
Frémont ✻.	Maure ✻.	Dubezin.	
De Lille-Loture ✻.	De la Taille.	De Séguier.	
Deroisin ✻.	Léhup ✻.	Viollaud.	Marthe ✻.
Souque ✻.	Champeville de Bois-jolly.	Pelletier.	Martin ✻.
Paulmier ✻.		Guille-Desbuttes.	Mauge-du-Bois des Entes ✻.
De Vauzelles.	Bimbenet.	Normand.	
Deschamps.	Vadecourt.		Depouilly ✻.

PARQUET.

M. Tenaille d'Estais ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Camoin de Vence, ✻ 1er.	Chatelain.	Homberg.	Gaulhar

M. Mouroux, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE PARIS. (*Voyez* page 433.)

COUR D'APPEL DE PAU.

M. Dagnilhon (O✻), *premier président.*

M. François Saint-Maur ✻, }
M. d'Aleman ✻, } *présidents de chambre.*
M. Julhiet ✻, }

M. Brascou (O✻, }
M. Bouvet ✻, } *présidents honoraires.*
M. Molier ✻, }
M. Dartigaux (O✻), }

Conseillers MM.

			Honoraires.
Basele de Lagrèze ✻	Arnaneres	Laignel.	
De Bordenave-d'Abère ✻.	Carrère ✻.	Ferrier.	
Nicolau ✻	Dutour ✻.	Lion.	Dutey-Harispe ✻.
De Montgaudin ✻	D'Astis ✻	De Monclar.	Julien ✻
Mis Castetjayon de Charrette ✻	Pouyat.	Assolant ✻.	Rolland ✻
Fourcade	Prat.	Pambrun.	Casenave
	Duffaur de Gavardie ✻	Roux.	De Grousson ✻

PARQUET.

M. Legeard de la Diriays ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Lespinasse (O✻), 1er.	Delcurrou.	Jauffreau de Lagerie.	Lavie.

M. Biraben, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE POITIERS.

M. Merveilleux Duvignaux ✻, *premier président.*
M. Fortoul (O✻), *premier président honoraire.*

M. Bonnet ✻, }
M. Vincent-Molinière ✻, } *présidents de chambre.*
M. Louvrier ✻, }

M. Merveilleux Duvignaux ✻, }
M. Duverger ✻, } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Gaillard ✻.	Barbier.	Malval.	Delauzon ✻.
De Gennes ✻.	Duverger.	Brault.	Sousselier ✻.
Aubugeois de Laville-dubost ✻.	Jolly ✻.	Moreau.	Ducoudray ✻.
	Allard.	Prévot-Leygonie.	Ferrère
	De Neufbourg.	Guenet.	Masflastre ✻.
	Sarlon	*Honoraires.*	Bon Chemineau ✻.
	Metayer.		
	Morand.	Lamarque.	

PARQUET.

M. Bac ✻, *procureur général.*

Avocats généraux MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Périvier, 1er.	Liège-Diray.	Aymé.	Marquet

M. Marrot, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE RENNES.

M. Bécot (O ✻), *premier président*

M. Menard ✻,
M. Maitrejean,
M. Grolleau-Villeneuve ✻ } *présidents de chambre.*

M. Dumay ✻,
M. Androuin ✻,
M. Taslé (O ✻),
M. Massonneau (O ✻), } *présidents honoraires.*
M. Vanier ✻,
M. Lambert ✻,
M. Hue ✻

Conseillers. MM.

Tessier de Lastre.	Bellamy.	Desbois.	Laigneau Duronceray ✻
[illegible]	Boucassel de Lecousselle ✻.	Oudart ✻	Defaut ✻.
[illegible]	Perrussel.	D'Amphernet.	Rabuan de Coudray
[illegible]	Le Gonidec de Beneo.	Fornier.	Toullic ✻
[illegible]	L. Bourdelles.	*Honoraires.*	Bauly ✻.
[illegible]	Loisel		Cropp ✻
[illegible]	L. Seneca	Bon Thieullen	De Colnet ✻.
[illegible]	Castaigne	Le Boscanu de Champsavin ✻.	Jollivet ✻
[illegible]	Le Mercier ✻.		André ✻
[illegible]	Allain ✻		

PARQUET

M. Gaillard de Kerbertin ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général* MM.	
Nadault-Buffon ✻.	Ogier du Rocher.	De Lesquen.	Hamel
Montalbin.		Lobinhes.	

M. Aubrée, *greffier en chef* M. Nicolas ✻, *secrétaire du parquet.*

Les appels des tribunaux civils, correctionnels, et des tribunaux de commerce des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE RIOM.

M. Moisson (O ✻), *premier président.*

M. Cassagne ✻,
M. Ancelot ✻,
M. Thomas ✻,
M. Welter ✻,
M. Diard (O ✻), } *présidents de chambre.*
M. Grellet-Dumazeau (O ✻), } *présidents honoraires.*

Conseillers MM.

Mandet ✻.	Chaslus.	Carmantran de la Roussille	Gail[illegible] ✻
Godemel (Jules) ✻.	Rivière.	[illegible]	Tai[illegible] ✻
Monteil de la Coste.	Messance.	[illegible]	Dan[illegible] ✻
Bertrand.	Dubois.	De Chaudesaigues de Tarrieu.	[illegible] ✻
[illegible]	Govon.	Tailland	Mar[illegible] ✻
Bernet Rolande.	De Castelli.		G[illegible] ✻
De Pellerin de la Touche.	Wernière.	*Honoraires.*	A[illegible] ✻
Faure.	Roux.		P[illegible] ✻
Grelliche.	Vimal.	Calemar du Genestoux ✻.	Gr[illegible] ✻
Duclaux.	Chevalier-Dufau.	Domingon ✻.	[illegible] ✻
	Méline.		An[illegible]

PARQUET.

M. Roë ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM.
Auzolle.	Douhet de Villossanges	Guyot.	Liouville. Mar-

M. Garron, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE ROUEN.

M. Massot (C ✻), *premier président.*

M. Lebucher (O ✻),
M. Jardin ✻,
M. Godefroy (O ✻), } *présidents de chambre.*
M. Renard ✻,
M. Le Tendre de Tourville (O ✻), } *présidents honoraires.*
M. Forestier ✻,
M. Lacroix (O ✻, }

Conseillers. MM.

Morel-Beaulieu ✻.	Asse.	Élie-Lefebvre.	Boivin-Champeaux ✻
Cassier ✻.	Horeau ✻.	Thil ✻.	Nepveur ✻
[illegible]ard ✻.	Félix.	Duhamel ✻	[illegible] ✻
Legentil ✻.	Duval ✻.	Boulland	[illegible] ✻
O'Reilly ✻.	Duverger ✻.	Grenier.	[illegible]
Moreau.	Yvert ✻.		Heuzey.
Malherbe ✻.	Fouet.	*Honoraires.*	Barry
Farjas ✻.	Couvet ✻.		Auzane.
[illegible]	Fournot.	Clogenson ✻.	Cocagne ✻
[illegible] Lavastine.	Marye.	Renaudeau ✻.	

PARQUET.

M. Lepelletier ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* M[illegible]
Pouyer.	Buchère ✻.	Hardouin.	Loiseau. [illegible]

M. Vimard ✻, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE TOULOUSE.

M. le S[illegible]-Gresse, *premier président*
M. P[illegible] ✻, *premier président honoraire*
M. [illegible] (O✻),
M. Sabise (François) ✻,
M. Carol (O✻),
M. Tourné ✻,
M. [illegible]ol (O✻,
M. [illegible] ✻

présidents de chambre

présidents honoraires.

Conseillers MM.

[illegible] ✻	Grani ✻.	Sevene	Laurens.
[illegible] ✻	Dejean ✻	Doyres ✻	Bermond
[illegible] ✻.	Aoubert ✻	Brassegur	Amilhau.
[illegible] ✻.	Vidas	Grijon	Dubédat
[illegible] ✻	Bonnet	Cavay	*Honoraire*
[illegible] ✻.	Sarrens	De Lacger ✻	
[illegible] ✻	Allezas	Calisse	Vernhet ✻

PARQUET

M. Désarnauts (O✻), *procureur général.*

Avocats généraux. MM.	*Substituts du procureur général.* MM.
Serres	Bourreau-Gesmon
Lamarque	Sarthe Sarrivalet.
[illegible] ✻	

M. Fourné, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, se portent à cette cour

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par arrondissement.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléants inamovibles; de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de procureurs de la République et substituts du procureur de la République, amovibles d'un greffier et de commis-greffiers

Pour être juge, procureur de la République, ou greffier, il faut être âgé de 25 ans; les substituts peuvent être nommés à 22. Les juges, les procureurs de la République et les substituts doivent, en outre, être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une cour d'appel.

Les jugements ne peuvent être rendus par moins de 3 juges. Le nombre des juges, selon la population et l'importance des villes, varie dans chaque tribunal. Il est de moins de 3, et varie de 4 à 12, y compris les présidents, vice-présidents et juges d'instruction.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 juges ne forment qu'une chambre et ont 3 suppléants; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 juges se divisent en deux chambres, et ont 4 suppléants. L'une des deux chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de 12 juges ont 6 suppléants et se divisent en trois chambres, dont deux connaissent les affaires civiles et la troisième des affaires de police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent, en première instance de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges de paix, et des affaires de commerce dans les arrondissements où il y a des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugements rendus en premier ressort par les juges de paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1,500 fr de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé soit en rentes soit en prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention

En matière de police correctionnelle, les tribunaux de première instance connaissent des appels des jugements des tribunaux de simple police et des délits, c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède 15 fr., et que l'emprisonnement excède cinq jours.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises, les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

par ordre alphabétique de départements.

AIN

Belley.

Prés Clerc ✲
Jug. Cyvoct (*instr.*)
Bressan du Vachat
J. s. Du[illegible]d
N
N.
Pr. R. Munet.
Subst. [illegible]ort
Greff. [illegible]et

Bourg

Ce tribunal a deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ain

Pres. Debry de Vertamy
Pr. h. Favre-Gilly (O✲
V. P Aynes
Jug. [illegible] (*instr.*)
De Boisson de Labou
[illegible]ye
[illegible]v
Bractet
Grabowsk
J. s. [illegible]ot
N
N
Pr. R. [illegible]s
Subst Commoy
D'Orgeval-Deboncinet
Greff Dupras

Gex.

Pres. Bénédicter
Jug. Ba[illegible] (*instr.*
De Post
J. s Masson
N
N
Pr. h Lagrange
Subst. [illegible]
Greff. Grillet

Nantua.

Pres. [illegible]
Pr. h. [illegible]relet ✲
Jug Grepat (*instr.*)
Scelle.
J. s N
N
N
Pr. h Morard.
Subst Bolte
Greff [illegible]

Trévoux

Prés [illegible]
Jug Grandjean (*instr.*)
Dupond
J. s [illegible]
Bruyet
[illegible]
Pr. R [illegible]

Subst Baudesson de Richebourg
Greff. Vatout.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon.

AISNE

Château-Thierry.

Pres. Vien
Jug [illegible]
Paisant (*instr.*)
J. h. Lebrun-Renaud.
J. s. Reishofer
[illegible]
N
Pr. R. Mou[illegible]
Subst Peyr[illegible]
Greff Cheutin

Laon.

Ce tribunal se divise en 2 chambres
Siége de la cour d'assises de l'Aisne

Prés. Combier
Pr. h. Roze.
V. P De Romance
Jug Demonchy
Becquerel (*instr.*).
[illegible]
De Florival
Loy
J. h D'Ersu
[illegible]
J. s. Vinchon ✲
Richart
Serrer
Rohaux
Pr. R De Namuroy.
Subst. Hardouin
De Chauvenet
Greff Grizot.

Saint-Quentin.

Prés. De Chauvenet ✲
Jug Damade
[illegible]
[illegible] (*instr.*
J. h [illegible]
J. s [illegible]
[illegible]
Parmentier.
Pr. R Bernard
Subst Fossé d'Arcosse
Greff Toussaint

Soissons.

Prés Gondallier de Tugny (Henry)
Pr. h. Gondallier, Bon de Tugny ✲
[illegible]
Bayet ✲
Jug Verain (*instr.*)
Tetu
J. h Parra.
J. s. Cuvillez.
Fremeaux
N
Pr. R Blanquez
Subst Desneu
Greff. Quint (Charles).

Vervins.

Prés. Quest
Jug [illegible] (*instr.*)
Héré
J. s. Larue.
Parmentier (Jules).
Pr. R. Hesse
Subst Chevrier.
Greff. Graux

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens

ALLIER.

Cusset

Pres. Roux
Jug [illegible]ère.
Blanchet
J. s. Liandon (A. J. B.)
Croisier (*instr.*)
N
Pr. R Benoid-Pons
Subst. Roux (Ferdinand).
Greff. Boyer.

Gannat.

Prés. Bourriaud
Jug. Bernard (*instr.*)
Rosin.
J. h. [illegible]
J. s [illegible]
N
N
Pr. R Clément
Subst D[illegible]s.
Greff. Choquet

Montluçon

Prés Lasnier
Jug Bergeron[illegible] (*instr.*)
Charbonnier-Lebreton (*ordres*).
J. s Bozon.
N
N.....
Pr. R. Dassandes-Lavillatte.
Subst Gueriteau.
Greff Peyroulx

Moulins.

Tribunal divisé en 2 chambres
Siége de la cour d'assises de l'Allier.

Prés De Rocnefort.
V. P Saumier ✲

Jug. Jatier.
Bonneton.
Delarbre.
Le Peytremmot.
Bo...
J. s Des Oseers
Imbert de Tremoiles *(instr.)*
N
Pr. R Bale
Subst. Dopffer.
Dumay
Greff. Mathéron.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom

ALPES (BASSES-).

Barcelonnette

Prés. Sc...
Jug. Coste *(instr.)*.
Sarrus
J. s. Berlie.
N...
N....
Pr. R De Bottini
Subst. D'Isoard de Chenerilles
Greff. Pellotier.
C. Greff Proal

Castellane.

Prés. Lafon.
Jug C...
More
J. s. Tartanson ✻.
Arnaud
N
Pr. R Grass
Subst. Boissan
Greff Lyssautier

Digne.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Basses-Alpes.

Prés. de Lombard de C...
...-Arnoux
V. P. Hallez
Jug. André
Garcin
Lachau... *(instr.)*
Desmarets.
Maurel
J. s Frison
Nevière
N
N
Pr. R. Vacher.
Subst. Ir...
Abram
Greff Robert.

Forcalquier.

Pres. Rém...sat
Jug. De Barlet *(instr.)*
Fabry
J. s. Bourillon.
N...
Pr R Perrin.
Subst. Regnis
Greff. Fo...

Sisteron.

Prés. Coralli.
Jug. André *(instr.)*.
Vicary.
J. h. Nevière.
J s De Bar...
Chabas.
Pr. R. Goerdez.
Subst. Boyer.
Greff. Giraud.
Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

ALPES (HAUTES-).

Briançon.

Pres ...sse
Jug. ...Aubry *(instr.)*.
N
J s N...
N...
N.....
Pr. R. Bellier du Charmeil.
Subst. Jean
Greff. Martin

Embrun.

Prés. Eyssautier.
Jug Rolland.
Simian *(instr.)*
J. h. Rabichon.
Long
J s N
N
N
Pr R Gayet
Subst Imbert
Greff Garnier

Gap.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Hautes-Alpes.

Prés. Pion.
V P Labastie (Auguste)
V.P.h. Labastie (André) ✻.
Jug. Doncieux.
Margot-Duclot.
Caffarel *(instr.)*.
De Cazeneuve.
Unal.
J. h. Dupuy.
J. s. N.....
N.....
N...
N...
Pr. R. Grimaud.
Subst. Blanc (Albert).
Ayr...ès
Greff Bess...
Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble.

ALPES-MARITIMES

Grasse.

Prés. Cavalier ✻.
Jug. Verani *(instr.)*.
Machemin
J. s. M...
Carbonne.
N
Pr. R Tappie.
Subst Poitroux.
Greff. Calvy.

Nice.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres. Olivier.
V P Gavot.
Jug Genesy *(instr.)*
Milon de Peillon.
Thierry
Uberti
Testanières de Mira...
J h Cerrenson ✻
J s Nav...
Bo...
C...
Pr R Br...
Subst B...-Ch...
...e
Greff Br...
Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

ARDÈCHE.

Largentiere.

Prés. Tys... ✻
Jug. De Tromeloud *(instr.)*
Blachère (Paul)
N...
J. s. Vernède.
N
Pr. R Lor...
Subst. De Vanel de Lislercy.
Greff. Mostre

Privas.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ardèche.

Pres Moulin
V. P. Joleaud de Saint-Maurice.
Jug. De Rochas A...
Taupenas
Carc...
Meyer *(instr.)*
Des Pomeys-Anselme *(ordres)*
J. s. De Lagarde.
Bret...
Pr. R. Petitjean Poget
Subst. Brunel
Roussel
Greff. Granon

Tournon.

Prés. Sauzet ✻.
Jug. Viton (*instr.*).
Castelhon
[illegible]
J. s. [illegible]vel de Veyrune.
N[illegible]
N.....
Pr. R. Du Boys.
Subst Deschanels.
Gref. Villard.

Ce tribunal ressortit à la cour d'appel de Nancy.

ARDENNES

Charleville.

Ce tribunal a 2 chambres. Le siége de la cour d'assises des Ardennes est [illegible]ers

Prés. [illegible]
Pr. h. Berry ✻.
[illegible]
P[illegible] [illegible] ✻
Jug [illegible] (*instr.*)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s \
\
\
\
P. R [illegible]
Subst [illegible]
[illegible]
Gref. Tisseron.

Rethel.

Prés. Bureaux.
Jug. Chonet de Bollemont.
Bruxelle (*instr.*).
J. h. Hubignon.
J. s. Jadart.
\
\
Pr. R [illegible]
Subst [illegible]
Gref Baudet.

Rocroi.

Prés Ostermeyer
Jug. Boussillon (*instr.*).
Gillet
J. s. De Hédouville.
\
\
P. R Bouchon-Garnier.
Subst Nacquard.
Gref Cerlon.

Sedan.

Prés Ninnin.
Jug. Gadois (*instr.*) ✻.
Mesnard
J. s [illegible] Lebreton (O✻).
[illegible]
\

Pr. R. Orban
Subst Renault d'Ubexi.
Gref Mauvais.

Jonzieres.

Prés Tranin ✻
Jug Gontant (*instr.*).
Gallez *ordres*
J. s Gommet.
Mesnin
\
P[illegible] Fayon
Subs[illegible]
Gref [illegible]

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy

ARIÉGE

Foix.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ariége.

Prés. Courdin.
V. P. De[illegible]
V. P. h. Br[illegible]
Jug. Séré (*instr.*).
Latreille
[illegible]
Pey[illegible]Arros.
[illegible]
J. h [illegible]
J. s [illegible]
\
\
Salvat[illegible]ac.
Pr. R Lan[illegible]
Subst. Triquier,
Laborde.
Greff Boudouresque

Pamiers.

Prés. De Moly
Jug. Lacube (*instr.*)
Pauly (J. B. A. M.)
J. h. [illegible]
J. s [illegible] ✻
\
\
Pr. R. De Sarrieu.
Subst Guasc.
Greff Durrieu.

Saint-Girons.

Prés. De Saint-Martin P[illegible]
bas
Jug. Gurié (*instr.*)
Rousseze
Froment.
J. s. N...
N[illegible]
N.
Pr. R. Gorgos
Subst. Seré de Rivières
Greff Dupin

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés Hauer ✻.
Jug Lambert (Paul) (*instr.*).
[illegible]
J. h. Lhuillier (Victor)
J. s \
\
\
Pr. R Oudot
Subst Avenel
Greff. Bouvard.

Bar-sur-Aube.

Prés Desprez ers.
Pr. h Legrand ✻
Jug M[illegible]
[illegible]
J. s P[illegible]
Lerouge
N
P. R [illegible]
Subst. Garnot
Greff. De[illegible]ne.

Bar-sur-Seine.

Prés Costé ✻
Jug [illegible]
[illegible]
J. s. C[illegible]
N
P. R [illegible]
Subst [illegible]
Greff. Grandnom.

Nogent-sur-Seine

Prés Gauthier
Pr. h Gr[illegible] ✻.
Jug [illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
N
Pr. R [illegible]
Subst. Guillaume de Sauvile.
Greff. Dufour

Troyes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aube

Prés. Hunter
Pr. h. Bouché de Sorlon ✻.
Angenoust ✻.
V. P. Bronvilt
Jug. Desaine (*instr.*).
Room
[illegible]
[illegible]
Jourdheuille
J. s Guillot
\
\
Pr. R Lemaire.

Subst Chaulin.
Saint-Gilles.
Gref. Chalmel.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris

AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aude.

Prés. Carrère ✲.
Pr. h. Lacombe ✲.
V. P Jaubert ✲
Jug. Aubert
Lamberterie.
Brousse
Maravil (*instr.*).
Dauga.
J. h. Parès
J. s. Dougados.
Marie
N.....
N.....
Pr. R. Artus
Subst Bonnet
Duchamp.
Gref. Aurillac.

Castelnaudary.

Prés Mir
Pr. h. Rigaud
Jug. Serres de Gauzy.
Bernière (*instr.*).
J. s. Cépena
N.....
N.....
Pr. R. Monsservin
Subst. Dumeri.
Gref. Combes.

Limoux.

Prés. Gazel
Jug. De la Soujeole.
Recouly (*instr.*).
J. h. Joly et Laserre.
J. s. Fornès-Lamothe.
N.....
N.....
Pr. R. Pagat.
Subst. Rives
Gref. Hue

Narbonne.

Prés. Fageac ✲
Jug Darnaud-Longue (*instr.*).
Cazis de Lapeyrouse.
J. s. Narbonnès
Renoult (G.) (*ordres*).
N..
Pr. R. Coffinhal-Laprade.
Subst. Dufour de la Vernède.
Gref. Privat.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

AVEYRON.

Espalion.

Prés Affre ✲
Pr. h. Devic
Jug. Thédenat (*instr.*).
Alaux (*ordres*).
Wors.
J. s. Benayrouse.
Gallonié de Miremont.
N.....
Pr. R. Mondot (Paul).
Subst. Carbonel.
Gref. Saltel.

Millau.

Prés Calès.
Pr. h. Delos ✲
Jug Fabre (*instr.*)
Frayssé.
J. h. Génieis.
Descuret.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R Julien
Subst. Domenech.
Gref. Reynes.

Rodez

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aveyron

Prés. Béral
V. P. Briguiboul.
V.P h. De Saunhac.
Séguret.
Jug. De Bonald.
Pachins (*ordres*)
De Séguret (V.A.H.).
De Benoit.
Sandral. (*instr.*)
J. h. Boubal.
J. s. Lainet.
Rivière.
N.....
Pr. R Gaillagnan
Subst. Nogueres
Grasset
Gref. Benoit.

Saint-Affrique.

Prés. Fontan
Pr. h. Sandral Lasiordes
Jug Bonnafier-Lavergne ✲ (*instr.*).
Muyneau
J. s. Thomas Joly de Cabanous ✲
Gourmet
N.....
Pr. R. Puig.
Subst. Lorta.
Gref. Sanitas

Villefranche.

Prés Grailhe ✲.
Jug Frayssines (*ordres*)
D'Ardenne de Tizac.
Albenque (*instr.*).
J. s. Lortal
Cestan.
Mazenc.
Pr. R. Pougat.
Subst Lacaze.
Gref Combes
Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Prés. Arnoux ✲.
Jug. Valabrègue.
Fabry (*instr.*)
De Ravel d'Esclapon
J. s. Bouteille
Pons
Reynaud.
Pr. R Maurel
Subst. Guisol
Gref. Beinet

Marseille

Tribunal divisé en 4 chambres

Prés Autran ✲
Pr. h. Luce (O✲).
Gamel ✲
V. P. Maurel.
Grand ✲
Regimbaud ✲.
Verger
V P h. Ducoin ✲
Jug. De Rossi (*instr.*).
Gillet-Rousseau
Gras
Ségnin (*ordres*).
Rousset.
Mollin
Dumon
Brassinon
Chagnon ✲
Verdun (*instr.*).
J. h Verger
Bayle ✲
Tollon ✲.
Arnaud ✲.
Lafaret ✲
J. s. Roux ✲.
Drogoul.
Rougemont ✲.
Touzé (*inst*)
Nigrelli.
Bouvier.
Pr. R. Fauconneau-Dufresne ✲
Subst. Berr
Lauth.
Maille
De Tournadre.
Marignan
Gref. Laugier (Émile)

Tarascon.

Prés. De Latour du Villard.
Jug Turrus
Lombard
De Solliers (*instr.*).
J. s. Martin.
N.....
N.....

Pr. R. Florens.
Subst Robaud.
Gref Chaine.
Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

CALVADOS.

Bayeux.

Pres [illegible]
Jug. [illegible]
[illegible] (*instr.*).
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
N.
N
Pr. R. Lemaître.
Subst. Lavoix.
Gref. Thorel.

Caen.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres [illegible]-Desessards.
P [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (*instr.*).
J h Hommey-Laforlunière
J s [illegible]
Marc ✲
N....
N.....
Pr R. Cosnard-Desclozets.
Subst. Coquerel.
De Loraas.
Gref [illegible]

Falaise.

Prés Lemaître
Jug. Joly (*instr.*).
Formey-St-Louvent.
J h [illegible]
J s [illegible]
N
N
Pr R [illegible]
Subst [illegible]
Gref [illegible]

Lisieux

Pres [illegible]
Pr h [illegible] d'Hacquevil.e
[illegible] ✲
Jug. Boucher (*instr.*).
Osmont de Courtis-[illegible] (*ordres*)
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]
Pr R [illegible]
Subst [illegible]
Gref De la Croix.

Pont-l Évêque

Prés. Amiard
Jug. Ameline (*instr.*).
Teissier
J. s Henry
Bordeaux.
Legrip.
Pr. R Jartel.
Subst. Valey Desmoceseels.
Gref Desmoceaux.

Vire.

Prés. Lévêque
Pr. h. De Laraye.
Jug. Lachèvre (*instr.*).
Auvray
J. s. Roycourt.
N....
N....
Pr. R. Louvet.
Subst. Courtoise de Forgues.
Gref. Poupion.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Caen

CANTAL.

Aurillac.

Prés. Bonnefons (Édouard)
Jug [illegible]
[illegible] (*instr.*)
Andraud
J. s D Izons J F A
Bast
N
Pr. R. Gevrey.
Subst. N..
Gref. Brunon.

Mauriac.

Prés. Escot.
Jug. Dapeyron-Doumis.
Benoid
Juzaud-Roux (*instr.*).
J h [illegible] ✲
J. s. Rouchy (*ordres*)
N
N
Pr. R. Boussard d'Haute-roche
Subst Passemaud
Gref. Robert.

Murat

Pres De [illegible]
Pr h [illegible] ✲.
Dubois ✲
Jug Teillard-Nozerolles
Robert
J. h. Teillard-Chambon.
J s N
N
N
Pr. R. Guillemot
Subst Blas
Gref. Pons.

Saint-Flour.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Cantal.

Prés. Bertrand ✲.
Pr h. Ipcher ✲.
V. P. Tixier de la Chapelle.
V.P.h. Tourseillier
Jug. [illegible] (*instr.*).
Reynard
Chabaury.
Gibert.
Richard
J h Torrette
J s. N....
N....
N
N
Pr R Bernet Rolandie
Subs Bal [illegible] du Garay
Wolter
Gref [illegible]
Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom

CHARENTE.

Angouleme

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente.

Prés. Bénard
V. P. Pastoureau de Labraudière
V. P h. Argou lon
Jug. Guillon
Blanc Fontenille (*ordres*
Devaulx (*instr.*).
Georgeon.
J. h. De Masfrand
J. s. Dupérier de Larsan.
N
N
Pr. R Delol.
Subst Alquié.
Cuignard
Gref. Bourdin.

Barbezieux.

Prés. Dubrac
Pr. h. Boucher-de-Papineau.
Jug [illegible] (*instr.*).
Fabol
J. s. Landy
N
N
Pr R Alauzet
Subst Chauveau
Gref. Ganier-Maisonneuve.

Cognac.

Prés. Dumas-Champvallier ✲
Jug. De la Lande d'Olce [illegible]
Mercier

J. s. Fleurenceau.
N.....
N.....
Pr. R. Rochon Duvigneaud.
Subst. Du Bosc.
Gref. Réveillon.

Confolens.

Prés. Lambert
Pr. h. Chevalier ✻.
Jug. Defournoux (*instr.*).
Maigne.
J. s. Branchaud.
N.....
N.....
Pr. R. Nassaud.
Subst. Pastoureau de Labraudière.
Gref. Crévelier.

Ruffec.

Prés. Potiron de Boisfleury.
Pr. h. Cuirblanc (Rolland) ✻
Jug. Mimaud (Jules).
Menat de Latonne (*instr.*).
J. h. Perigord.
J. s. Balland.
Guillaud-Debroue.
N.....
Pr. R. Depiot.
Subst. Tardes.
Gref. Raynaud.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

CHARENTE - INFÉRIEURE.

Jonzac.

Prés. Pougnard.
Jug. Roche.
Favre (*instr.*).
J. s. Coindreau
Gallut (*ordres*).
N.....
Pr. R. Gr.veau.
Subst. L.....n.
Gref. Auquin

La Rochelle.

Prés. Chaudreau ✻.
Pr. h. Parenteau - Dubeugnon ✻.
Jug. Regnault.
Barbaud (*instr.*).
N.....
J. s. Bérard.
Dubois.
N.....
Pr. R. Arnault.
Subst. Trolley.
Gref. Couneau.

Marennes.

Prés. Gabiou.
Jug. You (*instr.*).
Morin.
J. s. Couturier.
N.....
N.....
Pr. R. Richard.
Subst. Bernard.
Gref. Lebeau.

Rochefort.

Prés. Chopy.
Jug. Mo.achet.
Fontant (*instr.*).
Courbe.
J. s. Bergier.
Roche (Casimir).
Noiret.
Pr. R. Ricard
Subst. Andrault.
Gref. Gout.

Saintes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Prés. Rousset ✻.
V. P. Regnault
Jug. Tendron (*instr.*).
Tortat.
Luraxe.
Mangin.
Muray (*ordres*).
J. h. Limal ✻.
J. s. Longueteau.
Petit.
N.....
N.....
Pr. R. Jouvion.
Subst. Andrieu.
Jaboudle.
Gref. Surraud.

Saint-Jean d'Angély.

Prés. Sorin-Dessources ✻.
Pr. h. De Bonnegens des Hermittants ✻.
Jug. Saint-Blancard.
M.....
J. h. J.....
J. s. Br.....m.
L.....
S.....eau.
Pr. R. Giraud
Subst. Grelat.
Gref. Corbineau.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

CHER.

Bourges.

Prés. Macavoy ✻
Jug. De Marcilac (*instr.*).
Lutaud.
Pascaud.
J. s. Rapin (M. E.).
De Ribault de Laugardière.
N.....
Pr. R. Mangenest.
Subst. Béraud
Gref. Rhodier.

Saint-Amand.

Prés. Monpéla
Pr. h. Mallard ✻.
Jug. Tortat
Manger (*instr.*)
J. s. Morand.
Bidault.
Serizier.
Pr. R. Bourbeau.
Subst. Mallard
Gref. Mang.....

Sancerre.

Prés. De la Mal.....
Pr. h. Rougeot
Jug. Supplisson
Pascaud (*instr.*)
J. s. Sifflet
Bouquet.
N.....
Pr. R. Jallasson.
Subst. Berton (Paul).
Gref. Boutet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

CORRÈZE.

Brive.

Prés. Rivet (Éd.) ✻
Jug. Dulmet (*instr.*)
Lac.....
Méric de Beaufond.
J. s. Eschapasse.
N.....
N.....
Pr. R. Bay.s.
Subst. Gheerbrant.
Gref. Vicant

Tulle.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Corrèze.

Prés. Dur.....
V. P. T.....
Jug. T.....
L.....
Sage.
De Cosnac
Corneille (*instr.*).
J. s. T.....
N.....
N.....
N.....
Pr. R. Noyelles.
Subst. Bon.n.
Tabanon
Gref. Beaudenom.

Ussel.

Prés. Moncourier - Be.....gard
Jug. Laubie.
Bourdon (*instr.*)

J. s B...t
N
N
Pr. R D...
Subst ...
Greff. ...

Ce département ressort à la cour d'appe. de Limoges

CORSE.

Ajaccio.

Prés. Landry
Jug ...
...
J. s. ...
L... Leandri *instr*
...
N
Pr. R ...
Subst Jeanvrot.
Greff M...

Bastia

Pres ...navita
Jug ...
Flach *instr*
...
J. s ...
Lottero
Ghiertsa...
Pr. R ...
Subst ...
Greff Sc...

Calvi

Pres ...
...
Jug ...
...
J. s. Marini
...
...
Pr. R ...
Subst ...
Greff ...

Corte

Pr ...
Jug ...
Benedetti. *(instr.)*
J. s. Henrion
N
N.....
Pr. R. Mattei
Subst Pompei.
Greff. Santelli

Sartene

Pres Casanelli
Jug Ortoli (A. F.)
D'Ortoli. (Dom.) *(instr.)*
J. s ...
...
N
Pr. R ...
Subst. De Peretti
Greff Sosini. [illegible] D

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bastia

CÔTE-D'OR.

Beaune

Prés. Chesne
Pr. h. Guillemot ✻
Jug. Noirot *(ordres)*
Poisot
...
J. s Pignolet.
Renaud
N.....
Pr. R Monmont
Subst. Lorenchet de Montjamont.
Greff. Robert

Châtillon

Prés. Chevalier des Etangs.
Jug ...
...
J. h. Bourée.
J. s. Leudière.
Pignon
N
Pr. R Perrenot
Subst. Durand
Greff. Jolly

Dijon.

Ce tribunal divisé en chambres

Pres De...
V. P ...
Jug Metman.
Clerget Vaucouleur.
...
...
...
J. h ...
...
...
J. s. Malhesti...
...
Corneredon.
N.....
Pr. R De Saint Loup
Subst. Ladey
Serrigny.
Greff. Bressot

Semur

Pres Fene...
Jug ...
...
J. s. Bor...
N
N
Pr. R. Metman
Subst. Miot
Greff Ferlot.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon

CÔTES-DU-NORD

Dinan.

Pres. Salmon-Lambourg
Jug Dutertre
Bénard *instr.*
J. s Jacquemin
Beaufils
N...
Pr. R Boistard
Subst Roblin
Greff Buot.

Guingamp.

Prés. Bon Dem.
Jug. De...
Jonbaire
J. h Ollivier
J. s Guesdon.
N...
N...
Pr. R Cossard
Subst Puget.
Greff. Roger
C. Gr Hillion.

Lannion

Pr. s. Guillaumard
Pr. h. Valett
Jug Sérillon de la Salle
...
Guillaume
J. s Le Talhandier.
Toussaint.
N...
Pr. R. Espivens
Subst L...
Greff. Morand

Loudéac.

Pr. s Pivert
Jug Hallou
...
J. s. Le Fetteve
N
N...
Pr. R ...
Subst Bois-Viel
Greff ...
C. Gr. De Linclays.

Saint-Brieuc.

Ce tribunal a 2 chambres. Siège de la Cour d'assises pour le département du Nord

Pres Cagnet
V. P Gérard de Boisdeffre.
Jug Nicolazo de Barmon.
...
...
...
...
J. h. ...
...
J. s ...
...
...
N
N
Pr. R. Baissier.
Subst. Lamis.
...
Greff Marcel.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

CREUSE.

Aubusson.

Prés Dayras ✲.
Jug Pe.m .ud de la Po .yade (*instr.*)
Lunaud (*ordres*).
Rousseau
J. h. Mangonnat
J. s. Beby
Fougères.
Croc
Pr R Demartial.
Subst Decoux-Lagoutte (L)
Gref. Parry

Bourganeuf.

Prés. Barny
Jug. Laurac.l (*instr.*)
Bonnin.
J s Bu.a.
N. . .
N . .
Pr R L .bignac
Subst. De Savignon
Gref. Cancalon.

Chambon.

Prés. Desvergnes - Lafont-Faye.
Jug. Vallier-Colombier.
Demaldent (*instr.*)
J s N .
N ...
N.....
Pr. R. Dumont.
Subst. Barat Descheises.
Gref. Malleville-Boissier

Guéret.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Creuse.

Prés. Dissandes - Lavillatte ✲.
V. P. Bonhomme de Lag.i mont.
Jug. Bernard (*instr.*)
Graham
Ulry (*ordres*).
Rose.
Dessalles
J h. Rochoux.
Lassarre
Petit.
Laroche.
J. s Peletier - Desbouchards.
Bouchardon
N.....
N .
Pr. R. Poncet des Noüailles.
Subst. Toinet
De Gentil de Rosier
Gref. Michelon.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges.

DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Krug-Basse
P. h. Beauregard
Jug. De Vergnol ✲.
Domenget (*instr.*).
Machenaud
J. h. Bourgade
J. s. Bugnet.
Ponton
N . .
Pr R. Ribet.
Subst Sarlat.
Gref. B Lafosse

Nontron.

Prés. Javerzac ✲
Jug. Patoureau.
Boudaud de Machanmont (*instr*
J. s. Ribault de Laugardière.
Martin
N
Pr R Delest de Lacrousille
Subst. Faye-Tabit
Gref. Roy.

Périgueux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Dordogne.

Prés Saintespès-Lescot ✲.
V. P. Boyer
Jug. Dubois.
Pichon
Mallac.l
De Dax (*instr.*).
Boissarie
J. s. Raynaud ✲.
Souffron
De Tholouze.
N . . .
Pr. R. Grellier-Pougeard.
Subst. Gu.Lan
Lefranc
Gref. Milet.

Ribérac.

Prés. Duvergey
Jug. Raveau.
Delagin ✲ (*instr.*).
J. s Fargeot
N. . .
N. . .
Pr. R. Bonhomme de Montagu.
Subst De Nathan.
Gref Bricaud de Verneuil.

Sarlat.

Prés. Guat de Lavelle.
Jug. De Lavergne de Cerval ✲
Pomarel (*instr.*).
Simon.
J s N ..
N ...
N ...
Pr. R. Castel.
Subst Gu.ro
Gref. Sarlat

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

DOUBS.

Baume.

Prés. Arbey
Pr. h. Béchet.
Jug. Dufay
Jeannin
J. h. Mi.l.ot.
J. s. Pequignot (M.) (*instr.*).
N .
N .
Pr R Bartholomot.
Subst Clopon
Gref. Guerre

Besançon.

Pres Roger ✲.
Jug Bon Duchn.
D'Orival
Tournier (*instr*)
J s Vu.lleret.
Mallié.
Maurice.
Pr R Bo.s
Subs. Beauvais de Beaus.ps
Gref Brulard

Montbeliard.

Prés. Bardy ✲
Jug Benckardt
Tueffers
J h. Rossel
J. s. Emonin
Deckherr
Grante (*instr*
Pr. R. Neveu-Derotrie.
Subst. Prunean
Gref. Nan.el

Pontarlier.

Prés. Papillon
Pr. h. Buffet ✲.
Pourny
Jug. Marc.ot (*instr.*)
D'Orival
J. s. Mommer
N. ...
N ....
Pr h Ferand
Subst Rob.r.
Gref Colard

Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon

DRÔME.

Die.

Prés. Guirimand
Jug. Pal. (*instr*
Chaboud
J s Jullien

Pr. R. Imbert Desgranges
Subst. Boyer.
Greff. Rollet de l'Isle.

Montélimar.

Prés. Lubin.
Jug. Valentin. (*instr.*)
Jung.
J. s. Josserand.
N.....
N.....
Pr. R. Revel.
Subst. Bert.
Greff. Costadau.

Nyons.

Prés. Bodin.
Jug. Courty (*instr.*).
Picot-Labaume.
J. h. Borel.
J. s. Ducros.
N ....
N ....
Pr. R. Barras.
Subst. Parmentier.
Greff. Roy.

Valence.

Ce tribunal a 3 chambres. Siége de la cour d'assises de la Drôme.

Prés. Besson ✲.
Pr. h. Aymard ✲.
Bonnet ✲.
V. P. Arbod.
Faure.
Jug. Douare (*ordres*).
Lavis (*instr.*).
M[illegible]
Garnier de Labareyre.
B[illegible]
Fer[illegible]
De C[illegible]
J. h. [illegible]
[illegible]er (F. E.).
Urtin ✲.
Sabatier.
J. s. [illegible]
N
N.....
Aurel.
Pr. R. Lavauden.
Subst. B[illegible] ✲.
C[illegible]
[illegible] ✲
Greff. De Pra[illegible] Dumoulin.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble.

EURE.

Andelys.

Prés. Niellon.
Jug. Da[illegible]ere (*instr.*)
Ga[illegible]ier
J. h. Legenore.
J. s. Guiard de Marigny.
Garlier
N
Pr. R. Vimard
Subst. Lecouvreur Saint-Mauvieu.
Greff. Leroux.

Bernay.

Prés. Dulac de Fugères.
Jug. Belhache (*instr.*).
Lerenard-Lavallée.
J. h. Geoffroy.
J. s. Marie ✲.
Frémont.
Marc.
Pr. R. Lela.
Subst. Moleux.
Greff. Puel.

Évreux

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Eure.

Prés. Dimbleval.
V. P. Moll
Jug B[illegible]
Haley (*instr.*).
[illegible]
Harrissay
Breton
J. s. David.
Prieur.
Colombel.
Petit (Léon).
Pr. R. Bayeux.
Subst Petit (Paul).
Durand.
Greff. Silly

Louviers

Prés Huet (André
Jug. Bourgoing
Marquet (*instr.*).
J. s. Hébert-Desroquettes
Renaud.
[illegible]
Pr. R. Sérot.
Subst Pain.
Greff Assire

Pont-Audemer.

Prés. Lavocat.
Jug. Lehodey (*instr.*).
Lerefait.
J. s Letellier
Ca[illegible]eaux
N.....
Pr. R. Chanoine
Subst. Breuil.
Greff. Chamidry Dudesert.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rouen.

EURE-ET-LOIR.

Chartres

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Prés Roy[illegible] Perret ✲.
Pr. h Berthe[illegible]ville ✲
V. P. Bernard.
Jug. Courtois ✲.
Richard d'Abnour
Dussaussay - Demésy (*instr.*).
Lefebvre (*ordres*
Tillion-bois de Valeuil.
J. h. Roua[illegible]er.
J. s. De Boisguéret de la Vallière.
Duchaplet de Maillebois.
Haber.
Pr. R. Despatys.
Subst. Fauche
L[illegible]oyer
Greff Menager.

Châteaudun.

Prés Mynard
Jug Gorte[illegible]
V[illegible]y
J. h P[illegible]non
J. s. V[illegible]
Go[illegible]sard.
N ...
Pr. R Le brousle
Subst [illegible]ornet.
Greff Lev[illegible]

Dreux.

Prés. Bourgoin.
Jug Joly de Morey (*instr.*).
Isambert.
J. s. Fl[illegible]ry
N ...
Pr. R [illegible]net
Subst [illegible] Lemayre
Greff Ferran[illegible]

Nogent-le-Rotrou

Prés. Maugis.
Pr. h [illegible]ortin de Tersay
Jug Alla[illegible] ✲ [illegible]
Soalhat.
J. s. Leclanché.
N.....
N ...
Pr. R De Marolles.
Subst. [illegible]
Greff. Pineau.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

FINISTÈRE.

Brest.

Prés. Dupuy ✲.
Jug. Gardin de la Bourdonnaye
Le Guillou-Penanros.
Chatain.
Perrotin (*instr.*).
J. s. Jobert
Le Besond de Coatpont.
Nicolle
Pr. R Hamonno
Subst. Roujol.
Greff. Ajard.

Châteaulin.

Prés Co[illegible]ye
Pr. h. Lo[illegible]e ✻.
Jug Marchais de Langot (*instr.*)
[illegible]rgier
J. s N...
N.....
N.....
Pr. R. Lecomte.
Subst. Gui[illegible]
Gref. Gentric.

Morlaix

Prés. Trévedy.
Pr. h. Cahel ✻
Jug. L[illegible]
Colinet de la Salle
L[illegible]vall[illegible] (*instr*
J. s Le Boloch[illegible]
N ...
N
Pr. R De Sèze.
Subst. Cropp.
Gref. Bacquet

Quimper

Tribunal divisé en 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Finistère

Prés. Anger de Kerusan
V. P Turin.
V.P.h. Lozach.
Jug [illegible]
Faugeyroux.
Bonnieu de la Rivaudière (*instr.*).
Freyssinean
Sonnet.
J. s. De Lessègues Rozavan
N. .
N .
N. . .
Pr. R. Terrier de Laistre.
Subst. Besnier
Ayrault.
Gref. Closrec.

Quimperlé

Prés. Giron
Jug. Huchet du Guermeur (*instr*
Valentin.
J. s. Pierre.
N...
N.....
Pr. R. Marion de Procé.
Subst. Gasnier.
Gref. Flamen d'Assigny

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

GARD.

Alais.

Prés. Mathieu (Ernes[illegible]
Jug Charbaut
Lasin (*instr.*).
Argoin de Montradon (*ordres*
Verrier
J. h. Maurin ✻
Silho[illegible] ✻
J. s [illegible]
Verdeil[illegible]s Mo[illegible]s.
N .
Pr. R. De Curières de Castelnau.
Subst Teulon.
Gref Delmas

Nîmes

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés. Griffe
Pr. h Chambon ✻
V P Gauthier
V.P h. Causse ✻
Jug. Masse
De Labaume
Valat.
Boize (*instr*
Gr[illegible] (*ordres*)
J. s M[illegible]
Fargeon.
Valadier
Gauthier.
Pr. R. Peuerin Alberti.
Subst Du Pay-Montbrun de Nozière.
Thou[illegible]
Gref. To[illegible]rel.

Uzès.

Prés. Goirand de Labaume.
Jug. [illegible]
Chiz[illegible] (*instr.*)
[illegible] (*ordres*)
J. s. [illegible]
[illegible]
N.....
Pr. R. Mairet.
Subst. Maurin.
Gref. Vatou

Vigan (Le).

Prés. Portalez
Jug. Guibal
Pe[illegible]on (*instr*
J. s [illegible]
N . .
N.....
Pr. R. Casabianca (J. A.).
Subst Privat[illegible]
Gref. Maurin

Ce département ressort à la cour d'appel de Nîmes.

GARONNE (HAUTE-).

Muret

Prés Coujet
Pr. h. Henry ✻
Jug. Boyer (*instr.*)
Mar[illegible]ac
J. s. Durban
No[illegible]
N . . .
Pr. R. Boussac.
Subst. De Mas Latrie.
Gref. Jôses.

Saint Gaudens

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés. D[illegible]span de Flor[illegible]
V. P. Couget
V.P.h Lauga
Jug. Marti[illegible]
Ta[illegible]res
Archidet.
Martin *ordres*
De Gentil[illegible] (*instr.*
J. s Carpe[illegible]
Lal[illegible]t
N
N.
Pr. R Bon Des zars ✻
Subst Cardenal
Dehoey
Gref Cieutat

Toulouse.

Tribunal divisé en [illegible] chambres

Prés. Burquerieu ✻
V. P Saccarer
Bat[illegible]e
Jug. Bellecour (Léo[illegible]
De Marion Brézillac.
Delquié.
Bères (*instr.*)
Faure
Bonzom
Dufour *ordres*
J. h. [illegible]
J. s T[illegible]
[illegible]
Eychênes (*ordres*
N
P. R Sa[illegible]n
Subst [illegible]
[illegible]re
[illegible]az
Gref L[illegible]

Villefranche

Prés. Tinel de Lisa
Pr. h. Génie.
Jug M[illegible]ne
Vignau (*instr.*)
J. h. Duran.
J. s Fourtanier
N
N .
Pr. R [illegible]
Subst Rodier
Gref Caste[illegible]

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse

GERS.

Auch.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Ger[illegible]

Prés Fourni ✻.
V P Solon
V P h Bazi[illegible] ✻.
[illegible]
Jug D[illegible]spar[illegible]ans
Dastieux
Brau[illegible]
Gaubard.
Laboulbène (*ordre*

J. h L...
...rat
J. s P...
...anderon
N...
N...
Pr. R N...
Subst L...
...
Gref ...

Condom

Pr...
Pr... ...nne ✲
Subst ... la Cou-
Jug ...
...
...
...
...
Pr. R ...
Subst Marbrun
Gref ...

Le Dorat

J... Lagarde
Jug ... *(instr...)*
...
J...
...
P... ...
Subst. De Porquier
Greff. Druillet

Lombez.

Juge Lugos.
Pr... Campagne ✲
J... Faure ✲
Lavanne *(inst.)*
J...
N...
N...
Pr. R Vaquerias
Subst D. Lage de Lombrière
Gref Escot

Mirande

Prés. Jacobé
...
Gueken
Jug De Branson *(instr.)*
N...
N...
Pr. R L. V... Isegie
Subst ...
Greff Co...
... tribunal ressortit à la cour ... Agen.

GIRONDE.

Bazas.

Prés D'Escures.
Jug Montaigut.
... Perroy *(ins.)*
... Lecocq.
Labat.

J. s N...
Pr. R. Basseuil.
Subst Lozeaud
Greff Perrein

Blaye.

Prés. Daudin-Clavaud.
Jug. Lacour
...
J. s ...
N...
N...
Pr. R Tondut.
Subst ...
Greff ...

Bordeaux.

Tribunal divisé en 4 chambres.

Prés. Bretenet ✲.
V. P. Rolland ✲.
Birot-Breuil.
...
Javier ...
Jug Legrix de la Salle ✲.
De Laubadère *(ordres)*.
Bouniceau - Gesmon père
Cabantous.
De Mons *(instr.)*.
De Saint-Pierre.
...
Brives ...
Dr... ✲ *(instr.)*
...
J. h L... ✲
Merveilleux
J. s Bataar
... *(instr. temp.)*
Dalas
...
Largeteau
Birot-Breuilh
Pr. R Petiton Saint-Marc
Subst Camon
Périer
Bloch
Lefranc ✲.
Faye-Montigny.
Greff. Nouilos.

La Réole

Prés. Levrier
Jug Vinson
...
J. s Gaubau
N...
N...
Pr. R Riquoir
Subst B...
Greff Saint-Aubin

Lesparre.

Prés Parcé
Jug F... *(instr.)*
Glesse ...
J. s. ...
Go...
N.....
Pr. R. Laroche
Subst. De la S...
Greff B...
C. G...

Libourne.

Prés. Chaperon
Jug. Du Bosc *(inst.)*
Claverie
...
J. s ...
...
...
Pr. R Habosque
Subst ...
Greff ...
... cour d'appel de Bordeaux

HÉRAULT.

Béziers

P...
Pr...
Jug. Tenton-Valo *(instr.)*
Crouzille
Cavalier *(ordres)*
J. h. Daurel ✲.
J. s ...
Fourès
N.....
Pr. R. Chamayou
Subst. Delpech
Greff Faure

Lodève

Prés. Martin fils
Jug Pons
Junieu *(instr.)*
J. s N...
N...
N...
Pr. R N...
Subst. Vezès
Greff Alengry

Montpellier

Ce tribunal a 2 chambres.

Pres Besset ✲
V. P. Anzot...
Jug Cuzergues
Védel *(instr.)*
Mestre-Me...
...dres
Be...
J. h F...
J. s ...
...
...
Gl...
De Vinaret.
Pr. R Loubers (Henry).
Subst. Gides (Lucien
De Laudie
Greff. Bertrand

Saint-Pons

Pres. Bouby
Jug. Marty
Gabolde *(instr.)*

J. s. Monstelon,
Gaze ,
N
Pr. R. Rozier
Subst D T yrac.
Gref Barthès.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères

Prés. Rommaigné-Moricière ✲
Jug. De Serville.
Bassy (*instr.*)
J. s. Couyer de la Chesnardière.
Jego
N ....
Pr. R Dubois.
Subst. Marrot.
Gref. Baron

Montfort.

Prés. More..
Jug. Lesné.
Avril (*instr.*)
J. h. Burjelot.
J. s. N ...
✲.
N
Pr. R Du Pontavice du Vaugarny
Subst Joyau ✲.
Gref. Lecornec.

Redon.

Prés. Nouet.
Jug Becuet (*instr.*)
Belan
J. s. Gerard.
N ...
N.....
Pr. R. Roumain de la Touche
Subst. Foulac
Gref. Peltier.

Rennes.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Derôme ✲.
V. P Vatar
Jug Banéat.
Philouze (*instr.*).
Dreussin.
Verray
Le Gal de Kerlinou
J. h. Michel de la Morvonnais.
J. s. De Matty de Latour.
Fa...t
N ..
N ..
Pr. R Soullier
Subst. Henry
Baudoin
Gref. Robert.

Saint-Malo

Prés. Bossinot-Pomphily ✲
Pr. h. Houitte de la Chesnais ✲
Jug. Le Gorrec (*instr.*)
Lesaroupel
Levaillant
J. s. Ruellan
N....
N ....
Pr. R. Mercier
Subst. Beaufils
Gref. Le Brun

Vitré.

Prés. Tortelier.
Jug. Stot.
Blondin (*instr.*).
J. s. De la Plesse ✲.
N ....
N ..
Pr. R. Jartel (Eb.).
Subst. Martin (Georges)
Gref. Bourcier.
C. Gr Delavigne

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

INDRE

Châteauroux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Indre.

Prés. Dubois
Pr. h. Paturean-Mirand ✲.
V. P Parmentier
Jug. Cornu.
Roudier (*instr.*)
Mouineau
Daguzon
Paturean-Mirand.
J. s. Berton
Magnard du Vernay.
Chartier ✲.
Pr. R. Pouradier-Duteil
Subst. Cadeau
Lefebvre.
Gref. Mars

Issoudun.

Prés. Fougère ✲
Jug Barré de l'Épinière.
Nivard (*instr.*).
J. h. Bouyonnet.
J. s. Mut...
N.....
N.....
Pr. R. Huard de Verneuil.
Subst. Belleau.
Gref. Dardeau.

La Châtre

Prés. Adenis de la Rozerie
Pr. h. Daiguson ✲.
Jug Caudmont (*instr.*)
Tassain.
Pr R. Sadoul.
Subst. Simonnet.
Gref. Moulin

Le Blanc.

Prés. Maquet
Pr. h. Bernard (Adrien, ✲.
Jug. Lemaire
Demadières (*instr.*).
J. s. Bidault des Chaumes.
N ..
✲ ...
Pr. R. Blondet.
Subst. Appay.
Gref. Chrétien

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Prévost.
Jug. Caille (*instr.*).
Leroy.
J. s. Gillet.
N ..
N ..
Pr. R Cornet.
Subst. Maurice.
Gref. Meunier

Loches.

Prés Thuillier ✲
Jug Renard (*instr.*).
Picot
J. h. Breton
J. s. Briffault ✲
Archambault
N ..
Pr. R Chaisemartin.
Subst. Lehup.
Gref. Gautier

Tours.

Ce tribunal a 2 chambres. Siégeant la cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Colas des Francs ✲
V. P. Goüin ✲
J. P. h. Moulinier ✲.
Jug Legier (*instr.*)
Portenue ✲
Derouet (*ordres*)
Montaut.
Lambert.
J. s. Nerbonneau
Charpentier
Boutillier du Retail.
✲ ..
Pr R Lorin
Subst Charoy.
Schoudt.
Gref. Guérault

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans

ISÈRE

Bourgoin.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres Teste.
J [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
Le[illegible]r de Loche.
[illegible]
J. s. De Craponne du Villard &
N
N..
Je P [illegible]
[illegible]
[illegible]
Greff Fauzier

Grenoble.

Tribunal divisé en 3 chambres.

Pres Meneu.
V P Piat-Desvia..
[illegible]affel du Vaure.
Jug [illegible] *instr.*),
[illegible]ier (*ordres*).
[illegible] Le Pelley-Dumanoir
Gaudet
[illegible]
[illegible]d.
Bernard.
J [illegible]
[illegible]ar[illegible] ✻.
J [illegible]
[illegible]
[illegible] Grivel
[illegible]
Pr R [illegible]
[illegible]
[illegible]s
[illegible]
Greff [illegible]

Saint-Marcellin.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres A[illegible]
V P [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]ord.es
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Reboud
N
N
N
Je P [illegible]
[illegible]
[illegible]vet
Greff [illegible]

Vienne

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres [illegible]
V P [illegible]
Jug [illegible] ✻.
Jug Rostaing-Feyn
[illegible]
Pasquier (*ordres*).
Faugier
Wirbel (*instr.*).
J h [illegible]
J. s. Ronchet.
N
N..
N..
Pr. R. Despagnes.
Subst Herauld
De Rupert d'Aguzier.
Greff. Guillemaud

Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble

JURA

Arbois

Près Chauvin
Jug. Coulon (*instr.*)
Bresset.
J. h Papillard
J s [illegible]
Cottet
N
Pr R Sermage
Subst [illegible]
Greff. Griffond

Dôle

Près. Stoffel.
Pr. h. Magdelaine ✻
Jug [illegible] *instr*
Poncet.
J. s. Protat
Pinard
N.....
Pr. R Vuillermoz.
Subst Levie
Greff Billard.

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Jura

Près Bacnod
V. P Prouvier
Jug. Bance de Guiseuil.
Gregory.
[illegible] *instr.*
[illegible]
Bernet
J. h. Fumey
Reboux
J s. N
N
N ....
N
Pr R Dulioz.
Subst. Villiers
Pine-Desgranges
Greff. Guillaud

Saint-Claude

Pres. Lescot.
Jug Gruet-Masson (*instr.*,
Favier.
J. s. Lamy
N
N....
Pr R Perrochet de Vernois
Subst. Willard
Greff [illegible]

Ce département ressortit à la [illegible]

LANDES.

Dax

Prés De Salettes.
Jug Lamothe
Bilhe (*instr*
J. s. Darracq ✻.
De la Ville-Hellio
N.
Pr. R Abbadie
Subst. Paulhe
Greff. Payan

Mont-de-Marsan

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Landes

Prés. Dulamon ✻
Pr h. Dupeyre O✻)
V P [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. h [illegible]
[illegible]
J s [illegible]
N
N
Pr. R. Gonod d'Artemare
Subst Carenne ✻
de Lestapis
Greff. Fougerat.

Saint-Sever

Près. Rolland
Pr. h [illegible] ✻
Jug. Capdeville (*instr.*)
Dubedout
J. s. De Laborde
N
N
Pr. R. Grenet-Dumazeau
Subst Sourbets
Greff. Faget

Ce département ressortit à la [illegible]

LOIR ET CHER.

Blois.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Loir-et-Cher

Pres [illegible]
Pr h. [illegible] ✻
V P. Girard

Jug. Refoulé.
Lemaigneu.
Petit
Corbin (Charl.) (*inst.*)
Chauvin (*ordres*).
J. s. Picot.
Douchement.
N. . .
N .
Pr R Prestat
Subst Gaudron.
Chavanes.
Gref Foucart.

Romorantin.

Prés. Ducoudray.
Pr h. Aubin ✲.
Jug. Martin (*instr.*).
Delalande.
J. s. Simon (*instr.*).
N.....
N.....
Pr. R. Isnard.
Subst Fuzier-Herman ✲.
Gref Bigot.

Vendôme.

Prés Dubois de St-Vincent
Jug Lemasson.
Bodin (*instr.*).
J. s. Pineau.
N . . .
N . . .
Pr. R. Cornu.
Subst. Comas des Francs.
Gref. Lefebvre.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans

LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal a 2 chambres Siége de la cour d'assises de la Loire.

Prés. Meysson.
V. P. Chaize.
V P.h. Lambert ✲.
Roux.
Boudot.
Jug. Blanc.
Bouvier
Durand (J L.) (*instr.*).
Bouquet (*ordres*)
Durand (Saint-Alban)
J h. Bronac de Vazeilles.
Dorier
J. s. Bournat.
Dusser.
N.....
N . .
Pr R. Bigot.
Subst. Roullet
Charvériat.
Gref. Avril.

Roanne.

Pres Mulsant.
Jug. Humbert (*instr.*).
Perras.
Jug. De Larnage.
J. s. Chez.
Cherpin.
N.....
Pr. R. Faure-Biguet.
Subst. Mazus
Gref. Berthier.

Saint-Étienne.

Tribunal divisé en 3 chambres.

Prés. Fabre ✲.
V. P. Gamichon.
Lonchampt.
Jug. Smith.
Candy.
Charpin.
Favart (*ordres*).
Allot
Duplessy (*instr.*).
Février
J. s Courbon
N. . . de St-Julien.
M. . . (*instr. temp.*).
N .
Pr R B. . Auferville.
Subst. Dumarest.
De Combes.
Touchetal-Laroche.
Gref Grand
Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon.

LOIRE (HAUTE-).

Brioude.

Prés. Delalo.
Jug Montalban (*instr.*).
Chassaing.
J. h Fouillet.
J. s Belmont.
Touchebœuf.
Pr. R. Picot.
Subst Boncompain.
Gref Duclaux.

Le Puy.

Ce tribunal a 2 chambres Siége de la cour d'assises de la Hte-Loire.

Prés Bertrand ✲.
V. P. Bon Reynaud ✲.
Jug Chassaing.
Paul (Louis).
Reymond - Charjoux.
. . . coin (*ordres*).
Simonet (*instr.*).
J. h. Paul (Auguste).
Souchon.
J. s. Evrand-Lafont.
De la Batie ✲.
Mohérat.
N.
Pr. R Lagrange.
Subst Collier.
Le Noël.
Gref. De Lussigny.

Yssingeaux.

Pres Alheine.
Jug. Morin (*instr.*).
Gondre.
J. s. Boncompain.
Pr. R. Triniac.
Subst. Carmantrand de la Rousside
Gref. Faure.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Rom.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis

Prés. Mass. .
Jug. Naintré
De Gaigneron
J h Roumain de la Ter. . .
J s. N
N.
N
Pr R Bau. . . n
Subst Delamarguet
Gref Lette

Châteaubriant

Prés. Dorn
Jug. Magoüet de la Ma. . . (*instr*
Rousse
J s N . .
N
N . .
Pr. R De Blois ✲.
Subst Crouan
Gref. Leray

Nantes

Ce tribunal a 3 chambres Siége de la cour d'assises de la Loire-Inf.

Prés. Mourier (O✲
Pr h. Janvier . . . (O✲).
V. P. Crucy ✲.
Bert
V P.h Cheg. . . mie ✲
La. . . ✲
Jug. Hervo (*instr.*
Leroux
Constant.
Grignon-Dumoulin.
Pinezon du Sel des Monts
Lambert
Guerin du Grandlandnay
J. h. Bonnet ✲.
Coeuret.
J. s. Gautret.
Merland
N .
N. .
Pr. R. Vételay ✲
Subst David
Dupuy ✲.
De la Pinelais
Labroquère
Gref. Belamy.

Paimbœuf.

Prés. Feildel

Jug Me os *inst.*
Joret.
J. s. Gouin.
N
N
Pr R [illegible]er.
Subst. Sa[illegible]
G[illegible] [illegible]s.

Saint-Nazaire

Pres. Torqua.
Jug. Colin (*instr.*)
Gubert.
J. s. Lucas
Lemoign.
Cado (*ordres*).
Pr R. Leroux
Subs. Mahorez.
Gref Carbillet.
[illegible] ressortit à la cour [illegible] de Rennes

LOIRET.

Gien.

Pres. [illegible]
Jug Lam[illegible] *inst*
[illegible]
N[illegible]
J. s [illegible]
N
Pr R [illegible]
Subst. Maron de Lespinay.
Gref. Vaury.

Montargis.

Prés. Dullot.
Jug. Chotard (*instr.*).
Girard.
J. h. Burgevin.
J. s. Pillins.
N.....
N.....
Pr R. Chevallier.
Subst [illegible]bault.
Gref [illegible]ier.

Orléans.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres. Boussion ✻.
V. P. Grandain ✻.
V P.h. Foucher.
Jug. Genty.
Sarrebourse de la Guillonnière. (*instr.*).
Basch (*ordres*).
[illegible]
[illegible]
J. s Lesourd
Blanchard.
N.....
Pr R Le Boucher.
Subst. Rousselet.
Da Costa Athias.
Gref. Dubain.

Pithiviers.

Prés. Leroux.
Jug Mari[illegible] *inst.*
Dunoyer
J. s. Dellennes
Picard
N.....
Pr. R. Petit (E.)
Subst De la Taille
Gref. Gambrelle.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans.

LOT

Cahors.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Lot.

Prés. Teisseire
P. h. Dardenne ✻
V. P. Dupeyre (Victor).
Jug. Gle[illegible] *instr.*
[illegible]
Izar[illegible] *ordres*
Duri[illegible]
Arnault
J. s. Talon
Lurgue.
N
P[illegible] [illegible]
Subst [illegible]
De [illegible]
Gref. Roques.

Figeac.

Prés [illegible]
Jug. Salgues.
Alayrac (*ordres*
J. h. Muge.
J. s. Pradayrol (*instr.*)
Dusser
N
Pr. R. Dufis
Subst. Cazaubon
Gref. Lacam

Gourdon

Prés. Glandin.
Jug. Mage
S[illegible] *instr.*
J. h. [illegible]
J. s [illegible]
N..
N [illegible]
Pr R. Delord.
Subst. Landre
Gref. Moulin

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Agen

LOT-ET-GARONNE

Agen.

Prés. Capot de Barrastin ✻.
Jug. Bouet
Ducos.
Barclet de Labusquette
J. h. Lamothe-Viremondoy,
J. s Vacquéry
Carr[illegible] *instr.*)
N
Pr. R. De Calmels-Puntis (L.)
Subst. Gubian.
Gref Laborde

Marmande.

Prés Mallet.
Jug Sclopis (*instr.*).
Val[illegible] *ordres*
J. h Ramon le Lagreze.
J. s Trenty
N
N[illegible]
Pr. R Vallet
Subst. Cenac.
Gref Larromet.

Nérac

Prés. Salelles
Pr. h. Monthus ✻.
Jug. Lacoste
Boull[illegible]-Lacrost *inst.*
N[illegible]
J. s. N.....
N.....
Pr. R. Trenty
Subst. De Bellegarde
Gref Fabre

Villeneuve-sur-Lot.

Prés Motas d'Hestroux
Pr. h. Mouysset ✻.
Jug B[illegible]
Cury (*instr.*
J. s D Loze
Sa[illegible]t Lorens
N[illegible]
Pr R Cénac Moncaut
Subst Beaune.
Gref. Fabre.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Agen.

LOZÈRE

Florac.

Prés Giron
Jug. Salanson (*instr.*)
Susan..
J. s Vergalier
N...
N.....
Pr. R. Chamontin
Subst Brec[illegible]
Gref Co[illegible]cré

Marvejols.

Prés. Mathieu
Jug. Ranel (*instr.*)
Monlès
Pariset
J. s. Vors.
N. ..
N. .
Pr R Barberon
Subst. Vernet.
Gref. Dallo.

Mende.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Lozère

Prés. Rouvière.
Pr. h. Renouard ✲
Paradan ✲
V. P. Grousset ✲
Jug. M[illegible] (*inst.*)
Lefèvre
Bremond
Bonnet
Bion-Maravergne
J. s. N..
N...
Pr. R. Lescellier de Ladevèze
Subst. Genies
Verdier ✲.
Greff. André (M. L. J.).

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nîmes

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal a 2 chambres

Prés. Lehèvre ✲
Pr. h. Chevallier (O✲).
V. P. Hiron ✲.
Jug. Chenuau
Peltier.
Richard (*instr.*).
Huguet.
Bellouis.
J. h. Lhuillier.
J. s. Segris (C✲)
Queruau-Lamerie.
N.
N.
Pr. R. Gain
Subst. Métivier
De la Vèze.
Greff. Jallot.

Baugé.

Prés. Boullier de Branche
Pr. h. Mondeu-Gennevraye ✲
Jug. Cousturier ✲ (*instr.*).
Bachelier
J. h. [illegible] Duperray.
J. s. Coudreuse.
N. ...
N...
Pr. R. Colas de la Noue
Subst. Gizeau.
Greff. Landry
C. Gr. Autrusson

Cholet.

Prés. Girard.
Jug. Chaplet (*instr.*).
Bogienier-Desormeaux
J. s. Cozet
Pavie
N.....
Pr. R. Gabriel de la Dionnerie
Subst. Hilaire
Greff. Heslot.

Saumur.

Prés. Mordret.
Jug. Baillargeau (*instr.*).
Ducamp
Chailous.
J. s. N. ...
N. ...
N...
Pr. R. Picault de la Férandière.
Subst. Renouf-Dubreuil.
Greff. Baudry.

Segré.

Prés. Mortainville
Jug. Lehoux (*instr.*).
Grimaud
J. s. Lemercier.
Moigno ✲
N...
Pr. h. Fo[illegible] ✲
Subst. Hervé de Chateaux.
Greff. Ollivier.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

MANCHE.

Avranches.

Prés. La Moine des Marais ✲
Jug. Lance (*instr.*).
Deschamps
J. h. Rioult de Montbray.
Sanson
J. s. Simon
Fleuriot.
N ....
Pr. R. Lahougue.
Subst. Dadin
Greff. Bameule.

Cherbourg.

Prés. Brière de Mondétour ✲.
Pr. h. Asselin ✲.
Jug. [illegible]
Lemit
Lazelière
J. s. Boullement d'Ingrenard.
N...
N...
Pr. R. Hoffmann
Subst. Dagalier.
Greff. Noyon

Coutances.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Manche.

Prés. Durand.
Pr. h. Bouet ✲.
V. P. Loisel
V. P. h. Vimond.
Jug. Leloup (Rich.).
Faure-Beaulieu.
Laigneau (*instr.*).
Lefavrais.
Jug. Se[illegible]
J. s. N...
N...
N...
N...
Pr. R. Lerebours-Pigeonnière
Subst. [illegible]
Duchemin de la Sicotière
Greff. Duchemin

Mortain

Prés. Quesnot
P[illegible] [illegible]
Jug. Ger[illegible]
Le[illegible]
J. h. L[illegible]
J. s. [illegible]
N
N
Pr. R. Tr[illegible]
Subst. S[illegible]
Greff. L[illegible]

Saint Lô

Prés. Le Monnier de Gonneville
Jug. Paulard-Fernel
Lemoyne
[illegible]
J. h. [illegible]
J. s. Le[illegible]
[illegible]
N...
Pr. R. Thiéry
Subst. D[illegible]
Greff. A[illegible]

Valognes

Prés. Galemand
Jug. Mabire (*instr.*)
[illegible]
Vallet [illegible]
J. s. Lefer
Cesaire
N....
Pr. R. Bouvattier.
Subst. Mignon
Greff. Gamel

Ce département ressortit à la Cour de [illegible]

MARNE.

Châlons.

Pres. De Roys ✲
Pr. h. Douet d'Arcq ✲.
Jug. Bertrand ✲
B[illegible]
J. s. Quentin Monjour
[illegible]
N.
N
Pr. R. Vassard.
Subst. Brault
Greff. Rivière.

Épernay.

Prés. Flogny.
Jug. Sourré (*instr.*).
Couttolenc.
[illegible]
J. s. Nicot (*instr.*).
Guyot.
[illegible]
Pr. R. Boudet ✻.
Subst. Morillot.
Greff. Gillet (Élisée).

Reims.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Marne.

Prés. [illegible]nnes ✻.
P. [illegible]
Jug. [illegible] (*ordres*).
D'Houdain (*instr.*).
Périnet.
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible] (*instr. temp.*).
[illegible]
Pr. h. [illegible]
Subst. [illegible]
[illegible] Villeneuve.
Greff. [illegible]

Sainte-Menehould.

Prés. Boursy.
Pr. h. Colin ✻.
Jug. Louche (*instr.*).
Pagnerre.
J. s. Dumas.
N.....
N.....
Pr. R. Bernat Saint-Prix.
Subst. Pain de Rosemont.
Greff. Bichet.

Vitry-le-François.

Prés. Philippe.
Jug. De Saint-Genis (E.) (*instr.*).
Pierron-Demondesir.
J. h. Périnet ✻.
J. s. Charoy.
N.....
N.....
Pr. R. Couret.
Subst. Lefuel.
Greff. Hémard.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

MARNE (HAUTE-).

Chaumont.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Hte-Marne.

Prés. Lereuil.
V. P. [illegible]

Jug. Lambert.
Mongin
De Bast (*ordres*).
Sarrazin (*instr.*).
Durand (*ordres*).
J. h. [illegible]
Petit ✻.
J. s. Richard.
N.....
N.....
N.....
Pr. R. Thibault.
Subst. C..anut.
Cauvière.
Greff. Rehenot.

Langres

Prés. Rolland
Pr. h. Génuyt ✻.
Jug. [illegible] (*ordres*).
Menant (*instr.*).
J. s. Mettrier.
N.....
N
Pr. R. Larché.
Subst. Roussin.
Greff. Beurnaux.

Wassy.

Prés. Ponsinet.
Pr. h. Bernardin ✻.
Jug. Durival (*ordres*).
Pissot (*instr.*).
J. h. Rigoigne.
J. s. Pathiot
Forfilhère.
N.....
Pr. R. Buffe.
Subst. Vétu.
Greff. Berthelles.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Prés. [illegible]
Jug. [illegible] (*instr.*).
Quesnel.
J. s. Fournier.
Hat.
N
[illegible]
Subst. Hébert de la Rousselière.
Greff. Lemercier.

Laval.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Mayenne.

Prés. Bruley.
V. P. Lehault de Bainville.
Jug. [illegible]
Raillard.
Hilaire (*instr.*).
Lefizelier.
Sauvageot.
J. h. Guérin de la Boussardière.

J. s. Villeu.
Fay ✻.
Sébaux.
J. s. N.....
Pr. R. Charil de Ruillé.
Subst. [illegible]
De Tarré.
Greff. Baron.

Mayenne.

Prés. Duchemin.
Jug. Richard de Vil[illegible]re.
Pupin.
Aubert (*instr.*).
J. h. Pichot de la Graverie.
J. s. Cottons.
N.....
N.....
Pr. R. Morançais.
Subst. Pourrit
Greff. Delaunay.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Briey.

Prés. ALart.
Pr. h. Orban ✻.
Jug. Waltriny.
Sechehaye (*instr.*).
J. h. Louis.
Gérardin.
J. s. Martin.
N.....
N.....
Pr. R. Stoffels.
Subst. Lignot.
Greff. Royer.

L[illegible]ville.

Prés. Jeannequin ✻.
Jug. Ham[illegible]
[illegible] (*instr.*
François.
J. s. N[illegible]
N[illegible]
N[illegible]
Pr. R. Poirel.
Subst. Simonin.
Greff. Aviat.

Nancy

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Demontzey.
Pr. h. Bon Husson de Prailly (O✻).
V. P. Gerardin
Jug. De Luxer.
Guiot de Saint-Remy.
Charlot.
Tulpain.
Schneider ✻ (*instr.*).
J. h. Paullet.
J. s. Renauld.
Berga.
Malgras.
Rolin.
P. R. Barbette.

Subst. Millot.
Luxer.
Greff. Bour.

Toul.

Prés. Lefebvre ✻.
Jug. Nacquart.
Garnier *instr.*
J. h. Anthoine
J. s. De Tinseau
Ganier.
N.....
Pr. R. Madelin
Subst. Dumont
Greff. Jeandel.

MEUSE.

Bar le Duc

Prés. Forronnel
Jug. Houzelot (*instr.*)
Charpitel.
J. h. Brion (Victor Aimé)
Henriot ✻
J. s. Pierlot
Bonne.
N.....
Pr. R. Benoist.
Subst. Becquart.
Greff. Brichart.

Montmédy.

Prés. Joly
Jug. Picart.
Lallemand (*instr.*).
J. h. De La Chapelle de Crochz
J. s. Alizé
Pr. R. Maillard (Paul).
Subst. Obrin.
Greff. Thiériot.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Meuse.

Prés. Lelong ✻.
V. P. Jenys
V. P. h. Lenain
Jenys.
Dumont ✻
Jug. Laboulie
Germain (*instr.*)
Larzilhère (Ernest).
Renel.
Claude
N.....
J. h. De Miscault.
Laboulie.
Moreau.
J. s. Guillaume.
N.....
N.....
Pr. R. Mottet de la Fontaine.
Subst. Reguault.
Pacot.
Greff. Raussin.

Verdun

Prés. Poirel (E).
Jug. Gémenel.
Jug. Henrys (*instr.*).
J. h. Hannequin
J. s. Gillet.
N.....
N.....
Pr. R. Lallement (A.).
Subst. Garnier.
Greff. Calmet

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy.

MORBIHAN.

Lorient

Prés. D'Haucour.
Jug. Thirot.
Massabiau.
Jayet (*instr.*).
J. s. Labrousse.
N.....
N.....
Pr. R. Prétôt.
Subst. Bienvenüe.
Greff. Carel.

Ploërmel.

Prés. Esnaud.
Jug. Modide Villeneuve (*instr.*)
Rousselle
J. s. Le Gonëssbe de Reron
N.....
N.....
Pr. R. Guillo du Bodan.
Subst. N
Greff. Cousin

Pontivy

Prés. Le Carr
Jug. Le[illegible] (*instr.*)
Masset
J. s. Pocharo ✻
Carré
N.....
Pr. R. Le Bastard de Mesmeur.
Subst. Pironneau
Greff. Wandenbalcke.

Vannes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Morbihan.

Prés. Caradec.
V. P. Nourry.
V. P. h. Lefebvrier ✻.
Jug. Grandpair.
Monfort.
Meresse (*instr.*).
Thomazy.
Jouon
J. h. Pocard Kerviler.
Lefeuvre
J. s. De Keyser
N.....
N.....
N.....
Pr. R. Tiercelin
Subst. Benois
Berrau
Greff. L'Alour

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes

NIÈVRE

Château-Chinon

Prés. Duprey
Jug. Gautherin ✻ (*instr.*)
Richou
J. s. Thirault.
N.....
N.....
Pr. R. Dubois.
Subst. Roger ✻
Greff. Tholotte.

Clamecy

Prés. Lemoine ✻
Jug. Bougeret (*instr.*)
Charneau.
J. h. Ravault.
J. s. Gaudinot
Pouchin.
N.....
Pr. R. Ravault
Subst. Vaquez
Greff. Merlot

Cosne

Prés. Gadoin ✻.
Jug. Vaillant (*instr.*)
Robert
J. s. Guibert
N.....
N.....
Pr. R. Bazenerye
Subst. Garde.
Greff. Taupenot.

Nevers.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Nièvre.

Prés. Masson
Pr. h. De Toytot
V. P. Dubois
V. P. h. Lemoine
Jug. De Langle [illegible]ary (*instr.*).
Griveau
Goguet
Gollet
Hugon
J. h. Robert
J. s. Baucheron de Boissoudy
Chevalier
N.....
N
Pr. R. Fagnet
Subst. Barrault
Gigot, [illegible]nois de Verdon
Greff. Lenoir

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

NORD

Avesnes.

Prés. De [illegible]
Pr. h. Hannoye (P
Jug. [illegible]
De Vienne (*instr.*
[illegible]
J. s. [illegible]
Mas[illegible]
[illegible]
Pr. R. Gronnier
Subst. Le Mercier Mousseaux
Greff. [illegible]

Cambrai.

Prés. Tabary
Pr. h. Pley
Jug. Bonnel (*instr.*).
De Fosse
Barbier
J. h. [illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
Pr. R. [illegible]
Subst. [illegible]
Greff. Dourlez

Douai

Prés. De [illegible]
Jug. Bovet-ier-Cadart (*instr.*).
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
Pr. R. [illegible] Gorce
Subst. Savary
Greff. Coppin

Dunkerque.

Prés. Doé de Mamorville.
Pr. h. Bouvy le Lesdain
Jug. [illegible]
[illegible]
Enlart de Guémy (*instr.*)
J. s. Hovelt (E. L.)
Duvet (Ernest
N.
Pr. R. Penetreau (Edme).
Subst. Debus
Greff. Dejoëghère

Hazebrouck.

Prés. Lespinasse ✲
Pr. h. Loy
Jug. Quenson.
Delbaz ère (*instr.*).
J. s. Klein.
Tronquet
N.
Pr. R. Depoutre.
Subst. Beck.
Greff. Olivier.

Lille

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Le Roy ✲
Pr. h. Dufresne (O✲
V. P. Parenty.
Jug. Tellez
Gentil
De Vleroger (*ordres*
Cass
Gand (*instr.*)
Marion (*instr.*).
J. h. Boutry ✲
Bouroon
Desrousseaux ✲
De Coussemaker ✲
J. s. Remy (*instr.*).
Théry
Chantreux
Longeville
Pr. R. Froissart
Subst. Dupont
Devienne
Tournier
Greff. Legrand.

Valenciennes

Prés. Man[illegible] ✲
Pr. h. [illegible] ✲
[illegible] ✲
Jug. Bultot (*instr.*
Flamen
[illegible]
J. h. Dupont ✲
J. s. Courtin
Verdavaine
Doutriaux
Pr. R. Francoville
Subst. Bocahé
Greff. Mascorne

Ce département ressortit à la cour d'appel de Douai

—

OISE.

Beauvais

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Oise.

Prés. Cotelle ✲
Pr. h. Dunjon (O✲
V. P. Durand ✲
[illegible]
Jug. De Mython (*instr.*).
Debrie
Levasseur
Lepine Maurice
[illegible]
J. h. Hamel
Delacour
Lépine père
J. s. Bouré
Courtois.
Pelletier
[illegible]
Pr. R. Nez ✲
Subst. Genisse
De Boiville.
Greff. Fleury

Clermont

Prés. Scoté.
Jug. Levasseur
Dausse (*instr.*)
J. s. Campredon
Le Chevalier
N.
Pr. R. Charlier
Subst. Copinea
Greff. Rémond

Compiègne.

Prés. De Roucy ✲
Pr. h. Lanusse (O✲
Jug. Sorel
Poinet (*instr.*
J. h. Demontigny
J. s. Bregeault
Perrin du Lac.
Bottier
Pr. R. Paisant.
Subst. Canon
Greff. Plommet.

Senlis

Prés. Bauchart ✲
Jug. François de la Haye
Froment (*instr.*).
J. s. [illegible]halmin
[illegible]
[illegible]
Pr. R. De Maintenant
Subst. [illegible]
Greff. Boucher

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens

—

ORNE.

Alençon.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Orne.

Prés. Matteau.
Pr. h. Delannay ✲
Lefebvre d'Argencé des Provotières ✲.
V. P. Galpin
Jug. Fleury (Ed.)
Baleste d'Astorg [illegible]
[illegible]
Marain (*instr.*)
Asse
Bouvier-Desnos
J. h. [illegible]
J. s. [illegible]
N.
N.
N.
Pr. R. Hue
Subst. [illegible]
[illegible]
Greff. Lamare.

Argentan.

Prés. Herbout
Jug. Leguerney.
Fossey
Hommey-Lafortinière (*instr.*).
J. s. Burasseau.
Lautour ✲.
Lecouturier.

Pr R. Letonturier.
Subst. Le Bart
Gref. Bonnaire

Domfront.

Prés. Mancion.
Pr. h. Le Royer de la Tournerie ✲.
Jug. Levé
Mentambault (*instr.*).
J. s. Le Marquand
L toy
N ..
P. R Borville.
Subst. Vi l
Gref. Cousin-Lalande.

Mortagne.

Prés. Dubuisson Duesaussay
Jug. Houvet
Dureteste
G a t Ducoutray
J s. Morière
N. ..
N .
Pr R L
Subst Malass.s-Cussonnière
Gref. Ernult Descoutures.

Ce département ressortit à la cour d'appe. de Caen

PAS-DE-CALAIS

Arras.

Prés. Gardin ✲
Pr. h. Dorle.. ourt ✲
Jug. Le Ge t l
Boutry
Guer n
J s Deusy.
Tranmoy.
N .
Pr R Petit
Subst Dufresne
Gref. Henry.

Bethune

Prés Le Roux de Bretagne.
Jug. Dramard
Leclerc (*instr.*)
J s Halloy.
Bieswal.
N...
Pr R. Hedde
Subst. Desmyttère
Gref. S

Boulogne.

Prés. De Beaumont ✲
Jug. Morand ✲.
Cattoir (*instr.*)
Lavoisa.
J. s. Caron de Fromentel
Prévote..
Pr. R Marlier.
Subst Dubron
Gref. Boubet.

Montreuil.

Pres Moleux
Jug Hibon de la Fresnoy (*instr.*).
Chevan
J h Lefebvre.
J s Ambry.
D .t os.
N. .
Pr R Delange
Subst. De la Gorce.
Gref. N ..

Saint-Omer.

Ce tribunal a 2 chambres S ege de la cour d'assises du Pas-de Calais

Prés. Caron de Fromentel ✲
Pr h. Quenson (O✲)
V P. De Coussemaker ✲.
V.P.h. Wattringue ✲.
Jug Boistel.
Cte Gazan de la Peyrière
Gobert.
Butor (*instr.*).
Bou ge s.
J. h. Couture.
J. s. Lyrard
Po.hc n
N .
N ..
Pr. R. Grevin (P.)
Subst. Ghesbraut
Van Cassel.
Gref. Clément.

Saint Pol.

Prés. Quinion-Hubert
Jug. Lesur. (*instr.*)
Doresmeaux
J. s. Graux ✲
Hottier
Pr R. Bidart
Subst. Paul.
Gref Tronde

Ce département ressortit à la cour d'appel de Douai

PUY-DE-DOME.

Ambert.

Pres Chardon
Pr h. N..
Jug. Imbert (*instr.*).
Perros
J. s. Bernard (Hip.)
Armill
Pr. R. Grenier
Subs. Talon (T.)
Gref Gourboyre.

Clermont-Ferrand

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés Rouffy ✲
V. P. Féron.
P h S

Jug B n Desrozi rs
L rich
Bonnet
Chomette (*instr.*)
Bonnefon.
J s. Ast
Serv n
A b t
Pr. R. Bourr r
Subst. Caron
De
Gref. Maj r Du ac.

Issoire.

Pres Clément ✲
Jug. Passion *instr*
Mlezard
Sadr t
J. s. N
N .
N .
Pr. R L
Subst. Bernet-Rollande
Gref Veyrières.

Riom.

Pres Leyrogne.
Jug Aubert
Robert (*instr.*).
De Parades.
J. s. C
R
N .
P R C t H
Subst B tran
Gref C

Thiers

Pres Boudet
Jug.
Gu t *instr*
J. s Bernar
N .
N .
Pr R Dutif
Subst D
Gref F

Ce département ressortit la cour d'appe. de Riom

PYRÉNÉES (BASSES-

Bayonne

Prés De Larralde-Duste-guy ✲
Jug. D
Vasserot.
Tondu de Q *instr*
J. s. Léremboure
Cuerasse
L
Pr. R D
Subst C
Gref M

Oloron-Sainte-Marie.

Pres Serv t-Barboreu
Jug. C

Juge Bordes
Larr...
J. s Ver... ordel
N...
N...
Pr R. Marrast.
Subst Chalon-Belval.
Greff Boyer

Orthez

Prés Lav...
Pr h V... ✲
... ✲
Juge. Dupantier (*instr.*).
N...ger
J. s ...
Perreau.
N
Pr R Lussan.
Su... C...
Gref Segroger

Pau.

Prés Lacrampe ✲
Juge. De Lussy (*instr.*)
De Menvielle.
...
J. s ...
Mas...
...
Pr R Bou...
Subst. Bath...
Greff Dupont

Saint-Palais.

Prés Bor...
Juge Vivier (*instr.*).
Jaur...
J. s ...
J. s ...Tarbe
N
N
Pr R Ch...le Adrien.
Subst ...ges.
Greff ...ger
Ce tribunal ressortit à la cour d'appel de Pau

PYRÉNÉES HAUTES-.

Bagnères.

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés. Taillade.
V P De Bazillac
Juge. Dalléas.
L...er
Coulomme.
Porterie.
Lapenne (*instr.*)
J. s. Vaqué
L...s
N
N...
Pr. R. Baile.
Subst. Mar...on
Darricau
Greff Cazes

Lourdes.

Prés. d'Uzer.
J. g Ca...s (*instr.*).
Dufourcet.
J. s De St-Martin-Lacaze.
N.....
N.....
Pr. R Abeilhé.
Subst De Courrèges
Greff Dargarde

Tarbes

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass des Htes Pyrénées

Prés Salles ✲
V P ...
Juge ...
...
D'Espourrin (*instr.*).
Barrère
Ribes.
J. h. Dartiguenave (C.).
J. s. Fourcade.
N.....
N.....
N.
Pr R. Du Moulin de Labarthète.
Subst Aylies.
De la Grandière
Greff. Lasserre
Ce département ressortit à la cour d'appel de Pau

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Céret

Prés. Vènes.
Juge. Delmas (J.) (*instr.*
Puy
J. s. N.....
N...
N.....
Pr R Sourbès
Subst Heimburger ✲
Greff. Vicens

Perpignan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. des Pyrénées Orientales

Prés. Onil on
P h. Sanyas
V. P. Picas
J g Lazerme...
Vidalongue (*instr*
Poumayrac.
Dr...zon
Grandcenil.
J h Bo...ix
J. s. Parès ✲
De Lo...ux
N.....
N.....
Pr. R. Lamarque.
Subst. Labat.
Dupré
Greff Lafont.

Prades.

Pres B...x
Juge Jeanjean (*instr.*).
Jeanmet.
J s De Guicen.
J. s N....
N....
Pr R Th...ssou
Subst. Aubaux
Greff Félip
Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

RHIN (HAUT-).

Belfort

Prés Mertzloff
Juge Rubat
...ury (J. V.) (*instr.*
George
J. h. Fo...ier.
Weiss
J s Wendling
Lapersonne
N....
Pr R Munschina.
Subst. Wong...r
Greff Peltier.
Ce tribunal ressortit à la cour d'appel de Besançon

RHÔNE

Lyon.

Ce tribunal a 4 chambres.

Prés De Lagrévol ✲.
V P B...rd Mey...
Berger
B...
Lève
Juge. Meaudre (*ordres*).
De Piollat
Journet (*instr.*
Bonafos
Ri...
Combet.
Gros (*ordres*).
Rigot (*instr.*
...z (*instr.*
Phélip.
Vial
J h Marde Baussat-Roquefort (O✲.
J s Beaun
Lu...e Le Grand
Mar...ard.
Gros
F...
Blanc
Pr R Boissard ✲
Subst. Delbrix
Dans la Brasserie
De Lagrévol.
Boul...e
Marron
Laurens
Greff Luc fils.

Villefranche.

Pres L...
Juge ...ot
Mo...rd (*instr.*)
La...are
J. s. Sep...
Delamarche.

Pr. R. Reynaud.
Subst. Regnauld de Belle-Seize
Greff. Desniault.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon.

SAÔNE (HAUTE-).

Gray

Prés Vannesson
Pr. h. Magnier (Jacques) ✻
Jug. De Morsal (*instr.*)
Magnier
J. h. Bridan
J. s. Poinsot.
N....
N....
Pr. R. Denoix.
Subst. Maire
Greff. Beuret.

Lure

Prés Sc...
Jug Carbet (*instr.*)
P...
Greffeuil.
J. s Fachard
Trombert.
N....
Pr. R. Billecard.
Subst. Destrez ers.
Greff. Roy

Vesoul.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Hte Saône.

Prés. Duchaussoy ✻.
V. P. Duplessy.
Jug. Barberot (*instr.*).
Hugon.
Oyze et de Chevroz.
De Benenet.
Domet.
J. h. Chaudot de Corre.
Bardenet.
Dubois de Meyrignac
J. s Grandmougin.
N....
N....
Pr. R Brunck
Subst Nivet
Morel.
Greff. Ledru.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Prés. Roidot.
Jug. Goin (*ordres*).
Dumay (*instr.*)
J. s. Delagrange.
N....
N.....
Pr. R. Lorin de Reure.
Subst. Desserteaux.
Greff. Bernard.

Châlon-sur-Saône.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. de Saône-et-Loire.

Prés Fondet ✻.
Pr. h. Clerjon ✻
Grangon ✻
V. P. Picard.
Jug. Guénot (*instr.*).
Poupier.
Perrey
Boyer.
Duplessis de Pouzilhac
J. h. Antoine.
J. s Bl...
Mass...
N....
N....
Pr. R Deshaires
Subst D'Avout
Toussaint.
Greff. Ducel.

Charolles

Prés. Durousseau
Jug. Gibert. (*instr.*).
Weber.
Milon
J. s Durand.
Pr. R Darbois.
Subst Lavaud...s
Greff. Desplancy.

Louhans.

Prés Guénot.
Jug. Lerat Dereure
Pingrat (*instr.*)
J. s Dorier
Lorême
N....
Pr. R Cordier
Subst. Chenot.
Greff Caux.

Mâcon

Prés. Le Duc
Jug Dalancour
Des Etangs (*instr.*).
Mignard
J. h. Sirandin
Bon Testot-Ferry.
J. s. De Montillet.
N.....
N....
Pr. R. Toussaint.
Subst. Perroche.
Greff. Galland.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon.

SARTHE.

La Flèche.

Prés Pilon de Saint-Cheron.
Pr. h. Le Gracheux ✻.
Jug Cosselin
Fontaine (*instr.*).
J. s. Papigny ✻
Salmon
Morin
Pr. R La...our.
Subst Pa...
Greff. Morché

Le Mans

Tribunal divisé en 2 chambres. Siége de la cour d'ass. de la Sarthe

Prés. Coutoux
Pr. h. Lecouteux ✻
V. P. Griffaton
J. P. h Jousse d'Desserres ✻
Jug Surmont ✻
Landel
Mangnin (*instr.*
Ver...
Hardy de la Largere
J. h. Hardouin-Duparc
J. s. Cou...d gre...
Bal...gers
N....
Pr. R Morry
Subst Mar...t
Benoit
Greff Montaron

Mamers

Prés. Lehault de Bannville.
Pr. h. Hervet ✻
Jug. Cotner
...d Mor...e
Una...sur
J. s Mart...
N....
N....
Pr. R Bruas
Subst. Vrac.
Greff. Piegu

Saint-Calais

Prés. Renaud
Jug. Rime.
Dessommes (*instr.*)
J. s. Le Rouvillois
N....
N....
Pr. R Dumont
Subst Ledoux
Greff. Foucher

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

SAVOIE.

Albertville

Prés B...oz
Jug Ancey, ...ier
Combet.
J. s. Fern...e Tr...chan'
N....
N.....
Pr. R. Picolet d'Hermillon
Subst. De Buttet
Greff. N.....

Chambéry

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés Granet ✻.

P. P Lamarque ✻
Jug Usannaz.
Vallet
Pra...
Chabert
Sa...
Verniaz
J. s N
N...
N
N...
Pr. R ...a L...
Subst Mareschal
Le V... Ivoy
Gref Chaize

Moutiers.

Près Tisset
Jug M...r
...
J. s ...rquet
N
N...
Pr. h Pecoret de Saint-Bon
Subst. Dupasquier
Gref ...ymond

St-Jean-de-Maurienne

Près. Plagn
Jug B... (*instr.*)
Jarre
J. s ...ancy
N
N
Pr. P D...s
Subst Terr...
Gref Arb...

...ort ressort t à la cour d'appel de Chambery

SAVOIE (HAUTE-).

Annecy

Tribunal divisé en 2 chambres

Près Sc...✻
V. P ...erpo
Jug ...ry (*instr.*)
...rel
Cottard
Coppier
N...
J. s Perti... (*ordres*)
N
N.
N...
Pr. R. Mugnier
Subst. B...ra
...ne M...on
Gref P...re

Bonneville

Tribunal divisé en 2 chambres

Près Mondet.
V. P Vuaton
Jug. M...cheron (*instr.*).
Naz
Dupommier
Du...au
J. s N
N

J. s N...
N
Pr. R Cl...ne
Subst Bo...er
...sset de Tours
Gref Mo...t

Saint-Julien.

Près Dunin
Pr. h ...s...✻
Jug Montagnole (*instr.*)
Puget.
J. s N...
N
N
Pr. R Nicollet
Subst Masse
Gref Mercier

Thonon

Près Dunin
Pr. h. Mareschal
Jug. Charmot
Mercier (*instr.*
J. s N...
N
N
Pr. R Wa...n
Subst Tonbin
Gref Penisson

Ce tribunal ressort à la cour d'appel de Chambery

SEINE. (*Voy.* p. 1073.)

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe

Près Aron...
Jug Rousse...n
Bocte...
La...
J. h ...
...
J. s D...
L...
N...
Pr. R. Saint-Requier.
Subst La...é.
Gref Gomblault.

Le Havre

Tribunal divisé en 2 chambres

Près Lœw ✻
V. P Aubin
Jug Joly
De...ordres
Sa...(*instr.*
P...
Le...re
J. s ...
De Warenghien
Le...
Pr. R Augier ✻
Subst. ...
Marais
Gref Lep...

Neufchâtel.

Près Fauve...
Jug Corbeaud
Cavelier de Mocomble
...
Cro...
J. s Mauduit.
Cocogne
Dup...is
Pr. R. Godefroy
Subst Rob...
Gref. Balluo.

Rouen.

Tribunal divisé en 3 chambres

Près Vanier (O ✻).
V. P. Legay
Lemasson
V. P. h. Bénc
Jug. Pal...cat
Roussehn (*ordres*)
Leroux (*instr.*
Chevallier
De...
Menant.
G...snier
Foubert-Depallières.
Lamarque ✻
J. h P...
J. s. Decorde
Frem...
R...ard
A...rd.
...
Thoyot.
Pr. R Lemonnier
Subst Chr...
Ric...
Gou...eon
Gaultier de la Ferrière
Gref. Prier

Yvetot

Près ...
Jug M...sse...(*instr.*).
P...
M...
J. h. Castalon.
J. s. Buisson
Bouche
Pr. R Brizard.
Subst. Lepot.
Gref ...

Ce département ressort à la cour d'appel de Rouen.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Près. Rabaroust.
Jug. Bo...quet (Thomas)
...(*instr.*
Gossin
J. s ...llers
Bertrand
Pr. R Flandin
Subst. Do...s
Gref. Lom...

Fontainebleau.

Prés Auzouy.
Jug De.anoue (*instr.*).
Fe.ère.
J s M.re.
N ...
N ,
Pr R De la Luye.
Subst Vignon
Gref Ha

Meaux.

Pres. Varner ✲
Jg Ha. nstr
Ch.selet (*ordres*
Mor.
J s. Corbet
N ,
N
Pr R Poinsot
Subs Marie.
Gref Bernard.

Melun

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. de Seine-et-Marne

Pres. Milot ✲.
V P Mathern.
V.P h Desplatys ✲
Jug. Bar
Auberg .
Mersier
M sson
Augenoust.
J. h. Ducamp
J. s. Blanc
Le.ro.
N ,
N ..
Pr. R. Voisin
Subst. Thevenin
Rudelle.
Gref. Drouin.

Provins

Pres Amy.
Pr h .re ✲.
Jug B.rgeret.
D.loste (*instr* .
J. s Bergrand
N.
N. ...
Pr. R. Br .n.
Subst. Belouih de Veyrac.
Gref. Guérard.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Prés. Habert.
Pr h. Bourgoin ✲.
Jug. Ameline (*instr*).
Bobierre de Vallière.
J. h. Bon Lebel
J. s. De Biragne d'Apremont
N .....
Pr. R. Legoux
Subst. Guérin de Vaux ✲.
Gref. Jr tin

Étampes.

Prés. Papillon.
Jug. Tessier (*instr* .
Lef vre
J. s. Chrestien de Poly.
N .....
Pr. R Vial
Subst Le Conte.
Gref. Paillard.

Mantes-sur-Seine.

Prés. Molland.n.
Jug. Farjas ✲.
Vincent (*instr.*
J s. Voland.
N
Pr R B.rou.r.
Subs L .
Gref Cr.gn.n.

Pontoise

Prés. Moisson
Jug. Bourot (*instr.*).
Guichenot (*ordres*
Lambert.
J s. Grébant
Gallois.
N .....
Pr R De Froidefond des Farges
Subst. Thibierge
Gref. Baudouin

Rambouillet.

Prés. De Moüy
Jug. Courtin de Torsay (*instr*)
Durand-Desormeaux.
J. s. Marian
Chasles
N ...
Pr. R. Elie de Beaumont.
Subst Bourgeois.
Gref. Prévost.

Versailles.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Oise

Prés. Durand
V. P. Danloux du Mesnil.
V P h. Bo. rot ✲
Joseph-Dijon ✲
Jug Cas .
Lambinet (*instr*)
De la Ruelle (*instr.*).
Luzier-Lamothe (*ord*)
Mesnard.
Revel.
J. h. Sauger ✲.
Carré
J. s. Doublet.
J s h.gr .V rs ng
N .
N .
Pr R Har
Subs. Pol .r ✲
Gast .
Gref Cr .

Ce département ressortit à la cour d'appel de Par

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire

Prés. Braud ✲
Jug. Paul.é.
Gastine (*instr*).
J. s N
N .....
N .....
Pr. R. Demarthal
Subst. Mascard
Gref. Ripaud

Melle

Prés. Ma.adron
Jug. Main de L .s.e (*instr.*)
Roncier (A).
J. h. Robert
J. s. Eprinchard
Pontenier de la Ma. diére.
Pr. R Marcilla e Bosse.
Subst Dufour d'Astafo
Gref Gerbeaud

Niort.

Ce tribunal a deux chambres. Siége de la cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Giraud ✲
V. P. Herbault.
Jug. Arnauldet (*ordres*).
Casimir
Babert de Jouté
Hérisse (*instr.*)
Sureau Lamirande.
J. h. Giraud
Ducluron.
J. s. Nourry
Gu.er neau
Clavel
Léaud
Pr R Baraudon
Subst Hazard (Paul).
Jozeau
Gref. Denœuf

Parthenay

Prés Gr .
Pr h Sorn .
Jug B .
Ber .
J s Ceyr .
Ge.rau.d
N .
Pr R. J .

[illegible]

SOMME.

Abbeville.

Prés Binet
Pr h. Durand ✻.
Cherbonnier ✻.
J g Guichard.
Lambert
[illegible] *instr.*,
J. s. De Forceville.
Bahied.
Blain.
Pr R. Lorel.
Subst. Warmez.
Gref Mullet (E.).

Amiens.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres. Lepelletier.
P h. Laboulaye ✻.
Lecointe ✻.
J P. Caron.
Juges [illegible]
[illegible]
Caumartin (*instr*
Milon.
J s. Bénin
[illegible]
Gravot.
Dancourt.
Pr. R. Coquelette ✻.
Subs. Parent du Moiron.
Delegorgue.
Greff Devisse

Doullens.

Pres [illegible]
P h [illegible] ✻.
Jug. Lambert-Roode.
Marquis (*instr.*).
J. s Béhenne.
[illegible]
Pr h [illegible] ✻
Subs [illegible]
Greff [illegible]

Montdidier.

Pr s [illegible]
P h [illegible] ✻
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pr. R. Bucquoy
Subst. Panson
Gref B

Peronne

Pres [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]

J. s. Martel.
[illegible]
Marchandise.
Pr. R. Harduin.
Subst. D'Ersu.
Gref Mauppin.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens.

TARN.

Albi.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn.

Prés De Gorsse.
V. P. Daste.
Jug. Gaugiran.
Denat.
Rigal.
Jug. Molinier (*instr.*).
Belot.
J h. Pezous.
J. s. Veyriac.
N.....
N
N.....
Pr R. Tourné
Subst. Garas.
Delmas
Gref Dupuy

Castres

Prés. Biscons.
Jug [illegible]
Ramel (*instr.*)
[illegible]
J. s. Gatier.
De Lavalette.
N.....
Pr. R. Dupin de la Forcade.
Subst. De Bonne.
Gref. Degeilh.

Gaillac.

Pres. Descleis.
Jug. Vacquier (*instr.*).
J. s. Mercadier.
Delbreil.
N.....
Pr R. Pach Palajanel.
Subst. Prouho.
Gref. Bastié

Lavaur.

Prés. Chauffard.
Pr h. Barbe ✻.
Jug. Grellet.
Treneuil (*instr*
J. h. Fournes
J. s Foulquier.
N.....
N
Pr R. Dejean.
Subst. Panel de Truilhas.
Gref. Descols

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse

TARN-ET-GARONNE.

Castel Sarrasin

Prés. Cammas.
Pr. h. Lespian ✻
Jug. Cavalié (*instr.*).
Rouquette
J. s. Constans.
Capela
Pr. R. Milhat
Subst. Barlet
Gref. Redon

Moissac.

Pres [illegible]
Jug. Brulhe
Clergeon (*instr.*),
J. s. Lespinasse Joseph
N....
N..
Pr. R. Jordan.
Subst. Latour-Déjean
Gref. Dal[illegible]

Montauban.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn-et-Garonne.

Prés Font.
V. P. Fossac-Julia
Jug. Darbas (*instr*
Cambon de La[illegible]tte
Bi[illegible]son.
Mas.
Sé[illegible]s.
J. s Lafon
Pr[illegible]d
M[illegible]gnolet
Ir[illegible]x.
Pr. R. Hermann-Bazin
Subst. De Peytes-Montcabrier
Servile.
Gref. Couergou-Beaufort

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse

VAR.

Brignoles

Prés Rondilhey
Jug. Chieusses de Combe
Dépeds (*instr*,
J s Roman
Veyan.
N...
Pr. R. Seymard
Subst [illegible]
Gref [illegible]

Draguignan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége à la cour d'assises du Var.

Prés. Verrion
V. P. Bon.
Jug. Gubet (*instr.*)
Maupoint de Vandeul
Fabre

Jug. Brot
Gras
J. h. Gariel.
J. s. Poulle
N....
N...
N...
Pr. R. Alphandery
Subst. Lavoudes
Bernard.
Gref. Portal

Toulon.

Pres. Madon.
Jug. Pietri
Renie (*instr.*).
Pascal
Jacquier
J. h. Simon.
J. s. Montanari-Revest.
Moulard.
Guichon de Grandpont.
Pr. R Ballot-Beaupré.
Subst Courard.
Gref. Nicolas

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

VAUCLUSE.

Apt

Prés. Daniel
Jug Martel (*instr.*).
De Laudic
J. s. N.....
N...
N...
Pr. R. Mohère
Subst Rochetin
Gref. Garein

Avignon.

Prés. Michaëlis ✲
Jug. Gastion
Ourson (*instr.*).
Basile
J. h. Ourson ✲.
J. s. Benoit
Guibert.
N...
Pr. R. De Péleran
Subst. Abauzit
Gref. Chambeau.

Carpentras

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse

Prés Loubet
V. P. Messié
V. P. h. Ravoux.
Jug. Fortunet.
Esperandieu
Charpentier (*instr.*).
Bertin.
Lafont
Pr. R Delasalle
Subst. Grousset
Perrot
Gref. Souchon.

Orange

Pres Jacques
Jug De Benoit de la Pailonne (*instr.*).
Trezéguet
J. s. Andruéjol.
N....
N...
Pr. R. Anquetil.
Subst. De Saint-Paulet.
Gref. Blanc.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nimes.

VENDÉE.

Fontenay-le-Comte.

Pres Letournoux
Jug Dorizonne
Leblanc
J. s Bl...
...sseau (*instr.*)
N...
Pr. R Gad...d de la Bonnetie
Subst Cornuau
Gref Ayraud

La Roche-sur-Yon

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Vendée

Prés Parenteau Dubeugnon
V. P. Roullé
Jug. Guitton
Forteau (*instr.*)
Chambourdon.
Lamer.
Gouraud.
J. s. Bonin
N...
N...
N...
Pr. R Bouteneau.
Subst. Gouraud.
Giraud
Gref. Boutet.

Sables-d'Olonne.

Pres Rousselot
Jug Guerry-Gnolet
Pelle (*instr.*)
J. s Lou...
Pelleau ✲
N...
Pr. R Cartier
Subst Tornezy
Gref Bugeaud

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

VIENNE

Châtellerault

Prés Maulon
Jug. Desmier ✲
Es...r (*instr.*)
J. s. Janier
De Lafouchardière
N...
Pr. R Beliot.
Subst Barbier
Gref. Ducellier

Civray

Pres. Mazeres
Jug ...
Guergagne.
J. s. Daveaux.
N...
N.
Pr. R Bonney
Subst Arvis ✲
Gref. Dubrac

Loudun.

Pres Guillemot
Jug. Magne
De Moussonde Candé
...
J. s Chesneau
Duperron
Pr. R Maufilastre.
Subst Thezard
Gref. Robert.

Montmorillon

Prés. Viaris.
Jug Duchesne-Lamarche
Carré (Paul)
J. s. Betoulle
Brigne
Pallier.
Pr. R De Mailler
Subst. Maurice Carré
Gref. Carin (Charles)

Poitiers

Pres Sache
Pr. h. Druet ✲
Jug Berthon
Drault (*instr.*).
Savatier
J. s Durand.
Drouin
Debect
Pr. R. Vte de Fontaine de Resbecq
Subst Paul Labbé
Gref. Thiéry

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

VIENNE (HAUTE-)

Bellac.

Prés. Pallier
Jug. Canthon de Lavaure
Chamberod
J. s. Genebrias de Goutepagnon.

J. s C[illegible]
Pr. R. Goursaud de la Jous
Subst. Tarisot
Greff. Marsaudon

Limoges

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Lageon ✲.
V. P. Fougeron-Laroche
Jug. [illegible]
[illegible] Forgaudron
instr.
[illegible] Desalos
[illegible]
[illegible] Bonzon
[illegible]
J. h. Charreyron
J. s. Gérardin
M. [illegible]gne de Malayo
N
N
Pr. h. Savy
Subst. Texier-Lachassagne
[illegible]
Greff. [illegible]

Rochechouart

Prés. Chem[illegible]
Pr. h. Buisson ✲
Jug. Ducompeau (*instr.*)
Soury-Lavergne
J. h. Le Lavaud
J. s. [illegible]
Codet-Boisse
N
Pr. R. [illegible]
Subst. Brasset-Sudraud-Desmaises.
Greff. Mallet

Saint-Yrieix

Prés. Dumont.
P. h. Tenant de Latour ✲
Jug. Sénémaud (*instr.*)
Pasry
J. s. [illegible]
N
N
Pr. R. [illegible]
Subst. Bozon
Greff. Bayle

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges.

VOSGES

Épinal

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Boulay
Pr. h. Perrin ✲
V. P. Mathieu.
Jug. Cuny
Gazal (*instr.*).
Mouton
Pernot du Breuil.
Jug. Jeanpierre
J. s. Maud'heux ✲.
Faye
N.
N
Pr. R. Lardenois.
Subst. Moreau
De Vienne
Greff. Goussel.

Mirecourt

Prés. Laprévote (H.) ✲
Jug. Collombier (*instr.*).
Aubry
J. s. Payonne.
N
N
Pr. R. [illegible]
Subst. Tassard
Greff. De

Neufchâteau.

Prés. Deguerre.
Jug. Bouchon (*instr.*)
Bernard de Jandun
J. s. Martin.
Edme
N.
Pr. R. De Beauvant.
Subst. Louis
Greff. Laurent.

Remiremont.

Prés. Félix.
Pr. h. Thouvenel ✲
Jug. Lachat (*instr.*).
Bremard
J. s. Richard
Boulange
N
Pr. R. Collenot.
Subst. Laurent.
Greff. Tonnot.

Saint-Dié.

Prés. Jannesson
Jug. Mathieu (*instr.*).
Colin
J. h. Adam
J. s. Philpin
Lhuillier
N
Pr. h. Parmentier
Subst. Hellert.
Greff. Malgras

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy.

YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Yonne.

Prés. Métairie ✲.
Pr. h. Tonnelier ✲.
V. P. Rétif
V. P. h. Le Blanc-Duvernoy ✲
Demadières ✲
Jug. Vallon
Dessons
(Charles *instr.*)
Le Blanc-Duvernoy.
Braud
J. h. Marie ✲
J. s. Massé
N.
N
Pr. R. Charpentier.
Subst. Boucloche.
Feuilloley.
Greff. Lallemand
C. Gr. Ythier
Loche

Avallon

Prés. Dodoz
Pr. h. Ricard ✲
Béthory de la Brosse ✲
Jug. Deltheil
Perrin (*instr.*)
J. h. Bidault
J. s. Poulin.
N
N
Pr. R. Jauffret.
Subst. La Couture.
Greff. Brenot

Joigny.

Prés. Gaumé
Jug. Regnault
[illegible] (*instr.*)
J. s. Dumoulin
N
N
Pr. R. Montarlot.
Subst. Dubarle
Greff. Lefebvre

Sens.

Pres. Lallier ✲
Jug. Perrin
[illegible] (*instr.*)
J. s. Gaultry
Mou
N
Pr. R. Hubert
Subst. Gavin
Greff. Feineux

Tonnerre.

Pres. Boudly
Pr. h. Brou
Retif ✲
Jug. Gron (*instr.*).
Guerra
J. h. Roze ✲.
J. s. Montreuil.
Marie
N.
Pr. R. Martinet
Subst. Chardon de Beauvais
Chênemoireau
Greff. Guillemot.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléants élus par des électeurs commerçants et d'un greffier âgé au moins de 25 ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance de l'arrondissement où ils sont établis. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de quatorze au plus. Dans les arrondissements où il n'y a point de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions.

La loi du 21 décembre 1871 a modifié la composition du corps électoral investi du droit d'élire les membres des tribunaux de commerce. Elle a substitué à la liste des *notables commerçants*, dont le choix comme le nombre était laissé à la discrétion absolue du préfet, une liste d'*électeurs* dont le choix est confié à une commission spéciale et dont le nombre est déterminé par la loi. La commission chargée de dresser la liste des *électeurs* des tribunaux de commerce se compose : 1° du président du tribunal de commerce, qui la préside, et d'un juge au tribunal de commerce, 2° du président et d'un membre de la chambre de commerce s'il y a plus de cent membres, du président et d'un membre de la chambre consultative des arts et métiers ou, à défaut, d'un conseiller municipal, 3° de trois conseillers généraux choisis autant que possible parmi les membres élus dans les cantons du ressort du tribunal; 4° du président du conseil des prud'hommes, ou, s'il y en a plusieurs, du plus âgé des présidents, et à défaut du conseil des prud'hommes, de celui des conseils de prud'hommes du siège le plus voisin, 5° du président de la cour ou du tribunal de commerce, et à Paris, du président du conseil municipal.

Le nombre des électeurs est fixé au dixième des commerçants inscrits à la patente, sans pouvoir être inférieur à cinquante, sauf dans le département de la Seine, où il est de trois mille. Il est dressé la liste, en suivant l'ordre de priorité des anciens membres de la chambre et du tribunal de commerce, puis des présidents et anciens juges des prud'hommes, lesquels sont électeurs de plein droit.

La commission dresse la liste des électeurs parmi les commerçants recommandables par leur probité, leur esprit d'ordre et d'économie. Elle peut aussi y comprendre les directeurs des compagnies anonymes de commerce, de finance et d'industrie, les agents de change, les capitaines au long cours et les maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments pendant 5 ans et domiciliés depuis 2 ans dans le ressort du tribunal. Aucun recours n'est ouvert contre les décisions de la commission, à moins que l'un des électeurs inscrits sur la liste ne soit dans un des cas d'incapacité prévus par la loi, l'action en radiation appartient alors à tout patenté du ressort et doit être portée devant le tribunal civil.

La liste des électeurs est permanente; elle est seulement l'objet d'une révision annuelle pour y radier les électeurs qui pendant l'année ont cessé d'être patentés ou ont été frappés d'incapacité pour y comprendre

Il n'est pas nécessaire d'être électeur pour être éligible, il suffit d'être apte à être électeur et âgé de 30 ans, d'être inscrit à la patente depuis 5 ans, d'être domicilié, au moment de l'élection, dans le ressort du tribunal. Les anciens commerçants et agents de change sont également éligibles s'ils ont exercé leur commerce pendant le même temps.

En outre, nul ne peut être nommé juge s'il n'a été suppléant, et le président ne peut être choisi que parmi les anciens juges.

L'élection est faite au scrutin de liste pour les juges et juges suppléants et au scrutin individuel pour le président. Nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il ne réunit la moitié plus un des suffrages exprimés et un quart au moins des électeurs inscrits; au second tour de scrutin, la majorité relative suffit.

Tout électeur peut, dans les 5 jours après l'élection, et le procureur général dans les 10 jours après, attaquer les opérations devant la cour d'appel qui statue sommairement et sans frais. Passé l'expiration de ces délais, les résultats de l'élection sont définitifs et il doit être procédé à la prestation de serment des membres élus, sans que ceux-ci aient besoin d'obtenir au préalable du pouvoir exécutif une *institution*.

Tous les tribunaux de commerce ont été intégralement renouvelés depuis la promulgation de la loi du 5 décembre 1871. A cette première élection, le président et la moitié des juges et suppléants ont été nommés pour 2 ans et la seconde moitié a été nommée pour un an. Aux élections postérieures, tous les membres élus seront investis de leur mandat pour 2 ans. Le président et les juges sortant de fonctions pourront être immédiatement réélus pour 2 ans encore, mais cette nouvelle période expirée, ils ne seront rééligibles qu'après un an d'intervalle.

Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public, ni avoués, dans quelques-uns cependant il s'est établi des défenseurs habituels admis par le tribunal sous le titre d'*agréés*. Les fonctions des juges de commerce sont seulement honorifiques.

Les tribunaux de commerce connaissent : 1° de toutes les contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers, 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce; les articles 632 et 633 du Code de commerce déterminent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également, 1° des actes contre les facteurs comme des marchands, ou leurs serviteurs pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés, 2° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables de deniers publics; 3° de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1,500 francs, sur les demandes reconventionnelles ou en compensation, lors même que, réunies elles excéderaient 1,500 francs (art. 639 du Code de commerce), toutes celles où les parties ont renoncé à ces tribunaux et usant de leurs droits, ont déclaré vouloir être jugées définitivement et sans appel.

Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ressortissent à la même cour d'appel que les tribunaux de première instance de leurs départements.

TRIBUNAUX DE COMMERCE,

Par ordre alphabétique des villes où ils sont établis.

	Abbeville.
Pr.	Vayson
Jug.	Briez.
	Racine.
	Vuidecoq.

Jug.	Carpentier (Ed).
J. s.	Cardon.
	Marmin.
	Lebel.
	Briet-Lévêque.
Gr.	Duflos.

	Agde.
Pr	Fourn.e
Jug.	Coste
	Janin.
	Privat.

Jug.
Jug.
Gr.

Agen

Pr. Aunac
Jug. Carrère aîné.
Pujoulat jeune.
[illegible]
J. s. Lacas (Hippolyte).
[illegible]
Gr. Paul Larromet.

Aix

Pr. Laroque.
Jug. [illegible]
[illegible]
J. s. Paris.
Goulraud.
[illegible]
Gr. Arnaud
Cr. [illegible]

Alais

Pr. Francezon.
Jug. Marjas.
[illegible]
J. s. Laget.
[illegible]
Gr. Gontier.

Alby.

Pr. Bray.
Jug. Gilet.
Bonnibel
[illegible]
J. s. Bois
[illegible]
Gr. [illegible]

Alençon

Pr. Fresnais Feux.
Jug. Samson.
Montel.
Papillon
Hommey (Achille).
J. s. Bosson Havard.
Deschamps.
Bretonnel.
[illegible]
Gr. Blanchet.

Ambert.

Pr. Tardif-Jory

Jug. Bernard-Dupuy.
Soteiland.
Colley-Fritevre.
J. s. Vachier-Valentin.
Ledieu-Bazin.
Gr. Dumas.

Amiens.

Pr. Labbé.
Jug. Heurtaux.
Bonvallet.
Gamand
Tattegrain.
J. s. Fajuel.
Gallet.
Duflos
[illegible]
Gr. [illegible]

Anduze.

Pr. Gervais.
Jug. Cousin.
Bastide.
J. s. Launs.
Valat.
[illegible]
Gr. Sailes.

Angers.

Pr. [illegible]
Jug. Lemoteux
[illegible]
[illegible]
Carriol
J. s. [illegible]
Tendron.
Tirlier
[illegible]
Gr. Hardy

Angoulême.

Pr. Adhémar Saserac de Forge.
Jug. Laffargue (Hypolite).
Lamarque (L).
Laroche-Jaubert ✲ (Edmond).
Ruvaud (Eugène).
J. s. Ducasse (Louis)
Chauveau aîné
Boiteau (Léonce).
Laroche (Hippolyte).
Gr. Roby.

Annonay.

Pr. Giraud ✲.
Jug. Rouveure.
Alléon.
Rostaing.
Giraud.
J. s. Béchetoilles.
Montagnon.
Pourret.
Kramer.
Gr. Fond.

Antibes.

Pr. Bernaud.
Jug. Millot.
Gazan.
Lombard (Maurice).

J. s. Fabre.
Lombard (Emile)
Gr. Bella

Argentan.

Pr. Laine
Jug. Viget.
Mousset.
Bourgeois.
Boutigny
J. s. Delauney-Foucault
Maurice
N..
Gr. Mave

Arles.

Pr. Arnaud
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
Mauro
J. s. Teissier.
Isaac.
Calmen
Milhe.
Gr. Jeau

Arras

Pr. Lagrelle-Fagnez
Jug. Devemy
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
Dupont
Gr. Stenne

Aubenas

Pr. Rey-Herme
Jug. Deydier.
Bertoye.
Roche.
J. s. Brunel (Ed.)
Combier.
Gr. Robert

Auch

Pr. Escrivant.
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Lelievre
[illegible]
Gr. Dupuy

Aurillac.

Pr. Maisonobe
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Poriez
Chibret
Revenhac.
Lespinat.
Gr. Labro.

Autun.

Pr. Rossigneux.
Jug. Renaud aîné.
Seguin
Mangematin.
Pouilleve[illegible]

J. s. De Champeaux.
Geoffroy.
Rodarv
L[illegible]
Gr. L[illegible]

Auxerre

Pr M[illegible]guon
Jug [illegible]
Tr[illegible]ère
[illegible]ge
G[illegible]
J. s G[illegible]
Barreau
G[illegible]rriquet
Sp[illegible]
Gr L[illegible]
C. gr. L[illegible]

Avignon

Pr A[illegible]
Jug Dessarter
Coquet.
Gaillard
Aller
J. s. Delaveuve.
Pingon
Magnet.
Jovignet
Gr L[illegible]

Avignon.

Pr Verdet (Gabriel).
Jug Amic[illegible]
[illegible]
Caraboud.
Aubanel.
J. s Abric (Louis).
Cromieu.
Guerin
Favre de Thierrens.
Gr. Borel.

Bagneres.

Pr G[illegible]
Jug G[illegible]
[illegible]
J. s No[illegible]
L[illegible]
Gr [illegible]

Bar-le-Duc.

Pr Bompard.
Jug. Cattat
Yvon-Baudin.
No[illegible]
L[illegible]
J. s. D[illegible]
Brabant
Daget
Barrois.
Gr. Def[illegible]

Bastia.

Pr. Ajaccio.
Jug Gregory.
Maront.
Pekle
Cournond.
J. s. Ponzevera.
Koch
[illegible]
V[illegible]
Gr. V[illegible].

Bayeux

Pr. Bertot
Jug. [illegible]me-Thibaut
Morice-Léon
Conillard
S[illegible]
J. s L[illegible]
B[illegible]
[illegible]
N
Gr. De Comte

Bayonne.

Pr Gar
Jug L[illegible]
S[illegible]
[illegible]
Rouquette aîné
J. s Dornais (Jean-Bapt.)
Lebas (Edouard).
Martin (Adrien)
Foy (Edmond)
Gr. Dup[illegible]
C. gr. Lacoulture.

Beaune

Pr. Morvan (Paul).
Jug [illegible]olaux (Charles).
L[illegible]
Joanin (Emile)
Sa[illegible]
J. s Ha[illegible]
Dumilly Brette (Xav.)
C[illegible]
Bou[illegible]
Gr Bouhéte (Paul).

Beaurais.

Pr. Cau[illegible]
Jug Duquesne-Gromas.
W[illegible]
Maigret-Masson.
L[illegible]
J. s Barrat.
Alavoine.
Mazand
Gr Deeaye
C. gr. Delarche.

Belfort

Pr Saglio (E.).
Jug Touvet (Ch[illegible]
Sibre (I[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
C[illegible]
Gr D[illegible]

Bergerac.

Pr. Coudre[illegible] François
Jug. [illegible]
Fo[illegible]
Masbrenier
J. s Merle (Alexandre).
Bo[illegible]
Gr Saint-Martin

Bernay.

Pr Sement
Jug. Lecocq

Jug Bayv[illegible]
De[illegible]
J[illegible]
J. s. Bernaville.
Legluerney.
G[illegible]
Busson (O.)
Gr. Malbranche

Besançon.

Pr. Bret[illegible]
Jug. Roulon
Sch[illegible]
P[illegible]
[illegible]
Guichard (A.)
Baille Ed.)
J. s [illegible]
Marot (H.)
H[illegible]
Lanquetin (L.).
Gr Guenin

Beziers.

Pr. C[illegible]
Jug Fr[illegible]
Porçon
Roussel.
Gervot.
J. s A[illegible]
Cal[illegible]
M[illegible]
Arn[illegible]
G. [illegible]

Blaye.

Pr Déromas (Abel)
Jug Jeantet (Jean bis)
Poulain (Alfr[illegible]
M[illegible]
J. s Morpain (Benjamin).
N[illegible]
Gr Rabotte aîné.

Blois.

Pr Blanchon.
Jug Chavigny
Estrabaud
Sausse-Girard.
Dubamel.
J. s. Morea
Pelletier
Javary
Lepage
Gr Lavau.

Bordeaux.

Pr. Brunet [illegible]
Jug Maurel
Chaumel.
Faur
Brandenburg

Jug. [illegible]
[illegible]
Figaneau.
Tancoubet.
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
Troye.
[illegible]
[illegible]
C. [illegible]

Boulogne-sur-Mer.

Pr. [illegible]
Jug. Senlis.
Dutertre-Condette
Lesage
Wimet-Ovion
J. s. Remy.
[illegible]
Demoussin-Copin.
Patin.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Bourdin.
Jug. Breu
Butaud.
[illegible]
Bire
J. s. Barbet.
[illegible]
Pinet.
Pernes
C. Imbrosse

Brest.

Pr. Chevillotte
Jug. Le Bihan
Lemonnier
Odend'hal.
Panaget.
J. s. Vincent
Constantin
N.
N.
Gr. Ambroise.

Brignoles.

Pr. Vian (Alphonse).
Jug. Colomb (Eusèbe).
[illegible]
J. s. [illegible]
Rossi [illegible]
C. [illegible]

Brioude.

Pr. Pradier-Faurot.
Jug. Chouvet-Grasse.
Brosson aîné.
Blanc-Roussel.
J. s. [illegible]
[illegible]
Gr. [illegible]

Brive

Pr. Martine
Jug. [illegible]
[illegible]
Lacoste.

J. s. De Marqueyssac.
Rocnie
Gr. Choumeris de Saint-Germain
C. g. Claux.

Caen.

Pr. David-Beaujour ✻
Jug. Boulement-d'Ingremar
Bu-Dupart
Guiaet Féron.
Primois.
J. s. Tapper
Guerard-Desaunders.
Collas
Manchon
Gr. Lahaye

Cahors.

Pr. Rousquet
Jug. [illegible] (Paul),
Pontié
Rouquette.
J. s. [illegible]
[illegible]
Gr. [illegible]

Calais

Pr. Louchez ✻
Jug. Fournier
[illegible]
Crespel
J. s. [illegible]
[illegible]
Gr. [illegible]

Cambrai.

Pr. [illegible]
Jug. Petit
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
Mazinghien.
Ponsin-Bricout.
Gr. Regnaudin.

Carcassonne.

Pr. [illegible]
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
Durand.
Guilhem.
Fargues
Gr. [illegible]

Castelnaudary

Pr. Maury.
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
Gr. [illegible]

Castres.

Pr. Fau.
Jug. Mercier.

Jug. Cros (Auguste)
Soutenne
[illegible]
J. s. Guiraud.
Loup
[illegible]
[illegible]
Gr. [illegible]

Cette

Pr. [illegible]
Jug. Quet.
Pocheur
Faguerettes.
Rossignol.
J. s. Culleret.
Siguyre.
[illegible]
Coulon
Gr. Peyronnard.

Châlon-sur-Saône.

Pr. Muratier Serdon.
Jug. Menand-Coprétaux
Favre (Just).
Meunier (Alfred).
Buffe (Joseph).
J. s. [illegible]
Lépine (Léon)
[illegible]
Bosson-Guy
Gr. [illegible]
C. g. Ménagé (Paul)

Châlons-sur-Marne

Pr. Fréminet Debar
Jug. Lamoureux aîné.
[illegible]
Farrois [illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
Gr. Brallon

Chambéry.

Pr. Tholher.
Jug. Perrin
Chamoro.
Vaudey
J. s. Perrin.
Vuillerme
Gr. Favier.

Charleville.

Pr. Sanson (Edouard).
Jug. Herbaiot.
Lechanteur
Hubert (Amédée).
J. s. Warnier-Haiot.
Jubert (Armand).
Gr. Tisserand.

Charolles.

Pr. Baudot Bidaux.
Jug. Zuan.
Rondot.
N....
J. s. Perrin.
N.
Gr. Deshaires.

Chartres.

Pr. Tessard.

Jug. Nicolle.
Mouton.
Pluchet.
Levassort.
J. s. Maunoury.
Hardouin.
Bruault.
Cabaret.
Gr. Perrier.

Châteauroux.

Pr. Pauplin-Trotignon.
Jug. Lejay de Bellefond.
Cusson.
Passajon.
Balsan.
J. s. Boudier.
Bruneau.
Marandon.
N . . .
Gr. Berton

Châtellerault.

Pr. Arnaudeau.
Jug. Bachellier.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Garnard.
Vernadé.
Pault-Bonnault.
Boneau.
Gr. Dorvau.

Châtillon-sur-Seine.

Pr Culmet (Hippolyte).
Jug Bordet.
Piot (Eugène).
Tardy-Cassard.
J. s. Mazet.
[illegible]
Gr [illegible]

Chaumont.

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s [illegible]
[illegible]
Gr [illegible]

Chauny

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Meution.
Guerin-Lapremont.
Gr. Patoux.

Cherbourg.

Pr. Dumont.
Jug. Canoville.
Mallieu.
Lucas.
Le Jolis fils.
J. s. Fénard.
Hannevillo.
Menut.
Bayard.
Gr. Orry.

Clamecy.

Pr. Fourrier.
Jug. Corvol.
Morillon.
J. s. Parent.
Guerreau.
Gr. Fourot.

Clermont (Hérault).

Pr. Goubin.
Jug. Laurens.
Paulinier.
Villaret.
J. s. Pagès.
Galtier.
Gr. Bonnafé.

Clermont-Ferrand.

Pr. Lespinas.
Jug. Peret.
Pradier fils.
Ribeyre-Kahn.
Girard.
J. s. Desnole.
Clavilier
[illegible]
Gaillard.
Gr. Boyer

Cognac.

Pr. Moullon.
Jug. Pinet.
Robin
Maurin.
Robin (Alexandre).
J. s. Martel. (G.)
Foucaud
Baury.
Gr. Dedé.

Compiègne.

Pr. Huron.
Jug. Lion.
[illegible]
[illegible]n
J. s. [illegible] Pache
Parigot.
Gr. Jeannetot.

Condé-s-Voireau.

Pr [illegible]lonet-Gervais.
Jug. Néron (Virgile).
Leboyteux.
Tronlev.
J. s. Néron (Gustave).
N. . .
Gr. Tarrin

Coutances

Pr. Daireaux.
Jug. Drieu-Larochelle.
Jouvet.
Ygouf.
J. s. Quesnel.
Lefranc.
Gr. Ernouf.

Dieppe.

Pr. Pourpoint.
Jug. Fortier.
Gelée.
Boner-Lecanu.

J. s. Bottereau
Leboury[illegible]
Legros [illegible]
Brière.
Gr. Allain (Edmond,

Dijon.

Pr. Regnier (Jules)
Jug. Gaulin-Dunoyer
Grosperrin
Dard fils
Regnier Théodore
J. s. Levy (C[illegible]
[illegible]
Laurent aîné
Sebille
Gr. Gerbore
C. g. Guiot (Charles

Dôle.

Pr. Ruffier (Nestor)
Jug. Protet
Vincent.
Malpas
J. s. Ramonet
Ravillon
Gr. Robelin
C . Devilde

Dragugnan.

Pr. Gravier
Jug. Latu.
Mus
Clém[illegible]
Perrier
J. s Astier
Caire
[illegible]
Bus
Gr. [illegible]

Dreux.

Pr. Gromard.
Jug. Job
Dubo
[illegible]
Lucreux
Secrétary
J. s. Prosper
[illegible]
Pault-Duval.
Gr. Vigneron

Dunkerque.

Pr. Féron
Jug. [illegible]
Dessurne
Coquelle-Gourdin.
Colset
J. s. Bricher
[illegible]
Delonce.
Cuvier
Gr. Michel.

Elbeuf.

Pr. Cavre.
Jug. Martin
Cossé
Patallier.
Bucaille
J. s. Flavigny.
Martin (F.
Béranger.
Lecorneur.
Gr. Duprey.

Epernay.

Pr. Luquet.
Jug. Appert
Parquet
F rnier
J. s. Enumont
N
Gr. Galis

Eu et Tréport.

Pr. Derambure.
Jug. Papin ✻.
Verc fils
Mor
J. s. Sevin
Tamelet
Gr Truesle

Evreux

P Lemercier-Verney
J g Delille.
Lavollée *dit* Poignant.
J s Papon
Jolienne.
Gr. Garnier.

Falaise

Pr Heuze
Jug. Gautier
Robine
J s Desprez
Crespin
Larchant.
Gr. Larchant.

Fecamp

Pr Honibrèque.
Jug. Chedru.
Hue Maze
Corneille.
J s Busson.
Léger
Gr Crevel.

Flers.

Pr. Toussaint.
Jug. Gallet
Prunier.
N....
J. s. Lehèvre.
Vénard-Vardon.
G Thierry.

Fréjus.

Pr Pasca. (Ferdinand).
Jug Cou
Ribou (Zacha
Senequier (Esprit).
J. s Bœuf (Adolphe).
Meynard (Marius).
Gr Gerard (G

Gournay.

Pr. Rau.et.
Jug. Moul n-Chavot.
Lo ge fils
J. s. Leroy.
Letailleur (Fromonce)
Gr. Merlin

Granville.

Pr. Toupet
Jug Bellenc
Bu s.
Trochemin
J s Dior
N....
Gr. Gaillot.

Grasse

Pr. Crespi Antoine)
Jug Siagne Françoi
Dubout (Antoine).
Charrier aîné
J. s Guevarre
Charles (Edmond).
Gr Blanc (Marius).

Gray.

Pr. Bourgeois.
Jug. Noir-Annoy
Dumont aîné
Tambaudot (Félix).
J. s Garrel
Bassot Alexandre
G. Vinot

Grenoble

Pr Bernard ✻
Jug Bigonnet
Arier
Nicolet
More
J. s Brenier
Lesorgne.
Borel
Vialet
Gr. Silvy.

Honfleur.

Pr Lepicque.
Jug Gouilley
Micholon
Faroul.
Fossey
J. s Bassière
Quiévre.
Renou
Grubbigens
Gr. Jor

Ile-Bourbe.

Pr. Bregeatte
Jug Bertoni
Francisci
J. s Orson.
Matter (Ant
Gr Leon.

Isigny.

Pr Debon
Jug Savet
Hérout.
B

J. s. Lenfant.
Paris.
Gr. Leroux.

Issoire.

Pr Pastelet
Jug. Combette
Ceytre
Flat (Chéri)
J s Tournadre
Rocher.
Gr. Tarde.

Issoudun.

Pr. Chatoulat
Jug Carré
Grig l-Imbert.
Leconte
Candelet.
J s Verdier
Guillaume
Revenille
Berthommier
Gr Tourlet.

Joigny.

Pr Boure
Jug Desicolle.
Abon
Bertin
J s Bertaut Hasard
N
Gr Poumot

Laigle.

Pr Bigot-Sanson
Jug. Marais.
Vaugeois.
Noche.
Le
J. s. Lherminier.
Bonvry
Lemoine
Gr Pelletier.

Langres.

Pr. Berthier
Jug Lepri
Co
Perrar
J s Morisson
Desser Vay
Gr Col

La Rochelle

Pr Pelevoisin
Jug. Vall
Lavallée
Brumauld-Desmaréres
D'Orbigny
J s Bonn
Canaud (Henri)
Lemage
Gr Cronzilla (

Laval.

Pr Chanteau
Jug Boutreux
Blanc
Simon

J. s. M[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
G. [illegible]

Le Hâvre

Pr. [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr Martin.
C q Leconte.

Le Mans.

Pr Vérité-Bigault.
Jug Lebert.
Mastin
Chevallier
Marmier
J s [illegible]
[illegible]
Carrel
[illegible]
Gr. Montreuil

Le Puy

Pr. Durand
Jug Faure (Victor)
[illegible]
Pioton
Pagès
J. s. Domond.
Arnaudon
Vinay-Beaume
Eusolvy-Alroi
Gr [illegible]

Libourne.

Pr. Brun
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s. Carlat
[illegible]
Gr [illegible]

Lille.

Pr Bernard
Jug Verley
[illegible]
Descamps-Crespel.
Mas
Walnert
Delcourt
[illegible]
[illegible]
J s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr. Boudeau.

Limoges.

Pr. Durand
Jug. Gibus (Justin)
Péconnet (Léon).
[illegible] Dabreuil.
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
Lardine
[illegible]
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Lapasset.
Jug. [illegible]
Gabarrou.
[illegible]
J s. Rieux
Taurignan.
Gr. Vidal fils.

Lisieux

Pr [illegible]
Jug Dutheil-Perrier
Peulevey-Deschamps
Mallet Martin
Poilin de Bois Lar[illegible]
[illegible]
J. s. Peulevey (Théodule).
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr. Lecorn

Lodève.

Pr. Vitalis
Jug Puech
[illegible]
Pommier
J. s. Azémar.
N
Gr. Alengry.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Billot
Jug [illegible]
[illegible]
J s [illegible]
Pochet
Gr [illegible]

Lorient.

Pr. De Lagilardaie
Jug Etienne
Mayer
[illegible]
Roy
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr. Mirage

Loudeac.

Pr. [illegible]
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Michelet
Borel.
Gr. Chaux

Louviers

Pr [illegible]
Jug Fréne
Dannet
Gastanne.
J. s Olivier.
Brivezac (Louis
Gr. Marquet (a[illegible]

Lyon

Pr Brölemann.
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Laule (Adrien).
J s Boucaud (Joseph
Clave (François)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr. Chantelin

Mâcon

Pr Bonnin (Etienne)
Jug. Ferret.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
Ferret
[illegible]
Gr. Bertran

Mamers

Pr. Granger
Jug. Gallet.
Gremillon
J s Dubier.
[illegible]
Gr [illegible]

Manosque

Pr. Mille
Jug Boulher
[illegible]
[illegible]
J. s Buisson
[illegible]
Gr. Giraud

Marennes

Pr. [illegible]
Jug Bernon
Florentin aîné.
[illegible]
J s Blanchard fils
Minoret
Gr Beuffeu

Marmande

Pr Massot (Emile).
Jug [illegible] (Raymond).
[illegible]pe
[illegible]
J s [illegible]eu (Constant).
[illegible]net.
Gr [illegible]

Marseille

Pr Reynaud (Gaspard).
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
Martin [illegible]aître
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Fortou
J s Racine
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Arnaud.
[illegible]
G Jacobi.

Mayenne.

Pr [illegible] Sauvage
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]

Meaux

Pr Lemercier
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s Piolert
[illegible]
Gr Mestrallet

Millau

Pr Adolbert (Jonction).
Jug Vidal.
Mercoreelles.
Gely
J s Saison.
Arnal (Lucien).
Gr [illegible]

Mirecourt

Pr Aubry [illegible]
Jug [illegible]
[illegible] Lorrain
Rose[illegible]rnest
J s Bassot.
[illegible]
Gr [illegible]

Moissac

Pr Arnal
Jug Saiges fils

Jug Cayrou
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
Perpigna[illegible]
Lassalle
Gr [illegible]

Montargis.

Pr Garnier
Jug Maître aîné
[illegible]
Chaumeron (Adolphe)
J s Barry (Julien)
Rolet
Gr Ferrière.

Montauban.

Pr Dominique
Jug Saint-Faust
Capelle aîné
Pourquié aîné
Coyère (Urbain)
J s. Saint-Geniès
[illegible]
[illegible]
Galibran.
Gr Jalabert

Montereau

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
Gr [illegible]

Montpellier

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
Durand.
J s Reynes.
Bourrely
[illegible]
Peyron.
Gr [illegible]

Mortain

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]
Prieur.
Gr Richard

Moulins.

Pr Watelet
Jug. Lecb
[illegible]

Jug Vouat
Brossard
J s Bucheron.
[illegible]
[illegible]
Lassagnat.
Gr. Noby

Nancy

Pr Anselme
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s Bonneaux
[illegible]
[illegible]
Guyot
Gr Mary

Nantes

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
Trouillebeau
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr [illegible]
Jug [illegible]

Narbonne

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
Guil et père.
J s Nicolas
Baisset.
[illegible]
[illegible]
Gr [illegible]

Nérac

Pr [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
Gr Gourdon

Neufchâtel

Pr Tittelant
Jug Corriet
Langlois
Sevrier
J s [illegible]
[illegible]
Gr [illegible]

Nevers.

Pr. Malleval.
Jug. Thevenard.
Ramond-Perrot.
Robert (Émile).
Coulurier.
J. s. Ladin dit Constant.
Michaud-Sallé.
Valette.
Talboutier.
Gr. Thoulet-Morel.

Nice.

Pr. Darbesio (Ferdinand).
Jug. Carti (Philippe).
Bovis (Louis).
Mayrargues (Benjam.).
Gillette (Alfred).
Chauvain (Pierre).
Orengo (Antoine).
J. s. Pin (Jean-Pierre).
Michel Clément.
Carbonnel Eugène
Gr. Auquier (Eugène).

Nîmes.

Pr. Meynard-Auquier.
Jug. Placide.
Soulas.
Jacob.
Nègre.
J. s. Charayron.
André
Lergeron.
Olivier.
Numa Arsset.
Julian (Ch.).
Gr. Légal.

Niort.

Pr. Noirot.
Jug. Pellevoisin.
Breuilac (Ach.).
Marot.
Clouzot.
J. s. Maury.
Proust (Arm.).
Laforest.
Limouzain.
Gr. Riom.

Nuits.

Pr. André Argot.
Jug. Laboure (Paul).
Roux-Lambert.
Believret (Victor).
J. s. Sirugue-Confuron.
Lemaire-Foulon
Gr. Moissenet.

Oloron-Ste-Marie.

Pr. Brun.
Jug. Dufau.
Souviron.
Lassalle.
J. s. Lavigne.
Tilloy
Gr. Briscou.

Orléans.

Pr. Germon
Jug Fougeu Baron
Rossigno..
Delafon.
Gilbert.
Fousset (Eugène).
J. s. Fouqueau-Pelegrin.
Cottin-Ligneau.
Barou.
Croissandeau.
Gr. Dervaux.

Paimpol.

Pr. Gaulher.
Jug. Méléard.
Bertho.
Pasquiou.
J. s. Chapelain-Varal
Le Goaster.
Gr. Le Conial.

Paris.

(Voy. 4e Partie, chap. III.)

Pau.

Pr. De Monpezat.
Jug. Tallard.
Rivarès.
Marianne.
Daran.
J. s. Francez.
Pey
Sabatier.
N...
Gr. Doussine.

Périgueux.

Pr. Goursat.
Jug. Delsuc.
Pouyaud.
Couturier.
Dufour
J. s. Desvergnes.
Gigounoux.
Eymery.
Requier.
Gr. Vergnol.

Perpignan.

Pr. Berga.
Jug. Le Roels.
Llaus
Latrobe.
Bernard.
J. s Talayrach.
Marqua
N...
Gr. Boubal.

Pézénas.

Pr. Cambon (J. B.).
Jug. Fabre (César).
Jug. Trézic (Camille).
Pouget Cazalac.
J. s. Guiba.
N....
Gr. Franc

Poitiers.

Pr. Petit-Vée.
Jug. Leblanc-Turquand.
Véron (L
Douce.
Bertin
J. s. Prébay.
Amirault
Floquin.
Maillet.
Gr. Orillard jeune.

Pont-Audemer.

Pr. Laisney (Em.).
Jug A
Ba
Pa
J. s. C
L
Gr. Le

Provins.

Pr. Gennerat.
Jug. Guerreau.
Charpentier.
H
J. s. Paillet
Degois
Gr. Perrin

Quimper.

Pr. De la Hubaudière ✻.
Jug. Alavoine.
Feillet
Govin
J. s. Fougeray
Le
Gr. Le

Quintin.

Pr. Thierry.
Jug. Perrin.
De Villeneuve (Henry).
N
J. s C
N
N
Gr. Symon de Villeneuve.

Reims

Pr. Martean.
Jug. Walbaum.
Lochet-Givelet
J. s. De Tassigny
Loche (Ch.
Brion (A
Gr. Midoc père

Rennes.

P [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J s Mare
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr [illegible]

Riom.

P [illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
Mathieu
J s Bor Danthon.
[illegible]
Gr Cordon

Roanne.

[illegible] Cuaverondier (Fran-
[illegible]
Jug [illegible]
[illegible]
Rousmard
Fenou Let.
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] e (J).
G [illegible]

Rochefort.

[illegible]
Jug [illegible] Boulaud.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
G [illegible]

Rodez.

P [illegible] bes.
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s Pouget.
Gr Capoulade.

Romans

P Dumazy
Jug Lapierre.
Payard
Dubouchet.
J s [illegible]
[illegible]
G Dedon

Romorantin.

P Bouchard-Boileau.
Jug [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s Ferman-Dulêne.
[illegible]
Gr [illegible]

Roubaix.

Pr. Bossut (Henry)
Jug. Delattre (Henri).
[illegible]
[illegible]
J s Ferrier [illegible]
Pennel [illegible]
Gr Lequenne.

Rouen.

Pr. Malatur
Jug. Durand.
Powell
Bissier
Desnoyers
Etienne
[illegible]
[illegible]
[illegible]
J. s. Jouanne
Gonellan
Duchos.
Amail
Gr. Faucon.

St-Affrique.

Pr. Barascud.
Jug. Soubrat
[illegible]
[illegible]
J s Mouilier
[illegible]
Gr Gaubert.

St-Brieuc.

Pr. Piedevache
Jug. Guyot.
Damar
Sebert
J. s. Rouxel (Adolphe)
Boulanger.
Gr [illegible]

St-Dizier.

Pr. Doé (Victor).
Jug Lefèvre
Damaine
[illegible]
J. s. Barotte
Poulon.
Gr Duval

St Etienne.

Pr Guillon Auguste,
Jug. Thivillier
Gauthier
Cozzon
Perherin (Louis).
Souvignet.
Clair
Chapon
Troublieux.
J s [illegible]
Dutar.
Gaucher.
Martouret.
Dufour
Bernard.
Gr Berthon.

St-Flour.

Pr Vidal (Isidor)
Jug. [illegible]
Jouvente
Ravoux
J s Chanson-Dufour.
Peschaud
Gr. Missonnier

St-Gaudens.

Pr Compans
Jug Danès.
Abadie.
Cambet.
J s Castac.
Blanc
Gr. [illegible]

St-Genies

Pr [illegible].
Jug [illegible]
[illegible].
Gerbard
J s [illegible]
Cure
Gr Bousquet

St.-Hippolyte-du-Fort.

Pr Durand.
Jug [illegible].
Mazel
Camplan
J s Bourguet
[illegible]
[illegible]
Gr Dalverny

St-Jean-d'Angély.

Pr. Devers.
Jug. De Beaurtaumont.
[illegible]
Laurent
J s [illegible]
Daport.
Gr [illegible].

St-Jean-de-Losne.

Pr Colin
Jug Moulon
[illegible]
Simard
J s Ginere.
[illegible].
Gr. Gelé.

St-Lô

Pr Derbois
Jug [illegible]
Lescot
Tarel
J s Bosq
Dary.
Gr Frerin

St-Malo

P. Hovius ✻.
Jug Morault.
Follen
Aubert.
Gautier (Henri).

J. s. Demal-Vilain (L.).
Pellerin (Charles).
N....
Gr. Le Cœur.

St-Martin (île de Ré).

Pr. Bouthillier-Rivaille.
Jug. Hilaireau.
Cognacq Roy.
N....
J. s. Roulet-Deville.
N....
Gr. Pauleau.

St-Omer.

Pr. Hermant-Bouquillon.
Jug. Delepouve-Gaveau.
Lengaigne.
Brilland.
Lambert-Brunet.
J. s. Duméril (Emile).
Pierret (Edouard).
Gr. Serdobbel.

St-Pierre (île d'Oléron).

Pr. Péponnet.
Jug. Berbudeau.
Arnoux.
J. s. Haury fils.
N....
Gr. Cacault.

St-Quentin.

Pr. Lebée.
Jug. Querette.
Rouart.
Moureau.
Quenouelle.
J. s. Lecoq-Duflot.
Lefèvre.
Rousseau (E.).
Gr. Foulon.

St-Tropez.

Pr. Vincent.
Jug. Haurigon.
Arnaud.
Meyrier.
J. s. Abeille.
Lignon.
Gr. Boquis.

St-Valery-en-Caux.

Pr. Auvray.
Jug. Bénard.
Lerebourg.
Pichard.
J. s. Blanquet.
Bougon.
Gr. Roullier.

St-Valery (Somme).

Pr. Pierru.
Jug. Selaytis.
Alexis-Fournier.
Sorre.
Desgroseille-Fuchs.
J. s. Delahaye.
Depouilly.
Gr. Pinguet.

Saintes.

Pr. Brunet.
Jug. [illegible]
Vieuille.
Genet.
J. s. Guiard.
Pougerat.
Gr. Grange.

Salins.

Pr. Bouvet (Alfred).
Jug. Toubin (César).
Piaurov (Eugène).
Guignet (Henri).
J. s. Bosson (Joseph-Marcellin).
Legier (Arthur).
Gr. Grandjacques.

Sarlat.

Pr. [illegible]
Jug. Lesaffre.
Mercier.
Quercy.
J. s. Labat aîné.
Cledat fils.
Gr. Pecheyran.

Saumur.

Pr. Lambert-Lesage.
Jug. Thoreau.
Jagot.
Gratien.
[illegible]
J. s. Cotteneau.
Ratier.
Lemoine.
Frugier.
Gr. Piton.

Sedan.

Pr. Cunin-Gridaine.
Jug. [illegible]
Desrousseaux.
David.
[illegible]
Hubert Desrousseaux.
J. s. Bertèche.
Maire.
Brancourt.
Puquin.
Gr. Dazy.

Sens.

Pr. Marie.
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
Forest.
J. s. Aubry.
Rouffeux.
Méry.
Lelièvre.
Gr. Remy.

Soissons.

Pr. [illegible]
Jug. Devin.
Rigle.
Despierres.
J. s. Labarre.
Gamain.
Gr. Constant.

Souillac.

Pr. Gardarein (Baptiste).
Jug. Chantelauve.
Griffel.
[illegible]
J. s. Laplagne [illegible]
Olive fils.
Gr. Cestarès.

Tarascon.

Pr. Pons aîné.
Jug. [illegible]
Blanc.
Riffard.
J. s. Blanvac.
[illegible]
Gr. [illegible]

Tarbes.

Pr. Lacay.
Jug. [illegible]
[illegible]
Magnon.
Pome.
J. s. Despaux.
Zamboaux.
[illegible]
[illegible]
Gr. [illegible]

Thiers.

Pr. Giraud-Provenchères.
Jug. Sanaguet-Barneaud.
Ojardias-Girard.
Amblard Blanc.
J. s. Nohen-Verdier.
[illegible]
Gr. Barrandon.

Toulon.

Pr. Bertuzzi.
Jug. Olivier.
Guérin.
Abel.
Aubert.

J s
G

Toulouse.

Pr Ozenne ✻
Jug Deaux
Fourcade
Mathieu.
De G
J s Enecly
G

Tournus

P Dumont
Jug Brue ine
J
G

Tours

P Abot
J Pa eau
Chambert
Bourgentier
J s
Gr

Troyes.

P Fontaine
Jug Aousselot
Gazeau
Gallo
J s Jolly
Dar
Dessirier
G

Tulle

Pr
Jug
J s

Gr Montbe-Naval

Valenciennes.

Pr. Giard
Jug. Delamy e
Delame
Renard
J s Lecuc
Harpignies.
Sirot-Wagret.
Vincent.
Gr Leroy

Vannes

Pr Peyron
Jug Mor
Guerin
J s Thareau
Seigrard.
Lerrary
Gr. Lamy

Verdun

Pr N
Jug Ramlot-Mabille.
Maury
J s Laureut
De Fallois
Gr Balazard

Versailles

P Barroé-Perraul
Jug
Collas (Alfred)
Mousseaux
J s
Gr.

Vervins

Pr Blanquinque
Jug
J s
Dubocquoy
G Gamet.

Vienne (Isère

Pr
Jug
Bouvier
Honorat

J s. Barle
Barnier
Windeck.
Richard
Gr.

Villefranche (Rhône.

Pr
Jug
Pa
Monlotti.
J s
Gr Picard

Villeneuve-sur-Lot.

P Ducasse.
Jug
Leigues (Calixte
Ba et Paul
J s Canes (
Carl s Hen
G

Vimoutiers.

Pr Chauvel joun
Jug Denise
Locron
Gr
J s
Gr

Vire.

Pr Gallet (Paul
Jug Jume. (Léon).
La monnier
Ca lleaux
J s Berger (Félix).
Asse.
Gr. Le ntre.

Yvetot.

Pr.
Jug
J. s. Goupil aîn
Rousse. fils
Lefrançois.
Gr

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX.

Les juges de paix ne sont pas inamovibles. — Pour être juge de paix, il faut avoir 30 ans accomplis. Chaque juge de paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de 25 ans. Les juges de paix remplissent des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont: 1° *Juges* en certaines matières; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le juge de paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à la charge d'appel jusqu'à la valeur de 200 fr. — Également il connaît seul, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à la charge d'appel, à quelque valeur que la demande puisse monter, 1° des actions en payement de loyers ou fermages, des congés, des demandes ou résiliations de baux fondées sur le seul défaut de payement des loyers, des expulsions de lieux et des demandes en validité de saisie-gagerie, lorsque les locations n'excèdent pas annuellement 400 fr.; — 2° des actions pour dommages faits aux champs, fruits et récoltes, de celles relatives à l'élagage des arbres ou haies et au curage soit des fossés, soit des canaux servant à l'irrigation des propriétés ou au mouvement des usines, lorsque les droits de propriété ou de servitude ne sont pas contestés, des réparations locatives mises par la loi à la charge des locataires; — 3° des contestations relatives aux engagements respectifs des maîtres avec les ouvriers, apprentis, domestiques, gens de travail au jour, au mois ou à l'année, — des actions relatives au payement des nourrices, — 4° des actions civiles pour diffamation verbale, injures, rixes et voies de fait.

Le juge de paix prononce en outre, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à charge d'appel, jusqu'à 1,500 fr., 1° sur les contestations entre les hôteliers, aubergistes et logeurs, et les voyageurs ou locataires en garni, pour dépenses d'hôtellerie et perte ou avarie d'effets déposés dans l'hôtel ou auberge; — 2° sur celles entre voituriers et bateliers pour retard, frais de route et perte ou avarie d'effets accompagnant les voyageurs; — 3° entre voyageurs et carrossiers ou autres ouvriers pour fournitures, salaires et réparations faites aux voitures de voyage; — 4° sur les indemnités réclamées par les locataires pour non-jouissance, lorsque le droit à indemnité n'est pas contesté; — 5° sur les dégradations et pertes dans les cas prévus par les articles 1732 et 1735 du Code Napoléon. — Il connaît encore à la charge d'appel 1° des entreprises commises dans l'année sur les cours d'eau servant à l'irrigation des propriétés et au mouvement des usines et moulins, — 2° des actions possessoires ou réintégrande et dénonciation de nouvel œuvre; — 3° des actions en bornage, de celles relatives à la distance des plantations d'arbres et haies. — 4° de celles relatives aux constructions et travaux énoncés dans l'article 674 du Code Napoléon; — 5° des demandes en pension alimentaire formées en vertu des articles 205, 206, 207 du Code Napoléon, et n'excédant pas 150 fr. par an. — Le juge de paix connaît encore des contraventions en matière de douanes. — Les juges de paix qui ne siégent pas au chef-lieu du tribunal de première instance sont autorisés, concurremment avec le président du tribunal, à légaliser les signatures des notaires qui résident dans leur canton, et celles des officiers de l'état civil qui en dépendent, soit en totalité, soit en partie. (L. 2 juill. 1861.)

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les articles 48 et 49 du Code de procédure civile, les affaires dont le juge de paix a la compétence du tribunal de première instance sont portées devant lui pour y être conciliées, si cela est possible.

Les affaires de la compétence du juge de paix sont aussi, à moins d'urgence, avant d'être engagées judiciairement, l'objet, devant lui, d'un préliminaire de conciliation sur l'objet de la contestation.

En matière non contentieuse, les attributions des juges de paix sont très-étendues. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille; de l'apposition et de la levée des scellés après décès ou en cas de faillite, de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption et de tutelle officieuse, de légaliser les signatures des notaires et des officiers de l'état civil, etc.

Au criminel, indépendamment des attributions qui leur appartiennent comme officiers de police judiciaire (art. 48 et suiv. du Code d'instruction criminelle), les juges de paix sont seuls compétents pour connaître 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton; — 2° des contraventions commises dans les au-

ommunes [illegible] par canton, lorsqu[illegible] hors le cas où [illegible] sont pris en flagrant [illegible] contraven[illegible] [illegible] [illegible] ises par des personnes non domiciliées ou non [illegible] a commune ou lorsque les [illegible] d poser n'y sont pas [illegible] nuls n'y présent [illegible] ; 3° des contrave[illegible] s à raison desquelles la [illegible] [illegible] ant 15 fr. ; — 4° des contrave[illegible] [illegible] orestières poursuivies à la requête des particu[illegible] ; — 5° des injures [illegible] [illegible] [illegible]

Castellane.

Clanchard.... Annot.
Imbert ..... Castellane.
Masse..... Colmars
Aubert..... Entrevaux
Veyan..... Saint-André.
Reynard .... Sig[illegible]z.

Digne.

Tartanson ... Barrême.
Roman..... Digne.
Coupier..... Javie (la).
Gros ..... Mées (les).
N. [illegible] Mez[illegible]
Jourdan..... Moustiers.
Montet..... Riez.
Aubert..... Seyne.
Frey ✻..... Valensole.

Forcalquier.

Blanc..... Banon.
Milon..... Forcalquier.
Gautier..... Manosque.
Hodoul..... Peyruis
D'Arbaud.... Reillanne.
Mille..... Saint-Étienne.

Sisteron.

[illegible]..... Motte (la).
Boutoux..... Noyers.
Tardieu..... Sisteron.
Imbard..... Turriers.
Bassac..... Volonne.

ALPES (HAUTES-).

Briançon.

Isnel ..... Aiguilles
Mathieu .... Briançon.
Albert..... Grave (la).
Puy (Ant [illegible] Largentière.
Rousset [illegible] Monestier (le).

Embrun.

Boyer..... Chorges.
Didier..... Embrun.
Lourrat.... [illegible] Guillestre.
Prun.... [illegible] Orc[illegible]s
Bernard . Savines

Gap

Morgan [illegible] Aspres-[illegible]-Veynes
Chenas [illegible] Barc[illegible]onnet
Blanc [illegible] [illegible] Ne[illegible]a)
Lesbros [illegible] Gap.
Vieux. [illegible] Laragne.
Jean..... Orpierre.
David..... Rabiers.
Chevandier.. Rosans.
Fabre..... Saint-Bonnet.
Dastrevigne . Saint-Étienne.
Gautier..... Saint-Firmin.
Mourès..... Serres.
Carle..... Talard.
Chrétien.... Veynes.

ALPES-MARITIMES.

Grasse.

Démard [illegible] Antibes.
Lombard [illegible]ar
Dufort.. [illegible] [illegible]
Albert [illegible] Cours[illegible]ules.
Hammel. [illegible] Grasse
Gaignard.... Saint-Auban.
Baliste [illegible] Saint-Vallier.
Chollet..... Vence.

Nice.

Donadei .... Bre[illegible]
[illegible]net ..... [illegible]nes
Rosty..... Escarène (l').
Bessy..... Levens.
Filippi ..... Menton.
Tyran..... Nice(*int. mur.*)
Durandy..... Nice(*ext. mur.*)
Médecin..... Saint-Martin-Lantosque.
Enz[illegible] [illegible] Sospel.
Garnon [illegible] Utelle
Mercier [illegible] Vi[illegible]
Ferry..... Guillaumes.
Faure..... Puget-Théniers.
Lazière ..... Roquesteron.
Rocaserra .. Saint-Étienne-aux-Monts.
Fabre..... Saint-Sauveur.
Aycard..... Villars.

ARDÈCHE.

Largentière.

Bresse ..... Burzet.
N..... Concouron.
Ruelle..... Joyeuse.
Garilhe..... Largentière.
Delubac..... Montpezat.
Jacques..... St-Etienne-de-[illegible]gliarès
Dubois. [illegible] [illegible]oyes
Gleizal..... Valgorge.
Tardy de Montravel. Vallon.
Tavany Vans (les)

Privas.

Cast[illegible] Antraigues.
Polge de Combret [illegible] Aubenas.
Servier ..... [illegible]ourg St-Andéol.
Dejoux..... Chomérac.
[illegible] [illegible] Privas.
Prinsac..... Rochemaure.
Bataille..... St-Pierreville.
Mayaud ..... Villeneuve-de-Berg.
Maurin..... Viviers.
Arsac..... Voulte (la).

Tournon.

Reynaud .... Annonay.
Soulié-Lafayolle.... Chaylard (le).

Bollon le Cla[illegible]ère [illegible] [illegible] Le [illegible]astre
Deglo-Labesse . [illegible] [illegible]
Desbos .. [illegible] [illegible]
Arnal [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Londre [illegible] [illegible]
Burine..... Satillieu.
Boissin ..... Serr[illegible]
Four..... Tour[illegible]
Deglo-Labesse..... Vernoux.

ARDENNES.

Charleville.

Bertrand .... Charleville.
Neveux ..... Flize.
Duretestc [illegible] [illegible]
Hulot..... [illegible]
Petit. .... [illegible]
Devivaise.... Renwez.
Rousseaux .. Sign[illegible]

Rethel.

Dosquet..... Asfeld.
Promsy ..... Ch[illegible]
Primot ✻.. [illegible]
Livoir..... Juniville.
Aubriet ..... Novion-Porcien.
Blan.. [illegible] [illegible]

Rocroi

Bertrand .... Fumay
Cordier ..... Givet.
Reuter..... Rocroi
Petit..... Rum[illegible]
Brulfer..... Sign[illegible]

Sedan.

Desse ✻.... [illegible]
Poullet... [illegible]
Veber.... [illegible]
Daire .. [illegible]
Mangin..... *Id.* (*sud*).

Vouziers.

Boyer [illegible] Attigny.
Legay [illegible] Buzancy
Lorieux [illegible] [illegible]
Coche..... Grandpre
Pâris..... Machault
Warnet..... Monthois
Caillet..... Tourteron.
Buffet..... Vouziers.

ARIÈGE.

Foix.

Balmelle .... Ax.
Remaury.... Bas[illegible]
Bergasse-Laziroules. [illegible]
Degeilh.. [illegible]
Boland ... [illegible]
Magdalou.... [illegible]

Tarascon
[illegible]

[illegible]

[illegible] Bessat[illegible]
[illegible]
[illegible] Mas-Azil
[illegible] [illegible]
[illegible] Pamiers
[illegible] [illegible]
[illegible] variétés

Saint-Girons.

[illegible] Castillon
[illegible] Massat.
[illegible] Oust
[illegible] Sainte-Croix
[illegible] Saint-Girons
[illegible] Saint Lizier

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

[illegible] Arcis-sur-Aube.
[illegible] Anglure.
[illegible] Méry-sur-Seine
[illegible] Plancy.

Bar-sur-Aube

[illegible] Bar-sur-Aube
[illegible] Bar-sur-Aube
[illegible]
[illegible] Soulaines
[illegible] Vendeuvre

Bar-sur-Seine

[illegible] Bar-sur-Seine
[illegible] Chaource.
[illegible] Essoyes.
[illegible] Méry
Beaubequin .. Riceys (les).

Nogent-sur-Seine

[illegible] Marcilly-le-Hayer
[illegible] Nogent-sur-Seine
[illegible] Pont-sur-Seine
[illegible] Villenauxe
[illegible] Villenauxe

Troyes.

Corbrot .... Aix-en-Othe.
Jarrault .. Bouy
[illegible] Estissac
[illegible] Lusigny
[illegible] Piney.
[illegible] Troyes (1er a.
[illegible] Id. (2e arr.
[illegible] Id. (3e arr.

AUDE.

Carcassonne

Astruc .... Alzonne.
[illegible] Capendu
[illegible] [illegible]
[illegible] Id. (est
Albert ..... Conques
Villebrun.... Lagrasse
Canture..... Mas-Cabardès
Pouderoux .. Montreal
Delpey .... Mouthoumet
Morin ..... Peyriac
Combes..... Sallèles
Bertrand .... Tuchan

Castelnaudary

Marty ..... Belpech.
[illegible] [illegible]
Guérin..... Id. (nord).
Lambert .. Fanjeaux.
[illegible] Salles-s-l'Hers

Limoux

[illegible] Alaigne
[illegible] Axat
[illegible] Bugarach
[illegible] Couiza
[illegible] Couiza
Detours ... Limoux
Cros ..... Quillan
Benzeaud .. Saint-Hilaire

Narbonne

Marty ..... Coursan
Maurin .... Durban
Nogues .... Lézignan
Lavergne .. Lézignan
De St-Jean . Narbonne
De Nolac .. Sigean

AVEYRON.

Espalion

[illegible] (M.C.) Entraigues
[illegible] Espalion
Latholize.... Estaing
Albouy. .... Laguiole
De Chaumel. Mur-de-Barrès.
Nerfour ..... Saint-Amans
Cocura..... Saint-Chely.
[illegible] [illegible]
Seguret .... Saint-Geniès

Millau.

Evesque..... Campagnac
Laur..... Laissac
Michelet .... Millau
Dadon de Lavaysse.... Nant
Dennos. .... Peyre en A.
De Combettes Saint-Beauzély
Muret..... Salles-Curan.
Durand ... Séverac-le-Ch.
Champagneur Vezins

Rodez

[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Mouran. .. Conques
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Bonnecaze Saint-Igne

Saint-Affrique

Draulhac .. Belmont
Vincent .... Cornus
Lestrade .. Cornus
Mirepoix .. Saint-Affrique.
Berascol .. Saint-Jean-de-Tar
Rogé..... Saint-Sernin.

Villefranche.

[illegible] Asprières.
[illegible] Aubin
[illegible] [illegible]
[illegible] Montbazens
[illegible] Najac
Sendier .... Villefranche
[illegible] Villefranche
Chalret ... Villeneuve

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix

[illegible] Aix *nord*
[illegible] Id. (sud).
[illegible] Berre
[illegible] Gardanne
[illegible] Istres
[illegible] Lambesc.
[illegible] Martigues
[illegible] [illegible]
D'Arnaud.... Salon
Garnier. .. Trets.

Marseille

[illegible] Aubagne
Dieulofet .. Cuges
[illegible] 1re } Marseille
Mortreuil .. 2e } (ouest
Faure ..... 3e } (est
Charrasse .. 4e } Marseille
Bertrand .. 5e } (cent. nord.)
Marin. .... 6e }
Guilibert.... Roquevaire.

Tarascon

Giraud E..... Arles (est
Giraud (L.J.A) Id. (ouest
Pin ..... Châteaurenard.
Guinet..... Eyguières
Jourdan..... Orgon.

Daumas..... Saintes-Marines
Tessier..... Saint-Remy.
Grenier..... Terrasson

CALVADOS.

Bayeux

Lemonnier.. Balleroy.
Vautier-Desmarais... Bayeux.
Le Pelletier.. Caumont.
Thomas..... Isigny.
Lecramoisy.. Ryes
Blot..... Trévières

Caen

Esmenard.. Bourguébus
Doublet.... Caen (*est*
Fauvel..... *Id. ouest*,
Bouvet..... Creully
Gauvret..... Douvres
Guillot..... Evrecy
Fossasse.... Tilly-sur-Seulles.
Malicorne... Troarn.
Petit..... Villers-Bocage

Falaise

Madelaine.. Bretteville-sur-Laize
Leroux..... Morteaux-Coulibeuf
Clogenson... Falaise (*sud*,
Delbosc-Lamy *le nord*
Dubosq..... Thury-Harcourt.

Lisieux.

Simon..... Lisieux (1re section).
Ledesert.... *Id.* (2e cant.)
Leclerc..... Livarot
Guillemard.. Mezidon
Chevreuil... Orbec
Le Treshe... St-Pierre-sur-Dives

Pont-l'Evêque

Prudhomme.. Blangy
Lahey..... Cambremer.
Bonnissent.. Dozule
Bigeon..... Honfleur
Chrétien.... Pont-l'Evêque
Jarrier..... Trouville-sur-Mer.

Vire

Touchard.... Aunay
Picard..... Bény-Bocage
Vauloup..... Condé-sur-Noireau
Sicot..... Saint-Sever
Loyer..... Vassy
Jugelé..... Vire.

CANTAL.

Aurillac.

Durif ✻.... Aurillac (1re section).
Sarret de Grozon. Mauriac (*sud*).
Mauthières. *Id.* (*nord*).
Bessat..... Maurs
Dezons..... Montsalvy
Le Faucheux.. Roquebrou (la)
Parmandie.. Saint-Cernin.
Fraysses..... Saint-Mamet.
Dejou (H.).... Vic-sur-Cère.

Mauriac.

Delbet..... Champs.
Bonnefon.... Maurs
Breu..... Pleaux.
Bertrandy... Riom-ès-Montagne
Delbreil.... Salers.
Lapeyre..... Salers

Murat

Lamarrocq.... Arpajon
Benoit..... Marcenat
Delbet..... Murat.

Saint-Flour

Delevigne.. Chaudesaigues
Burin-Desrosiers..... Massiac
Alexandre... Pierrefort.
Grimard..... St-Flour (*sud*).
Clavière..... *Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême.

Rochet-Dubost Angoulême (1er *arr.*).
Boiran..... *Id.* (2e *arr.*).
Bourdeau.... Blanzac.
Valteau..... Hiersac.
Pasquet..... Montbron.
Mastrenc.... Rochefoucauld (la)
Hardy..... Lavalette.
Bergeat..... St-Amant de Boixe
Duvivier ✻.. Villebois-Lavalette

Barbezieux

Dupuy..... Aubeterre.
Delage..... Baignes
Lemercier.. Barbezieux
Dubusson.... Brossac.
Grimaud.... Chalais
Constant.... Montmoreau.

Cognac.

Barrault.... Châteauneuf.
Le Gorrec-Chaumard. Cognac
Riquelaud.. Jarnac
Martin..... Segonzac.

Confolens

Barret..... Confolens (1er *arr.*).
Lemasson.. Confolens (2e *arr.*).
Mouchon.... *Id.* (*nord*).
Desgranges.. Mansle
Gros-Vaguin. Ruffec

Ruffec

Jobit..... Aigre
Giron..... Chabanais
Salmon..... Hiesmes
Bouquet-Lafarange... Villefagnan

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Dubreuil.... Archiac
Fleurianceau Jonzac
Poitevin.... Mirambeau
Decroix..... Montendre
Bastard..... Montlieu
Goguet..... Pons
Vallet..... Saint-Genis

La Rochelle

Jourdain.... Ars (île de Ré)
Bastard..... Courçon
Pochebonne.. Jarrie
Guichard.... Jonzac
Hérard..... *Id.* (*sud*)
Parrot..... Marans
Dannepont.. Saint-Martin (île de Ré)

Marennes

Lalemant.... Château-d'Oléron (île d')
Yon..... Marennes
Richard..... Royan
Ayraud..... Saint-Agnant.
Gaillard..... Saint-Pierre-d'Oléron
Renaud..... Tremblade (la)

Rochefort

Lecomte..... Aigrefeuille
Chatelet.... Rochefort (1er *arr.*).
Azard..... *Id.* (2e *arr.*).
Vaux..... Surgères
Grataloup.. Tonnay-Charente

Saintes.

Hard..... Burie
Loumand.... Cozes
Sarrazin..... Gemozac
Bilhaud-Dubrouyet.... Pons.
Alliot..... Saintes (*nord*)
Joguet..... *Id.* (*sud*
Leuzon..... St-Porchaire
Savigny..... Saujon

Saint-Jean-d'Angely.

Monnier..... Matha
Lamy..... Loulay

[illegible]	Mathe
[illegible]	St-Amand.
[illegible]	St-Jean-d'Angely
[illegible]	St-Savinien.
[illegible]	Tonnay-Boutonne

CHER.

Bourges

[illegible]	Aix-d'Angillon
[illegible]	Baugy
[illegible]	Baugy
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Henrichemont
Baain (Am.)	Ivoy
[illegible]	Levet
[illegible]	Mehun
Castelier	Saint-Martin-d'Auxigny
[illegible]	Vierzon.

Saint-Amand.

[illegible]	Charenton.
[illegible]	Châteaumeillant
[illegible]	Châtelaudren.
[illegible]	Châtelet (le).
[illegible]	Dun-le-Roy.
[illegible]	Graçay.
[illegible]	Levet.
[illegible]	Nérondes.
Mercœur	Saint-Amand.
Ferrand	Sancoins.
[illegible]	Saint-Satur-le-Port

Sancerre.

Bagnéaux	Argent
[illegible]	Aubigny
[illegible]	Châteauneuf-sur-Cher
Baquet	Henrichemont
[illegible]	Léré
[illegible]	Sancergues
[illegible]	Sancerre
[illegible]	Vailly.

CORRÈZE

Brive

[illegible]	Ayen
[illegible]	Beaulieu
[illegible]	Beynat.
[illegible]	Arnac.
[illegible]	Donzenac.
[illegible]	Juillac.
[illegible]	Larche
[illegible]	Lubersac
[illegible]	Meyssac
[illegible]	Vigeois

Tulle

[illegible]	Argentat
[illegible]	Corrèze
[illegible]	Egletons.
Durcas le Sec	Mercœur
[illegible]	La Pleau
[illegible]	Roche-Canillac (la)
[illegible]	Saint-Privat
[illegible]	Seilhac.
[illegible]	Treignac
[illegible]	Tulle (1er arrd).
[illegible]	Id. (2e arrd).
Meyssac	Uzerche.

Ussel

[illegible]	Bort
[illegible]	Bugeat
[illegible]	Argentat
[illegible]	Neuvic
[illegible]	Neuvic
Giron	Sornac
De St-Féux	Ussel

CORSE.

Ajaccio.

Maestroni	Ajaccio
Cesari	Bastelica
[illegible]	Bocognano.
Versini	Evisa
Sorba	Piana
Colonna d'Istria (P. P.)	Sainte-Marie
Bongiconi	Salice
Chappini	Sari
Piani	Sarrola.
Colonna d'Istria II	Sevens
[illegible]	Vico
Ornano	Zicavo

Bastia.

[illegible]	Bastia (1er arrd)
[illegible]	Id. (2e arrd.)
[illegible]	Biguglia
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Castagniccia
[illegible]	Castello
[illegible]	Corte.
[illegible]	Lama
[illegible]	Lucciana.
[illegible]	Murato.
De Gentile	Nonza.
[illegible]	Oletta
De Corsi	Porta et Case Vecchie
Pompei	Porta.
Fiacri	Rogliano
Arena	Saint-Florent.
Pierangeli	San Martino
[illegible]	San-Nicolao.
Casazza	Santo-Pietro.
Nicolai	Vescovato.

Calvi.

Colombani	Bolgodere
Emmanuelli	Calenzana.
De Castela	Calvi
Luzzi-Savi	Ile-Rousse.
Fiech	Muro
Morsom	Olmeto-Capella

Corte.

Grimaldi	Casamaccioli.
Tiberi	Castifao
Santelli	Corte
[illegible]	Ghisoni.
Franchini	Moita.
Paoli	Morosaglia.
[illegible]	Omessa
Carli	Piedicorte.
[illegible]	Piedicroce
Suzzoni	Pietra.
Laurenti	Prunelli.
Mariani	Saint-Laurent.
[illegible]	Serraggio.
Vincenti	Valle-d'Alesani.
Faccendini	Vezzani.

Sartène

Piras	Bonifacio.
Peri	Levie
Galloni	Olmeto.
De Casabianca	Petreto et Bicchisano
Roccaserra	Porto-Vecchio
Ortoli	Sainte-Lucie.
Grazziani	Sartène
Angelini	Serra

COTE-D'OR.

Beaune

[illegible]	Arnay-le-Duc
Garnier	Beaune (1er arrd)
[illegible]	Id. (2e arrd)
Paulet	Nolay (2e arrd)
Delagrange	Pommard
Leflaive	Nuits
Dimet	Nuits
Reignaud	Pouilly-en-Auxois
Dessaint	Saint-Jean-de-Losne
Vallon	Seurre

Châtillon

Devay	Aignay-le-Duc
Renillon	Baigneux
Boulanger	Châtillon.
Guenebaud	Laignes.
Petit	Montigny-sur-Aube
Perrin	Recey-Sauvage

Dijon.

Leclerc	Auxonne
Masson	Dijon (nord)
Regnaud	Dijon (est).
Perrenot	Dijon (ouest).
Daudande	Fontaine Française
Fodéré	Genlis.
Fondet	Gevrey.

Périn ..... Grancey.
Picquard..... Is sur Tille.
Doley..... Mirebeau.
So[illegible] P[illegible]
J[illegible] S[illegible]
P[illegible] S[illegible]
P[illegible] SomLernon.

Semur.

S[illegible] F[illegible]
Misset. ..... Montbard.
N ... Pr[illegible]
Michault .... S[illegible]
Moreau de Morceoux .. Semur.
B[illegible] Vitteaux.

COTES-DU-NORD.

Dinan.

Courav.. ... Broons.
Dorio-lot-d'Ar- [illegible] Dinan (*ouest*)
Aubry .. *Id.* (*est*).
[illegible] Evran.
[illegible]
[illegible] Mu[illegible]
[illegible]
[illegible] Cours. . . Plélan-le-Petit.
Ag[illegible] Ploubalay.
Col[illegible] Saint Jouan

Guingamp.

Person ..... Bégard.
Le Guyon ... Belle-Ile.
Hu[illegible] Lour[illegible]nac.
Dartois..... Saint-Nicolas.
Cadoret..... Callac.
Le Lepvrier.. Guingamp.
Lehiro ..... Mael-Carhaix.
Le Guyon ... Plougat.
Copal[illegible] Pontrieux.
Charuel..... Rostrenen.

Lannion.

Savidan ..... Lannion.
[illegible] L[illegible]
[illegible] Perros-G[illegible]
Fo[illegible] P[illegible]
[illegible] Plouaret.
De [illegible] [illegible] [illegible]
Joannet. . Tr[illegible]

Loudéac.

Ruellan ..... Collinée.
Huchet du Guermeur. Corlay.
Blanche. .... Gouarec.
Lenain..... Lachèze.
Legemp[illegible] L[illegible]
Aubrée..... Merdrignac.
Petitu ..... Mur.
Tr[illegible] [illegible]
Le Cléziо.... Uzel.

Saint-Brieuc.

Le Meur..... Châtelaudren.
Hamonno ... Etables.
Quernest.... Lamballe.
Cornic . .. Lanvollon
Jouny..... Moncontour.
Sera.n..... Paimpol.
Barbedienne Pléneuf.
Rouault..... Plœuc.
[illegible] [illegible]
Pilven..... Quintin.
Letonturier.. St-Brieuc (*e*.
Chanon ..... *Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson.

Grelet . Aubusson.
[illegible] [illegible]
Parry .. [illegible]
Auber..... Chénérailles
Sebastien . Courtine (la)
De Galard [illegible]
Picaud . [illegible]
Gipoulon [illegible]
Joulot.. ... Gentioux
[illegible] St-Sulpice-les-Champs.

Bourganeuf.

De Villemonne Bénévent.
Berger, Étienne, Bourganeuf.
Mesure..... Pontarion.
Chaussеyr de la Prade... Royère.

Chambon.

Gillet..... Boussac.
Lepetit..... Commbon.
Regnauld ✻. Châtelus.
Souton..... Jarnages.

Guéret.

Defumade ... Ahun.
Tournyol de Bo[illegible]amy.. Bonnat.
[illegible] Dun.
Desc[illegible] [illegible] Bourg.
[illegible]
Joreau..... Saint-Vaury.
Béraud Dupa- [illegible] Souterraine (la).

DORDOGNE.

Bergerac.

Beltheil-Chazeau . .... Beaumont.
Vigié .... .. Bergerac
Laval - Du - [illegible] Ca[illegible]
Gombaud.... Eymet.
Lalune..... Issigeac.
Delpit..... Lalinde.
Bosredon.... Lalinde.
De Lescure.. Monpazier
Senailhac.... Saint-Avère
De Chanaud . Siorolès.
Monbarlet... Velines.
Sengelisse... Villamblard
Léonardon... [illegible] de Longchapt

Nontron

Coulomb [illegible]
[illegible]
R[illegible]
M[illegible] La[illegible]
[illegible]
Labatut.e .... Nontron
Dupeyrat.... St-Pardoux-la-Rivière.
Peyt[illegible] Thiviers

Périgueux

Durand de Ra- [illegible] [illegible]
Couvrat D[illegible] vergnes... Excideu
Lagorce - La- [illegible] Hautefort
M[illegible] Périgueux.
De Ve[illegible] court ..... Saint-Astier
Borie-La- [illegible] St-Pierre [illegible]
Paris..... Sa[illegible]
[illegible]
Boyer [illegible]
De Lamire [illegible]
[illegible]

Ribérac.

Laronze..... Mo[illegible]
Fourgeaud . M[illegible]
Rondel.... M[illegible]
Albin ..... [illegible]
Bard. de Fourtou .. [illegible]
Lamothe-Largeot ..... Saint-Aulaye
Delagin..... Verteillac.

Sarlat.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Vanssanges. . Domme
Rouan..... [illegible]
De Carbonnier de Marzac . . [illegible]
Ma[illegible] [illegible]
Michelot.. . [illegible]
Passemard . Torrenssy.
Dessales . [illegible] [illegible]

DOUBS.

Baume.

Bo[illegible]gent .... Baume
Pinaire..... Clerval.

Gros . . . . l'Isle-sur-le-Doubs.
La . . . . Pierrefontaine
T . . . . .
. . . . .
. . . . .

Besançon.

D . . . . Amancey.
Ja . . . . A . . . .
. . . . . Besançon (*n.*)
. . . . . *Id.* (*sud*).
. . . . . P . . . .
. . . . . Orchamps
. . . . . Orsans
. . . . . Quingey

Montbéliard.

Corthaud . . . Audincourt
Schwam . . . Blamont.
. . . . . Maiche
. . . . . Montbéliard.
. . . . . Pont-de Roide
. . . . . Vaucey.
. . . . . St-Hippolyte.

Pontarlier.

. . . . . Levier.
. . . . . Montbenoit.
. . . . . Morteau.
. . . . . Mouthe.
. . . . . Pontarlier.

DRÔME.

Die.

. . . . . Bourdeaux.
. . . . . Chapelle (la).
. . . . . Châtillon.
. . . . . Crest (*nord*).
. . . . . *Id.* (*sud*).
. . . . . Die.
. . . . . Luc-en-Diois.
. . . . . Motte (la).
. . . . . Saillans.

Montélimar.

. . . . . Dieulefit
. . . . . Grignan.
. . . . . Marsanne
. . . . . Montélimar.
. . . . . Pierrelatte.
. . . . . St-Paul-3-Châteaux

Nyons.

Chanu . . . . Buis (le).
. . . . . Nyons.
Beau . . . . Rémuzat.
. . . . . Séderon

Valence.

. . . . . Bourg-du-Péage
. . . . . Crest (*sud*)
. . . . . Grand Serre
. . . . . Loriol.
. . . . . Romans.
. . . . . Saint-Donat.

Dofforges . . . . Saint-Jean-en-Royans
Chabert . . . . . Saint-Vallier.
Delochc . . . . . Tain
Gérard . . . . . Valence.

EURE.

Andelys.

. . . . . Andelys (les)
. . . . . Étrépagny (*sud*)
. . . . . Lyons
. . . . . Lyons-la-Forêt
. . . . . Gisors

Bernay.

Boucher . . . . . Beaumesnil.
Le Bedel . . . Beaumont-le-Roger
Guillaume . . . . Bernay
Laur. . . . Brionne.
. . . . . Montfort-sur-Rille
Hyver . . . . . Thiberville

Évreux.

Genots . . . . . Breteuil.
Martin . . . . . Conches
Gouyer . . . . . Damville
Papin . . . . . Evreux (*nord*)
Borville . . . . . *Id.* (*sud*).
Denis . . . . . Nonancourt
Rocque . . . . . Pacy
Chamiot-Clerc . . . . Rugles.
De Thoury . . . Saint-André.
Frelet . . . . . Verneuil.
Bou . . . . Vernon

Louviers

Lhomme . . . Amfreville-la-Campagne
Moine . . . Gaillon
Champion . . Louviers
Liesse . . . . . Neubourg.
Dussaux . . . . . Pont-de-l'Arche

Pont-Audemer.

Manchon . . . . Beuzeville.
Gront de St-Paër . . . . . Bourgtheroulde.
Payenneville. Cormeilles.
Roger . . . . . Montfort
Lagrue . . . . . Pont-Audemer
Colet . . . . . Quillebeuf.
Racon . . . . . Routot.
Lefrançois-Dumanoir. St-Georges du Vièvre

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Verret . . . . . Auneau
Gr . . . Chartres (*nord*)
R . . . . *Id.* (*sud*)
Rothea . . . . . Courville.
Favre . . . . . Illiers
Fouré . . . . . Janville.

Perrot . . . Maintenon.
Penello . . . . Voves

Châteaudun.

Talbert . . . Bonneval
Bis . . . Bro
. . . . . Châteaudun
. . . . . Cloyes
. . . . . Orgères

Dreux

Baron . . . . Anet
. . . . . Brezolles
. . . . . Châteauneuf.
. . . . . Nogent-le-Roi.
Bigot . . . . . Senonches

Nogent-le-Rotrou

. . . . . Authon
Méuvier . . . . Longny (la)
Segogne . . . Nogent-le-Rotrou
Haquin . . . . Thiron Gardais

FINISTÈRE.

Brest.

. . . . . Brest (1er *arr.*)
. . . . . *Id.* (2e *arr.*)
. . . . . *Id.* (3e *arr.*)
. . . . . Daoulas
. . . . . Lanmeur
. . . . . Lannilis
. . . . . Landerneau
. . . . . Ploudalmézeau
. . . . . Plouescat
. . . . . Ploudaniel
. . . . . Plouguerneau
. . . . . Saint-Renan

Châteaulin.

De Leseleuc . Carhaix
. . . . . Châteaulin
. . . . . Châteauneuf.
Le Forestier. Crozon
Le Menn . . . . Faou (le)
Lavergne . . Huelgoat (le)
. . . . . Pleyben

Morlaix.

. . . . . Landivisiau.
. . . . . Lanmeur
. . . . . Morlaix.
Lavaiou . . . Plouescat
Chaudy . . . Pleyber-Christ
Lanven . . . Plouigneau
Deschamps . . St-Pol-de-Léon
Pirou . . . . . St-Thégonnec.
Bouéaer . . . Sizun
. . . . . Taule

Quimper.

Le Menn . . . Briec
Leyer . . . Concarneau.
Belegaie . . Douarnenez.
Rouallec . . . Fouesnant.

Delplanque.. Plougastel-St.-Germain
Dumanoir .. Pont-Croix.
[illegible] Pont-l'Abbé.
Alexandre... Quimper.
[illegible] Rospordan.

Quimperlé.

Ruguel..... Arzano.
[illegible] [illegible]
Franco..... Pont-Aven.
Riou ..... Quimperlé.
Bascon..... Scaër.

GARD.

Alais.

[illegible] [illegible]
Teyssier [illegible] Id. (2e).
[illegible] Anduze
[illegible] [illegible]
Lacroy... Lasalle
Hugues ... [illegible]
Laurent... [illegible]
Gauthier... Lédignan.
[illegible] [illegible]
[illegible]
Volle..... Saint-Ambroix
Serre ..... Vézénobres.

Nîmes.

Vezian..... Aiguesmortes.
Bertrand .... Aramon.
Anthoine.... Beaucaire.
Lonjès [illegible]
D'Anthoine de Saillas.... Nîmes(1er cant.)
Drouot..... Id. (2e canton)
Brun..... Id. (3e canton).
Delcuze... Saint-Gilles.
Bénézet ... Saint-Mamert.
[illegible] Sommières.
[illegible] Vauvert.

Uzès

Clausron..... Bagnols.
Journet ..... Lussan.
Imberton.... Pont-S.-Esprit.
De Mulzac... Remoulins.
Boschon ... Roquemaure.
Lossut..... Saint-Chaptes.
David ..... Uzès.
Coulondres . Villeneuve-lès-Avignon.

Vigan (le).

Marquès du Luc ..... Alzon.
De Manoël Saumane.. Lasalle.
Mathieu..... Quissac.
Delon..... Saint-André-de-Valborgne.
De Jordan . [illegible]
Conduzorgues Lairolles.. Sauve.
Dubois..... Sumène.
Panafieu..... Trèves.
[illegible] Vallerauguc.
[illegible] Vigan (le).

GARONNE (HAUTE-).

Muret.

Mespliès..... Auterive.
Cros. . . . Carbonne.
Despouy..... Cazères
Lacombe.... Cintegabelle.
Calcat ..... Fousseret.
Pécarrère Montesquieu
[illegible] Muret.
Donat..... Rieumes.
Lacaze. .... Rieux.
Dassan , Saint-Lys

Saint-Gaudens.

Laffont ..... Aspect.
Compans.... Aurignac.
[illegible] Labarthe-Luchon.
D'Espouy Boulogne.
[illegible] Isle-en-Dodon
[illegible] Montrejeau
[illegible] Saint Béat.
D'Espouy-[illegible] Saint-Bertrand
[illegible] Saint-Gaudens
Parenteau... Saint-Martory.
De Hys..... Salies.

Toulouse.

Merle..... Cadours
Lezat [illegible] Castanet.
Villars .. Fronton.
[illegible] Grenade.
[illegible] Leguevin.
Delomme . Montastruc.
[illegible]..... Toulouse (n.).
Rouvellat de Cussac.... Id. (centre).
Laurens..... Id. (sud).
Doat..... Id. (ouest).
Vieusse ..... Verfeil.
Sevène..... Villemur.

Villefranche.

Viguier (J.).. Caraman.
Rougé..... Lanta.
Pujol ..... Montgiscard.
Rigouet..... Nailoux.
Chanet..... Revel.
Lautré ..... Villefranche.

GERS.

Auch.

Boubée..... Auch (nord.)
Leschenault du Villard . Id. (sud.)
Lasserre..... Gimont.
Meilhan ..... Jegun
De Molin[illegible] Samaron
Delas..... Vic-Fezensac

Condom.

Druillet..... Cazaubon.
Sécheyron... Condom.
Dubourg .. Eauze.

Ducastaing.. Montréal.
Dessens .. Nogaro
Peyrecave.. Valence.

Lectoure.

Lebé..... Fleurance.
Dubernard de Lagrange du Tucco..... Lectoure
Sevin ... [illegible]
Descrimes... Miradoux
Cantaloup... Saint-Cla

Lombez

De Porquier . Cologne
Begué..... Isle-Jourdain.
St-Laurens .. Lombez.
Dufaur . [illegible]

Mirande

Broqua ..... Aignan.
[illegible] [illegible]
De Cours.... Masseube.
Pignéguy.... Mielan
Dufour..... Mirande
Depied. [illegible]
Laterrade... [illegible]
Dabadie . [illegible]

GIRONDE.

Bazas.

Saint-Aubin. Auros
Ruffor . . [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Langon
Lagueyre... Saint-Symphorien
Douence .... Villandraut

Blaye.

Gelier ... [illegible]
Marchais . [illegible]
D'Arlac . St-Ciers-d'Abzac
Chaussé.. St-Savin

Bordeaux

Bézian .. ... Audenge
Cazaux..... Belin
Lafon , Blanquefort
Dolan ... Bordeaux (1er arrond.)
Malzac ..... Id. (2e arr.)
Laroze..... Id. (3e arr.)
Delforterie... Id. (4e arr.)
Néron ..... Id. (5e arr.)
Rué..... Id. (6e arr.)
Rongieras.. Brède (la)
Desse .. [illegible]
Lagrange . Carbonblanc.
Lagarosse . [illegible]
Leal... . Créon
Voisin-Lafarge [illegible]
Joly..... Illats
Voularnière.. Saint-André-de-Cubzac.
Méran ..... Teste (la)

La Réole.

Sa[illegible] — Monségur.
[illegible] ... — Pellegrue.
Méran ..... — Réole (la).
Bidault..... — Saint-Macaire.
Brousse..... — Sauveterre.
Martin — Targon.

Lesparre.

[illegible] — Lesparre.
Le [illegible] — Pauillac.
Lévrier..... — Saint-Laurent
Branlat..... — Saint-Vivien.

Libourne.

[illegible] — Branne.
[illegible] — Castillon.
Le [illegible] — Coutras.
[illegible] .. — Fronsac
[illegible] — Guitres
De Mesion.. — Libourne.
Giraud ..... — Lussac
[illegible] — Pujols
Lan[illegible] — Sainte Foy

HÉRAULT

Béziers

Sarles — Agde
Masse ..... — Bédarieux.
Henry — Béziers (1re a.)
Sabatier — *Id.* (2e arr.)
Lat[illegible] — [illegible]pestang
[illegible] — Frontignan
[illegible] — Montagnac
Barra[illegible] — Murviel.
[illegible] — Pézenas
[illegible] — Roujan.
[illegible] — Saint-Gervais
[illegible] — Servian.

Lodève.

Bazy .. — Caylar (le).
Lacaze .. — Clermont.
Arnaze — Gignac
Bessières — Lodève
Lavabre — Lunas

Montpellier.

[illegible] — Castries
Le [illegible] — Claret
[illegible] — Frontignan
Martin .. — Ganges.
[illegible] — Lunel.
[illegible] — Mauguio
[illegible] — Mèze
[illegible] — Montpellier (1re sect. de
[illegible] — Montpellier (2e sect. de
[illegible] — Pignan
[illegible] — Saint-Martin de Londres.

Saint-Pons.

Constans. .. — Olargues
Cansat..... — Olonzac.
Surdun..... — Saint-Chinian.
Bert..... — Saint-Pons
Avias..... — Salvetat (la)

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Baron..... — Antrain.
Huré..... — Fougères (sud)
Taburet..... — *Id.* (nord).
Périn..... — Louvigné-du-Désert
Dutertre .... — Saint-Aubin-du-Cormier.
Bonnin..... — Saint-Brice.

Montfort.

Bleu..... — Becherel.
Duval..... — Montauban
Guicmar.. — Montfort.
[illegible] .. — Plélan
Gombard — Saint-Méen.

Redon.

Maymil .... — Bain
Le Roy — Bourgerel
Robert ... — [illegible]
Faguet ..... — Le Sel.
Fournier ... — Maure
[illegible] — Pipriac.
Viet-Vi[illegible]mon..... — Redon

Rennes.

Chasle .. — Château-Giron
[illegible] — Hédé
Bréger — Janze
Boudon ... — Liffré.
[illegible] — Montfort
Mongrio .. — Rennes (1re a.)
Perrussel ... — *Id.* (2e arr.)
Baudouette — Pont (2e arr.)
Caron de la Morinais . — *Id.* (3e arr.)
Janver — St-Aubin-d'Aubigné.

Saint-Malo.

Ganivet..... — Cancale
De Val[illegible] — Châteauneuf.
[illegible] — Combourg.
[illegible] .. — Dol
[illegible] — Pleine-Fougère
Duguen ... — Pleurtuit.
Le Bihan de Pennerd . — Saint-Malo
Perrin..... — Saint-Servan
Lamy..... — Tinténiac.

Vitré.

Mauroux-Lacour..... — Argentré.
Soras..... — Châteaubourg
Corbes..... — Guerche (la)
Dartois.. — Rétiers
Delamare... — Vitré (ouest).
Aubert ..... — *Id.* (est).

INDRE.

Châteauroux

Pinault..... — Ardentes.
Delage..... — Argenton
Deboudachier — Buzançais.
Vidal ... — Châteauroux.
Buesy — [illegible]
Morin..... — Ecueillé
Aubrun ..... — Levroux
De Montzey.. — Valençay

Issoudun

Desjeux..... — Issoudun (n. a.).
Du Tour..... — *Id.* (sud-ouest)
Chauvin ✻.. — St-Christophe.
Maurat. .... — Vatan.

La Châtre

Monsnier — [illegible]
[illegible] — [illegible]
[illegible] — [illegible]
Boucheux — [illegible]
Tortat..... — Sainte Sévère

Le Blanc

Baudet-Des-[illegible] — [illegible]
[illegible] — [illegible]
[illegible] .. — [illegible]
Belleroux — Saint-Benoît-la Pinotière
G[illegible] — St-Gaultier
[illegible] .. — Tournon

INDRE-ET LOIRE

Chinon

Semeiter... — [illegible] de-Bou
Berthault — [illegible]
Lotorsay — [illegible]
[illegible] — [illegible]
[illegible] — [illegible]
[illegible] — [illegible]
[illegible] — [illegible]

Loches

Brécard.. — [illegible]
Jannemi .. — [illegible] cartes
Bergeat ..... — Ligueil
De Chazelles. — Loches
Desbois .... — Montrésor.
[illegible] — [illegible]

Tours

Bédouet. ... — Amboise.
Malard .. — Bléré
Boizeau ... — [illegible]
[illegible] — [illegible]
Martin (O✻). — Montbazon
[illegible] — [illegible]
Hubert..... — Neuvy-le-Roy
[illegible] — [illegible]
Cluye .. — *Id.* (sud).
Lucy .. — *Id.* (nord).
Jacquet-Tuf[illegible]flères..... — Vouvray.

ISÈRE.

Bourgoin.

Charvet . . . Bourgoin.
Richard . . . [illegible]
Dissert . . . . . Grand-Lemps.
Trolliet . . . . . Morestel
Guigues ✻ . . Pont-de-B[illegible]
Boffard . . . . . Saint-Geo[illegible]
[illegible] . . . . . To[illegible]
[illegible] . . . Virieu

Grenoble.

Ducros . . . Allevard.
B[illegible]neboy-De-
bais . . . . . Bourg-d'Oisans
Chevandier . . Clelles.
Dorey . . . . . Corps
Coche . . . . . Domène
Sachet . . . . Goncelin.
Morayon . . Grenoble (n.).
Grasson . . *Id. (est)*
Pichat (C.). . *Id. (sud).*
Garnier . . Meus
Ravoux . . Monestier-de-
Clermont.
Brun . . . . . Mûre (la).
Bel . . . . . Saint-Laurent-
du Pont
Finvans . . . Sassenage
Vacher . . . Tour-du (le)
Debon . . . . . Valbonnais.
Para-d'Andert Vif
Zwiling . . Villard-de-Lans
Morin . . . Vizille.
Lemaire . . Voiron.

Saint-Marcellin.

Moulin . . . . . Pont-en-Ro-
yans
Rey . . . . . Rives
Greyffier . . . Roybon
Veyron-La- St-Étienne-de-
[illegible] . . . Saint-Geoire
Larive . . . St-Marcellin.
Corrand . . . Tullins
Vernet . . Viuey

Vienne

Doriol . . . Beaurepaire.
Guérin . . . Cr[illegible]-St-André
la
Paquier . . . . . Heyrieux
Trouillet . . . . Meyzieux.
Larrivée . . . . Roussillon
Prelet . . . . . Saint-Jean-de-
Bournay
Scard . . . St-Symphorien
Bastard . . . Verpillière (la)
Perrier . . Vienne (*nord*)
Ferrand . . *Id. (sud).*

JURA

Arbois

Willerme . . . . Arbois.
Bouveret . . . . Champagnole
Baille . . . . . Poligny
Langue . . . . . Nozeroy.
Boyer . . . . [illegible]
Tripard . . . [illegible]
Minette de
Beaujeau Villers-Farlay

Dole.

Barbier . . . . . Chaumergy
Chenevoy . . . Chaussin
Lecoynet . . . Chemin
Coudre . . . . . Dampierre.
Anglois ✻ . . Dôle
Chavelet . . Gendrey.
Lucotte . . . Montbarrey
Joannet . . . Montmirey-le-
Château
Prenat . . . Rochefort

Lons-le-Saunier

Fancy . . . Arinthod
Pernet . . . Beaufort
Bidot . . . Bletterans
Martin . . . Clairvaux.
Gruet Mas[illegible] . . . [illegible]
Cerrar . . . Lons-le-Saunier
[illegible] . . . Orgelet
Lorin . . . Saint-Amour
Chevassu . . . Saint-Julien
Arbey . . . Salins.
Tresse . . . Voiteur

Saint-Claude

Mermet-Guyen-
net ✻ . . . . Bouchoux (les)
Thévenod . . . Morans.
Janet . . . . . Morez
Delacroix . . . Saint-Claude.
Bonnemie . . . Saint-Laurent

LANDES.

Dax

Martres . . . . . Castets
De Laurens . . Dax
De Laborde . . Montfort
Mays . . . . . Peyrehorade
De Fanget . . . Pouillon
Lacazette . . . Saint-Martin-
de-Seignaux
De Peyrecave Saint-Vincent.
De St-Martin-
Lacaze . . . . Soustons.

Mont-de-Marsan.

Lescarret . . Arjuzanx
Delos . . . . Grenade
Brus . . . . Grenade
Dedons (J. B.
T.) . . . . . Labrit.
Larrouy . . . . Mimizan.
Martel . . . . . Mont-de-Marsan
De Montaut . . Parentis-en-
Born
Gourgues . . . Pissos
De Biensans . Roquefort
Loustaunau . . Sabres
Vaucher-Fleu-
rie . . . Sorel
Campagne . . Villeneuve.

Saint-Sever

Capdeville . . . Aire.
Lecarrère . . . Amou
Perissault . . . Geaune.
Descaux de
Lescar . . Hagetmau
Balstant . . Mont[illegible]
Vergers . . . . . Saint-Sever
De Giraud . . . Tartas (*est*).
Dupont . . . . . *Id. (ouest).*

LOIR-ET-CHER.

Blois

Suilliot . . . . . Blois (*est*)
Beauvouet . . *Id. (ouest)*
Anthoine . . Braineux
Jacquet de
Mar[illegible] . . Contres
[illegible] . . Herbault
[illegible] . . Mer[illegible]
Jourdain . . . Mer
Lecomte-De-
roujou . . . . Montrichard
Benoist . . . . . Ouzouer-le-
Marché
Boncourt . . . . Saint-Aignan.

Romorantin.

Foisseron . . Menneton
Perdoncle . . . Motte-Beu-
vron (la).
Beauvallet. Nan[illegible]
ron
Deherpe . . Romorantin.
Parent . . . Salbris
Roger . . . . Selles-sur-Cher.

Vendôme.

Tricault . . . . Droue
Legeay. . . . Mondoubleau
Maurcier . Mon[illegible]
Du[illegible] . . Morée.
Bolineau Sa[illegible]
Savignard Savigni
Dandilleux . Selommes
Gendron ✻ . Vendôme

LOIRE.

Montbrison.

Michel . . . . . Boën
Dumanel . . Feurs
Mercier . . . . . Montbrison.
Morin . . . . . Noirétable
Vialleton . . . . Saint-Bonnet-
[illegible]
Farcel . . Saint-Galmier
Charpy . . Saint-Georges-
[illegible]
Cognard . . Saint-[illegible]
Bel
Desfarge . . Saint-Rambert

Roanne

Segaud . . . . Pierrefort
Badeyoder . Charlieu
La[illegible] . . Néron
Peyret ✻ . Pacaudière (la)
Berger . . . . . Perreux
Dissard . . . . Roanne.

[illegible]	S. Germ.-Lava
[illegible]	Saint-Martin-de-Castel
Bernaguet	Saint-Sauveur-Cazevieil.
[illegible]	Saint-Symphorien-de-Lay

Saint-Etienne.

[illegible]	[illegible] Arbon
[illegible]	[illegible]
Fay	[illegible]
Genon	[illegible]
[illegible]	[illegible] Chier
Bernard	St-Chamond
[illegible]	Saint-Etienne *sud-est*
[illegible]	*Id. nord-est*
[illegible]	*Id. sud-ouest*
[illegible]	*Id. ouest*
Barret	Saint-Genest-Malifaux
Moyère	Saint-Héand

LOIRE (HAUTE-).

Brioude.

Langeac	Azon
Fromont	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Monège	[illegible] Lavoûte (la)
Monnoncrand	Langeac.
De Reynaud	[illegible]
De Lacroque	[illegible] Laguet.
Pallade	Pinols

Le Puy.

Mourin	Aleyrac
Pontvianne	Cayres.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Puy-le-Froid
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Monistrol.
[illegible]	Pradelles
[illegible]	Puy (le) (*nord*)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Dumas	Saint-Paulien
Martin	Saugues
Mar	Saugues.
Beaud de Brive	Vorey.

Yssingeaux.

[illegible]	Bas
[illegible]	Monistrol
[illegible]	Montfaucon
[illegible]	Saint-Didier
Vanay	Tence
[illegible]	Yssingeaux

LOIRE INFÉRIEURE

Ancenis

Villedary	Ancenis
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Saint-Mars-la-Jaille
Mancelin	Vertou

Châteaubriant.

Sevin	Châteaubriant
Labat	Derval
Davodeau	Moisdon
Pinon-Desprairies	Nort
[illegible]	Nozay
Orion	[illegible]
Robert	St-Julien-de-Vouvantes

Nantes.

Guenon	Aigrefeuille
[illegible]	Boussay
Obligis	[illegible]
Causseau	Clisson-sur-Evre (la)
Homery	Clisson
Cor	Legé
Pucet	Loroux-Bottereau (la).
Boscher	Machecoul.
Bon	Nantes (1er *a.*)
Hamon de la Thebaudière	*Id.* (2e *arr.*).
Limon	*Id.* (3e *arr.*).
Jourdan	*Id.* (4e *arr.*).
Even	*Id.* (5e *arr.*).
Lefeuvre	*Id.* (6e *arr.*).
Nicol	Saint-Philbert
Baron	Vallet.
Lancelot	Vertou.

Paimbœuf

Hardel	[illegible]
Laignel	Paimbœuf.
[illegible]	Pont-[illegible]
Benoist	Pornic
Corbes	[illegible]

Saint Nazaire

Lozeau	[illegible]
Lebert	[illegible]
Urvoy	Guenrouet
Berthelot	Guérande
[illegible]	[illegible]
Philler	Pont-Château
Royot	Saint-Etienne-de-Montluc
Gaudin	Saint-Gildas-des-Bois
Pacqueteau	Saint-Nazaire
Gérard	Saint-Nicolas-de-Redon
Pavec	Savenay

LOIRET

Gien

Garault	[illegible]
Pinseau	[illegible]
Pinon	[illegible]
Gillot	Ouzouer-sur-Loire.
Gonneau	Sully.

Montargis.

Galopin	Bellegarde
Lebrun	[illegible]
N...	Châtillon-sur-Loing
Bourgeon	Courtenay
[illegible]	Ferrières
[illegible]	Lorris
[illegible]	Montargis.

Orleans

Sevin	Artenay
Guenette	Pithiviers-le-Vieil.
Dulery	[illegible]
Desjeux	[illegible]
Fromont	Sierte (la) Saint-Aubin
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Meung
Genet	Neuville-aux-Bois
Gastin	Orléans (1er *a.*)
[illegible]	*Id.* (2e *arr.*)
Miraux	*Id.* (3e *arr.*)
Rocheux	*Id.* (4e *arr.*)
Petit	*Id.* (5e *arr.*).
Richard	Patay

Pithiviers.

Hardy	[illegible]
Johanny de Rochefy.	Malesherbes.
Maneau	Outarville.
Devaux	Pithiviers.
Bordet	Puiseaux.

LOT.

Cahors.

Prunade	Cahors *nord*).
Laulan	*Id. sud*
[illegible]	[illegible]
Calmels	Cahors
Viane	Cazals
Deport	Labenque.
[illegible]	Lauzes
Lurles	[illegible]
Cros	Lalbenque
Lalo-Maurinie	Montcuq
Dubois	Puy-l'Evêque.
[illegible]	Saint-Géry

Figeac.

Marbot	Bretenoux.
Issaly	[illegible]
Tressens	Figeac (*ouest*).
Fillastre	Figeac (*est*)
Rochy	Lacapelle
Ma	Latronquière.
De Serres	Livernon
De Colomb	[illegible]

Gourdon.

Boyle	Gourdon.
Calmels-Lar	[illegible]
[illegible]	Gramat
Gabriel	Labastide-Murat
Amadieu	Martel
Pebeyre-Jolibois	Payrac.
Cleary	St-Céré.
[illegible]	Salviac
Affayroux	Souillac.
Bouygues	Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Bartayres ... Agen (1er arr.).
G. Mirambeau .. Id. (2e arr.).
De Lamothe de Ros. .. Astaffort.
Garrau..... Beauville
Darrozès..... Laplume.
Roussannes . La Roque.
Aymard .. Port Ste Marie
Fremont.... Prayssas
Dessus. . . Puymirol.

Marmande.

Verdier.... Bourgon
Lacan..... Castelmoron
Beauchamp .. Duras
Leroy. . Lauzun
Guiet .... Marmande
P. Buytet. . Mas d'Agénais.
De Lacrassade Meilhan
De Grandchamp .... Seyches.
Lagarde..... Tonneins.

Nerac

N..... Casteljaloux.
Calmes .. Damazan
Laffite Perron Francescas
Peyroa . Houeillès.
Tourtarel . Lavardac.
D'Hessignac Mezin
Pegrimaud Nérac.

Villeneuve-sur-Lot

Martineau ... Cancon.
Boussion.... Castillonnès
Du Cayla rd. Fumel
Compeyrot .. Monclar.
Brugère..... Monflanquin.
Laporte..... Penne.
Lafitteau ... Ste Livrade.
Dulac .... Tournon.
Ducamin . Villeneuve.
Milvil . . Villeréal

LOZERE.

Florac.

Trolles .. Barre
Du Puy Montbrun.. ... Florac.
Monestier .. Massegros (le)
Gautier de Montauran. Meyrueis.
Rouvière .... Pont-de Montvert
Paradan.... Ste-Enimie.
De Salin de Saillan..... Saint-Germain-de-Calberte.

Marvejols.

De Marnhac.. Aumont.
Constans.... Canourgue (la).
Cordesse.... Chanac.
Jacques *dit* Boiral..... Fournels.
Monestier.... Malzieu (le).
Villaret..... Marvejols
Torrette..... Nasbinals
Torrette .. Saint Croix
Navech..... St-Germain-de-Teil.
Ignon..... Serverette.

Mende.

Gardelle.. .. Bleymard (le).
Valette . . Châteauneuf-Randon.
Dubois ✻ ... Grandrieu.
Coste..... Langogne.
Balmadier... Mende
Donnadieu... Saint-Amans.
Mytre..... Villefort

MAINE ET-LOIRE.

Angers.

Aubert . . Angers (1er a.).
Guillot de la Poterie.... Id. (2e arr.)
Taveau..... Id. (3e arr.).
Guillot..... Briolay
Baillergeau . Chalonnes
Escolan .... Louroux-Bécon nais (le).
Riche..... Pts-de-Cé (les).
Demaillasson Saint-Georges sur-Loire.
Dallery..... Thouarcé.

Baugé.

Beziau..... Baugé
Delau.... . Beaufort
Negres..... Durtal
Duverdet.... Longué
Grasbier .... Noyant.
Bourreaux .. Seiches

Cholet

Bonneau... Beaupréau.
Baudry..... Champtoceaux
Bineault..... Chemillé.
Bizard..... Cholet.
Debeauvoys.. Montfaucon.
Baudry..... Montrevault.
Turpault..... Saint-Florent.

Saumur.

Barthelemy des Chadenèdes..... Doué.
Tricoire..... Gennes.
D'Huy..... Montreuil-Bellay.
Pain . . Saumur (sud).
Lambert . Id. (nord-est).
Ratouis . . Id. (n. ouest).
Avigard des Gautries... Vihiers.

Segré.

Lefaucheux la Cadorais .. Candé.
Gougou ✻... Châteauneuf.
Boyer..... Lion-d'Angers (le)
Blain-Lacroix Pouancé
Caternault... Segré

MANCHE.

Avranches

Lalarre. . Avranches
Guérin . Pontorson
Aug. Marie Pontorson
N..... Ducey
Heudeline... Granville
Morin.. .. Isigny-le-Buat
Cauet. .. Juvigny
Duthen . Sartilly-les-Bains
Frênel-Beaunerie . Sartilly
Guérin (Louis Marie) . Villedieu

Cherbourg.

Delacourette . Beaumont
Jeanne . .. Cherbourg
Marais . .. Octeville
Folliot Arsène Pieux
Vavray .. St-Pierre-Eglise

Coutances

Perée .... Bréhal
Lefort. .. Cérences
Lemarquand Gavray
Desmonts.. Montmartin-sur-Mer
Langeray... Lessay
Corneye du Parc . Périers
Michaux ... Périers.
Saint-Pair.... Saint-Malo de la Lande.
Grandin..... Saint-Sauveur-Lendelin

Mortain

Vaufray. .. Barenton
Heuzé ✻ .. Isigny-Pontaubault
Gesbert . .. Juvigny-le-Tertre
Le Pontois-Lafosse Mortain
Godefroy.... St-Hilaire-du-Harcouët
Laurent.... Saint-Pois
Pelloun..... Sourdeval-la-Barre
Lacous. .. Teilleul (le).

Saint-Lô.

Leturc . Canisy
Hamelin . .. Carentan.
Hécoum . Marigny
Poret-Lecouture ... Periers
Delacour . Saint-Clair
Liot..... . Saint-Jean-de-Daye
Porquet. . Saint-Lô
Page de la Garenne de Tessy
Duval-Dupperron Thorigny

Valognes

Leprovost. . Barneville.
Vel.. ... . Bricquebec

Gouvernet . Montelourg
Lavocat . Quesnoy
Lepo Ste Mere-Eglise
Le Sa S.Sauveur le Vte
Sanson . Valognes

MARNE.

Châlons.

Bernot..... Châlons.
Soudin..... Écury-s.-Coole
Mar Merson
Maire ..... Sompuis.
Baudement.. Vertus.

Épernay.

Tellier..... Anglure.
Masso Avize.
Lefevre Dormans.
Mes Epernay.
Sen Esternay.
Gu Fère-Champenoise.
Maréchal.... Montmirail.
Charlochet.. Montmort.
Vibert..... Sézanne.

Reims.

Jacquemart Ay
Caar Berne
Bert Bourgogne.
Pecqueux Châtillon.
Prou Fismes.
Delbarbonne Reims (1er ar.)
Lar Id. (2e arr.).
Id. Id. (3e arr.).
Sen Verzy
Larue Ville-en-Tardenois

Sainte-Menehould

Serrière..... Dommartin-sous-Yèvre
Mar Ste Menehould
Dubray Ville-s.-Tourbe

Vitry-le-François

Muller.. Heiltz-le-Maurupt
Charles Saint-Remy-en-Bouzemont
Butte Sermaize
Bo Thiblemont
Colart Vitry-le-François

MARNE (HAUTE-).

Chaumont

Emard.. Andelot
Galvan Du Arc-en-Barrois
Marchal Bourmont
Bert Chateauvillain
Bo Clefmont
Dore Clefmont
Bart Colombey-les-Deux-Eglises
Desforges Nogent-le-Roi
Magnin.... Saint Dizier
Fossey... Vignory.

Langres.

Pouard..... Auberive
Rousselot ... Bourbonne
Banton..... Pays Bas
Carteret..... Ferté-sur-Amance
Laurent..... Langres.
Bœuf..... Longeau.
Lapre..... Montigny-le-Roy.
Favre Neuilly-l'Evêque
Person Prauthoy
Pernot..... Varennes.

Vassy

Pierret..... Chevillon.
Guénard de la Tour..... Doulaincourt.
Pernot..... Doulevant.
Depantaine. Joinville
Girard..... Montier-en-Der.
Caillotel..... Poissons.
Guillemin ... Saint-Dizier
Garnier..... Vassy.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Papineau Bierné
Gaudin..... Chât.-Gontier.
Anquetil.... Cossé-le-Vivien.
Bernier..... Craon.
Bellier-Chauvelais Grez-en-Bouère
Foucault.... Saint-Aignan-sur-Roë.

Laval.

Bernier Argentré.
Berger Challand
Le Evron
Langlois Laval (*est*)
Richer Laval (*ouest*)
Soyer Loiron
Lablanche-tière. Meslay
Guillemain. Montsurs
Masson..... Ste Suzanne

Mayenne.

Lemercier... Ambrières
Lecureu... Lass
Janen Gorron
Dupré Ernée
Laverie Gorron
Leplanc..... Horps
Gautier..... Landivy
Trapier Lassay
Lemarchand. Mayenne (*est*).
Nourrisson... Id. (*ouest*).
Pichereau. Pré-en-Pail.
Jardin..... Villaine-la-Juhel

MEURTHE-ET MOSELLE

Briey

Proth Audun-le-Roman
Petit-Jean-Auger Briey

Portugaise Conflans
Bastien Conflans
Grégoire Longwy
Actis Longwy

Lunéville.

Sarrazin..... Arracourt.
Didio..... Baccarat.
Aubrion..... Bayon
Dedenon.... Blamont
Richard..... Cirey
Gérard Gerbéviller
Mercerat Lunéville (*s.*).
Conigliano... Lunéville (*s.e.*)

Nancy

Dubois.. Haroué.
Houdaille Nancy (*est*).
Maire..... Id. (*nord*
Chemut Id. (*ouest*)
Guibal..... Nomeny
Villeroy..... Pont-à-Mousson
Poirel..... Saint-Nicolas.
Lanternier... Vézelise

Toul.

Cordel Colombey
Colot..... Domèvre
Jeanbille.... Thiaucourt.
Denis..... Toul (*nord*).
Arnould... Id. (*sud*)

MEUSE

Bar-le-Duc

Mény Ancerville
De l'Escale.. Bar-le-Duc.
Cuny Ligny
Mullor..... Montier-sur-Saulx
Jacquot Revigny
Georges Triaucourt
Thomas Vaucouleurs.
Vinot Void.

Montmédy

Marcha Damvillers
Schott. Dun.
Thiebaut.... Montfaucon
Donzé..... Montmédy
Chaudoye... Spincourt.
Maire..... Stenay

Saint-Mihiel.

Toussaint.. Commercy
Claudat... Gondrecourt.
Bardon Pierrefitte
Honnoré.. Saint Mihiel
Du Mesnil... Vaucouleurs
Hémelot..... Vigneulles
Vieq..... Void

Verdun

Grandjean... Charny
Franquin (B.). Clermont
Picard..... Etain
Thiesse Fresnes-en-Woëvre.

Colin..... Soully
Franquin(Ph.) Varennes.
Drouet..... Verdun

MORBIHAN.

Lorient.

D[illegible] Auray
Bouchard Belle-Isle-en-Mer
Lecomte Auray.
Mocudé..... Hennebont.
Gagnoux..... Lorient (1er a.)
Jégou..... *Id.* (2e arr.
Le Floch.... Ploërmel
Denis..... Pluvigner
Sorel..... Pont-Scorff
Colcer..... Port-Louis.
Kergrohen... Quiberon

Ploërmel.

Maubec..... Guer
Lefeuvre.... Josselin
Malen..... Mauron
Carfantan.... Malestroit
Robert..... Rohan
Le Vaillancourt.. Rohan
Gérard..... St-Jean-Brévelay
Prunier..... Trinité (la)

Pontivy.

Charlard Baud
Bunel..... Baud
Le[illegible] Cléguerec
Lorme..... Faouët (le)
Clouree ✲.... Gourin
Lanezval..... Guémené.
Debroise..... Locminé
Fleuriot..... Pontivy.

Vannes

Frollo (O✲).... Allaire
Dupontavice.. La Gacilly
Ehrer..... Locmariaquer
Kern..... Grand-Champ
Bonnemaison.. Muzillac
Magnero..... Port-Navalo
Le Brat..... Questembert
Rochard..... Rochefort.
Lequellec ✲.... Sarzeau.
Lallemand.... Vannes (*est*)
Jourdan ✲.... *Id.* (*ouest*).

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Chouet..... Chât.-Chinon.
Braconnier (O✲) Château
Dehors..... Luzy.
Peutier..... Montsauche
Tholle..... Moulins-Engilbert.

Clamecy.

Richard..... Brinon
Kreutzer..... Clamecy
Gaeneau..... Corbigny.
Hubard de Montigny ✲ Lormes.
[illegible] Tannay.
Oudot ✲..... Varzy.

Cosne.

[illegible] Cosne.
[illegible] Donzy.
[illegible] La Charité
Guillemardet [illegible]
De Charry Prémery.
Lebœuf..... St-Amand.

Nevers

[illegible] Dezize
Imbert de Bois ✲ Dornes
Imbert-Lafitte Fours
Nergot Nevers
Moret..... Pougues.
Baroyre..... St-Benin-d'Azy
Massin ✲..... Saint Pierre-le-Moutier.
Lallier ✲..... Saint-Saulge.

NORD.

Avesnes.

George..... Avesnes (*nord*)
Evrard..... *Id.* (*sud*).
Sponi..... Bavai.
Van Remoortère..... Berlaimont.
Delame..... Landrecies.
Ledoux ✲.... Maubeuge.
Petit..... [illegible]
Mesnage..... *Id.* (*ouest*
Emond..... Solre-le-Château.
Desgodets Trélon

Cambrai.

Tamboise..... Cambrai (*est*).
Lancelle..... *Id.* (*ouest*).
Germe..... Carnières.
Tisserand.... Catteau (le).
Leroux..... Clary
Savary..... Marcoing.
Wery..... Solesmes

Douai.

Potiez..... Arleux.
Théry..... Douai (*nord*).
Déprès..... *Id.* (*sud*).
Nutly..... *Id.* (*ouest*).
Broy..... Marchiennes.
Gambart..... Orchies

Dunkerque.

Van Leeuwer Bergues
Decarpentry.. Bourbourg
[illegible] [illegible] (Dunkerque)
Choussy de Lassagne.. *Id.* (*ouest*).
Flament..... Grande-Synthe
Vanuxem.... Hondschoote
Verhamme.... Wormhoudt.

Hazebrouck.

Delhaine..... Haz[illegible]
Merveclay [illegible]
Smaggne..... Cassel
Bieswal..... Hazebrouck
Davel..... *Id.* (*sud*)
Arnould..... Merville.
Guermonprez Steenvoorde

Lille.

Hanson..... Armentières.
D'Herbon[illegible] [illegible]
Vandermersch [illegible]
Lorthior ✲ [illegible]
D'Herbomez.. Lannoy
Nœuveglise.. Lille (*nord-est*)
Blondin..... *Id.* (*centre*).
Liechtenberger [illegible] *Id.* (*sud-est*)
Martin..... *Id.* (*sud-ouest*
Leduc..... *Id.* (*nord*
Delecauze.... Pont-à-Marcq
Samyn..... Quesnoy
Bonnier..... Roubaix (*ouest*)
Tierce..... *Id.* (*est*
Caplet..... Secan
[illegible] [illegible]
Lecocq [illegible]

Valenciennes

Cogé ✲..... Bouchain
Goubet..... Condé.
Lesens..... Saint-Amand (*R. d.*)
Waché..... *Id.* (*R. g.*
Journier..... Valenciennes (*nord*
[illegible]
Sabès..... *Id.* (*est*

OISE.

Beauvais.

Déjardin.... Auneuil
Dauphin..... Beauvais (*sud*)
Quesnot..... *Id.* (*nord-est*
[illegible]
Gamez..... [illegible]
[illegible]
Lefebvre.... Formerie
Garet..... Grandvilliers.
Pellé..... Marseille-Petit.
Marcland.... Méru
Lacour..... Nivillers.
Delatte..... Noailles
Letadieur... Songeons.

Clermont.

Flobert..... Breteuil.
Pelletier..... Clermont
Judenne..... Crèvecœur
Chevallier.... Froissy
Caillet..... Liancourt
Pennellier.. Maignelay
Mazand..... Mouy
Mouret..... [illegible] en Chaussée.

Compiegne.

[illegible]	Attichy
[illegible]	Compiegne
[illegible]	[illegible]-Sainte-Denis
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Senlis

[illegible]	Betz
[illegible]	Creil
[illegible]	[illegible]
Dangeots.....	Nanteuil.
Merle	Neuilly-en-Thelle
Lamiche...	Pont-Sainte-Maxence.
[illegible]	Senlis

ORNE

Alençon.

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Courtomer
[illegible]	Mesle-sur-Sarthe
[illegible]	[illegible]

Argentan

[illegible]	Argentan
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Denis	Fresnay-le-Vieux.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Mortrée
[illegible]	[illegible]
Grosse-Dupperon	Trun
[illegible]	Vimoutiers.

Domfront.

[illegible]	Athis
[illegible]	Domfront
[illegible]	Ferte-Macé (la)
[illegible]	Flers
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Messei
[illegible]	Passais
Marcère	Tinchebray

Mortagne

Lemarquier..	Bazoches-sur-[illegible]
[illegible]	[illegible]
Dames	L'Aigle
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Conard	[illegible]

[illegible]	Rémalard
Gondoin ...	Theil (le),
Clostre.....	Tourouvre

PAS-DE-CALAIS.

Arras

Leconte	Arras (*nord*,
Warelle ..	*Id.* (*sud*).
Dubron .	[illegible]
Broquart ..	[illegible]
Lachelin	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Lormont .	[illegible]
Desmarquoy.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Bottin....	Vitry

Bethune

Brasier ..	Béthune.
Capelle. .	Cambrin
Claus	Carvin
Mallin.....	[illegible]
Cuvre	[illegible]
Daquin.....	Lillers.
Mauvaux. ..	Norrent-Fontes.
[illegible]	Ventie (la).

Boulogne

Noël	Boulogne (*sud*,
Houcke	*Id.* (*nord*
Tilhement. ..	Calais
Bonnières ...	Desvres
Lentot	Guines.
[illegible]	Marquise
[illegible]	[illegible]

Montreuil.

Souquet .	Campagne
Arnoults.	Etaples.
[illegible]	Fruges.
Prevost de Courmière	Hesdin
Reynauld ...	Hucqueliers
Claustre	Montreuil.

Saint-Omer.

Dutault. ..	Aire
Vanderval....	Ardres
Jaën.....	Arques
Sanlecq.....	Fauquembergues
Lehmann....	Lumbres.
Van Troyen	St-Omer (*n.*,
Léturgie. ...	*Id.* (*sud*

Saint-Pol.

Martin .	Auxy
Keguelin de Rosière .	Auxy-le-Château
Dufils .	Avesnes-le-Comte
Brasse	Heuchin
Cannon	Lumbres,
Guilleman ..	Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Pacros.....	Ambert.
Bravard de la Vernière ..	Ariane
Rochon	Cunlhat
Fontanpt	Olliergues.
Monteil.....	St-Amand-Roche-Savine
Perret	St-Anthème
Cisternes...	St Germain-Pllerin
Soyrian .	Vertaizon

Clermont-Ferrand.

Delaire.....	Billom
Faubardat.	Bourg-Lastic
Lasteyras....	Clermont (*s.-o.*)
Boucherdon..	*Id.* (*sud*
Eyraud.....	*Id.* (*est*
Convren . .	*Id.* (*nord*).
Madet .	[illegible]
[illegible]	Pt-du Château.
[illegible]	Rochefort
[illegible]	Saint Amand-Tallende
Cheminat ..	St-Dier-d'Auvergne
Escot Pradel.	Vertaizon
Champomier	Veyre-Monton
Rochon du Verdier . .	Vic-le-Comte.

Issoire.

Ollivier....	Ardes.
Travers	Besse
Fougères	Champeix.
Lamure	Issoire
Gladel	Jumeaux.
Delsuc.....	Latour
Batisse.....	St Germain-Lembron
[illegible] ..	Sauxillanges.
Serre .	Tauves

Riom

De Mont .	Aigueperse
Mosnier.	Combronde.
Clermontrande	[illegible]
la Rousille	Ennezat.
Barret du [illegible]	Manzat
[illegible]	Menat
Putin .	Montaigut
[illegible]	Pionsat.
Rogeron	Pontaumur
Cornudet ..	Pontgibaud.
Delsuc	Randan
Beaulaton ..	Riom (*est*).
Foulhoux	*Id.* (*ouest*).
Chartron . .	Saint-Gervais

Thiers

Joubert.....	Châteldon.
Grolleche....	Courpière.
Marc.....	Lezoux.
Goyon	Maringues
Monteil.....	Saint-Rémy.
Moinier	Thiers

BASSES-PYRÉNÉES.

Bayonne.

Lalanne.....	Bayonne (*n.-e.*)

Samaiens . Bayonne(*n.-o.*)
Lapeb... .. Bidache
Castelpers .. Espelette
Harriet..... Hasparren
Lafourcade .. La Bast.de-Clarence.
Larre .... St-Jean-de Luz
Besse ... Ustaritz.

Oloron-Ste-Marie.

Barrigos ... Accous.
Bonnut Aramits
Casteig ... Arudy
Casaubon .. Lurbe.
Grange . Lasseube
Dumaco .. Monein.
Lavigne..... Oloron - Ste Marie (*est.*)
Bambalère... *Id.* (*ouest*)

Orthez.

Duperche.... Arthez.
Rebeillé .. .. Arzacq
Ségalache. Lagor.
Sourp .. Orthez
Roby .. . Navarreux.
Laborde..... Salies.
Dubarbier ... Sauveterre.

Pau.

Dubosc Taret Garlin
Vergez..... Lembeye
De Bordenave d'Abère ... Lescar.
Dutauzin.... Montaner.
Carde..... Morlaas
Pommiès.... Nay (*est*).
Roussille.... *Id.* (*ouest*).
Prie .. .. Pau (*est*).
Bavarre ✲ . *Id.* (*ouest*).
Cazaux ✲ .. Pontacq.
Moullin..... Thèze.

Saint-Palais

Larre .... Iholdy
Philippe d'Arense ... Mauléon
Dotezac ... St-Étienne-de-Baïgorry.
De Menoury . St-Jean-Pied-de-Port.
D'Andurain .. Saint-Palais
Dorois .. .. Tardets.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Pic .. .. Arreau
Conget..... Bagnères
Cros ..... Bordères.
Costes .... Campan.
Lordemare .. Castelnau-Magnoac
Marrongt . Labarthe.
Cortes .. . Lannemezan
Paindjou .. . Mauleon-Barousse
Roulet ✲.... Saint-Laurent.
Olive..... Vielle-Aure.

Lourdes.

Poque ..... Argelès.
Gassie ..... Aucun
Salies..... Lourdes.
Labat..... Luz.
Vignes..... Saint-Pé.

Tarbes.

Salad . Castelnau-Rivière Basse
Labroquère. Gr...
Lamothe .... Maubourguet.
Balle ..... Ossun
Lergeme .... Pouyastruc.
Larroy ..... Rabastens.
Palas..... Tarbes (*sud*).
Jacomet..... *Id.* (*nord*).
Etchecopar.. Tournay.
Cor .. Seim- tres (E.) Trie.
Dubor..... Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Durand ✲... Argelès.
Trécourt(O✲) Arles-s.-Tech.
Combes..... Céret.
Esquerra.... Prats-de-Mollo

Perpignan.

Fesson..... Latour de-Frênet.
Sicar .. . Millas
L'Aud.er.... Perpignan(*est*).
Domenech... *Id.* (*ouest*).
Chevrosson (O✲) ..... Rivesaltes.
Bru..... Saint-Paul.
Capin..... Thuir.

Prades

Lagès. ..... Mont-Louis
Peyrac..... Olette
Roger (J. J E A) ..... Prades.
De Lapeyrouse ..... Saillagousse.
Rotgé..... Sournia.
Battle..... Vinça.

HAUT-RHIN.

Belfort.

Joly ..... Belfort.
Dauphin..... Delle.
Wilhelm .... Fontaine.
Antonin..... Giromagny.

RHONE.

Lyon

Goutswiler . Arbresle (P).
Jurie ... ... Condrieux.
Lacroix . .. Givors
Ranquin ... . Lamure.st.
Guerre.... Lyon (1er *cant.*)
Dalin ✲..... *Id.* (2e *cant.*).
Rambaud père. *Id.* (3e *cant.*)
Joannard .... *Id.* (4e *cant.*)
Martin..... *Id.* (5e *cant.*
Raymond.... *Id.* (6e *cant.*).
Gagnier..... *Id.* (7e *cant.*)

Gros . .. . Lyo ...
Las Peisson Mornant.
Fabre. . . N... sur ...
Maurin-Bié .. S. Genis-Laval.
Portier .... St Laurent-de-Chamousset
Boiron . .. St Sym... sur ...
Corchard ... V... rezier .. V...

Villefranche

Laffitte ..... Ar...
Ravier..... An
Bel. ..
Bel. .. .
Lenfa .. Bois-d'...
Laval..... V...
Sapin..... La...
Avril..... Tarare
Moncorge . Tarare
Gentil .. . V...

HAUTE-SAONE.

Gray

Gonzal..... Autrey
Villemot ... Gray
Chofardet .. Marnay
Maitrerobert. Pesmes
DeMorainville Gray.
Cardot . .. Marnay
Pequignot ... Gy
Perchet .. . Port-sur-Saône

Lure.

Raoux ..... Champagney
Vuillemot ... Faucogney
Lubert ✲.... Héricourt
Breitel..... Lure.
Prailleur.... Luxeuil
Bourcier .... Melisey
Lamarche .. Saint-Loup
Ougier..... Saulx
Rians..... Vauvillers
Gaspard..... Villersexel

Vesoul.

Carteron .... Amance.
Chiffert .... Combeau-Fontaine.
Bourgoin.... Jussey
Fleury..... Montjozon.
Silbermann . Noroy-le-Bg
Clerc de Landresse .... Port-sur-Saône.
Lambe ..... Rioz
Fouin..... Scey-sur-Saône.
Arnoux .. .. Vesoul.
Bouveret .. Vitrey

SAONE-ET-LOIRE

Autun.

Viollard-Buteau . Autun
Gigoux ... Couches
Clessy ..... Creusot (le)
Peyras de Grandval.. Epinac
Cullère..... Issy-l'Evêque

Chauveau de Quereize.. Lucenay-l'Evê
Roy..... Mesvres.
Chaneaux .. Montcenis.
Barlenne ... St-Léger-sous-Beuvray.

Châlon-sur-Saône.

. Buxy
St-Germain-du-Plain
Bordot..... Saint-Martin-
Sennecey-le-Grand

Charolles

Charolles.
Digoin

Louhans

Dubois ..... Cuiseaux

Mâcon

Matour.

SARTHE.

La Flèche.

Bert..... Brûlon

Lépingleux ✻ Flèche (la)
Leroy..... Ludé
Viger..... Malicorne.
Lemarchand . Mayet.
Guy..... Pontvallain.
Lefebvre .... Sablé

Le Mans.

Vignebaux .. Ballon
Pelpoir . Conlie.
Gardner . Ecommoy.
Contable . Loué
Droulin . Sillé-le-Guillaume

Mamers

Chevalier . Bonnétable
Leroy . Fresnay
Pasquier . Mamers
Bessard-Arnoux . Tuffé

Saint-Calais

Gobier. .... Boulogne
Prévost. . . Château-du-Loir
Leconte . Vibraye

SAVOIE

Albertville

Albertville.
Lucard Beaufort
Gratelot. Gresy-s. Isère
Gabet Ugines

Chambery.

Turret-Des Crozes. Aix-les-Bains
Pecoul Aiguebelle
Perronnaz ... *Id. (nord).*
Gabet Chamoux
Naz..... Les Echelles
Turrel... Novalaise
Blanchard .. Lamotte-Servolex.
Cholat.... Pont-de-Beauvoisin
Richard . Bourg-St-Maurice
Gravet. . Lanslebourg.
Moraud . Saint-Pierre-d'Albigny.
Guichon..... Yenne

Moutiers

Péronnier ... Aime.

Lassus.. . Bourg Saint-Maurice
Mayet. . Bozel.
Dépommier Moutiers

St-Jean-de-Maurienne.

Bergeron . Aiguebelle
Laymond Chambre-la
Lanfrey
Borgès Saint-Jean-de-Maurienne.
Desgeorges . Saint-Michel

HAUTE-SAVOIE.

Annecy.

Armand..... Albe.
Grumier..... Annecy (*nord*)
Marion..... *Id.* (*nord*)
Rivoire Faverges
Magnier Annecy
Tavernier . Thônes
Gardy Thorens.

Bonneville

Michelet Bonneville
Guillot . Cluses.
Durand Cluses.
Desgranges Scionzier
Roch..... Saint-Gervais
Levasseur . Saint-Jeoire
Terrier . Sallanches
Rosset Servoz
Favrat Taninges

Saint Julien

Bellamy . Annemasse.
Jordan .... Reignier
Favrat Frangy
Pralaly . Longnes
Crepy-Marcel Saint-Julien.
Gay..... Seyssel

Thonon

Veyrat Abondance
Lecoin .... Bellevaux
Nicod . Bonne
Canet.... Douvaine
Gottet . Evian
Naz . Thonon

SEINE

Voyez page 1087

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Guerin. . Jacqueville
Lamy .. Bellencombre.
Lemaire .. Dieppe
Legentil . Envermeu
Legrand père . Luneray
Herrier .. . Longueville.
Lebas .... Offranville
Eudes. . Tôtes.

Havre (le).

Lemarechal. Bolbec
Breton .. Criquetot
Lefebvre .. Fécamp
Debray Goderville
Saint-Requier Havre (le (*sud*)

Burel..... Havre (le) (n.).
Orange..... *Id.* (*est*).
Damenesche Lillebonne
Bucaille .. . Montivilliers
Bréauté ..... St-Romain-de Colbec.

Neufchâtel

Louette Argueil
Pognon Aumale
Dupire .. Forges-les-Eaux
Muller Gournay
Flavien Londinières
Cauchon Neufchâtel
Bourdon Ste-Marguerite
Caillecourt Saint-Saens

Rouen.

Pesce .... Boos.
Lemarchand Buchy.
Noël .... Clères.
Lemaître .. Darnétal
Fleurand..... Ducler
Talbot-Delisle ... Elbeuf
Lecueur... Grand Couronne (le).
Sick ..... Maromme
Thomas ..... Pavilly
Danzas..... Rouen (1er arr.)
Lamer ..... *Id.* (2e arr.)
Richer..... *Id.* (3e arr.)
Simonin..... *Id.* (4e arr.)
Licquet ✻ ... *Id.* (5e arr.)
Favé..... *Id.* (6e arr.)

Yvetot.

Ygor..... Cany.
Baudry..... Caudebec.
Sorel .... Doudeville.
Marie .... Fauville.
Begué de La-Fontaine-le-Dun
Mallet .... Ourville.
Fouchet .... Saint-Valery-en-Caux
Compagnon .. Valmont
Barnet..... Yerville
Petit..... Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Thévard..... Coulommiers
Bogier ..... Ferté-Gaucher (la).
Ferrand .. Lizy
Salles..... Rozoy

Fontainebleau

Horeau .. Chapelle-la-Reine (la).
Simon..... Chât. Landon
Bernard ..... Fontainebleau.
Pagès .... Larrazet-le-Bocage
Chevannes . Montereau.
Dagneau..... Moret.
Hesme ..... Nemours.

Meaux

Vincent. Cuye
Guerlot.. Crecy.
Vincent .. Dammartin
Coudreau... Ferté-sous-Jouarre (la).
Lauer..... Lagny.
Bouchez .. Lizy-s.-Ourcq
Varry..... Meaux.

Melun

Bernard .. Fte-Gle-Robert.
Verdet .. Gretz (le).
Guerrault .. Mormant (sud).
Guerrault .. *Id.* (sud).
Chapelot .. Mormant.
Chapelier .. Tournan.

Provins

Davion.. .. Bray-s.-Seine
Maillé..... Donnemarie.
Jubien..... Nangis.
De Neuilly... Provins.
Lignon..... Villiers-Saint-Georges

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Boulé ..... Arpajon.
Ansault..... Boissy-Saint-Léger
Doussot..... Corbeil
Wolff..... Longjumeau.

Etampes.

Bidault.... Étampes.
Lecerf .. Milly.
Laurent.... Méréville
Leroy ..... Milly.

Mantes-sur-Seine.

Bastaert .... Bonnières.
Duval .. Houdan
Dupuis .. Mantes.
Legrand .. Magny
Le Sergeant... Mantes.

Pontoise.

Du Noyer Ecouen
Vesly .. Genesse.
Guillot... Isle Adam (l').
Vallée .. Luzarches.
Rethoré..... Marines.
Boccon-Gibod Montmorency.
Linchant.... Pontoise.

Rambouillet.

Degourney .. Chevreuse.
Foyer..... Dourdan (n.).
Beaufait..... *Id.* (*sud*).
Duchesne.... Limours.
Durville..... Montfort-l'Amaury.
Thibault..... Rambouillet.

Versailles

Crançon .. Argenteuil.
Picon..... Marly-le-Roi.
Hamel..... Meulan
Pichon..... Palaiseau.

Delattre .. Poissy
Despeaux ✻ St-Germain
Cranney ... Sèvres.
Perret .. Pont-de-Sèvres
Guyotz ✻ ... *Id.* (*sud*)
Dufour..... *Id.* (*ouest*)

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire.

Vijoux.. .. Moncontour
Favreau .. Bressuire
Goëau-Brissonnière .. Châtillon
Lom .. Parthenay
Degrost Secondigny
Jarousseau .. Thouars

Melle

Guignault.... Brioux.
Vidal..... Celles
Benoîtet ... Chef-Boutonne
Bernier..... Lezay
Sorin Melle
Bilhaut-Dumouyet .... Moncoutant. Héraye (la)
Malapert.... Saint-Maixent

Niort

Desloris ..... Beauvoir. Niort.
Garoteau.... Champdeniers
Rocher..... Coulonges
Saint-Marc Frontenay
Bayle-Mouillard .. Niort
Mimaud..... Niort. (2e cant.)
Faure..... *Id.* (2e cant.)
Dupit..... Prahecq
Servant..... Saint-Maixent. Verrines-sous-Celles
Fontant.. Thénezay

Parthenay

Chevreau.. Airvau
Servant.. Moncoutant
Mauriet Moncoutant
Taffoureau .. Moncoutant
Savin ... Parthenay
Aigron .. Secondigny
Guerin .. Secondigny
Martineau .. Thouars

SOMME.

Abbeville

Caron..... Abbeville
Bachelier ✻.. *Id.* (*sud*)
Cabot..... Ailly-le-Haut-Clocher

Demons..... Ault
Delattre..... Crecy
Le Bleq .... Gamaches
Leroux .. Hallencourt
Arquier .. Montdidier
Cadot ... Nouvion
Carpentier .. Rue
Caron..... Saint-Valery

Amiens.

[illegible]	Amiens (*n.-e*)
[illegible]	*Id.* (*s.-e*)
[illegible]	*Id.* (*s.-o.*)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Conty
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Moreuil-Nord
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Poix
[illegible]	Saint-[illegible]
[illegible]	Villers-Bocage

Doullens.

[illegible]	Acheux
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Domart
[illegible]	Doullens

Montdidier.

[illegible]	Ailly-sur-Noye
[illegible]	Montdidier
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Moreuil
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Roye

Péronne.

[illegible]	Albert.
[illegible]	Bray
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Combles
[illegible]	Ham
[illegible]	Nesle
[illegible]	Péronne.
[illegible]	Roisel.

TARN.

Alby.

[illegible]	[illegible]
[illegible]	Alby.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Monestiés
[illegible]	Pont-de-Cirou
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Valence
[illegible]	Vaour
[illegible]	[illegible]

Castres.

[illegible]	Anglès
[illegible]	Brassac
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Castres.
[illegible]	Dourgne.
[illegible]	Labruguière
[illegible]	Lacaune
[illegible]	Lautrec
[illegible]	Mazamet.
[illegible]	Montredon.
[illegible]	Murat
[illegible]	Roquecourbe.
De Fonclure	Saint-Amans.
[illegible]	Vabre
[illegible]	Valence

Gaillac.

[illegible]	Cadalen
[illegible]	Cordes
Compayre...	Gaillac.
[illegible]	Lisle-d'Al[illegible]
Faure.....	Castelnau-de-Montmiral.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Villeverde.	Salvagnac.
Baron.....	Vaour

Lavaur.

Serin.....	Cuq-Toulza
Rossignol...	Graulhet.
Dombernard	Lavaur
[illegible]	Lisle-sur-Tarn.
Faure.....	Saint-Paul

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

[illegible]	Beaumont
[illegible]	Castel-Sarrasin.
[illegible]	Grisolles
[illegible]	Lafrançaise
[illegible]	Moissac
[illegible]	Saint-Nicolas
Possing[illegible]	Verdun

Moissac.

Nazaries....	Auvillars
[illegible]	Bourg-de-Visa
[illegible]	Lauzerte
Castex.....	Moissac.
Pomissol	Montaigu.
Moureau.....	Valence-d'Agen

Montauban.

Azémar	Caussade
[illegible]	[illegible]gnes
Potens	Fronsac
[illegible]	Molières
Marty	Montauban (*est*)
Dejor	*Id.* (*ouest*)
Creze	Monclar
Tessié	Montpezat
Pegisse	Negrepelisse
[illegible]	Saint-Antonin.
Berty	Verlhac-Tescou

VAR.

Brignoles.

Aubert.....	Barjols
[illegible]	Besse
Mouret	Brignoles
[illegible]	Cotignac
Augarde.	Draguignan
Pierre.....	Roquebrussanne (*la*)
Poupo	Saint-Maximin
Constans ...	Tavernes

Draguignan.

Boyer	Aups.
Reynaud	Callas
Granet.....	Comps
Paquet ...	Draguignan.
Morel.....	Fayence
Jullien	Fréjus
Fabre	Grimaud
Hanry	Luc (le).
Pellicot....	Lorgues
Maille.....	Saint-Tropez.
Gaze.....	Salernes

Toulon.

Brun.....	Beausset (le).
Pellegrin....	Collobrières.
[illegible]	[illegible]
Barthélemy..	Hyères
[illegible]	La Seyne
Arnaud.....	Ollioules.
Le Brossard.	Solliès-Pont.
Marguery....	Toulon (*est*).
Vauhan ...	*Id.* (*ouest*)

VAUCLUSE.

Apt.

Deleuze.....	Apt.
Fauque	Bonnieux.
Arnaud.....	Cadene
Bados.....	Gordes.
Bouvière....	Pertuis.

Avignon.

Giraudy.....	Avignon (*n.*).
Laffont	*Id.* (*sud*)
Tourrel	Barbentane
Donnier.....	Cavaillon
[illegible]	Isle

Carpentras.

Tardy de Montravel.....	Carpentras (*n.*)
Eydoux	*Id.* (*sud*)
Chabaud	Mormoiron
Vincent,....	Pernes
Broussous.	Saint

Orange.

Pascalin.....	Bollène
Tartavel..	Bonnieux
[illegible]	Malaucène
[illegible]	Orange (*est*)
[illegible]	Jonquières
[illegible]	Valréas
Brunet	Vaison

VENDÉE.

Fontenay-le-Comte.

Demarcq....	Chaillé-les-Marais
D'Angely..	Courgeroye
Angibaud	Fontenay
Baron	Hermenault (*l'*)
[illegible]	Luçon
Lineau	Maillezais
Naud.....	Pouzauges.
David.....	Ste-Hermine
Camaud.....	Saint-Hilaire-des-Loges

La Roche-sur-Yon.

Geuebrias [illegible] Gout-
[illegible] Chantonnay.
Brochard.. [illegible] (les)
Chartier ... Herbiers (les).
Pervinquière La Roche-sur-
Yon
Mondon..... Mareuil.
Gouraud..... Montaigu
Valentin. ... Mortagne
Baudry ... . Poiré
Bossis.. ... Rocheservière
Doublard.... Saint-Fulgent

Sables-d'Olonne.

Jodet.. ... Beauvoir
Garet..... Chaillans
Auger ..... Isle-Dieu (l').
Léquyer..... Mothe-Achard
(la)
Minoret..... Moutiers-les-
Marxfalis
Charier [illegible] Noirmoutier
Gibotteau [illegible] [illegible]
Renaud St-Gilles
Groleau .. Saint-Gilles
Dupeux .. Saint-Jean-de-
Monts
Mercier.... Talmont

VIENNE

Châtellerault

Ingrand .. Châtellerault
Le [illegible]sseur Lange
Mercau ..... Leigné-les-Us-
seau
Maurat..... Lencloître
Lhéritier.... Plumartin
Tremille ..... Vouneuil.

Civray.

Mercier.. ... Availles
Chevrier .. [illegible]
Le [illegible]
Grandjef . [illegible]
A[illegible] ..
M[illegible]

Loudun.

Druet.. .... Loudun
Germain [illegible] Monconteur
Hubert..... Monts
Desmarsay.... Trois-Moutiers

Montmorillon.

[illegible] Lemoudin...
[illegible] ...
Lassaud .... Lussac-les-
Châteaux
Touchard.... Montmorillon
Demaré.. . Saint-Savin
Aubrun... .. Tremouille(la)

Poitiers.

Faure..... Lusignan
[illegible] Mirebeau.
Cassegrain. . Neuville
Duchastenier. Poitiers(*nord*).
Bonnet..... *Id.* (*sud*).
Merle.... St-Georges.
Mesnard . St-Julien l'Ars.
Brunet ... Villedieu (la)
Boncenne Vivonne
Amet .. Vouillé

HAUTE-VIENNE.

Bellac

Lapille Bois-
vert. ... Bellac
[illegible] [illegible]
Gaubinard . Mont-Gaillard
Lamy de La
[illegible] Dorat (le)
Lagarde . Magnac-Laval
Lagorsette .. Mézières
Pratviel le .. Nantiat
[illegible] Saint-Sulpice-
les-Feuilles

Limoges.

Chastenet
[illegible] Aixe
Giraud . Ambazac
[illegible]
[illegible]
Tardieu . [illegible]
Senges . [illegible]
Tardieu . Le Dorat
Dubouchet Nexon.
Barbe..... Pierre-Buffière
Thomas..... Saint-Léonard

Rochechouart.

Jurbert..... Oradour.
Dervaud..... Rochechouart.
[illegible] [illegible]
Laboulinière. Saint-Laurent.
Bois Bertrand Saint-Mathieu

Saint-Yrieix.

Larue..... Chalus.
Crouzeaud... Nexon.
Deydier..... St-Germain.
Imbert..... Saint-Yrieix.

VOSGES.

Epinal.

Dar[illegible] .. Bains.
A[illegible] .. Bruyères
[illegible] .. [illegible]
[illegible]..... Epinal.
Didier..... Rambervillers.
Lahache..... Xertigny.

Mirecourt

Gerhardstein Charmes.
Barjonet.... Darney.
W[illegible]h..... Dompaire
Bossu..... Mirecourt.
Noël..... Monthureux
Vernier . ... Vittel.

Neufchâteau.

Thierry . . Bulgnéville.
Pl[illegible] [illegible]
[illegible] Coussey
Larret.... Lamarche
Charpitel.... Neufchâteau

Remiremont.

Sommeiller.. Le Thillot
Parisot..... Plombières
Danis . . ... Remiremont.
Girard . . Saulxures.

Saint-Dié

Radès..... Brouvelieures
Georgel..... Corcieux.
Baffrey..... Fraize
Petitdemange (Gérardmer)
Masson Provenchères.
[illegible]les. [illegible]
[illegible] Senones
Hubert..... Senones

YONNE.

Auxerre

Renoult..... Auxerre (est).
Gautrot..... *Id.* (*ouest*
Hanet..... Chablis.
Descourtis. . Coulanges-la-
Vineuse
Malon.. [illegible]
[illegible]
Pambet . . [illegible]
Hermelin . [illegible]
Vivien [illegible]
Strehle.. .. [illegible]
[illegible]
Caron... [illegible]

Avallon

Worm . [illegible]
Levy . [illegible]
Paris..... Isle-sur-le-Se-
[illegible]
Montaudon .. Quarre-les-
[illegible]
[illegible]
Blannay... [illegible]

Joigny

Berthélemot . Aillant-sur-
[illegible]
Convert.... [illegible]
Desguerrois.. Brienon.
Montagne... Cerisiers.
Gobierre ... Cheny
[illegible]
[illegible]
Tournière... Saint-Julien-
du-Sau.
Dejust. ..... Villeneuve-sur-
[illegible]

Sens

Poussard . [illegible]
Garnier .. [illegible]
Prissaud..... Sens (*nord*
Petitpas..... *Id.* (*sud*).
Renaut..... Sergines.
Jacquesson.. Villeneuve-
l'Archevêque.

Tonnerre.

Coste . . Ancy-le-Franc
Maufus. .. [illegible]
[illegible]
Coquelu . Flogny
[illegible] Noyers.
Lamotte . Tonnerre

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Notaires. — Le nombre des notaires est fixé par le Gouvernement. Dans toutes les [illegible] 6,000 âmes et au-[illegible] il doit y avoir un notaire, au plus, par 6,000 habitants; et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux notaires, [illegible] par chaque arrondissement de justice de paix. Toutes les [illegible] d'office ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou [illegible]. Les notaires sont assujettis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du chef de l'État.

Les notaires sont divisés en trois classes, ceux de la première sont dans les villes où est établie une cour d'appel; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la cour, en concurrence avec les autres notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un tribunal de première instance, ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni cour d'appel ni tribunal de première instance, ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les notaires sont nommés à vie, ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugements rendus par les tribunaux. Pour être admis à exercer les fonctions [illegible] faut [illegible] de l'exercice des droits [illegible] accompli [illegible] d'un temps d'étude plus ou moins [illegible] être porteur d'un certificat de capacité délivré [illegible] Ils [illegible] devra exercer [illegible] [illegible] une commission qui est [illegible] [illegible] nent à l'audience du tribunal [illegible] nation. Leurs fonctions [illegible] [illegible] [illegible]

Commissaires-priseurs. — Les commissaires priseurs (autrefois *huissiers-priseurs*) ont été créés à Paris par arrêté du 27 ventôse an XI, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816, tous actuels, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou sièges des tribunaux de première instance, ou bien ayant une population de 5,000 âmes au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir 25 ans. Les commissaires-priseurs sont nommés par le chef de l'État, ils sont assujettis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du chef de l'État. Ils prêtent serment au tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du tribunal civil et une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs frais et honoraires.

Huissiers. — Les huissiers sont chargés d'assigner devant les cours et tribunaux, signifier et d'exécuter les actes et jugements. Il y a près de chaque justice de paix, tribunal de première instance, cour d'appel et près de la Cour de cassation, un nombre d'huissiers déterminé. Pour être huissier, il faut être âgé de 25 ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans un étude d'avoué, de notaire ou d'huissier ou trois ans dans un greffe, être porteur d'un certificat de moralité et de capacité, avoir fait stage et subi un examen de discipline. Les huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort du tribunal auquel ils sont attachés. Les huissiers *audienciers* sont chargés de la police des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué dans les lieux où il n'y a point de commissaires priseurs, les huissiers procèdent concurremment avec les notaires et greffiers aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers. — Les huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les recettes sur la communauté, la chambre de discipline et la bourse commune, sont réglées par le décret du 14 juin 1813 et l'ordonnance du 26 [illegible] 1822. Les huissiers présentent un successeur à l'agrément du chef de l'État.

Agents de change. Courtiers de marchandises. — Voy. nos 201 et 196

AVOUÉS PRÈS LES COURS D'APPEL

AGEN. Capdeville. Laboulbene Dépau Calhavet. De Fourmont [illegible] Marraud. Botman. Pichon.

AIX. Condroyer Margabery. Lionneton. Vaillant. Estrangin Martin Perrin. Jourdan Molet. Gouran Martin. Bluchet. Hall Caillat. Lucrain.

AMIENS. Dolpech. Dergny Vasselle Mitiffeu Robart. Testu. Gonse Pinchon.

ANGERS. Abraham. Lelong Pichard Poussard. Briant.

BASTIA. Salvatori. Santelli Valery [illegible].

BESANÇON. Girod. Valot May Legrain Duval Lerchot. Gillard. Dreyfus Petitcuenot.

BORDEAUX. Claverie. Pascaud. Thomas Dupons. Choumeils de St-Germain Gallart Dubourg Boulet Nance. Penard. Duressé Denoix Chartron. N...

[illegible] Pressac Grelande Fravaton. Dumontet. Boutet. Mag[illegible] Potier Moreau. N.... N....

CAEN. Davy de Virville. Amiard Roger Heclon Delaunay. Mannier. Lemarié. Noel Bré Tuleu. Lecerf Desprez Marguerite Marie. Desmares. Daragon. Gouery N...

CHAMBÉRY. Clerc. Bern. Ducret. Revel Blanc Boex. Vialet.

DIJON. Vielle. Moreau. Rouget Bigot. Olinet. Lefebvre-Forestier. Clerc. Cequeugniot. D'Azincourt. Cornibert.

DOUAI. Vi[illegible] Pollet. Dussaman Nevois [illegible]. Drucke. Picq Wimet.

GRENOBLE. Ainat. Rabatel Brun Eyssette. Duret. Augier. Périer Berton Blanchin. N.

LIMOGES. T[illegible] Frugier-Laverne chet. Gir[illegible] Villemand I[illegible] De B[illegible] on fils Meunier Boussac.

LYON. Roux Girin Collard V[illegible] Clair. Fessy. Giraudy de Grey [illegible] Rombaud. Broquere. Chavan [illegible] Ducreux Salès. Dujar [illegible] goon. Duq[illegible] Genetier. Pommier.

MONTPELLIER. Massip Bore[illegible] nières Sabatier [illegible] Daude. De Barthez [illegible] Lisbonne. Louvard.

NANCY. Jacquot Cornefert. Tixy Gérard Bastien. Bertrand. Ory Collin De Conty. Toussaint. Riboulot. Perrin Bertier. De Sobirats.

NIMES. Boyer Théod Teulon Martin Vallard Vergé Dalverlange Vincent Deffern Ginoux. Robert Boissier Empereur. N.

ORLÉANS. Dufresne Tonnelé. Fougeu Geffrier. Buchet. Patron.

PARIS. (Voy page 1110.)

PAU. Castetnau (O✻) Sicard. Puyo. Brocq. Touzet. Pesan. Duprat. Casaux. Soret.

TOURS. Ponchaud. Desaintvis. Salomon. Meunier. Terron. Ligeoux. Deux Desormeaux. N....

RENNES. Letourneux. Hedou. Guyon. Gayet. Berdoulat. Meunier. Jouaust. Méaulle. Beuscher. Lebreton. Pinsouze. Coirre. Cocar. Chevreux. Gervais.

RIOM. Bayle (Pierre). Debord. Laime. Place. Lamy. Layragne. Ladan. Saturnin Achaume. Peyre. Papanel. N.. N.

ROUEN. Daviel. Paul de Boislaville. Hubert. Lecat. Hamel. Dulong. Lecaisne. Lotellier. Leduc. N..

TOULOUSE. Boutan. Fauré. Locamus. Dupratz. Cormé. Calentin. Vieu. Bessaguet. Guillaume. Reys. Lannes. Bernès. Borderes N.... N.

NOTAIRES, AVOUÉS DE PREMIÈRE INSTANCE ET COMMISSAIRES-PRISEURS

AIN

Belley

Notaires. Convet. Giraud. Virignin. Chaussat. Bonnet. Vouzelaud. Piquet. Bourcelon. Duffaud. Dubié. N....

Bourg.

Notaires. Lagrange. Debeney. Babad. N.

Avoués. Michon. Chicot. Jacob. Boget. Thevon. Chambre. Guillin. N....

Commissaire-priseur. Jolivet.

Gex

Notaires. Randelet. Caillet.

Avoués. Viard. Simond. Aubert.

Nantua.

Notaires. Neyron. Sonthonnax.

Avoués. Baudin. Reymond. Dominjon. Mercier. Pantaz.

Trévoux.

Notaires. Raffin. Chabert. Guillot.

Avoués. Lacroix. Brodet. Bertrand. Bonjan. Gautier. Diot.

AISNE

Château-Thierry

Notaires. Dupuis. Marchal. Gudriot. Pecque.

Avoués. [illegible]. Goutelier. Enceaux.

Commissaire-priseur. Rodot.

Laon.

Notaires. Lefebre. Lelong. Bigot. Pasquier.

Avoués. Maqua. Rome. Roullier. Lété. Rancon. Laurette. Noizet. Labouret. Cattelain. Dominé.

Commissaire-priseur. Epailly.

Saint-Quentin.

Notaires. Damoisy. [illegible]. de Lesdain. Lacaille. Cardon. Farjon.

Avoués. Bérenger. Mercier. Saussier. Laporte. Patoux. Wagner. Vasseur.

Commissaire-priseur. Regnault.

Soissons.

Notaires. Cornet. Lambert. Pestel de Rempré. Perzy. Dorez.

Avoués. Choron. Auger. Durousse. Lesperle. Caillez. Pauvin. Lobert.

Commissaire-priseur. Leclerc.

Vervins.

Notaires. Flamant. Fleury. Larmuzeaux.

Avoués. Larue. Diet. Camus. Chevalier. Dubois.

Commissaire-priseur. Lecas.

ALLIER

Cusset

Notaires. Monvoisin. Basset. Chareyras.

Avoués. Minet. Dufour. Bellemin. Gehierre.

Gannat.

Notaires. Sauret. Cully. Rollier. Fontoynont.

Avoués. Stenger. [illegible]. Sandecat. Barelle. Rochet.

Montluçon.

Notaires. Mazeron. Thévenet. Piquand. Pitet.

Avoués. Bertheler. Thibaudin. Bijoux. Meulet. Silvy.

Commissaires-priseurs. Pain. N..

Moulins

Notaires. Cortet. Crosier. Courtet. Vaux. Terrier. Vallanchon. Fustier. De Thiers.

Avoués. Gavelle. Bergeon. Sayet. Aymard. Boulle. Rondeau. Bonabeau. Vigna.

Commissaires-priseurs. Caimou. Micaud.

ALPES (BASSES-).

Barcelonnette

Notaires. Berlie (H.). Arnaud.

Avoués. Sanche. Valon. Eyssautier.

Castellane

Notaires. Audoul. Arnaud.

Avoués. Tartanson ✻. Collomp. Deman fils. N.

Digne.

Notaires. Roustan. Arnaud. Frison
Avoués Martin. Garcin. [illegible] N ... N....

Forcalquier.

Notaires. Descosse. Grieud.
Avoués Roustan. D'Ermitanis. Debout. Vérine

Sisteron.

Notaires. Laborde. Eyra[illegible] Bassac. Venel.
Avoués. De Saramon. Charnier. Farneaud. Saquet

ALPES (HAUTES-).

Briançon.

Notaires. Rey. Gerin.
Avoués Martin. Josserand. Borel. Valnet. Meyer

Embrun.

Notaires. Guigues. Roman. Richier
Avoués. Ollier. Jourdeau-Lagrève. Brun-Rodon. Paul

Gap

Notaires Lagy. Gaignare. Jouglard
Avoués. Martin. Gaudel. Lotard. Faure (Cl.) Vallier. Droque.

ALPES-MARITIMES

Grasse.

Notaires Perrolle. Bourg. Martigny. Chauvin. Bertrand
Avoués [illegible] Carbonnel. Roubaud. Berton. N[illegible].

Nice

Notaires. Muaux. Farenc. Blanc. Amicy. Mion. Desforges. Brès. Sajetto
Avoués. Amaroi. Cardon. Dayderi. Figuera. Laurens. Cappati. Feraldi. Flores. Blanchi. Borea. Massiera. Périno.

ARDÈCHE.

Largentière

Notaires Sachol. Dumas. N ...
Avoués. Vialfaure. Lafont. Rouvier. Raffard. Prat. Buyer. Fargier. Taveny. Brun. N....

Privas

Notaires. Théron. Brethon. Roure. Comte.
Avoués. Salomon. Gamet-Laffont. Filliat. Cormod. Bosviel. Tromparent. Tourette. Laffont. Coulet. N[illegible] N[illegible].

Tournon

Notaires. Dagrève. Gaillard. Montgolfier
Avoués Clavel-Veyrans. Berne. Brès. Deshières. Sonier. Laboissière. Moutin. Maisonnasse. Benoit.

ARDENNES.

Charleville

Notaires. Forest. Gabreel de Warey. Polge. Lelaurin. Devillez.
Avoués Boucher. Rouchez. Vincent. Lheureux. Schmitt. Maigret. Jacqu[illegible]
Commissaires-priseurs. Goffinet. Deshaut

Rethel

Notaires. Mistris. Jacquemart. Canart
Avoués Cromer. Millard. Villard. Thiery. Lazard
Commissaire-priseur. Stevenin

Rocroi

Notaires Raulet. Piton. Titeux
Avoués. Neveux ✻ Aubert. Le[illegible]
Commissaire-priseur Ponsard[illegible]

Sedan

Notaires Ninnin. Gibert. Fer[illegible]
Avoués Villet. Quinart. Petre[illegible] Mallov
Commissaire-priseur [illegible]erth.

Vouziers

Notaires Maréchal. Couët. Odin
Avoués Lallemand. Petit. Guignard. Bodeau. Leronte

ARIÉGE.

Foix

Notaires Dufrêne. M[illegible]
Avoués [illegible] Bougin. D[illegible] L[illegible] Cubilh. N[illegible]

Pamiers

Notaires. Savère. Bélesta. Am[illegible]
Avoués Denat (T.) Passerou. [illegible]s. Bonnebaigt. Figard. Bagneris. [illegible]

Saint-Girons.

Notaires. Boudeille (A.). Boudeille (E. Bertrand
Avoués Rives. Monnereau. Morère. Bros. [illegible] Sans

AUBE

Arcis-sur-Aube

Notaires Dupont. Béquin
Avoués Sardin. Sirault. Guerrier
Commissaire-priseur. Baraton

Bar-sur-Aube

Notaires Finot. Martinet. Petit. N
Avoués. Patey. Parcy. Masson. Arnoux
Commissaire-priseur. P[illegible]

Bar-sur-Seine.

Notaires. Bourbonne. Lécuriot. Patour
Avoués Dagron. Boullier. Saillard. Lefebvre. Pinet.
Commissaire-priseur. Rigollot.

Nogent-sur-Seine.

Notaires. Vignole. Messéan. Romagny [illegible] Bonenfant. Duvelle. Carré de Bus [illegible]
Commissaire-priseur. [illegible]

Troyes

Notaires. Petit. Hoguais. Delafoy. Corpechot. Rousselet. Letullé. Bricet. Voix [illegible] Laity. Parguy Ludot. [illegible] Gautnier. Pierret. Royer Parisot. Berthelemot
Commissaires-priseurs. Lecomte. Petit [illegible]

AUDE

Carcassonne.

Notaires. Boyer Vergues. Marty Moulon [illegible]
Avoués. Gairaud Gayda Cals. Masson. Pistre Albaret. Olive Dumee Fournier

Castelnaudary

Notaires. Coffinières. Hermet. Fabre Fleuret. Gleizes [illegible]
Avoués. [illegible] Marty. Fabers De Vézian.

Limoux

Notaires. Authier. Aubinet. Rieutort. Esparseil [illegible]
Avoues. Germain. Maury. Rivals (Henry Montpellier. Cros. Rouge

Narbonne

Notaires. Fabregier Cazal. Bories Cassaigne [illegible] Lignon Salvagnac Joseph Camp. Revel [illegible]
Commissaire-priseur. Prax

AVEYRON

Espalion.

Notaires. Lacroix Cayla
Avoués. Mercadié. Deltrieu. Thérondt. Guiral. Burgunères. Cabanettes [illegible]

Millau.

Notaires. Montsserier Salvethier Abric.
Avoues. Unal (E.). Vezinhet (Pierre). Blanc Michelet. Lacroix. Michelet (Émile). Rey Paulas.

Rodez.

Notaires. Lunet. Viguié. Miquel. Caumes
Avoués. Boyer (H.). Bastide Saunac Cartier Pons. Mouly Palangie Boyer (A.) Grèzes. Acquier Rodat. N. . .

Saint-Affrique.

Notaires. Arnal. Reynes
Avoués. Barthe Parus. Castel. Reynès. Tandon Trémouilhet

Villefranche.

Notaires. Granier. Vaissettes. Noel.
Avoués. Lortal. Couderc. Lane. Davet. Trenty. Délens. Cambon. Granier. Guillard. N. . . .

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix

Notaires. Alexis Tavernier. Aude. Pontier Bérnaud fils. Brémond fils. Louis. Michel Roman
Avoues. Bédarrides. Vial. Barrême ✻. Champsaur Roux Figuière Baret. Lautier Davin fils. Dauphin fils. Baille Roman. Langier
Commissaire-priseur. Portalès.

Marseille

Notaires. Giraud. (J. B. L.). De Gasquet. Sabathier. Gavot. Raynaud. Pascal Reynaud Buisson Floret. Perraud. Renaudin Buteaule. Lamotte. Demanglade (Gustave) Taxil-Fortou. Laugier Craveri Reilher Decormis Giraud (Felix). Sicard. Latil Alliès Giraudy. Maurel De Laget. Blanc [illegible] Azais
Avoués. Estrangin. Coste. Pellissier. Boyer Lagnier Rivière Feraudier Eymard Mayer [illegible] Naquet. Marlian Herente Latour Rouvière. Desservy Savy. Bonnefoy (Ch.). Comon [illegible] Lemée. Teissère (Th.). Castel [illegible] Jourdan Rigonet. Epaule Grimaud Bonnefoy (R.) Caillol. Arnaud. Roussel Rouvière. Teisseire (L.). Pourcal N
Commissaires-priseurs. Sermet Leyer Jobert. Bouis Aubert. Pascalet

Tarascon.

Notaires. Mauche. Lagrange. Jean. Cam[illegible]
Avoues. Bertrand Gautier De Roux. Vidal-Naquet. Dellon. Agard. Leloup. Degon. N. . .

CALVADOS.

Bayeux

Notaires. Niobey ✻. Marc. Boutrais
Avoués. Larosa-Longtamps. Demagny Pitel Féron Fontaine. Lanièce. Lefèvre Jaquet. Lhomédé. Hue.
Commissaire-priseur. Basourdy.

Caen.

Notaires. Longuemare Lavarde Mercier Lauffray Benenger Toutain Costard.
Avoues. Foucher Bottet. Roudaut. Guilmard Lefort. Levallois. Lequeux. Leclerc. Laumonier Guiomar. Dangeard
Commissaires-priseurs. Benoist. Le Roy.

Falaise.

Notaires. Bellencontre. Belenger Hubert.
Avoués. Levilain. Marie. Thomas. Bouvet-Renière. Anatole Marie jeune Passais.
Commissaire-priseur. Regnauld.

Lisieux.

Notaires. Lampérière. Chatelet. Deraine. Brière
Avoués. Desmares. Le Grip. Mouchel. David Michel. Leguay Dubois Le Brun
Commissaires-priseurs. Delande. N. . .

Pont-l'Évêque.

Notaires Desportes Ozenne.
Avoués. Dubos. Nigault de Pradauné. Le Grip Lucet. Perrine. Lechevallier. Darfeuille
Commissaire-priseur. Leperdrieux.

Vire.

Notaires. De Saint-Germain Lesauvage Martin
Avoués Dicard. Foucault. Gesbert. Brodin. Lambert Lenet. Besnier. Havard.
Commissaire-priseur. Gohier.

CANTAL

Aurillac

Notaires. Rames Genesta. Gautier. Delzons Calmels
Avoues. Bengade. Garnier Loussert Rabosson. Prax. Guary. Lusser Poualion
Commissaire-priseur Landorie

Mauriac

Notaires Ladon. Drappeau Tissandier Delbrun
Avoués Raston Lavialle Lapeyre. Peyrac Lespinat. Forestier Malassagne Talandier Nau.

Murat

Notaires Teissèdre Du Cambarel Pons
Avoués. Roux Corso. Chazal. Teilhard Boyer. Lavergne

Saint Flour

Notaires. Charreire. Aujollet. Chadel. Vermenouze. Maquet.
Avoues Chabanier. Bory. Petit. Lafont. Portal. Daude. Surrel. Chanson (Antoine). Ravoux. Combes. Chanson (Jean)
Commissaire-priseur. N. . .

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. Guilhot. Hillairet. Bruelle. Pautrot Delaunay. Labrousse
Avoues Maignen. Deserces. Lussac. Mayet. Geix. Duphénieux. De Lajartre. Letournneau Darnal
Commissaires-priseurs. Dumoulin. Bonnaud

Barbezieux.

Notaires Daviaud. Hillairet. Mesnard. Virolleaud
Avoués. Vergne. Jaulin. Chabroullaud Vallade. Bellard. Segum.

Cognac.

Notaires. Benon. Broussard. Morand Hériart. Calandreau.
Avoués. Mauxion Marvaud. Pellisson Dertaud. Lacaud Réaud.
Commissaire-priseur. N. .

Confolens.

Notaires. Boutant. De Garoste. Berthelot.
Avoués. Arbelot. Genty. Barbe. Jolet Branchaud

Ruffec.

Notaires. Boistaud. Brumauld de Montgazon Dumousseau
Avoués Jolet. Mercieron. Gervais. Moureu. Marrot

CHARENTE-INFÉRIEURE

Jonzac.

Notaires. Julien-Labruyère Donnemaison Sarrazin
Avoués Maniget Dumontet. Gravelier Lurel Vagneaud

La Rochelle.

Notaires Condamy. Brunet de Sainte Maubarec Dubois. Souchet Perrier (A.). Eschassériaux
Avoues Dubois. Marchesseau. Rousseau Yvert Simouneau. Basse
Commissaires-priseurs Marchesseau.

Marennes.

Notaires. Aiguille Botton Renou
Avoués. Sauvat Charbonnier Bonnet Boisseau.

Rochefort.

Notaires. Girard Broudlat. Allard Augier Mathe
Avoués. Sebilleau. Albert Chasseriaud. Duplais. Pougnet
Commissaire-priseur Cha

Saintes

Notaires. Laferrière. Drilhon (Louis) Lambert. Philipon
Avoués. Quéré. Drilhon Longueteau Bruneau jeune. Carot. Dumontet Fourhat Bruneau

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Duverger Thouvenin. Gautreau. Joly-d'Aussy Chais
Avoués Poitevin. Mounier. Sebilleau Brunet Neau

CHER.

Bourges.

Notaires. Pellé. Rougeot. Miédan. Gravelle. Drouin
Avoués. Lebas Thomas. Gonnet. Jouvellier Segret. N N .
Commissaire-priseur Artigaud

Saint-Amand

Notaires. Cardoux. Péarron Lamé. Boyn
Avoués. Gaugueron. Pruvot. Lambron. Benoist. Fix Huguet
Commissaire-priseur. Mallet.

Sancerre

Notaires. Quillier (Nap.) Vaulant de Guet s
Avoués Sifflet. Bordier Malfuson. Cassier Lechanss

CORRÈZE.

Brive

Notaires. Massenat Gouyon. Eschapasse.
Avoués. Lassa le Nauche. Lacroix. Puyba- et. De Chauveron. Guedon. Lachaud

Tulle.

Notaires. Brugère. Dumond. Barry. Du
Avoués Lagr Lava
Commissaire-priseur Bougier N....

Ussel

Notaires Brun L-
Avoués Bru Lagorce Lys-

CORSE.

Ajaccio

Notaires. Rusterucci. Peraldi. Deluca.
Avoués Maury. Casanova. Delorme Roux.

Bastia

Notaires Gaudin. Rosaguti. Emanuelli. Bar
Avoués Muanta Bonelli. Vincentelli. Stefani Gentile. C

Calvi

Notaires. Colonna-Ceccaldi. Grazian.
Avoués Finoli Mihic. Vincentelli.

Corte

Notaires Raibaldi Adrian
Avoués Casanova Benedetti. Ordioni. Cor- gay

Sartene

Notaires. De Rocca-Serra Ortoli
Avoués. Pietri (A. M.) Orsini. De Pietri Don (J. J.) N....

CÔTE-D'OR

Beaune

Notaires Lorneaux. Pignolet. Jourdy. Jouf- Masson. Vauchey. Carmaniolle
Avoués Masson. Bergeret. Bauzon. Ragon Tessaud David Bo ag
Commissaire-priseur. Colot.

Châtillon

Notaires Ma Port Gu yot
Avoués Leidié. Leroy Mariotte
Commissaire-priseur Lepan.

Dijon

Notaires. Roy Gallois. Durandeau Bl- Jacotot. Roux. Fleurot. Darantière Faugeau Rouget (Ernest Madon. Vi- ay Bonfeau
Avoues. Rouget. Enfer. Roger Vauvillers Verdot. Jeannion Gillois Glaize Lory. Montmey Damet
Commissaires-priseurs. Clémen St. Guiot. Guinet.

Semur.

Notaires Mo Aubert. Thomas N
Avoues Pi Louet. G Bavanier. Ja d
Commissaire-priseur. Bougnon

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires Clément D yer Lau-
Avoues Moncoq. Roussan Guérin. Ev- T

Guingamp

Notaires Allain. Aulanier Mahé. Capitaine. Je
Avoues Gruyomar. Jegou. Le Huérou Le rizer Gœury Guio

Lannion

Notaires Dorel Dar Laz Pe
Avoues Lefeyer T ss t Legeazion J ppe Le s

Loudéac

Notaires Lesne r De yze Per Le verger Le gne
Avoues Vet Mart Le Vac Le verger Victor,

Saint Brieuc

Notaires Viénot. Harel. Bienvenue. Ra bel Guimoto
Avoues Dubois Saint-Sevrin Gaudin Gaul- thier. Colin-Poryégoux. Hervé. L e H monno
Commissaire-priseur. Brindejonc.

CREUSE.

Aubusson

Notaires Petit-Lachaud. Blanchon Berr r Barat.
Avoues Joulin Decourteix. Bordessoule L sen. Croc-Leblond Sarciron. Maumy B chon Charles. Bourdery

Bourganeuf.

Notaires Bonnenfant. Robin. Vasse Berger (M. I.
Avoues. Aubusson-Ducloux. B combe Ginet. Momron Fourest. Labrousse

Chambon

Notaires. Colandre. Doussaud. Dubu- jadoux
Avoues. Mourlon. Dupuy Rougeron. N.... N. . N....

Guéret.

Notaires. Vollant. Polier fils. Jacquet.
Avoués. Niveau. Grateyrolle. Marcellot. Bouttelas Gaston. Delaroche. Lacroeq N.... N...
Commissaire-priseur. Audin

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Lespinasse. Chapuis. Boisserie. Durand.
Avoués. Grenon. Lassus. Valeton Le Bever. Chassagne. Labrousse Dupuy
Commissaire-priseur. Javerzac.

Nontron

Notaires Lathière-Lavergne. Prévost. Jude-Lacombe
Avoués. Martin. Neury. Pécon-Laugerie Garreau-Lafaurie. Duvoisin. Morand.

Périgueux.

Notaires. Lagrange. Guiller. Gaillard. Rapnoul.
Avoués Galaud. Lavayé Méran. Négrier. Pouyaud. Buisson Mandon-Forgeas. Dussol. Pointe. Murat.

Ribérac.

Notaire. [illegible] (Charles
Avoués Dumouy-[illegible]ente. Bayole. Boyer Chanat.

Sarlat.

Notaires. Michelot (Oscar) Penard Lacroix
Avoués. Gilade-Landry Bourgès. Jouanaud Michelot. Lamolne. Toulemon.

DOUBS.

Baume.

Notaires Dufay. Mathiot. N.....
Avoués. Javey. Guillet. Thuriet. Simonin Debief. Loulson

Besançon

Notaires. Bernard Lanerenon. David. Delavelle Lavoyot Tissier Brusset. Collardeau. Grison. Rondot.
Avoués. Francey Fricker. Besson. Laëthier Martin Vezat Vuillerey Courgey Dumay
Commissaires-priseurs. Albert. Jeannenoy.

Montbéliard.

Notaires Desplantes. Bassignot. Zehler.
Avoués Renaud Romond Grosjean. Falker

Pontarlier.

Notaires. Loiseau. Barrand. Pillod.
Avoues. Dupuy. Jantet. Simonin. Grosjean.

DROME.

Die.

Notaires. Reynaud. Borel. Vallet.
Avoués. Bovet. Guillet. Deschamps. Buis. Jullien. Magnan.

Montélimar

Notaires. De Coston [illegible] Lestrat
Avoués [illegible]

Nyons

Notaires. Beauchamp [illegible]
Avoués Bouchet. Ri[illegible] Roland.

Valence.

Notaires. Crotey de Bonval. Lamar[illegible] dier.
Avoués. Olivier. Cuisin de Montal. B[illegible] Agramer. Ronzier. N
Commissaires-priseurs [illegible]

EURE.

Andelys.

Notaires. Garin Lauvray Guillots
Avoués. Hugonet. Milliard Privé. Le[illegible]rier. Guiard de Marigny. Dufour
Commissaire-priseur. Bavant.

Bernay

Notaires Cocher. Pel. Hochon
Avoués. Frémont. Quemin Lambert Ha[illegible] Turpin Vaucanu. Lys. Rivière
Commissaire-priseur. Dudouyt.

Evreux.

Notaires. Allaire. Chevalier. Cochin. [illegible]te (Paul)
Avoués Prieur Alaboissette Lépouzé Hilemand. Decluny Beaumier N.... N
Commissaires-priseurs. Bénet. Gastineau

Louviers.

[illegible] Castillon Nouvel
[illegible] Guidard. Caron Dubourg
Commissaire-priseur. Thouet.

Pont-Audemer.

Notaires. Dubosc Brunemon Bertin
[illegible] Ledru
Goüin. Delarue. N.
Commissaire-priseur Prelaud.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires. Fournier. Fabrègue. Poisson Gaultier. Perroud Besnard. N.... N.
Avoués Martin Duchaplet de Marlebois Lemenant des Chesnais. Person. Poirier.
Commissaires priseurs Habert. Glin.

Châteaudun

Notaires. Renou. Lucas Edgard). Lucas (Alexis). Pilon.
Avoués. Ratouis Pierre Pinton [illegible] Guillotin
Commissaire-priseur. Legras

Dreux

Notaires. Vaudron Pinet. Dupont. Haddé [illegible] Desvaux. Bodeau. Poirier. Herum. Leroux.
Commissaire-priseur. Dufay

Nogent-le-Rotrou

Notaires Pihet. Champie. Eigenschenck. Le Roi.
Avoués. Leclanché. Anrigal. Doulay (A Arnaud.
Commissaire-priseur. Anthoine

FINISTÈRE.

Brest.

Notaires. Bellamy. Le Jo[illegible] Lamarque [illegible] Le[illegible]F [illegible] Muriel. Gauthier [illegible] Nicolas Joubert. Lala. Delobeau. [illegible] Nicolle. Fouré. Guesse
Commissaires-priseurs Le Pape. Chuiton [illegible]

Châteaulin.

Notaires. Le Marchadour. Guillou
Avoués Fénigan. Haléguen. Guermeur [illegible]

Morlaix

Notaires. Bouguen. Hervé. Bourgeois. Le Gac de Lansalut. Veran
Avoués Rifounay. Cloarec. Lehire. Quemeneur. Benezeth fils
Commissaire-priseur. Quemneur.

Quimper.

Notaires Crédeville. Hénon. Pastol (Victor). [illegible]
Avoués. Guyot ✻ Tassel. Laplace. Ansquer [illegible] Le Guillou. Miossec. Soudry
Commissaire-priseur [illegible]

Quimperlé

Notaires Guyot de Salins. Andran. Tr[illegible] nuëz. Froidevaux.
Avoués Pierre. Lorans. Le Porz. Le Gorgeu

GARD.

Alais.

Notaires Dumas. P[illegible]s. Mazac. Cavalier [illegible]ot. Marjas
Avoués [illegible] Gaber. Rédarès. Pas[illegible] [illegible] Pan des Mores. Duffés [illegible] Castelnau

Nîmes

Notaires [illegible] Cassuret. Bonnern. Be[illegible] Sa[illegible]y [illegible]asse. Guerin. Gal[illegible] [illegible] Cauvière
Avoués. Marran[illegible] Pascal. Louis Martin. Redarès. Coularoux. Dumeny. Mauche. Roque. Durup. Masseran. A[illegible]arle. N[illegible]

Uzes.

Notaires. Moustardier. Moulin. Dumas. De[illegible] lafont.
Avoués. Deleuze. Constant. Coste. Rasias. Arifon. Renard. Mourgues. Roux. Mass[illegible]

Vigan (le)

Notaires. Sarran. Bonnet. Ferrier
Avoués. Désir Guiba[illegible]. Teulon. Angelvel. Anthouard. Brun

GARONNE (HAUTE-).

Muret

Notaires Lacroix. Clausolles
Avoués Durban. Barnard. Royère. Cousinet. Dennis. Gau

Saint-Gaudens.

Notaires Germain. Sainte-Marie. Labat[illegible] [illegible] Nic[illegible]. Amiel. Lasic. Périssé. Despouy. Lamarque

Toulouse

Notaires. Dupuy. Gay. Fabre. Lausac. La[illegible]x. Delcasso. Pontnau. Garèta. Mallhe[illegible] [illegible]os. Laffont. Pouy. Debeze. Daverède. [illegible] Latou. N
Avoués. Malude. Arm[illegible]. Tustet. De[illegible]ums. Mart[illegible]. [illegible] Lafforgue. M[illegible] [illegible] Cabos. D[illegible] [illegible] Latastewicz. Saint P[illegible] N[illegible]
C[illegible] [illegible] Lar[illegible]denne. Pambrun. Arr[illegible]

Villefranche.

Notaires Raffit. Fagot
Avoues Hugonet. Gringaut. Fourtanier. Desp[illegible]

[illegible]ERS.

Tarb

Notaires Duste[illegible] [illegible] Mary
[illegible] [illegible] [illegible]ron. Sansot. Solirène. Degers. N[illegible]

Condom

Notaires Lagorce. Boué. Lamoth.
Avoués Lebbé. Doazan. Rougod. Larrieu. Tachouzin. Naples. [illegible]

Lectoure

Notaires. Palanque. Sales. Baraibé. N[illegible] [illegible]s. Duthuzo. Arnaud. Dansos. Candeau. N[illegible]

Lombez.

Notaires Lasserre. Martin
Avoués. Rotis. Grimont. Guimbail. Tér[illegible]é.

Mirande.

Notaires Ollers. Rabineau. Gouzène. (Emile) Magnes
Avoués. Maulhos père. Saint-Martin. Noulens. Bassés. Maulhos fils. Rouayrol. N[illegible]

GIRONDE.

Bazas

Notaires. Bichon. Parrot. Dutrémit. Termes-Dubroca.
Avoues. Courties Lassudrie-Duchêne Lapeyre. Boudey

Blaye.

Notaires Le Gérard Bernard
Avoués Lardy. Lavergne de Peyredoulle. Dousson Manvielle Lacroix

Bordeaux.

Notaires Cartier Despiet. Rambaud. Dulamon Poy. Bédouret. Cassagne. Macaire Thierrée. Quintin Baleste-Marichon Antony Rozier Rabion. Robin. Sicher Loste Livran. Bédon Cathala. Castéja Desclaux de Lacoste Labavle Rossel. Vassivière. Blondeau. Briol. Pochet. Martin Musset
Avoués. Tessandier. Boulan ✻. Godart Delassaing. Manpetit. Larré. Dircks. Cayrel. Peyrelongue Alauze Michel. De Méredieu Barroy Andrieu. David Duprada Boudas. Jaumard Garreau Barincou Lafage. Aucom Duscher. Mimoso Bru
Commissaires-priseurs. Barincou. Verdalle Faure. Charlot. Marion. Dugut.

La Reole

Notaires. Rivière Genet
Avoués. Bertaut. Pau Robert. Constantin.

Lesparre.

Notaires Chêne. Béchade
Avoués Marcou Calvignac De Férussac Duprat. Dumoles.

Libourne.

Notaires Brachet. Lawden. Brullé. Dupuy
Avoués David Mestayer Coiffian Fernel Duprat Crémy Lusse Thomas Rousset
Commissaire-priseur. Briolle

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires Prax. Petit. Fonviolle Le Bars Vidal N
Avoués. Laurès-Barthès. Hortala. Decamps Olive. Gély Eustache Callon Dant. Roche Bérard Pons Vaure Martin

Lodève

Notaires Coudere. Rouis Martin. N....
Avoues. Roussac. Jean-jean Martin. Lautier. N...

Montpellier.

Notaires. Perdier. Jean Bort. Coste Bonfils Poutingon. Alary. De Borely Fadat
Avoués. Ferrier Garboulleau. Germa. Coste Camma.. Arnavielhe. Guiraud. Vilhebrun Laurès Foulquier Maurin Féraud. Sarran. Bonnard. Augey-Dufresse. Cave-Hercod. Vinas. N...
Commissaires-priseurs. Lazuttes. Poutet.

Saint-Pons

Notaires. Gros. Devic. Allary
Avoués. Gros. Frances Arcange.. Mascarenc de Reyssac. Caret. Azaïs.

ILLE ET-VILAINE

Fougeres

Notaires. Bazillon. Chevalier. Grimaud Dière Chevreuil.
Avoues. Hesloun. Clement. Vitré Philouze N
Commissaire-priseur. Boudet

Montfort

Notaires Beauce Dières
Avoués Noel. Durand Beauchet

Redon.

Notaires. Tizer Evin. Fischer
Avoués. Gayet. Gesnys. Duval. Vuatne.

Rennes

Notaires. Texier. Savary. Bussy Aubree Duclos. Guillemot. Bézier Musset Guépin. Huet
Avoués Esnaud Bourdonnay Lasne Le Mire. Roussel. Fleury. Guinet Aubrée. Danyon. Caoul
Commissaires-priseurs. Bigaud. Hersen Buffe

Saint-Malo.

Notaires. Carlot. Lemasson. Lacombe-Devilers. Lemaire. Leroy
Avoués Trégard. Cariguel. Martel Magnac. Carouge. Jouaust
Commissaire-priseur. Besnon.

Vitré

Notaires Prod'homme. Lebreton Guihéneuc Lane. Tulard Lesbaupin
Avoues Barthos Hugon Marchix

INDRE

Châteauroux.

Notaires. Farcet. Aurier Passajon Demizot Mousseaux
Avoues. Buffet. Bonnard. Ondet. Joyaux. Beunay Landry. Bertin
Commissaire-priseur. Vidal

Issoudun

Notaires. Sanglier. Gérard. Delarochette Pigeret. Blanchet. Duchet
Avoues Guignard. Petit. Poulin. Dion.
Commissaire-priseur. Grolhier

La Châtre.

Notaires. Moulin. Béguin. Coulant
Avoués. Charmarvon. Bargat. Ludre-Frolland. Doré. Paturcau-Miran.
Commissaire-priseur. Pajot.

Le Blanc.

Notaires. Hervier (L.) Babb. Bouvalot. Doucet. Monnoir.
Avoués. Gaudon. Renilly. Mathivet. La-[illegible]

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon

Notaires. Ninter. Noel. Chaumier. [illegible] Faucon. Maurice. Guertin. Libaud. [illegible] N.
Commissaire-priseur. Constantin.

Loches.

Notaires. Marié. Picard.
Avoués. Nau. Migné. Demarsay. Grenouilleau. Beauvais.

Tours

Notaires. Ma[illegible]adeau. Vincent. Scotmanne. [illegible]apin. Morin. Faucheux. Vincent-Poissonnet. [illegible] N.
Avoués. Soloman. Saint-Hérant. Bouchardeau. Bonnichon. Roux. Marcilly. Courserre. Coffeteau. Merin.
Commissaires-priseurs. Dubois. Fontaine.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Ranchin. Rolland. Pommet. Gribonet.
Avoués. Lefrançois. Guillaud. Doncieux. Massot. Vincendon. Andrat. Reynaud. Pichon. Michal. Marmonnier.

Grenoble

Notaires. Guyme. Guigonnet. Baquoin. Jul[illegible]. Ricome. Vigan. Desautels. Malein fils. Silvy neveu.
Avoués. Imbert. Michon. Gobet. [illegible]arin. Morel. Jean. Douare. Lanthelme. [illegible]. Esprit. Daspre. Eymard. Dumarest. *Avoué honoraire.* Sorrel.
Commissaires-priseurs. Porte. Bernard.

Saint-Marcellin.

Notaires. Lucas. Dorey. Favarel.
Avoués. [illegible]. Bonnet. Rebouil. Bottin. [illegible]. Matraire. Garnier.
Commissaire-priseur. Menuel.

Vienne

Notaires. Gerbollet. Teste-Dubailler. De [illegible]igerolle. Verneille. Pauche. Venard.
Avoués. Bresse. Bouchas. Duret. Chaumartin. Faure. Rondet. Gontier. Guigue. Chollier. Girerd.
Commissaire-priseur. Ba[illegible].

JURA.

Arbois.

Notaires. [illegible]nauvin. Etevenon. Rosey.
Avoués. Bartholomot. Guillot. Tu[illegible]. Drouhard. Chenevoy.

Dole.

Notaires. Cottez. Malenfer. Jovignot. Guillaume. Lef[illegible].
Avoués. Lorrennot. Valin. Magnin. Pinaire. Ponsot. Caron. Drouhard.
Commissaire-priseur. Gaudard.

Lons-le-Saulnier

Notaires. Lalignant. Mahon. Bidot. Tarbouriech. [illegible]. Dessart.
Avoués. Bailly (V.). Chavériat. Camus[illegible]. Engelgrand. Gauthier. Ponsot. Knop. Liebaud. N.
Commissaire-priseur. Passard.

Saint-Claude.

Notaires. Regad. Coenet. Moussier.
Avoués. [illegible]alloz. Bailly. Rodet. Mallet. Mathieu.

LANDES.

Dax

Notaires. Barat. Campet.
Avoués. Lajus. Laussucq. Sintas. Peymirou. Ma[illegible]. Massio. Bousquet.

Mont-de Marsan.

Notaires. Soardois. Laurence. [illegible]. *Avoués.* Pazat. Capin. Houdas. Lat[illegible]. Sa[illegible]. Colas. Causse. N.

Saint-Sever

Notaires. Dutournier. C[illegible]. Jean-D[illegible]. *Avoués.* Ressein. Camguilhem. B[illegible]. [illegible]ar. Affre. Meyrac.

LOIR-ET-CHER.

Blois

Notaires. Delagrange. Dupou. Deschamps. Jouanneau. Touttain. Pilon. Meusnier. Mahot de la Quérantonnais.
Avoués. Daridan. Perrin. Lenail. Pazoul. Beulay. Blondel. Masse.
Commissaires-priseurs. Avrillon. Larousse.

Romorantin.

Notaires. Pornin. Morin. Thévard. Courtin.
Avoués. Rousset. Valet. Delaune. Chaffin.

Vendôme.

Notaires. Thoraux. Ta[illegible]. [illegible]reau. Roland.
Avoués. Martell[illegible]ère-Bourgogne. Soudée. Filly. Poignant. Pineau.
Commissaire-priseur. Farault.

LOIRE.

Montbrison

Notaires. Bony. Grenier. Robert. Sollniac. Terrasse.
Avoués. Molin. Goure. Bergeron. Coudour. Dussud. Bouvier. Béard. Metton. Bournat. Jacquet.

Roanne.

Notaires. Auroux. Dusa zey Helie Ver leux
Avoués Val. Auclair. Juttet. Gourdiat Gay Jacques. Ardaillon Leriche Talichet Lafay

Saint-Étienne.

Notaires. Peyret (F.). Germain. Buhet. Grubis. Moyse. Desgoyaux Borie Point. Berthon
Avoués. Gagnière Bertrand. Bory. Larrave. Vincent. Brunon. Taupenot. Dalmont Langloys. Pété. Montagut. Poinat. Clavier Magdinier
Commissaires-priseurs. Colon. Michel.

LOIRE (HAUTE-).

Brioude.

Notaires. Coupe. Cisternes. Bresson Noguier
Avoues. Fournier-Latouraille. Nouhen Laroye. Clémensat. Pages. Binet. Porte Allemand. Monte. N.
Commissaire-priseur Cortin.

Le Puy.

Notaires Bivon De Solmes de Verac Brescnet. Philip De Morgues Bonnet Bionfo. Mauras. Truchet. Durastel
Avoues. Vignon Chabanes. Boudon. Garde Boyer Lavastre Rivière Decorbet Eyraud Chevalier. Giraud Menard
Commissaire-priseur. Chaussende

Issengeaux

Notaires Fouletier. Courbon. Cornut
Avoués. Champanhac L. F. Boncompain. Charreyre (V.). Fayolle Ranchinac Dubreuil Vigerie. N. .

LOIRE INFÉRIEURE.

Ancenis

Notaires Radigois Chelles. Rousseau Bertrand.
Avoués. Royné. Gruyet. Chesnard de Sorbay

Châteaubriant

Notaires. Durand Foutrel-Gaugy Leussier
Avoués. Rouxel Pasterle. Hervé Le Ray

Nantes.

Notaires. Boiscourbeau. Bougouin. Frangeu. Riom jeune. Ridelot. Dumont. Jouneau Relquet. Lepeletier-Fuchet Brossier Fleury. Geffriaud. Guitton Grazeide Viaud-Grandmarais Binot. Gouzé
Avoués. Renaudme. Cholet. Sibille. Peccaudière. Gouin Mosseau Monnier. Bonnet Cholet (P.) Delpit. Bardot Charyau Guichet. Etiennez. Gatineau Labruyère Martineau. Delaunde
Commissaires-priseurs. Le Gavre, Crouan. Loriaux. Normand. Hunault. Couvet.

Paimbœuf

Notaires Gouin. Villeneuve Chiché.
Avoues Garion. Couetoux. Bo[illegible]
Commissaire priseur. Hervé.

Saint-Nazaire

Notaires Blanchard L[illegible]
Avoués. Jubineau. Guillet. Cogëz. Vezin Lucas

LOIRET

Gien

Notaires Dagoret. Babille Berthier
Avoués. Amand. Paulmier. Joly [illegible]
Commissaire-priseur. Brucy

Montargis

Notaires. Jullemier. Ferré (Léon). Marty Bosseau
Avoués Marie Leroy Prieur [illegible] Lartumier Gervais
Commissaire-priseur. Durand

Orleans

Notaires Bordas. Nouveau. Lange[illegible] dier Pigelet. Pelletier. Creuzet. Du[illegible] Paulmier. Malet. Regnault. Gitton. Robert de la Marche Thauvin Franchiterre. Desbois. Thillier Baron. Assi[illegible]
Avoués [illegible] Leber Breul n. Lefèvre. Croissant. Mercier N... N....
Commissaires-priseurs. Ba[illegible]r Fleury Gallard

Pithiviers

Notaires Mesnier Thomas Guerin
Avoués Delanoue Devaux fils. Campion Rostien
Commissaire-priseur. Pommereau.

LOT.

Cahors.

Notaires Labio Lescale, Lugan. Agar [illegible]osses Fournie N. ..
Avoues Delbreil. Pouzergues. Billiers. Ta[illegible] Ducros. Fieuzal Gamacy

Figeac

Notaires De Salles Sarrey Coussau Lespuech
Avoues Vival. Delvern. Bousquet-Fouché. Bétille Seguy Vernet.

Gourdon.

Notaires. Linol. Prat. Pomereau.
Avoués. Lagrandville. Dambert. Ayze Truquet. Daffis

LOT-ET-GARONNE

Agen

Notaires Despans. Recours. Barret-Lagarenne Richon Dupuis. Teyssier. De Lacvivier.
Notaires honoraires. Boué. Goupet

Avoués Fabre (Antoine). Laclaverie. Daby (Jules Joseph). Cazanobes. Durand (Hippolyte).

Marmande

Notaires Estève Dufort. Jaroussé Dariau
Avoués Fouga. Treyaut. Daniez. Baudichon Meynet.

Nérac

Notaires. Hodin. Lacrose Menac. De Mas franc. Corne
Avoués Clerc. Martel Bonnefond Treuhard du Busty. Pinsun

Villeneuve-sur-Lot.

Notaires. Trémoulet. Rabot. Bosq. Dessaux (Eugène)
Avoués Mayrieu Fiton. Dantin Solmiac (Edmond de Rambaud Barland

LOZÈRE.

Florac

Notaires Boyer Jourdan
Avoués Veigalier Giraud. Mongin. (Victor)

Marvejols

Notaires Malvezy. Remize. Faure
Avoués Plantin Sanguinède Coumoul Durenot. Ipcher. Vors N.

Mende

Notaires Plagnes (Barthélemy Cyrille) N
Avoués Bénézet (Léon). Arnault. Vidal Parrais Jourdan N. N.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers

Notaires. Plagnas. Baulif Bougère. Daburon Bizard Gaspin Fourier. Marchand Loriot (Henry). Fonteneau. Chasles Hédouin (Louis). Malécot. Brureau Boulnois, Bourgeois
Commissaires-priseurs Porcher Léger Bernard

Baugé

Notaires. Blanchet. Gabeau. Goupil. Cor (Victor)
Avoués. Letourneur Huot. Cornilleau. Coupeau Grimaux

Cholet

Notaires Lasnard. Augé Auger
Avoués. Mollardeau. Penetier Goizet. Cal (Edmond)

Saumur.

Notaires. Leblaye Clouard. Laumonier Rochince Mehérus
Avoués Pineau Bruneau-Dupare Brault Lacointe (Ernest)
Commissaire-priseur Pic

Segré.

Notaires Fruchaud. Lesne
Avoués. Lemercier. Louis. Reveillard. Gatine.

MANCHE.

Avranches

Notaires. Leconte la Prairie. Jourdan
Avoués. Hurel. Barbé Fontaine-Laporte Levavasseur. Lepaumier. Hingan Girre (Emmanuel)
Commissaire-priseur. Lanos.

Cherbourg

Notaires. Le Bouteiller Gosse. Druet Giffard
Avoués Le Blond. Orry. Martin-Martinière Brier (Adolphe)
Commissaire-priseur Druet.

Coutances

Notaires Angot. Saillard Poulain
Avoués Jourdan Mahé Leloutre (V.). Delauney. Leloutre (J.). Vilain. Jolivet. N. N. N.
Commissaire-priseur. Lenesset

Mortain

Notaires Vezard Le Bigot. Anmont.
Avoués Bunel Théot. Amand. Vautier Lesoudier. Poullain

Saint-Lô.

Notaires. Criquet. Leharissey. Guillemin
Avoués. Dussaux. Mirey. Pottier. Le Masson Simon aîné Lemeuille Simon (Adolphe). Jouanne
Commissaire-priseur Letellier

Valognes

Notaires Ourv Costard (E. Huet
Avoués. Bitot. Pergeaux. Brafin. Le Cannellier Pezeril. Hémon Thouin
Commissaire-priseur. Lepelletier

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Notaires Jolly Lemaire. Vuilquin, More (Albert.
Avoués Poncenet, Joly Dame. Bertoux Marange
Commissaire-priseur. Bonnet.

Épernay

Notaires Jémot. Pouchet Montaldon
Avoués. Laforest. Maldan Mathez Fleurot (Albert. Trannoy
Commissaire-priseur. Bruyer

Reims

Notaires Godart. Mureau Gérard. Charpeau Neveu Berque. Maréchal. Morizet. Douce Lemoine Mancron
Avoués Broyard. Dupré. Portevin Leblanc Roze Hureau. Cabirol-Siret. Rome. (J.)
Commissaires-priseurs. Payer. Depoix. Lamagat.

Sainte-Menehould

Notaires. Noailles. Boret. Varenne

Avoués. Jossin. Josse. Valeille Delarue. D'Ea.
Commissaire-priseur. Dervieux.

Vitry-le-François.

Notaires Chevalier Lallemand Vermont Lefort. Herfort
Avoués. Hatier. Bitsch. Vieq. Labarrière. Lecreux
Commissaire-priseur. Lousy.

MARNE (HAUTE-).

Chaumont.

Notaires. De Perthuis. Blandin. Langlois Parmentier
Avoués. Pierre [illegible] Lefort [illegible] Jacquot [illegible] Lamy
Commissaire-priseur. Evoulot

Langres.

Notaires Tiby. Demongeot. Charles Jacob Pfaff.
Avoués Garnier Soderie Gardennet. Godard. Brocard Boisse [illegible] Ivy. Marmiget
Commissaire-priseur Bournot.

Wassy.

Notaires Jouy Briot
Avoués Lavret. Chéron Pathiot. Guignard Vitry
Commissaire-priseur Gérardin.

MAYENNE

Château-Gontier.

Notaires Baroche Sesloue. Richard Lecoq [illegible]
Avoués Beucher Hat Sauvé. Fouassier [illegible]
Commissaire-priseur Guinoiseau

Laval

Notaires Dubois. Duchemin Mathieu Lafontaine. Touchard. Texier Perrier-Lamotte Hamon.
Avoués. Vilfeu. Fayet Besnard Lemaître Allone. Heuzé. Cressonnier
Commissaire-priseur Lair Legargeux

Mayenne

Notaires Lavault. Béatrix. Riandière-Laroche Salmon Raulin
Avoués. Bachelery. Du Soulliers. Chedeau Genest. Ramon Gabinard
Commissaire-priseur Gossard

MEURTHE-ET MOSELLE.

Briey

Notaires. Mauvais Kieffert Bernard
Avoués Gasse [illegible] Francois Thiry
Commissaire-priseur Lemaire.

Lunéville

Notaires Georges Leclerc. Spire. Bertrand Gillet. Benoist. Dietrich.

Avoués. Aubry. Ambroise. Houillon Thiers Carême
Commissaire-priseur. Martin.

Nancy.

Notaires Vergne Masson [illegible] pin. Collesson Dagand. Colin. Bernard. Remy. Gourry fils. Paul. Weiss.
Avoués Colnet Bertrand Lapasset Renard Antoine. Beau. Lallemand Lemercier Lemy Lambert Barabant Mathieu
Commissaires-priseurs Vautrin Orry Simon.

Toul

Notaires. Dubois. Villot. Claude. Mauvais. Crucy. Fontaine. Brionval.
Avoués. Chappuy Rampont Chevallier Goubeaux Grat.
Commissaire-priseur Dieu ✠

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires. Chastel. Colin. Robineau. Vichon Guiot
Avoués. Flot. Bonne. Barrat. Develle. Millet Barras Petitjean Saleron
Commissaire-priseur. Coulbaux.

Montmédy

Notaires Prophétie Liby
Avoués. Jacquemaire. Gilles. Clémence Gérard Benoist
Commissaire-priseur Monthibert.

Saint-Mihiel.

Notaires. Hallot. Ravigneaux Baudot
Avoués. Mercier. Louis. Royer. Vicq Bazoche Larzillière Charles
Commissaire-priseur. Humbert.

Verdun.

Notaires Chadenet. Perroux Gerard Segrétat
Avoués Rinceline. Colas. Houdard. Dutet D'Herclonville
Commissaire-priseur Courtin

MORBIHAN

Lorient

Notaires Deschiens (H.). Du Bouëtez de Kerorguen. Soret. Montrieux
Avoués. Aubin. Guignard Humphry Potereau-Maisonneuve Cornely. Sauvé Le Jeune
Commissaire-priseur. Rougeau

Ploermel.

Notaires. Lucas de Peslouan fils. Peschart Salmon. Granjean.
Avoués. Plénel. Audaire. Repartz. N....

Pontivy

Notaires. Carré. Colin. Jan la Guardaie
Avoués Lorrin. Le P[illegible] Harnon Duplessis
Commissaire-priseur. Hervio.

Vannes

Notaires Lamor[illegible] Le[illegible] Boguet. Leclaire Hubert Denis Guesnaux
Avoues De Ke[illegible] Audubert. Baudic. Guillot. Bourgonnays. Reynaud.
Commissaire-priseur. Le Breton.

NIEVRE.

Château-Chinon

Notaires Dr[illegible]oquard. Perussaux [illegible]ère
Avoués Gadin Du Pavillon Chantecaille [illegible]

Clamecy.

Notaires Vacher Bo[illegible]
Avoués P[illegible]tier. Dou[illegible]nt. Marquet. Hé[illegible]
Commissaire-priseur Lesieur.

Cosne

Notaires [illegible] Sauvard. Dumouy
Avoués [illegible] Bougeot Bouzet. Lorsonne
Commissaire-priseur Sarrau.

Nevers

Notaires [illegible]rd. Guyon Guerin Masse
Avoués Cossot Gravier Guerin Arthaud
Commissaire-priseur [illegible]

NORD.

Avesnes.

Notaires Baudry. Dupont. De Clerfayt. Carnoye Caulain
Avoués Caffiéry. Couronne. Gauchet. [illegible] Paul. Chevreux [illegible]
[illegible] Baquon.

Cambrai.

Notaires [illegible] Brunehaut Sivart [illegible] Basquin [illegible] Le Mair [illegible] Lanlier Mas[illegible] [illegible] Loyer Lecat Duez. [illegible]
Commissaires-priseurs Castelain Henry

Douai.

Notaires De[illegible] Wacrenier Cardon Vanier Trinquet. Lenain. [illegible] Jax. Druon. Proyart.
Avoués. Desplanque. Bonifacio Deltombe [illegible]
Commissaires-priseurs. Parenty. Ducatel Houbet.

Dunkerque

Notaires. Hovelt. De Bo[illegible]cque Leroy Montigny. Deman. Leroux
Avoues Lem. Dunoat Dus[illegible] Monteux Verley Desmarquais
Commissaires-priseurs De Millerville. Ruyssen.

Hazebrouck

Notaires. Bogaert. Carlier. Warein. *Notaire honoraire* Bloeme
Avoués. Ruyssen Leleu. Taverne
Commissaire-priseur Deroo

Lille.

Notaires. Danel. Cormont. Lehigre Hermin. Delebecque. Leclercq Dujardin. Plat Lefebvre (J.) Lefebvre (E.) Herbont. Pajot Mas Ducroeq Gennevoise Desrousseaux Roussel ✻ Lemay
Avoues. Desrousseaux (E.). Lefrancq. Gennévoise. Blondeau. Paquet. Pajot. Houzé De Renty
Commissaires-priseurs Pajot Lesage Desante. Gr[illegible]t Sapelle

Valenciennes

Notaires. Beauvois. Gamblon Lefebvre. Boltot. Baudrain. Herbert. Deltombe. Delcourt Mabille Namur Jacqu[illegible]
Avoués Devillers. Libert. Le Barbier Wintrebert Delhaye Lefebvre
Commissaires-priseurs Pillion Hainaire Brunelle. Gosliau

OISE.

Beauvais

Notaires Le Chevalier. Fleury. Avonde. Hanriez Boitot
Avoues Harlé. Neveu. Ruyé. Desmarest Crosnier Bouyer Morel. Bulot. Mercier [illegible] Bracquemart
Commissaire-priseur Gayes

Clermont

Notaires B[illegible] Lecomte Percheron
Avoues Beauser [illegible] Bordest. Boucher Vasart. Lacaux
Commissaire-priseur [illegible]

Compiegne.

Notaires. Hurand. Debeaune Cazier Desmarest. Coudret
Avoués Clovet. Barbillon Bettcher. Guillaume Dupsence. [illegible]
Commissaire-priseur Houdaine.

Senlis.

Notaires Benoist. Bouchez Bouzeau. Morel
Avoues Pelpoix Lasserre Chamon, Aubert. Delgove. Vantroys. Desforte.
Commissaire-priseur Ballerent.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Hommey Tixier. Mariette. Cruccerel
Avoués. Gougeul. Verbèque. Maruelle. Toutain. Poitrineau. Leprêtre. Monguilan Avenne
Commissaires priseurs. Godfroy. Bouriot.

Argentan

Notaires. Lair-Dubreuil. Holle
Avoués Allot. Gautier. Leduc. Chesnel St Laud. Foubert. Lesaun. Guilandre. Matret Magny
Commissaire-priseur Lain

Domfront.

Notaires. Boulart.
Avoues. Vezard. Guilmard. Lemonnier Lefebvre Lecler. Dromer Plessis Dargaunt

Mortagne

Notaires. Delorme N
Avoués. Quênu. Delangle. Saugeron Bourgeon Légé Roux Dudaut
Commissaires-priseurs, Mallard

PAS-DE-CALAIS.

Arras

Notaires. Vasselle. Fresson. Braine. Planquette. Legrand. Delelis-le-Daffreux. Bollet. Comble Lauteur. Vandenbroucke
Avoues Dubert. Plaisant. Caron Moulle Monvoisin. Lewille. Henry Sueur Bocquet
Commissaires-priseurs. Henry Advielle

Bethune

Notaires Hurtrel. Calonne Léturgie. Richebez (Paul) Bruneau
Avoués. Mocq. Fournier. Verheylewegen. Richebez (Anatole) Lewaille
Commissaire-priseur. Henry.

Boulogne

Notaires. Bary Membre. Guéry. Ponticourt. Wable
Avoués Sergent Dutertre-Delmarcel Varet Poultier Senlis Gournay
Commissaire-priseur. Leroy

Montreuil

Notaires. Rodière Dubourg. Hecquet
Avoues. Dubourg. Pagnicz. Wicheu. Capelle Carpentier
Commissaire-priseur Dumont.

Saint-Omer.

Notaires Bret. Grôlan. Hermary. Blondeau De Bachencourt *dit* Courcol. Bommier. Engrand. Lien.
Avoués. Devillers. Fournier Tible. Hamy. Mme Caron Gaide Geoffray.
Commissaires-priseurs. Révillon. Lemaleux.

Saint-Pol.

Notaires. Détape, Lambert Le [illegible] Maupetit Dassonville
Avoués Dufresne Leclercq. Mallard Dubois. Taillar
Commissaire-priseur. Didier

PUY-DE-DÔME

Ambert

Notaires Armilhon [illegible]
Avoués Vimatte. Allegret [illegible] N.

Clermont-Ferrand

Notaires Fabre Terrasse [illegible] Sarlier de Bénac. Pourcher [illegible] Delamarre. Rochette Le [illegible] mer trand de la Ro[illegible]
Avoues. Jarron Fournier [illegible] nier Levé du Mont [illegible] Boyer. Fontaine. Bar[illegible] rier Foulhouze [illegible] Journet
Commissaire-priseur. Canac

Issoire

Notaires Audibert De Ver[illegible]
Avoues Veyrières Portier Cadres. Clavelier. Berthonnet. Ondet Faure

Riom

Notaires. Pougnon Labrosse. Tardit Pic Valmfond Mourand
Avoues Parry Giat. Detroges Gorce Chefraix. Girard-Courtille Archaud N[illegible]
Commissaire-priseur. Bord

Thiers.

Notaires Juliard Gaubert. Marry Darbonnet
Avoues. Dumas Fouri Passenaud Mar[illegible] Théodat Richet de la Graverie Frisse

PYRÉNÉES (BASSES-).

Bayonne.

Notaires Diharce Ois. Duh[illegible] Laverry Dassance Lafore [illegible] Magnella. Diuriart (G.)
Avoués Manciet. Lebeuf. Gillet. Amyot Gillet (Ph.) N[illegible]
Commissaire-priseur. Mozac

Oloron-Sainte-Marie

Notaires Casanave. Larroucet. Hey Supervielle Lacaze
Avoues [illegible] gosse. Ambroise Cassassus. Casamajor Dufaur. Gouriat. Latapie. Laffont

Orthez.

Notaires Taillefer Forcade. Dubois. Binos.
Avoués. Saint-Gaudens Dargenton. Lasserre Fisse Cachal. Casenave. Estanio. Ducasse.

Pau.

Notaires. Saint-Haure. Lafergue. Rigoulet, Plachat.
Avoués. Dessaint. Mirande. Ferrère. Bo... Saint-... Lalanne. Bachette-Her... Vi... Lassalle Larrieu. N... N...

Saint-Palais.

Notaires. Sunhary. Soustrat. Ganderats. Dufort.
... Saint-Jame Villeneuve. Basterreix Dubarbier Sunhary

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Bagneres.

Notaires. ...ardelhac-Gaye. Laffranque. ...
Avoués. Dabarry Pinson. Depierris. Lachaume. Boulet. Fortassin. Doubrère

Lourdes.

Notaires. A... de L... e Barthier. ... C... le Nivères. Caussade. ... B... N...

Tarbes.

Notaires. Daléas ✻. Doville. Massot-Bordenave. Thel. Carrère.
Avoués. Lafitte-Rouzet. Couat. Lasbenne. ... Pujo. Communay Parat. Ducasse. P... Meuchet. Jucomet. N....

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Céret.

Notaires. Companyo (Aug.). Giral. Sabaté
Avoués. Pons. Catla. Parrot. De. Blancou N....

Perpignan.

Notaires. ...oudoux Galibus Carcassonnoux. Fabre. De Guardia. Massé. ... ertrand
Avoués. ... Saisset. Rivais. Cathala. Tarbouriech. Tournal. Auberge. De Brugier Garra.

Prades.

Notaires. De Lacroix. Castres Xatart. Mas
Avoués. Mas Circan (A...). Pujares. Pock... Cas. De Gelcen

RHIN (HAUT-).

Belfort

Notaires. P... et. Grozelier. Thouvenin ...
Avoués. S... tt. Lalloz. Le... Colest B... ... aun Romon.
Commissaire-priseur. Gilles

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Charvériat. Morand ✻ Tardy et fils. Dugueyt. Ducruet ✻ Pion. Mithiffiot. Guinand. Coste. Perrin. Curty Lavirotte Vachez. Chaze. Baud. Leinbard-Morel. Chardennet. Letord. Vitrier. Bernard ✻ Renoux. Messimy Bugand. Mestralet. Juron. Boffard. Julien. G... N... N...
Avoués. Gaillot. Didier Guillermain. Ter... ... Chapuis. Damour Robin. Bonjour. Trillat. Patricot. Pitrat. Deville. Balofet. Oulmann. Gorin. Flory-Micollier. Laselve. Chevillard. Sue Pignaud. Ruby Terras. Mille. Gou... Ruchon. Rombau. Douzel Prelat ... ... Gas
Commissaires priseurs. Febre. Grange ... Ferre...

Villefranche

Notaires. Monin. Germand. Chervet fils Lepin.
Avoués. Malatier. Ancour. Terrel. Sapin Morel. Vialay. Menon. Teillard Baud... Chervet. Blan...
Commissaire-priseur. Neyra

SAÔNE (HAUTE-).

Gray.

Notaires. Laurent. Pomelet, André. Régnier Lacroix.
Avoués. Baudot. Tenten Colon Mor... May. Brouard. Haumant. Rossign...
Commissaire-priseur. Buet

Lure

Notaires. Coutherut. Vuillemin
Avoués. Motans Milet. Ferrey. Lomont Tourdot. Bolot. Dispot.

Vesoul

Notaires. Petitclerc (Auguste). Lambolez (A.). Grulet
Avoués. Lam... Wuillet. Gou... Bruquier Moreas. Clerc Enoch.
Commissaire-priseur. Dessirier

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Notaires. Berolle (A.) Ménot. Demontmerot. Paul de Saulses. Letang
Avoués. Ménot. Perroud. Bidaut. Magnien ...
Commissaire-priseur. Béroile (C.).

Châlon-sur-Saône.

Notaires. Meray. Soucelyer. ... ... ger Gauthey. Boissenot Ducker. Sauzay
Avoués. Soucelyer. Simonin. Bourdon Pageanit. Paquis ... Vacherot Girot
Commissaires-priseurs. Morlet. Cousin.

Charolles

Notaires. Morain. Robin Thevenin. Garnier
Avoués. Boussoud. Seurre. Nigay. Gerbe Naulin. Dupaliat.

Louhans.

Notaires. Guillot. Pétitier Passerat. Charpentier
Avoues. Lagrange Guichon. Louis

Mâcon

Notaires. Duffour. Benoit. Spay. Gautheron. Vauvillier. Amadieu. Chamonard Laffay
Avoués. Guillemin. Martin. Godard Protat Spay. Bourrette. Ferran. N
Commissaires-priseurs. Chaintron. Mathey

SARTHE

La Flèche.

Notaires. Brou Fouquet. Martin. Dauchy
Avoues. Hutt Cullier Ragot. Manxrou N
Commissaire-priseur Goret

Le Mans

Notaires. Rogaudeau Berthault. Roquet et Doazille. [illegible] Desnavis Doucinard. Renoul Chevallier Lasnier Leroy
Avoués Latouche. Hémon. Beurrier. Cordelet. Ducré. Armand. Lambert
Commissaires-priseurs. Moussoir. Bruneau

Mamers.

Notaires Govaze Racinet. Lemeunier-Martinière
Avoues Tourard Marteau Canet. Lehèvre Billières. N...

Saint-Calais.

Notaires. Gervais-Beaux. Latron
Avoués. Binjard. Chapron Bazin. Cholet.
Commissaire-priseur. Savare

SAVOIE.

Albertville.

Notaires Blanc Martin. Doix. Rullier Mollins
Avoués. Combet. Vaudey. Milland. Bellet. N...

Chambery.

Notaires Gabet Gaste. et [illegible] Bonfort. Mercier. Marchand. Richard Dugas Roch. Ponot. Marthe
Avoués. Blanc. Lubin Python. Tochon Canet. Finet. Cusin. Burnier. Rousset Perrier.

Moûtiers.

Notaires Richard. Jorioz. Perrier de la Bâthie Collin
Avoués. Griotteray. Gavinet. Jarre. Arnollet. Durandard.

Saint-Jean-de-Maurienne.

Notaires. Ducruez. Grange. Boniface Bonnivard. N....
Avoués. Deséglise. Deschamps. Grange Chatel Bonnet fils. Arnaud

SAVOIE (HAUTE-).

Annecy

Notaires. Dufaire Grivaz. Masson Tessier Raisin Rollier.
Avoués. Bouvard. Brunier. Crettet Marchand. Magnier. Tochon. Charvin Rey

Bonneville.

Notaires Blanc. Burlaz Peydet.
Avoués Ducroz. Rubin (P Orsat Vernet Chesney.

Saint-Julien.

Notaires. Gay. Boimond Albert.
Avoués. Rouph Jacquemard [illegible] Barbier. Mérard. Escoffier

Thonon.

Notaires. Bertuet. Vandaux Tavernier
Avoués Thorens. Nicollet Muary [illegible] Degrange. Trombert

SEINE

Paris.

Voy. 4e Partie, chap. V, sect. II.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires Lecarbonnier Le Carpentier Lozey, [illegible] Isoe
Avoués Samson. Langlois Mesnager Bouard Blanville. Boutemier N... N...
Commissaire-priseur Roussel

Le Hâvre.

Notaires Marion Allorge. Bérard Ruffin Cheuret Davergier
Avoues Lecourt. Hamel. Cœuré. Vatel Plateau Bazan Ferrien. Houzard Thierry Dourt
Commissaires-priseurs. Boulanger. Duchesne LeBrun

Neufchâtel

Notaires. Guillout. Saugue Jouin
Avoues. Brichet. Boucheret Poussier Dufossé Turquet. Lefèbvre Briet
Commissaire-priseur. Fere.

Rouen

Notaires. Guébert. D'Eté. Kréchel. Bidault Cauvet. Le Prévost de la Mossonnière Lemay Thuillier. Le Masson. Jore. Thomeret. Carre.
Avoués Villiers Desrosiers Busquet. Guilembourg Sement. Thuillier Bidault Malandain. Dedessus-la-Marre. Bouligny Barabé Louvet. Dubois Martin. Gadon Dufour Hedou. Bouillé. Voinchet fils Robert. Roch.
Commissaires-priseurs. Boullin. Bouquet. Desvé. Bienfait (*a Darnetal*). Poulet (*a Elbeuf*). Sery Martin. Moussard.

Yvetot.

Notaires. Pecuchet (H.). Auge Delahaye
Avoues. Michel. Duhamel. Jou[illegible] Auger Thorel. Vedie. Dufay De[illegible]ruque.
Commissaire-priseur. Lamps[illegible]

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Notaires Simon Philip[illegible] Prat
Avoués Roy Grossmaire Villers Coll.ez. Basse
Commissaire-priseur. Gélinier.

Fontainebleau.

Notaires. Gaultry. Beringer Weber
Avoués. Lepage. Cauth[illegible] Boucher Rues Meline
Commissaire-priseur. Greffin.

Meaux.

Notaires. Courtier fils. Petit. Brulley de la Brunière Caron. Degroote
Avoues. Rollin. Droz. Benoist, Leclot Pelletier Germain
Commissaire-priseur. Rossigno.

Melun.

Notaires. Aubergé. Fuser. Desprez fils. Costeau Foulon Pujol
Avoues. Poyez Carette. Legavre, Fontaine. Vaillart Despagnat
Commissaire-priseur. Balaudreau

Provins.

Notaires Molleveaux. Jomier. Delamarre. Chauvin. Rémas
Avoues [illegible]sser Caron. Mézières. Péculier Lefrançois
Commissaire-priseur. Mazure.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil

Notaires Cros Jezon Bras.
Avoues Beaunay Laurent. Leclerc. Grand Leclerc
Commissaire-priseur. Boige.

Étampes.

Notaires. Davenay. Hautefeuille Dardanne.
Avoues. Paulin-Laurens. Breuil. Bouvard Chenu
Commissaire-priseur. Robert.

Mantes-sur-Seine

Notaires [illegible]ert Brault Dreux
Avoués Portelet Gocelin Levy Levieil N
Commissaire-priseur. Pecquerie.

Pontoise.

Notaires. Germain Lechanard Delacour Jouarre. Gendrot.
Avoués. Coulbeaux. Lefrançois Donard Barré Poulain, Salomé.
Commissaire-priseur. François.

Rambouillet.

Notaires Marie Couvet.
Avoues Masson. Vincent Tasset. Gautier Lambert
Commissaire-priseur. Dubuc

Versailles.

Notaires. Finot. Girardin. Pichard. Bernard Dufresnay-Besnard
Avoues. Manuel. Pousset. Delaunais Moquet Barbu Rigodet. Legrand. Dutrocq Laratte. Delie. Adam. Tabary. Nansot. Vallée
Commissaires-priseurs Courtonville Girard. Marquis.

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire

Notaires. Barrion (H.). Héry Pinoteau
Avoues. Barrion (C. P.). Joguet. Barrion (Ernest).

Melle.

Notaires. Epranchard Couturier
Avoues. Richard. Carr[illegible] Grasseau. N ...

Niort

Notaires. Dernay Thoreau-Lassalle. Lyser-Feu. Dupont. [illegible]guier. Pongnet. Mousnier. [illegible]ej[illegible] Henri Lenaud. Tardy. Arignon. Maugou.
Commissaire-priseur. Clouzeau.

Parthenay.

Notaires. Allard. Simonnet. Bernard. Dupit
Avoués Jarassé. Arnault de la Ménardière. Robin. Martin
Commissaire-priseur. Thabault.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Dautrevaux. Marcelle. Legris. Dubois Ellain Anty Mallet
Avoués [illegible]ier Benin Dourlens François. Mallet Mallet Le Breton
Commissaires-priseurs. Ajaux. Roger

Amiens.

Notaires. Jamet. Dournel Corlay Langlois Digeon. Martin. Herbet. Mollet Dervaux Bordier. Lepreux. Person.
Avoués Jonchery. Frénoy. Delahoche Dourly. Pinchemel. Poulle. Matifas [illegible] Creu. Grebauval. Pauchet. Doudet
Commissaires-priseurs. Pouy. Buquet

Doullens.

Notaires. Brois. Ducamassoy.
Avoués. Deberly. Beauvain. Deschamps
Commissaire-priseur. Geffroy.

Montdidier

Notaires. Levesque. Fleury. Duroyon
Avoués Grimardias Pillon. Bernard Blondecoque. Alain Ravart.
Commissaire-priseur Séry.

Péronne.

Notaires. Caudron. Cousin. Marchandise. Cáron. Fournier
Avoués Fresson Caraby. Quignon. Venet. Cousin (Léon). Boinet.
Commissaire-priseur. Bonnessien.

TARN.

Albi.

Notaires. De Berne-Lagarde. De Lapanouse. Ca[illegible]sac. Cavalié.
Avoués Bousquet. Rey. Jaladieu. Cassan. R[illegible]gnac. Rolland.

Castres.

Notaires. Rossignol. Roger. Combes. Sirat. Sery.
Avoués. Sers. Hilaire. Donadieu de Pelissier. D[illegible] Bourg[illegible] Petit. Ven[illegible] Guilland. Basset. N....

Gaillac.

Notaires. Andrieu (Arm.). Blanc. Lauzeral.
Avoués. Desprats. Cassan. Delbreil. Duboys. Dussap.

Lavaur.

Notaires. Lagassé. Deltil. Cambefort.
Avoués. Cazes. Mandrette. Marty. Reynès.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. De Trenquelye. Marrou. Labore[illegible] Cabandié
Avoues. Laforgue Ytou. Mazas. Garnal. Alric.

Moissac.

Notaires. Fieuzal (Edmond). Maux. Bernès. Fieuzal (Joseph).
Avoués. Perrès. Devolvé. Balmary. Grabié. Mathieu. Larnaudie.

Montauban.

Notaires. Gautié. Berthoumieu [illegible]apel Fenié. Nazon. Cambon [illegible] Fulgos.
Avoués De Granès-Lavaur Prax. Bedouret. Pons Le Boucher. Laporte. N....
Commissaire-priseur. Bérny.

VAR.

Brignoles.

Notaires Ma[illegible]in Garnier
Avoués. Niel De l'Estang Veyan. Gérard Angles. Tracy

Dragvignan.

Notaires. Segond. Lau[illegible]
Avoués Feris Gu[illegible]s. Roubies Guiol Me[illegible]nier. V[illegible]rnon. Gu[illegible] Ferre Blanc-Saletes. Just.

Toulon

Notaires. Aube fils. Gas. [illegible] Marquand. Genc[illegible] [illegible]
Avoués. Pezilla. Ortigue Azon. Rebou Gu Gos. Lotard. Aycard. Den[illegible] Léon Trucy. Toucas
Commissaires-priseurs. Rumat. David.

VAUCLUSE

Apt.

Notaires Bardon. Clémens. Be[illegible]
Avoues. Teissier. Bayle Fouquet. Délestrac. Christol

Avignon

Notaires. Pons (André). Gon[illegible]t. [illegible] marie. Vincenti. Puy. Michel *dit* Baulieu Saut
Avoués Terrasse. Armand [illegible]
Commissaire-priseur. Gois.

Carpentras

Notaires. Boucthay. Rosty. Barc[illegible] Gaudibert
Avoues. Anrès. Beauc[illegible] roux. Feuillet. Bern[illegible]

Orange.

Notaires Beauchamp Bonamour. Moissonnier. Dampeine
Avoues. Rocher. Monier-Vinard. Ri[illegible] Monier. Capty. N

VENDÉE.

Fontenay-le-Comte.

Notaires Bonnaud. Daniel-Lacombe. Angebault. Ma[illegible]
Avoués. Dupré-Carra. Gallot. Bon. Pacquetau. N.
Commissaire-priseur. Ferret

La Roche-sur-Yon.

Notaires. Buet. Surville Audé
Avoues. Surville. Matignon. Bourasseau Genuer. Messager.

Sables d'Olonne.

Notaires. Barreau. Gonipeau. Cacaud.
Avoués. Germain. Boisard. Épaud. Tireau N..

VIENNE

Châtellerault

Notaires. Roi. Sabourin fils Estevaud Petit
Avoués. Chandon[illegible] Daguin. Papillaud (Adelson). Gervais de Laf[illegible] (Amédée Pascal). N....
Commissaires-priseurs. [illegible]

Civray.

Notaires. Pierron. Brunet.
Avoués Daveaux. Malapert (Const.). Pénvier. Barrot.

Loudun

Notaires D[illegible]. Herbault. Bermer[illegible]
[illegible]
Avoués Druet. [illegible] Mersault

Montmorillon.

Notaires. Garaud-Laforie Richard. Bost.
Avoués Bonneau Vedrène Delagrave. De[illegible]

Poitiers

Notaires [illegible] Gaud Ledain Grapl[illegible]
[illegible]
Avoués [illegible] Hertembon [illegible]
[illegible]
Commissaires-priseurs Moreau Breul

VIENNE (HAUTE)

Bellac

Notaires [illegible] Chaud Cheze[illegible]
[illegible] Perry[illegible]tier Leroux [illegible] Courgeau. Mativa[illegible] [illegible] N
Avoués [illegible]

Limoges.

Notaires Nassoy[illegible] Hervy Malau [illegible] Frebault Delouis Thezar [illegible] Normandeaud. Nicaud-Desriaux. Da[illegible] [illegible] Leprat[illegible] [illegible] Amet Dyssubtil
Commissaires-priseurs. Simon, Toucheron

Rochechouart.

Notaires G[illegible] Lalette Morellet Des[illegible]
Avoués Mar[illegible] Pouhot Martin Durieux. N

Saint-Yrieix

Notaires Mazard Valuet[illegible] Baury. Crouzil[illegible] Texier
Avoués [illegible] [illegible] Poyet [illegible] Lacoste Bor.

VOSGES.

Epinal

Notaires D[illegible] [illegible] Jeandel[illegible] [illegible]
Avoués [illegible] Brelay[illegible] Bernard. Nivet. Claudon Farge
Commissaire-priseur. De.

Mirecourt

Notaires Bougle Aubry Gaspard Tassard
Avoués Colle. Thouvenel. Bertrand Merklen
Commissaire-priseur. Arnoult

Neufchâteau.

Notaires [illegible]oss Marchal Chaudron
Avoués [illegible] Claude. Regnault [illegible] [illegible] Bernard
Commissaire-priseur. Guyot

Remiremont.

Notaires. Henry. Richard. Raulin. Guénin. Magnien
Avoués [illegible]nas. Louis Vuillemin. Marsane. Houot
Commissaire-priseur Claude

Saint-Dié.

Notaires. Gérard Grache. Poupar. Stevenel Adan
Avoués. Legros. Hevasse Gérardin. Petitjean Ferry (Charles). Caë.
Commissaire-priseur [illegible]

YONNE.

Auxerre.

Notaires. De[illegible] Munsch. Gestat [illegible]in Girard
Avoués Gubl[illegible] Chalie. Leclair Mocquot. Ravault. Cabasson. Momon. Marmottant. Legrand.
Commissaire-priseur. Duchemin.

Avallon.

Notaires. Duchanlut. Morio Chrétien.
Avoues. Poul[illegible] Pinon. Leclerc. Hérardot. N
Commissaire-priseur [illegible]

Joigny.

Notaires. Épagny [illegible]e Morin
Avoués. Saulin Gœtschy. Bonnerot. Colomb. Valdez.
Commissaire-priseur. Champroux

Sens.

Notaires. Fromen[illegible] Cornu[illegible]e. Gautier. Jozon. Vidal
Avoués. Provent. Mollet. Landry Tonnelier. Louvel. Desbrisseaux
Commissaire-priseur. Clément[illegible]

Tonnerre.

Notaires Constant. Denis
Avoués Hamelin Navères Grenon. Denis
Commissaire-priseur. Gérard.

CHAPITRE V.

Instruction publique. — École normale supérieure. Académies, Facultés, Lycées. — Instruction primaire.

SECTION PREMIÈRE

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

A Paris, rue d'Ulm, 45.

Cet établissement est placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'instruction publique. — Il est destiné à former des professeurs dans les lettres et dans les sciences pour les lycées. — L'École normale supérieure prépare aux grades de licencié ès lettres, de licencié ès sciences, aux divers ordres d'agrégation, et à la pratique des meilleurs procédés d'enseignement et de discipline scolaire. Les élèves sortants de l'École normale supérieure sont nommés professeurs dans les lycées. — Les élèves reçus à la suite des épreuves annuelles sont boursiers. Les principales conditions d'admission sont: 1° d'avoir eu plus de 18 ans, et moins de 24 ans révolus, au 1er janvier de l'année où l'on se présente; 2° de n'être atteint d'aucune infirmité ou d'aucun vice de constitution qui rende impropre à l'enseignement; 3° de produire un certificat d'aptitude morale aux fonctions de l'instruction publique; 4° d'être pourvu du grade de bachelier ès lettres pour la section des lettres et de celui de bachelier ès sciences pour la section des sciences; de présenter l'engagement légalisé de se vouer pour dix ans à l'instruction publique, et, en cas de minorité, une déclaration du père ou du tuteur, aussi légalisée, et autorisant à contracter cet engagement. Le registre d'inscription est ouvert aux chefs-lieux des académies, du 1er janvier au 1er mars; les épreuves écrites ont lieu vers la fin de juin, dans toutes les académies. Elles consistent, pour la section des lettres, en une dissertation de philosophie en français, un discours latin, un discours français, une version latine, un thème grec, une pièce de vers latins, une composition historique; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques, de physique, de version latine et de philosophie. Les candidats déclarés admissibles doivent se trouver à l'École normale au commencement d'août, pour y subir un examen oral. Les résultats de cet examen, comparés à ceux des premières épreuves, déterminent l'admission définitive. La durée du cours normal est de trois années. Indépendamment des conférences de l'intérieur, les élèves de la section des sciences suivent certains cours publics de la Faculté, du Collége de France et de l'École des hautes études.

ADMINISTRATION.

M. Bersot ✻, membre de l'Institut, *directeur.*
M. Bertin ✻, *sous-directeur*
M. l'abbé Bernard ✻, *aumônier.*
M. Gaildraud, *économe.*
M. Deneuve, 1er *commis d'économat.*

Maîtres de conférences.

SECTION DES LETTRES

1re Année. MM.	Abr...	Langue et littérature latine
	T...	Langue et littérature grecque
	De la Coulonche ✲...	Langue et littérature françaises
	Fuste. de Coulanges ✲.....	Histoire de l'Antiquité
	Fouillée ✲.....	Philosophie
2e Année MM.	B...	Langue et littérature latine
	Per...	Langue et littérature grecque
	Crouslé ✲.....	Langue et littérature françaises
	Zeller (O✲), de l'Institut.....	Histoire du moyen âge et moderne
	... ✲...	Philosophie
3e Année MM.	Bessière ✲...	Langue et littérature latine
	Perrot ✲...	Langue et littérature grecque
	... ✲...	Langue et littérature françaises.
	Zeller ✲, de l'Institut...	Histoire.
	Fustel de Coulanges ✲.....	
	Desjardins ✲...	Géographie
	... ✲...	Philosophie.
	... ✲...	
	Thurot ✲...	Grammaire

SECTION DES SCIENCES

1re Année. MM.	Bertrand ✲...	Calcul différentiel et intégral
	...	
	... ✲...	Chimie
	...	Minéralogie
	...	Botanique
	... ✲...	Dessin
	Carnoy...	Travaux graphiques
2e Année MM.	...	Astronomie et mécanique
	Bouquet ✲...	
	... ✲...	Physique
	... ✲...	Géologie
	Perrier...	Zoologie
	Lamy ✲...	Botanique
	Carnoy...	Travaux graphiques

(Division des sciences mathématiques.)

3e Année. MM.	Briot ✲...	Révision de l'enseignement des sciences
	Darboux	
	... ✲...	Révision de l'enseignement.

(Division des sciences physiques et naturelles.)

Berthelot ✲.....	Physique
Ste-Claire Deville (H.)(C✲), de l'Inst.	Chimie
Delesse ✲.....	Géologie.
Van Tieghem.....	Botanique
Perrier.....	Zoologie

Conférences communes aux deux sections.

M. Heumann, Langue et littérature allemandes.
M. Witcomb, Langue et littérature anglaises.

Surveillant général. — M. Gusse.
Maîtres surveillants. — MM. Staub et Lantome.
Agrégés préparateurs — MM. d'Astre, Gayon, Bichat, Tannery, Joly, Dufet.

Bibliothécaire — M. de Chantepie.
Médecins. — MM. Guéneau de Mussy (N.) ✲, Bourdon ✲.

SECTION II.

ACADÉMIES, FACULTÉS, LYCÉES, COLLÉGES, ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

La France est divisée en seize circonscriptions académiques. De plus, une académie est établie à Alger pour l'Algérie. Chacune des académies est administrée par un recteur, assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans la circonscription.

Il y a au chef-lieu de chaque académie un conseil académique composé du recteur, président; des inspecteurs de la circonscription; des doyens des facultés et des directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur; de sept membres choisis tous les trois ans par le ministre de l'instruction publique, un parmi les archevêques ou évêques de la circonscription, deux parmi les membres du clergé catholique ou parmi les ministres des cultes non catholiques reconnus, deux dans la magistrature, deux parmi les fonctionnaires publics ou autres personnes notables de la circonscription (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3). Une commission d'hygiène est établie au chef-lieu de chaque académie.

Conseil académique. — Le conseil académique veille au maintien des méthodes d'enseignement prescrites par le ministre en conseil supérieur de l'instruction publique, et qui doivent être suivies dans les écoles publiques d'instruction primaire, secondaire ou supérieure du ressort. Il donne son avis sur les questions d'administration, de finance ou de discipline qui intéressent les collèges communaux, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. Il exerce une juridiction disciplinaire à l'égard des élèves des établissements d'enseignement supérieur.

Conseil départemental. — Il y a au chef-lieu de chaque département un conseil départemental de l'instruction publique, composé du préfet, président; de l'inspecteur d'académie; d'un inspecteur de l'instruction primaire désigné par le ministre; des membres désignés par le ministre, appelés à siéger dans les anciens conseils par les §§ 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'article 10 de la loi du 15 mars 1850 et l'article 3 du décret du 9 mars 1852. Le conseil départemental de l'instruction publique exerce, en ce qui concerne les affaires de l'instruction primaire et les affaires disciplinaires et contentieuses relatives aux établissements particuliers d'instruction secondaire, les attributions déférées au conseil académique par la loi du 15 mars 1850. Les appels de ses décisions, dans les matières qui intéressent la liberté d'enseignement, sont portés directement devant le conseil supérieur de l'instruction publique.

Le préfet exerce, sous l'autorité du ministre de l'instruction publique et sur le rapport de l'inspecteur d'académie, les attributions déférées au recteur par la loi du 15 mars 1850 et par le décret organique du 9 mars 1852, en ce qui concerne l'instruction primaire publique ou libre. Sous l'autorité du préfet, l'inspecteur d'académie instruit les affaires relatives à l'enseignement primaire du département; sous l'autorité du recteur, il dirige l'administration des collèges et lycées, et exerce, en ce qui concerne l'enseignement secondaire libre, les attributions déférées au recteur par la loi du 15 mars 1850.

L'instruction publique se divise en instruction supérieure, instruction secondaire et instruction primaire.

L'instruction supérieure comprend les facultés de théologie, de médecine, de droit, de sciences et des lettres, les écoles de pharmacie, les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie et les écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres.

L'enseignement secondaire comprend l'École normale d'enseignement spécial de Cluny, les lycées et collèges.

L'enseignement primaire comprend les écoles normales primaires, les écoles primaires supérieures, les écoles de garçons et de filles et les salles d'asile.

ACADÉMIE D'AIX

(Six départ.: Bouches-du-Rhône, — Basses-Alpes, — Alpes-Maritimes, — Corse, — Var, — Vaucluse.)

M. ZÉVORT (C ✻), *recteur.*

M. Carbonnel, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM

Bayan ✻. . . *Marseille.*	Favet . . . . . *Draguignan.*	GALLERAND ✻, vice-recteur de la Corse, à *Ajaccio.*
Gernoy. . . . *Digne.*	Roumestan . . . . *Nice.*	
Aulard. . . . *Avignon.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Marchal ✻ . *Aix.*	Veyssière. . *Castellane.*	Sauvan. . . *Carpentras.*
Lépard . . *Marseille.*	Gauthier . . *Forcalquier.*	Bouyer. . . *Orange.*
Girard . . *Arles*	Arnaud . . . *Sisteron*	Corsia . . *Ajaccio.*
Sautreaux . *Nice.*	Martineau . *Draguignan.*	Bartoli . . *Bastia*
Mouton . . *Grasse.*	Cazalet . . . *Brignoles.*	Ambroggi . *Calvi*
Hagnier . . *Puget-Théniers.*	Gérard. . . *Toulon.*	Léotier. . . *Corte.*
Chabot. . . *Digne.*	Maurin (A.). *Avignon.*	Bizage . . . *Sartène.*
Lions. . . . *Barcelonnette.*	Brunaud . . *Apt*	

Mme Deyber, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Zévort (O✻), recteur de l'Académie, *président*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Forcade (O✻), archevêque d'Aix, Arles et Embrun.
Mgr Dubreil (O✻), archevêque d'Avignon.
Monod ✻, président du consistoire de l'Église réformée à Marseille.
Rigaud (C✻), premier président de la cour d'appel d'Aix.
Bataille ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet du département des Bouches-du-Rhône
Rouvreille, maire de la ville d'Aix

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Gassend ✻, anc. pres. du trib. de commerce.
Ostelin (✻), directeur de l'École de médecine de Marseille.
Decos (O✻), insp. gén. des ponts et chaus.
Roux ✻, adjoint au maire de Marseille.

ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie cathol. d'Aix.

M. l'abbé Bover *doyen.*
M. Rivière, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM. les abbés

Boyer.	*Dogme*
Bayle.	*Hébreu, éloq. sa*
Bernard.	*Morale évangél.*
Figuière. . . .	*Ecriture sainte*
Renoux . . .	*Hist ecclesiast ecclés.*

Faculté de Droit d'Aix

M. Carles, *doyen.*
M. Giraud, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Jourdan, Bry, *ch.*	*Droit romain*
Carles, Grellaud ✻, Pilon.	*Code civil.*
Naquet, *ch.* . .	*Procédure civ. et législ. criminelle.*
Gauler,	*Droit commercial.*
Gauthier, *ch.* .	*Droit administratif*

Agrégés Naquet, Gauler, Bry.

Faculté des Sciences de Marseille.

M. Favre ✻, *doyen.*
M. Nouguier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

L'abbé Aoust ✻	*Calcul différentiel et intégral*
Croullebois, *ch.*	*Physique.*
Favre ✻	*Chimie.*
Derbes	*Zoologie et botaniq.*
Dieulafait, *ch.* .	*Géolog. et minéral*
Morin	*Mécanique rationnelle et appliq.*

Cours complémentaires. MM.

Marion, *ch.*	*Zoologie*
Laurin.	*Droit commercial*
Ouvré ✻.	*Hist et géogr com*
Bonafous ✻	*Littérat. ancienne.*
Benoist	*Littérat. étrangère*
Reynald.	*Littérat française.*
Philibert	*Philosophie*
L'abbé Boyer	*Éloquence sacrée.*
L'abbé Bover	*Théologie dogmat.*

Faculté des Lettres d'Aix.

M. Bonafous ✻, *doyen.*
M. Rivière, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Reynald	*Littérature franç.*
Ouvré ✻.	*Histoire.*
Philibert.	*Philosophie.*
Bonafous ✻.	*Littérat. ancienne.*
Benoist.	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Marseille.

M. Costa (O✻), *directeur.*
M. Nouguier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Rampal.	*Anatomie.*
Roberty (O✻)	*Physiologie.*
Pirondi ✻.	*Pathologie externe et médecine opér.*

Coste (O✻)	*Clinique externe.*
Bertulus ✻	*Pathologie interne.*
Girard (O✻)	*Clinique interne.*
Villeneuve	*Acc., maladies des femm. et des enf*
Seux ✻	*Matière méd. et thér.*
Roussel	*Pharmacie et notions toxicologiq.*
Favre ✻	*Chimie médicale.*

Adjoints Fabre, Magnil Cl[illegible]
Suppléants, Combattat, Seux fils, B[illegible] Villard, Demeules.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Marseille. MM

Grenier ✻	*Proviseur.*
Gossin	*Censeur.*
Les abbés Magnan, Canvalin	*Aumôniers.*
Le past. Monod ✻	*Ministre protestant.*
Le rabbin Vidal	*Ministre israélite.*
Cluzel	*Econome.*

Professeurs. MM

Enseignement classique.

Ruq[illegible]	*Mathém. spéciales.*
Larlat ✻, Dellac[illegible]	*Mathématiques élémentaires.*
Richaud, *ch.*	
Mercadal	*Sc. phys. et physiques et mathq. et natur*
Leclevalier	
Mo[illegible]e	*Philosophie.*
Delibes ✻; Amman, *sup.*	*Histoire*
Vessiot ✻	*Rhétorique.*
D[illegible]mas	*Seconde.*
Chas[illegible]gnol, Lavaral	*Troisième.*
Camille, Gr[illegible]ier	*Quatrième.*
Tamisier, Bon[illegible]y	*Cinquième.*
Mat[illegible]al, Espa[illegible]	*Sixième*
St[illegible]ve	
David	*Classes élément.*
Delmas	
Lie[illegible]ermann, *ch* Haberer, *ch*	*Allemand.*
Guzzi, *ch*; Twight; Pomarède, *ch*	*Anglais*
Macabelli, *ch*	*Italien*
Gryparis	*Grec moderne.*
Abdou-Moussa	*Arabe.*
Trémolière	*Dessin d'imitation*
Julien	*Dessin graphique*
Bontoux	*Cours de modelage.*

(*Enseignement spécial*).

Souliez, Julia; Lehr	*Sciences mathémat*
Lechevalier; Cotta	*Sciences physiques et naturelles*
Maillet	*Morale.*
Armand	*Histoire et géogr.*
Delmas, Marsan; Raynaud; Ga[illegible]rie	*Littérat. et gramm*
Danton	*Comptabilité.*

PETIT LYCÉE ANNEXÉ A LA BELLE-DE-MAI.

Cabanel, *cens. adj.*	*Chargé de la dir.*
L'abbé Serre	*Aumônier.*

Professeurs. MM

Chaudoin	*Sixième.*
Rath	*Septième.*
Leroy	*Huitième*
Az[illegible]mat	*Classe primaire.*
Trémolière	*Dessin.*
Lie[illegible]ermann	*Allemand, anglais, italien.*

Lycée d'Avignon. MM

Mart[illegible]n	*Proviseur.*
Gervais	*Surveillant général*
L'abbé Bernard	*Aumônier catholiq.*
Le pasteur Rey	*Ministre protestant.*
Le rabbin Mossé	*Ministre israélite.*
Duplaa	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*

Alquier; Mentasti, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Roussel, *ch.*	
Sabatier, *ch.*	*Sc. phys. et natural.*
Maillet, *ch.*	*Philosophie.*
Lagier	*Histoire.*
Piciers, *ch.*	*Rhétorique*
Galle, *ch.*	*Seconde*
Guy	*Troisième*
Courtial, *ch*	*Quatrième*
Bonnel, *ch.*	*Cinquième.*
Monnier, *ch.*	*Sixième.*
Monestier, [illegible], Roi, S[illegible]	*Classes élément*
Roos, *ch.*	*Allemand*
Berindoague, *ch.*, H[illegible] toland, *ch.*	*Anglais*
Richaud	*Dessin d'imitation*
Alquier	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*

Alquier, Mentasti, Roussel	*Science[illegible] mathémat.*
Saint-Oyant	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Lagier	*Histoire et géogr*
Gr[illegible]n[illegible]er	*Littérat.*
[illegible]	*Gramm. et compt*

Lycée de Bastia. MM.

Ubertin ✻	*Proviseur*
Dauvé	*Censeur.*
L'abbé Saiteeti	*Aumônier.*
Coillard	*Econome.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique*

Fanjon, *ch.*; Thiers, *ch.* Hébrard, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Hollande, *ch.*	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Ricardou	*Philosophie.*
Dumas, *ch.*	*Histoire*
Doin, *ch.*	*Rhétorique.*
S[illegible]s, *ch.*	*Seconde*
Gu[illegible]gon, *ch.*	*Troisième.*
Quilichini, *ch.*	*Quatrième.*
Estrade, *ch.*	*Cinquième.*
Gabaude, *ch.*	*Sixième*

[illegible] Caulier, [illegible]	*Classes élément.*
[illegible], *ch.*; Ko[illegible]	*Allemand.*
Luciana (L.), *ch.*; Fabre, *ch.*	*Anglais.*
[illegible]chez	*Dessin d'imitation.*
[illegible]	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Veronnes	*Sciences mathémat*
Bonavita	*Sc. ph., chim. et nat.*
[illegible]	*Histoire et géogr.*
[illegible]	*Littérat. et gramm*

Lycée de Nice. MM.

Regnier-Bronville	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur.*
Labbé Tesseran	*Aumônier.*
[illegible]	*Ministre israélite.*
[illegible]	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

[illegible]	*Mathém. spéciales.*
E. Krafft, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
[illegible]	*Sciences hist. et philosophiques*
Princourt, *ch.*	
[illegible]	*Philosophie.*
D'Hombres	*Histoire.*
[illegible], *ch*	*Instit. grec.*
[illegible], *ch.*	*Seconde.*
[illegible]	*Troisième.*
Brunel	*Quatrième.*
Chauvot, *ch.*	*Cinquième*
Abel, *ch*	*Sixième.*
[illegible], Trabau, 8	*Classes élément*
[illegible], Jacquel, *ch.*	*Allemand*
[illegible]	*Anglais.*
L'abbé Albéra, *ch*	*Italien*
[illegible]	*Dessin d'imitation.*
E. Krafft	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial

F. Krafft; E. Krafft	*Sciences mathéma*
Princourt...	*Sc. ph., chim. et na*
Segond	*Morale*
Conduzorgues; Laroque ✻	*Législation.*
D'Hombres; Chilini; Tardon Costa	*Histoire, littérat et grammaire*

Lycée de Toulon. MM.

Morillot	*Proviseur.*
Flottes	*Censeur.*
L'abbé Court	*Aumônier.*
Quiney	*Économe.*

Professeurs. MM

Cours préparatoires à l'école navale.)

Colomb *ch*	*Litter. et histoire.*
Sauvage	*Sciences*
Brunel	

Enseignement classique.)

Amigues; Barre[illegible] *ch.*	*Mathémat élément.*
Fusse	*Sc. ph., chim et nat.*
Jeannin, *ch.*	*Philosophie.*
Colomb, *ch.*	*Histoire.*
Valson	*Rhétorique.*
Kieffer, *ch.*	*Seconde*
Ruban, *ch.*	*Troisième.*
[illegible], *ch*	*Cours de lettres aux élèves des sciences.*
P[illegible]lix, O[illegible]es, *da*	*Quatrième*
Jaubert, *ch.*	*Cinquième*
André, *ch.*, Pinel, *da*	*Sixième.*
Migne, [illegible], Bac, Fran[illegible]s, S	*Classes élément.*
Deyber, *ch*	*Allemand*
Mary, *ch.*; L[illegible], *ch.*	*Anglais.*
Em[illegible]uelli	*Italien*
[illegible]	*Dessin d'imitation.*
Sa[illegible]vage	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Bayssan; Blanchi	*Sciences mathémat.*
Tesser	*Sc. ph., chim et nat*
Fab[illegible]	*Histoire et géogr.*
Ruban	*Littérat. et gramm*
[illegible]	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Aix	Monnot des Angles ✻,	*princ.*	*Draguignan*	Hermès,	*principal.*
Ajaccio (ecole Fesch)	Bozi,	*id*	*Grasse*	Balier,	*id.*
Antibes	Ferry,	*id.*	*Manosque* (ens. sp.)	Paloc, *ch.*	*id*
Apt	Caralp,	*id.*	*Menton*	Fontana,	*id*
Arles	Rolland,	*id.*	*Orange*	Aressey,	*id.*
Barcelonnette	Puy de,	*id.*	*Pertuis*	Prat,	*id.*
Brignoles	Gervain,	*id.*	*Sartène*	Serveille,	*id.*
Carpentras	Bayle,	*id.*	*Seyne*	Mathieu	*id*
Corte (école Paoli)	Acquatella,	*id.*	*Sisteron*	Pognan,	*id.*
Digne	Legrand	*id.*	*Tarascon*	Flottes,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs), MM.

Aix	Majorel,	*direct.*
Ajaccio	Berdot,	*id.*
Avignon	Giraud,	*id.*
Barcelonnette	Rul,	*id.*
Draguignan	Nicot,	*id.*
Nice	Augé,	*id.*

(d'Institutrices).

Aix	Mlle Lemercier, *directr.*
Ajaccio	Sr Agathe, des filles de Marie d'Agen, *id.*
Digue (cours normal)	Les sœurs de la Doctrine chrétienne, *id*
Draguignan (id.)	Mme Mathieu, de la congr. des sœurs de Ste-Marthe, *id.*

ACADÉMIE D'ALGER. (*Voir* pages 885, 890, 898 et 907.)

ACADÉMIE DE BESANÇON.

(Quatre départ. : Doubs, — Jura, — Haute-Saône, — Haut-Rhin.)

M. DREYSS ✻, *recteur.*
M. Mouton, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM

Hugueny ✻. *Besançon.* | Viant. . *Lons-le-Saulnier.* Duparay . *Vesoul.*
Armbruster, *chargé des fonctions d'Inspecteur d'Académie à Belfort*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Lobereau . *Besançon.*	Savonet. . . *Lons-le-Saulnier*	Gibaux . . . *Vesoul.*
Bétrix. . . *Baume-les-Dames*	Goux. . . . *Dôle.*	Becker . . . *Gray.*
Delavelle . *Montbéliard.*	Clerc. . . . *Poligny.*	Noel . . . *Lure*
Dubois. . . *Pontarlier.*	Bailly-Masson *Saint-Claude.*	Armbruster. *Belfort*

Mme Sarrazin, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

DREYSS ✻, recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3)
S. Em. Mgr le cardinal MATHIEU (C ✻), archevêque de Besançon.
Mgr NOGRET (O ✻), évêque de Saint-Claude.
FALLOT, pasteur protestant à Audincourt.
LOISEAU (C ✻), premier président de la cour d'appel de Besançon.
CANTEL ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet du Doubs
OUDET, maire de Besançon.
Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Alviset ✻, présid. à la cour de Besançon.
Bretillot ✻, anc. prés. du tr. de c. de Besançon
Sirodot ✻, ingén. en chef des ponts et chaus.
Gérard, adjoint au maire de Besançon.
Sanderet ✻, d[r] de l'Éc. pre de méd. de Besançon
Reboul ✻, prof. de chimie à la Fac. des sciences de Besançon.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté des Sciences de Besançon.

M. Grenier ✻, *doyen.*
M. Papillon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Chevillet, *ch.*	*Mathém. pures.*
St-Loup.	*Mathém. appliq.*
Gouilland ✻.	*Physique.*
Reboul ✻	*Chimie.*
Vezian	*Géologie et minér.*
Grenier ✻.	*Zoologie et botan.*

Faculté des Lettres de Besançon.

M. Weil ✻, *doyen.*
M. Papillon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Carrau.	*Philosophie.*
Tyver	*Littérature franç.*
Weil ✻	*Littérature anc.*
Cholard ✻ .	*Histoire.*
Wiltal ✻; Gérard, *sup.*	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Besançon.

M. Sanderet ✻, *directeur.*
M. Papillon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bruchon.	*Anatomie et phys.*
Bornier, *adjoint*	*Physiologie*
Druhen jeune.	*Patholog. externe et médec. oper.*
Chenevier	*Clinique externe*
Druhen aîné ✻	*Patholog. interne.*
Coutenot ✻.	*Clinique interne.*
Sanderet ✻.	*Accouch., malad. des fem. et des enf.*
Grenier ✻ .	*Matière médicale*
Reboul ✻, *ch.*	*Pharm. et toxicol.*

Suppl. Suillard, Rith, Faivre, Tournier.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Besançon. MM.

Clément ✻	*Proviseur.*
Tricon	*Censeur.*
L'abbé Bolard.	*Aumônier.*
[illegible]	*Pasteur protestant.*
Le rabbin Auscher....	*Ministre israélite.*
Arnal.	*Économe.*

Professeurs MM

(Enseignement classique.)

[illegible]	*Mathém. spéciales*
[illegible]	*Mathém. élém.*
[illegible]	*Sciences physiques, chim. et natur.*
[illegible]	*Philosophie.*
[illegible]	*Histoire.*
Bizos.	*Rhétorique.*
Febvre.	*Seconde*
Mouraret.	*Troisième.*
Pierre.....	*Quatrième.*
Bouverel, *ch*.....	*Cinquième.*
Rudler.	*Sixième*
Andrieu, 7e, Frailot, 8e	*Classes élément.*
Moschenros, *ch*.....	*Allemand.*
Bouvard, *ch*.	
[illegible] *ch*.....	*Anglais.*
[illegible]	*Dessin d'imitation.*
Hugues..	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.)

Fajon, Triboulet; Gillot, *suppl.*	*Sciences mathémat.*
George Henry Cr[illegible] Millet, *suppl.*.....	*Sciences phy siques, chim. et natur.*
Perjon...	*Morale.*
Arna., *avocat*.....	*Législation*
Euvrard, Michel	*Hist et géogr., littérat. et gramm.*
Guillin.....	*Comptabilité.*

Une école normale secondaire est annexée au lycée

Lycée de Lons-le-Saulnier. MM.

Ducoudré ..	*Proviseur.*
Sau[illegible]el	*Censeur.*
Mal[illegible] Roubert .	*Aumônier.*
M[illegible]erick	*Économe.*

Professeurs MM

(Enseignement classique.

Guillon; Toubin, *ch.*, Thomas, *ch*.....	*Mathématiques élémentaires.*
Simon, *ch*.....	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Gruel, *ch*.....	*Philosophie.*
Lebrun, *ch*.....	*Histoire*
Perr[illegible]	*Rhétorique.*
Nedey ..	*Seconde.*
Girard	*Troisième*
Bisson, *ch*.	*Quatrième.*
Vaubourg, *ch*	*Cinquième*
Seignerel, *ch*...	*Sixième*
Roberel, 7e; Guillaud, 8e	*Classes élémen.*
Frintz, Dupetit, *ch*...	*Langues vivantes*
Billot,.....	*Dessin d'imitation et dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Thomas ; Marmier ; Mayer.....	*Sciences mathémat et physiques.*
Gruel.....	*Morale.*
Rousseaux.....	*Législation.*
Lebrun.....	*Histoire et géogr.*
Girard, Barate; Macle.	*Littérat et gramm*
Marmier.....	*Comptabilité.*

Lycée de Vesoul. MM.

Kortz	*Proviseur.*
Lepent.....	*Surveillant gén*
L'abbé Kramer... ...	*Aumônier.*
Buvignier	*Économe.*

Professeurs MM

(Enseignement classique.)

Amoureux; Brédin, *ch.*; Stouff, *ch*.....	*Mathématiq élém*
Guéniot, *ch*.....	*Sciences physiques, chim. et natur*
Mabille, *ch*..	*Philosophie.*
Crombez, *ch*.....	*Histoire*
Hild, *ch*..	*Rhétorique*
Genay	*Seconde.*
Pierson, *ch*.	*Troisième*
Blanc, *ch*.....	*Quatrième.*
Lamboley, *ch*.....	*Cinquième.*
Mourey, *ch*.....	*Sixième.*
Grandclaude, 7e	*Classes élément.*
Chaudey, 8e.....	
[illegible] Duval	*Langues vivantes.*
Jeanneney . .	*Dessin d'imitation.*
Brédin, *ch*. .	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Brédin, Stouff	*Sciences mathémat*
Mocquart .	*Sciences physiques, chim. et natur*
Mabille	*Morale*
Galmiche...	*Législation*
Crombez ..	*Histoire et geogr*
Genay; Blanc Mourey; Grivet; Carlaux	*Littérat. et gramm.*
Grivet.....	*Comptabilité.*

Lycée de Belfort. MM.

Gasquin.....	*Proviseur*
Heurtel	*Censeur*
L'abbé Renoux.	*Aumônier.*
Le pasteur Abt... ...	*Ministr protestant.*
Le rabbin Lehmann ..	*Ministre israélite.*
Villeneuve.....	*Économe.*

Professeurs MM.

Enseignement classique.)

Collot, Floquet, *ch*...	*Mathémat élém*
Bourgeois *ch*	*Sciences physiq., chim. et nat*
Clavin-Collin, *ch*.....	*Philosophie.*

Marchal, *ch.*	*Histoire.*		*(Enseignement spécial.*
Vatard	*Rhétorique.*	Collet ; Engelspach ; Boulée	*Scienc. mathémat.*
Horning	*Seconde.*	Bédorez ; Vuillaume	*Sciences physiq., chim. et nat.*
Magnier, *ch.*	*Troisième.*	Chavin-Colin	*Morale*
Rosier, *ch*	*Quatrième.*	Maurer	*Législat. et écon. pol. hist. et géogr*
Noël, *ch.*	*Cinquième.*	Horning ; Maurer ; Géant ; Maillard	*Littérat. et gramm*
Netzer, *ch.*	*Sixième.*	Poirel	*Comptabilité.*
Erard, *ch.*, 7e ; Verain, *ch.*, 8e	*Classes élément.*	Jülg	*Travaux graphiq*
Willard	*Allemand.*		
Baumann	*Dessin d'imitation.*		
Jülg	*Dessin graphique.*		

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Arbois	Belot,	*principal.*	*Montbéliard*	Colomb ✻,	*principal.*
Baume	Tourneal,	*id.*	*Pesmes*	Corneal,	*id.*
Dôle	Chambourdon,	*id.*	*Pontarlier*	Monnier,	*id.*
Gray	Favereau,	*id.*	*Saint-Amour*	Finelle,	*id.*
Lure	Dermier,	*id.*	*Saint-Claude*	Jacques,	*id.*
Luxeuil	Chevallier,	*id.*	*Salins*	Dornier,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

d'Instituteurs). MM

Besançon	Carré, *directeur.*	*Vesoul*	Mougel, *directeur*
Lons-le-Saulnier	Pin, *id.*	*Montbéliard* (prot.)	Metteal, *id.*

(d'Institutrices

Besançon	Sœur Judith, *direct.*	*Lons-le-Saulnier*	Mlle Lanaud, *directrice.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

(Cinq départ. : Gironde, — Dordogne, — Landes, — Lot-et-Garonne, — Basses-Pyrénées

M. SEGUIN ✻, *recteur.*

M. GOT, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Les-Bollard (O✻)	*Bordeaux.*	Dussoray	*Agen.*
Lanlein	*Périgueux*	Cerqueand	*Pau.*
Bertin	*Mont-de-Marsan*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Chaumel (*Écoles rural s*) Belloeq (*Écoles normales*)	*Bordeaux.*	Montalier	*Mont-de-Marsan*
Rivière	*Bazas.*	Lages	*Dax.*
Platrier	*Blaye*	Audray	*Saint-Sever*
Archu	*La Réole.*	Guy	*Agen*
Belloeq	*Lesparre.*	Poulet	*Marmande*
Rataboul	*Libourne.*	Mallié	*Nérac*
Rebierre	*Périgueux.*	Renoux	*Villeneuve*
Lassaque (Pierre)	*Bergerac.*	Delong	*Pau.*
Cangardel	*Nontron.*	Carresson	*Bayonne.*
Lassaque (Armand)	*Ribérac.*	Brotier	*Mauléon.*
Bigaix	*Sarlat.*	Carrère	*Oloron*
		Trélucq (jeune)	*Orthez.*

Mme Dosquet, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

SEGUIN ✻, recteur de l'Académie, *président.*

Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).

S. Em. Mgr le cardinal DONNET (GO✻), archevêque de Bordeaux.

Mgr FEVENT ✻, évêque d'Aire et de Dax.

Le past. MALLARD ✻, prés. du consist. de l'Eglise réform. de Bordeaux.

IZOARD (O✻), premier prés. de la cour de Bordeaux.

DE GABRIELLE ✻, procureur général près la même cour.

Le préfet du département de la Gironde.

Vte DE PELLEPORT-BURETE, maire de Bordeaux.

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM

Le Recteur de l'Académie, *président*
Brochon (O✲), conseiller à la cour de Bordeaux
Gintrac (O✲), directeur de l'École préparatoire de médecine de Bordeaux
Levieux, docteur-médecin.
Gautier aîné (O✲), ancien maire de Bordeaux

ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Bordeaux.

M. Jean Sabatier ✲, *doyen.*
M. Gros, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

L'abbé Peneelle, *ch.*	*Dogme*
L'abbé Fourcheyrou	*Morale évangéliq*
L'abbé Lapeyre	*Hist. et discip. ecc.*
L'abbé Sabatier ✲	*Eloquence sacrée.*
L'abbé Gallen, *sup*	
Les abbés Cirot, de Lamothe	*Écriture sainte.*
L'abbé Charlat	*Droit ecclésiastiq.*

Faculté de Droit de Bordeaux.

M. Courraud (O✲), *doyen.*
M. Bavier, *secrét. agent-compt.*

Professeurs. MM.

Coursac (O✲), Lanusse	*Droit romain*
Baudry-Lacantinerie, Sénac de Labrunes	*Code civil.*
L. Lacoste	*Droit maritime*
Vigneaux	*Législation crimin.*
Marandoux	*Procédure civile*
Courcelle (O✲)	*Économie politiq*
Lanusse	*Cours de Pandectes*

(*Cours complémentaire*
M. Lacoq, *chargé du cours.*

Faculté des Sciences de Bordeaux.

M. Abria (O✲), *doyen.*
M. Gros, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM

Hoüel	*Mathémat. pures.*
Lespiault (O✲)	*Astronomie et mécanique rationn.*
Laulin ✲	*Botan., minéralogie et géologie.*
Pereès	*Zoologie et physiologie animale.*
Abria (O✲)	*Physique.*
Baudrimont ✲	*Chimie.*

Faculté des Lettres de Bordeaux.

M. Dabas ✲ *doyen.*
M. Gros, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Fabre, *délégué.*	*Philosophie.*
Dabas ✲	*Littérature anc.*
Roux ✲	*Littérature franç.*
Combes ✲	*Histoire*
De Treverret	*Littérature étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.

M. Gintrac fils ✲, *directeur.*
M. Gros, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bilot	*Anatomie.*
Oré ✲	*Physiologie.*
Lanelongue	*Pathologie externe et méd. opérat*
Denucé ✲	*Clinique externe*
Azam ✲	
Dupuy	*Pathologie interne.*
Gintrac fils ✲; Mabit (O✲)	*Clinique interne.*
Labat.	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
De Fleury	*Mat. méd. et thérap.*
Perrens	*Hist. nat. médicale.*
Meunier	*Pharm. et not de tox.*
Micé	*Chimie et toxicol*

Suppl. Chabrely, Lando ✲, Vergely, Demons, Dudon.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Bordeaux. MM.

Grenier	*Proviseur.*
Dalmayer	*Censeur.*
L'abbé Thibaut	*Aumôniers.*
L'abbé Duclos, *adj.*	
Le pasteur Delmas.	*Ministre protest.*
Demède	*Économe.*

Professeurs MM.

(*Enseignement classique.*)

De Lagrandval	*Mathém. spéciales.*
Humblot, Caron, Dupuy, Lacroix, *ch.*	*Mathémat. élémentaires*
Serreguino; Morizot	*Sciences physiq., chimiq. et natur.*
Marion	*Philosophie.*
Lanern, Blanche	*Histoire.*
Froment, Fournet, *s.*	*Rhétorique.*
Bergonie	
Martel, Mongaud	*Seconde.*
Vaysse, Meillier.	*Troisième.*
Feuillerat; Frontin	*Quatrième*
Huchet.	*Cinquième*

Ducasse.....	*Sixième.*
Astier, *ch.*, 7e...	*Classes élément.*
Magé, *ch.*, 8e	
[illegible], Lartigue, Levy, *ch.*	*Allemand.*
Adolphin, Troly, *ch.*; [illegible] *ch* ...	*Anglais.*
D[illegible]alada, *ch*.....	*Espagnol.*
Stock.....	*Dessin d'imitation.*
Dailby.....	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Desmottes; Sance; Ste-Colombe; Eychenne.	*Sciences mathémat.*
Morizot; Desmottes; Sance; Ste-Colombe, Eychenne	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Marion	*Morale.*
[illegible]	*Législation.*
Sa[illegible]e.	*Histoire et géogr.*
Sa[illegible]me Ste Colombe, Eychenne	*Littérat. et gramm.*
Sance, Eychenne.....	*Comptabilité*

COLLÉGE ANNEXE DE TALENCE MM.

Arbelot; Wuillemin, *s.*	*Censeur.*
Marotte.....	*Quatrième.*
Nadeau, *ch.*, Gaultier, *ch.*	*Cinquième.*
Brunassel, *ch*.....	*Sixième*
Haulain, *ch.*; Bernard, *ch.*	*Septième.*
Ducasse, *ch*.....	*Huitième.*

Lycée de Périgueux. MM.

Crozals	*Proviseur.*
Rouquet.....	*Censeur.*
L'abbé Duverneuil ..	*Aumônier*
De Raynaud	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

A[illegible], *ch.*, Letrait, *ch.*, S[illegible]el *ch*..	*Mathém. élément.*
[illegible] *ch.*; Lafont, *ch*	*Sc. ph., ch. et nat.*
Frétillier, *ch*.....	*Philosophie.*
Mortet, *ch*, Souquet, *s*	*Histoire.*
Wagne✻...	*Rhétorique.*
[illegible]	*Seconde.*
Devillaine, *ch*.....	*Troisième.*
Feuille, *ch*.....	*Quatrième.*
Lambert, *ch*.....	*Cinquième.*
Maurice, *ch*	*Sixième.*
Rolland, 7e; Vézinet, 8e	*Classes élément*
Ernst, *ch*.....	*Allemand.*
Collet	*Anglais*
D[illegible]se ..	*Dessin d'imitation*
Fargis ...	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Aug[illegible], Se[illegible]rd Letrait.	*Scie[illegible]s mathémat.*
Bouant; Lafon....	*Sciences physiques, chim. et natur.*
G[illegible]Jp[illegible] Souq[illegible]et, Cros.	*Histoire et géogr., littérat. et gramm*
C[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée d'Agen. MM.

Moulin.	*Proviseur.*
Mottet...	*Censeur.*
L'abbé Faure.....	*Aumônier*
Dizian.	*Économe*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Cailly, *ch.*; Martinaud, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Dubois; Rouquayrol, *ch* ...	*Sciences physiques et naturelles*
Picou	*Philosophie.*
Lamothe-Tenet, *ch* .	*Histoire*
Stropeno, *ch*	*Rhétorique.*
Morizet, *ch*...	*Seconde.*
Faure, *ch.* Dabas, *supp.*	*Troisième*
Perbose, *ch*.....	*Quatrième*
Rigambert, *ch*...	*Cinquième.*
Biers, *ch*.....	*Sixième*
Aymé, 7e; Mouton, 8e.	*Classes élémen*
Olt, *ch.*	*Allemand*
Ducruet, *en*	*Anglais.*
Favre	*Dessin d'imitation*
C[illegible]ly	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Rouquayrol, Bilière	*Sciences mathémat. phys. et natur*
P[illegible]ol	*Morale*
V[illegible]quelay ...	*Législation*
Perbose; Rigambert .	*Histoire et géogr.*
Morizet, Dabas; Biers.	*Littérat. et gramm*
Lalagu.....	*Comptabilité*

Lycée de Pau. MM.

Legrand.....	*Proviseur*
Guerreau...	*Censeur.*
L'abbé Lartigue.....	*Aumônier.*
Le pasteur Cadier....	*Ministre protestant*
Bayle...	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Burat Dubois; Legoux; Griffoul, *ch.*	*Mathém. élémen.*
Damien; Lemonnier	*Sciences phys. chimie et natur*
Brochard .	*Philosophie.*
Lucha[illegible]re..... .	*Histoire*
Yon	*Rhétorique.*
Mérimée	*Seconde*
Lebrun	*Troisième.*
Lary..... ...	*Quatrième*
Ginovez, *ch.* .	*Cinquième.*
D'Arnaud, *ch* ,	*Sixième*
Francez, 7e; Dauly, 8e.	*Classes élémen*
Zuzuaret	*Seconde*
Cookworthy, *ch*.. ...	*Anglais*
Lacambra, *ch* ..	*Espagnol.*
Gaston Dupuy[illegible]es.	*Dessin d'imitation*
Burat-Dubois, Izaac.	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Burrat-Dubois; Izaac.	*Sciences mathémat*
Izaac.....	*Sciences physiques, chim[illegible] et natur*
Brochard	*Morale.*
Reynoird.....	*Histoire et géogr.*
Mérimée; Reynoird; Dedoncker	*Littérat. et gramm*
Izaac. .	*Comptabilité.*

Lycée d'enseignement spécial de Mont-de-Marsan. MM

Darasse ✲	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur.*
abbé Lartigau, Lafrère, *adj.*	*Aumônier.*
Malus (Victor)	*Économe.*

Professeurs. MM.

Mondiet	*Sciences mathémat.*
[illegible]	*Sciences mathémat.*
Loudet, *ch.*	*Sciences mathémat.*
Delestrée, *ch*	*Sciences physiques, chimq. et natur.*
Coumb, *ch*	*Sciences physiques, chimq. et natur.*
[illegible] *ch*	*Sciences physiques, chimq. et natur.*
[illegible]	*Comptab. et écrit.*
[illegible]	*Philosophie.*
[illegible]	*Histoire et géogr.*
[illegible]	*Législation usuelle et économique*

Chavaux	*Rhétorique*
[illegible]	*Classes d'humanités*
L'abbé Laferrère *ch*, [illegible]	*Classes de gramm*
Ducos	*Enseig. class. élém*
Ducasse	*Enseig. spéc. élém*
Strowski, *ch*	*Anglais et allemand*
Tarazona, *ch*	*Espagnol*
Madre	*Dessin d'imitation*
Didelin	*Dessin graphique*
Cutler	*Musique vocale*

COLLÉGE COMMUNAL A SAINT-SEVER. MM

Serbos, *ch.*	*Directeur.*
L'abbé Froment	*Aumônier*
Cimbonie, *ch.*	*Grammaire.*
Rouzaud	*Histoire et lettres*
Peyris, *ch.*	*Sciences.*
Strowski, *ch*	*Anglais et Allem.*

(Un lycée sera prochainement organisé à Bayonne.

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

[illegible]	Gondinet,	*principal.*	*Marmande*	Vieilcazat,	*principal.*
[illegible]	Levilain,	*id.*	*Mézin*	Caminade,	*id.*
La Réole	Chouzenoux,	*id.*	*Sarlat*	Darchy,	*id.*
Libourne	Royère,	*id.*	*Villeneuve-sur-Lot.*	Durand,	*id.*

ECOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

[illegible]	Dorgel,	*directeur.*	*Lescar*	Trebuq,	*directeur.*
[illegible]	Simonet ✲,	*id.*	*Périgueux*	Escalmel,	*id.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES. Mmes

[illegible]	Prinieras,	*directrice*	*Pau*	Guy,	*directrice.*
Mont-de-Marsan	Les religieuses de N. D de Lorette.	*id.*	*Terrasson*	Sœur Lacoste,	*id.*

ACADÉMIE DE CAEN

Six départ. : Calvados, — Eure, — Manche, Orne, — Seine-Inférieure.)

M. Allou (O ✲), *recteur.*
M. [illegible], *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE MM

L'abbé Hébert-Duperron	*Caen.*	Charpentier.	*Saint-Lô.*	Tarot ✲	*Le Mans*
Tache de Barneval	*Evreux.*	Delamain	*Alençon.*	Labé ✲	*Rouen.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Coudal ✲	*Caen.*	Blangis	*Pont Audemer*	Ney	*Mortagne.*
[illegible]	*Bayeux*	Fouque	*Saint-Lô*	Pean	*Le Mans*
Beuzeval	*Falaise*	Desroziers	*Avranches*	Sulpicenze	*La Flèche.*
Marie-Cardine	*Lisieux.*	Aubin	*Mortain.*	Loiseau	*Mamers.*
Piquois	*Pont-l'Evêque.*	Férard	*Coutances.*	Gautier	*St-Calais.*
Durand	*Vire.*	Lemarquand	*Valognes.*	Raullet	*Rouen.*
Payen	*Evreux.*	Bréard	*Cherbourg*	Jumet	*Dieppe.*
Legrand	*Les Andelys.*	Boulet	*Alençon.*	Vasseur	*Le Hâvre.*
Devismes	*Bernay.*	Lebedel	*Argentan.*	Roger	*Neufchâtel.*
Lamy	*Louviers.*	Delsart	*Domfront.*	Joubon	*Yvetot.*

Mlle Guignon, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

ALLOU (O✻), recteur de l'Académie, *président*.
Les Membres designés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
S. Em. Mgr le Cal DE BONNECHOSE C✻, archevêque de Rouen.
Mgr GROLLEAU, évêque d'Evreux.
Mgr HUGONIN ✻, évêque de Bayeux
CHAMPIN ✻, premier président de la cour d'appel de Caen.
BOISSIN CHAMPEAUX ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet du Calvados
BERTRAND (O✻), doyen hon. de la Faculté des lettres, ancien maire de Caen.

Membres nommés par le ministre

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président*.
Ferrand (O✻), préfet du Calvados.
Dragon de Gomicourt ✻, directeur des douanes.
Vastel ✻, dir de l'Éc. prép. de méd. de Caen,
Mahieu, prof. à l'Éc. prép de méd. de Caen,
La Gohagne, sec. de la Faculté de droit de Caen.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Rouen.

M. l'abbé Lainé, *doyen*, *ch. du secr.*

Professeurs MM.

L'abbé Paploré, *ch.*..	*Dogme.*
L'abbé Lecomte, *ch.*..	*Morale évangélq.*
L'abbé Delalonde, *ch.*.	*Hist. et discipl. eccl.*
L'abbé [illegible]	*Écriture sainte*
L'abbé [illegible]	*Éloquence sacrée*

Faculté de Droit de Caen.

M. Demolombe (C✻), *doyen*.
M. La Gohagne, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Cauvet; Lecavelier..	*Droit romain.*
Bayeux ✻, Berthauld ✻, Jouen, *s.*, Demolombe (C✻).....	*Code civil.*
Carel ✻.....	*Procédure civile et législation crim.*
Lebourgeignon-Duperré-Feugerolles ✻..	*Code de commerce.*
Toullan	*Droit administrat*

Agrégés. Jouen, Laisné-Deshayes, Guillouard.

Faculté des Sciences de Caen.

M. Isidore Pierre (O✻), *doyen*.
M. Carlet, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

[illegible]	*Minéralogie.*
Pierre (O✻).....	*Chimie.*
N.....	*Physique.*
Morière ✻	*Botanique, minéralogie et géologie*
Eudes-Deslongchamps	*Zoologie et physiol. animale.*
E[illegible]	
Pierre (O✻).	*Cours comp.* *Chim appl. à l'ind.*

Faculté des Lettres de Caen.

M. Joly ✻, *doyen*.
M. Carlet, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Cauvet	*Philosophie*
Joly ✻	*Littérat. française*
Denis	*Littérat. ancienne*
Büchner.....	*Littérat. étrangère*
Rambaud; Tessier, *s.*..	*Histoire*
Desdevizes du Dézert..	*Géographie.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Caen

M. Rouland ✻, *directeur*.
M. Carlet, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Fayelle; Deslongrais..	*Anatom. et physiol.*
Bourrienne.....	*Pathologie externe et méd. opér.*
Denis-Dumont	*Clinique externe*
Mahieu ✻.....	*Pathologie interne*
Roulland ✻	*Clinique interne*
Leroy.....	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Chancerel	*Mat. médicale et thérapeut.*
Lepetit.	*Pharm. et toxicologie.*

Adjoints: Auvray, Viard, Leveziel.
Suppléants: Clarbonnier, Deloue, [illegible]

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen

M. Leudet fils ✻, *directeur*
M. N..., *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Pennetier	*Anatomie [illegible]*
Mery-Delaunay.	*Pathologie et médecine opérat.*
Flaubert ✻.....	*Clinique externe*
Leavesque	*Pathologie interne*
Leudet fils ✻.	*Clinique interne*
Thierry.....	*Acc., maladies des femm. et des en*

Blanche	*Matière médicale et thérapeut*
Clouet	*Pharmacie et mat. de toxicologie.*
Dupuy	*Chimie comptém.*

Adjoints. Gressent, Duménil, Tibel
Supl. Dupuy, Oliver, Hélot fils.

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres à Rouen.

M. Girardin (O✻), *directeur.*
M. Bouquet ✻, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Laurens	*Mathématiques.*
Vincent ✻	*Mécanique.*
Lucas	*Calcul différen. et intégral*
Rivière	*Physique.*
Houzeau ✻	*Chimie*
Girardin (O✻)	*Chimie agricole et industrielle.*
Blanche, *ch.*	*Histoire naturelle.*
Bouquet ✻	*Littérature franç.*
Bachelet ✻	*Histoire de France et géographie.*
De Vesly, *ch*	*Dessin.*

Supl. Lafort, Lecaplain, Duprey, Nicolle.

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Caen. MM.

Desprez ✻	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur*
Morel	*Surveillant gén.*
[illegible]	*Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Ribot	*Mathém. spéciales.*
Prolongeau; Richard	*Mathém. élément.*
Jouanne, *ch.*	
Veyrenenf	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
[illegible]	*Philosophie.*
[illegible]	*Histoire.*
[illegible]	*Rhétorique.*
[illegible]	*Seconde*
[illegible]	*Troisième.*
Varnier	*Quatrième.*
Roquière, *ch.*	*Cinquième.*
Sorel, *ch*	*Sixième.*
Thezeloup, 7e; Nicolas, 8e	*Classes élément.*
Pottin, *ch*	*Allemand*
Magnenat, *ch*	*Anglais*
Guittard, Lechevalier	*Dessin d'imitation*
Gosse, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial).

Mortain; Jeunet Lanuppe	*Sc. mathématiques.*
Mortain, Gœale	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Clere	*Morale*
Mériel	*Législation.*
Launay; Prempain	*Histoire et géogr.*
Vautier, Paysant, Alleaume	*Littér. et gramm.*

Lycée de Coutances MM.

Labbe Lair ✻	*Proviseur*
Fresville	*Censeur.*
L'abbé Pigeon	*Aumônier.*
Glorget	*Économe*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.

Dalegault, ex Hervieux, *ch*	*Mathém. élément*
Le Moine, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Cauvin, *ch.*	
Laforest, *ch.*	*Philosophie.*
Héon, *ch*	*Histoire*
Le Marchand, *ch.*	*Rhétorique.*
Blier *ch*	*Seconde*
Lepargnier, *ch.*	*Troisième.*
Nicollet	*Quatrième.*
Lemonnyer, *ch*	*Cinquième.*
Lemare, *ch.*	*Sixième*
Lemaître, 7e, Lehèvre, 8e	*Classes élément*
Lecoq, *ch.*; Lebreton, *ch.*	*Allemand, anglais.*
Quesnel	*Dessin d'imitation.*
Daligault	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

D'Héral de Bresse, Lefrançois	*Sc. mathématiques*
Le Moine; Cauvin	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Héon	*Histoire et géogr*
Prioult	*Morale, Littérature, gramm. et compt*

Lycée d'Alençon MM.

Porcherot	*Proviseur.*
[illegible]	*Surveillant gén*
L'abbé Dupuy	*Aumônier.*
Commerçon	*Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Boulant, *ch.*	*Mathém. élément*
Millot, *ch*	
Bourrun-Davis et *ch*	*Sciences physiques chimiq et nat*
Joly, *ch.*	*Philosophie*
Fouassier, *ch.*; Carre, *s.*	*Histoire.*
Dreux	*Rhétorique*
Gomond	*Seconde*
Maugin, *ch.*	*Troisième.*
Desroziers, *ch*	*Quatrième.*
Soricul, *ch*	*Cinquième.*
Lancelevée, *ch*	*Sixième.*
Ratier, 7e, Guillard, 8e	*Classes élément.*
Lion, *ch.*	*Allemand, anglais*
Richard	*Dessin d'imitat.*
N	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Boulant; Letellier	*Sc. mathém. pures, sc. phys., chimiq et natur*

Joly ; Madre ; Garnier.	*Morale, histoire littér. et gramm^{re}*
Madre	*Compt. et écriture*

Lycée du Mans. MM.

Alleon ✻	*Proviseur*
Reverard	*Censeur.*
L'abbé Carraux	*Aumônier.*
Baspeyras	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Marquet ; Manessier, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Charault, Guillemare, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Agnel, *ch.*	*Philosophie.*
Lejosne, *ch.*	*Histoire.*
Scherer, *ch.*	*Rhétorique.*
Huyot, *ch.*	*Seconde.*
Lenel, *ch*	*Troisième.*
Gadand	*Quatrième.*
Juillet	*Cinquième.*
Larsonneur, *supp.*	*Sixième.*
Alouis, 7^{e} ; Demontuit, 8^{e}	*Classes élément.*
Lecouvey	*Anglais.*
Demand, *ch.*	*Allemand.*
Gannié	*Dessin d'imitat.*
Rousseau	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial

Caurel	*Sc. mathématiques.*
Guillamare	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Agnel	*Morale et législat.*
Lejosne	*Histoire et géogr.*
Gentil	*Littér. et gramm.*
Tessier	*Comptabilité.*

Lycée de Rouen. MM.

Gautier ✻	*Proviseur.*
Chardon	*Censeur*
L'abbé Durier	*Aumôniers.*
L'abbé Brunel	*Aumôniers.*
Fontaine	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Vincent ✻	*Mathém. spéciales.*
Toussaint, Laurens	*Mathématiques élémentaires.*
Lacroix, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Rivière ; Lecaplain ; Coquillion, *ch.*	*Sciences physiques et naturelles.*
Guerrier *cours de litt. p. les élèv des scienc.)*	
Gindre de Mancy	*Philosophie.*
Bachelet ✻, Lafort, *ch.*	*Histoire.*
Henry ✻	*Rhétorique.*
Boutteville ✻	*Seconde.*
Bigot ; Deleau	*Troisième.*
Pessonneaux ; Profilat.	*Quatrième.*
Lagneau ; Jodin	*Cinquième*
Lafeleur, Giffard, *div.*	*Sixième.*
Roux, Tribouillard 7^{e} ; Menard, Coiffier, 8^{e}	*Classes élément.*
Gutelin, Leszczynski, *ch.*	*Allemand.*
Beamish ; Mac-Leod, *ch.*	*Anglais.*
Melotte, *ch.*	*Dessin d'imitat.*
Coindet, *ch.*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Girod ; Canonville	*Sc. mathématiques*
Rivière Lecaplain, Coquillon, *ch.*	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Gindre de Mancy	*Morale*
Fresne	*Législation*
Lefèvre, *ch*	*Histoire et géogr*
Henry ✻ ; Guerrier ; Dupont, *ch.*	*Littér. et gramm*
Canonville	*Comptabilité*

Lycée du Havre. MM.

Nomy	*Proviseur*
Gardiennet	*Censeur.*
L'abbé Lefebvre	*Aumônier.*
Delzons	*Économe*

Professeurs. MM

(Enseignement classique)

Moret-Blanc, Potier, *ch.*	*Mathém. élément.*
Appert ; Coustil, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Réthoré	*Philosophie.*
Vallin	*Histoire.*
Bellanger	*Rhétorique.*
Remy	*Seconde.*
Laurent	*Troisième.*
Toulain	*Quatrième.*
Billote, *ch.*	*Cinquième.*
Delboulle, *ch.*	*Sixième.*
Roulaud, 7^{e} ; Gould, 8^{e}.	*Classes élémen*
Hartmann	*Allemand*
Baret	*Anglais.*
Blanco	*Espagnol.*
Parent	*Dessin d'imitation.*
Lenglet	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Lance ; Lenglet	*Sc. mathématiques*
Appert ; Couëtil	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Lehaday	*Morale, littérat. et législation.*
Vallin	*Histoire et géogr.*
Morel	*Grammaire.*
Lance	*Comptabilité.*

Lycée d'Évreux. MM.

Valentin	*Proviseur.*
Boulzin	*Censeur.*
L'abbé Martin	*Aumônier.*
Thionet	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Taratte ; Tavernier, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Lefrançois, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Bénard	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Borne, *ch.*	*Philosophie.*
Darsy	*Histoire.*
Rabbe	*Rhétorique.*
Tanesse	*Seconde.*
Meunier, *ch.*	*Troisième*
Gilet, *ch*	*Quatrième.*
Halot, *ch*	*Cinquième.*
Vaurabourg, *ch*	*Sixième*
Fatout, 7^{e}, Gérôme, 8^{e}	*Classes élément.*

Meyer, *ch.* ..... *Allemand.*
Mazier, *ch.*..... *Anglais.*
De Louvigny, *ch.* ... *Dessin d'imitat.*
Toralle..... *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Lefrançois, Brière.... *Sc. mathématiques.*

Bénard ; Haraucourt... *Sc. phys., chimiq. et natur*
Boirac..... *Morale*
Bordeaux..... *Législation.*
Girard..... *Histoire et géogr.*
Hamel..... *Littér. et gramm.*
Brière..... *Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX MM.

Argentan	Locard,	*principal.*	*Eu*.....	Fernagu,	*principal.*
Avranches.....	Manoury,	*id.*	*Falaise*.....	Ducneimin,	*id.*
Bayeux	Colin,	*id.*	*Honfleur*..	Boudin,	*id*
Bernay.....	Louvel,	*id.*	*Lisieux*..... ...	Roger,	*id*
Cherbourg....	Vibert,	*id.*	*Mortain*.....	Desnos,	*id.*
Condé-s.-Noireau	Dumax,	*id.*	*Sablé*..	Brossier,	*id.*
Courtemanche .	Coquerel,	*id.*	*St Hilire du Harcouet*	Le Bailly,	*id.*
Dieppe	Leroux,	*id.*	*Séez*..	Dugat,	*id.*
Domfront. ...	Lemaître,	*id.*	*Vire*..... ..	Berlin,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Alençon	Collignon,	*directeur.*	*Évreux*.... .. .	Chassan,	*direct.*
Le Mans.	Pourrier ✻,	*id.*	*Rouen*.....	Frère Lucard,	*id.*
Caen..	Lair,	*id.*	*Saint-Lô*..	Delaplanche,	*id.*

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES — *Argentan.* Mme Pichon, *Directrice.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Avranches. Sœur Saint-Joseph, *directrice.*
Bion. . Les sœurs du Saint-Cœur-de-Marie, *directrices.*
Coutances. Sœur Saint-Bernard, *direct.*
Le Mans . Sœur Dorothée, *id.*
Lisieux... Les sœurs de la Providence, *id.*

ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE. MM.

Le Havre. ..... Vannier, *direct.* | *Rouen*..... Bernardini, *direct.*

ÉCOLES PROFESSIONNELLES. MM.

Le Havre Périer, *direct.* | *Montivilliers*. Louvel, *direct.* | *Rouen* Delarue, *direct.*

ACADÉMIE DE CHAMBÉRY.

(Deux départements : Savoie, — Haute-Savoie.)

M. Étienne ✻, *recteur.*
M. Depoisier, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Baillecourt..... *Chambéry.* | Deynez..... *Annecy.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Turbil .... *Chambéry.*	Veroin. . *Moutiers.*	Corne . *St Julien.*
M[illegible] . *Albertville.*	Pilois.. *Annecy.*	Plagne..... *Thonon.*
[illegible]ell er *St-Jean-de-Maurienne*	Behagnon ..... *Bonneville.*	

Mme Garçain, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Étienne ✻ recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Pichenot ✻, archevêque de Chambéry.
Mgr Turinaz ✻, évêque de Moutiers
Mgr Magnin (O✻) évêque d'Annecy.
Dupasquier (✻), 1er président près la cour de Chambéry.
De Brandière ✻, procureur général près la cour de Chambéry.
Le préfet de la Savoie.
Bon d'Alexandry (O✻), président du conseil général de la Savoie.

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM

Le Recteur de l'Académie, *président*
Bon d'Alexandry (O ✻), ancien maire de Chambéry.
Dupasquier (C ✻, 1er prés. de la cour de Chambéry
Revel, docteur-médecin.
Carret ✻, médecin du Lycée
Cte Dumoulin ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
L'abbé Tournier ✻, curé de la cathédrale de Chambéry.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

École préparatre à l'enseignt supr des Sciences et des Lettres de Chambéry.

M. Langrognet, *directeur.*

Professeurs. MM.

Foussereau	*Mécanq. et physiq.*
Revel	*Géométrie descrip.*
Robin	*Dessin linéaire.*
Langrognet	*Chimie.*
[illegible]	*Histoire naturelle.*
[illegible]	*Mathématiques*
[illegible]	*Model., dess. d'orn*
[illegible]	*Stéréotomie.*
Durandeau Morimbeau	*Littérature.*
Paquier	*Histoire.*

Lycée de Chambery. MM.

[illegible]	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur.*
Le Bon de Chevilly d'Hauteville	*Aumônier.*
Bonnefoy	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Revel, *ch.*; Bernard, *ch.*; Rondepierre, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Langrognet; Foussereau	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Rochelle, *ch.*	*Philosophie.*
Paquier	*Histoire*
Durandeau Morimbeau	*Rhétorique.*
Gerbe	*Seconde.*
Garnier, *ch.*	*Troisième*
Houdot, *ch.*	*Quatrième.*
Descole	*Cinquième.*
Mousseux, *ch.*	*Sixième.*
Chapon Jr, Robichaud, Sr	*Classes d'enfant*
Krœmer, *ch.*	*Allemand.*
Servolle, *ch.*	*Anglais.*
Molin	*Dessin d'imitat.*
Rabut	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Riondet; Bertrand; Rondepierre	*Sc. mathématiques.*
Langrognet-Foussereau	*Sc. phys., chimq et natur*
Rochelle	*Morale*
Paquier	*Législation.*
Carrère	*Histoire et géographie.*
Carrère	*Littér. et gramm*
Garnier; Riondet	
Riondet	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX MM.

Annecy (col. Chapuisien). Portout, *principal.* | *Bonneville* . . . . . Sigrist, *principal.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). | (d'Institutrices).
Albertville. . . M. J. Huguet, *directeur.* | *Rumilly*. . . . Sœur Bovaguet, *directrice.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

(Ses départ. : Puy-de-Dôme, — Allier, — Cantal, — Corrèze, — Creuse, — Haute-Loire.

M. Aubertin ✻, recteur.
M. Jobert, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Cuvier . . . . . *Clermont.*	Boulet . . . . . *Aurillac.*	Crosson . . . . *Guéret.*
Gouin . . . . . *Moulins.*	Gottschalk . . . *Tulle.*	L'abbé Lausser . . *Le Puy.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE MM

Coulon. . . . . *Clermont.*	Lasnier. . . . . *Gannat.*	Jardot . . . . . *Aubusson.*
Labat. . . . . *Thiers.*	Marty . . . . . *Aurillac.*	Carel. . . . . *Bourganeuf.*
Michaud. . . . . *Ambert*	Robin. . . . . *Mauriac.*	Fleury . . . . . *Guéret.*
Bi[illegible] . . . . *Issoire.*	Cr[illegible] . . . *Murat.*	Istria . . . . . *Boussac.*
D[illegible] . . . *Riom.*	Prost-Maréchal *Saint-Flour.*	Chaussade . . *Le Puy.*
Det[illegible] . . *Moulins.*	Perrier . . . . *Tulle.*	Batard . . . . . *Ysingeaux*
Duranton. . . . *Montluçon.*	Lacoste. . . . . *Brive.*	Gallotte. . . . . *Brioude.*
Pointeau . . . *La Palisse.*	Bonnet. . . . . *Ussel.*	

Mlle Geib, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM

ALBERTIN ✻, recteur de l'Académie, *président*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3
Mgr FÉRON (O✻), évêque de Clermont
Mgr DE POMPIGNAC ✻, évêque de Saint-Flour.
Mgr LEBRETON (O✻), évêque du Puy.
MOISSON (O✻), premier président de la cour d'appel de Riom.
[illegible] ✻, procureur général près la même cour
Le préfet du Puy-de-Dôme.
ROUGANE, maire de Clermont-Ferrand

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Rouffy ✻, président du tribunal civil de Clermont.
Mège (O✻), ancien maire de Clermont.
Vicart (O✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Aubergier (O✻), doyen de la Faculté des sciences de Clermont
Bourgade ✻, professeur à l'École préparatoire de médecine de Clermont
L'abbé Rigodon, curé de la cathédrale de Clermont.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté des Sciences de Clermont

M. Aubergier (O✻), *doyen.*
M. Cibaud, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Allegret	*Math. pures et appl.*
Alluard ✻	*Physique*
Aubergier (O✻), Truchot (*suppléant*)	*Chimie.*
[illegible]	*Histoire naturelle*

Cours complémentaire.

Truchot	*Chimie appliquée à l'agriculture.*

Faculté des Lettres de Clermont.

M. Damien, *doyen.*
M. Cibaud, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Rondelet ✻; Arren, *ch. de la suppléance*	*Philosophie.*
Damien	*Littérat. ancienne.*
Hannot ✻, *ch.*	*Littérat. française.*
Des Essarts, *ch.*	*Littérat. étrangère.*
Pingaud, *ch.*	*Histoire.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Clermont

M. Bertrand (O✻), *directeur.*
M. Nivet, *secrétaire*
M. Cibaud, *agent comptable*

Professeurs. MM.

Bertrand (O✻)	*Chimie appl. à la méd. et à la pharm.*
Imbert-Gourbeyre	*Hist. natur. et mat. médicale*
Boudant ✻	*Anatomie*
Bourgade ✻	*Clinique interne*
Fleury ✻	*Clinique externe.*
Dourif, ✻	*Pathologie interne.*
Ledru, ✻	*Pathologie externe.*
Gagnon, *adj.*	*Physiologie*
Nivet ✻	*Accidents, maladies des femmes et des enfants.*
Lamotte, *adj.*	*Pharmacie*

Suppl. Tixier, Fredet, Blatin, N..., N..., N

LYCÉES NATIONAUX

Lycée Blaise-Pascal, à Clermont. MM.

De Sales ✻	*Proviseur.*
Bedos	*Censeur.*
L'abbé Habert	*Aumônier.*
Brancoum du Puget	*Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique

Lalles	*Mathém. spéciales.*
Guilhérier, Monnestié, [illegible], *ch.*	*Mathémat. élémentaires.*
[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et nat.*
Izarn, *ch.*	
Dupond	*Philosophie.*
Jallifier	*Histoire*
Lalher	*Rhétorique.*
Leclere	*Seconde.*
Nevrand, *ch.*	*Troisième.*
Schmitt, *ch.*	*Quatrième.*
Roche, *ch.*	*Cinquième.*
Moynier	*Sixième.*
Barret, 7e; Guillemot, 8e	*Classes élément*
Arnold; Becker, *supp.*	*Allemand.*
Conrault, *ch.*	*Anglais*
Bouché	*Dessin d'imitat*
Dalbine, *ch.*	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.

N.	*Sc. mathématiques, chimiq. et natur.*

Guillaume..... *Législation.*
Coupat..... *Gramm. et histoire.*
Vidalain..... *Comptabilité.*

Lycée de Moulins. MM.

Guérin. . *Proviseur.*
Dreu[illegible] . *Censeur.*
L'abbé G[illegible] . *Aumônier.*
Gasne .. *Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Lucas.. ..... *Mathémat spécial.*
Raynal, *ch.*, Bimbard. *Mathém élément.*
Gosset..... ... } *Sciences physiques,*
Migout, *ch.*.. ..... } *chimiques et natur*
Godin, *ch.*..... .. *Philosophie.*
Chalamet, *ch.*..... *Histoire.*
Person..... *Rhétorique.*
Mathieu, *ch.*..... *Seconde*
Gillet .. .. *Troisième.*
Halbwachs, *ch.*..... *Quatrième*
Viallet, *ch.*..... . *Cinquième*
Vallat, *ch.*... ..... *Sixième.*
Chantagrel[illegible], Den[illegible] } *Classes élément.*
Weill, *ch* . *Allemand.*
Rœckelhoon, Macquer, *supp.*; Gastmann, *ch* } *Anglais.*
Bariau ..... *Dessin d'imitat.*
Esmonnot. ..... *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Gabillot; Perrin ..... *Sc. mathématiques.*
Migout; Perrin..... } *Sc. phys., chimiq. et natur.*
N[illegible] . *Morale.*
Giraud. . *Législation.*

Rac . ... . } *Langue et littérat. française.*
Vilepreux..... *Histoire et géogr.*
Migout.... ..... *Comptabilité.*

Lycée du Puy. MM.

Renoult . *Proviseur.*
N ..... *Censeur.*
L'[illegible] é Mazaudier *Aumônier.*
Dufaure. *Économe.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

Michel, *ch.*..... . } *Mathématiques élémentaires.*
Verdier, *ch.* ..... }
Duranton (A.), *ch.*... } *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Duranton (J.), *ch.*..... *Philosophie.*
Delande, *ch.*..... *Histoire.*
Thomas. *Rhétorique*
Marquis, *ch.*..... *Seconde*
Magerand, *ch.*..... *Troisième.*
Leroux, *ch.*..... *Quatrième.*
Tassy, *ch.*..... ..... *Cinquième.*
Roure *ch.* .. .. *Sixième*
Dorange, 7e, Dupuy, 8e *Classes élément.*
Sommer, *ch.*..... *Langues vivantes*
Giraud ... . *Dessin d'imitat.*
Daniel Vincent ... .. *Dessin graphique*
Escomel..... ... *Dessin de demi-teintes*

(*Enseignement spécial*)

Reynaud . ..... *Sc. mathématiques*
Duranton (J.),..... } *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Delande ..... *Histoire et géogr.*
Aubusson; Chaudier. *Grammaire.*
Marquis..... *Littérature*
Reynaud..... *Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Ambert	Roquet,	*principal.*	*Mauriac*..	L'abbé Trin,	*ch. princip*
Aubusson	Bertrand,	*id.*	*Montlugon*	Floquet,	*id.*
Aurillac	Avenir de la Grée,	*id.*	*Saint-Flour* ...	Cellier,	*id.*
Brioude... ...	Vidal,	*id.*	*Thiers* (enseign. spécial)	Ladame,	*id.*
Brive...	Verlac,	*id.*	*Treignac.*	Dôle,	*id.*
Casset.....	Maître,	*id.*	*Tulle*.....	Perrin,	*id.*
Guéret.	Calala,	*id.*			
Issoire.....	L'abbé Andrieux,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs) MM.

Aurillac .	Le frère Réné,	*directeur.*
Clermont-Ferrand.	Chopinet ✻,	*id.*
Guéret.	Dumont,	*id.*
Le Puy	Chauvin,	*id.*
Moulins.....	Jouannet,	*directeur.*
Tulle..... ...	Serre,	*id.*

(d'Institutrices)

Moulins ..... Mlle Jabin, *directrice*

COURS NORMAUX D'INSTITUTEURS.

Clermont ..... Mlle Mouanges, *direct.* *Guéret*... ..... Mme Baillet, *direct.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE A GANNAT. — M. Degand, *directeur.*

ACADÉMIE DE DIJON.

(Cinq départ. Côte-d'Or, — Aube, — Haute-Marne, — Nièvre, — Yonne.)

M. Vieille O✻), *recteur.*

M. Desrues, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Duponnois . . *Dijon.*	Desprez . . . . *Chaumont.*	Bos . . . . . *Auxerre.*
Courgonnet. . *Troyes.*	De Pontavice . *Nevers.*	

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Heinrich . . .	*Dijon.*	N.	*Nogt-s.-Seine.*	Duchier. . .	*Château-Chinon.*
Serbource. . .	*Beaune.*	Labourasse . .	*Arcis-s.-Aube*	Gillet	*Clamecy.*
Randey. . . .	*Châtillon.*	Cuenot ✻. . .	*Chaumont.*	Laboureau. . .	*Auxerre.*
Pinel	*Semur.*	Forterre . . .	*Langres.*	Laurent. . . .	*Joigny.*
Weller	*Troyes.*	Billard.	*Vassy.*	Boë	*Sens.*
Queyriaux . .	*Bar-s.-Aube*	Anselme. . . .	*Nevers.*	Colin ✻. . . .	*Tonnerre.*
Bussadori. . .	*Bar-s.-Seine*	Hugot.	*Cosne.*	Prot.	*Avallon.*

Mlle Forcade, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM

Vieille (O✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).

Membres nommés par le ministre.

Mgr Rivet (O✻), évêque de Dijon.
Mgr Ravinet (O✻), évêque de Troyes.
Nesle Lemaire (O✻), premier président de la cour d'appel de Dijon.
Robinet de Cléry ✻Ⓜ, proc. gén. près la cour d'appel de Dijon.
Le préfet de la Côte-d'Or.
Dubois, député de la Côte-D'or, ancien maire de Dijon.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Jouet, ancien maire de Dijon.
Vuillerod (O✻), prés. hon. à la cour d'appel de Dijon.
Morlot ✻, dir. de l'Éc. pr. de med. de Dijon.
Boucher, prof. à l'Éc. prép. de méd. de Dijon
Ladrey ✻, prof. à la Faculté des sciences de Dijon
Chenot ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Dijon.

M. Lacomme, *doyen.*
M. Meneret, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Lacomme ; Renardet. .	*Droit romain.*
Valette ; Capmas ; Gachet . . .	*Code civil.*
Duverdier de Suze. . . .	*Procédure civile et législat. crimin.*
Mouchet, *ch*.	*Droit commercial.*
Gaudemet.	*Droit administratif.*

Agrégé. Mouchet.

Faculté des Sciences de Dijon.

M. Billet ✻, *doyen.*
M. Brunel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Mérey.	*Mathémat. pures.*
D'Estocquois	*Mathémat. applig.*
Billet ✻.	*Physique.*
Ladrey ✻.	*Chimie.*
Emery	*Minér., botan., géol.*
Joberl, *ch*.	*Zoolog. et physiol.*

Faculté des Lettres de Dijon.

M. Benloew ✻, *doyen.*
M. Brunel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Joly	*Philosophie.*
Duméril ; Gaffarel, *supp.*	*Histoire.*
Benloew ✻	*Littérat. ancienne.*
N.	*Littérat. française.*
N.	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Dijon.

M. Morlot ✻, *directeur.*
M. Brunel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Maillard	*Anat. et physiolog.*
Fleurot.	*Pathologie extern. et méd. opérat.*
Boucher.	*Pathologie interne.*
Billet.	*Clinique externe.*
Morlot ✻.	*Clinique interne*
Gautrelet.	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Ladrey ✻.	*Pharmacie et not. de toxicologie.*
Viullanes.	*Hist. nat. et thérap.*

Adjoint. Tarnier.
Suppl. Giraud, Collette, Miset.

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Dijon. MM.

Cournot ✻	*Proviseur.*
Francolin. .	*Censeur.*
L'abbé Carra	*Aumônier.*
Morgan	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.

Marguet.	*Mathém. spéciales,*
Gruey	*Mathématiques élémentaires.*
Russet, *ch*.	

Bos	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Espinas	*Philosophie.*
Rabut	*Histoire.*
Herbault .	*Rhétorique.*
Rivet	*Seconde*
Langueveau	*Troisième.*
Igier	*Quatrième.*
Ba .	*Cinquième.*
D'Harry	*Sixième*
Gault, 7e; Bouvier, 8e.	*Classes élément.*
Bür, *ch.*	*Allemand.*
Maître-Robert, *ch*	*Anglais*
Heynemans, *ch*	*Dessin d'imitation*
Jétot . .	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial

Ducrumé, Benin	*Sciences mathémat*
Perdle	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Bourgeon, Mjonnet . .	*Histoire, géogr., littér. et gramm.*
Govin	*Comptabilité.*

Lycée de Chaumont. MM.

Husson	*Proviseur.*
Schirmer. .	*Censeur*
L'abbé Julien. .	*Aumônier*
Cavillan . . .	*Économe*

Professeurs MM

Enseignement classique.)

Sergent, Weill, *ch.* . .	*Mathémat. élément.*
Remy, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Simonnet.	*Philosophie.*
Sorel, *ch.*	*Histoire.*
Chantavoine, *ch*	*Rhétorique.*
Martin	*Seconde.*
Leclaire.	*Troisième.*
Bourlier	*Quatrième.*
Bollé, *ch.*	*Cinquième.*
Hebrard, *ch.*	*Sixième.*
Cuvelier, 7e; Chabrisson, 8e. . .	*Classes élément.*
Metz	*Allemand.*
Leclaire *ch.* . .	*Anglais*
Guiot	*Dessin d'imitation*
Guiot *ch*, Foissey, *ch.*	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial

Foissey . .	*Sciences mathémat.*
Durand	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Clerc; Robert; Voillequin .	*Lettres*

Lycée de Nevers. MM.

Lecrocq	*Proviseur.*
Beunetot	*Censeur.*
L'abbé Fouché	*Aumônier.*
Wartel.	*Économe*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique)

Reuss, *ch.*; Maillarbaux, *ch*	*Mathématiques élémentaires*
Darat . .	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
D'Asis-Gaillissans, *ch.*.	*Philosophie*
Guerby, *ch.* . . .	*Histoire.*
Mellier .	*Rhétorique*
Bouchard, *ch.*	*Seconde*
Oubert, *ch.*	*Troisième*
Géliot, *ch*	*Quatrième.*
Dubreuil, *ch*	*Sixième.*
Havel, *ch.* . .	*Cinquième*
Giroud, *ch*, 7e; Marlon 8e	*Classes élément.*
Becker *ch.* .	*Anglais, allemand.*
Heizmann *ch*,	*Allemand.*
Moreau de Charny	*Dessin d'imitation.*
Morot . . .	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial

Morot .	*Sciences mathémat.*
Bouchu	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
D'Asis-Gaillissans	*Morale*
Marin	*Législation*
Guerby	*Histoire et géogr*
Giroud .	*Littérature*
Morot	*Grammaire*
Guillerault	*Comptabilité*

Lycée de Sens. MM.

Gerbaux	*Proviseur.*
Desnoys. . . .	*Surveillant général*
L'abbé Loiseau.	*Aumônier*
Loiseau.	*Économe*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Rebière, Arnaud, *ch.*; Fiot, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Godefroy; Julliot, *ch.*.	*Sciences physiques chimiq. et natur*
Brémond	*Philosophie*
Milliot, *ch.* .	*Histoire*
Deuzende, *ch*	*Rhétorique*
Lecteur, *ch.* .	*Seconde.*
Buzy, *ch*	*Troisième*
Magdelénat . .	*Quatrième.*
Lafargue	*Cinquième.*
Bourreaux	*Sixième.*
Jouffroy, 7e; Bertrand, 8e	*Classes élément.*
Marignac *ch.*	*Allemand*
Eliot, *ch*	*Anglais.*
Chadard	*Dessin d'imitation*
Julliot	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial

Rebière; Fiot; Arnaud	*Sciences mathémat*
Godefroy; Julliot	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Magdalénat; Lafargue; Bourreaux; Jannlot, Maillard	*Histoire, géograp., littérat., gramm. et comptabilité.*

Lycée de Troyes. MM

Dieudonné ✻ . . .	*Proviseur*
Deschamps .	*Censeur*
Pierre Tissu . .	*Aumôniers.*
L'abbé Lecorcher, *adj.*	
Bossy	*Économe.*

Professeurs MM

(Enseignement classique

Crélin	*Mathém spéciales*
Desmons; Moniot, Pernet, *ch*.	*Mathém. élémentaires*

X. Pernet.....	*Sciences physiq., chimiq. et natur*	Souard, *ch*.....	*Anglais*
Wissemans	*Philosophie.*	Loncle	*Dessin d'imitat.*
Renaux, *ch*.....	*Histoire.*	Leclerc.....	*Dessin graphique*
Aublé	*Rhétorique.*	*(Enseignement spécial.)*	
Dorémieux.....	*Seconde.*	Desmons ; Ferrand ...	*Sciences mathémat*
Gérard, *ch*	*Troisième.*	X. Pernet, Gamaleon...	*Sciences physiq., chimiq. et natur.*
Wate.....	*Quatrième.*	Wissemans	*Morale et législat.*
Hérelle	*Cinquième.*	Flassayer.....	*Histoire et géogr.*
Voizard, *ch*.....	*Sixième.*	Boudenoot ; Flassayer.	*Littérat. et gramm.*
Favre, 7e; Gérard, 8e, *ch.*	*Classes élément.*	Baudot	*Comptabilité.*
Martel ; Kunstler, *ch.* .	*Allemand.*		

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Arnay-le-Duc.....	Cabot,	*principal.*	*Cosne*.....	Jacob,	*principal*
Auxerre.....	Desdouets,	*id.*	*Joigny*.....	Berger,	*id.*
Auxonne.....	Courboulès,	*id.*	*Langres*.....	Dom,	*id.*
Avallon.....	Janin,	*id.*	*Sanlieu*.....	Renevey,	*id.*
Bar-sur-Aube ..	Meuriot,	*id.*	*Semur*	Pion,	*id.*
Beaune	Lycen,	*id.*	*Tonnerre*.....	Latreille,	*id.*
Châtillon	Douliot,	*id.*	*Vassy*	[illegible],	*id.*
Clamecy.....	Méline,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM

Auxerre	Dorlhac,	*directeur.*	*Troyes*.....	Lebrun,	*directeur.*
Chaumont.....	Gobin,	*id.*	*Varzy*.....	Dupuy,	*id*
Dijon	Bailly,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTRICES

Auxerre.....	Mlle Ferrand,	*direct.*	*Troyes*.....	Mme Ferrant,	*direct.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Chaumont.....	Mlle Royer,	*directrice.*	*Nevers*.....	Sœur Neyral,	*direct.*
Dijon.....	Mme Pellelier,	*id.*			

ACADÉMIE DE DOUAI

(Cinq départ. : Nord, — Aisne, — Ardennes, — Pas-de-Calais, — Somme.)

M. FLEURY O✻, *recteur.*

M. Clochez, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM

Anthoine.....	*Lille.*	Carré.....	*Mézières.*	Taillefer ✻...	*Amiens.*
Bretignères ✻.	*Laon.*	Mélvier ✻.....	*Arras.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Grimon ✻.....	*Lille.*	Ungerer.....	*Soissons.*	Prunier	*Montreuil.*
[illegible] (P)...	*Avesnes.*	Bouchardy.....	*Vervins.*	Vaillant.....	*Saint-Omer*
Foucault	*Cambrai.*	Cantel.....	*Mézières.*	Morançais.....	*Saint-Pol.*
Tricottet.....	*Douai.*	Birhans	*Rocroi*	Gence	*Amiens.*
Merda [illegible]	*Dunkerque.*	Hutin	*Rethel.*	Quiquet.....	*Abbeville.*
Mauroy	*Hazebrouck.*	Jacob	*Sedan.*	Bouchon ...	*Doullens.*
Tassaint ..	*Valenciennes*	Jadot	*Vouziers.*	Sereau	*Montdidier.*
Marez .	*Laon.*	Wirth	*Arras.*	Dupont.....	*Péronne.*
[illegible]	*Châl Thierry*	Fry	*Béthune.*		
Langeard	*St-Quentin.*	Carpentier ✻	*Boulogne.*		

Mme Montemault, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

FLEURY (O✻), recteur de l'Académie, *président*

Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 15 mars 1850, art. 3 §§ 2 et 3).

Membres nommés par le ministre

S. E. Mgr REGNIER (O ✻), archevêque de Cambrai.
Mgr LEQUETTE ✻, évêque d'Arras
Le pasteur DEVISME ✻, de l'Église réformée à Saint-Amand-les-Eaux.
SALMON ✻, premier président de la cour d'appel de Douai.
DESJARDINS ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet du département du Nord.
VASSE, maire de la ville de Douai

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Vasse, ancien professeur de physique
Bagneris ✻, docteur-médecin.
Maurice ✻, ancien maire de Douai.
Bertrand, inspecteur d'académie en résidence à Amiens
Cazeneuve (O✻), dir. de l'École préparatoire de médecine de Lille.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Douai.

M. Blondel ✻, *doyen*
M. Morel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Lefebvre, *ch.* Drumel, *ch.*	*Droit romain.*
Blondel ✻ Mabire De Folleville	*Code civil.*
Terrat, *ch.*	*Procédure civile et législation crimin*
Talon	*Droit commercial*
N.	*Droit administratif et*

(Cours complémentaire.)

N.	*Hist. du droit rom. et du droit franç.*
Mabire, *ch.*	*Matière approfond. du droit français.*
De Folleville, *ch.*	*Droit des gens et législation compar.*

Agrégés Lefebvre, Terrat, Drumel

Faculté des Sciences de Lille.

M. Violette, *doyen.*
M. Roulhier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Souillart, *ch.*	*Mécan. rat. et app*
Boussinesq, *ch.*	*Calcul différ. et int.*
Terquem	*Physique.*
Violette	*Chimie gén. et appl.*
Dareste, Gérard, *sup.*	*Histoire naturelle.*
Gosselet	*Géolog. et minéral.*

Cours complémentaires.)

Alglave	*Économ. politiq. et législat. industr.*
Colincamp ✻	*Littérat. française.*
Bossert	*Littérat. étrangère.*
Abel Desjardins (O✻)	*Histoire.*
Mamet	*Géographie.*
Vandenberghe	*Dessin.*

Faculté des Lettres de Douai.

M. Abel Desjardins (O✻), *doyen.*
M. Sauvage, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Tissandier	*Philosophie.*
Courdaveaux ✻	*Littérat. ancienne.*
Colincamp ✻	*Littérat. française.*
Bossert	*Littérat. étrangère.*
Abel Desjardins (O✻)	*Histoire.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Lille.

M. Cazeneuve (O✻), *directeur.*
M. Roulhier, *secrétaire.*

Professeurs. MM

Paquet	*Anatomie descript*
Houzé de l'Aulnoit ✻	*Physiologie*
Morisson	*Pathologie externe et médec. op.*
Parise ✻	*Clinique externe.*
Wannebroucq	*Pathologie interne.*
Cazeneuve (O✻)	*Clinique interne.*
Pilat	*Acc., maladies des fem. et des enf.*
Joire	*Thérapeutique*
Garreau ✻	*Chimie et toxicol*
Polaillon	*Pharm. et mat. méd.*
Hallez, *ch.*	*Hist. natur. médic*
Baggio, *ch.*	*Hyg. et méd. lég*

Adjoints. Chrestien Wintrebert, Hallez Baggio.
Suppléants. Petit, Castelain

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Arras.

M. Trannoy ✻, *directeur*
M. Desseinge, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Gossart	*Chimie et pharm*
Brégeaut	*Histoire naturelle et matière médic*
Lavoix, *ad*	*Anatomie et physiol*
Tourneux ✻	*Clinique interne*
Lesiasquoy	*Clinique externe*
Bremaeker	*Pathologie interne*
Meurice	*Pathologie externe.*
Germe	*Acc., maladies des fem. et des enf.*

Suppléants. Sival, Dussart, Lesiasse Segars

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens.

M. Padieu père ✻, *directeur*
M. Poiré (Ferd.), *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Padieu fils, *adj.*	*Anat. et physiolog*
Coulon ✻	*Hist. naturelle et matière médic.*
Lenoël ✻	*Acc., maladies des fem. et des enf*
Alexandre (O✻)	*Pathologie interne.*
Peulevé, *adj.*	*Patholog. externe.*
Padieu père ✻	*Clinique interne.*
Herbet	*Clinique externe*
Berard	*Chimie et pharm*

Suppléants. Richer, Dheilly, Peulevé Mollien.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Lille. MM.

Kirsch ✻ ..... *Proviseur.*
[illegible] *Censeur.*
L'abbé Bertrand .. . *Aumônier.*
Dupuy . ... *Économe.*

Professeurs. MM.

École préparatoire aux écoles spéciales.

Digaut ✻.. .. .. *Mathém. spéciales.*
[illegible] *Sciences physiques*
[illegible] *Mathématiquement*
[illegible]net..... *Philosophie.*
Mar[illegible] *Histoire.*
Carpentier ..... *Lettres.*

Enseignement classique.

Digaut ✻.. . ..... *Mathém. spéciales.*
[illegible] *Mathématiques élémentaires*
Dehaut, Lévy, *ch* . *Mathématiques élémentaires*
Humbert.. ..... } *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
[illegible]ne, *ch* . . }
Evellin; Colsenet, *s*... *Philosophie.*
[illegible] *Histoire*
[illegible]gron . *Rhétorique.*
[illegible] . . *Seconde.*
[illegible], *ch*. . *Troisième.*
Dussy .... *Quatrième.*
[illegible]navet. . .. . *Cinquième.*
[illegible]ard. *ch* *Sixième*
[illegible]mmer, 7e, Buridan, 8e. *Classes élément.*
[illegible]ayer, *ch* *Allemand*
Guesnon, *ch* . .... . *Anglais.*
Pluchart . *Dessin d'imitation*
Vandenberghe, *ch* . *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Dave, Basselart. . . *Sciences mathémat.*
Selmedz; Basselart. . } *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
[illegible]net ..... *Morale.*
Wocquier . ..... *Législation.*
[illegible] *Histoire et géogr*
Wocquier; Antoine; Dubois ..... } *Littérat. et gramm.*
Basselart..... . *Comptabilité.*

Lycée de Douai. MM.

Charles. ... . *Proviseur.*
Laigle. .. . . *Censeur.*
L'abbé Fournet ✻. .. *Aumônier.*
Soumain.. .... *Économe.*

Professeurs. MM.

École préparatoire aux écoles spéciales.

Courcelles. ..... *Mathém. spéciales.*
Offret . . *Sciences physiques.*
Petitjean..... *Mathémat. élément.*
Dereux.... .. .. *Philosophie.*
Nicolas..... *Lettres.*
Simonnot . *Histoire*

Enseignement classique.)

Courcelles... ..... *Mathém. spéciales.*
Petitjean, Rousselin, Théry ✻ .... } *Mathématiques élémentaires.*
Offret, Fievet, *ch*.. . } *Sciences physiques, chimiq. et natur*
Dereux... ..... *Philosophie.*
Simonnot..... .... *Histoire.*
Moy ... . *Rhétorique.*
Nicolas *Seconde.*
Leys.. .... *Troisième.*
Lafoscade..... ..... *Quatrième.*
Dubreuil, *ch*.. . .... *Cinquième.*
Lamarre ✻, *ch* *Sixième*
Bercq, 7e, Cousin, 8e... *Classes élément.*
Koszutski, *ch*... .. . *Allemand*
[illegible]ndel, *ch* . *Anglais*
[illegible] *Dessin d'imitation*
Guillet . ... *Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Fiévet; Théry ✻; Petitjean Rousselin, Lepelletier ..... } *Sciences mathémat*
Lévy; Théry ✻ } *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Bercq, Cousin; Richez, Simonnot, Verhaëre } *Histoire et géogr.*
Dereux..... *Morale.*
Leys, Lafoscade, Richez; Leleu .. } *Litt. et gramm*
Riémain..... ... *Comptabilité*

Une école normale secondaire est annexée au lycée.

Lycée de Saint-Omer. MM.

Condé..... *Proviseur.*
Del[illegible]ue *Surveillant-gén*
L'abbé Samier..... *Aumônier.*
G[illegible]rgel *Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Tournois, *ch.*, Dauby } *Mathém. élément.*
Delhaye, *ch*.. ..... } *Sciences physiques, chimiq. et natur*
Louis, *ch*.... ..... *Philosophie.*
De Lauwereyns, *ch*. *Histoire*
Couvelaire, *ch*..... *Rhétorique.*
Aubertin .... *Seconde.*
Plançon, *ch*..... *Troisième*
Commaret.. ..... *Quatrième.*
Roussel, *ch*.. ..... *Cinquième.*
Aubert, *ch* .. .. *Sixième.*
Havet, 7e; Bonnet, 8e . *Classes élément.*
Simon, *ch*..... *Allemand*
Liégaux, *ch*..... *Anglais*
Legrand (*cours spécial de français pour les élèves anglais*).
Lhôte..... *Dessin d'imitation.*
Tournois..... *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Delvallée . *Sciences mathémat*
Lancial..... . } *Sciences physiques' chimiq et natur*
De Lauwereyns.. ... *Histoire et géogr.*
Aubertin; Couvelaire, Baudon . } *Littérat et gramm.*
Thil .... *Comptabilité.*

Lycée de St-Quentin. MM.

Riquier . *Proviseur.*
Berger . *Censeur.*

L'abbé Cardon . . .	*Aumônier.*
Le pasteur Poulain. ..	*Minist. protestant.*
Gauss	*Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique

Raby, Tertereau ; *ch.*.	*Mathémat. élément.*
Sauery, *ch.*	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Pluzanski.....	*Philosophie.*
Choublier	*Histoire.*
Delaître...	*Rhétorique.*
Pinot	*Seconde.*
Devin	*Troisième.*
Vaihe, *ch*..... ..	*Quatrième.*
Brandt, *ch*...	*Cinquième*
Deville, *ch*.....	*Sixième.*
Brahon, 7e ; Drû, 8e..	*Classes élément.*
N da	*Allemand*
Fallel, *ch*.....	*Anglais*
Ancel	*Dessin d'imitation*
Demoulin.	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.)

Delavenne	*Sciences mathémat.*
Caudeux .	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Pluzanski.....	*Morale*
Charlet.....	*Législation.*
Cl . . . Braillon...	*Histoire et géogr*
Defrance, Devin, Vaillant, Charlet; Canard, Van-Bunnen	*Lettres.*
Charlet.....	*Comptabilité*

Lycée d'Amiens. MM.

Feu Delattre &	*Proviseur.*
Leleu .	*Censeur.*
L'abbé Périn	*Aumônier.*
Lamic	*Économe*

Professeurs MM.

Enseignement classique

Poujade..	*Mathém spéciales*
Lauvernay, Lebon, J. Lefebvre, *ch*.....	*Mathematiques élémentaires.*
Gay ; Devaux, *ch*.. .	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Bohn, Domingo, *suppl.*	*Philosophie.*
Zeller...	*Histoire*
Grandsard.....	*Rhétorique.*
Carlaud.....	*Seconde*
Feuillatre, *ch*	*Troisième.*
Aubert, *ch*....	*Quatrième.*
Bouery, *ch*	*Cinquième.*
Caré, *ch*...	*Sixième.*
Poupon, 7e ; Durand, 8e.	*Classes élément.*
Simon, *ch.*; Riegel, *ch.* Armand, *ch*.....	*Allemand.*
Ritaine, *ch* ; Houziaux, *ch*..... ...	*Anglais*
Cranck.	*Dessin d'imitation*
Lauvernay, *ch*.....	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Lauvernay ; Lebon ; Ar. Lefebvre.. ...	*Sciences mathémat*
Devaux	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Domingo.....	*Morale*
Moutiart.....	*Législation*
Zeller.....	*Histoire et géogr*
Carlaud, Riegel, Houziaux, Decoche.....	*Littérature et grammaire.*
Ar. Lefebvre.....	*Comptabilité*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Abbeville	Wiequot,	*principal.*	*Estaires*	Louvet,	*principal.*
Armentières.....	Bouvart,	*id.*	*Hazebrouck* ..	Monier,	*id.*
Arras	De Malortie ✻,	*id.*	*Laon*.....	Duval,	*id.*
Avesnes	Lesage,	*id.*	*La Fère*.....	Chemel,	*id*
Bapaume	l'abbé Pruvot,	*id.*	*Le Quesnoy*. .	Deplanque,	*id.*
Béthune	Bouchez,	*id.*	*Maubeuge*.....	Thooris,	*id.*
Boulogne-sur-Mer.	Martel,	*id*	*Péronne*	Regnault,	*id.*
Cambrai.....	Pleumard,	*id.*	*Saint Amand*..	Robitaille,	*id*
Cassel	Tirlemont,	*id.*	*Sedan*	Louise,	*id*
Charleville... ...	Rigaux,	*id*	*Soissons*	Migneaux,	*id*
Château-Thierry..	Maugey,	*id*	*Tourcoing*.....	L'abbé Leblanc,	*id.*
Condé.....	Locquette,	*id.*	*Valenciennes* .	Vasticar,	*id*
Dunkerque..... .	Ribeire,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS MM.

Amiens	Bonvallet,	*directeur.*	*Douai*.....	Hilaire ✻,	*direct. ad.*
Charleville.....	Leroy,	*id.*	*Laon*.	Terrien,	*id.*
Dohem (Cours norm.)	L'abbé Panet,	*id*			

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES.

Mézières. Sœur Ste-Hippolyte de la congrégation des Sœurs de Ste-Chrétienne *directrice.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Dohem. Mme Folet, *directrice.*	*Laon.* Mme la Supérieure de la congrég. des Sœurs de la Providence, *direct.*
Douai. Sœur Lutgarde, de l'ordre de Saint-Bernard, *directrice*	

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

(Quatre départ. Isère, — Hautes-Alpes, — Ardèche, — Drôme.)

M. CHAPPUIS ✻, *recteur*.
M. Lesbros, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Jacoulet, *Grenoble*. — L'abbé Vagnon, *Gap*. — Jacquet, *Privas*. — Belin, *Valence*.

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Mauran	*Grenoble*.	Batisse	*Embrun*.	Louis	*Tournon*.
Meilheurat	*La Tour-du-Pin*.	Barrier	*Gap*.	Royer	*Valence*.
Cénac	*Saint-Marcellin*.	Berthier	*Briançon*.	Foubert	*Die*.
Gaudelette	*Vienne*.	Ronchail	*Privas*.	Mallet	*Nyons*.
Lamotte	*La Mure*.	Saulré	*Largentière*.	Colomb	*Montélimar*.

Mme Hazard, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*.

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

CHAPPUIS ✻, recteur de l'Académie, *président*.
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3)
Mgr PAULINIER, évêque de Grenoble.
Mgr GUEULLETTE ✻, évêque de Valence.
Mgr DELCUSY ✻, évêque de Viviers.
BONNEVAL (C ✻), 1er président de la cour d'appel de Grenoble. } *Membres nommés par le ministre.*
TALANDIER ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet de l'Isère.
MICHAL-LADICHÈRE, député de l'Isère.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président*.
Berthier (O ✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Aribert-Dufresne, direct. de l'École préparatoire de médecine de Grenoble.
Gueymard (C ✻), doyen hon. à la Faculté des sciences de Grenoble.
Charvet ✻, professeur à la Faculté des sciences et à l'École préparatoire de médecine de Grenoble.
Monod, secrétaire général de la préfecture de l'Isère.
Lory ✻, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Grenoble.

M. Périer, *doyen*.
M. Blanc, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Périer, Pailhé, *ch.*	*Droit romain.*
Tr[illegible] Lamartier	*Droit civil.*
[illegible]	*Droit civil.*
Gueymard fils	*Droit commercial.*
Blanc ✻	*Droit administratif.*
Valabrègue	*Procédure civile et législat. crimin.*

Agrégés. Pailhe, Valabrègue.

Faculté des Sciences de Grenoble.

M. Lory ✻, *doyen*.
M. Royon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

[illegible]	*Mathémat. pures.*
[illegible]	*Physique.*
[illegible]	*Chimie.*
[illegible] ✻	*Botaniq. et minér.*
[illegible]	*Zoologie.*

Faculté des Lettres de Grenoble.

M. Maué ✻, *doyen*.
M. Royon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Charaux, *ch.*	*Philosophie.*
Maué ✻	*Histoire.*
Dugit.	*Littérat. française.*
Fialon	*Littérat. ancienne.*
Jeannel, *ch.*	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Grenoble.

M. Aribert-Dufresne ✻, *directeur*.
M. Royon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Allard	*Anatomie.*
Aribert-Dufresne ✻	*Thérapeut. et hist. natur. médicale.*
Grenet	*Physiologie.*
Berger	*Clinique interne.*
Minder	*Clinique externe.*
Berriat	*Pathologie externe.*
Michaud	*Pathologie interne.*
Rey	*Accouch., maladies des femm. et des enf.*
Breton	*Pharm. et mat. méd.*
Raoult	*Chimie et toxicol.*

Suppl. Giroud; Bisch, Girard.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Grenoble. MM.

Pogelle ...	*Proviseur.*
Simon..	*Censeur.*
L'abbé Sidot..	*Aumônier.*
Le [illegible] Cauchefer	*Maître d'étudiant.*
Gr[illegible] L.)	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Bernard (G.) ✻.....	*Mathém. spéciales.*
Jarrige; Colton, *ch*....	*Mathématiques élémentaires.*
Szymanski, *ch*	
Forte; Mouton, *ch* ..	*Sc. phys., ch. et nat.*
Barbut	*Philosophie.*
Geley	*Histoire.*
Couat, *ch*...	*Rhétorique.*
Cauvelaire, *ch*.....	*Seconde.*
Boizot.	*Troisième.*
Remond.....	*Quatrième.*
Morin, *ch*..... .. .	*Cinquième.*
Blanc, *ch*.....	*Sixième.*
L[illegible]pin, 2e Bessiron, 8e	*Classes élément.*
G[illegible]es *ch*	*Allemand.*
Sambour, *ch*... ...	*Anglais.*
Collavoa..	*Dessin d'imitation*
Lieure	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Beaudet.....	*Sc. mathématiques.*
Maire.....	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Barbut.....	*Morale.*
Benoit.....	*Législation.*
Odru	*Histoire.*
Darles	*Litter. et gramm.*
Royon	*Comptabilité.*

Lycée de Tournon. MM.

Asquer. .. .	*Proviseur*
Chanlatais.. .	*Censeur*
L'abbé Quiblier... ...	*Aumônier.*
Le pasteur Ruel	*Ministre protestant*
Coltelloni..... . ..	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Launoy, *ch*., Rigaud, *ch*, Buges; Genouille, *sup.*	*Mathématiques élémentaires.*
Chapelle....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Virenque	*Philosophie.*
Parmentier	*Histoire.*
Dubreuil, *ch*..... ..	*Rhétorique.*
Fassayer, *ch*.	*Seconde*
Gauthereau, *ch*.....	*Troisième.*
Machard, *ch*....	*Quatrième.*
Rossi, *ch*...	*Cinquième.*
Laronze, *ch* . .	*Sixième*
Cot, 2e; Barnaud, 8e	*Classes élém.*
Gross, *ch*.	*Allemand*
Préteux, *ch*.....	*Anglais*
Rambaud.....	*Dessin d'imitation*
Rigaud, *ch*	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial.*)

Lettres.	Souvraz, Perriolat, Gross, Préteux Morienne
Sciences.	Rigaud, Chapelle.

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Bourgoin.	Damas,	*principal.*	*Romans*.....	Bellet,	*principal.*
Briançon.....	Rajou,	*id.*	*Saint-Marcellin* (*enseignem. classique*)	Pécoul,	*id.*
Embrun.....	Thiault,	*id.*	*Valence*.....	Le Cointe,	*id.*
Gap...	Rivet,	*id.*	*Vienne*..	Jacob,	*id.*
Montélimar.	Magnin,	*id.*			
Privas	Pujol,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.

Gap.....	Ablard,	*directeur.*
Grenoble.....	Georgin,	*id.*
Privas.....	Marlot,	*id.*
Valence. .. .	Vasseur,	*id.*
Die-le-Fit (protest.)	Armand,	*directeur*
Mens (protestante).	Le past. Loud.z,	*dir*

(d'Institutrices).

Grenoble (catholique)...	Mlle Bonnet,	*directr.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Gap.	Sœur Marie-Céleste,	*directrice.*	*Valence* (catholique) (protestant)	Sœur Ste-Régis, Mme Bourdin.	*dir.* *id.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — M. Hauquelin, *directeur.*

ACADÉMIE DE LYON.

(Quatre départ. : Rhône, — Ain, — Loire, — Saône-et-Loire.)

M. DARESTE DE LA CHAVANNE ✻, *recteur.*
M. Reignier ✻, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE MM.

Aubin ✻, *Lyon.* — Olivier, *Bourg.* — Stouff, *St-Etienne.* — Russel ✻, *Mâcon.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

[illegible]	*Lyon.*	Marsein. . . .	*Nantua.*	Humbert. . .	*Mâcon.*
[illegible]	*Lyon (arr.).*	B[illegible]	*Trévoux.*	Berthier	*Louhans.*
Berthon .	*Villefranche.*	Micheletti. .	*Saint-Etienne.*	Lombard .	*Autun.*
[illegible]	*Roanne.*	Chassieux.	*Montbrison.*	Cligny. .	*Châlon-sur-S.*
Pavrey	*Belley.*	Bulleon . . .	*Roanne.*	Baudry	*Charolles.*
Labouesse	*Gex.*				

Mme Badé, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

DARESTE DE LA CHAVANNE ✻, recteur de l'Académie, *président*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§2 et 3,
Mgr GINOULHIAC (O ✻), archevêque de Lyon et Vienne.
Mgr RICHARD, évêque de Belley.
Le past. BOISSON ✻, prés. du consist. de l'Egl se réformée de Lyon
[illegible] premier pr[illegible] s'Jet le la cour d'appel de Lyon.
CHÉPON ✻, [illegible] r général près la même cour.
Le préfet du département du Rhône
LENOYER, député.
} *Membres nommés [illegible] le ma[illegible]*

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Le secrétaire général de la préfecture du Rhône
[illegible]berre ✻, maire du 2e arr. de Lyon
Glénard ✻, dir de l'Ec. prep. de méd de Lyo
Bonnet (O ✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lyon
Desjardins ✻, arch en chef de la ville de Lyon.

ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

FACULTÉS

Faculté de Théologie catholique de Lyon.

M. l'abbé Guinand, *doyen.*
M. Becq, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

[illegible] Dubois, *ch*	*Dogme.*
[illegible] Vallier	*Hist. et antiq. ecc*
[illegible]	*Morale évangélq.*
[illegible] Gismand.	*Hébreu.*
l'abbé Ollagnier	*Écriture sainte.*
L'abbé Bourdin, *ch.* . . .	*Éloquence sacrée.*

Faculté des Sciences de Lyon.

M. Favre ✻, *doyen.*
M. Becq, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Lafon.	*Mathématiq. pures*
Dieu ✻.	*Mathémat. appliq.*
Delaux ✻, *ch.* . . .	*Physique.*
Loir ✻.	*Chimie.*
[illegible]	*Minéral. et géolog*
Lortet ✻	*Zoologie.*
Favre ✻.	*Botanique.*

Faculté des Lettres de Lyon.

M. Heinrich ✻, *doyen.*
M. Becq, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Ferraz	*Philosophie*
Belot	*Histoire.*
Hénard ✻	*Littérat. ancienne*
Soupe ✻	*Littérat. française.*
Heinrich ✻	*Littérat. étrangère.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Lyon.

M. Glénard ✻, *directeur.*
M. Becq, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Fehz [illegible]	*Anatom. et physiol.*
B[illegible]	*Path. et méd. opér.*
Valette	*Clinique externe*
G[illegible]on ✻	*Pathologie interne*
Teissier ✻	*Clinique interne.*
Bouchacourt ✻.	*Accouch., maladies des femm. et des enf.*
Socquet	*Mat. méd. et thérap.*
Glénard ✻; Crolas, *adj.*	*Pharm. et toxicol.*
Lortet ✻	*Histoire naturelle.*

Adjoints. Desgranges (O ✻), Letiévant.
Suppl. Delore, Bondet, Gayet ✻, Bergeon ✻.

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Lyon. MM.

De Chaumont ✻	*Proviseur.*
Du[illegible] . .	*Censeur.*
[illegible]abbés Bianchet; Ollagnier, *adj.* . . .	*Aumôniers.*
Le pasteur Boisson ✻	*Ministre protestant.*
Le grand rabbin Weinberg	*Ministre israélite*
Dubois .	*Econome.*

Professeurs. MM
(*Enseignement classique.*)

Ribout.	*Mathém. spéciales.*

Lo[illegible] ✻; Mathel; Bérard, B	*Mathématiques élémentaires.*
Voy. Perr[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Donnadieu, *ch.* ..	*Histoire naturelle.*
Repelin.....	*Philosophie*
Berlioux; Perroud, Melouzay.....	*Histoire.*
Chalamet ✻, Henry, *d.*	*Rhétorique.*
Bonnel (A.); Hinstin..	*Seconde.*
Vignon; Poulet.....	*Troisième*
Horion, *ch.*.....	*Cours de lettres aux élèves des scienc.*
Taulier, Letaillandier	*Quatrième.*
Leroux; Lesans; Lecomte, *supp.*.....	*Cinquième.*
Ang[illegible], anet	*Sixième.*
B[illegible] Besson, *sup.*, 7e. Lamoureux; Petit, de Finance, 8e.. .	*Classes élément.*
Sc[illegible] Ansse	*Allemand.*
Quatrevaux, Duquenne, *ch.*	*Anglais.*
Fabisch, *ch*	*Dessin d'imitation.*
Peillon.....	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.)

Doucet; Besse; Roy; Lepetit.....	*Sc. mathématiques.*
Perret; Besse, Lepetit.	*Sc. phys., chimiq et natur.*
Repelin.....	*Morale.*
Bernard.....	*Législation.*
Bessière.....	*Histoire et géogr*
Horion; Bessières.	
Alanche; Ba[illegible] Laulrey, *ch...*	*Littér et gramm*
Deschamps....	*Comptabilité*

COLLÉGE ANNEXE DE SAINT-RAMBERT. MM.

Lambert *cens. ad.*	*Chargé de la direct.*
L'abbé Seign[illegible]	*Aumônier.*

Professeurs. MM.

R[illegible]	*Cinquième.*
[illegible]; Bachod, *sup.*..	*Sixième.*
[illegible]	*Septième.*
J[illegible]equinot	*Huitième.*
Donot	*Neuvième*
N[illegible]	*Classe préparat.*
Nozier.....	*Classe primaire*
Tailleur, *ch...*	*Dessin.*

Lycée de Bourg. MM.

Canet..	*Proviseur.*
Rautelier.	*Censeur*
L'abbé Louvel	*Aumônier.*
Garnier.....	*Économe.*

Professeurs. MM

Enseignement classique

Béchet, *ch.*; Pellet, *ch..*	*Mathémat. élém*
Beaume, *ch.*; Patru, *ch.*	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Bernard, *ch.*..... ..	*Philosophie.*
Lemonnier, *ch.*.... ...	*Histoire.*
Mias, *ch.*	*Rhétorique*
Guédeney, *ch*..... ..	*Seconde.*
Géh[illegible]n, *ch*	*Troisième*
Triboulier *ch*...	*Quatrième.*
M[illegible]mod, *ch.*	*Cinquième.*
Billiet...	*Sixième*
K[illegible]ster, *ch*..... .	*Allemand.*
Milne, *ch*....	*Anglais*
Dauvé, 7e; Rolland, 8e	*Classes élément.*
Dérigny..... .	*Dessin d'imitation*
Grandwinl[illegible] .	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.)

Jacquemin; Janton...	*Sc. mathématiques*
Patru; Janton	*Sc. phys., ch et nat.*
Bernard.....	*Morale et législat*
Jeannin.....	*Histoire et géogr.*
Couvela[illegible]re, Janton, Froal, Chanel	*Littér et gramm.*
Jacquemin, Jan[illegible]n	*Comptabilité*

Lycée de St-Étienne. MM.

Couvreur....	*Proviseur.*
Debaise	*Censeur*
L'abbé Larue.	*Aumônier*
Le pasteur Dupont ...	*Ministre protestan*
Le rabbin Schuh. . .	*Ministre israélite.*
Degand	*Économe*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Houx ✻, *ch.*; Poncin.	*Mathématiques élémentaires.*
Gambey, *c.*; Jourdan, *c.*	
Mayençon; Rousse, *ch.*	*Sc. phys., ch. et nat.*
Barthe, *ch*....	*Philosophie.*
Leconte	*Histoire.*
Fontaine..	*Rhétorique.*
Fauron....	*Seconde.*
F[illegible]ouill, *ce*	*T[illegible]sième*
G[illegible]r[illegible]	*Quatrième.*
B[illegible]ssa[illegible] .	*Cinquième.*
Chass[illegible]eux	*Sixième.*
F[illegible]m[illegible]y, 7e. Ol[illegible]s, 8e.	*Classes élément.*
H[illegible]k[illegible]tol[illegible]r[illegible]	*Allemand.*
Potts, *ch.*	*Anglais*
Gardot	*Dessin d'imitation*
Delorme...	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Gambey; Jourdan ... Pouchoy; Collet.	*Sc. mathématiques*
Mayençon, Rousse ..	*Sc. ph., chim. et nat.*
Barthe.....	*Morale et économ[illegible]*
B[illegible]leux.	*Législation* *Histoire et géogr*
Gouverd, B[illegible]l[illegible]x	*Litt[illegible]r[illegible] gramm*
P[illegible]ch[illegible]	*Comptabilité*

Cours préparatoire à l'École des mineurs de Saint-Étienne

Poncin; Houx ✻, *c*	*Sc. mathématiques*
Mayençon; Rousse	*Sc. ph., chim. et nat*
Fauron	*Lettres*
Delorme	*Dessin*

Lycée de Mâcon. MM.

(Lycée Lamartine.)

Grandsard .	*Proviseur.*
Benoist..... .	*Censeur.*
L'abbé Dalod ..	*Aumônier.*
Lapeyre....	*Économe*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.)

Bonnet ; Soubielle, *ch.*	*Mathématiq. élém.*
Gr[illegible]	*Sc. phys. [illegible]*
Monty, *ch.*	*Philosophie.*
Lanier, *ch.*	*Histoire.*
Vaget	*Rhétorique.*
Violette, *ch.*	*Seconde.*
Bastard	*Troisième.*
Devillebichot, *ch.*	*Quatrième.*
Zanta, *ch.*	*Cinquième.*
Thriot, *ch.*	*Sixième.*
[illegible]; Miel, S[illegible]	*Classes élément.*
Schweitzer, *ch.*	*Allemand.*
Alexandre, *ch*	*Anglais.*
[illegible]	*Dessin d'imitation*
Petitjean	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Guénin ; Petitjean	*Sc. mathématiques*
Miller	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Monts Lanier, Bichiner ; Petitjean	*Mor., législ., hist et géogr., littér. et comm.*

École normale d'enseignement secondaire spécial de Cluny. MM.

Munier	*Directeur.*
Appert	*Sous-principal.*
Riegel	*Surveillant gén.*
Abbés Canet ; Gauthey	*Aumôniers.*
Schaut	*Économe.*

Professeurs. MM.

[illegible]er-Lapierre ; Petitjean	*Mathématiques.*
Viry	*Mécanique*
Truchot ; Chimil	*Histoire naturell.*
Sagot ; Dounadieu	
Dussolin	*Cosmographie.*
Lanevelle	*Physique*
Halbert	*Législ, usuelle et économ, industr et comm*
Penjon ; Gaudier	*Mor., littér., hist et géogr.*
Paquier	
Schmitt	*Allemand*
Biard	*Anglais.*
Fustegueras	*Comptabilité*
Simyan	*Hygiène*
Legrand	*Dessin d'imitat*
Pouillot	*Travaux graph.*
Kuhn	*Musique*
Délole	*Gymnastique*
Hergot	*Direct. des ateliers*
Brun	*Instruction civile*

COLLÉGE SPÉCIAL MODÈLE ANNEXE

Professeurs. MM

Appert, *s. pal*, Guibé, *sous. gén* ; Comte	*Sc. mathématiques.*
Le Blanc, Henry ; Forel	*Sc. phys., ch. et nat*
Penjon	*Morale.*
Granet	*Géogr. et histoire.*
Genty	*Langue et littérat franç. et lat.*
Chambon, Duselle	*Gramm., hist. et géogr. élément.*
Schmitt	*Allemand*
Biard	*Anglais*
Ivolas	*Comptabilité*
Legrand	*Dessin.*
Kuhn	*Chant.*
Demoulle	*Calligraphie.*

COLLÉGES COMMUNAUX MM

Autun	Schmitt,	*principal.*	*Nantua*	Fromentin,	*principal*
Châlon-sur-Saône	Journet,	*id.*	*Roanne*	Gourju,	*id.*
Charolles	Vautrain,	*id.*	*Tournus*	Figeac,	*id.*
[illegible]	Cheveau,	*id.*			

COLLÉGE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL DE CLUNY. — M. Munier, *principal*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

d'Instituteurs) MM.			d'Institutrices).		
Bourg	Cordier,	*directeur.*	*Villefranche*	Vidot,	*directeur.*
Mâcon	Maréchal,	*id.*	*Lyon*	La sup.[illegible] des sœurs de St-J[illegible]	
Montbrison	Dussau,	*id.*			

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES A MACON. — Mlle Baudry, *directrice*

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

Bourg. Sœur Angela des re[illegible] de N.-D.-[illegible], *directrice.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE A LYON (ÉCOLE DE LA MARTINIÈRE). — M. Govbet, *directeur*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

(Cinq départ. : Hérault, — Aud[illegible], — Gard, — Lozère, — Pyrénées-Orientales.)

M. Boussson (O ✻), doyen de la Faculté de médecine, *chargé des fonctions de recteur.*

M. Boye, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Peyrot ✻, D[illegible]	*Montpellier.*	De Gris	*Nîmes.*
	Carcassonne.	Nicolas	*Mende*
Jourdanet	*Perpignan.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Galzin	*Montpellier.*	[illegible]	*Lodève*	Marin	*Uzès*
Labrunerie ..	*Béziers.*	Bayles	*Narbonne.*	Rouffiandis	*Alais*
Yeche	*Lodève.*	Guibert ✻ ...	*Nîmes.*	Marran .	*Montpellier*
Feuilla .	*St-Pons*	Julhian	*Alais.*	Baquié.....	*Perpignan.*
Soulemond	*Carcassonne.*	Degol..... ...	*Le Vigan.*	Mattes.....	*Céret.*
Cur . .	*Castelnaudary*	Roustan	*Uzès.*	Arabuyré	*Prades*

Mlle Gourdon, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Donné (O✻), recteur de l'Académie, *président*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3
Mgr [illegible] Cabrières, évêque de Montpellier.
Mgr Ramadié ✻, évêque de Perpignan
Le past. Corbière ✻, prés. du consist. de l'Eglise réform. de Montpellier.
Sicardy (O✻), 1er président de la cour d'appel de Montpellier.
De Larcouverade ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet de l'Hérault
Delacombe, maire de Montpellier.

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Re[illegible] (O✻), ingen. en chef du serv. hydraul.
Bo[illegible] (O✻), doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.
Chancel ✻, doyen de la Faculté des science de Montpellier.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Médecine de Montpellier.

M. Boulsson (O✻), *doyen.*
M. Estevaud, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

J. Benoit ✻...	*Anatomie.*
Estor	*Anat path. et hist.*
Paget ✻	*Physiologie.*
Bertrand ✻	*Chim. méd. et pharm.*
Martins (O✻)	*Bot. ethist. nat. méd.*
Bonnafagrives (O✻)....	*Hygiène.*
Boulsson (O✻), Jaumes ...	*Opérations et appareils*
Auguste ✻	*Pathologie médic.*
Bouisson ✻....	*Patholog. chirurg.*
Fuster ✻.....	*Thérapeutiq. et matière médicale.*
Montessier ✻ . .	*Physique médicale.*
Cavalier.....	*Pathologie et thérapeut. génér*
N.....	*Médec. lég et toxic.*
Dumas ✻.....	*Acc., maladies des fem. et des enf.*
Courty ✻, Moutet.....	*Clinique chirurgic.*
Combal ✻, Dupré ✻..	*Clinique médicale.*

(Cours complémentaires.)

Benoit ✻; Jaumes ... *Malad. syph. et cut.*

Agrégés : Garimond, Baille, Saint-Pierre, Sabatier ✻, Vignal, Bertin, Jaumes, Grynfelt, Sicard, Hamelin, Masse, Caslan, de Girard, Pecholier.

Faculté des Sciences de Montpellier.

M. [illegible] ✻, *doyen.*
M. Rieutor *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Roche ✻.....	*Mathématiques.*
Combescure.....	*Astronomie*
Crova.....	*Physique.*
Chancel ✻...	*Chimie.*
De Rouville ✻.....	*Minéral. et géolog.*
Planchon ✻..... .	*Botanique.*
Jourdain, Sabatier, s...	*Zoologie et anatomie comparée*
Viguier....	*Cours complémen. de mécanique*

Faculté des Lettres de Montpellier

M. Germain (O✻), *doyen.*
M. Rieutor, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Jeannel ✻.....	*Philosophie.*
Germain (O✻)..	*Histoire.*
Revillout..	*Littérat. franç*
Boucher-Leclercq, ch	*Littérat. ancien*
Mondot (J.)✻	*Litt. étrangère*

École supérieure de Pharmacie de Montpellier.

M. Planchon ✻, *directeur.*
M. Rieutor, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Cauvy.....	*Physique.*
Duclon .	*Chimie.*
Jeanjean. .	*Toxicologie.*
Planchon ✻	*Histoire natur. méd. pharm. et botan*
N	*Pharmacie.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Montpellier. MM.

Duval ✻.	*Proviseur.*
Ménin.....	*Censeur.*
L'abbé Besson	*Aumônier.*
Le pasteur Corbière ✻.	*Ministre protestant.*
Saché .	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Garlin-Soulandre, ...	*Mathém. spéciales.*
Doroux ; Roche ; Maître ...	*Mathématiques élémentaires.*
Joubert, Gay	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Lamé Fleury ...	*Philosophie.*
Bernard ...	*Histoire.*
Cons, Damian ...	*Rhétorique.*
Terrier ...	*Seconde.*
Crouset, André ...	*Troisième.*
Marion ; Cavel ...	*Quatrième.*
Putz, Tuénard ...	*Cinquième.*
Boucherie ...	*Sixième.*
Lecoq, *ch.* ...	*Classes élément.*
Cauvy, *ch.* 7e ; Bernardec, *ch.* 8e ...	
Muller, *ch* ; Netterer, *ch.*	*Allemand.*
Dubois, *ch.* ; Pfaff, *ch.*	*Anglais.*
Poggiale, *ch.* ...	*Italien.*
Pugens ...	*Dessin d'imitation.*
Antoine ; Luthard ...	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Antoine ; Mas ...	*Sciences mathémat.*
Gay ; Fuchs ...	*Sc. ph., ch. et nat.*
Bernard ...	*Morale.*
Verrières ...	*Législation.*
Damian ...	*Histoire et géogr.*
Crouset ; Marion ...	*Littérat. et gramm.*
Mas ...	*Comptabilité.*

COLLÉGE ANNEXE A BOUTONNET. MM.

Martin, *cens. adj.*	*Charg. de la direct.*
[illegible]	*Admission*
Le pasteur Corbière ✲	*Ministre protestant.*
[illegible]	*Comm. l'économ.*
Legal ...	*Cinquième.*
Martin, *dél.* ...	*Sixième.*
Gascq, *ch.* ; Belloc, *ch.*	*Septième.*
Béclot ...	*Huitième.*
Martin jeune ; Alric ; Tapan ...	*Classes préparatoires.*

Lycée de Carcassonne. MM.

Robert ...	*Proviseur.*
Grandsaigne-d'Hauterive ...	*Censeur.*
[illegible] Robert ...	*Aumônier.*
[illegible]	*Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

[illegible] *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*

Maure, *ch.* ... *Philosophie.*
Carbasse, *ch.* ... *Histoire.*
Regismanset, *ch.* ... *Rhétorique.*
Rosman, *ch.* ... *Seconde.*
Philip, *ch.* ... *Troisième.*
Salvetat, *ch.* *Quatrième.*
Masson, *ch.* *Cinquième.*
Marsal [illegible], *ch.* ... *Sixième.*
Izarel, 7e Dieus, 8e. *Classes élément.*
Burtz, *ch.* ... *Allemand.*
Dusuzeau, *ch.* ... *Anglais.*
Jalabert ... *Dessin d'imitation.*
Esparcel ... *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.

Plésent ; Cauture ... Pavillon ...	*Sciences mathémat.*
Pavillon ...	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Carbasse ...	*Histoire et géogr.*
Saignes ...	*Littérat. et gramm.*
Cauture ...	*Comptabilité*

Lycée de Nîmes. MM.

Joubin ...	*Proviseur.*
Subé ...	*Censeur*
L'abbé Azaïs ...	*Aumônier.*
Le pasteur Cazaux ...	*Ministre protestant.*
Bley ...	*Économe*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Reymond ...	*Mathém. spéciales.*
Françoise ; Vezy, *ch.* ; Du[illegible], *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Boulangier ; Griveaux, *ch*	*Sc. ph., mathémat.*
Bo[illegible]rd	*Philosophie.*
Brunel ✲ ...	*Histoire.*
Dauphiné ...	*Rhétorique.*
Lavigne ...	*Seconde.*
Castets ...	*Troisième.*
Clarin ...	*Quatrième*
Coustalet ...	*Cinquième.*
Pillehoue ...	*Sixième.*
Granet, 7e ; Roques, 8e.	*Classes élément.*
Albaric, *ch.* ; Adolff, *ch.*	*Allemand.*
Denorus, *ch.* ...	*Anglais.*
Doze ...	*Dessin d'imitation.*
Françoise ...	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial

Vezy ...	*Sciences mathémat.*
Griveaux ; Bédos	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Bonnard ...	*Morale et législat.*
Gaujoux ...	*Histoire et géogr., littérat. et gramm.*
Bédos ...	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Alais	Pagès, *principal*	Clermont-l'Hérault	Lavigne, *principal.*
Anduze *spéc.*	Mas, *id*	Lodève	Fontanès, *id*
Bagnols ...	Vautié, *id.*	Lunel ...	Engalier, *id.*
Bédarieux ...	Cambon, *id.*	Mende ...	Carles, *id.*
Béziers	Grau ✲, *id.*	Pézenas ...	Daudé, *id.*
Castelnaudary ...	Paris, *id.*	Uzès	Celber, *id.*
Cette	Rouanet, *id*		

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Carcassonne.....	Labroue, *directeur.*	*Nimes*.....	Boyer, *directeur.*
Mende.....	Calvet, *id.*	*Perpignan*.....	Delevez, *id.*
Montpellier.....	Jullian, *id.*		

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Carcassonne. Mme la supér. du couvent de Notre-Dame, *directrice.*	*Nimes* (protest.). Mme Bourguet, *directrice.*
Mende. Sœur Tuffier, de l'Union-Chrét., *id.*	*Perpignan.* Les dames du Sacré-Sacrement, *directrices.*

ACADÉMIE DE NANCY.

(Trois départ. : Meurthe-et-Moselle, — Meuse, — Vosges.)

M. JACQUINET O✻, *recteur.*

M. Becourt, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Rousselot .... *Nancy.*	L'abbé Laurent. *Epinal.*
Mazure ✻.... *Bar-le-Duc.*	

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Jost ... *Nancy.*	Berteaux. . *Montmédy.*	Mangeonjean *Remiremont.*
Marc[illegible] *Lunéville*	La[illegible] *Verdun.*	Grandjean *Mirecourt*
Renn. *Toul*	P[illegible] *Briey*	Gilbert *Neufchâteau.*
Creuzer . . *Bar-le-Duc.*	Boudard .... *Epinal.*	Papigny... , *Saint-Dié.*
Rigaud. *Commercy.*		

Mlle Didiot, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

JACQUINET O✻, recteur de l'Académie, *président.*

Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).

Mgr FOULON ✻, évêque de Nancy.
Mgr HACQUARD (O✻), évêque de Verdun.
L'abbé JAMBOIS ✻, vicaire général à Nancy
LECLERC (O✻), premier président de la cour d'appel de Nancy.
GODELLE (O✻), procureur général près la même cour.
Le préfet de Meurthe-et-Moselle

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Le Bon Buquet (C✻), anc. maire de Nancy.
Blondlot ✻, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.
Bach ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Nancy.
Combal O✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées
Delcominète, professeur suppléant à l'école supérieure de pharmacie de Nancy
Forthomme ✻, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Nancy

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Médecine de Nancy

M. Stoltz (O✻).
M. Bonnet, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM

Morel ; Lallement, *adj.*	*Anatomie générale, descrip. et topog.*
Beaunis✻, Poincaré, *a..*	*Physiologie.*
Feltz ✻.....	*Anat. et phys path.*
Hecht, Dem[illegible] ✻, *ad*	*Pathol. gén. int.*
Mathieu ; Bichet, *adj.*	*Patholog. externe.*
Hergott ✻ ; Parisot, *adj.*	*Accouchements et maladies des enf*
Michel ✻	*Médecine opérat*
Coze ✻ Grandjean ✻, *a[illegible]*	*Matière médic et thérapeutique.*
Ene[illegible]	*Botan. et hist nat. médicale.*
Blondlot ✻ ; Ritter, *adj.*	*Chim. méd. et tox.*
Rameaux ✻.....	*Physique et hygiène*
Tourdes ✻.....	*Médecine légale.*
Rigaud ✻. . . .	*Cl[illegible]*
S[illegible]n ✻ . . .	
Hirtz ✻.....	*Cliniques internes*
V. Parisot ✻	
Stoltz (O✻) ; Roussel ✻ *adj.*.	*Clinique obstétric. et gynécologiq*

(Cours complémentaires.)

Monnoyer	*Ophthalmologie et clinique ophthal.*

Agrégés Arnozan ✻, Sarazin ✻, Monnoyer, Bouchard ✻, Gross, Spiegelenhauffen, Fée ✻, Bernheim

Suppléants Bertin, Valentin.

Faculté de Droit de Nancy.

M. Jalabert ✻, *doyen*
M. Lachasse, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Lederlin, Dubois.....	*Droit romain.*
Jalabert ✻; Vangeois; Chobert, *ch*.....	*Code Napoléon.*
[illegible] *ch*	*Procédure civile.*
Vi[illegible], *ch*	*Droit criminel.*
[illegible]	*Droit commercial.*
[illegible]	*Droit administratif.*

(Cours complémentaires.)

Vangeois	*Droit franç. étudié dans ses origines féod. et coutum.*
Lombard	*Droit des gens.*
Jalabert ✻	*Hist. du droit rom. et du droit franç.*
Liégeois	*Économ. politique.*

Agrégés. Lu[illegible], Ori[illegible], Cl[illegible]el, Blondel, Vincey, Lombard fils.

Faculté des Sciences de Nancy.

M. Chautard, *doyen.*
M. Godefring, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Mathieu.....	*Mathémat. pures*
Renard.....	*Mathémat. applig.*
Chautard	*Physique.*
Forthomme ✻.....	*Chimie.*
Grandeau ✻.....	*Chimie agricole.*
Baudelot.....	*Zool. et physiol.*
Delbos.....	*Géolog., minéral*

(Cours complémentaire.)

Mallardel.....	*Botanique.*

Faculté des Lettres de Nancy.

M. Ch. Benoît ✻, *doyen*
M. Godefring, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

De Margerie ✻.....	*Philosophie.*
Campaux.....	*Langue et litt. lat.*
Deschamps.....	*Langue et litt. fr[illegible]*
Vidal-Lablache, *ch*	*Histoire et géogr.*
Benoît ✻.....	*Littérature franç.*
Gebhart.....	*Littérature étrang.*
Lacroix ✻, Robiou, *s*	*Histoire.*

École supérieure de Pharmacie de Nancy.

M. Soltz (Ch.), *directeur.*
M. Bonnet, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Jacquemin.....	*Chimie*
Cauvet	*Hist. nat. et méd.*
Oberlin ✻.....	*Matière médicale.*
Schmitt.....	*Pharmacie.*
Schlagdenhauffen	*Toxicologie et phys*

Agrégés. Fleury, Schmitt, Strohl.
Suppléant. Delcominète.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Nancy. MM.

Davau ✻.....	*Proviseur.*
Brunet.....	*Censeur.*
L'abbé Blanc.....	*Aumônier.*
Le pasteur Schmidt ✻...	*Ministre protestant.*
Tourette	*Économe.*

Professeurs MM.

École préparatoire aux écoles spéciales.)

Elliot	*Mathém. spéciales.*
Jenot; Lefebvre.....	*Sciences physiques.*
Lecomte, Loosen.....	*Mathém. élément.*
Bachy	*Philosophie.*
Risser.....	*Lettres.*
Duvernoy ✻; Zeller...	*Histoire.*

(Enseignement classique.)

Elliot	*Mathém. spéciales.*
Lecomte; Loosen, Durieux, Husson, *ch.*; Langrogne, *ch*.....	*Mathématiques élémentaires.*
Jenot.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Lefebvre.....	
De Roche du Teilloy.	*Cours de lettres p. les élèves des sc.*
Bachy	*Philosophie.*
Duvernoy ✻ Zeller, *div.*	*Histoire.*
[illegible] ✻	*Rhétorique.*
Risser	*Seconde.*
Duvaux; Riéder, *div.*.	*Troisième.*
Richenet; Georgel, *div.*	*Quatrième.*
Thouvenin ..	*Cinquième.*
Hugue	*Sixième.*
Vouaux, 7e; Morel, 8e	*Classes élément.*
Riemann, *ch.*, Mayer, *c.*	*Allemand*
Bartkowski, *ch*.....	*Anglais.*
Cusse	*Dessin d'imitatio*
Urmès.....	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

De Maubeuge; Maugin	*Sciences mathémat.*
Jenot; Lefebvre.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Bachy.....	*Morale.*
May	*Législation*
Genin.....	*Histoire et géogr.*
De Roche du Teilloy..	*Littérat. et gramm.*

Une école normale secondaire est annexée à ce lycée.

Lycée de Bar-le-Duc. MM.

Girard.....	*Proviseur.*
Streiff.	*Censeur*
L'abbé Hannion.....	*Aumônier.*
Lévy.....	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.

Alexandre, *ch.*; Simon. ..	*Mathém élément.*
Hostein; Jeanjean, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
L'abbé Marin, *ch.* ...	*Philosophie.*
Cresson, *ch.*	*Histoire*
Lorret, *ch*.....	*Rhétorique.*
Bourquin	*Seconde.*
Mennehand, *ch*.....	*Troisième.*
Marchal.	*Quatrième.*
Rousselot, *ch*.....	*Cinquième.*

Oddie, *ch.*	*Sixième.*	Jeanjean	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Mienville, 7e, Mirau-	*Classes élément.*	Labbe Marin	*Morale*
[illegible]	*Anglais*	[illegible]	*Littérature*
[illegible]	*Dessin d'imitation*	Marguerie	*Histoire et géogr*
Simon *ch.*	*Dessin graphique.*	Mennehand ; Marguerie ; Voiry ; Galiniche.	*Littérat et gramm.*
(*Enseignement spécial.*)			
Maxan ; Simon	*Sciences mathémat.*	Maxant	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Bruyères (ens. sp.)	Millot,	*principal.*	*Pont-à-Mousson*	Grandjean,	*principal.*
Commercy	Chevillot,	*id.*	*Remiremont*	Piquel,	*id*
Épinal	Cherest,	*id.*	*Saint-Dié*	Riff,	*id.*
Étain	Prunet,	*id.*	*Saint-Mihiel*	Brunet,	*id.*
Lunéville	Desaunais,	*id.*	*Toul*	Diou,	*id*
Mirecourt	Pépin,	*id.*	*Verdun*	Petitjean,	*id.*
Neufchâteau	[illegible]	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Commercy	Coulet,	*directeur.*	*Nancy*	Marlier,	*directeur*
Mirecourt	Barmer,	*id.*			

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Épinal. Ste Nathalie, d. de la Doctr. chr., *directr.* | *Nancy.* La Sup. des sœurs de la Doct. chr., *directr.*

ÉCOLE SUPÉRIEURE PROFESSIONNELLE, A NANCY. — M. Fourche, *directeur*

ACADÉMIE DE PARIS.

(Neuf départ. : Seine, — Cher, Eure-et-Loir, — Loiret, — Loir-et-Cher, — Loiret, — Marne, — Oise, Seine-et-Marne, — Seine-et-Oise.)

S. Exc. M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *recteur.*

M. MOURIER (C ✻), inspect. gén. hon. de l'enseign. supérieur, *vice-recteur.*

M. Boulet (P.) ✻, inspecteur d'académie honoraire, [illegible]

CONSEIL ACADÉMIQUE

Voy. pour le *Conseil académique*, les *Inspecteurs* et les *Établissements d'instruction publique du département de la Seine*, 4e Partie, chap. VII.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE MM.

Belin de Launoy. *Bourges.*	Tranchau ✻ .. *Orléans.*	Boullet ✻ .... *Melun.*
Pery..... *Chartres.*	Poinsignon ✻ . *Châl.-sur-M.*	Paiseux ✻ .... *Versailles.*
Jenette . . . . . *Blois.*	Bourgeois..... *Beauvais.*	

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE, MM.

(Pour *Paris et le département de la Seine*, voy. comme ci-dessus.)

Gromaire ...	*Bourges.*	Bonnet .. .	*Montargis.*	Desmonceaux	*Fontainebleau*
Pal.....	*Sancerre.*	Simonnet	*Pithiviers*	Chateau. ..	*Meaux.*
[illegible]	*St-Amand*	[illegible]	*Châteaux-Th*	[illegible]	[illegible]
Lenarès.....	*Chartres.*	Henrion . . .	*Epernay.*	Maréchal . . .	*Provins*
Lebastard...	*Châteaudun.*	Lambert....	*Reims.*	Adrieu.....	*Versailles*
De Nayer....	*Nog.-le-Rotr.*	Maupin . ..	*Vitry le Franç.*	Chaveneau .	*Etampes.*
Waquet. ...	*Dreux.*	Gasault...	*Ste-Menehould*	Bailly..	*Corbeil.*
Coulber ✻..	*Blois.*	Houdas	*Beauvais.*	Aubert.....	*Mantes.*
Musquin....	*Romorantin.*	Postel.....	*Clermont*	Vignier....	*Pontoise*
Isaria	*Vendôme.*	Lambert ...	*Compiègne.*	Mongel.....	*Rambouillet*
Barthélemy .	*Orléans.*	Boucher....	*Senlis.*		
Prochet . .	*Gien.*	Béraud... ..	*Melun.*		

Mmes Riff et Méchaut, *déléguées spéciales pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

(des départements du ressort autres que le département de la Seine).

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims.

M. Maldan ✻, *directeur.*

M. Panis, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Doyen, ...	*Anatomie descript*
Thomas.....	*Clinique interne*
Decès	*Physiologie.*
Galliet...	*Clinique externe.*

Straparl, *adj.*	*Pathologie interne*	Grandval	*Pharm. et mat.méd*
Lu on, *adj.*	*Pathologie extern.*	M. ldan [illegible]	*Thérapeutique.*
Paris	*Acc., maladies des femm. et des enf.*	Lemoine	*Histoire nat. médic.*

Suppl Paris fils, Gentilhomme, Hmaran.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Bourges. MM.

Dupuis	*Proviseur*
Grandvaux	*Censeur*
L'abbé Gautin	*Aumônier.*
Amblard	*Economie*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

[illegible]	*Mathémat. élément*
[illegible]	*Sc. phys ,ch et nat.*
[illegible]ch	*Philosophie.*
[illegible]	*Histoire*
Henon	*Rhétorique.*
Derez, *ch.*	*Seconde.*
Lambert, *ch.*	*Troisième.*
Corbaoli. *ch.*	*Quatrième.*
Eyraud, *ch.*	*Cinquième.*
Cormon, *ch.*	*Sixième.*
Lallemand 2e; Lebas, 8e	*Classes élément.*
Gaertner. *ch*	*Allemand*
Baker, *ch.*	*Anglais.*
Charmel	*Dessin d'imitation*
Pascaud	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial

Grapin	*Sc. mathématiques*
Lecal	*Sc. phys. et natur*
Flegrant, Humblot	*Lettres*

Lycée de Vendôme. MM.

[illegible]	*Proviseur.*
[illegible]erre	*Surveillant génér.*
[illegible]abbé Bordier	*Aumônier*
[illegible]	*Economie.*

Professeurs MM.

(*Enseignement classique.*)

[illegible]	*Mathém par et appl*
[illegible]	*Sc. phys. et nat*
Perrard, *ch*	*Philosophie*
[illegible]rt, *ch*	*Histoire*
[illegible]	*Rhétorique.*
[illegible]	*Seconde.*
[illegible]	*Troisième.*
[illegible]	*Quatrième.*
[illegible]	*Cinquième.*
[illegible]	*Sixième*
Bellanger, 7e Isaac, 8e	*Classes élément*
[illegible]	*Allemand.*
[illegible]r, *ch.* Bailly *ad*	*Anglais*
[illegible], Renouard, *s*	*Dess. d'im. et graph.*

(*Enseignement spécial.*)

[illegible]	*Sc. mathématique*
[illegible]	*Sc. phys., ch et nat.*
[illegible]	*Morale et législat*
Lafertière, Borville; Deprez	*Histoire et géogr.*
[illegible] Blanc; Lau-	*Littér. et gramm.*
[illegible]	*Comptabilité*

Lycée d'Orléans. MM.

Laprovote	*Proviseur.*
Sommier	*Censeur.*
L'abbé Poupard. / L'abbé Leroy, *adj*	*Aumôniers.*
Loumont	*Economie.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Humbert (E.); Arnoux. / Huet, *ch.*; Châtillon, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Levy, *ch.*	*Sc. phys ,ch. et nat.*
Humbert (Ern.), *ch.*	*Philosophie.*
Lecène.	*Histoire.*
Chabrier	*Rhétorique.*
Malvoisin, *ch*	*Seconde*
Sauterau	*Troisième.*
Bailly.	*Quatrième.*
Mazéran.	*Cinquième.*
Guerrier, *ch.*	*Sixième.*
Bertin, 7e, Dumarteau, 8e	*Classes élément.*
Bald., *ch* . Serrier, *ch.*	*Allemand.*
Beahan *ch*, Etienne, *ch.*	*Anglais.*
Choupe.	*Dessin d'imitation*
Lavenueur	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial

Chatillon	*Sc mathématiques.*
Lévy; Croix	*Sc. phys., ch. et nat.*
Ern. Humbert.	*Morale.*
Lafontaine	*Législation.*
Badimier; Serrier	*Histoire et géogr., littér. et gramm.*
Loiseau	*Comptabilité.*

Lycée de Reims. MM.

Lalande (J.)	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur*
[illegible] Degerando	*Aumônier.*
Barthe	*Economie.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

[illegible]	*Mathém. spéciales.*
Wolf, Perrin, *ch.*, [illegible]*ch*	*Mathématiques élémentaires*
[illegible]	*Sc. ph ,chim. et nat*
[illegible]	*Philosophie.*
Jacob, *ch.*	*Histoire.*
[illegible]	*Rhétorique.*
Marchand	*Seconde*
Cornel	*Troisième*
Gerez	*Quatrième.*
Théléz	*Cinquième.*
Cordiaux, *ch.*	*Sixième.*
Lorentz, 7e, Aubert, 8e	*Classes élément.*
[illegible]-Eude, *ch.*	*Allemand.*
[illegible]	*Anglais*
[illegible]	*Dessin d'imitation*
[illegible]	*Dessin graphique*

Enseignement spécial

Wolf, Perrin	*Sc. mathématiques.*

Maridort, Martin.....	*Sc. phys., ch. et nat*	Jully, Portelette, *dél.*	*Seconde.*
Page	*Morale et législat.*	Sadous, Romilly, *sup.*; Colomb, *div.* ..	*Troisième.*
Miguet	*Histoire et géogr*	Landais, Girardin, *sup.* Texte	*Quatrième.*
Pigé, Koechler ...	*Littér. et gramm.*	Girardin; Bonnel, *sup.*; Chéron, *div*	*Cinquième.*
Page.....	*Comptabilité.*	Meurand; Caron; Fleury, *ch*	*Sixième*
Lycée de Versailles. MM.		Haverset, Lehalleur, Dasbe, *ch.*, Delessarte Benoit, Simonet, *Se*	*Classes diverses.*
Maréchal ✻.	*Proviseur*	Manssen, Jeanrenaud, Wéber, *dél.*; Feit, *dél.*; Borner, *dél.*	*Allemand.*
Tourasse	*Censeur.*	Lane; Denis, *div*; Lamarque, *d.*; Mauget, *d.*	*Anglais.*
L'abbé Mauguin..	*Aumôniers.*	Charpentier.....	*Dessin d'imitation*
L'abbé Vantroys, *adj*		Petit.....	*Dessin graphique.*
Le pasteur Passa	*Ministre protestant.*	(*Enseignement spécial.*)	
Le rabbin Weil	*Ministre israélite*	Lemaignen.....	*Sc. math., ph. et nat.*
Lotard	*Économe.*	Randoy	*Histoire et géogr.*
Professeurs MM.		Marchal.....	*Littérat. et gramm*
(*Enseignement classique.*)		Fournier.....	*Dessin.*
Levaliz ✻	*Mathém. spéciales.*		
Arrauer ✻, Porchon, *d.*	*Mathématiques élémentaires.*		
Balz de Trappallon..			
Poiré, Sirvent *ch.*	*Sc. phys., ch. et nat.*		
Charpentier; Desdouits, *sup.*	*Philosophie.*		
Antoine, Maze, *div*...	*Histoire.*		
Noël ✻, Alb. Leroy, *d.*	*Rhétorique.*		

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Beauvais. ...	Arnould,	*principal.*	*Melun*	Fournials ✻,	*principal.*
Blois ...	Charlier,	*id.*	*Montargis* ...	Pagnoul,	*id.*
Châlons-s.-Marne	Lagoguey,	*id.*	*Nogent-le-Rotrou*..	Prieur,	*id.*
Chartres ...	Wartelle,	*id.*	*Pontoise*.....	L'abbé Noveu,	*id.*
Châteaudun ...	Aumonier,	*id.*	*Provins*.....	Casset,	*id.*
Clermont (Oise)	Brasle,	*id.*	*Romorantin*.....	Poncet,	*id.*
Compiègne. ..	Dusuzeau ✻,	*id.*	*Saint-Amand* ...	Fumey,	*id.*
Dreux. ...	Corne,	*id.*	*Sainte-Menehould.*	Sallé,	*id.*
Epernay ...	Fricotel,	*id.*	*Sancerre*	Martin,	*id.*
Etampes ...	Ruelle,	*id.*	*Sézanne*.....	Desprès,	*id.*
Meaux. ...	Muller,	*id.*	*Vitry-le-François*	Alvin,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.			*Orléans*	Pillet ✻,	*directeur*
Blois ..	Badaire,	*directeur.*	*Versailles*.....	Mariotti,	*id*
Bourges ...	Gautier,	*id*	(d'Institutrices).		
Châlons-s.-Marne.	Leloup,	*id.*	*Orléans*..	Mme la Supér. de la Congr. des Filles de la Sagesse,	*directr*
Chartres ...	Person ✻,	*id.*	*Chartres* .	Mme Sibut,	*direct.*
Melun ..	Bony,	*id.*			

COURS NORMAUX

d'Instituteurs).		*Boissy-St-Léger* (prot.)	Mme Lacjau, *directr*
Beauvais.	Frère Eugène-Marie, *directeur.*	*Juilly*.	Mme la baronne de Vaux, sup. Thérèse, *id.*
d'Institutrices).		*Reims*...	Sr Ste Adélaïde du S.-Enf. Jésus, *d*
Beauvais.	Sœur Marie de l'Assomption, des sœurs de St-Joseph de Cluny, *d.*		

ÉCOLES PROFESSIONNELLES. MM.

Bourges. ...	De Lasalle, *direct*	*Orléans*	Demond ✻, *directeur.*
Montargis (Ecole Durzy).			

ACADÉMIE DE POITIERS.

(Huit départ. : Vienne, — Charente, Charente-Inférieure, Indre, — Indre-et-Loire, — Deux-Sèvres, — Vendée, — Haute-Vienne.)

M. Guérard (O ✻), *recteur.*
M. Hallulle, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Ballart. ...	*Poitiers.*	Valade	*Châteauroux*	Chanson .	*La Roche sur-Yon.*
Dunan.	*Angoulême.*	Maucourt ✻..	*Tours*	Pécout .	*Limoges*
Bonnesœur .	*La Rochelle.*	Blain .	*Niort*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Fradet	*Poitiers.*	Corvisier	*Jonzac.*	Rateau	*Melle.*
Ganan	*Châtellerault.*	De Labonnefon	*Rochefort.*	Saucet	*Parthenay.*
Blanc	*Loudun.*	Marchis	*Marennes.*	Dubois	*Bressuire*
Portejoie	*Montmorillon.*	Darène	*Saintes.*	Richard	*Fontenay-le-Comte.*
Basmaison	*Civray.*	Cousin	*Châteauroux.*	Chollet	*La Roche-s-Yon*
Rousseau	*Angoulême.*	Ize	*Issoudun.*	Boué	*Les Sables-d'Olonne.*
Labaibary	*Barbezieux.*	Pizard	*La Châtre.*	Aubert	*Limoges.*
Laibit	*Cognac.*	Lemoine	*Le Blanc.*	Gaillard	*Saint Yrieix*
Beaugendre	*Ruffec.*	Leduc	*Tours.*	Caroit	*Bellac.*
Boisseau	*Confolens.*	Berthon	*Chinon.*	Tronchon	*Rochechouart.*
Vincent	*La Rochelle.*	Ghibrel	*Loches.*		
Mouriez	*St-J.-d'Angely*	Bilhouet	*Niort.*		

Mme de Jumac-Desprez, *déléguée spéciale pour l'insp. des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Chauvel (O✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres designés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art 3, §§ 2 et 3).
Mgr Colet (O✻), évêque de Luçon.
abbé Bessonart ✻, curé doyen de St Jean à Châtellerault.
Merveilleux-Duvigneaux (O✻), premier président de la cour d'appel de Poitiers. } *Membres nommés par le ministre.*
Jac ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet de la Vienne.
Gaillard, maire de Poitiers

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Ferand ✻, ing. en chef des ponts et chauss.
Durand, membre du Conseil général.
Malapert ✻, professeur à l'École préparatoire de médecine de Poitiers.
Guiguard, prof. à l'Éc. prée de méd. de Poitiers

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Poitiers.

M. Lepelit ✻, *doyen.*
M. Arnauld, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Pagon ✻	*Droit romain.*
Pervinquière ✻	
Lecourtois; Arnauld de la Ménardière; Thezard	*Code Napoléon.*
Bourbeau (O✻)	*Procédure civile et législ. comm.*
Lepelit ✻	*Code commercial.*
Dufour	*Droit administratif.*

Agrégés. Normand, de Labroue de Varelle-Sommières, Parenteau-Dubeugnon.

Faculté des Sciences de Poitiers.

M. Lallemand ✻, *doyen.*
M. Coulon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Picard, *ch.*	*Calcul différentiel et intégral.*
Lallemand ✻	*Physique.*
Isambert	*Chimie.*
Courgeau	*Histoire naturelle.*
Maillard, *ch.*	*Méc. rat. et appl*

Faculté des Lettres de Poitiers.

M. Bertereau (O✻), *doyen.*
M. Coulon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bertereau (O✻)	*Philosophie.*
Gabal	*Histoire.*
Chaignet ✻	*Littérat. ancienne.*
Monnier ✻	*Littérat. française.*
Grucker	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers.

M. Orillard ✻, *directeur.*
M. Coulon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Orillard ✻	*Anatom. et physiol.*
Dubreuil	*Physiologie*
Jullet	*Pathol. externe.*
Guérineau ✻	*Clinique externe.*
Brossard	*Pathologie interne.*
Guignard	*Clinique interne.*
Bonnet	*Accouch., maladies des femm. et des enf.*
Alban de la Garde, *sup.*	*Thérapeutique*
Malapert père ✻	*Chim. méd. et not. de toxicologie.*
Malapert fils	*Pharmacie.*

Adjoints. Robert, Jallet, Chedevergne, Guilleau

Suppl. De Morineau, Malapert fils, Alban de la Garde.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours.

M. Herpin (O✻), *directeur.*
M. Laot, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Brame.....	*Chimie et pharm.*
Barnsby.....	*Hist. natur., méd et mat. médicale.*
Giraudet, *adj.*.....	*Anatomie.*
Dan ier ✻, *adj*.....	*Physiologie.*
Charcellay ✻.....	*Clinique interne.*
Harpo O✻	*Clinique externe.*
D ios (O✻).....	*Pathologie interne.*
[illegible]	*Pathologie externe.*
Mille ✻	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Bo bo	*Hygiène et thérap.*

Suppl. Thomas L.)✻, Thomas (H.), Picot, Barrel, Gueraull

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Limoges.

M. Bardinet✻, *directeur.*

M. Raymondaud, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Lema aire.....	*Anatomie et phys.*
Astaix ✻.....	*Chimie et pharm.*
B en A.	*Hist. natur. méd*
Mazard.....	*Clinique interne*
Ba re ✻	*Clinique externe*
Beynie.....	*Acc., maladies des femm et des enf.*
Depéret-Murel.....	*Pathologie interne.*
Raymondaud, *adj*.....	*Pathologie externe.*

Adjoints. Raymonda id, N..

Suppl. Lemaistre, Thouvenet, Mandon.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Poitiers MM.

Druon.....	*Proviseur.*
Gavel.....	*Censeur.*
L'abbé Tribert.....	*Aumônier.*
Segonzac.....	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Delcher, Gohierre de Longchamps, *sup.*	*Mathém. spéciales.*
L [illegible], *ch* ; Audoynaud, *c.*; Pousset, *c.*	*Mathématiques élémentaires.*
Raynal.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Gauzentes, *ch*.....	
Liard.....	*Philosophie*
Tessier, *c.* Chevalier, *s.*	*Histoire.*
De Lostalot-Bachoué..	*Rhétorique.*
Faguet; Faguet fils, *s.*	*Seconde.*
Chardon.....	*Troisième.*
Arnoulin.....	*Quatrième.*
Ripault; Bouvier, *sup.*	*Cinquième.*
Mat [illegible] Marg [illegible], *c*	*Sixième*
Vallet, 7e, Mercier-Desponteilles, 8e.....	*Classes élément.*
Jaro ki, *c*	*Allemand.*
Mac-Raffie, *ch*.....	*Anglais.*
Maclet.....	*Dessin d'imitat.*
Hivonnait, *ch*.....	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Dutreilh.....	*Sc. mathématiques*
Gravereau.....	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Liard.....	*Morale*
Locuel.....	*Histoire et géogr.*
Bourdet.....	*Littér. et gramm.*
Mac-Raffie.....	*Comptabilité.*

Une école normale secondaire est annexée au lycée.

Lycée d'Angoulême. MM.

Dujol ✻.....	*Proviseur.*
R [illegible]selot.....	*Censeur.*
L [illegible] Auger, *ch*.....	*Aumônier.*
Le pasteur Lievre.....	*Ministre protestant.*
Matus.....	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Soulas.....	*Mathématiques élémentaires.*
Dupain (J. C.).....	
Fourteau	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Franche, *ch*.....	
Darlu, *ch*.....	*Philosophie.*
Bony.....	*Histoire.*
De Montigny.....	*Rhétorique.*
P [illegible]chon	*Seconde*
Vaslet.....	*Troisième.*
Lloubes; Pissin-Daveste, *div*.....	*Quatrième.*
Lemaitre.....	*Cinquième*
Rossotte.....	*Sixième.*
Félix, 7e; Tillac, 8e.	*Classes élément.*
D'Azcona, *ch*.....	*Espagnol.*
Eguemann, *ch.*, Roullet *ch*.....	*Allemand*
Amat, *ch* ; Scharp, *ch.*	*Anglais.*
May, Padé.....	*Dessin d'imitation.*
Franche, *ch*.....	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Klein, Deschamps, *ch.*	*Sc. mathématiques.*
[illegible]	*Sc. phys., chimq. et natur.*
Derveau.....	*Législation*
Chéron, *ch*.....	*Histoire et géogr.*
Chéron; Lufey.....	*Littérat. et gramm.*
D'Azcona.....	*Comptabilité*

Lycée de La Rochelle. MM.

Le [illegible] P	*Proviseur.*
R [illegible]z	*Censeur.*
L'abbé Carol.....	*Aumônier.*
Le pasteur Good.....	*Ministre protestant.*
Lamy.....	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

R [illegible]sset *c*	*Mathématiques élémentaires.*
Mathé, *ch*.....	
Lusson.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Délégue, *ch*.....	*Philosophie.*
L [illegible]geron	*Histoire*
Fringuet.....	*Rhétorique.*
Brédif.....	*Seconde.*
Marcel, *ch*.....	*Troisième.*
Boucharie, *ch*.....	*Quatrième*
Adam, *ch*.....	*Cinquième.*
Collin, *ch*.....	*Sixième.*
Benoit, 7e; Langlais, 8e.	*Classes élément*
Neuburger, *ch*.....	*Allemand.*

Hippeau, *ch.*..... *Anglais.*
Abel de Pujol ✻..... *Dessin d'imitat.*
Berr..... *Dessin graphique*

Enseignement spécial.

Brisset Mathé; Suire. *Sc. mathématiques*
Lebourg..... *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Délégue..... *Morale*
Godin..... *Législation*
Milet..... *Histoire et géogr.*
Denaye..... *Littérat. et gramm*
Suire..... *Comptabilité*

Lycée de Châteauroux. MM

Perle..... *Proviseur.*
Méreal..... *Surveillant gén.*
L'abbé Blanchet..... *Aumônier.*
[illegible] *Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.

Chabrely, *ch*..... *Mathématiques élémentaires.*
Paul, *ch*..... *Mathématiques élémentaires.*
Roux, *ch*..... *Sciences physiques, chimiq et natur.*
[illegible] *Philosophie.*
[illegible] *Histoire.*
[illegible] *Rhétorique.*
Benard, *ch*..... *Seconde.*
Saulereau, *ch*..... *Troisième.*
Poisson, *ch*..... *Quatrième.*
Pelerin *ch*..... *Cinquième.*
Vauthier, *ch*..... *Sixième*
Drouin, 7e, Barbel, 8e. *Classes élément.*
Voimar, *ch* *Allemand.*
Prat *ch* *Anglais*
[illegible] *Dessin d'imitat.*
[illegible] *Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Chabrely; Brunnet... *Sc. mathématiques.*
Gusse..... *Sc. phys., chimiq. et natur*
Duc le-Vitrey..... *Morale.*
Lerevérend..... *Histoire et géogr.*
Benard; Maderon..... *Littérature*
Goudry Platrier..... *Grammaire*
[illegible] *Comptabilité*

Lycée de Tours. MM.

[illegible] *Proviseur.*
[illegible] *Censeur.*
L'abbé Juteau..... *Aumônier.*
Gaillard..... *Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.)

Guillot..... *Mathém. spéciales.*
Lombard; Mouchot, c. *Mathématiques élémentaires.*
[illegible] *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Noler *Philosophie.*
[illegible] *Histoire.*
[illegible] *Rhétorique.*
[illegible], Mabille, *sup.* *Seconde*
[illegible] *Troisième.*
Joumard..... *Quatrième.*
Chenebaux, *ch*..... *Cinquième.*
Lhommais, *ch*..... *Sixième.*
Jolais, 7e, Grandin, 8e.. *Classes élément.*
Scheurer..... *Allemand*
Aubin, *ch*..... *Anglais.*
Valiet..... *Dessin d'imitat.*
Choisnard..... *Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Pollard; Gardon.. *Sc. mathématiques.*
Tenot..... *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Nolen..... *Morale*
Carré..... *Législation*
Demeste..... *Histoire et géogr.*
Dollin; Faucheux..... *Littér. et gramm.*
Demeste..... *Comptabilité*

Lycée Fontanes à Niort. MM.

[illegible] *Proviseur*
Bellœil..... *Censeur*
L'abbé Lapaix..... *Aumônier.*
Poisson..... *Économe.*

Professeurs MM.

Enseignement classique.)

Olivier, *ch*..... *Mathématiques élémentaires*
Barthelémy, *ch*..... *Mathématiques élémentaires*
Chatelet, *ch.*; Dulor, *s* *Sciences physiques,*
Guinaudi, *ch.* [illegible]
Roger, *ch.* *Philosophie*
De Beaudi Casanove, *c.* *Histoire*
Geraulx, *ch* *Rhétorique*
Beaubeau, *ch* *Seconde.*
Commelin, *ch* *Troisième*
Desfours..... *Quatrième.*
Rousset, *ch*..... *Cinquième.*
Chetard, *ch*..... *Sixième*
Haulot, 7e..... *Classes élément.*
Monneret, 8e..... *Classes élément.*
Schwartz *ch*..... *Allemand.*
East..... *Anglais*
Tribert..... *Dessin d'imitat*
Mabilleau..... *Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Bogal, Majabrey..... *Sc. mathématiques.*
Duc, Majabrey..... *Sc. phys., chimiq et natur*
Roger..... *Morale*
Mabilleau..... *Histoire et géogr. littér et gramm.*
Bogal, Majabrey..... *Comptabilité*
Mabilleau..... *Législ et agricult.*

Lycée de La Roche-sur-Yon. MM.

Bailly..... *Proviseur.*
Perrier..... *Surveillant gén.*
L'abbé Leloup..... *Aumônier.*
Vène..... *Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.

Pontarlier, *ch*..... *Mathématiques élémentaires*
Marichal, *ch*..... *Mathématiques élémentaires*
Rousseau, *ch*..... *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Varenne, *ch*..... *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Mathe..... *Philosophie.*

Schnox, *ch* ..	*Histoire.*
Va ada, *ch.* . .	*Rhétorique.*
Rebut, *ch.*	*Seconde*
Mounio te, *ch*	*Troisième.*
Louis, *ch*	*Quatrième.*
Dubreuil	*Cinquième.*
Audinet, *ch.*; Patron, *s.*	*Sixième.*
Maginot 7e; Ma tre-jean, 8e	*Classes élément.*
Fitz-P. tr ck	*Anglais.*
Bieth, *ch...*	*Allemand*
Sartor s	*Dessin d imitat.*
Rousseau, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Jousse; Pontarlier....	*Sc. mathématiques.*
Cahors, Rousseau; Va-	*Sc. phys., chimq et natur.*
M pe ...	*Morale.*
Pito	*Législation.*
P tol Sch oox ..	*Histoire et géogr.*
P ol	*Littér. et gramm.*
Jousse... ..	*Comptabilité.*

Lycée de Limoges. MM.

Rebiad ✻.	*Proviseur.*
Voisin	*Censeur.*
L bbé Rousier .	*Aumônier.*
Ca s	*Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique

Bodemer	*Mathématiques élémentaires*
Badet, *ch*; Bressard, *ch.*	
Hebert.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Lassault, *ch*....	
Denis, *ch*.	*Philosophie.*
Ponthieux	*Histoire*
Lemas	*Rhétorique.*
Robert	*Seconde.*
Lespès...	*Troisième*
R an, *ch* .	*Quatrième.*
Roussel, *ch*	*Cinquième.*
C rbonnet, *ch*	*Sixième*
Ferraud, 7e, Dervaux, 8e	*Classes élément*
L ur, *ch*....	*Allemand*
Pellemer, *ch.*	*Anglais*
Perdoux	*Dess d'imit et*
Goutenègre	*Dessin graphique*

Enseignement spécial

Badet, Goutenègre	*Sc. mathématiques.*
Hebert; Lassault. ...	*Sc. phys., chimq et nat*
Bressard . .	
Denis	*Morale*
Perria.....	*Législ. et gramm.*
Ponthieux, Deruelle..	*Histoire et géogr.*
Rel er Lespès	*Littérature.*
Perrin . .	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Châtellerault	Papillaut,	*principal.*	*Le Dor*	Ha v	*pr.*
Cha u	Painblanc,	*id*	*Luçon*	Dess	*d*
Civray .	Parmentier	*id*	*Magnac-Laval*. ..	Izenic,	*id.*
Cognac.. . . .	Rigolage,	*id.*	*Melle*.....	Wibaux,	*id*
Confolens . ..	Chaumont,	*d*	*Parthenay*	Barret,	*id*
Eymoutiers.	Navarre,	*id*	*Rochefort*	Peyronn .	
Fontenay-le-Comte	M l,	*d*	*Saintes* . . .	Chapsal,	
Issoudun	Mure-Murel,	*id*	*Saint-Maxent*.. .	Cauchy,	*d.*
La Châtre..	Jos ph		*Saint-Junien*.... .	Vessière,	*id*
La Rochefoucauld.	Guillemain,		*St-Yrieix.*	Rally,	*id*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM

Châteauroux	Bielrix,	*directeur.*	*La Roche-s.-Yon* .	Moulot,	*directeur*
Lanord.	Rivoire,	*id.*	*Parthenay*	Bernard,	*id.*
Loches	Guillemeau,	*id.*	*Poitiers*.....	Pâris,	*id*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Annoulême. ..	Sœur Guignard, *directr.*	*Sainte-Maure*	Mme Barbaroux, sœur Maxime, *directrice*
Châ.-d'Oléron.	Les sœurs de la Sagesse, *dir.*		
La Roche-s.-Yon	Mme du Garreau, *directr.*		

ACADÉMIE DE RENNES.

[illegible] Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, — Finistère, — Loire-Inférieure, — Maine-et-Loire, — Mayenne, — Morbihan.

M. JARRY ✻, *recteur.*
M Houet, *secrétaire.*

INSPECTEURS DE L'ACADÉMIE. MM.

Carriot ✻ .. *Rennes.*	Gu se ✻ .. *Nantes.*	Méry ..... *Laval.*
Legr . . *St-Brieuc*	Duval *Angers.*	Planes. .... *Vannes.*
Sarrault *Quimper.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Lavigny.... *Rennes.*	Ro seau	*Saint-Malo.*	Jean *dit* Pigeon	*Dinan.*
Lacôte-Lavau-		[illegible]	*Vitré*	Léger.	*Loudéac.*
Petitbon . . *Redon.*	[illegible]	*Fougères.*	Charles	*Lamballe.*
	[illegible]	*Saint-Brieuc.*	De Carqueray..	*Guingamp.*

Chapalain.... *Quimper.*	Le Pelley ... *Ancenis.*	Gondard..... *Laval.*
Delhommeau *Quimperlé.*	Gellerat..... *St-Nazaire.*	Chancerel. .. *Chât Gontier.*
Breull. . .. *Brest.*	Michelet... .. *Angers.*	Berson..... *Mayenne.*
Médelec . . *Morlaix.*	Spal , ... *Cholet.*	André..... . *Vannes.*
Rouaud . . *Châteaulin.*	Détreché .. .. *Saumur.*	Labrunie..... *Lorient.*
Le [illegible] *Nantes.*	Colo[illegible] *Baugé.*	R[illegible] *Pontivy*
Paly.. .. .... *Paimbœuf.*	Bernier.. ... *Segré.*	Du Saint-Père. *Ploërmel.*
Damy.. .. . *Chateaubriand*		

Mlle Moussu, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

JARET ✻, recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3
V[illegible] ✻, évêque de Nantes
Mgr DAVID (O✻), évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.
BECOT O✻, premier président de la cour d'appel de Rennes
[illegible] DE KERGARIOU ✻, procureur général près la même cour. } *Membres nommés par le ministre.*
Le préfet d'Ille-et-Vilaine.
MARTIN, maire de Rennes

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Gaultier de la Gastière ✻, ancien maire de Rennes.
Pinczon du Sel ✻, vice-président du conseil de préfecture.
Bossey ✻, ingénieur en chef des mines
Sirodot ✻, doyen de la faculté des sciences à Rennes.
Delacour ✻, directeur de l'École préparatoire de médecine de Rennes.
Aubrée ✻, professeur à ladite École.
Destouches, *idem*

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

FACULTÉS

Faculté de Droit de Rennes

M. Bodin ✻, *doyen.*
M. Bouché, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bodin ✻; Gavouyère	*Droit romain.*
Le Bon, Durand....	*Code Napoléon.*
De Caqueray,...	*Procédure civile et législat. crimin.*
Worms...	*Droit commercial.*
Marie, ch..	*Droit administratif.*

Agrégés. Guérard, Marie.

Faculté des Sciences de Rennes.

M. Sirodot ✻, *doyen.*
M. Mercier, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Pujol ch...	*Mathémat. pures.*
Durrande	*Mathémat. appliq.*
Gripon	*Physique.*
Le Coutier ✻.....	*Chimie.*
Sirodot ✻	*Zoolog. et botaniq.*
Ma[illegible]en ✻.	*Minéral. et géolog.*

Faculté des Lettres de Rennes.

M. Martin (O✻), *doyen.*
M. Mercier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

[illegible]ert	*Philosophie.*
Mo[illegible] ✻	*Histoire.*
Mar[illegible] ✻	*Littérat. ancienne.*
[illegible]	*Littérat. française.*
[illegible]	*Littérat. étrangère*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rennes.

M. Delacour ✻, *directeur*
M. Robiou du Pont, *secrét. agent compt.*

Professeurs MM.

Robiou du Pont.. ..	*Anatom. et physiol.*
Toulmouche.....	*Pathologie externe et méd. opératoire.*
Bellamy.....	*Chimie appliquée à la méd. et à la pharm*
Aubrée ✻..... ...	*Clinique externe*
Pilois	*Pathologie interne*
Delacour ✻.. ...	*Clinique interne*
Godefroy	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Louveau.....	*Matière médicale, histoire nat*
Macé.....	*Pharmacie.*
Regnault..... . .	*Thérapeutique.*

Adjoints. Lecompte, Dayot, Perrel, Louveau.

Suppl. Petit, Bruté, Lefeuvre.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nantes.

M. Pihan-Dufeillay ✻, *directeur.*
M. Charlier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Jouon..... .	*Anatomie.*
Laënnec.....	*Physiologie*
Chenantais	*Pathologie externe et médec. opérat.*
Letenneur.	*Clinique exter[illegible]*

Viaud-Grandmarais..	*Pathologie interne.*
Malherbe	*Clinique interne*
Vignard	*Acc., maladies des femm. et des enf*
Delamare	*Histoire natur. et mat. médicale*
Andouard	*Chimie appliquée à la méd. et à la pharm.*
Pihan Dufeillay ✻. . . .	*Pharm et toxicol*
Chartier	*Thérapeutique.*

Adjoints. Heurtaux, Traslou
Suppléants. Rangeard, Bertin, Herbelin, Montfort, Citerne, Kirchberg

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres de Nantes

M. Bobierre ✻, *directeur et agent comp.*

Professeurs. MM.

Laroeque.	*Mathématiques.*
Mesnard ✻.	*Mécanique.*
Labresson	*Physique*
Bobierre ✻	*Chimie*
Lapeyre	*Histoire naturelle.*
Ecorchard ✻.	*Botanique appliq*
Serradin	*Littérature franç*
Carissan	*Histoire de France, géogr. phys. et polit*
Ogée, .	*Dessin*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers

M. . . . , *directeur*
M. Moreau, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Meaux	*Anatomie.*
Leglud e	*Physiologie*
Ba	*Ch . . . . .*
Dez	*C . . . . .*
Fe hé.	*Pathologie interne*
Douet.	*Pathologie externe*
Guigne . .	*M . . . . . fem . . .*
Lec aud	*Histo . . . . . n . . .*
Rambaut	*Pharmacie.*
N	*Chimie appliquée à la méd. et à la pha . . .*
Babuaud	*Thérapeutique*

Suppl. Laroche, Tesson, Vasselin, Guichard Briand.

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres d'Angers

M. Bouché, *directeur.*

Professeurs. MM

Bouché.	*Mathématiques*
Dalos	*Mécanique.*
Decharme..	*Physique.*
Lassard de Corbigny	*Chimie*
Lerg .	*Histoire naturelle*
Boreau.	*Botan . . . .*
Voisin	*Littérature franç*
Gaffarel.	*Histoire de France, géogr. phys. et pol*
Dauban.	*Dessin.*

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Rennes. MM.

Matinéo ✻.	*Proviseur*
Lair	*Censeur*
L'abbé Robert	*Aumônier.*
Bertin	*Économe.*

Professeurs MM

Enseignement classique.)

Pallez	*Mathém. spéciales*
Paignon ; Macé. . . .	*Mathématiques élémentaires.*
Jalliet	
Delage ; Girardville . . .	*Sciences physiques, chimie et natur.*
Delaunay, *ch.*	*Philosophie*
Deschamps, *ch.*	*Histoire.*
Fouyé	*Rhétorique.*
Lucas	*Se . . . . .*
Labanneur	*T . . . . .*
Martin (E.)	*Quatrième*
Taboureux, *ch.*	*Cinquième.*
Lame, *ch.*	*Sixième.*
Bazin, 7e, Herbert, 8e.	*Classes élément.*
Hoschkiss, *ch.*	*Anglais.*
Schmitt	*Allemand.*
Massard.	*Dessin d'imitation*
Cresson.	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.)

L	*Sc. mathématiques*
Wyart.	*Sc. phys . . . . et natur*
Blin	*Histoire et géog .*
Blin ; Mendès, Le Revérend .	*Littér. et gramm*
Didier.	*Compta . . .*

Lycée de St-Brieuc. MM.

L'abbé Tarot.	*Proviseur.*
Labaraux . . .	*Cen . . .*
L'abbé Le Ménauté. . . .	*Aumô . . .*
Pied.	*Économe*

Professeurs. MM

Enseignement classique

Delioux de Savignac, *ch.* ; Verrier, *ch.* ; Raux, *ch.*	*Mathématiques élémentaires*
N	*Sciences physiques . . . . . n*
L'abbé Robert, *ch.* . . .	*Philosophie*
E	*Histoire*
Cassin, *ch.*	*Rhétorique.*
Bariseau. . . .	*Seco . . .*
Pyet, *ch.*	*T . . . . .*
De Terves, *ch.*	*Quatrième.*
Clonet, *ch.* . . .	*Cinquième*
Levrault, *ch* . . .	*Sixième*
Briand, 7e, Eu . . . s, 8e	*Classes élémen.*

[illegible], *ch*	*Allemand.*
[illegible], *ch*	*Anglais*
[illegible]	*Dessin d'imitation*
Deloux de Savignac ..	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial

Le Foll	*Sc. mathématiques.*
Lafour...	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Pradié Robert.....	*Morale.*
Ernay, Lucas.....	*Histoire et géogr.*
Rousseau	*Littér et gramm.*
Lucas.....	*Comptabilité.*

Lycée de Brest. MM.

[illegible]	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur*
[illegible]	*Aumônier*
Leprout	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Cours préparatoire à l'École navale.)

[illegible], Lesage, *ch*....	*Littérat et hist.*
Vlasse; Jardin, *ch* .	*Sciences.*
[illegible] *ch*.....	*Anglais.*
....	*Dessin*

Enseignement classique

[illegible]	*Mathémat. spéc.*
Ravier, *ch.*; Gu[illegible], *ch* [illegible] *ch*	*Mathémat. spéciales*
Guy [illegible]	*Sc. ph., ch. et nat.*
Daurlac, ...	*Philosophie.*
[illegible]	*Histoire*
[illegible]	*Rhétorique.*
[illegible]	*Seconde*
Brieux, Provotelle, *s.*	*Troisième*
Lesage, *ch.*	*Histoire et littér.*
[illegible]	*Quatrième*
[illegible]ny, *c.*; Brelier, *c.*	*Cinquième.*
[illegible]	*Sixième.*
Le Levarlier, 7e.. .... Godeau, 8e	*Classes élément.*
Hoef, *ch*..	*Allemand.*
Hanton, *ch.*; Maher, *c.*	*Anglais.*
[illegible]	*Dessin d'imitation*
[illegible]	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Lauranc[illegible]	*Sc. mathématiques, phys. et natur*
[illegible]	*Histoire et géogr. Littérature.*
Le Gonidec	*Gramma*
[illegible]	*Comptabilité*

Lycée de Nantes. MM.

[illegible]	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur.*
[illegible] des Cahours et Guilloux	*Aumôniers*
[illegible] Vincent ✻	*Ministre protestant.*
[illegible]	*Économe*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

[illegible]	*Mathém spéciales.*
[illegible] court; Vignal, *ch* Beausserre, *ch* Minard, [illegible]	*Mathématiques élémentaires.*
Labresson .. .	*Sc. ph., chim. et nat*
Lalo.	*Philosophie.*
Carissan	*Histoire*
Sarradin	*Rhétorique.*
Dupond.....	*Seconde.*
Treille	*Troisième.*
Mercier	*Quatrième.*
Roque; Caulet-Naudet, *dir*	*Cinquième.*
Pe[illegible]ot; Alliez	*Sixième.*
Mo[illegible], Augé, 7e. .. . Vautrin; Chaix, 8e ...	*Classes élément.*
Devaux, *ch*	*Allemand.*
Jondeau, *ch* Hast[illegible], *ch* .	*Anglais*
[illegible]	*Dessin d'imitation.*
Van Isenbeim..... ...	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Demance . .	*Sc. mathématiques.*
Harivel	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Labbé. . . .	*Morale et littérat.*
Maublanc	*Législation.*
Byais	*Littérat., histoire et géographie.*
Robert Jacob.. .	*Grammaire*

Lycée d'Angers. MM.

Jonelle..	*Proviseur.*
Mom nt.....	*Censeur.*
L'abbé Bazin..	*Aumônier.*
Marmuech...	*Économe.*

Professeurs. MM

Enseignement classique.)

Rouché . . ... . Faraud, *c.*; Parpaite, *c.*	*Mathématiques élémentaires.*
Decharme, *ch*.....	*Sc. ph., chim. et nat.*
Egger...	*Philosophie.*
Delidour.....	*Hist[illegible]*
Voisin	*Rhétorique*
Loiseau	*Seconde.*
Guilmant.....	*Troisième*
Robert	*Quatrième.*
Merlin.	*Cinquième.*
Ma[illegible]oré, *ch*..	*Sixième*
Thézé, 7e; Verrier, 8e.	*Classes élément.*
[illegible], *ch*	[illegible]
Grardot.	*Anglais*
Brunelair.	*Dessin d'imitation*
Boucaré.	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Faraud, B[illegible] . .	*Sciences mathémat*
Mautier	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
[illegible] .	*Morale*
[illegible]	*Histoire et géogr.*
[illegible], Cadeau.....	*Littérat et gramm.*
Boulc .	*Comptabilité.*

Lycée de Laval. MM.

L'abbé Foltrolev. . ..	*Proviseur.*
Tanel	*Censeur*
L'abbé Lefard ✻ ...	*Aumônier.*
Pinard	*Éco[illegible]*

1874. — Imprimé le 18 juillet 1874.

Professeurs MM.

Enseignement classique.

Tartonville, *c.*; Gahon, *ch.*; Devinal, *ch.*...	*Mathématiques élémentaires*
Daguenet...	*Sciences, chim. et nat.*
Abbé Richard, *sup.*	*Philosophie.*
Pelletier, *ch.*...	*Histoire.*
Dejob...	*Rhétorique.*
Pepon...	*Seconde.*
Noyer, *ch.*...	*Troisième.*
Hamelin, *ch.*...	*Quatrième.*
Le Breton, *ch.*...	*Cinquième.*
Romand, *ch.*...	*Sixième.*
Bellesort, *ch.*, 7e; Buchard, *ch.*, 8e...	*Classes élément.*
Rolland, *ch.*...	*Anglais.*
[illegible] *ch.*...	*Allemand.*
Leroy, Messager, *sup.*...	*Dessin d'imitation.*
Chomereau...	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Gahon, Devinal...	*Sciences mathémat.*
Bournique...	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Léonard...	*Histoire et géogr.*
Léonard, Barrier...	*Littérat. et gramm.*
Bournique...	*Comptabilité.*

Lycée de Pontivy. MM.

Poteau...	*Proviseur.*
Debrun...	*Censeur.*
L'abbé Lally...	*Aumônier.*
Vinlles...	*Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.

Jouin, *ch.* Avenard, *ch.* Thomas, *ch.* Peslin, *ch.*...	*Mathématiq. élémentaires.* *Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Mesgouez, *ch.*	*Philosophie.*
Pontavice, *ch.*	*Histoire.*
Bayle, *ch.*	*Rhétorique.*
Champollion, *ch.*...	*Seconde.*
Daudy, *ch.*...	*Troisième.*
Berjot, *ch.*...	*Quatrième.*
Périer, *ch.*...	*Cinquième.*
Dujarrier, *ch.*	*Sixième.*
Bachelot, 7e; Le Large, 8e...	*Classes élément.*
Bourdonnaye, *ch.*...	*Anglais et allem.*
Barden Delorme	*Dessin d'imitation.* *Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Delorme; Demandre...	*Sciences mathémat.*
Thomas; Peslin...	*Sciences physiq. et chimiq. et nat.*
Demandre...	
Menegl, *ch.*...	*Morale.*
Perdoux...	*Législation.*
Champollion...	*Langue et littérat. françaises*
Berjot; Guilloux...	
Perdoux; Guilloux...	*Histoire et géogr.*
Ducrot...	*Agriculture*
Guilloux...	*Comptabil.*

Lycée de Lorient. MM.

Moulun...	*Proviseur*
Lecadet...	*Censeur*
L'abbé Perrin...	*Aumônier.*
Langle...	*Économe.*

(Cours préparatoire à l'École navale.)

Poitrineau...	*Litt., hist. et géogr.*
Dessenon; Agasse...	*Sciences.*
Laufroid, *ch.*...	

Enseignement classiq

Walecki...	*Mathématiq. spé.*
Dessenon; Barbelenet; Laufroid, *ch.*, Agasse, *ch.*, Perier...	*Mathémat. élément*
Bailly, *ch.*...	*Sc. ph., chim. et nat.*
Martin, *ch.*...	*Philosophie*
Rabanis, *ch.*...	*Histoire*
Lescuyer...	*Rhétorique*
Beaupoin, *ch.*...	*Seconde*
Bourbon, *ch.*...	*Troisième.*
Delaporte, *ch.*...	*Quatrième.*
Malapert, *ch.*...	*Cinquième.*
Fouzard; Rathel, *adj.*	*Sixième*
Beaudic, 7e; Vacherin, 8e	*Classes élément.*
Riquiez, *ch.*...	*Allemand*
Legendre, *ch.*...	*Anglais*
Duchesnet...	*Dessin d'imitat. dessin graphique*

Enseignement spécial

Dessenon; Remy...	*Sciences mathémat.*
Barbelenet...	*Sc. ph., chim. et nat.*
Rabanis...	*Histoire et géogr.*
Levar...	*Littérat. et gramm.*
Remy...	*Compt., dessin*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Auray...	Kerné,	*principal.*	*Landerneau*...	Anfray,	*principal*
Beaufort...	Bourrié,	*id.*	*Lannion*...	Lesage,	*id.*
Cholet...	Bonnaire,	*id.*	*Lesneven (ens. cl.)*.	L'abbé Roull,	*id.*
Dinan...	Levannier,	*id.*	*Morlaix*...	Boulanger,	*id.*
Dol...	Hamon,	*id.*	*Pambœuf*...	Menier,	*id.*
Ernée...	Priou,	*id.*	*Quimper*...	Beauchet,	*id.*
Evron...	Courraye,	*id.*	*Saint-Pol-de-Léon*.	L'abbé Quillec,	*id.*
Fougères...	Gourhaël de Pénenprat,	*id.*	*Saint-Servan*...	Debrecey,	*id.*
Josselin...	Baillet,	*id.*	*Saumur*...	Touzard,	*id.*
Lamballe...	Lejeune,	*id.*	*Vannes*...	Sevel,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS.

Angers	Piboon,	*directeur.*	*Rennes*...	Bléns,	*directeur.*
Laval	L'abbé Guerlin,	*id.*	*Lamballe (cours normal)*.	Offranet,	*id.*
Savenay	Legaint,	*id.*	*Quimper*...	Frère Agbert,	*id.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES. MM.

Campbon .	Les sœurs de St-Gildas [illegible]	*Cours préparatoire.*	
Lamon ..	La Supérieure de la congrég. des sœurs de Ste-Anne, *dir.*	*Laval* ...	Sœur Valère Quiérry, de la [illegible]gal. de Prepus, *direct.*
Angers. .	Mlle Gellerat, *direct.*		

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Dpt. départ. : Haute-Garonne, — Ariége, — Aveyron, — Gers, — Lot, — Hautes-Pyrénées, — Tarn, — Tarn-et-Garonne.)

M. Guibaudet ✻, *recteur.*
M. [illegible], *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Vidal-Lablache ✻.....	*Toulouse.*	André.....	*Cahors.*
Ponset	*Foix.*	Bourlich.....	*Tarbes.*
Gadiard.....	*Rodez.*	Sirguey	*Albi.*
Frémy	*Auch.*	Tillol.....	*Montauban.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Chaisserie .	*Toulouse.*	Combel. . ..	*St-Affrique.*	Clarens .	*Trebes.*
Malbrant. .	*Saint-Gaudens.*	Astrié..	*Villefranche.*	Talmel	*Argelès.*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	*Auch*	St Blancat	*Rieumes.*
De Lafour...	*Muret.*	Gausserand..	*Lombez.*	Castel	*Albi.*
Delrieu	*Foix.*	Boyer	*Condom.*	Barthe	*Castres.*
[illegible] ..	*Pamiers.*	Laville	*Lectoure.*	Monlané....	*Gaillac.*
Rodier. .	*Saint-Girons.*	Sarrat	*Mirande.*	Samalens.. .	*Lavaur*
Froment ..	*Rodez.*	Belloc.....	*Cahors.*	Renoux.....	*Montauban*
Thibaut.....	*Espalion.*	Riquelen.....	*Gourdon.*	Bayle	*Castelsarrasin*
Delrieu . .	*Milhau.*	Périer ✻. ..	*Figeac.*	Coumes....	*Moissac.*

Mme de Fitte, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Guibaudet ✻, recteur de l'Académie, *président*
Les Membres des facultés ci-après nommés (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Desprez (O✻), archevêque de Toulouse et Narbonne.
Mgr Belaval (O✻), évêque de Pamiers
[illegible], pasteur, prés. du consist. de l'Eglise réformée à Toulouse.
De Saint-Gresse, premier président de la cour d'appel de Toulouse.
Desarnauts (O✻) procureur général près la même cour.
Tournié ✻ président de chambre à la cour d'appel de Toulouse.
Le préfet de la Haute-Garonne.

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Vidal-Lablache ✻, inspect. d'acad. en résid. à Toulouse.
Cazaux (O✻), membre du conseil général de la Haute-Garonne.
Filhol (O✻, direct. de l'École préparatoire de médecine de Toulouse
Delort, architecte du département.
Giscaro, docteur-médecin.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Toulouse.

(Cette Faculté n'est point encore organisée.)

Faculté de Théologie protestante de Montauban.

M. Sardinoux ✻, *doyen.*
M. Monod, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Bois	*Morale évangélique.*
Monod (M. P.).....	*Dogme*
Sardinoux ✻...	*Exégèse.*
Bonifas..	*Histoire ecclésiast.*
Nicolas ✻.....	*Philosophie.*
Pédezert.	*Hte latinité et grec.*
Bruston, ch.....	*Hébreu.*

Faculté de Droit de Toulouse.

M. Dufour ✻, *doyen.*
M. Barrennoguié, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Massol ✻ ; Humbert, Delourme, *sup.*.	*Droit romain.*
Ponbeau ; Huc ; Bressolles ✻	*Code Napoléon.*
Rodière ✻	*Procédure civile.*
Molinier ✻	*Droit pénal.*
Dufour ✻	*Droit commercial.*
Rozy. .	*Droit administratif.*
Gabonchat ...	*Droit franç., féod. et coutumier.*

(*Cours complémentaires*

Rozy	*Economie politique.*
Bonfils.	*Droit des gens*

Agrégés. Bonfils, Arnault, Deloume, Constans, Laurens, Paget

Faculté des Sciences de Toulouse.

M. Molins ✻, *doyen.*
M. Courtiel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Molins ✻	*Calcul diff. et int.*
Lespiault ✻	*Mécanique ration. et appliquée.*
Duran ✻.	*Physique.*
Filhol (O✻)	*Chimie.*
Joly ✻	*Zoologie.*
Clos	*Botanique.*
Leymerie ✻.. . .	*Minéral. et géolog.*
Tisserand, *ch.*.. ...	*Astronomie.*

(*Cours complémentaire.*)

Lartet	*Géologie*

Faculté des Lettres de Toulouse.

M. Delavigne ✻, *doyen.*
M. Courtiel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Mauriel ✻..... ..	*Philosophie.*
Barry ✻..	*Histoire.*
Brouel .	*Littérat. ancienne*
Desarbres ✻	*Littérat. française*
D'Hugues ✻ .	*Littérat. étrangère*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

M. Filhol (O✻), *directeur*
M. Courtiel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bonamy.	*Anatomie.*
Joly ✻.....	*Physiologie.*
Pégot✻.....	*Pathologie externe et méd. opérat.*
Batut.	*Clinique externe.*
Lordat . .	*Pathologie interne*
Noguès	*Clinique interne*
Laforgue.....	*Accouchements, maladies des femm. et des enf.*
Noulet ✻	*Histoire natur. et matière médic.*
Filhol. (O✻)	*Chimie appliquée à la médecine et à la pharmacie*
Marty ✻	*Médecine légale*
Bess	*Hygiène*

Agrégés. Magne, Lapeyre, Lafont, Vaquez
Suppléants Durac, Labéda, Timbal-Lagrave, Caubet.

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Toulouse. MM.

Busquet	*Proviseur.*
Faurie.....	*Censeur.*
Lesaffre-Dumas, Bournet . . .	*Econ. adjs.*
Le pasteur Caste	*Ministre protestant.*
Saint-Ange.	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*École préparatoire aux écoles spéciales.*

Forestier ✻.....	*Mathém. spéciales.*
Barthélemy.....	*Sciences physiques*
Reynaud ✻	*Mathématiques élémentaires*
Compayré	*Philosophie.*
Barry.	*Lettres.*
Delépine ✻; Molinier.	*Histoire.*

(*Enseignement classique.*

Forestier ✻	*Mathém. spéciales.*
Reynaud ✻, Gerono	*Mathématiques élémentaires*
Gomien, Bardinet, *ch.*	*Mathématiques élémentaires*
Barthélemy; Brunhes.	*Sciences physiques, chimie et natur.*
Barry, *ch* (*et de lett. pour les élèves des sc.*)	
Compayré	*Philosophie.*
Delépine ✻.....	*Histoire.*
Bouan ; Robert	*Rhétorique*
Petit, Déus.	*Seconde.*
Mazuel, Despagnet .	*Troisième.*
Cumenge, Grumbach..	*Quatrième*
Rouard, *d.*; Humbert, *d.*	*Cinquième.*
Batiffol, Lassalle, *ch.*..	*Sixième.*
Laporte, Belondrade, 7e	*Classes élément.*
Armandier, Beaumel, 8e.	
Sanson, *ch.*....	*Allemand.*
Delany; Benazech, *ch.*	*Anglais.*
D'Amat, *ch*	*Espagnol.*
Gaillard O✻	*Dessin d'imitation*
Coguilhem	*Dessin graphique*

Enseignement spécial

Chiffre...	*Sciences mathém.*
Halsey	*Sc. phys., ch. et hist.*
Compayre	*Morale*
Seckort.	*Législation*
Fabre.....	*Histoire et littér.*
Blagnon, Monier.. .	*Gramm*
Blagnan	*Comptab.*

Lycée de Rodez. MM.

Lecointre	*Proviseur.*
Fournetes	*Surv. et gérant*
L'abbé Vidal.....	*Aumônier.*
Segui .	*Économe*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*

Roquayrol *ch*.....	*Mathématiques élémentaires.*
Peyras, *ch.*; Finck, *ch.*	

Ardin-Delteil	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
l'abbé Duquesnoy, *ch*	*Philosophie.*
Preux, *ch*	*Histoire.*
[illegible]	*Rhétorique.*
Patel, *ch*	*Seconde.*
Bonnoront, *ch*	*Troisième.*
Vaultrin, *ch*	*Quatrième.*
Boudel, *ch*	*Cinquième.*
Durieu, *ch*	*Sixième*
Abadie, 7e, Graveux, 8e.	*Classes élément.*
Finck, c. Bonnoront, c.	*Allemand.*
Berne, *ch*	*Anglais.*
Castanié, *ch*	*Dessin d'imitation.*
Ardin-Delteil	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Ferras, Finck	*Sciences mathémat*
Cayras	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
l'abbé Duquesnoy	*Morale.*
Bompar	*Législation.*
Preux, Godron	*Histoire et géogr.*
Bompar	*Littérat. et gramm* / *Comptabilité.*

Lycée d'Auch. MM.

Paponet	*Proviseur.*
Grand	*Censeur.*
l'abbé Laporte	*Aumônier.*
Davé	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Crosnier; Cayre, *ch*	*Mathém. élément.*
Duprat, *ch*; Manœuvrier, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Joyau	*Philosophie.*
Masson, *ch*	*Histoire*
Casanova	*Rhétorique.*
Lefebvre	*Seconde.*
Landes, *ch*	*Troisième.*
Nouguier, *ch*	*Quatrième.*
Ayrault, *ch*	*Cinquième.*
Huber, *ch*	*Sixième.*
Anel, 7e, Matharin, 8e.	*Classes élément.*
Fitz-Patrick, *ch*	*Anglais.*
Kontz, *ch*	*Allemand.*
Lassalle de Bordes	*Dessin d'imitation*
Dupin	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Crosnier, Duprat; Barrau	*Sciences mathémat.*
Manœuvrier; Duprat, Barreau	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Joyau	*Morale.*
Lefebvre, Landes	*Littérat. et gramm.*
Crosnier, Crosnier	
Masson; Nouguier, Crosnier	*Histoire et géogr.*

Lycée de Cahors MM.

Mogn al-Duclos	*Proviseur.*
Durand	*Censeur.*
l'abbé Roaldès.	*Aumônier.*
Bonenfant	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Niebylowski; Périès, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Borelly, *ch*; Perier *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Cordier. *ch*	*Philosophie.*
Bresolles, *ch*	*Histoire.*
Aubin, *ch*	*Rhétorique.*
Arnould	*Seconde.*
Baudel, *ch*	*Troisième.*
Noël, *ch*	*Quatrième.*
Desbans, *ch*	*Cinquième.*
Anglarès, *ch*	*Sixième.*
Peah, 7e; Bau, 8e	*Classes élément.*
Malinowski, *ch*	*Langues et allem*
Planavergne	*Dessin d'imitation.*
Périès, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.

Périès, Niebylowski; Conty	*Sciences mathémat.*
Borelly, Périer	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Bresolles	*Histoire et géogr.*
Noël, Desbans	*Littérat et gramm.*
Brugès	*Comptabilité.*

Lycée de Tarbes. MM.

Gorenflot	*Proviseur.*
Dupuy	*Censeur.*
L'abbé Latour; l'abbé Fourcade, *supp*	*Aumôniers.*
Bonnecarrère	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Ferras, *ch*; Sacome, *ch*, Favre, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Dagum	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Guerillot, *ch*	*Philosophie.*
Larroque, *ch*	*Histoire.*
Dupuy	*Rhétorique.*
Abadie, *ch*	*Seconde.*
Dalléas, *ch*	*Troisième.*
Douyau ✻, *ch*	*Quatrième.*
Semmartin, *ch*	*Cinquième.*
Menginou, *ch*	*Sixième*
Delmas, 7e; Bonzom, 8e	*Classes élémen.*
Gautier, *ch*	*Allemand.*
Bonhomme, *ch*	*Anglais.*
LaLougle, *ch*	*Espagnol*
Justal, *ch*	*Dessin d'imitation*
Favre, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Sacome; Justal	*Sciences mathémat.*
Gossart, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Guérillot	*Morale*
Dupuy; Abadie; Larroque, Menginou	*Littérature, histoire et géographie.*
Semmartin; Justal	*Grammaire*
Léby	*Comptabilité.*

Lycée d'Alby. MM.

Prevel	*Proviseur.*
Tourrettes	*Censeur.*

L'abbé Boudet...	*Aumônier.*
Tauesse. . .	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.

Bo..nhiol, *ch.*; Marly, *ch...*	*Mathématiques élémentaires*
Jannin, *ch.*	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Couraze de Lâa, *ch.*	*Philosophie.*
Cronzet, *ch.*	*Histoire.*
Ancelin, *ch.*	*Rhétorique.*
Basile, *ch.*	*Seconde.*
Soulages, *ch.*	*Troisième.*
Roumiguié, *ch.*	*Quatrième.*
Capin, *ch.*	*Cinquième.*
Germain, *ch.*	*Sixième.*
Galimel, 7e Mathieu, 8e.	*Classes élément.*
Marion . .	*Anglais.*
Bekker, *ch*	*Allemand.*
Aud..ger. .	*Dessin d'imitation*
Tourrettes	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Dedel, Bardy .	*Sciences mathémat,*
Jannin, Dedel	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Cronzet Germain ..	*Histoire et géogr.*
Couraze de Laa.....	*Morale et législ.*
Fabre, Bardy.....	*Littérat. et gramm.*
Ba..dy..	*Comptabilité.*

Lycée de Montauban. MM.

Fabre.....	*Proviseur.*
Rabany	*Surveill. général.*
[illegible] M..ra	*Aumônier,*
Le pasteur Hagues	*Maistre protestant,*
Sourrieu.. . ..	*Économe*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.

Bourlot, *ch.*..... Bergis, *ch.*.....	*Mathématiques élémentaires*
Deleveau, *ch*	*Scienc. physiqu. chim. et natur.*
Souquet.....	*Philosophie*
Ancrand, *ch.*.....	*Histoire*
Dubois.....	*Rhétorique*
Loiseau, *ch.* . .	*Seconde.*
Roudeault, *ch.* .	*Troisième.*
Marcou, *ch.*... .. .	*Quatrième.*
Lacour, *ch.*...	*Cinquième*
Cas..., *ch.*	*Sixième*
Besens, 7e Villescaze, *ch.*, 8e	*Classes élément*
Raymond, *ch.*	*Allemand*
Bayssade, *ch*	*Anglais*

Enseignement spécial)

B..rlot, Bergis, Abgr.. Costes.....	*Sciences mathématiques,*
Deleveau; Jeunnel; Dedemas, *supp* . .	*Sciences physiques chim. et natur*
Souquet.....	*Morale et législ*
Ancrand.....	*Histoire et géogr*
Loiseau; Roudeault, Marcou; Lacour; Angé; Costes, Vincent.	*Littérat et gramm.*
Ang.., Costes .	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Castelsarrazin	Thorez,	*principal.*	*Moissac*.....	Harsenstein,	*principal.*
Castres .	Balut,	*id.*	*Pamiers*.....	Mo...,	*id.*
Condom. .	Briod,	*id.*	*Revel*	Ruel,	*id.*
Fiscac .	Noussel,	*id.*	*Saint-Gaudens* ..	C...,	*id*
Foix .	Seignette,	*id.*	*Saint-Girons.*	Sa...,	*id.*
Gaillac .	Denat,	*id.*	*Vic-de-Bigorre*..	Sa...,	*id*
Lectoure. .	Voumier,	*id.*	*Villefranche (Av.*	Blusson,	*id.*
Millau. . ..	Lusson,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM

Albi. .	Rabaly,	*directeur.*	*Rodez*.. .	Pelet,	*directeur.*
Auch .	Fontes,	*id.*	*Tarbes* . .	Vernet	*id*
Foix	Petit,	*id.*	*Toulouse.*	Blugnan ✻,	*id*
Montauban... . .	Bayles,	*id.*			

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Albi. — Les dames du Bon-Sauveur, *directrices.*
Bagnères-de Bigorre. — Les sœurs de la Croix, *idem.*
Cintegabelle — Sœur Sainte-Claire, *idem*
Montauban — Mme de Gevon, de la Congrégation des sœurs de Nevers, *idem.*
Pamiers. — Mlle Record, *idem.*
Rodez. — Sœur Marie de Jesus, au couvent de la Providence, *idem.*

CHAPITRE VI.

Division de la France en départements. — Préfets, Sous-Préfets, Conseils de prefecture, Bureaux des préfectures, Conseils généraux de département. — Maires nommés par le Gouvernement.

Le territoire français est divisé en 86 départements (non compris l'Algérie et le territoire de Belfort), en 362 arrondissements, subdivisés en 2865 cantons et en 35 989 communes. La population, d'après le recensement de 1872, est de 36,102,921 individus.

Il y a pour chaque département un Préfet et un Secrétaire général de préfecture (1), un Conseil de préfecture en partie élu sur les listes dressées pour les élections municipales, un Conseil général composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département; un Conseil d'arrondissement nommé par le Président de la République, sur la présentation du Ministre de l'intérieur. Il existe également dans chaque département un Conseil de préfecture, un Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un Directeur des Contributions directes, un Directeur des Contributions indirectes, un Trésorier payeur de la Section, un Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, tous résidant au chef-lieu du département et un Sous-Intendant militaire. Il y a également un Sous-Préfet nommé par le Président de la République, et dans chaque arrondissement, sous les ordres du Préfet (l'arrondissement chef-lieu est administré par le Préfet). Il y a, en outre, dans chaque arrondissement un Conseil de préfecture, un Tribunal de première instance, et un Receveur particulier des finances. Il y a un Juge de paix par canton; dans chaque commune un Maire, avec un ou plusieurs adjoints et un Conseil municipal.

Le *Préfet* est chargé de l'administration; il fait exécuter les lois, décrets et arrêtés du Gouvernement; il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Le *Conseil de préfecture* prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction de contributions directes; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'Administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés, sur les demandes en dommages-intérêts, procédant de faits personnels aux entrepreneurs et non de l'Administration, sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics, sur les difficultés en matière de grande voirie; sur les autorisations de plaider des communes sur les communes; sur le contentieux des domaines nationaux, sur certaines affaires en matières d'élections; et toutes les affaires qui leur sont déférées par la loi. Le Préfet, ou le Conseiller de préfecture délégué, préside le Conseil; en cas de partage, sa voix est prépondérante. Le Secrétaire général remplit les fonctions du ministère public; les séances sont publiques. (Loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet 1865.)

Les *Conseils généraux* ont chaque année deux sessions ordinaires. La session dans laquelle sont délibérés le budget et les comptes commence le lundi qui suit le 15 août, et l'ouverture de l'autre session a lieu au jour fixé dans la session d'août. Le Conseil général nomme son président, un ou plusieurs vice-présidents et des secrétaires. Il élit dans son sein une commission départementale, qui se réunit au moins une fois par mois et délibère sur toutes les questions qui lui sont déférées par la loi.

Le Conseil général répartit les contributions directes entre les arrondissements. Il prononce définitivement sur les demandes en réduction de contingent formées par les communes et préalablement soumises aux conseils d'arrondissement. Il vote les centimes additionnels dont la perception est autorisée par les lois et il peut voter des centimes extraordinaires dans la limite du maximum fixé annuellement par la loi de finances. Il statue définitivement, il délibère et il donne son avis sur les divers objets d'intérêt départemental déterminés par la loi du 10 août 1871, qui a considérablement augmenté ses attributions.

Les *Conseils d'arrondissement* s'assemblent deux fois par an, aux époques fixées par le Gouvernement. Les présidents et secrétaires sont élus pour chaque session. Ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes et sur les demandes en réductions formées par les communes; ils répartissent entre elles les contributions et donnent leurs avis sur les divers objets d'intérêt local. Leurs attributions restent fixées conformément aux lois du 22 juin 1833 et du 10 mai 1838.

(1) Le département de la Seine a, en outre, un Préfet de police et un Secrétaire général de la préfecture de police.

Le *Conseil municipal* se compose de 10 membres dans les communes [illegible] tants et au-dessous; de 12 dans celles de 501 à 1,500; de 16 dans celles de 1,501 à 2,500; de 21 dans celles de 2,501 à 3,500; de 23 dans celles de 3,501 à 10,000, de dans celles de 10,001 à 30,000, de 30 dans celles de 30,001 à 40,000, de [illegible] dans celles de 40,001 à 50,000; de 34 dans celles de 50,001 à 60,000; de 36 dans celles de 60,001 et au-dessus, à Paris, il est de 80. Les conseillers municipaux sont élus [illegible] des électeurs communaux qui comprend tous les citoyens âgés de 21 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques et ayant depuis un an au moins leur domicile réel dans la commune. Sont éligibles tous les électeurs âgés de 25 ans, réunissant les conditions ci-dessus; toutefois il peut être nommé sans la condition de domicile un quart des membres qui composeront le conseil municipal, pourvu qu'ils paient dans la commune une des quatre contributions directes. Les conseils municipaux, élus en 1871, resteront en fonctions jusqu'à la promulgation de la loi organique sur les municipalités; néanmoins la durée de ces fonctions ne pourra excéder trois ans. Les conseils municipaux s'assemblent en session ordinaire quatre fois l'année au commencement de février, mai, août et novembre. Les diverses affaires de la localité qu'ils sont appelés à régler ou sur lesquelles ils délibèrent ou ils donnent leur avis sont [illegible] minés par les lois du 18 mars 1837 et du 24 juillet 1867.

Les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République dans [illegible] lieux de département, d'arrondissement et de canton. Dans les autres communes ils sont nommés par le préfet. (Loi du 20 janvier 1874.) Le maire préside le conseil municipal, il est chargé de l'administration des biens et des intérêts de la commune, de la police municipale; il remplit, en outre, des fonctions comme délégué du gouvernement, comme officier de police judiciaire et comme officier de l'état civil.

TABLEAU SYNOPTIQUE *indiquant, pour chaque département, la classe de la préfecture, — la Population (recensement quinquennal de 1872), — la Part contributoire de l'impôt foncier au principal (budget de 1875), — le nombre d'Arrondissements, de Cantons et de Communes qui composent département, — le Diocèse archiépiscopal et épiscopal qu'il forme ou auquel il appartient, le Ressort de la Cour d'appel et de l'Académie dans lequel il est compris, — l'Arrondissement forestier qu'il forme ou dont il dépend, — la Division militaire et la Légion de gendarmerie dont il fait partie.*

Départements	Classe	Superficie en hectares	Population	Impôt foncier.	Arrondissements	Cantons	Communes	Diocèse archevêché et évêché (2)	Ressort à la Cour d'appel de	Ressort à l'Académie de	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ain	3	584 829	[illegible]	1,266,440	5	36	459	Belley	Lyon	Lyon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aisne	1	735 771	[illegible]	[illegible]	5	37	836	Soissons	Amiens	Douai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allier	3	734 972	390,814	[illegible]	4	28	317	Moulins	Riom	Clermont	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Alpes (Bas)	3	690,919	135,832	[illegible]	5	30	247	Digne	Aix	Aix	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Alpes (Hautes)	3	553,418	118,398	[illegible]	3	24	189	Gap	Grenoble	Grenoble	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Alpes-Maritimes	1	383,900	100,087	[illegible]	2	9	150	Nice	Aix	Aix	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ardèche	3	5[illegible]	380,[illegible]	[illegible]	4	30	339	Viviers	Nîmes	Grenoble	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ardennes	3	525,259	[illegible]	[illegible]	5	31	502	Reims	Nancy	Douai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ariège	3	478,401	[illegible]	[illegible]	3	20	335	Pamiers	Toulouse	Toulouse	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aube	3	602 [illegible]	255,[illegible]	[illegible]	5	29	446	Troyes	Paris	Dijon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aude	3	[illegible]	285,[illegible]	[illegible]	4	31	436	Carcassonne	Montpellier	Montpellier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aveyron	3	880,484	402,474	[illegible]	5	42	285	Rodez	Montpellier	Toulouse	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bouches-du-Rhône	1	601,960	554,911	2,401,789	3	27	108	Aix et Marseille	Aix	Aix	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Calvados	2	5[illegible]	454,[illegible]	[illegible]	6	38	764	Bayeux	Caen	Caen	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cantal	3	574,146	[illegible]	[illegible]	4	23	264	Saint-Flour	Riom	Clermont	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charente	3	588 805	[illegible]	[illegible]	5	[illegible]	426	Angoulême	Bordeaux	Poitiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charente-Inférieure	2	716,814	[illegible]	[illegible]	[illegible]	40	480	La Rochelle et Saintes	Poitiers	Poitiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cher	2	740.125	335,[illegible]	[illegible]	3	[illegible]	291	Bourges	Bourges	Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Corrèze	3	386 62	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	287	Tulle	Limoges	Clermont	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Corse	2	874,741	258,607	188,046	5	62	364	Ajaccio	Bastia	Aix	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-d'Or	2	876,956	374,510	3,723,706	4	36	717	Dijon	Dijon	Dijon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côtes-du-N.	2	744,073	622,295	1,754,[illegible]	5	48	388	Saint-Brieuc	Rennes	Rennes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Creuse	3	[illegible]	274,663	738,820	4	25	263	Limoges	Limoges	Clermont	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dordogne	3	915,000	440,141	2,[illegible],144	5	47	582	Périgueux	Bordeaux	Bordeaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Doubs	2	522,895	291,251	1,[illegible],344	4	27	637	Besançon	Besançon	Besançon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Drôme	3	653,557	320,417	1,[illegible],25[illegible]	4	29	371	Valence	Grenoble	Grenoble	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eure	2	591,201	377,874	3,313,620	5	30	700	Évreux	Rouen	Caen	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Un préfet peut être nommé personnellement à une classe supérieure à celle du département qu'il administre.
(2) Les archevêchés sont distingués des évêchés par les lettres *italiques*.
(3) La France est divisée en 18 grands commandements militaires ou corps d'armée. (Voir pages 733 et suiv.)

Départements	Superficie en hectares	Population	Impôt foncier	Arrondissements	Cantons	Communes	Diocèse, Archevêché et Évêchés.	Ressort de la Cour d'appel	Académie de	Distance de la préfecture	Distance de la préfecture	
[illegible]	3	580,921	282,629	2,950,911	4	24	425	Chartres. .	Paris	Caen	15		
[illegible]STÈRE .	3	687,668	642,903	1,599,600	5	43	286	Quimper	Rennes	Rennes	43		
[illegible]	2	582,867	1[illegible]0,131	1,[illegible]08	[illegible]	40	340	Nîmes	Nîmes	Montpellier	27		
[illegible]ONNE(H.)	1	629,601	17[illegible],[illegible]2	2,[illegible]8[illegible],[illegible]2	4	33	584	*Toulouse et Narbonne.*)	Toulouse .	Toulouse	186		
[illegible] S	3	647 870	384 [illegible]7	[illegible]4[illegible] 1.8	5	28	[illegible]	luch. . ..	Agen . .	Toulouse	2[illegible]	1[illegible]	
[illegible]GRONDE	11	1,082 562	[illegible],[illegible]	[illegible]5,[illegible]8[illegible]4	[illegible]	48	[illegible]	*Bordeaux.*	Bordeaux	Bordeaux	[illegible]	[illegible]	
[illegible]T	2	640.935	42[illegible],[illegible]	[illegible]2[illegible],[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Mende . . .	Montpellier	Montpellier	7	1[illegible]	
[illegible]T-ET-V[illegible]	2	672.8[illegible]5	[illegible]8[illegible]9[illegible]3	[illegible],[illegible]9[illegible],[illegible]5	6	43	462	*Rennes.* .	Rennes	Rennes	[illegible]	[illegible]	
[illegible]T	3	7[illegible],66	[illegible],[illegible]7[illegible],03	[illegible] [illegible],8[illegible]4,[illegible]5	[illegible]	3	[illegible]	[illegible] Bourges	Bourges	Bourges	[illegible]7	[illegible]8	
[illegible]-ET-[illegible]	2	611,879	3[illegible],087	1,70[illegible],868	3	21	282	*Tours.*	Orléans	[illegible] Tours	12	15	
[illegible]SE	2	3[illegible],[illegible]03	[illegible] [illegible]34	[illegible] [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]5[illegible]	Grenoble	Grenoble	Grenoble	[illegible]8	[illegible]2	
[illegible]	3	505,304	287,634	1,376,609	4	32	584	St Claude . .	Besançon	Besançon	15	7	
[illegible]	3	033,387	300,528	780,948	3	28	332	Aire.	Pau	Bordeaux	[illegible]9	[illegible]5	
[illegible]	3	635 092	2[illegible]5 [illegible]1	[illegible] [illegible]	[illegible]	2[illegible]	[illegible]7	[illegible]	Orléans	Paris	1[illegible]		
[illegible]		477 0[illegible]8	5[illegible] [illegible]1	[illegible] 73[illegible],[illegible]2[illegible]	[illegible]	[illegible]3	[illegible]	[illegible]	Lyon	Lyon	[illegible]0	2[illegible]	
[illegible]E [illegible]E	3	[illegible]9[illegible],75[illegible]	[illegible]8[illegible],[illegible]	1,050,830	3	28	262	Le Puy . .	Riom . . .	Clermont	4[illegible]	2[illegible]	
[illegible]-ET-[illegible]R	1	687,421	[illegible]0[illegible]2[illegible]0	1,819,811	5	45	315	Nantes. . . .	Rennes . .	Rennes	[illegible]3		
[illegible]RET	2	676,512	359,02[illegible]	1,977,579	4	31	349	Orléans .	Orléans. . .	Paris . .	[illegible]9		
[illegible]	3	398,406	281,404	1,279,273	3	29	321	Cahors. . .	Agen	Toulouse	[illegible]0	1[illegible]	
[illegible] ET Gar.	2	534,628	319,289	2,162,702	4	35	320	Agen	Agen . . .	Bordeaux	[illegible]7	1[illegible]	
[illegible]ZERE. .	3	51[illegible],[illegible]6	1[illegible],[illegible]90	[illegible]0[illegible],[illegible]4[illegible]	3	[illegible]4	1[illegible]	Mende	Nîmes . . .	Montpellier	27	1[illegible]	
[illegible]-ET-L	2	712[illegible]3	[illegible] [illegible]4	2,[illegible]20.1	5	31	381	Angers. . .	Angers. . .	Rennes	[illegible]	[illegible]	
[illegible]NCHE	2	577,178	7[illegible],[illegible]7[illegible]	[illegible]4[illegible] [illegible]8	6	48	[illegible]43	[illegible] [illegible]s	Caen .	Caen	[illegible]5	[illegible]	
[illegible]RE	3	816 058	8[illegible]7 [illegible]2	1,[illegible] [illegible]0	[illegible]	[illegible]3	66	(Châlons.*)	[illegible]ars	Paris	[illegible]0	[illegible]	
[illegible]RNE (Hte.	3	69[illegible],[illegible]03	[illegible] [illegible],[illegible]0	[illegible] 11[illegible],[illegible]8[illegible].	5	[illegible]8	[illegible] 0	Langres . .	Dijon . . .	Dijon	1	[illegible]	
[illegible]AYENNE. .	3	516.[illegible]0	3[illegible]. [illegible],[illegible]5[illegible]	1[illegible] [illegible]11	3	[illegible].7	27	[illegible]	[illegible]ngers	[illegible]nes	15	[illegible]	
[illegible]URTHE-ET-M	1	5[illegible] 988	3[illegible]5,[illegible]	[illegible]65[illegible] [illegible]	[illegible]	[illegible]7	[illegible]6	[illegible]	Nancy	Nancy	[illegible]	[illegible]	
[illegible]USE. . .	3	620,555	284,725	1,564,826	4	28	587	Verdun . .	Nancy	Nancy	6	5	
[illegible]MORBIHAN.	3	68[illegible],[illegible]01	[illegible] [illegible]5	[illegible]. [illegible]3[illegible].	5	[illegible]7	248	[illegible]	Rennes	Rennes	2[illegible]	[illegible]	
[illegible]LLE	3	686.6[illegible]9	339,017	1,362,761	4	25	313	Nevers	Bourges . .	Dijon	[illegible]0		
[illegible]ORD	[illegible]	567,863	1,447,764	4,059,[illegible]90	7	51	660	*Cambrai* .	Douai. . . .	Douai	7	[illegible]	
[illegible]Y-DE	2	585,037	[illegible] [illegible]8[illegible]4	2.8[illegible] [illegible],[illegible]5[illegible]	4	35	[illegible]	[illegible] [illegible]ais	Arrets . .	Paris .	1	1[illegible]	
[illegible]OISE	3	610,0[illegible]8	[illegible] [illegible]5[illegible]0	[illegible] 43[illegible]. [illegible]4	4	[illegible]6	511	Suez.	Caen	[illegible]en	[illegible]	[illegible]	
[illegible]-DE-C[illegible]	2	[illegible] [illegible]42	7[illegible]1 [illegible]5	[illegible],[illegible]8[illegible] [illegible]		4	[illegible]04	Arras	[illegible]ais	[illegible]ens	7[illegible]		
[illegible]Y-DE-DOME	2	8[illegible]0 679	[illegible] [illegible]63	2[illegible],[illegible]2[illegible] [illegible]8	[illegible]	[illegible]1	[illegible]08	[illegible] [illegible]PUT	[illegible]ers	[illegible] Paris .	1	[illegible]	
[illegible]RENN (Bass.	2	7[illegible],[illegible]3[illegible]	[illegible] [illegible]00	[illegible] [illegible]	5	[illegible]0	[illegible]5	[illegible]yonne	Paris	Dijon	[illegible]7	3	
[illegible]YRÉN.(Hses-	3	[illegible]4[illegible]1	[illegible]0[illegible],[illegible]0	[illegible]0 [illegible]1	3	2[illegible]	[illegible]20	[illegible]rbes	Pau	Toulouse	[illegible]0		
[illegible]ES-OR	3	[illegible]13,[illegible]5[illegible]	1[illegible]1,8[illegible]5	[illegible]1,63[illegible]	[illegible]	[illegible]1	[illegible]5	Perpignan .	Montpellier	Montpellier	[illegible]7	[illegible]1	
[illegible] [illegible] [illegible]ier	[illegible]	60.89[illegible]	[illegible].781	1[illegible] [illegible]12			104	*Besançon.* .	Besançon .	Besançon	[illegible]0	7[illegible]	
[illegible]HONE	1	[illegible]85 7 5	[illegible],[illegible]1	[illegible] 78[illegible] [illegible]	[illegible]	2[illegible]	[illegible]34	Lyon . .	Lyon	Lyon	[illegible]4	[illegible]	
[illegible]ONE [illegible]e.	3	531.000	303,088	1,511,189	3	28	583	*Besançon.* .	Besançon .	Besançon	[illegible]5	7[illegible]	
[illegible]ONE-ET-L	2	856,410	508,344	3.017,108	5	50	588	Autun.	Dijon. . . .	Lyon		[illegible]	
[illegible]RTHE	3	621,16[illegible]	[illegible]4[illegible] 6[illegible]	[illegible]2[illegible] [illegible]2[illegible]	[illegible]	[illegible]3	38	Le Mans .	Angers . .	Caen .	[illegible]	[illegible]	
[illegible]VOIE	2	576,920	467,358	900,940	4	29	327	*Chambery.* .	Chambéry .	Chambéry	[illegible]0	[illegible]	
[illegible]VOIE [illegible]te	3	431,715	278.087	532,410	4	28	313	Annecy . . .	Chambéry .	Chambéry	3	[illegible]	
[illegible]E [illegible]E	1	47,500	2[illegible]2[illegible]60	[illegible]08,[illegible]67	2[illegible]	2[illegible]	[illegible]	*Paris* . . .	Paris . .	Paris .		[illegible]	
[illegible]S-DE-F[illegible]		60[illegible],[illegible]3	[illegible]7[illegible],[illegible]2	[illegible],[illegible]0[illegible]	[illegible]	[illegible]	75[illegible]	[illegible]eau	Rouen	Caen	[illegible]	[illegible]	
[illegible]SEINE-ET-M	2	568,57[illegible]	[illegible]1[illegible],[illegible]46	[illegible] [illegible]3[illegible]	[illegible]	2[illegible]	[illegible]2	Meaux	Paris	Paris	1[illegible]	[illegible]	
[illegible]SEINE-ET-O		5[illegible] 0,337	[illegible]8[illegible],[illegible]8[illegible]	[illegible]87 [illegible]1	[illegible]	[illegible]6	[illegible]85	Versailles .	Paris . . .	Paris	[illegible]	[illegible]	
[illegible]VRES (Dse	3	599,464	331,213	1 81[illegible] [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]0	Montdidier	Amiens . .	Poitiers	2[illegible]	[illegible]	
[illegible]OMME	[illegible]	615,983	[illegible]57,[illegible]20	[illegible]5.44	[illegible]	[illegible]4	[illegible]35	Amiens . .	Amiens . .	Douai	7[illegible]	[illegible]	
[illegible]RN	3	574,859	352,718	1,703,927	4	35	317	*Albi*	Toulouse . .	Toulouse	[illegible]5	[illegible]	
[illegible]ARN ET Gar.	3	371 764	221, [illegible]	[illegible] [illegible]67[illegible]	[illegible]	[illegible]4	[illegible]3	[illegible]ormans	Toulouse	Toulouse	18	12	
[illegible]R	3	599,427	203,957	1,290,136	3	28	145	Fréjus . . .	Aix	Aix	[illegible]		
[illegible]AUCLUSE	2	3[illegible]6 640	263 151	[illegible] 6,2[illegible]	[illegible]	[illegible]2	[illegible]50	*Uzès* . . .	Nîmes . . .	Aix	[illegible]	[illegible]	
[illegible]ENNE	3	871,828	401,446	1,648,670	3	30	299	Luçon . . .	Poitiers . .	Poitiers	2[illegible]	1[illegible]	
[illegible]IENNE . . .	2	697 301	320,598	1,284,154	5	31	300	Poitiers . . .	Poitiers .	Poitiers.	[illegible]	[illegible]	
[illegible]VIENNE(Hte.	2	551,7[illegible]3	[illegible]22,[illegible]4	[illegible]7[illegible],[illegible]40	1	[illegible]7	[illegible]2	Limoges . .	Limoges .	Poitiers	2[illegible]	2[illegible]	
[illegible]OSGES	3	587,056	332,388	1,211,958	5	30	391	Saint-Dié .	Nancy	Nancy	[illegible]	[illegible]	
[illegible]ONNE	3	736,916	369,608	1,869,661	5	37	485	*Sens* et *Auxerre.* . .	Paris	Dijon.	8[illegible]	1[illegible]	

*) Moins l'arrondissement de *Reims*, chef-lieu archiépiscopu

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Dresse, Bugey, Valromey, Gex et l'ancienne principauté de Dombes. — Il est borné au Nord par le département du Jura et partie du département de Saône-et-Loire; à l'Est par la Suisse et les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie; au Sud par le Rhône qui le sépare du département de l'Isère, et à l'Ouest par la Saône, qui le sépare des départements du Rhône et de Saône-et-Loire.

M. RAFFIER-DUFOUR, *préfet*, à Bourg
M. le Cte de Grenaud de Saint-Christophe, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Varenne de Fenille, *vice-président*, Serph, Martin.

Conseil général de département. MM.

Angeville (Cte d'), propriétaire (Hauteville).
Bonnet (Jean-Marie) (Poncin).
Bouchet, propriétaire (St-Trivier-sur-Moignans).
Boudot, propriétaire (Coligny).
Bouvier, propriétaire (Treffort).
Bragny, propriétaire (Montluel).
[illegible], propriétaire (Virieu-le-Grand).
Chanal, avocat (Nantua).
Coquegniot, ancien notaire (Meximieux).
Cyvoct, médecin (Belley).
David, négociant (Ferney).
Dombey, maire (Pont-de-Veyle).
Dachier, médecin (Thoissey).
Ducret de Langes (Baron), propriétaire (Bage-le-Châtel).
Dufour, imprimeur (Montrevel).
Dupuy, notaire (Oyonnax).
Germain ✻, député (Châtillon-sur-Chalaronne), *président.*
Guguet, ancien procureur de la République (Seyssel).
Grosgurin, médecin (Gex).
Guillon, juge d'appel au tribunal de Bourg (Ceyzériat, *vice-président*).
Guillot, notaire [illegible]voux).
Joly, notaire (Lhuis).
Jonage (Cte de) (Lagnieu).
Julien, avocat (Chalamont).
Le Hon (Cte Leopold) (O✻) (Pont-de-Vaux).
Marion, notaire à Vanchy (Collonges).
Mercier, député (Châtillon-de-Michaille), *vice-président*.
Morelet, avocat, maire (Bourg).
Mornay (Bon de), propriétaire (Izernore).
Moyret, [illegible]
Pariset, notaire à [illegible] (Saint-Trivier de Courtes).
Passerac, propriétaire (Saint-Rambert).
Pochet (Achille), anc. notaire à Belley (Champagne).
Reydellet, notaire (Bre[illegible]).
Valentin Smith (O✻) [illegible]
Vicaire, notaire (Ambérieux).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Buissas, *chef*

Correspondance particulière du préfet.

1re *Division*. M. Picollet, *chef de division.*

Personnel administratif. — Élections. — Organisation municipale. Légion d'honneur. — Police politique et de la frontière. — Presse. — Beaux-arts. Instruction secondaire, écoles spéciales, etc. Agriculture. — Prisons. — Douanes. — État civil. — Assistance publique. Police générale. — Culte. — Jury. — Affaires militaires. — Recrutement.

3e *Division*: M. Lyvet ✻, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Aliénés. — Instruction primaire. — Comptabilité départementale, communale et du Trésor. Contributions directes.

3e *Division*: M. Colin ✻, *chef de division.*

Ponts et chaussées. — Drainage. — Affaires domaniales. — Service vicinal. — Édifices départementaux et diocésains. — Voirie. — Pêche.

M. Gallot, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste Guigue ✻. — *Architecte*. M. Ch. Martin. — *Agent voyer en chef*: M. Lombard ✻. — *Inspecteur de l'assistance publique*: M. Billiotet.

Arrondissement-chef-lieu de Bourg

Composé de 10 cantons; 120 communes, 122,747 habitants.

Arrondissement de Belley

Composé de 9 cantons; 116 communes; 78,348 habitants.

M. Lombard de Buffières, *sous-préfet*, à Belley.

Arrondissement de Gex

Composé de 3 cantons, 31 communes; 20,964 habitants.

M. de Gourlet, *sous-préfet*, à Gex.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons; 74 communes, 49,414 habitants.

M. Viard, *sous-préfet*, à Nantua.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 8 cantons; 112 communes, 71,817 habitants.

M. le Cte de Vassal-Montviel, *sous-préfet*, à Trévoux.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ambérieu	De Tricaud.
Bagé le Châtel	Collet.
Belley.....	Mante.
Bourg	Chicod.
[illegible]	Juliard.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] caron
[illegible]	Cte de Lauzière.
Châtillon de Michaille	Lacroix.
Hou sur-Chala-	
[illegible]	Coulon.
[illegible]	Vuy.
[illegible]	Laurençon.
[illegible]	Chapuis.
Gex	Couturier.
[illegible] ...	Brachet.
[illegible]	Pesant.
[illegible]	N ....
[illegible]	Dementhon.
[illegible] ...	Vernay
Montluel	De Boisset.
Montrevel.....	Bozonnet
Nantua	Chapel
Oyonnax.....	Bonaz
Poncin	Vingtrinier
Pont-d'Ain	Couvert.
Pont-de-Vaux. .. .	Herbat
Pont-de-Veyle	Dumoey
Saint-Rambert.....	Martelin.
Saint-Trivier-de-Courtes	Noveu.
Saint-Trivier-sur-Moignans.....	Gilet de Valbreuze.
Seyssel	Mollet
Trévoux.....	Valentin-Smith.
Treffort.....	Cœur
Thoissey	Kelier
Villars..	Pelordet.
Virieu-le-Grand	Jouin des Prosts

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Ile-de-France; par [illegible] et la Thiérache, qui faisaient [illegible] de Picardie, et par une portion [illegible] qui appartenait à la Champagne. Il est [illegible] Nord par [illegible] Nord-Est par [illegible] Est par [illegible] des Ardennes et partie de celui de la Marne; au Sud par [illegible] du département de la Marne et du département de Seine et Marne, à l'Ouest par les départements de l'Oise et de la Somme.

M. le Baron de Crisenoy (O✻), *préfet*, à Laon.
M. Sebline, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Noizet, *vice-président*, Papin, Baillet, Ducauroy.

Conseil général de département. MM.

Bu[illegible] Lhote, cultivateur (Herson	Gentinez, cultivateur (Marle).
[illegible], maire de Margival (Canton Thierry)	Georges ✻, cultivateur (le Catelet).
Caffarel, C[illegible] (✻) (la Capelle).	Godin, député (Guise)
Carr[illegible] (✻) agronome (Coucy-le-Château).	Heroux, maire de Juvincourt (Neufchâtel).
Castelain, notaire (Wassigny).	Huay, maire (Villers-Cotterets)
Devielaine manufact (Oulchy-le-Château).	Hébert, propriétaire (Chauny
Dufrenoy, maire de Corbigis (Craonne).	Lecocq maire de Jeu gonne Conte)
	Legry, notaire (Vailly

Leroux, maire de Chermes (La Fère)
Maézieux, député (Vermand)
Martin (Henri), député (St-Quentin), *v.-pres.*
Matsaux, maire (Vic-sur-Aisne)
Mérest, propriétaire (Rozoy-sur-Serre).
Parmentier, maire (Le Nouvion)
Pille (Oscar), maire de Chézy (Chezy)
Quéquignon, maire de Grugies (St-Simon)
Rabelle, maire de Laniscourt (Anizy-le-Château)
Rigollot, fabricant de sucre aux Hautes-Rives (Braisne)
Roques Salvaza, chef d'escadron d'artillerie (Fère-en-Tardenois)
Saint-Vallier (Cte de) (O. ✱, ministre plén. en retraite (Soissons)
Salleron ✱, maire (Soissons)
Soye, député (Aubenton)
Tiéfaine, avocat (Rhemont)
Toffin, notaire (Bohain)
Trencart, docteur en médecine (Vervins)
Turquet ✱, député (Sains)
Turquin, maire (Crécy-sur-Serre).
Vaisse, propriétaire (Moy)
Vinchon, ancien maire (Laon)
Waddington ✱, député (Neuilly-St-Front), *président*.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. O'Mahony, *secrétaire particulier*

Affaires réservées. — Légion d'honneur. — Presse. — Personnel administratif. — Audiences du Préfet

1re *Division :* M. Albert Abot, *chef de division.*

État civil. — Élections. — Jury. — Instruction publique. — Beaux-arts. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Brevets d'invention. — Affaires militaires. — Sapeurs-pompiers. — Recrutement. — Algérie. — Assistance publique. — Police

2e *Division :* M. Lhomme, *chef de division.*

Budgets et comptes départementaux. — Contributions. — Poids et mesures. — Douanes. — Forêts. — Domaines. — Prisons. — Travaux publics. — Chemins de fer. — Fortifications. — Service hydraulique. — Routes nationales et départementales

3e *Division :* M. Grenier, *chef de division.*

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Instruction primaire. — Cultes. — Chemins vicinaux.

M. Lobjois, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Matton. — *Architecte* M. Touchard. — *Agent voyer en chef* M. Bruyant ✱

Arrondissement-chef-lieu de Laon.

Composé de 11 cantons; 288 communes; 164,382 habitants

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons; 124 communes; 54,128 habitants

M. d'Aubanel ✱, *sous-préfet*, à Château-Thierry.

Arrondissement de Saint-Quentin.

Composé de 7 cantons, 127 communes; 142,711 habitants.

M. André Roux, *sous-préfet*, à Saint-Quentin.

Arrondissement de Soissons

Composé de 6 cantons, 165 communes; 89,023 habitants.

M. Gheerbrandt, *sous-préfet*, à Soissons.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 132 communes; 117,295 habitants.

M. Berniquet, *sous-préfet*, à Vervins.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Anizy	De Bignicourt.	Château-Thierry	De Gerbrois ✱.
Aubenton	Cabaret.	Chauny	[illegible]
Bohain	Toffin.	Condé	[illegible]
Braisne	Lainné.	Coucy	[illegible]
Charly	Mantel.	Craonne	[illegible]

Cr[illegible]	Sarazin.
Fère-en-Tardenois	Danton.
[illegible]	Maillot.
[illegible]	Rohaut.
[illegible]	Mambour.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Gratigny.
[illegible]	N.....
[illegible]	Parmentier
[illegible]	Odent-Quey.
Moy	Lecuyer.
Neufchâtel	Morainne.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Ribemont	Tiéfaine.
Rozoy	Liénart.
Sains	N.....
Saint-Quentin	Mariolle-Pinquet ✻
Saint-Simon	Hugues.
[illegible]	[illegible]
Soissons	Salleron ✻.
Vailly	Legry.
Vermand	Bacquet
Vervins	Larue.
Ve-sur-Aisne	Marsaux.
Villers-Cotterets	Guay
[illegible]	[illegible]

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au Nord par les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; [illegible] par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au Sud par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'Ouest par ceux de la Creuse et du Cher.

M. DE TOURVILLE, *préfet*, à Moulins.
M. Genest, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Feignet, *vice-président*, Lachauvelaye, Thirion.

Conseil général de département. MM.

[illegible] maire de Gannat (Gannat), *président*.	Desboutin, négociant à Montluçon (Montluçon, *Ouest*)
[illegible]e (Commentry).	Deschamps de Verneix, maire (Hérisson).
[illegible] maire de Chevagnes (Chevagnes).	Fould (Ed.) ✻ (Huriel).
[illegible]nd, banquier, maire de St-Pourçain [illegible]rçain).	Gallay (Georges), propriétaire à Neuilly-en-Donjon (Donjon).
[illegible] Jean-la-Mouline (Moulins *Ouest*).	Gay, maire de Dicy (Dompierre)
[illegible] (de), ex-juge de paix (Jaligny).	Jardet, maire de Vichy (Varennes)
[illegible] Montluçon *Est* [illegible] Cusset *président* [illegible] Lapalisse,	Labruyère, maire de Cressanges (Montat).
[illegible] maire de Montmarault	Lamotte, maire de St-Clément (Mayet-de-Montagne).
[illegible] [illegible] Moulins *Ouest*, *vice-président*.	Lesbre, maire d'Ebreuil (Chantelle).
[illegible] maire de Cérilly (Cérilly).	Patissier, député, avocat à Moulins (Souvigny).
[illegible] notaire, maire de Marcillat (Marcillat).	Romain Escurolles).
Desbordes, banquier, maire de Bourbon (Bourbon-l'Archambault).	[illegible], ex-notaire à Moulins Nevers)
	Thuret, maire de Pouzy (Lurcy-Lévy).
	Villaine (de), agriculteur (Ebreuil).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de Chambaron, *secrétaire particulier*.

Affaires réservées. — Élections. — Personnel administratif. — Légion d'honneur. — Presse. — Beaux-arts. — Théâtres. — Police politique.

1re *Division* : M. Lavergne, *chef de division*.

Postes et messageries. — Chemins de fer. — Navigation. — Télégraphie. — Édifices publics. — Bre[illegible] — Contravention. — Législation. — Passeports. — Police administrative et générale.

Recrutement et administration militaire. — Service du Trésor public. — Budgets et comptes départementaux. — Contributions directes. — Enfants assistés, aliénés, etc.

2e *Division* : M. Bessonnat, *chef de division*.

Instruction primaire. — Service du culte. — Chemins vicinaux. — Agriculture et commerce. — [illegible] publiques. — Administration communale et hospitalière. — Monuments historiques. — Comptabilité communale. — Budgets.

[illegible]ssat, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste M. Chazaud. — *Architecte:* M. Esmonnot. — *Agent voyer en chef:* M. Rovier ✻, *ing. en chef des ponts et chaus.* — *Inspect. des établiss. de bienfaisance:* M. Lavergne

Arrondissement-chef-lieu de Moulins

Composé de 9 cantons, 84 communes; 115,871 habitants

Arrondissement de Gannat

Composé de 5 cantons; 66 communes; 66,139 habitants.

M. Van Bavinchove, *sous-préfet*, à Gannat.

Arrondissement de la Palisse.

Composé de 6 cantons; 75 communes, 87,440 habitants.

M. Jahan, *sous-préfet*, à La Palisse

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 8 cantons; 92 communes 123,368 habitants.

M. de Latenay, *sous-préfet*, à Montluçon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bourbon-l'Archamb.	De Bargues.	Jaligny	Cte de Barrel.
Ce[illegible]	[illegible]	La Palisse	[illegible]
Chantelle	Planchard.	Le Donjon	Méplain (Arthur).
[illegible]	Bayon (Louis).	Le Mayet	Chabrol (Amable
Commentry	Martenot.	Le Montet	Blanchet
Cusset	Colombier.	Lurcy-Lévy	Fould (Edouard.
Dompierre	Dumas.	Marcillat	Désarn[illegible]
Ebreuil	Lesbre.	Montluçon	Mona[illegible]
Escurolles	Bidet.	Montmarault	Roux
Gannat	Gautier - d'Haute - serve.	Moulins	Saulmer (Ge
La[illegible]	Deschamps de Vorneix.	Neuilly-le-Réal	Roy de l'É[illegible]
[illegible]	Gros-eron.	Saint-Pourçain	Bonnaud.
		Souvigny	De Bonnaud.
		Varennes	Villars.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Arl[illegible] et le Comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département des Hau[illegible] à l'Est par le royaume d'Italie et les Alpes-Maritimes; au Sud par le d[illegible] Var et l'extrémité Nord-Ouest de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'Ou[illegible] départements de Vaucluse et de la Drôme

M. Picquet-Damesme, *préfet*, à Digne.
M. Roustan ✻, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Mauras, *vice-président*, Dupont, Fraissinet

Conseil général de département. MM

Allemand (Jean-Baptiste) (Riez)	Honnorat, maire St André-les-Alpes
Arnaud, notaire (Castellane).	Marcellin, médecin (Entrevaux).
Barbaroux, médecin (Colmars).	Michel, député (Seyne), *président.*
Bonteille, maire (Manosque).	Paulon, entrepreneur (Volonne).
Carbonnel, notaire (Moustiers).	Rabiers du Villars (de), propriétaire (Annot)
Clappier ✻, cons. à la cour d'Aix (Allos).	Retz (de), notaire (Saint-Étienne).
Clément, notaire (Banon).	Richaud, avoué (les Mées)
Deleut, avoué (Forcalquier).	Robert, maire (Sisteron)
Donnet, homme de lettres (La Motte).	Roustan, notaire (Peyruis).
Eyraud, notaire (Noyers).	Roustan, professeur à l'École de médecine à Marseille (Barrême).
Eyssautier, notaire, maire (Turriers).	Sa[illegible]
Fruchier, maire (Mezel).	Sauve ✻, de[illegible]
Gar[illegible]	Soustre, propriétaire (Digne.
Gassier ✻, banquier (le Lauzet).	Tartanson ✻, avocat Sisteron.
Gassier fils, rentier (Barcelonnette).	
Guibert, notaire (Valensole).	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Jauffret, *secrétaire particulier*

Correspondance générale — Dépêches. — Élections. — Police générale — Affaires réservées, etc.

1re *Division* M. Payan, *chef de division*

Recrutement — Armée active et armée territoriale — Gendarmerie — Agriculture — Conservation — Statistique — Forêts et pâturages — Sociétés de secours mutuels — Écoles spéciales — Chasse — Police sanitaire spéciale et générale — Travaux insalubres — Établissements dangereux, insalubres et incommodes — Librairie — Imprimerie — Théâtres et spectacles — Loterie, etc. — Police municipale — Service vicinal — Service hydraulique — Cours d'eau non navigables ni flottables — Police rurale — Chemins de grande communication — Chemins de fer — Chemins de fer d'intérêt local — Chemins de fer d'intérêt général — Canaux — Navigation — Ports — Rivières — Halage — Marchepied — Usines sur les cours d'eau — Prises d'eau — Curage — Contributions directes — Budgets et comptes communaux, hospitaliers et de fabriques — Actions judiciaires — Emprunts — Octrois — Octroi de bienfaisance — Octroi municipal — Octroi de mer — Octroi de navigation — Octroi de banlieue — Octroi de pont — Octroi de rivière — Octroi de canal — Octroi de port — Octroi de quai — Octroi de marché — Octroi de foire — Octroi de halle — Octroi de boucherie — Octroi de poissonnerie — Octroi de boulangerie — Octroi de brasserie — Octroi de distillerie — Octroi de tannerie — Octroi de papeterie — Octroi de verrerie — Octroi de faïencerie — Octroi de porcelainerie — Octroi de cristallerie — Octroi de glacerie — Octroi de miroiterie — Octroi de bijouterie — Octroi de joaillerie — Octroi de horlogerie — Octroi de coutellerie — Octroi de quincaillerie — Octroi de serrurerie — Octroi de ferblanterie — Octroi de chaudronnerie — Octroi de fonderie — Octroi de forge — Octroi de laminoir — Octroi de tréfilerie — Octroi de clouterie — Octroi de boulonnerie — Octroi de rivetterie — Octroi de vis — Octroi de boulon — Octroi de rivet — Octroi de clou — Octroi de fil de fer — Octroi de tôle — Octroi de fer-blanc — Octroi de cuivre — Octroi de laiton — Octroi de bronze — Octroi de zinc — Octroi de plomb — Octroi de mercure — Octroi de soufre — Octroi de salpêtre — Octroi de poudre — Octroi de dynamite — Octroi de nitroglycérine — Octroi de fulmicoton — Octroi de pyroxyle — Octroi de celluloïd — Octroi de caoutchouc — Octroi de gutta-percha — Octroi de guano — Octroi de phosphate — Octroi de nitrate — Octroi de sulfate — Octroi de chlorure — Octroi de carbonate — Octroi de bicarbonate — Octroi de sesquicarbonate — Octroi de sesquioxyde — Octroi de peroxyde — Octroi de protoxyde — Octroi de deutoxyde — Octroi de tritoxyde — Octroi de tétroxyde — Octroi de pentoxyde — Octroi de hexoxyde — Octroi de heptoxyde — Octroi de octoxyde — Octroi de nonoxyde — Octroi de décoxyde — Octroi de undécoxyde — Octroi de dodécoxyde — Octroi de tridécoxyde — Octroi de tétradécoxyde — Octroi de pentadécoxyde — Octroi de hexadécoxyde — Octroi de heptadécoxyde — Octroi de octadécoxyde — Octroi de nonadécoxyde — Octroi de eicosoxyde — Octroi de heneicosoxyde — Octroi de docosoxyde — Octroi de tricosoxyde — Octroi de tétracosoxyde — Octroi de pentacosoxyde — Octroi de hexacosoxyde — Octroi de heptacosoxyde — Octroi de octacosoxyde — Octroi de nonacosoxyde — Octroi de triacontoxyde — Octroi de hentriacontoxyde — Octroi de dotriacontoxyde — Octroi de tritriacontoxyde — Octroi de tétratriacontoxyde — Octroi de pentatriacontoxyde — Octroi de hexatriacontoxyde — Octroi de heptatriacontoxyde — Octroi de octatriacontoxyde — Octroi de nonatriacontoxyde — Octroi de tétracontoxyde — Octroi de hentétracontoxyde — Octroi de dotétracontoxyde — Octroi de tritétracontoxyde — Octroi de tétratétracontoxyde — Octroi de pentatétracontoxyde — Octroi de hexatétracontoxyde — Octroi de heptatétracontoxyde — Octroi de octatétracontoxyde — Octroi de nonatétracontoxyde — Octroi de pentacontoxyde — Octroi de henpentacontoxyde — Octroi de dopentacontoxyde — Octroi de tripentacontoxyde — Octroi de tétrapentacontoxyde — Octroi de pentapentacontoxyde — Octroi de hexapentacontoxyde — Octroi de heptapentacontoxyde — Octroi de octapentacontoxyde — Octroi de nonapentacontoxyde — Octroi de hexacontoxyde — Octroi de henhexacontoxyde — Octroi de dohexacontoxyde — Octroi de trihexacontoxyde — Octroi de tétrahexacontoxyde — Octroi de pentahexacontoxyde — Octroi de hexahexacontoxyde — Octroi de heptahexacontoxyde — Octroi de octahexacontoxyde — Octroi de nonahexacontoxyde — Octroi de heptacontoxyde — Octroi de henheptacontoxyde — Octroi de doheptacontoxyde — Octroi de triheptacontoxyde — Octroi de tétraheptacontoxyde — Octroi de pentaheptacontoxyde — Octroi de hexaheptacontoxyde — Octroi de heptaheptacontoxyde — Octroi de octaheptacontoxyde — Octroi de nonaheptacontoxyde — Octroi de octacontoxyde — Octroi de henoctacontoxyde — Octroi de dooctacontoxyde — Octroi de trioctacontoxyde — Octroi de tétraoctacontoxyde — Octroi de pentaoctacontoxyde — Octroi de hexaoctacontoxyde — Octroi de heptaoctacontoxyde — Octroi de octaoctacontoxyde — Octroi de nonaoctacontoxyde — Octroi de nonacontoxyde — Octroi de hennonacontoxyde — Octroi de dononacontoxyde — Octroi de trinonacontoxyde — Octroi de tétranonacontoxyde — Octroi de pentanonacontoxyde — Octroi de hexanonacontoxyde — Octroi de heptanonacontoxyde — Octroi de octanonacontoxyde — Octroi de nonanonacontoxyde — Octroi de centoxyde — Octroi de hencentoxyde — Octroi de docentoxyde — Octroi de tricentoxyde — Octroi de tétracentoxyde — Octroi de pentacentoxyde — Octroi de hexacentoxyde — Octroi de heptacentoxyde — Octroi de octacentoxyde — Octroi de nonacentoxyde — Octroi de décacentoxyde — Octroi de undécacentoxyde — Octroi de dodécacentoxyde — Octroi de tridécacentoxyde — Octroi de tétradécacentoxyde — Octroi de pentadécacentoxyde — Octroi de hexadécacentoxyde — Octroi de heptadécacentoxyde — Octroi de octadécacentoxyde — Octroi de nonadécacentoxyde — Octroi de icosacentoxyde — Octroi de heneicosacentoxyde — Octroi de docosacentoxyde — Octroi de tricosacentoxyde — Octroi de tétracosacentoxyde — Octroi de pentacosacentoxyde — Octroi de hexacosacentoxyde — Octroi de heptacosacentoxyde — Octroi de octacosacentoxyde — Octroi de nonacosacentoxyde — Octroi de triacontacentoxyde — Octroi de hentriacontacentoxyde — Octroi de dotriacontacentoxyde — Octroi de tritriacontacentoxyde — Octroi de tétratriacontacentoxyde — Octroi de pentatriacontacentoxyde — Octroi de hexatriacontacentoxyde — Octroi de heptatriacontacentoxyde — Octroi de octatriacontacentoxyde — Octroi de nonatriacontacentoxyde — Octroi de tétracontacentoxyde — Octroi de hentétracontacentoxyde — Octroi de dotétracontacentoxyde — Octroi de tritétracontacentoxyde — Octroi de tétratétracontacentoxyde — Octroi de pentatétracontacentoxyde — Octroi de hexatétracontacentoxyde — Octroi de heptatétracontacentoxyde — Octroi de octatétracontacentoxyde — Octroi de nonatétracontacentoxyde — Octroi de pentacontacentoxyde — Octroi de henpentacontacentoxyde — Octroi de dopentacontacentoxyde — Octroi de tripentacontacentoxyde — Octroi de tétrapentacontacentoxyde — Octroi de pentapentacontacentoxyde — Octroi de hexapentacontacentoxyde — Octroi de heptapentacontacentoxyde — Octroi de octapentacontacentoxyde — Octroi de nonapentacontacentoxyde — Octroi de hexacontacentoxyde — Octroi de henhexacontacentoxyde — Octroi de dohexacontacentoxyde — Octroi de trihexacontacentoxyde — Octroi de tétrahexacontacentoxyde — Octroi de pentahexacontacentoxyde — Octroi de hexahexacontacentoxyde — Octroi de heptahexacontacentoxyde — Octroi de octahexacontacentoxyde — Octroi de nonahexacontacentoxyde — Octroi de heptacontacentoxyde — Octroi de henheptacontacentoxyde — Octroi de doheptacontacentoxyde — Octroi de triheptacontacentoxyde — Octroi de tétraheptacontacentoxyde — Octroi de pentaheptacontacentoxyde — Octroi de hexaheptacontacentoxyde — Octroi de heptaheptacontacentoxyde — Octroi de octaheptacontacentoxyde — Octroi de nonaheptacontacentoxyde — Octroi de octacontacentoxyde — Octroi de henoctacontacentoxyde — Octroi de dooctacontacentoxyde — Octroi de trioctacontacentoxyde — Octroi de tétraoctacontacentoxyde — Octroi de pentaoctacontacentoxyde — Octroi de hexaoctacontacentoxyde — Octroi de heptaoctacontacentoxyde — Octroi de octaoctacontacentoxyde — Octroi de nonaoctacontacentoxyde — Octroi de nonacontacentoxyde — Octroi de hennonacontacentoxyde — Octroi de dononacontacentoxyde — Octroi de trinonacontacentoxyde — Octroi de tétranonacontacentoxyde — Octroi de pentanonacontacentoxyde — Octroi de hexanonacontacentoxyde — Octroi de heptanonacontacentoxyde — Octroi de octanonacontacentoxyde — Octroi de nonanonacontacentoxyde — Octroi de millioxyde — Octroi de henmillioxyde — Octroi de domillioxyde — Octroi de trimillioxyde — Octroi de tétramillioxyde — Octroi de pentamillioxyde — Octroi de hexamillioxyde — Octroi de heptamillioxyde — Octroi de octamillioxyde — Octroi de nonamillioxyde — Octroi de décamillioxyde — Octroi de undécamillioxyde — Octroi de dodécamillioxyde — Octroi de tridécamillioxyde — Octroi de tétradécamillioxyde — Octroi de pentadécamillioxyde — Octroi de hexadécamillioxyde — Octroi de heptadécamillioxyde — Octroi de octadécamillioxyde — Octroi de nonadécamillioxyde — Octroi de icosamillioxyde — Octroi de heneicosamillioxyde — Octroi de docosamillioxyde — Octroi de tricosamillioxyde — Octroi de tétracosamillioxyde — Octroi de pentacosamillioxyde — Octroi de hexacosamillioxyde — Octroi de heptacosamillioxyde — Octroi de octacosamillioxyde — Octroi de nonacosamillioxyde — Octroi de triacontamillioxyde — Octroi de hentriacontamillioxyde — Octroi de dotriacontamillioxyde — Octroi de tritriacontamillioxyde — Octroi de tétratriacontamillioxyde — Octroi de pentatriacontamillioxyde — Octroi de hexatriacontamillioxyde — Octroi de heptatriacontamillioxyde — Octroi de octatriacontamillioxyde — Octroi de nonatriacontamillioxyde — Octroi de tétracontamillioxyde — Octroi de hentétracontamillioxyde — Octroi de dotétracontamillioxyde — Octroi de tritétracontamillioxyde — Octroi de tétratétracontamillioxyde — Octroi de pentatétracontamillioxyde — Octroi de hexatétracontamillioxyde — Octroi de heptatétracontamillioxyde — Octroi de octatétracontamillioxyde — Octroi de nonatétracontamillioxyde — Octroi de pentacontamillioxyde — Octroi de henpentacontamillioxyde — Octroi de dopentacontamillioxyde — Octroi de tripentacontamillioxyde — Octroi de tétrapentacontamillioxyde — Octroi de pentapentacontamillioxyde — Octroi de hexapentacontamillioxyde — Octroi de heptapentacontamillioxyde — Octroi de octapentacontamillioxyde — Octroi de nonapentacontamillioxyde — Octroi de hexacontamillioxyde — Octroi de henhexacontamillioxyde — Octroi de dohexacontamillioxyde — Octroi de trihexacontamillioxyde — Octroi de tétrahexacontamillioxyde — Octroi de pentahexacontamillioxyde — Octroi de hexahexacontamillioxyde — Octroi de heptahexacontamillioxyde — Octroi de octahexacontamillioxyde — Octroi de nonahexacontamillioxyde — Octroi de heptacontamillioxyde — Octroi de henheptacontamillioxyde — Octroi de doheptacontamillioxyde — Octroi de triheptacontamillioxyde — Octroi de tétraheptacontamillioxyde — Octroi de pentaheptacontamillioxyde — Octroi de hexaheptacontamillioxyde — Octroi de heptaheptacontamillioxyde — Octroi de octaheptacontamillioxyde — Octroi de nonaheptacontamillioxyde — Octroi de octacontamillioxyde — Octroi de henoctacontamillioxyde — Octroi de dooctacontamillioxyde — Octroi de trioctacontamillioxyde — Octroi de tétraoctacontamillioxyde — Octroi de pentaoctacontamillioxyde — Octroi de hexaoctacontamillioxyde — Octroi de heptaoctacontamillioxyde — Octroi de octaoctacontamillioxyde — Octroi de nonaoctacontamillioxyde — Octroi de nonacontamillioxyde — Octroi de hennonacontamillioxyde — Octroi de dononacontamillioxyde — Octroi de trinonacontamillioxyde — Octroi de tétranonacontamillioxyde — Octroi de pentanonacontamillioxyde — Octroi de hexanonacontamillioxyde — Octroi de heptanonacontamillioxyde — Octroi de octanonacontamillioxyde — Octroi de nonanonacontamillioxyde — Octroi de milliardoxyde — Octroi de henmilliardoxyde — Octroi de domilliardoxyde — Octroi de trimilliardoxyde — Octroi de tétramilliardoxyde — Octroi de pentamilliardoxyde — Octroi de hexamilliardoxyde — Octroi de heptamilliardoxyde — Octroi de octamilliardoxyde — Octroi de nonamilliardoxyde — Octroi de décamilliardoxyde — Octroi de undécamilliardoxyde — Octroi de dodécamilliardoxyde — Octroi de tridécamilliardoxyde — Octroi de tétradécamilliardoxyde — Octroi de pentadécamilliardoxyde — Octroi de hexadécamilliardoxyde — Octroi de heptadécamilliardoxyde — Octroi de octadécamilliardoxyde — Octroi de nonadécamilliardoxyde — Octroi de icosamilliardoxyde — Octroi de heneicosamilliardoxyde — Octroi de docosamilliardoxyde — Octroi de tricosamilliardoxyde — Octroi de tétracosamilliardoxyde — Octroi de pentacosamilliardoxyde — Octroi de hexacosamilliardoxyde — Octroi de heptacosamilliardoxyde — Octroi de octacosamilliardoxyde — Octroi de nonacosamilliardoxyde — Octroi de triacontamilliardoxyde — Octroi de hentriacontamilliardoxyde — Octroi de dotriacontamilliardoxyde — Octroi de tritriacontamilliardoxyde — Octroi de tétratriacontamilliardoxyde — Octroi de pentatriacontamilliardoxyde — Octroi de hexatriacontamilliardoxyde — Octroi de heptatriacontamilliardoxyde — Octroi de octatriacontamilliardoxyde — Octroi de nonatriacontamilliardoxyde — Octroi de tétracontamilliardoxyde — Octroi de hentétracontamilliardoxyde — Octroi de dotétracontamilliardoxyde — Octroi de tritétracontamilliardoxyde — Octroi de tétratétracontamilliardoxyde — Octroi de pentatétracontamilliardoxyde — Octroi de hexatétracontamilliardoxyde — Octroi de heptatétracontamilliardoxyde — Octroi de octatétracontamilliardoxyde — Octroi de nonatétracontamilliardoxyde — Octroi de pentacontamilliardoxyde — Octroi de henpentacontamilliardoxyde — Octroi de dopentacontamilliardoxyde — Octroi de tripentacontamilliardoxyde — Octroi de tétrapentacontamilliardoxyde — Octroi de pentapentacontamilliardoxyde — Octroi de hexapentacontamilliardoxyde — Octroi de heptapentacontamilliardoxyde — Octroi de octapentacontamilliardoxyde — Octroi de nonapentacontamilliardoxyde — Octroi de hexacontamilliardoxyde — Octroi de henhexacontamilliardoxyde — Octroi de dohexacontamilliardoxyde — Octroi de trihexacontamilliardoxyde — Octroi de tétrahexacontamilliardoxyde — Octroi de pentahexacontamilliardoxyde — Octroi de hexahexacontamilliardoxyde — Octroi de heptahexacontamilliardoxyde — Octroi de octahexacontamilliardoxyde — Octroi de nonahexacontamilliardoxyde — Octroi de heptacontamilliardoxyde — Octroi de henheptacontamilliardoxyde — Octroi de doheptacontamilliardoxyde — Octroi de triheptacontamilliardoxyde — Octroi de tétraheptacontamilliardoxyde — Octroi de pentaheptacontamilliardoxyde — Octroi de hexaheptacontamilliardoxyde — Octroi de heptaheptacontamilliardoxyde — Octroi de octaheptacontamilliardoxyde — Octroi de nonaheptacontamilliardoxyde — Octroi de octacontamilliardoxyde — Octroi de henoctacontamilliardoxyde — Octroi de dooctacontamilliardoxyde — Octroi de trioctacontamilliardoxyde — Octroi de tétraoctacontamilliardoxyde — Octroi de pentaoctacontamilliardoxyde — Octroi de hexaoctacontamilliardoxyde — Octroi de heptaoctacontamilliardoxyde — Octroi de octaoctacontamilliardoxyde — Octroi de nonaoctacontamilliardoxyde — Octroi de nonacontamilliardoxyde — Octroi de hennonacontamilliardoxyde — Octroi de dononacontamilliardoxyde — Octroi de trinonacontamilliardoxyde — Octroi de tétranonacontamilliardoxyde — Octroi de pentanonacontamilliardoxyde — Octroi de hexanonacontamilliardoxyde — Octroi de heptanonacontamilliardoxyde — Octroi de octanonacontamilliardoxyde — Octroi de nonanonacontamilliardoxyde — Octroi de billioxyde — Octroi de henbillioxyde — Octroi de dobillioxyde — Octroi de tribillioxyde — Octroi de tétrabillioxyde — Octroi de pentabillioxyde — Octroi de hexabillioxyde — Octroi de heptabillioxyde — Octroi de octabillioxyde — Octroi de nonabillioxyde — Octroi de décabillioxyde — Octroi de undécabillioxyde — Octroi de dodécabillioxyde — Octroi de tridécabillioxyde — Octroi de tétradécabillioxyde — Octroi de pentadécabillioxyde — Octroi de hexadécabillioxyde — Octroi de heptadécabillioxyde — Octroi de octadécabillioxyde — Octroi de nonadécabillioxyde — Octroi de icosabillioxyde — Octroi de heneicosabillioxyde — Octroi de docosabillioxyde — Octroi de tricosabillioxyde — Octroi de tétracosabillioxyde — Octroi de pentacosabillioxyde — Octroi de hexacosabillioxyde — Octroi de heptacosabillioxyde — Octroi de octacosabillioxyde — Octroi de nonacosabillioxyde — Octroi de triacontabillioxyde — Octroi de hentriacontabillioxyde — Octroi de dotriacontabillioxyde — Octroi de tritriacontabillioxyde — Octroi de tétratriacontabillioxyde — Octroi de pentatriacontabillioxyde — Octroi de hexatriacontabillioxyde — Octroi de heptatriacontabillioxyde — Octroi de octatriacontabillioxyde — Octroi de nonatriacontabillioxyde — Octroi de tétracontabillioxyde — Octroi de hentétracontabillioxyde — Octroi de dotétracontabillioxyde — Octroi de tritétracontabillioxyde — Octroi de tétratétracontabillioxyde — Octroi de pentatétracontabillioxyde — Octroi de hexatétracontabillioxyde — Octroi de heptatétracontabillioxyde — Octroi de octatétracontabillioxyde — Octroi de nonatétracontabillioxyde — Octroi de pentacontabillioxyde — Octroi de henpentacontabillioxyde — Octroi de dopentacontabillioxyde — Octroi de tripentacontabillioxyde — Octroi de tétrapentacontabillioxyde — Octroi de pentapentacontabillioxyde — Octroi de hexapentacontabillioxyde — Octroi de heptapentacontabillioxyde — Octroi de octapentacontabillioxyde — Octroi de nonapentacontabillioxyde — Octroi de hexacontabillioxyde — Octroi de henhexacontabillioxyde — Octroi de dohexacontabillioxyde — Octroi de trihexacontabillioxyde — Octroi de tétrahexacontabillioxyde — Octroi de pentahexacontabillioxyde — Octroi de hexahexacontabillioxyde — Octroi de heptahexacontabillioxyde — Octroi de octahexacontabillioxyde — Octroi de nonahexacontabillioxyde — Octroi de heptacontabillioxyde — Octroi de henheptacontabillioxyde — Octroi de doheptacontabillioxyde — Octroi de triheptacontabillioxyde — Octroi de tétraheptacontabillioxyde — Octroi de pentaheptacontabillioxyde — Octroi de hexaheptacontabillioxyde — Octroi de heptaheptacontabillioxyde — Octroi de octaheptacontabillioxyde — Octroi de nonaheptacontabillioxyde — Octroi de octacontabillioxyde — Octroi de henoctacontabillioxyde — Octroi de dooctacontabillioxyde — Octroi de trioctacontabillioxyde — Octroi de tétraoctacontabillioxyde — Octroi de pentaoctacontabillioxyde — Octroi de hexaoctacontabillioxyde — Octroi de heptaoctacontabillioxyde — Octroi de octaoctacontabillioxyde — Octroi de nonaoctacontabillioxyde — Octroi de nonacontabillioxyde — Octroi de hennonacontabillioxyde — Octroi de dononacontabillioxyde — Octroi de trinonacontabillioxyde — Octroi de tétranonacontabillioxyde — Octroi de pentanonacontabillioxyde — Octroi de hexanonacontabillioxyde — Octroi de heptanonacontabillioxyde — Octroi de octanonacontabillioxyde — Octroi de nonanonacontabillioxyde — Octroi de trillioxyde — Octroi de hentrillioxyde — Octroi de dotrillioxyde — Octroi de tritrillioxyde — Octroi de tétratrillioxyde — Octroi de pentatrillioxyde — Octroi de hexatrillioxyde — Octroi de heptatrillioxyde — Octroi de octatrillioxyde — Octroi de nonatrillioxyde — Octroi de décatrillioxyde — Octroi de undécatrillioxyde — Octroi de dodécatrillioxyde — Octroi de tridécatrillioxyde — Octroi de tétradécatrillioxyde — Octroi de pentadécatrillioxyde — Octroi de hexadécatrillioxyde — Octroi de heptadécatrillioxyde — Octroi de octadécatrillioxyde — Octroi de nonadécatrillioxyde — Octroi de icosatrillioxyde — Octroi de heneicosatrillioxyde — Octroi de docosatrillioxyde — Octroi de tricosatrillioxyde — Octroi de tétracosatrillioxyde — Octroi de pentacosatrillioxyde — Octroi de hexacosatrillioxyde — Octroi de heptacosatrillioxyde — Octroi de octacosatrillioxyde — Octroi de nonacosatrillioxyde — Octroi de triacontatrillioxyde — Octroi de hentriacontatrillioxyde — Octroi de dotriacontatrillioxyde — Octroi de tritriacontatrillioxyde — Octroi de tétratriacontatrillioxyde — Octroi de pentatriacontatrillioxyde — Octroi de hexatriacontatrillioxyde — Octroi de heptatriacontatrillioxyde — Octroi de octatriacontatrillioxyde — Octroi de nonatriacontatrillioxyde — Octroi de tétracontatrillioxyde — Octroi de hentétracontatrillioxyde — Octroi de dotétracontatrillioxyde — Octroi de tritétracontatrillioxyde — Octroi de tétratétracontatrillioxyde — Octroi de pentatétracontatrillioxyde — Octroi de hexatétracontatrillioxyde — Octroi de heptatétracontatrillioxyde — Octroi de octatétracontatrillioxyde — Octroi de nonatétracontatrillioxyde — Octroi de pentacontatrillioxyde — Octroi de henpentacontatrillioxyde — Octroi de dopentacontatrillioxyde — Octroi de tripentacontatrillioxyde — Octroi de tétrapentacontatrillioxyde — Octroi de pentapentacontatrillioxyde — Octroi de hexapentacontatrillioxyde — Octroi de heptapentacontatrillioxyde — Octroi de octapentacontatrillioxyde — Octroi de nonapentacontatrillioxyde — Octroi de hexacontatrillioxyde — Octroi de henhexacontatrillioxyde — Octroi de dohexacontatrillioxyde — Octroi de trihexacontatrillioxyde — Octroi de tétrahexacontatrillioxyde — Octroi de pentahexacontatrillioxyde — Octroi de hexahexacontatrillioxyde — Octroi de heptahexacontatrillioxyde — Octroi de octahexacontatrillioxyde — Octroi de nonahexacontatrillioxyde — Octroi de heptacontatrillioxyde — Octroi de henheptacontatrillioxyde — Octroi de doheptacontatrillioxyde — Octroi de triheptacontatrillioxyde — Octroi de tétraheptacontatrillioxyde — Octroi de pentaheptacontatrillioxyde — Octroi de hexaheptacontatrillioxyde — Octroi de heptaheptacontatrillioxyde — Octroi de octaheptacontatrillioxyde — Octroi de nonaheptacontatrillioxyde — Octroi de octacontatrillioxyde — Octroi de henoctacontatrillioxyde — Octroi de dooctacontatrillioxyde — Octroi de trioctacontatrillioxyde — Octroi de tétraoctacontatrillioxyde — Octroi de pentaoctacontatrillioxyde — Octroi de hexaoctacontatrillioxyde — Octroi de heptaoctacontatrillioxyde — Octroi de octaoctacontatrillioxyde — Octroi de nonaoctacontatrillioxyde — Octroi de nonacontatrillioxyde — Octroi de hennonacontatrillioxyde — Octroi de dononacontatrillioxyde — Octroi de trinonacontatrillioxyde — Octroi de tétranonacontatrillioxyde — Octroi de pentanonacontatrillioxyde — Octroi de hexanonacontatrillioxyde — Octroi de heptanonacontatrillioxyde — Octroi de octanonacontatrillioxyde — Octroi de nonanonacontatrillioxyde — Octroi de quadrillioxyde — Octroi de henquadrillioxyde — Octroi de doquadrillioxyde — Octroi de triquadrillioxyde — Octroi de tétraquadrillioxyde — Octroi de pentaquadrillioxyde — Octroi de hexaquadrillioxyde — Octroi de heptaquadrillioxyde — Octroi de octaquadrillioxyde — Octroi de nonaquadrillioxyde — Octroi de décaquadrillioxyde — Octroi de undécaquadrillioxyde — Octroi de dodécaquadrillioxyde — Octroi de tridécaquadrillioxyde — Octroi de tétradécaquadrillioxyde — Octroi de pentadécaquadrillioxyde — Octroi de hexadécaquadrillioxyde — Octroi de heptadécaquadrillioxyde — Octroi de octadécaquadrillioxyde — Octroi de nonadécaquadrillioxyde — Octroi de icosaquadrillioxyde — Octroi de heneicosaquadrillioxyde — Octroi de docosaquadrillioxyde — Octroi de tricosaquadrillioxyde — Octroi de tétracosaquadrillioxyde — Octroi de pentacosaquadrillioxyde — Octroi de hexacosaquadrillioxyde — Octroi de heptacosaquadrillioxyde — Octroi de octacosaquadrillioxyde — Octroi de nonacosaquadrillioxyde — Octroi de triacontaquadrillioxyde — Octroi de hentriacontaquadrillioxyde — Octroi de dotriacontaquadrillioxyde — Octroi de tritriacontaquadrillioxyde — Octroi de tétratriacontaquadrillioxyde — Octroi de pentatriacontaquadrillioxyde — Octroi de hexatriacontaquadrillioxyde — Octroi de heptatriacontaquadrillioxyde — Octroi de octatriacontaquadrillioxyde — Octroi de nonatriacontaquadrillioxyde — Octroi de tétracontaquadrillioxyde — Octroi de hentétracontaquadrillioxyde — Octroi de dotétracontaquadrillioxyde — Octroi de tritétracontaquadrillioxyde — Octroi de tétratétracontaquadrillioxyde — Octroi de pentatétracontaquadrillioxyde — Octroi de hexatétracontaquadrillioxyde — Octroi de heptatétracontaquadrillioxyde — Octroi de octatétracontaquadrillioxyde — Octroi de nonatétracontaquadrillioxyde — Octroi de pentacontaquadrillioxyde — Octroi de henpentacontaquadrillioxyde — Octroi de dopentacontaquadrillioxyde — Octroi de tripentacontaquadrillioxyde — Octroi de tétrapentacontaquadrillioxyde — Octroi de pentapentacontaquadrillioxyde — Octroi de hexapentacontaquadrillioxyde — Octroi de heptapentacontaquadrillioxyde — Octroi de octapentacontaquadrillioxyde — Octroi de nonapentacontaquadrillioxyde — Octroi de hexacontaquadrillioxyde — Octroi de henhexacontaquadrillioxyde — Octroi de dohexacontaquadrillioxyde — Octroi de trihexacontaquadrillioxyde — Octroi de tétrahexacontaquadrillioxyde — Octroi de pentahexacontaquadrillioxyde — Octroi de hexahexacontaquadrillioxyde — Octroi de heptahexacontaquadrillioxyde — Octroi de octahexacontaquadrillioxyde — Octroi de nonahexacontaquadrillioxyde — Octroi de heptacontaquadrillioxyde — Octroi de henheptacontaquadrillioxyde — Octroi de doheptacontaquadrillioxyde — Octroi de triheptacontaquadrillioxyde — Octroi de tétraheptacontaquadrillioxyde — Octroi de pentaheptacontaquadrillioxyde — Octroi de hexaheptacontaquadrillioxyde — Octroi de heptaheptacontaquadrillioxyde — Octroi de octaheptacontaquadrillioxyde — Octroi de nonaheptacontaquadrillioxyde — Octroi de octacontaquadrillioxyde — Octroi de henoctacontaquadrillioxyde — Octroi de dooctacontaquadrillioxyde — Octroi de trioctacontaquadrillioxyde — Octroi de tétraoctacontaquadrillioxyde — Octroi de pentaoctacontaquadrillioxyde — Octroi de hexaoctacontaquadrillioxyde — Octroi de heptaoctacontaquadrillioxyde — Octroi de octaoctacontaquadrillioxyde — Octroi de nonaoctacontaquadrillioxyde — Octroi de nonacontaquadrillioxyde — Octroi de hennonacontaquadrillioxyde — Octroi de dononacontaquadrillioxyde — Octroi de trinonacontaquadrillioxyde — Octroi de tétranonacontaquadrillioxyde — Octroi de pentanonacontaquadrillioxyde — Octroi de hexanonacontaquadrillioxyde — Octroi de heptanonacontaquadrillioxyde — Octroi de octanonacontaquadrillioxyde — Octroi de nonanonacontaquadrillioxyde — Octroi de quintillioxyde — Octroi de henquintillioxyde — Octroi de doquintillioxyde — Octroi de triquintillioxyde — Octroi de tétraquintillioxyde — Octroi de pentaquintillioxyde — Octroi de hexaquintillioxyde — Octroi de heptaquintillioxyde — Octroi de octaquintillioxyde — Octroi de nonaquintillioxyde — Octroi de décaquintillioxyde — Octroi de undécaquintillioxyde — Octroi de dodécaquintillioxyde — Octroi de tridécaquintillioxyde — Octroi de tétradécaquintillioxyde — Octroi de pentadécaquintillioxyde — Octroi de hexadécaquintillioxyde — Octroi de heptadécaquintillioxyde — Octroi de octadécaquintillioxyde — Octroi de nonadécaquintillioxyde — Octroi de icosaquintillioxyde — Octroi de heneicosaquintillioxyde — Octroi de docosaquintillioxyde — Octroi de tricosaquintillioxyde — Octroi de tétracosaquintillioxyde — Octroi de pentacosaquintillioxyde — Octroi de hexacosaquintillioxyde — Octroi de heptacosaquintillioxyde — Octroi de octacosaquintillioxyde — Octroi de nonacosaquintillioxyde — Octroi de triacontaquintillioxyde — Octroi de hentriacontaquintillioxyde — Octroi de dotriacontaquintillioxyde — Octroi de tritriacontaquintillioxyde — Octroi de tétratriacontaquintillioxyde — Octroi de pentatriacontaquintillioxyde — Octroi de hexatriacontaquintillioxyde — Octroi de heptatriacontaquintillioxyde — Octroi de octatriacontaquintillioxyde — Octroi de nonatriacontaquintillioxyde — Octroi de tétracontaquintillioxyde — Octroi de hentétracontaquintillioxyde — Octroi de dotétracontaquintillioxyde — Octroi de tritétracontaquintillioxyde — Octroi de tétratétracontaquintillioxyde — Octroi de pentatétracontaquintillioxyde — Octroi de hexatétracontaquintillioxyde — Octroi de heptatétracontaquintillioxyde — Octroi de octatétracontaquintillioxyde — Octroi de nonatétracontaquintillioxyde — Octroi de pentacontaquintillioxyde — Octroi de henpentacontaquintillioxyde — Octroi de dopentacontaquintillioxyde — Octroi de tripentacontaquintillioxyde — Octroi de tétrapentacontaquintillioxyde — Octroi de pentapentacontaquintillioxyde — Octroi de hexapentacontaquintillioxyde — Octroi de heptapentacontaquintillioxyde — Octroi de octapentacontaquintillioxyde — Octroi de nonapentacontaquintillioxyde — Octroi de hexacontaquintillioxyde — Octroi de henhexacontaquintillioxyde — Octroi de dohexacontaquintillioxyde — Octroi de trihexacontaquintillioxyde — Octroi de tétrahexacontaquintillioxyde — Octroi de pentahexacontaquintillioxyde — Octroi de hexahexacontaquintillioxyde — Octroi de heptahexacontaquintillioxyde — Octroi de octahexacontaquintillioxyde — Octroi de nonahexacontaquintillioxyde — Octroi de heptacontaquintillioxyde — Octroi de henheptacontaquintillioxyde — Octroi de doheptacontaquintillioxyde — Octroi de triheptacontaquintillioxyde — Octroi de tétraheptacontaquintillioxyde — Octroi de pentaheptacontaquintillioxyde — Octroi de hexaheptacontaquintillioxyde — Octroi de heptaheptacontaquintillioxyde — Octroi de octaheptacontaquintillioxyde — Octroi de nonaheptacontaquintillioxyde — Octroi de octacontaquintillioxyde — Octroi de henoctacontaquintillioxyde — Octroi de dooctacontaquintillioxyde — Octroi de trioctacontaquintillioxyde — Octroi de tétraoctacontaquintillioxyde — Octroi de pentaoctacontaquintillioxyde — Octroi de hexaoctacontaquintillioxyde — Octroi de heptaoctacontaquintillioxyde — Octroi de octaoctacontaquintillioxyde — Octroi de nonaoctacontaquintillioxyde — Octroi de nonacontaquintillioxyde — Octroi de hennonacontaquintillioxyde — Octroi de dononacontaquintillioxyde — Octroi de trinonacontaquintillioxyde — Octroi de tétranonacontaquintillioxyde — Octroi de pentanonacontaquintillioxyde — Octroi de hexanonacontaquintillioxyde — Octroi de heptanonacontaquintillioxyde — Octroi de octanonacontaquintillioxyde — Octroi de nonanonacontaquintillioxyde — Octroi de sextillioxyde — Octroi de hensextillioxyde — Octroi de dosextillioxyde — Octroi de trisextillioxyde — Octroi de tétrasextillioxyde — Octroi de pentasextillioxyde — Octroi de hexasextillioxyde — Octroi de heptasextillioxyde — Octroi de octasextillioxyde — Octroi de nonasextillioxyde — Octroi de décasextillioxyde — Octroi de undécasextillioxyde — Octroi de dodécasextillioxyde — Octroi de tridécasextillioxyde — Octroi de tétradécasextillioxyde — Octroi de pentadécasextillioxyde — Octroi de hexadécasextillioxyde — Octroi de heptadécasextillioxyde — Octroi de octadécasextillioxyde — Octroi de nonadécasextillioxyde — Octroi de icosasextillioxyde — Octroi de heneicosasextillioxyde — Octroi de docosasextillioxyde — Octroi de tricosasextillioxyde — Octroi de tétracosasextillioxyde — Octroi de pentacosasextillioxyde — Octroi de hexacosasextillioxyde — Octroi de heptacosasextillioxyde — Octroi de octacosasextillioxyde — Octroi de nonacosasextillioxyde — Octroi de triacontasextillioxyde — Octroi de hentriacontasextillioxyde — Octroi de dotriacontasextillioxyde — Octroi de tritriacontasextillioxyde — Octroi de tétratriacontasextillioxyde — Octroi de pentatriacontasextillioxyde — Octroi de hexatriacontasextillioxyde — Octroi de heptatriacontasextillioxyde — Octroi de octatriacontasextillioxyde — Octroi de nonatriacontasextillioxyde — Octroi de tétracontasextillioxyde — Octroi de hentétracontasextillioxyde — Octroi de dotétracontasextillioxyde — Octroi de tritétracontasextillioxyde — Octroi de tétratétracontasextillioxyde — Octroi de pentatétracontasextillioxyde — Octroi de hexatétracontasextillioxyde — Octroi de heptatétracontasextillio

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois. — Il est borné au Nord par les départements de l'Isère et de la Savoie; à l'Est par le Piémont; au Sud par le département des Basses-Alpes, et à l'Ouest par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère.

M. le Vte DE L'HERMITTE, *préfet*, à Gap

M. Pinet de Menteyer, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Brunet, *vice-président*, Lolliot, Frecl

M. Blanc-le-Jeune, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Amat ✻, avocat à Gap (Tallard).
Augier (Barcillonnette).
Bayle, directeur des domaines (Embrun).
Berthelot ✻, maire (Guillestre), *vice-prés.*
[illegible]anc, X.), avoc. à Gap (St-Etienne-en-Dévo.).
[illegible]ontoux (O✻), ingénieur des chemins de [illegible]
Cézanne, député (Orcières).
Chancel (Paul), négociant (Briançon).
Chauvet ✻, avocat à Gap (Ribiers).
Delamorte-Femmes, anc. notaire (Serres).
Faure, avoué (Rosans).
Grimaud, maire (St-Bonnet).
Lachau ✻, notaire (Aspr[illegible]s-les-Veynes).
Laurençon, avoc. (le Monêtier-les-Bains).
Liotard, avoué (St-Firmin).
Lombard, procureur de la République à Saint-Marcellin (Isère) (Orpierre).
Œuf (Louis), conservat[illegible]
Prunières (L[illegible]
[illegible]
Rozan (O✻), chirurgien-major (la Grave).
Ruelle (O✻), sous-directeur de la [illegible]pagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (Veynes).
Tane, maire de Gap (la Bâtie-Neuve).
Tieus, avocat à Embrun (Savines).
Ventavon (de), député (Lar[illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. (M. Mangarel ✻ A, *chef de la 1re division, est chargé de la direction du cabinet.*)

1re *Division*. M. Mangarel ✻ A, *chef de division.*

Administration communale. — Forêts. — Instruction publique. — Chemins vicinaux. Imprimerie. Librairie. Police municipale. — Presse et colportage. Elections. Passeports. Chasse.

2e *Division* : M. Escallier, *chef de division.*

Finances. — Comptabilité départementale. — Ponts et chaussées et mines. — Recrutement. — Gendarmerie. Prisons. Édifices départementaux et diocésains.

M. Voiture, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archives : M. André Laudy. — *Architecte* : M. Goulain. — *Agent voyer en chef* : M. Wonsard.

Arrondissement-chef-lieu de Gap.

Composé de 14 cantons; 126 communes; 62,896 habitants.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 27,094 habitants.

M. Thomson, *sous-préfet*, à Briançon.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons; 36 communes, 28,908 habitants.

M. de Montravel, *sous-préfet*, à Embrun.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aiguilles..... Bertrand.
Argentière..... Blein.
Aspres-les-Veynes . Boulfier
Barcillonnette..... Pascal
Briançon..... Harmand ✻.
Chorges..... Dioque.
Embrun..... Villan
[illegible] Tane

Guillestre.....	Berthelot ✻.
La Bâtie-Neuve.....	Guiramand.
[illegible]	Carraud.
[illegible]	Provensal.
[illegible]	Izoard.
[illegible]	[illegible]-Missier.
[illegible]	[illegible] du Poët.
[illegible]	Angirany.

Rosans	[illegible]
Saint-Bonnet	[illegible]
St-Etienne-en-Dév	[illegible]
Saint-Firmin	[illegible].
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Tallard	Soubra
Veynes.....	Bernard

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

Il est formé de l'ancien comté de Nice, arrondissement de ce nom, détaché de l'ancien royaume de Sardaigne, et de l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var.
Il est borné au Nord par les Alpes, à l'Est par le royaume d'Italie, au Sud par la Méditerranée, à l'Ouest par les départements du Var et des Basses-Alpes.

M. le Mis R. DE VILLENEUVE BARGEMON (✻), *préfet*, à Nice
M. le Cte de Brosses, *secrétaire général*, ancien auditeur au conseil d'Etat.

Conseil de préfecture. MM.

Conduzorgues Lairolle ✻, *vice-prés.*, Buchet, Cte Alziary de Malaussena.

Conseil général de département. MM.

Allardi (J[illegible]), avoué, maire de Contes (Contes)	
[illegible]go (Fé[illegible] maire de Breil (Breil).	
[illegible]	
[illegible]rs [illegible]n) ✻, négociant (St-Auban).	
[illegible]l [illegible]oseph) ✻, ingén. (Guillaumes).	
[illegible] [illegible]gène), avocat (Roquesteron	
Faraut (Auguste), avocat St-Etienne)	
[illegible] [illegible], ✻ commandant du génie	
[illegible]	
[illegible] [illegible] Nice, Guast,	
[illegible]	
[illegible] [illegible] maire	
[illegible] [illegible] maire de Levens).	
[illegible]-François-Paul) (O✻),	
[illegible] d'Assemb. nat. (St-Valier),	
[illegible], négociant, maire de Menton	

Mougins Roquefort[illegible]rles-Eugène de [illegible], conseiller à la cour d'appel d'Aix (Bar	
[illegible]	
Pollonnais (Désiré) ✻, propr. (Villeneuve-[illegible])	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
Rouland [illegible]	
Vadel (Cte Dominique-Honoré de) (O✻), ancien chef de division au ministère de l'intérieur (l'Escarène).	
[illegible]	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. le Bon de Margat, *chef*

Personnel administratif et des cultes. — Beaux-arts. — Affaires générales et réservées

1re Division M. Marguet, *chef de division.*

Élections. — État civil. — Loteries — Recrutement. — Gendarmerie. — Passe-ports. — Chasse. — Règlements municipaux — Agriculture. — Commerce. — Mercuriales. — Tribunaux et chambres de commerce. — Écoles militaires. — Maires et adjoints. — Naturalisation, etc

2e Division : M. Ravaud ✻, *chef de division.*

Service financier. — Comptabilité départementale. — Établissements pénitentiaires. — Agriculture — Industrie. — Commerce. — Poids et mesures. — Contributions et domaines. — Routes nationales et départementales — Chemins de fer. — Service hydraulique. — Mines. — Lignes télégraphiques — Service maritime

3e Division : M. Nonat, *chef de division.*

Biens communaux. — Comptabilité communale et des établissements de bienfaisance. — Fabriques paroissiales. — Instruction primaire et salles d'asile — Chemins vicinaux

M. N. [illegible], *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Architecte M. Gallois-Montbrun ✻. — *Architecte* : M. Dolfy. — *Agent voyer en chef* M. Croze ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Nice.

Composé de 11 cantons; 42 communes; 105,360 habitants.

Arrondissement de Grasse.

Composé de 8 cantons; 60 communes; 70,277 habitants.

M. Brincourt, *sous-préfet*, à Grasse.

Arrondissement de Puget Théniers.

Composé de 6 cantons; 48 communes; 23,400 habitants.

M. Gaduel, *sous-préfet*, à Puget-Théniers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Antibes	Reibaud.	Puget-Théniers	Gen e
Breil	Bonfiglio.	Roquestéron	A z r
Cannes	Girard.	Saint-Auban	
Contes	A	St-Étienne-s.-Monts	
	M	St-Martin-Le	
Grasse		S t-S r	David.
		S t v r	A g r
		Sospel	Lastorie.
		Utelle	Guigonis
		Vence	Maure.
	Massegné.	Villars	Léotard.
	Médecin.	Villefranche	Polonnais
	Raynaud.		

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Pra qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, dépendant originairement du département du Gard.

Le département est situé entre le 44° 16′ et le 45° 23′ de latitude septentrionale, entre les 1° et 2° 31′ de longitude orientale. Il est borné au Nord par les départements du Rhône et de la Loire, à l'Est, au-delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme, au Sud par le département du Gard, et à l'Ouest par les départements de la Lozère et de la Haute-Loire.

M. L. DU CHEVALARD ✻, *préfet*, à Privas.
M. de La Loyère, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Des Pomeys (Anselme), Bret de Romieu, *vice-président*, Marguerie

Conseil général de département. MM.

Astier, banquier (Bourg-Saint-Andéol).
Aurenche, banquier (Aubenas).
Bernardy (de) (O ✻), conseiller honoraire à la cour de Lyon (Burzet).
Blachère, maire de Largentière (Largentière).
Pion (Cte de), propriétaire (Thueyts).
Boissy d'Anglas, propriétaire (St-Agrève).
Buisson, propriétaire (Satillieu).
C rle, propr étaire (Viviers).
C t (Arthur) (Vernoux).
C s, r A y
C l, ingé ieur civil (St-Pierreville).
(r, avocat (Ch
F nufacturier (Privas).
Ge t (Antraigues) *vice-prés. lect*
de paix (Coucouron).
maire (Vallon).
Loyère (de), maire de Joannas (Valgorge).
Marmey, propriétaire (la Voulte).
M on, propriétaire (R re
Morin (Saint-Martin-de Valamas).
Odilon Barrot ✻, propriétaire (les Vans).
Pelhon (St-Étienne-de Lugdarès).
Rampon (Cte) (O ✻), député, rentier à Gilhoc (Tournon), *président*.
Roustan, maire de Lavilledieu (Villeneuve-de-Berg).
Roux (Serrières).
S t r ociant
S , r , e Chey
s gnobos ✻, avocat, député
vice-président.
Taillhand ✻, président de chambre à la cour de Nîmes, député (Montmezat).
Vaschalde, propriétaire
Vitrolles (Bon de) ✻ (St-Félicien).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. Grollot, *chef*

1re Division M. Pascal, *chef de division.*

Secrétariat général — Affaires militaires.

2e Division M. Roussat, *chef de division.*

Comptabilité générale — Affaires domaniales. — Aliénés, etc. — Travaux publics et mines — Administration départementale. — Contentieux.

3e division M. Faure, *chef de division.*

Administration communale. — Comptabilité communale et hospitalière

M. Malafosse cadet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte M. Mamarot. — *Architecte* M. N — *Agent voyer en chef*, M. Cavagna

Arrondissement-chef-lieu de Privas.

Composé de 10 cantons, 108 communes; 125,082 habitants.

Arrondissement de Largentière

Composé de 10 cantons, 106 communes; 105,624 habitants

M. Jourdan, *sous-préfet*, à Largentière

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 125 communes; 149,571 habitants.

M. Blanc, *sous-préfet*, à Tournon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Lacaze.	St-Etienne-de-Lugdares	Pomier.
[illegible]	Coulomb.	Saint-Félicien	Signaud de Lestang.
[illegible]	N.....	St-Martin-de-Valamas	Sahattier
[illegible]-Andéol.	Dunan.	Saint-Péray	Malet.
[illegible]	Piantevin.	Saint-Pierreville	Blanchenay
[illegible]	De Piagnol.	Satillieu	Battandier.
[illegible]	Guérin.	Serrières	Bordin.
[illegible]	Guigon.	Thueyts	Cte de Blo
[illegible]	Pradon	Tournon	Richard.
[illegible]	Bachère.	Vaigorge	Deliganns
[illegible]	Molière.	Valon	Lacroix
[illegible]	Sauzet	Vaus.	[illegible] Martel
[illegible]	Arsac.	Vernoux	[illegible]er
[illegible]	Bourret.	Villeneuve-de-Berg	[illegible]
[illegible]	Audouard.	Viviers	[illegible]
[illegible]-Grève	Chalendard.		

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

[illegible] des quatre que forme la Champagne. — Il est borné au Nord [illegible] au Nord-Est par [illegible] à l'Est par le département de la Meuse, au Sud-Ouest par [illegible] Marne, et à l'Ouest par celui de l'Aisne.

M. Bechon ✱, *préfet*, à Mézières.
M. Boegner, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Le Vte de Gourjault, *vice-président*, Aron-Caen, Lenepveu.

Conseil général de département. MM.

Barot (David), manufacturier à Sedan (section Nord).
Farrachan ✱, maître de forges (Signy-le-Petit).
Jacquet (E.), maître de forges à Revin (Fumay).
Béthune (Cte de), député à l'Assemblée nationale (Mézières).
Boutmy, maître de forges à Messempré (Carignan).
Chanzy (général) (GO✱) ✱, député à l'Assemblée nationale (Vouziers), *président*

Cunin-Gridaine (Ch.) (O✻), fabricant (Sedan, *Sud*)
Doury (Alfred) (Juniville).
Doury (Paul), notaire, maire de Savigny (Monthois).
Dr[illegible]ent, professeur agrégé en droit (Porcien).
[illegible]rez, propriétaire (Mouzon).
[illegible] (Charleville).
Genteur (C✻), ancien président de section au conseil d'État, à Paris (Asfeld).
Gobron, propriétaire (Buzancy).
Hanonnet, propriét. à Vendresse (Omont).
Joly-Braconnier ✻, cult. (Château-Porcien).
Lambert-Hettier, propriétaire à Saunois (Signy-l'Abbaye).
Lamour, avocat à Sedan (Raucourt).
Larmoyer, négociant (Tourteron).
Lefèvre ✻, propriétaire (Le Chesne).
Lesure, docteur-médecin, maire (Attigny).
Maigret, notaire à Dom-le-Mesnil (Flize).
Neveux ✻, avoué (Rocroi).
Noel, docteur-médecin (Machault).
Péronne, notaire (Grandpré).
[illegible] (Vouziers).
Riche (C✻), ancien président de section au Conseil d'État, à Charleville (Monthermé).
Senè, propr., maire (Chaumont-Porcien).
Speckhahn, médecin et [illegible]
Tharel, notaire à [illegible]
Toupet des Vignes, député (Givet).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. Hostier de Saint-Albin, *chef*. — M. Ducoin, *chargé*.

Personnel. — Affaires réservées. — Presse et colportage. — Naturalisation. — Loterie. — Débits de boissons. — Légion d'honneur. — Autorisation de sociétés et cercles.

1re *Division* : M. Alexandre, *chef de division*.

Administration communale. — Contributions, emprunts, imposition. — Instruction publique. — Jury. — Postes. — Télégraphes. — Élections. — Dénombrement et recensement de la population. — État civil. — Octrois.

2e *Division*. M. Ducoin, *chef de division*. — M. Charlier, *chef de division adjoint*.

Affaires générales. — Ponts et chaussées, mines, chemins de fer, chemins vicinaux, canaux. — Établissements industriels. — Domaines. — Forêts. — Agriculture. — Police, passe-ports. — Recrutement. — Poids et mesures. — Secours pour pertes.

3e *Division*. M. Courbonalis, *chef de division*.

Administration départementale. — Comptabilité. — Administration hospitalière. — Enfants assistés. — Aliénés. — Gendarmerie. — Prisons. — Secours mutuels. — Ventes de bois.

Greffe du conseil de préfecture. M. Bousroz, *greffier*.

Affaires contentieuses. — Réclamations des contribuables. — Apurement des comptes des percepteurs et autres comptables.

Services départementaux.

Archiviste : M. Sénemaud. — *Architecte* : M. Racine. — *Agent voyer en chef* : M. Minaret ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Mezières.

Composé de 7 cantons; 106 communes; 83,600 habitants.

Arrondissement de Rethel.

Composé de 6 cantons; 112 communes, 61,330 habitants.

M. de Bernis, *sous-préfet*, à Rethel.

Arrondissement de Rocroi.

Composé de 5 cantons; 71 communes; 50,673 habitants.

M. de Suckau, *sous-préfet*, à Rocroi.

Arrondissement de Sedan.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 67,305 habitants.

M. Brun (Albert), *sous-préfet*, à Sedan.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 131 communes, 57,906 habitants.

M. Drouët, *sous-préfet*, à Vouziers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Asfeld	Diancourt-Payar.
Attigny	Lesure.
Bazeilly	Boileau.
Carignan	Dumont.
Charleville	Létrange.
Château-Porcien	Davaux.
Chaumont-Porcien	Serre
Flize	Bedeau.
Fumay	Colin.
Givet	Gérardon
Grandpré	N....
Juniville	Dercims.
Le Chesne	Grisard.
Machault	Hureau.
Mézières	Cte de Béthune.
Monthermé	Sommé
Monthois	Damoiseau.
Mouzon	Mangin.
Novion-Porcien	Collot-Bennesson
Omont	Warnesson
Raucourt	Comte Roy
Renwez	Spekmann
Rethel	Noiret.
Rocroi	Binet
Rumigny	Castelon
Sedan	Gollmisch.
Signy-l'Abbaye	N...
Signy le-Petit	Duhamel.
Tourteron	Gaillard.
Vouziers	Cotelle.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc. Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Garonne et de l'Aude, à l'Est par les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au Sud par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'Ouest par le département de la Haute-Garonne.

Population . 246,298 habitants

M. SAUVAGE, *préfet*, à Foix.
M. Duchange, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Prudhon, Marc-Simon, Faure de Laferrière.

Conseil général de département. MM.

Auzies, cons. à la cour de Toulouse (Massat)	Gaillard de Bessat,
Belissen (de), propre (Labastide de Sérou)	Hoquetis (Léonce), propriétaire (Saverdun)
Bonnafous (Jean-Baptiste-Cabanes).	Laborde, avocat (Foix), *président.*
Bordes-Pages, inspecteur de la station thermale d'Aulus (Oust).	Noaillan (Vte de), maire de Prat-Bonrepaux (St-Lizier)
Campoussy (de), docteur-méd. à Mijanès (Quérigut).	Portet (Lavelanet).
Delcurrou, avocat gén. à Pau (Viedessos).	Rivière, maire (Ax)
Donnenjou ✻, avoué à Foix (Tarascon).	Sans, propriétaire (Mas-d'Azil), *vice-prés*
Foix (Vte), viguier du Val d'Andorre (Ste-Croix).	Sentenac, avocat (St-Girons).
Frézoul, médecin à Varilhes.	Terssac (de) ancien sous-préfet (Castillon .
	Vigarosy, propriétaire (Mirepoix).
	Vignes, propriétaire (Pamiers

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Carenne, *chef de cabinet.*

Affaires réservées. — Personnel. — Légion d'honneur. — Presse. — Secours. — Passeports à l'étranger — Théâtres. — Imprimerie et librairie.

1re *Division*, M. Baurès, *chef de division.*

Administration et comptabilité communale et hospitalière. — Voirie. — Cultes non catholiques — Instruction publique. Comptabilité des ministères. — Travaux des routes, édifices diocésains et des bâtiments départementaux. - Comptabilité départementale. — Chemins de fer. — Police du roulage. — Service hydraulique, etc.

2e *Division*. M Savary, *chef de division.*

Agriculture. — Poids et mesures. — Chasse. — Pêche. — Police médicale et sanitaire. — Prisons. — Commerce et industrie. — État civil. — Usines. — Mines et minières. — Élections. — Forêts. — Contributions directes — Affaires domaniales. — Jury

M Prévôt, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte M. Pasquier. — *Architecte :* M. Fiquet. — *Agent voyer en chef :* M. Delfau.

Arrondissement-chef-lieu de Foix.

Composé de 8 cantons; 139 communes, 86,636 habitants.

Arrondissement de Pamiers

Composé de 6 cantons; 114 communes, 77,692 habitants.

M. Cardiergues, *sous-préfet*, à Pamiers.

Arrondissement de Saint-Girons

Composé de 6 cantons, 83 communes, 84,970 habitants.

M. de Montazet, *sous-préfet*, à Saint-Girons.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ax.....	Benjamin Rivière.	Pamiers	Ducho[illegible]
Castillon-de-Saron...	De Morteaux	[illegible]	Bernioll[illegible]
Les Cabannes.....	Vibos	Saverdun	Re[illegible]
Castillon.	Sent[illegible]	Sainte-Croix.	[illegible]
Foix	[illegible] Seré	Saint-Girons.	[illegible]
Fossat.	[illegible]	Saint-Lizier	Lan[illegible] Fauquet
Lavelanet	Dus[illegible]	Varilhes	La[illegible]
Mas-d'Azil.....	Laffont	Verdun	[illegible]
Massat.....	Gary Gas[illegible]	Vic-Dessos	De[illegible].
Mirepoix.....	Manent		
Oust.....	De Roquemaure.		

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forme la Champagne, etc. Il est borné au Nord par le département de la Marne, à l'Est par celui de la Haute-Marne, au Sud par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne, à l'Ouest par ce dernier et celui de Seine-et-Marne.

M. G. Servois ✻, *préfet*, à Troyes.
M. Le Relfait, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Vte Grundler, *vice-président*, Desprez, Mo[illegible]ge

Conseil général de département. MM.

Armand (Cte) (O✻), ministre plénipotentiaire (Arcis-sur-Aube), *vice-président*
Bauffremont-Courtenay (Prince de), maire (Brienne-Napoléon).
Bertaerand, propriétaire (Essoyes).
Bonamy de Villemereuil (O✻), propriétaire (Bouilly
Castel ✻, président du tribunal civil de Bar-sur-Seine (Estissac).
[illegible]tour (Ramerupt)
Doulne, manufacturier (Troyes, 1er *canton*).
Doyen (Bon), propriétaire (Chaource)
Henry, maire de Troyes (les Riceys)
Huot (Gustave) ✻, propr (Troyes, 3e *canton*).
Lenfant, propriétaire (Romilly-sur-Seine).
Masson (Piney)
Masson de Morfontaine (O✻), (Bar-sur-Aube).
Mesgrigny (Vis Edm. de) ✻, propriétaire (Lesmont)
Mocquenis (Edmond) (Aix-en-Othe)
Parigot ✻, dép. (Troyes, 2e *canton*), v. pres
Pavée de Vendeuvre (Bon), propriétaire (Vendeuvre)
Perret (O✻), propr. (Marcilly-le-Hayer
Petit de Bantel (Mussy-sur-Seine)
[illegible]
[illegible] ✻, [illegible]
Trumot de Fontarce ✻, docteur en médecine (Bar-sur-Seine).
Vauchelet ✻, maire (Chavanges)
N[illegible] Soulaines)
N[illegible] Nogent-sur-Seine).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. René Dubois, *chef de cabinet.*

Affaires réservées. — Police politique. — Théâtres. — Beaux-arts.

1re *Division :* M. L. Cré, *chef de division.*

Élections. — Personnel administratif. — Télégraphie. — Presse. — Loteries. — Débits de tabac. — Poudres à feu. — Recrutement. — Jury — Police générale et municipale. — Permis de chasse et passe-ports. — Aliénés — Agriculture et commerce. — Statistique. — Travaux publics. — Voirie. — Contributions. — Instruction primaire

ge *Dijon*. M. Gérard Baudet ✻, *chef de division*.

Administration départementale et communale et contentieux. — Enfants assistés. — Fabriques et congrégations religieuses. — Biens communaux et domaniaux. — Domaines. — Comptabilité.

M. L. Cré, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. d'Arbois de Jubainville ✻. — *Architecte* M. Lorin. — *Agent voyer en chef* M. Decary ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Troyes.

Composé de 8 cantons; 120 communes; 98,848 habitants.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 93 communes; 57,477 habitants.

M. Lugagne, *sous-préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 88 communes; 40,643 habitants.

M. Dusolier, *sous-préfet*, à Bar-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 85 communes, 46,303 habitants.

M. Ladreit de la Charrière, *sous-préfet*, à Bar-sur-Seine.

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Composé de 4 cantons; 60 communes; 35,936 habitants.

M. Limendoux ✻, *sous-préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Arcis-sur-Aube	Michant.	Marcilly-le-Hayer...	De Mellanville.
Arsonval	Menuel ✻.	Méry-sur-Seine	Jolly ✻
Bar-sur-Aube	N....	Mussy-sur-Seine	[illegible]
Bar-sur-Seine	Salmard	Nogent-sur-Seine	[illegible] ✻
Bouilly	Pérard	Pont	N....
Brienne-la-Vieille...	Pce de Beaufremont-Courtenay.	Ramerupt.	Deton
Chaource	Rouvre.	Riceys (les).....	Ducloux.
Chavanges	Vauchelet ✻.	Romilly-sur-Seine ..	Lenfant.
Ervy	Regnault.	Soulaines.....	Thierry-Delanoue.
Essoyes	Barrachin.	Troyes.....	Henry
Estissac	Mathieu.	Vendeuvre-sur-Barse	Herment.
Isle-sous-Montier...	N	Villenauxe...	Chenuat.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept qui forment le Languedoc. Comminge, etc. — Il est limité au Nord par les départements de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne, à l'Est par celui des Pyrénées-Orientales, au Sud par les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, et à l'Ouest par ceux de l'Ariège et de la Haute-Garonne.

M. Baile, *préfet*, à Carcassonne.
M. Fraisse, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Cassaigne, *vice-président*, Embry, Got.

Conseil général de département. MM.

Albert, maire (Mas-Cabardès)	Berlioz, propriétaire (Lagrasse)
Anduze (Lazare), [illegible]	Cabuzac (de), propr. à Cabuzac (Belpech)
Barre, avocat à Carcassonne (Cazilhac)	Castel ✻, banquier à Carcassonne (St-Hilaire)
Bernac (✻) sous-chef [illegible] stère de la Marine (Salles-sur-Mer)	Coste, propr. à Carcassonne (Capendu).

Courel, propriétaire (Narbonne), *vice-prés.*
Duston de Villeréglan, propriétaire à Lacourtète (Alaigne).
Fondi-de-Niort ✻, mre de Niort (Belcaire).
Garric, maire (Castelnaudary, *Nord*).
[illegible], notaire (Fanjeaux).
[illegible] ✻, [illegible] Mirepoix)
Grimes, mre de Cannes (Peyrac-Minervois).
Lades-Gout, maire de St-Denis (Saissac).
Lignières, négociant à Ferrals (Durban).
Marcou, maire et avocat (Carcassonne, *Ouest*), *président.*
Marfan, médecin (Castelnaudary, *Sud*).
Mècre, propr., maire de Lanet (Moull[illegible]
Mirza-Narbonne, propriétaire à Bize (Gnest[illegible]
Montpellier, rég[illegible]sour à Quillan (Axat
Papinaud, n[illegible]t à Cuxac-d'Aude (Cour[illegible]
Peyronnet, maire (Lézignan)
[illegible]
Roché, médecin (Con[illegible]
Rolland, propriétaire (Tuchan
Rougé, avoué (Limoux)
Saboran (de), propriétaire (Sigean).
Tesseire, professeur (Carcassonne, Est
Vialatte, maire (Alzonne

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Desjobert, *chef du cabinet.*

Personnel. — Affaires réservées.

1re *Division :* M. Regismanset, *chef de division*

Élections. — Population. — État civil — Statistique générale. - Affaires militaires. — Police — Prisons. — Médecine des pauvres — Commerce et industrie. Chasse. — Écoles nationales et spéciales. Jury. — Postes. Service télégraphique. — Imprimerie et librairie — Passe-ports. — Drainage. — Théâtres. — Caisses d'épargne. Sociétés de secours mutuels. — Aliénés — Gardes champêtres communaux et particuliers. — Débits de tabac. - Cafés et débits de boissons Municipalités

2e *Division* M. Ge[illegible], *chef de division*

Finances — Comptabilité départementale. — Contributions directes. — Assistance publique. — Poids et mesures. — Fabriques des églises. — Cultes. — Comptabilité communale et hospitalière. — Octroi. Églises, presbytères. — Édifices communaux de toute nature. — Foires et marchés — Instruction publique.

3e *Division* M. Batut, *chef de division.*

Ponts et chaussées. — Police du roulage. — Service hydraulique. — Chemins de fer Voirie urbaine et vicinale. — Édifices diocésains et départementaux. Mines. — Domaine Forêts

M. Saffon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Mouynès. — *Aide-archiviste* : M. Izard. — *Architecte*, M. Desm[illegible] - *Agent voyer en chef* M. Mauric ✻

Arrondissement-chef-lieu de Carcassonne.

Composé de 12 cantons; 140 communes [illegible]74 hameaux

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons, 74 communes 48 136 habitants

M. de Peyronnencq, *sous-préfet*, à Castelnaudary

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons, 151 communes, 65,555 habitants.

M. Laffont, *sous-préfet*, à Limoux.

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons; 71 communes; 78,662 habitants.

M. Colont, *sous-préfet*, à Narbonne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Alaigne..... Gellès.
Alzonne..... Ranconle.
Axat .. Cte de Dax d'Axat.
B[illegible] . . . Midus.
Belpech ... .. Sicart
Capendu. . .. Graves.
Carcassonne .. . Dougados
Castelnaudary . . Puriset

Chambre.....	Auduze.
[illegible]	[illegible]
Couiza.....	Canabi.
Coursan.....	Laulhe.
Durban.....	Durand
Fanjeaux.....	Olivier.
Limoux.....	De Caunes.
Lezignan.....	Darnis.
[illegible]	Vte de Kérouartz.
[illegible]	Volv.
Mas [illegible]	Albert.

Montréal.....	Rouquière
Mont[illegible]	L[illegible]
Narbonne.....	Vte d'Anduze
Peyre Mourvielle	Tillet [illegible]
Quillan.....	Pinet
Saint-[illegible]	Vgnal[illegible]
Saissac.....	Vte d'Aigr
Salles.....	Alquier
Sigean.....	Delte.
Tuchan.....	Bougère.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci devant Rouergue. — Il est borné au Nord par le département du Cantal; à l'Est par ceux de la Lozère et du Gard; au Sud par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn, et à l'Ouest par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot

M. DE SERRES ✻, *préfet*, à Rodez.

M. Neveu-Lemaire, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Leroy de la Brière (Albert), *v.-prés*, Rodat (Adrien), Delpech de Lomède.

Conseil général de département. MM.

Alary, propr. aux Peyronnes (Naucelle).
[illegible] Est[illegible]
[illegible] St-Sever[illegible]
[illegible] Montpezat
[illegible] ✻, avocat à Rodez (Marcillac)
[illegible] ✻, maire (Laguiole,
[illegible] [illegible] St-[illegible]
[illegible] propriétaire St-[illegible]terre
[illegible] St-Affrique
[illegible] St-[illegible]-Tarn).
Combal (de) ✻, député Peyreleau), *présid.*
[illegible]homme, propriétaire Millau
Bousquet notaire St-[illegible]
[illegible] propriétaire [illegible]
[illegible]
[illegible] Camarès)
[illegible]gnac)
[illegible] propr. (Rieupeyroux).
Cibiel, maire (Villefranche).
Clausel de Coussergues, avocat (Laissac).
Delsol, député, avocat à Paris (Conques).
Desenligny ✻, député (Aubin)
Cte Elie de Vezins, propriétaire (Vezins).
Jaubert fils, propriétaire (St-Amans).
Jausions ✻, médecin, maire de Salles-la-Source [illegible]
La[illegible] avocat à Villefranche (Najac)
[illegible] ✻, ancien député (Rodez
[illegible] [illegible] avocat (Villeneuve)
[illegible] ✻, maire (Espalion), *v.-prés*
Médal, ancien [illegible] de Sprengtporten Asprières
Mignonac [illegible] de Comps-la-Grandville Lassagne
Ouvrier, docteur-médecin [illegible] (Lorez).
Puech, ex-prof d'hist à Rodez (Béquista).
[illegible] maire de la Couvertoirade (Nant)
Roquette (T.), propr. à St-Sever (Belmont).
[illegible]er, avocat à Millau (St-Beauzely).
Serrus, avocat à St-Affrique (Cornus).
Seguret, médecin (Pont-de-Salars).
Trémolet fils, notaire, maire (Severac-le Château).
Valadier, propr. à Paulhac (Ste-Geneviève).
Valady (de [illegible] Estrigues
[illegible] maire [illegible]-d'Olt (Campagnac)
N.... (la Salvetat).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et Personnel : M. de Tourneuf *chef.*

1re *Division* : M. Dardé, *chef de division.*

Secrétariat. — Administration générale. — Police.

2e *Division* : M. Hollier, *chef de division.*

Administration communale. — Finances. — Affaires militaires.

3e *Division* : M. Colombé, *chef de division.*

Travaux publics de toute nature. — Mines. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Beaux-arts. — Statistique.

M. Ferrières, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Archiviste, M. Affre — *Architecte* M. Vergnot. — *Agent voyer en chef* M. Poulon

Arrondissement-chef-lieu de Rodez

Composé de 11 cantons; 76 communes; 108,885 habitants.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 9 cantons, 48 communes; 65,852 habitants.

M. Devic, *sous-préfet*, à Espalion.

Arrondissement de Millau

Composé de 9 cantons; 50 communes; 66,515 habitants.

M. de Puymirol, *sous-préfet*, à Millau.

Arrondissement de Saint-Affrique

Composé de 6 cantons; 54 communes, 59,366 habitants

M. Poujol, *sous-préfet* à Saint-Affrique

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 7 cantons; 61 communes, 109,856 habitants.

M. le Cte de Belleval, *sous-préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Asprières	Pales.	Naucelle	Alary.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Belmont	Cabanes.	Pont-de-Salars	Canne
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Cannelol
[illegible]	Pr[illegible]	[illegible]	Brun[illegible]
Cassagnes	R[illegible]s	L[illegible]	L[illegible]
Cornus	S[illegible]	St Af[illegible]e	[illegible]
Coupiac	M[illegible]y-Pierre	S[illegible]	[illegible]
Entraygues	Delcamp	st [illegible]	[illegible]
Espal[illegible]	Thédenat.	St [illegible]	P[illegible]
Est[illegible]	Autraygues.	ste [illegible]	[illegible]
[illegible]	Badiel	St-Geniez	M[illegible]
[illegible]	Fabry.	St-Rome-de-Tarn	V[illegible]
[illegible]	Lacam.	St-Sernin	Mathieu.
[illegible]	Saules.	Salles Curan	Joulié.
M[illegible]	Monestier.	Sauveterre	Merlin
[illegible]	Austry	Séverac-le-Château	Tremolet
M[illegible] Barrez	[illegible]	[illegible]	Mis de Vezins
N[illegible]	Brun[illegible].	Villefranche	Cibiel.
N[illegible]	B[illegible]y.	Villeneuve	Freysse

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d[illegible] et le Comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département de Vaucluse, à l'Est par l'extremité Sud-Ouest du département des Basses-Alpes et par celui du Var, au Sud par la Méditerranée et à l'Ouest par le département du Gard.

M. DE TRACY, *préfet*, à Marseille.

M. Paul Fabre ✻, *secrétaire général*

Conseil de prefecture. MM.

Defougères, *vice-président* Peyré d'Augéry, Rouchon-Guigues, D[illegible].

Conseil général de département.

(Dissous par décret du 26 mai 1874.)

Bureaux de la prefecture.

Cabinet du Préfet M. de Boisset de Torsiac, *chef du cabinet.*

1re *Division* : M. Ricard ✻, *chef de division.*

Police — Recrutement — Passe-ports. — Chasse. — Listes électorales. — Établissements insalubres. — Librairie — Circonscriptions administratives. — Prisons. — Tabacs, etc

[illegible] M. Toulouzan, *chef de division.*

[illegible] — Contributions directes. — Trésor public. — Brevets d'invention. — Usines [illegible] — Commerce. — Mines. — Routes, ponts et chemins de fer. — Ponts et chaussées. — Canaux. — Ports maritimes. — Docks, etc.

[illegible] Division. M. Brunel, *chef de division.*

Administration communale [illegible] Bienfaisance. — Aliénés. — Chemins vicinaux. — Instruction publique. — Beaux-arts. — Monuments historiques. — Octrois. — [illegible]

M. Ed. Brunel, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte. M. Blancard. — *Architecte en chef.* M. Letz. — *Agent voyer en chef* M. Bonnet ✻.

Arrondissement-chef lieu de Marseille.

Composé de 9 cantons; 17 communes; 352 467 habitants.

Arrondissement d'Aix.

Composé de 10 cantons, 59 communes; 114,028 habitants.

M. de Raymond-Castusac ✻, *sous-préfet,* à Aix.

Arrondissement d'Arles.

Composé de 8 cantons, 32 communes; 88,107 habitants.

M. Amphoux, *sous-préfet,* à Arles.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	[illegible]elle	Martigues	Autheman
Arles	Ambroy.	Orgon	Truchement.
Aubagne	Monier.	Peyrolles	Pascal
[illegible]	[illegible]	Roquevaire	N.....
[illegible]	[illegible]ntoux.	Stes-Maries	Soulès
[illegible]	[illegible]y-d'Arc	St Remy	De Bouchaud de Bussy.
[illegible]	N...	Salon	Berton
[illegible]	Arbaud	Tarascon	De Teissier de Cabassolle
[illegible]	Marquis	Trets	Armand
[illegible]	[illegible]ond.		
[illegible]	Rabatau ✻.		

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

[illegible] cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale [illegible] — Il est borné au Nord par la Manche, [illegible] par le département de l'Eure; au Sud par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi [illegible]

M. Ferrand (O✻), *préfet,* à Caen.
M. le Bon de Bar, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

D'Arodes de Tailly, *vice-président,* Salles, Travers, Bouquerel.
MM. Demorieux ✻, Marc, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

[illegible]our ✻, conseiller municipal de Caen, [illegible]	Bonnefons, maire (Evrecy).
[illegible]	Bourdon ✻, président honoraire du tribunal civil (Lisieux, 1re *section*).
Bunouf-Lecentre, notaire (Falaise, *Nord*)	Bras ✻, maire de Deauville (Trouville).
Duval (de) (C✻), [illegible]	Cousin ✻, [illegible]

David (Do...).
Delacour ...puté à l'Assemblée nationale, maire ... St Gabriel (Creully).
Delacroupe de Larturière, anc. maire (Vire).
Des ges, maire de Janville (Troarn).
De Witt (Conrad), propr. (Cam remer).
Douesnel-Dubosq (O ✻), anc. député (Cam mont
Duchesne (G ...rges), manufact. (Lisieux, 2e *section*)
D... ...aul), manufact. Bayeux
Esn... ...re (Falaise, *Nord*).
F... ...✻ ...r, anc. maître des requêtes ... ...l'État (Pont-l'Évêque).
Fontette (Bon de), ancien député, maire de Monts (Villers-Bocage).
Hebert, maire (Vassy).
Hel x-d'Hacqueville, président honoraire du trib. civil de Lisieux (Orbec), *v.-prés.*
Hettier ✻, direct. d'assurances (Douvres).
Joret-Desclosières, mre de Longues (Ryes).
Lan ois, propriétaire (la guy).
L Fevre, propriétaire, maire de Fontenay-le-Marmion (Bourguébus
Luard ✻, ... Honfleur).
Lysée de Bo... ...re de Notre-D... de Courson (Livarot).
Niobey ✻, notaire (Bay...).
Paulmier (O ✻), ancien député, avocat maire (Bretteville-sur-Laize), *président*.
Paulmier ✻, président de la ch... ... commerce de Caen (Caen, *Est*)
Picard, propriétaire (Beny-Bocage)
Pierres (de) ✻, maire de Lo... ...rières)
Pilet-De... ...pr Balleroy
Pontécoulant (Cte de) (O ✻ ministre pr potentiaire (Condé).
Roulland ✻, maire (Caen, *Ouest*).
Saint-Jean ✻, maire de Brette... ... (Harcourt).
Saint Pierre (Vte de) ✻, député ... ...blée nationale, maire de St-Pierre-du Fresne (Aunay
Tardif de Petiville ✻, maire (St-Sever
Toutain, propriétaire, maire de St-Pierre sur-Dives (St-Pi...).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Guerlin de Guer, *chef.*

Presse — Théâtres. Affaires réservées

1re *Division* : M. de la Mare ✻, *chef de division.*

Personnel. — Élections. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Affaires militaires.

2e *Division* : M. Ledart, *chef de division.*

Administration départementale et communale.

3e *Division* : M. Ameline, *chef de division.*

Travaux publics. Chemins de fer — Comptabilité. — Contributions

M. Maillard, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste: M. Chatel. — *Architecte:* M. Marcotte. — *Agent voyer en chef:* M. Guillot.

Arrondissement-chef-lieu de Caen.

Composé de 9 cantons, 188 communes; 126,141 habitants.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons; 136 communes; 73,476 habitants.

M. H. Delmas, *sous-préfet*, à Bayeux.

Arrondissement de Falaise.

Composé de ... cantons; 114 communes; 54,094 habitants.

M. Lantenois de Boisviers, *sous-préfet*, à Falaise.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 6 cantons; 123 communes; 67,046 habitants.

M. Porteu, *sous-préfet*, à Lisieux.

Arrondissement de Pont-l'Évêque.

Composé de 6 cantons; 107 communes 56,251 habitants

M. Leroux, *sous-préfet*, à Pont-l'Évêque.

Arrondissement de Vire

Composé de 6 cantons; 96 communes 77,004 ha...

M. Sauveur de la Chapelle, *sous-préfet*, à Vire.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Marie.
[illegible]	Aubertain.
[illegible]	Marc.
[illegible]-Bocage	Sicot.
[illegible]	Delamarre.
[illegible]	N....
[illegible] sur Laize	Poulmier (O ✻)
[illegible]	Boulland ✻.
[illegible]	Lafillay.
[illegible]	Baudet.
[illegible] sur Noireau	Lepeletier.
[illegible]	Dufay.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Legouez
[illegible]	Bonnefons.
Falaise	Esnault.
Bonsmoulins	Liard ✻.
Isigny	Debon.
Lisieux	Prat.
Livarot	De Neuville
Mézidon	Guesnon
Morteaux-Coulibœuf	Mannoury.
Orbec	Félix-d'Hacqueville
Pont-l'Évêque	David
Ryes	Blanlet
St-Pierre-sur-Dives	Toutain
Saint-Sever	De Petiville ✻
Thury Harcourt	Belhenser.
Tilly-sur-Seulles	Talbere
Trevières	Sallen
Trouville	Lemarié
Trouville	Lecierecq de Lannoy.
Vassy	Hubert
Villers-Bocage	L'Homme
Vire	De Chauppe de Larturière

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

[illegible] ent est un des trois que forment l'Auvergne et le Velay. — Il est limité par les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, à l'Est par ceux de la Haute Loire et de la Lozère; au Sud par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'Ouest par ceux du Lot et de la Corrèze

M. Et. de Chazelles, *préfet*, à Aurillac.
M. Simonnet, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

[illegible], ✻, *vice-président*, Sarrauste, Bon Delzons.

Conseil général de département. MM.

Aurial, notaire, maire de Chaudesaigues
[illegible], député, St-Flour
[illegible], juge au tribunal civil de première instance d'Aurillac
[illegible], médecin, Maurs
[illegible], ancien notaire, adjoint au maire de Vic-sur-Cère
[illegible]son), médecin (St-Mamet).
[illegible], ancien notaire (Marcenat).
[illegible], ancien notaire
[illegible], sénateur, Saint-Flour, *président*
[illegible], ferme école de la Sagne, commune de Saint-Cirgues
[illegible], notaire honoraire, Vabres
Mayenobe, président du tribunal de commerce d'Aurillac, Sud), *vice-président*
[illegible] Gabriac, avoc. (Champs).
Maurs, [illegible] de Maurs
Odon-Périer, banquier (Maurs)
Oudoul, avocat (St-Flour *Nord*
Pagès, maire de Pleaux (Pleaux
Parieu (Félix de) (GC ✻), de l'Institut (Aurillac, *Nord*
Picon, médecin (Montsalvy).
Tabier (de), maire de Champagnac (Sagnes
Roland, maire de Salers (Salers).
[illegible]
Teissèdre, notaire honoraire (Murat

Bureaux de la préfecture.

Cab. *du Préfet* : M. Bourgues de Boschâtel, *chef*

Personnel des fonctionnaires — Instruction publique — Prisons — Télégraphie — Postes

1re *Division* : M. Fel, *chef de division*

Agriculture, commerce, industrie, travaux publics, usines — Enfants assistés, aliénés. — [illegible]ique. — Élections. — Police générale. — Recrutement. — Affaires militaires. Contributions directes et indirectes, etc

2e *Division* M. Mayenobe, *chef de division.*

Administration communale, cultes, chemins vicinaux, etc. — Administration hospitalière. — Comptabilité communale, etc

3e *Division.* M. Dampeyrou, *chef de division.*

Comptabilité de l'État et du département. — Caisses d'épargne. — Mandatements, etc. — Forêts

M. Weber, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Rivain.— *Architecte* M Arguesparses. — *Agent voyer en chef*, M. Méray ✻ *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*

Arrondissement-chef-lieu d'Aurillac.

Compose de 8 cantons; 93 communes; 90,122 [illegible] habitants.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 9 cantons 61 [illegible] 98 [illegible] habitants.

M. Tixier de Brolac, *sous-préfet*, à Mauriac.

Arrondissement de Murat

Composé de 3 cantons; 36 communes, 32 551 habitants.

M. Limperani, *sous-préfet*, à Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 50,733 habitants.

M. Renou, *sous-préfet*, à Saint-Flour.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Allanche..	N	[illegible]	M [illegible]
A [illegible]	C [illegible] E	[illegible]	[illegible]
Champs	B [illegible]	Rom-ès-Mo [illegible]	[illegible]
Chaudesaigues	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Laroquebrou	Dumas.	Sagnes	[illegible]
Marcenat	Tournadre.	Saint-Cer [illegible]	S [illegible]
Massiac.....	Chandorat.	Saint-Flour..	[illegible]
Mauriac.....	N.....	Saint-Mamet.	[illegible]
Maurs	N.....	Salers	[illegible]
Montsalvy	Régis-Bastide.	Vic sur-C [illegible]	[illegible]
Murat	Robert.		

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'A [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la Saintonge [illegible] Nord par les départements de la Haute-Vienne, de la Vienne [illegible] Sèvres; à l'Est par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au [illegible] Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'Ouest.

M. DE VAUDICHON ✻ (✻ I), *préfet*, à Angoulême.
M. Robert de Massy, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Matignon, *vice-président.* Ruhierre, du [illegible]

Conseil général de département. MM.

André (O ✻) député (A [illegible]
B [illegible] [illegible] ✻ [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Thiébaut, *chef du cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière du Préfet. Affaires réservées. - Demandes d'audiences. Réception ordinaires

1re *Division* (Secrétariat général) : M. L. Verliac, *chef de division.*

Police générale et administrative. - Cultes. — Instruction publique. - Élections.— Affaires militaires. — Jury médica.. Prisons. Agriculture, commerce, industrie

2e *Division* (Finances et comptabilité M. Penot, *chef de division.*

Comptabilité générale - Prisons (partie financière) — Gendarmerie. — Comptabilité départementale. — Contributions — Cadastre Instruction primaire. — Comptabilité communale.

3e *Division* (Travaux publics) : M. E. Cueille, *chef de division.*

Communes. — Établissements charitables et religieux.— Ponts et chaussées. — Vicinalité Bâtiments civils. Edifices du culte. — Instruction primaire

M. Brunet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Babinet de Rencogne. — *Architecte* M Prépoulier.

Ingénieur ordinaire en chef : M. Fougerat

Arrondissement-chef-lieu d'Angoulême.

Composé de 9 cantons, 136 communes. 134 106 habitants.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons; 80 communes; 50 894 habitants.

M. Sans ✻, *sous-préfet*, à Barbezieux

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons, 62 communes; 67,261 habitants.

M. Sémerie, *sous-préfet*, à Cognac.

Arrondissement de Confolens.

Composé de 6 cantons; 66 communes. 63 302 habitants.

M. de Lamure, *sous-préfet*, à Confolens.

Arrondissement de Ruffec.

Composé de 4 cantons; 82 communes; 51,927 habitants.

M. Poupelet, *sous-préfet*, à Ruffec.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Angoulême	Gautier aîné
Angoulême	Decescaud.
Angoulême	Bailly.
Angoulême	Got.
Angoulême	Bauvilet.
Angoulême	Girard
Angoulême	Dubois
Angoulême	Dubouchet
Angoulême	[illegible]
Angoulême	[illegible]
Angoulême	[illegible]
Angoulême	Pégaranceau.
Angoulême	Garraud.
Angoulême	Mademenaud.
Jarnac	[illegible]
Mansle	[illegible]
Montbron	[illegible]
Montemboeuf	[illegible]
Mortmoreau	[illegible]
Rochefoucauld (La)	[illegible]
Roullac	Normandin.
Ruffec	Nadaud
St Amant-de-Boixe	[illegible]
St Claud	[illegible]
St [illegible]	Lacroix
Villebois-Lavalette	Dubois
Villefagnan	Jouberton

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est c[illegible] d'Aunis et de partie de la Saintonge. — Il est borné au Nord par les départements de la Vendée et des Deux Sèvres; à l'Est par une partie de celui des Deux Sèvres et par celui de la Charente, au Sud par [illegible] départements de la Dordogne et de la Gironde, et à l'Ouest par l'Océan

M. DE BLIGNIÈRES ✻, *préfet*, à la Rochelle.
M. Varcollier, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM

Du Cros ✻, *vice-président*, A. Demonsay, Damorisson, Alfred Viv[illegible]
M. Callot ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM

Barbedette (la Rochelle, *Est*), *secrétaire.*
Bollinet, propriétaire (St-Savinien).
B[illegible] propriétaire (Gemozac).
Bonnet, propriétaire (Montguyon).
Bossay (Matha).
Bouyer, médecin (Burie).
Charlet (Omer) (le Château).
Chevalier (Adrien), maire, médecin (Saint-Agnant).
Chevallier (Elisée), médecin (la Tremblade)
[illegible]
Cormier (Roch[illegible]
Cotard (St-Hil[illegible]
D[illegible]pierre (N[illegible] député de la Gironde
Saint-Jean
Deparr[illegible]
D[illegible] Tonneguy), député (Mirambeau), *vice-président.*
[illegible] Cozes).
[illegible] maire (Tonnay-Boutonne).
[illegible] Montlieu)
Emmery (O✻, ⚜I) (la Rochelle, *Ouest*)
Esnard-Sérieaux (Bon) (O✻), député (Saintes *Sud*).
Finot (Ars).
Fournier (Charles), (✻, ⚜A), ancien m[illegible] de la Rochelle (la Jarr[illegible]
Garnier, propriét[illegible]
Jolly-d'Aussy, ex-juge de [illegible]
Lacour, fils (Aulnay)
Larade (St-Jean-d'Ang[illegible]
Larquier (Archiac
Lemercier (Cte Aurél[illegible] d'administration des c[illegible] Charentes (Saintes, *Nord*
Mare[illegible] (Montendre).
Mestreau (Frédéric), député [illegible] nationale (Saujon)
Normand, propriétaire (St-Pierre-d'Oleron).
[illegible]
P[illegible]ud, médecin, maire (Pons
[illegible]le (Arthur), député à l'Assemblée nationale (St-Martin
Rocher ✻, propriétaire (Marans).
Roy de Loulay (✻, ⚜A), député (Loulay
Sangé, banquier (Sargères
[illegible]
Vast-Vimeux (Bon) O✻, dép. (Algrefeuille).
N.... (Rochefort)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. H. Malar[illegible] *chef*
Affaires militaires M. Michel, *chef de bureau, chargé des affaires militaires.*

1re *Division* : M. Pérade, *chef de division*

Travaux publics. — Navigation. — Ponts et chaussées. — Cours d'eau. — Pêche. — Domaines [illegible] Chemins de fer Édifices départementaux — Service sanitaire. — Agriculture. — Commerce. — Monuments historiques. — Postes. — Télégraphie. — Jury — [illegible] primitifs vicinaux

2e *Division* : M. Dérélo (⚜A), *chef de division.*

Cultes. — Administration communale et hospitalière. Instruction publique. — Circonscriptions administratives. — Cultes catholique et protestant. — Personnel. — Egli[illegible] Administration et comptabilité communales Hospices et bureaux de bien[illegible] — Octrois. — Instruction publique. Personnel et maisons d'école.

3e *Division* : M. J. Girault, *chef de division.*

[illegible] *et générale et départementale. — Finances.* — Contributions directes — Cadastre. — B[illegible] et comptes départementaux. — Comptabilité départementale [illegible] — Statistique. — Prisons. — Rentes sur l'État. — Subve[illegible] politiques — Élections législatives, départementales et communales [illegible] Imprimerie et librairie. — Aliénés. — Beaux-arts. — Théâtres — [illegible] Enfants assistés. — Débits de tabacs, etc.

M. Lefarg[illegible], *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Meschinet de Richemond (⚜A), *inspecteur des archives communales et hospitalières. — Architecte*. M. Ostrowski. *Agent voyer en chef* M. Larvet ✻.

Inspection des établissements de bienfaisance et des enfants assistés.
M. le docteur L. Merle.

Arrondissement-chef-lieu de la Rochelle

Composé de 7 cantons, 56 communes, 80,109 habitants.

M. de Laborde-Lasalle, *sous-préfet*, à Jonzac.

Arrondissement de Jonzac

Composé de 7 cantons, 120 communes, 79,181 habitants.

Arrondissement de Marennes.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 53,145 habitants.

M. le Vte Daviau de Piolant, *sous-préfet*, à Marennes.

Arrondissement de Rochefort

Composé de 5 cantons, 41 communes, 67,860 habitants.

M. le Bon Rafélis de Broves, *sous-préfet*, à Rochefort.

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 103 606 habitants.

M. Remacle, *sous-préfet*, à Saintes.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

Composé de 7 cantons, 120 communes, 81,662 habitants.

M. Léon de Tinseau, *sous-préfet*, à Saint-Jean-d'Angély.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Archefeuille.....	Dornat
Archiac.....	Virolleau aîné
Ars.....	Roullet.
Aulnay.....	Minot.
Burie.....	Bouyer.
Courçon.....	Poullet.
Dozes.....	Dumas.
[illegible]	Vareil.
[illegible]zac	[illegible]ndreau.
[illegible]Jarn[illegible]	Grousseau.
La [illegible]e	Garreau ✻.
[illegible]	Nebou.
[illegible]	Boilevé.
[illegible]	Roy de Loulay.
[illegible]	Seguin.
[illegible]	Delagrave.
Matha.....	Loizeau
Marambeau.....	Cte Duchâtel.
Montendre.....	Marchand.
Montguyon	[illegible]arin
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Garnier
[illegible]	[illegible]
Saint-Genis.....	Aubouin.
Saint-Hilaire.....	Cte de Roumefort
Saint-Jean-d'Angely.	Jous[illegible]
Saint-Martin.....	Rivaille
Saint-Pierre.....	Péponnet.
Saint-Porchaire.....	Scot.
Saint-Savinien.....	Boucaoir.
Saintes.....	Cte Lemercier ✻.
Saujon.....	Massiou.
Surgères.....	[illegible]et.
Tonnay Boutonne	Dusault.
Tonnay-Charente...	Renault

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry. — Il est borné au Nord par [illegible] départements de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'Est par celui de la Nièvre; au Sud par [illegible] la Creuse, de l'Allier et de l'Indre, et à l'Ouest par le département de l'Indre.

M. Lauras (Paul), *préfet*, à Bourges.
M. Chartier, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Martin (Jules) ✻, *vice président*, Riffé, Sorin.

Conseil général du département MM.

[illegible]t, avocat [illegible]s Aix-d'Angillon.	[illegible]olard (Henri, (Mehun).
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Chabaud-Latour (de), député, maire [illegible]
[illegible]	Thauvenay (Sancerre).
[illegible] ✻, président de chambre à la cour [illegible]e Bourge (Dun-le-Roi)	Desforges, propriétaire (Argent).
	Devoucoux, avocat (Bourges), *président*

1874. — Imprimé le 11 juillet 1874.

Duvergier de Hauranne (Emmanuel) ✻, (Sancergues).
Flaiu, médecin (Aubigny).
Fournier, député (Levet).
Guénin, propriétaire (Châteauneuf).
Girault, minotier (St-Amand).
Golin, propriétaire (le Châtelet).
Henry des Tureaux, médecin (la Chapelle-[illegible]).
Lefèvre, avocat (Vailly).
Louriou, avocat à Bourges (Sancoins
Monnier (O✻), fabricant à Foëcy (Vierzon).
Montsaulnin (Cte de), maire de Tendron (Néronde).
Perussault (Henrichemont).
Porcheron, maire (Lignières).
Rivière (duc de) (Charenton).
Rousseau, propriétaire, maire de Forges (Baugy).
To[illegible]rnon (Châteauneuf).
Vogüe (Cte de), député, ambassadeur à Constantinople (Levé).

Bureaux de la prefecture.

Cabinet du Préfet M. Schaeffer, *chef.*

1re *Division:* M. Pousse, *chef de division.*

Administration générale. — Police générale. — Recrutement militaire. — Agriculture Commerce et industrie. — Beaux-arts. — Assistance publique. — Statistique. — Élections législatives, départementales et communales. — Mairies. — Prisons et établissements pénitentiaires.

2e *Division:* M Langumier, *chef de division.*

Administration départementale. — Travaux publics. — Chemins vicinaux et ruraux. — Extinction de la mendicité. - Comptabilité générale et départementale. Contributions directes. — Enfants assistés.

3e *Division:* M. Devaux, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. - Culte paroissial et affaires ecclésiastiques — Congrégations religieuses. — Contributions indirectes et service forestier. — Instruction primaire.

M. Branguier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services departementaux.

Archiviste: M. Barberaud fils. — *Architecte* M. E. Bussière.
Agent voyer en chef: M. Bon ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Bourges.

Composé de 10 cantons; 100 communes; 137,871 habitants.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons; 115 communes, 116,79[illegible] habitants.

M. de Sauvile de la Presle, *sous-préfet*, à Saint-Amand.

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 76 communes; 81,236 habitants.

M le Vte de l'Ecuyer, *sous-préfet*, à Sancerre.

Maires nommes par le Gouvernement. MM.

Aix-d'Angillon (les).	Brisset.
Arg[illegible]	Renault.
Aubigny..	Supplisson.
Baugy	Lebelle.
Bourges.....	Rapin.
Chapelle-d'Angillon (la) ...	Dejoulx.
Charenton ..	Mativon.
Clarost	Vrinat.
Châteaumeiliant....	Thabaud.
Châteauneuf.....	Ripart.
Châtelet (le).....	Desage.
Dun-le-Roi.....	Le Lamerveie.
Graçay	Jouslin.
Guerche-sur-l'Aubois (la).....	Deprais.
Henrichemont..	Guibert.
Lere . . .	Gado[illegible]
Levet.. . .	Proux.
Lignières . .	Porcheron.
Lury Harnon.....	Duteil.
Mehun-sur-Yèvre...	Dutar.
Nérondes	Dupéroux.
St-Amand-Mont-Rond	Morand.
St-M[illegible]rd-A[illegible]xigny.	Foucher.
Sancergues.. .	Moreau.
Sancerre.....	Sifflet.
Sancoins..... .	Bonneau.
Saulzais-le-Potier	Cte Dr. Peyroux
Vailly-sur-Sauldre...	Fleuriet.
Vierzon.....	Berthelot.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive et se jette dans la Vézère; c'est un des départements que forment le Haut et le Bas-Limousin. Il est borné au Nord par les départements du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'Est par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au Sud par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne et à l'Ouest par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

M. DE BURE, *préfet*, à Tulle.
M. Bessey, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Duchamp, *vice-président*, Le Lasseux, de Blois.
M. Choulfour ✻, *conseiller honoraire*.

Conseil général de département. MM.

Arfeuille, [illegible] Astaillac, maire de Peyrelevade (Sornac).
Bellegarde [illegible], propriétaire à Gleteix (Bort), O✻, de [illegible] Vigeois.
Brigouleix [illegible]
Brivet ✻, [illegible] président au tribunal civil de Brive (Lubersac), *président*.
Cerclier [illegible] avocat (Neuvic).
Chamnard [illegible] ✻, (Tulle, *Sud*), [illegible]
Deaux-Lagoutte ✻, maire (Treignac).
Deschamps-Mavaulier, notaire (Uzerche).
Dumont, maire (Meyssac).
Edmond Penaroille, avocat (Tulle, *Nord*) (Sornac).
[illegible] Le Sahuc ✻, [illegible] Lanteuil.
Gouyon, (Juillac).
Lafond de Saint-Mur (Bon) (O✻) la Roche-Canillac).
Lasteyrie (Cte F. de), membre de l'Institut (Donzenac).
Latrade (Ayen).
Lébraly fils, député (Ussel).
Lestourgie, député, maire d'Argentat.
Longy ✻, docteur [illegible], maire d'Eyrandes).
Maison, maire (Meymac).
Mazeyrac (Beaulieu).
Mons, médecin (Seilhac).
Roche, notaire à Soursac (Lapleau).
Roudié, notaire et maire (Mercœur).
Terrion, maire (Corrèze), *vice-président*.
Teyssier notaire à Perpezac (Bugeat).
[illegible] Teyssier, [illegible] Brive.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. G. Corne, *chef*.

1re *Division* M. Raynaud, *chef de division*.

Administration et comptabilité communales et hospitalières. — Recrutement et affaires militaires. — Enfants assistés. — Aliénés. — Mendicité. — Police. — Instruction publique.

2e *Division* : M. Ducaruge, *chef de division*.

Administration départementale. — Travaux publics. — Chemins vicinaux.

3e *Division* : M. Escure, *chef de division*.

Finances et comptabilité générale. — Taxes diverses. — Poids et mesures. — Prisons. — Sociétés de secours mutuels. — Dénombrement de la population. — Comptabilité des [illegible] des chemins vicinaux. — Industrie. — Agriculture et commerce.

M. Ducaruge, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Oscar Lacombe. *Architecte* M. Clerc. *Agent voyer en chef*: M. Mac'at.

Arrondissement-chef-lieu de Tulle.

Composé de 12 cantons; 118 communes, 129,001 habitants.

Arrondissement de Brive.

Composé de 10 cantons, 98 communes, 111,459 habitants.

M. de Coincy, *sous-préfet*, à Brive.

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 cantons; 71 communes; 62,286 habitants.

M. Dumontet de la Croze, *sous-préfet*, à Ussel.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	[illegible]
Ayen	De Labiolle.
Beaulieu	Duchamp.
Beynat	N.
Bugeat	Rey
Corrèze	Terrion
Donzenac	Chicou
Eglétons	Delafon.
Eygurande	Longy
Juillac	De Joyet.
[illegible]	Reygemaneuf
[illegible]	De Lamaze
La Roche-Canillac	Béronie.
Laberse	[illegible]
Marcillac	[illegible]
Marsac	[illegible]
Masseret	Dame
Noailles	Desmarets
Saint-Privat	[illegible]
Saint-[illegible]	[illegible]
Seyssac	Gilbert
Treignac	[illegible]
Ussac	Terrasson
Uzerche	Boulet
Vigeois	Philippot de Tau
Voutezac	Breton

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse. — La Corse possède de vastes forêts, les plus belles, peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à la culture par le dessèchement, peuvent être la source de richesses immenses. La seule plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins de plus de cent mille habitants. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions : l'olivier, le mûrier, le citronnier et la plus grande partie des plantes intertropicales y viennent très naturellement.

M. SOUVESTRE ✻, *préfet*, à Ajaccio
M. Bossu, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Elisa de St Albert, *vice-président*, Pigalle, Rivoire

Conseil général de département. MM.

Abbatucci (A. D.) (C✻), gén. de div. (Zicavo).
[illegible] (Corté).
Arrighi [illegible]
[illegible]
Bernardini de la Serra
Bonfillon (Lama).
[illegible] Prince Jérôme-Nap.) (Ajaccio,
[illegible]
[illegible]
[illegible] (Santo-Pietro).
Carretti ✻, [illegible] la commission
[illegible]
Casalonga (de), ex-député (Petreto-Bicchisano).
Casabianca (de), ex-sénateur (Bastia-Terranova), *vice-président.*
Colonna d'Istria (Ghisoni).
Lors. (C✻) (Piero-Casevecchie).
Costa [illegible] référendaire à la cour des comptes (Bastelica).
Cuneo d'Ornano (Fabien), propr. (Salice).
Cuneo d'Ornano (P.) (Sarrola-Carcopino).
[illegible], avocat (Calenzana).
[illegible]endini, avocat (Omessa).
[illegible]i (Dominique) (Ste Marie-Sicché).
[illegible]ession, Pietri (île Rousse).
Gaudin ✻, médecin (San-Martino).
Gavini ✻, avocat (Campile).
Gavini (Denys) (C✻), député (Bastia-Terravecchia).
Gentile (de), directeur de la succursale de la Banque à Bastia (Nonza).
Giorgi (Noël) (Castifao).
Giovanetti (O✻), capitaine de vaisseau (Rogliano).
Giovannime L. (O✻), ch. de bon (Morosaglia).
Giudicelli (Olmi Capp[illegible]
Grazietti (J. F.), médecin (Vezzani).
Grimaldi, avocat (Calacuccia)
Laurelli, avocat, ancien magistrat (Prunelli).
Limperani, député (Vescovato)
Mariotti (Campitello)
Masson (P. E.), vicaire (Vallo-d'Alesani)
Maestrati, abbé (Levie)
Marcelli (Saint-Nicolas)
Matra (de) (Moita)
Mattei [illegible]no ✻ (Bonifacio).
Mor[illegible] ✻, propriétaire, [illegible] sous-préfet (St Florent).
Morati-Genuise (Thurcie de), maire (Murato)
Multedo (Comte) (Vico).
Orton (Santa-Lucia)
Paoli [illegible]
Peretti [illegible]
Pietri (J. Marie), ex-préfet de police [illegible]tène), *vice-président.*
Pitti-Ferrandi (M. A.), avocat (Pietro).
Poli, maire (Portovecchio).
Pozzo di Borgo (M.) (Lur[illegible]
Pozzo di Borgo (J.) (Bocognano)
Pozzo di Borgo [illegible]
Praslin (duc de Choiseul) (Borgo).
Pughesi (Sart d'Orcino).
Salvarelli (San Lorenzo).
Simonetti-Malaspina, propr. (Belgodère)
Spinosi (Piana).
Susini (Serra).
Tiberi, directeur des postes à Orléans (Serriera)
Valery [illegible] [illegible]ant à Bastia (Frate[illegible]
Versini (L[illegible]
Vittini, [illegible] Porta

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Le Menant des Chesnais, *chef du cabinet*.

1re *Division* : M. Toussaint Olmeta, *chef de division*.

Comptabilité départementale. — Grande voirie. — Enfants trouvés. — Aliénés. — Clergé. — Fabriques et justice.

2e *Division* : M. J. Dominique Galli, *chef de division*.

Administration des communes et des hospices. — Octrois. — Contributions directes. — Cadastre. — Dons et legs. — Cautionnements. — Police rurale. — Contentieux des domaines et des forêts. — Élections. — Sécurité, etc.

3e *Division*. M. Charles Guérin, *chef de division*.

Police générale. — Recrutement. — Instruction publique. — Pénitenciers agricoles et prisons. — Police sanitaire. — Usines. — Agriculture. — Mines. — Eaux thermales.

M. Gabrielli, avocat, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Duhamel. — *Architecte* : M. Witold Heyniewicki. — *Agent voyer en chef*. M. Schlinger.

Arrondissement-chef-lieu d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons; 79 communes; 66,671 habitants.

Arrondissement de Bastia.

Composé de 20 cantons; 94 communes; 74,124 habitants.

M. Floret, *sous-préfet*, à Bastia.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 4 cantons; 35 communes; 24,546 habitants.

M. Laporte, *sous-préfet*, à Calvi.

Arrondissement de Corte.

Composé de 16 cantons; 109 communes; 59 671 habitants.

M. Coti (J. B.), *sous-préfet*, à Corte.

Arrondissement de Sartène.

Composé de 8 cantons; 47 communes; 33,495 habitants.

M. le Cte de Béarn, *sous-préfet*, à Sartène.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ajaccio	Forcioli-Conti.
Ajaccio (Cannes)	Scapula.
Bastia	Bonelli (Ignace).
Belgodere	Malaspina.
Bocognano	Sarpaggi.
Bonifacio	Montepagano.
Borgo	Pancrazi.
Brando	Dezerbi.
Calacuccia	Ordioni.
Cauzzana	Marini.
Calvi	Bartoli.
Campile	Mariotti.
Campitello	Laurenzi.
Castifao	Grimaldi.
Cervione	Brignole.
Corte	Benedetti.
Ersa	Ceccaldi.
Lama	Muccinelli.
Lucciana	Blasini.
Luri	Arrighi.
Lumio	De Peretti.
Moita	Giuseppi.
Moltifao	Caffarelli.
Morosaglia	Colombani.
Murato	De Morati.
Nocario	Lucani.
Nonza	Lavagna.
Olmeto	De Moras.
Omessa	Peretti.
Oreto-Capepale	Poletti.
Orezza	Bernardi.
Pero-Casevecchie	Petronelli.
Petreto-Bicchisano	Istria.
Piana	Alessandri.
Piedicorte-di-Gaggio	Massiani.
Piedicroce	Vincenti.
Pietra	Pitti-Ferrandi.
Porta	Vittini.
Portovecchio	Roccaserra.
Pranelli-di-Fiumorbo	Paoli (Lucien).
Rogliano	Dettolacce.
Saint-Florent	De Morati-Gentile.
Salice	Paoli (Simon).
San-Lorenzo	Agostini.
San-Martino-di-Lota	Anziani.
San-Nicolao	Marchetti.
Ste-Lucie-di-Tallano	Filippi.
Santa-Maria-Siché	Emili.
Santo-Pietro	Arrighi.
Sari-d'Orcino	Pietri.
Sarrola-Carcopino	Carcopino.
Sartène	De Susini.
Sermano	Mariani.
Serra-di-Scopamene	Pandolfi.
Serriera	Simoni.
Soccia	Defranchi.
Valle-d'Alesani	Casanova.
Vescovato	Crocicchia.
Vezzani	Bonelli (Jules-M.).
Vico	Susini.
Zicavo	Abattucci.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent de Dijon à Nuits, Beaune et Châlon, jusqu'à Mâcon, ainsi nommées à cause des bons vins qu'elles produit. Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'Est par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura, au Sud par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'Ouest par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Il est traversé de l'Est à l'Ouest par le canal de Bourgogne, sur une longueur de 151,354 mètres. Le chemin de fer de Paris à Lyon le traverse dans sa plus grande largeur.

M. DAUNASSANS ✻, *préfet*, à Dijon.
M. Le Deschault, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Bonnet, *vice-président*, Duval, Andre.

Conseil général de département. MM.

Ally, avocat à Dijon (Grancey-le-Château).
Amiel (Emile) (Seurre).
Bar[illegible] (Joseph) (Nuits).
[illegible]rest, avocat général à la Cour d'appel [illegible] Paris (Flavigny)
Bordet ✻, ancien maître des req. (Montigny).
Bordet (Louis) (Recey-sur-Ource).
Bornier (Pontailler).
Bouchard (Paul) (Beaune, *Nord*).
[illegible] docteur en médecin (Is-sur-Tille).
[illegible] Nuits
[illegible] rey-sur-Tille)
Coasturier, maire de Bligny-les-Chanceaux (Baigneux).
Cunisset (Pouilly-en-Auxois).
[illegible] Semur-en-Auxois
Dufert (Dijon, *Est*).
Garnier (O✻), commandant (Auxonne).
Gleize (Dijon, *Nord*).
Jougneaux (P.), député (Beaune, *Sud*).
Lacomme, doyen de la Faculté [illegible] (Liernais), *vice-président*.
Lacoste ✻, médecin, maire (Vitteaux).
Lapérouze (Gust.) ✻, propr. (Châtil.
[illegible] Seine-l'Abbaye
Louet (Semur)
Magnin, député (St-Jean-de-Losne), *prés.*
Mairet (Anatole), banquier (Genlis
Mairet (H.), ancien notaire (Sombernon)
Maurin, maître de forges [illegible]
[illegible] à la Cour
[illegible]
Missot ✻, notaire à Aignay (Aignay-le-Duc).
[illegible] à la cour de Dijon (Sel[illegible]
Perdrix, avocat à Dijon (Fontaine-Française), *vice-président*.
Piot (Mirebeau
Piot (Edmond) (Montbard
Robelin (Dijon, *Ouest*,
Virely (Bligny sur-Ouche).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. MM. Angliviel, *chef*, Robert, *attaché*.

1re *Division*: M. Charpentier, *chef*.

Recrutement — Garde nationale — Agriculture. — Statistique. — Foires et marchés. — École. — Chasse. — Police. — État civil. — Librairie. Imprimerie. — Liste du jury — Élections, etc.

2e *Division*: M. N[illegible], *chef*

Contributions. — Cadastre. — Cautionnements. — Budgets départementaux. — Pensions. — Secours. — Prisons. — Aliénés. — Sourds-muets et aveugles.

3e *Division*: M. Cagé, *chef*

Administration, comptabilité et contentieux des communes. — Tarifs et baux des octrois. — Police rurale. — Donations et legs. — Budgets. — Instruction primaire. — Bois de l'État et des communes.

4e *Division*: M. Verrey, *chef*.

Routes. — Chemins de fer. — Rivières. — Chemins vicinaux. — Grande et petite voirie. — Mines. — Carrières et usines. — Établissements insalubres. — Bâtiments civils. — Édifices diocésains.

M. Bonamas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Garnier ✻. — *Architecte* M. Vionnois. — *Agent voyer en chef*: M. Hantz.

Arrondissement-chef-lieu de Dijon.

Composé de 14 cantons; 364 communes; 144,981 habitants.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 199 communes, 120,228 habitants.

M. Blanchet, *sous-préfet*, à Beaune.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine

Composé de 6 cantons; 115 communes 45,369 habitants.

M. Dispolt, *sous-préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons, 139 communes; 63 [illegible]2 habitants.

M. de Marguerye, *sous-préfet*, à Semur.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible] le D[illegible]	M[illegible]sse
[illegible]	Sau[illegible]
[illegible]	M[illegible]
[illegible]	L[illegible]
[illegible]	[illegible]
Bligny-sur-Ouche	Carteau.
Châtillon	Maître (Achille)
Dijon	Muret.
Flavigny	Labourey.
Fontaine-Française	Frenelle.
Genlis	N.....
Gevrey	Sosthènes de Gré-
	[illegible]
Grancey-le Château	Renard.
[illegible]-sur-Tille	Germain.
Magnes	Maurin.
Liernais	Ballivet.
Mirebeau	Lemunier.
Montbard	Viard.
Montigny-sur-Aube	Grenlot
Noran[illegible]	L[illegible]
Nu[illegible]	[illegible]ny Mo[illegible]
Pont[illegible]	[illegible]
Pouilly-en-Auxois	[illegible]
Precy-sous-Thil	[illegible]
Recey-sur-Ource	[illegible]
St Jean-de Losne	Mo[illegible]
St-Seine-l'Abbaye	Lemoine.
Saulieu	Menginot.
Selongey	Jap[illegible]
Semur	Ravanier
Seurre	Gauthereau.
Sombernon	Latreille.
Vitteaux	Lacoste.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

Ce département des cinq que forme la Bretagne. Il est borné au Nord par l'Océan; à l'Est par le département d'Ille-et-Vilaine, au Sud par le département du Morbihan, et à l'Ouest par celui du Finistère.

M. le Cte DE ROCHEFORT ✻ (✠ A), *préfet*, à Saint-Brieuc.
M. le Cte Harscouët, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Boscher, *vice-président*,
Geslin de Bourgogne ✻ (✠ I),
du Breil de Pontbriand,
Pradal (Fr.).

Conseil général de département. MM.

Alenou, député, maître de forges (Uzel).
Armet de l'Isle, propriétaire (Plouha).
Armez (Louis), maire de Plourivo (Paimpol).
Arnart (Charles), notaire (Évran).
[illegible]zre de Lanlay, maire de Plounevez-Quintin (Rostrenen)
[illegible]é-Guillard, médecin (St-Jouan).
[illegible]za. de) (Moncontour
[illegible] [illegible]ébrant (Vte), propre à St-Jean-[illegible] (Plougat).
[illegible]ouet (Charles de), prop. (Collin[illegible]
Car[illegible], propriétaire (Broons)
Carre-Kerisouët (Louis) ✻, maître de forges [illegible]
[illegible] [illegible]; député, maître [illegible] Morlaix
[illegible]mpagny (Vte Henri de), député, à Pleumeur-Bodou (Perros-Guirec
Corbel, propriétaire (Châtelaudren).
Daniel (Hippolyte) (Goarec)
Dépasse ✻, député, maire (Lannion), *près*
Dorlodot-D'Armont, juge de paix de Dinan (Boubriac
Dubreil de Pontbriand, propre à St-Potan (Matignon
Duval, maire de Paimpol (Lanvollon)
Even, docteur-médecin à Vieux Marché Plouaret
Flaud ✻, [illegible] maire [illegible]uan, *Ouest*)
[illegible]on pr du trib civ de St-Brieuc (Pléan,
Gaultier du Mottay, maire de Pordic (St-Brieuc, *Nord*).
Guépin ✻, propriétaire (Plœuc)
Guézennec, docteur-médecin à Tr[illegible]r (Lézardrieux
Haugoumard des Portes, propre (Lamballe).
Homéry, notaire à Ploubalay (Ploubalay

Huon, avocat, Guingamp.
Huon de Penanster, député (Plestin).
Jaille (de), ✲, général de brigade (Callac).
Janzé (Bon de), ✲, [illegible]
Jouanne, maire [illegible]
Kerigant, [illegible]
Le Calvez, propriétaire (Bégard).
Le Cerff, propriétaire (Mur).
Le Gac (Charles), notaire (Treguier).
Le Gall La Salle (Math.), député (Pléneuf).
Le Gorrec (Gabriel), propre (Pontrieux).
Le Pomelec ✲, armateur, maire (Étables).
Le Provost de Launay (C✲), propre à Pommerit-Jaudy (la Roche-Derr[illegible]).
[illegible] Bon de [illegible], général de brigade [illegible].
Lorgeril [illegible]
[illegible] civil de St-Brieuc (Plougu[illegible]st).
Olli[illegible] [illegible] (Plo[illegible]as-du-Pe[illegible]).
Piedevache, [illegible] de Saint-Brieuc (Saint-[illegible]).
Rioust de l'Argentaye, maire et de[illegible] (Pl[illegible]).
Roger, maire [illegible]

Bureaux de la préfecture.

M. de la Croix, *chef du cabinet.* — M. Buzet, *secrétaire-rédacteur.*

Ouverture du courrier. Personnel du conseil général, du conseil d'arrondissement [illegible] sous-préfets, maires, adjoints et de tous les services administratifs [illegible]. Débits de tabac. Débits de boissons. — Police. Presse départementale. Presse [illegible]. Préséances. — Loteries. — Cercles littéraires. — Annonces judiciaires. — Congés des fonctionnaires. — Affaires réservées.

1re *Division.* M. Bahon, *chef de division.*

Instruction publique. — Imprimerie et librairie. Pêche. — Voitures. — Établissements insalubres. — État civil. — Prisons. — Police sanitaire. — Agriculture, commerce et industrie. Police municipale. — Passe-ports. — Aliénés. — Enfants assistés. — Assistance publique.

2e *Division.* M. Lesne ✲, *chef de division.*

Élections. Contributions directes. — Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. Travaux communaux. — Octrois, etc. Contributions indirectes. — Cultes. Comptabilité générale et départementale. — Dons et legs. Biens de l'État, du département, des communes et établissements communaux, des fabriques et des établissements religieux. — Élections départementales et municipales.

3e *Division.* M. Joly, *chef de division.*

Ponts et chaussées. — [illegible]. Navigation, ports, usines, mines. — Bâtiments civils. — Chemins vicinaux. — Contentieux relatif aux travaux publics. — Recrutement. — Gendarmerie. — Marine. — Services militaires. — Chasse.

M. Le Touturier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste. M. Tempier. — *Architecte.* M. Gu[illegible]. — *Agent voyer en chef :* M. Delarüe.

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Brieuc

Composé de 12 cantons; 94 communes; 176 208 habitants.

Arrondissement de Dinan.

Composé de 10 cantons; 92 communes, 117,450 habitants.

M. Delaëtre, *sous-préfet*, à Dinan.

Arrondissement de Guingamp.

Composé de 10 cantons, 77 communes; 124 538 habitants.

M. de Chemellier, *sous-préfet*, à Guingamp.

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons, 65 communes; 115 464 habitants.

M. Surcouf, *sous-préfet*, à Lannion.

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons, 60 communes. 98.635 habitants.

M. de Sampigny, *sous-préfet*, à Loudéac.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bégard. [illegible] Le Guyader.
Belle-Isle-en-Terre [illegible]
Bourbriac. [illegible] Le Meu
Broons [illegible] Miriel.
Callac [illegible] Guiot.
Châteaudren[illegible] Rault.
Corlinée[illegible] Basse.
Corlay[illegible] Joubaire.

[illegible]	Flaud ✻.
[illegible]	Videment.
[illegible]	Chauchart de Mottay
[illegible]	Lemoign.
[illegible]	Ollivier (Louis).
[illegible]	Delon.
[illegible]	Guillemota.
[illegible]	Haugoumard - des - Portes.
[illegible]	[illegible] ✻
[illegible]lon.....	Duval (François).
La Roche-Derrien...	Talguen.
Lézardrieux.....	Le Flem.
Loudéac.....	Martin (Julien).
Mael-Carnaix.....	Le Moine.
Matignon.....	Cte de la Moussaye ✻.
Merdrignac.....	Potier.
Moncontour.....	Prieu.
Mur.....	Calvary-Tilan.
Pontrieux.....	Duval (Sylvain
Perros-Guirec.	[illegible] Cerre
Plancoët.....	Le Vaneries.
Pléhan le-Petit.....	Duclos
Pléneuf.....	De la Goublaye de Nantois ✻
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Plougast	[illegible]
Plouaret.....	Fessant
[illegible]	Kersantec.
Plouha.....	Jouvel.
Plouguenast.....	Grosset
Pontrieux.....	N...
Quintin.....	Garnier-Boddéac.
Rostrenen.....	Aubry de Maraumont
Saint-Brieuc.....	Piedevache.
[illegible]	Bedfert.
Saint-Nicolas...	Ruellan de Crébu.
Trégnier.....	De Dieuleveult.
Uzel.....	[illegible]

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute Marche et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne. — Il est borné au Nord par les départements de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au Sud par celui de la Corrèze, et à l'Ouest par celui de la Haute-Vienne.

M. FOURNIER-SARLOVÈZE ✻ (I A), *préfet*, à Guéret.
M. Poujaud ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Raismes, *vice-président*, Chassinat, Gautier.

Conseil général de département. MM

Aumergier, médecin (Chambon).
Bandy de Nalèche (Felletin).
Cancalon, greffier (Royère).
Corandet (Cte Alfred) ✻ (Crocq), *président.*
Coutisson, propriétaire à Bourganeuf (Bénévent).
Delage, propriétaire (Bourganeuf).
Defumade, avocat (Ahun).
Devilher, maire de Cugnat (Châtelus).
Dupic, propriétaire (Gentioux).
Fayolle, [illegible] Guéret.
Fourot, propriétaire (Évaux).
Gardavaux ✻, maire de St-Chabrais (Chénérailles).
Javaud, propriétaire (Pontarion).
Laidy, propriétaire à Flayat (la Courtine).
Martinaud, maire (St-Sulpice-les-Champs).
Lasbleurat, médecin (Grand-Bourg).
Merle de Lavaucoupet (G ✻), gén. de div., maire de St-Sulpice-le-Dunois (Dun), *vice-président.*
Montaudon (Ernest), maire (la Souterraine).
Moreau, médecin (St-Vaury).
Parry, propriétaire à Parsac (Jarnages).
Poissonnier, maire à Cadnieres (bonnat).
Raymon, maire de Rougnat (Auzances
[illegible] Aymon Lasteyrie, ✻, [illegible], maire de Mainsat (Bellegarde).
Sainthorent (de) ✻, député (Bousse
Salmandrouze de Lamorinerie (Octave), manufacturier (Aubusson).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. N...., *secrétaire particulier.*

1re *Division :* M. Gerbaud, *chef de division.*

Administration générale et départementale. — Police. — Recrutement. — Travaux publics. — Bâtiments. — Secours.

2e *Division :* M. Picaud, *chef de division.*

Comptabilité générale, départementale et communale. — Administration communale et hospitalière. — Instruction primaire. — Contributions.

M. Zaremba, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Duval. — *Architecte :* M. Masbrenier. — *Agent voyer en chef*, M. Darfeuille.

Arrondissement-chef-lieu de Gueret

Composé de 7 cantons; 75 communes; 94,548 habitants

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons; 101 communes; 106,493 habitants

M. Périn ✻, *sous-préfet*, à Aubusson.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons; 41 communes; 41,742 habitants

M de Veillechèze, *sous-préfet*, à Bourganeuf.

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons; 46 communes; 37,880 habitants.

M. Calemard de la Fayette, *sous-préfet*, à Boussac.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ahun	Renard.	Dun	Genevoise
Aubusson	Beby.	Evaux	Leclerc Maison rouge
Auzances	Morel.	Felletin	D M
Bellegarde	Lavauvre.	Gentioux	D [illegible]
Bonévent	Thomas Duris.	Grand-Bourg	A [illegible]
Bonnat	Vte Ajasson de Grandsaigne	Gueret	Ca [illegible]
Bourganeuf	Pas [illegible]	Jarnages	M [illegible] r
Boussac	Destosses - Lagravière ✻.	La Courtine	M [illegible]
Chambon	Tardif.	La Souterraine	Monta [illegible]
Chatelus-Malvaleix	Maufus-Davignaud.	Pontarion	Margu [illegible]
Chénérailles	Lemat	Royère	Tourni [illegible]
Crocq	Cte Cornudet ✻	Saint-Sulpice les Champs	Mart [illegible]
		Saint-Vaury	Voisin

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé d'[illegible] ci-devant Périgord. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'Est par ceux de la Corrèze et du Lot; au Sud par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'Ouest par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente

M. Lorois, *préfet*, à Périgueux.
M. Cornelhan, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Soyfer, *vice-président*, Gisclard, Gouzot, Normand
MM. Debetz de Lacrouzille ✻, Limoges ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Lafon de Fongauffier ✻, député du Sénégal (Bergerac).
Lassaigne ✻, anc. médecin-major (Lalinde).
La [illegible] esquet, [illegible] médecin (Gardonne).
Lazié (Albert), médecin (St-Alvère).
Magne (Pierre) (G ✻), ministre des finances, [illegible] (Villefranche-de-Longchapt), *président.*
Magne (Alfred) ✻ (Savignac les-Églises).
Mallet (marquis de), propr. (Bassières-Badil).
Marechal, maire (St-Astier).
Marty (Vergt).
Mazel, (Montignac).
Mazerat ✻, député, maire (Nontron), *vice-président.*
Meunier de Quinsac, propr (Lanouaille).
Mie (L.), avocat (Périgueux).
Moreau ✻, méd., mre de St-Apre (Montagrier)
Nathan (de), avocat (Vélines).
Piotay, médecin (Mussidan).
Poyyol le Mayo [illegible] Brantôme
Raynaud ✻, avocat (Hautefort
Rey, maire de Villars, propriétaire (Chapagnac-de-Belair)
Selves (de) (Sarlat)
Simon, médecin (Ribérac)
Taillefer (Oswald) ✻ (Domme)
Theuler (Albert) (Thiviers).
N..... (Vertaillac)
Archambeaud, maire (le Bugue,
Bosredon (Philippe de) (C ✻) (Terrasson)
Bosredon (A. de) ✻, maire de Chavagnac (Salignac)
Jouannet de Montbazon ✻ Laforce

Brugère (Monpont).
Chadois (Cel de) (O✻), député (Sigoulès).
[illegible]stanet, avocat (Neuvic).
C[illegible]rescot, maire de St-Mesmin (Excideuil)
[illegible]
[illegible]
Dereix (Mareuil).
Dorlac, maire (Villefranche-de-Belvès).
Dubreuil (Thenon).
[illegible]sonnas ✻, maire de St-Avit-Sénieur (Beaumont).
Escande, propriétaire (St-Cyprien)
Fournier-Gorre, maire de Bergerac (Monbazillac).
Garrigat, médecin (Bergerac)
Hoarau de la Source, maire de Rouquette, propriétaire (Eymet)
Javerzac, maire de St-Georges-de-Montclar (Villamblard)
Jouffrey (O✻), maire de St-Aulaye (St-Aulaye).
Laborie (de) (Charles) (Issigeac).
Labrousse (Jumilhac)
Lacombe ✻, ingénieur civil (Carlux)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Wher[illegible], *chef du cabinet*

Ouverture et distribution du courrier — Correspondance politique — Affaires confidentielles et réservées.

1re *Division*: M. Lasfaux, *chef de division*

Administration générale et départementale

Comptabilité générale, départementale et des prisons. — Administration générale et départementale. — Affaires militaires. — Assistance publique. — Agriculture, commerce et industrie. — Police générale, salubrité publique.

2e *Division*. M. Lallaquière, *chef de division*.

Secrétariat général et travaux publics.

Personnel de toutes les administrations publiques. — Élections. — Police politique. — Recueil des actes de la préfecture. — Travaux publics. — Domaine. — Mines. — Instruction secondaire et supérieure.

3e *Division*. M. Sarlandie, *chef de division*.

Administration communale et hospitalière

Octrois. — Instruction primaire. — Cultes. — Fabriques. — Statistique.

Services départementaux.

Architecte. M. Villepelet. — *Architecte*: M. Dub[illegible] *Agent voyer en chef*: M. Sinsou ✻

Arrondissement-chef-lieu de Périgueux

Composé de 9 cantons, 113 communes, 112,804 habitants.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons; 172 communes; 111,381 habitants.

M. le Vte de Gombert ✻, *sous-préfet*, à Bergerac.

Arrondissement de Nontron.

Composé de 8 cantons, 80 communes, 78,434 habitants.

M. Blanche, *sous-préfet*, à Nontron.

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 68,708 habitants.

M. Cazanave *sous-préfet*, à Ribérac.

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons; 133 communes; 108,814 habitants.

M. Bouvattier, *sous-préfet*, à Sarlat.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Beaumont.....	Cte de Losse.	Cadouin.....	Laval Dubousquet.
Be[illegible]	Fa[illegible]gaulier	[illegible]	[illegible]
Bergerac	Gouzot.	Champag-de-Belair,	Boyer
Bra[illegible]	Laforest	Lomme	[illegible] Suav.
Bu[illegible]	Archambeaud	Exc[illegible]	De Vaignac de Neuvile
Ribérac Jaud[illegible]	Coquet-Desplaces		

Eymet.....	Boussion.
Bnaleort . .	Mallefy [illegible]
Issigeac.....	Daugier (Pierre)
Jumilhac-le-Grand .	Prevost
Laforce.....	Simondet.
Lalinde.....	Personne.
Lanouaille.....	Audraud.
Mareuil.....	Durieux.
Monpazier.....	De Percy.
Monpont	Léonardon.
Montagrier.....	Charles.
Montignac.....	Sorbier.
Mussidan.....	De Labrousse.
Neuvic	Grellety-Bosviel.
Nontron.....	Mazerat ✲
Périgueux	Bardy Delisle ✲
Ribérac.....	Durieux.
Saint-Alvère.....	Lamy-Lert
Saint-Astier..	Maréchal.
Saint-Aulaye... ..	Jouffrey ✲
S. . Cyprien .	[illegible]
Sa[illegible]	[illegible]
St-Pierre-de-Chignac	[illegible]
Salignac	Scipion.
Sarlat.....	Gardelle (O✲).
Savignac-les-Eglises.	Rousset
Ségonzac	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Thenon	[illegible]
Thiviers.....	[illegible]
Véhnes.....	[illegible]
Vergt.....	[illegible]
Vertenlac..	[illegible]
Villamblard	[illegible]
Villefranche-du-Per-	
[illegible]	Dorat
Villefranche Longchapt	Bayle.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département tire son nom de la rivière du Doubs, qui l'arrose. Il fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois. — C'est un pays de montagnes, traversé par quatre chaînes du mont Jura. Son sol est généralement un calcaire mélangé d'oxyde de fer, le travail et les engrais le rendent fertile. On y élève beaucoup de bestiaux de la race Lovine et des chevaux de trait; on y voit des usines à fer, des manufactures d'horlogerie de Besançon, qui occupent plus de 6,000 individus, de nombreuses fromageries, qui produisent par an plus de 4 millions de fromages, façon gruyère; tanneries, etc. Il est arrosé par de nombreux cours d'eau dont l'étendue est de 1,295 kilomètres et qui fournissent à l'irrigation des terres de précieuses ressources. Il est borné au Nord par le département de la Haute-Saône et celui du Haut-Rhin, à l'Est et au Sud par la Suisse (cantons de Berne, de Neuchâtel et de Vaud), et à l'Ouest par les départements du Jura et de la Haute-Saône.

M. Gigot (Albert), *préfet*, à Besançon.
M. Danican (Philidor) ✲, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Delau ✲, *vice-président*, Ménager ✲, Boudet (Léonce).

Conseil général de département. MM.

Beauquier (Besançon, *Nord*).
Blondeau (de) (St-Hippolyte).
Bourdenet ✲, président honoraire à la cour de Besançon (Pierrefontaine), *vice-président*.
Bourquard, maire (Russey).
Brelet, avocat (Baume).
Chenevier, docteur en medec. (Audeux).
Colin (Pontarlier).
Daclin (Bon), juge au tribunal de Besançon (Roulans).
Estignard conseiller à la cour de Besançon (Vercel).
Fragey-Billet (Boussières).
Gannard (Quingey).
Guillemin (Rougemont).
Jouffroy (Cte de) (Marchaux).
Lalance, maire (Montbéliard).
Loiseau (C✲), premier président de la cour de Besançon (Mouthe), *président*
Meiner ✲, maire (l'Isle-sur-le-Doubs
Mérode (Cte de) (Maiche), *vice-président*
Oudet, avocat (Besançon, *Sud*).
Oudot, maire (Clerval
Patel, avocat à Pontarlier (Levier).
Peugeot (Pont-de-Roide)
Poncet, notaire (Morteau).
Sahler, manufacturier (Audincourt
Terrier de Loray (Mis de) (Amancey).
Vautherin ✲, manufacturier (Ornans).
Viette (Blamont).
Vuillemin, ingénieur en chef des ponts et chaussées (Montbenoit

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Baudran, *chef de cabinet*

1re *Division :* M. Bresard, avocat, *chef de division.*

Routes nationales et départementales. — Navigation. — Service hydraulique. — Commerce, industrie et agriculture. — Domaines, contentieux, etc. — Édifices diocésains. — Bâtiments départementaux. Chasse. — Pêche. — Police. — Prisons.

1re *Division* : M. Mo[illegible] ✻, *chef de division*

Elections. — Administration des communes. — Chemins vicinaux. — Forêts communales — Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance

2e *Division* M. C. Talu, *chef de division.*

Affaires militaires. — Instruction publique. — Instruction primaire. — Comptes et budgets. — Contributions directes

M. Branget, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte, M. Gauthier. — *Architecte*: M. Saint-Ginest. — *Agent voyer en chef* M. Delmas

Arrondissement-chef-lieu de Besançon.

Composé de 8 cantons; 203 communes 109,898 habitants

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 cantons; 187 communes; 59,918 habitants.

M. Chevane ✻, *sous-préfet*, à Baume.

Arrondissement de Montbéliard

Composé de 7 cantons; 159 communes; 72,198 habitants

M. Nicolardot, *sous-préfet*, à Montbéliard.

Arrondissement de Pontarlier.

Composé de 5 cantons; 88 communes; 40,237 habitants

M. Jalouzet, *sous-préfet*, à Pontarlier.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Loubet, avocat (Grignan).
Madier-Montjau (Pierrelatte).
Malens, député (St-Paul-Trois-Châteaux).
Marcellin ✻, conseiller à la cour de Grenoble (Remuzat).
Martin, propriétaire (Marsanne).
Masclet, notaire (St-Jean-en Royans).
Morel-Lombard, propriétaire (St-Vallier).
Morin (O✻), ancien député (Dieu-le-Fit).
Nal, propriétaire (Luc-en-Diois).
Ollivier, notaire (Bourdeaux).
Olivier (Crest, *Nord*
Perrier, négociant (Crest, *Sud*
Richard, avoué (Nyons, *vice-président*.
Servan, négociant, Romans, *vice-président*.
Verdet, négociant, juge dent du tribunal de commerce d'Avignon (le Buis).
Veye-Chareton (C✻), général du génie (Montélimar).
N..... (Saillans

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Duvernet ✻ *chargé de la direction.*

1re *Division :* M. Duvernet ✻, *chef de division.*

Agriculture. — Assistance publique. Beaux-arts. — Commerce et industrie. — Écoles spéciales. — Élections. — État civil. — Affaires militaires. — Police. Prisons. — Statistique. — Personnel des maires.

2e *Division.* M. Jouble, *chef de division.*

Comptabilité municipale. Bois communaux. Routes nationales, chemins de fer, chemins vicinaux. — Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Instruction publique. Octrois. — Voirie urbaine.

3e *Division :* M. Romain, *chef de division.*

Comptabilité générale. — Formation des budgets et comptes départementaux. Traitements administratifs. Contributions directes et cadastre. — Domaines. Forêts domaniales. — Pêche fluviale. — Poids et mesures.

M. Blay, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Lacroix. — *Architecte :* M. Epailly. *Agent voyer en chef* M. Ponçon.

Arrondissement-chef-lieu de Valence.

Composé de 10 cantons; 110 communes, 75 073 habitants.

Arrondissement de Die.

Composé de 9 cantons, 117 communes, 61 748 habitants.

M. Decomble, *sous-préfet*, à Die.

Arrondissement de Montélimar.

Composé de 6 cantons, 69 communes, 68,687 habitants.

M. Vacheresses, *sous-préfet*, à Montélimar.

Arrondissement de Nyons.

Composé de 4 cantons; 74 communes, 39,109 habitants.

M. Féret, *sous-préfet*, à Nyons.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bourdeaux	Bussy.
Bourg-de-Péage	Berbard.
Buis-les-Baronnies	Boulis.
Chabeuil	N...
Chabeuil-en-Vercors (la)	Revol.
Châtillon	Lagarde
Crest	Jouvet
Die	Joubert.
Dieu-le-Fit	Morin (Th.) (O✻).
Crest-Nord	Roy.
Grignan	Martin.
Lorial	Mazade
Luc-en-Diois	Brès.
Marsanne	Lombard-Dumont
Montélimar	Loubet.
La Motte-Chalancon	Magnan.
Nyons	Forge
Pierrelatte	Argelier
Remuzat	Arbaud
Romans	Barnier-Gal.
Saillans	Voulet
Saint-Donat	Chabert.
St-Jean-en-Royans	Terrot-Lavarette
Saint-Vallier	Joannin
Séderon	Reynaud-Lacroze
Tain	Garnier-Deshières.
Valence	Bonnet.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départements qui forment la Normandie et la partie septentrionale de Paris. Il est borné au Nord par le département de la Seine-Inférieure ; à l'Est par ceux de l'Oise et de Seine-et-Oise ; au Sud par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'Ouest par le Calvados

M. le Bon Sers ✻, *préfet*, à Evreux.
M. Dufresne, *secrétaire général.*

Conseil de prefecture. MM.

Bouquelon, Dieuzy, Laignel-Lavastine, Letellier.
M. Molle, *conseiller de préfecture honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Barrey (Cte de) ✻, maire (Verneuil).
Barrey (Cte de) (Bourg-Théroulde)
Beaulin (Cte de) ✻ (Beaumont-le-Roger).
Broglie (duc de) ✻, député (Broglie), *vice-président*
Chambray (Mis de) (Damville).
Chennevières (O✻), lieut.-colonel d'état-major (Pont-de-l'Arche).
Dessaint (Conches)
Damesnil ✻, maire (les Andelys).
Forval (Bon de) ✻, maire (Beaumesnil).
Fouquet (Albert) (Rugles).
Garnier (Louviers).
[illegible] Cornudet,
[illegible]
Jourdain (Bruno), *secrétaire.*
[illegible]
Lebœuf d'Osmoy (Cte) ✻, prop. (Quillebeuf).
Legendre, maire (Pont-Audemer).
Lecouteulx de Canteleu (Cte) ✻, maire [illegible]
Lepoize, député (St-André).
Lereffait (Louis), maire (Routot).
Lereffait (Edouard), auditeur à la Cour des Comptes (St-Georges)
Ozanne (le Neubourg)
Papon (Nonancourt)
Poret de Blosseville (Mis) ✻, maire (Amfreville-la-Campagne)
[illegible] maire (Fleury-sur-Andelle), *président.*
[illegible]
Ronciére de Noury Bon de la GO✻, vice-amiral, député (Evreux, *Sud*), *vice-président*
St-Foix (Bon de) ✻, député (Gisors)
Suchet d'[illegible] (Vernon)
Trutat (Paul), maire (Pacy), *secrétaire*
Valon (Cte de), propriétaire (Lyons).
Vauquelin, maire (Bouzeville).
Verney (Breteuil).
Vitteck ✻ Montfort.
Vy, propriétaire (Thiberville).
N..... (Bernay)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. N[illegible], *chef.* — M. de Charencey, *attaché.*

Personnel. — Beaux-arts. — Théâtres, etc.

1re *Division* : M. Ango, *chef de division.*

Conseil général. — Budgets et comptes départementaux. — Caisses d'épargne, etc. — Routes. — Chemins de fer. — Télégraphie. — Services hydrauliques. — Navigation. — Comptabilité générale et départementale.

2e *Division* : M. Tassel, *chef de division.*

Comptabilité communale et hospitalière. — Hospices. — Bureaux de bienfaisance. — Cultes. — Instruction secondaire et primaire. — Police municipale. — Assistance publique.

3e *Division* : M. Bourdon, *chef de division.*

Listes électorales. — Élections. — Secours. — Commissions administratives. — Police générale. — Sapeurs-pompiers. — Affaires militaires. — Chasse. — État civil. — Établissements de répression. — Agriculture. — Industrie. — Police sanitaire. — Eaux et forêts. — Postes. — Mines.

M. Noyer, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Ludovic Lebeurrier. — *Archiviste adjoint* : M. Dolbet.
Architecte : M. Leno. — *Agent voyer en chef* : M. Bonnin.

Arrondissement-chef-lieu d'Evreux.

Composé de 11 cantons ; 224 communes ; 112,178 habitants.

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons ; 117 communes ; 59,501 habitants.

M. Brocqua, *sous-préfet*, aux Andelys

Arrondissement de Bernay.

Composé de 6 cantons; 124 communes; 68,000 habitants

M. de Puyferrat, *sous-préfet*, à Bernay.

Arrondissement de Louviers.

Composé de 5 cantons; 111 communes; 65,112 habitants.

M. Develle, *sous-préfet*, à Louviers.

Arrondissement de Pont-Audemer

Composé de 8 cantons; 134 communes; 73,083 habitants.

M. Mettais-Cartier, *sous-préfet*, à Pont-Audemer

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Amfreville-la-Campagne	Foret de Blosseville	Louviers	Prétavoine
Andelys (les)	Dumesnil.	Louviers-la-Forêt	Foubert
Beaumesnil	[illegible]	Montfort-sur-Risle	Naguet de St-Wulfran
Beaumont-le-Roger	[illegible]	Neubourg	[illegible]
Bernay	Duc de Broglie ✲.	Nonancourt	Royer
Beuzeville	Vauquelin.	Pacy-sur-Eure	Blanchard.
Bourgtheroulde	Vittecoq.	Pont-Audemer	Turgis
Breteuil	Levacher d'Urcié.	Pont-de-l'Arche	De [illegible]
Brionne	Longuemare.	Quillebeuf	Bréant.
Broglie	N....	Routot	Leroffait.
Conches	N.....	Rugles	Collas de Gournay
Corneilles	Ménand.	Saint-André	Chrétien
Damville	N.....	St-Georges-du-Vièvre	Naguet, de St-Wulfran (Pierre)
Ecos	De Pelligny	Thiberville	[illegible]
Etrépagny	Savetier.	Verneuil	[illegible]
Evreux	N	Vernon	[illegible]
Fleury-sur-Andelle	Pouyer-Quertier.		
Gaillon	Huet.		
Gisors	Bernault		

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais, la Beauce, le pays Chartrain, la Normandie, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom [illegible] des rivières qui le traversent. — Il est borné au Nord par les départements de Seine-et-Oise et de l'Eure, à l'Est par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au Sud par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe; enfin à l'Ouest par ceux de l'Orne et de l'Eure.

M. DE PERTHUIS ✲, *préfet*, à Chartres.
M. de Sainte-Marie, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Jousse (O ✲), *vice-président.* Gouttenoire, Coppinger

Conseil général de département. MM.

Boerner (la Ferté Vidame)
Boutet, vétérinaire (Chartres, *Sud*).
Boyard, cultiv., maire de Cernay (Illiers).
Clichy, vétérinaire, maire (Janville).
Collier Bordier ✲, propriétaire (Voves).
Corbière, propriétaire (Maintenon).
Delacroix, député, maire (Chartres, *Nord*)
Des Murs, propriétaire (Nogent-le-Rotrou).
Dreux-Linget, propriétaire (Orgères).
Goupil (O ✲), ancien conseiller d'État (Senonches), *vice-président.*
Guillaumin, propriétaire (Bonneval).
Lecoche, avocat, ancien préfet, ex-secrétaire général du ministère de l'intérieur (Auneau), *président*
Legoux, propriétaire (Brezolles).
Lefrançois, Château-neuf.
Moisant, vétérinaire (Châteaudun).
Méritte, maire de Boisgasson (Cloyes)
[illegible] maire [illegible]
Moreau (O ✲), syndic des agents de change à Paris [illegible]
Pelé, propriétaire (Courville)
Pontoi-Pontcarré (Mis de) (O ✲), député, maire de Villebon (la Loupe), *vice-président*
Salmon ✲, docteur-médecin (Brou).
Thérée, propriétaire (Dreux).
Truelle, maire de Coudreceau, propriétaire (Thiron-Gardais)
Vanier, maire de Soizé (Authon).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Coudray, *chef.*

Personnel administratif. — Légion d'honneur — Journaux

1re *Division*. M. Noury, *chef de division*

Élections. — Assistance publique. — Instruction publique — Édifices diocésains et bâtiments départementaux — Octrois — Comptabilité générale et départementale. — Administration communale et hospitalière. — Fabriques. — Cultes. — Dons et legs

2e *Division*. M. Lemray, *chef de division.*

Agriculture. — Commerce et industrie. — Presse et colportage. — Police. — Contributions. — Postes et télégraphes. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Recrutement. — Enregistrement et domaines — Bois et forêts

M. Lemray, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Merlet ✻ — *Architecte :* M. Montoné. — *Agent voyer en chef :* M. Francfort (O✻).

Arrondissement-chef-lieu de Chartres.

Composé de 8 cantons ; 166 communes ; 110,657 habitants.

Arrondissement de Châteaudun.

Composé de 5 cantons, 80 communes ; 62,919 habitants.

M. de La Salle ✻, *sous-préfet*, à Châteaudun.

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons, 126 communes ; 65,487 habitants.

M. le Bon Pichon, *sous-préfet*, à Dreux.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons, 74 communes, 42,[illegible]9 habitants.

M. le Bon du Bourdieu ✻, *sous-préfet* à Nogent-le-Rotrou.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Bouveau.
[illegible]	Granger.
[illegible]	Fourmilleau.
[illegible]	Duchon.
[illegible]	Laleu.
[illegible]	Bouchet.
[illegible]	Billard de Saint-Laumer ✻.
[illegible]	Gouin.
[illegible]	Poulain.
[illegible]	Mis d'Argent ✻.
[illegible]	Nasse.

Dreux	N...
Illiers	Doublet
Janville	Gaslin
La Ferté-Vidame	De Fontenay
La Loupe	Hot.
Maintenon	Ancelme.
Nogent-le-Roi	Mesquite (O✻)
Nogent-le-Rotrou	Lemasseux (C✻)
Orgères	Forteau
Senonches	N...
Thiron	Soupey.
Voves	Bigot.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Il est [illegible] des cinq départements que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par [illegible] et par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan ; au Sud et [illegible] par l'Océan

M. Pihoret (Armand) (O✻), *préfet*, à Quimper.
M. de Grimoüard, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Rio[illegible] Ch[illegible] ✻, *vice-président*, Cothereau, Brocqua, Chevallier.
MM. Le Roux, Colomb, Le Guay ✻, *conseillers honoraires.*

1874. — Imprimé le 11 juillet 1874.

Conseil général de département. MM.

A[illegible] (St [illegible]nec).
Ar[illegible] (Abbé).
[illegible] (Lannilis).
P[illegible] (Taulé).
Bolore, fabricant de papiers (Quimper).
Carne (Cte de) ✻, membre de l'Acad. fran[illegible] St-Germain, *président*.
Co[illegible]aler (Cte du) (O✻) (Quim[illegible]
Dr[illegible] (Lanarr[illegible] de Léon).
F[illegible]
[illegible]
Fo[illegible] (Le[illegible]rneau).
Gaubert, notaire (Carhaix).
Gestin (O✻), médecin en chef de la marine
Goubin, m[illegible] de Plougastel-Daoul (Daoulas).
Grandière (Vice-amiral de[illegible] (GO✻) (Brest
Guéguen, greffier de paix (Châteaulin)
Guern sac (Cte de) ✻, maire (Plougu[illegible]
Guillard, maire (Pondalmézeau)
Guyaro ✻, maire (Pont-Croix)
Kermenguy (Cte E. de), dépu[illegible]
Kersauson (Vte de), propri[illegible]eur).
Lacoste ✻, président honor[illegible] civil (Châteaulin).
Le Breton (Max), député, mair[illegible]
Lecrane, négociant (Concarneau
Legall, négociant (H[illegible]
Le Guillou-Penanros, n[illegible] Douarnenez
Leroux, propriétaire (Sizun
Le Rouxeau-Le Rosencoat, not (Re[illegible]
L'Estang du Rusquec (de), maire (P[illegible]
[illegible]
Monjarret de Kerjegu ✻, député (Scaer
[illegible]
Pinvidic, maire (P[illegible]
[illegible]
Raismes (de), p[illegible]
Reynaud (GO✻), vice-amiral (Ouessant
Rodallec, cultivateur (Bannal
[illegible]
Roussin, propriétaire (Fouesnant).
Salaun-Penquer ✻ [illegible] (Brest, 1er ca[illegible]
Soubigou, entrepreneur [illegible]
S[illegible] Pon[illegible]
[illegible] M[illegible]
Tissier, manufacturier (St-Renan
Vuccelestec, propriétaire P[illegible]

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. Diard, *chef*

Police politique. — Presse. — Personnel administratif et des administrations financières. — Élections. — Légion d'honneur. — Débits de tabac

1re *Division* M. Morerette ✻A, *chef de division*

Police municipale. — Police générale, spéciale et administrative. — Police sanitaire. — I[illegible] Chasse. — Pêche. Agriculture — Commerce et [illegible] D[illegible] c[illegible]ntributions indirectes. — Postes — Archives. — Instru[illegible] Recrutement de l'armée — Ge[illegible] Ba[illegible]

2e *Division*: M. Cozic, *chef de* [illegible]

Ponts et chaussées et chemins vicinaux. — Mines et carrières [illegible] gra[illegible] — I[illegible] civils. Domai[illegible] Pa[illegible]

3e *Division* M. M[illegible]

Comptabilité générale et [illegible] Presse [illegible] générale des [illegible] secours [illegible] — I[illegible]

M[illegible], *secrétaire-agent comptable*

Services départementaux.

Archiviste: M. Le Men. — *Architecte*: M[illegible] *Ingénieur voyer en chef*: M. Lourer ✻

Arrondissement-chef-lieu de Quimper

Composé de 9 cantons; 83 communes. 133,756 habitants.

Arrondissement de Brest.

Composé de 8 cantons: 83 communes, 213,598 habitants

M. Marie, *sous-préfet*, à Brest

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 60 communes 106,812 habitants.

M. Reibell, *sous-préfet*, à Châteaulin.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons, 9 communes; 141,[illegible] habitants.

M. du Gros-Riez, *sous-préfet*, à Morlaix.

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 5 cantons; 21 communes; 47,428 habitants

M. [illegible] d'Infreville, *sous-préfet*, à Quimperlé.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Marie de Ber[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Le Pustoc[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Blavon du Ches[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Léon de Champvans-Maisod, *chef du cabinet.*

Affaires réservées

1re *Division* : M. Placide, *chef de division.*

Personnel. - Élections de toute nature. — Police générale. — Agriculture et commerce.

2e *Division*. M. Achard, *chef de division.*

Administration communale. — Forêts. — Affaires militaires.

3e *Division* : M. Mandagout, *chef de division.*

Comptabilité générale et départementale. — Administration départementale. — Travaux publics.

M. Dayan, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Bessot de Lamothe. — *Architecte* : M. Durand. — *Agent voyer en chef* ; M. Rolland. — *Inspecteur des enfants assistés*. M. Morlau, docteur en médecine.

Arrondissement-chef-lieu de Nîmes

Composé de 11 cantons; 73 communes; 159,471 habitants.

Arrondissement d'Alais.

Composé de 11 cantons, 99 communes; 119,774 habitants.

M. Goirand de Labaume, *sous-préfet*, à Alais.

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons; 99 communes; 82,009 habitants.

M. de Chastenet, *sous-préfet*, à Uzès.

Arrondissement du Vigan.

Composé de 10 cantons, 76 communes; 58,877 habitants

M. Teyssier (Émile), *sous-préfet*, au Vigan.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aigues-Mortes	Vigne.	St-Ambroix	Delsuze.
Alais	De Tubeuf.	St-André de Valborgne	
Anduze	Arnal.	St-Chaptes	Chabrol.
Aramon	Bleu de Montvaillant	St-Gilles	Gaussorgues.
Barjac	Dunan.	St-Hippolyte-du-Fort	Joanjean.
Beaucaire	Vignal.	St-Jean-du Gard	Pellet.
Bessèges	Chaillot.	St-Mamert	Nègre (Jean).
Génolhac	Guez.	Sauve	Conduzorgues.
Grand-Combe	Costier.	Sommières	Roux.
Lasalle	De Chapelain.	Sumène	Boiffils de Massanne.
Lédignan	Graffin.	Trèves	Fabre
Lussan	Perrier de Cros.	Uzès	Carme de la Bruguière ✻
Marguerittes	André.	Valleraugue	Perrier.
Nîmes	Boyer.	Vauvert	Tempié.
Pont-St-Esprit	Vier.	Vézénobres	André.
Quissac	Blanchard.	Vigan	Annat.
Remoulins	Brugnier.	Villen.-les-Avignon	De Roubin
Roquemaure	Nègre.		
	Marlate.		
	Marin.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc. — Il est borné au Nord par les départements du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'Est par les départements du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége, au Sud par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées qui, avec celui du Gers, le bornent à l'Ouest.

M. le Cte DE RAMBUTEAU (O✻), *préfet*, à Toulouse.
M. L. Chrestien de Lihus, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Serville, *vice-président*, de la Borie de la Batut, de Gastebois, Mousilhac
M. de Clausade ✻, *conseiller honoraire*.

Conseil général de département. MM.

Arnaud, propriétaire (Montastruc).
Aygueseives (Mis d'), propriétaire (Montesquard)
Batos-Vaysse, docteur-médecin (l'Isle-en-Dodon
Boué, négociant (Montesquieu-Volvestre).
Cazeparan, docteur-médecin (St-Gaudens).
Capéran, négociant (Montréjeau).
Cavaré ✻, propriétaire (Léguevin).
Cazaux aîné (O✻), propriétaire (Cadours).
Cazeneuve, maire (Villemur).
Delfraisse ✻, maire St-Martory).
Desorta, journaliste (Toulouse, *Nord*).
Faure ✻, avocat (Muret).
Féral, maire de Lavalette (Verfeil).
Get (Revel).
Gazes, maire de Lavelanet (Rieux).
Lagnes, doct.-médecin, maire (Nailloux).
Lartet, avocat (St-Lys).
Lasvignes, maître de forges (Salies).
Leygue, propriétaire (Toulouse, *Sud*).
Manent, ingénieur civil (Villefranche).
Mengué, maire de Noé (Carbonne).
Molinier ✻, professeur à la Faculté de droit (Toulouse), *vice-président*.
Morné, négociant (Toulouse, *Ouest*).
Montané, propriétaire (Grenade)
Mun (Bertrand), négociant (Toulouse, *Centre*,
Mulé, maire (Rieumes)
Naves (J.), notaire, maire (Fousseret).
Niel (Ch.), avocat (Muret).
Persegol (de) ✻, propriétaire (Caraman), *vice-président*
Planet (de), propriétaire (Castanet).
Pujos, avocat (Fronton).
Ruau (O✻), sous-directeur à l'administration des monnaies (Aspet)
Sacase (François) ✻, député, président de chambre à la cour de Toulouse (St-Béat), *président*
Saint-Gème (Vte de), propr. (St-Bertrand).
Salles ✻, propriétaire (Boulogne).
Seguy, pharmacien (Auterive).
Sère (de), propriétaire, maire (Aurignac).
Tron (O✻), propr. (Bagnères-de-Luchon).
Vise (de) ✻, maire de Couladère (Cazères)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de la Salle, *secrétaire particulier, chef du cabinet.*

Correspondance générale. Ouverture des dépêches. — Affaires réservées et confidentielles. — Belles actions. — Débits de tabacs. Légion d'honneur Personnel de la police, des postes, des télégraphes. — Police politique Presse. — Secours sur les fonds des ministères.

1re *Division :* M. Formaud, *chef de division.*

Administration générale. — Travaux publics. — Recrutement. — Forêts. — Domaines.

2e *Division :* M. Godoffre, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Cultes. — Instruction publique. — Agriculture et commerce. — Élections. — Aliénés. — Enfants assistés.

3e *Division.* M. Ingelbrecht, *chef de division.*

Comptabilité. — Finances. — Chemins vicinaux. — Service hydraulique.

M. Hispan, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Baudouin. — *Architecte :* M. Delort. — *Agent voyer en chef :* M. Salles, ingénieur du département.

Arrondissement-chef-lieu de Toulouse.

Composé de 12 cantons; 130 communes; 203,246 habitants.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons; 126 communes; 87,048 habitants.

M. Sabatié-Garat, *sous-préfet*, à Muret.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

Composé de 11 cantons; 285 communes; 131,958 habitants

M. de Crazannes, *sous-préfet*, à Saint-Gaudens.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons; 99 communes, 57,110 habitants.

M. Le Pellerin de Beauvais, *sous-préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Gouvernement MM.

[illegible]	Leprince.
[illegible]	De Saint-Jean-Sère
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Lafrou
[illegible]	[illegible]
Cadours	Esquerre
Ceraman	De Persegol.
Carbonne	Castres.
Castanet	Berger
Cazères	Ricardou.
[illegible]	De Perrie
Fousseret	Neves
Frouzins	Bayle
Grenade	Barcoudia.
Lanta	Fabre.
Léguevin	Forgues.
Lisle-en-Dodon	Abadié (Joseph
Montastruc	Gase.
Montesquieu-Volv.	Jaubert.
Montgiscard	Antonin
Montréjeau	Darolles
Muret	Vte de Castillon (S. Victor
Nailloux	De Dalmas
Revel	[illegible]
Rieumes	[illegible]
Rieux	[illegible]
Saint-Béat	[illegible]
Saint-Bertrand	[illegible]
Saint-Gaudens	[illegible] Brousse
Saint-Lys	[illegible]
Saint-Martory	[illegible]
Salies	[illegible]
Toulouse	[illegible]
Verfeil	[illegible]
Villefranche	[illegible]
Villemur	[illegible]

DÉPARTEMENT DU GERS.

Un des quatre départements que forme la Guienne. — Il est borné au Nord par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes, à l'Est par les départements de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, au Sud par les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'Ouest par les départements des Basses-Pyrénées et des Landes.

M. DU GABÉ, *préfet*, à Auch.
M. COUMES, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Demilhac-Laforest, du Foussat, Vignerot.

Conseil général de département. MM.

Adhémar de Barran (d'), député, maire de Castex (Cazaubon).
Aran Audirac de Sciourac (d'), maire de Tillac (Marciac).
Bories ✻, avocat (Auch, *Nord*).
Brocas, maire (Samatan).
Calmels-Pontis (de), conseiller à la cour d'Agen (Cologne).
Condeson, maire (Mauvezin).
Cassaignac (Paul de) ✻, rédacteur du *Pays* (Plaisance).
Cavaré, propriétaire (Pisle-Jourdain).
Clarens (de) ✻, maire de Houga (Nogaro).
Courrent, maire (Miradoux).
Dastour, notaire (Mielan).
David (Jean), avocat (Auch, *Sud*).
Delpech-Cantaloup ✻, propriétaire (St-Clar), *vice-président*.
Denjoy (Justin), maire (Fleurance).
Descamps, maire (Lectoure).
[illegible], notaire, maire (Valence).
[illegible] maire associé (Lombez).
Gontaut-Biron (Cte de), [illegible] (Masseube).
Granier de [illegible] (Auch).
Lacave-Laplagne [illegible].
La Roque Ordan (Cte de) (O✻), propriétaire (Jegun), *vice-président*.
Larroca, avoué à Condom (Eauze).
Perrodi (O✻), maire (Condom).
[illegible] maire de Traversères (Saint-[illegible]).
Rivière (Henri de), propriétaire [illegible].
Sansot, propriétaire (Montréal).
Seillan, avocat (Mirande).
Sevin (de), maire (Gimont).
Terrail, propriétaire (Montesquiou).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de Cantalause, *chef*.

1re *Division* M. Laporte, *chef de division*.
Administration départementale. — Finances. — Assistance publique. — Affaires militaires.

2e *Division* : M. Petit-Didier, *chef de division*.
Administration communale. — Instruction publique. — Agriculture. — Commerce et travaux publics.

M. Mascaras, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Architecte : M. Parfouru. — *Architecte* : M. Gentil ✻. — *Agent voyer en chef* (le service est confié aux ponts et chaussées).

Arrondissement-chef lieu d'Auch.

Composé de 6 cantons; 85 communes; 58,194 habitants.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 67,620 habitants.

M. Rivaud, *sous-préfet*, à Condom.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons, [illegible] 978 habitants.

M. Michel, *sous-préfet*, à Lectoure.

Arrondissement de Lombez

Composé de 4 cantons; 71 communes, 57,[illegible]93 habitants

M. Chanrion, *sous-préfet*, à Lombez.

Arrondissement de Mirande

Composé de 8 cantons; 150 communes; 75,307 habitants.

M. de Broqua, *sous-préfet*, à Mirande.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	. Daurensan.
[illegible]	. Pelletier (C ✻).
[illegible]	. Labarthe-Vacquier
[illegible]	.... Deulles.
[illegible]	. Péradi (O ✻).
[illegible]	De Sardac.
[illegible]	. Dengoy.
[illegible]	. De Sevin.
[illegible]	.. Dellieux.
[illegible]	. Descamps.
[illegible]	. Mis de Pannebœuf de [illegible]
[illegible]	. Bécanne.
[illegible]	. Dessens.
[illegible]	Campardon.

Mauvezin	Candelon
Miélan	Douat
Miradoux	Courrejol.
Mirande	Boussès.
Montesquiou	Hozies
Montréal	De Lavergne
Nogaro	Cazes
Plaisance	[illegible]
Riscle	[illegible]
Saint Clar	[illegible]
Samatan	Darouy.
[illegible]	[illegible]
Valence	Lussan
Vic-Fezansac	Basax

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne. — Il est borné au Nord par le département de la Charente-Inférieure; à l'Est par les départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au Sud par celui des Landes, et à l'Ouest [illegible] l'Océan.

M. E. Pascal ✻, *préfet*, à Bordeaux.
M. Ayraud, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Bon de Marbotin-Sauviac ✻. Coutant, Cimetière, Leroy.

Conseil général de département. MM.

Abary, maire de Pond[illegible]
Ayral (Banquefort).
Bordenave ✻, avocat, [illegible]
Bos[illegible] (du), maire de B[illegible] (Cargon).
Boyleus, banquier [illegible]
Cal[illegible]en (St-Symphorien).
Castéja, propriétaire [illegible].
Cazauvieilh (Octave) (Bolin).
Chaussé (St-Savin).
[illegible]
[illegible] propriétaire Cornélis.
[illegible] propriétaire Lesserre,
[illegible] propriétaire Passet.

Lalanne [illegible] Gustave Cas[illegible], député, [illegible] (Guitres).
[illegible] (Bordeaux, 6e *canton*).
[illegible] St-Vivien).
[illegible], propriétaire (Labrède).
Dubaqué (Bazas).
[illegible]
[illegible]-médecin (Cadillac).
[illegible]).
Fougères, maire (Grignols).
[illegible], maire (St-Macaire).
Fourcand ✻, député, maire (Bordeaux, 3e *canton*), *président*.

From ✻, propriétaire (St-Ciers-l'Alande).
Gervais (Blaye).
Gras (Créon).
Guillot de Suduiraut (St-Laurent).
Issartier, maire (Monségur).
Lacaze ✻, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux (Fronsac).
Lalanne, propriétaire (Coutras).
Lalesque (la Teste), *vice-président*.
Lansade (St-André-de-Cubzac).
Largeteau, avocat (Pellegrue).
Lataste, maire (Libourne).
Laterrade (Bordeaux, 4e *canton*).
Léon (Alex.) ✻, nég. à Bordeaux (Captieux)
Lesnier (Carbon-Blanc).
Lur-Saluces (Cte de), (Podensac), *vice-président*.
Musset (Castillon).
Paulet (Bordeaux, 1er *canton*).
Poitou (Lussac).
Pontevès-Sabran (Mis de) ✻ (Villandraut).
Roudier, propriétaire (Pujols).
Saugeon (Bordeaux, 5e *canton*).
Théry, avocat (Langon).
Thounens, propriétaire (Sauveterre).
N .. (Bordeaux, 2e *canton*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. le Bon Portalis (Jules), *chef*.

1re *Division* : M. Dadat, *chef de division*.

Personnel administratif. Élections. — Communes. Comptes administratifs. — Biens communaux. — Contentieux des communes. — Cultes. — Instruction primaire. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Dons et legs. — Comptabilité générale et départementale. — Affaires militaires. — Recrutement.

2e *Division* : M. Vivie, *chef de division*.

Agriculture — Aliénés. Enfants trouvés. — Prisons. — Forêts domaniales. — Domaines — Sûreté publique.

3e *Division* : M. Dumas, *chef de division*.

Commerce. — Travaux publics. — Vicinalité.

M. Bussereau, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Goujet. — *Architecte* : M. Labbé. — *Agent voyer en chef*. M. Philiparie fils.

Arrondissement-chef-lieu de Bordeaux.

Composé de 18 cantons ; 158 communes ; 381,966 habitants.

Arrondissement de Bazas

Composé de 7 cantons ; 71 communes ; 54,893 habitants.

M. Battel, *sous-préfet*, à Bazas.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons ; 56 communes ; 57,569 habitants.

M. du Bled, *sous-préfet*, à Blaye.

Arrondissement de la Réole.

Composé de 6 cantons ; 103 communes ; 51,961 habitants.

M. Sarrazin, *sous-préfet*, à la Réole.

Arrondissement de Lesparre.

Composé de 4 cantons ; 30 communes ; 42,854 habitants.

M. Fichet, *sous-préfet*, à Lesparre.

Arrondissement de Libourne.

Composé de 9 cantons, 133 communes ; 115,901 habitants.

M. de Barillon, *sous-préfet*, à Libourne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Audenge	Castelbon.	Blaye	Lacroix.
Auros	Renier.	Bordeaux	Vte de Pelleport-Burète.
Bazas	Escollon.	Bourg	Du Repaire
Belin	Fabre.	Branne	Aymet.
Blanquefort	Tisset		

Cadillac ..... Dupart.
Capbreux ..... Lalanne.
Carbon-Blanc ..... Dubois.
Castelnau ..... Bonnet.
Castillon ..... Ducarpe.
Créon ..... Dulau.
Fronsac ..... Angaud.
Lesparre ..... Castagnet.
Grignols ..... Faugères.
Guîtres ..... Vacher.
La Réole ..... Lorbac
Libourne ..... Dessalles (Hipp.-And.)
La Teste ..... Disserié.
Langon ..... Chanterre.
Lesparre ..... Chanterre.
Libourne ..... Pioda.
Nasbinals ..... Mourret.
Monségur ..... Pasquerre
Pauillac ..... Grenier
Pellegrue ..... Deynaud (Pierre).
Pessac ..... Boutin.
Podensac ..... Arambat.
Pujols ..... D'Auzac de la Martinie
Sauveterre ..... Icard.
St-André de Cubzac. Michean.
St-Ciers-Lalande.... Froin
Ste-Foy-la-Grande... Borderie.
St-Laurent ..... de Luetkens.
St Macaire ..... Farbos
St-Savin ..... Dénéchaud
St-Symphorien ..... Callen
St-Vivien ..... Fauchey
Targon ..... Roustaing.
Villandraut ..... Chauvet.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements du Gard et de l'Aveyron; à l'Est par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au Sud; à l'Ouest par ceux de l'Aude et du Tarn.

M. DE VALLAVIEILLE (Achille), *préfet*, à Montpellier.
M. Barigion (Jules), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Reynès, *vice-président*, Pons, Sabadel, de Lagrèze.

Conseil général de département. MM.

Arrizat, député (Lodève).
Bastard, docteur-médecin (Roujan), *vice-président*.
Bonnet (Mauguio).
Boulieu, maire (Mèze).
Bourdel (Dr), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier (Olargues).
Castelnau (A.), dép. (Montpellier, 1er *cant.*)
Chabaud, maire (St-Geniès)
Chevalier (Mich.) (GO ✱) (Lunas).
Clément (Frontignan).
Devès (Servian)
Dufour de la Vernède, propriétaire (St-Martin-de-Londres).
Estève (Cette
Faure (Cignac).
Frasse, maire (Florensac).
Gautier, avocat à Montpellier (Montpellier, 3e *canton*)
Gervais, propriétaire (Claret).
Girard (de) (les Matelles).
Giraud, maire (Aniane).
Griffe, prés du trib. civil de Nimes (Murviel).
Houlès, médecin (la Salvetat).
Lapeyrouse (de) (Capestang).
Lagnières (Agde), *vice président*
Lisbonne, avocat à Montpellier (Montpellier, 2e *canton*), *président*.
Oustalan, maire (Pezénas).
Puig zy (J.) (C✱), anc. député (Castries)
Pastre (Bédarieux).
Perreil, docteur méd. (Béziers, 1er *cant.*).
Puységur (de) (Montagnac)
Rodez Benavent (Vte de), député (Ganges).
Ronzier-Joly, dr. méd. (Clermont-l'Hérault.)
Roux (Lunel).
Sabatier (St-Pons).
Tarbouriech (Olonzac)
Tesserenc ✱, maire de Lodève (le Caylar).
Valentin (St-Chinian)
Vernhes, docteur-médecin (Beziers, 2e *canton*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et division du personnel. M. Charles Thèbes, *chef du cabinet*. M. Victor Giroud, *chef de bureau*.

2e *Division*: M. Nègre, *chef de division*.
Roussent, *chef de bureau*.
Police. — Statistique. — Élections. — Affaires militaires.

3e *Division*: M. Vialla, *chef de division*
Thirier et Rieufrégier, *chefs de bureau*.
Finances. — Agriculture. — Commerce

4e *Division*: M. Petit, *chef de division*
Mourgue et Bécane, *chefs de bureau*
Travaux publics. — Domaines.

5e *Division*: M. Teissier, *chef de division*.
Perry et Jourdan, *chefs de bureau*
Administration et comptabilité des communes

M. Foulès, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste M. de la Cour de la Pijardière. — *Architectes* : MM. Bésiné (Montpellier), Barrau (Béziers). — *Agent voyer en chef* : M. Émile Fenouil ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Montpellier.

Composé de 14 cantons; 116 communes, 177 484 habitants.

Arrondissement de Béziers.

Compose de 12 cantons; 99 communes; 152 [illegible] habitants.

M. Firbach, *sous-préfet*, à Béziers.

Arrondissement de Lodève.

Composé de 5 cantons; 43 communes [illegible] 38 habitants.

M. de Laplane, *sous-préfet*, à Lodève.

Arrondissement de Saint-Pons.

Composé de 5 cantons, 47 communes, 45,404 habitants.

M. le Vte de Vesins, *sous-préfet*, à Saint-Pons.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Coste-Floret.	Matelles (les)	Argellier
Aniane	Michel.	Maugulo	Moynier.
Bédarieux	Peyre.	Mèze	Molinier
Béziers	N.....	Montagnac	Buard
Capestang	Crozals	Montpellier	Delm[illegible]be.
[illegible]	Jullien.	Murviel-lès-Béziers	Carratier.
[illegible]	Roquefeuil.	Olargues	Laissac.
[illegible]	Dumolet-Adanson.	Olonzac	Mer e.
[illegible]	Gervais.	Pézenas	N
Clermont	Brugnière Fontenille	Roujan	[illegible]
Florensac	Fraisse.	Saint-Chinian	[illegible]
Frontignan	Argelès.	Saint-Gervais	[illegible]
Ganges	Huc.	St-Martin-de-Londres	Olivier.
[illegible]	N	Saint-Pons	Garnier.
Lodève	[illegible]	Salvetat (la)	Roque.
Lunas	[illegible]	[illegible]	Girel.
Lunel	[illegible]		

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départements que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par l'Océan et le département de la Manche; à l'Est par le département de la Mayenne, au Sud par le département de la Loire-Inférieure, et à l'Ouest par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

M. Delpon ✻, *préfet*, à Rennes.
M. Pontalié ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Pinczon du Sel ✻, *vice-président*, Barbeminière, Landais, Auvity

Conseil général de département. MM.

Aubrée ✻, docteur-médecin (Rennes, *Sud-Est*).	Cintré (Cte de), député, propr (Montfort).
Belinaye (Cte de la), propriétaire (St-Aubin-du-Cormier).	[illegible]
Beuscher, avoué (Rétiers).	Dalmas (de) (O ✻), ancien député (St-Brice).
Boclin, propr., mre (Louvigné-du-Désert).	Debordes de Chaudrey (Bon) ✻, maire (Fougères, *Sud*).
Bréhier (de), pr[illegible] (Fougeray)	Delhen, ancien notaire (Bain).
Brice (René), député (le Sel)	Demimac ✻, [illegible] (Lol[illegible]
Bruno, notaire (Pleine-Fougères)	Desmars, pro[illegible]
Buot, armateur, [illegible]	Durand, pro[illegible]
Chateaubriand (Vte de) ✻, secrétaire de légation (Combourg)	Lor[illegible] (de la), [illegible]
	Duval ✻, direct[illegible]
	Fortin, propriétaire (Cancale).

[illegible] (Vitré, *Nord-Est*).
[illegible] propr. (Montauban).
[illegible]r (Châteauneuf).
[illegible] maire (Châteaubourg).
[illegible] propr. (Bécherel).
Henry, propriétaire (la Guerche).
Leliis ✻, avocat (Liffré), *vice-président*.
[illegible]em (Pipriac).
[illegible]omellec (St-Servan).
[illegible]t (O✻), chef d'escadron d'état-major en retraite (Hédé).
Marçais, propriétaire (Mordelles).
Martin, maire de Rennes (Guichen)
Martin Feuillée ✻, avocat (Châteaugiron), *président*.
Montgermont (de), maire (St-Méen
Nétumières (Cte Yvan des) (Vitre, *Est*
Pinault, négociant (Rennes, *N.-Ouest*).
Pré (de) ✻, ancien député (Janzé).
Roux in (O✻), ancien député (St-Malo), *vice-président*
Salaün du Pin (de) ✻, propriét. (Argentré)
Vigne (de la), avocat (Mauron).
Villegontier (Cte de la) ✻ (Fougères, *Nord*).
Waldeck de la Bordelie ✻ (Vitré, *Ouest*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet M. du Chatelet, *chef du cabinet*

M. Delaurens de la Barre, *secrétaire particulier*.

Affaires réservées

1re *Division* : M. Le Page, *chef de division*.

Personnel. — Sûreté publique. — Prisons. — Salubrité et hygiène. — Élections. — Maires. Affaires communales. — Agriculture.

2e *Division* : M. Zielinski, *chef de division*.

Administration des communes. — Hospices et établissements de bienfaisance. — Instruction publique. — Cultes.

3e *Division* : M. Juloux, *chef de division*.

Commerce et industrie. — Statistique. — Chemins de fer. — Routes. — Chemins vicinaux. Canaux. — Ports. — Mines. — Bâtiments de l'Etat.

4e *Division* M. Braud, *chef de division*.

Comptabilité générale. — Services financiers. — Contributions. — Cadastre. — Domaines. — Bâtiments du département. — Enfants assistés. — Mendicité. — Archives.

M. [illegible], *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

M. Gry, *secrétaire de la commission départementale*

Services départementaux.

Archiviste M. Quesnet. — *Archit.* M. B[illegible]. — *Agent voyer en chef* M. Boisseau.

Arrondissement-chef-lieu de Rennes.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 150,726 habitants.

Arrondissement de Fougères.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 84,089 habitants.

M. de Shonen, *sous-préfet*, à Fougères.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons, 46 communes; 60,752 habitants.

M. Peyran ✻, *sous-préfet*, à Montfort.

Arrondissement de Redon

Composé de 7 cantons, 48 communes, 85,879 habitants.

M. de la Salle, *sous-préfet*, à Redon.

Arrondissement de Saint-Malo.

Composé de 9 cantons, 62 communes, 130,371 habitants.

M. le Bon d'Huart ✻, *sous-préfet*, à Saint-Malo.

Arrondissement de Vitré.

Composé de 6 cantons; 61 communes; 77 735 habitants.

M. Calla, *sous-préfet*, à Vitré.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Antrain	De Guitton.
Argentré	Bouin.
[illegible]	Renaudet.
Bécherel	Miniac.
Cancale	De Lorgeril.
Châteaubourg	Guillaume.
Châteaugiron	Marchand.
Châteauneuf	Lemie.
Combourg	Parent.
Dol	Deminiac.
Fougères	De Chalandrey.
Gaichen	Pleine-Lepine.
Le Ie	Brasseur
Janze	Chocquéné.
La Guerche	Chaumet.
Le Grand-Fougeray	Bily.
Liffré	Depincé.
Louvigné-du-Désert	Bochin.
Maure	Barbotin.
Montauban	Legault
Montfort	Juguet.
Mordelles	Paillade-Farcy.
Pipriac	N...
Pleine-Fougères	Clemenet.
Pléhan	Després
Pleurtuit	Apuril de Kerlogueo
Redon	Cte de Gibon
Rennes	[illegible]
Retiers	Bardoul.
St-Aubin-d'Aubigné	Lecoq
St-Aubin-du-Cormier	Thomas.
St-Brice-en-Coglès	Valet
St-Malo	De la Chesnais.
St-Méen	De Montgermont.
St-Servan	Boby de la Chapelle
Sel (le)	Jagot
Tinténiac	Robinau
Vitré	Hays.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry. — Il est borné au Nord par les départements du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'Est par celui du Cher, au Sud par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'Ouest par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire

M. DE CAZES ✻, *préfet*, à Châteauroux.
M. de Croze, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Moreau ✻, *vice-président*, de Luret, Masquelez

Conseil général de département. MM.

Baucheron de Lecherolles, maire de Montgivray (la Châtre).
Benazet ✻ (Tournon).
Bondy (Vte de) ✻ (le Blanc).
Clément, député (Argurande), *président*.
Cotardière (de la), mre (Châtillon), *vice-pr.*
David (Bernard) ✻, maire (Écueillé).
Desgarde (Albert), maire de Bazaiges (Éguzon).
Dufour (Levroux).
Gachet, médecin (Issoudun, *Nord*).
Grand'homme ✻, maire (Argenton).
Guignard, avoué, maire (Issoudun, *Sud*).
Lanet (de) ✻, capitaine d'artil. (Belâbre).
Leconte, pharmacien (Vatan)
Legeune ✻, propriétaire (Buzançais).
Lestang de Fins (Bon de), maire de Dun-le Poëlier (St-Christophe).
Lestrange (Bon de) (Mezières).
Morin-Grenouillet, maire (Ardentes).
Périgois, propriétaire (Châteauroux).
Pignot, propriétaire (Ste-Sévère).
Puynode (de) ✻, mre de Giron (St-Gaultier)
Redaud Peraud, maire (St-Benoist
Saint-Martin (de), maire de Cluis (Neuvy St-Sépulcre)
Talleyrand, prince de Sagan (Valençay).

Bureaux de la préfecture.

M. N....., *chef du cabinet du Préfet.*
Bureau du secrétariat : M. Rouleau, *chef*
1re *Division :* M. Guillebault, *chef de division.*
Administration et comptabilité communales et hospitalières. — Cultes. — Voirie vicinale. — Assistance publique.
2e *Division* M. Thoinard, *chef de division.*
Travaux de l'État et du département. — Finances — Recrutement
M. Lefèvre, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Hubert. — *Architecte*, M. A. Dauvergne. — *Directeur du service vicinal* M. Arnaut.

Arrondissement-chef-lieu de Châteauroux.

Composé de 8 cantons; 81 communes, 107,181 habitants.

Arrondissement du Blanc.

Composé de 6 cantons, 56 communes; 58 901 habitants.

M. de Croissy, *sous-préfet*, au Blanc.

Arrondissement d'Issoudun.

Composé de 4 cantons; 49 communes; 52,268 habitants.

M. Labbe, *sous-préfet*, à Issoudun.

Arrondissement de la Châtre.

Composé de 5 cantons; 59 communes; 59,943 habitants.

M. Damour, *sous-préfet*, à la Châtre.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aigurande	Duchier.	Issoudun	Guignard.
Ar[illegible]	Morin-Grenouiller.	Levroux	Gigot-Suard.
[illegible]	Grandhomme ✻	Mézières	Senot.
[illegible]	Demonseran	Neuvy-St-Sepulchre	Pissavy
Blanc (le)	[illegible] ✻	St-L[illegible]-en-Saulx	Redaud Peraud.
Buzançais	Cloquemin.	St-Christophe-en-B..	Guibert
Chateauroux	Matheron.	St-Gaultier	Pacton
Châtillon	De la Cotardière.	Ste-Sévère	Mis de Villaines
Châtre (la)	Alapetite-Davenot.	Tournon	Létourmy.
Ecueille	David (Isidor) ✻.	Valençay	Naudin
Eguzon	Dautay.	Vatan	Laurence..

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

[illegible] la presque totalité de l'ancienne province de Touraine. Il est borné au Nord par les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe, à l'Est par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre, au Sud par ceux de la Vienne, à l'Ouest par ceux de Maine-et-Loire et de [illegible].

M. Decrais (Albert), *préfet*, à Tours.
M. de Besson ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Fandin ✻, *vice-président*, Renou, Malves-Pons.
M. de Fleury ✻, *conseiller honoraire*.

Conseil général de département. MM.

[illegible] Tours, *Sud*)	Nau, propriétaire (Neuvy).
Charpentier (Montbazon	Orye, propriétaire (Bourgueil).
Dardy, maire (Presigny-le-Grand).	Patry, docteur-médecin (Ste-Maure).
[illegible] avocat (Vouvray).	Pesson ✻, maire (Château-Renault)
[illegible] sous-préfet (Cannon).	Pinet, propriétaire (La Haye).
[illegible] propriétaire (Montrésor).	Quinemont (Mis de) (O✻), ancien député (Ille-Bouchard
[illegible] notaire (Langeais).	Richard, docteur-médecin (Preuilly).
[illegible] (O✻), dépt, mre Tours, *Nord*).	Roynè, propriétaire (Bléré)
[illegible] (Amboise), *vice-président*.	Schneider, propriétaire (Ligueil)
[illegible] député (Neuillé-Pont-Pierre), *président*.	Torterue, juge au tribunal civil de Tours (Azay-le-Rideau)
Hahn ✻, député, maire (Richelieu), *vice-président*.	Viel, propriétaire (Tours, *Centre*).
Loysel, propriétaire (Château-la-Vallière).	Wilson, député (Loches)

Bureaux de la préfecture.

Secrétaire particulier
M. [illegible], *chef du bureau du secrétariat*.

Personnel des fonctionnaires publics et agents de l'administration. — Élections. — Instruction publique. — Postes. — Télégraphes. — Bureaux de tabac. — Imprimerie et librairie, colportage. — Sociétés savantes. — Théâtres. — Débits de boissons. — Loteries. — Fêtes et réjouissances publiques. — Belles actions. — Légion d'honneur. — Jury. — Sociétés de secours mutuels [illegible] Recueil

1re *Division*. M. Richard, *chef de division*.

Agriculture, commerce et industrie. — Santé publique. — Salubrité. — Statistique. — Population. — Ponts et chaussées. — Travaux publics. — Police administrative.

2e *Division*. M. Fovan[illegible], *chef de division*.

Administration communale. — Chemins vicinaux. — Hospices. — Etablissements insalubres. — Enregistrement. — Domaines. — Légalisations et visas. — Cons[illegible] établissements spéciaux.

3e *Division*. M. Gradé, *chef de division*.

Administration départementale. — Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. — Affaires militaires.

M. Beu[illegible], *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste: M. Loyseau-Grandmaison ✻. — *Architecte*. M. Guerin. — *Agent voyer en ch*[illegible]

Arrondissement-chef lieu de Tours.

Composé de 11 cantons; 127 communes; 168,158 habitants.

Arrondissement de Chinon.

Composé de 7 cantons; 87 communes, 85,880 habitants.

M. Germeau, *sous-préfet*, à Chinon.

Arrondissement de Loches.

Composé de 6 cantons; 68 communes; 62,989 habitants.

M. de Lauris, *sous-préfet*, à Loches.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Grimot	[illegible]	[illegible]
[illegible]-Rideau	Lemaire	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bourgueil	Dusoul	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chinon	Tiffeneau.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Preuilly	Berthier
Haye-Descartes (la)	Arnault.	[illegible]	[illegible]
Ile-Bouchard (l')	Girault.	Sainte-Maure	Chevalier
Langeais	Orfila.	Tours	Gouin.
[illegible]	[illegible]	Vouvray	Darouet

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

[illegible] forme à la [illegible] Lorraine au Nord-Est les [illegible] Hautes-Alpes; au Sud par [illegible]ux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'Ouest avec ceux de la Loire [illegible].

M. André (Prosper-Joseph), *préfet*, à Grenoble.

M. Monod (Henri), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Mathieu, *vice-président*, d'Humières, Pellat ✻, de Galbert.

MM. Durand ✻, Petit ✻, *conseillers honoraires*.

Conseil général de département. MM.

Anthoard, propriétaire (Sassenage).
Arnaud (Aug.), avocat (Grenoble, *Nord*).
[illegible]u, ancien député (Rives).
Barral (de) ✻, propr. (St-Laurent-du-Pont).
Bouthier, propriétaire (Heyrieu).
Bovier-Lapierre, avocat à Grenoble (Pont-[illegible]).
Brilher, député (Vienne, *Sud*).
Buvat, avocat à Lyon (Saint-Symphorien d'Ozon), *vice-président*.
Champol. on Figeac ✻, maire (Vif).
Charrière ✻, métallurgiste (Allevard).
Combarieu (de) (O✻), député (Pont-en Royans).

[illegible] banquier (la Tour-du-Pin).
[illegible]
Eymard-Duvernay, conseiller à la cour de Grenoble (Monestier-de-Clermont).
Freynet, propriétaire (Vaulnaveys).
[illegible] président de chambre à la cour de Grenoble (Clelles).
[illegible] (Vinay).
[illegible], docteur-médecin (St-Étienne-de [illegible]).
[illegible], député (Roussillon).
[illegible] notaire (Goncelin).
[illegible] notaire (Grenoble, *Est*).
Gen Bertrand, propr. (Villard-de-Lans).
[illegible]on, ancien député (Morestel).
[illegible] ancien (Tullins).
[illegible] député (Saint-Geoire),
[illegible]
[illegible]
[illegible] (Saint-Marcellin-de-Bournay).
Jacat, notaire (Saint-Marcellin).
Pierri, banquier (Bourgoin).
Recoura, notaire (Domène).
[illegible] (Grenoble-Sud).
Reynier, ancien notaire (la Mure).
Richard-Berenger (O ✲), propr. (Mens).
Rivier, conseiller à la cour de Grenoble (Corps).
Rocher, propriétaire (la Côte-St-André).
Sestier ✲, conseiller à la cour d'appel de Grenoble (la Tour-du-Pin).
Saint-Ferriol (Cte de) ✲, propriétaire de l'établissement d'Uriage (Vizille).
[illegible] (Vizille).
Trouillet, propriétaire (Beaurepaire).
Trouillon, propriétaire (Vizille).
Vacher, propriétaire (la Verpillière).
Vachon, avocat à Lyon (Meyzieu).
Verna (Bon Dauphin de), propriétaire à Verna (Cremieu).
Vialon [illegible]
Virieu (Mis de) ✲, ancien diplomate, propriétaire à Pupetières (Grand-Lemps).

Personnel de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Toulier, *chef*

Personnel administratif. — Maires et adjoints. — Cultes. — Légion d'honneur. — Beaux-arts. — Secours. — Imprimerie et [illegible]

1re *Division*. M. Peyrot, *chef*

Administration communale et hospitalière. — Domaines. — Instruction publique. — Police. — Octrois. — Voirie. [illegible]

2e *Division* : M. Blanc-Gonnot, *chef*

Travaux publics. — Routes et chaussées. — Mines. — Usines. — Cours d'eau. — Agriculture. — Commerce et industrie. — Syndicats. — Chemins de fer. — Poids et mesures. — Foires et marchés. — Lignes télégraphiques. — Postes.

3e *Division* : M. Casimir Faure, *chef*

Comptabilité. — Élections. — Recrutement. — Police. — Prisons. — Jury. — État civil. — Chasse. — Contributions. — Santé publique. — Sociétés de secours mutuels.

J. Giraud (Frédéric), *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Pilot. — *Architecte*. M. Riondel. — *Agent voyer en chef* M. Dutry.

Arrondissement-chef-lieu de Grenoble.

Composé de 20 cantons; 218 communes; 320,317 habitants.

Arrondissement de la Tour-du-Pin.

Composé de 8 cantons, 123 communes; [illegible] habitants.

M. Coffinier, *sous-préfet*, à la Tour-du-Pin.

Arrondissement de Saint-Marcellin.

Composé de [illegible]

M. Pissis, *sous-préfet*, à Saint-Marcellin.

Arrondissement de Vienne.

Composé de 10 cantons; 134 communes, 147,098 habitants.

M. de Gantès ✲, *sous-préfet*, à Vienne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Allevard	Dufresne.	[illegible]	[illegible]
Beaurepaire	Berthin.	Corps	[illegible]
Bourg d'Oisans (le)	Gautier.	Côte-St-André (la)	[illegible]
Bourgoin	Pierri.	Domène	[illegible]
[illegible]	Mazet.	Goncelin	[illegible]

Grand-Lemps.....	Galien
Grenoble.....	Giraud
Heyrieu.....	Colombier
Mens.....	Bachasse
Meyzieu.....	Vachon.
Monestier-de-Clermont.....	Mo...
Morestel.....	Giraud.
Mure (la).....	Baron.
Pont-de-Beauvoisin (le).....	...
Pont-en-Royans.....	Perrin.
Rives	Kléber
Roussillon.....	Perouse de Montclos.
Reybon.....	Chabrey.
St-Geoire-en-Valdaine.....	Clermont
St-Georges.....	Allegret
St-Jean-de-Bournay	Peyreux
St-Laurent-du-Pont	Bey
St-Marcellin	L...
St-Symphorien-d'Ozon.....	Charreyre
Sassenage.....	Bonnard.
Tour-du-Pin.....	...
Touvet (le).....	Sestier
Tullins.....	Masson
Vaubonnais.....	Freynet
Verpillère (la).....	Roux
Vienne.....	N
Vif.....	Champoll on-F...
Villars-de-Lans.....	Achard-Picard
Vinay.....	Givors
Virieu.....	Magnien-Dufayet
Vizille.....	Bethoux
Voiron.....	...

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche Comté. — Il est borné au Nord par les départements du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'Est par le département du Doubs et les cantons suisses; au Sud par le département de l'Ain, et à l'Ouest par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or

M. le Bon DE REINACH (O ✻), *préfet*, à Lons-le-Saulnier.
M. Fernand Turcas ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Sevager, *vice-président*, Assézat de Bouteyre, de C...

Conseil général de département. MM.

Aligny (Henry d'), docteur en droit (Montmarey-la-Ville).	Guyennot ✻, propriétaire (Beaufort,
Benoît, docteur-médecin à St-Lupicin (St-Claude)	Lœculier ... propriétaire (Chaumergy
Bergeret, docteur-médecin (Arbois).	..., docteur-médecin (Poligny
Blanc (O ✻), ancien procur. gén. (Gendrey).	Lehèvre, avocat (Conliège).
Blanc, notaire, maire (St-Amour).	Lombard, docteur-médecin (Lons
Bonnemie, juge de paix à St-Laurent (Sellières).	Mérona (de), maire de Mérona (Orgelet)
Bouvet, negociant (Salins).	Monnier (Léon) (O ✻), ancien maître des requêtes (les Planches)
Brugnon, administrateur des forges de Franche-Comté (Dampierre).	Morel ✻, juge de paix (Arinthod,
Chalon, ancien magistrat (Montmarrey).	Muller (Ad.), maire (Cl...
Chamberet (de) (O ✻), général de brigade Nozero)	Poux, avocat (Cher...
Chavelet, propriétaire, maire d'Ounans (Villers-Farlay).	Reverchon ✻, dépu..., maître de forges (St-Laurent
Contesse ✻, médecin en chef des hospices de Lons-le-Saulnier (St-Julien).	Ronchaud (Louis...) propriétaire, à Marnay
Gandre (Voiteur).	Tamisier ✻, député (Clairvaux,
Girod, négociant (Morez)	Thurel, député, ing. civ (Lons-le-Saulnier
	Toytot (Roger de), propr., maire (Roche
	Vaudrat (Jules), notaire à Arlay (Bletterans
	Vuilchier (Cte de), propriétaire (Condes
	Vuillermoz (les Bouchoux)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Wintzweiler, *chef du cabinet*. *Secrétaire particulier*. M. d'Hou...

1re *Division* : M. Quesnin, *chef de division*.

Police administrative, municipale et rurale. — Agriculture, commerce et industrie. — Sciences et arts. — Affaires diverses. — Affaires médicales et de salubrité. — Affaires militaires. — Écoles diverses. — Archives. — Postes. — Secours spéciaux.

2e *Division*. M. Borgas, *chef de division*.

Comptabilité générale du trésor et du département. — Prisons. — Contributions directes et indirectes. — Services divers. — Travaux publics. — Cours d'eau navigables ou flottables. — Édifices publics. — Chemins vicinaux

3e *Division*. M. L. Perrin (✠), *chef de division.*

Administration des communes et établissements de bienfaisance — Travaux communaux — Conseils des bâtiments civils. — Circonscriptions territoriales — Affaires du culte. — Instruction publique. — Comptabilité des communes et des établissements charitables. — Eaux et forêts — Affaires domaniales — Établissements de bienfaisance.

M. Benoît-Guyot, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architectes : MM. Bernard, Prost. — *Architecte* M. Paulot. — *Agent voyer en chef* M. Gandre ✠.

Arrondissement-chef-lieu de Lons-le-Saulnier.

Composé de 11 cantons; 213 communes, 99,283 habitants.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 188 communes; 71,520 habitants.

M. Pradelle, *sous-préfet*, à Dôle.

Arrondissement de Poligny.

Composé de 7 cantons; 152 communes; 71,649 habitants.

M. Boyenval, *sous-préfet*, à Poligny.

Arrondissement de Saint-Claude.

Composé de 5 cantons; 81 communes; 66,841 habitants.

M. Fontaine, *sous-préfet*, à Saint-Claude.

Maires nommés par le Gouvernement MM

Arbois	Guillot.	Montlarrey	Pecaud
Arinthod	Morel.	Montmirey-le-Château	Guillaume
Beaufort	Guyennot.	Moroz	N...
Bletterans	Bouveret.	Nozeroy	Hugon
Bouchoux (Les)	Perrier-Michon.	Orgelet	Mathieu
Chaumont	Richeratteau.	Planche (Les)	Simon
Champagnole	Muller.	Poligny	Léger
Chaumergy	Richard.	Rochefort	Roussel
Chaussin	Fiole.	Saint-Amour	Piquet.
Chemin	Bouffaud.	Saint-Julien	Morel.
Clairvaux	Pernet.	Saint-Claude	Reydellet
Delle	N...	Saint-Laurent	Grenier
Dole	Santonax.	Salins	Bouvet
Gendrey	Mourey.	Sellières	Vermot
Lons-le-Saunier	Prost.	Villers-Farlay	Perret
Moirans	Piaget.	Voiteur	Ramery

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des neuf formés de la Guienne et de la Gascogne. — Il est borné au Nord par le département de la Gironde; à l'Est par les départements de Lot-et-Garonne et du Gers; au Sud par celui des Basses Pyrénées; à l'Ouest par la mer Océane.

M. Sers (Charles) ✠, *préfet*, à Mont-de-Marsan
M. Duperron, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Perris ✠, *vice-président*, Dubon, Monnier.

Conseil général de département. MM.

Bacque, maire (Sore).
Balladère, médecin (Pissos).
Behr (Bon de) ✠ (Montfort).
Boulart (Castets).
Cardenau (Bon de) (Pouillon).
Castagnède (Aurélien), propriétaire (Saubres).
Cès-Caupène (de) ✠ (Mugron).
Chauton (de) ✠, propriétaire (Tartas, Est).
Damp.erre (Cte de) (Grenade)
Darricau ✠, avocat à Dax (Sorts ns)
Dubois (St-Vincent-de-Tyrosse).
Duboscq (Labrit)
Duboy, maire (Hagetmau).

Gaston, notaire à Ponteux (Mimizan).
Gayo, docteur-médecin (Geaune).
Gazaubau ✻, docteur-médecin à Bessarosse (Parentis-en-Born).
Guilloutet (de) (O✻) (Gabarret).
Labarchède, maire (Roquefort).
Laborde de ✻ maire Aire
Lacaze ✻ Mont- de Marsan,
Lefranc (V.), député (St-Sever), *président*.
Leglise ✻, propr. (St-Martin-de-Seignaux).
Le [illegible] (Pays-Landes).
Prigny (de) ✻ (Peyrehorade).
Ravignan (Bon de) ✻ (Villeneuve).
Roquebert, avocat (Arjuzanx).
St-Jean-Tauziet (Amou).
Tartas (Tartas, *Ouest*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. d'Aleman (Joachim-L.), *chef*.

1re *Division :* M. N...., *chef de division*.

Contributions. — Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Agriculture. — Comptabilité générale et départementale. — Pensions. — Secours. — Enfants assistés.

2e *Division*. M. Juzan, *chef de division*.

Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Canaux. — Dunes. — Service hydraulique. — Mines. — Chemins vicinaux. — Travaux des édifices communaux. — Dons et legs. — Curage des cours d'eau. — Contentieux des communes.

3e *Division* : M. Pujolle, *chef de division*.

Police. — Surveillance politique. — Prisons. — Aliénés. — Mendicité. — Chasse. — Service du recrutement. — Gardes nationales. — Pompiers. — Élections.

M. Lassalle, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Architecte, M. Tartière. — *Architecte :* M. Ozanne. — *Agent voyer en chef* M. Lousi

Arrondissement-chef-lieu de Mont-de-Marsan.

Compose de 12 cantons, 117 communes; 108,787 habitants.

Arrondissement de Dax

Composé de 8 cantons; 107 communes; 107,798 habitants.

M. de Pontbriand, *sous-préfet*, à Dax.

Arrondissement de Saint-Sever.

Composé de 8 cantons; 108 communes; 88,943 habitants.

M. Labrousse, *sous-préfet*, à Saint-Sever.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aire	De Labarthète.	Peyrehorade	Caray
Amou	De Claye	Pissos	Castagnède
Arjuzanx	Roquebert.	Pouillon	Cazaux
Castets	Vielle.	Roquefort	Labarchède.
Dax	Challier.	Sabres	Duboscq
Gabarret	Lapégue.	Saint-Martin-de-Seignaux	Legrisc
Geaune	Minvielle.	Saint-Sever	Sentex
Grenade	Minvielle.	Saint-Vincent-de-Tyrosse	Gorostarsou.
Hagetmau	Daboy.	Sore	Bucque
Labrit	Castandet.	Soustons	Dubos[illegible]
Mimizan	Boyau.	Tartas	Tu[illegible]
Mont-de-Marsan	N....	Villeneuve	L[illegible]n.
Montfort	Darqué.		
Mugron	Hard		
Parentis-en-Born	Darius-Lasez.		

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain. — Il est borné au Nord par le département d'Eure-et-Loir; au Nord-Est par celui du Loiret; au Sud-Est par celui du Cher; au Sud par celui de l'Indre, au Sud-Ouest par celui d'Indre-et-Loire, et au Nord-Ouest par celui de la Sarthe.

M. Diard (Paul), *préfet*, à Blois.
M. le Vte de Salvert, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Am Valon ✻ *vice-président,* de Hansy, de la Foresterie

Conseil général de département. MM.

Bernard (Ed.), mre de Choue (Mondoubleau)
Brosse (de), président du tribunal de 1re instance d'Orléans (Menneton)
Brault, propriétaire au Gault (Droué).
Caillette Vaux, maire (Neung-sur-Beuvron)
Chagny, [illegible] Blois, *Est* [illegible], propriétaire à Blois (Sologne).
Chenou, maire de St-Claude (Bracieux).
Dufay, député (Blois, *Ouest*).
Fournerie (de la) (Montoire).
Jacquemain, propriétaire à Montrieux-sur-Cher (Montrichard).
Lamotte-Bozérian, avocat à la Cour de cassation (Vendôme), *vice-président.*
Lecouteux ✻, propriétaire à Nouan-le-Fuzelier (Lamotte-Beuvron).
Le Normant (Lucien), propriétaire (Mer).
Martinet (A.) ✻, maire de Mur (Romorantin)
Orléans (Cte d') (O✻), chef d'escadron d'état-major, propriétaire (Salbris).
Rancougne (de) (Herbault).
Riffault (Frédéric) (O✻), général, directeur des études à l'École polytechnique (Ouzouer-le-Marché), *président.*
Rochefoucauld (de la), duc de Doudeauville, propriétaire (Morée)
Romieu, propriétaire à Selles-sur-Cher
Rousseau ✻, ingénieur de la ville de Paris (Savigny).
Rue du Cher (de la), propr. et mre (St Amand).
Sers (Cte de) ✻, député, maire de Condé (Contres), *vice-président.*
Sonnier (de), à Blois (Marchenoir).
Tassin (Pierre), député, St-Aignan).
Tournelle (de la), Montoire

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. de Lnage de Meux, *chef*

Affaires réservées. — Conseil général. — Légion d'honneur — Presse périodique.

Secrétariat général et greffe du conseil de préfecture, placés sous les ordres immédiats du secrétaire général.

Élections. — Personnel administratif. — Jury. — Imprimerie et librairie, etc.

1re *Division* M. Petit, *chef de division.*

Administration des communes et des établissements de bienfaisance. — Cultes. — Instruction publique. — Voiries urbaine et vicinale. — Caisses d'épargne. — Police générale et municipale. — Chasse. — Affaires militaires. — Agriculture

2e *Division:* M. Gailhard, *chef de division.*

Contributions directes. — Contributions indirectes. — Édifices diocésains et bâtiments départementaux. — Ponts et chaussées. — Bois et forêts domaniaux et communaux. — Budgets et comptes départementaux. — Pêche fluviale. — Chemins de fer — Assistances publique.

M. Gibert, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste: M. de Fleury. — *Architectes* MM. Beau, Bobin et Poupard.
Agent voyer en chef: M. Maurice ✻

Arrondissement-chef-lieu de Blois.

Composé de 10 cantons, 189 communes; 137,218 habitants.

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 49 communes; 75,397 habitants.

M. Bousquet-Foltz ✻, *sous-préfet,* à Romorantin.

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 76,206 habitants.

M. Fleuret, *sous-préfet,* à Vendôme.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Blois ..... N....
Bracieux ..... Delasalle.
Contres ..... Javalet.
Droué ..... Barbé.
Herbault ..... Mis de Rancougne.
Lamotte-Beuvron ..... Boinvilliers
Marchenoir ..... Moutardot.
Menneton ..... Garneau.
Mer ..... Rambault.
Mondoubleau ..... Jacquet
Montoire ..... Debourges.
Montrichard ..... Chevallier

N[illegible]	Hâle-Bourdoiseau.	Salbris.....	Lavée-Lémery
Ne[illegible]-sur-Beuvron,	Cadet de Vaux.	Savigny	Le Batteux.
Ouzouer-le-Marché..	Lebard	Soings-sur-Cher.....	N.
Romorantin	Normant.	Selommes	Desloges.
Saint-Aignan	Chevalier	Vendôme	G. de Brunier
Saint-Amand	De la Rue du Can		

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui du Rhône et Loire, qui a été divisé en deux sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez [illegible]. Nord par les départements du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'Est par ceux du Rhône et de l'Isère; au Sud par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire, et [illegible] par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

M. le Bon DE CARDON DE SANDRANS (O ✻, ✠ 1.), *préfet*, à Saint-Étien[illegible]

M. Veisaz, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Sauzéa ✻, *vice-prés*, de Margerye ✻, de Laburthe, Souteyran-Laroulle.

Conseil général de département. MM.

Assier (d') (St-Jean-Soleymieu).
A[illegible], avocat (Roanne)
Bertrand, docteur-médecin (St-Georges-en-Couzan).
B[illegible]ntom) (St-Bonnet-le-Château)
Bouchetal-Laroche (Lucien) ✻, conseiller à la cour de Lyon (Feurs).
Bressard (Charles)
Brunet (la Pacaudière).
Chavassieu, député (Montbrison).
C[illegible]rpon, député (St-Haon-le-Châtel), *vice-président*
Coste fils, maire aux Salles (Noirétable)
Crozet, notaire (St-Rambert).
Crozet-Fourneyron, ingr (St-Étienne, *S.-E*)
Cussson, avocat (Bourg-Argental)
Durbamp, avocat (St-Étienne, *Nord-Ouest*).
Faltrageteles docteur-médecin (St-Étienne, *Nord-Est*)
Glattard, filat., maire d'Écoches [illegible]
Gouttenoire (St-Symphorien-[illegible]
Grange (Boën)
Grosrenaud (St-Étienne, *Sud-Ouest*).
Jamet (André), propriétaire (Pélussin).
Jamet (Jean) (St-Chamond)
Meaudre de Sugny (Lis, propriétaire à Nervieux (St-Germain-Laval)
Palluat de Besset fils (Neronde)
Ramey de Sugny (Cte), député St-Just-en-Chevalet)
[illegible]el de Malval ✻, maire (St-Héand).
[illegible] député St-Chamond
Richarme (Roche-la-Molière)
Saint-Genest (Bon de), propriétaire (St-Genest-Malifaux).
Sonnery-Chaverondier (Perreux).
Verdie (le Chambon) ✻

Bureaux de la préfecture

Cabinet du préfet M. le Bon de Romeuf, *chef du cabinet*

Affaires confidentielles et réservées — Ouverture du courrier et répartition des dépêches

1re *Division :* M. Bonneron, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière — Cultes — Listes électorales — Élections législatives, départementales et communales — Forêts — Pêche — Instruction [illegible]ique — Liste des jurés.

2e *Division :* M. Cassan, *chef de division.*

Administration départementale. — Travaux publics. — Mines. — Service hydraulique. — Établissements insalubres. — Contributions directes — Enregistrement et domaines. — Grande voirie. — Trésorerie générale

3e *Division*. M. Lapalle, *chef de division.*

Police et recrutement. — Aliénés. — Commerce et industrie. — Presse. — Beaux-arts. — Sociétés de secours mutuels. — Comptabilité générale et départementale. — Poids et mesures. — Prisons.

M. Malon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Auguste Chaverondier. *Architecte :* M. Buyron.
Agent voyer en chef : M. Piquart.

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Étienne

Composé de 11 cantons; 77 communes, 268 317 habitants.

Arrondissement de Montbrison

Composé de 9 cantons; 139 communes; 131,710 habitants.

M. Coppin, *sous-préfet*, à Montbrison.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons; 118 communes; 149,[illegible]75 habitants.

M. le Vte Oscar de Poli, *sous-préfet*, à Roanne

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]mont	LaRoss[illegible]
[illegible]	Bon de Chabert.
[illegible]rgental	Sénéclauze.
[illegible]	Dreux.
[illegible]rs	Cte de Poncins.
[illegible]	Guyot.
Le Chambon	Claudinon.
[illegible]	De Quirielle.
[illegible]	Mauss[illegible]er.
[illegible]	Majoux.
[illegible]	Sonnery - Chaveron dier.
[illegible] ...	Julien.
[illegible]	Verpilleux.
[illegible]anne	Massard.
St-Bonnet-le-Château	Blanc
Saint-Chamond ...	Duclos
Saint-Étienne	Desjoyaux.
Saint-Galmier	Forissier
Saint-Genest	Drevet.
St-Georges-en-Couz.	Puy
Saint-Germain-Lava.	Mahussier
Saint-Haand	Raze. de M[illegible]n
Saint-Haon-le-Châtel	Gento.
St-Jean-Soleymieux.	Beauvironnet
St-Just-en-Chevalet.	Picatt.er.
Saint-Ba[illegible]	[illegible]rt
St Symphorien-de [illegible]	Desvernay

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez. — Il est borné au Nord par les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'Est par ceux de la Loire et de l'Ardèche, au Sud par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'Ouest par celui du Cantal

M. le Cte DE REVEL DU PERRON (O✻), *préfet*, au Puy.

M. Jaume-Saint-Hilaire, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Titaud, *vice-président*, de Brive, de Porquier.

Conseil général de département. MM.

André Fay le-Froid	Lagrevol (de), avocat (Bas)
Binachon (St Di[illegible]	Laroche, notaire (Tence). *secrétaire*
Bonneton (Lay[illegible]	Longevialle (de) (Pinols).
Bra[illegible]e Puy *Nord-Ouest*).	Malartre, député (Montfaucon).
Chabron (Gal de) (C✻), député (Monistrol), *président.*	Ménard, notaire (Saugues).
[illegible]e, notaire (Langeac).	Miramon (Mis de) (Loudes).
[illegible]nals (de), propriétaire (Pradelles).	Pellet, notaire (la Chaise-Dieu), *vice-présid.*
[illegible]zelède, notaire (Lavoute-Chilhac).	Philip, notaire (St-Paulien).
[illegible]roux fils (de) ✻, mre (Yssingeaux).	Saint-Ferréol (de) (Brioude)
Experton Monastier).	Saint-Poncy (Cte de) (Blesle).
Crolet (Allègre).	Sauhard (de), notaire (St-Julien-Chapteuil).
Jouve (Craponne).	Vinay ✻, [illegible] (Puy, [illegible]).
Labatie (de), avocat (Vorey).	Vivolet (Vazon
Lafayette (Edmond de) (Paulhaguet).	Vissaguet (Solignac-sur Loire, *secrétaire*.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet et secrétariat général. M. de Franclieu.

1re *Division :* M. Bernard, *chef de division*

Agriculture. — Industrie — Police sanitaire. — Prisons. — Cultes. Instruction publique. — Institutions de prévoyance. — Établissements de bienfaisance. — Enfants assistés — Aliénés — Administration des biens communaux. — Police rurale — Bois communaux. — Bâtiments communaux. — Comptabilité communale, etc.

2e *Division :* M. Courseyre, *chef de* [illegible]

Affaires militaires. — Ponts et chaussées Chemins de fer — Lignes télégraphiques. — [illegible]rs d'eau. — Propriétés départementales, etc. — Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes et indirectes — Postes. — Services divers.

M. Gan[illegible]me, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Archiviste, M. Aymard. — *Architecte*: M. Leculée. — *Ingénieur en chef des ponts et chaussées et agent voyer en chef*, M. Jollois.

Arrondissement-chef-lieu du Puy

Composé de 14 cantons; 114 communes; 143,747 habitants.

Arrondissement de Brioude

Composé de 8 cantons; 106 communes; 79,598 habitants

M. Bellot des Minières, *sous-préfet*, à Brioude.

Arrondissement d'Yssingeaux.

Composé de 6 cantons, 42 communes; 86,387 habitants.

M. de Boisset de Torsiac, *sous-préfet*, à Yssingeaux.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Adrets	Harent.
Auzon	Besse.
Bas	Payrard.
Blesle	Senèze.
Brioude	Pradier-Faudot.
Cayres	Bonneton.
Chaise-Dieu (la)	Degris.
Craponne	S[illegible]
Fay-le-Froid	Royer.
Langeac	Marie.
Lavoûte-Chilhac	Marsset
Loudes	Rouchon.
Monastier	Experton,
Monistrol	Chabron (de).
Montfaucon	Vérac (de).
Paulhaguet	Martial
Pradelles	Chaumeils (de).
Pinols	Vitrolles [illegible]
Puy (le)	Vinay ✲.
St-Didier-la-Séauve	Alloués de Lafayette.
St-Julien-Chapteuil	Mathieu.
St-Paulien	[illegible]
Saugues	Lascom.
Solignac	Reynard (Casimir
Teu[illegible]	Rene de Mars
Vorey	Tavernier
Yssingeaux	Cte de Chaumou

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Un des cinq départements formés de la Bretagne. Il est formé [illegible] Nord par les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'Est par les départements de la Mayenne et de Maine-et-Loire; au Sud par le département de la Vendée, et à l'Ouest par l'Océan.

M. Lavedan (Léon), *préfet*, à Nantes.

M. Payelle, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Besnard de la Giraudais, *v.-pr.*, de Kersabiec, de Nérí du Rozet ✲, Guesdon.

M. Chaigneau ✲, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM

Arnous-Rivière ✲, prop. à Nantes (Varades).
Attimont (Loroux).
Bêche du Moulinroul, mre (Châteaubriant).
Blanas (de la) (Machecoul).
Boquien (le Pellerin).
Boucher d'Argis, propriétaire (Carquefou).
Bourdin, notaire (Bourgneuf).
Codrosy (de) (C✲), inspecteur général honoraire des finances (Bouaye).
Conquet (P.), propriétaire (Nort).
Cornulier (H[illegible] de) (Nantes, 3e *canton*).
Dereux ✲, négociant (Ligné).
Lozes [illegible] de la forme-école (St-Gildas).
[illegible] (de) ✲, député (Moisdon).
Glandrin, ancien notaire (St-Père-en-Retz).
Gahier (Rougé).
Gariou, maire (Pannbœuf).
Gaudin (C✲) (Riaillé).
Haie-Jousselin (de la) [illegible] (Clisson).
Hermange négoc[illegible] (Nantes, 3e *canton*).
[illegible] (Clisson sur-Erdre
[illegible] ✲ cap[illegible] [illegible] Nantes, 1er *can*.)
[illegible]reinty (Bon de) (O✲) (Blain[illegible] *ce-près.*
Laurio., négociant (Nantes 6e *canton*).
Le Cour, armateur (Vertou).
Lemot (Boa), propriétaire (Clisson).
Leroux (A.), prop. (St-Jul[illegible] de-Vouvantes
Lucas de Peslouan, avocat (Nantes, 3e *canton*).
Maillard, propriétaire (la Croisic)
Normand, industriel (Nantes, 6e *canton*).
Nouë-Billault (de la) (O✲) (Nozay [illegible] *président.*
Obeix, docteur-médecin (Savenay).
Pellan (Victor de) ✲ (Guérande
Pichon, avoca[illegible] [illegible] [illegible]
Platel (St-Philbert
Ricordel ✲ (St-Etienne-de-Montluc).
Roch, avocat (Nantes, 4e *canton*
Rochette (de la), député (Her[illegible]
Rousse, juge (Pornic)
Simon (Fidèle), ✲, député (Ga[illegible]
Simon fils (St-Nico[illegible]
Souard, maire (St-Mars-la-Jaille).
Thomnet (Urbain), doct.-médec. (Ancenis)
[illegible] (St-Nazaire
Vincent, propriétaire (Vallet).
Vrignaus (de la) (O✲), inspecteur général du génie maritime (Lège)

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. Guerlin, *chef du cabinet.*

1re *Division* : M. Colous-Sénéchal, *chef de division*

Police. — Prisons. — Affaires militaires. — Élections. — Jury. — Commerce et Industrie

2e *Division :* M. Bureau, *chef de division.*

Communes, hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques. — Instruction publique. — Comptabilité des communes, des fabriques et des bureaux de bienfaisance. — Agriculture.

3e *Division*, M. de la Barbée, *chef de division.*

Travaux publics. — Routes. — Chemins de fer. — Navigation maritime et fluviale. — Canaux. — Mines. — Usines. — Cours d'eau. — Voirie urbaine. — Chemins vicinaux et ruraux. — Contributions directes et indirectes. — Postes. — Enregistrement et domaines. — Forêts. — Comptabilité. — Poids et mesures.

M. Niel, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. Maitre (Léon). — *Architecte :* M. Bourgereau. — *Agent-voyer en chef :* M. Orieux.

Arrondissement-chef-lieu de Nantes.

Composé de 17 cantons; 71 communes; 272,659 habitants.

Arrondissement d'Ancenis.

Composé de 5 cantons, 27 communes, 50,773 habitants.

M. le Vte du Couëdic ✻, *sous-préfet*, à Ancenis.

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 77,140 habitants

M. le Mis de Saillant, *sous-préfet*, à Châteaubriant.

Arrondissement de Paimbœuf.

Composé de 5 cantons, 26 communes; 47,024 habitants

M. le Cte Fernand Le Gonidec, *sous-préfet*, à Paimbœuf

Arrondissement de Saint Nazaire.

Compose de 11 cantons 54 communes; 154,610 habitants.

M. Baledier, *sous-préfet*, à Saint-Nazaire.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aigrefeuille	[illegible]	Nort	Parro
Ancenis	Mallet	Nozay	De Maquillé.
Blain	[illegible]	Paimbœuf	[illegible]
Bouaye	Simon	Pellerin (le)	[illegible]
Bourgneuf	Brandeau.	Pont-Château	[illegible].
Chapelle-sur-Erdre	La Maignan de la Verrerie	[illegible]	[illegible]
Châteaubriant	Déchu-du-Moulin-Raoul.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Suffart.	Rougé	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Saint-Etienne-de-Montluc	Du Bois
Clisson	Mallet	St-Gildas-des-Bois	Machéteau.
Derval	De La Haye [illegible]	Saint-Julien-de-Vouvantes	Mesnier
[illegible]	De Sapinaud	St-Mars-la-Jaille	Soulard.
[illegible]	Vicomte [illegible]	Saint-Nazaire	Canoures.
Héric	Carbon de Kermeur.	St-Nicolas-de-Redon	[illegible]
Legé	Brindeau.	St-Père-en-Retz	N...
[illegible]	Babu.	Saint-Philbert	Cormerais
[illegible]	N...	Savenay	Lambert.
[illegible]	De la Biliais.	Valet	Aupinel
[illegible]	Jambu.	Varades	Ernou.
[illegible]	De Cornulier-Lucinière	Vertou	Garnier.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinais, etc. — Il est borné au Nord par les départements de Seine et Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir, à l'Est par celui de l'Yonne; au Sud par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'Ouest par ce dernier et celui du Loiret.

M. E. DE BEHR (O✻), *préfet*, à Orléans.

M. de Jouvencel, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Bour, *vice-président*, Leroux (Alb.). Vᵉ Carrelet

M. Bertier ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM

Ancenot, propriétaire (Beaune-la Rolande)
Balerossier ✻, manufacturier (Orléans)
Bernier (Eugène), notaire, Orléans, *Est*).
Boulée ✻, propriétaire (Châteauneuf)
Boucheron (Benjamin)
Bovenval (Châtillon-sur-Loing).
Brierre ✻, maire (Pithiviers
Brouard, maire de St-Jean de Braye (Orléans, *Nord-Est*
Chevalier-Escudier, Orléans, *Nord-Ouest*
Cochery, député (Montargis, [illegible]
Cossa[illegible] ✻, docteur (Ferrières,
Crevaux-Vasse (O✻) (Neuville
Cri[illegible], [illegible] Orléans *Ouest*
Darblay, maire de Chevilly (Artenay)
Dassaud (Ad.), avocat (Gien)
Desgoud (Albert), prop. (Châtillon-s-Loire,
Driard, propriétaire (Bellegarde)
Dumesnil (O✻), propriétaire, ex-avocat à la Cour de cassation, mre (Puiseaux), *vice-prés.*
[illegible], propriétaire (Outarville
Greffier (C✻), conseiller [illegible] sation (Clery
Guillo[illegible] maire (Malesherbes,
Jaban (O✻), ancien conseiller d'État (Sully-sur-Loire), *président*
Lesourd ✻, propriétaire Jargeau
Leche, maire (Ouzouer-sur-Loire
Morogues (Bon de) ✻, maire de St-Cyr-en-Val (Orléans, *Sud*)
Nouchet Delorme, propriétaire [illegible]
Pa[illegible]-Dupute, [illegible]
Pierre (Ch[illegible], maire de la Ferté-St-Aubin),
Pothier (Mis de), [illegible]
Roux-Colombier (Gustave-Bernard)
Tassin ✻, propriétaire (Courtenay)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Chevillard, *chef*

Affaires réservées. — Personnel. — Légion d'honneur. — Police générale. — Presse et Librairie. — Élections, etc.

1re *Division:* M. Bezançon, *chef*

Sociétés de secours mutuels. — Prix [illegible]. — Enfants assistés. — Contributions. — Comptabilité générale et départementale.

2e *Division:* M. Dunton, *chef.*

Travaux publics. — Chemins de fer. — Navigation. — Service hydraulique. — Routes nationales et départementales. — Chemins vicinaux. — Commerce. — Industrie. — Affaires militaires. — Postes. — Forêts, domaines. — Agriculture.

3e *Division:* M. Dupont, *chef.*

Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Instruction primaire. — Salles d'asile. — Service médical gratuit, etc.

M. Vesnier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux

Archiviste. M. Maupré. — *Architecte.* M. Noel. — *Ingénieur en chef du département chargé du service vicinal:* M. Gojard (O✻)

Arrondissement-chef-lieu d'Orléans.

Composé de 14 cantons, 107 communes; 168,613 habitants

Arrondissement de Gien

Composé de 5 cantons, 49 communes, [illegible] habitants.

M. Le Roy, *sous-préfet*, à Gien.

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 70,305 habitants.

M. Villemant ✻, *sous-préfet*, à Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

Composé de 5 cantons; 93 communes; 59,574 habitants.

M. Grégoire, *sous-préfet*, à Pithiviers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Artenay	Leluc.	La Ferté-St-Aubin	Pierre.
Beaugency	Denizet.	Lorris	Thibouneau.
[illegible]-la-Rolande	Gollier.	Malesherbes	Halliard.
[illegible]	Tartelin ✻.	Meung-sur-Loire	Guille
[illegible]	[illegible]	Montargis	Dr Moutier
[illegible]-s-Loire	Leconte	Neuville-aux-Bois	Loiseau
[illegible]	[illegible]	Orléans	[illegible]
[illegible]-sur-Loing	Billet.	Outarville	[illegible]
Châtillon-sur-Loire	Huré.	Ouzouer-sur-Loire	[illegible]
Cléry	Lemaigre.	Patay	[illegible]
[illegible]	Ingrain.	[illegible]	[illegible]
Ferrières	Bosc.	Puiseaux	Dumesnil (O ✻).
Gien	Sarra.	Sully-sur-Loire	Boullet
[illegible]	Lebigue.		

DÉPARTEMENT DU LOT.

Le département est formé du ci-devant Quercy. — Il est borné au Nord par le département de la Corrèze; à l'Est par les départements du Cantal et de l'Aveyron; au Sud par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'Ouest par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

M. Breynat ✻, *préfet*, à Cahors.
M. Filhouze (Ch.), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Munin-Bourdin ✻, *vice-président*, Caviole, Letellier de Blanchard.

Conseil général de département. MM.

Bessières ✻, avocat (Cahors, *Nord*).	Lamaze (de) (St-Céré)
Brugalières, notaire à St-Denis (Catus).	Limayrac ✻, député (Castelnau).
Calmels, [illegible] ✻ Cramaux	Marquessac (de) (Souillac).
Carbon, avocat à Cahors (Lauzès)	Mayzou, avocat (Cazals
Cérères, [illegible] Figeac *Ouest*	Murat (Cte Joachim) (O ✻, député (la Bastide-Murat
Cinq ✻, président de la Cour d'appel, [illegible]	Pradines, notaire et maire (Limogne
Delcasso, médecin Puy-l'Évêque	Roques ✻, notaire (Labenque), *président*
Delpech, [illegible] St-Germain	[illegible], [illegible] Monte
Delpy, [illegible] Payrac	Serres, [illegible] Mart[illegible], *vice-président*
Delsour (Cahors, *Sud*).	Tarayre, [illegible] St-Jory
Duphénieux, propriétaire (Cajarc	Tholance, [illegible], *secrétaire provisoire*.
Fraysse, médecin (Lacapelle).	Vaysse, [illegible] Liverdun
[illegible] (de Gourdon)	Verninac, [illegible] Vayrac
Lacoste, notaire (Latronquière).	Vidal, [illegible]
Lafon de Caix (Luzech)	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Martin, *secrétaire particulier*.

1re *Division:* M. Renoux, *chef de division*

Personnel administratif. — Élections. — Santé publique. — Subsistances. — Agriculture. Industrie. — Commerce. — Enfants assistés. — Cimetières. — Routes. — Ponts. — Navigation. — Chemins de fer. — Mines. — Bâtiments départementaux. — Usines. — Recrutement. — Armée territoriale.

2e *Division:* M. Guiraudies-Capdeville ✻, *chef de division*

Administration et comptabilité des communes et des établissements charitables. — Instruction primaire.

3e *Division* : M. Gay, *chef*.

Comptabilité départementale et finances. — Préparation du budget départemental. — Comptabilité. — Contributions directes. Contributions indirectes. — Tabacs. Mandatement de toutes les dépenses imputables sur les budgets de tous les ministères et du département.

M. Lafon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Combarieu. — *Architecte :* M. Tourrette. — *Ingénieur en chef du département, chargé du service vicinal :* M. Laterrade ✻

Arrondissement-chef-lieu de Cahors

Composé de 12 cantons; 131 communes; 115 067 habitants.

Arrondissement de Figeac

Composé de 8 cantons ; 118 communes, 98 37[illegible] habitants

M. Le Loze, *sous-préfet*, à Figeac.

Arrondissement de Gourdon.

Composé de 9 cantons; 77 communes, 78 062 habitants.

M. de Girardin (Albert), *sous-préfet*, à Gourdon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bretenoux	Lafon.
Cahors	Cangardel.
Cajarc	De Blaviel.
Castelnau-Montratier	Limayrac.
Catus	Vialard.
Cazals	Cambolas.
Figeac	Tarayre.
Gourdon	Vidal.
Gramat	D'Armagnac
Labastide-Murat	Pous.
Lacapelle-Marival	Mage.
Lalbenque	Lagayette.
Latronquière	Bessarel
Lauzès	Bess[illegible]
Limogne	Pradines
Luzech	[illegible]
Martel	[illegible]
Montcuq	[illegible]
Payrac	[illegible]
Puy-l'Evêque	Mir[illegible]
St-Cer	Mura[illegible]
St-Germain	De [illegible]
St-Géry	[illegible]
Salviac	[illegible]
Souillac	Boussat
Vayrac	[illegible]

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre formés de la Guyenne, l'Agénois, etc. — Il est borné au Nord par les départements de la Dordogne et de la Gironde; à l'Est par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au Sud par ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers et des Landes, à l'Ouest par ce dernier et celui de la Gironde.

M. Mahou, *préfet*, à Agen.
M. Cazabonne ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM

Pallu de la Barrière, *vice-président*, Pélissié, Liénard
M. Descressonnières, *conseiller honoraire*.

Conseil général de département. MM.

Baillet (Bon de), propr. (Castelnau-sur-Gupie).
Bastard d'Estang (Cte Octave de) (O ✻), dép.
Beaumont (Cte Gaston de), lieutenant-colonel d'état-major (Bougion).
Belenud, avocat (Duras).
Belloc, greff. de la cour d'Agen (Puymirol).
Besse, avocat (Villeréal).
Boisvert ✻, propriétaire (Seyches).
Boudet, ancien notaire (Castelmoron).
Carrère (Tournon).
Chable (O ✻), lieutenant-colonel en retraite (Ste-Livrade).
Charbonnel, négociant (Port-Ste-Marie).
Chateaurenard (Mis de) (G ✻), conseiller d'État (Laroque).
Chevalier (Lavardac).
Dan Lawton ✻, propriétaire (Monflanquin).
Dat (Paul), maire de Sos (Mézin).
Desalos, propriétaire (Laplume).
Dollfus (C ✻), député, maire de Jeanmaire.
Dupuy, notaire (Lauzun).
Falhères, avocat (Nérac).
Faye, député (Marmande), *président*.

Fourmé-Gorre ✻, notaire, maire (Fumel).
[illegible]ste, maire (Prayssas).
[illegible] (Villeneuve).
[illegible]ne, maire (Cancon).
[illegible] de [illegible] propriétaire (Astaffort), *suppléant*.
[illegible] d'Agen, *2e canton*.
Laporte, propriétaire (Penne).
Luppé (Vte Olivier de) (Mas-d'Agenais).
Magen (O✻), ancien capitaine de frégate à Agen, *1er canton*.
Manin, propriétaire (Lauzun).
Marquès, maire de St-Maurin (Beauville).
Martin, notaire, maire (Castelmoron).
Monthus, propriétaire à Francescas.
Pomarède (Tonneins).
Pons, propriétaire (Moncla[illegible] *vice-président*.
Sarrette, député, propr. (Montflanquin).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Armand, *chef du cabinet*.

1re Division : M. Lafargue, *chef de division*.

Chemins vicinaux. — Bâtiments départementaux. — Sociétés de secours mutuels. — Caisses d'épargne. — Police. — Prisons. — Assistance publique. — Comptabilité de l'État et du département. — Caisses de retraite.

2e Division : M. Delbrel, *chef de division*.

Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Navigation. — Budgets et comptes des communes. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Domaines de l'État. — Comptabilité de l'instruction publique.

3e Division : M. Armand, *chef de division*.

Recrutement. — Affaires militaires. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Culture du tabac. — Élections. — Listes électorales. — Pêche. — Chasse.

M. Escalon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste, M. Tholin. — *Architecte* : M. Payen. — *Agent voyer en chef* : M. Grimard.

Arrondissement-chef-lieu d'Agen.

Composé de 9 cantons ; 72 communes ; 77,822 habitants.

Arrondissement de Marmande

Composé de 9 cantons ; 101 communes ; 94,907 habitants.

M. Bachelard, *sous-préfet*, à Marmande.

Arrondissement de Nérac.

Composé de 7 cantons, 62 communes, 59,909 habitants.

M. Edouard Delpit, *sous-préfet*, à Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.

Composé de 10 cantons : 84 communes ; 87,951 habitants.

M. Angliviel, *sous-préfet*, à Villeneuve.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Agen	Meynot ✻.	Marmande	Trenty.
Astaffort	Jolis.	Mas-d'Agenais	Millot.
Beauville	Audubert.	Meilhan	Denou.
Bruch[illegible]	Denord de Cruzel.	Mézin	de Lafyman.
Cancon	Lafaurie (J.-J.).	Moncla[illegible]	Lafaurie.
Castelj[illegible]oux	Martin.	Monflanquin	De Védrines.
Castelmoron	Brausoulié.	Nérac	Treilhard du Basty.
Castillonnès	[illegible]	Penne	Vindrios.
Damazan	[illegible]	Port-Sainte-Marie	Bayle.
Duras	Estève.	Prayssas	[illegible]ste.
Francescas	N....	Puymirol	Lapoujade.
Fumel	[illegible] ✻	[illegible]	[illegible]y.
Houeillès	Dollfus (O✻).	Seyches	Junqua.
Lan[illegible]me	Camicas.	Tonneins	Descleux.
[illegible]	Danty.	Tournon	Delsomès.
[illegible]	Charmié.	Villeneuve	N
[illegible]	[illegible] ✻	Villeréal	Valerégale Lassagne.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne [illegible] entre Mende et Alais ; c'est l'ancien Gevaudan et un des sept départements formés [illegible]. Il est borné au Nord par les départements de la Haute Loire et du Cantal ; à l'Est par ceux de [illegible] du Gard ; au Sud par ceux du Gard et de l'Aveyron ; ce dernier le borne aussi [illegible].

M. VIVAUX, *préfet*, à Mende.
M. Lefas, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Rumbaud, *vice-président*, Ducros de Romefort, Terwagne

Conseil général de département. MM.

André ✻, médecin (la Canourgue).
[illegible], notaire (Meyrueis).
Bonnet, notaire, maire (Châteauneuf-de-Randon).
Brun de Villeret ✻, conseiller à la cour d'appel de Lyon (le Malzieu), *vice-président*.
Campredon (Bon de) ✻, conseiller à la cour d'appel de Montpellier (Barre).
Chevalier, médecin à Mende (le Bleymard).
Colombet (de), dép. (Langogne), *vice-pré*
Constans, maire (St-Germain-du-Teil).
Deltour, propriétaire, maire [illegible]).
Espinassoux (d'), propriétaire (Marvejols).
Framond (Vte de), maire (Nasbinals).
Joly (Eugène), propriétaire (Meyrueis).
Montels, médecin (Mende).
Moré de Préviala (Cte de), propriétaire [illegible].
Pantel ✻, propr. (la P[illegible] Montjezieu).
Plagnes, propriétaire, maire [illegible]).
Portal, notaire (Aumont).
Rivière-de-Largue [illegible] St-Alban).
Rouffiac, propriétaire, [illegible].
Roussel (Th.), député St-[illegible], *président*.
Sarrouy, médecin, maire [illegible].
Teissonnière (O✻), prés. de [illegible] à la cour d'appel de Nîmes (Florac).
Valcroze, maire de St-Martin (St-Germain-de-[illegible]).
N .... (Villefort).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet. M. Deleuze, *chef du cabinet et de la 1re division.*

Affaires réservées et confidentielles. — Belles actions. — Débits de tabacs et de boissons. — Imprimerie, librairie et colportage. — Journaux. — Légion d'honneur. — Nominations aux divers emplois. — Personnels divers. — Poste aux lettres. — Secours généraux. — Timbre de la correspondance, etc.

1re *Division* : M. Deleuze, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Instruction publique. — Régime forestier, etc.

2e *Division* : M. Bouniol ✻A, *chef de division.*

Administration départementale. — Aliénés. — Comptabilité départementale, de l'instruction publique, judiciaire, etc. — Cultes. — Édifices diocésains. — Bâtiments départementaux. — Mines. — Ponts et chaussées, etc.

3e *Division*. M. Vincens, *chef de division.*

Administration générale. — Agriculture et commerce. — Contributions directes. — Dette inscrite. — Élections législatives et départementales. — Police. — Recrutement et affaires militaires. — Secours pour pertes. — Statistique, etc.

M. Dumas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. André. — *Architecte* : M. Régnault. — *Agent voyer en chef* : M. S[illegible]

Arrondissement-chef-lieu de Mende.

Composé de 7 cantons ; 65 communes, 47,875 habitants.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons, 52 communes ; 36,936 habitants.

M. Saint-Marc Langlade, *sous-préfet*, à Florac.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons, 78 communes ; 51,039 habitants.

M. Pagès, *sous-préfet*, à Marvejols.

Maires nommés par le Gouvernement MM.

Aumont	Reversat.
Barre	B[illegible]
Camac	Roudiac.
Châteauneuf-de-R. .	Bonnet.
Florac, ...	Sangunède.
Fournels	Mis Dorce de Brion fils.
Grandrieu.	Laboucès de Balorie.
La Canourgue	De Nogaret.
Langogne	De Colombet.
Le Bleymard	Sicard.
Le Monastier-Vieille ...	Pantel.
Les Bessegros	Pourquié.
Le Pont-de-Montvert.	Pantel (E.)
Marvejols	[illegible]
Mende	Martinet
Meyrueis	Valbrousse
Nasbinals	Vte de Framond
Saint-Amans, ...	Brun
Saint-Chély-d'Apcher	[illegible]
Sainte-Enimie ..	De Lo[illegible]
St-Germain-de-Calb	[illegible]ne
St-Germain-du-Theu	[illegible]
Serverette	Cte de Moré de Préviala
Villefort	Comb

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

[illegible]n de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois. — Il est borné au Nord par les départements de la Mayenne et de la Sarthe; à l'Est par celui d'Indre-et-Loire; au Sud par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'Ouest par le département de la Loire-Inférieure

M. Merlet, *préfet*, à Angers
M. Montaubin, *secrétaire général.*
M. Berger (O ✻), *secrétaire général honoraire.*

Conseil de préfecture : MM.

Cormerais, *vice-président*, Moreau, Retailleau, Leddet.
M. Mainert-Coullion ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Ad[illegible]lard, avocat (Saumur, *Nord-Ouest*).	Biron, vice-président du trib. civ. d'Angers
A[illegible] Mis d') (C ✻), colonel d'état-major.	[illegible]ers
[illegible]tre plénipotentiaire de légation (Segré	Jacheta, propriétaire (Noyant)
[illegible]ge Ang[illegible]ère, St-Florent-le-Vieil).	Le Chat de Tessecourt, prop. (Châteauneuf
Be[illegible]ost, propriétaire (Baugé).	Maillé (Cte de) ✻, député (Chemillé
[illegible]ger [illegible]n, député (Durtal).	Maillé, propriétaire (Angers, *N.-Est*
[illegible]ayo (Vte de la) ✻ (Champtoceaux	Mainert-Coullion ✻, [illegible]s, conseiller honoraire (Beaufort
[illegible] Brain (Saumur, *Nord-Est*),	Mayaud (Paul), député, prop (Montfaucon.
[illegible]présidents	Mieulle (de) ✻, pre (le Louroux-Béconnais).
[illegible]ourg (Cte de), propriétaire (Doué).	Monden-Gennevraye, conseiller à la cour d'Angers (Longué,
Chevalier (O ✻), propr (Chalonnes-s.-Loire).	Reau (L. du), propriétaire (Montrevault)
Chemellier (Vte de), prop (les Ponts-de-Cé)	Richard (Max) ✻, député (Angers, *Sud-Est*).
Durfort de Civrac (Cte), député (Beaupréau), *président.*	Richard (Camille), manufacturier (Cholet)
Gaillard, propriétaire (Seiches).	Richou, banquier (Briollay)
Gigot, propriétaire (Montreuil Bellay).	Soland (de), conseiller à la cour d'Angers (Thouarcé,
[illegible]non, propriétaire (Gennes).	Terves (de), propr. (le Lion-d'Angers).
Grimaudet de Rochebouët (de) (GO ✻), général d'artillerie (Candé).	Walsh (Cte Alf.) ✻ (Saint-Georges-sur [illegible]
Guibourd, avocat (Pouancé	[illegible], Angers, *N.-O.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. d'Ersu, *chef du cabinet.*

1re *Division :* M. Hodée, *chef de division*

Recrutement. Affaires militaires. — Police générale. — Librairie. — Théâtres. — Permis de chasse, etc. — Prisons. — Surveillance des voitures publiques et des bateaux à vapeur. — Haras. — Postes, etc. — Élections.

2e *Division:* M. Tr[illegible]n, *chef de bureau*

Travaux publics à la charge de l'État et du département. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Bâtiments départementaux, diocésains, etc. — Comptabilité départementale. — Contributions directes et leur comptabilité. Eaux et forêts.

3e *Division :* M. Desmazières, *chef de division*

Administration communale. — Comptabilité des communes. — Aliénés, enfants assistés. — Commerce et industrie. — Instruction primaire, etc.

M. Robin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Port. *Architecte.* M. Dainville. — *Agent voyer en chef:* M. Gobot.

Arrondissement-chef-lieu d'Angers

Composé de 9 cantons, 89 communes; 162,804 habitants.

Arrondissement de Baugé.

Composé de 6 cantons; 67 communes; 75,987 habitants.

M. Leroy de la Brière, *sous-préfet*, à Baugé

Arrondissement de Cholet

Composé de 7 cantons; 80 communes; 125,774 habitants.

M Boby de la Chapelle, *sous-préfet*, à Cholet.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 91,484 habitants.

M. de Beaupoil de Saint-Aulaire, *sous-préfet*, à Saumur.

Arrondissement de Segré.

Composé de 5 cantons; 61 communes; 68,022 habitants.

M. de Salvaing de Boissieu, *sous-préfet*, à Segré.

Maires nommés par le Gouvernement MM.

Angers	Joubert-Bonnaire.	Le Louroux-Béconnais	De Mieulle.
Beaugé	N	Les Ponts-de-Cé	Tourte
Beaufort	N	Longué	Cte de Maillé
Beaupréau	Cte de Durfort de Civrac.	Montfaucon	Servière
Briollay	Berger-Lointier.	Montrevault	Godefroy
Candé	Letort.	Montreuil-Bellay	De Caqueray
Chalonnes-sur-Loire	Dronard.	Noyant	Cochard
Champtocéaux	Nicaise.	Pouancé	Lemesle
Châteauneuf-sur-Sarthe	Poitevin.	St-Florent-le-Vieil	Gazeau.
Chemillé	Courtin	St-Georges-sur-Loire	Suaudeau
Cholet	Loiseau	Saumur	N
Doué	Guionnis-Joubert.	Segré	Lemas
Durtal	Choisnet.	Seiches	Vte de Villeneuve
Gennes	D'Achon	Tiercelet	Bar
Le Lion-d'Angers	Bernard	Vihiers	Besnard

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. — Il est borné au Nord par la Manche, à l'Est par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne; au Sud par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine, à l'Ouest par la Manche

M. G. DE CHAMPAGNAC ✻, *préfet*, à Saint-Lô.

M. d'Auvergne, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Bar, *vice-président*, de Courson, Toussenel, de Brisay.

Conseil général de département. MM.

Auray (Cte d'), maire (St-Pois).
Auxais (d'), député (St-Sauveur-Lendelin), *vice-président.*
Bernard, docteur-médecin (St-Clair).
Blouet, maire (Percy).
Bouvattier (O✻), ancien sous-préfet (Avranches).
Brécey (de), propriétaire (Brécey).
Brébier (H.) ✻, maire (St-Hilaire-du-Harcouët).
Canisy (de) ✻, propriétaire (la Haye-Pesnel).
Couville (Lucas de), propr., mre (Octeville
Deguelle, propr. (Montmartin-sur-Mer)
Dufresne (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées (Ste Mère-Eglise)
Fauchon, propriétaire (Isigny).

Foubert, député, maire de St-Sauveur-le-Vicomte (Barneville
(Vasconde (O✻), député Lessay), *vice-prés.*
Gasté (de) ✻, ancien ingénieur de la marine (Cherbourg)
Gouville, maire (Carentan)
Granville (de) ✻, propriétaire (Mortain)
Labiche, propriétaire (Sourdeval
Lavoisy, maire (La Haye-du-Puits).
Legrand (Anatole), propriétaire (Juvigny)
Legrand (Arthur) ✻, député, mre (Barenton).
Leguédois, docteur-médecin (Tessy)
Lemaître, maire de St-Jean-de-Bas[illegible] Torigny-sur-Vire)
Le Marois (Cte), maire (Briquebec).
Lemengnonnet, armateur, mre (Granville.)
Lempereur de St-Pierre (O✻) (Sartilly
Lenoël, député (St-Jean-de-Daye
Le Pesant, propriétaire (Coutances).
Leyer ✻, notaire (Pontorson).
Du Mesnildot, propriétaire (Quettetou).
Morel, juge de paix (St-James)
Pain, notaire (Saint-Sauveur-le-Vicomte).
Piel Ferronnière, maire du Mesnil Amand (Gavray
Pignard-Dudezert, maire (St-Malo-de-la-Lande)
Plaine, sous-préfet honoraire, maire de Coutances (Brehal)
Pontgibaud (Cte de) ✻, maire de St-Marcouf (Montebourg)
Pauline, propriétaire (St-Lô).
Regnault, notaire et propriétaire (Périers).
St-Germain (Hervé de) (C✻), député (Villedieu), *président*
Ste Marie (Cte de), propriétaire (Marigny
Sanson ✻, maire d'Avranches (Ducey
Savary, député, maire (Cerisy-la-Salle).
Sebire ✻, docteur-médecin (Valognes,
Des Hayes sous-Cte de, propriétaire (Les Pieux
Tocqueville (Cte de ✻, député, maire (Beaumont).
Tocqueville (Vte Cérel de) (O✻), propriétaire (St-Pierre Eglise).
Yver, propriétaire (Carisy).
N[illegible] le Tenlieu.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. de La Salle, *chef.*

Affaires confidentielles et non classées. — Personnel de tous les services et de toutes les nominations. — Police politique

1re *Division et secrétariat général:* M. Lepingard, *chef de division.*

Haute police administrative. — Postes. — Elections. — Affaires militaires. — Ports et rades. — Chemins de fer. — Navigation. — Usines. — Cours d'eau. — Propriétés. — Établissements insalubres. — Prisons. — Agriculture. — Industrie. — Commerce.

2e *Division* M. Gamblion, *chef de division.*

Administration, budgets et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Biens communaux. — Voirie urbaine. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Instruction primaire et secondaire. — Chemins vicinaux. — Chemins ruraux. — Fabriques et cultes.

3e *Division* M. Fouasseaux, *chef de division*

Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. — Contributions indirectes. — Aliénés et enfants assistés, etc.

M. Labrèque, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte M. Dubosc. — *Architecte* M. Queillé. — *Agent voyer en chef*, M. Leroy.

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Lô

Composé de 9 cantons; 117 communes; 88,950 habitants.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons; 124 communes; 106,840 habitants.

M. René Taillandier, *sous-préfet*, à Avranches

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons; 73 communes; 87,964 habitants.

M. Larnac, *sous-préfet*, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons; 138 communes; 113,742 habitants.

M. Poulin ✻, *sous-préfet*, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Composé de 8 cantons; 74 communes; 67,193 habitants.

M. de Bernède, *sous-préfet*, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 79,364 habitants.

M. Valembourg, *sous-préfet*, à Valognes

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Avranches	S... ✲
Barenton	B...
Barneville	C...
Beaumont	L...
Brécey	...ot
Bri...	L...
Bri...	M...
C...	...mond-Larivière
Carentan	Gouville.
Cer sy-la Salle	Savary
Cherbourg	Lais.
C...	L...
Ducey	Le B...
Gavray	Lefebvre.
Granville	Beust
Have-du-Puits (la)	Luce
Have-Pesnel (la)	Lenos.
Isigny	Dubrou...
Juvigny	Tabore.
Lessay	L...
Marig...	Sa...
Montebourg	...er
Montmartin-sur Mer	...ier
Mortain	Mou...
Octeville	N...
Percy	Blouët
Périers	Le Brun de B...
Pieux (les)	Leq...er-Desro...
Pontorson	More.
Quettehoux	Duclonet.
Saint-Clair	Je...n
Saint-Hilaire-du-Har...	...er ✲
Saint-James	M...
Saint-Jean-de-Daye	P...
Saint-Lô	Rachine
S...	Conlom
S...	Hays
Saint-Pierre-Eglise	L...
S...	C...
St-Sauvour-Lendelin	F...
St Sauvour-le-Victe	N
Sa...	L...
S...	L...
Teilleul (le)	P... ✲
T...	L...
Je...	...
...	...
V...	N

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la C... I... N... par les départements des Ardennes et de l'Aisne ... de la Meuse et de ... Marne, ... par ceux de la Haute M..., le ... et de S... ... par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne

M. le B^on^ DE JOUVENEL DES URSINS ✲, *préfet*, à Châlons.

M. de Bressy de Gast, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Mahuet, *vice-président*, Moignon (Ernest), Lemaire

MM. Garnet, Copin ✲, *conseillers de préfecture honoraires.*

Conseil général de département. MM

Appert (C✲), général de brigade (Dom martin-sur Yèvre), *vice-président*
Aubuly (B^on^ d') ✲ (Ville en-Tardenois).
Barthélemy (E. de) (Verzy).
Benfant (Reims, 2^e^ *canton*
Blandin ✲, maire (Épernay)
Boissonnet (C✲), gén. de brig. (Sézanne), *président*
B... ✲, propriét. à Suippes (Suippes ...
...ry (...n de) (Montmort).
... Perthes-sur-...
Courmeaux (Reims, 3^e^ *canton*).
Daru (B^on^) ✲ (Montmirail).
Derevoge, notaire (Beine)
Desrousseaux ✲ (Châtillon sur Marne).
Duchataux, maire de Merfy (Bourgogne)
Faure (Châlons).
Fe...court (Théobald de) ✲, m^re^ le Ma sons (So...p s, *vice-président.*
Folcourt (C. de) (Thiéblemont
Frappar ...tz-le-Maurupt,
Goerg (Vertus).
Guyot Prieur, propr (Fe e Champenoise
Laffrique ... Vi... le-Franç...
L... (Reims 1^er^ *cant.*)
M... (D✲ (A...
Mar... ✲ ... Merlaut...
P... Sa...ry-s... mont
P... N... Vi...ure
P... ✲ ... re...
Rem... Rimaus
Serr... ...
Senart, conseiller à la cour de Pa... sur-Tourbe).
Varlet (Avize).
Vil...rs (Vicomte de), maire de ... Esternay

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Fleury, *chef.* — M. Purnot, *secrétaire particulier.*

1^re^ *Division*. M. Lepointe, *chef de division*

Domaines. — Forêts — Aliénés. Mendicité. — Enfants assistés — Institutions de prévoyance Élections — Personnel. — Police. — Presse et colportage. — Affaires militaires

2e *Division* M. Bl[illegible] *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Comptabilité des communes. — Cultes. — Instruction publique.

3e *Division :* M. C. Savy *chef de division.*

Agriculture. — Subsistances. — Industrie et commerce. — Service hydraulique. — Mines. — Contributions directes. — Garde nationale. — Routes impériales. — Chemins de fer. — Navigation.

4e *Division :* M. Thomas *chef de division.*

Finances. — Comptabilité générale. — Bâtiments civils, de l'État et du département. — Prisons. — Chemins vicinaux et routes départementales.

M. Manier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archives M. Alph. Vétault. — *Architecte* M. Collin (Ernest). — *Service vicinal* M. de la [illegible] Duparcq, *ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du service.*

Arrondissement-chef-lieu de Châlons-sur-Marne.

Composé de 5 cantons; 104 communes, 51 153 habitants.

Arrondissement d'Epernay.

Composé de 9 cantons; 176 communes; 93,701 habitants.

M. Thomas (Léon) ✻, *sous-préfet*, à Epernay.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons, 182 communes; 161,248 habitants.

M. de Biancour, *sous-préfet*, à Reims.

Arrondissement de Sainte-Menehould.

Composé de 3 cantons; 80 communes, 32,009 habitants.

M. le Vte de Salles, *sous-préfet*, à Sainte-Menehould.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons; 123 communes; [illegible],046 habitants.

M. Levylier, *sous-préfet*, à Vitry-le-François.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	[illegible]chois.	Montmirail.....	Petit.
[illegible]	[illegible]ebrun.	Montmort.....	De Boutaulier.
[illegible]	Moreau.	Reims [illegible]	[illegible]ers.
[illegible]	Darras.	St Remy-en-Bouzemont.....	Morle.
[illegible]	Pichancourt.	Ste Menehould.....	[illegible]osse.
[illegible]	Perrier (Eugène) ✻.	Sézanne.....	De Pevronnet.
[illegible]	Dr Remi.	Sompuis.....	Pothier-Legros.
[illegible]	Jennequin.	Suippes.....	Varenne Thierry.
[illegible]	Millot.	Taichiemont.....	Bertrand-Julien.
[illegible]-sur-Coole....	Le Bonvadet.	Vertus.....	Prin.
[illegible]	Blanchin ✻.	[illegible]	Boulange - Quenardel.
[illegible]	[illegible].	Ville-en-Tardenois..	Vilnot.
[illegible] Champenoise..	Pacot.	Ville-sur-Tourbe ...	Bourquin.
Fismes.....	Sarazin.	Vitry-le-François ...	Laffrique.
Heiltz-le-Maurupt...	Collet.		
Marson.....	Dommanget.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

[illegible]an les quatre que forment la Champagne, Charleville [illegible] [illegible] [illegible] est borné au Nord par les départements de la Meuse et de la Marne, à l'Est par ceux des Vosges et de la Haute-Saône ; au Sud par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, à l'Ouest par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube.

M. [illegible]GER NAU ✻, *préfet*, à Chaumont.

M. Vernisy, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Bourgoin, *vice-président*, Boidin, de Tarrieux.

Conseil général de département. MM.

As[illegible] Nogent-le-Roi).
[illegible]
[illegible]
Bardet, propriétaire (Châteauvillain).
Bourlon de Sarty, maire de Charmes-en-l'Angle (Doulevant).
Breuil (du), député (Longeau).
Bucy (Cte de), propriétaire (Montigny
Capitain, maître de forges (Joinville).
Cassot, avocat (St-Blin)
[illegible] maire de forges (Chevillon).
[illegible] Jardin, maire de Louvemont, député Wassy
Darbot, vétérinaire (Langres).
[illegible] médecin (Neuilly-l'Evêque).
[illegible] Juzennecourt).
Chevigny ✻, président honoraire du tribunal civil de Langres (Prauthoy vice-pres.
Henry, propriétaire (Varennes).
avocat, propriétaire (Vignory
[illegible] (Poissons
[illegible] escadron d'état major (Montierender).
Maire, conseiller à la cour d'appel de [illegible] Bourmont).
Mongeot, docteur en médecine (Chaumont), *vice-président*
Pasquier, propriétaire (Doulancourt).
[illegible] d'artillerie Bourbonne).
Robert-Dehault, maire (St-Dizier)
Robert du Gardier, propriétaire (Arc).
Ronot, maire (Auberive).
Tricornot (de), propriétaire (Fays-Billot).
Voillemier, propriétaire (Chalmont)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Perronne, *chef.*
Personnel. — Affaires [illegible]

1re *Division*. M. Haas, *chef de division*
Administration départementale, communale et hospitalière. — Forêts. Comptabilité

2e *Division* : M. Michel, *chef de division.*
Élections. — Presse — Affaires [illegible]

3e *Division* : M. Tilquin, *chef de division.*
Contentieux. — Aliénés. — Grande et petite voirie.
M. Tilquin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte. M. L. Colin — *Architecte* M. N — *Agent voyer en chef*. M. V

Arrondissement-chef-lieu de Chaumont.

Composé de 10 cantons; 195 communes, 80,571 habitants.

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons, 210 communes, 95,026 habitants.

M. Cabarrus ✻, *sous-préfet*, à Langres.

Arrondissement de Vassy.

Composé de 8 cantons; 145 communes, 7[illegible]9 habitants.

M. Bizot de Fonteny, *sous-préfet*, à Vassy

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	De Benepont.	Laferté-sur-Amance.	Banton
Arc-en-Barrois	Pierre.	Langres	Marauget.
Auberive	Ronot.	Longeau	Jourdheuil
Bourbonne-les-Bains	Ymbert.	Montierender	Thiébaut
[illegible]mont	De Mongeot	Montigny-le-Roi	N
[illegible]	De Gournay.	[illegible]	
[illegible]nont	Donnot.	Nogent-le-Roi	Paley-Simonnot.
[illegible]evillon	Barbier.	Poissons	Pothion
[illegible]dmont	Foissey-Foissey	Prauthoy	Gy.
[illegible]ncourt	Hurynowicz.	Saint-Blin	Chaumont.
[illegible]	[illegible]erthelin.	Saint-Dizier	Robert-Dehault.
[illegible]	Vrichot.	Varennes	Robert
[illegible]	Gillet.	Vignory	Jolly Menneteau
[illegible]	De Montrol.	Wassy	N

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou. — Il est borné au Nord par les départements de l'Orne et de la Manche; à l'Est par celui de la Sarthe; au Sud par celui de Maine-et-Loire, et à l'Ouest par ceux d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure.

M. DE BASSONCOURT ✻, *préfet*, à Laval.
M. le Cte de Montbron, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Lefzelier (Jules), *vice-président*, Venot, du Châtelier.

Conseil général de département. MM.

Ar[illegible] (A[illegible]er, propriétaire, maire [illegible]
B[illegible] G✻), ancien ministre, ancien [illegible], vice-président du Sénat (le H[illegible]s
Bruneau, docteur-méd., maire (Vil[illegible]nes)
Coulard-Juliétrie, propriétaire, maire [illegible]ste-[illegible]
[illegible]
Duboys Fresnay (Gal) (GO✻), député (Laval, *Est*), *président*.
Foy (Jules, ✻, avoué (Chailland).
Féron, négociant (Mayenne, *Est*).
[illegible]
Foucault Vaugiyon ✻, propr. (Argentré, *vice-président*
[illegible]
[illegible]
Jar[illegible]ge propriétaire, maire (Évron).
[illegible]-Dubourg fils, maire (Landivy).
[illegible]aux, député, maire (Grez-en-Bouère).
Le Marc'hant, doct.-médec., maire (Lassay)
Lemonnier de Lorière, propriétaire, maire (Mesnay)
Le Ray, duc d'Abrantès ✻, prop. (Gorron).
Moricière ✻, président du tribunal civil de Fougères (Coupiain)
Plazanet (Bon de) (C✻), lieutenant-colonel [illegible]
Pourin, avocat (St-Aignan-sur-[illegible]
Quatrebarbes (Mis de), propr. (Bierné).
Rébillard, anc. notaire (Cossé-le-Vivien).
Renault-Morière (Amédée), avocat à la [illegible]ssation (Ernée).
Roussel ✻ maître de forges, maire (Bais).
Tutain (Raphaël), maire (Laval, *Ouest*).
Trippier de Lagrange, maire de Vaiges (Ambrières)
Vanjoas-Langan (Mis de), propriétaire, maire (Loiron)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Isoard, *chef*.

Personnel des fonctionnaires et agents des diverses administrations. — Fonctions et emplois dont la nomination est dévolue au préfet

1re *Division:* M. Ch. Masson, *chef de division*

Administration des communes, hospices, bureaux de bienfaisance. — Commissariats de police, créations, traitements. — Administration et comptabilité des prisons. — Élections. — Instruction primaire. — Aliénés. — Recrutement, etc

2e *Division:* M. Cornée, *chef de division*

Travaux de confection et d'entretien de toutes les voies de communication. Navigation. — Chemins de fer. — Établissements insalubres, etc.

3e *Division:* M. Dombasle, *chef de division*

Contributions directes. — Assiette, répartition et recouvrement. — Instruction des réclamations en matière de contributions. — Emprunts départementaux. — Règlements des budgets des communes, des hospices, etc. — Poids et mesures, etc

M. Lothon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte: M. Victor Ducornet. — *Architecte:* M. Hawke. — *Agent voyer en chef* (le service est réuni aux ponts et chaussées)

Arrondissement-chef-lieu de Laval.

Composé de 9 cantons; 90 communes; 12[illegible],289 habitants

Arrondissement de Château-Gontier.

[illegible] de 5 cantons, 78 communes, 7[illegible],163 habitants

M. le Bon de Goltstein, *sous-préfet*, à Château-Gontier.

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons, 111 communes; 158,886 habitants

M. Trancart, *sous-préfet*, à Mayenne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ambrières	Gr[illegible]
Argentré	Letourneur.
[illegible]	[illegible]
Bierné	Pichot.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Craon	Decaos
Cr[illegible]	Herrouet.
[illegible]	Du Boisberranger
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Graz-en-Bouère	Bruneau.
[illegible]	Fannes
Landivy	Le Dauphin
[illegible]	[illegible]
Laval	Toutain
[illegible]	[illegible]
Mayenne	Bouiller de Branché.
Meslay	Touchard
Montsurs	[illegible]
Pré-en-Pail	Peschard.
St-Aignan-sur-Roë	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Bruneau-V[illegible]

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

Ce département est borné au Nord par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, au Nord Est et à l'Est par l'empire d'Allemagne; au Sud par le département des Vosges et à l'Ouest par celui de la Meuse.

M. le Mis DE CHAMBON (O ✻), *préfet*, à Nancy.
M. de Pistoye ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Boidin ✻, *vice-président*, Costé, Carrette, Doé.
M. Mainelle ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département MM.

Chavandier de Valdrôme (E[illegible] C✻ (Cirey).	Hamonville (d') (Domèvre)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Lamb[illegible]
Toul, Nord	Marquis (Th[illegible]
[illegible] Longuyon).	Matois de Grandseil[illegible] ✻, maire (Blâmont
Cosson, av. à Lunéville (Lunéville, *Nord*).	Michaut (Gabriel) (Lunéville, *Sud-Est*
Tournaut (Colombey).	Michaut (Paul) (Baccarat
Débuisson, propriétaire à Nancy (Bayon).	Mohtor (Cte) ✻ (Arracourt
Denis (Paul) (Gerbéviller).	Noblot, négociant (Nancy, *Nord*
Duvaux, professeur (Nancy, *Ouest*).	Offel, ancien juge de paix (Longwy
Fayon (Félix) (Chambley).	Petitjean (Toul, *Sud*)
Fayon (Ju[illegible] maire à Branville Conflans	Ri[illegible], [illegible] (Briey, *vice-président*
Ferve[illegible] O✻ [illegible] Nancy	Tourtel (H[illegible]
Gourier, propri[illegible]	Varroy ✻, député, ingénieur des ponts et chaussées (Nancy, *Est, président*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Arnould, *chef du cabinet*

1re *Division :* M. Arnould, *chef de division*

Affaires militaires. — Police. — Élections générales, départementales et communales. — Subsistances. — Agriculture. — Commerce. — Haras. — Écoles spéciales. — Bourses. — Statistique. — Établissements insalubres, incommodes ou dangereux. — Prisons départementales.

2e *Division :* M. Charbonnier, *chef de division*

Administration départementale. — Comptabilité. — Contributions publiques. — Tabacs. — Ponts et chaussées. — Service hydraulique. — Mines. — Aliénés. — Enfants assistés. — Archives.

3e *Division :* M. Garnier, *chef de division*

Administration et comptabilité des communes. — Voirie urbaine. — Chemins vicinaux. — Forêts. — Domaines. — Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance.

[illegible] *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Henri Lepage ✻. — *Archiviste*, M. Bottelin. — *Agent voyer en chef* M. Bottelin.

Arrondissement-chef-lieu de Nancy

Composé de 8 cantons; 190 communes; 157 456 habitants.

Arrondissement de Briey.

Composé de 6 cantons; 124 communes, 58,058 habitants

M. Ferlet de Bourbonne, *sous-préfet*, à Briey.

Arrondissement de Lunéville

Composé de 8 cantons; 163 communes; 91,[illegible] habitants

M. Lambert, *sous-prefet*, à Lunéville

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons, 119 communes; 58,368 habitants.

M Robin, *sous-préfet*, à Toul.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Arrondissement	Maires
Audun-le-Roman	Muraux.
Baccarat	Mehaut.
Bayon	Carnet.
Blâmont	Mathis de Grandseille
Briey	Rollin.
Chambley	Nau
Crey	Ména.
Colombey	Pan n
[illegible]	Chopine
Domèvre	Lagravière.
Gerbeviller	[illegible]
Herbeuv[illegible]	Batail
Longuyon	[illegible]
Longwy	Coulon
Lunéville	Majorelle
Nancy	Bernard
Nomeny	[illegible]
Pont-à-Mousson	Mu[illegible]er
Saint-Nicolas	[illegible]
T[illegible]	M[illegible]
To[illegible]	Bergny
Vézelise	Simonitre.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Évêc[illegible] Barrois. — Il est borné au Nord par les départements de Meurthe-et-Moselle et des Ardennes, à l'est par celui de Meurthe-et-Mos[illegible] au Sud par [illegible] des Vosges et de la Haute-Marne, à l'Ouest par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ar[illegible]

M. le Mis D'AURAY DE SAINT-POIS ✻, *préfet*, à Bar-le-Duc.
M Vivenot, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Paillot, *vice-président*, C[illegible] de Migot, Danis.

Conseil general de département. MM

Bardot-Wilemart, membre de la chambre de commerce (Ligny).
Bazot [illegible] Commercy).
[illegible] ✻ [illegible]maire (Triaucourt).
[illegible] maire (Verdun).
Bigot [illegible]taine (de), maire (Varennes)
Billy député propriétaire (Spincourt
[illegible]pard ✻, dép., maire (Bar-le-Duc), *v.-p.*
Bouvié ✻, propriétaire (Vaucouleurs).
Bron, avocat (Saint-Mihiel).
Chadenet Bon Henri (O✻, [illegible] ministère de l'intérieur (D[illegible]
[illegible] not., notaire (M[illegible]on,
[illegible]re (M[illegible])
[illegible]
Gr[illegible] greffier en chef du tribunal civil (Charny).
Guillaume, propriétaire (Vavincourt)
Guillaume-Henry, propr. (Gondrecourt)
Harmand, Vte d'Abancourt ✻, greffier en chef hon. de la Cour des comptes (Clermont).
Jacquot ✻, maître de forges (Ancerville).
Klopstein (Bon de), maire (Fresnes-en-Woëvre)
Lapasse (de) (C✻), col. en retraite (Stenay)
Millon (O[illegible] [illegible]re Vaubecourt
Nettancourt Vaubecourt (Cte de) ✻, prop. [illegible]
[illegible] Otages [illegible]tat en retr. Void
Picard (Ern.), député (Montiers-sur-Saulx).
Roussel-Couchot ✻, pr., maire (Revigny).
St-Balmont (de) ✻, rentier, maire (Dun).
Salmon (O✻), premier président de la cour de Douai (Vignenulles), *président*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Mosmann, *chef*

Actes de dévouement et belles actions. — Légion d'honneur. — Administration départementale, personnel. — Affaires réservées. — Associations. — Bureaux de la préfecture, personnel. — Correspondance, ouverture, classement. — Commissaires de police, personnel. — Percepteurs, personnel. — Débits de tabac. — Postes. — Imprimerie et librairie. — Cercles publics. — Loteries.

1re *Division* : M. Paget, *chef de division*

Police générale et municipale. — Recrutement. — Administration générale et communale. — Élections. — Instruction primaire. — Personnel de l'... — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Prisons. — Aliénés.

2e *Division* : M. Guil... *chef de division*

Édifices départementaux, diocésains et communaux. — Contentieux des communes. — Domaines et forêts. — Ponts et chaussées. — Voirie vicinale et urbaine. — Emprunts. — Ventes, etc.

3e *Division* : M. Pierre, *chef de division*

Comptabilité générale, départementale et communale. — Établissements charitables. — Contributions. — Fabriques des églises. — Service des enfants assistés.

M. Laurent, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste, M. Marchal. — *Architecte*, M. Gaiot. — *Agent voyer en chef*, M. Alfred Vériot ✻

Arrondissement-chef-lieu de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 128 communes; 77,468 habitants.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons; 178 communes, 75,306 habitants.

M. Malpel, *sous-préfet*, à Commercy.

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons, 141 communes, 58,...8 habitants.

M. Derbigny, *sous-préfet*, à Montmédy.

Arrondissement de Verdun.

Composé de 7 cantons; 149 communes, 78,653 habitants.

M. de Larigaudie, *sous-préfet*, à Verdun.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ancer...	François.	Revigny	Thomas
Lar...	Ro...	St-Mihiel	Lar... ✻
Charny	Picourt.	Souilly	Gau...
Clermont	Collot.	Spincourt	Coll...
Commercy	Joba.	Stenay	N...
Damvillers	Carton.	Triaucourt	Antoine.
Dun	Sauce.	Varennes	De Bigault - Préfontaine.
Étain	Bry.	Vaubecourt	Bobliqu...
Fresnes-en-Woevre	Cahart.	Vaucouleurs	Jénin.
Gondrecourt	Chaufour.	Vavincourt	Picard Jules
Ligny-en-Barrois	Deville (O ✻).	Verdun-sur-Meuse	Ben... ✻
Montfaucon	Hannotin.	Vigneulles-les-Hattonchâtel	Dardare de la Marche
Montiers-sur-Saulx	Raulin.	Void	Grandjean
Montmédy	De Backer.		
Perrefitte	Royer		

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départements formés de la Bretagne. — Il est borné au Nord par le département des Côtes-du-Nord; à l'Est par celui d'Ille-et-Vilaine; au Sud par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure; à l'Ouest par le département du Finistère.

M. DE RHORTAYS, *préfet*, à Vannes
M. Fohanno, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Lallement, *vice-président*, De la Morvonnaye, Dubois, d'Abnour.

Conseil général de département. MM.

Audren de Kerdrel, propriétaire (Rochefort), *vice-président.*
Beauvais, avocat (Lorient, 2e *canton*).
Bourdonnaye-Coetcandec (Cte H. de la) ✻, maire (Grandchamp).
Cadoudal (de), propr (St Jean-Brevelay).
Caradec (Albert), avocat (Elven).
Dano, maire d'Étel (Belz).
Du Bodan ✻, député (Vannes, *Est*).
Du Bot (Cte), maire de Monteneuf (Guer).
Du Boutiez de Kerorguen, not. (Hennebont).
Duplessis de Grenédan, propr. (la Trinité).
Évain, propriétaire (la Gacilly).
Forges (de), propriétaire (Allaire).
Guyomard, propriétaire (Pontscorff).
Guyot de Salins, maire (Auray).
Hamon Duplessis (Guémené).
Jo[illegible] (Rou[illegible] [illegible]), *Ouest*
Le[illegible] de) ✻, propriétaire (Locminé).
L[illegible], notaire (Questembert).
Lenglier (O✻), colonel d'artill. (Pontivy).
Lorois, propriétaire (Muzillac
Monneraye (de la), député, prop (Malestroit), *vice-président.*
More., maire (Baud
Morais (de la) (Malron).
Nantois (de), propriétaire (Port-Louis).
Perrien (de), propriétaire (Pluvigner)
Peschart, avoué (Ploërmel)
Pluvié (de), propriétaire (Plouay
Pozzy, minotier (Sar[illegible]
Ratier, avocat (Lorient, 1er *canton*
Revel ✻, propriétaire (le Faouët).
Rochard ✻, avoué (Cléguérec)
Rohan (duc de), propriétaire (Josselin)
Rouault de la Vigne, maire (Rohan)
Stenfort, notaire (Gour[illegible]
Th[illegible]-Kerbrad ✻, [illegible]
Trochu (GO✻), général de divisio[illegible] Belle-Isle), *président*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Lavergne, *secrétaire particulier.*

Division du secrétariat : M. Pavot, *chef de division.*

Maisons centrales. — Prisons départementales. — Élections. — Commerce. — Industrie. — Agriculture. Défrichements. — Douanes. — Pêche fluviale et maritime. — Statistique. Affaires militaires.

1re *Division*. M. N...., *chef de division*

Administration communale et hospitalière. — Établissements de bienfaisance. — Police rurale et municipale. — Assistance publique. — Instruction secondaire. — Salles d'asile. — Col[illegible] Éc[illegible]

2e *Division* M. G[illegible] *chef de division.*

Tra[illegible] — Routes, chemins, canaux. — Ports maritimes de commerce. — Dessèchements [illegible]rrigations. — Comptabilité générale et départementale. — Contributions.

M. Lucas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte M. [illegible]senzweig. — *Architecte*. M. Magne. — *Agent voyer en chef* : M. Trullier

Arrondissement-chef-lieu de Vannes.

Composé de 11 cantons; 80 communes; 1[illegible] 524 habitants

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons; 52 communes, 167,061 habitants.

M. Le Jouteux, *sous-préfet*, à Lorient.

Arrondissement de Pontivy.

Composé de 7 [illegible]antons; 51 communes; 99,592 habitants

M. Giraud, *sous-préfet*, à Pontivy.

Arrondissement de Ploërmel.

Composé de 8 c[illegible]tons; 65 comm[illegible], 93,2[illegible] habitants.

M. de Tuault, *sous-préfet*, à Ploërmel.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

A[illegible]	De Forges.
A[illegible]	De Salins.
[illegible]	Morel.
L[illegible]	Demaunay.
[illegible]	Goumont.
C[illegible]	Jouan.
Elven	Borgeoux
Gourin	Stenfort.
Grand-Champ	De la Bourdonnaye.
Guémene	Penchant.
Guer	[illegible]
Henn[illegible]	Grignard.

Josselin.....	Duc de Rohan-Chabot
La Roche-Bernard .	Kercado.
La Trinité-Porhoët .	Le Marchand.
Le Faouet	N....
Le Gaudy	Rouxel.
Locminé.....	Charlois.
Lorient.....	Paulinier.
Malestroit.....	Colineaux.
Mauron.....	Moisan.
Muzillac.....	Cte d'Andigné.
Ploërmel.....	Lucas.
Pluvigner.....	Haascouët de Saint Georges
Pontivy.....	Hamon Duplessy
Port-Scorff	Le Dain.
Port-Louis	Guihenenc
Questembert.....	Le Brech
Quiberon.....	Pérodo.
Rochefort-en-Terre .	Digo
Rohan.....	Rouault de la Vigne
St-Jean Brévelay .	Gillet
Sarzeau.....	Cohélèach.
Vannes.	[illegible]

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernais qui se jette dans la Loire, à Nevers : c'est le seul département que forme le Nivernais. — Il est borné au Nord par les départements de l'Yonne et du Loiret, à l'Est par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, au Sud par ceux de Saône et Loire et de l'Allier, et à l'Ouest par celui du Cher.

M. Sazerac de Forge (Henry) ✠, *préfet*, à Nevers

M. Marlet, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Toytot (de), *vice-président*, de la Maisonneuve, Grenouillet.

Conseil général de département. MM.

Bonneau du Martray (C✠, général de brigade (Luzy)
Brosse (de la) (Lormes).
Certaines (Mis de), maire d'Anthien (Corbigny)
Chomet (St-Pierre-le-Moûtier).
Dominique, architecte (Decize).
Espeuilles (Gal Mis d') (O✠, Moulins-en-Gilbert).
Faulquier, juge suppléant au tribunal de la Seine (Clamecy).
Frigol [illegible] (Premery).
Gautherin (Montsauche).
Gillois ✠, maire de Dampierre sous-Douby (St-Amand).
Girard, député (la Charité-sur-Loire).
Hanotelle ✠, peintre (Fours).
Laubespin (Cte de [illegible] Tracy [illegible]
Limet, propriétaire, [illegible]
Manet (Donzy).
Marcy (Cte de) ✠, propriétaire (Varzy).
Martin [illegible] le conseil de la cour d'appel de Bourges Brunon, *président.*
Masse [illegible]
Mercerat ✠, propriétaire à St-Benin-d'Azy)
Michel, négociant (Tannay).
Pracomtal (Cte de) ✠, Château
Robin, propriétaire Dornes
[illegible]
Samuel-Leger [illegible] Ogy, maire de St-Léger-de-Fougeret [illegible] *vice-président.*
Turigny, docteur-médecin (Nevers).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Albert de Verneuil, *chef du cabinet.*

1re *Division (secrétariat général)* MM. Lacassagne et Gay, *chefs de bureau*

2e *Division* : M. Goguin, *chef de division.*
Travaux publics. Chemins vicinaux Bâtiments communaux, etc.

3e *Division* M. Simony, *chef de division*
Administration communale et départementale

Bureau de la comptabilité départementale : M. Girard, *chef de bureau*
Finances et comptabilité

Services départementaux.

Archiviste : M. Héron de Villefosse. — *Architecte* : M. Lutz. — *Agent voyer en chef* : M. Quoisin ✠, *ingénieur en chef des ponts et chaussées.*

Arrondissement-chef-lieu de Nevers.

Composé de 8 cantons ; 93 communes ; 128,687 habitants.

Arrondissement de Château-Chinon.

Composé de 5 cantons ; 62 communes, 68,391 habitants.

M. le Cte de Lastic Saint-Jal, *sous-préfet*, à Château-Chinon.

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons ; 93 communes, 72,006 habitants.

M. Guillemot, *sous-préfet*, à Clamecy

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons, 85 communes ; 75,833 habitants.

M. de Brimont, *sous-préfet*, à Cosne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Brinon	Bourdereau.
Charité (La)	Tardy.
[illegible]-Chanon	Moreau.
[illegible]	Cte de Racomta..
[illegible]	Caudinot.
[illegible]	Parny.
[illegible]	Jouvet.
Decize	Decray.
Donzy.....	Faiseau-Lavanne.
Dornes	Vernaison.
Fours..	Comoy.
Lormes.....	Tardy.
Luzy..	Galois.
Montsauche.....	Robert
Moulins-Engilbert .	De Mourceau
Nevers	Signoret ✻.
Pougues-les-Eaux	[illegible]rt
Pouilly	Langeh.
Prémery	Saget
Saint-Amand .	Bajot
Saint-Benin-d'Azy...	De Saint-Phalles
St-Pierre-le-Moûtier.	Robert.
Saint-Saulge..... .	Choue
Tannay.....	Courtet
Varzy.....	Dangerville

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainaut et du Cambrésis. — Il est borné au N. par la mer d'Allemagne ; au Nord Est par la Belgique, à l'Est par le département des Ardennes ; au Sud Est et au Sud par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'Ouest par le département du Pas-de-Calais.

M. le Bon Le Guay (O✻, conseiller d'État, *préfet*, à Lille.

M. de Riencourt de Longpré, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Cleenewerck de Crayencour ✻, *vice-président*, Derbigny, Forestier ✻, de Beffroy de la Grève.

Conseil général de département. MM

Beck, propriétaire (Steenvoorde).
Bergerot, propriétaire, maire d'Esquelbeck (Wormhoudt).
Bernard (Lille, *Ouest*).
Billet, fabricant de sucre (Arleux).
Bottin (Marchiennes).
Boulangé, cultivateur, maire de Salesches [illegible] *Est*
Brame (Jules), député, propriétaire (Cysoing), *vice-président*
Bu[illegible] [illegible]ciennes, *Est*).
[illegible] de) (C✻), conseiller à la Cour [illegible]tion (Maubeuge).
[illegible] de sucre, maire de Caspres [illegible]
[illegible] propriétaire [illegible]).
[illegible] [illegible] maître [illegible] verreries [illegible]
Coussemaker (de) ✻, juge au tribunal civil de Lille (Bourbourg).
Crépin ✻, propriétaire, cultivateur, maire de Neuville-Morenarg
[illegible]-Bayart, propriétaire (Roubaix *Ouest*).
Delerue (Émile), fabricant de sucre, maire de Ruisnes St-Amand, *rive droite*).
Deregnaucourt, constructeur de machines. (Roubaix, *Est*).
Descat ✻, député, apprêt. de tissus, maire de Roubaix (Lannoy).
Desmoutiers ✻, cultivateur, propriétaire (Pont-à-M[illegible]
Desmyttère ✻, propriétaire, maire (Cassel
Des Rotours ✻, député, propriétaire, maire d'Avesnes Orientales
Desrousseaux ✻, propriétaire (Quesnoy sur-Deule), *secrétaire*.
Duquenne, négociant (Merville).
Dutemple, notaire (Clary)
Dutilleul (Jules), brasseur (Lille *Nord*)
Emond, notaire, maire (Bermont
Faidherbe (Gal (GO✻ Lille, *Centre*).
Fiévet (O✻), cultivateur, fabricant de sucre, maire de Masny (Douai, *Sud*).
Giroud, raffineur de sucre, président de la chambre de commerce (Douai, *Ouest*
Goudaert, ancien notaire, maire (Houdscoote
Gressard (O✻), président de section au Conseil d'État (Gravelines
Guillemin, avocat (Avesnes *Nord*

Hospel (Cte d'), député, propriétaire, maire de Wavrin (Haubourdin).
Joets de Metershof, propriétaire (Hazebrouck, *Nord*).
Joos ✲, propriétaire (Bergues).
Legrand de Lecelles (L.), av. (St-Amand, *rive gauche*).
Legrand (Louis), avocat, docteur en droit, docteur ès-lettres (Valenciennes, *Sud*).
Leleu ✲, cultivateur, maire de Talci (Cambrai, *Ouest*).
Lemaire (Gustave), propriétaire, adjoint à Dunkerque (Dunkerque, *Est*).
L'Épine (Bon de), propriétaire (le Quesnoy, *Ouest*).
[illegible] ✲, [illegible] (Tourcoing, *Sud*).
Levaux, entrepreneur de forges, maire (Baval).
Lolthe, notaire, maire de Bailleul (Bailleul, *Nord-Est*).
Macarez, négociant (Solesmes).
Mallet ✲, banquier (Avesnes, *Sud*), *secrétaire*.
Marie-Soufflet, propriétaire, maire (Landrecies).
Marsilly (de) ✲, dir. gén. de la comp. des mines d'Anzin (Valenciennes, *Nord*).
Massiet du Biest, propriétaire (Hazebrouck, *Sud*).
Maurice ✲, député (Douai, *Nord*), *vice-prés.*
Morisson, docteur en médecine (Lille, *Sud-Est*).
Pluchon (O ✲), député, avocat (Bailleul, *Sud-Ouest*), *président*.
Pouchain (V.), manufacturier, maire (Armentières).
Renard ✲, maître de verreries, maire de Fresnes (Condé).
Rouez ✲, fabricant de tissus, maire (Solre-le-Château).
Roussel-Defontaine ✲, négociant, maire de Tourcoing (Tourcoing, Nord).
[illegible] (Solre-le-Château).
Stievenart-Béthune ✲, propriétaire, maire d'Étrun (Cambrai, *Est*).
Tellez ✲, propriétaire (Carnières).
Testelin, député, docteur en médecine (Lille, *Sud-Ouest*).
Trystram, négociant (Dunkerque, *Ouest*).
[illegible] propriétaire, maire de Vendeville (Seclin).

Commission départementale MM.

Joos (Dunkerque), *président*.
Roussel-Defontaine (Lille), *secrétaire*.
Baron de L'Épine (Avesnes).
Tellez (Cambrai).
Desmyttère (Hazebrouck).
Legrand de Lecelles (Valenciennes).
Fiévet (Douai).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. du Moulin, *chef*.

1re *Division* : M. Ch. Vincent (✲A), *chef de division*.

Organisation administrative. — Imprimerie et Librairie. — Population. — Élections. — Commerce. — Industrie. — Statistique. — Agriculture. — Sciences et Arts. — Instruction publique. — Hygiène. — Affaires militaires. — Police. — Prisons.

2e *Division* : M. Devaux ✲, *chef de division*.

Contributions directes et indirectes. — Douanes. — Administration départementale. — Routes. — Chemins de fer. — Navigation. — Ports maritimes. — Marais. — Usines. — Police de la grande voirie. — Établissements insalubres. — Mines.

3e *Division* : M. Bailleul, *chef de division*.

Administration communale. — Octrois. — Hospices. — Bureaux de Bienfaisance. — Monts-de-piété. — Caisses d'Épargne. — Fabriques et consistoires. — Enfants assistés. — Travaux communaux. — Voirie urbaine.

Section de l'Instruction primaire : M. Prestat (✲I), *chef*.

M. Lacoste, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. l'abbé Debaisieux (✲A). — *Architecte* : M. Marteau. — *Agent voyer en chef* : M. Romain ✲.

Arrondissement-chef-lieu de Lille.

Composé de 17 cantons; 129 communes, 555,262 habitants.

Arrondissement d'Avesnes.

Compose de 10 cantons; 153 communes; 178,335 habitants.

M. Vayssié, *sous-préfet*, à Avesnes.

Arrondissement de Cambrai

Composé de 7 cantons, 118 communes, 165,190 habitants.

M. de Nervo, *sous-préfet*, à Cambrai.

Arrondissement de Douai.

Composé de 5 cantons; 66 communes; 116,180 habitants.

M. de Waru ✲, *sous-préfet*, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons ; 61 communes ; 118,096 habitants

M. d'Etchegoyen, *sous-préfet*, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons ; 57 communes ; 110,283 habitants.

M. Monestier ✻, *sous-préfet*, à Hazebrouck

Arrondissement de Valenciennes.

Composé de 7 cantons ; 80 communes ; 180,417 habitants.

M. Assénat, *sous-préfet*, à Valenciennes.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Arleux	[illegible]	Landrecies	Marie-Soulet
Arrondissement	Pouchain (Victor).	[illegible]	Grimaseau
Avesnes	[illegible]	Le Cateau	Trifot
Bailleul	Lotthe	Le Quesnoy	N...
Bavay	Levent.	Lille	Castel Bigotin ✻
Bergues	Gossaert	Marchiennes	Delattre
Bernaucourt	Emond.	Marcoing	Dron.
Bouchain	N...	Maubeuge	Autier
Bourbourg	N...	Merville	Bouilliez ✻.
Cambrai	Parsy.	Orchies	Leper.
Carnières	Dejardin.	Pont-à-Marcq	Bulteau.
Cassel	Desmyttère ✻.	Quesnoy-sur-Deule	D'Halluin
Caudry	Sauvez.	Roubaix	Descat ✻.
Condé	Cardier.	Saint-Amand	André
Cysoing	Parent-Delinselle.	Secbin	Collette
Douai	Vasse.	Solesmes	Cornet
Dunkerque	D'Arras.	Soire-le-Château	[illegible] ✻
Gravelines	Thouvenin ✻.	Steenvoorde	[illegible]
Haubourdin	D'Hespel.	Tourcoing	Roussel-Defontaine ✻.
Hazebrouck	Houvenaghel.	Trélon	Landousie.
Lannoy	Godaert.	Valenciennes	Butot.
Le Cateau	Cousin.	Wormhoudt	Delhaene

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Ile-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, le Vexin français, le Maloien, etc. — Il est borné au Nord par le département de la Somme, à l'Est par celui de l'Aisne ; au Sud par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'Ouest par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

M. Choppin ✻, *préfet*, à Beauvais.

M. Bon C. de Brante, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Cte de Saint-Gilles, *vice-président*, Cte de Loverdo, Mourgues de Carrere.

Conseil général de département. MM.

Aubracque, propr., maire (Compiègne)
Bany, propriétaire d'Avricourt (Lassigny).
Bonde[illegible] (Beauvais).
Brossard de Beaulieu, propriétaire, maire de Moliens (Montdidier).
Caix de Saint-Aymour (de), propriétaire, maire d'Ognon (Senlis).
Condé (Bon de) (O ✻), inspecteur général des chemins de fer (Creil).
Corberon (Bon de) (C ✻), maire de Troissereux (Nivillers).
Dupont, manufacturier (Songeons).
Genet de Chatenay, propriét. à Fontaine-Bonneleau (Crèvecœur)
Gratet-Duried de Villars (Bon) ✻, propriétaire (Noyon).
Marie, propriétaire (Pont-Ste-Maxence).
Hubert, maire (Guiscard).
Lagache (Célestin) (O ✻), dir. du service sténographique à l'Ass. nat. (Maignelay).
Lagarde, propriétaire (Attichy).
Lagrene, propriétaire, maire de Frocourt (Auneuil)
L'Aigle (Vte Frédéric de) ✻ (Ribécourt).
La Rochefoucault (duc de), propriétaire (Liancourt)
Legrand ✻, propriétaire, maire (St-Just-en-Chaussée).

Levavasseur (Eugène) (O ✻), administrateur des domaines à Paris (Froissy).
Levavasseur (Gustave), propriétaire, maire (Breteuil).
Malherbe (Cte de) ✻, propriétaire, maire de Beauvais (Beauvais, *Nord-Est*).
Meurinne, propriétaire (Estrees St-Denis).
Michel-Wallon ✻, maire de St-Germer (Coudray-St-Germer).
M... [illegible] Mouy.
Moreal (Bon de), maire de Fontaine-les-Corps-nus (Nanteuil).
Noailles (de), duc de Mouchy ✻, propr. maire de Mouchy le-Châtel (Noailles).
Orléans (H. d'), duc d'Aumale (GO✻), député, gén de div. (Clermont), *président*.
Picard ✻, propriétaire (Crépy).
Plé, ancien avocat au Conseil d'État (Marseille)
Prévot (Chaumont).
Saget (GO✻), général de division (Grandvilliers), *vice-président*
Serrin, maire (Neuilly-en-Thelle)
T[illegible] (Ressons), *vice-président*.
Wallon ✻, maire de Marolles (Bez
N... (Beauvais, Sud-Ouest

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M de Marthes, *chef*.

1re *Division* M. Lesacher *chef de division*.

Affaires reservees — Personnel. — Légion d'honneur. — Secours. — Beaux-arts. — Cultes, etc. — Police — Administration municipale. — Élections. — Assistance publique. — Agriculture, commerce et industrie. — Recrutement, etc

2e *Division*: M. Hippolyte Vent[illegible], *chef de division*

Administration communale et des fabriques — Instruction primaire. — Affaires départementales. — Comptabilité générale — Contributions, etc.

3e *Division*. M. Nic. Ventin, *chef de division*.

Travaux publics. — Ponts et chaussées — Cours d'eau. — Chemins de fer. — Mines. — Usines. — Voirie vicinale

M. [illegible], *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M Rendu. — *Inspecteur des bâtiments départementaux* : M. Goudardon — *Agent voyer en chef* (M. Gosselin ✻, ingénieur en chef, est chargé de ce service.

Arrondissement-chef-lieu de Beauvais.

Composé de 12 cantons 242 communes, 123 712 habitants.

Arrondissement de Clermont.

Composé de 8 cantons; 169 communes; 88,270 habitants.

M. de Montremy, *sous-préfet*, à Clermont

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons; 157 communes, 94,580 habitants.

M. Tripier, *sous-préfet*, à Compiègne.

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons; 135 communes; 90,272 habitants.

M. le Cte de Flers ✻, *sous-préfet*, à Senlis.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Attichy	Wéber.
Auneuil	Boulanger.
Beauvais	Cte de Malherbe ✻.
Betz	Robain
Bretheuil	Guilochin.
Chaumont	Renard.
Clermont	Duvivier.
Compiègne	Aubriocque.
Coudray St Germer	Walon.
Creil	Barluet.
Crépy	Têtu.
Crèvecœur	Dufour.
Estrees-St-Denis	Regnat.
Formerie	Yvart.
Froissy	Le Couteulx.
Grandvilliers	Bourdeau.
Guiscard	Hubert.
Lassigny	Baude
Liancourt	Duc de la Rochefoucauld
Mareuil	[illegible]te
Marseille	De Mython
Méru	Perruchon
Mouy	N
Nanteuil	Lemaire
Neuilly-en-Thelle	Serrin.
Noailles	N
Noailles	Puisaut.
Noyon	Becu
Pont-Ste-Maxence	N.
Ressons	Prevost
Ribécourt	Vignon.
St-Just-en-Chaussée	Le Grand ✻
Senlis	Odent ✻
Songeons	De Songeons ✻

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au Nord par le département du Calvados et partie de celui de l'Eure; à l'Est par ceux de l'Eure et d'Eure-et-Loir, au Sud par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'Ouest par celui de la Manche.

M. le Bon DE VAUFRELAND (A.), *préfet*, à Alençon.

M. de Lagarenne ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Leret d'Aubigny, *vice-prés.* de Liénard, Langlois de Rubercy, Delahaye.

MM. de Saint-Aignan et Mousseron de la Chaussée ✻, *conseillers honoraires*

Conseil général de département. MM.

Abadie (le Theil).
Angot de Flers, Cte de la Motte, maire de Villebadin (Exmes).
Banville (Cte de) ✻ (Tinchebray).
Boiszenoult, maire (le Merlerault).
Bourgouin, avoué (Mortagne).
Boutmier, docteur-méd. (la Ferté-Fresnel).
Brosdin (Longni).
Caulaincourt (Cte de), mre de Giel (Putanges).
Charencey (Cte de) (Tourouvre).
Chapus (Mis de) ✻, maire de St-Maurice-du-Désert (la Ferté-Macé).
Croix (de la), propriétaire (Gacé).
Dupont (Cte de) (Courtomer).
Duverne (Ach.), député (Bellême).
Dugast de la Fauconnerie ✻ (Nocé).
Duval, juge de paix (Bazoches-sur-Hoëne).
Duportail, député (Pervenchères).
Ferrière (Cte de la) ✻ (Athis).
Fleury, maire (Moulins-la-Marche).
Gauthier (Carrouges).
Gévelot, député (Mortagne).
Houssin de St-Laurent (Bon) ✻ (Domfront).
Landais (Juvigny).
Lautour ✻, notaire honoraire (Argentan).
Lemunier, manufacturier (Laigle).
Levavasseur (Briouze).
Lherminier, député (Alençon, *Est*).
Libert ✻, docteur médecin (Passais).
Mackau (Bon de) ✻ (Vimoutiers).
Marigues de Champrepus ✻, chef d'escadron d'état-major (Écouche).
Peltreau (Trun).
Periquet (C✻), ancien préfet (Mortrée).
Poupet, avocat (Alençon, *Ouest*).
Rœderer (Cte), maire de Bursard (le Mesle-sur-Sarthe).
Sagot, propriétaire (Rémalard).
Schnetz ✻, propriétaire (Flers), *vice-président.*
Sénéchal ✻, propriétaire, maire (Sées), *président.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet, M. H. Tomeret, *chef*

1er *Bureau*: M. H. Tomeret, *chef*

Administration générale. — Élections. — Agriculture. Commerce et industrie. Assistance communale

2e *Bureau*: M. Olivier, *chef.*

Recrutement. — Routes. — Chemins de fer. — Instruction publique

3e *Bureau*. M. Boutroue, *chef.*

Administration communale. — Fabriques des églises. — Hospices et bureaux de bienfaisance. Voirie urbaine. — Chemins vicinaux. — Budgets et comptes des communes

4e *Bureau*: M. Desnier, *chef.*

Contributions directes et indirectes. — Domaines. — Prisons. — Aliénés. Enfants assistés. — Comptabilité générale et communale

M. Lebouc, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Graveile-Dezulis. — *Architecte*: M. Arnoul. — *Agent voyer en chef* M. Leurson, intérimaire

Arrondissement-chef-lieu d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 92 communes; 67,234 habitants.

Arrondissement d'Argentan.

Composé de 11 cantons; 174 communes; 90,838 habitants.

M. Béchard, *sous-préfet*, à Argentan.

Arrondissement de Domfront.

Composé de 8 cantons ; 95 communes ; 131,429 habitants.

M. Bucaille de Littnières, *sous-préfet*, à Domfront

Arrondissement de Mortagne

Composé de 11 cantons ; 150 communes ; 108,749 habitants.

M. Laporte, *sous-préfet*, à Mortagne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Alençon	N....	Mêle-sur-Sarthe	Havard
Argentan	Leboue.	Merlerault (Le)	Bertneaume *dit* Lavigne
Atlis	Fauvel Môre.		
Bazoches-sur-Hoëne.	Duchâtel.	Messei	Jouguet
Bellême	Arnet.	Mortagne	Léveill
Bizou	Dumaunay.	Mortree	Cornemuit
Carrouges	Pichon.	Moulins-la Marche	Fournier
Courtomer	Lesage.	Nocé	Colas
Domfront	Cousin-Lalande	Passais	Amiard Fortinière
Ecouché	Lemarquant.	Perveneères	
Essay	Léjard.	Putang	M.
Exmes (Le)	Cte de Montault.	Rémalard	
Ferté-Frenel (La)	Le Meunier de la Raillère.	Séez	
Flers	Toussaint.	Theil-sur-Huisne (Le)	
Gacé	Morel.	Tinchebrai	
Gandelain	Clopied.	Tourouvre	
La Ferté-Macé		Trun	
La Lande-de-Goult		Vimoutiers	

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Le département est [illegible] le Boulonnais et la Morinie. — Il est [illegible] par le Pas-de-Calais et le département du Nord, à l'Est par le même ; au Sud par celui de la Somme et à l'Ouest par la Manche.

M. Darcy (Henry), *préfet*, à Arras.
M. de Châteaux, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Lecesne, *vice-président*, de Dompierre d'Hornoy, Lemaire, Bavière.

Conseil général du département MM.

Ansart-Rault (Boulogne, *Sud*).
Bosleux ✻, maire de Wancourt (Croisilles).
Boulenger (Fruges).
Brasme, maire de Bully-Grenay (Lens).
Cappe, propriétaire (le Parcq).
[illegible]
Danson ✻, méd. des épidémies (Cambrin).
[illegible] maire de Moulle (St-Omer, *N.*).
[illegible]aye, propriétaire (Calais).
[illegible] banquier maire (Montreuil).
[illegible]sse-Engrand, maire (Béthune).
[illegible]re d'Arras (Bapaume).
[illegible]y, direct. des usines metallurgiques (Marquise).
Dubrulle, avoc., maire de Rouvroy (Vimy).
Dufour (Samer).
Dubamel, avocat (St-Omer, *Sud*).
Duverord (Audruick).
Florent, maire de Monchy-le-Preux (Vitry).
Fouler de Relingues (Cte) ✻, député (Lillers), *vice-président*.
Fournel, [illegible]aire de Frevent (Arras, *Sud*).
Châtelain
Francoville, procureur de la Rép[illegible] à Valenciennes (Ardres
Gody, maire (Guines)
[illegible]
Humille (C✻), député, ancien directeur des cultes (Campagne), *président*
Havrincourt (Mis d') (O✻), maire d'Havrincourt (Bertin[illegible]
Henry, avocat (Boulogne, *Nord*)
Hermory, maire de Berlin (Houdain)
Jourdain ✻ (Hucqueliers)
Lambert, maire [illegible]
Lanthiez, maire de Beralles (Marq[illegible]
Lebeau, maire de Sailly-sur-la-Lys [illegible] ventie)
Leflon Hesdin)
Leloup, industriel (Arras, *Sud*)
Lenglet, avocat (Arras, *Nord*)
Louvencourt (de), maire de Couin (Pas)

Mathieu ✻, maire de [illegible]mbain l'Abbé
Mabigny
Morneeuve (de), prop. à Fauquembergue).
Partz de Pressy (Mis de), député (Heuchin).
Quenson (O✻), président hon. du tribunal de St-Omer Lumbres).
Rucheaffitz (de), [illegible] Sens-et-Conflent
Saint-[illegible] (de), conseiller honoraire à la Cour de cassation (Desvres
Sens [illegible] Bar-le-Duc
Vast, [illegible] maire de St-[illegible] Cottes (Norrent-Fontes

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Adry, *chef de bureau attaché au cabinet*

1re *Division* : M. Bruyant *chef* — MM. Lorth[illegible] et Four[illegible] *chefs de bureau*

Administration générale. Agriculture. — Assistance publique. — Beaux-arts. — Commerce et industrie. — Cimetières. Cultes. — Élections. — Imprimerie et librairie. — Instruction publique. Personnel. — Poids et mesures. — Police. — Prisons. — Recrutement de l'armée. — Statistique. - Tabacs — Télégraphie

2e *Division:* M. Hourlez, *chef de division.* - M. Sorel, *chef de bureau*

Assistance des communes, des fabriques et établissements charitables. Chemins vicinaux Travaux et travaux communaux — Voirie urbaine

3e [illegible] M. [illegible], *chef de division.*

Intérêts départementaux. — Canaux, rivières. — Chemins de fer. — Contentieux. - [illegible] Écoles primaires. — Mines — Ports maritimes. — Routes [illegible] Voies publiques

4e *Division* M. Leclercq, *chef de division.*

Comptabilité générale et départementale. - Comptabilité de l'instruction primaire. — Contributions directes.

Services départementaux.

Archiviste: M. Godin. — *Architecte:* M. Giesaler. — *Agent-voyer en chef* M. Richard.

Arrondissement-chef-lieu d'Arras.

Composé de 10 cantons; 211 communes; 178,422 habitants.

Arrondissement de Bethune.

Composé de 8 cantons; 142 communes; 172,471 habitants.

M. Calisti ✻, *sous-préfet*, à Béthune.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Composé de 7 cantons; 101 communes; 144,390 habitants.

M. Esterhazy, *sous-préfet*, à Boulogne.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons; 141 communes; 77,826 habitants

M. Castelain, *sous-préfet*, à Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer

Composé de 7 cantons; 118 communes; 113,352 habitants.

M. Olivier Ritt ✻, *sous-préfet*, à Saint-Omer.

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 6 cantons; 191 communes; 79,607 habitants

M. Legier de Lagarde, *sous-préfet*, à Saint-Pol.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]ire..... Lambert.	Béthune..... Delisse
Ardres [illegible] Chevalier.	Boulogne..... N...
[illegible] Deusy.	Calais..... Darquer
[illegible] Painblanc.	Cambrin..... Pecqueur
[illegible] Dubrœucq.	Campagne..... Moitier.
[illegible] Cantrel.	Carvin..... Briez
[illegible] Ledru.	Croisilles..... Gaveau
[illegible] Arrachart.	Desvres..... Vincent-Defrance
[illegible]z-s-Loges, N....	Etaples..... Bucquet.
[illegible] Tournant.	Fauquembergues .. Alloy.

Fr[illegible]ges	Boulenger.
G[illegible]	Gody.
Hesdin	Lereuil.
Hesdin	Delaleau.
Houdain	Dalx.
Hucqueliers	Motter.
Lavenue	Havère-Leblen.
Lens	Cayet.
Le Parcq	Dauvin.
Le Parcq	Boulenger
Lillers	Decroix
Marquion	Lenain
Marquise	Taverne
Montreuil	Delhomel.
Norrent-Fontes	Lourme.
Pas	Tholozé
Samer	Sauvage
Saint-Omer	Lefebvre du Prey
Saint-Pol	Planque
Vitry	Duquesne
Vitry	Jamelencourt.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay. — Il est borné au Nord par le département de l'Allier; à l'Est par celui de la Loire; au Sud par les départements de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'Ouest par ceux de la Corrèze et de la Creuse.

M. MICHON (Joseph), *préfet*, à Clermont.
M. Calmette ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Bénézy, *vice-président*, Moussy (Michel), Vaissière, Malmenayde.
M. Triozon-Bayle (O✻), *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM

Arnaud[illegible], maire Ambert.
Arnaud ✻ [illegible]ure (Combronde).
[illegible], *Sud*).
[illegible]oyen de la faculté des [illegible]
Barthe[illegible]e ✻, député, anc. préfet [illegible] *vice-président.*
B[illegible], député (St-Amant-Tallende).
[illegible], avocat St-Germain l'Herm.).
Jer[illegible], maire (Maringues).
[illegible]
Blanchetón St-Anthème).
Boudet de Bardon ✻ maire (Riom, *Ouest*)
Burin Desroziers Latour)
[illegible]der à la cour d'appel (St-[illegible]
[illegible]
[illegible]maire de St-Genest [illegible]ont, *Ouest*
[illegible]pecteur div[illegible]re des télégraphes Pontaumur
[illegible]Tavers)
Chastel ✻ maire St Dier
Dessaix-Lassaigne (Pont du-Château)
Dufraisse[illegible]t (Lezoux
Dumas, maire de Voiore-Vallée Courpière
Duranthon-Lacrassa[illegible] Olliergues
Fustier maire Combat,.
Gerzat (Gerzat).
Girard, docteur médecin (Riom, *Est*).
Girot-Pouzol, député (St-Germ[illegible]
Goutay, maire (Saux[illegible]
Granet, maire (Vivero[illegible]
Guyot-Lavaur[illegible]
Lafarge (de [illegible]de St [illegible] (Rochefort).
Laroche ✻, propriétaire Billom).
Laroche, notaire (Jumeaux).
Lavalle, propriétaire (Montaigu
Ledru (Clermont, *Nord*), *vice-président*
[illegible] notaire Randat
Marbarques (de), maire (Ardes
[illegible]
Mazerat maire Pionsat
Mar[illegible] Cie de Mons) (O✻), [illegible] [illegible]r des mines, ancien [illegible]
Mi[illegible]arroc[illegible] ✻ [illegible] Par[illegible]
[illegible], maire de St-Ours Pon[illegible]
Neyre, maire [illegible]
[illegible], maire Messe[illegible]
[illegible]
[illegible] ✻ propr Clermont, *Est*[illegible], député (St-Gervais
Talon, député (Mozat,
Tardieu, docteur-médecin (Herment
Tixier, propriétaire (Veyre-Monton
Vigeral, maire [illegible]

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. d'Amfreville, *chef*

Personnel administratif — Légion d'honneur. — Théâtres — Affaires réservées.

1re *Division dite du secrétariat général:* M. Chaffraix, *chef de division.*

Élections. — Imprimerie et librairie — Police. — Jury. — Salubrité publique. — Affaires militaires.

2e *Division.* M. Jaloustre, *chef de division.*

Comptabilité générale et des administrations publiques — Agriculture — Comptabilité départementale. — Contributions directes et indirectes. — Caisses d'épargne

3e *Division* : M. Randanne, *chef de division.*

Ponts et chaussées. — Navigation. Chemins de fer. — Service hydraulique. Chemins vicinaux et ruraux. Voirie. — Industrie et commerce. — Grande et petite voirie

4e *Division* : M. N..., *chef de division.*

Administration, comptabilité et contentieux des communes, des établissements charitables et des fabriques. — Cultes. — Instruction publique.

M. Levadoux, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Colendy — *Architecte* : M. Mallay. — *Agent voyer en chef* : M. Dulier

Arrondissement-chef-lieu de Clermont.

Composé de 14 cantons; 116 communes; 169,110 habitants

Arrondissement d'Ambert.

Composé de 8 cantons; 64 communes; 91,318 habitants

M. Dufay, *sous-préfet*, à Ambert.

Arrondissement d'Issoire

Composé de 9 cantons; 115 communes; 82,892 habitants

M. Octave Borelli, *sous-préfet*, à Issoire

Arrondissement de Riom

Composé de 13 cantons; 153 communes; 145,766 habitants

M. de Valicourt, *sous-préfet*, à Riom.

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons; 40 communes; 77,440 habitants

M. Chassoux ✻, *sous-préfet*, à Thiers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Soanes
[illegible]	Armilhon.
[illegible]	Luzuy de Mailhargues
[illegible]	Chassaigne.
[illegible]	Jallivard.
[illegible]	Ligier de Laprade.
[illegible]	Forand.
[illegible]	Maisang ✻.
[illegible]	Chassaigne.
[illegible]	Bourgoin.
[illegible]	[illegible] ✻
[illegible]	Trousset
[illegible]	Fustier.
[illegible]	Costilhes ✻.
[illegible]	Morin.
[illegible]	Peyronnet.
[illegible]	Naffre.
[illegible]	Reynaud.
[illegible]	Arnaud.
[illegible]	Gerbet-Lecroix
[illegible]	Mocche.
[illegible]	Bergounioux.
[illegible]	De Frédeville.
[illegible]	Richard.
Olliergues	Dubien
Pionsat	Mangeret.
Pontaumur	Anglard
Pont-du-Château	Brosson
Pontgibaud	Biard.
Randan	Mallat
Riom	Boudet et Bardon.
Roche-en-Regnier	Thomas
Saint-Amant-Roche-Savine	Teyras de Grandval
St-Amant-Tallende	Mège
St-Anthême	Blancheton
St-Germain-Lembron	N
St-Germain-l'Herm	Barrière ✻.
St-Gervais	Pradelle
[illegible]	Fabre-Tournoux
Sauxillanges	Goutay
Tauves	Bertrand.
Thiers	Cerisier.
Vertaizon	Vidal
Veyre-Monton	Lyaur
Vic-le-Comte	Guyot-Lavaline
Viverols	Granet.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour. — Il est borné au Nord par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'Est par le département des Hautes-Pyrénées; au Sud par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'Ouest par la mer Océane.

M. le Mis DE NADAILLAC ✻, *préfet*, à Pau.

M. le Cte de Roquette-Buisson, *secrétaire général.*

1874. — Imprimé le 13 juillet 1874.

Conseil de préfecture MM.

De Mezange de St-André, *vice-président*, d'Iriart d'Etchepare, Henrion.

Conseil général de département. MM.

Arcangues (Mis d') ✻, propr. (Ustarits).
Arripe (d') de Lannecaube (Sauveterre).
Barthe, député, avocat (Pau, *Est*).
Bataille (de), médecin (Larons).
Cazaerie, médecin (Mauléon).
Bernouve d'Abère (de), conseiller à la cour de Pau (Morlaas).
Cadaillon (Monein).
Carrère, conseiller à la cour de Pau (Oloron-Ste-Marie, *Est*).
Castarède (de) (Pau, *Ouest*).
Celhabe, notaire (Baudache).
Chesnelong, député (Orthez, *vice-présid.*
Daguenet (O✻), député (St-Palais), *présid.*
Daran ✻, médecin à Pau (Arudy
Dasconaguerre ✻, notaire (Labastide-Clarence).
Davie, médecin (Espelette).
Domecq (de) (Arzacq
Dufaur fils, avocat (Navarrenx
Durand (L. sur
Dutey (St-Jean-Pied-de-Port)
Garro (Bon de) (Hasparren
Harispe (St-Étienne-de-Baïgorry).
Laborde (Bayonne, *Nord-Ouest*)
La Caze (Louis), député, propr. (Lasseube).
Lafont, avocat (Bayonne, *Nord-Est*).
Lamothe d'Incamps (Oloron Ste-Marie, *Ouest*).
Larrabure (Dus[illegible]y [illegible]✻, pr[illegible]s. du tribunal civil de Bayonne (Saint-Jean de Luz
Lestapis (de) ✻, député (Arthez), *vice-pr.*
Luppé (Cte de) (Nay, *Ouest*
Meauvielle (Oscar de, (Montaner).
Mérillon, banquier (Nay, *Est*,
Mont-Réal (Cte de) ✻, propr. (Tardets).
Naude, notaire (Pontacq
Pinto (Adrien), procureur de la République à St-Palais ([illegible]
Pomier, médecin (Salies).
[illegible]tin, médecin (Garlin)
Rey notaire (Aramits)
Rivarès ([illegible] de) juge de paix à Pau (Thèze).
Saint-Jaymoz de, maire de St-Just-Ibarre (Bolly
Sarrailh Accous
Vergès (Lembeye)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Berdot, *chef*
Affaires confidentielles. — Personnel — Légion d'honneur. — Presse.

1re *Division* : M. Orcurto-Joany ✻, *chef de division.*
Administration générale, communale et hospitalière

2e *Division*. M. Magendie, *chef de division.*
Travaux publics. — Agriculture, industrie et commerce

3e *Division* : M. N..., *chef de division.*
Affaires militaires. — Police générale. — Comptabilité. — Instruction publique. — Contributions.

M. Desplats, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste. M. Raymond. — *Architecte* M. Lévy

Arrondissement-chef-lieu de Pau.

Composé de 11 cantons; 184 communes; 128,927 habitants.

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons; 53 communes; 98,375 habitants.

M. de Bardlon, *sous-préfet*, à Bayonne.

Arrondissement de Mauléon.

Composé de 6 cantons, 107 communes; 62,309 habitants.

M. Hertz, *sous-préfet*, à Mauléon.

Arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie.

Composé de 8 cantons, 79 communes, 67,299 habitants.

M. Niel, *sous-préfet*, à Oloron-Sainte-Marie.

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons; 135 communes 70,390 habitants

M. Miquel, *sous-préfet*, à Orthez.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible].....	Lacourret.
[illegible].....	Maysounave-Berdoy.
[illegible].....	Dugachard.
[illegible].....	Bernis.
[illegible].....	Boulin.
[illegible].....	Châteauneuf.
[illegible].....	[illegible]
[illegible].....	David.
[illegible].....	Barthety.
[illegible].....	Lorramendy.
[illegible].....	Larre.
[illegible].....	Lafourcade.
[illegible].....	Camadau.
[illegible].....	De Bataille.
[illegible]	Sere Malendrès.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Monl[illegible].....	Nolibos.
Morlaas.....	Mesplan.
Navarreux.....	Lacaine
Nav[illegible].....	Lamarque
Oloron.....	Crousettes
Orthez.....	Blanc
P[illegible].....	Lafargue
Pontacq.....	Méliand
St-Étienne-de-Baïgorry.....	Etcheverry-Ainchar.
St-Jean-de-Luz.....	Barjonnet
St-Jean-Pied-de-Port	Darrieux.
St-Palais.....	Féraud.
Salies.....	Mondran
Sauveterre.....	N...
Saruets.....	Darhaupé.
Tlèze.....	De Fanget.
Ustarits.....	Detchart

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé d'une partie du Bigorre, du Nebouzan, des Quatre-Vallées de l'Astarac et de l'Armagnac, qui appartenaient à l'ancienne province de Gascogne. Il est borné au Nord par le département du Gers, à l'Est par celui de la Haute-Garonne, au Sud par les Pyrénées, et à l'Ouest par le département des Basses Pyrénées.

M. FÉRAUD (Tiburce) ✻, *préfet*, à Tarbes.
M. Marcassus (Paul), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Lafforest, *vice-président*, Dufraisse, Doncœur.
M. Marre ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Armau de Pouydraguin (Bon d'), maire d'Aubarède (Pouyastruc).
Balencie, doct.-médec. à Lourdes (Aucun).
Baudens, maire (Castelnau-Magnoac).
P[illegible] (Vic).
[illegible], maire de Galan (Galan).
[illegible], inspecteur du service de [illegible] Dupomezau), *vice-prés.*
[illegible], maire de Bénac (Ossun).
Cénac père, doct.-méd., maire (Argelès).
Dauphole, avocat (Bagnères).
Ducuing, député (Labarthe).
Duffo, av., maire de Sailhan (Vielle-Aure).
Dupré ✻, professeur à la Faculté de méd. de Montpellier (Tarbes, *Nord*), *vice-prés.*
[illegible]ntan, docteur-médecin (Bordères).
Lacome, officier de santé (Castelnau-Rivière-Basse).
Laffaille, ancien lieut.-col. (Tarbes, *Sud*)
Lapeyre, avocat (Lourdes)
Lasserre, notaire, maire de Sombrun (Maubourguet)
Latour, pharmacien (Tarbes)
Mérens (de), maire de St-Sever (Rabastens)
Pédebidou ✻, doct.-méd., maire (Tournay)
Pomès, médecin (St-Pé).
Rieaud, chef d'institution (St-Laurent).
St-Paul, propriétaire (Maubourguet-Barousse).
Soucaze, notaire (Campan)
Vergez, docteur-médecin, professeur agrégé (Luz).
N.... (Arreau).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Alphonse Faure, *secrétaire particulier.*

1re *Division*. M. Lacaze, *chef de division.*
Administration générale et départementale. — Finances et comptabilité générale.

2e *Division* : M. Durat, *chef de division.*
Affaires militaires. — Statistique. — Élections. — Assistance publique. — Police. — Presse.

3e *Division* : M. Roquefeuil, *chef de division*
Instruction primaire. — Administration et comptabilité communales.

[illegible]sabathié, *chef de bureau et secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Archiviste : M. M[illegible]. — *Architecte* : M[illegible]

Arrondissement-chef-lieu de Tarbes.

Composé de 11 cantons; 105 communes, 106,277 habitants

Arrondissement d'Argelès.

Composé de 5 cantons; 91 communes, 40,814 habitants.

M. de Villars, *sous-préfet*, à Argelès.

Arrondissement de Bagnères.

Composé de 10 cantons, 194 communes; 88,065 habitants.

M. Tournamille, *sous-préfet*, à Bagnères.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Arg[illegible]	Abeil.	[illegible]	Fourcat
Arrens	Foutan.	Maubourguet	Dastous
Aveux	Vandôme.	Maoléon-Baronne	Ferrère.
Bagnères de Bigorre	Cardaillac.	Ossun	Jacomet.
Bor[illegible]	Aulibon.	Pouyastruc	Baseilhac
[illegible]	Gave.	Rabastens	Senac-Lagrange
Castelnau-Magnoac	Abadie.	Saint-Laurent	Brabent.
Castelnau Rivière-B	Lacome.	Saint-Pe	Labatut
[illegible]	Cistots.	Tournay	Pédébidou
Lourdes	Porterie	Tri[illegible]	Lafitte
Lu[illegible]ezan	Ricaud.	Vic	Larrieu
Pourtac	Larrieu.	Vieille-Aure	Lavigne

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Ce département est formé du Roussillon, d'une portion de la Cerdagne française et d'une partie du ci-devant Languedoc. — Il est borné au Nord par le département de l'Aude, à l'Est par la Méditerranée, au Sud par les Pyrénées, qui le séparent de la Catalogne, et à l'Ouest par les Pyrénées et le département de l'Ariège.

M. Gizolme (Ⓞ A) ✻, *préfet*, à Perpignan.
M. Louvel (Georges), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Salaman, de Gaujac, de Simorre

Conseil général de département. MM.

Battle, propriétaire (Olette).	Massot (Justin), docteur-médecin à Perpignan (Latour).
Banet, propriétaire (St Paul).	Massot (Paul), doct.-méd. (Perpignan *Est*).
Boluix (Eugène), capitaine de frégate en retraite (Perpignan *Ouest*).	Paillares, avoué à Prades (Mont-Louis).
Escanyé, avocat à Perpignan (Thuir).	Planes, propriétaire à Prades (Céret).
Fourquet, député (Vinça), *président*.	Pujol, docteur-médecin (Argelès-sur-Mer).
Barnes, négociant (Rivesaltes).	Ramon, ingénieur civil (Mas-Cabardès).
Forné, docteur-médecin (Arles).	Ramel, avocat (Prades).
Garrelly, banquier à Toulouse (Saint-Gaudens), *vice-président*.	Serralet, négociant (Prats-de-Mollo).
	Tisseyre, capitaine d'état-major (Sournia).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de Montalembert, *chef*.

Affaires réservées. — Élections. — Presse. — Personnel.

1re *Division* : M. Durocher, *chef de division*.

Administration et comptabilité générales de l'État, du département, des communes et hospices, etc. — Contributions.

2e *Division* : M. Garène, *chef de division*.

Travaux publics. — Agriculture et commerce. — Affaires militaires. — Police générale et municipale.

M. Saucan, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Alart. — *Architecte :* M. Vignol. — *Agent voyer en chef :* M. Toubert

Arrondissement-chef-lieu de Perpignan.

Composé de 7 cantons; 86 communes; 99,446 habitants.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons; 43 communes; 44,179 habitants.

M. Serres de Gauzy, *sous-préfet*, à Céret.

Arrondissement de Prades.

Composé de 6 cantons; 102 communes; 48,231 habitants

M. Artault, *sous-préfet*, à Prades

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Argelès	Lanquine.	Prades	De Gelcen
Arles	Moreau.	Prats-de-Mollo	Boixédu-Frézals
Céret	Latourne.	Rivesaltes	Castel.
Latour	De Boixo.	Saillagouse	Calvet
Millas	Garrigue.	Saint-Paul	Moulard
Mont-Louis	Sevene.	Sournia	Lamole
Olette	Batlle.	Thuir	Rupole
Perpignan	Torreil	Vinça	Lazerme

HAUT-RHIN (PARTIE FRANÇAISE DU).

Cette partie du département du Haut-Rhin est composée de 6 cantons : Belfort, Delle, Giromagny, Fontaine et un certain nombre de communes des cantons de Dannemarie et de Massevaux, en tout 106 communes dont la population est de 56,781 habitants. Elle est bornée au Nord et à l'Est par l'Alsace; au Sud par la Suisse et le département du Doubs; à l'Ouest par ceux du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges.

M. Lebleu (Charles) ✻, *administrateur*, faisant fonct. de préfet, à Belfort.
M. Dietrich, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Cte de Gondrecourt, *vice-président*, H. de Dartein, Fabre.

Commission départementale ayant les pouvoirs du Conseil général. MM.

Bourgeois fils, fabricant (Giromagny)	Mary ✻, commandant (Belfort)
Feltin, maire (Fontaine),	Viellard ✻, ancien député (Delle).
Keller ✻, député (communes françaises du canton de Massevaux).	

Cabinet de l'administrateur M. Moissonnier, *chef.*

Services départementaux.

Architecte M. Cormier. SERVICE VICINAL M. Jundt, *ingénieur, directeur du service*
Agent voyer d'arrondissement : M. Tondre

Maires nommés par le Gouvernement.

Delle	Parisot.	Fontaine	Feltin.
Belfort	Courtot	Giromagny	Bourgeois

DÉPARTEMENT DU RHONE

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais. — Il est borné au Nord et à l'Ouest par le département de Saône-et-Loire; à l'Est par les départements de l'Ain et d'Isère, au Sud et au Sud Ouest par celui de la Loire.

M. Ducros (GO✻), *préfet*, à Lyon.
M. Grandval ✻, *secrétaire général de la Préfecture, pour l'administration*
M. Desmaisons, *secrétaire général de la Préfecture, pour la police.*

Conseil de préfecture. MM.

Saazey ✻, *vice-président*, de Saint-Charles, du Marais, Bourras ✻.

Conseil général de département. MM.

Albon (le Mis d') (O ✻, maire de St-Romain-de-Popey (Tarare).
Ballue (Lyon, 2e *canton*).
Bonnevay, avoué (Lamure).
Carle, rentier (Lyon, 5e *canton*).
Dalin ✻, juge de paix du 2e canton de Lyon (l'Arbresle).
Durand, médecin (Lyon, 6e *canton*).
Falconnet, négociant (Lyon, 1er *canton*).
Fenoyl (Mis de) ✻, propriétaire-rentier St Laurent-d C sset
Fouga, architecte (Vaugneray).
Fr ingénieur civil (Villeurbanne), *vice-prés*
Genet St Genis-Laval).
Gr nd, propriétaire (Lyon, 8e *canton*).
Gr on, propriétaire (Beaujeu).
Lassale, propriétaire (Bois-d'Oingt).
Ma nin (Lucien ✻, propriétaire (St-Symphorien-sur-Co e
Michaud, tisseur (Lyon, 3e *canton*).
Millaud, député (Thizy), *vice-président*.
Mongoin, (Villefranche)
Ordinaire, député (Neuville-sur-Saône).
Parceint, rentier (Belleville *vice-presid.*
Perrot, tenour de Livres (Lyon, 7e *canton*).
P rd fils ors
Pr gravet Lyon, 4e *canton*
Plass d rentier s bateaux à vapeur omnibus (Co r en
Rejaunier ✻, mre de Cublize (Amplepuis
Richard-Vacheron ✻, maire d'Azolette (Mons
Rivière, propriétaire (Mornant
Terver, docteur-me à Ecully (Limonest
Thomas, propriéta re Anse

M. Gomot, *secrétaire du Conseil général et de la Commission départementale.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Cantin, *chef de cabinet, secrétaire particulier.*

Personnel des fonctionnaires de l'État — Congés. — Personnel des bureaux de la préfecture. — Demandes d'emplois de distributeurs de timbres, de bureaux de postes, nomination des fermiers, percepteurs et percepteurs entreposeurs des contributions indirectes. — Service des contributions indirectes. Légion d'honneur et ordres étrangers. Affaires réservées. — Audiences du Préfet.

Cabinet de M. le Secrétaire général pour l'administration : M. des Garets, *attaché au cabinet*.

Affaires réservées. — Audiences. — Contentieux.

Cabinet de M. le Secrétaire général pour la police : MM. Marion, *chef de cabinet*. Desains, *chef adjoint*.

Affaires réservées. Distributions de secours accidentels. Délivrance des permis de communiquer avec les détenus. Personnel des fonctionnaires, employés et agents des divers services de la police. — Service des gardes de Paris. Censure théâtrale.

SECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION.

1re *Division*. M. Windrif, *chef de division*.

1er *Bureau*: M. Vuillard, *chef*.

Administration générale. — Renseignements généraux. — Maires, adjoints et conseillers municipaux. — Nominations, suspensions, révocations. Elections. Recensement de la population. — Recueil des actes administratifs. — Médailles d'honneur et autres récompenses. — Commissions administratives. — Bureaux de bienfaisance, dispensaires, monts-de-piété. — Horticulture. — Chambres de commerce. — Prud'hommes. — Caisses d'épargne. — Brevets d'invention.

2e *Bureau*. M. Guinand, *chef*.

Affaires militaires.

3e *Bureau*. M. Vacher, *chef*.

État civil.

2e *Division*. M. Dewilkonski, *chef de division*.

Administration communale et hospitalière, et contentieux.

1er *Bureau*: M. Ribelin, *chef*.

Secrétariat de la commission municipale de Lyon. — Subventions aux églises et presbytères. — Locations et ventes de terrains. Bâtiments communaux et de l'Etat. — Ecoles. — Abattoirs. — Halles et marchés.

2e *Bureau*. M. Charrasse, *chef*.

Actions judiciaires. — Administration des communes. — Travaux communaux. — Tarifs et règlements de perception de tous les revenus communaux. — Sessions des conseils municipaux. Hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance de Lyon et du département. Eclairage.

3e *Bureau*. M. Reverchon, *chef*.

Comptabilité communale. — Budgets et comptes des communes et établissements publics. — Placements de fonds. — Retraits. — Taxes sur les chiens. — Pensions de retraites municipales.

et hospitalières. Vérificat on des impositions qui grèvent les propriétés des communes, des hospices et établissements publics. — Réclamations. — Octrois.

4e *Bureau* M. Nicolot, *chef*

Budget de la ville de Lyon. Ordonnancement des recettes et des dépenses de la ville de Lyon. — Vérification des titres de recettes et pièces de dépenses. — Compte d'administration. Emprunts de la ville de Lyon. — Tenue des livres de comptabilité. — Comptabilité des écoles communales. — Correspondances diverses touchant les finances municipales et hospitalières.

3e *Division* : M. Girardot ✻, licencié en droit, *chef de division.*

Finances et travaux publics

1er *Bureau* M. Roche, *chef.*

Domaines de l'Etat. Eaux et forêts. Contentieux. — Cadastre. — Contributions foncière, des portes et fenêtres, personnelle et mobilière, des patentes, des biens de mainmorte, sur les voitures et les chevaux. Répartition, sous-répartement, rôles, réclamations. Contentieux. Fonds de non-valeurs. — Redevances sur les mines et autres assimilées. — Douanes. — Contributions indirectes. — Taxe sur les voitures publiques. — Contentieux. — Transactions. Mandatement des dépenses de l'Etat. — Emprunts de l'Etat. — Rentes. — Dette. — Pensions. — Invalides de la marine. — Emprunts et impositions du département. — Produits éventuels. — Caisse des retraites des employés départementaux. — Budgets et comptes départementaux. Mandatement des dépenses du département. — Comptes rendus, situation.

2e *Bureau* M. Toscan, *chef.*

Conseil général. Conseils d'arrondissement. — Commission départementale. Centralisation et impression des rapports. — Envoi des procès-verbaux des délibérations. Ponts et chaussées. Routes nationales et départementales. Alignements. — Plantations. — Délits de grande voirie. — Police du roulage. — Chemins de fer et tramways : concessions par l'Etat ou par le département. — Navigation, ports et pontons. — Edifices publics de l'Etat ou du département. Fortifications. — Expropriations.

3e *Bureau* M. Beau, *chef*

Voirie urbaine à Lyon. Chemins de fer et tramways municipaux. — Halles. — Distribution d'eau à Lyon et dans les autres villes. — Construction et entretien des égouts, bains, lavoirs et abreuvoirs publics. — Jardins et squares. Promenades et lacs.

4e *Division* : M. Beauverie, *chef de division*
M. Pelosse, *chef de division adjoint*

Instruction publique, cultes et assistance

1er *Bureau*. M. N...., *chef*

Beaux-arts, sciences et lettres. — Ecoles. — Facultés. Lycées et collèges. — Salles d'asile. — Sourds-muets.

2e *Bureau* : M. Riloud, *chef*

Clergé. — Consistoire protestant. — Consistoire israélite. Congrégations religieuses. — Séminaires. — Pompes funèbres. — Dons et legs aux communes, hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété et autres établissements publics.

3e *Bureau* : M. Bunel, *chef*

Assistance judiciaire. — Assistance publique.

5e *Division*. M. Rousselle, agent-voyer en chef du département, *chef de division*
M. Joguet, agent-voyer principal, *chef de bureau.*

Voirie vicinale. — Chemins ruraux.

SECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LA POLICE

6e *Division* M. Cachau, *chef de division.*

Police générale et administrative

1er *Bureau* : M. Robaglia ✻, *chef*

Presse, imprimerie, librairie, colportage, affichage. Réunions publiques. Cercles. — Associations. — Sociétés de secours mutuels.

2e *Bureau* M. Zeller, *chef*

Police des lieux publics. — Fêtes et cérémonies publiques. — Courses hippiques. — Livrets. — Législation.

3e *Bureau* M. Rousseau, *chef.*

Affaires générales de police. — Etablissements insalubres. — Hygiène publique. — Vaccine. — Epidémies. — Passe-ports et secours de route.

4e *Bureau* M. Ravelet, *chef*

Police des étrangers. — Service des mœurs. Gendarmerie. — Comptabilité des services de police. — Services administratifs des gardiens de la paix (casernement, habillement et pensions. — Prisons. — Colonies pénitentiaires. — Police de la chasse. — Délivrance des permis

7e *Division* M. H. Rivoire ✻, *chef de division.*

Police municipale.

1er *Bureau* M. Devilaine, *chef.*

Sapeurs-pompiers de la ville de Lyon. — Accidents. Voirie municipale. — Voitures. — Omnibus. — Poids et mesures. — Abattoirs.

2e *Bureau* M. Bordaz, *chef*

Police des cimetières. — Inhumations. Transports de corps

M. Delmas, *commissaire spécial près la préfecture.*
M. Mory, *commissaire spécial de la sûreté*
M. Vaytilac, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Gauthier. — *Architecte*, M. Louvier. — *Agent voyer en chef*: M. Boutelet.

Arrondissement-chef-lieu de Lyon.

Composé de 19 cantons, 103 communes, 498,304 habitants.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 10 cantons, 152 communes; 171 853 habitants

M. d'Audeville ✻, *sous-préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	[illegible]	Lyon, 5e arrondiss.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	— 6e —	[illegible]
Le Bois	Michoud.	Monsols	[illegible]
Belleville	Gulliet.	Mornant	[illegible]
Condrieu	Deslayes.	Neuville	[illegible]
Givors	Ville.	St Genis-Laval	[illegible]
Lamure	Servier-Malon.	St-Laurent-de-Chamousset	[illegible]
L'Arbresle	Audibert.	St-Symphorien-sur-Coise	[illegible]
Le Bois-d'Oingt	[illegible]	Tarare	[illegible]
Limonest	Boin.	Thizy	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Vaugneray	Trabiaine.
— 2e —	Johannard.	Villefranche	Monin
— 3e —	Mons.	Villeurbanne	Chambard
— 4e —	Blanchard.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté. — Il est borné au Nord par les départements des Vosges et de la Meurthe, à l'Est par celui de Belfort, au Sud par les départements du Doubs, du Jura, et à l'Ouest par ceux de Côte-d'Or et de la Haute-Marne.

M. Burin du Buisson ✻, *préfet*, à Vesoul.
M. Dubarry, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

E. Jourdan, *vice-président*, Julliard, Beuvain de Beauséjour
M. Galmiche ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Aviset ✻, président de chambre à la cour d'appel de Besançon (Marnay).
Bailly ✻, inspecteur d'académie en retraite, Noroy-le-Bourg.
[illegible], [illegible] (Gray).
Boissaux, conseiller référendaire à la Cour des comptes (Broz).
Bouvot (du), propriétaire, maire de Crouvirey-le-Vieil (Vitrey).
Briot ✻, propriétaire, maire d'Ormoy (Jussey).
Bazelaire Paul, propriétaire (Luxeuil).

Cc arc le, banquier à Vesoul (Montbozon), *vice-président.*
Desloye fils, manufacturier (Champagney)
Ga miche (Roger), avoc à Vesoul (Amance)
[illegible] d [illegible]
aire Chr. plitte
Gourgaud Bon e prop. (Fresn s Mau s
Grammont (Cte de), ancien officier de cav. (Villersexel).
Jobard, maire (Gray).
Lamboley, notaire à Vesoul (Melisey).
Lanoir, notaire (Faucogney).
Maistre ✻, conseiller à la cour d'appel de B s gon Port-sur-Saône
Mern r ge , propriét. (Dampierre
Marc s Gaston) ✻, propr (St Loup
Marq s T propr
[illegible]
Ricot, député, maître de forges (Vauvilers), *vice-président*
Sraotot, notaire (Scey-sur-Saône
Villequez, prof de droit à Dijon (Gy
Wilhemot ✻, conseiller à la cour d'appel de Besançon (Combeaufontaine), *présid.*

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. Poullier (Georges), *chef.*

M du Domaine (Albert), *secrétaire particulier*

Les [illegible] — Correspondance particulière du préfet. — Affaires confidentielles et réservées Élections. — Audiences

1re *Division* M. Senault, *chef de division*

Comptabilité générale. Biens, travaux départementaux et communaux. — Grande voirie et voirie urbaine. — Instruction publique

2e *Division* M. Hémet, *chef de division*

Cultes. Agriculture, commerce et industrie. — Assistance publique — Statistique. — Régime des eaux. — Usines et mines Établissements thermaux

3e *Division* M. Boucard, *chef de division*

Affaires militaires. — Police administrative — Forêts

M. Haury, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste M. Finot. — *Architectes :* MM. Dodelier (Vesoul), N.... (Gray) Colrat d'Ivre

Arrondissement-chef-lieu de Vesoul.

Composé de 10 cantons; 215 communes; 98,394 habitants

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons; 165 communes, 75 [illegible] habitants

M. Versigny, *sous-préfet*, à Gray

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons; 203 communes; 129,350 habitants

M. Habert, *sous-préfet*, à Lure.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Amance	Goursolle.	Melisey	Rochet
Marcy	Hirou.	Montbozon	Paquenet
Champagney	Mathey.	Noroy-le-Bourg	Chapelot
Combeaufontaine	Gourdan-Fromentel	Pesmes	Lièvre
Villersexel	Faliet.	Port-sur-Saône	Longchamps.
Dampierre	Duchoul.	Rioz	Bigey
Faucogney	Lanoir.	Saint-Loup	Robain
Fresne-St-Mamès	Tardy.	Saulx	Dessirier.
Gray	Jobard	Scey-sur-Saône	Chauney.
Gy	Paris.	Vauvilers	Perrin
Dampierre	Herr.	Vesoul	Grillet ✻
Lure	Martelet.	Villersexel	Gardet
Noidans	N....	Vitrey	Ruffin
Marnay	Gruet.		

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forme la Bourgogne. Il est borné au Nord par les départements du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre, à l'Est par ceux du Jura et de l'Ain, au Sud par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire, et à l'Ouest par ceux de l'Allier et de la Nièvre

M. le Vte MALHER ✻, *préfet*, à Mâcon
M. le Vte de Tascher ✻, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Dufour, *vice-président,* **Fauche, Malmazet de St-Andéol, de la Rochette**

Conseil général de département. MM.

Alexandre (Alexis), maire (St-Léger-sous-Beuvray)
[illegible]
Baudin (Phil.), maire de Blanzy (Montcenis).
Benoist (Ernest), propriétaire (Verdun-sur-le-Doubs).
Bessard (Alexis), propriétaire (Tournus).
Bou[illegible] (Jean), propriétaire (Lugny).
Bo[illegible] (Etienne), négoc. (Mâcon, *Nord*).
Boysset (Charles), avocat, député (Châlon, *Nord*, *président*.
Campionnet (Pierre) ✻, maître de forges (Gueugnon).
Carion (Emile), prop. (Toulon-sur-Arroux).
Chabrillan (Cte de), maire (Palinges).
Cognot (Léonce) ✻, maire de Montceau-les-Mines Mont-Saint-Vincent).
Cha[illegible] (de), maire (Paray-le-Monial).
Chenzeville, maire de Beaubery (St-Bonnet-de-Joux)
Daron (Pierre), député, avocat à Châlon (St-Germain-du-Plain
Delacharme (Jules-Paul), propriétaire Matour).
Druard (Henry), banquier (Châlon, *Sud*).
Dulac (François), architecte (Buxy)
Flochon (Jules), méd. (Sennecey-le-Grand).
Gensoul, ingénieur civil (Chauffailles).
Gilliot (Philibert), de Cussy-en-Morvan (Lucenay l'Évêque.
Goin (Charles A.) ✻, propr., mre (Charolles.)
Goujon (Louis) de Touches (Givry)
Guichard (Désiré), notaire à la Chapelle-St-Sauveur (Pierre).
Guillemaut (Eug.) ✻, méd., mre (Loubans
[illegible]
[illegible]
Logerotte (Jules), avocat, propriétaire (Cuiseaux
Margue (Léon), avocat à Mâcon (Cluny)
Martin (Isidore) (Conc[illegible] les Mines
Mathey (Alfred) (Saint-[illegible] *vice-président*
Mathey (Hippolyte), de St-Etienne-en-Bresse [illegible]
Mathey (Louis [illegible] maire de Thurey (St-Germain-du-Bois,
Palanchon (Léopold, ✻), médecin, mre (Cluseny)
Pelissier (Victor) (O✻), député, pre à Chaintré (la Chapelle-de-Guinch
Pernette (Philippe), avocat (Autun,
Pinard (Ernest) (O✻), avoc. (Issy-l'Évêque
[illegible] (O
[illegible] pour maire Nesvres,
[illegible] propriétr Cluny
Robert (Casimir), à Lehazy [illegible]
Rochefort (Berthier de), propr (Semur
Ronget (Frederic) ✻, notaire (M[illegible]
Sarrien (Ferdinand, ✻, [illegible]
Schneider (Henri) ✻, pre[illegible] maire (le Creusot,
Sorlin (Clément), notaire (Marcigny)
Thomas (M[illegible]-Antoine), not. (Tramayes)
Truchot [illegible]-Marie, [illegible] Louis
Vitel [illegible] ✻, propriétaire St-Vall[illegible] en-Bresse).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Berthelin (Georges), *chef.*
Personnel et affaires réservées

1re *Division* M. Domézon, *chef de division.*
Secrétariat. — Administration générale. — Affaires militaires

2e *Division* : M. Guittard, *chef de division*
Administration communale et des établissements hospitaliers

3e *Division* : M. Mestre, *chef de division*
Travaux publics et finances

M. Dumay, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste M. Michon — *Architecte* M. Giroud. — *Agent voyer en chef* M. Luc ✻

Arrondissement-chef-lieu de Mâcon.

Composé de 9 cantons, 130 communes : 119,325 habitants.

Arrondissement d'Autun.

Composé de 9 cantons, 85 communes 117,815 habitants.

M. Renard, *sous-préfet*, **à Autun.**

Arrondissement de Châlon-sur-Saône.

Composé de 11 cantons ; 155 communes, 144,963 habitants.

M. Poisat ✻, *sous-préfet*, **à Châlon-sur-Saône.**

Arrondissement de Charolles

Composé de 13 cantons, 137 communes, 130,946 habitants.

M. Souquières ✻, *sous-préfet*, à Charolles.

Arrondissement de Louhans

Composé de 8 cantons, 81 communes, 85,897 habitants.

M. Laverdays, *sous-préfet*, à Louhans.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Autun	[illegible].
Beaurepaire	Cuny
Bourbon-Lancy	Rossignol
Buxy	De Valence
Chagny	Loyereau.
Chalon-sur-Saône	Courault
Chapelle-de-Guinchay	Desvignes.
[illegible]	Gorn.
[illegible]	Guyot.
[illegible]	Mis de Noblet
[illegible]	Girard
[illegible]	Bidault.
[illegible]	Schneider (H.).
[illegible]	Cte le Courtavron.
[illegible]	Parmentier.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Bidault
[illegible]	[illegible]uley
[illegible]	[illegible]mplonnet.
[illegible]	Cléau
[illegible]	Fauchat
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Vergier
[illegible]	Meunier
Mâcon	Pellorce.
Matour	Archevêque. [masse.
Mesvres	Desplaces-de-Char-
Monteceau-les-Mines	Chagot (L.).
Montcenis	Morel
Montpont	Sixdenier
Montret	Favier.
Mont-Saint-Vincent	Vermont.
Morcigny	Aubery
Paray-le-Monial	Cte de Chabrillan.
Pierre	De Chalonge
St-Bonnet-de-Joux	Druard
St-Gengoux-le-R[illegible]	Siraudin.
St-Germain-du-B[illegible]	[illegible]erot
St-Germain-du-[illegible]	Sivon
St-Legier-s-Beauvray	Corbeau
St-Martin-en-Bresse	Alexandre
Semur-en-Br[illegible]s	[illegible]
Sennecey-le-Grand	Bon de Semur
Tournus	Nejrac.
Tour[illegible]	Cochet.
Tra[illegible]yes	Charmont
Ver[illegible]-sur-S[illegible]e	Perraud.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou. — Il est borné au Nord par le département de l'Orne ; à l'Est par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher ; au Sud par ceux d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire, et à l'Ouest par celui de la Mayenne

M. Tassin ✻, *préfet*, au Mans.

M. Martin d'Oizy, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Gougeon, *vice-président*, Boulanger (Léon) ✻, Chambinière

Conseil général de département. MM

A[illegible]me de Rastoul (d'), maire de Ma[illegible]ne-[illegible]ron.	Goussault, propriétaire [illegible]rayère.
Boulard, propriétaire (Bro[illegible]moy)	Grolier ✻, propriétaire (la Flèche), *présid*
[illegible], propriétaire [illegible]	Hatton ✻, docteur médecin (Fresnay
Caillard d'Ailléres, maire d'Ail[illegible]res (la Fres[illegible]ye,	Lecornué, propriétaire (Montfort)
Chamillart, Cte de la Suze, propriétaire Malicorne).	Le Monnier, docteur-médecin (Château-du-Loir), *vice-président.*
Chardon, propriétaire (Marol[illegible]	Paillard-Ducléré, maire de Montbizot [illegible].
Chevalier, maire de St Antoine-de-Rochefort (la Ferté-Bernard).	Picard propriétaire (St-Calais)
Cordelet, avoué (le Mans, 3e *canton*), *secr.*	[illegible]ay de Beaurepaire, avocat à Alençon [illegible]mers), *secrétaire*
Crenard, propriétaire à Vallon (Loué)	Renard, notaire (Grand-Luc
Courtillier, agriculteur (Sablé).	Roussel, propriétaire à Thorigné (Bouloire)
[illegible]remer (✻), propriétaire [illegible]. le Guillaume).	Rubillard, expert (le Mans 2e *canton*
Dro[illegible]n[illegible]re Montmira[illegible]	Saint-Albin (de) (✻), conseiller à la cour d'appel de Paris (St-Paterne)
[illegible]s, [illegible]	Talhouët (le Mis de) (✻), député, maire (le Luc,
[illegible]re propriétaire [illegible],	Terrien, minotier (la Suze)
Galpin, propriétaire (Pontvallain).	Touchard, maire de Domfront (Conlie)
Gentils, maire (la Chartre,	Vétillart, député (le Mans, 1er *canton*)
Girard, propriétaire (Bonnétable)	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Bertrand (Arthur), *chef*. — M. Dinet, *secrétaire particulier*

1re *Division* M. Ma[illegible], *chef de division*

Police générale, [illegible] municipales, etc. — Organisation administrative. — Commerce. — Agriculture. — Instruction publique. — Recrutement. — Affaires militaires. — État civil. — Sûreté générale.

2e *Division* M. Pasquier, *chef de division*.

Domaines, travaux de l'État et du département. — Comptabilité. — Instruction primaire. — Finances.

3e *Division* : M. Perrin, *chef de division*

Administration communale, hospitalière, fabricienne. — Assistance publique et comptabilité. — Voirie vicinale et urbaine.

M. Houdayer, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Belle. — *Architecte* : M. Bouchet. — *Agent voyer en chef*. M. Delan[illegible]ay ✻.

Arrondissement-chef-lieu du Mans.

Composé de 10 cantons; 113 communes; 172,183 habitants

Arrondissement de la Flèche.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 96,644 habitants.

M. de Chanaleille ✻, *sous-préfet*, à la Flèche.

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons; 143 communes; 114,898 habitants.

M. Auberge, *sous-préfet*, à Mamers.

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons, 56 communes, 62,938 habitants.

M. de Joly ✻, *sous-préfet*, à Saint-Calais.

Maires nommés par le Gouvernement MM

Bazon	Hatton.	Malicorne	[illegible]
Beaumont-s.-Sarthe	Huet.	Mamers	[illegible]
Bonnétable	Gourdeau.	Mans (le)	[illegible]
Bouloire	Crosseau.	Marolles-les-Braults	Masset
Brûlon	Cordier.	Mayet	Perdriau
Chartre (la)	Gentils	Montfort	Mis de Nicolay
Château-du-Loir	Trotin.	Montmirail	Droui[illegible]
Coulie	Latouche.	Pontvallain	[illegible]
Ecommoy	Delorme ✻.	Sabl[illegible]	[illegible]
Ferté-Bernard (la)	Lemineur.	Saint-Calais	[illegible]
Flèche (la)	De Lamandé.	Saint-Paterne	[illegible]
Fr[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fresnay-[illegible]	L[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grand-Lucé (le)	De Longueval ✻.	Tuffé	De Champagne
Loué	N...	Vibraye	Lott[illegible]
Lude (le)	Mis de Talhouet (C ✻).		

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE.

Ce département est l'un des deux formés par la Savoie, détachée du ci-devant royaume de Sardaigne. — Il est borné au Nord par le département de la Haute-Savoie, à l'Est par les Alpes qui le séparent du royaume d'Italie, au Sud par les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère; à l'Ouest par les départements de l'Isère et de l'Ain dont il est séparé par le Guiers et le Rhône.

M. le Mis DE FOURNÈS, *préfet*, à Chambéry.
M. Goybet, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Arnauld de Praneuf, *vice-président*, Boissier, Molin.

Conseil général de département. MM.

[illegible] (Bon d')(O ✻), routier [illegible] *vice-président*
Aymonnier (Charles-François), greffier de la justice de paix (le Chatelard)
Be. (François, ✻, avocat (Montmélian).
Bérard (Louis) ✻, avocat à Moutiers (Aime).
[illegible]ertet (Isidore), notaire (Ugines).
[illegible] député, avocat à Mou[illegible] St Maurice).
[illegible]n), maire à Thoiry (Chambéry, *Nord*).
Degunon (Barthélemy), propriétaire, ancien notaire (Aix-les-Bains).
Durand (César), avocat à Saint-Jean-de-M[illegible]
Faquet (François), ancien greffier à Cham[illegible]béry (la Rochette).
[illegible] François), juge de paix à Cham[illegible]béry (la Motte-Servolex).
[illegible] à Chambéry (Yenne).
Gr[illegible]ge (Humbert), député, maître de forges à Randens (Aiguebelle).
Gravier (Emilien), docteur-méd. (Modane).
Horteur (François), avocat à St-Jean-de-[illegible] la Chambre
Jacquemoud (Jean-Antoine), docteur-médecin (Moutiers), *vice-président*
Joubert (Charles), propriétaire, maire de St Béron (Pont-Beauvoisin
Lassus (Camille), docteur médecin à Moutiers (Bozel).
Magnin (Louis-François), notaire (Saint Genix
Milhoz (Alex), notaire (St-Pierre [illegible]
Milhoz (Jean), manufacturier à St-Christophe (les Échelles
Mollat (Maxime), anc. percept. (Beaufort
Petit (Maurice), docteur-médecin (St-Jean-de-Maurienne
[illegible] à Chambéry (Chambéry, *Sud*, *président*
[illegible], banquier et [illegible]
Richard (Cyrille) (Lanslebourg
Rosset (Amédée), avocat à Cham[illegible]
Vachaud (Claude-Frédéric), notaire à Chindrieux (Ruffieux
Vionnet (Grésy-sur-Isère

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. le Bon Desp[illegible] Alphonse, *chef du cabinet*.
Direction des affaires. — Enregistrement général. Affaires confidentielles et réservées.

1re *Division* : M. Jacquet, *chef de division*.
Affaires militaires. — Élections. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Santé publique et salubrité. — Contributions indirectes. — Police. — Jury. — Statistique. — Établissements généraux de prévoyance et de secours, etc.

2e *Division* : M. Damé Benjamin, *chef de division*.
Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. Travaux publics. — Chemins de fer. — Routes. — Navigation. — Chemins vicinaux. — Grande voirie [illegible] urbaine. — Drainage. — Bacs. — Expropriations.

3e *Division* : M. Brodin, *chef de division*.
Établissements de bienfaisance. — Comptabilité communale et des établissements de bienfaisance. — Travaux communaux. — Instruction primaire. — Forêts. — Cultes. — Acquisitions. — Aliénations. — Échanges. Dons et legs.

M[illegible] *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. de Jussieu. — *Architecte* : M. Dénarié ✻. — *Agent voyer en chef* : M. Tardieu ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Chambéry.

Composé de 15 cantons ; 161 communes, 143,258 habitants

Arrondissement d'Albertville.

Composé de 4 cantons ; 42 communes ; 35,834 habitants.

M. Despine ✻, *sous-préfet*, à Albertville.

Arrondissement de Moutiers.

Composé de 4 cantons, 5 communes ; 35,738 habitants

M. Donnezan, *sous-préfet*, à Moutiers.

Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

Composé de 6 cantons ; 69 communes, 53,076 habitants.

M. Gensoul, *sous-préfet*, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aguebelle	Feige.
Ame	Ligeon.
Aix-les-Bains	Mottet.
Albens	Canet.
Albertville	Rey (Franç.-Nicolas).
Beaufort	Molliet.
Bozel	Maché
Bourg St-Maurice	Martin.
Chambéry	Mis de Ville de Travernay
Chamoux	Cte de Sonnaz.
Grésy-sur-Isère	Veyrat.
La Chambre	Chevallier
La Motte-Servolex	Bon du Noyer
Lanslebourg	Burdin
La Rochette	Dijoud.
Le Chatelard	Barbier, adj. f. f. de maire
Les Echelles	Bonne de Savardin.
Montmélian	Poncet
Moutiers	Desfor[illegible]s.
Pont-de-Beauvoisin	Avoine.
Ruffieux	Bon Girod de Montfalcon
St-Genix	Bidal
St-Jean-de-Maurienne	Richard (Cyrille).
St-Michel	[illegible]
St-Pierre-d'Albigny	Ruzé.
Ugine	Bertaet
Yenne	Ruppel

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE.

C'est un des deux départements formés par la Savoie, détachée du ci-devant royaume de Sardaigne. — Il est borné au Nord par le canton de Genève et le lac Leman, à l'Est par le Valais et les Alpes piémontaises; au Sud par le département de la Savoie, à l'Ouest par le département de l'Ain.

M. Peloux, *préfet*, à Annecy.
M. d'Orcières, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Dunant ✻, *vice-président*, G. Ruphy, Romet.

Conseil général de département. MM

Agnelet, manufacturier (Thones).	
Bonay (Bon de), maire [illegible]an-les-Bains).	
Boccard (Abondance	
[illegible]gne (Cte de), maire [illegible]e-Valdisère (Bourg-[illegible]e.	
Bouchet, m[illegible]ecin (Cruseilles)	
Brunier, avocat (Annecy, *Nord*)	
[illegible]rgin, greffier St-Gervais-les-Bains	
[illegible]Cte de Boisset	
Chatenex, [illegible]ne (Frangy)	
Chaumontet, avocat (Annecy, *Nord*), *président.*	
Chautemps, médeci[illegible]St-[illegible]	
Carrel, [illegible]Sallanches)	
Dupuis, avocat, maire (Cluses).	
Jordan ✻, avocat (le Biot)	
Lavenay (Je), médecin (Sevrier)	
Montgellaz, médecin (Reignier	
Mouchet, juge de paix (Bonne	
Neyret, médecin (Faverges	
Orsat, avoué (Chamonix	
Pachod, avocat (St-Jorioz)	
Perreard, notaire [illegible]ne-Thonon	
Perrier[illegible]ancien [illegible]ministre d'État (Samoëns).	
Pettelat, banquier, maire (Rumilly).	
Plantard ✻, maire (la Roche	
Rey[illegible]de St-[illegible]ge (Thorens), *vice-président*	
Tétaz, notaire (Taninges).	

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Cléret, *chef*

Personnel. — Légion d'honneur. — Police générale. — Affaires réservées

1re *Division:* M. Fourdrinoy, *chef de division.*

Administration générale. — Élections. — Presse. — Police spéciale. — Agriculture, commerce, industrie. — Hygiène, salubrité, vaccine, etc.

2e *Division* M. Sicardi, *chef de division*

Administration et comptabilité des communes et établissements de bienfaisance. — Assistance publique. Instruction primaire Affaires militaires

3e *Division:* M. Froissard, *chef de division.*

Contributions directes et indirectes. — Établissements de prévoyance. — Travaux publics. — Chemins de fer. Routes. — Budget du département. — Voirie vicinale.

M. Lièvremont, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux

Archiviste: M. l'abbé Ducis. — *Architecte* M. Ruphy. — *Agent voyer en chef:* M. Dégerine.
Inspecteur des enfants assistés: M. Damona..

Arrondissement-chef-lieu d'Annecy.

Composé de 7 cantons, 98 communes; 86,882 habitants.

Arrondissement de Bonneville

Composé de 9 cantons 68 communes; 69,838 habitants

M. René de Maulde, *sous-préfet*, à Bonneville.

Arrondissement de Saint-Julien.

Composé de 6 cantons, 71 communes, 63,704 habitants

M. le Cte de la Soudière, *sous-préfet*, à Saint-Julien.

Arrondissement de Thonon.

Composé de 6 cantons 71 communes, 62,608 habitants.

M. le Cte de Montlaur, *sous-préfet*, à Thonon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Alby	Folliet.
Annecy	Dagand ✻
Annecy	Lachenal (C✻).
Annemasse	Desjacques.
Bonneville	Duquet.
Cluses	Dupuis.
Faverges	Baude.
Frangy	Rosay
Megève	Montgomaz
Rumilly	Pétellat.
Saint-Julien	Desjacques.
Seyssel	Martin
Thonon	Agnellet.
Thonon	Cte de Ville.
Thorens.	Favre.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE. (*Voy.* page 999.)

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. — Il est borné au Nord par la Manche; à l'Est par les départements de la Somme et de l'Oise; au Sud par le département de l'Eure; à l'Ouest par la Manche. Il compte cinq ports sur la Manche: le Hâvre, Fécamp, Saint-Valery, Dieppe et le Tréport.

M. Lizot (Gustave) (O✻), *préfet*, à Rouen.
M. de Gironde, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Legrand, *vice-président*, Delacroix ✻, Larmoyer, Daubrée.
MM Ducôté ✻, Crosnier ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Ancel ✻, député (Goderville), *président.*
Anisson-Duperron, député (Caudebec).
Aubry, maire d'Anglesqueville (Criquetot).
Barbet (Cte), député (Yvetot).
Barry de Merval (Cte du) ✻, maire et propriétaire (Merval, Gournay).
Bazancourt (de), (Nord).
Beauvoir (Cte de), à Héricourt-en-Caux (Ourville).
Besselièvre (Ch.), manufactur. (Maromme).
Bouctot, propriétaire (St-Saëns).
Breson, député (Fauville).
Chevalier, maire (Aumale).
Cordhomme (Rouen, 6e *canton*).
Cordier (Rouen, 5e *canton*).
Croutelles de Lignemare (de) ✻, propriét., maire de Smermesnil (Londinières).
Darcel (Charles) ✻, maire d'Annoville-sur-Seine (Duclair).
Dautresme, ancien élève de l'école polytechnique (Elbeuf).
Denoyelle, avocat, Neufchâtel (Neufchâtel).
Deschamps ✻, avocat (Rouen, 8e *canton*, *vice-président.*
Desgenétais ✻, manufacturier (Lillebonne).
Ducôté, avocat à Rouen (Buchy).
Durrité, ancien juge de paix (Boos).

Fauquet-Lemaître ✻, manufacturier à Bec
Franqueville (de), maire de Contremoulins (Vernon)
Girancourt (de) ✻, maire des Essarts-Varimpré (Blangy).
Grout, avocat à la cour de Paris (Envermeu).
Guesdon du Lesmont, propriét., maire de Nolleval (Argueil).
Guillotin, maire de Doudeville (Doudeville).
Icquelon (d'), maire de Sommesnil (Bellencombre)
Lemarié ✻, ancien notaire (Fontaine-le-Dun).
[illegible] (Le Hâvre, *Est*).
Lecomte ✻, docteur médecin (Eu).
Lefebvre, propriétaire (Montivilliers).
Lesoeuf, propr. à Criquetot (Yerville).
Letellier, prop. à Claville-Motteville (Clères).
[illegible]
Manchon, avocat à Paris (Grand-Couronne)
Nétien ✻, maire de Rouen, dep. mé (Rouen 1er *canton*)
Penlevey, avocat au Hâvre (le Hâvre, *Sud*, [illegible])
Ramel, ancien sous-préfet [illegible] (Rouen, 4e *canton*).
Rapp ✻, propriétaire (Rouen [illegible])
Reiset (O✻), membre de l'Institut [illegible] d'Annéville-sur-Scye (Longueville)
Robert (C✻), général de brigade [illegible] (Fécamp), *vice-président*
Roquigny, maire de St-Martin [illegible] (Cany)
Rouland ✻, trésorier-payeur [illegible] l'Eure (Bacqueville)
Roussel, propriétaire (Yvetot)
Savoye ✻, député (Le Hâvre).
Thiessé, avocat (Forges).
[illegible] (Le Hâvre, *Ouest*). — Dieppe.
Waddington ✻, manufacturier à Darnetal

Bureaux de la préfecture.

Division du cabinet : M. Ko[illegible] Bernard, *chef du cabinet*

1re *Division :* M. E. Poulain, *chef de division*

Administration générale. — Dépêches. — Police générale. — Police sanitaire. — Élections. — Agriculture. — Affaires militaires

2e *Division :* M. Brayard (A.), *chef de division.*

Affaires des cultes. — Commerce et industrie. — Établissements d'assistance et de prévoyance. — Administration communale. — Contributions directes. — Domaines etc. — Administrations financières

3e *Division :* M. Frantz, *chef de division.*

Ponts et chaussées, ports maritimes et navigation. — Chemins de fer. — Travaux communaux, des cultes, maisons d'école, etc. — Machines et bateaux à vapeur. — Police des eaux, du roulage et de la grande voirie. — Chemins vicinaux. — Voirie urbaine et rurale

4e *Division :* M. Eug. Montier ✻, *chef de division*

Comptabilité générale. — Instruction primaire. — Prisons, etc.

M. P. Cadronnet ✻, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. C. de Bolland de Beaurepaire ✻. — *Architecte :* M. Desmarest ✻. — *Agent voyer en chef :* M. Fouché fils.

Arrondissement-chef-lieu de Rouen.

Compose de 1[illegible] cantons 158 communes, 275,146 habitants.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons ; 168 communes ; 108,454 habitants.

M. Le Barrois d'Orgeval, *sous-préfet*, à Dieppe.

Arrondissement du Hâvre.

Composé de 10 cantons ; 123 communes ; 203,624 habitants

M. Febvay ✻, *sous-préfet*, au Hâvre.

Arrondissement de Neufchâtel.

Composé de 8 cantons, 143 communes ; 78,386 habitants.

M. le Bon Ernouf-Bignon, *sous-préfet*, à Neufchâtel.

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons ; 168 communes ; 125,412 habitants.

M. Dieudonné, *sous-préfet*, à Yvetot.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Argueil	Caron.
Aumale	Chevalier
Bacqueville	Morel
Belleneombre	Le Boucher
Bolbec	Vigneron.
Bonsecours	Serey
Bosc	Varay
Bréauté	Perret
Caudebec	Delaeglise.
Caudebec-en-Caux	N
Clères	N
Criquetot-l'Esneval	Hommais.
Dieppe	Le Gros ✻.
Darnétal	Bayle.
Doudeville	Guillotin.
Duclair	Cavoret.
Elbeuf	Buée (O✻).
Envermeu	N...
Eu	Delattre de Mercastel
Fauville	Olivier.
Fécamp	Dubois.
Fontaine-le-Dun	Héron.
Forges-les-Eaux	Decaux.
Goderville	Caresmes.
Gournay	Bouchet
Grand-Couronne	Lambert
Le Hâvre	Bigot de la Robillardière ✻
Lillebonne	Bataille
Londinières	Paven
Longueville	Crespel
Mézidon	Legras
Montivilliers	Leclerc
Neufchâtel	Louvet
Offranville	Sasson
Ourville	Simon.
Pavilly	Bazaet d'Esneval ✻
Rouen	Nétien ✻
Saint-Romain	Lemoine.
Saint-Saëns	Dillard
St-Valery-en-Caux	Anquetil
Tôtes	Cte de Malartic ✻
Valmont	N
Yerville	Lemonnier
Yvetot	Roussel

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés d'une partie de la Champagne, de l'Ile-de-France, de la Brie et du Gâtinais. — Il est borné au Nord par les départements de l'Aisne et de l'Oise; à l'Est par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au Sud par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'Ouest par celui de Seine-et-Oise.

M. Guyot de Villeneuve, *préfet*, à Melun.
M. Delacour, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture MM

Geoffroy ✻, *vice-président*, Rathier, Blavot.

Conseil général de département. MM.

Acon, propriétaire (Rozoy)
Belin ✻, propriétaire (Brie-Comte-Robert).
Benoist ✻, notaire (Lizy-sur-Ourcq).
Blavot ✻, propriétaire (Rebais).
Boudeau, not. à Voulx (Lorrez-le-Bocage).
Bourdeau Verneuil (Mormant).
Bruyans, propriétaire (Nemours).
Crespin-Somniers, propriétaire (Coulommiers), *vice-président*
Dubourg ✻, maire du Plessis-aux-Bois (Crégy).
Greffulhe (Cte Henri) ✻, propriét. (Nangis), *président*.
Guérin (O✻), propriétaire (Fontainebleau)
Harcourt (Cte B. d') (O✻), ancien ambassadeur (Villiers-St-Georges).
Haut (Marc de) ✻, maire de Sigy (Donnemarie).
Lemaignart (Jules ✻, maire (Tournan).
Lozon (D.), propr. (la Ferte sous-Jouarre).
Labour (Fernand) ✻, maire de St Pathus (Dammartin)
Lebeuf de Montgermont (O✻), maire (Montereau).
Mainot, propriétaire (le Châtelet).
Menier ✻, manuf., mre de Noisiel (Meaux).
Moustier (Cte de), propriétaire à la Chapelle (Crécy).
Noel, ancien maire de Saint-Nord,
Ouvré, maire (Château-Landon).
Pannetier, maire de Bray-sur-Seine
Pinguet ✻, propr ét. (la Chapelle-la-Reine)
Pressac, ancien propriétaire (la Ferte-Gaucher).
Rothschild (Bon A. de) (O✻), banq (Lagny).
Roys (Cte Richard de) ✻, maire de Villecerf (Moret
Sallard, propriétaire à Poigny (Provins)
Vellaud, avocat, propriétaire à Samois (Melun, *Sud*)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Déron, *chef du cabinet et secrétaire particulier*. — M. Dornaux, *attaché au cabinet*

Bureau du secrétariat général M Schonardi, *chef*

Ouverture et répartition des dépêches. — Personnel — Légion d'honneur. — Beaux-arts — Élections. Imprimerie et librairie. — Presse et colportage. — Débits de tabac. — Passeports. Archives Secours Aubergistes — Permissions Demandes diverses Police générale. — Agriculture et industrie. — Subsistances. — Listes du jury. — Chasse — Santé publique.

Finances, travaux publics et service vicinal.

Chef : M. Eymard, *chef de division.* — MM. Lapicque, Lhuillier, Mirza, *chefs de bureau.*

Finances. — Travaux publics et chemins vicinaux. — Propriétés de l'État et du département. — Services financiers. — Contributions directes. — Comptabilité départementale. — Chemins de fer. — Routes. — Cours d'eau et canaux navigables. — Service hydraulique. — Établissements insalubres. — Service des mines.

Communes et établissements publics.

Chef : M. Duval, *chef de bureau.*

Administration communale et hospitalière. — Impositions extraordinaires et emprunts. — Secours aux établissements charitables. — État civil. — Police municipale.

Affaires militaires, recrutement, statistique.

Chef : M. Alfred Bernard, *chef de bureau.*

Affaires militaires diverses. — Anciens militaires. — Recrutement. — Poids et mesures. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de secours mutuels. — Statistique générale.

M. Combes, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Lemaire ✻. — *Architecte :* M. Bulot. — *Agent voyer en chef* M. Marx ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Melun.

Composé de 6 cantons; 97 communes; 93,547 habitants.

Arrondissement de Coulommiers.

Composé de 4 cantons, 77 communes, 51,618 habitants.

M. le Cte de Rocquigny, *sous-préfet*, à Coulommiers.

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 101 communes, 79,868 habitants.

M. Haward de la Blotterie, *sous-préfet*, à Fontainebleau.

Arrondissement de Meaux.

Composé de 7 cantons; 164 communes; 92,878 habitants.

M. de Bray, *sous-préfet*, à Meaux.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons; 100 communes; 58,[illegible] habitants.

M. Bourdier, *sous-préfet*, à Provins.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bray-sur-Seine.....	Penancier.
Brie Comte Robert .	Pichot.
Chapelle - la - Reine (La).....	Driard.
Château-Landon....	Ouvré.
Châtelet (Le).....	Dubois.
Claye.....	Pellard.
Coulommiers.....	De Maussion ✻.
Crecy	[illegible]
Dammartin	Hémar.
Donnemarie.....	Moulenq.
Ferté-Gaucher (La).	Crevot.
Ferté-s.-Jouarre (La).	N .
Fontainebleau.....	Meunier
Lagny.....	Bonnet ✻.
Lizy-sur-Ourcq.....	Courtier.
Lorrez-le-Bocage....	Limoges
Meaux.....	Geoffroy ✻
Melun.....	Bancel
Montereau - Haut - Yonne.....	Lebeuf de Montgermont (O✻).
Moret.....	Dherbelot
Mormant.....	[illegible]
Nangis.....	[illegible]
Nemours.....	Roux
Provins.....	Le Bailly ✻
Le Bo[illegible]	N
Rozay	[illegible]
Tournan	[illegible] ✻
Ville-St-Georges	[illegible]

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Ile-de-France. — Il est borné au Nord par les départements de l'Oise et de l'Eure; à l'Est par celui de Seine-et-Marne et en partie par les départements de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'Ouest par ce dernier et celui de l'Eure; il entoure de toutes parts celui de la Seine.

M. H. Limbourg ✻, *préfet*, à Versailles.
M. Falret de Tuite, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Bon de Savigny, *vice-président*, de Croze, Lefébure, Hepp.

Commissaires du Gouvernement

M. Falret de Tuite, *secrétaire général*
M. Milcent, *auditeur au Conseil d'État.*

Conseil général de département. MM.

[illegible] Argenteuil).
[illegible]re de Banthelu (Magny).
[illegible] Versailles, *Sud*).
[illegible] Montfort-l'Amaury
[illegible] (Chevreuse).
Brouvery (de) ✻, ancien maire (St-Germain-[illegible]ye).
[illegible]rroy ✻, maire de Vieille Église (Rambouillet).
[illegible] ✻, maire [illegible]
[illegible]heris ✻, maire de Ste-Geneviève-des-[illegible] (Pithiviers).
[illegible] Marly le Roi
[illegible]re (Houdan).
[illegible]s, maire de Montfermeil (Gonesse).
[illegible]re de St-Mesme (Dourdan, *S.*).
[illegible]rgasse (Corbeil).
Fréville (Sèvres).
Gilbert-Boucher ✻, conseiller à la cour de Paris (Luzarches), *vice-président*
Hayem Montmorency
Hély d'Oissel ✻, maire (Poissy).
Lavallée, maire de St-Sulpice-de-Favières (Dourdan, *Nord*)
Lecomte, maire (Meulan).
Levesque (P.) ✻, ancien notaire (Mantes [illegible]).
Migny [illegible] ✻ (Versailles, *Nord*
Maret, maire de Brueil (Limay).
J. Marquis ✻, anc. maire de Bretigny (Arpajon)
Menault ✻ (Méréville).
Morère ✻, docteur-médecin (Pa[illegible]).
Montfleury (de) (Versailles, *Ouest*).
Pajot de Marcheval ✻, maire de [illegible] Launay (Limours).
Renda (E.) ✻, inspecteur général de l'instruction primaire (Pontoise
Robert ✻, juge au Tribunal de 1re inst. de la Seine (Bonnières).
Selve (Mis de) ✻, propriétaire, maire de Cerny (la Ferté-Alais).
Vallée ✻, maire de Bouffémont (Écouen).
Wagram (Prince de) (Boissy St-Léger
N[illegible] Marcoussis

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Raoul Regnault, *chef.* — M. Courmes, *sous-chef.*

1re *Division :* M. H. Robin, *chef de division.*

Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Navigation. — Carrières. — Administration des communes. — Hospices. — Bureaux de bienfaisance et monts-de-piété. — Chemins vicinaux. — Domaine

2e *Division :* M. Manuel, *chef de division*

Recrutement et affaires militaires. — Sapeurs pompiers. — Instruction primaire. — Comptabilité. — Contributions. — Bâtiments départementaux.

3e *Division :* M. Dutilleux, *chef de division.*

Élections politiques, départementales et communales. — Personnel. — Beaux-arts. — Statistique. — Agriculture. — Sûreté générale. — Prisons. — Police médicale. — Poids et mesures. — Établissements insalubres. — Assistance publique. — Aliénés.

M. Geyer, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte : M. Bertrand. — *Architecte :* M. Blondel. — *Agent voyer en chef :* M. Dubois.

Arrondissement-chef-lieu de Versailles.

Composé de 10 cantons; 114 communes, 237,671 habitants.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons; 73 communes; 71,217 habitants.

M. Barthélemy St-Marc Girardin, *sous-préfet*, à Corbeil.

Arrondissement d'Étampes.

Composé de 4 cantons; 69 communes; 39 761 habitants.

M. de Saint-Quentin, *sous-préfet*, à Étampes.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine

Composé de 5 cantons; 125 communes 56,122 habitants

M. Riffart (Léon), *sous-préfet*, à Mantes

Arrondissement de Pontoise.

Composé de 7 cantons, 16 communes; 103,432 habitants

M. Vasserot, *sous-préfet*, à Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet.

Compose de 6 cantons; 119 communes, 80[illegible] habitants

M. Delambre, *sous-préfet*, à Rambouillet.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Argenteuil.....	Charpentier.
Arpajon.....	Cottance
[illegible]sy-St-Leger,	Lecomtetot.
Bonnières	[illegible]
Chevreuse.....	Coulon
Corbeil.....	Darbay (Paul) ✻.
Dourdan.....	Dard ✻.
Ecouen	Reine.
Etampes.....	Brunard ✻.
Ferté Alais (La)	Millard.
Gonesse	Guichon.
Houdan.	Delafosse.
Isle-Adam (L')	Thoureau.
Limay	Duvivier.
Limours	Barreau.
Longjumeau	Cox
Luzarches	Truchy.
Magny.....	Basset
Mantes	[illegible]
Marines	[illegible]
Marly-le-Roi	[illegible]
Mercville.	[illegible]
Meulan	Lecomte
Milly	Quinton.
Montfort l'Amaury ..	Brault
Montmorency	Rey de Foresta (O✻
Palaiseau	Masson.
Poissy.....	Hély d'Oissel ✻.
Pontoise.....	Donard
Rambouillet.....	Mnuquest de la Motte ✻
St-Germain-en-Laye.	Moisson
Sèvres	[illegible]zon
Versailles.....	Remond (C✻

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

C'est un des trois que forment le Poitou et partie de la Saintonge et de la Marche. Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire, au S.-E. par celui de la Vienne; au Sud par celui de la Charente et de la Charente-Inférieure, à l'O.-S.-O. par le département de la Vendée.

M. le Bon DE RAVINEL, *préfet*, à Niort.
M. Caillat, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Delavault (L.), *vice-président*, Pelletan, R. de Sainte-Hermine

Conseil général de département. MM.

Allard (GO✻), gén de d.v., ex prés de sect.
[illegible] *arrondissement*
Assailly (d'), propriétaire (Prahecq).
Aymon des de la Chevrelière ✻, propriétaire (Chef-Boutonne).
Aymon de la Chevrelière (Emile), député à l'Assemblée nationale (Melle)
Bernegard (d'), propriétaire (Châtillon).
Bernard, médecin (St-Loup).
Besnavault ✻, propriétaire (Brioux).
Besnavault, ancien notaire (Mauzé).
Beusle, propriétaire (Cerizay).
Proust ✻, médecin (Arvault).
[illegible]
Germain [illegible] propriétaire St-Maixent 1er *canton*)
Loguet, notaire St-Maixent, 2e *canton*
[illegible] et propriétaire [illegible]
[illegible] propriétaire [illegible]
Mellonneau ✻, chef [illegible] retraité (Menigoute
Maussabré (Mis de) ✻, propr [illegible] Vernoil, propriétaire (Beauvoir
Monnet ✻ député [illegible] nale (Niort 1er *canton*
Perrain, propriétaire (St-[illegible]
Pétiet, propriétaire (Frontenay
Proust (E.), médecin (Mazières
Proust (P.) ✻, ex-notaire (Lezay
Ricard, avocat, député à l'Assemblée nationale (Niort, 2e *canton*), *vice-président*
Robin-Dubreuil, ex notaire (Thenezay
Rochejaquelein (Mis de la), député à l'Assemblée nationale (Bressuire)
[illegible] médecin (La Motte-St-Heray
[illegible] ✻, député à l'Assemblée nationale (Celles).
Taudière, avocat (Moncoutant).
Texier, propriétaire (Coulonges
Tretaud [illegible] nales nat[illegible] *canton*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Marson, *chef.*

1re *Division :* M. Darcourt, *chef de division.*

Administration générale. — Police. — Prisons. — Assistance publique. — Élections. — Commerce, industrie. — Agriculture. Salubrité. Affaires militaires. — Statistique

2e *Division :* M. Dugier, *chef de division.*

Administration départementale. — Mandats de payement. — Ordonnancement. — Contributions. Circonscriptions communales. — Ponts et chaussées. — Navigation. — Chemins de grande et moyenne communication. — Alignement.

3e *Division :* M. Coubé, *chef de division, secrétaire-greffier du conseil de préfecture et de la commission départementale.*

Administration et comptabilité communales. — Instruction publique. — Cultes. Voirie urbaine. Hospices. — Bureaux de bienfaisance

Services départementaux.

Archiviste : M. Dacier. — *Architecte :* M. Chevillard. — *Agent voyer en chef* M. Schmitt ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Niort.

Composé de 10 cantons; 93 communes, 108,457 habitants.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 92 communes; 77,404 habitants

M. Béraud, *sous-préfet*, à Bressuire

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons; 92 communes; 72,065 habitants.

M. Vitalis, *sous-préfet*, à Melle

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 73 317 habitants.

M. Hervé Kerohant, *sous-préfet*, à Parthenay.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Arçais	Morin	Mauzé	Besson
Argenton-Château	Souard.	Melle	Carré.
Bressuire	Bourru	Mengonte	Poupin
Celles	Dupuis	Moncontant	Puichaud.
Beauvoir	Brossin	Niort	Maclain.
Celles	Crémault.	Parthenay	Taudière.
Cerizay	De l'Isle.	Prahecq	Laidet.
Châtillon-sur-Sèvre	Desaivre.	St-Loup	Morin
Châtillon-sur-Sèvre	Favreau.	St-Maixent	Nosereau
Chef Boutonne	Pré.	St-Varent	Germon
Coulonges	Garos.	Sauzé-Vaussais	Gueny-Chambaudrie
Frontenay	Tristant.	Secondigny	Baudet
La Motte-St-Héray	Larvoire-Guionnet	Thénezay	Robin-Dubreuil.
Lezay	Proust.	Thouars	Reverdit.
Mauzé	Vte de Tusseau.		

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie. — Il est borné au Nord par le département du Pas-de-Calais; à l'Est par les départements du Nord et de l'Aisne; au Sud par les départements de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'Ouest par la Manche

M. E. Pougny ✻, *préfet*, à Amiens.

M. Bertereau (Edouard), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Cte de la Londe (P.), *doyen*, Ravelet ✻, *vice-pr.*, Bon de Viefville des Essarts ✻

Ansart (Paul).

M. Charvet ✻, *conseiller de préfecture honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Lethouart, avocat (Rue), *secrétaire.*
Blanchet, manufacturier (Picquigny).
Briois, maire (Doullens).
Brule, notaire (St-Valery).
Butler (Vte de), propriétaire (Bernaville).
Caron, maire de Rumaisnil (Conty).
Cauvel de Beauvillé ✻, député propriétaire (Rosières).
Clermont Tonnerre (Mis de) ✻, propriétaire maire de Bertangles (Villers-Bocage).
Cornu[illegible] ✻, député, maire d'Abbeville (Abbeville, *Nord*).
Cressonnières (des), maire d'Yaucourt-Bussus (Ailly-le-Haut-Clocher).
Dauphin ✻, maire d'Amiens (Amiens, *Sud-Est*), *président.*
De[illegible] manufacturier (Gamaches).
L[illegible]erias (O✻) (Domart).
Douville Maillefeu (de), propriétaire Moyenneville).
Duflos (A.) ✻, propr. (Amiens, *Sud-Ouest*).
Estourmel, [illegible] député, propriétaire (Bray).
[illegible] de Favernay, conseiller à la Cour d'Amiens (Acheux).
Forceville (Cte de), maire de Forceville [illegible]s mont).
Fr[illegible]icquevalle (A. de), maire de Remiencourt [illegible]ens).
Fr[illegible]t, directeur de filature (Hallencourt).
Gambier, maire de Bougain[illegible]le Mo[illegible]s Vidame.
Hamel (E.), avocat (Moreuil)
Hecquet ✻, propriétaire, maire (Nouvion
Jametel, maire de Marestmoutiers (Montdidier
Labitte, propriétaire (Abbeville, *Sud*
Lalouette, propriétaire, [illegible] Nesle
Lardière, maire de Fouilloy (Corbie
Le Feuvre (Bon) ✻, propriétaire (Albert
Magniez, député, maire d'Yzies [illegible] *vice-président*
Martelot ✻, directeur de filature (An[illegible] *Nord-Ouest*
Mébaye ✻, ingénieur des ponts et chaussées (Poix)
Mollet Vulfran ✻, manufacturier Amie *Nord-Est*), *vice-président*
Mollien, docteur en médecine (Canaples
[illegible]
Morgan (Éme de) ✻, maire de Chaussy Epagny (Ailly sur Noye
Neuvillette (de), ✻, maire de Ligescourt (Crécy).
Petot, maire de Froncloy (Hor[illegible]
Rambures (de), député, maire de Vaudricourt (Vault).
Rouge-Halloum, manufacturier (Hor[illegible]
Véret, propriétaire (Rose
Villemant ✻, ancien [illegible]
Vion, maire de Villers[illegible] Ros[illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de la Brunerie, *chef*

Affaires confidentielles et réservées. — Personnel. — Récompenses honorifiques.

1re *Division :* M. Flotat, *chef de division*

Établissements de bienfaisance et institutions de prévoyance. — Instruction publique et beaux-arts. Médecine et pharmacie. — Salubrité publique. [illegible] Établissements insalubres. — Police générale et sûreté générale. — Prisons. — Presse, imprimerie et librairie. — Élections. — Conseil général, conseils d'arrondissement, conseil de préfecture.

2e *Division :* M. Macqua ✻, *chef de division*

Administration départementale, communale et des établissements de bienfaisance. Cultes. Instruction primaire.

3e *Division :* M. Lecointe, *chef de division.*

Agriculture. Industrie et commerce. — Subsistances. Routes. Ports. — Chemins de fer. Pêche. Voirie. Rivières et cours d'eau non navigables ni flottables. — Canaux de la Somme.

4e *Division :* M. Cottrelle, *chef*

Comptabilité générale, départementale, communale et des hospices et bureaux de bienfaisance. — Travaux publics. Forêts. — Instruction primaire.

M[illegible] *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Inspecteur : M. L. Boca. — *Architecte* M. Sévin. — *Agent voyer en chef :* M. Baudé.

Arrondissement-chef-lieu d'Amiens.

Composé de 13 cantons, 250 communes; 189,746 habitants.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons; 171 communes, 137 291 habitants.

M. Jaubert, *sous-préfet*, à Abbeville.

Arrondissement de Doullens

Composé de 4 cantons; 89 communes, 56,498 habitants.

M. de la Plesnoye, *sous-préfet*, à Doullens.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons, 144 communes; 65,966 habitants

M. Paul David, *sous-préfet*, à Montdidier.

Arrondissement de Peronne.

Composé de 8 cantons, 179 communes; 107,514 habitants

M. de Chamberet ✻, *sous-préfet*, à Péronne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Courbet-Poulard.
[illegible]	De Witasse.
[illegible]	Corbel
[illegible]	Mareschal.
[illegible]	Lenoir.
[illegible]	Dewailly.
[illegible]	Bouzard.
[illegible]	Patte.
Bray-sur Somme	Delacourt.
Chaulnes	Poulin
Combles	Debray.
Conty	De Moiencourt
[illegible]	Cressin
[illegible]	Somaret
[illegible]	Brandicourt.
[illegible]	N...
[illegible]	Delattre.
[illegible]	Louis.
[illegible]	Maurel
Hornoy	Gravet
Molliens-Vidame	Trencart.
Montdidier	Mangot.
Moreuil	Grenot.
Moyenneville	Guyet.
Nesle	Lallouette.
Nouvion	Hecquet
Orsemont	Martin
Péronne	Danicourt
Picquigny	Derouvroy
Poix	Dharcourniers
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Berton
[illegible]	Loiseau
Sains	Pauchet
St-Valery sur-S.	D'Arras.
Villers-Bocage	Obré

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois. — Il est borné au Nord par le département de l'Aveyron; à l'Est par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron, au Sud par ceux de l'Aude et de la Haute Garonne, à l'Ouest par ceux de la Haute Garonne et de Tarn-et-Garonne

M. le Cte DE MASIN ✻, *préfet*, à Albi.
M. Durand, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Plaine-Bacon ✻, *vice-président*, Bon Tridoulat ✻, de Mathan.

Conseil général de département. MM.

Abrial, propriétaire (Graulhet).
Barbey (O✻), maire (Mazamet).
Barrau de Muratel (de), maire de Viviers Dourgne).
[illegible] propriétaire (Vielmur).
[illegible] médecin (Pampelonne).
Bonnet, maire de Carvalle (Alban).
Camusac, notaire à Albi (Cadalen).
[illegible] notaire (Valence).
Cambon, j. de paix à Montredon (Lacaune).
Causse, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse (Valdériès).
Cavaré, notaire (Albi).
Combes, manufacturier, maire de Burlats (Roquecourbe).
Daguilhon-Pujol (O✻), prem. prés. de la cour de Pau (St-Paul), *président*.
Dubernard, maire de Castelnau-de-Brassac Brassac).
Duboys, propriétaire (Vaour)
Espinasse ✻, médecin, maire (Montredon), *vice-président*
Fabre, maire (Labruguière).
Galtier, avocat (Murat)
Gineste, propriétaire (Lescure).
Héral, propriétaire (Monestiés).
Jourde ✻, propriétaire (Lautrec
Lapanouse (de), notaire à Albi (Villefranche).
Loup (Paul), maire (Vabre
Murat, notaire [illegible] Sauveguier)
Prouno, maire [illegible]
Reille (Bon)(Cte, Saint Andrieu Soult, *vice-président*
Rigal, médecin à Gaillac (Graulhet)
Rivenc, notaire (Cordes).
Roulanet, maire (Anglès).
St Simon (de), propriétaire (Cuq-Toulza).
Thiéry, avocat (Réalmont)
Thomas (Frédéric) ✻ (Castres).
Tornier (Castelnau-de-Montmiral).
Vergues, maire (Puylaurens)
Voisins Lavernière (de), maire (Lavaur)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. le Vte Raymond d'Aubigny, *chef*

Personnel. — Élections à l'Assemblée nationale et au Conseil général. Presse. — Réunions publiques — Police administrative

1re *Division* M. Guyot, *chef de division.*

Finances. — Contributions. — Travaux publics. — Comptabilité générale et départementale. — Travaux diocésains. — Commerce et industrie. — Recrutement de l'armée.

2e *Division :* M. Sylvain Bories, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Octrois. — Cultes. — Assistance publique. — Contentieux. — Chemins vicinaux. — Instruction publique.

M. Boyer (François), *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Jolibois. — *Architecte*, M. Hess. — *Agent voyer en chef* M. Maurel ✻

Arrondissement-chef-lieu d'Alb[illegible].

Composé de 8 cantons, [illegible] communes; 95,120 habitants

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons, 92 communes; 139,779 habitants

M. Bernard, *sous-préfet*, à Castres.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons, [illegible]5 communes; 65,563 habitants.

M. Drouot, *sous-préfet*, à Gaillac.

Arrondissement de Lavaur.

Composé de 5 cantons, [illegible]7 communes, 51,462 habitants.

M. Calières de [illegible] ✻, *sous-préfet*, à Lavaur.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Alban [illegible]	Carayon.	Monestiés. .	Aubert.
Albi	Cassan.	Montmiral.....	Boudet.
Angles [illegible]	Rouanet.	Montredon.....	Lapeyrasse ✻
Brassac [illegible]	Bousquet.	Murat	Gaillier
Castelnau [illegible]	Durrieu de Maubon	[illegible]	Larroque
Castres [illegible]	[illegible]	Puylaurens	Vergues.
Cordes [illegible]	Cornu	[illegible]	Prouho
Cuq-Toulza	Vte de Lauzun	Realmont	Peyronnet
Dourgne [illegible]	Abeil	Roquecourbe	Ratgine.
Graulhet	Noras ✻	St Antonin-Soult	Lavayssière
Gréssiet [illegible]	[illegible]	St Lieux [illegible]	Desplas
Lautrec	[illegible]	Salvagnac	Murat
Lavaur	Tournier	Vaour	Troup
Lautrec	Mme de Bonnac	Vielmur	Tailhas
Lavaur [illegible]	De Voisins-Lavernière.	Villeneuve	Cazalar
Lisle [illegible]	De Gères	Villeneuve	Boulsson
Mazamet	Barbey (O ✻)	Villefranche	Puel.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départements de l'Aveyron, de la Haute Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne. — Il est borné au Nord par le département du Lot, à l'Est par ceux du Tarn et de l'Aveyron, au Sud par celui de la Haute-Garonne, et à l'Ouest par ceux du Gers et de Lot-et Garonne.

M. G. Desprès, *préfet*, à Montauban.

M. de Clausade, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Derville-Maréchard, *vice-président.* Auvray, de Lassale.

Conseil général de département. MM.

Bardon (Négrepelisse).
Barradat (Auvillar).
Benas aîné, notaire (Villebrumier).
Bouniol-St-Sauveur, maire (Lauzerte).
Catellan (Monclar).
Depeyre ✲, ancien maire Montpezat
Dufour (Bourg-de-Visa)
Flamens Castelsarrasin.
Gillet (Moissac).
Gironde (de) (Montauban, *Est*).
Jordanet (la Française
Laborde fils, propriétaire (Beaumont,
Larramet ✲, docteur en médecine (Montech), *vice-président*
Lasserre (St-Nicolas).
Levet, propriétaire (Montaigu).
Mauvoisin (de) (Lavit).
Pagès, maire (St Antonin), *président*
Pignères, maire de Vazerac (Molières).
Prax Paris ✲, maire de Montauban, député (Caussade).
Rouairol, docteur-médecin (Montauban, *Ouest*).
Rolland, maire (Verdun).
Seignouret, maire (Grisolles)
Trubert (Valence)
Viguier (Caylus).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Degrange de Martignac, *chef*

Secrétariat général. M. Vidallet aîné, *chef de bureau.*

Personnel. — Élections. — Imprimerie et librairie. — Police administrative et municipale. — Surveillance de condamnés.

Division de l'administration communale, des travaux publics et de l'agriculture

M. Desbarres, *chef de division*. — M. Carénou, *chef de bureau.*

Comptabilité et contentieux des communes, des hospices, des bureaux de bienfaisance. — Budgets — Octrois — Chemins vicinaux — Instruction primaire — Routes nationales et départementales. Chemins de fer. Service hydraulique. — Rivières navigables et flottables. — Mines — Police du roulage.

Division militaire et de la comptabilité: M. Giraud, *chef de division.* — M. Vidallet jeune, *chef de bureau.*

Budget départemental — Contributions directes. — Domaines. — Enfants assistés. — Statistique. — Recrutement. Agriculture.

M. Giraud, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Devals aîné. — *Agent voyer en chef* : M. Louis Bugel
(Le service vicinal a été séparé des ponts-et-chaussées.)

Arrondissement-chef-lieu de Montauban.

Composé de 11 cantons; 68 communes, 101,930 habitants.

Arrondissement de Castel Sarrasin.

Composé de 7 cantons; 80 communes, 66,451 habitants

M. Albier, *sous-préfet*, à Castel-Sarrasin.

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons; 50 communes, 53,829 habitants

M. le Resseguier, *sous-préfet*, à Moissac.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Auvillar ..... Verdié.
Beaumont ..... Laborde.
Bourg-de-Visa..... Baboulène.
Castelsarrasin..... Marrou.
Caussade ..... Cupin-Maffre ✲.
Caylus ..... Viguier.
Grisolles ..... Seignouret.
Lafrançaise ..... Jordanet.
Lauzerte ..... Bouniol St-Sauveur.
Lavit ..... Marfan.
Moissac ..... Catusse ✲.
Molières ..... Lefranc de Lacarry.
Monclar..... Viatge
Montaigu..... Tourneric
Montauban..... D'Ilarduy.
Montech..... Larramet ✲
Montpezat ..... Darnis
Négrepelisse ..... Viguier.
St-Antonin ..... Pagès.
St-Nicolas ..... Ayral
Valence ..... Mouleng.
Verdun ..... Rolland.
Villebrumier ..... Bénais

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département des Basses-Alpes, au Nord-Est par le département des Alpes Maritimes, à l'Est et au Sud par la Méditerranée; enfin à l'Ouest par le département des Bouches-du-Rhône.

M. LEMERCIER ✻, *préfet*, à Draguignan.
M. Touchebœuf, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Desplats, *vice-président*, Poulle, de Roux

Conseil général de département. MM.

Allegre, avocat (Hyères, *Est*)
Arnaud, négociant (Cuers).
Augier, avocat (Draguignan).
Bagarry, avocat, maire (Brignoles).
Bonnet, notaire (Barjols).
Boyer (R.) ✻, médecin (Aups).
Chabert, Presse,
Clapier, ex préfet (Salernes), *vice-présid.*
Dutasta (Saint-Maximin)
Fabre, médecin (Cotignac).
Gastinel ✻, prés. du tribunal de Marseille (de licenciement),
Gariel, notaire (Tavernes).
Grasset (de), propriétaire (Rians).
Guérrondy, conseiller à la cour d'Aix (St-Tropez).
Gilly, avocat (Comps)
Granet père, propriétaire (Roquebrussanne)
Granet fils, anc. magistrat (Solliès-Pont)
Hugues, pharmacien (la Seyne).
Isnard, [illegible] (Draguignan).
Laurent (C.), député (Draguignan).
Lantier, négociant (Ollioules)
[illegible]
Maissonier, négociant (Grimaud)
Pascal, bouchonnier (Fréjus)
Pastoret, avocat (Fayence), *président.*
Sabran, propriétaire (Collobrières).
Sengler, ancien professeur (le Luc)
Tardy père (Toulon, *Ouest*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Gaillard, *chef.*

Personnel. — Presse — Récompenses honorifiques — Affaires politiques et réservées. — Haute police.

1re *Division* : M. Aubin, *chef de division.*

Administration communale. Instruction publique. Cultes. Forêts. — Police. — Guerre. — Assistance publique.

2e *Division* : M. Coquidé, *chef de division.*

Travaux publics. Finances.

M. Mireur, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Mireur — *Architecte:* M. Guérin. — *Agent voyer en chef*, M. Bonnet.

Arrondissement-chef-lieu de Draguignan

Composé de 11 cantons, 36 communes, 86,131 habitants.

Arrondissement de Brignoles.

Composé de 8 cantons; 54 communes, 66,495 habitants

M. le Vte du Parc ✻, *sous-préfet*, à Brignoles

Arrondissement de Toulon.

Composé de 8 cantons, 29 communes; 141,127 habitants

M. Loubens ✻, *sous-préfet*, à Toulon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aups	Barbaroux.	La Seyne	Estienne
Barjols	Basset.	Le Beausset	Artaud
Besse	Olivier.	Le Luc	Aubin
Brignoles	Bagarry	Le Muy	Durand
Callas	Pierrugues.	Ollioules	Cousin
Collobrières	Huguet.	Rians	Fabre.
Comps	Antelmy.	Roquebrussanne	Béguin.
Cotignac	Roux.	St-Maximin	Rostan
Cuers	Meyrier.	St-Tropez	Giraud
Draguignan	Lombard (C✻).	Salernes	Augier
Fayence	De Ravel d'Esclapon.	Solliès-Pont	Lombard ✻
Fréjus	Bérenguier ✻.	Tavernes	Bonnet
Grimaud	Saurin.	Toulon	Martel (Cte)
Hyères	Mis de Gaillard.		

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre qui forment la Provence, la principauté d'Orange, le territoire d'Avignon et le comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département de la Drôme et l'extrémité Sud-Est de celui de l'Ardèche; à l'Est par le département des Basses-Alpes, au Sud par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'Ouest par le département du Gard

M. Doncieux, *préfet*, à Avignon.
M. Adolphe Amat, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Charpenne, *vice-président*, de Combaud, le Cte de Villeneuve.

Conseil général de département. MM.

Alphandery, propriétaire (Avignon, *Nord*).
Appy, notaire (Bonnieux)
[illegible] notaire de Cabrières (Is.e).
Bassot, médecin (Cavaillon).
Bressy, propriétaire (Pernes
Cartier, propriétaire (Cadenet).
Dupuy, avocat (Orange, *Ouest*), *président*.
Geoffroy, négociant (Malaucène)
Gouvrau (Bollène
Gontard, notaire (Vaison)
Guillabert, médecin (Bollène)
Meynard (Adrien), négociant (Orange, *Est*).
Meynard (Henri), propriétaire (Valréas).
Morard, notaire (Sault).
Pin, propriétaire (Apt).
Poujade, médecin (Carpentras, *Nord*, *vice-président*
Pupal, médecin (Beaumes)
Rospail, médecin (Mormoiron)
Saint Martin (Pertuis)
Teyssier, propriétaire (Carpentras, *Sud*)
Vayson, propriétaire (Gordes,
Yvaren, médecin (Avignon, *Sud*)
N..... (Bollène).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. N....., *chef du cabinet*

Affaires confidentielles. — Bourses départementales. — Demandes d'audiences. — Élections. — Personnel administratif, emplois à la nomination du Préfet, propositions et avis pour les emplois ressortissant à l'administration centrale. — Police générale et administrative. — Presse. — Recueil administratif. — Tribunaux de commerce

1re *Division:* M. Paul (Henri) *chef de division.*

Affaires militaires. — Affaires rurales et industrielles. — Bibliothèques publiques. — Chasse. — Congrégations religieuses — Dépôt légal. Établissement de foires et marchés. Haras — Imprimerie et librairie. — Médecine et art vétérinaire. — Mouvement de la population. — Musées. — Police judiciaire et sanitaire — Salubrité publique. Statistique agricole et industrielle. — Administration et contentieux des communes et établissements publics. — Administration, comptabilité et personnel des syndicats. Agriculture — Cours d'eau — Chemins de fer. — Chemins vicinaux et ruraux. — Conseil général — Établissements dangereux insalubres.— Forêts. — Mines et carrières. — Octrois. — Ponts et chaussées. Police du roulage — Routes nationales et départementales — Rivières navigables et flottables. — Voirie. — Usines.

2e *Division* M. Bosse (Joseph), *chef de division*

Budgets et comptes du département, des communes, des hospices et des établissements de bienfaisance. — Cadastre. Caisse des retraites des employés départementaux, communaux et des établissements publics — Caisses des retraites pour la vieillesse — Caisses d'épargnes. — Comptabilité des prisons, contributions directes et indirectes. — Contrôle des inscriptions de rentes, des récepissés du Trésor et visa — Contraventions aux lois sur le timbre. — Cotes irrecouvrables. — Cotisations municipales — Dépenses de l'instruction publique — Édifices départementaux, diocésains et mobiliers — Recouvrement de l'impôt. — Aliénés. — Enfants assistés. — Mendicité. — Secours. — Statistique hospitalière

M. Raynaud, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste: M. Achard. — *Architecte:* M. Tiers. — *Inspecteur du service des enfants assistés.* M. G[illegible]

Arrondissement-chef-lieu d'Avignon.

Composé de 5 cantons, 21 communes, 84.259 habitants.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons; 50 communes, 34,493 habitants

M. de Ramel, *sous-préfet*, à Apt.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons; 31 communes; 59,536 habitants.

M. de Riancey (A.), *sous-préfet*, à Carpentras.

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons; 48 communes; 72,160 habitants.

M des Hours, *sous-préfet*, à Orange.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Apt	D'Avon de Sainte-Colombe.	Gordes	Roustan.
Avignon	Du Demaine	L'Isle	De Bonfils.
Beaumes	Vaton.	Malaucène	Chastel
Bédarrides	Avon	Mormoiron	[illegible].
Bollène	Santon père	Orange	[illegible]
Bonnieux	Appy	Pertuis	[illegible]
Cadenet	Colmar.	Sault	Morard
Carpentras	Ravoux.	Vaison	Goutard.
Cavaillon	De Bonadona.	Valréas	De Merles

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou. — Il est borné au Nord par les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'Est par celui des Deux-Sèvres, au Sud par le département de la Charente-Inférieure, et à l'Ouest par l'Océan.

M. Duphénieux, *préfet*, à La Roche-sur-Yon.
M. Poirier-Coutansais, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Merland, *vice-président*, de la Goutte du Vivier, Buet.

Conseil général de département. MM.

Auger, notaire (Chaillé-les-Marais)
Bessetière (de la) fils, propriétaire (St-Gilles-sur-Vie).
Batiot, maire (les Essarts).
Baudry d'Asson, propriétaire (Challans).
Baudière (de la), propriétaire (les Sables)
[illegible], propriétaire (St-Hilaire-les-Loges).
Bontemps, notaire (Mareuil).
Bourgeois, méd., maire de Verrie (Mortagne).
Bourmaud, notaire (les Moutiers-les-Mauxfaits).
Brilaud, propriétaire (la Châtaigneraie).
Chevalereau, propriétaire (Ste-Hermine).
Cornulier (Cte de) (Montaigu).
Daniel-Lacombe, propr. (Chantonnay).
Daviau, propriétaire (Rocheservière).
Gaudineau ✻, maire (Luçon), *président.*
Gillaizeau (Talmont).
Godet de la Riboullerie, propriétaire (Herbauges).
Holgu[illegible] (Bouin).
Landreau (Bon du), maire (les Herbiers)
La Tour du Pin (Bon de), propr. (Beauvoir).
Leroux (Saint-Fulgent).
Majou de la Débuterie (Pouzauges)
Morin d'Yvonnière, maire de Poiré-sous-la-Roche)
Mourain de Sourdeval ✻, propriétaire (St-Jean-de-Monts).
Périer, propriétaire (La Roche-sur-Yon).
Richer, maire (Nesmoutier), *vice-président.*
Rorthays (Cte de), prop. (la Mothe-Achard).
Sabouraud, propr. (Mareuil), *vice-président.*
Vandier (l'Ile-Dieu)
Volant, propriétaire (Fontenay-le-Comte).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. de Calandolle, *chef.*

Ouverture et distribution des dépêches — Police générale — Personnel — Publication administratives. — Légion d'honneur — Bonnes actions. — Presse. — Imprimerie et librairie. — Affaires réservées

1re *Division:* M. Le Grip, *chef de division.*

Service des cultes. Instruction primaire et secondaire. — Salles d'asile. — État civil. — Agriculture. — Industrie. — Commerce Élections. Listes du jury — Hygiène et salubrité publique. — Affaires militaires. Administration communale et particulière. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Fabriques des églises. — Contentieux des communes. — Culte protestant. — Comptabilité communale. Théâtre. — Colportage. Médecine vétérinaire Sapeurs-pompiers. — Amendes de police. — Congrégations religieuses. — Postes.

2e *Division:* M. Choy, *chef de division*

Budget du département. — Hôpital départemental. — Asile des aliénés. — Domaines. — Ponts et chaussées. — Routes. Ports maritimes. — Cours d'eau. — Canaux. — Chemins de fer. — Phares et fanaux. — Police du roulage Police de la voirie. — Chemins vicinaux. — Contributions directes et indirectes.

Services départementaux.

Archiviste : M. Barbeau — *Architecte :* M. C... *Agent voyer en chef :* M. le Saint-Perro. *Agent voyer inspecteur* M. Dar...

Arrondissement-chef-lieu de La Roche-sur-Yon.

Composé de 10 cantons; 104 communes; 150,582 habitants.

Arrondissement de Fontenay-le-Comte.

Composé de 9 cantons; 111 communes, 138,257 habitants.

M. de Lamberterie, *sous-préfet*, à Fontenay-le-Comte.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons; 84 communes; 115,607 habitants.

M. de Ville de Quincy, *sous-préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

... Cultien.	L'Ile-Dieu..... Nolleau.
Chaillé-les-Marais... Mugaud.	Luçon..... Gaudineau.
... Lory.	Ma...za... ...
Chantonnay..... Perrochain.	Mareuil..... Bouzeau.
Fontenay-le-Comte . De Rochebrune.	Montaigu ..... Mercier.
La Châtaigneraie ... Perreau.	Mortagne ..... Bureau.
La Mothe-Achard ... Lansier.	Noirmoutier. ..... Richer.
La Roche-sur-Yon... Périer.	Palluau..... Trichet.
... Morin d'Yvonnière.	Pouzauges ..... Gourin
... Bonabe de Rougé.	Rocheservière..... Daviaud
... Du Landreau.	Saint-Fulgent..... Batiot
... Moutiers-les- ...	Saint-Gilles-sur-Vie . A...ard.
... Duchaine.	Sainte-Hermine..... Michelon.
Les Sables-d'Olonne Barreau.	St-Hilaire-des Loges. N...
... Godet de la Riboullerie	Saint-Jean-de-Monts. Lenoir
	Talmont..... Galaizeau

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois qui ont été formés de l'ancienne province du Poitou. — Il est borné au Nord par les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire ; à l'Est par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au Sud par ceux de la Charente et des Deux-Sèvres, à l'Ouest par celui des Deux-Sèvres.

M. DELMAS (Albert) ✻, *préfet*, à Poitiers
M. Boudet (Félix), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Barbier (Alf.), *vice-président*, Ledain, Lemonnier.

Conseil général de département. MM

Auban (Alcibiade), conseiller à la cour d'appel de Poitiers (Vouillé).
Auger, propriétaire (Vouneuil-sur-Vienne).
... propriétaire (Couhé)
... propriétaire (Pleumartin).
Boudet ✻, président de chambre à la cour d'appel de Poitiers (Trois-Moutiers
Courbeau (L✻), professeur à la Faculté de droit (St-Georges), *président*
... maire (Charroux).
... ✻, avocat à Poitiers (Neuville).
Coral (de), conseiller référendaire à la Cour des comptes (Vivône)
Cordier Du... (Montcontour).
... ✻, juge suppléant au tribunal civil (Poitiers, *Nord*)
Guiot de la Rochère ✻, méd. (l'Isle-Jourdain)
Hérault, propriétaire (Châtellerault
Lepetit ✻, doyen de la Faculté de droit de Poitiers (Availles
Maurat, docteur en méd. (la Trimouille)

Morandière (O✻), ingén en chef (Leigné-sur-Usseau), *vice-président.*
Moureau, propriétaire (Gençay).
Nosereau ✻, propriétaire (Loudun).
Ne[illegible] Dup[illegible] ✻ [illegible] [illegible]
Orillard ✻, maire de Poitiers (Poitiers, *Sud*).
Pu[illegible], propriétaire [illegible]
Robert de Beauchamp (C✻), maître de forges à Lhommaizé (Lussac), *vice-président.*
Roblin, propriétaire (Mirebeau).
Serph, député, propriétaire (Civray).
Simonneau, propriétaire (Lencloître).
Soubeyran (de) (O✻), député, sous-gouverneur du Crédit foncier (St-Julien).
[illegible] ✻ propriétaire [illegible]
Tribert (Germain), avocat (Lusignan).
[illegible] propriétaire (Civray).
Voyer d'Argenson (de), maire des Ormes (Dangé).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Desorbier de Pougnadoresse, *secrétaire particulier.*

Personnel administratif. — Affaires réservées. — Presse. — Légion d'honneur. — Secours, etc.

1re *Division*, M. Lamarque, *chef de division.*

Comptabilité du département et de tous les ministères. — Administration générale et départementale. — Ponts et chaussées et usines. — Routes. — Chemins de fer. — Service vicinal. — Travaux publics. — Instruction primaire et secondaire. — Bâtiments départementaux et édifices diocésains. — Monuments historiques, etc.

2e *Division :* M. Pollu ✻, *chef de division.*

Administration et comptabilité communale et hospitalière. — Chemins vicinaux. — Cultes. — Service forestier. — Contributions directes. — Comptabilité générale du ministère des finances.

3e *Division :* M. Giraud (Ed.), *chef de division.*

Élections. — Police. — Poids et mesures. — Agriculture et industrie. — Assistance publique. — Prisons et établissements pénitentiaires. — Hygiène et salubrité publique. — Imprimerie, librairie et colportage. — Recrutement de l'armée. — Caisses d'épargne. — Jury. — Chasse. — Écoles spéciales du Gouvernement. — Statistique générale et agricole, etc.

M. [illegible], *secrétaire greffier des séances du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. Richard. — *Architecte :* M. Boyer. — *Agent voyer en chef :* M. Georges [illegible]

Arrondissement-chef-lieu de Poitiers

Composé de 10 cantons ; 87 communes ; 114,454 habitants.

Arrondissement de Châtellerault

Composé de 6 cantons ; 51 communes, 60,275 hab.

M. Drouault, *sous-préfet*, à Châtellerault.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons ; 45 communes, 48,091 habitants.

M. Champoiseau, *sous-préfet*, à Civray.

Arrondissement de Loudun.

Composé de 4 cantons ; 57 communes ; 54,537 habitants.

M. Desains, *sous-préfet*, à Loudun.

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons ; 60 communes ; 69,240 habitants.

M. Félix de la Seiglière, *sous-préfet*, à Montmorillon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Availles	Corderoy-Dutiers.	Dangé	Descourt
Charroux	Brouillet.	Gençay	Boudet
Châtellerault	Arnaudeau ✻.	La Trimouille	Robin
[illegible]gny	Coulon.	Le Vigeon	Richard.
Civray	Imbert.	Leigné-sur-Usseau	Souriau
Loudun	Aymé.	Lencloître	Guellerin.

[illegible]	Guiot de la Rochère ✻
Le [illegible]	Dégnin-Desvaux.
L[illegible]	Mayet.
[illegible]	De Labrèche.
Mirebeau [illegible]	Robin.
Moncontour	Cord'er-Dupanneau
Montmorillon	Nouveau-Dupin ✻.
Monts-sur-Guesnes	Guiet
Neuville	Dreke-Vazelle.
Pleumartin	Mis de Pleumartin.
Poitiers	Oriland ✻.
Saint-Georges	Marsault.
Saint-Julien	Fourr
Saint-Savin	De Millon.
Trois-Moutiers	Boilaive.
Vivon	Frère
Vouillé	Rossignol
Vouneuil-sur-Vienne	Ce de Campagne.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou. — Il est borné au Nord par les départements de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'Est par celui de la Creuse; au Sud par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'Ouest par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Les principales productions sont les bœufs, moutons, etc., qui alimentent les marchés de Paris pendant plusieurs mois de l'année; les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de St-Yrieix, et une mine d'étain fin, l'unique en France

M. Le Myre de Vilers, *préfet*, à Limoges.
M. Millet, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Marchard de la Couture ✻, *vice-président*, Lavergnolle, Laroche de Feline.

Conseil général de département. MM.

Allegraud, maire de Dinsac (le Dorat).
Aufort, not. et mre (St-Sulpice-les-Feuilles).
Balet, médecin, maire (Ambazac).
Barny, président du tribunal de Bourganeuf (Laurière).
Boullion (Édouard) ✻, maire de Champagnac (Châlus), *vice-président*.
Brissaud, notaire, maire (Nieul).
Brason des Lezes, maire (Nantiat).
Chargneau, maire (St-Mathieu).
Chassade, avocat (Châteauneuf).
[illegible] Cte le ✻, propriétaire (Ma[illegible]-Dieu).
Cr[illegible] ✻, maire Lymoutiers)
Devaugelade, notaire, maire de St Sornin-Leulac (Château-Ponsac).
Duchateau, docteur-médecin (Bessines).
Duléry de Peyramont (C ✻), député, cons. à la Cour de cass. (St-Léonard), *président*.
Gay de Nexon (Bon) ✻, propr (Nexon).
Goursaud ✻, colonel de spahis (St-Laurent-sur-Gorre).
Laborderie (de), propr et maire (Bellac)
Longeau-Laubanie fils, médecin et maire (Oradour-sur-Vayres
Mazeaud (Evariste), propriétaire (St-Yrieix).
Monstiers-Mérinville (Mis des), propriétaire (Mézières
Muret de Bort, propriétaire (Aixe
Nassans, notaire (Limoges, *Sud*
Nouaud-Lavaurie, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats (Limoges, *Nord*).
Pétin aud-Dubos ✻, directeur de la succursale de la Banque de France à Limoges (Pierre-Buffière), *vice-président*,
Pouliot, médecin (St-Junien).
Sensaud, doct.-méd. et mre (St-Germain).
Soury-Lavergne, député (Rochechouart).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Domenget, *chef de cabinet.*

1re *Division :* M. Faure, *chef de division.*

Administration générale. — Agriculture, commerce, industrie. — Statistique générale Instruction publique — Police générale, maison centrale et prisons départementales. — Aliénés. Enfants assistés. — Mendicité

2e *Division :* M. Duché, *chef de division.*

Contributions. — Comptabilité générale. — Administration communale et des établissements de bienfaisance. — Affaires militaires.

3e *Division :* M. Barry, *chef de division.*

Travaux publics. - Ponts et chaussées - Chemins vicinaux. — Chemins de fer. — Poids et mesures

M. Dupetit, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Aubépin. — *Architecte :* M. Linard — *Agent voyer en chef :* M. Lesguillier, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Arrondissement-chef-lieu de Limoges

Composé de 10 cantons; 80 communes; 153,157 habitants

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons 65 communes; 78,805 habitants.

M. Gaidan, *sous-préfet*, à Bellac.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons; 30 communes; 48,576 habitants.

M. Massabiau, *sous-préfet*, à Rochechouart

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 27 communes 41,010 habitants

M. Richard de Lavallée, *sous-préfet*, à Saint-Yrieix.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aix	[illegible]	Nantiat	Bussolles Lezeix
Ambazac	Desrieres	Nexon	Lafosse
Bellac	De Lavaudene.	Nieul	Brissaud
Bessines	[illegible]ud	Oradour-sur-Vayres	Lavaine
Châlus	Lagarde	Pierre-Buffière	Lapeyrat
Châteauneuf	Vaucheux	Rochechouart	T[illegible]
Châteauponsac	Parry Pouchon	St-Germain-Beaupré	Sensaud
Eymoutiers	Gerbaud	St-Junien	[illegible]
Laurière	Maucaux.	St-Laurent-sur-Gorre	Desalbres.
Le Dorat	Veynier.	St-Léonard	Tandeau de Marsac
Limoges	Dumas-Lavaud ✲.	St-Mathieu	Chagni
Magnac Laval	Dubois	St-Sulpice-les-Feuilles	Aufort.
Nexon	Constancin.	St-Yrieix	Sulpicy

DÉPARTEMENT DES VOSGES

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Évêchés, etc. — Il est borné au Nord par les départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et par l'Alsace et la Lorraine allemande; à l'Est par l'Alsace, au Sud par l'Alsace et les départements de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'Ouest par celui de la Haute-Marne

M. le Bon DE FOUCAULT, *préfet*, à Épinal.
M. J. Hosemann, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Merlin de Thionville, *vice-président*, Matagrin, Thomy

Conseil général de département. MM.

Bresson (Édouard) (Darnay)
Champy (Paul) (Provenchères)
Chavane, maître de forges [illegible]ns,
Claude, député (Saulxures), *président.*
Claudot, doct.-méd., mre d'Éloyes (Coussy).
Delmas, ancien sous-préfet (Mirecourt).
Doublat, propriétaire (Brouvelieures).
Ferry (Jules), député (le Thillot), *vice-pr.*
Ferry (Hercule), adjoint au maire de St-Dié (Fraize).
Frogier de Ponlevoy (Paul) ✲, chef de bat. du génie en retraite (Neufchâteau).
Gachotte, maire (St-Dié).
George, député (Épinal).
Grandjean ✲, notaire (Charmes).
Jacquot, maire (Senones).
Kiener, président de la chambre de commerce d'Épinal (Monthureux
Krantz, maire de St-Nabord (Remiremont)
[illegible]sseur médecin [illegible]
Liétard, docteur-médecin, maire [illegible] (Plombières).
Martz, ancien avoué (Gérardmer).
Matuas, maire de Ville-sur-Illon (Dompaire
Melino (Jules), avocat à Paris (Corcieux
Mougeot ✲, doct.-méd., maire (Bruyères
Perrut, officier de santé (Châtenois
Pothier, command. d'artillerie (Le[illegible]re)
Prantois (de), maire de Saulxures-lès-[illegible]gnéville (Bulgnéville)
Prunes (de) ✲, maître de forges (Xert[illegible]x)
Ravinel (de), député (Rambervillers)
Sadoul, brasseur, adjoint au maire (Raon-l'Étape
Tanant (Chatel)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de Barruel-St Pons, avocat, *chef du cabinet.*
Affaires réservées.

1re *Division :* M. Bernard, *chef de division.*

Administration générale — État civil. — Statistique — Associations diverses. — Cultes. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Assistance publique. — Affaires militaires.

2e *Division :* M. Vécho, *chef de division.*

Ponts et chaussées. — Service vicinal. — Voirie urbaine. — Cours d'eau — Travaux départementaux et communaux. — Forêts. Domaine de l'État

3e *Division :* M. Aubertin, *chef de division*

Comptabilité départementale et comptabilité communale. — Service des prisons. — Contributions directes. — Contributions indirectes. — Douanes. — Instruction primaire. — Caisses d'épargne.

M. Sontag, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. de Chanteau. — *Architecte :* M. Grillot ✻ — *Ingénieur directeur du service vicinal :* M. Gaucher ✻.

Arrondissement-chef-lieu d'Épinal.

Composé de 6 cantons; 126 communes, 96,640 habitants.

Arrondissement de Mirecourt.

Composé de 6 cantons; 142 communes; 66,120 habitants.

M. Logay, *sous-préfet*, à Mirecourt.

Arrondissement de Neufchâteau.

Compose de 5 cantons; 132 communes, 56,660 habitants.

M. Cavalier (Léon), *sous-préfet*, à Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

Compose de 4 cantons, 40 communes; 73,722 habitants.

M. du Tilleul, *sous-préfet*, à Remiremont.

Arrondissement de Saint-Dié.

Composé de 9 cantons; 91 communes; 90,846 habitants.

M. de Latouche ✻, *sous-préfet*, à Saint-Dié.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

[illegible]	Ziégler.	Mirecourt	Le Berrey d'Haumont
[illegible]	Thomas.	Monthureux-sur-Saône	Thomas-Gabourst.
[illegible]	Mougeot	Neufchâteau	Martin
[illegible]	Lepage.	[illegible]	Bellard
[illegible]	Lamy.	Provenchères	Nicole
[illegible]	Vautrin.	Rambervillers	Crivisier
[illegible]	Jacquot.	Raon l'Etape	Cosson.
[illegible]	Georges.	Remiremont	Magnien.
[illegible]	Mahalin.	St Dié	Gâchotte.
[illegible]	Rosier.	Saulxures	Claude.
[illegible]	Parisot.	Senones	Huteau.
[illegible]	Huot.	Vittel	Dubois
[illegible]	Vomesson.	Xertigny	Beaudoin.
[illegible]	Lambert.		
[illegible]	Jeoffroy.		
Le Thillot	Antoine.		

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne l'Auxerrois le Sénonois, etc. — Il est borné au Nord par les départements de l'Aube et de Seine-et-Marne à l'Est par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au Sud par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'Ouest par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne

M. DUCREST DE VILLENEUVE, *préfet*, à Auxerre.
M. Duguë, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Angenoust, *vice-président,* Raynal de Tissonnière, Cuilhot du Fresne.

Conseil général de département. MM.

Bagard, maire (Cheroy)
[illegible] maire ([illegible])
Bert, député, prof. à la Sorbonne (Ailant)
Billaud, adjoint (Guillon).
Bonnerot, maire (Joigny).
Boulet, maire (Charny).
Brincard (Bon) ✻, ancien maître de requêtes (Cerisiers).
Brunot, propriétaire (Seignelay).
Coste, docteur-médecin, maire (St-Julien du-Sault).
Deligand [illegible] ancien maire Sens, Su[illegible]
Duthou, pro[illegible]re (St Fargeau)
Duché (Courson).
Duguyot, vétérinaire (Bléneau).
Durand-Desormeaux fils (Brienon).
Fandin, docteur-méd (Vézelay), *v.-présid.*
Fo[illegible]r ✻, propriétaire (Sergines).
Fontaines (de) (Sens, *Nord*).
Gaspard (Flogny).
Gonneau (St Sauveur)
[illegible]ardy, maire [illegible]
[illegible] (Pont-sur-Yonne)
Javal, d.-méd. (Villeneuve-l'Archevêque
Lamy, avoué à Paris (Pont-sur-Yonne)
Lancôme, maire (St-Florentin).
Lepère, député (Auxerre, *Est*), *président*
Letainturier, propriétaire (Vermenton
Martenot (Aug.), maire (Aney-le-Franc).
Massot, maire (Auxerre, *Ouest*), *vice-président*
[illegible] Avallon
[illegible]
Rubasse, maire (Noyers).
Raveau, anc. not. (Coulange sur Yonne
Tanlay (Mis de) (C✻), colonel d'état major (Cruzy-le-Châtel).
Villeneuve (de), propriétaire Chablis
Virieu (Cte de), propriétaire (l'Isle-sur-Serein).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M Prévost, *chef.*

1re *Division* : M. Michelon, *chef de division.*

Secrétariat général et affaires militaires. — Comptabilité de l'État et du département.

2e *Division :* M. Lechat ✻, *chef de division*

Administration générale et départementale. — Travaux publics et vicinalité.

3e *Division* M Brodier, *chef de division*

Administration et contentieux des communes et établissements communaux. Comptabilité des communes, des hospices et hôpitaux et des bureaux de bienfaisance. — Instruction primaire.

M. Boulé, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M Quantin ✻. — *Architecte :* M. Dondenne fils.
Agent voyer en chef : M. Boucheron ✻

Arrondissement-chef-lieu d'Auxerre.

Composé de 12 cantons; 132 communes; 116,427 habitants.

Arrondissement d'Avallon.

Composé de 5 cantons; 72 communes; 44,016 habitants

M. Josson de Bilhem, *sous-préfet*, à Avallon.

Arrondissement de Joigny.

Composé de 9 cantons; 108 communes; 96,378 habitants.

M le Vte de Barrey, *sous-préfet*, à Joigny.

Arrondissement de Sens.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 65,999 habitants.

M Brébier ✻, *sous-préfet*, à Sens.

Arrondissement de Tonnerre.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 41,388 habitants.

M. Cuzon, *sous-préfet*, à Tonnerre.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aillant.....	Bachelet.
Ancy-le-Franc.....	Martenot.
Auxerre.....	Challe.
Avallon.....	Febvre-Andoche.
[illegible]	Lalle.
Brienon.....	Bridier.
[illegible]	Audebert.
[illegible]	N.....
[illegible]	N.....
[illegible]	Brown.
[illegible]	Houdé.
[illegible]-s-Yonne	Barrey.
[illegible]	Brouillé.
[illegible]	Droin.
[illegible]	Paudot.
[illegible]	Lombardot.
[illegible]	Bouron.
Ligny-le-Châtel.....	Baudouin.
L'Isle-sur-Serein....	Vte de Lussel.
Noyers.....	Rabasse.
Pont-sur-Yonne	Lamy.
Quarré-les-Tombes..	Petitier-Chomaille.
[illegible]	Laumez
Saint-Florentin	Espinas
Saint-Julien-du-Sault	Coste.
Saint-Sauveur.....	Labbé.
Seignelay	Blas.
Sens	Provent.
Sergines.....	Perrot.
Tonnerre	Jolivot
Toucy.....	Paqueau.
Vermenton.....	Momon.
Vézelay.....	Delinc
Villeneuve-l'Archevêque	Chardon
Villeneuve-s.-Yonne.	L. de Vaudouart.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MM. LES PRÉFETS, SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET SOUS-PRÉFETS.

PRÉFETS.

Amiel-Dubeaux	Drôme.
André (Pr.)	Isère
A[illegible] de St-Paul (Mis d')	Meuse
Baile	Aude
[illegible]	Mayenne
[illegible]	Loiret
[illegible]	Charente-Inférieure.
[illegible]	Lot.
[illegible]	Ardennes.
[illegible]	Corrèze.
[illegible]	Haute-Saône
[illegible] de Sauvansgeon de).....	Loire
Cuzes (de)	Indre
Chambon (Mis de)	Meurthe-et-Moselle
Champagnac (de)...	Manche
Champvans (de) ...	Gard
Cazelle (Et. de)	[illegible]
Che[illegible]	Ar[illegible]
Choppin.....	[illegible]se
Cr[illegible]senoy (Bon de	As[illegible]
Darcy	Pu[illegible]
D[illegible]	Côte-d'Or
Decrais (Albert)	Indre-et-Loire.
D[illegible]	Haute-Marne
De[illegible]as (Albert	Vienne
Depon (Ch[illegible] ..	Ille-et-Vilaine
Despres	Tarn-et-Garonne
Duard..	Loir-et-Cher
Do[illegible]eux (S.).....	Var
D[illegible]erest de Villeneuve.	Yonne
Dacros	Rhône
Duphenieux..	Vendée.
Duval (Ferdinand) .	Seine
Féraud Tiburce).....	Hautes-Pyrénées.
Ferrand[illegible]	Calvados
Foncault (Bon de)	Vosges
Fo[illegible]es (Mis de)	Savoie.
Fourmer-Sarovèze ..	Creuse
Gabé (du) .. .	Gers
Gigot (Albert). ..	Doubs
Gizolme.....	Pyrénées-Orient
Guyot de Villeneuve	Seine et Marne
Hermite (Vte [illegible] ..	Hautes-Alpes.
Jouvenel (Bon de) . ..	Marne
[illegible] (Ed.)	Cher
[illegible] . .	Loire-Inférieure.
[illegible]	[illegible]
Le Gray (Bon)	Nord.
[illegible]	Var.
Le Myre de Vilers..	Haute-Vienne
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Seine-Inférieure.
Lorois	Corrèze
[illegible]	Lot-et-Garonne
Mallier (Vte)...	Saône-et-Loire.
Mason (Cte de). .	Tarn
M[illegible]	[illegible]et Loire.
Me[illegible]	[illegible]
Nadaillac (Mis de)	[illegible] Pyrénées.
Pascal (Ernest	[illegible]
Pelon . .	[illegible]
Perrotis (de)	[illegible]et Loir
Picque [illegible]	[illegible] Alpes
Pi[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]-Garonne.
Ravinel [illegible]	[illegible]
Reinach-Werth (de	[illegible]
[illegible]	Pas
Revel[illegible]	[illegible] Loire
[illegible]	[illegible]
[illegible]efort (Cte de)	[illegible]
[illegible]	Ar[illegible]
[illegible]	Nièvre
[illegible]	Aveyron
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Landes
[illegible]	Ain
[illegible]	Corse
[illegible]	Sarthe
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

ALGÉRIE.

Brunel	Alger
Desclozeaux	Constantine
[illegible]son . . .	Oran

Préfets honoraires. MM

Baragnon (O✻	[illegible] de la Chavanne (C✻
Boby de la Chapelle (C✻).	[illegible] (C✻
[illegible] (C✻).	[illegible] (C✻
Brun (C✻	Martin de Porzou (O✻
[illegible] (C✻).	Rondouin (C✻).
Chamberlhac (de) ✻	[illegible]
Dussaut (C✻).	Richard (Jules) (C✻
Farley ✻	Rivaud de la Raffinière (Cte) (C✻).
Farnier ✻	[illegible] (C✻)
Fresnel (de) ✻	Soubeyran (I[illegible] C✻)
Gr[illegible] (C✻ [illegible])	Tonnet (C✻)

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX. MM

Amat (Vaucluse).
Auvergne (d') (Manche).
Ayral (Gironde).
Bar (Bon de) (Calvados).
Baragnon (Hérault).
Barante (Bon de) (Oise).
Bertereau (Somme).
Bessey (Corrèze).
Lesseps (de) (Indre-et-Loire).
Boegner (Ardennes).
Bosse (Corse).
Boudet (Felix) (Vienne).
Brossay de Marne
Brossais Apes Mart
Ballemont (de)(préfecture de
Caillat (Deux Sèvres).
Calmette (Puy-de-Dôme).
Cazaboune (Lot-et-Garonne).
Chartier (Cher).
Châteaux (de) (Pas-de-Calais).
Chrestian de Lhus (Haute-Garonne).
Clausade (Tarn-et-Garonne).
Cornemhan (Dordogne).
Coumes (Gers).
Crozes (de) (Indre).
Duncan (Philidor) (Doubs).
Dejeux (Gard).
Delatour (Seine-et-Marne).
Desgrands (Lyon) (*Police*)
Dietrich (Haut-Rhin).
Dubarry (Haute-Saône).
Duchange (Ariège).
Dufresne (Eure).
Dugué (Yonne).
Duperron (Landes).
Durand (Tarn).
Fabre (Paul)(Bouches-du-R.).
Faret de Tute (Seine-et-O.).
Filhouze (Lot).
Fohanno (Morbihan).
Fougère (Drôme).
Frasse (Aude).
Gerosse (Ain)
Gilbert (Seine-Infér.
Goybet (Savoie).
Grandval (Rhône) (*Administration*).
Grenaud de Saint-Caristophe (de) (Ain).
Grimouard (de) (Finistère
Harscouët (Cte) (C.-du-Nord)
Hosemann (Vosges).
Jaume-Saint-Hilaire (Haute-Loire).
Jouvencel (de) (Loiret).
Lagarenne (de) (Orne).
La Loyère (de) (Ardèche).
Le Deschaut (Côte-d'Or).
Lozeau (Lozère).
Le Reffait (Aube).
Louvel (Pyrénées-Orientales).
Marcassus (Hautes-Pyrén.).
Marlot (Nièvre).
Martin-Doisy (Sarthe).
Millet (Haute-Vienne).
Monod (Isère).
Montaubin (Marne et Loir
Montbron (Cte de Mayenne)
Neveu-Lemaire (Ardennes)
Orcières (d') (Haute Savoie).
Payelle (Loire-Inférieure).
Pinet de Menteyer (Hautes-Alpes)
Pistoye(de)(Meurthe-et-Mos.)
Poitevin de Maupas (Vaucluse)
Pontalba (de) (Seine-Inférieure)
Poujaud (Creuse
Rencourt (de) (Nord)
Robert de Massy (Charente).
Roquette Buisson (de) (Basses-Pyrénées).
Rossan (Basses-Alpes
Ste-Marie (de) (Eure et Loir)
Salvert (Vte de) (Loir et-Cher)
Sebline (Aisne
Simonet Carte
Tambour (Seine
Tascher(de Seine-et-Loire).
Toucheboeuf (Var,
Tureas (Jura)
Vercellier (Charente-Infér.)
Veisaz (Loire).
Vernisy (Haute-Marne)
Vivenot (Meuse

ALGÉRIE.

Dunaigre ..... Constantine.
Gouvet ..... Alger
Legénissel ..... Oran.

SOUS-PRÉFETS. MM.

Albier ..... Castel-Sarrazin.
Amphoux ..... Arles.
Anglemont (d') ..... Forcalquier.
Armand). ..... Villeneuve.
Prad
Asse
Valenciennes.
Château-Thierry.
Mamers.
Villefranche(Rhône)
Bachelard ..... Marmande.
Balleydier ..... Saint-Nazaire.
Barillon (de) ..... Bayonne.
Barillon (de) ..... Libourne.
Barrey (Vte de) ..... Joigny.
Barthélemy Saint Marc
Corbeil.
Bazas
Sartène.
Beaupoil de Sainte-Au-
Soissons.
Béchard ..... Argentan.
Villefranche (Aveyron).
Bellot des Minières ..... Brionde.
Bérard ..... Bressuire.
Bernard ..... Castres.
Bertrand (de) ..... Mortain.
Berniquet ..... Vervins.
Bernis (de) ..... Rethel.
Reims.
Bizot de Fontenay
Vassy.
Blanc (Octave) ..... Tournon.
Blanche ..... Nontron.
Blanchet ..... Beaune
Boby de la Chapelle Cholet
Bosset de Torsac (de) Yssingeaux
Borelli ..... Issoire
Bourdier ..... Provins
Bourdouche ..... Castellane.
Bousquet-Foltz ..... Romorantin.
Bouvattier ..... Sarlat
Boyanval ..... Poligny.
Bray (François de) .... Meaux
Bréhier ..... Sens.
Brimont (de) ..... Cosne
Brincourt ..... Grasse
Brocqua ..... Les Andelys
Broqua (de) ..... Nancy
Brun (Albert) ..... Sedan.
Buca lle de Littimères. Domfront
Cabarrus ..... Langres.
Calemard de la Fayette Boussac
Calla ..... Nîmes
Cardiergues ..... Lisieux.
Castelaing ..... Montreuil.
Cavalier (Léon) ..... Neufchâteau.
Cazeneuve Bélizac
Chabrol (de) ..... Lavaur.
Charoberot (de) ..... Péronne
Champoiseau Civray.

Canaleilles (de).	La Flèche
Chanron	Lombez
[illegible]	Thiers
Chassanet (de)	Uzès
Chavane	[illegible]
Chemedher (de)	[illegible]
Cochinier	[illegible]
Coincy (de)	[illegible]
[illegible]	Narbonne
Coppin	[illegible]
Cotti (J. B.)	Corte.
Couëdic (Vte de)	Ancenis
Crazannes (de)	St-Gaudens.
Crossy (de)	Le Blanc
Cuzon	Tonnerre
Damour	La Châtre
[illegible]	Marennes
Davo	Montdidier
Decombie.	Die
Delaître	Dinan
Delambre	Rambouillet
Delmas (H.)	Bayeux
Delpit	Nérac
Derbigny	Montmédy
Desains	Loudun
Despine	Albertville
Develle	Louviers
Devic	Espalion
Dieudonné	Yvetot.
Dispôt	Châtillon-s-Seine
Donnezan	Moutiers
Drouault	Châteaubriant
Drouët	Vouziers.
Drouot	Gaillac
Du Buc	Bruyère
Du Bois	Barcelonnette.
Du Bourdieu (Bon)	Nogent-le-Rotrou
Du Fay	Ambert.
Du Gros-Riez	Morlaix
Dumontet de Lacroze	Ussel.
Du Parc (Vte)	Brignolles.
Dusolier	Bar-sur-Aube.
Du Taillis	Remiremont.
Ecuyer (Vte de l')	Sancerre
Ernoul Dignon (Bon)	Neufchâtel.
Esternazy	Boulogne
[illegible]egryen (d')	Dunkerque.
[illegible]	Le Havre
Foret Lecr[illegible]	Nyons
Foret [illegible] Bourbonne	Briey
Fornand le Gonidec (Cte)	Paimbœuf.
Fichet	Lesparre
Fol[illegible]	Béziers.
Fors Ce[illegible]	Senlis
Fleuret	Vendôme.
Floret	Bastia
Fontaine	Saint Claude
Gabriel	Puget-Théniers
Gaidan	Bellac
[illegible] (de)	Vienne
Gensoul	St-Jean de-Maur
Germeau	Chinon
Gilbertbrunt	Soissons
Girardin (Albert de)	Gourdon.
Giraud (Léopold)	Pontivy
Gorrand de Lasalle	Alais
Golstein (Cte de)	Château-Gontier
Gombert (Vte de)	Bergerac
Gouriet (de)	Gex.
Grégoire	Pithiviers.
[illegible]	Cambrai
Habert	Lure.
Haward de la Blotterie	Fontainebleau.
Hertz	Mauléon
Hervé Kerohan	Parthenay.
Hours (des)	Orange
Huart (P.)	Saint-Malo
[illegible]	La Palisse
[illegible]	Pontarlier
[illegible]	Abbeville.
Joly (de)	St-Calais.
Josson de Bilhem	Avallon
Jourdan	Largentière.
Labbe	Issoudun
Laborde-Lasalle (de)	Jonzac
Labrousse	St-Sever
Ladreit de la Charrière	Bar-sur-Seine
[illegible]	Libourne
Lambert	Limoges
Lambertie (de)	Fontenay-le-Comte
Lamure (de)	Confolens
Laglade	Florac
Lartenois de Boisviers	Falaise
Lapsane (de)	Lodève
Laporte	Mortagne
[illegible]	[illegible]
Largaudie (de)	Verdun
Larnac	Cherbourg.
Lasmartres	Sisteron.
Lastic (de)	Château-Chinon
Latenay	Montluçon.
[illegible] (de)	Saint-Dié.
Lauris (de)	Lot[illegible]
Laverdays	Le[illegible]
Legay	[illegible]
Legier de Lagarde	St-Pol.
Le Jouteux	[illegible]
Le Loze	[illegible]
Le Prêtre de Beauvais	[illegible]-Lan[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Leroy de la Brière	[illegible]
Levyfier	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Mirot
[illegible] de Bellevue	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Mage	[illegible]
Margueryes (de)	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Massias	[illegible]
Massias-Cortier	Pont-Audemer
Meaux	[illegible]
Miquel	Orthez.
Monsseur	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Montalembert (Cte de)	Thiers
Montravel (de)	Embrun
[illegible]	[illegible]
Nervo	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]rgeval (d')	[illegible]
[illegible]	Marvejols
[illegible]	[illegible]
Peyramont (de)	Sceaux
Peyran	Montfort.
Peyronnenecq (de)	Castelnaudary
Picson (Bon E.)	Dreux.

[illegible]	St-Marcellin.
[illegible]	Doullens
[illegible]	Châtillon-sur-Saône.
Poli (Vte de)	Roanne
Pontbriand (de)	Dax.
Porteu	Lisieux.
Poujo	St-Affrique.
Poulin	Coutances.
Poupelat	Ruffec.
Pradel	Dôle.
Preste (de la)	St-Amand.
yferrat (de)	Bernay
Puymirol (de)	Millau.
[illegible] Broves (Bon	
[illegible]	Rochefort.
[illegible]	Aix
[illegible]	Alais
Remacle	Saintes.
Renard	Autun.
Rene de Maudo	Bonneville.
René Taillandier	Avranches.
[illegible]	St-Flour.
[illegible]	Moissac.
Rancoy (de)	Carpentras.
[illegible]	Saint-Yrieix
Rart (Léon)	Mantes.
[illegible] Olivier)	Saint-Omer.
[illegible]	Condom.
[illegible]	Toul.
[illegible]	Coulommiers.
[illegible]	Cusset.
[illegible]	Saint-Quentin.
Sabatie-Garat	Muret.
Saulant (Mis de)	Châteaubriant.
[illegible] Quantin (de)	Etampes.
[illegible]	Châteaudun.
[illegible]	Redon.
[illegible]	Sainte-Menehould.
Salvan de Boissieux (de)	Segré.
[illegible]	Loudéac.
[illegible]	Barbezieux.
Sarrau	La Réole.
[illegible] de la Capelle	Vire.
Sebastiani	Saint-Denis.
[illegible]	Montdidier
Semer	Cognac
Serres de Gauzy	[illegible]ert
Shonen (de)	[illegible]
Soudière (C[illegible]	[illegible]
Soyquières	[illegible]
Suckau (de)	Rocroi.
Surcouf	Lannion.
Teyssier (Émile)	Le Vigan
Thomas	Epernay
Thomson	Briançon.
Tinseau (de)	St-Jean-d'Angely.
Tixier de Brolac	Mauriac.
[illegible]	Bagnères
Trancart	Neufchâ
Tripier	Compiègne.
[illegible]	Ploërmel.
Vacheresses	Montelimart.
Valembourg	Valognes.
Val court (de)	Riom
Van Bavinchove	Gannat.
Vassal-Montviel (Cte de)	Trévoux.
Vasserot	Pontoise.
Vayssié	Avesnes.
[illegible]	Bourganeuf
Versigny	Gray.
Vezins (Vte René de)	Saint-Pons.
Viard	Nantua.
Vilars (de)	Argelès.
Ville de Quincy (de)	Sables-d'Olonne.
Villemant	Montargis.
Vitalis	Melle
Waru (de)	Douai.

ALGÉRIE.

Bernelle	Bône.
Chancel (de)	Mostaganem.
Chasnet	Milianah.
Denis de Rivoire	Mascara.
Gobron	Tlemcen.
Mangoin	Sétif
Olivier	DeLys
Toutain	Philippeville.

Sous-préfets honoraires. MM.

[illegible]rmont (Vte de) ✻.	Monchanin.
[illegible]et.	Nicolas.
[illegible]ier ✻.	Parisot ✻.
Campagnola ✻.	Pautet
Colonna-Leca ✻.	Pellenc (Bon)
Duvivers ✻.	Peyre.
Eigenschenck ✻.	Plaine
Fournier.	Pompeï.
Génin (O✻).	Poursain
Jarry Paillet ✻.	Quenault ✻.
[illegible]ste	Ravelet ✻
La[illegible]y le	Robert (Bon).
[illegible]ercq ✻	Roux-Ferrand ✻.
[illegible]ar[illegible]nd	Sully-Brunet ✻
[illegible]zargues de	Vaisins (de) ✻

CHAPITRE VIII.

Armée de terre

SECTION PREMIÈRE.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

MARÉCHAUX DE FRANCE

MM.

1854. Cte Baraguey d'Hilliers (G✻) Ⓜ.
1856. Canrobert (G✻) Ⓜ, membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense
1859. De Mac-Mahon, duc de Magenta (G✻) Ⓜ, Président de la République française.
1870. Le Bœuf (G✻) Ⓜ.

OFFICIERS GÉNÉRAUX

GÉNÉRAUX DE DIVISION

qui, en vertu d'une décision, sont maintenus, sans limite d'âge, dans la 1re section par application de l'article 5 de la loi du 4 août 18[illegible] MM

Cte de Schramm (G✻) Ⓜ, disponible.
Bon Charon (Viala, (G✻) Ⓜ, disponible
De Ladmirault (G✻) Ⓜ, gouv. mil. de Par[illegible] command. supér. de la 1re divis. milit., membre du conseil supér. de la guerre.
Thury (Fr. Aug.) (GO✻) Ⓜ, disponible.
D'Aurelle de P[illegible]s C✻)Ⓜ, disponible, membre de l'Assemblée nationale
Dalesme (GO✻ [illegible]isponible
De Martimprey [illegible] C.)(G✻) Ⓜ, gouverneur des [illegible]s
De la Motterouge (G✻), disponible.
Vinoy (G✻)Ⓜ, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur
Cousin de Montauban, Cte de Palikao (G✻) Ⓜ, disponible
Bon de Chabaud la Tour (G✻), disponible, membre du comité de défense, président de la section de l'artillerie
Frossard (GO✻) Ⓜ, [illegible] des fortifications, membre du conseil de la guerre, du comité de défense [illegible]
Forgeot (GO✻, commandant [illegible] [illegible]dit, membre du comité de défense
[illegible] (G✻) Ⓜ, disponible
Guiod (G✻), disponible
D'Exéa (G✻), disponible
[illegible] (G✻), disponible
Princeteau (GO✻), disponible

Première section. (Activité et disponibilité.)

GÉNÉRAUX DE DIVISION. MM

Duc de Nemours (G✻) (*hors cadre*) disponible.
Duc d'Aumale (G✻), (*hors cadre*), comm. le 7e corps d'armée et la 7e divis. mil. et comm. supérieur de la subdiv. de l'Ain, memb. du cons. sup. de la guerre et du com. de déf., memb. de l'Assemblée nat.
De Failly (GO✻) Ⓜ, disponible.
Bourbaki (G✻), gouv. mil. de Lyon, comm. le 14e corps d'armée, [illegible] les 3e et 2e divisions militaires.
Bon Durrieu (GO✻), disponible
Deligny (G✻), comm. le 4e corps d'armée et comm. sup. des subdiv. de l'Orne, de la Mayenne, de la Sarthe et d'Eure-et-Loir, membre du conseil supérieur de la guerre
Pourcet (GO✻), commandant le 18e corps d'armée et la 20e division militaire
Ver[illegible] commandant la 12e division d'infanterie [illegible] armée
Cte de Lorencez (Latr[illegible]) (GO✻), disponible

Douay (G✻), commandant le 8e corps d'armée et la 4e division militaire, membre du comité de défense

Fleury (GO✻), disponibilité

Ducrot (GO✻), comm. le 8e corps d'armée [illegible], membre du comité de défense [illegible] la commission mixte des travaux publics

[illegible] commandant le 1er corps [illegible] l'Yonne, le Loiret, de l'Yonne et de Seine-et-Marne, membre du comité de défense

Lebrun (GO✻), comm. le 3e corps d'armée et la 3e div. mil., membre du comité de déf

De [illegible] (GO✻), commandant le 17e corps d'armée et la 34e division militaire

Berthaut de Rochebouet (GO✻), commandant le 2e corps d'armée [illegible] la 13e et 14e divisions militaires

[illegible] étudier et de préparer l'institution d'une école supér. de guerre

Gozlan (C✻) commandant la 6e division d'infanterie (3e corps d'armée)

Jarras ✻, membre de la commission mixte des travaux publics

[illegible] ✻, président de la commission chargée de l'examen des questions relatives à la composition des musiques et fanfares militaires

Du Pin de Pollies (de Bonnet Maurelhan) (C✻)

Pourcet (GO✻), commandant la 35e division d'infanterie (15e corps d'armée) et la 13e div. militaire

[illegible] (C✻), président du comité de l'artillerie, membre du conseil supér. de la guerre, de la commission mixte des travaux publics [illegible]

Vte Bonnemains (GO✻), commandant la 3e [illegible] de la commission mixte des travaux publics

Robillard (GO✻), commandant le 2e corps d'armée et comm. sup. des subd. de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne.

[illegible] (C✻), commandant la 1re division d'infanterie, 1er corps d'armée et la 21e division militaire

Appert ✻, commandant la 1re division de cavalerie

Lébert (GO✻), commandant la [illegible] Constantine

Borel (GO✻), commandant le 9e corps d'armée et la 18e division militaire.

Susbielle ✻, membre du comité de l'artillerie, de la défense et de la commission chargée d'étudier et de préparer l'institution d'une école supér. de guerre

Espivent de la Villesboisnet (G✻), commandant le 2e corps d'armée et comm. sup. des [illegible]

Vergnes ✻, commandant la 17e division d'infanterie (9e corps d'armée).

Tripier (GO✻), commandant la 2e division [illegible] corps d'armée

[illegible] de Villegly (Vte de Brunique) (C✻), comm. l'art. de la place de Lyon

Grenier (GO✻), commandant la 3e division d'infanterie (2e corps d'armée)

Marmier (C✻), commandant la 2e division [illegible]

L'Hériller (GO✻), président de la commission [illegible] et du campement [illegible] des travaux publics

Lefort (C✻), [illegible]

Bon Ayroles ✻, commandant le 16e corps d'armée [illegible] supérieur des 16e et 17e [illegible]

[illegible] (GO✻), commandant la 19e division d'infanterie (10e corps d'armée)

De Maussion (C✻), commandant la 14e division d'infanterie (7e corps d'armée)

[illegible] (GO✻), commandant la 27e division territoriale (14e c. d'armée) [illegible] div. milit.

Ce[illegible] (C✻), commandant la 4e division d'infanterie [illegible] corps d'armée

Martineau des Chenez ✻, commandant la 30e divis. d'infant. (15e corps d'armée)

Lefort (C✻), [illegible] chargé [illegible] monts, près de la commission d'hygiène hippique, membre de la commiss. de cavalerie

Berry (C✻), commandant la 2e divis. d'infant. (1er corps d'armée) et la 11e div. milit.

Chanzy (GO✻), [illegible] général civil de [illegible] forces de terre et de mer, membre de l'Assemblée nationale

Lecomte (C✻), commandant le 11e corps d'armée [illegible] 25e division d'infant., membre du [illegible]

Pé de Arros (C✻), [illegible] commandant le 1er [illegible] corps d'armée

Mellinet (C✻), commandant la 2e div. d'inf. (1er corps d'armée)

Lefort [illegible] (C✻), en mission, [illegible] l'Assemblée nationale

Véron *dit* Bellecourt (C✻), commandant la 2e division d'infanterie [illegible]

[illegible] (C✻), commandant la 5e [illegible] d'infanterie (3e corps d'armée).

[illegible] (C✻), [illegible] gouvern. militaires de Paris, chargé spécialement du service territorial de la 1re division militaire

Le Poittevin de la Croix de Vaubert (GO✻), commandant la 21e div. d'inf. (11e c. d'armée)

[illegible] (C✻), commandant la 34e div. d'infanterie (17e corps d'armée)

[illegible] (C✻), commandant la 18e division d'infanterie (9e corps d'armée)

Carteret ✻, commandant la 8e [illegible] de cavalerie, membre de la commission chargée d'étudier et de préparer l'institution d'une école supérieure de guerre

Du Barail (C✻), commandant la 7e division d'infanterie [illegible] Frédéric, commandant la [illegible]

De Miribel (C✻), [illegible] commandant la 5e division d'infanterie

[illegible] (C✻), commandant la 6e division de cavalerie

Renson (GO✻), [illegible]

[illegible] d'Ars (GO✻), inspecteur gén. le cavalerie en 1871

GÉNÉRAUX DE BRIGADE MM.

Lefebvre (C✻), commandant la 1re brig. d'inf. (5e divis., 3e corps).

Frigalne (C✻), commandant la 2e brig. de cavalerie du 10e corps d'armée, membre de la commiss. de cavalerie

De Postis du Houlbec (GO✻), [illegible] subdivision de Lot-et-Garonne et du [illegible]

Colin (C✻), command. la 15e brig. d'infant. (8e divis., 4e corps).

Maurice (C✻), disponible

Cadart (C✻), membre du comité des fortif.

Renaud d'Oberstein (✻), command. la brig. d'artillerie du 1er corps d'armée

Augeraud (C✻), command. la brig. d'art. de la 10e div. d'infant. et les subdivisions [illegible] et des Côtes-du-Nord

Appert (GO✻), commandant la subdivision [illegible] et la place de Versailles

[illegible] (✻) (✻), disponible

Faure (C✻), chef d'état-major gén. du gouvernement. de Lyon et du 14e corps d'armée.

[illegible] (C✻), commandant la 6e brigade de cuirassiers (6e div. de cavalerie)

[illegible]grin de Saint-Hilaire (C✻), [illegible] la 2e brig. [illegible] 36e divis. 18e corps)

[illegible], command. la 21e brig. d'inf. (11e divis., 6e corps) et les subdivis. de [illegible] et des Vosges

Carteret Trécourt (✻), [illegible] commandant la subdivision de Tlemcen

Grésley (C✻), chef d'état-major gén. du ministère de la guerre

[illegible] (✻), command. la 66e brig. d'infant. [illegible]e corps

Abdeal (C✻), command. la subdivis. de Constantine

De Villeneuve (C✻), command. la 51e brig. d'infanterie (26e div., 13e corps), et la subdiv. de la Loire

Benoit (C✻), comm. les subdivis. de la [illegible] et de la Mayenne

[illegible] (C✻), comm. la 19e brig. d'infant. (10e div., 5e corps

[illegible]ménil-Leconte (C✻), commandant la brig. de cav. du 3e corps d'armée et [illegible] de l'Eure

[illegible] (C✻), [illegible] la 20e [illegible] (10e [illegible] 18e corps) et la subdiv. de [illegible]-et-Loir

[illegible] (C✻), commandant la 69e brig. d'infant. [illegible], 18e corps) et la subdivision de la Charente-Inférieure

[illegible] (C✻), comm. la 59e brig. d'infant. (30e [illegible] 15e corps) et les subdiv. du [illegible] et de l'Ardèche

De Gallifet (C✻), command. la 61e brig. d'inf. (6e div., 8e corps, et la subdiv. du Cher

Bertrand (H. L.) (C✻), comm. le Prytanée [illegible]

Triparé (C✻), comm. la brig. [illegible] du 8e corps d'armée et la subdivision de la Côte-d'Or

Avril de l'Enclos (C✻), disponible

Rébillard (O✻), comm. la 40e brig. d'inf. (20e divis., 12e corps) et maintenu au comm. de la subdiv. de Bône

De Plane (C✻), com[illegible] la 40e brig. d'inf. [illegible]e corps

Théologue (C✻), comm. la 3e brig. d'inf. [illegible]e div., 1er corps) et la subdivision du Pas-de-Calais

Giraud (C✻), command. la 43e brig. d'inf. (22e div., 11e corps) et les subdiv. de la Loire-Inférieure et de la Vendée

Dupré (C✻), comm. la 71e brig. d'infant. (36e div., 18e corps) et les subdivision [illegible] Basses-Pyrénées et des Landes

De Montarby (O✻), comm. la 3e brig. de hussards (4e div. de cavalerie) et la subdiv. de Seine-et-Marne.

Boyer (N.) (C✻), disponible

Roussel de Courcy (O✻), comm. la 4e brig. d'inf. (22e div., 11e corps, et la subdiv. du Morbihan

Dressolles (O✻), comm. la subdiv. de Dax

Blot (C✻), sous-chef d'état-major général du ministère de la guerre

De Formy de la Blanchetais [illegible], [illegible] la 64e brig. d'infant. [illegible] et la subdiv. des Landes

Briand (C✻), comm. la brig. de cav. du 13e corps d'armée et la subd. de l'Ardèche

Thornton (O✻), comm. l'école de cavalerie.

Deplanque (O✻), comm. la 48e brig. d'inf. (24e div., 12e corps) et maintenu au comm. de la subdiv. d'Orléansville

Morandy (C✻), commandant la subdivision [illegible]

Bourdillon (C✻), [illegible] corps d'armée

Digard (C✻), [illegible] brigade [illegible] 11e corps d'armée

[illegible]elli (O✻), comm. la [illegible] (2e div., 16e corps) et la subdiv. de [illegible]

D'Aries (O✻), comm. la 28e [illegible] 14e div., 7e corps) et la subdivision de [illegible] et de l'Aisne

De Loverdo (C✻), commandant la subdivision de Médéah

Minot (O✻), comm. la 6e brigade d'infant. (33e div., 17e corps).

Gremion (C✻), comm. la 23e brig. d'inf. (12e div., 6e corps).

Lamothe (C✻), comm. la 70e brig. d'infant. (35e div., 18e corps) et la subdivision de la Gironde.

Nitot (C✻), commandant la brig. de cav. du 4e corps d'armée et les subdivisions [illegible]-et-Loir et de l'Orne

[illegible] (C✻), command. la 9e brig. d'inf. (5e div., 8e corps), président de la commission d'études de la cartouche modèle 1856

Clappier (C✻), [illegible] d'artillerie destinée au 19e corps d'armée, et l'artill. dans la subdivision de la Seine

Rouneton (C✻), comm. la 36e brig. d'artill. 18e div., 9e corps

De Lathenade [illegible] command. la 4e brig. de cuirass. (3e div. de cav.), membre de la commission de cavalerie.

Veuve *dit* Chireton (C✻), membre du comité des fortific., membre de l'Assemblée nat.

Gahmier (C✻), attaché à l'état-major gén. du gouverneur militaire de Paris

Oudinot de Reggio (C✻), comm. la brigade de cavalerie du 2e corps d'armée et la subdiv. de l'Oise

Daguerre (C✻), [illegible] brig. d'[illegible] la Meuse.

De Salignac-Fénelon (A. I. E. F.) (C✻), comm. la brig. d'art. du 5e corps d'armée [illegible] du Loiret.

Le Clerc-Juigné (A. A. A. T.) (C✻), comm. la 4e brig. d'inf. (1re div. du 1er corps).

Capperon (C✻), command. la 49e brig. d'inf. 2e div. 13e corps).

Bossonnet (A. D. A.) (C✻), membre du [illegible]

[illegible] (C✻), [illegible] mer[illegible] l'Assemblée nationale.

Saussier (C✻), comm. la 4e brig. [illegible] 2e div. de cavalerie).

Ducrot (C✻), command. la 16e brig. d'inf. 8e div. 4e corps).

Appert (C✻), command. la 11e brig. d'inf. (2e div., 3e corps) et la subdiv. de la Seine-Inférieure.

Le Tourneur (C✻), comm. la 47e brig. d'inf. (24e divis., 12e corps) et maintenu au comm. de la subdivision d'Alger.

Ballard (C✻), comm. l'École d'application d'état-major, [illegible] (C✻), comm. la 17e brigade [illegible] (9e div., 5e corps).

Galliffet (C✻), commandant la brigade de cavalerie du 18e corps d'armée.

De Tucé (O✻), commandant la 2e brig. de cuirassiers (1re div. de cavalerie).

De Boerio (O✻), comm. la brig. de cav. du 4e corps d'armée et les subdiv. d'Indre-et-Loire et de l'Indre.

Séré de Rivières (C✻), chef du service du génie au ministère de la guerre, secrétaire du comité de défense.

Hanoteau (C✻), command. la subdivision de la Creuse.

Carteret-Trécourt (C✻), command. la brig. de cav. du 5e corps d'armée.

Farre (C✻), command. supér. du génie en Algérie.

Du Bois de Janeigny (O✻), inspecteur général de gendarmerie.

Feillet-Pilatrie (O✻), comm. la 54e brig. d'inf. (27e div., 14e corps) et les subdiv. de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Tillon (O✻), comm. la brig. de cav. du 12e corps d'armée et la brig. prov. de cav. de Roeg[illegible]ncourt.

De la Mariouse (C✻), comm. la 25e brig. d'inf. (13e div., 8e corps) et le territoire de Belfort.

Duponet (C✻), memb. du comité des fortifications.

Benoît (C✻), command. la brig. d'artill. du 3e corps d'armée et l'artill. dans la subd. de Seine-et-Oise.

Loy (C✻), chef d'état-major général du 9e corps d'armée.

Ferri-Pisani (C✻), comm. la 4e brig. d'inf. (2e div., 1er corps).

Brunet de Rouvre (O✻), disponible.

Vuillemot (C✻), chef d'état-major général du gouverneur général civil de l'Algérie.

Robinet-Marcy (C✻), commandant la brig. d'artill. du 4e corps d'armée.

Boca (C✻), comm. la 14e brig. d'inf. [illegible] du projet d'organisation [illegible] du 1er corps.

Carteret (C✻), disponible.

Ligeard (C✻), directeur supérieur du génie du 6e corps d'armée.

Tyrard de [illegible] (C✻), [illegible] de gendarmerie.

Valentin (C✻), disponible.

Javain (C✻), membre du comité d'[illegible] la brig. d'artillerie du 8e corps d'armée.

Blondeau (O✻), memb. du comité des [illegible].

Legrey de Croutte de Saint-Martin (O✻), disponible.

[illegible] (C✻), [illegible] 13e div., 7e corps) [illegible] Mars.

Février (C✻), commandant la subdiv. du Rhône et la place de Lyon.

Saussier (C✻), en mission, membre de l'Assemblée nationale.

Frémont (O✻), comm. la 8e brig. [illegible] (4e div., 2e corps).

Berthe (C✻), command. la 41e brig. d'[illegible] (21e divis., 11e corps).

[illegible] Berthe [illegible]

[illegible] (C✻), [illegible] la 54e brig. d'[illegible] (27e divis., 14e corps) et les subdiv. [illegible] la Savoie.

Cornat (C✻), comm. la brig. [illegible] du 6e corps d'armée.

[illegible] (C✻), [illegible] 5e brig. [illegible] 18e corps).

[illegible] de Courville (C✻), directeur général, à Paris.

Rolland (C✻), command. la [illegible] (2e div., 14e corps).

Davout d'Auerstaëdt (C✻), commandant la brig. d'art. du 13e corps d'armée, et la subd. du Puy-de-Dôme.

Guichard (C✻), [illegible]

De Vaisse-Roque. [illegible]

Lavoignet (C✻), disponible.

Delhorme (O✻), [illegible]

Dastugue (O✻), [illegible]

Guillon (C✻), comm. la brig. d[illegible] 17e corps d'armée et la subdiv. du G[illegible].

Cérez (C✻), comm. la subdiv. le M[illegible].

Henrion (C✻), commandant l'École spéciale militaire.

De Viel d'Espeuilles (O✻), comm. la 2e brig. de chasseurs (2e div. de cav.).

Forgemol (O✻), chef d'état-major du 7e corps d'armée, secrétaire du [illegible] supérieur de la guerre.

Sumpt (O✻), comm. l'hôtel des Invalides.

Du Vouges de Chanteclair [illegible]

Derroja (O✻), [illegible]

Loyse. (O✻. [illegible] du projet d'[illegible] membre de l'Assemblée [illegible].

Fournès (C✻), command. la 4e brig. 21e div., 11e co[illegible].

De Curten (O✻), c[illegible] (18e div., 8e corps) et la subd[illegible].

Guyon Vernier (O✻), comma[illegible] du 15e corps d'[illegible].

De [illegible] A[illegible] 2e [illegible] subdivision de l'Aube.

Bonnet (O✻), comm. la 30e brig. d'[illegible] (15e [illegible] S[illegible]).

[illegible] (O✻) [illegible] 39e brig. d'inf. 20e [illegible] 10e corps et la subdiv. de la M[illegible]

De Boureade (C✻), chef d'état-major général du 4e corps d'armée.

Billot (O✻), en mission, membre de l'Assemblée nationale.

Dufaure du Bessat (O✻), commandant la 68e brig. d'inf. (34e div., 17e corps), et les subdivisions de la Haute Garonne et de l'Ariège.

Boyer (P.) (C✻), command. la 12e brig. d'inf. (6e div., 3e corps) et la subdiv. du Calvados.

Hayn de Verneville (C✻), commandant la [illegible] hussards (5e div. de cavalerie).

Pychaud (C✻), comm. la 56e brig. d'inf. (28e div., 14e corps) et la subd. des Hautes-Alpes.

D[illegible] (C✻), command. l'artillerie d'art du 7e corps d'armée.

Duval (C✻), directeur supér. du génie du 4e corps d'armée.

De Percin-Northumberlan (C✻), comman. la brig. de caval. du 14e corps d'armée.

Schneegans (C✻), comm. l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie.

[illegible] chefort (O✻), commandant la 3e brig. d'inf. (31e div., 16 corps) et la subdiv. du Var et des Basses Alpes.

Bonneau du Martray (C✻), chef d'état-major général du 1er corps d'armée.

Carrelet (C✻), comm. la brig. de caval. du 7e corps et la subd. de la Haute-Saône.

Boutlier (C✻), commandant la 5e brigade de cuirassiers et la subdivision de Maine-et-Loire, inspecteur général de la gendarmerie.

Petit (C✻), directeur supér. du génie du 7e corps d'armée.

Ponsard (C✻), command. la 52e brigade (26e div., 13e corps).

Torel (C✻), comm. la 1re brig. de cuirassiers (5e div. de cavalerie).

Cte de Dampierre (O✻), comm. la brigade de cavalerie du 1er corps d'armée.

De Bar (C✻), command. la brig. d'art. du 9e corps d'armée et les subdivisions de la Vienne et des Deux Sèvres.

Foloppe (C✻), chef d'état-major général du 10e corps d'armée.

Bonvalet (C✻), comm. la brig. d'art. du 15e corps d'armée.

Janin (C✻), commandant la 1re brigade d'infanterie (1re division, 1er corps) et la subdivision du Nord.

Lewal (C✻), chef d'état-major général du 15e corps d'armée.

L'Hotte (C✻), en mission.

Deuxième section. (Réserve.)

GÉNÉRAUX DE DIVISION. MM.

[illegible] Mortemart (G✻).
[illegible] Hatte (G✻) ⓜ.
Mis de [illegible] (G✻).
Tugnot de Lanoye (C✻).
Cte Wadner de [illegible] (G✻).
Le Flô (C✻), ambassadeur de France à St-Pétersbourg, membre de l'Assemblée nationale.
Bon [illegible] (GO✻).
[illegible] (GO✻).
[illegible] rys de Bourjolly de Sermaise (GO✻).
[illegible] (GO✻).
[illegible] (GO✻).
Morin (Aud. Aug.) (GO✻).
Bertrand (GO✻).
Marcel (GO✻).
Fieffé de Lièvreville (GO✻).
Foy (GO✻).
Bon Duchaussoy (GO✻).
Larchey (GO✻).
[illegible] (GO✻).
Bon de Grobon (GO✻).
[illegible]pert (GO✻).
[illegible]ntemarre d'Erville (G✻).
Cte de Monet (G✻).
Mougin-Lecreulx (GO✻).
Mellinet (G✻).
Faucheux (GO✻).
Morulaz (GO✻).
De Montebello (G✻).
Gagnon (GO✻).
D'Hugues (G✻).
Bisson (G✻).
Mis d'Ornano (GO✻).
De Géraudon (GO✻).
[illegible] Fririon (GO✻).
Dupuch de Feletz (GO✻).
Guerin de Tourville (GO✻).
Foltz (GO✻).
Sol (GO✻).
Boutteilloux (GO✻).
De Martimprey (A. [illegible] (GO✻).
[illegible]illet de St-[illegible]rges (GO✻).
M[illegible] (GO✻), [illegible] membre de l'Assemblée nat.
Mis de Liniers (GO✻).
De Beaufort d'Hautpoul (GO✻).
Chauchard (GO✻).
Cte de Noue (GO✻).
Bertin (GO✻).
Yvelin de Béville (G. C.) (GO✻).
Périgot (GO✻).
Callier (GO✻).
Dumont (GO✻).
Courtois Roussel d'Hurbal (GO✻).
Cte de Champeron (GO✻).
Vte Louis de Villiers (G✻).
Cte de Clérembault (GO✻).
De Castagny (GO✻).
Grandchamp (GO✻).
De l'Abadie d'Aydrein (GO✻).
Frereck (GO✻).
De Prémonville de Masonthon (GO✻).

Merle de Labrugière de Lavaucoupet (G✲)
Labastie (GO✲)
Correard (GO✲)
Le Vassor Sorval (GO✲)
Vallon (GO✲)
Ducasse (GO✲)
De Maud'huy (GO✲)
Barral (GO✲)
Boissayre (GO✲)
Mallet (C✲)
Bon Schramm (C✲)
De Charbon (C✲), membre de l'Assemblée nationale
De Pointe de Gevigny (C✲)
Treuille, Bon de Beaulieu (GO✲)

GÉNÉRAUX DE BRIGADE MM.

Menne (C✲)
Lebrun (C✲)
Praxis (C✲)
De Brémond (C✲)
Lechesne (GO✲)
Vesco (C✲)
Schérer (O✲)
Mayr de Baldegg (C✲)
Bon Jacquemin de Monrecour (C✲)
Maud'huy (O✲)
Leloutere (O✲)
Levoimant (C✲)
Trouvé (C✲)
De Gouvenain (C✲)
Dupleix (GO✲)
D'Alphonse (C✲)
Tripier (C✲)
Cte d'Anthouard de Vraincourt (GO✲)
Bourgouin de Beaurepaire (C✲)
Chatry de Lafosse (C✲)
André (C✲)
De Bousingen (C✲)
Dautheville (GO✲)
Besançon (C✲)
De Mirbeck (C✲)
Angenoust (O✲)
Anfrye (C✲)
D'Estiennes de Chassegros, Mis de Lioux (C✲)
Dejarue Beaumarchais (C✲)
Bon Dubreton (C✲)
Duval (C✲)
Gaudin de Villaine (C✲)
Richard (C✲)
Margueritte de Lande (C✲)
Lemyre (C✲)
Boyer (Ch.) (C✲)
De Serre (C✲)
Couston (C✲)
Lyautey (C✲)
Bousquet (C✲)
Laladie (C✲)
Creuly (C✲)
Sancier (C✲)
Cuny (C✲)
Lefebvre (C✲)
De Maussion (C✲)
De Bernardy (C✲)
Mayer (C✲)
Tisserand (C✲)
Daulomieu Beauchamp (C✲)
O'Farrell (C✲)
Bon Malus (C✲)
De Margaide (C✲)
De Vaulchier-Davout (GO✲), secrétaire général de la grande Chancellerie de la Légion d'honneur
Legay d'Arcy (C✲)
De Négrier (GO✲)
De Vivès (C✲)
Baret de Bouvray (C✲)
Bon Neigre (GO✲)
Goury (C✲)
Chabord (C✲)
Grenne (C✲)
Cte de Rochebrune (C✲)
Dubon (C✲)
Blanchet (C✲)
Cte Pajol de Brancion (C✲)
De Fayet de Chabannes (C✲)
De Goussencourt (C✲)
Sabatier (C✲)
Espivent (C✲)
Bly de Montela (C✲)
Ridouet (C✲)
De Bonnefoy (C✲)
Lebaron (C✲)
Bon de Lamothe-Langon (C✲)
Guerin (C✲)
Bonnery (C✲)
De Mézange de Saint-André (GO✲)
Hardy de la Largère (C✲)
Léon (C✲)
Vernier de Byans (C✲)
Le Preud'homme, Cte de Fontenoy (C✲)
Arnaudeau (C✲)
De Veaulens (C✲)
Chanzan de Vercly (GO✲)
Pierreux (C✲)
Vte de Montfort (C✲)
D'Estampes (C✲)
De Roujoux (C✲)
Mis Euzenou de Kersalaun (C✲)
Paulet de Monfort (C✲)
De Blois de la Calande (GO✲)
Mazel-Dugoulot (C✲)
Demory (C✲)
Bon de Waldersbach (C✲)
Chardon de Chaumont (C✲)
Bon d'Azémar (C✲)
Law de Lauriston (C✲)
Courson de la Villeneuve (T.) (C✲)
Faye (C✲)
Simon de la Mortière (C✲)
Cte Lepic (C✲)
Donet (C✲)
D'Espinassy de Vénel (C✲)
Bon de Juniac (C✲)
Duportal-Dugoasmeur (C✲)
Ribourt (GO✲)
Reinaud Boulogne de Lascours (C✲)
Moucheton de Gerbrois (C✲)
Berthaud (GO✲)
Mercaux (C✲)
Favé (GO✲)
De Valabrègue (GO✲)
Savaresse (C✲)
Servier (C✲)

Malleroge (C✻)
Javain (P. A. T.) (GO✻).
[illegible] (C✻)
De Clargère (C✻)
Desaint de Marthille (C✻
[illegible] (C✻)
[illegible]
[illegible] Bouméjoux (C✻).
Prudon (GO✻).
Plombin (C✻).
Gagneur (C✻)
Becquet de Sonney (C✻
De Brocard (GO✻
D'Arrieau (C✻
Duboys-Fresney (GO✻), m. de l'Ass. nat
[illegible] Pillet (C✻)
Joly Lecoulombier (C✻).
Yvelin de Bévile (C. A. A. A.) (C✻).
De Mecquenem (C✻).
Joly Fregola (C✻)
Malcor (C✻
Cte de Saint Anastas. Perri-Pisani-Jourdan (C✻
De Brauer (L.) (C✻).
De Golberg (C✻)
Horx de Vanau (GO✻)
Crambriel (C✻)
Fournier (GO✻)
[illegible] (C✻
Mitrece (C✻
Helloum de Ménibus (C✻)
[illegible] (C✻)
Martinez (C✻
[illegible] (C✻
[illegible] (C✻
Genet (C✻)
De Bigault d'Avocourt (C✻)
Choury de Lavigerie (C✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
De Belgarric (C✻).
Martin (C✻).
De Communes de Marsilly (C✻)
Porion (C✻).
Aubac (C✻)
Reybaud (C✻).
Guillemaut (C✻), memb. de l'Assemb. nat.
De Chanal (C✻)
Picot de Lapeyrouse (C✻).

SECTION II.

CORPS D'ÉTAT-MAJOR,

Créé par ordonnance du 6 mai 1818 ; réorganisé par ordonnances des 10 décembre 1826 2 février 1831 2[illegible] février 18[illegible]

Colonels MM.

Melin (C✻), chef d'état-major de la division d'Oran.
Mircher (C✻), chef d'état-major gén. du 12e corps d'armée.
Borson (C✻), chef d'état-major de la 27e division d'infanterie (14e corps).
D'Ornant (C✻), chef d'état-major du 3e corps d'armée.
Beaudouin (C✻), sous-chef d'état-major général du 17e corps d'armée.
Durand de Villers (C✻), chef d'état-major général du 13e corps d'armée.
Clémeur (C✻), chef d'état-major général du 11e corps d'armée.
[illegible]dugné (C✻), à l'état-major général du gouverneur de Paris.
L[illegible]llau (O✻), membre de la commission chargée de l'organisation de l'armée territ.
[illegible] (C✻), major de la place de Paris.
Lourde (C✻), chef d'état-major général du 15e corps d'armée.
Campenon (C✻), sous-chef d'état-major [illegible] du 1er corps d'armée.
A[illegible]dreau (O✻), chef d'état-major de la 34e [illegible] corps.
Ducrot (C✻), chef d'état-major général du 3e corps d'armée.
D'Alton (O✻), aide-de-camp général de Mac-Mahon
[illegible] (O✻), sous-chef d'état-major général du 17e corps d'armée.
Sauboreau (C✻), chef d'état-major de la 19e division d'infanterie (5e corps).
Cappier (O✻), chef d'état-major de la 19e [illegible] (10e corps).
Villette (Léop.) (C✻), chef d'état-major général du 5e corps d'armée.
Nugues (C✻), secrét. de la comm. chargée d'exam. l'organisation d'une 6e sup. de guerre.
Crépy (C✻), chef d'état-major de la 1re division d'infanterie (7e corps).
Filippi (O✻), chef d'état-major général du 16e corps d'armée.
De Clermont-Tonnerre (O✻), chef d'état-major de la 9e div. d'inf. (5e corps.)
Davenet (O✻), chef d'état-major général du 6e corps d'armée.
Des Plas (O✻), à l'état-major général du gouverneur militaire de Paris.
Fourchault (O✻), chef d'état-major de la 24e div. d'inf. (12e corps).
De la Souyeole (O✻), sous-chef d'état-major gén. du gouvern. gén. civil de l'Algérie, comm. sup. des forces de terre et de mer.
Sazet (O✻), chef du 6e bureau de l'état-major général [illegible] guerre.
Gallard (O✻) [illegible] sade de France, à Saint-Pétersbourg.
Broye (O✻), aide-de-camp du maréchal de Mac-Mahon.
De Jouffroy d'Abbans (O✻) [illegible] du 4e corps d'armée.
D[illegible] (O✻), chef du 4e bur. à l'état-maj. général du ministre de la guerre.
[illegible] (O✻), chef d'état-major de la 31e division d'inf. (16e corps).
Losieur (O✻), chef d'état-major de la 12e div. d'infanterie (6e corps).
Tissier (O✻), sous-chef d'état-major du 9e corps d'armée.

Lieutenants-Colonels MM.

De Rambaud (O✻), chef d'état-major de la 18e div. d'inf. (9e corps).
Klein de Kleinenberg (O✻), commandant [illegible] d'état-major.
[illegible] (O✻), chef d'état-major de la 6e div. d'infanterie (3e corps).
Fay (O✻), chef du 1er bureau de l'état-major général du ministre de la guerre.
T[illegible] (O✻), chef d'état-major [illegible] corps.
F[illegible] (O✻), sous-chef d'état-[illegible] du 4e corps d'armée.
Tir[illegible] (O✻), à la disposition du ministre de la guerre.
Mitaut (O✻), à l'état-major général du 14e corps d'armée.
Waruet (O✻), chef d'état-major de la 32e [illegible] (16e corps).
De Bigot (O✻), sous-chef d'état-major gén. du 17e corps.
Chatillon (O✻), chef d'état-major de la 3e div. d'infanterie (2e corps).
Hubert-Castex (O✻), chef d'état-major de la 21e division d'infanterie (11e corps).
Lonclas (O✻), a.-d.-c. du mar. Canrobert.
De Plazanet (O✻), sous-chef d'état-major gén. du 5e corps d'armée.
Willette (Henri-Léon) (O✻), disponible.
Chennevière (O✻), chef d'état-major de la 4e div. (2e corps d'armée).
Boussenard (O✻), chef d'état-major de la 20e div. d'inf. (10e corps).
Régnier (J. M.) (O✻), sous-chef [illegible] général du 18e corps d'armée.
De Sachy de Fourdrain [illegible] major de la 32e div. [illegible] corps.

Boudet (O✻), sous-chef d'état major gén du 10e corps d'arm
Colin (O✻), sous-chef d'état-major général
Carré (O✻), sous-chef d'état major général du 3e corps d'armée
Mignan (O✻), sous-chef d'état major de division d'inf. (1er corps)
De Lespée (O✻), sous-chef d'état-major du 5e corps d'armée
Marquerie (O✻), sous-chef d'état-major général du 16e corps
Lepercheé (C✻), sous-chef d'état major gé
Vial (O✻), prof. à l'école d'appl. d'ét.-maj
Montels (O✻), chef d'état major de la 11e division d'infanterie
Régnier (P. A.) (C✻), chef d'état major de
De Torres (O✻), sous-chef d'état major général du 7e corps d'armée
De Bastard d'Estang (O✻), membre de l'Assemblée nationale (*hors cadre*).
aide-de-camp du maréchal de Mac-Mahon

Barry (O✻), sous-chef d'état-major général du 15e corps d'armée
Vinoy (O✻), chef d'état-major de la division d'inf. (4e corps)
Maguin (O✻), état-maj. de la pl. de Paris
Gruizard (O✻), chef d'état-major de la division d'inf. (13e corps)
Serrand (O✻), sous-chef d'état-major général du 6e corps d'armée
Lebrun (O✻), à l'état-major général du 14e corps d'armée
Pesme (O✻), aide-de-camp du général
Boquet (O✻), chef du 4e bureau de l'état major général du ministre de la guerre
Henriquin de Villermont (O✻), sous-chef d'état-major général du 2e corps
Manier (O✻), chef de la mission militaire française au Japon (*hors cadre*)
Pallot (O✻), chef du 3e bureau de l'état-major général du ministre
Corbin (O✻), à l'état-major général du 5e corps d'armée
Vanson (O✻), chef du 2e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre

Chefs d'escadron. MM.

Sc[illegible] de Lamplo[illegible] fais. fonct. de chef d'état-major de la 2e div. de cavalerie
Chrétien (O✻), à l'état-major général du 10e corps d'armée
Dégouy (O✻), à l'état major général du ministre de la guerre.
Granthil (O✻), fais. fonctions de sous-chef d'état-major du 13e corps d'armée
Vergnes (O✻), à l'état-major de la 7e div. mil
Gérard de Rosmorduc (O✻), fais. fonct. de chef d'état-major de la 3e div. de cavalerie
Thil (O✻), à l'état-major de la 3e division
Du Peloux (O✻), aide-de-camp du général
[illegible] (O✻), prof. de mach. et sciences appl. à l'école d'appli. d'état-major
[illegible] (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre
[illegible] (O✻), fais. fonct. de chef d'état-major de la 17e div. d'inf. (9e corps)
[illegible] (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre
[illegible] (O✻), à l'état-major de la 17e division d'infanterie
Bourgeois (E. J. P.) (O✻), à l'état major général du ministre de la guerre.
Gervais (O✻), à l'état-major général du 3e corps d'armée
De Lagrandville (M. F. M. de Lachevardière) (O✻), à l'état-major de la 22e division.
Delarue (O✻), faisant fonct. de chef d'état-major de la 23e div. d'inf. (14e corps)
Commenant des Plantes (O✻), à l'état-maj. général du ministre de la guerre

Rousset (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre
Sommier (O✻), fais. fonct. de chef d'état-major de la 1re div. d'inf. (12e corps)
Lignel (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre
Hennon J. A. (O✻), [illegible] du ministre de la guerre
De La[illegible] Tr[illegible] (O✻), [illegible] du général de Mac-Mahon [illegible] l'état-major [illegible]
Bourgeois (Alexis L. (O✻), à l'état-major général du 1er corps d'armée
Mojon (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre
Heilmann (F. G.) (O✻), fais. fonct. de chef d'état-major de la 36e div. d'inf. (18e c.)
De l'Église de Ferrier de Félix (O✻), à l'état-major général du gouverneur de Paris
Lavneau de St-Georges (O✻), [illegible] général du ministre de la guerre
[illegible] (O✻), à l'état-major de la [illegible] militaire
Laveuve (O✻), aide-de-camp du général Lebrun
De Crény (O✻), fais. fonct. de chef d'état-major de la 29e div. d'inf. (15e corps).
Benoit (O✻), à l'état major général du 14e corps d'armée
Kienlin (O✻), fais. fonct. de chef d'état-major de la 30e d.v. d'inf. (1er corps)
De Bellegnac (O✻), attaché militaire à la légation de France, à Berlin
Jacob ✻, à l'état-major de la 19e division
Hepp (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre
Sa[illegible] (O✻), fais. fonct. de chef d'escadron de la 5e div. de cavalerie
Beaunier (O✻), à l'état-major de la 29e division d'inf. (15e corps)

Dan[illegible] O✻), [illegible] div. d'Alger
L[illegible] (O✻), fais. fonct. de chef [illegible] 6e division de caval.
Ruff (O✻), [illegible] général du gouverneur général civil de l'Algérie
Schnell ✻, à l'[illegible] du 1er d'armée [illegible] état major général du [illegible]
L[illegible] [illegible] major général [illegible] 4e corps d'armée.
Gaillet (O✻), fais. fonct. de chef d'état [illegible] de la 15e div. d'inf. 8e corps
Faivre (O✻), à la [illegible] de la 2e sous-[illegible] organisation de l'armée
[illegible] général D[illegible] [illegible] 1e [illegible]
Schneegans ✻, à l'état-major général du 6e corps d'armée
Hacquart ✻, aide-de camp du [illegible]
Pinotteau (O✻), à l'[illegible] de la div. d'Oran
Caussot [illegible] de la div. d'Oran
Adorne de Tourbaraux (O✻), à l'état major général du gouverneur [illegible]
Fix (O✻), à l'état ma[illegible] [illegible]
De Fayet (O✻), aide-de-c. du général Dou[illegible]
Grosjean (O✻), fais. fonct. de chef d'état [illegible]
Pagès [illegible]
[illegible]
[illegible]
De Salles (O✻), *idem*
[illegible]
[illegible] major de [illegible]
Besnucele (O✻ [illegible] sion d'inf. (10e corps
[illegible] (O✻), aide-de-camp du [illegible]
[illegible] (O✻), aide-de-c. du gén. Vinoy
[illegible] (O✻), à l'état-m. de la place de Paris
[illegible] état-maj. de la 27e divis. d'inf. 14e corps,
[illegible] état-maj. de la divis. de [illegible]
[illegible] de la 10e [illegible]
[illegible] de la 14e [illegible]
De Mecquenem (O✻), à l'état-major de la 11e div. d'infan. (6e corps)
Vincent ✻, fais. fonct. de chef d'état-major de la 9e divis. [illegible]
Sandrin (O✻), fais. fonct. de chef d'état-major de la 4e division de cavalerie
Lespinasse ✻, [illegible] 15e corps
Mienet (O✻), à l'état-major [illegible] ministre de la guerre
[illegible] (A. H. ✻), [illegible] 17e corps

Serret ✻, [illegible] 15e [illegible] corps
Le[illegible] ✻, à l'état-maj. de la 15e div. mil.
[illegible]hert ✻, sous-directeur des études à l'école d'application d'état-major
Bourcart ✻, à l'état-major gén. du 7e corps
[illegible]sgard ✻, à l'état-maj. de [illegible]
Moritz (O✻), aide de camp du gene[illegible] Bonnemains
Mourlan ✻, à l'état-major de la [illegible] Constantine
[illegible], à l'état major gén. du [illegible] général civil de [illegible]
[illegible] aide-de-camp du gé[illegible]
Watrip[illegible] major de la 11e d[illegible]
Wyt[illegible] à l'état-major de la 4e di[illegible]
Le[illegible] aide-de-c. du gén. Chanzy gouverneur général civil de l'Algérie
Darel (O✻), à l'[illegible] de la 17e [illegible]
De Montmigny ✻, à l'état-maj gén du 8e
Linet ✻, à l'état-maj de la 29e divis. d'inf. [illegible]
Lavière ✻, à l'état-major de la 4e division [illegible]
[illegible] M. F.) ✻, à l'état-major de la [illegible]n d'inf. (8e corps)
[illegible] O✻), à l'état-major général du 5e [illegible]
Duquesnay ✻, fais. fonct. de chef d'état-major de la 26e div. d'inf[illegible]
[illegible]
Delpuch (O✻), état-[illegible] [illegible]nistère de la guerre
Tordeux (O✻), profess. de topogr. et [illegible] militaire à l'école de cavalerie.
Sonnois (O✻), à l'état-major général du ministère de la guerre.
Guiot[illegible] (O✻), aide-de-camp du général duc d'Aumale
[illegible]mvoux ✻, à l'état major de la 9e div[illegible]
Titre (O✻), chargé du service topogr[illegible] de la division d'Alger
[illegible] état-major général du 1e [illegible] armée
[illegible]
14e corps d'armée
Beaujean (O✻), à l'état-major général du gouvernement de Paris
[illegible] ministre de la guerre
Lag[illegible], à l'état-major d[illegible]
Mequillet ✻, à l'état-major [illegible] ministère de la guerre
De la Tour [illegible]pin de Chaml[illegible] Commandant du camp du gén[illegible] Lecomte.

Capitaines de 1re classe MM

Beillet (O✻), disponible.
De Vallon ✻, à l'état-maj[illegible]
De Mandat Duplessis (O[illegible], à l'[illegible] de la 15e div. mil.
[illegible] ✻, à l'état-major de la 19e [illegible]
D[illegible] ✻, aide-de-camp du gé[illegible] [illegible]

Anot de Maizière ✻, à l'état-major de la 9e div. d'inf. (5e corps).
Dumas (O✻), état-major général du min. de la guerre
Mercier ✻, *idem*.
Leps (O✻), à l'état maj gén. du 18e corps d'armée.
Thillaye ✻, à l'état-major de la subdivision de Versailles
[illegible] ✻ à l'état-major de la 4e div. d'inf. [illegible] corps
De Locmaria (du Parc) (O✻), aide-de-camp du général Berthaut.
Dutaci de la Rochère (G. A. M.) (O✻), à l'ét.-major de la 4e div. de cavaleri
Destremau ✻, à l'état-major de la division de Constantine.
[illegible] ✻, à l'état-major de la 14e divis[illegible] 7e corps)
Bertrich ✻, à l'état-major gén. du 6e corps d'armée.
Aubry ✻, à l'état-major général du gou[illegible]
[illegible] ✻, à l'état-major de la 18e division d'inf. (9e corps).
Derrécagaix (O✻), à l'ét.-maj. de la 19e div. d'inf. (10e corps)
[illegible] ✻, état-major général du gou[illegible]
[illegible] ✻, à l'état-major de la [illegible]
De Gibon ✻, à l'ét.-maj de la 20e div. d'inf [illegible] corps.
Bertrand (H. E.) ✻, à l'état-major de la 21e division d'inf. (13e corps).
Doreau ✻, à l'ét.-major général du 5e corps d'arm
Masson (Alf.) ✻, à l'état-major général du ministre de la guerre
[illegible] ✻, à l'état-maj. [illegible] de guerre
[illegible] ✻, à l'état-major de la 21e division d'infant. (11e corps).
Foucher (O✻), à l'école d'appl. d'état-maj.
Clément ✻, à l'état-major de la 10e div. d'inf[illegible] corps)
Pagnat de Lanoye ✻, à l'état-major de la place de Paris
[illegible] ✻, à l'état-maj. de la 12e div. mil
[illegible] (O✻), attaché à l'ambassade de [illegible]
De Sainte [illegible] ✻, à l'état major général [illegible] corps d'armée
Lamponnet (O✻), à l'état [illegible] ministre de la guerre
[illegible]
[illegible] ✻, à l'état-major général du 4e corps d'arm
[illegible] ✻, état-major général du gou[illegible]
[illegible] ✻, à l'état-maj. gén. du minis[illegible] de la guerre, membre du bureau des [illegible]
[illegible] ✻, à l'ét.-m. de la 15e div. [illegible] corps
[illegible] ✻, état-maj. gén. [illegible] gouverneur général civil de l'Algérie
Imbourg ✻, aide-de-camp du gén Bataille.
Docteur ✻, aide-de-c. du gén. Cambriels.
Rispaud ✻, à l'état-maj. de la 26e division d'infanterie (13e corps).
Thiroux ✻, aide-de-c. du général Lecomte
Brunet ✻, à l'ét-maj. gén. du ministre
Leroy (E. P.) (O✻), à l'état-major de la 2e bri[illegible] de cavalerie.
Walter ✻, à l'état-major général du 14e corps d'armée.
Lehaale (O✻), à l'ét. maj gén. du ministre [illegible] guerre.
[illegible] ✻, à l'état-major de la 7e div. d'inf [illegible] corps
[illegible] (O✻), à l'ét.-m. de la 1re div. mil.
[illegible] (O✻), à l'état-major du 4e corps d'armée.
[illegible] ✻, à l'état major général du ministre de la guerre.
[illegible] ✻, à l'état-major de la 31e div d'inf (16e corps)
De [illegible], [illegible] de la [illegible]
Caillo ✻, [illegible]-maj. gén. du [illegible]
Brent ✻ [illegible] l'état-major de la 16e div [illegible] inf. (8e corps,
De Grandmaison ✻, à l'état-major de la place de Paris
Hennecton ✻, à l'état-major de la 6e div d'inf. (3e corps)
Thomas ✻, à l'état-major de la 8e div. d'inf. (4e corps,.
Rouff ✻, à l'état-major gén[illegible] [illegible] de la [illegible]
[illegible] ✻ [illegible] corps [illegible]
[illegible] ✻ [illegible] militaire à la [illegible] [illegible] belge et en Hon[illegible]
[illegible] [illegible] gén. du gouv. de Paris.
De Negri [illegible] ✻ [illegible] de camp du gé[illegible] Berthaut
Berthaut ✻, [illegible] de fortific à l'ecole [illegible] d'état-major.
[illegible] ✻, [illegible]-c. du gén. Metman.
[illegible] ✻, à l'état-major de la 24e div. d[illegible] corps)
Rondot ✻, à l'état-major général du 10e [illegible]
[illegible] ✻, à l'état-maj. gén. du 2e corps d'arm[illegible]
[illegible] (O✻), aide d[illegible] [illegible] Osmont
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Darras (O✻) [illegible] [illegible] ministre
Dariez, à l'[illegible] [illegible]
Martiner ✻, [illegible] gén. du ministre de la guerre.
Le Mulnier ✻, attaché militaire aux légations de France, à Copenhague et à Stockolm
Leroy (V. E. R.) ✻, à l'état-major général du 9e corps d'armée.
Benouard ✻, à l'état-major général du 8e corps d'armée.
Henderson ✻, à l'ét.-m. de la pl. de Paris
Niox ✻, à l'état-major gén. du ministre de la guerre.
Schasseré ✻, à l'école d'état-major.
Michel ✻, à l'ét.-m. gén. du 11e c. d'armée
[illegible], à l'ét.-maj. de la 11e div. d'inf. [illegible] corps
Peyronet ✻, à l'état-maj. de la 38e div. d'inf. (14e corps

Bo[illegible] ✻, [illegible] état-major général du [illegible] corps d'armée.
Blo[illegible] [illegible] état-major de la 30e division [illegible] 15e corps
Noiret ✻, à l'état-major de la 2e division d'infanterie (1er corps
Hul[illegible] (O ✻), aide-de-camp du gén Doligny
Gavard ✻, à l'état-major général du 2e corps d'armée.
Bla[illegible] ✻ [illegible] 2e div. mil
K[illegible] [illegible] état-major gén du 6e corps
[illegible]
D[illegible] ✻, [illegible] 91e [illegible]
De V[illegible] [illegible] ✻, à l'état major de la [illegible] infanterie (14e corps)
A[illegible] ✻ à l'état-major général du 18e [illegible]
L[illegible] [illegible], aide-de-camp du [illegible]
[illegible] [illegible] l'ennendreff ✻ à l'état-m [illegible] 16e division militaire
Contesse ✻, à l'état maj de la 12e div mil
Carron ✻, à l'état-maj. de la 18e div. mil
[illegible]
[illegible]
L[illegible]
C[illegible] [illegible] à l'éc. d'appl. d'état-[illegible] [illegible] à l'école de cavalerie [illegible] or de la 9e div milit
[illegible] à l'état-m. de la 22e div [illegible]
Wolf ✻, à l'état-major du 16e corps [illegible]
[illegible] (Godrard) ✻, à l'état [illegible] gén du gouverneur de Paris
Gonse ✻, à l'état-maj de la pl. Paris
Rouge ✻, à l'état-major de la 35e division d'inf (18e corps)
Babin ✻, à l'état-major de la divis. d'Oran
Chavand à l'état-major de la 20e div. milit
Tuaux ✻, prof. adj. à l'ec. d'appl. d'ét
Tisserre ✻, à l'état-ma. de la 11e div mil
[illegible]re-Buguet ✻, à l'ét.-major général du 15e corps d'armée.
Mulotte ✻, aide-de-camp du gén. baron Ayroard
Louis ✻, aide-de-camp [illegible] Ducrot
C[illegible] ✻, a.-de-c. du gén de Salignac Fenelon
M[illegible]hal, à l'état major de la 13e div. d'inf [illegible]
[illegible] [illegible] ✻ [illegible] ét.-m de la 9e div. [illegible] 5e corps
De Germiny ✻, à l'état-major g[illegible] 1er c[illegible]
Voyer ✻, à l'état m[illegible]jor [illegible] (11e corps,
Avon ✻, à l'état-major gén. du ministre de la guerre
A[illegible] ✻ état-[illegible] gén. du 7e corps d'ar[illegible]
T[illegible] ✻ [illegible] état-[illegible] de la 23e div. d'inf (12e corps).
De Masin ✻, à l'état major de la 1re divis l'infanterie 1er co[illegible]
De Reinach-Werth ✻, aide-de-camp du général Batanie
[illegible]sse, à l'état-major de la 16e d[illegible]
[illegible]
[illegible]
De Piépape (Philpin) ✻, à l'état m[illegible] 7e division militaire
Derrien ✻, à l'état-major de la 18e d'inf, (6e corps)
[illegible] ✻ [illegible] général Brauer
Parisot ✻, chargé du service topographique de la division de Con[illegible]
[illegible]guan ✻, à l'état-major général [illegible] corps d'armée
[illegible], aide-de-[illegible]
[illegible], à l'état-major général [illegible] corps [illegible]
[illegible]
Humbert Dr[illegible] ✻ [illegible] d'inf (13e [illegible]
[illegible] ✻ [illegible] d'inf[illegible]
Cretin ✻, [illegible]
[illegible]
Arbitte de la Foyr[illegible] ✻ [illegible] ral du 11e corps d'armé
Frotier de la Messelière, à l'état-maj[illegible] général du 1er corps d'armée
Godelier, chargé du service topographique de la divis on d'Oran
Lotard de la Vieuville ✻, à l'état-major général du 17e corps d'armée.
[illegible] Cartel [illegible] ✻ à l'état m[illegible] Paris
Rivière ✻ à l'état-maj. de la 33e di[illegible] 17e corps
Delorme ✻ [illegible]
Périgord de Villechenon ✻ [illegible] général du 12e corps d'armée
Donop ✻, aide-de-c. [illegible]

Capitaines de 2e classe. MM

De Pellieux ✻, [illegible]et-maj. de la div. d'Alg[illegible]
Brioux (O ✻), à l'état-major de la 1re divis de cavalerie
Baudouin de Saint-Etienne, à l'état-major g[illegible] 15e corps d'armée
N[illegible] [illegible] Villegille, à l'état-major g[illegible] [illegible] corps d'armée
Durieux ✻ [illegible] major général du ministre de la guerre
Poumin ✻, à l'état major de la div. d'Oran
Au[illegible] le Kerdrel ✻, aide-de-camp du [illegible] Duvart-Bastoul
Brun ✻, à l'état-major gén. du ministre de la guerre
[illegible] ✻ [illegible] [illegible] général du 13e corps d'armée.
Bertrand (A. F.) ✻, à l'ét. m. de la 2e d[illegible]
Croissandeau ✻, à [illegible]
Pétel ✻ [illegible] de la gu[illegible]
Meynier ✻, aide-de-c du gén du Baran.
De Grouchy ✻, disponibl[illegible]
Marois, aide-de-camp du [illegible] gouv. gén. civil de l'Algérie
Arnous-Rivière ✻, à l'état-major de la 2e div. d'inf (11e corps

Mathieu, à l'état-major de la 3e div. de cav.
St-Arroman ✻, a.-de-c. du gén. Duplessis
De Geffrier ✻, à l'état-major gén. du 6e corps d'armée
Espivent de la Villesboisnet ✻, aide-de-camp du général Jouvet.
D'Amboix ✻, aide-de-camp du gén. Lefort
Mathieu, aide-de-camp du général Chanzy, gouverneur général civil de l'Algérie
Dussot, à l'état major gén. du ministre de la guerre
De Vernon, Hubert, à l'état-major de la 16e divis. d'inf. (8e corps)
Pendezec ✻, à l'état-major général du 6e corps d'armée
Jacot ✻, à l'état-major gén. du gouvernement d'Alger
Lafon ✻, à l'état-major général du min. de la guerre
D'Harcourt ✻, à l'état-major general du 6e corps d'armée
Jacobé de Haut ✻, à l'état-major de la 7e div. d'inf. (4e corps)
De France (Robert-Marie) ✻, à l'état maj. gen. du 3e corps d'armée
De L'Enferna ✻, à l'état-major de la 18e div. militaire
De Champflour ✻, à l'état-major de la place de Paris
D'Montarby ✻, à l'état-major de la 4e div. militaire
D'Espeuilles ✻, à l'état-major de la 15e div. d'inf. (8e corps
Ingolet ✻, à l'état-major de la 34e divis d'inf. (17e corps)
Dion, à l'état.-m. de la 33e div. d'inf. (17e c
De Bellomayre ✻, à l'état-major gén. du gouverneur de Paris.
Le Loup de Sancy ✻, à l'état-major de la 3e div. d'inf. (2e corps
De Laborie de Lalatat ✻, à l'état-major de la place de Paris
Deroux ✻, à l'état major gen. du gouvern. de Paris
Lachasse, à l'état-major de la div. d'Alger
De Courson de la Villeneuve ✻, aide-de-camp du général Montaudon
Texier de la Pommeraye ✻, aide-de-camp général de Geslin
Le Degrené ✻, aide-de-c du gén Amelot
Frater (E. L. E.) ✻, stagiaire au 33e d'artillerie
D'Entraigues ✻, à l'état-major de la 3e div. de cavalerie
Emmery, état-major de la 3e div militaire
Soyer, à l'état-major de la 17e div d'inf. 9e corps).
De Luxer ✻, aide-de-c. du gén. de Franc
Altmayer ✻, aide-de-camp du général de Rochebouët.
De Lagreverie ✻, aide-de-camp du genéra. de Montaigu
De Torcy ✻, à l'état-major général du ministre.
Fabre (Pierre-Emile) ✻, à l'état-major gén. du gouverneur de Paris
L'Espagnol de Chanteloup ✻, à l'état maj. gén. du 12e corps d'armée
Roudot, à l'état-major de la 23e div. d'inf. (12e corps
Ulrich (P. M.) ✻, a.-de-c du gen. Greuier.
Dubessey de Contenson ✻, à l'état-major général du 16e corps d'armée.
Unrich (M. A. E.) ✻, à l'état-major de la 28e div. d'inf. (14e corps)
De Taffart de Saint-Germain, aide-de-camp du général de Lartigue
Marrier de Lagatinerie ✻, à l'état-m. gen du gouverneur de Paris.
Pazanet, à l'état-major de la 35e div. d'inf. 9e corps
Desloges de Beaulieu ✻, à l'état-maj. gén. du 5e corps d'armée
Thierry ✻, aide-de-camp du gén Pierre
Piget ✻, aide-de-c. du general Lacretelle
Lebrun, stagiaire au 1er d'artillerie
Hue (P. H.), stagiaire au 3e d'artillerie.
Michal, stagiaire au 3e d'artillerie
Masson (P. R.), stagiaire au 7e d'artillerie.
Schmaiter, à l'état-major de la 14e division militaire.
Hue (P. G.), stagiaire au 11e d'artiller
Davignon ✻, stagiaire au 37e d'artillerie
Nigote ✻, à l'état-m. de la 13e div. d'inf. 7e corps
Libersart ✻, à l'état-major général du 14e corps d'armée.
Dufeil (A. A.) ✻, stagiaire au 4e de zouaves
Lefebvre d'Ormesson ✻, stagiaire au 13e d'art.
Hürstel, stagiaire au 8e d'artillerie
Perreau, stagiaire au 9e d'artillerie
Lavergne, stagiaire au 31e d'artillerie
Dubreuil ✻, stagiaire au 1er d'artillerie
Lachouque, stagiaire au 1er d'artillerie
Bessières, stagiaire au 18e d'artillerie
Marsac ✻, stagiaire au 18e d'artillerie
Lecointe, stagiaire au 1er d'artillerie
Coulon ✻, stagiaire au 1er d'artillerie
De Villiers de la Noue ✻, stagiaire au 22e d'artillerie
De Rey, stagiaire au 1er d'artillerie
Lombard de Gaubert, stagiaire au 1er d'art.
De Lestapis ✻, stagiaire au 24e d'artillerie.
Laude, stagiaire au 28e d'artillerie
Bodin, à l'état-major de la 2e div. d'infant. 3e corps).
Lapalace ✻, stag. au 3e de zouaves
Trouchet, stagiaire au 1er de zouaves.
Voirin ✻, stagiaire au 76e de ligne
Penaud, stagiaire au 52e de ligne
Trihoudet de Mainbray, stagiaire au 12e de ligne
Bertrand de Beuvry, stag. au 26e rég d'art.
Mocsseron ✻, stagiaire au 11e de ligne.
Rivet de Chaussepierre ✻, stagiaire au 90e de ligne.
De Bouzignac, stagiaire au 44e de ligne.
De Veyrazet de la Brousse, stagiaire au 66e de ligne
De Peretti, à l'état-major de la 13e div. mil.
Marmet, stagiaire au 8e de ligne
Niel ✻, stagiaire au 85e de ligne
Leroy (L. C.), stagiaire au 78e de ligne.
Chalmers, stagiaire au 18e de ligne
Chomoin ✻, stagiaire au 36e de ligne
Cheynier Lejouhan de Noblens, stagiaire au 93e de ligne.
De Clérie, stagiaire au 43e de ligne
Mayniel ✻, stagiaire au 80e de ligne
De Malherbe, stagiaire au 69e de ligne.
Morel, stagiaire au 108e de ligne.

Desrousseaux de Medrano, stagiaire au 104e de ligne
Lelasseux, stag. au 1er de Tirailleurs algér..
D'Aboville, stagiaire au 120e de ligne.
De la Baume Pluvinel, stag. au 74e de ligne.
Ferr[illegible] stagiaire au 18[illegible] ligne
Voissin, stagiaire au 65e de ligne.
Desgarcins de Gerouvillier, stagiaire au 4e de ligne
[illegible] Desr[illegible]x stag. au 115e de ligne.
Fallot ✲ stag. au 134e de ligne.
Gos[illegible] stagiaire au 2e de tirailleurs algeriens.
Bonnet du Martray, stagiaire au 3e de tirailleurs algériens
Falcou ✲ stag[illegible]aire au 39e de ligne
Dubos, stag[illegible] au 4[illegible]e de ligne
Cuimac de Labastide, stag. au 107e de ligne.
Le[illegible] stag[illegible]re au 17e de ligne.
Berthaut, stagiaire au 41e de ligne.
Jacq[illegible], stagiaire au 82e de ligne
Lanlas, stagiaire au 55e de ligne
Martin, stagiaire au 3e de chass. d'Afrique
Che[illegible]a[illegible] stag. au 2e de chass. d'Afrique
De L'Aigle de Cary ✲, stagiaire au 10e de cuirassiers
Calvel, stagiaire au 6e de cuirassiers
Michel ✲, stagiaire au 3e de cuirassiers
Colonna de Giovellina ✲, stagiaire au 4e de cuirassiers.
De Jacquelot du Boisrouvray, stagiaire au 7e de dragons
Cr[illegible] stagiaire au 8e de cuirassiers.
Cherfils, stagiaire au 1er de chass. d'Afriq
Fournier, stagiaire au 1er de cuirassiers.
Dennery, stag. au 4e de chass. d'Afrique.
Boucher ✲, stagiaire au 3e de dragons
Duévillon ✲, stagiaire au 7e de cuiras.
[illegible]rater, stagiaire au 2e de hussards
De [illegible]orrilière, stag. au 9e de cuiras.
Reichert ✲, stagiaire au 2e de dragons.
Treyt[illegible]uller stagiaire [illegible] cuiras.
Sa[illegible]nafest de Sordevol ✲, stagiaire au 1er de chasseurs d'Afrique

ÉCOLE D'APPLICATION D'ÉTAT-MAJOR

Rue de Grenelle Saint Germain, hôtel de Sens.

Cette École, instituée par ordonnance du 6 mai 1818, est destinée à former des élèves pour le service de l'état-major.

Les élèves sont choisis parmi ceux de l'École spéciale militaire et de l'École polytechnique, susceptibles d'obtenir le brevet de sous-lieutenant, ainsi que parmi les sous-lieutenants de l'armée. Ils ne sont admis que par voie de concours

La durée des études est de deux ans. Après ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens, sont appelés, dans l'ordre de leur numéro de sortie, à remplir les emplois de lieutenant vacants dans le corps d'état-major, et sont détachés, pendant un temps déterminé, dans les régiments d'infanterie et de cavalerie de l'armée

ÉTAT-MAJOR. MM.

Balland (C✲), général de brigade, *commandant.*
Klein de Kleinenberg (O✲, lieut.-colonel d'état-major, *commandant en 2e, directeur des études.*
Chambert ✲, chef d'escadron d'état-major, *sous-directeur des études.*
Foucher (O✲), capitaine d'état-major.
Schasseré ✲, *idem.*
Graff ✲, *idem.*

Professeurs militaires. MM.

Administration militaire	Delaperrière (O✲), sous-intendant.
Topographie.....	Titeux ✲, capitaine d'état-major
Géographie et statistique	Clarinval ✲, chef d'escadron d'état-major.
Art et histoire militaires.	Vial (O✲), lieutenant-colonel d'état-major
Fortification..	Fauvel (O✲), chef de bataillon du génie Berruyer ✲, capitaine d'état-major, *adjoint.*
Artillerie.....	Duchêne (O✲), chef d'escadron d'artillerie
Cours de machines et de sciences appliquées..	Lecoq (O✲), chef d'escadron d'état-major. Goudorp ✲, capitaine d'état-major, *adjoint.*
Équitation.....	Delorme ✲, chef d'escadrons, *écuyer* Fradin de Bélabre ✲, capitaine de cavalerie, *écuyer adjoint* Gaudin ✲, capitaine de cavalerie, *écuyer adjoint*

Professeurs civils. MM.

Langues étrangères.	Lévy ✲. Kœll
Dessin...	Clerget ✲. Grandsire
Escrime.....	Lozès (Hippolyte).

Service de santé

M. Brault (C✲), médecin principal
M. Guérin ✲, vétérinaire en 1er

Trésorier-Secrétaire-Archiviste-Bibliothécaire.

M. Thérion (O✲).

SECTION III.

INTENDANCE MILITAIRE.

Le cadre constitutif du corps de l'intendance, fixé à 291 fonctionnaires par l'ordonnance du 10 juin 1835, successivement modifié, a été réglé ainsi qu'il suit par le décret signé à Tours le 29 novembre 1870 et l'arrêté du 19 juin 1871.

Intendants généraux inspecteurs		8		
Intendants militaires		30		
Sous-intendants militaires de	1re classe 60	150		278
	2e classe 90			
Adjoints à l'intendance militaire de	1re classe 60	90		
	2e classe 30			

En outre, le décret du 28 décembre 1852 ayant rendu applicables aux intendants militaires les dispositions du décret du 1er du même mois, qui rétablit la 2e section de l'état-major général de l'armée (réserve), il en résulte que le cadre des intendants se divise en deux sections.

La 1re section comprend l'activité et la disponibilité.

La 2e section comprend la réserve.

La 1re section se compose des

8 intendants généraux inspecteurs
30 intendants militaires } indiqués plus haut

La 2e section comprend les intendants généraux inspecteurs et les intendants militaires qui cessent de faire partie de la 1re.

PREMIÈRE SECTION. (Activité et disponibilité.)

Intendants généraux inspecteurs. MM.

Wolff (GO✻), Paris (liquidation).
Robert (C✻), Paris.
Guillot (GO✻), directeur gén. du contrôle et de la comptabilité (min. de la guerre)
Réquier (C✻), Paris.
Uhrich (GO✻), Paris.
Blondeau (C✻), *idem*
Rolland (C✻), *idem*
Friant (C✻), *idem*.

Intendants divisionnaires MM.

Denfert-Rochereau de Cavilly (C✻), Paris.
Testelin (C✻), Lyon
Wolff (C✻), Tours (9e corps).
Bon de Séganville (C✻), Toulouse (17e corps).
Perrineau (C✻), Bordeaux (18e corps).
Arnolles (C✻), Marseille (15e corps).
Levy (C✻), Alger
Cramer de Lavalette (C✻), Montpellier (14e corps).
Wagner (C✻), Le Mans (4e corps).
Bagès (C✻), Lyon (14e corps).
Séguineau de Préval (C✻), Rouen (3e corps).
Vigo-Roussillon (C✻), Bourges (8e corps).
Duché (O✻), Grenoble
Largillier (O✻), Lille (1er corps).
Brou (C✻), Rennes (10e corps).
Gayard (C✻), Nantes (11e corps).
Montaudon (O✻), Besançon (7e corps)
Richard (O✻), en mission.
Bon Schmitz (O✻), Paris (5e corps).
Croiset (C✻), en inspection.
Huon de Penanster (C✻), Limoges (12e corps).
Costet (O✻), Clermont-Ferrand (13e corps).
De la Chevardière de la Grandville (C✻), Châlons sur-Marne (6e corps).
Pérot (O✻), en inspection.
Santini (O✻), Bastia (17e division).
Millou (O✻), Amiens (2e corps).
Méry de la Canorgue (O✻), en inspection.
Rousseau (O✻), division d'Oran.
Blaisot (O✻), en inspection.
Cayol (O✻), Constantine
Perrier (O✻), Paris (liquidation).
Sanson (O✻), en inspection.
Jernard (O✻), en inspection.

DEUXIÈME SECTION. (Réserve.)

Intendants généraux inspecteurs. MM.

Boussisier de Bernouis (GO✲).
Bodson de Noirfontaine (C✲).
Le François (GO✲)

Intendants militaires. MM.

Evrard de St-Jean (C✲).
D[illegible]nan (C✲).
[illegible]nquart de Ba[illegible]el (C✲)
De Joinville (O✲).
Orville (C✲).
Delmas de Montigny (C✲).
Ponthnant (C✲).
[illegible] (C✲).
[illegible] (C✲)
[illegible] (C✲)
Angot (C✲).
Deshorties (C✲)
Dubard (C✲)
Cardinen (C✲)
Cristiani de Ravera[illegible] (C✲).
Bon Thomas (C✲).
Lonclas (C✲).
Magenc (C✲).
Dutheil de la Rochère (C✲).
Cerfberr (C✲)
West (C✲).
De Soye (C✲).
Desrayaud (C✲).
LeBrun (C✲).
Arizard (O✲).
De Faultrier (C✲)
[illegible] Maralaz (C✲)
[illegible] (C✲)
Corréard (C✲)
Galbaud du Fort (C✲)
Bocquet (C✲)
De Coulhbœuf (C✲).
D'Hue de Mons[illegible] (C✲)
Bon Lagé (C✲)
Beaugendre (C✲)
Le Crenier (C✲)
Danlion (GO✲)
De Ferrières (O✲)
Bourrousse de la Mossonnière (C✲)
De Mont (O✲)

Sous-Intendants militaires de 1re classe MM

[illegible] de Lagreze (O✲, Bordeaux (R).
[illegible]nerbier (✲), Paris
Mesnard (✲), Lyon (R)
Jolibert (O✲), Versailles
Galles (O✲), Nancy
De Lorme (O✲), Tours.
Crayeux (O✲), Versailles
Conseillant (O✲), Le Mans
Tournois (O✲), Limoges.
Castex (O✲), Montpellier
Heuillet (O✲), Melun
Goffiot (O✲), à la disposition de M. l'Intendant général Guillot.
[illegible]mmerer (O✲), Paris.
Mo[illegible] (O✲), Paris.
[illegible] (✲), chef des services administratifs au ministère de la guerre.
Perrens (✲), Versailles
[illegible]rtes (✲), Paris.
Mary (O✲), ministère de la guerre.
Le Blastang (✲), Paris
[illegible] (O✲), Vincennes.
[illegible] (O✲), Besançon
[illegible] (O✲), Cherbourg
Rodet (O✲), Chartres.
Doux (O✲), Versailles.
Demange (O✲), Angers
Génin (O✲), Lyon.
[illegible] (✲), Paris (10e corps).
[illegible] (✲), Blois
Bonfillon (O✲), Dijon.
Beaumès (O✲), 4e corps.
Galer (O✲), Lyon
Lecomte (✲), Marseille
[illegible] (✲), Nancy
[illegible] (O✲), Paris
[illegible] (✲), Lyon
[illegible] (✲), Perpignan
Thevard (✲), Paris (5e corps).
Greil (✲), Bordeaux
[illegible] (O✲), à la disposition de M. l'Intendant général Guillot
[illegible] (O✲), Amiens
Gatumeau (O✲), Bourges
Caben (✲), Marseille
Ganché de Beaulieu (✲), Lorient.
Joba (✲), Châlons-sur-Marne
D'Amade (✲), Alger
[illegible] (✲), commission des marchés
Létang (✲), [illegible]
Martinac (✲), Clermont-Ferrand
Bonnaventure (✲), Lyon
[illegible] (O✲), Paris
Mallet (O✲), Paris (liquidation
Courtois (O✲), Rennes
Soret de Boisbrunet (O✲), Paris (liquidation).
Taisson (✲), Bayonne
Chapplain (O✲), Paris (liquidation
[illegible] (O✲), [illegible]
[illegible] (O✲), Orléans
Delcommune (✲), Besançon.
Bartel (C[illegible]), Pau.
[illegible]

Sous-Intendants militaires de 2e classe. MM.

Moyse (O✲), 5e corps
Boulvard (O✲, St-Germain.
Baudura (O✲), Pau.
Ducrocq (✲), Niort.
Viroux (✲), division d'Alger.
Maugean (O✲), Paris.
Saunier (✲), Valenciennes.
Montfalcon (✲), Lyon.
Simon (✲), Troyes.
Triadou (O✲), Tarbes.
Malet (O✲), Moulins.
Fourn (✲), Perpignan
Colombani (O✲), Paris
Liais (O✲), Brest
Pezéril (O✲), Saint-Brieuc.
De Friess (✲, Versailles
Dumoulin (C✲, [illegible]
Descrimes (O✲, Agen
De Gratet [illegible] (✲), Nevers
Chapel (✲), Laval

Ir[illegible] (O✻) Fontainebleau
L[illegible]e Leconte ✻, Dunkerque.
De Berny (O✻), Cahors.
Hitschler (O✻), Nice
Chassignet (O✻), Nancy.
Plannaz (O✻), Rouen
Thouronde ✻, Toulouse
De Geoffre de Chabrignac (O✻), Orléans.
Boissonnet ✻, camp d'Avor.
[illegible]aather ✻, Lons-le-Saulnier
Maisse ✻, Foix
Tranchard (O✻), Perpignan
Vergnes (O✻), Cambrai
Laurent ✻, 5e division, 3e corps
Benaut (O✻), Vincennes
Demartial ✻, Périgueux.
Ligneau (O✻), 2e corps.
Antoine ✻, La Rochelle
Perret ✻, Lyon
Delapernierre (O✻), professeur à l'école d'état major (et Paris liquidation)
Anzon (O✻), Lyon
[illegible] ✻, division d'Alger
Desbuttes (O✻), 5e corps
Lac[illegible] Lo
S[illegible] (O✻), Nevers
[illegible]myer ✻, Valence
[illegible]gros ✻ Châlons-sur-Marne.
K[illegible] Pers, état-major (2e bureau mi[illegible] de la guerre
B[illegible] ✻, Saint-Etienne
Jar[illegible] (O✻), 11e corps
[illegible] ✻ Luneville
P[illegible] ✻ Montpellier
H[illegible] ✻ Aix-les-Bains
B[illegible] ✻ Alais
B[illegible]anger ✻ Alais

Mounier ✻, Poitiers.
Ta[illegible] ✻, division de Constantine
F[illegible] ✻, Aust.
[illegible] ✻, Paris (liquidation).
[illegible] ✻, Aix
[illegible] ✻), Nimes
L[illegible]nel de Cressonnière ✻, Bourges
Le[illegible] ✻ Châteauroux
[illegible]assat ✻ Marseille.
P[illegible] ✻, Quimper
L[illegible] ✻, Caen
Lefosse ✻ Epinal
B[illegible] ✻ Rennes
Lebouchu ✻ Saint Lo
Berneval Francheville ✻, division de Constantine
Chaudrue de Crazannes ✻, Toulouse.
Allier ✻, Gap
Jouan de Kervenoael ✻, Nantes.
Du Marché ✻, Versailles
Simon ✻, Calais
Chauchard ✻, Draguignan
[illegible]oba ✻, Bar-le-Duc.
Lèques ✻, Tours
Delannoy ✻, Lille
Robert ✻, Nancy
Daussier ✻ Auxerre
Forot ✻, Paris (liquidation)
Prioul ✻, Vernon
Barret ✻, Besançon
Baratier ✻, 1re et 3e divisions de cavalerie.
Forget ✻, Bayonne
Simounceau ✻, Paris (liquidation).
Eudes ✻, Saumur
Romanet ✻, Bordeaux
De France, Laon.

Adjoints de 1re classe à l'Intendance militaire. MM.

Viellet de Presle ✻, Evreux.
Haillot ✻, Briançon.
Balay ✻, [illegible]grès.
Lejeune ✻, Le[illegible]y.
Challe ✻, Grenoble.
[illegible] ✻, Versailles (commission de réorganisation de l'armée
François ✻, Clermont-Ferrand.
Meunier ✻, Alençon
Gamelin ✻, Paris (liquidation).
Peron ✻, Montauban
Bineau ✻, Mâcon.
Marinier ✻, Bourg
Estavin, Marseille
Worms ✻, Cherbourg
Lafarmand ✻, camp de Sathonay.
[illegible] ✻ Paris (liquidation).
[illegible] ✻, Dôle.
Pernot ✻, Compiègne
Deprez ✻, Ajaccio
Brossa[illegible], Montpellier
Allaire, 2e corps
Callié ✻, Vienne
Enjalbert, Avignon
Scherer ✻, Belfort
[illegible]arrot ✻, Mézières.
Déburaux ✻, La Roche-sur-Yon.
[illegible]arle ✻, division d'Alger
Cosson, Privas
Serrail, Le Havre
[illegible] ✻, Par[illegible] liquidation)

Massiot, Carcassonne
Durand ✻, Paris
Brichard ✻, camp de Châlons.
Jehuffi de Pontevez Gevaudan ✻, Angoulême
Maillard ✻, Toulon.
Dubois, division de Constantine.
Dauvergne, Auxonne.
Hamant ✻, Limoges
Goujat *dit* Maillard ✻, Guéret
Marlande ✻, Auch.
[illegible]y, Verdun
[illegible]ret ✻, Verdun
[illegible] ✻, Mont-de-Marsan
Ternaux a[illegible], division d'Oran
Castaing ✻, division d'Oran
[illegible]rguignon ✻, 4e corps, 1re division.
B[illegible], Lyon.
Cardin ✻ Arras
Desmazes, division d'Oran.
Stanislas, Aurillac
Boutereau, division d'Oran.
Harroy, division de Constantine.
De Perussis ✻, La Fère.
Mallarmé ✻, division d'Oran.
Helot ✻, Nantes
Jour[illegible], Dijon
De la Chaize, division d'Alger.
De la Ville, division d'Alger.
De la Grandière, division d'Oran.
Cauneille, division de Constantine

Adjoints de 2e classe à l'Intendance militaire. MM.

Revault d'Allones ✲, Clermont.
Gomien ✲, Givet.
Delpech, division de Constantine.
Carrière ✲, division d'Alger.
Gatineau ✲, Maubeuge.
Morhain ✲, division d'Alger
Mettrier ✲, division d'Oran.
Hergault, Neufchâteau
Junique ✲, Belfort.
Dibart de la Ville-Tanet, division d'Oran.
Schuster ✲, division de Constantine.
Grosse ✲, Le Mans
Stopler ✲, division de Constantine.
Kien, division de Constantine.
Pavot ✲, division d'Oran.
Joffroy, Paris.
Padovani, Arras
[illegible] La Rochelle.
Accary, Versailles.
Deitte, Longwy
Laporte, Tours.
Ricard ✲, Paris (liquidation).
De Rangot ✲, Bourges.
Lanes, Rodez (provisoirement).
Bugnard, Nîmes.
Bocquet ✲, Lyon
Fradin de Bellabre, division d'Alger.
Clerc, Marseille.
Thomazou ✲, Grenoble.
Beulard ✲, Paris.

SECTION IV.

TABLEAU DES COMMANDEMENTS MILITAIRES, DES CORPS D'ARMÉE ET DES DIVISIONS TERRITORIALES.

COMMANDEMENTS d'un Corps d'armée	DIVISIONS territoriales.	DÉPARTEMENTS	N°s des légions de gendarmerie
Commandement du gouvernement militaire de Paris, à Paris..	1re (Paris).....	Seine.....	1re
		Seine-et-Oise.....	1re
1er Corps d'armée (à Lille)....	3e (Lille).....	Nord.....	3e
		Pas-de-Calais.....	3e
2e Corps d'armée (à Amiens)..	1re (Paris).....	Oise.....	1re
		Aisne.....	4e
		Somme.....	3e
3e Corps d'armée (à Rouen)...	2e (Rouen).....	Seine-Inférieure	2e
		Eure.....	2e
		Calvados.....	2e
4e Corps d'armée (au Mans)...	1re (Paris).....	Eure-et-Loir.....	9e
		Orne.....	2e
		Mayenne.....	16e
		Sarthe.....	18e
5e Corps d'armée (à Orléans)..	1re (Paris).....	Seine-et-Marne.....	1re
		Yonne.....	23e
		Loiret.....	23e
		Loir-et-Cher.....	18e
6e Corps d'armée (au camp de Châlons).....	4e (Camp de Châlons).	Marne.....	4e
		Ardennes.....	4e
		Aube.....	23e
		Meuse.....	5e
		Meurthe-et-Moselle.....	5e
		Vosges.....	5e
7e Corps d'armée (à Besançon).	7e Besançon.....	Doubs.....	7e
		Jura.....	7e
		Haute-Marne.....	7e
		Haute-Saône.....	7e
		Ain.....	24e
		Territoire de Belfort..	7e
8e Corps d'armée (à Bourges).	19e (Bourges).....	Cher.....	19e
		Nièvre.....	19e
		Côte-d'Or.....	24e
		Saône-et-Loire.....	21e
9e Corps d'armée (à Tours)	18e (Tours).....	Indre-et-Loire.....	18e
		Vienne.....	18e
		Deux-Sèvres.....	15e
		Maine-et-Loire.....	15e
		Indre.....	19e
10e Corps d'armée (à Rennes,.	16e (Rennes).....	Ille-et-Vilaine.....	16e
		Côtes-du-Nord.....	26e
		Manche.....	16e
11e Corps d'armée (à Nantes).	15e (Nantes).....	Loire-Inférieure.....	15e
		Vendée.....	15e
		Morbihan.....	26e
		Finistère.....	26e

COMMANDEMENTS (Corps d'armée)	DIVISIONS (Territoriales)	DÉPARTEMENTS	Numéros régimentaires
19e Corps d'armée (à Limoges).	21e (Limoges)	Haute-Vienne	9e
		Creuse	9e
		Corrèze	14e
		Dordogne	34e
		Périgueux	14e
13e Corps d'armée (à Clermont-Ferrand).	29e (Clermont-Ferrand)	Puy-de-Dôme	29e
		Haute-Loire	7e
		Cantal	49e
		Loire	8e
		Allier	19e
Commandement du gouvernement militaire de Lyon et 14e Corps d'armée, à Lyon.	8e (Lyon)	Rhône	8e
	22e (Grenoble)	Isère	22e
		Hautes-Alpes	58e
		Savoie	97e
		Haute-Savoie	58e
		Drôme	8e
15e Corps d'armée (à Marseille).	9e (Marseille)	Bouches-du-Rhône	59e
		Var	24e
		Basses-Alpes	95e
		Vaucluse	9e
		Alpes-Maritimes	53e
	17e (Bastia)	Ardèche	46e
		Gard	10e
		Corse	4e
16e Corps d'armée (à Montpellier).	16e (Montpellier)	Hérault	15e
		Aveyron	6e
		Lozère	122e
		Tarn	15e
	11e (Perpignan)	Pyrénées-Orientales	11e
		Aude	17e
17e Corps d'armée (à Toulouse).	12e (Toulouse)	Haute-Garonne	1re
		Tarn-et-Garonne	122e
		Gers	12e
		Ariège	11e
		Tarn	126e
		Lot-et-Garonne	14e
18e Corps d'armée (à Bordeaux).	18e (Bayonne)	Basses-Pyrénées	18e
		Landes	18e
		Hautes-Pyrénées	18e
	14e (Bordeaux)	Gironde	14e
		Charente-Inférieure	14e
Algérie.	Division d'Alger	Alger	Légion d'Afrique
		Médéah	Régiments de ligne
		Orléansville	
	Division d'Oran	Oran	Légion d'Afrique
		Mascara	
		Tlemcen	1er C
	Division de Constantine	Constantine	Légion d'Afrique
		Bône	3e C
		Sétif	

ÉTATS-MAJORS

DES GOUVERNEURS MILITAIRES DE PARIS ET DE LYON

DES CORPS D'ARMÉE ET DES DIVISIONS ACTIVES ET TERRITORIALES

COMMANDEMENT DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS ET COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DE LA 1re DIVISION MILITAIRE,

Comprenant les départements de Seine, Seine-et-Oise, Oise, Aisne, Somme, Eure-et-Loir, Orne, Mayenne, Sarthe, Seine-et-Marne, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher

(Quartier général à Paris.)

M. DE LADMIRAULT G✻, ✻, général de division, *gouverneur militaire de Paris et commandant supérieur de la 1re division militaire.*

M. Pesme (O✻), lieutenant-colonel,
M. De la Tour du Pin ✻, chef d'escadron, } *Aides de camp.*

Etat-major général.

M. Saget (GO✻), général de division, *chef d'état major général chargé spécialement du service territorial de la 1re division militaire.*
M. Galliffet C✻, général de brigade, *attaché à l'état major général*
M. Lallemand (C✻), général de division, *commandant d'armes de la place de Paris*
M. Coppier C✻, général de brigade, *commandant la subdivision de la Seine*
M. Renson (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie de la subdivision de Seine-et-Oise*
M. Bernard de Courville C✻, gén. de brigade, *directeur du génie*, à Paris.

Intendance militaire

Denecey de Cevilly (C✻), *intendant militaire*, chef des serv. adm., à Paris.

Pierrecourt C✻, *sous-intendant de 1re classe*, } à Paris
Schlemmer Ern. (O✻), *idem*,
M[illegible] ✻, *idem*,
[illegible] (O✻), *idem*,
[illegible] ✻ *idem*.
[illegible] O✻, *idem*,
[illegible] O✻, *idem*
M[illegible] ✻, *sous-int. de 2e cl.*,
[illegible]mbant (O✻), *idem*,
[illegible]d ✻, *adjoint de 1re classe*
Joffroy, *adjoint de 2e classe*.
Beullard, *idem*.

Jalmert (O✻), *sous-intendant de 1re cl* } à Versailles
Clayeux (O✻), *idem*,
Demons (O✻), *idem*,
Roux (O✻), *idem*,
Du Marché ✻, *sous-intendant de 2e cl*
Accary *adjoint de 2e classe*

Bouvard (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Saint-Germain

Rossignol (O✻), *sous-intendant de 1re classe*, } à Vincennes.
Renaut (O✻), *sous-int. de 2e cl.*,

COMMANDEMENT DIRECT DE M. LE GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS.

(Seine, Seine-et-Oise et les troupes stationnées dans ces deux départements).

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE.

3e Division (1)

Général de division M. Grenier (GO✻), à Versailles.

M. Chatillon (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*.

(1) La 3e division d'infanterie est détachée du 2e Corps d'armée

Intendance militaire

M. Ligneau (O✻), *sous-intendant de 2e classe*

5e brigade : *Général* Schmitz (C✻), à Versailles.
6e brigade *Général* Pradier (GO✻), à Versailles.

1e *Division* (1)

Général de division. M. le Cte Pajol (C✻), à Meudon.
M. Chennevière (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*.

Intendance militaire.

M. Allaire, *adjoint de 1re classe*

7e brigade *Général* de la Bastide (C✻), à Ville-d'Avray
8e brigade *Général* Frémont (O✻), au camp de Meudon.

5e *Division* (2)

Général de division. M. Jolivet (C✻), à Saint-Mandé.
M. Collin ✻, chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major*.

Intendance militaire

M. Laurent ✻, *sous-intendant de 2e classe*

9e brigade : *Général* Dumont (C✻), à Vincennes.
10 brigade. *Général* Lefebvre (C✻), à Saint-Mandé.

7e *Division* (3).

Général de division M. Duplessis (C✻), à Courbevoie.
M. de Verdière (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major*

Intendance militaire

M. Bourgeon ✻, *adjoint de 1re classe*

13e brigade : *Général* Hartung (C✻), à Courbevoie.
14e brigade : *Général* Haca (C✻), à Nanterre.

8e *Division* (4)

Général de division : M. Garnier (C✻), à Paris.
M. Vosseur (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*.

Intendance militaire.

M. Beaumès (O✻), *sous-intendant de 1re classe.*

15e brigade : *Général* Colin (C✻), à Paris.
16e brigade : *Général* Cotlret (C✻), à Paris.

9e *Division* (4).

Général de division : M. de Colomb (C✻), à Paris.
M. de Clermont-Tonnerre (O✻), colonel, *chef d'état-major*.

Intendance militaire.

M. Moyse (O✻), *sous-intendant de 2e classe.*

17e brigade *Général* Lau (C✻), à Paris.
18 brigade *Général* de Potier (C✻), à Paris.

---

(1) La 1re division est entre [illegible] 2e Corps d'armée.
(2) La 5e division est entre [illegible] 2e corps d'armée.
(3) Les 7e et 8e brigades sont [illegible] du 1er corps d'armée.
(4) Les 8e et 9e divisions [illegible] 1er corps d'armée.

10e *Division* 1.

Général de division : M. Berthaut (C✻), à Paris.

M. Sa...er...au (C✻), colonel, *chef d'état-major*

Intendance militaire

M. Guillo-Desbuttes (O✻), *sous-intendant de 2e classe*

19e brigade . *Général* Bocher (C✻), à Paris.

19e *Division* (2).

Général de division : M. Lacretelle (GO✻), à Paris.

M. Clappier (O✻), colonel, *chef d'état-major*

Intendance militaire

M. Gueswiller (O✻), *sous-intendant de 1re classe*

37e brigade : *Général* Noël (C✻), à Paris.
38e brigade : *Général* de Fontanges de Couzan (C✻), à Paris.

20e *Division* (3)

40e brigade : *Général* de Place (C✻), à Saint-Germain.

21e *Division* (4).

Général de division : M. Le Pouttevin de la Croix de Vaubois (GO✻) à Paris.

M. Hubert-Castex (O✻), Lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

Intendance militaire.

Barather (A. E. A.) (O✻), *sous-intendant de 2e classe.*

41e brigade : *Général* Berthe (C✻), à Paris.
42e brigade : *Général* Fournès (C✻), à Paris

CAVALERIE

10e brigade (5) : *Général* de Lajaille (F. C. L.) (C✻), à Saint-Germain
Brigade provisoire : *Général* Tilion (O✻), à Roequencourt.

ARTILLERIE

3e brigade (6) : *Général* René (C✻), à Versailles.
19e brigade (7) : *Général* Clappier (C✻), à Vincennes.

DIVISIONS DE CAVALERIE.

1re *Division.*

Général de division : M. Ameil (C✻), à Versailles.

M. Secr...er de Lampre (O✻), c...f d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

1re brigade de dragons : *Général* Vte de Pierre de Bernis (C✻), à Versailles.
2e brigade de cuirassiers : *Général* de Tucé (O✻), à Versailles.

3e *Division*

Général de division M. le Vte Bonnemains (GO✻), à Paris

M. Le Gentil de Rosmorduc (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

---

(1) La 10e division est détachée du 5e Corps d'a...
(2) La 19e division est détachée du 10e Corps d'a...
(3) La 40e brigade est détachée du 10e Corps d'a...
(4) La 21e division est détachée du 11e Corps d'...
a 10e brigade de cavalerie est détachée du 10e corps d'armée
(5) La 3e brigade d'artillerie est détachée du 3e Corps d'armée.
(7) La 19e brigade d'artillerie est destinée à faire partie du 19e Corps d'armée.

Intendance militaire

M. Baratier (P. L. A.) ✻, *sous-intendant de 2e classe.*

3e brigade de chasseurs : *Général* Cte Reille (C✻), à Paris
4e brigade de cuirassiers *Général* de Latheulade (C✻), à Paris.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET PLACE DE PARIS.

M. le général Cte de Geslin (C✻), *command. la subd. et la place de Paris.*

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE ET PLACE DE VERSAILLES.

M. le général Appert (GO✻), *command. la subd. et la place de Versailles.*
M. Grosjean (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major*

PREMIER CORPS D'ARMEE

TROISIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements du Nord et du Pas-de-Calais

(quartier général à Lille)

M. CLINCHANT (C✻), général de division, *commandant le 1er Corps d'armée et la 3e division militaire*

État-major général.

M. Bonneau du Martray (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général*
M. Campenon (C✻), colonel, *sous-chef d'état-major général*

MM *Intendance militaire*

Largeaud (O✻), *intendant militaire*, à Lille.

Deroy ✻, *sous-intend. de 2e cl.*, à Lille.
Cerf, *adjoint de 2e classe, idem.*
Lamoulie de Lachèze ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Dunkerque.
Vergnes (O✻), *idem*, à Cambrai
Saunier ✻ *idem*, à Valenciennes.
Macquin ✻, *adjoint de 1re cl.*, à Douai
Gatineau ✻, *adjoint de 1re cl.*, à Maubeuge
Birouste (O✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Arras.
Cardin ✻, *adjoint de 1re classe, idem*
Simon (A. E.) ✻, *sous-intendant de 2e cl.* à Saint-Omer

DIVISIONS ET BRIGADES

NORD

1re *Division*

Général de division : M. Lecointe (C✻), à Lille.
M. Taffin (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

1re brigade : *Général* Janin (C✻), à Lille
2e brigade : *Général* Bon Nicolas-Nicolas (C✻), à Cambrai.

2e *Division.*

Général de division M. Véron *dit* Bellecourt (C✻), à Arras
M. Magnan (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*

3e brigade : *Général* Théologue (C✻), à Arras.
4e brigade : *Général* Ferr.-Pisani (C✻), à Calais

CAVALERIE.

1re brigade : *Général* Cte de Dampierre (O✻), à Lille.

ARTILLERIE.

1re brigade : *Général* Renault d'Ubexi (C✻), à Douai.

BRIGADE DE CAVALERIE

3e brigade de dragons : *Général* Gayaud de Maubranches (C✻), à Valenciennes.

Département du Nord

Général de brigade : M. Janin (C✻, *commandant*, à Lille.

Département du Pas-de-Calais.

Général de brigade M. Théologue (C✻), *commandant*, à Arras

DEUXIÈME CORPS D'ARMÉE

Compris dans la 1re division militaire.

(Quartier général à Amiens.)

M. MONTAUBON (GO✻, général de division, *commandant le 2e Corps d'armée et commandant supérieur des subdiv. de l'Oise, Aisne et Somme.*

État-major général.

M. Ducrot (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. Hennequin de Villermont (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

Intendance militaire.

Millou (O✻), *intendant militaire*, à Amiens.

Poffency (O✻), *sous-intendant de 1re classe*, à Amiens.
Lentheric ✻, *sous-int. de 2e cl., idem.*
Delong ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Beauvais.
De France, *sous-intendant de 2e classe*, à Laon.
Pernot ✻, *adjoint de 1re cl.* à Compiègne.
De Pérussis ✻, *idem*, à La Fère

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE.

3e *Division* (voir page 733.)

4e *Division* (voir page 734.)

CAVALERIE.

2e brigade : *Général* Oudinot de Reggio (C✻), à Compiègne.

ARTILLERIE.

2e brigade : *Général* N... , à La Fère.

Département de l'Oise.

Général de brigade : M. Oudinot de Reggio (C✻), à Compiègne.

Département de l'Aisne.

Général de brigade : M. N ...

Département de la Somme.

Général de brigade : M. N....

TROISIÈME CORPS D'ARMÉE.

DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements de la Seine-Inférieure, Eure et Calvados.

(Quartier général à Rouen.)

M. LEBRUN (GO✻, général de division, *commandant le 3e Corps d'armée et la 2e division militaire.*

État-major général.

M. D'Ornant (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. Carré (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

Intendance militaire.

MM.

Séguineau de Préval (C✻), *intendant militaire*, à Rouen.

Bonnaventure ✻, *sous-intendant de 1re cl.*, à Rouen.
Plannaz (O✻), *sous intend. de 2e cl.*, *idem*.
Boutereau, *adjoint de 1re classe*, à Lisieux.
La Rouvière ✻, *s.-intend. de 2e cl.*, à Caen.
Prioul ✻, *sous-intend. de 2e cl.*, à Vernon
Viollet de Presle ✻, *adjoint de 1re classe* à Évreux.
Serand, *idem*, au Havre.

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE

5e *Division* (voir page 734).

6e *Division*

Général de division : M. de Brauer (C✻), à Rouen.
M. Pujade (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*

11e brigade : *Général* Merle (C✻), à Rouen.
12e brigade : *Général* Boyer (P.) (C✻), à Caen

CAVALERIE.

3e brigade : *Général* Leforestier de Vendeuvre (C✻), à Evreux.

ARTILLERIE

3e brigade : (voir page 735).

Département de la Seine-Inférieure

Général de brigade M. Merle (C✻), *commandant*, à Rouen.

Département de l'Eure.

Général de brigade : M. Leforestier de Vendeuvre (C✻), *comm.*, à Évreux.

Département du Calvados.

Général de brigade : M. Boyer (P.) (C✻), *commandant*, à Caen.

QUATRIÈME CORPS D'ARMÉE

Compris dans la 1re division militaire.

(Quartier général au Mans.)

M. DELIGNY (G✻), général de division, *commandant le 4e Corps d'armée et command. sup. des subdiv. d'Eure-et-Loir, Mayenne, Sarthe et Orne.*

État-major général

M. de Boutle (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. Fabre (O✻), lieutenant-colonel, *sous chef d'état-major général.*

Intendance militaire.

MM.

Viguier (C✻), *intendant militaire*, au Mans.

Conseil-Lant (O✻), *sous intend. de 1re cl.*, au Mans.
Chapel ✻, *sous-intend. de 2e cl.*, à Laval.
Bailet (O✻), *sous intendant de 1re classe* à Chartres.
Meunier ✻, *adjoint de 1re cl.*, à Alençon

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE

7e *Division* (voir page 734).

8e *Division* (voir page 734).

CAVALERIE

4e brigade : *Général* Nitot (C✻), à Chartres.

ARTILLERIE.

4e brigade : *Général* Robinot-Marcy (C✻), au Mans

Départements d'Eure-et-Loir et de l'Orne.

Général de brigade : M. Nitot (C✻), *commandant*, à Chartres.

Départements de la Mayenne et de la Sarthe.

Général de brigade : M. Benoît (C✻ , *commandant*, au Mans.

CINQUIÈME CORPS D'ARMÉE

Compris dans la 1re division militaire.

(Quartier général à Orléans.)

M. BATAILLE (GO✻), général de division, *commandant le 5e Corps d'armée et commandant supérieur des subdivisions de Loir-et-Cher, Loiret, Yonne et Seine-et-Marne*

État-major général.

M. Villette (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. de Plazanet (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

MM. *Intendance militaire*

Bon Schmitz (O✻), *intendant militaire*, à Orléans.

Thévard ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Orléans.
[illegible]et (O✻ , *idem*, à Melun.
Fraisoquy (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Fontainebleau.
Daussier ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Auxerre.
De Geoffre de Chabrignac (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Orléans.
Guillemin ✻, *sous-intend. de 1re cl.*, à Blois.

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

9e *Division* (voir page 734)

10e *Division* (voir page 735).

20e brigade : *Général* Paturel (GO✻), à Blois (1).

CAVALERIE

5e brigade : *Général* Charlemagne (C✻), à Vendôme.

ARTILLERIE.

5e brigade : *Général* de Salignac-Fénelon (C✻), à Orléans.

1re DIVISION DE CAVALERIE.

Général de division : M. Halna de Frétay (C✻), à Melun.

M. Senault (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

4e brigade de dragons : *Général* N...., à Meaux.
3e brigade de hussards : *Général* de Montarby (O✻), à Fontainebleau.

Département de Seine-et-Marne

Général de brigade : M. de Montarby (O✻), *commandant*, à Fontainebleau

Département de l'Yonne

Général de brigade : M. Morandy (C✻), *commandant*, à Auxerre.

---

(1) Un régiment de la 20e brigade tient garnison à Paris.

Département du Loiret

Général de brigade : M. de Salignac-Fenelon (C✻), *commandant*, à Orléans

Département de Loir-et-Cher

Général de brigade : M. Paturel (GO✻), *commandant*, à Blois

SIXIÈME CORPS D'ARMÉE

QUATRIÈME DIVISION MILITAIRE,

Comprenant les départements de la Marne, des Ardennes, Aube, Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges.

(Quartier général au camp de Châlons.)

M. DOUAY (G✻), général de division, *commandant le 6e Corps d'armée et la 4e division militaire.*

État-major général.

M. Davenet (O✻), colonel, *chef d'état-major général*
M. Seigland (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major.*

MM. *Intendance militaire*

De la Chevardière de la Grandville (C✻), *intend. mil.*, à Châlons-sur-Marne

Jolla (J.) ✻, *sous-intendant de 1re classe*, à Châlons-sur-Marne
[illegible] (O✻), *sous-intend. de 1re classe*, *idem*
Brichard ✻, *adjoint de 1re classe*, à [illegible]
Chassignet (O✻), *sous-intend. de 2e classe*, à Nancy.
Robert ✻, *idem*, *idem*.
Lémant ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Lunéville
Laloy, *adjoint de 1re classe*, à Verdun
[illegible] ✻, *sous-intendant de 2e cl.*, à [illegible]
[illegible] ✻, *idem*, à [illegible]
[illegible] ✻, *adjoint de 1re classe*, à Montmédy
Gomien ✻, *adjoint de 2e cl.*, à [illegible]
Deitte, *idem*, à Longwy
Simon (L. E.) ✻, *s.-int. de 2e cl.*, à Troyes

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

11e *Division*

Général de division : M. Abbatucci (C✻), à Nancy

M. Montels (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*

21e brigade : *Général* Gandil (C✻), à Nancy.
22e brigade : *Général* Daguerre (C✻), à Verdun.

12e *Division*

Général de division : M. Verge (C✻), à Reims.

M. Lesieur (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*

23e brigade : *Général* Grémion (C✻), à Reims
24e brigade : *Général* de Jouffroy d'Abbans (O✻), à Troyes.

17e *Division* (1).

Général de division : M. Metman (C✻), à Sedan.

M. Masson (A. H.) ✻, chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major*

33e brigade : *Général* Henry (C✻), à Givet.
34e brigade : *Général* Noyran (C✻), à Sedan.

---

(1) La 17e division est détachée du 9e Corps d'armée.

18e *Division.*

36e brigade (1) : *Général* Bounetou (C✻), au camp de Châlons.

CAVALERIE

6e brigade : *Général* Cornat (C✻), à Verdun.
9e brigade (2) : (voir page 744).

ARTILLERIE

6e brigade : *Général* N...., à Châlons.

GÉNIE

Général Ragon (C✻), *directeur supérieur du génie,* à Châlons

DIVISIONS DE CAVALERIE.

2e *Division*

Général de division : M. de France (C✻), à Lunéville.

M. Vincent ✻, chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

2e brigade de chasseurs : *Général* de Vic d'Espeuilles (O✻), à Lunéville.
2e brigade de dragons : *Général* de Vosges de Chanteclair (O✻), à Lunéville.

5e *Division.*

Général de division : M. de Montaigu (C✻), à Nancy.

M. Samuel (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

2e brigade de hussards : *Général* Huyn de Verneville (C✻), à Pont-à-Mousson.
1re brigade de cuirassiers : *Général* Torel (C✻), à Commercy.
1re brigade de chasseurs (3).

Départements de la Marne et des Ardennes.

Général de brigade : M. N...!, *commandant,* à Châlons.

Département de l'Aube.

Général de brigade : M. de Jouffroy d'Abbans (O✻), *command.,* à Troyes.

Département de la Meuse

Général de brigade : M. Daguerre, *commandant,* à Verdun.

Départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges

Général de brigade : M. Gandil (C✻), *commandant,* à Nancy

SEPTIÈME CORPS D'ARMÉE.

SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements du Doubs, Jura, Haute Marne, Haute-Saône et arrondissement de Belfort

(Quartier général à Besançon.)

Major duc d'ALBUFERA (G✻), général de division, *commandant le 7e Corps d'armée et la 7e subdivision militaire et commandant supérieur de la subdivision de l'Ain.*

Etat-major général.

M. Forgemol (O✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. Bourgeois (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

---

1 La 36e brigade est détachée du 9e Corps d'armée.
2 Le régiment de la 9e brigade de cavalerie est détaché au 9e Corps d'armée.
3 La 1re brigade de chasseurs n'est provisoirement pas formée ; un des régiments est à Épinal, l'autre à Belfort (7e Corps)

Intendance militaire

MM.

Montaudon (O ✻), *intendant militaire*, à Besançon.

Brisac (O ✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Besançon.
Delcommète ✻, *idem, idem.*
Barret ✻, *sous-int. de 2e cl., idem.*
De Friess ✻, *idem*, à Vesoul.
Gauthier ✻, *idem*, à Lons-le Saulnier.
Bulay ✻, *adj. de 1re cl.*, à Langres
Schürer ✻, *idem*, à Belfort
Junique ✻, *adj. de 2e cl., idem*
Marinier ✻, *adj. de 1re cl.*, à Bourg.

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE

13e *Division*

Général de division : M. Jeanningros (C ✻), à Langres.

M. Crépy (C ✻), colonel, *chef d'état-major.*

25e brigade : *Général* de la Mariouse C ✻ , à Belfort.
26e brigade : *Général* Sée (O ✻ , à Langres.

14e *Division*

Général de division : M. de Maussion (C ✻), à Besançon.

M. de Jouffroy d'Abbans (O ✻), colonel, *chef d'état-major*

27e brigade : *Général* Pelletier de Montmarie (C ✻), à Besançon
28e brigade (1) : *Général* d'Aries O ✻), à Lons-le-Saulnier.

CAVALERIE

7e brigade : *Général* Carrelet (C ✻), à Vesoul.

ARTILLERIE

7e brigade : *Général* de Vassoigne (C ✻), à Besançon.

BRIGADE DE CAVALERIE

1re brigade de chasseurs (2)

Département du Doubs

Général de brigade : M. Pelletier de Montmarie (C ✻), *comm.*, à Besançon.

Départements du Jura et de l'Ain.

Général de brigade : M. d'Aries (O ✻), *commandant*, à Lons-le-Saulnier.

Département de la Haute-Marne.

Général de brigade Sée (O ✻), *commandant*, à Langres.

Département de la Haute-Saône

Général de brigade : M. Carrelet (C ✻), *commandant*, à Vesoul.

Territoire de Belfort.

Général de brigade : M. de la Mariouse (C ✻), *commandant*, à Belfort

---

HUITIÈME CORPS D'ARMÉE.

DIX-NEUVIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements du Cher, Nièvre Cote d'Or et Saône-et-Loire.

(Quartier général à Bourges

M. DUCROT (GO ✻), général de division, *commandant le 8e Corps d'armée et la 19e division militaire.*

État-major général.

M. d'Auvergne (C ✻), général de brigade, *chef d'état-major général*
M. de l'Espée (O ✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

---

(1) Un régiment de cette brigade est détaché à Lyon.
(2) La 1re brigade de chasseurs n'est provisoirement pas formée Un des régiments est à Épinal, 6e corps

Intendance militaire.

MM.

Vigo-Roussillon (C✻), *intendant militaire*, à Bourges.

Gatumeau (O✻), *sous-int. de 1re classe, idem.*
Durand de Grossouvre ✻, *sous-int. de 2e cl. idem.*
De Rangot ✻, *adj. de 2e cl. idem.*
Bonfil'ou (O✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Dijon.
Sagui (O✻), *sous-int. de 2e cl.*, à Nevers
Bineau ✻, *adj. de 1re cl.*, à Mâcon.
Dauvergne, *idem*, à Auxonne.
Boissonnet ✻, *sous-int. de 2e cl.*, au camp d'Avor

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE

15e *Division.*

Général de division : M. Goze (C✻), à Dijon.

M. Guillet (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

29e brigade : *Général* Sanglé-Ferrière (C✻), à Châlon-sur-Saône.
30e brigade [1] : (voir page 748).

16e *Division.*

Général de division : M. Fraboulet de Kerleadec (C✻), au camp d'Avor.

M. Segérand ✻ chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

31e brigade : *Général* de Galliffet (C✻), au camp d'Avor.
32e brigade : *Général* de Curten (O✻), au camp d'Avor.

CAVALERIE

8e brigade : *Général* Tripard (C✻), à Dijon.

ARTILLERIE

8e brigade : *Général* Barbary de Langlade (C✻), à Bourges

GÉNIE

Général Petit (C✻), *directeur supérieur du génie*, à Besançon.

Département du Cher.

Général de brigade : M. de Galliffet (C✻), *commandant*, à Bourges.

Département de la Nièvre.

Général de brigade : M. de Curten (O✻), *commandant*, à Nevers.

Département de la Côte-d'Or.

Général de brigade : M. Tripard (C✻), *commandant*, à Dijon.

Département de Saône-et-Loire

Général de brigade M. Sanglé Ferrière, *commandant*, à Châlon-sur-Saône.

NEUVIÈME CORPS D'ARMÉE.

DIX-HUITIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements d'Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire et Indre.

Quartier général à Tours.)

M. DU BARAIL (GO✻), général de division, *commandant le 9e Corps d'armée et la 18e division militaire.*

Etat-major général.

M. Foy (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général*
M. Tissier (O✻), colonel, *sous-chef d'état-major général.*

---

[1] La 30e brigade est détachée à Lyon.

MM *Intendance militaire*

Rossi (C✻), *intendant militaire*, à Tours.

De Lorme (✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Tours.
Le [illegible] ✻, *sous-int. de 2e cl.*, *idem*.
Laporte, *adjoint de 2e classe*, *idem*.
Demange (O✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Angers.
Ducrocq ✻, *sous-intend. de 2e cl.*, à Niort.
Laurent ✻, *idem*, à Saumur
Mounier ✻, *idem*, à Poitiers
Bélanlt ✻, *idem*, à Châteauroux.

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE

17e *Division* (1) (voir page 740).

18e *Division*

Général de division : M. Fauvart-Bastoul (C✻), à Tours

M. Rambaud (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*.

35e brigade : *Général* de Gramont (A. A. A. T.) (C✻), à Tours.
36e brigade (1) : (voir page 741)

CAVALERIE

9e brigade (2) : *Général* de Boerio (O✻), à Tours.

ARTILLERIE

9e brigade : *Général* de Bar (C✻), à Poitiers.

[illegible] DE CAVALERIE

5e brigade de cuirassiers : *Général* Boutlier (C✻), à Angers.

Départements d'Indre et Loire et de l'Indre

Général de brigade : M. de Boerio, *commandant*, à Tours.

Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

Général de brigade : M. de Bar (C✻), *commandant*, à Poitiers

Département de Maine-et-Loire.

Général de brigade : M. Boutlier (C✻), *commandant*, à Angers.

DIXIÈME CORPS D'ARMÉE.

SEIZIEME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord et Manche

(Quartier général à Rennes)

M. FORGEOT (O✻), général de division, *commandant le 10e Corps d'armée et la 16e division militaire*.

État-major général.

M. Folloppe (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général*.
M. Boudet (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général*.

MM. *Intendance militaire*

Brou (C✻), *intendant militaire*, à Rennes

Cornuos (O✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Rennes
Bony ✻, *sous-int. de 2e classe*, *idem*.
Pézéril (O✻), *sous-int. de 2e cl.*, à St-Brieuc.
Lecoq ✻, *adjoint de 2e cl.*, à St-Lô
Worms ✻, *adjoint de 1re classe*, à Cherbourg

(1) La 17e division et la 35e brigade sont dépendances du 9e Corps d'armée.
(2) Le régiment de la 9e brigade de cavalerie est dépendance du 9e Corps d'armée.

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

19e *Division* (1) (voir page 735).

20e *Division.*

Général de division M. de Sonis (C✻), à Rennes.

M. Boussenard (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

39e brigade : *Général* Rousseau (O✻), à Cherbourg.

40e brigade (1) : (voir page 735).

CAVALERIE

10e brigade (2) : (voir page 735).

ARTILLERIE

10e brigade : *Général* Augeraud (I ✻), à Rennes.

Départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du Nord.

Général de brigade : M. Augeraud (C✻), *commandant*, à Rennes.

Département de la Manche.

Général de brigade : M. Rousseau (O✻), *commandant*, à Cherbourg.

ONZIÈME CORPS D'ARMÉE.

QUINZIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements de la Loire-Inférieure, Vendée, Morbihan et Finistère.

(Quartier général à Nantes

M. LALLEMAND (GO✻), général de division, *commandant le 11e Corps d'armée et la 15e division militaire.*

Etat-major général.

M. Clémeur (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. Grangez du Rouët (O✻), colonel, *sous-chef d'état-major général.*

MM.

Intendance militaire

Gayard (C✻), *intendant militaire*, à Nantes

Gales (O✻), *sous-intend. de 1re cl.*, à Nantes
Jouan de Kervenoaël ✻, *sous-intendant de 2e classe, idem.*
M... ✻, *adjoint de 1re classe, idem.*
... de Beaulieu ✻, *sous-intendant de ... classe, à Paris.*
Liais (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Brest.
De Grateloup ✻, *idem*, à Vannes
Palasne de Champeaux ✻, *idem*, à Quimper.
Debureaux ✻, *adjoint de 1re classe*, à la Roche-sur-Yon

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

21e *Division* (3) (voir page 75

22e *Division*

Général de division : M. Faron (inf. de marine) (GO✻), à Nantes.

M. de Sachy de Fourdrinoy (O✻) lieutenant-colonel, *chef d'état major.*

43e brigade : *Général* Giraud (C✻), à Nantes.
44e brigade : *Général* Roussel de Courcy (O✻), à Lorient.

(1) La 19e division et la 40e brigade sont destinées dans la séparation de Seine et Seine-et-Oise.
(2) La 10e brigade de cavalerie est provisoirement détachée dans les départements de Seine et Seine-et-Oise.
(3) La 21e division d'infanterie est détachée dans les départements de Seine et Seine-et-Oise.

CAVALERIE

11e brigade : (1) *Général* Digard (C✻), à Pontivy.

ARTILLERIE

11e brigade : (2) *Général* N..., à Vannes.

Départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée

Général de brigade : M. Giraud (C✻), *commandant*, à Nantes.

Département du Morbihan.

Général de brigade : M. Roussel de Courcy (O✻), *commandant*, à Lorient.

Département du Finistère.

Général de brigade : N..., *commandant*, à Brest.

DOUZIÈME CORPS D'ARMÉE.

VINGT ET UNIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements de la Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Charente et Dordogne

(Quartier général à Limoges.)

M. DE LARTIGUE (GO✻), général de division, *commandant le 12e Corps d'armée et la 21e division militaire.*

État-major général.

M. Mircher (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. Granthil (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de sous-chef d'état-major général.*

MM. *Intendance militaire.*

Huot de Neuvier (C✻), *intendant militaire*, à Limoges.

Tournois (O✻), *sous-intendant de 1re cl.*, à Limoges.
Hamant ✻, *adj. de 1re classe, idem.*
Goujat *dit* Maillard ✻, *idem*, à Guéret.
Lari ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Tulle.
De Ruffi de Pontevez Gévaudan ✻, *adj. de 1re classe*, à Angoulême.
Demartial ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Périgueux.

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

23e Division (3).

Général de division, M. N

M. Séguier (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

45e brigade : *Général* Bittard des Portes (C✻), à Limoges.
46e brigade (4) : (voir page 755)

24e Division (5) (voir page 755)

CAVALERIE

12e brigade (4) : *Général* Tillion (O✻), à Limoges.

ARTILLERIE

12e brigade (5) : *Général* N..., à Angoulême.

---

(1) Un régiment de la 11e brigade de cavalerie est provisoirement à Rochefort-en-Terre.
(2) Un des régiments de la 11e brigade est maintenu provisoirement à Rennes.
(3) Un régiment de chasseurs à pied de la 23e division, la 46e brigade et la 24e division sont détachés dans le 19e Corps d'armée (Algérie).
(4) Deux des régiments de la 12e brigade de cavalerie sont détachés dans le département de Seine-et-Oise.
(5) L'un des régiments de la 12e brigade d'artillerie est maintenu provisoirement à La Rochelle et l'autre à Toulouse.

Départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze

Général de brigade M. Bittard des Portes (C✻), *commandant*, à Limoges.

Département de la Creuse.

Général de brigade : M. Hanoteau (C✻), *commandant*, à Guéret.

Département de la Charente

Général de brigade : M. Arnaudeau (C✻), *commandant*, à Angoulême.

Département de la Dordogne

Général de brigade : M. N., *commandant*, à Périgueux.

TREIZIÈME CORPS D'ARMÉE.

VINGTIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements du Puy-de-Dôme, Haute Loire, Cantal, Loire et Allier

(Quartier général à Clermont-Ferrand.)

M PICARD (O✻), *général de division, commandant le 13e Corps d'armée et la 20e division militaire.*

État-major général.

M. Durand de Villers (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. Colin (M. J.) (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

Intendance militaire

MM.

Costet (O✻), *intendant militaire*, à Clermont.

Martinie ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Clermont.
Francois ✻, *adjoint de 1re cl., idem.*
Bernard d'Allones ✻, *adjoint de 2e classe, idem.*
Lejeune ✻, *adjoint de 1re classe*, au Puy.
Stanislas, *adjoint de 1re classe*, à Aurillac
Baumès (O✻), *sous-intend. de 2e classe*, à Saint-Étienne.
Malet (P. A.) (O✻), *idem*, à Moulins.

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

25e *Division* (1) (voir page 748).

26e *Division.*

Général de division. M. Le Normand de Bretteville (C✻), à Saint-Étienne

M. Duquesnay ✻, chef d'escadron, *f. fonct de chef d'état-major.*

51e brigade. *Général* de Villeneuve (C✻), à Saint-Étienne.
52e brigade : *Général* Ponsard (C✻), à Roanne.

CAVALERIE.

13e brigade : *Général* Briand (C✻), à Moulins.

ARTILLERIE

13e brigade : *Général* Davout, duc d'Auerstaedt (C✻), à Clermont Ferrand

Département du Puy-de-Dôme

Général de brigade M Davout, duc d'Auerstaedt, (C✻), *commandant*, à Clermont-Ferrand.

---

1 La 25e division est detachée au 14e Corps d'armée

Départements de la Haute-Loire et du Cantal.

Général de brigade : M. Saurin (C✻), *commandant,* au Puy.

Département de la Loire

General de brigade M de Villeneuve (C✻), *commandant,* à Saint-Étienne

Département de l'Allier

Général de brigade : M. Briand (C✻), *commandant,* à Moulins

COMMANDEMENT DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE LYON

Comprenant le département du Rhône, qui forme la 8e division militaire.

(Quartier général à Lyon.)

M. BOURBAKI (G✻), général de division, *gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e Corps d'armée et commandant supérieur des 8e et 22e divisions militaires.*

État-major général.

M. Faure (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. Lepetit (C✻), lieut.-colonel, *sous-chef d'état-major général.*
M. d'Ouvrier de Villegly, Vte de Bruniquel (GO✻), général de division, *commandant l'artillerie de la place de Lyon.*
M. Duval (C✻), général de brigade, *commandant le génie du 14e Corps d'armée,* à Lyon.

MM. *Intendance militaire.*

Tessa (C✻), *intendant militaire,* chef des services administratifs, à Lyon.

Genin (O✻), *sous-intend. de 1re cl.,* à Lyon.
Gollier (O✻), *idem, idem.*
Bassignot ✻, *sous-intend. de 1re cl.,* à Lyon.
Boue, *adjoint de 1re classe, idem.*

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

28e brigade (1) : voir page (742).
30e brigade (2) : *Général* Bonnet (O✻), à Lyon.

25e *Division.*

Général de division : M. Tixier (GO✻), à Lyon.
M. Courzard (O✻), lieut.-colonel, *chef d'état-major*

Intendance militaire

M. Perret ✻, *sous-intendant de 2e classe,* au camp de Sathonay

49e brigade : *Général* Copmartin (C✻), à Lyon.
50e brigade : *Général* Delebecque (C✻), à Lyon.

28e *Division*

Général de division : M. Marmier (C✻), à Lyon.
M. Caffarel (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major*

55e brigade : *Général* Rolland (C✻), à Lyon.

33e *Division* (3).

Général de division M. Michaud ✻, à Lyon.
M. Perrotin (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major*

---

1) Un régiment de la 28e brigade est détaché du 7e Corps d'armée.
2) La 30e brigade est détachée du 8e Corps d'armée.
3) La 33e division est détachée du 17e Corps d'armée.

Intendance militaire.

M. Razon (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Lyon.

65e brigade : *Général* Minot (O✻), à Lyon.
66e brigade : *Général* Mangin (C✻), à Lyon.

21e *Division* (voir page 753)

67e brigade (1) : *Général* Moréno (GO✻), à Lyon.
68e brigade (2) : (voir page 753).

DIVISION DE CAVALERIE.

6e *Division.*

Général de division : M. du Preuil (C✻), à Lyon.

M. de Gaulmyns (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

Intendance militaire.

M. Monfalcon ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Lyon.

6e brigade de cuirassiers : *Général* Zentz (C✻), à Lyon.
4e brigade de hussards : *Général* Sautereau-Dupart (O✻), à Lyon.

Département du Rhône et place de Lyon.

Général de brigade : M. Février (C✻), *commandant*, à Lyon.

QUATORZIÈME CORPS D'ARMÉE.

HUITIÈME ET VINGT-DEUXIÈME DIVISIONS MILITAIRES

Comprenant les départements du Rhône, Isère, Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie et Drôme.

M. Berthaut (G✻), *général de division, gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e Corps d'armée, et commandant supérieur des 8e et 22e divisions militaires.*

MM.

Intendance militaire.

Bages (C✻), *intendant militaire*, à Lyon.

Lenormand ✻, *adjoint de 1re classe*, à Lyon.

Pour les autres fonctionnaires, voir à la page 748, aux 25e et 93e Divisions d'infanterie, 13e Corps d'armée, et ci-dessus, à la division de cavalerie.)

HUITIÈME DIVISION MILITAIRE.

(Voir page 748.)

VINGT-DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE

M. Cambriels (GO✻), *général de division, commandant la 22e division militaire et la 27e division d'infanterie*, à Grenoble.

MM.

Intendance militaire.

Duché (O✻), *intendant militaire*, à Grenoble.

Lemaitre (O✻), *sous-intend. de 1re classe*, à Grenoble.
Boulanger ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Annecy.
Allier ✻, *idem*, à Gap.
Dumouan (O✻), *idem*, à Chambéry.
Bruyère ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Valence
Challe ✻, *adjoint de 1re cl.*, à Grenoble.
Caillé ✻, *idem*, à Vienne.
Haillot ✻, *idem*, à Briançon.
Thoumazou, *adjoint de 2e cl.*, à Grenoble.

---

(1) Les 2 régiments de la 67e brigade sont détachés du 17e Corps d'armée
(2) Un régiment de la 68e brigade est détaché du 17e Corps d'armée.

DIVISIONS ET BRIGADES

Faisant partie du 14e Corps d'armée, stationnées dans les départements formant la 27e division militaire

INFANTERIE

27e *Division.*

Général de division : M. Cambriels (GO✻), à Grenoble

M. Borson (C✻) colonel, *chef d'état-major.*

53e brigade : *Général* de Lajaille (C. A.) (C✻), à Grenoble.
54e brigade : *Général* Feillet-Pilatrie (O✻), à Chambéry.

28e *Division.*

55e brigade : (voir page 748)
56e brigade : *Général* Peychaud (C✻), à Briançon.

CAVALERIE.

14e brigade : *Général* de Percin Northumberlan (C✻), à Valence.

ARTILLERIE.

14e brigade : *Général* N..., à Grenoble.
15e brigade (1) . *Général* Bonvalet (C✻), à Valence.

Départements de l'Isère et de la Drôme.

Général de brigade : M. de Lajaille (C. A.) (C✻), *commandant,* à Grenoble.

Département des Hautes Alpes.

Général de brigade : M. Peychaud (C✻), *commandant,* à Briançon.

Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie

Général de brigade : M. Feillet-Pilatrie (O✻), *commandant,* à Chambéry.

QUINZIÈME CORPS D'ARMÉE.

NEUVIÈME ET DIX-SEPTIÈME DIVISIONS MILITAIRES

Comprenant les départements des Bouches-du-Rhône, Var, Basses Alpes, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Ardèche, Gard et Corse

(Quartier général à Marseille.)

M. ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET (G✻), général de division, *commandant le 15e Corps d'armée et commandant supérieur des 9e et 1re divisions militaires.*

Etat-major général.

M. Lewal (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. Barry (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général*

Intendance militaire.

MM.

Airolles (C✻), *intendant militaire,* à Marseille

Lecomte ✻, *sous-intend. de 1re cl.,* à Marseille.
Calmet ✻, *idem,* à Marseille.
Casson ✻, *sous-intendant de 2e cl.,* à Marseille.
Tastavin, *adjoint de 1re classe,* à Marseille.
Carrière ✻, *adjoint de 2e classe,* à Marseille.
Hitschler (O✻), *sous-intendant de 2e classe,* à Nice.
Genty ✻, *idem,* à Aix.
Chauchard ✻, *sous-intendant de 2e classe,* à Draguignan.
Richard (O✻), *idem,* à Nimes.
Enjalbert, *adjoint de 1re classe,* à Avignon.
Maillard ✻, *idem,* à Toulon.
Cosson, *idem,* à Privas.
Jourdan ✻, *idem,* à Digne.
Bugnard, *adjoint de 2e classe,* à Nimes.

(1) La 15e brigade d'artillerie est détachée du 15e Corps d'armée.

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE.

29e *Division.*

Général de division : M. Courson de la Villeneuve (C✻), à Nice.

M. de Crény (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

57e brigade : *Général* Daudel (GO✻), à Nice.

58e brigade : *Général* Berger (C✻), à Bastia.

30e *Division.*

Général de division : M. Martineau-Deschesnez (C✻), à Marseille.

M. Kienlin (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

59e brigade : *Général* Courty (C✻), à Nîmes.

60e brigade : *Général* Archinard (C✻), à Marseille.

31e *Division.*

62e brigade (1) : *Général* Dulyon de Rochefort (O✻), à Toulon.

CAVALERIE

15e brigade : *Général* Guyon-Vernier (O✻), à Marseille.

ARTILLERIE

15e brigade (2) : (voir page 750.)

NEUVIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements des Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Vaucluse, Alpes Maritimes, Ardèche et Gard.

COMMANDEMENT DIRECT DE M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LE 15e CORPS D'ARMÉE.

Département des Bouches-du-Rhône.

Général de brigade : M. Archinard (C✻), *commandant,* à Marseille.

Départements du Var et des Basses-Alpes.

Général de brigade : M. Dulyon de Rochefort (O✻), *command.,* à Toulon.

Département de Vaucluse.

Général de brigade : M. Nicolaï (C✻), *commandant,* à Avignon.

Département des Alpes Maritimes.

Général de brigade : M. Daudel (GO✻), *commandant,* à Nice.

Départements du Gard et de l'Ardèche.

Général de brigade : M. Courty (C✻), *commandant,* à Nîmes.

DIX-SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant le département de la Corse.

(Quartier général à Bastia.)

M. N..., général de division, *commandant la 17e division militaire.*

MM. *Intendance militaire.*

Santini (O✻), *intendant militaire,* à Bastia

Barte, (C✻), *s.-int.* de 1re classe, à Bastia. | Deprez ✻, *adj.* de 1re *classe,* à Ajaccio.

Département de la Corse (2e subdivision).

Général de brigade : M. Berger (C✻), *commandant,* à Ajaccio.

---

1) La 62e brigade est detachée du 16e Corps d'armée.
2) La 15e brigade d'artillerie est detachée sur le territoire du 14e Corps d'armee

SEIZIÈME CORPS D'ARMÉE

DIXIÈME ET ONZIÈME DIVISIONS MILITAIRES

Comprenant les départements de l'Hérault, Aveyron, Lozère, Tarn, Pyrénées-Orientales et Aude.

Quartier général à Montpellier.

M. le Bon AYMARD (C✻), général de division, *commandant le 16e Corps d'armée et commandant supérieur des 10e et 11e divisions militaires.*

État major général

M. Filippi (O✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. Marquerie (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général*

Intendance militaire

MM.

Curnier de Lavalette C✻, *intendant militaire,* à Montpellier.

Castex (O✻), *s.-int. de 1re cl.*, à Montpellier
Poutingon ✻, *sous-int. de 2e cl., idem.*
Bresson, *adj. de 1re cl., idem.*
Fourn ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Perpignan.
Tranchard (O✻), *idem*, à Montpellier.
Lanes, *adj. de 2e cl.*, à Perpignan.
Helmann ✻, *idem*, à Amélie-les-Bains.
Fages ✻, *idem*, à Alais.
Massiot ✻, *adj. de 1re cl.*, à Carcassonne.

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

31e *Division.*

Général de division : M. Brincourt (GO✻), à Montpellier.
M. Duval (O✻), *chef d'état-major.*

61e brigade : *Général* Pouget (C✻), à Montpellier.
62e brigade : (voir page 751).

32e *Division.*

Général de division : M. Barry (C✻), à Perpignan.
M. Warnet (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

63e brigade : *Général* Séatelli (O✻), à Carcassonne.
64e brigade : *Général* de Formy de la Blanchetée (O✻), à Perpignan.

CAVALERIE

16e brigade : *Général* N..., à Béziers

ARTILLERIE

16e brigade : *Général* N..., à Castres.

10e DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements de l'Hérault, Aveyron, Lozère et Tarn.

COMMANDEMENT DIRECT DE M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LE 16e CORPS D'ARMÉE.

Département de l'Hérault.

Général de brigade : M. Pouget (C✻), *commandant,* à Montpellier.

---

(1) La 64e brigade est détachée sur le territoire du 15e corps d'armée

Départements de l'Aveyron et de la Lozère

Général de brigade M. le Bon de Montfort (C✻), *commandant*, à Rodez.

Département du Tarn.

Général de brigade : M. N...

ONZIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.

M. Barry (C✻), général de division, *commandant la 11e division militaire*, à Perpignan.

Département des Pyrénées-Orientales.

Général de brigade M. de Formy de la Blanchetée (O✻), *commandant*, à Perpignan.

Département de l'Aude.

Général de brigade : M. Séatelli (O✻), *commandant*, à Carcassonne.

DIX-SEPTIÈME CORPS D'ARMÉE.

DOUZIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements de la Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot, Ariége, Gers et Lot-et-Garonne.

(Quartier général à Toulouse.)

M. de Salignac-Fénelon (GO✻), général de division, *commandant le 17e Corps d'armée et la 12e division militaire.*

État-major général.

M. Beaudouin (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. de Bigot (O✻), lieutenant-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

Intendance militaire.

MM.
Le Bon de Séganville (C✻), *intendant militaire*, à Toulouse.

Bonnamy (O✻), *s.-int. de 1re cl.*, à Toulouse.
Thouronde ✻, *s.-int. de 2e cl.*, *idem.*
Chaudrue de Crazannes (✻), *idem*, *idem.*
De Derny (O✻), *idem*, à Cahors.
Maisse (✻), *sous-int. de 2e cl.*, à Foix.
Descrimes (O✻), *idem* à Tarbes.
Feron ✻, *adj de 1re cl.*, à Montauban.
Marlande ✻, *idem*, à Auch.

DIVISIONS ET BRIGADES.

INFANTERIE

33e *Division* (1) (voir page 748.)

34e *Division*

Général de division : M. Lapasset (C✻), à Toulouse.
M. Andrieu (O✻), colonel, *chef d'état-major.*
67e brigade (2) : (voir page 749)
68e brigade (3) : *Général* Dufaure du Bessol (O✻), à Toulouse.

CAVALERIE.

17e brigade : *Général* Guillon (C✻), à Auch.

ARTILLERIE.

17e brigade : *Général* N..., à Toulouse

(1) La 33e division est détachée à Lyon.
(2) Les 2 régiments de la 67e brigade sont à Lyon [illegible] bataillons à Toulouse.
(3) Un régiment de la 68e brigade est détaché à Lyon.

1874. — Imprimé le 4 juillet 1874

Départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

Général de brigade : M. Dufaure du Bessol (O✻), *command.* à Toulouse.

Département de Tarn-et-Garonne

Général de brigade : M. N...

Département du Gers.

Général de brigade : M. Guillon (C✻), *commandant*, à Auch.

Départements de Lot-et-Garonne et du Lot.

Général de brigade M. de Postis du Houlbec (GO✻), *command.*, à Agen

DIX-HUITIÈME CORPS D'ARMÉE

TREIZIÈME ET QUATORZIÈME DIVISIONS MILITAIRES

Comprenant les départements des Basses-Pyrénées, Landes, Hautes-Pyrénées, Gironde et Charente-Inférieure.

(Quartier général à Bordeaux.)

M. DE GRIMAUDET DE ROCHEBOUET (GO✻), général de division, *commandant le 18e Corps d'armée et commandant supérieur des 13e et 14e divisions militaires.*

État-major général.

M. Lourde (C✻), colonel, *chef d'état-major général.*
M. Regnier (J. M.) (O✻), lieut.-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

Intendance militaire.

M.

Pironneau (C✻), *intendant militaire*, à Bordeaux.

[illegible] *sous-int. de 1re cl.*, à Bordeaux
[illegible] *idem*, à Pau
Boudon (O✻), *sous-int. de 2e cl.*, à Pau
Poisson ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Bayonne.
Berg[illegible] *sous-int. de 2e cl.*, *idem*.
Triado[illegible] (O✻), *idem*, à Tarbes
Antoine ✻, *idem*, à La Rochelle
Garraud ✻, *adjoint de 1re classe*, à Mont-de-Marsan
Leroy, *adj. de 2e cl.*, à La Rochelle

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

1re Division.

Général de division : M. Conseil-Dumesnil (C✻), à Bordeaux.
M. d'Elloy (O✻), chef d'escadron, *f. fonct. de chef d'état-major.*

69e brigade : *Général* Louvent (C✻), à La Rochelle.
70e brigade : *Général* Lamothe (C✻), à Bordeaux.

2e Division.

Général de division P[illegible] (G✻), à Bayonne.
M. H[illegible] *f. fonct. de chef d'état-major.*

71e brigade : *Général* Dupre[illegible] à Bayonne.
72e brigade : *Général* Cha[illegible]e Saint-Hilaire (C✻), à Pau.

Cavalerie.

18e brigade : *Général* [illegible] (C✻), à Mont-de-Marsan

[illegible]

ARTILLERIE

18e brigade : *Général* N. ., à Tarbes.

TREIZIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements des Basses-Pyrénées, Landes et Hautes-Pyrénées

M. POURCET (GO✻), général de division, *commandant la 13 division militaire*, à Bayonne.

Départements des Basses Pyrénées et des Landes

Général de brigade : M. Dupré (C✻), *commandant*, à Bayonne

Département des Hautes-Pyrénées

Général de brigade : M. N..., *commandant*, à Tarbes

QUATORZIÈME DIVISION MILITAIRE

Comprenant les départements de la Gironde et de la Charente-Inférieure

COMMANDEMENT DIRECT DE M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LE 18e CORPS D'ARMÉE

Département de la Gironde

Général de brigade. M. Lamothe (C✻), *commandant*, à Bordeaux.

Département de la Charente-Inférieure

Général de brigade : M. Louvent (C✻), *commandant*, à La Rochelle.

ALGERIE.

M. CHANZY (GO✻), général de division, *gouverneur général civil de l'Algérie, commandant les forces de terre et de mer.*

M. Le Mouton de Boisdeffre ✻, chef d'escadron,
M. Marois, capitaine,
M. Mansuy, *idem*,
} *Aides de camp*

État-major général.

M. Vincenot (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. de la Sorderie (O✻), colonel, *sous-chef d'état-major général*
M. N..., général de brigade, *commandant l'artillerie.*
M. Farre (C✻), général de brigade, *commandant le génie.*

DIVISIONS ET BRIGADES

INFANTERIE

23e *Division* (1)

46e brigade (1) : *Général* Rébilliard (O✻), à Bône.

24e *Division* (1).

Général de division : M. Liébert (GO✻), à Constantine.

M. Fourchault (O✻) colonel, *chef d'état-major.*

47e brigade : *Général* Le Tourneur (C✻), à Alger.
48e brigade : *Général* Deplanque (O✻), à Milianah.

36e *Division.*

72e Brigade (2) : (voir page 754).

---

(1) Le bataillon de chasseurs à pied de la 23e division, la 46e brigade et la 24e division sont détachés du 2e Corps d'armée.

(2) Le régiment de la 72e brigade est détaché du 18e Corps d'armée.

ARTILLERIE

19e brigade (1) : (voir page 735).

CAVALERIE

1re brigade de hussards : *Général* N...

DIVISION MILITAIRE D'ALGER

M. Wolff (C✻), général de divison, à Alger.

M. Régnier (P. A.) (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*.

MM. *Intendance militaire*

Lévy (C✻), *intendant militaire*, à Alger.

D'Amade ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Alger.
Viroux ✻, *sous-intend. de 2e cl.*, *idem*.
Garric ✻, *idem*, *idem*.
Peyrot ✻, *adjoint de 1re classe*, *idem*.
Morham ✻, *adjoint de 2e cl.*, à Milianah.
Delacauize, *adjoint de 1re classe*, à Médéah.
Fradin de Bellabre, *adjoint de 2e classe* à Orléansville
De la Ville, *adjoint de 1re classe*, à Aumale
Lemerle ✻, *idem*, à Blidah.
Bocquet ✻, *adjoint de 2e classe*, à Laghouat

Généraux de brigade.
M. Le Tourneur (C✻), *commandant*, à Alger.
M. Bressolles (O✻), *command.* à Fort-National
M. de Loverdo (C✻), *commandant*, à Médéah.
M. Deplanque (O✻), *commandant*, à Milianah.

DIVISION MILITAIRE D'ORAN.

M. Osmont (GO✻), général de division, à Oran.

M. Melin (C✻), colonel, *chef d'état-major*

MM. *Intendance militaire*

Rousseau (O✻), *intendant militaire*, à Oran.

Villaume (O✻), *sous int. de 1re cl.*, à Oran.
Termonia, *adjoint de 1re classe*, *idem*.
Castel ✻, *idem*, *idem*.
Pivot ✻, *adjoint de 2e classe*, *idem*.
Letellier ✻, *idem*, à Mostaganem.
Desmazes, *adjoint de 1re classe*, à Mascara.
Mallarmé ✻, *adjoint de 1re cl.*, à Tlemcen
De la Grandière, *idem*, à Sidi-bel-Abbès
Dibart de la Ville-Tanet, *adjoint de 2e cl.* à Mascara.
Padovani, *idem*, à Tlemcen

Généraux de brigade.
M. Cousin (C✻), *commandant*, à Oran.
M. Cérez (C✻), *commandant*, à Mascara.
M. Carteret-Trécourt (C✻), *command.*, à Tlemcen

DIVISION MILITAIRE DE CONSTANTINE

M. Liébert (GO✻), général de division, à Constantine.

M. Fourchault (O✻), chef d'escadron, *chef d'état-major*.

MM. *Intendance militaire*

Cayol (O✻), *intendant militaire*, à Constantine.

Laguerre ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Constantine.
Dubois, *adj. de 1re cl.*, *idem*.
Stopler, *adj. de 2e cl.*, *idem*.
Bernevalle Francheville ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Philippeville.
Herroy, *adjoint de 1re classe*, à Bône
Caunelle, *adjoint de 1re classe*, à Sétif
Depeet, *adjoint de 2e classe*, à Batna.
Schuster ✻, *idem*, à Bougie
Hergault, *idem*, *idem*.
Kien, *idem*, *idem*

Généraux de brigade.
M. Abdelal (C✻), *commandant*, à Constantine.
M. Rébillard (O✻), *commandant*, à Bône
M. Dastugue (O✻), *commandant*, à Batna.
M. Guichard (C✻), *commandant*, à Sétif.

(1) La 19e brigade d'artillerie a ses deux régiments détachés à Vincennes.

SECTION V.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES.

Par décret du 6 avril 1872, le corps de l'état-major des places a été supprimé *par voie d'extinction*, sauf en ce qui concerne les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants secrétaires archivistes de division et de place et les aumôniers.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

	Paris, *voir* page 738.	
Seine.....	Saint-Denis	Passerieu (O✻), lieut.-colonel, *comm. la place.*
	Fort de l'Est	Hamen ✻, capitaine, *idem*
	Fort de la Briche	Laglaine (O✻), capitaine, *idem.*
	Vincennes	Feyssier (O✻), colonel, *idem*
		L'abbé Guyot de Laval, *aumônier.*
	Mont-Valérien	Lochner (O✻), lieut.-colonel, *comm. la place.*
	Charenton	Allou (O✻), major d'infanterie, *idem.*
	Ivry	Lannebit (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Neuilly	Gamet ✻, chef d'escadron, *idem.*
	Passy	Sarret ✻, capitaine, *idem.*
	Nogent-sur-Marne	Jeanningros (O✻), capitaine, *idem.*
	Saint-Cloud	Lacaroet (O✻), capitaine, *idem.*
	Montrouge	Porte (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Bicêtre	Hauer (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Ivry	Garnier ✻, capitaine, *idem.*
Somme....	Citadelle d'Amiens	Sarre-Filhoulaud (O✻), capitaine, *idem.*

DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Seine-Inf.	Château de Dieppe.....	Moreau ✻, capitaine, *commandant la place.*

TROISIÈME DIVISION MILITAIRE.

Nord.....	Dunkerque	Boutet de Mazug (C✻), colonel, *comm. la place.*
	Bergues	Leclerc ✻, capitaine, *idem.*
	Lille	Guillot de la Poterie (O✻), colonel, *idem.*
	Condé	Buisson (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Bouchain	Peuvrel ✻, capitaine, *idem.*
	Maubeuge	Taillant (C✻), lieutenant-colonel, *idem.*
	Cambrai	Bourboulon (O✻), colonel, *idem.*
	Landrecies	De Bonnefoux (O✻), chef d'escadron, *idem.*
Pas-de-Calais.	Aire	Porcherot ✻, capitaine, *idem.*

QUATRIÈME DIVISION MILITAIRE.

Ardennes..	Sedan	Canelle de la Lobbe (O✻), lieut.-col., *comm. la pl.*
Meuse....	Montmédy	Carré ✻, capitaine, *idem.*
Meurthe-et-Moselle..	Toul	Huck (O✻), chef d'escadron, *idem.*

SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Doubs.....	Besançon	Lostie de Kerhor (O✻), colonel, *comm. la place.*
		L'abbé Echenoz ✻, *aumônier.*
Hte Marne..	Citadelle de Besançon	Olivier ✻, capitaine, *commandant la place.*
	Langres	Dupré (O✻), lieutenant-colonel, *idem.*

HUITIÈME DIVISION MILITAIRE.

Rhône....	Lyon	Le commandement de la place est réuni à celui de la subdivision du Rhône, *voir* page 748.
Ain.....	Pierre-Châtel	Lano ✻, capitaine, *commandant la place.*

NEUVIÈME DIVISION MILITAIRE.

Bouches-du-Rhône	Marseille	[illegible], chef d'escadron, *major de place*
Var	Toulon	[illegible], commandant *la place*
		Huart ✻, chef d'escadron, *major de place*
	Fort Lamalgue	[illegible], capitaine, *commandant la place*
	Pour toutes les îles d'Hyères	L'abbé Olivier, *aumônier*
Hles-Alpes	Sisteron et cita[illegible]	Trasse ✻, capitaine, *commandant la place*
Alpes-Mar	Antibes	[illegible], lieutenant-colonel, *idem*

DIXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Hérault	Fort de Cette	Almès ✻, capitaine, *commandant la place*

ONZIÈME DIVISION MILITAIRE

Pyrénées-Orientales	Perpignan	[illegible], ✻ colonel *commandant la place*
	Château de Perpignan	[illegible], capitaine, *idem*
	Fort les Bains	Santini ✻, capitaine *idem*
	Collioure	Benon de Chassy ✻, capitaine, *idem*
	Port-Vendres	Pellas ✻, capitaine, *idem*
	Bellegarde	Fourest (O✻) chef d'escadron, *idem*
		L'abbé Geils ✻, *aumônier*

TREIZIÈME DIVISION MILITAIRE

Basses-Pyrénées	Bayonne	Manuscle (C✻), colonel, *commandant la place*
		Moujon (O✻), chef d'escadron, *major de place*

QUATORZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Gironde	Blaye et fort Médoc	Maurice ✻, chef d'esc., *commandant la place*
Charente-Inférieure	Rochefort	Helloum de Ménibus (O✻), colonel, *idem*
	Île Boyardville	Bourel (O✻), [illegible] *idem*
	Saint-Martin (île de Ré)	Hantson (O✻), chef de bataillon, *idem*

QUINZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Morbihan	Belle-Isle	Augier (O✻), [illegible] colonel, *comm. la place*
	Lorient	Jouan[illegible] (O✻), colonel, *idem.*

SEIZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Ille-et-Vil.	Saint-Malo	Melcion d'Arc (O✻), lieut.-col., *comm. la place*
	Granville	De la Bretesche (O✻), chef d'escadron, *idem*
Manche	Cherbourg	Courrech (O✻), colonel, *idem*
		Lojosne (O✻), chef d'escadron, *major de place*
	Fort de l'île Pelée (Cherbourg)	L'abbé Roig *dit* Bourdeville ✻, *aumônier*
	Fort des Flamands (*idem*)	Watremez ✻, capitaine, *commandant la place*
	Fort de Querqueville	Guichard ✻, capitaine, *idem*

DIX-SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Corse	Calvi	Ferry ✻, capitaine, *commandant la place.*
	Corte	[illegible] (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Bonifacio	Mezard ✻, capitaine, *idem.*

VINGT-DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Isère	Grenoble	Touyn-Gonlis (O✻), chef d'esc., *major de pl*
	Citadelle de Rabot et fort de la Bastille, à Grenoble	Bonnel ✻, capitaine, *commandant la place.*
Hles-Alpes	Embrun	Chabert (O✻), chef de bataillon, *idem.*

ALGÉRIE

DIVISION D'ALGER.

Alger	Alger	Le Bissonnais (O✻), chef de bat., *maj. de place.*
	Casbah d'Alger	Renaud ✻, capitaine, *commandant la place.*
	Fort-l'Empereur	Jarrié ✻, capitaine, *idem*
	Blidah	Roussel (O✻), major d'infanterie, *idem*
	Médéah	Laguerre (O✻), chef de bataillon, *idem*
	Delys	Ramakers (O✻), capitaine, *item*
	Aumale	Lemière (O✻), chef d'escadron, *idem.*

DIVISION D'ORAN.

Oran	Oran	Goyer ✻, chef de bataillon, *major de place.*
	Mascara	Desbaines (O✻), chef de bataillon, *comm. la pl.*
	Fort de Mers-el-Kebir	Roquefère ✻, capitaine, *idem*

DIVISION DE CONSTANTINE

Constantine	Constantine	Bertrand-Duchesne (C✻), colonel, *comm. la pl.*
	Bône	Desgenais (✻), chef d'escadron, *idem*
	Bougie	Vaire (O✻), capitaine, *idem.*
	Biskra	Guitton ✻, capitaine, *idem.*

SECTION VI.

GENDARMERIE.

Ce corps se compose : 1° de la gendarmerie nationale, formée de 21 légions, pour le service des départements et de l'Algérie, 2° d'une légion de gendarmerie mobile, 3° de la garde républicaine, chargée du service spécial de la ville de Paris; 4° de la gendarmerie coloniale, composée de quatre compagnies, pour la Martinique, la Guadeloupe, l'île de la Réunion et la Nouvelle-Calédonie, et de détachements à la Guyane française, à la Cochinchine, au Sénégal, aux îles Taïti et à Saint-Pierre et Miquelon

PREMIÈRE LÉGION.

M. Grémelin (C✻), colonel, *chef de légion*, à Paris.

Compagnie de la Seine	Paris	Rumolino de Col'Alto (O✻), chef d'esc., *comm.*
		Saint Étienne, capitaine-trésorier.
		Vincent (O✻), médecin principal de 1re classe
		1re *section.* Chamoin, capitaine
		2e *section.* Stanville ✻, *idem*
	Saint-Denis	Tisserant ✻, *idem*
	Courbevoie	Martinon ✻, *idem*
	Sceaux	Halloin ✻, *idem.*
	Vincennes	Creyton, *idem*
	Montrouge	Doulmet ✻, *idem.*
Compagnie de Seine-et-Oise.	Versailles	Poillard (O✻), chef d'esc., *commandant.*
		Maret ✻, capitaine-trésorier.
		Boisset ✻, capitaine.
	St-Germain-en-Laye	Devilliers, *idem.*
	Corbeil	Secret, *idem.*
	Rambouillet	Denoyelle ✻, *idem.*
	Pontoise	Vannaque *idem.*
	Montmorency	Pinte ✻, lieutenant.
	Étampes	Waiss ✻, *idem.*
	Mantes	Merfelt ✻, *idem.*
Compagnie de Seine-et-Marne.	Melun	Le Doyen (O✻), chef d'esc, *commandant.*
		Pineau, lieutenant-trésorier
		Quentin ✻, capitaine
	Fontainebleau	Lafrisse ✻, *idem.*
	Meaux	Hervieux, *idem.*
	Coulommiers	Rémère, lieutenant.
	Provins	Chauvelot, *idem.*
Compagnie de l'Oise	Beauvais	[illegible] ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible], lieutenant-trésorier.
		[illegible]
	Senlis	Schmit, *idem.*
	Compiègne	d'Abadie, *idem*
	Clermont	Duval (J. L. A.) ✻, lieutenant.

DEUXIÈME LÉGION

M. Melon ✻, colonel, *chef de légion*, à Rouen.

Compagnie de la Seine-Inférieure.	[illegible]	[illegible] ✻, chef d'esc. Iron, *commandant*
		[illegible] capitaine-trésorier.
		[illegible]
	Elbeuf	[illegible] eau, lieutenant.
	Yvetot	[illegible] valier (P. J. A.) ✻, capitaine
	Le Hâvre	[illegible] (A. A.), *idem*
	Dieppe	[illegible], *idem*
	[illegible]	Michel (V.), lieutenant.

Compagnie de l'Eure	Évreux	Grandjacquet ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Marie (G. F. S.), lieutenant-trésorier.
		De Moucheron ✻, capitaine.
	Louviers	Riffard ✻, *idem.*
	Pont-Audemer	Muller (A. A.) ✻, *idem.*
	Les Andelys	Gouney, lieutenant.
	Bernay	Leduc, *idem.*
Compagnie du Calvados.	Caen	Chenet (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Ferret, Lieutenant-trésorier.
		De Christen, capitaine.
	Bayeux	Langlois (O✻), *idem.*
	Lisieux	Baconnier ✻, *idem*
	Falaise	Linay, Lieutenant.
	Pont-l'Évêque	Charpentier, *idem.*
	Vire	Lacam Ⓜ, *idem.*
Compagnie de l'Orne.	Alençon	Chauvot de Beauchêne (O✻), chef d'esc., *comm.*
		Lemonnier, lieutenant-trésorier.
		Mittaine ✻, capitaine
	Mortagne	Tecquer, *idem.*
	Laigle	Huck (J. B.) Ⓜ, sous-lieutenant.
	Argentan	Simon (L. P. A.) ✻, capitaine.
	Domfront	Sureau, lieutenant.

TROISIÈME LÉGION.

M. Blondel (O✻), colonel, *chef de légion*, à Lille.

Compagnie du Nord.	Lille	Dupleix (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Lebée ✻, capitaine-trésorier
		Duphil ✻, capitaine.
	Roubaix	Prost ✻, lieutenant.
	Douai	Dherse ✻, capitaine.
	Valenciennes	Rossignol ✻, *idem.*
	Cambrai	Pol, *idem.*
	Dunkerque	Drouet ✻, *idem.*
	Avesnes	Dubois, sous-lieutenant.
	Hazebrouck	Carli Ⓜ, *idem.*
Compagnie du Pas-de-Calais.	Arras	Haudebourt (O✻), chef d'escadron, *command.*
		Wagnez, sous-lieutenant-trésorier.
		Martin (C.) ✻, capitaine
	Boulogne	Tailhades, *idem.*
	Saint-Omer	Liotard-Vogt ✻, *idem.*
	Saint-Pol	Richard (C. A.) ✻, lieutenant.
	Montreuil	Forterre, *idem.*
	Bethune	Hachon, sous-lieutenant.
Compagnie de la Somme.	Amiens	Raff (O✻), chef d'escadron, *commandant*
		Martin (F.), Lieutenant-trésorier.
		Dupont ✻, capitaine
	Abbeville	Boucher ✻, *idem.*
	Péronne	Samalens, *idem.*
	Montdidier	Franjus Ⓜ, lieutenant.
	Doullens	Chobert Ⓜ, *idem.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Sébastien ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Châlons.

Compagnie de la Marne.	Châlons sur-Marne	Aimon (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Raffet, capitaine-trésorier.
		Jubault ✻, capitaine.
	Reims	Jaëger Ⓜ✻, *idem.*
	Épernay	Rouyer (V.) ✻, *idem.*
	Sézanne	Cugnot de Montbert
	Vitry-le-François	Aymon, sous-lieutenant.
	Sainte Menehould	Capelle, lieutenant.

Compagnie de l'Aisne	Laon	Rivet ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Poupart, lieutenant-trésorier.
		[illegible], capitaine.
	[illegible]	Gautret, [illegible]
	Saint-Quentin	[illegible]
	[illegible]	[illegible] ✻, *idem*
	Château-Thierry	[illegible], lieutenant
	Vervins	[illegible] *idem*
Compagnie des Ardennes.	Mézières	De Gaudel ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Davesne, lieutenant-trésorier
		Moriot ✻, capitaine
	[illegible]	[illegible] ✻, *idem*
	Sedan	Gremidon ✻, *idem.*
	Rocroi	Chatelain, sous lieutenant
	Vouziers	Attuyt, lieutenant.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Guillemard (O ✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Nancy.

Compagnie de Meurthe-et-Moselle.	Nancy	Laurent ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Proye ✻, capitaine-trésorier.
		Salm ✻, capitaine.
	Lunéville	Lepetitdidier ✻, *idem*
	Toul	Lesserre ✻, *idem*
	Briey	Hoen ✻, lieutenant
Compagnie de la Meuse.	Bar-le-Duc	[illegible] ✻, chef d'escadron, *commandant*
		[illegible] ✻ lieutenant trésorier
		Girod ✻, capitaine
	Commercy	Robert (J. N. A.) ✻, *idem.*
	Verdun	Coulon (Pierre Aimé) ✻, *idem*
	Montmédy	Chardard, lieutenant
Compagnie des Vosges.	Épinal	Lamarche (O ✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Blanchon ✻, lieutenant-trésorier
		Luiggi ✻, capitain
	Mirecourt	Vasseur (P. A.), sous-lieutenant
	Neufchâteau	Lepaul ✻, lieutenant
	Saint-Dié	Nayrolles ✻, *idem.*
	Remiremont	Saucourt, *idem*

SEPTIÈME LÉGION

M. du Baret de Limé ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Besançon.

Compagnie du Doubs	Besançon	Martin (B. M.) ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible]
		Titercher ✻, capitaine
	Baume-les-Dames	Panien (P. J.) ✻, *idem.*
	[illegible]	Bapst ✻, *idem.*
	Pontarlier	Mauffrey, lieutenant
Compagnie du Jura.	Lons-le-Saulnier	[illegible] ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible] lieutenant-trésorier.
		[illegible] ✻, capitaine.
	Dôle	[illegible] ✻, *idem.*
	[illegible]	Robert (D.) ✻, lieutenant.
	Saint-Claude	Puget, sous-lieutenant.
Compagnie de la Haute-Marne.	Chaumont	[illegible] (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		[illegible] sous-lieutenant trésorier
		[illegible] de la Giraudière ✻, capitaine.
	Langres	[illegible], *idem.*
	Vassy	Brigé ✻ lieutenant
Compagnie de la Haute-Saône	Vesoul	N..., chef d'escadron, *commandant*
		[illegible] ✻, lieutenant trésorier
		[illegible] ✻ capitaine.
	Gray	Mathey [illegible] F.) ✻, *idem*
	Lure	[illegible] de la Thibeaudierre ✻, lieutenant.
	Belfort	[illegible] ✻, capitaine.

HUITIÈME LÉGION.

M. Demons ✲, colonel, *chef de légion*, à Lyon.

Compagnie du Rhône	Lyon	Schneider, chef d'escadron, *commandant*.
		Guyot ✲, capitaine-trésorier
		Piqué ⊛, capitaine.
	Givors	De Chapin-Lamure, lieutenant.
	Villefranche	Chaumet ✲, capitaine
	Tarare	Fénéon, lieutenant.
Compagnie de la Loire.	Saint-Étienne	Delagrange ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Stenus ✲, lieutenant-trésorier
		De Vaugelet, capitaine
	Rive-de-Gier	Gustin ✲, lieutenant.
	Montbrison	De Foucault ✲, capitaine.
	Roanne	Laroche ✲, *idem*.
Compagnie de la Drôme.	Valence	Sabran ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Delpuget, lieutenant-trésorier.
		Lalerthe, capitaine
	Montélimar	Marchand (J. J. F.) ✲, *idem*
	Nyons	Lécuyer, lieutenant
	Die	Maresse, sous-lieutenant.
Compagnie de l'Ardèche.	Privas	Chanot ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Claire, sous-lieutenant-trésorier
		Vidal (F.) ✲, capitaine.
	Tournon	Le Bas, *idem*.
	Aubenas	Alexandre, lieutenant.
	Largentière	Beaumont, capitaine.
	Antraigues	Jacquart ⊛, lieutenant.

NEUVIÈME LÉGION

M. Gillet (E.) (O✲), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Marseille.

Compagnie des Bouches-du-Rhône.	Marseille	Belrissent (O✲), chef d'escadron, *commandant*.
		Desfontaines ✲, capitaine-trésorier
		Cavalier (J.) ⊛, capitaine
	Aubagne	Villeneuve ✲, lieutenant.
	Aix	Decaux ✲, capitaine
	Salon	Henry (J. M.), lieutenant.
	Arles	Marceron, capitaine.
	Tarascon	Tenot ⊛✲, lieutenant.
Compagnie de Vaucluse.	Avignon	Gaibert ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Cuchetet, lieutenant-trésorier
		Bertrand (V. E.) ✲, capitaine.
	Orange	Favier ✲, *idem*.
	Carpentras	Drevon ✲, *idem*.
	Apt	Drillon, lieutenant.

DIXIÈME LÉGION.

M. Stefani (O✲), colonel, *chef de légion*, à Montpellier.

Compagnie de l'Hérault.	Montpellier	Marquet ✲, chef d'escadron, *commandant*.
		Guerbois ✲, capitaine-trésorier.
		Gangel ✲, capitaine.
	Cette	Perrin (E. A.), lieutenant.
	Pézenas	Flocon ✲, capitaine.
	Béziers	Boullenger, lieutenant.
	Lodève	Charme ✲, capitaine.
	Saint-Pons	Coutin (J. P.) ✲, lieutenant.
Compagnie de l'Aveyron.	Rodez	Mathieu de Fossey ✲, chef d'esc., *comm.*
		Bénier ⊛, lieutenant-trésorier.
		Repiquet ✲, capitaine.
	Villefranche	Larroque ✲, *idem*.
	Milhau	N..., *idem*.
	Espalion	Coutin (A.), sous-lieutenant.
	Saint-Affrique	Gutzwiller, *idem*.

Compagnie de la Lozère.	Mende...	Tarnier, chef d'escadron, *commandant.*
		Horry ⊛, lieutenant-trésorier
		Stévenin ✲, capitaine.
	Marvejols	Queyrel ✲, *idem.*
	Florac . .	P rally ✲, lieutenant.
Compagnie du Gard.	Nimes.....	Bernat ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Bouet, Lieutenant-trésorier.
		Fargues ✲, capitaine.
	Alais . . .	M bl ✲, *idem.*
	Uzès	M zers, lieutenant.
	Le Vigan. .	Ra schler sous-lieutenant.

ONZIÈME LÉGION.

M. Cullet (A. C. E) ✲, Lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Perpignan

Compagnie des Pyrénées-Orient.	Perpignan ..	Miguotte ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Petitgrand capitaine trésorier.
		Coutur r ✲, capitaine
	Céret.....	Turbet, *idem.*
	Prades.....	Pergot, lieutenant.
Compagnie de l'Ariége.	Foix,, .. .	Azaïs (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
		Macé, Lieutenant-trésorier
		Chrétien ✲, capitaine
	Pamiers..... ..	N
	Saint-Girons.....	Grissonnanche ⊛, lieutenant
Compagnie de l'Aude.	Carcass .	Boutard (O✲), chef d'escadron, *commandant*
		Quetier-Labrière ✲, lieutenant-trésorier.
		Gerodias ✲, capitaine.
	Narbonne.....	Cayre, *idem.*
	Limoux . .	Quintin de Kercad o ✲, *idem*
	Castelnaudary .	Lancelot, lieutenant

DOUZIÈME LÉGION.

M. Croux (O✲), colonel, *chef de légion*, à Toulouse.

Compagnie de la Haute-Garonne.	Toulouse.....	Bergeron ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Marchand (F), capitaine-trésorier.
		Florentin ⊛✲, capitaine
	Saint-Gaudens....	Lacroix (J) ⊛✲, *idem*
	Villefranche.....	Millot, lieutenant.
	Muret.....	Schmitz ✲, lieutenant.
Compagnie de Tarn-et-Garonne.	Montauban	Amat (E. L. A.) ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Valantin, lieutenant-trésorier.
		Rozier ✲ capitaine.
	Castelsarrasin.....	Bernard ✲, *idem*
	Moissac	Ketterlin, Lieutenant.
Compagnie du Lot.	Cahors.....	Deboissy ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Briand, Lieutenant-trésorier
		Bachellez, capitaine.
	Figeac.....	Quetin ✲, *idem.*
	Gourdon.....	Schwalm, Lieutenant.
Compagnie du Tarn	Alb	Margantin ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Cousy, lieutenant-trésorier
		N capitaine
	Castres	Cast l'C F L ✲, *idem*
	Brassac.....	Thiéry, Lieutenant.
	Lavaur.....	Lepleux, *idem.*
	Gaillac.....	Daron ✲, *idem.*

TREIZIÈME LÉGION.

M. Chastenet (O✻), colonel, *chef de légion*, à Bayonne.

Compagnie des Basses Pyrénées.	Pau	Raymond ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Leroy ✻, capitaine-trésorier
		Lapeyre, capitaine.
	Bayonne	Jacquin, *idem*
	Hasparren	Higuily, lieutenant.
	Oloron Ste Marie	Hinot, sous lieutenant.
	Mauléon	Chausson Ⓜ, *idem*.
	Orthez	Chevalier (J.) ✻, lieutenant.
Compagnie des Landes	Mont-de-Marsan	Legros, chef d'escadron, *commandant*.
		Couillaux, lieutenant-trésorier
		Momy, capitaine.
	Sabres	Orlandini, lieutenant.
	Dax	N... capitaine
	Saint-Sever	Dubois (D. V.) ✻, lieutenant
Compagnie du Gers	Auch	Massotta ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Riboulat Ⓜ, lieutenant-trésorier
		Baissade, capitaine
	Mirande	Lacristoy Ⓜ✻, *idem*.
	Condom	Saint-Blancat, lieutenant.
	Lectoure	Teulière, *idem*.
	Lombez	Thiriot Ⓜ, *idem*.
Compagnie des Hautes-Pyrénées.	Tarbes	Gabelefroy ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Cazenave, lieutenant-trésorier
		Gayres, capitaine.
	Bagnères	Rifaut ✻, *idem*
	Argelès	Gaillard, lieutenant.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Peletingeas (O✻), colonel, *chef de légion*, à Bordeaux.

Compagnie de la Gironde.	Bordeaux	Maret ✻, chef d'escadron, *commandan*
		Dubois (A. M.) ✻, capitaine-trésorier
		Morel (P. E. V.) ✻, capitaine.
	La Bastide	Christ, lieutenant
	La Réole	Riquennois ✻, capitaine.
	Libourne	Picoux ✻, *idem*.
	Lesparre	Birot, lieutenant.
	Bazas	Masson Ⓜ, *idem*.
	Blaye	Vialle, *idem*.
Compagnie de la Charente-Inférieure.	La Rochelle	Caton ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Gillot, sous-lieutenant-trésorier.
		Gratton, capitaine
	Rochefort	Bonnet ✻, *idem*
	Saintes	Prieur ✻, *idem*
	St-Jean-d'Angély	Chevry ✻, lieutenant
	Jonzac	Albert, *idem*.
	Marennes	Cubeau, *idem*.
Compagnie de la Dordogne.	Périgueux	Montagne Ⓜ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Naguet, sous-lieutenant-trésorier.
		Fessart, capitaine.
	Sarlat	Minot ✻, *idem*.
	Bergerac	Patizel ✻, *idem*.
	Lalinde	Besson, lieutenant.
	Nontron	Coppé, *idem*
	Ribérac	Pasquier (F.), *idem*
Compagnie de Lot-et-Garonne.	Agen	Massol Ⓜ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Laporte, lieutenant-trésorier
		Devosse, capitaine.
	Marmande	Darrodes, *idem*.
	Nérac	Nicol ✻, lieutenant
	Villeneuve-s.-Lot	Surget ✻, *idem*.

QUINZIÈME LÉGION.

M Hanison ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Nantes.

Compagnie de la Loire-Inférieure.	Nantes.....	Colonna ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Léonard ✻, capitaine-trésorier
		[illegible]anne, capitaine
	Saint-Nazaire	Levêque ✻, *idem*
	[illegible]	Vigouroux sous-lieutenant
	Ancenis	Dutertre-Duport, *idem.*
	Paimbœuf ..	Muller [illegible]
Compagnie de Maine-et-Loire.	Angers .	De Gillart de Kermainguy ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible] sous lieutenant, trésorier
		[illegible]
	Ch[illegible]	Su[illegible], *idem*
	Saumur	[illegible] ✻, *idem*
	[illegible]	Dupuy [illegible] ✻, lieutenant
	S[illegible]	Dalibon, *idem*
Compagnie des Deux-Sèvres.	Niort . .	Béchet (O✻), chef d'escadron, *commandant*
		[illegible]
		Au[illegible]
	Melle	Segui[illegible] ✻, *idem*
	Bre[illegible]	Mareau *idem*
	[illegible]	Bertrand (C N), lieutenant.
Compagnie de la Vienne.	L[illegible]	Lubet (J C.) (O✻ [illegible] chef d'escadron, *commandant*
		Ingran Lieutenant-trésorier
		[illegible] ✻, capitaine
	M[illegible]	Pantem ✻ lieutenant
	P[illegible]	Bebelfort ✻, capitaine
	L[illegible]	Ro[illegible] sous-lieutenant
	[illegible]	Martin (L [illegible]

SEIZIÈME LÉGION

M. Chabert (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Rennes.

Compagnie d'Ille-et-Vilaine	[illegible] ..	Fa[illegible]e (L J) (O✻ *commandant*
		Sinck, capitaine-trésorier
		[illegible] ✻, capitaine.
	Saint-Malo	Hoc[illegible]
	M[illegible] M	M[illegible]
	F[illegible]	Verjux. *idem*
	Vitr[illegible]	Berier ✻, sous-lieutenant.
	[illegible]	Valle. lieutenant
Compagnie de la Manche.	Saint L[illegible]	Govon (O✻), chef d'esc[illegible], *commandant*
		M[illegible], Lieutenant-trésorier
		[illegible] ✻, capitaine.
	Cherbourg	Galereau ✻, *idem.*
	[illegible]	Laurin ✻, *idem*
	Av[illegible]	Ferte, sous-lieutenant.
	M[illegible]	Baumes, lieutenant
	Vi[illegible]	[illegible] ✻, *idem*
Compagnie de la Mayenne	Laval . .	[illegible] ✻, chef d'escadron, *commandant*
		[illegible] sous-lieutenant-trésorier
		P[illegible] ✻, capitaine
	Mayen	[illegible] *idem*
	[illegible]	Hovasse, lieutenant

DIX-SEPTIÈME LÉGION (*Corse*)

M. Alliez (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Bastia.

[illegible]re compagnie ..	Bos[illegible]	Casanov[illegible] chef d'escadron, *commandant*
		Pommier, [illegible]pitaine trésorier
		[illegible] ✻ capitaine
	Vescovato	Tesson. sous-lieutenant.
	[illegible]	Vannier ✻, *idem*
	[illegible]	[illegible] ✻ [illegible]
	P[illegible]	[illegible] ✻, lieutenant
	Prunel[illegible]	[illegible] ✻ sous-lieutenant.

	Ajaccio	[illegible], chef d'escadron, *commandant*.
		Hu[illegible]let, lieutenant trésorier.
2e compagnie	Ste Marie S[illegible]	[illegible], capitaine.
	Vico	[illegible]t.
	Sartène	Sch[illegible] *idem*
	Bonifacio	T[illegible]
		Tr[illegible]t

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Perottin (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Tours.

	Tours	[illegible] chef d'esc[illegible], *commandant*.
		[illegible] capitaine-trésorier
Compagnie d'Indre-et-Loire		[illegible]
	Châteaurenault	Février ✻, lieutenant.
	Chinon	Wamlergue, capitaine.
	Loches	Couteau, lieutenant
	Le Mans	Hilher (O✻), chef d'escadron, *commandant*
		Barbier, sous-Lieutenant-trésorier
Compagnie de la Sarthe		Mercier[illegible], capitaine
	Mamers	Bigo[illegible], *idem*
	La Flèche	[illegible] ✻, *idem*
	Saint-Calais	Chapelynck ⓜ✻, lieutenant.
	Blois	Lafouge ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Lancelot (A. J. J.), lieutenant-trésorier.
Compagnie de Loir-et-Cher.		Lelo[illegible], capitaine.
	Vendôme	[illegible] *idem*.
	Romorantin	[illegible] ✻, lieutenant.
	Poitiers	Sinet ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Duval (J.), sous lieutenant-trésorier.
		Lorentz ✻, capitain
Compagnie de la Vienne	Châtellerault	Loubatières, *idem*.
	[illegible]	[illegible] ✻ [illegible]t.
	Montmorillon	[illegible], *idem*.
	Civray	Pierre Ⓜ, *idem*.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Guénard de la Tour (O✻), colonel, *chef de légion*, à Bourges.

	Bourges	Bollenot ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Domergu[illegible] capitaine trésorier
		Richaud[illegible]
Compagnie du Cher.	Vierzon	Perruch[illegible]
	Saint-Amand	Blanchet ✻, capitaine.
	Sancoins	Raynaud ✻, lieutenant
	Sancerre	Meyer sous lieutenant.
	[illegible]	[illegible], chef d'escadron, *commandant*.
	[illegible]	[illegible] M.), sous-lieutenant trésorier.
Compagnie de la Nièvre		[illegible], capitaine.
	Cosne	[illegible] ✻, *idem*
	[illegible]	Vendeuvre ✻, *idem*.
	[illegible]	Baumann, sous-lieutenant.
	Moulins	Perrot ✻ chef d'escadron, *commandant*.
		Pouyadou, lieut[illegible] trésorier
Compagnie [illegible]		Delacour, capitaine
	Montluçon	Matmeu (H. E.) ✻, *idem*
	La Palisse	Thouvenel, lieutenant.
	Gannat	Barbier (A.) ✻, *idem*.
	Châteauroux	Vesay ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Audié, lieutenant-trésorier
[illegible] de l'Indre.		[illegible]
	Issoudun	Delguey Malavas ✻, *idem*.
	Le Blanc	Beneuve ✻, lieutenant.
	La Châtre	Guttin Ⓜ✻, *idem*.

VINGTIÈME LÉGION.

M. Serra (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Clermont-Ferrand.

Compagnie du Puy-de-Dôme.	Clermont	Labbé Deslondes ✻, chef d'escad., *command*
		Ellie Ⓜ✻, capitaine-trésorier
		Reys ✻, capitaine.
	Riom	Berthier ✻, *idem*
	Issoire	Bourdet ✻, *idem.*
	Thiers	Lamy ✻, lieutenant.
	Ambert	Levard ✻, sous-lieutenant.
Compagnie de la Haute-Loire.	Le Puy	De Bourdineau Ⓜ✻, chef d'esc., *commandant.*
		Brunel, lieutenant-trésorier
		Richard (L.) ✻, capitaine
	Monastier	Coulon (P. A.) ✻, lieutenant
	Brioude	Probst ✻, capitaine
	Yssingeaux	Berthon Ⓜ, lieutenant.
Compagnie du Cantal.	Aurillac	Gaussail ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Peutat, lieutenant-trésorier
		Jehl ✻, capitaine
	Saint-Flour	Vaudois ✻ *idem.*
	Murat	Delest, sous-lieutenant.
	Mauriac	Bablon ✻, lieutenant

VINGT ET UNIÈME LÉGION.

M. Amat (F. F. A. V.) ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Limoges

Compagnie de la Haute-Vienne.	Limoges	De Cazejux (O✻), chef d'escadr., *commandant*
		Chalet ✻, capitaine-trésorier
		Ladrat, capitaine.
	Bellac	Dessoyer, *idem.*
	Saint-Yrieix	Noyer, lieutenant
	Rochechouart	Pontet, sous-lieutenant.
Compagnie de la Creuse.	Guéret	Catel ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Maynard (E. J. B.), lieutenant-trésorier
		Pelletier, capitaine
	Aubusson	De Montreuil ✻, *idem*
	Boussac	Paté Ⓜ, lieutenant.
	Bourganeuf	[illegible], *idem*
Compagnie de la Corrèze.	Tulle	Madin ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible] ✻, lieutenant-trésorier
		[illegible] capitaine
	Brives	Vidal, *idem*
	Ussel	Espinasse, sous-lieutenant
Compagnie de la Charente.	Angoulême	Huguand (O✻), chef d'escadron, *commandant*
		Huck (J. B. J.), lieutenant-trésorier
		Potelleret ✻, capitaine
	Confolens	Baulot ✻, *idem.*
	Ruffec	Plasseraud, lieutenant
	Barbezieux	Lamblement Ⓜ, *idem*
	Cognac	Payebien, sous-lieutenant.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. de Thériet de Luyton ✻, colonel, *chef de légion*, à Grenoble.

Compagnie de l'Isère.	Grenoble	Cullet (H. M.) ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Hubert ✻, capitaine trésorier
		Mathieu ✻, capitaine
	La Mure	Jagot-Lachaume, lieutenant
	La Tour-du-Pin	Eswein (M.) ✻, capitaine.
	Vienne	Décamps, *idem*
	Saint-Marcellin	Bergosse (J. P.), lieutenant.

Compagnie des Hautes-Alpes.	Gap	Laboria (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		Marc, lieutenant-trésorier.
	Briançon	Piquot (O ✻), capitaine.
	Embrun	Vienne ✻, *idem.*
		Boutaric ⊛, lieutenant.
Compagnie de la Savoie.	Chambéry	Dagues de la Hellerie (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		Costa ✻, lieutenant-trésorier
		Manescau, capitaine
	Pont-de-Beauvoisin	Pellegry ✻, lieutenant.
	Saint-Jean-de-Maurienne	Lacrose ✻, capitaine.
	Albertville	Boisse, lieutenant.
	Moutiers	Durand (P.), *idem.*
Compagnie de la Haute-Savoie.	Annecy	Pothé ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Jullien, sous-lieutenant-trésorier.
	Saint-Julien	Maury (C. F.), capitaine.
	Bonneville	Sicardet, lieutenant.
	Thonon	Blanc (P.), sous-lieutenant.
		Bottereau, lieutenant.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Derousse (O ✻), colonel, *chef de légion*, à Orléans.

Compagnie du Loiret.	Orléans	Nassoy ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Hanot ✻, capitaine-trésorier
	Beaugency	Forel ⊛, capitaine
		Paul (J. B. F.), lieutenant
	Montargis	N..., capitaine
	Pithiviers	Combette, *idem*
		Devaux, sous-lieutenant.
Compagnie de l'Aube	Troyes	Barrault ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Perrin, sous-lieutenant-trésorier.
	Bar-sur-Seine	Duchon, capitaine
	Bar-sur-Aube	Bouvant ⊛, lieutenant
	Arcis-sur-Aube	Simon (A.), sous-lieutenant
	Nogent-sur-Seine	Poncelet, lieutenant
		Terrien, *idem.*
Compagnie de l'Yonne.	Auxerre	Rampont (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		Bourthoumieux ✻, lieutenant-trésorier
	Joigny	Baudeuf, capitaine.
	Sens	Bourrousse, *idem*
	Avallon	Sirugue ✻, *idem.*
	Tonnerre	Bourgeat, lieutenant
		Leguey, *idem.*
Compagnie d'Eure-et-Loir.	Chartres	De Courchant de Sablon (O ✻), chef d'esc., comm.
		Hinet, sous-lieutenant-trésorier
	Châteaudun	Duhard, capitaine
	Dreux	De Renéville, *idem.*
	Nogent-le-Rotrou	Faure (J. A.), *idem.*
		Massicot, lieutenant.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Geille (O ✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Dijon.

Compagnie de la Côte-d'Or	Dijon	Répécaud (O ✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Dubois, capitaine-trésorier
	Is-sur-Tille	Massenet, capitaine
	Semur	Cooley, lieutenant.
	Beaune	Loflos ✻, capitaine
	Châtillon-s.-Seine	Delestre ✻, *idem*
		Pernot, lieutenant.

Compagnie de Saône-et-Loire.	Mâcon	Martin (B. E.) ✻, chef d'escadron, *command*
		Dubreuil, lieutenant-trésorier
		Marisy, capitaine
	Châlon-sur-Saône	Dupré ✻, *idem.*
	Charolles	Crinquant ✻, *idem.*
	Autun	Jouffroy ✻, *idem.*
	Le Creusot	Vezain, lieutenant.
	Louhans	Kocher, *idem.*
Compagnie de l'Ain.	Bourg	Berlin ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Paraire (J. A.), sous-lieutenant trésorier
		Devoucoux ✻, capitaine.
	Belley	Gaudet, *idem*
	Trévoux	Euller ✻, *idem*
	Nantua	Micuel (A.), lieutenant.
	Gex	Caillier, *idem*

VINGT-CINQUIÈME LÉGION.

M. Roussel (O✻), colonel, *chef de légion*, à Nice

Compagnie des Alpes-Maritimes.	Nice	Lubet (M. A.) ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Gautreau ✻, capitaine-trésorier
		Louis, capitaine
	Menton	Corset, lieutenant.
	Puget-Théniers	Chaillez (A.), *idem*
	Grasse	Dubarry, *idem*
Compagnie du Var.	Draguignan	[illegible] ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Sauvage, lieutenant-trésorier
		Faroul, capitaine
	Fréjus	Arnaud, lieutenant
	Brignoles	Gélin ✻, capitaine
	Toulon	Coudevylle ✻, *idem*
	Hyères	Blanc (J. B. E.), lieutenant.
Compagnie des Basses-Alpes.	Digne	Ivon ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Maugin, sous-lieutenant-trésorier.
		Lacroix (H.) ✻, capitaine
	Riez	Jaillon, lieutenant
	Forcalquier	Rondet ✻, capitaine
	Sisteron	Bertrand, lieutenant.
	Barcelonnette	Laurencin, sous-lieutenant.
	Castellanne	Voivenel ✻, *idem.*

VINGT-SIXIÈME LÉGION.

M. Cartry (O✻), colonel, *chef de légion*, à Brest.

Compagnie du Finistère.	Quimper	François (L. J. J.) ✻, chef d'escad., *commandant*
		Sistach ✻, capitaine-trésorier
		Chevreuil ✻, capitaine
	Brest	Crosnier ✻, *idem*
	Morlaix	Lhomme ✻, *idem.*
	Quimperlé	Robitaillie ✻, lieutenant.
	Châteaulin	Bluteau, *idem*
Compagnie du Morbihan.	Vannes	De Branges de Bourcia ✻, chef d'esc., *comm.*
		[illegible] sous-lieutenant trésorier
		[illegible] capitaine
	Hennebont	Mazurier, *idem*
	Pontivy	[illegible] *idem*
	Lorient	[illegible]
	Auray	[illegible] lieutenant
Compagnie des Côtes-du-Nord.	Saint-Brieuc	Desmonts ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Stremler, lieutenant-trésorier
		Dutertre ✻, capitaine
	Guingamp	Potier ✻, *idem*
	Dinan	Kremer ✻, lieutenant
	Lannion	Boucheseiche, *idem*
	Loudéac	Esswein (A.), sous-lieutenant

LÉGION DE GENDARMERIE D'AFRIQUE.

M. Petitjean ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Alger.

1re *Compagnie.* — Alger.

Seigle, chef d'esc , *commandant*, à Alger
Milocheau ✻, capitaine trésorier *idem*.
Dugois Ⓜ✻, capitaine, *idem*.
Joulhé Ⓜ, lieutenant, à l'Arba.
Grulot, *idem*, à Delys

2e *Compagnie.* — Milianah

Béranger Ⓜ✻, capitaine, *comm.*, à Blidah.
Pasteur, lieutenant-trésorier, *idem*.
Bajolet, lieutenant, *idem*
Bounaire, *idem*, à Milianah
Mordin, *idem*, à Orléansville.

3e *Compagnie.* — Constantine.

Morel ✻, chef d'escadron, *commandant*, à Constantine

Vignardou, lieutenant-trésorier, à Constantine.
La ig capitaine, *idem*.
I z, lieutenant, à Sétif
I angier (O. C. F. T.), *idem*, à Philippeville.
Pointreau, *idem*, à Bône.
Ostertag ✻, *idem*, à Guelma.

4e *Compagnie.* — Oran.

Leclerc (O✻), chef d'escadron, *commandant*, à Oran
Hatton ✻, lieutenant-trésorier, *idem*.
Clémencet ✻, capitaine, *idem*
Maury (A. M.) Ⓜ✻, lieutenant, à Mascara.
Roque Ⓜ✻, *idem*, à Tlemcen.
Noé, capitaine, à Mostaganem.

GENDARMERIE COLONIALE.

Compagnie de la Martinique.

Sounes ✻, chef d esc ron, *commandant* au Fort-de-France
L G lieutenant-trésorier, *idem*.
Ar ✻ c pitaine, *idem*.
Mar ant lieutenant, à Saint-Pierre
Jacquemot ✻, *idem*, à la Trinité

Compagnie de la Guadeloupe

Bes s G✻ ef l esc ron, *commandant*, au Basse-Terre
Alger e ite ant-trésorier, *idem*.
Ebron, capitaine, *idem*.
Cardine Ⓜ, sous-lieutenant, à la Pointe-à-Pitre
Hen v, *idem*, à Marie-Galante.

Compagnie de l'île de la Réunion.

Vallon Ⓜ✻ chef d'escadron, commandant à Saint-Denis
Keffer, lieutenant-trésorier, *idem*

N..., capitaine, à Saint-Denis
Lhaubet ✻, lieutenant, à Saint-Pierre.

Détachement de la Cochinchine.

Giraud ✻, capitaine, *commandant*.
Viénet, lieutenant

Compagnie de la Nouvelle-Calédonie.

Pasquier (F. P.) ✻, chef d'escadron, *commandant*, à Nouméa
Devarenne ✻, lieutenant-trésorier
Forcioli ✻, capitaine
Guillevin, lieutenant.

Détachement de la Guyane française.

Louriac ✻, capitaine, *commandant*.
Noirot ✻, lieutenant

Détachement de l'Océanie (Taïti).

Sanson, lieutenant, à Taïti.

Détachement du Sénégal.

Royer Ⓜ✻, lieutenant.

LÉGION MOBILE

État-major. MM.

Lambert (O✻), colonel, *commandant*.
Thiriet ✻, chef d'escadron (infanterie).
Gros, capitaine-major.
Cance ✻, capitaine adjudant-major.
Dupuy (V), lieutenant-trésorier.
Vermeersch Ⓜ, lieutenant d'habillement.
Claudel (O✻), médecin-major de 1re classe.
Flamens, vétérinaire en deuxième.

1re comp. { Mazière ✻, capitaine
Gauthier Ⓜ✻, lieutenant.
Dumont, sous-lieutenant.

2e comp. { De Beauredon ✻, capitaine
Loyer, lieutenant.
Pernet, *idem*.

3e comp. { Rouyer ✻, capitaine
Tatin ✻, lieutenant
Lour sous-lieutenant

4e comp. { Maucourt ✻ capitaine.
Soussclier, lieutenant
Quiney, sous-lieutenant.

5e comp.	Vigier ✻, capitaine. Decharbogne, lieutenant. Darcemont, sous-lieutenant.	7e comp.	Rusbourg ✻, capitaine. Rocher Ⓜ, lieutenant Bourget ✻, sous-lieutenant.
6e comp.	Dufour ✻, capitaine. Brosse, lieutenant. Carré, sous-lieutenant.	8e comp.	Métral ✻, capitaine. Schenck, lieutenant Bergerot, sous-lieutenant

ESCADRON. MM.

Harstel ✻, capitaine.
Duchezot Ⓜ✻, lieutenant.
Martz, *idem*.
Soulié, lieutenant.
Richard (S. L.), *idem*.

LÉGION DE LA GARDE RÉPUBLICAINE.

État-major. MM.

Quai Bourbon, 81.

Allavène (C✻), colonel, *commandant*.
De Humbert (O✻), lieutenant-colonel (infanterie).
Hayaert (O✻), *idem* (cavalerie).
Gautier (O✻), chef d'escadron (infanterie).
Le Gallais (O✻), *idem* (infanterie).
Boixède-Danglade ✻, *idem* (infanterie).
Gillet (L.) (O✻), *idem* (cavalerie).
Bourgoing (O✻), *idem* (cavalerie).
Le Maître ✻, *idem* (cavalerie).
N..., *idem*, *major*.
Urtin, capitaine instructeur.
Jordy ✻, capitaine adjudant-major (infanterie).
Pauchet ✻, *idem* (infanterie).
Mège ✻, *idem* (infanterie).
Jeang ✻, *idem* (cavalerie).
Betting ✻, *idem* (cavalerie).
Marie ✻, *idem* (cavalerie).
Mantez ✻, capitaine-trésorier.
Barbier (A. M.) ✻, capitaine d'habillement.
Richier Ⓜ, lieutenant adjoint au trésorier.
Réeb (O✻), médecin-major de 1re classe.
Massaloup ✻, médecin-major de 2e classe.
Mouton, médecin aide-major de 1re classe.
Pénot, *idem*.
Lefranc ✻, pharmacien-major de 1re classe.
Thomas ✻, vétérinaire en 1er.
Dubut, vétérinaire en 2e.
Payan, *idem*.
Sellenick, chef de musique.

INFANTERIE

M de Humbert (O✻), lieutenant-colonel.

PREMIER BATAILLON.

MM. Le Gallais (O✻), chef d'escadron.

Jordy ✻, capitaine adjudant-major

1re comp.	Blanc ✻, capitaine. Martin, lieutenant. Lieg..., *idem*.	5e comp.	Guillaut, capitaine Bézu, lieutenant Gander, *idem*.
2e comp.	Michelon, capitaine. Rullet, lieutenant. Feuilleaubois, *idem*.	4e comp.	Bollot ✻, capitaine Serra, lieutenant. De Malézieux, *idem*

5e comp. Lachèze ✲, capitaine. Borderampé, lieutenant. Baurin Ⓜ ✲, *idem*.

6e comp. Montignault, capitaine. Roiff, lieutenant. Bouchard, *idem*.

7e comp. Mougeot ✲, capitaine. Petit (V. B.), lieutenant. Le Ny ✲, *idem*.

8e comp. Ratier ✲, capitaine. Bussy, lieutenant. Bocher, *idem*.

DEUXIÈME BATAILLON.

MM. Gautier (O✲), chef d'escadron

Pauchet ✲, capitaine adjudant-major

1re comp. Godard ✲, capitaine. Avenati, lieutenant. Clerc, *idem*.

2e comp. Monnier ✲, capitaine. Lyons ✲, lieutenant. Mayé ✲ *idem*.

3e comp. Grehan, capitaine. Drouet, lieutenant. Roudil, *idem*.

4e comp. Grimaldi ✲, capitaine. Delys, lieutenant. Lafon, *idem*.

5e comp. Doublet ✲, capitaine. Juge ✲, lieutenant. Poo., *idem*.

6e comp. Hentz Ⓓ ✲, capitaine. Massenat, lieutenant. De Lafont-St-Divonne, *idem*.

7e comp. Wilbois ✲, capitaine. Grosset, lieutenant. Ferri, *idem*.

8e comp. Saux ✲, capitaine. Ziéger ✲, lieutenant. Lemercier, *idem*.

TROISIÈME BATAILLON.

MM. Boixède-Danglade ✲, chef d'escadron.

Mège ✲, capitaine adjudant-major

1re comp. Basseat ✲, capitaine. Ardoin ✲, lieutenant. Aulas, *idem*.

2e comp. Berbegier ✲, capitaine. Monnier, lieutenant. Vivet, *idem*.

3e comp. Paquin ✲, capitaine. Dorp, lieutenant. Croquie, *idem*.

4e comp. Ottenwalder ✲, capitaine. Cornu Ⓜ ✲, lieutenant. Lacrevoit Ⓓ, *idem*.

5e comp. Clerc ✲, capitaine. Grave, lieutenant. Duneufgermain, *idem*.

6e comp. Brem, capitaine. Schiel, lieutenant. Mayerhœffer Ⓜ, *idem*.

7e comp. Dupas ✲, capitaine. Gounon, lieutenant. Courtemanche, *idem*.

8e comp. Carrière, capitaine. Schmidt, lieutenant. Bourlois, *idem*.

CAVALERIE.

MM. Hayaert (O✲), lieutenant-colonel.

Gillet (O✲), chef d'escadron.

Jeang ✲, capitaine adjudant-major.

1er escad. Bridaux ✲, capitaine. Buscail, lieutenant. Posez, *idem*. Bresson, *idem*. Pasquier, *idem*.

2e escad. Kiener ✲, capitaine. Schirmer, lieutenant. Vasseur, *idem*. Thomas, *idem*. Pabst Ⓜ, sous-lieutenant.

MM. Bourgoing (O✲), chef d'escadron.

Betting ✲, capitaine adjudant-major.

3e escad. Briaud ✲, capitaine. Muller, lieutenant. Boucher, *idem*. Paraire, *idem*. Laugier (J. S), Ⓜ, *idem*.

4e escad. Velly ✲, capitaine. Pambert, lieutenant. Rascol ✲, *idem*. Robert ✲, *idem*. Boulanger Ⓜ, *idem*.

MM. Le Maître ✲, chef d'escadron.

Marie ✲, capitaine adjudant-major.

5e escad. Vauchaussade de Chaumont ✲, capitaine. Thomas (A. A.) Ⓜ, lieutenant. Mouly, *idem*. Pellagot, *idem*. Oudin, *idem*.

6e escad. Ogier ✲, capitaine. Petit (J.), lieutenant. Guerche Ⓜ, *idem*. Grenier (A. N.), *idem*. Lisen Ⓜ, sous-lieutenant.

SECTION VII.

INFANTERIE.

L'infanterie se compose de 144 régiments d'infanterie de ligne; de 30 bataillons de chasseurs à pied, de 4 régiments de zouaves, du régiment de sapeurs-pompiers de Paris, de 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique; de 5 compagnies de discipline (3 de fusiliers et 2 de pionniers), de 1 régiment étranger, de 3 régiments de tirailleurs algériens.

INFANTERIE DE LIGNE.

	MM.	MM.
1er	Souville (O✻), *colonel.* Andouard ✻, *lieutenant-colonel.*	Dominique ✻, *chef de bataillon.* Lebrun ✻, *idem.* Verhille (O✻), *idem.* Dagnilon (O✻), *major*
2e	Lebelin de Dionne (O✻), *colonel* Payan (O✻), *lieutenant-colonel.*	Orsini ✻, *chef de bataillon.* Côte (P.) (O✻), *idem.* Noret ✻, *idem.* Zegowitz ✻, *major.*
3e	Rode (O✻), *colonel.* Swiney ✻, *lieutenant-colonel.*	Aussillous (O✻), *chef de bataillon* Durrmeyer ✻, *idem.* Bastidon ✻, *idem.* Renoux ✻, *major.*
4e	Vincendon (C✻), *colonel.* Blot (O✻), *lieutenant-colonel.*	Lioré ✻, *chef de bataillon.* Quinemant ✻ *idem.* Adam ✻ *idem* Renard ✻, *major.*
5e	Desandr[illegible] (O✻), *colonel.* F[illegible]rian ✻, *lieutenant colonel.*	Vivien ✻, *chef de bataillon* Colté ✻, *idem.* Lallagu[illegible]re ✻, *idem.* Dec[illegible] ✻ *major*
6e	N..., *colonel.* Cagard (O✻), *lieutenant-colonel.*	Noyez ✻, *chef de bataillon.* Parent ✻, *idem.* N[illegible] *idem.* Bera ✻, *major.*
7e	Tarayre ✻, *colonel.* De Conchy ✻, *lieutenant-colonel.*	Morlan (O✻), *chef de bataillon.* Cahen ✻, *idem.* Droisy ✻, *idem.* Vidal ✻, *major.*
8e	Regley de Kœnigsegg (O✻), *colonel.* Drouet ✻, *lieutenant-colonel.*	Colonna d'Istria (O✻), *chef de bat.* Rouillé ✻, *idem.* Durutte ✻, *idem* Fresney ✻, *major*
9e	Faussemagne (O✻), *colonel.* Horcat (O✻), *lieutenant-colonel.*	Ledemé ✻, *chef de bataillon.* Roy ✻, *idem.* Pallière (O✻), *idem.* Feraud ✻, *major.*
10e	Mercier de Sainte Croix (O✻), *colonel.* Moret ✻, *lieutenant-colonel* Lucas (O✻), *idem (à la suite).*	Noyer ✻, *chef de bataillon.* Grêné ✻, *idem.* Sénart ✻, *idem.* Bernard ✻, *idem (à la suite).* Gennardi (O✻), *major.*
11e	Scholer ✻, *colonel.* Graval d'Hauteville ✻, *lieut.-colonel.*	Friant (O✻), *chef de bataillon.* Giovanninelli (O✻), *idem.* Desfrançois de Ponchalon (O✻), *idem.* Derancourt ✻, *major*

12e	N *colonel* Chapot (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Desmoulières ✻, *chef de bataillon.* Ferrieu ✻, *idem.* Prévost Sansac de Traversay ✻, *id.* Porte ✻, *major*
13e	Thomas (O ✻), *colonel.* Donnio ✻, *lieutenant-colonel*	Ricci (O ✻), *chef de bataillon.* Rignud-Lacote (O ✻), *idem.* Du Chambge ✻, *idem* Geoffroy ✻, *major.*
14e	Bernier (O ✻), *colonel.* Raison (O ✻), *lieutenant-colonel*	Talandier ✻, *chef de bataillon.* Nouvellon, *idem.* Morlet ✻, *idem.* Boscal de Réals de Mornac ✻, *major.*
15e	De Beaufort ✻, *colonel.* Guillemain ✻, *lieutenant-colonel*	Denis (O ✻), *chef de bataillon.* Angamarre (O ✻), *idem* Gravis ✻, *idem.* Forest ✻, *idem (à la suite).* Grosmaître, *major.*
16e	Panier des Touches (O ✻), *colonel.* Guilhamin (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Geoffroy ✻, *chef de bataillon.* De Cadoret ✻, *idem.* Bonnefont Peduſau ✻, *idem.* Guilbart ✻, *major.*
17e	Weissenburger (C ✻), *colonel.* Galland ✻, *lieutenant-colonel.*	Reboul (O ✻), *chef de bataillon* Buffenoir ✻, *idem.* Abriat (O ✻), *idem.* Faye, *major*
18e	Bréger (C ✻), *colonel.* Riu ✻, *lieutenant-colonel.*	Dupont ✻, *chef de bataillon.* D'Espagnet ✻, *idem.* Gouland ✻, *idem* Carbonnier ✻, *idem (à la suite)* Larchey ✻, *major.*
19e	N., *colonel.* Isnard de Sainte-Lorette ✻, *lieutenant-colonel.*	Gasselin (O ✻), *chef de bataillon* Peroni ✻, *idem.* Coutant ✻, *idem* Jalabert ✻, *major*
20e	Miquel de Riu (O ✻), *colonel.* Parlier ✻, *lieutenant-colonel.*	Vial de Sablgny ✻ *chef de bataillon.* Sengel ✻, *idem* Filippi ✻, *idem.* Boschis (O ✻), *major.*
21e	Gaday (O ✻), *colonel.* Duhamel-Grandprey (O ✻), *lieutenant-colonel*	Bernard ✻, *chef de bataillon.* Rosenberg ✻, *idem.* Latour ✻, *idem* Jean ✻, *major.*
22e	Carré de Busserolle (O ✻), *colonel.* Thomas ✻, *lieutenant-colonel.*	De Baillou ✻, *chef de bataillon* Thiénot ✻, *idem.* Bernard (O ✻), *idem.* Chancenotte ✻, *major*
23e	Allard (O ✻), *colonel.* Millot ✻, *lieutenant colonel.*	Drappeau (O ✻), *chef de bataillon.* Harty de Pierrebourg ✻, *idem.* Gaudin (O ✻), *idem.* Dubois ✻, *major*
24e	Jourdain (O ✻), *colonel.* Prudhomme ✻, *lieutenant-colonel*	Hervé ✻, *chef de bataillon.* Bidot (O ✻), *idem.* Lucas ✻, *idem.* Boudot ✻, *major.*
25e	Paillier (O ✻), *colonel.* Lourde-Laplace ✻, *lieutenant-colonel.*	Botreau-Roussel-Bonneterre (O ✻), *chef de bataillon* Fisson Jaubert d'Aubry de Puymorin ✻, *idem.* Marin ✻, *idem* Pernot ✻, *major.*
26e	Hanrion (C ✻), *colonel.* Thévenet (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Verrier (O ✻), *chef de bataillon.* Lecuyer ✻, *idem.* Bonnet ✻, *idem.* Demaeght ✻, *major.*

27e	De Barolet (O ✻), *colonel.* Merchier (O ✻), *lieutenant-colonel*	Delon ✻, *chef de bataillon.* De Morancy, *idem* Corn[illegible] O ✻, *idem.* Grosnier ✻, *major*
28e	Le Mains ✻, *colonel* Jamais ✻, *lieutenant-colonel.*	Maganza (O ✻), *chef de bataillon.* Séjourné (O ✻), *idem.* Astier ✻, *idem.* Mus ✻, *major*
29e	Lalanne (C ✻), *colonel.* Canat (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Noël ✻, *chef de bataillon.* Sancery (O ✻), *idem.* Foussat ✻, *idem* Laussa ✻, *major.*
30e	Delloye (O ✻), *colonel* Godefroy ✻, *lieutenant-colonel.*	Monin ✻, *chef de bataillon* Brillouet ✻, *idem.* Vivenot (O ✻), *idem* Douce ✻, *major.*
31e	Le Breton (O ✻), *colonel.* Gueytat (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Barret ✻, *chef de bataillon.* Dornat (O ✻), *idem.* Urvoy de Portzampare ✻, *idem.* Tardif ✻, *major.*
32e	Thibaudin ✻, *colonel* De Negrier (O ✻), *lieutenant-colonel*	Kienlin ✻, *chef de bataillon.* Samson ✻, *idem.* Lespinasse ✻, *idem.* Caillot ✻, *major.*
33e	Stroltz (O ✻), *colonel* Capcevielle ✻, *lieutenant-colonel.*	Méry (O ✻), *chef de bataillon.* De Gaye ✻, *idem* D'Augustin ✻, *idem* Serziat ✻, *idem (à la suite).* Fournier ✻, *major.*
34e	Hervé (O ✻), *colonel.* Mirbel (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Royer ✻, *bataillon de chef.* Frenet ✻, *idem* Prax ✻, *idem* Pannier ✻, *major.*
35e	Vanche (O ✻), *colonel* Rivière de la Mure (O ✻), *lieut.-colonel.*	Vigneaud (O ✻), *chef de bataillon* Algan (O ✻), *idem* Chapelot (O ✻), *idem.* Warlod ✻, *idem (à la suite* De Boubée de Lacoutare ✻, *major.*
36e	Phulpin (O ✻), *colonel.* N., *lieutenant-colonel.*	Lestarquit ✻, *chef de bataillon.* Weisser (O ✻), *idem* Delord ✻, *idem* Thomassin ✻, *major.*
37e	N., *colonel.* Joanin (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Grenet (O ✻), *chef de bataillon.* Breton ✻, *idem.* Lerson (O ✻), *idem.* Bernard ✻, *idem (à la suite).* Mastranchard ✻, *major.*
38e	Balle (O ✻), *colonel.* Courtot ✻, *lieutenant-colonel.*	Borne ✻, *chef de bataillon.* Belle ✻, *idem* Hennequin ✻, *idem.* Auvigne ✻, *major*
39e	Robert (O ✻), *colonel.* Montaru (O ✻), *lieutenant-colonel*	Mathiot ✻, *chef de bataillon* Loyer (O ✻), *idem.* De Réneville (O ✻), *idem* Cornet ✻, *major.*
40e	Vittot (C ✻), *colonel.* Pittié (C ✻), *lieutenant-colonel.*	Person ✻, *chef de bataillon.* Mercier ✻, *idem* Desbarbieux (O ✻), *idem.* Bayle de la Martinie (O ✻), *major*
41e	Arnoux (O ✻), *colonel.* Koch (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Bernard ✻, *chef de bataillon* Quarante ✻, *idem* Seignobosc ✻, *idem.* Fulscher ✻, *major*

42e	Comte (C✻), *colonel.* De Parades de la Plaigne ✻, *lieutenant-colonel.*	Canale (O✻), *chef de bataillon.* Picard, *idem.* Des Mazis ✻, *idem.* Padroni ✻, *major.*
43e	De Viville (O✻), *colonel.* De Chérisey (O✻), *lieutenant-colonel.*	Charpine ✻, *chef de bataillon.* De Ricouart d'Hérouville (O✻), *idem.* Henry ✻, *idem.* Hoselle ✻, *major.*
44e	Thoumin de la Haulle (O✻), *colonel.* Lecorbeiller (O✻), *lieutenant-colonel.*	De Corn (O✻), *chef de bataillon.* Haffner ✻, *idem.* Lantheaume (O✻), *idem.* Monmayeur ✻, *major.*
45e	D'Arguesse (O✻), *colonel.* Hodde ✻, *lieutenant-colonel.*	Lécluze ✻, *chef de bataillon.* Bouchard ✻, *idem.* Couston (O✻), *idem.* Manson (O✻), *major.*
46e	Aubry (O✻), *colonel.* Marchand (O✻), *lieutenant-colonel.*	De Prudhomme (O✻), *chef de bat.* Lambert (O✻), *idem.* Mermet ✻, *idem.* Durosoy ✻, *major.*
47e	Mesny (O✻), *colonel.* Renaud (O✻), *lieutenant-colonel.*	Thierry ✻, *chef de bataillon.* Lastus ✻, *idem.* Mazeau ✻, *idem.* Lefoy ✻, *major.*
48e	Rogier (C✻), *colonel.* Baudouin (O✻), *lieutenant-colonel.*	Chataigner (O✻), *chef de bataillon.* Dupuy de Podio (O✻), *idem.* Brault (O✻), *idem.* Colonnier ✻, *idem (à la suite).* Puyau ✻, *major.*
49e	Schompf (C✻), *colonel.* Hugot ✻, *lieutenant-colonel.*	Paris ✻, *chef de bataillon.* Saint-Germain-Partarrieu (O✻), *idem.* Livet ✻, *idem.* Bernard (O✻), *major.*
50e	De la Tour d'Auvergne-Lauragua s (O✻), *colonel.* Ségard (O✻), *lieutenant-colonel.*	Noëllat ✻, *chef de bataillon.* Gaudon ✻, *idem.* Ferrier ✻, *idem.* Besnier ✻, *major.*
51e	Robillard (O✻), *colonel.* Génestet de Planhol ✻, *lieut.-colonel.*	Dimoff ✻, *chef de bataillon.* Dejean ✻, *idem.* Masse ⑧✻, *idem.* Tournant ✻, *major.*
52e	Aveline (O✻), *colonel.* Quenot ✻, *lieutenant-colonel.*	Tinel ✻, *chef de bataillon.* Chamard-Boudet ✻, *idem.* Lavigne (O✻), *idem.* Razouls ✻, *idem (à la suite).* Piérard de Maujouy ✻, *major.*
53e	Japy (C✻), *colonel.* Barbier ✻, *lieutenant-colonel.*	Thomas ✻, *chef de bataillon.* Martin (O✻), *idem.* Lennuit ✻, *idem.* Bagot ✻, *major.*
54e	Grébus (C✻), *colonel.* Bousquet (O✻), *lieutenant-colonel.*	Cullet (O✻), *chef de bataillon.* Collinet ✻, *idem.* Fenoux ✻, *idem.* Bertrand ✻, *major.*
55e	De Parseval-Deschênes (O✻), *colonel.* Bergeron (O✻), *lieutenant-colonel.*	Bouisset ✻, *chef de bataillon.* Charles ✻, *idem.* Denieport (O✻), *idem.* Dudon (O✻), *major.*
56e	Ména (C✻), *colonel.* Billot (O✻), *lieutenant-colonel.*	Balencie ✻, *chef de bataillon.* Achet, *idem.* N., *idem.* Denis ✻, *major.*

57e	Thomassin (O✲), *colonel.* Montagnié (O✲), *lieutenant-colonel.*	Roncourt (O✲), *chef de bataillon* Pierron ✲, *idem.* Ducarrony ✲, *idem.* Fabas ✲, *idem (à la suite)* Alabère ✲, *major*
58e	Sermensan (O✲), *colonel.* Chazotte (O✲), *lieutenant colonel.*	Bauzil (O✲), *chef de bataillon.* Dubuche ✲, *idem.* Vincens ✲, *idem.* Bac ✲, *idem (à la suite)* Coste ✲, *major*
59e	Duez (C✲), *colonel.* Barrès (O✲), *lieutenant colonel*	Caesneau ✲, *chef de bataillon* Koch ✲, *idem* Maniort (O✲), *idem.* Imbert ✲, *major*
60e	Chanteclair (O✲), *colonel.* Chevallier ✲, *lieutenant-colonel.*	De Battazzi (O✲), *chef de bataillon* Garnel (O✲), *idem.* Sarrou ✲, *idem* Morel (O✲), *major*
61e	Grandvalet (O✲), *colonel.* Noirot (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bertrand ✲, *chef de bataillon* Ortin ✲, *idem* Ferrandi ✲, *idem.* Puech ✲, *major.*
62e	Dauphin (C✲), *colonel.* Cahart (O✲), *lieutenant-colonel*	Maréchal (O✲), *chef de bataillon* Quoniam (O✲), *idem* Lamiraux ✲, *idem.* Carle ✲, *idem (à la suite).* Arnaud, *major*
63e	Grisot (C✲), *colonel* Chardot ✲, *lieutenant-colonel.*	Verlaque ✲, *chef de bataillon.* Billot ✲, *idem.* N., *idem* Corréard ✲, *idem (à la suite)* Caron (O✲), *major.*
64e	Léger (C✲), *colonel.* D'Amédor de Mollans (O✲), *lieut.-col.*	Mercier ✲, *chef de bataillon.* Lecomple ✲, *idem.* Le Cue ✲, *idem* Gérard ✲, *idem (à la suite)* Poyet ✲, *major*
65e	Du Guny (O✲), *colonel* Roger ✲, *lieutenant colonel*	Enduran (O✲), *chef de bataillon* Eissen ✲, *idem.* Febre ✲, *idem.* Lacombe ✲, *major.*
66e	Bardin (O✲), *colonel.* Jouanne-Beaulieu ✲, *lieut. colonel.*	Gerbe (O✲), *chef de bataillon.* Demarle ✲, *idem* Semont ✲, *idem.* Guillaume ✲, *major.*
67e	Landrut ✲, *colonel* Fradin de Linière (O✲, *lieut.-colonel.*	Kienlin (O✲), *chef de bataillon.* Blondet ✲, *idem.* Fayol (O✲), *idem* Truchet ✲, *major*
68e	Dardier (O✲), *colonel.* Jouneau (O✲), *lieutenant-colonel*	Taulier (O✲), *chef de bataillon* Bouquet de la Jolinière (O✲), *idem* Dauptat (O✲), *idem.* Calvet ✲, *major*
69e	Louis (O✲), *colonel.* Jobey (O✲), *lieutenant-colonel.*	Crémieux (O✲), *chef de bataillon* Carcanade ✲, *idem* Rigot (O✲), *idem* Salesse ✲, *major*
70e	Henrion-Bertier (C✲), *colonel* Chandezon (O✲), *lieutenant colonel.*	Chambeau (O✲), *chef de bataillon* Pétiot (O✲), *idem.* Flatié (O✲), *idem* Lucas ✲, *major*
71e	Suisse (O✲), *colonel.* Fischer (O✲), *lieutenant-colonel.*	Collin (O✲), *chef de bataillon.* Legendre ✲, *idem* Cahossel ✲, *idem* Bonneton ✲, *major.*

74e	D'Aubigny (O✲), *colonel.* Delpech (O✲), *lieutenant-colonel.*	Hogenbill (O✲), *chef de bataillon.* Frémiot (O✲), *idem.* Philippot ✲, *idem.* Bartet ✲, *major*
75e	Charmes (O✲), *colonel.* Casteigne ✲, *lieutenant-colonel*	De Lacauve (O✲), *chef de bataillon* Thoni de Reinach ✲, *idem.* Chodeville ✲, *idem.* Cour ✲, *major.*
71e	Debernard de Seigneurens (O✲) *col* Suchel (O✲), *lieutenant-colonel.*	Lioud ✲, *chef de bataillon.* Guignet (O✲), *idem.* Besson ✲, *idem* Frank ✲, *major.*
75e	Vuillet (C✲), *colonel.* Lecer (O✲), *lieutenant-colonel.*	Fornier de Violet ✲, *chef de bataillon.* Brusley ✲, *idem* De Févelas ✲, *idem* Renault ✲, *major.*
76e	Brice (C✲), *colonel.* Alexandre ✲, *lieutenant-colonel.*	Jamais ✲, *chef de bataillon.* Moynier (O✲), *idem* Lartet (O✲), *idem* Wuillerand ✲, *idem (a la suite).* Fa n ✲, *major*
77e	Saulercau (C✲), *colonel.* N., *lieutenant-colonel.* Colomb ✲, *idem (à la suite).*	Mizerin (O✲), *chef de bataillon.* Rembert (O✲), *idem.* Regain ✲, *idem* Fabre ✲, *major*
78e	Carré (O✲), *colonel.* Andrieu (O✲), *lieutenant-colonel.*	Vallet de Lubriat ✲, *chef de bataillon* Ivy ✲, *idem* Mas Mazeran ✲, *idem* Rosselet ✲, *major*
79e	Étienne (O✲), *colonel.* N., *lieutenant colonel* Lemoine (O✲), *idem (à la suite)*	Blanc, *chef de bataillon* Frayermouth (O✲), *idem* Olinger ✲, *idem* Mathieu ✲, *major.*
80e	Logerot (O✲), *colonel.* Bonnecaze ✲, *lieutenant-colonel*	Guyon de Monthivault (O✲), *chef de bat* Brissac ✲, *idem* Lucas ✲, *idem* Montagne ✲, *major.*
81e	Conavier d'Albiac (C✲), *colonel.* N., *lieutenant-colonel.* Brocard (O✲), *idem (à la suite).*	Raynal de Tissonnière ✲, *chef de bat* Bonneval Abriat de Laforest (O✲), *id* Hohmann ✲, *idem.* Grille, *major.*
82e	Fauchon (O✲), *colonel.* D'Arbo (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bonnet ✲, *chef de bataillon.* De Garros (O✲), *idem.* Vidalé ✲, *idem.* Simonnot ✲, *major.*
83e	Deffis ✲, *colonel.* Marié (O✲), *lieutenant-colonel.*	Pouloue de Saint-Mars (O✲), *chef de bataillon* Sabian. (O✲), *idem* Jougla ✲, *idem.* Mile ✲, *major*
84e	Doldac (O✲), *colonel.* Gasser (O✲), *lieutenant-colonel.*	Fonsale ✲, *chef de bataillon.* Poyard ✲, *idem* Ducoroy ✲, *idem.* Nollet ✲, *major*
85e	N., *colonel.* Rozier de Linage (O✲), *lieut.-colonel.*	De Crousmilhon (O✲), *chef de bat.* Clement ✲, *idem* Quinemant ✲, *idem.* Obry ✲, *idem (à la suite)* Delevieleuse ✲, *major.*
86e	Cercelet ✲, *colonel* Cerder ✲, *lieutenant-colonel*	Louet ✲, *chef de bataillon.* Bronner (O✲), *idem.* Pradal ✲, *idem* Legrand ✲, *major.*

87e	Rollet (O✻), *colonel.* Herbé (O✻), *lieutenant-colonel.* Joppé (O✻), *idem (à la suite).*	Gandon (O✻), *chef de bataillon.* Barthelemy ✻, *idem.* Chambry ✻, *idem.* Molard ✻ *major.*
88e	N., *colonel.* Prouvost ✻, *lieutenant-colonel.*	Madelor (O✻), *chef de bataillon.* Lordon ✻, *idem* Fauconneau-Dufresnes ✻, *idem* Gandouiller-Dupinet ✻, *major.*
89e	Pichot-Duclos (O✻), *colonel.* Lesur (O✻), *lieutenant-colonel.*	Girardin (O✻), *chef de bataillon.* Prevot ✻, *idem* Barberet ✻, *idem.* Benoit ✻, *major*
90e	De Lerm (O✻), *colonel* [illegible] ✻, *lieutenant-colonel*	Keiser (O✻), *chef de bataillon.* Gollasse ✻, *idem.* Landré ✻, *idem.* Jacquin ✻, *major.*
91e	N, *colonel.* Grémion ✻, *lieutenant-colonel*	Gay (O✻), *chef de bataillon.* Routier ✻, *idem* [illegible] ✻ *idem.* Travailleur ✻, *major*
92e	Leclaire ✻, *colonel.* Trinité (O✻), *lieutenant-colonel.* Duburgua ✻, *idem (a la suite).*	Carmier (O✻), *chef de bataillon.* Joly de Cabanous ✻, *idem.* Liébert ✻, *idem* Longue ✻, *idem (a la suite).* Verdale ✻, *major*
93e	Ganzin (C✻), *colonel.* Heintz (O✻), *lieutenant-colonel.*	Lecerc ✻ *chef de bataillon.* Laset ✻ *idem* De [illegible] ✻, *idem.* Gaiberteau (O✻), *major.*
94e	Isnard (O✻), *colonel* N, *lieutenant-colonel.*	Froidevaux (O✻), *chef de bataillon* Cezerac ✻ *idem* Appay ✻, *idem* Martinet ✻, *major.*
95e	Choppin-Mercy (O✻), *colonel* Haffner (O✻), *lieutenant-colonel.*	Barthelemy ✻, *chef de bataillon.* Bourboulon ✻, *idem* Germain (O✻), *idem.* Vincent ✻, *major*
96e	Bluem (O✻), *colonel.* Cornier (O✻), *lieutenant-colonel.*	Lamy (O✻), *chef de bataillon* Voutey ✻, *idem* Guinard ✻, *idem.* N., *major*
97e	Jacquelot de Moncets (O✻), *colonel.* Bézard (O✻), *lieutenant-colonel.*	Gueden ✻, *chef de bataillon.* Monaglia (O✻), *idem* Pierre (O✻), *idem* De Saint-Julien ✻, *major.*
98e	Germain (O✻), *colonel.* Desvaux de Lyf ✻, *lieutenant-colonel.*	Levy ✻, *chef de bataillon.* Châtel ✻, *idem* Marengo (O✻), *idem.* Bonnafous ✻, *idem (à la suite).* Castaing ✻, *major.*
99e	Gouzil (O✻), *colonel.* Capdepont (O✻), *lieutenant colonel.*	Lejeunesse de Varenn s (O✻), *chef de bataillon.* Lagrillonl (O ✻), *idem.* Rose (O✻), *idem* Hardemon (O✻), *major*
100e	De Launay (C✻), *colonel* Paris (O✻), *lieutenant-colonel.*	Segaud ✻, *chef de bataillon.* Vernet ✻, *idem.* Tramond ✻, *idem.* Abraham ✻, *major.*

101e	Hubert de la Hayrie (C ✲), *colonel.* D'Hugues (O ✲), *lieutenant-colonel*	Thomas de la Courneuve ✲, *chef de bat.* Poncelet ✲, *idem.* Kermarquer ✲, *idem.* Ségard ✲, *major.*
102e	Villemotte (C ✲), *colonel.* Mathieu (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Boyer (O ✲), *chef de bataillon* Oliveau (O ✲), *idem.* Mallarmé (O ✲), *idem.* Latreille (O ✲), *major.*
103e	Lechesne (C ✲), *colonel.* Maurand (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Grandjean (O ✲), *chef de bataillon* Paquette ✲, *idem.* Gaillard ✲, *idem.* Hausser ✲, *major.*
104e	Vichery (O ✲), *colonel.* Lucciom (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Bérenger (O ✲), *chef de bataillon.* Hugot (O ✲), *idem.* Morel ✲, *idem.* Vaton (O ✲), *major.*
105e	Thiery (O ✲), *colonel.* De Brême (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Petitgand (O ✲), *chef de bataillon.* Michel (O ✲), *idem.* Libermann ✲, *idem.* Gelly ✲, *major*
106e	Péan (O ✲), *colonel.* Marthe (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Côte ✲, *chef de bataillon.* Baum ✲, *idem.* Tuilhier (O ✲), *idem.* Fulot (O ✲), *major.*
107e	Behague ✲, *colonel.* Duval ✲, *lieutenant colonel.*	Depas-Larat (O ✲), *chef de bataillon* Egrot (O ✲), *idem.* Costa (O ✲), *idem.* Meyret ✲, *major*
108e	Bitter (O ✲), *colonel.* D'Escayrac Lauture (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Servel (O ✲), *chef de bataillon.* Camguilhem (O ✲), *idem* Darras (O ✲), *idem* Belvaux ✲, *idem (à la suite)* Baat ✲, *major*
109e	Lespinan (O ✲), *colonel* Grillet (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Chevreuil ✲, *chef de bataillon* Cyvoct ✲, *idem.* Besnard ✲, *idem.* Gallet ✲, *major.*
110e	Mousseron de la Chaussée (O ✲), *col.* Grieu ✲ *lieutenant colonel*	Cambeur (O ✲), *chef de bataillon.* Bréchin ✲, *idem.* Tamisey ✲, *idem.* François (O ✲), *major.*
111e	Nicot (O ✲), *colonel.* Adeler ✲, *lieutenant-colonel.*	Outhier (O ✲), *chef de bataillon.* Moulin ✲, *idem.* Vincent ✲, *idem.* Morin (O ✲), *major.*
112e	Hochstetter (O ✲), *colonel.* Doumenjou ✲, *lieutenant-colonel.*	Avezard ✲ *chef de bataillon* Chardin ✲ *idem* Rastoin ✲ *idem* Bonnafoux ✲, *major.*
113e	Cholleton (O ✲), *colonel.* Besson (O ✲), *lieutenant-colonel.*	De Poulpiquet de Brescanvel (O ✲), *chef de bataillon.* Combarieu ✲, *idem.* Tadieu ✲, *idem.* Chevallier ✲, *major.*
114e	De Bonnet de Maurelhan de Polhes (O ✲), *colonel.* Deloffre (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Bergès (O ✲), *chef de bataillon* De Thomassin de Montbel (O ✲), *idem* Jayet ✲, *idem* Balmitgère ✲, *major.*
115e	Le Mordan de Langourian (C ✲), *colonel.* Roblastre (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Bourée (O ✲), *chef de bataillon* Féline ✲, *idem.* Martin ✲, *idem.* Richard Molard (O ✲), *major.*

116e	Galland (O✲), *colonel* Cottin (O✲), *lieutenant-colonel.*	Reynaud ✲, *chef de bataillon.* Benoît Enjalric (O✲), *idem.* Martenot ✲, *idem.* Romain (O✲), *idem (a la suite).* Rigal (O✲), *major*
117e	De Waldner Freundstein (C✲), *colonel.* Boune (O✲), *lieutenant-colonel.*	Lafferrière (O✲), *chef de bataillon.* Vitalis (O✲), *idem.* Jacquet ✲, *idem* Masson ✲, *major*
118e	N., *colonel.* Carré ✲, *lieutenant-colonel.*	Valet (O✲), *chef de bataillon* Augier de la Jallet (O✲), *idem* Mathieu ✲, *idem* Schneider ✲, *major*
119e	Dusan (O✲), *colonel.* Allery (O✲), *lieutenant-colonel.* Collio (O✲), *idem (à la suite).*	Guringaud ✲, *chef de bataillon.* Barret ✲, *idem.* Mourget (O✲), *idem* Boisson ✲, *major*
120e	De Boisdeneuetz (O✲), *colonel.* O'Neil ✲, *lieutenant-colonel.*	Petyst de Morecourt ✲, *chef de bat.* Faure-Beaulieu (O✲), *idem.* Devinebichot (O✲), *idem.* Carrossot ✲, *major*
121e	De Gislain ✲, *colonel.* Richard ✲, *lieutenant-colonel.*	Chambry (O✲), *chef de bataillon* Huas ✲, *idem* Gabriel ✲, *idem.* De Foucaucr ✲, *major*
122e	N., *colonel.* Le Cacher de Bonneville ✲, *lieutenant-colonel*	Motas ✲, *chef de bataillon* Dubreuil ✲, *idem* Trinquier ✲, *idem* Gu[illegible] ✲, *major*
123e	Bernot de Charant (O✲), *colonel.* Valentin (O✲), *lieutenant-colonel.* Gilbert de Gourville ✲, *idem (à la s.).*	Pater ✲, *chef de bataillon* Falen ✲, *idem* Wa[illegible] ✲, *idem* Be[illegible] ✲, *major*
124e	Musnier de Mauroy (O✲), *colonel* Rabot-Desportes (O✲), *lieut.-colonel.*	Gerard (O✲), *chef de bataillon* Fo[illegible] *idem* Vinciguerra ✲, *idem* Guffroy ✲, *idem (a la suite).* Maffre-Lucan ✲, *major*
125e	Lebrun (C✲), *colonel* Sabathier ✲, *lieutenant-colonel*	De Berthon ✲, *chef de bataillon.* Limayrac ✲, *idem.* Bouis (O✲), *idem.* Guichard ✲, *major*
126e	N., *colonel* Lacaze ✲, *lieutenant-colonel.*	Gayraud (O✲), *chef de bataillon* Mercier de Sainte-Croix ✲, *idem* Lueff ✲, *idem* Desnos ✲, *major.*
127e	N., *colonel* Gérard de Labarre (O✲), *lieut.-colonel.*	Carf (O✲), *chef de bataillon.* Jacob (O✲), *idem* Chauvet ✲, *idem* Bertrand ✲, *major*
128e	De Hay Durand (O✲), *colonel.* N., *lieutenant-colonel*	Zédé (O✲), *chef de bataillon.* Régnier ✲, *idem* Cristau ✲, *idem* Canard ✲, *major*
129e	Gratreaud (O✲), *colonel.* N., *lieutenant-colonel.*	Serpin ✲, *chef de bataillon.* Darré-Liseros ✲, *idem.* De Parseval, *idem* Juin ✲, *major.*
130e	Mathelin ✲, *colonel.* N., *lieutenant-colonel*	Berge ✲, *chef de bataillon.* De Chauvenet ✲, *idem* [illegible] ✲, *idem* De Négron (O✲), *idem (à la suite)* De la Chaussée (O✲), *major*

131e	Le Toullec ✲, *colonel.* N, *lieut.-colonel.* De Lamarcodie (O✲), *idem (à la suite).*	D'Albiat ✲, *chef de bataillon.* Paissot ✲, *idem.* Paulte de Vauteaux ✲, *idem.* Jost ✲, *major.*
132e	Chauchar (O✲), *colonel.* N *lieutenant-colonel.*	Ferry ✲, *chef de bataillon.* Ménagé ✲, *idem.* Étienne ✲, *idem.* Fabry ✲, *major.*
133e	N., *colonel.* Boulanger (C✲), *lieutenant-colonel.*	Mourgues de Carrère (O✲), *chef de bat.* Anthome-Prélard ✲, *idem.* Cristine ✲, *idem.* D'Aigremont ✲, *idem (à la suite).* Juvin ✲, *major.*
134e	N., *colonel.* Bassery (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Valher de By ✲, *chef de bataillon.* Dussaumier ✲, *idem.* Senaux ✲, *idem.* Le Doucet de Pontecoulant (O✲), *maj.*
135e	Dufourc d'Antist (O✲), *colonel.* N., *lieutenant-colonel.*	Grevilliot ✲, *chef de bataillon.* Ruel ✲, *idem.* Bérenger ✲, *idem.* Chéry de Bellecouche ✲, *major.*
136e	Herbillon (O✲), *colonel.* N., *lieutenant-colonel.*	Mergé ✲, *chef de bataillon.* Alessandri ✲, *idem.* Thierry (O✲), *idem.* Barthès ✲, *major.*
137e	N., *colonel.* Rousseau (O✲), *lieutenant-colonel.*	Babouin ✲, *chef de bataillon.* Faure-Biguet ✲, *idem.* Gentil ✲, *idem.* Létondot (O✲), *major.*
138e	Gurgois (O✲), *colonel.* N., *lieutenant-colonel.*	Malcor ✲, *chef de bataillon.* Lombard (O✲), *idem.* Dupré ✲, *idem.* Ollivier ✲, *major.*
139e	N., *colonel.* Brémens, *lieutenant-colonel.*	Frelaut (O✲), *chef de bataillon.* Chamault ✲, *idem.* Pierron ✲, *idem.* Verchère-Carré ✲, *major.*
140e	N., *colonel.* De Paillot ✲, *lieutenant-colonel.*	Boitard ✲, *chef de bataillon.* De la Chevardière de la Grandville ✲ *idem.* Rose ✲, *idem.* Duchesne ✲, *major.*
141e	N., *colonel.* Truchy ✲, *lieutenant-colonel.*	Blanc ✲, *chef de bataillon.* Crameze. de Kerhué ✲, *idem.* Tanel ✲, *idem.* De Villeneuve ✲, *major.*
142e	Coiffé ✲, *colonel.* N *lieutenant colonel.*	Bignon (O✲), *chef de bataillon.* Levallois ✲, *idem.* Bocquet ✲, *idem.* Bloch, *major.*
143e	N, *colonel.* Susco (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Groulard ✲, *chef de bataillon.* Demard ✲, *idem.* Pastre de Bousquet ✲, *idem.* Godin ✲, *major.*
144e	Cailliot ✲, *colonel.* N., *lieutenant-colonel.*	Llopis (O✲), *chef de bataillon.* De Séré (O✲), *idem.* Cuvellier-Fleury ✲, *idem.* Morne ✲, *major.*

BATAILLONS DE CHASSEURS A PIED.

Chefs de bataillon commandants MM.

1er Pichon ✲
2e Le Tanneur ✲
3e Petit ✲
4e Foncegrives (O✲)
5e Cugnier ✲
6e Potiron de Boncheur, O✲
7e Rignaud (O✲)
8e Antonini (O✲)
9e De Garnier des Garets (O✲)
10e Schenck ✲
11e Raynal O✲
12e Bonnot de Mably (O✲)
13e Lamorelle ✲
14e Terrillon (O✲)
15e Lafouge ✲
16e Caillard ✲
17e Barré ✲
18e Delavau ✲.
19e Labrune (O✲)
20e Brossard ✲
21e Gallimard ✲
22e Hecquet ✲
23e Bayard ✲
24e Hermier O✲)
25e Le Negrier ✲
26e Potier O✲)
27e Lamy-Gachet O✲,
28e Le Hasard de ✲
29e De Faucamberge O✲
30e Lamy ✲

RÉGIMENTS DE ZOUAVES

	MM	MM
1er	Barrachin (O✲, *colonel* Thoma (O✲), *lieutenant-colonel*	Saint-Marc (O✲, *chef de bataillon* Massonnat ✲, *idem* Letellier (O✲) *idem* Mille ✲, *idem* Martelli ✲, *major*.
2e	Détrie (O✲), *colonel* Lamy ✲, *lieutenant colonel*	Cadet ✲, *chef de bataillon* Simon (O✲), *idem* Trutie de Varcres-Vaux *idem*. Édon ✲, *idem* Briant ✲, *major*.
3e	Cloux (O✲), *colonel* Denue (O✲), *lieutenant-colonel*.	Lamé (O✲, *chef de bataillon* Hervé (O✲), *idem* Dirksen ✲, *idem* Migueret ✲, *idem* Voisin ✲, *idem* (*à la suite*) Huguet (O✲), *major*
4e	Méric (O✲), *colonel* Fischer ✲, *lieutenant-colonel*	Bernet ✲, *chef de bataillon* Luzeux ✲, *idem*. Nicolas ✲, *idem*. Corps ✲, *idem*. Bolelli ✲, *major*.

RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.

MM	MM
Saint Martin ✲, *colonel*. Fleuri (O✲), *lieutenant-colonel*.	Lemoinier (O✲), *chef de bataillon*. Saint Clair ✲, *idem*. Pierre *major*

BATAILLONS D'INFANTERIE LÉGÈRE D'AFRIQUE.

MM

1er Thomas ✲, *chef de bataillon commandant*.
2e Jamot (O✲), *chef de bataillon commandant*.
3e Severo ✲, *chef de bataillon commandant*

COMPAGNIES DE DISCIPLINE.

Capitaines commandants, MM.

FUSILIERS. — 1re Wanel ✲ | 2e Cellario ✲ | 3e Baugé ✲.
PIONNIERS. — 1re Thienpont ✲. | 2e Vincentelli ✲.

RÉGIMENT ÉTRANGER.

MM.	MM.
De Mallaret (O ✻), *colonel.* Gand (O ✻), *lieutenant-colonel*	Roul ✻, *chef de bataillon.* Grisot ✻, *idem* Laffont ✻, *idem.* Enfer ✻, *idem.* Mic aud ✻, *major.*

RÉGIMENTS DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS.

	MM.	MM.
1er	Munier (C ✻), *colonel.* Pereira (O ✻), *lieutenant-colonel.*	De Coulange ✻, *chef de bataillon.* Emond d'Esclevin ✻, *idem.* Boussenard ✻, *idem.* Jolivet ✻, *idem.* D[illegible] ✻, *major*
2e	Colonieu (C ✻), *colonel.* Lestenay ✻ [illegible] *lieutenant-colonel.*	Bertrand (O ✻), *chef de bataillon* Bourdon ✻, *idem.* Pan-Lacroix (O ✻), *idem.* Laurens ✻, *idem* De la Rochelambert (O ✻), *major.*
3e	Barrué (C ✻), *colonel.* [illegible] ✻, *lieutenant-colonel*	Crouzet (O ✻), *chef de bataillon.* Mathieu (O ✻), *idem.* Petitjean ✻, *idem.* [illegible] ✻ *idem* Perard ✻, *major.*

LIEUTENANTS-COLONELS A LA SUITE. MM.

Joppé (O ✻), à la suite du 87e rég. de ligne
Lacas (O ✻), à la suite du 10e rég. de ligne.
Fr[illegible] (O ✻), à la suite du 8e rég. de lig.
[illegible] (O ✻), à la suite du 76e rég. de ligne.
Gubert de Gourville ✻, à la suite du 123e régiment de ligne
Colho (O ✻), à la suite du 119e rég. de ligne
Lemoine (O ✻), à la suite du [illegible] rég. de lig
[illegible] ✻, à la suite du [illegible] rég. de ligne
De Lamarcoie (O ✻), à la suite du 13e régiment de ligne.

CHEFS DE BATAILLON A LA SUITE. MM.

Ser[illegible] ✻, à la suite du 33e rég. de ligne.
[illegible] ✻), à la suite du 116e rég. de lig.
[illegible] ✻, à la suite du 63e rég. de ligne.
[illegible] ✻, à la suite du 48e rég. de ligne.
[illegible] ✻ à la suite du 84e rég. de ligne.
[illegible] ✻ à la suite du 108e rég. de ligne.
[illegible] ✻, à la suite du 92e rég. de ligne.
[illegible] ✻, à la suite du 35e reg. de ligne.
[illegible] ✻, à la suite du 3e rég. de zouaves.
[illegible] ✻ à la suite du 58e rég. de ligne.
[illegible] ✻, à la suite du 18e reg. de ligne.
[illegible] ✻ à la suite du 37e rég. de ligne.
Foléas ✻, à la suite du 57e rég. de ligne.
Gérard ✻, à la suite du 64e reg. de ligne.
Wallerand ✻, à la suite du 76e rég. de ligne.
D'Aigremont ✻, à la suite du 133e reg. de ligne.
Razouls ✻, à la suite du 52e rég. de ligne
Carle ✻, à la suite du 82e reg. de ligne.
Bernard (O ✻), à la suite du 10e rég. de lig
De Négroni (O ✻), à la suite du 130e régiment de ligne
Guffroy ✻, à la suite du 124e rég. de ligne
Forest ✻, à la suite du 15e régim. de ligne

SECTION VIII.

CAVALERIE.

La cavalerie se compose, de 12 régiments de cavalerie de réserve (cuirassiers et 26 de cavalerie de ligne (dragons, [illegible] de cavalerie légère (20 de chasseurs, 12 de hussards et 4 de chasseurs d'Afrique); de 3 régiments de spahis; de 9 compagnies de cavaliers de remonte, d'une école de cavalerie [illegible]

CAVALERIE DE RÉSERVE

CUIRASSIERS.

	MM	MM
1er	De Renusson d'Hautevile ✲, *colonel* Baillod ✲, *lieutenant-colonel.*	[illegible] ✲, *chef d'escadrons* de Cugnon d'Ancourt (O✲), *idem* [illegible] ✲, *major*
2e	De la Lézère (O✲), *colonel.* Mac-Mahon ✲, *lieutenant-colonel.*	[illegible] (O✲), *chef d'escadrons* Lavaine O✲, *idem* Rothwiller ✲, *major*
3e	De la Salle (Desiré, O✲), *colonel* [illegible] ✲, *lieutenant-colonel.*	Vatter ✲, *chef d'escadrons* Cacquot de Montque ✲, *idem* Grangier ✲, *major*
4e	Lacour (C✲), *colonel* Grandin ✲, *lieutenant-colonel.*	De Négroni (O✲), *chef d'escadrons* Braud ✲, *idem* Cabanes ✲, *major*
5e	Norin (O✲), *colonel.* De Brécourt (Lenez Cotty, O✲), *lieutenant-colonel*	[illegible] ✲, *chef d'escadrons* Barenaut (O✲), *idem* Tailhades ✲, *major*
6e	Dulac (O✲), *colonel* Chevals (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Boulet (O✲), *chef d'escadrons* Marcq de Saint-Hilaire ✲, *idem* Longuefosse ✲, *major.*
7e	Verrier (Boré) (O✲), *colonel.* Treboute (O✲), *lieutenant-colonel.*	Boutaner ✲, *chef d'escadrons.* Largunion (O✲), *idem.* Rousselot ✲, *major*
8e	De la Rochère (Guiot) (C✲), *colonel.* Humblot (O✲), *lieutenant-colonel.*	Schemmel ✲, *chef d'escadrons* Lourdel de Hénaut ✲, *idem* Roussange (O✲), *idem.* Bonnargue ✲, *major*
9e	Waternau (C✲), *colonel.* Berger [illegible] ✲, *lieutenant colonel*	Bailland ✲, *chef d'escadrons* de Castellane ✲, *idem.* [illegible] ✲, *major*
10e	Juncker (C✲), *colonel.* Mael ✲, *lieutenant-colonel.*	Demont de Benque ✲, *chef d'escadrons* Dombrat ✲, *idem.* Morel ✲, *major.*
11e	Petit (C✲), *colonel.* Lucas de Missy (O✲), *lieuten.-colonel.*	Perin ✲, *chef d'escadrons* Paulet de Giraud ✲, *idem* Barroy (O✲), *idem.* Javet ✲, *major.*
12e	Dupressoir (C✲), *colonel.* Innocenti ✲, *lieutenant-colonel.*	[illegible] *chef d'escadrons* Jocteur de Monrozier, *idem.* Laborde (O✲), *idem* [illegible] (O✲), *major.*

CAVALERIE DE LIGNE

DRAGONS.

	MM	MM
1er	Letourneur (O✲), *colonel* Nortin (O✲), *lieutenant-colonel*	[illegible] (O✲), *chef d'escadrons.* [illegible] O✲ *idem* [illegible] banes ✲, *major.*

2e	Gontier (C ✲), *colonel.* Deshautschamps (O ✲), *lieut.-colonel.*	De Poul ✲, *chef d'escadrons.* Thomas (O ✲), *idem.* Dubois [illegible], *major.*
3e	Barbut (O ✲), *colonel.* Robert ✲, *lieutenant-colonel.*	Lot ✲, *chef d'escadrons.* Cousset ✲, *idem.* Bernard ✲, *idem.* Dulac ✲, *major*
4e	Genestet de Planhol (O ✲), *colonel.* Pierre (O ✲), *lieutenant-colonel.*	De Ravel ✲, *chef d'escadrons.* De Kerouartz (O ✲), *idem* Janin ✲, *idem.* Morel ✲, *major.*
5e	N...., *colonel.* Franchet-Desprey (O ✲), *lieut.-colonel.*	Garnier (O ✲), *chef d'escadrons.* Zeude ✲, *idem.* Duguen ✲, *major.*
6e	Fombert de Viviers ✲, *colonel* Boulligny ✲, *lieutenant-colonel.*	Dupont ✲ *chef d'escadrons.* Rousseau ✲, *idem* Delafolie ✲, *major*
7e	Lardeur (O ✲), *colonel.* De Labrousse ✲, *lieutenant-colonel.*	Joleaud (O ✲), *chef d'escadrons.* Adenet ✲, *idem.* De Mauduit (O ✲), *major.*
8e	Le Boyer de Fonscolombe (O ✲), *col* Loizillon (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Favereau ✲ *chef d'escadrons* Therel ✲, *idem.* Génot ✲, *major*
9e	De Chastenet de Puységur (O ✲), *col.* De Simard de Pitray ✲, *lieut.-colonel.*	Desmerliers de Longueville ✲, *ch. d'esc.* Laviarde (O ✲), *idem* D'Estrémont ✲, *idem* Clapeyron ✲, *major.*
10e	De Quelen (O ✲), *colonel.* N...., *lieutenant-colonel.*	Poute-Puybaudet ✲, *chef d'escadrons.* Ritter ✲, *idem.* Vilfeu ✲, *idem* Braun ✲, *major.*
11e	Robillot (O ✲), *colonel.* Renaudot ✲, *lieutenant-colonel.*	Humann ✲, *chef d'escadrons.* Mangin ✲, *idem.* Robin ✲, *major*
12e	Roze ✲, *colonel.* D'Ussel ✲, *lieutenant colonel*	Eliantin ✲, *chef d'escadrons.* Jacques (O ✲), *idem.* Caillemer ✲ *idem* Duvivier ✲ *major*
13e	Barbault de la Motte (O ✲), *colonel* De Villeneuve-Bargemont (O ✲), *l.-col.*	Cousinet d'Yanville ✲, *chef d'esadr.* De Bonnumère de Beaumont ✲, *idem.* Lamy de Lachapelle ✲, *idem.* Salmon ✲, *major*
14e	Sevin de Larclause ✲, *colonel.* Cousset (O ✲), *lieutenant colonel*	Dubuquet (O ✲), *chef d'escadrons.* Guyard ✲ *idem* De Marolles ✲ *major*
15e	N...., *colonel.* Busset ✲, *lieutenant-colonel.*	Jacquemin ✲, *chef d'escadrons* Delavau ✲, *idem.* Blandin ✲, *major*
16e	Feline (C ✲), *colonel.* Ritter (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Esselin ✲, *chef d'escadrons.* Dipols ✲, *idem.* Bourseul (O ✲), *major*
17e	Goyrand (C ✲ *colonel* Auvergne ✲ *lieutenant colonel*	De [illegible] ✲, *chef d'escadrons.* De [illegible] ✲, *idem* [illegible] ✲ *major*
18e	N..., *colonel.* De Louvencourt ✲, *lieutenant-colonel.*	Chaliot ✲, *chef d'escadrons.* Renno (O ✲), *idem.* Jardel ✲, *idem* Jouve (O ✲), *major.*
19e	N...., *colonel.* De Gail (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Pourrad ✲, *chef d'escadrons.* Daniel de Lagasnerie ✲, *idem.* Sorv ✲ *major*
20e	Goybet (O ✲), *colonel.* De Mauret ✲, *lieutenant-colonel.*	Roux ✲, *chef d'escadrons.* Gallard ✲, *idem.* Comont ✲, *major.*

21e	Brec (O✲), *colonel.* N..., *lieutenant colonel.*	Savalle ✲, *chef d'escadrons* De Surmont ✲, *idem.* Bulès ✲, *major.*
22e	Wolbert (O✲), *colonel.* N..., *lieutenant-colonel.*	Leclerc ✲, *chef d'escadrons* Ad..., *idem.* De Roye ✲, *major*
23e	Corot-Laquante (O✲), *colonel.* N..., *lieutenant colonel*	Versin ✲, *chef d'escadrons* Boucher ✲, *idem* Lemaître, *major*
24e	N..., *colonel.* Leroy de Lanauze (O✲), *lieut.-colonel.*	Gaillard ✲, *chef d'escadrons* De Jessé ✲, *idem* Varroquier ✲, *idem.* Dariot ✲, *major.*
25e	N..., *colonel.* Augey-Dufresse ✲, *lieuten.-colonel.*	Robillard ✲, *chef d'escadrons* Grenier de Lassausay ✲, *idem.* De Lascous ✲, *idem* Menhard ✲, *major.*
26e	N...., *colonel.* Mariani ✲, *lieutenant-colonel.*	Dequen ✲, *chef d'escadrons* Veygand ✲, *idem* Lomet (O✲), *major*

CAVALERIE LÉGÈRE

CHASSEURS.

	MM	MM
1er	De Sahgnac-Fénelon (O✲), *colonel.* Compagnie (O✲), *lieutenant-colonel.*	Mossa... (O✲), *chef d'escadrons* Ch... ✲, *idem.* ...✲, *idem* Larg... ✲, *major*
2e	Petiet ✲, *colonel.* Macors de Goucourt ✲, *lieut.-colonel.*	Pinochet (O✲), *chef d'escadrons* Danloux (Jos. Ars.) ✲, *idem* Reuffet-Duhameau, *idem* ...son ✲, *major*
3e	N..., *colonel.* Bonie (Alp.) (O✲), *lieutenant-colonel.*	Anger de Kernisan ✲, *chef d'escadr* Dufaud ✲, *idem* Danloux, (Jul. Alf.), ✲, *idem* Guérin d'Agon ✲, *major*
4e	Pesme (O✲), *colonel.* Donnat ✲, *lieutenant-colonel.*	Bousson ✲, *chef d'escadrons* De Vathaire ✲, *idem.* Haubt ✲, *major*
5e	G...l de Sérézille (O✲), *colonel.* Palarie ✲, *lieutenant colonel*	Boucherot ✲, *chef d'escadrons* Albot ✲, *idem.* Aul... ✲, *idem*
6e	Noy d'Elchingen (O✲), *colonel* Archer ✲, *lieutenant-colonel*	Manès ✲, *chef d'escadrons* ...sse ✲, *idem* ...✲, *idem* Lagrange Fornier de Lu... ✲ *major*
7e	Mieulet de Ricaumont (C✲), *colonel* De la Moussaye (O✲), *lieut.-colonel*	...✲, *chef d'escadrons* Le S... ...✲ ...✲, *major*
8e	Pollard (O✲), *colonel.* Martin de Lagardo (O✲), *lieut.-colonel.*	De la Laurencie, *chef d'escadrons* Laferrière ✲, *idem* La Coste de l'Isle ✲ *idem.* Henquel ✲, *major*
9e	Charreyron (C✲), *colonel* Oudan ✲, *lieutenant colonel*	Vallée (O✲), *chef d'escadrons* Rosier ✲, *idem* Robert d'Orléans, duc de Chartres ✲ *idem.* De Batz ✲, *major.*
10e	Alleaume (O✲), *colonel.* Maréchal (O✲), *lieutenant-colonel.*	Périgord de Villechene... ✲ *chef d'esc...* Rosset ✲, *idem.* D'Anselme ✲, *idem* Brandeis ✲, *major*

11e	De Bailliencourt (O✲), *colonel.* O'Brien (O✲), *lieutenant-colonel.*	Lulo Déjardin ✲, *chef d'escadrons.* Morin ✲, *idem* Berge (O✲), *idem* Uffler ✲, *major*
12e	De la Porte (O✲), *colonel.* Gauvenet *dit* Dijon (O✲), *lieut.-colonel.*	Sautelet (O✲), *chef d'escadrons* Roustain ✲, *idem* De Bonneval ✲, *idem.* Poupon, *major*
13e	De Biré (O✲), *colonel.* De Barbançois (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Beaulaincourt ✲, *chef d'escadrons.* De Chérisey (O✲), *idem* Henry de Kermartin ✲, *major.*
14e	Périer (C✲), *colonel.* Rey ✲, *lieutenant-colonel.*	De Saint-Germain (Gamet), *chef d'esc.* Puyo ✲, *idem* De Lavigne ✲, *idem.* Lafont (O✲), *major*
15e	N...., *colonel.* De Vergès ✲, *lieutenant-colonel.*	Seignan ✲, *chef d'escadrons.* De Huitmards ✲, *idem* Bédier ✲, *major.*
16e	N...., *colonel.* Lambert ✲, *lieutenant colonel*	De Boisdenemetz (O✲), *chef d'escadr.* De la Roque (O✲), *idem.* Fourès ✲, *major*
17e	N...., *colonel.* Olivier ✲, *lieutenant-colonel.*	De Lespinasse de Bournazel (O✲), *chef d'escadrons.* De Sainte Hermine ✲, *idem.* Gatian de Clérambault ✲, *major*
18e	N...., *colonel.* Durdilly (O✲), *lieutenant-colonel*	Naulot (O✲), *chef d'escadrons.* Régnier de Massa ✲, *idem.* Maitrejean, *major.*
19e	De Simony (O✲), *colonel.* N...., *lieutenant-colonel*	Friand ✲, *chef d'escadrons.* Bischoff ✲, *idem* Bernard ✲, *major.*
20e	Pobéguin (O✲), *colonel* N...., *lieutenant-colonel.*	De Grasse ✲, *chef d'escadrons* Boudet ✲, *idem.* Barbaud, *major*

HUSSARDS.

	MM.	MM.
1er	D'Agoult ✲, *colonel.* Vata (O✲), *lieutenant-colonel.*	Marut de l'Ombre ✲, *chef d'escadrons.* Rosier ✲, *idem.* Tournier ✲, *idem.* De Moreton de Chabrillan ✲, *major.*
2e	Aubert ✲, *colonel* Lardenois ✲, *lieutenant-colonel.*	Gibert (O✲), *chef d'escadrons.* Duhesme ✲, *idem* D'Ollone (O✲), *idem* Lyonnard de la Gironnerie ✲, *major.*
3e	Cramezel de Kerhue (O✲), *colonel.* Fleuriot de Langle (O✲), *lieut. colonel.*	Dubois de Saran ✲, *chef d'escadrons.* Lanesie ✲, *idem* Renault-Morlière ✲, *major.*
4e	Cousin de Montauban (O✲), *colonel.* Bauvieux (O✲), *lieutenant-colonel.*	Salvage de Clavières ✲, *chef d'escadr.* Bonnefous ✲, *idem* Michau ✲, *major*
5e	D'Hautefort ✲, *colonel.* Bohn ✲, *lieutenant colonel.*	Budan de Russe ✲, *chef d'escadrons.* Maland ✲, *idem* Chatelot ✲, *major.*
6e	De Lignières (O✲), *colonel.* De St-Roman ✲, *lieutenant colonel.*	Le Danoys de Tourville ✲, *chef d'esc* Du Authier ✲, *idem* Giquet de Pressac ✲, *idem.* Le Noble (O✲), *major.*

1e	De Baufremont (O✲), *colonel.* De Joybert ✲, *lieutenant-colonel.*	Gautier (O✲), *chef d'escadrons* Chanlin (O✲), *idem.* Bourdillon ✲, *idem* Chapuy ✲, *major*
6e	De Lacombe (O✲), *colonel.* Démaris (O✲), *lieutenant-colonel.*	Ducheyron (O✲), *chef d'escadrons* Roullet ✲, *idem* Madot ✲, *idem.* Chomereau de Saint-André ✲, *major*
9e	Friant (O✲ *colonel.* Gay de Vernon ✲, *lieutenant-colonel.*	Harmignies (O✲), *chef d'escadrons* De M[illegible] (O✲, *idem.* M[illegible] ✲, *major*
10e	De Saint Jean (O✲ *colonel* De Bonne ✲ *lieutenant-colonel.*	Gosse de Ser[illegible] ✲ *chef d'escadrons.* Co[illegible] (O✲ *idem.* M[illegible] ✲, *major*
11e	Bonie ✲, *colonel.* N[illegible] *lieutenant-colonel.*	Monnessier de la Lance ✲, *chef d'esc.* Hencke., *idem* Robart ✲, *major.*
12e	N...., *colonel.* De Beaumont (O✲), *lieuten.-colonel.*	De Briey ✲, *chef d'escadrons.* Daron (O✲), *idem.* Cimetière (O✲), *major.*

CHASSEURS D'AFRIQUE.

	MM.	MM.
1er	Rouher (O✲), *colonel.* Gérard ✲, *lieutenant-colonel.*	Martin de Boulancy ✲, *chef d'escadr* Dobin ✲, *idem.* Carit (O✲), *idem.* Brouard (O✲), *major*
2e	Bignon ✲, *colonel* Desroys ✲, *lieutenant-colonel*	Bossan ✲, *chef d'escadrons* Ch[illegible] de Mongou ✲, *idem* D[illegible] (O✲) *idem* de Pignero[illegible] ✲, *major*
3e	Flogny (O✲, *colonel.* Gaume (O✲), *lieutenant-colonel.*	P[illegible] ✲, *chef d'escadrons* A[illegible]er de L[illegible] ✲ *idem* Colbert, *idem* Eymar ✲, *major.*
4e	Bonvoust (C✲), *colonel.* Baumal (O✲), *lieutenant-colonel*	Bey ✲, *chef d'escadrons* Gérard ✲, *idem.* Marlien (O✲), *idem* Soul[illegible] ✲ *idem* Oudet ✲, *major.*

SPAHIS.

	MM.	MM.
1er	Collignon (O✲), *colonel* N. ..., *lieutenant colonel*	De Langle ✲, *chef d'escadrons* Lombard ✲, *idem.* Carbillet ✲, *idem* Duponchelle ✲, *idem.* Duflihol, *major*
2e	Raimond (O✲), *colonel.* N. *lieutenant colonel*	Caffaro (O✲), *chef d'escadrons* Brunetière (O✲) *idem* Vieillard ✲, *major*
3e	N ... *colonel* Renaud l'Avene des Méloizes (O✲), *lieutenant colonel*	Braneau ✲, *chef d'escadrons* Gelez ✲, *idem* De Casal ✲ *idem* Lu[illegible] ✲ *idem* Ca[illegible] ✲ *major*

COMPAGNIES DE CAVALIERS DE REMONTE.

	MM.		MM.
1re Compagnie,	N ..., *capitaine.*	6e Compagnie,	Levi..an ✲, *capitaine*
2e —	Perrotin ✲, *idem.*	1re d'Algérie,	Dodey ✲, *idem.*
3e —	Barthel ✲, *idem.*	2e —	Martin ✲, *idem.*
4e —	Hyernac ✲, *idem.*	3e —	Bourdan ✲, *idem.*
5e —	Naulot ✲, *idem.*		

ÉCOLE DE CAVALERIE.

à Saumur.

(Décret constitutif du 17 octobre 1853, décision impériale du 20 mai 1860, décret présidentiel du 8 mai 1872, et règlement ministériel du 30 août 1873.)

L'École de cavalerie est spécialement instituée en vue de compléter et de perfectionner l'instruction des lieutenants de cavalerie désignés pour en suivre les cours. Elle est, en outre, chargée :

1° De poursuivre l'instruction des élèves de la section de cavalerie de l'École spéciale militaire; — 2° de donner à un certain nombre de sous-officiers aspirant à l'épaulette, la somme de connaissances que tout officier de cavalerie doit posséder; — 3° de former des instructeurs appelés à répartir dans leurs régiments les méthodes d'instruction reconnues les meilleures; — 4° de former un certain nombre de sous-officiers capables et zélés instructeurs; — 5° enfin, d'initier au service régimentaire les aides-vétérinaires stagiaires nouvellement promus.

Dans ce but cette École reçoit :

1° Des officiers d'instruction de cavalerie et 2° des officiers d'instruction d'artillerie et des trains, appelés à l'École pendant un an, à dater du 15 octobre de chaque année; — 3° des officiers-élèves (sous-lieutenants sortant de Saint-Cyr), appelés à l'École pendant un an, à dater du 1er novembre; — 4° des sous-officiers de cavalerie, élèves officiers, appelés pendant 18 mois, du 1er avril au 30 septembre de l'année suivante; — 5° des sous-officiers, élèves instructeurs d'artillerie et des trains, appelés pendant un an, à dater du 15 octobre de chaque année; — 6° des cavaliers élèves sous-officiers, appelés pendant 18 mois. Pour les élèves de cette catégorie, les admissions ont lieu deux fois par an, le 1er avril et le 1er octobre; — 7° des aides-vétérinaires stagiaires, pendant un an, à partir du 15 octobre de chaque année.

L'École de cavalerie reçoit aussi à des époques et pendant une durée fixées par des instructions spéciales :

1° Des officiers de gendarmerie sortant de l'arme de l'infanterie ou provenant des sous-officiers de l'arme à pied; — des élèves maréchaux-ferrants provenant des compagnies ou des corps de troupes à cheval.

État-major. MM.

Thornton (O ✻), général de brigade, *commandant.*
Castanier (C.) ✻, lieutenant-colonel, *commandant en second.*
Dupré (O ✻), chef d'escadrons, *instructeur en chef.*
Bertrand-Geslin, chef d'escadrons, *instructeur en chef.*
Lenfumé de Lignières ✻, chef d'escadrons, *écuyer en chef.*
Mespre ✻, *major.*

Person ✻, *chef d'escadron du train des équipages, directeur de l'arçonnerie.*
Trudeau ✻, *médecin principal de 1re classe.*
Meunier ✻, *médecin-major de 1re classe.*
Merchier ✻, *pharmacien-major de 1re cl.*
Soyan ✻, *vétérinaire principal.*

SECTION IX.

CORPS DE L'ARTILLERIE.

Le corps de l'artillerie se compose d'un état-major particulier et de différents corps de troupes.

Le personnel de l'état-major particulier assure le service de 22 [illegible] d'artillerie; 19 écoles d'artillerie; l'école centrale de pyrotechnie militaire; 25 manufactures d'armes, dont 22 à l'intérieur et 3 en Algérie; 3 manufactures d'armes blanches; 1 forge [illegible] arrondissements de forges; 3 poudreries; 1 atelier de construction de l'artillerie [illegible] du dépôt central de l'artillerie à Paris.

Les différents corps de troupe sont : 18 régiments d'artillerie, un régiment d'artillerie-pontonniers, 10 compagnies d'ouvriers d'artillerie; 5 compagnies d'artificiers; 2 régiments du train d'artillerie.

Colonels. MM.

Melchior (O✻), comm. l'artill. en Algérie.
Petitpied (C✻), commandant le 20e régim.
Desprels (C✻), commandant le 10e régim.
Marion (P.) (C✻), commandant le régim. de pontonniers.
Briant (C✻), directeur à Douai.
Michel (N. H.) (C✻), direct. de l'école de pyrotechnie militaire, à Bourges.
Vasse-Saint-Ouen (O✻), command. prov. d'artillerie du 17e corps, à Toulouse.
Saumier (C. L. A.) (O✻), directeur et commandant provisoirement l'artillerie du 11e corps, à Nantes.
De Girels (C✻), à la disposition du général président du comité de l'artillerie.
Brady (O✻), commandant le 5e régiment.
Hugon (P. C.) (C✻), directeur à Cherbourg.
Hennet (P. E.) (C✻), commandant le 22e régiment.
Brisac (O✻), commandant le 17e régiment et commandant provisoirement l'artillerie du 2e corps, à La Fère.
Gerbant (C✻), commandant le 2e régiment.
Grouvel (O✻), commandant le 6e régiment et provisoirement l'artillerie du 14e corps, à Grenoble.
Moulin (S.) (O✻), commandant le 15e rég.
Gobert (C✻), directeur à Toulouse.
Pavillon (O✻), directeur à Bayonne.
Mongin (✻), directeur de la fonderie de Bourges.
Chappe (C✻), commandant le 7e régiment.
Thomas (O✻), inspecteur des poudreries au dépôt central, à Paris.
Noury (O✻), directeur à Rennes.
D'Artiguelongue (O✻), directeur à Lyon.
Roy (O✻), inspecteur des manufactures d'armes au dépôt central à Paris.
Lamandé (O✻), commandant le 21e régiment et provisoirement l'artillerie du 13e corps, à Angoulême (provis. à La Rochelle).
Gresset ✻, commandant le 3e régiment et provisoirement l'artillerie du 16e corps et la subdivision du Tarn, à Castres.
Deville (O✻), commandant le 11e régiment.
De Brives (O✻), commandant le 13e régiment.
De Franchessin (F. A.) (O✻), commandant le 14e régiment et provis. l'artillerie du 18e corps à Tarbes.
Lucet (C✻), directeur à Constantine.
Grévy (C✻), commandant le 26e régiment.
De Miribel (O✻), commandant le 8e régiment et provisoirement l'artillerie du 6e corps, à Châlons-sur-Marne.
Larroque (O✻), directeur à Alger.
Bonnin (O✻), commandant le 24e régiment.
Guillemin (O✻), comm. le 30e régiment.
Legardeur (O✻), [illegible] d'artillerie à Paris, président.
Colonna (O✻), commandant le 27e régiment.
Canonge (O✻), commandant le 1er régiment.
Senger (O✻), commandant le 9e régiment.
Sauer (O✻), directeur à Tarbes.
Lergo (O✻), chef du service de l'artillerie et des équipages militaires au ministère de la guerre.
Minot (O✻), secrétaire du comité de l'artillerie.
Fourgous (O✻), directeur à Saint-Thierry.
Protche (O✻), commandant en 2e l'école polytechnique.
De Montluisant (O✻), président de la commission d'expériences de Calais.
De Narp (O✻), commandant le 23e régiment.
De Rollepot (O✻), directeur à La Fère.
Ducos de la Hitte (O✻), comm. le 12e régim.
Mauger (O✻), chef du service du matériel au dépôt central à Paris.
Deatte (O✻), commandant le 28e régim.

Delonge (O✻), directeur à Versailles
Pourrat (O✻), chef du 7e bureau de la dir. gén. du personnel et du matériel (art. et équip. milit.) au ministère de la guerre.
Denecey de Cevilly (O✻), comm. le 24e rég.
L[illegible]y (O✻), comm. le 13e régiment.
M[illegible]evirant (O✻), comm. le 1er régiment.
I[illegible]œuvre (O✻), commandant le 32e rég.
Bergère (L. J. L.) (O✻), comm. le 4e rég.
C[illegible]rr[illegible] (A. F. J.) (O✻), directeur à Bourges.
Verchère de Reffye (C✻), direct. de l'atelier de construction de l'artillerie, à Tarbes.
Bernard (M. C. C.) (O✻), direct. au Havre.
Bougault (O✻), chef d'état-major du gén., command. l'artillerie de la place de Lyon.
Claret de la Touche (O✻), directeur à Châ[illegible]ns sur Marne.
Laffon de Ladebat (A. H.) (O✻) dir. à Toulon.
Guevel (O✻), directeur à La Rochelle.
De Sailly (O✻), directeur à Châteauroux.

Lieutenants-Colonels. MM.

Maldan (O✻), directeur de la manufacture d'armes de Châtellerault.
Fiaux (O✻), chef d'état-major de l'artillerie du 7e corps et comm. prov. l'école d'artillerie dudit corps, à Besançon.
Marmié (O✻), chef d'état-major de l'art. du 9e corps et command. provisoirement l'école d'artillerie dudit corps, à Poitiers.
D'Harenguier de Quincerot (Ed.) (O✻), sous-directeur à Bourges.
[illegible] (O✻), commandant [illegible] régiment.
Vergnier (O✻), sous-directeur à Oran.
Delorme (O✻), 8e régiment.
Boucher de Morandon [illegible] (O✻), 28e régiment.
Deleval (O✻), sous-directeur à Versailles.
Bazaine (O✻), command. le 34e régiment.
Dauvergne (O✻), 26e régiment.
[illegible]ay (O✻), sous-directeur à Lyon.
[illegible] (O✻), commandant l'artill. à Marseille.
Trouche (O✻), command. le 38e régiment.
Putz (O✻), command. le 36e régiment.
Masson (J. C.) (O✻), direct. de la poudrerie du Ripault.
Lenoard (H. L.) ✻, commandant le 33e régiment.
Hoff[illegible] (O✻), sous-directeur à Douai.
Jan[illegible] E. A. S[illegible] ✻, chef d'état-major de l'art. du 15e corps et command. provis. l'école d'artillerie dudit corps, à Valence.
David (J. M.) (O✻), 7e régiment.
Pag[illegible]et ✻, commandant le 31e régiment.
Lacerot (P. A.) (O✻), directeur de la poudrerie du Bouchet.
Caron (O✻), directeur du laboratoire de chimie au dépôt central, à Paris.
Allan (O✻), chef d'état-major de l'artill. du 3e corps et command. prov. l'école d'artillerie dudit corps, à Versailles.
[illegible]avier (O✻), sous-directeur à Rennes.
Magdelaine (O✻), chef d'état-major de l'art. du 2e corps et command. prov. l'école d'artillerie dudit corps, à La Fère.
Brion ✻, directeur à Vincennes.
Warnesson (O✻), command. le 17e régim.
Charpentier de Cossigny [illegible] (O✻), président de la commiss. d'expériences de Tarbes.
Tessier (O✻), régiment de pontonniers.
Venot (O✻), 30e régiment.
Chanel (O✻), 3e régiment.
Favre (O✻), commandant l'artillerie des forts de la rive gauche du Rhône, à Lyon.
Serron ✻, sous-directeur à Alger.
De Saint-Germain (C. J. M. J.) ✻, sous-inspecteur des forges de l'Ouest, à Rennes.
Huot (O✻), direction de Grenoble.
Berthaut (J. F.) (O✻), 21e régiment.
Moriau (F. A.) ✻, 27e régiment.
Pongérard (O✻), 14e régiment.
Clerc (E. T.) (O✻), directeur à Besançon.
Charon (O✻), chef d'état-major de l'artill. du 10e corps et comm. prov. l'école d'artillerie dudit corps, à Rennes.
Bedoin (O✻), 15e régiment.
Roux Joffrenot de Montlebert (O✻), 11e rég.
Ladvocat ✻, 20e régiment.
Voillard (O✻), inspecteur des forges, au dépôt central à Paris.
Jacquot (O✻), 2e régiment.
Beaupoil de Saint-Aulaire (O✻), 29e régim.
Le Bescond de Coatpont (O✻), sous-dir. à Brest.
Degean (O✻), 13e régiment.
Hebillot [illegible] 4e régiment.
De Cou[illegible]me (O✻), attaché militaire à l'ambassade de France en Autriche.
Bosquet de Freschenville (O✻), chef d'état-major de l'artillerie du 1er corps et command. provis. l'école d'artillerie dudit corps, à Douai.
Vivier (O✻), sous-directeur à La Rochelle.
Berthomier des Prots (O✻), 19e régiment.
Couturier (O✻), 12e régiment.
Moulin (Edm.) (O✻), 25e régiment.
Maigmen (O✻), directeur de la manufacture d'armes de Saint-Étienne.
[illegible]ville (F. A.) (O✻), 5e régiment.
Amaudric du Chaffaut (O✻), 24e régiment.
Masson (E. V. J. B.) (O✻), chef d'état-major de l'artillerie du 4e corps et comm. prov. l'école d'artillerie dudit corps, au Mans.
[illegible]ard (O✻), sous-directeur à La Fère.
G[illegible]neau de Mussy (O✻), 22e régiment.
Lacr[illegible]ge (O✻), 6e régiment.
Teissère (O✻), 16e régiment.
Geynet (O✻), 10e régiment.
Dorlodot des Essarts (O✻), vice-président de la commiss. d'expér. de Bourges.
Jamont (O✻), 9e régiment.
Le Clerc (O✻), conservateur du musée d'artillerie, à Paris.
Bonnet (O✻), 18e régiment.
D'Harenguier de Quincerot (Em.) (O✻), chef d'état-major de l'art. du 8e corps et comm. prov. l'éc. d'art. dudit corps, à Bourges.
Pellé (C. H. J.) (O✻), chef d'état-major de l'art. du 13e corps et comm. prov. l'école d'artillerie dudit corps, à Tarbes.
Rey (H.-L.) (O✻), 23e régiment.
Sers (O✻), sous-directeur à Besançon.
Putz (O✻), commandant du parc de construction des équip. militaires, à Vernon.

Chefs d'escadron. MM.

Difort n (O✻), sous-directeur au Havre.
Bertout ✻, commandant l'artillerie des forts [illegible] Saône, à Lyon.
[illegible]
Davenay (O✻ [illegible] inspecteur des forges [illegible] Est, à [illegible]
Jeandel (O✻), prof. de sciences appliquées à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
Arc ambault de Montfort (O✻), 37e régim
Cuvillier (O✻), 29e régiment.
Vignotti (O✻) 8e régiment.
Lestourgie (O✻), direct. de la manufacture d'armes de Tulle.
De Ricaudy (O✻), 4e régiment.
Langlois (N. E.) (O✻), commandant l'artill. à l'arrondissement d'Angers.
Vida. (J. J. B.) (O✻), 32e regiment.
Pinczon du Sel ✻, sous-dir. à Cherbourg.
Toussaint (F. L.) (O✻), 26e régiment.
Perrot (O✻), sous-directeur à Brest.
Mercier (P. J.) ✻, direction de Toulon.
Legrand (J. J.) (O✻), 1er régiment.
Medon. (O✻), 38e régiment, commandant les batteries detachées à Lyon
Mi raud de Callac (O✻), 7e régiment.
G r [illegible] T.) ✻, commandant l'artillerie de [illegible] rondissement de Calais
[illegible] ✻, direction de Besançon.
Normand (C. C. A.) (O✻), 29e régiment.
Hébert (O✻), direction de Toulon.
Loyer (O✻), 19e régiment.
Boudot (O✻), 20e régiment.
Chaumette ✻, 33e régiment.
Chéronnet (O✻), chef du service des bâtiments et machines au dépôt cent., à Paris.
[illegible] ✻, adjoint à la direction de Vincennes (place de Paris).
Dorat (O✻), 4e régiment.
G [illegible] e régiment
Ducharmet-Salmon (O✻), sous-inspecteur des forges du Midi, à Toulouse
[illegible], 32e régiment [illegible] des batteries détachées à Fontainebleau.
Rey (L. C. A.) (O✻), 5e régiment.
Harel (A. P.) (O✻), 10e régiment.
Pinot (O✻), [illegible] ment, commandant les batteries [illegible] dées à Paris
Ch [illegible] 8e régiment, commandant les batteries détachées dans la province de Constantine
Courné de Boblaye (O✻), 31e régiment.
Martin (J. J.) ✻ 28e régiment.
Livache du Plan (O✻), commandant l'artille. l'arrondissement de Saint-Denis
H [illegible] régiment d'art.-pontonniers, comm. les comp. détachées à Rueil.
De [illegible]me ✻, rég. d'artil.-pontonniers
Thevenin (J. P. A.) (O✻), directeur des études à l'école spéciale milit. de St-Cyr
Abraham (O✻), à la disposition du président du comité, et secretaire de la commission de défense des côtes.
Welter ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Arras
Roques (M. M. E.) ✻, 13e régiment.
Bousquet (H. C.) ✻, direction de Rennes.
Lefebure (O✻), 14e regiment [illegible] la commission de Tarbes.
Merlin (N. C.) (O✻), 7e régiment
Kesner (O✻), 31e [illegible]
Dumas de Champvallier (O✻), 36e [illegible] chef d'état-major de l'artill. du [illegible] et command. prov. l'école d'art. [illegible] corps, à Clermont [illegible].
De Levezou de Vezins (O✻), 13e [illegible]
Laronce ✻, command. l'artill. à Charenton
Demay (O✻), 15e regiment
Baratte (O✻), commandant l'artillerie de l'arrondissement de Saint-Malo
Lonchard ✻, direction de Douai.
Cominal (O✻), comm. l'artillerie de l'arrondissement de Cette
De Tinseau (O✻), 1er régiment
Picerron de Montesir (O✻), 6e régiment
Urtin ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valence
Astier [illegible] M. S.) (O✻), professeur d'art. à l'école d'application de l'artill. [illegible] génie, à Fontainebleau.
Cary (O✻), chef du service des forges et fonderies au dépôt central, à Paris.
Galle (A.) (O✻), 8e regiment.
Poilleux (O✻), état-major de l'école d'appl. de l'artill. et du génie, à Fontainebleau.
Macé (H.) ✻, direction de La Rochelle.
Duchêne (A. N.) (O✻), professeur [illegible] à l'ec. d'application d'état-major, à Paris
Babinet (O✻), sous-directeur à Vincennes
Perrot (F. V. M.) (O✻), 10e régiment.
Barelle ✻, adjoint au secretaire du com. de l'artillerie et sous directeur du matériel au dépôt central, à Paris
De Novion (O✻), 32e regiment.
Rabatel (O✻), 32e régiment
S [illegible] (O✻), [illegible] l'arrondissement de Caen
De Bonnault ✻, 24e régiment.
Pet [illegible] ✻, [illegible] l'arrondissement de Gray
De Latouche (O✻), 36e régiment.
Abrial (O✻), 22e régiment
Lavalée de Lamellères ✻, 33e régiment, à la disposition du général commandant l'artillerie du 9e corps.
Bobet (H. C. A.) (O✻), 17e regiment.
Levassor-Sazeray (O✻), en disponibilité
Thillaye ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Lille.
Logerot (H. A.) (O✻), commandant l'artillerie de l'arrondissement de Belfort.
Alix ✻, sous-directeur à Constantine
Aubert ✻, 26e régiment.
Robert (A. L.) (O✻), 11e régiment
Voisin (B.) (O✻), 38e régiment.
Brunet (O✻), 25e regiment.
Lyon ✻, 8e régiment.
Tiffy ✻, major du 19e régiment.
Voisin (N. J.) (O✻), chef d'ét.-maj. du gen. de div. comm. l'art. de la place de Paris
T [illegible]rquem (C. M. L.) ✻, [illegible] général de division présid. du comité de l'artillerie

Mowat ✲, 10e régiment
Fau ✲, 18e régiment.
Commaux (O✲), 27e régiment commandant l'artillerie de l'arrondissement de Verdun
Debourgues (O✲), 20e régiment.
Peting de Vaugrenant (O✲), officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon, président de la République.
Mathieu (J. J. A.) (O✲), 18e régiment, chef d'état-major de l'artillerie du 17e corps, et commandant provisoirement l'école d'artillerie dudit corps, à Toulouse
Philiporte (O✲), 1er régiment
Mondon (J. L.) (O✲), 12e régiment, membre de la commission mixte des armes et engins de guerre
Dupuy (M. E.) ✲, 6e régiment
Gothert (O✲), 12e régiment.
Sarrau ✲, chef de camp du gén. de div. Pé de Arros
Sagnol (H.) ✲, 15e régiment
Zœgger ✲, 27e régiment, membre de la commission de Calais.
Brasseur (C. L. L.) ✲, 30e régiment, sous-directeur à Grenoble.
[illegible] (O✲), 1er régiment, attaché au dépôt central de l'artillerie à Paris
De Boscal de Réals de Mornac ✲, 20e régiment
Serraz (P. H.) ✲, rég. d'artill.-pontonniers
Hartung (O✲), 21e régiment.
Quinet ✲, major, rég. d'artill.-pontonniers.
Mathieu (C. P. A.) (O✲), chef du 3e bureau de la direction générale du personnel et du matériel (artillerie et équip. milit.) au ministère de la guerre.
Olivier (C. A.) ✲, sous-directeur de la poudrerie du Ripault.
De Lustrac ✲, 33e régiment.
Perrin (J. B.) (O✲), 1er régiment, comm. l'artil. de l'arrond. de Salins
La Haye (O✲), direction de Toulouse.
Maurin (C. F. E.) (O✲), 19e régiment.
Gaize (O✲), 36e régiment
Lefrançois (O✲), commandant l'artillerie de l'arrondissement de Montrouge.
Duthorey ✲, 6e régiment.
Jacquin (O✲), 11e régiment.
Crepey ✲, 4e régiment.
Bey (O✲), professeur d'artillerie à l'école spéciale militaire de St. Cyr
Varduel ✲, sous-directeur de la manufacture d'armes de St-Etienne
Pinel de Grandchamp (O✲), 22e régiment.
Pinis T. L.) (O✲), 19e régiment, commandant les batteries détachées dans la province d'Alger
Ploton (O✲), régim. d'artill.-pontonniers, sous-directeur du parc des équip. de pont, à Avignon.
Magnin (A. H.) ✲, manufacture d'armes de St-Etienne
Chastang (D. L.) ✲, régim. d'artill.-pontonniers commandant les compagnies détachées à Lyon
Warteleé ✲, à la disposition du général de division, président du comité de l'artillerie
Estrade (O✲), major du 18e régiment.
Decreuse (O✲), 30e régiment
Fauvre ✲, 3e régiment.
Desrnol (O✲), 22e régiment.
Marchand (L. S.) (O✲), 28e régiment
Macé (E. A.) ✲, 25e régiment
Eon du Val (O✲), 28e régiment.
Brasson ✲, sous-directeur de la poudrerie du Bouchet.
Boissonade ✲, 35e régiment.
Foussier ✲, direction de Versailles.
Morand (O✲), sous-inspecteur des forges du Centre, à Nevers
Jeandot (O✲), 20e régiment.
Deschamps (A. L.) (O✲), 26e régiment.
Perrault ✲, 13e régiment
Bry ✲, [illegible] direction de Vincennes (place de Paris
Vaucheret ✲, 3e régiment.
Pothier ✲, adjoint à l'atelier de construction de l'artillerie, à Tarbes
Larquet (C. F. T.) (O✲), direction d'Oran
Salle ✲, 2e régiment.
Gros F. ✲, 3e régiment
Nismes ✲, 8e bureau de la direction gén. du personnel et du matériel (artillerie et équipages milit.) au min. de la guerre
Lapeyre ✲, major du 17e régiment.
Fiévet ✲, 15e régiment.
Fragère (O✲), 30e régiment.
Zicke. (O✲), 17e régiment et [illegible] l'artillerie de l'arrondissement de Soissons
Leroy F. C. ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Mézières.
Magnier (O✲, 25e reg., memb. de la comm. l'expérience des armes, à Gâvre.
Rivas ✲, 14e régiment.
Lefèvre (J. B. L.) (O✲), commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Antibes.
Keim (O✲), major du 27e régiment.
Quenillé ✲, 21e régiment, membre de la commission chargée d'examiner la cartouche modèle 1866, à Vincennes
Pigouche ✲, 9e régiment.
Bèque ✲, 37e régiment.
Rabusseau ✲, sous-directeur à Nantes
Guimonet ✲, major du 2e régiment.
Peyrac ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Miranah.
Faure (H. A.) ✲, 37e régiment.
Faure-Durif ✲, 38e régiment.
Delettre ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Montpellier.
Mallet (O✲), commandant l'artillerie de l'arrondissement de l'île de Ré
Schuhler ✲, 9e régiment
Thion, chef du service du personnel au dépôt central, à Paris
Cazal, ✲, 38e régiment
Grandmottet (O✲), major du 24e régiment.
Pic ✲, 33e régiment.
Saunier (E. A.) ✲, sous-directeur à Bastia.
Andruetan ✲, direction de Besançon.
De Condé ✲, à la disposition du gouverneur général civil de l'Algérie.
Olive ✲, direction de Bourges
Biot ✲, 22e régiment.
Chaton (E. V.) ✲, 5e régiment
Beauvalet ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de l'île d'Oléron
Béra ✲, 17e régiment.
Colson (J. N.), 36e régim., comm. les 8e et 9e batteries détachées à Lyon.
Perret (H. C. M.) ✲, major du 1er régiment.

Ibert ✻, 27e régiment
Duterme ✻, professeur d'hippiatrique et d'équitation à l'école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau
Labori ✻, comm. l'art. de l'arrondissement de Belle Isle-en-Mer
Sully, major du 11e régiment
Pelissier (J. P.) ✻, 23e régiment
Lalemard du Genestoux (O ✻), 5e régim.
Bernadac ✻, 11e régiment
David (E. A. A.) ✻, 34e régiment, chef d'état-major de l'art. du 12e corps et comm. provis. l'école d'artillerie dudit corps, à Angoulême
Le Bourg ✻, 3e régiment, chef d'état-major de l'art. du 16e corps et comm. provis. l'école dudit corps, à Montpellier
Bès de Berc ✻, major du 1er régiment
Berthiot ✻, 24e régiment
Maucor (O ✻), 21e régiment.
Morlière (O ✻), 32e régiment, chef d'état-major de l'art. du 5e corps et command. provis. l'école d'art. dudit corps, à Orléans
Raffron le Vaillant, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Port-Vendres
Chevalet (A. H.) ✻, 34e régiment
Barbe ✻, 15e régiment, membre de la commission de Calais
Zurlinden ✻, major du 3e régiment
De Granet (Paul M. R.) (O ✻), 14e régiment
Chapuis [illegible] ✻, 2e régiment, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Briançon
Desvaux ✻, 16e régiment
Forqueray ✻, 34e régiment, membre de la commission d'expériences de Tarbes
Oster (F. N.) ✻, major du 5e régiment
Mortet ✻, 15e régiment.
Chamaillard de [illegible] (N. A. M. A.) ✻, comm. l'art. de l'arrondissement de Lorient
B[illegible] ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Cambrai
Boizinger ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Tou[illegible]
Vuot ✻, directeur de la poudrerie de Saint-Thomas
Ducros ✻, 34e régiment.
Duros ✻, 3e régiment.
[illegible] ✻, direction de Vincennes
Par[illegible] ✻, 34e régiment, commandant les [illegible] de La Rochelle.
D'Hennin ✻, 3e régiment
Dé[illegible] (✻), 2e régiment
Desmazures ✻, 3e bur. de la direct. gén. du personnel et du matériel [illegible] et équip. militt., au min. de la guerre
De Saint-Germain (A. G. J.) (O ✻), chef d'état-major de l'art. du 11e corps et comm. provis. l'école d'art. dudit corps, à Vannes
Le Comte de Lavalette ✻, maj. du 26e r
Condren (O ✻), major du 32e régiment
Mercier (Aug.) O ✻), sous-direct. de l'école de pyrotechnie militaire, à Bourges
Gabé (O ✻), 6e régiment, commandant l'artillerie de l'arrondiss. de Méjean.
Bavendôr ✻, 4e régiment.
Marechal (C.) ✻, 29e régiment
Audoy ✻, 10e régim., membre de la commission d'expériences de Bourges
Gebhart ✻, 16e régiment
De Geoffre de Chabrignac ✻, 12e régim.
Kramer (O ✻), 20e rég., command. des batteries détach. dans la province d'Oran
Martimor ✻, 34e régiment
Dunef ✻, 30e régiment
Lorio de Barny ✻, commandant l'art. de l'arrondissement du Mont-[illegible]
[illegible] (A. [illegible]) ✻, 34e régiment
Canous ✻, 2e régiment
Ancelin ✻, direction de Vér[illegible]
[illegible]ergère (A. L.) (O ✻), direct. de Perpignan
Nervan ✻, major du 20e régiment.
Berthier de Grandry ✻, 12e régiment.
Perier de Labitolle (O ✻), sous-directeur de la fonderie de Bourges
[illegible]ere (O ✻), 25e régim., chef d'état-major de l'artillerie du 8e corps et comm. provis. l'école d'artillerie dudit corps, à Châlons-sur-Marne
Bobillier ✻, 8e bureau de la direction gén. du personnel et du matériel (artillerie et équipages militaires) au ministère de la guerre
[illegible]s Camps (A. F. P. ✻, 15e régiment, [illegible] disponibilité [illegible]
[illegible] ✻, 18e régiment
Bourgerel ✻, 16e régiment
[illegible] ✻, 17e régiment.
Nicolas (A. A. J. B.) ✻, 25e régiment
De Reynaud de Vinevert (O ✻), major du 31e régiment
Lefebvre Nully ✻, major du 7e régiment
Mannheim ✻, professeur de géométrie descriptive à l'école polytechnique
De Guibert ✻, 7e régiment.
Clouzard ✻, direction de Bayonne.
Bouchard ✻, direction de Lyon.
De Mailher ✻, major du 6e régiment
Delabrousse ✻, major du 14e régiment.
Donop (O ✻), 13e régiment, chef d'état. maj. de l'art. du 13e corps et comm. provis. l'école d'art. dudit corps, à Vincennes
[illegible] ✻, 3e régiment
Clairin (O ✻), commandant l'artillerie de l'arr. de Dunkerque
Albenque ✻, 30e régiment
Foissac ✻, major du 15e régiment
Barjou ✻, major du 10e régiment.
Dumord ✻, 14e régiment, adjoint au prof. de sciences appliquées à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau
Bauvais ✻, 26e rég., adj. au ch[illegible] du mater[illegible] dépôt central, à Paris.
Dupré (J. B. H.) ✻, 3e régiment
Martin de Randal ✻, major du 3e régiment
Touche ✻, 35e régiment
Bavier ✻, 13e régiment
Lefèvre (J. B. V.) ✻, 4e régiment, comm. l'artill. de l'arrondissement de Langres.
Vionnois ✻, aide-de-camp du général de division d'Ouvrier de Villegly[illegible] de Brunique.
Leclerc (J. J.) ✻, 36e régiment
Grissey (O ✻), [illegible]
Pierre (J. B.) ✻, major du [illegible]e régiment
Caen[illegible] de Mangou ✻, 1er régiment
Aumard ✻, 23e régiment
Lauret ✻, major du 23e régiment.
De Lanet (O ✻), 31e régiment.
Stoffel (L.) ✻, 27e régiment.

De Bange ✻, directeur de l'atelier de précision au dépôt central, à Paris
Robert (G. V. G.) ✻, 31e régiment.
Simon (F. E.) ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Auxonne
Margot (J. C. C.) ✻, 18e régiment
[illegible]thonie ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Bougie
Mourin (J. C. F.) ✻, 24e régiment
Nussbaum ✻, com. l'art. de l'ar. de Tlemcen.
Verdin (B. R. C. H. A.) ✻, 38e régiment.
Vallantin ✻, major du 30e régiment.
Erb ✻, 1er régiment, membre de la comm. d'expériences de Bourges
Bonnefond ✻, 37e régiment
Collet Meygret ✻, 6e rég., chef d'état-ma.. de l'art. du 14e corps et comm. provis. l'école d'artill. dudit corps, à Grenoble
D'Aumale ✻, major du 25e régiment
Mebofon ✻, aide-de-c. du gén. de div. Canu
Gras ✻, adjoint au secrétaire du comité [illegible] ✻, major du 33e régiment.
M[illegible] ✻, 14e rég[illegible]
Del[illegible] ✻, co[illegible] l'arrondissement de Nice
Hubert (J. P.) ✻, 8e régiment
Perruchot ✻, sous-inspecteur adjoint des forges de l'Est, à Besançon
Dulon (O✻), major du 9e régiment.
Buteau ✻, major du 22e régiment

Capitaines en 1er. MM.

Fourgous (L. G. P.) ✻, direct. de Bayonne.
Perreau ✻, 23e régiment
Boone (S.) ✻, 12e rég., f. fonct. de major
Lébich ✻, 3e rég. (officier d'habillement)
Ceyrol ✻, 4e régiment.
Robert (E. A. E.) ✻, dir. de La Rochelle
Henry S[illegible] ✻, commandant la 5e compa[illegible] d'artillerie
Gautier (A.) ✻, adjoint au commandant de l'artillerie au Mont-Valerien.
Guaud (E. A.) ✻, direction de Toulon.
Lécrivain ✻, 4e régiment.
Lefèvre (L. Alex.) ✻, 23e régiment.
Guzman ✻, 31e régiment.
[illegible] ✻, sous-inspecteur adjoint des for[illegible] à Rennes.
Revel (J. J.) ✻, direction de Constantine.
Renouf Dubreil ✻, fonderie de Bourges.
Salvain ✻, 31e régiment.
Soubrat ✻, 25e régiment.
La Marle ✻, sous-inspecteur des forges du Nord, à Mézières
O[illegible] F. A. ✻, commandant l'artillerie d'arrondissement de Porquerolles.
Panon (Ch. Aimé) ✻, comm. la 6e comp. d'ouvriers
[illegible]ascaibes d'Hust (O✻), 22e régiment.
[illegible]oré (E. P.) ✻, 20e régiment
[illegible] ✻, adjoint au commandant de l'artillerie à Auxonne
Bertet ✻, 12e rég. (officier d'habillemen..
[illegible] ✻, 32e régiment
[illegible] ✻, 3e régiment
[illegible] ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Rochefort.
Besançon (E. H.) (O✻), 5e régiment.
Desnos (O✻), régim. d'artil.-pontonniers.
Lequeux ✻, 15e rég., fais. fonct. de major.
[illegible]ment (H. J.) ✻, 18e régiment.
[illegible] ✻, poudrerie du Ripault.
[illegible] (C. A.) ✻, direction de Vincennes.
Morio (C. H.) ✻, 29e rég., f. fonct. de major.
Gastine (J. J. A.) ✻, 37e rég. faisant fonct. de major
[illegible] (O✻), 28e régiment.
Arnoux (F. J. N.) ✻, 2e régiment
Heintz ✻, [illegible] Alger
Dufour (P[illegible] ✻, 16e régiment.
Laffont ✻, 36e régiment.
Lestaudin ✻, 2e régiment.
Decq ✻, 7e régiment.
Mangin (J. P.) ✻, 1er régiment
Boudier (H. E.) ✻, 4e régiment
Bertaud ✻, 37e régiment
Rossig[illegible] ✻, [illegible] la commission d'expériences [illegible]
Bagot ✻, 24e régiment, membre de la commission d'expériences de Tarbes.
Salin ✻, 12e régiment
Dax ✻, à la disposition du gouverneur général civil de l'Al[illegible]
Aversenq ✻, professeur de mécanique appliquée aux machines à l'école d'application de l'artill. et du génie à Fontainebleau
Derode ✻, direction d'Alger
Jouquey ✻, 10e régiment.
Sacre ✻, 4e rég., fais. fonct. de major.
Kessler (O✻), 8e régiment, faisant fonctions de major.
Ducasse (A. J.) ✻, 14e régiment
Grimard ✻, 26e régiment
De Lacombe ✻, adjoint au professeur de mécanique appliquée aux machines à l'éc. d'application de l'artill. et du génie, à Fontainebleau
Buloz ✻, 38e régiment
Charpaux (O✻), 11e régiment
Delagrèverie ✻, 22e régiment
Caré (J. L.) ✻, direction de Cherbourg
Loire ✻, 15e régiment
Coillot ✻, 35e rég., f[illegible] fonct[illegible]
Murande ✻, 14e régiment (instruct. d'équitation et de conduite des voitures
Vivenot ✻, 8e bureau de la direction gén. du personnel et du matériel (artillerie et équipages milit.) au min. de la guerre.
Lippmann ✻, 13e régiment.
Fourcy ✻, 15e régiment.
Loigerot ✻, 17e rég. (offic. d'habillement
De Cambolas ✻, 28e régiment, fais. fonctions de major.
Wilhelm ✻, direction de Bourges (service des bâtiments
Bobet (E. H. A.) ✻, 38e régiment, faisant fonct. de major.
Reynaud ✻, 15e régiment
Lieuten[illegible] ✻, [illegible] la mission à l'école polytechnique, et à la disposit. de M. le président du comité, à Paris
Sibard (O✻), 34e régiment.
Huon ✻, 20e régiment.

Gas[illegible] (A. L.) ✻, 37e régiment
[illegible] ✻, 15e régiment
[illegible]sset ✻, [illegible] 4e compagnie d'ouvriers
M[illegible]rd, [illegible] ✻), 14e régiment.
Crouzet ✻, 18e régiment (trésorier).
[illegible]-Duhamel ✻, [illegible] régiment
Mau[illegible] ✻, [illegible]
De[illegible] 34e régiment, [illegible] major
Berg[illegible] B. L. ✻, [illegible]e régiment
[illegible] ✻, à la disposition du [illegible] [illegible] Alsace
Boyel ✻, [illegible] régiment.
Mar[illegible] ✻, 5e régiment
[illegible] ✻, [illegible] d'artillerie de [illegible] Philippeville
M[illegible] [illegible] régiment, [illegible] major
D[illegible] [illegible] ✻, régiment d'artillerie pontonniers (adjudant-major
M[illegible] ✻, [illegible] régiment
Patr[illegible] ✻, [illegible] 36e régiment
[illegible] [illegible]e régiment
Cre[illegible], 35e régiment
[illegible] A. ✻, commandant l'artillerie [illegible]
Bru[illegible] ✻, [illegible] d'artillerie de l'arrondissement de Langres
Per[illegible] P. V. A. ✻, [illegible] régiment
Pl[illegible] ✻, 18e régiment
Marugger ✻, 8e régiment
[illegible] V. ✻, [illegible]
[illegible] ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement les Sables-d'Olonne.
Ar[illegible] 2e régiment
P[illegible] [illegible] ✻, 32e régiment
[illegible] ✻, [illegible] Toulouse
N[illegible] ✻, [illegible]
[illegible] ✻, au prof. d'équitation à l'école d'appl. de l'art[illegible] à Fontainebleau
[illegible] commandant l'artillerie de l'arrondissement de Sedan
[illegible] ✻, 18e régiment
[illegible] ✻, [illegible]
[illegible] 11e régiment
[illegible] ✻, [illegible]
[illegible] régiment.
[illegible] ✻, 18e régiment
Courtois (E. P.) ✻, 6e régiment
Wo[illegible] ✻, 2e régiment
[illegible] régiment
[illegible] régiment
[illegible] A. [illegible] ✻, [illegible] 1re [illegible]
[illegible] ✻, 2e régiment, [illegible] major,
[illegible] D. ✻, [illegible]
[illegible] ✻, [illegible] régiment, [illegible] major,
[illegible] officier d'habillement [illegible]
L[illegible] ✻, 8e régiment
[illegible] ✻, 15e régiment.
M[illegible] ✻, comm. la 2e comp. d'artificiers
[illegible] ✻, [illegible]
[illegible] ✻, [illegible]
[illegible] ✻, service les bâtiments et ma[illegible]
Mig[illegible]on (P. A. A. J.) ✻, 6e régiment
[illegible] G. A. ✻, [illegible] Bourges
[illegible]orne de Locale ✻, officier d'ordonnance du général de division Bourbak
Roffel, 19e régiment.
Gonnard ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Baye
Boreau de Roince ✻, [illegible] du génie, [illegible] brigade Lafaille
Girardin (O✻), 20e régiment.
Bonnet (F. A. B.) ✻, 3e régiment.
Foucault (O✻), 26e régiment.
Legout ✻, membre de la commission d'expériences de la marine, à Gâvre
Lévy Sainte-Marie ✻, inspecteur des études à l'école polytechnique
Patrilon ✻, régiment d'artill.-pontonniers.
Gondre ✻, 22e régiment
Morio (A. A.) ✻, 4e régiment
Gibou[illegible] (L. T. ✻, [illegible]
Ma[illegible]er ✻, 31e régiment
Boon[illegible] A. ✻, [illegible]
Larquet (H. F. A. ✻, [illegible]
Perrond[illegible], 12e régiment, [illegible] installation de [illegible] à poudres
Noël ✻, 31e régiment
Vachier (B. M.) ✻, 6e régiment
Samon ✻, 4e régiment
De la Monnerave ✻, 10e régiment
Ne[illegible] (G. E.) ✻, 13e régiment.
[illegible] ✻, 38e régiment
Grenó ✻, régiment d'artill.-pontonniers.
Dupuy ✻, membre de la comm. de Calais
De Seclion de Kerfur ✻, 28e régiment
Rousseau (S. H.) 19e régiment
Jan[illegible] ✻, 5e régiment
B[illegible] ✻, service [illegible] personnel au dépôt central [illegible]
M[illegible]er (J. G.) ✻, 15e régiment.
Simon (L. H.) ✻, aide-de-camp du général de division Susane, membre du comité [illegible] artillerie
D[illegible] ✻, [illegible] du génie, [illegible] Lille
[illegible] ✻, [illegible]
D[illegible] ✻, 31e régiment
Ma[illegible] ✻, [illegible] trésorier
G[illegible] ✻, [illegible]
Labiache ✻, [illegible]
Burger F. F. ✻, [illegible] officier d'habillement)
Dadd[illegible] ✻, 16e régiment
Pichot ✻, [illegible]
Croua ✻, 3e régiment
Piot ✻, commandant la 3e comp. d'ouvr
Barthélemy (J. P.) ✻, 16e régiment (officier [illegible]
Lepage (N. V. C.) ✻, [illegible] major,
Pr[illegible]din ✻, [illegible]
Lusson ✻, chef [illegible] portatives au dépôt central, [illegible]
D[illegible] ✻, [illegible] de la comptabilité [illegible]
[illegible] ✻, 24e régiment.
[illegible] ✻, 15e régiment
L[illegible] ✻, 10e régiment
Bo[illegible] ✻, chef du service des poudres, munitions et artifices, au dépôt central de l'artillerie
Bo[illegible] ✻, [illegible]

Nicolle ✻, 36e régiment.
Namur (O✻), 26e régiment.
Olivier ✻, 13e régiment.
Corbon ✻, 2e regiment (instructeur d'équitation et de conduite des voitures).
Sountag ✻, commandant la 8e compagnie d'ouvriers.
Devrez ✻, 30e régiment.
Denisart ✻, 34e régiment.
Pla (E. J. A.) (O✻), 33e régiment.
Le Sage (O✻), 18e régiment.
Lefer de la Motte, 23e régiment.
Duoan ✻, inspection des manufactures [illegible] dépôt central, à Paris.
Tesser ✻, 7e régiment.
Carré ✻, 10e regiment.
Dufort [illegible] régiment.
Michon ✻, 8e régiment.
M[illegible] ✻, 28e régiment.
I[illegible] (Ch. N.) ✻, 30e régiment.
De Tristan ✻, sous directeur de la manuf. d'armes de Châtellerault.
Gervais (A. E.) ✻, 26e régiment.
Richard (E. E. A.) ✻, inspecteur des études à l'école polytechnique.
Gigandet, 12e régiment.
Langlois (H.), 17e régiment.
Redeau ✻, 38e régiment.
Jamot (J. A.), 27e régiment.
Martel ✻, 13e régiment.
Sionnet ✻, atelier de construction de l'artillerie, à Tarbes.
[illegible] régiment.
[illegible]rd, 4e régiment.
[illegible]an ✻, poudrerie du Bouchet.
[illegible] direction de Bourges (service des [illegible]).
[illegible] 12e régiment.
[illegible]ur ✻, adjoint à l'école de Tarbes.
Sainthilaire ✻, sous-directeur de la poudrerie [illegible].
[illegible] ✻, adjoint au professeur d'artillerie à l'école d'application de l'artillerie et [illegible], à Fontainebleau.
[illegible]
Loncle ✻, 31e régiment.
Jolfort de Malherbe [illegible], 2e regiment.
Giron ✻, 3e régiment.
[illegible], 2e régiment.
[illegible] 14e régiment.
[illegible] 1er régiment.
Le Bouteiller ✻, 11e régiment.
Héricart de Thury (O✻), 37e régiment.
[illegible]el (V. C.) ✻, sous-direc. adj. à l'école [illegible] pyrotechn. militaire, à Bourges.
Maréchal (F. G.), membre de la commission [illegible] de Bourges.
[illegible]rd de Lafaulotte, 16e régiment.
Dupuy (J. P.) ✻, 4e régiment.
[illegible]speroman, membre de la commission d'expériences de Calais.
Guérin (E. C. J.) ✻, 11e régiment.
De Contencin ✻, aide-de-camp du général de brigade Renault d'Ubexi.
Ruiz ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valenciennes.
Vabre ✻, 2e régiment.
Bouvier ✻, 3e régiment.
[illegible] 2e régiment.
Artur (F. H.) ✻, 1er régiment.
Lair de la Motte ✻, 7e régiment.
Rayne ✻, aide-de-camp du général de brigade d'infanterie duc d'Auerstaëdt, commandant l'artillerie du 18e corps, à Clermont-Ferrand.
Domor, 6e régiment.
[illegible] ✻, 8e regiment trésorier.
[illegible] ✻, 34e régiment.
[illegible] ✻, 11e régiment (instructeur de équitation et conduite des voitures).
[illegible] 3e régiment.
[illegible] ✻, 21e régiment.
Trespaillé ✻, 4e régiment.
Darracq ✻, 4e régiment.
[illegible] ✻, 13e régiment (trésorier).
[illegible], 21e régiment.
[illegible] (Ch. Aug.) ✻, service du matériel [illegible] dépôt central, à Paris.
Bergeron [illegible] ✻, 11e régiment.
[illegible] fonderie de Bourges.
Robineau-Bourgneuf ✻, adjoint à l'inspecteur des forges au dépôt centr., à Paris.
Demimuid ✻, chef du service de l'armem. des places et côtes au dépôt centr., à Paris.
Jouffret, adjoint au profess. d'artillerie à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
Le Bilannic de Tromenec ✻, 20e régiment.
[illegible]ocher ✻, direction de Besançon.
Mathieu (J. H.) ✻, 31e régiment.
Aron ✻, régiment de pontonniers.
Brunet (J.) (O✻), adjoint provisoirement à l'attaché militaire de l'ambassade de France en Autriche.
Deloye ✻, 8e bureau de la direction gén. du personnel et du matériel (artillerie et équipages militaires) au ministère de la guerre.
Armand ✻, 32e régiment.
Brzuminski ✻, 31e régiment.
Remy (E. M. C.), 29e régiment.
Allain ✻, 20e régiment.
De Laroque, 13e régiment.
Million, 36e régiment.
Letherry, 8e régiment.
Ducellier, 21e régiment.
Moreau (M. L. V.) ✻, 1er régiment.
Lemarchand ✻, dépôt central, à Paris.
Laude ✻, 15e régiment.
Roger (L. E.) ✻, directeur de l'atelier de construction de machines, à Puteaux.
Bourjat ✻, 11e régiment.
Bert ✻, 33e regiment.
Schaller ✻, 30e régiment.
Simonnet ✻, direction de Rennes.
De Chalus, 3e régiment.
Clavel (S. C.) ✻, 11e régiment.
Deckert ✻, régiment d'[illegible].
Piguet ✻, direction [illegible].
Garuland ✻, 38e régiment.
Godinot ✻, 30e régiment.
Lefebvre [illegible] ✻, 14e régiment.
Lecuir[illegible] ✻, 14e régiment.
Barrère [illegible], 1er régiment.
Pic[illegible] 1er regiment.
M[illegible], 11e régiment (officier [illegible]).
[illegible], 1er régiment (trésorier).
Le Lieurent ✻, 9e régiment.

Michel de Grousseau ✻, 6e rég. (instruct d'équitation et de conduite des voitures)
Génin (J. [illegible], 3e régiment.
Robert (L. A.), [illegible]e régiment officier [illegible]ab
Mougenot ✻, [illegible]e régiment (offic d'hab.)
Bernard (P. A. M.), ✻ [illegible]e régiment
[illegible] ✻ [illegible]-camp du général de brigade Bonnet, membre du comité de l'artillerie
Aubron ✻, sous-directeur de la manuf d'armes de Tulle.
Moreau (C. P. N.) ✻, 37e régiment.
Parange ✻, [illegible]e régiment instruct. d'équitation et de conduite des voitures
[illegible] ✻ [illegible]-camp du général de brigade Saint-Pierre-Fénelon
D[illegible] [illegible]e régiment ✻ aide-de-camp du général [illegible] de Berckheim
Froment (G. J. A.) ✻, aide-de-camp du général de brigade Rien
Jourdanet O✻, 2e régiment.
Billet, 5e régiment
Langlois (A.), 8e bureau de la direct. gén. du personnel et du matériel (artillerie et équipages milit. au min. de la guerre
Bouchy ✻, 2e régiment
Baudot, 8e régiment
Cahen [illegible]e régiment
Kyriakidès ✻, 3e régiment
Lottin ✻, [illegible]e régiment
Boussenot ✻, 16e régiment
Muzeau ✻, à la disposition du président du comité de l'artillerie
Pressac, professeur de sciences à l'école d'artillerie de la Fère
Velluens ✻, 33e régiment
Bourdon, à la manuf d'armes de Tulle
Rivet ✻, 33e régiment
Bessière, 36e régiment
Chaume ✻, à la disp. du prés. du comité.
Julien (A. H. D.) ✻, aide-de-camp du général de brigade Robinot-Marry
Le Gressier de Belaunoy ✻ [illegible]e régiment
De Monery de Caylus de Marcel[illegible] [illegible] dant l'artillerie [illegible] [illegible]ssement d'Orléansville.
De Donato ✻, [illegible]e régiment
[illegible] ✻ [illegible]e régiment
[illegible] ✻ [illegible]e régiment
[illegible] ✻

[illegible] ert ✻, 18e régiment
[illegible] 7e compagnie d'ouvriers.
Hermant ([illegible] régiment
Clergel Vaucouleur ✻, 4e régiment.
Grandjean (A.) ✻, 6e régiment.
Angerousi, 26e régiment
Lattaert ✻, 15e régiment
Du Marche, 32e régiment.
Soulier ✻, 33e régiment.
Baudens ✻, 24e régim. (officier d'habill.)
Genet (J. J. B.) ✻, 36e régiment.
[illegible] 17e régiment (instructeur [illegible] de conduite des voitures)
[illegible] ✻, 13e régiment.
[illegible] 25e régiment.
[illegible] régiment.
[illegible] régiment
Duverdier ✻, direction de La Rochelle
[illegible]
Parran [illegible]
[illegible]
Raymond (J. M. J.) ✻, membre de la commission d'expériences de Bourges
Tripiom (F. M. A.) ✻, 8e régiment.
Chapellier ✻, régiment d'artill.-pontonn.
Guiroye, 21e régiment
Bivot ✻, 32e régiment.
Kelle ✻✻, 5e régiment
Blanchet ✻, 21e régiment.
Plaque ✻✻, 3e régiment (adjudant-major)
[illegible] régiment
[illegible] régiment (adjudant-major)
Gerard ✻, [illegible] régiment
[illegible] ✻, [illegible] régiment.
Benell (J. B.), ✻✻, régiment d'artillerie-pontonniers
Bonnichon ✻✻, 20e régiment.
Arguel ✻, 30e régiment.
Gandolphe ✻, 25e régiment.
Beaufils ✻, 22e régiment (officier d'habil.)
Latrufle ✻, 17e régiment.
Commaille ✻, 38e régiment.
Marquet, 26e régiment.
Dupuy (F. B.) ✻, 14e régiment.
[illegible] (A. G.), 32e régiment
[illegible] ✻ [illegible] régiment
[illegible] 18e régiment
[illegible] 21e régiment (adjudant-major).
[illegible], 31e régiment.
[illegible], service de l'armement des places et côtes au dépôt central, à Paris.
[illegible] L.), 17e régiment
[illegible] F.), manufact. d'armes de Châtellerault
[illegible] ✻, 14e régiment.
Durand (B.) ✻, 37e régiment.
Cousin (A.), provisor. profess. de sciences à l'école d'artill. de Douai.
Perrodon (J. O. E.) ✻, aide-de-camp du général de brigade Schneegans.
Fournier (G. A.) ✻, 24e régiment.
[illegible] ✻, 6e régiment.
Morcau (E. B.) (*hors cadre*), en mission en Birmanie
[illegible], 25e régiment (trésorier).
Wenger (G. A.) ✻, état-m. de l'éc. d'applic. de l'artil. et du génie, à Fontainebleau
[illegible] ✻✻, 9e régiment (adjud.-major).

[illegible] J. B. C.), 32e rég. (adjud.-major)
Roswag, re[illegible] artil. pontonniers
Anceaux, 18e régiment
[illegible] L.), 12e régiment.
[illegible] 4e régiment (adjudant-major
[illegible] 16e régiment
[illegible] forges du Nord, à Mézières
Legras ✻, 36e régiment (adjudant-major.
Rouvillois ✻, [illegible] régiment
Hermary [illegible] ment.
Le Vavasseur, 26e régiment (instructeur [illegible] population et de conduite des voitures
Chabaury ✻, 3e régiment.
Conadon ✻, 36e régiment
Berthon (J. M. E.) ✻, 35e régiment
De Metz ✻, école de Tarbes
[illegible] de Meruel ✻ direction d'Alger
[illegible]
[illegible]
[illegible] Duplanquet de Rouville (M. P. F.), 1er rég
De Mitol Favard, 30e [illegible]
[illegible] 14e régiment, membre de la commission d'expériences de Tarbes
Bazaine ✻, 24e régiment.
[illegible] ✻✻, 8e régiment.
[illegible] ✻✻, 33e régiment
[illegible]
De [illegible] ✻, 5e régiment.
[illegible] ✻ [illegible] détaché [illegible]
[illegible] 1er régiment
Party ✻, 37e régiment.
Soulier ✻✻, 30e régiment (officier [illegible]
Mannessier ✻, 7e régiment.
Ruhlmann ✻, 2e régiment.
Oudard (N.) ✻, [illegible] régiment
Abram ✻, 27e régiment
[illegible] (J. P.), comm. la 10e comp. d'ouvriers
[illegible] (J. B.), régiment d'artill.-pontonniers
Nisse ✻, 32e régiment (trésorier).
Mahiart ✻✻, commandant la 1re compagnie d'artificiers et membre de la commission d'expériences [illegible]
Ondedieu ✻, [illegible]
Derennes ✻, 31e régiment (trésorier).
Jacob [illegible] ✻, 11e régiment.
[illegible] ✻, 24e régiment
[illegible] ✻, 10e régiment
Gans, 17e régiment
Barbier (C. G.) ✻, 4e [illegible]
[illegible] ✻, 22e régiment.
Nicaud (A.) ✻, [illegible] régiment
De Carsalade du Pont ✻, 9e régiment.
De Fornel de la Laurencie ✻, 22e rég. (instr. d'équit. et de conduite des voitures
[illegible] J.) ✻, 20e régiment
[illegible] A. D.) ✻, 30e régiment.
[illegible], 7e régiment.
[illegible] (A. A.) service de l'armement des places et des côtes au dépôt central, à Paris
Finot, 15e régiment (adjudant-major).
Strapart ✻, 16e régiment.
Claudet [illegible] ✻, 21e régiment
Blanchard (M. [illegible] E. M.), 23e régiment.
Silvestre, 11e régiment
Paris (M. P. E.) ✻, 14e régiment.
Lourdel-Henaut ✻, 26e régiment.
Magnien, 16e régiment.
Schaffer, 24e régiment, [illegible] commission d'expériences [illegible]

1874. — Imprimé le 3 juillet 1874.

Beurnier, 22e régiment (trésorier).
Gérardin (C. N. F.), 29e rég (offic d'hab.)
[illegible]ne, 16e régiment.
Banchereau, 22e régim (adjudant-major).
[illegible]
Beuzon, 14e regiment.
Weisse, commandant [illegible] d'artillerie.
De Lyonne, 19e régim. (adjudant-major).
Glandin ✻, 16e regiment.
Saget (J. B.) ✻, 10e régiment.
[illegible]
[illegible] F. H.) ✻, 1er régiment.
Deay ✻, direction d'Oran
Bertin (J. L.), direction de Vincennes.
Barbot (J. N.), 9e régiment (adjudant-major).
[illegible] ment.
[illegible] ment (adjud.-major)
[illegible]
[illegible]
[illegible] de l'artill. et du génie, à Fontainebleau
Leclère (A. E.), direction d'Alger.
[illegible], 15e régiment.
Villien, 34e régiment.
Verchère ✻, 25e régiment
Delahaye (E. G.) ✻, 19e régiment.
Valvaut, 23e régiment (trésorier).
Gibaut ✻, régiment d'artill. pontonniers.
Canton, 4e régiment (adjudant-major).
Durand (P. A. H.) ✻, 21e reg. (instructeur d'équitation et de conduite des voitures.
Gaillard-Bournazel, 37e régiment.
Talayrach ✻, 34e régiment.
De Pontich, 17e régiment.
Remy (A. L.) ✻, 34e régim. (adjud.-major).
Lourange ✻, 10e régiment.
[illegible]
[illegible]

Dubois (V. F.) [illegible]
Percin [illegible]
Fouque [illegible]
Teillard [illegible]
[illegible]
Mourcot [illegible]
[illegible]
Vachier (A.) ✻, [illegible]
Peffan, 37e régiment [illegible]
Magron, provisoirement prof[illegible]
[illegible]
Varloud, 8e régiment (instructeur [illegible] tion et de conduite des voitures).
Belin (L. A.), 30e régiment
Ardilouze, comm. la 2e comp. d'ouvriers
Guillaume (E.), 37e régiment
Gribillard ✻, 33e régiment
Bormis-Desbordes, 22e régiment
[illegible]eron, atelier de precision au depot [illegible] Paris
[illegible]
Coutures, 29e reg[illegible]
Groc, 10e regim[illegible]
Agiot, 9e regiment
Deit, 19e régiment
Halphen ✻, répétiteur auxili[illegible] d'analyse à l'école polytechn[illegible] disposition du président du [illegible]
Bocquillon ✻, 27e régiment [illegible]
Foache, 11e regiment
[illegible]
Alcan ✻, adjoint au professeur d'artillerie à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
Provaz ✻, 2e régiment
Œhmichen, 3e bureau de la direction générale du personnel et du matériel [illegible] des régiments [illegible]

Capitaines en résidence fixe. MM.

[illegible] M. A.) ✻, direction de Lyon.
[illegible]tier (O✻), adjoint au commandant de l'artillerie, à Montrouge.
Chevallier (J. P.) (O✻), [illegible]
Donzelle ✻, direction [illegible]
Bruns ✻, direction de Grenoble.

TRAIN D'ARTILLERIE

Colonels. MM

Artus (L. A.) (C✻), commandant le 2e régiment.
Guillemard (O✻), commandant le 1er régiment.

Chefs d'escadron. MM.

Il[illegible] M. J. [illegible] ✻, major du 2e régiment.
[illegible] (O✻), 1er régiment
Ar[illegible] ✻, 2e régiment.
Pradier, 1er régiment
Wimet (V.) ✻, 2e régiment.
[illegible] ✻, 1er régiment.
Gardon, major du 1er régiment
Castay ✻, 2e régiment.
Brouillard ✻, 2e régiment.
Champeaux (J. A.) ✻, 1er régiment.
Lestienne ✻, 1er régiment.

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DE L'ARTILLERIE.

[illegible] CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE. (*Voy.* Ministère de la Guerre.)

DÉPÔT CENTRAL DE L'ARTILLERIE

Place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

Commandant supérieur	Canu (GO✻), général de division, président du comité d'artillerie	
Directeur du matériel	Minot (O✻), colonel, secrétaire du comité d'artillerie	
Sous-directeur du matériel	Lucas ✻, chef d'escadron, adjoint au secrétariat du comité d'artillerie	
Chargé de la surveillance générale de l'hôtel	Lenhardt ✻, capitaine en 1er.	

Services spéciaux

Inspection des forges	*Inspecteur*	Voilliard (O✻), lieutenant-colonel.
	Adjoint	[illegible]
Inspection des poudreries	*Inspecteur*	Thoumas (O✻), colonel.
	Adjoint	[illegible]
Inspection des manufactures d'armes	*Inspecteur*	Roy (E. L. A.) (O✻), colonel
	Adjoint	Duban ✻, capitaine en 1er.
Service du personnel	*Chef*	Thiou, chef d'escadron.
	Adjoint	Boutoll[illegible] ✻, capitaine en 1er
Service du matériel	*Chef*	Mauger (O✻), colonel.
	Adjoints	Banvais ✻, chef d'escadron.
		Panon (C. Aug.) ✻, capitaine en 1er
Service des armes portatives	*Chef*	Lusson ✻, capitaine en 1er
	Adjoint	Mar[illegible] (E. A. M. L.), capitaine en 2e
Service des forges et fonderies	*Chef*	Cary (O✻), chef d'escadron
	Adjoint	N.
Service des poudres, artifices et munitions	*Chef*	Bombarda ✻, capitaine en 1er.
	Adjoint	N.
Service des bâtiments et machines	*Chef*	[illegible]rmet (O✻), chef d'escadron
	Adjoints	Réallon ✻, capitaine en 1er.
Service de l'armement des côtes	*Chef*	Demimuid ✻, capitaine en 1er.
	Adjoints	Rossin, capitaine en 1er
		Caulet (J. C. A.), capitaine en 1er

Services divers

Atelier de précision	*Chef*	[illegible] Bange ✻, chef d'escadron
	Adjoints	Malleron, capitaine en 1er.
		[illegible], capitaine en 2e
Laboratoire de chimie	*Directeur*	Caron (O✻), lieutenant-colonel
Bibliothèque	*Bibliothécaire*	Deschamp ✻, chef d'escadron
Archives	*Archiviste*	Dorn, O✻), lieut.-col. d'art. en retraite.
Dépôt des cartes et plans	*Conservateur*	Thiollet ✻
Musée (aux Invalides)	*Conservateur*	Le Clerc (O✻), lieutenant-colonel.
	Adjoint	N.

MUSÉE D'ARTILLERIE. (Hôtel des Invalides.)

M. Le Clerc (O✻), lieutenant-colonel, conservateur.

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE A FONTAINEBLEAU.

(*Voy.* page 817.)

COMMANDEMENTS ET ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Commandements.	MM.	*Chefs d'état-major*, MM.
De Paris	Le Vaillant (C✻), général de division, commandant	Voisin (N. J.) (O✻), chef d'escadron
De Lyon	De Vaujuas de Valdegly, Vte de Bruniquel (C✻), général de div., commandant	Bougault (O✻), col.
De Metz	Melchior (O✻), colonel, commandant	N.
Du 1er corps à Douai	Renault d'Ubexi (C✻), général de brig., commandant	Bosquillon de Frescheville (O✻), l.-c.
— 2e — à la Fère	Sarrasac (O✻), colonel, comm. le 17e rég. et pr. l'artillerie du 2e corps	Magdelaine (O✻), lieuten.-colonel.
— 3e — à Versailles	René (C✻), gén. de brig., commandant.	Allan (O✻), l.-col.
— 4e — au Mans	Robinot Marcy (C✻), génér. de brigade, commandant	Masson (E. V. J. B.) (O✻), lieut.-col.

Commandements	MM	Chefs d'état-major MM
Du 5e corps à Orléans	De Salignac-Fénelon (C✻), général de [illegible]	Mori[illegible]
Du [illegible] — [illegible]	[illegible]	Blondel (O✻), chef d'escadron
[illegible] — à [illegible]	De Vernouillet (C✻), général de brigade, commandant [illegible]	Faux (O✻), lieut.-colonel.
Du 8e — à Bourges...	Barbary de Langlade (C✻), général de [illegible]	D'Harangue[illegible] Quincer[illegible]
Du 9e — à Poitiers....	De Bar (C✻), général de brigade, com[illegible]	Malarmé (O✻)[illegible]
D[illegible] [illegible]	[illegible]	[illegible]
Du 11e — à Nantes (l'école est à Vannes)..	Saunier (C. L. A.) (O✻), colonel-dir. à Nantes et comm. prov. l'art. du 11e corps [illegible]	De S[illegible] (A[illegible] ch[illegible]
Du 12e corps, à Angoulême (le comm. est provis. à La Rochelle)	Lamandé (O✻), col., comm[illegible] 21e r[illegible] et prov. l'artillerie du 12e corps	[illegible]
D[illegible] 13e corps à [illegible] Ferrand.....	De [illegible] (C✻), général de brig[illegible] d'infanterie commandant [illegible]	[illegible]
Du 14e corps, à Grenoble.	Grouvel (O✻), col., comm. l'[illegible] prov. l'artillerie du 14e corps [illegible]	[illegible]
Du 16e — à Valence..	Bonvalet (C✻), général de brigade, commandant.....	[illegible]
Du 18e — à Castres...	Gresset ✻, colonel, comm[illegible] prov. l'art. du 16e corps	[illegible] d'escadron
Du [illegible] — à Toulouse	Vicomte [illegible] (O✻) colonel comm[illegible] [illegible]soirement.....	Mathie[illegible] (O✻) [illegible]
Du 18e — à Tarbes ...	De Franchessin (F. A.) (O✻), col., comm. le 14e rég. et pr. l'artill. du 18e corps	Pellé (C. H.[illegible] lieut.-colonel.
Du 19e — à Vincennes	Clappier [illegible] général de brigade commandant	[illegible] d'escadron

ÉCOLE CENTRALE DE PYROTECHNIE MILITAIRE, A BOURGES

M. Michel (N. H.) (C✻), colonel, *directeur*.

ARSENAUX ET DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

	Directeurs MM		
Alger.....	Larroque (O✻), colonel	*Le Havre* ..	Bergeret (C[illegible]
Bastia.....	N....	*La Fère*.....	De Rollepot (O✻), *idem*
Bayonne.....	Pavillon (O✻), colonel.	*La Rochelle*..	Gueve. (O✻), *idem*.
Besançon....	Clerc (O✻), lieut.-colonel	*Lyon*.....	D'Artigalongue (O✻) *id*
Bourges.	Carré (A. F. J.) (O✻), colon	*Nantes*.....	Saunier (O✻), *idem*
Brest ...	Le Bescond de Coatpont (O✻), lieutenant-colonel.	*Oran*.....	N
Chalons	Caret de la Touche (O✻), colonel	*Perpignan*...	Legardeur (O✻ [illegible]
Châteauroux.	De Sailly (O✻), *idem*.	*Rennes*	Noury (O✻), *idem*
Cherbourg	Hugon (C✻), *idem*.	*St Omer*.....	Fourgous (C. L. H.) (O✻ [illegible]
Constantine..	Lucet (O✻), *idem*.	*Toulon*.....	Laffon de Ladebat [illegible] (O✻), *idem*.
Douai.....	Briant (C✻), *idem*.	*Toulouse*.....	Gobert (C✻), *idem*
Grenoble....	Suter (O✻), *idem*.	*Versailles*....	Delange (O✻), *idem*
		Vincennes	Brion (J. D.) ✻, lieut[illegible]

POUDRERIES MILITAIRES.

Poudrerie du Bouchet. ..	MM. Logerot (O✻), lieutenant-colonel,	*directeur*.
— *du Ripault*.	Masse[illegible] (O✻), lieutenant-colonel,	*idem*
— *de St-Chamas*..	[illegible], chef d'escadron,	*idem*

MANUFACTURES D'ARMES

Châtellerault	MM. Maldan (O✻), lieutenant-colonel,	*directeur*.
St-Etienne..	Maignien (O✻), lieutenant-colonel,	*idem*
Tulle.....	Lestourgie (O✻), chef d'escadron,	*idem*

FORGES.

Inspection des forges de l'Est, *à Besançon*. MM. Davonay (O✻), chef d'esc., *s.-insp.*
— [illegible] *à Metz* [illegible] *idem.*
— du Centre, *à Nevers* [illegible] chef d'esc., *idem.*
— de l'Ouest, *à Rennes*. De St-Germain (C. J. M [illegible] *id*
— du Midi, *à Toulouse*. D[illegible] [illegible] cadron. *idem.*

FONDERIE DE BOURGES.

M. Mengin (O✻), colonel, *directeur*.

ATELIER DE CONSTRUCTION DE L'ARTILLERIE, A [illegible]

M. Vercnère de Reffye (C✻), colonel, *directeur*.

TROUPES D'ARTILLERIE.

RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

1er RÉGIMENT
(à Bourges).

État-major. MM.

[illegible] ncourant (O✻), *colonel.*
[illegible] *lieutenant-colonel.*
[illegible]grand (J. J.) (O✻), *chef d'escadron.*
De Tinseau (O✻), *idem.*
Perrin (J. B.) (O✻), *idem.*
Chenu de Mangou ✻, *idem.*
Erb ✻, *idem.*
[illegible]rat (H. C. M.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

[illegible] (H.), ✻.
2e Baritot ✻.
3e Morin (M. L. V.) ✻.
4e [illegible]ar ✻.
5e [illegible]tz.
6e [illegible]
7e Bidegain ✻.
8e Beunat.
9e Picquot ✻.
10e De Blanquet de Rouville (M. P. R. E.).

2e RÉGIMENT
(à Grenoble).

État-major. MM.

[illegible]umin (O✻), *colonel.*
[illegible]quot (J. L.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
[illegible]oux ✻, *chef d'escadron.*
Sohe ✻, *idem.*
[illegible]an (O✻), *idem.*
[illegible]ous, *idem.*
[illegible]iet ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Kymeriet ✻
2e [illegible] ✻.
3e Lestaudin.
4e Ronzy (B.).
5e Trone ✻.
6e Delort de Mialhe ✻
7e Pichot ✻.
8e Jourdanet (O✻).
9e Pravaz ✻.
10e Arnould ✻.

3e RÉGIMENT
(à Castres).

État major MM.

Gresset (O✻), *colonel*
[illegible] (O✻), *lieutenant-colonel.*
Fauvre ✻, *chef d'escadron*
Vaucheret ✻, *idem.*
Le Bourg, *idem.*
Duros ✻, *idem.*
Dupre (J. B. H.) ✻, *idem.*
Zurlinden ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Bruley (N. L.).
2e Tehe.
3e Bouvier ✻.
4e Croux ✻.
5e Lefebvre (L. A.).
6e De Cho[illegible]
7e [illegible]ron.
8e Bonnet (F. A. B.).
9e Lacombe ✻.
10e Chabaury ✻

4e RÉGIMENT
(à Besançon).

État-major. MM.

Bergère (L. J. L.) (O✻), *colonel*
[illegible]ot (O✻), *lieutenant-colonel.*
De Ricaudy (O✻), *chef d'escadron.*
Dorat (O✻), *idem*
Crepoy ✻, *idem.*
Bavelaër ✻, *idem.*
Lefèvre (J. B. V.) ✻, *idem.*
Sacre ✻, *capit. en 1er, f. fons de major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Morio (A. A.) ✻.
[illegible]
3e Cayrol ✻.
4e Chanson
5e Salmon.
6e Darriet ✻
7e Lécrivain ✻
[illegible]
[illegible]leur ✻
9e Trespaillé ✻
10e Hachard

5e Régiment

(*à Besançon*).

État-major. MM.

Brady (O✲), *colonel*
Loveille (F. A) (O✲), *lieutenant-colonel*
Rey (L. C. A.) (O✲), *chef d'escadron.*
Calemard de Genestoux (O✲), *idem.*
C..aton ✲, *idem*
Oster ✲, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Marss..... ✲.
2e Bramerot.
3e Vachier ✲
4e Billet.
[illegible] Kelle ✲
6e Besançon (O✲.
12e Devaux ✲
13e Tandou ✲
14e Boyat ✲

6e Régiment

(*à Grenoble*).

État-major. MM.

Grouvel (C✲), *colonel*
Ladrange (O✲), *lieutenant-colonel*
Pœrron de Mondesir (O✲), *chef d'escadron.*
Dupuy (M. E.) ✲, *idem*
Dethorey (J. L.) ✲, *idem.*
Collet-Meygret ✲, *idem.*
De Maillier ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries MM

2e Bocquet ✲
3e Paret (P. A. A. L.) (O✲,
4e Mignon ✲
5e Fichaux ✲
6e Granojean ✲
7e Pion ✲
12e Domer
13e Chabert
14e Cottave ✲.

7e Régiment

(*à Rennes*,

État-major. MM.

Ca[illegible] C✲ [illegible]*nel*
Lavid (J. M.) (O✲, *lieutenant-colonel*
Mesnaud de Cal[illegible]e (O✲), *chef d'escadron.*
M[illegible] O✲ *idem.*
De Guibert ✲, *idem*
Lefebvre-Nauly ✲, *major*

Capitaines commandants de batteries MM

1re Lespinats ✲
2e De Malet eux Du [illegible]harrel ✲
3e Lepe[illegible] N. C. ✲
4e Tissier ✲.
5e Léon ✲.
6e Maunessier ✲
7e Sa[illegible]e
8e Lair de la Motte ✲
9e Karlskind (D. ✲
10e Decq ✲

8e Régiment

(*à Châlons-sur-Marne*).

État-major MM.

De Maribel (O✲ *colonel*
Deseros (O✲, *lieutenant-colonel*
Vignotti (O✲ *chef d'escadron.*
Clarin[illegible] ✲. *idem*
Gaje A[illegible] (O✲), *idem*
L[illegible]on ✲, *idem*
Zorg[illegible] ✲ *idem*
[illegible] O✲, *capit. en 1er, f. f. de major*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re [illegible]argon[illegible] C[illegible] ✲
2e Terr[illegible]en [illegible] M[illegible] A[illegible] ✲
[illegible] Bata[illegible]
4e Levy (S[illegible] ✲
5e Lethierry.
6e Mar[illegible] ✲
7e [illegible]ss[illegible], F[illegible]
8e Pe[illegible]t ✲
9e [illegible]
10e [illegible]
⑬✲

9e Régiment

(*provisoirement à Toulouse*)

État-major MM

[illegible], *colonel.*
Jamont (O✲), *lieutenant-colonel*
Gros (F.) ✲, *chef d'escadron.*
Paucuche ✲, *idem*
Gabé (O✲) *idem*
Schneider ✲, *idem.*
Dulon (O✲), *major*

Capitaines commandants de batteries MM

1re Oudard (N.) ✲.
2e Maurand[illegible] ✲
3e De Lafont ✲
4e [illegible]ngle (C. N. ✲.
5e [illegible] Job ✲
[illegible] [illegible]
Pont ✲
12e Boudet
13e Aglot
14e Domoiseau.

10e Régiment

(*à Rennes*,

État-major MM

Despreis (C✲), *colonel*
Goyuet (O✲, *lieutenant colon*
Darel (P. A.) (O✲), *chef d'escadron*
Perrot (F. V. M.) (O✲), *idem.*
Mowat ✲, *idem.*
Audoy ✲ *idem*
Barjou ✲, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Jouquey ✲
2e Boullet ✲.
3e Coulange ✲.
4e DelaMonnerayo ✲
5e Groc.
6e [illegible] ✲
12e Brice (M. [illegible]
(O✲
13e Montagne ✲
14e Saget (J. B.)

11e Régiment

(*à Versailles*).

État-major. MM.

Deville (A.) (O✲), *colonel*
Roux Joffrenot de Montlebert (O✲ [illegible]nant-colonel.
Rob[illegible]rt A. L.) (O✲), *chef d'escadron*
[illegible]s J. A[illegible] ✲ *idem*
F[illegible]mer L. O✲, *idem*
[illegible]a[illegible] ✲ *idem*
S[illegible]v[illegible] J. C.), *major*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Bourjat ✲
2e Jacob (E. A. ✲
3e Clavel (S[illegible] ✲
4e [illegible]
5e [illegible] Bo[illegible]
6e Berger (E. F.) ✲
7e Bu[illegible]be ✲
8e Foache
9e G[illegible]
10e Ca[illegible] O✲

12e Régiment

(à Vincennes).

État-major. MM.

De Brives (O✻), *colonel.*
Couturier (L. M.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
Mondon ✻, *chef d'escadron.*
Aubert, *idem.*
Roques ✻, *idem.*
De Geoffre de Chabrignac ✻, *idem.*
Berthier de Grandry ✻, *idem.*
Bédos (S.) ✻, *capit. en 1er, f. fonc. de major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re [illegible] 7e Hans ✻.
2e [illegible]randet 8e Debat ss
3e [illegible] 9e Beaulouin (J. L.).
4e S[illegible]n (D. C.) ✻. 10e Rousset (L)
5e [illegible]gin (J. P.) ✻.
6e Lalanne de Montebello ✻.

13e Régiment

(à Vincennes).

État-major. MM.

[illegible] (O✻), *colonel.*
Dejean (E. N. L.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
De Levezou de Vesins (O✻), *chef d'escadr.*
[illegible] ✻, *idem*
[illegible] ✻ *idem*
[illegible] ✻ *idem.*
[illegible] ✻ *capit. en 1er, f. fonc. de major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re [illegible]dment (J. E.) ✻. 7e Bellorger
2e [illegible]ouvier ✻. 8e Lippmann ✻.
3e De Lar[illegible] F. 12e [illegible]
[illegible] F. L. 13e M[illegible]
5e Wolff. 14e Mercier (J. G.) ✻.

14e Régiment

(à Tarbes).

État-major. MM.

De Fr[illegible] J. F. A.), O✻, *colonel.*
[illegible] O✻, *lieutenant-colonel.*
Lefebure (V. E. E.) (O✻), *chef d'escadron.*
Rivals (M. J. E.) ✻, *idem.*
De Franchessin (M. F.) ✻, *idem.*
Dumord ✻, *idem.*
Delabrousse (G. A. M.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re [illegible]) ✻. 6e Malaval ✻.
2e Lecerf ✻. 7e Dupuy (F. B.) ✻.
3e [illegible]zon 8e Gulot (F.) ✻.
4e [illegible] L. ✻ 9e Ducasse (A. J.) ✻.
5e Pers M. L. ✻ 10e Rostain.

15e Régiment

(à Douai).

État-major. MM.

Moulin (S.) (O✻), *colonel.*
Bédon (E. G.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
Demay (J.) (O✻), *chef d'escadron.*
Saget (J. B. B.) ✻, *idem.*
Théry (A. F. H.) ✻, *idem.*
Barbe ✻, *chef d'escadron*
D'Hennin ✻, *idem*
Foissac ✻, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Charrière (J. L.) ✻. 6e Marx (J. B.) ✻.
2e Loire ✻. 7e Cattaërt ✻.
3e Fini. 8e Fourcy ✻.
4e Bernard (P. A. M.) ✻ 9e Laude (P. E. ✻
5e [illegible] ✻ 10e Reynaud ✻

16e Régiment

(à Clermont-Ferrand).

État-major MM.

[illegible] (O✻), *colonel.*
Teissèdre (O✻), *lieutenant-colonel.*
Desveaux ✻, *chef d'escadron.*
Gebhard ✻, *idem.*
Bouquero ✻, *idem.*
Bès-de-Berc ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Gaudu ✻. 6e Coujard de La-
2e Boissenot ✻. planche.
3e Daudé ✻. 7e Magnen
4e Dufour (P.) ✻. 8e Strapart ✻.
5e Courtois (E. P.) 9e Moyne
✻ 10e [illegible]

17e Régiment

(à La Fère)

État-major. MM.

Brisac (G. G.) (O✻ [illegible]
[illegible] O✻), *chef d'escadron*
Bobet (H. C.) (O✻), *idem*
Bora ✻, *idem.*
[illegible] ✻ *idem*
L[illegible] ✻ *major*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re N[illegible] 6e L[illegible]
2e Wangny (L. C. E.) [illegible]
✻ 8e [illegible] ✻
3e Cans. 9e Lebidois ✻
5e Latreille. 10e De Pontich

18e Régiment

(à Toulouse).

État-major. MM.

Ducos de la Hitte (O✻), *colonel.*
Bonnet (J. M. M. G.) (O✻), *lieut.-colonel*
Feu ✻, *chef d'escadron*
Mathieu (J. J. A.) (O✻
Joveux ✻, *idem*
Marcot (L. J. C.) ✻, *idem.*
Lesage (C.) (O✻), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Barès ✻. 6e Chevert ✻
2e Anceaux. 7e L[illegible] O✻
3e Rives ✻. 8e Flottes ✻.
4e Navlet ✻. 9e Clement ✻.
5e Ruyneau de St-Geo[illegible]es ✻ 10e Pesr[illegible]

19e Régiment
(à *Valence*).

État-major. MM.

[illegible], *colonel*.
Berthomier des Prots (O✻), *lieut.-colonel*.
[illegible] (O✻), *chef d'escadron*.
[illegible], *idem*.
[illegible] (O✻), *idem*.
[illegible] O✻), *idem*.
Deschamps (A. F. P.) ✻, *idem*.
Tilly (P. A.) ✻, *major*.

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Meysonnier.	6e Delahaye ✻.
2e [illegible] ✻	7e Thiébaud Ⓜ ✻.
3e [illegible]	8e Rousseau.
4e [illegible] ✻	9e Deit.
5e [illegible]	10e Barreau

20e Régiment
(à *Poitiers*).

Etat-major. MM.

Lutpied (J. F.) (C✻), *colonel*.
[illegible] (M. A. V.) ✻, *lieutenant-colonel*.
[illegible]dot (F. A.) (O✻), *chef d'escadron*.
[illegible] (F. A.) ✻, *idem*.
[illegible] de Mornac ✻, *idem*.
[illegible] ✻, *idem*.
[illegible] ✻, *major*.

Capitaines commandants de batteries MM.

1re Petitpas ✻.	7e Allain ✻.
2e Michel (J.) ✻.	8e Gradoz ✻
3e Huon.	9e Le Bihannic de [illegible]
4e [illegible]	[illegible] ✻.
5e [illegible]hon Ⓜ✻.	10e Doré (E. P.) ✻.
6e [illegible]din ✻	

21e Régiment
(*provisoirement à la Rochelle*).

État-major MM.

Lamandé (C. F.) (O✻), *colonel*.
Bertnaut (J. E.) ✻, *lieutenant-colonel*.
Hartung (F. C.) (O✻), *chef d'escadron*.
Major (O✻), *idem*.
Paliparne ✻, *idem*.
Queillé ✻, *idem*.
De Reynaud de Villeverd (O✻), *major*.

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Billaudel ✻.	7e Lamothe.
2e Perraud Ⓜ✻.	8e Decharme ✻.
3e Caudel (J. E.) ✻	9e Ducellier.
4e Cuny [illegible]ye	10e Sirodot (O✻).
5e [illegible]rel ✻	
6e Clementron (A. P.) Ⓜ✻.	

22e Régiment
(à *Versailles*).

[illegible]-major MM.

Hennet (C✻), *colonel*.
Gueneau de Mussy (O✻), *lieut.-colonel*.
De Novion (O✻), *chef d'escadron*.
Alerial (O✻), *idem*.
Pinel de Grandchamps (O✻), *idem*.
Desruol (O✻), *chef d'escadron*.
Hutead ✻, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Gibouin (J. E.) ✻.	12e Borgnis-Desbordes.
2e Marcel ✻.	13e D'Esclaibes d'Hust (O✻)
3e Gillet ✻.	14e Delagrèverie ✻.
4e Caillet (J. F.) ✻.	
8e Berquin ✻.	
9e Gondre ✻	

23e Régiment
(à *Toulouse*

Etat-major. MM

De Narp (O✻), *colonel*.
Rey (H. L.) (O✻), *lieutenant-colonel*.
Peltissier (J. P.) ✻, *chef d'escadron*.
Biot ✻, *idem*.
Allard ✻, *idem*.
De Cambolas ✻, *capit. en 1er, [illegible] major*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Gonlois ✻	8e [illegible]
2e Perreau ✻.	12e Vernéus
3e Boucly ✻.	13e Lefebvre (L. A.) ✻.
5e Lorgeré	14e Dufort
6e Baune ✻	

24e Régiment
(à *Tarbes*

État-major. MM.

Denecey de Gévilly (O✻), *colonel*.
[illegible] (O✻), *lieut.-colonel*.
De Bonnault ✻, *chef d'escadron*
Berthot ✻, *idem*
Forqueray ✻, *idem*
Mouran (J. C. F.) ✻, *idem*
Hibert (J. P.) ✻, *idem*.
Grandmottet (J. E.) Ⓜ✻, *major*

Capitaines commandants de batteries M[illegible]

2e Dupuy (J. P.) Ⓜ✻	9e De Cantel [illegible]
3e Adam (Alex.) ✻	[illegible] ✻
4e Duchateau ✻.	12e Fournier (J. A.) ✻.
7e Schaffer.	13e Bazaine ✻
8e Teillard ✻.	14e Bajau ✻

25e Régiment
(à *Châlons-sur-Marne*

État-major MM.

Sempé (O✻), *colonel*
[illegible] (✻) *Lieut.-colonel*.
Brunel ✻, *chef d'escadron*
Macé ✻, *idem*.
Blondel (O✻), *idem*.
[illegible] (J. B.) ✻, *idem*
Grisey (O✻), *idem*
D'Aulnaie ✻, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Soubrat.	6e Vohlfrom ✻
2e Michon ✻.	12e Arvenf ✻.
3e Zimmer ✻	13e Vercière ✻.
4e Grosclerc ✻.	14e Gandolphe ✻
5e Bonnet (J. M. F.)	

26e RÉGIMENT
(provisoirement à Versailles)

État-major. MM.

[illegible]ry (C✻), *colonel*
Dauvergne (O✻), *lieutenant-colonel.*
Toussaint (O✻), *chef d'escadron.*
Deschamps (A. L.) ✻, *idem.*
Aubert ✻, *idem.*
Jeandot (O✻), *idem*
Banvais ✻, *idem*
Chicoyneau de Lavalette ✻, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM.

[illegible]e Marquet (J. A.).
2e [illegible]ard Henaut ✻
3e Matheu (O✻)
4e Foucault (O✻)
5e Gervais
6e Angenoust
7e Mahieu ✻
8e Contresty ✻
9e Grimard ✻
10e [illegible]

27e RÉGIMENT
(à Douai)

État-major. MM.

Colcomb (O✻), *colonel.*
Moriau F. A.) ✻, *lieutenant-colonel*
Proct ✻, *chef d'escadron.*
Commaux ✻, *idem.*
[illegible]on ✻, *idem.*
Stoffel (L.) ✻, *idem.*
[illegible]eim (O✻), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Le [illegible]
[illegible] Bellonnay ✻.
2e Aaram ✻
3e Hericart de Thury ✻.
4e [illegible]
5e [illegible]
6e Jariot
12e Limbourg ✻
13e Cornet
14e Ruhlmann ✻

28e RÉGIMENT
(provisoirement à Rennes)

État-major. MM.

[illegible]alet (O✻), *colonel*
Boucher de Morlaincourt (O✻), *lieut.-col*
Martin (J. J.) ✻, *chef d'escadron.*
Voisin (B.) (O✻), *idem.*
Mugnier ✻, *idem*
Ron du Val (O✻), *idem.*
Marchand ✻, *idem*
Lauret ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Blandin de Chanclin (V. G.)
2e [illegible]
3e Commaille.
4e Miguerski ✻.
5e [illegible]
6e Gaulhou[illegible] ✻
7e [illegible] ✻
8e [illegible]
Kerfur.
9e Le Ferdel. Mott
10e De la Foye ✻.

29e RÉGIMENT
(à Laon).

État-major. MM.

[illegible]aut (O✻), *colonel.*
[illegible] de St-Aulaire (O✻), *lieut.-colonel.*
Cuvillier (O✻), *chef d'escadron.*
Capitan ✻, *idem.*
Normand (C. C. A) (O✻), *idem.*
Maréchal (C.) ✻, *idem*
Morio (C. H.) ✻, *capit. en 1er, f. fons de major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Blanchard (M. L. P. E, ✻.
2e Coutures.
3e Ondedieu ✻.
6e Remy (E. M. C.).
7e Malenfer ✻.
8e Fouquet
12e Serruz (A. V.) ✻
13e Herment (L.)
14e Panescorse

30e RÉGIMENT
(à Orléans)

[illegible]e major MM.

Guillemin (O✻), *colonel*
Venot (O✻), *lieutenant-colonel.*
Decreuse (O✻), *chef d'escadron.*
Boisson ✻, *idem.*
Br[illegible]ère (O✻), *idem*
Der[illegible] ✻, *idem.*
[illegible]enque ✻, *idem*
Vallantin ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Bèze ✻.
2e Arguel.
3e Belin (L. A.).
4e Devrez ✻
5e Parriaud ✻.
6e De Miol Fiavard.
7e Simon [illegible] ✻
8e De [illegible] (E. M.) ✻.
9e Schaller ✻.
10e Godinot ✻

31e RÉGIMENT
(au Mans).

État major MM

[illegible], *colonel*
Fagueret ✻, *lieutenant colonel.*
Courné de Boblaye (O✻), *chef d'escadron.*
Kesner (O✻), *idem.*
De Lanet (O✻), *idem.*
Robert (G. V. G.) ✻, *idem.*
[illegible] Randal ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

3e [illegible]van ✻.
4e [illegible]heu (J. H.) ✻.
5e Noël ✻.
6e [illegible]
7e [illegible]
8e [illegible]chet ✻.
9e Nicaud (A.) ✻
12e De Cabanel de Sermet ✻
13e Basset (P. F. H.) ✻.
14e Guzman ✻

32e RÉGIMENT
(provisoirement à Vincennes).

Etat-major. MM.

Lecœuvre (O✻), *colonel.*
N[illegible], *lieutenant-colonel.*
Vidal (J. J. B.) (O✻), *chef d'escadron.*
Peiffer ✻, *idem.*
Pinot (O✻), *idem.*
[illegible] (O✻), *idem.*
Mor[illegible] ✻, *idem.*
[illegible]aren (O✻), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Du Marché.
2e Armand ✻.
3e Richard (A. G.)
4e [illegible] ✻
5e [illegible]
6e [illegible]
9e Benoit (O✻).
12e Génin (J. E.).
13e De Boyssou M. J. P.).
14e Janin (J. E.

33e Régiment
(à Poitiers)

État-major MM

N. . . , *colonel*
L. Gérard (H.) ✱, *lieutenant-colonel*
C. . . ✱, *chef d'escadron*
Laval de Lamellière ✱ *idem*
De Lastrac ✱ *idem*
P. . ✱, *idem*
Crep. n ✱ *major*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re De Donato ✱ — 9e Ravel ✱
2e Solier ✱. — 12e Lessos ✱.
3e . . . ✱. — 13e Pla (E. J. A.) ✱
4e Jer. . ✱ — 14e Blandin de Chalain (J. M.) ✱
8e Go. l. . . ✱.

34e Régiment
provisoirement à Toulouse

État-major MM.

N. . . , *colonel*
B. . . (O✱), *lieutenant-colonel*
David (E. A. A.) ✱, *chef d'escadron.*
Claude. (A. H.) ✱, *idem*
Ducler ✱, *idem.*
Perigot ✱, *idem*
Maramor ✱ *idem*
Doidon ✱, *capit. en 1er, f. fons de major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Den. art ✱. — 9e D. d. er
2e André (L. J. N.) ✱. — 12e Séard (O✱
6e Tulayrach ✱. — 13e Larquet (H. E. A.
Kieffer (J. ✱
8e Vi. . en — 14e Lescurre.

35e Régiment
(provisoirement à Nantes)

État-major MM

N. . . . . .
De A. . . ✱, *lieutenant-colonel*
R. . . . . *chef d'escadron*
Perrault ✱, *idem*
De Saint Germain (A. G. J.) (O✱), *idem*
. . . . . ✱. . . .
. . . . ✱ . . . *n 1er, f fons de major*

Capitaines commandants de batteries MM

1re Vadin. — 7e Favarq (A.).
2e Rouvillois. — 12e Labache ✱.
3e Bauman ✱. — 13e Girard (N. E.) ✱
4e Bertaon (J.M.E.)✱ — 14e V. . . ✱.
5e H. . . .

36e Régiment
(à Clermont-Ferrand

É. . . major MM

N. . . . , *colonel*
Poizat (O✱), *lieutenant-colonel*
Dumas de Champvallier (O✱), *chef d'esc.*
De Latouche (O✱), *idem.*
Guze (O✱), *idem*
Colson, *idem.*
Leclerc (J. J.) ✱, *idem*
Pierre (J. B.) ✱, *major*

Capitaines commandants [illegible]
1re Rendt ✱. — 9e . . . . .
5e Mahon. — 12e Genet (J. B.) ✱
6e Houelx ✱. — 13e Nico. . .
7e Cohadon ✱. — 14e Laffont ✱
8e Chambellan. ✱

37e R. . . . .
à Bourges)

État-major MM

N. . . , *colonel*
N. . . . . .
A. . . . . de Montfort (O✱), *chef d'es*
. . . . . ✱. . . .
. . . . . *major*
. . . . . A.) ✱, *capit. en 1er, f. f.*
. . . . . *major*

Capitaines commandants de batteries. MM

4e Moreau (C. P. N. . . . . .
5e . . . . . .
6e Gattine (V.A.L.) ✱ . . . . . .
7e Barrere (J. E. ✱ . . . . . .
8e B. . . . ✱ . . . . . .

38e Régiment
(à Valence)

État major. MM

N. . . , *colonel*
Tr. . . che (O✱), *lieutenant-colonel*
Medon (O✱), *chef d'escadron.*
. . . . . .
. . . ✱ *idem.*
Verdin (D. R. . . . . A.) ✱, *idem*
Bo. et (E. H. A. ✱ *capit. en 1er, f fons de major*

Capitaines commandants de batteries. MM

. . . . . ✱ . . . . . .
. . . . . ✱ . . . . . 14e V. . . . . .
. . . . . 13e Dumones ✱
. . . . . 14e Charpent ✱
. . . . . .

Régiment d'Artillerie . . . . .
(à Avignon

État major. MM

Marion (C✱), *colonel*
Tessier (O✱), *lieutenant-colonel*
Hürstel (O✱), *chef d'escadron.*
Serriz ✱, *idem*
Piolon (O✱), *idem*
Coustang ✱, *idem*
De Carmejane ✱, *idem*
Quillet ✱, *major*

Capitaines command. de compagnies. MM

1re Gautier (P. A.) ✱. — 8e Roswag
2e Bedell (J. B.) ✱✱. — 9e Chapell. . .
3e Gibault ✱. — 10e Aron ✱
4e Brice (J.-B.). — 11e Grene ✱
5e Monel — 12e S. . . . . J. . ✱
6e Bonureaux ✱ — 13e Desnos (O✱)
7e Deckert ✱ — 14e P. . . . . ✱

Dépôt, Laquière

COMPAGNIES D'OUVRIERS.

Capitaines commandants. MM.

1re *à Vincennes*..... Remy Ⓜ ✲
2e *à Toulouse*..... Ardilouze
3e *à Versailles*..... Piot ✲
4e *à Besançon*..... Dussausse ✲
5e *à Douai*..... Ravaut ✲
6e *à Bourges*..... Panon (C. A.) ✲
7e *à Lyon*..... Journet ✲
8e *à Rennes*..... Sonnitar ✲
9e *à Toulon*..... Cazeneuve ✲.
10e *à La Fère*..... Renaud (J. P.)

COMPAGNIES D'ARTIFICIERS

Capitaines commandants. MM.

1re *à Bourges*..... Mallard ✲
2e *au Bouchet*..... Murjas ✲
3e *au Ripault*..... Basset ✲
4e *à St-Chamas*..... Weisse
5e *à Tarbes*..... Henry (S.) ✲

TRAIN D'ARTILLERIE.

1er RÉGIMENT

(à Perpignan).

État-major. MM.

Guillemard (J. M. M.) (O✲), *colonel.*
Leroc (M.) (O✲), *chef d'escadron.*
Prunaire (H. B.), *idem.*
Bourgois ✲, *idem.*
Champeaux ✲, *idem.*
Lesthenne ✲, *idem.*
Cardot (A. M. A.) ✲, *major.*

Capitaines command. de compagnies. MM.

1re Petitjean ✲
2e Saganssan Ⓜ ✲.
3e Scheyder Ⓜ ✲.
4e Bertrand ✲.
5e Lambert ✲
6e Syrogue ✲.
7e Parrot ✲
8e Dubus ✲
9e Dubarry ✲
10e Bouvard (J. M.) ✲
11e Arnaud ✲
12e Gallois ✲
13e Durand [illegible] ✲
14e Romilheux ✲
15e Jacquemin ✲.
16e Richard ✲.
17e Beaujard.
18e Le[illegible]
19e [illegible]
20e [illegible]
21e Argelas
22e [illegible]

Dépôt, [illegible] ✲

2e RÉGIMENT

(à Bayonne)

État-major MM.

Artus (L. A.) (C✲), *colonel.*
Alpa (F. A.) (O✲), *chef d'escadron.*
Wilmot (V.) ✲, *idem.*
Brouillard (F. F.) ✲, *idem.*
Castay (P.) Ⓜ ✲, *idem.*
Henry (M. J. L.) ✲, *major.*

Capitaines command. de compagnies. MM.

1re De Coescon.
2e Richard (L.).
3e Parisot (F.).
4e Gilbert (C. L.).
5e Martin (A. A.).
6e Dufour (D.) Ⓜ.
7e Berger (F.) ✲.
8e Mochel ✲.
9e Dupont (A. J.) ✲.
10e Périès ✲
11e Mortier Ⓜ ✲
12e Gatard ✲
13e Rousseau (D. J.) Ⓜ
14e Rolland (F. J.).
15e Higon (A.) ✲.
16e Roibel ✲.
17e Thalinger ✲
18e Roland (C. F.)
19e Paris (F. F.) Ⓜ ✲
20e Dieudonné (N. F. A.) Ⓜ ✲.
21e Strand ✲.
22e Vansteenberghe ✲
23e Neuveux (A.).
24e Mongin [illegible] ✲
25e Stra[illegible]
26e Carrère (M.) ✲

Dépôt, Pothin (J. B.) ✲

SECTION X.

CORPS DU GÉNIE.

Colonels MM.

Tressonnet (C✻), commandant le 1er régiment.
Peissier (C✻), commandant le 3e régiment.
Paiggari (C✻), dir. du génie à Perpignan.
D'Eudeville (C✻), *idem* à Alger.
Parmentier (C✻), *idem* à Lyon.
Ansous (C✻), directeur supérieur du génie du 1er corps d'armée, à Lille.
De la Berge (C✻), dir. du génie à Bayonne
Lemasson (C✻), *idem* à Toulon.
Maritz (O✻), *idem* à Toul.
Devèze (O✻), *idem* à Rouen.
[illegible] (O✻), secrétaire du comité des fortifications.
[illegible] (O✻), direct. du génie à Arras
Goury (C✻), commandant en 2e l'Ecole d'application de Fontainebleau.
Hallier (O✻), direct. du génie à Lille.
Berrier (O✻), *idem* à Toulouse.
Noché d'Aulnay (O✻), *idem* à Limoges.
Denfert-Rochereau (C✻) membre de l'Assemblée nationale (*hors cadre*).
Reynaud (O✻) direct. du génie à Châlons.
De la Barre-Duparcq (O✻), *idem* à Brest
Brunon (O✻), *idem* à [illegible]
Barraldé (O✻), *idem* à Amiens
Lagrenée (O✻), *idem* à Langres
De Brévans (O✻), *idem* à Besançon
Salanson (O✻), à Paris (trav. de défense)
De Coatpont (O✻), directeur du [illegible] Rennes
De Loqueyssie (O✻), au dépôt des fortifications
Gaudard (O✻), dir. du génie à Marseille
Béziat (O✻), chef du 9e bureau (personnel du génie au min. de la guerre
Tézenas (O✻), direct. du génie à Nantes
Serve. (O✻) *idem* à Oran
Prévost (O✻), *idem* au Mans
De Villeneuvy (O✻), *idem* à [illegible]
Hamel (O✻), *idem* à Mont[illegible]
De Préval (O✻), *idem* à Orléans
De La Sauzaye (O✻), *idem* à [illegible]

Lieutenants-Colonels. MM.

Karth (O✻), au dépôt des fortifications.
Goulier (O✻), à l'École d'applicat. de Fontainebleau.
De Foucault (Charles) (O✻), direct. du dépôt des fortifications des colonies à Paris (*hors cadre*).
Lévy (O✻), direct. du génie à Tours.
Boulangé (O✻), à Toulon.
Sa[illegible]er (O✻), au 3e régiment.
Moy[illegible]re (O✻), à Rouen.
Laussédat (O✻), à Paris (rive gauche).
Bovet (O✻), à Belfort.
Bourgeois (P. Adolphe) (O✻), à Cherbourg.
De Foucauld (L. E. A.) (O✻), au Havre.
Antonin (O✻), à Mézières.
Tourret (O✻), conseiller d'État (*hors cadre*).
Coste (O✻), au minist. de la guerre (personnel du génie).
Lelaa (O✻), à Bourges.
Odier (O✻), à Oran.
Perrin (O✻), au 1er régiment.
Boitel (O✻), à Perpignan
Dormont (O✻), à Constantine
Merlin (Alexandre) (O✻), à Lille
Le Secq (O✻), à Arras
Dhombres (O✻), dir. du génie à Clermont
Balland (O✻), à Besançon
Pleuvier (O✻) [illegible]
Marchand (O✻), à Verdun
Waldmann (O✻), au ministère de la guerre (matériel du génie)
De Bussy (O✻), à Brest
Fulcrand (O✻), à Nice
Becker (O✻), au 3e régiment
Peaucellier (O✻), à Toul.
Ferand (O✻), à Montpellier.
Heyot (O✻), à Tours.
Viethe (O✻), à Bayonne
Gacon (O✻), à Paris (travaux de défense
Lemey (O✻), à Bordeaux

Chefs de bataillon. MM.

Barrillon (O✻), à Paris (Sud).
Bourgeois (P. J. M.) (O✻), à Fort-National.
Millot ✻, à Antibes.
Masselin (O✻), à Orléans.
Guyard ✻, à Clermont.
Fine (O✻), à Avignon.
Dambrun (O✻), à St-Malo.
Saint-Quentin (Ch. F.) ✻, à Cambrai.
Latour (O✻), à Rennes.
Rouet (O✻), à Marseille.
Mallet (O✻), à Vernon
Chrétien (F.) (O✻), à Lyon
Rathsau (O✻), à l'École d'application de Fontainebleau
Hartmann (O✻), à Paris (Est).
Lhotte (O✻), à Lunéville
Hitschler (O✻), à Versailles.
Moll (O✻), à Alger (provisoirement).
Gabé (O✻) à Compiègne
Charon [illegible] (O✻), à Paris Nord

Revin (O✻), à Paris (Ouest
Hugon ✻, à Boulogne
Maréchal (O✻), disponible
[illegible]gin (O✻), à Toul
[illegible]e (O✻), à Grenoble
[illegible]vre (O✻), à Paris (travaux de défense)
[illegible]e (O✻), chef du service des parcs du génie, à Paris.
Gerardin (O✻), secrétaire de la commiss. mixte des travaux publics
[illegible]y (O✻), à Paris (travaux de défense)
[illegible]os (O✻), à Toulouse
[illegible] ✻ [illegible]t
[illegible]gart [illegible] (O✻), à Digne
[illegible] ✻ Lorient
Géant (O✻), à Nantes
Cahen ✻, à Meaux.
Bernard (O✻), à Valenciennes.
Bénier (O✻), à Caen.
Garcet ✻, à Marseille
Follie (O✻), au Mans
Guichard (O✻), à l'École d'application de Fontainebleau
[illegible]ser (O✻) command. à l'École régimentaire de Versailles
Perron (O✻), à Épinal
Henry (O✻), au dépôt des fortifications.
Marrauld ✻, à Carcassonne.
Gilles ✻, à Vesoul
[illegible] ✻, au dépôt des fortifications
Tessier (O✻) à Angers
Antoine (O✻), à Nancy
Gilon (O✻), à Langres
Castel (O✻), au minist. de la guerre (matériel du génie)
Laplume ✻, à Besançon
Hennebert (O✻), à Amiens
Lallemant ✻, aide-de-c. du gén. Frossard.
Lelorrain ✻, à Soissons.
[illegible]
Cavallon (O✻) [illegible]e régiment.
[illegible]rd ✻, [illegible]er régiment
Dupin (O✻) à la Guyane *hors cadre*
Demanet (O✻), à Maubeuge
[illegible]sset (O✻), à Lyon
[illegible] ✻ au dépôt des fortifications
[illegible]geron (O✻), à Paris (trav. de défense)
[illegible]el (O✻) à Commercy
[illegible]ffe ✻ à Nort
[illegible]argeon ✻, à Mascara
[illegible]aure (O✻), à Paris rive droite
[illegible]os, chef (✻) à La Rochelle.
[illegible]gue (O✻), en Cochinchine (*hors cadre*)
Guillemot (Ch.) (O✻), à Douai
Serval (O✻), au ministère de la guerre (matériel du génie)
Aublin (O✻), en Algérie (chef du cabinet du gouverneur général.
Guéry (O✻), à Saumur.
Poulain (O✻), à Salins.
Nicolas (P. C.) ✻, à Sétif.
Michelet (Hippolyte) ✻, à Granville
Bardonnaut (O✻), comm. l'Éc. rég. d'Arras.
Fauvel (O✻), à Paris (École d'état-major).
Debons (O✻), à Blois.
Addenet ✻, à Sedan.
De Breteville ✻, à Nice.
Pierre ✻, à Villefranche.
Canton ✻, à Toulon.
Ribes ✻, major au 3e régiment.
Michelet (Charles) ✻, major au 2e régiment
Ruelle ✻, à Limoges
Aubry (Charles) ✻, [illegible] receteur du génie au Sénégal *hors cadre*).
Sould ✻, *idem* à la Martinique (*hors cadre*)
Glises ✻, comm. l'Éc. rég. de Montpellier
Hertz ✻, à Troyes
Desmares (O✻) au 3e régiment
Borius ✻, à Belfort
Fescourt (O✻), à Annecy
Chevalier ✻, à Saint-[illegible]ne
Petitjean ✻, à Mâcon
Fleury ✻, à Dunkerque.
Garnier ✻, à Bône.
Cauroy ✻, à Rochefort
Gazel ✻, à l'île d'Oléron
Grillières ✻, à Bayonne
De Rive ✻, à Calais.
Dewulf ✻, à Toulon
Souriau ✻, à Paris (rive gauche).
Thouzellier (O✻), au 2e régiment.
Morellet (O✻), à Briançon
Lefèvre ✻, à Laon
Boillot (O✻), à Longwy
Peltier ✻, à Périgueux
Huberdeau (O✻), à Châlons-sur-Marne
Riondel (Pierre) ✻, à Paris (trav. de déf.)
Jochem ✻, à Paris (rive droite)
Davery ✻, à Belle-Île
De Peslouan ✻, à Belfort
Richard (Émile) ✻, chef d'état-major du génie à Alger
Allard ✻, à Rouen.
Médard ✻, à Médéa
Mensier (O✻), à Paris (direction)
De St-Vincent ✻, à l'École de St Cyr (*h. cadre*
Sinn ✻, à Langres
Wagner ✻, à Chambéry
Segretain (Léon) ✻, à Lyon.
Belfort (O✻), à Sidi-bel-Abbès
Lestelle ✻, à Reims
Guéry ✻, à l'Éc. d'appli de Fontainebleau
Garnier ✻, *idem*.
Einstein ✻, à Moulins.
Bourras (O✻), à Embrun.
Rousset ✻, à Montbéliard
Simon (O✻), à Saint-[illegible]e.
[illegible]sset (O✻) à Péronne
[illegible]reau de Pasy ✻, au Havre
Caffarel (O✻), à Grenoble
Correnson ✻, major au 1er régiment
De Saint [illegible]ret ✻, à la gouverne
Lasvignes (O✻), à Tarbes
Coqueret ✻, au m de la guer. (mat. du gén.)
Foucault (G.) ✻, à Pau
Cugnin (O✻), à Fontainebleau.
Dar[illegible]ult ✻ à Fort-les-Bains
Lambert ✻, à Versailles
Damarey (O✻), à Montauban.
Quinivet (O✻), à Bastia
Eckendorff (O✻), au 3e régiment.
Pognon ✻, à Laval
Bertrand ✻, à Poitiers.
Fontaine ✻, à La Roche-sur-Yon.
Dumontier ✻, à Vannes.
Flambard ✻, à Paris (rive droite), provt
Gripois ✻, à Bourges
Turot ✻, à Paris (travaux de défense)
De la Taille (O✻), à Verdun.
Langlois ✻, off. d'ord. du min de la guerre

Capitaines de 1re classe. MM.

Crépaux ✻, à Lunéville.
Schwartz ✻, à Montpellier.
Guntz ✻, au 2e régiment.
[illegible] ✻ [illegible]ment.
[illegible] ✻ [illegible]te.
Brosse [illegible] à Orléans
Du [illegible] gauche
[illegible] ✻, à Paris Ouest
Bar[illegible] ✻ [illegible]
B[illegible] ✻ [illegible]
Stein ✻, au 2e régiment
Bailly-Maître (O✻), à Marseille
Atheleyn ✻, à Quimper
Sermann ✻, à Givet.
Semer (✻), au 3e régiment.
Gallois ✻, au 3e régiment.
Perrot (O✻) à Paris (sud-Ouest).
Corda ✻, à Toul.
Percin ✻, à [illegible]
Dogny (O✻) à Besançon.
Laloy (O✻), à Chartres.
Dévé ✻, à Grenoble.
Delambre ✻, aide-de-camp du gén. Cadart.
Peyrot (J. B. Alfred) ✻, à Alger.
Bazard (Edmond) à Rochefort.
Pichard (Joachim) ✻, au ministère de la guerre (matériel du génie).
Charret ✻, à Belfort.
Drouin ✻, à Douai.
Anthoine ✻, à Toulon.
Badère (O✻), à Perpignan.
Dumont ✻, à Amiens.
[illegible]archand (Victor) ✻, à Perpignan.
[illegible] ✻ au 1er régiment, à Paris
[illegible]
Dignat (O✻), au camp de Châlons
[illegible]ère ✻, au 3e régiment, au camp de Sathonay.
[illegible] ✻, au 3e régiment.
André ✻ au 1er régiment.
[illegible] ✻, [illegible] fortifications
Pe[illegible] ✻ [illegible] de Versailles.
[illegible] ✻ [illegible] du gén. Doutrelaine.
[illegible]ndoff ✻ à Bourges
[illegible] ✻, à Versailles
[illegible] ✻ 1er régiment.
L[illegible]nclos (O✻) à Bourges
Marion ✻, à Tarbes.
Lenoir ✻, à Batna.
Rondel ✻, à Commercy.
Laurent (✻) (O✻), au Mans
Mouriot ✻, au 3e régiment, au camp d'Avor
Pelleur ✻, au 1er régiment
Schwaab (O✻), à Blida
Prangé ✻ à Paris (rive droite).
Béral ✻, à Cherbourg.
Moreau ✻, à l'Éc. d'app. de Fontainebleau.
Bonnal ✻, à Tarbes.
Lehagre ✻, à l'Éc. d'appl. de Fontainebl.
Carrière ✻, à Montpellier.
Blanchard ✻, à La Fère.
Poncet ✻, à Paris (dépôt des fortifications).
Mahieu ✻, aide-de-camp du gén. Riffault.
Rothé (O✻), à Paris (travaux de défense).
[illegible]y ✻, à l'École polytechnique.
Mar[illegible] ✻ à l'Éc. d'appl. de Fontainebleau
[illegible] ✻, à Djelfa.
Dutilleux ✻, à Arras.
Leblanc ✻, aide-de-camp d[illegible]
Klein ✻, à la Nouvelle-Calé[illegible]
Cohuentz, à S.di-Bel-Abbès
Dardaine ✻ au 3e régiment.
[illegible] ✻, à Méz ères.
Bessy ✻ [illegible] 2e régiment, [illegible]
Tartrat ✻, à l'Ecole polytechn[illegible]
Dorp ✻, à [illegible]
Tannier ✻ [illegible]
Fritsch de Lang ✻ au dépôt des fortificat
[illegible] ✻ [illegible]
Rionné ✻, au Sénega
Benayme ✻, à Bourge
Philippe ✻, à Paris (Sud-Est
Delaporte ✻, à Versailles
De la Noë ✻, commandant la brigade [illegible] graphique à Besançon.
Calohar ✻, à Toul.
[illegible] ✻, à Besançon.
Prudent ✻, à Paris (dépôt [illegible]
Sadoux ✻, à Toul.
Capperon ✻, au 3e regime[illegible]
Sabouraud ✻, à l'École d'application de Fontainebleau.
Muntz ✻, à Langres
François ✻, au 3e régiment
Bailly [illegible] ✻ à l'École régim. d'Arras
Vautier ✻, [illegible]
Lemarc[illegible] ✻ aide-de-camp [illegible]
Combe [illegible] Versailles
Worms ✻, [illegible] Ouest
Décugis ✻ [illegible] 2e régiment (au camp [illegible] la Valbonne
Reins ✻, au 3e régiment, à Oran
Picavet ✻, au 1er régiment
Vermot, à Besançon
Coville ✻, à l'École régim. de Montpellier.
Grimaud ✻, au 2e régiment
[illegible] ✻, [illegible]t, à Fo[illegible]tainebleau
Baudelaire (O✻), au 1er rég. (adjud.-major
Cossart ✻, à Dunkerque
Bürger ✻ [illegible] régiment
[illegible]n (Félix) ✻, à Versailles
Saucery ✻ [illegible]
Le[illegible] ✻, aide-de-camp du général Far[illegible]
Charlot ✻ à Saïgon
Baud ✻ [illegible] régiment
[illegible], à 2e régiment [illegible]
Vinclaire ✻, au 2e régiment (adjud[illegible]
Granade (O✻), à Clermont
Nassoy, à Toul
Tessandier (O✻) à Chambéry
De Rochas d'Aiglun, à Grenoble.
Marcille ✻, au 3e régiment.
Carette ✻, aide-de-camp du général Ragon
Desmazes ✻, au 2e régiment.
Pigeon ✻ à B[illegible]
Beaucourt (✻), au 1er rég. (adjud.-major
Bourgeot ✻, à Tours
Massu ✻, à Nancy.
Saubinet, au 1er régiment, en Alg[illegible]
Derendinger ✻, à Orléansville
Touza, au 1er rég., à Paris (trav. de [illegible]
Gomien ✻, à Bourges
Bussière ✻, aide-de-[illegible] général [illegible]

[illegible]sson ✲, au 3e régim. (adjud.-major
Lemoine ⑧✲, au 2e régiment.
Heim ⑧✲, au service des parcs du génie, à Paris.
[illegible]z ⑧✲, à Auxonne.
[illegible] 1er régiment.
[illegible] Perfart
[illegible]
[illegible]✲, [illegible]
[illegible]bert [illegible] régiment à Arles
[illegible]✲, [illegible]
[illegible] 2e régiment
[illegible] ✲ [illegible] régiment de Mont-[illegible]
[illegible]
[illegible]✲, [illegible] régiment.
[illegible]✲, au 2e régiment, à Me[illegible]
Mallac ✲, à Paris (travaux de défense).
Viroux à [illegible]
Caquet-Dubois ✲, au 1er régiment
[illegible]rvers [illegible] régiment.
[illegible]
Merlie[illegible]arouns ✲, au 3e régiment.
[illegible]✲, à Batna (affaires arabes).
[illegible]✲, à Orléans.
[illegible], au 2e régiment.
[illegible]
[illegible]✲, [illegible]ssé à l'état-major français [illegible]pon.
[illegible] Guilhem ✲, à Castres.
[illegible]
[illegible]de-camp du général Dupouet.
[illegible], Bayonne
[illegible], Léon-Georges), au 1er régiment
[illegible]✲, à Alger
Ripert, au 1er régiment.
Mendès, à Verdun.
Roshem ✲, à Bone
Nozerines ✲, à Alger (service géné[illegible]
Michel-Beaulieu ✲, au dépôt des fortifications (détaché [illegible]
Perruchot [illegible]
[illegible], à Montpellier.
[illegible]✲, à Versailles
[illegible]✲, au 1er rég. (officier d'habillement
Mougin ✲, au ministère de la guerre (matériel du génie).
[illegible]
Bo[illegible]✲, au 3e régiment
Lamiral [illegible]
Bascou, au [illegible] régiment.
[illegible]✲, au dépôt des fortifications
[illegible]✲, à Paris (travaux de d[illegible]
[illegible]
[illegible]✲, [illegible]
[illegible]
Lemarqueley ✲, à Besançon
Kipffel ✲, au 1er régiment.
Henry ✲, à Alger
Porez ✲, au 3e régiment, en Algérie
Vonaux, adjoint au command. de la brigade topographique, à Versailles
[illegible]✲, à Toulouse
[illegible]quier ✲, à Brest
Roux (Édouard) ✲, à l'École d'application de Fontainebleau.
Le Vallois ✲, aide-de-camp du général Bissonnet
[illegible]pochon ✲, à La[illegible]res

TROUPES DU GÉNIE

1er RÉGIMENT, A VERSAILLES.

État-major. MM.

[illegible]
[illegible] (O✲), *lieutenant-colonel*
[illegible]hard ✲, *chef de bataillon*
[illegible]
[illegible], *major*.

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er. MM.

Demougeot (O✲).	Binet ✲.
Andreau ✲.	Caquet-Dubois ✲.
Morsel ✲	[illegible]
[illegible]	[illegible],
Pio[illegible] ✲	Michel-Beaulieu ✲, dét. au dépôt des fortifications.
Mo[illegible], Pau[illegible] ✲.	Klipffel ✲.
[illegible]	
[illegible]	

2e RÉGIMENT, A MONTPELLIER.

État-major. MM.

[illegible] (O✲), *colonel*
[illegible] ✲, *lieutenant-colonel*,
Pavillon (O✲), *chef de bataillon*.
Thouzellier (O✲), *idem*.
Michelet (Charles) ✲, *major*.

Compagnies de Mineurs et Sapeurs

Capitaines en 1er. MM.

Guntz ✲.	Baldy [illegible]
Guérin ✲	Lecomte (Étienne ✲
[illegible] ✲	Anvers ✲
[illegible] ✲	[illegible] ✲
Desages ✲	[illegible]
Grimaud ✲.	Offner ✲
Desmazes ✲.	Perruc[illegible]
Lemoine ✲.	Basco[illegible]
Thénard ✲.	Fouché.

3e RÉGIMENT, A ARRAS

État-major. MM.

Bressonnet (C ✲), *colonel*.
[illegible] (O✲), *lieutenant-colonel*
Desmaretz (O✲), *chef de bataillon*.
Lewandorff (O✲), *idem*.
Arles ✲, *major*.

Compagnies de Mineurs et Sapeurs

Capitaines en 1er MM.

Simon ✲
Gendre ✲
Cler ✲
Mourot ✲
Fénéon.
(Merle Desgarennes ✲)
Da[illegible] ✲
Ross[illegible] ✲
[illegible]epeau ✲
Fro[illegible]es ✲
[illegible]ers ✲
Bau[illegible] ✲
Varc[illegible] ✲
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Perrey ✲

ÉCOLES D'APPLICATION DU GÉNIE.

A Versailles . . . . . M. Barsalou (O✲), chef de bataillon, *commandant de l'École.*
M. Rochefort ✲, *professeur de mathématiques*
M. Lamorre, *professeur de dessin*
M. Mercier ✲, *professeur de grammaire et d'écriture*

A Arras . . . . . M. Bardonnaut (O✲), chef de bataillon, *commandant de l'École.*
M. Rey, *professeur de mathématiques*
M. Hermann, *professeur de dessin*
M. Bellard, *professeur de grammaire et d'écriture*

A Montpellier . . . M. Glises ✲, chef de bataillon, *commandant de l'École*
M. Lentheric ✲, *professeur de mathématiques*
M. Hossard ✲, *professeur de dessin*
M. Pouchet, *professeur de grammaire et d'écriture*

SECTION XI.

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, A FONTAINEBLEAU.

[illegible], créée par arrêté du 12 vendémiaire an XI (4 oct. 1802), et [illegible] ordonnance du 14 août 1867, est destinée à former des officiers pour [illegible] l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont [illegible] l'École polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, [illegible] ouvert, à cet effet, chaque année à l'École, et qui [illegible] arme à laquelle ils sont [illegible] reçoivent, lors de leur admission, le [illegible] sous-lieutenant élève. Les élèves [illegible] artillerie et ceux [illegible] sont assujettis [illegible] école d'application, au même [illegible] instruction et de [illegible] punie, suivant la division à laquelle ils appartiennent. [illegible] cours d'études est de deux ans ou trois [illegible] ans. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens [illegible] sortent sont classés définitivement suivant leur ordre de mérite dans leur [illegible] corps et [illegible] alors placés dans les corps de l'artillerie et du génie, pour occuper les [illegible] et [illegible] positions aux élèves par la loi du 14 avril 1832. En [illegible] sortie [illegible] élèves à leur instruction, il est reconnu à [illegible] deux ans de [illegible] services antérieurement à l'époque de leur admission à l'École [illegible] application article 5 de la loi du 11 avril 1831); ces [illegible] leur sont [illegible] comme service effectif, dans la liquidation de leur [illegible] retraite [illegible] sion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

État major. MM.

Schnéegans (C ✻), général de brigade, *commandant.*

[illegible]rouon ✻, capitaine de 1re classe [illegible]rtillerie, *aide de camp.*

Goury (C ✻), colonel du génie, *commandant en 2e*, directeur des études.

Poilerx (O ✻), chef d'escadron d'artillerie.
[illegible]arnier ✻, chef de bataillon du génie.
[illegible], *idem.*
[illegible], capitaine en 2e d'artillerie.
[illegible]ade ✻, *idem.*
[illegible]erquin, *idem.*

Reumaux, capitaine en 2e d'artillerie.
[illegible] ✻, *idem.*
Prou, *idem.*
Sabouraud ✻, capitaine [illegible] 1re [illegible]
Dufestre, capitaine de 2e [illegible]
Malet (O ✻), médecin principal de 1re classe.
[illegible]

Professeurs et adjoints. MM.

Goulier (O ✻), l.-col. du gén.	Topographie.	Guichard (O ✻), chef de bataillon du génie.	Art militaire.
Le Hagre ✻, cap. de 1re classe du génie, *adjoint*		Maire ✻, capit. de 1re classe du génie, *adjoint*	
[illegible]thon ✻, cap. de 2e cl., *id.*		Marga, cap. de 2e classe du génie, *adjoint*	
Chéry ✻, ch. de b. du génie.	Constructions.	Jeandel (O ✻) [illegible] d'artillerie.	Sciences appliquées.
Ventre, capitaine de 2e cl. du génie, *adjoint*		Dumord ✻, *idem, adjoint.*	
[illegible] ✻, cap. en 1er d'art.	Mécanique.	Baur (professeur civil)	Dessin.
[illegible] col[illegible] ✻, *id., adjoint.*		Beswang ✻, capit[illegible] (professeur)	Langue allemande.
[illegible] chef d'esc. d'art.	Artillerie.	[illegible] capitaine en 2e d'artillerie, *adjoint.*	
[illegible] ✻, *idem*		Imbert ✻, chef d'esc[illegible]	
[illegible] ✻, *idem, idem*		Courlochay ✻, capit. de 1er d'artillerie, *adjoint*	
[illegible]athieau (O ✻), chef de bat. du génie.	Fortifications permanentes.	Beauregard ✻, capitaine [illegible] d'artillerie, *idem.*	Équitation.
[illegible]ereau ✻, capitaine de 1re classe du génie, *adjoint*		Müller ✻, lieut. [illegible]	
[illegible]oux ✻, *idem, idem*		[illegible]	
[illegible]ero ✻, cap. de 2e cl., *idem*			

Services divers de l'École. MM.

Humbert (C ✻), *bibliothécaire.*
Prou ✻, *trésorier.*
Debernard ✻, *chef de bureau d'administr.*

Humbert, garde principal du génie, *conservateur du matériel.*
Dulong ✻, garde principal d'artillerie, *idem.*

1874. — Imprimé le 8 juillet 1874.

SECTION XII.

TROUPES DE L'ADMINISTRATION.

CORPS DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

COMPAGNIES D'OUVRIERS CONSTRUCTEURS.

Capitaines-commandants. MM.

1re Cie	à Châteauroux.	Delabarre (V. W.) ✲, cap. en 1er.
2e Cie	à Vernon.....	Moineau ✲, cap. en 1er
3e Cie	à Vernon.....	Cuvillier (J. B.) ✲, cap. en 1er
4e Cie	à Mustapha..	Paumier (A. N.) ✲, cap. en 1er

RÉGIMENTS DU TRAIN. MM.

1er régiment à Châteauroux	Giblat (L. N. C.) ✲, lieutenant-colonel, *commandant* Michel (N. V.) ✲, chef d'escadron, *commandant* le train des équipages militaires, détaché dans la province d'Oran Pa[illegible] ✲, chef d'escadron, *commandant* le 2e escadron, à Ly[illegible] De Lauthier d'Aubenas ✲, *idem*, *commandant* le 3e escad., à Lyon N...., *major*.
2e régiment à Versailles.	Dou[illegible] (O✲), colonel, *commandant* Fo[illegible] ✲, lieutenant-colonel, *commandant* le train des équipages militaires, détaché dans la province d'Alger Gendreau (O✲), chef d'escadron, *commandant* le 2e escadron, à Versailles Margantin (O✲), *idem*, *commandant* le 3e escadron, à Versailles Artopœus ✲, *major*.
3e régiment à Vernon.	Biérent (V.) ✲, Lieutenant-colonel, *commandant* Im[illegible] ✲, chef d'escadron, *commandant* le dépôt des équipages militaires dans la province de Constantine Chaussade ✲, *idem*, *commandant* le 3e escadron, à Paris De Bonne[illegible] Colonel (C. M.) (O✲), *idem*, *commandant* le 2e escadron, à Evreux Parizot (J.) ✲, *major*
4e régiment à Châteauroux.	Anglada (L. P. A. M.) (O✲), Lieutenant-colonel, *commandant* Moreigne ✲, chef d'escadron, *commandant* le 2e escad., à Versailles Castaing ✲, *idem*, *commandant* le 1er escadron, à Châte[illegible] Chevillot (O✲), *idem*, *commandant* le 3e escadron, à Versailles Vanès ✲, *major*

SECTION XIII.

SERVICE DE SANTÉ.

MÉDECINS

Inspecteurs (7). MM.

Cazalas (C✻), président du conseil de santé.
Laveran (C✻), *directeur de l'école d'application de médecine et de pharmacie militaires.*
Périer (C✻), membre du conseil de santé.
Cuvellier (C✻), *idem.*
Marit (O✻), *idem.*
Legouest (O✻), en disponibilité.
Gerlier (C✻), *idem.*

Medecins principaux de 1re classe (40). MM.

[illegible] (C✻).
[illegible] (C✻).
[illegible] (C✻).
Chéron que (C✻).
Didiot (O✻).
Fieschhul (C✻).
Gueury (O✻).
Thelozan (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
Brault (C✻).
Champenois (O✻).
Vincent (O✻).
Martenot de Cordoux (O✻).
De Combarieu (O✻).
Trudeau ✻.
Mercier (O✻).
Garnier (O✻).
Barude. (O✻)
Ferraton (O✻)
Perrin (O✻)
Lemarchand ✻
Pauly ✻
Masse (O✻).
Navarre (O✻).
Gouget (O✻).
Colin (O✻)
Meurs (O✻)
[illegible] (O✻).
Asse (O✻).
Cordier (O✻).
Lecomte (O✻).
Daga (O✻)
[illegible] (C✻)
[illegible]
[illegible]
[illegible] (O✻).

Médecins principaux de 2e classe (40). MM.

Laserre (O✻)
[illegible]-Duplessy (O✻).
Dufour ✻.
Jacquemin ✻.
Maffre (O✻).
Mouillac (O✻).
[illegible] (O✻).
Bernard (O✻).
[illegible]
Vautrin ✻
[illegible] ✻
Chapuy ✻
Baudouin (O✻).
Paulet (O✻).
Vilemin ✻
Bintôt (O✻).
Thierry de Maugras (O✻).
Béchade ✻.
Vedrènes ✻.
[illegible] (O✻)
Gaujot ✻.
Roudet (O✻).
Alix ✻.
Suret (O✻)
Reeb (F. T.) (O✻)
Cugnet ✻.
Boyreau (O✻).
Mutel (O✻).
Raoult-Deslongchamps (O✻)
Rozan (O✻).
Viry (O✻).
David de Lestrade (O✻)
Cocud ✻.
[illegible] ✻
Leroux (O✻).
Contrejean (O✻).
Morand ✻.
Chevassu (O✻).
Vézien (O✻).
Michel (O✻).

Medecins-majors de 1re classe (260). MM.

Bergeny (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).
Armand (O✻).
Boucault (O✻).
Bulliod ✻
Martin (O✻).
Spillebout (O✻)
Richaud (O✻)
[illegible] (O✻).
Lespiau (O✻).
Durand ✻
[illegible] (O✻).
Douchez (O✻).
Bertrand (O✻).
Caudel (O✻).
Fleury (O✻)
Remy (O✻)
Lavigne ✻.
Loucheray (O✻)
Noguès (O✻).
[illegible] ✻
Blondeau (O✻).
Champion (O✻).
Meunier (O✻).
Dauvais (O✻).

Péret (O ✻).
Evchenne (O ✻).
Pérenon (O ✻).
Rey (O ✻).
Spire (O ✻).
Monnier ✻.
Decommeta ✻.
Ladoir ✻.
Halbron ✻.
Mulot (O ✻).
Rolacet (O ✻).
Delon ✻.
Mathias ✻.
Pilon ✻.
Ferran ✻.
Lévy ✻.
Dumesnil (O ✻).
Mauche ✻.
Mulot (O ✻).
Lapevre (O ✻).
Thierry de Maugras (O ✻).

PHARMACIENS.

Inspecteur (1).

M. JEANNEL (O✻), membre du conseil de santé.

Pharmaciens principaux de 1re classe (5). MM.

[illegible] Daherre Boyer (O✻). [illegible]
[illegible] Rolland (✻).

Pharmaciens principaux de 2e classe (7). MM.

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] (Masse[illegible] (✻)

Pharmaciens-majors de 1re classe (36). MM.

[illegible] Adam. Lefranc ✻. Lancelot ✻.
[illegible] Olivier ✻. Strohl. Fleury.
[illegible] [illegible]rd ✻. Cohade ✻. Fress[illegible]ge Lafa[illegible].
[illegible] [illegible]ourant ✻. Bouillard. Warn[illegible]
[illegible] Cauvet. Chalet ✻. Vitar[illegible]
[illegible] Schmitt ✻. Fetsch ✻. Marty ✻
Fischer (O✻). Fontaine ✻. Jumilhon ✻. Walh ✻
Quatrefages (O✻). Pelissié ✻. Cheux ✻. Aveline ✻.
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

ÉCOLE D'APPLICATION DE LA MÉDECINE ET DE LA PHARMACIE MILITAIRES, au Val-de-Grâce, à Paris.

Personnel de direction.

M. Laveran (C✻), médecin-inspecteur, membre du conseil de santé des armées, *directeur*.
M. Perrin (O✻), médecin principal, *sous directeur*
M. Nicol, médecin aide-major de 1re classe,
M. Zuber, *idem*
M. Strauss, *idem*, } *surveillants.*
M. Charvot, *idem*,
M. Leroy, pharmacien aide-major de 1re classe,

Personnel d'enseignement. MM.

[illegible] Villemin, médecin prin[illegible] de 2e cl., *professeur*
Lereboullet ✻, méd[illegible] de 2e classe, *agrégé*.
Clinique chirurgicale..... Paulet ✻, médecin princ. de 2e classe, *professeur*.
Pingaud ✻, médecin-major de 2e classe, *agrégé*.
[illegible]ne des régions..... Gaujot, médecin principal de 2e classe, *professeur*.
Poncet, médecin-major de 1re class[illegible]
Épidémies des armées..... Colin ✻, médecin principal de 1re cl., *professeur*
Laveran, médecin-major de 2e classe, *agrégé*
Hygiène et médecine légale Vallin, *professeur*.
Lacassagne, *agrégé*.
Opérations et appareils..... Perrin ✻, médecin principal de 1re cl., *professeur*.
Chauvel, médecin-major de 1re classe, *agrégé*.
Chimie appliquée à l'hyg[illegible] aux expertises dans l'armée. Coulier ✻, pharmacien princ. de [illegible]e, *professeur*.
Fleury, pharmacien-major de 1re classe, *agrégé*.

Personnel administratif.

M. Delay (O✻), médecin major de 1re classe, *bibliothécaire et conservateur des collections*.

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Div.	Départements.	Lieux des établissements.
		Magasin central des subsistances militaires
1re	Seine	Pharmacie centrale du service des hôpitaux.
		Hôtel des Invalides
		Val-de-Grâce (h. mil.)
		Gros-Caillou (h. mil.)
		Saint-Martin (h. mil.)
		Courcelles (hôpital militaire temporaire)
		Cherry (hôpital militaire temporaire)
		Les Ternes (hôpital militaire temporaire)
	Seine-et-O.	Versailles (hôpital militaire)
		Rambouillet (hospice civil)
	Seine-et-Marne.	Provins (hospice civil).
	Yonne	Joigny (hospice civil).
2e	Nord	Lille (hôpital militaire).
		Cambrai (hôpital militaire).
		Douai (hôpit. milit.).
		Valenciennes (hôpital milit.).
		Arras (hospice civil).
		Valenciennes (hôpital militaire)
	Pas-de-Ca.	Calais (hôpital militaire).
		St-Omer (hôpital militaire)
4e		Thionville (hôpital militaire)
	Ardennes	Sedan (hôpital militaire).
		Givet (hôpital militaire)
6e	Meurthe-et-Moselle	Nancy (hôpital militaire).
7e	Doubs	Besançon (hôpital milit.).
	Hte-Marne	Bourbonne-les-Bains (hôpital thermal militaire).
8e	Rhône	Lyon (grand hôpital).
		Lyon (h. m. des Colinettes)

Div.	Départements.	Lieux des établissements.
9e	Bouches-du-Rhône	Marseille (hôpital milit.)
		Marseille (hôpital militaire)
		Marseille (hôpital militaire)
	Alpes-Maritimes	Nice (hôpital militaire)
10e	Hérault	Montpellier (hôpital militaire)
11e	Pyrénées-Orientales.	Perpignan (hôpital milit.)
		Amélie-les-Bains (hôpital thermal militaire)
12e		Toulouse (hôpital milit.)
		Tarbes (hôpital militaire)
13e	Pyrénées-Hautes-Pyrénées	Bagnères (hôpital militaire)
		Pau (hôpital militaire)
14e	Gironde	Bordeaux (hôpital milit.)
	Charente-Inférieure.	La Rochelle (hôpit. milit.)
15e	Maine-et-Loire	Saumur (hôpital militaire)
16e	Ille-et-Vilaine	Rennes (hôpital militaire).
	Morbihan	Belle-Île-en-Mer (hôpital militaire)
		Bastia (hôpital militaire)
		Ajaccio (hôpital militaire)
17e	Corse	Corte (hôpital militaire)
		Bonifacio (hôpital militaire)
19e	Allier	Vichy (hôp. therm. mil.)
22e	Isère	Grenoble (hospice civil)
	Savoie	Chambéry (hôpital milit.)
	Hte-Savoie	Bonneville (hôpital militaire)

Nota. Bien que les militaires puissent être traités dans tous les hospices civils, on n'a fait figurer dans cette nomenclature que ceux de ces établissements auxquels le service est fait par des médecins militaires.

ALGÉRIE

Alger	Alger (magasin de rés.).
	Alger : Le Dey (hôpital militaire)
	Alger : hôpital militaire
	Médéah (hôpital militaire)
	Boufarik (hôpital militaire)
	Blidah (hôpital militaire)
	Koléah (hôpital militaire)
	Orléansville (hôpital militaire)
	Coléah (hôpital militaire)
	Boghar (hôpital militaire)
	Fort-de-l'Eau (hôp. mil.)
	Dellys (hôpital militaire)
	Laghouat (hôpital militaire)
	Fort National (hôpital militaire)
	Ambulances de la division
Oran	Oran (hôpital militaire).
	Mers-el-Kébir (hôpital milit.)
	Mostaganem (hôpital militaire).
	Tlemcen (hôpital milit.).
Oran (*suite*)	Sidi-bel-Abbès (hôpital militaire)
	Nemours (hôpital militaire)
	Arzew (hôpital militaire)
	Saïda (hôpital militaire)
	Tiaret (hôpital militaire)
	Lalla-Maghnia (hôpital militaire)
	Saint-Denis-du-Sig (hôpital militaire)
	Orléansville (hôpital militaire)
	Aïn-Sefra (hôpital militaire)
Constantine	Constantine (hôpital milit.)
	Philippeville (hôpital milit.)
	Mila (hôpital militaire)
	Bougie (hôpital militaire)
	Sétif (hôpital militaire).
	Batna (hôpital militaire)
	Batna (hôpital militaire)
	Biskra (hôpital militaire)
	Guelma (hôpital militaire)
	La Calle (hôpital militaire)
	Ambulances de la division

SECTION XIV.

CORPS DES VÉTÉRINAIRES.

L'ordre constitutif des vétérinaires militaires est fixé ainsi qu'il suit.
Vétérinaires principaux, 5, vétérinaires en 1er, 124; vétérinaires en 2e, 124; aides vétérinaires, 105; aides vétérinaires stagiaires, 20 — Total, 378

Vétérinaires principaux. MM.

Merche (Charles) (O ✻), à la commission d'hygiène hippique.
Hugot (Michel-Antoine) (O ✻), à la commission d'hygiène hippique.
Sipière (Jean-Ant. Célest.) ✻, à Alger.
Goyau (Louis-Pierre) ✻, à l'École de cavalerie
Mitant (Pierre-Lucien) ✻, à la commission d'hygiène hippique.

SECTION XV.

SERVICES ADMINISTRATIFS

BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE

Officiers d'administration principaux. MM.

Eyraud (O ✻)
Cardenot ✻
[illegible] ✻
Arnaud ✻
Bergeron (O ✻).
[illegible] ✻
[illegible]
[illegible]
Goulet ✻
[illegible] ✻
[illegible]
[illegible]
Bailly
Mesnier ✻
Prédal ✻

HOPITAUX MILITAIRES

Officiers d'administration principaux. MM

[illegible] (O ✻)
[illegible] ✻.
Antonini (O ✻).
Daponchel ✻.
Olive ✻.
Pierron ✻.
Durfort de la Broye ✻
Sauvage ✻.
Guérard ✻.
Mennar ✻

SUBSISTANCES MILITAIRES

Officiers d'administration principaux. MM.

[illegible] (O ✻)
[illegible] ✻.
[illegible] ✻.
Williame ✻.
Desantis ✻
Mougenot ✻
[illegible] ✻
Arnaud ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻

HABILLEMENT ET CAMPEMENT

Officiers d'administration principaux. MM.

Arrigas (O ✻).
Duclou ✻.
Villeréal ✻.

SECTION XVI.

ÉCOLES MILITAIRES.

PRYTANÉE MILITAIRE

à La Flèche.

[illegible] m.-boursiers

On admet au Prytanée des enfants payant pension : le prix de la pension est de [illegible]

[illegible] pour être admis gratuitement, doivent avoir alors plus de 10 ans [illegible] de 12 ans. [illegible] rester au Prytanée jusqu'à la fin de l'année [illegible] ils ont complété leur 19e année.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Bertrand (C ✻), général de brigade, *commandant, directeur des études.*
Georges de Lemud (O ✻), lieutenant-colonel d'infanterie, *commandant en 2e, sous-directeur des études.*

[illegible] Virot ✻, chef d'escadron au 38e de ligne.
Nolle, lieutenant au 19e de ligne.
Corbien, lieutenant au 15e de ligne.

INSTRUCTION. MM.

Toussaint ✻, *inspecteur des études.*
Godin, *surveillant général, sous-inspecteur des études.*

Professeurs d'humanités et de grammaire. MM.

Dupré, Coutarier. | Lebreton ✻, Landeau | Talbert, Pivron ✻. | Saffiet.

[illegible] re et géographie..... Adam, Gelelin. | Dessin [illegible]

[illegible] ques spéciales, physique et chimie..... Bourdeau, Raingeard.

[illegible] relle..... Delahaye.

[illegible]

[illegible]

Administration.

M. [illegible] ✻, officier d'admin. principal du service des hôpitaux, *trésorier-économe*

M. Lory, adjudant en 1er, *adjoint.*

Chapelle.

M. l'abbé Deutsch ✻, *aumônier.*

M. l'abbé Fougeray, *chapelain.*

Service de santé.

M. Beauchef, *chirurgien.*

Garde du Génie.

M. [illegible] ✻

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE,

à Saint-Cyr

L'École, réorganisée par décret du 8 juin 1861, est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie, le corps d'état-major et l'infanterie de marine.

L'admission à l'École n'a lieu que par voie de concours; ce concours est ouvert, chaque année, à l'époque déterminée par le ministre de la guerre.

Nul ne peut se présenter au concours s'il ne justifie qu'il est Français ou naturalisé, et qu'il a au 17 ans au moins et 20 ans au plus, au 1er janvier de l'année du concours.

Tout candidat nommé élève doit, s'il a l'âge requis, avoir contracté un engagement volontaire avant d'entrer à l'École.

Les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et soldats des corps de l'armée qui pourront justifier de deux ans de présence effective sous les drapeaux au 1er janvier de l'année de l'époque du concours, seront admis à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas accompli leur 25e année.

Il est publié chaque année un programme des matières sur lesquelles les candidats doivent être examinés.

Le prix de la pension est de [illegible] francs, celui du trousseau est déterminé chaque année par [illegible]

Tous les élèves reçoivent les mêmes leçons d'équitation. A la fin de la première année il est établi une liste d'aptitude à la cavalerie [illegible] sont, sur leur demande et d'après les besoins du service, définitivement [illegible] cavalerie; ils sont nommés sous-lieutenants dans les régiments de [illegible] satisfont aux examens de sortie.

Les autres élèves qui ont également satisfait aux examens de sortie ont le droit de choisir suivant le rang de mérite obtenu dans le classement de sortie, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles dans l'infanterie de terre et l'infanterie de marine, celle de ces armes dans laquelle ils désirent servir. Les élèves qui en ont fait la demande concourent dans l'ordre successif des numéros de mérite, avec les sous-[illegible]

ÉTAT-MAJOR. MM.

Hanrion (C✻), général de brigade, *commandant.*
Breart (C✻), colonel d'infanterie, *commandant en 2e*

Officiers d'infanterie. MM.

Rousset (O✻), chef de bataillon, *commandant de bataillon.*
[illegible] ✻, capitaine au 47e de ligne.
[illegible] capitaine au 29e de ligne.
[illegible] capitaine au 67e de ligne.
[illegible] capitaine au 44e de ligne.
[illegible]s, capitaine au 50e de ligne.
Mayaud ✻, capitaine au 6e de ligne.
Boudèle, capitaine au 2e de ligne.
Pillon, capitaine au 33e de ligne.
Cirou, capitaine au 51e de ligne.

Maître, lieutenant au 29e [illegible] ligne.
Desjardins, lieutenant au 2e [illegible]
Henriot, lieutenant au 114e [illegible]
Terme, lieutenant au 116e de ligne.
Seuret, lieutenant au 93e de ligne.
Meunier, lieutenant au 63e de [illegible]
Lourdel-Henaut, lieutenant au 21e de ligne.
Falconnet, lieutenant au 97e [illegible]
Bulet, lieutenant au 18e de [illegible]
Haas, lieutenant au 111e de [illegible]

Officiers de cavalerie. MM.

Grandin ✻, lieutenant-colonel, *commandant la section de cavalerie.*
Massiet, capitaine, *écuyer.*
De Conac ✻, capitaine, *idem.*

Rozat de Mandres ✻, capitaine, *instructeur.*
Pennet ✻, capitaine, *idem.*
Tremeau, lieutenant au 18e chasseurs.
Doutreleau, lieutenant au 5e cuirassiers.

Direction des études. MM

Thévenin (O ✻), chef d'escadron d'artillerie, *directeur des études*
Chevrier ✻, capitaine au 4e d'infanterie, } *sous-directeurs*
Archinet ✻, capitaine au 144e d'infanterie. }

Examinateurs d'admission. MM.

Nourrisson (O ✻), colonel d'artillerie en retraite
Fabre (O ✻), professeur de mathématiques
Passard ✻, professeur d'histoire
Manucci ✻, professeur de langues vivantes

Professeurs MM

Roy O ✻, major d'artillerie ..... *Artillerie*
Legoyer, capitaine d'artillerie ..... *Topographie et mathématiques*
Barthélemy ✻, capitaine au 84e de ligne .. *Histoire, art et administration militaire*
Robert St-Vincent ✻, chef de bat. du génie. *Fortification*
Albert (Paul) ..... *Littérature militaire*
Bregi ..... } *Histoire, géographie et statistique.*
Moreau ✻, capitaine au 110e de ligne ...
Tourenq (L. Thél.) ✻, capit. au 107e de ligne *Législation et administration militaires*
Picqué ✻ ... *Géométrie descriptive*
Guillemin ... *Physique et chimie*
Fontaine
Hassenat ..... } *Dessin*
Fossey ....
Nussen ..... *Langue allemande*

Professeurs adjoints MM

Tourenq, cap. au 12e de ligne [illegible] Gardet [illegible]
Stopler, capitaine d'artillerie [illegible] [illegible]
Dubant (J. B.) [illegible] [illegible]
Pelletier, capitaine au 79e de ligne [illegible] Piebourg [illegible]
Malpel, lieutenant au 5e de Ligne | Dubourdieu, lieut. au 88e de ligne | Samains, lieutenant [illegible]
Mathieu, lieut. au 25e de Ligne | Lesueur, capitaine [illegible]
Gœury (E. E.). | Gamblez, lieutenant au genie | Bertet, lieutenant au [illegible]
Brandt | [illegible] } de ligne

Administration MM

Brunet (O ✻), major d'infanterie, *major.*
Lacroix, capitaine au 15e bataillon de chasseurs à pied
Alexis [illegible], 22e *adjoint au trésorier.*
Robert ✻, officier comptable de 1re classe *économe.*
Picard, adjudant en 1er, *adj. à l'économe*
Bouvier, adjudant en 2e, *idem*
Blin, adjudant d'administration en 2e, *idem*
Masquelez ✻, *secrétaire-archiviste bibliothécaire.*
L'abbé Lanusse ✻, *aumônier*
Le pasteur Passa, *ministre protestant*

Service de santé. MM.

Mouillac (O ✻), *médecin principal de 1re classe*
Lux ✻, *médecin-major de 1re classe*
Foch, *médecin aide-major de 1re classe*
Goyau ✻, *vétérinaire principal, professeur d'hippologie*
[illegible] *aide-vétérinaire.*

Détachement de cavaliers de remonte

M. Gangloff, sous-lieutenant *commandant*

ÉCOLE DE CAVALERIE, à Saumur. (*Voir* page 791)

ÉCOLE D'APPLICATION D'ÉTAT-MAJOR, à Paris (*Voir* page 796

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève, à Paris

Cette École a été réorganisée par décret du 15 avril 1873.

Elle est destinée à former des élèves pour les services publics ci-après, savoir : l'artillerie de terre et de mer, le génie militaire et le génie maritime, la marine, le corps des ingénieurs hydrographes, les ponts et chaussées et les mines, le corps d'état-major, les poudres et salpêtres, les lignes télégraphiques et l'administration des tabacs.

On ne peut y être admis que par voie de concours. A cet effet, des examens publics ont lieu tous les ans. Un arrêté du ministre de la guerre, rendu public avant le 1er avril, fait connaître le programme des matières sur lesquelles doivent porter ces examens, ainsi que l'époque de leur ouverture.

Pour être admis au concours, il faut être Français et avoir plus de dix-sept ans et moins de 20 ans au 1er janvier de l'année courante. Toutefois les militaires des corps de l'armée sont admis jusqu'à l'âge de 25 ans, pourvu qu'ils n'aient pas accompli leur 23e année avant le jour fixé pour l'ouverture dudit concours, et qu'ils justifient de deux ans de service effectif et réel sous les drapeaux.

Par exception à ces dispositions, au concours de 1874 [illegible] sera reculée d'un an pour les candidats qui ont atteint cette limite en 1873.

Le prix de la pension est de 1,000 francs par an; celui du trousseau est déterminé chaque année par le ministre de la guerre.

La durée du cours complet d'instruction est de deux ans. Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie et dont l'aptitude physique aux services publics a été constatée ont le droit de choisir, suivant le rang de mérite qu'ils occupent sur la liste générale de classement dressée par le jury, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, le service public où ils désirent entrer, parmi ceux qui s'alimentent à l'École et qui sont désignés ci-dessus.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Durand de Villers (C✻), général de brigade, *commandant.*

Protche (O✻), colonel d'artillerie, *commandant en second.*

Capitaines inspecteurs des études.

Bouteron ✻, capitaine d'artillerie de marine.	Dombre, capitaine d'artillerie.
Richard ✻, capitaine d'artillerie.	Tartrat ✻, capitaine du génie.
Flye Sainte-Marie ✻, *idem.*	Derougemont, *idem.*

Directeur des études.

M. [illegible] ✻, de l'Académie des sciences.

Examinateurs des élèves. MM.

Bresse ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Cabart-Darneville ✻
L. [illegible]nerie (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.	Cloez ✻
	Jordan, ingénieur des mines.

Examinateurs d'admission. MM.

Bellavène ✻	Martin [illegible]
Lebon ✻	Lagarrigue ✻, capitaine d'artillerie.
Tessié [illegible]	[illegible]

Professeurs et autres. MM.

[illegible]rand (O✻), de l'Académie des sciences.	Analyse.
[illegible] ✻, *idem*	
Phillips ✻, *idem*	
[illegible] ✻, ingénieur en chef de 1re classe des mines.	Mécanique et machines.
[illegible] ✻, chef d'escadron d'artillerie.	Géométrie descriptive.
Jamin (O✻), de l'Académie des sciences.	Physique.
[illegible]rau, ingénieur des mines.	
[illegible] (O✻), de l'Académie des sciences.	Chimie.
[illegible]ers (O✻), *idem*	
Usquin (O✻), lieutenant-colonel du génie en retraite.	Art militaire.
Faye, membre de l'Institut.	Astronomie.
De Dartein ✻, ingénieur des ponts et chaussées.	Architecture.
[illegible], de l'Académie française.	Littérature française.
Zeller ✻	Histoire.

De [illegible] ..... } Idem
[illegible] ..... } Idem
Javary ✻, capitaine du génie..... | Chef des travaux topographiques,
Leser, Koell, Scherdlin..... | Langue allemande.

Répétiteurs. MM.

Mollard.	Le Roux ✻.	[illegible] ✻
Co[illegible]gnon ✻.	Fernet ✻	[illegible] ✻
Marie.	Leb[illegible] ✻	[illegible]
[illegible]	[illegible] ✻	

Répétiteurs adjoints. MM.

[illegible]	[illegible] ✻ [illegible]	[illegible]
[illegible] ✻	[illegible]	[illegible]
[illegible] ✻	[illegible]	[illegible]
[illegible]		

[illegible] MM.

[illegible] O✻), *administrateur*
Mangin (O✻), *bibliothécaire.*
Schultz ✻, *trésorier-archiviste.*
Aubert, *garde du matériel.*
[illegible] ✻, *inspect. des travaux de bâtimens*
[illegible] ✻, Rozé, Jungfleisch, } *conservateurs des collections scientifiques*

Service de santé. MM.

Fusier (O✻), *médecin principal de 2e classe*
Hoppel ✻, *médecin civil faisant fonctions d'aide-major de 1re classe*
[illegible] *dentiste*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. MM.

[illegible] e du génie, commandant l'École, *président.*
[illegible] ✻ [illegible] *général de division d'artillerie.*
[illegible] ✻ *idem*
Boissonnet (C✻), général de brigade du génie
Jegon d'Herbelme (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées
Daubrée, inspecteur général des mines
De la Roncière le Noury (GO✻), vice-amiral
Paris, contre-amiral
Regnault (C✻), de l'Académie des sciences, directeur général des manufactures de l'État.
Combes (C✻), membre de l'Académie des sciences
[illegible] ✻, *idem.*
Laroche (O✻), colonel d'artillerie, commandant [illegible]
Bonnet (O✻), directeur des études à l'École polytechnique
[illegible] (O✻), *idem.*
[illegible] (O✻), *idem.*
Fremy (O✻), *idem*
Bresse ✻
[illegible] ✻, [illegible]

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,
à Fontainebleau. (*Voir* page 817)

ÉCOLE D'APPLICATION DE LA MÉDECINE ET DE LA PHARMACIE MILITAIRES, à Paris (*Voir* page 821)

ÉCOLE NORMALE DE GYMNASTIQUE

Aux redoutes de la Faisanderie et de Gravelle, près Vincennes.

M. Grellet, capitaine au 48e régiment d'infanterie, *commandant.*
M. Berthier ✻, capitaine au 109e de ligne, *commandant en second.*

Instructeurs. MM.

Kockenpoot, capitaine au 81e de ligne.	Mariès, sous-lieutenant au 27e [illegible]
Genot, lieutenant au 41e [illegible] ligne	Lagobarde, sous-lieutenant au 73e de ligne
Roubaud, lieutenant au 43e de ligne.	Armand, médecin-major de 1re [illegible]
Blanc, sous-lieutenant au 109e de ligne	

SECTION XVII.

SERVICE DU RECRUTEMENT ET DE LA RÉSERVE.

Ce service est réglé par les ordonnances des 13 mars et 16 décembre 1841.

AIN (3e classe)	Dupuis ✻, capitaine au [illegible]
AISNE (1re classe)	Gelon ✻, capitaine au [illegible]
ALLIER (2e classe)	[illegible]
ALPES (BASSES-) (2e classe)	[illegible]
ALPES (HAUTES-) (2e classe)	Rochon ✻, [illegible]
ALPES-MARITIMES [illegible]	Fraysse, capitaine au [illegible]
ARDÈCHE (2e classe)	Fain, capitaine au 124e de ligne
ARDENNES (2e classe)	Parpas ✻, capitaine au 58e de ligne
ARIÉGE (2e classe)	Pesquidous ✻, capitaine au [illegible]
AUBE (2e classe)	Constant ✻, capitaine au 82e de [illegible]
AUDE (2e classe)	Crochon ✻, capitaine au 27e de [illegible]
AVEYRON (2e classe)	D'Albertini ✻, capitaine au 15e de ligne
BOUCHES-DU-RHÔNE (1re classe)	Dabo (O✻), major d'infanterie (*hors cadres*)
CALVADOS (1re [illegible]	Adam [illegible] capitaine au 66e de ligne.
CANTAL (2e classe)	Parc [illegible] capitaine au 3e de ligne
CHARENTE (2e classe)	[illegible] capitaine au 7e de hussards
CHARENTE-INFÉRIEURE (2e classe	Boussolle (O✻), chef de bataillon [illegible]
[illegible] 2e classe	[illegible] capitaine au 135e de ligne
CHER (2e classe)	[illegible]
[illegible]	[illegible]
CÔTE-D'OR (1re classe)	Gaspard-Michel (O✻), chef de bat. d'inf. (*h. cadres*)
[illegible]	[illegible] infanterie (*hors cadres*)
[illegible]	Martel ✻, chef de bataillon d'infant. (*hors cadres*)
[illegible]	Dubedout ✻, capitaine au 60e de ligne.
DOUBS (2e classe)	[illegible], capitaine au 60e de ligne.
[illegible]	[illegible] ✻, chef de bataillon d'infant. (*h. cadres*)
[illegible] classe)	[illegible] ✻, major d'infanterie (*hors cadres*)
[illegible]-LOIR (2e classe)	[illegible] ✻ capitaine au 101e de ligne.
[illegible]	[illegible] (*hors cadres*).
[illegible]	[illegible] ✻, major d'infanterie (*hors cadres*)
GARONNE (HAUTE-) [illegible]	Larquet ✻, chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*)
GERS (2e classe)	Stoumpff ✻, capitaine au 92e de ligne.
GIRONDE (1re classe)	Gravier (O✻), chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*)
HÉRAULT (1re classe)	[illegible] ✻, chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*)
[illegible]	[illegible] ✻, chef de bataillon d'inf. (*h. cadres*)
INDRE (2e classe)	Bonnet ✻, capitaine au 27e de ligne
[illegible]	[illegible] ✻, major d'infanterie (*hors cadres*)
[illegible]	Pottin de Vauvineux (O✻), chef de bat. d'inf. (*h. c*
[illegible]	Poy ✻, capitaine au 4e de [illegible]
[illegible]	Delmont ✻, capitaine au 1er de hussards
[illegible]	[illegible] ✻, chef de bataillon d'infanterie (*h.*
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Antoine Préjard ✻, chef de bat. d'infant (*h. c*
[illegible]	Roux (O✻), chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*
[illegible]	Lanaud ✻, capitaine au 58e de ligne
LOT [illegible]	Blanc ✻, capitaine au 139e de ligne
[illegible]	Bénézech ✻, capitaine au 10e de ligne.
[illegible]	Sohm ✻, capitaine au 93e de ligne
MAINE-ET-LOIRE (1re classe)	Codet ✻, capitaine au [illegible]
[illegible]	Maignien (O✻), chef de bataillon [illegible]
[illegible]	Baudry ✻, capitaine au 70e de ligne.
MARNE (HAUTE-) (2e classe)	Autric ✻, capitaine au 6e régiment de chasseurs.
MAYENNE (2e classe)	Labbé ✻, capitaine au 52e de [illegible]
MEURTHE-ET-MOSELLE (1re classe)	Borel ✻, chef d'escadron de cavalerie (*hors cadres*)
MEUSE (2e classe)	Normand ✻, major de cavalerie (*hors cadres*).
MORBIHAN (1re classe)	[illegible] ✻, [illegible] (*hors cadres*)
NIÈVRE (2e classe)	Savy ✻, capitaine au 18e de ligne

NORD (1re classe)	Amiot (O✻), chef de bataillon d'inf (*hors cadres*).
OISE (2e classe)	Hubert ✻, capitaine au 88e de ligne.
ORNE (2e classe)	Crochon ✻, capitaine au 30e d[illegible]
PAS-DE CALAIS (1re classe)	Pinsoye (O✻), chef de bataillon d'inf (*hors cadres*)
PUY-DE-DÔME (1re classe)	Deschamps (O✻), chef de bataillon (*hors cadres*)
PYRÉNÉES (BASSES-) (2e classe)	Vincens ✻, capitaine au 50e de ligne
PYRÉNÉES (HAUTES-) (2e classe)	Guerin ✻, capitaine au 51e de ligne
PYRÉNÉES-ORIENTALES (2e classe)	Cornuelle ✻, capitaine au 49e de ligne.
RHIN (HAUT-) (partie française)	Beck ✻, capitaine au 34e de ligne.
RHÔNE (1re classe)	D[illegible] ✻ chef de bataillon d'inf (*hors cadres*).
SAÔNE (HAUTE-) (2e classe)	[illegible]
SAÔNE-ET-LOIRE (1re classe)	[illegible]
[illegible] (2e classe)	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
SEINE (1re classe)	[illegible] valrie (*hors cad*[illegible]
SEINE-INFÉRIEURE (1re classe)	Watteau (O✻), chef de bat d'inf. (*hors cadres*).
SEINE-ET-MARNE (1re classe)	D'Armau de Pouydraguin ✻, cap au 47e de ligne
[illegible] (1re classe)	[illegible] ✻ [illegible]t.-colonel d'infanterie (*h. cadres*)
[illegible] (2e classe)	[illegible] ✻ [illegible] au 96e [illegible]
SOMME (1re classe)	[illegible] (O✻) chef de bataillon d'inf. (*hors cad*[illegible]
TARN (2e classe)	[illegible] ✻ [illegible] de ligne
TARN-ET-GARONNE (2e classe)	[illegible]
VAR (2e classe)	[illegible] ✻ [illegible]
VAUCLUSE (2e classe)	[illegible] ✻ [illegible] au 9e [illegible]
VENDÉE (2e classe)	[illegible]che ✻, capitaine au 1.[illegible]e ligne
VIENNE (2e classe)	[illegible] ✻, capitaine au 11e de ligne
VIENNE (HAUTE-) (2e classe)	[illegible]ye ✻, capitaine au 5e de ligne
VOSGES (2e classe)	Bernard (O✻), capitaine au 61[illegible]
YONNE (2e classe)	[illegible]bermont ✻, capitaine au 26e régiment [illegible]

SECTION XVIII.

SERVICE DE LA REMONTE GÉNÉRALE.

Ce service a été constitué par ordonnance du 11 avril 1831. — Une décision impériale du 15 novembre 1869 a fixé à quatre le nombre des circonscriptions de remonte, savoir :

1re CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Caen, Saint-Lô, Alençon, le Bec-Helloüin et Paris.

M. Basserie (O✻), colonel (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔTS.	MM
Caen (Calvados). (2e division militaire.)	Letenneur ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant*
	Moulinet ✻, capitaine au 3e cuirassiers
	Malo ✻, capitaine au 8e chasseurs
	Lepescheux-Duhautbourg ✻, capitaine au 10e hussards
	Grelon ✻, lieutenant au 9e chasseurs, *comptable.*
	Décobert, lieutenant au 28e dragons
	Coulet, *vétérinaire en* 1er.
	Couteau, *idem en* 2e
	N..., capitaine comm. la 1re comp. de cavaliers de remonte.
	Gayde, lieutenant à la 1re comp. *idem*
	Percin, sous-lieutenant, *idem*, *idem.*
Saint-Lô (Manche). (16e division militaire.)	Crotel ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
	Miller, capitaine au 3e cuirassiers
	Boquet ✻, lieutenant au 16e dragons.
	Fougère ✻, lieutenant au 15e dragons, *comptable.*
	Thoret ✻, *vétérinaire en* 1er
	Serres, lieutenant à la 1re comp. de cavaliers de remonte
Alençon (Orne). (1re division militaire.)	De Cointet ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
	Fiévée ✻, capitaine au 6e chasseurs
	Müller ✻, capitaine au 6e cuirassiers.
	Martin, sous-lieutenant au 12e cuirassiers, *comptable.*
	Bigot ✻, *vétérinaire en* 1er.
	Pierron, sous-lieutenant à la 1re comp. de caval. de remonte.
Bec-Helloüin (Lure). (3e division militaire.)	Dursus (O✻), chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
	Molveut ✻, capitaine au 5e dragons
	Le Bailly, sous-lieutenant au 9e hussards, *comptable.*
	Grand-Clément ⊛, lieutenant au 1er cuirassiers.
	Charon, *vétérinaire en* 1er.
	D'Aubas ⊛, sous-lieut. à la 1re comp. de cavaliers de remonte.
Paris. (1re division militaire.)	Faverot de Kerbrech ✻, chef d'esc. (hors cadres), *command.*
	Marandat ✻, capitaine au 4e dragons
	De Buros (Brossier), capitaine au 10e chasseurs.
	Loth ✻, capitaine au 5e chasseurs
	Jacquemin, lieutenant au 3e chasseurs, *comptable.*
	Poncet ✻, *vétérinaire en* 1er.
	Levillain ✻, cap. comm. la 6e comp. de cavaliers de remonte.
	Cardeur, lieutenant à la 6e comp. *idem.*
	Daunay, *idem*, *idem.*
	Tardieu ✻, sous-lieutenant, *idem.*
	Laurent, *idem*, *idem.*

2e CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Fontenay, St-Jean-d'Angély, Angers [illegible]

M. Nachbaur (O ✲), lieutenant-colonel (hors cadres), *commandant*

DÉPÔTS.	M.M.
FONTENAY-LE-COMTE (Vendée). (15e division militaire.)	Bu[illegible] [illegible]rs cadres), *commandant* Merlet, capitaine [illegible] Gaguot ✲, capitaine au 8e chasseurs Aubry ✲, sous-lieutenant au 8e cuirassiers, *comptable* Vidal *vétérinaire en 2e* Perrotin ✲, capit. comm. la 2e comp. [illegible]
ST JEAN D'ANGELY Charente-Inférr.). 14e division militaire.)	[illegible] ✲, chef d'escadron (hors cadres), *commandant* Bailly, capitaine au 5e cuirassiers. Daubriac, lieutenant au 18e chasseurs, *comptable* Saint-Cyr ✲ *vétérinaire en 1er* Pierson, lieutenant à la 2e comp. de cavaliers de remon
ANGERS (Maine-et-Loire). 18e division militaire.)	Tranchant ✲, chef d'escadron (hors cadres) *commandant* Laroche, capitaine au 9e cuirassiers De Boisfleury (Potiron), capitaine au 18e chasseurs Godard, lieutenant au 8e chasseurs, *comptable.* Loscot ✲, *vétérinaire en 1er* Barlemont ✲, sous-lieut. à la 2e comp. de cavl. de remont
GUINGAMP (Côtes-du-Nord). 16e division militaire.)	[illegible] chef d'escadron (hors cadres), *commandant* Gaury ✲, capitaine au 14e chasseurs Edel ✲, capitaine au 19e chasseurs Coutare, [illegible] [illegible] ✲, *vétérinaire en 1er* Lard ✲, sous-lieut. à la 2e comp. de cavl. de remon

3e CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Tarbes, Agen, Mérignac, Guéret et Aurillac

M. Droz ✲, colonel (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔTS.	M.M.
TARBES (Hautes-Pyrénées). (13e division militaire.)	Becquey-Beaupré ✲, chef d'es[illegible] D[illegible] ✲, capitaine au 2e hussards, *comptable* Denau, capitaine au 18e [illegible] Bremier, capitaine au 5e drag[illegible] Mourgues ✲, *vétérinaire en 1er.* Bartaec ✲, capit. comm. la 3e comp. de ca[illegible] [illegible] ✲, lieutenant à la [illegible] [illegible]
AGEN (Lot-et-Gar.). (12e division militaire.)	Lordier-Dauvaux ✲, sous-lieut., *idem* Desfrançois de Ponchalon ✲, chef d'esc[illegible] Canonge ✲, capitaine au 4e chasseurs Mercier, capitaine au 18e dragons. Lowenbruck ✲, lieutenant au 14e dragons, *comptable* [illegible] *vétérinaire en 1er* [illegible], sous-lieutenant à la 3e comp. de cavaliers [illegible]
MÉRIGNAC (Gironde). (14e division militaire.)	Maisonnette ✲, [illegible] Ignacs, ca[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ✲, [illegible] [illegible]
GUÉRET (Creuse). 31e division militaire.)	Dutuh ✲, chef d'escadron (hors cadres) [illegible] D'Astanières ✲, capitaine au 11e cha[illegible] Lacotte, lieutenant au 18e dragons Thomas, lieutenant au 6e chasseurs, *comptable* Warnier ✲, *vétérinaire en 1er.* Uyenne ✲, capitaine à la 4e comp. de cavaliers de remon Bipert ✲, lieutenant *idem* Tessier, sous-lieutenant *idem*

DÉPÔT.

AURILLAC (Cantal).
(20e d. is. m. militaire)

Chaverondier ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
François ✻, capitaine au 3e dragons.
Claverie ✻, capitaine au 17e chasseurs
Billoué, lieutenant au 6e dragons, *comptable.*
Vernhes ✻, *vétérinaire en* 1er.
Lapostolle, sous-lieuten. à la 4e comp. de caval. de remonte

4e CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Favernay, Mâcon et Sampigny.

M. Lefort (O✻), lieutenant-colonel (hors cadres), *commandant.*

MM

DÉPÔTS

MÂCON (Saône-et-Loire). (19e division militaire.)

Lou[illegible] (✻), chef d'escadron (hors cadres, *commandant*
[illegible] ✻, capitaine au 2e chasseurs.
[illegible] ✻, capitaine au 3e hussards, *comptable.*
Hémin, capitaine au 5e cuirassiers
Forget, lieutenant au 11e chasseurs.
Hédicux ✻, *vétérinaire en* 1er
Bonnaire, lieutenant à la 4e comp. de cavaliers de remonte

SAMPIGNY (Meuse.) (2e division militaire.)

Marchal ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
Lorrent, capitaine au 17e dragons
Verdot, capitaine au 6e chasseurs, *comptable.*
Vincent ✻, lieutenant au 1er dragons.
Maître ✻, *vétérinaire en* 1er
Naulot ✻, capitaine à la 5e comp. de cavaliers de remonte.
Saint-Germier ✻, lieutenant *idem.*
Lebeau, sous lieutenant *idem.*
Donzelle ✻, *idem.* *idem*

FAVERNEY (Haute Saône.) (5e division militaire.)

Henri[illegible] ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant*
Rouvière, capitaine au 14e dragons
Boiset ✻, capitaine au 6e hussards
Mazet, Lieutenant au 19e dragons, *comptable*
Commandrier ✻, *vétérinaire en* 1er
Corvisier ✻, sous-lieut. à la 5e comp. de cavaliers de remonte.

ÉCOLE DE DRESSAGE DE SAUMUR. (A l'École de cavalerie.)

ÉTABLISSEMENTS HIPPIQUES DE L'ALGÉRIE.

M. Thomas de Dancourt (O✻), colonel (hors cadres), *directeur.*

DÉPÔT DE BLIDAH.

Boué ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
Demolins ✻, capit. au 1er chass. d'Afrique.
Girardin ✻, *idem.*
N
[illegible]ut, sous-lieutenant au 1er chasseurs d'Afrique, *comptable.*
Viardot ✻, *vétérinaire en* 1er
Durand ✻, *idem.*
[illegible]bert ✻, *vétérinaire en* 2e
Dubuy ✻, capitaine commandant la 1re comp. de cavaliers de remonte d'Afrique.

DÉPÔT DE MOSTAGANEM.

Brécard ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant*
De Fonique ✻, capit. au 4e chass. d'Afrique.
Aubert ✻, capitaine au 11e hussards
Plantier ✻, capit. au 4e chasseurs d'Afrique
Villemain ✻, lieutenant au 1er chasseurs d'Afrique, *comptable.*
Wallemhert ✻, *vétérinaire en* 1er.
Martin ✻, capit. commandant la 2e compagnie de cavaliers de remonte d'Afrique

DÉPÔT DE CONSTANTINE.

Montarsolo ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant*
Lemarchand ✻, capitaine au 3e chasseurs d'Afrique.
Malmanche, lieut. au 3e chasseurs d'Afrique
Queneau, *idem, comptable.*
Rassat ✻, *vétérinaire en* 1er.
Barthelet, *vétérinaire en* 2e.
Bourdin ✻, capitaine commandant la 3e comp de cavaliers de remonte d'Afrique.

DÉPÔT D'ÉTALONS DE BLIDAH.

Boué ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔT D'ÉTALONS DE MOSTAGANEM

Brécard ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔT D'ÉTALONS D'ALÉLICK

Bizot, capit. au 1er hussards, *commandant.*

1874. — Imprimé le 8 juillet 1874.

SECTION XIX.

INTERPRÈTES MILITAIRES.

Par décret du 14 juin 1862, le cadre constitutif des interprètes militaires employés en Algérie est fixé ainsi qu'il suit :

Interprètes principaux, 5 ; interprètes de 1re classe, 8 ; interprètes de 2e classe, 12 ; interprètes de 3e classe, 15. Total, 40.

Interprètes principaux. MM.

Feraud (L. C.), ✻, Alger.
Bouderba ✻, Constantine.
Gabeau ✻, serv. de l'Algérie et ministère de la guerre, à Paris.
Clerc, Oran.
Gourgeot ✻, Alger, détaché dans la division d'Oran.

Interprètes de 1re classe. MM.

Pearl	Tlemcen.	Guin	Mostaganem.
Jouannet ✻	Alger.	Ahmed ben Lefgoun ✻	Médéah.
Lacroix	Tlemcen.	Tauchon (L. L.)	Constantine.
Lacroix	Médéah.	Arnaud	Alger.

Interprètes de 2e classe. MM.

Rey ✻	Constantine.	Ben Baruch (S.) ..	Oran.
Meyer ✻	Bône.	Feraud (L. J.) ✻	Alger.
Bulad ✻	Aumale.	Robert	Mascara.
Ballesteros ✻	Alger.	Tauchon (C. J. B. J.)	Bône.
Daboussy ✻	Oran.	Seignette	Tlemcen.
Desgarolles	Tebessa.	Lespinasse	Setif.

Interprètes de 3e classe. MM.

Durand	Blidah.	Philippe	Constantine.
Alix	Nemours.	Vallet	Bône.
Duchayron de Beaumont ✻	Alger.	Gandolphe	Setif.
Guerin ✻	Orléansville.	Sonneck	Batna.
Legoyt	Alger.	Herrmann	Oran.
Colas	Médéah.	Pierron	Philippeville.
Alata	Oran.	Lemaire	Blidah.
		Bruno	Nemours.

SECTION XX.

JUSTICE MILITAIRE.

Tribunaux et parquets militaires. — Ateliers de condamnés aux travaux publics. — Pénitenciers militaires.

TRIBUNAUX ET PARQUETS MILITAIRES

Il y a, pour chaque division militaire territoriale, un ou deux conseils de guerre permanents, pour juger les crimes et délits commis par les militaires et les individus assimilés. Ils peuvent, en outre, être saisis de la connaissance des crimes contre la sûreté de l'État, contre l'ordre et la paix publics, commis dans les villes mises en état de siège, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et complices.

Chacun de ces conseils, composés de sept membres, sont attachés un commissaire du Gouvernement, un rapporteur et un greffier. En outre, il y a, pour toutes les divisions militaires de la France et de l'Algérie, cinq conseils de révision permanents, à chacun desquels sont attachés un commissaire du Gouvernement et un greffier. Les conseils de révision connaissent des pourvois contre les jugements des conseils de guerre, pour incompétence, vice de forme et fausse application de la loi.

Les conseils de révision sont établis, savoir :

A Paris, pour les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 7e, 15e, 16e et 18e divisions militaires;

A Lyon, pour les 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 17e, 19e, 20e, 21e et 22e divisions militaires;

A Alger, pour la province d'Alger;

A Oran, pour la province d'Oran;

A Constantine, pour la province de Constantine.

Les membres de ces différents conseils sont nommés par le commandant de chaque division militaire, qui doit les prendre parmi les militaires en activité. Les commissaires du Gouvernement et les rapporteurs près les conseils de guerre sont pris parmi les officiers supérieurs, les capitaines, les sous-intendants militaires ou adjoints, soit en activité, soit en retraite.

Les commissaires du Gouvernement près les conseils de révision sont choisis parmi les sous-intendants et les officiers supérieurs dans les diverses positions ci-dessus.

Les substituts peuvent être adjoints aux commissaires du Gouvernement et aux rapporteurs, ainsi que des commis-greffiers aux greffiers.

Le commissaire du Gouvernement remplit les fonctions du ministère public; le rapporteur est chargé de l'instruction des affaires.

Auprès de chacun il est établi, selon les circonstances et suivant les besoins du service, des conseils de guerre et des conseils de révision au quartier général de l'armée, au quartier général des corps d'armée et dans chaque division ou détachement. Les présidents et les membres de ces tribunaux, les commissaires du Gouvernement, les rapporteurs et les greffiers sont pris parmi les officiers et les sous-officiers employés dans l'armée, le corps d'armée, la division ou le détachement près desquels ces conseils sont établis.

PREMIÈRE DIVISION, à Paris. MM.

1er Conseil, à Paris.	Martin (O ✻), chef de bat. en retraite, *commiss. du Gouvernement.* Delanoix ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Alla ✻, *greffier.*
2e Conseil, à Paris.	Bailly (O ✻), chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouvern.* Janicot ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Henry, *greffier.*
Conseil de révision, à Paris.	D'Arnauld (O ✻), sous-intend. milit. en retraite, *commiss. du Gouv.* Saclairet ⊛, *greffier.*

Nota. — Le nombre des Conseils de guerre de la 1re division a été porté à 4 pendant le siége de Paris et à 26 pour le jugement des insurgés, en exécution de la loi du 7 août 1871. Un second conseil de révision a en outre été créé à Versailles. Par suite des suppressions successives, il n'y a plus que 4 conseils de guerre à Paris et 1 conseil de révision.

DOUZIÈME DIVISION, à Rouen. MM

1er Conseil, à Rouen	Renard ✲, [illegible], *commissaire du Gouvernement* Cor[illegible] ✲, [illegible], *rapporteur* [illegible] ✲, *greffier*
2e Conseil, à Caen	Colin ✲, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement* [illegible] ✲, [illegible] en retraite, *rapporteur* [illegible], *greffier*

TREIZIÈME DIVISION, à Lille MM.

1er Conseil, à Lille.	Richard ✲, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement* L[illegible] ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* N[illegible], *greffier*
2e Conseil, à Lille	Marin (O✲), chef de [illegible] en retraite, *commissaire du Gouvern* L[illegible] ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* [illegible] ✲, *greffier*

QUATRIÈME DIVISION, à Châlons-sur-Marne. MM.

Conseil à Châlons-s/Marne	N[illegible] ✲, [illegible] en retraite, *commissaire du Gouvernement* Ancon ✲, [illegible] en retraite, *rapporteur* Legay, *greffier*

QUATORZIÈME DIVISION, à Besançon. MM.

Conseil à Besançon	Ordinaire (O✲), chef d'escadron en retraite, *commissaire du Gouv.* Sirdet ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Neuveux ✲, *greffier.*

HUITIÈME DIVISION, à Lyon. MM

1er Conseil, à Lyon.	Romain (O✲), capitaine en retraite. *commissaire du Gouvernement* Galtier ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* Noir, *greffier*
2e Conseil, à Lyon.	Fouquet ✲, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement* Canel ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* Constant, *greffier*
Conseil de revision, à Lyon.	Cretin (O✲), colonel en retraite, *commissaire du Gouvernement* Mariani ✲, *greffier*

NEUVIÈME DIVISION, à Marseille MM.

1er Conseil, à Marseille	Bernard ✲, chef de bataillon en retraite, *commiss. du Gouvern* Toulorge ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* Peloux ✲, *greffier*
2e Conseil, à Toulon.	Kappelin ✲, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement* Gensollem ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Campan, *greffier*

DIXIÈME DIVISION, à Montpellier. MM.

Conseil à Montpellier.	Burtin (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement* Fournier ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* Héral, *greffier.*

ONZIÈME DIVISION, à Perpignan. MM

Conseil à Perpignan.	Fabre-Uzart (O✲), chef d'escadron en retraite, *commissaire du Gouvernement* Pecatier ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Lougarre, *greffier*

DOUZIÈME DIVISION, à Toulouse. MM

Conseil à Toulouse.	Wohlfart (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement* Théaux ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Raillard ✲, *greffier*

TREIZIÈME DIVISION, à Bayonne MM.

Conseil à Bayonne.	Alai[illegible] ✲, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement* Labor[illegible] ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* Lafarg[illegible] ✲, *greffier*

QUATORZIÈME DIVISION, à Bordeaux MM

Conseil à Bordeaux.	A[illegible] (O✲), chef d'escadron en retraite, *commissaire du Gou* D'Avesne ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Caron ✲✪, *greffier.*

QUINZIÈME DIVISION, à Nantes. MM.

1er Conseil, à Nantes.	Mansuy (O ✻), chef d'esc. de gend. en retraite, *commiss. du Gouv.* M... ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Gour... Ⓜ, *greffier.*
2e Conseil à Brest.	Défaut (O ✻), capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Mercier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Macé Ⓜ ✻, *greffier.*

SEIZIÈME DIVISION, à Rennes. MM.

Conseil à Rennes.	Pongeon de la Blanchardière (O ✻), chef d'esc. en retr., *comm. du Gouv.* N..., *rapporteur.* Rivalain Ⓜ ✻, *greffier.*

DIX-SEPTIÈME DIVISION, à Bastia. MM.

Conseil à Bastia.	Brière (O ✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Innocenzi ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Vidal Ⓜ ✻, *greffier.*

DIX-HUITIÈME DIVISION, à Tours. MM.

Conseil à Tours.	D... (O ✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement* Q... ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Valentin Ⓜ, *greffier.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION, à Bourges. MM.

Conseil à Bourges.	Cirot (O ✻), chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouv.* Sanglier (✻), chef d'esc. de gendarmerie en retr., *rapporteur.* Bor... t, *greffier.*

VINGTIÈME DIVISION, à Clermont-Ferrand. MM.

Conseil à Clermont-Ferrand	Leture Domont (O ✻), major en retraite, *commissaire du Gouv.* Mercier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur* Cabestan, *greffier.*

VINGT ET UNIÈME DIVISION, à Limoges. MM.

Conseil à Limoges	Soviche ✻, chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouv.* Treize *dit* Dreys ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Deleporte Ⓜ, *greffier.*

VINGT-DEUXIÈME DIVISION, à Grenoble. MM.

Conseil à Grenoble.	Levasseur ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernem.* Gensoul de Mouchy ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Blanc Ⓜ ✻, *greffier.*

DIVISION D'ALGER, à Alger. MM.

1er Conseil, à Alger.	Bruyère (O ✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lhuintre Ⓜ ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Dechenne ✻, *greffier.*
2e Conseil, à Blidah.	Roussel (O ✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Basin ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Ladarré, *greffier.*
Conseil de révision, à Alger.	Lauret (O ✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Nayra... Ⓜ ✻, *greffier.*

DIVISION D'ORAN, à Oran. MM.

1er Conseil, à Oran	N..., *commissaire du Gouvernement.* Jacquet ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Alexandre Ⓜ, *greffier.*
2e Conseil, à Oran.	Berger (O ✻), chef d'escad. de gend. en retr., *commiss. du Gouv.* Guillier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Cullet, *greffier.*
Conseil de révision, à Oran.	Buirette de Verrières (O ✻), chef de bat. en retr., *commiss. du Gouv.* Tartarol. Ⓜ, *greffier.*

DIVISION DE CONSTANTINE, à Constantine. MM.

1er Conseil, à Constantine.	Barutel ✻, chef de bat. en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Donnier ✻, capit. au 3e régim. de tirailleurs algériens, *rapporteur.* Rubis, *greffier.*

2e Conseil.	Auclaire ✻, capitaine [illegible] reg d'inf., *commissaire du Gouvern*
	Pra[illegible] l. capitaine au 80e de [illegible], *rapporteur*
	Barbé, *greffier*
Conseil de révision	Taquain ✻, sous-intendant militaire, *commissaire du Gouv.*
à Constantine.	Lemoine, *greffier*

ATELIERS DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX PUBLICS.

Ils sont composés de militaires condamnés par les conseils de guerre pour des crimes ou des délits prévus par le Code de justice militaire (tit. II, liv. IV), ainsi que de ceux qui ont obtenu la commutation d'une peine plus grave en celle correctionnelle des travaux publics. Les condamnés portent un vêtement d'étoffe brune ; on les occupe à des travaux militaires ou civils.

N° 1. — *Cherchell* (Algérie). MM.

Lamiral [illegible], *capitaine, commandant*
[illegible] *lieut. adj., direct. des ateliers*
M[illegible] *officier d'admin. comptable*
Lagarrigue ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint*
Contoville [illegible] *greffier*

N° 2. — *Ténès* (Algérie). MM.

M[illegible] ✻ [illegible]*pitaine, commandant*
[illegible] *lieut. adj., direct. des ateliers*
[illegible] *officier d'admin. comptable*
[illegible] *adjudant d'admin. adjoint*
[illegible] *greffier*

N° 3. — *Oran* (Algérie). MM.

Le[illegible] *pitaine, commandant*
Hochart ✻ⓜ, *lieut. adj., dir. des ateliers*
Chappuis, *officier d'admin. comptable*
Bidault ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
[illegible]ⓜ, *greffier*

N° 4. — *Bougie* (Algérie). MM.

[illegible] de Lanauze ✻ *capitaine, commandant*
[illegible] *lieut. adj., direct. des ateliers*
[illegible]rsy ⓜ, *officier d'admin. comptable*
[illegible]brun ⓜ, [illegible]
Lable ⓜ, *greffier*

N° 5. — *Mers-el-Kébir* (Algérie). MM.

Bonnet ✻, *capitaine, commandant*
[illegible] *lieut. adj., dir. des ateliers*
Dufresne ⓜ, *officier d'admin. comptable*
Gajan ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint*
[illegible]ⓜ, *greffier*

N° 6. — *Bône* (Algérie). MM.

Passez ✻, *capitaine, commandant*
Belluc, *lieut. adj., dir.* [illegible]
[illegible]ⓜ *officier d'admin. comptable*
[illegible] *adjudant d'admin. adjoint*
Bonifos ⓜ, *greffier.*

PÉNITENCIERS MILITAIRES

Ils sont composés des militaires [illegible] que de ceux qui ont obtenu la commutation d'une peine plus grave. Les détenus portent un vêtement de couleur gris beige, ayant quelque analogie avec l'uniforme militaire. Ils sont astreints au travail.

Les pénitenciers sont au nombre de cinq :

1re div. — *Fort de Bicêtre* (Seine). MM.

[illegible]r (O✻), *chef de bataillon, commandant*
M[illegible] *adjudant-major en 2e et dir. des ateliers*
Tr[illegible]r ✻, *officier d'admin. comptable*
Wilemet ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint*
Rochat ⓜ, *idem*
Rapeaux ⓜ, *greffier*

2e div. — *Avignon* (Vaucluse). MM.

[illegible] *capitaine, commandant*
[illegible] *adj., dir. des ateliers*
[illegible] *officier d'admin. comptable.*
[illegible] *adjudant d'admin. adjoint*
Ord[illegible], *greffier*

Barkadem (Algérie). MM.

N[illegible] ✻, *capitaine, commandant*
[illegible], *lieut. adj., dir. des ateliers*
Carnat, *officier d'admin. comptable*
[illegible]moulet ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint*
[illegible] *greffier*

Bab-el-Oued à Alger (Algérie). MM.

M[illegible]or ✻ *capitaine, commandant*
[illegible], *lieut. adj., dir. des ateliers*
Mouren ⓜ, *officier d'admin. comptable*
[illegible] *adjudant d'admin. adjoint*
[illegible]ⓜ, *greffier*

Douéra (Algérie). MM.

Malin[illegible]ud ✻ *capitaine, commandant*
[illegible], *lieut. adj. dir. des ateliers*
[illegible] *officier d'admin. comptable*
[illegible]x ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Homo, *greffier*

PRISONS MILITAIRES

[illegible] l'importance des prisons de Paris et de Lyon, le commandement [illegible] est exercé par les officiers [illegible].

Prisons militaires de Paris

M. S[illegible], chef de bataillon au 88e [illegible]
M. Maudhuy (O✻), cap. au 3e rég. d'inf., sous les ordres du commandant Sabiani

Prisons militaires de Lyon

M. I[illegible] ✻, capitaine au [illegible]

Prison militaire de Marseille.

M. N.

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS DE LA MARINE.

AMIRAUX. MM.

[illegible]

VICE-AMIRAUX

Maintenus sans limite d'âge dans la 1re section du cadre par application de l'article 4 de la loi du 17 juin 1841.

M. Fourichon (GO✻), membre de l'Assemblée nationale.
M. De la Grandière (GO✻).

Première section. (Activité.)

1° VICE-AMIRAUX. MM.

Prince de Joinville (G✻), membre de l'Assemblée nationale.
Cte de Gueydon (G✻) Ⓜ.
Jurien de la Gravière (GO✻) Ⓜ, directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine.
Lartigue (GO✻), vice-président du conseil d'amirauté.
Touchard (GO✻), commandant en chef l'escadre d'évolutions.
Bon Clément de la Roncière Le Noury (G✻), membre de l'Assemblée nationale.
Roze (GO✻), membre du conseil d'amirauté.
Saisset (GO✻), membre de l'Assemblée nationale.
Jauréguiberry (GO✻), préfet du 5e arrondissement maritime, à Toulon.
Pothuau (GO✻), membre de l'Assemblée nationale.
Bon Didelot (GO✻), président du conseil des travaux de la marine.
Penhoat (GO✻), membre du conseil d'amirauté.
De Dompierre d'Hornoy (GO✻), membre de l'Assemblée nationale.
Fabre-Lamaurelle (GO✻), membre du conseil d'amirauté.
Coupvent-Desbois (C✻), préfet du 1er arrondissement maritime, à Cherbourg.
Moulac (GO✻), préfet du 4e arrondissement maritime, à Rochefort.
Exelmans (GO✻), membre du conseil des travaux de la marine.
Bon Méquet (GO✻), préfet du 2e arrondissement maritime, à Brest.

2° CONTRE-AMIRAUX. MM.

Cloué (GO✻), gouvern. de la Martinique
Gicquel des Touches (GO✻), préfet maritime à Lorient
Lespiet (C✻), membre du conseil d'amir

Dupré (GO✻), gouvern. de la Cochinchine
Lefèvre (GO✻), membre du conseil des travaux
Bourgois (C✻), conseiller d'État.

De Lapeyrouse (C✻)
De Surville (C✻)
Gazome (C✻)
Garnault (C✻)
Le Gournault du Quilio (C✻)
Houssin (C✻)
Le Normant de Kergrist (C✻), commandant la marine à Cherbourg
Mallet (C✻), major général à Brest.
Thomasset (C✻), commandant la division des Antilles
Martineau des Chesnez (C✻) directeur du personnel
Lucrest de Villeneuve (C✻), major général à Cherbourg
Ribourt (C✻).
Krantz (C✻), commandant la division des mers de Chine.
Jaurès (O✻), membre de l'Assemblée nationale
D'Arnès (C✻), major de la flotte à Brest
Montaret de Kergaradec (C✻).
Périgot (C✻), commandant la division de l'océan Indien.
Bonie (C✻), major général à Lorient
Dupetre (C✻), chef d'état-major de la marine
Bénic (C✻)
Véron (C✻), attaché naval à l'ambassade de Londres.
Du Rousseau, Mis de Rayneval (C✻), major général de la marine à Lorient.
Page (C✻), major général à Toulon.
Maudet (C✻), major de la flotte à Toulon

Deuxième section. (Réserve.)

1° VICE-AMIRAUX. MM

Lamé (GO✻).
La Place (GO✻)
Lecarbier de Tinan (G✻)
Jacquinot (GO✻)
Clavaud (GO✻).
Vte de Chabannes-Curton la Pulisse (GO✻).
Clément (G✻)
Pâris (GO✻)
[illegible] (G✻)
De Pontevès-Allemagne (G✻).
[illegible]
Vte de Beaumont-le-Langle (G✻)

2° CONTRE-AMIRAUX MM.

Clavaud (GO✻).
Guérin (GO✻)
Baudin (GO✻).
[illegible] (GO✻)
Bonnet (GO✻)
Chaigneau (GO✻).
[illegible]
Bon Darricau (✻)
Dalmas [illegible] Perouse (C✻).
[illegible] (C✻),
De Montagnac GO✻), ministre de la marine et des colonies, membre de l'Assemblée
Marin [illegible]
Dartige (GO✻)
Gouhan (C✻)
Devoulx (GO✻)
De Cornulier [illegible]
Hequeteau de Chalus (GO✻).

CAPITAINES DE VAISSEAU MM.

Monier (C✻)
Morye de Morgny (C✻)
De Guilhermy (C✻)
Rozier (C✻)
Du Pin de Saint-Andre (C✻).
Lejeune (C✻)
Allemand (C✻)
Foullioy (C✻)
Serre (C✻)
Desaconx de Marivault Emeriau (C✻)
Desmazes de Freycinet (C✻).
Podevine (C✻)
Mottez (C✻)
De Lacaque de Jonquières (C✻).
[illegible]
Lebris [illegible]
Bon [illegible] (O✻)
Hulot Cte d'Osery (O✻).
Peyron (C✻)
Lafont (C✻).
Jacques *du* Lapierre (C✻).
Cadiou (O✻)
Maurin (C✻)
[illegible]
Dubourgnois (C✻).
Deseux (O✻)
Magnastre (O✻)
Lejeune (O✻)
Libaudière [illegible]
[illegible]
[illegible]
Bon Grivel (O✻)
Bon Brossard de Corbigny (O✻).
Hamu du Fresnay (O✻).
Mouchez (O✻)
Bernard [illegible]
[illegible] (C✻)
Berrichon [illegible]
[illegible] (O✻)
[illegible] (✻).
Sevin (C✻)
Gaillard (C✻),
La Porte (C✻)
Zédé (C✻)
Forgues (O✻)
Cossard (✻)
Jurien (O✻)
Daurlac (O✻).

Fleuriot de Langle (O✲)
Martin (O✲).
Pr[illegible]et (O✲).
Se[illegible]erer (O✲).
[illegible] (O✲).
[illegible]
Conrad (O✲).
Dup[illegible]rré (O✲)
M[illegible]anneuve (O✲)
Bréart (O✲).
Milon d'Ailly de Verneu[illegible] (O✲
Ducuron-Lagoug[illegible]ne (O✲
Se[illegible]er (O✲).
Juliet (O✲).
Bergasse du Petit Thouars (C✲).
Meyer (O✲
Aube (O✲).
Giovannetti (O✲).
Landolfe (O✲
Brossolet (O✲)
Samon (C✲).
Massou (O✲).
[illegible] (O✲
[illegible] (O✲
[illegible] (O✲).
Cuet (O✲)
Pierre (O✲
Bazile (O✲
Caulet (O✲)
[illegible] (O✲).
Regnaty (O✲).
Lacombe (O✲).
[illegible] (O✲
[illegible] (O✲)
[illegible] (O✲
Treve (O✲

[illegible] (O✲
Sauze (O✲).
[illegible] (O✲
[illegible] (O✲).
Gazielle (O✲).
Butel (O✲
Perier d'Hauterive (O✲).
Lefèvre Dubua (O✲).
Perrier (O✲).
[illegible]
Turin (O✲
Lallier (O✲
Briot (O✲
[illegible] (O✲).
De Lanneau (O✲).
Brosset (O✲).
Dumas-Vence (O✲).
De Foucault (O✲)
Conte (O✲).
Gougeard (C✲).
Pallu de la Barrière (O✲).
Lespès (O✲).
Gu[illegible]pratte (O✲).
[illegible] (O✲).
Rougevin (O✲).
Courbet (O✲).
Vignancour (O✲).
Sallot des Noyers (O✲).
De Pina (O✲.
Larof (O✲).
Brunet-Millet (O✲.
Béhic (O✲
Le Timbre (O✲).
Testard du Cosquer (O✲)
Barbotin (O✲).

CAPITAINES DE FRÉGATE. MM.

P[illegible] (O✲.
[illegible]yer (O✲
[illegible] (O✲.
[illegible]nart (O✲)
Du Temple (O✲).
[illegible]
De Roujoux (O✲).
Larrieu (O✲)
Colondre (O✲).
Garraud (O✲).
Jouneau (O✲).
[illegible]-Kermugal (O✲.
[illegible]
Simon (O✲
[illegible]an de Lagillarda[illegible]e ✲.
[illegible]bescond de Coatpont (O✲)
[illegible] (O✲)
Zédé (O✲).
Bouyer (O✲).
Du Temple (O✲.
Toubo[illegible]e (O✲
[illegible]
[illegible]
Serres (O✲
[illegible] (O✲
Kerv[illegible] (O✲)
[illegible]mosy (O✲).
De Lacombe (O✲
[illegible]crest de Villeneuve (O✲)
[illegible]arneur-Hugon (O✲
Serres (O✲).

De Marqu[illegible]ssac (O✲
Riondet (O✲).
Chevalier (O✲)
De la Barrière (O✲).
Roux (O✲).
Fournier ✲.
Pouthier (O✲).
Duchaxel (O✲)
Grandin (O✲).
Bérard (O✲
Quernel (O✲.
Le Cardinal (O✲).
Delhaye (O✲).
Mandet ✲
Gaude (O✲)
Le Breton de Ranzegat (O✲).
Muret de Pagnac (O✲)
Devarenne (O✲).
[illegible]mpenon (O✲
Bernard (O✲)
Lefèvre (O✲
Joullié (O✲).
Huart (O✲)
[illegible]assaux (O✲
[illegible]rin ✲
Sibour (O✲)
Ebneter (O✲)
Rion[illegible]l (O✲
Miot (O✲).
Bourgarel (O✲).

Cossé ✲
[illegible]rnard ✲.
Bourgoin (O✲).
[illegible]olfier (O✲).
Noël (O✲).
Coutellenq (O✲).
Garagnon ✲.
Jouanni *dit* Poulmarch ✲.
Guyon (O✲)
Desnouy (O✲).
Coudein (O✲).
Bories (O✲).
Bigrel (O✲).
[illegible]erlot (O✲)
[illegible] (O✲).
[illegible]oy[illegible]
De Vassoigne ✲.
[illegible]bert (O✲
[illegible] (O✲).
[illegible] (O✲)
[illegible]
De Laplanche (O✲).
Orsel (O✲).
Didot (O✲).
Ollivier (O)✲.
Baux (O✲)
Empis (O✲).
Bouju (O✲)
[illegible]nay ✲.
Malcor (O✲).

Rieu de Kerprigent (O✻).
Bonamy de Villemereuil (O✻)
Le Canoch ✻.
Barazer ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻.
[illegible] (O✻).
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
Verron (O✻)
Gicquel des Touches (O✻).
[illegible] ✻
[illegible] (O✻).
Lejeune (O✻).
[illegible] ✻
D'André (O✻)
Cambeyron (O✻
Philippe ✻
Mallet (O✻
Saillard (O✻).
Panon du Hazier ✻.
Lartigue (O✻).
Cauvet ✻.
Aubry (O✻)
De Penfentenyo de Kervereguen (O✻).
Lefebvre d'Abancourt (O✻)
[illegible]ar (O✻).
[illegible]quemart ✻.
Testu, Mis de Balincourt ✻
De Bray (O✻).
Lefort ✻.
Valessio (O✻).
Albigot (O✻).
Dewatre (O✻).
Carrado ✻.
Bailloud ✻.
Miet (O✻).
[illegible] Motte de la Motte-Rouge (O✻)
[illegible]
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
Thoulbert ✻.
Fournier ✻.
Hanès (O✻
Reynaud de Barberin (O✻)
Martin de Bonsonge ✻.
Picard (O✻
[illegible]
[illegible] ✻
[illegible]
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Fournier (O✻).
Guérin-Duvivier ✻
Lefèvre (O✻).

Revelière (O✻).
O'Neill (O✻).
Vignes (O✻).
[illegible] (O✻).
Laroy (O✻).
Rivière de la Mure (O✻).
Rivière ✻.
Ladronge (O✻).
Borios ✻.
[illegible]
[illegible] Boissonnay ✻
Marcq Saint-Hilaire ✻
Massias ✻
Cany ✻
Bonjour ✻
West ✻
Vaillant ✻
Blanche ✻
[illegible] (O✻
[illegible] ✻)
[illegible] ✻
[illegible] Prémesnil (O✻).
Régnier Vigouroux ✻.
Martevine ✻.
D'Oncieu de la Bâtie ✻.
Ducampe de Rosamel ✻.
[illegible] ✻
[illegible]
Debau de Staplande ✻.
Cardonneau ✻.
Prost (O✻).
Kerros (O✻).
Lemazurier ✻.
Guisaud ✻.
Briere ✻
Caudiere (O✻).
Vidal (O✻).
Augey-Dufresse (O✻).
Thomassin ✻
De la Tour du Pin Chambly de la Charce ✻
Buge (O✻).
[illegible] (O✻
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
[illegible]sy de Montpezat ✻.
Brown (O✻).
Gervais (O✻).
[illegible]
[illegible] ✻
Baron ✻
[illegible]
[illegible]
Rebel (O✻).
Hautefeuille ✻.
Crespin ✻
De Fitz-James ✻
Wyts (O✻) ⑧.
Dupuis ✻

Gion dit Villeneuve (O✻
Chevé ✻
Delorisse ✻
Forget ✻
Gouye ✻
De Fontenay ✻
[illegible] ✻
Carrey ✻.
Vivielle ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] de Vaux ✻
Le [illegible] ✻
[illegible] (O✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Dufresne [illegible] ✻
Art[illegible] ✻
[illegible] ✻
Farcy (O✻).
Fiquet ✻
Gourdon ✻
Letourneur ✻
Meurville ✻
[illegible] ✻
Mourat (O✻)
Puech ✻.
De Sauvage (O✻
Respard (O✻)
Dorlodot des Essarts O✻
Richier (O✻
Caillet ✻
Fabiani ✻
Peronet ✻
Grill ✻
Galache ✻
Thierry ✻
Gamin ✻
Jouan ✻
Kœnig (O✻)
Alaux ✻
Flouraud de Fourcroy ✻
Vavin ✻
Charpy ✻
Lamarche (O✻)
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
De Montesquiou-Fezensac ✻

Nouveau

[illegible] ✻

En résidence fixe

Tresse (O✻).
Denue (O✻).
Fournier (O✻).

Le Roux (O✻).
Ducourthial de Lasauchette (O✻).

[illegible] ✻
[illegible]rgome ✻
Olivier (O✻

LIEUTENANTS DE VAISSEAU.

Première classe. MM.

Desnouy ✻.
Ralher ✻.
Brueyre Delorier (O✻).
Longueville ✻.
Maraval ✻.
Bernicot ✻.
[illegible] ✻
[illegible] O✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
D'Estienne ✻.
Dinel ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻.
Allez ✻.
Hubert ✻.
Tourneur *dit* Callaud ✻.
Chenesse ✻.
Duchet ✻
Serandon de Lasalle ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Lambal ✻.
Chabaud-Arnault ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Clément (O✻).
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Charles ✻.
Mayet ✻.
Mozman (O✻).
Fournier ✻.
De Ricaudy ✻.
Huchet de Cintré ✻.
Basset (O✻).
Ponzoiz ✻.
Rabou ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Masson (O✻).
Delahun ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Lubeaud (O✻
D'Abel de Libran ✻.
Scias (O✻).
Landormy-Trudelle ✻.
Le Mintier de Saint-André ✻.

Dumont ✻.
Gautier ✻.
Gambar (O✻).
Littré ✻.
De Lander ✻.
Amiraud (O✻).
Parrayon ✻.
Gardarein-Freytet ✻.
Roy ✻
Doublé ✻.
Denans ✻.
D'Adhémar de Lantagnac ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
Pontillon ✻
Douzans ✻
Rebufat ✻
Laplace (O✻).
Durand ✻.
Bienvenue ✻.
[illegible] ✻.
Lombard ✻.
Berry ✻.
Berger ✻.
De Gaillard (O✻).
Olivier ✻.
Espinet ✻.
Prunnet ✻.
Turquet ✻.
Blanc ✻.
[illegible] de la Conté ✻.
Espinet ✻.
Villers ✻.
Hanet Clery O✻.
[illegible] ✻
Ménard (O✻).
Barrera (O✻).
D'Etroyat ✻.
Borius.
Gatier ✻.
Cailhet ✻.
Blanc ✻.
Sinot ✻.
Escudier ✻.
Crova ✻.
Chateaummois ✻.
Tabareau ✻.
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Le Camus ✻.
Petit (O✻).
Mauzac ✻.
Remiot-Lerebours ✻
De Bausset-Roquefort Bas-
claine d'Arbaud ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Mac Guckan de Slane ✻.
Conneau (O✻).
Harmand ✻.
Gadaud ✻.
Revault ✻.

Rouquette ✻.
Béhic ✻
Maneseau (O✻).
Benard (O✻
Parizot ✻
Guidobont-Visconti ✻
Hernandez ✻
Bernard ✻.
Soleillet ✻
Arnault ✻.
Feytaud ✻
Le Bas ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Feytaud ✻
Duhil de Benazé ✻
Frickmann ✻.
[illegible] ✻
Moyr O✻
Brunet ✻
Robert ✻
Marraud ✻
Alain Dupré ✻.
De Margueryt ✻.
Giraud ✻
Ferrat ✻.
Bellot ✻
Didier ✻
De Laurens ✻
Boulineau ✻
Le Clerc ✻.
Vilhemsens ✻
Pocard-Kerviler ✻
Lormier ✻.
Touboulic (O✻)
Moinson (O✻).
Truébaut ✻.
Dehisle ✻
Goujon de Grondel ✻
Aignier ✻.
Mario ✻
Le Bras ✻
[illegible] ✻
Senaux ✻
Rouquette ✻.
Picot (O✻
Morel-[illegible] ✻
Sales de Banière[illegible] O✻
Couy ✻.
Pouvreau ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Le Compasseur - Créquy
Montfort de Courtivron ✻.
Hamelin ✻
Billet (O✻).
L'Espagnol de Chanteloup ✻.
Sallandrouze de Lamornaix ✻
Gardon. ✻

Perrin ✲.
Le Borgne de Kerambosquer ✲
Brandejonc de Bermingham ✲.
Hernandez ✲.
Delmont ✲.
Jarrige ✲.
Weyl ✲.
Trillot ✲.
[illegible] ✲
Bermineau (O✲).
Sango ✲.
Philastre ✲.
Le Soufaché ✲
Saulnier de la Pinelais ✲
D'Hombres ✲
Cocnet ✲
[illegible]
[illegible]
Le [illegible] le Kerver - [illegible] ✲
Human (O✲)
[illegible] O✲,
[illegible] ✲
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible]
Dupuy (O✲).
Delort ✲
Ayed de Magnac ✲
Klotz ✲
[illegible] ✲
Le Gorrec (O✲).
[illegible] ✲
Meurin d'Arfeuille O✲
Hedde ✲
[illegible] O✲
[illegible] O✲,
[illegible] ✲
[illegible] Arnaud ✲
Aymes ✲
[illegible] ✲
Escarra (O✲)
Mugnier ✲
Bonnin de Fraysseix ✲
Brenard de Boisseguin ✲
Chaigneau ✲.
Chopart (O✲,
Fenaux ✲
De Tessan ✲
[illegible] O✲
[illegible] ✲
Morel [illegible] ✲
Chassériau ✲
[illegible] ✲
Thounens ✲.

[illegible] ✲
De la Barrière (O✲).
[illegible] ✲
Fleuriais (O✲).
La Guerre ✲.
Le Fraper (O✲).
Cravaud ✲.
Pic-Paris ✲
Mangeart ✲
Savin ✲ ⓜ.
Butte (O✲).
Chauvineau ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Gentil ✲.
Lombard ✲
Le Coat du Saint-Haouen ✲
Rochoux ✲
Javet de Gercourt ✲
Cantaloube ✲
[illegible] ✲
Gigault de la Bédollière (O✲
Guirand
Fiessinger ✲
Hautefeuille ✲
Le Pontois ✲.
Des Portes (O✲.
Maupin ✲
Devot (O✲).
[illegible] ✲
Perrain (O✲).
[illegible] ✲.
[illegible] ✲.
Le Gigan ✲
Traub ✲
Belanger (O✲)
De Bizemont ✲.
Dupont (O✲)
Monge ✲.
Daniel ✲
Le Pontois ✲
Rodolphe ✲
Deseamps ✲
Gaillard (O✲).
Pottier ✲
Ravel (O✲).
Dieulouard ✲
Michel ✲
Poudre ✲
Cuissériat (O✲).
Rivals ✲
Saleta (O✲).

La Pierre ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] de la Croix ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Moye ✲
Duhamel ✲
Muuron ✲
[illegible] ✲
Guyon ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Perfet ✲
[illegible] O✲
Puyo ✲
[illegible] ✲
Lecroque ✲
[illegible] ✲
Léonard ✲.
Roland (O✲).
[illegible] ✲
Nahona (O✲).
[illegible] ✲
[illegible] ✲
De Freycinet du Moulin ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Faure ✲
[illegible] ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] O✲)
[illegible] de la Louvière O✲
Lraule ✲
De Cornulier Lucinière ✲.
Charpentier ✲
[illegible] O✲,
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Augier ✲ⓜ.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Beaudoire ✲
Grardin
De Courmilon O✲
Brossard de Corbigny ✲
Peragrin (O✲,

Deuxième classe. MM.

Chabirand.
[illegible] ✲
Serge
[illegible] ✲
[illegible] ✲.
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible] de Courcel O✲,

Marechal ✲
Thomaz ✲
Hyppolite ✲.
Dorlodot-Dessar ✲
Cordes ✲
Dubard ✲.
De Gironde ✲
Santelh ✲.

Dufresne.
Cluzel ✲
Serrin ✲
Simon ✲
Charil de Ruile ✲
Rovira-Jalabert ✲
Cordier ✲.
De la Bonninière de Beaumont ✲.

Le Chapellain ✲.
Aubry de la Noë.
Cave ✲.
D[illegible] ✲
B[illegible]
Minier ✲.
Hamon ✲.
Pénaud ✲.
Le Jumeau de Kergaradec ✲.
Hanecart ✲.
Le Bidant.
Agnant ✲.
Hostermann.
Capetter ✲.
Dumé.
P[illegible]
Ballot ✲ ✪
Herrenschmet ✲ ✪.
Marzin ✲ ✪.
[illegible] ✲ ✪.
[illegible] ✲
Thierry ✲
[illegible] O✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲.
[illegible] ✲.
Capitaine ✲.
Vincenot ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Cavalié ✲.
Carpentin.
Peyrouton-Laffon de Ladebat ✲.
Peyronnet.
De Bausset-Roquefort-Duchaine d'Arbaud ✲.
Gigon ✲.
Swiencki.
Boudet ✲.
Goutant.
Masseau.
[illegible]
Raoul ✲.
Berthelot du Chesnay ✲.
Dupré ✲.
[illegible] ✲
De Neymet.
Coq ✲
Grout ✲
[illegible]
Dioufot
Allard ✲.
Le Trocquer.
Lassalle ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲.
[illegible]
Broquet.
Delaporte (O✲).
Pi ✲.
Pi.
Rendu ✲.
Le Bras.
Gros-Desvaud ✲.
[illegible] ✲
[illegible]
Guisolphe ✲.
Vallet.

Lacroix.
Viala.
Valette.
Perronet ✲.
Servan ✲.
Fiéron ✲.
Verschneider.
Picard.
Bruant ✲.
Pilliard ✲.
Canolle.
Le Borgne ✲
Devoiz ✲
Clémanceau.
Douzans
Chassin de Kergommeaux.
De Fitz-James ✲
Roustan O ✲.
De Barbeyrac Saint-Maurice. ✲
Fournier O✲.
Gabet ✲.
Baune
Brete. ✲.
Blanquet du Chayla ✲.
Bernard de la Frégeolière✲.
Boistel ✲.
Louvain-Pescheloche ✲.
Dubosc ✲✪.
Boutet.
Touchard ✲.
Sandeau ✲.
Maury Bonnelle ✲.
Testard.
Pelet-Lautrec.
Méric ✲.
Épivent.
Lucas ✲.
Lieutard ✲.
Lenéru ✲.
Minier ✲.
Nicolas.
Verharne.
Durocher-Duquengo.
Blanchard-Dumas.
Lagarde ✲
[illegible] ✲✪.
[illegible] ✲
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible]
Rouvière.
Bayle.
Courmes ✲.
De la Jaille.
Pophau.
[illegible]
Durand Saint-Amand.
Pelleterat de Borde ✲.
Labellivière.
Fort.
Marquer ✲.
Le Moniès de Sagazan.
Bénier ✲.
Lejard.
Drouin.
Verrat ✲.
Collier ✲.

Bottard.
De Lesguern.
Rouelle
Borel de Brétizel ✲.
De Pasquier de Franclieu ✲.
De Lagrené.
Melchior ✲.
Lemercier-Moussaux ✲.
Poitevin ✲.
[illegible]
[illegible] ✲.
[illegible] ✲.
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible]
Lebris
Dupuis ✲.
Picard ✲.
Borde ✲
Bugard ✲.
Boutet
Martinant de Prénenf
Le Roy.
Barse
Vincent.
Guyou.
Benet.
De Mandat de Grancey ✲
Vincent ✲
Brousset ✲.
Martin ✲
L'Honen ✲.
Barrial Du Breuil.
Harlé ✲
Pelletier.
Salaün de Kertanguy.
Marquis.
Gelly ✲.
Rumigny ✲.
Reculoux.
Bouffé ✲.
Puech.
Caillard.
De la Panouse
Morroux.
Gaignea *dit* d'Etiolles ✲.
Linard ✲.
Sergent
Palasne de Champéaux ✲.
Testard ✲
Rabes
Reclus.
Jacquemier ✲
Pissère
Schlumberger.
Antoine.
Gay ✲.
Wollaston.
Besson.
Véron ✲.
Loizidon.
Lafon.
Médaille *dit* Compristo
Delaunay.
Carron ✲✪
Colin.
De Chauliac.
Dauphin.

Delaluppe de Lartelière ✲.
Soudois
Le Roi ru
Bonnaffé.
Cuupuis.
Sibaud
Goëz ✲.
Richard.
Lavelaine de Maubeuge.
Bonnet.
Naudot.
Allys.
Le Barzic ✲.
Nouet.
A ers
C a ar
De Kersauson Pennen-
lreff
Bory ✲
S lfe g
D L ngs rff ✲
I ons ✲
Sage de la Jonchere.
Lelanchon.
Morel.
Viénot.
De Chappedelaine.
Michel.
Pradier.
Huguet ✲
Boudons.
Robert.
Borgnis-Desbordes.
Legrand.
Collet.
Hubert.
Herbert.
Milland.
Lyon.
Colomb Roger.
Champion ✲Ⓜ.
Tajasque ✲
De Marhave ✲.

Dupessis de Grenédan ✲.
De Verninac de Saint-Maur
Barrier
Bonnefin.
Homery
Taron.
Lucombe.
Fiévet.
Coste.
Lafontaine.
Martin.
Coreil
De Bernard
Lacourne ✲
Gay Lussac
Longueville.
Lamey
Jan
Aymery
Leffet ✲.
Terlier.
Gonault.
Dauvin.
Aragon ✲.
Amouroux.
Ventre
Dant n
Dubois ✲
Boucher
Biard
Blarez
Dufresne de la Chauvinière ✲.
Bergevin.
Périé ✲.
Colom Ⓜ.
Poydenot.
Roux ✲Ⓜ.
L'Hôte Ⓜ.

Granier.
Andre
Ter et.
Juhel ✲.
Fouet.
Augarde
Legal ✲
Robertot
De Gantel-Baichis ✲.
Henrique
De Rocher
Ar
Ars
Salaun Penquer
Hardy
Rath
Le
C
De
Ar
De Kerguern
Richard d'Ambour
Denis de Trobriand.
Esmez
Dan
Des
De Saint-Victor de Saint-
Ver
Pierre
Ver
De
Borgnis-Desbordes.
Pierre d'Orléans, duc de Penthièvre
Giraud
Budor
Bour
Bain de la Coquerie

En résidence fixe.

Avelne ✲, directeur des mouvements du port à Delys
Massiot ✲, *idem* à Bougie
Aubry ✲, rapporteur près le 1er conseil de guerre à Brest.
De Mornard ✲, rapporteur près le conseil de guerre à Cherbourg
Pighetti (O✲), directeur des mouvements du port à Marseille.
Duval ✲, rapporteur près le 1er conseil de guerre à Toulon.
Bernard ✲, à Brest (archives).
Hautreux ✲, directeur des mouvements du port à Bordeaux.
Gar ✲, à Lorient (archives).
Vochi ✲, directeur des mouvements du port à Mostaganem
Lescave ✲ (trésorier des équipages de la flotte à Brest
Dar ✲, directeur des mouv du port à Tenez
Coulant ✲, rapporteur près le 1er conseil de guerre à Lorient.
Boisnard ✲, à Cherbourg (voilerie)
Thomas ✲, à Lorient (voilerie

Carré ✲, trésorier des équipages de la flotte à Rochefort
D ✲, à Toulon (service des pompiers
Olivier ✲ de la voilerie à Toulon
Decante ✲ (archives du port de guerre à Brest
Martin de la Bastide ✲, directeur des mouvements du port au Havre
Masse ✲, chargé de la garniture et des gabiers de port à Cherbourg
Remont ✲, à Toulon (archives
Bertelot ✲, directeur des mouvements du port à Dunkerque
Paillet-Esquilors ✲, directeur des mouvements du port à Bujeli
Ternier ✲, chargé de la garniture et des gabiers de port à T
Gaerner ✲, du secrétariat de l'inspection générale à Lorient
Le Garenne ✲, directeur des mouvements du port à Bon
Germinet ✲ chargé du service des pompiers à Lorient.

Gr[illegible] ✲, archives à Cherbourg.
Godreville ✲, trésorier des [illegible] à Cherbourg.
Tr[illegible]s ✲, directeur des mouvements du port à Mers-el-Kébir.
[illegible] ✲ chargé du service des pompiers à Rochefort.
Omnès ✲, chargé du service des pompiers à Cherbourg.
Cantellauve ✲, directeur des mouvements du port à Stora.
Bodot (O✲), directeur de l'observatoire à Cherbourg.
Pauber (O✲), chargé du service du port de la rade et des défenses sous-marines à Rochefort.
[illegible] ✲ capitaine d'habillement à Brest.
M[illegible] ✲ capitaine d'habillement à Toulon.
Martre ✲, capitaine d'habill. à Rochefort.
Salmon ✲, capit. d'Labillement à Cherbourg.
Acquier ✲, directeur de l'observatoire à Rochefort.
Desouches ✲, capit. d'habillement à Toulon.
Bœuf ✲, direct. de l'observatoire à Toulon.
Tissot ✲ direct. de l'observatoire à Toulon.
De Kermorvec ✲, directeur de l'observatoire à Brest.
W[illegible]r ✲, chargé du service du port, de la rade et des défenses sous-marines à Toulon.
Gaudin, *idem* à Lorient.
Cabanellas (O✲), *idem* à Cherbourg.

Lieutenants de vaisseau détachés en congé sans solde depuis plus de trois ans.

(Application de la loi du 10 avril 1832 et du décret du 4 août 1860.)

F[illegible]s ✲.	Giequel ✲.	Samat ✲.
A[illegible] ✲.	Brot ✲.	Domalain ✲.
Boubée ✲.	Mortemard de Boisse ✲.	Lecointr[illegible] ✲.
Baron (O✲).	Mourrat ✲.	

Lieutenants de vaisseau en non-activité.

[illegible]sson ✲.	Doucin.	De Jarnac.
[illegible]rard de Puyraimond ✲.	Mercereau.	Brazier ✲.
De Casabannes-Curton La Pause (O✲).	Arson.	

ENSEIGNES DE VAISSEAU. MM.

Gourdon.	Somborn.	De la Cour ✲.
[illegible]	Templier.	Collière.
Bernadac.	Meunier *dit* Joannet.	Quonam ✲.
Vigouroux.	Macé.	De Percin ✲.
Bertaud.	Carré ✲.	Bernard de la Frégeolière.
Ingouf ✲.	[illegible]quebert.	[illegible]sagay.
[illegible]sse.	[illegible].	Fristier.
Le Jadet-Delavalade.	[illegible]sse.	Tiger.
Latrobe.	Bonnaud.	Lormier.
Nouguès.	Colin-Portègoux.	Pornain.
Mor[illegible]ot ✲.	Villaume.	[illegible]rras.
Surcouf.	Moriceau.	[illegible]isch.
[illegible]vaquier ✲.	Blonet ✲.	[illegible].
[illegible]ampion.	Daubanel.	Magne.
[illegible].	[illegible].	Foyer.
[illegible]	[illegible].	Ferré.
[illegible]	Barnaud.	Mallot de Villenaut.
[illegible]	Havard.	Bouvier.
[illegible]	Jomier.	Gaultier ✲.
Deprat ✲.	Keraudren ✲.	Ortolan.
Sellier.	Galidy.	Texier ✲.
Richard.	Groheau.	De Romain.
[illegible]	Lacheux.	Imhoff.
[illegible]	Delaplane ✲.	Maurel.
[illegible]e ✲.	Rozée d'Infreville ✲.	Lassère.
[illegible]erry.	Maurin-Bie.	[illegible]e.
[illegible]onsart.	Vannier.	Gadaud.
[illegible]	Marechal.	D'Aboville.
[illegible]ontagne.	Tallevast ✲.	Winter ✲.
[illegible]erre.	Simart ✲.	Rupe.
Seurat.	Noirot.	Hall[illegible].
Rozier ✲.	Angiboust.	Laurency.
Le Gros.	Arnoux.	Feyzeau ✲.
Forestier.	Nombel.	Languet.

Lombart.
Rossel
Lomier
Durnart.
Merme
Siochan de Kersaudee
Mussenet
Debar ✲.
Lebard
Plaze.
Simon
De Ghaisne de Bourmont ✲
Jean
Andrieu ✲.
Servan ✲
Bonin
Landry
Espérou
Ma[illegible]e.
Benoit.
Prunet
Arnoux
Cosnier de Seneuil.
Geck
D[illegible]roth ✲
Ravé
Keller
Passot.
La Salle ✲
Du Quesne
Michel d'Annerville.
Duplessis
Frog
Fortin
Morange.
Berthon des Essarts ✲.
Bonifay ✲.
Dumas
Pallès
Aubert.
Le Léon
Hourte
Blanchin
Donnadieux
Rouvier ✲.
Receveur
Kiesé
[illegible]
D[illegible]
Pomar ✲.
T[illegible]esnier
Jauregu berry.
Durand
Noel.
Desprédaux de Sain. Sauveur
Pihan de la Forest.
B[illegible]ea[illegible] ✲
Mutterse.
Lenlet
Marcottoau de Brem
Dufayot de la Maisonneuve
Blanchard
Bonnaire ✲
Doumard
Saulot-Bagueneault.
Fontaine.
Paupie.
Schaming.
Grenouilloux.
Mousnier-Lompré.

Halez
De Faucher de La Ligerie.
De Mauduit Du Plessix.
Sauvan
Vallée
Jourcan.
Septans
Manceron
De Sinety.
Thierry
Andrieu
Morton
De Pore[illegible]
Mallet
De Surgy
F[illegible]x ✲
Monge ✲.
Millet
Saint-Paul de Sinçay.
Larroche
Motet
Thanaron
Dance.
Boulangé.
De Cor[illegible] Mu[illegible]on ✲.
Lucas de L[illegible]sa[illegible]le
[illegible]
De Lamballerie.
D'Avon.
Tregomain
Bourdonnay [illegible] Clos-o
Bere[illegible]-Desessarts.
Ma[illegible]
Brue[illegible]e Bourdonnel ✲.
Cabaret de Saint Sornin.
De Champfeu.
Galerne ✲.
Poulain.
Durand
Gotton.
Revellière.
Per[illegible]
Dermont
Pambert
[illegible]
S[illegible]
Durand Bragard
Fa[illegible]
Rebet[illegible]
Le[illegible]re
Delve ✲
M[illegible]
Granger ✲.
Herve ✲
Lotz
Prévort.
Mulner
Be[illegible]x.
Le Roy
Le Guen ✲.
Dyon ✲.
Le Jacque ✲✲.
Moritz ✲
Le[illegible]stie
Quéten
Simonin
Jean Pascal.
Mat[illegible]gnon
Vane.
Corrard

N[illegible] ✲
Le Ba[illegible]ères de N[illegible]ck ✲
M[illegible]
[illegible]
M[illegible]
[illegible]
[illegible]
M[illegible]
[illegible]
Rauzier
[illegible]
Fauque de Jonquières.
De May
Bossenode
[illegible]
[illegible]
Le[illegible]p[illegible]se de Saune
De[illegible]
Baudry Lacantinerie
Pé[illegible]
De[illegible]
Le[illegible]
Pe
Gr[illegible]
De Wint[illegible]
[illegible] ✲
Dev[illegible]
Boüet-Willaumez.
Lamson ✲
De Raoux-Raousset de [illegible]
bon.
De[illegible]
Bahezre de Lanlay
Noël
Brindejonc
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
F[illegible]
Marin-Darbel.
Courcelle
P[illegible]
[illegible]
[illegible]
Quenu
Loambe
Ytier
Dubois
Douzans.
Duthen de la Rochère.
De Fesigny
Chalmin
Kerhero-Ducrano ✲
[illegible]
Tessier
Grandmontagne
Casz vil[illegible]
Baillet
[illegible] de Montbru[illegible]
Rouquet
Leprince
Chevreul[illegible]
Bour[illegible]
G[illegible]
Le[illegible]
Lu[illegible]
[illegible]
Duval
Salaun-Kertanguy ✲.

[illegible]
Chandeforde
Serpette.
[illegible]
[illegible]
Le Bond de Cevrie
L. Serravale
[illegible]
[illegible]
[illegible] sonneuve ✠
[illegible] chy
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] quier.
[illegible]
Lepelletier des Ravinières ✠
Sentis
[illegible] de La Maurelle
Martin ✠.
Dubois.
Vivier.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

ASPIRANTS DE 1re CLASSE. MM.

Boulard.
Le Goarant de Tromelin.
Villers-Moriamé.
Lemoine.
Julien.
Savigny
[illegible]
[illegible]
[illegible] Blair
De la Croix de Castries.
[illegible]
Aza
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Degouys.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Ottoz.
[illegible]fron de l'Espinay.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Perrin.
Journet.
Le Népvou de Carfort.
Mathieu.
Nicolay.
Mengin du Valdailly.
Kergrohen.

Berolla.
De Velard.
Verron.
Roques.
Duboc.
De Saint-Pern.
Hoffer.
Henry.
Laurent.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Rondel.
Reverdit.
Mourre.
Champanhac.
Simon.
Briant de Laubrière.
Gn. Baumon.
Robillard.
[illegible]

Drouet.
Frappier.
D'Espinay-Saint-Luc.
De Larminat.
Bouxin.
Lafitte Rouzet.
Mizon
Vincent.
Dufaure de Lajarte.
Degouy.
Gros.
Adam.
Say.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Cunn-Gridaine
De Bort[illegible]
Le Fores[illegible]
Morazzani.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
De Maudut
Amelot.
Canal
Chevalier.
Gervais.
Lore.
Cagnolaro.
Richaud.
Marquier.
Doré de Brouville.
Vorin.
Sevène.
Ratellaud.
Corne.
Guillou.
Boué de Lapeyrère.
Joubert de Mazardy.
Le Rond de Gévrie
[illegible]
Poulain de Saint-Père.
[illegible]
Vallerey.
De Laforest de Divonne.
Nicolas
Tirant de Bury
Duval
Dumaurent de Montbrun
Jaffre

Ollivier.
Lephay.
Delonclo.
Joulia
Cambacèdes
Voreland.
Courroux
Lucas
Chauvin
Simon
Thibault.
De Montgolfier
Gourjon du Lac
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Labbé du Bourguet de [illegible]
Lande Boudan
Bourdon
Malet[illegible]
De Roquancourt-Keravel
Mary.
Maurel[illegible]
Delaland[illegible]
L'Hermite
Le Golleur
De Voisins
Lebeaue.
Clément
Legras
Mondo
Rozier
Cauvy Fulcran
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

ASPIRANTS DE 2e CLASSE. MM.

Gibory
Gnonpratte
[illegible]
Bouver
Le Fournier.
Pradere [illegible]ne
De Robien
De Kerull[illegible]
Monvert.
Aubin
De Bernardy-Sigoyer
Ferré de Péroux
De Verchère.
De Gislain de Cernay

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

ÉCOLE NAVALE,

Établie sur le vaisseau LE BORDA, *en rade de Brest.*

État-major. MM.

Foullioy (C ✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*
Besnard (O ✻), capitaine de frégate, *second.*

Surleux (E.) ✻, aumônier de 1re classe.
Longueville ✻, lieutenant de vaisseau.
Mouman ✻, *idem.*
Dorlodot-Dessart, *idem.*
Lefèvre (J. J.), *idem.*
Tenros (A. J. B.) ✻, *idem.*
Agnant ✻, *idem.*
Pelard ✻, *idem.*
Saint-Cie) ✻, lieutenant de vaisseau.
Hilleret, *idem.*
Bonnefoy ✻, mécanicien principal.
Lorans, sous-commissaire, officier d'administration
Cerf Mayer ✻, médecin de 1re classe.
Thomasset, médecin de 2e classe.
Masson, agent comptable des matières (*hors cadre*), économe.

Professeurs. MM.

Sciences.	*Littérature.*	*Anglais.*
Garneult, 1re classe.	De Frère Jouan du Sein ✻, 1re classe.	Macleod, 1re classe.
Ligner, *idem.*		Muro, 3e classe.
Mas Saint-Guiral, 2e classe.		*Dessin.*
Crévost, *idem.*	Doneaud du Plan, 1re classe.	Fischer, 4e classe.

Examinateurs

Les examinateurs d'admission à l'École sont désignés chaque année par le ministre.

Classement de sortie. — M. Caillet (O ✻).

La loi du 20 avril 1832 autorise l'ouverture d'un concours public à l'effet d'admettre en qualité d'élève de l'École navale, les jeunes gens qui se destinent au corps des officiers de marine.

Cette école est organisée conformément aux dispositions des ordonnances des 1er novembre 1830, 24 avril 1832, 4 mai 1833, de la loi du 5 juin 1850, des décrets des 19 janvier 1856, 24 septembre 1860 et 14 décembre 1862.

Le concours comprend deux sortes d'épreuves : les épreuves écrites et les épreuves orales.

Il y a deux degrés d'examens oraux.

Les examens du premier degré servent à constater si les candidats ont l'instruction scientifique et littéraire nécessaire pour être admis aux examens du second degré.

Les examens du second degré ne sont subis que par les candidats déclarés admissibles à la suite des examens du premier degré. Ils portent sur toutes les parties du programme, l'anglais ou l'allemand compris.

Les examens du second degré sont définitifs et servent, avec les compositions, à déterminer le classement final par ordre de mérite.

PROGRAMME DES EXAMENS. — *Partie littéraire.* 1° Épreuves écrites : Composition française (coefficient 10); Thème anglais (coefficient 4). 2° Épreuves orales : Langue française (coefficient 6), dictée, explication d'auteurs français choisis parmi ceux inscrits prescrits pour la classe de troisième; Langue latine (coefficient 6), explication d'un auteur latin de la classe de grammaire; Histoire (coefficient 4), programmes de la classe de troisième et des classes précédentes; Géographie (coefficient 4), programmes de la classe de troisième et des classes précédentes; Langue anglaise (coefficient 9), prononciation orthographique, grammaire, traduction, conversation.

Partie scientifique. 1° Épreuves écrites : Calcul numérique de trigonométrie rectiligne (coefficient 7); Tracé graphique (coefficient 7), question de géométrie descriptive exceptionnellement comprise dans le programme de l'examen oral. — 2° Épreuves orales : Arithmétique (coefficient 14); Algèbre (coefficient 14); Géométrie (coefficient 14), Trigonométrie rectiligne (coefficient 10); Géométrie descriptive (coefficient 10), programme de la classe de mathématiques élémentaires des lycées. — 3° Dessin : Tête, d'après un modèle (coefficient 7).

Toutes les matières du programme sont également obligatoires.

Il est tenu compte de l'écriture et de l'orthographe dans l'appréciation du mérite des diverses compositions écrites.

Centres d'examen. — Les compositions se feront simultanément les 1er et 2 juillet 1874, dans les villes ci-après indiquées

Paris, Dieppe, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulouse, Montpellier, Toulon, Bastia[1], Alger[1], et Dijon.

L'ouverture des examens oraux aura lieu à Paris, le 8 juillet, et successivement dans les villes ci-après, aux époques fixées par un avis qui sera publié au *Journal officiel*

Dieppe, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulouse, Montpellier, Toulon, et Dijon.

Conditions du concours. — Les candidats doivent se faire inscrire *du 1er au 25 avril* à la préfecture du département où est établi le domicile de leur famille.

Nul ne peut être autorisé à concourir s'il n'a justifié qu'il est né Français ou qu'il a été naturalisé.

Les pièces à produire pour l'inscription sont :

1° *L'acte de naissance.*

Un décret du 24 septembre 1860 fixe les limites d'âge à 14 ans au moins et à 17 ans au plus accomplis avant le 1er janvier de l'année du concours. *Ces conditions d'âge sont de rigueur. Il ne sera accordé aucune dispense.*

2° *Un certificat de médecin* constatant que le candidat a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et enfin qu'il n'a aucune infirmité qui le rende impropre au service de la marine[2].

L'admission définitive à l'École navale n'a lieu que lorsque le conseil de santé du port de Brest a constaté, par procès-verbal individuel, l'état de la constitution physique du candidat. Les cas de *myopie*, de *presbytie*, de *surdité* et de *bégaiement* sont des causes absolues d'exclusion.

3° *Une déclaration écrite* des centres d'examen et de composition choisis par le candidat ou par sa famille.

Il ne peut rien être changé à cet égard lorsque l'itinéraire des examinateurs est arrêté.

4° *Un acte sur papier timbré* par lequel les parents, lors même qu'ils font une demande de bourse, s'engagent envers le Trésor public à payer, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de 700 fr.

Cet engagement, qui devient nul en tout ou en partie au cas de concession d'une bourse ou d'une demi-bourse, doit se libeller ainsi :

« Soussigné, domicilié à..., m'engage, dans le cas où mon fils (ou mon autre degré de parenté... nom et prénoms du candidat) entrerait à l'École navale, à verser au Trésor public, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de sept cents francs.

« A défaut de paiement de cette pension aux époques fixées par les règlements, je déclare me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par voie de contrainte administrative décernée par M. le ministre des finances, suivant les droits qui lui sont conférés par les lois des 11 vendémiaire et 18 ventôse an IX. »

5° *Un second acte* portant engagement de fournir le trousseau et les objets nécessaires aux études, dont l'administration de l'École navale fera connaître le détail aux parents ou aux correspondants : le prix de ces objets est de 900 fr.

Cette somme, payable en deux portions exigibles, savoir : 700 fr. au moment de l'admission de l'élève, et le reste au commencement de la seconde année, peut être versée au conseil d'administration de l'École.

Les familles ont la faculté de payer le prix de la pension et du trousseau des élèves à la caisse du Trésor, à Paris, ou, dans les départements, entre les mains des receveurs des finances, qui en délivrent récépissé.

Places gratuites. — Les familles des candidats qui, dénués de fortune, prétendent à une place gratuite ou demi-gratuite, à un trousseau ou demi-trousseau, doivent le faire connaître, *sous peine de déchéance, au moment de l'inscription*, par une demande remise au préfet du département où elles résident. Cette demande, adressée au ministre de la marine, doit être appuyée

1° *D'une délibération motivée du conseil municipal, approuvée par le préfet*, constatant l'insuffisance de fortune de la famille ou des jeunes gens, s'ils sont orphelins.

2° *D'un état de renseignements détaillés* sur les moyens d'existence, le nombre d'enfants et les autres charges des parents ; cet état est délivré par les préfets des départements.

3° *D'un relevé du rôle des contributions.*

Les bourses et demi-bourses, trousseaux et demi-trousseaux sont accordés par le

---

1. Les épreuves orales n'ont pas lieu en Corse et en Algérie, les candidats n'y sont admis qu'à subir les épreuves écrites.

2. Les candidats sont soumis à la visite d'un médecin principal de la marine, qui constate l'état de leur constitution physique et les avertit, s'il y a lieu, qu'ils s'exposent, en continuant les épreuves, à se voir refuser l'admission au *Borda*.

La visite des élèves a lieu, dans chaque localité, le jour qui précède l'ouverture des examens oraux.

ministre de la marine, sur la proposition du conseil d'instruction de l'École navale, conformément à la loi du 5 juin 1850.

Il pourra être accordé aux élèves, par le même conseil, une première mise d'équipement militaire (570 fr.) au moment de leur nomination au grade d'aspirant de 2e classe.

Les pièces à produire à l'appui de ces demandes sont les mêmes que celles énoncées ci-dessus pour les concessions de bourses et trousseaux. *Elles doivent être renouvelées.*

Nominations et mode d'études. — Un jury réuni à Paris, présidé par l'inspecteur général de la marine, arrête le rang des candidats admissibles sur la liste de classement, et le ministre de la marine nomme les élèves jusqu'à concurrence du nombre déterminé.

La durée du cours complet d'instruction à l'École navale est de deux ans; l'année scolaire commence le 1er octobre. L'élève qui arrive après cette époque, sans justifier d'un motif valable, est soumis aux peines disciplinaires du bord; l'élève qui n'a pas rejoint dans le délai de quinze jours est considéré comme démissionnaire.

[illegible] année, après la clôture des cours, tous les élèves subissent un examen public devant une commission présidée par le préfet maritime de Brest.

Les examens de la seconde division servent à former la liste des élèves qui peuvent être admis à suivre les cours de la première.

Les examens de la première division règlent la nomination des élèves aux grades d'aspirant de 2e classe, conformément à l'article 5 de la loi du 29 avril 1862 sur l'avancement dans l'armée navale.

Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles de passer de la deuxième division à la première, ou qui, après avoir suivi les cours de la première division, n'ont pas été reconnus aptes à être nommés au grade d'aspirant de 2e classe, sont licenciés.

Nota. Les lettres adressées par les familles au préfet maritime, à Brest, ou au commandant de l'École navale, devront être affranchies.

MÉCANICIENS.

Mécaniciens en chef. MM.

Toulon. . . Morel ✻. | Brest. . . . Ortolan (O✻) Ⓜ.

Mécaniciens principaux de 1re *classe.* MM.

[illegible]	Brest. . . . Lotte ✻Ⓜ.	Toulon. . . [illegible] ✻.
[illegible]	Toulon. . . Laugier ✻Ⓜ.	Toulon. . . [illegible] Ⓜ
[illegible]	Brest. . . . Postec ✻Ⓜ.	

Mécaniciens principaux de 2e *classe.* MM.

Brest. . . . [illegible] ✻	Brest. . . . . Verpinet ✻Ⓜ.	Toulon. . . Imbert ✻Ⓜ.
Brest. . . . [illegible] ✻	Toulon. . . Berchon ✻Ⓜ.	Toulon. . . Bernon ✻Ⓜ.
Brest. . . . Méchain ✻.	Toulon. . . Peley ✻.	Toulon. . . Pécheyran Ⓜ.
Brest. . . . Doneaud ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Mérelo ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Savary Ⓜ
Toulon. . . Moreau ✻.	Toulon. . . Icard ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Juhel ✻
Brest. . . . . Florentin ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Guillaume ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Rohan ✻
Brest. . . . . Bechinger ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Mesta ✻Ⓜ.	Toulon. . . [illegible]
Brest. . . . . Bonnefoy ✻.	Toulon. . . Autric ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Lafon ✻Ⓜ.
Brest. . . . . Legendre ✻Ⓜ	Brest. . . . . Le Tendre ✻.	Brest. . . . . Perignon ✻Ⓜ.
Toulon. . . [illegible]	Brest. . . . . [illegible] ✻Ⓜ	Toulon. . . [illegible] Ⓜ
Toulon. . . [illegible] ✻Ⓜ	[illegible] . Toulouse ✻Ⓜ	
Toulon. . . [illegible] ✻Ⓜ	Toulon. . . Olivier ✻Ⓜ.	*Non-activité*
[illegible] . . [illegible] ✻Ⓜ	[illegible] . Ravel Ⓜ.	
[illegible] . . [illegible] ✻Ⓜ	Brest. . . . Guénet ✻Ⓜ.	Brest. . . . . Gibert ✻Ⓜ.
Toulon. . . [illegible] ✻Ⓜ.	Toulon. . . Weiss ✻Ⓜ.	

TROUPES DE LA MARINE.

GENDARMERIE MARITIME.

Cherbourg.. M. Lordal ✻, *chef d'escadron* commandant la 1re compagnie
Toulon..... M. Gilletta ✻, *idem*, commandant la 5e compagnie.
Brest ..... M. Darcourt ✻, *idem*, commandant la 2e compagnie.

Capitaines MM.

Rochefort... Jobey ✻, comm. la 4e comp.
Lorient..... Méaulle ✻, commandant la 3e [illegible]
Toulon ... Lalher, commandant d'arron[illegible]
Toulo[illegible] ... [illegible]
Bre[illegible] ... Dromer ✻, [illegible]
Le Hâvre... Cochenet ✻, comman[illegible] la lieutenance du Hâvre
Cherbourg.. Carbonnet, *trésor.*, 1re cl[illegible]

CORPS D'ARTILLLRIE DE LA MARINE.

1re SECTION. — ACTIVITÉ

Généraux de division.

Paris. . M. Frebault (G✻), inspect. gén permanent de l'art. de la marine
Paris. . M. Pélissier (GO✻), membre du conseil d'amirauté.

Général de brigade.

Paris. . M. Regnaud (C✻), inspect. gén. adjoint de l'artillerie de la marine.

2e SECTION — RÉSERVE.

Généraux de brigade . . . { M. le Bon Emond d'Esclevin (C✻)
M. Ollivier (C✻).

Colonels. MM.

Toulon.. . Sardou (C✻), dir. d'artillerie.
Brest..... Sapia Cte de Lencia (C✻), directeur d'artillerie.
Ruelle..... Dntemps du Gric (C✻) O✻, directeur.
Paris..... Virgile (C✻).
Paris..... Lacour (C✻).
Nevers..... Maillard (C✻), directeur
Lorient..... Chevallotte (O✻), d[illegible]
Lorient..... De Guilhermy (O✻), comm le régiment
Cherbourg.. Laurent (O✻), directeur.
Paris..... Roche (O✻).

Lieutenants-colonels. MM.

Lorient..... Dard (O✻), comm. de Gâvre.
Toulon..... Thory (O✻), régiment.
LaVilleneuve Smet (O✻), directeur.
Ruelle..... Vergnaud (O✻), sous-direct.
Brest..... Dufaure ✻, sous-directeur.
Lorien[illegible] ... Kermarec O✻, [illegible]
Toulon..... Briens (O✻), [illegible]
Lorient..... Duran (O✻), régiment.
Brest..... Lestrohan ✻, sous directeur.
Nevers..... Poëte (O✻).

Chefs d'escadron MM

Lorient..... Viot ✻.
Lorient..... Notkiewicz (O✻
Rochefort... Alonele (O✻).
Cherbourg.. Terrasse ✻.
Martinique.. Mallat (O✻).
Toulon..... Denoyelle ✻.
Brest..... Chauvé (O✻).
Toulon.. .. Dard (O✻
[illegible]..... De Préval de la Garenne (O✻)
N. Calédonie Mounier (O✻)
Sénégal . .. [illegible] ✻
Lorient .... [illegible] ✻
Toulon.. . Chaud[illegible] ✻

Lorient. . Denis (O✻).
T.. . Brinster (O✻).
C.. Godin ✻.
Lorient .. Du Pan ✻.
Ruelle..... Legrix ✻
Lorient. ... Le Monnier ✻.
Cherbourg . Groussard (✻)
Lorient . Parfait ✻ *major*

Capitaines en 1er. MM.

Cherbourg.. Magnan ✻.
Brest..... Audouard ✻.
Tou.... . Mo.. ✻
Guadeloupe Horr (O✻).
Toulon..... Basset ✻.
Lorient . Michel (A. J. F.) ✻.
C.. Guérin ✻.
.. Mar.. ✻.
Cochinchine Hédon ✻.
Cherbourg . Marmier ✻.
Nevers .. P.. ✻
Rochefort... Mauger (O✻).
Lorient..... Cardot ✻.
.. Fournier ✻.
T.. .. Sp.. ✻
Lorient .... Rochetaux ✻
Reunion.... Valhen (O✻).
Guyane.... Henriot ✻.
Par.. .. M.. ✻.
.. Séjert ✻.
.. Croizier ✻.
Par.. De Poyen-Bellisle ✻
Toulon..... Bourdeaux ✻.
Rochefort... Bernard ✻.
Lorient... Bagay (O✻.)
Paris..... Borgnis-Desbordes ✻
Lorient..... Dutech ✻.
Lorient..... Duvoisin-La.. ✻
Toulon..... Javouhey ✻.
Cochinchine Chapotin ✻.
N.-Calédonie.... Robaut ✻.
Lorient..... Révulon ✻.
Toulon..... Dodé.
Sénégal.... Wéber ✻(O✻).
Ruelle..... Candelot ✻.
L.. .. C.. ✻
Cochinchine Levrard ✻.
Lorient.. .. Clabaud (O✻).
Lorient..... Breuil.h.
.. .. N.. ✻
Toulon..... Lallemant ✻.
Paris..... Thomas-Frondeau ✻.
Lorient..... Masse ✻ (O✻).
Nevers..... Pérard.
Brest..... Douchet ✻.
Toulon..... Morat ✻.
Lorient..... Delaissey ✻.
Lorient .... Viviès ✻.
Cherbourg . Fournier ✻.
Brest. .. . M.. ✻.
Lorient..... Angrand.
Cochinchine L.. ✻
N.. .. T.. ✻
Nevers..... De la Brousse (H.).
To.. .. M.. ✻
Martinique.. Aubinaud ✻.
Cochinchine Larrodé
Paris. ..... Bouteron ✻.
Martinique.. Choffe. ✻.
Brest..... Le Pontois ✻
Toulon..... Caron ✻.
Ruelle..... Leherle ✻
L.. .. P.. ✻
Lorient..... Méheut ✻
Toulon..... Astraud.
Lorient..... De la Rocque
T.. .. .. Bouffay
Lorient .... Kunkler ✻
Lorient... . Vaillant ✻✻
Lorient..... Hervieu ✻
Lorient..... Bertin

Non-activité

..... Roy-Prémorant ✻ (Infirm. temp.)

En.. .. ..

Paris..... B.. ✻
.. .. .. ✻.

Capitaines en 2e. MM

Lorient..... Piel.
Toulon..... Foullioy.
Lorient..... Béatrix ✻.
Toulon..... Laguarrigue de Survilliers ✻.
L.. .. Renard ✻.
.. Del Estourbeilles.
L.. .. ..
L.. .. C..
Toulon.... M..
Lorient..... Rocard.
Toulon .. B.. ✻.
Lorient .. F.. ✻.
M.. .. F..
Lorient..... Monti.
Cherbourg.. Dutoit.
Cherbourg.. Moulue de la Rivière ✻.
Cochinchine Hersen.
Lorient..... Dettling ✻.
Rochefort. Morchain.
C.. .. O.. ✻
Sénégal.... Martel.
Cochinchine Laguarrigue de Survilliers.
Cochinchine Huyn de Vernoville.
Brest..... Liébault.
Toulon..... Aussenac.
Cochinchine M.. ✻
Lorient..... Harel.
Rochefort.. Bréger.
Toulon..... Vincent.
Toulon..... Boissié.
Lorient... .. ..
Lorient..... Bonérandi.
N.. .. ..
Lorient..... Delort.
Brest..... P.. ✻
Toulon .... Lechien.

Non-activité.

. . Prat (.. .. ..)

INFANTERIE DE LA MARINE.

Ire SECTION. — ACTIVITÉ.

Généraux de division.
M. de Vassoigne (GO✻), insp. général de l'arme
M. Martin des Pallières (C✻), quest. de l'Ass. nat.
M. Faron (GO✻), armée de Paris.
M. Reboul (C✻), inspecteur général adjoint.

Généraux de brigade.
M. Colomb (C✻), commandant supérieur des troupes en Cochinchine (*hors cadre*).
N. .

2e SECTION. — RÉSERVE.

Général de division. — M. Barolet de Puligni (GO✻).

Généraux de brigade. — M. Brunot (C✻)
M. de Cappe (C✻).

Colonels MM

Sénégal .	Valière (C✻), *gouverneur.*
Rochefort.	Bossant (C✻), 3e régiment.
Cochinch.	De Trentinian (C✻), 4e régiment.
Réunion	Loudière (C✻), *gouverneur*
N.-Calédon.	Ardeyron (C✻), *com. militaire.*
Lorient	Le Père de l'Isle (C✻), chef du Bureau des troupes
Brest.....	Coquet (O✻), 2e régiment.
Guyane . .	Ruhier (O✻), *comm. militaire*
Toulon....	Bonneau ✻, 4e régiment.
Cherbourg	Trève (O✻), 1er régiment.

Lieutenants-colonels. MM.

Toulon....	Sasias (O✻), 3e régiment.
Sénégal...	Gally Passebosc ✻, (*h. cadre*).
Cochinch..	Azan (O✻), 3e régiment.
Rochefort..	Bouët ✻, 3e régiment.
Lorient....	Devan ✻, apprentis fusiliers.
Guadeloupe	Outre (O✻), 2e régiment.
Rochefort..	Bégin (O✻), 3e régiment.
Réunion ..	Ligier (O✻), [illegible]
Martinique.	Laurent (O✻), [illegible]
N.-Caléd...	Herbulon (O✻), [illegible]
Toulon	Larroque (O✻), [illegible]
Cherbourg	Legros (✻), 1er [illegible]

Chefs de bataillon et majors. MM.

Godebert (O✻) [illegible]	Laurent ✻, 3e rég., *major.*	Garcin ✻, [illegible]
Lambert ✻, 2e rég.	Second ✻, 1er rég.	Vinet ✻, [illegible]
Darré (O✻), 3e rég.	Bourgey ✻, 4e rég.	Brazard ✻ [illegible]
Martin des Palières ✻, apprentis fusiliers.	Brun ✻, 2e rég.	Marchesseau (O✻), 1er rég.
Doulcet de Pontécoulant (O✻), 4e rég.	Brisard ✻, 4e rég.	[illegible]
Braquet ✻, 1er rég.	Bichot ✻, état-major	[illegible]
Desnematin Dorat (O✻) (*h.c.*)	De Ferri-Fontnouvelle ✻ état-major.	[illegible]
Brunot ✻ 2e rég.	Bourchet ✻, 3e rég.	[illegible]
Barthelemy ✻, 3e rég.	Billès ✻, comp. discipl	[illegible]
Boutin ✻ (*hors cadre*).	Lefloch ✻, 3e rég., *major*	[illegible]
Crandelément (O✻), 4e rég.	Henry ✻ (*hors cadre*).	Nicot ✻ [illegible]
Reybaud ✻, 4e rég.	André (O✻), 1er rég.	Carreau ✻, 3e rég.
Lebon ✻, 3e rég.	Wendling ✻, tir. sénégalais.	Compienne ✻, 4e rég., *maj*
	Stiquel ✻, 1er rég., *major.*	Paris de Bollardière ✻, 2e reg

Capitaines de 1re classe MM

Arnaud, 3e rég., *adj.-major.*	Veyron ✻, 3e rég., *adj.-maj.*	D'Ernevill[illegible] ✻, 3e rég.
Vallon ✻, 4e régiment.	Gravié (O)✻, 4e régiment.	Croze [illegible], 1er [illegible]
Arnal ✻, 4e régiment.	Legras ✻, 3e rég	[illegible]
Houbé ✻, état-major.	Dubeux ✻, 1er régiment.	Buisson [illegible] ✻, 3e rég.
Lestrade ✻, 4e rég.	Pons ✻, appr. fus., *adj.-maj*	Jolliet ✻, 1er rég.
Pauvert ✻, 1er régiment.	Farcy (O✻), 1er rég.	Mouziols ✻, [illegible]
Pernot, 4e rég., *adj.-major.*	Heltermann, état-major.	De Maussion ✻, 1er régim
Giraud ✻, 1er régiment.	Pouvreau ✻, 1er rég	Page, 1er rég., *adj.-major*
Chapotot, 4e rég., *adj.-maj.*	Aubert ✻, 2e régiment.	Ortus ✻, 1er rég., *cap. de t*
Provost ✻ (*hors cadre*).	Guionnet ✻, 4e rég	Meaux ✻, 3e [illegible]
Nicot, 1er rég.	Lemoine ✻, 3e rég	Richar ✻, 1er rég.
De Manceau ✻, 3e rég. *cap.-major.*	Vouaux, 3e rég	Vergès (*hors cadre*).
Ouvrard ✻, cipahis (Inde).	Drouet, 2e [illegible]	[illegible] apprentis fusiliers
Bontems ✻, 4e comp. discip	Goltsmann ✻, 3e rég.	[illegible]
Naudin ✻, 2e rég.	Frémaux ✻, 4e rég.	Benoît d'Aurnac ✻, 2e reg *adj.-major.*
Seraphor ✻ (*hors cadre*).	Chaumont, 1er rég., *adj.-maj.*	Boyer (O)✻, 3e rég
Gabet ✻, 2e reg	Thévenin, 3e rég	Oubre, 2e régiment.
Chevreul ✻, 3e reg	Lapratrie, 3e rég., *adj.-maj.*	Augier ✻, 3e rég.
Cornu ✻, 1er rég.	Turcmr (O)✻, 3e régiment.	Rhenart ✻ (*hors cadre*)
Rivoire ✻, 1er [illegible]	[illegible] ✻, 2e rég.	De Colbert, 3e rég
Jacquinot ✻, 3e rég., *adj.-maj.*	Brisson [illegible] ✻, apprentis fusiliers	Du Port de Ponchurra, 1er [illegible]
Massay ✻, 1er régiment.	Schmitz ✻, 2e rég	Wemler ✻, 2e rég
Vallois (O)✻, 2e rég	Brigue, 4e rég., *cap. trés.*	Guinery ✻, 2e rég

Beaux ✲, 1er rég, *cap.-maj.*
Galouye ✲, 3e rég.
[illegible] ✲ comp. discipl.
[illegible] *cap.-maj.*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Lanoë, 3e rég.
Davet Ⓜ, 4e rég.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], 1er régiment
Boisève ✲ (*hors cadre*).
Dodds ✲, 2e rég., *cap. de tir.*
Vincent ✲, 3e rég.
Abribat Ⓜ✲, 4e rég.
Daurchaiger Ⓜ✲ (*hors cadre*)
Corion, 4e rég.
De Lespiney, 4e rég.
Lecon ✲, traill. sénég.
Picard, [illegible]
Gay de Taracon, 3e r., *adj.-m.*
Noël, 1re comp. [illegible]
[illegible] état-major.
De Vaissay de Bavous, 3e r.
Roux, tirailleurs sénegalais.
Miramond (O✲), 3e r., *cap.-m.*
Lorenzati, état-major.
Samson ✲, 2e rég., *adj.-m.*
Torracinta ✲, 3e rég.
De Vougny ✲, 3e r., *adj.-m.*
Troismaison, 1er rég., *adj.-maj.*
Clercant, 4e rég.
Noyé ✲, [illegible]
Montagné, 4e r., *adj.-major.*
Chénault, 4e rég
Siochan de Kersabiec ✲, tirailleurs sénegalais.
Chevdiet Ⓜ✲ (*hors cadre*).
Duleu, 1er rég., *adj major*
Deperry ✲ 1er rég
Maine (O✲, 3e [illegible]
Cessat ✲, 3e rég
Dupuy ✲ [illegible], de discipl. de la marine
Stanislas [illegible] rég
Fajard, 4e rég
Ber ✲, 2e rég.
Imbert, 1er rég
Perret, 4e rég
Eymard-Rapine (*hors cadre*).
Griffon ✲, 4e rég., *adj.-maj.*

Capitaines de 2e classe. MM.

Clar[illegible] 3e rég
Page, 1er reg.
Ric ✲ (*hors cadre*).
[illegible] ✲, 3e rég.
[illegible] 4e rég
[illegible] (*hors cadre*)
[illegible] *maj.*
[illegible] reg
[illegible] reg
[illegible] rég.
[illegible]
[illegible] rég
[illegible]
[illegible] régiment
Leporte ✲, 4e rég.
[illegible] (*hors cadre*).
[illegible] ✲, 4e rég., *adj.-m.*
[illegible]
Chauvet Ⓜ, 4e rég
Du Boulet de Bonneuil ✲ état-major
Bauman, cie ind. (Cochinc.)
Bossus ✲, 3e rég.
[illegible] rég
[illegible]
[illegible] rég.
[illegible]
[illegible] 3e rég
[illegible] 3e rég.
[illegible], 2e rég
[illegible] ✲, 4e rég.
Peroux [illegible] rég
[illegible], 2e reg
[illegible] Almeras, 1er rég.
[illegible] n, 3e régiment.
Chaumont, 4e rég.
Girard [illegible]
[illegible], 2e rég.
[illegible], 2e rég
[illegible], *cap.-major.*
Sylvestre (*hors cadre*).
Lafond ✲, 4e rég.
[illegible] Fornel 4e rég, *adj.-maj.*
[illegible]
[illegible] rég.
[illegible] rég
[illegible] (*hors cadre*
De Verninac de Saint-Maur, *cap. de tir* (*hors cadre*).
Héral, 3e rég., *adj.-maj.*
Romouil, 4e reg.
Morand de la Perrelle, 1er rég.
Barbier, 2e rég.
Javille, 4e rég., *cap. de tir.*
[illegible] régiment.
[illegible]
Rouquette ✲, 2e rég.
Martz, 1er rég.
Brouillard, 3e rég., *cap. d'hab.*
Mahias, 2e rég., *cap. trés.*
Fabulet, 3e rég., *cap. trés*
Royer, 4e rég.
Ferrand, 1er rég., *adj.-maj.*
[illegible] ✲ [illegible]
[illegible] 1er rég
[illegible] 3e rég
[illegible]
Corrin, 2e rég.
Marchal, 2e rég.
Vié, tirailleurs sénégalais.
[illegible]ille, 2e rég.
Jeannenel, apprentis fusil.
[illegible], 2e rég
Delhousse, 3e rég.
Chevalier, 2e rég.
Teulières, 1er rég.
Jorna de Lacale, 3e rég.
Redel, 3e reg.
Wolff ✲, 2e rég.
Saudubray, 1er rég, *cap. trés.*
Montaudon, 4e rég.
Hachet, 1er rég.
Berthier, 1er rég.
Venturini, 4e rég.
Lambert, 1er rég.
Llagone Ⓜ, 2e rég.
De Boullenois de Senne, 1e r.
De Latour Ⓜ, 1er rég.
Oliva, 3e rég.
Lautue, 4e rég.
Dugué, 2e rég.
Seriot ✲, 3e reg
Berthe de Villers, état-major.
Bouland ✲, 4e régiment.
Perrotte, 4e régiment.
Lemonde, 1er régiment
Delarue, 2e rég., *cap. d'hab.*
Lafont, 3e reg., *cap. de tir*
Tiers Ⓜ, 2e regiment.
Auffray ✲, 4e rég
Michot ✲, 3e rég.
Tribiat, 1er rég
Hostalot, 1er rég.
Siméon, 4e rég
Nouël (*hors cadre*).
Thibault, 4e [illegible]
Zimmermann, traill. sénég.
De Maussion, 2e rég
Puech ✲ (*hors cadre*).
Servant ✲ (*hors cadre*).
[illegible] Lose[illegible] 1er rég
[illegible], ✲, 4e rég
[illegible]
[illegible] rég
Thomasset, 1er rég., *adj.-maj.*
Buisson d'Armandy, 1er rég
Duchaussoy, 3e rég, *adj.-m.*
Parreau (*hors cadre*).
Del[illegible]
[illegible] 1er reg., *cap maj.*
Boulle (*hors cadre*).
Laguet, 1er re
Arnault de la [illegible], 4e régiment.
Guyot ✲, 4e rég., *cap. d'hab.*
Boistel, 4e rég.
Boutroy (*hors cadre*).
Petitjean, 1er régiment.
Moty (*hors cadre*).
Truc, 1er regiment.
Magnin, 3e régiment.
Coronnat, 2e régiment.
Frey, 4e regiment.

En non-activité.

Denis-de Trobriand Ⓜ.
Ducretet.
Desnous.
Gonon.

Médecins des régiments d'infanterie de la marine.

1er RÉGIMENT	2e RÉGIMENT.	3e RÉGIMENT.	4e RÉGIMENT
Méry ✻, major.	Cosquer O✻, major.	Chastang ✻, D., maj	Terrain ✻, major
Nots, D , aide-major.	Chaumeil ✻, aide-m.	Cotino ✻, aide-maj.	Turquet, *idem.*
Beuf, *idem.*	Barre, *idem.*	Desgraves, *idem.*	Gloaguen, D , aide-m
Jossic, *idem.*	Mondésir-Lacascade, *idem.*	Le Bourdellès, *idem.*	Audibert, *idem.*
Mesguen, *idem.*	Corndhac ✻, D., *id.*	Morcec, *idem.*	Le Janne, *idem.*
Hérail, *idem.*	Destrais, *idem.*	Privat de Garilhe, *id.*	Halais, , *idem*
Mathe, *idem.*	Bourgeois, *idem.*	Mussin, *idem.*	Moll, *idem* (tirailleurs sénégalais)

Compagnie de discipline de la marine aux Saintes (Guadeloupe)

M Dupuy ✻, capitaine d'infanterie, *commandant*

Compagnies disciplinaires des colonies

Dépôt à Oléron. M. Billès ✻, chef de bataillon, *commandant*
— M. Fréchou ✻, capitaine d'infanterie
1re compie. Sénégal. Noël (F.-A.), capitaine. 2e compie. Sénégal. Guimont, *idem.*

CORPS DU GÉNIE MARITIME.

Les officiers de 1re classe sont indiqués par un astérisque*.)

(CADRE D'ACTIVITÉ.)

Inspecteur général, M Gervaize (C✻).

Directeurs des constructions. MM.

Lorient.....	*Guieysse (C✻).	Paris	Sibaud (O✻), dir du matér
Cherbourg .	*Mol. (C✻).	Paris.....	Marqfoy (✻), central. des constr. navales
Paris ...	Marielle (C✻), membre du conseil d'amirauté.	Toulon.....	Dor[illegible]
La Rochelle	Picot de Moras (C✻).	Rochefort ..	Denis de Senneville (O✻
Brest.	Masson (C✻	Indret.....	De Robert (O✻)

Ingénieurs de 1re classe MM

Lyon	Sanin, du Fay (✻), serv. d bassin forestier du Rhône)	Paris	Audonet (O✻), chef. du bur des constructions navales
Toulon.....	Brun (O✻), député à l'Ass. n.	Brest.....	Nouet (O✻
Paris.....	Delapoix de Frémainville (O✻), adjoint à l'inspection gén.	Lorient....	De Bussy (O✻
Cherbourg	Sonnier (O✻), sous-chef de constr. du génie maritime.	Paris.....	Lisbonne (O✻), serv. de la sous-inspection du Sud
Cherbourg..	De Roussel (O✻), *idem.*	Lorient....	Auradou (O✻).
Paris.....	Villain (O✻), membre du conseil des travaux	Cherbourg .	Aurous (O✻)
Brest.....	Perroy (O✻	Paris.....	Jay (O✻)
Toulon.....	Zani de Ferranty (O✻).	Brest.....	Antoine (I[illegible]
Paris.....	Zédé (O✻), membre du conseil des travaux	Toulon	Le Grand (O✻.
		Rochefort .	Lebeau de Dionne, ✻
		Toulon	Courbebaisse ✻

Ingénieurs de 2e classe MM

Toulon	De Sandfort (O✻).	Toulon.....	Vidal ✻.
Angers ..	Antoine (C. E.) (O✻).	Cherbourg .	Carlat ✻
Le Hâvre...	Guède (O✻).	Toulon.....	Vincent ✻.
Brest.....	Peschart d'Ambly (O✻)	Bordeaux ..	Bayssellance (O✻), serv. for
Marseille .	Joncheer ✻.	Toulon.....	Layrle ✻
Nantes	Compère-Desfontaines ✻.	Rochefort ..	Korn (O✻).
Lorient....	Joyeux (Adrien-Charles) ✻.	Brest.....	Bienaymé ✻
Lyon	Schlum Lengar ✻, serv. forest.	La Chaussade	Galon ✻
Lorient....	Wallowe ✻.	Indret.....	Joëssel (O✻.

Sous-ingénieurs de 1re classe et de 2e classe. MM.

Hors cadre. *Leclert (O✻).	Toulon..... *Picart ✻.	Cherbourg.. Worbe
Cherbourg. *Boden ✻.	Lorient .... *Chaliot ✻.	Toulon..... Rabo rdin
Cherbourg . *De Gerando ✻.	*Hors cadre* . *Thibaudier (Japon).	Rochefort... Marchegay.
Brest . *Noël (C. J.) ✻.	Lorient .... *Bès de Berc.	Cherbourg.. Garnier.
[illegible] *Prot (O✻) (service forest.).	Lorient..... *Barba ✻.	Toulon..... Tirard.
Hors cadre *Huin ✻.	Brest..... *Fréville.	Brest ..... Risbec ✻.
Rochefort... *Villaret ✻.	Cherbourg.. *De Maupeou d'Ableiges ✻.	Toulon..... Opin
T [illegible] *[illegible]ot ✻.	Toulon..... *Dasère ✻.	Rochefort... Macquin
Brest .. *Masson ✻.	*Hors cadre.* *Dupont ✻ (Japon).	Cherbourg . A [illegible]
Lorient .... *Godron ✻.	Brest..... Cousin.	*Hors cadre.* P [illegible]
Rochefort... *Daymard ✻.	Brest..... M. Imet.	*Hors cadre.* Du Buit ✻
Hors cadre. *Verny ✻ (Japon .	Cherbourg . Finot.	C [illegible] Fauvelle
C [illegible] *Cazal [illegible]	Toulon..... Bire	Lori [illegible] Delevaque.
Brest .. *[illegible] ✻.	Lorient . Delesne.	*Hors cadre* Lebasteur.
Brest . *Clément ✻.	Brest..... Dubal, de Bénazé ✻.	Toulon..... Dupr .
Cherbourg.. *Eynaud ✻.	Toulon..... Penelle.	Toulon..... Korn (C. A.)
Brest ..... *Saglio ✻.	Indret..... Chaudoye.	Cherbourg Desnoyits.
Toulon. *Bernier-Fontaine ✻	Lorient..... Albaret.	Labrousse . Clabal.
Cherbourg.. *Lemaire ✻.	Lorient..... Valin.	Rochefort. . Selleron
[illegible] Professeurs		Toulon..... Clauzel ✻
Cherbourg . *Bertin ✻.		Indret..... Courtois.
		Toulon..... De Gagneraga

Sous-ingénieurs de 3e classe. MM.

Brest..... De Choin de Montchoisy.	Toulon..... Choron.	Toulon..... De Gasquet.
Toulon .... Hausser	Brest..... Huet.	Lorient..... Marchal.
Cherbourg . Widmann.	Cherbourg . Delattre.	Rochefort... Duplan-Lahitte
Lorient..... Taton.	Brest . Recopé.	Cherbourg . Cabany.
Brest . .. De Salvert.	Toulon Gr [illegible]	

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME, A CHERBOURG.

M. Sollier (O✻), ing. de 1re classe, *directeur de l'École.*

Professeurs. MM.

Boden ✻, sous-ingénieur de 1re classe.	Jennet (dessin pittoresque).
Lemaire ✻, *idem.*	Lowcay (anglais).

Les élèves du génie maritime sont nommés parmi les jeunes gens qui ont fait deux années d'études à l'École polytechnique. Le nombre en est déterminé chaque année, par le ministre de la marine, d'après les besoins du service.

CORPS DES INGÉNIEURS HYDROGRAPHES.

Ingénieur en chef. — M. Delaroche-Poncié (C✻), membre du comité hydrographique, du Bureau des longitudes et de la commission des phares.

Ingénieurs hydrographes, MM.

1re classe.	2e classe.
Delamarche (O✻).	Bouquet de Lagrye (O✻).
Gressin (O✻).	[illegible] (O✻).
[illegible] (O✻).	[illegible] (O✻).
Plat[illegible]M[illegible] (O✻).	[illegible] ✻.

Sous-ingénieurs, MM.

1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e cl.
Germain ✻.	Hatt ✻.	Hanusse	
Larousse ✻.	Caspari ✻.	Boullet.	
Hérault ✻.	G[illegible] ✻ (e[illegible]		

CORPS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE.

(Le nom des membres du commissariat de 1re classe est précédé de l'o[illegible]

Commissaires généraux, MM.

(CADRE D'ACTIVITÉ.)

Toulon. . . *Bérard (C✻).
Bordeaux. . *Autran (C✻), chef du service de la marine
Brest. . . . *Chabrié (C✻).
. . . . . *Faron (C✻), gouvern. des établissements français de l'Inde
Admin. cent. *De Bon (C✻), directeur des services administratifs
Admin. cent. *Calvé (C✻), directeur des invalides
Rochefort . *Bitteau (O✻).
Marseille . Michelin (C✻), chef du service de la marine
Paris. . . . Hébert (C✻), membre titulaire du conseil d'amirauté.
Lorient . . Testard (O✻).
Cherbourg. Aubin (O✻).

Commissaires, MM.

Rochefort	Stéphan (O✻), chef du serv.	Bastia.....	Bory (O✻, chef du service de la marin
Nantes	Filleau (O✻), chef du service de la marine.	Rochefort ..	Rouzeau (O✻).
Admin cent.	Cousin (O✻), sous-dir. chargé du bur. de la comptabil. cent.	Toulon.....	Lancelin (O✻)
		Lorient.....	Marabail (O✻)
Cherbourg	Chanceaulme (O✻).	Brest	Noé (O✻
La Rochelle	Lefraper (O✻), chef du service de la marine	Toulon.....	Sagnier (O✻).
		Rochefort...	De Beaucorps (O✻).
Rochefort ..	Prugnaud (O✻).	Lorient.....	Beauvais (O✻
Brest	Dauriac (O✻).	Alger	Tartara (O✻), chef du service administratif
Cherbourg	Lepottevin (O✻).		
Saint-Servan	Danguillecourt (O✻), chef du service	Cherbourg	Robert de Rougemont (O✻)
		Toulon... .	Laurent (O✻)

Par[illegible] .. Du Bos (O✻), secrétaire du conseil d'amirauté.	Brest[illegible] .. Fournier (P. J.) ✻
Bres[illegible] .. Thomas ✻.	Lorient .. Lequémener ✻
Fres[illegible] .. Jouneau ✻	Toulon..... Maleor ✻.
	Toulon.. . Lougne ✻.

Commissaires adjoints MM.

Lorient..... Touboulic ✻.	Rochefort... Griffon du Bellay ✻.
Boulogne .. Curet ✻.	Brest..... Chevefy ✻
Bordeaux .. Soullier de Choisy ✻.	Bayonne.... Morin ✻
Brest Del[illegible]	Toulon[illegible] Andre ✻
Saint Malo.. De Rémond du Chélas(E.M.)✻.	Toul[illegible] Long ✻
Le Hâvre... Féraud ✻.	Cherbour[illegible] Du[illegible] ✻
Cherbourg . Michelin ✻.	Rochefort Lorgeri[illegible] ✻
Bas[illegible] . Casabianca ✻.	Toulon..... Rolland (E. E.) ✻
Pa[illegible] ... Galabert ✻.	Marseille . Imbert (P. E.) ✻
Roc[illegible] [illegible] ✻	Lor[illegible] . Joyaux de Couesnongle ✻.
To[illegible] . Favier ✻	C[illegible] . Thiélot ✻
[illegible] . Tr[illegible] ✻	[illegible] Fisquet ✻
Brest .. Simon ✻	Lorient . Menouvrier de Fresnes ✻.
Lorient Foucaud d'Aubigny ✻	C[illegible] .. Decrens ✻
Vannes . De Rémond du Ch[illegible] (F M A) ✻	S[illegible] Charpentier ✻
	[illegible] Rondeau ✻.
To[illegible] ... Garr[illegible]	D[illegible] Honoré ✻.
Nantes . Mor[illegible]	[illegible] Santelli ✻.
[illegible] L[illegible] des approvision. généraux	[illegible] Lepiat-Duplessis ✻.
	[illegible] Le Co[illegible] ✻
La Rochelle. De Saint-Martin (E.) ✻	Rochefort Le T[illegible] ✻
Cherbourg.. Schmitt (C. A.) ✻	Cherbourg Antoine ✻
Rochefort Jabouin	Honfleur [illegible] ✻
Admin. cent. Mancel (O✻)✠, chef du bureau des équipages de la flotte et de la justice marit.	St-Nazaire . Perrau ✻.
	Ca[illegible] ... Reboul ✻.
Brest..... Toriault ✻.	
Morlaix..... Lefer de la Motte ✻	*Non activité*
Toulon..... Giraud ✻	[illegible] Vincent des Marets ✻.

Sous-commissaires. MM.

Nantes.....*Delalande ✻.	Brest.....*Perlié ✻.	Paris.....*Foucaud ✻.
Redon.....*Jochaud - Duplessix ✻	Noirmoutier*Tostain	Roscoff.....*Pedenn ✻.
	Royan.....*Falloy ✻	Toulon.....*Pumperneel ✻.
Toulon.....*De Graffert ✻.	Toulon.....*Gavoty ✻.	Lorient.....*Bigrel ✻.
Admin. cent.*Tiengou des Royeries ✻.	Toulon.....*Malassis ✻	Rochefort...*Delafontaine
	Cherbourg..*Tapié ✻	P. Veneres *Imbert
Alger . ..*Truffaut ✻.	Bône.....*Br[illegible] ✻	Concarneau *A[illegible]
Brest .*[illegible] Lon ✻	Brest . ..*D'Iorisse ✻.	Paris.....*Petit (E.) ✻.
Lang[illegible] .*Prétot(E.T.).	Brest.....*Tritsent[illegible] ✻	Libourne...*Alefsen de Boisredon.
[illegible] .*Damolin ✻.	Auray.....*Coste ✻	
Anvers ..*Estays ✻.	Paris.. ....*De Barthez de Lapérouse ✻	Lorient ....*Le Beau (A. A. M.) ✻.
Rochefort...*Mouflet ✻.		
Rochefort...*Boufflard ✻	Brest . ....*[illegible]	Toulon.....*B[illegible] y.
Brest . . *[illegible] (H A.) ✻	Saint-Servan*Monnier ✻.	Rochefort...*C[illegible] ette ✻
Marseille ...*Saboureau ✻	Rochefort...*Gorron.	Narbonne ..*Bar[illegible] y ✻.
Rochefort ..*Faubladier ✻.	Toulon.....*De Carové ✻.	Dieppe. ..*E[illegible] rard ✻.
Dax .....*Guillemé - Brulon.	Roc[illegible] efort...*Garaud	Bordeaux ..*To[illegible] anjon.
	Toulon.....*Fournier b. C L) ✻.	Brest.....*Roussin ✻.
Marans.. ..*Sergent ✻		Toulon.....*Bergis
Hyères. ...*Perreymond ✻.	Rochefort . *Carrier (I. L.) ✻	St-J[illegible]-de-Luz.*Bonnin.
La C[illegible] at. *Sa[illegible] ✻.	Brest . . *Howard ✻.	L'Aber.....*Fournier(A.E.).
Saintes. . .*Guimineau	Dunkerque *Dary ✻.	Lorient.....*Le Grix ✻, dét. à Paris
Cette . . ..*Fournier (H.V.) ✻.	Roc[illegible] efort..*Hugo ✻.	
	Br[illegible] st . ..*Travers ✻	Cancale....*Hanès ✻.
Toulon . *Fioupou ✻.	Cherbourg.. Favre ✻	St-Tropez...*Blond.
Brest..... .*Auger ✻.	Le Hâvre .. Spenza ✻	Admin. cent.*LeBeau (A.P.A.) ✻ ✠.
Toulon.... *David ✻.	Cherbourg..*Joyau.	
Toulon.....*Michel ✻.	St-Val-sur-S *Launay ✻.	La Seyne...*Eydoux ✻.

Le Conquet	*Le Guay ✻.
Brest	*Gardien ✻.
La Hougue..	*Petit (M C.L)✻.
Laye.....	*Rongier.
Pornic.....	*Saint-Marc ✻.
Cherbourg	*Malmanche.
Croisic.....	*Puységur ✻.
Lorient.....	*Girard ✻.
Rochefort...	*Escande ✻.
Rochefort...	*Alquier ✻.
Brest.....	*Enrici-Bajon ✻
La Teste ...	*Buffy.
Lorient	*Guyot.
Cherbourg	*M...
Ile-de-Ré...	Bouju.
Ajaccio.....	Campiglia ✻.
Rochefort.	A...
Ar...	Tomasino ✻.
Brest	Mével.
Brest.....	Deschard ✻
Cherbourg	L... ✻
Lorient.....	La Guerre.
Dinan	Noury.
Toulon.....	Rossi ✻.
Lorient.....	Frogier ✻.
Brest	...
Nev...	... ✻
Brest	...sseud
Lorient	Gautier(L. J. M.)
Toulon	Binos de Pom... ✻.
Brest ...	D... y J. F. M... ✻
...	... ✻
Mersennes	...
Rochefort	A...
...	...ques ✻
Cherbourg	... Brassoys-Surmont (dét. à Paris).
Cherbourg..	Edet ✻.
Isigny	Cl... ette ✻.
Rochefort...	Nègre.
Marseille....	Grasset.
Toulon.....	Barral.
Cherbourg..	D'Haranguier de Quincarot ✻.
St-Raphaël.	De Grand-Jean-Fouchy.
Dunkerque.	Canale ✻.
Cherbourg	Fénard.
Lannion ..	Dedombes ✻.
Brest	...
Cherbourg.	Guichon de Grandpont.
Bo...	...
Croix.....	M...st.
Binic	Fournier(A.F.) ✻
Brest	... ✻
Lorient	Gestin ✻.
Cherbourg..	Rossel
Rochefort..	Merlande.
Toulon.....	Aude
Pauillac ...	Marchal.
Rochefort ..	Ronzeau.
Agde	Rimband ✻.
Brest.....	Le Cardinal ✻.
Cherbourg..	Sanremo ✻
Brest	Merlant, dét. à Paris.
Alger	Loréal
Tu...	Gourrier.
Villefranche	Gasquy ✻
Cherbourg.	Le Dentu
... st	P...
Arles	D...
Saint Gilles	...
Ile d'Oléron.	Cartier (J
Admin. cent.	Pellerin ... ✻
St-Val en-Cx	Orange ✻
Roghano....	Cervoni.
Toulon	Campana
Cherbourg	...
Cherbourg..	Le Jol...
Audierne ...	Camenen
Martigues...	De Villard ✻.
Cherbourg..	Dusser.
Nantes	Mocquer.
Brest.....	Pochart.
Toulon	Banès.
Tre...	Le G... ✻
Toulon	Brisset.
Toulon	Vannucci.
Cher...	Go...
Lorient. ...	Mortemar... le Bo...sse.
Alger	Duchesne.
Ro...	...
Lorient	Tou... Bar...
Iles d'Yeu	...
Rochefort...	Friocourt (I A.) ✻
Lorient. ..	Prédaubert
Pamboeuf	Lugan ✻
Treport ...	Delamer ✻
Cherbourg.	Prigent.
St-Laur. de la Salanque.	De... rosse
Toulon.	Bourg...
Bordeaux...	Bonfils de Lafaurie.

Non activité.

... ...

SERVICE DES COLONIES.

(CADRE D'ACTIVITÉ.)

Commissaires généraux de 2e classe. MM.

Jore (O✻), inspecteur en chef colonial.
Trillard (O✻), *idem.*
Cuinier (O✻), *idem.*
Girard (O✻), *idem.*
Laborde (O✻), ordonnateur à la Réunion.

(Le nom des sous-commissaires de 1re classe est précédé de l'as... ✻

Commissaires. MM.

Taïti.....	Gilbert-Pierre (O✻), comman...
Guadeloupe.	Mazé (O✻), ordonnateur
Guyane ..	Trédos (O✻), contrôleur
Martinique..	Michaux ✻, ordonnateur
Inde	Dar...eu ✻, ordonnateur.
Paris.....	Aubry-Lecomte (O✻), *h. cad.*
Mayotte....	Ventre de la Touloubre (O✻), comman... supér., *hors cad.*
St-Pierre-M..	Jou...ert (O✻), *hors cadre.*
Inde.....	Romieux ✻, *hors cadre.*
Sénégal....	Bontemps ✻, ordonnateur.
Par...	Nesty ✻, attaché à l'inspection mobile
Cochinchine	Lacontore ✻, chef du servi... administratif
Guadeloupe.	Deville de P... ... ordonnateur
Paris ..	Le Cl... ✻ ... ...

Guyane.... De Chicourt (Richard).
Inde..... Liautaud ✻, *hors cadre.*
Paris..... Morau ✻.
Mayotte.... Léchelle ✻, ordonnateur.
Cochinchine De Garlande ✻.
Cochinchine De Montjon ✻, *hors cadre.*
Guadeloupe. Feutray (A. P.) ✻.
Martinique.. Dufrénil ✻.
Cochinchine Irasque ✻.
St-P.-Mque.. Michaux ✻, ordonnateur.
Guadeloupe Chesnon de Champmorin du Jarossey.
Nouv.-Caléd. Huc ✻.
[illegible].... Planet ✻, *hors cadre.*
[illegible]. Fouret ✻, *hors cadre.*
[illegible], Carpot ✻.
Cochinchine Gilbert Desvallons ✻.
Guyane.. Carlot ✻.
Nouv.-Caléd. Ferriez
Réunion.... Goby ✻.
[illegible]. Litluyé ✻.
[illegible]-Caléd. Maissin ✻.

Sous-commissaires MM.

[illegible]*[illegible]
[illegible]*Dupuy ✻.
[illegible]*Vassal, *hors cadre.*
[illegible]*[illegible].
[illegible]*Grimouard des Fontaines ✻.
[illegible]*Bonnefoy ✻.
[illegible]*Lidin.
Sénégal.....*De Marguerie de Montfort ✻.
Réunion....*Lefèvre-Dubua ✻, contrôl.
St-P Miquel.*Tranchevent.
Paris [illegible]*Lucas ✻.
Cochinchine*Bayet.
Nouv.-Caléd.*Armand.
[illegible]....*Le Maitre ✻.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Guadeloupe Marc
La Réunion. Estourneau de Tersannes.
Cochinchine [illegible]
Sénégal. [illegible]-Luce
Martinique.. Massy
Nouv.-Caléd. Masson.
Martinique.. Charvein.
Nouv.-Caléd. Barlet.
Guadeloupe. Colardeau, *hors cadre.*
Nouv. Caléd. Jouannet ✻.
Cochinchine Faugère.
Paris..... Maurice.
Nouv Caléd Larrouy.
Cochinchine Coquelle
Guyane.... Hubert.
Cochinchine Gabrie.
Sainte-Marie Lemonnour, ordonnateur.
Cochinchine Chatelain.
Sénégal.... Royer.
Guyane.... Pierret.
Inde..... De Possel Deydier.
[illegible] Decugis
Guadeloupe De Kersaint-Gilly.
Guyane.... Tremble
Guyane.... Martin
Guyane.... Dutouquet
Nouv.-Caled. Labarth.
Nouv.-Caléd. Lefo[illegible]
Cochinchine Dumesgnil d'Engente.
Guadeloupe [illegible]
Guyane [illegible]
Cochinchine Guyomar.
Cochinchine Delafon
Cochinchine Bruère.
Inde..... Chaffard-Duquesne
Inde..... Gibert
Martinique.. Carbonnel.
Miquelon... Augier de Maintenon.
Mayotte.... [illegible]
Sénégal [illegible]
Cochinchine Du Mesnil.
Paris..... Latouche.
Cochinchine Lanoye.
Nouv.-Caléd. Advinent.
Cochinchine De Saint-Quentin.
Guadeloupe. Rivet.
Martinique. [illegible]
Nouvelle [illegible]
Mayotte.... Mathis, *hors cadre.*
[illegible] Boyer
Martinique. [illegible]

CORPS DE L'INSPECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MARINE.

(Le nom des membres du corps de l'Inspection de 1re classe est précédé de l'astérisque *.)

Inspecteurs en chef. MM.

Rochefort . *Jure (O✻).
Paris. . . . *Vermot (O✻), *chargé du contrôle central.*
Lorient. . . Gourdin (O✻).
Brest. . . . Babron (O✻).
Toulon. . . Cartier (O✻).
Cherbourg. Bouchet (O✻).

Inspecteurs MM.

Brest..... Gleizes de Fourcroy (O✻).
Rochefort... Breton (O✻).
Toulon..... Malcor (O✻).
Paris..... Le Prédour (O✻).
Cherbourg.. Le Comte (O✻).
Rochefort.. Roux (O✻).
Brest..... Bonifacio ✻.
Cherbourg.. Reynaud ✻.
Lorient.... De la Chapelle (O✻).
Paris..... Portier (O✻).
Lorient..... De Warenghien ✻.
Toulon..... Hubert ✻.
Cherbourg. Dos[illegible] ✻.

Inspecteurs adjoints MM.

Toulon . . Legrix ✻	Lorient . . M[illegible] ✻	Paris [illegible] ✻
Brest . . Jeron ✻	Brest . . . Bernard du Fleu ✻	[illegible]
Cherbourg . L[illegible] ✻	[illegible]	[illegible]
Toulon . . . [illegible] ✻	[illegible]	[illegible]
Toulon . . . [illegible] ✻	Paris . . [illegible] ✻	[illegible]

SERVICES DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.

(Postes marqués * assimilés aux agents de 1re classe.)

Agents administratifs principaux. MM

La Chaussade	Martin (L.) ✻.	Cherbourg .	Prévost ✻.	Lorient .	*[illegible]
Toulon	Cauvin ✻.	Brest	Chapelle.	Lorient	[illegible]
Indret	Barthe ✻.	Rochefort .	Tanguy (A.J.M.)		

Agents administratifs MM

Lorient.	*Cornier.	Indret.	*Buer ✻.	[illegible]	[illegible]
Nevers.	*Brunier.	La Chaussade	*Bornet.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	*[illegible]	Cherbourg. .	Frouzat ✻.	Brest.	LeMignon(J
[illegible]	*[illegible]	Toulon.	Sénès.	Toulon.	Leray.
[illegible]	*Desmons.	Toulon.	Beaugé.	Cherbourg. .	[illegible]
Cherbourg. .	*Duplace Dubois.	Toulon.	Corbier	*Non activité.*	
Brest.	*Bernard.	[illegible]	Martorre.	[illegible]	
Brest.	*Lesnard.	Toulon.	Gibert	[illegible]	
		Rochefort. .	Gillet	[illegible]	

COMPTABLES DES MATIÈRES.

Agents comptables principaux. MM.

Lorient.	Barez ✻.	Cherbourg .	Giot
Toulon.	Guyard ✻.	Rochefort . .	Cogne
Brest . .	[illegible] ✻		

Agents comptables MM

Rochefort. .	Bittoau.	Lorient. . . .	Landry.	Alger	[illegible]
Brest.	Reverllère.	Cherbourg .	Jourdan.	Paris	[illegible]
Cherbourg. .	Gosselin ✻.	Rochefort. . .	Daurandber.	Cherbourg .	Dan e
Brest.	Bonneau.	Cherbourg. .	Chardine.	Rochefort. . .	Gr[illegible]
Lorient. . . .	Guéguen.	Toulon.	Galley.	Le Hâvre. . .	Rhein
Toulon.	Perrony.	Toulon.	Blancard.	Rochefort .	Aube.
Lorient. . . .	Dauthon.	Nantes.	Guyard (E.).	Ruelle.	Le Goïc
Cherbourg .	Cauvin.	Indret.	Guezennec.	Cherbourg .	[illegible]
Brest.	Mirisl.	Toulon.	Brun.	Brest .	[illegible]
Brest.	Prudère-Niquet	Toulon.	Renoux		
Toulon.	Michel.	Rochefort. .	Guerry.	Toulon	[illegible]
Bordeaux. .	Besson.	Lorient. . . .	Kergrohen.	Rochefort.	Lesueur - [illegible] rent
Toulon.	Flotte.	Lorient. . . .	Vidal.		
Brest.	Gouzien.	La Chaussade	Moisy.	Marseille . .	Coubier
Paris	Ruizand ✻.	*Hors cadre.*	Masson	Nevers . .	[illegible]
Lorient .	Gédon.				

SERVICE DES SUBSISTANCES.

Chefs de manutention principaux. MM.

Cherbourg. .	Le Sens ✻.	Rochefort. . .	Lefèvre ✻.

Chefs de manutention. MM.

Nantes. . . .	Fontan.	Brest	Lefèvre (J. C.) ✻.	Lorient. . .	Lidin.
Toulon.	Tapie			Toulon.	Fourest.

CORPS DE SANTÉ DE LA MARINE

Inspecteur général (président du conseil supérieur de santé). — M Roux (J.) (C✻) D.

Directeurs du service de santé. MM.

Brest..... Rochard (J. L., C✻), D.
Toulon..... Arnaud (F. J. C.), (O✻), D
Rochefort. Josse (J. A. J., O✻), D

Inspecteurs adjoints. MM.

Paris ..... Vincent (F. A.) C✻), D., membre du conseil supérieur de santé (service pharmaceutique)
Paris ..... Walther (C.) (C✻), D., *idem* (service médical).

Médecins en chef. MM.

Toulon..... Barrallier (O✻), D.
Toulon..... Beau (O✻), D
..... Marrotte (O✻), D, *hors cadre*
Rochefort. Drouet (O✻), D
Martinique Rion Kerouzy (O✻), D
Cherbourg Gourrier (O✻), D., président du conseil de santé
Cherbourg Richaud (O✻), D
La Réunion. Barrat (O✻), D
Sénégal ... Ladureaux d'Ormay (O✻), D.
Lorient ..... Maze (O✻), D
Paris..... Leroy de Méricourt (O✻), D., direct. de la rédaction des arch. de médecine navale.
Rochefort... Maisonneuve (O✻), D.
Lorient..... Mauger (O✻), D.
Brest..... Gallerand (R. E.) (O✻), D.
N. Caléd.... Proust (J. F. A.) (O✻), D
Réunion.... Cotholendy (E.J.B.F.) (O✻), D.
..... Bérenger-Féraud (L.J.B.) ✻, D, *hors cadre*
Guadeloupe. Pichaud (O✻), D.
Guyane .... Gourrier (F. A.) (O✻), D.
Cochinchine Lacroix (A. A.) (O✻), D.

Non-activité.

..... Gestin (R. H.) (O✻), D.

Pharmaciens en chef. MM.

Rochefort... Roux (E. A. B.) (O✻), D.
Toulon..... Fontaine (O✻), P.
Rochefort .. Jouvin (O✻), P.
Brest..... Hétet (O✻), P.
Toulon..... Delavaud (O✻), P.

Médecins et chirurgiens professeurs. MM.

Toulon..... Olivier (O✻), D
Rochefort... Duplouy (O✻), D
Brest..... Lauvergne (O✻), D.
Toulon..... Barthélémy (O✻), D.
Rochefort... Barthélémy-Benoit (O✻), D.
Brest..... Cras ✻, D.
Toulon..... Cunéo ✻, D.
Toulon..... Merlin ✻, D.
Rochefort... Léon ✻, D.
Rochefort.. Marc (O✻), D
Brest..... Auffret (C. J. E.), D
Rochefort.. Thomas (E. F.) ✻, D

Pharmaciens-professeurs. MM.

Rochefort... Peyremol ✻, P.
Brest..... Carpentin ✻, P
Toulon..... Héraud ✻, D.
Brest..... Coutance ✻, P.

Médecins principaux MM.

Toulon..... Japhet (O✻), D.
Brest..... Gaigneron-la-Guillotière (O✻)
Rochefort.. Rulland (O✻), D.
Guadeloupe. Griffon du Bellay (O✻), D.
Brest..... Bourel-Roncière (O✻), D.
Lorient..... Lucas (F. D. D. M.) (O✻).
Martinique.. Angelvin-bellevue (O✻), D.
Toulon..... Lantoin (O✻), D.
Cherbourg. Dugé de Bernonville (O✻) D.
Sénégal..... Rimann ✻
Toulon..... Cougt (O✻), D.
St-P. Miquel. Pommier ✻, D.
Brest..... Lucas (J. M. F. L.) (O✻), D
Cherbourg Girard la Barcerie (O✻), D.
Brest..... Brion ✻, D
Brest..... Castel ✻.
N.-Caléd.... Girard (O✻), D.
Réunion.... Bourgault ✻, D
Brest..... Fournier ✻, D
Brest..... Robert ✻, D.
Rochefort... Aze ✻, D.
Brest..... Riché ✻, D
Brest..... Bourse (F. F.) ✻, D
Guyane .... Senelle (C. M. A.) ✻, D.
Sénégal .... Bourgarel (C. A. A.) (O✻), D.
Cochinchine Vauvray (A. C. A.) ✻ D
Toulon..... Auvely (A. L.) ✻
Tahiti ..... Cadrant (E. L. J.) ✻, D
Nouv.-Calédonie Bonnet (C. G.), (O✻), D
Brest..... Nicory (M. J.) ✻, D.
Toulon..... Romain (E. C.) ✻, D.
Brest..... Clouet ✻.
Lorient..... Lallour (J. J. M. V.) ✻.
Toulon..... Autric (M.) (O✻), D.
Brest..... Martialis (M.) ✻, D.
Toulon..... Cauvin ✻.

Non-activité.

..... Juvénal (O✻), D. (infirmités temporaires.)

Pharmaciens principaux. MM.

Lorient..... Le Moine ✻, P.
Cherbourg.. Vincent ✻, P.

Médecins de 1re classe. MM.

..... Follet ✻, D., *hors cadre.*
Martinique.. Salis (O✻), D.

1874. — Imprimé le 8 juillet 1874.

Toulon.....	Orabona ✻, D
..rest.....	Duburquois ✻
Brest.....	Gestin (B ... ✻
Toulon ...	Terrin ✻
..rest	M... ✻
	S... *hors cadre*
T...	... ✻ D
...	... D
	Touchard ✻, D, *hors cadre*
...	...
..rest	... ✻ D
...	D...
Tou...	...
	... ✻ D, *hors cadre*
Mar...	T... D
T...	...
L...	L... secret ... ers
	s... santé
L...	M... ✻ D
Brest	... ✻ D
...rest	M... ✻
T...	... ✻ D
Tou...	Decugis ✻, D.
Guadeloupe.	Carpentier ✻, D
...	... ✻, I
Ro...	... D
Bre...	...
	... *hors cadre*
...rest	...
Br...	Force ✻, D
...	Norman ✻, D
T...	...
I...	... D
...	... D
T...	... ✻, D.
...	P... scelle de Lespin... ✻
Toulon	...
T...	...
Rochefort.	... D
	... ✻ D
Bres	...
Bre...	...
Toulon.....	... ✻
.....	Guergnin ✻, D., *hors cadre*
...	... ✻
...	...
Cherbourg..	Prineau ✻.
	Le Barzic, D., *hors cadre*
Bre...	...
...rest	...
...rest	... ✻
Brest	Desgranges ✻
...	...
	De Forne... ✻, *hors cadre*
Toulon....	Thomas ✻, D.
Toulon	... ✻
Toulon...	M...
La Réunion	... ✻, D
Toulon	... ✻
...	Merlaux *dit* Ponty, D.
...	...
...	... ✻, D
Toulon.....	Jobert ✻
Brest	Deschiens
Brest.....	Baquié (O ✻), D.
Brest.....	Paiasne Champeaux ✻
Toulon.	... ✻
Rochefort..	... ✻.
	Saint-Julien, D, *hors cad.*
...rest	... ✻

Rochefort...	Pi... x
Br...	... ✻
Cherbourg..	Gauthier de Lafernière ✻
Toulon.....	Aude ✻, D
Toulon. ..	Beaussier ✻ D
Brest	Li...
T...	... ✻
La Réunion	Cassien ✻, D
Mayo	...
T...	Serez ✻, D.
...t	Le Grand
...	... ✻ D
...	Reynaud ✻
...	Lartigue ✻
T...	Lavet, D
...rest	Dudon, D.
...	...
...	... D
...	... ✻ I
...	Dupont, D
...	Léonard *dit* Champ... ✻ D.
...	...
...	Baru...
R...	Lefebvre, D
...	...
T...	... Monnier
...	...
...	...
...	... ✻
T...	...
	...
T...	...
	...
	...
	...
	... ✻
	...
	...
I	...
Br...	... ✻
T...	...
	... D
...	...
	...
	...
	...

Toulon..... Dounon (P. L. V.), D.
Cochinchine Bernard (J. M. J.) ✲.
Toulon..... Catelan (J. A. A.), D.
Cherbourg.. Deschamps (P. J.), D.
Brest..... Elouet (G. J. M.).
Cherbourg. Nègre (J. B. E.).
Cherbourg.. Maurel (E. C. E.).
Rochefort.. Jousset (A.), D.
Brest..... Kermorgant (A. M.).
Brest..... Ollméta (E. L.), D.
Sénégal.... Roux (A. G.).

Officiers de santé en non-activité. MM.

..... Delassalle ✲, (infirmités temporaires).
Guy ✲, D. *idem.*
Nicolas (A. C. A. M.) (O✲), D.
..... Jacolot (A. A. M. O.) ✲, D.
..... Castillon (J. B. H.).
Bonte (A) ✲, D.

Pharmaciens de 1re classe. MM.

Rochefort.. De Nozeille ✲, P.
Toulon..... Ségard
Brest..... Chaze ✲, P.
Toulon..... Sambuc ✲, D.
Brest..... Morio ✲.
Guyane.... Roux ✲.
N. Calédon.... Malespine ✲.
Cherbourg.. Cavalier ✲.
Réunion.... Delteil.
Toulon..... Doué
Guadeloupe. Bavay, P.
Rochefort... Degorce.
Sénégal.... Simon.
Martinique. Richard.
Inde..... Trouette.
Cochinchine Eusse

Non-activité

..... Garnault ✲ (infirm. temp.)

SERVICE DE LA JUSTICE MARITIME.

TRIBUNAUX MARITIMES PERMANENTS MM.

1er arr.	1er trib.	De Mornard ✲, lieut. de vais. en rés. fixe, *commis. rappor.* Frouin ✲, capit. d'infanterie de marine en retraite, *greffier.*
2e arr.	1er trib.	Luce ✲, capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur* Jourdain, commis des directions, *greffier.*
3e arr., à Brest	1er trib.	Segondat ✲, *commissaire-rapporteur.* Lescop ✲, *greffier*
	2e trib.	Bouyer (O✲), capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur.* Le Bec, sergent-major aux équipages de la flotte, *greffier.*
3e arr., à Lorient	1er trib.	Lecoq ✲, sous-comm. en retr., *commissaire-rapporteur.* Dubois ✲, capitaine d'armes en retraite, *greffier.*
	2e trib.	Hanès (O✲), capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur.* Beaupoil, commis du commissariat, *greffier*
4e arr., à Rochefort.	1er trib.	Brung ✲, *commissaire-rapporteur* [illegible] *greffier*
	2e trib.	Jouneau (O✲), capit. de frégate, *commissaire rapporteur* [illegible]
5e arr., à Toulon	1er trib.	Mainot ✲, *commissaire-rapporteur* Pascal ✲, *greffier*
	2e trib.	[illegible] Tanon ✲, capit. de frégate, *commissaire rapporteur* [illegible], commis du commissariat, *greffier*

DEUX TRIBUNAUX DE RÉVISION. MM.

1er à Brest, pour les 1er, 2e et 3e arr.	Coroux (O✲), capitaine de frégate en retraite, *commissaire.* Le Goispellier ✲, commis du commissariat en retraite, *greffier.*
2e à Toulon, pour les 4e et 5e arr.	Orban (O✲), capitaine de frégate en retraite, *commissaire.* Rimbaud ✲, commis du commissariat en retraite, *greffier.*

CONSEILS DE GUERRE PERMANENTS. MM.

1er arr. à Cherbourg.	1er cons.	Marteville ✲, capitaine de frégate, *commissaire.* Delaun ✲, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Trovel ✲, magasinier en retraite, *greffier*
	2e cons.	André (O✲), chef de bataillon d'inf. de marine, *commissaire* Guy-Lussac, lieutenant de vaisseau, *rapporteur.* Bonnet ✲, capitaine d'armes en retraite, *greffier.*

2e arr., à Brest.	1er cons.	Gelé ✻, capitaine de frégate, *commissaire*.
		Allary ✻, lieuten. de vaisseau en résidence fixe, *rapporteur*.
		Marchant ✻, capit. d'infant. de marine en retraite, *greffier*.
	2e cons.	Le Tourneur ✻, capitaine de frégate, *commissaire*.
		[illegible] ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, *rapporteur*.
		Thépot ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, *greffier*.
3e arr., à Lorient.	1er cons.	Chevreau (O✻), capitaine de frégate, *commissaire*.
		Aspinet ✻, capitaine de vaisseau, *rapporteur*.
		Algarron ✻, capitaine d'armes en retraite, *greffier*.
	2e cons.	Lemazurier ✻, capitaine de frégate, *commissaire*.
		Coutant ✻, lieut. de vaisseau en résidence fixe, *rapporteur*.
		Grandvoinnet ✻, commis du commissariat en retraite, *greffier*.
4e arr., à Rochefort.	1er cons.	Pelletreau (O✻), capit. de frégate en retraite, *commissaire*.
		Dubarry ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, *rapporteur*.
		[illegible] ✻, capitaine d'infanterie de marine en retraite, *greffier*.
	2e cons.	[illegible] (O✻), capitaine de vaisseau en retraite, commissaire.
		Gallay [illegible] ✻, commissaire de la marine en retraite, *rapporteur*.
		Latbour, commis du commissariat, *greffier*.
5e arr., à Toulon.	1er cons.	Serrus (O✻), capitaine de frégate, *commissaire*.
		Du[illegible] ✻, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *rapporteur*.
		Blanc, magasinier en retraite, *greffier*.
	2e cons.	Bouver [illegible] ✻, capitaine de frégate, *commissaire*.
		Bertiere ✻, capitaine d'infanterie de marine, *rapporteur*.
		Desgranges ✻, capit. d'inf. de marine en retraite, *greffier*.

DEUX CONSEILS DE RÉVISION. MM

1er à Brest, pour les 1er, 2e et 3e arr.;	Choux (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire*.
	Le Conspellier ✻, commis de commissariat en retr., *greffier*.
2e à Toulon, pour les 4e et 5e arr.	Orban (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire*.
	Rimbaud ✻, commis du commissariat en retraite, *greffier*.

AUMÔNERIE DE LA MARINE.

M. l'abbé Trégaro (O✻), *aumônier en chef de la marine.*

Aumôniers supérieurs. MM. les abbés

Le Férec (O✻)	A terre	Laporte ✻	Cochinchine
Le Séac ✻	A la mer.	Fournier ✻	A terre.

Aumôniers de 1re classe MM. les abbés

Carnus ✻	A la mer.	Combe ✻	A la mer.	Renouard ✻	A la mer
Barrère ✻	*Idem*	Marz[illegible] ✻	*Idem*	Sou[illegible] ✻	[illegible]ort
Gros ✻	Toulon.	Goudot ✻	Cochinchine	Levesque ✻	A terre
Lebon ✻	Brest.	Hains ✻	Brest.	Bournyne	A la mer
Martin ✻	Cherbourg.	Surieux ✻	A terre.	Cambotte	*Idem*
Ribour ✻	A la mer	Bouché ✻	Paris	Le Bouleh	*Idem.*
Collobert	Cochinchine	Faron ✻	A terre.	Millour	Brest.
Laus-Borderies ✻	Rochefort.	Frodeval ✻	*Idem.*		

Aumôniers de 2e classe. MM les abbés

Jaurard ✻, h. c.	Brésil.	Gibert	A la mer.	Kerooh	A la mer
Grisolle ✻	Toulon.	Bontemps	*Idem.*	Cormerais	Indret
Pau	A la mer.	Leroux	Lorient.	Fréville	Toulon
Tennevet	Toulon.	Oury	Lorient.	Vathelet	Brest
Le Scout ✻	A la mer.	Le Bourhis	A la mer.	Foublanche	Rochefort.
Quilivic	*Idem.*	Michel	Lorient.	Huet	Cherbourg.
Cor[illegible]	*Idem.*	Biorin	A la mer.	Trihidez	Toulon.
Corre	*Idem.*	Gaillard.	*Idem.*		

EXAMINATEUR ET PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NAVALE.

Examinateur, M. Caillet (O ✱).

Professeurs. MM.

1re classe.	Saint-Germain ✱ (*dessin*). (En non-activité pour infirm. temp.) De Frère-Jouan-du-Sein ✱ (*littérature*). Garnault (*sciences*) Lignier (*sciences*). Macléod (*anglais*) Doneaud du Plan (*littérature*).	2e classe.	Mas Saint-Guiral (*sciences*). Crévost (*astronomie*).
		3e classe.	Muro (*anglais*). Ponroy (*dessin*). Newton (*anglais*).
		4e classe.	Fischer (*dessin*).

ÉCOLES DE DESSIN DE LA MARINE, A BREST ET A TOULON. MM.

[illegible], professeur de 2e classe à Brest | Cauvin, professeur de 2e classe, à Toulon.

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE.

Examinateurs — MM. Caillet (O ✱), Dubois ✱, Ledieu ✱.

Professeurs des écoles d'hydrographie.

Professeurs de 1re classe. MM.

[illegible]	[illegible] Vesse.
[illegible]-Malo	Leclech ✱.
Brest	Boitard ✱.
Marseille	Huo (O ✱).
[illegible]haye	[illegible]
Cherbourg.	[illegible] ✱
École navale	Garnault
[illegible]	[illegible] Beyer ✱
École navale	Lignier.
Dunkerque	[illegible] ✱
Toulon	Le Brun [illegible] le Granville ✱.

Professeurs de 2e classe. MM.

Le Havre	Darras ✱.
Nantes	Benoît.
Bordeaux	Fournier.
[illegible]fort	Simon ✱.
École navale	Mas Saint-Guiral.
[illegible]-s-S	Lefebvre.
Pampol	Petit.
Saint-Brieuc.	Bellanger
Lorient	Fournier.
École navale	Crévost.

Professeurs de 3e classe. MM.

St-Nazaire	Jouse
[illegible]	Vattier.
Le Croisic	Le Sauce
[illegible]	Audic.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Prampain.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Milet.
[illegible]	Noleau
Saint-Tropez	Le Houchu.
Bayonne	Croc.
[illegible]	Giquel.
Antibes	Desmartz
Bastia	Huon

TRÉSORIERS PARTICULIERS DES INVALIDES DE LA MARINE DANS LES PORTS.

Les trésoriers sont nommés par le ministre de la marine, sur la proposition du directeur de l'établissement des Invalides. Ils sont chargés, sur les mandats des commissaires de l'inscription maritime, du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides, et du paiement des pensions de toute nature et autres dépenses imputables sur ces produits, suivant le budget prescrit chaque année pour le service; ils sont en même temps caissiers des Gens de mer et des Prises. Un décret [illegible] les a organisés en 3 classes, suivant la nomenclature ci-après établie dans leur ordre hiérarchique.

Trésoriers particuliers. MM.

1re CLASSE					
[illegible]	[illegible]	Brest	Noël ✱.	Marseille	Blondeau ✱.
[illegible]	[illegible]	Lorient	Trabaud.	Toulon	Lelieur de Ville-sur-Arce ✱.
[illegible]	[illegible]	Nantes	Mesnard.		
[illegible]	[illegible] ✱	Rochefort	Dières-Monpansir ✱.	Bastia	Santelli ✱
[illegible]	[illegible]	Bordeaux	Duval		

2e CLASSE.				3e CLASSE.	
[illegible]logne...	Le Deuc.	Vannes....	Le Marant de Kerdaniel.	Calais.....	Baillar
[illegible]ieppe....	Lépine.	Sables-d'Ol.	Hamon ✻.	St-Val.-s.-S.	Durst
Granville	Marnier ✻.	La Rochelle.	Roux ✻.	Fécamp....	Fournier
Dinan.....	De la Ménardière ✻.	[illegible]	[illegible]in	[illegible]	[illegible]
St-[illegible]	Le Potier ✻.	Cette	De St-Quentin.	Honfleur ...	Lefranc
[illegible]pel	Favié.	Narbonne...	Pouverin ✻.	Caen.	[illegible]
[illegible]	Passeau.	La Soyne..	Calvet ✻.	La Ho[illegible]	[illegible]
[illegible]rpe	Losmao ✻.	Nice	Simond ✻.	Martigue[illegible]	[illegible]
				St-Tropez	[illegible]
				[illegible]	Blanc du Comte

CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES. MM

Paris...	Ministère, Dépôt des cartes et plans.	Renard (L.), *bibliothécaire* Charmois (Charlemagne) (O✻),	Brest	[illegible]	[illegible] Brousmiche ✻.
Cherbourg.	Port	[illegible]ffrazec O✻	Lorient	[illegible]	[illegible] ✻.
	Hôpital	[illegible]gu[illegible] ✻	Rochefort..	Port	[illegible] ✻.
				Hôpital	Tayl[illegible] ✻
			Toulon....	Port	Pi[illegible] ✻
				Hôpital	F[illegible] ✻

INGENIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES EMPLOYÉS AU SERVICE DE LA MARINE.

Inspecteur général.

Paris — M. Kolb (O✻), *chargé de l'inspection générale des travaux maritimes*, membre du conseil des travaux de la marine.

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Brest , Debargue (O✻), dir. des trav.
Rochefort , Courbebaisse (A.A.) (O✻), *id.*
Toulon , Raoulx (O✻), *idem.*

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM

Paris... , [illegible] ✻,
[illegible]
Lorient , [illegible] ✻,
Brest Verrier (O✻

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Cherbourg , Léonard ✻, directeur.
Cochinchine Eyriaud Desvergnes ✻.
Cherbourg.. Jenner ✻
Rochefort... Forestier

Ingénieurs de 2e classe. MM

Brest..... Rousseau ✻ [illegible]
[illegible]
Toulon..... De Mazas
Lorient..... Bourdelais
Brest..... Thébaut

Ingénieurs de 3e classe. MM

Cherbourg.. Lestelle
Toulon..... Dyrion

OFFICIERS DU GÉNIE ATTACHÉS AU SERVICE DES COLONIES

[illegible]rs	M. de Foucault (O✻), lieut.-col., *direct. du dépôt des fortif des co*
Paris	M. [illegible] *adj. au dir. du dépôt des fortif des c*
Mart[illegible]	M. Soullé (O✻), chef de bataillon, *directeur du génie*
Martinique	M. Ducray, capitaine, *command. du génie à Fort-de-France*
Guadeloupe	M. Comert, capitaine en 2e, *commandant*
La [illegible]	M. Descamps ✻, capitaine des comp. indigènes d'ouvriers du génie
Sénégal	M. Aubry ✻, chef de bataillon *idem*
Sénégal	M. [illegible] pitaine en 2e, *command. du génie à Saint-Louis*
[illegible]ger	M. [illegible], *idem, commandant du génie à Gorée*
Guyane..	M. Dupuy (O✻), chef de bataillon, *directeur du génie*
Cochinchine	M. [illegible]araigne (O✻), chef de bataillon. *idem*
Cochinchine	M. Cl[illegible] ✻, capitaine en 1er *commandant du génie à Saigon*

Cochinchine.....	M. Mottié, capitaine en 2e. M. Lebourg, *idem.* M. Paitre, *idem.* M. Dupommier, *idem.* M. Lecomte, *idem.* M. Andry, lieutenant.
Nouv.-Calédonie	M. Klom ✲, capitaine en 1er, *directeur du génie*
Taïti	M. Demassieux, capitaine en 2e, *direct. du génie et des ponts et chaus.*

ARRONDISSEMENTS MARITIMES.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG.

M. COUPVENT-DESBOIS (C✲), vice-amiral, *préfet maritime*

État-major du port.

M. Ducrest de Villeneuve (C✲), contre amiral, *major général.*

Reserve de la flotte.

M. le Bon Brossard de Corbigny (O✲), capitaine de vaisseau, *major de la flotte*

Direction des constructions navales. MM.

Mol (C✲), *directeur.*
De Roussel (O✲), *ingénieur de 1re classe.*
Aurous (O✲), *idem*
Carl ✲, *ingénieur de 2e classe*
Le Clerando ✲, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Reynaud ✲, *idem.*
Martin ✲, *idem*
De Monpeou d'Ableiges ✲, *idem.*
Pinot, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Garnier, *idem.*
Andrade, *idem.*
Desnoults, *idem.*
Delattre, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Fabre, *idem.*
Cabany, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Butel (O✲), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Salmon (C✲), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Laurent (O✲), lieut. colonel, *directeur*
Terrasse ✲, chef d'escadr., *sous-directeur*
Marmier, capitaine en 1er, *adjoint.*
Guernel ✲, capitaine en 1er, *insp. d'armes*

Commissariat de la marine. MM.

Aubin (O✲), *comm. génér.*
Chanceaulme (O✲), *comm.*
Le Pontois ✲, *idem*
Robert de Rougemont (O✲), *idem.*
Lacheun ✲, *commiss. adj.*
Schmitt ✲, *idem.*
Brue. ✲, *idem.*
Thiébaut ✲, *idem.*
Avoine ✲, *idem.*
Tapié ✲, *sous-commissaire.*
Favre ✲, *idem.*
Guyot, *idem*
Malmanche, *idem.*
Manot, *idem.*
Le Brisoys-Surmont, *idem* (détaché à Paris).
Edet ✲, *idem.*
D'Heranguier de Quincerot ✲, *idem.*
Fénard, *sous-commissaire.*
Guichon de Grandpont, *idem.*
Le Sel, *idem*
Sanrémo ✲, *idem.*
Le Dentu, *idem.*
Lecocq, *idem.*
Le Jolis, *idem.*
Dasser, *idem*
Gouet, *idem.*
Prigent, *idem*

Inscription maritime. MM.

Caen..... Decreus ✻, *commiss. adj.*
La Hougue.. Petit (M.C.L.) ✻, *sous-comm.*
Courseulles. Couvents ✻, *idem.*
Isigny..... Chalette ✻, *sous-commiss.*
Cherbourg.. Schmitt ✻, *commissaire adjoint.*

Inspection des services administratifs MM.

Gourjon (O✻), *inspecteur en chef.*
Bouchet ✻, *inspecteur.*
Le Comte ✻, *idem.*
Reynaud ✻, *inspecteur adjoint.*
Douville ✻, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Prévost ✻, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières

M. Giot, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Le Sens ✻, *chef de manutention principal.*

Conseil de santé. MM

Gourrier (O✻, D., *médecin en chef*, président.
Richaud (O✻), D., *médecin en chef*
Vincent ✻, P., *pharmacien principal*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Léonard ✻, *ingén. ordin. de 1re cl.*, direct.
Jenner ✻, *ingénieur ordinaire de 1re classe.*
Lostende, *ingénieur ordinaire de 3e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

M. Stéphan (O✻), *commissaire*, chef du service de la marine

M. Canale ✻, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Dunkerque... Honoré ✻, *commiss. adj.*
Calais..... Reboul (J. B. F.) ✻, *idem.*
Boulogne..... Curet ✻, *commiss adjoint*
St-Valery-s.-S.. Launay ✻, *sous commiss.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

M. Le Fraper (O✻), *commissaire*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Martin de la Bastide ✻, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *directeur*

Génie maritime.

M. Guède (O✻), *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine. MM.

Sponza ✻, *sous-commissaire.*
Le Jolis, *sous-commiss.* (Jét. de Cherbourg.

Inscription maritime MM

Tréport..... Delamer ✻, *sous-commiss.*
Dieppe..... Euvrard ✻, *idem.*
Fécamp..... Rondeau ✻, *commiss. adj.*
St-Valery-en Cx. Orange ✻, *sous-commiss.*
Le Havre .... Féraud ✻, *commiss. adj.*
Rouen..... Le Couppe ✻, *idem.*
Honfleur..... Raoult ✻, *idem.*
Trouville .... Fontaine ✻, *sous-commiss.*

Comptabilité des matières.

M. Rhein, *agent comptable, garde-magasin.*

Inspection.

M. Bideau ✻, *inspecteur adjoint.*

—

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

BREST.

M. le Bon MÉQUET (GO✻), vice-amiral, *préfet maritime.*

État-major du port.

M. Mallet (C✻), contre amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. d'Aries (C✻), contre-amiral, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Masson (O✻), *directeur.*
Perroy (O✻), *ingénieur de 1re classe.*
Nouet (O✻), *idem.*
Antoine (L. C.) (O✻), *idem.*
Peschart d'Ambly ✻, *ingén. de 2e classe.*
Benaymé ✻, *idem.*
Noë. ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Masson ✻, *idem.*
Clément ✻, *idem.*
Sap[illegible] ✻ *sous-ingénieur de 1re classe.*
Cazelles ✻, *idem* (Cochinchine).
Madamet, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Duhil de Bénazé ✻, *idem.*
Risbec ✻, *idem.*
De Choin de Montchoisy, *s.-ing de 3e classe.*
Du Tour de Salvert Bellenave, *idem.*
Huet, *idem*
Récopé, *idem*

Direction des mouvements du port.

M. Pothouin (C✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Mortier (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant*

Direction de l'artillerie. MM.

Sapia, Cte de Lencia (C✻), colonel, *direct.*
Lesrohan ✻, lieut.-colonel, *sous-directeur.*
Audouard ✻, capitaine en 1er, *inspecteur d'armes*

Commissariat de la marine. MM.

Chabrié (C✻), *comm. génér.*
Dauriac (O✻), *commissaire.*
[illegible] O✻, *idem*
Thomas (V.) ✻, *idem.*
[illegible] ✻, *idem.*
Fournier (P.-J.) ✻, *idem.*
Delahigne - Villeneuve ✻, *commissaire adjoint.*
Simon (E. F. D.) ✻, *idem.*
Turault ✻, *idem.*
[illegible] ✻, *idem.*
Bouillon ✻, *sous-commiss.*
Prétot (H. A.) ✻, *idem.*
[illegible] ✻, *idem*
Perlié ✻, *idem.*
[illegible] ✻, *idem.*
Tritschler ✻, *idem.*
Kérobel, *idem.*
Hollard ✻, *idem.*
Travers ✻, *idem.*
Roussin ✻, *idem.*
Bhard ✻, *idem.*
Enrici-Bajon ✻, *sous-comm.*
Mével, *idem*
[illegible] ✻, *idem*
Laurent, *idem.*
[illegible], *idem.*
Pradier, *idem*
Lorans ✻, *idem.*
Le Cardinal ✻, *idem.*
Merlant, *idem.*
Pilon, *idem*
Pochart, *idem.*

Inscription maritime. MM.

[illegible] Brieuc.. Charpentier ✻, *comm. adj.*
Paimpol.. .. Gaubert ✻, *idem.*
[illegible] .. Le fer de la Motte ✻, *idem.*
[illegible] .... Turiault ✻, *idem.*
[illegible] .. Leplat-Dupressis ✻, *idem.*
[illegible] .. Fournier (A. F.) ✻, *s.-comm.*
[illegible] .. Le Galen ✻, *idem.*
[illegible] .. Deltombes ✻, *idem.*
Roscoff..... Pellerin ✻, *sous-commiss.*
Le Conquet.. Le Guay ✻, *idem.*
L'Aberwrac'h. Fournier (A. E.), *idem.*
Camaret..... Gilbert, *aide-commissaire.*
Douarnenez.. Dary ✻, *sous-commissaire.*
Audierne.... Camenen, *idem.*
Concarneau.. Alix, *idem.*

Inspection. MM.

Escande (C✻), *inspecteur en chef.*
Gleizes de Fourcroy ✻, *inspecteur.*
Bonifacio ✻, *inspecteur adjoint.*
Benard *dit* Fleury ✻, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Chapelle, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M. Le Pord ✻, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Lefèvre ✻, *chef de manutention*

Conseil de santé. MM.

[illegible]ard (C✻), D., *direct. du service de santé.* | Gall[illegible]and (O✻), D., *médecin en chef*
[illegible]stin (R. H.) (O✻), D., *médecin en chef.* | H[illegible] O✻, P., *pharmacien en chef*

Officiers de santé professeurs. MM.

Lauvergne (O✻), D., *médecin-professeur.* | Aub[illegible] *médecin professeur*
Cras ✻, D., *idem.* | Carpent[illegible] ✻, P., *pharmacien-prof[illegible]*
Mahé (O✻), D., *idem*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Delbrgne (O✻), *ing. en chef de 1re cl.*, dir. | Rousseau ✻, *ingénieur ordin. de 2e classe*
Verrier (O✻), *ing. en chef de 2e classe.* | Thiébaut, *idem.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE SAINT SERVAN

M. Danguillecourt (O✻), *commissaire*, chef du service

Commissariat de la marine.

M. M[illegible]t ✻, *sous commissaire*

Inscription maritime. MM.

Régneville... De la Fontaine, *sous comm[illegible]* | C[illegible] . Haines ✻, *sous commis*
Granville..... Trève ✻, *commissaire adj[illegible]* | D[illegible] , Noury, *idem.*
Saint-Malo ... De Rémond du Chélas (E. M.) ✻ *idem.*

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

LORIENT

M. Gicquel des Touches (C✻), contre-amiral, *préfet-maritime*

Etat-major du port.

Mis de Fayolle (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte

M. La[illegible]rt (O✻), capitaine de vaisseau, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM

[illegible]ss[illegible] P. A) (C✻), *directeur.*
De Bussy (O✻), *ingénieur de 1re classe.*
Auradon (O✻), *idem.*
Willotte ✻, *ingénieur de 2e classe.*
Joyeux ✻, *idem.*
Godron ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Chanfot ✻, *idem.*
Barba ✻, *sous-ingénieur de 1re classe*
Duchesne, *sous-ingénieur de 2e classe*
Valin, *idem*
Albaret, *idem.*
Taton, *sous-ingénieur de 3e classe*
Marcha., *idem*

Direction des mouvements du port.

M. Forget (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Souzy (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant*

Direction de l'artillerie MM

Chevillotte (C✻), colonel, *directeur.*
Kermarec (O✻), lieut.-col., *sous directeur.*
Duvoisin ✻, capitaine en 1er, *inspecteur d'armes*

Commissariat de la marine. MM.

Testard (O ✻), *comm. général*	Bigre ✻, *sous-commissaire*	Gautier, *sous-commissaire*
Marchand (O ✻), *commissaire.*	Le Beau (A.) ✻, *idem.*	Duguey ✻, *idem.*
Beauvais (O ✻), *idem.*	Le Grix ✻, *idem.*	Gestin ✻, *idem.*
Lequémener ✻, *idem.*	Girard ✻, *idem.*	Mortemart de Boisse, *idem*
Toubouhic ✻, *comm. adj.*	Guyot, *idem.*	Rouaud de la Hautière, *idem*
Foucher d'Aubigny ✻, *idem*	La Guerre, *idem.*	Préaubert, *idem*
Menouvrier de Fresnes ✻, *id.*	Frogier ✻, *idem.*	

Inscription maritime. MM.

Lorient.....	Joyaut de Couespongle ✻, *commissaire adjoint.*	Vannes.....	De Rémond du Chélas (F. M. A.) ✻ *comm. adjoint*
[illegible]	Mahé *sous-commissaire*	Belle-Ile.....	Lemeric ✻, *sous-commiss.*
Auray.....	Cost (Y. E.) ✻, *idem*		

Inspection. MM.

Gourdin (O ✻), *inspecteur en chef.*	De la Chapelle ✻ *inspecteur adjoint*
Morvan (O ✻), *inspecteur.*	Montaut, *idem.*

Service administratif des directions de travaux

M. Léger *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M. Bilteau, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Ladin, *chef de manutention.*

Conseil de santé.

M. Mayer (O ✻), D., *médecin en chef,* président

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Angiboust (O ✻), *ingén. en chef de 2e classe, directeur.*	Bourdelles, *ingénieur ordin. de 2e classe*

Ecole d'artillerie. MM.

[illegible] (O ✻), *professeur de mathématiques, de fortifications, de physique et de chimie.*
[illegible] ✻, capitaine en 1er, *professeur*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE NANTES.

M. Filleau (O ✻), *commissaire,* chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. de Cornulier ✻, lieutenant de vaisseau, *directeur.*

Génie maritime

M. Compère-Desfontaines ✻, *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine. MM.

[illegible]ande ✻, *sous commissaire.* | Mocnër, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Le Croisic.....	Dessagur ✻, *sous-commiss.*	Nantes	Moreau ✻, *commiss. adj*
Saint-Nazaire.	Perrau ✻, *commiss adjoint.*	Pornic	Saint-Mars ✻, *sous-comm.*
Paimbœuf.	Lugan ✻, *sous-commissaire.*	Bodon.....	Jochaud-Duplessix ✻, *id*

Inspection.

M. Rebecq ✻, *inspecteur adjoint*

Comptabilité des matières.

M. Guyard, *agent comptable, garde-magasin.*

Subsistances.

M. Fontan, *chef de manutention.*

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

ROCHEFORT.

M. Moulac (GO✻), vice-amiral, *préfet maritime.*

État-major du port.

M. Bonic (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. Juin (O✻), capitaine de vaisseau, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Denis de Senneville (O✻), *directeur.*
Lebeau de Dionne ✻, *ingénieur de 1re cl.*
De Sandfort (O✻), *idem.*
Korn (O✻), *ingénieur de 2e classe.*
Villaret ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Daymard ✻, *idem.*
[illegible] ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Baron, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Marchegay, *idem.*
Macquin, *idem.*
Selleron, *idem.*
Duplan-Lahitte, *sous-ingénieur de 3e classe.*

Direction des mouvements du port.

M. Maisonneuve (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Larrieu (O✻), capitaine de frégate, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Defourc ✻, lieutenant-colonel, *directeur.*
Arnoule (O✻) chef d'escad., *sous-direct.*
Bernard ✻, capitaine en 1er, *adjoint.*
Mauger (O✻), capit. en 1er, *insp. d'armes.*

Commissariat de la marine. MM.

Bitteau (O✻), *comm. génér.*
Prugnaud (O✻), *commiss*
Rouzeau (O✻), *idem.*
De Beaucorps (O✻), *idem.*
Renduel ✻, *commissaire adj*
Jaboin ✻, *idem.*
Griffon du Bellay ✻, *idem.*
Langevin ✻, *idem.*
Le Touzé ✻, *idem.*
Mouillet ✻, *sous-commiss*
Bouffard ✻, *idem*
Faubladier ✻, *idem.*
Gorron ✻, *idem.*
Cartier (L. H.), *idem.*
Cloquette ✻, *idem.*
Escande ✻, *idem.*
Alquier ✻, *idem.*
Avezou, *idem.*
Azé, *sous-commissaire.*
Brard, *idem.*
Merlande, *idem.*
Rouzeau, *idem*
Bouet (A. J. H.), *idem.*
Maufaud, *idem*
Friocourt (L. A.) ✻, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Noirmoutier.. Toutain, *sous-commissaire.*
Sables-d'Olon. Fisquet ✻, *commiss adj.*
La Rochelle . De Saint-Martin ✻ *idem.*
Ile de Ré..... Bouju, *sous-commissaire.*
Ile d'Oléron.. Cartier (J.), *idem.*
Saint-Gilles.. Régnier, *idem.*
Ile d'Yeu..... Sauve, *sous-commissaire.*
Marans ..... Sergent ✻, *idem*
Rochefort.... Jaboun ✻, *commiss. adj*
Marennes.... Barrière *sous-commissaire*
Saintes ..... Guilmineau, *idem.*
Royan..... Falloy ✻, *idem*

Inspection. MM.

Jure (O✻), *inspecteur en chef.*
Babron (O✻), *inspecteur.*
Ariet ✻, *inspecteur adjoint.*
Seamitt, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Tanguy, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières

M. Cognet, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Lefevre (J.C.) ✻, *chef de manutention principal.*

Conseil de santé. MM.

Jossic (O✻), D., *direct. du service de santé.*
Maisonneuve (O✻), D., *médecin en chef.*
Drouet (O✻), D., *idem.*
Roux (E. A. B.) (O✻), D., *pharm. en chef*
Jouvin (O✻), *idem*

Officiers de santé professeurs. MM.

Duplouy (O✻), D., *médecin-professeur.*
Barthélemy-Benoit (O✻), D., *idem.*
Peyremol ✻, P., *pharmacien-professeur*
Léon ✻, D., *médecin-professeur.*
Thomas ✻, D., *idem*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Courbebaisse (A. A.) (O✻), *ingénieur en chef de 1re classe, directeur.*
Forestier, *ingénieur ordinaire de 1re classe.*

SOUS ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

M. Autran (C✻), *commissaire général*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Hautreux ✻, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *directeur.*

Génie maritime.

M. Bayssellance (O✻), *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine.

M. Touranjon, *sous-commissaire.*
M. Bonfils de Lafaurie, *sous-commissaire.*

Inspection.

M. Jardin ✻, *inspecteur adjoint.*

Comptabilité des matières.

M. Besson, *agent comptable, garde-magasin.*

Inscription maritime. MM.

Pauillac..... Marchal, *sous-commissaire.*
Blaye..... Rongier, *idem.*
Libourne.... Aleïsen de Boisredon, *idem.*
Bordeaux.. Soulhier de Choisy ✻, *commissaire adjoint.*
Langon..... Prelot ✻, *sous-commissaire*
La Teste.... Buffy, *idem.*
Dax..... Guillemé-Brulon, *idem.*
Bayonne..... Morin ✻, *commiss. adj*
St-Jean-de-Luz.. Bonnin, *sous-commiss.*

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT

TOULON.

M. Jauréguiberry (GO✻), *vice-amiral*, préfet maritime.

État-major du port.

M. Lagé (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. Mallet (C✻), contre-amiral, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Dorian (O✻), *directeur.*
De Ferranty (O✻), *ingénieur de 1re classe.*
Brun (O✻), *idem.*
Courbebaisse (O✻), *idem.*
Legrand (O✻), *idem.*
Vincent ✻, *ingénieur de 2e classe.*
Layrle, *idem.*
Lioret ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Berrier-Fontaine ✻, *idem.*
Dupont ✻, *idem.*
Penelle, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Rabourdin, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Opin, *idem*
Tirard ✻, *idem.*
Korn, *idem*
Clauzel, *idem.*
Hauzer, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Choron, *idem.*
De Cagarriga, *idem.*
Grolous, *idem*
De Garquet, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Vicary (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des equipages de la flotte.

M. Peyron (C✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM

Sérd [illegible] ✻, colonel, *directeur.*
Briens (O✻) [illegible] lonel, *sous-directeur.*
Dard (O✻), chef d'escadron, *commandant [illegible]*
Dollé ✻, capitaine en 1er, *adjoint.*
Bouffay, capitaine, *école de pyrotech[illegible]*
Liéby ✻, capitaine en résidence [illegible]
Geron ✻, cap. en 1er, *inspecteur d'armes*
[illegible] *vaisseau canonnier*

Commissariat de la marine. MM.

Bérenger ✻, *commissaire* [illegible] G [illegible] *sous-[illegible]*
[illegible] ✻, *[illegible]*
Seguier (R.) (O✻), *idem.*
Laurent (O✻), *idem.*
[illegible]
Lougne ✻, *idem.*
Favier ✻, *commiss adjoint*
Garreau ✻, *idem.*
Giraud ✻, *idem.*
[illegible] ✻, *idem.*
Long ✻, *idem.*
Roubaud (E. E.) ✻, *idem.*
Floupon ✻, *idem.*
David ✻, *idem.*
[illegible]
Gavoty ✻, *idem.*
Malassis ✻ *idem.*
De Carové ✻ *idem.*
Garaud, *idem.*
Fournier (B. C. L.) ✻, *idem.*
Pumperneel ✻, *idem.*
Berny, *idem.*
[illegible]
Rimbaud ✻, *idem*
Nègre [illegible]
[illegible]
Aude, *idem*
Gourrier, *idem*
Campana, *idem.*
Ballès, *idem*
Bresset, *idem*
Vannucci, *idem*
Bourges, *idem*

Inscript[illegible] maritime MM.

La S[illegible]
T[illegible]
St[illegible]
[illegible]
St[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Inspection MM.

[illegible] O✻ *[illegible] en chef*
Ar[illegible] ✻ *[illegible]*
[illegible]
[illegible]

Service administratif des directions de [illegible]

M. [illegible] ✻, *agent [illegible]*

Comptabilité des matières.

M. Cugnier ✻ *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Tapié ✻ *chef de [illegible]*

Conseil de santé MM

Arlaud (O✻), D., *dir. du serv. de santé.*
Barrallier O✻ D [illegible] *chef*
Beau (O✻), D, *idem*
Fontaine (C. A.) (O✻), *pharm[illegible]*
[illegible] *idem*

Officiers de santé professeurs. MM

Olivier (O✻), D., *médecin professeur.*
[illegible] (O✻), D., *idem*
[illegible], D., *pharmacien-professeur*
Cunéo ✻, *[illegible]*
Merlin ✻, D, *idem.*

Direction des travaux hydrauliques. MM

Raoulx (O✻), *ing en chef de 1re cl., direct.*
De M[illegible], *ingénieur ord. de 2e classe.*
Dymon, *ingénieur ord. de 3e cl[illegible]*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE

M. Michelin (C✻), *commissaire général*, chef du service de la marine

Direction des mouvements du port.

M. Puglietti C✻ *[illegible]eutenant de vaisseau en résidence fixe, directeur.*

Comptabilité des matières.

M. Couturier, *agent comptable, garde-magasin*

Génie maritime.

M. [illegible]chier ✻, *ingénieur de 3e classe*

Commissariat de la marine. MM.

[illegible] ✻, *sous-commissaire.* | Grasset, *sous-commissaire.*

Inspection.

M. Durant ✻, *inspecteur adjoint.*

Inscription maritime. MM.

Port-Vendres Imbert (L.), *sous-commiss.*
St Laurent de la Salanque. Delacrose, *idem.*
Narbonne.... Barthelemy ✻, *idem.*
[illegible]. ..... Rossi ✻, *idem.*
Cette. ..... Fournier (H. V.) ✻, *s. com.*
Arles..... Dubès, *idem.*
Martigues.... De Villard ✻, *idem*
Marseille..... Imbert ✻, *commiss. adj.*
La Ciotat..... Scias ✻, *sous-commissaire*

CORSE

M. Bory (O✻), *commissaire*, chef du service de la marine, à Bastia.

Inscription maritime.

Bastia . M. Casabianca (J. N.) ✻, *commissaire adjoint.*
Bogiano.. .. M. Cervoni, *sous-commiss.*
Ajaccio..... M. C[illegible] ✻ [illegible],

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE HORS DES PORTS.

FONDERIE LE RUELLE MM

Dutemps du Grie (C✻, O✻), colonel, *dir.*
Vergnaud (O✻), lieuten.-colonel, *sous-dir.*
[illegible] chef d'escadron.
[illegible] capitaine en 1er.
[illegible] *idem.*
Leherle ✻, capitaine en [illegible]
Michel, *agent administratif de 1re classe.*
Le Goic, *agent comptable, garde-magasin.*
Roux ✻, D., *médecin de 1re classe*

FONDERIE DE NEVERS ET FORGES DE LA NIÈVRE. MM.

Maillard (C✻), colonel, *directeur.*
Poëte (O✻), lieut.-colonel, *sous-directeur*
Pu[illegible]chout ✻, capitaine en 1er.
Pérard, *idem.*
Th[illegible]n ✻, *idem*
Houeix de la Brousse, capitaine en 1er.
Brunier, *agent administratif de 1re classe*
Quillien, *agent comptable, garde-magasin.*
Pontou-Duplessy ✻, D., *médecin de 1re classe.*

FORGES DE LA VILLENEUVE (BREST) MM.

[illegible] (O✻), lieutenant-colonel, [illegible]
[illegible] ✻ capitaine en 1er.
[illegible]ou, *médecin de 2e classe*
De Kerveno, *agent comptable, garde-magas.*

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DU GÉNIE DE LA MARINE.

ATELIER DE CONSTRUCTION DE MACHINES, A INDRET. MM.

De Robert (O✻), chr. des const. nav., *direct.*
[illegible] (O✻), [illegible]gén. de 2e classe, *sous-dir.*
Le Wareq[illegible] ✻, *inspecteur adjoint.*
[illegible] ✻, *agent administratif principal.*
[illegible]aye, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Courtois, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Widmann, *idem*
L'abbé Cormerais, *aumônier.*
Guézennec, *agent comptable, garde-magasin.*

FORGES DE LA CHAUSSADE, A GUÉRIGNY. MM

Picot de Moras (C✻), directeur des constr. navales, *directeur.*
G[illegible] ✻, ingénieur de 2e cl., *sous-direct.*
Le Carlan[illegible] ✻, *inspecteur adjoint.*
Bès de Berc, *sous-ingénieur de 1re classe.*
N...., *agent administr. principal.*
De Fornel ✻, *medecin de 1re classe.*
Moisy, *agent comptable, garde-magasin.*

SURVEILLANCE DES CONSTRUCTIONS DE MACHINES ET DE COQUES PAR L'INDUSTRIE MM.

Le Havre....	Guède (O✲), *ingénieur de 2e classe.*	Bordeaux...	Bayssellance (O✲), *ingénieur de 2e classe*
Marseille.. ..	Jonchier ✲, *idem.*	Nantes. ...	Compère-Desfontaines ✲, *idem*

SERVICE DE LA MARINE

DANS LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE. MM.

Le Normand de Kergrist (C✲), contre-amiral, *comm. de la marine*, en Algérie.

Vidal (O✲), capitaine de frégate, *chef d'état-major du commandant de la marine* à Alger
Dauge ✲, lieutenant de vaisseau, *aide de camp*
Bellot ✲, *idem* *secrétaire.*
Daniel, ensaigne de vaisseau, *officier d'ordonnance*
Lefèbvre d'Ancourt (O✲), capitaine de frégate, *dir. des mouv. du port*, à Alger
Martin (E. J.) ✲, lieutenant de vaisseau, *direct. des mouvements du port*, à Cherchell
Avelot ✲, *idem*, *idem*, à Dellys
Masselot ✲, *idem*, *idem*, à Bougie
Cantellauve ✲, *idem*, *idem*, à Stora
Marzin ✲, *idem*, *idem*, à Nemours
Vechi ✲, *idem*, *idem*, à Mostaganem
David ✲, *idem*, *idem*, à Tenez
Christy de la Pallière (O✲), *idem*, *idem*, à Arzew
Paillet-Esquilers ✲, *idem*, *idem*, à Djidjeli
Lefrotter de la Garenne ✲, *idem*, *idem*, à Bone
Trotabas ✲, *idem*, *idem*, à Mers-el-Kebir
Tartara (O✲), *commissaire de la marine, chef du service administratif*, à Alger
Trullaut ✲, *sous-commissaire*..... à Alger
Dumoulin ✲, *idem*, ... à Oran
Brun (J. A.) ✲, *idem*, ... à Bône
Loréal, *idem*, ... à Alger
Duchenne, *idem*, ... à Alger
Legrix ✲, *inspecteur adjoint*

SECTION II.

ALGÉRIE.

Le gouvernement et la haute administration de l'Algérie sont centralisés à Alger sous l'autorité d'un gouverneur général civil qui rend compte directement au Président de la République de la situation politique et administrative du pays.

Un directeur général est chargé, auprès du gouverneur général civil, de la direction des affaires civiles et financières.

Les actes de haute administration et de gouvernement, les nominations aux emplois qui doivent émaner du Président de la République et qui ne concernent ni la justice, ni le service militaire de terre et de mer, et les cultes, lui sont présentés, d'après les propositions du gouverneur général civil, par le ministre de l'intérieur qui les contre-signe.

Un conseil de gouvernement, placé auprès et sous la présidence du gouverneur général civil, donne son avis sur toutes les affaires renvoyées à son examen.

Le gouverneur général civil prépare le budget annuel de l'Algérie, l'assiette et la répartition des impôts; — le budget et les répartitions sont soumis à l'examen d'un conseil supérieur présidé par le gouverneur général et composé des membres du conseil de gouvernement et de quinze conseillers généraux, élus chaque année, dans son sein, par le conseil général de chaque département, à raison de cinq membres par conseil.

L'Algérie est représentée à l'Assemblée nationale par six députés élus.

L'Algérie comprend deux régions : le TELL et le SAHARA.

La région tellienne renferme trois départements, dont les chefs-lieux sont *Alger*, au centre, *Oran*, à l'ouest; et *Constantine*, à l'est.

La région saharienne comprend toute l'étendue de nos possessions au delà du *Tell* et se rattache administrativement à trois divisions militaires, ayant leur siége, l'une à Alger, l'autre à Oran, et la troisième à Constantine.

Chaque département, se divisant en arrondissements, districts, commissariats civils et communes, est administré par un préfet qui exerce, sous l'autorité supérieure du gouverneur général civil, les attributions conférées aux préfets des départements de la métropole.

Dans la région saharienne, il est administré par les généraux commandant les divisions. — Les portions de la région tellienne, non encore organisées en circonscriptions cantonales, sont également provisoirement administrées par l'autorité militaire.

Un conseil général tient, chaque année, deux sessions ordinaires au chef-lieu du département; il arrête le budget départemental et délibère sur toutes les questions d'intérêt local qui lui sont soumises en vertu de la législation qui régit son institution.

Chaque conseil général est composé de membres français *élus*, dont le nombre a été fixé ainsi qu'il suit, par décret présidentiel en date du 12 octobre 1871 :

26, pour le département d'Alger;
24, pour le département de Constantine;
22, pour le département d'Oran.

A ces membres électifs sont adjoints, pour chaque conseil général, des *assesseurs musulmans* au nombre de six, *nommés* par le gouverneur général civil et ayant voix consultative. Loi du 22 novembre 1872.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL CIVIL ET HAUTE ADMINISTRATION DE L'ALGÉRIE.

M. le général de division CHANZY (GO✻), ✻, membre de l'Assemblée nationale, chargé, à titre de mission temporaire, des fonctions de *gouverneur général civil, commandant en chef des forces de terre et de mer.*

M. DE TOUSTAIN DU MANOIR (O✻), *directeur général des affaires civiles et financières.*

M. le général de brigade VUILLEMOT (C✻), *chef d'état-major général.*

MAISON MILITAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL CIVIL, COMMANDANT EN CHEF.

M. LE BOISDEFFRE ✻, chef d'escadron d'état-major, *aide de camp*.
M. MAROIS, capitaine d'état-major, *aide de camp*.
M. MANSUY, capitaine d'état-major, *aide de camp*.
M. HENRY ✻, capitaine du génie, *officier d'ordonnance*.
M. BERNARD ✻, capitaine au 3e régiment de dragons, *officier d'ordonnance*.
M. CHARON, lieutenant au 20e bataillon de chasseurs, *officier d'ordonnance*.

CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Les attributions du conseil de gouvernement sont déterminées conformement aux dispositions des décrets des 10 décembre 1860 (art. 10) et 30 avril 1864.

Ce conseil, reconstitué par décret du 7 octobre 1871, est composé ainsi qu'il suit :

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL CIVIL, *président*.
M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES AFFAIRES CIVILES ET FINANCIÈRES.
M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL D'ALGER.
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LA COUR D'APPEL D'ALGER.
M. LE GÉNÉRAL CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.
M. LE CONTRE-AMIRAL COMMANDANT SUPÉRIEUR DE LA MARINE EN ALGÉRIE.
M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT SUPÉRIEUR DU GÉNIE EN ALGÉRIE.
M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX CIVILS DE L'ALGÉRIE.
M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES.
M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ALGER.
M. BELLEMARE ✻, *conseiller secrétaire*.
M. TESSIER (O✻), *idem*.
M. PATTELLE, *secrétaire*.

L'archevêque d'Alger a entrée au conseil de gouvernement et y siége à la droite du président.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE GOUVERNEMENT

Le conseil supérieur de gouvernement, dont les attributions sont déterminées par le décret du 10 décembre 1860 (art. 12), se réunit en session ordinaire après la session dans laquelle les conseils généraux ont été appelés à voter le budget.

Le gouverneur général civil le convoque en session extraordinaire toutes les fois qu'il y a lieu.

Les membres du conseil supérieur de gouvernement sont convoqués par lettres closes du gouverneur général civil.

A l'ouverture de chaque session, le conseil supérieur de gouvernement élit un vice-président et un vice-secrétaire pour suppléer le gouverneur général ou le secrétaire empêché.

Sont membres du conseil supérieur de gouvernement :

Les membres du conseil de gouvernement.
Les trois généraux commandant les trois divisions.
Les trois préfets des départements.
Six membres élus dans son sein par le conseil général du département d'Alger.
Six membres élus dans son sein par le conseil général du département d'Oran.
Six membres élus dans son sein par le conseil général du département de Constantine.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CIVILES ET FINANCIÈRES

M. DE TOUSTAIN DU MANOIR (Charles) (O✻), *directeur général des affaires civiles et financières*.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Cabinet du Directeur général.

M. de Toustain du Manoir (Albert), *chef*.

M. Sicard (Alexandre), *sous-chef*.
M. Wahl, *idem*.
M. Tassin (Léon), *secrétaire particulier*.

1er BUREAU. — *Administration*.

M. Ronné ✻, *chef*.

M. Schatz, sous-chef.
M. Fillias, sous-chef.

2e BUREAU. — *Colonisation, travaux publics, commerce.*

M. Pons (O✻), *chef.*

M. Vérité, sous-chef.

3e BUREAU. — *Services financiers.*

1re *Section.* — Télégraphie, postes, contributions directes, contributions diverses, forêts

M. Sorbier, sous-chef, *chargé de la section*

M. Perrin (✻), sous-chef

2e *Section.* — Enregistrement, domaines, timbre.

M. Presseq, inspecteur des domaines, *chargé de la section*

3e *Section.* — Séquestre, constitution de la propriété indigène

M. Perroud ✻, inspecteur des domaines, *chargé de la section.*

4e BUREAU. — *Comptabilité générale*

M. Lafontaine, *chef de bureau.*

M. Touranjon, inspecteur des contributions diverses, chargé du service des communes subdivisionnaires

M. Sisco, sous-chef

M. Nivoard, avocat du gouvernement général civil de l'Algérie au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

INSPECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX CIVILS DE L'ALGÉRIE

M. le Gros (O✻), *inspecteur général.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. Bailly (O✻), inspecteur général, *chef de la mission.*

M. Musnier de Pleignes, inspecteur à Alger.
M. de Lion d'Arcles, *idem.*
M. Legeay, inspecteur à Oran.
M. Dugès Delzescants, *idem* à Constantine.

INSPECTION DU SERVICE TOPOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE.

M. Charaud ✻, *inspecteur, chef du service de l'Algérie.*

INSPECTION CENTRALE DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE EN ALGÉRIE.

M. Paschalski, *inspecteur central de 1re classe,* à Alger.

INSPECTION CENTRALE DES PRISONS CIVILES DE L'ALGÉRIE.

M. Marel (C✻), *inspecteur central de 2e classe,* à Alger.

OBSERVATOIRE NATIONAL D'ALGER.

M. Bulard, *directeur,* à Alger (El-Biar).

SERVICE DE L'ALGÉRIE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

A Paris, rue de Grenelle Saint-Germain, 99.

M. Delabarre ✻, *chef de bureau.*

MM. Courant, Gabalde de Casamajor et Dolly ✻, *sous-chefs.*

M. Teston ✻, *idem*, conservateur de l'exposition permanente des produits de l'Algérie.

M. Gabeau, interprète principal militaire détaché au service de l'Algérie.

SERVICES GÉNÉRAUX.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

M. Richard ✻, inspecteur de 1re classe, *chef du service de l'Algérie et de la Tunisie,* à Alger.

M. Manaud, sous-inspecteur, *chef du bureau central,* à Alger.

CONTRIBUTIONS DIRECTES ET RECENSEMENTS.

M. Couderc, *directeur central*, à Alger.

DOUANES

M. Jourdan ✻, directeur, *chef du service*, à Alger.

TABACS.

M. Véron *dit* Bellecourt ✻, inspecteur, *faisant fonctions de directeur de la culture et des magasins en Algérie*, à Alger.

POSTES.

M. Mollard ✻, directeur, *chef du service*, à Alger.

FORÊTS.

M. Mangin, *conservateur*, à Alger.

MINES.

M. Ville (O✻), *ingénieur en chef*, à Alger.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. Chevallier, *architecte en chef*, à Alger.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

M. le général de brigade Vuillemot (C✻), *chef d'état-major général.*

M. le colonel d'état-major de la Sicotière (O✻), *sous-chef d'état-major général*

1re Section — AFFAIRES MILITAIRES. MM.

Ri[illegible] (O✻), chef d'escadron d'état-major
Bois ✻, *idem.*
Grenier ✻, capitaine d'état-major.
Ba[illegible] ✻, capitaine d'état-major
Ballesteros ✻, interprète titulaire de 2e cl.

2e Section — AFFAIRES INDIGÈNES. MM.

Aublin (O✻), chef de bataillon du génie, *chef de la section.*

Sta[illegible] ✻, chef de bataillon d'infanterie (hors cadres), *sous-chef.*

Jen[illegible] ✻, capitaine au 4e de zouaves.
Ha[illegible], capitaine au 85e rég. d'infant.
Va[illegible] ✻, capitaine au 41e rég. d'inf
Caze ✻, capitaine au 25e rég. d'infanterie
Lehorgne ✻, capitaine au 19e rég. d'inf.
Pont ✻, capitaine au 3e rég. de tirail.
Arnaud interprète titulaire de 1re classe,
Herbrecht, *archiviste.*

SERVICES GÉNÉRAUX.

JUSTICE.

COUR D'APPEL.

M. Cuniac (O✻), *premier président.*

M. Pinson de Ménerville (O✻),
M. Marion ✻,
M. Brown ✻,
} *présidents de chambre.*

Conseillers MM.

Triaut ✻.
Allier.
Tixier de Lachapelle ✻.
Jousselme ✻.
Letourneux ✻.
Perronne ✻.
Soulé ✻.
Vallon.
Dumalle ✻.
Gandaliot.
[illegible] ✻.
Favre.
Vivien.
Latour de Brie.
Bardy.
Vidal ✻.
Sautayra.
Mignot.
Richert ✻.
Lauth.
Neuvéglise.
Lassus.
Pinet de Menteyer.
Parisot.

Assesseurs musulmans MM.

Ahmed-bou-Kandoura.
Ahmed-ben-Sidi-Sa[illegible]

Conseillers honoraires. MM.

Cazamajour ✻.
De Pietra-Santa ✻.
Leroy ✻.
Cavaignon ✻.
Gaultier de Saint-Paulet.
De Tonnac ✻.

PARQUET.

M. Beaune, *procureur général.*
M. Piette, *avocat général.*
M. Cammartin, *idem.*
M. Valette, *idem.*
M. Geffroy, *substitut.*
M. Pau, *idem.*
M. Favier, *idem.*

Secrétariat du parquet.

M. Weil (Edouard), *secrétaire en chef du parquet.*
M. Gahin, *secrétaire interprète.*
M. Balit, *interprète pour la langue arabe.*
M. Ballesteros, *interprète pour l'espagnol et l'arabe.*

Greffe.

M. Mourgues, *greffier en chef.*
MM. Chardon, Nicolas, Frezot et Richard-Nicolas, *commis-greffiers.*

CONSEIL DE DROIT MUSULMAN.

Hasson-ben-Brimât ✻, directeur de la Medersa d'Alger, *président.*
Cheick-ben-Ed-Din, ancien président du Midjès de Laghouat.
Ahmed-ben-El-Hady Mohasa.
Seddik-ben-Arbia, président du Midjlès de Miliana.
Mohammed-el-Khabzaoui.
Cheikh-ben-Eddin.
Mohammed-ech-Cherif-es-Sefsafi, *greffier.*

CULTE CATHOLIQUE.

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER.

Mgr Allemand-Lavigerie (O✻), *archevêque d'Alger.*

Mgr Souhiranne, M. Dusserre, M. Gillard ✻, *vicaires généraux.*
M. Combes, *secrétaire général de l'archevêché.*

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE D'ALGER.

M. De Salve ✻, *recteur.*

M. Magy, *secrétaire*
M. Duclos, *commis.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE.

MM. Courcière, Boissière, Vasseur.

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Membres désignés par leurs fonctions.
Le recteur de l'Académie, *président.*
Courcière, inspecteur d'Académie, à Alger.
Boissière, *idem*, à Constantine.
Vasseur, *idem*, à Oran
Texier, directeur de l'École préparatoire de médecine d'Alger.

Membres nommés par le ministre.
Mgr Lavigerie (O✻), archevêque d'Alger.
Le pasteur Durr ✻.
Cahen, grand rabbin.
Cuniac ✻, premier président de la cour d'appel.
Cavailhon ✻, conseiller à la cour d'appel.
Ville (O✻), ingénieur en chef des mines.
N... .

INSPECTRICE DES SALLES D'ASILE DE L'ALGÉRIE.

Mme Huet.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le recteur de l'Académie, *président.*
Blasselle ✻, défenseur.
Ville (O✻), ingénieur en chef des mines.
Ferrus (O✻), médecin en chef de l'hôpital civil d'Alger
Jaillard ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger.
Brault, professeur à l'École de médecine d'Alger.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Députés : MM. WARNIER et CRÉMIEUX.

PRÉFECTURE

M. BRUNEL, *préfet*, à Alger.
M. Gouvet, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Pélissier, Nœtinger ✻, du Champ, Fournier, Guignard.

Conseil général du département. MM.

Bourlier ✻, *président.*
Marès, *vice-président.*
De Margiave ✻, *secrétaire.*
Gobel, *idem.*
Gastu, avocat.
Lelièvre, propriétaire.
Paul Blanc, propriétaire.
Arnac, architecte.
Bru.
Robe, avocat.
Mercurin ✻, propriétaire.
Le roux
Mongellas, propriétaire
Fourchault (O✻), colonel d'état-major.
Dubreuil, géomètre.
Dessoliers, propriétaire.
Parodi, maire de Boufarik.
Pancheret, propriétaire à Coléa.
Laperouse, maire de la Chiffa
Lafitte, maire de Cherchell.
Piednoir, maire de Miliana.
Boudet, maire d'Orleansville
Daudet, maire de Médéa.
Hérail, propriétaire
Demoly, ingénieur.
Pagès avocat
Si Ahmed Boukandoura
Si Ali Ouarsi
Si Kaddour ben Abderrahman
Si Kaddour ben Ahmed.
Si Mohamed ben Hassen bou Brimat
Si Abdallah ben Mohamed

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL D'ALGER.

(Administré directement par le préfet.)

Commissariats civils.

Col des Beni-Aïcha. M. Monnereau, administrateur faisant fonctions de commissaire civil
Boghari. M. d'Arnaud de Casavan, commissaire civil

Communes. — *Maires* MM.

Aïn-Taya..... Abadie.
Alger..... Blasselle ✻.
Alma..... Gondran.
Ameur-el-Aïn..... Mansuy
Arba..... Jost St-Ange
Aumale..... Mony
Aumale..... Magnier.
Beni Mered..... Vernhet.
Berrouaghia..... Jean (Jules).
Birkadem..... Reverchon.
Birmandréis..... Latour.
Blida..... N....
Boghar..... Morel.
Boghari..... Coulet.
Boufarik..... Parodi.
Bourkika..... N....
Bouzaréa..... Bru et I
Castiglione..... Châtelain.
Cheba..... Schraen.
Cheraqas..... Aversenq
Cherchell..... Lafitte.
Coléa..... Géry
Dely Ibrahim..... L'Argentier
Douéra..... Pavart
Draria..... Bertrand.
El-Biar..... N.
Fondouck..... Daudry
Hussein-Dey..... Tr...ier
Kouba..... Bureau
La Chiffa..... Laperouse
La Rassauta..... Pa...
Maelma..... M...
Maison Carrée..... Van Mo...
Marengo..... Beauvois
Médéa..... Daudet
Mouzaïaville..... Fruchebois
Mustapha..... V...
Ouled-Aïach..... Bergeon
Reghaïa..... ...dis
Rovigo..... Beurre
Rouiba..... Molène
Saint-Eugène..... Derbez
St-Pierre et St-Paul..... B...er ✻
Sidi-Moussa..... Crouzat
Souma..... Blanc-Bonin

ARRONDISSEMENT DE TIZI OUZOU.

M. Ollivier ✻, *sous-préfet*, à Dellys.

Commissariats civils

Les Issers M. Bruat, administrateur, faisant fonctions de commissaire civil
Tizi-Ouzou M. Alisse *idem.*
Fort-National. M. de Chance. (René), *idem.*

Communes — Maires. MM.

Bord-Menaïel..... Bernard.
Dellys ..... Isnard.
Dra-el-Mizan..... Girou.
Fort-National. ... . Emerat.
Tizi-Ouzou . . . .. Boyer.

ARRONDISSEMENT DE MILIANA

M. Choisnet (Henry) ✻, *sous-préfet*, à Miliana.

Communes. — *Maires.* MM.

Affreville.. .... Méo.
Aïn-Sultan ..... . Montagnon.
Bou-Medfa... ..... Lallemand.
Duperré. .... Rosset
Montenotte.. ..... Duval.
Miliana .. . . Piednoir.
Orléansville.. ... .. Boudet.
Ténès .. . . Lemoine.
Teniet-el Haad. ... .. Schmitt.
Vesoul-Benian..... Bilault.

Police.

M. Savy, *commissaire de police*, à Miliana.

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES.

Culte catholique. MM.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 885.)

Soubrier, chanoine, *curé de la métropole*, à Alger.

Nicolet, *curé de Bab-el-Oued* (*N. D.-des-Victoires*), à Alger.
Caillol, *curé de Saint-Augustin*, à Alger
De Laplanche, *curé de la Casba* (*Ste-Croix*), à Alger.
Bent, *desservant, aumônier de Saint-Antoine* à Dodera
Marès, *desservant, aumônier de St-Etienne*, à Tenès.
Gallion, à Dellys.
Tesseyre, *desservant* à Aumale.
Ferrié, *curé* à Blida
Cassan, *desservant* à la Cité Bugeaud.
Guyot, *idem* à Hussein-Dey.
Paulmier, *desservant* à Laghouat.
Roffat, *idem* à Mustapha-Inférieur.
Caillol, *curé de Bab-Azoun* (*St-Augustin*), à Alger.
Joly, *desservant* à Boufarik.
Lecorchet, *idem, aumônier de St Simon-St-Jude*, à Coléa.
Havet, *desservant* à Marengo.
Court, *idem* à Cherchell
Comte, *curé, aumôn de St-Henri*, à Médea.
Faure (Victr), *curé de St-Fulgence*, à Miliana.
Peschaud, *desservant* à Orléansville.

Le nombre des paroisses est de 94, dont 7 de 1re classe et 87 de 2e classe.

Culte protestant. — Consistoire départemental.

M. Rocheblave, *pasteur* (*protestant réformé*), *président*, à Alger.

MM. Monod (*protest. réfor.*), *past.*, à Alger
Durr (*confess. d'Augsb.*), *past.*, à Alger
N.... (*id.*), *pasteur*, à Dodera.
MM. Muller (*confess. d'Augsb.*), *pasteur*, à Blida.
Liebrich (*id.*), *pasteur*, à Cherchell.

Douze membres laïques, choisis également dans l'Église reformée et dans celle de la confession d'Augsbourg, composent, avec les pasteurs ci-dessus désignés, le Consistoire provincial d'Alger.

Culte israélite. — Consistoire départemental.

M. L. Cahen, *grand rabbin.*

MM. Seyman, *président.*
Ulmo (Jacques), *membre.*
Aïbou (Eliézer), *idem.*
MM. Benichou (Aron), *membre.*
Lanud, *secrétaire.*

Commissaires délégués du Consistoire.

MM. A. Benichou, à Blida.
Gutmann, à Médéa.
A. Durand, à Boufarik
J. Chemel et Aboulker, à Aumale.
Zenati, à Miliana
MM. Narbony, à Orléansville.
C. Solal, à Dellys
Mardochée Jacob, à Boghari.
Elnaou Cohen, à Coléa

Représentant au consistoire central de Paris

M. Crémieux (Adolphe).

Culte musulman.

Hadj-A . bel-Hoffaf, *mufti malékî* à Alger
Hadj Mohammed-ben-el-Hadj-Mustapha ✻, *mufti hanéfi* à Alger
Hadj-El Arbi-ben-Caïd-Hamed, *id.* à Blida
Mohammed ben Ali, *mufti* à Dellys
Ahmed-bou-Djemâa, *mufti* à Aumale
Adda ben Khatir, *mufti* à Tenès
Ali-el-Kader-ben-Mazari, *id.* à Médéa.
Mohammed-ben-Brahim-el-Hoffaf, *id.* à Miliana
Mohammed-ben-el-Hassel, *id.* à Cherchell.

JUSTICE.

(Voir le personnel de la Cour aux *Services généraux*, page 894.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ALGER.

	MM
Président.....	Dedreuil-Paulet
Vice-présid....	Bisson Lanchaert.
Juges..	Eun, Maynard de Lavalette (*ordres*), Marchi, Ladrix, Hugues (*instr*), Quinquin, Bossu, Daunery et Foutois (*instr.*).
Pr. de la Rép..	Roussin.
Substituts .. .	Gast, Dignac, Zuli des Isles.
Greffier.....	Delorme.
Interprète....	Lirouse.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BLIDA.

	MM.
Président. ..	Doudard de Lagrée
Juges . ..	Lapra, Cane (*ordres*), Monnesson (*instr*), Cros (*ordres*)
Assess. musul..	Mohamed-ben-Mohammed.
Pr. de la Rép..	Colonna d'Ornano.
Substitut	Grizot
Greffier.....	Lamblert.
Interprète....	Gozlan

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TIZI-OUZOU.

	MM
Président. ...	Mérot.
Juges	Caumette (*instr.*), Lefèvre, Guisse, Savina
Pr. de la Rép..	Lourdeau
Substitut...	Parisot.
Greffier.....	Bonyac.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALGER

Président..... M. Bouffay
Juges..... MM. Marchessaux, Farnerier, Obitz, Aphandéry, Corvisy, Bouyer Alex., Amiot, Brisonnet, Follaux-Dorceaux
Juges suppléants. MM. Tachet, Blanchin, Cairin, Noël-Rey, Maisant
Greffier..... M. Roussot.

JUSTICES DE PAIX

(Ressort du tribunal d'Alger).

	MM
Alger (Nord).....	De Sulauze, *juge* Dazincres, Porcelaga, *suppl* Chantréaux, *greffier*. Baeri, *interprète*.
Alger (Sud)..... Compr. le territ. des Issers - Cherby et des Khachnas.	Bornedave, *juge* Bordat, Franck, *suppléants*. Joly, *greffier*
Arba (l') ...	Pandrigue de Maisonseul, *juge* N..., N..., *suppléants* Se g o *greffier*. Dantnos, *interprète*.
Aumale ...	Zimmer, *juge*. Delahaye, Fournier *suppléants*. Arrigal, *greffier* Wohrer, *interprète*.
Boufarik	Commandré *juge* Nélaton, Georges, *suppl* Dela ye *greffier* Durand, *interprète*.
Col des Beni-Aicha	Martel, *juge*. Jouves, Dandry *suppléants* Lo *greffier* Delp *interprète*.
Coléa	Messier, *juge* Frescharl, N..... *suppléants* Bourgeois, g e Giovannoni, *interprète*
Douéra	Pecoul, *juge*. Beyer, Marfan, *suppléants* Hal gnier, *greffier*. Mohammed-ben-el-habib-ben-Naoum, *interp*

MM. (Ressort du tribunal de Tizi-Ouzou.) MM.

Tizi-Ouzou	Monroux, *juge.*	*Drâ-el-Mizan*	Cardot, *juge.*
	Emerat, Boyer, *suppléants*		Barron, *suppl. retrib.*
	Fabre, *greffier.*		N...., N...., *suppléants.*
	N...., *interprète.*		Yon, *greffier.*
Bordj-Menaiel	Acquier, *juge.*		Si Mohammed-ben-Ali, *interprète*
	N...., N...., *suppléants.*	*Fort National et Mekla.*	Lejeune, *juge.*
	Prophette, *greffier.*		Fréchet, *suppl. rétrib.*
	Torre, *interprète.*		N...., N...., *suppléants.*
Dellys	Janvier de la Motte, *juge.*		Fournier, *greffier*
	Deshayes, Lions, *suppléants.*		Ahmed-ben Mohammed, *interprète.*
	Drach, *greffier.*		
	Ali-ben-Omar, *interprète.*		

MM. (Ressort du tribunal de Blida.) MM.

Blida (Compr. les communes de Blida et de Montpensier.)	Esmangart, *juge.*	*Médéa* (Compr. les communes de Médéa, et le territoire des Hassen-ben-Ali.)	Guyon des Digueres, *juge*
	Dulioust, Elie, *suppléants.*		Boutonnet, Ganter, *suppléants.*
	Petit, *greffier.*		Grandjean, *greffier.*
	Gozlan, *interprète.*		Cohen-Solal, *interprète.*
Boghari	Joly, *juge.*	*Miliana* (Compr. les communes de Miliana, de Vesoul-Bénian et de Duperré.)	Létevez, *juge.*
	N...., N...., *suppl.*		Hunout, Charbonnier, *suppl.*
	Santandréa, *greffier.*		Bartoli, *greffier.*
	Badaoui-ben-el-Hadj-Ahmed-Hassen, *interp.*		Pratz, *interprète*
Cherchell	Perinne, *juge.*	*Orleansville*	Doreau, *juge*
	Cord, Lafitte, *suppléants*		Guignette, Buisson, *suppléants*
	Holl, *greffier.*		Heim, *greffier.*
	Delpech, *interprète*		Barbier, *interprète.*
Duperré	Cotton, *juge*	*Ténès*	Gauvenet *dit* Dijon, *juge.*
	N...., N...., *suppl.*		Guichard, Lemoine, *suppléants.*
	Fradet, *greffier*		Coursuger, *greffier.*
	Mesguich, *interprète.*		Giovannoni, *interprète.*
Marengo	Loustau, *juge.*	*Teniet-el-Haad*	Waton, *juge*
	Beauvais, Muiot, *suppléants.*		N...., N...., *suppl.*
	Massei, *greffier.*		Poli, *greffier*
	Mohammed-ben-Aled-el-Smid, *interprète.*		Albitre, *interprète.*

JUSTICE MUSULMANE.

La province d'Alger, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 101 circonscriptions (territoire civil, 16; territoire militaire, 85), à chacune desquelles est préposé un khadi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des khadis sont, suivant la nature des affaires et leur importance, portés soit devant la cour d'appel, soit devant les tribunaux du ressort (celui d'Alger excepté)

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Défenseurs près la cour d'appel. — MM. Bouriaud, Chabert-Moreau, Sabatéry, Genella (J. P.), Barberet, Huré (Félix), Cherronnet

(Ressort du tribunal d'Alger.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Baudrand, Blasselle (A. V.) ✲, Trech, Chatel, Bordet, Dazinières, Carrière, Letellier (Alfred), Jobert.

Notaires. — MM. Auger ✲, Didier, Lebailly, Martin (F. J.), Porcellaga, Franc Hamin, Villeneuve, *à Alger;* — Marfan, *à Douéra;* — Lemoine, *à Ténès* — Yung, *à Orléansville;* — Delahaye, *à Aumale;* Guillot, *à Coléa.*

Commissaires priseurs. — MM. Demolins, Blassel (A. E.), Bellanger, Baly, *à Alger.*

Huissiers. — MM. Bastard, Durand, Dufau, Loiseleur, Gaillard (François), Baille, Bargalières, Thibault, Daub, Abou et Missé, *à Alger;* — Dechaud, *à Dellys* — Oudaille, *à Aumale;* — Nicolaus, *à Douéra;* Durand, *à Orléansville;* — Masson, *à Ténès;* — Vilain, *au Col des Beni-Aïcha;* — Gaucher, *à l'Arba;* — Le Bihan, *à Teniet-el-Haud;* — Pagnot, *à Boghari*

(Ressort du tribunal de Blida.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Legoff, Rañez de Montagny, Fourrier, Jacquel, Lobre.

Notaires. MM. Népoty, Vassor, *à Blida;* — Cord, *à Cherchell;* — Gunter, *à Médéa.* — Hunout, *à Miliana;* — Nèple, *à Boufarik*

Commissaire-priseur. — M. Mouchan, *à Blida.*

Huissiers. MM Pelletier, Beugnon, Breuil et Luget, *à Blida;* — St Marc, Lagier *à Boghari;* — Martin (C. L.), *à Boufarik;* — Wurtz, *à Marengo,* — Pichon *à Miliana;* — Hugon, *à Médéa,* Grosset-Grange, *à Cherchell.* — Dalpe *à Colea.* — Le Bihan, *à Teniet-el-Haad.*

(Ressort de Tizi-Ouzou.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Martin, Santelli, N
Notaires. — N..
Commissaire-priseur — N
Huissiers. — N .

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

(Voir aux *Services généraux*, le personnel du bureau central, page 8..)

M Huet ✻, *inspecteur de 4e classe, chef du service du département d'Alger.*

M Kupper, *directeur de transmission, chef de la station d'Alger*

Stations télégraphiques du département Alger — Arba — Aumale — Aumerie — Aumerie — Bent-Mansour. — Blida — Boghar — Bogharl — Bord, Marabout — Cherchell — Cheriffa (la). — Colea. — Delis — Djelfa. — Douera — Mazan — Fondouck — Fort-National — Laghouat — Marengo — Médéa — Miliana. — Montenotte — Orléansville — Pont-Stora — Tenès. — Teniet-el-Haad. — Tizi-Ouzou

INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Voir le personnel de l'Académie aux *Services généraux*, page 885.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger

M. Texier..... *Directeur.*

Professeurs MM.

Trolard, *ch.*	*Anatomie et physiol.*
Alcantara	*Pathologie externe.*
Cros	*Clinique interne.*
Texier	*Pathologie interne.*
Bruch	*Clinique externe*
Trollier ✻	*Accouch., malad. des femmes et des enfants.*
Jullard ✻	*Chimie et pharmacie.*
Marès (Paul)	*Histoire naturelle.*

Suppl. Bourlier (Auguste), Stephann, Caussanel, Descamps.

Cours publics d'arabe.

M. Richebé, *professeur.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée d'Alger MM

Grasset	*Proviseur.*
Sornein	*Censeur.*
Ge	*Aumônier.*
Le Pasteur Durr ✻	*Ministre protestant.*
Ulmo	*Ministre israélite*
Ma / Ah	*Econ.*
Pelletier	*Économe.*
Labori	*Commis d'économat.*

Professeurs. MM.

Cl	*Mathémat. spéciales*
Thevenet, Vollot, *ch.*, Pain	*Mathématiques élémentaires*
G	*Sciences phys. chim. et hist. nat.*
Jeanmaire, *ch.*	*Philosophie*
Masquerey, Toubin, *ch.*	*Histoire.*
Bertrand	*Rhétorique.*
	Seconde
Clémenson	*Troisième*
Touchet, *ch.*	*Quatrième*
Heubert	*Cinquième.*
Serpaggi	*Sixième*
Carcopino, Vico	*Classes élémentaires*
David, Maffre, Carèche, Descamps, Calice, Salvan, Michel	*Cours spécial*
Favre, Mar, Bourmier, Dumas	*Enseignement spécial*
	Anglais
Macnuet	*Arabe*
Kuster	*Allemand*
Liogier	*Dessin d'imitation*
Godard	*Dessin graphique*
Dr Collardot	*Médecin*

École normale d'Alger. MM

Constan	*Directeur*
Fontan, Prost, Marquis	*Maîtres adjoints.*
Pozzo di Borgo	*Dir. de l'éc. annexe*

Fabre, *chanoine*.... *Aumônier.*
Abd-el-Kader-ben-el-Chaad..... *Imam.*
Bel-Kassem..... *Professeur d'arabe.*
Lov . . . . . *Maître de chant et d'orgue*
Godard..... *Maître de dessin.*
Darru..... *Prof. d'agriculture.*
Bedour..... *Id. de gymnastique.*
Dr Bruch..... *Médecin*

Collége communal de Miliana. MM.

Youssouf . . . . . *Principal*
Peretti..... *Enseignement spécial.*
Camp..... *École primaire.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

M Brunet, *inspecteur de l'instruction primaire à Alger*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INDIGÈNE.

Medersa d'Alger. MM

Hassen-ben-Brimât ✻, *directeur.*
El Hadj Taïeb-ben-Abderrhaman-el-Cherchell, *professeur.*
Derenlle, *professeur de français.*
Ben Sedira, *professeur d'arithmétique.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE INDIGÈNE.

École arabe-française d'Alger. M. Depeille, *directeur.*
MM. Mantis, *maître adjoint français.*
Ahmed-ben-Mohammed-ben-Koltân, *maître-adjoint indigène.*
Liogier, *professeur de dessin.*
Fay, *professeur de musique.*
École de Palestro. M. Pommier, *directeur.*

FINANCES.

(Voir, page 883, le personnel de l'inspection générale des finances.)

MM

Trésorerie .
Chevallier ✻, *trésorier-payeur*, chef du service à Alger.
N.Lel ✻, *payeur de 1re cl.*, à Alger.
Gaibert ✻, *payeur particulier de 1re classe*, à Blida.
Dudilot, à Miliana.
Bruet, à Médéa.
Altaras, *payeur de 2e cl.*, à Dellys.
Beynet (É.), *payeur* à Orléansville.
Josse ✻, *payeur* à Aumale.

Contributions directes et recensements. (*V. aux Services généraux.*)
Couderc, directeur central, *chargé du service départemental.*
Leuduger-Formorel, *inspecteur.*
Sanrémo, *contrôleur principal, faisant fonctions d'inspecteur.*

Enregistrem. et Domaines.
Sudre ✻, *inspecteur de 1re classe*, chef du service, à Alger.
Boby de la Chapelle ✻, *inspecteur de 2e classe.*
Humbert, Derumeaux, Picquet ✻, Depienne, *vérificateurs de 1re classe.*
De Combette des Landes ✻, André, *vérificateurs de 2e classe*
Baptista di, Carlet, Dey anne-Navarret, Morillo, Ad... *vérificateurs de 3e classe.*
Roubière ✻, *conservateur des hypothèques*, à Alger.
Laurichesse, *conservateur des hypothèques*, à Bl...

Contributions diverses et garantie..
Gasson ✻, *directeur de 1re classe*, chef du service, à Alger.
D'Houdetot et Chatelus, *inspecteurs des contributions diverses.*
Madon, *inspecteur*, 1er *commis de la direction*
Vallière, *contrôleur de garantie de 1re classe*, à Alger.

Douanes. (*V. aux Services généraux.*)
Meurice, *inspecteur divisionnaire*, à Alger.
Majean, *inspecteur sédentaire*, à Alger.
Horstoy, *receveur principal*, à Alger.
Bellefête, *sous-inspecteur sédentaire*, à Alger.

Serv. des tabacs. (*V. aux Services généraux.*)
Véron Bellecourt, *inspecteur, chef du service*, en Algérie.
Pougnet, *entreposeur de 1re classe*, à Hussein-Dey.
Legrand, *contrôleur de magasin*, à Hussein Dey
Liothaud, *contrôleur de culture*, à Hussein-Dey
Blum, *entreposeur de 1re classe*, à Blida.
Lesur, *contrôleur de magasin*, à Blida.
Clermont, *contrôleur de culture*, à Blida.
Nithard, *vérificateur de 1re classe*, à Alger.
Bleicher, *idem de 3e classe*, à Alger.

Postes. (V. aux *Services généraux.*) — Chauve, *contrôleur*, à Alger. Duchaine ✲, *directeur comptable*, à Alger.

Forêts.

Inspection d'Alger.

MM

Chrétien, *inspecteur de 4e classe*, à Alger
Beaumont, *sous-inspecteur sédentaire de 3e classe, chef des bureaux*
Fontaine, *sous-inspecteur*, à Blida
Billard, *garde général*, à Delys
Reynard, *idem* à Médéa
Golin, *garde général adjoint*, à Boghar.

Inspection de Miliana.

Lamey, *sous-inspecteur*, à Miliana
Pedreux de Boureulle, *garde général*, à Miliana
Dupremont, *idem*, à Orléansville.
Couture, *garde général adjoint*, à Ténès
Petit, *idem*, à Cherchell.

AGRICULTURE ET COMMERCE.

MM

Société d'agriculture. — Murès, *président*; N...., *vice-président*; N...., *secrétaire*, N ..., *vice-secrétaire*

Chambre de commerce. — Henri ✲, *président*; Girard, *secrétaire-trésorier*.

Courtiers maritimes. — *A Alger*, Gentil (italien, espagnol), Cherfils (italien, angl.), Verrier (ital., espagn.), Nelson (ital., espagn., angl., portug.), Sarrazin, Delzol (ital., espagn.), Crespo (espagn., ital.) *à Ténès*, Monier (espagn.); *à Delys*, Olivier.

Poids et mesures. — M. Moignard, *vérificateur en chef*, à Alger.

Ports de commerce. — Lefebvre-Dabancourt (O✲), cap. de frég., *direct. du port*, à Alger
Juneo, lieutenant de vaisseau en retraite, *inspect. des quais d'Alger*
Sonolet ✲, lieutenant de vaisseau, *id.*, à Cherchell.
David ✲, lieutenant de vaisseau, *id.*, à Ténès.
Aveline ✲, lieutenant de vaisseau, *id.*, à Delys.

Banque de l'Algérie. — M. Villiers (O✲), *directeur*; M. Vidaillon, *sous-directeur*.

Crédit foncier de France. — M. Maillard, *inspecteur*, chef du service.

Société générale algérienne. — M. Sas, *inspecteur des exploitations de la Société en Algérie*.
M. Rougier (P.), *directeur du Comptoir d'Alger*.

TRAVAUX PUBLICS.

MM

Ponts et chaussées. — Billard ✲, *ingénieur en chef de 2e cl.*
Neveu-Derotrie ✲, *ingénieur ordinaire de 1re cl.*, à Alger
N...., *idem de 2e cl.*, à Alger
Galland, *idem*, de 1re cl., à Miliana

Contrôle des chemins de fer. — Ville (O✲), ingénieur en chef des mines, chef du service du contrôle de l'exploitation.

Mines. (V. aux *Serv. gén.*) — Pouyanne, *ingénieur ordinaire de 1re cl.*, à Alger.

Service topographique. — Bigault de Casanove, *chef de service*

Service sanitaire..... — Sémidei, *cap. en 1er de la santé*, à Alger. — Olmi, *capitaine en 1er de la santé*, à Alger

DIVISION MILITAIRE D'ALGER.

M. Wolff (C ✻), général de division, *commandant.*
M. Regnier (O ✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*
M. N. . . ., *aide de camp.*

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

1re *section* (affaires militaires). MM.

Dantin (O ✻), chef d'escadron.
Boisgard ✻, *id.* (détaché à la subdivision).
Titre (O ✻), *id.*, *chef du service topograp.*
De Lassonne ✻, capitaine de 1re classe.
De Pellieux ✻, capitaine de 2e classe.
Lachasse, *idem.*
Lerin ✻, capitaine de l'état-major des places, *archiviste.*

2e *section* (affaires indigènes).

Robin ✻, capitaine au 3e de ligne, *chef.*
N....., 1er *adjoint.*
Ravez ✻, cap. au 61e de ligne, 2e *adjoint.*
Tissier ✻, cap. au 74e de lig, *adj. de* 1re *cl.*
Barrier, capitaine au 80e de ligne, *idem.*
Legouy, *interprète titulaire de* 2e *classe.*

Subdivisions. MM.

Le Tourneur (C ✻), général de brigade, *commandant* à Alger.
Bressolles (O ✻), général de brigade, *commandant* à Fort-National.
De Loverdo (C ✻), général de brigade, *commandant* à Médéa.
Duplanque (O ✻), général de brigade, *commandant* à Orléansville.

Cercle d'Aumale. — M. Trumelet (O ✻), lieut.-colonel du rég. étranger, *commandant.* — M. Fontebride ✻, capitaine au 1er zouaves, *chef du bureau arabe.*

Cercles et annexes.

1re SUBDIVISION. — ALGER.

Annexe d'Alger, à Larbaa. — M. Clairac ✻, capitaine d'artillerie, *chef de l'annexe.*
Annexe de Béni-Mansour. — M. Maréchal ✻, capitaine au 1er zouaves, *chef de l'annexe.*

2e SUBDIVISION. — FORT-NATIONAL. (*Ancienne subdivision de Dellys.*)

Cercle de Fort-National. — Administré directement par le général commandant la division. — M. Ravez ✻, capitaine au [illegible]e de ligne, *f. fons de chef du bureau arabe.*

3e SUBDIVISION. — MÉDÉA.

Cercle de Médéa. — Administré directement par le général commandant la subdivision. — M. Goyne, capitaine au 58e de ligne, *chef du bureau arabe.*

Cercle de Boghar. — M. Noellat ✻, chef de bataillon au 50e de ligne, *commandant.* — M. Morlin ✻, capitaine de dragons, *chef du bureau arabe.*

Cercle de Djelfa. — M. Breton ✻, capitaine du génie hors cadres, *commandant.* — M. Chabord ✻, capitaine au 5e de ligne, *chef du bureau arabe.*

Cercle de Laghouat. — M. de Langle ✻, chef d'escadrons au 1er spahis, *commandant.* — M. Durand ✻, capitaine au 45e de ligne, *chef du bureau arabe.*

4e SUBDIVISION. — ORLÉANSVILLE.

Cercle de Miliana. — Administré directement par le général commandant la subdivision. — M. Gouvion ✻, capitaine au [illegible]e de ligne, *chef du bureau arabe.*

Cercle de Tenet-el-Hâad. — M. de Casal ✻, chef d'escadrons au 1er spahis, *commandant.* — M. Grad ✻, cap. au 5e chasseurs à cheval, *chef du bureau arabe.*

Cercle de Cherchell. — M. Balin ✻, chef de bataillon hors cadres, *commandant.* — M. Varigault ✻, capitaine au 141e de ligne, *chef du bureau arabe.*

Cercle d'Orléansville. — M. Méric (O ✻), colonel du 4e zouaves, *commandant.* — M. Cartairade ✻, cap. au 1er chass. à chev., *chef du bureau arabe.*

Cercle de Ténès. — M. de Galland ✻, capitaine au 86e de ligne, *commandant.* — M. Thiriot ✻, cap. au 2e chass. d'Afrique, *chef du bureau arabe.*

INTENDANCE MILITAIRE.

M. Lévy (C ✻), intendant militaire de la division, à Alger.

MM.		MM.
D'Amade ✻, sous-int. de 1re cl.,	à Alger	Boué, adjoint de 1re cl., à Fort National.
[illegible]		[illegible]
Perrot ✻, adjoint de 1re classe,		Morhain ✻, *id.*, à [illegible]
[illegible]		[illegible]
Delacharze, adjoint de 1re cl., à Mi[illegible]		

États-majors des places de guerre.

Alger	Lobissonnais (O ✻), chef de bataillon,	*major de place*
Casba d'Alger	Renaud ✻, capitaine,	*commandant la place*
Fort-l'Empereur	Jarrié ✻, capitaine,	*id.*
Blida	Piffard ✻, capitaine,	*id.*
Miliana	Laguerre (O ✻), chef de bataillon,	*id.*
Orléansville	Dutertre ✻, capitaine,	*id.*
Dellys	[illegible] ✻, capitaine,	*id.*
Aumale	Larivière (O ✻), chef d'escadron,	*id.*

Conseils de guerre.

1er Conseil, à Alger	Bruyère (O ✻),	major en retraite, *commissaire du Gouvernement*
	Lhuintre ✻,	capitaine en retraite, *rapporteur.*
	Déchelle,	*greffier*
2e Conseil, à Blida	Roussel (O ✻),	major en retraite, *commissaire du Gouvernement*
	Bazin ✻,	capitaine en retraite, *rapporteur*
	Laurent,	*greffier*
Conseil de revision, à Alger	Lauret ✻,	major en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
	N[illegible],	*greffier*

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Députés : MM. Jacques et Lambert

PRÉFECTURE D'ORAN.

M. Nouvion ✻, *préfet*, à Oran.
M. Legénissel (Henri), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Caignard, Bussière, Hugonnet ✻, *vice-prés.* Borrelly

Conseil général du département. MM.

Pomel, *président.*		Picat (Claude-Joseph-André).
Picat, *vice-président.*		Pellat (Adolphe).
N...,	*secrét.*	Pomel (Auguste).
Giraud (Ch. Phil.-Ondésyme) ✻,		Pujade (Honoré).
Le Proust des Ageux,		Vivien.
Asher (Antoine).		Sieuve (Louis-Joseph-Agricol)
Bastide (Léon).		Stuyck (Constant)
Benichou (Haïm).		Si-ben-Abdallah-Ould-Si-el-Aribi-ben-Oum *kal. de Cheurg.*
Cousinard (Louis-Jules).		
Du [illegible] Saint-Maur ✻.		Si-Ahmed-Ould-Kadi, *bach-agha de Frenda*
Fleury (Alcide).		Si-Mohammed-ben-Daoud, *ex-agha des Douairs*
Gérard (Édouard).		
Gérard (Jean-Baptiste-Victor).		Si-Abd-el-Kader-Ould-Ezzin, *ex-agha des Beni Ameur-Cheraya.*
Gola (Eugène).		
Jamelin (Victor).		Si-Ahmed-ben-Ahmed, *agha des Ouled-Riah.*
Lamur (Auguste-Jean).		
Lousteau (de la Ferme).		Si-Ismaïl Ould-el-Hadj-el-Mazari, *agha des Hachem*
Lousteau (de Mascara).		

Commissariats civils. MM.

Aïn-Témouchent.	Bonnafons, *commissaire civil.*	*Ste Barbe-du-Tlélat.*	Combes, *admin. f. f. comm. civil*
Saint-Denis-du-Sig.	Testut, *comm. civil.*	*Sidi-Bel-Abbès*	De Lagarde, *comm. civil*

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL D'ORAN.
(Administre directement par le Préfet.)

Communes. — *Maires* MM

Aïn el Arba	Franques.	*Misserghin*	Julia
Aïn-el-Turck	Perrin.	*Mocta-Douz*	Armand
Aïn-Témouchent	Gola ✻.	*Oran*	Bariat.
Arzeu	Gérard.	*Perregaux*	ComLefort.
Assi-Ameur	Foudoux.	*Saint-Cloud*	Gillot.
Assi-ben-Ogba	Vaugoyeau.	*Saint-Denis du Sig*	Mirguet.
Arbal Nif	Jager.	*Sa[illegible]*	P[illegible]d
Bou-Sfer	Derriey.	*Sainte-Barbe-du-Tlélat*	Goudeau
Bou Tlélis	Bidorff.	*Sidi-bel Abbès*	N .
Fleurus	Robisse.	*Sidi-Chami*	N ...
Kadra	Arnaud.	*Sidi-Hassen*	N ..
La Senia	N....	*Tamzourah*	Crosse
Lamoricière	Boissenin.	*Tessalah*	N. ..
Mangin	Broulard.	*Trembles (les)*	N....
Mers el Kebir	Piéguet.	*Valmy*	Honnart.

Commissaires de police. MM.

Oran. 1er *arrondiss.*	Deville, *ch. de serv.*	*Saint-Denis du-Sig*	Lacoste.
2e *idem.*	Casenave.	*Sidi-bel-Abbès*	Cadet.
3e *idem*	Casenave fils.	*Tlemcen*	Grandon.
4e *idem.*	Clarouze.	*Aïn-Temouchent*	Grette
Mascara	Médan.	*Tiaret*	N

ARRONDISSEMENT DE MOSTAGANEM

M. De Chancel (Ausone) (O✻, *sous-préfet*, à Mostaganem.

Commissariat civil.

Relizane... M. Jauffret, commissaire civil

Communes. — *Maires.* MM.

Aboukir	Ayraud.	*Mazagran*	Fleurian
Aïn-Boudinar	N...	*Mostaganem*	Garau ✻.
Aïn-Nouissy	Benoit.	*Pelissier*	Maisonnasse
Aïn-Tédelès	Dollé.	*Relizane*	Sauve.
Blad Touaria	Lindeperg.	*Rivoli*	Hoursat
Bouguirat	Marcel.	*Souk-el-Milon*	N..
La Stidia	Peters.	*Tounin*	Dermy

Commissaires de police. MM.

Mostaganem	Gennequin.	*Relizane*	Senglar.

ARRONDISSEMENT DE MASCARA

M. Denis de Rivoire ✻, *sous-préfet*, à Mascara.

Commissariat civil.

Palikao. M. Wathled (Ernest), administrateur, faisant fonctions de commissaire civil.

Communes. — *Maires.* MM.

Mascara	Lousteau.	*Tiaret*	Jaupox ✻.

ARRONDISSEMENT DE TLEMCEM.

M. Gobron, *sous-préfet*, à Tlemcem.

Commissariat civil.

Lamoricière. M. Lasserre, commissaire civil

Communes. — *Maires.* MM.

Tlemcen.	Soipteur.	*Nemours*	Bolard
Lamoricière	N ..	*Hennaya*	N. .

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES

Culte catholique. — Diocèse d'Oran.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 858.)

Mgr. CALLOT ✻, *évêque d'Oran.*

MM Marchand, *vicaire général.*
Bétemps, *chanoine, secrétaire général.*
MM. Bertrand, *chanoine.*
Ferron-Lagrife, *idem.*

MM.

Preire, chanoine hon, archiprêtre, *curé à l'église cathédrale de St Louis* (Oran).
Frayssinet, *curé* à Karguentah.
Fomans, *id.* à Oui-el-Turk.
Douzé, *id.* à Arcole.
Tournier, *id.* à Arzew.
Georgel, *id.* aux Andalouses.
Lacroix, *id.* à Hasi-Ameur.
Lauvy, *id.* à Kléber
Lacnet, *id.* a Saint-Jérôme.
Starck, *id.* à Saint-Cloud
Hemmerlin, *id.* à Mefessour
Reynouard, *id.* à Port aux-Poules
Mora, chanoine, *id.* à Saint-André-d'Oran.
Pradies, *id.* à Aïn-el-Arba.
Bergé, *id.* a Rio Salado
Co., *id.* à Bréd.an.
Orlrac, *id.* à Ha.e-ben-Okba.
Lefrancq, *id.* à La Sé.ir.
Fevr.er, *id.* à Er-Pah
Fron y, *id.* à M sserigh
[illegible] Saint Louis Boufatis
[illegible]-Birme-du-Fleiat.
[illegible]
[illegible] Arla
[illegible] Mostaganem.
[illegible]
[illegible] Ar
Sauve, id. à A[illegible]sey
Carbou, *id.* à Aïn-Tédeles
Bafferne, *id.* à Cle Thouaria
Meyer, *id.* à la Stid a
[illegible]dorrier *id.* à la Salamandre.
Desbors, *id.* à Pont-du-Chélif.
Loussert, id. à Rivoli.

MM

Labelle, *curé*, à Sourk-el Mitou.
Godet, *id.* à Pélissier
Garnier, *id.* à Mascara
Garnier, *id.* à Ternifine.
Gilloux, *id.* à Aïn-Fekan
Bos.ombran, *id.* à Oued-el-Hammam.
Pons, *id.* à Dra-Rhame.-et-Nazveiz.
Lacroux, *id.* à Frohn
Merle, [illegible] Saint-Denis-du Sig.
[illegible] *id.* a Relizane
[illegible] village Nègre.
Bruyat, *id.* à Ammi-Moussa.
Choupe, *id.* à Aïn-Madar
Rubert, *id.* à Inkermann
Choupe, id. à l'Hali..
[illegible] id. a Moctadouz.
[illegible]rou, *id.* à Penégaux.
Ferrie, *id.* a Sidi-Khaled.
Becht, *id.* à Mendès et la Ba.o.a.
Borde., *id.* de Sidi [illegible]-Abbès
Barde., id. à Magent
Philip, *id.* à Aïn-Sefra
Buc[illegible] Sidi Abben-Youb.
[illegible], *id.* le Rocher. Zelifa-Oued-Imbes.
Schelas. id. à S[illegible] Lisser
Brevet, *id.* à T[illegible]
Brevet, id. à Sebdou
[illegible], *id.* à Brea
Louapre, *id.* à G[illegible]-Rouban.
Rivière, *id.* à Rose[illegible]
Poupart *id.* à Lalla-M[illegible]
Gaudou, *id.* à Sidi Abdeli
Combrichon, *id.* à Saf Taf
Faureguettes, id [illegible]na
Augelier, *id.* à Pont-de-l'Isser

Le nombre des paroisses est de 63, dont 5 de 1re classe et 58 de 2e classe

Culte protestant. — Consistoire provincial.

MM. Krieger, *prés.*, Eldin, *past.* à Oran.
Asher, *pasteur* à Mostaganem.
M. Duproix, *pasteur* à Tlemcen

Et sept membres laïques, choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la confession d'Augsbourg

Culte israélite. — Consistoire provincial.

(Commission provisoire.)

MM. Charleville, *grand rabbin.*
Medioni (Joseph).
Kanoui (Simon).
Bentata [illegible]
MM. Valyuci (David).
Karouhi-Predj
Saoul-ben-Predj

Culte musulman.

Aly-ben-Abderrahman, *muphti de 1re classe* a la grande mosquée d'Oran.

Amar-ben-Bernou, *muphti de 2e classe* à Mostaganem.
Abd-el-Kader-bel-Mahi, *muphti de 2e classe* à Mascara
[illegible], à Tlemcen.

JUSTICE.

(Voir aux *Services généraux*, page 884, le personnel de la Cour.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ORAN.

MM

Président, [illegible].
Juges ..... Ruhland (*inestr.*), Pons, Reynaud (*ordres*), Reynoard, De Veguier.
Juge suppl... Nouvion (*rétribué*).

MM

Assesseurs musul. El-Hadj-ben-Bouziane
[illegible] Mohammed-ben-el-Hadj-Mohammed
Pr. de la Rép. Blanchet.
Substitut [illegible], Bruneau.
Greffier..... Forcioli.
Interprète... Tabet.

TRIB. DE 1re INSTANCE DE MOSTAGANEM

	MM
Président..	Drouhin
Juges....	Parzot (*ordres*), Poucheret, Pellorean (*instr.*), L[illegible]
Assess. musul.	Hamida-ben-Hass[illegible]
Pr de la Rep	Bernard.
Substitut.....	Mandet.
Greffier. ...	Delagrange.
Interprète...	Podest[illegible]

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TLEMCEN

	MM.
Président....	Zeys.
I[illegible]sident	Lacaiver[illegible]
Juges ...	Desuède, Faytit (*instr.*), C[illegible] ture, Mounier.
Assess. musul.	N....
Pr de la Rép.	Béthenod
Substitut	Gasquy
Greffier ...	Sartin (Achille).
Interprète ...	Belaich.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORAN

Président M. C[illegible]r
Juges ..... MM. Giraud, Gradvoul, Barth[illegible] Lamur Aug
Suppléants MM. Pastour, Dessault, Gersaillon.
Greffier .... M. Merot. — *Commis-greffier* M. Vidal.

JUGES DE PAIX

(Ressort du tribunal d'Oran.)

	MM
Oran.....	Rousse, *juge* L[illegible] suppl. Fournier, *greffier* Ali-ben-Mustapha-Ma[illegible]
Aïn-Témouchent.	Vignalli, *juge.* Larcher et Laulagnet, *s* Ferry, *greffier.* Mouna, *interprète*
S[illegible]t-Cloud... .	Bergegol, *juge.* Manigault, Gillot, *suppl.* Fossier, *greffier* Mustapha-ben-Mohammed-Khodja, *interpr.*
St-Denis-du-Sig .	Rey, *juge.* Mirguet et Turot *s[illegible]l* Camus, *greffier.* Mon Akim Alban. *int.*
Sainte-Barbe-du-Tlelat.	Lelarge, *juge.* N[illegible] *suppl* Sempoux, *greffier* Gérard, *interprète.*
Sainte-Ibbes	Queslier, *juge* Pourriere, *suppl. rétrib.* Roubière et Lemarchant *suppléants.* Brey, *greffier.* Lanue, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Mostaganem.)

	MM
[illegible]rmann . ..	Bergé, *juge* N[illegible] *suppl* Bassade, *greffier.* Abd-el-Kader-ben-Dehmah, *interprète.*
Mascara ..	Gaudry, *juge* Brown, *suppl. retribué* Bourgeois, Fabereau, *suppléants.* L[illegible]yat Chaumaray, *gr.* Depuany, *interpr.*
Mostaganem....	Dejean, *juge* Courserant, Bollard, *suppl.* Terral, *greffier* Ponesta, *interprète.*
Perrégaux.. ..	David, *juge* N....., N[illegible] *suppl.* Lala, *greffier.* Mouty, *interprète.*
Relizane. ...	Moreau, *juge.* Sauvet, Cordier, *suppléants* [illegible]rriol, *greffier* Sohn, *interprète*
Saïda	Martin, *juge.* Hugues, *suppléant.* Perrier, *greffier* Sidoun, *interprète*
Tiaret.	Bariat, *juge* Lev[illegible]s, *suppléant* Bek, *greffier.* Atasse, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Tlemcen.)

	MM.
Tlemcen.....	Ducque, *juge.* Fauqueux, Fleury, *suppl* Sartin (Émile), *greffier* Desaich, *interprète*
Lamoricière. ...	Guilhou, *juge.* N[illegible], N[illegible], *suppl.*
Lamoricière (suite).	MM Lambert Guin[illegible] *greffier* Bernoin, *interprète*
Nemours.	Brouillac, *juge.* N....., N....., *suppl.* Didier, *greffier* Darmon, *interprète.*

JUSTICE MUSULMANE

La province d'Oran, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 67 circonscriptions (territoire civil, 5, territoire militaire, 42; hors le Tell, 20), à la tête desquelles est préposé un kadhi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des kadhis sont portés devant les tribunaux de 1re instance de chaque arrondissement. — Lorsque le taux de la demande excède 1,500 fr. ou qu'il s'agit de questions d'état, les appels sont portés, pour toutes les circonscriptions de la province, devant le tribunal d'Oran.

OFFICIERS PUBLICS MINISTÉRIELS.

Ressort du tribunal d'Oran.

Défenseurs près le tribunal. — MM. Jacques, Secourgeon, Cauvet, [illegible], Barat, Mathieu Saint-Laurent.
Notaires. — MM. Garité (O✻), David ✻, Montader, *à Oran*; [illegible], *à Sidi-bel-Abbès*, Cousinard, *à Saint-Denis-du-Sig*, — Lefebvre, *à Aïn-Témouchent*.
Commissaire-priseur. — M. Léon Brégeat, *à Oran*.
Huissiers. — MM. Médard, Macon, Dameron, Pernet, Chaumard, *à Oran*; — Giraud, Tessiau, *à Sidi-bel-Abbès*; — Captestaing, *à Saint-Cloud*, — Chanut, *à Saint-Denis-du-Sig*, Dumas, *à Misserghin*, Martinole, *à Aïn-Témouchent*.
Interprètes traducteurs assermentés. — MM. Illoutz, pour la langue arabe, [illegible] Perez, pour la langue espagnole.

Ressort du tribunal de Mostaganem.

Défenseurs près le tribunal. — MM. Bossu-Picat, Davet, Garau ✻, Pavoux.
Notaires. — MM. [illegible], Coursérant *à Mostaganem*; — Bancharelle et Favoreau, *à Mascara*.
Commissaire-priseur. — M. Guichardet, *à Mostaganem*.
Huissiers. — MM. Gal et Plague, *à Mostaganem*, — Cadoz et Quidevroux, *à Mascara*; Tourisse, *à Relizane*; [illegible], *à Saïda*; — Maître-Henri, *à Tiaret*; — Frères, *à Pérrégaux*; — Simon [illegible] *à Lakermann*.

Ressort du tribunal de Tlemcen.

Défenseurs près le tribunal. — MM. Demousin, Caffort et Léger.
Notaires. — MM. Barrat et Fauqueux.
Commissaire-priseur. — M. Joly.
Huissiers. — MM. Migette, Delmas, *à Tlemcen*, — Quéron, garde colonial, fonctions d'huissier, Boullon *à Nemours*.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

(Voir aux *Services généraux*, page 883, le personnel du Bureau central.)

M. Gougé, *sous-inspecteur, chef du service du département d'Oran.*
M. Lassere, *chef de la station d'Oran.*
Stations télégraphiques du département. Aïn-Témouchent. — Ammi-Moussa. — [illegible] Daya. — [illegible] Frenda. — Géryville. — Lalla-Marghnia. — [illegible] Mascara. — Mers-el-Kebir. — Mostaganem. — Nemours. — Oran. — Relizane. — Saïda. — Saint-Cloud. — Saint-Denis-du-Sig. — Sebdou. — Sidi-bel-Abbès. — Tiaret. — Tlemcen. — Zemmorah.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Etablissements ressortissant au ministère de l'instruction publique.

(Voir le personnel de l'Académie, page 884.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Cours public d'arabe, à Oran.
M. Houdas, *professeur.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Collège communal d'Oran.
M. Lerebourg.... *Principal.*

Professeurs.

Marcou.....	*Physique*
Lomellini.....	*Mathématiques*
[illegible]	*Physique et histoire*
Laruelle.....	*Rhétorique et seconde.*
Bousquet.....	*Troisième et quatrième.*
Moussard.....	*Cinquième et sixième.*
Waton.....	*Septième et huitième.*
Tissot.....	*Enseignement spécial.*
Alfred, fils.....	
Pons.....	*Enseignement primaire*
Daniel.....	*Allemand.*
Duvauchelle.....	*Anglais.*
Laredo	*Arabe*
Bernard.....	*Dessin.*
Gondomin.....	*Musique*

Collège communal de Mostaganem.

M. Didier.....	*Principal chargé des classes de gramm.*
Blanc.....	*Chargé des clas. de sc.*
Lavergne.....	*Classe élémentaire.*

Collège communal de Mihana.

MM. Youssouf...	*Principal*
Peretti.....	*Professeur*
Sagnes.....	*Adjoint*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

MM. Vico, *inspecteur de l'instruction primaire*, à Oran, et Lefèvre, *inspecteur* à Relizane.

Etablissements ressortissant au gouvernement général.

(Voir le nom de l'inspecteur de ces établissements, page 885.)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Écoles arabes-françaises

Ecole d'Oran. — M. Delort, *directeur*
Ecole de Mostaganem. — M. Destr[illegible], *idem*
Ecole de Tlemcen — M. [illegible]gon, *idem*.
Ecole de Ben Aced — M. [illegible], *idem*.
Ecole de Mizouran — M. T[illegible]ery, *idem*.
Ecole de Frenda. — M. Larrogne, *idem*.
Ecole de Nédroma. — M. Faure, *idem*.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Medersa de Tlemcen.

Ahmed-ben-Hamza, *directeur et professeur*.
M[illegible]ullon N[illegible]ch[illegible], *prof*
Hadj-Mohammed-ben-bou-Taleb, *prof*
M. Pilard, interprète militaire, *professeur de français et d'arithmétique*.
Mohammed-ben-Moussa, *professeur adjoint pour la grammaire arabe*.

FINANCES.

(Voir, page 888, le personnel de l'inspection générale des finances.)

MM.

Trésorerie ...

Laville (Louis) ✻, *trésorier-payeur*, à Oran.
Leclerc (Hyp[illegible]te-François) ✻, *chef de comptabilité*, à Oran.
Fra[illegible], *payeur adjoint de 1re cl.*, à Oran.
Villain (Louis), *id. de 2e cl.*, à Oran
Arcos (Hugues-Philippe-Désiré-M[illegible]nuel), *id.*, à Oran
Courcoul (Pierre-M.), *id.*, détaché à Géryville
Lo[illegible]ravel (A[illegible]gustin-Laurent), *id.*, à Oran
Geysen (Pierre-G.), *idem* à Oran.
Blanc (Louis-Isid.), *idem*, à Oran
Bo[illegible], *agent comptable de 3e classe*, à Oran
Thiery (Constant), *idem*, à Oran.
Genouilhac (Jean-Marie-Gail.) *id.*, à Oran
Saintpierre (Paul-Marie-Xav.), *commis de 1re classe*, à Oran.
Mautreyt (Alb.-Jean-Fritz), *commis auxiliaire de 1re classe*, à Oran
Lavil[illegible] (Éd.), *id. de 2e cl.*, à Oran
Genouilhac (L[illegible]Marie), *id.*, à Oran
Walch[illegible], *id.*, à Oran.
Roche (Pierre-Marie-Léon), *commis auxil. de 3e classe*, à Oran
Viel (Paul-Em.) ✻, *payeur de 1re classe*, à Mostaganem.
Mart[illegible]y (Em.), *payeur adjoint de 1re classe*, à Mostaganem.
L[illegible] (Jean-Marie Emile), *commis auxil. de 1re cl.*, à Mostaganem
Tissot (Guil.), *payeur de 2e classe*, à Mascara.
Barateiart (Franc.-Désiré), *commis de 1re cl.*, détaché à Géryville.
Poupell[illegible] (Lemar-Augustin), *id. de 2e classe*, à Mascara
Rapellin (Jean Ar[illegible]) ✻, *payeur de 1re classe*, à Tl[illegible]
Geoffroy (Eugène-Louis-Arnaud), *commis de 1re classe*, à Tlem[illegible]
Lastouillat (Charles), *payeur de 2e classe*, à Sidi-bel-Abbès.
Auguet (Jean-Pierre-Joseph), *commis de 3e cl.*, à Sidi-bel-Abbès.
Baudet de Vaudrecourt (Stan.-Cl.-Louis), *com. de 3e cl.*, en mission en Angleterre.

Contributions directes et recensements

Bouvier de Cachard, *inspecteur de 1re classe, chef du service*, à Oran
Mangin, *inspecteur*, à Oran
Bay[illegible], *contrôleur, faisant fonctions d'inspecteur* à Oran

Enregistrement et domaines.

Boreily (Daniel-Julien Alphonse), *directeur de 3e classe*, à Oran.
Bouthegourd (Étienne-[illegible]), *inspecteur de 2e classe*, à Oran
Delphin (Alph.-Jos.-Eug.-Laurent), *vérificateur de 1re classe*, à Oran
Gondar[illegible] (Auguste-Germain), *id. de 2e classe*, à Oran
L[illegible]goulaih (Éd. Thom.-Marie), *id. de 2e classe*, à Oran.
Laynaud (L.-Casimir), *id. de 3e cl.*, à Oran
Mo[illegible]let (P.-Th.), *id. de 3e classe*, à Mascara
Mangin (H[illegible]), *id. de 3e cl.*, à Tl[illegible]
Lafargue (Alt.-J[illegible] Grand-Aug[illegible]), *idem de 3e classe*, à Oran.
Dor (Vital), *idem de 3e cl.*, à Oran
Nadau (Jean Marie And[illegible]), *rédacteur à la direction 5e cl.*, à Oran.
Segui (Jean), *garde-magasin, contrôleur de comptabilité*, à Oran
Wittas (Louis-Ch.-Pierre-A.), *receveur de 5e classe*, à Aïn-Témouchent
Eyri[illegible]ic (Victor-Henri-Juste), *id. de 4e cl.*, à Mascara, (*Domaines*)
Delaforest (Emile), *idem de 4e cl.*, à Mascara (*Enregistrement.*)
Carré (Joseph.), *idem de 4e classe*, à Mostaganem (*Domaines.*)
Cazeneuve (Simon-Marc-Jean), *id. de 4e cl.*, à Mostaganem. (*Enreg.*)
Delaon (Eug.), *conservat. des hypothèques, 3e cl.*, à Mostaganem.
Perrier (Émile-Jean-Fr.), *receveur de 5e classe*, à Nemours
Meunier (Alex[illegible]-[illegible]), *idem de 3e classe*, à Oran (*Actes civils*)
Lejeune (Amb[illegible]-Em.), *id. de 3e classe*, à Oran. (*Actes jud.*)

	MM	
Enregistrement et domaines (suite).	Gauthier (Jean-Bapt.-Paul-Léon), *receveur de 3e classe*, à Oran. (*Domaines*).	Poinsignon (Jules Fr.), *receveur de 5e classe*, à Tiaret
	Allié (Ch.-Louis), *conservateur des hypoth. de 1re classe*, à Oran	Bes de Berc (Marie-Xavier), *idem de 4e cl.*, à Tlemcen. (*Dom.*)
	Michon (Jean-Marie Emm. Aug.), *receveur de 6e classe*, à Relizane	Bernard (L. Edm.), *rec. et conserv. des hyp. (non classé)*, à Tlemcen
	Lugan (Charles-Louis-Etienne), *id. de 6e classe*, à Saïda.	Leautier (Ant.-Alexandre), *rec. (sans gestion) de 6e cl.*, à Oran
	Monnier (Hyp.-Emile-Vincent), *id. de 5e classe*, à Saint-Cloud.	Muraillat (Louis-Luc-Francis), *idem*, à Oran
	Martin (Ferdinand-Pierre), *idem de 4e classe*, à Saint-Denis.	Radel (Nicolas-[illegible]), à Oran
	Monnier (Francis-P. M.), *id. de 5e cl.*, à Bel-Abbès. (*Enregistr.*)	Vigier de Gaston (J.-B.-L. G.), *id.* à Oran
	Ganzin (Marie-Aug.), *id. de 4e cl.*, à Bel-Abbès (*Domaines.*)	Pierre (N.-Pierre), *idem*, à Oran
		Rousfort (Alex.-Gust.-Ch.), *surnumeraire*, à Mostaganem
Contributions diverses et garanties	Gettan ✻, *directeur de 2e classe*, chef du service, à Oran.	
	Bourgarel ✻, *inspecteur*, à Oran.	
	Maffre, *idem*, à Oran.	
Douanes (V. aux Services généraux.)	[illegible] *inspecteur principal*, chef [illegible] service, à Oran.	Carette, *receveur part.* à Mostaganem
	[illegible] *receveur principal* à Oran	Leborne, *idem*, à Arzew
	Tamefer, *sous-inspecteur*, à Oran.	Roques, *idem*, à Mers-el-Kébir
	Husson, *contrôleur* à Oran.	Bastelstini, *idem*, à Nemours
	[illegible] à Oran	Montant, *idem*, à Lalla Maghnia
	[illegible] à Oran	[illegible] à Oran
		Fabre, *idem*, à Nemours
Postes ..... (V. aux Services généraux.)	Roumens, *contrôleur*, chargé de la direction du service, à Oran	
	Baumes, *receveur principal* à Oran	
Forêts	*Inspection d'Oran.*	*Inspection de Bel-Abbès*
	De Maison-Blanche, *inspecteur*, à Oran.	De Champeville, *inspecteur*, à Bel-Abbès
	Robinet de Clary, *sous-inspecteur*, à Oran.	Lambertoz, *garde général adjoint* à Bel-Abbès
	Cantonnement de Relizane	Cantonnement de Bel-Abbès
	Férus, *garde général* à Relizane	Gagneux, *garde gén.*, à Bel-Abbès
	Bassac, *garde général adjoint*, à Tiaret.	Nicole Santigny, *garde gén. adj.* à Daya
		Cantonnement de Tlemcen
	Cantonnement de Mascara.	Girole, *garde général*, à Tlemcen
	Lempereur, *sous-inspecteur*, à Mascara	Gallien, *garde général adjoint* à Gareoudan

AGRICULTURE ET COMMERCE

	MM.	
Chambre cons. d'agriculture.	Du Pré de Saint-Maur (J.) ✻, *président*, Calmels, *vice-président* Sa[illegible]trol, *secrétaire*	
Chambre de commerce. — Sazer[illegible] *président*, Lévy, *trésorier*		
Courtiers maritimes	A Oran : Sau[illegible] (espagnol) ; Roux (espagnol, [illegible]) [illegible] (Bernard) (danois, suédois, anglais, [illegible] Bessière (espagnol) ; Kuhlmann (anglais, suédois, [illegible] espagnol). — A Mostaganem [illegible] — A Arzew : Amoretti.	
Ports de commerce	Trolabas ✻, *lieutenant de vaiss., direct. du port*, à Mers-el-Kébir.	Christy de la Pallière, *lieutenant de vaisseau*, à Arzew
	Barbier, *capitaine de port*, à Oran	Martin, *lieutenant de vaisseau, directeur du port*, à Nemours
	Ver[illegible] ✻, *lieut. de vaiss., directeur du port*, à Mostaganem	

Poids et mesures. — Renaud, *vérificateur en chef*, à Oran
Succursale de la Banque. — Wittersheim ✻, *directeur*, à Oran
Crédit foncier de France. — Luys, *inspecteur de l'agence d'Oran.*
Société générale algérienne. — Violette, *directeur du comptoir d'escompte d'Oran.*

TRAVAUX PUBLICS.

MM.

Ponts et chaussées : Lolla ✲, *ingénieur en chef* à Oran ; Dormoy ✲, *idem de 1re classe*, à Mostaganem ; Genty, *ingénieur ordinaire, de 2e classe*, à Oran.

Mines (Vaux serv. g.) : Pouyanne, *ingénieur de 1re classe*, à Tlemcen.

Service topographique : Brondel, *chef de brigade*.

Service sanit : Barbier, *capitaine de santé*, à Oran et au port ; Trotabas, *lieutenant de vaisseau directeur du port de Mers-el-Kébir*, faisant fonctions de *capitaine de santé* ; Martin, *lieut. de vais., dir. du port de Nemours*, f. f. de *cap. de santé* ; Pujade, *capitaine de santé*, à Mostaganem ; Christy de la Pallière ✲, *lieut. de vais., dir. du port*, f. f. de *capitaine de santé*, à Arzew.

DIVISION MILITAIRE D'ORAN.

M. Osmont (GO✲), général de division, *commandant*.
M. Melin (C✲), colonel, *chef d'état-major*.
M. Godfroy (O✲), capitaine de 1re classe, *aide de camp*.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

1re *section* (affaires militaires). MM.

Chassel ✲, chef d'escadron. — Poulain, capitaine de 2e classe.
Labin ✲, capitaine de 1re classe. — Pellecat, capit. de l'état-major des places, *archiviste*.
Godelier ✲, *id.*, *chef du service topograph.*

2e *section* (affaires indigènes). MM.

Mounier ✲, capitaine au régiment étranger, *chef*. — Fossoyeux ✲, capit. au 1er de ligne, 1er *adj.* ; Montel, lieut. au 31e de ligne, 2e *adjoint*.

Subdivisions. MM.

Chassan (C✲), général de brigade, *commandant* à Oran.
Deligny (C✲), général de brigade, *commandant* à Mascara.
Cartereau-Trecourt (C✲), général de brigade, *commandant* à Tlemcen.

Cercles et annexes.

1re SUBDIVISION. — ORAN.

Annexe Mostaganem. — M. Bouissou ✲, capitaine au 84e de ligne, *chef de l'annexe*.

Cercle d'Ammi-Moussa. — M. Charpentier ✲, chef d'esc. au 1er chas. de France, *command.* ; M. Lamarque ✲, capitaine au 64e de ligne, *chef du bureau arabe*.

Annexe de Zemmorah. — M. Monier ✲, capitaine au 144e de ligne, *chef de l'annexe*.

2e SUBDIVISION. — MASCARA.

Cercle de Mascara. — Directement administré par le général commandant la subdivision ; M. Vaissière ✲, capitaine au 140e de ligne, *chef du bureau arabe*.

Cercle de Tiaret. — M. Bertrand ✲, chef de bataillon au 2e tirailleurs, *commandant* ; M. Pioch ✲, capitaine au 98e de ligne, *chef du bureau arabe*.

Cercle de Saïda. — Chrétien (O✲), chef de bataillon d'infant. hors cadres, *command.* ; Gallet, capitaine au 2e de zouaves, *chef du bureau arabe*.

Cercle de Géryville. — M. de Condé ✲, chef d'escadron, major de l'artillerie, *command.* ; M. de Breuille ✲, capitaine au régiment, *chef du bureau arabe*.

Annexe d'Aïn-... — M. O'Connor, capitaine au 1er de ligne, *chef de l'annexe*.

3e SUBDIVISION. — TLEMCEN.

Cercle de Tlemcen. — Directement administré par le général commandant la subdivision. M. Cabuche ✲, capitaine au 24e de ligne, *chef du bureau arabe*.

Cercle de Lalla-Maghnia. — M. Brunetière (O✲), chef d'escadron au 2e spahis, *commandant* ; M. Boutan, capitaine au 18e de ligne, *chef du bureau arabe*.

Annexe de Nemours. — M. Magne ✲, capitaine au 55e de ligne, *chef de l'annexe*.

Cercle de Sébdou. { M. Mohamed ben Daoud ✲, capit. au 3e chas. d'Afrique, *comman.*
Font, capitaine au 65e de ligne, *chef du bureau arabe*

Cercle de Daya. { M. Marmet ✲, capitaine au 58e de ligne, *commandant*
M. Cr[illegible] ✲, capitaine au 2e tirailleurs, *chef du bureau arabe.*

INTENDANCE MILITAIRE. MM.

M. Rousseau (O✲), intendant militaire, à Oran

Vuillemot (O✲), sous-intendant de 1re classe
Termonia, adjoint de 1re classe, } à Oran.
Castaing, *idem.*
Pavot, adjoint de 2e classe.
Mettrier, *idem*, à Mostaganem.

D[illegible] de 1re cl. à Mascara
Debart de la Ville-Tanet, ad[illegible] 2e c. à Mascara.
De la Grandière, ad. de 1re c. à Sidi-bel-Abbès
Mallarmé ✲, *idem*, à Tlemcen.

États-majors des places de guerre. MM

Oran [illegible] { Goyer ✲, chef de bataillon, *major de la place*
Mostaganem [illegible] { Desbarres (O✲), chef de bataillon, *commandant de place.*
Fort de Mers-el-Kébir { Roquefère ✲, capitaine, *id*

Conseils de guerre. MM.

1er Conseil, à Oran. { Juge ✲, *commissaire du Gouvernement*
Halter, *substitut du commissaire du Gouvernement*
Jacquet ✲, capitaine en retraite, *rapporteur*
Jacquet ✲, *substitut du rapporteur.*
Doucy, *idem.*
Alexandre, *greffier*

2e Conseil, à Oran. { Berger (O✲), chef d'escadron en retr., *commissaire du Gouvernement*
[illegible] ✲, *substitut du commissaire du Gouvernement.*
Guiller ✲, capitaine en retraite, *rapporteur*
Blanc, *substitut du rapporteur*
Cullet, *greffier*

Conseil de révision à Oran. { Burette de Verrières (O✲), chef de bat. en ret., *comm. du Gouvern.*
Termonia, adjoint de 1re cl., *substitut du commissaire du Gouvern.*
Tartarodi, *greffier.*

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Députés : MM. Lucet et Colas.

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE.

M. Desclozeaux, *préfet.*
M. Dunaigre, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Desgranges, Poulhariès, Mazas, Moras.

Conseil général du département. MM.

Lagrange, *président.*
Hallot, *vice-président.*
Alamand *dit* Allan, publ[illegible] à Constantine, *secre.*
Jacoux, *idem.*
Combon, *idem.*
Debarbier, *idem.*
Lazlou, propriétaire à Bougie.
Brunache (Adolphe), propr. au Hamma.
De Marqué, négociant à Philippeville.
Dubourg, maire de Bône.
Dumas, ingénieur de la Cie Talbot, à Bône.
Fawtier, propriétaire à Philippeville.
Forcioli, avocat.
Joly de Brasillon, négociant à Constantine.
Lucet, membre de l'Assemblée nationale.
Mercier, pharmacien à Constantine.
Payen, propriétaire à Bordj-bou-Arreridj.
Pugens, propriétaire à Guelma
Raffin, propriétaire à Batna
Rimbert, colon à l'Oued-Dekri.
Roynel, colon à Kérata
Toche, propriétaire à Bône
Vinet, colon à El-Arrouch
Lagarde, médecin vétérinaire [illegible]
Hadj-Ali-bou-Maiza
Ahmed-ben-Saïman
El-Mekki-ben-Ba[illegible]s.
Lakdar-ben Merad
Ismaïl-ben-Masseraal.
Saoudi-ben-Hamla.

Circonscriptions cantonales. MM

Constantine. (Commune de plein exer.) *Oued-Zenati.* D'Olivier, *administrateur cantonal.*
Jemmapes... Garde, *chef.*

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL DE CONSTANTINE

(Administré directement par le préfet.)

Commissariats civils. MM.

Batna	Sailly, *comm. civil.*	*Oued-Zenati*	D'Olivier, *administrateur f. f. de commissaire civil.*
Milah	Jeanningros, *idem.*		

Communes — Maires. MM.

Ain Beida	Le commiss. civil.	*Khroubs*	Challiat (Jules).
Ain-Smara	Cazeneuve.	*Lambèse*	Keller
Batna	Pérès (Jean).	*Oued Aïménia*	Bourceret.
Bizot	Lalanne (Jean-Bap.)	*Oued-Segun*	N....
Condé-Smendou	Solomiac.	*Oued-Zenati*	Chanaud.
Constantine	Brunache aîné.	*Ouled Rahmoun*	Abadie.
Hamma (le)	Morcau.		

ARRONDISSEMENT DE BONE.

M. Bernelle ✻, *sous-préfet*, à Bône.

Commissariats civils. MM.

Ain Mokra	Monnoyeur, c. civ.	*Guelma*	M. Gagé, *comm. civ*

Communes. — Maires. MM.

Bône	Dubourg (Prosper).	*Herbillon*	Sabatier
Ain Mokra	De Froment (Paul).	*La Calle*	Gélis
Barral	Germa.	*Millesimo*	Samuel (Henri).
Bugeaud	Ory.	*Mondovi*	Nicolas (Charles).
Clauzel	N....	*Nechmeya*	Jaubin (Adolphe)
Duvivier	Deville (Achille).	*Penthièvre*	Mayer (Célestin).
Fedj-Mzala	Caubyrac Jacques	*Randon*	Hermitte (Eugène).
Guelma	Chautard.	*Souk Ahras*	Gunsco
Heliopolis	Génisson.		

ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE

M. Toutain (Louis), *sous-préfet*, à Philippeville.

Commissariats civils. MM

El-Arrouch	Ludwig, *administ. f. f. de comm. civil.*	*Jemmapes*	Cardo, *administr. f. f. de comm. civil.*

Communes. — Maires. MM

Djidjelli	Jean.	*Philippeville*	O'Walet.
El-Arrouch	Villemain.	*Robertville*	Baron (Lucien).
El-Kantour	Dreyssé (Joseph).	*Saint-Charles*	Merle - des - Isles (Claude).
Fedj-Mzala	Genlet.		
Gastonville	Dresche.	*Stora*	Pozzo-di-Borgo.
Jemmapes	De Salles.	*Gastu*	Godard (Adrien)

ARRONDISSEMENT DE SÉTIF.

M. Mangoin ✻, *sous-préfet*, à Sétif.

Commissariats civils. MM

Bougie	Marie Lefebvre, c.c	*Saint-Arnaud*	Moncaup, *com. civ.*
Bordj-bou-Arreridj	Cuaillou, *com. civ.*		

Communes. — Maires. MM.

Bougie	Clarez	*El Ouricia*	Mercier.
Bouhira	Mangavachi.	*Saint-Arnaud*	Dannes
Bordj-bou-Arreridj	N....	*Sétif*	Puech.

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES.

Culte catholique. — Diocèse de Constantine.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 884.)

Mgr ROBERT, *évêque de Constantine.*

MM. Millot, Laurent, Gondard ✻, *vicaires généraux, administrateurs délégués.*

Laurent, *chanoine, curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* (cathed.), à Constantine.

MM.
Bergerard, *curé* au Hamma.
Garcin, *idem* à Batna.
Rion, *idem* à Bône.
Trotabas *idem* à La Calle.
Noizeux *idem* à Mondovi.
Gaussail, chanoine, *curé* à Philippeville.
[illegible] *curé* à El-Arrouch.
[illegible] *idem* à Jemmapes.
Segond, *idem* à Djidjelli.

MM
Humbert, *curé* à Souk-Ahras
[illegible], *idem* à Guelma
Guillere *idem* à Setif
Rouzaud *idem* à Bougie
Rambert, *idem* à Aïn Beïda
Frayssinet, *idem* à Biskra
Gauthier, *idem* à Sétif
Poux, *idem* à Bordj-bou-Arreridj
Peyre, *idem* à Bougaâda

Le nombre des paroisses est de 57, dont 5 de 1re classe et 52 de 2e classe.

Culte protestant. — Consistoire départemental.

MM. Besançon, *past.* à Constantine, *prés*
Scherb (*confession d'Augsbourg*).
Martin Dupont, *past.* à Philippeville.

MM. Meyer, *pasteur* à Bône
Guion, *idem* à [illegible]
Aosset, *idem* à Aïn-Arnat

Et douze membres laïques, choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la confession d'Augsbourg.

Culte israélite. — Consistoire départemental

MM. Stora, *président du consistoire départ*
Abraham Cahen, *grand rabbin, membre du consistoire.*
Bensamou (Elie), *membre du consist.*

MM Narboni David, *membre du consist.*
Askri Adda, *idem*
Kanfi-Al ouche, *idem*
Liaou-Attali, *idem*

Culte musulman.

Tahar-ben-Abdallah, *mufti malekite de* 1re *cl.*
El-Hadj Sadok Sardou, *mufti-hanefi de* 1re *classe, idem.*
Taïeb-ben-Kara *imam de* 1re *classe, idem*
Mostapha-ben Mohammed-el Masry, *imam de* 1re *classe, idem.*
Mohammed-bon Djelloul, *imam de* 2e *cl., idem.*
Mohammed-ben-Abdallah, *sairé, imam de* 3e *classe, idem.*
Larkat ben Badis, *imam de* 3e *classe idem.*
Ahmed-ben-Ismail, *imam de* 3e *cl., idem*
El-Khodir-ben Elounzin, *imam de* 4e *cl., idem.*
Ben-Sassi, *imam de* 4e *classe, idem.*
[illegible] Matmata, *imam de* 4e *cl., id.*
[illegible] Amoun, *imam de* 5e *classe, id*
[illegible] Djidj, *imam de* 5e *classe, idem*

Mohammed Bouselta *imam de* 5e *classe*
[illegible]-Hamdan, *imam de* 3e *classe à* Philippeville
Abder-Rahman ben bou-Derbem, *imam de* 3e *classe* à Sétif
Boukassem ben Mohammed, *imam de* 3e *à* Guelma
Ahmed-ben-Sebaa, *imam de* 4e *classe, à* Batna
Ali-ben-Megdech, *imam de* 5e *cl.* à Djidjeli
Brahim-ben-Oussif, *imam de* 5e *classe à* La Calle
Chafai-ben-Brahim, *imam de* 5e *classe à* Souk Ahras
Youssef-ben-Taïeb, *imam de* 1re *classe à* Bône.
Hassein-ben-Mohammed, *imam de* 5e *cl* à Bougie

JUSTICE

(Voir aux *Services généraux*, page 884, le personnel de la Cour

TRIBUNAL DE 1re INST. DE CONSTANTINE.

MM

Président	Boulay.
Juges	Bouat (*ordres*), Jean (*instr.*), Jobert, Legrand, Bonnot.
Jug. supp. rétr.	Maillet.
Assess. musul.	Abdaoun-ben Sassi, El Hadj-Sghir ben-Kouchtali.
Pr. de la Rép.	Prat.
Substitut	Rack.
Greffier	Soulié.
Interprète	Sauvaire.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BÔNE

MM

Président	Colinze.
Juges	Tronay, Roux (*ordres*), Bourges, Viet (*instr.*), Verner
Pr. de la Rép.	Boerner
Substitut	Wurtz.
Greffier	Bor au
Interprète	[illegible]
Assess. musul	[illegible]

TRIB. DE 1re INST. DE PHILIPPEVILLE. MM.

Président	Perez
Juges	Gazelle (*instr.*), Sacon, Renaud, Alessandri.
Assess. musul.	Mohammed-ben-Ali-Kl.odja.
Pr. de la Rép.	Saltet de Sablet-d'Est.ères.
Substitut	Vernet.
Greffier	Colomb.ni.
Interprète	Barbier.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SETIF. MM.

Président	Besse de Laromiguiere
Juges	Rengade, de Senhaux, Tollin, Chauvin (*instr.*), Lartineau.
Assess. musul.	Sedki ben si-Tahar.
Pr. de la Rép.	D'Andrée de Renoard.
Substitut	Cuchet.
Greffier	Missarel.
Interprète	Priou.

TRIBUNAL DE BOUGIE MM.

Président	Hollet.
Juges	Rey (*instr.*), Barbe, Seiler, Bonamy
Assess. musul.	N
Pr. de la Rép.	Delacroix
Substitut	Charmeil.
Greffier	Sevestre
Interprète	N

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONSTANTINE.

Président M. Lavie (P.).
Juges: MM. Truc, Bonnifay, Dabadie, Gérard (Léon), Brunache.
Juges suppléants, MM. Arnolet, Villa, d'Allens.
Greffier: M. Cutoli.
Interprète, M. Lefèvre

JUSTICES DE PAIX

(Ressort du tribunal de Constantine.)

	MM.		MM
Constantine	Genty, *juge*. Canlot, Chambige, *suppl.* Boucher, *greffier*. Lefèvre, *interprète*.	*Milah*	L. Brethon, *juge*. N.., N.., *suppl.* Bernaud, *greffier*. Tahar-ben-Hassen-ben-Ali *interprète*.
La Calle	Billet, *juge*. Lemaire, Gesta, *suppl.* Dupont, *greffier*. Bourgeois, *interprète*.	*Oued-Atménia*	Wehckind, *juge*. N.., N.., *suppl.* Tabet, *greffier*. Albertini, *interprète*.
Batna	Larréras de Morel, *jug.* Bapp, N.., *suppl.* Zœpfel, *greffier* Benffe, *interprète*.	*Oued-Zenati*	Girieud, *juge*. N.., N.., *suppl.* Cassou de Mauléon, *greffier*. Grosset Grange, *int.*
Biskra	Poirey, *juge*. Bécha, *suppléant*. St Paul, *greffier*. Mustapha-ben-Mohammed, *interprète*.	*Oulad-Rhamoun*	Godard, *juge* N.., N.., *suppl.* Loviconi, *greffier*. Ahmed-ben-Hafaïad, *interprète*.
El-Milia	Mayan, *juge*. N.., N.., *suppl.* Delacroix, *greffier*. Mohammed-ben-Chelli, *interprète*.		

(Ressort du tribunal de Bône.)

	MM		MM
Bône	Selmab, *juge*. Lagorce, Montès, *suppl.* Verdier, *greffier* Causse, *interprète*.	*Mondovi*	Philippoteaux, *juge*. Hermitte, Cerruti, *suppl.* Guinet, *greffier* Redjem-Djelloul, *int.*
Guelma	Philippoteaux, *juge*. Morati, *suppl. rétrib.* Caubet, Chantard, *suppl.* Vidal, *greffier* Bondon, *interprète*.	*Oued-el-Aneb*	Palomba, *juge*. N.., N.., *suppl.* Tartarolt, *greffier* Omar-ben-Ahmed-Kodja, *interprète*.
La Calle	Cuny-Ravet, *juge*. Lauro, *suppléant*. Tremblay, *greffier* Mohammed-ben-Mohammed-Kodjerel, *interprète*.	*Souk Ahras*	De Tarragon, *juge* Meargey, Turquet, *suppl.* Mazel *greffier* Bonnemant, *interprète*.

Ressort du tribunal de Bougie

	MM.		MM.
Bougie	Cazabonne, *juge.* [illegible], *suppléants.* Varay, *suppléants.* Larcade-Tugage, *greffier.* Mohamed-ben-Mohamed-ou-Mouloud, *interprète*	*Djidjelli*	Bordes, *juge* [illegible] N....., *suppléants* Encosse, *greffier.* Mesguich, *interprète.*
Akbou	[illegible] *juge.* [illegible], *suppl. rétrib.* N....., *suppléants* N....., *suppléants* Greil, *greffier.* Mohammed-ben-Djadoun, *interprète*	*Takitount*	Farmond, *juge* N....., *suppléants.* N....., *suppléants.* [illegible] *greffier* Mohammed-[illegible] Zerrouck, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Philippeville.)

	MM.		MM.
Philippeville	De Manas, *juge.* [illegible] Calendin, *suppl.* Tollin, *greffier.* [illegible] *interprète*	*El Arrouch*	Rey, *juge* [illegible], *suppléants* Casanova, *greffier.* Traouiut, *interprète.*
Collo	Dubuys, *juge* N..... N..... *suppl.* Houlez, *greffier.* Rabah-bou-Sdira, *inter.*	*Jemmapes*	Quastana, *juge* Mongin Auguste, *suppléant.* Francescbin, *greffier* Temime, *interprète*

(Ressort du tribunal de Sétif.)

	MM.		MM
Sétif	Arnaud, *juge.* Bernard, Bonpuit ou de Frescheville ✻ *suppl.* Berte, *greffier.* Priou, *interprète.*	*Mansourah*	Cuny-Ravet, *juge.* N..... N..... *suppl.* Loviconi, *greffier.* Ahmed-ben-Nafaâd *interprète.*
Bordj-bou-Arreridj	Virgitti, *juge.* N..... N..... *suppl.* Prévost, *greffier* [illegible] *interprète*	*Saint-Arnaud*	Jossier, *juge.* N..... N..... *suppl* Berdou-Bureau, *greff* Amat, *interprète.*

JUSTICE MUSULMANE.

La province de Constantine, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 99 circonscriptions (territoire civil, 15; territoire militaire, 84), à chacune desquelles est préposé un kadhi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des kadhis sont portés devant les tribunaux de 1re instance du ressort de la circonscription et devant la cour d'appel.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Ressort du tribunal de Constantine.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Capdestan, [illegible] ✻, Givodan, Hoffner, Poivre.
Notaires. — MM. Ceccaldi, Chamonge, Martin, à *Constantine;* — Champroux, à *Batna.*
Commissaires-priseurs. — MM. de Palma, Guigon, à *Constantine.*
Huissiers. — MM. Chéchan, Fournier, Arnaud, Salmon, Scias, à *Constantine.* — Mercier, Gillotte, à *Batna;* — Ract, à *Oued-Zenati;* — Laborie, à *Ouled-Rahmoun;* — Ondaille, à *Oued-Atmenia.*

(Ressort du tribunal de Bône.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Chappuis, Kruppaki, Paulhès, Bonnard.
Notaires. — MM. Lagorce, Pasquier, à *Bône;* — Caubet, à *Guelma.*
Commissaire-priseur. — M. Piétri, à *Bône.*
Huissiers. — MM. Redon, Pinau, Lienset, à *Bône;* — Veil, Quoreilhac, à *Guelma.* — Vitton, à *Mondovi;* — Laborie, à *Souk-Ahras;* — Hagenmüller, à *La Calle.*

Ressort du tribunal de Bougie).

Defenseurs près le tribunal. — MM. Gaillard, Lemaire, N.
Notaires. — N....
Commissaire priseur. — N ..
Huissiers — N. ..

(Ressort du tribunal de Philippeville.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Veron, Passerieu, Lavigne, Calendini.
Notaires. — MM. Schebaum, Robe, *à Philippeville*
Commissaire-priseur — M. Mercier, *à Philippeville*
Huissiers. — MM. Guerting, Benoist, Dreyfus, *à Philippeville;* — Borgnetz, *à Jemmapes;* — Doscauriet, *à El-Arrouch,* — Causse, *à Djidjelli.*

(Ressort du tribunal de Sétif.)

Defenseurs près le tribunal. — MM. Panisse, Duvet.
Notaires. — MM. Bernard, *à Sétif;* — Crance, *à Bougie.*
Huissiers. — MM. Martin, Bouton, *à Sétif;* — Rosenfeld, *à Bougie* — Férand, *à Bordj-bou-Arreridj.*

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

(Voir aux *Services généraux*, page 883, le personnel du Bureau central.)

M. Clevlas ✻, *inspect. de 3e cl., chef du service du départ. de Constantine.*
M. Guez, *sous-inspecteur, adjoint*
M. Pirodon, *chef de la station de Constantine.*

Stations télégraphiques du département. Aïn-Beïda. — Aïn Mokhra - Akbou. - Batna. Biskra. — Bône. — Bordj bou-Arreridj. — Bougie. — Bouçaâda. — Collo. Constantine. — Djidjelli. — El-Arrouch. — El-Milia. — Guelma. — Jemmapes. — Khrenchela. — La Calle. — Mila. - Msila. — Oued-Atménia. — Philippeville. — Sétif. — Stora. — Souk-Ahras. — Takitount. — Téhessa.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES EN TUNISIE.

(Voir aux *Services généraux*, page 883, le personnel du Bureau central.)

M. Rubichon, *sous-inspecteur, chef de la mission.*

M. Delobelle, *directeur de transmissions, chef de la station de Tunis.*

Stations télégraphiques de la Régence. Tunis. — Bardo. — Bizerte. — La Goulette. — Kef. — Mahdia. — Monastier — Sfax. — Sousa.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Etablissements ressortissant au ministère de l'instruction publique.

(Voir le personnel de l'Académie, page 885.)

COLLÉGE COMMUNAL MIXTE DE CONSTANTINE.

M. Hugues ... *Principal*
M. Carespara . *Sous principal*
M. Perret. . . *Economie.*

Professeurs MM

Lecerclé . . . }
Sevet . . . . . } *Sciences*
Lombes . . . }
Wolters . . . *Histoire.*
N ..... *Rhétorique et seconde.*
Berghounoux..... *Troisième.*
Roudil..... *Quatrième et cinquième*
Sarabusi . . *Sixième.*
Roux . . . *Septième.*
Cauvet . . . *Huitième.*

Amouroux }
Henry . . } *Enseignement spécial.*
Canas . . }
Jaumi . . . . *Arabe.*
Stodel . . . *Chant, musique.*

COLLÉGE DE PHILIPPEVILLE.

De Chelle . . *Principal*

Professeurs. MM

De Chelle. ..... }
Girard ..... } *Latinité.*
Moisset..... }
Neyrand..... }
Leroy..... }
Rubby..... } *Enseign. primaire.*
Le Gad..... }
Muthieu..... }

COLLÈGE COMMUNAL DE BONE.

Olivier..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Le[illegible] } *Sciences.*

N[illegible] ... *Histoire et géographie.*

N[illegible] *Philosophie et [illegible]*

[illegible] *Seconde et troisième.*

Desmont..... *Quatrième et cinquième*

Doublet ..... *Sixième et septième.*

Lenthier..... *Enseignement spécial.*

Joubert Clermont.. *Enseign. primaire.*

N..... *Arabe.*

Woehrel ..... *Allemand.*

Abo. de Pujol .... *Dessin.*

Bonhoure. ..... *Classe préparatoire.*

COLLÈGE COMMUNAL DE PHILIPPEVILLE

M. Gros..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Gros
B[illegible] } *Sciences*
[illegible]

Mazières ..... *Latin*

Candro..... *Français hist. et géog.*

Campi ..... *Français (ann[illegible]*

Bonifay ..... *Arabe*

Prosper..... *Dessin.*

Schambel. ..... *Chant*

Tourette ..... *Gymnastique.*

Guyard, Giron, Pellat, Bourdages, *instituteurs primaires*

COLLÈGE COMMUNAL DE SETIF.

(Nouvelle création.)

M. Guelpa..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Raffaëli, Delmont, Carcopino Jode, Malhe[illegible]

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

M[illegible] *inspecteur de l'instruction primaire*, à Constantine
M[illegible] *idem*, à Sétif

Établissements ressortissant au gouvernement général.

Voir page 885, le nom de l'inspecteur de ces établissements.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Medersa de Constantine.

Châdli ben Aïssa, *directeur et professeur.*

L[illegible] } *Professeurs.*
Mohammed ben Châdli.

M. Antoine, *prof. de français et d'arithm.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Écoles françaises

École de Constantine (garçons). — [illegible], *directeur*

École de Constantine (filles). — M[illegible] rent, *directeur*, M[illegible]e Kaem, *sous*
École de Bône. — M. Blanc, *directeur*
École de Batna. — M. Bejo[illegible] *directeur*
Écol. de Mila. — M. de Lachaise[illegible] *directeur*
École de Takitount. — M. Lelu du[illegible] *directeur*
École de Msila. — M. Fenouillet, *directeur*
École d'Ighil-A[illegible] [illegible]
École de Oued-Amizour M[illegible]

FINANCES

Voir, page 883, le personnel de l'Inspection des finances.)

MM

Trésorerie...
De Gouzens-Fontaine (Bon) ✻, *trésorier payeur* [illegible]
Christophe, *payeur particulier*, à Constantine
Francovich ✻, *payeur particulier de 1re classe* [illegible]
Mayan ✻, *idem*, à Philippeville
Bo[illegible]n, *payeur particulier* [illegible]
Chappuis-Tamisier ✻, *idem* [illegible]
[illegible] *payeur particulier de 3e classe* [illegible]

Contributions directes et [illegible]
Chopineaux, *inspecteur de 1re classe, chef du service*, à Constantine.
Lacordaire, *inspecteur*, à C[illegible]
[illegible]re, *contrôleur, f. fonctions d'inspecteur*, à Constantine
[illegible], *directeur* [illegible]
[illegible] *inspecteur de 2e classe*

Enregistrement, domaines
[illegible] et Bignaud ✻, *vérificateurs de 1re classe.*
[illegible], [illegible]s, Martinon, Gu[illegible]oux et Lebraton, *vérificateurs de* [illegible]
[illegible] *conservateur des hypothèques de* [illegible]
[illegible] *receveur-conservateur de 3e classe* [illegible]
[illegible] *idem de 4e classe*, à Philippeville.
[illegible] *idem de 5e classe*, à Sétif

MM.

Contributions diverses et garantie — Du Bois de Jancigny, *inspecteur*, chef du service, à Constantine
De Nogeree et Callin, *inspecteurs*.

Douanes (Voir aux Services généraux)
- Jette ✻, *inspecteur divis.*,
- Prêtre (Alb.), *s.-insp. sed.*, à Bône.
- Haristoy, *receveur princip.*,
- Astolfy, *receveur partic.*, à Bougie.
- Renaud, *recev. particul.*, à Djidjelli.
- Cuoni, *idem* à Stora
- Mesnier de Rocan, *idem*, à La Calle.

Tabacs (Voir aux Services généraux.)
- Sévin, *entreposeur de 1re classe*, à Bône
- Papier, *contrôleur de magasin*, à Bône.
- Gauchet, *entreposeur de 3e classe*, à Philippeville.

Postes (Voir aux Services généraux.)
- Duchesne, *contrôleur*, chef du service du département, à Constantine.
- Vincent, *receveur principal*, à Constantine.
- Guitard, *receveur*, à Bône
- Galangau, *idem*, à Sétif.
- Prades, *idem*, à Philippeville

Forêts
- Calmet, *inspecteur*, à Constantine.
- Caussé, *sous-inspecteur de 2e classe*, à Constantine.
- Schilling, *inspecteur*, à Bône.
- Proby, *garde général adj.*, à Bône.
- Lévy, *sous-insp. de 3e cl.*, à Barral.
- Herant, *garde général de 1re classe*, à Constantine.
- France, *garde général de 1re classe*, à La Calle.
- Marmin, *sous inspecteur de 2e cl.*, à Philippeville.
- Mollar, *sous inspecteur de 2e cl.*, à Souk-Ahras.
- Noel, *sous-inspecteur*, à Batna.
- Lefèvre, *garde général*, à Collo
- Duhamel, *garde général de 2e classe*, à Djidjelli.
- Runacher, *id. de 3e classe*, à Barral.
- Dubar, *garde général de 3e classe*, à Aïn-Beïda.
- Seneaux, *garde général adjoint de 2e classe*, à Aïn-Beïda.
- Lasvigne, *idem*, à Guelma.
- Pastoureau, *inspecteur*, à Sétif.
- Lemaire, *garde général adjoint*, à Sétif.
- Gréne, *garde général*, à Bougie

AGRICULTURE ET COMMERCE.

Chambre consultative d'agriculture. — MM. N . . , *président*; N....., *secrétaire*.

Chambres de commerce
- *De Constantine.* — Cauro ✻, *président*; N. , *secrétaire-trésorier*.
- *De Bône.* — Amphoux, *président*, N ...., *secrétaire-trésorier*.
- *De Philippeville.* — Teissier ✻, *président*; de Marque, *secrét.-trésorier*.

Courtiers maritimes
- *A Philippeville*, Chiarelli (ital.), Ricoux (ital. espagn.), Brisset (ital.), —
- *a Bône*, Garbe (angl., ital., espagn.), Pétriconi, (angl., espagn., ital.), —
- *à La Calle*, Besson (ital.), Lando (ital.); — *à Djidjelli*, Carabet (ital.),
- *à Bougie*, Garbasson (ital., espagn.), Mangot (ital., espagn.), Bonnaud (Ch.),

Ports de commerce
- Cantellauve, *lieut. de vaiss., directeur du port*, à Stora.
- Le Frotter de la Garenne, *id.*, à Bône.
- Masselot ✻, *idem*, à Bougie
- Aycart, *directeur du port*, à La Calle
- Paillet-Esquilers ✻, *lieut. de vaiss. directeur du port*, à Djidjelli

Poids et mesures. — M. Barbier, *vérificateur en chef*, à Constantine.

Succursales de la Banque de l'Algérie. — MM. Outrey, *dir.*, à Constantine; — Julliot, à Bône

Crédit foncier de France.
- M. Coulanges de Fustel, *inspecteur de l'agence de Constantine*
- N...., *inspecteur de l'agence de Bône*

Société générale algérienne. — M. Dallens, *dir. du Comptoir d'escompte de Constantine.*
— — M. Brandavel (L.), *idem* de Bône

TRAVAUX PUBLICS.

Circonscription nord. — Philippeville.

MM

Ponts et chaussées.
- Bernard ✻, *ingénieur en chef de 2e classe*, à Philippeville.
- Gay ✻, *ingénieur ordinaire de 1re classe*, à Philippeville.
- Dubois ✻, *idem de 2e classe*, à Bône.
- Vaudin, *conducteur de 1re classe f. f. d'ingénieur*, à Guelma.
- N. , *ingénieur ordinaire*, à Bougie.

Circonscription sud. — Constantine

- Lebiez ✻, *ingénieur ordinaire de 1re classe, chargé du service d'ingénieur en chef*, à Constantine.
- Schærer, *ingénieur ordinaire de 2e classe, 1er arrond.*, à Constantine.
- Biéron, *conduct. de 2e cl. f. f. d'ingénieur, 2e arrond.*, à Constantine.
- Margerid, *ingénieur ordinaire de 2e classe*, à Sétif.

	MM
Mines (Voir aux Services généraux)	Tissot, *ingénieur ordinaire de 1re classe*, à Constantine
Service topographique.	Murat (Emile), *géomètre en chef*, à Constantine.
Service sanitaire.....	Gélin, *directeur* à Bône Grémilly, *cap. de la santé de 1re c* à Stora. Musselot, *faisant fonctions de capitaine de la santé de 2e classe,* à Bougie. Aylard, *cap. du port de commerce f. de cap. de la santé*, à La Calle Paillet-Esquillers, *directeur f. f. de cap. de santé*, à Djidjelli Taxador, *receveur des douanes, f. f. de cap. de la santé*, à Coll.

DIVISION MILITAIRE DE CONSTANTINE

M. Liébert (GO✻), général de division, *commandant.*
M. Fourchault (O✻), colonel, *chef d'état-major.*
M. Oget (O✻), chef d'escadron, *aide de camp du général de division.*

ÉTAT MAJOR DE LA DIVISION.

1re *section* (affaires militaires). MM.

Moreaux ✻, chef d'escadron d'état-major
Mourlan ✻, *idem.*
Destremeaux ✻, capitaine de 1re classe.
Sicard ✻, *idem.*
Jariez, capitaine de 1re classe
Parisot, *id., chef du service topographique*
Thomas, capit. de l'état-major des places *archiviste*

2e *section* (affaires indigènes) MM.

Duffi de Pontevès Gévaudan (O✻), chef de bataillon, *chef.*
Bertrand ✻, capit. au 61e de ligne, 1er *adj.*
Larrivot ✻, cap. au 3e tirail. alg., 2e *adj.*
Chalumeau ✻, sous lieut. au 1er tirail. alg. *archiviste*
Bouderbe (Jamac ✻, *interprète princ.*

SUBDIVISIONS MM.

Abadal (C✻), général de brigade, *commandant* à Constantine.
Rebillard (O✻), général de brigade, *commandant* à Bône
Desvaux (O✻), général de brigade, *commandant* à Batna.
Lapasset (C✻), général de brigade, *commandant* à Sétif

Cercles et annexes

1re SUBDIVISION. — CONSTANTINE.

	MM
Constantine.....	Petiaux ✻, capitaine au 2e bataillon d'Afrique, *adjoint de 1re cl* Barbier ✻, capitaine au 63e de ligne, *adjoint de 2e classe*
El Milia.....	Villot ✻, capitaine au 98e de ligne, *chef d'annexe* Traissac, capitaine au 34e de ligne, *adjoint de 2e classe.*
Collo.....	Egrot, chef de bataillon au 10e bat. d'infant., *commandant supérieur* Mercier, capitaine au 10e bat. d'infanterie, *chef de bureau* Louvet ✻, lieutenant au 102e d'infanterie, *adjoint de 2e classe*
Djidjelli.....	Nicolas ✻, chef de bat. au 4e zouaves, *commandant supérieur* Didier ✻, capitaine au 26e de ligne, *chef de bureau.* Dray, capitaine au 19e de ligne, *adjoint de 2e classe*
Aïn-Beïda.....	Gelez ✻, chef d'escadron [illegible] bis, *commandant supérieur* Guyon des Dignères, capitaine au 3e tirailleurs, *chef de bureau* De [illegible] lieutenant au 101e d'infanterie, *adjoint de 2e classe.*
Tebessa.....	[illegible] lieut.-col. au 10e de ligne, *commandant supérieur* Lac[illegible] capitaine au 3e tirailleurs d'Afrique, *chef de bureau* Jandin, lieutenant au 63e de ligne, *adjoint de 2e classe.*

2e SUBDIVISION. — BONE.

	MM.
Bône	Havas-Dutaillis ✻, capit. au 3e chasseurs d'Afrique, *chef de bureau.*
	Perin, capitaine au 81e de ligne, *adjoint de 2e classe.*
Guelma	Vérillon ✻, capitaine au 7e de ligne, *commandant supérieur.*
	Durand, lieutenant au 3e regiment du train, *chef de bureau.*
	Roux, lieutenant au 3e tirailleurs, *adjoint de 2e classe*
Souk-Ahras	Bruneau, chef d'escadron au 2e spahis, *commandant supérieur*
	Farny ✻, capitaine au 3e chasseurs d'Afrique, *chef de bureau.*
	D'Aux, lieutenant au 12e cuirassiers, *adjoint de 2e classe.*
La Calle	Cary ✻, chef de bataillon *(hors cadre), commandant supérieur.*
	Boulland ✻, capitaine au 8e chasseurs de France, *chef de bureau.*
	Bombes Devilliers, lieutenant au 117e de ligne, *adjoint de 2e cl.*

3e SUBDIVISION. — BATNA.

	MM
Batna	Martin, sous-lieutenant au 82e de ligne, *adjoint de 1re classe*
	Tesselin, capitaine au 3e zouaves, *adjoint de 2e classe*
	Tridon, sous-lieutenant au 4e régiment du train, *adjoint de 2e cl.*
Biskra	Crousse O✻, chef de bat. au 3e tirail., *commandant supérieur.*
	Lelig ✻, capitaine au 46e d'infanterie, *chef de bureau.*
	Latruffe, lieutenant au 2e d'infanterie, *adjoint de 2e classe*
	Sadournin, sous-lieutenant au 1er hussards, *idem.*
Khenchela	D'Hautpoul de Loyac ✻, capit. au 49e d'infant., *comm. supérieur*
	Turquin ✻, capitaine au 13e d'infanterie, *chef de bureau.*
	Pailler, sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique, *adj. de 2e classe.*
Biercka	De Lestocq ✻, capitaine au 32e d'infanterie, *chef d'annexe.*
Tuggurth	Vidal, capitaine au 107e d'infanterie, *adjoint de 2e classe.*

4e SUBDIVISION. — SÉTIF.

	MM.
Sétif	Binn ✻, capitaine au 100e d'infanterie, *chef de bureau de 1re cl.*
	Bissuel, lieutenant au 38e d'infanterie, *adjoint de 1re classe*
	Durand, lieutenant au 108e de ligne, *adjoint de 2e classe*
Ain	Dorange ✻, capitaine au 30e d'infanterie, *chef d'annexe.*
	Friedel, sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afr., *adjoint de 2e cl.*
Bordj-bou-Arreridj	Seriziat ✻, chef de bataillon au 97e d'inf. *commandant supérieur.*
	Melix ✻, capitaine au 52e d'infanterie, *chef de bureau*
	Véron, lieutenant au 65e d'infanterie, *adjoint de 2e classe*
Bougie	Fatters ✻, chef de bat. au 3e tirailleurs, *commandant supérieur.*
	Lefroid ✻, capitaine au 14e de ligne, *chef de bureau*
	Vincent, lieutenant au 33e de ligne, *adjoint de 2e classe.*
Djidjelli	De Beaumont ✻, capitaine au 87e d'infanterie, *chef d'annexe.*
	Oriot ✻, capitaine au 121e d'infanterie, *adjoint de 1re classe.*
	Richomme, sous-lieutenant au 1er tirailleurs, *adjoint de 2e classe.*
Takitount	Belot ✻, capitaine au 113e d'infanterie, *chef d'annexe*
	Dubreuil, lieutenant au 122e d'infanterie, *adjoint de 2e classe*
Bou Saada	Pan-Lacroix ✻, chef de bat. au 2e tirail., *commandant supérieur.*
	Poupelier ✻, capitaine au 95e d'infanterie, *chef de bureau.*

INTENDANCE MILITAIRE.

M. Cayol (O✻), intendant militaire, à Constantine.

MM	MM
Taquain ✻, sous-int. de 2e cl., } à Constan-	Harroy, adjoint de 1re classe, à Bône
Dubois, adjoint de 1re classe, } tine.	Delpech, adjoint de 2e classe, à Batna
Berneval Francheville ✻, sous-intendant	Cardenau ✻, adjoint de 1re classe à Biskra.
de 2e classe, à Philippeville.	Caunelle, *idem*, à Sétif.
Regnaut, adj. de 2e classe, à Philippeville.	Soulastre ✻, adjoint de 2e classe, à Bougie

État-major des places MM.

Berthau-Duchesne (C✻), colonel, à Constantine.
De Lassalle (O✻), chef d'escadron, *commandant de place*, à Bône.
Leclère ✻, capitaine, *adjudant de place*, à Batna
Guiton ✻, capitaine, *commandant de place*, à Biskra.
Massy ✻, capitaine, *adjudant de place*, à Sétif.
Vaile (O✻), capitaine, *commandant de place*, à Bougie

Conseils de guerre. MM

1er Conseil, à Constantine	Bar[illegible] *commissaire de la République* [illegible] *substitut du commissaire de la Rép.* [illegible]rs, *rapporteur* Pa[illegible]*stitut du rapporteur* [illegible] *greffier* Paul [illegible] adjudant sous-officier, *commis-greffier*
2e Conseil, à Bône	[illegible] *commissaire de la République* [illegible] *rapporteur* Mar[illegible] *substitut du rapporteur* [illegible]m.n stration de 1re classe, *greffier.* [illegible], *commis-greffier*
Conseil de révision	Ta[illegible]e 2e classe, *commissaire du Gouvernement* St[illegible]t'intenda[illegible] L[illegible], sous-chef d'administration en 3e *greffier*

SECTION III.

COLONIES FRANÇAISES.

MARTINIQUE (Amérique)

M. Cloué (Georges-Charles) (GO ✻), contre-amiral, *gouverneur*, à Fort-de-France.

Secrétariat. — M. N...., *chef du secrétariat*

Conseil privé. MM

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
Borde ✻, *conseiller titulaire.*
Rémy-Néris, *idem.*
Ruelle, *conseiller suppléant*
Didier, *idem*
N...., *secrétaire-archiviste*

Conseil général. MM.

N...., *président.*
N...., *vice-président.*
N.. , *secrétaire*
N. .. *idem*
MM Schœlcher, N...., *députés de la colonie à l'Assemblée nationale*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

Du gouverneur et des places. — M. N...
M. Du Boulet de Bonneuil ✻, capitaine d'infanterie de la marine *major de la garnison*, à St-Pierre.

Direction de l'artillerie. — M. Mallat (O ✻), chef d'escadron d'artillerie de la marine, *directeur.*
M. N...., capitaine en 1er d'artillerie de la marine, *adjoint à la direction*

Direction du génie. — M. Soule ✻, chef de bataillon, *directeur.*
M. Ducray, cap. de 2e classe, *commandant du génie*, à Fort-de-France

Troupes

Gendarmerie coloniale. MM.
Sounes ✻, chef d'escadron, à Fort-de-France
Arnoux ✻, capitaine, *idem*
Lequemot ✻, lieutenant, *idem.*
Marchant, lieutenant, *idem.*
Martin, lieutenant-trésorier, *idem*

Artillerie de la marine. — M. Mallat (O ✻), chef d'escadron, *commandant*

1er *régiment d'infanterie de la marine*..... M. Laurent (O ✻, , lieutenant-colonel
2e *compagnie disciplinaire des colonies*..... M. Guimont, capitaine.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Michaux (O ✻), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM.
Dufrénil ✻, *commissaire adjoint.*
Rougon ✻, *idem*
Sasias, *sous-commissaire.*
Massy, *idem.*
Charvein, *sous-commissaire*
Carbonnet, *idem.*
Eggimann, *idem.*
Caillard, *idem*

1874. — Imprimé le 5 juillet 1874.

Service de santé. MM
- Riou-Kerangal (O✻), D, méd. en chef de la marine, *chef du service.*
- Langellier-Bellevue (O✻), médecin principal
- Thaly ✻, médecin de 1re classe.
- Salis (O✻), médecin de 1re classe
- Richard ✻, pharmacien de 1re classe

Service des ports. MM.
- Abadie (P. J.), *capitaine de port*, à Fort-de-France.
- De Leyritz (O✻), *idem*, à Saint-Pierre

Service du trésor. MM
- Normand de la Tranchade ✻, *trésorier payeur*, à Fort-de-France
- Jusselain (O✻), *trésorier particulier*, à Saint-Pierre

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. de Saint-Phalle ✻, *directeur.*

M. N...., *secrétaire général*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Les municipalités.

Instruction publique.
- Petit séminaire-collège, à Saint-Pierre.... — M. l'abbé Grasser, *supérieur.* / M. l'abbé Glœckler, *directeur*
- Instit. Ste-Marie, à Fort-de France. — M. l'abbé Brunetti, *supérieur*
- Collège Saint-Louis, à Saint-Pierre. — M. Maugée, *directeur.*

Ponts et chaussées. M. Mario, *ingénieur colonial*, à Fort-de-France

Enregistrement et hypothèques. MM.
- Joyau, directeur de 3e cl., *chef du service*, à Fort-de-France.
- Benet, vérificateur, à Fort-de-France
- Arthur Du Plessis, receveur et conservateur des hypoth. (1er bureau), à Fort-de-France
- De Colombels (L. E. E. C.), recev. (2e bur., actes jud.), à Fort-de-France.
- Therme, *idem* (3e bureau, amendes), à Fort-de-France
- Pinel de Goleville, *idem*, conserv. des hyp. (1er bur.), à St-Pierre
- Butel, *idem* (2e bureau actes judiciaires), à Saint-Pierre
- Fernagu, *idem* (3e bureau, amendes), à Saint-Pierre
- Birot Le Tourneux, *idem*, à la Trinité
- Rozard-Desvouves, *idem*, à la Trinité
- Rondeau, *idem*, au Saint-Esprit.
- Waddy, *idem*, à la Basse-Pointe.
- Dartguenave, 1er commis
- Joyau, receveur sans gestion.

Contributions diverses. MM.
- *Nota.* — Le trésorier-payeur de la colonie remplit les fonctions de trésorier-payeur général, et le trésorier de Saint-Pierre celles de receveur particulier
- Joyau (J. J. J.) ✻, insp. de 1re cl., *chef du service*, à Fort-de-France
- N....., *inspecteur*, à Saint-Pierre

Poste. MM.
- Lemerle (Ach.) ✻, *receveur comptable*, à Saint-Pierre.
- Latty, *préposé*, à Fort-de-France

Poids et mesures MM.
- Lagarde, *vérificateur*, à Fort-de-France
- Heveltys, *idem*, à Saint-Pierre

Imprimerie du Gouvernement. — M. Bérenot, *directeur*

Douanes. MM.
- Seigneugne-Latouche ✻, inspecteur de 2e cl., *chef du service*, à St-Pierre.
- Dublancq-Laborde, sous-inspect. divis. de 1re cl., à Fort-de-France.
- Durand de la Villegégu, sous-inspecteur de 2e classe, à Saint-Pierre.
- Lagorce, contrôleur à Saint-Pierre
- Laure ✻, contrôleur à Fort-de-France

Chambres de commerce
- de Fort-de-France. — M. Saint-Omer-Roy, *président.*
- de Saint-Pierre. — M. Borde ✻, *idem*

Agents de change et courtiers.
- à Saint-Pierre. MM. St-Hilaire jeune, Poumaillou, Leroy, Courtois de Viçose
- à Fort-de-France. MM. L'Enfant, Fabre

Banque coloniale. — M. Saint-Michel-Rivat ✻, *directeur.*

Ch. cons. d'agric. à St-Pierre. MM.
- Le Directeur de l'intérieur, *président*
- De Percin-Northumb, *vice-président.*

Comité d'immigr. MM
- Le Directeur de l'intérieur, *président*
- Rigaud ✻, conseiller général, *vice-président*

Établissements agricoles M. Bélanger ✻, *directeur du jardin botanique* de St-Pierre

CULTE.

Mgr Fava (Amand-Joseph) ✻, *évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France.*

MM. les abbés Gosse et Collière, *vicaires généraux.*

JUSTICE.

Cour d'appel, séant à Fort-de-France.

M Chrétien ✻, *président.*

Conseillers. MM.

Daney de Marcillac (O✻).
Thoré ✻.
Martineau.
Bourgouin ✻.
Iolozet ✻.
Chazot.
Faure ✻.

Honoraires.

Londe (O✻).
De Périnelle.
Arthur Bence.
Blanchard (O✻).
Brandela ✻.

Conseiller auditeur.

Cottel

Parquet. MM.

Blondel la Rougery (O✻), *procureur gén.*
Fournier-Létang, 1er *substitut du procureur général.*
Léger, 2e *substitut.*

Garnier, *greffier en chef.*

Tribunal de 1re instance de Fort-de-France. MM.

Cabre, *président.*
Mâgne, *juge.*
Borne, *juge* (instruction).
L[illegible]cki, *juge.*

Poulain, *procureur de la République.*
Saint-Germain Partarrieu, *substitut.*

De Fabrique Saint-Fours, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Orilhant Desfontaines, *président.*
Becoing, *juge.*
Lafitte, *juge* (instruction).
Fe[illegible]r Gerriet, *juge*
Le[illegible]ne de la Rochetière, *juge suppléant.*

Ferron ✻, *procureur de la République*
Bogaërs, 1er *substitut.*
Couturier, 2e *substitut.*

Garcin, *greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Fort-de-France. MM.

Pichevin, *juge* du cant. de Fort-de-France.
De Saint-Alary, *idem* du Saint-Esprit.
D[illegible]os, *idem*, des Anses d'Arlet.
[illegible], *idem* du Marin.
Beker, *idem* du Lamentin.

Arrondissement de St-Pierre. MM.

Monzu-Lasserre, *juge* du cant. du Mouillage (Saint-Pierre).
Saint-Jacques, *idem* du Fort-Saint Pierre
Cor, *idem* de la Basse-Pointe.
Desvouves, *idem* de la Trinité.

Officiers publics et ministériels.

Ressort de la cour d'appel et du tribunal de 1re instance de Fort-de-France.

Avoués. — MM Kiquandon, Cazavan (Émile), Lemerle (Arthur), Beker Porrys [illegible] Brunet Hodoul, Vaux, Deux.
Notaires. — MM. Fournier-Létang, Maugée, Grard, Godissard aîné, de Genille, à Fort-de-France; Esch, au Marin; Duval de Saint-Clair, au Lamentin; Gardie, au Saint-Esprit; Lantibois, Cabagne, au François; Coquille de Moncourt, au Vauclin
Commissaire-priseur. — M. Deux, à Fort-de-France.
Huissiers. — MM. Jonet, Godissart jeune, Delas, Paret, Renotte, à Fort-de-France, Hebert-Suffrein, au Marin; Senicourt, Allou, au Saint-Esprit, Porcée, aux Anses d'Arlet.

Ressort du tribunal de Saint-Pierre

Avoués. — MM. Porry-Papy, Berté, Legrand de Beligny, Saint Vel, Garcin jeune, Deveaux, Porrys (Émile), Desbarreaux-Verger, Vianès, Percin (L
Notaires. — MM. Sabès, Assier de Pompignan, de Catalogne, Martineau, Riffard, Duchamp, Jonque, Langelier-Bellevue, à Saint-Pierre; Arnoux, à la Grande-Anse; Joyau, à la Trinité; Danglebermes, J. Odilon, au Gros-Morne.
Commissaire-priseur. — M. Valeton, à Saint-Pierre.
Huissiers. — MM. Lotet, Leduff, Clouet, Langle, à Saint-Pierre; Delorge, Féraud, à la Trinité; Laurent, à la Basse-Pointe

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES (Amérique)

M. Couturier (O✻), *gouverneur*, à la Basse-Terre

Secrétariat. — M. Céleron de Blainville, *chef du secrétariat*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
Lignières (Arm.) ✻, *cons. tit.*
Rouheau (Jules-Pierre) ✻, *conseiller titulaire*
Cabre (Aug.) ✻, *cons. suppl.*
Prévost-Sansac de Touchimbert (Henri), *idem.*
Bonnet ✻, *conseiller honoraire.*
Céleron de Blainville, *secrétaire-archiviste*

Conseil général. MM.

Légier ✻, *président.*
Jouannet ✻, *vice-président.*
Melvil-Bloncourt, *député.*
Germain Casse, *député*
Magloire ✻, *secrétaire*
Magloire fils, *idem*

SERVICES MILITAIRES.

État-major

État major général et des places. — M. Thounens, lieut. de vaisseau (*état-major du gouverneur*)
M. Lorenziti ✻, capitaine d'infanterie de la marine, *major de garnison*, à la Basse-Terre.
M. N. .., *commandant la partie française* de Saint-Martin

Direction du génie. — M. Comert, capitaine en 2e, *directeur du génie*

Troupes

Gendarmerie coloniale. MM. — Lezius (O✻), chef d'escadron, à la Basse-Terre
Lefort ✻, capitaine
Wagner, lieutenant-trésorier
Cardine, lieutenant, à la Pointe-à-Pitre
Henry, sous-lieutenant, à Marie-Galante

Artillerie de la marine — M. Horr (O✻), capitaine en 1er, *commandant des troupes*

2e régiment d'infanterie de la marine — M. Outre (O✻), [illegible]

Compagnie de discipline de la marine. ..... — M. Dupuy ✻, cap., *commandant*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Mazé (O✻), commissaire de la marine, *ordonnateur*

M. Devilio de Perrière (O✻), commissaire, *secrét. gén. à la direct. de l'intérieur*

Commissariat de la marine. MM. — Feutray ✻, *commissaire adjoint.*
Chesnon de Champmorin du Garossay, *idem*
Cléret, *sous-commissaire.*
Bonnefoy ✻, *idem*
Colardeau, *idem*
Champy ✻, *sous-commissaire*
Marie, *idem*
[illegible]
De Kersaint-Gilly, *idem*
[illegible]

Service de santé. MM. — Pichand (O✻), *médecin en chef, chef du service de santé.*
[illegible] ✻, *médecin principal*
Carpentin ✻, *médecin de 1re cl*
Pichaud, *idem*
[illegible], *pharmacien de 1re classe*

Service des ports MM. — Gilbert-Pierre, *capitaine de port*, à la Pointe-à-Pitre
[illegible], *lieutenant*, à la Basse-Terre

Service du trésor. MM. — Asse[illegible] ✻, *trésorier-payeur*, à la Basse-Terre
[illegible], *trésorier particulier*, à la Pointe-à-Pitre.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Eggimann ✻, *directeur*.

M. Deville de Perrière (Marie-Aug.) ✻, commissaire, *secrétaire général*.

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Les municipalités.

Instr. publique. Petit séminaire-collége, à la Basse-Terre. — M. l'abbé Guilloux, *sup.*

Ponts et chaussées. M. de Poyen ✻, ingénieur colonial, *chef du service*.

Enregistrement, domaines et hypothèques. MM.
- Ballet, vérificateur de 1re classe, *chef du service*, à la Basse-Terre
- Argaud, vérificateur de 2e classe, à la Basse-Terre
- Lagrange, receveur, conservateur des hypothèques, à la Basse-Terre
- Favreau, *idem* (2e bureau, actes judiciaires), à la Pointe-à-Pitre.
- Botreau-Roussel Bonneterre, *idem* (1er bureau), à la Pointe-à-Pitre.
- Sinson, *idem* (3e bureau), à la Pointe-à-Pitre.
- Pétrégille, receveur, conserv. des hypothèques, à Marie-Galante.
- Piéri, *idem idem* à Saint-Martin.
- Favreau (F. M. É.), receveur de l'enregistrement, au Moule.
- Payen, *idem*, à la Capesterre.
- Guesde, *idem*, à Port-Louis
- Hachard, *idem*, au Lamentin.
- De Blaine, receveur sans gestion

Contributions diverses. MM.
- (Le trésorier-payeur de la colonie remplit les fonctions de trésorier général à la Basse-Terre ; le trésorier particulier, celles de receveur particulier à la Pointe-à-Pitre.)
- Faudon, inspecteur de 1re classe, *chef du service des contributions diverses* à la Basse-Terre.
- Antoine, contrôleur de 1re classe, *f. f. de sous-inspecteur*.
- Richebois, *idem*, *idem*.

Poste. MM.
- Chapp, *receveur comptable*, à la Basse-Terre
- Boullemer, *idem*, à la Pointe-à-Pitre

Poids et mesures. MM.
- Fereire de Saint-Antonin, *vérificateur*, à la Basse-Terre.
- Christophe, *idem*, à la Pointe-à-Pitre.

Douanes. MM.
- Gardin ✻, inspecteur de 1re cl., *chef du service*, à la Pointe-à-Pitre.
- De Bougerel, sous-inspecteur divis. de 1re classe, à la Basse-Terre
- Schramm, sous-inspecteur sédent. de 2e classe, à la Pointe-à-Pitre.
- Gardin, contrôleur, à la Pointe-à-Pitre.
- Lamire, vérificateur de 1re classe, à Marie-Galante.
- De Fougères, *idem*, au Moule.

Chambres de commerce.

De la Basse-Terre.	*De la Pointe-à-Pitre*
M. Cabre ✻, *président*	M. Boubeau (J. B.), *président*.
M. Rouhand, *vice-président*.	M. Jugla ✻, *vice-président*.
M. de Vaudeuil, *secrétaire trésor.*	M. Barot (E.), *secrétaire trésor.*

Courtiers de commerce. — MM. Hurel, à la Basse-Terre ; Carassus, *syndic*, Maillard, Thionville, Barot (J.), à la Pointe-à-Pitre.

Banque coloniale. — M. Rivière ✻, *directeur*, à la Pointe-à-Pitre.

Comité d'immigration. MM.
- Le Directeur de l'intérieur, *président*.
- Léger ✻, *vice-président*.

Imprimerie du Gouvernement. — M. Carron, *chef du service*.

CULTE.

Mgr Blanger, *évêque de la Basse-Terre*.

MM. les abbés Lacombe et Gravier, *vicaires généraux*.

JUSTICE.

Cour d'appel, séant a la Basse-Terre.

M. Jouannet ✻, *président.*

Conseillers. MM		*Parquet.* MM.
Carreau ✻.	Casenave ent	Conquérant (O✻), *procureur général*
Lagrières	Dupont, *cons. audit*	Duchassing ✻, 1er *substitut du procureur général*
Deslandes ✻.	Darcha ✻, *cons hon*	Dandonneau, 2e *substitut*
Partarrieu ✻.	Lacour ✻, *idem*	
Gaigneron de Marolles	Montigny de Pontis, *idem*	Chysson, *greffier en chef*
Daney de Marcillac.		

Tribunal de 1re instance de la Basse-Terre. MM.

Glandut, *président*	Carreau, *procureur*
Hachard, *juge* (instruction)	Bernard de Feissal, *substitut.*
Thaly, *juge.*	
N...., N...., *juges suppléants*	Roche, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de la Pointe-a-Pitre. MM

Filassier, *président*	Aubin, *procureur*
De Coulfon de Kerdellec, *juge*	Delmas, 1er *substitut*
Chambonnaud, *idem* (instruction)	Delas, 2e *substitut*
Lecourtie, *juge*	
Caussade, N...., *juges suppléants*	Magloire, *greffier*

Tribunaux de paix.

Arrondissem. de la Basse-Terre. MM	*Arrondissem. de la Pointe-a-Pitre* MM
Périer de Salvert, *juge* du canton de la Basse-Terre	Quin, *juge* du canton de la Pointe-a-Pitre
Colbert (P. C.), *idem* de la Capesterre	Lamothe (E. C.), *idem* au Lamentin
Lorrisse, *idem* de la Pointe-Noire	De Pontevès d'Amiral, *idem* de Port-Louis
Le Dentu, *idem* du Marigot (partie française de St-Martin)	Joubert, *idem* du Moule
N...., *juge suppl.*	Pouzols, *idem* de Saint-François

Arrondissement de Marie-Galante. — M. Delisle de Montemont, *juge* du canton de Marie-Galante.

Ressort du tribunal de la Basse-Terre.

Officiers publics et ministériels.

Avoués — MM. Ledentu Payen, de Villeneuve, Crocquet, Molenthiel, Ledentu (Henri), Eggimères, Aubin.

Notaires — MM. Molenthiel (A.), Lacharrière ✻, Baillardel, Bonel, Eggimann, Delmas de la Coste, Mallendrel Louis, à la Basse-Terre; Nesty, à la Capesterre.

Commissaires-priseurs. MM. Gilardin, à la Basse-Terre; Perrin, à Saint-Martin.

Huissiers. MM. Domussard, Merle, Tertrais, Suriant *dit* Grivet, Faure, à la Basse-Terre; Bernissant, à la Capesterre; Winston, à la Pointe-Noire.

Ressort du tribunal de la Pointe-à-Pitre.

Avoués. — MM. Champy ✻, Caussade ✻, Descamps, Néron de Verville, Dupuy, Rullier, Planel, Soucaret, Marchal.

Notaires — MM. Talonville ✻, Lamouleton, Guillod, Gardemail, Marlet, à la Basse-Terre; Dorvault, Perron, Marie Duchesne, César François, Lacroix, Léger (A. A. L.), Léger (A. L.), Bullet-Saint-Ange, à la Pointe-à-Pitre; Lemoine-Maudet, à Port-Louis, Nicolas, à la Désirade; Demery, Arzy, à Saint-Martin.

Commissaires-priseurs — MM. Ladrière (A.), à la Pointe-à-Pitre, Vallong, à Port-Louis; Sagnes, au Moule.

Huissiers — MM. Calliers, Duval, Lafontaine, Bernard, Comte, Foucard, Hurgon, à la Pointe-à-Pitre; Carréra, au Moule, Benoît-prix, à Port-Louis, Joseph, au Lamentin; Gustave, à Saint-François; Reilon, à Saint-Martin.

Ressort du tribunal de Marie-Galante.
Avoués. — MM. Badeau, Lafontaine, Lemaz, Hée
Notaires. — MM. Arnaud, de la Rivière, à Marie-Galante
Commissaire-priseur. — M. Bourreaux, à Marie-Galante
Huissiers. — MM. Mathieu, Ballion, au Grand-Bourg.

GUYANE FRANÇAISE (AMERIQUE).

M. LOUBÈRE (Jean-Louis) (C✻), colonel d'infanterie de marine, *gouverneur*, à Cayenne.

Secrétariat. — M. Lemaitre, *sous-commissaire, chef du secrétariat*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Chef du service judiciaire.
[illegible]ay (A.), *conseiller titul.*
Virgile ✻, *conseiller titulaire.*
Emler (Georges) ✻, *idem.*
Rousseau - Saint - Philippe, *conseiller privé suppléant.*
Besse (Gaëtan), *cons. suppl.*
Poupon (Théophile), *conseiller suppléant.*
Lemaitre ✻, *secrétaire - archiviste*

M. Marck, *député à l'Assemblée nationale.*

SERVICES MILITAIRES.

Etats-majors

Du gouverneur et des places. — M. Ruillier (O✻), colonel d'inf. de la marine, *commandant militaire.*

Artillerie. — M. Henriot ✻, capitaine en 1er, *f. f. de directeur.*

Direction du génie. — M. Dupuy ✻, chef de bataillon, *directeur.*

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM. — Laurine ✻, capitaine, *commandant*, à Cayenne
Noirot ✻, lieutenant, à Kourou.

Artillerie [illegible] — M. Henriot ✻, capit. en 1er, *commandant.*

Détach. du 4e régim. d'infant. de la marine. — M. Grandclément (O✻), chef de bataillon

Service pénitentiaire. MM. — Godebert (O✻), chef de bataillon d'infanterie de la marine, *directeur du service pénitentiaire.*
Mélinon, *commandant supérieur* du Maron. (Saint-Laurent)
Bourdillon, sous-commissaire de la marine.
Stahl, *commandant du pénitencier*, à terre
Leroux, *idem* de Kourou
N...., *idem* de l'Ilet-la-Mère
Janeau, *idem* de Saint-Maurice.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Trédos (O✻), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM. — De Chicourt ✻, *commissaire adj.*
Plenet ✻, *idem.*
Carlot, *idem.*
Lemaitre, *sous-commissaire.*
Hubert, *idem.*
Pierret, *sous commissaire.*
Martin, *idem.*
Bourdillon, *idem.*
Treuille, *idem.*
Dutouquet, *idem.*

Service de santé. MM. — Gourrier (O✻), médecin en chef, *chef du service.*
Senelle ✻, *idem.*
N.....
Alavoine, médecin de 1re classe.
Gaudaubert, *idem.*
Dupont (Pierre), *idem.*
Roux, pharm. de la mar. de 1re cl.

Service du port. — M. Dardy (Étienne-Pierre), *capitaine de port.*

Trésorerie. — M. Cass[illegible], *trésorier-payeur*

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

M. Quintrie ✻, *directeur.*

SERVICES DEPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Les municipalités — M. Couy (Alexandre) ✻, *maire* de Cayenne

Instruct. publique. — Collège de Cayenne — M. Rouzioux, frère Marcellin-Marie, *direct.*

Ponts et chaussées — M. Barbarin, *chef du service des travaux*

Enregistrement et hypoth. MM. — De Saint-Quentin ✻, *recev. du 1er bur. et conservateur des hypo.*; De Saint-Quentin (Edouard), *receveur du 2e bureau* (actes judiciaires)

Contributions — M. Ziepfel, *percepteur*, à Cayenne

Poste. — M. Demarche, *receveur*

Douanes — M. Cognieq, sous-inspecteur de 1re classe, *chef du service.*

Banque — M. [illegible]s Robert (O✻), *directeur*, à Cayenne

Comité d'immigration. MM. — Le Directeur de l'intérieur, *président*; Lalanne, membre du c[illegible] privé, *vice-président.*

Imprimerie du Gouvernement. — M. Simonet, *chef du service.*

CULTE.

M. l'abbé Emonet, *préfet apostolique.*

JUSTICE.

M. Pierre ✻, président, *chef du service judiciaire.*

Cour d'appel, 4 *Conseillers.* — MM. Ropert, Thaly. — Raiffer, *conseiller auditeur* séant à Cayenne. 1 *Greffier.* — M. Vendôme

Le procureur de la République du tribunal de Cayenne et ses substituts remplissent auprès de la cour les fonctions du ministère public.

Tribunal de 1re instance. MM. — Ravel, *juge.* — [illegible] *juge d'instruction.* — Sourd, *juge auditeur.* — Perluzé, *procureur* — Martine[illegible] — Eggimann, 2e *substitut.* — Desvieux, *greffier*

Tribunal de paix. — M. Bassette, *juge* du canton de Cayenne

Les commissaires commandants des sept autres quartiers de la colonie exercent [illegible] et les fonctions de juge de paix et de police dans leurs circonscriptions respectives.

Officiers publics et ministériels. — *Avoués.* — MM. Maupp[illegible], Amanieu Lucaud de Saint-Michel-D[illegible] Pain (J. B. P.). *Notaires.* — MM. Voisin, Deshamp (Jos.), Morck, N., [illegible] Mille, à Kourou, Simmamary, Iracoubo et Mana. *Commissaires-priseurs.* — MM. Saint-Philippe, N[illegible] *Huissiers* — MM. [illegible] Dumas-Ribeiro

Service pénitentiaire. — M. Godebert (J. C. G.) ✻, chef de bat. d'inf. de la mar., *dir.*

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON (AMÉRIQUE)

M. Joubert (O✻), commissaire de la marine, *commandant*, résidant à Saint-Pierre

Commissariat. MM. — M[illegible] [illegible]nt de la marine, *ordonnateur.* — Trancheveut, *sous-commissaire.* — Augier de Montenon, *idem.*

Service de santé. MM. — Pommier ✻, D., *médecin principal de 1re classe de la marine.* ; Babior, *aide-médecin auxiliaire.*

Service du port. — M. Banet (Prosper) ✻, *capitaine de port.*

Trésorerie — M. Littayé (E. B.), *trésorier-payeur*

Ponts et chaussées. — M. N...., *chargé du service.*

Imprimerie du Gouvernement. — M. Martin, *chef du service.*

Culte. — M. Le Tournoux, curé de Saint-Pierre, *supérieur ecclésiastique* des deux îles.

Justice ... ... — *Conseil d'appel* . : M. Boissier, procureur de la République, *chef du service.* ; M. Michel-Bonnefond, *président.* ; M. Dumonier ✻, *président honoraire.* — *Trib. de 1re inst.* : M. Baudin, *juge.* ; M. Anthoine, *greffier.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES (AFRIQUE).

M. VALIÈRE C✻, colonel d'infanterie de marine, *gouverneur*, à Saint-Louis.

Conseil d'administration. MM.

Le Gouverneur, *président* ; Le Chef du service judic. ; Descemet, *conseiller suppl.*
Le Chef du service admin. ; Dumont, *conseiller titulaire.* ; Rousseau, *idem.*
Le Directeur de l'intérieur. ; Devès, *idem.* ; Bataille, *aide-comm., secrét.*

Commandants d'arrondiss. et de cercles. MM. — Canard ✻, chef d'escad. d'art., *commandant de l'arrond. de Gorée.* ; Martin (H.), *commandant de cercle de 1re classe* ; N...., capitaine d'infanterie de la marine, *commandant de cercle de 2e classe.* ; Roulève (C. E.), capitaine, *commandant de cercle de 3e classe.* ; N. .....

M. Lafon de Fongauffier *député.*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors

État-major gén. et des places. MM. — Gally Passebosc ✻, lieut.-col. d'infanterie de marine, *commandant supérieur des troupes.* ; N.... (*état-major du gouverneur*). ; N...., *chef du bureau des affaires indigènes*, à Saint-Louis

Direction d'artillerie MM. — Caris ✻, chef d'escadron, *directeur*, à Saint-Louis ; Javouhey ✻, capitaine en 1er, *sous-directeur*, à Gorée.

Direction du génie. MM. — Aubry ✻, chef de bataillon, *directeur*, à Saint-Louis. ; C. ..... capitaine en 2e, *commandant du génie*, à Gorée. ; Lerosey, *idem, attaché à la circonscription.* ; Figaret, capitaine en 2e

Troupes.

Gendarmerie coloniale. ..... M. N...., *commandant le détachement.*

Artillerie de la marine .. . . . . M. Caris ✻, chef d'escadron, *commandant*

Détach. du 1er rég. d'infant. de la marine. M. Second ✻, chef de bataillon.

1re comp. disciplinaire des colonies. .. ... M. Noel (F. A.), capitaine

Tirailleurs sénégalais. ..... M. Wendling ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine.

Cavalerie (escadr. de spahis sénégalais ..... M. Lamolle, capitaine, *commandant.*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Bontemps ✻, commissaire de la marine, *ordonnateur*, à Saint-Louis.

Commissariat. MM. — Carpot ✻, *commissaire adjoint.* ; Dupuy ✻, *sous-commissaire.* ; Marguerie de Montfort ✻, *idem.* ; Emler, *sous-commissaire.* ; Royer, *idem.* ; Jabam-Desrivaux, *idem.*

Service de santé. MM.	N..., médecin en chef, *chef de service.* Bourgarel, médecin principal Trouve, Audry, Borius, Roux, médecins de 1re classe Simon, O ✲, pharmacien de 1re classe
Service des ports. MM.	Vallon (O ✲), capit. de frégate, *commandant supérieur de la marine.* Fabre, *capitaine de port*, à Saint-Louis. Caussin de Kergommeaux, *capitaine de port*, à Dakar.
Service du trésor. MM.	Simon, *trésorier-payeur*, à Saint-Louis André, *trésorier particulier*, à Gorée
Instruction publique. MM.	Malonfent, *directeur de l'école des Frères de Ploërmel*, à Saint-Louis Lenglumé, *idem*, à Gorée
Enregistrement et hypoth. MM.	Pecarrère, *receveur-conservateur*, à Saint-Louis. Mélesse, *idem*, à Gorée
Douanes. MM.	Cabueil, vérificateur de 1re classe, *chef du service*, à Saint-Louis Rouillé, *chef du bureau*, à Gorée.
Poste	M. Lièvre, *receveur comptable*, à Saint-Louis. Mme Maléjac, *préposée*, à Gorée

Télégraphie. — M. Bolot de Chauvilleran (Joseph-Camille-Albert), *directeur des lignes télégraphiques*

Banque coloniale. — M. N...., *directeur*, à Saint-Louis.

Imprimerie du Gouvernement. — M. Leroy ✲, *chef*, à Saint-Louis.

SERVICE DE L'INTÉRIEUR

M. Sergent ✲, sous-commissaire, *chef du service.*

CULTE.

Mgr Duret ✲, évêque *in partibus* d'Antigone, *préfet apostolique du Sénégal.*

M. Le Pennec, *curé de Gorée*

JUSTICE

Cour d'appel, séant à St-Louis. MM.	Darrigrand ✲, président, *chef du service judiciaire.* Carrère (✲), Pierre ✲, *présidents honoraires* Delpech Delpérié, *conseiller.* — Unal, *conseiller auditeur.* Boyer, *greffier de la cour et du tribunal, et notaire de l'arrondissem*

Le procureur de la République du tribunal de Saint-Louis remplit auprès de la cour les fonctions du ministère public.

Tribunaux de 1re instance	Saint-Louis..	MM. Mirande, *juge*, Ternisien, *procureur de la République*; Alfour Sal ✲, *assesseur musulman*
	Gorée	MM. Pissarello, *juge.* Del..., *procureur* Leproge, *greffier*
Officiers publics et ministériels	Saint-Louis..	MM. Pecarrère, *curateur aux biens vacants et conserv. des hypoth.*; Bréghot, *commissaire exécuteur*, N..., *huissier des tribunaux*
	Gorée ...	MM. De la Roque, avocat; Janmard, licencié en droit, *conservateur commissaire*, Brugot de Poligna, *idem*, Bordeaux, *huissier.*

JUSTICE MUSULMANE

Conseil d'appel MM	Le Gouverneur Le Boeuf, *directeur des affaires indigènes* Le Chef de la religion musulmane
Mahakma du cadi. MM.	Hamat-N'Diaye-Aun ✲, *cadi.* Bou-el-Moghdad ✲, *assesseur suppléant.* Paté N'Diaye, *greffier* Desjardins, garde d'artillerie de 1re classe

ÉTABLISSEMENTS DU GABON (du Bas-de-la-Côte).

M. Le Courtault du Quilio (C✻), contre-amiral, commandant en chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, *commandant supérieur.*

Commandant particulier. — M. Panon du Hazier ✻, capitaine de frégate, au Gabon.

(Le personnel militaire est fourni par la garnison de Gorée; celui du service de santé est fourni par le Sénégal.)

Administration. — M. Vendôme, aide-commissaire, *secrétaire colonial*

Trésorerie — M. Martin, commis de marine *f. f. de trésorier-payeur*

ILE DE LA RÉUNON (Afrique)

M. de Lormel (C✻), *gouverneur* à Saint-Denis.

Secrétariat. — M. N...., *chef.*

Conseil privé. MM

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.

Mazérieux, *conseiller titul.*
Bertho (Z. J.), *idem.*
Morel (C.F.A. ✻), *conseiller suppléant.*

N....., *conseiller suppléant.*
Robin (Victor), *secrétaire.*

Conseil général. MM.

Tiphaine (Jules), *président.*
Drouhet, *vice-président.*

N...., *secrétaire*
De Laserve et Le Mahy, *députés.*

SERVICES MILITAIRES

États-majors.

Du gouverneur. — M. La Borde, enseigne de vaisseau.

Des places. — M. Boab ✻ capitaine d'inf. de mar., *major de la garnison*, à St-Denis

Direction du génie. — M. Descamp ✻, capitaine des comp. indig. d'ouvr. du génie, *directeur.*

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM.
Vuillermet (O✻), chef d'escadron, *commandant*, à Saint-Denis
N...., capitaine, à Saint-Paul.
Kieffer, lieutenant-trésorier, à Saint-Denis.
Lhuillier, lieutenant.

Artillerie de la marine..... M. Valhen (O✻), capit. en 1er, *command*

Détach. du 3e rég. d'infant. de la marine. M. Ligier (O✻), lieutenant-colonel.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Laborde (O✻), commissaire général de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM
Goby ✻, *commissaire adjoint.*
Rolland ✻, *idem.*
Lefèvre-Dubua ✻, *sous commiss.*
Estourneau de Tersan, *idem.*

Boyer, *sous-commissaire.*
Décugis, *idem.*
N...., *idem.*

Service de santé. MM.
Gotholendy (O✻), *médecin en chef.*
Bourgault, *médecin principal.*
Bassignot, *médecin de 1re classe.*

Cassien ✻, *médecin de 1re cl.*
Deltheil, *pharmacien de 1re classe*

Service des ports. — M. Buisson (J.F.P.), lieutenant de vaisseau, *capitaine de port, chargé de la direction de l'Observatoire*, à Saint-Denis

Trésorerie. MM.
Veyrières ✻, trésorier-payeur, *receveur général*, à Saint-Denis
N ..., trésorier particulier, *receveur particulier*, à Saint-Paul.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Laugier (Léonce) ✻, *directeur.*

M. d'Esmenard ✻, *secrétaire général*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Les municipalités des deux arrondissements du Vent et de Sous-le-Vent.

Lycée national de Saint-Denis.

Instruction publique. MM.

Bon (§ A), *proviseur.*
Marc, *surveillant général.*
Jadon, *économe.*
L'abbé Colin, *aumônier.*

Professeurs.

Foign t, Atl. Drouet, *mathématiques.*
Cazamian, *philosophie.*
Renouard (E.), *rhétorique.*
Aubry, *seconde.*
Trouette (E.) (§ A) ✻, *troisième.*
Jantot, *quatrième.*
Delval (O), *cinquième.*
Reydellet (E.), *sixième.*
Ygon, *septième*
Domengé (P.), Dejean de la Bâtie, *huitième*
Vivien, Joly, *physique, chimie, histoire naturelle*
Cinget (H), *histoire*
Winter (P.), *anglais*
Roussin (L.), *professeur de dessin*

Ponts et chaussées. M. Roux, ingénieur colonial, *chef du service*

Enregistrement, domaines et contributions directes. MM.

Échernier ✻, directeur de 2e classe, *chef du service*, à Saint-Denis
Bert, *vérificateur de 3e classe*
Camoreily, *idem*
Mathes, *conservateur des hypothèques*, à Saint-Denis.
Chalot, *receveur* (actes civils), à Saint-Denis.
Hubert-Delisle, *idem* (actes judiciaires), à Saint-Denis.
Lamarque, *receveur des domaines*, à Saint-Denis.
Guillermin, *des hypothèques*, à Saint-Pierre
Boussel *receveur des actes civils*, à Saint-Pierre
N *receveur des actes judiciaires* à Saint-Pierre
David, } *receveurs sans*
Charpentier, } *gestion*
Grachet, *receveur*, à Saint-Paul
Bis, *idem*, à Saint-André
Peyron, *idem*, à Sainte-Suzanne
Château, *idem*, à Saint-Benoît
Boissat, *idem*, à Saint-Joseph
Brachon, *idem*, à Saint-Louis

Douanes et contributions indirectes. MM.

De Gallaudet ✻, inspecteur de 1re classe, les colonies, *chef du service des contributions et des douanes*, à Saint-Denis
Manès, *sous inspecteur*, à Saint-Denis.
Desprez, *contrôleur principal*
Le Gras, *contrôleur ambulant*
Choppy, *idem.*

Douanes

Alazart (L. A. A.), *sous-inspecteur de 2e classe*, à Saint-Denis
Gontier, commis principal de 3e classe, *chef du bureau*, à Saint-Paul.
Ozoux, vérificateur de 1re classe, *idem*, à Saint-Pierre.

Eaux et forêts MM

Desaulfre ✻, *inspecteur*, à Saint-Denis
Tr[illegible], *sous-inspecteur*

Postes. MM

[illegible] *comptable*, à St-Denis
Pourquier *contrôleur*
Galiot, *receveur*, à Saint-Pierre
Pomphily, *idem*, à Saint-Paul

Chambre d'agricult. MM.

De Chateauvieux ✻, *président*, Adrien Bellier, *vice-président*
Bridet (O ✻) et d'Esménard, *secrétaires*

Chambre de commerce. MM

Buroloau, *président*, Bertho, *vice-président*
Manès (A), *secrétaire.*
[illegible] MM. Vergos, [illegible], Foucque fils, Hugot, Lenoble, Baillet, Pichon de Bury, Raffray (A

Banque coloniale

M. Bridet (O ✻), *directeur*

CULTE.

Mgr Delannoy (Victor), *évêque de Saint-Denis.*

MM. les abbés Cottenet ✻ et Mouton, *vicaires généraux*

JUSTICE.

Cour d'appel, seant à Saint-Denis.

M. Bellier Villentroy (O ✻), *président.*

Conseillers. MM.		*Parquet.* MM.
Gibert.	Crépin, *conseiller auditeur.*	Lefèvre (O ✻) *procureur général.*
Sadraud Desisles.		Servatius, 1er *substitut du procureur gén.*
Moussoir ✻		Dufour Brunet, 2e *substitut du procur. gén*
Janvier	*Honoraire.*	
Juge de La Bâtie ✻.		
Durand	Martin Bussy Saint-Romain ✻.	
Bert		Focard, *greffier en chef.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Denis. MM.

Bourette ✻, *président.*	Guy de Ferrières, *procureur*
Tandrya, *juge* (instruction).	Murat, 1er *substitut*
De Chanis, *juge.*	Pruès-Latour, 2e *substitut.*
Leforge, *idem.*	Godefroy, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Bouley-Duparc, *président.*	Pouliquen, *procureur.*
Jadre, *juge* (instruction).	De Langlard, *substitut.*
Cochoux, *juge.*	
N... *juge suppléant.*	De Lestrac, *greffier*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Saint-Denis. MM.	*Arrondissement de Saint-Paul.* MM.
De Cordemoy, *juge* du canton de St-Denis	Lebreton, *juge* de Saint-Louis
Grenier, *idem* de Sainte-Suzanne.	Mayer, *idem* de Saint-Pierre
Jaubert, *idem* de Saint-André.	Bellepierre, *idem* de Saint-Joseph
Ozoux (P.), *idem* de Saint-Benoît.	De Sigoyer, *idem* de Saint-Leu
Caillot, *idem* du canton de Saint-Paul.	

MAYOTTE ET DÉPENDANCES (AFRIQUE).

M. Ventre de la Touloubre Patrice-Louis-Jules, (O ✻), commissaire de la marine, *commandant supérieur*, résidant à D'zaoudzi (Mayotte).

M. Fontaine (Claude-Michel-Jacques-Louis-François, ✻, commissaire adjoint de la marine, *commandant particulier* à Nossi-Bé.

Génie, ponts et chaussées.	M. N..., *chef du service.*
Administration. MM.	Lechelle ✻, commissaire adjoint de la marine, *ordonnateur.* Carle, sous-commissaire.
Service de santé. MM.	Giraud, médecin de la marine de 1re classe, *chef du service* Mac-Auliffe, médecin de 1re classe (Nossi-Bé). Médecins de 2e et 3e classe, employés à Mayotte et à la Réunion
Trésorerie. — M. Latour, *trésorier-payeur*, à Mayotte.	
Hypothèques. MM.	Canque, *receveur-conservateur*, à Mayotte Desprez, *idem*, à Nossi-Bé.
Tribunaux de 1re instance.	MM. Cordeil, *juge* et Canon, *greffier*, à Mayotte. MM. Bordenave, *juge*, et Montgery, *greffier notaire*, à Nossi-Bé.

SAINTE MARIE DE MADAGASCAR (Afrique).

M. Vassal, sous-commissaire, *commandant*, résidant à Sainte-Marie.

Compagnie indigène. — M. Hugonnet, lieutenant

Genie ponts et chaussées. — M. Muthey, garde de 3e cl., *chargé du service des travaux*

Administration. — M. Lamendour ✲, s.-commiss. de la marine de 1re cl., *ordonnateur*

Service de santé. — M. N...., médecin de 3e classe, pris dans le cadre de la Réunion.

Trésorerie. — M. Thirault, *trésorier-payeur*, à Sainte-Marie

---

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE (Asie)

M. Faron (Pierre-Aristide) (C✲), commissaire général de la marine de 1re cl, *gouverneur*, à Pondichery.

M. Lidon, sous commissaire de la marine, *chef du secrétariat*

Conseil d'administration MM

Le Gouverneur, *président.* | Le Procureur général. | Lidon, sous-commissaire, *secrét. archiv.*

L Ordonnateur

M. Deshayes de Richemont, *député*

SERVICE MILITAIRE.

Infanterie. Cipayes. — M. Ouvrard (O✲), *capitaine commandant.*

PONDICHÉRY.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Delrieu ✲, commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat. MM — Fouret ✲, *commissaire adjoint*; Lidon, *sous commissaire*; De Possel Deydier, *idem*; Chaffard-Luçon, *sous-commiss*; Gibert, *idem*

Service de santé. MM. — Mazé (O✲), médecin en chef de la marine, *chef du service*; N...., médecin principal | Allanic, médecin de 1re classe

Pour Chandernagor, Yanaon, Mahé

Croc, Franc, Doressamy, Carpentier, médecins de 2e classe.

Tr[illegible]evenaud, pharmaciens

Service des ports. — M. Blacas ✲, lieutenant de vaisseau, *capitaine de port*

Trésorerie. — M. Cahouët de Marcé, *trésorier-payeur*

Postes. — Mme Hostein *proposée*

Instruction publique. — [illegible] Pondichery. — M. l'abbé Lacombe, *principal*

Ponts et chaussées — M. Carriol (A.) ✲, ingénieur colonial, *chef du service*

Domaines et contributions MM. — Sicé ✲, commissaire adjoint de la marine, *chef du service*; Delassale ✲, commissaire adj., *receveur des contributions directes*; N...., *receveur des contributions indirectes*

Chambre d'agriculture et de commerce. MM — N[illegible], *président*; Ferrier ✲, maire, *président* (section agricole); Cornet (G.), *président* (section commerciale)

Imprimerie du Gouvernement. — M. Salgny, *chef.*

CULTE.

M. l'abbé Bruniè ✲, *préfet apostolique.*

JUSTICE.

M. Champestève ✻, *président.*

Cour d'appel.
M. Donin de Rosières, *président honoraire.*
Conseillers. MM
Mazer. | Schindler, *auditeur.*
Penavayre.
Pons.
Parquet. M. De Sigoyer, *proc. gén.*
De Babick, *greffier en chef.*
Saravana-Appasany-Poule, *interprète en chef.*

Tribunal de 1re instance. MM.
Crémazy, *président.*
N...., *juge.*
Candolle, *lieutenant de juge.*
Florand, *juge suppléant.*
Persil, *idem.*
Masonneufve-Lacoste, *procur.*
Tardivel, *greffier.*

Justice de paix. — M. N...., *juge de paix*, à Pondichéry.

CHANDERNAGOR.

M. Durand (J. B. T.) (O✻), *chef du service.*

Domaines et contrib., trésorerie. — M. N...., *receveur, préposé du trésorier.*

Tribunaux
Tribunal de 1re inst. MM.
Eyssette, *juge.*
Chovel, *procureur.*
Bayet, *greffier.*
Tribunal de paix. — M. Rayneau, *juge de paix.*

KARIKAL.

M. Romieux ✻, commissaire de la marine, *chef du service.*

Tribunaux.
Tribunal de 1re inst. MM.
Sabattier, *juge.*
Roblin, *procureur.*
Adam, *greffier notaire.*
Tribunal de paix. — M. Héloury, *juge de paix.*

Instruct. publique. — Collége-séminaire. Les frères de la Doct. chrétienne, *directeurs.*

Service de santé. — M. N...., *chef du service.*

Domaines et contributions. — M. N...., aide-commissaire, *receveur.*

Service du port. — M. le Pouldquen, *lieutenant de port*, à karikal.

Trésorier. — M. Violette, *préposé du trésorier.*

YANAON.

M. N...., *chef du service*

Service de santé. — M. Margain ✻, médecin de 2e classe, *chef du service.*

Contributions. — M. Sicé (Gustave), écrivain de marine, *receveur* (contributions, douanes, conservation des hypothèques)

Tribunal de 1re instance.
(Le chef du service remplit les fonctions de juge et préside le tribunal.)
M. Lefaucheur (C.), *greffier.*

MAHÉ.

M. Liaulaud (J. P. H.) ✻, commissaire adjoint, *chef du service.*

Service de santé. — M. Chanot, médecin auxiliaire de 2e classe, *chef du service.*

Tribunal de 1re instance.
(Le chef du service remplit les fonctions de juge et préside le tribunal.)
M. N...., *greffier-notaire.*

Contributions. — M. Viollette, commis de marine, *receveur.*

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE TAITI

M. GILBERT-PIERRE (O✻), commissaire de la marine, *commandant et commissaire aux îles de la Société.*

SERVICES MILITAIRES.

Gendarmerie. — M. Sanson, lieutenant
Artillerie. — Direction et troupes. — M. Maifredij ✻, capitaine en 1er, *f.f. de directeur*
Service du génie. — M. Demassieux, capitaine en 2e, *directeur du génie.*
3e rég. d'infanterie de la marine. M. Testard ✻, capitaine.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Foucher ✻, commissaire adjoint de la marine, *ordonnateur.*
M. Labarbe, *sous-commissaire de 1re classe.*
Service de santé. — M. Caurant, *médecin principal.*
Trésorerie. — M. Ferriny-Jerusalemy, *trésorier*
Enregistrement et domaines. — M. Richard, *receveur.*
Poste. M. N...., *préposé.*

CULTE.

Mgr Jaussen (F. E.), évêque d'Axiéri, *in partibus*, *vicaire apostolique de Taïti.*

Mgr Dordillon, évêque de Cambysopolis, *vicaire apostolique de Nouka-hiva* (îles Marquises).

JUSTICE.

M. Delavaud, *procureur.*
M. Benudu, *substitut.*
M. Dumont, *président du tribunal supér.*
M. Pinaudier, *juge.*
M. Lebrun, *lieutenant de juge.*
M. Vincent, *greffier-notaire*

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

M. GAULTIER DE LA RICHERIE (Louis-Eugène) (C✻), capitaine de vaisseau, *gouverneur*, résidant à Nouméa.

SERVICES MILITAIRES

États-majors.

État-major du gouverneur et des places. MM. — Alleyron (C✻), colonel d'infant. de la marine, *command. militaire*
M
N
N

Direction de l'artillerie. — M. Mounier (O✻), chef d'escadron, *directeur*

Direction du génie. MM. — Klein ✻, capitaine en 1er, *directeur du génie.*
Derbes, capitaine en 2e, *en second ordre*

Troupes

Gendarmerie coloniale. MM. — Pasquier (E.) ✻, chef d'escadron, *commandant*
Forcioli ✻, capitaine.
Guillevin, lieutenant.
Devarenne ✻, lieutenant-trésorier.

Artillerie. ..... M. Mounier (O✻, chef d'escadron, *commandant*
3e régiment d'infanterie de la marine. .... M. Herbillon (O✻, colonel, *commandant*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Boyer ✻, commissaire de la marine, *ordonnateur*.

Commissariat. MM.	Chanlou ✻, *commissaire adjoint.*	Masson, *sous-commissaire*
	Hue ✻, *idem.*	Barlet, *idem.*
	Massin, *idem.*	Lefol, *idem*
	Ferriez, *idem.*	Jouannet, *idem.*
	Larrouy, *sous-commissaire.*	Roux, *idem*
	Armand, *idem.*	Labarh, *idem.*
	Hervé ✻, *idem.*	Advinent, *idem*
	Gaveau, *idem*	
Service de santé. MM.	Proust ✻, D., médecin en chef, *chef du service.*	
	Bonnet, médecin prin[illegible]	
	Meraux *dit* Ponty, C[illegible]t, Loupy, médecins de 1re cl[illegible]	
	Malespine, pharmac[illegible] 1re classe	

Ponts et chaussées — M. Vernier, sous-ingénieur colonial, *chef du service.*
Service des ports — M. Lode[illegible], *capitaine de port.*
Trésorerie — M. Ver[illegible], *trésorier payeur.*
Enregistrement et hypothèques — M. Gerdolle, *receveur-conservateur.*
Télégraphie — M. Anfonso (Louis Alfred), *chef du service télégraphique*
Imprimerie du Gouvernement. — M. Pelletier, *chef du service*

CULTE

Mgr Vidie, évêque *in partibus* d'Anastasiopolis, *vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.*

Le R. P. Artignan, *curé*, à Port-de-France.

JUSTICE.

M. Charbonnet, procureur [illegible], *chef du service judic.* de la Nouvelle-Calédonie
M. [illegible], substitut du procureur
M. Desserre, juge-président du tribunal de Nouméa
M. [illegible], juge au tribunal de 1re instance de Nouméa
M. [illegible] suppléant de juge
M. Richard, *greffier notaire près les tribunaux.*

SERVICE PÉNITENTIAIRE.

M. Carré de [illegible] (O ✻), lieutenant-colonel d'infanterie de marine en retraite, *directeur du service.*

COCHINCHINE

M. Duperé (Marie-Jules) (GO ✻), contre-amiral, *gouverneur et commandant en chef.*

SERVICES MARITIMES.

M. Lamotte-Tenet (O ✻), capitaine de vaisseau, *commandant de la marine*

SERVICES MILITAIRES.

Commandant sup. des troupes. — M. Colomb (C ✻), général de brigade d'inf. de marine.

Gendarmerie. MM.	Giraud ✻, capitaine, *commandant.*	
	Vrénet, lieutenant.	
Infanterie de la marine.	1er régiment	M. Braquet ✻, chef de bataillon.
	2e —	M. Azan (O ✻), lieutenant-colonel.
	3e —	M. Darré (O ✻), chef de bataillon.
	4e —	M. de Trentinian (C ✻), colonel, *commandant le régiment de marche.*

Artillerie de la marine. — M. Godin ✻, chef d'escadron, *commandant et directeur.*

1874. — Imprimé le 9 juillet 1874.

Genie. MM. [illegible] chef de bataillon, *directeur*
[illegible] en 1er, *commandant du génie*, à Saïgon
[illegible] en 2e, *en sous-ordre*
[illegible] *idem*
[illegible] *idem*
[illegible] *idem*
[illegible] adjudant au 1er.
[illegible]

CONSEIL CONSULTATIF.

Le Gouverneur, *président.*
Le Commandant supérieur des troupes.
Le Chef du service administratif
Le Directeur de l'intérieur
Le Chef du service judiciaire.

Secrétaire-archiviste — M. N

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUELRE ET DES FINANCES

M. Lacouture ✻, commissaire de la marine, *chef du service d'administratif*

Commissariat. MM.
Delasalle, *commissaire.*
De Gaillemne ✻, *commissaire adj.*
[illegible]
[illegible]
Iresque ✻, *idem.*
Dauresgnd'Eugenie *s.-commiss.*
Feroux, *idem.*
[illegible]
Delafon, *idem*
Bruère [illegible] *commissaire*
Coquille, *idem*
[illegible] *idem.*
[illegible], *idem.*
Chatelain, *idem*
Fangère *idem*
Le Mesnil, *idem.*
Labove, *idem.*
[illegible] Quentin, *idem.*

Service de santé. MM.
D'Ormay (O✻), *médecin en chef.*
[illegible] *médecin principal*
Canssaniol, *médecin de 1re classe.*
Marun-Dupont, *idem*
Voyé, *idem.*
Bourdin, *idem*
Lequerré, *idem*
Danguy des Déserts, *idem.*
Ardouin, *idem*
[illegible]gasse, *pharmacien de 1re classe.*

Génie maritime. — M. Cazelles, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Hydrographie — M. Hatt ✻, *sous-ingénieur hydrographe de 2e classe*

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. de Montjon (Marie-Albert) ✻, commis.-adjoint de la marine, *directeur.*

M. Guiraud (Pierre Louis) ✻, *secrétaire général.*

Commandants de provinces et de cercles. MM.
N...., capitaine de frégate, *commandant supérieur de la province de Mytho*
N...., *commandant du cercle de Baria.*
N...., *commandant du cercle de Bien-hoa.*
N...., *commandant du cercle de Tay-ninh.*

Police. — M. Mathieu, *commissaire de police*, à Saïgon
Trésor. — MM. de Rangouse ✻, *trésorier-payeur*; Fabiani et Prétet, *payeurs particuliers*, de Rangouse et Manau, *payeurs adjoints*
Ponts et chaussées et bâtim. civils. M. Eyriaud-Desvergnes ✻, ingénieur des ponts et chaussées, *chef du service.*
Enregistrement et hypothèques MM.
Roux, [illegible]rificateur de 3e classe, *chef du service.*
Gers des Rivières, *receveur sans gestion fixe.*
Isaac, *idem.*
D'Ausbourg, *idem.*
Poste. — M. Seu, *chef du service postal*
Télégraphie. [illegible] (Edouard Charles) ✻, [illegible]teur de transmissions de 1re classe, *directeur des lignes télégraphiques.*
Imprimerie du Gouvernement. — M. Gest, [illegible]

CULTE.

Mgr N...., évêque de....., *vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale et administrateur du Cambodge.*

JUSTICE.

Cour d'appel de Saïgon. MM.	Poignard ✲, *président.* Esquer, *conseiller.* Imbert, *idem.* Ducroux, *conseiller auditeur.*	*Parquet.* MM. Guillet Desgrois ✲, procureur gén., *chef du service judiciaire.* Bernard, *substitut du proc. gén.*
Tribunal de 1re instance de Saïgon. MM.	Du Bahuno du Liscoët, *juge.* Vulliez, *juge suppléant.* Augier, *lieutenant de juge.*	Jousselain, *procureur.* Le Jemble, *substitut.* De Lauréal, *greffier.*
Trib. de commerce de Saïgon. MM.	Sémanne, *président.*	Ehe, *greffier.*

INSPECTION MOBILE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DES COLONIES.

MM. Jore (O✲), *commissaire général,* inspecteur en chef colonial.
Trillard (O✲), *idem.*
Cuinier (O✲), *idem.*
Gerbaux ✲, *idem.*
Nesty ✲, *commissaire de la marine,* détaché à l'inspection.
Le Clos ✲, *idem.*
Delasalle ✲, *commissaire adjoint de la marine,* idem.
Morin ✲, *idem.*
Lefayé ✲, *idem.*
Lacaze ✲, *sous-commissaire.*
Maurice, *idem.*
Latouche, *idem.*

COURS D'ADMINISTRATION DE BREST

M. Le Guay ✲, *commissaire adjoint de la marine,* professeur

CHAPITRE X.

Corps savants. — Beaux-Arts.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT DE FRANCE.

Une ordonnance du 21 mars 1816 a substitué aux quatre classes de l'Institut, qui en formaient trois académies. Depuis cette époque, une ordonnance du 26 octobre 1832 a créé une cinquième académie (celle des Sciences morales et politiques), et a rétabli les classes, qui prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit : 1re l'Académie française; 2e l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; 3e l'Académie des Sciences; 4e l'Académie des Beaux-Arts; 5e l'Académie des Sciences morales et politiques (1).

Chaque académie a son régime indépendant et la libre disposition de ses fonds, sous les seuls engagements affectés. Toutefois les bibliothèques, les archives et quelques autres collections de l'Institut sont communs aux cinq académies.

Les propriétés communes aux cinq académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés, sous l'autorité du ministre de l'instruction publique, par une commission [illegible] pris dans chaque [illegible] pour un an, et [illegible]

Les propriétés et fonds particuliers de chaque académie sont régis et administrés dans les bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les règlements.

Chaque académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les cinq académies tiennent une séance publique commune le 25 octobre.

Les membres [illegible] peuvent être élus aux quatre [illegible]

L'*Académie Française* [illegible] statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française : elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres qui la composent.

L'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses travaux; elle s'attache particulièrement [illegible] elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont l'académie est composée.

L'*Académie des Sciences* est divisée en onze sections, ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit : *Sciences mathématiques* : Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, six; Physique générale, six. *Sciences physiques* : Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Économie rurale, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

L'académie nomme deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Ils sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'*Académie des Beaux-Arts* est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit : Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Composition musicale, six. Elle nomme un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

---

(1) L'Académie française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi, et celle des Sciences morales et politiques, le samedi de chaque semaine.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis 3 heures jusqu'à 5 pour les quatre premières académies, et de midi à 2 heures pour la dernière.

La séance publique annuelle de l'Académie française se tient dans le mois de mai, celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans le mois de juillet; celle de l'Académie des Sciences, dans le mois de novembre; celle de l'Académie des Beaux-Arts, [illegible] et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques dans le mois d'avril.

Il est ajouté, tant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux académies. Une ordonnance du 16 mai 1830 fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante, y compris dix académiciens libres.

L'Académie des Beaux-Arts a également une classe d'académiciens libres dont le nombre, déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même, est fixé à dix. Les académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées.

Une ordonnance, en date du 26 octobre 1832, a rétabli dans l'Institut, sous son même nom, l'ancienne classe d'*Académie des Sciences morales et politiques*. Le nombre des membres de cette académie fut fixé à trente. Elle a été divisée en cinq sections, savoir : Philosophie, Morale; Législation, Droit public et Jurisprudence; Économie politique, Finances et Statistique, Histoire générale et philosophique. La sixième section (Politique, Administration, Finances), qui avait été créée par décret du 14 avril 1855, a été supprimée par décret du 9 mai 1866 rendu sur la demande de l'Académie. Les membres de cette section ont été répartis entre les autres, le nombre de ces membres a été porté de six à huit. L'Académie nomme un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut; elle a six académiciens libres, six associés étrangers, trente correspondants au moins et quarante au plus. Un décret impérial du 5 janvier 1867 lui a donné un sixième académicien libre, et créé sept nouvelles places de correspondants dans la section de *Politique, Administration, Finances*, et un autre décret du 28 mars suivant a créé une sixième place d'associé étranger.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministère de l'instruction publique un fonds général et suffisant pour payer les traitements, indemnités et droits de présence aux membres, secrétaires perpétuels et employés des cinq académies de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des cinq académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des académies où ces places viennent à vaquer; les élections sont confirmées par le chef de l'État.

Tous les ans les académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit : l'Académie Française, un prix de 2,000 francs; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un prix de 2,000 francs et trois médailles, de 500 francs chacune, décernées aux meilleurs ouvrages sur les *antiquités de la France*; l'Académie des Sciences, un prix de 3,000 francs.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose chaque année deux sujets de prix de 1,500 francs chacun. Ces sujets sont choisis tour à tour entre les questions qui se rapportent aux objets spéciaux de chacune des sections qui la composent. L'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

Enfin, l'Institut et chacune des académies décernent des prix fondés par divers donateurs.

Les cinq académies.

1° Prix biennal de 30,000 francs, décerné par l'Institut en assemblée générale sur la proposition de chaque académie alternativement.
2° Prix de Linguistique fondé par M. de Volney. (Commissaires : MM. Patin, Dufaure, Marmier, Mohl, Regnier, Littré, Edwards.)

Académie Française.

1° Deux fondations annuelles Montyon : 1° en faveur des Français pauvres qui auront fait dans l'année l'action la plus vertueuse; 2° des Français qui auront composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.
2° Prix Gobert pour l'ouvrage le plus éloquent sur l'histoire de France.
3° Prix Bordin.
4° Prix Achille-Édmond Halphen à décerner tous les deux ou trois ans à l'auteur de l'ouvrage le plus remarquable au point de vue littéraire et historique, et le plus digne au point de vue moral.
5° Prix Thiers, pour être décerné tous les trois ans à l'auteur d'un ouvrage historique dont le sujet aura été proposé par l'Académie, ou dont elle croirait devoir distinguer le mérite.
6° Prix Souriau, pour être décerné comme prix de Vertu.
7° Prix Marie Lasne, pour être décerné comme prix de Vertu.
8° Prix Thérouanne, en faveur des meilleurs travaux historiques.
9° Prix Langlois, en faveur de la meilleure traduction.
10° Prix Guizot, travaux historiques.
11° Prix Marcelin Guérin.
12° Prix de Jouy.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

1° Prix du Budget.
2° Prix des Antiquités de la France
3° Prix annuel Gobert pour l'ouvrage le plus savant sur l'histoire de France
4° Prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche.
5° Prix Bordin
6° Prix Louis Fould, pour l'histoire des arts et du dessin jusqu'au siècle de Périclès
7° Prix de La Fons-Mélicocq (Antiquités de l'Ile-de-France).
8° Prix Brunet pour ouvrage
9° Prix [illegible]
10° Prix [illegible]

Académie des Sciences.

Chaque année, l'Académie décerne les prix suivants, savoir

1° Grand prix de *sciences mathématiques*
2° Grand prix de *sciences physiques*
3° Prix de *médecine et chirurgie*, pour les auteurs des ouvrages ou des découvertes qui seront jugés les plus utiles à l'art de guérir,
4° Prix dit des *arts insalubres*, pour ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou métier moins insalubre;
5° Prix de *physiologie expérimentale*,
6° Prix de *mécanique*;
7° Prix de *statistique*;

} Fondation Montyon

8° Prix d'*astronomie*, fondé par Lalande
9° Prix Lapiace, consistant dans la collection complète des ouvrages de Lapiace remise au premier élève sortant de l'École polytechnique.
10° Prix Bordin. (Sciences physiques et mathématiques.)
11° Prix Trémont, pour aider dans ses travaux tout savant, ingénieur, artiste ou mécanicien auquel une assistance sera nécessaire pour atteindre un but utile et glorieux pour la France
12° Prix Bréant, décerné à celui qui aura trouvé le moyen de guérir le choléra asiatique.
13° Prix Barbier, pour celui qui fera une découverte précieuse dans les sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la botanique à l'appui de l'art de guérir
14° Prix Jecker. — Chimie organique.
15° Prix [illegible] pour le perfectionnement [illegible] du progrès [illegible]
16° Prix Godard pour l'auteur français [illegible] sur l'anatomie [illegible] physiologie des progrès [illegible] en tous genres
17° Prix Desmazières décerné à [illegible] sur la cryptogamie.
18° Prix Savigny [illegible]
19° Prix Thore [illegible] sur les cryptogames cellulaires d'Europe, ou sur les mœurs ou l'anatomie d'une espèce d'insectes d'Europe
20° Prix Plumey. — Progrès de la navigation à vapeur
21° Prix Fourneyron. — Progrès [illegible] appliquées.
22° Prix [illegible] Morin. — [illegible]
23° Prix [illegible] — Progrès des sciences [illegible]
24° Prix Lalande — Progrès de la physique.
25° Prix [illegible] — Progrès de la géologie
26° Prix [illegible] Progrès de la physiologie
27° Prix fondé par M. le Mal Vaillant. Le choix du sujet est laissé à l'académie

Outre les prix annuels, l'Académie décerne encore tous les deux ans le prix Fourneyron (construction ou théorie des machines hydrauliques motrices ou autres), tous les trois ans le prix Cuvier, décerné à l'ouvrage le plus remarquable soit sur l'ensemble des sciences naturelles, soit sur une partie de la géologie, le prix Serres, sur [illegible] zoologie générale appliquée à la physiologie, le prix de La Fons-Mélicocq décerné [illegible] ouvrage de botanique sur [illegible] et tous les cinq ans le prix Montyon, pour l'auteur [illegible] qui aura fait faire le plus grand progrès à l'agriculture en France.

Le prix Alhumbert est proposé qu'à des époques déterminées par le programme. Les questions proposées sont relatives aux sciences naturelles.

Académies Française et des Beaux-Arts

Prix Marie Latour-Landry, décerné chaque année alternativement par ces académies à l'écrivain ou à l'artiste pauvre dont le talent paraîtra mériter [illegible]

Académie des Beaux-Arts

1° Grands prix de Rome
2° Prix Ve Leprince pour les premiers des grands prix de Rome
3° Prix Descharmes décerné à un jeune architecte
4° Prix Bordin
5° Prix Trémont, décernés aux sculpteurs statuaires et musiciens pauvres.
6° Prix Lambert, décernés aux artistes pauvres, peintres, musiciens, nommés à lettres ouvertes [illegible]

7e Prix Achille Leclère, décerné chaque année, après concours, à un architecte.
8e Prix Chartier, en faveur des meilleures œuvres de musique de chambre
9e Prix Troyon, décerné tous les deux ans, après concours, à un peintre paysagiste
10e Prix Duc, décerné tous les deux ans, après concours, à un architecte.
11e Prix Despretz, à décerner tous les deux ans pour une œuvre de sculpture parue dans le cours des deux années.
12e Prix Jean Leclaire, en faveur des élèves architectes suivant les cours de l'École des Beaux-Arts.

Académie des Sciences morales et politiques.

1e Prix du Budget.
2e Prix Victor Cousin
3e Prix triennal Léon Faucher à l'auteur du meilleur mémoire proposé par l'Académie sur une question d'économie politique ou sur la vie d'un économiste célèbre, soit Français, soit étranger.
4e Prix quinquennal Félix de Beaujon
5e Prix [illegible]quennal Morogues.
6e Prix Stassart, à décerner tous les six ans, pour le meilleur éloge d'un moraliste désigné par l'Académie
7e Prix Bordin
8e Prix Achille-Edmond Halphen, à décerner tous les deux ou trois ans soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'enseignement primaire
9e Prix Gegner. (Pour les sciences philosophiques.)

ACADÉMIE FRANÇAISE MM

Thiers.	De Laprade.	Ollivier.
Guizot.	Sandeau.	Marmier.
Mignet.	Duc de Broglie.	Duvergier de Hauranne.
Vte Hugo (Victor).	Feuillet (Octave).	Duc d'Aumale
Patin.	Cte de Carné.	Littré.
De Remusat (Ch.).	Dufaure (J.).	Rousset.
Duc de Noailles.	Doucet (Camille).	De Loménie.
Nisard (Désiré).	Cuvillier-Fleury.	Saint-Rene Taillandier
Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.	Favre (Jules).	Bon de Viel-Castel.
	Autran.	Mézières.
Silvestre de Sacy.	Bernard (Claude).	Dumas (Alexandre).
Legouvé.	Cte d'Haussonville.	Caro.
Cte de Falloux.	De Champagny.	N. . . .
Augier.	Barbier.	

M. Patin, *secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. MM.

Naudet.	Rossignol.	Dulaurier.
Guizot.	Egger.	W. H. Waddington.
Guigniaut.	De Longpérier.	D'Avezac
Paris (Paulin)	Regnier.	Guessard.
Garcin de Tassy.	Renan.	Le Blant
Littre.	Renier.	Defrémery.
De Wailly (Natalis).	Maury (Alfred).	Thurot.
De Saulcy.	Delisle (Léopold).	De Rozière.
Mohl.	Miller.	Derenbourg.
Laboulaye.	Hauréau.	Deloche.
De la Saussaye.	De Slane.	Pavet de Courteille.
Ravaisson.	Jourdain.	Girard
Wallon.	Quicherat.	Heuzey.
Brunet de Presle.		

M. Wallon, *secrétaire perpétuel.*

M. Naudet, *secrét. perpétuel hon.* | M. Guigniaut, *secrét. perpétuel hon.*

Académiciens libres. MM.

Mis de La Grange.	Cte de Vogüé.	Labarte.
Vte de la Villemarqué.	Robert.	F. Didot
De Lasteyrie (Ferd.).	Martin (T. H.).	Duruy.
Desnoyers (J.).		

Associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. MM.

Lassen (Christian) . .	Bonn.	Fleischer ✻	Leipzig.
Pertz	Berlin.	De Rossi ✻	Rome.
Bon de Witte ✻	Anvers.	Max Müller.	Oxford.
Ritschl ✻.	Leipzig.	Amari	Florence.

Correspondants de la même académie. MM.

Deville (Achille) ✻.....	Alençon	[illegible]	[illegible]
Floquet ✻.....	Formentin (Calvados).	[illegible]	[illegible]
Eug. Boré ✻	Constantinople.	[illegible]	Nancy
Th. Wright . ..	Londres	[illegible]	Copenhague
Rawlinson .	[illegible]	[illegible]	Dieppe
[illegible] ..	Munich	[illegible]	[illegible]
[illegible]rgson, Brian Houghton ✻	En Angleterre	[illegible]	[illegible]
[illegible] ✻	Gênes	[illegible]	[illegible]
[illegible] ...	Athènes	[illegible]	[illegible]
Minervini ✻.....	Naples	[illegible]	[illegible]
Leyde	Londres	[illegible]	[illegible]
[illegible] ✻	Liége	[illegible]	[illegible]
Francesco Michel ✻ ..	Bordeaux	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Lyon	[illegible]	[illegible]
[illegible] Constantakopoulo ✻.	Pest	[illegible]	[illegible]
De Luynes Duc de [illegible]	Monaco	[illegible]	[illegible]
[illegible] ✻ . .	Turin	Cte de Caix de Saint-Aymour	Paris
Herculano de Carvalho.	Lisbonne	Carbonnelle ✻	Alger
Lepsius.....	Berlin	[illegible]	Copenhague
Mortreuil	Marseille	[illegible]	[illegible]
Germain (Ch ✻)	Montpellier	Schlumberger ✻	Saint-Omer
Weil, Gustave)	Heidelberg	De Beaurepaire	Rouen
Mommsen Théod ✻ ..	Berlin	Maury	Fribourg
Brent	Londres	Cobet.	[illegible]
Bonfey	Gottingue	Thomas . .	Londres.
		[illegible] ✻ .	Genève

ACADÉMIE DES SCIENCES (onze sections).

SCIENCES MATHÉMATIQUES. MM.

1re SECTION. *Géométrie.*	Tresca.	Vice-Am. Jurien de la Gravière
Chasles	Resal	Dupuy de Lôme.
Bertrand (Joseph).	3e SECTION *Astronomie.*	D'Abbadie.
Hermite.	Mathieu	Villarceau (Yvon).
Serret.	Liouville	5e SECTION *Physique générale.*
Bonnet (Ossian).	Le Verrier.	Becquerel (Ant. César).
Puiseux.	Faye	Fizeau.
2e SECTION *Mécanique.*	Jannssen.	Becquerel (Edmond).
Gn Morin	Lœwy	Jamin
Barré de St-Venant.	4e SECTION *Géographie et navigation.*	Berthelot.
Phillips.	De Tessan	Desains
Rolland.	Vice-Am. Paris	

SCIENCES PHYSIQUES. MM.

6e SECTION. *Chimie.*	8e SECTION. *Botanique.*	10e SECTION *Anatomie et zoologie.*
Chevreul.	Brongniart.	Edwards (Milne).
Regnault.	Tulasne.	De Quatrefages.
Balard.	Duchartre.	Blanchard.
Fremy.	Naudin.	Robin (Charles).
Würtz.	Trécul.	De Lacaze-Duthiers.
Cahours.	Chatin.	Paul Gervais.
7e SECTION. *Minéralogie.*	9e SECTION *Économie rurale*	11e SECTION *Médecine et chirurgie.*
Delafosse.	Boussingault.	Andral
Ste-Claire-Deville (Ch.).	Decaisne.	Bernard (Claude).
Daubrée	Peligot	Bn Cloquet (Jules).
Ste-Claire-Deville (E. H.).	Bon Thénard (Paul).	Bouillaud.
Pasteur.	Bouley.	Sédillot.
Des Cloizeaux.	Hervé-Mangon.	Gosselin.

Secrétaires perpétuels. MM.

Élie de Beaumont, pour les sciences mathématiques.
Dumas, pour les sciences physiques.

Académiciens libres. MM.

Bon Séguier.	Belgrand.	F. de Lesseps.
Bussy	Cosson.	Bréguet.
Bienaymé.	De la Gournerie	N. . . .
Bon Larrey.		

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM

Owen (Richard) (O ✻).	Londres.	Agassiz (Louis).	Cambridge (Ét.-Un.).
Ehrenberg	Berlin.	Wheatstone	Londres.
Wöhler (O ✻).	Gœttingue.	Tchebychef	St-Pétersbourg.
Kummer.	Berlin.		
Airy (G. Bidell) ✻. . .	Greenwich.		

Correspondants de la même académie. MM.

Sciences mathématiques.

1re SECTION. *Géométrie* (8).

Le Besgue ✻	Bordeaux
Tchebychef	St Pétersbourg
Neumann	Kœnigsberg
Sylvester	Woolwich.
Weierstrass	Berlin.
Kronecker	Berlin.

2e SECTION. *Mécanique* (6).

Saint-Guilhem (O ✻).	Montbard.
Farkharson ✻	Manchester.
Clausius	Bonn
Morane Chargny	Versailles.
Le Dionis	Nancy
N. . .	

3e SECTION. *Astronomie* (16).

Santini	Padoue
Argelander.	Bonn (Prusse).
Hind	Londres
Peters	Altona
Adams (J. C.)	Cambridge (Angleterre)
Le P. Secchi (O ✻ . . .	Rome.
Galloway	Londres
Mac Lear	Cap de B.-Espér
Otto Struve	Poultowa (Russie).
Plantamour.	Genève
Lockyer.	Londres.
Roche	Montpellier.
Newcomb.	Washington.
Huggins	Londres
Respighi	Toulouse
N. . .	

4e SECTION. *Géographie et navigation* (8).

Amiral de Lütke	St-Pétersbourg.
De Tchihatchef (C ✻) . . .	St Pétersbourg.
Laugier	Londres
Coulvier-Gravier (O ✻ . . .	Desagnes (Ardèche)
Dewarly, Cal de Artillerie	
Le Verrier	à Grigny (Seine-et-
N. . .	
N. . .	

5e SECTION. *Physique générale* (9).

Plateau (J.	Gand
Weber (Wilhelm).	Gœttingue.
Hirn, au Logelbach, près	Colmar.
Helmholtz (H. L. F.) . . .	Berlin.
Mayer (J. R. C.)	Heilbronn
Kirchhoff (G. R.)	Heidelberg.
Joule	Manchester

[illegible]	Lyon
[illegible]	Dijon

Sciences physiques

6e SECTION *Chimie* (6)

Bunsen (O✻)	Heidelberg
Malaguti (✻)	Rennes
Hofmann	Londres
Favre ✻	Marseille
De Marignac	Genève
Frankland	Londres
Dessaignes (V.)	Vendôme
Williams	Londres
Zinin	St-Pétersbourg.

7e SECTION *Minéralogie* (6)

D'Omalius d'Halloy	Près de Namur (Belgique
Ly[illegible]	Paris
Damour (O✻)	Villemoisson (Se.-et-Oise
Müller	Cambridge
Leymerie	Toulouse
De Kokscharow	
N[illegible]	
N[illegible]	

8e SECTION *Botanique* (10)

Lestiboudois (C✻)	Lille
De Candolle ✻	Genève
Schimper (O✻)	Strasbourg
Tharet	Antibes (Var
Braun	Berlin
Hofmeister	Heidelberg
Hooker (Jos. Dalton)	Kew, près Londres
Primasheim (N.)	Berlin
Planchon	Montpellier
Weddell	Poitiers

9e SECTION *Économie rurale* (10)

Gérardin (✻)	[illegible]
Kuhlmann ✻	[illegible]
Payen (✻)	[illegible]
Chevandier de Valdrôme (C✻)	[illegible]
Boussingault (O✻)	[illegible]
Martins ✻	Montpellier
De Valcroye	[illegible]
De Vergnette-Lamotte ✻	[illegible]
Marès ✻	Montpellier
Cornalia [illegible]	[illegible]

10e SECTION *Anatomie et zoologie* (10)

De Baër	St-Pétersbourg
Van Beneden	Louvain
De Siebold	Munich
Brandt	St-Pétersbourg
[illegible]	[illegible]
Milne [illegible]	[illegible]
Strethe[illegible]	[illegible]
Dana	New-Haven
[illegible]	[illegible]
Carpenter	Londres
N[illegible]	

1re SECTION *Médecine et chirurgie* (8)

V[illegible]	[illegible]
[illegible]	Montpellier
[illegible] (O✻)	Strasbourg
Gintrac (O✻)	Bordeaux
Lokhanski	Varsovie
[illegible]	[illegible]
Other	[illegible]
N[illegible]	

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. (MM)

1re SECTION
Peinture.

Cogniet (Léon).
Robert Fleury.
Signol.
Meissonier.
Cabanel.
Lehmann.
Müller
Gérôme.
Hesse (J. B. A.)
Cabat.
Pils.
Lenepveu.
Baudry.
Hébert.

2e SECTION
Sculpture.

Dumont.
Lemaire.
Jouffroy.
Guillaume.
Cavelier.
Perraud.
Bonnassieux.
Barye.

3e SECTION
Architecture.

Lesueur
Gilbert.
Lefuel.
Duc.
Labrouste (Henri).

Questel
Ballu
Garnier (Charles).

4e SECTION.
Gravure. (MM)

Gatteaux
Henriquel
Martinet.
François

5e SECTION
Composition musicale. (MM)

Thomas (Ambroise)
Reber.
Gounod.
David (Félicien)
Massé (Victor).
Bazin (François).

M. le Vte Delaborde (Henri), *secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. (MM)

Cte de Montalivet	Pelletier.
De Cailleux.	Bon Haussmann.
Bon Taylor.	Blanc (Charles).
Cte de Nieuwerkerke.	Lenoir (Albert
Le prince Napoléon.	N[illegible]

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Felsing	Darmstadt.	Dupré	Florence.
Kaulbach (O ✻)	Munich.	Gallait ✻	Bruxelles.
Donaldson	Londres.	Dracke ✻	Berlin.
Verdi (O ✻)	Busseto (Italie).	Madrazo	Madrid.
Strack	Berlin.	Gevaërt	Bruxelles.

Correspondants de la même académie. MM

Section de Peinture.

[illegible]	Dresde.
Rob. Wagers (O ✻)	Anvers.
[illegible]	Bruxelles.
Lancrenon ✻	Bruxelles.
Maréchal (O ✻)	Metz.
[illegible]	Lisbonne.
De Keiser	Anvers.
Podesti	Rome.
Herbert	Londres.
[illegible]	Cracovie.
[illegible]	Angers.
Leighton	Londres.
Guffens	Bruxelles.
Fortuni	Espagne.

Section de Sculpture.

[illegible]	Bruxelles.
[illegible]	Naples.
[illegible]	St-Pétersbourg.
[illegible]	Bruxelles.
[illegible]	Milan.
[illegible]	Copenhague.
[illegible]	Milan.
N	

Section d'Architecture.

[illegible]	St-Pétersbourg.
Coste (O ✻)	Marseille.
Chenavard (A. M.) ✻	Lyon.
Hesse	Berlin.
Morey	Nancy.
[illegible]	Oran.
[illegible]	Rome.
N	

Section de Gravure.

Mandel ✻	Berlin.
Mercuri ✻	Rome.
N	
N	

Section de Musique.

Damoiseau-Mehul	Liége.
[illegible]	Naples.
De Valdemosa	Milan.
Gasperi	Bologne.
Benedict	Londres.
De Flotow	Vienne.

Correspondants libres de la même académie. MM.

Comm. P. E. Visconti (C ✻), archéologue	Rome.
Cte d'Olfers, directeur du musée royal	Berlin.
Cte Tolstoï (Th., vice-pres. de l'Ac. des Beaux-Arts	St Pétersbourg.
Mazel, direct. du musée	La Haye.
Jeanron ✻, directeur du musée	Marseille.
Pietro Rosa ✻, archéol.	Rome.
Fiorelli, direct. du musée	Naples.
Newton, au Brit. Museum	Londres.
Perkins ✻, à l'Athenæum	Boston.
Cavalcaselle	Rome.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES MM.

1re SECTION.
Philosophie.

Barthélemy St-Hilaire.
De Rémusat.
Franck.
Lélut.
Janet (Paul).
Lévêque (Charles).
Vacherot.
Nourrisson.

2e SECTION.
Morale.

Lucas (Ch.).
Reybaud (Louis).
Husson.
Simon.
Baudrillart.
Bersot.
Caro.
Martha.

3e SECTION.
Législation, Droit public, Jurisprudence.

Giraud (Charles).
Hélie (Faustin).
de Parieu.
Renouard.
Cauchy.
Valette.
Pont.
Massé.

4e SECTION.
Économie politique, Finances et Statistique.

Passy (Hipp.).
Chevalier (Michel).
Mis d'Audiffret.
Wolowski.
de Lavergne (Léonce).
Vuitry.
Levasseur.
J. Garnier.

5e SECTION.
Histoire générale et philosophique.

Naudet.
Guizot.
Mignet.
Thiers.
Martin (Henri).
Rosseeuw St-Hilaire.
Geffroy
Zeller

M. Mignet, *secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM

Cte Daru.	Vergé.
Drouyn de Lhuys.	Calmon.
Casimir Perier.	N, .

Associés étrangers de l'Académie des Sciences morales et Politiques. MM

Ranke (Leopold) . . .	Berlin.	Stanhope.	Londres
Gladstone	Londres.	N.	
Sclopis	Turin	, N . .	

Correspondants de la même académie MM.

Section de Philosophie

[illegible] O✻ . . .	Stockholm (Suède)
[illegible] . . .	Détroit (États-Unis)
[illegible] .	Tubingue
[illegible]	[illegible]
Lotze	Göttingue.
Tissot ✻ . .	Dijon.
Zeller	Heidelberg.
Cte Mamiani	Florence.
Fouillée	Bordeaux.

Section de Morale.

Du Châtellier	Au châteaux de Kernuz, près Pont-l'Abbé (Finist.).
[illegible] . . .	Richemond-Hill (Surrey).
[illegible]	Genève.
Chastel	Versailles
[illegible] . . .	[illegible]
Holtzendorff	Berlin
Laurent (Emile)	Perigueux.
Aulertin ✻	Clerm.-Ferrand.
Salmon	

Section de Législation, Droit public et Jurisprudence.

Walter . . .	Bonn (Prusse).
Koenigswarter ✻ . . .	Amsterdam.
Mohl (Robert)	Munich.
Bluntschli	Heidelberg.
Demolombe (O✻)	Caen.
[illegible] . . .	Londres
[illegible] (O✻)	Buenos-Ayres.
[illegible] . . .	Louvain
Serrigny ✻ . . .	Dijon

Section d'Économie politique et Statistique

Roscher . . .	[illegible]
Minghetti (✻)	[illegible]
Cte Arrivabene	[illegible]
De Laveleye (Emile) . . .	Liege.
Farr	Londres
Torres Caicedo	à Paris
Scialoja	à Rome
Clément (Ambroise)	à Annonay (Ard.).
Czœrnig	à Vienne.
Molinari . . .	[illegible]
Wells . . .	Newport (Connecticut).
Newmarch	Londres

Section d'Histoire générale et philosophique.

Bancroft	New-York.
Don Manuel Colmeiro .	Madrid
Duruste de la Chavanne ✻	Lyon
[illegible] . . .	Boston
Baron Kervyn de Lettenhove	Bruxelles
Doniol ✻	Clerm.-Ferrand.
Stanley	Londres
Canto ✻	Milan
N. . . .	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES DES CINQ ACADÉMIES. MM.

Abbadie (d') ✻, *Sc.*, rue du Bac, 120.
Agassiz, à Cambridge (États-Unis).
Airy, à Greenwich.
Amari (Michel), *Inscr.*, Florence.
Andral (C✻), *Sc.*, Cours la Reine, 38, et à Châteauvieux, par Saint-Aignan (Loir-et-Cher)
Audiffret (Mis d') (G✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Royale-St-Honoré, 5.
Augier (C✻), *Franç.*, place de Rivoli, 3
Aumale (duc d') (G✻), *Franç.*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 129.
Autran ✻, *Franç.*, rue Saint-Honoré, 211.
Avezac (d') (O✻), *Inscr.*, rue du Bac, 42
Balard (C✻), *Sc.*, rue d'Assas, 100.
Ballu, *B.-A.*, rue Blanche, 80.
Barbier (Auguste), *Franç.*, rue de Rivoli, 138.
Barthélemy Saint-Hilaire ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue d'Astorg, 29 *bis*.
Barye (O✻), *B.-A.*, quai des Célestins, 4.

Baudrillart ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de l'Odéon, 10.
Baudry (O✻), *B.-A.*, rue Meyerbeer, nouvel Opéra.
Bazin (François) ✻, *B.-A.*, rue des Martyrs, 35.
Becquerel (Antoine) (C✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57
Becquerel (Edmond) (O✻), *Sc.*, rue Cuvier, 57
Belgrand (C✻), *Sc.*, rue Bonaparte, 21
Bernard (Claude) (C✻), *Franç.* et *Sc.*, rue des Écoles, 40.
Bersot ✻, *Sc. mor. et pol.*, à l'École normale.
Berthelot (O✻), *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 57.
Bertrand (Joseph) (O✻), *Sc.*, rue des Saints-Pères, 9.
Bienaymé (C✻), *Sc.*, rue de Fleurus, 1
Blanc (Charles) ✻, *B.-A.*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Blanchard (C. L.) ✻, *Sc.*, rue de l'Université, 34
Bonaparte (le prince Napoléon-Joseph-Charles) (G✻), *B.-A.*
Bonnassieux ✻, *B.-A.*, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, 3 *ter*.
Bonnet (Ossian) ✻, *Sc.*, rue Descartes, 21, à l'École polytechnique.
Boullaud (Jean) (C✻), *Sc.*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 32
Boutey (O✻), *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 50.
Boussingault (C✻), *Sc.*, rue des Vosges, 8.
Brêquet ✻, *Sc.*, quai de l'Horloge, 39.
Broglie (duc Albert de) ✻, *Franç.*, rue de Solferino, 10.
Brongniart (C✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57.
Brunet de Presle ✻, *Inscr.*, rue des Saints-Pères, 71.
Bussy (O✻), *Sc.*, place Saint-Michel, 3
Cabanel (O✻), *B.-A.*, rue de la Rochefoucauld, 17.
Canat (O✻), *B.-A.*, rue de Bourgogne, 59.
Carnot (O✻), *Sc.*, Hôtel des Monnaies
Carpeaux (O✻), *B.-A.*, rue Laffitte, 49
Cattet, *Sc. mor. et pol.*, rue Abbatucci, 59.
Caumont-Marcein (Cte de) ✻, *Franç.*, rue du Bac, 62, passage Sainte-Marie, 3
Caro ✻, *Franç.* et *Sc. mor. et pol.*, rue Thénard, 9
Cauchy (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Grenelle-St-Germain, 9.
Cavelier (O✻), *B.-A.*, rue Bossuet, 8.
Champagny (C. Nompère de) ✻, *Franç.*, rue Saint-Dominique, 46.
Chasles (C✻), *Sc.*, rue du Bac, 62, passage Sainte-Marie, 3.
Chatin ✻, *Sc.*, rue de l'Arbalète, 21
Chevandier (Michel) (GO✻), *Sc. mor. et pol.*, avenue Unrich, 27.
Chevreul (GO✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57
Cloquet (Bon Jules) (C✻), *Sc.*, boulevard Malesherbes, 19
Cogniet (O✻), *B.-A.*, rue de l'Entrepôt, 15.
Cosseron Ernest Saint-Charles (O✻), *Sc.*, rue Abbatucci, 7.
Coste (O✻), *Sc.*, rue du Pré-aux-Clercs, 12
Couder (O✻), *B.-A.*, boulevard d'Enfer, 25
Cuvillier Fleury (O✻), *Franç.*, avenue Raphaël, 4 (Passy).
Daru (Cte Napoléon) (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Lille, 75.
Daubrée (Gabriel-Auguste) (C✻), *Sc.*, à l'Éc. des Mines, boul. St-Michel, 62.
Daux (Pelleton-Gesny) (O✻), *B.-A.*, rue de la Rochefoucauld, 58.
Decaisne (O✻), *Sc.*, rue Cuvier, 27.
Defrémery ✻, *Inscr.*, rue du Bac, 42
Delaborde (Ve Henri) (O✻), *B.-A.*, place Vendôme, 26.
Delafosse (C✻), *Sc.*, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36.
Delisle (Léopold) ✻, *Inscr.*, rue d'Hauteville, 13.
Delorme ✻, *Inscr.*, rue de Solférino, 13.
Demmler (Théodore) ✻, *Inscr.*, rue de Dunkerque, 27.
Desains (Quentin-Paul) (O✻), *Sc.*, rue d'Assas, 78

Des Cloizeaux ✻, *Sc* rue de Monsieur, 13.
Desnoyers (Jules) ✻, *Inscr*, au Muséum d'histoire naturelle, r Cuvier, 36
Didot (F.) (O✻), *Inscr.*, rue Jacob, 56.
Donaldson, *B.-A.*, Londres.
Doucet (Camille) (C✻), *Franç.*, rue du Bac, 32
Dracke ✻, *B.-A.*, à Berlin
Drouyn de Lhuys (G✻), *Sc. mor. et pol.*, rue François Ier, 47.
Duc (C✻), *B.-A.*, rue de Rivoli, 162
Ducharte (Pierre) (O✻), *Sc.* rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.
Dufaure (J.), *Franç.*, boulevard Haussmann, 127.
Dulaurier ✻, *Inscr*, rue Nicolo, 27 (Passy)
Dumas (G✻), *Sc.*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69.
Dumas (Alexandre) (O✻), *Franç.*, avenue de Wagram, 120
Dumont (C✻), *B.-A.*, au palais de l'Institut, quai de Conti, 25
Dupanloup (Mgr l'évêque d'Orléans ✻, *Franç.*, à Orléans
Dupré ✻, *B.-A.*, à Florence
Dupuy de Lôme (GO✻), *Sc.*, rue Saint-Honoré, 374.
Duruy (GO✻), *Inscr.*, rue de Médicis, 5.
Duvergier de Hauranne, *Franç.*, rue de Tivoli, 5
Edwards (Milne) (C✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57
Egger (O✻), *Inscr.*, rue de Madame, 48
Ehrenberg, *Sc.*, à Berlin.
Elie de Beaumont (GO✻), *Sc*, rue de Lille, 5.
Falloux (Comte de), *Franç*, rue Vanneau, 39, et à Segré (Maine-et-Loire)
Favre (Jules), *Franç*, rue d'Amsterdam, 91.
Fave (C✻), *Sc.*, rue Nicolo, 26 (Passy).
Felsing, *B.-A.*, à Darmstadt
Feuillet (Octave) (O✻), *Franç.*, rue de Rivoli, 202, et à Saint-Lô (Manche).
Fizeau ✻, *Sc*, rue de la Vieille-Estrapade, 3.
Fleischer ✻, *Inscr*, à Leipzig.
Franck (C✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Laffitte, 44
François (Louis-Alphonse) ✻, *B.-A.*, place de l'Estrapade, 1
Fremy (O✻), *Sc*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 33
Gallait ✻, *B.-A.*, à Bruxelles.
Garcin de Tassy ✻, *Inscr.*, rue Saint-André-des-Arts, 43.
Garnier, boulevard Saint-Germain, 60
Garnier (Joseph-Clément) ✻, avenue Trudaine, 16.
Gatteaux (O✻), *B.-A.*, rue de Lille, 41
Geffroy ✻, *Sc. mor. et pol.* rue de la Visitation Sainte-Marie, 2.
Gervais (Paul, ✻, *Sc.*, rue Rollin, 11.
Geromne (O✻), *B.-A.*, rue de Bruxelles, 6.
Gevaërt, *B.-A.* à Bruxelles
Gilbert (O✻), *B.-A.*, rue de l'Université, 7.
Girard (Jules-Augustins) ✻, *Inscr.*, rue Corneille, 3.
Giraud (GO✻), *Sc. mor. et pol.*, à l'École de Droit.
Gladstone (William), *Sc. mor. et pol.*, a Londres, Carlton Terrace, 11.
Gounod (O✻), *B.-A.*, rue de la Rochefoucauld, 17
Gosselin (C✻), *Sc.*, rue des Pyramides, 3.
Gournerie (Jules-Antoine-René Maillart de la) (O✻), *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 77
Guessard (François ✻, *Inscr*, Grand'Rue, 87, à Passy.
Guigniaut (C✻), *Inscr.*, quai Conti, 25.
Guillaume (O✻), *B.-A.*, à l'École des Beaux-Arts.
Guizot (G✻), *Franç.*, *Inscr.* et *Sc. mor. et pol.*, rue Billault, 10.
Hauréau ✻, *Inscr.*, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87.

Haussmann (B^on) (G※), *B.-A.*, rue Boissy-d'Anglas, 12.
Haussonville (C^te Cléron d') (O※), *Franç.*, rue Saint-Dominique, 109.
Hébert, *B.-A.*, rue de Navarin, 11.
Hébert (Faustin) (O※), *Sc. mor. et pol.*, rue Singer, 13, quart. de la Muette.
Henriquel (O※), *B.-A.*, rue de Vaugirard, 33.
Hermite (O※), *Sc.*, rue de la Sorbonne, 2.
Hesse (J. B. A.) (O※), *B.-A.*, rue de Sèvres, 38.
Heuzey ※, *Inscr.*, rue Malesherbes, 16.
Hugo (Victor) (O※), *Franç.*, rue Pigalle, 55.
Husson (C※), *Sc. mor. et pol.*, rue Soufflot, 35.
Jamin (C※), *Sc.*, rue Soufflot, 24.
Janet (Paul ※), *Sc. mor. et pol.*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 59.
Janssen (Pierre-Jules-César) ※, *Sc.*, rue Labat, 21.
Jollivet (O※), *B.-A.*, rue Notre-Dame-des-Champs, 58.
Jourdain (O※), *Inscr.*, rue de Luxembourg, 21.
Jurien de la Gravière (Vice-Am^al) (GO※), *Sc.*, rue Bellechasse, 55.
Kummer, *Sc.*, à Berlin.
Labarte ※, *Inscr.*, rue Drouot, 2.
Laboulaye (Lefebvre de) ※, *Inscr.*, au Collége de France.
Labrouste (Henri) (O※), *B.-A.*, boulevard Saint-Michel, 81.
Lacaze-Duthiers ※, *Sc.*, rue de la Vieille-Estrapade, 7.
La Gorce (M^is de) (GO※), *Inscr.*, rue Barbet-de-Jouy, 29.
Laprade (de) ※, *Franç.*, rue de l'Université, 32.
Larrey (B^on) (GO※), *Sc.*, rue de Lille, 91.
La Saussaye (de) (C※), *Inscr.*, rue Saint-Guillaume, 29.
Lassen, *Inscr.*, à Bonn (Prusse rhénane).
Lasteyrie (C^te Ferdinand de), *Inscr.*, quai Voltaire, 11.
Lavergne (Léonce de) (O※), *Sc. mor. et pol.*, r. de la Tour-d'Auvergne, 45, et à Versailles, boulevard de la Reine, 71.
La Villemarqué (le V^te de) ※, *Inscr.*, rue de Grenelle, 16.
Le Blant ※, *Inscr.*, rue Leroux, 3.
Lefuel (C※), *B.-A.*, rue du Rocher, 61.
Legouvé (O※), *Franç.*, rue Saint-Marc-Feydeau, 14.
Lehmann (O※), *B.-A.*, rue Balzac, 23.
Lenormant (O※), *Sc. mor. et pol.*, rue Vanneau, 15.
Le Normant (O※), *B.-A.*, rue Jean-Bart, 3.
Lerolle (O※), *B.-A.*, boulevard de Clichy, 67.
Lenoir (Albert-Alexandre) (O※), *B.-A.*, à l'École des Beaux-Arts.
Lesseps (Ferdinand de) (G※), *Sc.*, Richepanse, 9.
Le Sueur (Jean-Baptiste-Cicéron) ※, *B.-A.*, rue de Rivoli, 63.
Levasseur (Pierre-Émile) ※, *Sc. mor. et pol.*, rue Monsieur-le-Prince, 26.
Lévêque (Jean-Charles) ※, *Sc. mor. et pol.*, à Bellevue, quartier des Tibiles (Seine-et-Oise).
Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph) (GO※), *Sc.*, quai Voltaire, 11.
Liouville (Joseph) (O※), *Sc.*, Hôtel des Monnaies.
Littré, *Franç.* et *Inscr.*, rue d'Assas, 78.
Lœwy (Maurice) ※, *Sc.*, à l'Observatoire.
Loménie (de) ※, *Franc.*, rue Royer-Collard, 15.
Longperier (Prévost de) (O※), *Inscr.*, rue de Londres, 50.
Lucas (Charles) (C※), *Sc. mor. et pol.*, r. de Grenelle-Saint-Germain, 109.
Mangon (Hervé) (O※), *Sc.*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69.
Marmier (O※), *Franc.*, rue St-Thomas d'Aquin, 1.
Martin (Henri), *Sc. mor. et pol.*, rue du Ranelagh, 76.
Martin Thomas-Henri, ※, *Inscr.*, à Rennes.
Martinet (O※), *B.-A.*, rue de Poissy, 2.

Massé, *Sc. mor. et pol.*, boulevard Malesherbes, 19.
Massé (Victor) ✻, *B.-A.*, rue de Laval, 20
Mathieu (C✻), *Sc.*, rue Notre-Dame-des-Champs, 70
Maury (Alfred) (C✻), *Inscr.*, aux Archives nationales.
Meissonier (C✻), *B.-A.*, à Poissy (Seine-et-Oise).
Mézières ✻, *Franç.*, boulevard Saint-Michel, 77.
Mignet (GO✻), *Franç.* et *Sc. mor. et pol.*, rue d'Aumale, 14.
Müller (O✻), *Inscr.*, au palais du Corps législatif.
Mohl ✻, *Inscr.*, rue du Bac, 120
Montalivet (C^te^ de) (G✻), *B.-A.*, rue Royale-Saint-Honoré, 11.
Morin (G^al^ Arthur) (GO✻), *Sc.*, rue Saint-Martin, 292
Müller (O✻), *B.-A.*, rue de Naples, 61.
Müller (Max), *Inscr.*, à Oxford
Naudet (C✻), *Inscr.* et *Sc. mor. et pol.*, rue de la Victoire, 60.
Naudin ✻, *Sc.*, au Muséum d'histoire naturelle et à Collioure (Pyrénées-Orientales)
Nieuwerkerke (C^te^ de) (GO✻), *B.-A.*
Nisard (Désiré) (C✻), *Franç.*, rue Casimir Delavigne, 2
Noailles (duc de), *Franç.*, boulevard Latour-Maubourg, 60.
Nourrisson ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de Vaugirard, 60.
Ollivier (Emile), *Franç.*, rue Desbordes-Valmore, 17
Owen (Richard) (O✻), *Sc.*, à Londres
Parieu (de) (G✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Las-Cases, 14.
Paris (Paulin) (O✻), *Inscr.*, rue de l'Université, 82
Paris vice-amiral (GO✻), *Sc.*, rue des Saussaies, 14
Passy (Hippolyte) (C✻), *Sc. mor. et pol.*, boulevard Haussmann, 116
Pasteur (Louis) (C✻), *Sc.*, à l'École normale supérieure, rue d'Ulm.
Patin (GO✻), *Franç.*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Pavet de Courteille (Abel-Jean-Baptiste-Marie-Michel) ✻, *Inscr.*, rue du Bac, ..
Pelouze (C✻), *Sc.*, à l'Hôtel des Monnaies.
Pelletier (C✻), *B.-A.*, rue Louis-le-Grand 9
Perier (Casimir) (GO✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Galilée, 7.
Perraud (O✻), *B.-A.*, boulevard Montparnasse, 81
Pertz, *Inscr.*, à Berlin
Philips ✻, *Sc.*, rue de Marignan, 37.
Puis (O✻), *B.-A.*, place Pigalle, 11.
Pont (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue du Bac, 108
Puiseux ✻, *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 81.
Quatrefages de Bréau (de) (O✻), *Sc.*, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36
Questel (O✻), *B.-A.*, rue Mazarine, 20, et à Versailles, au Palais
Quicherat (Louis) ✻, *Inscr.*, rue de Savoie, 16.
Ranke (Léopold), *Sc. mor. et pol.*, à Berlin.
Ravaisson-Mollien (C✻), *Inscr.*, quai Voltaire, 9.
Reber (O✻), *B.-A.*, rue Ambatucci, 51.
Regnault (C✻), *Sc.*, au Collége de France, et au château de Lasson par Bellay (Ain).
Regnier Adolphe) ✻, *Inscr.*, rue de Vaugirard, 22.
Rémusat (Charles de) ✻, *Franç.* et *Sc. mor. et pol.*, avenue Gabriel, 24.
Renan ✻, *Inscr.*, rue Vanneau, 29.
Renier (Léon) (C✻), *Inscr.*, à la Sorbonne.
Renouard (Charles) (C✻), *Sc. mor. et pol.*, boulevard Haussmann, 21
Resal (Henry-Amé) ✻, *Sc.*, rue de Condé, 16.
Reybaud (Louis) ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue Blanche, 6.
Ritschl (Frédéric ✻), *Inscr.*, à Leipzig.

Robert (C✻), *Inscr.*, rue des Saints-Pères, 9.
Robert Fleury (C✻), *B.-A.*, au Palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Roux ✻, *Sc*, rue Hautefeuille, 19.
Rouland (O✻), *Sc.*, rue de Rennes, 66.
Rousseau-Saint-Hilaire ✻, rue Satory, 45, à Versailles, et à Paris, rue de Chevreuse, 4.
Rossi (de) ✻, *Inscr*, à Rome.
Rossignol ✻, *Inscr*, rue Jacob, 19.
Rousset (Camille) (O✻), *Franç*, rue de Tournon, 20.
Rozière (de) (O✻), *Inscr.*, rue des Saints-Pères, 18.
Saint-Réné Taillandier (O✻), *Franç.*, rue Saint-Benoît, 20.
Saint-Venant (Barré de) (O✻), *Sc*, avenue Wagram, 40.
Sainte-Claire-Deville (Charles ✻), *Sc*, rue du Vieux-Colombier, 8.
Sainte-Claire-Deville (Étienne-Henri) (C✻), *Sc*, rue de Madame, 47.
Sandeau (O✻), *Franç.*, au palais de l'Institut, quai Conti, 27.
Sarcey (Laignard de) (C✻), *Insc.*, rue de la Baume, 1.
Sclopis, *Sc. mor. et pol.*, à Turin.
Sedillot (Charles-Emmanuel) (C✻), *Sc.*, rue Gay-Lussac, 9.
Seguier (Le B^on) (O✻), *Sc.*, rue du Regard, 5.
Serret (Alfred) (O✻), *Sc*, rue Saint-Martin, 56, à Versailles.
Sgard (O✻), *B.-A.*, rue d'Assas, 84.
Silvestre de Sacy (C✻), *Franç*, au palais de l'Institut, quai de Conti, 23.
Simon (Jules) ✻, *Sc. mor. et pol.*, place de la Madeleine, 10.
Sonnet (Le Guckin de) (O✻), *Inscr.*, rue de la Tour, 60 (Passy).
Stanhops (le comte Philippe Henry de), à Londres.
Strauss (Jean-Henri), *B.-A.*, à Berlin.
Taylor (Bon) (C✻), rue de Lendy, 68.
Tchébychef, à Saint-Pétersbourg.
Tessan (Louis-Urbain Duhet de) (O✻), *Sc.*, rue du Mont-Thabor, 34.
Thénard (Le B^on Paul) ✻, *Sc*, place Saint-Sulpice, 6.
Thiers (O✻), *Franç. et Sc. mor. et pol.*, rue du Faubourg Saint-Honoré, 45.
Thomas (Ambroise) (C✻), *B.-A.*, rue du Faubourg-Poissonnière, 15 (Cité-Bergère).
Tisserand (Charlemagne), *Sc.*, rue Soufflot, 2.
Tissot ✻, *Inscr*, rue Gay-Lussac, 5.
Tresca, *Sc*, rue Saint-Victor, 33.
Trousseau (C✻), *Sc.*, rue Saint-Martin, 292.
Tulasne ✻, *Sc*, au Jardin des Plantes.
Valserres ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue des Fossés-Saint-Jacques, 26.
Vaudoyer (Auguste) (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Soufflot, 2.
Verdi (O✻), *B.-A.*, à Busseto (province de Parme).
Verger ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue du Cirque, 5.
Vernon-Castel (le baron de Salviac de) (C✻), rue de Bourgogne, 19.
Vernon-Saint-Jean ✻, *Inscr.*, rue Fabert, 2.
Vernon (C✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Fénelon, 13.
Wallington (William-Henri), *Inscr*, rue Bassy d'Argis, 8.
Wargny Natalis (de) (O✻), *Inscr*, rue Raynouard, 30 (Passy).
Wolowski (O✻), *Inscr.*, boulevard Saint-Michel, 95.
Wyse (Le Chevalier) ✻, à Londres.
Wolff (Baron) ✻, *Inscr*, à Anvers, et à Paris, rue Fortin, 5.
Wöhler (O✻), *Sc.*, à Gœttingue.
Wolowski (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Clichy, 45.
Würtz (C✻), *Sc*, rue Saint-Guillaume, 27.
Yvon Villarceau ✻, *Sc*, avenue de l'Observatoire, 18.
Zeller (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue du Cherche-Midi, 83.

1874. — Imprimé le 10 juillet 1874.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

L'Académie française se préside pendant l'année 1874.

Commission administrative. MM.

Doucet,	*pour l'Académie française.*	Gilbert,	*pour l'Académie des Beaux-Arts*
De Sacy,		Lefuel,	
Brunet de Presle,	*pour l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres.*	Barthélemy St-Hilaire,	*pour l'Acad. des Sciences morales et politiques.*
Mohl,		Reybaud,	
Chasles,	*pour l'Académie des Sciences*		
Decaisne,			

Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles

M. [illegible], *conservateur des collections de l'Académie des Sciences*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française. MM.

Patin, *sec. perpét.*	Nisard.	De Sacy.	Littré
Mignet.	Sandeau.	Doucet.	

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Renier (Léon), De Longpérier, Egger, Miller, Naudet, *secrétaire perpétuel honoraire*, [illegible] Guillaume, *dessinateur*

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Paris (Paulin	Littré.	Renan.	Hauréau

Commission chargée de rédiger le Corpus inscriptionum semiticarum, *instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867, approuvée par lettre du ministre de l'instruction publique du 8 juin 1867.* MM.

Mohl	Renan.	De Vogüé
De Saulcy.	De Slane.	Derenbourg
De Longpérier.	Wa[illegible]gton	

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la Note des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

N[illegible] L.	Mohl	[illegible]ger	[illegible]
Gu[illegible]	[illegible]ye	De Longpérier.	Adr. Maury

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des mémoires et documents demandés aux préfets des départements sur les anciens monuments de leur histoire et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle du 8 avril 1818. MM.

[illegible] De Saulcy	Maury	De La[illegible]ye	[illegible] overs
[illegible]périer	[illegible]se	[illegible]	[illegible]
[illegible]			

[illegible] membres composant le bureau.

Commission de l'Académie française à adjoindre. MM.

[illegible]	Waddington	[illegible]
[illegible]	Thureau-Dangin.	[illegible]
[illegible]	Ravaisson.	

Et les membres composant le bureau.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

[illegible]on.	[illegible]	[illegible]ber,
[illegible]	[illegible]	*secrétaire perpétuel.*

N. . ., *bibliothécaire de l'Institut*
M. Tardieu (Amédée) ✻, *sous-bibliothécaire*
M. Regnier (Adolphe-Hugues-Henri).
M. A. Pingard ✻, *agent spécial et chef du secrétariat.*
M. J. Pingard fils, *adjoint.*

Bureau de l'Institut pour 1874. MM.

Bertrand, délégué de l'Académie des Sciences, *président*

Patin, délégué de l'Académie française,
Jourdain, délégué de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres,
Cavelier, délégué de l'Académie des Beaux-Arts,
Levêque, délégué de l'Acad. des Sciences morales et pol., } *vice-présid.*

Elie de Beaumont, secrét. perpétuel de l'Acad. des Sciences,
Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, } *secrétaires.*

SECTION II.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Rue des Saints-Pères, 39

[illegible] 1820 [illegible] 20 janvier 1835. Elle est [illegible] s ou Gouvernement sur tout ce qui, [illegible] [illegible] mars [illegible]

Bureau et Conseil d'administration de l'Academie pour 1874

M. Le[illegible] (O✻), *président.*
M. G[illegible] (O✻), *vice président*
M. B[illegible] (O✻), *secrétaire perpétuel.*
M. R[illegible] (O✻), *secrétaire annuel*
M. G[illegible] (O✻), *trésorier.*
M. Wurtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine
M. Chauffard (O✻), } membres annuels
M. Berthelot (O✻), }

Fonctionnaires

M. H Blot, *directeur du service de la vaccine.*
M. Briau (O✻), *bibliothecaire.*
M. Jules Bouis ✻, *chef des travaux chimiques.*
M. Bordet, *chef des bureaux*

LISTE *alphabétique des membres residants de l'Academie.* MM.

Andral (C✻), membre de l'Institut.
[illegible], médecin de la Salpêtrière.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] professeur à la Faculté
[illegible]
[illegible]
supérieure de pharmacie
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Briquet (O✻), médecin hon. de la Charité.
Broca ✻, chirurgien des hôpitaux, profes-
seur à la Faculté de Paris
Bussard ✻, professeur honoraire à l'école
de pharmacie
Cassy (O✻), membre de l'Institut, direct.
de l'école de pharmacie de Paris.
Caventou (O✻), prof. à l'école de pharm
Caventou fils.
Charcot, prof. à la Faculté de médecine
[illegible] ✻, directeur à l'école de pharmacie
[illegible] (✻), chirurgien honoraire
des hôpitaux.
[illegible] ✻, médecin des hôpitaux
prof. à la Faculté de méd. de Paris
Chevallier (O✻), prof. à l'école de pharm
Cloquet (Bon J.) (C✻), membre de l'Acadé-
mie des sciences.
[illegible] professeur à l'école d'Alfort
Davaine ✻, docteur en médecine.
Delpech (C✻), docteur en médecine.
Demarquay (C✻), chir. de la Mais. de santé
[illegible] ✻, chirurgien, professeur à la
Faculté de Paris
Desportes ✻, docteur en médecine.
[illegible] (O✻), ancien méd. des hôpitaux.
Devilliers ✻, docteur en médecine.
Dolbeau ✻, professeur à la Faculté
Dumas (G✻), de l'Académie des sciences.
Fauvel (C✻), insp. gén. des services sanit.
Gaultier de Claubry (O✻), prof. à l'école
supérieure de pharmacie de Paris
Gavarret (O✻), prof. à la Faculté de Paris
Gerdy (O✻), chir. de l'hôp. des Enfants
Gobley (O✻), agrégé à l'école de pharm.
Gosselin (C✻), prof. à la Faculté de Paris
Goubaux, professeur à l'école d'Alfort.
Guyon ✻, professeur à la Faculté de Paris,
[illegible] des hôpitaux
Guéneau de Mussy (Noël) ✻, méd. des hôp.
Guérard (O✻), méd. hon. de l'Hôtel Dieu.
Guérin (J.) (O✻), docteur en médecine
Guérin (Alph.) (O✻), chir. des hôpitaux.
Hardy (O✻), prof. à la Faculté de Paris
Hérard (O✻), médecin des hôpitaux.
Hervez de Chégoin (O✻), méd. des hôpit.
Hervieux, médecin des hôpitaux
Hirtz, ancien professeur à la Faculté de
Strasbourg.
Huzard (O✻), médecin vétérinaire
Jacquemier ✻, docteur en médecine
Jolly (O✻), docteur en médecine.
Kergaradec (de) ✻, agrégé à la Faculté de
Paris
Laboulbène (O✻), docteur en médecine.
Larrey (Bon H.) (GO✻), de l'Institut.
Lefort (J.) ✻, prof. à l'école de pharmacie.
Legouest (O✻), prof. au Val-de-Grâce
Lélut (O✻), doct. en médecine, de l'Inst.
Magne ✻, ancien directeur de l'école vé
[illegible]rinaire d'Alfort.
Marey professeur au collége de France
Verneuil ✻, chirurgien des hôpitaux
[illegible] ✻, ancien pharmacien.
Moreau (Alfred) ✻, docteur en médecine.
Moutard Martin ✻, médecin des hôpitaux.
Thierry (O✻), médecin honoraire des hôpi-
taux
Pidoux (O✻), médecin des hôpitaux.
Poggiale (C✻), membre du conseil de santé
de l'armé
Regnauld ✻, directeur de la Pharmacie
centrale, professeur à la Faculté
Reynal (O✻), directeur, professeur à l'é-
cole vétérinaire d'Alfort
Richet (C✻), prof. à la Faculté, chirurg.
des hôpitaux.
Ricord (GO✻), chirurgien honoraire de
l'hôpital du Midi.
Robin ✻, de l'Institut, prof. à la Faculté
Roche (O✻), docteur en médecine
Roger (Henri) (O✻), médecin des hôpitaux.
Roussel (Théophile) ✻, doct. en médecine.
Sappey ✻, professeur à la Faculté.
Sée ✻, prof. à la Faculté de médecine.
Ségalas (O✻), agrégé à la Faculté de Paris
Tardieu (O✻), professeur à la Faculté de
médecine de Paris.
Tarnier ✻, professeur agrégé à la Faculté.
Trélat (O✻), prof. agrégé à la Faculté.
Verneuil ✻, professeur à la Faculté
Vernois (O✻).
Villemin ✻.
Voillemier (O✻).
Vulpian ✻, prof. à la Faculté de Paris.
Woillez ✻, médecin des hôpitaux
Würtz (C✻), de l'Institut, doyen de la Fa-
culté de médecine de Paris.

Associés libres. MM.

Chevreul (GO✻), de l'Acad. des sciences.
Conneau (GO✻).
Husson (C✻), membre de l'Institut.
Milne-Edwards (C✻), de l'Institut, doyen
de la Faculté des sciences de Paris.
Dumas, membre de l'Institut.
Pasteur (C✻), membre de l'Institut
Peisse (Louis) ✻, conservateur des modèles
et objets d'art à l'école des beaux-arts.
Coste ✻, membre de l'Institut
Latour (Amédée) (O✻), rédacteur en chef
de l'*Union médicale*.

Associés nationaux. MM.

Bouisson (O✻), professeur à la Faculté de
Montpellier
Cap ✻, chimiste, à Lyon.
Chauffard père, à Avignon
Ehrmann (O✻), à Strasbourg.
Filhol (O✻), à Toulouse
Gintrac (O✻), directeur de l'école prépara-
toire de médecine de Bordeaux.
Girardin (O✻), recteur de l'Académie de
Clermont
Martins (Ch.), professeur d'histoire natu-
relle à la Faculté de Montpellier
Sédillot (C✻), membre de l'Institut, pro-
fesseur à l'ancienne Faculté de Strasbourg
Stoltz (O✻), doyen de la Faculté de Nancy

Associés étrangers. MM.

Baër, à Kœnigsberg	Wöhler, à Gœttingue.
Balenchana, à Madrid	[illegible]
Vleminckx, à Bruxelles	[illegible]
Rokitanski, à Vienne (Autriche).	[illegible]
Stromeyer, à Hanovre	[illegible]

L'Académie a, en outre, [illegible] correspondants nationaux et étrangers en nombre illimité.

Observation. On correspond avec l'Académie [illegible] par l'intermédiaire des ambassadeurs [illegible]

SECTION III.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION. ÉCOLES DE MUSIQUE. — THÉATRES NATIONAUX.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

Créé sous le nom d'*Institut national de musique* par un décret de la Convention du 18 brumaire an II (8 novembre 1793), cet établissement fut définitivement organisé sous la dénomination de *Conservatoire de musique*, par un autre décret du 16 thermidor an III (3 août 1795).

Le Conservatoire remplaça l'École de chant et de déclamation ainsi que l'École de musique de la garde nationale parisienne fondées: la première, en 1784, sous la direction de Gossec; la seconde, le 9 juin 1792, sous la direction de Bernard Sarrette, et supprimées toutes deux par un décret du 3 août 1795.

Les artistes appartenant à ces deux écoles entrèrent au Conservatoire, que Sarrette administra d'abord en qualité de commissaire, ensuite comme directeur, jusqu'en 1815.

Fermé au mois de juillet 1815, le Conservatoire rouvrit le 1er avril 1816, sous le nom *École royale de musique et de déclamation*, et fut régi jusqu'en 1822 par un inspecteur général, M. Perne.

Chérubini fut nommé directeur le 1er avril 1822. Il exerça ces fonctions jusqu'au 4 février 1842, époque à laquelle il prit sa retraite. Sous son administration, en 1831, le titre de *Conservatoire* fut rendu à l'établissement.

Auber succéda à Chérubini et dirigea le Conservatoire du 8 février 1842 jusqu'à sa mort (12 mai 1871).

M. Ambroise Thomas, membre de l'Institut, a été appelé à remplacer Auber comme directeur du Conservatoire.

Dans cet établissement, institué pour la conservation et la propagation de l'art musical et de la déclamation lyrique et dramatique, près de 600 élèves des deux sexes se préparent, soit au théâtre, soit au professorat, reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs.

On n'y est admis que par voie d'examen et de concours.

Des pensions d'encouragement sont attribuées aux élèves hommes et aux élèves femmes du chant et de la déclamation dramatique. Ces pensions s'obtiennent au concours.

Le Conservatoire possède:

1° Une bibliothèque de musique et d'ouvrages relatifs à l'art musical et à l'art dramatique. Cette bibliothèque, fondée le 3 août 1795, est, dans sa spécialité, l'une des plus complètes de l'Europe.

La salle de lecture est ouverte au public tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures du soir (*les dimanches, jours de fêtes et vacances exceptés*).

2° Un musée d'instruments fondé en 1861.

Ce musée, qui offre un très-vif intérêt au point de vue des progrès de la lutherie et des souvenirs historiques, contient déjà près de 600 instruments de musique tant anciens que modernes. Il compte parmi les collections les plus rares et les plus complètes en ce genre.

Le public est admis à visiter le musée, tous les jeudis, de midi à 4 heures.

3° Une salle de théâtre consacrée aux exercices des élèves, aux concours et à la distribution des prix.

C'est dans cette salle, pouvant contenir près de 1,000 personnes, qu'ont lieu, depuis leur création, les concerts donnés tous les ans, pendant la saison d'hiver, par la Société des concerts du Conservatoire, fondée en 1828.

DIRECTION ET ADMINISTRATION.

M. Ambroise Thomas (C✻, membre de l'Inst., *directeur*, au Conservatoire.

Secrétariat général.

M. Émile Réty ✻, *chef du secrétariat*, au Conservatoire.

BIBLIOTHÈQUE

M. Félicien David (O✻), *bibliothécaire*, rue de la Rochefoucauld, 58
M. Weckerlin, *bibliothécaire adjoint* rue Saint-Georges, 21

MUSÉE INSTRUMENTAL.

M. Gustave Chouquet ✻, *conservateur*, au Conservatoire.

SERVICE MÉDICAL

M. Basset ✻, *médecin*, cité Trévise, 2
M. Gougenheim, *médecin adjoint*, boulevard Bonne-Nouvelle, 10

SERVICE DES BATIMENTS

M. Ad. Lance ✻, *architecte*, rue Trudaine, 15.
M. Paul Lenoir, *inspecteur*, boulevard de Clichy, 10.

CONSEIL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT, CONSEIL DES ÉTUDES MUSICALES, CONSEIL DES ÉTUDES DRAMATIQUES, JURYS D'ADMISSION ET COMITÉS L EXAMEN DES CLASSES.

Conseil supérieur d'enseignement.

Le Conseil supérieur d'enseignement se compose du Conseil des études musicales et du Conseil des études dramatiques, réunis sous la présidence du directeur du Conservatoire.

Conseil des études musicales.

PRÉSIDENT.

M. Ambroise Thomas (C✻), membre de l'Institut, *directeur*, au Conservatoire

MEMBRES MM.

Mis de Chennevières (O✻), *directeur des Beaux-Arts*
De Beauplan (A.) ✻, *chef du bureau des théâtres*, rue de Florence, 5.
Reber (Henri) (O✻), *membre de l'Institut, professeur de composition*, rue Abbatucci 51
Gounod (O✻), *membre de l'Institut*, rue de la Rochefoucauld, 17.
David (Félicien) (O✻), *membre de l'Institut*, rue de la Rochefoucauld, 58.
Massé (Victor) ✻, *membre de l'Institut, prof. de composition musicale*, cité Pigalle, 4.
Bazin (François) ✻, *membre de l'Institut, professeur de composition musicale*, rue des Martyrs 37.
Gautier (Eugène) ✻, *chargé du cours d'hist. génér. de la musique*, rue Bonaparte 5
Roty (Em.) ✻, *secrétaire*.

Conseil des études dramatiques.

PRÉSIDENT

M. Thomas (Ambroise) (C✻), *membre de l'Institut, directeur*, au Conservatoire.

MEMBRES MM.

Mis de Chennevières (O✻), *directeur des Beaux-Arts*
De Beauplan (A.) ✻, *chef du bureau des théâtres*, rue de Florence, 5.
Legouvé Ernest, (O✻), *membre de l'Académie française*, rue Saint-Marc, 14.
Dumas (Alexandre) (O✻), *membre de l'Académie française* avenue de Wagram 132
Regnier ✻, *professeur au Conservatoire* rue d'Amsterdam 20
Roty (Em.) ✻, *secrétaire*

Jurys d'admission.

DES MUSICALES

Il y a un jury d'admission pour chaque section d'enseignement musical.
Chacun de ces jurys se compose
1° Des membres du conseil des études musicales
2° Des professeurs titulaires de la spécialité.

ÉTUDES DRAMATIQUES

Le jury d'admission aux classes de déclamation dramatique se compose :
1° Des membres du conseil des études dramatiques,
2° De l'administrateur général du Théâtre Français,
3° Des professeurs titulaires de la spécialité,
4° De quatre membres étrangers à l'École.

Comités d'examen des classes.

ÉTUDES MUSICALES.

Il y a un comité d'examen des classes pour chaque section d'enseignement musical. Chacun de ces comités se compose.
1° Des membres du conseil des études musicales;
2° De six membres choisis parmi les professeurs titulaires du Conservatoire et les artistes étrangers à l'École.

ÉTUDES DRAMATIQUES.

Le comité d'examen des classes de déclamation dramatique se compose :
1° Des membres du conseil des études dramatiques,
2° De l'administrateur général du Théâtre-Français,
3° Des professeurs titulaires de la spécialité,
4° De quatre membres étrangers à l'École.

ENSEIGNEMENT.

ÉTUDES MUSICALES.

Composition, contre-point et fugue.

M. Reber (Henri) (O✻), membre de l'Institut, rue Abbatucci, 51.... } *Professeurs titul.*
M. Massé (Victor) ✻, membre de l'Institut, cité Frochot, 1..... }
M. Bazin (François) ✻, membre de l'Institut, rue des Martyrs, 35 }

Cours d'histoire générale de la musique.

Gautier (Eugène) ✻, rue Rochechouart, 56..... *Professeur titul.*

Harmonie écrite.

M. Savard (Augustin), rue de la Vieille-Estrapade, 13..... *Professeur titul.*
M. Dubois (Théodore), rue de Saint-Pétersbourg, 47..... *Profess. agrégé.*

Harmonie et accompagnement pratique réunis.

M. Duprato, rue Neuve-Coquenard, 15..... } *Professeurs titul.*
M. Batiste (Édouard), boulevard Bonne-Nouvelle, 10..... }
Mme Dufresne-Demay, rue de Dunkerque, 22..... } *Profess. agrégés.*
M. Durand (Émile), rue du Faubourg-Poissonnière, 50..... }

Musique vocale.

CHANT ....
- M. Masset ✻, avenue Trudaine, 51.....
- M. Laget, rue des Martyrs, 8.....
- M. Grosset, rue de Navarin, 10.....
- M. Saint-Yves-Bax, rue de Verneuil, 52
- M. Roger, avenue Frochot, 7.....
- M. Boulanger (Ernest) ✻, rue Condorcet, 47.
- Mme Viardot (Pauline), rue de Douai, 48.....
- M. Bussine (Romain), rue Chabanais, 4.....

Professeurs titul.

CHANT DU CHŒUR (*enseignement collectif*), classe spéciale pour les *élèves-hommes* des classes de chant. — M. Danhauser (Adolphe), rue de Madrid, 42. *Profess. agrégé.*

SOLFÈGE (*enseignement collectif*), classes spéciales pour les *élèves-femmes* des classes de chant.
- M. Duvernoy (Henri), rue Cail, 19.....
- M. Mouzin, boulevard Magenta, 154.....

Professeurs titul.

SOLFÈGE (*enseignement individuel hommes*)	M. Alkan (Napoléon), rue Paptiste, 8	Professeur
	M. Gillette, rue [illegible]	
	M. Decombes (Emile), rue Neuve des-Mathurins, 19	Répétiteurs
	[illegible]	
	M. Le Bel, rue du Faub. Montmartre, 57	Professeur titul.
SOLFÈGE (*enseignement individuel femmes*)	Mlle Mercié Porte, [illegible]	Profess. adjoint
	Mme Doumic St-Ange, [illegible]	
	Mme Tarpet, rue [illegible], 7	
	Mlle Roulie, boulevard St-Martin, 19.	Répétiteurs.
	Mme Devrainne, rue [illegible]	
ENSEMBLE VOCAL	M. Colonne [illegible]	Professeur

Declamation lyrique.

OPÉRA	M. Ismaël rue de Châteaudun, 4	Professeur
OPÉRA COMIQUE	M. Mocker, rue du Faubourg-Poissonnière, 50	Professeur titul.
	M. Coudere [illegible]	
	M. Pouchard (Charles), rue Feydeau, 26	Profess. agrégé

Etude des rôles (opéra et opéra-comique)

M. Potier (Henri), rue de la Grange-Batelière, 16 — *Professeur titul.*

Déclamation dramatique.

M. Regnier ✻, rue d'Aumale 23	Professeurs titul.
M. Monrose, cité Malesherbes, 10	
M. Bressant, rue Spontini, 33 (Passy)	

Grammaire et prosodie.

M. Beaulis, rue de Grammont, 17 — *Professeur*

Cours d'Orthophonie.

M. Colomeat fils (de l'Isère), rue de Seine, 78 — *Chargé du cou*

Maintien théâtral.

M. Élie, rue des Acacias, 2 (aux Ternes) — *Profes*

Escrime.

M. Jacob, rue du Faubourg-Montmartre, 17 — *Professeur*

Musique instrumentale.

ENSEMBLE POUR ORGUE	M. De [illegible] avenue Trudaine, 45	Professeur
ORGUE ET IMPROVISATION	M. Franck (César), boulevard St-Michel, 95	Professeur
PIANO. (*Hommes.*)	M. Marmontel ✻, rue Saint-Lazare, 49	Professeurs
	M. Mathias ✻, rue Lafayette, 79	
PIANO. (*Femmes*)	Mme Montigny-Rémaury, [illegible]	Professeurs
	M. Le Couppey, rue de Laval, 17	
	M. Dom[illegible], rue Montmartre, 16	
ENSEMBLE INSTRUMENTAL	M. Baillot (René) ✻, rue Blanche, 42	Professeur titul
CLAVIER. (*Hommes.*)	M. Crohare, rue d'Aumale, 25	Professeur titul
	M. Antunome, rue Saint-Lazare, 28	Répétiteur
CLAVIER. (*Femmes.*)	Mme [illegible]	Profess. agrégé
	Mme [illegible]	Répétiteurs
	Mme C[illegible], 74	
HARPE	M. Prumier, rue de Rocroi, 1	Professeur titul.
VIOLON	M. Alard ✻, rue Christophe Colomb, 10	Professeurs
	M. Massart ✻, rue de la Chaussée d'Antin, 58.	
	M. Danca (Charles) ✻, passage Saumier, 13.	
	M. Sauzay ✻, rue de Lava[illegible], 4	

VIOLONCELLE	M. Franchomme ✻, rue Léonie, 14 M. Chevillard, rue Turgot, 21	*Professeurs titul.*
CONTREBASSE	M. Labro, rue Lafayette, 78	*Professeur titul*
FLÛTE	M. Altès (Henri), r. de la Tour-d'Auvergne, 26.	*Idem*
HAUTBOIS	M. Colin, rue de Grenelle-Saint-Germain, 5.	*Idem.*
CLARINETTE	M. Leroy, rue St-Germain, 54, à Argenteuil.	*Idem.*
BASSON	M. Gokken, rue Clausel, 25	*Idem.*
COR	M. Mohr, rue Rochechouart, 49	*Idem.*
CORNET A PISTONS	M. Maury, caserne des Célestins	*Idem.*
TROMPETTE	M. Cerclier aîné, rue Ménessier, 10	*Profess. agrégé.*
TROMBONE	M. Delisse, rue Fontaine-Saint-Georges 12	*Professeur titul.*

FOURNISSEURS DES PIANOS ET HARPES.

Mme Erard et Cie, rue du Mail, 13

LUTHIERS.

MM. Gand et Bernardel frères, rue Croix-des-Petits-Champs, 2.

FACTEUR D'ORGUES.

M. A. Cavaillé-Coll ✻, chaussée du Maine, 13 et 15

ÉCOLES DE MUSIQUE DES DÉPARTEMENTS

Érigées en succursales du Conservatoire national de Paris.

M. REBER (Henri) (O✻), membre de l'Institut, *inspecteur*, r. de Condé, 15

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LILLE (20 décembre 1826)

M. Magnien ✻, *directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE TOULOUSE (25 mai 1840).

M. Mériel ✻, *directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE DIJON (15 février 1845).

M. Achard, *directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE NANTES (1er septembre 1846)

M. Bressler, *directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LYON (2 avril 1874).

M. Mangin, *directeur.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA.

M. Halanzier ✻, *directeur.*

Administration.

SERVICE DES BUREAUX :

MM. Delahaye, *secrétaire général.*
Nuitter (Ch.) ✻, *archiviste.*
Reyer (E.) ✻, *bibliothécaire.*
Alexandre, *caissier.*

SERVICE DE LA SCÈNE

MM. Carvalho, *directeur de la scène.*
Mayer (Ad.), *régisseur général.*
Colleuille (Georges), *régisseur*
Brabant, *chef machiniste*
Mataillet, *sous-chef machiniste.*
Lormier, *chef de l'habillement.*

SERVICE DU CHANT.

MM. Dedevez, 1er *chef d'orchestre.*
Adès, 2e *chef d'orchestre.*
Crohare, Salo... } *chefs de chant.*
Massé (Victor) ✻, *chef des ...*
Illustrio... *chef des chœurs*
Concès, *souffleur de musique.*

SERVICE DE LA DANSE.

MM. Mérante, *maître de ballets.*
Pluque, *régisseur*
Mme Dominique, *prof. de perfectionnement,*
MM. Mathieu, Beaucourt, } *professeurs des classes de la danse*
Mme Zina Mérante. }

Service du contrôle.

M. Cassiant, *inspecteur du contrôle et de la salle.*
M. Dumoz *contrôleur en ch...*
M. Pichery *s...*
M. Ch. Garnier ✻, *architecte.*
M. Peauneau, *inspecteur des bâtiments.*

Personnel artistique.

CHANT.

MM.	Villaret.	Richard.	Ponsard.	Gailhard	Bert...
	Sylva.	Sapin.	Bataille.	Gaspard	...ave
	Bosquin.	Fa...re.	Augnez.	Grisy	L... Rus
	Achard.	Belval.	Lassalle.	Hayet	...
	Salomon.	Mem...	Caron.	Merm...	...
Mmes	Gueymard-Lautara.	Ferrucci.	Fouquet.	Thibault.	Nivet-Grenier
	Belva.	Maudoit.	Bloch.	Arnaud.	Alice Rostacho.

DANSE.

MM.	Mérante.	Rémond.	Berthier.	Cornet.	Friant
	Pluque.				
Mlles	Beaugrand.	Fioero.	Montaubry.	Rivet.	Marq...
	Sangalli.	E. Parent.	Valain.	Stoïkoff.	Pa...er
	Fonta.	Saulaville.	Vitcoq.	Bussy.	Lamy
	Mérante	Fatou.			

Conseil judiciaire.

M. Allou, *avocat à la cour d'appel.*
M. Chaix d'Est-Ange (Gustave) ✻, *idem.*
M. Prévôt, *avoué de 1re instance.*
M. Meignen, *agréé*

Médecins de l'Opéra, service ordinaire.

MM. Beaude ✻, Magn... d... ...rès ✻, Bourdon ✻, Calvo ✻, Hervé de Lavaur ✻, La... ...
... la Cherrière, Levrat, Bergeron (O ✻), Mauriac, Fermin ✻, Raynaud ✻.

THÉATRE-FRANÇAIS, *rue Richelieu.*

M. Émile Perrin (O ✻), *administrateur général, président du Comité.*

Comité d'administration. MM.

Got. Maubant. | Co... | Suppléants : ...
Beaunay. Bressant. | ...clère. | ...ro.

M. Verteuil, *secrétaire*

Sociétaires par rang d'ancienneté.

MM.	Got	Maubant.	T...	F. Febvre.	Mou...
	Beaunay.	Bressant.	C...	Taron	
Mmes	N...	Fa...	...	Ponsin.	Reichemberg.
	Provost, Marsy,	Gayon.	... Lloyd	Dinah Félix.	Croizette.

Anciens sociétaires.

MM.	Chéry.	Prud'hon.	E. Coquelin, cadet.	Pierre Berton.	Dupont-Vernon
	Tronchet.	Boucher.	Laroche.	Martel.	Villain.
	Barré.	Kime.	Joumard.	Joliet.	Roger.
	Garraud.				
Mmes	Arnould-Plessy	Lloyd	Blanc	...	Sarah Bernhardt
	E. Fleury	Tholer	Blanc	... Mar...	
	Paul. Granger	...rtin.			

Sociétaires retirés.

MM.	Brandeau.	Geffroy.	E. Provost.	Régnier.	Lafontaine
	Mailart.	L. Monrose.			
Mmes	Dupuis.	Denain.	Figeac.	A. Brohan.	Victoria Lafontaine
	Mélingue.	Noblet.	Judith.	Bonval.	

Employés de l'administration et services divers. MM.

Verteuil, *secrét. de l'admin. et du comité.*
Guilloire, *contrôleur général.*
Régnier ✻, *directeur de la scène.*
Léon Gaillard ✻, *archiviste.*

Conseil judiciaire. MM.

Boiavilliers (Ernest) ✻, *avocat à la cour d'appel.*
[illegible]-Laurens (C✻), *idem.*
[illegible], *idem.*
[illegible], *avocat à la Cour de cassation.*
Sebert ✻, *notaire*
Perrin, *avoué à la cour d'appel.*
Denormandie ✻, *avoué de 1re instance.*
Marraud, *agréé au tribunal de commerce.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE, *rue Favart.*

M. du Locle, *directeur.*

M. Lafargue, *secrétaire.*
M. Victor Avocat, *régisseur général de l'administration.*
M. Ponchard, *régisseur général de la scène.*
M. E. Nathan, M. L. Palianti, *régisseurs.*
M. Deloffre, *premier chef d'orchestre*
M. Ferrand, *second chef d'orchestre*
M. Vittoz, *caissier.*

Personnel artistique.

MM.	Lhéric.	Ismaël.	Neveu.	Davoust.	[illegible]
	Duchêne.	Bouhy.	Thierry.	Bernard.	[illegible]
	Ponchard.	Potel.	Barnold.	Test.	[illegible]
	[illegible]	[illegible]enoy.	Palianti.	Laurent.	[illegible]
	[illegible]ssedec	Nathan.			
Mmes	Carvalho.	Chapuy.	Révilly.	Thibault.	[illegible]
	Priola.	Reine.	Rizzio.	Isaac.	Chevalier
	Ducasse.	Decroix.	Nadaud.	Franck.	[illegible]

M. Stemann, *chef des chœurs.*

Conseil judiciaire. MM.

M. N....., *avocat.*
M. de Benazé *avoué de 1re instance.*
[illegible], *avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.*
Benumé, *avoué à la cour d'appel.*
Schelcher, *notaire.*
Meignen, *agréé au tribunal de commerce.*

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON *(second Théâtre-Français)*

M. du Quesnel, *directeur.*

M. Georges Boyer, *secrétaire.*
M. Emile Bondois, *régisseur général.*
M. Frédéric Subreville, *caissier*
M. Donor *inspecteur général.*
M. Tousé, *second régisseur.*

Personnel artistique.

MM.	Porel.	Talien.	Baillet.	Amaury.	Séligny.
	Noël Martin.	George Richard	Vabel.	Laugier.	Ernest, *chef des comparses.*
	Laute.	Clerh.	Fréville.	Sicard.	
	Richard.	François.			
Mmes	Doche.	Léonide-Leblanc	Hélène Petit.	Fassy.	Crosnier
	[illegible]	Anna Devin.	Clotilde Colas.	Graveler.	Valentin

CHAPITRE XI.

Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations. — Banque de France — Crédit foncier de France — Comptoirs d'Escompte. — Crédit industriel et commercial. — Chambres consultatives d'Agriculture. — Chambres de Commerce. — Chambres consultatives des Arts et Manufactures. — Agents de change, interprètes, conducteurs de navires.

SECTION PREMIÈRE

DIRECTION GÉNÉRALE

DES CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Rue de Lille, 56, et quai d'Orsay, 3

Ces deux établissements créés par la loi sur les finances du 28 avril 1816, ont remplacé [illegible] dont la liquidation a été ordonnée par la loi [illegible].

Surveillance. — La Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère mais elles sont surveillées par une commission composée de [illegible] nommés pour trois ans, savoir : [illegible] par l'Assemblée nationale, [illegible] par le Président de la République, [illegible] par le Conseil d'État, [illegible] par la Cour de cassation, [illegible] par la Cour des comptes. Les deux membres du Conseil d'État [illegible] du mouvement général des fonds.

La commission [illegible], choisit parmi ses membres [illegible].

Tous les trois mois, la commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses; ce compte est publié au *Journal officiel*. Le résultat de son travail de surveillance fait annuellement, à l'Assemblée nationale, un rapport sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux établissements. Le rapport et les tableaux dont il est accompagné sont rendus publics.

Administration. — Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un directeur général, auquel sont subordonnés [illegible] et notamment le caissier général chargé [illegible] des recettes et des dépenses des deux établissements, effectuées [illegible] par les agents placés sous ses ordres et seul justiciable de la Cour des comptes. Les quatre fonctionnaires sont nommés par le Président de la République. Les opérations des deux caisses sont absolument distinctes. Il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés; leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. Chacune de ces caisses a un bonne tenue des comptes [illegible] les détails administratifs [illegible] par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

Les receveurs généraux [illegible] servir de l'intermédiaire des trésoriers-payeurs généraux [illegible] dans les départements et des trésoriers-payeurs de l'Algérie [illegible] pour effectuer les recettes et dépenses qui concernent les Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations. Les payeurs départementaux ont été, en outre, institués, par le décret du 9 janvier 1856, préposés de la Caisse des opérations relatives au service de la Dotation de l'armée. Ces préposés sont chargés des fonds qui leur sont confiés, et responsables de la régularité de leurs opérations. Les recettes faites aux parties versantes sont libératoires et font obligation envers la Caisse des Dépôts et Consignations, à la charge par elles de les faire passer et séparer de leur caisse, à Paris immédiatement, et dans les départements dans les vingt-quatre heures de leur date, par les fonctionnaires et agents administratifs chargés du contrôle (art. 1er et 7 de la loi du 24 avril 1833, et ordonnance du 4 septembre 1841).

Attributions. — La Caisse d'Amortissement, créée par la loi du 28 avril 1816, a pour objet l'amortissement de la dette publique au moyen d'achats effectués à l'aide des ressources et dans les limites déterminées par la loi.

La Caisse des Dépôts et Consignations a été établie par la même loi du 28 avril 1816, pour recevoir, sous le nom de tous dépôts et consignations, faire les services relatifs à la Légion d'honneur, à la Compagnie du Canal du Midi, aux Fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse d'Amortissement.

Elle a été chargée, en outre, depuis 1816, de diverses attributions nouvelles, dont les principales sont : le service de l'Indemnité aux anciens colons [illegible] (loi du 30 avril 1826), le service de l'emprunt d'Haïti, la gestion des fonds [illegible] (loi du 31 mars 1837), la Caisse des Retraites pour la vieillesse (loi du 18 [illegible]), le service des pensions ecclésiastiques (décret du 23 juin 1853), la Caisse [illegible] de l'armée (loi du 26 avril 1855), l'administration de la dotation affectée aux [illegible] de secours mutuels (décret du 28 novembre 1853), de leurs capitaux [illegible] bres (décret du 26 mars 1852) et de leurs fonds de retraite (décret du 26 avril [illegible]), la Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer (décrets des 18 juin 1860 et 10 du 27 novembre 1872), les Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents (loi du 11 juillet 1868), et, enfin, la Caisse des chemins vicinaux (loi du 11 juillet 1868).

Aucun décret dont l'exécution exige le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, ne peut être rendu que sur le rapport ou avec l'intervention du ministre des finances, lequel doit prendre l'avis de la commission de surveillance (ordonnance du [illegible]).

Consignations. — Les *consignations judiciaires* désignées dans l'article 2 de l'ordonnance du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite ordonnance, doivent être versées dans la Caisse des Dépôts et Consignations. Il est défendu aux cours, tribunaux et administrations quelconques, d'autoriser et d'ordonner des consignations en autres caisses et dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs, dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires. — Tout officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les présidents ou par les procureurs généraux, à celui des ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée, s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines prononcées par les lois.

La Caisse paye l'intérêt de toute somme consignée, à raison de 3 p. 100, à compter du 61e jour, depuis la date de la consignation effectuée, et non compris celui du remboursement. La remise des sommes consignées est faite, dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient de leurs droits, dix jours après la réquisition du payement au préposé de la Caisse.

Dépôts volontaires. — Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir : 1° les *Dépôts volontaires des particuliers*, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours ou en billets de la Banque de France; 2° les *Dépôts effectués par des établissements publics ou autres.* Elle paye l'intérêt à 3 p. 100 sur les sommes déposées volontairement par les établissements publics, pourvu qu'elles soient restées trente jours à la Caisse : si elles sont retirées avant ce temps, il n'est pas dû d'intérêt. A l'égard des dépôts volontaires des particuliers, à Paris, l'intérêt et les conditions de ces dépôts sont réglés par arrêtés du Directeur général, pris avec l'avis de la Commission de surveillance et revêtus de l'approbation du ministre des finances (décret du 11 janvier 1854). L'intérêt des dépôts volontaires a été fixé, par l'arrêté du Directeur général du 16 mars 1872, à 1/2 p. 100, à partir du jour du versement si les sommes restent plus de quinze jours en dépôt. Les intérêts sont capitalisés d'office ou payables, à la demande des parties, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année. Le remboursement, soit total, soit partiel, des sommes déposées, a lieu cinq jours après la remise de la demande au secrétariat de l'administration.

Fonds de retraite et Pensions diverses. — Toutes les sommes provenant de *retenues* [illegible] des *règlements, sur traitements, salaires ou autres rétributions, pour former un fonds de retraite* en faveur des employés et agents de l'Assistance publique de Paris, de l'Imprimerie nationale, de la Préfecture de police, de l'Académie [illegible] musique, des préfectures, des sous-préfectures, des mairies, octrois et autres établissements communaux, hospices, bureaux de charité ou de bienfaisance, monts-de-piété, etc., doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les receveurs [illegible] ces administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé de caissier général ou d'un préposé de la Caisse.

Chaque administration a un compte-courant ouvert dans les écritures de la Caisse.

Celle-ci couvrit les fonds libres excédant les dépenses prévues [illegible] sement en achats d'inscriptions au grand-livre de la dette publique [illegible] accroissait d'autant les fonds destinés aux pensions de retrait

Il est, en outre, chargé [illegible] des pensions ecclésiastiques accordées du décret du [illegible] ministre ou des fonds de retraite [illegible] des sociétés de secours [illegible] le décret du [illegible]

Indemnité aux anciens colons de Saint-Domingue. — Emprunt d'Haïti. — [illegible] s Dépôts et Consignations a été chargée [illegible] avril 1826 et l'ordonnance du [illegible] ment, du service relatif [illegible] remboursement des [illegible] affectés, par l'ordonnance du 17 avril 1825, aux *anciens colons de Saint-Domingue* [illegible] vrier 1838, à 60 millions, payables en trente années, de 1838 à 1867, et la Caisse des Dépôts a été chargée, par la loi du 18 mai 1840 et l'ordonnance du 2 [illegible] de la liquidation des sommes versées et à verser par le gouvernement [illegible] sation de ce traité. Une nouvelle convention, en date du 15 mai 1841 [illegible] années 1868 à 1872 les annuités [illegible] fait également le service de l'emprunt [illegible]

Caisses d'Épargne et de Prévoyance. — [illegible] 1837, de recevoir et d'administrer, [illegible] *Caisses d'Épargne et de Prévoyance* [illegible] aux Caisses d'Épargne par la Caisse [illegible]

[illegible] somme suffisante pour acheter 10 fr. de rentes au moins, peut faire opérer cet [illegible] [illegible] Dépôts et Consignations sur la demande de la Caisse [illegible]

Caisses d'épargne scolaires. — La loi du 18 juin 1850, en créant sous la [illegible] *Caisse des rentes viagères pour la vieillesse*, [illegible] tions. Cette loi successivement mo[illegible]

Le but de la Caisse des Retraites pour la vieillesse est de créer des rentes viagères [illegible] maximum de 1,500 fr. au profit de tout Français ou étranger [illegible] versements dont le minimum est de 5 fr. ou de 10 fr., suivant que le déposant [illegible]

Les versements peuvent être faits avec abandon ou réserve du capital au choix [illegible]

Un règlement d'administration publique, en date du 27 juillet 1881, détermine la forme des livrets à délivrer aux [illegible] Etudes aux caisses des pr[illegible]

[illegible] accomplis [illegible] er jour du trimestre [illegible]

Caisse d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents. — [illegible] généraux, les receveurs particuliers [illegible] directes et les receveurs des postes [illegible]

[illegible]

[illegible] but de constituer des pensions viagères aux [illegible] assurées qui, dans l'exécution de travaux agricoles ou industriels, seront [illegible] blessures entraînant une incapacité permanente de travail, et de donner [illegible] aux veuves et aux enfants mineurs, ou, à leur défaut, au père ou à la mère [illegible] des personnes assurées qui auront péri par suite d'accidents survenus [illegible] l'exercice desdits travaux.

L'assurance en cas de décès peut être contractée sur [illegible] personne de l'un ou de l'autre sexe âgée de plus de 16 ans et de moins de 60 ans. Chaque assurance donne lieu à une proposition qui doit être signée par l'assuré lui-même ou par [illegible] spécial, et à l'appui de laquelle doit être produit l'acte de naissance de l'assuré.

Les sommes assurées sur une même tête ne peuvent excéder 1 000 fr. L'assurance de moins de deux ans avant le décès du titulaire demeure sans effet; les versements sont alors remboursés avec les intérêts simples, à 4 p. 100.

Enfin, l'assurance peut être contractée moyennant le versement d'une prime unique ou de primes annuelles, payables pendant un nombre d'années déterminé ou jusqu'à la fin de la vie; les primes pouvant d'ailleurs à toute époque être converties en primes payables pendant un nombre d'années moindre.

Les Sociétés de secours mutuels approuvées sont admises à contracter des assurances collectives faites pour une année, et comprenant tous les membres qui les composent, à l'effet d'assurer au décès de chacun d'eux une somme fixe qui, dans aucun cas, ne peut excéder 1,000 fr.

[illegible] accidents ont lieu par année. Elles peuvent être contractées [illegible] toute personne âgée de plus de 12 ans, et sont faites moyennant [illegible] cotisations de 8, 5 ou 3 fr., au choix de l'assuré.

Les administrations publiques, les établissements industriels, [illegible] de secours [illegible] peuvent assurer collectivement leurs ouvriers [illegible] membres; les administrations municipales peuvent assurer de même les compagnies de sapeurs-pompiers.

[illegible] de pensions et de secours sont soumises à un Comité institué au chef-lieu de chaque arrondissement, et composé du préfet ou du [illegible] d'un ingénieur, d'un médecin et de deux membres [illegible] de deux personnes choisies parmi les chefs d'industrie, les contre-maîtres ou les ouvriers des professions les plus répandues dans l'arrondissement.

La pension viagère accordée pour des accidents ayant entraîné [illegible] par le chef de travail est double de celle accordée pour des accidents [illegible] incapacité permanente du travail de la profession [illegible] capital à deux années de la pension à laquelle [illegible] droit.

Sociétés de secours mutuels. (Dotation.) — [illegible] 28 novembre 1853 a [illegible] Caisse des Dépôts de la gestion de la dotation [illegible] par cent la [illegible] des Sociétés [illegible] mutuels. — (*Dépôts.*) — Lorsqu'il y a lieu d'avoir disponible d'une *Société de secours mutuels* de plus de cent membres [illegible] de 3,000 fr., ou de 1,000 fr., si la Société est composée de moins de cent [illegible] peut être versé en totalité ou en partie, à la Caisse des Dépôts et Consignations. L'intérêt bonifié par la Caisse sur les sommes qui composent ce fonds est [illegible] de 4 ½ p. 100.

[illegible] — Un décret du 26 mars 1856 relatif [illegible] (Fonds de retraites et pensions diverses) a constitué des fonds de retraite au profit des Sociétés de secours mutuels approuvées qui consacrent à cet objet une portion de leur capital de réserve. Ce fonds, qui s'augmente annuellement de l'intérêt à 4 ½ [illegible] des accroissements sur les intérêts de la dotation, ainsi que de legs [illegible] versements faits par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dépôt des anciennes Caisses d'Épargne des Instituteurs primaires communaux. — La Caisse des Dépôts a été chargée, par décret du 8 août 1855, de liquider [illegible] remboursements des sommes provenant des *anciennes Caisses d'Épargne des Instituteurs primaires communaux*. Ces remboursements sont effectués sur l'avis des préfets que les instituteurs n'exercent plus leurs fonctions. Les sommes déposées produisent des intérêts de 4 p. 100 l'an, capitalisés tous les six mois.

Caisse de la dotation de la [illegible]. — Cette Caisse a été maintenue par la loi du 1er février 1855 pour recevoir, à l'expiration du service, les compléments de prime dus aux militaires engagés ou rengagés sous l'empire de la loi du 26 avril 1855.

Les militaires, dans le cours de leur service, peuvent faire à cette Caisse des versements volontaires de 10 fr. au moins et de 3,000 fr. au plus, productifs d'un intérêt de 4 p. 100. Les militaires déposants ont, en outre, la faculté de faire acheter des rentes sur l'État, sur une demande qui doit être adressée à la Direction générale.

[illegible] décédés ou congédiés. — La Caisse reçoit les sommes dues aux officiers décédés et le produit de la vente des effets appartenant aux militaires décédés dans les hôpitaux, à l'exclusion des objets en nature.

Elle paye également les résidus de fonds de masse revenant aux militaires [illegible].

Dépôts et fondations militaires. — La Caisse des Dépôts est dépositaire des rentes provenant des dons et legs faits à l'armée.

[illegible] du comm[illegible]

Engagements conditionnels d'un an (loi du 27 ju[illegible] Paris, ne dan[illegible] versée par ces volontaires. El[illegible] poration des engagés, du surplus [illegible]

Caisse des Offrandes nationales [illegible] Elle porte le nom de *Caisse des Offrandes nationales* [illegible]

[illegible] aument autorisés peuvent contracter des emprunts pour [illegible] d'une annuité de 4 p. 100 [illegible]

Prêts aux départements, communes et établissements publics. — Les em[illegible] vent être autorisés, selon les cas par des lois ou des décrets ou des délibérations ré[illegible] lièrement prises par qui de droit. Le taux de l'intérêt, la durée de l'amortissemen les autres conditions sont maintenus ou modifiés chaque année avec Paris [illegible] [illegible] [illegible] ordre de la Caisse [illegible] [illegible] réservent du capital [illegible] versements semestriels d'intérêt, soit des annuités égales compre[illegible] [illegible]

COMMISSION DE SURVEILLANCE

M. Buffet, député, *président*
M. le Mis d'Andelarre (O ✻), député.
M. [illegible], député.
M. [illegible], président de chambre à la Cour des comptes
M. [illegible] Gouverneur de la Banque de France
M. [illegible], président de la Chambre de commerce de Paris.
M. [illegible], président de section au Conseil d'État
M. Goussard (O ✻), *id* *id.*
M. Dutilleul (GO ✻), direct. du mouv. gén. des fonds au min. des finances
M. Motte, chef de bureau *sans emploi*

DIRECTION GÉNÉRALE.

M. DUFRAYER (C ✻), conseiller d'État, *directeur général* (1)

CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. H. Delas, *chef du cabinet.*

Correspondance, affaires urgentes et réservées. Préparation et réunion des documents nécessaires aux travaux personnels du directeur général. Rapports du d[illegible] avec les chefs de service. Conservation du travail des bureaux. Demandes d'audiences. Demandes d'emplois. Notes sur le personne

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. DUFRAYER (C ✻), conseiller d'État, directeur général, *président.*
M. de Mons[illegible]get (Eug.) (O ✻), premier sous-direct., chargé de la 3e division (Caisse des retraites pour la vieillesse et Caisses d'assurances
M. Cou[illegible] (O ✻), second sous-direct., chargé de la 1re division (Ad[illegible] [illegible] Général [illegible] comptabilité des préposés et cor[illegible]

(1) [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]

M. le Bon Daru (Eugène) (O※), caissier général
M. Damazy ※, chef de la 2e division (Dépôts et Consignations).
M. Darantière (O※), chef de la 4e division (Services militaires et chemins vicinaux).
M. Oudiné ※, chef de la 5e division (Contentieux).

M. de Matha ※, chef de bureau, secrétaire du conseil d'administration.

Le conseil d'administration donne son avis sur toutes les questions de service qui lui sont déférées par le directeur général; il est obligatoirement consulté sur toutes les questions concernant le personnel, les traitements, indemnités et secours

PERSONNEL, SECRÉTARIAT ET ARCHIVES

Placés sous les ordres immédiats du directeur général

M. de Matha ※, *chef*.

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches concernant le personnel des bureaux de l'administration; secrétariat du comité d'examen; conservation des archives; ordonnancement des dépenses concernant le personnel et le matériel; préparation du budget annuel de ces dépenses; rapports et correspondance relatifs à ces services.

1re DIVISION. (AMORTISSEMENT, GRAND-LIVRE, COMPTABILITÉ DES PRÉPOSÉS ET CONTRÔLE.)

M. COUTURIER (O※), *second sous-directeur*, chargé de la division.

Cette division comprend trois bureaux qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Amortissement et Grand-Livre.*

M. Motte, *chef*

Tenue des journaux et des grands-livres des deux Caisses, du compte courant avec la Banque de France et encaissement des annuités et des états de situation mensuels; registre des annuités; transmissions aux divers services des extraits journaliers des opérations de caisse et de portefeuille; vérification mensuelle du compte du caissier général et de l'ensemble des services de la direction générale, établissement des procès-verbaux mensuels de vérifications de la caisse et des écritures générales; vérification du compte du caissier général avant son envoi à la Cour des comptes; centralisation et vérification des états annuels remis à la commission de surveillance pour être joints au rapport à l'Assemblée nationale, formation du résumé général des opérations des deux Caisses à la fin de l'année; établissement des états et documents comprenant les opérations effectuées par les préposés comptables et par virements de comptes, dressés d'office par la direction générale, pour servir à la déclaration de conformité de la Cour des comptes. Rapports et correspondance concernant ces divers services.

2e BUREAU. — *Comptabilité des préposés dans les départements, en Algérie et dans les colonies.*

M. Druilhet, *sous-chef*, chargé du bureau.

Tenue des comptes courants des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, des payeurs en Algérie et dans les colonies et des payeurs des armées hors du territoire français, comme préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations; contrôle de leur gestion. Vérification mensuelle de leurs écritures, transmission aux divers services des bordereaux des relevés mensuels des recettes et dépenses opérées par les trésoriers-payeurs généraux et autres; envoi à la Cour des comptes des pièces justificatives des dépenses et du relevé général par comptable et par nature de services, des opérations des préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations; règlement des taxations, allocations et indemnités pour frais de transport de fonds à allouer à ces préposés; rapports, correspondance et instructions concernant cette partie du service.

3e BUREAU. — *Contrôle.*

M. L. Brun de Charmettes (Jules), *sous-chef*, contrôleur principal, chargé du bureau.

Le contrôle s'exerce par des agents délégués près de chacun des comptoirs de recette et de dépense

Constatation contradictoire et journalière des recettes et des dépenses de toute nature du caissier général et des diverses opérations qui engagent la direction générale des deux Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations; visa immédiat des récépissés et reconnaissances délivrés par le caissier général pour tout versement en numéraire et autres valeurs conformément aux articles 1er et 7 de la loi sur le contrôle, du 24 avril 1833, et de l'ordonnance du 4 août de la même année, ainsi que des acquits de tous les bons, mandats

ou effets à recevoir à l'ordre de ce comptable, examen de la régularité des formations de payement, résumé quotidien des opérations des deux Caisses, procès-verbaux de vérification des valeurs de caisse et de portefeuille. Relevé détaillé, pour être transmis à la Cour des comptes, des sommes portées sur les talons des récépissés délivrés par le caissier général, et vérification des recettes comprises dans le compte de gestion de ce comptable.

L'état ou résumé, constatant le solde, matériellement reconnu par le sous-directeur, des valeurs en dépôt dans la caisse, dont une clef reste entre les mains de ce fonctionnaire, est remis chaque soir au directeur général et au ministre des finances.

2e DIVISION. (DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.)

M. DAMAZY ✻, *chef de division*

Cette division comprend quatre bureaux qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Consignations judiciaires et administratives en France et dans les colonies.*

M. Tournemire, *chef*

Comptabilité relative aux consignations judiciaires et administratives effectuées à Paris, dans les départements, en Algérie et dans les colonies françaises; dépôts faits par les consuls français et étrangers; versements à la Caisse des dépôts et consignations; transmis d'office; comptabilité des *dépôts provisoires* effectués à Paris et dans les départements pour fournitures, marchés, travaux entrepris au compte de l'État ou du département de la Seine; rapports, correspondance et instructions concernant ce service.

3e BUREAU. — *Caisses d'épargne et dépôts divers.*

M. Valeze, ✻, *chef*

Comptabilité des caisses d'épargne et de prévoyance, des dépôts des anciennes caisses d'épargne des instituteurs primaires communaux, de l'indemnité de Saint-Domingue, de l'emprunt d'Haïti, des dépôts volontaires des particuliers et des établissements publics, des dépôts convertis ou à convertir en rentes, de la dotation et des dépôts des [illegible] du Canal du Midi et de ses embranchements, des dépôts faits pour la [illegible] position permanente de l'Algérie et des colonies [illegible] Caisse de retraite des pasteurs de l'Église réformée de France, de l'[illegible] de la guerre, rapports, correspondance et instructions concernant ces divers services.

4e BUREAU. — *Prêts à divers et emploi des fonds.*

M. D[illegible]

Suite des emprunts demandés par les départements, villes, communes et établissements [illegible] régulièrement autorisés, examen des demandes et correspondance y relative, projets des rapports, comptabilité des sommes prêtées et remboursées, opérations concernant l'emploi des fonds déposés à la Caisse des dépôts; placements faits ou à faire en [illegible] ou le Trésor.

5e Bureau. — *[illegible]*

M. [illegible], *chef*

[illegible] de retraite de diverses administrations. — Gestion de la Caisse [illegible] liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires [illegible] fonctionnement et des Dépôts et Consignations; mise en paiement des arrérages de pensions; provisions et secours; achat et vente des inscriptions de rente pour le compte des divers fonds de retraite; tenue des comptes courants et d'intérêt des fonds de retraite; des Sociétés de secours mutuels approuvées (décret du 26 avril 1856), rapports, correspondance, instructions concernant ce service.

3e DIVISION. (CAISSES DE RETRAITES POUR LA VIEILLESSE ET DES ASSURANCES.)

M. DE MONSEIGNAT (O✻), *premier sous-directeur*, chargé de la division.

Cette division comprend quatre bureaux, qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Caisse d'assurances en cas d'accidents. Comptabilité centrale. Liquidations générales.*

M. Corréard, *sous-chef*, chargé du bureau.

Comptabilité [illegible] Réception des déclarations de versements, de remboursements, d'ajournements

de jouissance, d'abandons de capitaux réservés et des propositions d'assurances souscrites dans les départements. — Examen des pièces produites à l'appui. — Établissement et envoi des livrets de la Caisse des retraites et des livrets-polices pour les versements effectués dans les départements. — Établissement des dossiers individuels afférents à ces versements. — Notification des rentes éventuelles. — Correspondance avec les préposés, les préfets et les [illegible] Comptabilité des livrets de la caisse des retraites. Grands-livres, journaux et livres auxiliaires. — Balances et situations. — Emploi des fonds. — Transferts à la Caisse d'amortissement des rentes à annuler

2e BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Contrôle des liquidations définitives et des remboursements*

M. Chouveroux, *chef*

Comptes individuels. — Liquidations éventuelles. — Contrôle des rentes liquidées définitivement et de l'évaluation du capital représentatif des rentes à inscrire au Grand-Livre. Visa des mandats de payements et de remboursements. — Contrôle des liquidations des assurances en cas de décès lorsque la prime n'a pas été payée dans le délai légal. — États de [illegible]

3e BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Contrôle des liquidations éventuelles. Liquidations définitives.*

M. F. de Taillandier, *sous-chef*, chargé du bureau.

Établissement des relevés par jouissance et contrôle des liquidations éventuelles. — Compte général des liquidations éventuelles. — Liquidations définitives et notification à la direction de la dette inscrite des rentes viagères à servir. — Transmission des extraits d'inscription aux préposés dans les départements et envoi aux titulaires des lettres d'avis de retrait. — Correspondance relative à cette partie du service. — Calcul du capital représentatif des rentes à inscrire. — Carnet d'échéance des primes d'assurances en cas de décès. — Établissement des bordereaux de liquidation des assurances en cas de non-payement de la prime dans le délai légal.

4e BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Caisse d'assurances en cas d'accidents. Renseignements au public. Situation financière. Statistique et archives.*

M. Bonnefont, *chef*.

Renseignements au public (bureau ouvert tous les jours non fériés de 9 heures du matin à 2 heures du soir et les dimanches de 9 heures à midi). — Rapports avec les intermédiaires de Paris. — Correspondance générale. — Circulaires, instructions. — Réception à Paris des déclarations de versements, de changements de condition, d'ajournements de jouissance, relatives à la Caisse de retraites et des propositions d'assurance en cas de décès et en cas d'accidents. — Examen des pièces produites à l'appui. — Établissement de dossiers individuels. — Confection et délivrance des livrets de la Caisse de retraites et des livrets-polices à Paris. — Inscription des rentes éventuelles sur les livrets de Paris. — Remise des inscriptions de rentes aux titulaires. — Correspondance avec les Procureurs de la République et les Maires. — Registres matricules des assurances en cas d'accidents. — Mise en payement des assurances en cas de décès et remboursement des capitaux réservés après décès, ainsi que des sommes versées irrégulièrement ou excédant le capital nécessaire pour constituer une rente viagère de 1,500 fr. ou assurer un capital, au décès, de 3,000 fr. — Liquidation des assurances en cas d'accidents. — Répertoire général des trois caisses. — Registre matricule des livrets émis. — Classement et conservation des dossiers. — Statistique des déposants. — Situation financière des trois caisses. — Évaluation des charges probables du Trésor public en ce qui concerne le service des rentes viagères de la vieillesse. — Préparation des rapports annuels.

4e DIVISION. (SERVICES MILITAIRES ET CHEMINS VICINAUX.)

M. DARANTIÈRE (O✻), *chef de division*.

Cette division comprend trois bureaux, qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Dotation de l'armée.*

M. Bauchal, *chef*.

Établissement des dossiers, au nom des corps, pour le remboursement des primes et des hautes payes. — Ordonnancements des remboursements à faire aux corps stationnés dans le département de la Seine et des payements de compléments de primes à faire à Paris aux engagés rengagés et remplaçants par voie administrative. Payements de compléments de primes ou d'annuités soit aux engagés, rengagés ou remplaçants passés dans la réserve, soit à leurs héritiers. — Vérification des états trimestriels établis par les corps indiquant les

sommes à payer aux militaires à libérer — Versements volontaires par des militaires en activité de service. — Achats de rentes sur la demande des militaires déposants. — Vérification des remboursements faits par les receveurs des finances en France, les trésoriers-payeurs en Algérie, les trésoriers coloniaux et les payeurs des armées hors du territoire français. — Comptes particuliers au nom des rengagés, engagés et remplaçants par voie administrative. Livres d'échéances. — Comptes d'intérêts. — Tenue d'un journal et d'un grand-livre distincts. — Balances mensuelles. — Situations trimestrielles et états annuels à produire au ministère de la guerre. Correspondance générale. — Rapports, circulaires et instructions

2e BUREAU. — *Services divers. Légion d'honneur. Caisse des offrandes nationales. Militaires décédés ou congédiés. Masses de la deuxième portion du contingent. Fondations militaires*

M. Bigot, *sous-chef*, chargé du bureau

Comptabilité des successions des militaires décédés et des fonds de masse revenant à des militaires congédiés. Comptabilité des dépôts et fondations militaires et des versements provenant de legs ou de donations au profit de l'armée de terre ou de mer. — Comptabilité des masses de la 2e portion du contingent. — Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer. (Décret du 18 juin 1860.) — Supplément de pension [illegible] Loi du [illegible] 1873 [illegible] accordé aux militaires et marins ou à leurs ayants cause militaires de la République et de l'Empire (Loi du 5 mai 1869) — Versements faits pour des engagés volontaires d'un an. (Décret du 1er décembre 1872.) Remboursement des versements dans les cas prévus par la loi du 7 août 1874. — Rapports. — Correspondance et instructions concernant ces divers services

3e BUREAU. — *Caisse des chemins vicinaux.*

M. Millon de Verneuil, *chef.*

Emprunts contractés par les départements et les communes dûment autorisés pour l'achèvement de leurs chemins vicinaux, en exécution de la loi du 11 juillet 1868. — Comptabilité des sommes prêtées et remboursées. Tenue d'un journal et d'un grand-livre distincts. Rapports correspondance et instructions concernant ce service.

5e DIVISION (CONTENTIEUX)

M. Oudiné ✻, *chef de division.*

Cette division comprend deux bureaux, qui ont pour attributions, savoir

1er BUREAU. — *Consignations du département de la Seine.*

M. Huet, *chef.*

Réception des déclarations de consignations à faire. Examen et discussion des titres produits par les ayants droit à ces consignations ; défense aux instances introduites dans les cas prévus par l'article 16 de l'ordonnance du 3 juillet 1816 ; ordonnancement des remboursements à effectuer ; rapports et correspondance sur cette partie du service.

2e BUREAU. — *Consignations dans les départements. Dépôts. Oppositions et autres services.*

M. Tutery, *chef.*

Avis et correspondance sur les questions contentieuses ; vérification des justifications des remboursements effectués par les préposés de la Caisse des dépôts et consignations dans les départements, en Algérie et dans les colonies, examen et liquidation des pièces produites : 1° par les ayants droit aux indemnités liquidées au profit des anciens colons de Saint-Domingue ; 2° par les héritiers ou représentants des militaires décédés et les héritiers des pensionnaires sur les fonds de retenue ; 3° par les ayants droit aux dépôts des anciennes Caisses d'épargne des instituteurs primaires communaux ; réception des déclarations de dépôts volontaires ; ordonnancement des remboursements à effectuer de ces dépôts, examen, enregistrement et visa des oppositions et significations faites à la direction générale ; délivrance des états d'oppositions et des certificats de sommes consignées ; examen des pièces contentieuses produites par les déposants à la Caisse de Retraites pour la vieillesse tant à Paris que dans les départements ; vérification des pièces remises par les ayants droit au remboursement de capitaux réservés.

CAISSE GÉNÉRALE.

M. le Bon DARU (Eugène) (O ✻), *caissier général.*

Cette division comprend deux bureaux, qui ont pour attributions savoir

1er BUREAU. — *Caisse des recettes*

M. Biamonti, *chef.*

Recettes en numéraire ou en bons du Trésor des fonds attribués à la Caisse d'amortissement ; recettes des sommes versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, à titre de dépôts

volontaires, de dépôts provisoires pour soumissions de travaux et fournitures; de consignations; des obligations souscrites en garantie de prêts; pour le compte de la Légion d'honneur (produit des brevets et des décorations de l'ordre, droits de chancellerie pour autorisation de port de décorations étrangères, etc., etc.); de sommes versées par les Sociétés de secours mutuels, leur compte de Dépôts et leur compte de Fonds de Retraite; des sommes versées, chaque année, par les volontaires d'un an, pour le montant de leur prestation individuelle; de successions et de fonds de masse des militaires décédés ou congédiés, des sommes versées à la Caisse de la Dotation de l'armée, à la Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer, à la Caisse de Retraites de la vieillesse, aux Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents, et pour le compte de divers autres services. Entrée et encaissement des effets de toute nature et des remises des trésoriers payeurs généraux.

Travaux de comptabilité pour les états de recettes à fournir à l'appui du compte à rendre à la fin de chaque année à la Cour des comptes, et relevé général dudit compte.

2e BUREAU. — *Caisse des dépenses.*

M. Gaçon ✻, *chef*

Payements des rentes achetées pour le compte des Caisses d'Amortissement, des Dépôts et Consignations, de la Dotation de l'armée et des Retraites pour la vieillesse; pour les déposants aux Caisses d'épargne et pour divers autres services; payement des mandats tirés par les trésoriers payeurs généraux pour excédant de dépense à la fin de chaque direction; opérations courantes avec la Banque de France, entrée et remise des rentes et valeurs de toute nature; payement des pensions sur fonds spéciaux en faveur des ecclésiastiques et des employés et agents des administrations non comprises dans la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles; des traitements, secours et autres dépenses de la Légion d'honneur; de l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue; des annuités de l'emprunt turc; des mandats délivrés par les syndics de faillites; des successions et des fonds de masse des militaires décédés ou congédiés; des sommes dues par la Caisse de la Dotation de l'armée et la Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer; remboursement des consignations judiciaires ou administratives, des dépôts volontaires, des fonds de divers établissements publics ou autres; des dépôts provisoires pour soumission de travaux et fournitures; des sommes versées à la Caisse des retraites pour la vieillesse (capital réservé), des sommes dues pour assurances en cas de décès et en cas d'accidents; payement des sommes à rembourser aux Sociétés de secours mutuels, leur compte de Dépôts, payement des sommes prêtées aux départements, villes, communes, etc.; versements au Trésor des sommes prêtées par la Caisse des Dépôts locaux.

Travaux de comptabilité pour les états de *payements* à fournir à l'appui du compte à rendre, à la fin de chaque année, à la Cour des comptes.

AGENT DE CHANGE.

M. Laurent (Charles) ✻, rue du Quatre Septembre, 9.

CONSEILS ET AGENTS JUDICIAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Horteloup, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*, rue d'Antin, 23.
M. Perronne, *avocat à la cour d'appel*, rue Saint-Honoré, 191.
M. [illegible], *notaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, 37.
M. A. Labey, *avoué à la cour d'appel*, rue Favart, 1.
M. Lusart, *avoué au tribunal de 1re instance*, rue de Rivoli, 150.
M. Grosmiller, *huissier*, place des Victoires, 12

MÉDECINS DE L'ADMINISTRATION.

M. Saison, rue St-Honoré, 277
M. Mauriac, rue de Grétry, 2

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE.

Rue de la Vrillière

La Banque de France, [illegible] 24 germinal an XI, 22 avril 1806, 30 juin 1840. Le [illegible] loi du 9 [illegible]

Les opérations de la Banque consistent :

1° *A escompter des effets de commerce* sur Paris ou sur les villes où elle a des succursales, *timbrés jusqu'à 3 mois d'échéance*, à 3 *signatures*, ou à 2 *signatures seulement* [illegible] *pour fait de marchandises* avec un transfert d'effets publics français [illegible] Banque, de récépissés de marchandises, ou de toutes autres valeurs sur [illegible] fait des avances ;

2° *Id. faire des avances sur effets publics français à échéance déterminée* ;

3° *Id. sur effets publics français à échéance non déterminée* ;

4° *Id. sur actions et obligations de chemins de fer français* ;

5° *Id. sur obligations du Crédit foncier* ;

6° *Id. sur obligations de la ville de Paris* ;

7° *Id. sur obligations de la Société générale algérienne* ;

8° *Id. sur lingots et monnaies d'or et d'argent* ; il n'est pas [illegible] ;

9° *A émettre des billets à vue et au porteur*, et des *billets à ordre* transmissibles par [illegible] ;

10° *A recevoir en garde* les titres, les diamants, les effets [illegible] étrangers au porteur ou nominatifs, et *à en percevoir les arrérages payables à Paris*, moyennant un droit de garde. La Banque ne reçoit pas d'argenterie en garde ;

11° *A recevoir en compte courant* [illegible] *versées et les effets sur Paris* [illegible] *sur* les dispositions faites sur elle jusqu'à la concurrence des sommes [illegible] ;

12° *A émettre des billets à ordre payables dans ses succursales* ;

13° *A recevoir en dépôt à Paris, des colis contenant des matières d'or et d'argent provenant de l'étranger*, moyennant un droit fixe de 1 fr. 50 c. par colis, [illegible] responsabilité de la part de la Banque, ni du contenu ni du poids desdits colis, lesquels sont remis aux ayants droit.

La Banque délivre aussi des récépissés *nominatifs*, remboursables à *vue* seulement [illegible] à *l'escompte* ou au *compte courant*, doivent en faire la demande par écrit au Gouverneur [illegible] modèle dont la Banque délivre la formule. Il n'y a une [illegible] sociétés anonymes. La Banque ne reçoit pas d'opposition sur [illegible] ment. On peut céder *l'usufruit* des actions de la Banque et [illegible] poser séparément de la *nue propriété*. Les actions peuvent être immobilisées par [illegible] déclaration du propriétaire, et elles deviennent sujettes aux lois qui régissent les immeubles ; la loi du 17 mai 1834 permet de les [illegible].

Jours d'escompte. [illegible] les autres villes, le taux de l'escompte est variable et [illegible]

ADMINISTRATION. MM.

ROULAND (G✻), *gouverneur*, hôtel de la Banque.

Fréd. Cuvier (C✻), 1er *sous-gouverneur*, hôtel de la Banque.
Mis de Plœuc (C✻), 2e *sous-gouverneur*, hôtel de la Banque.

Andouillé (C✻), *sous-gouverneur honoraire*.

Régents MM.

Durand (Adolphe) (O✻), banquier, rue Neuve-des-Mathurins, 43
Schneider (G✻), maître de forges et constr. de machines, rue Boudreau, 1.
Bon de Rothschild (Alphonse) (O✻), banquier, rue Saint-Florentin, 2.
Akermann (O✻), trésorier-payeur général, avenue Montaigne, 41
Bon Mallet (Alphonse) ✻, banquier, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 37.

Davillier (Henri) (C✻), négociant, rue de Roquépine, 14
C^e A. de Germiny ✻, trésorier-payeur général, rue de Vigny, 2.
Denière (C✻), fabricant de bronzes, boulevard Malesherbes, 29
Seber (O✻), mérinos et filature de laine, grille Malesherbes, 4 (parc Monceaux)
Legrand le Villers ✻, trésorier-payeur général, avenue Montaigne, 53.
B^on Hottinguer ✻, banquier, rue de Provence, 38.
Fère (O✻), droguerie, rue Halévy, 12.
André ✻, banquier, rue Lafayette, 31.
C^te Pillet-Will, banquier, rue Moncey, 14.

Censeurs. MM.

Darblay jeune (C✻), négociant en grains, rue de Rivoli, 156.
Moreau fils ✻, bois, rue de la Victoire, 98.
Larsonnier ✻, tissus, rue des Jeûneurs, 23.

Conseil d'escompte. MM.

Guyot de Villeneuve ✻, anc. négociant en pelleteries, avenue de Messine (square de Messine), 13.
Bilhet ✻, laine filée, rue du Sentier, 43.
Boullay ✻, vins, rue de Marignan, 11.
Baillière ✻, librairie, boulevard Saint-Germain, 106.
Pénicaud, calicots, mérinos, rue des Jeûneurs, 23.
Gallet, produits chimiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 43.
Halphen (Joseph) ✻, joaillerie, rue Le Peletier, 6.
Bachoux, denrées coloniales, rue du Temple, 23.
Ravaut (O✻), bois, quai de la Rapée, 46.
Bocteaux, soieries, rue d'Aboukir, 10.
Schnerb ✻, fers, rue Amelot, 96.
Sauvage, travaux publics, rue Chauchat, 13.

Chefs principaux. MM.

Marsaud (O✻), *secrétaire général*, à la Banque, rue Radzivill, 2.
Cazal (O✻), *contrôleur, idem.*
Moynot ✻, *caissier principal, idem.*
De Benque ✻, *secrétaire du conseil général, idem.*

Inspecteurs des succursales MM.

Gilbrin.
D'Anfreville.
De Saizieu.
De Kergaradec.
Vandermarcq.
Hoffmann.
Hébert.

De Lisa ✻, *inspecteur honoraire.*

Service des bureaux.

Bureau des actions : M. Lardot, *chef.*
— *des avances :* M. de Varenne, *chef.*
— *de la comptabilité des billets :* M. Moynot, *chef.*
— *des effets au comptant :* M. Choppin, *chef.*
— *du contentieux :* M. Desvages, *chef.*

Bureau du contrôle : M. Gebaüer (Ernest), *contrôleur-adjoint.*
Service des dépôts : M. Pâris de Mondonville, *chef.*
Bureau de l'escompte M. Henry (Prosper), *chef*
— — M. Boussemart, *chef adjoint*
Imprimerie des billets : M Ermel, *chef*
Bureau des livres, comptabilité générale : M. Pesquet, *chef.*
Service des succursales . M. Carré, *chef.*

Service des caisses

Caisse des recettes et de délivrance des billets à ordre : M. le baron Daumesnil.
Caisse des agents de change : M. Debressenne.
1re *caisse de dépenses :* M. Maisonnier.
2e — — M. Bernier.
3e — — M. Doisy de Villargennes.
4e — — M. Murel
Sous-caissier de la caisse principale : M. Sainte-Croix.
Caisse des avances : M. Fouchaux
Caisse des dépôts libres : M. Vally.
Caissier de la caisse des échanges · M Thierrard ✻.
Sous-caissier — des comptes généraux : M. Roussel.
des virements : M. Ardin père.
Service des recettes en ville : M. Dussumier de Fonbrune, *chef.*

Service intérieur. MM.

Solente, *économe inspecteur.*
Cretin ✻, *architecte.*
Lainé ✻, *architecte conseil.*
Ramus, *contrôleur des travaux.*

Service médical. MM.

Davet de Benery, *médecin titulaire de la Banque,* boul. de la Madeleine, 17.
Laboulbène ✻, *médecin adjoint,* rue de Lille, 35

Avocats, Conseil de la Banque. MM.

De [illegible] ✻, [illegible]
Bo[illegible]gue, avocat au Con[illegible] de la Cour de cassation
Bet[illegible]mont avoué [illegible]
Casta[illegible]gnet, avoué [illegible]
B[illegible]sson, agréé au tri[illegible]nal [illegible]
Dumant, agent du contentieux.
Cholet, huissier
Doré, *idem*
Marquet, *idem.*

SUCCURSALES DE LA BANQUE EN ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS.

Siége de la succursale.	Directeurs, MM.	Siége de la succursale.	Directeurs, MM
Agen	Girard.	Bayonne	Millet
Amiens	Lauzanne.	Besançon	Ourson.
Angers	Fabre	Blois	Bataille.
Angoulême	Morin (Ch.).	Bordeaux	Hubert.
Annecy	Levat ✻.	Brest	Labrevoir.
Annonay	DuBois de Beauchesne.	Caen	Cavelan
Arras	Van den Brûle.	Carcassonne	[illegible]
Auxerre	Ducellier.	Castres	[illegible] ✻
Avignon	Magnier.	Châlons-sur-Saône	Robert
Bar-[illegible]	Thésé.	Chambéry	Chalot-Pasquer.
Bast[illegible]	De Gentile.	Châteauroux	Boucher

Siége de la succursale.	Directeurs, MM.
[illegible]	Dasse.
Clermont-Ferrand..	[illegible].
Dijon [illegible]	[illegible].
Dunkerque. ..	[illegible].
[illegible]	[illegible].
[illegible]	Grenon.Loux.
[illegible]	Dard.
[illegible]	Dorlhiac.
[illegible]	Henry.
[illegible]	Flament.
[illegible]	Hartung.
Limoges [illegible]	Pétiniaud-Dubos ✻.
[illegible]	Champy.
[illegible]	Boulen
[illegible]	Bonnin (Ferdin.) ✻
[illegible]	[illegible]
Marseille. [illegible]	Oppermann ✻.
Montauban	Ronceray
Montpellier.....	Cros.
Nancy.....	Blondin (Léon).
[illegible]	Tauvande
Nevers [illegible]	[illegible]
[illegible]	Lubonis (C✻).

Siége de la succursale.	Directeurs, MM.
Nimes.. [illegible]	Puget.
[illegible]	[illegible] Laforest.
[illegible]	[illegible].
[illegible]	[illegible]
[illegible]	L[illegible]semart.
[illegible]	Wittmann.
[illegible]	Du Se[illegible] des Monts
[illegible]	Nivet
[illegible]	De Boursetty.
Roubaix T[illegible]	Verron.
Rouen [illegible]	Lainé-Condé.
Saint Brieuc [illegible]	Duplex
[illegible]	Rondel.
[illegible]	Carré.
[illegible]	Pernet.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Toulouse [illegible]	Brecy
[illegible]	M[illegible] Édouard).
Troyes [illegible]	Lemoyne.
[illegible]	Redon
[illegible]	Honoré
[illegible]	Ancere

SECTION III.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Rue Neuve-des-Capucines, 19.

OPÉRATIONS.

Prêts hypothécaires à long terme. — Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires [illegible] en France et en Algérie [illegible] à long terme, qui s'remboursent par [illegible] fixe [illegible] de la valeur des immeubles qui [illegible] faits sur première hypothèque. L'annuité pour un prêt [illegible] ans est de 6 fr. 06 cent. pour 100. L'emprunteur a [illegible] se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

Prêts hypothécaires à court terme. — Le Crédit foncier est [illegible] d'escompte de Paris pour toutes les opérations que ce dernier [illegible] autorisé à effectuer avec le Sous-Comptoir [illegible] des 24 mars et 4 juillet 1848, notamment pour les prêts hypothécaires à court terme, les ouvertures de crédit [illegible] prêts sur nantissement.

Prêts pour travaux de drainage. — Le Crédit foncier est chargé [illegible] prêts jusqu'à concurrence de 100 millions par la loi du 17 juillet [illegible].

Prêts aux départements, aux communes, aux associations syndicales, etc. — Le Crédit foncier est autorisé par la loi du 6 juillet 1860 à prêter aux départements, aux communes, aux associations syndicales, aux hospices et aux établissements publics. Ces prêts sont consentis avec ou sans affectation hypothécaire, et sont remboursables soit à long terme par annuités, soit à court terme, avec ou sans amortissement.

Dépôts de fonds. — Le Crédit foncier est autorisé à recevoir des capitaux en compte courant avec intérêt. Ces capitaux sont employés en versements [illegible] de bons du Trésor et en avances sur les obligations émises par le Crédit foncier [illegible] autres titres qui sont reçus à la Banque de France.

Obligations émises par le Crédit foncier. — Le Crédit foncier est autorisé à créer [illegible] foncier des obligations, en représentation de ses prêts. A chaque opposition [illegible] être reçue contre le payement des arrérages ou du remboursement des obligations [illegible] du propriétaire en cas de perte de ses titres. Les obligations [illegible] par la loi pour servir, comme la rente sur l'État, à l'emploi des fonds appartenant aux [illegible] publics, aux communes, aux établissements publics ou d'utilité publique. Les [illegible] des obligations sont payables dans toutes les recettes des finances [illegible] actuellement [illegible] par le Crédit foncier se divisent en deux catégories : 1° *Obligations foncières.* Les [illegible] provenant des prêts hypothécaires sont affectées par privilége au payement des obligations foncières. Ces obligations sont à l'intérêt de 3, 4 et 5 pour 100. Les obligations foncières 3 et 4 pour 100 (1853) sont remboursables en cinquante ans à partir du 1er mai 1874, savoir : les titres 3 pour 100 [illegible] 100, et les titres 4 pour 100 au pair, elles participent, en outre, à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 800,000 fr. par an. — Les obligations foncières [illegible] remboursables au pair, en soixante ans, à partir du 1er novembre 1860, [illegible] participent à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 800,000 fr. par an. Les obligations foncières 5 pour 100 ne participent pas aux tirages des lots; elles sont remboursables au pair, en cinquante ans. — 2° *Obligations communales.* Les créances provenant des prêts aux départements, aux communes, aux associations syndicales, aux hospices et aux établissements publics, sont affectées par privilége au payement des obligations communales. Ces obligations sont à l'intérêt de 3 et de 5 pour 100. Les obligations communales 3 pour 100 sont remboursables à 500 fr., en cinquante ans, à partir du 1er novembre 1860, et participent à des tirages trimestriels de lots [illegible] 300,000 fr par an. Les obligations communales 5 pour 100 ne participent pas aux tirages des lots, elles sont remboursables en cinquante ans, les unes à [illegible] du 1er janvier 1874, les autres à 500 fr. à partir du 1er janvier 1874. Le Crédit foncier émet, en outre, des obligations communales à court terme, de cinq ans d'échéance et à [illegible] pour 100.

Administration. — La direction des affaires de la Société est exercée par un gouverneur nommé par le chef de l'État. Deux sous-gouverneurs également nommés par

chef de l'État, exercent les fonctions qui leur sont déléguées par le gouverneur. MM. les trésoriers généraux et les receveurs particuliers sont les représentants du [illegible] France dans les départements, et MM. les notaires correspondent [illegible]

GOUVERNEUR.

M. L. FREMY (GO※), ancien conseiller d'État, place Vendôme, 19.

SOUS-GOUVERNEURS. MM.

Bon G. de Soubeyran (O※), membre de l'Assemblée nationale, place Vendôme, 19.
Lemercier (O※), ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue Duphot, 18.

ADMINISTRATEURS. MM.

Baroche (Alphonse) ※, trésorier-payeur général du Calvados.
Bartholony (F.) (O※), président de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, rue de la Rochefoucauld, 12.
De Beauchamp (C※), ancien député au Corps législatif, rue Rovigo, 3.
Cte Benoist-d'Azy ※, membre de l'Assemblée nationale, rue de Grenelle-Saint-Germain, 86.
Boudet (G※), ancien ministre, rue d'Albe, 12.
Dailly (Adolphe) (O※), maître de poste à Paris, rue Pigalle, 67.
Dumas (G※), membre de l'Institut, rue Saint-Dominique, 69.
Cte A. de Germiny ※, trésorier-payeur général de la Seine-Inférieure, régent de la Banque de France.
Guyon, notaire honoraire à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 60.
Josseau (C※), ancien député au Corps législatif, rue de Suresnes, 7.
Magne (Alfred) ※, trésorier payeur général de l'Aisne, avenue Montaigne, 26.
Mallet (Charles) ※, de la maison Mallet frères et Cie, rue du Faubourg-St-Honoré, 37.
Muret (Henri), propriétaire agriculteur, place du Théâtre-Français, 4.
Pascal (Édouard), propriétaire, rue de la Ferme-des-Mathurins, 3.
Pissy (Louis), avocat, docteur en droit, membre de l'Assemblée nationale, rue de Clichy, 45.
Rouland (Gustave) ※, trésorier-payeur général de l'Eure.
Thoureau (Félix), propriétaire, rue de Châteaudun, 2.
West ※, ancien président de la Compagnie du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, rue Neuve-des-Mathurins, 39.
Ysel (Julien), notaire honoraire à Paris, rue du Faubourg-St-Honoré, 146.

CENSEURS. MM.

Fortoul ※, ancien président de la Compagnie des agréés au tribunal de commerce de la Seine, rue Montaigne, 26.
Cotelle (O※), notaire honoraire à Paris, rue Tronchet, 8.
Pouyer (O※), ancien conseiller d'État, rue des Petites Écuries, 44.

BUREAUX.

Chefs principaux. MM.

Le Tellier-Delafosse (O※), *secrétaire général.*
Poulain-d'Andecy ※, *secrétaire du conseil d'administration.*
Rousse ※, *chef de division.*
Gauchelin, *caissier principal.*
Imhoff, *chef du service des titres.*
De Chancel, *chef du secrétariat.*
Piat, *secrétariat.*
Senkyewicz, *comptabilité.*
Legendre, *examen des titres.*
Duflos, *idem.*

Oudin, *examen des titres.*
Garnier, *chef de la comptabilité générale.*
Pascal, *examen des titres.*
Wolff, *caisse.*
Mourguet, *contrôleur central.*
Du Rets, *inspection.*
Bard, *transfert*
De Sainte-Foy, *inspection.*
Berruyer, *agence judiciaire.*

Agences en Algérie. MM.

Maillard, *inspecteur à Alger*
De Coulanges, *inspecteur à Constantine*
Luy[illegible], *inspecteur à Oran.*

M. Carpentier ✻, *médecin de l'administration*

M. Ba[illegible]lly (O✻), *architecte des bâtiments*
M. Croizeau ✻, *vérificateur des travaux et du mobilier*

Conseil pour l'examen des questions contentieuses MM.

G[illegible]az, [illegible] honoraire [illegible] Seine.
Josseau (✻), avocat à la Cour d'appel, administrateur du Crédit foncier.
Busson [illegible]
Reverchon ✻, avocat [illegible] en cassation
[illegible]ers (✻), avoc. à la Cour d'appel.

Comité d'architectes MM.

Le[illegible] (✻), membre de l'Institut, architecte du Gouvernement.
L[illegible] (✻), archit. des bât. du Crédit foncier.
Bœswillwald (O✻), architecte du Gouvernement.
Ohnet ✻, *id.*
Danjoy (Edouard), *secrétaire du comité.*

Officiers ministériels. MM.

Turquet, notaire.
Bailly, avoué à la Cour d'appel
Tissier et Lebou[illegible], [illegible]
Ribot, agréé au tribunal de [illegible]
Richard Laiss[illegible]
[illegible]

CRÉDIT AGRICOLE

Hôtel du Crédit foncier de France

Le Crédit agricole a pour objet de procurer [illegible] des crédits agricoles et les opérations qui s'y rattachent, en fa[illegible] [illegible] compte de la négociation [illegible] [illegible] [illegible]

De Beauchamp (C✻), rue Rovigo, 3.
C^te Benoist-d'Azy ✻, membre de l'Assemblée nationale, rue de Grenelle-Saint-Germain, 86.
Boudet (G✻), ancien ministre, rue d'Albe, 12.
B^on Brincard ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Castellane, 4
Dailly (Adolphe) (O✻), maître de poste à Paris, rue Pigalle, 67.
Dumas (G✻), membre de l'Institut, rue Saint-Dominique, 69.
Guerinet, agent de change honoraire, rue d'Astorg, 4.
Guyon, notaire honoraire à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 60.
Josseau (C✻), ancien député, rue de Suresnes, 7.
Leroy-Beaulieu (Anatole), rue Pigalle, 69
Magne (Alfred) ✻, avenue Montaigne, 26.
Maret (Henri), propriétaire agriculteur, place du Théâtre-Français, 4
Pascal (Édouard), propriétaire, rue de la Ferme-des-Mathurins, 3
Passy (Louis), avocat, docteur en droit, membre de l'Assemblée nationale, rue de Clichy, 45.
Rouland (Gustave) ✻, trésorier payeur général de l'Eure.
C^te de Vernou-Bonneuil (O✻), rue de Las-Cases, 15.
West ✻, ancien président de la Compagnie du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, rue Neuve-des-Mathurins, 39

CENSEURS. MM.

Bordeaux ✻, ancien président de la Compagnie des agréés au tribunal de commerce de la Seine, rue Montaigne, 26.
Cotelle (O✻), notaire honoraire à Paris, rue Tronchet, 8.
Paravey (O✻), ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, 44.

BUREAUX.

Chefs principaux. MM.

Le Tourneur-Delaroche (O✻), *secrétaire général.*
[illegible] d'Andecy ✻, *secrétaire du conseil d'administration.*
[illegible], *chef de division.*
[illegible], *chef de division, adjoint.*
Du Garreau, *caisse.*
Quarse, *chef d'escompte*
Mardy, *chef du contentieux.*
Lagossenie, *chef de la comptabilité.*

Conseil judiciaire. — M. Guibert ✻, *avocat,* ancien agréé

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS.

21, rue Neuve des-Capucines, à Paris.

Le Sous-Comptoir [illegible] et [illegible] 1848, ses opérations embrassent tout ce qui concerne le commerce et l'industrie des bâtiments et des travaux publics. Il ouvre des crédits sur hypothèque et sur nantissement. Les accrédités souscrivent, à l'ordre du Sous-Comptoir, des billets renouvelables pendant toute [illegible] ces billets, endossés par le Sous-Comptoir, sont remis au Crédit foncier qui en fait les fonds. Le taux d'escompte est celui de la Banque de France; le Sous-Comptoir perçoit en sus la commission fixée par le décret du 24 mars 1848. Les actes relatifs aux ouvertures de crédit sont tous enregistrés au droit fixe de 2 fr. 20 cent.; à Paris le notaire de l'accrédité y concourt sans accroissement de frais pour son client; dans les départements les actes sont reçus par le notaire de l'emprunteur.

Crédits hypothécaires. — Tout propriétaire de terrain qui veut construire peut obtenir du Sous-Comptoir un crédit s'élevant au moins à 50 pour 100 de la valeur du terrain sur lequel il construit et de celle des constructions. Spécialement, un entrepreneur ayant [illegible] chantier ouvert peut obtenir un crédit en compte courant, en y affectant des immeubles de valeur jugée suffisante

Crédits sur nantissement. — Tout entrep[illegible] des billets à ord[illegible] pôt ou des valeurs [illegible]

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. Félix Martin ✻, *directeur*, nommé par le ministre des finances.

ADMINISTRATEURS MM.

Baudelot ✻, fabricant de briques et terres cuites, rue de Rivoli, 136
Bellet, entrepreneur de maçonnerie, rue Chaptal, 21
Cousté, entrepreneur de maçonnerie, quai des Célestins, 16.
Galand ✻, architecte, passage Violet, 1
Haret ✻, entrepreneur de menuiserie, rue de Bruxelles, 16.
[illegible], ancien entrepreneur de [illegible], boulevard Malesherbes, 4
Lebaigue, marchand de bois de sciage, rue de l'Université, 127.
Mozet, entrepreneur de maçonnerie, boulevard Denain, 10
De Neufville, banquier, rue Halévy, 8
A. Petit, entrepreneur de maçonnerie, avenue de l'Observatoire, 18
Petit, propriétaire, boulevard Haussmann, 43
Ravaut (O✻), marchand de bois, quai de la Râpée, 46.
Roussel (Henri), entrepreneur de serrurerie, rue Guyot, 82
Sellier, propriétaire, rue de Douai, 8
Tencé ✻, entrepreneur de couverture, boulevard des Filles-du-Calvaire, 8.

CONSEIL JUDICIAIRE MM

[illegible] Conseil [illegible]
[illegible]
[illegible]

SECTION IV.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

Rue Bergere, 14.

Le Comptoir d'Escompte est administré par un conseil composé de quinze membres et surveillé par un comité de trois censeurs, tous pris parmi les actionnaires.

Le conseil d'administration nomme, en dehors de son sein, un directeur qui assiste aux seances du conseil avec voix deliberative

Le conseil d'administration est assisté d'un conseil d'escompte. Ce conseil est composé [illegible], qui en détermine le nombre

Le fonds social du Comptoir est de 80 millions de francs divisé en 160,000 actions de 500 fr. chacune ; plus 20 millions de reserve

Les opérations du Comptoir consistent: 1° à escompter les effets de commerce payables à Paris, dans les départements et à l'étranger, les engagements souscrits à l'ordre des sous comptoirs de garantie créés auprès de lui; les billets à son ordre, accompagnés de récépissés de dépôt de marchandises dans les magasins généraux agréés par l'État, et, en général, toutes sortes d'engagements à ordre et à échéance fixe, résultant de [illegible] tions ou obligations d'entreprises industrielles ou de crédit, constituées en sociétés anonymes françaises, mais seulement jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur au cours de ces rentes ou actions, et pour une durée de 90 jours au plus, sauf renouvellement ; 3° à se charger de tous les payements et recouvrements à Paris, dans les départements et à l'étranger; à fournir et à accepter tous mandats, traites et lettres de change et la couverture aurait été préalablement faite, soit en marchandises déposées dans les magasins généraux, soit en espèces, soit au moyen de transferts de connaissements et contrats à la grosse, soit en valeurs agréées par le conseil d'escompte; à se charger du recouvrement de tous arrérages de rentes ou intérêts et dividendes d'actions, de l'achat ou de la vente, pour le compte de tiers, et moyennant commission convenue, de toutes espèces de fonds publics et valeurs industrielles, de [illegible] souscriptions à des emprunts publics ou autres et pour la réalisation de toutes sociétés anonymes, mais toujours pour le compte de tiers, et moyennant commission convenue, sous cette réserve qu'aucune souscription pour des emprunts sur fonds étrangers ou pour la réalisation de sociétés étrangères ne pourra avoir lieu sans l'autorisation du ministre des finances, 4° à recevoir en compte courant, et jusqu'à concurrence d'une fois et demie le capital [illegible] les fonds qui lui seraient versés, à un taux d'intérêt déterminé par le conseil d'administration; 6° à recevoir en dépôt, moyennant un droit de garde, toutes espèces d'effets et valeurs; 7° enfin, à établir, sous sa responsabilité et avec l'autorisation du ministre des finances, des agences tant en France que dans les colonies françaises et à l'étranger, [illegible] devant organisés et devant fonctionner dans les mêmes conditions que le comptoir lui-même.

Le Comptoir n'admet à l'escompte que des effets de commerce revêtus de deux signatures au moins, et dont l'échéance n'excède pas 105 jours pour le papier payable à Paris, 120 jours pour le papier payable dans les départements. Pour les effets sur les départements l'échéance peut être étendue à 90 jours, mais seulement à l'égard des effets tirés sur les places où il existe une succursale de la Banque de France. L'échéance des effets appuyés de connaissements peut être elevée à 180 jours de vue.

Il n'est admis à l'escompte aucun effet d'une échéance de moins de 5 jours [illegible] des signatures exigées peut être suppléée par un récépissé de marchandises déposées dans un magasin public, conformement aux dispositions des décrets des 21 mars et 3 août 1848. Dans ce cas, l'échéance des effets ne doit pas dépasser 90 jours, et la somme avancée ne peut être supérieure aux trois quarts de la valeur des marchandises deposées.

Le débiteur a le droit d'anticiper sa libération; il lui est tenu compte des intérêts pour le temps restant à courir, sous déduction d'une bonification de dix jours au profit du comptoir

Les taux et les conditions de l'escompte, des recouvrements, des comptes courants et des émissions de traites ou mandats, sont réglés par le conseil d'administration [illegible] Toute correspondance et tout compte courant doit être adressé par lettre adressée au directeur.

Jours d'escompte. — **Tous les jours, excepté les jours fériés.**

Président du Conseil.

M. HENTSCH, banquier de la maison Hentsch-Lutscher et Ce, rue Le Peletier, 20.

Administrateurs MM

Ra[illegible] ✻, juge au tribunal de commerce, [illegible]ciant (briques, tuiles), quai de la R[illegible]

Brassac ✻, ancien négociant, rue Sainte-Ce[illegible] prolongée, 8.

Eu[illegible] [illegible]ienne d'éclairage et de chauff[illegible] gaz, faubourg Poissonnière, 175.

Gillet fils aîné ✻, banquier, quai [illegible] Béthune, 18.

Le Vilain (E.) ✻, négociant de la ma[illegible]

Prévost, négociant en sucres, rue R[illegible]ment, 14.

[illegible] d'Hautevi[illegible],

Siegfried (Jacques), de la maison Siegfried [illegible] Cie, du Havre, rue d'Ant[illegible]

T[illegible] négociant (draps), rue Ri[illegible], 4

Teissonnière (O ✻) (vins), place du Théâtre-[illegible], 8

Thomas ✻, négociant, Boulevard Males[illegible]herbes, 32

[illegible]

Censeurs. MM

Berthier (O ✻), ancien président du tribunal de commerce, membre de la chambre de commerce, place de la Madeleine, 30

Forget ✻, ancien juge au tribunal de commerce, rue de Courcelles, 14

Direction MM.

C[illegible] G[illegible] (O ✻) agent de change honoraire, *directeur* [illegible] venues de l'Empereur, 48

H[illegible] Augustin) ✻, *sous-directeur*, rue de Trévise, 47

P[illegible]de, *sous-directeur*, chargé des services étrangers

Secrétariat général.

M. Denfert-Rochereau ✻, *secrétaire général*, rue du C[illegible], 5

CHEFS DE DIVISION DE L'ADMINISTRATION.

Caisse pri[illegible] O. Le[illegible]
Contentieux M. Lefèvre.
Correspondance française : M. André Thomas.
[illegible] M. C[illegible]
Escompte et renseignements M. [illegible]
Portefeuille : M. Bap[illegible]
Bureau des titres M. [illegible]

Conseil d'escompte. MM

[illegible]
[illegible]
[illegible]

SECTION V.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

(Décrets des 7 mai 1859, 12 janvier 1861 et 17 juillet 1870.)

Siége à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, 66. — Bureaux et caisses, rue de la Victoire, 72

CAISSES SUCCURSALES : *A.* rue du Temple, 14; *B.* rue Montmartre, 2, *C.* boulevard Sébastopol, 131; *D.* rue du Bac, 99; *E.* rue du Faubourg-Saint-Honoré, 78.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Les opérations de la Société consistent

1° A escompter les effets de commerce à ordre, à Paris, dans les départements et à l'étranger, les warrants ou bulletins de gage concernant des marchandises déposées dans des magasins généraux ou autres, et en général, toutes sortes de valeurs, effets ou engagements résultant de transactions commerciales, à deux signatures au moins, et à réescompter les valeurs ci-dessus spécifiées, sous la même garantie;

2° A faire des avances sur rentes françaises; actions ou obligations d'entreprises industrielles ou de crédit, constituées en sociétés anonymes françaises; bons du Trésor et autres valeurs émises par l'État, par les départements ou communes de France, mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes de leur valeur, et à la condition que ces avances ne seront faites que pour quatre-vingt-dix jours au plus;

3° A faire des avances aux sociétés de commerce et à tous commerçants, moyennant marchandises données, soit par voie de transport en garantie, dépôts en nantissement de valeurs mobilières ou connaissements, soit par voie de privilége ou d'hypothèque sur valeurs immobilières, à la condition que ces avances ne seront faites que pour six mois au plus, et n'excéderont jamais dans leur ensemble le montant du capital réalisé et de la moitié des réserves;

4° Se charger de tous payements et recouvrements à Paris, dans les départements et à l'étranger, et à ouvrir à cet effet des comptes courants, sans pouvoir jamais faire de découvert; à fournir et à accepter tous mandats, traites, lettres de change, lorsque la couverture aura été préalablement faite, soit en marchandises déposées dans les magasins généraux, soit en espèces, soit en valeurs agréées par le Conseil d'administration; à se charger des recouvrements de tous arrérages de rentes, ou intérêts et dividendes d'actions, de l'achat ou de la vente pour le compte de tiers de toute espèce de fonds publics et valeurs industrielles;

5° A ouvrir pour le compte de tiers toutes souscriptions à des emprunts publics ou autres, et pour la réalisation de toutes sociétés par actions;

6° A recevoir en compte courant jusqu'à concurrence d'une fois et demie le capital et des réserves, les fonds qui lui seront versés, à un taux d'intérêt déterminé par le Conseil d'administration;

7° A prendre part à toute émission de rente française, bons ou obligations du Trésor, emprunts des départements, villes et colonies, acquérir ces mêmes valeurs et faire tous emplois; n'excéderont jamais dans leur ensemble au total du capital et des réserves, ouvrir des souscriptions pour le placement des parts prises dans les valeurs mentionnées ci-dessus indiqués, faire tous reports sur valeurs cotées à la Bourse;

8° Enfin à recevoir en dépôt, moyennant un droit de garde, toute espèce de titres et valeurs.

Toutes autres opérations sont interdites.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. le Mis d'Audiffret (G✻), président honoraire de la Cour des comptes, membre de l'Institut, *président*
M. Durrieu (H.) (O✻), ancien receveur général du Bas-Rhin, *vice-président*

ADMINISTRATEURS. MM.

Aubry (Félix) (O✻), négociant, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine, ancien membre de la chambre de commerce.
Baroche (Alphonse) ✻, trésorier-payeur général du département du Calvados, administrateur du Crédit foncier de France.
Benoît-Champy (Gabriel) (O✻)
De la Bouillerie (J.), membre de l'Assemblée nationale, ancien ministre de l'agriculture et du commerce
Dehaynin (Gabriel) ✻, négociant, administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Nord
Jacobs (Victor) GO✻), ancien ministre des finances de Belgique, membre de la chambre des représentants, président de la banque belge du commerce et de l'industrie.
Cte Lemercier (A.) ✻, président du conseil d'administration des chemins de fer des Charentes.
Louvet (A.) (O✻), ancien président du tribunal de commerce de la Seine, membre de l'Assemblée nationale.
Magne (Alfred) ✻, trésorier-payeur général du département de l'Ain, administrateur du Crédit foncier de France et de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans.
Bon Portalis ✻, trésorier-payeur général de Seine-et-Oise
Rostand (Albert) ✻, banquier.
Rey de Foresta (O✻), administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Prince Soltykoff.
West (Gerard) ✻, président du conseil d'administration de la Société anonyme des mines de la Loire, administrateur du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée
Thelier (A.), banquier

CENSEURS. MM.

Dubus (Victor) (O✻), ancien agréé au tribunal de commerce de la Seine
Mathieu-Bodet ✻, ancien président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, membre de l'Assemblée nationale.
Thibaut (Germain) (O✻), ancien président de la chambre de commerce de Paris.

SECTION VI.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Les Chambres consultatives d'agriculture sont présidées par le préfet ou par le sous-préfet qui désigne le secrétaire. Le secrétaire peut être pris en dehors de l'assemblée et, dans ce cas, il n'a pas voix délibérative. Les inspecteurs généraux de l'agriculture ont entrée aux séances pendant le temps des sessions.

		Vice Présidents. MM.	Secrétaires. MM.
AIN	Bourg	Chambaud	Hors de la chambre.
	Belley	Nivière	Du Vachat.
	Gex	N...	N...
	Nantua	N...	Hors de la chambre.
	Trévoux	Bonnet (O ✲)	N...
AISNE	Laon	Corbette ✲	Turquin
	Château-Thierry	Bigorgne	Carré
	Saint-Quentin	Quequignon ✲	Gomart ✲
	Soissons	N...	N...
	Vervins	Dubuquoy	Marchand
ALLIER	Moulins	De Larminat	Olivier
	Gannat	Bourroux	Sidourny
	La Palisse	Bon Desmaroux le Gaillard (O ✲)	Barrière
	Montluçon	Moussy-Armet	Lacroix
ALPES (Basses-)	Digne	N...	Fruchier (Charles).
	Barcelonnette	Sanche	Proal
	Castellane	Barbaroux	Honnorat
	Forcalquier	Depiers	Lefèvre
	Sisteron	Ce Bonnaire (GO ✲)	Auguste Laplane ✲.
ALPES (Hautes-)	Gap	Allier (Edouard)	Hors de la chambre.
	Briançon	Mathieu	*Idem.*
	Embrun	Berthelot ✲	*Idem.*
ALPES-MARITIMES	Nice	Abbo	P. Bonnaire
	Grasse	Bon Isnard ✲	Delacroix.
	Puget-Théniers	Liotardy ✲	Rouquier
ARDENNES	Mézières	Mis De Wignacourt	Montjean
	Rethel	Hanappier	Jouy-Braconnier ✲
	Rocroi	N...	Salmon.
	Sedan	Lamotte (P.) ✲	N...
	Vouziers	N...	Leroy
ARIÈGE	Foix	N...	N...
	Pamiers	N...	N...
	Saint-Girons	N...	N...
AUBE	Troyes	De Villemereuil ✲	Dosseur ✲
	Arcis-sur-Aube	Gretet	N...
	Bar-sur-Aube	N...	Olivin
	Bar-sur-Seine	N...	Corcelles.
	Nogent-sur-Seine	Bon Wackenaer	Jozon ✲
AUDE	Carcassonne	N...	N...
	Castelnaudary	Metge (Ant. B.) ✲	Metge (Arnaud).
	Limoux	Cazalis	Boucharel.
	Narbonne	Anglès ✲	Gaillard.
AVEYRON	Rodez	De Monsaignat ✲	N...
	Espalion	Fromentel	Benoit.
	Millau	Lurieu ✲	Roustan.
	Saint-Affrique	Lamothe-Lamouroux	Arlès.
	Villefranche	Durand	Ardouret.

		Vice-Présidents. MM	Secrétaires. MM
[illegible]	[illegible]	Rougen [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	De Fontvert.....	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Clar[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Mar[illegible]
CALVADOS.	[illegible]	Bouesnel (O[illegible])	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	*idem.*
	[illegible]	Lefrançois (Olivier) [illegible]	*idem.*
	[illegible]	Binette	*idem.*
	[illegible]	Thouroude.....	*idem*
CANTAL..	[illegible]	Destann [illegible]	[illegible]
	[illegible]	Bonald	[illegible]
	[illegible]	d'Anterocne	[illegible]
	[illegible]	Creuzet (O[illegible]).	[illegible]
CHARENTE	[illegible]	Lecerf [illegible]	Hors [illegible]
	[illegible]	[illegible]	*idem*
	[illegible]	Moulin-Labie	[illegible]
	[illegible]	Veyret.....	*idem*
	[illegible]	Foi d'Hemery.	*idem*
CHARENTE-INFÉRIEURE	La Rochelle	Boucasse [illegible].	Hors de la chambre.
	[illegible]	Bonnemaison [illegible].. ..	*idem*
	Marennes	N.....	*idem*
	Rochefort...	Molière [illegible]	*idem*
	St-Jean-d'Angely	Jouy d'Aussy.....	*idem*
	[illegible]	Verdelier.....	*idem*
CHER...	[illegible]	[illegible] cerot [illegible]. ..	[illegible]
	St-Amand.. ..	Auclerc (Constant)[illegible]..	N..
	[illegible]	Guillaumin (O[illegible]).....	Chenu.
CORRÈZE ..	Tulle	N	N
	Brive ..	N	N
	Ussel	N	N
CORSE....	[illegible] *président*	Maestron.. ..	Capitan [illegible]
	Bastia, Vanucci, *p*	Pierron ..	Arrighi
	Calvi De Castedi, *p*	[illegible] Castelli ..	De [illegible]
	Sorte. Manucci, *p*	N ..	[illegible]
	Sartène DeSusini, *p.*	[illegible] ..	[illegible]
CÔTE-D'OR. ..	Dijon..	[illegible] ...	Ladrey [illegible]
	[illegible]	Gaudot [illegible] ..	Prunaire
	Châtillon-sur-Seine	N	Bordet (Louis
	Semur.....	[illegible] ..	[illegible]
CÔTES-DU-NORD.	[illegible]	Gaeta[illegible] ..	Dahon
	[illegible]	N ..	[illegible]
	Guingamp ..	Desjars.....	Fasquiou
	Lannion	Le Gac.....	Derrien.
	Loudéac	[illegible]	[illegible]
CREUSE.... ...	Guéret.....	Crosnier [illegible]	N....
	Aubusson	N. ..	Raynal
	Bourganeuf...	[illegible] [illegible], [illegible]	[illegible]
	Boussac ..	[illegible] [illegible]	[illegible] [illegible]
DORDOGNE ..	[illegible]	Daussel [illegible]	De Lentilhac
	Bergerac	Durand [illegible] Corbiac [illegible].	De Lescure.
	Nontron .	Mis de Mallet	[illegible]
	Ribérac	Jouffrey [illegible] ..	Hors de [illegible]
	[illegible]	[illegible] ...	Gagnebé
DOUBS ..	[illegible] ..	De Bussière [illegible].....	Lhomme
	[illegible]	Alfred Chavannes [illegible], [illegible] ...	Barbier.
	Montbéliard .	Henriet	[illegible]
	Pontarlier	Mermier.....	[illegible]
DRÔME	Valence .	Thaunaron [illegible]..	[illegible]
	[illegible]	Julien. ..	Rey
	Montélimar. . .	Doux [illegible]	Lesseran [illegible]
	Nyons	N	N ...

		Vice-Presidents. MM.	Secrétaires. MM.
EURE	Evreux	Morel	Drosne
	Andelys	[illegible]	Auguste ✲.
	Bernay	Guerin	Lamare
	Louviers	Prévost ✲	Thozet.
	Pont-Audemer	Delacroix ✲	Colet.
EURE-ET-LOIR	Chartres	N.	N.
	Châteaudun	Michel	N.
	Dreux	Du temple de Chauvigny	Gruau.
	Nogent-le-Rotrou	Cte de la Tuloye	N.
FINISTÈRE	Quimper	Halna du Frétay	De Carné ✲.
	Brest	De Kerjegu (Louis) (O✲).	Vte de Forsanz.
	Châteaulin	Lacoste ✲	De Pompery (Th.) ✲
	Morlaix	Cte de Gouzillon	Chanrier.
	Quimperlé	Cte du Couedic ✲	Le Romancer.
GARD	Nîmes	N.	Hors de la chambre.
	Alais	De Lacharce	Albert André
	Uzès	De Puygiron	Hors de la chambre.
	Le Vigan	Le Fesse	*idem.*
GARONNE (Hte-)	Toulouse	N.	Hors de la chambre
	Muret	Graves	Graves
	Saint-Gaudens	N.	Hors de la chambre.
	Villefranche	Demur	Delquie
GERS	Auch	Cte de Mauléon	Romégous.
	Condom	Sallo-Lestradère	De la Verny.
	Lectoure	Dufour ✲	N.
	Lombez	Brocas	Cyr Saint-Laurent.
	Mirande	Campardon	Labadans
GIRONDE	Bordeaux	Regis	Diport ✲.
	Bazas	Saint-Aubin	Saint-Marc
	Blaye	Brun	Faverie.
	La Réole	Icard	Delorme
	Lesparre	De Verthamon	Perrier.
	Libourne	Durand	Nadaud
HÉRAULT	Montpellier	Pagézy (Jules) (C✲)	Hors de la chambre.
	Bezziers	Cabal ✲	Daurel (C ✲).
	Lodève	Sous-préfet, président.	N.
	Saint-Pons	N.	Tallon (Guillaume).
ILLE-ET-VILAINE	Rennes	N.	Chevalier de la Teillais ✲
	Fougères	N.	Fecellier.
	Montfort	Auger de Kernisan	Denais.
	Redon	Fournier	Argand.
	Saint-Malo	Roux-n (O✲)	N.
	Vitré	De la Borderie	Ponteau.
INDRE	Châteauroux	Briaune	Mayet (Théodore).
	Le Blanc	De Bors	Du Puynode ✲.
	La Châtre	Lavernade	De Fromental
	Issoudun	Martineau-Chevigny	N.
INDRE-ET-LOIRE	Tours	De la Vallette	Rouillé-Courbe.
	Chinon	Mis de Quinemont (O✲)	Hors de la chambre.
	Loches	N.	*idem.*
ISÈRE	Grenoble	Dalmas	Bel.
	La Tour-du-Pin	De Rivoire la Batie	Roche.
	Saint-Marcellin	Duvernay	Lavillardière fils
	Vienne	Trouillet	Lar.
JURA	Lons-le-Saulnier	More ✲	Bécu.
	Dole	Bourcet	Chevret.
	Poligny	N.	Farnier.
	Saint-Claude	Perrier	N.

		Vice-Présidents, MM	Secrétaires, MM
LANDES.	Mont-de-Marsan	P...	Darrasse ✻
	Dax	N...	Bon de Larboust ✻
	Saint-Sever	Laussuy ✻	Duprat ✻
LOIR-ET-CHER.	B...	Roussel Hudelist ✻...	Salvat ✻
	Romorantin	Martinet	Lorgeré
	Vendôme	[illegible]	Brière
LOIRE.	Saint-Etienne	N...	N...
	Montbrison	Duchevalard ✻	[illegible] ✻
	[illegible]	N...	Gretin
LOIRE (HAUTE-).	Le Puy	Le Br... Vert ✻	Aymard (Auguste)
	[illegible]	M... ✻	Montanier
	Yssingeaux	[illegible] ✻	De Mars et Noron
LOIRE-INFÉRIEURE.	Nantes	Sorin de Bo...	[illegible]
	Ancenis	[illegible]	[illegible]
	Châteaubriant	N...	Lorieux
	Paimbœuf	[illegible]	Gouin
	Saint-Nazaire	[illegible]	De la Thébaudière
LOIRET.	Orléans	Sebert	Thomas des Franc
	Gien	N...	N...
	Montargis	Christ...	Rigaudin
	[illegible]	Mis de Saint-Mars ✻...	Hors de la chambre
LOIR.	Blois	Bosques	Broglie fils
	Figeac	De Lavaur-Laboisse...	Guary.
	Gourdon	Bougues (Clément)...	Rossignol
LOT-ET-GARONNE.	Agen	De C...	Hors de la chambre
	Marmande	[illegible]	[illegible]
	Nérac	[illegible]	[illegible]
	Villeneuve-d'Agen	Fe...	[illegible]
LOZÈRE.	Mende	N...	S...
	[illegible]	N...	[illegible]
	Marvejols	[illegible]	[illegible]
MAINE-ET-LOIRE.	Angers	N...	N...
	Baugé	Mar...	Lesbois ✻
	[illegible]	N...	N...
	Saumur	[illegible]	Pars ✻
	Segré	[illegible]	N
MANCHE.	Saint-Lô	N...	Le[illegible]
	Avranches	Hervé de Saint-Germain ✻	[illegible]
	Cherbourg	N...	N...
	Coutances	N...	[illegible]
	Mortain	[illegible]	[illegible]
	Valognes	N...	[illegible]
MARNE.	Châlons-sur-Marne	Dugied ✻	Fossé ✻
	Epernay	N...	N...
	[illegible]	N...	Derevoge.
	Sainte-Menehould	N...	N
	Vitry-le-François	N...	Vast-Vieil
MAYENNE.	Laval	[illegible]	Hors de la chambre
	Château-Gontier	Gernigon ✻	Lemothe ux
	Mayenne	[illegible]	Hors de la chambre
MEURTHE-ET-MOSELLE.	Nancy	N...	Bon de la Cost
	Lunéville	N...	N
	Toul	N...	Bon de Mandelle.
	Briey	Favon	[illegible]
MEUSE.	Bar-le-Duc	Rousse, Co... ✻	[illegible]
	Commercy	Cuisin...	Hémerot.
	Montmédy	D'Egreu...	Hors de la chambre
	Verdun	Benoît...	[illegible]

		Vice-Présidents MM.	Secrétaires, MM.
MORBIHAN	Vannes	Fouquet	Prieur de Bocerat
	Lorient	Du Bouetiez de Kergiien.	Fontan.
	Ploermel	Cte de la Monneraye	Hors de la chambre.
	Pontivy	Perrio	Peuchant.
NIÈVRE	Nevers	Mis de Saint-Phalle ✻	Pinet de Maupas.
	Château-Chinon	Mis d'Espeuilles (O✻)	Massin
	Clamecy	Rambourg ✻	Hors de la chambre.
	Cosne	De Fréville	Terrier
NORD	Lille	Meurein	Heddebault.
	Avesnes	Manessy	Hors de la chambre.
	Cambrai	Mortier	Boulenger
	Douai	N	Vasse
	Dunkerque	Mabry	Vandercolume ✻
	Hazebrouck	Clauzorez	Margerin du Metz
	Valenciennes	Cadet	Lemer.
OISE	Beauvais	Bon de Corberon (O✻)	Gossin ✻.
	Clermont	N	Rotte
	Compiègne	Vte de Tocqueville (O✻	Boutmors.
	Senlis	N	Clanchet.
ORNE	Alençon	N	Huvelier
	Argentan	N	Cte de la Genevraye.
	Domfront	Lemonnier de la Hal	Jouguet
	Mortagne	De Vanssay de Blavou	De Sainte [illegible].
PAS-DE-CALAIS	Arras	Mis Piat ✻	Bouleux ✻.
	Béthune	Delaby ✻	Delesse.
	Boulogne-sur-Mer	Dufour	Le Fèvre du Prey.
	Montreuil-sur-Mer	Delhomel ✻	Hors de la chambre.
	Saint-Omer	Degrave ✻	*idem.*
	Saint-Pol	Mathieu ✻	Wierre.
PUY-DE-DÔME	Clermond-Ferrand	De Fel gonde	Jacoustre
	Ambert	Celeyron ✻	Granet
	Issoire	L'Ebraly	Fauverteux
	Riom	De Lavaissiere ✻	Grudet
	Thiers	Hermose Andrieu	Chassaigne-Darrot.
PYRÉNÉES (BASSES)	Pau	MM les Sous-Préfets	Pommiès
	Bayonne		Rouquayrol
	Nauen		D'Abbadie.
	Oloron		N
	Orthez		Casteras
PYRÉNÉES (HAUTES)	Tarbes	N	Dubos Laurence
	Argelès	N	N
	Bagnères	Pailhès ✻	Hors de la chambre.
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Perpignan	Comte (Joseph)	Garène.
	Céret	Fourcade	Delt (Jules)
	Prades	Py ✻	Acezat.
RHIN (HAUT-)	Belfort	Juster	Haas
SAÔNE (HAUTE-)	Vesoul	Mis d'Andelarre (O✻)	Hors de la chambre.
	Gray	De Beaussejour	Perron ✻.
	Lure	Martelet	Hors de la chambre
SAÔNE-ET-LOIRE	Mâcon	Meunier ✻	Hors de la chambre.
	Autun	Vte de Dormy	*idem.*
	Châlon-sur-Saône	Abel-Petiot	*idem.*
	Charolles	Viledey	*idem.*
	Louhans	Ronget	*idem.*

		Vice-Présidents, MM	Secrétaires MM
SARTHE	Le Mans	De Longuemaye ✻	[illegible]
	La Flèche	N	[illegible]
	Mamers	Gaillard [illegible]	[illegible]
	Saint-Calais	Akermann O✻	[illegible]
SAVOIE	Chambéry	Sylvoz (Charles-Emile)	Tocanon ✻.
	Albertville	Jacquemond (Jos.-B.)	Perrier de la B
	Moutiers	Carquet (François)	Blanc (Michel)
	Saint-Jean-de-Maurienne	Deschamps (Jean)	Dubuisson.
SAVOIE (HAUTE-)	Annecy	Cte de Villette	Hors de la cham
	Bonneville	Plantard (O✻)	*idem*
	Saint-Julien	Chantemps	De Lav
	Thonon	Jordan (Félix)	Cottet.
SEINE	Saint-Denis	Putel ✻	[illegible]
	Sceaux	Gillet	N
SEINE-INFÉR	Rouen	Barbet (Henry) (GO✻)	Fauco ✻
	Dieppe	Cte de Malartic ✻	Piment
	Le Havre	Lefébure	Aubry
	Neufch	De Lagneman ✻	[illegible]
	Yvetot	Rouleau (O✻)	[illegible]
SEINE-ET-MARNE	Melun	Bon [illegible] Rochette ✻.	[illegible]
	Coulommiers	[illegible]	[illegible]
	Fontainebleau	[illegible]	N
	Meaux	[illegible]	[illegible]
	Provins	[illegible] ✻	Comm
SEINE-ET-OISE	Versailles	[illegible]	Berbe (Gus
	[illegible]	[illegible]	Edouard-Adolphe père.
	Étampes	[illegible]	[illegible]
	Mantes	N.	Lorot
	Pontoise	Frupart	Girard-Boisseau
	Rambouillet	N	N
SEVRES (DEUX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SOMME	Amiens	[illegible] de Cassagnac ✻	[illegible]
	Abbeville	Broquet	*idem.*
	Doullens	Porion	Renard
	Montdidier	[illegible]	De Vien
	Péronne	[illegible]	[illegible]
TARN	Albi	[illegible]	N
	Castres	Combes (Anach) ✻	Alba-Lassource
	[illegible]	N	N
	[illegible]	[illegible]	Pr
TARN-ET-GAR	Montauban	Garrisson	[illegible]
	Caste.-Sarrazin	Bon Barrié	De Marsac
	Moissac	N	Lagrèze Fossat
VAR	Draguignan	De Colbert Turgis	Coquidé (Achil
	Brignoles	Jaubert (Clair)	N...
	Toulon	N	Cebes
VAUCLUSE	Avignon	Granier.	Hors de la chambre.
	Apt	D'Avon de Ste Colombe.	*idem.*
	[illegible]	[illegible]	*idem*
	Orange	Rupert	*idem*
VENDÉE	La Roche-sur-Yon	Pervinquière ✻	Gourraud.
	Fontenay-le-Comte	N	N....
	Sables-d'Olonne	[illegible] ✻	N

		Vice-Présidents. MM.	Secrétaires. MM.
VIENNE	Poitiers	Doncenne	De Grousseau
	Châtellerault	de la Massardière	Cte de Campagne.
	Civray	Sapin	Chevrier
	Loudun	De la Tourette	Levavasseur.
	Montmorillon	Touchard	Dorvan.
VIENNE (HAUTE-)	Limoges	De Brachard ✲	Hors de la chambre.
	Bellac	Nouailhier (Adolphe)	*idem*
	Rochechouart	Simon la Rosse	Soury-Lavergne.
	Saint-Yrieix	Bon de Nexon ✲	Mazeaud.
VOSGES	Epinal	Mathieu	Thuriot ✲.
	Mirecourt	N.	Grandjean ✲.
	Neufchâteau	Renault	N....
	Remiremont	N.	Febvrel.
	Saint-Dié	N.	N....
YONNE	Auxerre	Lambert Gosset ✲	Hermelin
	Avallon	Corneau	Contard.
	Joigny	Precy	Verollot d'Armancy
	Sens	Lecomte	Cassé
	Tonnerre	N.	Textoris ✲.

SECTION VII.

CHAMBRES DE COMMERCE

Les Chambres donnent au Gouvernement les avis et renseignements qui leur sont demandés sur les faits relatifs aux intérêts industriels et commerciaux, présentent leurs vœux [illegible] moyens d'accroître la prospérité de l'industrie et du commerce, sur les modifications à introduire dans toutes les branches de la législation commerciale, sur le tarif des douanes et octrois, sur l'exécution des traités et l'organisation des services publics qui peuvent intéresser le commerce ou l'industrie, tels que les travaux des ports, la navigation des fleuves et des rivières, les postes, les chemins de fer. Leur avis est demandé [illegible] commerciale, sur les érections et règlements des Chambres de commerce, sur [illegible] Bourses et les établissements de change ou de courtiers, sur les tarifs [illegible] sur les tarifs et règlements des services de transports et autres établissements à l'usage du commerce; sur les usages commerciaux, les tarifs et règlements maritime et en matière d'assurances, de marchandises, de change et d'effets [illegible] sur les créations de tribunaux de commerce dans leur circonscription, sur les établissements de banque, de comptoirs d'escompte et de succursales de la [illegible], sur les projets de travaux publics locaux relatifs au commerce; sur les [illegible] Chambres de commerce établissements d'utilité publique. Dans les cérémonies publiques [illegible] prennent rang [illegible] près les tribunaux de commerce.

AISNE.

Saint Quentin.

Vidal
Sarazin ✻, *président.*
Malézieux (Henri),
[illegible]
Gilbert, *secrétaire*
Tiaron, *trésorier, vice-*
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✻
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✻
[illegible]

ALPES-MARITIMES.

Nice.

Abbo, *président.*
Giraud, *secrétaire.*
[illegible]
[illegible] ✻
[illegible]
Gros (Joseph).
Colombo
Barberis (Antoine).
[illegible]
Bounin (Agathocle).
[illegible]

ARDENNES.

Sedan.

[illegible] Grua[illegible] ✻, *président*

MM.

Robert (Auguste).
Boutmy.
Amour.
Jardinier
De La Bross[illegible]
[illegible]
[illegible], *secrétaire*
[illegible] Gustave
[illegible]
[illegible]
[illegible]

AUBE.

Troyes

[illegible]
Baron (Armand
[illegible]issier (Louis)
Jacquin
Marquot.
Marot (Étienne), *vice-pr.*
Doumet (Hippolyte).
Fontaine (Félix).
Buxtorf aîné.
Berthier-Robiot, *prés*
[illegible]
N...

AUDE.

Carcassonne.

Marty-Combes, *trés.*
Aynard, *président.*
Saige (Jacques).
Rivière jeune.
[illegible] Prosper, ✻
Castel (Eugène) ✻.
Jourdanne (Hippol.).
Cazaben aîné.
[illegible], *secrétaire*
[illegible]

MM.

Narbonne.

de Stadieu, *président.*
Vié Anduze, *secrét.*
Gros, *trésorier*
Abram (Antoin
[illegible] (Antoin
[illegible]gnier Victor
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

Mar[illegible]

[illegible] ✻
[illegible]
[illegible] (Alph.) ✻,
[illegible] *président.*
[illegible], *secrét.*
Rabatau ✻.
Gros (Charles).
Rondel (E.)
Fabre (Cyprien).
Vuer aîné.
Reymonet (Étienn
[illegible]
Laroque
[illegible]
[illegible]
Agenasio Démétrius).
Paquet (Nicolas).
Viel (Jules).
[illegible]re
Morand (Amédée).

CALVADOS.

Caen.

Aze, *vice-président*
[illegible]pare-Desknrtiers, *secrétaire*

MM.

Beaujour (David) ✻
Paumier (Charles) ✻
président
[illegible]
Briot, à Bayeux
Lemonne, à Vire
[illegible]
Guérard
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Hâ[illegible]

[illegible]
Sorel ✻, *président.*
Fossey, *secrétaire*
Blotiere
Pottier
Michelon ✻
Gouley.
Ennuli

CHARENTE-INFÉ[illegible]

La Roche

[illegible]
[illegible]
Delmas (Franck, [illegible]
Morch (W.)
D'Orbigny (Alcide)
[illegible]
Lombard, à Marennes
[illegible]
de-[illegible]

Rochefort

Cordier aîné, *pr[illegible]*
[illegible]

[illegible]

MM

-Bry, *secr.*
Leps (Ernest).
Richard.

CÔTE

Bastia

Jos) ✲, *vice-pr.*
secrétaire-trésorier
Damer.
Grenga.
vice-pré.

CÔTE-D'OR.

Dijon

Guhn-Danoyer, *président.*
Régnier (Jules).

(L , ne.maît.
rdet (Lo s, fabr.
Ch.Lefet.
secrétaire.

Beaune.

Bouchard (Antonin) *président*
Bourgeois (Antonin), *secrétaire.*
Labouré.
Georges.

CÔTES-DU-NORD.

Saint Brieuc.

obert (Frédéric).
Nobert aîné.
Bascher-Delangle.

DOUBS.

Besançon.

Béjanin père.
Cretin (Alexis).
Déprez (P. T.).
Marot (Félix), *prés.*
Nobot (Adolphe).

MM.

Guthenin - Chalandre père ✲.
Pelecier (Pierre-Ch).
Veil-Picard (Adolp.). *trésorier.*

FINISTÈRE

Brest

Mo *vice président.*
Dubreuil ✲, *présid*
Despinoys
Chevallot *secrét*
Lefournier.
Dos

Lorient

Le ✲, *président.*
Andrieux, *vice-prés.*
Frébourg
Homon (Ch.) père ✲.
Puyo (Edmond).
Brand (Ls.)
Le Hir (J.-M.).
Braouézec (Victor).
Carlolet père.

GARD.

Nîmes

Maumenet, *trésorier*
Lafitte (Louis) ✲, *prés.*
Michel (Henri).
Bruneton (Emile).
Bonnefoy-Sibour.
Brunel (Numa).

GARONNE (HAUTE-).

Toulouse.

Fourcade, *vice-prés.*
Ozenne ✲, *secrét*
Langlade ✲, *prés.*
De Planet ✲
Mather aîné.
Espinasse (Ph.).
Bonnet (D.).
Bary.
Gèze (L.).
Commez, *trésorier.*
Calvet-Besson.
Sales.
Decamps (Ch.).

GIRONDE.

Bordeaux.

Faure (Lucien), *prés.*
Lalande (A.), *vice-pr.*
Bacur (A.), *secrétaire.*

MM.

Brunet (H.) ✲.
Marc-Maurel.
Guestier (Dan.).
Saint-Ange-Richon.
Beylot (Charles).
Cazol François).
Saint-Grin - Lopes - Dubec.
Daney (Alfred).
Labrunie (P.-A.).
Lagrolet (L.).
Clouzet (Ferdinand).

Cette

Gaulheret(d), *vice-prés.*
Gauthier
Comolet (Victor).

Montpellier.

Pagezy (H.) ✲, *prés.*
Blouquier (Ch.), *secr. trésorier.*
Baldy (Joseph).
Mion (Charles).
Maistre (Jules).
Cogombles - Durivaux.
Leenhardt (Ernest).

ILLE-ET-VILAINE

Fougères.

Buet, *président*
Marchix, *trésorier.*
Marionnau.
Calmel (Alexandre).
Parmentier (Alfred).
Bertel (Jean-Marie).

Rennes

Garnier, *président.*
Martin, *vice-présid.*
Le Bartard, *secrétaire.*
Heuzé.
Marcais (Martin).
Porteu.
Raffray.
Leb t.

Saint Malo

Gaultier (L.), *présid.*
Le Pomellec, *vice-pr.*
Tollen (Paul), *trésor.*
Le Maréchal.
Hovius (Auguste).
Buot (Emile).
Rame (Victor).
Sire (Désiré).

MM.

INDRE-ET-LOIRE.

Tours.

Goum (Eugène) (O ✲), *président.*
(Alfred) (O ✲), *vice-président*
Roze (Raymond) ✲, *secrétaire*
Bouchet (Bienvenu)
Chambert (Amédée).
Fey (Eug.) ✲
Abot (Martin
Gilet (Adrien)
Lesourd (

ISÈRE

Grenoble

Breton ✲.

Harel ✲, *président.*
Camichel, *vice-prés.*
Jouffray.
Gonet
Pascal
secrétaire
Brunet-Lecomte
Jullien

LOIRE.

Saint-Etienne

Gérentet (Claudius) ✲, *vice-président*
président.
Thivillier.
David (Francisque), *trésorier*
Allamagny.
Pagnon.
Arbel
Lanoir
Enverte.
De Rivier .
Barbe.
Tézenas du Mont
Silvestre (Pierre), *secrétaire archiviste.*

Roanne

Déchelette (Remy), *président.*
Dechelette-Dep , *vice-président.*
Rollet (Alexandre), *secrétaire*
Cherpin aîné
Bajard (Jules)

MM
Filon (Louis),
Gonnaud fils aîné
Chevrondier (Fran
[illegible]

[illegible]

Nantes

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MM.
Lonquety aîné ✻.
[illegible] Lagache.
[illegible] *secrétaire.*
Legauve.

Calais.

[illegible] *président.*
[illegible]
[illegible]ruier-Hedde, *trés.*
Dewailly [illegible] *secrétaire*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Saint-Omer

Hermant-Bouquillion.
[illegible]des.
Duméril père, *présid.*
Poron, *vice-présid.*
Deron.
[illegible]olet ✻.
Fanien.
[illegible], *secrétaire.*
[illegible]uville, *trésorier.*

PUY-DE-DOME.

Clermont

Rideau.
[illegible]eton
[illegible]✻, *président.*
[illegible]
[illegible]
[illegible], *secrétaire*
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Thiers

[illegible]
[illegible]
[illegible]

MM.

SOMME.

Amiens

Cavillard du Hoger
[illegible]
[illegible]
Mercier (Th.) ✻.
Dubois (Ad.), ✻, *secrét.*
Labbé (Ch.), *vice-prés.*
Ponche.
[illegible] (Vulfran) ✻, *président*
[illegible], *trésorier*
[illegible]

Abbeville.

Monchaux.
Demay (Ed.).
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

TARN

Albi

Mercadier, *président.*

MM.

Gillet, *secrét.-trésor.*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pubès (Charles).
Prunet
N.....

Castres.

Coste, *président*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Laloubère
Laval (Jules).
Cormouls-Houlès.
Durand
[illegible]
Armengaud, *secrét. archiviste.*

VAR.

Toulon.

[illegible], *président.*
Fauchier (Victor), *vice-président.*

MM

Maurin aîné, *trésorier.*
[illegible]
[illegible]
Gubert (Léonce).
Gérard (Charles).
[illegible]
Poncy ✻, *secrétaire.*

VAUCLUSE

Avignon.

[illegible] than, *président.*
Cousin, *vice-président.*
[illegible] (Joseph).
Léonhart.
Monestier aîné.
Fortunet (Paul).
[illegible]
[illegible]
[illegible] (Aug.).
[illegible], *secrétaire-trésor.*
Meynard (Adrien).

VIENNE (HAUTE-)

Limoges.

Pétinaud-Dubos ✻, *président*

MM

Allouaud, *vice-président*
[illegible]
[illegible]
Durand,
Berthet, *trésorier.*
[illegible]
Lafaye
Rigaud.
Sapin
[illegible]

VOSGES

Épinal

Kiener ✻, *président*
[illegible]
Laederich, *trésorier*
Dietsch
Vincent.
Morel
Grandjean
Schupp.
[illegible]
Schwartz.
Aubry
Frey

SECTION VIII.

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES

Les fonctions des membres des chambres consultatives des arts et manufactures [illegible] six années; le renouvellement [illegible] tous [illegible] deux ans par moitié, [illegible] membres renouvellements partiels qui suivent une [illegible] ordre déterminé [illegible] par le sort. — Les vacances accidentelles [illegible] précédente [illegible], mais seulement pour le temps qu[illegible] exercice du membre [illegible]. (Les membres sortants sont rééligibles (décret du 24 octobre 1868)

		Présidents MM.	Secrétaires. MM.
[illegible]	Montluçon	Chantemille (O ✻)	Dupuy
	Moulins	Brossard	Paput.
[illegible]	Privas	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Charleville	[illegible]	[illegible]
	Givet	[illegible]	[illegible]
	Rethel	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Foix	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Chalabre	[illegible]	[illegible]
	Limoux	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Millau	[illegible]	[illegible]
	Rodez	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Boissonnade	[illegible]
[illegible]	Aix	Adhert [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Nerou	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Grosset-Desruisseaux	[illegible]
	Lisieux	[illegible]	[illegible]
	Vire	Dumée-Desmarets	[illegible]
[illegible]	Angoulême	Sazerac de Forge	[illegible]
[illegible]-DU-NORD	Quimper	Vernet	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Montpellier	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Defougy	Fouerre
	[illegible]	Chauvet	[illegible]
	[illegible]	Potevin	Poussin
	[illegible]	Verger	[illegible]
[illegible]	Saint-Hippolyte	Planchon	[illegible]
	Sommières	Roux	[illegible]
	Le Vigan	Maystre	[illegible]
	Bédarieux	N.	[illegible]
[illegible]	Clermont	Bouquet (Benjamin)	[illegible]
[illegible]ERAULT	Gange[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Lodève	[illegible]	[illegible]
	Saint-Pons	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Châteauroux	[illegible]	[illegible]
	Issoudun	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Voiron	[illegible]	[illegible]
	Bourgoin	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Lormet (Joseph)	Fournier (Léon)
	[illegible]	[illegible]	Regad
[illegible]	Nyons	Hutte	Charat
	Saint-Paul	Marin ✻	Reymoudon
[illegible]	Le [illegible]	Durand (Victor)	Lecuy
[illegible]-GARONNE	Agen	Gud (Auguste)	Lauras
[illegible]	Marmande	Jaffard	J. Lavignole.

		Présidents MM.	Secrétaires MM.
MAINE-ET-LOIRE....	Cholet.....	Pineau (Pierre,... ...	[illegible]
	Saumur.....	Lambert-Lesage....	Charbonneau-Ballet
MARNE.....	Châlons.....	N.....	N [illegible]
MARNE (HAUTE-)....	Joinville.....	Daucle-Bernardin....	Capitain
MAYENNE.....	Mayenne.....	Durand-Jamard.....	Gustave-D[illegible]
NIÈVRE.....	Nevers.....	Scherff ✻.....	Mallet-[illegible]
NORD.....	Armentières.....	Deglin (A.)..... / Dufour, *vice-président.*	Vognard
	Avesnes	Sculfort.....	Horrie[illegible]
	Cambrai.....	Wallorand ✻.....	Cornaille-Leroy
OISE[illegible]	[illegible]	N[illegible]	[illegible]
[illegible]	Arleux	Papuchon	[illegible]
	[illegible]rs	Gallet (Eugène)	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Mac	N	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Vimoutiers	[illegible]	[illegible]
PAS-DE-CALAIS.....	St-Pierre-lès Calais	Caillette.....	Dagbert
PUY-DE DOME.....	Ambert.....	Coste (Adolphe).....	Ledieu
PYRÉNÉES (BASSES-	Oloron.....	Ducos.....	Montaut
	Pau	[illegible]	[illegible]
SEINE-ET-MARNE....	Montereau.....	Lebeuf de Montgermont (O✻)	[illegible]
SEINE-INFÉRIEURE..	Bolbec.	[illegible]	[illegible]
	Yvetot.	[illegible]	[illegible]
SÈVRES (DEUX-).....	Niort	[illegible]	[illegible]
	Saint-Maixent	[illegible]	[illegible]
TARN-ET-GARONNE.	Montaub[illegible] ...	Port[illegible]	M[illegible]
VAR.....	Brignoles.....	Vian	Bontis (Léon)
	Draguignan.	[illegible]	[illegible]
VAU[illegible]	Orange.....	Daillo ✻.....	Del[illegible]
VIENN[illegible]	Poitiers.....	De Beauchamp (C✻).	Ver[illegible]
[illegible]	Remiremont.....	Forel-Surieau..... / Bertrand *vice-président.*	Kinsbourg
	Saint-Dié	Dietch (Jacques)	Chenal (Eugène)
YONNE[illegible]	[illegible]	[illegible] ✻	[illegible]

SECTION IX.

AGENTS DE CHANGE ET COURTIERS

DANS LES DÉPARTEMENTS.

Les agents de change, courtiers d'assurances et courtiers interprètes et conducteurs de navires, là où il en est établi, sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du ministre de l'agriculture et du commerce, sauf les agents de change de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse et Nantes, qui sont nommés sur la proposition du ministre des finances. Ils [illegible] change et courtiers en titre d'office sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'agent de change ou courtier, à ses héritiers ou ayants cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivants, les agents de change et courtiers, leurs veuves, enfants et héritiers sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués.

Aux termes de la loi du 18 juillet 1866, toute personne est libre d'exercer la profession de courtier de marchandises.

ABBEVILLE.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Lefebvre (angl.). Pranger.

AGEN.

Agents de change. MM.

[illegible] Labesque.

AIGUES-MORTES.

Courtier, interprète et conducteur de navires.

Théaulon.

AMIENS.

Agent de change.

N....

ANGERS.

Agent de change.

Monory *dit* Monsigny.

ARRAS.

Agent de change.

M. Thomas.

AUCH.

Agents de change. MM.

[illegible]

AURILLAC.

Agents de change. MM.

[illegible] N..

BAYONNE.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Berho (espagnol).
Decuart (espagnol).
Duverdier père (all., holl.).
Duverdier fils (anglais, allemand, hollandais).
Etchegaray (espagnol).
Lagravère (J.-A.) (anglais).

BÉZIERS.

Agent de change.

M. Tarniquet.

BORDEAUX.

Agents de change. MM.

Rodrigues.	Sollberg.
Maitre, *syndic*.	Dreux.
Seignouret.	Dufourq.
Dubois.	Rivarès.
Lopes-Dias.	Brousse.
Bénédit.	Saint-Marc.
Roger.	Béchade de Pommiers.
Courtès.	Jarousse.
Curcier.	Cardeilhac.
Nonnez-Lopes.	
Léon.	

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Aka (angl., allem., esp., ital.).
Binaud (allemand, hollandais, suédois, norwégien).
Buche.
Colombier (angl., esp., ital.).
Delmestre (angl. et espagnol).
Denan.
Duchon-Doris (anglais).
Ferrière (A.) (allem. et holl.).
Ferrière (J. G.) (allem., holl.).
Jude (anglais et italien).
Laffitte (anglais).
Lamothe.
Legendre [illegible]
Martin
Morel
[illegible]
Polh (allem., danois, suédois).
Sabourin.
Testard.
Thounens.
Vandercruyce (angl., esp.).

Courtiers d'assurances. MM.

Adam.	Falquet.
Cornu (J.-J.).	Grossard.
Couve.	Roux (F. L.).
Dupré.	

BOULOGNE.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Dewismes (angl. et allem.).
Sellier (anglais).
Ternaux (anglais, allemand, danois, norwégien).

BREST.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Corre (italien).
Couve (angl., allem., norw., dan., suéd., ital.).
Lequerré.
N....

CAEN.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Bazin (anglais, allemand).
Delaforge (anglais).
Pelletier (anglais).

CALAIS.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Derheims (espag., portugais, anglais, hollandais, italien, [illegible]
Dupuis (danois, [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

Agents de change. MM.

[illegible]

[illegible]

Agents de change. MM.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Doumet. | Rieu.
Frisch. | Salomne.

[illegible]

Agents de change.

M. Lavallée.

[illegible]

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Benoit (anglais)
Langlois (anglais, norwégien, suédois, danois, allem.
Lemonnier (anglais, norwégien, suédois, danois, all.).
Morvant.

CLERMONT-FERRAND.

Agents de change. MM.

Groisne. | Pestel.
[illegible] | Roux

ROSIC (LE).

Courtier, interprète et conducteur de navires.

M. Caedaneau.

DIEPPE.

Agent de change.

M. Delarue.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Allard (anglais, norwégien, suédois et danois).
[illegible] (anglais, suédois, [illegible]
Dupuis
[illegible] anglais).

DUNKERQUE.

Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et cond. de nav. MM.

Allbert (allemand, hollandais, danois, norwég., suédois, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Surgeint (anglais)
Spiers (anglais)
Vandenkerchove

[illegible]

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Dottelondo
Franque (anglais, danois, suédois, norwégien).
[illegible]
[illegible], norwégien).
O Donovan.

[illegible]

Courtiers assermentés, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Lemaniché
Gaillebot (angl., norw., suéd., danois).

GRAVELINES.

Courtier, interprète et cond. de nav.

Merlen (anglais).

HARFLEUR.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Lecomte.
Lefebure (anglais).

HAVRE (LE).

Agents de change. MM.

Farcis. | Vimont.
Mallet. |

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

[illegible] landais, suédois, norwég.).
Franque (M. J. P.) anglais)
Godefroy (allem., holl., suéd. [illegible]
[illegible] wégien [illegible]
Merville (G. [illegible]
Merville (G. P. [illegible])
[illegible]
Tuconet (anglais)
Viollette (allemand, danois, norw., suédois).

Courtiers d'assurances. MM.

[illegible]

HONFLEUR

Courtiers assermentés, interprètes et conducteurs de navires. MM.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Gimié. | Mairie.

LA ROCHELLE

Agents de change, courtiers d'assurances. MM.

[illegible]
Brumauld-Deshoulières
Coudreau
[illegible]
[illegible]
Vincens

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Bouyé (aîné)
Farjenel.
Langlois (allemand)
Meyer (F.)
Meyer (J.)
Parade (aîné)

LE CHATEAU (Ile d'Oléron)

Courtier, interprète et cond. de nav.

M. Laray (anglais, hollandais)

[illegible]

Agents de change. MM.

Liagre, *syndic* | Bourdonnaye du Cleuziou
Verdelet. | Paquet
Févez |
Pajot |

LORIENT

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Civel (norwégien)
[illegible]
Leburgo (anglais)

LYON

Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Daviau (ang.ais).
Daviau (H. P.) (anglais).

LYON.

Agents de change. MM.

[illegible]	Forest
[illegible]ge.	Recamier
Demoustier, *syndic.*	Sejalon.
Thomas.	Genevet.
Rozier.	Lorrin.
Serullaz.	Reure.
[illegible]	Bourrit.
[illegible]	Chantal.
[illegible]	Jacquet.
[illegible]	Fontaine.
Marieton.	Bizot.
Desgaultière.	Jacquemet.
Picot.	Schmidt.
Jauvat.	Menet.
Thouvercy	Holstein.
Aubert.	

MARANS.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

Bineau (angl.). | Savinesu

MARENNES.

Courtier interpr. et cond de nav.

M. Petit.

MARSEILLE.

Agents de change. MM.

[illegible]	Laty.
[illegible]sse	De Surian.
[illegible]ort,	Jogand.
[illegible]ard *dit*	Lamoureux.
Lagaud, *syn-*	Gautier.
[illegible]	[illegible] M
Arnaud.	Bonifay.
Méry.	Arréat.
Théryc.	Carcassonne.
Fraissinet.	Béchet.
Carnavaut.	Cheuret.

Courtiers d'assurances. MM.

Hachette.	Rebufat.
[illegible]avet	Séjourné (M. C.)
Chancel.	Traboud (C.A.)
Estrangin.	N....
[illegible]ard	N[illegible]

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Bre[illegible]

Fr[illegible]

[illegible]

[illegible] J. F. B.).

[illegible]

Pa[illegible]i (italien).

Perra[illegible]talien).

[illegible]al., grec,

Tornezy (italien).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Arnaud (angl., ital., portug.).

Balliste (italien, espagnol).

Barry (C. T. J.)

Bonnaffons (M. E. V.) (italien, grec,).

Braquety.

Brizy (italien).

Budd (anglais, italien, suéd., norw.).

Calvo (italien, espagnol).

Dutfoy.

Escarras (italien).

Fauconi (italien).

Frérejonan-Dussein.

Frisch (J. T. H.) (italien, allemand, anglais, hollandais, danois, norw., suédois).

Frisch (E. G.) (anglais, allemand, hollandais, suédois, norw., danois, italien).

Gimon.

Giraud (F. D. L.) (ital., grec).

Giacopello (italien).

Guibal (italien)

Guien (G. J. A.).

Guien (A. E.)

Gutmann (allem., angl., ital.).

Icard.

Imbert.

Lo[illegible]ître (italien, anglais, espagnol et portugais

Lieutier (italien, grec).

Lizier (grec).

Luquet.

Morro (Ta[illegible]en)

Mouren [illegible]

Mouren (Jos[illegible])

Plantier (ang., suédois, allemand, [illegible]

Rey (italien).

Reynard (italien, anglais).

Salles.

Schück (suéd., norw., danois, [illegible]

Séjourné.

MILLAU.

Agent de change.

M. Crouzet de Termenoux.

MIRANDE.

Agent de change.

M. Devèze.

MORLAIX.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Lardet (allemand, anglais, danois, norwégien, suédois).

Legrand (Ch.) (suédois, anglais, danois, norwégien).

NANTES.

Agents de change. MM.

Chauvet	Salentin.
Dubois, *synd.*	de Lisle du
Gourdet.	Dréneuf.
Sossa	Allaire.
Le Masne.	Porquier.
Lehure.	

Courtiers d'assurances. MM

Allard de Grand-Maison.

Allegret.

Bernard.

Guillou.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Caillard (anglais, allemand, norwégien, danois).

Denis

Grenet.

Maillard (anglais,

Manjot (anglais, hollandais, suédois, danois, allemand, norwégien, ital., espag.).

Noé (Jules-Martial) espagn.).

Sue.

Vanheddeghom (allemand, anglais, [illegible]

NICE.

Agents de change. MM.

Goiran (G. E. L.). Pecoud. [illegible], Muaux.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

N.... [illegible]

Giordan (C[illegible]

Grosso. |

NIORT

Agents de change MM.

Guionnet. | Moynier.

ORLEANS.

Agents de change. MM

Rogier. | Grans.re

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conducteurs de navires MM

Padioleau (angl., norw., suéd., danois).

PARIS.

Voir page 1190

POITIERS.

Agents de change MM

Agier. | Laumonier.

PORT DE BOUC.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires MM.

Barthelemy (italien, espag.).

Rivière (italien, espagnol).

PORT-VENDRES

Courtier, interp. et cond. de navires.

Noé (J.) (angl., [illegible], esp.).

Raval (italien, anglais,

REDON.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Le[illegible]t [illegible]). | Robert.

REIMS

Agents de change. MM.

Becker.	Marion.
Bouchard.	Pérard.

[illegible]

Courtiers interprètes et conducteurs de navires MM

[illegible]

DIEPPE

Agents de change MM

Bourguet. | Vigroux
Marion.

ROUEN

Agents de change MM

Caudebec. | Létel.

Courtiers, conducteurs de navires et interprètes. MM

Desquaire all., angl., danois, norw. et suédois).
[illegible] danois, norw.)
Farcult (angl., allem., espag., ital., suéd., norw. et dan.).
Nicolo (angl. et norw., ital.).
Deshayes (angl., allemand).
Ro[illegible]
Vo[illegible], norw. et dan.)
[illegible], norw., suéd.,

Courtiers d'assurances. MM.

Charpenay. — Ruel (Gus.).

LES SABLES (VENDÉE).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

Guinement (R. S.).
Penud

SAINT BRIEUC

Courtiers, conducteurs de navires et interprètes. MM.

Bahier (anglais).
Nedelec (anglais).

SAINT-ÉTIENNE

Agent de change.

M. Brossard

SAINT GENIÈS.

Agent de change

M. Siguret

SAINT-GILLES

Courtier, interprète et cond. de nav.

N[illegible]

SAINT MALO

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Be[illegible]ts).
De Terrier (anglais).
Thomazeau (anglais).

SAINT-MARTIN (île de Ré).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

De Gouyon-Pontouraude.
Thouard (anglais, danois, norwégien, suédois).

SAINT-NAZAIRE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Albré (anglais, norw., suéd., dan., allem., esp. et ita.).
Herpin (anglais, danois, norwégien, suédois).
Quirouard (anglais, norw., allem., suéd., danois
Sables (anglais, danois, norwégien, suédois, allem.,

SAINT SERVAN.

Courtier, interprète et conducteur de navires. M

Pou[illegible]t (anglais).

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

Ga[illegible]eran (anglais
Le[illegible]

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Boullenger (anglais, holl.).
Defer (anglais, danois, norwégien, suédois).
Demay

SAUMUR.

Agent de change.

M. Reveau.

TONNAY CHARENTE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

[illegible]

TOULON.

Agents de change, courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Marin
Pé[illegible]assier (ang., allem., ital
Co[illegible]s interprètes et conducteurs de navires. MM
Mart[illegible]
N
N

TOULOUSE

Agents de change MM

Borel. | Falgwères.
Fouque. | Larrieu, *aîné*
Espanosse. | Duffaut
Goyon. | Bernard

TROUVILLE

Agent de change.

M. [illegible]

TRÉPORT

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM.

Ca[illegible]
Lamolle[illegible]

TROUVILLE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Fa[illegible]t (anglais, [illegible]
Hébert (allemand

TROYES.

Agents de change MM

Henrion. | N....

VERSAILLES.

Agents de change MM.

Lizeray.
Lefebvre

QUATRIÈME PARTIE.

Administration du département de la Seine et de la ville de Paris.

CHAPITRE PREMIER.

Préfecture et Sous-Préfectures du département. — Conseil de Préfecture. — Conseil municipal et Conseil général. — Mairies de Paris. — Préfecture de Police.

SECTION PREMIÈRE.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Île-de-France. Sa latitude nord est de 48° 50′ ; à l'est de l'Observatoire de Paris que l'on compte les méridiens, il est entouré de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est de 47[illegible] hectares, sa population, d'après le recensement de 1872, est de [illegible],060 individus pour [illegible] par kilomètre carré, garnison comprise, dont 1,851,792 habitants [illegible] population [illegible] garnison 35,058), pour la ville de Paris. Il paye 13 [illegible] francs d'impôt foncier. Il a une préfecture, un département et une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt arrondissements municipaux (dont le prix [illegible] Paris), huit cantons ruraux (vingt-et-un cantons municipaux). Il est [illegible] archevêché de Paris, de la [illegible] de la préfecture de police de Paris, du 1er arrondissement forestier, [illegible] et chef-lieu de la 1re légion de gendarmerie.

1° FONCTIONNAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

ADMINISTRATION CENTRALE.

M. Ferdinand DUVAL (O ✻), Préfet.

M. E. Tamboua, *secrétaire général*

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Ce Conseil, réorganisé par décrets des 12 novembre 1871 et 3 février 1874, est divisé en deux sections, par lesquelles sont répétées les affaires contentieuses et non contentieuses, le chef-lieu excepté, auquel il est attribué, à part les affaires administratives, un rôle spécial de [illegible]. Le secrétaire général de la préfecture, les commissaires et Gouvernement, nommés par le Chef du pouvoir exécutif en date du 14 juillet 1871, remplissent auprès du Conseil les fonctions du ministère public.

Composition du conseil. MM.

Lovsel (O ✻), *président*, rue Pergolèse, 48.
Aubin, *conseiller de préfecture*, rue de Londres, 33.
Moulon-Duvernet ✻, *idem*, rue de Chezy, 67.
Bellaigue ✻, *idem*, rue Gozlin, 31.
O'Neill de Tyrone (O ✻), *idem*, rue Chalgrin, 30
Longcol, *idem*, boulevard des Invalides, 8.
Samuel du Fay ✻, *idem*, rue des Saints-Pères, 71.
Bon Normand ✻, *idem*, rue Bellechasse, 64.

1) Les vingt arrondissements municipaux de Paris forment chacun une justice de paix.

1re SECTION

MM Aubin, O'Neill de Tyrone (O ✻), Langlois, Sanial du Fay ✻, Bon Normand ✻.

2e SECTION

MM. Mouton-Duvernet ✻, Bidault ✻, Langlois, Sanial du Fay ✻

MM Aubin et Mouton-Duvernet ont été désignés par arrêté préfectoral, en date du 23 mai 1874, pour présider leur section en l'absence du président du conseil pendant l'année judiciaire 1874-75.

M. Sanial du Fay siége avec la première section le mercredi et le vendredi, et avec la seconde le mardi de chaque semaine.

Commissaires du Gouvernement. MM

Lestiboudois, rue d'Amsterdam, 41.
Thirria, rue Saint-Arnaud, 5.
Lavallée, boulevard de la Reine, 51 *bis* (Versailles).

Conseiller honoraire.

M. Varcollier (O ✻), rue Mont-Thabor, 8.

Secrétaire Greffier.

M. Claret, *chef de bureau à la préfecture*, rue du Cherche-Midi, 45

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Aux termes de la loi du 14 avril 1871 le conseil municipal de Paris se compose de 80 membres élus, savoir : quatre membres par arrondissement et un par quartier.

Arrond.	*Membres du Conseil municipal.* MM
1er	Prestat ✻ (Saint-Germain l'Auxerrois), ancien notaire, rue Leroux, 2 Lamouroux (les Halles), docteur en médecine, rue de Rivoli, 150 Bourget-Aubertot (Palais-Royal), négociant, rue des Moineaux, 23 Bernard (Martial) ✻ (place Vendôme), négociant, ancien juge au tribunal de commerce, rue de la Paix, 1
2e	Joulert (Gaillon), administrateur directeur de la Banque de Paris, rue d'Antin, 3 Louvet (Vivienne) ✻, négociant, rue Vivienne, 10 Thoral (O ✻) (Le Mail), propriétaire, rue du Sentier, 11. Loiseau-Pinson (Bonne-Nouvelle), teinturier, rue d'Aboukir, 135
3e	Murat (Charles) (Arts-et-Métiers), bijoutier, rue du Grand-Chantier, 4. Leray (Enfants-Rouges), rue du Temple, 191 Ferré (Théodore) (les Archives), fabricant d'apprêts d'or et d'argent, rue du Perche, 1 Leleux (Sainte-Avoie), confectionneur, rue Saint-Martin, 2
4e	Desouches aîné (Saint-Merri), marchand de bois, rue de Bretagne, 16 Lefrançais (Saint-Gervais), rue Saint-Antoine, 70, et rue Vieille-du-Temple, 90. Caillon ✻ (l'Arsenal), ingénieur, rue de Bercy, 16. Vautrain (Notre-Dame), avocat, quai de Bourbon, 21
5e	Lavocat (Saint-Victor), notaire, quai de la Tournelle, 37 Collin (Jardin-des-Plantes), sous-chef aux Gobelins, rue Censier, 6 Léveillé (Val-de-Grâce), professeur à l'École de droit, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Gay-Lussac, 34 Dubief ✻ (Sorbonne), directeur de l'institution Sainte-Barbe, rue Cujas, 2
6e	Hérisson (Monnaie), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Madame, 34 Bonnet de Chevry, juge au tribunal de commerce, rue Monsieur-le-Prince, 74. Beudant (Notre-Dame-des-Champs), professeur à l'École de droit, rue d'Assas, 64 Depaul (O ✻) (Saint-Germain-des-Prés), prof. à la Faculté de médecine, rue Jacob, 46.
7e	Franchaut ✻ (Saint-Thomas-d'Aquin), conseiller d'État, rue de Lachaise, 51. Frémyn ✻ (les Invalides), notaire, rue Bellechasse, 4 Delzant (Ecole Militaire), propriétaire, rue de Grenelle, 12 Fresneau (Gros-Caillou), rue de Monttessuy, 4, et rue Saint-Dominique, 2

Arrond

8e
Potier (Champs-Élysées), avenue des Champs-Élysées, 29
Binder (Louis) ✻ (faubourg du Roule), [illegible], rue des Champs-Élysées, 102
Watel (Louis) (la Madeleine), entrepreneur de travaux publics, rue Chanveau-Lagarde, 14
Riant (l'Europe), propriétaire, rue de [illegible]

9e
Pretet (Saint-Georges), chef d'institution, rue de Clichy, 60.
Meunier (chaussée d'Antin), négociant, place du Nouvel-Opéra, 8.
Perrin (Émile) (O✻) (faubourg Montmartre), administrateur général du Théâtre-Français, rue de la Victoire, 64.
N...

10e
Delaunay (Félix) (Saint-Vincent-de-Paul), négociant en charbons, rue Hauteville, 58.
Segaud (porte Saint-Denis), négociant, rue d'Enghien, 1.
Cornille (Paul) (porte Saint-Martin), fabricant d'orfévrerie, ancien juge suppléant au tribunal de commerce, rue de [illegible]
Séraphin (Hôpital Saint-Louis), constructeur mécanicien, rue du Faubourg-Saint-Martin, 164.

11e
Cadet (Folie-Méricourt), négociant, boulevard Magenta, [illegible]
Floquet (Saint-Ambroise), rue du Cirque, 2
Lockroy (la Roquette), publiciste, rue Truffault, 19.
Rane (Sainte-Marguerite), homme de lettres, rue de la Tour d'Auvergne, 21

12e
[illegible] Aar) ✻, sculpteur, boulevard Picpus, 81.
Denizot (Picpus), affineur d'or et d'argent, rue de Charenton, 113
Dumas (Bercy), négociant en vins, rue de la Brèche-aux-Loups, 4.
Perrinelle (Quinze-Vingts), propriétaire, rue de Charenton, 120.

13e
Trousseau (la Salpêtrière), médecin de la Salpêtrière, boulevard de l'Hôpital, 47.
Mayeux (la Gare), marchand de bois, quai de la Gare, 92 (Ivry).
Bouvery (Maison-Blanche), notaire, avenue d'Italie, 21.
Combes (Croulebarbe), instituteur, rue Croulebarbe, 3

14e
Gille (Montparnasse), fabricant de produits chimiques, rue Mouton, 3
Baudouin (Santé), fabricant de toiles cirées, rue de la Tombe-Issoire, 25.
Duveaux (Petit-Montrouge), publiciste, avenue d'Orléans, 101
Jacques Bonsergent, [illegible], rue [illegible], 46

15e
Adolphe Saint-Lambert), avocat, rue Blomet, 50.
Jean [illegible] Necker peintre d'histoire, rue de la Paix, 8 (Vaugirard).
Casimir Saint-Emile, (Grenelle), publiciste, rue de Lourmel, 19
Thomas (Léon) (Javel), fabricant de produits chimiques, quai de Javel, 83.

16e
Leclerc (Alphonse) (Auteuil), négociant, rue d'Auteuil, 41.
Thuné (la Muette), docteur en médecine, boulevard Beauséjour, 33.
Delaunay (Albert) (Porte-Dauphine), négociant en charbons, rue Lafayette, 231
Martin-Saint-Ange (les Bassins), docteur en médecine, rue [illegible]-Amore, 21.

17e
De Hercourt [illegible] [illegible], [illegible] Hercourt, 11
[illegible] Claude Monteaux, propriétaire, boulevard de Neuilly, 93.
[illegible] Lucien (Batignolles), propriétaire, président de la Société de secours mutuels du 17e arrondissement, boulevard des Batignolles, 9.
Guinon (C✻) (les Epinettes), constructeur, président de la Chambre de commerce, rue d'Embarcadère 4

18e
Arrault (Henri) (les Grandes-Carrières), fabricant de produits chimiques, rue Lepic, 11.
Cernesson (Clignancourt), docteur en médecine, rue Montaigne, 15.
Vaudremer (la Goutte-d'Or), ingénieur des ponts et chaussées, rue Saint-Lazare, 11.
Chevalier (la Chapelle), ingénieur civil, rue Vivienne, 33.

19e
Richard (la Villette), fabricant d'instruments de précision, boulevard de la Villette, 60
Dupuy (Léopold) (Pont-de-Flandre), ingénieur civil, rue de Flandres, 108.
Alain-Targe (Amérique), publiciste, ancien préfet de la Gironde, rue Laffite, 16.
Mallet (le Combat), boulevard de la Villette, 54.

20e
Braleret (Belleville), propriétaire, rue des Maronites, 28.
Métivier (Saint-Fargeau), docteur en médecine, rue de la Mare, 15.
Nalaud (Père-Lachaise), maçon, rue de la Voie-Verte, 11
Herold, (Charonne), ancien conseiller d'État, rue de Rennes, 81

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Conformément aux dispositions des lois des 10 septembre 1871 et 21 mars 1873, le Conseil général de la Seine se compose : 1° des vingt membres élus par le Conseil municipal de Paris; 2° des huit membres élus pour représenter les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, à raison d'un par canton, savoir :

Arrondissement de Saint-Denis.

Cant. de Courbevoie. M. Lesage, maire de Puteaux, à Puteaux, et rue de Lyon, 18, à Asnières.
— de Neuilly. M. Parent, conducteur des travaux publics, à Neuilly, et rue de Longchamp, 80 *bis*, à Levallois-Perret.
— de Pantin..... M. Hochereau, maire de Drancy, à Drancy, et rue de Bruxelles, 14, à Paris.
— de Saint-Denis. M. Lockroy, membre de l'Assemblée nationale, rue d'Assas, 8, à Paris.

Arrondissement de Sceaux.

Cant. de Charenton.. M. Béclard, docteur en médecine, impasse des Épinettes, à Saint-Mandé.
— de Sceaux..... M. Hanebicle aîné ✻, maire de Clamart, à Clamart, et rue de Vaugirard, 2, à Paris.
— de Villejuif. M. N.....
— de Vincennes.. M. Sueur, maire de Montreuil, à Montreuil, et place Saint-Georges, 28, à Paris.

Secrétaire-archiviste du Conseil municipal et du Conseil général.

M. Judas, chef de la 2e division du secrétariat général.

2e PERSONNEL DES BUREAUX.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, de 10 h. à 4 h., les dimanches et fêtes exceptés.

Cabinet du Préfet

M. Charles PERROT, *chef du cabinet*, au Luxembourg.

Réception et dépouillement des dépêches. — Audiences. — Correspondance particulière. — Affaires réservées. — Signature du Préfet.

Secrétariat général.

1re DIVISION

M. ESPÉRONNIER, *chef de division*, avenue Marigny, 29.

1er *Bureau.*

Dirigé par le chef de division.

Personnel administratif : conseil de préfecture, sous-préfets, maires et adjoints de Paris. Personnel des bureaux de l'administration centrale, des mairies, des administrations et services extérieurs dépendant de la préfecture, à l'exception des services actifs réservés à la direction des travaux (nominations, prestations de serment, traitements, disciplines et positions, services, pensions de retraite, secours). Légion d'honneur. Décorations étrangères. Recueil des actes administratifs. Service médical pour le personnel.

2e *Bureau.*

M. Tesson ✻, *chef*, rue du Roi-de-Sicile, 50.

Élections municipales. Élections sénatoriales, élections législatives, élections au conseil général, des conseils d'arrondissements et des conseils municipaux. — Nominations des maires et adjoints des communes des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux. — Jury criminel. Formation de la liste des jurés, répartition des sessions entre les arrondissements de Paris et les cantons des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux. — Élections des membres de la Chambre et du Tribunal de commerce. — Réhabilitation des commerçants faillis. — Formation de la liste des électeurs patrons et ouvriers des conseils de prud'hommes, nomination des présidents, vice-présidents et secrétaires. — Formation de la liste du jury d'expropriation.

Statistique générale. — Mouvement annuel et dénombrement quinquennal de la population.

3e *Bureau.*

M. Saint-Joanny, *chef*, boulevard Montparnasse, 86

Garde et conservation des archives de la préfecture de la Seine et de la ville de Paris. — Inspection des archives communales et hospitalières du département. — État civil. — Tables décennales. — Déclarations, expéditions et duplicata de pièces.

4e *Bureau.*

M. Cousin, *bibliothécaire, ayant rang de chef de bureau*, rue Sévigné, 12.

Bibliothèque de la ville de Paris

2e DIVISION.

M. JUDICIS, *chef de division*, rue Monsieur-le-Prince, 22.

1er *Bureau.*

Dirigé par le chef de division

Rapports en des affaires soumises à l'approbation du préfet.

2e *Bureau*

M. Buffet, *chef*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 234

Réception, enregistrement et distribution des affaires soumises aux conseils général et municipal de Paris. — Convocations. — Procès-verbaux des séances. — Registres des délibérations. — Expéditions et extraits pour les divers services administratifs. — Impression des procès-verbaux. — Bibliothèque spéciale. — Correspondance relative aux Convocations. Réception et transmission des vœux

3e *Bureau.*

M. Claret, *chef*, rue du Cherche-Midi, 40.

Réception, enregistrement et instruction des affaires soumises au conseil de préfecture. — Rédaction des recours en matières contentieuses et des requêtes introductives d'instance. — Vérification des comptes dont le jugement appartient au conseil. — Préparation des décisions du conseil. — Procès-verbaux des séances. — Registre des délibérations. Expédition, délivrance et notification des arrêtés du conseil

4e *Bureau.*

M. Ardiot, *chef*, place Wagram, 4.

Contentieux du département de la Seine et de la ville de Paris. Réception et visa des actes notifiés à la Préfecture de la Seine. — Surveillance et suite des litiges. — Vérification des mémoires de frais et demandes d'honoraires. — Signification de tous actes extra-judiciaires, congés en matière de locations, sommations, etc. — Convocation du comité consultatif. — Registre des délibérations.

3e DIVISION

M. BOYER ✻, *chef de division*, au Luxembourg.

1er *Bureau.*

Dirigé par le chef de division

Administration de tous les établissements. Entretien des bâtiments et magasins affectés aux différents services de l'administration. — Chauffage. — Éclairage. — Entretien et conservation des mobiliers de la ville et du département. — Contrôle du matériel. — Organisation matérielle des fêtes, cérémonies et réceptions. Gens de service. (Nomination, surveillance, habillement.) — Distribution des secours accordés par le préfet. — Vente d'objets réformés. — Annonces et insertions administratives dans les journaux. — Départ des dépêches. — Service des ordonnances.

Service du régisseur-comptable. (Traitements, frais d'adjudication.)

Magasin scolaire. Mobilier volant et fournitures diverses.)

2e *Bureau.*

M. Fontaine, *chef*, rue Vaneau, 26.

Enregistrement et répartition dans les bureaux de la correspondance générale. — Rappel des affaires en retard. — Légalisation de signatures. — Tirages publics des emprunts de la ville et du département, et des bons de liquidation. — Correspondance avec les préfets. — Délivrance des mandats provenant des départements. — Brevets d'invention. — Traduction des pièces en langue étrangère. — Affaires diverses ne rentrant dans aucun service

Direction des Finances.

M. BERTRAND, inspecteur des finances, *directeur*, rue de Rivoli, 176.
M. Levavasseur, *contrôleur central*, quai de l'Hôtel-de-Ville, 66.

Bureau central.

M. Delcamp, *chef*, rue Sainte-Placide, 44.

Examen des budgets et comptes des administrations auxquelles sont allouées des subventions municipales. — Service des impressions et approvisionnements généraux. — Inspection des caisses municipales.

1er *Bureau*

M. Pierret, *chef*, rue Pigalle, 53.

Formation des budgets et des comptes de la ville de Paris et du département. — Pensions de retraite, secours. — Asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet. — Création de voies et moyens. — Caisse municipale.

2e *Bureau*

M. Brun, *chef*, boulevard Magenta, 120.

Liquidation et ordonnancement des dépenses sur la caisse municipale. — Délivrance des mandats à percevoir.

3e *Bureau*

M. Roux, *chef*, rue Corneille, 7.

Contrôle administratif des opérations de caisse municipale. — Tenue des livres de dépenses et recettes. — Établissement des situations financières mensuelles et trimestrielles de l'exercice courant. — Arrêté provisoire au 31 décembre de chaque année. — Arrêté définitif des comptes annuels des opérations de toute nature faites en participation avec l'État. — Copie et classement des pièces de recettes et de dépenses à conserver par la comptabilité.

SERVICE DES TITRES

M. Chasteau, *chargé du service*, ayant rang de chef de division, rue de Rome, 47.

Confection, numérotage, timbrage, échange et conversion des obligations de la ville de Paris. — Opérations et correspondance administratives qui s'y rattachent.

DIVISION DES CONTRIBUTIONS ET DU DOMAINE DE L'ÉTAT.

M. Conot, *chef de division*, rue des Feuillantines, 84.

1er *Bureau*

M. Daulan, *chef*, quai Montebello, 13.

Contributions foncière, des portes et fenêtres, personnelle mobilière et des patentes. — Contributions sur les chevaux et voitures, sur les cercles, les billards, etc. — Taxe municipale sur les chiens. — Produits divers. — Mesures générales relatives à l'assiette et au mouvement de l'impôt. — Cadastre. — Nomination des porteurs de contraintes.

2e *Bureau.*

M. Bénard, *chef*, rue Franklin, 20.

Enregistrement, régularisation et instruction des réclamations. — Décharges ou réductions de taxes. — Remises ou modérations. — Demandes en transfert de patente. — Formalité du dépôt. — Expertises. — Recours au conseil de préfecture. — Ordonnancement des dégrèvements. — Avis aux receveurs-percepteurs. — Pourvois au conseil d'État. — États généraux de vacances. — Cotes indûment imposées. — Cotes irrécouvrables.

Procès-verbaux. — Registres et délibérations. — Distribution des pièces aux répartiteurs. — Conservation des titres et documents. — Enregistrement des patentes.

3e *Bureau*

M. Letailleur, *chef*, rue du Faubourg-Poissonnière, 126.

Administration du domaine de l'État. — Acquisitions, expropriations, ventes, échanges et locations. — Domaines engagés. — Défrichement de bois. — Fortifications de Paris, servitudes militaires. — Contentieux : déclinatoires d'ordre public, conflits. — Déshérences. — Revendications successions. — Mobilier de l'État. — Épaves. — Restitution du prix des objets perdus et vendus par le domaine. — Liquidation des frais de vente. — Rentiers viagers et pensionnaires de l'État. — Mainlevée des inscriptions hypothécaires prises contre les débiteurs de l'État et ses comptables à la Trésorerie. — Frais de justice criminelle et d'instances judiciaires. — Désignation des journaux d'annonces légales et judiciaires. — Canaux du Midi, d'Orléans et du Loing. — Remises d'actions aux ayants droit. — Archives domaniales. — Comptabilité et mandatement des dépenses des ministères dans le département.

Direction de l'enseignement primaire.

M. GRÉARD O✻, inspecteur général de l'instruction publique, *directeur de l'enseignement primaire*, boulevard Saint-Michel, 77.

1er *Bureau*

M. de Montmeyan, *chef*, rue de Seine, 72

Administration et matériel des établissements scolaires de la ville de Paris. — Centralisation des rapports avec les mairies d'arrondissements. Service de la comptabilité décentralisée (Budgets et comptes.) — Création, construction, location et entretien des écoles maternelles d'asile. — Collèges Rollin et Chaptal, écoles Turgot, Colbert, Lavoisier, d'Auteuil. Administration, bourses, budgets.) Legs et donations en faveur des établissements d'instruction primaire. Secours aux anciens instituteurs. Bourses communales dans les lycées de l'État et écoles supérieures. — Administration et matériel de l'enseignement du chant et de la musique. — Orphéons. — Distribution de prix aux élèves des écoles et aux apprentis. — Fêtes scolaires.

2e *Bureau.*

M. Larcher, *chef*, avenue de Clichy, 127.

Conseil départemental de l'instruction publique. Délégations cantonales et communales. Rapports au conseil académique et au conseil général. — Bulletin de l'instruction primaire. — Livres et méthodes. — Affaires disciplinaires, certificats de stage. — Examen des candidats au brevet de capacité et des aspirantes aux brevets de capacité. (Écoles et salles d'asile.) Personnel de l'instruction primaire. (Salles d'asile, écoles, écoles supérieures, cours complémentaires d'adultes.) — Écoles normales primaires. — Subventions aux établissements libres. Encouragements à l'instruction primaire. — Déclarations d'ouverture de nouvelles écoles libres. Inspection desdites écoles. — Examen des candidats aux bourses nationales dans les lycées de garçons de la ville et les lycées. — Examen pour l'admission aux écoles spéciales. Médailles d'honneur. Délégation de la Légion d'honneur. — Enregistrement des diplômes des médecins et sages-femmes. Liste des médecins et vétérinaires du département. — Dons et legs en faveur de l'instruction primaire. — Liquidation des dépenses du budget départemental de l'instruction primaire.

Direction de l'Administration générale.

M. PELLETIER (O✻), *directeur*, rue de Tournon, 8.

1re DIVISION.

M. THELLOT ✻, *chef de division*, rue de la Tour, 74 (Paris-Passy).

1er *Bureau.*

M. Dusart, *chef*, rue de Boulogne, 7.

Administration du domaine temporaire et permanent de la ville de Paris. — Sommier des propriétés communales. — Gestion des immeubles et des établissements non affectés à un service public. — Acquisitions, échanges et ventes des immeubles disponibles. — Maisons communales. — Concessions dans les bois de Boulogne et de Vincennes, les Champs-Élysées, les squares et jardins publics. — Théâtres municipaux (passation et exécution des baux). Mise en valeur temporaire des immeubles acquis en vue de l'exécution des projets de voirie. Ventes et échanges. — Location des terrains communaux. — Réserves domaniales. — Cession de terrains par mesure d'alignement. — Affichage. — Sommier général des propriétés de la ville (réunion, classement, examen et complément des titres de propriété, recherche et revendication des propriétés usurpées). — Immeubles possédés à titre définitif (administration et location, questions de propriétés, de servitudes et de mitoyenneté. Acquisition, aliénation de toutes autres que celles destinées aux opérations de voirie) — Paiement de la contribution foncière, de la taxe des biens de mainmorte, des assurances. — Palais de la Bourse, surveillance et location des dépendances; concession du droit de placer des chaises. — Comptabilité spéciale. — Registres de la Cour des comptes, etc.

2e *Bureau.*

M. Morillon, *chef*, rue Saint-Gilles, 4.

Halles et marchés (création, suppression, déplacements, concessions, modifications des tarifs, administration, distribution des places, entretien) — Poids public et mesurage. Matériel. — Entrepôts de douanes et d'octroi (tarifs et entretien). — Octroi de Paris (examen des tarifs et du budget). — Stationnement des voitures d'approvisionnement et de désapprovisionnement aux abords des halles et marchés. — Affaires relatives à la boulangerie.— Comptabilité spéciale à ces divers services.

2e DIVISION.

M. Barbier-Saint-Hilaire ✻, *chef de division*, rue du Pré-aux-Clercs, 10.

1er *Bureau*

M. Duval, *chef*, rue de Vaugirard, 90.

Service [illegible] — Comptabilité décentralisée. Chauffage [illegible] tien mobilier, entretien locatif, frais de bureau, etc.). — Bibliothèques populaires. — [illegible] actes. — Dépens[illegible] rentes aux services d'état civil qui fonctionnent dans les mairies, au greffe et au dépôt [illegible] de la [illegible] et de la police municipale. — Service d'inspection. — Location et paiement des loyers [illegible] Installation. — Aménagements. — Fournitures. — Partag[illegible] cas entre la ville et l'État. — Locations et paiement des loyers des bureaux de l'inspecteur [illegible] — [illegible] des recettes diverses. — Allocation à la Société d'Hort culture. — Legs et [illegible] — [illegible] nations. — Réhabilitations en matière criminelle.

Affaires de l'Assistance publique et du Mont-de-Piété soumises à l'approbation du préfet.

Dons et legs en faveur de l'Assistance publique.

2e *Bureau*

M. Motheré, *chef*, rue d'Assas, 6.

Personnel des cultes. — Création de paroisses et formation des circonscriptions relatives [illegible] et des fabriques et consistoires.

Taxes des inhumations. — Tarifs et traités relatifs aux pompes funèbres, contrôle et inspection [illegible].

Cimetières. — Création, fermeture et translation. — Concession de terrains pour sépultures particulières. — Administration et inspection du service.

Congrégations religieuses et autres. — Œuvres d'utilité publique. — Demandes en autorisation et approbation des règlements.

Autorisation pour l'acceptation ou le refus [illegible] ments, soit ecclésiastiques, *intra muros*, soit religieux ou civils reconnus.

Encouragements et secours aux établissements charitables. — Examen des comptes moraux et financiers. — Placement de pensionnaires dans ces établissements.

Service sanitaire et des médecins de l'état civil. — Constatations des naissances à domicile. — Des décès. — Inspection de la vérification des décès. — Statistique municipale. — Bulletin mensuel. — Renseignements hebdomadaires.

[illegible] *Bureau*

M. Busoni, *chef*, villa de la Réunion, 6 (Auteuil-Paris).

Appel et levée des classes. — Recensement, tirage, révision, formation des [illegible] [illegible] Sursis d'appel. — Surveillance des dispenses du service militaire. — Statistique générale des classes, compte numérique, compte moral. — Engagements volontaires. — Volontariat d'un an. — Engagés conditionnels. — Commission chargée de l'examen professionnel des volontaires. Assimilés aux engagés conditionnels. — Instruction des demandes d'exemption du versement de la prestation. — Délivrance des certificats de position sous le rapport du recrutement (exemption, dispense, ajournement, disponibilité) — Questions d'extranéité sous le rapport du recrutement. — Mandats de masse aux militaires congédiés. — Mariages d'officiers, de sous-officiers ou soldats. — Mouvements de troupe. — Convois de poudre. — Vivres et fourrages. — Désignation de fonctionnaires municipaux et d'experts pour faire partie des commissions d'adjudication de fournitures destinées aux troupes. — Secours aux anciens militaires.

4e DIVISION.

M. de la Morinerie, *chef de division*, rue du Cherche-Midi, 20.

1er *Bureau*.

M. Guyot, *chef*, rue Gay-Lussac, 48.

Acquisitions, échanges et [illegible] dations des propriétés du département. — Caisses et tontines d'épargne. — Casernes de gendarmerie. — Chambre de commerce. — Chambres consultatives d'agriculture. — Concours agricoles. — Consulats. — Courtiers d'assurances et agents de change. — Dépenses départementales diverses. — Docks et entrepôts. — Enfants assistés. — Fabriques. — Gardes champêtres, gardes messiers. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Legs Napoléon. — Magasins généraux. — Octrois communaux. (Frais de perception et personnel.) — Police municipale. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés [illegible] les et commerciales.

2e *Bureau.*

M. Pilon, *chef*, rue de Rennes, 115.

Examen et approbation des délibérations des conseils municipaux et des arrêtés des maires — Création de ressources. — Changements de circonscriptions communales. — Comptes et budgets des communes. — Finances communales. — Octrois, surimpositions, emprunts. — Travaux communaux. — Créations ou reconstructions d'établissements municipaux. — Déclarations d'utilité publique. — Expropriations. — Acquisitions. — Aliénations. — Échanges. — Locations. — Examen et classement des ressources extraordinaires des budgets des communes, répartition des subventions de l'État et du département. — Droits de place, de stationnement et autres. — Enlèvement des boues. — Bornes-fontaines. — Éclairage. — Concessions d'eau. — Salubrité. — Récompenses. — Contentieux. — Dons et legs. — Autorisations de plaider. — Transactions.

2e *Bureau*

M. Frank, *chef*, rue du Val-de-Grâce, 16

Organisation administrative et médicale des asiles. — Direction de l'ensemble du service. — Traités avec les asiles privés ou publics des départements. — Ordres du jour et procès-verbaux de la commission de surveillance. — Rapports avec l'inspection générale. — Surveillance et mouvements du personnel. — Budgets et comptes. — Adjudications et marchés de fournitures. — Mouvement journalier des malades (entrées, sorties, décès). — Renseignements aux familles. — Statistique. — Enquêtes au domicile des aliénés. — Inventaire et enlèvement des meubles, effets et vêtements des aliénés. — Lettres et valeurs spécifiées dans les lettres de voiture, valeurs, etc., trouvés au domicile des aliénés. — Rapports et transactions avec leurs propriétaires ou créanciers. — Transfert et rapatriement des aliénés. — Établissement du domicile de secours. — Correspondance avec les préfets et les maires. — Recouvrement des frais de séjour. — Liquidation des dépenses; comptabilité générale, comptabilité en matières. — Vérification et surveillance des économats. — Gestion des biens des aliénés non interdits exercée par l'administrateur provisoire que désigne la commission de surveillance. — Ordres de restitution de bijoux, effets, valeurs, etc. — Paiements des dettes et recouvrement des créances des aliénés. — Actions en justice. — Affaires contentieuses ou de famille : mesures conservatoires.

Direction des Travaux.

M. ALPHAND (C. ✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*, boulevard Beauséjour, 1 (Paris-Passy).

1re DIVISION.

M. MICHAUX ✻, *chef de division*, rue Raynouard, 69.

1er *Bureau*

M. Tisserand, *chef*, quai de Béthune, 12

Commission des Beaux-Arts, des musées et des travaux historiques. — Décoration des édifices municipaux et départementaux. — Commandes de travaux : peinture, sculpture, vitraux, gravure en médaille et en taille-douce. — Publications artistiques. — Fêtes et cérémonies publiques. — Histoire générale de Paris. — Préparation sur d'anciens documents authentiques et publication d'ouvrages historiques, topographiques et d'administration sur la ville de Paris. — Fouilles. — Musée municipal. — Études techniques.

2e *Bureau.*

M. Brueyre, *chef*, rue de la Ville-l'Évêque, 15.

Secrétariat particulier. — Affaires réservées. — Audiences.

Personnel des services de la voie publique, des promenades et plantations, de l'éclairage, des concessions et voitures, des égouts, de la voie publique, des commissaires-voyers, du plan de Paris, des géomètres, du service d'architecture, des ingénieurs et agents du service des eaux et des carrières dans et hors de Paris. — Comptabilité du personnel actif et du service des Beaux-Arts et des travaux historiques.

2e DIVISION

M. HUBERT ✻, *chef de division*, rue Saint-Honoré, 245

1er *Bureau.*

M. Deville, *chef*, rue de Pontoise, 7.

Traités et acquisitions, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation. — Approbation de plans. — Déclarations d'utilité publique. — Liquidation et contentieux des opérations de voirie.

Règlement des indemnités dues pour terrains retranchés par suite d'alignement. — Autorisations de stationnement sur la voie publique des voitures de place, omnibus, voitures [illegible] omiles des chemins de fer, ainsi que des étalagistes, limonadiers et autres. — Itinéraires des voitures publiques. Confection des rôles pour le recouvrement des droits de stationnement [illegible]

2e *Bureau*

M Gastelier, *chef*, rue des Fossés-Saint Bernard, 22

Alignements. — Nivellements. — Permissions de voirie et de saillie sur la voie publique [illegible]

M. Yvart, *chef*, quai Napoléon, 23

[illegible]

3e *Bureau*

M Duchesne, *chef*, rue Cadet, 87

Achèvement, récolement et conservation du plan de Paris. — Études des plans d'alignement et de percement. Lotissement d'immeubles. — Examen des demandes de voirie relatives aux [illegible] par la ville de Paris [illegible] rues de Paris. — Études techniques

4e *Bureau*

M. Des Cilleuls, *chef*, rue des Feuillantines, 86

Travaux neufs et d'entretien des chaussées, des trottoirs et des contre-allées. Nivellement [illegible] la voie publique. — Pavage, trottoirs, nettoiement, arrosement. — Taxes se rapportant à ces divers objets. — Plantations et bancs sur la voie publique. — Promenades [illegible] espaces bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées, squares, pépinières, serres. — Travaux de concession sur la voie publique. — Eclairage public et privé

3e Division

M. Mensat, *chef de division*, rue Saint-Benoît, 5

1er *Bureau.*

M. Babut, *chef*, rue Saint-Quentin, 35 *bis*

Étude, rédaction et exécution des travaux neufs et d'entretien de la ville de [illegible] Affaires contentieuses. — Conseil d'architecture

2e *Bureau*

M. Spenner, *chef*, rue des Saints-Pères, 61.

Étude, rédaction et exécution des travaux neufs et d'entretien de l'État et du département. Affaires contentieuses. Examen au point de vue technique des projets de travaux [illegible] administrations relevant de la Préfecture de la Seine ou de la ville de Paris.

M. Croiseau ✻, *contrôleur du service des devis et mémoires*, chargé de la direction des 3e et 4e bureaux, rue de Douai, 43.

3e *Bureau.*

M. Laplanche, *conducteur des ponts et chaussées*, chargé de la direction du 3e bureau, rue du Faubourg-Saint-Martin, 78

[illegible] états et comptes du service, certificats de paiement; propositions de mandatement. — Tenue des livres et registres. — Statistique

4e *Bureau*

M. Monluc, *chef*, rue Raynouard, 44 (Paris Passy).

Contrôle et vérification, règlement et révision des mémoires et des propositions d'à-compte [illegible] les travaux d'architecture. — Contrôle et révision des devis. Rédaction [illegible] cahiers des charges et des réclamations des entrepreneurs. — Réception [illegible] et [illegible] définitive des travaux.

4e Division

M. Jarry, *chef de division*, rue Séguier, 1.

1er *Bureau.*

Dirigé par le chef de division.

Routes nationales. — Ponts de Paris. — Ponts du département faisant suite aux routes nationales. — Carrières hors Paris. — Champignonnières. — Navigation. Seine, Marne, canaux de Saint-Maur et de Saint-Maurice. — Pêche fluviale. — Chemins de fer.

2e *Bureau.*

M. Guinard, *chef*, rue Saint-Jacques, 161.

Routes départementales et ponts y faisant suite. — Égouts départementaux. — Chemins vicinaux de grande communication et ponts y faisant suite. — Chemins vicinaux ordinaires. Ouverture, classement, délimitation. — Chemins ruraux. — Voirie urbaine. — Rivière de Bièvre, Croult et petits cours d'eau. Usines, moulins, etc. — Conservation de l'atlas départemental.

Direction des Eaux et des Égouts.

M. Belgrand (C ✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*, rue Bonaparte, 21.

Bureau administratif

M. Gozet, *chef*, rue Bonaparte, 19.

Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et Saint-Martin. — Conservation des aqueducs. — Dérivation de nouvelles sources. — Établissements hydrauliques. — Distribution des eaux. — Concessions d'eau. — Égouts publics et particuliers. — Rivière de Bièvre *intra muros*. — Comblement des caves sous la voie publique. — Puits artésiens. — Urinoirs, vidanges. — Dépotoirs. — Utilisation des eaux d'égouts au profit de l'agriculture.

3e SERVICES ET COMMISSIONS SE RATTACHANT AUX BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Nota. — On a rappelé, au-dessous du titre des Services et Commissions, les bureaux de l'administration avec lesquels ils correspondent.

Services annexes du Secrétariat général.

COMMISSION DES PENSIONS.

(1re division, 1er bureau.)

M. Tambour, secrétaire général de la préfecture de la Seine, *président.*
M. Espéronnier, chef de division, *secrétaire.*

Cette commission a été instituée par arrêtés préfectoraux des 16 mai, 31 octobre 1831, 2 janvier 1836, 31 décembre 1861, 28 décembre 1870 et 10 juillet 1871, pour examiner, conformément aux règlements et ordonnances, les demandes de pension formées sur la Caisse contre des retraites des employés de la préfecture de la Seine et des administrations municipales qui s'y rattachent.

Elle est composée, outre le président et le secrétaire, des directeurs et des chefs de division de la préfecture.

COMMISSION SPÉCIALE POUR LA RECONSTITUTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS.

(1re division, 2e bureau.)

M. le Secrétaire général de la Préfecture, *président.*

Membres. MM.

Léopold Delisle ✻, membre de l'Institut.
Hauréau ✻, *idem.*
De Longpérier ✻, *idem.*
Maury, *idem.*
Merruau ✻, ancien conseiller d'État.
Mouton-Duvernet ✻, conseiller de préfecture
Espéronnier, chef de division

M. Cousin, bibliothécaire de la ville, *secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF POUR LES AFFAIRES CONTENTIEUSES.

(2e division, 4e bureau.)

Ce comité est institué pour donner des avis sur les affaires contentieuses dont il est saisi par le Préfet.

M. Rousse, avocat à la cour d'appel, *président.*

Membres. MM.

Bétolaud, avocat à la cour d'appel.
Lacan ✻, *idem.*
Pigaud ✻, *idem.*
Hervez de Chegoin, *idem.*
Le Berquier, *idem.*
Tempier, *idem.*
Picard ✻, avocat à la cour d'appel.
Arbelet, [illegible] Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Beaumé, avoué près la Cour d'appel.
Picard fils, avoué près le tribunal de première instance.
Ardiot, agent judiciaire de la préfecture.

Les fonctions de secrétaire du comité sont remplies par M. Ardiot, *chef de bureau*, agent judiciaire de la préfecture.

Services annexes de la direction des Finances.

CAISSE MUNICIPALE

M. Martin ✻, *receveur municipal, trésorier de la ville de Paris*, rue Montaigne, 25.
M. Duhamel, *caissier principal*, à Petit-Bry (Seine).
M. Guérard, *chef de division*, quai de la Mégisserie, 16.
M. Paguéguy, *chef de bureau*, rue de Grenelle, 80.
M. Trémisot, *idem*, rue d'Alger, 12.
M. Roux, *idem*, rue Madame, 12.
M. Jarry, *idem*, rue Séguier, 1.
M. Larroque, *idem*, rue d'Ulm, 14.

Exécution du budget de la ville de Paris, soit en recettes, soit en dépenses, pour les préfectures de la Seine et de police. Personnel chargé de ces services à l'intérieur et à l'extérieur — Recettes et paiement des emprunts.

INSPECTION DES CAISSES MUNICIPALES

(Bureau central.)

M. Gautray, *inspecteur de 1re classe*, avenue Joséphine, 48.
M. Gallais, *idem*, rue Dombasle, 22.
M. Billaud, *idem*, rue Montaigne, 22.
M. Froger, *idem*, rue des Lilas, 10.
M. Courbet, *inspecteur de 2e classe*, rue Boissy-d'Anglas, 19.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

(1re division, 1er bureau.)

Répartition des contributions directes dans la ville de Paris. — Évaluation, avec l'assistance des contrôleurs des finances, du revenu des maisons nouvellement bâties et des additions faites aux maisons anciennes. — Recensement des individus imposables à la contribution mobilière. — Examen, sous la délégation du Préfet, conjointement avec les maires d'arrondissement, des matrices de patentes. — Instruction par les contrôleurs, des réclamations de toute espèce; avis sur chacune d'elles. — Vérification dans les bureaux de perception des émargements sur les rôles, des ordonnances de dégrèvement délivrées au profit des contribuables. — Délivrance des patentes et des extraits de matrices.

Commissaires répartiteurs. MM.

D'Leindre, *président de la commission*, rue de Villiers, 22.
Carlin, boulevard Beaumarchais, 54.
Goubert, rue Lécluse, 8.
Berthault (Léon), rue des Rosiers, 2 *bis*.
Stevens, rue des Beaux-Arts, 11.

Commissaires repartiteurs adjoints. MM.

Mary, rue de Rennes, prolongée, 29.
Tessier, rue de Clichy, 52.
De Leven, avenue de Ségur, 11.
Bouget, rue de l'Arcade, 37.
Masset, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 1.
Lash ✻, rue Basset, 14.
Bosin, rue Biot, 27 (Batignolles).
Guérin, rue Violet, 54, à Grenelle.
Breton, avenue de Saint Mandé, 60.
Calmard, rue Saint-Georges, 41.
Gras, rue Mayet, 14.
Arbey, rue Saint-Placide, 18.
Lepelletier, rue Saint-Placide, 48.
Des Granges, rue La Condamine, 15.
De Neuville, boulevard Magenta, 187.
Pinet, avenue Bosquet, 41.
Ader, boulevard Montparnasse, 57.
De Tourtelle d'Ambert, av. Malakoff, 73.
Jeanne Saint-Pierre, rue Jacob, 41.
Artus, rue de Vieux Colombier, 6.
Bellet, rue Saint-Placide, 50.
Gastine de Gouley, 74
Grou, rue du Bac, 50.
Laigneau, rue Madame, 52.
De la Contrye, rue de Berri, 47
Morel, rue Brézin, 14.
Languet, rue Poussin, 24.
Fontaine, rue Saint-Placide, 46.
Comment fils ✻, rue de la Tour-d'Auvergne, 52
Ferey, rue de Vincennes, 146 (Montreuil).
Lelièvre, rue des Martyrs, 82.
Pesson, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 54.
Cotteau, rue Sadi-Lac, 1.
Cassagnac, rue Monsieur-le-Prince, 18
Legay, rue boulevard Malesherbes 168
Raynal, rue Nollet, 94.
Cassagnac, rue Morin, 13.
Choiselat, rue Claude-Vellefaux, 48.
Lecomte, rue du Château-d'Eau, 96.
Goguel, rue Schaffer 13.
Maître, rue Taranne, 5
Delveaux, rue du Cherche-Midi, 1 *bis*.

COMMISSION DE VÉRIFICATION DES MÉMOIRES ET FOURNITURES.

(1re division, 2e bureau.)

M. Doumenc, *vérificateur*, avenue de la Grande-Armée, 83.
M. Bastien, *idem*, rue de l'Échiquier, 8.

Services annexes de la direction de l'Enseignement primaire.

(1er et 2e bureaux.)

Inspecteurs primaires. MM.

Tarn ✻, rue Vaneau, 49.
Bayet, rue de Hambourg, 25.
Gréard ✻, boulevard Saint-Michel, 49.
Lenient ✻, avenue Duquesne, 13.
Pichard ✻, rue Bréa, 20.
Calot, boulevard Montparnasse, 123.
De Montmahou, rue de Vaugirard, 16.
Ebrard, boulevard Saint-Germain, 14.
Hément, boulevard Malesherbes, 168
Berger, boulevard Montparnasse, 105.
Messin, avenue de Châtillon, 45.
Artoux, rue de Lécluse, 28.

Dames déléguées pour l'inspection des pensionnats et des écoles libres.

Lorière (Mme), avenue de Wagram, 64.
Mitchell (Mme), boulevard Beaumarchais, 11.
Fabre (Mme), rue Puteaux, 12.
Le Barbier de Tinan (Mme), rue de Provence, 82.
De Contencin (Mme), rue Las-Cases, 8.
Rousseau (Mme), rue Cujas, 21.
Dubeux (Mlle), rue Tronchet, 29.
Mercier-Wiry (Mlle), rue Thiébault, 28.

Dames déléguées pour l'inspection des salles d'asile.

Desages (Mme), boulevard Saint-André-des-Arts, 3
Lambert (Mlle), rue de l'École-de-Médecine, 19.
Forbes-Leroy (Mme), boulevard St-Germain, 222.
Dubois (Mlle), rue Saint-Gilles, 4.
Berecka (Mme), rue Pouletier, 20.
De Pierreclos (Mme), rue de Lille, 44.

Établissements scolaires municipaux.

M. Marguerin ✻, *administrateur délégué près les écoles supérieures municipales de Paris.*
Collège Rollin : M. Talbert ✻, *directeur.*
Collège Chaptal : M. Monjean ✻, *directeur.*
École Turgot : M. Porcher, *directeur.*
École Colbert : M. Focillon (O ✻), *directeur.*
École Lavoisier : M. Filon, *directeur.*
École normale primaire d'instituteurs : M. Menu de Saint-Mesmin, *directeur.*
École normale primaire d'institutrices : Mme de Friedberg, *directrice.*

Enseignement du chant.

[illegible]

Directeur.	*Inspecteurs*, MM
M. Bazin ✻, rue des Martyrs, 41.	Hubert ✻, r. Notre-Dame-d[illegible] Foulon ✻, rue Saint-Hon[illegible]

SALLES D'ASILE.

M. Duchemin Boisgousse, *inspecteur*, rue Fontaine-Molière, 33	M. Lebeau, *inspecteur*, rue [illegible], 274.

Enseignement du dessin.

M. Baize (Raymond), *inspecteur*, à l'Institut. M. Bassompierre Sewrin, *id.*, r. de la Tour, 7.	Mlle Hautier, *inspectrice*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 58

Délégués pour l'inspection et le contrôle des dépenses des écoles primaires (garçons). MM

[illegible]beau ✻, rue de Varennes, 89. [illegible] rue de Moscou, 17	Berthon, rue de Va[illegible]

Dames déléguées pour l'inspection du matériel et le contrôle des dépenses des écoles primaires (filles). Mmes

Spennor, rue des Saints-Pères, [illegible] Bonnet de Malherbe, rue d'[illegible], 16	Lassa[illegible]y, avenue de Wagram, 69 Se[illegible]er rue Co[illegible]ntinople, 18.

Dame déléguée pour l'inspection du matériel et le contrôle des dépenses des salles d'asile.

Mme Brossolet, rue de Maubeuge [illegible]7

M. Judin, *payeur du personnel des établissements scolaires*, rue de Vaugirard, 9
M. Dacheux, *agent du matériel*, rue Aumaire, 2.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(2e bureau.)

MM.

Le Préfet de la Seine, *président*
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, *vice-président.*
Mgr l'Archevêque de Paris ou son délégué
L'abbé Jourdan ✻, vicaire général.
L'abbé Lagarde, *idem.*
L'abbé Bernard ✻, aumônier de l'École normale supérieure.
L'abbé Legrand ✻, vicaire général
Le pasteur Vernes ✻, ministre de l'Église réformée.
Le pasteur Matter, ministre de la confession d'Augsbourg.
Kahn, grand-rabbin de la synagogue consistoriale de Paris.
Chevriaux ✻, inspecteur de l'Académie de Paris.
Brouard ✻, inspecteur de l'instruction primaire.
Tarnier ✻, *idem.*
Le Procureur général près la cour d'appel ou son délégué.
Berthelin (O✻), conseiller à la cour de cassation
De Verdière ✻, juge honoraire au tribunal de 1re instance.
Vautrain, membre du conseil municipal
Martial Bernard ✻, *idem.*
Riant, *idem.*
Saglier, *idem*
Lalané, membre du conseil général.
Le Secrétaire général de la préfecture
Gréard (O✻), inspecteur général de l'instruction publique, *secrétaire.*

Services annexes de la Direction de l'Administration générale.

SERVICE DES PERCEPTIONS MUNICIPALES ET DES MAISONS COMMUNALES.

(1re division, 1er et 2e bureaux.)

Ce service comprend: 1° la gestion des halles, des marchés, des abattoirs, des maisons communales, du poids public, du mesurage des pierres en place, des entrepôts de Bercy; 2° le contrôle de la gestion des marchés concédés.

M. Léon Bonnay, *inspecteur général*, boulevard Pereire, 90.
M. Besson de Sainte-Marie, *insp. principal.*
MM. Bouquet, Quentin, Lefèvre (Jules), Roland, *inspecteurs des perceptions municipales.*
M. de Massia, *inspecteur régisseur des maisons communales.*
M. Héligon, *conservateur des immeubles et des entrepôts provisoires de Bercy et d'Ivry.*

SERVICE DES CORPS DE GARDE DE TROUPE, DES POSTES DE SAPEURS-POMPIERS ET DES POSTES DE POLICE, A LA CHARGE DE LA VILLE.

(2e division, 1er bureau.)

M. Darrien, *inspecteur*, rue Saint-Antoine, 161.

COMMISSION CHARGÉE DE LA RECONSTITUTION DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

(Même bureau.)

MM.

Barroux, ancien prof. au lycée Corneille.
Boinod, anc. avoué près le trib. de la Seine.
Boulloche, avocat à la cour d'app. de Paris.
Charoy, notaire honoraire.
Cramail, conseiller honoraire à la cour d'appel de Paris.
Dauguy, maire du 8e arrondissement.
Delafresnes, anc. prés. du trib. d'Étampes.
De Lacourtie, avoué près le trib de la Seine.
De Lalain Chomel, juge suppléant au tribunal de la Seine.
De Marcheville, anc. aud. au consei. d'État.
Denormandie (Paul), avocat à la cour d'appel de Paris.
De Ponton d'Amécourt, conseiller honoraire à la cour d'appel.
Clappier, conseiller à la cour d'appel.
Duranton, ancien maire du 6e arrond.
Dufournel, ancien secrétaire général du ministère de la justice.
Dupuy, secrétaire général du ministère de la justice.

MM.

Ferry (Émile), maire du 9e arrondissement.
Fourchy, substitut du proc. de la Républ.
Gallois, cons. hon. à la cour d'app. de Paris.
Guyon, notaire honoraire
Hanin, vice-président au trib. de la Seine.
Husson (C✻), membre de l'Institut.
Lescot, avoué honoraire
Lévesque, juge au tribunal civil.
Nast, anc. adjoint au maire du 9e arrond.
Pelletier (O✻), directeur de l'administration générale à la préfecture de la Seine.
Pérodeaud, propriétaire.
Petit (Fernand).
Peyrot, cons. honoraire à la cour de Paris.
Picot (Georges), juge au tribunal civil.
Ribot, subst. du procur. de la République.
Rousselle, conseiller à la cour d'appel
Sciout, avocat à la cour d'appel de Paris
E. Tambour, secrétaire général de la préfecture de la Seine.
Thomas, doyen de la Compte des notaires.
Vian, référendaire au sceau de France

CIMETIÈRES.

(2e division, 2e bureau.)

M. Feydeau (Alfred) ✻, *inspecteur principal*, rue de Sèze, 10.
M. Decourcelle, *inspecteur*, boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
M. Buette, *inspecteur-géomètre*, avenue de l'Opéra, 59.

INSPECTION DES POMPES FUNÈBRES.

Même bureau.)

M. Martin, *inspecteur*, rue Alibert, 10.

MÉDECINS-INSPECTEURS POUR LA VÉRIFICATION DES DÉCÈS DANS LA VILLE DE PARIS.

(Mêmes bureaux)

1er et 2e arrond., M. Jozat ✻, rue Ventadour, 5.
3e, 4e et 6e arrond., M. Philipeaux ✻, rue Linné, 30.
5e et 13e arr., M. Dewulf ✻, rue Linné, 16.
7e et 14e arrond., M. Bourdon, r. du Bac, 32.
8e, 15e et 16e arrond., M. Humbert, rue Saint-Lazare, 124.
9e et 10e arrond., M. Hervé de Lavaur ✻ rue Taitbout, 48.
11e et 12e arrond., M. Ladreit de Charrière, rue Saint-Jacques, 254
17e et 18e arrond., M. de Séré (Louis), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 6.
19e et 20e arrond., M. Molland, rue de Rivoli, 38

Médecins-inspecteurs suppléants.

(Mêmes bureaux)

M. Brochin ✻, boulevard Saint-Michel, 7.
M. Durand, rue Saint-Maur, 176.
M. Gombault, rue de Rivoli 94
M. Laugier, rue Saint-Lazare, 76

SERVICE DES ALIÉNÉS DE LA SEINE.

(3e division, 3e bureau.)

M. Michel Moring ✻, *inspecteur général du service*, à l'asile Sainte-Anne, rue Ferrus (14e arrond.)

Commission de Surveillance. MM.

Barbier (O✻), conseiller à la Cour de cassation.
Andral, conseiller d'État.
David (O✻), conseiller maître à la Cour des comptes
Potier, membre du conseil municipal
Bordeaux ✻, [illegible] membre de la Chambre des [illegible]

Services annexes de la Direction des travaux.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

(1re division, 1er bureau.)

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Alphand (C✻), directeur des travaux, *vice-président.*
M. Duc (C✻), de l'Académie des Beaux-Arts, *idem.*
M. Tisserand, chef du bureau des Beaux-Arts, *secrétaire.*

Membres. MM

Perrin (Émile (O✻), membre du conseil municipal
Jobbé-Duval ✻, *idem.*
Signol (O✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts.
Gérôme (O✻), *idem.*
Bonnat ✻
Dumont (C✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts.
Guillaume (O✻), *idem.*
Jouffroy (O✻), *idem.*
Labrouste (O✻), *idem.*
Delzant, membre du conseil municipal
Bailly (O✻) inspecteur général honoraire du service d'architecture
Gatteaux (O✻), membre de l'Académie des Beaux Arts
Henriquel-Dupont (O✻), *idem.*
Mis de Chennevière (O✻), dir. des Beaux Arts au ministère de l'instr. publique.
De Longpérier (O✻), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Deslisle (Léopold) ✻, *idem.*
Clément de Ris ✻, *idem*
Hauréau ✻, *idem.*
Merruau (Ch.) (O✻), ancien président de la Commission des travaux historiques
Cocheris ✻, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine
Mezaux ✻, chef de bur. des Beaux-Arts.

COMMISSION GÉNÉRALE DES TRAVAUX.

(1re division, 2e bureau.)

Cette Commission, instituée par arrêté du 5 [illegible] 1871, est appelée à donner son avis sur les affaires importantes qui lui sont soumises par le directeur des travaux.

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Alphand (C✻), directeur des travaux, *vice-président.*
M. Brueyre, chef du bureau du secrétariat, *secrétaire.*

Membres. MM.

Michaux ✲, chef de division de la direction des travaux.
[illegible], *idem.*
Mensat, *idem.*
[illegible], *idem.*
Vaissière ✲, ingénieur en chef de la ville de Paris.
Lemaringue ✲, *idem.*
[illegible] ✲, *idem.*
[illegible] ✲, insp. général d'architecture.
Davioud ✲, *idem.*
Magne ✲, inspect. général d'architecture.
Rozat de Mandres (O ✲), ingénieur en chef des ponts et chaussées du département.
[illegible] (O ✲), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
[illegible] ✲, *idem.*
Savarin ✲, *idem.*
Benard ✲, *idem.*
Descottes ✲, ingénieur en chef des mines.
Belom ✲, agent-voyer en chef du département.

VOIRIE.

(2e division, 1er et 3e bureaux.)

Les commissaires voyers sont placés sous les ordres des ingénieurs de la voie publique.

1re *Division* (centrale).

Sous les ordres de M. VAISSIÈRE ✲, ingénieur en chef.

Commissaires voyers.

1re section. —	1er arrondissement.	M. Bayer, rue de Malte, 11.	
	2e	—	M. Crépin, boulevard de Clichy, 10.
	3e	—	M. Rivière, rue de l'Université, 16.
	4e	—	M. Bienaimé, rue de l'Odéon, 20.
2e —	5e	—	M. Cusin, rue Lhomond, 2.
	6e	—	M. Duchatelet, rue de Grenelle, 124.
3e —	7e	—	M. Liger, rue de Beaune, 25.
	8e	—	M. de Royou, rue Saint-Lazare, 123.
4e —	9e	—	M. Guénepin, rue Castellane, 6.
	10e	—	M. Cheviron, rue Richelieu, 2.

3e *Division* (suburbaine).

Sous les ordres de M. DE FONTANGES ✲, ingénieur en chef.

Commissaires voyers.

5e section. —	11e arrondissement.	M. Cuénot, rue Bonaparte, 80.	
	12e	—	M. de Bourran, rue Abbouy, 12.
6e	13e		M. Tournier, rue de l'Oratoire-Passy, 6.
	14e	—	M. Narjoux, rue de Babylone, 30.
7e	15e	—	M. Millet, rue Jean-Goujon, 29.
	16e	—	M. Caffart, rue Saint-Hippolyte, 47.
8e —	17e	—	M. Rivet, rue Nollet, 59.
	18e	—	M. Lewal, rue des Abbesses, 48.
9e —	19e	—	M. Sibien, boulevard des Batignolles, 20.
	20e	—	M. Calemard, rue Moreau, 10.

NOTA. — MM. les ingénieurs des neuf sections. (*Voir page* 1017.)

COMMISSION DES LOGEMENTS INSALUBRES.

(2e division, 2e bureau.)

Bureau.

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Chauveau-Lagarde ✲, juge honoraire au tribunal civil de la Seine, passage Sainte-Marie-Saint-Germain, 3, 1er *vice-président.*
M. Aplaud (C ✲), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des travaux de Paris, boulevard Beauséjour, 4, 2e *vice-président.*
M. de Metz, architecte, rue de Rome, 9, *secrétaire.*

Membres MM

Bailly (O✻), insp. général honoraire d'architecture, boulevard Bonne-Nouvelle, 19.
Baucon ✻, présid. du conseil des prud'hommes, boulevard Pereire, 228.
Belgrand (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des eaux et égouts, rue Bonaparte, 21
Bérenger ✻, docteur en médecine, boulevard Saint-Michel, 7
Bouquet ✻, professeur à l'École de pharmacie, rue de Médicis, 3
Cassanas, métreur verificateur, rue des [illegible], 6.
Chabat ✻, directeur de l'école de pharmacie, rue de Rennes 129
Combes, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Mérimée, 21.
Devienne ✻, greffier en chef de la Cour de cassation, boulevard Haussmann, 127.
Duvivier, docteur en médecine, rue de la Pépinière des Ursulines 38
Le Férandy ✻, propriétaire, rue du 29 Juillet
Fouqué ✻, chimiste rue Humbolot, 23.
Gobley (O✻), membre de l'Académie de médecine, rue de Grenelle-St-Germain, 34.
Hubert ✻, chef de division à la direction des travaux, rue Saint-Hon[illegible] 21
Lalanne (O✻), inspect. général des ponts et chaussées, rue des [illegible] 3
[illegible] Inspect. en méd. rue [illegible]
M[illegible] Tretaigne, propriétaire, rue Mir[illegible] 12
Morin ✻, architecte, rue [illegible], 29.
[illegible] docteur en médecine, rue de Saintonge, 6
Pallard ✻, architecte en chef de la préfecture de police, [illegible]s Lacs, 186
Poggiale (O✻), [illegible] pharmacie m[illegible]
Poulet, ouvrier [illegible], rue Soudet, 14.
Reynal (O✻), directeur de l'école d'Alfort, à Maisons-Alfort
Rivière ✻, architecte, rue de Verneuil 4[illegible]
Trelon ✻, [illegible] au tribunal de commerce, [illegible] Valmore 2
Vallon, professeur [illegible] sciences physiques et morales, rue d'Assas 1[illegible]
Léonce Vée, [illegible], rue de Rome 6[illegible]

PLAN DE PARIS

(2e division, 3e bureau.)

Les géomètres sont placés sous les ordres des ingénieurs de la voie publique.

Brigade centrale.

Sous les ordres du chef du service du plan de Paris.

[illegible] Braye, *géomètre en chef.*
[illegible] Tardif, *géomètre ordinaire.*
M. Ross, *géomètre ordinaire.*
M. Delahaye, *idem.*

1re *Division.*

Sous les ordres de M. VAISSIÈRE ✻, ingénieur en chef.)

Brigade divisionnaire. MM

Gresse, *géomètre principal.*
Pozier, *géomètre ordinaire.*

Géomètres ordinaires.

1re section. 1er et 2e arrond., M. Labbé
3e et 4e arrond., M. Abbadie.
2e section. 5e et 6e arrond., M. Morel
3e section. 7e et 8e arrond., M. Fouqu[illegible]
4e section. 9e et 10e arrond., M. [illegible]

2e *Division.*

(Sous les ordres de M. DE FONTANGES ✻, ingénieur en chef.)

Brigade divisionnaire MM.

Bernard, *géomètre principal.*
Tirot, *géomètre ordinaire.*

Géomètres ordinaires.

5e section 11e et 12e arrond., M. Berger
6e section 13e et 14e arrond., M. Guérin
7e section 15e et 16e arrond., M. Lemoine
8e section 17e et 18e arrond., M. Rubel
9e section 19e et 20e arrond., M. Fabart.

NOTA. — MM. les ingénieurs des [illegible] sections. (*Voir* p. 1017.)

VOIE PUBLIQUE ET NETTOIEMENT.

(2e division, 4e bureau.)

1re *Division.*

M. VAISSIÈRE ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.

Ingénieurs ordinaires.

1re section. M. Gardier ✻, boulevard du Temple, 17.
2e section. M. Lévy (Th.), r. des Sts-Pères, 78.
3e section. M. Allard ✻, rue des Ecuries-d'Artois, 21.
4e section. M. Cirodde ✻, rue de l'Odéon, 7.

2e *Division.*

M. DE FONTANGES ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue Montalivet, 10.

Ingénieurs ordinaires.

5e section. M. Lévy ✻, rue de Solférino, 7.
6e section. M. Couche ✻, boulevard Saint-Germain, 69.
7e section. M. Rousseau ✻, place Passoz, 1.
8e section. M. Bernard ✻, boulevard Haussmann, 68
9e section. M. Loche ✻, rue de Berlin, 10.

PROMENADES ET PLANTATIONS.

(Même bureau.)

M. Darcel ✻, ingénieur en chef, avenue Gabriel, 24.
M. Hugé, architecte des promenades, rue Scheffer, 6.
M. Pissot ✻, conservateur du bois de Boulogne, au bois de Boulogne.
M. Le Paute ✻, conservateur du bois de Vincennes, Grande-Rue, 55 Saint-Mandé).
M. Mowbray-Laming, inspecteur du service de l'éclairage public et privé, rue de l'Odéon, 20.
M. Leblanc, *vérificateur de l'éclairage*, rue de la Vieille-Estrapade, 19.
M. Dumouza, inspecteur du service des concessions et du contrôle des voitures, rue Largillière, 4.

TRAVAUX D'ARCHITECTURE.

(3e division, 1er et 2e bureaux.)

CONSEIL D'ARCHITECTURE.

M. Alphand (C✻), directeur des travaux, *président.*
M. Duc (C✻), inspecteur général honoraire d'architecture, *vice président.*
M. Babut, chef du 1er bureau de la division d'architecture, *secrétaire.*

Membres. MM.

Bailly (O✻), inspecteur général d'architecture honoraire.
Ballu (O✻), insp. général d'architecture.
Davioud ✻, *idem.*
Laisné ✻, *idem.*
Trélat (O✻), architecte en chef du département.
Vaudremer ✻, chef de la div. des Beaux-Arts.
Monnot, chef de la division d'architecture

Service actif.

SERVICE PERMANENT

Inspection générale.

1° Édifices religieux, lycées, Sorbonne, établissements universitaires, écoles, asiles, ouvroirs, etc.

M. Ballu (O✻), *inspecteur général*, rue Blanche, 80.

2° Hôtel de ville, bâtiments occupés par l'Administration centrale et les magasins de l'île Louviers, musées municipaux, théâtres, orphéons, mairies, justices de paix et leurs dépendances, Bourse et tribunal de commerce, places et fontaines monumentales, cimetières, maisons communales autres que les immeubles affectés à un service public.

M. Davioud ✻, *inspecteur général*, boulevard Saint-André des Arts 1

3e Casernes et corps de garde, Palais de justice, Préfecture de police, prisons, Morgue, fourrière, halles marchés, abattoirs et dépôts, greniers de réserve, etc., bâtiments de l'octroi, douanes et barrières, travaux généraux.

M. Magne, *inspecteur général*, rue de l'Oratoire-du-Louvre, 5.

Inspecteurs généraux honoraires. MM.

Duc (C✻), ancien architecte divisionnaire.
Bailly (O✻), *idem.*

Architectes ordinaires. MM.

1er *arrondissement*		Radigon	11e *arrondissement*		Autrop (O✻)
2e		Hulliard	12e	—	Le[illegible] ✻
3e		Chat	13e		[illegible]
4e		Varcollier	14e	—	[illegible] ✻
5e	—	L'Heureux.	15e		Devrez ✻
6e		[illegible]	16e	—	Godeboeuf ✻
7e		Uchard ✻	17e	—	Ganeel.
8e		Train	18e	—	Deconchy
9e		Hermant.	19e		Janvier ✻
10e	—	Villain.	20e	—	St-Ferré

SERVICE TEMPORAIRE

Entrepôt de Bercy.

M. Cornesson, *architecte*
M. Marie Alexandre, *inspecteur.*

Marché aux bestiaux

M. Janvier ✻, *architecte.*
M. Roux, *inspecteur.*

Halles centrales.

M. Radigon, *architecte.*

Synagogue de la rue de la Victoire

M. Aldrophe (O✻), *architecte*
M. Eyerre, *inspecteur.*

Eglise Notre-Dame-des-Champs

M. Ginain, *architecte*
M. Duprez, *inspecteur.*

Église Saint Joseph

M. Ballu (O✻), *inspecteur général*

Synagogue de la rue des Tournelles

M. Varcollier, *architecte.*
M. Dionis du Séjour, *inspecteur.*

College Chaptal

M. Train, *architecte.*

Collége Rollin.

M. Roger ✻, *architecte*
M. Suffit, *inspecteur.*

Mairie du 4e arrondissement

M. Varcollier, *architecte*

Mairie du 12e arrondissement.

M. Hénard *architecte.*
M. Marie, *inspecteur*

Mairie du 13e arrondissement

M. Bonnet, *architecte*

Mairie du 15e arrondissement

M. Devrez, *architecte*

Mairie du 16e arrondissement

M. Godeboeuf ✻, *architecte.*
M. Thierry *inspecteur*

Mairie du 20e arrondissement

M. Salleron, *architecte.*

Hôtel de Ville

M. Ballu (O✻), *architecte*
M. Deperthes, *idem.*
M. Sénard, *inspecteur*
M. Hédin, *idem*

Hôtel de Ville, annexe.

M. Roguet, *architecte.*

Travaux nouveaux dans les [illegible] ment

M. L'Heureux, *architecte*

Cimetière Saint Ouen

M. Deconchy, *architecte*

Cimetière d'Ivry

M. Bonnet, *architecte.*

Théâtre lyrique

M. Davioud ✻, *architecte*
M. Bouvard, *inspecteur*

Église Notre-Dame de la Croix.

M. Héret, *architecte*

Église Saint-François-Xavier

M. Uchard ✻, *architecte.*
M. Faure *inspecteur*

École de la rue d'Alésia.

M. Vaudremer ✻, *architecte*

École rue Ordener

M. Deconchy, *architecte.*

Écoles rue du Buis.

M. Godebœuf ✻, *architecte.*

Ecole rue des Riblettes.

M. Salleron, *architecte.*

Groupes scolaires du 4e arrondissement.

M. Varcollier, *architecte.*

École rue de Torcy.

M. Deconchy, *architecte.*

Trois groupes scolaires, rue du Pont-de-Lodi, avenue Daumesnil et rue Lecuyer.

M. Cordier, *architecte*
M. Pacq, *inspecteur.*

École rue Barbanègre.

M. Hédin, *architecte.*

École rue Keller.

M. Aldrophe (O✻), *architecte.*

École rue Blomet.

M. Lavrez, *architecte.*
M. Tabernat, *inspecteur.*

École rue Lavieuville.

M. Deconchy, *architecte.*

Ecole rue Fontaine-Molière.

M. Radigon, *architecte.*

Marché rue Nicole.

M. Magne ✻, *architecte.*

Palais de Justice

M. Duc (C✻, *inspecteur général honoraire.*
M. Daumet ✻, *architecte*
MM. d'Herbecourt, Chaudet et Rouyer, *inspecteurs.*

Nouvelle Préfecture de police

M. Diet ✻, *architecte*
M. Bourot, *inspecteur.*

Asile de Ville-Evrard.

M. Maréchal, *architecte.*
M. Schindler, *inspecteur.*

Asile de Vaucluse.

M. Maréchal, *architecte.*

SERVICE ORDINAIRE DU DÉPARTEMENT.

(2e bureau.)

M. Trélat (O✻), *architecte en chef pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux*, boulevard du Montparnasse, 136.

CONTROLE ET RÉVISION DES DEVIS ET MÉMOIRES DE TRAVAUX.

(3e bureau.)

M. Croiseau ✻, *contrôleur.*
M. Herny ✻, *idem.*
M. Rouard, *réviseur.*
M. Guillot, *idem.*
M. Lacôme, *idem.*
M. Massé, *idem.*
M. Datessen, *idem.*
M. Didelot (Emile), *idem.*

SERVICE DÉPARTEMENTAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

(4e division, 1er bureau.)

M. Rozat de Mandres ✻, *ingénieur en chef du département*, 51, rue de l'Assomption. — Bureaux, rue Taranne, 14.

NAVIGATION.

Seine, *en amont de Paris* : M. Bénard ✻, *ingénieur en chef*, rue Mosnier, 2.
Seine, *traversée et ponts de Paris* : M. Vaudrey ✻, *ingénieur en chef*, rue des Saussaies, 14.
Seine, *en aval de Paris* : M. Krantz (C✻), *ingénieur en chef*, avenue de Breteuil, 25.
Marne (*canaux de Saint-Maur et de Saint-Maurice*) : M. Savarin ✻, *ingénieur en chef*, rue d'Amsterdam, 35.

SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

M. Belgrand (C✻), *inspecteur général des ponts et chaussées.*
M. Lemoine, *ingénieur ordinaire*, rue du Sommerard, 19.

CHEMINS DE FER. CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION

Ligne d'Orléans M. Dufresne (O ✻), *inspecteur général.*
Ligne de Lyon. M. Thoyot (O ✻), *idem.*
Ligne de l'Ouest. M. Cacarrié ✻, *idem.*
Lignes du Nord : M. Diday ✻, *idem.*
Lignes de l'Est. M. [illegible] ✻, *inspecteur général.*
Grande ceinture (rive droite et rive gauche) : M. Cacarrié ✻, *idem.*

CARRIÈRES

M. Descottes ✻, inspecteur général des mines, *inspecteur général du service*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 70.

VOIRIE VICINALE.

(4e division, 2e bureau.)

M. Bellom ✻, agent-voyer en chef, rue de Rennes, 111.

Services annexes de la direction des Eaux et des Égouts.

Bureau technique de la direction.

M. Guy, conducteur des ponts et chaussées, *chef*, rue La Condamine, 58.

1re Division

(Service réservé du directeur.)

M. Nouton ✻, *ingénieur ordinaire*, place de l'Alma, 1.

Machines élevatoires.

M. Humblot ✻, *ingénieur ordinaire*, rue Saint-Placide, 41.

Dérivation des sources de la vallée de la Vanne vers Paris. — 6e arrondissement et annexes.

M. Renard, *inspecteur*, palais du Luxembourg.

Inspection des aqueducs. — Aqueduc de la Dhuis. — Construction du puits artésien de la place Hébert.

M. Adde, *inspecteur*, fontaine de l'Arbre-Sec (rue Saint-Honoré, 111).

Inspection des eaux. — Entretien des établissements hydrauliques. — Contrôle de la Compagnie générale des eaux.

2e Division

M. Rousselle ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue Saint-Dominique, 12.

MM. les ingénieurs des dix sections de la voie publique. (*Voir page* 1027.)

Égouts publics et branchements particuliers. — Pose de conduites d'eau. — Contrôle, pose et statistique des conduites de gaz. — Urinoirs d'angle.

M. Gallet, *inspecteur*, quai Bourbon, 15.

Curage de la Bièvre et des égouts. — Vidanges.

3e Division.

M. Buffet ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, boulevard Saint-André-des-Arts, 1.

M. Lesguillier ✻, *ingénieur ordinaire*, boulevard Saint-Germain, 9.

Construction de l'aqueduc de dérivation de la Vanne et des réservoirs de Montrouge. — Contrôle des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis et des bassins de la Villette. — Exploitation du canal Saint-Martin. — Voiries et dépotoir des vidanges. — Port et gare de Grenelle.

M. Huet ✻, *ingénieur ordinaire*, rue de la Boule-Roule, 5.

Construction de l'aqueduc de dérivation de la Vanne (arrondissement d'aval).

M. Couche ✻, *ingénieur ordinaire de la 7e section.*

Rivières de la Bièvre et puits artésien de la Butte-aux-Cailles.

4e Division

Utilisation des eaux d'égout au profit de l'agriculture. — Chemin de halage, 13, à Clichy (Seine).

M. Mille ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue de Lyon, 35.
M. Durand-Claye, *ingénieur ordinaire*, rue de Richelieu, 85.

Octroi.

Rue de Tournon 2.

Nota. Le public est admis dans les bureaux de l'administration de 10 à 3 heures.

L'octroi de Paris est régi et administré, sous l'autorité du préfet de la Seine et sous la surveillance du directeur général des contributions indirectes, par un directeur, trois régisseurs, formant conseil d'administration dont le directeur est président. Le Trésor perçoit les droits d'octroi établis au profit du Trésor.

M. A. DE SAINT-JULIEN ✻, *directeur*, président du conseil d'administration, rue de Tournon, 2.

Le directeur remplit en même temps les fonctions de directeur des droits d'entrée perçus au profit du Trésor public.

Membres du conseil. MM

GONZALÈS DE BAYLEN (O✻), *régisseur*, rue de Vienne, 4.
BIGOT, *idem*, rue Rotrou, 2.
DUCHATEL ✻, *idem*, boulevard Montparnasse, 105.
M. TASSIN (O✻), *directeur honoraire*, rue Saint-Georges, 39.

SERVICE INTÉRIEUR.

M. Doyen, *chef de bureau*, rue Saint-Placide, 35. (Secrétariat et contentieux.)
M. Charlton, *chef de bureau*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84 *bis*. (Personnel.)

(Ces deux services sont placés sous les ordres immédiats du Directeur.

1re DIVISION.

M. DE BAYLEN (O✻), *régisseur*.
1er *Bureau, suite et surveillance du service* : M. Bellanger, *chef*, rue Frémi, 3.
2e *Bureau, entrepôts* : M. Irisson, *chef*, rue d'Angoulême, 29.

2e DIVISION.

M. BIGOT, *régisseur*.
M. Delamare, *chef de bureau*, rue des Feuillantines, 82.

Conservation des entrepôts réels de Bercy et du quai Saint-Bernard. — Matériel de l'octroi. — Budget. — Pensions. — Ordonnancement des dépenses.

3e DIVISION.

M. DUCHATEL ✻, *régisseur*.
M. Descures ✻, *chef de bureau*, rue des Dames-de-la-Visitation-Sainte-Marie, 6.

Comptabilité des droits d'octroi et archives.

Direction des droits d'entrée.

M. A. DE SAINT-JULIEN ✻, *directeur*.
M. Guéau de Reverseaux, *receveur principal*, rue Blanche, 40.
M. Tesson, 1er *commis, inspecteur*, rue de l'Odéon, 3.

Comptabilité des droits du Trésor. — Suite du contentieux commun aux deux perceptions. — Décharge des acquits à caution et affaires spéciales aux contributions indirectes.

SERVICES EXTÉRIEURS.

Inspections.

Contrôle général. .. M. Grodet, *inspecteur*, rue Saint-Placide, 16
Division de l'Est. ... M. Bailly, *idem*, pavillon sud de l'ancienne barrière du Trône
Division du Nord..... M. Leloup, *idem*, gare du Nord (marchandises).
Division de l'Ouest..... M. Dodé, *idem*, rue de l'Arc-de-Triomphe, 25
Division du Sud..... M. Titreville, *idem*, rue Friant, 17
Division de l'Intérieur... M. Maumoné, *idem*, entrepôt du quai Saint-Bernard.

Mont-de-Piété.

Conseil de surveillance. MM.

Le Préfet de la Seine, *président.*
Le Préfet de police.
Léveillé, membre du conseil municipal.
Richard, *idem.*
Riant, *idem.*
Bonquet du Chayla, membre du conseil de surveillance de l'administration de l'assistance publique
Diéterle, *idem.*
Nast, *idem.*
De Cambray, ancien chef de division de l'administration de l'assistance publique
Fabien, ancien notaire.
N. . .

Direction. — Chef-lieu, rue des Francs-Bourgeois, 55, au Marais.

M. André [illegible], *directeur.*
M. [illegible], *secrétaire de l'administration.*
M. Dubois, *inspecteur.*
M. Héritier, *sous-inspecteur.*
M. Briet ✻, *caissier.*
M. Babin, *chef des engagements.*
M. Boyenval, *garde-magasins.*
M. Duval, *idem*
M. Dormoy, *chef de la comptabilité.*
M. Marois, *sous-chef de la comptabilité.*
M. Canda, *liquidateur du boni*
M. Salvaire, *économe*

1re Succursale, rue Bonaparte, 16.

M. Gateau (A.), *contrôleur.*
M. Tellier, *agent comptable.*

2e Succursale, rue Servan.

M. Prévost, *contrôleur.*
M. Maitrejean, *agent comptable.*

Bureaux auxiliaires. MM.

Cammartin, *chef du bureau auxiliaire* A, rue Delaborde, 18.
[illegible] *idem* B, rue des Fossés Saint-Jacques, 11
Marlier, *idem* C, rue du Faubourg-Montmartre, 57.
Courtellemont, *idem* D, rue de l'Ecuyer, 6
Buisson, *idem* E, rue de Malte [illegible]
Collot, *idem* F, rue du Faubourg Saint-Antoine, 49
Fenée, *idem* G, rue des Fossés Saint-Bernard, 2
Belleville, *idem* H, rue du Vieux-Colombier, 31
Carel, *idem* I, chaussée du Maine, 87 (Montrouge).
Brunelet, *idem* J, avenue de la Reine-Hortense, 18.
Delannoy, *idem* K, rue Saint-Honoré, 181

Martin, *chef du bureau auxiliaire* L, rue de Chabannais, 2.
[illegible], *idem* M, rue du Mail, 34.
[illegible], *idem* N, rue de la Mare, 32 (Belleville).
[illegible], *idem* O, rue des Artistes, 2 (Passy).
[illegible], *idem* P, rue Saint-Martin, 251.
[illegible], *idem* R, rue du Faubourg-Saint Martin, 122 et 124.
[illegible], *idem* S, rue du Faubourg-du-Temple, 80.
[illegible], *idem* T, Grande-Rue, n° 54 (Batignolles).
[illegible], *idem* U, rue de Buffon, 69.
[illegible], *idem* V, rue Roussin, 83 (Vaugirard).
[illegible], *idem* X, rue de Charenton, 241 (Bercy).
Couty (É.), *idem* Y, Grande-Rue, 37 (la Chapelle).
Guillaume, *idem* Z, rue Neuve-Fontaine-Saint-Georges, 4.

Commissaires-priseurs appréciateurs. MM.

[illegible]xandre, rue de Turenne, 130.
[illegible]oin, rue du Faubourg-Montmartre, 15.
[illegible], rue du Faubourg Poissonnière, 9[illegible]
[illegible], rue Turenne, [illegible]
[illegible], rue Neuve-des-Petits-Champs, 28
[illegible], rue Neuve-Saint-[illegible], 28
[illegible] rue Lafayette, 58
Caillot, place du Château-d'Eau, 2
Chaseray, rue des Beaux-Arts, 17
Cailleux, rue d'Enghien, 54.
Gauthier, rue Béranger, 12.
Massier, rue de Turenne, 130
Mondet, place Saint-André-des-Arts, 4.
Bossy, rue Montmartre, 123

Commissionnaires au Mont-de-Piété. MM.

Appert-Jacquier, rue des Poissonniers, 14.
Contenet, rue Montorgueil, 17, passage de la Reine-de-Hongrie.
Fleurichand, rue de Condé, 7.
[illegible]rot, boulevard Beaumarchais, 11.
Duguet, rue Neuve-des-Petits-Champs, 3
Dupré, rue Saint-Roch, 11.
Grulon, rue d'Aboukir, 104.
Piot, rue de Bondy, 32.
Petel, rue de la Chaussée-d'Antin, 27.
Prévost, rue de la Verrerie, 33
Huché, rue Coquillière, 20
Tisserand, boulevard Saint Germain, 76.

Comité consultatif et officiers de l'administration. MM

Chaix d'Est-Ange (G) ✻, [illegible] à la cour d'appel, rue Neuve-des-Mathurins 86.
[illegible] avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Four-les-Carrés, 5.
Masson, notaire, rue de Rivoli, 57
Jenormandie, avoué près le tribunal de 1re instance, boulevard Malesherbes, 43.
Bordeaux, avoué à la cour d'appel, rue de Rivoli, 55
Deleuze, agréé au tribunal de commerce, rue Montmartre, 146.
[illegible]s, architecte, rue de Mézières, 6.
Bardier, médecin, rue Bulault, 28.
Datessen, vérificateur, rue Saint-Placide, 51.
Gasté, expert-vérificateur des papiers, faubourg Saint-Denis, 102.

Administration générale de l'Assistance publique.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

M. DE NERVAUX (O✻), *directeur de l'administration*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.
M. A. BAILLY, *secrétaire général*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Conseil de surveillance. MM.

Le Préfet du départ. de la Seine, membre de l'Assemblée nat., *président.*
Le Préfet de police.
Bouchardat (O✻), professeur à la Faculté de médecine, administrateur du bureau de bienfaisance du 4e arrond., rue du Cloître-Notre-Dame, 8.
Chardon-Lagache ✻, négociant, rue Caumartin, 3.
Davillier (Henri) (C✻), régent de la Banque de France, *vice-président*, rue Roquépine, 14.
Delacour, maire du 5e arrondissement, rue du Cardinal Lemoine, 49.
D'Étienne, membre du conseil des prud'hommes, rue du Faubourg-Poissonnière, 189.

Bellaigue, avocat au Conseil d'État, adjoint au maire du 7e arrondissement, rue Perronet, 11
Fremy ✻, membre du conseil municipal, rue Bellechasse, 14
Guérin Alphonse ✻, chirurgien des hôpitaux, rue d'Astorg, 9.
Leberquier ✻, trésorier-comptable de la caisse des Écoles, rue aux Ours, 9
Mosselman ✻, secrétaire des hospices, rue Richepanse, 9
Nast, ancien adjoint au maire du 1er arrond., boulevard Haussmann, 2
Pean de Saint-Gilles, notaire, rue de Choiseul, 2
Sallon ✻, conseiller d'État, rue de Grenelle-St-Germain, 77
Teissonnière ✻, négociant, membre de la chambre de commerce, place du Théâtre-Français, 4
Thivier, administrateur du bureau de bienfaisance du 2e arrondissement, rue du Faubourg-Montmartre, 4
Trélat, méd des hôpit., membre du conseil mun., boul. de l'Hôpital, 47
Vayssié, avocat, rue de Larochefoucauld, 35
Wurtz (C✻), membre de l'Institut, doyen de la Faculté de médecine, rue Saint-Guillaume, 27.
Bailly (A.), secrétaire général de l'administration, *secrétaire du conseil*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

ADMINISTRATION CENTRALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. BAILLY (A.), *secrétaire général*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.
M. Mourlan, *chef de bureau*

Personnel général de l'administration [illegible] bibliothèque ; recherches et renseignements relatifs aux malades admis dans les hôpitaux ou hospices [illegible] service de santé [illegible] places de médecins, chirurgiens, pharmaciens, élèves internes et externes des hôpitaux et hospices ; inscription des élèves stagiaires, bureau central d'admission ; amphithéâtre d'anatomie.

M. Domay, *chef de bureau.*

Enregistrement et distribution de la correspondance ; économat du chef-lieu ; marchés, adjudications pour travaux et fournitures ; commissions d'expertise et de réception ; [illegible] impressions, cimetière des hôpitaux ; établissements de service général ; pharmacie, boulangerie, boucherie et caves centrales ; magasin central et approvisionnements.

M. Marescot du Thilleul, *chef de bureau.*

Domaine ; gestion des biens de ville et des biens ruraux, ventes, échanges et acquisitions de propriétés urbaines et rurales ; surveillance de ces propriétés ; comptes des tutelles des mineurs et des aliénés. — Droit des indigents sur le prix des billets de concert.

M. AMAURY, *inspecteur des biens ruraux.*

DIVISION DES HOPITAUX ET HOSPICES

M. HAVET, *chef de division*, boulevard de Charonne, 44
M. Maury ✻, *chef de bureau*

Administration et surveillance des hôpitaux, hospices, maisons de retraite et fondations ; service intérieur de ces établissements ; direction et contrôle général des travaux de bâtiments, constructions nouvelles, reconstructions et travaux d'entretien, vérification des mémoires ; centralisation et liquidation des dépenses de bâtiments.

M. Vinçard, *chef de bureau.*

Enquêtes sur la situation des malades admis dans les hôpitaux ; délivrance des titres d'admission dans les hospices, les maisons de retraite et les fondations ; placements de fonds par les administrés ; recherche et constatation du domicile de secours ; recouvrement des frais de séjour ; restitution d'effets ; service des aliénés.

DIVISION DES SECOURS DES ENFANTS ASSISTÉS ET DES ALIÉNÉS.

M. GARNIER DU BOURGNEUF, *chef de division*, rue des Grès, 30, à Sèvres
M. d'Echérac, *chef de bureau*

Service des secours et du traitement à domicile ; service spécial des enquêtes à domicile et [illegible] bandages ; surveillance administrative des vingt bureaux de bienfaisance ; dons et legs aux pauvres des divers arrondissements et des paroisses [illegible]

M. Cortilliot fils, *chef de bureau.*

Service des enfants assistés (enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres) ; secours aux mères pour prévenir les abandons ; liquidation des mois de nourrice et des pensions des enfants assistés ; service des enfants placés à la campagne ; administration et surveillance de la direction des nourrices et de l'hospice des enfants assistés.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Dutocq ✻, *chef de division*, boulevard Saint-Michel, 95
M. Baudeu, *chef de bureau.*

Comptabilité en deniers ; liquidation et ordonnancement des dépenses, recouvrement des recettes, délivrance des mandats ; tenue des livres ; liquidation des pensions de retraite, établissement des budgets et des comptes

M. Daubié, *chef de bureau.*

Comptabilité en matières, vérification des comptes mensuels et annuels en matières des hôpitaux, hospices et établissements de service général ; vérification des comptes de pharmacie ; recolements et inventaires des magasins

CAISSE.

M. Guillon ✻, *receveur*, rue de Tournon, 12.
M. Lair, *chef de bureau.*
M. Joret, *caissier.*

Payement des mandats ; perception des revenus ; réalisation des cautionnements, inscriptions et renouvellements hypothécaires.

(Les bureaux de la caisse sont établis dans les bâtiments de l'administration centrale, avenue Victoria, 3.)

CONTRÔLE DES RECETTES ET DÉPENSES

M. Tréfouel, *contrôleur.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

M. Imard ✻, *inspecteur*, rue de Saint-Quentin, 33.
M. Laurand ✻, *idem*, rue Saint-Martin, 5
M. Brelet ✻, *idem*, route d'Italie, 3, à Vincennes.

CONTROLE DU MATERIEL

M. d'Ynglemare, *contrôleur*, rue Saint-André-des-Arts, 47

Comité consultatif. MM.

Allou, avocat à la cour d'appel, rue du Mont-Thabor, 6
Guérin, *idem*, rue de la Bienfaisance, 20.
Collet ✻, *idem*, rue de la Ville-l'Évêque, 29
Lavin ✻, *idem*, rue Thérèse, 10.
C. Chaix d'Est-Ange, *idem*, rue Neuve-des-Mathurins, 86.
E. Bonvillers, *idem*, rue de la Chaussée-d'Antin, 21.
Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Pré-aux-Clercs, 18.
Leblond, rue d'Hauteville, 85.

Avocats de l'administration. MM.

Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Allou, avocat à la cour d'appel.

Agents judiciaires de l'administration. MM.

Normand, avoué près la cour d'appel, boulevard Saint-Michel, 16
Les héritiers avoué près le tribunal de première instance, rue Montmartre, 131
Marie Perraud, notaire, rue des Saints-Pères, 19
Le Syndicat de change, rue du 4 Septembre, 10
Boussuton, commissaire-priseur, rue de la Victoire, 39.
Chollet, huissier, rue Notre-Dame-des-Victoires, 14

Agence des travaux de bâtiments. MM.

Labrouste (Théodore) (O✻), architecte en chef, rue du Bac, 95

Guillaume, architecte inspect. Ganneau, architecte insp. Delange, architecte
Coulomb (✻), *idem.* Vincent, *idem.* Billon, *idem.*

Service des machines et appareils spéciaux. MM

Serf Lavallée ✻, ingénieur de l'administration, *chef du service*, rue Soufflot, 15
Lemoine, *inspecteur*

SERVICES EXTÉRIEURS.

BUREAU CENTRAL D'ADMISSION DANS LES HOPITAUX ET HOSPICES.

Les médecins et chirurgiens, membres du bureau central [illegible] les personnes qui sollicitent leur admission dans les hospices et [illegible] blissements qui ont des lits disponibles, celles dont la position réclame [illegible] ment; les autres reçoivent des consultations gratuites ou sont [illegible] ment externe, établi dans le bureau même, notamment pour [illegible] les ulcères, l'orthopédie et les ophthalmies. Les membres du bur[illegible] également l'incurabilité des individus pour leur admission dans les hospices.

Les divers traitements établis au bureau central ont lieu aux jours et aux heures ci-après: traitement de la teigne, les mardis et samedis, à 11 heures; traitement orthopédique, le mercredi, à 8 heures; traitement des maladies des yeux, les [illegible] dredis, à 8 heures; traitement des maladies des [illegible] ✻, des maladies du larynx, les mercredis, à 8 heures; [illegible] mardis, vendredis, à 9 heures, le pansement des ulcères et la délivrance des [illegible] les jours fériés.

Médecins et chirurgiens chargés de visiter [illegible]

Médecins. — MM. Bally, Beaumetz ✻, Fernet, Lécorché ✻, Damaschino ✻, Marc [illegible] Hayem, Ferrand, Regnard, Audhoui et Duguet

Chirurgiens. — MM. Le Dentu ✻, Périer ✻, Anger (T[illegible] ✻, Terrier et Delens

M. Ponsonnard, *sous-chef de bureau*

HOPITAUX ET HOSPICES.

Les hôpitaux, au nombre de seize, sont consacrés au traitement des [illegible] lits sont divisés en hôpitaux généraux, destinés au traitement [illegible] blessures, et en hôpitaux spéciaux, exclusivement réservés au traitement [illegible] d'une nature particulière.

Les consultations ont lieu journellement dans [illegible] taux (sauf les [illegible] festes) le matin à l'issue des visites des malades dans les salles, [illegible] rairement vers 9 heures.

HOPITAUX GÉNÉRAUX.

Hôtel-Dieu, [illegible] Notre-Dame. — 834 lits

468 lits de médecine, 46 lits d'accouchement, 256 lits de chirurg[illegible]

M[illegible] ✻, [illegible], M[illegible]

Médecins. — MM. Gueneau de Mussy ✻, Oulmont (O✻), Moissenet ✻, [illegible] (O✻), Fremy ✻, Hérard (O✻), Béhier (O✻); *Honoraire*, M. Guéneau.
Chirurgiens. — MM. Cusco (O✻), Guérin (O✻), Richet (C✻), *Honoraires* [illegible] neuve ✻, Voillemier C✻
Pharmacien. — M. Hébert ✻

L'hôpital est desservi par les sœurs de Saint-Augustin.

Hôpital de la Pitié, rue Lacépède, 1, et rue Geoffroy-Saint-Hilaire. — 726 lits

522 lits de médecine, 17 lits d'accouchement, 171 lits de chirurgie, 16 berceaux.

M. Bourdereau, *directeur.* [illegible] M. Guilbert ✻, *économe.*

Médecins. — MM. Gallard ✻, Desnos ✻, Vulpian ✻, Lorain, Lasègue ✻, Gourbault ✻, *Honoraire*, M. Gendrin ✻.
Chirurgiens. — MM. Verneuil ✻, Labbé (O✻)
Pharmacien. — M. Personne.

Cette maison est desservie par les sœurs de Sainte-Marthe.

(1) Les vaccinations et revaccinations ont lieu les jeudis, à 1 heure.

Hôpital de la Charité, rue Jacob, 47. — 504 lits.

32[illegible] lits de médecine, 32 lits d'accouchement, 119 lits de chirurgie, 32 berceaux
M. [illegible] *directeur*. | M. Levêque, *économe*.
Médecins — MM. [illegible] (O✲), Barthez ✲, Sée, [illegible]s ✲, Bourdon ✲, Worms ✲, Sée G. ✲, *Honoraires* MM. Cruveilhier ✲, Andral (O✲), Briquet ✲, Pelletan (O✲).
Chirurgiens — MM. Trélat ✲, Gosselin (O✲); *Honoraire*, M. Manec ✲.
Pharmacien — M. Fordos ✲.
Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Augustin.

Hôpital Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 184. — 524 lits.

451 lits de médecine, 18 lits d'accouchement, 113 lits de chirurgie, 30 berceaux.
M. Guy, *directeur*. | M. Labouyrie, *économe*.
Médecins — MM. Mesnet ✲, Peter, Dumont-Pallier ✲, Paul ✲, Proust ✲, Blachez ✲, Bronardel ✲.
Chirurgiens. — MM. Duplay ✲, Anger (B.) ✲.
Pharmacien. — M. Patrouillard.
L'hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marthe.

Hôpital Necker, rue de Sèvres, 151. — 445 lits.

214 lits de médecine, 28 lits d'accouchement, 143 lits de chirurgie, 30 berceaux
M. Lacaux, *directeur*. | M. Valdruche, *économe*.
Médecins. — MM. Delpech (O✲), Potain ✲, Laboulbène (O✲), Chauffard (O✲
Chirurgiens. — MM. Désormeaux (O✲), Guyon ✲
Pharmacien. — M. Mehu
Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul

Hôpital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 47. — 197 lits.

58 lits de médecine, 48 lits d'accouchement, 51 lits de chirurgie, 40 berceaux.
M. Paulmier, *directeur-comptable*.
Médecin. — M. Bucquoy ✲.
Chirurgiens. — MM. Després ✲, Polaillon ✲ (service d'accouchement)
L'hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marie

Hôpital Beaujon, *rue du Faubourg-Saint-Honoré*. — 416 lits.

96 lits de médecine, 16 lits d'accouchement, 178 lits de chirurgie, 16 berceaux
M. Joly, *directeur*. | M. Gallet, *économe*.
Médecins. — MM. Gubler ✲, Moutard-Martin ✲, Matice, Axenfeld.
Chirurgiens. — MM. Lefort ✲, Dolbeau ✲
Pharmacien. — M. Adam.
L'hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marthe.

Hôpital Lariboisière, rue Ambroise-Paré. — 634 lits.

174 lits de médecine, 28 lits d'accouchement, 204 lits de chirurgie, 28 berceaux.
M. Talo, *directeur*. | M. Robert, *économe*.
Médecins — MM. Hayem (O✲), Siredey, Guyot ✲, Jaccoud ✲, Millard ✲, Isambert ✲
Honoraire, M. Hervez de Chégoin (O✲
Chirurgiens. — MM. Panas ✲, Tillaux ✲, *Honoraire*, M. Classaignac ✲
Pharmacien. — M. Ducom.
Le service des salles est confié aux sœurs de l'ordre de Saint-Augustin.

HOPITAUX SPÉCIAUX.

Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40 et 42. — 823 lits

Cet hôpital est consacré au traitement des maladies de la peau. Il y a, en outre, un [illegible]ent externe pour ces mêmes affections et un service de chirurgie. Des médica[illegible]s des fumigations des douches, des bains, sont donnés gratuitement, sur les [illegible]scriptions des médecins, aux malades du dehors dont l'état d'indigence a été con[illegible]até. — 609 lits de médecine, 28 lits d'accouchement, 156 lits de chirurgie, 30 berceaux
M. Fairmaire, *directeur*. | M. Grangent, *économe*.
Médecins — MM. Besnier ✲, Hardy ✲, Hillaret ✲, Lailler ✲, Guibout ✲, Vidal ✲,
Honoraire, M. Devergie (O✲).
Chirurgiens — MM. Péan ✲, Cruveilhier ✲
Pharmacien. — M. Lutz.
Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Augustin

Hôpital du Midi, rue des Capucins, 15. — 335 lits.

Cet établissement est spécialement consacré au traitement des maladies vénériennes, et ne reçoit que les malades du sexe [illegible] 78 lits de médecine, 278 lits de chirurgie.

M. Ventujol, *directeur-comptable*

Médecins MM. Simonet ✲, Mauriac (T.) ✲; *Honoraire*, M. Puche ✲
Chirurgiens. M. Hortelоup ✲; *Honoraire*, M. Ric[illegible]hil.) (GO✲)
Pharmacien. — M. Frunier

Hôpital de Lourcine, rue de Lourcine, 111. [illegible]

Cet établissement, affecté au traitement des maladies vénériennes, est réservé aux malades du sexe féminin. — 74 lits de médecine, 36 lits d'accouchement, 140 lits de chirurgie, 26 berceaux

M. Bourriot, *directeur comptable.*

Médecins - MM. Fournier ✲, Lancereaux ✲
Chirurgien. — M. Dubreuil ✲. *Pharmacien.* — M. Portes
L'hôpital est desservi par les religieuses de la Compassion

Hôpital des Enfants, rue de Sèvres, 149. — 618 lits

Cet hôpital, ainsi que celui de Sainte-Eugénie, est exclusivement réservé aux enfants malades des deux sexes, âgés de 2 à 15 ans. — Un traitement externe comportant la délivrance gratuite des médicaments, bains, douches et fumigations, y est [illegible] pour les [illegible] existe un traitement spécial pour la teigne. — 486 lits [illegible] médecine, 132 [illegible]

M. Maillard ✲, *directeur.* | M. Montagne, *économe.*
Médecins. — MM. Roger (O✲), Bouchut (O✲), Labric ✲, Archambault ✲, Sée (Jules) ✲; *Honoraires*, MM. Bouneau ✲, Bouvier (O✲),
Chirurgiens. - M. de Saint-Germain ✲. — *Dentiste*, M. Delestre fils
Pharmacien. — M. Bourgoin
L'hôpital est desservi par les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve.

Hôpital Sainte-Eugénie, rue de Charenton, 89. 345 lits.
[illegible] lits de médecine, 96 lits de chirurgie.

M. Toussart, *directeur.* | M. Bouyt [illegible]
Médecins. — MM. Bergeron (O✲), Triboulet ✲, Cadet [illegible]
Chirurgien. M. Sée (Marc) ✲. *Pharmacien.* — M. Baudrimont.
Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul

Hôpital maritime, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais)
584 lits affectés, [illegible] au traitement des scrofuleux, 150 [illegible] des payants.

M. M[illegible], *directeur-comptable.* *Médecin.* M. Perrochaud (O✲

Hôpital de Forges-les-Bains

Une succursale des Hôpitaux d'enfants est établie à Forges-les-Bains (Seine-[illegible]), elle contient 100 lits et est affectée spécialement au traitement des scrofuleux

Maison d'accouchement, rue de Port-Royal, 5. — 300 lits.

Cet établissement est spécialement consacré à la réception des femmes enceintes qui sont dans le 9e mois de leur grossesse. Une école pratique d'accouchement y est annexée. — 80 élèves environ reçoivent l'instruction nécessaire pour la profession de sage-femme. — 243 lits, 68 berceaux

M. Francière, *directeur.* M. Domboy, *économe*
Médecin. — M. Hervieux
Chirurgiens-professeurs — MM. Tarnier ✲, Pollaillon ✲, *adjoint*
Sage-femme en chef. — Mme Ca[illegible] *Pharmacien.* — N

Hôpital des Cliniques, place de l'École-de-Médecine, 21. — 150 lits

Cet hôpital, où le traitement des malades est confié à deux professeurs nommés par la Faculté de médecine, se compose d'une clinique de chirurgie et d'une clinique spéciale d'accouchement. — 61 lits de chirurgie, 54 lits d'accouchement, 37 berceaux

M. Braux, *directeur-comptable.*
Chirurgiens. - MM. Broca ✲, Depaul (O✲).
Pharmacien. — M. Dyasse[illegible]

Maison municipale de Santé, rue du Faubourg Saint-Denis, 200. 351 lits.

Cette maison est destinée aux personnes malades ou blessées qui, ne pouvant se faire traiter chez elles, sont à même de payer un prix de journée fixé ainsi qu'il suit dans

ces appartements composés d'une antichambre, d'un salon et d'une chambre à coucher, 1 fr. par journée; dans les chambres particulières avec antichambre et cabinet, 12 fr. et 10 fr., dans les chambres particulières sans cabinet ni antichambre, 8 fr.; grandes chambres de 2 lits, 7 et 6 fr.; de 3 lits, 5 fr. et 4 fr. 50 c.; de 4 à 6 lits, 4 fr. — 245 lits de médecine, 106 lits de chirurgie. — Toutes les affections y sont traitées, à l'exception des maladies mentales et de l'épilepsie.

I. Salard, *directeur*. | M. Boichot, *économe*.

Médecins. — MM. Féréol ✲, Labbé ✲. — *Consultant*, MM. Andral (C✲), Cazalis ✲.
Chirurgien. — M. Demarquay (C✲). — *Honoraire*, M. Monod ✲.
Pharmacien. — M. Joulie.

HOSPICES

Les hospices sont destinés à recevoir les indigents que la vieillesse ou des infirmités incurables mettent hors d'état de pourvoir eux-mêmes à leur existence. L'admission y est gratuite.

Hospice de la Vieillesse (hommes), à Bicêtre. — 2,611 lits.

Cet hospice et celui de la Vieillesse (femmes) reçoivent, suivant leur sexe, les indigents octogénaires, aveugles, épileptiques et cancérés incurables. Ils reçoivent, de plus, les indigents âgés de 70 ans, et les indigents au-dessous de cet âge lorsqu'ils sont atteints d'infirmités incurables et dans l'impossibilité absolue de travailler. Ils reçoivent encore les anciens serviteurs de l'administration admis au repos.

Il existe, en outre, dans chacun de ces deux hospices de la vieillesse, un asile consacré aux aliénés du département de la Seine. — 1,871 lits de vieillards, dont 166 d'infirmerie, et 740 lits d'aliénés.

M. Morisot, *directeur*. | M. Mocquand, *économe*.

Médecins (des infirmeries) — M. Descroizilles ✲ (*des aliénés*). MM. Berthier ✲, Legrand du Saulle ✲, Falret (Jules) ✲.
Chirurgien. — M. Lannelongue ✲. | *Pharmacien*. — M. Vuaflart.

Hospice de la Vieillesse (femmes), boulevard de l'Hôpital, 47, à la Salpêtrière. — 4,043 lits.

3,081 lits d'indigentes, dont 291 d'infirmerie, et 962 pour les aliénées.

M. Phélip ✲, *directeur*. | M. Beugnez *économe*.

Médecins (des infirmeries). MM. Charcot ✲, Luys ✲ (*des aliénées*). MM. Trélat ✲, Lorain ✲, Delasiauve et A. Voisin ✲; *Honoraire*, M. Baillarger ✲.
Chirurgien. — M. Meunier. | *Pharmacien*. — M. Dermond.

Hospice des Incurables (hommes et femmes), à Ivry (Seine). 2,029 lits, dont 109 d'infirmerie.

Cet établissement est réservé aux vieillards et aux indigents atteints d'infirmités incurables. Un certain nombre de lits appartiennent à des fondateurs qui conservent et transmettent le droit de présenter, en cas de vacance, un indigent réunissant les conditions exigées par les règlements.

M. Ramelet, *directeur*. | M. Perroud, *économe*.

Médecin. — M. Ollivier.

L'hospice est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Hospice des Enfants assistés, rue d'Enfer, 100. — 542 lits.

Dans cet établissement sont admis, depuis le premier jour de leur naissance jusqu'à leur douzième année, les enfants trouvés, les enfants abandonnés et les orphelins pauvres. Aussitôt après leur réception, ces enfants sont envoyés à la campagne; les nouveau-nés sont confiés à des nourrices et les plus âgés sont placés chez des artisans ou des cultivateurs. L'hospice ne conserve à Paris que les enfants des personnes admises comme malades dans les hôpitaux, ou qui ont été abandonnés par suite de l'arrestation de leurs pères et mères ou de condamnations prononcées contre eux, quand la peine infligée doit être de courte durée. 457 lits et 85 berceaux.

M. Lebas, *directeur*. | M. Paradis, *économe*.

Médecin. — M. Parrot ✲. — *Dentiste*, M. Andrieu
Chirurgien. — M. Gueniot.

L'hospice est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

MAISONS DE RETRAITE ET HOSPICES FONDÉS

L'admission dans ces maisons de retraite n'a lieu que moyennant un [illegible] versement d'un capital proportionnel

Maison des Ménages, à Issy. — 1,387 lits, dont 70 d'infirmerie

Cet établissement est destiné à recevoir des époux en ménage ou des veufs ou veuves qui, sans être [illegible] n'ont cependant pas des moyens d'existence suffisants, et peuvent payer le capital fixé pour l'admission. Nul ne peut être inscrit avant l'âge de [illegible] ans.

M. Leblanc, *directeur.* | M. Paquette, *économe.* | *Médecin*, M. Bernard

Cet établissement est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul

Maison de La Rochefoucauld, au Petit-Montrouge. — 240 lits, dont 20 d'infirmerie

Cette maison est réservée pour les anciens employés [illegible] et aux personnes des deux sexes âgées de [illegible] ans, qui payent une [illegible] somme fixe et déterminée

M. Bertin, *directeur-comptable.* *Médecin* M. Molla

L'établissement est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul

Institution de Sainte Périne, à Auteuil. — 296 lits, dont 36 d'infirmerie

Cette maison reçoit des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées de [illegible] ans qui payent une pension annuelle ou une somme fixe pour leur admission.

M. Chevreux ✻, *directeur.* | M. Faivre, *économe.* | *Médecin* M. [illegible]

Maison Chardon Lagache, à Auteuil. — 179 lits, dont 29 [illegible]

Cette maison, fondée par M. Chardon Lagache, est placée sous la surveillance du directeur de l'institution Sainte Périne, et reçoit, moyennant le payement d'une pension annuelle des époux en ménage, des veufs ou des veuves et des célibataires

M. [illegible], *économe.*

Hospice St-Michel (fondation Boulard-[illegible] à St-Mandé). — 8 lits, dont 2 d'infirmerie

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards des deux sexes [illegible]

L. Manière, *commis faisant fonctions de directeur*

Hospice de la Reconnaissance (fondation Brezin) au Petit-Létang. — [illegible] lits, dont 16 d'infirmerie

Cet hospice, qui a été fondé par M. Michel Brezin, est destiné à recevoir des [illegible] pauvres âgés au moins de 60 ans, ayant exercé une des professions [illegible] du testament du fondateur.

M. Arnette, *directeur-comptable.* | *Médecin* M. [illegible]

Hospice Devillas, à Issy. — [illegible] lits

Cet hospice, fondé par M. Devillas, est destiné à recevoir [illegible] des deux sexes ayant au moins [illegible] ans. Les lits sont pour les quatre cinquièmes à la nomination des bureaux de bienfaisance de la ville de Paris, et répartis [illegible] population indigente; et pour l'autre cinquième à celle des deux communes de Vaugirard réunies et répartis dans la même proportion.

L'hospice Devillas est placé sous la surveillance [illegible] de la Maison de Nanterre.

[illegible] M. Lebrun

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIAUX DU SERVICE GÉNÉRAL

Boulangerie centrale, place Scipion, [illegible].

Fabrication, emmagasinage et mouture des blés, fabrication du pain nécessaire à la consommation des hôpitaux et hospices et à celle de plusieurs établissements [illegible] de bienfaisance indépendants de l'administration

M. Serveau, *directeur.* M. Colin, *économe.*

Boucherie centrale, à l'abattoir de Villejuif.

Centralisation des fournitures de viande de boucherie nécessaire à la consommation de [illegible] établissements hospitaliers

M. Cousin, *directeur-comptable.*

Service de l'approvisionnement, aux Halles centrales.

Centralisation des achats de halle, poisson, œufs, volaille, fruits, légumes secs, etc.

M. Lafabrègue ✻, *directeur* | M. Lebaron, *économe.*

Cave centrale, à l'Entrepôt général des vins, quai Saint-Bernard.

Centralisation et réception des fournitures de vins nécessaires aux besoins des hôpitaux et hospices; atelier de boisselerie.

M. [illegible], *directeur.* | M. Dumesnil, *économe.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Préparation des médicaments et substances pharmaceutiques nécessaires au service des hôpitaux et hospices et des bureaux de bienfaisance. Vente de médicaments à divers établissements publics (Maison de la Légion d'honneur, prisons de Paris, établissements de bienfaisance). Centralisation des livraisons de sucre, de sel, [illegible], etc.

M. [illegible], *pharmacien en chef des hôpitaux et hospices, directeur.*
M. [illegible], *économe.*

Amphithéâtre d'anatomie, rue du Fer-à-Moulin, 1.

Cet établissement est destiné à l'instruction des élèves en médecine et en chirurgie et aux recherches scientifiques auxquelles désirent se livrer les chefs de service de santé des hôpitaux. Les corps des administrés décédés dans les établissements hospitaliers et qui ne sont pas réclamés par les familles, y sont portés chaque jour.

M. Tillaux ✻, *directeur des travaux anatomiques.*
M. Allard, *comptable.*

M. Marchand, 1er *prosecteur.* | M. Terrillon, 2e *prosecteur.*

Magasin central, boulevard de l'Hôpital, 89.

Le magasin central a remplacé l'ancienne Filature des indigents; il pourvoit, comme le faisait ce dernier établissement, à la fourniture et à la confection des effets de literie, d'habillement et de coucher nécessaires au service des hôpitaux et hospices; en outre, il est chargé des approvisionnements d'objets mobiliers et ustensiles divers, des achats de matières premières et de denrées étrangères aux services [illegible] approvisionnements spécialisés, et nécessaires aux établissements de l'administration.

M. Henny, *directeur.* | M. Rouxel, *économe.*

Bureau de la Direction des Nourrices, rue des Tournelles, 35.

Cet établissement est destiné à servir d'intermédiaire entre les parents des enfants nouveau-nés et les nourrices qui viennent à Paris pour louer leurs services. Il a pour but: 1° de procurer aux habitants de Paris de bonnes nourrices à des prix modérés; 2° d'assurer aux familles une surveillance assidue sur les enfants et sur les nourrices; 3° de donner aux parents des informations fréquentes et exactes sur l'état des enfants; 4° de garantir aux nourrices le payement de leur salaire.

M. Cortilliot, *directeur.* | M. Millon, *caissier.* | *Médecin.* — M. Bouchard

---

SECOURS A DOMICILE.

Vingt bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des secours à domicile dans les vingt arrondissements municipaux de la ville de Paris, sous l'autorité de M. le préfet de la Seine et sous la direction de l'Administration générale de l'assistance publique.

Chaque bureau est composé: 1° du maire de l'arrondissement, président-né du bureau, des adjoints, membres-nés, qui président le bureau en son absence; 2° de douze administrateurs nommés par le préfet, 3° de commissaires et de dames de charité, dont le nombre est illimité. Un secrétaire-trésorier-comptable est attaché à chaque bureau. Il y a, dans chacun des arrondissements, des maisons consacrées à la distribution des secours.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES VINGT ARRONDISSEMENTS.

Secrétaires-trésoriers. MM.

1er *arr.* Lauta.	8e *arr.* Delahet.	15e *arr.* Thunot.
2e — Bataillaud.	9e — Guichard.	16e — Gossart.
3e — Saulnier.	10e — Gudry.	17e — Hochet de la Terrie.
4e — De Martres.	11e — Grandry.	18e — D'Arlhac.
5e — Mazurkiewicz.	12e — Bidtry.	19e — Moujon.
6e — Rousset.	13e — Dubreuil.	20e — Leclercq.
7e — Filhat.	14e — De Courcelles.	

ARRONDISSEMENTS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS

La ville de Paris est divisée en vingt arrondissements communaux, formant autant de justices de paix (loi du 16 juin 1859), et quatre-vingts quartiers portant les nos 1 à 80. — Chaque arrondissement est divisé en quatre quartiers.

A Paris, le préfet du département remplit les fonctions [illegible] général.

1er ARRONDISSEMENT

Mairie du Louvre, place du Louvre.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de [illegible] côté ouest du jardin [illegible] au boulevard de la Madeleine [illegible] Capucines, Neuve-des-Petits-Champs [illegible] à la place des Victoires, de ce point jusqu'au boulevard Sébastopol [illegible] ment projeté [illegible] Paris, séparant, à présent, [illegible] Pagevin [illegible] propriétés [illegible]

l'axe de ladite rue Sauvageot, celui de la rue [illegible] Sud, des propriétés nos 10 de [illegible] côté ouest des propriétés [illegible] celui du côté nord de ladite propriété no 21 jusqu'à cette dernière rue, — l'axe de ladite rue Jean-Jacques-Rousseau et celui de la rue Tiquetonne jusqu'à [illegible] séparant les nos 55 et 57, — les murs mitoyens ouest et sud dudit no 57 [illegible] nord des propriétés nos [illegible] Persanne [illegible] jusqu'à [illegible] séparant cet établissement de la propriété française, no 7, suivant les limites ouest des propriétés 5 et 3 de [illegible] cette dernière propriété [illegible] rue Française et celui des rues Mauconseil et aux Ours, prolongée jusqu'au boulevard Sébastopol, — à partir de ce point, par une ligne suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au milieu du pont St-Michel, — et le milieu de la Seine [illegible] départ.

1er *quartier.* **St-Germain-l'Auxerrois.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'angle sud-ouest du jardin des Tuileries et suivant les murs côté ouest [illegible] jardin, — l'axe de la rue de Rivoli, du boulevard de Sébastopol jusqu'au [illegible] pont St-Michel, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

2e *quartier.* **Halles.** — Une ligne partant du milieu de la rue de Rivoli en face de la rue [illegible] suivant l'axe des rues de Marengo, Croix-des-Petits-Champs jusqu'à [illegible] la prolongement de la rue aux Ours jusqu'au boulevard Sébastopol, tel qu'il est indiqué ci-dessus, — et enfin l'axe dudit boulevard de Sébastopol et de la rue de Rivoli jusqu'au point de départ.

3e *quartier.* **Palais-Royal.** — Une ligne partant de la rue de Rivoli, [illegible] l'axe des rues du Dauphin et Saint-Roch, — Neuve-des-Petits-Champs de la [illegible] Victoires, — des rues de la Croix-des-Petits-Champs, de Marengo — et de Rivoli jusqu'au point de départ.

4e *quartier.* **Place Vendôme.** — Une ligne partant de la rue de Rivoli et suivant [illegible] des rues Saint-Florentin, Richepanse et Duphot, — des rues Neuve-des-Petits-Champs, Neuve-des-Petits-Champs, — Saint-Roch, du Dauphin — et de Rivoli jusqu'au point de départ.

M. Dettwiller, *Maire*, rue Montpensier, 16.

M. Gigoux, *adjoint*, rue de Rivoli, 196.
M. Bertrand, *second adjoint*, rue de Rivoli, 180.
M. Lemoine, *troisième adjoint*, rue Duphot, 9.

M. Devraigne, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts [illegible] de 9 heures à 4 heures. [illegible] dimanches et jours fériés, de 9 heures du matin à 4 heures pour [illegible] et de midi à midi pour les naissances.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours, de 6 heures à [illegible] pour la commande des convois funèbres.

2e ARRONDISSEMENT.

Mairie de la Bourse, rue de la Banque, 8.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard des Capucines, en face de la rue Neuve-des-Capucines et suivant l'axe dudit boulevard et des boulevards des Italiens, Montmartre, Poissonnière, de Bonne-Nouvelle, St-Denis jusqu'au boulevard de Sébastopol (rive dr.), — l'axe dudit boulevard jusqu'à la rue aux Ours, — l'axe du prolongement ladite rue jusqu'à la place des Victoires tel qu'il a été indiqué à la délimitation du 1er arrondissement, l'axe de la place des Victoires et celui des rues Neuve-des-Petits-Champs et Neuve-des-Capucines jusqu'au point de départ.

5e quartier **Gaillon.** — Une ligne partant du boulevard des Capucines, en face de la rue Neuve-des-Capucines, et suivant l'axe dudit boulevard, du boulevard des Italiens, les rues de Grammont, Ste-Anne, Neuve-des-Petits-Champs et Neuve-des-Capucines jusqu'au point de départ.

6e quartier. **Vivienne.** — Une ligne partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs et suivant l'axe des rues Ste-Anne et de Grammont, — des boulevards des Italiens et Montmartre, — des rues Montmartre, Notre-Dame-des-Victoires, Vide-Gousset, — de la place des Victoires et de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'au point de départ.

7e quartier. **Mail.** — Une ligne partant de la place des Victoires et suivant l'axe des rues Vide-Gousset, Notre-Dame-des-Victoires et Montmartre, — du boulevard Poissonnière, — des rues Poissonnière, du Petit-Carreau, Montorgueil, — et du prolongement de la rue aux Ours jusqu'à la place des Victoires, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

8e quartier. **Bonne-Nouvelle.** — Une ligne partant de l'axe du prolongement de la rue aux Ours et suivant l'axe des rues Montorgueil, du Petit-Carreau et Poissonnière, des boulevards de Bonne-Nouvelle et St-Denis, — de Sébastopol jusqu'à la rue aux Ours, — et enfin l'axe du prolongement de ladite rue jusqu'à la rue Montorgueil, tel qu'il est indiqué à la délimitation de 1er arrondissement.

M. Carcenac ✻, *Maire*, rue Neuve-des-Capucines, 20.

M. Joseph Grafteuil, *premier adjoint*, rue du Petit-Carreau, 14
M. Roger-Dhostel, *deuxième adjoint*, boulevard Sébastopol, 107
M. Favre, *troisième adjoint*, rue Thévenot, 14

M. Lagoderie, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de service, de 10 à 4 heures. Le bureau des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 à 4 heures, celui des naissances, jusqu'à midi seulement.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 2 heures à 3 heures. — Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres.

3e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Temple, square du Temple.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue de Rambuteau et suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au boulevard Saint-Denis, — des boulevards St-Denis, St-Martin, du Temple, des Filles-du-Calvaire, Beaumarchais jusqu'à la rue des Vosges, — l'axe de ladite rue, de celle des Francs-Bourgeois et de Rambuteau jusqu'au point de départ.

2e quartier. **Arts-et-Métiers.** — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue Turbigo, et suivant l'axe des boulevards de Sébastopol, — St-Denis et St-Martin, — des rues du Temple, des Gravilliers et Turbigo jusqu'au point de départ.

3e quartier. **Enfants-Rouges.** — Une ligne partant de la rue du Temple, à l'angle de la rue Pastourel, et suivant l'axe de la rue du Temple, — des boulevards du Temple, des Filles-du-Calvaire, — des rues du Pont-aux-Choux, de l'Oseille, de Poitou, d'Anjou et Pastourel jusqu'au point de départ.

4e quartier. **Archives.** — Une ligne partant de la rue du Chaume, au point de jonction des rues de Rambuteau et des Francs-Bourgeois et suivant l'axe des rues du Chaume, du Grand-Chantier, d'Anjou, de Poitou, de l'Oseille, du Pont-aux-Choux — des boulevards Beaumarchais, — de la rue des Vosges, et de celle des Francs-Bourgeois jusqu'au point de départ.

5e quartier. **Ste-Avoye.** — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue de Rambuteau, suivant l'axe dudit boulevard, — celui des rues Turbigo, des Gravilliers, Pastourel, — du Grand-Chantier, du Chaume — et de Rambuteau jusqu'au point de départ.

M. Victor Paillard (O✱), *Maire*, rue de Turenne, 59.

M. Boutheroüe-Desmarais, *premier adjoint*, rue des Minimes, 14
M. Barry, *deuxième adjoint*, rue de Normandie, 6.
M. Vandendorpel, *troisième adjoint*, rue Chapon, 23.

M. F. Martin, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine de 9 heures à demie à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 heures à midi.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. — Il y a une succursale de la caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

4e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Hôtel-de-Ville, place Baudoyer

Circonscription. — Une ligne partant du milieu du pont St-Michel et suivant l'axe du boulevard de Sébastopol jusqu'à la rue de Rambuteau, — l'axe de cette rue et ceux des rues des Francs-Bourgeois, des Vosges, du boulevard Beaumarchais, de la place de la Bastille, — de la ligne de l'Arsenal, — enfin le milieu de la Seine, jusqu'au point de départ.

13e quartier **St-Merry.** — Une ligne partant du milieu du pont au Change et suivant l'axe du boulevard de Sébastopol, de la rue de Rambuteau, — des rues du Chaume, de l'Homme-Armé, des Billettes, des Deux-Portes et Lobau, — et le milieu du grand bras de la Seine jusqu'au point de départ.

14e quartier **St-Gervais.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de la rue Lobau, et suivant l'axe des rues Lobau, des Deux-Portes, des Billettes, de l'Homme-Armé et du Chaume, des rues des Francs-Bourgeois, — des rues [illegible] — et le milieu du petit bras de la Seine jusqu'au point de départ.

15e quartier, **Arsenal.** — Une ligne partant du milieu du petit bras de la Seine [illegible] la rue St-Paul, et suivant l'axe des rues St-Paul, Turenne, des Vosges, du boulevard Beaumarchais, de la place de la Bastille, le milieu de la gare de l'Est, — le milieu de la Seine jusqu'à l'estacade, et le milieu du petit bras jusqu'au point de départ.

16e quartier **Notre-Dame.** — Une ligne partant du milieu du pont St-Michel, suivant l'axe du boulevard du Palais, jusqu'au milieu du pont au Change, — le milieu du grand et du petit bras de la Seine jusqu'à l'estacade, et, redescendant par le milieu [illegible] du petit bras, jusqu'au point de départ.

M. Vuillet., *Maire*, rue de Rivoli, 8 et 10

M. Prudhomme ✱, *premier adjoint*, rue des Tournelles, 60
M. H. Lemoine ✱, *second adjoint*, rue des Tournelles, 17
M. Capet, *troisième adjoint*, rue de la Verrerie, 61

M. Colleau, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de 10 à 4 heures, sauf les dimanches et fêtes.

Par exception, le bureau des décès est ouvert les jours de la semaine de 9 à 4 heures et les dimanches et fêtes, de 9 à 3 heures. Le bureau des naissances, les dimanches et fêtes, jusqu'à midi.

Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures, sauf les dimanches et fêtes.

5e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Panthéon, place du Panthéon

Circonscription. — Une ligne partant du carrefour de l'Observance, suivant le boulevard St-Michel jusqu'au milieu du pont St-Michel, le milieu de la grand bras de la Seine jusqu'au pont d'Austerlitz, — l'axe du pont d'Austerlitz et des rues Scipion, de l'Hôpital, St-Marcel et du Port-Royal, jusqu'à l'avenue de l'Observatoire, — et cette avenue jusqu'au point de départ.

17e quartier **St-Victor.** — Une ligne partant de la rue Mouffetard, en face de la rue de la Contrescarpe, et suivant l'axe des rues Mouffetard, Descartes, de la Montagne Ste-Geneviève, [illegible] et de la rue du Haut-Pavé jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu de la Seine jusqu'en face de la rue Cuvier, — l'axe de la rue [illegible] et celui de la rue Lacépède jusqu'au point de départ.

18e quartier. **Jardin-des-Plantes.** — Une ligne partant du boulevard de Port-Royal, et suivant l'axe des rues Pascal et Mouffetard, — des rues Lacepede et Cuvier, — le milieu de la Seine jusqu'au pont d'Austerlitz, — l'axe de ce pont, celui du boulevard l'Hôpital, et enfin celui du boulevard St-Marcel jusqu'à la rue Pascal

19e quartier. **Val-de-Grâce** — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire et suivant l'axe du boulevard St-Michel jusqu'à la rue Soufflot, — l'axe des rues Soufflot des Fossés-St-Jacques, de la place de l'Estrapade, des rues de la Vieille-Estrapade et Mouffetard, — et Pascal jusqu'aux rues Ste Catherine et Mallebranche, — ce point jusqu'au carrefour de l'Observatoire, l'axe du boulevard de Port-Royal.

20e quartier. **Sorbonne.** — Une ligne partant du boulevard Saint-Michel en face de la rue Soufflot, et suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au milieu du pont Saint-Michel, — le petit bras de la Seine jusqu'en face de la rue du Haut-Pavé, — l'axe de cette rue et celui de la place Maubert, des rues de la Montagne-Ste-Geneviève, Descartes et Mouffetard, — et enfin des rues Blainville, de la Vieille-Estrapade, de la place de l'Estrapade et des rues des Fossés-St-Jacques, Mallebranche, Ste-Catherine et Soufflot jusqu'au point de départ.

M. Delacour, *Maire*, rue Cardinal-Lemoine, 49.

M. Chaper, *premier adjoint*, quai de la Tournelle, 27.
M. Delagrave, *deuxième adjoint*, rue des Écoles, 58.
M. Maillot, *troisième adjoint*, boulevard Saint-Marcel, 20

M. Dreux, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau des décès est ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 à 4 heures, celui des naissances l'est jusqu'à midi

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours. — Il y a succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

6e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Luxembourg, place St-Sulpice.

1er quartier. **Odéon.** — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face du boulevard Montparnasse, suivant l'axe de la rue de Sèvres jusqu'à l'axe du prolongement de la rue des Sts Pères; — l'axe de la rue des Sts Pères et du pont du Carrousel jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu de la Seine jusqu'au milieu du pont St-Michel, — l'axe de ce pont, celui du boulevard Saint-Michel jusqu'au carrefour de l'Observatoire, — et enfin par l'axe du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

2e quartier. **Monnaie.** — Une ligne partant de la rue de Seine, en face de la rue de Nevers, suivant l'axe de la rue de Seine jusqu'au quai Malaquais, longeant les bâtiments de l'Institut, se prolongeant jusqu'au milieu de la Seine, — suivant le milieu du petit bras jusqu'au milieu du pont Saint-Michel, — l'axe du boulevard Saint-Michel jusqu'à la hauteur de la rue de l'École-de-Médecine, — et enfin celui de la rue de l'École-de-Médecine jusqu'au point de départ.

3e quartier. **Odéon.** — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire et suivant l'axe des rues d'Assas, de Madame, du Gindre, de Madame prolongée, — du Four et de l'École-de-Médecine, — et enfin du boulevard St-Michel jusqu'au point de départ.

4e quartier. **Notre-Dame-des-Champs.** — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face du boulevard Montparnasse, et suivant l'axe de ladite rue, du carrefour de la Croix-Rouge, de la rue du Four, de la rue de Madame prolongée, — du Gindre, de Madame, d'Assas, du carrefour de l'Observatoire, — et enfin du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

5e quartier. **St-Germain-des-Prés.** — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face de l'axe de la rue des Sts-Pères, l'axe de cette rue et du pont du Carrousel, — le milieu de la Seine jusqu'en face du pavillon ouest de l'Institut, longeant la face ouest dudit pavillon, et suivant l'axe de la rue de Seine, — et enfin des rues de l'École-de-Médecine, du Four, du carrefour de la Croix-Rouge et de la rue de Sèvres jusqu'au point de départ.

M. Rigaud, *Maire*, rue de Seine, 34.

M. Buquet (Ch.), *premier adjoint*, rue de Buci, 13.
M. Perier, *deuxième adjoint*, rue Garancière, 7.
M. Desaubniaux, *troisième adjoint*, rue du Vieux Colombier, 8

M. Vervoort, *secrétaire, chef des bureaux*, rue Bonaparte, 78.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 heures à midi, et les [illegible], de 10 heures à 3 heures pour les décès.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours [illegible] heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne [illegible] commande les convois funèbres.

7e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Palais-Bourbon, rue de Grenelle-St-Germain, 116.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'avenue de Suffren, remontant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont [illegible] l'axe dudit pont, celui du quai Voltaire, — de la rue [illegible] jusqu'à la rue de Sèvres, — l'axe de la rue de Sèvres [illegible] l'avenue de Saxe, savoir : tous les numéros [illegible] pairs de 2 à 48, — [illegible] jusqu'au prolongement [illegible], dudit prolongement et celui de l'avenue de Suffren [illegible] au point de départ.

25e quartier. **St-Thomas-d'Aquin.** — Une ligne partant du milieu [illegible] face de la rue de Bellechasse, remontant le cours du fleuve jusqu'au [illegible] Carrousel, — et suivant l'axe dudit pont, celui du quai Voltaire, — de la rue des Sts Pères, numéros pairs, jusqu'à la rue de Sèvres, — l'axe des rues de Sèvres, du nº 10 au nº 44, — Vaneau et de Bellechasse, tous les numéros impairs jusqu'au point de départ.

26e quartier. **Invalides.** — Une ligne partant du milieu du pont des Invalides remontant le cours de la Seine jusqu'en face de la rue [illegible] tous les numéros pairs. — Vaneau, numéros pairs de 2 à [illegible], de 42 à la fin, — du boulevard des Invalides, les numéros impairs [illegible] 3, — de l'avenue de Tourville, numéros pairs, — du boulevard Latour-Maubourg, impairs.

27e quartier. **École-Militaire.** — Une ligne partant de l'avenue de Suffren, à l'ouest de l'École militaire, passant au-devant des bâtiments de ladite école ayant la [illegible] de-Mars, suivant ensuite l'axe de l'avenue de Tourville, numéros impairs, [illegible] boulevard des Invalides, les numéros pairs de 4 à la fin et les numéros impairs [illegible] à la fin, — des rues de Babylone, de 41 à la fin, — Vaneau, du nº 42 à la fin, — de Sèvres, du nº 46 au nº 98, — de l'avenue de Saxe, tous les numéros impairs, les numéros pairs de 2 à 48, — de la rue Pérignon, du nº 2 au nº 28, — de l'avenue de Suffren, numéros impairs, jusqu'au point de départ.

28e quartier. **Gros-Caillou.** — Une ligne partant du milieu de la [illegible] l'avenue de Suffren, montant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont des Invalides, suivant l'axe dudit pont, l'axe du boulevard de Latour-Maubourg, numéros pairs; — celui de l'avenue de Tourville jusqu'à l'avenue de La Bourdonnaye, passant au droit des bâtiments de l'École militaire en façade sur le Champ-de-Mars et suivant l'axe de l'avenue de Suffren jusqu'au point de départ.

M. Fr. Arnaud (de l'Ariége), membre de l'Assemblée nationale, *Maire*, rue St-Guillaume, 29.

M. Dargent, *premier adjoint*, rue St-Dominique, 149.

M. Bellaigue, *second adjoint*, rue St-Guillaume, 11

M. Gaildraud, *troisième adjoint*, rue du Bac, 43.

M. Solvet, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures [illegible] à 4 heures.

Les dimanches et jours fériés, le bureau des naissances est ouvert jusqu'à midi, celui des décès jusqu'à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, [illegible] 11 heures à 1 heure. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne [illegible] commande les convois funèbres.

8e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Élysée, rue d'Anjou St-Honoré, 11.

Circonscription. — La circonscription du 8e arrondissement est déterminée par [illegible] pont de l'Alma, point milieu, — les numéros pairs de l'avenue Joséphine jusqu'à l'axe

de l'arc de triomphe de l'Étoile, — l'avenue Wagram, numéros pairs jusqu'à la place des Ternes, — le boulevard de Courcelles, côté du parc de Monceaux, — le boulevard des Batignolles, numéros impairs, jusqu'à l'ancienne barrière de Clichy, — les numeros impairs des rues d'Amsterdam, du Hâvre et de la Ferme, — traversant le boulevard de la Madeleine dans l'axe de cette dernière rue, les rues Richepanse et Saint-Florentin, numéros impairs, — la place de la Concorde jusqu'au mur du jardin des Tuileries, puis les quais jusqu'au point de départ (pont de l'Alma).

29e quartier. **Champs-Élysées.** — Une ligne partant du milieu du pont de l'Alma et suivant l'axe dudit pont et celui de l'avenue Joséphine, ce pont et la place de l'Étoile, tel qu'il est indiqué ci-dessus à la délimitation du 1er arrondissement, l'axe de la dite place de l'Étoile, — celui des avenues des Champs-Elysées, — de Matignon, — Gabriel, de la partie nord de la place de la Concorde, — les murs ouest du jardin des Tuileries, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

30e quartier. **Faubourg du Roule.** — Une ligne partant du milieu de l'arc de triomphe de l'Étoile et suivant l'axe de l'avenue de Wagram et du boulevard de Courcelles, — l'axe des rues de Courcelles, — Abbatucci, — du Faubourg-St-Honoré, Montaigne, Rabelais, et enfin des avenues de Matignon et des Champs-Élysées jusqu'au point de départ.

31e quartier. **Madeleine.** — Une ligne partant de l'avenue de Matignon, en face de l'avenue Gabriel, suivant l'axe de l'avenue Matignon, — des rues Rabelais, Montaigne, du Faubourg St-Honoré, — Abbatucci, de la Pépinière et St-Lazare, — du Hâvre, de la Ferme, des Mathurins, du boulevard de la Madeleine, — des rues Duphot, Richepanse et Saint-Florentin, — de la partie nord de la place de la Concorde, et enfin de l'avenue Gabriel jusqu'au point de départ.

32e quartier. **Europe.** — Une ligne partant du boulevard de Courcelles, en face de la rue du même nom, et suivant l'axe des boulevards de Courcelles, des Batignolles, des rues d'Amsterdam, — St-Lazare, — de la Pépinière, Abbatucci et enfin de Courcelles jusqu'au point de départ.

M. Dalligny (A.), *Maire*, rue d'Albe, 5.

M. Gallay (J.), *premier adjoint*, rue de la Pépinière, 19.
M. Carron (G.), *second adjoint*, rue des Écuries-d'Artois, 23
M. Benard (G.), *troisième adjoint*, rue Castellane, 8

M. Maquan, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés, pour les naissances, de 10 heures à 1 heure, et pour les décès, de 10 à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 9 heures et demie à 11 heures le matin, de 1 heure à 4 heures le soir. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

9e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Opéra, rue Drouot, 6.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de la Madeleine et suivant l'axe des rues de la Ferme-des-Mathurins, Tronchet, du Hâvre et d'Amsterdam, — des boulevards de Clichy, de Rochechouart, de la rue du Faubourg-Poissonnière, — et enfin des boulevards Poissonnière, Montmartre, des Italiens, des Capucines et de la Madeleine jusqu'au point de départ.

33e quartier. **St-Georges.** — Une ligne partant de la rue St-Lazare et suivant l'axe de la rue d'Amsterdam, — du boulevard de Clichy, de la rue des Martyrs, — et enfin de la rue St-Lazare jusqu'au point de départ.

34e quartier. **Chaussée-d'Antin.** — Une ligne partant du boulevard de la Madeleine suivant l'axe des rues de la Ferme-des-Mathurins, Tronchet, du Hâvre et St-Lazare, des rues Fléchier et Laffite, et enfin des boulevards des Italiens, des Capucines et de la Madeleine jusqu'au point de départ.

35e quartier. **Faubourg Montmartre.** — Une ligne partant du boulevard des Italiens et suivant l'axe des rues Laffite et Fléchier, — des rues Lamartine et Montholon, de la rue du Faubourg-Poissonnière, — et enfin des boulevards Poissonnière, Montmartre et des Italiens jusqu'au point de départ.

36e quartier. **Rochechouart.** — Une ligne partant de l'extrémité de la rue Lamartine et suivant l'axe de la rue des Martyrs, — du boulevard Rochechouart, de la rue du Faubourg-Poissonnière jusqu'à la rue Montholon, — et enfin l'axe de cette dernière rue et de la rue Lamartine jusqu'au point de départ.

M. Ferry Émile), *Maire*, rue Choron, 10.
M. Delacourtie (A.), *premier adjoint*, rue de la Chaussée-d'Antin, 38
M. Yver (A.), notaire, *deuxième adjoint*, rue de Châteaudun, 10
M. Dutartre (A.), *troisième adjoint*, boulevard Haussmann, 35.
M. Bosse (L.), *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours non fériés [illegible] de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Celui de l'état civil est ouvert [illegible] qu'à midi pour les naissances, et jusqu'à 4 heures pour les décès.

Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres. — La succursale de [illegible] est ouverte les dimanches et lundis, de 9 heures à midi.

Poste de sapeurs pompiers — Poste de police — Bois [illegible]

10e ARRONDISSEMENT

Mairie de l'Enclos-St Laurent, rue du Faubourg St-Martin, 72

Circonscription. — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard Bonne-Nouvelle et suivant l'axe de la rue du Faubourg-Poissonnière (numéros pairs), — des boulevards de la Chapelle (numéros impairs) et de la Villette (numéros [illegible] Faubourg du Temple (numéros pairs) [illegible] boulevards St-Martin, St-Denis, Bonne-Nouvelle jusqu'au point de départ [illegible]

1re quartier **St-Vincent-de-Paul.** Une [illegible] Clichy et suivant l'axe de la rue du Faubourg Poissonnière, [illegible] de la Chapelle et de la Villette, — de la rue du Faubourg St-Martin, [illegible] Strasbourg et de Clichy jusqu'au point de départ.

2e quartier. **Porte-St-Denis** — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard Bonne-Nouvelle et suivant l'axe de la rue du Faubourg-Poissonnière, des rues de Clichy et de Strasbourg jusqu'au boulevard St-Denis, — l'axe dudit boulevard jusqu'au boulevard St-Denis, — et enfin des boulevards St-Denis et Bonne-Nouvelle jusqu'au point de départ.

3e quartier. **Porte St-Martin.** — Une ligne partant du boulevard St-Denis et suivant l'axe du boulevard [illegible], du Faubourg-St-Martin, des Récollets, Bichat, — de la rue du Faubourg-du-Temple, — et enfin des boulevards St-Martin et St-Denis, jusqu'au point de départ.

4e quartier. **Hôpital-St-Louis** — Une ligne partant de l'extrémité de la rue des Récollets et suivant l'axe de la rue du Faubourg St-Martin, — du boulevard de la Villette, — du Faubourg-du-Temple, — et enfin les rues Bichat et des Récollets jusqu'au point de départ.

M. Mansais, *Maire*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 171.
M. Blanchet ✻, *premier adjoint* rue Hauteville, 26.
M. Dubois, *deuxième adjoint*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 140
M. le docteur Guilbert ✻, *troisième adjoint*, rue des Petites Écuries, 35
M. Moncharmont, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours [illegible] 4 heures du soir. Le bureau des naissances est [illegible] midi, et celui des décès jusqu'à 4 heures.

Les services suivants sont également installés à la mairie : Justice de paix [illegible] bureau de l'Ingénieur des ponts et chaussées [illegible] ssements (voie publique, nivellements, éclairage [illegible] du 10e arrondissement, Commissaire voyer du 10e arrondissement, [illegible] manège, cours de dessin pour dames [illegible] secours mutuels.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours, de 2 à 4 heures.

11e ARRONDISSEMENT

Mairie de Popincourt, place Voltaire

Circonscription. — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard du Temple, suivant l'axe de la rue du Faubourg-du-Temple, — des boulevards de [illegible] tant et de Charonne, de la place du Trône, — de la rue du Faubourg-[illegible] de la rue de Charonne, [illegible] arrondissement, [illegible] jusqu'au point de départ.

1er quartier **Folie-Méricourt.** — Une ligne partant [illegible] Temple, suivant l'axe de la rue du Faubourg-Le Peletier, [illegible] de la rue Oberkampf, — et enfin [illegible] des rues [illegible] Temple, jusqu'au point de départ.

4e quartier. **St-Ambroise.** — Une ligne partant du boulevard des Filles-du-Calvaire et suivant l'axe de la rue Oberkampf, — du boulevard Ménilmontant et de la rue du Chemin-Vert, — et enfin des boulevards Beaumarchais et des Filles-du-Calvaire jusqu'au point de départ

5e quartier. **Roquette.** — Une ligne partant de la place de la Bastille et suivant [illegible] boulevard Beaumarchais, — de la rue du Chemin-Vert, — des boulevards Ménilmontant et Charonne, — des rues de Charonne et du Faubourg-St-Antoine jusqu'au point de départ

6e quartier. **Ste-Marguerite.** — Une ligne partant de la rue du Faubourg-St-Antoine suivant l'axe de la rue de Charonne, — du boulevard de Charonne, — de la place du Trône et de la rue du Faubourg-St-Antoine jusqu'au point de départ.

M. Delpire (Félix), *Maire*, rue Poulletier, 9.

M. Mourey ✻, *premier adjoint*, rue Fontaine-au-Roi, 12.
M. Grados, *second adjoint*, boulevard Richard-Lenoir, 112.
M. Schmit, *troisième adjoint*, rue de Charonne, 20.

M. Trebuchet (L.), *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures ; le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 heures à midi. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres

12e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Reuilly, place de la Nativité, et rue de Bercy, 45.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face du débouché de la gare de l'Arsenal, et suivant l'axe de ladite gare et de la place de la Bastille, — de la rue du Faubourg-St-Antoine, de la place et de l'avenue du Trône et du cours de Vincennes jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la Seine, — et enfin le milieu dudit fleuve jusqu'au point de départ.

1er quartier. **Bel-Air.** — Une ligne partant du milieu du cours de Vincennes en face du boulevard de Montreuil, et suivant l'axe dudit cours jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'au prolongement de la rue Picpus, — et suivant l'axe de ladite rue, — et du boulevard de Picpus jusqu'au point de départ.

2e quartier. **Picpus.** — Une ligne partant du carrefour de Reuilly, suivant l'axe de la rue du Faubourg-St-Antoine, de la place et de l'avenue du Trône, — du boulevard de Picpus, — de la rue Picpus et son prolongement direct jusqu'au pied du glacis, suivant le pied dudit glacis jusqu'à la rue de Charenton et l'axe de la rue de Charenton jusqu'au carrefour de la rue de Rambouillet ; — la rue de Chaligny, traversant le boulevard Mazas, le débouché de l'avant-corps de la rue ouverte entre les propriétés récemment élevées sur ce boulevard, se prolongeant directement jusqu'à l'angle formé par les murs de fond des propriétés n° 6, rue de Reuilly, et n° 200, rue du Faubourg-St-Antoine, et suivant le mur mitoyen séparant cette dernière propriété dudit n° 6 et des n°s 2 et 4 sur la rue de Reuilly

3e quartier. **Bercy.** — Une ligne partant du milieu de la Seine et suivant l'axe des rues Villiot et de Rambouillet, — de la rue de Charenton jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la Seine, — et le milieu dudit fleuve jusqu'à la rue Villiot

4e quartier. **Quinze-Vingts.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face du débouché de la gare de l'Arsenal, et suivant l'axe de ladite gare et de la place de la Bastille, — de la rue du Faubourg-St-Antoine, — celui de la rue projetée entre les carrefours de Reuilly et de Rambouillet, tel qu'il est décrit à la délimitation du quartier Picpus, — l'axe des rues de Rambouillet et Villiot, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ

M. Allain (Alfred), *Maire*, quai de Béthune, 36 et quai de Bercy, 58.

M. Roll, *premier adjoint*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 42.
M. Detieux, *deuxième adjoint*, rue de Charenton, 310.
M. Olive, *troisième adjoint*.

M. Poignée, *chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau de l'état civil des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 1 heure.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours de 3 à 4 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour les [illegible] heures.

13e ARRONDISSEMENT.

Mairie des Gobelins, place d'Italie 23.

Circonscription. — Une ligne partant du Champ des Capucins et suivant l'axe du [illegible] jusqu'au point suivant l'axe du boulevard St-Marcel jusqu'au boulevard de l'Hôpital, l'axe de ce boulevard et du pont d'Austerlitz jusqu'au milieu dudit pont, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, le milieu de la Seine jusqu'au droit des limites des [illegible] — suivant le pied du glacis jusqu'à la rue de la Glacière, — et l'axe de cette rue jusqu'au n° 142 *bis* et [illegible] point de départ.

10e quartier **Salpêtrière**. — Une ligne partant de l'avenue [illegible] suivant l'axe du boulevard St-Marcel jusqu'au boulevard de l'Hôpital, [illegible] d'Austerlitz jusqu'au milieu du pont, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, le milieu de la Seine jusqu'au milieu du pont de Bercy, — l'axe dudit pont et du boulevard de la Gare, de la place d'Italie et de l'avenue des Gobelins, jusqu'au point de départ.

59e quartier **Gare**. — Une ligne partant de l'avenue de Choisy et suivant l'axe du boulevard de la Gare, du pont de Bercy jusqu'au milieu dudit pont, — le milieu de la Seine jusqu'au droit de la limite des terrains militaires, le pied du glacis jusqu'à l'avenue de Choisy, — et l'axe de ladite avenue jusqu'au point de départ.

61e quartier **Maison-Blanche**. — Une ligne partant de la rue de la Santé et suivant l'axe du boulevard d'Italie jusqu'à la place d'Italie, de l'avenue de Choisy jusqu'à la limite des terrains militaires, le pied du glacis jusqu'à la rue [illegible] — l'axe de cette rue jusqu'au n° 142 *bis* et l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ.

59e quartier. **Croulebarbe**. — Une ligne partant du Champ-des-Capucins et suivant l'axe du boulevard de Port-Royal jusqu'à l'avenue des Gobelins, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — l'axe de l'avenue des Gobelins, jusqu'à la place d'Italie, [illegible] l'axe [illegible] — et enfin l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ.

M. Duplessy, *Maire*, rue Monge, 6

M. Morane jeune, *premier adjoint*, rue Esquirol, 43
M. Berger, *second adjoint*, avenue d'Italie, 87.
M. Jamain, *troisième adjoint*, rue de la Glacière, 217

M. Rombeau, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine de 9 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés de 9 heures à midi pour les naissances, et de 9 à 4 heures pour les décès.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours de 3 à 4 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour les [illegible] convois funèbres.

NOTA. La justice de paix et le bureau de bienfaisance sont dans la cour de la mairie.

14e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Observatoire, rue Mouton-Duvernet (Petit-Montrouge,

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard Montparnasse, en face de la rue du Départ suivant l'axe dudit boulevard et celui du boulevard St-Marcel jusqu'à la rue de la Santé, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 13e arrondissement, l'axe des rues de la Santé et de la Glacière jusqu'à la limite des terrains militaires, [illegible] le pied du glacis jusqu'au chemin de fer de l'Ouest (r. g.), et les limites, [illegible] chemin de fer jusqu'au point de départ.

53e quartier **Montparnasse**. — Une ligne partant du boulevard Montparnasse, en face de la rue du Départ, et suivant le côté est des bâtiments et du viaduc du chemin de fer de l'Ouest, jusqu'à la chaussée du Maine, l'axe de ladite chaussée [illegible] d'Orléans, de la place de la barrière d'Enfer et du boulevard St-Michel jusqu'à la rue de la Santé, — l'axe de cette dernière rue, — et du boulevard

St-Marcel, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — et enfin celui du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ

54e quartier. **Santé.** — Une ligne partant de la place St-Jacques et suivant l'axe du boulevard St-Jacques, — de la rue de la Santé et de la rue de la Glacière jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'au prolongement de l'axe de la rue de la Tombe-Issoire, — et enfin ledit axe jusqu'au point de départ.

55e quartier. **Petit-Montrouge.** — Une ligne partant de la rue Daguerre, en face d'une ruelle en prolongement de la rue du Chemin-des-Plantes et suivant l'axe de la rue Daguerre, de l'avenue d'Orléans et de la place de la barrière d'Enfer, du boulevard St-Jacques, — de la rue de la Tombe-Issoire et de son prolongement jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'à la route de Châtillon; — l'axe de la route de Châtillon, celui de la route militaire, de la rue du Chemin-des-Plantes jusqu'à la rue du Moulin-Vert, et se prolongeant en ligne droite jusqu'à la rue Daguerre, en suivant à l'ouest des limites des terrains et dépendances de la mairie ac-

quartier. **Plaisance.** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires au débouché du chemin de fer de l'Ouest, suivant la limite, côté est, dudit chemin de fer jusqu'à la chaussée du Maine, — l'axe de la rue de la Chaussée et de la rue Daguerre jusqu'à la ruelle ouverte en prolongement des limites, côté ouest, de l'ancienne mairie de Montrouge, — suivant l'axe de ladite ruelle, les limites de la parcelle de terrain qui en forme le prolongement direct jusqu'à la rue du Moulin-Vert en face de la rue du Chemin-des-Plantes, l'axe de ladite rue du Chemin-des-Plantes, boulevard Jourdan, de la route militaire, de la route de Châtillon, — et enfin le pied du glacis jusqu'au point de départ.

M. Cherouvrier, *Maire*, rue de la Tombe-Issoire, 82

M. Vandremer ✻, *premier adjoint*, rue Ducouëdic, 45.
M. Roy, *second adjoint*, boulevard d'Enfer, 2
M. Ory, *troisième adjoint*, rue Cassini, 6.

M. Ricard (Eugène), *secrétaire, chef des bureaux*, rue du Géorama, 33.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures à demie à 4 heures. Le bureau des inhumations est ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures et demie à midi, et celui des décès, de 9 heures et demie à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 3 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

16e ARRONDISSEMENT

Mairie de Vaugirard, rue de Vaugirard, 260.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit des limites des terrains militaires, remontant le cours du fleuve jusqu'à l'avenue de Suffren, — suivant l'axe de ladite avenue — jusqu'à la rue Pérignon, — celui de la rue Pérignon, — de l'avenue de Saxe, — de la rue de Sèvres, du boulevard Montparnasse jusqu'à la rue Cassart, suivant ensuite les limites, côté est, du chemin de fer de l'Ouest, jusqu'à la limite des terrains militaires, — et le pied du glacis jusqu'au point de départ.

57e quartier. **St-Lambert.** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires, de la rencontre du chemin des Charbonniers, suivant l'axe dudit chemin, de la route de Versailles, des rues Lecourbe, de la Croix-Nivert, Mademoiselle, Cambronne, de Vaugirard, de la Procession jusqu'au chemin de fer de l'Ouest, — les limites, côté est, dudit chemin jusqu'à l'extrémité des terrains militaires, — et le pied du glacis jusqu'au point de départ.

58e quartier. **Necker.** — Une ligne partant de la rue de la Croix-Nivert, en face de la rue de Mademoiselle, suivant l'axe de la dite rue, de la place Cambronne, de l'avenue de Lowendal, — de l'avenue de Suffren jusqu'à la rue Pérignon, de l'avenue de Saxe, de la rue de Sèvres, du boulevard Montparnasse jusqu'à la rue Cassart, — les limites, côté est, du chemin de fer de l'Ouest jusqu'à la rue de la Procession, — l'axe de ladite rue et des rues de Vaugirard, de Cambronne et Mademoiselle jusqu'au point de départ.

59e quartier. **Grenelle.** — Une ligne partant du pont de Grenelle, au milieu du grand bras remontant le cours de la Seine jusqu'à l'avenue de Suffren, et suivant l'axe des avenues de Suffren, — de Lowendal, de la place Cambronne, des rues de la Croix-Nivert — des Entrepreneurs et Linois, et l'axe du pont de Grenelle jusqu'au point de départ.

65e quartier **Javel.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit des [illegible] des terrains militaires, remontant le cours du fleuve jusqu'au pont de Grenelle, suivant l'axe dudit pont et des rues Linois, des Entrepreneurs, — de la Croix-Nivert et Lecourbe, de la route militaire et du chemin des Charbonniers jusqu'à la [illegible] terrains militaires, [illegible] jusqu'au point de départ.

M. Sextius Michel ✠, *Maire*, rue Violet, 63.

M. Fauvage, *premier adjoint*, boulevard Montparnasse, 60.
M. Lambert, *second adjoint*, rue Lecourbe, 128.
M. Léon Henry-Lepaute, *troisième adjoint*, rue Vaugirard, 145.

M. Bernard ✠, *secrétaire, chef des bureaux*, rue du Bac, 93.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau [illegible] est ouvert les dimanches et jours fériés de 10 à 4 heures. Un bureau pour la délivrance des actes mortuaires et pour l'inhumation des convois funèbres est ouvert tous les jours de [illegible] heures.

Le [illegible] exceptés, de 10 heures à midi. — Une succursale de la Caisse [illegible] heures à midi.

16e ARRONDISSEMENT

Mairie de Passy, grande rue de Passy, 67.

1re circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit de la limite des terrains militaires, suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée, suivant l'axe de ladite avenue, de la place de l'Étoile, de l'avenue Joséphine, entre cette place et le pont de l'Alma, l'axe du pont de l'Alma, — et le milieu du grand bras de la Seine jusqu'au point de départ.

61e quartier **Auteuil.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit de la limite des terrains militaires et suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue conduisant à la porte de Passy, — l'axe de ladite avenue, celui de la route militaire jusqu'au prolongement de l'axe de la rue de l'Assomption, l'axe de ladite rue et celui de l'avenue de Boulainvilliers et du pont de Grenelle, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

62e quartier **La Muette.** — Une ligne partant de la limite des [illegible] milieu de l'avenue conduisant à la porte de Passy et suivant le pied du glacis jusqu'à la porte de la Muette, — l'axe de l'avenue de l'Empereur, depuis la grille du bois de Boulogne jusqu'à la place du Trocadero et l'axe de cette place au pont d'Iéna, jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu du grand bras jusqu'au pont de Grenelle, — l'axe dudit pont, de l'avenue de Boulainvilliers, de la rue de l'Assomption et de [illegible] jusqu'à la route militaire et [illegible] la route militaire et de l'avenue en face [illegible] Passy jusqu'au point de départ.

63e quartier **Porte-Dauphine.** — Une ligne [illegible] jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée, [illegible] Malakoff, de l'avenue du Roule [illegible] l'Empereur [illegible] avec celle du Trocadero jusqu'à la grille du bois de Boulogne.

64e quartier **Bassins** [illegible] partant du milieu de la Seine et fixée suivant [illegible] l'axe du boulevard [illegible] de Rome, des avenues Malakoff [illegible] grande-Armée, de la place de [illegible] l'avenue Joséphine, [illegible] pont de l'Alma, — et enfin le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

M. Girod ✠, *Maire*, avenue de l'Empereur, 136.

M. Aubert, *premier adjoint*, chef d'institution, avenue du Roule-de-Rome, 84.
M. Trémois, négociant, *second adjoint*, route de Versailles, 24.
M. Côte, *troisième adjoint*, rue de l'Annonciation, 7.

M. Armand Renaud, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau [illegible] est ouvert les dimanches et jours fériés de 10 heures à midi.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, [illegible] midi. Il y a [illegible] caisse d'épargne et un bureau pour la commodité des convois funèbres.

17e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Batignolles-Monceaux, rue des Batignolles, 18.

Circonscription. — Une ligne partant de la Porte-Maillot, au droit de la limite des terrains militaires, suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de St-Ouen, — l'axe de ladite avenue, de l'avenue de Clichy, des boulevards des Batignolles, de Courcelles, de l'avenue de Wagram, de la place de l'Étoile, — et enfin de l'avenue de la Grande-Armée jusqu'au point de départ.

65e quartier. **Ternes.** — Une ligne partant de l'avenue de la Grande-Armée, au droit de la limite des terrains militaires, et suivant le pied des glacis jusqu'au boulevard Gouvion-St-Cyr, l'axe dudit boulevard, des rues de la Fontaine-des-Ternes, Rennequin, Poncelet, Desrenaudes, — des boulevards de Courcelles, de l'avenue de Wagram, de la place de l'Étoile, — et celui de la Grande-Armée jusqu'au point de départ.

66e quartier. **Plaine Monceaux.** — Une ligne partant du boulevard de Courcelles, en face de la rue Desrenaudes et suivant l'axe de ladite rue, celui des rues Poncelet, Rennequin, de la Fontaine-des-Ternes, — du boulevard Gouvion-St-Cyr, le pied du glacis jusqu'à la rue d'Asnières, — l'axe de ladite rue, de la rue de Lévis et du boulevard de Courcelles jusqu'au point de départ.

67e quartier. **Batignolles.** — Une ligne partant du boulevard des Batignolles et suivant l'axe de la rue de Lévis et de la rue d'Asnières, le pied du glacis jusqu'à l'avenue de Clichy, — l'axe de ladite avenue, du boulevard Bessière, des rues de l'Entrepôt, Cardinet, Lemercier, de Lacondamine, de l'avenue de Clichy, — et enfin du boulevard des Batignolles jusqu'au point de départ.

68e quartier. **Épinettes.** — Une ligne partant de l'avenue de Clichy, au droit de la limite des terrains militaires, et suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de St-Ouen, l'axe de ladite avenue, — celui de l'avenue de Clichy, des rues de Lacondamine, Lemercier, Cardinet, du boulevard Bessière et de l'avenue de Clichy jusqu'au point de départ.

M. Blanché de Pauniat, *Maire*, avenue de la Grande-Armée, 80.

M. le Bon Gombault-Darnaud, *premier adjoint*, rue Demours, 20.
M. Baron-Larcanger, *second adjoint*, rue Biot, 3.
M. Gillet (Alphonse), *troisième adjoint*, avenue de Clichy, 17

M. La Roue (Leon) ✠, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, de 9 heures et demie à midi. Le garde-champêtre, chef de la police et le commissaire-voyer de l'arrondissement, ont leurs bureaux à la mairie des Batignolles, 12.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un Bureau pour la commande des convois funèbres.

18e ARRONDISSEMENT.

Mairie de la Butte-Montmartre, place des Abbesses (Montmartre).

Circonscription. — Une ligne partant de l'extrémité ouest du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la grande rue des Batignolles, de l'avenue de St-Ouen jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'au chemin d'Aubervilliers, — l'axe dudit chemin et de la rue d'Aubervilliers, — des boulevards de la Chapelle, de Rochechouart, de Clichy jusqu'au point de départ.

69e quartier. **Grandes-Carrières.** — Une ligne partant de l'extrémité ouest du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la grande rue des Batignolles, de l'avenue de St-Ouen, — le pied du glacis jusqu'au chemin de St-Ouen, — l'axe dudit chemin et de la rue du Ruisseau, celui de la rue Marcadet, de la rue des Saules, de la rue Ravignan, de la place des Abbesses, de la rue Houdon et du boulevard de Clichy jusqu'au point de départ.

70e quartier. **Clignancourt.** — Une ligne partant du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la rue Houdon, de la place des Abbesses, des rues Ravignan, des Saules, de la rue Marcadet, de la rue du Ruisseau et du chemin de St-Ouen, — le pied du glacis jusqu'au chemin de St-Ouen à la Chapelle, — l'axe du débouché dudit chemin au-dessous des ouvrages militaires, l'axe de la route militaire et du chemin et de la rue des Pois-

sonniers. — et enfin celui des boulevards Ornano, de Rochechouart et de [illegible] jusqu'au point de départ.

71e quartier. **Goutte-d'Or.** — Une ligne partant du [illegible] de la Chapelle [illegible] le boulevard Ornano, [illegible] route militaire [illegible] Chapelle, jusqu'au pied des glacis, [illegible] l'axe de la route de St-Denis et de la rue de la Chapelle [illegible] la Chapelle jusqu'au point de départ.

72e quartier. **La Chapelle.** — Une ligne partant des boulevards de la Chapelle [illegible] la rue de la Chapelle, de la route de St-Denis jusqu'à la limite des terrains militaires, le pied des glacis, l'axe du chemin et de la rue d'Aubervilliers, [illegible] boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

M. Chaligny, *Maire*, rue Philippe-de-Girard, 54.

M. Chevalier ✻, *premier adjoint*, passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts, 8
M. Martin-Landelle, *second adjoint*, rue de la Chapelle, 115
M. Maillard, *troisième adjoint*, rue Bary, 22

M. Fruger (L.), *secrétaire, chef des bureaux*

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours [illegible] heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls [illegible] fériés, le premier de 9 heures à midi, le second de 9 à 4 heures, ainsi que celui pour la commande des convois funèbres.

Il y a dans l'arrondissement deux succursales de la Caisse d'épargne, l'une à la [illegible] l'autre à l'ancienne mairie de la Chapelle.

Justice de paix [illegible] l'ancienne mairie de la Chapelle.

19e ARRONDISSEMENT

Mairie des Buttes-Chaumont, rue de Crimée (ancienne rue de Bordeaux), 17 (la Villette)

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de la Villette et suivant l'axe de la rue d'Aubervilliers jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'à la route de Romainville, l'axe de la rue de Bellevue, et du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

71e quartier. **La Villette.** — Une ligne partant du boulevard de la Villette, suivant l'axe de la rue d'Aubervilliers jusqu'à la rue de l'Ourcq, [illegible] de la rue de l'Ourcq, [illegible] de la rue d'Allemagne, [illegible] la rue de Meaux, [illegible] la Villette jusqu'au point de départ.

74e quartier **Pont-de-Flandres.** — Une ligne partant de la rue d'Aubervilliers, en face de la rue de l'Ourcq, et suivant l'axe de la rue d'Aubervilliers, — le pied des glacis jusqu'à la route d'Allemagne, — l'axe de ladite route, celui de la rue de l'Ourcq jusqu'au point de départ.

75e quartier **Amérique.** — Une ligne partant de la rue de [illegible] et suivant l'axe des rues de la Villette et de Crimée, — de la route d'Allemagne, [illegible] des terrains militaires, — [illegible] jusqu'à la route de Flandre, [illegible] route, et enfin l'axe de la rue [illegible] jusqu'au point de départ.

76e quartier **Combat.** — Une ligne partant du boulevard de la Villette et suivant l'axe de la rue de Meaux et de la route d'Allemagne, — et des rues de Crimée et de la Villette, — de la rue de Bellevue, et enfin du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

M. Muhlet, *Maire*, rue du Pré, 10

M. Gager, *premier adjoint*, rue de Flandre, 59.
M. Detouche, *deuxième adjoint*, quai de la Loire, 78.
M. N..., *troisième adjoint*.

M. de Cardaillac, *secrétaire, chef des bureaux*.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de dix heures à quatre heures. Le bureau des naissances est ouvert les dimanches et jours fériés de dix heures à midi, et celui des décès de 10 heures à 2 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

20e ARRONDISSEMENT

Mairie de Ménilmontant, rue de Paris, 128 (Belleville).

Circonscription. — Une ligne partant des boulevards de la Villette et de Belleville, suivant l'axe de la rue de Belleville jusqu'à la limite des terrains militaires, le pied du glacis jusqu'au cours de Vincennes, — l'axe dudit cours, — et celui des boulevards de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville jusqu'au point de départ.

77e quartier. **Belleville.** — Une ligne partant des boulevards de la Villette et de Belleville et suivant l'axe des rues de Belleville, de Calais, de la rue de Ménilmontant, — et du boulevard de Belleville, jusqu'au point de départ.

78e quartier. **St-Fargeau.** — Une ligne partant de la rue de Belleville, en face de la rue de Calais, suivant l'axe de ladite rue de Belleville jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la rue de Bagnolet, — l'axe de la rue de Bagnolet, — de la rue Pelleport, — de la rue de Ménilmontant, — et de la rue de Calais jusqu'au point de départ.

79e quartier. **Père-Lachaise.** — Une ligne partant des boulevards de Belleville et de Ménilmontant et suivant l'axe de la rue de Ménilmontant, — de la rue Pelleport, — de la rue de Bagnolet, — d'une partie du boulevard de Charonne et celui de Ménilmontant jusqu'au point de départ.

80e quartier. **Charonne.** — Une ligne partant du boulevard de Charonne, angle de la rue de Bagnolet, et suivant l'axe de la rue de Bagnolet, de la route de Bagnolet jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'au cours de Vincennes, — l'axe dudit cours, — et enfin du boulevard de Charonne jusqu'au point de départ.

M. Savouré (Alfred), *Maire*, rue Ménilmontant, 81.

M. Courtin, *premier adjoint.*
M. Rochette, *second adjoint.*
M. Massé, *troisième adjoint.*

M. E. Hardy, *secrétaire, chef des bureaux*, rue Julien Lacroix, 103.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Les bureaux des naissances et des publications sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, le premier de 9 heures à midi, et le second de 9 à 2 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS

4 cantons, 31 communes. — Population d'après le dénombrement de 1872 : population civile, 198,427 habitants; garnison, 8,479; total 206,906.

M. le Vte T. Sebastiani ✻, *sous-préfet*, à Saint-Denis.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes, de 9 heures du matin à midi et de 1 heure à 5 heures du soir.

Conseil d'arrondissement. MM.

Karrer-Combrun Grossetête, conseiller municipal de Saint-Denis.	Canton de Saint-Denis.
Dubois, adjoint au maire de Clichy. Fauchaut, marchand de nouveautés. Lefoullon, avoué à Paris.	Canton de Neuilly.
Durand (Pierre), ✻, maire d'Asnières. Drouet, propriétaire.	Canton de Courbevoie.
Delizy, maire de Pantin. Collardeau (Philéas), propriétaire.	Canton de Pantin.

Maires de l'arrondissement de Saint-Denis.

MM.	Communes.	MM.	Communes.
[illegible]	Asnières.	Codur.....	Levallois-Perret
[illegible]	Asnières.	Rosières.....	Les L[illegible]
[illegible]	Bagnolet.	Morin.....	Nanterre.
[illegible]	Bobigny.	Manier ✻.....	Neuilly.
[illegible]	Bondy.	Bonnevalle	Noisy-le-Sec
[illegible]	Boulogne	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Bourget (Le).	[illegible]	[illegible]
Monod [illegible]	Clichy.	Tronchet	Pré-Saint-Gervais.
Bressiou.....	Colombes.	Blanche.....	Puteaux
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bordier.....	Courneuve (La).	Floquet.....	Saint-Denis.
Houdart ✻.....	Drancy.	Charpentier.....	Saint-Ouen
[illegible]	Dugny.	Grivot.....	Stains
Courvoisier.....	Epinay.	Huché.....	Suresnes.
Lacroix.....	Gennevilliers.	Grivelle.....	Villetaneuse
Page. ✻.....	Ile-Saint-Denis.		

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX

[illegible] — Population totale [illegible] ; population municipale [illegible], population comptée à part, [illegible].

M. Georges de Peyramont, *sous-préfet*, à Sceaux.

Les bureaux de la sous-préfecture sont ouverts tous les jours, de 9 à 5 heures. — Audiences du sous-préfet tous les mardis, de 1 à 4 heures, à Sceaux, et vendredis de 2 à 5 heures, rue Bandin, 2, à Paris.

Conseil général. MM.

Le Dr Béclard.	Canton de Charenton
Hunebelle.	Canton de Sceaux
N.....	Canton de Villejuif.
Sueur.	Canton de Vincennes.

Conseil d'arrondissement. MM

Tessier, chef d'institution, à Vincennes. Lepaute, conservateur des bois de Vincennes. Boschot, maire de Fontenay-sous-Bois.	Canton de Vincennes
Cullerier, maire de Sceaux Louveau, maire de Châtillon.	Canton de Sceaux.
Lavenant, propriétaire à Arcueil. Capy, maire de Villejuif	Canton de Villejuif
Deshaies, conseiller municipal à Saint-Maur. Mulapert, conseiller municipal, à Créteil.	Canton de Charenton.

Maires de l'arrondissement de Sceaux.

MM.	Communes.	MM.	Communes.
[illegible]	Antony.	Courtin.....	Joinville-le-Pont
[illegible]	Arcueil.	Hache.....	L'Hay
[illegible]	Bagneux.	Bourguignon.....	Maisons-Alfort
[illegible]	Bonneuil.	Sueur.....	Montreuil
[illegible]	Bourg-la-Reine.	Rolland.....	Montrouge
[illegible]	Bry-sur-Marne.	Lemancel.....	Nogent-sur-Marne
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Charenton-le-Pont.	Maret.....	Plessis-Piquet (Le)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Châtillon.	Petit.....	[illegible]
[illegible]	Chevilly.	Quihou.....	[illegible]
[illegible]	Choisy-le-Roy.	Cottenet.....	Saint-Maur
Hunebelle.....	Clamart.	Desvignes.....	Saint-M[illegible]
De du Mesnil.....	Créteil.	Cullerier.....	Sceaux.
Blanchet.....	Fontenay-aux-Roses.	Panhard.....	Thiais.
[illegible]	[illegible]	Julhien.....	Vanves
[illegible]	Fresnes	Capy.....	Villejuif
[illegible]	Gentilly	Détouche.....	Viller[illegible]
[illegible]	Issy	Leroyer.....	Vincenne[illegible]
[illegible]	Ivry	[illegible]	Vitry

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Boulevard du Palais.

L'autorité du Préfet de police s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon et Enghien, du département de Seine-et-Oise

M RENAULT (Léon) ✻, conseiller d'État en service extraordinaire, *Préfet de police*

M L. de Budemont (O✻), *secrétaire général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés du 12 messidor an VIII et 3 brumaire an IX ; par la décision du Ministre de la police générale, en date du 25 fructidor an IX ; par la loi du 22 germinal an XI ; par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an XII et par la loi du 10 juin 1853. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon et Enghien, du département de Seine-et-Oise ; il a aussi la police du marché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départements respectifs. Il est membre du conseil général d'administration du Mont-de-Piété et de celui de l'Assistance publique. Il est chargé, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, ainsi que de la police de ces établissements ; il en nomme les employés.

SECRÉTARIAT PARTICULIER

M Bezançon, *chef.*

Service de permanence auprès du Préfet. — Affaires personnelles. Audiences. — Correspondance diplomatique et administrative. Traductions et interprétations en langue étrangère. Examen et visa préalables des arrêtés. Secrétariat du conseil de Préfet de police. — Service des dépêches. — Réception, distribution et départ des lettres administratives. Enregistrement des scellés et pièces judiciaires à conviction. Service télégraphique. Transmission et réception des télégrammes. — Cartes de libre circulation pour les voitures des membres du corps diplomatique et des principaux fonctionnaires.

DIVISION DU CABINET.

(Affaires politiques. Mesures d'ordre public. Enregistrement général et renvoi des dépêches aux divisions. Lois sur la presse. Renseignements confidentiels. Associations et réunions non politiques, théâtres, bals, concerts, et petits spectacles. Imprimerie, librairie et affichage. Naturalisation. Rapatriement. Subsides aux réfugiés.

M. Patinot, *chef du cabinet.*

1er BUREAU.

M. Collet ✻, *chef.*

Affaires politiques et de sûreté générale. — Sûreté du Président de la République. Recueil et étude des documents politiques. Associations secrètes, complots, attentats et poursuites judiciaires s'y rattachant. — Surveillance des condamnés et transportés politiques. — Exécution des lois et décrets édictant des mesures de sûreté générale ou d'amnistie. — Cartes d'étranger ; vérification des passe-ports. — Surveillance des réfugiés. — Poursuite judiciaire des crimes ou délits commis par eux : exécution des mesures de sûreté générale qui leur sont applicables. — Presse. — Exécution des lois spéciales ; réception des déclarations de création, etc. — Associations et réunions. — Banquets. — Manifestations, rassemblements. — Loges maçonniques, etc. — Élections. — Archives politiques. — Commerce des armes de luxe. — Enregistrement général et renvoi des dépêches aux divers services de la Préfecture.

Correspondance et notifications relatives à la surveillance des sociétés tontinières. Examen des modifications aux statuts des sociétés anonymes autorisées par le Gouvernement. — Réception et classement des états de situation fournis par ces établissements et correspondance y relative.

Police militaire. — Recherche des déserteurs, insoumis, permissionnaires et militaires en congé. —

Recherche et réintégration aux arsenaux ou aux magasins de la guerre des armes, effets d'habillement, objets d'équipement et [illegible] appartenant au département de la guerre. — Transit d'armes, d'engins et de munitions de guerre. — Dépôt des armes des [illegible] particuliers.

[illegible] BEAU.

M. Kreusler, *chef*

Mesures d'ordre à l'occasion des cérémonies publiques, fêtes, revues, courses de chevaux, etc. — Garde républicaine. — Service dans [illegible] Sapeurs-pompiers. — Service dans les établissements publics. — Théâtres [illegible] d'armes, aérostats, travestissements, etc. — Direction [illegible] Sociétés. — Associations. — Cercles. — Sociétés de secours mutuels [illegible] et règlements concernant l'instruction publique et [illegible] et règlements relatifs à l'imprimerie et à la librairie. — Affiches. — Journaux. — colportage et distribution d'écrits et d'imprimés. — Chanteurs [illegible] inventions relatives au timbre, etc. — Instruction des demandes de naturalisation, d'admission à domicile. — Rapatriements. — Enquêtes confidentielles à la demande des [illegible]

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Personnel. Comptabilité. Matériel. Archives.)

PERSONNEL

M. Lesiboudois ✻, chef de division, *chef du Personnel.*

Travaux relatifs au personnel de l'Administration centrale; des commissariats de police de la ville de Paris et du ressort de la Préfecture, des commissaires de police, inspecteurs des poids et mesures, [illegible] de la police municipale; de la Bourse de Paris; des établissements pénitentiaires de la Seine, du dépôt [illegible] de Villers-Cotterets (Aisne), de l'[illegible] des halles et marchés, y compris les facteurs [illegible] des [illegible]; de la vérification des poids et mesures [illegible] de la morgue, du service médical du dispensaire de salubrité et des secours publics, de l'inspection du travail dans les manufactures [illegible] tenus, fourrières et de sevrage; de l'inspection des établissements classés, du service des architectes, des agents secondaires du contrôle des chemins de fer.

Nominations. — Augmentations de traitement. — Indemnités. — Gratifications. — Congés. — Admissions à la retraite.

Ordre et discipline. — Feuille de présence des employés des bureaux. — Réprimandes. — [illegible] de traitement. — Suspensions. — Révocations.

Incompatibilités. — Service de l'alternat des commissariats de police de Paris et du service des commissaires dans les théâtres.

Personnel du Conseil de salubrité du département de la Seine et [illegible] hygiène publique et de salubrité du ressort de la Préfecture.

Affectation aux [illegible] pour veiller aux abords des établissements [illegible] pour ouvrir les portières des voitures.

Avis [illegible] aux ministres pour les mouvements des fonctionnaires attachés à la Préfecture de police qui ne sont pas à la nomination du Préfet.

[illegible] relatives aux nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Légalisation des signatures des fonctionnaires publics et agents supérieurs dépendant de la Préfecture.

Instruction des demandes de récompenses honorifiques. — Délivrance des médailles d'honneur. — Envoi des lettres de félicitations.

Prestation de serments professionnels.

COMPTABILITÉ.

M. Regnard, *chef.*

1re SECTION.

Dépenses municipales (personnel et matériel). — Formation du budget. — Établissement des comptes à publier en vertu de la loi. — Contentieux et liquidation des dépenses. — Expédition et délivrance des ordonnances sur la caisse du service de la préfecture de police et des mandats sur la caisse municipale. — Contrôle et visa de toutes les propositions de dépenses faites par les bureaux administratifs. — Administration et comptabilité des fourneaux économiques. — Souscriptions. — Secours aux familles des victimes des épidémies.

2e SECTION.

Formation des divers budgets, comptes et autres documents comptables sur les fonds de l'État et du département. — Formation du budget spécial des prisons de la Seine. — Liquidation des dépenses et des recettes. — Expédition et délivrance des mandats de paiement.

sur le Trésor public. — Comptabilités particulières des directeurs de prisons, des travaux industriels et des masses de réserve des condamnés. Liquidation des pensions de retraite et ordonnancement des arrérages sur la Caisse des dépôts et consignations. — Liquidation des dépenses et des recettes du dépôt de mendicité de Villers-Cotterets.

3e SECTION.

Contrôle et visa des recettes opérées par la Préfecture de police. — Visa et conservation des oppositions formées sur les appointements des employés, etc. — Subsides et secours extraordinaires des réfugiés étrangers. — Travail relatif aux secours accordés aux employés, aux veuves et aux enfants d'anciens employés et agents de l'Administration. Comptabilité des secours directs alloués par le secrétariat particulier du Préfet. Cautionnements des facteurs des halles et marchés et des directeurs de prison, etc. — Contrôle, visa et enregistrement de toutes les opérations en recettes et en dépenses de la caisse de service de la Préfecture de police.

CAISSE

M. de Forster, *caissier*.

Payement des traitements des fonctionnaires et employés de la Préfecture de police. — Payement des subsides aux réfugiés, payement de toutes les dépenses *urgentes*. — Recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine. — Versement des fonds à la caisse du Trésor public, pour le compte du receveur central du département. — Payement des dépenses des directeurs des prisons de la Seine et du dépôt de mendicité, des appointements des employés attachés à ces établissements et aux autres services départementaux dépendant de la Préfecture. — payement des masses de réserve aux libérés. — Garde des objets d'or et d'argent, saisis ou trouvés.

MATÉRIEL

M. Dron ✻, *chef*.

Adjudications et marchés pour les services communaux et départementaux. — Confection des baux, formalités de l'enregistrement. Nominations d'experts. Entretien des bâtiments de l'hôtel et du mobilier ; chauffage et éclairage. Service intérieur. Surveillance des gens de service. — Habillement et équipement des gardiens de la paix publique. — Achats et attributions des objets de consommation. Inventaire des objets mobiliers. Magasins pour les services suivants : la morgue, la préfecture, la navigation, les commissariats et les postes de police, les poids et mesures, les halles et marchés, les abattoirs, la pharmacie, le service des voitures de place, celui des secours publics.

Inventaire du matériel de ces divers services et comptabilité en matière.

Dépôt, conservation et restitution ou versement au Domaine des objets trouvés ou saisis.

ARCHIVES.

M. Labat, *archiviste*.

Garde et conservation de la bibliothèque et des archives. Classement des dossiers des affaires terminées. — Classement et conservation des ordonnances, arrêtés et circulaires du Préfet de police. — Classement des circulaires ministérielles et des arrêtés du Conseil de préfecture. — Recherche et distribution des ordonnances. — Réimpression des collections. — Travail des tables, des catalogues et des répertoires. — Remise des anciens passe-ports et permis de séjour.

Achat d'ouvrages nouveaux. — Mise au pilon et vente de papiers hors de service. — Travail des recherches et communications aux divers services de toutes pièces et documents pouvant servir à l'expédition des affaires.

Communication des documents historiques.

PREMIÈRE DIVISION.

(Crimes et délits. Arrestations et expulsions. Surveillance légale. Service des mœurs. Prisons. Passe-ports. Livrets d'ouvriers. Hôtels garnis. Aliénés. Enfants assistés. Nourrices.)

M. Lecour (O✻), *chef de division*.

1er BUREAU

M. Lejeune, *chef*.

Recherche des criminels et des délinquants signalés ou inconnus et non encore sous le coup de mandats. — Envoi des procès-verbaux et renseignements à l'autorité judiciaire. Contraventions concernant la garantie des matières d'or et d'argent, l'inscription des ventes et achats sur les registres légaux, l'exposition ou vente des clefs séparées de leurs serrures et l'ouverture des portes des maisons particulières après les heures fixées par les règlements. —

Mont-de-Piété, dans ses rapports avec la sûreté publique. — Encans et salles de vente. Papage nocturne. Exécution de la loi sur les coalitions. — Loteries. — Cercles. — Maisons de jeux. — Jeux de hasard sur la voie publique. — Règlements et ordonnances concernant les heures de fermeture des lieux publics. Constatation des contraventions qui s'y rattachent. — Police de ces établissements, au point de vue de la sûreté publique. — Avis à donner, au point de vue de la sûreté publique, sur les autorisations des débits de vin, cafés, etc., et retrait desdites autorisations, au point de vue de la sûreté publique. — Avis à donner, au même point de vue, sur la réglementation des saltimbanques, musiciens et chanteurs ambulants. — Questions relatives aux bureaux de placement, organisation et réglementation de ces bureaux, examen des demandes en autorisation.

Exécution des mandats d'amener, des mandats d'arrêt, des jugements, des arrêts, et généralement de tous les mandements de justice. Exécution des ordonnances d'extradition. Recherches dans les cas de disparition ou lorsqu'il s'agit de mineurs. Propositions d'expulsion relatives aux étrangers non détenus. Éloignement du département de la Seine des individus non, arrêtés et tombant sous l'application de la loi du 9 juillet 1852. Recherche et constatation des incapacités électorales. — Correspondance avec les autorités judiciaires, administratives des départements, relativement aux individus qu'elles poursuivent ou recherchent. — Suicides et morts accidentelles. — Accidents. Enquêtes [illegible] communication au Parquet. — Transport dans les hôpitaux, des malades [illegible] publique. — Dépôt. Réception, enregistrement, conservation et restitution des objets trouvés ailleurs que [illegible] voitures publiques. — Correspondance à ce sujet. — Publicité donnée aux faits de probité.

Confection des sommiers et bulletins judiciaires. — Recueil et classement méthodique de toutes les condamnations prononcées par les cours et tribunaux civils et militaires de France. — Délivrance des extraits destinés à éclairer les magistrats instructeurs sur les antécédents judiciaires des prévenus.

Recherches dans l'intérêt des familles. — Recherches dans l'intérêt des administrations civiles, judiciaires et militaires. Recherches et correspondances avec le parquet de la Seine relativement aux actes judiciaires émanant des départements et de l'étranger. Notifications des décisions et actes administratifs émanant des départements. Recherche de débiteurs du Trésor. — Renseignements pour le recouvrement des amendes et frais de justice. — Bulletins de carence. Fraude en matière de contributions directes ou indirectes. — Marchandises prohibées.

[illegible]

M. Baudement, commissaire de police interrogateur, *chef*.

Réception des pièces et procès-verbaux relatifs aux individus arrêtés. — Renvoi des [illegible] nus devant le procureur de la République et transmission au Parquet des procès-verbaux constatant [illegible] effet du tribunal de 1re instance. — Interrogatoires des individus arrêtés en vertu de mandats décernés par les [illegible] judiciaires des départements. Questions d'individualité. — Examen de [illegible] Mesures à prendre à l'égard des détenus après libération. — [illegible] lois sur les étrangers détenus. — Éloignement du département de la Seine, des individus arrêtés [illegible] sous l'application de la loi du 9 juillet 1852. Allocation des primes pour captures.

Mesures relatives aux mendiants libérés. — Examen des mendiants étrangers et des indigents à envoyer, à titre d'hospitalité, aux dépôts de mendicité de la Seine. — Surveillance des condamnés libérés, forçats, réclusionnaires et autres. — Examen des libérés assujettis à la surveillance [illegible] Propositions [illegible] résidence dans le département de la Seine et aux mesures de transportation dans une colonie pénitentiaire. — Examen des demandes de réhabilitation.

Enregistrement des femmes publiques. — Mesures auxquelles elles sont assujetties dans l'intérêt de l'ordre et de la santé publique. — Surveillance des maisons de tolérance. — Recherche de la prostitution clandestine. Correspondance avec les familles, au sujet des filles mineures. Intervention administrative dans l'intérêt des familles, au point de vue des [illegible] publique par débauche [illegible] tion, mise en vente d'images obscènes. — Avis à donner, au point de vue [illegible] autorisations des débits de vin, cafés, etc., et retrait desdites autorisations, au même point de vue.

[illegible]

M. Régnier, *chef*.

Police [illegible] des prisons du département de la Seine : maisons d'arrêt, de correction, de répression et dépôt de mendicité. — Classement des détenus dans ces diverses prisons. Délivrance des permis de communiquer avec eux. — Transférements ; départ des condamnés pour les bagnes ou pour les maisons centrales. — Voitures cellulaires. — Transport au dépôt de la Préfecture des individus arrêtés préventivement et déposés dans les postes de police. Jeunes détenus, garçons (Maisons d'éducation correctionnelle), filles (Saint-Lazare). — Correction paternelle. Sociétés de patronage pour les jeunes détenus. — Libertés provisoires.

Préparation des projets de budget des dépenses pour les prisons départementales de la Seine et le dépôt de mendicité à Villers-Cotterets. - Mémoires au ministre de l'intérieur et au Conseil général du département de la Seine, à l'appui de ces budgets. — Nourriture et entretien des détenus. — Achats de mobilier, chauffage, éclairage, literie, entretien des bâtiments. — Établissement des cahiers des charges y relatifs. — Service du culte. — Travaux industriels des détenus ; marchés avec les divers confectionneurs et entrepreneurs ; fixation du prix de la main-d'œuvre ; surveillance générale des ateliers. - Comptabilité en matière. — Enregistrement des dépenses et vérification des mémoires, comptes ou factures. — Habillement des employés des prisons.

Service des prisons. Voyez page 1057.

4e BUREAU.

M. Dumontet, *chef.*

Délivrance et visa des passe-ports pour l'intérieur et pour l'étranger. — Passe-ports avec secours de route. — Délivrance des permis de séjour. — Règlements sur la chasse. — Délivrance des permis de chasse.

Délivrance de livrets aux ouvriers et aux domestiques, de médailles et de permissions aux commissionnaires stationnant sur la voie publique, de bulletins d'inscription aux brocanteurs, et de médailles aux chiffonniers.

Enregistrement des déclarations faites par les personnes qui sont dans l'intention de louer des hôtels, maisons, chambres ou appartements meublés. — Mouvements des voyageurs dans tous ces établissements. — Contraventions relatives à l'inscription des voyageurs sur les livres des logeurs.

5e BUREAU.

M. Remy, *chef.*

Enquêtes sur les personnes signalées comme atteintes d'aliénation mentale, leur envoi dans les asiles spéciaux (Sainte-Anne, etc.), dans la maison de Charenton ou dans les maisons de santé. — Vérification de la situation mentale des pensionnaires en traitement dans les asiles d'aliénés du département de la Seine. — Surveillance de ces asiles et des maisons de santé. — Travail relatif au transférement des aliénés dans les départements et au rapatriement de ceux qui appartiennent à des nations étrangères. — Surveillance des sages-femmes autorisées à recevoir des pensionnaires. — Placement, à l'hospice des Enfants assistés, des enfants abandonnés ou exposés et des orphelins. — Recherches pour établir leur état civil et découvrir leurs familles. Correspondance à leur sujet avec l'Administration générale de l'assistance publique. — Remise à leurs parents des enfants égarés sur la voie publique.

Inscription des nourrices qui viennent chercher des enfants à Paris et dans le ressort de la préfecture de police. — Correspondance avec les autorités, relativement aux nourrices et aux enfants qui leur sont confiés. — Surveillance des meneurs, logeurs ou loueurs de nourrices. — Autorisation et surveillance des maisons de sevrage.

Médecins chargés de la visite des aliénés. Voyez page 1058.
Maisons de santé, de sevrage et de nourrices. Voyez page 1058.

DEUXIÈME DIVISION.

(Approvisionnement. Navigation. Poids et mesures. Bourse. Police de la voie publique. Chemins de fer. Voitures. Incendies. Établissements classés. Police sanitaire.)

M. Baube (O✻), *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Mathieu ✻, *chef.*

Subsistances et approvisionnements ; examen des questions générales et exécution des mesures qui s'y rattachent. Mercuriales et statistique ; contrôles des ventes opérées par les facteurs ; études relatives à l'établissement et au régime des marchés de gros et de détail ; application des règlements les concernant. — Forts, porteurs et ouvriers dans les halles et marchés. — Inspection des abattoirs publics ; conduite des bestiaux. — Débits de triperie, magasins de fourrage, fours de boulangerie et de pâtisserie. — Exécution des lois concernant la fidélité du débit ; recherche et destruction des comestibles falsifiés, corrompus ou nuisibles.

Vérification et inspection des poids et mesures, commission pour l'examen des candidats aux fonctions de vérificateur.

Navigation sur les rivières et canaux du ressort de la Préfecture de police, ports et chemins de halage, services de touage, mesures de sûreté en cas de grosses eaux et débâcles. —

Transmission au conseil de préfecture des procès-verbaux de grande voirie en matière de navigation [illegible] en des affaires et notifications y relatives — Police de [illegible] fixes sur les rivières, les canaux et le [illegible] autorisation de ces établissements [illegible] Cloud, Sèvres et Meudon [illegible] sur ceux qui doivent être installés dans le [illegible] de la Seine. — Canotage et bachotage, baignades en pleine eau, divertissements et fêtes nautiques. — Bateaux à vapeur, permis de navigation, commissions de capitaines, pilotes et mécaniciens à bord de ces bateaux.

Surveillance du commerce des bois et charbons, expertise des combustibles fournis aux administrations publiques. — Médailles aux porteurs de charbon.

Autorisations pour l'exploitation des cafés, cabarets et billards publics; correspondance avec les préfets relativement aux individus en instance, fermeture des établissements [illegible] sans [illegible].

Surveillance de la qualité des boissons débitées dans les établissements [illegible] [illegible], les casernes et les [illegible]. — Examen des candidats à l'emploi de dégustateur.

Bourse, agents de change, répression des opérations illicites sur les effets publics.

Inspecteur général des halles et marchés Voyez page 1050.
Police de la Bourse. Voyez page 1050.
Inspection générale de la navigation et des ports. Voyez page 10[illegible].
Commission de surveillance des bateaux à vapeur. Voyez p[illegible].
Inspection principale des combustibles. Voyez pag[illegible].
Vérification des [illegible] Voyez [illegible].
Service de la distribution des [illegible] Voyez p[illegible].

3e BUREAU

M. Bouteiller ✻, *chef*

Indication à la Préfecture de la Seine des bâtiments en péril bordant [illegible] et mesures à prendre au point de vue de la sûreté de la circulation; surveillance des [illegible] tions, constructions et réparations, et délivrance des permissions pour ces sortes de [illegible] permis pour les barrières d'échafaudages, surveillance des monuments et édifices publics, dans un but de préservation et d'entretien, clôture des terrains vagues, caisses et pots à fleurs et objets divers exposés sur les fenêtres et autres parties élevées des bâtiments; dépôts de matériaux sur la voie publique, déchargement du bois de chauffage dans les rues; lieux de réunions d'ouvriers sur la voie publique; surveillance générale des voies publiques dans un intérêt de viabilité et de sûreté. — Avis sur l'ouverture de passages publics sur des propriétés particulières et surveillance de ces passages dans l'intérêt de la sûreté de la circulation et de la salubrité. — Permissions pour travaux pouvant affecter la circulation, tels que pavage, établissement de conduites d'eau ou de gaz, construction d'égouts; surveillance de ces travaux; mesures et correspondance à ce sujet, communications avec la Préfecture de la Seine et les ingénieurs du service municipal au sujet des excavations du sol et des dégradations qui [illegible] poursuites pour la réparation des parties de la voie publique à l'entretien des particuliers; surveillance des carrières dans l'intérêt des ouvriers et de la sûreté publique; [illegible] cation à la Préfecture de la Seine des infractions aux règlements concernant les fosses d'aisance et le service de la vidange; dans Paris, surveillance de la confection [illegible] et de la vidange des fosses d'aisance dans les communes rurales du ressort de la Préfecture de police, règlements y relatifs. — Centralisation de toutes les affaires du ressort des architectes, communications, pour ce service, avec les divers bureaux de la Préfecture. — Examen des candidats à l'emploi d'architecte.

Police des chemins de fer; suite à donner aux réclamations et plaintes [illegible] surveillance des vendeurs de journaux, des marchands de comestibles et des cafés établis dans [illegible] projets d'organisation de services et des propositions [illegible] correspondance, à ce sujet, avec les compagnies et le ministère des travaux publics. — Publication des tarifs homologués par l'administration supérieure, correspondance au sujet de cette publication, avec les Préfets de tous les départements traversés par les voies ferrées; examen des rapports mensuels et autres des ingénieurs du contrôle, centralisation des rapports quotidiens des commissaires de police spéciaux des chemins de fer; examen de ces rapports et mesures qu'ils peuvent provoquer; accidents sur les chemins de fer.

Surveillance des inscriptions des rues et des numéros des maisons, et correspondance à ce sujet avec la Préfecture de la Seine, exécution des règlements concernant les chéneaux et les gouttières; surveillance des objets de petite voirie dans l'intérêt de la circulation; répression des contraventions résultant de saillies ou d'étalages mobiles disposés contrairement aux règlements; correspondance avec la Préfecture de la Seine, tant en cette matière qu'au sujet des saillies dont l'autorisation doit être précédée de l'avis du Préfet de police, réponse aux demandes d'avis pour les concessions d'emplacements d'échoppes et d'étalages fixes ou mobiles, ou d'un lieu de stationnement pour l'exercice d'une industrie sur la voie publique.

Exécution des règlements concernant les marchands ambulants; délivrance des permissions, surveillance et police de ces marchands; saltimbanques et musiciens ambulants, jeux divers sur la voie publique.

Service des architectes. Voyez page 1060.

Inspection des carrières, — des chemins de fer. Voyez page 1060.

3e BUREAU

M. Millet, *chef.*

Voitures de place. — Voitures de remise, omnibus, omnibus à la marée. — Voitures sous remisage, remisage en fourrière, placement. Voitures de transport de tous genres, concernant le parcours, les agrès et les services de correspondance. Voitures spéciales des chemins de fer destinées aux voyageurs. — Voitures et bateaux des Environs de Paris et Messageries. — Voitures de roulage et de transport. Port des grands colliers, chaînettes et sonnettes de toutes les voitures de toute espèce. Permis de conduire des chevaux de selle. Permis de fonctionner comme cocher, accordés par les préfets, dans les départements. Exécution des ordonnances de police qui règlent le service des voitures de toute espèce.

Réception, enregistrement, conservation et restitution des objets oubliés par les voyageurs dans les voitures publiques. Publicité donnée aux actes de probité des cochers.

Exécution des lois et règlements sur la police du roulage. — Fourrière de la Préfecture de police. — Dispositions à indiquer pour l'éclairage de la voie publique.

Exécution des règlements concernant la salubrité et le nettoiement de la voie publique. — Correspondance avec la Préfecture de la Seine, pour les différents services qui intéressent la salubrité et le nettoiement de la voie publique, tels que balayage à la charge de la ville, l'enlèvement des boues et immondices, le curage d'égouts, l'arrosement des places, des quais, des boulevards, etc.

Exécution des règlements concernant le forage et le curage des puits.

Incendies et règlement des dépenses auxquelles donne lieu leur extinction. — Visite et réparation des cheminées en mauvais état.

Sapeurs-pompiers (dépenses du matériel). — Comptabilité.

Surveillance des fontaines publiques. — Répression des puisages illicites.

Fourrières. — Vétérinaires attachés à la Préfecture de police. Voyez page 1060.

4e BUREAU.

M. Lasnier ✻, *chef.*

Travaux du Conseil de salubrité et des commissions d'hygiène dans le département de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon. — Exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie. — Médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, herboristes, épiciers-droguistes. Remèdes secrets. — Amphithéâtres et salles de dissection. — Inspections des eaux minérales, naturelles et artificielles.

Surveillance des vases et ustensiles de cuivre. — Recherche et destruction de sels falsifiés des sucreries colorées avec des substances vénéneuses, et, en général, de tout ce qui intéresse la santé publique. — Maladies épidémiques. Épizooties. — Vaccines. — Cimetières, exhumations et réinhumations. — Transport de corps, autopsies, moulage et embaumement de cadavres. — Relevé des décès qui ont lieu dans les arrondissements et dans les hôpitaux et hospices de Paris; statistique annuelle des décès, par âge et par nature de maladie.

Exécution du décret du 9 septembre 1848, sur les heures de travail. — Exécution de la loi relative au travail des enfants dans les manufactures. — Exécution des règlements concernant l'insalubrité dans les dépendances des habitations. — Puisards, dépôts d'immondices, animaux élevés à l'intérieur des habitations de Paris. — Dépôts d'engrais et d'immondices formés dans les communes rurales.

Lavoirs publics et bains gratuits ou à prix réduits (exécution de la loi des 28 novembre et 7 septembre 1850 et 3 février 1851). Éclairage électrique, gaz portatif, comprimé ou non comprimé; examen de tous les appareils nouveaux pour la fabrication du gaz.

Forges et autres ateliers non classés. — Autorisations et surveillance des moutons, laminoirs, presses, balanciers.

Établissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Chantiers de bois. — Dépôts de charbon. — Ateliers de carbonisation. Débits de combustibles. — Brasseries. — Appareils à vapeur. — Locomotives sur les chemins de fer.

Recherche, abattage et équarrissage des chevaux morveux et des autres animaux dangereux ou attaqués de maladies contagieuses. — Exécution des règlements concernant les chiens bouledogués. — Échenillage dans le ressort de la Préfecture de police. — Équarrisseurs. — Abattoir communal pour les chevaux. Artistes vétérinaires.

Tirs ou essais d'armes à feu, tirs de pièces et de feux d'artifice. — Débits de poudre. — Surveillance du transport des poudres et amorces fulminantes. — Bruits nocturnes et bruits de cors et autres instruments bruyants. — Secours publics aux noyés, asphyxiés, etc. — Police de la Morgue.

Service des secours publics. Voyez page 1058.
Service de la Morgue. Voyez page 1060
Conseil d'hygiène publique et de salubrité. Voyez page 1061.
Surveillance des machines à vapeur. Voyez page 1061
Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Voyez page 1062.
Inspection des eaux minérales. Voyez page 1063.
Inspection du travail des enfants dans les manufactures. Voyez page 1064.

Conseils de la préfecture. MM.	*Offic. publ. et min. att. à la préfecture.* MM.
Nivard, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.	Dumard, notaire.
Busson-Billault (C✲), av. à la cour d'appel.	Second, avoué près la cour d'appel
Fauvel, avocat à la cour d'appel.	Archambault-Guyot, avoué de 1re instance.
Rigaud, avocat.	Peynaud, commissaire-priseur.
	Levasseur, huissier.

COMMISSARIATS DE POLICE

à Paris et dans les communes du ressort de la Préfecture de police.

PARIS.

Arrondissem.		Quartiers.	Noms et demeures des commissaires. MM
1er Louvre	1	St-Germ.-l'Auxerrois	Bérillon ✲, cour du Mai., Palais-de-Just ce
	2	Halles	Dodieau, rue Berger, 1
	3	Palais-Royal	Tenaille [illegible] 3.
	4	Place Vendôme	Leroy [illegible] ✲, rue Saint-Honoré, 247
2e Bourse	5	Gaillon	Michel ✲, rue de Hanovre, 4
	6	Vivienne	André ✲, rue d'Amboise, 2
	7	Mail	Richart, rue Montmartre, 142
	8	Bonne-Nouvelle	Morel, rue du Caire, 8
3e Temple.	9	Arts-et-Métiers	Mahieu ✲, rue des Fontaines-du-Temple, 9
	10	Enfants-Rouges	Lafontaine, rue Béranger, 11
	11	Archives	Dorville, rue Vieille-du-Temple, 117
	12	Sainte-Avoye	Guffroy de Rosemont, rue Beaubourg, 41
4e Hôtel de Ville.	13	Saint-Merry	Foucqueteau, rue de l'Homme-Armé
	14	Saint-Gervais	Berlioz, r. Vieille-du-Temple, 20. Imp. d'Argenson.
	15	Arsenal	Ringeval, rue Jacques-Cœur, 18
	16	Notre-Dame	Lechartier, quai de Béthune, 24
5e Panthéon	17	Saint-Victor	Compère, rue Cuvier, 16
	18	Jardin-des-Plantes	Pollet ✲, rue Geoffroy-St-Hilaire, 5
	19	Val-de-Grâce	Rousseau, rue des Feuillantines, 78
	20	Sorbonne	Leclerc, rue des Noyers, 37
6e Luxemb	21	Monnaie	Pélézert, rue Suger, 11
	22	Odéon	Lazaneuve, rue d'Assas, 53
	23	Notre-Dame-des-Ch.	Lebrun, boulevard du Mont-Parnasse, 9.
	24	St-Germain-des-Près	Farrugia ✲, rue des Saints-Pères, 47
7e Palais-Bourbon	25	St-Thomas-d'Aquin	Gallas, rue de Varennes, 40
	26	Invalides	Genin, rue de Grenelle-St-Germain, 148
	27	École-Militaire	Leroy, rue Bertrand, 26
	28	Gros-Caillou	Vassal, avenue de la Bourdonnaye, 29
8e Élysée.	29	Champs-Élysées	Baud, avenue Montaigne
	30	Faubourg-du-Roule	Angeli, rue des Batignolles, 31
	31	Madeleine	Duret ✲, rue d'Astorg, 28.
	32	Europe	Crépy, rue de Stockholm, 4.
9e Opéra.	33	St-Lazare	Dubreuil ✲, passage Lafarrière, 10.
	34	Chaussée-d'Antin	Lefebvre d'Hellencourt, r. Neuve-des-Mathurins, 58
	35	Faubourg-Montmartre	Vassal ✲, rue du Faubourg-Montmartre, 53.
	36	Rochechouart	Nadeaud, rue Bochard-de-Saron, 10.

Arrondissem.		Quartiers.	Noms et demeures des commissaires. MM
10e Enclos-St-Lazare	37	St-Vincent-de-Paul	Jacob, rue Perdonnet, 14.
	38	Porte-Saint-Denis	Barruel, rue du Faubourg-Saint-Denis, 107
	39	Porte-Saint-Martin	De Busschère, r. du F.-St-Martin, 89, p. du Désir, sec. D
	40	Hôpital-Saint-Louis	Mariani, rue Corbeau, 18.
11e Popincourt	41	Folie-Méricourt	Besnard, rue Folie-Méricourt, 79.
	42	Saint-Ambroise	Fère, boulevard Richard-Lenoir, 104.
	43	Roquette	Baron, rue de la Roquette, 96.
	44	Sainte-Marguerite	Boubel, rue des Boulets, 38
12e Reuilly	45	Bel-Air	Galben, rue du Rendez-vous, 33.
	46	Picpus	Gutzwiller ✻, avenue du Bel Air de Trône, 30.
	47	Bercy	Mercadier, rue du Charolais, 29
	48	Quinze-Vingts	Saguet, boulevard Mazas, 64.
13e Gobelins.	49	Salpêtrière	Baylac, rue Lebrun, 46.
	50	Gare	Grillières, rue Jeanne-d'Arc, 60.
	51	Maison-Blanche	Bercq, boulevard d'Italie, 41.
	52	Croulebarbe	Moller, rue des Anglaises, 28.
14e Observatoire.	53	Mont-Parnasse	Taylor, rue Delambre. 26
	54	Santé	Picon ✻, rue de la Tombe-Issoire. 39.
	55	Petit-Montrouge	Martv, rue Boulard, 22
	56	Plaisance	Gruet, rue de la Sablière, 20.
15e Vaugirard	57	Saint-Lambert	Raymer, place de Vaugirard, 12.
	58	Necker	Félix, rue Borromée, 19.
	59	Grenelle	Fouqueré, rue du Marché, 21.
	60	Javel	Noël, rue de la Rosière, 10
16e Passy.	61	Auteuil	Cardet, rue d'Auteuil, 12
	62	Muette	Thomas de Coligny, rue de la Tour, 89.
	63	Porte-Dauphine	Lambin, avenue d'Eylau, 127.
	64	Bassins	Tomasi, rue du Dôme, 10.
17e Batignolles	65	Ternes	Noury de Mauny ✻, rue Laugier, 5.
	66	Plaine-Monceaux	Duchêne, rue Brémontier, 1.
	67	Batignolles	Gaucher, rue Truffaut, 17.
	68	Epinettes	Delpech, rue Gauthey, 34.
18e Butte-Montmartre	69	Grandes-Carrières	Diet, rue Constance, 7
	70	Clignancourt	Denis, rue d'Orsel, 19
	71	Goutte-d'Or	Migneret, rue Ordener, 10.
	72	La Chapelle	Dufourmantelle, rue de la Chapelle. 87.
19e Buttes-Chaumont	73	La Villette	Dumanchin, rue de Flandres, 40.
	74	Pont-de-Flandres	Levy, rue de Flandres. 142.
	75	Amérique	Allais-Deloncle, rue Compans, 46.
	76	Combat	Schnerb, rue Rébeval, 75
20e Ménilmontant.	77	Belleville	Fallery, rue Julien-Lacroix. 68.
	78	Saint-Fargeau	Joyeux, rue de Ménilmontant, 143.
	79	Père-Lachaise	Michaut ✻, rue des Panoyaux, 1.
	80	Charonne	Dulac, Grande-Rue de Montreuil, 60.

COMMUNES DU RESSORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Département de la Seine.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Résidences.	Commissaires, MM.	Circonscription du commissariat
Asnières	Doffemont	Asnières et Gennevilliers.
Aubervilliers	Poggi	Aubervilliers, le Bourget, la Courneuve, Dugny.
Boulogne	Hurel-Ducampart.	Boulogne.
Chenay	Mornand	Chenay, Saint-Ouen.
Courbevoie*	Guémin	Courbevoie, Colombes.
Levallois-Perret	Berthy	Levallois-Perret.
Les Lilas	Lefebure	Les Lilas, Bagnolet, Noisy-le-Sec, Romainville.
Neuilly*	Cauchepin ✻	Neuilly.
Pantin*	De Teule	Pantin, Bobigny, Bondy, Drancy, les Prés-Saint-Gervais.

* Ce signe indique les chefs-lieux de canton (sièges des tribunaux de simple police).

Résidences.	Commissaires, MM.	Circonscription du commissariat
Puteaux.....	Beynaguet.....	Puteaux, Nanterre, Suresnes
Saint-Denis*.....	Étienne.....	Saint-Denis, Epinay, Ile-Saint-Denis, Pierrefitte Stains, Villetaneuse

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Charenton-le-Pont*	Demlreville.....	[illegible]on-le-Pont, Bonneuil, Créteil, M[illegible] Port, Saint-Maurice
Choisy-le-Roi ..	Planche	Choisy-le-Roi, Chevilly, Fresnes, Thiais, Orly, [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]y, Arcueil, Villejuif*.
Ivry	Monenteu.	Ivry et Vitry.
[illegible]nvi[illegible]e-le-Pont.	[illegible]	[illegible] Pont, Bry-sur-Marne Champ sur Nogent-sur-Marne, Saint-Mau[illegible]
[illegible]	Tardif.....	Montreuil, Rosny, Villemomble.
Sceaux* .	Cr[illegible]	[illegible]
[illegible]	Sar[illegible]	[illegible]
[illegible]nnes* . .	Pignolet	[illegible]es, Fontenay-sous-Bois [illegible]

Département de Seine-et-Oise.

[illegible]les Bains.	M. Le Jain.	Saint-Cloud.....	M. Fabry.
[illegible] ..	M. Massard.	Sèvres*.....	M. Santucci

Commissaires de police chargés de services spéciaux. MM

Préfecture de police ..	[illegible]
	[illegible]
	[illegible]

Chemins de fer ... Goudchaux, Paris au Havre et embranchements.
Brayer, Paris à Bordeaux et embranchements.
Lordereau ✻, Est.
Mathon, Paris à Lyon et embranchements.
Masse, Paris à la frontière belge et embranchements.
Bernardet, Paris à Rennes et embranchements.
Carles, Paris à Sceaux et Orsay.
Troquier, Paris à Vincennes, gare de la Bastille.
Letheux, chemin de fer de ceinture, banlieue de l'Ouest.

Emigration ... Verd de Saint-Julien, rue des Petites-Ecuries, 53

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Palais du Tribunal de Commerce.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple qui peuvent donner lieu, soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts. — MM. les juges de paix de Paris président successivement le tribunal. (Voir ci-dessus les commissaires de police remplissant les fonctions du ministère public.)

POLICE MUNICIPALE.

M. Ansart (O✻), commissaire de police, *chef*.
M. Demarquay ✻, *chef adjoint*.
M. Caullier, *chef de bureau*.
M. Marseille (O✻), *contrôleur général des services extérieurs*.

Inspecteurs divisionnaires. MM.

Giobergia, Vassal ✻, Archer ✻, Foucault, Guiraud.

Officiers de paix. MM.

1er arr.	Drœsch.	6e arr.	Toquenne.	11e arr.	Cransac.	16e arr.	Dupouy.
2e	Fehrenger.	7e	Berraz.	12e	Brisson.	17e	Pajot.
3e	Collas.	8e	Martin-Lasalce	13e	Munk.	18e	Percha.
4e	Cache.	9e	Dermigny.	14e	Aragon.	19e	Leclerc ✻
5e	Rousseau ✻.	10e	Lalmand.	15e	Bitard.	20e	De Chauvigny.

Brigades centrales.

M. Dufour ✻. M. Valadier. M. Jarrige. M. Rochut ✻. M. Maynier. Schultz.

M. Claude ✻, chef du service de sûreté.
M. Fontaine, hôtels garnis.
M. Lerouge, mœurs.
M. Mascou, contrôle général.
M. Blanchet ✻,
M. Brissaud,
M. Jacquemart ✻,
M. Goldstein,
M. Vidal,
Recherches et renseignements.

M. Roudil (O✻), *médecin-major*.

SERVICES RESSORTISSANT A LA PREMIÈRE DIVISION

2e BUREAU. — *Médecins du dispensaire* MM.

Cierc (O✻), *méd. en chef*.
Passant, *médecin adj.*
Tavernier, *médecin*.
Pouget, *idem*.
Bernard, *idem*.
Caron ✻, *idem*.
Commenge, *idem*.
Caby, *idem*.
Augier, *médecin*.
Jarriand, *idem*.
Davesnes, *idem*.
Jaubert, *idem*.
Thévenet ✻, *idem*.
Chatillon, *idem*.
Ley ✻, *idem*.
Migon, *idem*.

Médecins adjoints.

Corlieu ✻.
Dubois.
Labarthe.
Picard.

3e BUREAU. — *Prisons.*

M. Place ✲, *contrôleur du service des prisons de la Seine,* rue de la Michodière, 2.

Maison d'arrêt de Mazas

Boulevard Mazas. MM.

Delasalle, *directeur*
L'abbé Dufour, 1er *aumônier*
L'abbé Jouvent, 2e *aumônier*.
L'abbé Scalla, 3e *aumônier*
De Beauvais (O✲), *médecin*
Lemaire, *médecin adjoint.*
Bergeron ✲, *idem*

Dépôt de condamnés.

Rue de la Roquette. MM.

Grohon, *directeur*
L'abbé Crozes ✲, *aumônier.*
Décori, *médecin.*
Martin, *médecin adjoint.*
Baluc, *idem.*

Maison de justice (Conciergerie). MM.

Arbert, *directeur*
L'abbé Lefèvre, *aumônier*
Calvo ✲, *médecin*
Piogey ✲, *médecin adjoint*

Dépôt de la Préfecture. MM.

Beauquesne, *directeur*
L'abbé Lefèvre, *chapelain.*
Legrand du Saulle ✲, *chirurgien-médecin*
Lelong, *médecin adjoint.*

Maison de répression à Saint Denis. MM

Menapor, *directeur*
Le curé de Saint-Denis, *aumônier*
Robin, *pasteur de l'église réformée.*
Louvel, *médecin.*
Carré, Feltz. } *médecins adjoints.*

Dépôt de sûreté, à Saint-Denis.

M. George, *concierge.*

Maison d'éducation correctionnelle.

Rue de la Roquette. MM.

Brandreth ✲, *directeur*
L'abbé Latour, *aumônier*
Motet (O✲), *médecin*
Robertet et Brémond ✲ *médec. adjoints.*
Frère Amédée, Frère Amée, } *instituteurs*

Maison de correction de Sainte-Pélagie

Rue de la Clef. MM.

Coré, *directeur*
L'abbé Beugnot, *aumônier*
Philippar, *médecin.*
Martin et Laugier, *médecins adjoints*

Maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare

Faubourg Saint-Denis. MM

Terrial, *directeur*
L'abbé Derost, 1er *aumônier*
L'abbé Guerrard de St-Firmin, 2e *aumônier*
Cosme, *médecin de la* 1re *section.*
Bonnet, Thiry ✲ et Lasserre, *médecins de la* 2e *section*
Hubert, Courot, Bourgeau ✲, *méd. ad.*

Maison de la Santé

Rue de la Santé. MM.

Lefébure, *directeur*
L'abbé Fortier, *aumônier*
Pietrasanta, *médecin.*
Bochard, Petit, } *médecins adjoints*
Anger, *chirurgien consultant*
Legroux, *médecin de l'infirmerie centrale.*

Dépôt de mendicité de la Seine

A Villers-Cotterets. MM.

Fontaine, *directeur*
L'abbé Lefèvre, *aumônier.*
Vaudrand, *médecin.*

1re DIVISION. — 5e BUREAU.

Médecins chargés de la visite des aliénés. MM.

Lasègue (O✲), à la Préfecture de police.
Legrand du Saulle ✲, *médecin adjoint, idem.*
Béhier (O✲, dans les établissements spéciaux, rue d'Antin, 19
Ollivier, rue des Beaux-Arts, 6.

Maisons de santé, de sevrage et de nourrices. MM.

Vallée, *inspecteur*, rue du Faubourg-Poissonnière, 116.
Andrieu (O✲), *inspecteur*, boulevard Latour-Maubourg, 74.

SERVICES SPÉCIAUX.

2e DIVISION. — 1er BUREAU.

Inspection générale des halles et marchés, à la Halle aux blés. MM.

Defigier, *inspecteur général.*
Parent, *inspecteur général adjoint.*

Police de la Bourse.

M. Rabut ✻, *commissaire de police,* à la Bourse.

Inspection générale de la navigation et des ports.

Quai de la Tournelle, pavillon du port.

M. Rolet, *inspecteur général.*

Commission de la surveillance des bateaux à vapeur. MM.

Mergy (O✻), ingénieur en chef des mines *président*, rue Madame, 53
Vaudrey ✻, ingénieur en chef de la navigation de la Seine (2e section), *vice-président,* rue des Saussaies, 14.
Perrin, ingénieur ordinaire des mines, rue de Seine, 68.
Leclert (O✻), ingénieur de la marine, rue de la Banque, 8.
Baube (O✻), chef de la 2e division, à la Préfecture de police.
Mathieu ✻, chef du bureau de la navigation, à la Préfecture de police.
Paliard ✻, architecte de la Préfecture.
Rolet, inspecteur général de la navigation.
Durenne ✻, constructeur, quai Napoléon, à Courbevoie.
Séraphin, *id.*, faubourg Saint-Martin, 172.

Inspection principale des combustibles.

A la Préfecture de police.

M. Blondeau, *inspecteur principal.*

MM. Tardif et Lebouder, *contrôleurs.*

Vérification des poids et mesures.

Bureau central d'étalonnage, rue des Lions-Saint-Paul, 7.

M. Genot, *vérificateur en chef*, rue des Lions-Saint-Paul, 7.

Gilbert, *vérificateur*, chef de bureau.
Boussard, *idem.*
Perrenard, *idem.*
Poinsin, *idem.*
Escande, *vérificateur adjoint.*
Galand, *idem.*
Mouginot, *idem.*

Bureau des arrondissements de Paris.

1er Bureau.	Dosse, *vérificateur.*	5e Bureau.	Pittfield, *vérificat.*
R. du Petit-Carreau, 12	Boscher, *adjoint.*	Faub.-St-Honoré, 182.	Geiger, *idem.*
2e Bureau.	Geoffroy, *vérificat.*	6e Bureau.	Pierre, *idem.*
Rue de Turenne, 50.	Jeanmaire, *idem.*	P. Neuve-Bossuet, 16.	Dervaux, *idem.*
3e Bureau.	Sondorf, *idem.*	7e Bureau.	Rulence, *idem.*
Rue Lhomond, 7.	Laplanche, *idem.*	Rue Albouy, 18.	Gérardin, *idem.*
4e Bureau.	Nicolle, *idem.*	8e Bureau.	Robin, *idem.*
Rue du Bac, 142.	Des Barres, *idem.*	Rue de Charonne, 99.	Lefèvre, *idem.*

Arrondissement de Saint-Denis. — M. Jayet, *vérificateur.* — M. Lemasson, *adjoint.*
Arrondissement de Sceaux..... — M. Pigeot, *vérificateur.* — M. Picard, *adjoint.*

Commissaires de police chargés de l'inspection des poids et mesures. Voyez page 1052.

Service de la dégustation des boissons.

A la Préfecture de police.

M. Guéneau, *dégustateur en chef.* | M. Renault, *contrôleur.*

2e DIVISION. — 2e BUREAU

Service des architectes

M. Paliard ✻, *architecte contrôleur*, avenue des Lacs, 180.

Architectes de 1re classe. MM

Tingry ✻, rue de la Bruyère, 92
Lescène, rue Duphot, 15
Desain, boulevard Voltaire, 28.
Lefrançais de Lalaude [illegible]
Revel, rue Hippolyte-Lebas, 3.

Architectes de 2e classe MM

Bunel, rue du Conservatoire, 13
Crouslé, rue d'Hauteville, 5
Hanoÿé, boulevard Denain 5
[illegible]
Tray rue des Petits-Écuries 35

Carrières MM

Descottes ✻, ingénieur en chef des mines, *inspecteur général des carrières* rue de Grenelle Saint-Germain, 71.
Jordan, ingénieur des mines, *inspecteur des carrières*, rue Madame, 35.

Chemins de fer.

Nord. — M. Diday (O✻), inspecteur général des mines de 2e classe, rue Say, 4.
Est. — M. Hachette ✻, inspecteur général des ponts et chaussées de 1re classe, boulevard Haussmann, 121.
Orléans — M. Dufresne (O✻), inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, rue de Boulogne, 2.
Lyon. — M. Thoyot (O✻), *idem*, rue d'Amsterdam, 21.
Ouest et ceinture. — M. Cacarrié, inspecteur général des mines de 2e classe, rue Laborde, 42.

2e DIVISION. — 3e BUREAU.

Fourrière, rue de Pontoise.

M. Vois, *contrôleur inspecteur*

Vétérinaires attachés à la Préfecture. MM.

Leblanc fils, *vétérinaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, 19; Alexandre, *idem*, rue du Colisée, 44; Chambon, *vétérinaire adjoint*, faubourg Poissonnière, 19; Farges, *idem*, rue de la Pépinière, 20

Préposé à la recherche des chevaux vicieux ou atteints de maladies contagieuses

M. Planchenault, inspecteur du marché aux chevaux, boulevard Saint-Germain, 62.

M. Boucquin, rue de la Sainte-Chapelle, 5, *imprimeur de la Préfecture de police.*

2e DIVISION. — 4e BUREAU

Service des secours publics.

M. Voisin ✻, docteur en médecine, *directeur.*
M. N..., *adjoint.*

Service de la Morgue.

M. Saint-Genest, *greffier.*

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Le Conseil de salubrité, créé en 1802, près la Préfecture de police, a été entièrement réorganisé par un arrêté du Préfet de police, en date du 24 décembre 1852, approuvé par S. Exc. le Ministre, et par les décrets des 15 décembre 1851 et 19 janvier 1852. Ses attributions embrassent notamment l'hygiène publique, l'examen sanitaire des halles et marchés, des abattoirs, des voiries, des cimetières, des établissements d'équarrissage, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, des impétueux de l'assainissement, des eaux potables; visite des prisons, les secours à donner aux noyés et asphyxiés, les épidémies, la statistique médicale et les mouvements de la mortalité, les recherches pour assainir les lieux publics et perfectionner les procédés des professions qui peuvent compromettre la salubrité. Le Conseil tient ses séances à 3 heures le premier lundi à l'hôtel de la Préfecture.

COMPOSITION DU CONSEIL.

M. le Préfet de police, *président.*
M. Larrey, *vice-président.*
M. Lasnier, *secrétaire.*

Membres titulaires. MM.

Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées.
Baube, rue Montaigne, 17.
Legrand, inspecteur général des ponts et chaussées, au Luxembourg.
Bouchardat, rue du Cloître-Notre-Dame, 8.
Boudet, rue Jacob, 30.
Boussingault, rue des Vosges, 6.
Baignet, rue Médicis, 3.
Bussy, place Saint-Michel, 3.
Cazalas, passage Sainte-Marie, 15.
Coatin, rue de Rennes, 129
Chevallier, rue du Faubourg-Saint-Denis, 188.
Delpech, rue Barbet-de-Jouy, 26.
Devergie, rue Richer, 21
Du Souich, rue Férou, 4.
De Bullemont, secrétaire général, rue d'Assas, 16.
Gobley, rue de Grenelle-Saint-Germain, 31.
Guérard, carrefour de l'Odéon, 10.
Huzard, rue de l'Éperon, 5.
Lamy, boulevard Saint-Michel, 77.
Larrey (Bon), rue de Lille, 91.
Lasnier, rue de la Tour, 60.
Lelut, rue Vanneau, 15.
Meugy, rue Madame, 53.
Pallard, boulevard de l'Empereur, 180.
Peligot, Hôtel des Monnaies, quai Conti.
Poggiale, rue Soufflot, 22.
Rozat de Mandres, rue Taranne, 12.
Tardieu, rue Saint-Honoré, 364.
Trélat fils (Dr).
Troost, rue Bonaparte, 84.
Vernois, rue Saint-Lazare, 91.
Wurtz, rue Saint-Guillaume, 27.

Surveillance des machines à vapeur. MM.

Meugy, ingénieur en chef, rue Madame, 53.
Martelet, ingénieur des mines, rue Blanche, 62.
Perrin, rue Madame, 26
Minisclou, garde-mines, rue Biscornet, 23.

Chabat, garde-mines, Charonne, rue de Paris, 37.
Hervier, *idem*.
Laurent, *idem*, rue du Bac, 144.
Tourneur, *idem*, rue du Cherche-Midi, 119.
Delaissement, *idem*, rue Régis, 8.

Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes MM

Grosjean, *inspecteur principal*, rue des Écoles, 22.
Antelme, *inspecteur de 2e classe*, boulevard de Courcelles, 118.
Carlet, *idem*, rue de Paradis-Poissonnière, 49.
Gal, *idem*, rue Monge, 11.
Jourdin, *idem*, boulevard de Belleville, 3.
Gérardin, *inspecteur des établissements classés*, rue d'Assas, 78
Riche (C✻), *idem*, quai Conti, 11, à la Monnaie
De Soubeyran, rue de l'Université, 69.

Inspection des eaux minérales. MM.

Le Dr de Piétra Santa (C✻), *médecin inspect.*, boulevard Haussmann, 173
Le Dr Briau (O✻), *idem*, rue de la Victoire, 41.
Le Dr Camille de Laures (O✻), *idem*, rue Saint-Georges, 30
Le Dr Huchard, rue Duphot, 19
Le Dr Calvo (O✻), rue de Condé, 15.

Inspection du travail des enfants dans les manufactures dans le département de la Seine.

M Maurice, *inspecteur*, place de Jussieu, 3

CHAPITRE II.

CLERGÉ DU DIOCÈSE ARCHIÉPISCOPAL DE PARIS.

Voir les évêchés suffragants Blois, Chartres, Meaux, Orléans, Versailles, pages 399 et 400.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS (1).

S. Ém. Mgr le Cardinal GUIBERT (Joseph-Hippolyte) (O ✻), né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 13 décembre 1802, sacré à Marseille, Évêque de Viviers, le 11 mars 1842, transféré le 4 février 1857 à l'Archevêché de Tours, préconisé le 19 mars suivant, transféré le 19 juillet 1871 à l'Archevêché de Paris, préconisé le 27 octobre, a pris possession le 27 novembre de la même année, créé cardinal le 22 décembre 1873.

Vicaires généraux. MM.

Jourdan ✻, archidiacre de Notre-Dame.
Lagarde, archidiacre de Sainte-Geneviève.
Caron, archidiacre de Saint-Denis.
Caval, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.
Icard, directeur du séminaire de Saint-Sulpice.
Legrand ✻, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

M. d'Hulst, chanoine honoraire, *promoteur diocésain.*

Secrétariat de l'Archevêche. MM.

Petit, chanoine honoraire, *secrétaire général de l'Archevêché.*
Pelgé, chanoine honoraire, *secrétaire de l'Archevêché, archiviste.*
Reinburg, *secrétaire de l'Archevêché.*

Reulet, chanoine honoraire, *secrétaire particulier de Sa Grandeur.*

Officialité. MM.

Jourdan ✻, vicaire gén., *official.* | D'Hulst, chanoine hon., *promoteur.*
Allain, chanoine hon., *vice-official.* |

(1) M. Jourdan reçoit les mardis, mercredis, samedis, de midi à 2 heures. Il est chargé des affaires de son archidiaconé et de tout ce qui concerne les établissements religieux.

M. Lagarde reçoit les lundis, mardis et vendredis de midi à 2 heures. Il est chargé des affaires de son archidiaconé, de tout ce qui concerne les cimetières et les pompes funèbres.

M. Caron reçoit les mardis, jeudis et samedis de midi à 2 heures. Il est chargé des affaires de son archidiaconé et de tout ce qui concerne les patronages.

M. d'Hulst reçoit le mardi, le jeudi et le samedi, de midi à 2 heures. Il est chargé de tout ce qui se rapporte aux Français établis et étrangers et de tout ce qui concerne l'enseignement religieux dans les lycées, collèges et institutions laïques de Paris.

M. Caval reçoit le mardi, le mercredi et le vendredi de midi à 2 heures. Il est chargé des séminaires et des affaires concernant les dons et legs faits aux fabriques et aux établissements religieux.

Les bureaux de l'officialité, pour les causes matrimoniales, sont ouverts les lundis, mercredis et vendredis de midi à 2 heures.

Le secrétariat est ouvert de midi à 3 heures, les mardis et jeudis exceptés. — Les bureaux sont situés rue de Grenelle-Saint-Germain, 127, ancien hôtel d'Argenson.

CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE PARIS.

Dignitaires.

MM. les Archidiacres et M. l'Archiprêtre.

Chanoines d'honneur. NN. SS.

S. Em. le Cal Mathieu (C ✻), archevêque de Besançon.
Lavigerie (O ✻), archevêque d'Alger.
De la Bouillerie ✻, archevêque, coadjuteur de Bordeaux.
Dupanloup ✻, évêque d'Orléans.
De Dreux-Brézé, évêque de Moulins.
Plantier ✻, évêque de Nîmes.
Ravinet (O ✻), évêque de Troyes.
Le Courtier (O ✻, ancien évêque de Montpellier.
Maret (O ✻, évêque de Sura.
Meignan ✻, évêque de Chalons.
Place ✻, évêque de Marseille
Hugonin ✻, évêque de Bayeux.
Foulon ✻, évêque de Nancy.
Freppel ✻, évêque d'Angers
Jeancart ✻, évêque de Cérame.
Bourret, évêque de Rodez
Duquesnay ✻, évêque de Limoges.
Langénieux ✻, évêque de Tarbes

Chanoines titulaires MM.

Dedoue.
Forgue.
Serreau.
Moreau ✻.
Chenaulles, *maître des cérémonies.*
Laurentie, *théologal.*
Morisot, *archiprêtre.*
Reboul.
Lagarde.
Chanal
Latroucherie.
Cauvin.
Hiron
Demures.
Pradines.
Lartigue, *pénitencier.*
Perreti.

Chanoines prébendés. MM.

Jammes.
Ravier.
Serres.
Besse.
Guille
Cabanettes.
Le Guillou
V. de Bonmot.

Anciens chanoines titulaires. MM.

Legrand ✻, curé de St-Germain-l'Auxerrois, vicaire général.
Castan, curé de St-Pierre du Gros-Caillou

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse. MM.

Hamelin, curé de Ste-Clotilde.
Pélétot, supérieur de l'Oratoire.
Ansoure, ancien curé de St-Philippe du Roule.
Glaire ✻, ancien doyen de la Faculté de théologie de Paris.
Millault, curé de Saint-Roch.
Morel, curé de St-Mandé.
Delage, anc. secrét. de Mgr Affre.
Guesnier ✻, chanoine du chapitre de Saint-Denis.
Jacquemet, chanoine du chapitre de St-Denis
De Rolleau ✻, curé de Notre-Dame de Lorette
Cathelin, curé de St-Philippe.
Mège, curé de St-Merry.
Jousselin ✻, curé de Ste-Élisabeth.
De Girardin, directeur de l'œuvre de la Ste-Enfance.

Delhom, anc. aumônier du lycée Louis-le-Grand.
Fabre, 1er vicaire de St-François-Xavier.
Barges ✻, professeur à la Faculté de théologie.
De Bussy, curé de Saint-Gervais.
Hamon ✻, curé de St-Sulpice.
Roquette, curé des Missions étrangères.
Charles, curé de St-Pierre de Chaillot.
Des Courtils de Montbertoin, curé de Nanterre.
De Valois.
Suquet, 1er vicaire de St-Eustache.
Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine.
Noirot (O✻).
Benoît, 1er vicaire de St-Merri
Comte, curé de Saint-Germain des Prés
Salesse, ancien curé de Sceaux.
Laine ✻, ancien vicaire gén. de la Grande-Aumônerie.
Petit, secrétaire général de l'Archevêché de Paris.
Ducastel, curé de St-Jacques du Haut-Pas.
Dumas, ancien 1er vicaire de St-Paul St-Louis.
Locatelli, curé de l'Annonciation de Passy.
Pelgé, secrétaire de l'Archevêché.
Cognat, curé de Notre-Dame-des-Champs.
Hautin, supérieur du petit séminaire St-Nicolas.
Darsses, curé de Fresnes-les-Rungis.
Crozes, aumônier de la Roquette.
Allain, vice-official diocésain.
Forot, 1er vicaire de N.-D. de Passy.
Caron, promoteur diocésain.
Reulet, secrétaire particulier de Monseigneur.
Bertaux, curé de St-Pierre de Montmartre.
D'Hulst, vice-promoteur.

Chanoines honoraires non résidants. MM.

Juste (O✻), ancien recteur de l'Académie de Clermont.
Estève, jésuite.
Borret, curé de Vogelenzang (diocèse d'Harlem).
De Conny, chanoine de Moulins.
Castan (Émile), chanoine de Moulins.
Pennon, curé de Chambourcy (diocèse de Versailles).
Portal.
Coquand, ancien curé de St-Eugène.
Delaunay, ancien curé de St-Étienne du Mont.
Dumas, anc. 1er vic. à St-Paul-St-Louis.
Noel, ancien 1er vicaire à la Villette.

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, est le séminaire diocésain. Il comprend la maison de Paris et celle d'Issy

MAISON DE PARIS.

M. Caval, vicaire général, *supérieur*.
M. Icard, vicaire général, *directeur*

M. Renaudet, *directeur*.
M. Boiteux, *maître des cérémonies*.
M. Roussel, *économe*.
M. Lassaigne, *bibliothécaire*.

Professeurs. MM.

Grandvaux, *professeur du cours spécial de théologie*.
Brugère . . . } *Dogme*.
Bouet . . . }
Renaudet . . . *Droit canonique*.
Sire . . . . . } *Écriture sainte*.
Bacuès . . . . . }
Vigouroux . . }
Hogan . . . . . } *Morale*.
Boisbourdin . . }

MAISON D'ISSY.

M. Maréchal, *supérieur.*

M. Dugrais, *maître des cérémonies*

Professeurs. MM. De Foville, *Mathématiques* — Lafuye, Lecoq, *Philosophie* — Vigoureux, *Hist. natur.* — Valet, *Physique*

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.

Aux Carmes, rue de Vaugirard, 76.

M. Thenon, *supérieur.*
M. Demimuid, *directeur.*

ÉCOLE BOSSUET.

19, rue d'Assas

M. Moreau, *directeur*
M. Ponsart, *économe*

PETIT SÉMINAIRE DE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS.

M. Piot, *supérieur.*
M. Tapie, *directeur*

PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

M. Hautin, *supérieur*

PAROISSES DU DIOCÈSE DE PARIS

L'archidiocèse de Paris est divisé en trois archidiaconés : Notre-Dame, Sainte-Geneviève et Saint-Denis. — La circonscription des paroisses ne concordant pas avec celle des arrondissements municipaux, on a mis à la suite de chaque paroisse l'arrondissement municipal dans la circonscription duquel elle est située

ARCHIDIACONÉ DE NOTRE-DAME.

CURÉS ET DESSERVANTS A PARIS. MM

Notre Dame. (4e arr.)
Curé de 1re classe

Morisot, *archiprêtre.*
Léger, 1er *vicaire*
Sevestre, 2e *vicaire.*

St-Germain-l'Auxerrois (1er arr.)
Curé de 1re classe.

Legrand ✻, anc. chan. tit., *curé*
Brunis, 1er *vicaire.*
Bouche, 2e *vicaire.*

St-Eustache. (1er arr.)
Curé de 1re classe.

Scheltien, *curé.*
Suquet, ch. hon., 1er *vicaire.*
Brocard, 2e *vicaire*

St-Roch. (1er arr.)
Curé de 1re classe

Millault, chan. hon., *curé*
De Roquefeuil, 1er *vicaire.*
Chartrain, 2e *vicaire*

St-Leu. (1er arr.)
Curé de 2e classe

Lartigue, *curé.*
Fortoul, 1er *vicaire*
Gérard, 2e *vicaire*

N. Dame des Victoires (2e arr.)
Curé de 1re classe

Chevojon, *curé.*
Couillié 1er *vicaire*
Schœpfer, 2e *vicaire.*

St-Nicolas des Ch. (3e arr.
Curé de 1re classe.

Jourdan, *curé.*
Sisco, 1er *vicaire*
Haury, 2e *vicaire*

St-Gervais. (4e arr.)
Curé de 2e classe.

De Bussy, chan. hon., *curé.*
Depontailler, 1er *vicaire*
Rompant, 2e *vicaire.*

St Merry. (4e arr.)
Curé de 2e classe.

Mège, chan. hon., *curé.*
Benoît, chan. hon., 1er *vic. hon*
Patin, 1er *vicaire.*
Leroy, 2e *vicaire.*

Ste Madeleine. (8e arr.)
Curé de 1re classe.

Le Rebours, chan. hon., *curé.*
Pajot, 1er *vicaire*
Valette, 2e *vicaire.*

N.-Dame de Lorette. (9e arr.)
Cure de 1re classe.
De Rolleau ✻, chan. hon., *curé.*
Cousin, 1er *vicaire.*
Jouan, 2e *vicaire.*

St-Louis d'Antin. (9e arr.)
Cure de 2e classe.
Gavrard, *curé.*
Petit, 1er *vicaire.*
Geslain, 2e *vicaire.*

St-Laurent. (10e arr.)
Cure de 1re classe.
Coquereau, *curé*
Maillard, 1er *vicaire.*
Tuffou, 2e *vicaire.*

Ste-Marguerite. (11e arr.)
Cure de 1re classe.
Gindre, *curé.*
Grandel, 1er *vicaire.*
Desportes, 2e *vicaire.*

Notre-Dame de Bercy. (12e arr.)
Cure de 1re classe.
Boidard, *curé.*
Peyrou, 1er *vicaire.*
Bouteilhe, 2e *vicaire.*

St Antoine. (12e arr.)
Cure de 2e classe.
Ritouret, *curé.*
Bonnefon, 1er *vicaire.*
Schwalm, 2e *vicaire.*

St-Pierre de Chaillot. (16e arr.)
Cure de 1re classe
Charles, chan. hon., *curé.*
Sabatier, 1er *vicaire*
Collas (Lucien), 2e *vicaire*

Ste-Marie des Batignolles. (17e arr.)
Cure de 1re classe.
Heuqueville, *curé.*
Debrebant, 1er *vicaire honoraire.*
Ledein, 1er *vicaire.*
Laburthe, 2e *vicaire.*

St-Pierre de Montmartre. (18e arr.)
Cure de 1re classe
Bertaux, chan. hon. *curé.*
Thiellant, 1er *vicaire*
Marlotte, 2e *vicaire*

St-Jean-Baptiste de Belleville (19e arr.)
Cure de 1re classe.
Caux, *curé.*
Reidharr, 1er *vicaire.*
Raymond, 2e *vicaire.*

St-Germain de Charonne. (20e arr.)
Cure de 1re classe.
N. . . ., *curé.*
Grenier, 1er *vicaire.*
Guéneau, 2e *vicaire.*

SUCCURSALES

N.-D. de Bonne-Nouvelle. (2e arr.)
N. . . ., *desservant.*
Trouillet, 1er *vicaire*
Brélner, 2e *vicaire.*

St-Denis du St-Sacrement. (3e arr.)
Brazier, *desservant.*
Moulin, 1er *vicaire.*
Jalabert, 2e *vicaire.*

Ste-Élisabeth. (3e arr.)
Josselin ✻, chan. hon., *desservant.*
Castelbou, 1er *vicaire.*
Dupuis, 2e *vicaire.*

St-Jean-St-François (3e arr.)
Broha, *desservant.*
Forgue, 1er *vicaire.*
Giroa, 2e *vicaire.*

St-Louis-en-l'Ile (4e arr.)
Bossuet, *desservant.*
Gerdil, 1er *vicaire.*
Jacquet, 2e *vicaire.*

N.-Dame des Blancs-Manteaux (4e arr.)
Garenne, *desservant.*
Courtin, 1er *vicaire.*
Chanteaud, 2e *vicaire.*

St-Paul-St-Louis. (4e arr.)
Léré, *desservant*
Damotte, 1er *vicaire.*
Casanova-Pennacchioni, 2e *vicaire.*

St Augustin. (8e arr.)
Taillandier, *desservant.*
Crabot, 1er *vicaire.*
Gallet, 2e *vicaire.*

St-Philippe du Roule. (8e arr.)
Cathelin, chan. hon., *desservant.*
Miquel, 1er *vicaire*
Chauliac, 2e *vicaire.*

St-Eugène. (9e arr.)
Duclos, *desservant.*
Bertheuille, 1er *vicaire.*
Avril, 2e *vicaire.*

Trinité (La). (9e arr.)
Modelonde, *desservant*
Barthélemy, 1er *vicaire*
De Saint-Pern, 2e *vicaire.*

St Joseph. (10e arr.)
Sibon ✻, *desservant.*
Simon, 1er *vicaire.*
Millet, 2e *vicaire*

St Martin. (10e arr.
Gallier ✻, *desservant.*
Varnet, 1er *vicaire.*
N. , 2e *vicaire.*

St Vincent de Paul. (10e arr.
Cabrilié, *desservant.*
Dumas, 1er *vicaire.*
Bonhomme, 2e *vicaire*

St-Ambroise. (11e arr.)
Guédon, *desservant*
Manescau, 1er *vicaire*
Auberthot, 2e *vicaire.*

St Eloi. (12e arr.)
Denys, *desservant.*
De Forceville, 1er *vicaire.*
Cornubert, 2e *vicaire*

Annonciation (l') de Passy
(16e arr.)
Locatelli ✻, chan. hon., *desservant.*
Forot, 1er *vicaire.*
Joly, 2e *vicaire.*

St-Honoré (16e arr.)
Chéruel, *desservant*
Cornac, 1er *vicaire.*

N.-Dame d'Auteuil. (16e arr.)
Hugony, *desservant.*
Obscur, 1er *vicaire.*
Gay, 2e *vicaire*

St-Ferdinand des Ternes. (16e arr.)
Joiron, *desservant*
Duhamel, 1er *vicaire.*
Massard, 2e *vicaire.*

St Michel des Batignolles. (17e arr.)
Marsalh, *desservant*
Bessière, 1er *vicaire.*
Brisset, 2e *vicaire.*

St-Bernard de la Chapelle.
(18e arr.)
Baptifolier, *desservant.*
Blanc, 1er *vicaire*
Durette, 2e *vicaire.*

St-Denys de la Chapelle. (18e arr.)
Grandel, *desservant.*
Sire, 1er *vicaire*

N.-Dame de Clignancourt.
18e arr.)
Quinard, *desservant.*
Savard, 1er *vicaire*

S Jacques et S. Christophe de la Villette
(19e arr.
Cambier ✻, *desservant.*
Pinat, 1er *vicaire.*
Klemclauss (Joseph), 2e *vicaire.*

N.-Dame de la Croix de Menilmontant. (20e arr.
Gentil, *desservant*
Tassy, 1er *vicaire.*
Blanchar, 2e *vicaire.*

ARCHIDIACONÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE.

CURES ET DESSERVANTS A PARIS MM

St-Étienne du Mont. 5e arr.
Cure de 1re classe.
Perdrau, *curé*
Gaultier de Claubry, 1er *vicaire*
Benacroix 2e *vicaire*

St Médard. (5e arr.)
Cure de 2e classe
De Geslin, *curé.*
Rossigrol, 1er *vicaire.*
Ratisbo, 2e *vicaire*

St-Severin (5e arr.)
Cure de 2e classe
Moléon, *curé.*
Castelnau, 1er *vicaire*
Pravaz, 2e *vicaire*

St-Sulpice. (6e arr.
Cure de 1re classe.
Hamon ✻, chan. hon., *curé.*
De Cambis, 1er *vicaire*
De Mondar, 2e *vicaire.*

Ste-Clotilde. (7e arr.)
Cure de 1re classe.
Hamelin, chan. hon., *curé.*
De L'Escaille, 1er *vicaire*
Matthieu, 2e *vicaire*

St-Louis des Invalides. (7e arr.)
Cure de 2e classe.
Cassan de Floyrac, *desservant.*
Orsini, 1er *vicaire*

St-Thomas d'Aquin. (7e arr.)
Cure de 2e classe.
Ravailhe, *curé.*
Rivié, 1er *vicaire*
Lemaire, 2e *vicaire.*

St-Marcel. (13e arr.)
Cure de 1re classe.
Mugnier, *curé.*
Barthélemy, 1er *vicaire.*

St-Pierre du Petit-Montrouge. (14e arr.)
Cure de 1re classe
Carton, *curé.*
Hutellier, 1er *vicaire.*
Teulet, 2e *vicaire.*

St Lambert de Vaugirard. (15e arr.)
Cure de 1re classe.
Guérin, *curé.*
Boullet, 1er *vicaire*
Pelin, 2e *vicaire.*

SUCCURSALES.

St-Jacques du Haut-Pas. (5e arr.)
Ducastel, chan. hon., *desservant.*
Lemoine, 1er *vicaire.*
Pirouley, 2e *vicaire.*

St-Nicolas du Chardonnet. (2e arr.)
Duby, *desservant.*
Gindre. 1er *vicaire.*
Blondeau de Sivory, 2e *vicaire.*

St-Germain des Prés. (6e arr.)
Comte, chan. hon., *desservant.*
Molinier, 1er *vicaire*
Seguin, 2e *vicaire.*

N.-Dame des Champs. (6e arr.)
Cognat, chan., hon, *desservant.*
Fauvage, 1er *vicaire.*
Lecocq, 2e *vicaire.*

St-François-Xavier des Missions étrangères 7e arr.
Roquette, chan. hon., *desservant.*
Fabre, chan. hon., 1er *vicaire,*
Gardey, 2e *vicaire.*

St-Pierre du Gros-Caillou. (7e arr.)
Castan, anc. chan. tit., *desservant.*
Quignard, 1er *vicaire.*
Moreau, 2e *vicaire.*

Hospice de la Salpétrière. (13e arr.)
Gillet, 1er *aumônier.*

St-Marcel de la Maison-Blanche (13e arr
De Montferrier, *desservant.*
Picaud, 1er *vicaire.*
Garo, 2e *vicaire.*

N.-Dame de la Gare. (12e arr.)
Parquel, *desservant.*
Lesmayoux, 1er *vicaire.*
Pétot, 2e *vicaire*

N.-Dame de Plaisance. (14e arr.)
Blondeau ✻, *desservant.*
Lasselve, 1er *vicaire.*
Pimont, 2e *vicaire.*

St-Jean-Baptiste de Grenelle. (15e ar.)
Lamarche, *desservant.*
Fribeux, 1er *vicaire*
Lagrange, 2e *vicaire*

ARCHIDIACONÉ DE SAINT-DENIS.

Comprenant toutes les paroisses de la banlieue.

Arrondissement de Saint-Denis.

CANTON DE SAINT-DENIS

St-Denis
Cure de 1re classe
Grandjux, *curé.*
Porte, 1er *vicaire*
Passot, 2e *vicaire.*

Aubervilliers (*N. Dame des Vertus.*)
Amodru, *desservant.*

La Cour-Neuve. (*St-Lucien.*)
Mamet, *desservant.*

Dugny. (*St-Denis.*)
Hebray de Castella, *desservant.*

Épinay. (*St-Médard.*)
Scheving, *desservant.*

L'Ile Saint-Denis (*St-Pierre.*)
Noyant, *desservant.*

Pierrefitte. (*St-Gervais et St Protais*)
Laurens, *desservant.*

Saint-Ouen (*St-Ouen.*)
Kercoz, *desservant.*
Guiheneuf, *vicaire.*

Stains. (*L'Assomption.*)
Baron, *desservant.*

Villetaneuse (*St-Liphard.*)
Richard, *desservant.*

CANTON DE PANTIN

Bagnolet. (*St-Leu et St-Gilles.*)
Masson, *desservant.*

Bobigny. (*St-André*
Puteaux, *desservant.*

Bondy. (*St-Pierre.*)
Rousin, *desservant.*

Le Bourget. (*St-Nicolas.*)
Niort, *desservant.*

Drancy (*St Germain-l'Auxerrois.*)
Mott, *desservant.*

Noisy-le-Sec. (*St-Étienne*
Pullès, *desservant.*

Pantin. (*St Germain-l'Auxerrois*)
Labat *desservant.*

Pré-St-Gervais. (*St-Gervais et St-Protais*)
Thévenot, *desservant.*

Romainville (*St-Germain-l'Auxerrois*)
Danguy, *desservant.*

Les Lilas. (*Notre-Dame.*)
Tournier, *desservant.*

CANTON DE NEUILLY

Neuilly. (*St-Jean-Baptiste.*)
Cure de 1re classe.
Hennet, *administrateur*
Male, 1er *vicaire.*
Paradis, 2e *vicaire.*

Billancourt (*Immaculée-Conception.*)
Marbot, *desservant.*

Boulogne. (*Notre-Dame.*)
Guiral, *desservant.*

Clichy. (*St-Vincent de Paul.*)
Lecomtre, *desservant*

Levallois. (*St-Justin.*)
Dumont, *desservant.*

CANTON DE COURBEVOIE.

Nanterre. *St-Maurice.*)
Cure de 1re classe.
Des Courtils, chan. hon., *curé.*

Asnieres (*Ste-Geneviève.*)
Cugnet-Richard, *desservant.*
Rumez, *administrateur.*

Colombes. *St-Pierre et St-Paul.*)
Lecomte, *desservant.*

Courbevoie (*St-Pierre et St-Paul.*)
Douvain, *desservant.*

Gennevilliers. (*Ste-Marie-Madeleine.*
Guyard, *desservant.*

Puteaux (*Notre-Dame de Pitié.*)
Poulide, *desservant*

Suresnes. (*St-Leufroi*)
Bris, *desservant.*

Arrondissement de Sceaux.

CANTON DE SCEAUX.

Sceaux. (*St-Jean-Baptiste.*)
Cure de 1re classe.
De Peretti della Rocca, *curé.*
Jacquenet, *vicaire.*

Antony. *St-Saturnin*)
Sisson, *desservant.*

Bagneux. (*St-Herbland.*)
Hinet, *desservant.*

Bourg-la-Reine (*St-Leu et St-Gilles.*)
Larue, *desservant.*

Chatenay. (*St-Germain-l'Auxerrois.*)
Liégeois, *desservant.*

Châtillon. (*St-Philippe et St-Jacques.*)
Schirr, *desservant.*

Clamart. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Ansault, *desservant.*

Fontenay-aux-Roses. (*St Pierre et St-Paul.*)
Iteney, *desservant.*

Issy. (*St-Étienne.*)
Soulié, *desservant*

Grand-Montrouge. (*St-Jacques et St-Christophe.*)
Stéfani, *desservant.*

Le Plessis-Piquet. (*Ste-Madeleine.*)
La Barrière, *desservant.*

Vanves. (*St-Remi.*)
Bridou, *desservant.*

Malakoff. (*Notre-Dame.*)
Salard, *desservant.*

CANTON DE CHARENTON.

Charenton (*St-Pierre.*)
Cure de 1re classe.
George, *curé.*
Stafford, *vicaire.*

Bonneuil. (*St-Martin.*)
Geoffroy, *desservant.*

Bry-sur-Marne. (*St-Gervais et St-Protais.*)
Lamy, *desservant.*

Champigny. (*St-Saturnin.*)
Fabre, *desservant.*

Créteil. (*St-Christophe.*)
De Kergariou, *desservant.*

Joinville-le-Pont. (*St-Charles-Borromée*)
Juhel, *desservant.*

Maisons-Alfort. (*St-Remi.*)
De Torrini, *desservant.*

Nogent-sur-Marne. (*St-Saturnin.*)
Vernette, *desservant.*

Saint-Maur. (*St-Nicolas.*)
Collomb, *desservant.*

Saint-Maurice.
Bouet, *desservant.*

Varenne-St-Maur. (*Adamville.*)
Delpy, *chapelain.*

CANTON DE VILLEJUIF.

Villejuif. (*St-Cyr et Ste-Juliette.*)
Cure de 2e classe.
Pruvost, *curé.*
Barillec, *vicaire.*

Arcueil. (*St-Denis.*)
Durand, *desservant.*

Chevilly. (*Ste-Colombe.*)
Durastel, *desservant.*

Choisy-le-Roy. (*St-Louis.*)
Chantôme, *desservant.*

Fresnes-lès-Rungis. (*St-Éloi.*)
Coupris, *desservant.*

Gentilly. (*St Saturnin.*)
Verrier, *desservant.*

Ivry. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Clauzet, *desservant.*

L'Hay (*St-Léonard*)
Roux, *desservant.*

Orly. (*St-Germain de Paris.*)
Malo, *desservant.*

Thiais. (*St-Leu et St-Gilles.*)
De Violaines, *desservant.*

Vitry. (*St-Germain de Paris.*)
Salmon, *desservant.*

CANTON DE VINCENNES

Vincennes. (*Notre Dame.*)
Cure de 1re classe.
Geslin, *curé.*
Bourdiol, 1er *vicaire.*

Montreuil *St-Pierre et St-Paul.*)
Cure de 2e classe
Proux, *curé.*
Sabatier, 1er *vicaire.*

Fontenay-sous-Bois. (*St-Germain-l'Auxerrois*)
Gallin, *desservant.*

Rosny (*Ste-Geneviève.*
Chauvierre, *desservant.*

Saint Mande (*Notre-Dame*)
Morel, chan. hon., *desservant*

Villemomble. (*St-Genes*
Brindeau, *desservant.*

CULTES NON CATHOLIQUES. (*Voir* pag. 412, 417, 418.)

CHAPITRE III.

Service judiciaire du département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE.

Séant au Palais de Justice.

Le tribunal est composé d'un président, de onze vice-présidents, de cinquante sept juges et de quinze suppléants. Vingt-cinq juges remplissent les fonctions de juges d'instruction; il se divise en onze chambres; la onzième, chambre temporaire a été établie pour une année par décret du 25 octobre 1873.

Il y a près le tribunal un procureur de la République et vingt cinq substituts; un greffier en chef, dix commis-greffiers assermentés, pour le service des audiences; un pour les référés; un pour la correspondance, deux à la Chambre du conseil; un aux dépôts, acceptations et renonciations, deux aux ordres, trois au greffe des ordres, un à la recette des dépôts, greffe de la police correctionnelle et au casier judiciaire, vingt pour le service des juges d'instruction, trois au petit Parquet et un à l'état civil.

Président.

M. AUDÉPIN (Henri) (O ✻), boulevard Saint-Germain, 266.

Vice-Présidents. MM.

RAVA (Cyrille-Emile) ✻, rue Tronchet, 25.
CRESSENT (Adrien-Joseph-Prosper) ✻, rue de Rennes, 82.
COLLETET DE BAUDICOUR (Théodule J.-B.), boulevard Saint-Michel, 91.
GLANDAZ (Charles), rue du Faubourg-Poissonnière, 52.
HANIN (Jules), rue Bonaparte, 20.
GUYARD (Noël-Raphaël-Auguste) ✻, rue Mazarine, 9.
MILLET (Gustave), faubourg Saint Honoré, 58.
GÉRIN (Charles-Gabriel), rue du Cherche-Midi, 33.
DELANGE (Lucien) ✻, rue de l'Université, 37.
LANCELIN (Hubert-Félix-Bernardin), rue Saint-Sulpice, 27.
BARBAROUX (Charles-Jean), rue de Poitiers, 5.

Vice-Présidents honoraires. MM.

DANIAN (Jean-Baptiste-Cyprien-Benoît) ✻, place Saint André-des-Arts, 22.
COLLIN DE VERDIÈRE (Léon-Jean-Antoine) ✻, rue Bonaparte, 88.

Juges. MM.

BOSELLI (François-Louis-Timoléon) ✻, rue Bonaparte, 18.
DE PERSON (Théophile) ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140.
FUIÈRE-DESPRINVEAUX (Ernest-Louis) ✻, rue d'Aumale, 10.
BERNIER (Emile), rue Labruyère, 15.
GJERTON (Alphonse) ✻, avenue des Champs-Elysées, 30.
LEJOUTEUX (Edmond) ✻, rue de l'Université, 3.
DE LOVERDO (Louis-Nicolas) ✻ (*instruction*), rue du Cherche-Midi, 13.
HUA (Jacques-Marie-Eugène), rue des Saints Pères, 81.
CADET DE VAUX (Alexis-Arthur), rue d'Amsterdam, 31.

DE BAILLEHACHE (Pierre-Alphonse) *instr.* ✻, rue de Grenelle-St-Germ., 139.
EGÉE (Alphonse) (O✻), rue de Tournon, 29.
CASENAVE (Antoine-Auguste), rue de Bellechasse, 11.
MATHIEU DE VIENNE (Alfred) ✻ (*instruction*), rue de l'Université, 67.
BOULANGER (Emile-Henri-Tony), rue Neuve-des-Mathurins, 118.
LEFEBVRE DE LA BOULAYE (Charles-Lucien), rue Taitbout, 34.
CARLET (Hubert), rue des Saints-Pères, 13.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-Jean) (*instruction*), rue de Vaugirard, 22.
ROBERT (François-Parfait) ✻, rue de Lille, 44.
MONSARRAT (Gaston), boulevard St-Germain, 242.
PERROT DE CHEZELLES (Ernest-Louis-Gilbert) (*instruction*), rue de Lille, 123.
DELAPALME (Louis), boulevard Haussmann, 96.
CHOPPIN (Édouard) ✻, rue de Varennes, 12.
THIROUIN (Henri), rue de Lisbonne, 21.
BRISOUT DE BARNEVILLE (Roger-Claude) ✻ (*instruction*), rue de Rome, 51.
Vte DE BOUTHILLIER-CHAVIGNY ✻, rue de Ponthieu, 25.
COURANT (Ad.) ✻ (*instruction*), rue de Rome, 67.
ROULLION (Jean-Maurice) ✻, rue de Miromenil, 79.
BLAIN DES CORMIERS (Vte Ed.) (*instr.*), rue de Grenelle-St-Germain, 15.
PAUFFIN (Jean-Baptiste-Henri) (*instruction*), rue Abbatucci, 67.
PAILLET (Eugène) (*instruction*), rue de Berlin, 40.
QUERENET (Auguste-Armand) (*instruction*), rue de Rennes, 64.
DELAHAYE (Edmond) (*instruction*), rue Richer, 50.
BLANQUART DE SALINES (Ernest) (*instruction*), rue de Rennes, 51.
MERLIN (Jean-Claude-Augustin) (*instruction*), rue Thénard, 9.
ALALUZET (Jean-Isidore) ✻, square des Batignolles, 22.
FOLLIOUX (Louis-Alfred) ✻ (*instruction*), rue Godot-de-Mauroi, 15.
BRUNEAU (Eugène-Gabriel-François), rue de la Paix, 23.
ACDEMAR (Auguste) (O✻), rue de Rome, 14.
LEVESQUE (Alfred) ✻, rue du Helder, 12.
DEROSTE ✻, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
DUPUY (Jules) (*instruction*), rue de Grammont, 16.
HÉLIE (Faustin-Adolphe), rue Singer, 13 (quartier de la Muette).
THUREAU (Marie-Georges) (*ordres et contributions*), rue Garancière, 11.
MULLE (Edouard-Joseph) (*enregistrement*), quai Bourbon, 19.
MANAU (Jean-Pierre), avenue Trudaine, 10.
LABOUR (Louis-Ferdinand-Edmond) ✻, rue d'Amsterdam, 33.
PICOT (Georges), rue Pigalle, 54.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Louis), rue Casette, 23.
POYET (Édouard-Pierre-Marie) ✻, rue de la Banque, 3.
RAGON (Auguste) ✻, rue de Lille, 23.
JAUDIN (Etienne-Jules) ✻ (*instruction*), place du Château-d'Eau, 7.
GRESSIEN (Emile), rue de Vaugirard, 61.
PRINET, rue Bonaparte, 68.
FEREY (Marie-Etienne), rue d'Assas, 16.
POULTIER (Hippolyte), rue d'Assas, 33.
LA CALLE (Gaston-Christian-Joseph) ✻ (*instruction*), rue Castellane, 15.
GUILLOT (Adolphe) (*instruction*), rue de la Cerisaie, 13.

Juges honoraires. MM.

CAULLET (Jean-Augustin) ✻, à Bordeaux en Gâtinais (Loiret).
MICHAUX (Nicolas-Louis) ✻, rue d'Enfer, 50.
CHAUVEAU-LAGARDE (Pierre-Adrien-Urbain) ✻, rue du Bac, passage Ste-Marie, 3.
SEVESTRE (Charles) ✻, rue de l'Université, 30.

BAZIRE (Alfred-Louis-Edmond), rue Papillon, 5
REBOULH DE VEYRAC (Victor) ✻, rue de l'Isly, 12.
CARRA DE VAUX (Francois-Louis-Alexandre) ✻, rue de Tournon, 4.

Juges suppléants. MM.

LASCOUX (Antoine) (*instruction*), rue de l'Université, 80.
SAFFERS (Jean-Emile) (*instruction*), rue Laffitte, 9.
GUILLEMARD (Raoul) (*ordres et contributions*), rue de Douai, 45.
FREREJEAN (Louis), rue du Pré-aux-Clercs, 16.
FALCQUIER (Eugène-François-Adrien), rue de Douai, 13
ALNAN (Étienne) (*instruction*), avenue des Champs-Elysées, 91.
DE LALAIN CHOMEL (Marie-François-Maurice) (*instr.*), rue de l'Université, 5.
TAILLEFER (Amédée), boulevard Saint-Michel, 81.
BERTRAND (Edmond), rue de Rennes, 80.
APPAY (Camille), rue Royer-Collard, 15.
CARTIER (Charles) (*instruction*), rue de Rivoli, 232.
PLOCQUE (Alfred), rue Saint-Georges, 41.
METTETAL (Henri), rue de Luxembourg, 12.
COLMET D'AAGE (*instruction*), rue de Fleurus, 1.
LAPORTE, rue de Vaugirard, 58.

Procureur de la République.

M. SALLANTIN (Théodore-René-Louis) (O✻), rue Saint-Dominique, 12.

Substituts. MM.

HAUSSMANN (Georges-Edouard), rue Mosnier, 10.
ANGOT DES ROTOURS, rue Casselle, 36.
ROLERT (Justin-Arthur), rue d'Assas, 120.
PAGÈS (Antoine), rue de l'Université, 71.
GRATEROL (Charles-Laurent-Pierre), rue de Rome, 49.
DUBOIS (Louis-Georges-Édouard), rue de Châteaudun, 12.
TALOT (Alexandre-Félix-Joseph), rue de Berlin, 35.
LEFEBVRE DE VIEUVILLE (Paul-Eugène) ✻, rue Taitbout, 51.
LAVAL (Albert), rue de Châteaudun, 2.
DE RAYNAL (Henri-Paul-Chaudru), faubourg Saint-Honoré, 75.
TANON (Louis), rue Garancière, 6.
BOUCHEZ (Camille), rue de la Victoire, 90.
MARIAGE (Louis), rue Française, 4.
PRADINES (Paul-Isidore-Louis), place de la Madeleine, 19.
CAMPENON (Augustin-Timothée) ✻, rue Scribe, 5.
BRESSELLES, rue du Pré-aux-Clercs, 12.
BOUCHER DE LA RUPELLE (Charles-Paul-Émile), rue de l'Université, 5.
GAULLIER DES BORDES (Edouard), rue du Colisée, 54.
BRUGNON (Emmanuel), rue du Mont-Thabor, 10.
BLOCH (Alphonse), rue Mondovi, 6.
SIMONET, rue Abbatucci, 10.
LOUCHET (Auguste), rue Las-Cases, 7.
DESJARDINS, à Versailles.
METTETAL (Alfred), rue Neuve-des-Mathurins, 87.
PROUST.

Greffier en chef.

M. DELORME (Séraphin-Edouard), boulevard Malesherbes, 79.

Commis-greffiers assermentés. MM.

Près les Chambres.

1re Chamb. Olivier, rue de Rivoli, 148.
2e Chamb. Hervieu, rue Dupont, 58 (petit Vanves).
3e Chamb. Morel, rue du Temple, 13
4e Chamb. Bourgis, rue du Cherche-Midi, 33
5e Chamb. Durand, rue St-Dominique, 50.
6e Chamb. Courtois, rue Mornay, 5
7e Chamb. Boitard, rue de l'Arrivée, 8
8e Chamb. Becquerel, boulev. Monthor, 32, Paris-Auteuil (Seine)
9e Chamb. Lévin, rue Bretonvilliers, 6
10e Chamb. Maître, rue [illegible]
Ch. tempor. Morel [illegible], boulevard Saint-Germain, 15

Référés

Granjean fils, rue de la Ste-Marie, 3

Caisse et actes divers du Greffe

Grimelot, rue des Déchargeurs, 7
Jauze, au Palais de Justice

Chambre du conseil

Payen, avenue du Square, 4, Villa-Montmorency (Auteuil)
Guiet, rue du Boulevard, 3.

Dépôts, acceptations et renonciations

Penot, rue de la Fidélité, 16
Gengoult, rue du Petit-Parc, 40, Montrouge

Criées et ventes sur saisies immobilières

Delaunay ✻, rue Turenne, 50 (Marais).
Sonnier, boulevard Voltaire, 116.

Greffe des ordres.

Vasseur, rue Saint-Vincent-de-Paul, 9
Houtelart, rue de la Paix, 10
Colombel, au Palais de Justice

Greffe de la mise au rôle et Purges légales.

Pelcier, boulevard Saint-Michel, 147
Mignard père, rue St-Vincent-de-Paul, 2

Recette des dépôts, greffe de la police correctionnelle

Mignard fils, rue Saint-Vincent-de-Paul, 2
Namont, rue du Faubourg-Saint-Denis, 4

Casier judiciaire

Mignard fils, à Vitry-sur-Seine

Près les juges d'instruction.

Legrand [illegible], rue de Pontoise, 5
Boulon, rue de Bondy, 52
Ditterich, avenue d'Orléans, 70 bis
Lamy, rue de la Pasquerette, 7 bis
Bl[illegible] rue Dupont, 58 (Petit-Vanves)
Bo[illegible] rue Bleue, 14
Ba[illegible] rue Charlot, 35
Ge[illegible] rue des Gobelins, 3
Cr[illegible], rue de Monsieur
[illegible] rue des Champs, 14
Maurence, rue des Fossés-Saint-Jacques, 6
Moroux, avenue de Bellevue, 7 bis
Schaller, rue Grenelle-Saint-Germain, 42
Mo[illegible] rue Crozatier, 88.
Ch[illegible] rue des Écoles, 17
Lemeunans, rue du Pont-Louis-Philippe, 9
Varnot, rue de Rivoli, 13
Michea, rue Perdonnet, 5
Devounes, rue de Varennes, 31.
Crosnier, rue de l'Université, 14
Studler, place Dauphine, 11
Bineux, boulevard Richard-Lenoir, 24

du petit parquet

Chevallier (Gustave), rue de la Santé, 21
Langer, rue de Verneuil, 36.

Etat civil Archives

Rathelot (Henri), au Palais-de-Justice

Administrateurs judiciaires et Séquestres nommés par la Commission des Officiers ministériels. MM

Bonnel de Longchamp, rue Vert-Bois, 1
De Champs, rue Breda, [illegible] Germain, 22.
Galles, rue de [illegible] Champs, 34 *bis*
Granjean, rue de la Visitation-Ste-Marie, 2.
Harouel, rue de la Chaussée d'Antin, 44.
Hue, rue Saint-Martin, 10.
Labussière (Henri), rue Boutarel, 1.
Morin, rue Hautefeuille, 4
Olivier, rue de Rivoli, 148
Quest, boulevard Beaumarchais, 99
Rehm, avenue de Suffren, 58
Théaux, rue Taranne, 11.

Secrétaire de la présidence.

M. N[illegible].

Secrétaires du parquet. MM.

Larousse, rue Gay-Lussac, 3, *secrétaire en chef*
Moinaux, rue Lafayette, 137, *pour les affaires civiles*
Fayolle, rue de Charonne, 97, *pour les affaires criminelles.*
Leméro, boulevard Saint-Germain, 64, *secrétaire particulier.*

Économe.

M. Perrin, au Palais de Justice.

Huissiers du cabinet de M. le Président.

M. Petit, rue de Poitiers, 14.
M. Valentin, (parquet de M. le Procureur de la République) au Palais de Justice.

Huissiers audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale des Huissiers, p. 1117.)

Près les six chambres civiles. MM.

Gillet.	Gautier.	Dorlin.	Guinard.	Porret.	Destable.
Levaux.	Grel.	Levasseur.	Dupuis (J. F.).	Giraud.	Nancelle.
Dablin.	Boulanger.	Regnier.	Bimont.	Cholliet.	Lamare.

Près les chambres de police correctionnelle et MM. les juges d'instruction. MM.

Weil.	Davresse.	Marecat jeune.	Frecourt.	Mosnier.	Joniot.
Détré.	Gay.	Binon.	Dethorre.	Chauveau	

LISTE DES EXPERTS ADMIS PAR LA COMMISSION DES OFFICIERS MINISTÉRIELS.

Ameublements, Objets d'art. MM.

Leclerc, rue Clauzel, 16.
Monbro aîné, rue du Helder, 18.

Architectes. MM.

Aldrophe (A.) (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, 37.
Aucle (Amédée), rue de Clichy, 67.
Archambault, rue Saint-Lazare, 107
Bachellery (Léo), rue Miroménil, 47.
Bartaumieux (Ch.), rue Abbatucci, 66.
[illegible] (Emile), boulevard Flandrin, 11
[illegible], boulevard Haussmann, 182.
[illegible] Desjardins, 11
[illegible] de la Sorbonne, 2
Bouchot ✻, rue de l'Université, 6.
Bourdais ✻, rue Laffitte, 51.
Bourmichon, rue de Londres, 15.
Chanrol, rue de l'Arcade, 15.
Charpentier, rue de La Rochefoucault, 15.
Clémancet, rue Say, 4.
Collot, rue La Bruyère, 15.
Daumet ✻, rue de l'Abbaye, 14.
David (Ludovic), rue Choiseul, 16.
Davioud ✻, boulevard Saint-André-des-Arts, 1.
Deconchy, rue du Faubourg-St-Martin, 122.
De la Chardonnière, rue Saint Georges, 43
De Ligny ✻, quai Conty, 25, à l'Institut.
De Metz, rue de Rome, 23.
Descaves (Henry), rue de Latran, 5.
Deschamps (Prosper), rue Taitbout, 47.
Duchatelet, rue du Regard, 1.
Duvert, rue Caumartin, 15.
Etienne (Lucien), rue Saint-Honoré, 364.
Favé, boulevard du Temple, 4.
Faydeau ✻, rue de Sèze, 10.
Gilloes, rue de Mézières, 6.
Gaudré, avenue Trudaine, 16.
Gay (Eugène), boulevard Magenta, 156.
Gayrard ✻, rue de Berlin, 33.
Gaudet, rue du Bac, 44.
Guibout, rue du Grand-Chantier, 6.
Hamon, boulevard Henr. IV, 8.
Hérard, rue d'Assas, 6
Hermant, boulevard Malesherbes, 79.
Higonet, rue Charlot, 85.
Janicot, rue Pigalle, 2
Joly (de) ✻, rue de l'Université, 126.
Lacombe, rue d'Amsterdam, 59.
Lacome, quai Montebello, 13.
Laforge, boulevard du Temple, 40.
Lecomte, rue Bleue, 27.
Leguay (Louis), r. de la Sainte-Chapelle, 8.
Lejeune, rue de Bondy, 46.
Leroyer, rue Chabannais, 10.
Lesoufaché ✻, rue du Faub.-St-Honoré, 47.
Liger, rue de Beaune, 23.
Lorenzo, rue Notre-Dame-des-Champs, 60.
Mayré, rue de Lille, 1.
Mesnard (Paul), boulev. Beaumarchais, 54.
Monge, rue Godot-de-Mauroy, 40.
Morin (Ch.) ✻, r. Monsieur-le-Prince, 22.
Normand (A.) ✻, rue N.-D.-de Lorette, 59.
Olivier, boulevard Magenta, 137.
Petit de Villeneuve, rue de Rome, 62.
Ponthieu, rue de Berlin, 16.
Ramousset, rue Cretet, 5.
Regnauld (Victor), rue N.-D.-de-Lorette, 45.
Renaud, rue de la Victoire, 6.
Richard, rue de Vaugirard, 114
Rivière (Alf.), rue de l'Université, 16.
Rivière (Léon) ✻, rue de Verneuil, 47.
Robert, rue de Rivoli, 15.
Saint-Agnan-Boucher, r. de Chateaudun, 34.
Vaudoyer, rue de l'Université, 2.
Vila, rue Blanche, 91.

Archivistes paléographes. MM

Doulet-d'Arcq ✻ Archives nationales.
Quicherat (J. ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 10.

Arquebusiers. MM

Caron, rue Laffitte, 46
Gastine-Renette, avenue d'Antin, 57.

Artistes peintres et autres MM

Cabasson, rue Honoré-Chevalier, 4
Dupuis (F.), quai d'Anjou, 17, île St-Louis
Hebert (Émile), rue de Bellechasse, 6
Pérignon, rue des Trois-Frères-Dames, 10.

Carrières, Eaux souterraines. MM

André, boulevard Magenta, 156
Féart, rue d'Aumale
Muller, rue Malher, 12
Renon (L.), rue de Rambuteau, 44
Touvenin, rue des Canettes, 7

Carrossiers. MM

Binder, rue d'Astorg
Mühlbacher, avenue des Champs-Élysées, 57

Chimistes. MM

Arnaudet ✻, rue Jacob, 30
Boutmy, rue de Condé, 24
Clermont (de), boulevard Saint-Michel, 8.
Delvaux, rue Monsieur-le-Prince, 48
Labouret, rue Bréa, 9
Leconte, rue du Perche, 9
L'Hôte, rue de Dunkerque, 51
Luynes (Victor de), rue de Vaugirard, 61
Rousseau, Muséum d'histoire naturelle
Salvetat (de la), rue Neuve-des-Champs, 26

Constructions maritimes MM

Dupuis-Delcourt, ingénieur de la marine, boulevard Malesherbes, 117
Normand, avenue de Wagram, 41

Contrefaçons

Me Dujardin d'Hardiviller, rue Montmartre, 18
Syndicat des Sociétés d'auteurs dramatiques

Dentiste

Fr. Chrétien, rue Sainte-Anne, 65

Dessinateurs. MM

Berlin, rue Mayet, 5
Besnard, rue Notre-Dame-des-Champs, 13
Burnand, rue Saint-Merri, 3
Gobert, à la Banque de France
Olivier, avenue de Marigny, 2

Eaux minérales naturelles et artificielles

M. Bouquet, rue Neuve-des-Petits-Champs, 65

Galvanoplastie et fabrication MM

Christofle, rue du Chemin-Vert, 56
Peyre, rue Saint-Georges, 22

Hydrothérapie

Mme Vian, rue de Bucy, 10

Ingénieurs. MM

Alexandre, rue de Navarin, 4
Bourdin, boulevard Beaumarchais, 5
Burel, rue Beaubourg, 22
Cail ✻, rue de Valois, 23
Callez, rue Gaillon, 5
Clémandot, rue [illegible]
Clémandot-Lefèvre, rue [illegible], 8
Coré, avenue Victoria, 14
Delon, boulevard Beaumarchais, 54.
Dupont de Bussac, rue Neuve-Bourg-l'Abbé, 17
Gaudry, rue [illegible]
Gaudry [illegible], rue Saint-Lazare, 45
Hotteau, rue d'Amsterdam, 78
Jousselin (P.), rue de Turbigo, 1
Laboulaye (Ch.) ✻ (armes de précision, topographie), rue de Madame, 4
Lebrun, [illegible], rue de Sèvres, 5
Leroux, [illegible] de précision, [illegible] rue de Braque, 4
Marqfoy ✻, rue de Clichy, 44
Martin Saint-Léon, rue Vintimille, [illegible]
Mayer, [illegible]
Pelletan, [illegible]
Richemond (Jean), [illegible] rens industriels), rue Malesherbes, 58
Simon (Edouard), rue St-Maur-Popincourt, [illegible]
Thomas (P. A.), rue [illegible] Wagram, 16
Vée (Léonce), rue de Rome, 61
Yvert (Léon), rue de Londres, [illegible]

Ingénieurs-géomètres estimateurs MM

Bohers (bois et biens ruraux), rue Montparnasse, 18
Bonnet d'Avocourt (de) ✻, rue [illegible] service, 16
Cadet de Vaux, rue de Mosco[illegible]
Saint-Prégnan (de), rue Ro[illegible]
Féart, rue d'Aumale, 5
Lefèvre (de Sucy), rue de [illegible]
Millet, au Louvre (direction [illegible]
Ream, avenue de Saxe, 58
Reynard, rue des Écur[illegible]
Tellier, rue de Nanterre, et, les Verjus, 1

Interprètes-traducteurs MM

Bergamo père (ital., esp., port. et all.), rue de l'Éperon-Saint-André des [illegible]
Bergamo fils (A.), (anglais), rue M[illegible] prolongée, 10
[illegible]
Bonnet [illegible]
Bonnet [illegible]
Bonnet [illegible]
Bonnet [illegible] onais [illegible] rue Saint-Honoré, [illegible]
Cahen [illegible]
Cahen [illegible]
Curtz (allemand), boulevard Voltaire, 9
Guimond (anglais), boul. Richard-Lenoir, [illegible]
Haffen (allemand), rue de la Boule-Rouge, 7
Herpelès (allem.), cité Odiot, 2 (Boulevard Haussmann), rue de Rivoli, 116.
Jacobi, [illegible] de St, rue Gay-Lussac, 49
Lopez, [illegible] gnol, rue de [illegible]
Véréténnikow (russe), rue Cadet, 4

Machines pour [illegible]

Chaslain, route de Châtillon, [illegible]
Jeffery, [illegible]
Lavalette, [illegible]

Joaillerie et bijouterie.

M. Vanderheym (Emile) ✻, r. Taitbout, 41.

Librairie.

M. Labitte (Adolphe), quai Malaquais.

Lingerie, tissus et toiles.

M. Martin, rue de Tournon, 2.

Maisons de retraite.

Maison des Dames de la retraite à Versailles, faubourg de Montreuil.
Maison Notre-Dame des Arts, rue du Roule, 44 (Reuilly).
Villa des Dames, rue Notre-Dame-des-Champs, 77.

Maisons de santé.

Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot, 19.
Villa Penthièvre, rue de Penthièvre, 7, à Sceaux.

Maladies mentales. MM.

Berthier ✻, méd. de l'hospice de Bicêtre.
Blanche (O✻), rue des Fossés-St-Jacques, 17.
Bouchereau, médecin de la Salpêtrière.
Girard de Cailleux (O✻) (asile clinique), rue Ferrus, boulevard Saint-Jacques.
Lasègue (O✻), rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 24.
Legrand du Saulle ✻, boul. Saint-Michel.
Lunier (O✻), rue de l'Université, 6.
Motet ✻, rue de Charonne, 161.
Renard, boulevard Haussmann, 137.
Voisin (Félix) ✻, médec. de la Salpêtrière, rue Seguier, 16.

Médecins. MM.

Baudouin (Félix), rue du Faubourg-Poissonnière, 65.
Bergeron (Georges) ✻, rue Labruyère, 15.
Boys de Loury ✻, r. Godot-de Mauroy, 25.
Devergie (O✻), rue Richer, 21.
D'Heurle, boulev. Saint-Germain, 61.
Gallard ✻, rue de Choiseul 14.
Gratiot (V.), rue de Milan, 8.
Ladreit de la Charrière, r. Ste Anne, 51 *bis*.
Laugier ✻, rue de Chchy, 14.
Le Paulmier, rue de la Victoire, 43.
Lobligeois, r. Neuve des-Petits-Champs, 36.
Piogey ✻, rue Saint-Georges, 20.
Simonet, rue Madame, 40.
Tarchen (O✻), rue Saint-Honoré, 364.

Modes, robes et confections.

Mme Gross, rue Neuve-Saint-Augustin, 47.

Moulins, usines, turbines, etc.

M. Fontaine, ancien mécanicien à Chartres, rue Saint-André.

Papetier-imprimeur

M. Nachmann, rue Montmartre, 31.

Peinture, dorure, vitrerie, tenture

M. Desaint (Aug.), rue Taitbout, 76.

Photographie. MM.

Berthier, quai Malaquais, 5.
Vernier, rue du Petit-Pare, 38 (Montrouge), et au Palais de Justice.

Sellier-harnacheur

M. Becker, rue Saint-Lazare, 66.

Serrurerie.

M. Jacquillat, rue Montmorency, 28.

Tailleur.

M. Courtray, rue Richelieu, 61.

Tapissiers. MM.

Baux, rue Laffitte, 11.
Leroux, rue Joubert, 6.
Roland, rue des Bons-Enfants, 21.
Puech (Antoine), rue Saint-Honoré, 314.

Teneurs de livres. MM.

Albert, rue du Faubourg Montmartre, 17.
Bodin de Melonville, r. du Renard-St-Merry, 6.
Bour, rue d'Amsterdam, 65.
Darbel (Alfred) fils, rue Louis-le-Grand, 16.
Fory, rue de Turin, 13.
Fritel, boulevard Sebastopol, 85.
Leiris (de), rue Moncey, 16.
Lenoir, au ministère de la justice.
Magnin, quai des Grands-Augustins, 19.
Nory Dupar ✻, rue d'Hauteville, 32.
Parent, rue Jean-Jacques-Rousseau, 7.
Riollet, rue de Paradis-Poissonnière, 55.
Rivet, rue Mazarine, 19.
Rousseau, rue Caumartin, 60.
Travaillot, rue du Bac, 68.
Vanaud, rue Saint-Honoré, 40.

Traducteurs.

(Voir la liste des interprètes.)

Vétérinaires MM.

Alexandre, rue du Colysée, 44.
Bary jeune ✻, rue de Normandie, 6.
Leblanc ✻, rue du Faub.-Poissonnière, 27.
Signol, rue Rovigo, 12.

SERVICE DES CHAMBRES (*année judiciaire* 1873-1874). MM.

1re CHAMBRE, 11 h. ½

Aubépin, *président.*

Audiences.

Glandaz, *vice-président.*
Hua, *doyen*, Choppin ✻, De Bouthillier-Chavigny ✻, *juges.*
Rondelet ✻, Alauzet ✻, Levesque ✻,

Bertrand, *juge suppléant.*
Dubois, Ribot, *subs.*

Référés,

Mardi, jeudi et samedi, à midi.

Aubépin, *président.*
Levesque.

Requêtes,

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Enquêtes et interrogatoires.

Samedi.

Saisies, Criées, Corrections, Chambre du conseil, Conciliations, Commissions des experts, Requêtes pour annonces

2e CHAMBRE, 11 h.

Guyard ✻, *président.*
De Person ✻, *doyen*, Boulanger, *juges.*

Thureau,
Mallé,
Guillemard, *juge suppléant*
Cr[illegible]
[illegible],
juges
subs

3e CHAMBRE, 11 h.

Ba[illegible] ✻, *vice-président*
Casenave, *doyen*,
Lefebvre de la Boulaye,
De la Palme,
juges
Orville, *juge suppléant*
Angot des Rotours
T[illegible],
subs

4e CHAMBRE, 11 h. ½

Cressent ✻, *vice-président*
Bosell. ✻, *doyen*,
Fidière Desprinveaux ✻
Monsarrat,
Hénoc,
juges
Ploque, *juge suppléant*
Haussmann,
De Raynal,
subs

5e CHAMBRE, midi.

Hanin, *vice-président*
Bernier, *doyen*
Guerton,
Manau
juges
Frérejean, *juge suppléant*
Bresselle,
Gaullier des Bordes,
subs.

6e CHAMBRE, 11 h. ½.

Delange ✻, *vice-président.*
Lejouteux ✻, *doyen*
Cadet de Vaux,
Deroste ✻,
juges
Appay, *juge suppléant*
Symonet, *substitut*

7e CHAMBRE, 11 h.

[illegible], *vice-président*
Robert ✻, *doyen*,
Prinet,
Pouiller,
juges
Metteau, *juge suppléant*
Bérard des Glajeux,
De Bertheville,
subs.

8e CHAMBRE, 11 h.

Millet, *vice-président*
[illegible]
Caussin de Perceval,
[illegible]
[illegible], *juge suppléant*
Lefebvre de Viefville
✻
C[illegible]penon ✻,
juges
subs

9e CHAMBRE, 11 h.

[illegible] *vice-président*
Barbaroux, *doyen*,
[illegible]
[illegible]
juges.
Wallon, *juge suppléant*
Robert,
Mariage,
subs

10e CHAMBRE, 11 h.

Collette de Baudicourt *vice-président.*
Thiroux, *doyen*,
Labour ✻,
Férey,
juges
Faulquier, *juge suppléant*
Br[illegible]ez,
Br[illegible]gnon,
subs

CHAMBRE TEMPORAIRE

1re [illegible]

Barbaroux, *vice-président.*
[illegible] (O✻), *doyen*,
[illegible]au,
Aubépin (O✻),
juges.
T[illegible]r, *juge suppléant*
Pr[illegible] *substitut.*

SERVICE DES EXPROPRIATIONS — 1873-1874.

Aubepin, *président*
Lo[illegible]ger, *juge*
Taillefer, *juge suppléant*

COMMISSION DES OFFICES [illegible]

Aubepin, *président*
Hua (1re ch.).
De Person (2e ch.).
Casenave (3e ch.).
Bosselli (4e ch.)
Bernier [illegible]
Deroste (6e ch.)
Robert (7e ch.)
Caussin de Perceval (8e ch.
[illegible]barroux (9e ch.)
Thiroux (10e ch.)
[illegible]

[illegible]

[illegible] *vice-président.*
Hua, *juge*
Lefebvre de Viefville *subst*

SERVICE GÉNÉRAL DU PARQUET

M. Salantin, *procureur de la République*

Substituts MM

Service criminel	1re SECTION	Pages.	Consignations.... Bloch.
	2e [illegible]	Bo[illegible]ot [illegible] Bosse	
	3e [illegible]	Gaullier [illegible] Bordes	Petit Parquet { Gu[illegible] / L[illegible]
	4e [illegible]	Campenon	

Journal du tribunal de première instance.

Les six premières chambres et la chambre temporaire connaissent des matières civiles ordinaires; la première chambre connaît, en outre, des contestations relatives aux avis de parents, aux interdictions et autres mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, et la seconde des ordres et contributions, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire des domaines formant l'objet de l'ordonnance du 20 août 1840; la septième, la huitième, la neuvième et la dixième, des affaires de police correctionnelle; la dixième connaît, en outre, des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent et des appels de simple police.

Les Chambres, à l'exception de la Chambre temporaire, dont la composition est réglée par un décret, sont composées conformément au roulement arrêté chaque année, en Assemblée générale du Tribunal, dans la quinzaine du [illegible] août. La pre-

mière Chambre est présidée, le mercredi et le vendredi par le président du Tribunal ; les autres jours par un vice-président. Chacune des autres Chambres est présidée par un vice-président.

Les Chambres civiles tiennent audience cinq jours par semaine, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi, savoir : La 1re Chambre à 11 h. ½, la 2e à 11 heures, la 3e à 11 h. ¼, la 4e à 11 h. ¾, la 5e à midi, la 6e à 11 h. ½, et la Chambre temporaire à 10 h. ¾. Les Chambres correctionnelles tiennent audience les mêmes jours à 12 heures. Elles siégent en outre à tour de rôle, le lundi à 11 heures pour l'expédition des affaires de flagrant délit. — L'audience des saisies immobilières tient les jeudis, à 3 heures. — L'audience des criées, pour la vente des immeubles, est tenue par l'un des juges du tribunal, les mercredis et samedis, à 2 heures. — La 1re chambre, formée en chambre du conseil, se réunit les mercredis, vendredis et samedis à 3 heures, pour les affaires relatives aux avis de parents, actes de notoriété, autorisations de femmes mariées, [illegible] bénéficiaires, vacantes ou en déshérence, etc., sauf le cas d'urgence. — Les référés sur procès-verbaux d'huissiers sont tenus par les magistrats désignés à cet effet, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, et les samedis, à 11 heures et demie. Les référés sur autres procès-verbaux et sur placets sont tenus par le président, les mardis, jeudis et samedis, les premiers à midi et demi et les seconds à 1 heure. — Le président reçoit, sauf les cas d'urgence, tous les lundis, de 5 à 6 heures, à son hôtel, sur une lettre d'audience ; et tous les jours, à l'exception des dimanches et des lundis, à 11 heures du matin et à 2 heures, à son cabinet, Palais de Justice.

Vacances. — L'audience des vacations (qui ont lieu du 1er septembre au 1er novembre) se tient au local de la première chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 1 h.

Les référés se tiennent les mêmes jours, savoir : les référés sur procès-verbaux et les référés sur placets, à 1 heure ; les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des vacations.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE (1873-1874).

M. BOULLOCHE, *président*, rue Rossini, 1.

PREMIÈRE SECTION.

Séance, le jeudi à 2 heures. MM.

Bouiloche, *président*, rue Rossini, 1.
Philbert, rue Taranne, 7.
Parrassier, rue de Seine, 12.
Racle, boulevard Saint-Michel, 71.
Berton, rue Croix-des-Petits Champs, 25.

DEUXIÈME SECTION.

Séance, le vendredi à 1 ½ heure. MM.

Delamarre, *prés.*, rue du Pré-aux-Clercs, 16.
Delacourtie, rue d'Hauteville, 1.
Chenal, rue Saint-Honoré, 229.
Bidault, rue Caumartin, 16.
Froc, rue de la Michodière, 4.

TROISIÈME SECTION.

Séance, le mardi à 1 heure. MM.

De Villepin, *président*, rue Jacob, 54.
Colin de Verdières, rue de l'Abbaye, 6.
Fichet, rue d'Assas, [illegible]
Lambert, rue de Rivoli, 174.
Tixier, rue Saint Honoré, 188.

QUATRIÈME SECTION.

Séance, le mercredi à 1 heure. MM.

Colmet d'Aage (Félix), *président*, rue Saint-Lazare, 69.
Vercain, rue Saint-Placide [illegible]
Varin, boulevard Malesherbes, [illegible]
Clemence, boulevard Magenta, 99.
Cullerier, rue du Harlay, 20.

SECRÉTAIRES. MM.

Delorme, *greffier en chef du tribunal.*
Hengard, *secrét. adj.*, à Vitry-sur-Seine.

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE ET CONSEILS DES PRUD'HOMMES.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Les membres du tribunal de commerce sont élus par une assemblée d'électeurs dont le choix est confié à une classe spéciale et dont le nombre est fixé par décret, conformément à la loi du 8 [illegible] 1871. (*Voir la notice sur les Tribunaux de commerce*, page 48.)

Le tribunal de commerce de la Seine est composé d'un président, de juges, 23 suppléants et [illegible] chambres; chacune desquelles est présidée par un [illegible]

Il tient ses audiences les lundis, à 11 heures, pour le règlement des affaires sommaires, les jeudis, [illegible] et samedis, à 10 heures, pour l'appel des causes et affaires ordinaires.

COMPOSITION DU TRIBUNAL POUR 1874-1875.

Président.

M. Daguin (Jean-Baptiste Ernest) (O✻), rue Castellane, 4.

Juges. MM.

Baudelot (Ernest ✻), quai de la Rapée, 84
Cousté (Joseph Désiré), quai des Célestins, 8
Foucher (Louis-Auguste), rue de Chabrol, 31
Bucquet (Marie-Pierre-Edmond), rue Pavée-au-Marais, 13
Bouillet (Jean-Baptiste), rue Notre-Dame-des-Victoires, 26.
Firmin-Didot (Paul) ✻, rue Jacob, 56
Martinet (Louis Paul), boulevard de Sébastopol, 131.
Marteau (Firmin Albert), rue Meyerbeer, 7
Ferry (Jean Denis-Tiburce), rue de Turin, 27.
Truelle (François-Léon), rue Saint-Arnaud, 3.
Simon (Ernest), boulevard Richard-Lenoir, 22
Courvoisier (Marie Philippe), rue Lafayette, 126.
Bessand (Honoré Charles-Alloëndi) ✻, rue du Pont-Neuf, 2.
Bardou (Pierre-Gabriel), rue de Chabrol, 57.

Juges suppléants. MM

Desvignes (César), à Saint-Maurice (Seine).
Giraudeau (Alfred-Henri), rue des Jeûneurs, 33
Cogniet (Michel-Jacques), rue Laffitte, 15
Hennecart (Léon-François), rue des Deux-Boules, 9
Hachette (Jean-Georges), boulevard Saint-Germain, 79.
Jousset (Gabriel), rue de Furstenberg, 8
Mozet (Hyacinthe-Charles), boulevard Denain, 10.
Croué (Louis-Henri), rue de la Grange-Batelière, 15

Deshayes (Eugène), boulevard des Italiens, 27.
Baillière (Henri-Paul-Charles) ✻, rue Hautefeuille, 19.
Bourgeois (Victor), boulevard Haussmann, 106.
Stopin (Amable-Anselme-Paul), rue des Sablons, 62 (Passy).
Bendan (Théodore), rue du Conservatoire, 10.
Truchy (Paul-Emile), rue de Rivoli, 136.
Couvreur (Louis César), quai de la Marne, 10,
Véver (Jean-Jacques-Ernest) ✻, rue de la Paix, 19.
Bourdier (Octave), rue Réaumur, 9.
Chambron (Edme-Eugène), quai de la Rapée, 60.
Ferdinand Simon ✻, rue Poissonnière, 33.
Hurez (Félix-Paul), rue du Faubourg-Poissonnière, 79.
Salmon (Nicolas Édouard), rue Amelot, 96.
Michau (Félix-Philibert), rue de Médicis, 9.

Greffier en chef.

M. Glandaz (Albert-Sigismond), boulevard de la Madeleine, 9.

Commis-greffiers assermentés. MM.

Lemel ✻, rue de Rennes, 59.
Poidevin, rue Marie-Antoinette, 1.
Lebrun, rue [illegible], 17
Bastard, à Bois-Neuilly (près Neuilly)
Grattard, rue du Bac, 56
Roy, rue Cardinal-Lemoine, 7.
Le Becq, rue Poccard, 7, à Levallois-Perret.
Pennot, rue d'Enfer, 61.
Ivorel, rue Neuve-des-Martyrs, 10.
Bonnet, rue des Abbesses, 8

Secrétaire de la présidence.

M. Camberlin ✻, au Tribunal de commerce.

Huissiers audienciers. MM.

Devaux, au Tribunal de commerce.
[illegible]schamps, *id.*
Cadet, au Tribunal de commerce
Nitot, *id.*

Syndics de faillites. MM.

Barbot, boulevard Sébastopol, 22
Barboux, rue de Rivoli, 94.
[illegible], rue de Bondy, 7
[illegible], rue du Château-d'Eau, 53.
[illegible]gé, avenue Victoria, 24
[illegible]eu (Alexandre), rue de Rivoli, 66.
[illegible], boulevard Sébastopol, 16.
Bourbon, rue Richer, 39.
Chevallier, rue Bertin-Poirée, 9.
[illegible], rue [illegible].
Copin, rue Guénégaud, 17.
Devin, faubourg Poissonnière, 34.
Dufuy, rue de Rivoli, 74.
Gauche, avenue Victoria, 7.
Gautier, rue d'Argenteuil, 11.
Grison, boulevard Magenta, 75.
Hecaen, rue de Lancry, 9.
Heurtey fils, rue Mazarine, 68
Kneringer, rue La Bruyère, 22.
Lamoureux, quai de Gesvres, 8.
Legriel, rue de Rivoli, 13.
Maillard, boulevard Saint-Michel, 4.
Meillencourt, rue Notre-Dame-des Victoires, 40.
Meys, boulevard Magenta, 59.
Moncharville, rue de Provence, 40.
Normand, rue des Grands-Augustins, 1[illegible]
Pinet, rue de Savoie, 6.
Puzanski, rue Monge, 16.
Prodhomme, rue des Déchargeurs, 11.
Sarazin, rue de Rivoli, 89.
Sautton, boulevard du Palais, 5
Sommaire, rue des Écoles, 10.
Tournel, rue de la Sourdière, 19.

AGRÉÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE. MM.

Bra, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
Buisson, avenue Victoria, 22.
Caron, place Boieldieu, 1
Delalonge, rue des Jeûneurs, 42
[illegible], rue de l'Arbre Sec, 52
Desouches, rue Bertin-Poirée, 15.
Hervieux, rue Saint-Honoré, 108.
Marraud, rue Rossini, 2.
Martel, rue Croix-des-Petits-Champs, 38
Meignen, boulevard Sébastopol, 52.
Mermilliod, boulevard Sébastopol 24
Renault, rue Pernelle, 12.
Ribot, rue Bergère, 18.
Schayé, rue de la Victoire, 12.
Triboulet, rue de Turbigo, 3

Chambre de discipline. MM

Meignen, *président.*
Marraud, *secrétaire.*
Bra, *syndic-rapporteur*
Ribot, *trésorier*

La chambre se réunit le premier mardi de chaque mois chez son président

---

CONSEILS DES PRUD'HOMMES

Créés par ordonnances des 9 décembre 1844 et 9 juin 1847, ces conseils sont composés chacun de vingt-six membres, dont treize patrons et treize ouvriers remplissant leurs fonctions au titre. Les conseils institués par un décret du 29 mai 1848 ont été reorganisés et nommés en conséquence d'une loi du 1er juin 1853.

Les industries [illegible] divisées en diverses catégories. Les patrons réunis en [illegible] nomment directement les prud'hommes-patrons, les ouvriers nomment de la même manière les prud'hommes-ouvriers. Les conseils de prud'hommes [illegible] par moitié tous les trois ans. La durée de la présidence est aussi de trois ans. Les présidents et les vice-présidents sont nommés par le chef de l'Etat. La juridiction du conseil des prud'hommes s'applique à toutes les fabriques et manufactures du département de la Seine. Les appels des jugements des prud'hommes sont portés devant le tribunal de commerce de Paris.

Les conseils siégent au palais des prud'hommes, rue du Marché-aux-Fleurs, dans la Cité.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 heures du matin à 4 heures après midi, les dimanches et jours de fête exceptés.

CONSEIL DE L'INDUSTRIE DES MÉTAUX

(Jugements le lundi à midi.)

Président. M. Br[illegible], joaillier, [illegible], galerie Montpensier, 28.
Vice-président. M. M[illegible], joaillier, rue Turbigo, 4[illegible].

Prud'hommes-Patrons. MM

Bourgogne, serrurier, rue de Vaugirard, 161.
Delonguet, carrossier, rue Bayard, 12.
Bonnet, joaillier, rue Molière, 23.
Gautrot, facteur d'instruments de musique, rue de Turenne, 30.
Lemaistre, horloger, à Saint-Maurice (Charenton, et rue Larlay, 4, au Marais.
Olivier, horloger, rue Richelieu, 41.
Chavagnat, ferblantier, rue des Fontaines
Gagneau, fabricant de bronzes, rue Lafayette [illegible].
Boyer, fondeur en bronze, rue de l'Asile-Popincourt, 10.
Laine, arquebusier, rue de Rivoli [illegible].
Larivière, instruments de chirurgie, rue [illegible].

Prud'hommes-Ouvriers MM.

[illegible] chemin de ronde du Père-Lachaise, 60.
Deville, bijoutier, rue Molière [illegible].
Dujarrier, graveur, rue du Faubourg-Saint-Martin, 11.
[illegible], passage d'Angoulême, 1.
[illegible], facteur de pianos, rue du Faubourg-Poissonnière, 189.
Wilmotte, horloger, rue Amelot, 74.
Leigneault, horloger, rue Oberkampf, 71.
Taquet, ferblantier, rue Doris, 2 Belleville.
Guiard, monteur en bronzes, rue Saint-Martin, 169.
Moreau (Louis-Ch.), arquebusier, rue d'Antin, 21.
Trébos, coutelier, boul. Sébastopol, 115.

Secrétariat. MM

N ....., *secrétaire.*
[illegible], *commis-secrétaire*, rue Ducouëdic, 57 (Montrouge).

CONSEIL DES TISSUS ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

(Jugements le jeudi à midi.)

Président. M. Marteau, fleuriste, rue Saint-Denis, 354.
Vice-président. M. Stopin, ancien chapelier, rue Saint-Hippolyte, 45, à Passy.

Prud'hommes-Patrons. MM

[illegible] Baligot ✻, filateur, rue Martel, 5 *bis.*
Leroy, graveur pour impression sur étoffes, chaussée Ménilmontant, 98.
Deforge ✻, passementier, rue Saint Sauveur, 4.
[illegible]bier, tapissier, rue Louis-le-Grand, 3
Bussard père, cordonnier, r. Montmartre, 67.
Lemonnier, chapelier, rue St-Martin, 18
Delasaussaye, fleuriste, r. d'Hauteville, 92.
Deshayes, plumassier, boulevard des Italiens, 27
[illegible], rue [illegible], 47
Devening, tailleur, boulevard Beaumarchais, 6.

Prud'hommes-Ouvriers MM.

Michel ✻, fabricant de châles (contre-maître), rue de Paris, 54 *bis* (Belleville).
Consigny, tisseur (chef d'atelier), à Issy
Thamoyneau, imprimeur sur étoffes, rue Napoléon, 15, à Saint-Denis.
Angibout, cordonnier (contre-maître), rue des Deux Portes-Saint-Sauveur, 2.
Bichut, tapissier, rue du Faub.-St-Denis, 41.
Vallot, chapelier, rue Saint-Martin, 8
Vinceneux, chapelier, r. des Deux-Ponts, 33.
Saumier ✻, fleuriste (chef d'atelier), rue de la Banque, 19.
Hardy fils, plumassier, rue du Caire, 37.
Adcelin, tailleur (chef d'atelier), rue Fontaine-Molière, 15.
Berthier, tailleur, rue Sainte-Anne, 16.

Secrétariat. MM

Lecucq, *secrétaire*, rue Montorgueil, 86.
Dangé, *commis-secrétaire*, boulevard de Port-Royal, 86.

CONSEIL DES PRODUITS CHIMIQUES.

(Jugements le mard. à midi.)

Président. M. Baudouin ✻ [illegible] ot de toiles cirées, boulevard Pereire, 227.
Vice-président : M. Blot, fabric[illegible] vernis, rue Turenne, 114.

Prud'hommes-Patrons. MM.

Duretaine, fab de coul.. r. Oberkampf, 127
Lamb[illegible] 2
[illegible] 71.
Vinois [illegible] -du-Temple, 20.
[illegible] Sainte Anne, 84
[illegible] 182
[illegible], rue de Reuilly, 13
Leroy ✻, fabricant de papiers peints, rue Lafayette, 210.
Vacquerel, fabricant de papiers de fantaisie, rue Réaumur, 41.
Radot, fabricant de faïence, passage Saint-Sébastien, 17.
Nicolle, fab. verrier, rue de Pontin [illegible] à Aubervilliers
Jumelle, fab. de cuirs vernis, rue Saint-Louis, 10, à Vincennes.

Prud'hommes-Ouvriers. MM.

Grefeuille, ouvrier en gutta-percha, rue du Faubourg-Saint-Martin, 66.
Jourdin, directeur de fabrique de produits chimiques, boul. de Belleville, 3.
Rivollet, chef de laboratoire de parfumerie, rue du Château-d'Eau, 49
Durand, ouvrier teinturier en peaux, rue de la Butte-Chaumont, 40
Thibault, ouvrier boulanger, rue Vilin, 2.
Louis, ouvrier distillateur, rue de Grenelle-Saint Germain, 70.
Boulanger, imprimeur en papiers peints, passage Saint-Bernard, 14
Rémond, *idem*, rue du Rendez-Vous, 44.
Frémont, ouvr. fonceur en papiers peints, rue Crozatier, 25.
Buglet, chef d'at. de peint. sur porcelaine, rue Morand, 27.
Froisvallets, contre-m. porcel., impasse Dubarnot, 6.
Baduel, corroyeur, cours de Vincennes, 3.
Pastoureau, corroyeur, rue du Temple, 90.

Secrétariat. MM.

Délivré, *secrétaire*, rue de la Fidélité, 10.
Perret, *commis-secrétaire*, rue Bichat, 25.

CONSEIL DES INDUSTRIES DIVERSES.

(Jugements les mercredis à 1 heure.)

Président : M. Goupy, imprimeur typographe, rue Garancière, 5.
Vice-président M. Alboy Rebouet, entrepreneur de peinture, rue Git-le-Cœur, 15.

Prud'hommes-Patrons. MM.

Bourdier, impr. typ., rue Saint-Lazare, 68.
Dreyfus, papetier-rel., boul. Magenta, 41
Engelmann, impr. lith., r. de l'Abbaye, 12.
Roll, fab. ébéniste, r. du F.-St-Antoine, 42.
Mercier, tabletier, rue des Gravilliers, 24
Jolly, entrepreneur de menuiserie, rue Maulouge, 75.
St-Salvi ✻, charpentier, rue de Chezy, 43, à Neuilly
Genet, charpentier, boulevard Pereire, 119.
Pesas, entrepreneur de maçonnerie, impasse du Maine, 5.
Michau, maître carrier, boulevard Saint-Michel, 93

Prud'hommes-Ouvriers. MM.

Béraguet, comp typogr., rue des Grands-Augustins, 30, rue de Savoie 15
Maurras, comp. typ., rue Bertin-Poirée, 7.
Ménard'heuil, comp typ., rue Vanneau, 72.
Chapellier, ébéniste, avenue du Bel Air, 7.
Bédu, modeleur, rue du F.-St-Antoine, 47.
Lorin, entrepreneur de Batiments, rue de Vanves, 224, imp. Vériel 2
Boudinet, menuisier en bâtiments, rue des Trois-Bornes, 32
Le Cocquierre, charpent., r. Ren[illegible]
Gautherot, tailleur de pierres, rue Eugène, 11 (Neuilly)
Aulu, couvreur, rue Le Regrattier, 13
Delhomme, sculpt.-marbr., r. de Sèvres 46
Bourgoin, sculpt., r. des Écuries-d'Artois 8

Secrétariat. MM.

Tessis, *secrétaire*, rue de Paris, 61 (Belleville)
Fouquet, *commis secrétaire*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 16.

Huissiers des quatre conseils. MM.

Arreuilh, rue de Buci, 13 (de service en janvier, mars, mai, juillet, sept., nov.)
Champion, r. Montmartre 4 (de service en février, avril, juin, août, octobre)

M. Marmina A *traducteur-interprète*, rue Montmartre, 137

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Pour la circonscription, voyez pages 1032 et suiv., et pour la compétence, page 492.)

1er *Arrondissement, place du Louvre, rue Perrault, hôtel de la Mairie.*

M. Carré, *juge de paix*, rue de Calais, 5.

M. De Cagny, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 158.
M. Galois, *second suppléant*, rue Nicolas-Flamel, 3.
M. Deleau, *greffier*, rue du Pont-Neuf, 5.
M. Tellier de Rivery, *commis-greffier*, rue Saint-Antoine, 192.
M. Barrier, *huissier*, rue du Pont-Neuf, 5.
M. Lefevre, *idem*, rue Saint-Honoré, 108.

Bureau de conciliation sur citation, le mercredi, à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi, défaut de suite. — *Avertissements préalables*, les mardi et jeudi, à 11 heures et demie, défaut de suite. — *Conseils de famille*, le mercredi

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

2e *Arrondissement, rue de la Banque, hôtel de la Mairie.*

M. Chauvelot ✻, *juge de paix*, rue Richelieu, 28 *bis*.

M. Da, avocat, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 182.
M. Baratin, avocat, *second suppléant*, rue de Trévise, 42.
M. Alombert, *greffier*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40.
M. Vacher, *huissier-audiencier*, rue du Quatre-Septembre, 8.
M. Durand Morimbau, *idem*, rue Saint-Denis, 110.

Conciliation et *Audience de compétence*, le vendredi, à midi. — *Avertissements*, les jeudi et samedi, à midi précis.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

3e *Arrondissement, square du Temple, hôtel de la Mairie.*

M. Lobey, *juge de paix*, rue des Tournelles, 43.

M. Chéramy, *premier suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, 24.
M. Dupuich, *second suppléant*, boulevard Sebastopol, 81.
M. Cammaille, *greffier*, rue Commines, 19.
M. Fabrizi, *huissier*, boulevard Sebastopol, 108 (rive droite).
M. Larbouillat, *idem*, rue du Temple, 172.

Conciliations sur lettres, les mardi et samedi, à midi. — *Audience de compétence*, le jeudi, à 11 heures. — *Conciliations sur citations*, le jeudi, à 3 heures. — *Conseils de famille*, les mercredi et vendredi. (Pièces remises d'avance.)

Le secrétariat du juge de paix et le greffe sont ouverts tous les jours, de 10 à 4 heures à l'exception des jours fériés.

4e *Arrondissement, rue de Rivoli, hôtel de la Mairie.*

M. Daffry de la Monnoye ✻, *juge de paix*, place des Vosges, 9.

M. Branche, avoué, *premier suppléant*, avenue Victoria, 14.
M. Dezairs, avoué, *second suppléant*, rue d'Aboukir, 76.
M. Demolliens, *greffier*, boulevard Bourdon, 11
M. Desvaux, *commis-greffier*, rue du Roi-de-Sicile, 14.
M. N . . .
M. Hénault, *huissier*, rue Saint-Antoine, 110.
M. Antier, *idem*, rue de Rivoli, 26.

Bureau de conciliation sur affaires de non-compétence, le mardi, à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi, défaut de suite. *Tentative de conciliation sur lettres*, les lundi, vendredi et samedi, à midi, défaut de suite. — *Conseil de famille*, les lundi, mardi et vendredi.

Le greffe est ouvert tous les jours, les jours fériés exceptés, de 10 à 4 heures.

5e *Arrondissement, place du Panthéon, hôtel de la Mairie.*

M. Mazen ✻, *juge de paix*, à la Mairie.

M. Kieffer, avoué honoraire, *premier suppléant*, rue Christine, 3.
M. Perin, *second suppléant*, rue des Ecoles, 8.
M. Marquis, *greffier*, place de l'Estrapade, 1.
M. Charcellier, *commis-greffier assermenté*, rue de Lille, 38.
M. Demonchy aîné, *huissier*, rue Monge, 123.
M. Sédillon aîné, *idem*, boulevard Saint-Michel, 7.

Bureau de conciliation. Affaires sur lettres, les mardi et vendredi, à 11 heures et demie, défaut au premier appel; *Affaires sur citation*, le mercredi, à 11 heures et demie, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi, défaut au premier appel. — *Conseils de famille*, les mardi et vendredi, à midi et demi.

Le juge de paix reçoit le public à son cabinet, tous les jours, de midi à 4 heures.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures. Il est également ouvert pour la délivrance des *Avertissements préalables*, tous les jours indistinctement de 10 à 4 heures.

6e *Arrondissement, place Saint-Sulpice, hôtel de la Mairie.*

M. Boullanger ✻, *juge de paix*, rue de Vaugirard, 49.

M. Milhon, *premier suppléant*, rue Guénégaud, 21.
M. Archambaud Guyot, *second suppléant*, rue de Rivoli, 122.
M. Bonnabeau, *greffier*, rue du Cherche-Midi, 14.
M. Demonchy jeune, *huissier*, rue Saint-André-des-Arts, 31.
M. Gendrier jeune, *idem*, rue du Four-Saint-Germain.

Conseils de famille, les mardi, mercredi et samedi, à 11 heures. — *Bureau de conciliation*, le jeudi, à 11 heures. — *Audience de compétence*, le jeudi, à midi. — *Avertissements préalables, sans frais*, les mardi, mercredi et samedi, à 11 heures et demie.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

7e *Arrondissement, rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de la Mairie.*

M. Poullain-Deladreue, *juge de paix*, rue Jacob, 41.

M. Lepochetier, *premier suppléant*, rue de Verneuil, 5.
M. Chauvau, *second suppléant*, boulevard Sébastopol, 40.
M. Leroy, *greffier*, rue de Lasnasses, 2.
M. Aufrène, *commis-greffier*, rue Taitbout, 7.
M. Bailleux, *huissier*, rue du Dragon, 11.
M. Legendre, *huissier*, rue de Bac, 66.

Audiences de conciliation sur avertissements préalables, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi, à midi et demi. — *Conciliations sur citation*, le mardi, à midi et demi. *Audience de compétence*, le vendredi, à midi et demi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

8e *Arrondissement, rue d'Anjou-Saint-Honoré, hôtel de la Mairie.*

M. Jooss, *juge de paix*, rue Saint-George, 20.

M. Lorget, avoué honoraire, *premier suppléant*, rue de l'Arcade, 61.
M. Brémard, avoué de première instance, *second suppléant*, boulevard Haussmann, 4.
M. Norgeot, *greffier*, rue de Berlin, 27.
M. Lefour, *commis greffier assermenté*.
M. Gendrier aîné, *huissier*, rue Saint-Honoré, 217.
M. Lagorce aîné, *idem*, rue Saint Honoré, 416.

Bureau de conciliation, les mardi mercredi et samedi, à midi. — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi. — *Avertissements préalables.*

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

9e *Arrondissement, rue Drouot, hôtel de la Mairie.*

M. Guilbon, *juge de paix*, rue de Lafayette, 71.

M. Gaultier-Passerat, *premier suppléant*, rue de la Chaussée-d'Antin, 29
M. Léopold Lachaud, *second suppléant*, boulevard de Sébastopol, 3.
M. Besnard, *greffier*, rue Bergère, 24.
M. Léger, *huissier*, rue Monsigny, 13.
M. Morin, *idem*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 56.

Bureau de conciliation et *Audience de compétence*, les mercredi et vendredi, à midi, défaut de suite. — *Avertissements préalables*, les lundi, mardi et samedi, à 11 heures, défaut à midi. *Conseils de famille*, les mêmes jours, à 1 heure et demie.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 5 heures. — Le secrétariat est ouvert de 10 à 4 heures.

10e *Arrondissement, Faubourg Saint-Martin*, 72.

M. Bidault de l'Isle, *juge de paix*, rue François-Miron, 68.

M. Beaume, *premier suppléant*, rue d'Enghien, 12
M. Bertrand, *second suppléant*, rue de Lancry, 5.
M. Cochet, *greffier*, rue d'Enghien, 7.
M. Poussot, M. Roussel, M. Jullien, } *commis-greffiers assermentés*
M. Barrast, *huissier*, rue de Tracy, 14.
M. Brossier, *idem*, rue d'Aboukir, 101.

Bureau de conciliation, le vendredi à midi. — *Audience de compétence*, le mercredi à midi. — *Avertissements préalables sans frais*, les lundi, vendredi et samedi

Le greffe est ouvert tous les jours à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

11e *Arrondissement, boulevard du Prince-Eugène, hôtel de la Mairie.*

M. Hiltenbrand ✻, *juge de paix*, boulevard de Magenta, 83.

M. Roche (Isidore), avoué, *premier suppléant*, boulevard Beaumarchais, 6.
M. Duval (Eugène), *second suppléant*, rue de Maubeuge, 78.
M. Lacau, *greffier*, boulevard du Prince-Eugène, 85
M. Richard, *commis-greffier assermenté*, rue Richard-Lenoir, 42.
M. Roger, *huissier*, place de la Bastille, 12
M. Percevault, *idem*, rue de la Verrerie, 61.
M. Lemoine, *secrétaire*, boulevard Voltaire, 233.

Bureau de conciliation, le mardi, à midi. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi. — *Avertissements préalables sans frais*, les jeudi et vendredi, à 11 heures. — *Conseils de famille*, les mardi et vendredi, à partir de midi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

12e *Arrondissement, bâtiments de l'octroi, ancienne barrière de Bercy.*

M. Raux ✠ A, *juge de paix*, à la Justice de paix.

M. Dumont, avoué, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 88.
M. Lescot, ancien avoué, *second suppléant*, rue Taitbout 25.
M. Vallée, *greffier*, rue de Lyon, 89, et à la Justice de paix
M. Simon, *commis-greffier*, à la Justice de paix
M. Royer, *huissier-audiencier*, port de Bercy, 1.

Bureau de conciliation, le mardi à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi, défaut au premier appel. — *Avertissements préalables sans frais*, les mardi et mercredi, à midi, défaut de suite. — *Conseils de famille*, les mardi et mercredi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures

13e *Arrondissement, place d'Italie*, 2.

M. Pugeault, *juge de paix*, place de la Bastille, 5.

M. Picot, *premier suppléant*, rue de la Glacière, 49.
M. Godin, *second suppléant*, rue d'Assas, 15.
M. Dupont, *greffier*, rue de la Collégiale 25.
M. Baquin, *commis-greffier*, rue Gerbert 12
Batrel, *huissier-audiencier*, avenue d'Italie, 6.

Le greffe est à la mairie, ainsi que la salle d'audience et le cabinet particulier de M. le juge de paix

Conciliations sur lettres, le lundi et mercredi, à midi précis. — *Conseils de famille*, le mercredi, à midi. — *Audiences de compétence*, les vendredi, à midi, défaut de suite,

14e *Arrondissement*, *Mairie de l'Observatoire, place de Montrouge.*

M. Brochot, *juge de paix*, rue Duphot, 9.

M. Dreton ✻, ancien avoué à la cour d'appel, *premier suppléant*, boul. Haussmann, 144.
M. Coche, avoué, *second suppléant*, boulevard Sébastopol, 31
M. Pezard, *greffier*, à la mairie, place de Montrouge.
M. Dramard, *huissier*, rue Brezin, 2

Bureau de conciliation et *Audience de compétence*, le jeudi, à midi. — *Avertissements préalables sans frais*, les mardi et vendredi, à 11 heures et demie.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

15e *Arrondissement*, *place de la Mairie, à Vaugirard.*

M. Damotte, *juge de paix*.

M. Constantin, *premier suppléant*, rue Montmartre, 103
M. Quecq, *second suppléant*, avenue Joséphine, 48.
M. Baillot, *greffier*, rue de Vaugirard
M. Seulon, *huissier*, rue Beuret, 19

Bureau de conciliation sur avertissements préalables sans frais, les mardi et samedi, à midi. — *Audience de compétence*, le jeudi, à midi. — *Conseils de famille*, le mercredi à midi.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

16e *Arrondissement*, *place de la Mairie de Passy.*

M. Fagniez ✻, *juge de paix*, à la Justice de paix, tous les jours.

M. Goyet-Sionnest (Henri), avoué, *premier suppléant*, rue Vivienne, 12
M. [illegible], *second suppléant*, rue Louis-le-Grand, 18.
M. Pasquet, *secrétaire*, à la Justice de paix, tous les jours
M. Ruck (Conrad), *greffier*, rue des Sablons, 6
M. Thaboud, *commis greffier*, rue de la Pompe, 87
M. Lagorce (Hipp.) aîné, *huissier-audiencier*, rue Saint-Honoré, 416
M. Gendrier, aîné, *idem*, rue Saint-Honoré, 217

Audience de conciliation sur citations et sur lettres, le mardi, à 1 heure précise. — *Audience de compétence*, le vendredi, à 1 heure précise
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

17e *Arrondissement*, *hôtel de la Mairie des Batignolles.*

M. Progey ✻, *juge de paix*, rue Saint-Georges, 24.

M. Gergel, avoué de 1re instance, *premier suppléant*, rue Richelieu, 62
M. Quatremère, ancien avoué de 1re instance, *second suppléant*, rue du 29 Juillet, 11
M. Croll, *greffier*, rue de Rome, 153
M. Ledru, *commis-greffier*, rue Truffaut, 58
M. Guimond, *huissier*, avenue de Clichy, 66

Audience de compétence, le mercredi, à midi. — *Conseils de famille*, le jeudi, à midi. — *Bureau de conciliation sur billets d'avertissement et sur citations*, le vendredi, à midi.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 5 heures, rue des Batignolles, 48

18e *Arrondissement*, *rue de la Chapelle*, 57.

M. Deschamps (A.), *juge de paix*, rue Saint-Quentin, 28.

M. Bomod, avoué honoraire, *premier suppléant* boulevard Haussmann, 91
M. Troussellé, notaire, *second suppléant*, boulevard Bonne-Nouvelle, 25
M. Coste, *greffier*, rue de Choiseul, 14
M. Louvet *huissier*, rue Richelieu, 92
M. Petit, *idem*, rue du Faubourg Poissonnière, 28

Audience de compétence, le vendredi, à midi. — *Bureau de conciliation*, le vendredi à 2 heures. — *Avertissements préalables sans frais*, les mercred. et samedi, à midi. — *Conseils de famille* le mardi, à midi.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

19e *Arrondissement*, *hôtel de la Mairie de La Villette, place de l'Église et rue de Crimée*, 160.

M. Mancel, *juge de paix*, place Bréda, 12.

M. Boucher ✻, avoué de 1re instance, *premier suppléant*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 53.
M. [illegible] avoué de 1re instance, *second suppléant*, rue de la Victoire, 86.
M. Verly, *greffier*, rue de l'Ourcq, 68 (La Villette).
M. Tricot, *huissier*, rue de Flandre, 47.

Conseils de famille (pièces remises au greffe), le mardi, à 10 heures et demie. — *Conciliations sur lettres d'ajournement* le mardi, à 11 heures. — *Conciliations sur citation*, le mercredi, à 1 heure et demie. — *Audience de compétence* le mercredi, à 11 heures.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

20e Arrondissement, Mairie de Ménilmontant, rue de Paris-Belleville, 128.

M. Croissant, *juge de paix*, rue Baudin, 10.

M. Crucy, *premier suppléant*, rue Richer, 4.
M. Vacher, *second suppléant*, rue du Helder, 14.
M. Delzons, *greffier*, rue de Paris, 128 (Belleville).
M. Foucon, *huissier*, rue de Paris, 67 (Belleville).

Audience de compétence, le mardi, à midi, défaut de suite. — *Audience de conciliations sur citation*, le vendredi, à midi, défaut de suite. — *Audience de conciliations sur lettres*, le mercredi et vendredi à midi, défaut de suite.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, Épinay, la Cour-Neuve, Pierrefitte, l'île Saint-Denis, Saint-Ouen, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse.

M. Le Vasseur, *juge de paix*.

M. Lebel, ancien notaire, ✻ A, *premier suppléant*, cours Ragot, à Saint-Denis.
M. Comartin ✻, anc. avoué de 1re instance, *second suppléant*, r. Bergère, 18, à Paris.
M. Hullot, *greffier*, à Saint-Denis, rue Catulienne, 1.
M. Leloup, *commis-greffier*, à Saint-Denis, rue de Paris, 60.
M. Comtepas, *huissier*, à Saint-Denis, rue des Ursulines, 8.

Conciliations sur lettres, le mardi, à midi, à la Justice de paix, rue Franklin, 7, à Saint-Denis. — *Audience de compétence* et *conciliations sur citations*, le vendredi, à midi. — *Audience de simple police*, le premier vendredi de chaque mois.

Audience de conciliation, sur lettres et *sur citations* et *audience de compétence*, tous les samedis, à midi, à la mairie d'Aubervilliers. — *Audience de simple police*, à Aubervilliers, le premier samedi de chaque mois, à midi.

Conseils de famille, à Saint-Denis, le mercredi et à Aubervilliers, le samedi à 1 heure.

Le juge de paix reçoit à son cabinet, rue de Paris, 60, à Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de midi à 4 heures.

M. Etienne, *commissaire de police*, rue Compoise, 6, à Saint-Denis.
M. Poggi, *idem*, à Aubervilliers, rue du Moutier.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, les Prés-Saint-Gervais, Romainville et les Lilas.

M. Dufour, *juge de paix*, à Pantin, rue de Paris, 143.

M. Porché, avocat, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 122, à Paris.
M. Lassoumes, *second suppléant*, rue Bergère, 24, à Paris.
M. Deshayes, *greffier*, rue de Paris, 93.
M. Populus, *commis-greffier*, rue de Montreuil, 12, à Pantin.
M. Foucon, *huissier*, rue de Paris, 67, à Belleville.

Audience de conciliations sur lettres et citations, le mardi, à 1 heure. — *Conseils de famille*, le mercredi à 1 heure. — *Audience de compétence sur affaires civiles*, le vendredi, à 1 heure.

Audience de simple police, les premier et troisième vendredis de chaque mois, à Pantin, à la mairie. — Le greffe à Pantin, hôtel de la Mairie, tous les jours, de 9 à 4 heures.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombes, Courbevoie, Genevilliers, Nanterre, Puteaux et Rueil.

M. Boucault, *juge de paix*, avenue de Saint-Germain, 12, à Courbevoie.

M. [illegible], *premier suppléant*, rue Rivoli, 178, à Paris
M. Weiss, notaire, *second suppléant*, à Courbevoie
M. Chilard, *greffier*, rue du Château, 49, à Courbevoie
M. Franconville, *huissier*, avenue de Saint-Germain, 18, à Courbevoie
M. Guénin, *commissaire de police*, remplissant les fonctions du ministère public, à Courbevoie, hôtel de ville

Conciliations volontaires, tous les jours, et spécialement sur lettres, [illegible] à la Mairie, à Courbevoie. — *Audience civile*, tous les vendredis, à midi, défaut de suite. *Audience de police*, le premier jeudi de chaque mois, à midi.

Canton de Neuilly

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Neuilly et Levallois-Perret.

M. Chartier, *juge de paix*, avenue de Neuilly, 49, à Neuilly

M. Corrard, *premier suppléant*, Grand'Rue, 81, à Boulogne
M. Lortat-Jacob, *second suppléant*, rue [illegible],
M. Simonnot, *greffier*, rue Montrosier, [illegible]
M. Tertiaux, *commis greffier*, place de [illegible]
M. Martin, *commis-greffier*, au Greffe [illegible]
M. L'hoste, *idem*, boulevard Pereire [illegible]
M. Dubois, *secrétaire*, rue Fossard, 7, à [illegible]
M. Chovet, *huissier*, place de la Mairie, 2, à Neuilly

Audience civile, tous les mardis, à midi, défaut de suite. — *Conciliations sur lettres*, le mercredi, à midi. — *Conciliations sur citations* [illegible] la Mairie de Neuilly. — *Audience de police*, le premier vendredi de chaque [illegible] à Neuilly, hôtel de la mairie. — *Conseils de famille*, les mercredis à midi, sauf les cas d'urgence.

M. Cauchepin, *commissaire de police*, remplissant les fonctions du ministère public à Neuilly, avenue de Neuilly, 90 *bis*
M. Hurel du Campart, *idem*, à Boulogne, hôtel de la Mairie
M. Berthy, *idem*, à Levallois-Perret, rue Rivay
M. [illegible], *idem*, à Clichy, hôtel de la Mairie

M. [illegible] reçoit à son cabinet tous les jours, de midi à 4 heures, le [illegible]

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, de Bourg-la-Reine, de Châtenay, Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves.

M. Le Helloco, *juge de paix*, rue de Penthièvre, à Sceaux.

M. Motais, *premier suppléant*, rue du Rataud, 11, à Paris
M. Tripier, *second suppléant*, rue des Imb[illegible]
M. [illegible], *greffier*, rue du Petit C[illegible]
M. [illegible], *commis-greffier* [illegible]

Audience de compétence, à Sceaux, les vendredis à midi et demi, à la Justice de paix, défaut de suite. *Conseils de famille*, les lundis à Sceaux, à midi et demi (sauf remises d'avance). — *Conciliations sur lettres et sur citations*, à Sceaux, les [illegible] mercredi, à midi et demi. — *Audience de simple police*, le premier vendredi de chaque [illegible], à Sceaux.

M. [illegible], *commissaire de police* [illegible], remplissant les fonctions du ministère public près le tribunal de simple police du canton.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bonneuil, Brie (ou Bry)-sur-Marne, Champigny, [illegible] Saint-Maur et Saint-Maur-des-Fossés.

M. Berriat Saint Prix, docteur en droit 1832, *juge de paix*, à Charenton, rue Thiébault, 1.

M. Blondel ✻, avocat, *premier suppléant*, quai de l'École, 30, à Paris
M. Leclerc ✻, notaire, *second suppléant*, rue de Paris, 49, à Charenton.
M. Chesnel, *greffier, commissaire-priseur*, rue Gabrielle, 28, à Charenton.
M. Desvignes, *commis-greffier*, rue des Carrières, 128, à Charenton
M. Halard, *huissier*, rue Nicolaï, 1, place de l'Église, à Charenton.
M. Dembreville, *commissaire de police*, rue des Quatre-Vents, 1, à Charenton.
M. Lucciani, *idem* rue du Pont-de-Créteil, à Saint-Maur.

Audience civile et de compétence, le mardi, à midi. — *Conciliations sur lettres*, le jeudi, à midi; *sans lettres*, le samedi à midi. — *Conseils de famille*, les mardi et jeudi, après l'audience. — *Audiences de police*, le premier jeudi de chaque mois, à midi.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, L'Hay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry-sur-Seine.

M. Le senne, *juge de paix*, Grande-Rue, 3, à Villejuif.

M. Michel, notaire honoraire, *premier suppléant*, à Choisy-le-Roi, rue de Seine, 21.
M. Millet, avoué à la cour d'appel, *second suppléant*, rue des Moulins, 19, à Paris
M. Hénault, *greffier*, Grande-Rue, 12, à Villejuif
M. Grosjean, *commis-greffier*, Grande-Rue, 13, à Villejuif.
M. Batrel fils, *huissier*, Grande-Rue, 75, à Villejuif.

A Villejuif, hôtel de la Mairie. — *Conciliations sur citations et sur lettres*, les mercredi et vendredi, à 11 heures. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi, défaut de suite. — *Conseils de famille*, le vendredi, à midi. — *Audience de police*, le dernier vendredi de chaque mois.

M. Plancke, *commissaire de police*, à Choisy-le-Roi, rue de Seine, 4, pour les communes de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Hay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry-sur-Seine, chargé des fonctions du ministère public près le tribunal de simple police.

M. Fallery, *commissaire de police*, à Gentilly, place de la Fontaine, pour les communes d'Arcueil, Gentilly et Ivry-sur-Seine.

Le greffe est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures du soir (fêtes et dimanches exceptés), Grande-Rue, 13, à Villejuif.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

Siége de la Justice de paix, hôtel de ville de Vincennes.

M. Éd. Cartier, *juge de paix*, Grande-Rue, 100, à Saint-Mandé.

M. Racle, *premier suppléant*, rue de Savoie, 13, à Paris.
M. Tassiore, notaire, *second suppléant*, à Fontenay-sous-Bois.
M. Mérandon, *greffier*, boulevard Aubert, 44, à Vincennes.
M. Marchand, *huissier*, rue de Montreuil, 6, à Vincennes

Audience de compétence, les vendredis, à midi, défaut de suite. — *Audience de simple police*, le deuxième vendredi de chaque mois, à midi, avant l'audience de compétence. — *Conseils de famille*, les mardis, à 10 h. *Conciliations sur lettres*, les mardis, à midi précis, défaut de suite, dans le cabinet de M. le juge de paix, à l'hôtel de ville.

M. Pignolet, *commissaire de police*, à Vincennes, rue Lejemptel, remplissant les fonctions du ministère public près le tribunal de simple police du canton.

CHAPITRE IV.

Service militaire du département de la Seine.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES DE PARIS ET DE VINCENNES

(Voyez pages 739 et 757)

GENDARMERIE MOBILE ET GARDE RÉPUBLICAINE

(page 771).

RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.

Corps organisé par décrets des 27 avril 1850, 10 et 17 février 18[illegible], 21 octobre 185[illegible] 7 décembre 1859 et 5 décembre 1866

Ce corps, institué spécialement pour le service contre l'incendie dans la capitale, est placé dans les attributions du ministre de la guerre pour tout ce qui concerne son organisation, son recrutement, le commandement militaire, la discipline, l'avancement, les récompenses et l'administration intérieure. Toutefois, le ministre de l'intérieur intervient dans la fixation de l'ensemble des dépenses. Le service contre l'incendie s'exécute sous la direction et d'après les ordres du préfet de police.

État-Major, boulevard du Palais 9.

MM. Saint-Martin ✻, colonel.
Fleuri (O✻), lieutenant-colonel.
Lemontagner (O✻), chef de bataillon.
Saint-Clair ✻, *idem*.
Pierre, major.
Renaud ✻, capitaine-ingénieur.
Muller, capitaine adjudant-major.
Rouart ✻, *idem*.
Dubois ✻, capitaine-trésorier.
Coltrez Ⓜ, capitaine instructeur de gymnastique.
Langlois ✻, capitaine d'habillement.
Bergkly (O✻), médecin-major de 1re classe.
Caillet, médecin aide-major de 1re classe.
Strauss, *idem*.

1er BATAILLON.

1re *compagnie*, rue Blanche, 24.

MM. Bailly ✻, capitaine.
[illegible] ✻, lieutenant.
Lecor, sous-lieutenant.

2e *compagnie*, rue des Réservoirs, 9.

MM. Roger ✻, capitaine.
Poydatz, lieutenant.
N...., sous-lieutenant.

3e *compagnie disséminée* rue Blanche, Passy, Vieux-Colombier.

MM. Costard ✻, capitaine.
Mercier, lieutenant.
Bordes Ⓜ, sous-lieutenant.

4e *compagnie*, r. du Vieux-Colombier, 11.

MM. Chalon ✻, capitaine.
Gaudelette, lieutenant.
Kuhn, sous-lieutenant.

5e *compagnie*, au Palais Royal

MM. Luigi ✻, capitaine.
[illegible], lieutenant.
[illegible], sous-lieutenant.

6e *compagnie*, rue de Entrepreneurs [illegible]

MM. Ardoin, capitaine.
[illegible], lieutenant.
Bauchat, sous-lieutenant.

2e BATAILLON.

1re *compagnie*, rue de la Mare, 63.

MM. Depruneaux ✻, capitaine.
Labbé Ⓜ, lieutenant.
Laforez Ⓜ, sous-lieutenant.

2e *compagnie*, rue du Château-d'Eau, 68

MM. Regnard Ⓜ✻, capitaine.
Couturier Ⓜ✻, lieutenant.
Ahx, sous-lieutenant.

3e *compagnie*, rue de Poissy, 24.

MM. Maquard ✻, capitaine
Maurice, lieutenant.
Rouyer, sous-lieutenant.

4e *compagnie*, boulev. de La Villette, 157.

MM. Labaste ✻, capitaine.
Sadel, lieutenant.
Cordier, sous-lieutenant.

5e *compagnie*, rue Sévigné, 7.

MM. De Feydeau ✻, capitaine.
Demange, lieutenant.
Constant, sous-lieutenant.

6e *compagnie*, boulevard de Reuilly, 24.

MM. Lebrun ✻, capitaine
Mauvezin, Lieutenant.
Lionetot, sous-lieutenant

Situation des casernes et des postes de sapeurs-pompiers (1).

Arrond.

1er
- Rue de Valois, Palais-Royal (Caserne).
- Rue Bailif (Banque) [P] (2).
- Rue Coq-Héron, 12 (hôtel des Postes).
- Rue Perrault, 22 (Mairie du 1er arr.).
- Rue de Rivoli (Ministère des finances), Hôtel du Ministre [P].
- Rue de Luxembourg, 36 (Ministère de la justice)
- Rue des Deux-Écus.
- Rue N.-D.-des-Victoires (Bourse) [I] (2).
- Rue du Pont Neuf, 2 (Belle Jardinière) [I].
- Rue J.-J. Rousseau, 45 (Imprimerie Dupont) [I].
- Place Vendôme, 15 (Crédit mobilier) [I].

2e
- Rue de Richelieu, 58 (Biblioth. nat.).
- Rue aux Ours, 32

3e
- Rue Caffarelli (Mairie du 3e arrond.)
- Rue Réaumur (Conservatoire des Arts-et-Métiers) [T] (2).
- R. Ville-du-Temple, 87 (Imprimie nat.).

4e
- Boulev. du Palais, 9 (État-major des sapeurs-pompiers) [T].
- *Idem*, poste de pompe à vapeur [T].
- Rue Sévigné, 7 (Caserne) [T].
- Rue des Blancs-Manteaux, 16 (Mont-de-Piété [chef-lieu]).
- Rue François-Miron (Mairie du 4e arr.)
- Boulev. Morland (Magas. de la Ville).

5e
- Rue de Poissy, 24 (Caserne) [T].
- Rue Thouin, 16 (Lycée Napoléon).
- Rue St-Jacques, 277 (Val-de-Grâce) [T].
- Place Jussieu (Halle aux Vins).

6e
- R. du Vieux-Colombier, 11 (Caserne) [T].
- Rue Bonaparte, 16 (Mont-de-Piété succursale).
- Rue de Vaugirard (Palais du Lux.).

7e
- Quai d'Orsay, 103 (Garde-Meubles).
- Rue de l'Université, 126 (Palais Bourb.)
- Place Vauban (Hôtel des Invalides) [T]
- Rue de Grenelle, 116 (Mairie du 7e arr.)
- R. St-Dominique (Min. de la guerre) [T]
- Rue Malar, 2 (Magasin de campem.).
- Rue de l'Université, 13 (Cartes et Plans du Ministère de la Marine) [I].
- Quai Voltaire, 31 (*Journal officiel*) [I].
- Quai Voltaire, 13 (*Moniteur*) [I].

8e
- Rue de Ponthieu, 63.
- Rue de la Pépinière, 81 (Cas. d'inf.
- Rue du Faubourg-St-Honoré, 93 (Élysée) [P].
- Rue Royale, 2 (Ministère de la marine).
- Rue Cambacerès, 40 (Ministère de l'intérieur) [T].
- Palais de l'Industrie (côté Est) [P T].

9e
- Rue Blanche, 24 (Caserne) [T].
- Rue Richer, 6 (Magasin de décors de l'Opéra).
- R. Rochechouart, 54 (Atel. Godillot).
- Rue Drouot, 6 (Mairie du 9e arrondissement).
- Rue Condorcet, 6 (Compagnie parisienne du gaz) [I].
- Rue Cléry, 9 (Cie Générale de Sauvetage) [T].

10e
- R. du Château-d'Eau, 68 (Caserne) [T].
- Boul. de la Villette, 156 (Caserne [T].
- *Id.* poste de pompe à vapeur [T].
- Rue Grange-aux-Belles, 24.

11e
- Rue Duranti, 1 (Mont-de-Piété [succursale] [T])
- Faubourg du Temple, 68 (Caserne d'infanterie).
- Rue Saint-Bernard, 15 [T].
- Place du Prince-Eugène (Mairie du 11e arrondissement).
- Boulevard Richard-Lenoir, 74.

12e
- Boulevard Reuilly, 24 (Caserne) [T].
- Rue Ste-Anne, 11 (Entrepôts réels provisoires de Bercy) [I].
- *Id.* caserne-poste de pompe à vapeur [T].
- R. de Bercy, 7 (Mag. à fourrages [T].
- Boulevard de Picpus, 36.

13e
- Place de l'Hôpital (Salpêtrière) [T].
- Boulev. de l'Hôpital, 151 (Abattoir de Villejuif)
- Rue Pascal, 69
- Quai de la Gare, 24 (Gare des marchandises du chem. de fer d'Orléans
- Rue du Château-des-Rentiers 45
- Avenue d'Italie, 158 [T]

14e
- Rue Ducouédic, 30 [T]
- Rue Saint-Médard, 1 [T].
- Boulevard d'Enfer (Marché aux chevaux et aux fourrages

(1) Des postes provisoires sont en outre établis quand besoin est. (Exemple : la Foire aux pains d'épice de la place du Trône.)

(2) Le signe [T] indique les postes avec un télégraphe spécial au service des sapeurs-pompiers.
Le signe [P] indique les postes qui ne peuvent porter des secours que dans l'étendue d'un périmètre donné.
Le signe [I] indique les postes intérieurs ne quittant pas les établissements auprès desquels ils sont placés.

Arrond.	
15e	Place Volet 33 (Caserne [T] Pl[illegible] Breteuil, 4 (Abatt[illegible] Grenelle). Boulevard Lefèvre (Mag[illegible] fourrages), au poste-caserne n° 11. Rue de la Procession, 12 [T]
16e	Rue des Réservoirs, 9 (Caserne, [T]. Quai de Billy, 34 (Manutention). Place d'Auteuil, 1 [T]. Rue Bois-Levant, 1.
17e	Rue de l'Arc-de-Triomphe, 87 [T]. Avenue de Villiers 108. Rue des Batignolles (Mairie du 17e arrondissement) [T]. Rue Dautancourt, 28.
18e	Rue des Abbesses, 16 (Mairie du 18e arr.) Rue Doudeauville[illegible] Rue du Mont-Cenis, 3 [T]. Rue Léon, 18 (Atel des Omnibus Rue Seguin, 34
19e	Rue de l'Ourcq, 62 Rue de Crimée, 93 [T] Rue Lauzin, 2. Rue de Flandre (Abattoirs généraux) [T].
20e	Rue de la Mare, 68 (Caserne) [T]. Rue de Belleville, 150 (Mairie du 20e arr.) Rue Vilin 3 Rue des Cendriers, 10. Rue de Bagnolet, 1 [T]. Rue de la Réunion, 46 *bis*

CHAPITRE V.

Défenseurs près les Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour d'appel. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leurs consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque Cour et de chaque Tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près de la Cour ou du Tribunal. Il y a pour l'Ordre un Conseil de discipline élu directement par l'assemblée, composée de tous les Avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité absolue des membres présents. Ce Conseil est composé de cinq membres dans les sièges où le nombre des Avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux; de sept, si le nombre des Avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus, de vingt et un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'Ordre, et préside le Conseil de discipline, il est élu par l'Ordre, à la majorité absolue des suffrages. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'Ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les règlements; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit, après la prestation de serment; sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires, après l'expiration de leur stage; il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires; il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont: l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la Cour d'appel; dans certains cas, le droit d'appel appartient au Procureur général de la République. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours d'appel et devant tous les Tribunaux, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'article 295 du Code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de Juge suppléant; avec les fonctions de Préfet, de Sous-Préfet et de Secrétaire général de préfecture; avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué; avec les emplois à gages et ceux d'agent comptable; avec toute espèce de négoce, en sont exclues toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS. MM.

1814 Gaudry ✻, anc. bât.
1816 Bonnet (J.).
Lavaux ✻.
1817 Cailleau.
1820 Duez.
1822 Fenet.
1823 Teulet.
Hubert.
1825 Duval (Léon).
1827 Dilhac.
Bailleul.
De Belleval.
Taillandier.
Valette (O✻).
Tarbier.
1828 Janolin.
1829 Bertin ✻.
Pataille.
Du Teil.
1830 Thureau.
Lacoin.
1831 Agnel.
Lacan ✻, bâtonnier.
Nouguier (L.).

1832 Le Pec ✲.
Plocque ✲, ancien bâtonnier.
Templier ✲.
1833 Roger de Chalabre
Vuatrin ✲.
1834 Rivolet.
1835 Étienne.
Scribe (Jules).
Bertout ✲.
De Villefosse.
Bochet
Jouhar
Fargasse
1836 Grosjean
Bertrand-Taillet
Favre (Jules), ancien bâtonnier.
Son Dumarais.
Lastoul[illegible]t.
Chiquet (Jules).
Colmet d'Aage (G.) ✲.
Bertrand.
Champeaux.
Arago (Emmanuel).
[illegible]
[illegible]
1837 Muller.
Crémieux.
Mathieu (O✲).
Gressier (C✲).
Grévy (Jules), ancien bâtonnier
Blanche[illegible]esnne
De Baut ✲.
Porte
Dupian
D[illegible]ger.
Desmarest ✲, anc bât
Trupet.
Gervais.
Treitt ✲.
Rousse ✲, ancien bâtonnier
1838 De Villepin.
De L[illegible]nberterie.
Ganneval.
Ramond.
Nogent-Saint-Laurens C✲
[illegible]
[illegible]
Guinet ✲.
Pinchon.
Blaise (Félix).
1839 Popelin
Do.
Delaroy.
Binoche
Colmet d'Aage (F. J.).
Tourseiller.
1840 Arnaud (Fréd.).
Celliez.
Pisson.
Champetier de Ribes.
Delacroix (Ouin).
Bellot.
Calmels
Oudin
1840 Gaultier-Passerat.
Forest.
1841 Fontaine
Allou ✲, anc. bâtonn.
Duverger
Cazeles
Robert-Dumesnil.
Lamet.
1842 Le Berquier
Nicolet ✲.
Dufaro ✲.
Du[illegible]ng
De[illegible]egoin
De[illegible]marre
Fr[illegible]det.
[illegible]
[illegible]
1843 Lachaud ✲
Bouchez
[illegible]
Grout
Cor[illegible]a
Mess[illegible]
1844 Armand ✲.
Selbier d'Ennequin.
[illegible]
Descadillac
Despommiers.
Prin
1845 Isambert.
Ponvert.
Boinvilliers ✲.
G[illegible]ard
Bosson-Billault (C✲).
Denormandie (Paul).
Creux.
Durrieux.
1846 Garnier ✲.
Duez
[illegible]
Cresson ✲.
Malapert
Bellet
1847 [illegible]
Lefebvre (F. v.).
Poyet (Edouard).
Langlois (A. H.)
Maillard
1848 Borie
Cauchy (O✲)
Senior
De Joncières
Péronne
Benoit (J. T.).
Seguier
Bétolaud
Magnier.
Beloo
1849 De Jouy
Senard
Humann
Delaunay.
Beaume
Trunet.
Perrot de Chaumeux
[illegible]
1850 [illegible]
[illegible] (garnon).
[illegible]
[illegible]
1850 Fon[illegible]
[illegible]
[illegible]
Hardy [illegible] Llanzay
Payen
Bochin
Falateuf
Michel (Jules).
Gr[illegible]n[illegible]nche de Beau[illegible]eu
Dur[illegible]er
More[illegible] de Kuhlewein
Jay
Dreve
Le Pelletier
De Richecour
Jourdan
Trou[illegible]ert
1851 Lecanu.
Dréo
Crepey
Porché
Fl[illegible]
[illegible]erraby
[illegible]
Lecerclier
Duverdy (Ch.) ✲
Noel
Gatineau
Saint-Omer
[illegible]
[illegible]
Dupuich (Emile)
Habert
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Delprat
Ferry
1852 Lucas de C[illegible]
Frat
Del[illegible]s
Martini
Audel du Miral (C✲)
Joret Desclosières
De Cumont.
Dufaure (J.), [illegible]
Richer
Chemeau
[illegible]
[illegible] ✲
Chrétien
Delattre.
Phelis
Desplaces
Demouy
Frén[illegible]
L[illegible]mont (Ren
Frolley de Rocques.
Colin de St-Marc
1853 Gour
Peger
Dabot.
Domtey-Beaupré (E.
Huard
Pign
Gery
Rebard (M[illegible]
Landier.

1853 Prévost.
Bournat.
Brossard.
1854 Gibert.
Cartier (Ernest).
Pilet des Jardins.
Harlom.
Thomas ✲.
Serret.
Maugras (Émile).
Raveton
Delorme (Achille).
Desportes.
Seigneur.
De Cagny.
Mondhère
Pattoil
Jecamier.
Ravelet
1855 De La Garde.
Charbonnel.
Rousselle (A.).
Hébert (C✲).
Desal
Boquet.
Lefèvre-Pontalis
Delepouve.
Clausel de Coussergues
Falateuf (Oscar).
Salle.
Reyneau.
Leven.
Martin (L.).
Chenal
Nogaret.
1856 Delaunay
Dupont.
Danloux-Dumesnils
Courtois
Jornannet.
Papillon (J.).
Verberckmoës.
Peaucellier.
Blavot
Lenoël.
Isaac
Aubert.
Beslay
1857 Quignard.
Bufnoir.
Juteau
Thiéry.
Lente
Delacourtie.
Asse
Portalès.
Duval (Al.).
Lienville.
Legraud.
Fontaine
Chevalier
1858 Lebrasseur.
Nettre.
Jalasson.
Pouillet.
Morel (F. Ed.).
Manchon.
Couteau
Jardel (Ferd.).
Sciout.
1858 Fromageot.
De Lionhaber.
Du Bail
Schmoll
1859 Barboux.
Martin (Albert).
Lejoindre.
Perre
Cuzet
Brisson
Lesage
Bogelot
Beze.
Lainé
Chartier.
Spuller.
Meline.
Bocquillon.
Arnoux.
Verin.
Liot
Périn (Jules).
1860 Le Chevalier.
Larnières.
Duhamel
Cazalens.
Babie ✲.
Delénge.
De Sornier.
Poussine.
Serey
Joly (Maurice).
Dufour ✲.
Bertin (Henry).
Manet
Lacoin fils.
Delpire.
Uzanne.
Anthoaume.
Guernier.
Vignon
De Lamis
Amelin
Poussant
1861 Chrestien
Bonneville de Marsangy.
Armagnac
Dumont
Nogon de Berty ✲
Moreau P. L. F.).
Flamand.
1862 Lesourt.
Follet.
Travers
Gossin
Mâlot
Sanglier.
Caron
Ravinet.
Bahman
Sully de Leyris
Léon
Derode.
Demange
Delacq.
Charles
Colin de Verdière.
Thiroux.
Giboulot
1862 Gasnier-Guy.
Tholomé.
Bouchot (Félix).
1863 Maritain
Belnord.
Le Maout.
Lachaud (Léopold
Weber.
Aignan.
Arnal.
Chereau
Salsac
Vatel
Montaigut.
Pouget (Eugène)
Stahl
Barthe.
Prestat
Deval
Delafosse.
Monnessier
Capher
Bonnet
Bonnet
Chevalier
1864 Pinet
Léchopié.
Camoin de Vence
Carre
Tournier
Corret.
Lecour.
Dupuy
Carre Duq.
Bonnesse
Martin (Henri
Léon Caen
Mongin de Montro.
Quétand.
Thiébaud.
Niquet.
Berly.
Ducamp.
Heilbronner.
Blot-Lequesne fils
Chante-Grellet.
Pinvert.
Poncet.
Michonis
Labbe (Paul)
Unal.
Bernard-Derosne
1865 Jovart.
Boisseau de Medanville
Lanbert
Fourtanier (Paul).
Martin (Tommy).
Demorlaine
Galouye.
Lefevre.
Moreau.
Le Bègue de Germiny
D'Haussonville.
Appay
De Gasté.
Guiraud.
Jancourt.
Duroy de Bruignac
Delis
De Bigault du Granrut.

1865 Forgès
Rémond.
Lamy.
Millard.
Pinet.
Baret.
Chareau.
Mamer.
Graux.
Ferry.
Labadie-Lagrave.
Forn..
Domaison.
David.
1866 Renoult.
Belin.
Viteau.
Oudif ✻.
Bordier.
Beurdeley.
Martin (Georges).
Lanteaume.
Lévesque.
Pernant.
Thoyot.
Duminil.
Darcy.
Villard.
Reboul.
Defiers.
Périllier.
Savary.
Saglier.
Hubert-Valleroux.
Perdé.
Périer.
Morgeaud-Larivière.
Louis.
Martin Planès.
Dacragne.
Gambetta.
Fordeui..
Ler...
Chanet.
1867 Guyot de Villeneuve.
Herbette.
Soiseau.
Carette.
Lacan.
Aylies.
Godin.
Tourseiller.
Guilemot.
Lajoye.
Petit-Didier.
Dulresne.
Augé.
Boyer.
Reitinger.
Fuvre.
L...y.
Coste.
De Royer (Clément).
Thomassin.
Nivet.
Rouxel.
Josseau fils.
Vaucouf.
Dessaint.
De Montaigne.
1867 Boucher d'Argis.
Rambaud.
Valframbert.
Gorteau.
Roux.
Charpentier.
Petit-Dossaris.
Le Cerf.
Fay-Lacroix.
Véron Duverger.
Lecomte.
Godey.
Vallé.
Grellet.
Lerolle.
1868 Boulot.
Lawrence.
De Bonald.
Boissel.
Guyard.
Pougy.
Thirion.
Dumesnil de Maricourt.
Godefroy.
Duvergier.
Chambon.
Moysen.
De Boissy (Charles).
Brault.
Bezou.
Randu.
Dubeau.
Bioche.
Rousseau.
Chastelain.
Languellier.
Lemeunier.
Baudreau.
Cahen.
Chauveau.
Banet.
Doumerc.
Fourens.
Véran.
Brizard.
Boucly.
Frémendity.
Gautier (Jules).
Moutard-Martin.
Dejust.
Philippoteaux.
Sandrique.
Prieur.
Joumar fils.
Rigot.
Guasco.
Platel.
D'ariste.
Martin (Bonoré).
Daguin.
Japiot.
Pinard (C✻).
Obissier.
Paguerre.
Nonat.
1869 Bernault.
Laubet.
Lachèze.
Les Fauris.
Lecourbe.
1869 Boissel.
Fenet.
Demombynes.
Didault.
Lecomte.
Abbadie.
Delzant.
Gallard.
Turquet.
Pialat.
Bistel.
Ferré.
Gérard.
Iénard.
Brenl.
Mutaux.
Lebel.
Worms.
Sick.
Aubé de Bracquemont.
Pouillaude de Carnières.
Bilhourd.
Nusse.
1870 Mélard.
Justin.
Gilles Laviolette.
De Joubert.
Oustalet.
Constant.
Fabre Camille.
Jardin.
Delestre.
1871 Blanche.
Devallée (Oscar).
Bonvilliers.
Grandperret.
Rau.
Ollivier.
Lagrolet.
Jolibois.
Sa...e.
F...d.
Sagnat-Lesage.
Masse.
Bayard.
Le Blond.
Gervais d'Ardin..
Vavasseur.
Didier (Henri).
Boyss...
See.
Sa.neuve.
Lenoël Zevort.
1872 Coulon.
Mir.
Bouchi.
Nyet.
Collignon.
Sestier.
Eliet.
Dufresne de la Chauvinière.
Hubbard.
Lalle.
Bonneville de Marsangy (C.-B.).
Hautberg.
Rehns.
Cœuret.
De-Costa-Athias.

1872 Dugros.
Melsheim.
Germain.
Fauvel.
Houdart.
1873 De Pistoye.
Herold.
Desmaroux de Gaulmin.
Porcherean.
Royer Collard.
Trouvé.
1873 Hendlé.
Caubert.
Bequet.
Camescasse.
Audoy.
Picard-Ernest.
Grélen.
Portanier de la Rochette.
Silva.
Hérard.
1873 Deloison.
Drouet.
Dixmier.
Prunières
De Barthelemy
Ricard
Grémillon
Parent.
Emion.
1874 Grante.
Hémerdinger

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Abbadie, boulevard St-Germain, 76.
Agnel, rue Lazevir, 6.
Aignan, rue d'Aumale, 20
Allou ✻, anc. bât., r du Mont-Thabor, 6.
Ameline, rue de Grenelle-St-Germain, 89.
Appert, rue de Duras, 9.
Appay, rue Royer-Collard, 15.
Arago, rue Pasquier, 7.
Armand ✻, rue Richer, 44.
Arnal (Albert), rue Saint-Lazare, 66.
Arnaud (F.), rue Saint-Guillaume, 29.
Arnoul (Albert), r. du Marché-St-Honoré, 25.
Arrighi, rue de Richelieu, 43.
Asse, rue de la Fontaine, 10 (Auteuil).
Aubé de Bracquemont, r. du Pont-Neuf, 24.
Aubert, r. du Faubourg-St-Antoine, 169.
Aube, rue Jean de Beauvais, 18.
Aulès, rue Caumartin, 15
Le Baeul, rue Neuve-des-Petits Champs, 73.
Baudreau, rue Gay Lussac, 37.
Bauman, quai de Gèvres, 14.
Bayot, rue Saint-Arnaud, 11 *bis*.
Baratin, rue de Trevise, 42
Barbier, rue Labruyère, 8.
Barboux, quai de Gèvres, 12.
Baret, passage Stanislas, 15.
Bathie ✻, rue Jacob, 20.
Bayard, rue d'Aumale, 8.
Baze, rue Laffite, 13.
Beaune, rue d'Enghien, 12.
Beauvais (Eugène), rue Jacob, 37.
Bernard, avenue Victoria, 24.
Becker (Stéphane), r. des Feuillantines, 95.
Belin (Victor), rue Rochambeau, 12.
Bellet (Edmond), rue Taitbout, 67.
Benard, rue de Monceau, 14.
Benon, rue du Port-Mahon, 7.
Benoit (J. T.), rue Saint-Honoré, 336.
Béquet, rue du Dragon, 15.
Berly, rue Brezin, 21.
Bernard-Derosne, rue des Batailles, 9.
Bernault, rue Jacob, 35.
Bertin ✻, rue Jacob, 21.
Bertin (Henri), rue de Louvois, 12
Bertout ✻, rue de Grammont, 14.
Bertrand (A. F.), rue de Lancry, 5.
Besnard de Talancé ✻, rue de Grenelle-St-Germain, 34
Bessy, quai de Seine, 6.
Bethmont (René), place Royale, 9.
Bétolaud, rue de Verneuil, 33.
Beurdeley, rue de Navarin, 30.
Bezou, quai de Louvre, 24
Bidault, rue du Quatre-Septembre, 9
Bihourd, rue Lafayette, 94.
Binoche, rue [illegible], 23.
Bioche, rue Taranne, 10.
Biston, rue du Cherche Midi, 4 *bis*.
Blanc (Félix), rue de la Victoire, 31.
Blanche, boulevard Malesherbes, 75.
Blavot, rue Chabannais, 7.
Blondel ✻, quai du Louvre, 30
Blot-Lequesne, rue du Helder, 14.
Blot-Lequesne fils, rue Gaillon, 5.
Bochet, rue de Londres, 7.
Bochin, rue de Provence, 46.
Bocquillon, rue Godot-de-Mauroi, 26.
Bogelot, rue de la Sainte Chapelle, 15.
Boinvilliers père (G ✻), rue de la Chaussée d'Antin, 28.
Boinvilliers ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, 28
Boisseau, rue de Condé, 20
Boisseau de Malanville, rue de Clichy, 57
Boissel, rue de Provence, 67.
Bonnet, rue d'Assas, 11.
Bonneville de Marsangy père (O ✻, rue Penthièvre, 7
Bonneville de Marsangy fils, rue de Penthièvre, 36.
Boquet, rue Hautefeuille, 9
Bordier, rue de l'Odéon 7.
Borie, quai de Gèvres 8
Boucher d'Argis, rue Saint-Marc, 19.
Bouchez, rue de la Visitation-des Dames Sainte-Marie, 2.
Bouchié, rue de l'Odéon 5.
Bouchot (Félix), rue des Saints-Pères, 13.
Boucly, rue de Clichy, 9.
Bouillet, rue du Mont-Thabor, 7.
Boulloche, rue Rossini, 1.
Boulot, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 24.
Bourgeois, rue Saint-Antoine, 183
Bournat, rue Jacob, 20
Bournisien, rue Bonnet, 136.
Boutry (A. E.), rue Jacob, 4
Boyer, square des Arts et Métiers, 1
Boyesset, rue Saint-Pétersbourg, 14.
Brault, rue Turgot, 2.
Breul, rue Turbigo, 11.
Brisson, rue Mazagran, 9.
Brochet, rue Saint-Honoré, 27
Brosse, rue des Saints-Pères, 10.
Bufnoir, quai d'Orsay, 7
Busson-Billault (C ✻), rue de Rivoli, 176
Caen (Léon), rue Saint-Marc, 25.
Caffin, boulevard du Temple, 11.
Cahen, rue de Grenelle St-Germain, 118
Caillaux, rue de Marsollon, 2.
Calmels, boulevard Beaumarchais, 26.
Camescasse, boulevard Malesherbes, 59
Camoin de Vence, rue de Belechasse, 64

Captier, rue Clauzel, 22
Carette, rue Dusommerard, 11.
Caron, rue de Madame, 6
Carraby, rue Auber, [illegible]
Carré, rue Blanche, 40
Carré (Eugène), rue Taitbout, 51.
Cartier (Ern.), rue du Cirque, 11 *bis*.
Caubert, rue du Temple, 178
Cauchy (O ✻), rue de Tournon, 12.
Cazalens, avenue de Clichy, 39.
Cazeaux, rue de Rivoli, 26
Cazot, rue des Beaux-Arts, 6.
Celliez, rue du Pré-aux-Clercs, 14.
[illegible]aux-d'Est-Ange (Gustave ✻), rue Saint-[illegible]azare, 9
Chambon, rue St-André des-Arts, 51
Champetier de Ribes, rue de Louvois, 4.
Chante Grellet, quai de la Mégisserie, 10.
Charbonnel, boulevard Beaumarchais, 46.
[illegible]harel, rue [illegible]
Charles, boulevard Malesherbes, 42
[illegible] rue de la Ferme des-Mathurins, 15
[illegible]hart, rue des Tournelles, 43.
Chastenet, rue de Navarin, 20.
Chaudé, rue de Condé, 14
Chauveau, place Vendôme, 14.
Chéneau, rue du 29 Juillet, 10.
Chenal, rue Saint Honoré, 221
Cherbau, rue de Lille, 15
Chevalier, rue des Vignes, 14 Passy [illegible]
Chevallier (A. B.), rue de l'Université, 52.
Chrétien, boulevard Saint Michel, 54.
Christ[illegible] [illegible]
Clamageran [illegible]
Clausel de [illegible]
Cléry, rue Taitbout, 80
[illegible]
Clunet, b[illegible]
Cocaret, rue du [illegible]
Colin de St-Marc, rue Mogador, 8.
Colin de Verdière, rue de l'Abbaye-St-Germain, 6
Collignon, rue Richer, 5
Colmet-d'Aage (F. J.), à l'École de droit
Colmet-d'Aage (G ✻), rue Saint-Lazare, 69
Combes, rue d'Abougar, 7
Coustant, rue Hippolyte Lebas, 1.
Cordat, rue d'Enfer, 18.
Corret, rue Bonaparte 7
Coste (Régis), rue de la Michodière, 8
Coulon, rue Pigalle, 28
Courtois, boulv des Filles-du-Calvaire, 22
Couteau, rue de Grammont, 16
Craquelin, rue de Trevise, 35
[illegible], 176
[illegible]
[illegible], 41
[illegible], rue Notre-Dame-de-Lorette, 1
[illegible] rue de Rivoli, 152
Da Costa Athias, rue Blanche, 36.
Dabot, rue de Sorbonne, 2
Dacre gne, rue d'Anjou St-Honoré, 12.
Dagain, quai Malaquais, 15.
Dalmet, rue de Grenelle St-Germain, 112
Janloux-Dumesnils, rue d'Alger, 12
Darcy, rue de Verneuil 40
Darrast, rue Las-Cases 20.
Darriste, rue Las-Cases 24.
David, rue des Saints-Pères 62
Dehacq, boulevard Denain, 10
De Barthelemy, rue Neuve-des-Mathurins 16
De Belleval, rue de Verneuil, 46.
De Bigault du Granrut, rue du Renard, 3.
Deblédis, place Saint-Michel, 7.
De Boissy (Charles), r Sainte Anne 58 *bis*.
De Bonald, rue de Penthièvre, 9.
De Cagny, rue de Rivoli, 158.
De Chégoin, rue boulev. Malesherbes, 95.
Decori, rue le Regrattier, 2
De Cumont, rue Miromesnil, 13.
De Falcos, rue Thérèse, 11.
Deffis, rue de Chabannais 3
Defiers, cité Bergère, 5
[illegible] rue Saint-Roch, 7.
[illegible] rue de Grenelle-Saint-Germain 5[illegible]
De Jonckères, rue Caumartin 2[illegible]
De Joubert, rue Chauveau [illegible]
Lejust, place Ste-Opportune 3
De Jouy, rue du Mar[illegible]
Delacourcelle, rue [illegible]
De Lacroix, boulevard St-Michel, 133.
Delafosse, quai Bourbon, 1[illegible]
De La Garde, rue Saint-Georges, 1[illegible]
Delamarre, rue du Mont-Thabor, 40
[illegible]
Delarey, rue Mons sur-le Prince 5[illegible]
Delattre, boulevard Saint Michel [illegible]
Delaunay (Albert), rue de Tourn[illegible]0
Delaunay (Jacques), rue de la Ferm[illegible]es-Mathurins, 28
Delenge, rue de Turbigo, 18.
Delepelsive, rue Saint-Georges, 26
Delestre, rue Neuve-Bossuet.
De Liebhaber, rue du Cherche-Mi[illegible], 2
[illegible]delson, rue des Vos[illegible]
De orme Achil[illegible] rue La Bruyère 28
Delpre[illegible]
Delsol, quai Voltaire [illegible]
Delzant, avenue de Breteuil, 2[illegible]
Demasson, rue de l'Université 34.
Demange, rue Malesherbes, 17.
Demombynes, rue de Seine, 31.
Demonbynes (Léon), rue Ne-St-Augustin, 31
De Montluc, r Notre-Dame-de-Lorette 39
Demorlaine, boulevard Saint-Michel, 18
Denormandie (P.), boul. Haussmann, 8[illegible]
[illegible]toye, rue Caumartin, 32
[illegible]e (Charles), rue [illegible] Verneuil, 9
[illegible]sil, boulevard St-Germain, 131 (place St-Germain-des Près)
[illegible]ad[illegible] rue de la Monnaie, 13
[illegible] ✻ ancien bâtonnier, r. Scribe, [illegible]
[illegible] [illegible]alman, r. de Verneuil, 31
[illegible] rue Laffite, 43
[illegible], rue Fontaine Molière, [illegible]
[illegible]ommiers, rue Saint Dominique [illegible]
[illegible] rue Favart, [illegible]
De Vallée (Oscar), rue Vezelay, [illegible]
De Villefosse, rue de Richelieu, 98
De Vimpin, rue Jacob, [illegible]
Devin (Léon), rue du [illegible]g Poissonnière, 34
D'Haussonville, rue Saint-Dominique, 102
Didier, rue Joubert, 35
Digard, rue Neuve des Pe[illegible]ts 30 bis 37
Dilhac, boulevard des Italiens, [illegible]

Dixmier, place Sorbonne, 5.
Doumerc, r. de la Ferme-des-Mathurins, 21.
Doussaint, boulevard Malesherbes, 31.
Dréo, rue Saint-Roch, 45.
Drevet, rue Jacob, 16.
Drouhet, rue Meyerbeer, 7.
Dubeau, rue du Faubourg-Montmartre, 59.
Du Buit, boulevard Malesherbes, 59.
Ducamp, rue de Boulogne, 17.
Duez aîné, à Nogent (Seine).
Duez jeune, rue de la Sainte-Chapelle, 7.
Dufaure (J.), ancien bâtonnier, boulevard Haussmann, 127.
Dufour ✻, place de la Bourse, 10.
Dufresne de la Chauvinière, r. Montigny, 8.
Dugros, rue de Lille, 15
Duhamel, rue des Martyrs, 47.
Dulong, rue Jouhert, 30.
Dumesnil de Maricourt, faub. St Honoré, 41.
Duminil, rue Saint-Lazare, 66.
Du Mural (C✻), rue Scribe, 7.
Dumont, rue de l'Odéon, 10.
Duplan (J. P. C.), rue de Londres, 44.
Dupont (Ed.), rue Jacob, 19.
Dupuich (Émile), boulev. Sébastopol, 81.
Dupuy (Eugène), avenue Victoria, 18.
Durier, rue Godot-de-Mauroi, 6.
Durrieux ✻, rue de la Michodière, 8.
Duroy de Bruignac, rue de la Harpe, 1.
Dutard ✻, rue de Rivoli, 79.
Du Teil, rue des Saints Pères, 13.
Duval (Al. Ach.), rue Lavoisier, 10.
Duval (Léon), boulevard Haussmann, 39.
Duverdy ✻, place Boieldieu, 1.
Duverger, rue Soufflot, 2.
Du Verger, boulevard du Temple, 54.
Eliet, rue Lafitte, 5.
Emion, rue du Jardinet, 13.
Engelhard, rue Jacob, 28.
Esquive, rue Monsieur-le-Prince, 10.
Fenne, rue Jacob, 48
Fabre (G.), quai des Célestins, 44
Fabre (Camille), avenue Victoria, 14.
Falateuf, rue Saint-Roch, 35
Falateuf (Oscar), rue du Conservatoire, 8.
Farjas, rue de Damiette, 1.
Farjasse, rue du Cloître-Saint Honoré, 6.
Favel (Théodore), rue d'Assas, 136.
Favre (Jules), ancien bâtonnier, rue d'Amsterdam, 91.
Fay-Lacroix, rue de Rivoli, 89
Fenet (Constant), place Boieldieu, 1.
Fenet, rue Saint-André-des-Arts, 27.
Ferteuil, rue du Mont-Thabor, 34.
Ferré, rue de Lille, 35
Ferry, rue Saint-Honoré, 372
Fiémand, rue de Rennes, 77.
Floquet, rue du Cirque, 3.
Flourens, place du Théâtre-Français, 3.
Follet, rue Jacob, 43.
Fontaine (de Rambouillet), r. Notre-Dame-de-Lorette, 40
Fontanne, rue Mazarine, 9.
Fontan, rue de l'Observatoire, 20.
Forest, rue Sainte-Anne, 23.
Forni, rue Turbigo, 3
Fournier, rue de Châteaudun, 27.
Fourtanier (Paul), rue St-Lazare, 80.
Frémard, rue Saint-Lazare, 89, avenue du Coq, 5.
Frémendity, rue St-Honoré, 195.
Frigeon, rue des Beaux-Arts, 4.
Fromageot, rue de Douai, 1
Gallard, place Vendôme, 23
Galoraye, quai Voltaire, 17.
Gambetta, rue Montaigne, 12.
Ganneval, rue Saint-Lazare, 70.
Garnier (F. X.), rue de Tournon 14
Garnier-Guy, rue Saint-Lazare, 79.
Gatineau, place du Théâtre-Français, 2.
Gaudry ✻, ancien bâtonnier, *doyen*, rue des Saints-Pères, 7 *bis*.
Gaultier-Passerat, rue de la Chaussée d'Antin, 29
Gautier (Jules), rue de Trévise, 43.
Gautier, rue de Condé, 9.
Géraud, rue de Fleurus, 23
Germain (Léon), rue Notre-Dame-de-Lorette, 41.
Gervais, rue de Seine, 74.
Gervais d'Aldin, boulev. de Strasbourg, 58.
Gibert, rue d'Amsterdam, 18.
Giboulot, rue d'Enfer, 69.
Gilles-Laviolette, rue des Pyramides, 6.
Godefroy, rue Godot-de-Mauroi, 18
Godey, faubourg Poissonnière, 113.
Godin (Paul), rue d'Assas, 15.
Gorteau, rue Gay-Lussac, 17.
Gosselin (Louis), rue Saint-Séverin, 17.
Gossin, boulevard Saint-Michel, 91.
Gourd, rue Saint-Antoine, 6.
Grandmanche de Beaulieu, r. d'Aumale, 16.
Grandperret (O✻), rue de l'Élysée, 22.
Grante, rue d'Arcole, 3
Graux, rue Caumartin, 29
Grehen, rue Castiglione, 6
Greilet, rue de Strasbourg, 15.
Gremillon, rue de Rivoli, 114
Gressier (C✻), boulevard Haussmann, 73.
Grévy, anc. bâtonnier, rue St-Arnaud, 8.
Grosjean, rue Bredy, 22.
Grout, rue des Grands Augustins 5.
Guasco, rue de Seine, 71
Guerrier, rue Berger, 31.
Guiard, rue de la Paix, 10.
Guillemot, rue Neuve-St-Augustin, 19.
Guinet, faubourg Montmartre, 40
Guiraud, place Saint-Michel, 3.
Guyot de Villeneuve, rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.
Hubert, rue Monsieur-le-Prince, 35.
Hardoin, rue Boissy-d'Anglas, 9
Hardy de Blanzay, rue Saint-Dominique 75
Hautberg, rue Bonaparte, 15
Hélert (C✻), rue d'Anjou St-Honoré, 46.
Helbronner, rue d'Aumale, 5
Hémerdinger, passage Saulnier, 11.
Hendle, rue Chauchat, 12.
Hérard, rue Bellechasse, 29.
Herbette, rue du Rocher, 65.
Hérold, rue de Rennes, 80.
Houdart, rue Drouot, 4.
Huard (Adrien), rue Chauchat, 10.
Hubbard, rue Corneille, 3.
Hubert, rue Bleue, 17.
Hubert Valleroux, rue Cassette, 39.
Humann, rue de Passy, 40
Isambert, faubourg Poissonnière, 33.
Jancourt, rue Pasquier 24
Janolin, rue d'Argenteuil, 36.

Japiot, rue St-Pa[illegible]
Jar[illegible] Ferd.), rue [illegible] Verneuil, 40.
Jarmain, rue Saint-L[illegible]zare, 13.
Jay, rue de Seine, [illegible]
Jenard, rue Jacob, 30
Johanet, rue Richer, 47
Jolibois, rue Portalis, 7
Joly (Maurice), rue de Provence, 31.
Jones, rue Saint Lazare, 74.
[illegible] Desclosières, rue Tronchet, 4
[illegible]au (C✻), rue de Suresnes [illegible]
[illegible] rue de Suresnes [illegible]
Joumar père, rue de Lille, 7 *bis*
Joumar fils, rue de Lille, 7 *bis*
Jourdan, rue Berenger, 19
Jovart rue Blanche, 61.
Justin, avenue Constantine 3 (Cité)
Juteau, rue de Tournon, 17
[illegible]badie-Lagrave, rue Tronchet, 18.
[illegible] (Paul), rue de Choiseul, 15
[illegible] bâtonnier, rue Thérèse, 16
[illegible] rue de Verneuil, 40
[illegible] rue Bonaparte, 1.
[illegible] Léopold, boulev Sébastopol, 3.
Lachèze, rue de Vaugirard, 60.
Lacoin rue de l'Université, 9
[illegible] rue de l'Université, 3
[illegible] rue Saint-Georges, 41.
[illegible] place de la Concorde, 8.
[illegible]
Lambert, rue de Rivoli, 162
Lamy, place du Palais-Bourbon, 8
Landier, boulev Saint-Germain, 74
Langlois (A. H.), boulev. Sébastopol, 27
Languellier, rue du Château-d'Eau, 18.
Lanthelme, rue Chanoinesse, 10.
Larolières, rue Sainte Anne, 5
Lassis, rue Mogador [illegible]
Lastoundat, rue Vieille-du-Temple, 108.
Laulet, rue de Jussieu, 31
Laurier, rue d'Aumale, 7
Lavaux ✻, rue de l'Eperon, 10.
Lawrence, rue de Madame, 7
Le Bègue de Germiny, rue du Bac, 32.
Lebel, rue St-André-des-Arts, [illegible]
Lebergnier, rue Richelieu, 28
Lablond, rue d'Hauteville, 55
Lebrasseur rue Ronner, 41
Lecanu, rue d'Enghien, 44
Lecerf rue [illegible]
Le Chevalier de Valois 7
Lecl[illegible] [illegible]ries-d'Artois, 38
Lecointe, rue Sainlot, [illegible]
Lecomte (Lucien), rue Saint-Lazare, 103
Lecourtier, rue Godot-de-Mauroi, 26.
Lefebvre (F. V.), rue Malesherbes, 1.
Lefèvre (Albert), rue du Mont-Thabor, 24
Lefèvre-Pontalis, rue Neuve-des-Mathurins
Lefrançois, rue de la Chaussée d'Antin, 47.
Legrand (Alb.), rue d'Hauteville, 74
Lejeandre, rue Neuve-Saint-Augustin, 11
Lemeunier, rue de Rivoli, 134
Le Mouel, rue Sainte-Anne, 51 *bis*.
Lemeunier, boulevard Beaumarchais, 78
Lenoël, rue Saint-Honoré, 370
Lenoel Zevort, place Dauphine, 9
Lenté, rue de la Chaussée-d'Antin, 15
Léon, rue d'Alger, 12
Le Peu ✻, rue Caillon, 11
Lepelletier [illegible], rue de Verneuil
Leroide, rue du Bac, 122
Lesage (Leon), rue de Rivoli, 116
Les Fauris, quai des Orfèvres, 54.
Lesourt, rue Jacob, 20
Leven, rue de Trévise, 45
Levesque (Jules), rue de Rivoli, 194.
Lévy, rue des Quatre-Fils, 22
Limet, rue de la Paix, 16.
Liot, rue Monge, 19.
Louville (Albert), rue des Moulins, 15
Louis rue Rich[illegible]
Lucas de Gr[illegible], rue Lepic, 9
Magnier, r. de la Ferme-des-Mathurins, 28
Maher, quai des Grands-Augustins
Maillard, avenue Victoria.
Malapert, boulevard Magenta [illegible]
Malot, rue Mazarine, 68
Manchon, rue Saint Ben, 6.
Manessier, boulevard Voltaire [illegible]
Manuel, rue de Saint-Petersbourg [illegible]
Maritain, rue Caumartin, 11
Martin (Albert), rue Duphot, 9
Martin (J. L.), boulevard Saint-Michel, 19
Martin (Honoré), rue du Val-de-Grâce, 18
Martin (Georges), rue de Rennes, 126.
Martin (Phileas), boulev Saint-Michel 56.
Martin (Henri), rue des Petites-Ecuries, 19
Martin Tommy), rue des Beaux-Arts
Martin, rue Taitbout, 91
Masse, rue du Conservatoire, 13.
Massu ✻, rue de la Victoire,
Mathieu (O✻), rue Sainte Anne,
Mathieu-Bodet (Emile), rue [illegible]
Mathieu-Bodet (Henri), rue de la Victoire, 75
Meline, avenue Victoria, 18
Menesson, cité Bergon[illegible], 6
Michel (Jules [illegible]
Michelons, boulevard Latour-Maubourg, 2
Millard, rue Saint-Georges
Mir, rue de l'Univer[illegible]
Mondière, rue Rivoli, 110
Mongin de Montrol, rue de Marignan, 27
Montaigut, rue des Beaux-Arts, 9.
Moreau (Henri), rue des Pyramides, 5
Moreau (Paul), rue de Charenton, 1[illegible]
[illegible]
Morel de Kuhlewein, rue Saint-Sulpice, 30
Morise, rue Bonaparte.
Moutard-Martin, rue Hautefeuille, 9
Moysen, rue Beaumur, 49
Mulder, quai Malaquais, 19
Margeaud Lariot, boulev St-Germain, 40
Mutteaux, rue d'Hauteville, 66
Myer, rue Malesherbes, 8.
Nettre, rue de Charrol, [illegible]
[illegible] Ville-l'Evêque, 19
[illegible] rue Mazarine, [illegible]
Nivet, boulevard de Strasbourg, 62
Noël, rue du Bois-de-Rome, 66.
[illegible] rue Bonaparte, 3.
[illegible] Lorens (C✻), r. de Verneuil, 4
[illegible] Caumartin, 7.
[illegible] rue Taranne, 12
[illegible] Michel, 27
[illegible]sier, rue Thérèse, 16.
Olivier (Adolphe), rue de [illegible]renelle-Saint-Germain, 43
Oudin, rue de la Paix,
Ouin ✻, rue Rossini, 3

Oustalet, rue de Navarin, 7.
Pagnerre, rue Taitbout, 63
Papillon, rue Louis-le-Grand, 1
Parent, rue de Clichy, 67
[illegible], rue Chabannais, 3.
[illegible], rue Laffite, 7.
Peaucellier, rue de l'Odéon, 14.
Penaud, rue de l'Isly, 5
Périer (Ch.), quai de l'Hôtel-de-Ville, 46.
Perillier, rue des Écoles, 38.
Périn (Jules), rue des Écoles, 8.
[illegible], rue Saint Honoré, 191
Perrot de Chaumeux, rue de Seine, 18.
Petit-Didier, rue de Trévise, 28
Petit-Dossaris, boulevard Magenta, 89.
Philbert, rue Taitbout, 7
Philis, rue des Beaux Arts, 4.
Pallat, rue Christine, 9
Picard (Ernest), avenue de la Grande-Armée, 80
Pic[illegible], rue du Bac, 40.
Pignon, rue de la Victoire, 43.
Pilet des Jardins, rue Ventadour, 5
Pinard (Ernest)(C❋), boul. Haussmann, 85.
Pinchon, rue Richer, 54.
Pinet (Alb.), rue Saint-Honoré, 49.
Pinvert, rue de Nesle, 8.
Pissot, rue Cassette, 23
Plate, rue des Missions, 15.
Plocque ❋, ancien bâtonnier, rue Saint-Georges, 41
Plo[illegible] de la Mégisserie, 18
[illegible] rue Sainte-Placide, 54
Pou[illegible], rue Christine, 5
Popelin, rue de Rivoli, 82
Porché, rue de Rivoli, 122
Porchereau, rue d'Abbeville, 3
Porée, avenue de Lamothe-Piquet, 16.
Poré, rue Bertin Poirée, 16
Portalès, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 66
Portanier de la Rochette, rue St-Benoît, 5
Porte, rue de Seine, 34.
Pouget, rue Léonie-Chaptal, 7
Pougy, rue de Grenelle-St-Germain, 42.
Pouillet, rue de l'Université, 10.
Pouplaude de Carnières, boulev. Haussmann, 73
Poyet (Éd.), rue de Miromesnil, 23.
Prat, rue de la Tour-d'Auvergne, 16.
Prestat, rue Cherubini, 1.
Prévost, rue de Vaugirard, 55
Prieur, rue des Martyrs, 16
Imp[illegible] rue Mogador, 6
Prunières, rue de Berlin, 51
Pulliod, rue de Rivoli, 73
[illegible], rue [illegible], 12.
Quignard, boulevard Sébastopol, 82.
Racle, boulevard Saint-Michel, 81.
Rambault, rue des Beaux-Arts, 12.
Lambaud, rue d'Antin, 23
Ramond, rue de Bruxelles, 15
Ravelet, rue de Madame, 6
Raveton, rue de la Sourdière, 25
Ravinet, rue Saint-Dominique, 40
Reboul, rue Saint-Honoré, 281.
Recamier, rue du Regard, 1.
Rehns, rue de Rivoli, 82
Reitlinger, rue Meyerbeer, 4.
Renaud, rue de la Tour-des-Dames, 8.
Renda (Ambroise), rue de l'Université, 11.
Renoult, boulevard Saint-Michel, 101.
Reyneau, rue de la Faisanderie, 39.
Ricard, rue de Tivoli, 19.
Richard (M. L.), rue Fabert, 44.
Richer, rue du Port-Mahon, 12
Rigot, rue de Grenelle-St-Germain, 42.
Rivolet, rue Guénégaud, 9.
Robert-Dumesnil.
Roger (Aug.), rue St-André-des Arts, 41.
Roger de Chalabre, rue du Bac, 87.
Rousse ❋, ancien bâtonnier, rue du Helder, 17.
Rousseau, rue St Honoré, 222.
Rousselle (André), rue Hautefeuille, 1
Rousselle, rue des Beaux-Arts, 3
Roux, boulevard Saint-Michel, 38.
Rouxel, rue Tronchet, 23
Royer-Collard, rue des Écoles, 46.
Saglier, boulevard Sébastopol, 4.
Sagot-Lesage, rue Castellane, 13
Saint-Omer, quai Saint-Michel, 13.
Salle, boulevard Haussmann, 39.
Salneuve, place Saint-Michel, 5.
Salsac, rue Turbigo, 38.
Sandrique, rue des Écoles, 4.
Sangnier, rue Saint-Guillaume, 34
Sauvalle, rue du Pont-Louis-Philippe, 1.
Savary, rue Neuve-des-Mathurins, 95.
Schmoll, rue de Turenne, 123
Sciout, rue Saint-Honoré, 175
Scribe (J.), rue Maubeuge, 6
[illegible] des Petites Écuries, 47.
Segnier, rue du Regard 5
Segnier, rue du Cherche-Midi, 5
Seligmann (L.), boulev. Malesherbes, 35.
Sellier d'Ennequin, rue de Monnaie, 13.
[illegible] des Mathurins 15
Serret, rue de [illegible], 27
Sessler, rue de la Chaise, 31
Sève, rue St-André-des Arts, 58.
Silva, faubourg St-Martin, 64.
Silvy, rue Humboldt, 2
Soleau, boulevard Saint-Germain, 73.
Son-Dumarais, rue de Seine, 41.
Sougit, boulevard Saint-Germain, 54.
Spuller, rue de Rome, 15.
Stahl, boulevard Saint-Michel, 8.
Suin, rue du Mont-Thabor, 7
Sully de Leyris, rue des Batignolles, 63.
Taillandier, rue du Cherche-Midi, 17
Tarlier, rue de l'Éperon, 10.
Templier ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.
Teulet, rue de Tournon, 2
Thébia, boulevard St Michel, 1.
Thi[illegible] rue de Monceaux, 85
Thiroux, rue d'Hautevill[illegible]
Tholomé, rue de Rivoli, 4
Thomas (Frédéric), rue Geoffroy-Marie, 3.
Thomassin, rue Bonaparte, 2
Thureau, rue Garancière, 11.
Thus, rue d'Alger, 14
Tourseiller, rue de Seine, 10.
Tourseiller (Émile), rue de Seine, 10.
Toussaint, rue Gaudot-de-Mauroi, 19.
Travers, rue Saint-Martin, 22.
Treat ❋, rue d'Angleterre, 2
Trélat, rue des Rosiers, 3.
Troley de Rocques, rue Feydeau, 26.
Trouvé, rue Richer, 12.
Truinet, faubourg Saint-Honoré, 83.

Turin, rue Saint-Sulpice, 36.
Turquet, rue de la Révolte, 11 (Neuilly).
Una, rue de Seine, 31.
Uzanne, rue du Hasard-Richelieu, 17.
Valette (Aug., (O✲), rue Soufflot, 2
Valframbert, rue Lafitte, 46
Valé, rue du Pont-Louis-Philippe, 7
Varin (A. J. A.), boulevard Malesherbes, 7.
Vatel, rue de Hanovre, 4.
Vautrain, quai Bourbon, 21.
Vavasseur, rue du Cadre, 10
Véran, boulevard Saint-Michel, 49.
Verbeckmoës, av. de l'Impératrice, 62.
Veron-Duverger, rue Soufflot, .
Vigneaux, rue Saint-Guillaume, 31.
Vulard, rue Grange-Batelière, 16
Viteau, rue Beauregard, .
Vuatrin ✲, à l'École de droit.
Weber, rue Neuve-Saint-Augustin, 55
Worms, rue Jacob, 28

Conseil de l'Ordre (année judiciaire 1873-1874). MM.

Lacan ✲, *bâtonnier.*

Rocque ✲, *anc. bâtonnier.*	Comet d'Aage, *trésorier.*	Péronne.
Favre (Jules), *idem.*	Champetier de Ribes, *archiv.*	Betolaud.
Dufaure, *idem.*	Ballot.	Renard
Allou, *idem.*	Le Borquier.	Beaupré
Grevy, [illegible] *idem*	Nicolet ✲.	Clausel de Coussergues
Poussin, [illegible] ✲ *idem.*	Boulloche, *archiviste.*	Fulateuf (Oscar), *secrétaire.*
Templier ✲, *cons. de la bibl*	Gresson ✲.	Martini

M. Boucher fils, *sous-bibliothécaire*, rue du Bac, 65
M. [illegible] *secrétaire* [illegible]-le Prince, 30
M. Augier ✲, *employé au secrétariat*, place Saint-Germain-des Prés, 46.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigents, se tiennent le samedi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 heures, à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats, au Palais de Justice.

AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION. (*Voy.* p. 88)

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS.

EXERÇANT DANS TOUT LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL.

(Pour les fonctions attribuées aux notaires par la loi, voir page 513.)

Ordre de réception. MM.

1831 Thomas (O✻), *doyen.*
1832 Fould.
1839 Hatin.
1840 Boissel.
1841 Ducloux (O✻).
1842 De Madre ✻.
1843 Jozon (Auguste).
1846 Massion.
Turquet.
1847 Gozzoli.
Dubois.
Amy.
Acloque ✻.
Lindet.
1848 Sebert ✻.
Durant.
Du Rousset.
Lavocat.
Dufour ✻.
1849 Lefebvre.
Meignen.
1851 Galin.
1852 Pourcelt ✻.
1853 Persil.
Bertrand-Maillefer.
Barre.
Mocquard ✻.
Bazin.
Potier de la Berthellière
1854 Mas.
Baron.
Lemaitre.
1855 Frémyn ✻.
Fovard, 2e *syndic.*
1856 Piat.
Carré.
Péan de Saint-Gilles, 1er *syndic.*
Cottin.
Desforges.
1857 Bacquoy Guédon, *président.*
Febvre.
1857 Démonts.
Lamy.
Delapalme (Jul. E.) ✻, *rapporteur.*
Pascal.
Vassal (Philéas).
Jozon (Émile).
1858 Tandeau de Marsac.
Simon.
Du Boys.
Demanche.
Morel d'Arleux (Ch.).
Aveline.
1859 Girardin.
Lavoignat.
1860 Morel Darleux (Félix),
Deves.
Schelcher.
1861 Cabaret.
De la Palme (Émile), 3e *syndic.*
Corrard.
Sorbet.
Lecière.
Courot (Armand).
1862 Robin (Gustave), *secrétaire.*
Trousselle.
Renard.
Lefébure de St-Maur.
Duplan, *trésorier.*
Leroy.
Gatine.
1863 Hullier ✻.
1864 Lamontagne.
Gamard.
Moreau.
1865 Bourget.
Delaunay.
Breuillaud.
Deschars.
Berceon.
1865 Segond.
1866 Robert.
Merlin.
Harly Perraud.
Pinguet.
Rouget.
Meunié.
1867 Pelletier.
1868 [illegible].
Yver (Albert-Henri).
Baudrier.
1869 Ploux.
Bournet de Verron
Bonneau.
Goupil.
Aumont-Thiéville.
1870 Aubron.
Pitaux.
Martin Deslandes.
Batardy.
Robin (Georges)
1871 Laverne
Cocteau
Mégret.
Martin.
Robineau.
1872 Rigault.
Duluard.
Champetier de Ribes.
Masson.
1873 Hesquet.
Perard.
Surrault.
Bezanson.
Colleau.
Mouchet.
Gentien.
Ricard.
Cherrier.
Michelez.
1874 Baudoin.
N....

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES. MM

(Ce signe — est pour *en remplacement de.*)

Acloque ✻ = Grandmier, rue Montmartre, 146.
Amy (avant l'annexion notaire à Passy), rue Franklin-Passy, 12
Aubron — Thollard, avenue Victoria, 18.
Aumont-Thiéville — son père, boulevard Bonne-Nouvelle, 10 *bis*
Aveline (avant l'annexion notaire à Vaugirard), rue Beurel, 32.
Bacquoy Gaddon = Lecomte, rue Saint-Antoine, 214
Baron (avant l'annexion notaire à Batignolles), rue Biot, 8
Barre — Boucher, boul. des Capucines, 9
Batardy — Marcq, rue Drouot, 19
Bau[illegible] Le Monnyer, rue de Châteaudun 38
Baumier = Delaporte, rue de la Chaussée-[illegible] 68
Bazon T[illegible] Lasnneaux, r. Ménars, 8.
B[illegible] son père ✻, avenue Napoléon, 4
Bertrand-Mallefer = Jean-Fabien, rue du Hâvre, 10
Besançon — Trépagne, quai du Louvre, 8
Boissel = Morisseau, rue Saint-Lazare 89
Bonneau = Beau, rue du Faubourg Poissonnière, 7.
Bourget — Châtelain (Ernest), rue Saint-Georges, 45
B[illegible] Varron son père, rue Saint-H[illegible]
Br[illegible] berge, rue Saint-Martin, [illegible]
C[illegible] Jeune rue Lafayette, 28
Carré Vallée, place des Petits-Pères, 2
Champetier de Ribes = Delapalme (Alfred ✻, rue Castiglione, 16.
Cherrier — Bertrand (Ernest), rue Jean-Jacques Rousseau, 19.
Coctaux — Fou[illegible] rue [illegible] 17
Colleau — Bouvery, avenue [illegible]
Corrard — Dupont ✻, rue Montmartre, 17
Cottin = Esnée, boulevard Saint-Martin 3
Courtot (Armand) — Lambert, place Saint Michel, 6.
De la Palme (Émile, = Bugeaud, rue de la Chaussée-d'Antin, 1
Delapalme (Jules Émile ✻ = son père, rue Auber, 11
Delaunay = Mestayer, rue de la Chaussée d'Antin, 44
De Madre ✻ = Danloux-Dumesnils, rue Saint-Honoré, 205
Demanche — son père ✻, rue de Condé, 5
Démonts = Guénin, place de la Concorde, 8.
Desmarets [illegible] rue de Grenelle St-G., 9
Desvignes Chagnier, rue d'Hauteville, 1
Devaux [illegible] la Chaume, r. Laffitte, 8
Dubois = Lelandy, r. des Petites-Écuries, 49.
Du Bois = Aubry, boul. des Italiens, 2
Duclaux (O✻, = Goudouin, rue Boissy d'Anglas, 9
Dufour ✻ — Cahouet, boulevard Poissonnière, 15
Dulong = Gripon, r. de Luxembourg, 47
Dupian — Raveau, rue Saint-Honoré 193
Durant = Outrebon, r. du Fg St-Honoré, 64.
Du Rousset [illegible] ✻ [illegible], 18
Fabre Morel et Le-Roy ✻, r. Thévenot, 14.
Fo[illegible] Florent, r St-Marc-Feydeau, 24.
[illegible] boulev. Haussmann, 94.
[illegible] son père ✻, rue Belle-[illegible]
[illegible] Prevoteau, r. St-Marc, [illegible] grand, 18.
[illegible] Watin, rue de C[illegible] 16
[illegible]
[illegible]
Gentien — Planchat, boulevard de Strasbourg, 6
Goupil = Vieljeux ✻, quai Voltaire, 33
[illegible] (avant l'annexion notaire à Belleville), rue de Paris-Belleville, 81
Liberty-Perrand = Desprez (C✻), rue des [illegible]
Hétu [illegible] rue Neuve des [illegible] Champs, [illegible]
Hocquet — Rogot, rue de Flandre [illegible] lette, 20
Huchet ✻ — son père ✻, rue de Grammont, 16
Jozon (Auguste) — Louvancour, boulevard Saint-Martin, 63.
Jozon (Émile) Meunier, r. St-H[illegible]
Lamontagne Vassal, Arsène [illegible]
[illegible] 10.
[illegible]
Lavocat — Dorival, quai de la Tournelle, [illegible]
Lavoignat — Baudier ✻ rue Auber.
Leclère — Angot, rue Saint-Martin, 88
Lefebure de Saint-Maur — son père, rue d'Aboukir, 77.
Lefebvre — Schneider, rue Tronchet, 34
Lemaitre — Moreau (O✻), r. de Rivoli, 64.
Leroy — Chandru[illegible] rue Saint-D[illegible]
Lindet = Girard, bou[illegible] Saint-Michel, 9
Martin = Ingrain, rue de La Chapelle
Martin-Deslandes = Bouchard, place Boïeldieu, 1.
[illegible], rue de Boudy[illegible]
[illegible] Guerrier boulev. Haussm[illegible]
Maton Prestat ✻, rue Perrault, 4
[illegible] [illegible] 45
Mignen Charpentier, r St-Honoré, 370.
Moreau — Defresne, boulevard Saint Germain, 217
Meunié [illegible]ousin, rue du Cherche-Midi, 17
Micheson [illegible] rue Saint-Ferdinand 8 Tornes, 10
Mocquard ✻ = Noël (Casimir) (C✻), rue de la Paix, 5.
Moreau—Fuseau-Lavanne, r Vivienne 5
Morel d'Arleux (Charles) — son père ✻, rue de Rivoli [illegible]
Morel-Darleux (Félix) = Delahaye, rue du Faubourg-Poissonnière, 35
Monchet fils — son père, rue Le Peletier [illegible]
Pascal — Des[illegible] r Gre[illegible] r St [illegible]
Pean de Sa[illegible] Gou[illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible], r St-Honoré [illegible]
Petit [illegible] Vavre, rue Pasquier, 34.
Pet[illegible] Huet, rue de Turbigo, 1.
Pinguet = Guerrier, rue des Pyramides, 8.

Ptaux = Paumard, rue du Faubourg-Poissonnière 2
Ploix = Gérin, place de la Bourse, 10.
Poletmich = Yver (Julien), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 116.
Potier de la Berthellière (Armand) = Dentend, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 5.
Pourcelt ✻ = Pluchart, rue de l'Université, 46.
Renard = Boudin de Vesvres (O✻), rue du Quatre Septembre, 2.
Ricard = Orcibal, boulevard St-Michel, 26.
Rigault = Charlot, boulevard Sébastopol, 31.
Robert = Dumas, boulev. Saint-Denis, 24.
Robin (Georges) = Crosse, rue Jean-Jacques-Rousseau, 14.
Robin (Gustave) = Chatelain (Aug.) ✻, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
Robineau = Chapelier, quai de la Mégisserie, 20.
Rouget = Duval, rue Louis-le-Grand, 7.
Schelcher, = Tresse, rue Le Peletier, 18.
Schmitt ✻ Gambier, rue Saint-André-des-Arts, 45.
Segond = Foucher ✻, rue Lafitte, 7.
Simon = Lefer, rue Richelieu, 85.
Sorbet = Colmet, r. du Fg-Montmartre, 4.
Surrault = Courot (Ferdin.), r. de Cléry 5.
Tandeau de Marsac = Thiac ✻, place Dauphine, 2.
Thomas (O✻), *doyen* = Michaux, rue Bleue, 17.
Tollu = Roquebert ✻, rue Ste-Anne, 69.
Trousselle = Guyon, boulevard Bonne-Nouvelle, 27
Turquet = Hailig (O✻), r. de Hanovre, 6
Vassal (Phiéas) = Goudchaux, boulevard Sébastopol, 58
Yver (Albert-Henri) = son père ✻, rue de Châteaudun, 10.
N.... = Lentaigne, r Louis-le-Grand, 11.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. MM

1850 Poussie, à Aubervilliers.
1853 Fermé, à Suresnes.
Corrard, à Boulogne.
1854 Leclerc ✻, à Charenton
1856 Tessiore, à Fontenay-sous-Bois.
1858 Gautier, à Nanterre
1859 Gosse, à Bourg-la-Reine.
1860 Weis, à Courbevoie.
1863 Besnard, à Saint-Denis.
1864 Taupin, à Clichy.
Breugnon, à Pantin.
1864 Tougard, à Saint-Denis.
1865 Pottier à Nogent-sur-Marne
Lobillard à Montreuil.
1867 Sautelet à Vincennes
1868 Durand, à Nogent-sur-Marne.
1872 Legrand, à Charenton-le-Pont
Deherpe, à Colombes
Ballu, à Vitry-sur-Seine
1873 Dubost, à Sceaux
Thomas, à Arcueil
1874 Dujardin ✻, à Neuilly.

MEMBRES DE LA CHAMBRE. (Session de mai 1874 à mai 1875.)

M. Thomas (O✻), *Doyen.*

MM. Bacquey Guédon, *prés.*
Poan de Saint-Gilles, 1er *syndic.*
Fovard, 2e *syndic.*
De la Palme (Emile), 3e *s.*
De la palme (Jules-Émile) ✻, *rapporteur.*
Robin (Gustave), *secrétaire.*
Duplan, *trésorier.*
Leclerc (de Charenton) ✻.
Schelcher.
Corrard (de Paris).
Courot (Arnould).
Lefébure de Saint-Maur.
Leroy.
Gatine.
Hallier ✻.
Besnard (de Saint-Denis).
Lamontagne.
Breullaud.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment du Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à 8 heures du soir. Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et avoués de la compagnie. MM.

Dufaure..... } avocats à la cour d'appel.
Rousse ✻.... }
Fosse, } avocats au Conseil d'État et à la
Guyot, } Cour de cassation.

Bernheim, avoué près la cour d'appel.
Tixier, avoué près le tribunal de première instance.

M. Rabon, *agent de la compagnie,* au Châtelet.

Notaires honoraires de Paris. MM.

Lairtullier, à Saint-Denis-en-Val, près et par Orléans.
Fourchy père, quai Malaquais, 5.
Cotelle (O✻), rue Tronchet, 8.
Meunier, rue de Luxembourg, 21.
Charlot ✻, passage Violet, 3.
Morel d'Arleux ✻, rue de Lille, 30.
Chandru, rue de Rivoli, 35.
Dreux, boulevard Haussmann, 60.
Monnot-Leroy ✻, rue Thévenot, 14.
Lecomte, rue Saint-Lazare, 103
Foucher ✻, rue de Boulogne, 22.
Jaussaud, à la Malignerie par Anet (Eure-et-Loir).
Chatelain ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 7
Beaufeu ✻, rue Saint-Lazare, 89, avenue du Coq, 8.
Yver (Henri) ✻, rue Bleue, 13.

Wassehn-Desfosses, rue de Lisbonne, 29.
Duval, rue de la Victoire, 88.
Guyon, rue de la Chaussée-d'Antin, 60.
Mouchet, rue Singer, 28.
Dupont ✲, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 43
Yver (Julien), rue du Fg-St-Honoré, 116.
Faiseau-Lavanne, rue Bleue, 17.
Lefort, rue de Grenelle-Saint-Germain, 14.
Beau, rue Keppler, 3
Crosse, rue de Douai, 46.
Delapalme (Alfred) ✲, rue de Rivoli, 214.
Gripon, rue de Luxembourg, 47
Prestat ✲, rue Leroux, 2, (avenue d'Eylau).
Fourchy fils, rue F[illegible] 4
Bertrand (Ernest), rue de Ri[illegible] 18
Courot (Ferdinand), rue Mon[illegible] 10
Rapet, rue Lafayette, 189

Voir aussi les honoraires des cantons ruraux. MM.

Gautier (de Nanterre).
Lejeune ✲ (de Pontoise).
Maufra (de Sceaux).
Michel (de Choisy-le-Roi).

AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Les avoués près la cour d'appel sont licenciés en droit, [illegible] le serment d'avocat. Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi page 51[illegible],

Ordre de réception. MM.

1838 Marais, *doyen.*
1839 Mavré ✲.
1840 Tetart.
1846 Houdard.
1849 Levaux.
1854 Perrin.
1855 Lesage.
1856 Robert.
Defontaine.
1857 Bernheim.
Bailly.
Poullet.
Pochet.
1859 Lafontaine.
Pavie.
Renard.
Dazet.
Giot.
1860 Bethemont.
1861 Dézairs.
Second.
Josias.
Gallois.
1862 Claveau.
Fabignon
Beaume
Mesnier.
Cœuré.
Dancourt.
Delastre.
De Montfleury (de Gajot)
1863 Dumas (Ribadeau).
Gavignot.
Mercier.
1864 Bellencourt.
1866 Theller.
1866 Desrousseaux
1867 Chauvelot (Gustave)
Vacher
1868 Millet ✲.
[illegible]
[illegible]
1869 [illegible]
[illegible]
1870 Labey
Chauvelot (Paul)
Pommier
1872 Bonnin
Pouzin.
Bordeaux.
1874 Mermilhod
Vacheron.
N.....

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = est pour *en remplacement de.*)

Bailly — Huard, rue de Grammont, 25
Beaumé — son père ✲, rue Ste-Anne, 46.
Bellencourt — Lahoas ✲, r. du 29 Juillet, 5.
Bernheim — Ghéerbrant, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
Bethemont — Caron, rue Le Peletier, 51.
Bonnin = Leroy, rue Caillon, 20.
Bordeaux — Deroulède, rue de Rivoli, [illegible]5
Chauvelot (Gustave) = Bornot, rue Bergère, 21.
Chauvelot (Paul) = son père ✲, rue Richelieu, 28 *bis.*
Claveau — Viault, boulev. Sébastopol, 21.
Cœuré — Naudot, rue Sainte-Anne, 49.
Dancourt — Parmentier, boulevard Poissonnière, 14.
Dazet — Spicrenaël, quai de la Mégisserie, 2[illegible].
Defontaine — Dubosco, boulevard Montmartre, 14.
Delastre = Jevardat-Fombelle, boulevard Bonne-Nouvelle, 8.
De Montfleury (de Gajot) = Grison, rue Gomboust, 4.
Desrousseaux = David, rue d'Alger, 9.
Dézairs — Belhomme, rue d'Aboukir, 76
Dumas (Ribadeau) — Bellivet, rue Saint-Honoré, 165.
Dumont = Peigné, rue Turbigo, 16
Fabignon — Moreau, rue Ste-Anne, [illegible]
Fanet = Ferron, rue de Marengo, 6
Gallois — son père ✲, r. Nicolas Flamel, 5.
Gavignot — son père, rue de Richelieu, 27.
Giot — Delaine ✲, rue aux Ours, [illegible]
Houdard [illegible]esur, rue de Rivoli, [illegible]
Josias [illegible]Baudouin, rue de Rivoli, 199
Labey [illegible]Le Brun rue Favart, 4.
Lafontaine = Guignard, r. Ch[illegible]s 9.
Lesage — Gombert, rue Sainte-A[illegible] 18
Levaux — Fouache, r. Louis-le Grand, 9[illegible]
Marais, *doyen* — Dargère, rue du 29 Juillet, 10
Mavré ✲ — Petel, rue de la Monnaie [illegible]
Mercier — Roger, rue de Louvois [illegible]
Mermilhod = Guillain, avenue Victoria, 16.
Mesnier — Hiraut, rue du Boulevard, 10
Millet ✲ = Lebure, rue d[illegible] 19
Pavie = Lamaille, rue de Grammont, 15.
Perrin = Laluyé, rue du Faubourg-Montmartre, 13
Piallat — Dangin ✲, rue de la Monnaie, 21
Pochet — Tartois, rue Saint-Honoré, 189.
Pommier — Dunoyer, rue Neuve-des-Petits-Champs, 83.
Poullet — Brenesse, ru[illegible] Saint H[illegible] 231.

Pouzin Desmarest, rue de Rivoli, 124.
Renard Guérin, boul. Saint-Michel, 16.
Robert Gonnard, rue Neuve-des-Petits-Champs, 31.
Rouget = Le Helloco, rue Neuve-Saint-Augustin, 60.
Second = Drelon ✲, rue St-Honoré, 165.
Tetart Fascault, rue Sainte-Anne, 57.
Theilier Carpentier, r. Sainte-Anne, 22.
Vacher = Chabrier, rue du Helder, 14
Vacheron = Cabanne, rue du faubourg Poissonnière, 5
N..... = Tapon-Chollet, rue Montmartre, 103.

Chambre des avoues.

La chambre des avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

La chambre tient ses séances au Palais de Justice, le jeudi de chaque semaine, à 1 heure précise, et en vacations, au [illegible]

Membres composant la chambre. (Année 1873-1874.) MM.

Pochet, *président.*

Bailly, *syndic.*	Perrin, *trésorier.*	Second
Pavie, *rapporteur.*	Lafontaine.	Poullet.
Dezairs, *secrétaire.*	Marais, *doyen.*	Giot.

Avoués honoraires. MM.

Curé ✲.	Lamaille.	Lehure.	Dangin ✲.
Delorme.	Guerin	Le Helloco.	Desmarest
Ghéerbrant.	Delaine ✲.	Ferron.	
Maucourt.	Drelon ✲.	Chauvelot (Louis) ✲.	

Avocats et conseils de la compagnie.

M. Mathieu (D✲), rue Sainte-Anne, 57.
M. Perrocquet, avocat au conseil d'Etat et à la cour de Cassation, rue Bonaparte, 29.

Secrétariat de la chambre.

M. Thouroude, au secrétariat du Palais de Justice, et rue de la Station, 18, à Courbevoie.

Le secrétariat est ouvert tous les jours d'audience de la cour, depuis 10 h. jusqu'à 4 h.

AVOUÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE.

Les avoués près le tribunal de première instance de la Seine sont licenciés en droit et ont prêté serment d'avocat à la cour d'appel.

Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 513.

Ordre de réception. MM.

1834 Tissier.
1837 Bonnel de Lonchamp ✲
1839 Estienne.
1840 Guibet
Lacroix, *président*
Dromery ✲
1841 Tixier
Petit-Bergonz ✲.
Parmentier.
1844 Desgranges.
1845 Quillet.
1847 Levaux ✲.
Delacourtie.
Huet (Eugène).
Culérier
1849 Prevot, *syndic.*
[illegible]
1850 Brémard.
1851 Roche (Isidore).
1851 Delessard.
Denormandie.
1853 [illegible]
[illegible]
1853 Desbrétages.
Audouin
Lacomme.
Martin du Gard.
Caron.
Devaux.
Bertinot.
Levesque.
1854 Marquis.
Berton.
1855 Rousselet.
Le bean [illegible]
Poste-Dubois.
Lesage, *rapporteur.*
1856 Dechambre
Cesselin, *secrétaire*
1856 Chauveau.
Blache [illegible]
1857 Hervel.
Henriet, *trésorier.*
Dubois (Émile).
Broc
Laubanie.
Binet.
1858 Lamy.
Mignot.
Vive
1859 Pottier
Fousset.
Bey
[illegible]
[illegible]
Berre.
Dupeyrat.
Estrangin
Pissard.

1859 Dumont.
1860 Guyot-Sionnest.
Pérard.
Maza ✲.
Cocha.
Debladis.
Archambault-Guyot.
Marc
1861 Nicquevert.
Flat.
Chain.
Langeron.
Robineau.
Poisson.
1862 Larroumès.
Castagnet.
Millot.
Branche.
Corpet.
Violette.
Boudin.
1863 Maugin.
Poinsot.
Duval (Charles).
Bosse
Busser
1864 Bougeot.
Decherps.
Goujon
Popelin.
1864 Lebouecq.
Servy.
Duboys (Paul).
1865 Delpon
Delepouve.
Moulinefarine.
Mancombre
Weill
Husson.
Lortat-Jacob.
Cheramy.
1866 Plastre
Drechou.
Roche (Paul).
Lescot.
Lemaire.
Gouget.
1867 Bellon.
Pijon.
1868 Savignat.
Le Brun.
Masse.
Michel.
Aymé.
1869 Desaporte.
Berryer.
Bertot.
1869 Nottin
1870 Gavignot.
Barberon
Rousseau
1872 Engrand.
Carlet
Bourgoin
Francastel
Pagès.
Lefoulon.
1873 Comet.
Chagnet
Gourand
1874 Collin.
Tourrette
Picard.
Canon
Cortot

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe — est pour *en remplacement de.*)

Archambault-Guyot = son père, rue de Rivoli, 124.
Audouin — Jarsain, rue de Choiseul, 2.
[illegible] = Warnet, rue de Provence, 17.
[illegible] — Vagier, quai Voltaire, 17.
[illegible]
[illegible]
Berryer — Crémieux ✲, rue du Mont-Thabor, 12.
Bertinot — Boncompagne, r. Vivienne, 10.
Berton = Vian, rue Croix-des-Petits-Champs, 25
Bertot — Saint-Amand, place et passage des Petits-Pères, 2.
Blachez — Laurens, rue de la Bourse, 4.
Bonfils — Sibire, rue St-André-des-Arts, 46.
Bonnel-Delongchamp ✲ = Caulhion, rue Jean-Jacques Rousseau, 14.
Boudin — son père, rue Bailif, 5
Bourgeois = Delacave, rue Lafitte, 7.
Bourgoin = Chauvin, rue Sainte Anne, 18.
Bourse = Moreau (Ernest) (O✲), rue des Vosges 18, au Marais.
Branche — Icoss, avenue Victoria, 14.
Brémard — Chaudé, boul. Haussmann, 41.
Cahen = Best, rue de la Victoire, 54.
Carlet [illegible] ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs, 9.
Carnot [illegible] rue de la Chaussée-d'Antin
Carvalho = Ligne Duval, rue Richelieu 30
Casanguet — son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87.
Casselin — Lombard, rue Radziwill, [illegible]
Chagnet = Louvel, rue St-Honoré, 243
Chain — Maës, rue Lafayette, 48.
Chauveau — son frère, boulevard Strasbourg, 10.
Cheramy = Lavaux ✲, rue Neuve Saint Augustin, 24.
[illegible] Gury, rue Richelieu, 1
[illegible]
Colin (Samson — [illegible] Lafayette, 36
Collet = Gir[illegible]
Collin = Protat, rue Réaumur, 76
Corpet [illegible] Chagot, rue d'Enghien, 7.
Cortot [illegible] Hardy, rue la Victoire, 88
Cullérier — Delagrange, rue de [illegible]
Daupeley — Gan[illegible] Victoires, 3
De Benazo [illegible] son père, rue Louis-le-Grand, 8
Debladis = Burdin, boul. St-Michel, 17
Dechambre — Masson rue Richelieu, 10
Déglise — Boutet, rue Gaillon, 20.
Deherpe = Bassot, boulev. St Denis, 24
Delacourtie = Comartin aîné, rue de la Chaussée d'Antin
Desaporte — De Brotonne, [illegible]
Delepouve = Avlat ✲ rue Taitbout
Delessard = Colmet fils, quai de la Mégisserie, 18
Delpon [illegible] Provent, rue de Seine, 54.
Denormandie [illegible] son père ✲, boul. Malesherbes, 42
Derré = Valleray, rue de Rivoli, 84.
Des Étangs = Varin [illegible] Montmartre, 181

Desgranges = Bouriaud, boulevard des Italiens 33.
Devaux = Cheuvreux, rue Laffitte, 36.
Dinet = Vinay, rue Neuve-St-Augustin, 5.
Drechou = Herbet, place Boïeldieu, 1.
Dromery ✻ = Féau, rue Laffitte, 51.
Dubois (Emile) = Grandjean, boulevard Sébastopol, 7.
Dubost = Lorget, rue d'Alger, 12.
Dubuys (Paul) = Froger de Mauny, rue de Turbigo, 14.
Dumont = Dervaux, rue de Rivoli, 88.
Dusart = Racinet, rue de Rivoli, 150.
Duval (Charles) = Louveau ✻, rue Saint-Honoré, 189.
Engrand [illegible] Delarue, rue Bergère, 21, 85.
Estienne = Tassart, rue Sainte-Anne, 34.
Fitremant = Thomas, r. St-Honoré, 191.
Flat = Bricon, rue de Rivoli, 53.
Fr[illegible]sier = son oncle, rue Rougemont, 4.
Francastel = Guény, rue des Jeûneurs, 42.
[illegible] François, rue de la Michodière, 4.
Gamard = Cartier, rue de Rivoli, 89.
Gavignot = Adam, rue de Rivoli, 110.
Gignoux = Laboissière, rue de Rivoli, 196
Goirand = Postel, rue Neuve des-Petits-Champs, 61.
Gouget = Migeon, rue de Richelieu, 62.
Goujon = Lefebure de Saint-Maur, rue d'Aboukir, 77.
Gubet = Charpillon, rue des Moulins, 14.
Guyot-Sionnest=son père, rue Vivienne, 12.
Hardy = Foubert, rue de la Victoire, 88.
Henriet = Duché, rue Saint-Roch, 27
Hervel = Fache, rue d'Alger, 9.
Huet Leg[illegible] (Huet Paul), r. de la Paix, 4.
Hass[illegible] Devant, rue de la Monnaie, 17.
Jacquin = Lenoir ✻, rue des Moulins, 21.
Kieffer = son père, place Saint-Michel, 3.
Labbé = Ad. Chevalier, r. Richelieu, 97.
Lacomme = Glandaz ✻, r. St-Honoré, 350.
Lacroix Darlu, rue de Choiseul, 21.
Laden = Lesieur, rue Jean Lantier, 7.
Lamy = Callou ✻, boul. Sébastopol, 135.
Langeron = Bureau du Colombier, rue Sainte-Anne, 49.
Larroumès = Comartin jne ✻, rue Bergère, 20.
Laubanie = Blot, r. Neuve-St-Augustin, 60.
Lebouecq = Guidou ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66.
Le Brun = Quatremère, r du 29 Juillet, 3.
Lefoulon = Lerat ✻, rue Chabanais, 4.
Lemaire = Boulogne, rue Lafayette, 13.
Lesage = Picard-Mitouflet, r. Ste Anne, 23.
Lescot = son père, rue des Pyramides, 8.
Levaux ✻ = Delamotte, rue des Saints-Pères, 7.
Levesque = Génestal ✻, rue des Bons-Enfants, 21.
Lortat-Jacob = Marin, rue Richelieu, 60.
Marc = Poupinel, rue de la Grange-Batelière, 6.
Marquis = Berthier, rue Gaillon, 11.
Martin du Gard = De Pias, r. Ste-Anne, 6[illegible].
Masse[illegible] Baumelou, rue Gaillon, 14.
M[illegible]eon [illegible]ttreau, rue Laffitte, 11
M[illegible]gnon = Delafosse, rue Guénégaud, 12.
M[illegible]zerolle Couret, rue Sainte-Anne, 51.
Mercier Bujon, rue du Sentier, 33.
Mesnier = Ramond de la Croisette, aven. Victoria, 11.
Michel = Dupont, rue Cadet, 7.
Mignot Laperche ✻, rue Ste-Anne, 45.
Milliot = Billault, rue de la Grange-Batelière, 8 et 10
Mouillefarine son père, r. Ste-Anne, 46.
Nicquevert = Laurens-Rabier, rue de Rivoli, 118.
Nottin = Guédon, boul Poissonnière, 23.
Pagès = Robert ✻, rue Bergère, 21.
Parmentier = Delacourtie aîné, rue d'Hauteville, 1.
Périard = Dyvrande, r. du 4 Septembre, 12.
Petit-Bergonz ✻ = Drouin ✻, rue Saint-Honoré, 346.
Picard = Son père ✻, r. de Grammont, 25.
Pijon = Motheron, rue Turbigo, 48.
Pilastre = Petit, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46
Plassard Pierret ✻, r. de la Monnaie, 19.
Poilsot = Courbec, r. de la Michodière, 21.
Poisson = Corpel, rue du Helder, 17.
Popelin = Bauland, rue Le Peletier, 22.
Poset-Dubois = Touzelin, r. Neuve-des-Petits-Champs, [illegible].
Pottier = Bottet, rue du Helder, 12.
Prevot Masson fils, quai des Orfévres, 18.
Quillet Cibot, r. du Marché-St-Honoré, 4.
Remontet Bouthemard, rue St-Hyacinthe-St-Honoré 4
Roby = Lequart, rue des Lavandières, 8.
Rouvière Dufay, rue Therèse, 13.
Rol[illegible] Meynard, r. Montmartre, 103.
Roche (Isidore) = Pantin, boul. Beaumarchais, 6.
Roche (Paul) = Peronne, r. de Grammont, 3.
Rougeot = Moulin ✻, rue Bonaparte, 8.
Rousseau Paul-Dauphin ✻, rue de la Paix, 10.
Roussellet = Duchâtenet, rue Poissonnière, 18
Savignat = Bigot, rue Louis-le-Grand, 26
Servy = Marchal, rue de la Grange-Batelière, 16.
Thiebault = Binet, rue du Faubourg-Montmartre, 31.
Tissier, *doyen* = Maldan, r. Rameau, 4.
Tixier Huet aîné, rue St-Honoré, 233.
Tourrette [illegible]lemon, rue Richelieu, 99.
Trodoux = Bochet, rue Thevenot, 16.
Vandewalle = Boinod, rue de la Grange-Batelière, 18.
Viollette Rasetti, r. de la Michodière, 2.
Vivet = Belland ✻, r. du Pont-de-Lodi, 5
Weill = Brochot, rue de l'Échiquier, 27.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La chambre des avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la chambre. (Année 1873-1874.) MM

Lacroix, *président.*
Prévot, *syndic.*
Lesage, *rapporteur.*
Cesselin, *secrétaire.*
Henriet, *trésorier.*
Delacourtie.
Lacomme.
Laubanie.
[illegible]
[illegible]
[illegible]

M. Glandaz ✻, *président honoraire*, boulevard de la Madeleine, 9.

Membres honoraires MM.

Delahaye jeune, anc. secrétaire, à Épônes (Seine-et-Oise).
Huet aîné, ancien trésorier, rue d'Amsterdam, 67.
Isambert ✻, rue de Bellefonds, 37.
Fagniez ✻, ancien président, juge de paix du 15e arrondissement, rue Mogador, 11
Pinson, ancien syndic, rue du Helder, 12.
Moulineuf ✻, ancien trésorier, rue Montmartre, 3[illegible]
Delorme, ancien trésorier, r. de la Ferme-des-Mathurins, 26.
Glandaz ✻, anc. présid., président honor., boulevard de la Madeleine, 9.
Berthier, ancien syndic, à Ballainvilliers (Seine-et-Oise).
Guerbrant, anc. présid., rue du Bac, 77.
Guérin, ancien secrétaire, rue de la Bienfaisance, 20
Poisson-Seguin, ancien trésorier et ancien juge de paix, rue de Choiseul, 20.
Laperche ✻, anc. secrét., rue Taitbout, 81.
Garnard, anc. trésor., r. de l'Université, 16.
Gayot-Sicard fils père, anc. président, rue de la Michodière, 21.
Maës, anc. rapport., r. de la Victoire, 92
Delafosse, anc. trésorier, à la Motte-aux-Aulnais (Yonne,
Louveau ✻, anc. secrétaire, r. Gaillon, 13.
Laboissière, anc. secrét., r. du Sentier 29.
[illegible] ancien président, rue Christine, 3.
Petit, ancien doyen et ancien secrétaire, rue de la Paix, 12.
Lescot, ancien secrétaire, rue de l'Isly 45.
Gaultier ✻, anc. prés., rue de Suresne, 28.
Saint-Amand, ancien secrétaire, rue de la Victoire, 82.
Adam, ancien trésorier, rue de Rivoli, 110.
Eugène Duval, ancien trésorier, rue Maubeuge, 84
Lorget, anc. secrétaire, rue de l'Arcade, 61.
Bonnet, ancien rapporteur, boule[illegible]
Paul-Dauphin ✻, ancien secrétaire, rue de Suresne, 17
Boucher ✻, ancien président, rue Neuve-des-Petits-Champs, 95.
Robert ✻, ancien secrét., rue Bergère 21.
Postel, anc. secrétaire, rue Ste-Anne, 50
Picard ✻, anc. prés., r. de Grammont, 2

Avocat de la compagnie.

M. Templier ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.

Avocat près la Cour de cassation.

M. Arbelet, rue de Rennes, 43.

Avoué près la Cour d'appel.

M. Bethemont, rue Le Peletier, 51.

Notaire de la compagnie.

M. Deschers, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9.

Secrétariat de la chambre, au Palais de justice. MM.

Dumont, *chef*, rue Duperré, 20.
Tesson, *bibliothécaire*, rue Séguier, 18.
Pruvot, *adjoint au secrétariat*, rue Geoffroy-l'Asnier, 30.

La chambre tient ses séances ordinaires au Palais de justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à 5 heures. Le secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du tribunal, depuis 10 heures jusqu'à 4 heures.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires priseurs-vendeurs de meubles

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus

Les commissaires priseurs vendeurs peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, ou signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute requisition pour y maintenir l'ordre Leur nombre est fixé à quatre-vingt-deux. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine. (*Voy.* page 514.)

Commissaires-priseurs-vendeurs par ordre de réception. MM.

Seigneur ✻, *doyen*	Dubourg	Blot	Carpentier.
Béchard des Sablons.	Lechat (Henri).	Bossy.	Eudelin.
Sibire.	Lecocq.	Joquet	[illegible]
Boulland.	Escribe	Masuer.	Aureau.
Blot.	Savoit	[illegible]-Caye.	Mulon.
Boussaton, *trésorier.*	[illegible], *syndic*	Caillot.	Perrot.
Charpentier.	Grieo-Delarue.	[illegible].	Colette.
Hayaux du Tilly.	Bricout.	Allégatière.	Mauge
Delbergue-Cormont.	Baubigny, *rapporteur*	Quévremont.	Guidou.
Petit.	Chaseray	Appert.	Bardon.
Soyer.	Dernis.	Audion.	Auboin.
Mondet.	Darras.	De Cagny.	Ory
Baudry.	Dutartre.	Maciet, *secrétaire.*	Duranton.
Delahaye.	Cailleux.	Girard.	Alexandre.
Avril.	Couturier.	Chifflard.	Veron.
David.	Begnin.	Belliot	[illegible]
Bezout.	Fontaine.	Lebrun.	Gueroult.
Gauthier.	Maréschal	Guerreau	Lémon.
Pillet, *président.*	Oudart.	Trotry.	Chenet.
Lafontaine.	Barizel.	Cordier.	
Peynaud.	Lechat (Philippe).	Schoffs.	

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Alégatière, rue de Châteaudun, 10.
Alexandre, rue Turenne, 130.
Appert, rue Mazagran, 9.
Auboin, rue du Faubourg-Montmartre, 15
Audion, rue des Petites-Écuries, 55.
Aureau, r. du Faubourg-Poissonnière, 37.
Avril, rue de Maubeuge, 21
Bardon, rue Saint-Lazare, 45
Barizel, passage Saumier, 7.
Baudry, rue de Grammont, 20.
Baussy, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Bechard-des-Sablons, rue des Mourins, 23.
Begnin, passage Laferrière, 4.
Belliot, boulevard Voltaire, 48.
Bezout, avenue Victoria, 7.
Blot, rue de la Victoire, 39.
Bonnin, rue Lafayette, 68.
Bossy, rue Grange-Batelière, 13
Boulland, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26.
Boussaton, rue de la Victoire, 39.
Bricout, passage Saumier, 14.
Cailleux, rue Lafayette, 88.
Caillot, avenue des Amandiers, 10.
Carpentier, rue Bourdaloue, 9.
Carré, rue des Petites-Écuries, 45.
Charpentier, rue de Louvois, 8
Chaseray, rue Madame, 9.
Chenet, rue Richelieu, 8.
Chifflard, rue Richer, 23.
Colette, boulevard de Sébastopol, 119.
Cordier, rue Baudin, 10.
Couturier, rue Drouot, 21.

Darras, rue Bergère, 17.
David, rue de Trévise, 26.
De Cagny, rue Rossini, 1.
Delahaye, rue de la Victoire, 43.
Delbergue-Cormont, rue de Provence, 8.
Dennis, rue d'Hauteville, 72.
Dubourg, rue Laffitte, 9.
Duranton, rue de Châteaudun, 5.
Dutartre, rue Lamartine 44.
Escribe, rue de Hanovre, 6.
Endelin, rue Bergère, 30.
Fontaine, rue Cadet, 8.
Gauthier, rue d'Antin, 21.
Girard, rue Saint-Georges, 5.
Guelon-Dubreuil, boulev. Sebastopol, 3.
Guéroult, rue Richer, 54.
Guerreau, rue de Trévise, 29.
Guidou, rue Neuve-des Petits-Champs, 62
Guillaume-Claye, boulevard Sébastopol, 27
Haynux du Tilly, rue de Chezy, 2.
Lafontaine, rue d'Hauteville, 65.
Lebrun, rue de la Michodière, 20.
Lechat (Henri), rue Baudin, 6 (square Montholon).
Lechat (Ph.), rue de la Chaussée d'Antin, 25.
Lecocq, rue de la Victoire, 20.
Lémon, rue de Châteaudun, 24
Maciet, rue St-Honoré, 165, place du Théâtre-Français
Maréchal, rue de Maubeuge, 21
Masher, rue Turenne, 180.
Mauge, rue de Maubeuge, 14.
Monget, boulevard Saint-André, 4.
Mulon, rue de Rivoli, 55.
Navoit, rue Ventadour, 5
Ory, rue Bergère, 18.
Oudart, rue Lepelletier, 31.
Perrot, rue Thérèse, 15
Petit, rue Monthyon, 1
Peynaud, rue de Richelieu, 92.
Pillet, rue Grange-Batelière, 10
Quévremont, rue Richer, 46.
Rain, rue Bleue, 19.
Richefeu, boulevard du Palais, 3
Roguet, rue de Rivoli, 102
Rousseau, rue Ross. 2
Schoofs, rue [illegible] s-Petits Champs, 4
Seigneur ✻, rue Favart, 6
Sibire, rue Chauchat, 12.
Soyer, place du Théâtre-F[illegible] 1
Trotry, rue Montyon, 11.
Veron, rue du Faubourg Montmartre, 54.

M. A. Limendoux, *agent*, rue Rossini, 6.

Chambre des commissaires-priseurs, rue Rossini, 6.

La chambre tient ses séances en son hôtel, rue Rossini, tous les vendredis, à 7 heures du soir, et, par exception, à 2 heures, le vendredi le plus près du 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Membres de la chambre. Année 1873-1874. MM

Seigneur, *doyen.*
Genevoix, *président honoraire.*

Pillet, *président.*	Avril.	[illegible]
Carre, *syndic.*	Nau	Vergnaud-Romagnesi.
Baubigny, *rapporteur.*	Choseray.	Appert.
Maciet, *secrétaire.*	Darras.	Girard
Boussaton, *trésorier.*	Barizel.	Chiffard

Membres honoraires. MM.

Genevoix, *président honoraire*, rue d'Enghien, 15

Hocart, rue Michel-Ange, 3.
[illegible] Bourbeau, 4.
David ✻, rue d'Antin, 15.
Gitton de la Ribellerie, rue des Francs-Bourgeois, 32.
Fe[illegible], rue des Ursulines, 8, à St-Germain-en-Laye.
Benou [illegible]A, rue Taranne, 11.
Duguet, rue Richer, 28.
Hanonnet, rue Gaillon, 16.
Frosmont ✻, rue de Rennes, 49.
Perrot, rue Louis-le-Grand, 6.
Alexandre, rue Turenne, 130.
Créton, rue Neuve-des Petits-Champs, 20
Cr[illegible], rue [illegible]elsee 17
Malard, Grand'Rue, 96, à St-Mandé.
Bonn, rue de Châteaudun, 24.
Chibout, rue Maurepas 19, à Versailles
[illegible]gnerais, rue du Cr[illegible]t, 37
Dauperay, rue du Hasard-Richelieu, 15.
Danthonay, à Talmontiers.
Gallois, rue Miromesnil 194
Coutard, rue de la Chaussée d'Antin, 24
De Ségogne, rue Mad[illegible]e 42
Hamouy, rue Bleue, 3
Duchon, r. du Pavé-de-Bonneval, à Chartres.

Conseils de la compagnie. MM.

Roullier, avocat à la Cour de cassation, rue Neuve-des Petits-Champs, 58
Dufaure ✻, avocat à la cour d'appel, boulevard Haussmann, 127.
Bétolaud, avocat à la cour d'appel, rue de Varenne, 33
Morize, avocat à la cour d'appel, rue Billault, 37
Te[illegible], avocat près la cour d'appel, rue Sainte Anne, 57
Denormandie, avoué près le tribunal de première instance, boulevard Malesherbes, 42.
Morel d'Arleux (Ch.), notaire, rue de Rivoli, 28
Meignen, agréé au tribunal de commerce, boulevard de Sébastopol, 52
Genevoix, président honoraire de la compagnie, rue d'Enghien, 15
Morel d'Arleux père ✻, ancien notaire, *conseil honoraire*, rue de Lille, 30.
Mourneof ✻, ancien avoué, *conseil honoraire*, rue Montmartre, 33
M. Geoffroy, huissier, rue du Cardinal-Lemoine, 2

HUISSIERS PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE.

(Pour les fonctions attribuées aux huissiers par la loi, voir page 514.)

MM.

Antier, rue de Rivoli, 26.
Bailleux, rue du Dragon, 16.
Barast, rue de Tracy, 14.
Bariquand, passage des Petits-Pères, 1.
Barrier, rue du Pont-Neuf, 5.
Bartel fils, Grand'Rue, 75, à Villejuif.
Belguise, rue des Jeûneurs, 39.
Bercier, rue Montmartre, 70.
Bimont, boulevard Beaumarchais, 13.
Binon, rue J.-J.-Rousseau, 19.
Bonne, rue Louvois, 2.
Bonnet, boulevard Sébastopol, 67.
Bonnenfant, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
Boulanger, boulevard Saint-Michel, 9.
Boulet, rue Thévenot, 17.
Bourgoint, rue du Faub.-Montmartre, 15.
Brossier, rue d'Aboukir, 101.
Brouillon, boulevard de Strasbourg, 9.
Buisson, rue de la Chaussée-d'Antin, 17.
Cahuzac, au Tribunal de commerce.
Champion, rue Montmartre, 64.
Chapelle, boulevard Saint Denis, 19.
Chauveau, place du Havre, 17.
Chollet, rue Notre-Dame-des-Victoires, 14.
Chovet, place de la Madeleine, 2 et Neuilly
Claude, rue Grenier-Saint-Lazare 5
Cobus, rue Richelieu, 82
Comtepas, rue des Ursulines, 8, à St-Denis.
Collard, rue du Petit-Carreau, 13.
Coquillon, rue Turbigo, 8 *bis*.
Corsain, rue Saint-Sauveur, 69.
Dablin, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 5.
Damiens, rue Bergère, 8.
Demachy, rue Poissonnière, 3.
Demonchy aîné, rue Monge, 119.
Demonchy jeune, rue Saint-André-des-Arts, 33.
Demoulin, rue des Fossés-St-Bernard, 22.
Deschamps, au Tribunal de commerce.
Destable, boulevard Voltaire, 109.
Dethorre, rue des Tournelles, 26.
Détré, rue du Vert-Bois, 4.
Devaux, au Tribunal de commerce.
Deveaux, rue du Faub.-Saint-Antoine, 55.
Devien, rue du Pont-Neuf, 35.
Devresse, rue du Faub.-Saint-Antoine, 128.
Doré, rue du Bouloi, 17.
Dorlin, rue Lafayette, 53.
Dorval, rue d'Hauteville, 18 *bis*.
Doussot, rue du Croissant, 18
Dramard, rue Brézin, 21 (Paris-Montrouge).
Dubois, rue Saint-Martin, 359.
Duhamel, rue du Faubourg-Saint-Denis, 46.
Dupont, rue Poissonnière, 21.
Dupuis (Georges), rue Rambuteau, 20.
Dupuis (J. F.), boulevard du Temple, 12.
Dupuy, rue d'Aboukir, 56.
Durand-Morimbau, rue Saint Denis, 214.
Duriez, rue de la Paix, 19.
Fabrizi, boulevard de Sébastopol, 108.
Feuillâtre, rue du Faub.-Saint-Martin, 34.
Fontaine (J. B.), rue Tiquetonne, 38.
Foucon, rue de Paris, 67 (Paris-Belleville).
Fr[illegible]boult, rue Saint-Martin, 142.
Francart, rue Bronguard, 2
Franconville, avenue de l'Empereur, 13, à Courbevoie.
Frecourt, boulevard Magenta, 30.
Gautier, rue du Bouloi, 2
Gavard, rue Greneta, 60.
Gay, rue Guichard, 3 (Paris-Passy).
Gendrier aîné, rue Saint-Honoré, 217.
Gendrier jeune, rue du Four, 39.
Geoffroy, rue du Cardinal-Lemoine, 2
Gerbu, doyen, rue de la Verrerie, 62.
Gillet, rue du Sentier, 35
Giraud, rue des Vieilles Haudriettes, 5 *bis*.
Grel, chaussée de Clignancourt, 5
Grosmilier, place des Victoires, 12
Guimond, avenue de Clichy, 66 (Paris-Batignolles).
Guinard, rue Turbigo, 63.
Hanque, rue du Pont-Louis-Philippe, 8.
Halard, place de l'Église, à Charenton.
Hardy, rue de Lyon, 39
Henault, rue Saint-Antoine, 110.
Jomot, rue Sainte-Placide, 62.
Jozon, rue Turbigo, 35
Largorce aîné (Hippolyte), r. St-Honoré, 416.
Lamare, rue du Temple, 26.
Larbouillat, rue du Temple, 17[illegible].
Lassausse, rue Montmartre, 15[illegible].
Lebeau, rue du Pont-Neuf, 22
Lebeau, rue Saint-Honoré, 243.
Lebrun, rue Saint-Martin, 24
Ledoux, rue Croix des Petits-Champs 25.
Lefebvre, rue de Rome 91
Lefèvre, rue Saint-Honoré 108
Legendre, rue du Bac, 68.
Léger, rue Monsigny, 13.
Lejard, place de la Bourse, 8
Levasseur (Alexandre), rue Montmartre, 14.
Levasseur (Auguste), rue de la Monnaie, 9.
Levasseur (E.), rue Lafayette, 19[illegible].
Levaux, carrefour de la Croix-Rouge, 1.
Louvet, rue de Richelieu, 92.
Lucas, rue Saint Martin, 88
Malingre, r. du Faubourg-Saint-Martin, 123
Marchand, r. de Montreuil, 6, à Vincennes
Marchon, rue Coquilhère, 40.
Marecat aîné, rue Bertin-Poirée, 8.
Marecat jeune, rue des Lombards, 29
Marquet, place de la Bourse, 31.
Marris, route d'Italie, 6.
Masson, rue de Rivoli, 106.
Mercier (J. F.), boulevard Sébastopol, 39.
Mercier (L. O[illegible]), rue Laffitte, 7.
Monet, rue Taitbout, 41.
Monraisin, rue Turbigo, 28.
Morin, rue Neuve-des-Petits-Champs 26
Mosnier, rue Vieille-du-Temple, 26.
Nancelle, Grand'Rue, 46 (Paris Lachapelle).
Nitot, au Tribunal de commerce.
Percevault, rue de la Verrerie, 61.
Petit, rue du Faubourg-Poissonnière, 28.
Picon, rue du Sentier, 8.
Pierre, place Saint-Michel, 4
Pi[illegible], rue du Faubourg Montmartre 33.

Plessix, rue Notre Dame des Victoires, 40.
Pluot, rue des Deux-Anges, 3
[illegible] rue de Jouy, Hôp, 5
[illegible] 9
Porret, avenue des Ternes, 2.
Rabaux, route de Choisy, 213.
Radez, rue Berger, 37.
Regnier, rue des Bons-Enfants, 29.
Richard, boulevard des Italiens, 27.
Roberval, rue des Bourdonnais, 31.
Roger (Alphonse), rue Saint-Maur, 151.
Roger (Athanase), place de la Bastille, 12.
Royer, port de Bercy, 1.
Rozé, rue Montmartre, 15
Sedillon aîné, boulevard Saint-Michel, 75.
[illegible]
[illegible]
Tainne, rue Turbigo, 16
Tricot, rue de Flandre, 47 (La Villette).
Vacher, rue Vivienne, 1
Vaillant, rue de Rivoli, 58.
Vincelet, rue Saint-Marc, 17.
Weil, boulevard Saint-Martin, 19, et rue Mesnay, 20.
Wuit, rue Turbigo, 2.

Chambre de discipline de la communauté des huissiers (1873-1874).

MM

Mosnier ✻, *syndic-président*
Lebrun, *rapporteur*.
Marchon, *trésorier*.
Vaillant, *secrétaire*.
Lejard.
Polart.
Fabrizi.
Joniot.
Régnier.
Feuillâtre.
Petit.
Hardy
Richard.
Gunnard.
Rozé.
Neuville ✻, *président honoraire*

Le doyen est membre honoraire et a voix consultative

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la compagnie, à l'exécution des lois et règlements qui concernent les huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, en cas de non conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends, de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des huissiers à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis, comme tiers, sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les huissiers, de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présentent pour être huissiers; enfin de représenter tous les huissiers sur le rapport de leurs droits et intérêts communs.

NOTA La chambre tient ses séances tous les mardis, à 7 heures du soir, rue Montmartre, 30.

Conseils de la communauté. MM.

Dancongnée, avocat à la Cour de cassation.
Busson-Billault (C✻), avocat à la cour d'appel.
Blondel (Evariste) ✻, *idem*.
Belon, *idem*.
Masse, avoué près le tribunal de première instance
Harly-Perraud, notaire
N

M. Lambert, *chef du secrétariat*, rue Montmartre, 30.
M. Derache, *agent comptable*, rue Montmartre, 30.

Le secrétariat est ouvert, tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir

CHAPITRE VI.

Service des finances dans le département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

RECETTE CENTRALE DES FINANCES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue Louis-le-Grand, 5.

M. DELVINCOURT, *receveur central des finances.*
M. Lavigne, *chef des bureaux, fondé de pouvoirs.*
M. Truchon, *fondé de pouvoirs.*

Le receveur central est chargé de diriger et de surveiller, sous sa responsabilité personnelle, le recouvrement des contributions directes du département de la Seine et toutes les recettes effectuées par les quarante et un receveurs-percepteurs de Paris, les dix-huit percepteurs de la banlieue, par les agents comptables des cinq facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres, et par l'agent comptable de l'École supérieure de pharmacie.

Il reçoit et rectifie tous les produits départementaux, coupes de bois, taxes télégraphiques, fonds de concours pour travaux publics, pensions des élèves des Écoles du Gouvernement, retenues pour pensions civiles, versements pour brevets d'invention, fonds déposés par les corps de troupes cantonnées dans le département de la Seine, etc., etc.

Il règle les opérations des receveurs municipaux, des bureaux de bienfaisance et établissements publics des communes du département, etc., etc.

Les bureaux de la recette centrale sont ouverts au public de 9 heures du matin à 3 heures.

Le recouvrement des contributions directes de Paris est confié à 41 receveurs percepteurs, dont les caisses sont ouvertes au public de 9 heures du matin à 3 heures, savoir :

ARRONDISSEMENTS municipaux.	DIVISIONS.	QUARTIERS et lieux où sont établis les bureaux.	NOMS DES COMPTABLES
1er du Louvre.	1re	St-Germain-l'Auxerrois, Halles. — *Rue de Rivoli*, 71	De Frémond ✲.
	2e	Palais-Royal, place Vendôme. — *Rue Ventadour*, 7	Durny
2e de la Bourse.	1re	Gaillon. — *Rue de la Michodière*, 20	Barbier St-Hilaire ✲
	2e	Vivienne. — *Rue Feydeau*, 30	Lemaréchal.
	3e	Le Mail. — *Rue Paul-Lelong*, 8	Petit de l'Héraule ✲
	4e	Bonne-Nouvelle. — *Rue Greneta*, 41	Dauchez de Lachaise
3e du Temple.	1re	Arts-et-Métiers, Enfants-Rouges. — *Rue Turenne*, 104	Marie de St-Georges ✲.
	2e	Archives, Sainte-Avoye. — *Rue du Grand-Chantier* 1	Lartigue ✲
4e de l'Hôtel-de-Ville.	1re	St-Merry, Notre-Dame. — *Rue Neuve-Saint-Merry*, 30	De Saint-Laurent ✲
	2e	Saint-Gervais, Arsenal. — *Rue Geoffroy-l'Asnier*, 23	Feuilherade ✲.
5e de Panthéon.	1re	Saint-Victor, Val-de-Grâce, Jardin-des-Plantes. — *Rue St-Jacques*, 241	Fouquet.
	2e	Sorbonne. — *Rue Latran* 8	Dufraisse.

ARRONDISSEMENTS (chef-lieu)	NUMÉROS	QUARTIERS et lieux où sont établis les bureaux.	Noms des comptables
6e du Luxembourg	1er	Monnaie, St-Germain-des-Prés. — *Quai des Grands-Augustins*, 49	De Serionne (O✻).
	2e	Odéon, Notre-Dame-des-Champs. — *Rue*	Mégard de Bourjody
7e du Palais-Bourbon.	1er	St-Thomas-d'Aquin. — *Rue du Bac*, 78	Bérard ✻.
	2e	Invalides, École Militaire, Gros-Caillou. — *Rue Martignac*, 3	Fracaon.
8e	1er	Champs-Élysées, Faubourg St-Honoré. — *Faubourg St-Honoré*	Simon de la Sme ✻
	2e	Madeleine. — *Rue Troncon du Coudray*, 4	De Br
	3e	Europe. — *Rue du Rocher*, 66	
9e Opéra	1er	Saint-Georges, Chaussée-d'Antin. — *Rue d'Aumale*, 2	Legendre
	2e	Chaussée-d'Antin. — *Rue Godot-de-Mauroy* 30	Dignet de Co Mare
	3e	Faubourg Montmartre. — *Rue Bl*	
10e de l'Entrepôt des Marchandises de Paris	1er	Saint-Vincent-de-Paul, Porte St-Denis. — *Rue de Chabrol*, 12	
	2e	Porte Saint-Martin. — *Rue de Lanery*, 59	✻
	3e	Hôpital Saint Louis. — *Rue Corbeau*	
11e de Popincourt.	1er	Folie-Méricourt, Saint-Ambroise. — *Boulevard Richard Lenoir* 83	Boulloche ✻
	2e	Popincourt, Saint-Ambroise. — *Rue Daval*	Mourier
12e de Reuilly	unique	Bel-Air, Picpus. — *Boulevard Mazas*, 44	Comte.
13e des Gobelins.	unique	Salpêtrière, Maison-Blanche, Croulebarbe. — *Rue du Château-des-Rentes*, 159, *passage Renault*, 2	Dutillot.
14e de l'Observat.		Mont-Parnasse, Saint-Jacques. — *Avenue d'Orléans* 16	De Louvencourt.
15e de Vaugirard.	1er	Saint-Lambert, Necker. — *Grand'Rue de Vaugirard*	Possar-Amory ✻
	2e	Grenelle, Javelle. — *Rue du Théâtre*, 47.	Brulet d'Autrimont.
16e de Passy.	1er	Auteuil, La Muette. — *Rue Singer*, 34	Baudry de
	2e	Porte-Dauphine, Bassins. — *Rue Basse*	De Faure ✻.
17e de Batignolles-Monceaux.	1er	Ternes, Plaine-de-Monceaux. — *Rue des Acacias*, 10 (*Ternes*)	Taschereau.
	2e	Batignolles, Epinettes. — *Rue Lemercier*, 17	Denay ✻.
18e de la Butte-Montmartre.	1er	Grandes-Carrières, Clignancourt. — *Rue Rochechouart* 104, *cité des Bains*, 5.	Pierret ✻
	2e	Goutte-d'Or, La Chapelle. — *Rue Marcadet*	De Rouville.
19e des Buttes-Chaumont.	1er	La Villette, Pont-de-Flandre. — *Rue de Flandre*, 31	Brun
	2e	Amérique, Combat. — *Rue Rebeval*, 72	Pavie ✻.
20e de Ménilmont.	unique	Belleville, St-Fargeau, Père-La-Chaise, Charonne. — *Rue d'Eupatoria*, 19	Chabert.
Receveur des amendes et condamnations pécuniaires.		Au Palais de Justice.	Jacq

Le recouvrement dans la banlieue de Paris est effectué par dix-huit percepteurs, savoir :

Arrondissement de Saint-Denis.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des percepteurs.
AUBERVILLIERS.	
Aubervilliers	Laloutte (E.), à Saint-Denis.
Cour-Neuve (la)	
Dugny	
Saint-Ouen.	
Stains	
BOULOGNE.	Gonod d'Artemare.
CLICHY	Handoin.
COURBEVOIE.	
Asnières	Baudelart, à Courbevoie.
Colombes.	
Courbevoie	
Genevilliers.	
NEUILLY.	
Levallois-Perret	Paimparey de Chambry (O✻).
Neuilly	

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des percepteurs.
PANTIN.	
Bobigny.	Chatelain ✻, à Pantin.
Bondy.	
Bourget (le)	
Drancy	
Noisy-le-Sec.	
Pantin.	
PUTEAUX.	
Nanterre.	Guérin, à Puteaux.
Puteaux.	
Suresnes	
LES LILAS.	
Bagnolet	Menard, aux Lilas.
Les Lilas.	
Les-Saint-Gervais	
Romainville	
SAINT-DENIS.	
Saint-Denis.	Le Lens, à Saint-Denis.
Epinay.	
Ile-Saint-Denis.	
Pierrefitte.	
Villetaneuse	

Trois communes et un hospice de cet arrondissement ont un receveur spécial.

Aubervilliers, M. Arrelle. — *Boulogne*, M. Sappey. — *Saint-Denis* et *hospice de Saint-Denis*, M. Nabucet.

Arrondissement de Sceaux.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des percepteurs.
CHARENTON-LE-PONT.	
Charenton	Feuillet, à Charenton-le-Pont
Créteil	
Maisons-Alfort.	
Saint-Maurice.	
CHOISY.	
Choisy	De Peyronny, à Choisy-le-Roi.
Fresnes	
Thiais	
IVRY.	
Ivry	Pourpe, à Ivry.
Vitry	
Villejuif.	
MONTREUIL.	
Fontenay-sous-Bois.	Béroud, à Montreuil.
Montreuil	
Rosny	
Villemomble.	
MONTROUGE.	
Arcueil	Baltard, à Montrouge.
Bagneux	
Gentilly	
Montrouge.	

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des percepteurs.
SAINT-MAUR.	
Bonneuil	Pidot, à Saint-Maur.
Ivry-sur-Marne.	
Joinville-le-Pont	
Nogent.	
Saint-Maur	
SCEAUX.	
Antony	de La Lande (O✻), à Sceaux.
Bourg-la-Reine.	
Chatenay.	
Fontenay-aux-Roses.	
Plessis Piquet	
Sceaux.	
VANVES.	
Châtillon	Gaillard, à Vanves.
Clamart	
Issy.	
Vanves	
VINCENNES	
Saint Mandé.	Clogenson, à Vincennes.
Vincennes	

CONTRÔLE. M. Beaurin, *contrôleur spécial, délégué du ministre des finances près le receveur central de la Seine pour le visa des récépissés.*

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Rue Poultier, 9 (Ile Saint Louis).

Voyez la Direction générale, page 242.

M. Colson ✻, *directeur*, rue Poultier, 9

La direction des contributions est chargée de tous les [illegible] *partement* des contributions, des recensements pour [illegible] des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclam[illegible] contribuables et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions

BUREAUX.

M. Petit, *commis principal de 1re classe, chef des bureaux*, rue du Cardinal-Lemoine, 11.
M. Léger, *commis principal de 2e classe.*

Les bureaux de la direction sont ouverts au public les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 heures. Ils sont ouverts tous les jours de 9 heures à 4 heures pour demande de patente ou rectification de formule et pour demande d'extraits de matrices

Inspecteurs des contributions directes, MM

Horgnelin, rue des Beaux-Arts, 11.	Pour les 1er, 2e, 8e, 16e, 17e et 18e arrondissements de Paris, les communes de Bon[illegible] Puteaux, Nanterre, Colombes, N[illegible] et Les Ulis
Charmeil, rue de Rennes, 47.	Pour les 8e, 9e, 10e, 17e, 18e et 19e arrond. de Paris, les communes de Romainville, Pre-St-Gervais, St-Mandé, Bagnolet, Levallois-Perret, Courbevoie, Gennevilliers, Clichy, Asnières, St Ouen
Sabilotte-Latour, Bd Voltaire, 176	Pour les 3e, 4e, 11e, 12e et 20e arrond. de Paris, les communes de Gentilly, Villemomble, Issy, St Denis, Epinay, Ile-St-Denis, Pierrefitte, St Villetaneuse, Pantin, Aubervilliers, [illegible] Bondy, Le Bourget, La Courneuve, [illegible] Noisy-le-Sec, Vincennes, Bry-sur-Marne, [illegible]
Chevallier-Rufignyer, rue des Ecoles, 44	Pour les 5e, 6e, 13e, 14e et 15e arrond. de Paris, les communes de Sceaux, Vitry, Villejuif, Châtillon, Charenton, Nogent, Champigny, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, St Maur, Créteil, Bonneuil, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Vanves, Arcueil, Chevilly, [illegible] Bagneux, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Plessis Piquet, Châtenay, Antony et Montrouge

Les fonctions des inspecteurs ont pour objet la surveillance des travaux des contrôleurs du département, la révision des réclamations ordonnée par l'autorité, les expertises contradictoires demandées par les réclamants. Ils sont chargés de remplacer les contrôleurs absents ou malades, et de faire toutes les vérifications prescrites par le directeur.

Contrôleurs.

Les contrôleurs des contributions sont chargés : 1° des recensements nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions, 2° de la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions [illegible] démonstrations publiques pour l'amélioration de l'assiette de l'impôt.

Ces fonctionnaires sont au nombre de cinquante-six, dont quarante-six pour les arrondissements de Paris, et dix pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Les contrôleurs et les commissaires répartiteurs de Paris se rendent dans les mairies le vendredi de chaque semaine, de 1 heure à 4 heures, pour entendre les observations des contribuables ou leur fournir des renseignements en matière de contributions directes.

Noms des contrôleurs, et divisions dont ils sont chargés. MM.

ARRONDISSEMENTS.	Nos ET NOMS DES QUARTIERS.	NOMS ET DEMEURES DES CONTRÔLEURS
1er Louvre.	1 St-Germain-l'Auxerrois	Briquet, boulevard Saint Michel, 56
	2 Les Halles	Pêcheur, rue du Pr[illegible]res, 7
	3 Palais-Royal	Briquet, boulevard Saint Michel, 56
	4 Place Vendôme	Du Bouzet, place de la Madeleine, 13
2e Bourse	5 Gaillon	Du Bouzet, place de la Madeleine 13
	6 Vivienne	Roucler, faubourg Saint-Denis, 230
	7 Mail	Delbosc, rue de Constantinople, 43
	8 Petits-Pères	Chevalier, rue de Hondy, 66.
3e Temple	9 Arts et Métiers	Amouroux, boulevard du Temple, 50
	10 Enfants-Rouges	Gorlier, rue des Filles-du-Calvaire,
	11 Archives	Michel, boulevard Richard-Lenoir, 34.
	12 Sainte-Avoie	Carré, boulevard Richard-Lenoir, 49.
4e Hôtel de-Ville.	13 Saint-Merry	Soupel, rue Monge 2
	14 Saint-Gervais	Bernier, rue Soufflot, 23
	15 Arsenal	*Idem*
	16 Notre-Dame	Soupel, rue Monge, 2
5e Panthéon.	17 Saint-Victor	Berthemy, rue des Feuillantines, 72
	18 Jardin des Plantes	*Idem.*
	19 Val-de-Grâce	Malaval, rue des Feuillantines, 65
	20 Sorbonne	*Idem.*
6e Luxembourg.	21 Monnaie	Acker, rue Bourbon-le Château, 6.
	22 Odéon	*Idem.*
	23 N.-D.-des-Champs	Lallier, rue du Montparnasse, 59
	24 St Germain-des-Prés	*Idem*
7e Palais-Bourbon.	25 St-Thomas-d'Aquin	Leroy, rue Sainte-Placide, 31
	26 Invalides	Berrurier, rue Mayet, 14
	27 École-Militaire	*Idem*
	28 Gros-Caillou	Tignol, rue Lecourbe, 84.
8e Elysée	29 Champs-Elysées	Du Vallon, rue de la Chaussée-d'Antin, 38.
	30 Faubourg-du-Roule	Clesnel, boulevard de Neuilly, 104
	31 Madeleine	Du Vallon rue de la Chaussée-d'Antin, 38
	32 Europe	Ducommun du Locle, rue des Dames, 62
9e Opéra.	33 Saint-Georges	Rogé, rue Ventimille, 20.
	34 Chaussée-d'Antin	Jean de la Gillardaie, r. d. Constantinople, 8.
	35 Faubourg Montmartre	Jannon, rue de Calais, 5.
	36 Rochechouart	Poncet, Boulevard Magenta, 170.
10e Enclos - Saint - Laurent.	37 St-Vincent-de-Paul	Leplat-Duplessis, rue Faub.-St-Denis, 1[illegible]
	38 Porte-Saint Denis	Brevet, rue des Petits-Hôtels, 12.
	39 Porte-Saint-Martin	Thuillier, rue des Tournelles, 52
	40 Hôpital-Saint-Louis	Desgranges, rue Saint-Martin, 202
11e Popincourt.	41 Folie-Méricourt	Jacquin, boulevard d'Ornano, 11.
	42 Saint-Ambroise	Bodin, boulevard Beaumarchais, 20
	43 La Roquette	Henricolas, rue des Tournelles, 32
	44 Sainte-Marguerite	Favrot, rue Jules-César, 7.
12e Reuilly.	45 Bel-Air	Jambu, boulevard Richard-Lenoir, 36.
	46 Picpus	Renard, boulevard St-Germain, 14.
	47 Bercy	*Idem.*
	48 Quinze-Vingts	Jambu, boulevard Richard-Lenoir, 36.
13e Gobelins.	49 Salpêtrière	Lacolle, rue de Jussieu, 5
	50 La Gare	*Idem*
	51 Maison Blanche	Menusier, avenue d'Orléans, 8.
	52 Croulebarbe	Lacolle, rue de Jussieu, 5
14e Observatoire.	53 Montparnasse	Duché, avenue d'Orléans, 8.
	54 La Santé	Menusier, avenue d'Orléans, 8.
	55 Petit-Montrouge	*Idem.*
	56 Plaisance	Duché, avenue d'Orléans, 8

ARRONDISSEMENTS	N°S ET NOMS DES QUARTIERS	NOMS ET DEMEURES DES CONTRIBUTEURS
15e Vaugirard.	57 Saint-Lambert	Leroy, rue Sainte-Placide, 31.
	58 Necker	Berrurier, rue Mayet, 1
	59 Grenelle	Tignol, rue [illegible], 84
	60 Javelle	*Idem*
16e Passy.	61 Auteuil	Lacoche, r. Eugène-Delacroix, 5, à Passy
	62 La Muette	*Idem*
	63 Porte-Dauphine	*Idem*
	64 Les Bassins	Ducommun du Locle, rue des Dames, 62
17e Batignolles-Monceaux.	65 Les Ternes	Chesnel, boulevard de Neuilly 104
	66 Plaine-de-Monceaux	Poncet, boulevard de Magenta, 170
	67 Batignolles	Dufoure, rue Saint-Florentin, 16
	68 Les Epinettes	Tacquard, rue Legendre 107
18e Buttes-Montmartre	69 [illegible] Carrières	Tacquard, rue Legendre 107
	70 [illegible]	Decroix, boulevard d'Ornano, 34
	71 [illegible]	Martin, rue Perronnet, 5
	72 [illegible]	*Idem*
19e Buttes-Chaumont.	73 La Villette	Rebreyend, rue Saint-Vincent-de-Paul
	74 Pont-de-Flandres	*Idem*
	75 Amérique	Delaporte, rue Saint-Maur, 3
	76 Combat	Mathez, boulevard Richard-Lenoir, 34
20e Ménilmontant.	77 Belleville	Lejeune, rue Piat, 12 (Belleville)
	78 Saint-Fargeau	Bodin, boulevard Beaumarchais, 30.
	79 Père-Lachaise	Lejeune, rue Piat, 12 (Belleville)
	80 Charonne	Favrot, rue Jules-César, 1

Arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux

1re DIVISION.	Boulogne, Puteaux, Suresnes.	Colmet de Lapeau, rue de Moscou, 30, à Paris
2e DIVISION.	Neuilly, Colombes, Nanterre.	Minot, rue d'Amsterdam, 45, à Paris.
3e DIVISION.	Levallois, Courbevoie, Gennevilliers	Allanic de Bellechorre, rue des Batignolles, 71, à Paris.
4e DIVISION	Clichy, Saint-Ouen, Asnières.	Duporcq, rue de Moscou, 35, à Paris.
5e DIVISION.	Saint-Denis, Épinay, Ile Saint-Denis, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse.	Thiérard, rue des Buttes-Chaumont, 33, à Paris
6e DIVISION.	Pantin, Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Le Bourget, La Courneuve, Noisy-le-Sec, Drancy, Dugny.	Fuchs, boul. Magenta, 143, à Paris
7e DIVISION.	Vincennes, Bry-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny.	Girod, boulev. Beaumarchais, 76 à Paris.
8e DIVISION.	Charenton, Nogent, Champigny, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice	Cugnin, place de Jussieu, 7, à Paris.
9e DIVISION.	Ivry, Créteil, Saint-Maur, Bonneuil, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais	Mansion, rue d'Arras, 8, à Paris.
10e DIVISION.	Sceaux, Arcueil, Chevilly, Le Plessis-Piquet, Châtillon, Antony, Monrouge	Nicolas, rue des Petits-Champs, 80 à Paris

Saint-Mandé	Lepiat-Duplessis, faubourg Saint-Denis, 152
Pré-Saint-Gervais	Decroix, boulevard d'Ornano, 34
Bagnolet	Rogé, rue Vintimille, 2
[illegible]	Gorlier, rue des Fossés-du-Calvaire, 6.
[illegible]	[illegible]-Richard-Lenoir, 49.
Charonne	Boucher, faubourg Saint-Denis, 250
Les Lilas	Dufoure, rue Saint-Florentin, 16
Romainville	Jan de la Chardaie, rue de Constantinople, 8.
Vincennes	Amouroux, boulevard [illegible], 9.
Nogent	Bertrémy, rue des Fossés-Saint-Jacques, 12
Joinville	Duché, avenue d'Orléans, 8.
Charenton	Leroy, rue Sainte-Placide, 31.

SECTION III.

Direction de l'Enregistrement et du Timbre et atelier général du Timbre. — *Direction des Domaines* (V. la DIRECTION GÉNÉRALE, p. 244.)

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE.

Rue de la Banque, hôtel du Timbre.

M. MORILLOT ✻, *directeur*, rue de la Banque, 13, hôtel du Timbre.
M. Jonquiere, *vérificateur, chargé du contentieux*, rue de la Banque, 13.
M. Viton de Jassaud, *premier commis.*

INSPECTEURS. MM.

Bourdel, rue du Havre, 8.
D'Houdain, rue du Cherche-Midi, 33.
Arnaud.

VÉRIFICATEURS. MM

Ruhl, rue Pajou, 48, à Passy.
Leroux
Karcher, rue Jacob, 46.
Guenichin, rue Greffulhe, 7.
Sée, quai de la Rapée, 66.
Reynart, faubourg Saint-Honoré, 199.
Simon, rue d'Amsterdam, 80.
Boulanger, boulevard Sébastopol, 42.
Pean-Lacroix, rue de Vaugirard, 41 *bis.*
Dufresne, rue Brochand, 11.
Chereau, rue de Rocroy, 21.
Bidault, rue Caumartin, 61.
Fichet, rue de Rennes, 60.
Pachot d'Arzac, rue Godot-de-Mauroy, 34.
Mauger, rue Solférino, 7.
Liotard-Vogt, rue N.-D-de-Lorette, 7.
Verchin, rue Sainte-Placide, 40
Hameau, boulevard Montparnasse, 123.
Maleprade, rue Saint-Jacques, 34.
Maudet, rue Trezel, 2.
Dufort, rue Jean-Jacques-Rousseau, 33.
Seguin, rue Duperré, 10
Lambruschini, rue de Seine, 79
De Boishinard, rue Thouin, 10.
Cahen, rue Laffitte, 33.
Gourmaux, rue Mayran, 3.
Robertnie.
Trannoy.

M. Billoteau, hôtel du Timbre, *archiviste*
M. Bellat, *garde-magasin du Timbre.*
M. Estivin-Grange, *contrôleur de comptabilité*, rue Lacroix, à Batignolles, 16.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES A PARIS. MM.

Pagart d'Hermansart ✻, rue de la Pépinière, 2.
Fessard ✻, rue Nollet, 114.
Lafond de Saint-Mur ✻, rue d'Enfer, 33.

RECEVEURS A PARIS.

Actes des Notaires. MM

Guilhem	1er bur.	Dolot, rue Saint-Martin, 4.....	7e bur.
Boyn, rue d'Argenteuil, 35.....	2e —	Fourquier, rue Mazagran, 5	8e —
Colliot de la Bussonnière, rue Boucher, 10.....	3e —	Brisset, rue de la Verrerie, 69..	9e —
		Antoine, pet. r. St-Antoine, 4...	10e —
Molhen de Belleterre, place des Victoires, 4.....	4e —	Leblond, rue de l'Université, 67.	11e —
		Collin, rue des Écoles, 24.....	12e —
Demoncheaux, rue Réaumur, 55.	5e —	Deanon, rue du Cirque, 1.....	13e —
Loreau, rue du Caire, 13.....	6e —		

Actes sous seing privé

M. Ducret, rue de la Banque, hôtel du Timbre

Actes administratifs et sceau des titres.

M. Vau[illegible], boulevard Saint-Germain, 74.

Actes judiciaires. MM

Durvi[illegible], *receveur près la Cour de cass.*,
D'Espence du Bailly, *receveur près la cour d'appel*, } au Palais de Justice.

B[illegible] 1er bureau,
Lemonnerot, 2e —
L[illegible]ur, 3e —
L[illegible]e 4e — } pour le tribunal civil, au palais de Justice.

V[illegible]tt, bureau [illegible]

Bigorne, 1er bureau,
Lelièvre Dubreuil, 2e —
Albert, 3e — } pour le tribunal de commerce, au Palais.

[illegible] et des justices de paix. MM

Michel, rue Coquillière, 44	1er	Arrondissement de Paris.
[illegible] de la Banque, 13	2e	
Boutoust, rue du Pont-aux-Choux, 16	3e	
Genay, rue Vieille-du-Temple, 30	4e	—
Magnin, rue des Fossés-Saint-Jacques, 1[illegible]	5e	—
Penavaire, rue du Cherche-Midi, 31	6e	—
Duhamel, rue Saint-Dominique-S[illegible]	7e	—
De Jacquet de Bray, rue de Monty, 116	8e	—
Lorenz, rue du Faubourg Montmartre, 38	[illegible]	—
Accarias, rue d'Enghien, 24	10e	—
Calvel, rue de Malte, 9	11e	—
Molins, quai de la Rapée, 54	12e	—
Mayet, boulevard de Port-Royal, 85	13e	—
Feuillet, boule[illegible] M[illegible]parnasse, 166	14e	—
[illegible]	5e	
T[illegible]	1[illegible]	—
B[illegible]	17e	—
Lefrançois, boulevard de Rochechouart, 80	18e	—
Pic, rue de l'Ourcq, 68	9e	—
Quénécan, rue de la Villette (imp. Bardinet), 12	2e	—

Successions. MM

Beau, hôtel du Timbre, rue de la Banque	1er et 14e	Arrondissements.
Primois, —	2e et 18e	—
Bejon, —	[illegible] et 15e	—
Laroque, —	4e et 5e	—
Roquet, —	6e et 13e	—
Jobert, —	7e, 12e et 17e	—
Calv[illegible] —	8e [illegible]	
Miquel, [illegible]	[illegible] 2e	
Rochard, [illegible]	11e [illegible] et [illegible]e	

RELEVEURS DU TIMBRE EXTRAORDINAIRE. MM

Regnaudin,	1er bureau,	timbre des registres et papiers assujettis, actes de société.
Coquillard,	3e —	timbre de dimension.
Lefon,	3e —	effets de commerce.
Capron,	4e —	timbre des écrits périodiques et non périodiques et affiches.

RECEVEUR DES DROITS DE CHANCELLERIE.

M. de Juhr, au ministère des affaires étrangères

RECEVEURS-CONTRÔLEURS DES SUCCESSIONS.

Bureau rue de la Banque, hôtel du Timbre. MM.

Destaillc	Croze.	Vieille.
Jaloux	De Taillart.	Armant.
Poulhot.	Danjean.	Jouvin.
Guillot.	Lalauze.	Marcoux de Loute.

RECEVEURS HORS PARIS. MM.

Cavelier, à Saint-Denis.	Barbier, à Neuilly.	Poinet, à Charenton-le-Pont.
Dulon, à Pantin.	Pinoche, à Sceaux.	Golfier, à Vincennes.
Andran, à Courbevoie.	Mouns, à Villejuif.	

ARCHITECTES EXCLUSIVEMENT ATTACHÉS A LA DIRECTION MM.

Lenormand, rue Paradis-Poissonnière, 58.	Deschamps, rue Taitbout, 17.
Saint-Agnan-Boucher, rue Rossini, 8.	Etienne, rue Bonaparte, 68.

M. le Dr Machelard, *médecin délégué et assermenté*, rue Servandoni, 20.

BUREAUX DE DISTRIBUTION DE PAPIER TIMBRÉ.

Les bureaux sont ouverts depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.

Arrondissements.	Quartiers.	Noms et adresses des distributrices.
1er Louvre.	Halles	Ve Perigois, rue de Rivoli, 154.
	Palais-Royal	Ve Lesage, rue des Moineaux, 35.
		N ...
2e Bourse.	Bonne-Nouvelle	Ve Surbled, boul. Bonne Nouvelle, 31.
		Ve Bertucat, rue d'Aboukir, 149
3e Temple.	Sainte-Avoye	Ve Prévost, rue Quincampoix, 75.
4e Hôtel-de-Ville.	Saint-Merri	Ve Guillaud, rue Neuve-Saint-Merri, 11.
	Saint-Gervais	Ve Forel, rue Geoffroy-l'Asnier, 1.
	Arsenal	N....
5e Panthéon.	St-Victor	N . .
6e Luxembourg.	Monnaie	N . .
7e Palais-Bourbon.	St-Thomas-d'Aquin	Ve Margot, pass. Ste-Marie, 5 (r. du Bac).
8e Élysée.	Madeleine	N .
10e Enclos St-Laurent.	Porte St-Martin	Ve Sarau, rue de la Fidélité, 5
		Ve Barles, rue de Lancry, 51.
15e Vaugirard.	.....	Mme Gombaut, rue Gerbert, 16.

En exécution d'un arrêté de M. le directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre, du 6 juillet 1864, les actes unilatéraux et les baux, cessions ou résiliations de baux sous signatures privées peuvent être enregistrés à Paris indistinctement, et au choix des parties, dans les 37 bureaux ci-après :

Les 13 bureaux des actes des notaires,
Les 20 bureaux des actes des huissiers,
Le bureau des actes administratifs,
Le bureau près la Cour de cassation,
Et le 3e bureau près le tribunal de commerce.

Les actes synallagmatiques autres que les baux, cessions et résiliations de baux, doivent être enregistrés au bureau spécial, établi rue de la Banque 13, hôtel du Timbre,

DIRECTION DES DOMAINES — ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE.

Rue de la Banque, 9 et 11.

DIRECTION DES DOMAINES

M. DEMACHY ✻, *directeur des domaines*, hôtel du Timbre.

Inspecteur.

M. Légeard ✻, rue Montparnasse, 48.

Vérificateurs. MM.

Villat, rue des Batignolles, 39
Desnoyers, rue du Bac, 103.
Leterrier, rue de la Banque, 9.
Suaret, rue Lafayette, 99.
Sauger, boulevard Montparnasse, 76.
Quinette.
Fénéon Berger, rue de Maubeuge, 76.

M. Henissard, *premier commis de la direction des domaines*, hôtel du Timbre.

Receveurs des domaines à Paris. MM

Orbecchi, rue de la Harpe, 5 . . . . . 1er, 5e 13e et 14e Arrondissements.
Vaillant, boulevard de Strasbourg, 41. . . 2e, 3e, 9e, 17e, 18e et 19e Arrond.
Lerozay, passage Gaemenne, 2 . . . . . 3e, 4e, 10e, 11e, 12e, et 20e Arrond.
Lesueur . . . . . 6e, 7, 15e et 16e Arrondissements.

Receveurs des domaines hors Paris. MM

Caveher, à Saint-Denis.
Barbier, à Neuilly.
Audran, à Courbevoie
Dulon, à Pantin.
Poinet, à Charenton-le-Pont.
Lecoq, à Sceaux
Toussaint, à Vanves
Golfier, à Vincennes.

ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE.

M. DEMACHY ✻, direct. des domaines, *chef de l'atelier général.*
M. Froussard, sous-chef, hôtel du Timbre

M. Baudet-Desperrins, garde-magasin général des papiers timbrés.
M. Sureau, garde-magasin des papiers à timbrer.
M. Delmeux, contrôleur à l'entrée
M. Martineau, *idem.*
M. Duhoux, contrôleur à la sortie.

Contrôleurs de surveillance.

M. Gontault. | M. Bègle. | M. Fabre. | M. Bessonies. | M. Tachon.

OFFICIERS PUBLICS ET AGENTS

Communs aux Directions de l'enregistrement et des domaines.

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation . . M. Moutard-Martin ✻, rue Hautefeuille, 9.
Notaire . . . . . M. Robin, rue Croix des-Petits-Champs, 25.
Avoué près la Cour d'appel . . . M. Belancourt, rue du 29 Juillet, 5.
Avoué de première instance . . . M. Denormandie, boulevard Malesherbes, 42.
Agréé près le Trib. de comm. . . M. Daleuze, rue Montmartre, 146.
Agent de change . . . . . M. Dane, rue Grange-Batelière, 11.
Architectes . . . . . M. Lenormand, rue du Paradis-Poissonnière, 58.
M. Etienne, rue Bonaparte, 68.
Commissaires-priseurs . . . . . M. Ramouy, rue Bleue, 1.
N
Huissier . . . . . M. Lebrun, rue Saint-Martin, 24.

M. N... greffier, *attaché exclusif à la Direction des domaines*, rue de Lille, 35.
M. le Dr Passant, *médecin de l'atelier général du Timbre*, rue de Chabannais, 14.
M. le Dr Mauriac, *idem.*

SECTION IV.

DOUANE (1)

DIRECTION DE LA DOUANE ET ENTREPOTS DE PARIS.

Rue de l'Entrepôt et rue de la Douane.

M. Tourret ✻, *directeur*

MM. Pinchon, *inspecteur.*
Marcotte (O✻), *receveur principal.*
Teinturier, *sous-inspecteur.*
Verlingue ✻, *idem.*

MM. Faton, *sous-inspecteur.*
Faucheur, *idem.*
Desgranges, *idem.*
Rougelot, *idem.*

Receveurs particuliers.

Gare du Nord . . M. Léon.
— de l'Est. M. Martin.
— de Lyon ... M. Renaut.
— d'Ivry. . .. M. Masson.

Gare de l'Ouest... M. Audibert.
Port Saint-Nicolas. M. de Regnier.
La Villette..... M. André.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

du département de la Seine.

Rue Duphot, 12, près la rue Saint-Honoré

M. Caminade ✻, *directeur*, rue Duphot, 12.

MM. Tagnard (O✻), *receveur principal.*
Berthelemy, *inspecteur.*
Thiebeau, *idem.*

MM. Réant, *inspecteur.*
Legendre, *idem.*
Gilbert, *idem*

Entreposeurs des tabacs, à Paris.

MM. De Montaut ✻, rue Vanneau, 30.
Berger, rue de la Tour-des-Dames, 14.

MM. D'Houdetot, rue Amelot, 38.
Aude, rue Neuve-de-Luxembourg, 9.

Vente directe. MM. Frémendity, Gros Caillou
Sancholle, boulevard des Capucines (*Grand-Hôtel*).

Direction de la garantie, rue Guénégaud, 10.

MM. Moreau ✻, *directeur.*
Priour-Boceret, *inspecteur.*

MM. Capiou, *inspecteur.*
Pottier, *receveur principal.*

SECTION V.

MANUFACTURES DE L'ÉTAT (2).

MANUFACTURE DES TABACS DE PARIS (Gros-Caillou), quai d'Orsay, 5.

M. Coustè ✻, *directeur.*

M. Rault, *ingénieur.*
M. Peytal, *contrôleur.*

M. George, *sous-ingénieur.*
M. Sainte-Claire Deville, *idem.*

MANUFACTURE DES TABACS DE PARIS (Reuilly).

M. Chenou ✻, *directeur.*

M. Touvet, *ingénieur.*
M. Dessorbès, *contrôleur.*

MM. Treuille et Girod, *sous-ingénieurs.*

(1) Voyez la Direction générale des douanes, page 253, et celle des contributions indirectes avec leurs bureaux, page 254.
(2) Voyez la Direction générale des manufactures de l'État et ses bureaux, page 267.

SECTION VI.

DIRECTION DES POSTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1)

M. Mottet ✻, *directeur du département.*
M. Bax (Ernest), *chef de section, adjoint au directeur.*
MM. Docquin, Larivière, Mentienne, Broquet, Henriot, Périé, Fourier, Corneille et Castet, *contrôleurs.*

RECETTE PRINCIPALE DU DÉPARTEMENT.

M. Mazoyer, *receveur principal.*
M. Pinault, *chef de section, adjoint au receveur principal*

SECTIONS DU DÉPART. DE LA BANLIEUE ET DU TRANSBORDEMENT

MM Thibault et Guinard, *chefs de section.*

Réception, enregistrement et expédition des objets chargés et recommandés pour Paris, les départements et l'étranger. — Réception et expédition des dépêches contre-signées et des paquets administratifs jouissant de la franchise. (*Rez-de-chaussée, cour de l'arrivée.*)

Réception et expédition des dépêches *de* et *pour* les offices étrangers. Tri général et comptage des lettres *de* et *pour* Paris, les départements et l'étranger. — Tri et expédition des journaux et imprimés pour Paris, l'étranger et les bureaux ambulants. — Réception et expédition des dépêches de la banlieue.

Réception et réexpédition des dépêches; constatation des heures de départ et d'arrivée; surveillance et roulement du personnel des agents préposés au service du transport et du transbordement des dépêches.

SECTIONS DE L'ARRIVÉE ET DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE.

MM Dufour et Carrayrou, *chefs de section.*

Réception, ouverture et vérification des dépêches de toutes provenances et des objets de correspondance à distribuer dans Paris; constatation des sommes mises à la charge des facteurs

SECTIONS RÉUNIES DES AFFRANCHISSEMENTS, DE LA POSTE RESTANTE, DES REBUTS ET RÉCLAMATIONS DE PARIS, ET DE LA CAISSE.

M. Simonet, *chef de section.*

Affranchissement des lettres, imprimés et échantillons; objets recommandés et valeurs déclarées.

Distribution des lettres adressées poste restante, des lettres des militaires de la garnison de Paris et des paquets d'imprimés ou d'échantillons qui, en raison de leur poids ou de leur volume, ne peuvent être distribués par les facteurs.

Réclamation des lettres *de* et *pour* Paris et de Paris pour les départements, recherches et réexpédition des lettres réclamées; réception et remise dans le service des lettres non distribuées par les facteurs; classification et enregistrement de celles qui leur sont renvoyées.

Payement des mandats et réception des dépôts d'articles d'argent, recettes et dépenses en espèces; contrôle et vérification de toutes les pièces de comptabilité du département de la Seine.

SERVICE DES POSTES DE PARIS.

BUREAUX DE POSTE DANS PARIS.

Indépendamment des bureaux placés dans l'Hôtel des Postes, il existe encore dans Paris 39 bureaux de poste, et 21 bureaux dans l'ancienne banlieue annexée, où le public peut *affranchir* ou *charger* (2) ses lettres pour les départements (3) et l'étranger, déposer et recevoir des articles d'argent, et se faire délivrer et payer des mandats internationaux. —

(1) Voyez la Direction générale, page [illegible].
(2) Voyez, pour la taxe des lettres et les conditions d'envoi et d'affranchissement, page 1135.
(3) Voyez la nomenclature des bureaux de poste, page [illegible]

Ces bureaux sont ouverts au public tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à 5 heures seulement.

NOTA. Pour profiter des départs du soir, les lettres chargées ou recommandées doivent être présentées dans les bureaux avant 4 h. 30. Par exception, ces lettres sont reçues jusqu'à 4 h. 45 aux bureaux de la place de la Bourse, de la rue de Cléry et de la place du Théâtre-Français, et à l'Hôtel des Postes.

Les imprimés et échantillons déposés dans les bureaux annexés avant 1 h. 30, et dans les autres bureaux avant 2 heures, sont expédiés le jour même.

Arrond.	Bureaux de poste.	Receveurs.
1er	*Rue de la Sainte-Chapelle*, 15. . . .	Ménétre.
	* *Rue du Pont-Neuf*, 17.	Hanus.
	* *Place du Théâtre-Français*, 4 . . .	Guiot Desvarenne.
	* *Rue de Luxembourg*, 9.	Broussin.
2e	* *Rue d'Antin*, 19.	Imbart-Latour.
	* *Place de la Bourse*, 4.	Martial.
	* *Rue de Cléry*, 28	Cotty
	* *Rue Turbigo*, 47	Bignon
3e	* *Boulevard Beaumarchais*, 83. . . .	Gobier
	* *Rue des Vieilles-Haudriettes*, 4 et 6 .	Champagne.
4e	*Rue de la Tacherie*, 4	Masson.
	Rue Saint Antoine, 170.	Rouyer-Legrand.
5e	* *Rue du Cardinal-Lemoine*, 28. . . .	Verliere
	Rue Monge, 88	Bourquin.
	Rue des Feuillantines, 86	Darcy
6e	*Rue Serpente*, 16.	Lacroix.
	Rue de Vaugirard, 36	Huberson.
	Rue du Cherche-Midi, 53	Quellain.
	* *Rue Bonaparte*, 21.	De Boissieu du Tiret.
7e	* *Rue St-Dominique-St-Germain*, 36. .	Chevalier.
	Rue de Bourgogne, 2	Boullenot.
	Rue St-Dominique, 164 (*Gros-Caillou*.	Chautard.
8e	* *Place de la Madeleine*, 28.	De Raymond de Vaulx.
	Boulevard Malesherbes, 68	Prieux.
	Rue Montaigne, 26.	Perreau
	Avenue Joséphine, 42	Grimpanche.
	Rue d'Amsterdam, 19	Rostain.
9e	* *Rue Milton*, 1.	Desmazures
	* *Rue Taitbout*, 48.	Lacoste.
10e	*Gare du chemin de fer du Nord* . . .	Cocquillier
	Rue des Écluses-Saint-Martin, 4 . .	Verlier ✻.
	* *Rue d'Enghien* 21.	De Launay.
	Boulevard Magenta, 3	F. Courrejolles
	* *Rue de Strasbourg*, 10	Demoy.
11e	*Boulevard Richard-Lenoir*, 136. . .	Mehl
	Boulevard Voltaire, 105	Bienvenu.
12e	*Rue d'Aligre*, 32	Dreux
	Boulevard Mazas, 19.	De Maritan.
13e	*Boulevard de l'Hôpital*, 26	Lebœuf.

BUREAUX ANNEXES ÉTABLIS DANS L'ENCEINTE DES FORTIFICATIONS.

Arrond.	Bureaux de poste.	Receveurs, MM.
12e	*St-Mandé*, rue du Rendez-vous, 20	Delargny
	Bercy, rue de Bercy, 43	Vermelle.
13e	*Gare d'Ivry*, rue Jeanne-d'Arc, 9	Tardif-Delorme.
	La Maison-Blanche, route d'Italie, 104 *bis*	Laurent.
14e	*Montrouge*, rue Mouton-Duvernet, 16	Boscher
	Vaugirard n° 2, rue de l'Ouest, 107	Cheret
15e	*Vaugirard* n° 1, rue Beausset, 14	Duval
	Grenelle, rue du Théâtre, 23	Charmantier.
16e	*Auteuil*, rue Pierre-Guérin, 9	Filleau.
	Passy n° 1, rue Guichard, 4	Evaux ✻
	Passy n° 2, place d'Eylau, 7	Faugier
17e	*Les Ternes*, rue de Villiers, 7	Limal.
	Les Batignolles n° 1, rue des Batignolles, 22	Lecler
	Les Batignolles n° 2, rue Jouffroy, 49	Raust.
18e	*Montmartre* n° 1, rue des Abbesses, 11	Pelletier.
	Montmartre n° 2, rue Hermel, 34	Lecombe
	La Chapelle, rue Doudeauville, 4	Bouzigues.
19e	*La Villette* n° 1, rue de Flandre, 101	Breuguier.
	La Villette n° 2, rue d'Allemagne, 139	Redon.
20e	*Belleville*, rue de la Mare, 10	Reys
	Charonne, rue de Bagnolet 20	Boyenval (Mme).

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS DANS PARIS (ANCIENNES LIMITES).

Expédition des lettres à destination des départements et de l'étranger

	LEVÉE DES BOÎTES.	DISTRIBUTIONS
Levée spéciale pour les départs de 5 h. à 8 h. 30 du matin.	4 h. 1/2 à l'hôtel des postes.	1re — *à 7 h. du matin* Lettres de Paris, des départements et de l'étranger.
1re p. la 2e distrib. et les départs, de 8 h. 30 à 11 h. du matin	7 h. du matin aux boîtes du quartier; 7 h. 1/2 aux bureaux de poste; 8 h. 1/2 à l'hôtel des postes	2e — *à 9 heures.* Lettres de Paris. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres la veille à 8 h. s.
2e p. la 3e distrib. et les départs, de 11 h. 15 m. à 1 h. 15 soir	9 h. 1/2 aux boîtes du quartier; 10 h. aux bureaux de poste; 11 h. à l'hôtel des postes.	3e — *à 11 heures 1/2.* Lettres de Paris et des départ.
3e p. la 4e distrib. et les départs, de 1 h. 15 s. à 3 h. 5 soir.	11 h. 1/2 aux boîtes du quartier; midi aux bureaux de poste; 1 h. à l'hôtel des postes.	4e — *à 1 h. 1/2 après-midi.* Lett. de Paris et des dép. arrivés de 10 h. 50 m. à midi.
4e pour la 5e distribution	1 h. 1/2 aux boîtes du quartier; 2 h. aux bureaux de poste; 2 h. à l'hôtel des postes.	5e — *à 3 h. 1/2 du soir* Lett. de Paris et des dép. arrivés de 1 h. s. à 2 h. 40 soir
5e pour la 6e distribution.	3 h. 1/2 aux boîtes du quartier; 4 h. aux bureaux de poste; 5 h. à l'hôtel des postes.	6e — *à 6 h. 1/2 du soir* Lett. de Paris et des dép. arrivés de 3 h. à 4 h. 45 s.
6e pour la 7e distrib. les départements et l'étranger.	5 h. aux boîtes du quartier, 5 h. 1/2 aux bureaux de poste qui ne sont précédés d'aucun signe (1); 5 h. 45 aux bur. précédés d'un * (2). 6 h. à l'hôtel des postes et aux bur. de la place de la Bourse, de la rue de Cléry 26, et de la pl. du Théâtre-Français.	7e — *à 7 heures du soir* Lettres de Paris et des départ. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres le matin du même jour à 7 heures.
7e pour la 1re distrib. du lendem. et pour le départ du Hâvre.	9 h. aux boîtes du quartier, 9 h. 1/2 aux bureaux de poste; 9 h. 3/4 à l'hôtel des postes.	Pour la 1re distribu. du lendemain et la 1re expédition pour les départements.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 6e et la 7e distribution n'ont pas lieu, la 6e levée des boîtes est faite à 5 heures aux boîtes du quartier pour la 1re distribution du lendemain; et la 7e levée n'est faite qu'aux bureaux de poste.

(1) Voir plus haut la nomenclature des bureaux de poste.

(2) Cette levée ne comprend que les lettres à destination des départements et de l'étranger. Les lettres pour Paris doivent être déposées dans les bureaux avant 5 h. 30, y compris ceux de la place de la Bourse, de la rue du Cléry et de la place du Théâtre-Français.

LEVÉES EXCEPTIONNELLES AVEC TAXES SUPPLÉMENTAIRES.

Des levées exceptionnelles, autorisées par la loi du 9 mai 1863 permettent encore au public d'expédier par les courriers du soir, moyennant une taxe d'affranchissement supplémentaire, et quel qu'en soit le poids, les lettres déposées dans certains bureaux de poste après les heures des levées générales. — Ces levées exceptionnelles ont lieu dans les bureaux et aux heures ci-après :

1er Arr.	Rue du Pont-Neuf, 17, Rue de Luxembourg, 9	de 5 h. 45 à 6 h., *moyennant une surtaxe de 20 c. par lettre.* de 6 h. à 6 h. 15, — *moyennant une surtaxe de 40 c. par lettre.*
2e Arr.	Rue d'Antin, 19,	
3e Arr.	Boulevard Beaumarchais, 83, Rue des Vieilles-Haudriettes, 4,	
5e Arr.	Rue du Cardinal-Lemoine, 28,	
6e Arr.	Rue Bonaparte, 21,	
7e Arr.	Rue St-Dominique-St-Germain, 56,	
8e Arr.	Place de la Madeleine, 28,	
9e Arr.	Rue Saint-Lazare, 11, Rue Taitbout, 46,	
10e Arr.	Rue d'Enghien, 21,	
1er Arr.	Place du Théâtre-Français.	de 6 h. à 6 h. 15, — *avec surtaxe de 20 c. p. let.* de 6 h. 15 à 6 h. 30, — *avec surtaxe de 40 c. p. let.*
2e Arr.	Place de la Bourse, 4, Rue de Cléry, 28,	
Hôtel des Postes,		

Hôtel des Postes, seulement, de 6 h. 30 à 7 h. du soir, *avec surtaxe de 60 c. par lettre.*

Toute lettre dont les timbres d'affranchissement ne représenteraient pas le montant intégral de la taxe ordinaire et de la taxe supplémentaire, ne sera expédiée que par les courriers du lendemain.

Des boîtes spéciales, dans lesquelles ont exclusivement lieu les levées exceptionnelles, ont été établies aux bureaux de la place de la Bourse, de la rue de Cléry, et de la place du Théâtre-Français, ainsi qu'à l'Hôtel des Postes. Cette dernière boîte se trouve placée dans l'intérieur du bureau de l'Affranchissement des lettres, à droite dans la cour d'entrée.

Dans les autres bureaux ci-dessus désignés, les lettres sont jetées dans les boîtes ordinaires.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS DANS LES 16 COMMUNES ANNEXÉES A PARIS.

LEVÉE DES BOÎTES.		DISTRIBUTIONS.
1re pour la 1re distrib., dans les localités, la 2e dans Paris, et pour les départs de Paris de 8 h. 40 m. à 11 h. *matin.*	6 h. 30 *matin* aux boîtes du quartier; 7 aux bureaux de poste.	1re — *à 7 h. 30 du matin.* Lettres de Paris des départements et de l'étranger
2e pour la 2e distrib., dans les localités, la 3e dans Paris et pour les départs de Paris de 11 h. matin à 1 h. 15 soir	9 h. *matin* aux boîtes du quartier; 9 h. 30 aux bureaux de poste.	2e — *à 10 h. du matin.* Lettres de Paris et du courrier d'Angleterre expédié de Londres la veille à 8 h. soir
3e pour la 3e distrib., dans les localités; la 4e dans Paris, et pour les départs de Paris de 1 h. 15 à 3 h. 15 *soir*	11 h. *matin* aux boîtes du quartier, 11 h. 30 aux bureaux de poste.	3e *à midi.* Lettres de Paris et des départ. arrivées de 9 h. à 11 h. du matin
4e pour la 4e distrib., dans les localités et la 5e dans Paris	1 h. aux boîtes du quartier; 1 h. 30 aux bureaux de poste.	4e — *à 2 h. du soir.* Lettres de Paris et des départ. arrivées à Paris de 11 h. du matin à 1 h. du soir.
5e pour la 5e distribution, dans les localités et la 6e dans Paris.	3 heures *soir* aux boîtes du quartier, 3 h. 30 aux bureaux de poste.	5e — *à 4 h. du soir.* Lettres de Paris et des départ. arrivées à Paris de 1 h. à 2 h. du soir
6e pour la 6e distrib., dans les localités; la 7e dans Paris, et pour les départs de Paris pour les départements et l'étranger.	4 h. 30 *soir* aux boîtes du quartier, 5 h. aux bureaux de poste.	6e — *à 6 h. du soir* Lettres de Paris et des départ. arrivées à Paris de 3 h. du soir à 4 h. 30.
7e pour la 7e distribution, dans les localités.	7 h. 20 *soir* aux bureaux de poste seulement.	7e — *à 7 h. 30 du soir* Lettres de Paris et des départ. arrivées de 4 h. du soir à 6 h. 30
pour la 1re distrib. du lendemain dans les localités et dans Paris, et pour les départs de Paris 5 à 8 h. 30 *matin.*	8 h. 30 *soir* aux boîtes du quartier; 9 h. aux bureaux de poste	Pour la 1re distribution et la 1re expédition du lendemain

NOTA. — Les levées de boîtes ont lieu, à Auteuil, cinq minutes plus tôt que dans les autres localités

Les dimanches et fêtes, par exception, les 6e et 7e distributions n'ont pas lieu, la 7e levée des boîtes n'est faite qu'aux bureaux.

LEVÉES SPÉCIALES AUX BUREAUX SITUÉS AUX GARES OU A PROXIMITÉ DES GARES DE CHEMINS DE FER.

(Dernière limite d'heure pour les départs du soir.

7 h du soir, rue du Cherche-Midi, 53,
7 h 15 soir, boîte placée à la Gare Montparnasse, } pour la ligne de Brest
7 h 15 soir, rue du Cherche-Midi, 53,
8 h. 30 soir, boîte placée à la Gare Montparnasse, } pour la ligne de Granville.
7 h. du soir, place de la Madeleine, 28,
7 h. 35 soir, rue d'Amsterdam, 10, } pour la ligne de Cherbourg.
7 h 40 soir, [illegible] Saint-Lazare (perron)
10 h. du soir, [illegible] 28,
10 h 35 soir, rue d'Amsterdam, 10, } pour la ligne du Hâvre.
10 h. 40 soir boîte placée à la gare Saint-Lazare (perron).
7 h 35 soir Gare du Nord, pour la ligne de Calais.
3 h. 15 soir, Gare du Nord, pour Francfort, Mayence, Wiesbaden, Hombourg, Ems et Dusseldorf
7 h 35 soir Gare du Nord, pour les lignes de Quiévrain, d'Erquelines et Givet.
7 h 35 soir, rue de Strasbourg, 10,
7 h. 40 soir boîte de la gare de l'Est, } pour la ligne d'Avricourt.
7 h 0 soir, rue de Strasbourg, 10,
7 h. 55 soir, boîte de la gare de l'Est, } pour la ligne de Belfort.
6 h. 30 soir, boulevard Beaumarchais, 83,
7 h. du soir, boulevard Mazas, 19, } pour la ligne de Marseille.
5 15 soir, rue de Berey, 43, pour les lignes de Marseille, de Lyon, de Besançon et d'Auxerre
7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,
7 h. 40 soir, boulevard Mazas, 19, } pour les lignes de Besançon et Lyon
7 h. 0 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne de Marseille
7 h. 50 soir, Gare de Lyon (boîte), pour les lignes de Lyon, Besançon.
8 h. 10 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne de Clermont.
[illegible] h. 10 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne d'Auxerre.
3 h 1 soir, Gare du Nord, pour l'Allemagne.
7 h 35 soir, Gare du Nord, pour la ligne de Calais.
[illegible] h 40 soir, Gare du Nord, pour la ligne de Givet
[illegible] 50 soir, Gare du Nord, pour la ligne d'Erquelines.
[illegible] soir, Gare du Nord, pour la ligne de Lille
7 h 0 soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 h 0 soir, boulevard Mazas, 19. } pour les lignes de Clermont-Ferrand et Saint-Etienne.
7 h 0 soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 h 3 soir, boulevard Mazas, 19, } pour la ligne d'Auxerre.
7 h 0 soir boulevard Beaumarchais, 83
[illegible] h 15 soir, boulevard de l'Hôpital, 26, } pour les lignes de Bordeaux et de Bayonne.
8 h 0 soir, Gare d'Orléans (boîte)
[illegible] du soir boulevard Beaumarchais, 83,
[illegible] h. 15 soir, boulevard de l'Hôpital, 26, } pour les lignes d'Auch, Périgueux, Toulouse et Perpignan
[illegible] h 3 soir, Gare d'Orléans (boîte)
[illegible] 0 soir boulevard Beaumarchais, 83,
8 h. 20 soir, boulevard de l'Hôpital, 26, } pour les lignes de Nantes, La Rochelle et Quimper
8 h 35 soir, Gare d'Orléans (boîte),
[illegible] h. 40 soir, rue de Berey, 43,
7 h du soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 [illegible] 20 soir, boulevard de l'Hôpital, 26, } pour les lignes de Vierzon, Bourges et Châteaudun.
8 h. 50 soir Gare d'Orléans (boîte),

TAXE ET AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES.

Le prix du port des lettres ordinaires circulant dans l'intérieur de la France est réglé par les tarifs ci-après :

TARIF N° 1.

TAXE DES LETTRES
de bureau de poste à bureau de poste, y compris les bureaux situés en Corse et en Algérie.
(Art. 1er de la loi du 24 août 1871.)

INDICATION du poids.	LETTRES affranchies	LETTRES non affranchies
	fr. c.	fr. c.
Au-dessous de 10 gr. jusqu'à 10 gr. inclusivement. . . .	0 25	0 40
Au-dessus de 10 gr. jusqu'à 20 gr. inclusivement. . . .	0 40	0 60
Au-dessus de 20 gr. jusqu'à 50 gr. inclusivement. . . .	0 70	1 00
Au-dessus de 50 gr. jusqu'à 100 gr.	1 20	1 75

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes excédant, 50 c. en cas d'affranchissement, et 75 c. en cas de non-affranchissement.

TARIF N° 2.

TAXE DES LETTRES
mises et distribuables dans la circonscription postale du même bureau (Paris excepté).
(Art. 2 de la loi du 24 août 1871.)

INDICATION du poids.	LETTRES affranchies	LETTRES non affranchies
	fr. c.	fr. c.
Au-dessous de 10 gr. jusqu'à 10 gr. inclusivement. . .	0 15	0 25
Au-dessus de 10 gr. jusqu'à 20 gr. inclusivement. . . .	0 25	0 40
Au-dessus de 20 gr. jusqu'à 50 gr. inclusivement. . . .	0 40	0 60
Au-dessus de 50 gr. jusqu'à 100 gr. inclusivement	0 75	1 00

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes excédant, 25 c. en cas d'affranchissement, et 40 c. en cas de non-affranchissement.

TARIF N° 3.

TAXE DES LETTRES
de Paris pour Paris.
(L'enceinte des fortifications en marque les limites.)
(Art. 3 de la loi du 24 août 1871.

INDICATION du poids.	LETTRES affranchies	LETTRES non affranchies
	fr. c.	fr. c.
Jusqu'à 15 gr. exclusivement. . . .	0 15	0 25
De 15 à 30 gr. exclusivement. . . .	0 30	0 50
De 30 à 60 gr. exclusivement	0 45	0 75

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 30 grammes ou fraction de 30 grammes, 15 c. pour les lettres affranchies, et 25 c. pour les lettres non affranchies.

En cas d'insuffisance d'affranchissement, la taxe est calculée comme si la lettre n'avait pas été affranchie; mais il est fait déduction de la valeur des timbres-poste employés. (Art. 4 de la loi du 24 août 1871.)

CARTES POSTALES. — L'Administration fait fabriquer et met en vente des cartes postales au prix de 10 centimes pour celles envoyées et distribuées dans la circonscription du même bureau et pour celles de Paris pour Paris, et au prix de 15 centimes pour celles qui circulent en France et en Algérie, de bureau à bureau.

Le *recto* des cartes postales ne doit contenir que l'adresse du destinataire ; le *verso* est réservé aux mentions manuscrites ou imprimées, qu'il peut convenir à l'expéditeur d'y porter, sans restriction aucune.

Il est défendu de joindre ou attacher aux cartes postales des objets quelconques.

LETTRES ET OBJETS RECOMMANDÉS. — Le public est admis à recommander les lettres ordinaires, les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux, les imprimés et généralement tous les objets rentrant dans le monopole de la poste ou dont le transport peut lui être confié par les lois en vigueur.

Les lettres recommandées ne sont assujetties à aucun mode spécial de fermeture.

Les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux, les imprimés et généralement tous les objets recommandés, restent, en cas de recommandation, soumis aux conditions spéciales qui leur sont imposées.

Les objets recommandés sont déposés aux guichets des bureaux de poste. L'Administration en est déchargée, en ce qui concerne les lettres, par la remise contre reçu au destinataire ou à son fondé de pouvoirs, en ce qui concerne les autres objets par leur remise contre reçu, soit au destinataire, soit à une personne attachée au service du destinataire ou demeurant avec lui.

L'Administration des Postes n'est tenue à aucune indemnité soit pour détérioration, soit pour spoliation des objets recommandés. La perte, sauf le cas de force majeure, donne seule droit, au profit du destinataire, à une indemnité de 25 francs.

Les objets recommandés payent en sus de la taxe qui leur est applicable, selon la classe à laquelle ils appartiennent, un droit fixe. Ce droit fixe est de 50 centimes pour les lettres et de 25 centimes pour les autres objets. Taxe et droit fixe sont acquittés par l'expéditeur.

La lettre recommandée est substituée au chargement sans déclaration de valeurs, et la faculté qui était donnée relativement à l'insertion des valeurs au porteur dans les lettres chargées sans déclaration de valeurs, s'applique aux lettres recommandées.

Des lettres chargées peuvent être expédiées à l'étranger, mais seulement pour les pays avec lesquels l'affranchissement est possible jusqu'à destination (les États-Unis exceptés).

LETTRES CONTENANT DES VALEURS DÉCLARÉES. — L'expéditeur qui veut s'assurer en cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur insérées dans une lettre, doit faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 10,000 fr; elle est portée en toutes lettres à l'angle gauche supérieur de la suscription de l'enveloppe et énoncée en francs et centimes le montant des valeurs insérées. Elle doit être écrite d'avance par l'expéditeur lui-même sans rature ni surcharge, même approuvée, sous peine de refus.

L'expéditeur d'une valeur déclarée paye, indépendamment du droit fixe de 50 cent. et du port de la lettre selon le poids, un droit proportionnel de 20 cent. par chaque 100 francs ou fraction de 100 francs. Ces divers droits ou taxes sont représentés par des timbres-poste apposés sur les lettres.

L'expéditeur d'une lettre ou d'un objet recommandé ou d'une lettre ou boîte contenant des valeurs déclarées, peut demander, au moment où il dépose l'un ou l'autre de ces objets, qu'il lui soit donné avis de sa remise au destinataire. A cet effet, il paye d'avance pour l'affranchissement de l'avis un droit de poste de 20 centimes.

Les valeurs déclarées, adressées dans une commune rurale, ne sont point portées à domicile et ne sont distribuées qu'au guichet du bureau de poste.

Toutefois, les particuliers peuvent les faire retirer du bureau par les facteurs ruraux, au moyen d'une procuration faite sur papier non timbré, mais sans que cela puisse en rien la responsabilité de l'Administration.

Des lettres contenant des valeurs déclarées peuvent être échangées réciproquement entre les Offices de France, de Bavière, de Grand-Duché de Bade, de Belgique, de Luxembourg, de Prusse, de la Tour-et-Taxis et de Suisse. Le droit est alors, par 100 fr. ou fraction de 100 fr. déclarés, de 30 c. lorsqu'elles sont à destination de la Bavière ou d'un pays desservi par l'Office de la Tour-et-Taxis, et de 20 c. si ces lettres sont destinées aux autres pays. L'affranchissement de l'avis de réception est de 20 c. pour l'étranger.

Les bijoux ou *objets précieux* circulant jusqu'à présent par la poste sous le titre de *valeurs cotées*, sont assimilés aux lettres renfermant des valeurs déclarées pour toutes les formalités relatives au dépôt, à la déclaration, à la remise au destinataire, à la responsabilité de l'Administration, et circulent maintenant sous le titre de *valeurs déclarées*.

Ces objets acquittent le droit fixe de chargement de 50 centimes et une taxe de 1 p. 100 de leur valeur jusqu'à 100 fr., et de 50 centimes par chaque 100 fr. ou fraction de 100 fr. en plus, jusqu'à 10,000 fr., suivant la déclaration faite par l'expéditeur. Cette valeur ne peut être inférieure à 50 fr.

Ils sont déposés à la poste dans des boîtes closes d'avance, dont les parois doivent avoir une épaisseur d'au moins 8 millimètres, et dont les dimensions ne peuvent excéder 5 centimètres de hauteur, 15 centimètres de largeur et 20 centimètres de longueur.

En cas de perte ou de détérioration résultant de la nature des boîtes ne réunissant pas ces conditions, la poste n'est tenue à aucune indemnité.

ARTICLES D'ARGENT. — La poste se charge, moyennant un droit de 1 p. 100, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux. Elle fait remettre aux déposants des mandats payables dans tous les bureaux de poste de France, d'Algérie, dans les bureaux français établis dans les villes du Levant, ainsi qu'à Saïgon, à Mahé, à Pondichéry et à Yokohama et Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Les mandats d'argent sont encore reçus pour les armées françaises en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies ou sur les bâtiments de l'État, et pour les transportés à Cayenne. Le maximum des dépôts est fixé à 10,000 francs. Au-dessus de 10 fr., les mandats supportent, en outre, un droit fixe de 20 centimes.

Les mandats dits *internationaux* dont il est parlé plus bas, ne sont pas transmissibles, mais la propriété en peut être transportée par acte authentique: ils sont payables sur la présentation de la lettre d'envoi, d'un livret, d'une quittance de loyer, d'une patente ou d'une facture; ils peuvent également être touchés à la caisse d'un bureau de poste, sur acquit préalable et par intermédiaire, sur au moyen d'une demande rédigée sur papier timbré, et dont la signature doit être légalisée, soit au moyen du dépôt fait au même bureau d'un specimen de la signature du destinataire, ou de l'apposition à côté de cette signature d'un timbre de maire, de justice de paix ou de toute autre autorité civile et judiciaire; soit enfin à l'aide d'une griffe professionnelle, d'un passe-port, d'un permis de chasse ou tout acte public constatant l'identité du destinataire.

Des envois d'argent peuvent également être faits par la poste entre la France, d'une part, l'Italie, la Suisse, la Belgique et le Luxembourg, d'autre part, et réciproquement, au moyen de mandats dits *internationaux*, dont la propriété est transmissible par voie d'endossement. Ces mandats ne peuvent excéder la somme de 200 fr. et sont soumis à un droit fixe de 20 cent. par 10 fr.; ils sont délivrés et payables, à Paris, par tous les bureaux de poste, et dans les départements, seulement par certains bureaux de poste qui sont désignés au public.

En exécution de la loi du 11 juillet 1868, les receveurs des postes sont appelés à recevoir, pour le compte de la Caisse des dépôts et consignations, des propositions d'assurances en cas de décès et d'accidents graves résultant de travaux agricoles

TIMBRES POSTE. — DE LEUR VALEUR. — DE LEUR EMPLOI. — Les timbres-poste sont de douze valeurs différentes : 1 centime, 2 centimes, 4 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 15 centimes, 25 centimes, 30 centimes, 40 centimes, 50 centimes, 80 centimes et 5 francs. Ils sont vendus dans tous les bureaux de poste, dans les débits de tabac, par les facteurs et les boîtiers des postes.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-poste sur les objets à affranchir. — Toute lettre pour l'intérieur, revêtue d'un timbre-poste insuffisant, est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 10 grammes et moins de 20 grammes est affranchie avec un timbre de 25 centimes, elle est considérée comme non affranchie ; elle doit 60 centimes : en déduisant 25 centimes que représente le timbre, il reste à payer 35 centimes. — Le poids des timbres-poste est compris dans le poids des lettres et [illegible] déjà usés.

Toute lettre ordinaire pour l'étranger revêtue d'un timbre insuffisant est expédiée comme non affranchie, sauf l'affranchissement facultatif pour le pays de destination, et taxée en rebut, si l'affranchissement est obligatoire. La valeur des timbres annulés peut être réclamée dans un délai de six mois, en produisant l'enveloppe de la lettre.

IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, ÉPREUVES D'IMPRIMERIE CORRIGÉES, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES. — Leur taxe est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement préalable. Le poids des imprimés, épreuves d'imprimerie et papiers d'affaires ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, celui des échantillons 300 grammes. La dimension des imprimés, épreuves d'imprimerie corrigées, papiers d'affaires et échantillons d'étoffes sur carte ne doit pas excéder 45 centimètres, celle des autres échantillons, 25 centimètres.

Les *imprimés* sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface sur laquel. Ils sont divisés en trois classes :

1° Les *journaux politiques*, taxe 4 centimes par exemplaire de 40 grammes et au-dessous. Au-dessus de 40 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 grammes, ou fraction de 10 grammes excédant ; moitié des prix ci-dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié et dans les départements limitrophes. Les journaux publiés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ne jouissent pas de la réduction pour les départements limitrophes.

2° Les *publications périodiques uniquement consacrées aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie*, taxe 2 centimes par exemplaire de 20 grammes et au-dessous ; au-dessus de 20 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. Moitié de ces prix dans les cas indiqués au paragraphe précédent.

3° Les *circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix-courants, livres, gravures, lithographies en feuilles, brochés ou reliés*, taxe 2 centimes jusqu'au poids de 5 grammes pour [illegible] de la France, 3 centimes de 5 à 10 grammes, augmentation de 1 centime par 10 grammes ; 4 centimes de 15 à 40 grammes ; 10 centimes de 40 à 80 grammes. Au-dessus de 80 grammes, il y a une augmentation de 3 centimes par chaque 20 grammes ou fraction de 20 grammes excédant.

Les *avis de naissance, mariage et décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix, courants et avis divers* sont reçus sous forme de lettres, disposés de manière à pouvoir être facilement vérifiés, ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe 5 centimes par avis, prospectus, catalogue, circulaire, etc. de 10 grammes et au-dessous, pour la circonscription du bureau, et 10 centimes pour le reste de la France ; augmentation 5 centimes ou 10 centimes par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. — Les avis de mariage, lorsqu'ils sont doubles, c'est-à-dire lorsque deux avis sont imprimés sur la même feuille ou sur deux feuilles différentes, doivent acquitter une double taxe d'affranchissement, ainsi que tous les autres avis, circulaires, etc.

Les *cartes de visite* (même deux ensemble) sont reçues sous enveloppes non fermées, aux conditions ci-dessus. Sont assimilées aux cartes de visite ordinaires les cartes de visite *portraits photographiés*.

Le *port des épreuves d'imprimerie corrigées, des papiers de commerce ou d'affaires*, placés soit sous bandes mobiles, soit dans des enveloppes non fermées, soit dans des sacs ou boîtes faciles à ouvrir, est de 30 centimes jusqu'à 50 grammes. A partir de 50 grammes, il est augmenté de 10 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Le *port des échantillons* est de 15 centimes jusqu'à 50 grammes ; à partir de [illegible] grammes il est augmenté de 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Les factures étant des papiers d'affaires ne peuvent être jointes aux papiers d'échantillons qu'à la condition que le tout soit affranchi comme papiers d'affaires.

NON AFFRANCHISSEMENT OU INSUFFISANCE D'AFFRANCHISSEMENT. *Les imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie, papiers de commerce ou d'affaires.* Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie, papiers de

commerce ou d'affaires sont taxés comme lettres; s'ils ont été affranchis et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de payement. (Loi du 20 mai 1854.)

CONTRAVENTIONS AUX LOIS SUR LA POSTE. — La loi interdit le transport, par toute voie étrangère au service des postes, des lettres cachetées ou non cachetées circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis; elle interdit également le transport, par toute autre voie que celle de ce même service, des journaux, ouvrages périodiques, circulaires, prospectus, catalogues et avis divers, imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés; elle interdit, en outre, d'insérer dans les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, aucune lettre ou note pouvant tenir lieu de correspondance. Toute contravention est punie d'une amende de 150 à 300 francs, en cas de récidive, d'une amende de 300 à 3,000 francs. (Arrêté du 27 prairial an IX et lois des 22 juin 1854 et 25 juin 1856.)

Par exception aux dispositions qui précèdent, les journaux et ouvrages périodiques formant un paquet dont le poids dépasse 1 kilogramme ou faisant partie d'un paquet de librairie qui dépasse le même poids, peuvent être expédiés par une autre voie que celle de la poste, mais à la condition expresse que dans l'un et l'autre cas les exemplaires ne porteront aucune mention ou souscription de nature à en faciliter la remise à d'autres personnes que le destinataire du paquet.

Des annotations peuvent être ajoutées sur les échantillons, les épreuves corrigées et sur les papiers d'affaires eux-mêmes, moyennant l'acquittement préalable [illegible] supplémentaire de 25 centimes.

L'usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre est puni d'une amende de 50 francs à 1,000 francs. En cas de récidive, la peine est d'un emprisonnement de cinq jours à un mois et l'amende est doublée. Est puni des mêmes peines suivant les distinctions susétablies, la vente ou tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi. (Loi du 16 octobre 1849.)

La loi défend : 1° d'insérer dans les lettres non chargées ou non recommandées des billets de banque, bons, coupons de dividende ou d'intérêts payables au porteur;

2° D'insérer dans les lettres ou autres objets chargés ou recommandés des pièces de monnaie, des matières d'or ou d'argent, des bijoux ou autres objets précieux;

3° D'insérer dans les objets recommandés affranchis au prix du tarif réduit, des billets de banque ou valeurs payables au porteur;

4° D'expédier dans des boîtes de valeurs déclarées des monnaies françaises ou étrangères.

En cas d'infraction, l'expéditeur est puni d'une amende de 50 à 500 francs. (Loi du 4 juin 1859.)

Il est en outre défendu, sous les peines édictées par l'arrêté du 27 prairial an IX et la loi du 22 juin 1854, d'insérer des lettres dans les boîtes contenant des bijoux et objets précieux confiés à la poste.

L'Administration peut vérifier le contenu de ces boîtes en présence du destinataire ou de [illegible] qu'elle juge convenable.

Heures d'ouverture des guichets à l'Hôtel des Postes.

AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES. — De 8 h. du matin à 8 h. du soir (fermé à 5 h. de 5 h. les jours fériés) — *Réception des affranchissements; objets recommandés et envois de valeurs déclarées; vente de timbres-poste.*

Ce bureau est situé dans la première cour à droite, au rez-de-chaussée. Les lettres et paquets affranchis et non affranchis, pour les départements et l'étranger, partent le même jour quand ils sont apportés avant 6 *heures*.

AFFRANCHISSEMENT DES IMPRIMÉS. — De 4 h. du matin à 8 h. du soir (fermé à 5 h. les jours fériés) — *Réception des journaux et imprimés de toute nature, échantillons, etc.*

Les imprimés et échantillons déposés avant 3 h. sont expédiés le jour même.

Ce bureau est situé au rez-de-chaussée dans la cour d'entrée à gauche.

POSTE RESTANTE ET RÉCLAMATIONS. — De 8 h. du matin à 8 h. du soir (fermé à 5 h. les jours fériés) — *Délivrance des lettres ordinaires et chargées et réclamation des lettres adressées à Paris ou expédiées de Paris.*

L'entrée de ce bureau se trouve au coin des rues Pagevin et Coq-Héron.

CAISSE — De 8 h. du matin à 6 h. du soir (fermé à 5 h. les jours fériés — *Dépôt et payement des mandats d'articles d'argent.*

La caisse est placée au rez-de-chaussée dans la cour d'entrée à droite.

Nota. Les journaux et imprimés de Paris peuvent être affranchis dans les bureaux de poste de la capitale, et les articles d'argent y sont reçus et payés, les jours ordinaires jusqu'à 8 heures du soir, et les jours fériés seulement jusqu'à 5 heures du soir.

SECTION VII.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

(*Voir* le service des départements et les conditions d'envoi et d'affranchissement, page 1223 et suiv.)

Le public est admis à déposer ses dépêches sans augmentation de taxe, pour toutes les stations télégraphiques de France et de l'étranger, dans les bureaux ci-après :

Signes abréviatifs : (N) service de nuit permanent; — (N/2) service de jour prolongé jusqu'à minuit

Arrond.	
1er	Rue J.-J.-Rousseau, 53. Av. de l'Opéra, 4. (Théâtre-Français) Place Vendôme, 15
2e	Rue des Halles, 22 (N/2). Place de la Bourse, 12 (N).
3e	Rue des Vieilles-Haudriettes, 6.
4e	Rue de Rivoli, 17.
5e	Boulevard Saint-Germain, 11. *Halle aux cuirs*, rue Soufflot, 9
6e	*Palais du Luxembourg*, rue de Vaugirard, 17 (N/2) Boulevard Saint André, 5 Quai Malaquais (station des bateaux omnibus Rue de Rennes, 154. Rue des Saints-Pères, 35.
7e	Rue de Grenelle-St-Germain, 103 (N). *École militaire*, pavillon de l'artillerie.
8e	Boulevard Malesherbes, 4 Rue St-Lazare, 112, pl. du Hâvre (N). Boulevard Haussmann, 121. Avenue des Champs-Élysées, 33 (N/2), Rue Boissy-d'Anglas, 8.
9e	Rue Lafayette, 35. Rue Sainte-Cecile, 2 *Grand-Hôtel*, boulevard des Capucines (N/2) Boulevard Clichy, 81.
10e	*Gare du Nord*, pl. Roubaix, 18 N/2 Rue de Strasbourg, 8 Boulevard Saint-Denis, 16 (N/2,
11e	Boulevard Voltaire, 119 Place du Château d'Eau, 2 N/2 Place du Trone, boul. Voltaire, 283.
12e	Rue de Lyon, 57 et 59 N/2, *Bercy*, rue de Charenton, 1 Gare de Lyon.
13e	*Gare d'Orléans*, quai d'Austerlitz, 105 N/2) *Les Gobelins*, avenue d'Italie, 6.
14e	*Montrouge*, avenue d'Orléans, 8.
15e	*Grenelle*, rue du Théâtre, 63 *Vaugirard*, rue de Vaugirard, 232
16e	*Auteuil*, rue d'Auteuil, 36 *Les Ternes*, av. de la Grande Armée, 33 Place d'Eylau, 3. *Passy*, place de la Mairie, 4.
17e	Avenue de Villiers, 72 *Batignolles-Clichy*, rue Brochant, 25
18e	*La Chapelle*, rue de la Chapelle, 104. *Clignancourt*, r. du Mont-Cenis, 69. *Montmartre*, boul. Rochechouart, 84
19e	*La Villette*, rue de Flandre, 23 Rue d'Allemagne, 211 (marché aux bestiaux)
20e	*Belleville*, rue de Puebla, 38

Un bureau existe aussi à Neuilly (Seine), avenue de Neuilly, 108.

A partir de 9 heures du soir, les dépêches ne sont reçues dans les bureaux de nuit que pour les villes où le service de nuit est établi.

TARIF A L'INTÉRIEUR DE PARIS

Dépêche de vingt mots, adresse et signature comprises : 60 cent.

CHAPITRE VII.

Instruction publique. - Facultés, Lycées nationaux, Collèges et Établissements municipaux, Institutions et Pensions de garçons et de filles, Établissements scientifiques. — Collège de France. — Bureau des Longitudes. — Muséum d'Histoire naturelle. — École des chartes. — Bibliothèques. — Écoles des Beaux-Arts. Sociétés savantes.

SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DE PARIS. — *Chef-lieu, Paris.*

Neuf départements : Seine, [illegible] Loir-et-Cher, — Loiret, — Marne, — [illegible] Seine-et-Marne, — Seine-et-Oise.

M. LE MINISTRE de l'instruction publique, *recteur*
M. MOURIER (C✻), insp. gén. hon. de l'enseign. supérieur, *vice-recteur*
M. P. Boulet ✻, inspecteur d'académie honoraire, *secrétaire*

Inspecteurs d'académie pour le département de la Seine (1). MM.

COURCEON, rue de Rivoli, 194.
DELTOUR ✻, rue Abbatucci, 42
MANUEL ✻, rue de Rome, [illegible]
CHEVREAUX ✻, chargé de l'enseignement secondaire libre, rue de Lille, 86.
LEMOINE ✻, boulevard Saint-Michel, 47
BARET ✻, rue Roquepine, 9
J. ROGER ✻, rue de Villiers, 17.
FERNET ✻, rue des Feuillantines, 93.
ALBERT HIX ✻, rue Thénard, 2, (*délégué*)
PERRENS ✻, rue de Greffulhe, 9, (*délégué*).

Inspecteurs de l'enseignement primaire pour le dép. de la Seine (2). MM.

TARNIER ✻, rue Vineuse, 49.
PINET ✻, rue de Humboldt, 25
HÉMENT, rue Rochechouart, 56
BROUARD ✻, boulevard Saint-Michel, 49.
PICHARD ✻, rue de Bré[illegible] 20
LENIENT ✻, avenue Duquesne, 13.
F. CADET, rue Vavin, 18.
DE MONTMAHOU, rue de Vaugirard, 16.
EJHARD, boulevard Saint-Germain, 14
BERGER, boulevard Montparnasse, 105.
ARTOUX, pour l'arrondissement de Saint-Denis, rue de Lécluse, 26.
MESSIN, pour l'arrondissement de Sceaux, avenue de Chatillon, 45.

COMMISSION CENTRALE D'HYGIÈNE. MM.

Dumas (G✻), membre des Académies des sciences et de médecine, *président*
Brongniart (C✻), inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur.
Faye (O✻), inspecteur de l'enseignement secondaire
Mourier (C✻), inspecteur général honoraire, vice-recteur de l'Académie de Paris.
Vernois (O✻), membre de l'Académie de médecine.
Caffe ✻, docteur en médecine.
Mourier (Ath.) (O✻), directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique

(1) (2) Pour les autres départements du ressort académique, voyez pages 536 et suiv.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres designés par leurs fonctions. MM.

Le Ministre de l'instruction publique, *président.*
Le Vice-Recteur de l'Académie, *vice-président.*
Lemoine ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Garsonnet ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Boutan ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Chassang ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Courgeon, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Deltour ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Manuel ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Chevriaux ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Baret ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Roger ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Fernet ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Puiseux ✻, inspecteur d'académie en résidence à Versailles.
Poinsignon ✻, inspecteur d'académie en résidence à Châlons.
Bourgeois ✻, inspecteur d'académie en résidence à Beauvais.
Patry, inspecteur d'académie en résidence à Chartres.
Jonette, inspecteur d'académie en résidence à Blois.
Tranchau ✻, inspecteur d'académie en résidence à Orléans
Bain de Launay, inspecteur d'académie en résidence à Bourges.
Boulet (Ant.) ✻, inspecteur d'académie en résidence à Melun.
Mgr. Maret (O✻), doyen de la Faculté de théologie.
Colmet d'Aage (O✻), doyen de la Faculté de droit.
Wurtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine
Milne-Edwards (C✻), doyen de la Faculté des sciences
Patin (GO✻), doyen de la Faculté des lettres.
Chatin ✻, directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris
Maldan ✻, directeur de l'École de médecine et de pharmacie de Reims.

Membres nommés par le ministre. MM.

S. Em. Mgr le cardinal Guibert (O✻), archevêque de Paris.
Mgr de la Tour d'Auvergne-Lauragais (O✻), archevêque de Bourges.
Vernes, président du consistoire de l'Église réformée à Paris.
Gilardin (GO✻), 1er président de la cour d'appel
Duval ✻, préfet de la Seine.
Boucly (C✻), conseiller honoraire à la cour de cassation.
Vautrain, président du conseil municipal de Paris

Conseil départemental de l'instruction publique. MM.

Le Préfet de la Seine, *président.*
Le Vice-Recteur de l'Académie, *vice-président.*
Mgr l'Archevêque de Paris.
Gréard (O✻), inspecteur général, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, boulevard Saint-Michel, 77.
Chevriaux, inspecteur de l'académie de Paris, rue de Lille, 86.
Tarnier ✻, inspecteur de l'enseignement primaire, rue Vineuse, 49.
Broüard ✻, inspecteur de l'enseignement primaire, boulevard Saint-Michel, 49
L'abbé Bernard ✻, aumônier de l'école normale supérieure, rue d'Ulm, 43.
L'abbé Jourdan ✻, vicaire général de Paris, délégué de Mgr l'archevêque, rue de Grenelle-Saint-Germain, 127
L'abbé Lagarde ✻, vicaire général de Paris, chanoine de Notre-Dame, rue de Vaugirard, 86.
L'abbé Legrand ✻, curé de Saint-Germain l'Auxerrois, vicaire général de Paris, place du Louvre, au presbytère
Le pasteur Vernes ✻, président du consistoire, rue des Batignolles, 7.
Le pasteur Matter, président du consistoire de l'Église de la confession d'Augsbourg, rue Notre-Dame-des-Champs, 60.
Le grand-rabbin Kahn, rue Béranger, 6.
Imgarde de Leffemberg (O✻), procureur général près la cour d'appel, rue de Solférino, 4.
Ducrocq ✻, avocat général près la cour d'appel, rue Férou, 8.
Berthelin (O✻), conseiller à la cour de cassation, rue Tronchet, 29.
Collin de Verdière ✻, vice-président honoraire du tribunal de la Seine, rue Bonaparte, 88.

VAUTRAIN, président du conseil municipal, membre de l'Assemblée nationale, quai Bourbon, 21.
Martial BERNARD ✲, membre du conseil municipal, rue de la Paix, 1.
RIANT, membre du conseil municipal, rue de Berlin, 36.
SAGLIER, membre du conseil municipal, rue d'Enghien, 12
LITTRÉ, député, membre du conseil général, membre de l'Institut, rue d'Assas, 78.
TAMBOUR, secrétaire général de la préfecture de la Seine, boulevard Haussmann, 41.

Commission administrative des Lycées de Paris, faisant fonctions de commission d'hygiène pour les Lycées du ressort académique. (Arrêté du 18 mai 1863.)

MM

Mourier (C✲), inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur, vice-recteur de l'Académie de Paris, *président.*
Vernois (O✲), membre de l'Académie de médecine, rue Saint-Lazare, 101 *bis.*
H[illegible]aret ✲, médecin à l'hôpital Saint-Louis, rue Caumartin, 43.
L Ser ✲, ingénieur de l'Assistance publique, rue de Rivoli, 8[illegible]
Perrier (O✲), sous-intendant militaire, boulevard Saint-Germain, 9.
Delzant, propriétaire, membre du conseil municipal, avenue de Breteuil, 27.
Paymal, marchand de bois, membre du conseil municipal, quai de la Gare, 92 (Ivry).
Riant, membre du Conseil municipal de Paris, rue de Berlin, 36
Hunebelle aîné, maire de Camart, membre du conseil général de la Seine.
P. Boulet ✲, secrétaire de l'Académie, à la Sorbonne.

École normale primaire d'Instituteurs (à Auteuil).

M. Menu de St-Mesmin ✲, *directeur*, rue d'Auteuil, 11.

École normale primaire d'institutrices.

Mme de Friedberg, *directrice*, rue Poulletier, 20.

École normale protestante d'instituteurs (à Courbevoie).

M. le pasteur Gaudard, *directeur.*

Cours pratique des salles d'asile.

Mme Pape Carpentier, *directrice*, rue des Ursulines, 12.

SECTION II.
FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (*à la Sorbonne*).

Une ordonnance du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne peut être nommé aux fonctions d'évêque, vicaire général, chanoine, curé et professeur dans les facultés de théologie, s'il n'est pourvu du grade de docteur en théologie pour les fonctions de professeur, adjoint ou suppléant dans une faculté de théologie; du grade de licencié en théologie, pour les fonctions d'archevêque ou évêque, vicaire général, dignitaire ou membre de chapitre, curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de curé ou de desservant; du grade de bachelier en théologie, pour les fonctions de curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de curé ou de desservant. Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

Aux termes du décret du 22 août 1854, les aspirants aux grades théologiques sont tenus à prendre quatre inscriptions pour le baccalauréat, quatre pour la licence, et quatre pour le doctorat. - Les registres sont ouverts au secrétariat de la Faculté les quinze premiers jours de novembre, janvier, avril et juillet.

Mgr. Maret (O ✲) ✠, *évêque de Sura, primicier de Saint-Denis*, doyen.
M. l'abbé Bazin ✲ ✠ A, *secrétaire*.

Professeurs. MM.

Mgr. Maret (O ✲) ✠ (l'abbé Puyol, *suppléant*).....	*Dogme.*
L'abbé Méric, *chargé du cours*.....	*Morale.*
N.... *professeur*.....	*Histoire et discipl. eccl.*
L'abbé Blampignon ✠, *chargé du cours*.....	*Droit ecclésiastique.*
L'abbé Fabre d'Envieu, *professeur*.....	*Écriture sainte.*
L'abbé Bargès ✲ ✠, chanoine honoraire de Paris, *professeur*.	*Hébreu.*
L'abbé Loyson, *professeur*.....	*Éloquence sacrée.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'Ecole de droit, *place du Panthéon*, 8.

Toute personne désirant obtenir le grade de docteur, de licencié ou de bachelier en droit, ou même simplement un certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué, doit se faire inscrire comme étudiant dans l'une des facultés de droit de France, et suivre avec assiduité les cours déterminés par les lois ou règlements.

L'inscription doit être renouvelée à chaque trimestre. Le premier trimestre commence le 20 octobre; le second, le 1er janvier; le troisième, le 1er avril, et le quatrième, le 16 juin.

La première inscription doit être prise au 1er trimestre de l'année scolaire, à Paris, du 20 octobre au 6 novembre.

Celui qui veut prendre sa première inscription en droit est tenu de déposer, en s'inscrivant: 1° son acte de naissance, constatant qu'il a au moins 16 ans accomplis; 2° son diplôme de bachelier ès-lettres. S'il est en puissance de père ou de mère, ou bien en tutelle, il devra, en outre, justifier du consentement de la personne sous l'autorité de laquelle il se trouve. — Nul ne peut être admis à prendre d'inscription dans une faculté siégeant dans une ville autre que celle de la résidence de ses parents ou tuteur, s'il n'est présenté par une personne domiciliée dans la ville où siége ladite faculté; cette personne est tenue d'inscrire elle-même son nom et son adresse sur un registre ouvert à cet effet.

Le diplôme de bachelier ès-lettres n'est point exigé de ceux qui n'aspirent qu'au certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué.

Pour obtenir le diplôme de bachelier en droit, les étudiants ont à subir deux examens: le premier examen a pour objet le Code civil et le droit romain, le deuxième a pour objet le Code civil, le Code de procédure, le Code pénal et le Code d'instruction criminelle.

Les bacheliers en droit qui aspirent au diplôme de licencié doivent faire une troisième année d'études. Ils ont à subir deux examens et un acte public ou thèse: le premier examen a pour objet le droit romain; le second examen, le Code civil, le Code de commerce

et le droit administratif. La thèse porte sur des questions de droit romain et de droit français.

Les licenciés qui aspirent au doctorat sont obligés de suivre les cours pendant une quatrième année. Ils ont à subir deux examens et un acte public ou thèse : le premier examen a pour objet le droit romain et le droit des gens; le deuxième examen, le Code civil, l'histoire du droit et le droit coutumier. La thèse est composée de deux dissertations, dont une sur le droit romain.

Les aspirants au certificat de capacité, c'est-à-dire d'aptitude aux fonctions d'avoué, n'ont qu'un examen à subir; il a pour objet le Code civil et la procédure civile et criminelle.

M. Colmet-d'Aage (O ✻), à l'École de droit, *doyen.*
M. Danet ✻, *secrétaire.*

Professeurs. MM.

Gerardin, rue Madame, 27	*Droit romain.*
Gide, rue Médicis, 19	*Droit romain.*
Machelard ✻, rue du Bac, 87	*Droit romain.*
Labbé ✻, boulevard Montparnasse, 9 *bis*	*Droit romain.*
Valette (O ✻), *de l'Acad. des sciences morales et politiques*, rue Soufflot, 2	*Code civil.*
Véron Duverger ✻, rue Soufflot, 2	*Code civil.*
Colmet de Santerre ✻, boulevard Saint-Michel, 48	*Code civil.*
Demante ✻, rue des Feuillantines, 91	*Code civil.*
Bufnoir ✻, quai d'Orsay, 1	*Code civil.*
Beudant, rue de Rennes, 64	*Code civil.*
Bonnier ✻, rue Soufflot, 2	*Législat. crimin. et procédure civ. et crimin.*
Colmet-d'Aage, O ✻), *doyen*, à l'Ec. de dr.	*Droit constitutionnel*
Rataud ✻, rue des Feuillantines, 100	*Code de commerce*
Vuatrin ✻, à l'École de droit	*Droit administratif*
Ch. Giraud (GO ✻), *de l'Acad. des sciences morales et politiq.*, à l'École de droit	*Droit des gens*
De Valroger ✻, rue Soufflot, 2 *bis*	*Histoire du Droit.*
Chambellan ✻, rue Chanoinesse, 2	*Droit coutumier.*
Batbie ✻, rue Jacob, 20	*Économie politique.*
Léveillé, rue du Cherche-Midi, 55	*Droit criminel et législ. pénale comparée.*

Agrégés.

M. Desjardins, rue de Condé, 30.	M. Garsonnet, cours de *procédure civile*, boulevard Saint-Michel, 73
M. Cassin, 2e cours de *Droit administratif*, rue des Feuillantines, 69.	M. Lyon-Caen, agrégé chargé du cours de *législation indus.*, rue Gay-Lussac, 16
M. Glasson, cours de *procédure civile*, impasse Royer-Collard, 4.	M. Cauwes, agrégé chargé du cours d'*économie politique*, rue Saint-Jacques, 270.
M. Boissonade, rue Gay-Lussac, 28.	M. Renault, agrégé, rue Sainte-Placide, 50.
M. Accarias, chargé du cour de *pandectes*, rue des Feuillantines, 97.	
M. Boistel, 2e cours de *Droit commercial*, rue Monge, 31.	

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Place de l'École-de-Médecine.

La Faculté confère le grade de docteur en médecine et celui d'officier de santé. Pour obtenir le grade de docteur, il faut avoir pris seize inscriptions, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts durant la première quinzaine de chaque trimestre de l'année scolaire; la première inscription n'est reçue qu'au mois de novembre : elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après : Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonnes vie et mœurs, d'un diplôme de bachelier ès-lettres et de celui de bachelier ès-sciences restreint avant de prendre la troisième inscription. Si l'étudiant est mineur, il doit déposer aussi le consentement de ses parents ou tuteur, et si ces derniers ne résident pas à Paris, il doit être présenté par une personne y domiciliée, laquelle est tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. — Les cours sont divisés en cours d'hiver et cours d'été. Les premiers commencent en novembre, et les seconds en mars. Lorsque l'étudiant a suivi les cours pendant quatre années, il subit ses cinq examens

et soutient la thèse qui le mène au doctorat. Indépendamment de ces examens de réception, les élèves subissent des examens de *fin d'année*, après la 4e, la 8e et la 12e inscription.

Depuis le 1er janvier 1855, les élèves aspirants au grade d'officier de santé ne peuvent être admis aux examens de réception qu'après la prise de douze inscriptions. La justification du titre de bachelier ne leur est point imposée, mais ils doivent prouver, soit par des certificats d'études dans un lycée, soit par un examen subi au chef-lieu de l'Académie, qu'ils possèdent les connaissances que l'on enseigne dans la quatrième de ces lycées.

La Faculté de médecine a une bibliothèque, un jardin de botanique, des salles de dissection et deux musées d'anatomie.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures, et le soir depuis 7 heures jusqu'à 10 heures. Elle est fermée pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le musée établi à la Faculté se compose d'une riche collection de pièces anatomiques soigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série d'instruments de chirurgie et de physique. Ce musée occupe la façade et l'aile droite des bâtiments de l'École; il se compose de cinq salles. La première et la deuxième salle contiennent un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les aspects, la composition et la structure du corps humain et des autres animaux. La troisième salle est réservée à l'histoire naturelle. La quatrième salle est entièrement occupée par des substances médicamenteuses dont les échantillons sont du plus beau choix, et par les instruments de chirurgie, les bandages, etc. La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instruments de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles. La magnifique collection de cas pathologiques les plus rares, modelés en cire, qui se trouvait dans diverses salles, a été transportée au musée Dupuytren, établi à l'École pratique.

Le musée de la Faculté de médecine de Paris est ouvert aux élèves et aux médecins tous les jours, excepté les dimanches, depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 heures.

M. Würtz (C ✻), *des Académies des sciences et de médecine*, *doyen*.

M. LeFilleul (O I. ✻), *secrétaire*, à la Faculté.

MM. Amette (Amédée) ✻ et Bourbon ✻, *secrétaires honoraires*.

Professeurs. MM.

Sappey ✻, *de l'Académie de médecine*	*Anatomie.*
Charcot ✻, *idem*	*Anatomie pathologiq.*
Robin (Charles) ✻, *de l'Institut et de l'Acad. de médecine*	*Histologie.*
Beclard (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Physiologie*
Gavarret (O ✻), *idem*	*Physique medicale.*
Bouchardat (O ✻), *idem*	*Hygiène.*
Gubler ✻, *idem*	*Mat. méd. et thérap.*
Würtz (C ✻), *des Académies des sciences et de médecine*	*Chimie médicale*
Baillon ✻	*Hist. natur. médicale*
Regnauld (Jules) ✻, *de l'Académie de médecine*	*Pharmacologie.*
Trelat (Ulysse) ✻, *idem*	*Pathologie chirurgic.*
Dolbeau ✻, *idem*	
Axenfeld	*Pathologie medicale.*
Hardy ✻, *de l'Académie de médecine*	
Chauffard (O ✻), *idem*	*Pathol et thérap. gén.*
Lefort ✻, *idem*	*Opérations et appar.*
Pajot ✻	*Accouchem., maladies des femmes et des enf.*
Tardieu Ambr. O ✻, *de l'Académie de médecine*	*Médecine legale.*
Lorain	*Hist. de la médecine.*
Vulpian ✻ *de l'Académie de médecine*	*Pathol. comp experim.*
Gosselin (O ✻), *idem*	*Clinique chirurgicale.*
Richet (C ✻), *idem*	
Broca ✻, *idem*	
Verneuil ✻, *idem*	
Depaul (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Clinique d'accouchem.*
Bouillaud (C ✻), *de l'Institut et de l'Académie de médecine*	*Clinique médicale.*
Behier (C ✻), *de l'Academie de médecine*	
Sée (Germain) ✻, *idem*	
Lasègue ✻	

Professeurs honoraires. MM.

Bon J. Cloquet (C ✻), *de l'Institut et de l'Académie de médecine.*
Andral, C ✻, *de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.*
Dumas, G ✻, *des Académies des sciences et de médecine*

Agrégés en exercice. MM.

Grimaux, Gariel, Gautier, de Seynes	*Sciences chim et phys.*
Perrier Polaillon ✻	*Sciences anat et phys.*
Peter ✻, Paul ✻, Ball, Isambert, Blachez ✻, Proust, Brouardel ✻, Bouchard, Ollivier	*Medecine et méd. lég*
Tillaux ✻, Duplay ✻, Cruveilhier ✻, Dubreuil, Guéniot, Lannelongue ✻, Lécorché, Le Dentu ✻	*Chirurgie et accouchement.*

Cours complémentaires. MM.

Hardy ✻, *professeur.*	*Cours clinique des maladies de la peau.*	Hôpital St-Louis.
Roger O ✻, *de l'Académie de médec*	— *des maladies des enfants.*	Hôpital des Enfants, rue de Sèvres
Fournier ✻	— *Maladies syphilitiques,*	à l'Ourcine
Panas ✻	— *Ophthalmologie,*	à Lariboisière.
Gautier	— *Chimie*	
N	— *des maladies mentales et nerveuses.*	
N	*des maladies des voies urinaires.*	

Chef des travaux anatomiques : M. Marc Séc ✻
Chef des travaux chimiques : M Ed Willm

Fonctionnaires et employés. MM.

Baige-Delorme ✻, *bibliothécaire.*
Beaugrand, Ollivier, *adjoints.*
Maissiat ✻, *conservateur des musées,* à la Faculté.

FACULTÉ DES SCIENCES.

A la Sorbonne.

Les candidats à Saint Cyr et à l'Ecole polytechnique peuvent indifféremment présenter l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences.

Le *Baccalauréat ès-sciences* est seul exigé pour l'école forestière. Les épreuves sont de deux sortes : 1° deux compositions écrites ; 2° questions orales embrassant tout ce qui fait l'objet de l'enseignement de la section scientifique des lycées. Les candidats qui n'ont pas satisfait à l'épreuve écrite ne sont pas admis à l'épreuve orale.

Un baccalauréat restreint est créé pour les étudiants en médecine. (Arr. du 24 fév 1859.)

Trois sessions peuvent avoir lieu pour les deux baccalauréats. La 1re, qui est facultative et réservée aux candidats à l'Ecole militaire et aux étudiants en médecine régulièrement inscrits, s'ouvrira, pour cette année 1874, le 13 avril, la 2e, le 13 juillet, la 3e, le 1er novembre. Il faut être inscrit *cinq jours francs* avant l'ouverture de la *session*. — Un arrêté ministériel fixe l'ouverture des registres au 15e jour au moins avant l'ouverture de chaque session

Pour être admis à l'examen de licence, il faut justifier du grade de bachelier ès sciences et avoir pris quatre inscriptions (10 fr. chacune). Le registre en est ouvert du 1er au 15 novembre, et les quinze premiers jours de janvier, d'avril et de juillet. Il faut s'inscrire quinze jours d'avance à la Faculté et posséder les connaissances suivantes :

Pour la Licence ès-sciences mathématiques : les parties d'algèbre, de la trigonométrie, de la géométrie analytique, de la géométrie descriptive et de la mécanique enseignées dans les lycées (classes de mathématiques spéciales), le calcul différentiel et intégral, la mécanique, l'astronomie, etc. Les candidats sont soumis à des épreuves écrites et pratiques.

Pour la Licence ès-sciences physiques : la physique générale, la physique pratique, la chimie générale, la chimie organique, l'analyse chimique, la chimie pratique, analyse chimique pratique dans le laboratoire, minéralogie, minéralogie pratique dans le laboratoire. Épreuves écrites et pratiques de chimie, de physique et de minéralogie.

Pour la Licence ès-sciences naturelles : anatomie et physiologie animale, zoologie, anatomie et zoologie pratique, démonstration à l'aide du microscope ou préparation anatomique dans le laboratoire, botanique, physiologie végétale, botanique pratique, geologie, géologie pratique Composition écrite.

Les sessions de licence ont lieu : la 1re, du 1er au 30 nov. ; la 2e, du 1er au 10 juillet.

Pour les trois DOCTORATS, il faut justifier du grade de licencié ès-sciences correspondant, et présenter deux thèses *sur des sujets entièrement nouveaux* pour être examinées et approuvées par la Faculté, et les soutenir ; ou présenter une seule thèse, à la condition de répondre à des propositions données par la Faculté et relatives à des matières non traitées dans la thèse qui aura été préalablement acceptée. Les thèses doivent, avant l'impression, être revêtues du visa du doyen et du *permis* d'imprimer du vice-recteur de l'Académie de Paris.

Des conférences et manipulations pour tous les cours sont ouvertes (dès le 15 novembre) dans les laboratoires de la Faculté.

Les vacances de la Faculté ont lieu du 1er septembre au 10 octobre.

M. Milne-Edwards (C ✻), *membre de l'Académie des sciences*, doyen.

M. Philippon ✻, *secrétaire*, rue du Cardinal-Lemoine, 75

Professeurs. MM.

Le Verrier (GO ✻), *de l'Académie des sciences*, à l'observatoire	*Astronomie physique.*
Puiseux ✻, *idem*, boul. Saint-Michel, 81	*Astronomie mathémat.*
Hermite (O ✻), *idem*, rue de Sorbonne, 2	*Algèbre supérieure.*
Chasles (C ✻), *idem*, passage Ste-Marie, 3, rue du Bac, 60	*Géométrie supérieure.*
Bouquet (O ✻), *idem, suppl.*	
Serret (J. A.) O ✻), *idem*, rue Saint-André-des Arts, 46	*Calc. différ. et intégr.*
Liouville (O ✻), *idem*, hôtel de la Monnaie	*Mécanique rationnelle*
Bouquet ✻, rue Soufflot, 22	*Mécan. phys. et expér.*
Briot ✻, boulevard Saint-Michel, 46	*Calcul des probabilités et physique mathémat.*
P. Desains (O ✻), *de l'Acad. des sciences*, rue d'Assas, 78.	*Physique.*
Jamin (O ✻), *idem*, rue Soufflot, 24	
H. Ste-Claire Deville (C ✻), *idem*, rue Madame, 47	*Chimie.*
Pasteur (C ✻), *idem*, rue d'Ulm, 45 (Troost ✻, *suppl.*)	
Delafosse (O ✻), *idem*, au Muséum d'histoire naturelle	*Minéralogie.*
Hébert ✻, rue Garancière, 11	*Géologie*
Duchartre (O ✻), *de l'Académie des sciences*, r. de Grenelle, 84.	*Botanique.*
Bert, rue Guy de La Brosse, 9	*Physiologie.*
Milne-Edwards (C ✻), *de l'Académie des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle	*Zoologie, anatomie et physiologie comparée.*
De Lacaze Duthiers ✻, rue de la Vieille-Estrapade, 7	

Agrégés. MM.

Vieille (O ✻), *recteur de l'Académie de Dijon*	*Sciences mathémat.*
Bertrand (J.) (O ✻), *de l'Acad. des sciences*, r. Saints-Pères.	
Peligot (O ✻), *de l'Ac. des sciences*, Hôtel des Monnaies.	*Sciences physiques.*

Professeurs honoraires. MM.

Dumas (G ✻), *de l'Académie des sciences*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69.

Balard (C ✻), *de l'Académie des sciences, inspecteur général de l'enseignement supérieur*, rue d'Assas, 100.

FACULTÉ DES LETTRES.

A la Sorbonne.

La Faculté des lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du Baccalauréat, il faut avoir 16 ans accomplis, et produire les pièces exigées par le règlement du 3 août 1857. Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté : les épreuves consistent en diverses compositions en français, latin, grec, et en questions littéraires, philosophiques, historiques. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, écrites l'une en latin, l'autre en français, sur deux matières distinctes, choisies par le candidat parmi les objets de l'enseignement de la Faculté.

M. Patin (GO ✻), *secrétaire perpétuel de l'Académie française*, doyen.

M. Lorquet ✻, agrégé de la Faculté, *secrétaire*, rue Linné, 6.

Professeurs. MM.

Caro ✻, *de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Thénard, 9. — *Philosophie.*
Janet ✻, *idem*, rue du Grenelle-St Germain, 59 ..... — *Hist. de la philosophie*
Egger (O✻), *de l'Ac. des inscript. et belles-lett.*, r. Madame, 48. — *Eloquence grecque.*
Martha ✻, *de l'Ac. d. scien. mor. et pol.*, r. du Cherche-Midi, 55 — *Eloquence latine.*
Patin (GO✻), *de l'Ac. franç.*, à l'Institut, rue Mazarine, 3 — *Poesie latine.*
Benoist, *suppléant* ..... — *Poésie latine.*
Gérard (O✻), *de l'Ac. d. ins. et belles-lett.*, sur le Corneille, 3 — *Poésie grecque.*
Saint-René Taillandier ✻, *de l'Ac. franç.*, rue Saint-Benoît, 6 — *Eloquence française.*
Lenient ✻, boulevard Saint-Germain, 52 ..... — *Poesie française*
Mezières ✻, *de l'Ac. franç.*, boulevard Saint-Michel, 79. — *Littérature etrangere*
Geffroy ✻, *de l'Académie des sciences morales et pol.*, rue de la Visitation Sainte-Marie, 2 ..... — *Histoire ancienne*
Wallon (O✻), *de l'Ac. des inscr. et belles-lett.*, b. St Michel, 95 — *Histoire moderne.*
L. Lacroix ✻, *suppléant*, rue de Bréa, 21 ..... — *Histoire moderne.*
Himly ✻, rue d'Assas, 90..... — *Géographie.*

Agrégés

MM. Benoît ✻, Caboche ✻, Charpentier ✻, Demogeot ✻, Franck (O✻), *de l'Acad. des sciences morales et pol.*, Havet ✻, Lerquet ✻, Jules Simon ✻, *de l'Acad des sciences morales et politiques*, Waddington ✻, *correspondant de la même Acad*

Professeurs honoraires MM.

Guizot, G✻, *des Acad. franç., des inscr. et belles-lett. et des sciences morales et pol.*, Guigniaut ✻
Nisard (Désiré), ✻, *de l'Académie française.*
Rousseau Saint-Hilaire, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS.

Rue de l'Arbalète, 21.

L'École de pharmacie de Paris enseigne toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie, elle reçoit des pharmaciens et des herboristes de 1re classe, qui ont le droit d'exercer par toute la France, et des pharmaciens et herboristes de 2e classe, qui peuvent exercer seulement dans l'un des départements suivants, dépendant de l'Académie de Paris : *Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Seine* et *Seine-et-Oise*. Les conditions de stage, de scolarité et de réception, primitivement réglées par la loi du 21 germinal an XI, ont été modifiées et se trouvent aujourd'hui réglées par le décret du 22 août 1854, par le règlement du 23 décembre, par les instructions des 23 et 27 décembre suivants et par l'arrêté du 30 novembre 1865.

M. Chatin ✻, *de l'Académie des sc. et de l'Académie de médecine, directeur.*
M. Bussy (O✻), *de l'Ac. des sc. et de l'Ac. de méd., directeur honoraire.*
M. Chapelle, *secrétaire agent comptable*, à l'École.

Professeurs. MM.

Bouchet ✻ ..... — *Phys. appl. à la pharm.*
Berthelot (O✻), *de l'Ac. des sciences et de l'Ac. de méd.* — *Chimie organique.*
Chatin ✻, *de l'Acad. des sciences et de l'Acad. de médecine.* — *Botanique.*
Milne-Edwards (Alphonse, ✻ ..... — *Zoologie.*
Bouis ✻ ..... — *Toxicologie.*
Chevallier (O✻), *de l'Académie de médecine* ..... — *Pharmacie.*
Boudrimont ..... — *Pharmacie.*
Planchon ..... — *Hist. nat des médicam.*
Riche ✻ ..... — *Chimie inorganique.*
Caventou (O✻), *de l'Académie de médecine, professeur honoraire*

Agr. — MM. Soubeiran, Marchand, Leroux ✻, Bougoin, Jungfleisch, Bouchardat, J. Chatin

MM. Personne, Jungfleisch et Fremineau, *chefs des travaux pratiques.*

Préparateurs — MM. Bourbouze ✻, Lextrait, Patrouillard

NOTA. Le bureau est ouvert tous les jours de 10 heures à 4 heures. La salle des collections est ouverte tous les jours de 11 heures à 4 heures ; la bibliothèque tous les jours de 11 heures à 4 heures ; le jardin botanique est ouvert tous les jours, de 7 heures du matin à 5 heures du soir en été, et de 11 heures du matin à 3 heures en hiver.

SECTION III.

LYCÉES NATIONAUX ET COLLÉGES. — ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX. — INSTITUTIONS ET PENSIONS DE GARÇONS. — ÉCOLES ET PENSIONNATS DE FILLES.

LYCÉES NATIONAUX ET COLLÉGES MUNICIPAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq lycées nationaux, et deux collèges particuliers de plein exercice, de plus, le lycée de Vanves. Le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces établissements. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'histoire, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scolaire, entre les élèves de ces lycées et ceux du lycée de Versailles. Trois lycées (le *lycée Louis-le-Grand*, le *lycée Henri IV* et le *lycée Saint-Louis*) admettent des pensionnaires et des externes; le lycée de Vanves n'admet que des pensionnaires, les deux autres lycées (le *lycée Charlemagne* et le *lycée Fontanes*) ne reçoivent que des externes.

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND, *rue Saint-Jacques*, 123.

M. Girard (O ✻), *proviseur*,
M. Roguet ✻, *censeur*,
MM. les abbés Tilloy (1er) et Caussanel (2d), *aumôniers*, } au Lycée.
M. le pasteur Gout, *ministre protestant*.
M. le rabbin Mayer, *aumônier israélite*.
M. Le Forestier, *économe*, au Lycée.

Professeurs. MM

Painvin, *titulaire* . . . . — *Math. spéc.*

Lecaplain ✻, *titulaire*. . — *Mathématiques élémentaires*
Simon, *idem*. . . . . —
Bernès, *idem* . . . . . —
Pichot ✻, *chargé de cours* —
Frin, *idem*. . . . . —

Lechat, *titulaire* . . . . — *Sciences phys., chim et natur*
Gernez ✻, *idem* . . . . —

Simon . . . . . — *Géom. descr*

Charles ✻, *titulaire* . . — *Philosophie.*
Charpentier, *sup* . . . . —

Gaillardin ✻, *titulaire*. . — *Histoire et géographie.*
Hussault, *idem*. . . . . —
Pigeonneau ✻, *idem*. . . —
Lemoine, *divisionnaire*. . . —

Aubert-Hix ✻, *titulaire*. — *Rhétorique.*
Jacquet, *sup*. . . . . —
Hatzfeld ✻, *titulaire*. . . —
Merlet ✻, *idem* . . . . —
Dupré, *idem* . . . . . —

Delacroix ✻, *titulaire*. . — *Seconde.*
Bouchot ✻, *idem* . . . . —
Boudhors, *idem*. . . . . —

Marou, *titulaire* . . . . — *Troisième.*
Salmon, *idem*. . . . . —
Lehautcœur, *idem*. . . . . —
Gaspar ✻, *idem*. . . . . —

Cartault ✻, *titulaire* . . — *Quatrième.*
Chambon ✻, *idem*. . . . —
Jesse ✻, *idem* . . . . . —
Bressolles, *idem* . . . . . —

Myrta, *titulaire*. . . . — *Cinquième.*
Bellaguet, *idem*. . . . . —
Lemaire, *idem* . . . . . —

Baudrand, *titulaire* . . . — *Sixième.*
Lemaignan, *idem* . . . . —
Durand, *divisionnaire* . . —

Alexandre, *titulaire*. . . — *Allemand.*
Binet-Sczewski, *divisionnaire* —
Leser, *idem* . . . . . —
Légis, *chargé de cours*. —
Scherdlin, *idem* . . . . —
Cottler, *idem* . . . . . —

Sevrette, *titulaire*. . . . — *Anglais.*
Beljame, *divisionnaire*. . —

De Jarvouski, *chargé d. c.* . — *Septième.*
G. du Bosquet, *idem*. . —
Cartault, *prof. chargé d. c.* —
Renard, *idem* . . . . . —
Grisot, *idem*. . . . . —

Pressard, *prof. chargé de c.* } *Huitième.*
Gosset, *prof. chargé de c.* }

Raffo, *prof chargé de c..* — *Classe prép*

Léon Cogniet (O ✻), Soulange-Teissier ✻, Richard Cavaro . . . . . } *Dessin d'imitation*

Tripon . . . . . — *Id. linéaire.*

Dornerin. . . . . } *Lecture*
Albarel, *adjoint* . . . . }

Mengal, Verroust, Goblin père et Goblin fils, Lardormy, Brice, Aulagnier, Decourcelle, Tessard, Jouette, Friedrich, Edouard Colin, Boissière, de Boisjolin, Girard, Clément, Morhange, Taffanel . . . . } *Musique instrumentale.*

Chevé, Marietti, *adjoint* . — *Musique voc.*
Lasné . . . . . — *Gymnastique*

Surveillants généraux.

MM Leloop, Roques, Toussaint, Hivonnait.

Service de santé MM.

Dumontpallier ✻, *médecin* | Bairat, *pharmacien.*
Desormeaux (O ✻), *chirurgien.* | Delestre, *chirurgien-dentiste.*

Nombre d'élèves internes, 620; externes, 600; total, 1,220.

ÉCOLE DES JEUNES DE LANGUES (annexée au lycée Louis-le-Grand).

M. Lapierre ✻, *administrateur.*

Professeurs: MM. Lapierre ✻, Pavet de Courteille ✻

LYCÉE HENRY IV, *établi dans l'ancienne Abbaye de Ste-Geneviève*

M. Denis (O ✻), *proviseur.* | M. l'abbé Beuf, 1er *aumônier.*
M. Robert, *censeur des études.* | M. l'abbé Fleuret, 2e *aumônier.*
M. Quet, *économe.* | M. le pasteur Coquerel, *min. prot.*

Professeurs. MM.

Lemonnier ✻ . . . . . — *Mathem. spéc.*
Collas . . . . . } *Mathématiques pures et appliquées.*
Caqué . . . . . }
Bezout . . . . . }

D'Almeida ✻ . . . . . } *Sciences phys., chim. et natur.*
Fargues de Tachereau . .
Bocquillon ✻, *suppléé* par M. Grehaut . . . . .

Olivier-Laprune . . . . . — *Philosophie*

Anselme, ✻ . . . . . } *Histoire et Géographie.*
Lavisse, *suppléé* par M. Cosneau . . . . . }
Zévort . . . . . }

Poyard . . . . . } *Rhétorique.*
Réaume . . . . . }

Fallex ✻ . . . . . } *Seconde.*
Marot . . . . . }

Sœhnée, *lit pour les classes de sciences*

Pessonneaux ✻ . . . . . } *Troisième.*
Monagny . . . . . }

Heumann . . . . . } *Allemand.*
De Ujfalvy . . . . . }
Neu . . . . . }
Schneider . . . . . }

Elwall . . . . . } *Anglais*
Maillet . . . . . }
Talandier . . . . . }
Groundard . . . . . }

De Parnajon . . . . } *Quatrième.*
Eon . . . . . }
Beau . . . . . }

Triaire . . . . . } *Cinquième.*
Citoleux . . . . . }

Strehly . . . . . } *Sixième.*
Rochefolles . . . . . }

Laborde . . . . . } *Septième*
Delpech . . . . . }

Pitau . . . . . } *Huitième*
A. Caron . . . . . }

Jeandel . . . . . — *Classe prép*

Chazal . . . . . } *Dessin d'imit.*
Jules Noel . . . . . }

J. Caron . . . . . } *Id. linéaire*
Dalican . . . . . }

Parraux . . . . . — *Musique vocale.*
Chante . . . . . — *Gymnastique*

Surveillants généraux. MM. Collin, de Pellieux, Henry, Lafont, Lenoir.

Service de santé MM.

Caffe (O ✻), *médecin.* | Brémond ✻, *chirurgien.* | Delestre, *dentiste.*

Nombre d'élèves internes, 550; externes, 220; total, 770.

LYCÉE NATIONAL SAINT-LOUIS.

Ce lycée est établi boulevard Saint-Michel, 42, sur l'emplacement des anciens Colléges d'Harcourt et de Justice. Il reçoit 500 internes et 400 externes. Il comprend une École préparatoire aux écoles du Gouvernement et un Collége classique.

M. Joguet (O ✻), *proviseur.*
M. Lenglier, *censeur des études.*
MM. les abb. Daumas et Feret, *aumôn.*
M. Deboudachier ✻, *économe.*

Professeurs. MM.

Vacquant ✻	*Mathém. spéc.*	Labbé	*Sixième.*
Le Rover ✻		Gazier, *divisionnaire*	
Maudet		Pey	*Allemand.*
Rouche		Koch	
Vuatepoux		Gauthiot	
Tissot ✻, Dubois, *suppl.*	*Mathématiques élémentaires.*	Montucci ✻, Cashin	*Anglais.*
Barat ✻		Barbier, *divisionnaire*	
Combette		Favier, Acis	*Septième.*
Bailland, *dél*		Rives, Besse	*Huitième.*
Frémera, *ch*		Rabec, Tavernier	*Classe prépar.*
Lesbros O ✻	*Sciences physiques, chimiq. et naturelles.*	Bienno rey, Nanteuil, Glassevent	*Dessin d'imit*
Tarnuet		Carron, Vimont ✻	*Dessin grapa*
Murat ✻		Chouilloux	*Ecriture.*
Leissus, *ch. de l'enseignement littéraire dans l'École preparatoire*		Papin	*Maître de gymn et de natation*
Waddington ✻, Saisset, *s.*	*Philosophie*	Grechez	*Gymnastique*
Gerlan ✻	*Histoire.*		
Anquez ✻			
Périgot			
Cougny	*Rhétorique.*		
Jacob			
Croiset ✻	*Seconde.*		
Harant	*Troisième.*		
Denis ✻			
Evelart ✻	*Quatrième.*		
Fleury			
Jannettaz	*Cinquième.*		
Person			

Arts d'agrément.

Dancla (Léop.)	*Violon.*
Poencet, Marx	*Violoncelle*
Mengal (Ch.)	*Cornet à piston*
Bernhardt, Rie, Redler, Hess (Charles), Hess (Léon), Girard	*Piano.*
Coninx	*Flûte.*
Carrey	*Danse.*
Lozès (François)	*Escrime.*

Surveillants généraux: MM. Asselin, Gallois, de Laivalier.

Service de santé. MM.

Hilairet ✻, *médecin.*
Andral (C ✻), *médecin consult.*
Houel ✻, *chirurgien.*
Delestre, *dentiste.*

LYCÉE CHARLEMAGNE.

Ce lycée est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine.
Il ne reçoit que des externes libres ou surveillés. — Nombre des élèves, 850

M. Broca ✻, *proviseur.*
M. Ohmer ✻, *censeur des études,*
M. Lechevalier, *économe,*
} au Lycée.

Professeurs. MM.

Pruvost ✻	*Mathém spéc.*	Beaussire ✻	*Philosophie.*
Orcel ✻	*Mathématiques élémentaires.*	Rabier, *supp*	
Fougere ✻		Sayous	*Histoire.*
Ziegel, *divisionnaire*		Drapeyron	
Launay, *idem*		Coué	
Vazeilles, *délégué*		De la Coulonche ✻	*Rhétorique*
Contel, *idem*		Adérer	
Boutet de Monvel ✻	*Sciences physiq. et chimiques.*	Lebaigue	*Seconde*
Dupré		Crépin	*Troisième*
Archambault	*Hist. naturelle.*	Feugère	

Laurent ..... *Cours d'histr aux élèves des scien.*
Gelle ..... *Quatrième.*
Coville ..... *Quatrième.*
Giroux ..... *Cinquième.*
Hardel, *divisionnaire* *Cinquième.*
Busy ..... *Sixième.*
Hollenard, *divisionn* *Sixième.*
Schmidt ..... *Allemand,*
Jorc. *divisionnaire* *Allemand,*
Kœlt, *délégué* ..... *Allemand,*
Vienet. *idem* ..... *Allemand,*
Motheré, *divisionn.* *Anglais.*
O Neil Nesmith ..... *Anglais.*
Eissen, *délégué* ..... *Anglais.*

Brebier, Dussouchet, Favre ..... *Septième.*
Daniel, Dufour ..... *Huitième*
Giraud ☆ ..... *Dessin d'imitat.*
Proal ☆ ..... *Id. linéaire.*

Enseignement spécial

Cortie ☆, Robertet.. *Littérat, hist.*
Lacour, Duclazeaux *Mathématiques.*
Archambault. .... *Phys., chimie et hist. naturelle.*
Proal ☆ ..... *Dessin, géométr*
Wiener ..... *Allemand*
Eissen ..... *Anglais.*
P. Lesage ..... *Législat. usuelle*
Vimart ..... *Comptabilité.*

Maîtres répétiteurs : MM. Pinard, Loth, Moussard.

LYCÉE FONTANES

Ce lycée est établi dans l'ancien bâtiment des Capucins de la chaussée d'Antin, rue Caumartin, 65, et rue du Hâvre, 8. Il reçoit des externes et des demi-pensionnaires — Nombre : 1,200 élèves.

M. Legrand (O ☆), *proviseur,*
M. Gruselin ☆, *censeur des études,*
M. Vallers-Moriamé, *économe,*
M. Martin, *surveillant général,*
} au Lycée.

Professeurs. MM

Vene[illegible] ..... *Math. spéciales.*
Desbeves ☆ ..... *Mathématiques élémentaires*
Tourrette ..... *Mathématiques élémentaires*
Brune ..... *Mathématiques élémentaires*
Haraux ..... *Mathématiques élémentaires*
Bernard ..... *Mathématiques élémentaires*
Bross, *délégué* ..... *Mathématiques élémentaires*
Lafaurie ☆ ..... *Sciences phys., chimiques et naturelles.*
Cazin ..... *Sciences phys., chimiques et naturelles.*
Desplats, *chargé* ..... *Sciences phys., chimiques et naturelles.*
Adam ..... *Philosophie.*
Gregoire ☆ ..... *Histoire.*
Bonnefant ..... *Histoire.*
Lemonnier, *suppl* ..... *Histoire.*
Pinard ..... *Histoire.*
Vast, *délégué* ..... *Histoire.*
Courbaud ..... *Rhétorique*
Talbot ☆ ..... *Rhétorique*
Gaucher ..... *Rhétorique*
Gidel ☆ ..... *Rhétorique*
Cucheval ..... *Seconde*
Quinot ..... *Seconde*
Bernage, *suppl* ..... *Seconde*
Feugere ..... *Troisième*
Seligmann ..... *Troisième*
Mossot ..... *Troisième*
Collet, *divisionnaire.* ..... *Troisième*
Helleu ☆, Legouez ☆ ..... *Quatrième.*
Guillemot ..... *Quatrième.*
Monginot ..... *Quatrième.*
Marpon ..... *Quatrième.*

Bouillon ..... *Cinquième.*
Debout ..... *Cinquième.*
Pasquet ..... *Cinquième.*
Beaufils ..... *Cinquième.*
Debray, *divisionnaire.* ..... *Cinquième.*
Fera ..... *Sixième.*
Lurion ..... *Sixième.*
Rumplez ..... *Sixième.*
Rameau *dessinateur* ..... *Sixième.*
Charles ☆ ..... *Allemand*
Kœl ..... *Allemand*
Cole, *divisionnaire.* ..... *Allemand*
D'Harmenon, *délégué* ..... *Allemand*
Wiener, *idem* ..... *Allemand*
Struve, *idem.* ..... *Allemand*
Harris ..... *Anglais*
Coppinger ..... *Anglais*
Mac Freys, *divisionn* ..... *Anglais*
Mallarmé, *délégué* ..... *Anglais*
Legrand (Alfred), *idem* ..... *Anglais*
Boulanger, Jubé, Gavet *Septième.*
Chely ..... *Huitième.*
Jammes ..... *Huitième.*
Mallroy ..... *Huitième.*
Desriges ..... *Dessin d'imit.*
Cougny ..... *Id. linéaire.*

Répétiteurs. MM.

Caulers, Darcy, Combe, Reynaud, Chevrel, Bourgoin, Marie-Cardine, Mallet, Burnouf

Le Goff, *préparateur de phys. et de chimie*
Rigal, *médecin du lycée.*

LYCÉE DE VANVES.

M. Privat-Deschanel ✻, *proviseur.*
M. Chevillard *censeur des études.*
MM. les abbés Barascud, *aumônier*; de Bonfils, *aumônier adjoint.*
M. le pasteur Gout, *ministre protestant.*
M. le rabbin Lazard, *ministre israélite.*
MM. Biget, *économe*; Lamarre, Hanin, Roques, *commis d'économat.*
MM. Loisel, Bisson, *surveillants généraux.*

Professeurs. MM.

Cuvillier ✻	*Cinquième*	Boudier	*Classe prépar.*
Proust		Cornet	
Dumas	*Sixième*	Cordier	
Martel, *diersionnaire*		Cousin	*Classe prim.*
Roudil, *idem*		Meurer	*Allemand*
Rouzé, *idem*		Hushard	
Michaud, *maître étem.*	*Septième*	Fortwingler	
Davadan		Reynolds	*Anglais*
Dussaptres	*Huitième.*	Abauzit	
Baudin		Cases	*Dessin d'imit.*
Rouvel			

COLLÉGE STANISLAS (COLLÈGE PARTICULIER).

Établi rue Notre-Dame-des-Champs, 22, et rue de Rennes, 133. (Nombre d'élèves, 780.)

M. l'abbé de Lagarde ✻, licencié ès-sciences, *directeur.*
M. l'abbé Prudham, licencié ès-lettres, *censeur des études*
M. Biether, *sous-directeur à l'École préparatoire.*
M. l'abbé Leygue, *sous-directeur au moyen collége.*
M. l'abbé Ehrhard, *directeur du petit collége.*
M. l'abbé Sattler, *sous-directeur du petit collége.*
M. l'abbé Leygue, *aumônier.*
M. André, *économe.*
M. Gobat, *caissier au grand et au moyen collége.*
M. Laignoux, *caissier au petit collége.*
M. Pittel, *secrétaire.*
M. Etevignot, *secrétaire.*
M. l'abbé Wendling (*école préparat.*),
M. Hérail (*grand collége*, 1re *section*),
M. Hoffschir (*grand collége*, 2e *section*),
M. l'abbé Mathon (*gr. collége*, 3e *sect.*),
M. l'abbé Bourgeois (*moy. col* 1re *sect.*), } *préfets de discipline.*
M. Icher (*moyen collége*, 2e *section*),
M. Mathieu (*petit collége*, 1re *section*),
M. Horn (*petit collége*, 2e *section*),
M. Bader (*petit collége*, 3e *section*),

Professeurs MM.

Gros	*Mathém. spéc.*	Félix-Fraiche	*Math. dans les cl. de lettres.*
Vazeille		Merit	
Chevet		Julien	
Maleyx	*Mathématiques élémentaires*	Grenier	
Compagnon		Dupuigne	*Sciences natur. Philosophie*
Dufaure		Regnier	
Grenier		Dupre	*Histoire.*
Moutier	*Sciences phys. et chimiques.*	Plaisance	
Biehler		Cons	
Patin		De la Rivière	
		Sanis	*Géographie.*

Croiset	*Rhétorique.*	Boullier	*Huitième*
Feugère		Lombard	
Bellon	*Seconde.*	Chauvin	*Classes prép.*
Béraud		Hoffmann	
Raguet	*Troisième.*	Resser	
Ridoux		Dietrich	
Soldin	*Allemand.*	Dessaux	
Ruhlmann		Gaussères	
Kirner		Carey	*Dessin d'imit.*
De Ujfalvy		Müller	*Maître de chapelle et de chant.*
Martyn	*Anglais*	Mouillé	*Maître de chapelle et de chant*
Leavington		Clément, Dumont, Bernardel, Pons de Léon, Blondel O'Kelly, Lotlin Cavallo, Geoffroy, Lack, Antzenberger	*Piano.*
Gousseau		Reynier (L.)	*Violon*
Paysant	*Quatrième.*	Franchomme	*Violon*
Barrier		Bertrand	*Escrime*
Pourrat	*Cinquième.*	Lorenzi	*Gymnastique.*
Philippe		Gouraud père ✻, Gouraud fils ✻	*médecins*
Grand Eugène	*Sixième.*	Guéniot	*Chirurgien.*
Morteveille		Faivre	*Dentiste*
Grand (Marius)	*Septième.*		
De Renemesnil			

ANNEXE POUR LES INITIAIRES, rue de Monceaux, 34. — Nombre d'élèves, 310.

M. l'abbé Chopard, *directeur.* | M. l'abbé Hoog, *chef d'institution.*

ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX.

COLLÉGE MUNICIPAL ROLLIN

Rue Lhomond (ancienne rue des Postes), 42. — Il compte 325 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires, et n'admet pas d'externes.

Conseil d'administration.

MM. Depaul (O ✻), *conseiller municipal*, président.
Leveillé, *idem.* secrétaire.
Thorel ✻, *idem.*
Tranchant ✻, *idem.*
Combes, *idem.*

Le directeur du Collége.

M. Talbert ✻, *directeur.*
M. Sornin ✻, *préfet général des études*
M. Lelion-Damiens, *économe.*
M. l'abbé Darblade, 1er *aumônier.*
M. l'abbé Vilmain, 2e *aumônier.*

Professeurs. MM.

Suchet ✻	*Mathem. spéc.*	Delbès	*Troisième.*
Mourgue ✻	*Mathématiques élémentaires*	Michaud, *délégué*	
De Campau		Bayard, Despois	*Allemand.*
Louvet, *délégué.*		Wetemb ✻, Barague	*Anglais*
Girard	*Scienc physiq. et chimiques*	Rinn	*Quatrième.*
Brion ✻		Dugué	*Cinquième.*
Leune	*Philosophie*	Asseiin	*Sixième.*
Texte	*Histoire*	Mialane	*Septième.*
Armingaud		Joyeux	*Huitième.*
Sans ✻	*Géographie.*	Despacques	*Clas preparat.*
Goumy ✻	*Rhétorique.*	Dumas, Gobert ✻	*Dessin d'imit.*
Bertin		Favary ✻, Vimont ✻	*Id. graphique.*
Bary	*Seconde.*		

Préfets.... MM. Desvarelles, Rollin, Perceau, Cayla.

M. Besnier, *médecin.* | M. Lannelongue ✻, *chirur.* | M. Verdier, *dentiste.*

ÉCOLES PROFESSIONNELLES.

COLLÉGE CHAPTAL, rue Blanche, 29.

Ce Collége, fondé en 1844 par la ville de Paris, est, par la nature de l'enseignement qu'on y reçoit, plus spécialement consacré aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie, à l'agriculture, au commerce et aux arts.

La durée des études est de six années. Outre les études spécialement commerciales et industrielles, les cours comprennent les connaissances exigées pour l'admission au baccalauréat ès-sciences, au diplôme et études de l'enseignement spécial à l'École polytechnique, ainsi qu'à l'École centrale des arts et manufactures. On reçoit des élèves pensionnaires, demi-pensionnaires et des externes. Le collége Chaptal compte 600 pensionnaires et 600 demi-pensionnaires et externes

Personnel.

M. Monjean ✻, *directeur.*
M. Ch. Boucher, *préfet général des études.*
M. Venet, *économe.*
MM. les abbés Bénac, 1er *aumônier*; du Mousset, 2e *aumônier.*
M. Jourdan, *préfet du petit collége.*
M. Drouin, *surveillant général.*
M. le pasteur Coquerel fils ✻, *ministre calviniste.*
M. le pasteur Goguel, *ministre luthérien.*
M. le rabbin Bigart, *ministre israélite.*
M. Archambault ✻, *médecin.*

Professeurs généraux. MM.

Chaulin.	Vinot.	Doury.	Humbert.	Lemaï
Mesnard.	Rusch.	Lahondé.	Baubeau.	Bentejac.
Dumast.	Richard.	Godé.	Achard.	Carles.
Alix.	Perrault.	Binet.	Hatat.	Lagarde.
Bruneau.	Vuillet.	Lesesne.	Jacquinot.	Pernin.

Professeurs spéciaux. MM.

Hauser ✻.. .... De Combérousse .	*Mathémat spéciales*
Dubarbier.....	*Math. pures et appl.*
Songaylo.....	*Géométrie descript.*
Gérardin (Aug)...	*Mécanique.*
Rayet ✻.....	*Cosmographie.*
Mascart ✻, Fargues de Taschereau, Vignes.....	*Physique.*
Deherain, Lecarme	*Chimie.*
Decaisne (O ✻, *de l'Institut*.....	*Culture et botanique.*
Desplats ✻.....	*Hist. nat. et hygiène.*
Pellissier..... Aderer, Théry (C ✻), P. Khaff.	*Littérature franç.*
Herbault, Aderer.	*Langue latine.*
Gérardin (E) ✻, Grégoire ✻, Douban ✻, Vast	*Histoire.*
Levasseur ✻, *de l'Institut*, Pinard, Périgot, Lesiour.	*Géographie.*
Baudrillart ✻, *de l'Institut*... .	*Économie politique.*
J. Garnier ✻, Huar	*Législ. commerc.*
Beck, Jæger, Charles ✻, Tack..	*Allemand.*
Léonard ✻, Bridgeman, Wilson, Genton, Battier	*Anglais.*
Bustamante, Eruils.	*Espagnol.*
Cardelli.....	*Italien.*
D'Herbecourt....	*Dessin géométrique.*
Noël père ✻, Noël fils.	*Dessin d'ornement.*
Normand	*Dess. (tête et pays.)*
Barré.....	*Comptabilité comm.*
Potier A.) ✻, Gariel, Pellissier ✻, Rayet ✻, Mauduit, Fitreman, Landrin, Richard, Viault, Poulet, Villemer, Restiau, Noël, Coupan, Rivière	*Conférences.*
Foulon ✻.....	*Chant.*
Bertringer, Herman	*Maîtrise.*

ÉCOLE MUNICIPALE TURGOT, rue de Turbigo, 69.

Cet établissement est spécialement destiné aux études industrielles et commerciales. Il ne reçoit que des élèves externes, et après examen. Le cours normal d'études est de trois années; il est précédé d'une année préparatoire et suivi d'une année complémentaire, affecté particulièrement aux élèves qui veulent entrer dans les grandes écoles professionnelles, l'École centrale, l'École des Beaux-Arts, etc.

M. Porcher (I. ✻), *directeur.*
M. Samalens (A.), *préfet des études.*
M. Lequien (Alex.) (A.), *surveillant général.*
M. l'abbé Bonhomme-Lissonde (A.) ✻, *aumônier.*
M. Viel-Lamare, *agent comptable.*

Professeurs. MM.

De Paul, Aug. Fermann, Beguyer	*Mathématiques.*	Blondel, Lheureux	*Langue et litt. franç.*
Prêt, Imbert, Lequien père (A. ✻), Lequien fils (A.)	*Dessin géométrique et d'ornement*	Janin, Goullard	*Histoire.*
Carré, Garnier, Lacroix, St.-Edme (A.)	*Physique et mécan.*	Coq	*Économie industr. et législat. usuelle*
Bérard (A.)	*Chimie*	Bazin (I.) ✻	*Géographie*
Jousset de Bellesme	*Histoire naturelle*	Sangerson, Scott, Sutton	*Anglais*
Regnier aîné (A.)	*Calligraphie.*	Alexandre (A.), Dreyfus, Burmann	*Allemand*
Cler	*Comptabilité*	Ferragut	*Espagnol*
		Pickaert	*Chant*

CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE

INSTITUTIONS ET PENSIONS DE GARÇONS

Arrondissements de Paris.

MM.

Allamagny, rue de Paris, 145 (Belleville).
Amiel ✻, rue Saint-Jacques, 151.
Aubert-Savary, boul. du Roi-de-Rome, 84.
Aubusson, rue de Condé, 18.
Baudeu ✻, rue de Courcelles, 51.
Beaugé, rue du Bac, 94.
Beaumont, boulevard Saint-Michel, 97.
Bentz, rue des Sept-Voies, 21.
Beuve, rue de la Pompe, 42 (Passy).
Bichoffe, rue d'Aboukir, 56.
Bœchlin, rue de la Comète, 7.
Bongrand, impasse Royer-Collard, 9.
Bonnet, r. du Faubourg-Poissonnière, 102.
Bousquet, rue de l'Isly, 12.
Boussu-Duvernois, rue Joubert, 30.
Caillet, rue de Vienne, 17.
Cassemarche, Grande-Rue 302 Vaugirard.
Chauveau (*l'abbé*), Grande-Rue de Vaugirard, 391.
Chavy, rue Caumartin, 67.
Chevalier, rue du Cardinal-Lemoine, 65.
Cibot, rue Raynouard, 50 (Passy).
Clamouse, rue du Mont-Cenis, 21.
Cleiftie, rue Miroménil, 124.
Commaille, rue de l'Eperon, 12.
Comte, avenue Malakoff, 124 (Passy).
Couteleau, rue du Cardinal-Lemoine, 49.
Courvoisier, rue d'Enfer, 22.
Crosnier de Varigny, rue Labruyère, 52.
Cullier, rue Malesherbes, 53.
Dallery, rue Marcadet, 56.
Debeauve, rue N.-Dame-des-Champs, 42.
Delahaye ✻, boulev. des Batignolles, 84.
Delavigne, r. des Fossés-St-Jacques, 23.
Delestrée, rue Papillon, 5.
Delpech, rue de Hambourg, 12.
De Vasme, rue Nollet, 103.
Dubief ✻ (*institut. Sainte-Barbe*), place du Panthéon.
Dufourcq, rue Saint-Lazare, 94.
Delville, rue de Montreuil, 31.
Deville, rue des Dames, 44.
Dulac de Fougères (*l'abbé*), rue Lhomond 18 et 20.
Dumorel, rue Lacépède, 15.
Duplay, rue de Marbeuf, 44.

Dupuy, rue Truffaut, 20.
Durandeau, rue de l'Odéon, 14.
Duvigneau, rue de Rennes, 17.
Esnoult, rue des Quatres-Fils 24.
Ferney, rue Duperré, 12
Figuière, rue de Courcelles, 16.
Gauneau, boulevard Gouvion St Cyr, 40
Gattel, rue Saint-Pierre-Popincourt, 26
Gaufrès (protestant), rue d'Arcet, 8.
Genillier, rue Monsieur-le-Prince, 33.
Geny, rue de Moscou, 14
Girard, avenue Marigny, 12,
Giraud, rue Dulong, 40
Giradon (*l'abbé*), rue de Lisbonne, 8.
Godard, rue Chaptal, 32
Guerineau, rue de la Chaussée-d'Antin, 8
Harant, rue de Jouy, 9.
Hémery, rue de Charonne, 34
Hiolle, boulevard de Neuilly, 152.
Hoog (*l'abbé*), rue de Monceaux, 34.
Jolyclerc (*l'abbé*), rue Saint-Jacques, 269.
Jully, cité Malesherbes, 8.
Keller (protestant) rue de Chevreuse, 4
Keller fils, idem, idem.
Kornemann, avenue Malakoff. 55.
Lagarrigue, rue de Miromesnil. 57
La Goublaye de Menorval, rue Beautreillis, 14
Lallemant, rue de Parme, 10
Laroche, rue Beudant. 13
Lavigne, rue Monsieur-le Prince, 48.
Leblèvec, rue de Bagnolet, 22, (Charonne).
Lécluse, place d'Eylau, 5.
Lesage ✻ (inst. Massin, rue des Minimes, 12
Levy, rue Laromiguière, 12
Lévy (Marc), rue de Hambourg, 15.
Loubens (E.), rue du Rocher, 48.
Malinowsky (polon.), boul. des Batign., 56.
Marc Samuel, rue des Dames. 53 (Batignolles).
Maurin, rue de Buffon, 69.
Max, rue du Faubourg-Poissonnière, 138
Michel, rue Violet, 63 (Grenelle)
Michotte, rue de Berlin, 30
Monflier, rue de Moscou, 29
Morel, rue du Cherche-Midi, 17.
Niousset, chaussée de la Muette, 3 Passy.
Noely rue de Flandres, 121 La Villette).
Nouvelle (*l'abbé*), rue de Turenne, 23.
Paris (*l'abbé*), cité des Fleurs, 22.
Pautiet, rue Saint-Roch, 10.
Pouey, rue Saint-Lazare, 92.
Pretet, rue de Clichy, 71.
Ratisbonne, (*l'abbé*), r Duguay-Trouin, 3
Regnault, rue Caumartin, 61.
Rheims, rue d'Hauteville, 33
Robard, rue Duperre, 12
Roger-Womenheim, rue Lhomond, 2.
Rosenfeld, rue Condorcet, 31.
Ruellan, rue de Navarin, 31.
Saint-Clair, de la Tour d'Auvergne, 15.
Savoure, rue Ménilmontant, 81
Seroin, rue de Villiers, 28.
Silvestre, rue de Vaugirard, 61.
Thénon (*l'abbé*) (*école des Carmes*), rue d'Assas, 19.
Troufleau, rue du Rocher, 28.
Vallée, rue Bonaparte, 108
Vervoist, (*l'abbé*), r Molière, 1 (Auteuil).
Vuitonnet, rue de la Chapelle, 69.
Ziegel, rue de la Tour d'Auvergne, 30.

Arrondissement de St.-Denis.

MM.

Boquet, *Berchoud*, *Durand*, à Asnières.
André Vauverdrie, *Levêque*, *Daudin*, à Boulogne.
Mary, à Clichy.
Astier, *Orgias*, à Courbevoie.
Bel, *Macron*, *Nicolaï*, à Levallois-Perret.
Plantier de Montcert, à Levallois-Perret. à Nanterre.
Pierrefitte, *Turc*, *Daix*, *Durroux*, *Lion*, à Neuilly.
Champeau, *Winter*, à Neuilly, avenue du Roule, 20 et 22.
Wirand, Puis Saint Gervais
Peyrafitte, à Saint-Denis.
Delafosse (*l'abbé*), à Suresnes.
Demimuid (*l'abbé*) à Saint-Ouen.

Arrondissement de Sceaux.

MM.

Houles (*l'abbé*), à Arcueil.
Garnier, à Bourg-la Reine.
Baillet, à Charenton.
Desormeaux, à Châtillon.
Hanley, *Piquet*, à Choisy-le-Roi.
Dubief ✻, (*Ste-Barbe-des-Champs*), à Fontenay-a.-Roses
Marchand, à Fontenay-s-Bois.
Millot (*l'abbé*), à Issy.
Quirot-Rousseau a Jeuvisle-le-Pont
Pahier (*l'abbé*), à Maisons-Alfort.

Moucheront . . à Fontenay-s-Bois.
Robert . . . . à Ivry
Oran . . . . à La Varenne-Saint-Maur
Baudart . . . à Nogent-s-Marne.
Lebon . . . . à Nogent-s-Marne.
Gibert . . . à Saint-Mandé
Rouch . . . à Saint-Mandé
Meunier. . . . à Sceaux
Benoit . . . . à Montrouge
Lebegue. . . . à Nogent-sur-Marne
Renaud . . à Vincennes
Tessier. . . . à Vincennes
Peschard . . à Vincennes
Genet . . . . à Vitry

PENSIONNATS PRIMAIRES DE GARÇONS.

Arrondissements de Paris.

MM.

Aiga, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75
Bourdon, boulevard de l'Hôpital, 32.
Bernard de Varas, chemin du Moulin, 1
Barbier, rue Neuve-Coquenard, 17.
Baudoreau, rue de la Victoire, 16.
Bureau, rue de Calais, 8.
Charpentier, rue du Passage-Richard-Lenoir, 35.
Cautier, rue de Ménilmontant, 125, *bis*.
Froment, rue du Port-Saint-Ouen, 20.
Guignard, rue Boileau, 89.
Hoddé, rue de Constantine, 20.
Kahn, rue de la Verrerie, 20.
Kahn, rue des Francs-Bourgeois, 26
Libanos, rue Raynouard, 66-68-70.
Manier, rue Tournefort, 19
Maguin, rue des Martyrs, 63.
Pitrou, rue Pouillet, 11
Silvestre, rue Tarente, 8
Schwablé, rue Amelot, 102.
Sotty, rue Hélène, 16.
Tissot, rue de Chabrol, 41.
Wavrille, rue du Faubourg-St Martin, 159

Arrondissement de St-Denis.

MM

Gibert, rue Beaurepaire, à Colombes.
Guillot, rue Saint Denis, 50, à Colombes
Goudard, rue de Colombes, 38, à Courbevoie.
Heinemann, rue du Château, 25, à Courbevoie.
Henon, rue des Poissonniers, 16, à Neuilly
Jeannin, rue des Aubépines, 22, à Bois Colombes.
Lavallard, rue des Ursulines, 7, à St.-Denis
Legaux, rue de l'Avenir, 12, aux Lilas
Levadoux, rue de Paris, 111, à Puteaux
Lamider, rue Godefroy, 3, à Puteaux.
Neaud, rue de Colombes, 46, à Courbevoie
Pontillon, rue Vallier, 41, à Levallois-Perret
Tanguerel, avenue Pereire, 6, à Asnières
Vaudron, rue de Montreuil, 29, à Pantin.

Arrondissement de Sceaux.

[redacted]

Bion, rue du Midi, 5, à Vincennes.
Chateau, rue de Seine, 9, à Ivry
Degrond, avenue Sainte-Marie, 1, à Saint Mandé
Gavalda, rue du Terrier, 22, à Vincennes.
Gobry, Grande-Rue, 66, à Issy.
Lemmiex, rue de la Mairie, 6, à Antony
Lecomte, rue des Carrières, à Charenton
Lefèvre, rue Pepin, 8, à Montreuil-s.-Bois.
Lancrenon, place de l'Église, à Villejuif
Muller, rue Coutant, à Ivry.
Meunier, Grande-Rue, à Sceaux.
Petit, Boul. de Créteil, à La Varenne
Pion de Hersant, rue de l'Église, à Montrouge.
Sergent, Grande-Rue, 20, à Créteil.
Tabouret, rue Colmet, 4, à Antony.
Vialetton, rue de Paris, 7, à Clamart.

PENSIONNATS DE JEUNES FILLES.

Arrondissements de Paris

Mmes

Augustin (sœur), rue Carnot, 2
Augustin (sœur), rue de Vaugirard, 106.
Andrieux (Mlle), rue de Bretigny, 10.
Audinet (Mlle), rue de Belleville, 173.
Barral de Montauvrard, rue de Vaugirard, 96.
Brian, rue Tournefort, 14.
Brunel, rue Saint-Jacques, 195
Bazile (sœur), rue Tournefort, 39-41.
Blache, place de l'Arsenal, 6
Bouteron, rue de Turenne, 54.
Bessonneau, rue de la Jussienne

Brulley, rue du Ponceau, 12.
Bachellier, rue de la Tour, 42 *bis*.
Bommier, rue de la Tour, 62.
Bussière, rue de l'Église, 2
Benedicte (sœur), avenue Malakoff, 42.
Barle, boulevard de Neuilly, 93.
Beauchamp, rue Piat, 21.
Bon, rue du Rocher, 76.
Beauregard (de), rue Clauzel, 12
Baudrez, rue de Douai, 60.
Barthelemy, rue de Lafayette, 190.
Briart, rue Blomet, 177.
Beriot, rue Beuret, 25
Boulnais, rue du Théâtre, 76
Cogne, rue de la Tour, 87.
Coltas-Cassonnet, rue Séguin, 36.
Carré de Mailly, rue Laugier, 21.
Courgey, rue de Belleville, 158.
Couveur, rue de Clichy, 50.
Charles (sœur), rue de Turenne, 60.
Coué, rue Charlot, 58.
Chaussade (sœur), passage Saint-Roch, 20.
Chateau, faubourg Poissonnière, 110
Charles (sœur), rue de Constantine, 60.
Chevriet, rue de Sèvres, 157.
Casanova, rue de la Procession, 26
Cartier, rue Rochelle, 40
Dabernat, rue de Sèvres, 98
Deschemin, rue d'Assas, 64.
Drapier, rue de la Tour, 86.
Devisa, avenue d'Eylau, 34.
Dubois, rue Boursault, 82.
Dreer, rue Truffaut, 5
D'hoste, rue Truffaut, 31.
Dericquehem, rue Demours, 10.
Depoilly, rue Saussure, 23.
Dupin, rue de l'Abbé Groult, 71.
Étienne, place des Vosges, 7.
Francolin, rue de Chabrol, 34.
Falge, rue Milton, 19.
Fontaine, rue Fontarabie, 4
Flamand, rue Truffaud, 68
Fray, rue Tournefort, 19
Fourmy, rue Pemarrois, 98.
Gomier, rue Saint-Dominique, 98.
Genet, rue Cler, 47.
Giraud, rue Saint-Maur, 214.
Gerard, avenue Saint-Ouen, 35.
Guillermet, rue de la Voie-Verte.
Heintz, rue Marqfoy, 62
Hélie, rue Raynouard, 22.
Jeoffroy, rue Bayen, 22.
Kybourz, passage des Favorites, 16.
Kuhn, rue Boileau, 22
Lapeyrouse (de), rue de Varennes, 79.
Laboulay, rue de Turenne, 120.
Louise de Sales (sœur), rue de Vaugirard, 79.
Lafont, rue de l'Ouest, 97.
Lapalut (sœur), rue Méchain
Levasseur, rue de Vaugirard, 333
Leplé, rue du Pré, 10.
Lechanteur, avenue d'Eylau, 19.
Layet, rue de la Nation, 10.
Loutrel, rue Jacquemont, 7
Leclère, rue Laugier, 20
Labey, rue Clairault, 3
Lanusse, rue Henri-Chevreau, 6
La Flesselle, rue de Bagnolet, 68.
Lahure, faubourg Saint-Martin, 249.
Mermilliod, rue des Marronniers, 15.
Monthes, rue de Sèvres, 90.
Marie-Saint-Charles, rue de Sèvres, 88.
Martin z, rue Lobe k, 10
Maz ..r, rue Ménilmontant, 119
Marbelet, rue Clavel, 8.
Menessier, rue Vernier, 26
Moniot-Desrivières, rue Lemercier, 5
Morel, rue de Crimée, 180.
Maxime, rue de Monceaux, 17.
Matrat, rue de la Tour-d'Auvergne, 33
Mayer, rue de la Tour-d'Auvergne, 44
Moser, faubourg Saint-Denis, 55.
Obert, rue Richer, 44.
Oriol, rue d'Auteuil, 53
Pradeau, rue d'Hauteville, 30.
Pierret, faubourg Saint-Martin, 85
Parizet, rue Saint-Blaise, 46.
Polier, impasse Boursault, 4.
Paoli, rue d'Asnières, 57.
Ravisé, rue Charlemagne, 21.
Rerolle, avenue de la Reine-Hortense, 99
Rouyère, rue Saint-Ferdinand, 20.
Rufin, rue Dulong, 44.
Rey, rue de la Fontaine, 41 *bis*.
Saint-Paul, rue Lhomond, 27.
Simboiselle, rue de Passy, 16.
Salomon, boulevard de Neuilly, 94
Saint-Paul (sœur), rue Violet, 44.
Tesson, rue Séguier, 28
Turquand, avenue d'Orléans, 33.
Thercide (sœur), avenue d'Eylau, 105.
Talot, rue Pergolèse, 38
Thieulin, rue de la Victoire, 18.
Violet, rue Gay-Lussac, 26.
Vins (de), rue Raynouard, 16.
Valette, avenue Malakoff, 59.
Valery, rue Léonie, 6.
Xavier, rue de Sèvres, 16

Arrondissement de Saint-Denis.

Mmes

Allard, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, à Courbevoie.
Bourrier, rue de l'Hermet, à St.-Ouen.
Barbillon, rue d'Aubervilliers, 25, à St.-Denis
Braun, place aux Gueldres, à Saint-Denis.
Bouzoud, rue de la Procession, à Boulogne.
Bouvigne, r. de Longchamp, 15, à Neuilly.
Bap, avenue de Neuilly, 92, à Neuilly.
Barault, avenue du Roule, 56, à Neuilly.

Brochon, rue de Neuilly, 21, à Suresnes.
Bizet, rue des Carbonnets, 14, à Bois-Colombes.
Brun, place de l'Hôtel-de-Ville, 22, à Courbevoie.
Chagot, r. du Garde-Chasse, 17, aux Lilas.
Chapuis, rue Saint-Foy, 18, Neuilly.
Chapron, rue de la Paix, 20, à Bois-Colombes.
Castets, rue des Bourguignons, 50, à Asnières.
Delbaye, rue des Ursulines, 20, à Saint-Denis.
Daumesnil, à Saint-Denis (maison de la Légion d'honneur).
Declairol, rue de Villiers, 45, a Neuilly.
Destonets, r. du Château, 41, à Courbevoie.
Edom, rue de Paris, 91, à Puteaux.
Ferré, rue de Paris, 36, a Clichy.
Ferment, rue de Flandres, au Bourget.
Fermant, rue de la Station, 6, à Asnières.
Guillard, rue de Montreuil, 11, à Pantin
Gillet de Courville, rue de Neuilly, à Clichy.
Gérard, avenue de Neuilly, 60, à Neuilly.
Gélat, avenue du Roule, 15, à Neuilly
Gode, place de l'Eglise, 1, à Courbevoie.
Houdaille, rue de Paris, à Epinay.
Henrigo, place aux Guêldres, 1, à Saint-Denis
Hecquet, rue Marthe, 45, à Clichy.
Howel, boulevard Eugène, 211, à Neuilly.
Jonte, rue du Bois, 22, à Levallois-Perret.
Lacaille, rue Saint-Denis, 5, aux Lilas
Laure [illegible] Grande Rue 20, [illegible] Boulogne
Langlet, rue de l'Ouest, à Neuilly
Linder, r. Saint-Antoine [illegible], à Suresnes
Lebrun, rue de Verdun, 3, à Colombes
Lebbé, rue d'Argenteuil, 62, à Asnières
Leplat, place de l'Église, 7, à Asnières
Moreile, rue Vallier, 58, à Levallois-Perret.
Martineau, boulevard Maillot, à Neuilly
Marchal, rue de Courcelles, 19, à Neuilly
Martinois, rue des Renardières, 19, à Courbevoie
Olivier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, à Courbevoie
Paulfard, avenue du Roule, 62, à Neuilly.
Piot, avenue du Roule, 37 *bis*, à Neuilly
Roché, rue de Flandres, 55, au Bourget
Roumel, rue du Marché, 41, à Neuilly
Rocaux, rue de Saint Germain, 18, à Nanterre.
Tauquerel, rue de Paris, 14, à Asnières.
Voisse, rue Saint-Denis, à Colombes.
Wantzel, avenue de Neuilly 52, à Neuilly
Yeasseman-Manoury, boulev Eugène, 27, à Neuilly
Zurcher, rue du Neuilly, 24, à Suresnes.

Arrondissement de Sceaux.

Mmes

Arnoud, rue des Ecoles, 6, à Choisy.
Alberti, place Montebello, à Bourg-la-Reine.
Ba[illegible]et, rue d'Ouey, 14, à Vitry
Brué, rue Voltaire, à Sceaux
Blenet, rue du Calvaire, à Thiais
Bléve, avenue de Paris, 5, à Thiais
Binard, avenue d'Ormesson, à Thiais
Bolley, Grande-Rue, 44, à Issy
Blanc, rue Saint-Fargeau, à Ivry
Bagian, Grande-Rue, 50, a Montrouge.
Boutet, garc de Nogent.
Bottot, rue Mongenot, 17, à St.-Mandé.
Barré, rue du Moulin, 15, à Créteil.
Boschot, rue Dalayrac, 7, à Fontenay-s.-Bois.
Camadet, pont de Créteil, à La Varenne.
Charlin (sœur), Grande-Rue, 47, à Montrouge.
Conard, chaussée de l'Étang, à St.-Mandé
D'hubert (sœur), rue Mahieu, à St-Maur
Descamps, passage Junot, à St-Maurice.
Dausac, rue de Paris [illegible], à Ivry.
Delaire, rue du Milieu, 48, a Montreuil.
Desdouits, Grande Rue, a Montrouge
Ducat, rue de Vallois, 5, à Chatenay.
Dupêché, rue de Paris, 15, à Charenton.
Franc, avenue de Sceaux, à Fontenay-aux-Roses
Freydemberg, r Mauconseil, à Fontenay-sous-Bois
Gendry, rue d'Arcueil, 40, à Gentilly.
Guillemot, rue de Paris, à Joinville-le-Pont
Homberg, rue de Bordeaux, à Charenton
Ibry, rue de Montreuil, [illegible], à Vincennes
Josselin (sœur de), Grande-Rue, à Bourg-la-Reine
Kermelly, boulevard de la Marne, à La Varenne
Lefevre (sœur), rue Audigeois, 36, à Vitry.
Laforest, rue Domont, à Vincennes
Lefèvre, porte de l'Écho, au parc St.-Maur.
Laporte, rue des Noyers, 8, à Issy.
Labrosse, Grande-Rue, 32, à Maisons-Alfort.
Lauras, rue des Dames, à Charenton.
Leclercq, avenue de Paris, 16, à Choisy-le-Roi.
Mouquet, rue de l'Église, 7, à Montreuil-sous-Bois
Maussin, rue Marchande, 46, à Montreuil-sous-Bois
Mignot, à Champigny
Marcou, rue de la Mairie, 11, à Antony.

Narp, rue des Tournelles, 5, à Castan
Noury, place de l'Eglise, 13, à Fontenay-aux-Roses
Pons, rue Frileuse, 5, à Gentilly.
Poulin, Grande-Rue, à Montrouge.
Quihou, avenue du Bel-Air, 4, à Saint-Mandé
Riquier, r. de Fontenay, 39, à Vincennes.
Rivet, rue de Montreuil, 23, à Vincennes.
Robert, rue de Fontenay, à Vincennes.
Rouze, rue Saint-Roch, à Villejuif.
Sergent, rue du Camp-Français, à Malakoff.
Send, rue Aline, à La Varenne.
Salvat, rue du Milieu, 79, à Montreuil-sous-Bois.
Salles, rue de l'Église, 32, à Montrouge
Seairet, route d'Orléans, 50, à Montrouge.
Salarnier, Grande-Rue de Nogent.
Steiger, Grande-Rue, 36, à Bourg-la-Reine.
Sonmard, rue Pavée, 2, à Bagneux
Sauvage (sœur), à Saint-Mandé
Thomas, rue de la Grille, à Vanves.
Thiriet-Hugé, r. de Seine, à Ivry-la-Gare.
Tillion, rue Jean, 6, à Maisons-Alfort.
Voirpy, rue de Fontenay, 25, à Vincennes.
Vincent, r. St.-Frambourg, à Ivry-s.-Seine.
Vallet, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine.
Versaint, avenue d'Ormesson, à Choisy-le-Roi.
Vincent, rue de Bérulle, 4, à St-Mandé.

SECTION IV

ADMINISTRATION

DES ÉTABLISSEMENTS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces établissements ont été fondés à diverses époques, sur divers points du territoire, et principalement dans le Nord, avec l'autorisation et sous la protection des rois de France. Ils ont pour but l'éducation en France, de jeunes catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande qui se destinent à l'état ecclésiastique, et qui, après leurs études, rentrent dans leur patrie pour y exercer le saint ministère

L'administration de chacun des établissements anglais et écossais est confiée à deux ecclésiastiques, l'un sujet de S. M. Britannique et résidant en Angleterre, l'autre Français et résidant à Paris. Ils sont nommés par le ministre de l'instruction publique. — Les établissements irlandais n'ont qu'un seul administrateur, résidant en France.

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue de Sèvres*, 31.

Mgr Searle, prélat romain résidant à Londres, *administrateur*.
Mgr Duplessy, prélat de la maison de N. S. P. le Pape, *administrateur* (en France).

FONDATIONS ÉCOSSAISES. — *Rue de Sèvres*, 31.

N. . . . ., *administrateur* (en Ecosse).
Mgr Duplessy, prélat de la maison de N. S. P. le Pape, *administrateur*. (en France).

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais*, 5.

M. Mac-Namara, *supérieur du collége irlandais*.
M. Burke, assistant, *professeur de morale*.
M. Mac-Hale, *professeur de droit canonique et d'Écriture sainte*.
M. Campbell, *professeur de français*.
M. Logue, *professeur de théologie dogmatique*.
M. Mac-Hardy, *professeur de rhétorique*.
M. Fenelly, *professeur de philosophie*.
M. Murphy, *économe*.

SECTION V.

COLLÈGE DE FRANCE.

Rue des Écoles, place Cambrai.

M. Laboulaye ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur*, au Collège de France.

M. Sédillot (O✻), *secrétaire*, au Collège de France.

M. Bouchon Brandely, chargé des fonctions de secrétaire-adjoint, *suppléant*, au Collége de France.

Le Collège de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres, il y créa successivement douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui. Il faut y ajouter les deux chaires pour les langues chinoise et sanskrite, qui ont été créées en 1814, les trois chaires d'économie politique, d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a eu lieu en exécution d'ordonnances rendues en 1831, la chaire d'histoire naturelle des corps organisés substituée à la chaire d'anatomie en 1837, la chaire de langue et de littérature slave créée en 1840, les chaires de langues et littératures étrangères de l'Europe moderne et de langue et littérature française du moyen âge, créées en 1841 et réorganisées en 1853, la chaire d'embryogénie créée en 1844 et la chaire d'épigraphie romaine créée en 1861. Une chaire de chimie organique a été instituée en 1864, et une chaire d'histoire des doctrines économiques en 1871. Les professeurs sont nommés par le Président de la République, et le Collége est administré sous l'autorité du ministre de l'instruction publique. Les cours sont gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS

Mécanique céleste.

M. Serret (J. A.) (O✻), *de l'Acad. des sciences*, rue Saint-André-des-Arts, 46.

Les mercredis et vendredis, à 10 heures 1/4.

Mathématiques.

M. Liouville (O✻), *de l'Académie des sciences*, hôtel des Monnaies

Les lundis et samedis, à 10 heures.

Physique générale et mathématique.

M. Bertrand (Jh) O✻, *de l'Acad. des sciences*, rue des Saints-Pères, 9

Les mardis et vendredis, à midi.

Physique générale et expérimentale

M. Mascart, ✻, rue Tournefort, 9

Les mercredis et vendredis, à 10 heures et demie.

Chimie.

M. Balard (C✻), *de l'Académie des sciences*, rue d'Assas, 100.

Les mercredis et samedis, à midi et demi.

Chimie organique.

M. Berthelot (O✻), *de l'Académie des sciences*, boul. St.-Michel, 57.

Les mardis et vendredis, à 1 heure

Médecine.

M. Claude Bernard (C✻), *de l'Académie française et de l'Académie des sciences*, rue des Écoles, 40.

Les mercredis et vendredis, à 1 heures et demie.

Histoire naturelle des corps inorganiques.

M. Élie de Beaumont (GO ✻), *de l'Académie des sciences*, rue de Lille, 5; M. Ch. Sainte-Claire-Deville (O ✻), *de l'Académie des sciences*, suppléant, rue du Vieux-Colombier, 8, et, en son absence, M. Fouqué, *docteur ès-sciences*.

Les mardis et vendredis, à 2 heures.

Histoire naturelle des corps organisés.

M. le Dr Marey ✻, rue Duguay-Trouin, 9.

Les mardis et samedis, à 2 heures.

Embryogénie comparée.

M. Balbiani, rue Gay-Lussac, 24.

Les mardis et samedis, à 1 heure.

Droit de la nature et des gens.

M. Franck (C ✻), *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Lafitte, 44.

Les mardis, à 1 heure et demie, et les samedis, à 2 heures et demie.

Histoire des législations comparées.

M. Laboulaye ✻, *de l'Acad des inscript. et belles lettres*, r. Taitbout, 34, suppléé par M. de Rozière, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.

Les lundis, à 2 heures et demie, et vendredis, à 2 heures.

Économie politique.

M. Michel Chevalier (GO ✻) *de l'Acad. des sciences morales et politiques*, avenue de l'Impératrice, 27.

Les mardis et jeudis, à midi.

Histoire et Morale.

M. Alfred Maury (C ✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, aux Archives nationales.

Les mercredis et samedis, à midi et demi.

Épigraphie et Antiquités romaines.

M. Léon Renier (O ✻), *de l'Ac des inscr et belles-lett.*, à la Sorbonne.

Les mardis et jeudis, à 10 heures et demie.

Philologie et Archéologie égyptienne.

M. Maspero, rue Jouffroi 54.

Les mercredis et vendredis à 10 heures.

Philologie et Archéologie assyrienne.

M. Oppert ✻, rue Mazarin, 19.

Les mardis et jeudis, à 2 heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque.

M. Renan ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue Vanneau, 29.

Les lundis et mercredis à 2 heures.

Arabe.

M. Defrémery ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Bac, 42.

Les lundis et jeudis, à 9 heures.

Persan.

M. Mohl (Jules) ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Bac, 120.

Les mercredis et jeudis, à 10 heures.

Langue turque.

M. Pavet de Courteille ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Bac, 37.

Les mardis et vendredis, à 9 heures.

Langue et littérature chinoise et tartare-mandchou.

M. le Mis d'Hervey de Saint-Denys, rue du Bac, 126.
Les jeudis, à 3 heures, et samedis, à 2 heures

Langue et littérature sanskrite.

M. Foucaux ✻, rue Cassette, 58.
Les mercredis et samedis, à 11 heures.

Langue et littérature grecque.

M. Rossignol ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles lettres*, rue Jacob, 13.
Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Éloquence latine.

M. E. Havet ✻, à Vitry-sur-Seine.
Les jeudis et samedis, à midi et demi

Poésie latine.

M. Boissier ✻, rue des Feuillantines, 95
Les lundis, à 1 heure et demie, et les mardis, à 9 heures.

Philosophie grecque et latine

M. Charles Lévêque ✻, à Bellevue.
Les mardis, à midi, et les vendredis, à 2 heures.

Philosophie moderne.

M. Nourrisson ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*
Les lundis, à 1 heure, et les samedis, à 9 heures

Langue et littérature française du moyen âge.

M. Gaston Pâris, rue du Regard, 7.
Les mercredis, à 9 heures, et les jeudis, à 2 heures.

Langue et littérature française moderne.

M. de Loménie (O✻), *de l'Académie franç.*, rue Royer-Collard, 15.
Les mercredis et jeudis, à midi et demi.

Langues et littératures d'origine germanique.

M. Guillaume Guizot, rue Monceau, 42.
Les mercredis, à 2 heures et demie, et les samedis, à midi.

Langues et littératures de l'Europe méridionale.

M. E. Quinet, *professeur.*

Langue et littérature d'origine slave.

N. . . . ., *professeur.*

M. A. Chodzko, *chargé du cours*, rue de Vaugirard, 75
Les lundis et mercredis, à midi et demi.

Grammaire comparée.

M. Michel Bréal ✻, boulevard Saint Michel, 63.
Les lundis et jeudis, à 11 heures 1/4.

Histoire des doctrines économiques.
(Géographie et histoire économiques.)

M. Levasseur ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Monsieur-le-Prince, 26.
Les lundis, à midi, et les jeudis, à 1 heure et demie.

COURS COMPLÉMENTAIRE.

Épigraphie et Antiquités grecques.

M. Foucart, *docteur ès-lettres.*
Les lundis, à 10 heures, et les vendredis, à 2 heures.

M. Regnault (C✻), *de l'Académie des sciences, professeur honoraire.*

M. Paulin Paris (O✻), *de l'Académie des inscriptions*, idem.

SECTION VI.

ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

Rue de Lille, 2.

M. Schefer (C ✻), *administrateur*, à l'École.
M. Carrière, *secrétaire de l'École*, à l'École.
M. Sédillot (O ✻), *secrétaire honoraire*.

L'École spéciale des langues orientales vivantes, créée par un *décret du* 13 *germinal* an III (2 avril 1795), placée dans les attributions du ministre de l'instruction publique, ne se composa d'abord que de trois chaires destinées à l'enseignement: 1° de l'Arabe littéral et vulgaire; 2° du Persan et du Malais; 3° du Turc et du Tartare de Crimée. Bientôt l'enseignement de l'Arabe vulgaire fut séparé de celui de l'Arabe littéral. D'autres chaires, réclamées par les besoins de la littérature ou des relations politiques et commerciales, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà, et augmentèrent l'utilité et la réputation de cette école, où, de toutes les parties de l'Europe, viennent se perfectionner dans la connaissance des langues qu'on y enseigne, les personnes qui se destinent à exercer les fonctions de professeurs en ce genre dans les plus célèbres universités étrangères. Cette école a été réorganisée par une ordonnance en date du 22 mai 1838 et par le décret du 8 novembre 1869.

Conseil de perfectionnement de l'École.

créé par décret du 8 novembre 1869.

M. le Ministre, *président*.
M. Schefer (C ✻), *vice-président*.

Membres du conseil.

MM.
Du Mesnil (C ✻), *directeur de l'enseignement supérieur*.
Meurand (C ✻), *délégué du ministère des affaires étrangères*.
Rieunier (O ✻), *capitaine de vaisseau, délégué du ministère de la marine*.
Fournier ✻, *délégué du ministère de l'intérieur*.
Ozenne (GO ✻), *délégué du ministère du commerce*.
Hauréau ✻, *directeur de l'imprimerie nationale*.
Le président de la chambre de commerce.
Carrière, *secrétaire*.

Arabe vulgaire. . . . M. de Slane (O ✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prof.*, rue de la Tour, 60, à Passy.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 11 heures et demie.

Persan. . . . . M. Schefer (C ✻), *professeur*, rue de Lille, 2.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures.

Turc. . . . . M. Barbier de Meynard ✻, *prof.*, boul. Magenta, 18.
Les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures et demie.

Arménien. . . . . M. Dulaurier ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, professeur*, rue Nicolo, 27.
Les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures.

Grec moderne. . . . M. Brunet de Presle ✻, *de l'Académie des inscript. et belles-lettres, profes.*, rue des Saints-Pères, 71.
Les mardis, jeudis et samedis, à 11 heures et demie.

Hindoustani. . . . M. Garcin de Tassy ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, profes.*, rue St-André-des-Arts, 43.
Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures.

Chinois moderne. . M. le C^te^ Kleczkowski ✻, *prof.* rue de Morny, 69.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures et demie.

Malais et Javanais. M. l'abbé Favre ✻, *profess.*, avenue de Wagram, 50.
Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures.

Japonais. . . . . . M. Leon de Rosny, *prof.*, r. des Frères-Herbert, 61.
Les lundis, mardis et mercredis, à 2 heures.

Annamite . . . . . M. des Michels (A.), boulevard des Batignolles, 24.
M. Chaigneau, *suppléant*, avenue de Clichy, 88.
Les mardis, jeudis et samedis à 3 heures.

CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE AUX COURS DES PRINCIPALES LANGUES DE L'ORIENT

M. Latouche (Emmanuel).
Les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures.

COURS COMPLÉMENTAIRES.

M. Dugat, *histoire et géographie de l'Orient musulman*.
Les lundis et vendredis, à 4 heures.

M. Leger, *langue serbe et dialectes slaves*.
Les lundis et mercredis, à 3 heures.

M. de Ujfalvy, *histoire et géographie de l'Asie orientale*.
Les mardis et samedis, à 5 heures.

RÉPÉTITEURS.

M. Blancard, *répétiteur de grec moderne, surveillant*.
M. Soliman-Al-Haraïri, *répétiteur d'arabe*.
M. Ima-Moura-Waro, *idem de japonais*.
M. Tran-Van-Cua, *idem d'annamite*.
M. Saghirian, *idem de turc*
M. Liéou-Siéou-Tchang, *idem de Chinois*.

SECTION VII.

BUREAU DES LONGITUDES.

Au Collége de France

Le Bureau des longitudes est composé : 1° de treize membres titulaires, savoir : trois membres de l'Académie des sciences ; cinq astronomes ; trois membres appartenant au département de la marine ; un membre appartenant au département de la guerre ; un géographe, 2° d'un artiste ayant rang de titulaire ; 3° de deux membres adjoints ; 4° de deux artistes. En outre, dix correspondants sont institués près du Bureau des longitudes, dont trois peuvent être choisis parmi les savants étrangers (décret du 15 mars 1874).

Le Bureau des longitudes rédige et publie *la Connaissance des temps*, à l'usage des astronomes et des navigateurs. Il en assure la publication trois ans, au moins, à l'avance. Il rédige et publie un Annuaire.

Il est appelé à porter et à provoquer des idées de progrès dans toutes les parties de la science astronomique et de l'art d'observer ; ce qui comprend : 1° les améliorations à introduire dans la construction des instruments astronomiques et dans les méthodes d'observation, soit à terre, soit à la mer ; 2° la rédaction des instructions concernant les études sur l'astronomie physique, sur les marées et sur le magnétisme terrestre ; 3° l'indication des missions extraordinaires ayant pour but d'étendre les connaissances actuelles sur la configuration ou la physique du globe ; 4° l'avancement des théories de la mécanique céleste et de leurs applications ; le perfectionnement des Tables du soleil, de la lune et des planètes ; 5° la réduction et la publication des observations astronomiques importantes, communiquées au Bureau par les voyageurs, astronomes, géographes et marins. Sur la demande du Gouvernement, le Bureau des longitudes donne son avis : 1° sur les questions concernant l'organisation et le service des observatoires existants, ainsi que sur la fondation de nouveaux observatoires ; 2° sur les missions scientifiques confiées aux navigateurs chargés d'expéditions lointaines.

MEMBRES TITULAIRES. MM.

Liouville (O✻), de l'Institut, Hôtel des Monnaies. } *Appartenant à l'Académie des sciences.*
Le Verrier (G O ✻), *id.*, rue des Saints-Peres, 1 }
Serret (O✻), *id.*, *vice-président*, rue Saint André-des-Arts, 46. }

Mathieu (C ✻), de l'Institut, rue Notre-Dame-des-Champs, 76.
Yvon Villarceau ✻, *id.*, de l'Observ., *secrétaire*, av. de l'Obs., 18.
Faye (O✻), *id.*, *président*, rue Nicolo, 26 (Passy).
Janssen ✻, *id.*, rue Labat-Montmartre, 17.
Lœwy ✻, *id.*, à l'Observatoire.
} *Astronomes.*

Vice amiral Pâris (C✻), de l'Institut, rue des Saussaies, 14.
De la Roche Poncie (O✻, ing hydrog en chef, boul. des Invalides, 15.
Mouchez (O✻), capitaine de vaisseau, rue de Fleurus, 37.
} *App. au départ. de la marine.*

Perrier ✻, capitaine d'état-major, *appartenant au département de la guerre.*
N.. *Géographe.*

Artiste ayant rang de titulaire.

M Bréguet ✻, de l'Institut, quai de l'Horloge, 39.

Membres adjoints.

N.....
N....

Artistes. MM.

N.....
N.....

Calculateurs. MM.

Bouchet, *calculateur principal*, rue de la Tombe-Issoire, 39.
Gaudin, rue Oudinot, 6.
N....

Calculateur adjoint.

M. Picqué ✻, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 6, à Versailles.

OBSERVATOIRE DE PARIS.

Le personnel de l'Observatoire de Paris comprend : 1° le directeur; 2° des astronomes ou physiciens titulaires; 3° des astronomes ou physiciens adjoints; 4° des aides astronomes ou physiciens; 5° des calculateurs; 6° un secrétaire agent comptable.

Le directeur, assisté d'un conseil, administre l'Observatoire, dirige le service scientifique, pourvoit au service intérieur, et est exclusivement chargé de la correspondance et de la publication des résultats des travaux. (Decret du 13 février 1873.)

Directeur.

M. U. J. Le Verrier (GO✻), *membre de l'Instit et du Bureau des long.*

Secrétaire agent comptable. M. Fraissinet, *aide-astronome.*

Astronomes titulaires ..... MM Yvon Villarceau ✻, *memb. de l'Inst et du Bur des long.*, Wolf ✻, Loewy ✻, *de l'Institut et du Bur. des longit.*, Gaillot.

Astronomes adjoints 1re classe ..... MM. Périgaud, Folain, Fron.

Astronomes ou physiciens adj. 2e cl... MM Rayet ✻, André, Leveau.

Aide-astronomes ou physiciens 1re cl... MM Moureaux, Lud nard, Henry (Paul), Henry (Prosper)

Aides-astronomes ou physiciens 2e cl... MM. Fraissinet, Chevallier, Renan, Bossert, Vincent, Boinot.

OBSERVATOIRE DE MARSEILLE.

Directeur..... M Stephan ✻.
Aides astronomes..... MM. Borrelly, Coggia.

OBSERVATOIRE DE TOULOUSE.

Directeur..... M. Tisserand.
Aide-astronome..... M. Perrotin.

OBSERVATOIRE DE MONTSOURIS.

Directeur..... M. Marié-Davy ✻.
Secrétaire agent-comptable..... M. A. de Vaulabelle.
Physicien ..... M. Albert Lévy.
Aides-physiciens..... MM. Descroix, Allaire.

SECTION VIII.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Au Jardin des Plantes, rue Cuvier

Cet établissement, compris dans les attributions du ministère de l'instruction publique, est administré par un directeur nommé pour cinq années sur la présentation du ministre et choisi parmi trois candidats présentés par l'assemblée des professeurs. — Un professeur qui prend le titre de directeur suppléant et choisi par le ministre sur la liste des candidats à la direction, remplace le directeur en cas d'absence ou d'empêchement. — Le professeur chargé des fonctions de secrétaire est nommé annuellement par l'assemblée des professeurs. Il est pourvu à la vacance d'une chaire par un décret du Président de la République.

Le Muséum d'histoire naturelle est situé au levant de Paris, et composé de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'un vaste jardin dont plusieurs parties, ouvertes aux élèves, sont destinées à l'étude de la botanique et de la culture; de serres chaudes et de serres tempérées; d'une ménagerie; d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'amphithéâtres pour les cours. — Les cours publics, au nombre de dix sept, se font dans les amphithéâtres, dans les galeries et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle. — Les galeries d'Anatomie, d'Anthropologie, de Zoologie, de Botanique, de Minéralogie et de Géologie sont ouvertes au public le dimanche, de midi à 4 heures, et les mardi et jeudi de chaque semaine, de 2 à 5 heures, depuis le 1er février jusqu'au 30 novembre, et de 2 heures jusqu'à la nuit, pendant les mois de décembre et de janvier; elles le sont aux personnes munies de cartes ou de billets, et aux étrangers, sur la présentation de leurs passe-ports, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis 11 heures jusqu'à 2 heures. Les étudiants reçoivent, en suivant les cours, des cartes d'entrée qui peuvent leur servir toute l'année courante. Les billets ne servent qu'une seule fois. — La bibliothèque est ouverte aux lecteurs de 10 à 3 heures, tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés. — La ménagerie est ouverte tous les jours, depuis 11 heures jusqu'à 4 en hiver, et jusqu'à 5 en été. — Le jardin fournit aux établissements publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et de plantes utiles aux progrès de la botanique, de l'agriculture et des arts, et entretient une collection de plantes officinales destinées à servir aux études des élèves et à être distribuées aux malades pauvres comme médicaments.

Tout est gratuit dans l'établissement; en conséquence, les garçons de service des galeries, de la bibliothèque et des laboratoires, les gardiens des animaux de la ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

M. Chevreul (GO✻), *directeur.*
M. Milne-Edwards (C✻), *directeur suppléant.*
M. Chezal (P.), *secrétaire agent comptable.*

Professeurs-Administrateurs, par ordre d'ancienneté. MM.

Chevreul (GO✻), de l'Académie des sciences. — *Chimie appliquée aux corps organiques*, au Muséum.
Brongniart (Adolphe) (C✻), de l'Académie des sciences. — *Botanique, Organographie et Physiologie végétale*, au Muséum.
Becquerel (✻), idem. — *Physique appliq. à l'Hist. natur.*, au Muséum.
Milne-Edwards (C✻), des Académies des sciences et de médecine. — *Zoologie. Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
Decaisne (O✻), de l'Académie des sciences. — *Culture*, au Muséum.
Fremy (O✻), idem. — *Chimie appliq. aux corps inorganiques*, au Muséum.
De Quatrefages de Bréau (O✻), idem. — *Anatomie et Histoire naturelle de l'homme*, au Muséum.

Ville (Georges) ✻. — *Physique végétale*, au Muséum.
Delafosse (O✻), de l'Acad. des sciences — *Minéralogie*, au Muséum.
Daubrée (C✻), idem. — *Géologie*, à l'École des Mines,
Blanchard ✻, idem. — *Zoologie*, *Insectes*, *Crustacés et Arachnides*, rue de l'Université, 34.
Gervais (Paul) (O✻), de l'Académie des sciences. *Anatomie comparée*, rue Rollin, 11.
Bernard Claude (C✻), de l'Académie française et de l'Académie des sciences. — *Physiologie générale*, rue des Écoles, 40.
Deshayes ✻. — *Zoologie*, *Annelides*, *Mollusques et Zoophytes*, place des Vosges, 20.
Albert Gaudry ✻ — *Paleontologie*, rue des Saints-Pères, 7 *bis*.
Bureau. — *Botanique, classifications et familles naturelles.*
N.... — *Zoologie, Reptiles et Poissons.*
Dareste, chargé du cours pour l'année scolaire 1873-1874.

Bibliothèque. — M. Desnoyers ✻, de l'Inst., *bibliothécaire*, au Museum.

Aides-naturalistes. MM.

Lucas ✻, *Insectes*, *Crustaces et Arachnides*, au Muséum
Becquerel (Edmond) (O✻), de l'Acad. des scien., *Physique appliquée*, rue Cuvier, 57
Philipeaux ✻, *Physiologie générale*, rue Linné, 22.
Cloëz ✻, *Chimie appliquée aux corps organiques*, rue Linné, 9.
Hamy, *Anatomie et Histoire naturelle de l'homme*
Terreil, *Chimie appliquée aux corps inorganiques*, rue Royer-Collard, 11.
Jannettaz, *Minéralogie*, rue Linné, 20.
Milne-Edwards (Aph.) ✻, *Zoologie*, *Mammifères et Oiseaux*, au Museum.
Oustalet, *idem*
Meunier (Stanislas), *Géologie*, rue de Vaurigard 33.
Perrier, *Mollusques et Zoophytes*, rue de Seine, 46
Grehant, *Physiologie générale.*
Kœckel, *Insectes*, *Crustacés et Arachnides*, rue Gay-Lussac.
Bastien ✻, *Anatomie comparée*, boulevard Saint-Germain, 9.
Fischer ✻, *Paléontologie*, rue Bleue, 1.
Dehérain ✻, *Culture*, rue de Madrid, 15.
Cornu, *Botanique*
Poisson, *Botanique*, rue Monge, 62.
N ... , *Zoologie*, *Reptiles et Poissons.*

Galeries.

(Boussea... L.) ✻, *aide-nte*, *garde des gal. de Zool., de Geol. et de Miné.* au Muséum
M. Spach ✻, *aide-naturaliste*, *garde des galeries de Botanique*, au Muséum.
M. Sénéchal (Louis), *aide-naturaliste*, *garde des galeries d'Anatomie*, au Museum

Peintres chargés de l'enseignement de l'Iconographie.

M. Lesourd-Beauregard, *pour les plantes.*
M. Barye (O✻), *pour les animaux*, rue des Fossés-Saint-Victor, 13.

Peintres.

M. Bocourt ✻, au Muséum. | M. Riocreux, r. du Cardinal-Lemoine, 28.

Jardin. — M. Albert Gouault, *jardinier en chef*, au Muséum.
Contrôleur des travaux des ateliers. — M. Roussialle (O✻), au Muséum.

SECTION IX.

ÉCOLE DES CHARTES.

Au Palais des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 58.

L'Ecole des Chartes, réorganisée par l'ordonnance du 31 décembre 1846 (ordonnance modifiée le 24 juillet 1874 par suite de la nouvelle loi du service militaire), est destinée à former des archivistes-paléographes. C'est parmi les élèves sortis de l'Ecole et munis du diplôme d'archiviste-paléographe que sont choisis, de préférence, les archivistes des départements, les professeurs de l'Ecole, les auxiliaires aux travaux de l'Académie des inscriptions, les bibliothécaires ou employés dans les bibliothèques publiques de France, les archivistes aux Archives nationales. L'Ecole est placée sous l'autorité d'un directeur nommé par le ministre de l'instruction publique. Un Conseil de perfectionnement surveille les études et fait les examens.

Les cours de l'Ecole sont publics et entièrement gratuits. Une bibliothèque spéciale est mise à la disposition des *élèves inscrits*, seuls appelés à concourir, à la fin de leurs études, pour le diplôme d'archiviste-paléographe. Ils sont exemptés du service militaire au même titre que les élèves de l'Ecole normale supérieure, de celle des langues orientales. A la suite des examens de fin d'année, les deux premiers de chaque section sont admis dans les cours de seconde année, et les trois premiers admis en troisième année, reçoivent une pension de 1200 francs. Ceux des anciens élèves qui sont pourvus du diplôme de licencié ès lettres, sont admis à se présenter après deux années d'enseignement, aux concours d'agrégation spéciale d'histoire et de géographie, les trois années qu'ils ont passées à l'Ecole des Chartes leur étant comptées comme années d'enseignement. Pour obtenir le titre d'élève, il faut être bachelier ès lettres, âgé de moins de vingt-cinq ans révolus au 31 décembre de l'année qui précède l'inscription, laquelle a lieu au secrétariat de l'Ecole du 25 octobre au 5 novembre, et subir un examen qui constate que l'on possède une connaissance sérieuse du latin et de l'histoire ainsi que de la géographie de la France avant 1789.

Direction de l'école.

M. Quicherat Jules ✻, *directeur de l'école*, rue Casimir-Delavigne, 9.

Professeurs. MM.

Quicherat (Jules) ✻, rue Casimir-Delavigne, 9.
Guessard (F.) ✻, *de l'Institut*, Grande-Rue, 87 (Passy), suppléé par M. Paul Meyer.
De Mas-Latrie (O ✻), quai Voltaire, 3.
Tardif (A.) (O ✻), rue du Cherche-Midi, 28.
De Montaiglon (Anatole) ✻, place Royale, 9.
Boutaric (E.) ✻, rue Saint-Jacques, 181.
Gautier (Léon) ✻, boulevard Penthièvre, 7, à Sceaux.

Secrétariat.

M. Meyer (Paul) ✻, *secr.-trés. et prof. suppl.*, r. de la Tour (Passy), 99.

Conseil de perfectionnement. MM.

DeWailly (Natalis) O ✻, *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, prés.
Quicherat (Jules), ✻, *directeur de l'Ecole des Chartes*
Maury (Alfred) O ✻, *de l'Inst. tut, dir. général des Archives nationales.*
Taschereau (J.) O ✻, *administrat. gén., direct. de la Bibliothèque nation.*
Paulin Paris ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Wallon (O ✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Delisle (Léopold) ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Jourdain (Charles) (O ✻), *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres.*

SECTION X.
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (Réorganisée par décret du 14 juillet 1858).

Rue Richelieu.

Il y a un directeur chargé de l'administration de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale est divisée en 4 départements, savoir : 1° les livres imprimés, cartes et collections géographiques, — 2° les manuscrits, chartes et diplômes; — 3° les médailles, pierres gravées et antiques; — 4° les estampes. Chaque département a un conservateur.

Il y a, au département des imprimés, deux salles de lecture : l'une, ouverte au public même le dimanche, avec une collection de livres classiques, professionnels et usuels, qui seuls y sont communiqués, l'autre réservée pour les personnes connues par les travaux antérieurs ou qui justifient d'un but d'études sérieuses

La Bibliothèque est ouverte de 10 à 4 heures. Elle est fermée pendant la quinzaine de Pâques seulement.

Administrateur général directeur.

M. Taschereau (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.

DÉPARTEMENT DES LIVRES IMPRIMÉS, CARTES ET COLLECTIONS GÉOGRAPHIQUES.

MM. Ravenel (O ✻), *conservateur sous-directeur*, rue de Crussol, 5.
Rathery ✻, rue des Saints Pères, 12.
De Courson ✻, rue de Babylone, 1. } *conservateurs sous-directeurs adjoints.*
Billard (René), boulevard Bineau, 19, Levallois-Perret.
Barbier d'Olivier ✻, *conserv. sous directeur adjoint hon*, rue d'Assas, 130.
Franck, C ✻, *de l'Acad des sciences morales et politiques*, *conservat. adjoint*, boulevard Saint-Michel 77,
Baudement, rue Colbert, 12,
Cortambert ✻, rue de Saintonge, 64,
Schmit ✻, rue Taranne, 7,
Vintre ✻, boulevard de Clichy, 44, } *bibliothécaires.*
Chéron ✻, rue de Chabrol, 52,
Klein, rue de la Chaussée-d'Antin, 38.
Eug. d'Auriac, rue Ventadour, 7.

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

MM. Delisle ✻, *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, *conservateur sous-directeur*, rue Hauteville, 13.
Michelant ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, avenue Trudaine, 25.
Claude ✻, *bibliothécaire*, rue des Filles-du-Calvaire, 21.
N. de Wailly (O ✻), *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, *conservateur honoraire*, rue Raynouard-Passy, 30.
Paulin Pâris (O ✻), *de l'Academie des inscriptions et belles-lettres*, *conservateur adjoint honoraire*, rue du Regard, 3
Bordier, *bibliothécaire honoraire*, rue de Rivoli, 182.

DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES.

MM. Chabouillet (O ✻), *conservateur sous-directeur*, rue de La Bruyère, 58.
Lavoix ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, rue Colbert, 12.

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES.

MM. Vte Henri Delaborde (O ✻), *de l'Académie des Beaux-Arts*, *conservateur sous-directeur*, place Vendôme, 26.
Dauban ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, avenue d'Eylau, 33.
Duplessis ✻, *bibliothécaire*, rue Bonaparte, 47.

Comité consultatif.

M. Taschereau (O ✻), *président.*

Bureau d'administration.

MM. Montreuil, *secrét. de l'admin.*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.
Bozard, *chargé de la comptabilité*, rue Neuve-de-la-Pelouse-Passy, 11.

Architecte de la Bibliothèque	M. Labrouste (H.) (O ✻). *de l'Acad. des Beaux-Arts*, rue de Vaugirard, 47.
Avocat de la Bibliothèque...	M. Victor Lefranc, *membre du conseil de l'ordre.*
Avoué de la Bibliothèque...	M Hervel, rue d'Alger, 9.
Médecin de la Bibliothèque .	M. Rathery (R), *médecin-adj.*, rue de Rennes, 46.
Libraire de la Bibliothèque .	M. Labitte (Ad.), rue de Lille, 4
Md d'estampes de la Biblioth.	M. Clément, rue des Saints-Pères, 3.

COURS D'ARCHÉOLOGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

M. Lenormant.

(Le mardi à midi, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.)

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Palais de l'Institut, 23, *quai Conti.*

Cette bibliothèque, formée en 1643, par le cardinal Mazarin, dans le local occupé maintenant par la Bibliothèque nationale, a été, dès cette époque, rendue publique et transportée trente ans après au collége Mazarin, dont elle a fait partie jusqu'en 1792. La fondation a été déclarée royale par lettres patentes de Louis XIV, en 1665. A son origine elle se composait de 60,000 volumes; elle en compte aujourd'hui plus de 250,000, non compris 3,000 manuscrits et une grande quantité de livres imprimés au quinzième siècle. Le public est admis dans cette Bibliothèque tous les jours, depuis 10 heures jusqu'à 4, excepté les jours fériés et pendant les vacances qui sont fixées du 15 juillet au 1er septembre. On y remarque une collection, unique en son genre, de 80 modèles, exécutés en relief, des monuments pélasgiques de l'Italie et de la Grèce, laquelle a été formée par M. Petit-Radel, l'un des anciens administrateurs. Restaurée en 1862, elle a été considérablement embellie. De nombreux bustes antiques en bronze et en marbre, des meubles de Boule, des vitrines sous lesquelles on a réuni les manuscrits les plus précieux et les plus belles reliures, appellent l'attention des curieux et des amateurs.

M. Silvestre de Sacy (C ✻), de l'Acad. franç., *conservateur-administrateur.*

M. Moreau ✻, *conservateur.*
M. Suquet (O ✻), *de l'Ac. fr., cons. adj.*
M. H. Cocheris ✻, *cons. adjoint, chargé de la conserv. des manuscrits, secr. de la comm. de publication du Catalogue gén. des manuscrits des Bibliothèques des départements.*

M. Baudry (Fr.) ✻, *conservateur adjoint.*
M. Berrier (Pce), *bibliothécaire.*
M. Franklin (A.), *idem.*
M. Asselineau, *sous-bibliothécaire.*
M. de la Vernède, *idem.*

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

Place du Panthéon.

La bibliothèque Sainte-Geneviève a été fondée en 1624, par le cardinal François de La Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève. Cet établissement renferme 150,000 imprimés et 3,000 manuscrits.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, les fêtes et dimanches exceptés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 de relevée et le soir de 6 à 10 heures.

Le nombre des lecteurs qui la fréquentent journellement est de 1,000 à 1,200; ils se composent en grande partie des élèves des diverses facultés.

M. Ferdinand Denis (O✻), *conservateur-administrateur.*

Conservateurs. MM.

X. Marmier ✻, *de l'Acad. française*	L. Quicherat ✻, *de l'Institut, conservateur adjoint.*
Cucheval-Clarigny (O✻).	
Avenel ✻.	

Bibliothécaires. MM.

Trianon ✻.	Buron.	Augustin Challamel.
Rochebilière.	Des Essarts ✻.	Borel d'Hauterive.
Blanchet, *comptable.*	Picard.	De Vivès.

Sous-bibliothécaires. MM.

Warée.	Develay.	Mongin.

M. de la Cour de la Pijardière, *bibliothécaire honoraire.*
M. Davesne, rue de Birague, 18, *médecin de la Bibliothèque.*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

A l'Arsenal, rue de Sully.

Cette bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables de la France, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de relevée. Elle renferme environ 220,000 volumes imprimés (sur ce nombre, 80,000 appartiennent à l'histoire) et 5,800 manuscrits.

M. Thierry (Édouard) (O✻), *conservateur-administrateur.*
M. Laurent (de l'Ardèche), *conservateur-administrateur honoraire.*

M. Labiche ✻, M. Lacroix (Paul) (O✻), *conservat. titulaires.*
M. Ravaisson ✻, *conservateur adjoint chargé de la comptabilité.*
M. Cortez Lon s) ✻, M. de Bornier (Henri) ✻, M. Faucheux, M. Lorédan Larchey, *conservat. adjoints.*
M. Malbourne, M. Lucas (Hipp.) ✻, *bibliothec.*
M. Muller (Eug , *sous-bibliothéc.*
M. Charles Deulin, M. Vaudoir-Laine, *surnuméraires.*
M. Loudun (E.) ✻, *conservateur hon.*
M. Cousin (Jules), *idem.*
M. Delerot, *bibliothécaire honoraire.*

Architecte de la Bibliothèque. M. Théodore Labrouste, rue du Bac, 35.
Médecin de la Bibliothèque.. M Girault, rue Saint-Paul, 21.

BIBLIOTHÈQUE DU LUXEMBOURG.

Rue de Vaugirard.

(Cette bibliothèque est ouverte tous les jours non fériés, de 11 à 3 heures.)

M. Charles-Edmond (Choiecki O✻), *bibliothécaire administrateur.*

M. Lacaussade ✻, M Ratisbonne, *bibliothécaires.*
M. Burat, M. Leconte de Lisle ✻, *sous-bibliothécaires.*

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

A la Sorbonne.

La bibliothèque de l'Université est surtout riche en ouvrages d'érudition ; on y trouve la plupart des éditions savantes des auteurs classiques grecs et latins, publiées en France et à l'étranger, et un choix d'ouvrages théologiques, scientifiques et historiques. Le nombre des volumes imprimés est d'environ 95,000 ; celui des manuscrits, de 1,000.

Cette bibliothèque est ouverte au public tous les jours non fériés, de 10 heures à 3.

M. Renier Léon) (C✻), membre de l'Institut, *administrateur.*

M Corneille (P X) ✻, M. Hauvette-Besnault, *conservateurs adjoints.*
M. Despois (Eugène), *bibliothécaire.*
M. Latouche (Emmanuel), M. Derôme (Léopold), M. Lehot, *sous bibliothécaires.*

SECTION XI.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS.

M. GUILLAUME (O ✻), membre de l'Institut, *Inspecteur gén des Écoles nationales.*

ECOLE NATIONALE ET SPECIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue Bonaparte, 14.

ADMINISTRATION.

M. Guillaume (O ✻), membre de l'Institut, *directeur*,
M. Lenoir Albert (O ✻), membre de l'Institut, *secretaire*, } à l'Ecole
M. d'Ortès ✻, *inspecteur*,
M. Peisse (O ✻), *conservateur des modèles et objets d'art.*
M. Vinet ✻, *bibliothecaire.*

ENSEIGNEMENT.

Conseil supérieur.

M. le Ministre, *président.*
M. le Mis de Chennevières (O ✻), dir. des Beaux-Arts, *vice-président.*

Membres du conseil. MM.

Fleury Robert) (C ✻), de l'Inst.
Bonnassieux ✻, de l'Inst., sculpt,
Barye O ✻, de l'Inst., sculpteur.
Lefuel C ✻, de l'Inst., architecte.
Labrouste (O ✻), architecte.
Dumas (GC ✻), de l'Institut.
Reynaud ✻, inspecteur général des ponts et chaussées.
Martinet (Achille-Louis (O ✻) de l'Institut, graveur.
Lehmann, membre de l'Institut.
Vallès (O ✻, inspecteur général des ponts et chaussées.
Vte Delaborde, membre de l'Inst., *secrétaire.*
Ch Leveque, membre de l'Inst, profess. au Collége de France.

Professeurs. MM.

Gilbert, de l'Institut (émérite).
Taine (H.) ✻ . . . . . *Histoire de l'art et esthétique.*
Mat. Duval, agrégé de la Faculté de méd. *Anatomie.*
Chevillard ✻. . . . . *Perspective.*
Laqué. . . . . *Mathématiques.*
Durand-Claye, chargé du cours . . . . *Stéréotomie.*
Ossian Bonnet (O ✻), de l'Institut . . *Géométrie descriptive.*
Cloez ✻, chargé du cours. . . . . *Géol., phys. et chimie élem.*
Brune (E.) . . . . . *Construction.*
Heuzey ✻, de l'Institut . . . . . *Histoire et archéologie.*
Cabanel (O ✻), idem . . . . . } *Peinture*
Pils (O ✻), idem. . . . . }
Gérôme (O ✻), idem . . . . . }
Jouffroy (O ✻), idem. . . . . } *Sculpture.*
Dumont (C ✻), idem . . . . . }
Cavelier (O ✻), idem. . . . . }

André ✻	*Architecture.*
Laisné ✻	
Guadet (J.)	
Henriquel-Dupont (O✻), de l'Institut.	*Gravure en taille-douce.*
Ponscarme ✻	*Id en médailles et pierres fines.*
Lemaire (O✻), de l'Institut.	*Sculpture* (études du soir).
Yvon (O✻)	*Dessin* (études du soir).
Lesueur (O✻), de l'Institut.	*Théorie de l'Architecture et service des concours.*
Lenoir (O✻)	*Histoire de l'architecture.*
Delacroix	*Législation du bâtiment.*
Anceiet.	*Dessin ornemental.*
Galand ✻	*Art décoratif.*

ACADÉMIE NATIONALE DE FRANCE, A ROME.

M. Lenepveu ✻, *peintre*, membre de l'Institut, directeur.

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A LYON.

M. Guichard ✻, *peintre*, directeur honoraire.

Professeurs. MM.

Reignier	*Peinture.*	Bonirotte	*Principes.*
Louvier	*Architecture.*	Chaine	
Fabisch	*Sculpture.*	Tripier	*Anatomie.*
Duguin	*Gravure*	Girardon	*Perspective*
Carvet	*Ornementation.*	Fugere	*Lithographie*

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A DIJON

M. Jeanniot, *peintre*, directeur.

Professeurs. MM.

Amédée Bidot	*Peinture*	Dameron	*Sculpture.*
Gaulet	*Dessin*	Belin	*Architecture.*

ECOLE NATIONALE SPÉCIALE DE DESSIN ET DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS AUX ARTS INDUSTRIELS, *rue de l'Ecole-de-Medecine*, 5.

Cet établissement fut créé, par lettres patentes de Louis XV, en 1766, sous le titre d'*Ecole gratuite de dessin*, en faveur et sur la demande des six corps de métiers de la ville de Paris. Il est régi par un directeur, sous l'autorité du Ministre des Beaux-Arts. On y enseigne : les lundi et jeudi de chaque semaine, la géométrie pratique, l'arithmétique et le toisé, l'arpentage, la coupe des pierres, la charpente, les éléments d'architecture ; — tous les mercredis soir et samedis soir, cours de composition d'ornement ; les mardis et vendredis, dessin de la figure humaine et dessin des animaux ; — les mercredis et samedis, dessin des ornements et des fleurs. — Sculpture d'ornement, dessin d'après la bosse (tous les jours matin et soir). — Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice des différents cours a lieu pour l'instruction des ouvriers adultes qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

M. Laurent-Jan, *directeur.*

Professeurs. MM.

Amédée Faure	*Dessin, anim.*	Train	*Architecture, coupe des pierres et des bois.*
Etex (J.).....	*Dessin, figure*	Rebout..... .	*Géométrie, arithmétiq., toisé et arpentage.*
Ruprich Robert ✻	*Compos. d'orn.*	Letrosne, *suppl.*	
Millet (Aimé) ✻ .	*Sculpt. d'ornem.*	Cahasson . ..	*Gravure sur bois.*
Rouchard ✻		Pannemaker ..	
Gault de St Germain, *hon*		Bedin.....	*Dessin, ornem.*

ÉCOLE SPÉCIALE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES.

Rue Dupuytren, 7, faubourg Saint-Germain.

Cette école, placée dans les attributions du Ministre des Beaux Arts, est ouverte tous les jours, le samedi excepté, aux jeunes personnes qui se destinent aux arts et aux professions industrielles. On y enseigne tous les genres de dessin: la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs. Il y a un concours annuel dont les prix consistent en médailles d'argent, et un grand prix d'honneur consistant en une grande médaille, accompagnée d'un diplôme. Tous les ans, la distribution des prix est suivie ou précédée de l'exposition publique des dessins des concours. Cette exposition a lieu dans les salles des classes de l'école.

Mlle Marandon de Montyel, *directrice et professeur.*
Mlle Rosa Bonheur ✻, *directrice honoraire.*

SECTION XII.

SOCIÉTÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

SOCIETÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE,

Reconnue comme établissement d'utilité publique, par ordonnance du 21 avril 1824.
A Paris, rue Bonaparte, 44.

La Société d'encouragement a été fondée en 1801 pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française; elle décerne des prix et médailles pour les inventions et les perfectionnements dans les arts; elle se livre aux expériences et essais nécessaires pour apprécier les procédés nouveaux; elle publie un *Bulletin* mensuel renfermant l'annonce raisonnée des découvertes utiles à l'industrie, faites en France et à l'étranger; elle distribue des médailles aux ouvriers et contre-maîtres des établissements agricoles et manufacturiers qui se distinguent par leur conduite et par leur travail; elle vient au secours des inventeurs que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de se suffire; elle procure, aux ouvriers qui ont fait une invention utile, les moyens de payer les annuités de leurs brevets. Pour être admis à faire partie de la Société d'encouragement, il faut avoir été présenté par l'un de ses membres et payer une cotisation annuelle de 36 fr. Les étrangers peuvent être admis comme membres correspondants souscripteurs. Les membres de la Société peuvent concourir pour les prix qu'elle propose. Les membres du conseil d'administration sont exclus des concours. Deux commissions permanentes ont pour but, l'une la publication mensuelle du *Bulletin* des travaux de la Société, l'autre d'examiner les travaux relatifs aux applications des beaux-arts à l'industrie. Le *Bulletin* mensuel est adressé, franc de port, aux sociétaires en France. Chaque année de ce *Bulletin* forme un volume in-4° et contient trente à quarante planches gravées avec le plus grand soin. Le conseil d'administration s'assemble deux fois par mois, pour entendre les rapports sur les objets soumis au jugement de la Société. Les sociétaires peuvent assister aux séances; ils y ont voix consultative. Lorsqu'une invention est approuvée par la Société, le rapport est inséré au *Bulletin*, avec gravure, si l'objet l'exige, sans que l'inventeur ait rien à débourser ni pour l'examen ni pour l'insertion. Les programmes des prix se distribuent gratuitement au secrétariat de la Société, rue Bonaparte, 44. La correspondance a lieu sous le couvert du ministre de l'agriculture et du commerce.

D'après une délibération du 1er juin 1864, il a été décidé que les membres de la Société prendraient désormais les titres suivants :

1° *Donateurs. — Membres perpétuels.* — Ils reçoivent le *Bulletin* de la Société à perpétuité. Ce droit est transmissible soit à un établissement reconnu comme étant d'utilité publique, soit enfin à un membre de la Société ou à une personne qui sera admise à en faire partie, suivant les formalités ordinaires, après la transmission. — La cotisation est de 1,000 francs une fois payés. — 2° *Membres souscripteurs à vie.* — Ils reçoivent, pendant leur vie, le *Bulletin* de la Société. La cotisation est de 500 francs une fois payés. — 3° *Membres ordinaires.* Ils sont soumis à la cotisation annuelle de 36 francs, et reçoivent également le *Bulletin* de la Société. Les noms des membres perpétuels et des membres à vie figurent en tête de la liste des membres de la Société, avec ceux de ses bienfaiteurs. Les donations et souscriptions perpétuelles ou à vie sont capitalisées; le capital en est inaliénable : elles forment des chapitres spéciaux au budget de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. *Dumas* (G✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69.

Vice-présidents.

M. le B^on^ *Séguier* (Arm.) (O✻), de l'Académie des sciences, rue du Regard, 5
M. *Balard* (C✻), de l'Académie des sciences, rue d'Assas, 100.

Vice-présidents adjoints.

M. *Baude* (Alph.) (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées, rue Royale, 13.
M. le B^on^ *Thenard* ✻, de l'Académie des sciences, place Saint-Sulpice, 6.

Secrétaires

M. *Péligot* (E.) (O✻), de l'Académie des sciences, vérificateur des essais à la Monnaie, quai Conti, 11.
M. *Laboulaye* (Ch.) ✻, ancien élève de l'Ecole polytechnique, rue Madame, 40.

Trésorier.

M. *Goupil de Préfeln*, rue Taithout, 34.

Censeurs.

M *Becquerel* (E.) (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Conservatoire des arts et metiers, rue Cuvier, 57.
M. *Legentil* (A. L.) ✻, membre du comité consultatif des arts et manufactures, rue Paradis-Poissonniere, 51.

Membres du conseil. MM.

COMMISSION DES FONDS

C^te^ de *Mony-Colchen* ✻, conseiller à la Cour des comptes, rue de Lille, 70.
De Ladoucette (B^on^ Eugène) (O✻), rue Saint-Lazare, 58.
Legrand, négociant, secrétaire de la Soc. des amis des sciences, r Bergère, 26.
Devinck (C✻), manufacturier, ancien président du tribunal de commerce, rue Saint-Honoré, 175
Calon (Paul) ✻, consul du Danemark, rue d'Hauteville, 53
M^is^ de *Turenne* ✻, r de Berri-du-Roule, 26.
Michal (C✻), insp gén. des ponts et chaussées, rue du Regard, 5.
Mengin-Lecreulx (GO✻), général de division, rue de Vaugirard, 58.

ARTS MÉCANIQUES

Baude (Alph. (O✻, inspect. general des ponts et chaussées, rue Royale Saint Honoré, 13.
Alcan ✻, prof. au Conservat. des arts et métiers, r. du Faub.-Poissonniere, 98
Dumery, ingénieur-mécanicien, boulevard de Batignolles, 24.
Callon (O✻), inspect. général, professeur à l'Ecole des mines, rue de l'Odéon, 9.
Tresca (O✻), de l'Académie des sciences, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers, rue St-Martin, 292
Cavé aîné ✻, ing. méc., rue de Chabrol, 69
Farcot père ✻, ingénieur-mécanicien à Saint-Ouen (Seine).
Breguet ✻, memb. de l'Institut et du Bureau des longitudes, quai de l'Horloge, 39.
Lecœuvre ✻, ingénieur, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, rue de Turenne, 111.

Adjoints

De la Poix de Préminville (O✻, ingénieur de la marine, rue de Beaune, 6.
Haton de la Goupillière ✻, professeur à l'Ecole des mines, rue Gay-Lussac, 5.
Pihet, ingénieur-mécanicien, rue Neuve-Popincourt, 8.

ARTS CHIMIQUES

Chevallier (O✻), de l'Acad de medecine, et prof. à l'Ecole de pharmacie, rue du Faubourg-Saint Denis, 188
B^on^ *P. Thénard* ✻, de l'Académie des sciences, place Saint-Sulpice, 6
Leblanc (F.) ✻, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, rue de la Vieille-Estrapade, 9.
Debray ✻, essayeur au bureau de garantie, rue d'Assas, 76
Barral (O✻), secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France, rue de Rennes, 66
Salvetat ✻, chef des travaux chimiques à la manufacture nationale de porcelaines, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Jacquelain, licencié ès sciences physiques, rue de Vaugirard 34.
Gobley ✻, membre de l'Académie de médecine, r. de Grenelle-Saint-Germain, 34.
Lamy ✻, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, boulevard Saint-Michel, 77.
Cloez ✻, examinateur à l'Ecole polytechnique, rue Linné, 7.

Adjoints.

Bouis ✻, essayeur à la Monnaie, quai Conti, 11.
Troost ✻, maître de conférence à l'Ecole normale supérieure, rue Bonaparte, 84.
Gruner (O✻), inspecteur général des mines, rue d'Assas, 80.

ARTS ÉCONOMIQUES.

Lissajous ✻, profess. au lycée St-Louis, rue des Ecoles. 38
C^te^ du *Moncel* O✻), ingén. électricien de l'admin. des lig. télég ,r de Hambourg,7, et à Lebisey (Calvados).
Le Roux, répét. de physiq. à l'École polytechnique, rue de Braque, 4.
Jamin (O✻), de l'Académie des sciences, professeur de physique à la Faculté des sciences, rue Soufflot, 24.
Peligot (Henri), ingénieur, rue Saint-Lazare, 43.
De Luynes (Victor), prof. au Conserv. des arts et métiers, rue de Vaugirard, 61.
Boulhet (Henri) ✻, manufacturier, rue de Bondy, 56
Wolff ✻, manufact^r^, rue Rochechouart, 22

Adjoints.

Paliard ✻, architecte en chef de la préfecture de police, av. de l'Empereur, 180
De la Gournerie (O✻), professeur au Conservatoire des arts et métiers, boulevard Saint-Michel, 77
Homberg (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, rue Notre-Dame-des-Champs, 115.

AGRICULTURE.

Huzard (O✻), de la Société centrale d'agric., de l'Acad. de médec. et du cons. de salub., r. de l'Eperon, 5.
Moll (O✻), professeur au Cons des arts et métiers, rue des Marais-St-Martin, 32.
Brongniart (A) (C✻), de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57.
Dailly (Ad.) (O✻), de la Société centrale d'agriculture de France, rue Pigalle, 69.
Mangon (Hervé) (O✻, de l'Académie des sciences, ing^r^ en chef des ponts et chaussées, rue St-Dominique-St-Germain, 69.
Bourgeois ✻, membre de la Société centrale d'agriculture de France, au Perray, près Rambouillet (Seine-et-Oise).
Boitel (O✻), inspecteur gén. de l'agr., rue Madame, 34.
Chatin ✻, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, directeur de l'Ecole de pharmacie, rue de Rennes, 129.
Bella (F) (O✻), membre de la Société centrale d'agriculture de France, boulevard de Courcelles, 3.

Adjoints.

Tisserand (O✻), inspecteur général de l'agriculture, r. du Cirque, 17.
Heuze (G.) ✻, inspecteur général de l'agriculture, rue Berthier, 27, à Versailles Seine-et-Oise
Portier ✻, sous-directeur au ministère de l'agriculture et du commerce, rue de Rennes, 129
Hardy ✻, directeur du potager du château de Versailles, à Versailles (Seine-et-Oise

COMMERCE.

Block (Maurice) ✻, membre de plusieurs académies, rue de l'Assomption, 63, à Auteuil (16^e^ arr.)
Rondot (Natalis) (O✻), délégué de la chambre de commerce de Lyon, rue du Conservatoire, 11.
Lavollée ✻, Grande-Rue de Passy, 76.
Wolowski (O✻), de l'Acad. des sciences morales et politiques, membre de l'Assemblée nationale, rue de Clichy, 49
Christofle (Paul), manufacturier, membre du cons. munic. de Paris, r. de Bondy. 56.
Roy (Gustave) ✻, membre du comité cons. des arts et manufactures, rue des Jeûneurs, 40
Say (Léon), membre de l'Assemblée national, rue de Labruyère, 45
V^te^ de *Chabannes* (GO✻), vice-amiral, rue Pasquier, 24.
Magnier ✻, négociant, r. de Châteaudun, 2.

Membres honoraires. MM.

Féray (E.) (O✻), ancien membre du conseil général des manufact., à Essonne.
Calla ✻, ingénieur-mécanicien, rue des Marronniers, 8, Passy-Paris
Phillips ✻, de l'Académie des sciences, ing^r^ des mines, rue de Marignan, 27.
Dassy (O✻), de l'Académie des sciences, place Saint-Michel, 3.

Cahours (O ✻), del'Académie des sciences, quai Conti, 11.
Molinos (Leon) ✻, ingenieur-architecte, rue de Châteaudun, 2.
Blanchet ✻, ancien élève de l'École polytechnique, rue d'Hauteville, 26.
Gaulthier de Rumilly ✻, membre de l'Académie, notaire, à Fleury, près d'Amiens (Somme).

Secretariat. MM.

Castagnol ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, rue de Rennes, 44.
Maurice (G.), ingénieur civil des mines, attaché comme secrétaire à la rédaction du Bulletin, place Saint-Sulpice, 3.
Ginestou, bibliothécaire, attaché au secrétariat, rue Mayet, 14.
Leblanc (Ad.), ingénieur civil, rue Sainte-Apolline, 2, chargé des dessins et gravures du Bulletin.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Établie à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

Cette société, instituée par arrêt du Conseil d'État du 1er mars 1761, reconstituée par décret du 7 fructidor an XII, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes sociétés d'agriculture de la France. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Un arrêté ministériel du 11 mars 1848 porte le nombre des associés ordinaires de 40 à 52, la forme en 2 divisions spéciales, et décide que ses séances auront lieu chaque semaine. Elle se réunit en conséquence, tous les mercredis à 3 heures, à son local ordinaire, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, et tient, en outre, chaque année, deux séances solennelles, la première en été, pour entendre le compte rendu de ses travaux, qui lui est présenté par le secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours; la seconde, à la rentrée, en novembre, pour la lecture de notices sur les associés ordinaires décédés. Elle a pour officiers un président et un vice-président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un secrétaire perpétuel et un agent général trésorier, nommés à vie par le chef de l'État, sur la présentation de trois candidats faite par la Société. Elle a, en outre, des associés regnicoles et étrangers, et dans tous les départements et à l'étranger des membres correspondants, qui sont consultés sur les questions agricoles et admis aux séances.

Bureau pour l'année 1874-1875.

M. Chevreul (GO ✻), *président.*
M. Wolowski (O ✻), *vice-président.*
M. Barral (J.-A.) (O ✻), *secrétaire perpétuel.*
M. Huzard (O ✻), *agent, trésorier perpétuel.*
M. Brongniart (Ad.) (C ✻), *vice-secrétaire.*

Comité des fonds. MM.

De Béhague (O ✻). | Dailly (O ✻). | Gareau ✻.

Commission d'Harcourt. MM.

Chevreul (GO ✻).
De Béhague (O ✻).
Barral (J.-A.) (O ✻).
Becquerel (C ✻).
Brongniart (C ✻).
Huzard (O ✻).
Pépin ✻.
Dailly (O ✻).

Secrétariat.

M. Gastebois, *rédacteur*, rue de Babylone, 62.
M. J. Laverrière, *agent-consert.*, au secret., rue de Grenelle-St-G. 84.
M. Lambert, *notaire de la Société*, place de l'École-de-Médecine.

Associés ordinaires. MM.

Huzard (O✻), *de l'Académie de médecine*, rue de l'Éperon-St-André, 7.
L. Cassinard (O✻), rue du Cirque, 5.
Bon de Mortemart de Boisse ✻, rue Jean Goujon, 9, Champs-Elysées
Bouley, *de l'Institut*, boulevard Saint Michel, 56
Chevreul (GO✻), *de l'Acad des scienc., prof au Muséum d'histoire naturelle*
Bon Seguier (Arm.) (O✻), *acad libre de l'Académie des sciences*, rue Garancière, 1
Brongniart, Ad. (O✻), *de l'Acad des sciences, prof au Muséum d'hist naturelle*
Bourgeois ✻, *anc. direct de la bergerie de Rambouillet*, au Perey, près Rambouillet
Boussingault (G✻), *de l'Académie des sciences, prof. de chimie agricole au Conserv. des arts et métiers*, rue des Vosges, 8
Moll (O✻), *profess d'agric. au Conserv des arts et métiers*, rue St Martin, 242
Becquerel (G✻), *de l'Académie des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle
Bouchardat (O✻), *de l'Académie de médecine, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Paris*, rue du Cloître Notre Dame, 8.
Cte de Bouillé, au Château de Villars (Nièvre).
Nadault-Buffon (O✻), *ingénieur en chef des ponts et chauss.*, rue de Tournon, 7.
Milne-Edwards (G✻), *de l'Académie des sciences, doyen de la faculté des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle
Pepin ✻, *jardinier en chef au Musée d'histoire naturelle.*
Decaisne (O✻), *de l'Acad des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle.*
Delesse, rue Madame, 37.
Chevandier de Valdrôme (O✻), rue de l'Arcade, 24.
De Behague (O✻), *membre du conseil gén d'agriculture*, r. des Saussaies, 15.
Dailly (O✻), rue Pigalle, 69
Dumas (G✻), *de l'Acad. des sciences* rue Saint-Dominique, 9.
Gal Morin (GO✻), *de l'Ac. des sciences, directeur du Conservatoire des arts et métiers*, rue Saint-Martin, 292.
Passy (L.), rue de Clichy, 45
Gareau ✻, rue Duphot, 12
Elie de Beaumont (GO✻), *secrét. perpétuel de l'Académie des sciences*, rue de Lille, 5.
De Lavergne (Léonce) (O✻), *de l'Acad. des sciences morales et polit*, pl. de la Madeleine, 8
Hardy (O✻), *ex-directeur des cultures au jardin du Luxembourg*, rue Servandoni, 24
Bella (O✻), *directeur de l'école de Grignon*, boulevard Courcelles, 3
Barral O✻, rue de Rennes, 66.
Duchartre (O✻), *de l'Inst.*, r. de Grenelle-St-Germain, 84.
Lecouteux ✻, boulevard Haussmann, 36.
Cte de Vibraye, rue de Varennes, 56
Wolowski (O✻), *de l'Académie des sciences morales et polit*, rue de Clichy, 49.
Magne ✻, *ex-directeur de l'École vétérinaire d'Alfort*
Mis de Vogüé ✻, rue Fabert, 2
Mis de Dampierre, à Versailles.
Reynal (O✻), *directeur de l'École vétérinaire d'Alfort.*
Gayot ✻, rue Nollet, 61, à Batignolles.
Heuzé (G✻), *inspecteur général au ministère de l'agriculture*, rue Berthier, 27, à Versailles
Bella (V✻), rue Casimir-Delavigne
Parlez (Lmis) ✻, à Arpajon (Seine-et-Oise).
Drouyn de Lhuys (G✻), rue François Ier, 4.
Bouquet de la Grye, *secrétaire général de la Société forestière*, rue de Grenelle Saint-Germain, 122
Peligot (O✻), *de l'Institut*, à la Ménagerie
De Quatrefages (O✻), *de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle.*
Clave ✻, *directeur du domaine forestier de Chantilly*, rue de l'Échiquier, 19

Associés régnicoles. MM.

Bonnet ✻, à Besançon (Doubs).
Rieffel (Jules, ✻, à Grand-Jouan (L.-Inf.).
Risse, O✻, à Rouen (Seine-Inférieure)
Dubrunfaut, à Paris (Bercy).
Kuhlmann (C✻), à Lille (Nord).
Marie (Eug.) ✻, sous-directeur au ministère de l'agriculture, rue de Bondy, 60.
Paul de Gasparin, à Orange (Vaucluse).
De Tillancourt, à la Doulte (Aisne).
Guillory, à Angers.

Associés étrangers. MM.

Cte Macclesfield, à Londres.
Pr. Serge-Gagarin, à Moscou.
De Hazzi, *conseiller d'Etat du royaume de Bavière*, à Munich.
Fischer, *directeur de la Société impériale d'agriculture de Moscou.*
Chre de Heintl (François), à Vienne.
Magnus, à Berlin.
Owen (O✻), *assesseur de l'Académie des sciences*, à Londres.
Hooker, à Londres.
D'Avila, à Lisbonne.
Lawes de Rothamsted, à Londres.
De Candolle ✻, *correspondant de l'Académie des sciences*, à Genève.
Villeroy (O✻), à Rittershoff (Bavière).

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

Siége, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

Cette société, fondée le 11 juin 18[illegible], et déclarée établissement d'utilité publique par décret du 30 novembre 1852, a pour but de travailler au perfectionnement de tout ce qui a rapport aux progrès de toutes les spécialités de l'horticulture. Pour y parvenir, elle fait, chaque année, une ou plusieurs expositions des produits de l'horticulture, pour lesquelles elle ouvre de nombreux concours, et à la suite desquelles elle décerne des médailles et des encouragements. La Société fonde, à la Caisse des retraites, des livrets en faveur des agents horticoles nécessiteux ou infirmes les plus méritants; enfin, elle publie, sous le titre: *Journal de la Société*, un recueil mensuel de ses travaux. — La Société se compose d'un nombre indéterminé de membres et correspondants nationaux et étrangers. Ils reçoivent gratis le *Journal de la Société*. Elle tient deux séances ordinaires par mois, les deuxième et quatrième jeudis, à 2 heures. Le conseil d'administration se réunit régulièrement [illegible] chaque mois.

La Société, avec un conseil de dames patronesses, est représentée par le bureau et le conseil d'administration et divisée en six comités.

BUREAU.

Président ..... M. Brongniart (C✻), *membre de l'Institut.*
Vice-présidents .. MM. Hardy, Boisduval, Pochet-Deroche et Malet.
Secrétaires gener. MM. Alphonse Lavallée, Verlot (*adjoint*).
Secrétaires ..... MM. Rivière, Guénot, Ferdinand Jamin et Chatin.
Trésoriers ..... MM. Moras, Lecocq-Dumesnil (*adjoint*).
Bibliothec. archiv. MM. Pigeaux, Wauthier (*adjoint*).
Secrét.-rédacteur. M. Duchartre (O✻), *de l'Institut.*
Agent général. M. Simon.

SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION.

Siége, rue de Lille, 19, hôtel Lauraguais.

Cette société, fondée le 10 février 1854, reconnue comme établissement d'utilité publique le 16 février 1855, est composée de plus de 2,000 membres nationaux et étrangers. Elle a pour but de concourir à l'introduction, à l'acclimatation, à la domestication

des animaux et des végétaux utiles ou d'ornement, au perfectionnement et à la multiplication des races et des espèces d'animaux nouvellement introduites ou domestiquées.

Le Jardin zoologique d'acclimatation du bois de Boulogne tient à la disposition du public des œufs et des sujets des espèces d'animaux indigènes ou exotiques dont on peut voir les spécimens dans ses parquets. Il peut livrer aussi des graines et plants des végétaux récemment introduits. Il intervient pour faciliter les échanges entre les personnes qui s'occupent d'élevage

Visite du Jardin, tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. — S'adresser, au bois de Boulogne, aux bureaux de la direction, à droite en entrant par la porte des Sablons

La Société tient ses séances tous les quinze jours, le vendredi, à 3 heures, de décembre a juin, rue de Lille, 19.

Les communications doivent être adressées au siége de la Societe

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1874. MM.

Président	Drouyn de Lhuys (G ✻), *membre de l'Institut*
Vice-présidents	Le C^te^ d'Eprémesnil ✻. Frédéric Jacquemart ✻. Ern. Cosson ✻, *de l'Institut.* De Quatrefages de Bréau (O ✻), *de l'Institut.*
Secrétaire général.	A. Geoffroy St-Hilaire.
Secrétaires	E Dupin ✻, *secrétaire pour l'intérieur.* Maurice Girard, *secrétaire du conseil.* Le M^is^ de Sinéty, *secrétaire pour l'étranger.* C. Raveret-Wattel, *secrétaire des séances.*
Trésorier	Paul Blacque.
Archiviste	A. Rivière.

Membres du conseil d'administration MM.

H. Bouley (C ✻, *de l'Instit*	Hennequin (C ✻).	B^on^ Séguier (O ✻), *de l'Institut.*
E. Cosson ✻, *de l'Institut.*	D^r^ Labarraque ✻.	
C. Dareste.	A. Milne Edwards ✻.	M^is^ de Selve ✻.
Duchartre ✻, *de l'Institut.*	E. Roger.	Ch. Wallut.
P.-L.-H Flury-Hérard ✻.	Ruffier (O ✻).	

M. le prince Marc de Beauvau ✻, *vice-président honoraire du conseil.*
M. Rufz de Lavison (O ✻), *membre honoraire du conseil.*

Agence.

Les bureaux sont ouverts de 10 heures à 4 heures.

M. Jules Grisard, *agent général*, rue de Lille, 19, hôtel Lauraguais.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Rue Christine, 3.

Autorisée par ordonnance du 14 décembre 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la géographie ; elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix, publie un recueil de Mémoires, des séries de questions, et fait graver des cartes.

Le nombre des membres est illimité ; il dépasse en ce moment le chiffre de 1,000 Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution

annuelle de 36 fr., non compris 25 fr. pour le diplôme. La Société admet aussi des membres donateurs; le *minimum* de la souscription est de 300 fr. une fois payés. Les étrangers sont admis au même titre et avec les mêmes privilèges que les régnicoles. La Société nomme également au dehors des correspondants étrangers; le nombre en est fixé à trente.

La Société se réunit deux fois par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en propose de nouveaux; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds.

La Société est administrée par la Commission centrale (Conseil) de 36 membres nommés par tous les sociétaires et renouvelés tous les cinq ans. La Commission centrale se réunit les 1er et 3e mercredis de chaque mois. Tous les membres de la Société ont le droit d'assister à ces séances.

Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin périodique destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent aussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires, et les cartes publiées par la Société. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies dans son local; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils auraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance de la Société, l'annonce de leurs travaux.

Les commerçants et les navigateurs, membres de la Société, qui veulent allier des recherches géographiques à leurs entreprises particulières, reçoivent d'elle des instructions et des recommandations.

Enfin la Société invite à coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le but qu'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien de l'humanité.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

Président.....	M. le vice-amiral Bon de La Roncière Le Noury (G✻, *député à l'Assemblée nationale.*
Vice-présidents...	M. Deloche (O✻), *membre de l'Institut.*
	M. Janssen ✻, *membre de l'Institut.*
Scrutateurs.....	M. Victor Guérin ✻
	M. le capitaine Perrier ✻, *membre du Bureau des longitudes*
Secrétaire.....	M. Paul Mirabaud

COMPOSITION DE LA COMMISSION CENTRALE.

Bureau.

Les séances de la Commission centrale ont lieu les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à l'hôtel de la Société d'Encouragement, rue de l'Abbaye, 17.

Président.....	M. Delesse ✻, *ingénieur en chef des mines*
Vice-présidents..	M. V. A. Malte-Brun ✻
	M. Emile Levasseur ✻, *membre de l'Institut.*
Secrétaire général.	M. C. Maunoir ✻
Secrétaires adj...	MM. Richard (Frambert, H. Daveyrier ✻; Casimir Delamarre.
Président honor...	M. d'Avezac (O✻), *membre de l'Institut.*
Secrétaire gén. hon.	M. V. A. Malte-Brun ✻

Section de correspondance. MM.

Barbié du Bocage (Amédée) ✻.
Deloche (Maximin) (O✻), *membre de l'Institut*
Demersay (Alfred) ✻.
Dubois (Lucien).
Germain (Adrien) ✻, *ingénieur hydrographe*
Hüber (William) ✻, *ingénieur civil*
La Roncière Le Noury (le vice-amiral Bon de) (G✻), *membre de l'Assemblée nationale.*
Marsy (de).
Pâris (le vice-amiral) GO✻), *membre de l'Institut.*
Perrier ✻, *capitaine d'état major, membre du Bureau des longitudes.*

Section de publication MM.

Abbadie (Antoine d') ✻, *membre de l'Institut*
Avezac (d') (O✻), *membre de l'Institut.*
Codine (Jules)
Cortambert (Eugène) ✻, *bibliothécaire de la section des cartes géographiques la Bibliothèque nationale.*
Desjardins (Ernest) ✻, *maître de conférences à l'Ecole normale.*
Durand (l'abbé).
Garnier (Jules) ✻, *ingénieur civil.*
Girard (Jules).
Guérin (Victor) ✻.
De Quatrefages (O✻), *membre de l'Institut.*
Rey (Guillaume) ✻
Vivien de Saint Martin ✻.

Section de comptabilité. MM.

Arthus Bertrand, *libraire*
Brunet de Presle ✻, *membre de l'Institut*
Champlouis (le baron de) ✻.
Charton (Edouard), *membre de l'Assemblée nationale.*
Lafond (Gabriel) ✻.
Martin (William) ✻, *chargé d'affaires d'Hawaï à Paris.*
Meignen, notaire, *trésorier de la Société.*

M. Noirot ✻, *agent honoraire* de la Société, rue Christine, 3.
M. Charles Aubry, *agent* *id.* *id.*

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

A Paris, rue des Grands-Augustins, 7.

Cette société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée et reconnue comme établissement d'utilité publique le 3 avril 1832. Elle a pour objet de concourir à l'avancement de la géologie en général, et particulièrement de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture.

Elle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle du globe terrestre et à rendre ces hommes et ces travaux profitables à la science ou qui s'intéressent à ses progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.

Le nombre des membres de la *Société géologique de France* est illimité; les Français et les étrangers peuvent également y être admis; il suffit, pour faire partie de la Société, d'être présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction. Chaque membre paye 1° un droit d'entrée; 2° une cotisation annuelle. — Le droit d'entrée est fixé à la somme de 20 fr.; la cotisation annuelle à 30 fr. — La cotisation annuelle peut, au choix de chaque membre, être remplacée par une somme de 300 fr., une fois payée.

La Société contribue aux progrès de la géologie par des publications et par des encouragements. Un *Bulletin* périodique de ses travaux, in-8, est donné gratuitement à chaque membre. Elle publie, en outre, un recueil de *Mémoires* in 4°, avec cartes, coupes, etc., et une *Histoire des Progrès de la Géologie*, par M. le Vte d'Archiac, in 8°.

La Société forme une bibliothèque. Les dons qui lui sont faits sont inscrits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.

La *Société géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue des Grands-Augustins, 7, de novembre à juillet, les premier et troisième lundis de chaque mois. La bibliothèque est ouverte, pour les membres, les lundis, mercredis et vendredis, de 11 heures à 5, au même local.

Chaque année, dans l'intervalle de juillet à novembre, la Société tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui a été préalablement déterminé.

Les réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.

L'administration de la Société est confiée à un bureau et à un conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

Tous les membres de la Société, soit français, soit étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du *président*, directement ou par correspondance.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1874.

Président.....	M. Colteau.
Vice-présidents.	MM. Jannettaz, Delesse, Tournouër, Tombeck.
Secrétaires.....	MM. Bayan, Delaire.
Vice-secrétaires.	MM Sauvage, Velain.
Trésorier.....	M. Danglure.
Archiviste.....	M. Bioche.

Membres du conseil. MM

Gervais.	Pellat (Edm.).	Gruner.
Moreau (Alb.).	Hebert (Ed.).	Parran.
Gaudry (Alb.).	Terquem.	Berson.
Levallois.	De Roys.	Chaper

Commissions.

Bulletin : MM. Gruner, Pellat, Gervais, Parran, Chaper
Mémoires : MM. Levallois, Jannettaz, Colteau
Comptabilité : MM. Pellat. Moreau.
Archives . MM. Tournouër, Moreau, Gervais.

SOCIÉTÉ MÉTEOROLOGIQUE DE FRANCE.

A Paris, rue des Grands-Augustins, 7.

Cette société, fondée le 24 décembre 1852 a été autorisée par un arrêté de M le ministre de l'instruction publique en date du 11 mai 1853. Son but est de concourir à l'avancement de la météorologie et de la physique terrestre, et, particulièrement, de faire connaître le climat de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec l'agriculture, l'hygiène et les arts industriels.

La Société contribue aux progrès de la météorologie par des publications et par des encouragements. Un recueil périodique des travaux de la Société paraît. *Annuaire de la Société météorologique de France*, format grand in-8°, et paraissant par livraisons mensuelles, est délivré gratuitement à chaque membre.

Elle forme une bibliothèque et des collections. — Elle centralise et coordonne dans ses archives les [illegible]

Le nombre des membres de la *Société météorologique de France* est illimité Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie; il n'existe aucune distinction entre les membres Pour faire partie de la Société, il faut s'être fait présenter à l'une de ses séances par deux de ses membres

Chaque membre paye : 1° un droit de diplôme de 5 fr., 2° une cotisation annuelle de 30 fr. — La cotisation annuelle peut, au choix de chaque membre, être remplacée par une somme de 400 fr une fois payée

L'administration de la Société est confiée à un bureau et à un conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé

Tous les membres de la Société, français ou étrangers sont appelés annuellement à participer à l'élection du président, directement ou par correspondance.

La *Société météorologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue des Grands-Augustins, 7, de novembre à juillet, le deuxième mardi de chaque mois.

Le local de la Société est ouvert, pour les membres, les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 4 heures.

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1874.

Président.....	M. Chatin ✻
Vice-présidents.	MM. Dausse ✻, Guérard (O✻), Mouchez ✻, Valles (O✻).
Secrétaires.....	MM. Bérigny ✻, Tarry.
Vice-secrétaires.	MM Renou ✻, Mauget.
Trésorier.....	M. Sainte-Claire Deville (Ch.) (O ✻)
Archiviste.....	M. Decaisne

CONSEIL.

Membres résidants. MM

Vacher	Hervé-Mangon (O✻).	Janssen ✻.
Mézard (C✻).	Margot ✻.	Michelet ✻.
Lemoine (G).	Belgrand (C✻).	Delesse ✻.
Lunier (O✻).	Larcher	Schlumberger

Membres non résidants. MM.

Finot	Müller (abbé).	Quételet ✻
Coquelin	Aguilar.	Symons.

Agent de la Société. — M. Seyti, Grande-rue, 64, Grand-Montrouge (Seine)

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Au Louvre.

La Société des antiquaires de France a succédé à l'ancienne Académie celtique. Elle se compose de quarante-cinq membres résidants, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondants nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la numismatique, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la nation française jusqu'au seizième siècle inclusivement. Elle se réunit au Louvre, en séances particulières les trois premiers mercredis de chaque mois, à 3 heures. Les vacances de la Société commencent le 1er août et finissent au premier mercredi de novembre. La Société publie un *Recueil de Mémoires* et un *Bulletin trimestriel.*

Le règlement de la Société a été approuvé par ordonnance du 4 juillet 1831. Un décret du 4 septembre 1852 a reconnu la Société des antiquaires comme établissement d'utilité publique.

BUREAU POUR 1874. MM.

Président	Ch. Robert (O✻).
1er Vice-président	C. Wescher ✻.
2e Vice-président	A. de Montaiglon ✻.
Secrétaire	A. Prost.
Secrétaire adjoint	G. Duplessis.
Trésorier	E. Aubert.
Bibliothécaire-archiviste	Pol. Nicard.
Commission des impressions	Michelant ✻, A. de Barthélemy ✻, J. Marion ✻.
Commission des fonds	Cocheris ✻, E. Boutaric ✻, L. Delisle.

Agent de la Société.

M. Morand ✻, chef de bureau, agent comptable des musées nationaux, au Louvre

Membres honoraires. MM.

Guizot (G✻), *de l'Institut*, rue Billault, 10.
Breton (Ernest) ✻, rue Richer, 12.
Cte de Nieuwerkerke (GO✻), *de l'Institut.*
Maury (Alfred) (O✻), *de l'Institut.*
Baraguard, *avocat à la cour d'appel de Paris*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 65.
La Saussaye (L. de) (C✻), *de l'Inst., rect. hon. de l'Acad. de Lyon*, r. de l'Université, 34
Ferdinand de Lasteyrie, *de l'Institut*, quai Voltaire, 11.

Membres résidants. MM.

De la Villegille ✻, *secr. du comité des trav. histor. et des soc. sav.*, rue de Seine, 12.
Longpérier (Adrien de) (O✻), *de l'Institut*, rue de Londres, 50.
Lacabane (Léon) (O✻), avenue des Ternes, 81.
Marion ✻, *membre du comité des trav. hist. et des soc. sav.*, place de la Madeleine, 17.
Quicherat (Jules) ✻, *directeur de l'Ecole des chartes*, rue Casimir Delavigne, 9.
Renier (Léon) (O✻), *de l'Inst., admin. de la Bibliothèque de l'Université*, à la Sorbonne.
Villot (Frédéric) (O✻), *secrét. gén. des Musées nation.*, r. de la Ferme des-Mathurins, 26.
Kœnigswarter ✻, *correspondant de l'Institut*, rue de Marignan, 11.
Montaiglon (A. de) ✻, *professeur à l'Ecole des chartes*, place Royale, 9
Brunet de Presle ✻, *de l'Institut*, rue des Saints-Pères, 71.

Barbier, *archiviste-paléographe*, rue de Rivoli, 182
Renan (Ernest) ✻, *de l'Institut*, rue Vanneau, 29.
Nicard (Pol), rue de Sèvres, 38.
De Saulcy (C ✻), *de l'Institut*, rue de la Baume, 1.
Michel ✻, *bibl. au départ. des man. de la Biblioth. nationale*, avenue Trudaine, 11
Wailly (de) (W. H.), *de l'Institut*, rue Boissy-d'Anglas, 9.
Cocheris (Hippolyte) ✻, *biblioth. à la bibliothèque Mazarine*, à la bibliothèque Mazarine
Delisle (Léopold) ✻, *de l'Institut*, rue d'Hauteville, 13
Mariette (C ✻) *conserv. adj. hon. au musée des monum. histor. de l'Egypte*, au Caire.
Deloche (O ✻), *de l'Institut*, rue de Solférino, 15
Egger (O ✻), *de l'Institut, prof. à la Faculté des lettres de Paris*, rue Madame, 48
Le Blant (Edmond) ✻, *de l'Institut*, rue Leroux, 3, avenue de l'Impératrice.
Gaidoz (Henri), *membre de la comm. de la topogr. des Gaules*, rue d'Amsterdam, 51.
Bontaric (Jacques) ✻, *sous-chef de section aux Archives nationales*, rue Saint-Jacques, 161
(Comte Melchior de Vogüé (C ✻), *de l'Institut*, rue Fabert, 2.
Barthélemy (Anat. de) ✻, *membre de la comm. de la topog. des Gaules*, r. d'Anjou-St Hon. 9
Passy (Louis), *auteur en droit, archiviste paléographe*, rue de Lisbonne, 40.
Pelet (Alexandre), *conservateur du Musée de St-Germain*, rue des Saints-Pères, 9.
Chabouillet (A ✻), *conserv., sous-direct. à la Bibliothèque nationale*, rue Labruyère, 58.
Cabaniès (Raymond), rue Billault, 5
Gr[illegible] ✻, *archéologue-ter., ancien membre de l'Ecole d'Athènes*, r. de Vaugirard, 5
Ch. Ri[illegible], rue de Vienne, 5
Lon[illegible] ✻, *conseiller à la Cour des comptes*, rue d'Alger, 6.
Rod. Ch[illegible] ✻, boulevard Saint-Germain, 2
Hen[illegible] ✻, *professeur à l'Ecole des beaux-arts*, rue Malesherbes, 16.
Vu[illegible], rue d'Anjou-Saint Honoré, 9.
M[illegible] (Louise), *employée à la Bibliothèque nat. (manusc.)*, rue du Chemin-Vert, 6, à Boulogne-sur-Seine
Perrot (G.) ✻, *prof. de l'Univ., anc. membre de l'Ecole d'Athènes*, r. d'Hauteville, 52
Wescher ✻, *attaché à la Bibliothèque nationale*, rue de Vaugirard, 89
Robert (Ch.) (C ✻) *de l'Institut*, rue des Saints-Pères, 9
Prost (Aug.), rue de la Banque, 21
Duplessis (G.), *de la Bibliothèque nationale*, rue Bonaparte, 47.
Dumont (Alb.), *docteur ès-lettres*, rue de Naples, 4.
Demay (G.) ✻, *archiviste aux Archives nationales*

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60

La Société de l'Histoire de France a été fondée en 1833 dans le but de publier

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents lorsque le Conseil le jugera utile,

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation, inséré dans la livraison de mai d'un Bulletin mensuel,

4° Un annuaire

Ces deux dernières publications ont été réunies depuis quelques années dans un même volume, qui porte le titre d'*Annuaire-Bulletin*.

Les documents proprement dits édités par la Société forment aujourd'hui une collection d'environ 140 volumes in-8°, plus 42 volumes in-8° de *Bulletins*, et 27 volumes in-18 d'*Annuaires*

Le nombre des membres de la Société est illimité et dépasse en ce moment le chiffre de 700. — La Société est dirigée par un Conseil d'administration de quarante membres nommés par tous les sociétaires et renouvelés par quart, chaque année, dans une séance générale convoquée, à cet effet, dans le mois de mai. Le Conseil se réunit le premier mardi de chaque mois aux Archives nationales, pour s'occuper des questions littéraires et administratives qui intéressent la Société. Tous les membres de la Société ont le droit d'assister à ces séances.

La Société de l'Histoire de France a été reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret du Président de la République, en date du 31 juillet 1851.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1873-1874. MM.

Président	Guizot (G ✻).
1er *Vice-président*	Egger (O ✻).
2e *Vice-président*	Jourdain O ✻).
Secrétaire	Desnoyers (Jules) ✻.
Secrétaire adjoint	Boislisle (A. de).
Archiviste-trésorier	Dupont (Edmond) ✻.
Bibliothécaire	Dupont (Edmond) ✻.
Censeurs	Le Tellier de la Fosse ✻, Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION. MM.

Delisle ✻, *président*	Lescœur (C ✻)
De Beaucourt.	Marion ✻
Lalanne.	Quicherat ✻.

COMITÉ DES FONDS. MM.

De la Villegille ✻, *président*	De Bouis.
Bellaguet (O ✻).	Bordier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. MM.

Barthélemy (Anatole de) ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.
Beaucourt (G. du Fresne de), rue de Sèvres, 85
Bellaguet (O ✻), *chef de divis. honor. au ministère de l'Instr. publ.*, rue Bonaparte, 68.
Boislisle (A. de), *sous-chef au ministère des finances*, rue Vaneau, 30.
Bordier Henri), *archiviste-paléographe*, rue de Rivoli, 182.
Bouis (de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 168.
Boulatignier (C ✻), rue de Clichy, 48
Bouterie ✻, *chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes*, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Broglie (duc de) ✻, *membre de l'Institut*, rue de Solférino, 10.
Champagny (Cte de), *membre de l'Institut*, rue Saint-Dominique, 46.
Chantérac (Mis de), rue de Bellechasse, 17.
Cosnac (Cte de) ✻, rue Vaneau, 37
Delisle (Léopold) ✻, *membre de l'Institut, conservateur sous-directeur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, rue d'Hauteville, 13.
Desnoyers (Jules) ✻, *membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle*, au Jardin des plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36
Dupont (Edm.) ✻, *chef de section aux Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Egger (O ✻), *membre de l'Institut, professeur à la faculté de Paris*, rue Madame, 48.
Floquet ✻, *avocat, correspondant de l'Institut*, rue de l'Arcade, 25.
Godefroy Ménilglaise (Mis de) ✻, rue de Grenelle, 73
Guadet ✻, *ancien chef de l'enseignement à l'Institution des Jeunes aveugles*, rue Notre-Dame-des-Champs, 83 *bis*.
Guizot (G ✻), *membre de l'Institut*, rue Billault, 10.
Jourdain (O ✻), *membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur*, rue de Luxembourg, 21.
Lacabane (Léon) (O ✻), *direct. honor. de l'École des Chartes*, avenue des Ternes, 81.
Lalanne (Ludovic), rue de Condé, 2
Laloy ✻ (D. M.), rue de Paris, 169, Paris-Belleville.
Lescœur (C ✻), *conseiller à la Cour de cassation*, rue de l'Université, 88
Luce (Siméon), *archiviste aux Archives nationales*, rue Chanoinesse, 14.
Marion (Jules) ✻, place de la Madeleine, 17.
Martin (Henri), *membre de l'Institut, député à l'Assemblée nationale*, rue du Ranelagh, 4, Paris-Passy.
Mas Latrie (O ✻), *chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes*, boulevard Saint-Germain, 229
Maury (C ✻), *membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Mignet (G ✻), *membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue d'Aumale, 14
Naudet (C ✻), *membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions*, rue Saint-Lazare, 74.

Puymaigre (Cte de), rue de Lille, 4.
Quicherat (Jules) ✲, *directeur de l'École des Chartes*, rue Cassette, Delavigne, 9.
Rathery ✲, *conservateur sous-directeur adjoint du département des imprimés de la Bibliothèque nationale*, rue des Saints-Pères, 12
Rohte (A. de), rue de Luxembourg, 43
Servois (Gustave), *préfet du département de l'Aube*, rue de Marignan, 4,
Thiers (G✲), *membre de l'Institut*, rue du Faubourg Saint Honoré, 45
Trémoille (duc de la), rue de Varenne, 69
Villegille (A. de la) ✲, *secrétaire du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes au ministère de l'instruction publique*, rue de l'Université, 9.
Vuitry, *membre de l'Institut, ancien ministre*, rue de Téhéran, 13.
Agent de la Société M. Martin, *aux Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60.

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES.

La Société de l'École des Chartes se compose exclusivement d'anciens élèves de cette école. Elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 29 août 1854. Elle se réunit, le dernier jeudi de chaque mois, aux Archives nationales. Elle publie: 1° par livraisons qui paraissent tous les deux mois, une revue d'érudition et de critique spécialement consacrée à l'histoire de France pendant le moyen âge et intitulée: *Bibliothèque de l'École des Chartes*; 2° un recueil de documents inédits.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1873

Président honoraire	M. Lacabane (Léon) (O
Président	M. Franchant (Charles) ✲.
Vice-président	M. de Barthelemy (Anatole) ✲.
Secrétaire	M. Bruel (Alexandre)
Secrétaire-adjoint	M. de Lasteyrie (Robert) ✲
Archiviste-trésorier	M. Lot (Henr
Comité de publicat. de la Bibl. de l'École des Chartes	MM. Delisle (Léopold) ✲, Pâris (Gaston), J. [illegible] ✲, *membres titulaires.* MM Molinier, Paunier, *membres adjoints.*
Com de publ. du rec. de docum inedits.	MM. de Barthélemy ✲, Boutaric ✲, Delisle ✲, Lot Marion ✲, de Rozière (O✲), Jules Tardif ✲
Comité des fonds	MM. Douët-d'Arcq ✲, Dupont ✲, Garnier (Ed.).
Trésorier	M Lot

Toute communication doit être adressée à M. Lot, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Rue Vivienne, 2.

Cette société a été fondée en 1823, par MM. de Sacy, Rémusat, Saint-Martin, etc. Elle se compose de membres souscripteurs en nombre illimité, résidants ou non-résidants, et d'associés étrangers. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres et payer une cotisation annuelle de 30 fr. Elle s'occupe de l'histoire, de la philosophie et de la littérature des peuples orientaux Elle se réunit le *second vendredi* de chaque mois. Elle publie, depuis 1822, le *Journal asiatique*, collection qui compte aujourd'hui 104 vol. in-8°.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président	M. Mohl ✲. *membre de l'Institut.*
Vice-présidents	M. Regnier Adolphe) ✲, *membre de l'Institut* M. Barthélemy Saint-Hilaire, *membre de l'Institut.*
Secrétaire	M. Ernest Renan ✲, *membre de l'Institut.*
Secrétaire adjoint.	M. Barbier de Meynard ✲, *prof a l'École des langues orient.*
Trésorier	M. de Longpérier (O✲, *membre de l'Institut, conserv. des antiquités au Musée du Louvre.*
Commiss. des fonds.	MM. Garcin de Tassy ✲, *membre de l'Institut*; Garret, Barbier de Meynard ✲

Membres du conseil. MM.

Ch. Schefer (C※), *interprète du Gouvernement.*
Oppert ※, *professeur au collége de France.*
De Khanikof, *conseiller d'État à Saint-Pétersbourg.*
Defrémery ※, *professeur suppl au Collége de France, membre de l'Institut*
De Slane ※, *membre de l'Institut.*
Pavet de Courteille ※, *profess au Collége de France, membre de l'Institut.*
Em. Senart.

Censeurs ..... M. Guigniaut (C※), *secr. perpétuel hon. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Brunet de Presle ※, *membre de l'Institut.*

Libraire-agent : M. Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDES PRATIQUES D'ÉCONOMIE SOCIALE.

Mairie du 1er arrondissement, place du Louvre.

La Société se propose surtout de constater, par l'observation directe des faits, dans toutes les contrées, la condition physique et morale des personnes occupées des travaux manuels et les rapports qui les lient soit entre elles, soit avec les personnes appartenant aux autres classes.

Cette société se compose de membres honoraires payant une subvention annuelle de 100 fr., de membres titulaires payant une cotisation de 20 fr. Les membres reçoivent gratuitement les publications émanant de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA SESSION 1874.

Président..... N....

Conseillers .....
- M. Batbie ※, *député, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Paris.*
- M. Cornudet (L.) (C※), *anc. prés de sect. au Conseil d'État.*
- M. le Cte D. Benoist d'Azy ※, *député à l'Assemblée nationale.*
- M. Chevalier (Michel) (GO※), *membre de l'Institut.*
- M. le Cte N. Daru (O※), *membre de l'Institut.*
- M. Dumas (J.) (G※), *membre de l'Institut.*
- M. le Bon Ch. Dupin (GO※), *membre de l'Institut.*
- M. Favre (J.) (C※), *général d'artillerie.*
- M. Bosse Lynch (C※), *anc commodore de la Marine britann.*
- M. le Vte de Melun (O※), *président de la Société d'économie charitable.*
- M. Monnier ※, *ancien maître des requêtes au Conseil d'État.*
- M. le Cte de Moriana (O※), *propriétaire-foncier en Biscaye.*
- M. le Cte A. de St Legier (O※), *membre du conseil général de la Nièvre.*
- M. Wolowski (L.) (O※), *député à l'Assemblée nationale, memb. de l'Institut, prof. au Conservatoire des arts et métiers.*

Secrétaire général. M. Le Play (F.) (GO※), *ancien sénateur.*

Secrétaire..... M. Delaporte (Aug.), *chef du secrétariat général de la Société de secours aux blessés militaires.*

Secrétaires honor.
- M. Donnat (Léon) (O※), *ingénieur des mines.*
- M. Focillon (A.) (O※), *directeur de l'école municipale Colbert.*
- M. Chevalier (Alexis) ※, *chef de bureau au ministère de l'intérieur.*

Trésorier..... M. Moreno-Henriquès (O※), *directeur du service de la manutention à la douane de Paris.*

SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.

Rue Hautefeuille, 1 bis.

Fondée le 16 juin 1815 et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du 29 avril 1831, cette société se compose de membres titulaires et corres-

pendants en nombre illimité. Son but est l'instruction et la moralisation des classes populaires. Elle s'occupe des progrès de l'instruction du peuple dans tous leurs détails et leurs phases, elle fait des cours publics et gratuits d'enseignement normal, secondaire et supérieur, prépare aux examens pour l'obtention des brevets et diplômes pour les jeunes personnes, rue Hautefeuille, 1 *bis*, chaque année elle décerne des médailles et autres encouragements aux auteurs des méthodes et livres classiques les plus méritants et aux instituteurs, soit communaux, soit privés, qui lui sont signalés comme ayant bien mérité du pays, sa commission d'administration se réunit deux fois par mois; elle publie, depuis son origine, un *Bulletin mensuel* de ses travaux. Chacun de ses membres paye une cotisation annuelle de 25 fr.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ (1874–1875).

Présidents honor.	M. Dumas G✻), *membre de l'Institut.*
	M. Beau (Alexis) ✻, *ancien membre du conseil municipal*
Président	M. Remoiville, *maire de Villiers-sur-Marne.*
Vice-présidents	M. Lebland, *député*
	M. Fe[illegible]*ocat*
Secrétaire général.	M. Emile Grosselin, *sténographe-réviseur à l'Assemblée nationale*
Secrétaires	MM. Albert Le Roy, Marais, Patel, Rideux, Defodon et Hendlé
Trésorier	M. Simon, *notaire*

Agent général archiviste : M. Lemarignier (Albert).

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE.

Rue de l'Abbaye, 3, au Palais abbatial.

La Société de chirurgie de Paris, fondée en 1843, a été reconnue d'utilité publique par décret du 29 août 1859. Elle a pour but l'étude et les progrès de la chirurgie. Elle se compose de 35 membres titulaires, de membres honoraires en nombre indéterminé, de 20 membres associés étrangers, de 100 membres correspondants nationaux et de 70 membres correspondants étrangers.

Les conditions d'admission sont les suivantes : 1° pour les membres titulaires, résider à Paris et présenter un mémoire inédit; 2° pour les membres correspondants nationaux, adresser un mémoire inédit; 3° les membres honoraires sont nommés au scrutin sur la proposition de deux membres titulaires, 4° les associés et correspondants étrangers sont nommés par la Société sur la présentation d'une commission.

Président	M. Perrin Maurice) (O✻), *professeur au Val-de-Grâce*
Vice-président	M. Le Fort ✻, *professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Secrétaire général.	M. Guy[illegible] ✻, *chirurgien de l'hôpital Necker.*
Secrét. annuels	M. de St-Germain✻, *chirurg de l'hôpital des enfants malades.*
	M. Marc Sée ✻, *chirurgien de l'hôpital Sainte-Eugénie*
Trésorier	M. Gueniot, *chirurgien des enfants assistés*
Bibliothé-archi-	M. Giraud-Teulon ✻, *ophthalmologiste.*

La Société se réunit tous les mercredis à 3 heures et demie à 5 heures et demie, rue de l'Abbaye, 3, au Palais abbatial. La séance solennelle a lieu le second mercredi de janvier.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS.

Cette société, fondée en 1859, et reconnue d'utilité publique par décret en date du 21 juin 1864, a pour but l'étude scientifique des races humaines. Le nombre de ses membres n'est pas limité. Elle compte actuellement 8 membres honoraires; 275 membres titulaires, dont 190 résidant à Paris; 59 membres associés étrangers; 43 correspondants nationaux et 37 correspondants étrangers. Elle publie des *Bulletins* et des *Mémoires*. Les séances ont lieu le premier et le troisième jeudi de chaque mois, de 3 à 6 heures, rue de l'Abbaye, 3 (ancien Palais abbatial). Vacances en août et septembre. La Société fournit des instructions aux voyageurs. Elle décerne, tous les deux ans, le prix E. Godard à l'auteur du meilleur mémoire d'anthropologie.

BUREAU DE 1874.

Président.....	M. le général Faidherbe (GO✻), 89, boulevard St-Michel.
Vice-présidents...	M. le Dr Dally, 56, avenue de Neuilly, à Neuilly. M. Gaston de Mortillet, au Musée St-Germain, à St-Germain.
Secrétaire général.	M. Broca ✻, *membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris*, rue des Saints-Pères, 1.
Secrét. gén. adjoint	M. le Dr Hamy, 28, rue de Condé.
Secrét. annuels....	M. le Dr Magitot, 8, rue des Saints-Pères M. le Dr Sauvage, 2, rue Monge.
Bibliothéc.-archiv.	M. Dureau (Alexis), rue de la Tour-d'Auvergne, 16.
Trésorier	M. Legouy (Louis), *arch. expert*, rue de la Sainte-Chapelle, 3.
Conserv. des collect.	M. le Dr Topinard ✻, rue Saint-Honoré, 420.

Commission de publication.

M. Gaussin (O✻), rue Jacques-du-Lude, 25 (Neuilly).
M. Ploix (O✻), rue de l'Université, 13.
M. le Dr Bertillon, 20, rue Monsieur-le-Prince.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE.

Cette société, fondée en 1808, est une réunion de médecins, de chirurgiens et de savants, dont le but est de s'occuper de l'art de guérir, et plus particulièrement de la thérapeutique. Cette société tient ses séances le 1er et le 3e jeudi de chaque mois, à 3 heures et demie précises, à la mairie du 6e arrondissement, place Saint-Sulpice.

La Société publie, chaque année, le bulletin de ses travaux.

BUREAU POUR 1874.

Président.....	M. Weber, rue Casimir-Périer, 9.
1er *Vice-président*..	M. le Dr Duchaussoy, 3, rue du Canivet.
2e *Vice-président*..	M. E. Delpech, rue du Bac, 23
Secrétaire général.	M. le Dr Duchesne, rue des Saints-Pères, 85.
Secrétaires annuels.	M. le Dr Gillet de Grandmont, rue Joubert, 18. M. le Dr Pruvost, rue du Vieux-Colombier.
Trésorier.....	M. le Dr Caron, rue du Bouloi, 22.

SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.

La Société philotechnique, reconnue comme établissement d'utilité publique par décret en date du 11 mai 1861, a été fondée en 1795. Depuis cette époque, elle a continué ses travaux sans aucune interruption, et elle est restée, conformément à son programme originaire, exclusivement consacrée à la culture et à l'encouragement des lettres, des sciences et des beaux-arts, sous toutes leurs formes. Ses règlements lui interdisent toute discussion étrangère à ces divers objets. Son personnel académique se compose de 60 membres résidants, non compris le doyen de réception, de 30 associés libres, de 15 membres honoraires et de correspondants nationaux et étrangers. Depuis l'époque de sa constitution, la Société tient, le soir, trois séances *particulières* les 2, 12 et 22 de chaque mois (ou le lendemain au cas soit de dimanche, soit de jour férié). Ces séances sont consacrées à la lecture des travaux de ses divers membres, à des rapports sur des ouvrages qui lui sont adressés par d'autres académies, ou par des personnes étrangères à la Compagnie, et à l'examen des candidatures, lorsque ses cadres se trouvent être incomplets par la survenance de quelque vacance. Par décision en date du 12 juillet 1871, des personnes étrangères à la Société peuvent être admises désormais à faire des lectures aux séances particulières, lorsque leurs demandes ont été appuyées par un membre et qu'il leur a été donné jour par le président. La Société tient, en outre, chaque année, deux séances *publiques*, en mai et en novembre, le plus ordinairement à la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-ville de Paris. Dans la première partie de ces séances, on entend le compte rendu des travaux du semestre par le secrétaire perpétuel de la Compagnie et des pièces inédites de poésie et de prose; la seconde partie est consacrée à l'audition de morceaux de mu-

sique instrumentale et vocale, exécutés sous la direction d'un membre de la Société. Dans ces mêmes réunions, la Société décerne fréquemment des médailles d'or aux meilleurs ouvrages en prose, ou en vers, sur des sujets mis par elle au concours. La Société fait imprimer, au commencement de chaque année, l'ensemble de ses travaux, sous le titre d'*Annuaire*, en un volume in-8°; le tome XXXI^e^ de sa publication a paru dans le courant de janvier 1872.

Toute la correspondance et tous les envois, manuscrits ou imprimés, doivent être adressés au secrétaire perpétuel, 13, avenue d'Eylau.

BUREAU DE 1874.

Président ..... M le C^te^ de Trogoff
Vice-président. M Alfred Levesques ✻, *juge au tribunal civil de la Seine.*
Secrét. perpétuel.. M de Mongis (O✻), *ancien procureur général.*
Secrét. temporaire. M. de Vaucelles ✻
Trésorier ..... M. de Beaumont ✻.
Bibliothécaire-archiv M Emile Loudeau ✻, *ancien chef d'institution.*

Agent de la Société

M. Salomon, à l'hôtel des Monnaies, quai Conti, 3.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES.

(Ancien Institut historique.)

Séances à la mairie du 2^e^ arrondissement, rue de la Banque.

Administration : rue Gay-Lussac, 38.

La Société des études historiques (ancien Institut historique) a été fondée en 1833 (autorisée le 6 avril 1834) pour encourager et propager les études historiques en France et à l'étranger. Elle est divisée en quatre classes : 1re, *Histoire générale et histoire de France*, 2e *Histoire des langues et des littératures*; 3e *Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*, 4e, *Histoire des beaux-arts*; elles se réunissent le deuxième mercredi de chaque mois. Une assemblée générale, composée des quatre classes, a lieu le dernier vendredi de chaque mois.

La Société des études historiques publie un journal mensuel, *l'Investigateur* (10 fr. pour Paris, 15 fr. pour les départements et l'étranger). Elle convoque des congrès publics et annuels; elle décerne des prix aux auteurs des meilleurs mémoires admis au concours.

Pour être admis membre titulaire de la Société, il faut être auteur d'une œuvre imprimée et être présenté par deux membres résidants ou correspondants. La présentation suffit pour être membre *libre*.

BUREAU POUR 1874. MM.

Patin (GO✻), *de l'Académie française, doyen de la Fac. des lettres*, président hon.
Ernest Breton ✻, *homme de lettres*, président
Vavasseur, *ancien maître des requêtes au conseil d'État, avocat à la cour d'appel*, vice-président.
Jubinal (Achille) (O✻), *ancien député*, secrétaire général honoraire
Desclosières (G.), *avocat à la cour d'appel de Paris*, secrétaire général.
Louis-Lucas (J.), membre administrateur.

Librairie de la Société.

M. Ernest Thorin, rue de Médicis, 7, près la rue Soufflot.

—

ACADÉMIE NATIONALE,

AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE.

Fondée à Paris, sous la présidence de feu M le duc de Montmorency, le 26 décembre 1830

Rue de Châteaudun, 41 *bis* (chaussée d'Antin).

L'Académie nationale se compose d'une seule classe de membres soumis à une cotisation annuelle de 30 francs. — Elle publie, depuis quarante-quatre ans, un recueil mensuel qu'elle envoie gratuitement à tous ses membres. — Elle décerne, annuellement, des prix

et récompenses aux agriculteurs, aux inventeurs, aux auteurs d'utiles mémoires sur l'agriculture, l'industrie ou le commerce, dont elle approuve les travaux ou les produits. — Elle a toujours été et demeure complétement étrangère à toute question politique ou religieuse et à tout esprit de spéculation. — Les séances de ses comités ont lieu à son local ordinaire, le deuxième mardi et le deuxième vendredi de chaque mois, à 7 h. 1/2 du soir. — Son assemblée générale mensuelle se tient à la mairie de l'Hôtel-de-Ville de Paris, le troisième mercredi de chaque mois, à 7 h. 1/2 du soir, et sa réunion annuelle à la salle Saint-Jean de l'Hôtel-de-Ville.

Toute demande d'admission, tout envoi, etc., doivent être adressés au directeur général.

Président titulaire.

M le Mis d'Andelarre (O ✻), *député.*

Presidents honoraires. MM.

Le Vte Octave de Barral (C ✻). | Le Cte de Lostanges
Andre Kœchlin ✻. | Le Mis de Dampierre ✻.

Directeur général.

M. Aymar-Bression (P.), *homme de lettres, Maire, etc, etc.*

Vice-presidents MM.

Le Bon de Corberon (O ✻). | Le Cte Christian de Vigneral (O ✻).

COMITÉ D'AGRICULTURE.

Président..... M. Guérin-Méneville ✻
*Presidents honor*s. MM. le Cte de Lostanges, F. V Cadilleau
Vice-présidents... MM. Bignon ✻, Cte de Bourcier de Villers ✻, Bossin, Vandercolme O ✻, Carvalho ✻, et Augustin Delondre.
Secrétaires..... M. Landrin.

COMITÉ DES ARTS ET MANUFACTURES.

Président..... M. Brouty ✻, *architecte.*
Présidents honorair. MM. Ch. Tessier, *ancien président*; Claye ✻.
Vice-présidents... MM. Feuquières ✻, Galante ✻, Ph. Gœlzer, Hermann ✻.
Secrétaire..... M. Thuysbaert.

COMITÉ DU COMMERCE.

Président..... M. Opigez Gagelin.
Presidents honorair. M. le Dr Hervé de Lavaur ✻, Duret.
Vice-présidents.... MM. Ch. Meunier, *membre du conseil général*; Sigaut, *maire.*
Secrétaire..... M. Gustave Bression fils.

COMITÉ DES BEAUX-ARTS.

Président..... M. de la Blanchère.
Vice-présidents... MM. Appel, l'abbé Guichene ✻
Secrétaire..... M. Tiffereau.

COMITÉ DES FINANCES.

Président..... M. Detouche ✻

COMITÉ DE RÉDACTION.

Président..... M. P. Aymar-Bression, *directeur général.*
Bibliothécaire..... N.....

Nota. Tous les présidents de comité ont rang de vice-président de la Société et peuvent présider l'assemblée générale.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

(Fondée en 1860 et reconnue société d'utilité publique en 1869.)

Rue Taranne, 16.

La Société s'est proposé de populariser les recherches statistiques 1° en publiant un journal mensuel, principalement destiné à faire connaître les publications statistiques fran-

çaises et étrangères; 2° en ouvrant, par l'intermédiaire de ses membres et correspondants, des enquêtes sur les grands intérêts économiques du pays.

Il est fait à la Société un rapport sur les ouvrages qui lui sont offerts, et ce rapport est inséré dans son Journal. Les membres fondateurs ou titulaires reçoivent gratuitement le Journal de la Société et sont seuls admis à consulter les ouvrages déposés dans sa bibliothèque. — Les mémoires qui lui sont adressés à la Société ou dont elle a la publication avec l'assentiment du bureau, sont insérés au recueil, intégralement ou par extrait selon leur étendue. — La cotisation est fixée à 25 fr. par an, ou à une somme de 250 fr. une fois payée. — Le prix du *Journal de la Société de statistique de Paris* est de 12 fr. par an pour la France et de 15 fr. pour l'étranger.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1874. MM.

Passy (Hipp.) (C ✻), *ancien ministre, membre de l'Institut*, président d'honneur.
Wolowski (O ✻), *membre de l'Institut, député*, président.
De Lavergne (Léonce) (O ✻), *membre de l'Institut, député*,
Dr Clément Juglar ✻,
Dr Bertillon,
} vice-présidents.
Toussaint Loua, *sous-chef au bureau de la statistique gén. de France*, secrétaire général.
E. Fréchey, secrétaire adjoint.
Froger de Mauny, *ancien magistrat*, trésorier.
Robyns (Jules), fondé de pouvoirs, rue Lemercier, 38, à Batignolles-Paris.
Imprimeurs et libraires de la Société. — MM. Berger-Levrault et Cie, rue des Beaux-Arts, 5, à Paris et à Nancy.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.

Rue de Châteaudun, 41 bis (*chaussée d'Antin*).

Cette société, fondée le 22 novembre 1829, est instituée pour concourir aux progrès de la statistique générale. Elle propose et décerne des prix, elle accorde des médailles d'honneur, elle publie, depuis sa fondation, le recueil mensuel de ses travaux, qui sont divisés en trois parties distinctes : 1° la *Statistique physique et descriptive*, comprenant : la topographie, l'hydrographie, la météorologie, la géologie, la minéralogie, la population, l'homme physique, l'hygiène et l'état sanitaire ; — 2° la *Statistique positive et appliquée*, comprenant : les productions végétales et animales, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, l'état scientifique, l'instruction générale, la littérature, les langues et les beaux-arts; — 3° la *Statistique morale et philosophique*, comprenant : les cultes, le pouvoir législatif, l'administration publique, les pouvoirs judiciaires et les tribunaux, les finances, l'état militaire, la marine et la diplomatie.

La Société entretient une correspondance avec les corps savants de tous les pays et envoie ses publications à tous ses membres, qui ne sont astreints qu'à une cotisation annuelle de 30 fr.

Ses séances publiques se tiennent à la mairie de l'Hôtel-de-Ville, et les séances des comités, rue de Châteaudun, 41 *bis*.

Président d'honneur. — M. le Vte Octave de Barral (C ✻).
Président titulaire. — N.
Vice-présidents : MM. le Cte de Bourcier de Villers ✻, le Bon de Corberon (O ✻).
Directeur général. — M. Aymar-Bression, *homme de lettres*.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président..... M. Marc Jodot ✻
Vice-présidents.. MM. A. N. Parandier (O ✻), Duchâtellier ✻, et Salins ✻.
Secrétaire..... M. Emile Hervet.

Nota. — Depuis 1849, le Journal de la Société de statistique se publie de concert avec celui de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale.

CHAPITRE VIII.

Commerce et industrie.

SECTION PREMIÈRE.

CHAMBRE DE COMMERCE ET BOURSE DE PARIS

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS, *place de la Bourse*, 2.

Cette chambre est composée de M. le préfet de la Seine, qui la préside toutes les fois qu'il y assiste, et de vingt-un membres, élus pour six ans, qui se renouvellent par tiers, tous les deux ans. Ces membres sont indéfiniment rééligibles.

La chambre de commerce est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce ; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès ; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution de lois et arrêtés concernant la contrebande. Les assemblées ordinaires sont fixées au mercredi, tous les quinze jours.

Membres composant la Chambre. MM.

Goutin (Ernest) (C ✻), *président*, rue Cambacérès, 4.
Boillière (Emile) ✻, boulevard Saint-Germain, 106.
Barbedienne ✻, boulevard Poissonnière, 30.
Beranger ✻, rue du Louvre, 1.
Carthian ✻, *secrétaire*, rue du Sentier, 26.
Desmarais (Henri), rue des Minimes, 14.
Fontenay, place du Marché-Saint Honoré, 1.
Fourcade (O ✻), rue d'Amsterdam, 60.
Guibal ✻, *vice-président*, rue Vivienne, 40.
Houette (Adolphe) ✻, rue de Berry, 25.
La Chambre (Charles) ✻, place Vendôme, 8.
Lebaudy (Gustave) ✻, rue de Flandres, 19.
Levois, rue de Chateaudun, 8 *bis*.
Marcilhacy, boulevard Poissonnière, 17.
Ménier (E.) ✻, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 3.
Noël Charles, *trésorier*, rue du Faubourg-Poissonnière, 9.
Ravaut (O ✻), quai de la Râpée, 46.
Roy (G.) ✻, rue des Jeûneurs, 38.
Salmon aîné ✻, rue Amelot, 96.
Sauvage ✻, rue Chauchat, 13.
Teissonnière ✻, place du Théâtre-Français, 4.

NOTA. La chambre ayant été renouvelée intégralement au mois de novembre 1872, ces élections auront lieu en 1874, pour remplacer 7 membres sortants qui seront désignés ultérieurement par la voie du sort.

Secrétariat.

M. Emile Cottenet ✻, *chef*, place de la Bourse, 2.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 11 à 4 heures.

Bibliothèque.

M. Jules Desmarest, *bibliothécaire*, rue du Bac, 94.

La bibliothèque appartenant à la Chambre de commerce se compose de tous les ouvrages

qui intéressent le commerce et l'industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc. Elle est ouverte tous les jours, de 11 à 4 heures.

CONDITION DES SOIES ET DES LAINES (*Entrée rue Notre-Dame-des-Victoires*, 21)

M. Persoz (Jules), *directeur*, rue des Ecoles, 28

ÉCOLE COMMERCIALE (avenue Trudaine, 27).

M. Jourdan, *directeur*, à l'école.

L'enseignement de cette école, fondée par la Chambre de commerce, comprend des cours du jour pour des élèves externes âgés de 12 ans accomplis, des cours du soir pour les adultes, et un cours spécial de dessin. — Les cours ont commencé le 1er octobre 1863.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE.

Rue Amelot, 102.

Cette institution, longtemps dirigée par Ad. Blanqui, est aujourd'hui la propriété de la chambre de commerce. Elle est destinée à former des négociants, des banquiers, des administrateurs, des directeurs, des employés d'établissements industriels et commerciaux; son enseignement convient spécialement aux jeunes gens qui veulent suivre la carrière du commerce, de l'administration, des finances, des consulats, etc. Le grand nombre des étrangers qui y affluent constamment en a fait l'École la plus favorable à l'étude des langues vivantes.

M. Schwaeblé, *directeur*, à l'école.

M. Rollin, *inspecteur*.
M. Roux, *comptable*
M. Leguay, *économe*

Professeurs. MM.

Bessiber	Arithmétique, algèbre, géométrie.	Perigot	Géographie commerciale. Histoire du commerce.
Barré	Comptabilité.	Vignes	Histoire naturelle.
Garnier	Économie industrielle	Martyn	Anglais.
Alfred Blanche.	Droit commercial.	Bayer	Allemand.
Schwaeble	Mécanique et technologie.	Duperret	Allemand.
Ducom	Matières premières (marchandises).	Lichtwitz	Allemand.
Bérard	Chimie.	Magnabal	Espagnol
Dupaigne	Physique.	Cardelli	Italien
Pouey	Français et correspondance commerciale.	Régnier aîné	Ecriture.
Lesiour	Histoire générale.	Paquier	Dessin linéaire
		Lemoine	Préparateur de chimie
		Fontaine	Gymnastique.

BOURSE DE PARIS.

M. Rabut ✻, *commissaire de police de la ville de Paris, spécialement chargé de la Bourse.*

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques et aux étrangers. — La Bourse se tient de midi et demi à 3 heures pour la négociation des effets publics, les opérations commerciales ont lieu de 2 à 5 heures de relevée.

A la Bourse des effets publics, le parquet est interdit à tout autre qu'aux agents de change. A la fin de chaque séance, les agents de change se réunissent dans leur cabinet: 1° pour arrêter la cote à terme des effets publics; 2° pour en faire constater le cours par le syndic ou par un adjoint, en cas d'absence du syndic. Le cours du change et des matières d'or et d'argent est établi par une commission spéciale prise parmi les agents de change.

Les courtiers de marchandises se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agents de change, les courtiers de marchandises, chacun pour ce qui le concerne.

AGENTS DE CHANGE.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 995.)

Les agents de change près la Bourse de Paris sont autorisés à s'adjoindre un ou deux commis principaux (assesseurs). Ces commis ne peuvent faire aucune opération pour leur compte. Ils agissent au nom des agents de change et sous leur responsabilité. Ils sont soumis au règlement délibéré par la Chambre syndicale. La fonction de commis principal ne peut être cédée ou vendue moyennant un prix ou une redevance quelconque (Déc. du 13 oct. 1859.)

Ordre de réception. MM.

1853 Laurent ✻, *doyen*
Moreau (Oscar), *syndic*
1854 Roland-Gosselin ✻, *adj.*
Mahoû ✻, *adj.*
1855 Guithiermoz ✻.
1856 Roblot (Hippolyte).
Millet.
Crépon, ✻.
1857 Eggly ✻.
Dubos.
1858 Perdrigeon ✻.
Lévrard
Lecomte
Berenger.
1859 Lepec Coinet aîne
1860 Rousset
Dolfus ✻.
Berthe, *adjoint au syndic.*
Tourreil.
1861 Delagarde.
Bejot ✻.
1862 Herbault ✻.
Kolher ✻.
Lemaux.
Hébert
1865 Ramel
Burat.
Champoiseau.
1866 Seligmann
Le Roy (Oscar)
Robert le
Blanchi
Beauvisage
Darlu
1867 Parguez.
Roy, *adj. au synd.*
Jumel.
Ledoux (Charles), *adj. au syndic.*
Levot.
1867 Crépey
Nathan
Couret Pleville.
Poisson
Hollard.
1868 Guyon.
Hart, *adj. au synd.*
Legrand.
Vuaflart.
Saint Lyron
Lévrard Adolphe
1869 Godale.
Tavernier.
1870 Tellin
1872 Moulusson
Lecerf.
Duverger
1873 Bernadac.
Enault
Saucède.
1874 Fessart.

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = veut dire *en remplacement de.*)

Beauvisage = Wey ✻, rue de Choiseul, 25.
Belondrade = Rodrigues-Henriquès, rue Lafayette, 14.
Bejot ✻ = son oncle, rue Richelieu, 89.
Berenger = Tilliet, r. de la Michodière, 18
Bernadac Ernest Jean-Pierre Leromain-Isaac Mercier, rue de Grammont, 11
Burat = Bagier, rue Laffitte, 1.
Blanchi = Cremieux, rue Richelieu, 102.
Burat = Billet, rue Lafayette, 46.
Champoiseau = Gauneron, rue de Grammont, 19.
Couret-Pléville = Courbot, boulevard Haussmann, 25
Crepey = Bourdier, place de la Bourse, 8.
Crépon ✻ = Billaud, rue des Moulins, 20
Darlu = Marcotte de Quivières, rue Laffitte, 36
Delagarde (Emile-Félix) = Daverne, rue Laffitte, 8.
Dolfus ✻ = Santerre, rue Favart, 6
Dreux = Basire, rue du 4 Septembre 10.
Duverger (Léon) = Wimy, rue de Grammont, 23.
Eggly ✻ = Dubos, rue de Provence, 60.
Enault (Alphonse-Eugène) = Masson, place de la Bourse, 11.
Fessart = Gerbod, r. Grange-Batelière, 18
Godale = Laperche, boul Poissonnière, 21.
Guithiermoz ✻ = Dabrin, rue Notre-Dame des-Victoires.
Guyon = Payn, r Neuve-St-Augustin, 10.
Hart = Coincy (Cornut de la Fontaine de), rue Le Peletier, 24.
Hébert = Hébert, son frère, rue Notre-Dame-des-Victoires, 14.
Herbault ✻ = Marion, r. du Port-Mahon, 12
Hollard = Mayrargues, rue Drouot, 17.
Jumel = Pestel, rue Ne-St-Augustin, 8.
Kolher ✻ = Tallet, rue Le Peletier, 29
Laurent ✻ = son père (O ✻), rue du Quatre-Septembre, 9.
Lecerf = Renouard, rue de Grammont, 3.
Lecomte = Delaville-le-Roulx, rue Laffitte, 12.
Ledoux (Charles) = Porché, pl Louvois, 10.
Legrand = Ledoux, rue de Provence, 60.
Lehoux = Barbaut, rue de la Michodière, 8.
Lepec-Coinet aîne = Legras, r. Vivienne, 22
Le Roy ✻ = Rigaud, r. d Moulins, 21.
Levot = Martini, rue Saint-Marc, 36.
Mahoû ✻ = Grandjean, rue Laffitte, 48.

Milliet = Santerre (Ernest), rue de Provence, 21
Monlusson = Girod, rue de Provence, 18.
Moreau (O ✻) [illegible] son père, rue Montmartre, 124
Nathan=Gavet, rue du Quatre-Septembre, 11
Parguez [illegible] Mathieu, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Pellegeon ✻ = Pommeret, Montm., 178.
[illegible] Clement-Désormes, rue de Clarmont., 27
Ramel Roblot (Alex.), rue de Choiseul, 16
Roblot (Hip.) = Goubie, rue Lafitte, 44.
Roland Gosselin ✻ = Dupré, rue Richelieu, 62
Rousseau Juillien, rue Louvois, 8
Roy = Gide, rue Drouot, 18
Saint-Léron = Nicolet, rue de la Banque, 17.
Saint-Olive Rodrigues (Oscar), rue Montmartre, 160,
Sergent [illegible] Lepel Cointet jeune, r Drouot, 4.
Tarbouriech Banès, rue de Grammont, 17.
Thiéron Thérond, rue Halevy, 4
Tourmel = Blerzy, rue Richelieu 85
Vuaflart Decaen, rue Neuve-Saint-Augustin, 31

Agents de change honoraires. MM.

Fenneson, rue du Regard, 4.
Grimprel, rue du Hâvre, 7.
Textoris ✻, rue de Provence, 60.
Sargenton, rue de Marignan, 25.
Laurent père (O ✻), rue François Ier, 12.
Grandjean, rue de Maubeuge, 5.
Honoré, rue Ménars, 4.
Bassery, rue de Clichy, 22.
Rodrigues (Hip.), rue de la Victoire, 12.
Bertin, rue de Boulogne, 11 *bis*.
Santerre (Ernest), rue d'Anjou-St-Hon., 8.
Bonnet C ✻, rue Royale-St Honoré, 6
Guyet, rue Taitbout, 63.
Girod aîné (Edmond), rue de Provence, 60.
Vacheron, rue Saint-Lazare, 57.
Santerre (Edmond), rue Anjou-St-Hon. 8
Pompaire, rue d'Hauteville, 8.
Blerzy ✻, rue du Cirque, 14.
Pollet, trésorier-payeur général a Châlons, rue de l'Arcade, 34.
Hebert, boulevard Malesherbes, 56.
Coin (O ✻), rue du Louvre, 2
Guérinel, rue d'Astorg, 4.
Grillois ✻, avenue des Champs Elysees, 31.
Roblot (Alex.), rue de la Mairie, 6, Boulogne (Seine)
Lambert, rue du Chemin Vert, à Croissy-Chatou
Gounerou ✻, boulevard de la Madeleine, 9.
Lagarde rue de Berlin, 31.
Rodrigues-Henriques, rue de Londres, 48.
Marcotte d'Quincerot [illegible], avenue des Champs Élysees, 2
Gide, rue du Cirque, 2
Ledoux Lebard, rue de Luxembourg, 21
Girod (O ✻), avenue de l'Empereur, 136.
Renouard, rue d'Agnesseau, 9, a Pau.

Chambre syndicale (année 1874). MM.

Moreau (O ✻) *syndic*
Roy, Roland-Gosselin ✻, Guilhiermoz, Ledoux, Hart, Mahoû ✻, Berton, *adjoints*.
Faure (Xavier), *secrétaire general*

La Chambre tient ses séances rue Ménars, n° 6.

Conseils de la compagnie des agents de change. MM.

Bétolaud, *avocat à la cour d'appel.*
Mathieu (O ✻), *idem.*
Nicolet ✻, *idem.*
Sabatier, *avocat à la Cour de cassation.*
Selert, *notaire.*
Bordeaux, *avoué à la cour d'appel.*
Le Brun, *avoué de 1re instance.*
Delaloge, *agréé pres le trib. de commerce.*

COURTIERS D'ASSURANCES PRÈS LA BOURSE DE PARIS.

Ordre de nomination. MM.

1847 Decourtive, successeur de Baudet.
1858 Moisson = de Monod.
1860 De Vitry d'Avaucourt = de De Lanneau.
1860 Derbanne = de Laurent.
1866 Cadou = de Guynemer.
1867 E. Grainville = de Thouret.
1867 Maulin = de son pere.
1872 Audra = de Poirson.

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Audra, rue Notre-Dame-des-Victoires, 44.
Cadou, rue Drouot, 14.
Decourtive, rue Richelieu, 60.
Derbanne, place de la Bourse, 7.
Grainville (E.), rue de la Banque, 14.
Martin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.
Moisson, place de la Bourse, 11.
Vitry d'Avaucourt (de), pl. de la Bourse, 8.

Chambre syndicale. MM.

R. Moisson, *syndic.*
G. Derbanne, *adjoint au syndic.*
M. E. Grainville, *trésorier.*
F. Cadou, *adjoint au syndic.*

Courtiers honoraires. MM.

Panel.
E. de Lanneau.

Secrétaire de la compagnie.

M. L. Delille, rue des Quatre-Vents, 18

COURTIERS DE MARCHANDISES

Inscrits sur la liste dressée par le Tribunal de commerce de la Seine. MM.

Silvestre de la Ferrière ✻, rue Blanche, 10.
Laine (Napoleon), rue Vivienne, 47.
Laine (Omer), rue de l'Echiquier, 30
Dejamme (Victor), rue de Rivoli, 134.
Lamboi, rue Vivienne, 16.
Henon, rue Notre-Dame des Victoires, 44.
Feuger[illegible] place de la Bourse, 15.
Ferry, rue de Turin, 27.
Piquard, passage des Petits-Pères, 2.
Désir ✻, rue Lafayette, 78.
Pollet, rue Ménars, 8.
Bardon, rue de l'Echiquier, 30.
Mon, rue Lafayette, 88.
Dehaut, place de la Bourse, 11.
Ducros, rue Feydeau, 26
Francœur, rue Laffitte, 7.
Moutard, place de la Bourse, 5.
Bellone, rue Drouot, 28.
Bouvelet, rue Bailiff, 1.
Le Tourneur, rue de la Victoire, 54.
Mariage, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, 25.
Gautier, rue de Bondy, 24.
Dejamme (Henry), rue de Greffulhe, 4.
Aube, rue Vivienne, 51.
Venot, rue Payenne, 4.
Coiffier, rue de Dunkerque, 22.
Gillet, rue des Rosiers-Rivoli, 3 *ter.*
Quiedeville, rue Saint-Lazare, 27.
Bodereau, rue Richelieu, 35.
Trinquesse (Ernest), place de la Bourse, 8.
Crémieux (Josué), rue Neuve-Saint-Augustin, 22.
Nathan Charles, rue de Chabrol, 45.
Mille, rue Vivienne, 47.
Bourges, rue Vivienne 23.
Flaad, place de la Bourse, 8
Dumont, rue Dunkerque, 27.
Mayeur, impasse Mazagran, 8.
Tiret, rue de la Banque, 20.
Zenon, boulevard Saint-Germain, 60.
Halphen, rue Saint-Marc, 17.
Huillard, boulevard Beaumarchais, 72.

Chambre syndicale. MM.

Pollet, *président.*
Laine (Omer), *syndic-rapporteur.*
Dejamme (Henry), *secrétaire.*
Bodereau, *trésorier.*
Feugere.
Halphen.
Gillet.
adjoints

Secrétaire de la compagnie

M. Renard, à la Bourse.

CHAPITRE IX.

Établissements généraux de bienfaisance. — Sociétés de bienfaisance autorisées. — Bureaux de poste télégraphiques et postes semaphoriques. — Monnaies, poids et mesures français et étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE.

Les établissements généraux de bienfaisance sont au nombre de neuf. Ils sont administrés, sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur, par un directeur responsable, assisté d'une commission consultative.

HOSPICE NATIONAL DES QUINZE-VINGTS, *rue de Charenton*, 28.

Cet établissement fut fondé, en 1260, par le roi saint Louis, qui voulut et ordonna par ses lettres patentes que 300 ou 15-20 aveugles y fussent admis à perpétuité, et que ce nombre de 300 fût toujours tenu au complet. Aujourd'hui, tout en restant fidèle au principe de sa fondation, qui veut que ses revenus soient, avant tout, consacrés au payement de la dépense des 300 pensionnaires internes, l'hospice trouve le moyen de secourir 1,550 aveugles externes, dont 200 reçoivent une pension de 200 fr., 400 une de 150 fr., et 950 une de 100 fr. Toutes les nominations, soit à l'internat, soit aux pensions d'externes, sont faites par le ministre de l'intérieur. Pour être admis à l'internat, il faut : 1° être Français ; 2° être âgé de 40 ans au moins ; 3° justifier d'une cécité complète et incurable ; 4° établir que l'on est sans moyens suffisants d'existence. Tout aspirant à l'un des secours annuels doit remplir les mêmes conditions sauf cette différence qu'il peut l'obtenir dès l'âge de 21 ans, mais le grand nombre de candidats ne permet pas de secourir des aveugles âges de moins de 30 ans.

M. Derrien ✻, *directeur.*

Commission consultative.

M. Le Vte Portalis ✻, *conseiller maître à la Cour des comptes*, président.
M. Salel de Chastanet ✻, *conseiller référ à la Cour des comptes*, secrét.
M. Lenoir d'Alcantara (O ✻).
M. Étignard de Lafaulotte ✻, *conseiller a la cour d'appel de Paris.*

Service de l'administration.

M. Jeannel, *receveur économe* aux Quinze-Vingts.
M. Imbert, *commis d'ordre.*
M. Lisch, architecte.

Service du culte.

M. l'abbé Vallée ✻, *aumônier.*

Service de santé.

M. [illegible]zal, *médecin.*
M. Guilberes, *médecin adjoint.*
M. Dumont ✻, *médecin consultant.*

MAISON NATIONALE DE CHARENTON

La Maison nationale de Charenton (située dans la commune de Saint-Maurice-Charenton) a pour destination spéciale le traitement des personnes des deux sexes atteintes de maladies mentales. — Le quartier affecté aux dames est entièrement séparé de celui des malades du sexe masculin et est confié, quant à la surveillance, à une communauté de religieuses augustines. — Il y a dans cet établissement trois classes de pensions: la première classe est de 1,500 fr. par an; la deuxième, de 1,200 fr.; et la troisième, de 900 fr., non compris l'entretien des malades, en vêtements, linge de corps, etc., qui reste à la charge des familles; le blanchissage, le raccommodage du linge, le chauffage et l'éclairage en commun sont compris dans le prix de pension. Les familles peuvent se décharger de l'entretien des malades (linge et vêtements) moyennant un abonnement annuel de 200, 250 ou 300 francs suivant la classe. — Un certain nombre de bourses et de demi-bourses, payées sur les fonds de l'Etat, sont à la nomination du Ministre de l'intérieur. — Tout malade amené par un membre de sa famille ou par un ami peut être admis dans l'établissement, à la charge par la personne qui le présente de produire un certificat de médecin, ayant moins de quinze jours de date, et constatant son état de maladie mentale. — On doit également produire, autant que possible, son acte de naissance ou de mariage, et, à l'égard des interdits, un extrait du jugement d'interdiction. — Les malades sont reçus tous les jours et à toute heure; ce cas excepté, les familles ne sont admises à parler au directeur, aux médecins et aux malades que les dimanches et jeudis, de midi à 4 h.

M. Delagneau ✻, *directeur.*

Commission consultative.

M. Jahan (O✻), *ancien conseiller d'Etat,* président.
M. Nogent Saint-Laurens (C✻), *avocat.*
M. Ernest Bertrand ✻, *conseiller à la Cour d'appel de Paris.*
M. Leclerc ✻, *notaire et adjoint au maire de Charenton,* secrétaire.
M. Lessoré de Ste-Foy, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*

Service de santé.

M. St-Yves, *méd. du quartier des hommes.*
M. Capmas, *médecin, chargé provisoirem. du quartier des dames.*
M. Calmeil (O✻), *médecin en chef hon.*
M. Derorse, *chirurgien.*
M. Gulet (O✻), *pharmacien.*

Service de l'administration.

M. de Berny, *receveur.*
M. Halbaut, *économe.*
M. Horrie, *secrétaire en chef.*
M. Diet, *architecte*

Service du culte.

M. l'abbé Jallabert, *aumônier.*

INSTITUTION NATIONALE DES JEUNES AVEUGLES.

Boulevard des Invalides, 56.

Cette institution est consacrée à l'instruction des jeunes garçons et des jeunes filles aveugles. Elle fut fondée, en 1791, par Louis XVI. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur.

Le Gouvernement, au moyen d'une subvention accordée à cet établissement, y entretient un certain nombre d'élèves. Le chiffre des bourses a été fixé à 120, qui doivent être divisées, autant que possible, en demi-bourses et trois quarts de bourses, dans la proportion de deux tiers pour les jeunes garçons et d'un tiers pour les jeunes filles. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'intérieur, et doivent être accompagnées, 1° de l'acte de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des règlements, ni moins de 9 ans, ni plus de 13; 2° de l'acte de baptême; 3° d'un certificat d'un médecin ou d'un chirurgien, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité complète* et incurable; qu'il jouit de toutes ses facultés intellectuelles; qu'il n'est pas épileptique; qu'il n'est atteint ni de scrofules au second degré, ni de maladies contagieuses, ni d'aucune infirmité qui le rende inhabile aux travaux dont les aveugles sont capables; enfin, qu'il a eu la petite vérole ou qu'il a été vacciné avec succès.

In leper dammen, des élèves gratuits, on admet dans l'Institution des élèves boursiers des départements, des villes et des administrations hospitalières, ainsi que des pensionnaires des familles. Le prix de la pension est, pour ces derniers, fixé à 1,000 fr., à moins d'une réduction qui ne peut être accordée que par le Ministre de l'intérieur; le prix de la bourse départementale ou communale est de 600 fr.

M. Romand (O ✻), *inspecteur général honoraire*, directeur.
M. Dufau ✻, *directeur honoraire.*

Commission consultative.

M. Gomel (O ✻), *ancien conseiller d'État*, président.
M. Casenave (O ✻), *conseiller à la cour de cassation.*
M. Thiac ✻, *ancien notaire*, secrétaire.
M. le Bon Jard-Panvillier ✻, *cons. référendaire à la Cour des comptes.*
M. d'Ariste (GO ✻), *président de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.*

Service de l'administration.

M. Gervais O ✻), *receveur.*
M. F. de Mila ✻, *secrét. de la direction.*
M. Dabert, *économe.*
M. Abadie, *architecte*

Service du culte.

M. l'abbé Olmer, *aumônier.*

Enseignement.

M. Léville, *censeur des études.*
Mlle Cailhe (Maria), *institutrice.*
M. Lebel, *chef d'orchestre.*
MM. Grosjean, Sinu, Lebel, Fournier, Ballu, Thuillant, Paul et Hery; Mlles Delausse, Coudray, Deheppe, Hesselbein et Kauffer, *professeurs internes*
M. Bussine, *professeur externe de chant*
M. Dufour, *prof. ext. de violoncelle*
M. Adam, *professeur externe de cor.*
Mlle Dubois (Elmire), *professeur externe.*

Service de santé.

M. Claisse, *médecin.*
M. Bronguart, *médecin adjoint.*
M. Lebrelch ✻, *méd. oculiste consultant.*
M. Desormeaux (O ✻), *chirurgien consul.*
M. Boussou ✻, *dentiste.*

Conseils.

MMes Fontaine, *avocat;* — Guyot-Sionnest, *avoué;* — Tandeau de Marsac, *notaire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS, *rue St-Jacques*, 256.

Cette institution, fondée par l'abbé de l'Épée en 1760 et dotée par Louis XVI en 1778, n'a pas cessé depuis cette époque d'être soutenue par l'Etat, qui y entretient 140 places gratuites divisibles par fractions de bourse. — Pour être admis dans l'Institution comme boursier, il faut avoir 10 ans accomplis, et pas plus de 14; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, un certificat de vaccine, un certificat d'indigence, celui d'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement. — Le Ministre de l'intérieur nomme aux places vacantes. — Les départements, les communes ou les administrations charitables peuvent y fonder et entretenir des bourses dont le prix est de 600 fr. — La durée des études est de sept ans. Les cours de la division élémentaire comprennent la langue écrite, l'articulation de la parole et sa lecture sur les lèvres de celui qui parle, le calcul et l'enseignement religieux préparatoire à la première communion. — Des ateliers sont établis pour les enfants qui devront demander au travail manuel des moyens d'existence. Les élèves que leurs parents destinent à une profession libérale sont exercés, dans la division supérieure, aux études

nécessaires. — Le prix de la pension est fixé à 1,000 fr., à moins d'une réduction qui ne peut être accordée que par décision spéciale du Ministre. Un décret du 11 septembre 1859 a affecté exclusivement cette institution à l'enseignement des garçons sourds-muets.

M. Martin Etcheverry ✻, *directeur.*
M. L. Vaïsse ✻, *directeur honoraire.*

Commission consultative.

M. Goupil (O✻), *ancien conseiller d'Etat*, président.
M. Ducrey, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
M. Loriol ✻, *chef d'institution à Paris*, secrétaire.
M. le Mis de Béthisy ✻.
M. Franck (O✻), *membre de l'Institut*
M. Savoye ✻, *député à l'Assemblée nationale.*

Service de l'administration

M. Gervais (O✻), *receveur.*
M. Cambon-Lavalette, *économe.*
M. Monge, *architecte.*

Service du culte.

M. l'abbé Lambert, *aumônier.*

Enseignement.

M. Valade (Remi), *censeur des études.*

Professeurs. MM. Bonnefous. Champmas. Lacarriere. Valade (Andre). Alard. De Tessières. Orsoni. Coldefy. Comte. Capelle. Colombat (de l'Isère).

Service de santé.

M. Ladreit de la Charriere ✻, *médecin.*
M. Fournié, *médecin adjoint.*
M. Hardy, *chirurgien-dentiste.*

Conseils.

MMes Fontaine, *avocat à la cour d'appel*; — Le Brun, *avoué*; — Corrard, *notaire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDES-MUETTES, A BORDEAUX.

Cette institution, fondée par l'abbé Sicard, est aujourd'hui un établissement public. Le décret du 11 septembre 1859 l'a affectée exclusivement à l'enseignement des jeunes filles sourdes-muettes. La durée des études y est de six ans. L'Etat y entretient à ses frais 75 bourses divisibles par fractions. Les conditions d'admission sont les mêmes qu'à l'Institution des sourds-muets de Paris. L'enseignement et la surveillance sont confiés aux sœurs de la congrégation des dames de Nevers.

M. Cte de Malartic ✻, *directeur.*
M. Robert ✻, *directeur honoraire.*

Commission consultative.

M. Lopès Dubec, *administrateur des hospices de Bordeaux*, président.
M. l'abbé Belleville, *curé de Notre-Dame.*
M. Calmon ✻, *directeur de l'enregistrement et des domaines à Bordeaux*
M. Boudias, *ancien avoué*, secrétaire
M. Degrange-Touzin, *président de chambre honoraire à la Cour de Bordeaux.*
M. Henri Balaresque, *négociant.*

Service de l'administration.

M. Pustienne, *receveur-économe.*

Service du culte.

M. l'abbé Gaussens, *aumônier.*

Enseignement.

Sœur Angélique Camau, *institutrice.*

Sœur Stanislas Jeanson, Sœur Marceline Vincent, Sœur Dominique Mancer, Sœur Albertine Deffé. — *dames profess* — Sœur Dominique Cruguet, Sœur Thérèse Tapie, Sœur Augustine Greason, Sœur Angèle Chouvet, — *répétitrices*

Service de santé.

M Mabit (O ✻), *médecin.* — M. Dubreuilh, *médec. adj.* — M. Liaubon, *médecin hon.*

ASILE NATIONAL DE VINCENNES.

L'Asile national de Vincennes (situé dans la commune de Saint-Maurice-Charenton, près Paris) a été fondé par un décret en date du 8 mars 1855.— Il reçoit temporairement, pendant leur convalescence : 1° les ouvriers atteints de blessures ou de maladies, en travaillant sur les chantiers de travaux publics, dans le département de la Seine ; 2° les ouvriers faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'Asile, 3° et ceux travaillant chez des fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'Asile, 4° les convalescents envoyés par les hôpitaux de Paris et de la banlieue ; 5° les convalescents envoyés par les bureaux de bienfaisance de Paris ; 6° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescents qui ne rentrent dans aucune de ces catégories

M. Lemoinne ✻, *directeur.*

M. Reboul-Deneyrol (O ✻), *directeur honoraire.*

Commission consultative.

MM. Louvet, *membre de l'Assemblée nationale*, président.
Marbeau ✻, *conseiller d'État.*
Colmet-Daage ✻, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
Hua, *juge au tribunal civil de la Seine*, secrétaire.
Chardon-Lagache ✻, *membre du conseil de surveillance de l'assistance publique.*
Desvignes, *maire de la commune de Saint-Maurice.*
Courtin, *maire de la commune de Joinville-le-Pont.*

Service de l'administration.

M. Badez ✻, *receveur-économe.* — M. Billon, *architecte.*

Service du culte.

M l'abbé Girard ✻, *aumônier.*

Service de santé.

M. Brémond ✻, *médecin.* — M. Dumesnil ✻, *médecin.*

ASILE NATIONAL DU VÉSINET.

L'Asile national du Vésinet (situé dans la commune de Croissy Seine-et-Oise) a été fondé par un décret en date du 8 mars 1855, et affecté aux femmes convalescentes par un décret du 28 août 1856. Il reçoit, moyennant, pendant leur convalescence : 1° les ouvrières faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'Asile ; 2° celles travaillant chez des fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'Asile ; 3° les convalescentes envoyées par les hôpitaux de Paris et de la banlieue ; 4° les convalescentes envoyées par les bureaux de bienfaisance de Paris ; 5° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescentes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories.

M. Millard ✻, *directeur.*

Commission consultative

MM. Ribouet GO※, *président honoraire à la Cour des comptes*, prés.
Sébert ※, *ancien président de la chambre des notaires de Paris, et membre de l'Assemblée nationale.*
Aubry-Vitet.
Pascalis ※, *conseiller d'État.*
Ducrey, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
Gouin (O※), *prés. de la ch. de com., et m. du cons. munic. de Paris.*
Christofle, *membre du conseil municipal de Paris.*
Leloup de Sancy ※, *ancien auditeur au conseil d'État.*

Service de l'administration.

M. Fémeau, *receveur économe.* | M. Viel, *architecte.*

Service du culte.

M. l'abbé de Busserole, *aumônier.*

Service de santé.

M. Morgon (O※), *médecin résidant.* | M. Chairon ※, *médecin inspect. consultant.*

HOSPICE NATIONAL DU MONT-GENÈVRE.

Cet établissement, situé sur la montagne de ce nom, dans l'arrondissement de Briançon, sert de refuge momentané, pendant les temps de tourmente ou de neige, aux voyageurs qui vont de France en Piémont par la route nationale d'Espagne en Italie. Cette maison hospitalière, dont l'origine remonte au XIVe siècle, possède quelques propriétés rurales dont les revenus, joints à une subvention de l'État, lui permettent de venir annuellement en aide à 4,500 voyageurs, la plupart indigents.

M. l'abbé Faure, *directeur-économe.*

Commission consultative. MM.

M. le Sous-Préfet, de Briançon, *président.*
Ayasse, *président du tribunal civil de Briançon.*
Giraud, *notaire.*
Evariste Chancel, *manufacturier à Briançon.*
Harmand, *maire de Briançon.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS DE CHAMBÉRY.

Cet établissement, destiné à l'éducation des jeunes sourds muets des deux sexes, était une institution royale des États sardes. Il a été classé parmi les établissements généraux de bienfaisance et d'utilité publique par un décret en date du 17 octobre 1861. Il a été installé dans un domaine rural près de Chambéry. Les élèves y sont principalement dirigés vers la pratique d'une profession agricole. L'enseignement et la surveillance sont confiés aux Frères de la congrégation de l'Instruction chrétienne. Les jeunes sourdes forment une section spéciale dans le couvent tenu à Chambery par les religieuses du Sacre Cœur.

M. l'abbé Rieffel, *directeur.*

Commission consultative. MM.

De Martinel, *vice-président.*
Tournier ※, archiprêtre, *curé de Saint-François.*
De Saint-Sulpice, *chanoine.*
Le Gal Rolland (O※).
Dénarié ※, *conseiller à la cour d'appel de Chambéry.*
De Tours ※, *idem.*
Goybet, *avocat, membre du conseil général de la Savoie,* secrétaire.

Service de l'administration.

M. Petit, receveur municipal, *receveur.* | M. Mourniac, frère Onésime, *économe.*

SECTION II.

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

SOCIÉTÉ DES PRÊTS DE L'ENFANCE AU TRAVAIL.

(SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.)

Décret du 26 avril 1862.

La Société a pour but soit de faire des prêts destinés à faciliter aux travailleurs l'achat des instruments, outils, ustensiles et autres objets mobiliers ou matières premières, et à leur venir en aide pour les besoins accidentels ou temporaires. — La Société se compose de fondateurs et d'associés. — Les fondateurs sont les personnes, en nombre indéterminé, qui versent une somme de 100 francs une fois payée, et annuellement celle de 10 francs. Les associés se composent de tous les enfants âgés de moins de 18 ans qui versent 10 centimes par semaine. L'administration est confiée à un conseil supérieur représentant de plein droit tous les associés; à des comités locaux. — Les fonds de la Société sont déposés au Crédit foncier.

Le maximum des prêts qui pourront être faits à un seul emprunteur est fixé tous les ans par le conseil supérieur.

CONSEIL SUPÉRIEUR.

Composition du Conseil supérieur. MM.

N. . . ., président.
Fremy (GO✻), *gouverneur du Crédit foncier*, vice-président.
De Royer (G✻), *1er président de la Cour des comptes.*
Le Duc de Bassano (GO✻).
Laity (GO✻).
Schneider (G✻).
Busson-Billault (C✻), *avocat à la cour d'appel de Paris.*
Cte Le Hon (Léopold) (C✻).
Boinvilliers (GO✻).
Boulatignier (C✻), *ancien président de section au conseil d'État.*
Devienne (GO✻), *1er président de la Cour de cassation.*
Bayle-Mouillard (O✻), *ancien conseiller d'Etat.*
Duquesnay ✻, *évêque de Limoges.*
Denière (C✻), *ancien président de la chambre de commerce de Paris.*
Fère (O✻).
Isidor ✻, *grand-rabbin du consistoire israélite de France.*

Commission permanente. MM.

Bayle-Mouillard (O✻).
Boulatignier (C✻).
Devienne (GO✻).

Bureaux du secrétariat. MM.

Ernest Boysse ✻, *secrétaire du Conseil supérieur.*
Voise (Émile), *surveillance du remboursement des prêts et secrétariat.*

Le Conseil supérieur de la Société des Prêts de l'Enfance au travail et la Commission permanente se réunissent à *l'Hôtel du Crédit foncier de France*, rue Neuve-des-Capucines, 19.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

Rue du Bac, 53.

La Société, reconnue d'utilité publique par décret, a pour objet de porter assistance aux naufragés sur les côtes de France, de propager les principes et les procédés de nature à sauvegarder l'existence des navigateurs en danger, et d'étudier les causes des sinistres maritimes ainsi que les mesures à prendre pour en diminuer le nombre. — Elle se met en relations avec les sociétés locales établies sur le littoral, et organise, sur les côtes, des postes pourvus des divers engins de secours. Elle examine les questions relatives à la sécurité des navigateurs, et procède aux expériences qui lui paraissent nécessaires. — La Société décerne des médailles, des diplômes et des récompenses pécuniaires aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement dans les naufrages, ou par des services éminents rendus à la Société. Elle accorde, en outre, des secours aux familles des marins-sauveteurs de la Société, victimes de leur dévouement dans des actes de sauvetage.

Services rendus jusqu'au 31 décembre 1873.

Nombre de personnes sauvées avec les engins de la Société		857
Nombre de navires sauvés	64	
Nombre de navires secourus	262	
Nombre de personnes sauvées par des actes de dévouement pour lesquels la Société a décerné des récompenses		184
TOTAL DES NAVIRES SAUVÉS OU SECOURUS	326	
TOTAL DES PERSONNES SAUVÉES		1041

Récompenses décernées.

Médailles d'or	7	Médailles de bronze	148
Médailles d'argent	51	Diplômes d'honneur	220

Sommes dépensées pour achat de matériel	917,668 fr.
— — pour indemnités et récompenses aux sauveteurs	129,989
Total	1,047,657 fr.

La Société se compose : de bienfaiteurs, de fondateurs, de donateurs et de souscripteurs annuels. Le titre de bienfaiteur peut être décerné à toute personne qui lui fait un don important, ou lui rend un grand service. — Sont fondateurs, ceux qui apportent à la Société une somme de 100 fr. au moins, ou qui versent annuellement une cotisation de 20 fr. — Sont donateurs, les personnes qui font à la Société un versement une fois opéré d'une somme inférieure à 100 fr. — Sont souscripteurs annuels, les personnes don. les versements annuels sont inférieurs à 20 fr.

La Société est administrée par un conseil chargé de la direction morale et matérielle de l'Œuvre et composé de 40 membres, renouvelables chaque année par cinquième.

Sont présidents d'honneur : le Ministre de la marine et des colonies, le Ministre des travaux publics, le Ministre des finances.

Le Conseil d'administration nomme chaque année un comité de neuf membres pris dans son sein, l'un desquels représente la Société, avec le titre d'administrateur délégué.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Présidents d'honn^r. Le Ministre de la marine et des colonies.
Le Ministre des travaux publics
Le Ministre des finances.

Président. Le Vice-Amiral B^on de la Roncière-le-Noury, G ✻)

Vice-Présidents.
S. Ém. le cardinal de Bonnechose (C ✻), archevêque de Rouen.
M. le duc de Bassano (GO ✻).
M. le duc de Clermont-Tonnerre ✻.
M. le B^on Théod. Gudin (C ✻), peintre de la marine.

Membres du Conseil. MM.

Duc d'Albuféra (C❋).
Barbier (GO❋).
Behic (G❋), président de la Compagnie des Messageries maritimes.
Vandal (C❋) président de la Compagnie générale transatlantique.
Gabriel Benoît Champy ❋, avocat-conseil de la marine.
Mis de Béthisy ❋.
B. A. Bloch, négociant.
Caulet de Longchamp ❋, chef de divis. au ministère des travaux publics.
De Courcy ❋, administrateur de la Compagnie d'assurances générales maritimes.
Jules de Crisenoy (O❋), préfet de l'Aisne.
D'Ariste (GO❋), président de la Compagnie des chem. de fer de l'Est.
Delmas (O❋), administrateur des douanes en retraite.
G. Delvigne (O❋).
Desmerliers de Longueville (O❋), capitaine de frégate en retraite.
Dumoustier de Frédilly (O❋), directeur du commerce intérieur.
Dupuy de Lôme (GO❋), membre de l'Institut.
Emmery (O❋), ingénieur en chef, sous-directeur de l'École des ponts et chaussées.
De Fleuriau.
Forquenot ❋, ingénieur des constructions navales en retraite.
Fremy (GO❋), gouverneur du Crédit foncier.
Cte d'Hautpoul.
Hennequin (C❋), trésorier général des invalides de la marine.
Jurien de la Gravière (GO❋), vice-amiral, directeur du dépôt des cartes et plans de la marine.
G. Lafond ❋, ancien ministre plénipotentiaire.
Bon Larrey (GO❋).
Alfred Le Roux (GO❋), président du conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest.
Meurand (C❋), directeur aux affaires étrangères.
Mis de Montaignac (GO❋), contre-amiral, memb. de l'Assemblée nat., ministre de la marine.
Moulac (GO❋), vice-amiral, préfet maritime à Rochefort.
A. Petitdidier ❋, armateur.
Duc de Polignac.
A. Revenaz ❋, administrateur des Messageries maritimes.
Reynaud (C❋), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur du service des phares.
Sichel de Meer-Dervoort.
Mis de Turenne ❋.

Membres du Comité. MM.

Le Président du Conseil préside de droit les séances du Comité lorsqu'il y assiste.

Reynaud, *président.*	Emmery.
Dumoustier, *vice-prés. admin. dél.*	Bon Larrey.
Bloch.	Mis de Montaignac.
Caulet de Longchamp.	A. Petitdidier.
Delmas.	Amédée Revenaz.

Camille Doré ❋, ancien lieutenant de vaisseau, délégué du Comité.
Ragiot (O❋), lieutenant de vaisseau, inspecteur de la Société.

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES,

Siégeant à Paris, rue de Matignon 19

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 23 juin 1866.

Elle adhère à la Convention de Genève (22 août 1864) signée par 22 États : Autriche, Bade, Bavière, Belgique, Danemarck, Espagne, Etats romains, France, Grande Bretagne, Grèce, Hesse, Italie, Mecklembourg-Schwerin, Pays-Bas, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Suède et Norvége, Suisse, Turquie, Wurtemberg.

Elle a pour objet de concourir, par tous les moyens en son pouvoir, au soulagement des blessés et des malades, sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux. Elle est destinée à devenir, en temps de guerre, l'auxiliaire du service sanitaire dans les armées de terre et de mer. Elle forme, en quelque sorte, la réserve de ce service.

Elle provoque, en France et dans toutes possessions françaises, la formation de comités sectionnaires. Elle en comptait 440 pendant la guerre. Quatre vingt seize se sont maintenus depuis la paix et sont en voie de constituer des sous-comités. Elle entretient aussi des relations suivies avec les nombreux Comités de secours aux blessés militaires institués en Europe.

Elle se compose de *Membres fondateurs* versant une cotisation annuelle de 30 francs, et de *Membres souscripteurs* dont la cotisation annuelle est de 6 francs.

Elle est administrée par un conseil siégeant à Paris, sous la présidence honoraire des ministres de la guerre et de la marine. Ce conseil est composé de cinquante membres choisis parmi les *fondateurs*, élus pour cinq ans par l'Assemblée générale et toujours rééligibles. Il est renouvelé chaque année par cinquième. Il nomme un président, des vice-présidents, un secrétaire général et un Trésorier.

Services rendus pendant la guerre 1870-1871

Elle a organisé 18 ambulances de campagne, 16 ambulances volantes, 8 hôpitaux permanents.

Elle a évacué dans l'intérieur de la France plus de 8,000 blessés et malades; elle a ramené en France plus de 6,000 blessés et malades prisonniers en Allemagne; grâce à son puissant concours plus de 180 monuments ont été élevés à la mémoire des militaires morts en Allemagne pendant leur captivité. Sans compter les militaires soignés par les comités sectionnaires et les comités départementaux, les chiffres statistiques prouvent que le comité central a donné des soins à plus de deux cent mille blessés ou malades.

Pendant la paix, ses travaux se répartissent entre trois comités.

Comité des secours.

Il distribue chaque année des secours aux blessés ou malades nécessiteux.

Il donne des appareils aux amputés. — Il concourt au traitement des convalescents dans les établissements d'eaux thermales.

Comité des études.

Il travaille à l'amélioration de tous les éléments du matériel des ambulances de terre et de mer. Il stimule les inventions par la voie des concours publics. — Il organise des expositions en France et prend part aux expositions internationales. — Il prépare des cadres permanents pour le personnel hospitalier.

Comité départemental.

Il étudie les questions relatives à l'organisation des services dans les départements, et donne son avis sur les mesures à prendre en conséquence.

Comité des finances.

Il contrôle la comptabilité, discute préalablement les crédits, détermine le budget annuel.

Le *Bureau* veille à l'exécution du règlement et publie un *bulletin* périodique envoyé aux membres fondateurs ou souscripteurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Présidents honoraires.	Le Ministre de la guerre. Le Ministre de la marine et des colonies.
Président	S. A. R. Mgr le Duc de Nemours (G✻), *général de div.*
1er *Vice-président.* .	M. Le Vte de Melun (O✻).
2e *Vice-président.* .	M. Berthier.
Secrétaire général .	M. Le Co de Beaufort ✻.
Secrétaires	MM. Monod (Alfred) ✻. Le Dr Riant ✻.
Trésorier général . .	M. le Bon Alphonse de Rothschild (O✻).

Membres du Conseil. MM

Albert.
Benoit Champy (O✻).
Berthier (O✻).
Bethisy (le Mis de) ✻.
Boinet (le Dr) (O✻).
Bussierre (Bon Léon de) (C✻).
Cazalas (le Dr) (C✻).
Cazenove (Léonce de) ✻.
Chabaud la Tour (le Gén[l] Bon de) (G✻), *vice-président.*
Chenu (le Dr) (C✻).
Demarquay (le Dr) (C✻).
Despaulx-Ader (le Dr) ✻.
Drouyn de Lhuys (G✻), *vice-président.*
Ellissen (Albert) ✻.
Flaxland (Ed.) ✻.
Huber-Saladin (C✻).
Kœnigswarter (Louis) ✻.
Le Camus (Émile) ✻.
Lefèbure (Constant).
Lesseps (Ferdinand de) (G✻).
Madre (le Cte de) ✻.
Magnieu (le Vte de) ✻.
Menu de Saint-Mesmin ✻.
Monnier (Frédéric) (O✻).
Pages (le Bon Hérald de) ✻.
Rességuier (le Cte de).
Ricord (le Dr) (GO✻)
Riencourt (le Co de).
Robert (l'intendant général) (G✻).
Rohan-Chabot (le Cte F de) ✻.
Salles (Hippolyte) ✻.
Sanson (l'intend[t] milit[re]) (O✻).
Sérurier (le Cte) (O✻).
Sessevalle (A. de) ✻.
Tagnard (O✻).
Tarbé (Edmond) ✻.
Vernes d'Arlandes (O✻).
Wurtz (le Dr) (C✻).
Wolf (l'intend[t] gén[l]) (GO✻).

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE DE FRANCE.

Fondées en 1788 par la reine Marie-Antoinette.

Ces sociétés, dont le nombre est susceptible d'augmentation, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins et de les obliger à allaiter, elles-mêmes, leurs enfants. — Les sociétés actuellement existantes sont au nombre de 78. Elles sont établies dans les villes ci après :

Albi.
Alençon.
Amiens.
Angers.
Angoulême.
Arles.
Arras.
Auch.
Auxerre.
Avignon.
Bar-le-Duc.
Besançon.
Bordeaux.
Bourg.
Bourges.
Bourgoin.
Brest.
Caen.
Calais.
Carcassonne.
Castres.
Châlons-sur-Marne.
Charenton-le-Pont.
Chartres.
Châteauroux.
Cosne.
Dijon.
Douai.
Draguignan.
Elbeuf.
Evreux.
Issoudun.
Le Châtre.
La Guerche.
La Roche-sur-Yon.
La Rochelle.
Lavaur.
Le Mans.
Lille.
Limoges.
Lyon.
Manosque.
Marseille.
Mayenne.
Mazamet.
Montauban.
Montpellier.
Moulins.
Nantes.
Narbonne
Nevers
Niort.
Orléans.
Paris (*Voir adresses*)
Pau.
Poitiers.

Reims
Rennes
Rhet l.
Rochefor
Rouen.
St-Brieuc.
St-Dizier
St Lô
S e Menehould.
St-Omer.
S -P erre les-Calais
St-Yrieix.
Sedan.
Toulon.
Toulouse.
Tours.
Troyes.
Valenciennes.
Vannes.
Verdun.
Versailles.
Vitré.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

Vice-présidentes — Mmes La Dsse de Mouchy, boulev. de Courcelles, 33.
La Dsse de Padoue, rue de Courcelles, 45.
La Csse Walewska, rue François Ier, 6.
Devinck, rue St-Honoré, 175.

Secrétaire. . . . . Delachaussée. rue des Francs-Bourgeois, 54.
Vice-secrétaire . . Lenoir. boulevard du Temple, 52.
Trésorier. . . . . . M. Thelier, *banquier*, rue Chauchat, 10.

On souscrit au bureau de la Société, rue Chauchat, 10.

Dames protectrices ayant mission spéciale de recueillir des offrandes.

Mmes.

Baroche, boulevard Haussmann, 85.
Bazaine (la Mle), avenue d'Iéna, 63.
Bazin, rue de Ménars, 8.
Bourée, boulevard Malesherbes. 50.
Bouruet-Aubertot (Victor), rue Ventadour, 3.
Cahen (Louis), r. Royale St-Honoré, 11.
Canrobert (la Mle), r de Marignan, 11
Caraman (la Comtesse de), rue de Courcelles, 45.
Chéronnet, rue de Berry, 23.
Cibiel (Alfred), rue de l'Elysée, 8.
Daguin, rue Castellane, 4.
Denière, boulevard Malesherbes, 29
Drouin, rue Sainte Croix-de-la-Bretonnerie, 21.
Edissen, boulevard Haussmann, 77.
Failly (la Csse de), rue de Marignan, 3
Favard, rue de Morny, 61.
Flamant, boulevard de la Madeleine, 17.
Forcade La Roquette (de), boulevard Suchet, 14 *bis*
Furtado-Heine, rue de Monceau, 28.
Grellou (Henri), rue François Ier, 23.
Halphen (Joseph), rue Le Peletier, 6.
Jaucourt (la Csse de), r. de Varennes, 62
Kleczkowska (la Csse), r. de Morny, 69.
Las Marismas (la Mise de), rue de l'Elysée, 10.
Luçay (la Vsse de), r. de Varennes. 90.
Lambrecht, avenue de Sceaux, 20 (Versailles).
Mac-Mahon (la Mle de), rue de Belle-Chasse, 70.
Mahou, rue de la Victoire, 62.
Malakoff (la Dsse de), rue du Centre, 15
Moisson, rue Caumartin, 22
Mure, avenue des Champs-Elysées. 50.
Montmorency (la Dsse de), rue de l'Elysée, 18.
Pereire (Isaac), rue du Faubourg-Saint-Honoré. 35.
Poilly (la Bne de), rue du Colysée. 5
Pothuau, rue Lafayette. 9. à Versailles
Rothschild (la Bne Gustave de), rue Laffite, 23.
Standish, rue Domont-d'Urville, 17.
Stern (Salomon), rue Abbatucci, 57.
Tascher la Pagerie (la Dsse de).
Trévise (la Dsse de), rue de Morny, 34.
Weber, rue de Berlin, 11.

Liste des dames administrantes

chargées de distribuer des secours dans les 20 arrondissements de Paris.

1er arrondissement. — LOUVRE.

Quartiers.	Mmes.	Demeures.
1 *St-Germ.-l'Auxerrois*	Létellier . .	Quai de la Mégisserie, 20.
2 *Les Halles.*	Schneider	Rue Bourbon, 1.
3 *Palais-Royal* . .	Mousset	Rue de Rivoli, 232.
4 *Place Vendôme* . . .	Devinck.	Rue St-Honoré, 175.

2e arrondissement. — BOURSE.

	Quartiers.	Mmes.	Demeures.
5	*Gaillon*	Louis.	Rue de la Victoire, 94.
	Vivienne		
7	*Mail*.	Drouyn de Lhuys . . .	Rue François Ier, 47.
8	*Bonne-Nouvelle* . .	Bontemps.	Rue de Verneuil, 50.

3e arrondissement. — TEMPLE.

9	*Arts-et-Métiers* . .	Walewska.	Rue François Ier, 6.
10	*Enfants-Rouges* . .	Deslandres.	Rue des Vosges, 10.
11	*Archives*	Salmon	Rue Saint-Lazare, 91.
12	*Ste Avoye*	Gustave Salmon . . .	Boul. des Filles-du-Calvaire, 20

4e arrondissement. — HÔTEL-DE-VILLE.

13	*St-Merri*	Moinery (Félix) . . .	Rue de Rivoli, 80
14	*St-Gervais*	Delachaussée	Rue des Francs-Bourgeois, 54
		Desouche	Rue de Birague, 16.
15	*Arsenal*.	De Charnacé (Paul) .	Rue Charles V, 15
16	*Notre-Dame*. . . .	Vesse Armand de Lescalopier.	Quai de Béthune, 26 (île St-Louis

5e arrondissement. — PANTHÉON.

17	*St-Victor*.	De Faucompret (Paul) .	Rue de la Vieille-Estrapade, 15.
18	*Jardin-des-Plantes*.	Sajou.	Rue des Anglaises 20
19	*Val-de Grâce* . . .	Michau	Boulevard St-Michel, 81.
20	*Sorbonne*	Bertrand (veuve Ch.). .	Rue de Condé, 14.

6e arrondissement. — LUXEMBOURG.

21	*Monnaie*	Cesse Pajol	Quai d'Orsay, 69.
22	*Odéon*	Dsse de Cambacérès. . .	Rue de l'Université, 21.
23	*V.-H. des Champs*.	Fayolle	Rue de Grenelle St-Germain, 89
24	*St-Germain-des-Près*	Corbet	Rue de l'Université, 74.

7e arrondissement. — PALAIS-BOURBON.

25	*St Thomas-d'Aquin*.	Coustou.	Rue du Bac, 101
26	*Invalides*	Dsse d'Estissac. . . .	Rue Saint-Dominique, 102.
27	*Ecole Militaire*. . .	Mise de Boisgelin . . .	Rue St-Dominique, 106.
28	*Gros Caillou* . . .	Vsse de Perthuis. . . .	Rue de l'Université, 31.

8e arrondissement. — ÉLYSÉE.

29	*Champs-Elysées*. .	Bne d'Avril.	Avenue Joséphine, 83.
30	*Faubourg du Roule*.	Vtesse de Maupéou . .	Rue Cambacérès, 11.
31	*Madeleine*.	Guilhiermoz	Rue Boissy-d'Anglas, 9.
32	*Europe*.	Maurice Cottier . . .	Rue de la Baume, 11.

9e arrondissement. — OPÉRA.

33	*St-Georges*	Arène	Rue Fontaine-St-Georges, 42.
34	*Chaussée-d'Antin*. .	Chauchat	Boulevard Haussmann, 121.
35	*Faub.-Montmartre* .	Philippe Hottinguer. . .	Rue Laffitte, 14.
36	*Rochechouart* . . .	Legrand	Rue Laffitte, 49.

10e arrondissement. — ENCLOS-SAINT-LAURENT.

37	*St Vincent-de-Paul*.	Estave-Raimbert . . .	Boulevard de Strasbourg, 19.
38	*Porte-St-Denis* . .	Béchet	Boulevard de Strasbourg, 19
39	*Porte-St-Martin*. .	Lasson.	Boulevard Magenta, 40.
40	*Hôpital-St-Louis*. .	Dupont-Journet . . .	Rue Albouy, 12.

11e arrondissement — POPINCOURT.

Quartiers.	Mmes.	Demeures.
41 *Folie-Méricourt*	Lenoir	Boulevard du Temple 32.
42 *St-Ambroise*	Henry	Boulevard Saint-Martin, 12.
43 *La Roquette*	Nizerolle	Rue Amelot, 14.
44 *Ste-Marguerite*	Denis de Hansy	Rue Beautreillis, 6.

12e arrondissement — REUILLY.

45 *Bel Air*	Lebtanc	Rue du Rendez-vous, 25
46 *Picpus*	Motet	Rue de Charonne, 161.
47 *Bercy*	Fortier-Beaulieu (A.)	Rue de Charenton, 241.
48 *Quinze-Vingts*	Jeannel	Rue de Charenton, aux Quinze-Vingts.

13e arrondissement. — GOBELINS.

49 *Salpêtrière*	Vsse de la Panouse	Quai d'Austerlitz. 57.
50 *Gare*	D'Enfert	Rue des Saints-Pères, 85.
51 *La Maison-Blanche*	Bouvery	Avenue d'Italie, 21.
	Dumesnil	Rue Dumeril, 1.
52 *Croulebarbe*	Vigneron	Rue du Moulin-de-la-Pointe, 43
	Decaux	Rue N.-D des-Champs, 17.

14e arrondissement. — OBSERVATOIRE.

53 *Montparnasse*	Richefeu jeune	Boulevard Montparnasse, 140.
54 *La Santé*	Pallard	Rue de la Tombe-Issoire, 84.
55 *Petit-Montrouge*	Montazeau	Avenue d'Orleans, 52
56 *Plaisance*	Bolay	Rue du Moulin-de-Beurre, 12.
	Rouget	Rue Mazagran, 9.

15e arrondissement. — VAUGIRARD.

57 *St-Lambert*	Bournisien	Rue Blomet, 130
58 *Necker*	Ossude	Rue Saint-Dominique, 166.
59 *Grenelle*	Gondry	Rue du Commerce, 69.
60 *Javelle*	Fourcade	Rue d'Amsterdam, 67.

16e arrondissement. — PASSY.

61 *Auteuil*	Bne Bartholdi	Rue Raynouard, 21.
62 *La Muette*	Gabriel Delessert	Rue Reynouard, 19 (Passy).
63 *Porte Dauphine*	Csse J. Nadaillac	Rue Raynouard, 13 (Passy)
64 *Des Bassins*	Csse de Laborde	Rue Bitlaud, 5.

17e arrondissement. — BATIGNOLLES.

65 *Ternes*	Csse de Vallabregue de La vœstine	Couvent de l'Assomption, à Auteuil.
66 *Plaine de Monceaux*	De Monbel	Place Lévis, 7 (Batignolles).
67 *Batignolles*	Souchard de Lavoreille	Rue Truffaut, 28 (Batignolles)
68 *Epinettes*	Baron jeune	Rue Liot, 3 (Batignolles).

18e arrondissement. — BUTTE-MONTMARTRE

69 *Grandes-Carrières*	Labat	Rue Marcadet, 89 (Montmartre)
70 *Clignancourt*	Bne Michel de Tretaigne	Rue Marcadet, 112 (Montmartre)
71 *Goutte-d'Or*	Dsse de Mouchy	Boulevard de Courcelles, 33
72 *La Chapelle*	Hébert	Rue des Roses, 16 (La Chapelle)

19e arrondissement. — BUTTES-CHAUMONT.

73 *La Villette*	Le Baudy	Rue d'Amsterdam, 81.
74 *Pont-de-Flandres*	Gallet	Rue Saint-Lazare, 94.
75 *Amérique*	Julliany	Rue Haxo, 145.
76 *Combat*	Leger	Rue de Tournon, 4.

20e arrondissement. — MÉNILMONTANT.

Quartiers.	Mmes.	Demeures.
77 *Belleville*.	Mlle de Lillers. . . .	Avenue Montaigne, 23.
78 *St-Fargeau*.	Bodsom.	Rue de Ménilmontant, 141.
79 *Père-Lachaise*. . .	Mignot (Arthur) . . .	Rue Saint-Ambroise, 48
80 *Charonne*.	Topart	Rue Saint-Blaise, 62 *bis*

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE.

Maison de famille, rue de Crillon, 15.

La *Société des Amis de l'Enfance* s'est formée dans l'année 1828 pour venir au secours des jeunes garçons pauvres. Les enfants adoptés dès l'âge de 8 ans sont placés dans des pensions où ils reçoivent l'instruction nécessaire à l'exercice d'une profession industrielle; à 12 ans, ils entrent ensuite dans des ateliers d'apprentissage. Pendant tout le temps de leur éducation et de leur apprentissage, la Société ne cesse de veiller sur eux.

170 jeunes garçons sont élevés en ce moment.

La souscription annuelle est de 6 francs.

Le ministère de l'instruction publique, le ministère de l'intérieur et le conseil municipal remettent annuellement une somme destinée à l'éducation des enfants.

La Société est administrée par un conseil général et par des comités.

Toutes les demandes d'admission doivent être adressées à M. le secrétaire général de la Société, à la maison de famille de la Société, rue de Crillon, 15.

Président. . . . . M. le comte L. de Bethune
Trésorier. . . . . M. Verzinay.
Secrétaire général. M. Adrien Cremant ✻

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE POUR LES JEUNES DÉTENUS ET LES JEUNES LIBÉRÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

FONDÉE EN 1833, RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1843.

Rue de Mézières, 9

La Société se propose de maintenir dans les habitudes d'une vie honnête et laborieuse les enfants du sexe masculin sortis par libération des maisons d'éducation correctionnelle de la Seine. — Elle se charge également de la surveillance des jeunes détenus qui peuvent lui être remis par l'autorité administrative, avant l'époque de leur libération, aux conditions réglées entre le ministre de l'intérieur et la Société. Dans ce but, elle s'occupe de compléter l'instruction morale et religieuse de ces enfants; elle leur procure un placement ou un apprentissage, et les confie au patronage des membres de la Société désignés à cet effet. Elle a, s'il est nécessaire, des lieux d'asile pour ceux de ses patronnés malades ou sans ouvrage qui n'ont personne pour les recueillir, ou qui ne peuvent être reçus dans les établissements publics.

La Société se compose de souscripteurs, de donateurs et de patrons. Les souscripteurs sont ceux qui versent ou prennent l'engagement de verser, pendant une ou plusieurs années, dans la caisse de la Société, la somme dont ils fixent eux-mêmes la quotité en souscrivant. Le titre de donateur est acquis à tout souscripteur dont la cotisation annuelle s'élève à 100 francs au moins, avec engagement de continuer sa souscription pendant trois ans. Les patrons sont les souscripteurs ou donateurs qui déclarent consentir à continuer leur engagement pendant trois années, et à se charger pendant le même temps des enfants dont la surveillance leur sera confiée par la Société. Le patron contracte l'obligation de recevoir à leur sortie de prison, de placer, surveiller et secourir, avec les ressources que la Société met à sa disposition, les enfants qui lui sont confiés.

Toutes les lettres et correspondances doivent être adressées à l'Agent général.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

M. le Ministre de la justice.
M. le Ministre de l'intérieur.
M. le Préfet de la Seine.
M. le Préfet de police
Mgr. l'Archevêque de Paris.

VICE PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Charles Lucas (C✻), *membre de l'Institut, anc. insp. gén. des prisons.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président..... M. Perrot de Chezelles aîné ✻, *cons. hon. à la Cour de cassation*

Vice-présidents... M Musnier de Pleignes (O✻), *cons. hon. à la C^r des comptes*. M Désormeaux (O✻, *doct. en méd., chirur. de l'hôp Necker*

Secrétaire général. M Victor Bournat *docteur en droit, avocat à la cour d'appel*

Secrét. gén adj.... MM. Monsarrat, *juge au tribunal de 1re instance de la Seine*; Helbronner, *avocat, docteur en droit*

Trésorier..... M Arthur Mallet, *banquier*

Membres du Conseil. MM Parrot ✻, *docteur en médecine*; Damian ✻, *ce-devant honor. au tribunal de 1re inst*; Leven, *avocat*; Thomas, *subst du procur gén.*; Saunac ✻, *conseiller à la cour d'appel*; Pradines, *subst au tribunal de 1re inst.*; Angot des Rotours, *subst. au tribunal de 1re inst.*, Mollet, *ancien chef de bureau au minist. de la justice*; Joret-Desclozieres, *avocat a la cour d'appel.*

Agent général.

M. Charles Sallé, au siége de la Société, rue de Mézières, 9.

SOCIÉTÉ D'APPRENTISSAGE DE JEUNES ORPHELINS

La Société, reconnue comme établissement d'utilité publique, adopte, sans distinction de culte, place en apprentissage, habille et entretient les garçons de 11 ans orphelins de père et mère, ou de père seulement, ceux que leur père a abandonnés ou qu'il est, par impuissance légale ou par infirmité morale ou physique, hors d'état d'élever L'Œuvre donne à ses pupilles, chaque soir et tous les dimanches, dans son agence-école (rue des Quatre-Fils, n° 4), l'instruction élémentaire et l'éducation religieuse et morale; elle veille par chacun de ses membres à l'accomplissement de tous leurs devoirs. Chaque année, en assemblée générale publique, la Société rend compte de ses travaux et récompense ses pupilles Ce compte rendu est imprimé

Pour entrer dans la Société, il faut être présenté par deux de ses membres, s'engager au payement de la cotisation annuelle, dont le minimum est de 6 fr., et accepter les obligations du patronage Toute personne, en s'engageant à payer une subvention annuelle, pendant la durée de l'apprentissage, peut faire adopter immédiatement et hors tour un enfant remplissant les conditions prescrites par les statuts de la Société.

L'Œuvre a fondé entre ses anciens pupilles une association de secours mutuels, qui, sous le nom des *Amis d'apprentissage*, a été approuvée en 1860 par le Gouvernement

BUREAU ET COMMISSIONS POUR L'ANNEE 1873.

Président honor. — M. le duc de Cambacerès (GO✻).
Président — M. Lozouet ✻
Vice-présidents. — MM. F. Aronssohn, R. Dubail, de Calonne.
Secrétaire. — M Ach Normand
Vice-secrétaires — MM. du Chayla ✻, A Potron.
Trésorier — M. Edmond Mallet.
Conservateur des trousseaux — M. Berr.
Censeurs. — MM Henon, Jouye ✻, Dopfeld, Tallois.
Architecte. — M. de Calonne.
Rapporteur à l'assemblée générale. — M. le Dr Bécourt.
Commission des adoptions et placements — MM Pinaud, Von-Esch, Jouye ✻, Sanonet, Tallois.
Commission d'hygiène, d'instruction et de répression. — MM. André-Poncier ✻, Dr Alix, Dr Schloss, Senart, Thibault, Minoret (Eugène).
Commission de surveillance de l'école. — MM. Dubail, Normand, Tallois, Legrand.
Commission de la quête. — MM. du Chayla ✻ Serré père, Aronssohn, Potron.
Commission de la loterie. — M. le duc de Cambacerès (GO✻), MM. de Jouvenel ✻, Edmond Mallet, Aronssohn, Lozouet ✻.
Visiteurs généraux. — MM Ernest Fayniez, Jouye, Tallois, Aug Potron.
Commission des achats. — MM. de Calonne, Lefebvre, Sanonet, Berr.

Agence de la Société.

Rue des Quatre-Fils, 4, au Marais (de 8 heures à midi)

M. E Rousseau, *agent*.

1874. — Imprimé le 17 juillet 1874.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE PARIS.

Rue Coq-Héron, 9

La Caisse d'épargne est un établissement d'utilité publique, qui a pour objet de recevoir et de faire fructifier les économies qui lui sont confiées.

Les fonctions des directeurs, censeurs et administrateurs sont entièrement gratuites.

Les bureaux de la Caisse centrale sont ouverts tous les jours pour toutes les opérations. Ceux des succursales de Paris sont ouverts les dimanches et les lundis pour les versements, et ceux des succursales de la banlieue les dimanches seulement. On ne peut verser ni moins de 1 fr., ni plus de 300 fr. à la fois. Aucun versement ne peut être reçu sur un compte dont le crédit aura atteint *mille francs*. Les sommes reçues sont immédiatement versées à la Caisse des Dépôts et Consignations au compte de la Caisse d'Épargne. Chaque déposant devient ainsi propriétaire d'une somme équivalente à son avoir, à prendre à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'intermédiaire de la Caisse d'Épargne.

Les déposants dont le crédit est de somme suffisante pour acheter une rente de *dix francs* au moins peuvent obtenir, sur leur demande, par l'intermédiaire de l'administration de la Caisse d'Épargne, et sans frais, une inscription de rente au grand-livre de la dette publique.

Le Conseil des Directeurs fixe tous les ans, au mois de décembre, le taux de l'intérêt pour l'année suivante.

Le compte de chaque déposant est réglé annuellement. L'intérêt est ajouté au capital pour reproduire des intérêts jusqu'au maximum de 1,000 fr. Lorsque le compte a atteint ce maximum par la capitalisation des intérêts, si le déposant, pendant un délai de trois mois n'a pas réduit son crédit au-dessous de cette limite, l'administration de la Caisse d'Épargne achète pour son compte, et sans frais *dix* francs de rentes de la dette inscrite. Le terme commence à courir le dimanche qui suit le versement, et s'arrête au dimanche qui précède le jour désigné pour le remboursement. Chaque déposant peut retirer à volonté tout ou partie des sommes qui lui appartiennent. Les remboursements sont effectués dans les quinze jours de la demande, faite le dimanche ou le lundi. Les remboursements peuvent être demandés dans les succursales, mais ils ne sont effectués qu'à la Caisse centrale.

Les déposants qui changent de résidence peuvent obtenir le transfert de la totalité de leurs fonds sur une caisse d'épargne départementale, et réciproquement.

En cas de décès d'un déposant, les fonds appartenant à sa succession sont remboursés à ses héritiers ou ayants droit.

Nota — Toutes les lettres et réclamations doivent être adressées, franches de port, à l'Agent général, rue Coq-Héron, 9.

CONSEIL DES DIRECTEURS.

Président.

M. Bartholony (François) (O ✻), *pres. du cons. d'adm. des chem. de fer d'Orléans.*

Vice-présidents. MM.

Bourcret ✻, *ancien banquier.*
Davillier (Henry) (C ✻), *régent de la Banque, ancien président de la chambre de commerce.*
Moinery ✻, *ancien président du tribunal de commerce.*
Guyot de Villeneuve ✻, *membre du Conseil d'escompte de la Banque de France.*

Secrétaire.

M. Lefebvre (Francis) ✻, *ancien régent de la Banque de France.*

Vice-secrétaires. MM.

D'Eichthal (Adolphe) (O ✻), *ancien banq.*
Mocier, *anc. chef au minist. des finances*
Cte de La Panouse, *administrateur des chemins de fer d'Orléans.*
Thibaut (Germain) (O ✻), *ancien président de la chambre de commerce de Paris.*
André (Alfred) ✻, *banquier, régent de la Banque, membre de l'Assemblée nationale.*

Ms P. A. d'Harcourt (GO ✻), *ancien pair de France, ancien sénateur, présid. hon. à la Cour des comptes.*
Dessert (Edouard) (O ✻), *administrateur des chemins de fer de l'Ouest.*
Denière (✻), *anc. président du trib. de commerce, régent de la Banque.*
Devalois (Edouard), *propriétaire.*
Devinck (GO ✻), *ancien député, ancien président du tribunal de commerce.*

Dupont (Eugène) ✲, *notaire honoraire*
Duverger (Th.) ✲, *ancien directeur des douanes.*
Bon Hottinguer (Rodolphe), ✲, *banquier régent de la Banque.*
Houette (Pierre), *propriétaire.*
Larochefoucauld (Le Cte Hippolyte de) (C✲), *anc. ministre plenipotentiaire.*
Bon Alphonse Mallet ✲, *banquier, régent de la Banque.*
Cte Frédéric Pillet-Will, *banquier, régent de la Banque.*
Bon Alphonse de Rothschild (O✲), *banquier, régent de la Banque*
N....

Directeur honoraire.

M. Vuitry (G✲), *ancien ministre.*

Censeurs. MM.

Moreau (Frederic) O✲, *négociant, censeur de la Banque de France, juge au tribunal de commerce.*
Fagniez (Aimé), *ancien négociant.*
Clausse, *administrateur de la compagnie d'assurance* La Nationale.

Agent général.
M. Faudon (Remi).

Caissier.
M. de Sevelinges (Oscar)

CAISSE CENTRALE, RUE COQ-HÉRON, 9.

Il existe une succursale dans toutes les mairies de Paris, excepté aux 1er et 2e arrondissements, desservis par la Caisse centrale — Outre la succursale installée à la mairie de Montmartre (18e arrondissement) une autre succursale est établie dans le même arrondissement, Grande-Rue de la Chapelle, 61. — Une succursale est établie dans chacune des mairies des communes de la banlieue : Saint-Denis, Courbevoie, Neuilly, Passy, Boulogne, Aubervilliers, Levallois-Perret, Sceaux, Clamart, Ivry-sur-Seine, Vincennes, Choisy-le-Roi, Montrouge.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Reconnue par ordonnance du 27 septembre 1839.

Cette société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI. Elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des aliments aux indigents par l'établissement de fourneaux, à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris ; à aider divers établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, à patronner et soutenir les sociétés de prévoyance et de secours mutuels ; à distribuer des primes d'encouragement à des ouvriers méritants pour faciliter leur établissement

La souscription est de 40 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de portions d'aliments, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 40 francs dans la caisse de la Société. On peut, en outre, se procurer des bons d'aliments au prix de 0 fr. 10 c.

Un comité de cinquante membres titulaires, choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, et de vingt membres adjoints, nommés par le comité, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours, de surveiller les fourneaux et les dispensaires et de visiter les malades.

Président . . . . M. le duc de La Rochefoucauld (C✲).
Vice-présidents . M. Cauchy (O✲), *Membre de l'Institut.*
M. Legentil (Alex.) ✲.
Secrétaire . . . . M. Bercand.
Vice-secrétaire . . M. Delondre.
Trésorier . . . . . M. Devalois (Ed.).
Agent général : M. Laporte (Albert).

Les bureaux de la Société sont ouverts rue Saint-Honoré, 115, de 11 heures à 4 heures.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

1er Rue Cambacerès, 10.....	M Dechastelus, *agent* pour les 8e, 9e, 16e et 17e arrond.
2e Rue de Rondy, 3.....	M Boissonnet, *agent* pour les 3e, 4e, 10e, 18e, 19e arr.
3e Rue de la Roquette, 130..	M. Baget, *agent* pour les 11e, 12e, 20e arrondissements.
4e Rue Lacépède, 15.....	M Bleret, *agent* pour les 5e, 13e et 14e arrondiss
5e Rue de Sèvres, 79.....	M. Bongard, *agent* pour les 6e, 7e, et 15e arrondissem.
6e Rue Saint-Honoré, 115..	M. Laporte *agent* pour les 1er et 2e arrondissements.

Fourneaux et bureaux de distribution d'aliments.

Cour d'Aligre, rue Saint-Honoré, 123.	Rue Vandrezanne, 22.
Rue en Fauconnier, 9.	Rue Malesherbes, 20.
Rue de Sèvres, 42.	Rue de Reuilly, 77.
Rue Saint-André-des-Arts, 39.	Rue Alphonse, à Grenelle.
Rue Saint-Dominique, 187.	Rue de Villiers, 15, aux Ternes.
Rue de Château-Landon, 8.	

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Cette société, fondée le 1er sept 1807 par M. Micault de la Vieuville, a pour but : 1° le secourir la vieillesse, 2° de faire donner une éducation chrétienne, et apprendre un métier aux enfants des indigents, 3° de distribuer des secours à domicile aux familles malheureuses et principalement a des aveugles de la ville de Paris. La Société de la Providence remplit les trois buts de son institution; et depuis 1807 elle a distribué plus d'UN MILLION Chaque membre de la Société de la Providence souscrit annuellement pour une somme de 20 fr.

Conseil d'administration. MM

Cte de Bretteuil, *président*
Comte Adrien ✻, administrateur en chef de l'Asile de la Providence, *vice-président.*
Lafisse, *administrateur-trésorier*
Membres. — MM. le Mis de Béthisy ✻, Bonnet (Jules), Denormandie (Ernest), Laabe (Ernest), Cte Serurier (O✻).

Commission des secours.

Mme la comtesse de Flavigny, *présidente.*

N.B. *Pour les pensions et pour les secours*, s'adresser à M. Lafisse, rue de Rome, 23.

ASILE DE LA PROVIDENCE.

Rue des Martyrs, 77

Cet établissement, fondé en 1804 par M. et Mme Micault de la Vieuville, a reçu une existence légale par ordonnance du 24 décembre 1817. Il sert de retraite à 60 vieillards des deux sexes, qui y sont logés, nourris, blanchis, et soignés en cas de maladie.

Le prix de la pension est de 700 fr L'âge d'admission est 60 ans.

Administrateur en chef.

M. Adrien Cramail ✻, rue d'Alger 6.

Conseil d'administration MM.

Bon De Bray (Albert), rue Neuve-des-Petits-Champs, 99.
Cte de L'Espine, rue de Marignan, 18.
Lafisse, rue de Rome, 23.
Cte Serurier ✻, rue d'Argenson, 1

M L'abbé Delarc ✻, *chapelain.* | M. Piogey ✻, *médecin*, rue des Martyrs, 28.

Les bureaux d'administration de l'Asile sont établis à Paris, chez l'agent comptable.

M. Donatis, *agent comptable*, rue des Saints-Pères, 30, et rue de Grammont, 12.

SECTION III.

SERVICE GÉNÉRAL DES INHUMATIONS ET POMPES FUNÈBRES DE LA VILLE DE PARIS

(*Bureaux de l'entreprise, rue d'Aubervilliers, 104, ouverts de 8 h. du matin à 9 h. du soir. — Bureaux dans chaque mairie, ouverts de 9 heures et demie du matin à 4 heures du soir*).

L'Entreprise des Pompes funèbres dépend de la Préfecture du département de la Seine : elle est unique. Elle est surveillée par un inspecteur délégué par M. le Préfet. Son devoir est d'exécuter, sans aucun retard, tous les convois qui lui sont commandés, et ce, d'après les prix fixés par le tarif arrêté par le Gouvernement. Aucune inhumation ne peut avoir lieu que dans les cercueils en chêne ou en plomb, et même les bières en sapin, exclusivement fournis par l'Entreprise des Pompes funèbres, et portant une estampille apposée par l'Inspecteur du service.

L'inhumation des indigents est faite gratuitement.

Des voitures confectionnées exprès, et suivant les règlements sanitaires, sont toujours prêtes à partir pour le transport des corps hors Paris et à l'étranger. Les convois hors Paris sont faits avec le même soin et la même célérité que ceux de Paris, sans augmentation de prix.

M. Vafflard (Léon) ✻, *directeur du service.*

RÈGLEMENT DES DEUILS.

Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie noire et le petit deuil. On ne les porte que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

L'usage en France n'est pas que les père et mère portent le deuil de leurs enfants.

Les deuils ordinaires se partagent en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour oncles, tantes, cousins germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois. — *Habillement des dames.* — Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi. — *Habillement des dames.* Le premier mois, le vêtement de laine noire garni. Les six semaines suivantes, habillement noir de soie. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Pour un mari, un an et six semaines. Les trois premiers mois, vêtement de laine noire. Les six mois suivants, en soie noire. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour frère et sœur, deux mois. — *Habillement des dames.* Les premiers 15 jours, vêtement de laine noire; les 15 jours suivants, vêtement de soie noire; le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamants.

Pour oncles et tantes, trois semaines. — *Habillement des dames.* Les quinze premiers jours, la soie noire; les derniers jours, le petit deuil.

Pour cousins germains, quinze jours. — *Habillement des dames.* Les huit premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours. — *Habillement des dames.* Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germains, huit jours. — *Habillement des dames.* Les cinq premiers jours, en soie; les trois derniers jours, en petit deuil.

Les hommes portent un crêpe au chapeau pendant toute la durée des deuils. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

SECTION IV.

BUREAUX DE POSTE AUX LETTRES ET DE DISTRIBUTION; BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET POSTES SÉMAPHORIQUES

OBSERVATIONS SUR LES DEUX SERVICES.

POSTES. — Il est fait tous les jours à Paris, pour chacun des bureaux de poste dénommés ci-après et pour les bureaux de distribution *en correspondance directe avec cette ville*, des dépêches dont le *départ* s'effectue à 7 heures du soir (1). Il y a cette différence entre les *bureaux de poste* et les *bureaux de distribution*, que ces derniers ne reçoivent aucun envoi [illegible]

Voir pour les conditions d'affranchissement, envoi d'argent et règlement [illegible] p. 1135 et suiv (*Direction des postes du département de la Seine*).

TÉLÉGRAPHIE (2). — **Dispositions applicables au territoire continental de la France, à la Corse, à l'Algérie et à la Tunisie. Renseignements généraux.** — Il est permis à toutes les personnes de correspondre au moyen de [illegible] électrique, par l'entremise des fonctionnaires de l'Administration des lignes [illegible] ou des agents délégués par elle. L'administration peut toujours exiger qu'[illegible] établisse son identité. Les dépêches doivent être écrites lisiblement et [illegible] [illegible] peut être payée d'avance et dirigée sur un autre point que le [illegible] de la dépêche primitive. La personne qui se présente pour expédier une réponse doit se munir de la copie authentique de la dépêche qui en fait mention. Si le nombre [illegible] est inférieur au nombre des mots de la réponse, elle est remise au destinataire contre payement du complément de la taxe. On peut faire *suivre* une dépêche en la réexpédiant à [illegible] [illegible] de taxe, rédiger la dépêche en langage secret, ou la recommander, ou s'en faire accuser réception par le bureau destinataire, ou l'adresser à plusieurs destinataires dans une même [illegible] faire expédier au delà des lignes télégraphiques par poste, ou par exprès. Aucune dépêche ne peut être retirée de la transmission que par la personne qui l'a remise ou envoyée. [illegible] dance privée par la voie télégraphique.

Service de nuit. — Il n'est admis de dépêches de nuit qu'entre les bureaux ouverts d'une manière permanente pendant la nuit. Les seuls où ces bureaux sont établis sont désignés par la lettre N dans la nomenclature générale. Ces dépêches de nuit ne sont soumises à aucune surtaxe.

Taxes générales. — La taxe simple s'applique à une dépêche de 1 à 20 mots (augmentation de moitié par chaque dizaine ou fraction de dizaine excédante). — 1° Entre deux bureaux d'un même département, 60 c.; — entre deux bureaux du territoire continental de la France (hors les cas précédents), 1 fr. [illegible] entre un bureau du territoire continental de la France et un bureau [illegible] quelconque de France (y compris la Corse) et un bureau d'Algérie [illegible], 4 fr. 40 c.

Taxes spéciales. — 1° *Dépêches à faire suivre.* Il est perçu pour chaque réexpédition la taxe de transmission ordinaire. Cette taxe est recouvrée sur le destinataire. — 2° *Dépêches secrètes.* Elles donnent lieu au payement d'une taxe double. — 3° *Recommandation.* La taxe de recommandation est égale à celle de la dépêche. — 4° *Accusé de réception.* La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche [illegible] *Dépêches transmises.* Toute dépêche adressée à plusieurs destinataires dans la même ville acquitte, outre la taxe ordinaire, un droit de copie égal à autant de fois 50 c. qu'il y a de destinataires, moins un. — 6° *Copie.* L'expéditeur ou le destinataire qui veut obtenir copie d'une dépêche par lui envoyée, paye un droit de 50 c. par copie. — 7° *Port à domicile.* Dans [illegible] rivée : gratuit; hors du lieu d'arrivée [illegible] de poste : affranchissement gratuit, chargement, 50 c.; frais d'exprès, 50 c., pour chaque kilomètre. Cette taxe est due pour toute dépêche à porter en dehors des gares.

Compte des mots. — 1° Tout ce que l'expéditeur a inscrit sur sa minute pour être transmis entre dans le compte des mots. Toutefois, le nom du bureau de départ, la date, l'heure et le numéro de la minute du dépôt sont transmis d'office et inscrits sur la copie remise au destinataire. Ces indications ne sont pas taxées, à moins que l'expéditeur ne les maintienne

---

(1) [illegible] ont à l'hôtel des postes, à 9 heures 45 minutes du soir. [illegible] de Marseille, les vendredis, dimanches et mardis, [illegible] sur la France continentale ont lieu les mardis, mercredis et vendredis [illegible] dimanches.

(2) [illegible] Bureaux spéciaux et Postes sémaphoriques [illegible]

dans le corps de sa dépêche; dans ce cas, la date et le lieu d'origine doivent être transmis, et dans le préambule comme service, et dans la dépêche à la place où ils se trouvent sur la minute. — 2° Sont comptés, au contraire, dans le nombre des mots taxés : l'adresse, les indications relatives aux dépêches recommandées, avec réponse payée, avis de réception, remboursement, etc., les [illegible] de transport au delà des lignes télégraphiques (poste, exprès), la signature et, en un mot, tout renseignement transmis par l'expéditeur. — 3° Les mots composés formant, à ce titre, un article séparé du dictionnaire de l'Académie française, comme *aujourd'hui, après-demain, contre-ordre*, ne sont comptés que pour un mot. Les noms de rue, de commune, de département, quel que soit, d'ailleurs, le nombre de termes qui les exprime, les noms géographiques, le numéro des maisons, ne sont comptés que pour un mot, dans le corps de la dépêche comme dans l'adresse. Les noms de famille formés de plusieurs mots sont comptés pour le nombre de mots employés à les exprimer, qu'ils se trouvent dans le texte ou dans l'adresse de la dépêche; même règle pour la signature. — 4° Tout caractère isolé, lettre ou chiffre, compte pour un mot. — 5° Les nombres écrits en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédant. Les virgules qui séparent les chiffres, les barres de division, sont comptées pour un chiffre. Les lettres ajoutées aux chiffres pour désigner des nombres ordinaires comptent chacune pour un chiffre. — 6° Les traits d'union, les apostrophes, les signes de ponctuation, les alinéas, les guillemets et les parenthèses ne sont pas comptés. Les soulignés sont comptés pour un mot. Tous les signes que l'appareil doit exprimer par des mots sont comptés pour le nombre de mots employés à les exprimer.

NOMENCLATURE DES BUREAUX.

(FRANCE ET ALGÉRIE.)

Localités pourvues uniquement de bureaux de poste; localités pourvues à la fois de bureaux postaux et de bureaux télégraphiques ou électro-sémaphoriques.

(*Pour les Bureaux de poste simples et ruraux, voir page 1198.*)

Explication des signes et abréviations. — (T) Bureau desservi par l'État (c'est-à-dire non situé dans une gare de chemin de fer). — (T/C) Bureau desservi par chemin de fer. — (L) Bureau à service limité (c'est-à-dire ouvert dans la semaine, de 9 heures du matin à 7 heures du soir; le dimanche, de 8 à 10 heures et de 3 à 6 heures du soir). — (M) Service municipal, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir dans la semaine; de 8 heures et demie à 9 heures et demie du matin et de 5 heures à 6 heures du soir les dimanches et jours fériés. — (B) Bureau ouvert pendant la saison des bains seulement. — (BL) Bureau ouvert pendant la saison des bains avec service limité. — (BC) Bureau ouvert pendant la saison des bains, avec service complet. — (L/BC) Service complet pendant la saison des bains et limité le reste de l'année. — (L/HC) Service complet pendant la saison d'hiver et limité le reste de l'année. — (N) Service de nuit. — (N/2) Service prolongé jusqu'à minuit. — (*d*) Bureau de gare qui admet les dépêches de départ de toute provenance et n'admet celles d'arrivée que lorsqu'elles sont adressées en gare. — (*v*) Bureau de gare qui n'admet soit au départ, soit à l'arrivée, que les dépêches des voyageurs et des personnes résidant en gare. — (Éc.) Bureau établi aux écluses et aux barrages des canaux et rivières canalisées, admettant au départ toutes les dépêches et n'admettant à l'arrivée que les dépêches bureau restant. — (Sém.) Poste électro-sémaphorique ouvert au service télégraphique privé.

A

Abbeville (Somme)..... T
* Abel y (Indre-et-Loire) .....
Abis (Seine-et-Oise) ..... T/C
A [illegible] (Seine-et-Oise, ... T/C
* [illegible] (Haut-Savoie)
* Abo kir (prov. d'Oran)..... T
Ar [illegible] (Isère)..... T
Al [illegible] (Hautes-Alpes)..... T
[illegible] (Deux-Sèvres)..... T
Achères (Seine-et-Oise)..... T M
Acheux (Somme ..... T M
* Acy-en-Multien (Oise ..... T
Affreville (prov. d'Alger ..... T
A [illegible] ..... T/C
Agde (Hérault) ..... T
Agen (Lot-et-Garonne) ..... T
Ag [illegible] (Manche)..... Sém
Ag [illegible] ..... T
Aignan (Gers) ..... T M
[illegible] ..... T
[illegible] ..... T
Aigrefeuille (Loire-Inférieure) ..... T M
[illegible] ..... T
[illegible] ..... T M
Aiguebelette (Savoie) ..... T
Aigueperse (Puy-de-Dôme) ..... T M
Aigues-Mortes (Gard,..... T L
* Aigues-Vives (Gard)..... T M
* Aiguilles (Hautes-Alpes) ... T M
Aiguillon (Lot-et-Garonne) ... T M
Aiguillon-sur-Mer (Vendée)... T M
Aiguran de-la-Bouzanne (Indre,.. T M
A [illegible] ..... T
* Ai [illegible] (Gironde ..... T
* Ailevillers (Haute-Saône,.... T
Ailly-le-Haut-Clocher (Somme,..
Ailly-sur-Noye (Somme, ... T/C
Aimargues (Gard)..... T/C
Aime (Savoie)..... T
* Ain-Beda (prov. de Constant). T L
* Ain-Ben-an (prov. d'Alger)...
* Aïn-Temouchent (prov. d'Oran, T L
A [illegible] ..... T
Ainay-le-Vieil (Cher)..... T/C
A [illegible] ..... T
Aire-sur-l'Adour (Landes)..... T L
[illegible] ..... T
A [illegible] ..... T
A [illegible] ..... T M
A [illegible] ..... T M
Aix-d'Angillon (les) (Cher). ... T M
Aix-en-Othe (Aube) ..... T M
Aix-en-Provence (P [illegible] ..... T
Aix-les-Ba [illegible] ..... T
Aixe-sur-Vienne [illegible] ..... T M
* Aixeuay (Ve [illegible] .....
Ajaccio (Corse ..... T
A [illegible] ..... T
A [illegible] .....
Alais (Gard) ..... T
A [illegible] .....
Alban (Tarn .....
* Albaron (L) (B [illegible] .....
Albens (L) (S [illegible] .....
Albens (Savoie) .....
Albert (Somme, ...
Albertville (Savoie ..... T L
Albi (Tarn ..... T
A [illegible] .....
Albiac (Lot) ..... T
* Alet (Aude) ..... T
A [illegible] ..... T M
* Alger (prov. d'Alger)..... T
* Algrange (Moselle)
Alise (Côte-d'Or) .....
Allaire (Morbihan) .....
A [illegible] .....
Allanche (Cantal) .....
Allassac (Corrèze) .....
Allauch (Bouches-du-Rhône) .....
Allègre (Haute-Loire

Belves (Dordogne) T
Benet (Vendée) T
Benevent l'Abbaye (Creuse) T
Bene-Manoir (pro T L
Bény-Bocage (le (Calvad
*Bercenay-en-Othe T
Berck (Pas-de-C T M
Bercy (par de) (Sen T M
*Berd'huis (Orne)
Bergerac (Dord T
Berges (Nord T
Berlaimont (Nord T
Bernay-de-l'Eure (En T M
Berne (Haute-Vien T
Besançon (Doubs) T
Besse (Loire-Inférieu T
Besse (Sarthe) T M
Bessé T M
Bessines (Haute-Vienne) T
Bethune (Pas-de-C T
Betton (Ille-et-V T
*Beuvrages (Oise)
Beuvrages (Nord) T
Beuvrey (Aube) T
*Beuvray (Maine-et-L T
*Beuvron-en-A T
Beuxes (Vienne) T
Beuzeville (Eure) T M
Beuzeville T
Bevaix (Aller T
Beyfers (le) (Ard T
Bezons (Se T S/BL
Biard T
Biarritz T M
Bidart T
Bidon T
Bidon T
Billom (Puy-de-Dôme) T M
Binche (Côtes-du-Nord) T L
Bion (Isère T
Biot (le) (Var T
Biskra (prov de Constantine) T L
Bize (Aude) T M
Blain (Loire-Inférieure) T
Blainville T M
Blainville T
Blainville T
Blainville T

Conquet (le, (Finistère,
Cons-la-Grandville (M
Constantine (prov. de Const.)
Contes (Alpes-Maritimes)
* Contes (Savoie)
Contres (Loir-et-Cher
Corny (Somme)
Coolus (M
* Coray
Cormeilles (Eure)
Cormeilles (Seine-Inférieure)
Cormeilles (Seine-et-Oise)
Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise)
Cormicy (Marne)
Cormoiront (Vosges)
Cornaux (Aveyron)
Corps (Isère)
Corre (Haute-Saône)
Corse (Corse)
Corvol l'Orgueilleux (Nièvre)
Cosne (Nièvre)
Cosnes (Meurthe-et-Moselle)
Cosnes (Nièvre)
Cosqueville (Manche)
Cossé (Mayenne)
Cossé-le-Vivien (Mayenne)
Cossesseville (Calvados)
Cossey (Doubs)
Cossonay (Vaud)
Cosswiller (Bas-Rhin)
Costa (Corse)
Cotentin (Manche)
Cotey (Doubs)
Cotey-les-Esprels (Doubs)
Coubert (Seine-et-Marne)
Coubert (Seine-et-Oise)
Coubert (Seine-et-Oise)
Coubert (Seine-et-Oise

Douchery (Ardennes)
* Donges (Loire-Inférieure)
* Donjeux (Haute-Marne)
Donjon (le) (Allier)
Donzenac (Corrèze)
Dordogne (Tarn)
Dormans (Seine-et-Marne)
Douzenac (Corrèze)
Dor gnes (Nord)
Dornans (Marne)
Dornecy (Nièvre)
Dornes (Nièvre)
Dou
Dou
Doubs (Nord)
Doucelles (Maine-et-Loire)
Douchy (Loiret)
Douelle (Lot)
Douezy (Ardennes)
Douvres (Calvados)
Douvrin (Pas-de-Calais)
Dox
Doyet (Allier)
Dozulé (Calvados)
Drac (Isère)
Dracy-le-Fort (Saône-et-Loire)
Dracy-Saint-Loup (Saône-et-Loire)
Dragey (Manche)
Draguignan (Var)
Drain (Maine-et-Loire)
Dramelay (Jura)
Dramont (Haute-Saône)
Drancy (Seine)
Draveil (Seine-et-Oise)
Dravegny (Aisne)
Dreffeac (Loire-Inférieure)
Dreffeac (Vendée)
Dreuil (Somme)
Dreux (Eure-et-Loir)
Driencourt (Somme)
Drocourt (Pas-de-Calais)
Drom (Ain)
Dromesnil (Somme)
Drosnay (Marne)
Drouais (Eure-et-Loir)
Drouville (Meurthe-et-Moselle)
Drucat (Somme)
Druelle (Aveyron)
Drulhe (Aveyron)
Drumettaz-Clarafond (Savoie)
Drusenheim (Bas-Rhin)
Dry (Loiret)
Dry (Nièvre)
Dryes (Allier)
Duault (Finistère)
Dubuisson (Pas-de-Calais)
Duclair (Seine-Inférieure)
Ducy-Sainte-Marguerite (Calvados)
Duerne (Rhône)
Duerne (Rhône)
Duerne (Rhône

mbray (Aisne) .....
Fontaine-le-Dun (Seine-Infér.
Fontaine-le-Puits (Aisne) ..
Fontaine-le-Port (Seine-et-M.
Fontaine-sur-Saône (Rhône)
Fontainebleau (Seine-et-M.
Fontaines (Saône-et-Loire) ..
Fontaines (Yonne) .....
Fontaines-les-Sèches (Côte-d'Or)
Fontaines-St-Clair (Meurthe)
Fontanes (Lot) .....
Fontanes (Lozère) .....
Fontanes-du-Causse (Lot) ..
Fontanès (Gard) .....
Fontanès (Hérault) .....
Fontanès-de-Sault (Vaucluse)
Fontanet (Deux-Sèvres) ..
Fontanet (Gard) .....
Fontanet (Vienne) .....
Fontanges (Cantal) .....
Fontarèches (Gard) .....
Fontarèches (Hérault) ..
Fontarnaud (Gironde) ..
Fontcouverte (Aude) ..
Fontcouverte (Charente-Inf.)
Fontcouverte (Hérault) ..
Fontcouverte (Vaucluse) ..
Fontcouverte-la-Hune (Manche)
Fontdouce (Charente) ..
Fontdouce (Charente-Inf.)
Fontdouce (Vienne) ..
Fontebrune (Gironde) ..
Fontenailles (Seine-et-Marne)
Fontenailles (Yonne) ..
Fontenay (Calvados) ..
Fontenay (Eure) .....
Fontenay (Manche) ..
Fontenay (Marne) .....
Fontenay (Nièvre) .....
Fontenay (Seine-Inférieure)
Fontenay (Vosges) .....
Fontenay-aux-Roses (Seine)
Fontenay-le-Comte (Vendée)
Fontenay-le-Marmion (Calvados)
Fontenay-le-Pesnel (Calvados)
Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise)
Fontenay-Mauvoisin (Seine-et-Oise)
Fontenay-Mauvoisin (Yonne)
Fontenay-près-Chablis (Yonne)
Fontenay-près-Vézelay (Yonne)
Fontenay-sur-Conie (Eure-et-Loir)
Fontenay-sur-Eure (Eure-et-Loir)
Fontenay-sur-Loing (Loiret) ..
Fontenay-sur-Vègre (Sarthe)
Fontenay-Torcy (Orne) ..
Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne)
Fontenelle (Aube) .....
Fontenelle (Eure) .....
Fontenelle (Jura) .....
Fontenelle (Vendée) .....
Fontenelle-en-Brie (Aisne)
Fontenet (Lot-et-Garonne)
Fontenet (Nord) .....
Fontenet (Vendée) .....
Fontenil (Haute-Vienne) ..
Fontenil (Ille-et-Vilaine) ..
Fontenil (Indre) .....
Fontenil (Loir-et-Cher) ..
Fontenil (Loiret) .....
Fontenil (Seine-et-Marne) ..
Fontenil (Vienne) .....
Fontenille (Charente) ..
Fontenille (Deux-Sèvres) ..
Fontenille (Maine-et-Loire) ..
Fontenille (Vienne) .....
Fontenoille (Saône-et-Loire)
Fontenoy (Aisne) .....
Fontenoy (Oise) .....
Fontenoy-la-Joûte (Meurthe-et-Moselle)
Fontenoy-le-Château (Vosges)
Fontenoy-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle)
Fontenu (Jura) .....
Fontenu (Maine-et-Loire) ..
Fontenu (Saône-et-Loire) ..
Fontenu-les-Louvets (Jura)
Fontevraud (Maine-et-Loire)
Fontfroide (Aude) .....
Fontfroide (Hérault) .....
Fontfroide (Tarn-et-Garonne)
Fontgombault (Indre) ..
Fontguenand (Indre-et-Loire)
Fontiers-Cabardès (Aude)
Fontiers-d'Aude (Aude) ..
Fontjoncouse (Aude) ..
Fontjoncouse (Hérault) ..
Fontlabour (Indre-et-Loire)
Fontpédrouse (Pyrénées-Or.)
Fontrailles (Haute-Saône)
Fontrailles (Hautes-Pyrénées)
Fontrieu (Aveyron) .....
Fontrieu (Drôme) .....
Fontrieu (Tarn) .....
Fontvannes (Aube) .....
Fontvieille (Bouches-du-Rh.)
Fontvieille (Vaucluse) ..
Fontvieille (Vienne) .....
Forbach (Moselle) .....
Forcalquier (Basses-Alpes)
Forcalquier (Vaucluse) ..
Forcalquier (Var) .....

Gouvernes (Seine-et-Marne)
Gouvernes-la, Lac-et-Vilaine
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gouvernes (Alpes-Maritimes)
Gouvernes (Hautes-Alpes)
Gouvernes (Yonne)
Gouvernes (Nord)
Gouvernes (Pas-de-Calais)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

H

[illegible]
Hagenau (Lunes)
[illegible]
Hannonville (Meuse)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Hardricourt (Ardennes)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Haye-Pesnel (la Manche)
Haye-Pesnel (la Manche)
Haze-brouck (Nord)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Hellemmes-Mouchy (Oise)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Herbisse Aube
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Hermonville (Marne)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

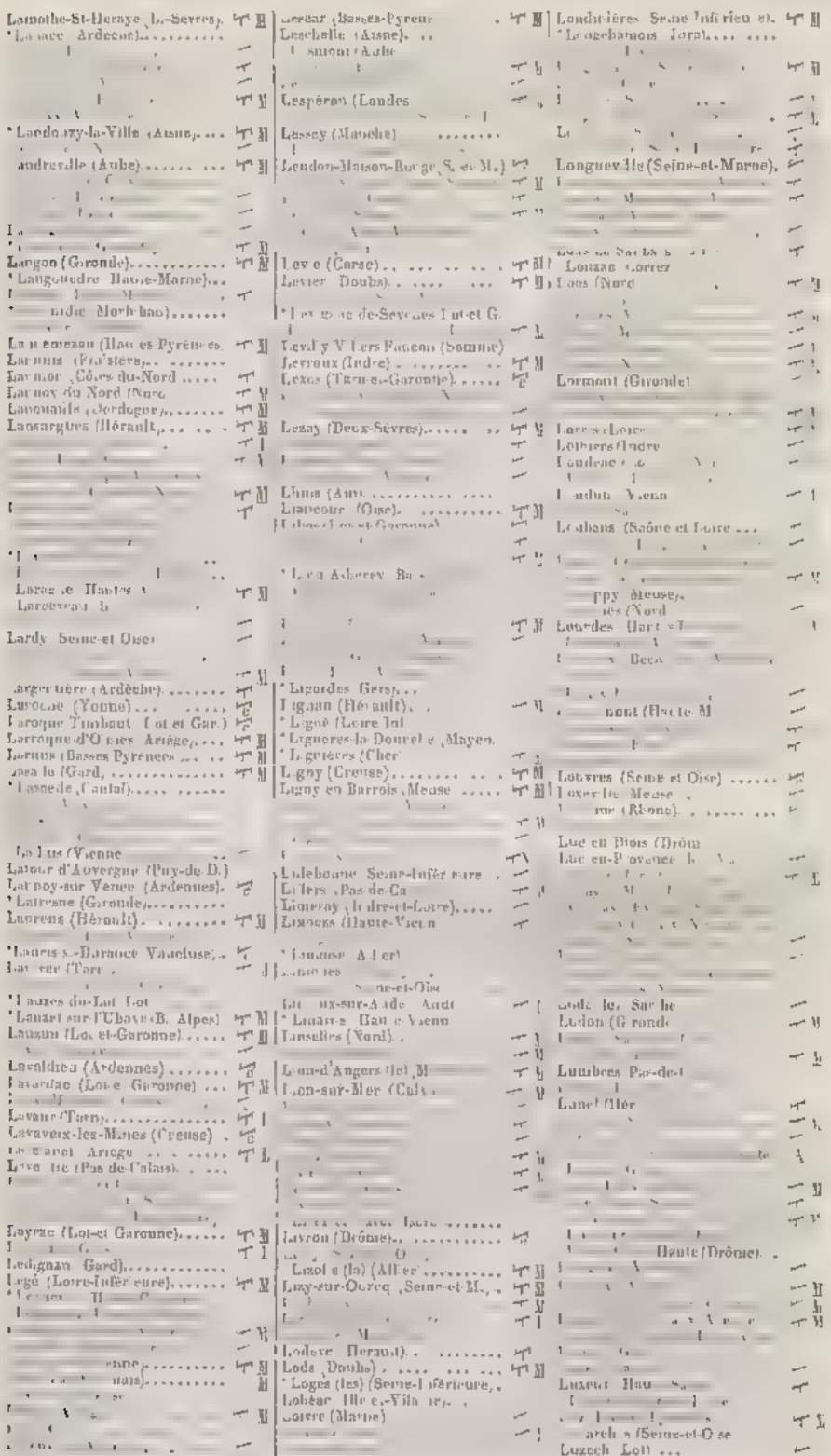

Lyon (Nièvre)
Lyon (Rhône)
Lyncke (Nord) boîte
[illegible]

M

Maux (Haute-Marne)
Macau (Gironde)
[illegible]
Machecoul (Loire-Inférieure)
[illegible]
[illegible]
Mâcon (Saône-et-Loire)
[illegible]
Madeleine (la) [illegible] Mayenne
[illegible]
[illegible]
Magalas (Hérault)
Magenta (prov. d'Oran)
Magenta (Landes)
[illegible]
Magland (Haute-Savoie)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Magny (Haute-Saône)
[illegible]
[illegible]
Mahalon (Finistère)
[illegible]
[illegible]
Maillezais (Vendée)
[illegible]
Maillezais (prov. d'Alger)
[illegible]
Mainbressy (Côte-d'Or)
[illegible]
Maintenon (Eure-et-Loir)
[illegible]
Maisdon (Loire-Inférieure)
[illegible]
Maisnil (Pas-de-Calais)
[illegible]
Maisnil-lès-Ruitz (Pas-de-Calais)
[illegible]
Maisnières (Pas-de-Calais)
[illegible]
Maisoncelle (Pas-de-Calais)
[illegible]
Maisoncelle (Somme)
[illegible]
Maisoncelle-et-Villers (Pas-de-Calais)
[illegible]
Maisoncelle-Tuilerie (Somme)
[illegible]
Maisoncelles (Calvados)
[illegible]
Maisoncelles (Meuse)
[illegible]
Maisoncelles (Somme)
[illegible]
Maisoncelles-en-Brie (Seine-et-Marne)
[illegible]
Maisoncelles-en-Gâtinais (Seine-et-Marne)
[illegible]
Maisoncelles-en-Pail (Mayenne)
[illegible]
Maisoncelles-la-Jourdan (Calvados)
[illegible]
Maisoncelles-Pelvey (Calvados)
[illegible]
Maisoncelles-sur-Ajon (Calvados)
[illegible]
Maisons (Aisne)
[illegible]
Maisons (Calvados)
[illegible]
Maisons (Eure)
[illegible]
Maisons (Marne)
[illegible]
Maisons (Seine-et-Oise)
[illegible]
Maisons (Seine-Inférieure)
[illegible]
Maisons-Alfort (Seine)
[illegible]
Maisons-en-Champagne (Marne)
[illegible]
Maisons-lès-Chaource (Aube)
[illegible]
Maisons-Rouges (Seine-et-Marne)
[illegible]
Maisse (Seine-et-Oise)
[illegible]
Maizac (Dordogne)
[illegible]
Maizeray (Meuse)
[illegible]
Maizeroy (Moselle)
[illegible]
Maizery (Moselle)
[illegible]
Maizet (Somme)
[illegible]
Maizey (Meuse)
[illegible]
Maizicourt (Somme)
[illegible]
Maizières (Côte-d'Or)
[illegible]
Maizières (Moselle)
[illegible]
Maizières-la-Grande-Paroisse (Aube)
[illegible]
Maizières-la-Petite-Paroisse (Aube)
[illegible]
Maizières-lès-Brienne (Aube)
[illegible]
Maizières-lès-Metz (Moselle)
[illegible]
Maizières-lès-Vic (Meurthe)
[illegible]
Maizières-lès-Vic (Meurthe)
[illegible]
Maizières-sur-Amance (Haute-Marne)
[illegible]
Maizières-sur-Amance (Haute-Marne)
[illegible]
Maizières-sur-Meuse (Meuse)
[illegible]
Maizières-sur-Meuse (Meuse)
[illegible]
Maizières-sur-Seine (Seine-et-Marne)
[illegible]
Maizières-sur-Vair (Vosges)
[illegible]
Maizières-sur-Vair (Vosges)
[illegible]
Maizières-sur-Vair (Vosges

* Maillet (Dordogn
Mal
Malissy (Haute-Savoie)
* Mal prov. de Constantine)
Milhaud (Gard)
Millas (Pyrénées-Orientales)
Mille les (Bouches-du-Rhône)
Milly (Seine et-Oise)
Mimizan (Lande
Mirabeau (Vaucluse)
Miramas (Bouches-du-Rhône)
Mirecourt (Vosges)
Mirepoix (Ariège)
Mirepoix (prov. d'Oran)
Inférieure)
* Mury Mory (Seine-et-Marne)
Moidrey (Manche)
Moirans-de-Isère (Isère)
Moirans du Jura (Jura)
Moissey (Jura)
* Moisse (Loir et Cher)
Corse)
(Morbihan)
Mure (Ain) (Calvados)
Molières (Tarn-et-Garonne)
Molleux-Vidame (Somme)
Molompize (Cantal)
* Monaco (Alpes-Maritimes)
Monastier (Tunisie)
Moncontour-de-Bret (Ille-et-V.)
* Moncontour (Vienne)
Moncuq (Lot)
Vendôme prov. de Constantine)
Mondragon (Vaucluse)
Mont-sous-Vaudrey (Jura)
* Monte-sur-Canaves (Var)
* Montabar (Orne)
Montagny (Loire)
Montaigu (Creuse)
Montaigut (Puy-de-Dôme)
* Montalieu-Vercieu (Isère)
Montastruc (Haute-Garonne)
Montataire (Oise)
Montauban (Ille-et-Vilaine)
* Montauban (Var)
Montbazon (Sarthe)
Montboucher (Drôme)
Montbozon (Haute-Saône)
* Montceau-les-Mines (S.-et-L.)
Montcenis (Saône-et-Loire)
* Montchamps (Cantal)
Montcornet (Aisne)
Montcresson (Loiret)
Montcuq (Lot)
Montdidier (Somme)
Montesquieu (Manche)
Montech (Tarn-et-Garonne)
Montels (Ariège)
Montélimart (Drôme)
Montemboeuf (Charente)
Montenotte (Alger)
Mortet (Allier)
Monteux (Vaucluse)
Montfaucon-d'Argonne (Meuse)
Montfaucon-du-Lot (Lot)
Montfort-sur-Argens (Var)
Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vil.)
Montfort-sur-Risle (Eure)
Montgeron (Seine-et-Oise)
Montgiscard (Haute-Garonne)
Montignac (Dordogne)
Montigny-le-Roi (Haute-Marne)
Montmédy (Meuse)
Monmerle (Ain)
Montamisé (Vienne)
Montauriol (Sarthe)
Montbrun (Drôme)
Montcornet (Ardèche)
Montdidier (Somme)
Montesquieu (Hérault)
Montfaucon (Maine-et-Loire)
Montfort-sur-Risle (Eure)
Montgeron (Seine-et-Oise)
Montgiscard (Haute-Garonne)
Montignac (Dordogne)
Montigny-le-Roi (Haute-Marne)
Montmédy (Meuse)
Montmorillon (Vienne)
Montmort (Marne)
Montoire-sur-le-Loir (L.-et-Ch.)
* Montolieu (Aude)
Montpeyroux (Hérault)
Montredon (Tarn)
Montrejeau (Haute-Garonne)
Montrésor (Indre-et-Loire)
Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)
Montreuil-sous-Bois (Seine)
Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Cal
Montrevault (Maine-et-Loire)
Montrevel (Ain)
Montrichard (Loir-et-Cher)
Montrouge (Grand-) (Seine)
Monts (les) (Indre-et-Loire)
Montsauche (Nièvre)
Monts-en-Ton (Aube)
Morannes (Maine-et-Loire)
Moras (Drôme)
Mordelles (Ille-et-Vilaine)
Morestel (Isère)
* Morgny (Eure)
Morlaas (Basses-Pyrénées)
Morteaux Coulibœuf (Calvados)
* Morterolles (Haute-Vienne)
Mouilleron-en-Pareds (Vendée)

é par l'administration française; il suit les règles de la taxation intérieure, excepté pour
le département des Alpes-Maritimes. Dans ce cas, la taxe est de 1 fr. 50 c. pour vingt m

Mont-de-Ponts (Am[illegible]
Monthus-en-Gilier (Nièv[illegible]
Monthus-s-Marche (Orne[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mou[illegible]
Mourcoux (Seine-[illegible]
Mourgue (Aveyron)
*Mouret-en-Sainte-Marie (C[illegible]
M[illegible]
[illegible]
[illegible]

Pamiers (Ariège)
Pampelonne (Tarn)
Pamproux (Deux-Sèvres)
Panazol (Haute-Vienne)
Panthier (Côte-d'Or)
Pantin (Seine)
Panissal (Hérault)
Parcay-les-Pins (Maine-et-Loire)
Parcay-sur-Vienne (Indre-et-Loire)
Parcé (Sarthe)
Parcieux (Ain)
Parcoul (Dordogne)
Pardailhan (Hérault)
Pardies (Basses-Pyrénées)
Pardies-Piétat (Basses-Pyrénées)
Pardilhan (Gers)
Pardines (Puy-de-Dôme)
Pardoux-la-Croisille (Corrèze)
Pardoux-les-Cards (Creuse)
Pardoux-Morterolles (Creuse)
Pardoux-Soutrac (Creuse)
Parempuyre (Gironde)
Parentignat (Puy-de-Dôme)
Parfondeval (Aisne)
Parfondeval (Eure)
Parfondeval (Loiret)
Parfondeval (Marne)
Parfondeval (Nord)
Parfondeval (Oise)
Parfondeval (Pas-de-Calais)
Parfondeval (Seine-et-Marne)
Parfondeval (Seine-et-Oise)
Parfondeval (Somme)
Parfondeval (Vosges)
Parfondeval (Yonne)
Parfondeval-les-Cheminots (Aisne)
Parfondeval-les-Cheminots (Eure)
Parfondeval-les-Cheminots (Loiret)
Parfondeval-les-Cheminots (Marne)
Parfondeval-les-Cheminots (Nord)
Parfondeval-les-Cheminots (Oise)
Parfondeval-les-Cheminots (Pas-de-Calais)
Parfondeval-les-Cheminots (Seine-et-Marne)
Parfondeval-les-Cheminots (Seine-et-Oise)
Parfondeval-les-Cheminots (Somme)
Parfondeval-les-Cheminots (Vosges)
Parfondeval-les-Cheminots (Yonne)
Parfondeval-sur-Saône (Haute-Saône)
Parfondeval-sur-Saône (Saône-et-Loire)
Parfondeval-sur-Saône (Vosges)
Parfondeval-sur-Vienne (Haute-Vienne)
Parfondeval-sur-Vienne (Vienne)
Parfondeval-sur-Vienne (Yonne)
Parfondeval-sur-Yonne (Yonne)
Parfondeval-sur-Yonne (Yonne)
Parfondeval-sur-Yon

Port-Vendres (Pyrénées-Orient.) T
Portail
Portel
Portes
Portes (Eure)
Portes (Gard)
Portes (Vosges)
Portes-les-Valence
Portes-lès-Valence
Portieux (Vosges)
Portiragnes (Hérault)
Portivy (Morbihan)
Portivy (Seine-Inférieure)
Portmain
Portmain (Finistère)
Portmain (Nord)
Portmain (Var)
Portmain (Vaucluse)
Portmain (Vosges)
Portmain (Yonne)
Portmain (Yvelines)
Portmain (Yvelines)
Portmain (Yvelines

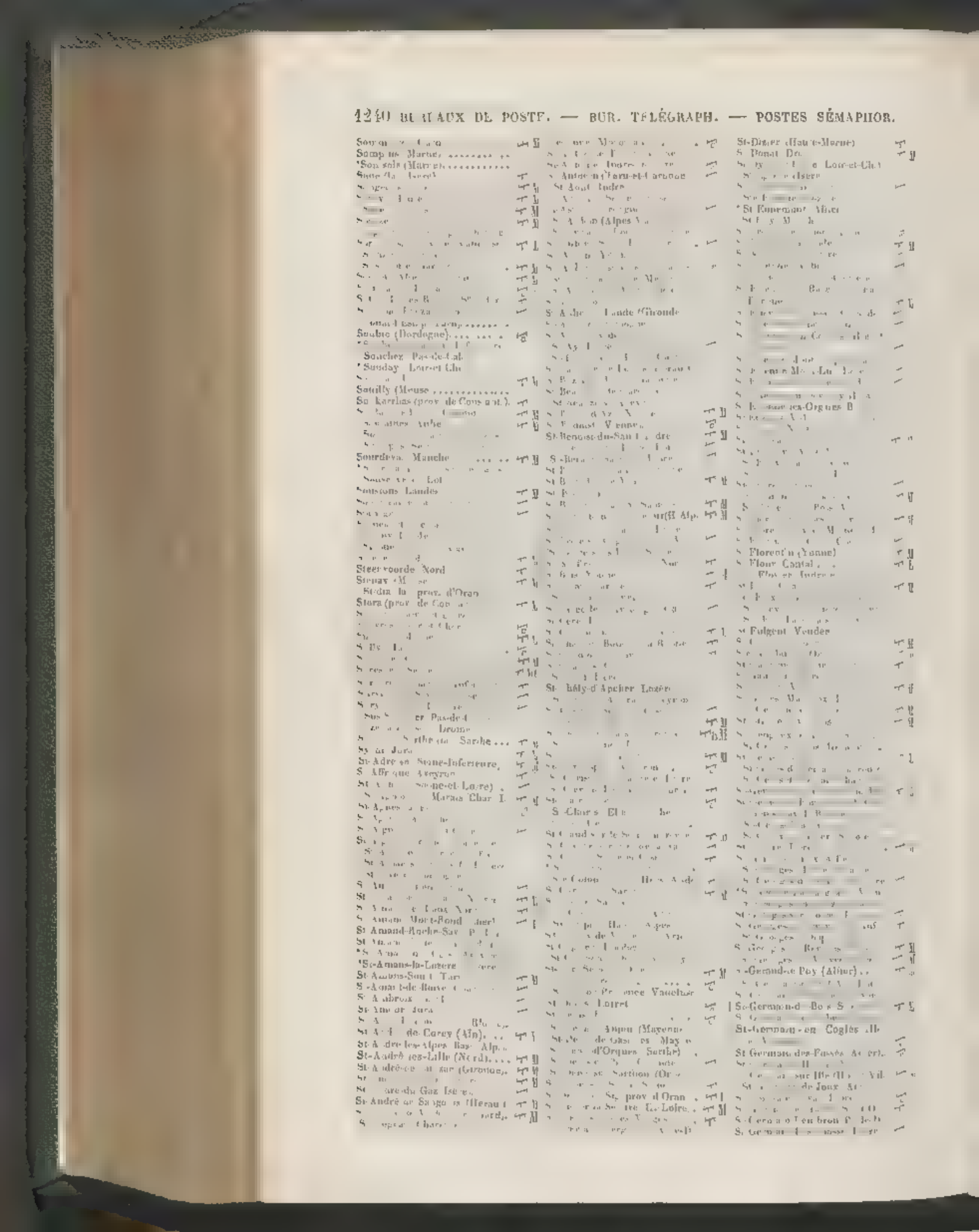

[illegible]

* St-Laurent-sur-Gorre (H.-Vienne)
[illegible]
[illegible]-du-Jura (Jura) ....
St-Laurent-de-Mure (Isère) ...
St-Laurent-de-Neste (H.-Pyrén.)
St-Laurent-du-Pont (Isère) ....
St-Laurent-de-la-Salanq (Pyr.-O.
St-Laurs (Deux-Sèvres) .....
St-Léger-s-Beuvray (Saône-et-L.)
St-Léger-Bonnat (Eure) .....
St-Léger-s-Beaune (Saône-et-L.
St-Léger-Sully (Saône-et-Loire)
St-Lézer (Ariége
St-Louis (Haut-Rhin)
St-Lo
St-Lyé
[illegible]-sur-Garonne (Haute-Garonne)
St-Maixent (Deux-Sèvres)
* St-Maixent-du-Gard (Gard) ...
St-Mandé (Seine) .....
St-Marcel-lès-Valence (Drôme)
St-Marc
[illegible]-lards-Orbec (Eure
[illegible]-Marie-sur-Ouche (C
St-Marie-de-Sicche (Corse
* St-Saintes-Maries-de-la-Mer (B.-du-R.
St-Martin (Manche-et-Loire
St-Martin-de-Connée (Mayenne)
St-Martin-de-Ségeaux (Landes)
St-Martin
St-Martory (Haute-Garonne) ...
* St-Mathieu (Haute-Vienne ...
St-Maur-les-Fossés (Seine) .....
Ste-Maure (Indre-et-Loire) ....
[illegible]-sur-Orne (Orne)
* St-Maurice-de-Lignon (H.-Loire)
* St-Maurice-des-Vosges (Vosg.)
St-Médard-de-Guizières (Gir.)
St-Médard-en-Jalle (Gironde)
* St-Méloir-des-Ondes (Ille-et-
* St-Méme (Charente-Inf.) ...
Ste-Menehould (Marne .....
* St-Menoux (Allier) .....

St-Mesmin (Vendée) .....
St-Michel-en-l'Herm. (Vendée)
St-Michel-de-Maurienne (Savoie
St-Mihiel (Meuse) .....
[illegible] St-Nazaire-s.-Loire (L.-I.)
* St-Nazaire-en-Royans (Drôme
St-Nicolas (Morbihan) .....
* St-Nicolas-d'Aliermont (S.-I.
St-Nicolas-de-la-Grave (T
St-Nicolas-de-Port (M
St-Omer (Pas-de-Calais
St-Ouen-sur-Seine (Seine
St-Pair (Manche) .....
St-Pal[illegible] (Basses-Pyrénées, ...
St-Pargoire (Hérault) .....
St-Parres-les-Vaudes (Aube
St-Paul-Cap-de-Joux (Tarn) ...
St-Paul-en-Jarret (Loire
St-Pée-sur-Nivelle (Basses-Pyr.)
St-Philbert-de-[illegible]-Lieu (Loire-I
* St-Pierre-de-la-Tour (Mayenne
St-Pierre-sur-Dives (Calvados) .
St-Pierre-église (Manche) ....
St-Pierre-de-la-Fage (Hérault)
St-Pois (Manche) .....
St-Porchaire (Charente-Inférieure).
* St-Privat-des-Prés
St-Quentin (Aisne
St-Rambert (Ain
* St-Rambert-sur-Loire (L.-I.
St-Rambert-sur-Rhône (Loire
St-Rémy (Calvados)
St-Rémy-de-Provence (B.-du-R.
St-Remy-en-Bouzemont (Marne
St-Remy-sur-Durolle (P.-de-D.
[illegible]-Pierre-Fursac
[illegible]-Robert (Corrèze

[illegible], 26 de chaque mois.

T

[illegible] T M
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] T M
[illegible]
[illegible]
Villeneuve-l'Archevêque (Yon. T M
Villeneuve d'Aregron Aveyron, T
Villeneuve-lès-Avignon (Gard
Villeneuve-Rouville (Seine-Inf.
Villeneuve-sur-Bellot Seine-et-M
[illegible] T M
[illegible]-Guyard Yonne T
[illegible]-Marguerite (Hé- T M
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible]
Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) T M
[illegible]
Villepatour Seine
[illegible]
[illegible]
Villepreux Seine-et-Oise, T
Villequier-au-Mont (Aisne,
Villequiers (Cher)
[illegible]
[illegible]
[illegible] T M
[illegible]
[illegible] T M
Villers-sur-Mer (Calvados, T M
Villersexel Haute-Saône
Villerville Calvados) T M
Villes sur Auzon (Vaucluse)
[illegible] T M
Villiers-sur-Ferre (Aube) T M
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] T M
[illegible] T M
Villiers-St-Benoît Yonne) P.
[illegible]
[illegible]
Vilotte des St-Maixe, Meuse T M
Vimoutiers (Orne) T M
Vinay (Isère) T
Vinça (Pyrénées-Orientales)
Vincelles Yonne)
Vincennes (Seine
Vindrac Tarn
[illegible]
Vinneuf (Yonne) Fabrique
Violaines (Pas-de-Calais)
[illegible]
Vire (Calvados) T L
Vireux (Ardennes) T
[illegible]
Virieu-sur-la-Bourbre (Isère, T
Virieux-le-Grand Ain
Virieville Isère
Virollay (Seine-et-Oise T
Virry-Châtillon (Seine-et-Oise
[illegible]
Vitry-en-Artois Pas-de-Calais
[illegible]
[illegible] T M
[illegible]
Vitry-la-Ville (Marne)
Vitry-le-François (Marne) T
Vitry-sur-Seine Seine) T
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T M
Vivario (Corse) T M
Viverols Puy-de-Dôme,
[illegible]
Viviers Ardèche T M
Viviers (Savoie)
Vivier Aveyron, T M
Vivon (Sarthe) T
Vivonne Vienne, T
[illegible]
[illegible] T M
[illegible]
Void Meuse) T M
[illegible]
[illegible]
Voivres Sarthe
[illegible]
Volonne (Basses-Alpes T M
Volvic Puy de Dôme T M
Voux Basses-Alpes)
Vouvray (Aube
[illegible]
[illegible]
Voyennes (Somme) T
Vrécourt Vosges) T
Vrigne-aux-Bois Ardennes T
Vue (Loire-Inférieure) T M
[illegible] T M
Vulaines (Aube, T

W

[illegible]
[illegible] T M
Wargny (Aisne) T
Wattrelos Nord
[illegible]
Wattrelos Somme) T M
Wormhout Nord
Wygnehies (Nord) T M

X

Xertigny (Vosges) T MC
[illegible]
Moselle

Y

Yeuseux Landes
Yonne (Savoie T M
Yerres (Seine-et-Oise
Yerville Seine-Inférieure T M
[illegible]
Ygos St Saturnin T
Yssingeaux Haute-Loire T
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Z

Zicavo (Corse

BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET POSTES SÉMAPHORIQUES

ÉTABLIS DANS DES LOCALITÉS NON POURVUES DE BUREAUX DE POSTE

Pour la nomenclature des localités où il existe à la fois des bureaux de poste, de télégraphie ou du service sémaphorique, voir page 1222.

NB. — Le nom des bureaux desservis par l'Etat est imprimé en lettres minuscules et précédé de l'astérisque

Aberwrach (Finistère) Sem
[illegible] M
*Aix (Bouches-du-Rhône) L
[illegible] M
Alma (P.) (Alger). L
Ameur-el-Aïn (Alger). M
Amfreville-sur-Iton (Eure). M
[illegible]
[illegible] M
[illegible] Loire).
[illegible]-sur-Mer (Gironde). M
Bazeilles (Ardennes). [illegible]
Bec-de-l'Aigle (Bouches-du-Rhône). Sem
[illegible] du-Raz-en-Sein (Finist.). Sém
Le Mont (Finistère). Sém
[illegible]-Pont-d'Ouilly (Orne). [illegible]
[illegible] M
[illegible] M
[illegible]-Alberic (Seine-et-Oise). [illegible]
Bec (Bouches-du-Rhône). Sém
[illegible] prof. du Constantine) L
Brehat (Côtes-du-Nord). Sém
*Brouage (Charente-Inférieure). M
Brion (Meuse). M
Bruay (Côtes-du-Nord). †
[illegible] Saône-et-Loire) [illegible]
[illegible]
[illegible] Maritimes M
[illegible] M
[illegible] M
[illegible]
Cap d'Antibes (Seine-Inf.) Sem
Cap d'Arcon [illegible] Grande) Sem
[illegible] Pyr. Orientales) Sem
[illegible] Var) Sem
[illegible] (Landes). M Sém
[illegible] (Var) Sem
[illegible] Sém
Cap Lardier (Finistère). Sem
Cap Corse (Montegrosso) (Corse) Sém
Cap Croisette (B.-du-Rhône). Sém
Cap Drammont (Var). Sem
Cap d'Erquy (Côtes-du-Nord). Sém
Cap Ferret (Alpes-Maritimes). Sem
Cap Frehel (Côtes-du-Nord). Sém
Cap la Garoupe (Alpes-Marit.) Sem
[illegible] Nez Pointu (Calvados) Sém
Cap la Hague (Manche). Sém
[illegible] la Hève (Seine-Inf.) Sém
Cap Lecate (Aude). Sém
Cap Levi (Manche) Sém
Cap Pertusato (Corse). Sém
Cap Sagro (Corse) Sem
Cap Sim-Martigou (Alpes-Mar.) Sem
Cap Sardineaux (Var). Sém
Cap Sepet (Var) Sem
Cap Sicié (Var) Sém
Carquefou (Loire-Inférieure). M
Carteret (Manche) Sém
Cashes-Dinan (Côtes-du-Nord)
Caux (Herault). M
Chambon (le) (Cher et Inf.)
Chamousset (Savoie).
Chapelle-de-Lude (la) (Sarthe).
Chapelle-Anthenaise (la) (Mayenne).
[illegible]
[illegible] M
[illegible] M
[illegible] Seine-et-Oise)
[illegible]
[illegible] M
Chevy-le-Noble (Saône-et-Loire).
Chichamps (Calvados).
Chilonges (Côte-d'Or).
Combrit (Finistère). Sém
Commer (Mayenne)
Corpeau (Côte-d'Or)
Cornil (Corrèze).
[illegible]
Couzannes (Haute-Marne).
Creach-ar-Maout (Côtes-du-N.). Sém
Dion (Allier).
*Donnemarie (Haute-Marne). M
Donnemarie (Doubs).
Donnemarie (Meuse).
Dompierre (Somme) M
Droux (Haute-Vienne)
Ecueron (Haute-Marne)
Erly (Ardennes). M
Ermont (Seine-et-Oise). M
Faymoreau (Vendée).
[illegible] M
Fidelaire (le) (Eure).
Flavigny-le-Petit (Aisne).
Fouligny-la-Haie-Pesnel (Manche).
Fontaine-la-Soret (Seine-Inférieure).
Fort-la-Croix (Ile-de-Groix) (Morbihan) Sem
Port-la-Hague (Manche) Sem
[illegible] M
[illegible] M
Gien (Var). Sem
Gravenne (Saône-et-Loire).
Graissan (Aude). M
Gouffanconrt (Somme). M
Bauvre (Finistère).
Huis (Allier).
Hualgate (Calvados).
Le Batz (Finistère). Sém
Le Chausey (Manche) Sem
Le-du-Levant (Var) Sem
Le Houat (Morbihan). Sém
Ile Pelée (Manche). Sém
Le Ponègues (B.-du-Rhône). Sem
Ile Porquerolles (Var) Sém
Ile St-Marcouf (Manche) Sem
Ile St-Mar[illegible] (Alpes-Maritimes) Sém
Jarmenil (Vosges). M
Jeumenpes (Constantine). L
Jobourg (Manche).
*Jonquières (les) (Bouches-du-Rhône)
Labrit (Landes). M
Lapeyrouse (Puy-de-Dôme)
Lapugnoy (Pas-de-Calais). M
Larochette (Yonne)
Leognan (Gironde). M
Lescout (Finistère). Sém
[illegible]
L'Isle-en-Rigault (Meuse). M
Lisors (Eure). M
Locmaria (Quiberon) (Morb.) Sem
Lomagne (Vienne).
Longueville (Seine-et-Marne).
Loudé (Orne).
Loureux-de-Bouble (Allier).
Lovagny (Haute-Savoie). BM
Luna (Indre).
Lyre (Eure).
Manly-la-Ville (Yonne)
Marcilolles (Isère).
Marcoing (Nord) M
Marquette (Nord). M
Marles (Seine-et-Marne).
Marœuil (Pas-de-Calais) M
Meschers (Charente-Inférieure). M
Meuil-Verolives (Eure). M
Moëres (les) (Nord). M
Montagu-le-Blin (Allier). M
[illegible]
Montbenguy (Allier).
Montferrand (Landes).
Montignon (Seine-et-Oise). M
[illegible] M
Montsegret-Trachebral (Orne).
Mont-sur-Guesnes (Vienne). M
*Mont-St-Michel (Manche) M
Morcenx (Landes). M
Nanteuil (Seine-et-Oise). M
Néau (Mayenne).
[illegible]
[illegible] M
[illegible] M
[illegible]
Noyelles-sur-l'Escaut (Nord) M
Orly-la-Ville (Oise).
Ouessant Phare (Finistère) Sem
Ouessant Sud (Finistère) Sem
Ouveillan (Aude). M
Paisy (Aube). M
Pecq (le) (Seine-et-Oise).
Penmarch (Finistère) Sém
[illegible] M
[illegible] M
Pinsir-Grignon (Seine-et-Oise).
Pointe de Chiappa Porto Vecchio (Corse). Sém
Pointe (la) (Maine-et-Loire).
Pointe d'Ailly Seine-Inf.) Sem
Pointe d'Alprech (Pas-de-C.) Sém
Pointe d'Arsac Belle-Isle (Morbihan) Sem
Pointe des Barques (Ile-de-R. (Charente-Inférieure) Sem
Pointe de Bezard (Calvados) Sem
Pointe de Beuzaval (Calvados) Sem
Pointe de Biarritz (Bas.-Pyr.) Sém
[illegible]
Pointe de B[illegible] Sem
Pointe de C[illegible] Ouest (Morbihan) Sem
Pointe de Chassiron (Ile-d'Oléron) Sem
Pointe de Combrit (Finistère) Sém
Pointe de Corsen (Finistère) Sém
Pointe de la Coubre (Ch.-Inf.) Sem
Pointe Creachmor (Finistère) Sém
Pointe du Décollé (Lagarde Guérin) (Loire-Inférieure) Sem
Pointe d'Er-Haute (Ile-de-Belle-Isle (Morbihan). Sem
Pointe de Gâvres (Morbihan). Sém
Pointe de Grave (Gironde) Sem
Pointe de Locqueltas (Ile-de-Groix (Morbihan). Sem
Pointe du Gronin (Ile-de-Noirmoutier) Sem
Pointe Jardineau (Manche) Sem
Pointe de Kérioc (Finistère) Sem
Pointe de Landunvez (Finistère) Sem
Pointe de Lervily (Finistère) Sem
Pointe Minou (Finistère). Sém
Pointe Morte (la) (Corse) Sém
Pointe de la Percée (Vendée) Sem
Pointe de Pirmil (Loire-Inf.) Sem
Pointe de Pontrieux (Côtes-du-N.) Sem
Pointe de Pommerel (Ile-d'Yeu, Sem
Pointe des Pois (Finistère). Sém
Pointe de Portzic (Finistère) Sém
Pointe du Poulon (Morbihan) Sem
Pointe de Primel (Finistère) Sem

Pointe de Beg-ar-Vilin (île de Mar[illegible] Sém
Pointe du Roz-Foen (Finistère-du-Nord) Sém
Pointe de Roumédur (Finistère) Sém
Pointe de St-Gildas (Loire-Inf.) Sém
Pointe des Stes Maries (Bouches-du-R[illegible] Sém
Pointe St-Mathieu (Finistère). Sém
Pointe de Socoa (Basses-Pyr.). Sém
Pointe du Taillefer (Belle-Ile-Mer) Sém
Pointe [illegible] (Belle-Isle, (Morbihan) Sém
Pointe du Toulinguet (Pas-de-C.). Sém
Poi[illegible]
Tol[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Qu[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

SECTION V.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

Mesures linéaires.

		Toises.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Myriamètre	10,000 mètres	5,130	4	»	3,360
Kilomètre	1,000 *idem*	513	0	3	3,936
Hectomètre	100 *idem*	51	1	10	1,600
Décamètre	10 *idem*	5	0	9	4,960
Mètre		»	3	2	1,296
Décimètre	10e de mètre	»	»	3	8,330
Centimètre	100e *idem*	»	»	»	4,433
Millimètre	1,000e *idem*	»	»	»	0,443

Mesures agraires.

	Toises carrées.		Toises carrées.
Myriare, kilomètre carré	263,244,93	Are, décamètre carré	26,32
Hectare, hectomètre carré	2,632,45	Centiare, mètre carré	0,26

Mesures de capacité.

	Pieds cubes.		Pouces cubes.
Kilolitre, mètre cube	29,1739	Litre, décimètre cube	50,4424
Hectolitre	2,9174	Décilitre	5,0442
Décalitre	0,2917	Centilitre	0,5044
		Millilitre, centimètre cube	0,0504

Mesures pour les bois.

	Pieds cubes.		Pieds cubes.
Stère, mètre cube	35,3170	Centistère	0,2917
Décastère	291,74	Millistère, décimètre cube	0,0291

Poids.

	Liv.	Onc.	Gros	Grains.
Myriagramme	20	6	6	63,50
Kilogramme, poids du décimètre cube d'eau à 4°, qui est le *maximum* de la densité	2	0	5	35,15
Hectogramme	»	3	2	11 »
Décagramme	»	»	2	44 »

	Liv.	Onc.	Gros.	Grains.
Gramme, poids du centimètre cube d'eau à la température de 4°	»	»	»	19,000
Décigramme	»	»	»	1,883
Centigramme	»	»	»	0,188
Milligramme, poids du millimètre cube d'eau	»	»	»	0,019

Monnaies.

Cinq grammes d'argent, au titre de neuf dixièmes de fin, constituent l'unité monétaire sous le nom de Franc. (Loi du 7 germinal an XI.)

On ne fabrique plus aujourd'hui au titre de 900 millièmes que les pièces de 5 francs.

Les autres pièces d'argent sont au titre de 835 millièmes d'argent pur et 165 millièmes d'alliage.

Les monnaies d'or contiennent un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

TABLEAU COMPARATIF DES MESURES ET POIDS ÉTRANGERS.

MESURES LINÉAIRES.

	Millim.
Ancien pied français	324,8
Pied anglais	304,8
Varre de Castille	836,0
Pied du Rhin	314,9
— de Vienne	316,1
— d'Amsterdam	283,0
— de Suède	297,1
— de Russie	354,1
— de la Chine	319,6

POIDS.

		Grammes.
Livre poids de marc		489,5
— d'Angleterre	livre troy	373,2
	avoir du poids	453,5
— de Castille		459,4
— de Cologne		467,7
— de Vienne		560,0
— d'Amsterdam		491,8
— de Suède		424,0
— de Russie		409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères ayant cours aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titre (1).

EUROPE

	fr. c.
Or. ALLEMAGNE DU SUD.	
Ducat	11 86
Krone	34 44
Argent.	
Gulden ou florin	2 10
Thaler d'Association	3 71
Or. ANGLETERRE.	
Souverain de 20 schillings	25 21
Argent.	
Crown ou couronne, depuis 1818	5 81
Schilling	1 [illegible]
1 florin (1849), 1/10 de la Livre st[erling] ou 2 schilling	2 32
Or AUTRICHE-HONGRIE.	
Ducat de l'Empereur	11 86
Krone	34 44
Argent	
2 florins (Gulden)	4 93
3 1/2 gulden ou 2 thalers	7 40
Florin ou gulden	2 36
Or. DANEMARK.	
Ducat fin (1791 à 1802)	11 86
Chrétien d'or (1847)	20 95
Frédéric (1848)	20 32
Argent	
Lobbel[illegible]daler	[illegible]
Risdaler	2 83
Or. ESPAGNE.	
Doublon, 10 escudos	25 99
— 4 —	10 40
— 2 —	5 20
Argent.	
Duro, 2 escudos	5 19
[illegible]	2 [illegible]
Iles Philippines.	
Or.	
1 peso ou escudillo de oro	5 19
Argent.	
50 centavos	2 59
Argent. NORWÉGE.	
Specis daler	5 63
M[illegible]	12
1 [illegible]	» 38
Or. EMPIRE OTTOMAN	fr. c.
100 piastres	22 17
Argent.	
1 [illegible]	[illegible]
1 piastre	» 22
Or. PAYS-BAS.	
Ducat	[illegible]
Guillaume	[illegible]
Argent.	
Rixdaler, 2 1/2 florins	[illegible]
Florin	[illegible]
Or. PORTUGAL	
Couronne d'or de 10,000 reis (1854)	56 »
1/10 de couronne, 1,000 reis	[illegible]
Argent	
5 testons de 500 reis (1854)	[illegible]
1 teston de 100 reis	[illegible]
1/5 teston de 50 reis	[illegible]
[illegible] ET ALLEMAGNE DU NORD	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Argent.	
Écu ou thaler	3 71
2 thalers	7 42
Or. [illegible]	
Ducat	[illegible]
Impériales, depuis 1763	[illegible]
5 roubles (1849)	[illegible]
Argent.	
Rouble	4 »
1/2 rouble, ou Poltinick	2 »
Or. SAXE	
Duc[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Argent.	
2 thalers	7 [illegible]
Thaler	3 [illegible]
1/6 d'écu	» [illegible]
Or [illegible]	
Ducat	11 70
Carolin	10 [illegible]
Argent.	
Spécies riksdaler	5 66

(1) Les valeurs ci-dessus ont été calculées sans retenue, savoir : pour les monnaies d'or, à raison de 3,444 [illegible] pour les monnaies d'argent, à raison de 222 fr. [illegible] le kilogramme de fin, 1,000/1,000e.

Par suite d'une convention conclue le 23 décembre 1865, la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse se sont [illegible]

La Grèce a [illegible] depuis adopté les monnaies de l'union.

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

	fr. c.
Or.	
100 piastres	25 59
Argent.	
Piastre	» 25

TUNIS.

Or.	
100 piastres	60 42
10 piastres	6 04
Argent.	
2 piastres	1 23

AMÉRIQUE DU NORD.

ÉTATS-UNIS.

Or.	
Aigle, 10 dollars	51 82
Dollar	5 18
Argent.	
Dollar	5 34
Dime, 10 cents	» 53

MEXIQUE.

Or.	
Once d'or	81 35
Pistole	20 31
Argent.	
Piastre	5 41

AMÉRIQUE DU SUD.

BRÉSIL.

Or.	
20,000 reis	56 60
10,000 reis	28 30
Argent.	
1,000 reis	2 60

BOLIVIE-ÉQUATEUR, GUATÉMALA, ETC.

Or.	
Quadruple	81 35
Argent.	
Piastre	5 41

CHILI.

Or.	
Condor, 10 pesos	47 27
Peso ou piastre	4 72
Argent.	
Piastre	5 »

PÉROU.

Or	
10 sols	50 »
1 sol	5 »
Argent.	
1 sol	5 »

ASIE.

EMPIRE INDO-BRITANNIQUE.

Or.	
Mohur	20 82
Pagode	9 20
Argent.	
Roupie	2 37
2 Annas	» 29

PERSE.

Or.	
Thoman	11 17
Argent.	
Bannbat, 10 schahis	1 04

TABLE DES MATIERES.

A

Académie Française; des Inscriptions et Belles-Lettres; des Sciences; des Sciences morales et politiques; des Beaux Arts. *Voy.* Institut de France, 932. — nationale de France à Rome, 1155 — nationale, agricole, manufacturière et commerciale, 1194. — de Médecine, 948. — de Paris, 568, 1140. — d'Aix, 536. — d'Alger, 885. — de Besançon, 540. — de Bordeaux, 542. — de Caen, 545. — de Chambery, 549. — de Clermont, 550 — de Dijon, 552. — de Douai, 555 — de Grenoble, 559. — de Lyon, 560. — de Montpellier, 563. — de Nancy, 566 — de Poitiers, 570 — de Rouen, 574. — de Toulouse, 579

Affaires étrangères (Ministère des), 97

Agents comptables. *Voy.* Campement, Habillement, Hôpitaux, Hospices — de Change, 995, à Paris, 1150 — voyers en chef des départements, 586 et suiv

Agrées près le Trib. de Comm. de Paris, 1083

Agriculture (Ministère de l', 213 Direction de l'), 215; (Conseils et commissions), 217 / Chambres, Chambres consultatives, Conseil supérieur

Algerie (Service au minist. de l'Intérieur, 16, 880; (Gouvernement général civil), 881; (Divisions militaires), 755, 893, 90 , 9 0

Aliénés (ministère de l'Intérieur , 112 *V.* Asiles publics d'—, Charenton. Hospices (Bicêtre, la Salpêtrière); Médecins, Préfect. de la Seine et de police — Service des aliénés et asiles du départ de la Seine, 1024

Ambassadeurs étrangers en France, 36. — de France à l'Etranger, 41

Amirauté (Conseil d'), 149

Amortissement (Caisse d'), 958

Archéologie (Cours d'), 1172

Archevêchés, 399. — de Paris, 1063. *Voy.* Clergé de l'Église de France.

Architectes *Voy.* Bâtiments civils, Beaux-Arts, Edifices diocésains, Travaux, Voirie. — des départements, 586 et suiv.

Architecture (service des travaux de Paris), 1017

Archives (chaque administ. a un bureau d'—). — nationales (direct. gén des), 178

Archivistes des départements, 123, 586 et suiv

Armee de terre, 712 et suiv.

Arrondissements (divis de la France en), 584, 586 et suiv. — communaux de Paris et leur circonscription, 1032. — de Sceaux, 1035. — Forestiers (Conserv forestieres), 280 — maritimes, 871

Arsenaux et directions d'artillerie, 804

Artillerie (Corps de l') de terre, 792 et suiv. — (Troupes d'), 805. *Voy.* Comité, Dépôt central, Etablissements militaires à son service. — de la Marine, 834. *Voy* Etablissements appartenant à ce service.

Arts et Metiers. *V.* Conservatoire, Ecoles.

Arts et manufactures. *Voy.* Min. de l'agriculture et du commerce, etc., Ecole centrale, Chambres consultatives, Comité consultatif

Asile de la Providence, 1220. — du Vesinet et de Vincennes, 1206 *V.* Salles d'—

Asiles publics d'aliénés, 119

Assemblée nationale, . 58

Assistance judiciaire (Bureaux de l') *Voy.* Conseil d'Etat, Cour de cassation, Cour d'appel de Paris, Tribunal de 1re instance de la Seine. — publique (administr. gener. de l') à Paris, 1223

Assurances *V.* Courtiers Compagnies d'—. *V.* aussi les Avis à la fin du volume.

Atelier de construction de l'artillerie, 805.

Ateliers de condamnés militaires, 838

Aumônerie de la Marine, 868

Aveugles (Institution des jeunes), 1203 *Voy.* Quinze-Vingts.

Avis divers, 1263

Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 88. — à la Cour d'appel Paris, 1097

Avoués près les Cours d'appel, 514, 515; à Paris, 1110. — près les Tribunaux de 1re instance, 514, 515 et suiv ; à Paris, 1111

B.

Banque de France, 968

Banques coloniales. *V.* Commission de surv.

Bateaux à vapeur. *V.* Comm. de surveillance.

Bâtiments civils et palais nationaux (Direction des), 184. — (Conseil général du), 186. — (conservation et entretien, 210; (Service), 212
Beaux Arts (Minist. de l'instruct publique, des cultes et des), 160. — (administration des), 166. — (inspection des), 174. *V.* Académie, Commission, Ecoles, Travaux d'architecture de Paris
Belles-Lettres. *V.* Académie des inscriptions, Facultés, Instruct on publique.
Bergeries et Vacheries, 226
Bibliothèque du Commerce à Paris, 1197
Bibliothèques de la Marine Conservateurs des, 870 — publiques (nationale, Mazarine, Ste-Geneviève, de l'Arsenal du Luxembourg de l'Université), 1191 et s.
Bienfaisance *V* Bureaux, Etablissem de
Bourses de commerce. *Voy* Min de l'agriculture —de Paris, 1198; sa police, 1201, *V* Agents de change, Courtiers.
Bulletin des Lois (ministère de la Justice, 91, (Imprimerie nationale), 76
Bureau des Essais pour les substances minérales, 205 — des Longitudes. 1166
Bureaux arabes, *V* Algérie — de Bienfaisance. *Voy* Minist de l'Intérieur, à Paris) 1031. — de l'Intendance militaire, 823 — de distribution du Papier timbré à Paris, 1137 — de Poste aux lettres, 1161, — à Paris, 1161 — les Préfectures 586 et suiv — de la Préfecture de la Seine, 919 — Télégraphiques dans les départements, 1223 et suiv.

C.

Cabinets étrangers (Ministres des), 45
Caisse d'Amortissement et des Dépôts et Consignations, 958. — d'Epargne de la Province de Paris, 1218. — Municipale de Paris, 1010. — des Retraites pour la vieillesse et caisse des assurances, 960, 964 — (Commissions de ces caisses), 221.
Caisse centrale du Trésor public, 130
Calendrier, V a XII
Campement (Service du), 823
Canaux *V.* Ponts et chaussées.
Cantons, leur nombre par département, 584 — par arrondissement, 586 et suiv
Cardinaux composant le Sacré-Collége. 34
Carrières (Inspection des) du département de la Seine, 1020 et 1060
Cartes et Plans. *Voy.* Dépôt.
Cavalerie, 786
Chaires d'agriculture, 226
Chambre de commerce de Paris, 1197
Chambres de Commerce, 988; — de Discipline *V.* Officiers publics et ministériels
Chambres consultatives d'Agriculture, 981; des Arts et Manufactures, 993
Chancellerie de France 92 *Voy* Ministère de la Justice — de la Légion d'honneur (Grande). 368
Chant. *V.* Conserv. de musique, Opéra, Direction, Inspection, Surveillance de l'enseignement du — (Préf. de la Seine), 1012
Chapitre de St-Denis, 411
Chasseurs à pied, 784
Chemins de fer (Administration générale), 1180 *Voy* Commission permanente des inventions et règlements; Contrôle des travaux; Surveillance et Contrôle de l'Exploitation; Comité consultatif, Ponts et chaussées, Préfect de la Seine, Préfect. de Police (services spéciaux), Travaux publics
Chiourmes, 153 *V* Hôpitaux de la Marine.
Chirurgiens de la marine, 865. *V* Acad. de Médecine, Hôpitaux, Hospices.
Cimetières de Paris (Inspecteurs des), 1013
Circonscription des 20 arrondiss. de Paris, 1032 et suiv.
Clergé de l'Église de France, 403
Clergé de Paris. 1163
Collége Chaptal, 1155 — Rollin, 1154 — St Stanislas, 1153. — de France, 1162.
Colléges Britanniques (Admin des). 1161 — Communaux. *V.* Académies, 536 et suiv
Colonies (Inspecteurs, 1133, — (gouvernement de), 915. *Voy* Marine (Ministère de la) Corps de Commissaires —
Combustibles (inspecteur à Paris, 1014
Comité de défense nationale, de la guerre, 114 — supérieur de la Caisse des offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer, 147 — Hydrographique, 158 — des Impressions gratuites (Imprimerie nationale) 96. — des inspecteurs généraux des travaux diocésains, 179 — des Travaux historiques et des Sociétés savantes, 170.
Comité consultatif pour les Affaires contentieuses (Seine), 1110 — de l'Artillerie (de terre), 145. — des Arts Manufactures. 222. — des Fortifications 140 — des Graveurs (Commis des monnaies), 288. — d'Hygiène publique de la France, 222. — permanent des pêches (Marine), 157.
Commandements milit (Tableau des), 731.
Commerce, Ministère du), 213 Direction du — intérieur, 216; extérieur, 216 *V* Agriculture (Ministère de l'), Chambres de —, Conseil sup. du —, Essayeurs du —, Tribunaux de —.
Commissaires Experts Vérificateurs des Marchandises présentées aux douanes par le commerce. 223; — de l'Imprimerie et de la Librairie. 115. — de la Marine, 860, 862. — de Police dans le dép. de la

Seine, 1056, 1057. — Priseurs, 515, 617 et suiv ; à Paris, 1115 — Priseurs, appréciateurs près le Mont-de-Piété de Paris, 1023. — Répartiteurs des contributions (Seine), 1010 — du Gouvernement près les Sociétés industrielles, 231 ; près les Théâtres subventionnés, 174 — Voyers (préf. de la Seine), 1015 *Voy.* Voirie (grande et petite).

Commission chargée de la reconstitution des Actes de l'état civil (Préfecture de la Seine), 1013. — des Archives départementales, communales et hospitalières, 122; diplomatiques, 99 — des Beaux-Arts (Préfecture de la Seine), 1014; (Ministère des Beaux-Arts), 174 — de la Caisse des Retraites pour la vieillesse 221 (*Voy. aussi* Caisse des dépôts) — des caisses d'assurances, 221. — militaire supérieure des Chemins de fer, 147 centrale des Chemins de fer, 187 — de Défense des côtes, 146. — du *Herd-Book*, 220. — d'Hygiène hippique, 145. — centrale d'Hygiène des Lycées, 168; de Paris, 1140. — des Inventions, 188. — des Logements insalubres (Préfect de la Seine), 1015. — administrative des Lycées de Paris, 1142 — centrale des Machines à vapeur, 188 — des Monuments historiques, 175 — des Pensions (Seine), 1009. — des Phares, 188. — de Répartition des contributions (Seine), 1010. — du *Stud-Book*, 221. — des Théâtres, 175 — générale des Travaux (Préfect. de la Seine), 1014 — mixte des Travaux publics (ministère de la Guerre), 146. — de Vérification des mémoires (Préf de la Seine), 1011

Commission permanente des bibliothèques des divisions des équipages de la flotte et des prisons maritimes, 157. — chargée de l'examen des Inventions et des règlements concernant les chemins de fer, 188. — de contrôle et de révision du règlement d'armement (Marine), 157 — pour la fixation annuelle des Valeurs de douanes, 223

Commission spéciale pour la reconstitution de la bibliothèque de la ville de Paris, 1009

Commission supérieure de l'Etablissement des Invalides de la marine, 159. — des Expositions internationales, 219. — du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie, 219

Commission de surveillance des Banques coloniales, 158. — des Bateaux à vapeur (Préfecture de Police), 1059 — près la Caisse d'amortissement et des Dépôts et Consignations, 962. — de l'Exposition coloniale, 159 — des Sociétés tontinières, 232

Commissionnaires au Mont-de-Piété de Paris, 1021

Commissions d'hygiène. *V.* Académies 56 et suiv. — de Cantonnement et d'Aménagement (Forêts), 286. — littéraires de l'Institut, 1, 6

Communes (Administ. communale) *Voy.* Ministère de l'Intérieur. Nombre des — par département, 584; par arrondissement, 586 et suiv.

Compagnies de discipline (Guerre), 854 (Marine et colonies), 858

Comptabilité publique (Direction générale de la), 151

Comptables *Voy.* Agents, Officiers d'administ., Payeurs, Percepteurs et Receveurs. — des Matières (de la marine), 861

Comptoir d'escompte de Paris, 967

Comput ecclésiastique, *v. Voy* Calendrier

Condition des Soies (Chambre de commerce de Paris), 1098

Conducteurs de navires, 995. *Voy.* Courtiers.

Conseil Académique de la Seine, 1141. — d'Amirauté, 149. — supérieur du Commerce de l'Agriculture et de l'Industrie, 217 — de Gouvernement et supérieur de l'Algérie, 882. — d'Architecture (Préf de la Seine), 1017 — central des Eglises réformées, 412. — d'état, 81. — supérieur de la Guerre, 141 — supérieur des Haras, 231. — d'Hygiène publique et de Salubrité (Préfect. de Police), 1061 — départemental de l'Instruction publique (Seine), 1012, 1141. — supérieur de l'Instruction publique, 166. — supérieur de l'hôtel des Invalides, 148. — supérieur des Manufactures de l'Etat, 268. — Municipal de Paris, 1000 — de l'Ordre national de la Légion d'honneur, 368 — de Préf. de la Seine, 999. — des Prises (Marine), 158 — de Santé des armées, 145 — supérieur de Santé de la marine, 158 — des Travaux de la Marine, 157

Conseil général des Bâtiments civils, 186. — du département de la Seine, 1002. — des Mines, 186. — des Ponts et Chaussées, 185

Conseils Académiques. *Voy.* Académies, 51 et suiv. — d'Arrondissements du département de la Seine, 1045 — Coloniaux. *Voy.* Colonies. — de Guerre et de revision (armée de terre, 835; (de la Marine), 867. — Généraux de départements et — de Préfecture, 586, 587 et suiv. — de Prud'hommes à Paris, 1084

Conservateurs, conservation. *V.* Archives. Arrondissements forestiers, Bibliothèques, Hypothèques, Monuments publics, Musées.

Conservatoire des Arts et Métiers, 228 — de Musique et de Déclamation, 951
Consistoires *V.* Cultes non catholiques.
Constructions navales. *V.* Genie et Arrond. maritimes
Consulats. *Voy.* Affaires étrangères, Marine (Minist. de la).
Consuls étrangers en France, 100. — de France à l'étranger, 107.
Contentieux (chaque administr. a un bureau et un conseil du contentieux).
Contributions directes (Direct gén.), 242; (service extér.), 243, (Direct. de Paris), 1121 *Voyez* Commission de répartition dans le département de la Seine. — Indirectes (Direct. générale) 254; (service extérieur), 257. Direction de Paris, 1129. — foncière payée par chaque département, 584
Controle central de la Marine, 156. — et surveillance des Chemins de fer en exploitation (service de), 206. — des Travaux des chemins de fer exécutés par des compagn., 196 — des Travaux d'architecture de Paris, 1019. — du Tresor public, 135
Convois militaires. *Voy* Equipages.
Corps diplomatique étrang., 36, français, 41. — d'armée (Tableau des, 731; Etats-Majors des), 733. — de l'Artillerie (de terre, 792 — de la Marine), 854 — du Commissariat de la Marine, 860, 862. — des Equipages, 818 — d'Etat-Major, 720. — du Génie (militaire), 812; maritime, 858 — de l'Inspect. des serv. admin. de la marine, 863 — des Ingén hydrographes, 860 — de la Marine, 839. — de Santé de la Marine, 865. — des Veterinaires militaires, 823
Corps de garde et postes de Paris (Inspecteurs des), 1013
Cour de Cassation, 420. — des Comptes, 426. — d'appel de Paris, 433
Cours d'appel des départements, 439 *Voy* Algérie et Colonies.
Cours (publics). *V.* Archéologie, Collége de France, Colléges, Écoles, École spéciale des langues orientales vivantes, Facultés, Lycées, Muséum d'histoire naturelle
Courtiers de marchandises et d'assurances, 995 — d'assurances à Paris, 1200. — de Marchandises à Paris, 1201
Crédit agricole, 974 — Foncier de France, 972 — Industriel et Commercial (Société générale de), 979
Culte catholique, 164. *V.* Clergé de l'Eglise de France
Cultes (Ministère de l'instruction publique, des — et des Beaux-Arts), 160. (Administration des), 164 — non catholiques, 165, 416 et suiv
Curés et desservants de Paris et de la banlieue, 1066

D

Danse. *V* Conservatoire, Opéra
Decès (Vérification des —), Préfecture de la Seine, 1014
Déclamation. *Voy.* Conservatoire de musique
Defenseurs près les Tribunaux. *V.* Agrées Avocats, Avoués, Algérie.
Dégustation des Boissons (Service de la Préfecture de Police), 1059
Départements (Division de la France en), 583 et suiv. *Voy.* Algérie, Préfectures; Tableau synoptique. — ministeriels (Ministères, 92 et suiv
Dépôt central de l'Artillerie, 803 — des Cartes et Plans de la marine, 158 — des Cartes, Plans, Nivellement général de la France (Ponts et Chaus.), 182 — de la Guerre, 138. — des Fortifications des colon, 158. — de mendicité à Villers-Cotterets, 1058
Depôts (Caisse des) et Consignations, 958 — d'Etalons (service des Haras, 228 — des Remontes de la guerre, 631
Députés (Representants à l'Assemblée nationale), 58, 8 — (Enseignement du) dans le départ. de la Seine, 1012. *Voy. Ecoles.*
Detention (Maisons de) *Voy.* Prisons.
Dette inscrite (Direction de la), 130
Deuils (Règlement des), 1221
Dioceses. *V.* Archevêchés, Evêchés. — de Paris 1063
Directeurs de la Santé du littoral, 232.
Direction, Direction générale, Directeurs *Voy.* Administration départementale et communale, Archives nationales, Agriculture et Commerce, Artillerie, Beaux-Arts, Chant, Construct. navales, Contributions directes et indirectes, Depôts d'étalons, Domaines, Douanes, Enregistrement, Etablissements généraux de bienfaisance, Forêts, Haras, Imprimerie et Librairie, Lazarets, Maisons de force et de correction, Mines, Monnaies, Musées, Ponts public, Ponts et Chaussées, Postes, Prisons et Etablissem penitentiaires, Sûreté publique, Tabacs, Voies et Promenades.
Directions d'artillerie, 804. — des Travaux de la marine (Service des), 864
Directoires. *Voy* Cultes non catholiques.
Discipline. *V.* Chambres, Compagnies de—
Dispensaire *Voy.* Prefecture de police, Société Philanthropique.
Divisions milit (Tableau des), 729. — (Etats-Majors), 731 et suiv.

Domaines. (Dir. gén. de l'enregist[illegible]es), 244 *Voy.* Enregistrement. — (Dir. de Paris), 1128
Dotation de l'armée. *Voy.* Caisse des Dépôts, Commission supérieure
Douanes. (Direction générale), 2[illegible], services dans les départements et les colonies), 264. — (Direction de Paris, 1129. *V* Commerce (Ministère du), Commissaires-Experts

E.

Eaux. *V.* Forêts, Navigation, Ponts et Chaussées. — Minerales (Inspect. des), 932; du départ. de la Seine, 1062. — et Egouts (direction du département de la Seine), 1009 et 1020.
Eclairage de Paris (Inspecteur de l') 1017
Eclipses, *v. Voy.* Calendrier
Ecole d'Application d'Etat-major, 726; — d'Art. et du Génie (Fontainebleau), 81[illegible], du Genie maritime, 859; — des Manufactures de l'Etat, 269. — centrale des Arts et Manufactures, 220. — française d'Athenes, 170. — nationale des Beaux-Arts de Paris, de Dijon, de Lyon, 1174 et suiv — de Cavalerie (Saumur, 791. — des Chartes, 1170 — supérieure du Commerce (à Paris), 1198 — Commerciale, 1198 — de Dessin de la Marine à Brest et à Toulon, 869. — de Dressage (Remonte gen.), 833 — normale d'Ens[illegible] [illegible]mentaire spéciale de Cluny, 5[illegible] — pratique des hautes Etudes, 168. — des hautes Etudes ecclesiastiques (archevêché de Paris), 1006 — Forestière, 98 — normale de Gymnastique militaire, 8[illegible]8 — d'Horlogerie, [illegible] — spéciale des Langues orientales vivantes, 1165. — pratique d'Irrigation et de Drainage, 225. — des Jeunes de langues annexée au Lycée Louis-le-Grand, 1150 — de la Médecine et de la Pharmacie militaires (Val-de-Grâce), 821. — Militaire de St-Cyr, 825. — des Mines, 204; des Mineurs de St-Etienne et des Maîtres-ouvriers mineurs d'Alais, 205. — Navale de Brest, 851. — Normale Supérieure (instruction publique), [illegible] — Normale d'Alger. 890 — Polytechnique, 827. — Ponts et Chaussees, 198. — centrale de Pyrotechnie militaire, 804 — municipale Turgot, 1156
Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger, 890. — d'Amiens, [illegible] Angers 576, — d'Arras, 556, Besançon, 540 — de Bordeaux, 543 — de Caen, 546. — de Clermont 551 — de Dijon, 553. — de Grenoble, 559 — de Lille, 556. — de Limoges, 572 — de Lyon, 561. — de Marseille, 567 — de Nantes, 575 — de Poitiers, 581 — de Reims, 568 — de Rennes, 571 — de Rouen, 546 de Toulouse, 580 — de Tours, 571.
Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres d'Alger, 576. — de Chambéry, 5[illegible] — de Nantes, 576 — de Rouen, 547
Ecole supérieure de pharmacie de Paris, 1108 — de Montpellier, [illegible] de Nancy, [illegible]7
Ecoles d'Agriculture, 224. — d'Artillerie, 803; — d'Arts et Métiers, 231. — des Beaux-Arts, 1174. — de Chant et de Dessin à Paris (Professeurs [illegible]), 1012. — spéciales de Dessin, [illegible], 1176. — régimentaires du Génie, 816 — d'Hydrographie (Examinateurs et Profes.), 869 Industrielles, [illegible] suiv. — Militaires, 824 et suiv. — de Musique, 9[illegible]5 — Normales primaires. — Professionnelles. *V.* Académies, 536 et suiv. — Vétérinaires, 2[illegible]
Edifices diocesains (Architectes des), 173
Egouts. *Voy* Eaux et egouts.
Enfants assistés (service dans le département de la Seine). 1[illegible]2,
Enregistrement et Domaines (Direct gen. et Service exterieur. 244 et suiv. — (Direction de Paris), 11[illegible]5
Enseignement *Voy* Colléges, Ecoles. Instr. publ., Maîtres de pension. — professionnel [illegible]riculture, 224 — primaire à Paris Inspecteurs et Délégués, 1011, 1012
Entrepots. Entreposeurs. *Voy* Contributions indirectes, Douanes, Tabacs.
Equipages de ligne *Voy.* Min. de la Marine. — militaires (Corps des), 818
Ères principales, *v. Voy.* Calendrier.
Essais (Bureau des) pour les substances minerales, 205 *V.* Mines. — Laboratoire des — (Administration des Monnaies). [illegible]31
Etablissements du service de l'Artillerie de terre, 803; de l'Artillerie et du Génie de la marine, 879 — généraux de Bienfaisance à Paris, 1202, 1208 et suiv. — dangereux, insalubres ou incommodes (inspection des), 1062. — Hippiques de l'Algérie, 833. — Hospitaliers militaires, 822. — Pénitentiaires (Ministère de l'Int.). 114, 120
Etalonnage (Bureau central d'— Préfet de police), 1052 *V.* Poids et mesures
Etalons. *V.* Dépots, Haras
Etat-Major général de l'Armée, 712 *Voy.* Corps d'—, Ecole d'application d'—
Etats-Majors *V* Colonies, Corps d'armée, Divis mil t., Ports. — des Places, 757.

Etranger (Régiment), 785
Etrangers membres de la Légion d'honneur, 303
Etudes musicales et dramatiques *Voy* Conservatoire de musique et de declamation
Evêchés, 399. *V.* Clergé de l'Eglise de France.
Examinateurs et professeurs de l'école Navale et des écoles d'Hydrographie 869
Experts *Voy* Cours et Tribunaux.
Exposition permanente des Colonies 154
Expositions Internationales Commission supérieure des), 213

F.

Fabriques *Voy* Cultes.
Facultés de Paris, 1143 et suiv. — d'Aix, 537. — de Besançon, 540. — de Bordeaux, 543. — de Caen, 546. — de Clermont, 551. — de Dijon, 553 — de Douai, 556. — de Grenoble, 559 — de Lille, 561. — de Lyon, 561 — de Marseille, 537. — de Montpellier, 564 — de Montauban, 579. — de Nancy, 566. — de Poitiers, 572. — de Rennes, 576. — de Rouen, 546 — de Toulouse, 580
Fermes écoles, 225
Fêtes mobiles, *v. Voy* Calendrier.
Finances (Ministère des), 124; Administrations, directions et services qui en dépendent, 234 et suiv. — (Inspect. gen des), 125
Forêts (Direction générale), 277; (conservations), 280 et suiv
Forges et Fonderie (Artill. de terre), 805, — (de la Marine), 879
Fortifications *Voy* Comité, Commission mixte des Travaux publics, Genie.
Fourrière (Préf. de Police), 1060

G

Galeries d'anatomie, d'histoire naturelle et de botanique *V.* Muséum d'histoire nat.
Garantie (Service de la) (Comm. des monnaies), 289.—Direct. de la Seine, 1129 *Voy* Contributions indirectes
Garde républicaine 772
Garde des Sceaux, 92 *Voy* Justice
Gendarmerie 760. — d'Afrique et coloniale, 771. — maritime, 854. — mobile, 771
Genie (Corps du) militaire, 812 et suiv. maritime, 858. — Officiers attachés au service des Colonies, 870
Géologie. *Voy.* Mines, Société.
Gobelins. *Voy.* Manufactures nationales.
Grande Chancellerie de l'ordre national de la Légion d'honneur, 306
Grand-Livre *Voy.* Dette inscrite.
Guerre (Ministère de la), 13

H.

Habillement et campement milit (Service de l'), 823
Halles et marchés de Paris (inspect. gen.), 1059
Haras (Conseil supérieur des), 221; Service actif, 227
Herd Book (Commission du), 230
Hydrographe de la guerre, 143
Hôpitaux, Hospices civils. *Voy.* Min. de l'Inter. —à Paris, 1026. *Voy.* Assistance publique. — militaires (officiers d'administration), 823 *Voyez* Etablissements hospitaliers militaires. — de la marine et chiourmes, 153
Hospice national des Quinze Vingts, 1201. — du Mont-Genèvre, 1307
Hôtel national des Invalides (Guerre), 148
Hôtels des Monnaies, 288
Huissiers, 514; à Paris, 1117. *V.* Algerie. *V aussi* Assemblée nationale, Conseil d'Etat, Cours, Sénat, Tribunaux
Hydraulique (Service), 182. *V.* Ponts et Chaussées, 193
Hydrographes (Corps des Ingénieurs), 860
Hygiene *V* Comites, Commission, Conseil
Hypothèques (Conserval. des), 250; dans le départ de la Seine, 1125

I.

Impôt foncier payé par chaque dépt 954
Imprimerie nationale, 95. — et Librairie (Bureau au min. de l'Intérieur), 1
Industrie *V.* Agriculture (Min de l') — (Conseil supérieur), 217 —Société d'Encouragement pour l'— nationale, 1157
Infanterie (de terre), 774 — legère d'Afrique, 784. — de la Marine, 855
Ingenieurs des Ponts et Chaussées au service de la marine, 870. — en chef des départements, 192. *Voy.* Génie maritime Génie militaire, Hydrographes, Mines, Ponts et Chaussees.
Inhumations. (*V.* Min de l'Intér, Préfect. de la Seine et de Police). — Service gen et pompes funèbres à Paris 1221
Inscription maritime 152. *V.* Arrond maritt.
Inspecteurs. Inspection. *V.* Academies, Agriculture, Aliénés, Archives, Associations ouvrières, Bâtiments civils, Beaux-arts, Bergeries, Boissons, Chant, Chemins de fer, Carrieres (Seine), Contributions

directes et indirectes, Domaines, Eaux minérales, Ecoles, Enregistrement, Etablissements de Bienfaisance, Établissements dangereux et insalubres, Finances, Forêts, Fortifications, Garantie (Bureaux de la), Halles et Marchés, Haras, Imprimerie et Librairie, Instruction publique, Lignes telegraphiques, Mairies, Monnaies, Monuments historiques, Navigation, Pesage et Mesurage, Police generale, Ponts et Chaussées, Ports, Postes, Poudres et Salpêtres, Prisons, Protestant (Culte), Sucres, Théatres, Travaux des départements, Voirie

Inspecteurs d'Académie et d'Instruction primaire. *V.* Académies

Inspecteurs generaux des Agriculture, 224; des Archives départementales, 111; des Bâtiments civils, 136; des Finances, 11; des Haras, 227; de l'Instruction publique, 168; des Lignes telegraphiques, 110; des Mines, 186; des Ponts et Chaussées, 182, 186; des Prisons, 114

Inspection des Beaux-Arts, 174 — des Eaux minérales, 232; — dans le département de la Seine, 1062; — de l'Enseignement primaire, des pensionnats, écoles libres et Salles d'asile de la Seine, 1011 1012. — des Monuments historiques, 174. — des Ports (navig. intér.), 210 — de Paris, 1059. — des Services administratifs de la Marine (corps de l'—), 813 — des Théâtres, 174. — du Travail des enfants dans les manufactures (Préfect. de Police), 1062

Inspection générale des Salles d'asile et des Ecoles libres, 168 — du Service sanitaire, 132

Inspections générales de la Marine, 107

Institut historique, 1194 — de France, 902

Institutions. *V.* Académies, Asiles, Instr. publ., Maîtres et Maîtresses de pension, Sourds-Muets

Instruction primaire. *Voy.* Académies, Inspecteurs, Instruction publique (ministère).

Instruction publique (Min. de l'— des cultes et des beaux-arts), 160 — (administration de l'), 160; services extérieurs, 166. *V.* Académies, Collèges, Ecoles, Facultés, Institutions, Lycées, Pensions

Intendance militaire (Corps de l'), 720 — Bureaux de l'—, 820

Intérieur (Ministère de l'), 109

Interprètes. *Voy.* Cours, Curatiers-Conducteurs de navires, Experts, Secrétaires, Tribunaux. — de la marine d'Algérie, 804

Invalides (ministère de la Guerre). *V.* Hôtel national. 148 — de la Marine, 155 *bis*. Commission supérieure; Trésoriers particuliers.

Inventions (chemins de fer). *V.* Commission des —.

Irrigations (Ecole pratique d'), 225

Israélites (Culte), 918 *V.* Consistoires.

J

Jeunes aveugles (Institution des), 1203

Journal officiel, 118

Justice (Ministère de la), 93 — Administrative. *V.* Conseil d'Etat. — Militaire (Conseils de guerre), 811. — Maritime (Tribunaux et Conseils de guerre permanents), 867

Justices de paix, 492 — du département de la Seine, 1087, 1091 *V.* Algérie, Colonies

L

Langues orientales. *V.* Collége de France, Ecole annexée au lycée Louis-le-Grand, Ecole spéciale des —, Secrétaires interprètes

Lecteurs et professeurs. *V.* Collége de France

Légations. *V.* Corps diplomatique.

Légion d'honneur (Ordre national de la), 290

Légions *Voy.* Garde républicaine, Gendarmerie.

Lettres (Bureaux de poste), Taxes.

Librairie (Bureau de la), 116

Lignes télégraphiques. *Voy.* Télégraphie.

Logements insalubres (commission des). *Voy.* Préfecture de la Seine, 1015

Lycées nationaux à Paris, 1149 et suiv

Lycée national d'Agen, 544. — d'Albi, 581, — d'Alençon, 547. — d'Alger, 890. — d'Amiens, 558. — d'Angers, 575 — d'Angoulême, 580 — d'Auch, 581 — d'Avignon, 538 — de Bar-le-Duc, 567. — de Bastia, 558 — de Belfort, 541. — de Besançon, 541 — de Bordeaux, 543 — de Bourg, 582 — de Bourges, 569. — de Brest, 577. — de Caen, 547 — de Cahors, 581 — de Carcassonne, 582. — de Chambéry, 550 — de Charlemagne, 552 — de Chaumont, 554. — de Clermont-Ferrand, 551. — de Coutances, 547 — de Dijon, 553. — de Douai, 557 — d'Evreux, 548 — de Grenoble, 560. — du Havre (Le), 578. — de Laval, 577. — de Lille, 557 — de Limoges, 574. — de Louis-le-Saunier, 541 — de Lorient, 578 — de Lyon, 561 — de Macon, 562. — du Mans, 548 — de Marseille, 538. — de Montauban, 582 — de Mont-de-Marsan, 545 — de Montpellier, 564. — de Moulins, 566. — de Nancy, 567. — de Nantes, 577 — de Nevers, 554 — de Nice, 539

— de Nîmes, 565. — de Niort, [illegible] — d'Orléans, 569 — de Pau [illegible] de Périgueux, 544. — de Poitiers [illegible] de Pontivy, 578. — de Pon [illegible] — de Reims, 569. — de Rennes, 576. de la Rochelle, 572. — de la Roche-sur-Yon, [illegible] de Rouen, 548. — de Saint-Brieuc, [illegible] — de Saint-Étienne, 562. de Saint-Omer, 55[illegible] de Saint-Quentin, 557 de Sens, 554. — de Tarbes, 581 de Toulon, 539. — de Toulouse, 580. — de Tournon, 560. — de Tours, 573 — de Troyes, 554 — de Vannes [illegible] — de Vendôme, 569. — de Versailles, 670. — de Vesoul, 541

M

Machines à vapeur. *V.* Commission centrale, Surveillance.
Maires nommés par le Gouvernement, 587 et suiv. — de Paris, 1032; du département de la Seine, 1045
Maison militaire du Président de la République, 56
Maison nationale de Charenton, 1203
Maisons souveraines, 1 et suiv.
Maisons d'éducation [illegible] — d'éducation de la Légion d'honneur: St-Denis, Écouen, les Loges, 37 — centrales de force et de correction, 120. — de détention, 120. — de retraite (Départ. de la Seine, 1030 de santé, de sevrage et de nourrices (Préf de Police) 1053
Maîtres de Conférences. *V.* Ecole normale supérieure. — des Comptes (Conseillers). *Voy.* Cour des Comptes — d'Institutions et de pensions du dép. de la Seine, 1156. — des Requêtes. *V.* Conseil d'Etat
Maîtresses d'institutions et de pensions du dép. de la Seine, 1156
Manufactures. *V.* Ministère de l'Agriculture, etc., Arts et manufactures — de l'Etat (Direction générale) 26[illegible] Paris, 1129 d'Armes 854 — Nationales Porcelaines, à Sèvres; Tapisseries des Gobelins et de Beauvais), 1[illegible]7
Marchés *V.* Halles, etc
Marées (Table des), *v. Voy.* Calendrier.
Marine et Colonies (Ministère de la), 149 — (Corps de la), 839. Service de la dans le nord de l'Afrique, 881
Mécaniciens (de la marine 853
Médailles. *Voy.* Beaux-Arts, Bibliothèque nationale, Monnaies, Musée monétaire.
Médecine *Voy* Académies, Ecoles
Médecins (Guerre), 819; (Marine), 858. 865; — du dispensaire à Paris, 1057. — des épidémies, 232. — chargés de la Visite des Aliénés (Préf de Police, [illegible] sanitaires en Orient, 23[illegible] Vérificateurs des Décès, 1014. — *V* Acad. de Médecine Eaux minérales, Facultés, Hôpitaux, Hospices.
Mesures *Voy* Institut
Métiers *Voy* Arts et Métiers, Ecoles d'Arts et Métiers
Minéralogie. *Voy.* Mines, Muséum d'hist. naturelle
Mines et usines (administ. centrale), 184; (Conseil gén.), 186; (Inspections et services divers), 201 et suiv; (Tableau des ingénieurs), 205. *Voy.* Algérie, Ecole nationale des —.
Ministères, 92 et suiv *Voy.* pour chacun d'eux les mots qui les désignent.
Ministres. *V.* Corps diplomatique. — des Cabinets étrangers, 45. — Secrét. d'Etat [illegible]
Monnaies (Administr et Hôtels des [illegible] et 288 — françaises et étrangères, 12[illegible] [illegible]
Mont-Genèvre (Hospice du), 12[illegible]7
Monts-de-Piété *V.* Ministère de l'intér. — de Paris, 1022
Monuments historiques, 167, 175. *V* Commission
Mouvement général des fonds (Direction du), 1[illegible]
Mouvements du soleil et de la lune, [illegible]
Morgue (service de la Préfecture de Police), 1060
Musée de l'Artillerie (Dépôt central), 803. — Monétaire, 28[illegible]. — des Thermes, et de l'hôtel Cluny, 1[illegible]
Musées nationaux (Service des), [illegible]
Muséum d'Histoire naturelle, 1[illegible]98
Musique. *Voy.* Conservatoire, Ecoles de —.

N

Navigation intérieure, *Voy.* Ponts et Chaussées, Douanes et Contribut. indir. (Direction générale). — de la Seine, 1019. — Inspection générale de Paris, 1059
Notaires, 515, 516 et suiv; dans le département de la Seine, 1107
Nourrices (Bureau des), à Paris, 1031

O.

Observatoires de Paris, Marseille, Toulouse et Montsouris, 1167
Octroi. *V.* Douanes et Contr. indir. (Direct. gén.). — de Paris (direction de l'). 1021
Odéon (Théâtre impérial de l'), 957
Officiers d'Administration. *V.* Commissaires de la Marine, Habillement et Campement, Hôpitaux milit., Subsistances milit. —

de paix à Paris, 1057. — de Ports, 210. *Voy* Inspection. Surveillance. — Publics et ministériels, 513; à Paris, 1107 *Voy* Agents de change, Avoués, Commissaires-Priseurs, Défenseurs près les tribunaux; Gardes du commerce, Huissiers, Notaires
Opéra (Théâtre nat. de l'), 955.—Comique (Théâtre nat. de l'), 957.
Ordre nation. de la Légion d'honneur, 290
Ordres étrangers (Français décorés d'), 373

P.

Palais du Luxembourg (Service du), 117 — nationaux (direction des), 184
Parcs. *Voy*. Artillerie, Equipages, Train.
Paroisses du diocèse de Paris, 1066
Parquet. *Voy*. Agents de change, Cours, Tribunaux.
Pasteurs de la communion réformée, 412. — de la communion luthérienne, 417.
Pêche et Chasse. *Voy*. Forêts (Admin. des)
Pêche. (Inspect. gén. de la — fluviale), 183. *V*. Agricult., Commerce, etc. (Ministère de l'), Douanes, Marine (Ministère de la).
Peinture. *V*. Académie des Beaux-Arts, Ecole des Beaux-Arts, Musées.
Pénitenciers agricoles de la Corse, et colonies pénitentiaires, 121
Pénitenciers militaires, 838
Pensions. *V*. Maîtres, Maîtresses de —
Percepteurs des contributions, 235 et suiv.; dans le département de la Seine, 1119
Phares (trav. publics), 188. *V*. Commission des —.
Pharmacie. *Voy*. Ecole préparatoire de médecine et de —, et Ecole supérieure de—.
Pharmaciens. *Voy*. Service de santé de la Guerre et de la Marine.
Places de Guerre (Etats-Majors des), 757
Plan de Paris (Service du), 1016
Poids et mesures (Vérification des —, Préf. de Police), 1059 —français, 1247; comparés aux poids et mesures étrangers, 1247
Police de la Navigation fluviale, 182, du roulage. (Ponts et chaussées, 182. *Voy. aussi* Préfect de Police — sanitaire et industrielle, 216. — municipale (Départ de la Seine), 1057 — des ports maritimes de commerce, 209. *Voy*. Commissaires et Préfect. de Police
Pompes funèbres. *V*. Cultes (Admon des — (Inspection à Paris), 1013 Service à Paris), 1221
Pompiers (Régiment de sapeurs-) à Paris, 1094
Pontonniers. *Voy*. Artillerie de terre.
Ponts et Chaussées (Admin. centrale), 182, (Conseil général), 185; Inspecteurs généraux), 189; (Inspections, Services divers, Services spéciaux, Services détachés), 190 et suiv; (Tableau des ingén.), 192, 200. — (Service dans le départem de la Seine), 198, 1019
Population par département et par arrondissement, 584, 586 et suiv.
Ports (Inspection des — et de la navigation intérieure), 210; à Paris, 1059. — maritimes de commerce (surveillance et police), 209. (Service des — militaires et des colonies), 198
Postes (Direction générale et services divers). 272 et suiv. — Direction de la Seine (service de Paris), 1130; (Bureaux dans les départements,—Sémaphoriques), 1223 et suiv.
Poudreries militaires, 804
Préfecture du départem. de la Seine, 999. — de Police, 1047
Préfectures et Sous-Préfectures de France, 586 et suiv.
Préfets (Liste alphabét.), 708 Maritimes Arrondiss. marit.), 871 et suiv.
Présidence de la République, 56
Président de la République française, 1
Princes et princesses des maisons souveraines, 1 et suiv.
Prisons (Direction au Ministère de l'Intérieur), 114. — départementales, 121, — du département de la Seine, 1058
Prisons militaires de Paris, de Lyon et de Marseille, 838
Professeurs de l'Ecole navale et des Ecoles d'hydrographie, 869
Promenades de Paris (Service des), 1017
Protestants (Cultes), Calviniste, 412; Luthérien, 417
Prud'hommes (Conseils des) *Voy*. Min. de l'Agric., du Comm., etc. — à Paris, 1084
Prytanée militaire (la Flèche), 824
Puissances étrangères, 1

Q

Quatre-temps, *v*. *Voy* Calendrier.
Quinze-Vingts (Hospice des), 1201

R.

Reboisement des montagnes (Bureau du), 279. — (Service du), 286
Receveur central des finances (Seine), 1119
Receveurs particuliers des finances et percepteurs de villes, 235 et suiv.
Receveurs-percepteurs à Paris, 1119
Recrutement (Service du), 329
Référendaires au Sceau des titres, 95

Régie, Régisseurs. *Voy.* Maisons centrales de détention, Octroi
Remonte Compagnies de cavaliers de), 790 — générale (Service de la), 831
Représentants à l'Assemblée nationale, 58 66
Républiques (Puissances étrangères), 32
Reserve Service de la—etat re entem ,824
Rivieres. *Voy* Ponts et chaussees
Routes *Voy.* Ponts et chaussees

S.

Sacre Co ege (Cardinaux composant le), 34
Salles d'asile (Inspection générale des), 168, *Voy.* Academies.
Salubrité. *Voy.* Conseil d'Hygiène publique.
Sante. *V.* Service sanitaire, — de Sante
Sapeurs-Mineurs. *V.* Génie militaire.
Sapeurs-Pompiers de Paris (Régiment de), 784, 1094
Sceau de France, 94. *V.* Commission, Justice (Min de la), Référendaires.
Sciences. *Voy* Académie —, Facultés.
Sculpture. *Voy.* Académie des Beaux-Arts, Ecole des Beaux-Arts, Musées
Secours mutuels (Sociétés de) *Voy.* Commission — à domicile, 1031. — Publics (Préfecture de Police). 1060
Secrétaires d'Etat (Ministres), 57
Secrétaires généraux des préfectures (Liste alphabétique), 709
Secrétaires interprètes pour les langues orientales et de la Chine, 99
Sémaphores du littoral, 1223 et suiv., 1245 *Voy* Télégraphie
Seminaires. *V.* Archevêché de Paris. Cultes.
Service hydraulique, 193. *V.* Ponts et chaussées. — Hydrométrique à Paris, 1019. — Sanitaire (Min. de l'Agriculture, etc.), 232. — des perceptions municipales et des maisons communales (département de la Seine), 1013. — de Santé (de la Guerre), 819; (de la Marine), 865 *Voy* Médecins.
Services administratifs de la guerre (Hôpitaux militaires, Hasillement et Campement, Subsistances militaires, Bureaux de l'Intendance, 823; — de la marine (Corps de l'Inspect des, 863. — départementaux, 586 et suiv.
Société centrale d'Agriculture, 1180; d'Horticulture, 1182. — d'Acclimatation, 1182. — des Amis de l'Enfance, 1216. — nationale des Antiquaires, 1187 d'Anthropologie, 1192. — Apprentissage des jeunes Orphelins, 1217. — Asiatique, 1190. — de Charité maternelle de Paris, 1213. — de l'Ecole nationale des Chartes, 1190. — de Chirurgie, 1192. — générale de Crédit industriel et commercial, 379 — d'Encourag pour l'Industrie nationale, 1177. — des Etudes historiques (Institut historique), 1194 — internationale des Etudes pratiques d'Economie sociale, 1191. — de Geographie, 1183. — Géologique, 1185 — de l'Histoire de France, 1188. — pour l'Instruction élémentaire, 1191. — de Medecine pratique, 1193 — Météorologique, 1186. — de Patronage des jeunes Détenus et libérés de la Seine, 1216. — Philanthropique, 1219 — Philotechnique, 1193. — des des Prêts de l'enfance au cra d. Princes Impéri , 1208 — de la Providence, 1220. — centrale de Sauvetage des naufragés 1209. — de secours aux blessés militaires, 1211. — française de Statistique universelle, 1196. de Statistique de Paris, 1195.
Sociétés de Bienfaisance, à Paris, 1208. — savantes, 1177; — anonymes industrielles et agences continières (Surveillance des), 232 — de Charité maternelle, 1212
Sourdes-Muettes de Bordeaux (Institution nationale des), 1205
Sourds-Muets de Paris (Institution nationale des), 1204; de Chambery, 1207
Sous-comptoir des Entrepreneurs, 975
Sous-préfectures. 586 et suiv. — du département de la Seine, 1045
Sous-préfets (liste alphabétique), 709
Spahis, 790. *Voy* Cavalerie
Statistique. *Voy* Sociétés. — centrale des Chemins de fer et — de l'Industrie minerale, 18.
Stud-Book (Commiss du), 221
Subsistances (Service des militaires 823. — de la marine. 864
Succursales de la Banque de France, 970
Superficie des départements, 584
Sûreté publique (Direction au min de l'intérieur), 115. *Voy* Préfect. de Police.
Surveillance des Mach. à vapeur (Préf de Police), 1061. — des chemins de fer (Préfect de Police), 1060. — des Chemins de fer en exploitation, 206. — et police des Ports maritimes de commerce, 219. — des Sociétés et Agences continentales, 232
Syndics des faillites (Tribunal de commerce de Paris), 1083

T.

Tabacs. *Voy.* Manufactures de l'Etat. — (Service dans les départ. et l'Algerie), 269. — Manufact de Paris, 1129
Table des matières, 1251

Tableau synoptique indiquant pour chaque département la classe, la population, l'impôt, le nombre d'arrondissements, de cantons de communes; le diocese, la Cour d'appel, l'Académie, l'arrondissement forestier, la division militaire, la legion de gendarmerie dont il fait partie, 584
Taxe et affranchissement des lettres. 1135. *Voy* Postes (direction de Paris).
Télégraphie (direct. générale), 116; (Inspections divisionnaires et Chefs de service dans les départemens), 117; (Service dans Paris). 1139. (Bureaux dans les départements et l'Algerie), 1223 et suiv
Theatre national de l'Opéra, 955 — Français, 956. national de l'Opéra comique, 957. — de l'Odeon, 957
Théâtres (Commission des) 175. — (Inspection des), 174. — nationaux, 955 et suiv
Timbre *V.* Dir. gén. de l'enregist. et des domaines — (Direction de Paris.. 1125 (Atelier gén a Paris), 1128
Timbres poste, 288. *V.* Commission des Monnaies
Tirailleurs algériens, 785. *V.* Infanterie
Tontines. *V.* Min. de l'Agricult., du Commerce, etc
Train d'artillerie, 802; (Régiments du), 811 — des Equipages militaires, 818
Travail des enfants dans les manufactures (Inspection; Préfect. de Police). 1062
Travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie (Commission supérieure du , 219
Travaux d'Architecture et des Beaux-Arts de Paris (Direction des), 1007, 1017. — d'Art (Service forestier), 286. — d'assainissement (comité des inspecteurs des), 173 — de la marine (Conseil des , 152, (Service des directions), 864 — historiq *V.* Comité des —
Travaux maritimes *V* Ponts et chauss , 195
Travaux publics (Ministère des), 180 — (Conseils et commissions), 185 — (Commission mixte des), 146. — (Ateliers de condamnés militaires), 838 — (Service municipal de Paris), 1007
Trésor public (service du), 133. *Voy.* Finances.
Trésoriers des Invalides de la marine, 156, 869
Trésoriers-payeurs généraux, 234
Tribunal de 1re instance de la Seine, 1073 — de commerce de Paris, 1082 — des Conflits (Conseil d'État), 90 — de Police municipale (Paris), 1057
Tribunaux de 1re Instance, 452. — de Commerce, 480. — de Paix. *V.* Justices de paix. — Maritimes permanents, 867. —et Parques milit (armée de terre), 835
Troupes d'administration (armée de terre), 818. — de la Marine, 854

U.

Usines (Division des mines et), 184

V.

Vacheries (Bergeries et) 226
Vérificateurs. *V.* Commissaires, Domaines, Enregis rem., Monnaies, Poids et Mesures, Timbre.
Vérification des décès (Préf. de la Seine), 1014. — des poids et mesures (Pref. de Police), 1059
Vétérans. *V.* Gendarmerie, Infanterie
Vétérinaires Ecoles), 226; Corps des — militaires. 823, — attachés a la préfecture de police, 1060
Villes libres et anséatiques, 33
Voirie départementale et communale. *Voy.* Min. de l'Intérieur. Grande — (Préf. de la Seine), 108, 1015 — Vicinale (Préf. de la Seine), 1020
Voie publique et nettoyement (Direction de la préfecture de la Seine), 1017

Z.

Zouaves, 784

FIN DE LA TABLE.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

AVIS DIVERS

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Anciennement COMPAGNIE ROYALE (Société anonyme)

FONDÉE EN 1830.

GARANTIE : CENT DIX-HUIT MILLIONS.

SE DÉCOMPOSANT COMME SUIT :

1° Fonds social représenté par 3,000 actions de 5,000 fr. chacune. . .		15,000,000
2° Réserves prélevées sur les bénéfices réalisés à ce jour, en augmentation du fonds social.	4,000,000 fr.	103,000,000
3° Capitaux payés	99,000,000.	
ENSEMBLE.		118,000,000 fr.

Conseil d'administration.

M. **BOURCERET** (F.), ancien banquier, propriétaire, *président du Conseil.*

ADMINISTRATEURS : MM.

LA PANOUSE (le comte DE), propriétaire ;
DAVILLIER (HENRI), régent de la Banque de France, ancien président de la Chambre de commerce de Paris ;
LEFEBVRE (FRANCIS), ancien banquier, ancien régent de la Banque de France ;
MALLET (HENRI), de la maison Mallet frères et Cie, banquier ;
HOTTINGUER (le baron RODOLPHE), banquier, régent de la Banque de France,
DE WARU (A.), ancien régent de la Banque de France ;
ANDRÉ (ALFRED), banquier, régent de la Banque de France, membre de l'Assemblée nationale ;
ROTHSCHILD (le baron GUSTAVE DE), banquier ;
LUTSCHER (ANDRÉ), de la maison Hentsch-Lutscher et Cie, banquier ;
CLAUSSE (GUSTAVE), propriétaire ;
DEMACHY, de la maison F.-A. Seillière, banquier, régent de la banque de France,
VUITRY, ancien Gouverneur de la Banque de France, ancien ministre président le Conseil d'État ;
PILLET-WILL (le comte), banquier, régent de la Banque de France ;
DENORMANDIE, ancien président de la Chambre des avoués, membre de l'Assemblée nationale.

Censeurs.

MM. **MOREAU** (FRÉDÉRIC), négociant, censeur de la Banque de France,
ARCHDEACON (EDMOND-ALEXANDRE), ancien agent de change,
LE LASSEUR, de la Maison Périer frères, banquier.

Directeur.

M. **ONFROY** (J.-S.-L.), ancien négociant, ancien membre du Conseil municipal de la ville de Paris.

ASSURANCES MIXTES

PARIS,

Rue de Grammont et rue du Quatre-Septembre, 18

(CI-DEVANT RUE MÉNARS, N° 3.)

TABLE DES AVIS DIVERS.

Pages

Appareil hydrothérapique. — Le Paty . . . 1292

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

La Fraternelle Parisienne . . . 1292

La Mutuelle . . . 1292

Le Phénix . . . 1292

L'Union . . . 1292

ASSURANCES SUR LA VIE

Le Général . . . 1292

La Nationale . . . 1292

Le Phénix . . . 1292

L'Union . . . 1292

Valeurs . . . 1283

Chocolat. — Cie Coloniale . . . 1292

Chocolat. — Cie Française . . . 1292

Coffres forts. — Haffner . . . 1270

Costumes officiers. — Badet . . . 1293

Costumes et vêtements bourgeois. — Guillaumin . . . 1271

Expéditive. — Ragueneau . . . 1283

Gazogène Briet. — Mondollot fils . . . 1292

Habillements confectionnés. — Au Bon Marché et de la Belle Jardinière . . . 1292

Infusion pure de marrons d'Inde. — Genevoix . . . 1292

Imprimeuse-Expéditive. — Ragueneau . . . 1283

Irrigateur du Dr Rousselier . . . 1292

Lait d'ânesse. — Piver . . . 1284

Lettres, ornements et encadrements. — Hugedé . . . 1292

L'Expéditive-Imprimeuse. — Ragueneau . . . 1283

Librairie Berger-Levrault et Cie . . . 1292 à 1298

Librairie Guillaumin et Cie . . . 1292

Librairie militaire. — Dumaine . . . 1292

Machines à imprimer dites Expéditives. — Ragueneau . . . 1283

Machines à vapeur verticales. — Hermann-Lachapelle . . . 1286

Machines-outils. — Arbey . . . 1292

Maladies des femmes. — Mme Lachapelle . . . 1292

Orfèvrerie Christofle . . . 1284 à 1285

Parfumerie. — Piver . . . 1292

Pâtes et Farines. — Groult . . . 1292

Pompe à pistons plongeurs. — Hermann-Lachapelle . . . 1287

Presses à bras. — Ragueneau . . . 1283

Produits pharmaceutiques. — Larroze et Cie . . . 1292

Rob Boyveau-Laffecteur . . . 1292

Savon au suc de laitue. — Piver . . . 1292

Sirop de Nafé de Delangrenier. — Arnaudy . . . 1292

Sonnettes électriques. — Tallefesse . . . 1292

Stores. — Dewez . . . 1278

Stores transparents. — Léroy . . . 1292

Uniformes brodés. — Delet . . . 1292

Vêtements bourgeois. — Guillaumin . . . 1292

Voyage de Paris à Vienne, à Bâle et à Constantinople et retour (chemin de fer de l'Est) . . . 1291

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Établie à Paris, rue de Richelieu, 87

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU 22 DÉCEMBRE 1819, ARRÊTÉ DU 3 AOUT 1848 ET DÉCRET DU 11 MARS 1863.

La plus ancienne des Compagnies françaises.

FONDS DE GARANTIE : 115 MILLIONS.

En immeubles.	20,000,000
En rentes sur l'État et valeurs diverses. . . .	95,000,000

IMMEUBLES :

Hôtels de la Compagnie, rue de Richelieu, 85, 87 et 89
Maison, rue du Quatre-Septembre, 10, rue de Richelieu, 79, et rue Ménars, 1.
Hôtel Mercy ou de l'**Ancien Cercle**, boulevard Montmartre, 16.
Hôtel du Jardin-Turc, boulevard du Temple, 2
Propriété, boulevard Richard-Lenoir (angle quai Valmy), 75, 77 et 79.
Passage des Princes, rue de Richelieu, 95 et 97.
Hôtel, rue de Richelieu, 99.
Maisons, rue Glück, 2 et 4, et rue Halévy.
Maison, rue du Pont-Neuf, 1.
Maisons, boulevard Haussmann, 39 et 41.
Six cents hectares de la Forêt de Montmorency (près Paris)
Fermes de Moislains, près Péronne (330 hectares)
Ferme d'Œrmingen, près Saverne (300 hectares)
Domaines du Puch et de Gazeaux, près Bordeaux (3,000 hectares).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM
Baron **Alph. MALLET**, régent de la Banque de France, PRÉSIDENT.
Baron **Alph. de ROTHSCHILD**, régent de la Banque de France, VICE-PRÉSIDENT.
GANNERON, agent de change honoraire, administrateur de la Société générale, INSPECTEUR.
A. de COURCY, propriétaire.

MM
Ed ODIER, ancien manufacturier.
G. TRUBERT, conseiller honoraire à la Cour des comptes, administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.
C. MARTEL, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris.
Prince **CZARTORYSKI**, propriétaire.

DIRECTEUR : M. Ph. de **BOSREDON**.

Les opérations de la Société comportent :

1° Les *Assurances en cas de décès* pour toute la vie, avec participation de 50 p. 100 dans les bénéfices,

2° Les *Assurances en cas de décès* pour un temps limité;

3° Les *Assurances de survie*, qui garantissent un *Capital* ou une *Rente* à un survivant désigné ;

4° Les *Assurances mixtes*, procurant un *Capital certain* soit à l'assuré en cas de vie, soit à ses héritiers, aussitôt après son décès, avec participation de 50 p. 100 dans les bénéfices ;

5° Les *Rentes viagères* immédiates ou différées sur une ou plusieurs têtes,

6° La *Constitution de dots* pour les enfants.

Les rentiers peuvent toucher leurs arrérages dans tous les chefs-lieux d'arrondissement sans certificats de vie, sur la simple production de leurs contrats

Des Notices et des Prospectus relatifs à chacune de ces combinaisons sont délivrés gratuitement dans les bureaux de la Compagnie, et chez ses représentants dans toutes les villes de France.

SOCIÉTÉ

D'ASSURANCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE

CONTRE L'INCENDIE

POUR LA VILLE DE PARIS

Rue de Castiglione, 14

(CI-DEVANT RUE DE RICHELIEU, 89).

VALEURS ASSURÉES
PAR LA
6 milliards.

M·A·C·I.

VALEURS ASSURÉES
PAR LA
6 milliards.

Cette société a été autorisée par ordonnance du 4 septembre 1816, pour 30 années, à partir du 1er avril 1817, et prorogée par ordonnance du 28 décembre 1843, pour 30 ans à partir du 1er avril 1847. Elle vient de se constituer en société libre et sa durée a été prolongée de trente nouvelles années a partir du 1er avril 1877.

Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages qui peuvent être causés *soit par le feu, soit par les effets de la foudre ou du gaz*, aux maisons et bâtiments de Paris assurés par elle.

Depuis l'AGRANDISSEMENT DE PARIS, elle étend ses opérations jusqu'aux fortifications, qui forment aujourd'hui la limite de la ville

La valeur des immeubles engagés à cette société dépassait, au 31 mars 1874, la somme de *six milliards* (y compris les valeurs progressives La prime de *cotisation est de* 6 *fr par* 100,000 *fr.* de valeurs assurées; la *moyenne de la répartition* des sinistres est d'environ 3 *fr. par* 100,000 *fr.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM **BAILLEUX DE MARISY** (O✻), *Président*, rue de Londres, 56.
PROSPER DESCHAMPS, *Vice-Président*, rue Taitbout, 47.

Le Cte **CLARY** (O✻), rue d'Aumale, 24.
Le Bon de **CARDON DE SANDRANS** (O✻), Boulevard Latour-Maubourg, 21.
CHOUVEROUX Jules [illegible]
LORIN [illegible]
Vte **REILLE**, [illegible] Latour-Maubourg, 8.
Vte de **PERTHUIS** (C✻), rue de l'Université, 31.
BOCQUET, rue de l'Université, 3.
BRÉMARD, boulevard Haussmann, 41.
Vte de **LA LONDE**, rue Malesherbes, 38

Secrétaire du Conseil, M. **CHOULY DE PERMANGLE**, rue Castiglione, 14.

COMITÉ DES SOCIÉTAIRES

MM.
GAILLARD ✻, rue Laferrière, 6.
EYQUEM, rue Saint-Lazare, 56.
LOZOUET, rue de la Chaussée d'Antin, 12.

MM.
Le Duc de **PADOUE** (O✻), rue de Courcelles, 45.
D'ALLEMAGNE, r. Nve-des-Mathurins, 84.

DIRECTEUR

M **PEPIN-LEHALLEUR**, r. Castiglione, 14.

CAISSIER

M. **DUPUIS**, rue Castiglione, 14.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

Rue Lafayette, 33, à PARIS.

Cet Établissement est formé de deux sociétés distinctes qui, bien qu'ayant la même Direction, ont chacune un fonds de garantie séparé et n'ont aucune solidarité entre elles.

1° ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

Ordonnances des 1er septembre 1819, 6 avril 1848 et 13 janvier 1858.

Capital social, réserve et primes à recouvrer

QUARANTE-CINQ MILLIONS

Au 31 décembre 1873, les valeurs assurées étaient de 8,982,198,130 fr. (extinctions déduites); les sinistres payés 135,239,294 fr. 84 c.

2° ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE

Ordonnances des 9 juin 1844, 25 janvier 1946 et 14 juin 1851.

Garantie : Soixante-treize Millions

Les opérations de cette société consistent:

1° En *Assurances en cas de décès ou de survie;*
2° En *Assurances mixtes;*
3° En *Rentes viagères immédiates ou différées;*

Pour les assurances vie entière et assurances mixtes, les assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de 50 p. 100 dans les bénéfices de la Compagnie. La participation, calculée sur le montant de toutes les primes versées, a donné les résultats suivants:

Assurance Vie entière.	Assurances mixtes.
De 1863 à 1873, la moyenne a été de . . . . . **3.62 %.**	De 1866 à 1873, la moyenne a été de . . . . . **4.64 %.**

RENTES VIAGÈRES

Tarif exceptionnel pour l'année courante

	HOMMES	FEMMES		HOMMES	FEMMES
A 60 ans	11 71	11 61	A 75 ans	15 30	13 89
A 70 ans	13 33	12 67	A 80 ans	17 77	15 43

Envoi franco de notes explicatives.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT.

M DE MONTESQUIOU (le comte ANAT.) (GO✻), ancien Pair de France.

ADMINISTRATEURS.

MM.	MM.
JOLY DE BAMMEVILLE, propriétaire, *Vice-President.*	ED MALLET, associé de MM. MALLET frères et Cie, banquiers.
DELAISTRE (ALEXANDRE) ✻, propriétaire.	Cte DULONG DE ROSNAY ✻.
DE MONTESQUIOU (le Cte HENRI) (O✻).	DAVID (C✻), ministre plénipotentiaire.
SEIGNEUR ✻, propriétaire.	DITTE (HENRI) ✻, propriétaire.

DIRECTION.

M. JOLIAT (LOUIS), *Directeur.* | M. VAUTREY (ED.), *Sous-Directeur.*

L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

ET SUR LA VIE HUMAINE

AUTORISÉE PAR ORDONNANCES DES 5 OCTOBRE 1828 ET 21 JUIN 1829

Établie à Paris, rue de la Banque, n° 15.

CAPITAL SOCIAL ET FONDS PLACÉS :

CINQUANTE ET UN MILLIONS DE FRANCS,

Dont 15 000,000 affectés aux Assurances contre l'Incendie et 36,000,000 aux Assurances sur la Vie

SANS AUCUNE SOLIDARITÉ ENTRE ELLES.

MM. A[illegible] [illegible], *Président*
C. M[illegible], *Vice-Président*.
E. Hentsch, banquier.

MM. C. Jameson, de la maison Hottinguer et Cie, banquiers.
E. Audéoud, banquier.
H. Mirabaud, banquier.

MM. Ch. Hurtsel, direct. de la Cie d'assur. maritime *la Méduse*.
G. Velay, propriétaire.
Félix Vernes, banq.

INCENDIE : E. MAAS, *Directeur*.

VIE HUMAINE : CHARLES ROBERT, ancien conseiller d'État, *Directeur*.
E. MAAS, conseil de la Compagnie

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

L'Assurance la plus générale, qui répond le mieux à tous les besoins et qui offre le plus de sécurité, est celle à primes fixes ; c'est le mode adopté par la Compagnie.

La Compagnie assure contre les risques d'incendie, même quand l'incendie est causé par le feu du ciel, toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Elle affranchit, pour une prime modique, les locataires de la responsabilité que font peser sur eux, en cas d'incendie, les articles 1733 et 1734 du Code civil. — Elle garantit, par une Assurance spéciale, les propriétaires ou locataires du recours que leurs voisins pourraient exercer contre eux en cas d'incendie communiqué.

Les conditions de la Police d'Assurances sont claires et développées de manière à éviter toute difficulté.

Les primes, proportionnées à la nature des risques, sont toujours fixées avec beaucoup de modération.

Lors d'un incendie, la Compagnie tient compte des [illegible] éteignent des objets sauvés ou qui ont été assurés par la Compagnie sont endommagés ou détruits par ordre de l'autorité, pour arrêter les progrès du feu, la Compagnie rembourse le dommage.

Le montant des pertes est payé comptant et sans aucune retenue.

Le total des valeurs garanties par la Compagnie est de plus de SIX MILLIARDS de francs.

Les sommes que la Compagnie a payées en réparation des dommages causés par le feu s'élèvent à SOIXANTE MILLIONS de francs. Ce sont autant de preuves qu'elle a données de son équité dans le règlement des sinistres.

La Compagnie a mis en réserve, sur ses bénéfices et sur les [illegible] reçus, une somme de 5,000,000 francs, jointe à son capital social, élève ses garanties à 15,000,000 de francs.

ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE.

Les Assurances sur la Vie ont pour principes [illegible] et l'économie ; elles ont pour résultats la sécurité et l'accroissement des fortunes.

Ces Assurances permettent au père de famille, moyennant une prime modique, de laisser, en cas de mort, un capital important à sa veuve ou à ses enfants.

Ainsi un homme de 30 ans, en donnant 249 fr. par an, obtient une assurance de 10 [illegible] exigible aussitôt sa mort, quand bien même il [illegible] suivrait de p[illegible] [illegible].

Un époux, âgé de 40 ans, laissera à sa femme, âgée de 30 ans, une rente de 500 fr., dans le cas où elle lui survivrait, moyennant [illegible] annuelle de 179 fr.

La Compagnie assure des dots aux enfants de telle sorte que, moyennant un [illegible] annuel, on puisse les établir. Elle garantit un capital pour un âge avancé.

On peut placer ses économies de manière à obtenir, après un certain nombre d'années, un rente dont on jouit jusqu'à sa mort.

Enfin la Compagnie constitue des rentes viagères immédiates aux taux les plus avantageux.

Lorsque le rentier renonce aux arrérages qui pouvaient être dus à l'époque de son décès [illegible].

La Compagnie [illegible] de ses assurés une large part dans [illegible] elle les a déjà fait jouir seize [illegible] avantage, et les garanties de polices ont été augmentées notablement.

Ses opérations présentent les plus complètes garanties, puisque les fonds ne peuvent être placés que sur effets publics, dont le gouvernement est débiteur, ou en acquisitions d'immeubles situés en France.

La Compagnie a reçu et placé, d'une manière aussi avantageuse que solide, VINGT SIX MILLIONS, lesquels, joints à son Capital social, présentent une garantie de TRENTE SIX MILLIONS de francs, pour les Assurances sur la Vie seulement.

La Compagnie a des Agents dans les principales villes des départements.

LA FRATERNELLE-PARISIENNE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES IMMOBILIÈRES & MOBILIÈRES

Contre l'Incendie et l'Explosion du Gaz.

Siége social : à Paris, Boulevard Montmartre, 5.

Cette Société, formée de la fusion de **la Parisienne** et de **la Fraternelle** (dont la première fut de 1857 et la seconde de 1858), est autorisée par décret du 1er décembre 1858, pour toute la France; mais ses opérations directes se bornent presque exclusivement à *Paris* et *sa Banlieue*.

A raison de l'économie introduite dans son administration et des soins et de la sévérité apportés à l'admission des risques, aucune Compagnie ne peut offrir à ses assurés des conditions plus favorables.

VALEURS ASSURÉES AU 1er JANVIER 1874 : **1,033,641,676** FR.

Garantie annuelle : **2,323,090** FR. **65** C.

Président du Conseil d'administration : M. LE SERGEANT DE MONNECOVE ✻.

VICE-PRÉSIDENTS :

MM. le général de division LAFFAILLY (O ✻) ; BARBEDIENNE (O ✻).

DIRECTEUR : **M. N. HOFER.**

DIRECTEUR ADJOINT : **M. J. CHAUMONT.**

ADOLPHE TAILLEFESSE

POSEUR DE SONNETTES

172, Rue Lafayette, 172.

SONNETTES ordinaires.

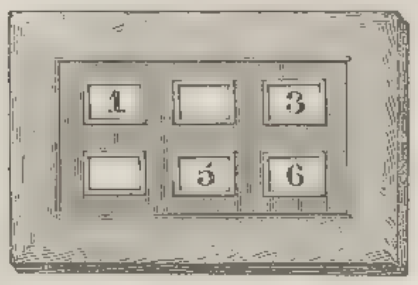

SONNETTES électriques.

TABLEAUX INDICATEURS MÉCANIQUES POUR HOTELS, CHATEAUX ET APPARTEMENTS

BREVETÉ S. G. D. G.

PORTE-VOIX POUR COMMUNIQUER A DE GRANDES DISTANCES

On se charge de la pose en province aux mêmes conditions qu'à Paris.

CHEMINS DE FER DE L'EST.

DE PARIS A CONSTANTINOPLE

Depuis quelques années, la Compagnie des chemins de fer de l'Est a organisé un service à grande vitesse, entre Paris, Munich, Vienne, les escales du bas Danube, Odessa et Constantinople.

Le prix des places, déjà réduit, a été considérablement abaissé depuis l'ouverture du chemin de fer de Rustchuck à Varna; ces prix sont de 439 fr. pour la 1re classe, et de 301 fr. 40 c. pour la 2e classe, y compris la nourriture à bord des bateaux à vapeur.

Cet itinéraire offre au voyageur l'avantage d'une courte traversée par mer, soit 15 heures seulement. De plus, il peut visiter Stuttgart, Munich, Salzbourg, Vienne, et le voyage en bateau à vapeur, de Bazias à la mer Noire, lui permet d'admirer la magnifique et historique vallée que baignent les eaux du Danube.

Le voyageur qui voudra se rendre directement à Constantinople devra partir de Paris à 8 h. 25 m. du soir, le mercredi ou le samedi, et, quelques heures après son arrivée à Vienne, il trouvera un train qui correspond à Bazias avec les bateaux à vapeur du Danube. De cette manière, le trajet de Paris à Constantinople se fait en moins de cinq jours.

La Compagnie délivre également de Paris à Constantinople, au prix de 371 fr. 40 c., des billets mixtes donnant droit à la 2e classe sur tous les parcours des chemins de fer, et à la 1re classe sur les bateaux à vapeur.

CHEMINS DE FER DE L'EST.

VOYAGES CIRCULAIRES OU D'EXCURSIONS
A PRIX RÉDUITS.

PROMENADE A PRIX RÉDUITS dans la **VALLÉE de la MEUSE** au départ d'**Épernay**, **Reims**, **Réthel**, **Sedan** et **Charleville** a **Givet** (*du 1er mai au 15 octobre*). — Billets aller et retour valables dès le samedi ou la veille des jours de fête, *dans l'après-midi* jusqu'au lundi matin ou au lendemain des jours de fête dans les trains partant dans la matinée, *jusqu'à midi*

Ces billets donneront aux voyageurs la faculté de descendre à l'une quelconque des stations comprises entre **Charleville** et **Givet** et de reprendre le chemin de fer à une autre station. Ils seront valables dans tous les trains ayant des voitures de la classe qu'ils comportent. — Départ d'**Épernay**, à 4 h. 13 soir — Départ de **Reims**, à 5 h. 20 soir. — De **Réthel**, à 6 h 34 soir — Départ de **Sedan** à 6 h 10 soir — Départ de **Charleville**, à 2 h. 30 soir. — PRIX DES BILLETS aller et retour d'**Épernay**, 1re cl, **12** fr., — 2e cl. **9** fr., — 3e cl., **7** fr. — De **Reims**, 1re cl, **10** fr. — 2e cl, **8** fr., — 3e cl, **6** fr. De **Réthel**, 1re cl. **8** fr., — 2e cl, **6** fr., — 3e cl, **4** fr. — De **Sedan** et de **Charleville**, 1re cl., **7** fr., — 2e cl., **5** fr., — 3e cl, **3** fr.

PARIS-BALE. — Pendant la saison d'été, *du 15 mai au 15 octobre*, la Compagnie fait délivrer à la gare de **Paris** des billets de **PARIS à BALE** et retour, valables pendant un mois, au prix de : 1re classe, **108** fr. **20** c.; 2e classe, **79** fr. **65** c.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS pour visiter les bords du **RHIN** et la **BELGIQUE**. — Billets valables pendant un mois avec séjour facultatif dans les principales villes du parcours. — Prix du billet de 1re classe, **110** fr. **40.** — Départ de **Paris** par la ligne de l'Est et retour par la ligne du Nord par Bruxelles et Valenciennes ou par Namur et Saint-Quentin ou réciproquement. — Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 25 kilogr. de bagages sur tout le parcours.

La délivrance des billets commence le 1er *juin et cesse le* 30 *septembre.*

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS pour visiter l'**EST de la FRANCE**, la **SUISSE CENTRALE** Oberland bernois et le **LAC DE GENÈVE**. — Billets valables pendant un ou deux mois avec séjour facultatif dans les principales villes du parcours. — PRIX DES BILLETS : Billets valables pendant un mois : 1re classe, **149** fr. **85**.; — 2e classe, **116** fr. — Billets valables pendant deux mois : 1re classe, **163** fr. **35**, — 2e classe, **126** fr. **10**. — Départ de **Paris** par la ligne de l'Est et retour par celle de Paris Lyon-Méditerranée ou réciproquement. — Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 25 kilogr. de bagages sur tout le parcours.

La délivrance des billets commence le 20 *juin et cesse le* 30 *septembre pour les billets d'un mois, et le* 31 *août pour les billets de deux mois*

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS pour visiter le **NORD-EST de la SUISSE** et le **GRAND-DUCHÉ DE BADE.** — Billets valables pendant un mois avec séjour facultatif dans les principales villes du parcours. — PRIX DES BILLETS : 1re classe, **167** fr. **45**; — 2e classe, **123** fr. **70.** — Départ de **Paris** par la ligne de Mulhouse et retour par celle de Strasbourg ou réciproquement. — Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 25 kilogr. de bagages sur tout le parcours

La délivrance des billets commence le 1er *juin et cesse le* 30 *septembre.*

LIBRAIRIE GUILLAUMIN & Cie

Rue Richelieu, 14, à Paris.

PRINCIPALES PUBLICATIONS.

Journal des Économistes, revue mensuelle de la science économique et de la statistique, fondé en 1842.

La Revue paraît le 15 de chaque mois par livraisons de dix à douze feuilles. Chaque trimestre forme un volume, et l'année entière 4 beaux volumes.

36 fr. par an pour la France et l'Algérie,
38, 40, 42 ou 46 fr. pour les pays étrangers
Prix du numéro : 3 fr. 50 c.

Dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation, contenant par ordre alphabétique tout ce qui concerne le Commerce, tels que: Marchandises, Géographie et Statistique commerciales, Métrologie universelle, Comptabilité, Droit commercial terrestre et maritime, Navigation, Marine marchande, Douanes, Économie politique, commerciale et industrielle. — 2 superbes volumes grand in-8° contenant 3,380 pages à 2 colonnes. — Prix : brochés, 60 fr ; demi-reliure veau ou chagrin, 69 fr

Dictionnaire de l'Économie politique, contenant, par ordre alphabétique, l'exposition des principes de la Science, l'opinion des Écrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à ses progrès, la Bibliographie générale de l'Économie politique par noms d'auteurs et par ordre de matières avec des Notices biographiques et une appréciation raisonnée des principaux ouvrages. — Publié sous la direction de MM Coquelin et Guillaumin. — 2 superbes volumes grand in-8° de plus de 1,000 pages chacun, à 2 colonnes, avec 8 magnifiques portraits gravés sur acier. — Prix: brochés, 50 fr.; demi-reliure, veau ou chagrin, 56 fr.

Économistes et publicistes contemporains. Rossi, Bastiat, John-Stuart Mill, Léon Faucher, Michel Chevalier, Fix, Rossi, Cherbuliez, Molinari, Klaboth, Vacher, Horn-Fonteyne, Grimm, Magnitot, Cairnes, Mac Culloch, de Lavergne, Baudrillart, Horn-Passy, Joseph Garnier, Boissonade, Pierre Joigneaux, Lavergne, etc. — 55 beaux volumes in-8° de 5 à 7 fr. 50 c. — 2 fr. en sus pour la reliure.

Bibliothèque des sciences morales et politiques, comprenant une partie des précédents, plus : Beccaria, de Lavergne, Joseph Garnier, Louis Reybaud, Baudrillart, Moreau de Jonnès, Vivien, J. B. Say, Adam Smith, Young, Laferrière, Rapet, Mill, Blanqui, Abbé de Saint-Pierre, Saint-Simon, Coquelin, etc. — 59 beaux volumes in-18 de 2 fr. 50 c. à 5 fr. — 1 fr. 50 c. en sus pour la reliure.

Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, par MM. Guillaumin, Joseph Garnier et Maurice Block, années 1844 à 1874, 29 volumes. — Table générale alphabétique et analytique des matières contenues dans les 24 premiers volumes, 1 volume; en tout 30 volumes. — Prix : brochés, 136 fr. 50 c. — 1 fr. 50 c. en sus par volume pour la reliure. (Les volumes se vendent séparément.)

Compagnie Coloniale

Etablissement spécial pour la Fabrication

DES

CHOCOLATS

DE

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Tous les Chocolats de la Compagnie Coloniale sont composés, *sans exception*, de matières premières de choix; ils sont exempts de tout mélange, de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, *considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé*, toutes les propriétés bienfaisantes dont ce précieux aliment est susceptible, la Compagnie Coloniale ne fait pas *du bon marché la question principale :* elle veut, avant tout, livrer aux Consommateurs des produits d'une *supériorité incontestable.*

Contrairement à un abus qui existe dans le Commerce, la Compagnie Coloniale ne prodigue pas à ses Chocolats les qualifications de *surfins* et d'*extra-fins :* elle ne donne à ses produits que des dénominations sincèrement en rapport avec leurs qualités.

Le Chocolat, par exemple, qu'elle nomme simplement *Bon ordinaire*, est de beaucoup supérieur à la majeure partie de ceux que l'on vend journellement sous les *dénominations les plus exagérées* Et quant à ceux de ses Chocolats qu'elle nomme *Chocolats fins*, ils sont d'une *qualité tout à fait exceptionnelle.*

La Compagnie Coloniale ne suit pas non plus l'usage blâmable, qui consiste à comprendre dans le poids énoncé *l'étain et le papier* qui servent d'enveloppe aux Chocolats. Les produits de la Compagnie Coloniale, au contraire, ont toujours le poids vrai que l'étiquette indique, et ce, *en dehors du poids des enveloppes*, de quelque nature qu'elles soient.

CHOCOLAT DE SANTÉ Le demi-kilog	
Bon ordinaire	2 fr 50 c
Fin	3 »
Supérieur	3 50
Extra	4 »

CHOCOLAT VANILLÉ Le demi-kilog	
Bon ordinaire	3 fr » c
Fin	3 50
Supérieur	4 »
Extra	5 »

CHOCOLAT DE POCHE Pour le Voyage	
La boîte de 36 petites tablettes.	
Supérieur, la boîte	2 fr 25 c.
Extra, la boîte	2 50
Extra Supérieur la boîte	3 »

ENTREPOT général à Paris, rue de Rivoli, 132

Dans toutes les villes de France et de l'Etranger, chez les principaux Commerçants

Administration du Journal Militaire officiel,
du Journal des Sciences militaires.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES

J. DUMAINE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

Chargé de la vente des Cartes, Plans et Ouvrages du Dépôt général de la Guerre, et du Dépôt des Fortifications.

Rue et passage Dauphine, 30, à Paris.

Cette importante librairie, qui édite depuis son origine (1790) le *Journal Militaire officiel*, embrasse toutes les branches de l'art militaire, et se recommande par la diversité, le bon choix et la multiplicité de ses publications, non-seulement aux armées françaises de terre et de mer, aux armées étrangères, mais encore à toutes les armes spéciales, aux élèves de toutes les écoles militaires et de marine, ainsi qu'aux comptables de tous grades. Voici l'énumération des principales divisions que [illegible] catalogue : 1re partie : Conférences régimentaires; 2e Ordonnances, règlements et ouvrages élémentaires; 3e Art et histoire militaires des anciens; 4e Art et histoire militaires des modernes, 5e Histoire des guerres depuis 1789; 6e Génie, fortifications, attaque et défense des places, etc.; 7e Relation des principaux siéges; 8e Artillerie, pyrotechnie, fabrication d'armes, ponts militaires, etc., 9e Stratégie, tactique, manœuvres, télégraphie, chemins de fer; 10e Géodésie, topographie, reconnaissances, géographie et cartes militaires, 11e Marine et mathématiques; 12e Législation et administration militaires, recrutement, organisation et habillement, Règlements divers, etc.; 13e Biographie militaire; 14e Equitation, art vétérinaire, hippiatrique, etc., 15e Escrime, natation, gymnastique; 16e Médecine et chirurgie militaires; 17e Physique, chimie, [illegible] Il sera adressé *franco* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Imprimés et registres pour la comptabilité des corps de troupes.
Abonnements à tous les journaux militaires.

UNIFORMES BRODÉS. COSTUMES OFFICIELS.

A LA VILLE D'ALGER

ATELIERS de broderies or, argent et soie.

BADET

TAILLEUR MILITAIRE

14, rue de Richelieu, au 1er.

FABRIQUE d'étoffes, draperies ceinturons et galons.

COIFFURES

ARMES BLANCHES

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES ET DES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT.

Spécialité pour habits riches et étrangers.

ÉTOFFES DE CHOIX. — DORURE AU 1er TITRE.

Prix sans concurrence. — Se habla Español.

REPRISE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT A LEUR VALEUR INTRINSÈQUE

Nous recommandons la maison

J. GUILLERMIN

MARCHAND-TAILLEUR

10, Boulevard des Italiens, en face le passage des Princes,

Tant pour le soigné de ses costumes officiels avec ou sans broderies, or, argent, soie, etc., que pour ses vêtements bourgeois, dont le confortable ne laisse rien à désirer.

Escompte au comptant. — Facilités de paiement

EXPÉDITIONS EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

L. HUGEDE

1er et SEUL INVENTEUR et FABRICANT breveté de la LETTRE, CHIFFRES
BRONZERIES et ORNEMENTS en CRISTAL pour ENSEIGNES,

BOULEVARD BONNE-NOUVELLE, 40

LA MAISON A CÔTÉ DU THÉATRE DU GYMNASE

A PARIS

Le seul ayant obtenu jusqu'à ce jour
les plus hautes récompenses
décernées à cette industrie pour les inventions
le fini artistique
et la bonne qualité de ses produits.

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1867, MÉDAILLE D'ARGENT,
A L'EXPOSITION INTERNATIONALE ET MARITIME DU HAVRE 1868

MÉDAILLE D'OR

A BEAUVAIS 1869, ET A LYON 1872 MÉDAILLES D'ARGENT DE 1re CLASSE
3 Médailles à l'Exposition universelle de Vienne 1873
DÉCERNÉES PAR LES JURYS,

ET TROIS MÉDAILLES, UNE GRAND MODULE, UNE EN OR ET UNE EN ARGENT, DÉCERNÉES PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE POUR SERVICES RENDUS A L'OEUVRE INTERNATIONALE 1867

FOURNISSEUR

DU GOUVERNEMENT, DES MINISTÈRES, DE LA MARINE, GRANDES VILLES
POUR LES PLAQUES DES NOMS DES RUES, NUMÉROS DE MAISONS, ETC

GRANDE FABRIQUE

GÉNÉRALE ET DIRECTE

de toutes les Lettres, Chiffres, Ornements, Médailles, Armoiries en tous genres et en toutes matières pour enseignes.
Inventeur breveté s. g. d. g.
des lettres, ornements et armoiries dits diaphanes,
de toutes couleurs transparents au jour et à la lumière
[illegible] lettres, marquises transparents, etc

Possédant toutes les médailles des expositions françaises et étrangères et concours régionaux, dans toutes les grandeurs, pour les enseignes de maisons de commerce.

Reproduction de toutes les médailles, grandeur naturelle, au galvano, pour composition de tableaux médaillés, souvenirs.

Reproduction (système breveté) de médailles en cristal transparent pour glaces de portes et de devantures de magasins.

TABLEAUX EN GLACE AVEC DORURE ET ATTRIBUTS.

ÉCUSSON EN MARBRE OU MÉTAL GRAVÉ.

LETTRES
en zinc, relief doré or fin et inoxydable, de tous modèles pour enseignes et baloons.

LETTRES
en cuivre et zinc plats et polis applicables sur vitres.
Plaques et numéros de rues et maisons en métal [illegible]
AVIS — A la première demande on tous pays, j'envoie gratis des échantillons et tarif.

PEINTURE
de lettres et d'attributs avec ou sans dorure sur murs de bâtiments d'enseignes et sur cadres.

DÉCORATION
de boudoirs glaces de devantures, plafonds glace et verres gravés et [illegible]
Se commande ou exécute en cristal et métal tous les ornements lettres et enseignes en relief.

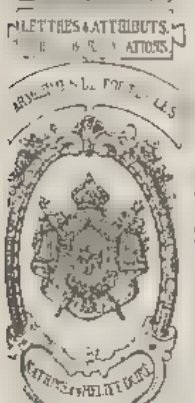

HAFFNER PIERRE

Breveté s. g. d. g. (15 Médailles d'honneur)

12 et 14, passage Jouffroy, PARIS

FABRIQUE : RUE BUFFAULT, N° 4 — PARIS

COFFRES-FORTS TOUT EN FER

Plié aux quatre angles, à doubles parois remplies de matières volcaniques, munis d'une nouvelle combinaison invisible

COFFRES-FORTS TOUT EN FER

ET RECOUVERTS D'ÉBÉNISTERIE

sculptés, laqués, vernis et incrustés de tout bois et style, pour cabinets de travail, bureaux, entre-deux de fenêtres, chambres à coucher et salons, dissimulant sous une enveloppe élégante et d'apparence fragile, un coffre-fort.

COFFRES-FORTS A ISOLOIR

POUR CAISSE ET COMPTABILITÉ

Ce Coffre se compose : 1° d'une caisse tout en fer, coudé d'une seule pièce et à doubles parois, renfermant entre elles des matières volcaniques, réfractaires, isolantes, — 2° d'une enveloppe n'adhérant au coffre que par les quatre angles seulement et laissant entre elle et la caisse un espace libre assez considérable pour permettre au coffre en cas d'incendie, de résister à l'action du feu longtemps après la fusion de la première enveloppe.

Les Coffres-forts sont fermés :

1° Avec des serrures **HAFFNER Pierre**, brevetées entièrement incrochetables, non pas seulement au gros pêne, mais encore au demi-tour, c'est-à-dire rien qu'en poussant la porte.

2° Avec une nouvelle combinaison invisible, brevetée, opérant avec la clef même de la serrure, au moyen de cadrans gravés sur son embase, permettant de la refaire à engrenage autant de tours que l'on veut avant de commencer à compter, et déjouer ainsi toutes tentatives d'indiscrétion.

Envoi franco d'Albums et Prix-courants.

LITS ET MEUBLES EN FER

Pleins, forgés et avec ornements en fonte. – Lits et Berceaux en cuivre.

SOMMIERS ÉLASTIQUES, LITS COMPLETS

Fournitures de casernes, hôpitaux, prisons, lycées, etc.

LETOURNEUR FRÈRES, BREVETÉS S. G. D. G.

11, RUE DU PARLAY AU MARAIS. — PARIS.

Sur demande par lettre nous envoyons franco le grand Catalogue de tous les modèles

PARIS 1855. PARIS 1867. LONDRES 1851 LONDRES 1862

Sur demande par lettre nous envoyons franco le grand Catalogue de tous les modèles.

Berceonnette N° 143.

N° 172.

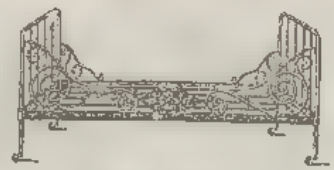

Berceonnette N° 78.

Lavabo N° 3.

N° 245

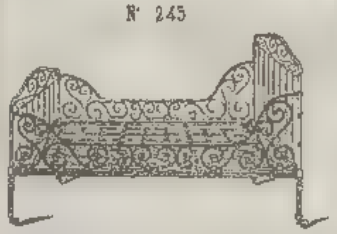

N° 300

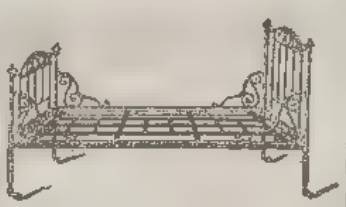

NOTA.— Pour faciliter la mise en caisse sans perdre de place, éviter les roulettes cassées et les pieds tordus, obtenir un poids proportionné au cubage de la caisse, etc. — Tous les Lits peuvent être ajustés aux quatre coins avec des boulons à boîtes tournantes, système breveté qui permet de monter et de démonter le lit sans avoir besoin d'aucun outil

Lavabo N° 1.

Lit démonté pour être mis en caisse.

(Les dossiers sont toujours attachés à la place qu'ils doivent occuper.)

Lavabo N° 2.

FABRIQUE DE STORES EN TOUS GENRES.

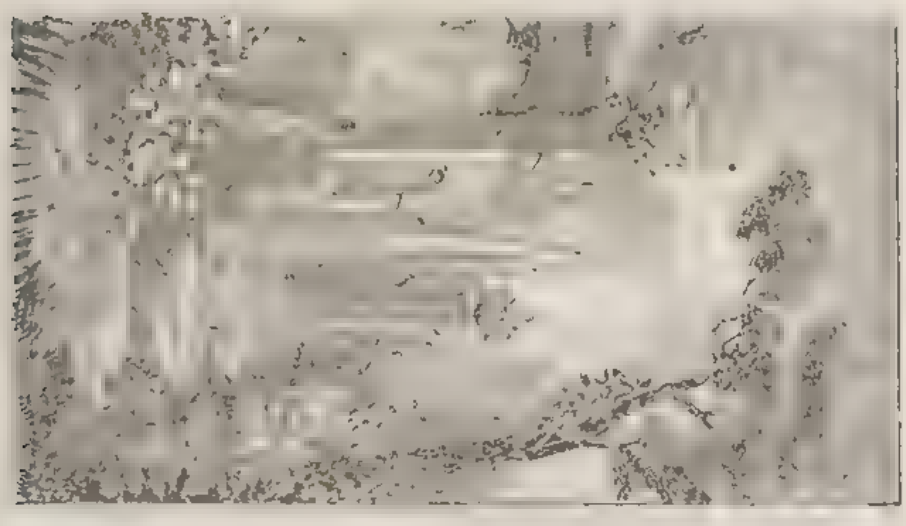

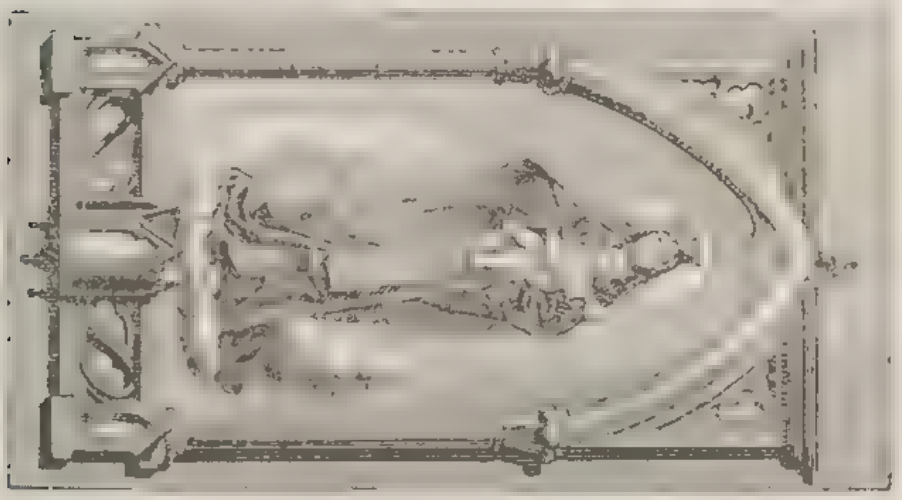

DEWEZ, fabricant de stores, 210, rue Saint-Denis, Paris.

MAISON J.-P. LAROZE & Cie

2, rue des Lions-Saint-Paul, à Paris.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

SIROP LAROZE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Il est recommandé comme l'antispasmodique le plus efficace pour régulariser les fonctions de l'estomac et celles des intestins. Son action sur les fonctions assimilatrices l'a fait adopter pour l'excipient réel des Iodure et Bromure de potassium et du Proto-Iodure de fer dont il est le plus sûr auxiliaire ; le flacon. . . . 3 fr

SIROP SÉDATIF D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES AU **Bromure de Potassium**, chimiquement pur. Calmant le plus sûr dans les *affections du cœur, des voies digestives et respiratoires*, dans les *névralgies*, l'*insomnie des enfants pendant la dentition*. Le flacon. . . . . 3 fr. 50

SIROP DÉPURATIF D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES A L'**Iodure de Potassium**. Spécifique certain des *affections scrofuleuses, tuberculeuses, cancéreuses, rhumatismales*, des *tumeurs blanches*, des *glandes du sein* et des *accidents secondaires et tertiaires*. Le flacon. . . . . 4 fr. 50

SIROP FERRUGINEUX D'ÉCORCES D'ORANGES ET DE QUASSIA AMARA AU **Proto-iodure de fer**. L'état naissant est le meilleur mode d'administrer le fer dans les *pâles couleurs*, les *pertes blanches*, les *retards et suppressions menstruelles*, l'*anémie*, le *rachitisme*. Le flacon. . . . . 4 fr. 50

CAPSULES PURGATIVES (MÉDECINE NOIRE PERFECTIONNÉE). Purgatif le plus doux, le plus facile à prendre, et le mieux supporté, même en mangeant. (Voir l'instruction spéciale.) La boîte . . . . 4 fr.

PRODUITS HYGIÉNIQUES

PATE PECTORALE RECONSTITUANTE

LAIT DE POULE CONCENTRÉ

Elle renferme tous les éléments du *lait de poule* concentrés pour faire et doit son nom d'efficacité à la combinaison qui a été reconnue dans les cas de *rhumes, catarrhes, coqueluches, grippes, affections de la gorge et de la poitrine*. La boîte . . . . 1 fr. 50

CURAÇAO FRANÇAIS. Cette liqueur de table est le meilleur conclusion d'un bon repas, la couronne . . . 3 fr

ELIXIR DENTIFRICE pour blanchir les dents sans les altérer, guérir immédiatement les douleurs ou rages de dents. Le flacon . . . . 1 fr. 50

POUDRE DENTIFRICE ROSE, à base de magnésie, pour nettoyer le tartre, blanchir et conserver les dents en prévenant le déchaussement et la chute. Le flacon . . . 1 fr. 25

ONGUENT DENTIFRICE pour fortifier les gencives, prévenir les hémorragies des alvéoles. Le pot . . . 1 fr. 50

CURATIF DENTAIRE pour panser les dents cariées avec succès, guérir les gencives et les aphtes et douleurs. Le flacon avec instrument . . . 1 fr. 50

ESPRIT DE MENTHE SUPERFIN. Il est le perfectionnement indispensable des soins de la bouche, après les repas en enlève les résidus alimentaires qui se logent entre les dents. Le flacon . . . . 1 fr. 25

ESPRIT D'ANIS RECTIFIÉ pour ses propriétés de l'infusion d'anis, il est le complément de la toilette de la bouche après chaque repas. Le flacon . . . 1 fr. 25

PARFUMERIE MÉDICO-HYGIÉNIQUE

EAU LEUCODERMINE pour conserver la fraîcheur et les fonctions de la peau. Le flacon . . . . . 3 fr

EAU LUSTRALE, pour conserver et embellir les cheveux, en fortifier les racines. Le flacon . . . . . 3 fr.

SAVON LÉNITIF MÉDICINAL pour la toilette, à l'amande amère ou boraxé, à la violette le pain . . . 1 fr. 50

SAVON LÉNITIF MÉDICINAL aux jaunes d'œufs, pour prévenir et guérir les rougeurs, maladies de peau au moyen de la mousse. Le pot . . . 2 fr.

SAVON COLD-CREAM ONCTUEUX il blanchit et adoucit la peau et on en fait des cosmétiques. Le pain . . . 2 fr

SAVON ANTI HERPÉTIQUE AU GOUDRON est spécialement pour guérir les maladies de peau, on en fait des médicaments. Le pain . . . 2 fr

CRÈME DE SAVON LÉNITIF MEDICINAL en poudre pour les dames qui ne peuvent se laver à l'eau crue des teintures et des savons. Le flacon . . . 2 fr

HUILE DE NOISETTE PARFUMÉE pour remédier à la sécheresse et à la mollesse des cheveux. Le flacon . . . 2 fr

VINAIGRE DE TOILETTE SUPÉRIEUR par sa suavité et son action rafraîchissante. Le flacon . . . 1 fr

COLD CREAM SUPÉRIEUR, pour conserver la peau blanche et fraîche et prévenir les rides et les gerçures, de l'emploi des bains de mer. . . . 1 fr. 50

EAU DE COLOGNE SUPÉRIEURE avec ou sans ambre. La plus belle et la plus fraîche à rechercher pour la toilette du bain et pour les soins généraux. Le flacon 1 fr., le litre 3 fr.

PASTILLES ORIENTALES du Docteur Paul Clément pour en aider l'action du tabac et pour corriger les haleines fortes. Le flacon 1 fr. La boîte . . . 2 fr.

EAU DE FLEURS DE LAVANDE cosmétique recherché pour ses propriétés bonnes à rafraîchir et rafraîchir les organes. Le flacon 1 fr. 50, le litre . . . 4 fr.

POMMADE CONSERVATRICE à la quinine pure, pour fortifier les cheveux, les embellir et prévenir le grisonnement prématuré. Le pot . . . . 2 fr

POMMADE DU DOCTEUR DUPUYTREN Même action que la pommade conservatrice. Le pot . . . 3 fr

Vente en détail. 30, rue Neuve-des-Petits-Champs à Paris.

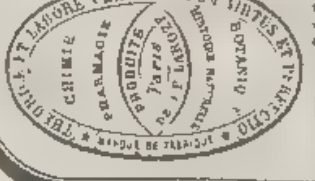

Voir pour plus de détails les instructions sur toutes marques qui accompagnent chaque produit et exiger sur celui-ci la signature ci-dessus et marque de fabrique de J.P. LAROZE Circulaire appendice.

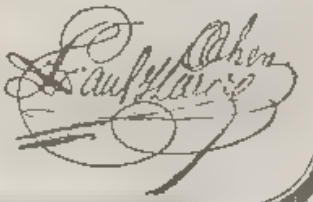

A LA REINE DES FLEURS

Premières Médailles aux Expositions de Paris et de Londres.
1851, 1855, 1862, 1867

L. T. PIVER

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

BOULEVARD DE STRASBOURG, 19, A PARIS

ET 160, REGENT STREET, LONDON

CINQ MAISONS SPÉCIALES DE DÉTAIL A PARIS

LAIT D'IRIS
POUR LA PEAU ET LE TEINT

Les propriétés toniques et stypt[illegible] de Florence [illegible] connues et appréciées dès les temps les plus reculés

L. T. PIVER, à l'aide d'un nouveau procédé, vient d'obtenir dans un plus grand état de pureté tout le principe actif et aromatique de cette précieuse racine, sous la forme d'un lait mucilagineux.

La [illegible] cette [illegible] la [illegible] la distinction de son parfum, [illegible] Diverses [illegible] ont [illegible] son composition, ont mérité chaque jour les suffrages du monde élégant.

NOTA. Quelques gouttes de ce lait dans un verre d'eau la blanchissent et l'aromatisent suffisamment pour tous les besoins de la toilette.

Pour utiliser aussi completement que possible les précieuses qualités du **Lait d'Iris**, L. T. PIVER l'a combiné avec les produits les plus [illegible], les plus [illegible] de [illegible] auxquels [illegible] a particulièrement [illegible] les [illegible] [illegible] toilette, [illegible] tous ces [illegible], traités avec soin, secondent [illegible] et stypt[illegible] du LAIT D'IRIS qui en est la base.

PARFUMERIE SPÉCIALE A BASE DE LAIT D'IRIS

PARFUMERIE A BASE DE LAIT D'IRIS.	PRIX.	PARFUMERIE A BASE DE LAIT D'IRIS	PRIX
Pour la toilette, LAIT D'IRIS.	Fr. c.	Eau dentifrice au LAIT D'IRIS	Fr. c.
Savon [illegible] idem	2 »	[illegible] idem	[illegible]
[illegible] idem	2 »	[illegible] idem	3 50
[illegible] idem	1 25	[illegible] idem	[illegible]
[illegible] idem	2 »	[illegible] idem	2 »
[illegible] idem	[illegible]	[illegible] idem	[illegible]
[illegible] idem	1 5	[illegible] idem	[illegible]
[illegible] idem	2 »	[illegible] idem	2 50
œuf		[illegible]	[illegible]
		[illegible]	2 »

SAVON AU SUC DE LAITUE
(Le meilleur des Savons de toilette)

Inventé par L. T. PIVER, en 1842, et déposé au greffe du tribunal de commerce; il n'a rien de commun avec les imitations grossières qui ne portent pas son nom comme garantie de la qualité du produit.

L. T. Piver

MAISON GROULT J^NE

PATES ET FARINES

HORS CONCOURS

Expositions u[niverselles]

Tapioca de Groult J^e	*Farines pour potages et purées* de pois
Sagou de l'Inde	— lentilles
Arrow-root Jamaïque	— haricots
Salep de Perse	— petits pois
Pâtes alphabétiques	— marrons
Cacao au tapioca	Potages Crécy
Semoule, crème de riz	Riz julienne
Fécule pommes de terre	Tapioca Crécy
Vermicelle, semoule et	Lasagnes, Nouilles et
Pâtes d'Italie	Macaroni de Naples

Vu les nombreuses contrefaçons

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Paris, 12, rue Sainte-Apolline; — 3, passage des Panoramas

DÉPOTS A PARIS ET DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE

DERNIER PERFECTIONNEMENT DE 1874.

NOUVELLE PRESSE

POUR IMPRIMER SOI-MÊME

DE

RAGUENEAU

INVENTEUR ET FABRICANT BREVETÉ

5, RUE JOQUELET, 5

Près la Bourse, **Paris.**

La maison de l'inventeur existe depuis 30 ans, rue Joquelet, n° 5 Elle n'a pas de succursale.

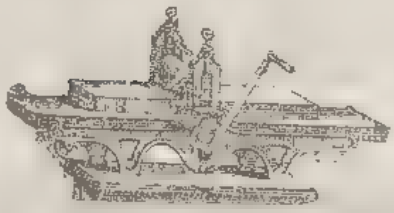

6 médailles aux expositions universelles de Paris, du Hâvre, etc

Avec cette nouvelle presse fonctionnant sur le premier meuble venu, on peut **reproduire soi-même, instantanément et sans apprentissage, de 1 à 10,000 exemplaires** et plus, sa *propre écriture* ou *dessins*, tracés sur papier comme à l'ordinaire.

EXPÉRIENCES PUBLIQUES CHEZ L'INVENTEUR

8 FORMATS (70 à 300 Fr.)

SUCCÈS INFAILLIBLE ET GARANTI

TRANSFORMATION DES IMPRIMEUSES

DE TOUS SYSTÈMES.

PETITE IMPRIMERIE A CARACTÈRES

[illegible] et chiffres, accessoires et instruction. Encrier [illegible], [illegible], en [illegible] ou par la poste [illegible] 25 f.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Marque
DE FABRIQUE.

(CHRISTOFLE)

MANUFACTURES

à

PARIS

RUE DE BONDY, 56

à

CARLSRUHE

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

Poinçon du métal argenté
dit **Alfenide.**

ALFE
NIDE

(CHRISTOFLE)

EXPOSITIONS UNIVERSELLES

1855, PARIS. — **GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR.** — PARIS 1878

LONDRES, 1862, DEUX MÉDAILLES POUR LA FRANCE

PARIS 1867. — HORS CONCOURS

VIENNE 1873. — GRAND DIPLOME D'HONNEUR.

SURTOUTS DE TABLE

ET SERVICES DE DESSERT

ORFÉVRERIE D'ARGENT

Galvanoplastie. — Reproductions artistiques

ARGENTURE ET DORURE

ORFÉVRERIE DE TABLE. — COUVERTS ALFÉNIDE.

Le succès obtenu par l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE n'a fait que nous affermir dans la voie que nous avons suivie jusqu'à ce jour, en fabriquant de BONS PRODUITS AU MEILLEUR MARCHÉ POSSIBLE, MAIS TOUJOURS DE BONS PRODUITS : aussi, quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons toujours le titre et la qualité. Seulement, nous appelons l'attention du public sur l'abus qui se fait journellement de notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions instamment les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des

poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom de **Christofle** en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, un poinçon ovale avec les insignes indiqués ci-contre. En outre de ces poinçons, sur les Couverts à filets et unis en métal blanc, dont l'usage se répand chaque jour davantage, nous appliquons un poinçon carré portant le mot **Alfénide**.

RÉARGENTURE DES COUVERTS & DE L'ORFÉVRERIE

Nous faisons observer que toutes les pièces d'orfévrerie que nous livrons sont établies très-solidement, et que la facilité que présentent nos procédés pour réargenter tous objets en métal permet de pouvoir toujours recharger d'argent les pièces dont l'usage aurait altéré la première argenture; cette faculté rend l'Orfévrerie Christofle d'une durée pour ainsi dire éternelle.

Aussi croyons-nous devoir appeler la plus sérieuse attention des consommateurs sur la réargenture de notre Orfévrerie et de nos Couverts, et les mettre en garde contre les offres de réargenture souvent faites à des prix inférieurs aux nôtres, leur rappelant que les objets fabriqués par nous, même lorsque, après un long usage, le métal inférieur apparaît à certaines places, contiennent une quantité notable d'argent dont nous tenons exactement compte.

Nos Représentants sont à Paris :

MM. LEMAIRE et Cie, Ld des Italiens, 33 (**Pavillon de Hanovre**);

C. HALPHEN et Cie, Rue d'Hauteville, 4; Boulevard Montmartre, 21; Boulevard Saint-Denis, 13; Rue du Pont-Neuf, 13; Place Vendôme, 25; Boulevard Sébastopol, 40;

Ve CHAPOULOU, Palais-Royal, 128;

E. THEURIER, place de la Bourse, 31;

G. LEGRAND, rue du Bac, 40.

MACHINES A VAPEUR VERTICALES

FIXES OU LOCOMOBILES

LES SEULES MONTEES SUR SOCLE BATI-ISOLATEUR

DIPLOME D'HONNEUR

MEDAILLE D'OR et GRANDE MÉDAILLE D'OR aux expositions de Lyon et Moscou, 1872
MÉDAILLE DE PROGRÈS (équivalant à la Grande Médaille d'or) à Vienne, 1873.

Portatives, fixes ou locomobiles, depuis la force de 1 à 20 chevaux. LEURS DISPOSITIONS SPÉCIALES ET LA SUPÉRIORITÉ DE LEUR CONSTRUCTION ont valu LES PLUS HAUTES RECOMPENSES accordées à ce genre de machines dans toutes les EXPOSITIONS, et la MÉDAILLE D'OR dans TOUS LES CONCOURS. — CYLYNDRE A ENVELOPPE. — RÉCHAUFFEUR D'ALIMENTATION [illegible] TUBULAIRE [illegible] TRÈS-PETIT VOLUME — MARCHE SILENCIEUSE [illegible] Pas d'installation, pas de cheminée spéciale — Arrivent toutes montées, prêtes à fonctionner. — Occupent très-peu d'espace, se placent partout comme un meuble ordinaire. — Brûlent tout [illegible] combustible et utilisent tout le calorique. — Conduites et entretenues par le premier venu — Elles s'appliquent, par leur commodité et la régularité de leur marche, à toutes les exploitations industrielles et agricoles

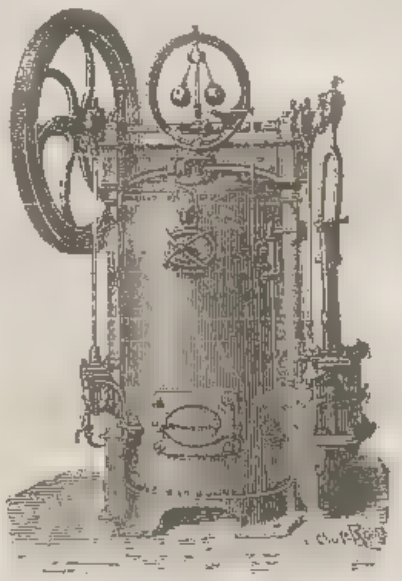

CHAUDIÈRES
INEXPLOSIBLES.

SÉCURITÉ ABSOLUE.

GARANTIES

MACHINES A VAPEUR HORIZONTALES

LOCOMOBILES AVEC OU SANS TRAIN DE ROUES.

DIPLOME D'HONNEUR

Médaille d'or et grande Médaille d'or aux expositions de Lyon et Moscou, 1872.
Médaille de Progrès (équivalant à la grande Médaille d'or) à Vienne, 1873.

L'ensemble de ces machines est élégant, [illegible] tructes, elles réunissent tous les perfectionnements désirés dans ce genre de moteurs Elles ont obtenu les récompenses les plus élevées accordées à ce genre de machines dans toutes les expositions et les concours. Le mécanisme est monté sur un fort bâti d'une seule pièce, complétement indépendant de la chaudière, sur laquelle il est posé à la façon d'un bât, et maintenu par un système d'attache

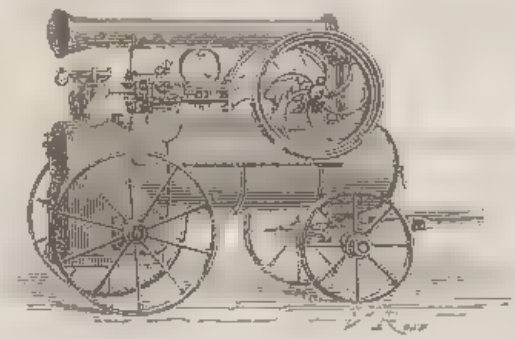

sans joints ni boulonnages. La machine peut être ainsi enlevée de dessus la chaudière et déposée comme une machine fixe sur une pierre d'assise. La manœuvre et l'entretien sont faciles; le nettoyage s'opère d'une façon complète, grâce aux vastes proportions du corps de la chaudière et à la disposition des tubes. Le foyer est disposé pour brûler toute espèce de combustible. Montées sur train de roues à articulations et à rotules, elles peuvent aller et tourner dans tous les sens et sur les plus mauvais chemins

Envoi franco du prospectus detaille.

J. HERMANN-LACHAPELLE

Ingénieur-Mécanicien, 144, Faubourg-Poissonnière, à PARIS.

J. HERMANN-LACHAPELLE

Ingenieur-Mécanicien a PARIS, 144, Faubourg-Poissonnière.

POMPES A PISTONS PLONGEURS

ACTIONNÉES PAR UNE MACHINE A VAPEUR VERTICALE

DIPLOME D'HONNEUR

Medaille d'Or et Grande Médaille d'Or aux expositions de Lyon et Moscou 1872
Medaille de Progrès (équivalant à la grande Médaille d'or) à Vienne, 1873.

APPROVISIONNEMENT
ET SERVICE
DES
VILLES
COMMUNES
PARCS
JARDINS
ÉTABLISSEMENTS
INDUSTRIELS
etc., etc

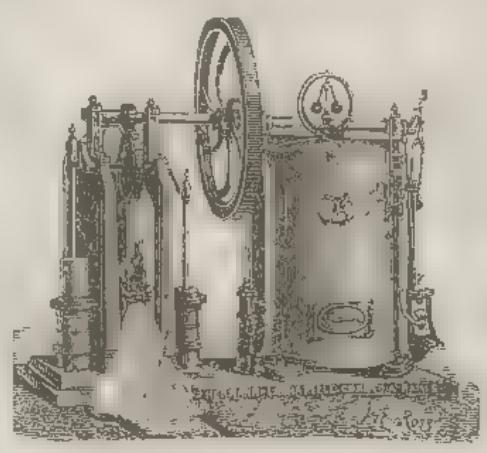

APPROVISIONNEMENT
ET SERVICE
DES
CHATEAUX
MAISONS de CAMPAGNE
COMMANDERIES
RELIGIEUSE
LYCÉES
FERMES
etc., etc

INSTALLATIONS SPÉCIALES POUR LA MEUNERIE

MOULIN MONTE AVEC SON MECANISME SUR COLONNE BEFFROI EN FONTE

ACTIONNÉ PAR UNE MACHINE A VAPEUR VERTICALE

MONTÉE SUR SOCLE BATI-ISOLATEUR

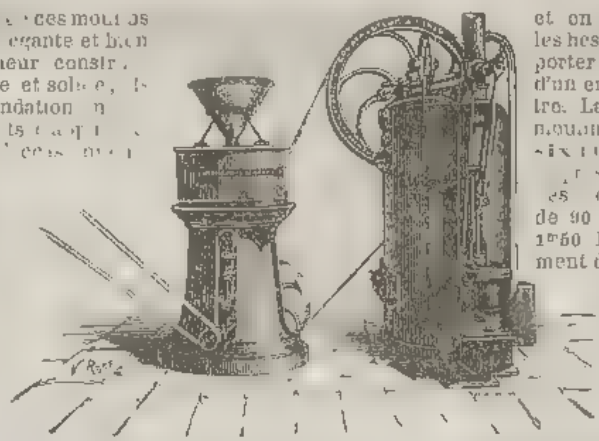

Le semblable de ces moulins est d'une forme élégante et bien appropriée à leur construction est simple et solide, ils n'exigent aucune fondation spéciale et peuvent être placés sur tous les planchers ordinaires et par conséquent sans aucuns frais d'installation; on les place simplement sur le sol nivelé à l'endroit qui paraît le plus convenable, rien ne les attache au sol, et on peut, suivant les besoins, les transporter sans difficulté d'un endroit à un autre. La série de ces moulins est prévue pour six différentes grosseurs de meules variant de 90 centimètres à 1m50. Le fonctionnement de ces moulins est si régulier et toute la force si bien prévue pour éviter les complications, les pertes de force et les frottements, que leur emploi offre au moins une économie de 20 0/0 sur tous les autres systèmes. Les machines à vapeur arrivent démontées en quatre ou cinq parties à réunir à l'aide de quelques bons écrous; elles ne nécessitent aucuns frais d'installation, leur entretien est facile et peut être confié à la première personne venue.

Envoi franco des prospectus detaillés.

J. HERMANN-LACHAPELLE

Ingénieur-Mécanicien, 144, Faubourg-Poissonnière, à PARIS.

1er PRIX — MÉDAILLE DE PROGRÈS, VIENNE 1873

Paris, 1844 — Paris, 1849 — Paris, 1855

Londres, 1862 — Paris 1867 — Bayonne 1864

Paris 1867 — Havre, 1868

Fd ARBEY

INVENTEUR CONSTRUCTEUR

41, COURS DE VINCENNES, 41, A PARIS,

près la place du Trône

Amsterdam 1869

CONSTRUCTION

DE

Namur 18

SCIERIES & MACHINES-OUTILS

A TRAVAILLER LE BOIS

Pour Arsenaux, Chemins de fer, Mécaniciens, Constructeurs, Marchands de bois, Exploitations agricoles, de forêts ;

POUR TRAVAUX DE CHARPENTE, MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE, CARROSSERIE, CHALONNAGE, TONNELLERIE, ETC

Envoi de l'Album des principaux modèles de Scieries et de Machines-Outils travaillant le bois (103 dessins) contre 3 francs en timbres-poste français et étrangers.

Envoi FRANCO de Prix courants en langues française, allemande, italienne, espagnole, russe, polonaise et anglaise.

NEUF MEDAILLES ET MENTION.

Appareil GAZOGÈNE-BRIET Breveté s. g. d. g.

Seul approuvé par l'Académie de Médecine, et seul admis dans les hôpitaux de Paris.

MONDOLLOT Fils, 72, rue du Château-d'Eau, Paris.

Au moyen du GAZOGÈNE Briet, aujourd'hui si connu, on prépare soi-même, instantanément et à frais minimes, de l'excellente Eau de Seltz et toutes autres boissons gazeuses, telles que : Vichy, Soda, limonade gazeuse, vin mousseux, etc.

Une condition essentielle à la préparation de ces eaux gazeuses est d'éviter que la dissolution des poudres produise trop tôt le gaz qui doit se mêler à l'eau, et que, dissoutes dans le liquide, y apportent du tartrate de soude, sel purgatif, dont est dépourvue la gazeuse salutaire faite habilude.

Avec le GAZOGÈNE-Briet point de mélange pareil : le gaz acide carbonique est seul dissous dans l'eau, de là, boisson aussi saine qu'agréable.

Cet appareil est le SEUL qui offre ce résultat, c'est aussi le SEUL approuvé par l'Académie de Médecine, et le SEUL admis dans les hôpitaux de Paris.

Pour son invention et ses perfectionnements NEUF Médailles et Mention : aux Expositions nationales de 1844, 1849 (deux médailles de Paris 1849, celles de 1851 et 1862, et Société d'encouragement, — de l'Académie de l'industrie, etc., etc.

Prix des Appareils De 1 bouteille, 12 fr. ; — de 2 bout., 15 fr. ; — de 3 bout., 18 fr., de 4 bout., 25 fr. ; de 6 bout., 30 fr. ; — de 8 bout., 40 fr.

Prix des Poudres : Pour appareils de 1 bouteille, 10 fr. ; — de 2 bout., 15 fr. ; de 3 bout., 20 fr., etc., les 100 doses.

Seul dépositaire PORTE ACIDE Garnaud, pouvant s'adapter à l'Appareil Briet (indiquer la grandeur)

Fabrique et vente en gros, 72, rue du Château-d'Eau.

Dépôt, pour le détail, boulevard Bonne Nouvelle, 44.

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

Dépôts, rue Richer, 42, à Paris, et chez tous les Pharmaciens.

MALADIES DES FEMMES,

Madame **LACHAPELLE** (sage), Maîtresse Sage-Femme, Professeur d'Accouchement, traitement sans opération régulier des maladies des femmes : Inflammations, Suite de Couches, Ulcérations, Déplacement des organes, Causes fréquentes de la Stérilité constitutionnelle ou accidentelle ; les moyens de guérison, aussi simples qu'infaillibles, employés par Madame **LACHAPELLE**, sont le résultat de 25 années d'études et d'observations pratiques dans le traitement spécial de ces affections.

Madame **LACHAPELLE** reçoit tous les jours de 3 à 5 heures, à son Cabinet,

27, rue du Mont-Thabor, près les Tuileries.

STÉRILITÉ DE LA FEMME,

Constitutionnelle ou accidentelle, complétement détruite par le traitement de Madame **LACHAPELLE**. Consultations tous les jours de 3 à 5 heures, *rue du Mont-Thabor, 27, près les Tuileries.*

NOUVEL
APPAREIL HYDROTHÉRAPIQUE

A PRESSION D'AIR (breveté s. g. d. g.)

POUR APPARTEMENTS

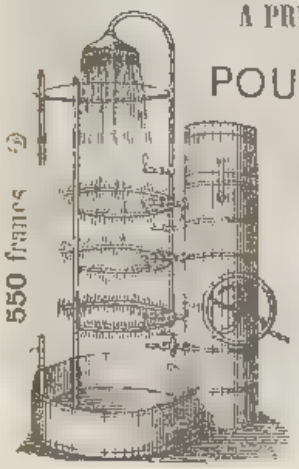

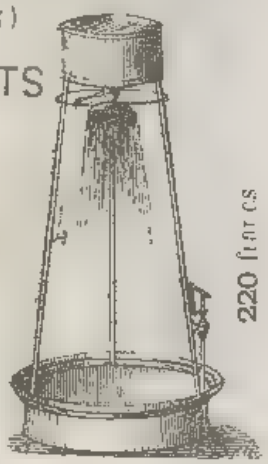

LECUYER

FABRICANT

138, rue Montmartre

PARIS

LE FLACON 5 FR. — LE DEMI-FLACON 3 FR.

HUILE PURE DE MARRONS D'INDE

Extraite par Émile GENEVOIX

L'huile de marrons d'Inde est employée comme liniment antigoutteux depuis 1840 Son existence, longtemps contestée, est aujourd'hui légalement et scientifiquement reconnue L'huile livrée par M. Genevoix est extraite des marrons d'Inde, après leur coction et leur transformation en glycose par la vapeur. Elle surnage sur le liquide sirupeux, et est recueillie dans de grandes touries, décantée et livrée sans addition ni mélange à la pharmacie

Cette huile est un corps gras nouveau dont la fluidité remarquable, la légère acidité, expliquent l'action calmante, lorsque l'application en est faite avec soin et insistance sur la peau tuméfiée et endolorie par l'accès goutteux ou rhumatismal.

Elle possède une puissance de cicatrisation incontestable : son application au pansement des brûlures et des plaies rebelles a toujours été suivie d'une modification heureuse et d'une prompte guérison.

Cette huile rancissant très-difficilement, on n'a pas à craindre, par son application, les crises pelles si fréquents avec l'usage des autres corps gras.

Chez Émile GENEVOIX, 14, rue des Beaux-Arts à Paris.

ET DANS LES PHARMACIES.

Exiger la signature Émile Genevoix, et les caractères ci-dessous :

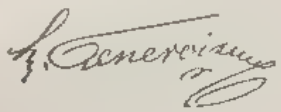

MAISON FONDÉE EN 1842.

SEUL VÉRITABLE

IRRIGATEUR

DU Dr EGUISIER

BREVETÉ S G D G.

SEUL MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS DE 1844, 1849, 1855, PARIS.

SEULE RÉCOMPENSE AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES DE 1862 & 1867 LONDRES ET PARIS.

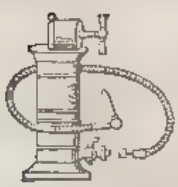

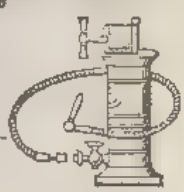

Pour Lavements, Injections, Irrigations, Douches ascendantes, que les malades peuvent prendre dans leur lit sans se mouiller ni se déplacer, en usage dans les hôpitaux, maisons de santé, d'éducation, etc., fonctionne seul, à jet continu, régulier, se modérant à volonté

MAISON DE VENTE

TOLLAY MARTIN

ET

LEBLANC

7, rue Cadet, 7

FABRIQUE

TOLLAY MARTIN

ET

LEBLANC

6 passage du Désir

SUCCURSALE POUR LE DETAIL 65, BOULEVARD DE STRASBOURG.

Tout Irrigateur qui n'a pas l'estampille ci dessus est une contrefaçon.

DÉPÔT : rue Saint-Honoré, 47, chez M. LIBAULT, bandagiste, fabricant d'instruments de chirurgie en gomme.

FABRIQUE SPÉCIALE
DE
STORES TRANSPARENTS
Sur Soies, Mousselines, Percales, Calicots, etc., etc.
STORES EN COUTIL REMPLAÇANT LES JALOUSIES
LETTRES EN RELIEF EN ZINC, EN TOILE & EN CRISTAL DORÉ
CH. LEROY 3, faubourg Saint Martin, 3 **CH. LEROY**
PEINTRE-DÉCORATEUR PRÈS LA PORTE SAINT-MARTIN PEINTRE-DÉCORATEUR
PARIS
Sur demande affranchie, la maison CH. LEROY envoie en province et à l'étranger des dessins et des échantillons, avec le tarif des prix.

BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES ÉDITEURS
PARIS, 11, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 5, rue Jean-Lamour.

MANUEL PRATIQUE

DU

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

SELON LA LOI DU 27 JUILLET 1872

PAR C. JOLIVOT

ANCIEN SOUS-PRÉFET, EX-INTENDANT MILITAIRE DE 3e CLASSE
OFFICIER D'ACADÉMIE, ETC., ETC.

Deux forts volumes in-12 avec Supplement (1,154 pages). Prix : 10 fr

Ouvrage recommandé par M. le Ministre de l'Intérieur.
(*Bull. officiel*, n° 4, 1873, page 128).

BERGER-LEVRAULT & Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 11, rue Jean-Lamour.

Nouvelles publications

LES

OPÉRATIONS

DE LA

PREMIÈRE ARMÉE

SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL DE STEINMETZ

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE

JUSQU'A LA CAPITULATION DE METZ

OUVRAGE RÉDIGÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS DES OPÉRATIONS DU COMMANDANT EN CHEF DE LA Iʳᵉ ARMÉE

PAR

A. DE SCHELL, MAJOR AU GRAND ÉTAT-MAJOR

Traduit de l'allemand

Par **FURCY-RENAUD**

ANCIEN OFFICIER D'INFANTERIE

(Publié par le 2ᵉ bureau de l'état-major général du Ministre de la guerre)

Un beau volume in-8° de 400 pages avec 3 cartes

Prix : 8 fr.

CHIWA

RAPPORTS DE HUGO STUMM

Lieutenant au 1ᵉʳ régiment de hussards de Westphalie nº 8

Traduit de l'allemand

Par **A. WACHTER**

ANCIEN CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR

1 volume in-8° avec 5 cartes coloriées

Prix : 5 fr.

BERGER LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 11, rue Jean-Lamour.

GUERRE DE 1870-1871

ÉTUDE MILITAIRE

PAR L'AUTEUR DE

LA GUERRE AUTOUR DE METZ

Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur

Un beau volume in-12. — Prix : 4 fr.

Cette étude, due à la plume du général v. Hannecken, est remarquable à plus d'un titre, et on peut la résumer d'un mot en disant que c'est l'art militaire moderne mis à la portée de tout le monde

---

LE

PONT DE FONTENOY

(LA GUERRE DES PARTISANS EN LORRAINE

par RAMBAUX

Une brochure grand in-8° avec une carte. — Prix : 1 fr. 50 c.

LE SIÉGE DE BELFORT

PAR

LÉON BELIN

Un volume in-12, avec carte et portrait du colonel Denfert-Rochereau. — Prix : 2 fr. 50 c.

NEUF-BRISACH

SIÉGE ET BOMBARDEMENT

SOUVENIRS DE SIÉGE ET DE CAPTIVITÉ

PAR

CHARLES RISLER ET GASTON LAURENT-ATTHALIN

Un volume in-12. — Prix : 2 fr.

STRASBOURG BOMBARDÉ

ALBUM CONTENANT 20 CROQUIS D'APRÈS NATURE

PAR BROUTTA

Prix : 3 fr.

BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 11, rue Jean-Lamour.

GUERRE DE 1870-1871

(Suite.)

SOUVENIRS DE LA DERNIÈRE INVASION

(SOUS METZ ET DANS LE NORD)

ÉPISODES DE LA GUERRE DE SEPT MOIS

PAR

MAX GUILIN

Un vol. in-8°. — Prix : 3 fr.

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

DE 1870-1871

RÉDIGÉE PAR LA SECTION HISTORIQUE DU GRAND ÉTAT MAJOR PRUSSIEN

Traduction par E. COSTA DE SERDA

Capitaine d'état-major français

Paraitra en 20 livraisons in-8°, avec atlas, dans l'espace de 3 ans ; 4 livraisons sont en vente.

ÉTUDE TECHNIQUE

SUR LE

SERVICE DE L'ARTILLERIE DANS LA PLACE DE BELFORT

PENDANT LE SIÉGE DE 1870-1871

PAR

S. DE LA LAURENCIE

Capitaine-instructeur au 22e d'artillerie

ÉCRITE SUR L'INVITATION DU COLONEL DENFERT-ROCHEREAU

Un volume in-8° avec planches. — Prix : 5 fr.

TACTIQUE DES ARMÉES PRUSSIENNES

SUIVIE D'UN

PROJET DE CADRES POUR L'ARMÉE TERRITORIALE

PAR

M. le Vicomte de WARREN

Ancien capitaine d'artillerie et ancien élève de l'École polytechnique

Prix : 2 fr. 50 c.

1296

BERGER LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES ÉDITEURS

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 11, rue Jean-Lamour.

DICTIONNAIRE

POUR LA

CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE

SECRÈTE

PRÉCÉDÉ D'INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES

ET SUIVI

DE LA CONVENTION TÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONALE

conclue à Rome le 14 janvier 1872

PAR UN SECRÉTAIRE DE LÉGATION

3e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

In-18, relié en percaline gaufrée, tranche rouge, avec 2 feuillets de peau de chagrin

Prix : 7 fr. 50 c.

BERGER LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 11, rue Jean-Lamour.

DU COMMERCE

ET DES PROGRÈS DE LA PUISSANCE COMMERCIALE

DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE

Au point de vue de l'histoire, de la législation et de la statistique, d'après les sources et données officielles, avec une introduction comprenant un aperçu de l'histoire générale du commerce jusqu'à nos jours,

par CHARLES VOGEL

ATTACHÉ A LA DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

2 forts volumes grand in-8° sur raisin, avec de nombreux tableaux. — Prix : 20 fr

LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

ÉTUDES DE STATISTIQUE COMPARÉE

PAR

M. A. LEGOYT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

2 volumes grand in-8°. — Prix : 24 fr.

DICTIONNAIRE

DE

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

PAR

MAURICE BLOCK

Avec la collaboration de membres du Conseil d'État, de la Cour des Comptes de Chefs de service des divers Ministères, etc.

RÉPERTOIRE ENCYCLOPEDIQUE DE PRÈS DE 1,600 ARTICLES

Renfermant un exposé fidèle de la législation administrative en vigueur, contenant les Instructions ministérielles, la Jurisprudence, l'Indication des sources et la Bibliographie des diverses matières

1 fort vol. de 1,633 pages ou 3,276 colonnes, très-grand in-8°.

TROISIÈME TIRAGE.

Prix : 25 fr., broché. — Relié en mar.-basane ou en percale anglaise. **27 fr. 50 c.**

RERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 11, rue Jean-Lamour.

Nouveautés littéraires

L'ENFER DE DANTE

TRADUIT EN VERS FRANÇAIS

PAR AMÉDÉE JUBERT

Un beau vol. in-18, en caractères elzévirs, titre rouge et noir. — Prix, broché, 4 fr.

A L'ÉTRANGER

RÉFLEXIONS D'UN VOYAGEUR (ALLEMAGNE, SUISSE, ITALIE)

Par EMMANUEL BRIARD

Un beau volume in-12 de 370 pages. — Prix, broché, 3 fr. 50 c.

EXIL ET PATRIE

PREMIERS CHANTS

PAR ÉLISÉE LAGRANGE

Un beau volume in-8°, titre rouge et noir, — Prix, broché, 4 fr.

COURONNE POÉTIQUE DE LA LORRAINE

RECUEIL DE MORCEAUX ÉCRITS EN VERS SUR DES SUJETS LORRAINS

Par P.-C. DE DURAST

Un beau vol. grand in-8°, de 356 pages, titre rouge et noir
Prix, broché, 8 fr.

LA LUNE

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

Par N. MICHAUT

Brochure imprimée sur papier chamois en caractères et avec ornements et vignettes elzévirs et couverture en chromolithographie. — Prix, 2 fr.

Sous presse :

MAISONNETTE

POÈME, PAR M. CAMPAUX

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ANCIENNE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

Deuxième édition. Un volume in-12, en caractères elzévirs.

DE PARIS EN ÉGYPTE

SOUVENIRS DE VOYAGE

PAR F.-A. DE CARCY, ANCIEN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR

Un beau volume de 300 pages, avec une carte de la haute Égypte.

MAISON

DE LA

BELLE JARDINIÈRE

2, RUE DU PONT-NEUF, 2

Seule entrée au coin du Quai

HABILLEMENTS TOUT FAITS

ET SUR MESURE,

POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

CHAPELLERIE, CORDONNERIE, BONNETERIE

ET TOUT CE QUI CONCERNE L'HABILLEMENT DE L'HOMME.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

SUCCURSALES :

LYON, MARSEILLE, NANTES, ANGERS

et PARIS (place Clichy), au coin des rues de Clichy et d'Amsterdam.

Expédition en Province (contre remboursement) franco au-dessus de 25 fr.

La Maison de Paris se charge, sur demande, d'envoyer des Échantillons, avec les indications nécessaires pour prendre les mesures.

MARQUE DE FABRIQUE.

CHOCOLATS

DE LA

COMPAGNIE FRANÇAISE

ENTREPOT GÉNÉRAL

Boulevard de Sébastopol, 18, à PARIS.

TROIS USINES MODÈLES, PRODUCTION 10,000 KILOS PAR JOUR.

PARIS,	LONDRES,	STRASBOURG,
31, RUE SAINT-AMBROISE.	69, BERMONDSEY NEW ROAD.	17, RUE DES MOULINS.

Succursales dans toutes les villes de France.

La COMPAGNIE FRANÇAISE, après avoir obtenu dans toutes les Expositions les plus hautes distinctions accordées à son industrie, a été mise hors de concours à la dernière Exposition.

L'organisation commerciale de la COMPAGNIE FRANÇAISE des Chocolats et des Thés est fondée par l'*Association coopérative* de 1,500 marchands sociétaires, qui la représentent dans toute la France. Cette institution économique, qui met *la consommation en rapport direct avec la production*, par la suppression de l'intermédiaire devenu associé, permettant d'obtenir le bon marché et la qualité des produits, a acquis une réputation universelle aux CHOCOLATS DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE.

Exiger sur tous les produits la marque de fabrique et la signature sociale :

Pelletier & Cie